image
not
available

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HVNC LIBRVM

CVM FILIALIS EJVSDEM AVTHORIS

TOMIS

SVMTIBVS AC LIBERALITATE

MAGNIFICI ATQ. AMPLISSIMI

VIRI D.

D. SIGISMUNDI STEIGERI

PATRITIJ BERNENSIS ET CHILIARCHÆ FORTISSIMI.
LAUSANNENSIS. PRÆFECTI
INCLYTI

MVSARVM AC MVSAGETARVM
PATRONI ET BENEFACTORIS
INDEFESSI

COMPARATUM

IN PERPETVVM EIVS BENEVOLENTIÆ
GRATIQ. SVI ANIMI

MONVMENTVM

PVBLICÆ BIBLIOTHECÆ

JNSERVIT

ACADEMIA LAUSANNENSIS

RECTORE.

N. J. P. DE CROSA, PHILOPHIÆ THEORETICÆ

PROFESSORE.
&. V: D: M:

BIBLIOTHECARIO AUTEM

J. P. CLERICO, V: D: M: PROF: ELOQ. & GYMNASIARCHA;

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

tant vieux que modernes, & les
Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS:

Diviſé en trois Tomes.

TOME PREMIER.

A — E.

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS,

SÇAVOIR

La Philoſophie, Logique, & Phyſique; la Medecine, ou Anatomie; Pathologie, Terapeutique, Chirurgie, Pharmacopée, Chymie, Botanique, ou l'Hiſtoire naturelle des Plantes, & celle des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & les noms des Drogues artificielles:

La Juriſprudence Civile & Canonique, Feodale & Municipale, & ſur tout celle des Ordonnances:

Les Mathematiques, la Geometrie, l'Arithmetique, & l'Algebre; la Trigonometrie, Geodeſie, ou l'Arpentage, & les Sections coniques; l'Aſtronomie, l'Aſtrologie, la Gnomonique, la Geographie, la Muſique, tant en theorie qu'en pratique, les Inſtrumens à vent & à cordes; l'Optique, Catoptrique, Dioptrique, & Perſpective; l'Architecture civile & militaire, la Pyrotechnie, Tactique, & Statique:

Les Arts, la Rhetorique, la Poëſie, la Grammaire, la Peinture, Sculpture, &c. la Marine, le Manege, l'Art de faire des armes, le Blaſon, la Venerie, Fauconnerie, la Peſche, l'Agriculture, ou Maiſon Ruſtique, & la plus-part des Arts mechaniques:

Pluſieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, la qualité des Poids, Meſures & Monnoyes, les Etymologies des mots, l'invention des choſes, & l'Origine de pluſieurs Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues:

Et enfin les noms des Auteurs qui ont traitté des matieres qui regardent les mots, expliquez avec quelques Hiſtoires, Curioſitez naturelles, & Sentences morales, qui ſeront rapportées pour donner des exemples de phraſes & de conſtructions.

Le tout extrait des plus excellens Auteurs anciens & modernes.

Recueilli & compilé par feu

Meſſire ANTOINE FURETIERE,

Abbé de Chalivoy, de l'Academie Françoiſe.

TOME PREMIER.

A LA HAYE, ET A ROTTERDAM,
Chez ARNOUT & REINIER LEERS, 1690.
AVEC PRIVILEGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREFACE.

IL n'y a jamais eu peut-être de livre qui ait pû ſe paſſer plus aiſément de Preface que celuy-cy. Car les traverſes qu'il a eſſuyées avant que de voir le jour, ont donné lieu à pluſieurs Eſcrits qui l'ont fait connoître dans le monde avec aſſez d'éclat, & par des traits aſſez bien circonſtanciez, pour n'avoir plus beſoin que de ſe produire luy-même ſans aucune ſorte d'Avant-propos. Cependant, comme l'on eſt aſſeuré que ſi l'Auteur avoit vécu juſques à cette heure, il auroit mis une Preface à la tête de ſon Dictionaire, l'on s'eſt crû obligé à ſe conformer à ſon deſſein, encore qu'on ſe voye deſtitué de tout ſon projet, & de toutes les remarques qui auroient produit infailliblement entre ſes mains un diſcours tout-à-fait curieux & inſtructif. Cette privation n'a pû nous reduire à ne pas donner quelque choſe à l'intention de l'Auteur, & à la coûtume. Voicy donc une Preface.

Mais que le Lecteur ne s'attende pas à nous voir pouſſer des lieux communs ſur l'utilité des Dictionaires. Le public eſt aſſez convaincu qu'il n'y a point de livres qui rendent de plus grands ſervices, ni plus promptement, ni à plus de gens que ceux-là: & ſi jamais on a pû s'appercevoir de cette favorable diſpoſition du public par les frequentes reimpreſſions, ou par la multiplicité de cette ſorte d'Ouvrages, c'eſt ſur tout en ces dernieres années; car à peine pourroit-on compter tous les Dictionaires ou reimprimez, ou compoſez depuis quinze ou vingt ans, dont la plus-part ont été, & ſont encore d'un debit extraordinaire. Rien donc ne pourroit être plus ſuperflu, que d'entreprendre icy la preuve ſi ſouvent donnée par d'autres de l'utilité de cette ſorte de Compilations. Mais cela même nous montre qu'on ne ſauroit publier le Dictionaire de Mr. Furetiere ſous de plus favorables auſpices, puis qu'on le fait pendant que le monde eſt encore dans le fort de ſa paſſion pour cette eſpece de livres.

Ce n'eſt pas qu'on faſſe difficulté de declarer, qu'en quelque autre temps qu'il eût pû paroître, on auroit dû ſe flatter de l'eſperance d'un tres-bon accueil. Car c'eſt un Ouvrage diſtingué avantageuſement par tant d'endroits, qu'il n'y a point de depravation de goût, ou de contre-temps bizarres, contre leſquels il ne ſemble qu'il pourroit tenir. Comme le public en a pû juger par l'Eſſay que l'Auteur en diſtribua à Paris, & qui fut tout auſſitôt reimprimé en Hollande, on ſe croit moins obligé de faire connoître icy au Lecteur l'importance de ce Dictionaire. On ſup-

poſé avec raiſon ſur le grand cours qu'ont eu ces fragmens & ces pieces detachées, que l'Ouvrage eſt déjà ſi connu & ſi eſtimé, qu'il n'a plus beſoin de ces favorables preventions, que les Ecrivains ou les Libraires tâchent d'inſpirer dans une Preface par des denombremens artificieux, & par certains details qu'ils choiſiſſent, & qu'ils expoſent le plus avantageuſement qu'il leur eſt poſſible.

On ne fera donc pas remarquer au Lecteur, que Mr. l'Abbé Furetiere ayant travaillé long-temps à compoſer & à polir ſon Ouvrage, a pû profiter des bonnes & des mauvaiſes qualitez d'un tres-grand nombre d'Auteurs qui l'ont precedé en ce genre de travail; & qu'il en a pû profiter d'autant plus conſiderablement, que lors qu'il avoit le plus à cœur ſon Dictionaire, il en paroiſſoit ſouvent d'autres reveus, corrigez & augmentez: ce qui ne pouvoit manquer de le conduire aux plus juſtes idées de la perfection d'un tel Ouvrage, tant parce qu'il remarquoit comment on avoit remedié aux defauts des premieres Editions, que parce qu'il apprenoit des Lecteurs les plus éclairez, ſi on y avoit bien ou mal remedié.

On ne fera point non plus reſſouvenir le public, que Mr. Furetiere a inſeré dans ſon I. Factum une Critique ſur le Dictionaire de l'Academie, par laquelle on peut s'appercevoir clairement, qu'il découvroit juſqu'aux plus petits defauts d'exactitude. Or c'eſt beaucoup, qu'un Auteur ſe faſſe des regles ſi ſeveres, & en comprenne ſi vivement toute l'étenduë ſelon la plus ſcrupuleuſe preciſion: car ſi ce n'eſt pas une marque convaincante qu'il les conſulte auſſi exactement lors qu'il compoſe, que lors qu'il cenſure le travail d'autruy, c'eſt du moins un prejugé en ſa faveur.

On n'avertira point non plus le public, que la ſechereſſe qui accompagne ordinairement les Dictionaires n'eſt pas à craindre dans celuy-cy. Car outre que la vaſte étenduë, & la carriere immenſe que l'Auteur a choiſie pour ſon deſſein, fournit dans chaque page beaucoup de diverſité, & ne permet pas que le Lecteur faſſe beaucoup de chemin ſans apprendre quelque choſe qui en vaut la peine; outre cela, dis-je, on a ſoin de donner du relief aux definitions par des exemples, par des applications, par des traits d'Hiſtoire; on indique les ſources, on marque ſouvent les origines & les progrez; on refute, on prouve, on ramaſſe cent belles curioſitez de l'Hiſtoire naturelle, de la Phyſique experimentale, & de la pratique des Arts. Ce ne ſont pas de ſimples mots qu'on nous enſeigne, mais une infinité de choſes, mais les principes, les regles & les fondemens des Arts & des Sciences: de ſorte qu'au lieu d'amplifier l'idée

de

Digitized by Google

de ſon Ouvrage, l'Auteur l'a retreſſie, quand il a dit en dediant ſes Eſſais au Roy, *qu'il avoit entrepris l'Encyclopedie de la langue Françoiſe.*

A quoy ſerviroit de dire, que la vivacité qui a paru dans ſes Factums, ne doit pas faire ſoupçonner qu'il ait manqué de la patience & de l'application phlegmatique que ſon entrepriſe demandoit? Car la Republique des Lettres ignore-t-elle, que les François, qui ſemblent, à n'en juger qu'à veuë de pays, beaucoup plus propres à des études promptement expediées, qu'à celles qui demandent une longue & infatigable application, s'acquitent auſſi-bien que, que ce ſoit du métier de compiler, quand ils s'en mêlent? C'eſt ce qu'il ſeroit aiſé de prouver par des exemples de toute nature, ſi c'en étoit icy le lieu. Mais ſans ſortir de l'eſpece dont il eſt queſtion preſentement, d'où ſont venus, je vous prie, les Dictionaires de la plus penible recherche, & portez du premier coup le plus prés de la perfection, que d'un Robert Eſtienne, & de ſon fils Henry? Où eſt le ſavant parmi les nations les plus fameuſes pour l'aſſiduité au travail, & pour la patience neceſſaire à copier, & à faire des extraits, qui n'admire là-deſſus les talens de Mr. Du Cange, & qui ne l'oppoſe à tout ce qui peut être venu d'ailleurs en ce genre-là? Si quelqu'un ne ſe rend pas à cette conſideration generale, on n'a qu'à le renvoyer *ad pœnam libri:* qu'il feuillete ce Dictionaire, & il trouvera, pour peu qu'il ſoit connoiſſeur, qu'on n'a pû le compoſer ſans être un des plus laborieux, & des plus patiens hommes du monde.

On ne nie point que l'Auteur n'ait eu des avantages qui ont manqué à ceux qui ont fait les Dictionaires des langues mortes. Car avec moins de travail il a pû ſavoir au juſte toutes les differentes notions des mots, & les proprietez de leurs combinaiſons. Chacun ſe peut convaincre par ſa propre experience, qu'il eſt plus facile d'entendre à demi-mot les diverſes ſignifications des paroles en ſa langue maternelle, qu'avec beaucoup de meditation le ſens que l'on doit donner en mille rencontres aux expreſſions des Auteurs Latins.

Mais le ſeul avantage des Dictionaires des langues vivantes par deſſus les Dictionaires des langues mortes, n'eſt pas que dans les premiers on donne plus aiſément & plus ſeurement que dans les autres, la veritable ſignification des termes, ſelon toutes leurs combinaiſons, & ſelon la diverſité des matieres où on les employe: voicy encore un avantage tres-important, c'eſt que les Dictionaires d'une langue morte ne la repreſentent qu'en partie, parce que ceux

qui

Digitized by Google

qui les compilent, ne ſauroient où prendre une infinité de mots qui ont auſſi proprement appartenu à cette langue, que les mots qui nous en ſont encore connus. Car, par exemple, combien y a-t-il de mots Grecs & Latins qui n'ont jamais paſſé dans les livres? Combien y en a-t-il qui n'ayant pas été confinez au ſeul commerce de vive voix, mais ayant eu place dans les Eſcrits de quelque Auteur, n'en ſont pas moins perdus pour cela, à cauſe de la perte totale qu'on a faite de ces Eſcrits? Il y a tel mot & telle phraſe dans les Dictionaires les plus amples, qu'on ne peut juſtifier que par un ſeul Auteur, encore ſe faut-il contenter quelquefois d'un paſſage unique: d'où il s'enſuit que ſi nous avions tous les Auteurs, ou tous les Eſcrits de ceux dont il nous reſte beaucoup de Traitez, nous y trouverions dequoy amplifier les Dictionaires. Nous voyons tous les jours qu'à meſure qu'on publie des Manuſcrits de la baſſe Latinité, on découvre de nouveaux termes à inſerer dans le Gloſſaire de Mr. Du Cange, leſquels bien ſouvent n'avoient échappé à ſes infatigables recherches, que parce qu'ils n'avoient été employez par aucun Eſcrivain connu.

Outre ces raiſons l'on peut dire encore, que les mots qui ne ſont que tres-peu de fois dans les livres, ſont fort ſujets à demeurer exclus d'un Dictionaire. Et c'eſt la raiſon pourquoy le ſavant Borrichius a pû ramaſſer plus de 400. mots de la lettre C, qui avoient échappé aux Compilateurs du *Forum Romanum*, gens neanmoins qui étoient venus plus d'une fois au ſecours les uns des autres, marchant ſucceſſivement ſur les mêmes voyes. Le même Borrichius obſerve judicieuſement, que ce qui fait que le Threſor de Henry Eſtienne, qu'il regarde d'ailleurs comme le meilleur Ouvrage que l'on ait fait en ce genre-là, manque d'une infinité de mots, c'eſt que l'Auteur n'avoit pas aſſez feuilleté Ariſtote, Platon, Xenophon, Demoſthene, Thucydide, Euripide, Plutarque, Galien, &c. & qu'il n'avoit pû conſulter pluſieurs autres livres qui n'ont été publiez que depuis ſa mort. Puis donc qu'il eſt extremement difficile d'aſſembler tous les mots qui nous reſtent des langues mortes, & impoſſible d'ailleurs de retrouver ceux que l'on en a perdus, qui peut-être ſont en plus grand nombre que ceux que l'on a encore dans les livres; il eſt évident que ces langues-là ne ſont repreſentées qu'à demi dans les Dictionaires, & qu'elles y perdent neceſſairement une infinité d'expreſſions qui n'étoient bonnes que pour l'entretien familier, & qui appartenoient en propre à certains Arts, ou à certaines fonctions de la vie, ſur quoy il ne nous reſte aucun Traité particulier. Mais ces obſtacles ne regardant point les langues vivantes,

Digitized by Google

vantes, il s'enſuit que quand on s'en veut donner la peine avec les talens requis pour cela, on peut faire des Dictionaires qui les repreſentent dans toute leur étenduë.

On ne dit rien d'un grand defaut qui regne pour l'ordinaire dans les Lexicons des langues ſavantes, & ſur tout dans les Dictionaires polyglottes: c'eſt qu'on y voit bien les rapports d'un mot à un autre mot, mais non pas auſſi ſouvent qu'il le faudroit la definition des choſes ſignifiées par les mots. C'eſt neanmoins ce qu'il y a de plus neceſſaire à ſavoir. Car, que me ſert de pouvoir nommer en pluſieurs façons une même choſe, ſi je ne ſuis capable d'en donner une bonne definition? Que m'importe, par exemple, qu'un niveau ait un tel nom en Latin, en Grec, en Alleman, en cent autres langues differentes, ſi je ne ſais ce que c'eſt au fond qu'un niveau? Or voilà principalement à quoy l'on remedie le plus dans les Dictionaires des langues vivantes, & en quoy celuy de Mr. Furetiere ſera d'un uſage continuel & univerſel au delà de tout ce qu'on a veu juſques icy. Quiconque voudra profiter de ſes travaux, pourra deſormais repreſenter chaque ſujet par ſes veritables caracteres, & ſelon les termes des plus experts en chaque profeſſion. On ne ſera plus reduit, comme le ſont tant de gens dans les matieres même les plus communes, à recourir au mot vague de *choſe*, de *piece*, & à faire des poſtures de mains & de pieds, (manieres qui paſſent avec raiſon pour ruſtiques) afin d'exprimer la figure, la ſituation, & l'étenduë de ce dont on parle. Cet Auteur apprend à tout le monde, non ſeulement la nature des choſes par leur matiere, leurs uſages, leurs eſpeces, leurs figures, & leurs autres proprietez, mais auſſi les termes propres dont il ſe faut ſervir pour les décrire. Et en cela il eſt deſcendu dans un detail qui ſurprendra tous ceux qui l'examineront attentivement.

Il ſeroit à ſouhaitter qu'un Ariſtarque ou un Didyme, un Varron ou un Ciceron euſſent fait un pareil travail en l'honneur de la langue Grecque & de la langue Latine, en faveur de leur ſiecle & de toute la poſterité. Quels threſors n'y trouveroit-on pas, & quelles ſources inepuiſables d'éclairciſſemens! Mais il ſemble que la bonne fortune de la langue Françoiſe luy ait ménagé cette glorieuſe prerogative, d'être la premiere qui ait paru reünie en un corps ſi vaſte & ſi étendu. Il ne faut pas douter que les autres nations n'imitent un ſi bel exemple: ce qui fera que par toute l'Europe on accoûtumera les perſonnes les moins lettrées à parler de tout avec connoiſſance de cauſe & avec juſteſſe. Or il eſt certain que l'utilité d'une ſemblable coûtume va plus loin que l'on ne penſe,

 &

& qu'on ne ſe doit pas borner en mettant ces ſortes de Dictionaires entre les mains de tout le monde, à inſtruire chaque perſonne dans l'art de definir exactement. C'eſt un mal peu reel pour la ſocieté civile, que d'ignorer la proprieté de pluſieurs termes: mais il n'eſt point de profeſſion où la juſteſſe d'eſprit ne ſoit d'un uſage merveilleux; & c'eſt une grande preparation pour l'acquerir, que de s'accoûtumer de bonne heure à parler des choſes de ſon reſſort ſelon les notions qu'un bon Dictionaire en fournit.

Quoy qu'il en ſoit, il y a quelque ſorte de juſtice dans ce privilege de la langue Françoiſe, puis qu'on ne ſauroit raiſonnablement luy conteſter certaines perfections tres-avantageuſes qui ne ſe trouvent point dans les autres langues. On pourroit peut-être s'exprimer plus fortement; mais on aime mieux témoigner ſa reconnoiſſance de l'honneur qui luy eſt fait dans les pays étrangers, que de faire trop de mention de ſa beauté. On l'entend ou on la parle dans toutes les Cours de l'Europe; & il n'eſt point rare d'y trouver des gens qui parlent François, & qui écrivent en François auſſi purement que les François mêmes. Combien y a-t-il de villes, d'ailleurs tres-ſouvent en guerre avec la France, dans leſquelles non ſeulment tout ce qu'il y a de diſtingué dans l'un & dans l'autre ſexe parle François, mais auſſi pluſieurs perſonnes parmy le peuple? Veut-on qu'un libelle coure bien le monde? auſſi-tôt on le traduit en François, lors même que l'original en eſt Latin: tant il eſt vray que le Latin n'eſt pas ſi commun en Europe aujourd'huy que la langue Françoiſe. Ce ſera un grand moyen à ce livre-cy de répandre ſur plus de nations les lumieres qu'il contient, & d'acquitter cette langue auprés de ceux qui luy rendent tant d'honneur.

Au reſte, c'eſt depuis long-temps qu'elle reçoit des honneurs particuliers. La Capitale de l'Empire Romain, & de l'Egliſe Latine, où toutes les autres langues devroient ſe taire, quand le Latin parle; Rome, dis-je, obſerve pourtant cette coûtume dans la publication du Jubilé, que deux Prêtres en liſent la Bulle, l'un en Latin, l'autre en François ſur deux chaires differentes dans l'Egliſe de S. Pierre du Vatican. Dans le ſiecle paſſé Charles-Quint d'ailleurs ennemy mortel de la France, aimoit ſi fort la langue Françoiſe, qu'il s'en ſervit pour haranguer les Eſtats du Pays-Bas le jour qu'il fit ſon abdication, & pour écrire les Memoires de ſa vie. Ceux qui nous parlent de ſes lectures, font principalement mention de Thucydide traduit en François, & de Philippe de Commines. Aprés cela il ne doit pas être ſurprenant, qu'Henry VIII. Roy d'Angleterre ſeût ſi bien le François, qu'il écrivoit ordinaire-

dinairement en cette langue à ſa maîtreſſe Anne de Boulen. On peut bien inſerer icy cette particularité concernant ces billets de galanterie, puis que la Bibliotheque du Vatican leur fait l'honneur de les garder parmy ſes autres Manuſcrits.

On ne croit pas ſe tromper, ſi l'on s'imagine que le Lecteur attend icy avec quelque ſorte d'impatience, qu'on luy diſe un mot touchant le Dictionaire de l'Academie Françoiſe. On va donc dire, qu'on ne pretend point faire de tort à l'Ouvrage de ce Corps Illuſtre, en publiant celuy-cy. Ce ſont deux Dictionaires de differenr ordre. Celuy de l'Academie eſt deſtiné aux mêmes fins que l'Academie même. Or il eſt certain que ceux qui l'ont établie n'ont jamais eu d'autre but que de travailler à polir la langue Françoiſe, & principalement par rapport à des ouvrages d'eſprit, tant en vers qu'en proſe, à des pieces d'Eloquence, à l'Hiſtoire, &c. & il n'y eut que des ennemis outrez du Cardinal de Richelieu, ou des gens tout-à-fait ridicules, qui s'imaginerent qu'il vouloit ſe preparer des pretextes pour impoſer des taxes ſur ceux qui n'obſerveroient pas les regles du beau langage; à la ruine infaillible des Procureurs, des Notaires, & autres ſuppôts de la Juſtice. Sur ce pied-là quel eſt le but du Dictionaire de l'Academie? Quel eſt ſon caractere eſſentiel? C'eſt de fixer les beaux eſprits qui ont un Panegyrique à faire, une piece de Theatre, une Ode, une Traduction, une Hiſtoire, un Traité de Morale, ou tels autres beaux livres; c'eſt, dis-je, de les fixer, lors qu'ils ne ſavent pas bien ſi un mot eſt du bel uſage, s'il eſt aſſez noble dans une telle circonſtance, ou ſi une certaine expreſſion n'a rien de defectueux. Pour ſe mieux convaincre de cette verité, il ſuffit de conſiderer, que ni les Remarques de Vaugelas puiſées dans les Conferences de l'Academie, ni celles qui ont paru depuis la mort de Vaugelas ſur le même plan, ne regardent que le beau ſtile, & nullement celuy qu'on appelle du Palais, ou celuy qu'on employe en parlant de Navigation, de Finance, de Commerce, d'Arts liberaux, ou mechaniques, & de telles autres choſes. Et en effet, cette Illuſtre Compagnie peut bien enſeigner à ceux qui veulent écrire ſur ces matieres, comment il faut debarraſſer une periode, & donner à ſon diſcours la netteté & la majeſté convenables; mais pour ce qui eſt des termes propres à chaque Art, pour ce qui eſt des phraſes conſacrées dans chaque matiere, c'eſt à l'Academie, c'eſt aux Parlemens, c'eſt même au Conſeil d'Eſtat à les apprendre des Maîtres en chaque profeſſion.

Voilà quelle eſt la difference ſpecifique du Dictionaire de l'Aca-

demie. Tout ce qui ne ſe rapporte pas à ce but, n'y doit être conſideré que comme un acceſſoire, dont les Lecteurs equitables ne laiſſeront pas de ſavoir bon gré; car c'eſt toûjours un avantage, que de rencontrer en ſon chemin plus de biens qu'on n'en cherchoit. Mais pour Mr. Furetiere, il ne s'eſt pas propoſé les termes du beau langage, ou du ſtile à la mode, plus que les autres. Il ne les a fait entrer dans ſa Compilation que comme des parties du tout qu'il avoit enfermé dans ſon deſſein. De ſorte que le langage commun n'eſt icy qu'en qualité d'acceſſoire. C'eſt dans les termes affectez aux Arts, aux Sciences, & aux profeſſions, que conſiſte le principal. Outre cela, l'Auteur a declaré publiquement, qu'il ne pretendoit rien à la fonction ſpeciale & eſſentielle de Meſſieurs de l'Academie; *Qu'il ne donnoit ſon Dictionaire que comme proviſionnel, & le precurſeur de celuy qui viendroit de leur part juger en ſouverain dans une entiere pureté tous les mots vieux & nouveaux, & interpoſer ſon autorité pour les faire valoir; qu'il leur laiſſoit leur juriſdiction toute entiere, & qu'il ne pretendoit rien decider ſur la langue.*

Il eſt donc certain que l'Ouvrage de ces Meſſieurs eſt auſſi neceſſaire que jamais, afin que ſur le jugement d'un Corps muni de toute l'autorité qu'on peut raiſonnablement ſouhaitter dans une telle cauſe, on ait lieu de croire qu'on parle & qu'on écrit bien. Nous faiſons des vœux ardens pour l'heureuſe naiſſance de cet Ouvrage; & nous luy ſouhaittons une meilleure deſtinée qu'au fameux Dictionaire de l'Academie della Cruſca: c'eſt à dire, que s'il s'élevoit un nouveau Paul Beni qui eût la temerité de luitter tout ſeul contre l'Academie Françoiſe, nous ſouhaittons que le public le châtiât de ſon audace, & fiſt tellement éclater ſon indignation, que perſonne n'oſaſt faire comme le Tomaſini, qui attribuë l'honneur du triomphe à Paul Beni dans ce combat ſi inégal. Et quant à ceux qui ne ceſſent de faire des plaintes malignes ſur la lenteur, on les renvoye à la réponſe de Zeuxis, ce Peintre ſi renommé & ſi admirable. *Je ſuis long-temps à faire un tableau*, répondit-il à un autre qui ſe vantoit de ſa promptitude, *parce que je peins pour l'éternité.*

La remarque qu'on a faite ſur ce qui diſtingue le Dictionaire de l'Academie d'avec celuy-cy, fait juger que cette celebre Compagnie pouvant mieux examiner les choſes aprés l'impreſſion de ce livre, & aprés la mort de l'Auteur, aura l'equité de faire ceſſer ſes pourſuites contre un Ouvrage qui fait tant d'honneur à la langue Françoiſe, & où l'on peut apprendre ſi aiſément tant de choſes. Et bien loin qu'elle doive perſeverer dans le premier eſprit,

ſous

ſous pretexte que ſes richeſſes auroient été répanduës dans le Dictionaire Univerſel, ce devroit être plûtôt une raiſon d'aimer ce livre: car plus il contiendroit de cette ſorte de threſors, plus on s'aimeroit ſoy-même en l'aimant. D'ailleurs, il faut avoir aſſez de bonne opinion du public, pour attendre qu'il jugera que l'honneur qu'a eu Mr. Furetiere d'être long-temps membre de l'Academie, luy a fait acquerir les lumieres dont il a eu beſoin dans ſa vaſte Compilation: & ainſi la gloire n'en reviendra-t-elle pas à l'Academie comme à la cauſe originale? N'a-t-on pas lieu de dire qu'elle eſt la cauſe ou immediate, ou mediate de toute la politeſſe du François, & qu'elle a rempli les eſperances de ſon Fondateur le grand Cardinal de Richelieu, qui repreſenta au Roy ſon Maître, que *pour reparer la negligence de ceux qui auroient pû rendre la langue Françoiſe la plus parfaite des modernes, & pour la rendre en effet non ſeulement elegante, mais capable de traiter tous les Arts & toutes les Sciences, il n'étoit beſoin que d'établir cette Academie?*

On ne diſconvient pas, que l'Auteur en proteſtant qu'il reſpectoit l'Academie Françoiſe autant qu'il étoit poſſible, n'ait écrit contre quelques membres de ce Corps avec trop d'emportement, & que le chagrin de ſe voir fruſtré du fruit de tant de veilles, n'ait donné un trop grand eſſor à ces imperieuſes paſſions, que la malheureuſe qualité d'Auteur a coûtume de produire, dans les ames mêmes qui connoiſſent le mieux l'eſprit de moderation à quoy l'étude des belles Lettres & la Religion nous engagent. Il a pouſſé, on l'avoue, l'eſprit de ſatyre au delà de ſes juſtes bornes, *ultra moderamen inculpatæ tutelæ*, contre des Academiciens recommendables par un merite diſtingué. Mais enfin, puis qu'il eſt mort avec les regrets convenables, ne faut-il pas que ces Meſſieurs en demeurent là; & voudroient-ils venger ſur un livre les injures de ſon Auteur enterré? Voicy deux mots pour cet Auteur, en attendant que quelqu'un de ſes amis luy dreſſe un Eloge Hiſtorique dans les formes.

MESSIRE ANTOINE FURETIERE naquit à Paris l'année 1620. Il fit ſes études avec ſuccez, & ſe rendit habile en Droit Civil & en Droit Canon. Aprés avoir été reçû Advocat au Parlement, il fut pourveu de la charge de Procureur Fiſcal de la Juſtice de l'Abbaye de St. Germain des Prez. Il paſſa en ſuite dans l'Eſtat Eccleſiaſtique, & fut gratifié de l'Abbaye de Chalivoy au Dioceſe de Bourges, & du Prieuré de Chuines. Il fut reçû à l'Academie Françoiſe le 15. May 1662. La Nouvelle Allegorique qu'il fit imprimer en 1658. ſur l'Eloquence du temps, eſt toute pleine de railleries ingenieuſes & ſavantes. Il a publié divers autres Ouvrages tant en vers qu'en proſe, où il a montré qu'il avoit beaucoup de talens

pour

Digitized by Google

pour cette eſpece de Morale qui cherche à nous guerir du vice en le tournant en ridicule. C'eſt dans cet eſprit qu'il compoſa le Roman Bourgeois, imprimé à Paris en 1666. où il ſe mocque de pluſieurs defauts qui ne ſont que trop communs dans le monde; & en particulier il y raille d'une maniere fort plaiſante les Auteurs d'Epîtres Dedicatoires. Le Voyage de Mercure, & un Recueil de Poëſies diverſes qu'il avoit dêjà publiez, parmy leſquelles il y a quelques Satyres & quelques Epîtres, ſont à peu prés de ce même caractere, & ces pieces eurent beaucoup de debit dans leur nouveauté. Il n'en fut pas de même des Fables en vers, qu'il publia quelque temps aprés que celles d'Eſope traduites par Mr. de la Fontaine eurent paru: & c'eſt peut-être ce qui a commencé la meſintelligence de ces deux Auteurs. Mais il eſt aiſé de connoître par l'importance de ce Dictionaire Univerſel, que Mr. Furetiere ne regardoit ces autres Ouvrages que comme des amuſemens de jeuneſſe, ou de ſimples delaſſemens d'eſprit, & qu'il reſervoit toutes ſes forces pour celuy-cy. Il n'a pas eu la ſatisfaction de le voir imprimé, étant mort le 14. May 1688. Grand exemple de la vanité des occupations des Savans. Ceux qui travaillent aux Eſcrits les plus durables, qui d'un côté demandent une plus longue application, & produiſent de l'autre une plus glorieuſe immortalité, meurent le plus ſouvent, ſans que perſonne les ait pû ou remercier, ou loüer de leur peine; & puis les voilà dans l'état dont parle le ſaint homme Job: *Ses enfans ſeront avancez, & il n'en ſaura rien.* Vanitas vanitatum, & omnia vanitas.

Pour concluſion on avertit le public, qu'on eſt bien éloigné de croire qu'il ne manque rien à cet Ouvrage. Un Dictionaire eſt un de ces livres qui peuvent être ameliorez à l'infini; & quoy qu'on ne les gâte que trop ſouvent dans les dernieres Editions, il faut pourtant convenir, qu'en general la premiere n'eſt qu'une ébauche en comparaiſon de celles qui la ſuivent, comme il eſt aiſé de s'en convaincre en comparant le *Catholicon* de Joannes de Janua fagoté des recueils de Papias & de ceux d'Ugotion, avec celuy d'Aſcenſius Badius; & en comparant la *Cornucopia* de Nicolas Perottus, avec le Calepin d'aujourd'huy, quelque defectueux qu'il ſoit encore. En diſant cela, on ne veut pas dire qu'un coup d'eſſay tel que celuy-cy fait dans un ſiecle ſi ſavant, & limé pluſieurs années, ne ſurpaſſe les dernieres Editions de pluſieurs autres Dictionaires. On veut ſeulement avoüer, qu'il peut devenir meilleur: & c'eſt pourquoy le Sieur Reinier Leers, à qui le public eſt redevable de l'impreſſion de ce livre, prie ceux qui y trouveront quelque choſe ou à corriger, ou à ajoûter,

Digitized by Google

ajoûter, de le luy faire tenir, afin que ſi le debit des Exemplaires le fait ſonger à une nouvelle Edition, elle puiſſe être plus parfaite, par le ſoin que prendront des perſonnes intelligentes de mettre chaque choſe à ſa place, & de luy fournir leurs obſervations particulieres: de quoy ils luy ont dêjà donné leur parole. Ceux qui ſouhaitteront qu'on leur faſſe honneur des Avis & des Memoires qu'on tiendra d'eux, ſeront ſervis ſelon leur envie.

On a lieu d'eſperer que cette priere ayant ſon effet à l'égard de quantité de Lecteurs habiles, & affectionnez au bien public, & à l'honneur de leur langue, l'on pourra avec le temps faire porter à ce Dictionaire le titre d'Univerſel en toute rigueur. Il faudroit pour cela y enfermer tous les mots qui étoient en uſage du temps de Ville-Hardoüin, de Froiſſard, de Montrelet, du Sire de Joinville, & de nos vieux Romanciers. Mais peut-être ſeroit-il plus à propos d'en faire un Volume à part, que l'on intituleroit *l'Archeologue*, ou *le Gloſſaire de la langue Françoiſe*. Un pareil Volume, s'il étoit entrepris par des gens auſſi doctes que Mr. Du Cange, pourroit devenir un Ouvrage tres-curieux, & tres-fecond en mille ſortes d'éclairciſſemens. On y pourroit inſerer l'Hiſtoire des mots, c'eſt à dire, le temps de leur regne, & celuy de leur decadence, avec les changemens de leur ſignification. Il faudroit obſerver à l'égard de ces vieux termes ce qu'on pratique dans les Dictionaires des langues mortes, c'eſt de cotter les paſſages de quelque Auteur qui les auroit employez. On ne feroit pas mal non plus de ſe répandre ſur les Ouvrages des anciens Poëtes Provençaux; & rien ne ſerviroit plus à perfectionner la ſcience etymologique, qu'une recherche exacte des mots particuliers aux diverſes Provinces du Royaume; car on connoîtroit par là l'infinie diverſité de terminaiſons & d'alterations de ſyllabes, que ſouffrent les mots tirez de la même ſource; ce qui donneroit une nouvelle confirmation, & plus d'extenſion aux principes de cet art, & juſtifieroit pluſieurs conjectures qui ont ſervi de ſujet de raillerie à quelques mauvais plaiſans. Ceux qui auront lû les Antiquitez Gauloiſes & Françoiſes du Sieur Pierre Borel Medecin de Caſtres, imprimées à Paris l'an 1655. & citées quelquefois par Mr. Furetiere, conviendront de ce que l'on vient de dire. Car cet Auteur s'eſt ſervi utilement plus d'une fois de la langue de ſon pays, pour expliquer le ſens & l'origine des vieux termes. Mais combien de choſes a-t-il laiſſé à faire à ceux qui voudront marcher aprés luy? C'eſt donc un fort beau deſſein que celuy d'un Archeologue ou d'un Gloſſaire de nôtre langue.

Digitized by Google

PRIVILEGIE.

DE STATEN van Holland ende Weſt Vrieſland doen te weten: Alzoo Ons vertoond is by Arnout Leers, Boekverkooper in den Hage, ende Reinier Leers, Boekverkooper tot Rotterdam, dat zy Supplianten nieuwlyks met groote koſten gedrukt hadden, Le Dictionaire Univerſel, contenant generalement tous les mots François tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les Sciences & des Arts, recueilli & compilé par Meſſire Antoine Furetiere, Abbé de Chalivoy, de l'Academie Françoiſe, *in drie volumen, in folio, 't welk zy beducht waren dat lichtelyk hier te Lande, tot hare groote ſchade en nadeel, zonde werden nagedrukt: zoo keerden zy Supplianten haar in alle reſpect tot Ons, biddende dat het Ons gelieſde, haar Supplianten te begunſtigen met een ſpeciaal Octroy ofte Privilegie, by 't welke aan haar Supplianten, hare Erven ofte actie verkrygende, met ſecluſie van allen anderen, wierde vergund om 't voornoemde* Dictionaire Univerſel, *gedurende den tyd van vyftien eerſtkomende jaren, te mogen drukken, doen drukken ende verkoopen, in zoodanigen grootte en formaat, ende met zoodanigen letter als zy Supplianten, hare Erven ofte actie verkrygende, zouden goedvinden; ende dat niemand hier te Lande 't zelve Boek, in 't geheel ofte ten deele, in 't groot ofte klein, ofte in eenigerhande manieren zonde mogen nadrukken, doen nadrukken ofte verkoopen, ofte elders buiten deze Onze Provintie nagedrukt zynde, alhier te Lande zoude mogen inbrengen, verkoopen ofte verreuilen, op zekere groote pœne by de Overtreders te verbeuren:* ZOO IS 'T, *Dat Wy de zake ende 't verzoek voorſz. overgemerkt hebbende, ende genegen wezende ter bede van de Supplianten, uit Onze rechte Weteníchap, Souveraine Macht ende Authoriteit, den Supplianten geconſenteert, geaccordeert ende geoctroyeert hebben, conſenteeren, accordeeren ende octroyeeren mits dezen, dat zy, hare Erven ofte actie verkrygende, gedurende den tyd van vyftien eerſtkomende jaren, het voorſz. Boek binnen den voorſz. Onzen Lande alleen zullen mogen drukken, doen drukken ende verkoopen, in zoodanigen grootte en formaat, en met zoodanigen letter als zy Supplianten, hare Erven ofte actie verkrygende zullen goedvinden. Verbiedende daarom allen ende een ygelyken het zelve Boek, in 't geheel ofte ten deele, in 't groot ofte klein, ofte in eenigerhande manieren na te drukken, doen nadrukken ofte verkoopen, ofte elders nagedrukt zynde, binnen den zelven Onzen Lande te brengen, te verkoopen ofte verreuilen, op verbeurte van alle de nagedrukte, ingebragte ofte verkochte Exemplaren, ende een boete van drie honderd guldens daar en boven te verbeuren, te applieeren een derde part voor den Officier die de calange doen zal, een derde part voor den Armen der plaatſe daar het caſus voorvallen zal, ende het reſteerende derde part voor de Supplianten. Alles met dien verſtande, dat Wy de Supplianten met dezen Onzen Octroye alleen willende gratificeeren, tot verhoedinge van hare ſchade door het nadrukken van 't voorſz. Boek, daar door in geenigen deele verſtaan den inhoude van dien te authoriſeeren ofte te advoüeeren, ende veel min het zelve onder Onze protectie ende beſcherminge eenig meerder credit, aanzien ofte reputatie te geven, nemaar de Supplianten, in cas daar in iets onbehoorlyks quame te influeeren, alle 't zelve tot haren laſte zullen gehouden wezen te verantwoorden. Tot dien einde wel expreſſelyk begeerende, dat by aldien zy dezen Onzen Octroye voor het zelve Boek zullen willen ſtellen, daar van geene geabbrevieerde ofte gecontraheerde mentie zullen mogen maken, nemaar gehouden zullen wezen, het zelve Octroy in 't geheel ende zonder eenige omiſſie daar voor te drukken ofte te doen drukken; ende dat zy gehouden zullen zyn een Exemplaar van het voorſz. Boek, gebonden ende wel geconditioneert, te brengen in de Bibliotheek van Onze Univerſiteit tot Leiden, ende daar van behoorlyk te doen blyken, alles op pœne van het effect van dien te verliezen. Ende ten einde de Supplianten dezen Onzen Conſente ende Octroye mogen genieten als na behooren, laſten Wy allen ende een ygelyken die 't aangaan mag, dat zy de Supplianten van den inhoud van dezen doen ende laten gedoogen ruſtelyk, vredelyk, ende volkomentlyk genieten ende gebruiken, ceſſeerende alle belet ter contrarie. Gedaan in den Hage, onder Onzen grooten Zegele hier aan doen hangen, den zevenentwintigſten October, in 't jaar onzes Heeren ende Zaligmakers duizend zes honderd negenentachtig.*

Was onderteekend,

ANTH. HEINSIUS, vt.

Ter Ordonnantie van de Staten,

SIMON VAN BEAUMONT.

DICTIO-

Digitized by Google

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les SCIENCES ET DES ARTS.

A.

A Premiere lettre de l'Alphabet François, & de toutes les autres Langues. Chez les Occidentaux cette lettre prend ſon nom de l'expreſſion du ſon qu'elle fait. Chez les Grecs on la nomme *Alpha*; chez les Hebreux *Aleph*; chez les Arabes *Aliph*; & chez les Indiens *Alephu*. C'eſt auſſi le premier ſon articulé que la Nature pouſſe, & celuy qui forme le premier cri & le begayement des enfans. D'où vient que Jeremie répondant à Dieu qui le deſtinoit pour ſon Prophete, luy dit: *A, a, a*, Seigneur, je ne ſçay pas parler, parce que je ſuis un enfant. *Hierem. cap.* 1.

C'eſt auſſi ce qui exprime preſque tous les mouvemens de nôtre ame; & pour rendre l'expreſſion plus forte, on y ajoûte une *h* devant ou aprés, comme dans l'admiration: *Ha* le beau tableau! Dans la joye: *Ha* quel plaiſir! Dans la colere: *Ha* méchant. Dans la douleur: *Ha* la teſte. Dans la paſmoiſon: *Ha* je me meurs. Dans le mouvement: *Ha* levrier. Et generalement ce mot exprime toutes les palpitations de cœur, comme il paroiſt en ceux qui ont la courte haleine. Ciceron appelle l'*A*, lettre ſalutaire, parce que c'eſtoit la marque d'abſolution.

Quand cette lettre forme toute ſeule une ſyllabe, les enfans diſent en épellant, *A* de par ſoy *A*.

Cette lettre forme ſouvent un mot entier, & eſt quelquefois article du datif pour decliner les noms propres ſeulement. Ce livre eſt *à* Pierre, *à* Agnés. Quand il ſert à decliner des noms ordinaires, s'ils commencent par des conſones, on dit *au*, comme, *Au* ſoleil: ſi c'eſt par une voyelle, on y ajoûte une *l*, au maſculin, ou, *la*, au feminin: *A* l'homme, *A* la femme; & au pluriel on dit en tous cas, *aux*, comme: *Aux* Alexandres, *Aux* Muſes, *Aux* Animaux.

A eſt quelquefois prepoſition, mais rarement. Il eſt *à* la ville, aux champs. Cela eſt *à* la mode.

A eſt le plus ſouvent adverbe, non ſeulement de temps & de lieu, comme, Cela vient *à* tard, cela eſt *à* terre: mais encore il ſe joint à preſque tous les mots de la Langue pour faire des phraſes adverbiales qui tiennent de leurs ſignifications & de leurs manieres. Eſtre *à* couvert, vivre *à* diſcretion, &c. Car ſi on y prend garde de prés, la plus-part des exemples qu'on donne de ſon uſage pour marquer la prepoſition, ſe reduiſent à l'article du datif.

A ſe joint auſſi aux infinitifs des verbes pour faire des phraſes adverbiales. Donner *à* boire & *à* manger. un maiſtre *à* écrire. on fait *à* ſçavoir. *au* pis aller. *au* rebours, &c.

A ſe dit quelquefois dans les temps des verbes auxiliaires. Il *a* gagné cent eſcus. il *a* fait. il *a* dit. il *a* le temps & l'argent.

A eſt ſouvent une particule indeclinable qui ſert à la compoſition de pluſieurs mots, & qui augmente, diminuë ou change leur ſignification. Quand elle s'y joint, elle fait doubler ordinairement la conſone qu'ils ont à la teſte, comme, Accorder, Addonner, Affaire, Aſſujettir, Attrouper, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme ne ſçait ni *A*, ni *B*, pour dire, qu'il ne ſçait pas lire; qu'il ne ſçauroit faire une panſe d'*A*, pour dire, qu'il ne ſçait pas écrire; & qu'il apprend l'*A, B, C*, pour dire, qu'il commence à connoître ſes lettres.

Cette lettre *A* étoit auſſi chez les Anciens une lettre numerale qui ſignifioit 500. comme on voit dans Valerius Probus. Il y a des vers anciens rapportez par Baronius & autres, qui marquent les lettres ſignificatives des nombres, dont le premier eſt tel:

Poſſidet A *numeros quingentos ordine recto.*

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au deſſus de l'*A*, il ſignifioit cinq mille.

A. A. A. Les Chymiſtes ſe ſervent de ce ſigne pour ſignifier, *Amalgamer*, *Amalgamation*, & *Amalgame*. Voyez *Amalgamer*.

A B A.

ABADIR. Terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une pierre que Saturne devora au lieu de Jupiter. Car comme il ſçavoit que la deſtinée vouloit qu'il fuſt detrôné par un de ſes enfans, il les mangeoit tous, juſqu'à ce qu'Ops ſa femme le trompa, en luy faiſant avaler cette pierre au lieu de Jupiter qu'elle voulut ſauver: Priſcien. Iſidore en fait auſſi mention dans ſes Gloſes, & Papias témoigne que ce mot a autrefois ſignifié *Dieu*.

ABAISSEMENT. ſubſt. maſc. Diminution, re-

Digitized by Google

tranchement de hauteur. L'*abaiſſement* de ce mur qui ôtoit la veüe à cette maiſon l'a bien égayée.

ABAISSEMENT, ſe dit figurément en choſes morales. L'*abaiſſement* devant Dieu eſt une action digne d'un Chrêtien. l'*abaiſſement* de courage eſt mal-ſeant à un Philoſophe.

ABAISSER. verb. act. Mettre en un lieu plus bas, ou rendre plus bas, moins haut. *Abaiſſez* la lampe. *abaiſſez* ce mur. *abaiſſez* ce lut d'un ton, d'un demy-ton. Selon Nicod ce mot vient du Grec *baſis*, comme qui diroit, mettre à la *baſe*.

ABAISSER, ſignifie auſſi, Diminuer le prix, retrancher quelque quantité. Le bon ordre de la police a fait *abaiſſer* le prix du bled, c'eſt à dire, qu'il eſt diminué. la riviere s'*abaiſſe*, c'eſt à dire, elle decroiſt & diminuë.

ABAISSER, ſign. auſſi en Morale, Ravaler l'orgueil de quelqu'un. Les Romains ſe vantoient d'*abaiſſer* l'orgueil des ſuperbes, & de pardonner aux humbles.

En termes de Fauconnerie on dit; *Abaiſſer* l'oiſeau, lors qu'étant trop en bon point, on luy ôte quelque choſe de ſon paſt ordinaire pour le mettre en état de bien voler.

ABAISSER, en termes de jardinage, ſignifie Couper une branche prés du tronc.

ABAISSER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie alors, s'Humilier, ſe ſoûmettre. Il faut s'*abaiſſer* devant la Divine Majeſté. On dit auſſi que les montagnes s'*abaiſſent*, lors qu'aprés en avoir paſſé de bien hautes, on en trouve de moindres. On dit auſſi alors, que le pays s'*abaiſſe*.

ABAISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ABAISSÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du vol des aigles, & du vol en general des oiſeaux, dont la repreſentation ordinaire eſt d'être ouvert & étendu, en ſorte que le bout de leurs aîles tende vers les angles ou le chef de l'Eſcu. Mais lors que ce bout eſt en bas, ou que les aîles ſont pliées, on l'appelle Vol *abaiſſé*.

On dit auſſi, Un chevron, un pal *abaiſſé*, une bande *abaiſſée*, quand la pointe finit au cœur de l'Eſcu, ou au deſſous, & ne monte pas plus haut. On dit auſſi, qu'une piece eſt *abaiſſée*, lors qu'elle eſt au deſſous de ſa ſituation ordinaire, comme le chef, la faſce, &c. Et ainſi les Commandeurs de Malte qui ont des chefs dans leurs Armoiries, ſont obligez de les *abaiſſer* ſous celuy de la Religion.

ABAISSEUR. adj. eſt une épithete que les Medecins donnent au ſecond muſcle des yeux, qui les fait mouvoir en bas par modeſtie & humilité.

ABALOURDIR. Vieux mot, & hors d'uſage qui ſignifioit autrefois, *Abrutir*, rendre ſtupide, eſtourdir. Il ſe trouve dans pluſieurs Couſtumes.

ABANDON. ſubſt. maſc. Mépris, delaiſſement de quelque choſe. Cet homme a quitté le monde, & a fait un *abandon* general de ſes biens, pour ſe donner tout à Dieu. ce debiteur a fait en juſtice l'*abandon* de tout ſon bien à ſes creanciers.

ABANDON, ſe dit d'ordinaire adverbialement. Il a laiſſé ſa maiſon à l'*abandon*, au pillage. On a dégarny la frontiere, on l'a laiſſée à l'*abandon*. Du Cange derive ce mot de *abandum* & *abandonum*, qui ſe trouvent en pluſieurs endroits de la baſſe Latinité, diſant que *bandum* ſe prenoit ſouvent pour *arbitrium*, *pro re derelictâ ad arbitrium primi occupantis*.

ABANDON, ſignifie auſſi, Desbauche, licence qu'on ſe donne de tout faire. Cet homme a vêcu toute ſa vie dans un *abandon* à toutes ſortes de vices. les femmes qui ſe proſtituent mettent leurs corps à l'*abandon*.

ABANDONNEMENT. ſ. m. Delaiſſement, ceſſion de biens, de terres, &c. Il eſt plus en uſage qu'*abandon*.

Il ſignifie auſſi, Desbauche, proſtitution. Cette perſonne eſt dans un grand *abandonnement*. ce pecheur endurcy eſt dans un grand *abandonnement*.

ABANDONNER. v. act. Laiſſer à l'abandon. Dieu n'*abandonne* jamais les ſiens au beſoin. on a *abandonné* cette ville au pillage. cet homme s'*abandonne* à ſes paſſions, à la colere, à l'amour, à la desbauche. il a *abandonné* le ſoin de ſon honneur. Ce mot vient de *donner*, ou *mettre à ban* quelque choſe, la laiſſer au premier qui en voudra, à la diſcretion du public. Paſquier.

ABANDONNER au bras ſeculier, c'eſt Renvoyer pardevant des Juges laïques un Eccleſiaſtique pour donner une ſentence de condamnation à peine afflictive ſur un cas privilegié. Ce qui ſe dit auſſi vulgairement de ce qu'on mépriſe, & de ce qu'on laiſſe & qu'on *abandonne* aux valets & autres gens de diſſipation.

ABANDONNER, ſignifie auſſi, Renoncer à quelque profeſſion, ou à quelque perſonne, quitter quelque exercice. Ce marchand a *abandonné* le commerce. ce Magiſtrat a *abandonné* les affaires pour vivre en retraite. cet écolier a *abandonné* l'étude pour ſuivre les armes. ce jaloux a *abandonné* ſa femme, il a fait divorce avec elle.

On dit en termes de Fauconnerie, *Abandonner* l'oiſeau, pour dire, le mettre libre en campagne, ou le congedier tout-à-fait.

ABANDONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Biens *abandonnez*, ou vacans. Fille *abandonnée* ou proſtituée.

On dit auſſi abſolument au ſubſtantif, C'eſt un *abandonné*, pour dire, un homme perdu & desbauché, qui ne donne point d'eſperance de converſion.

On dit auſſi, *Abandonné* des Medecins, pour dire, que la gueriſon de quelqu'un eſt deſeſperée. *Abandonné* de Dieu & des hommes, qui n'a aucun ſecours. *Abandonné* à ſon ſens reprouvé. On dit auſſi, qu'une cauſe eſt *abandonnée*, pour dire, qu'elle eſt deplorable & inſoûtenable.

ABAQUE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt le plus haut membre du chapiteau de la colomne, & particulierement de la Corinthienne. Il ſert comme de couvercle au panier de fleurs qu'elle repreſente. On l'appelle autrement *tailloir*, & il s'en met en pluſieurs ſortes d'endroits. Ce mot vient du Grec *abax*, qui ſignifie *buffet*, & *credence*, ou *table*.

ABASSI. Terme de Relations. C'eſt une monnoye qui a cours en Perſe & en Orient, qui vaut environ deux reales d'Eſpagne.

ABASTARDIR. v. act. Alterer, gaſter quelque choſe, la faire deſcheoir de ſon premier état. La miſere & l'eſclavage ont *abaſtardy* le courage des Grecs.

Il ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Toutes les bonnes choſes s'*abaſtardiſſent* avec le temps. les plantes d'Orient qu'on apporte en Europe s'*abaſtardiſſent* & perdent beaucoup de leur bonté. cette maiſon s'eſt *abaſtardie* dans l'oiſiveté, elle ne produit plus de grands hommes.

ABASTARDY, IE. part. paſſ. & adj.

ABASTARDISSEMENT. ſ. m. Diminution de valeur, de merite, de bonnes qualitez. Les delices d'un pays cauſent l'*abaſtardiſſement* du courage des peuples.

ABATEMENT, ſ. m. Foibleſſe, manque de forces. Ce malade eſt dans un grand *abatement*, les forces luy manquent.

ABATEMENT ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt dans un grand *abatement* d'eſprit depuis le renverſement de ſa fortune.

ABATEIS. Vieux mot qui ſignifioit autrefois Foreſt. Il eſt hors d'uſage.

ABATEUR. ſ. m. Qui abat, qui fait choir. Cet homme eſt un grand *abateur* de bois, de quilles: ce qui ſe dit proverbialement au figuré de celuy qui ſe vante de faire beaucoup de choſes au deſſus de ſes forces.

ABATIS. ſ. m. Demolition, renverſement, ruine. Il y

Digitized by Google

a eu un grand *abatis* de maiſons à Raguſe dans le dernier tremblement de terre. il y a pluſieurs *abatis* de pierre dans cette carriere. il fut fait un grand *abatis* de bois en cette foreſt par la tempeſte.

ABATIS, ſe dit auſſi d'une grande tuerie de beſtes. Ce chaſſeur a fait un grand *abatis* de gibier. ce boucher fait un grand *abatis* de beſtiaux tous les ans. On dit auſſi en cuiſine, Faire des potages d'*abatis* d'agneau, d'*abatis* de poulet d'Inde, &c. pour dire, qu'on les fait avec des bouts d'aîles, foyes, & autres menües parties, & iſsües, ou petites oyes de ces volailles.

ABATRE. v. act. Renverſer, demolir, faire tomber, coucher par terre. Il a fait *abatre* ſa maiſon pour la rebâtir. il y a bien des chablis que le vent a *abatus* dans cette foreſt. on *abat* les noix avec la gaule. ce luitteur a *abatu* ſon homme ſous luy. ce cheval eſt ſujet à s'*abatre*, c'eſt à dire, à broncher, à tomber. On dit auſſi, que le tabac *abat* les fumées du vin, les vapeurs. Cette maladie, ce voyage l'a bien *abatu*. Nicod derive ce mot de *à bas*, adverbe local compoſé de *a* & de *bas*.

ABATRE, en termes de Marine, ſign. Deſcheoir, deriver, s'écarter de la vraye route: ce qui ſe fait par la force des courans, ou des marées, ou par les erreurs du pointage ou du mauvais gouvernement du timonnier. On dit auſſi, qu'un Pilote *abat* ſon vaiſſeau d'un quart de Rumb ou d'un autre aire de vent, quand il vire ou change ſa courſe & gouverne ſur un autre Rumb de celuy de ſa route. On dit auſſi, *Abatre* un navire, pour dire, le faire obeïr au vent lors qu'il eſt ſur les voiles. On dit auſſi, *Abatre* un vaiſſeau ſur le coſté, lors qu'on veut travailler à la carene, ou en quelque endroit des œuvres vives.

En termes de Fauconnerie on dit, *Abatre* l'oiſeau, pour dire, le tenir & ſerrer entre deux mains pour le garnir de gets, le poivrer ou luy donner quelque medicament par force.

ABATRE, ſe dit figurément en Morale, des troubles & des afflictions de l'ame & du corps. Ce changement de fortune luy a *abatu* l'eſprit & le courage. il s'eſt laiſſé vaincre & *abatre* à la douleur.

On dit proverbialement, Petite pluye *abat* grand vent. On dit d'un homme qui fait bien de la beſogne, & d'un Juge qui expedie pluſieurs procés, qu'ils *abatent* bien du bois.

ABATU, UE. part. paſſ. & adj. Maiſon *abatüe*, courage *abatu*.

ABATURES. ſubſt. fem. plur. Terme de Venerie. Foulures, menu bois, broſſailles, fougere, que le cerf abat du bas de ſon ventre en paſſant. On connoiſt le cerf par ſes *abatures*.

ABAT-JOUR. ſ. m. Petite feneſtre qui prend le jour d'enhaut, dont l'embraſcure eſt de haut en bas, comme celle des Offices ſous terre, des ſouſpiraux des caves, ou certaines feneſtres de marchands qui meſnagent un faux jour pour donner du luſtre à leurs étoffes.

ABAT-VENT. ſ. m. eſt la charpente qui ſe met dans les ouvertures des clochers, qui eſt ordinairement couverte d'ardoiſe, qui ſert à abatre le vent, & qui n'empêche pas que le ſon de la cloche n'agite l'air de dehors, & ne ſe faſſe entendre au loin. Tous ces mots viennent du Grec *bathys*, qui ſign. qui eſt profond, qui eſt bas.

A B B.

ABBE'. ſ. m. ABBESSE. ſ. f. Superieur ou Superieure d'une ABBAYE d'hommes ou de filles. Il y a trois ſortes d'*Abbez*: Regulier, Seculier, Commendataire. L'Abbé differe du Prieur, en ce qu'il eſt mis au rang des Prelats, & officie pontificalement & avec des marques de dignité qui luy ont été accordées par les Papes au temps de la fondation du Monaſtere, ou par quelque privilege particulier, comme la mitre, la croſſe. Ce mot vient de ce que les premiers Moines appellerent leur Superieur *Ab-bot*, qui en Langue Syriaque ſignifie Pere. Ainſi ces mots de *Abba Pater*, qu'on trouve dans les Epiſtres aux Romains & aux Galates, & ailleurs, qui ſemblent dire la même choſe, ne ſont pas pourtant un pleonaſme, comme dit St. Auguſtin, veu que l'un eſt un nom de nature, & l'autre de dignité. D'autres diſent qu'il vient du mot Hebreu *Aba*, qui ſignifie *aimer*, vouloir du bien. *Covarruvias*. Dans la primitive Egliſe on appelloit *Cœnobiarcha* le Superieur d'un Monaſtere où les Religieux vivoient en commun; & *Archimandrita*, celuy qui eſtoit reconnu pour Chef par des Hermites qui vivoient dans les deſerts & dans les cavernes, à cauſe que le mot de *mandra* en Grec ſignifie *caverne*: tels eſtoient les premiers *Peres* de la Thebaïde.

Chez les Ecrivains Grecs & Latins on appelloit *Abbez*, ceux que nous appellons maintenant *Peres*, qui étoient venerables par leur âge & par leur ſainteté. On a auſſi compris ſous ce nom generalement tous les Moines. Ainſi il eſt dit dans la Regle de St. Colomban, qu'il y avoit mille *Abbez* ſous un Chef: & St. Epiphane fait mention d'un Monaſtere où il y avoit mille *Abbez* & mille cellules. On a appellé auſſi *Abbé* ſecond, le Prieur d'un Monaſtere, qui eſt le Lieutenant de l'*Abbé*. On a appellé auſſi en Sicile des Evêques *Abbez*; & tres-ſouvent les Curez primitifs de France. On a appellé auſſi, *Abbé* du Palais, le Maiſtre de la Chapelle du Roy. Voyez Du Cange. Les *Abbez* mitrez ſont ceux qui ont droit de porter les ornemens Epiſcopaux, comme la mitre, les ſandales, les gants, l'anneau & la croſſe: & pour les diſtinguer des Evêques, Clement IV. ordonna que les *Abbez* exempts porteroient des mitres brodées, mais ſans pierreries & ſans lames d'or & d'argent; & les non-exempts des mitres blanches & toutes unies.

ABBÉ, s'eſt dit auſſi de quelques Magiſtrats ou perſonnes laïques & ſeculieres. Chez les Gennois il y avoit un principal Magiſtrat qu'on appelloit *Abbé* du Peuple. En France il y a eu pluſieurs Seigneurs, ſur tout du temps de Charlemagne, à qui on donnoit le ſoin & la garde des Abbayes, qu'on appelloit *Abbacomites*.

Dans les anciens titres on trouve que les Ducs & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*. Et pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes qui n'étoient aucunement Religieux ont auſſi pris ce nom, comme remarque Menage aprés Fauchet, & autres.

On appelle auſſi *Abbé*, celuy qu'on élit en certaines Confrairies & Communautez, particulierement entre les Ecoliers & les Garçons Chirurgiens, pour commander aux autres pendant un certain temps. A Milan dans toutes les Communautez de marchands & d'artiſans, il y en a de prepoſez qu'on appelle *Abbez*. Et c'eſt de là apparemment qu'eſt venu le jeu de l'*Abbé*, dont la regle eſt, que quand le premier a fait quelque choſe, il faut que tous ceux qui le ſuivent faſſent le ſemblable.

ABBÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On vous attendra comme les Moines font l'*Abbé*, c'eſt à dire, en travaillant toûjours, en commençant toûjours à diſner. On dit encore, Pour un Moine on ne laiſſe pas de faire un *Abbé*, pour dire, que l'oppoſition d'un particulier n'empêche pas la deliberation d'une Compagnie, ou la concluſion d'une affaire. On dit en proverbe Eſpagnol, *Como canta el* ABAD *reſponde el Monazillo*, pour dire, que les inferieurs tiennent le même langage, ou ſont de même avis que les ſuperieurs. On appelle auſſi, *Abbez* de Ste. Eſperance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbez* ſans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de Benefice.

ABBATIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Abbé. Logis *abbatial*. Dignité *abbatiale*. Menſe *abbatiale*. Meſſes *abbatiales*: ce ſont celles que les Abbez doivent celebrer.

Digitized by Google

ABBAYE, ſe prend quelquefois pour un compoſé des Religieux & de l'Abbé. Voilà une *Abbaye* bien reglée, où l'Abbé vit comme un ſimple Moine.

ABBAYE. ſ. f. Monaſtere, ou Maiſon de Religieux ou de Religieuſes, regie par un Abbé ou Abbeſſe. Les *Abbayes* ſont d'ancienne fondation, comme les *Abbayes* de Cluny, de St. Denis, de Ste. Genevieſve, &c. Il y a des *Abbayes* en commende; d'autres *Abbayes* Regulieres ou en Regle; d'autres qui ſont ſecularisées, poſſedées par des Chanoines ſeculiers. Les *Abbayes* ſont des Benefices conſiſtoriaux; il n'y a que le Roy qui y nomme.

ABBAYE, ſe prend quelquefois ſimplement pour la Maiſon & le Couvent. Voilà une *Abbaye* bien baſtie, une *Abbaye* qui tombe en ruine.

ABBAYE, ſe prend auſſi pour le ſeul revenu dont jouïſſent les Abbez. Il a obtenu pour ſon fils une *Abbaye* de dix mille livres de rente.

On dit proverbialement, Pour un Moine l'*Abbaye* ne faut pas, pour dire, que faute d'une perſonne on ne laiſſe pas dans une aſſemblée de travailler ou de ſe resjoüir.

ABBECHER. v. act. Donner la bechée à un oiſeau qui n'a pas encore l'adreſſe de la prendre de luy-même. Ce mot vient de *a* & de *bec*, c'eſt à dire, mettre au bec. Nicod.

En Fauconnerie on dit *Abbecher* l'oiſeau, pour dire, luy donner une partie du paſt ordinaire pour le tenir en appetit, dans le deſſein de le faire voler un peu aprés.

ABBEE. ſ. f. Ouverture par où on laiſſe couler l'eau d'un ruiſſeau, ou d'une riviere pour faire moudre un moulin, & qui ſe peut fermer avec des palles ou lançoirs. Il en eſt fait mention dans la Coûtume de Loris, chap. 10. Ce mot peut venir de *baye* ou ouverture.

ABBOY. ſ. m. On diſoit autrefois *abay*. Le cri, ou le japper d'un chien. Ce mot eſt factice, & formé ſur le ſon des chiens, qui crient, ou abboyent. L'*abboy* des chiens fait connoiſtre le lieu où eſt le gibier. L'*abboy* des maſtins eſt leur cri, quand ils ſentent le loup, ou quelque choſe d'eſtrange autour de la maiſon.

ABBOY, ſe dit auſſi de l'extremité où eſt reduit le cerf ſur ſes fins: car alors on dit qu'il eſt aux *abboys*, qu'il ne peut plus courir, qu'il manque de force & de courage.

ABBOYS, ſe dit figurément de l'homme, & ſignifie l'agonie. Il eſt reduit aux *abboys* de la mort, ou ſimplement, aux *abboys*: c'eſt à dire, il ſe meurt. On dit auſſi, qu'un procés eſt aux *abboys*, quand il eſt preſque jugé, ou perdu; qu'une pudeur eſt aux *abboys*, qu'une fidelité eſt aux *abboys*, lors qu'elle eſt preſque vaincuë, qu'elle ne ſe peut plus defendre. On dit auſſi, Tenir quelqu'un en *abboy*, pour dire, l'amuſer de vaines eſperances & promeſſes.

ABBOYER, ou *abbayer*. v. n. qui ſe dit pour exprimer le cri des chiens. Les chiens *abboyent* quand ils ſentent des larrons. Ce mot vient du Latin *adbaubare*, Menage: ou de *boare* Latin, qui vient de *boan* Grec: ou eſt un mot factice qui imite le ſon que fait le chien en *abboyant*. Nicod.

ABBOYER, ſe dit figurément des hommes, lors qu'ils s'attendent à quelque choſe, qu'ils la deſirent & pourſuivent avec avidité. Cet homme *abboye* aprés cette ſucceſſion, cette charge. ce chicaneur *abboye* toûjours aprés le bien d'autruy.

On le dit encore de ceux qui font crier aprés eux. Cet homme eſt ſi méchant, ſi endebté, que tout le monde *abboye* aprés luy. Un Satyrique *abboye*, crie aprés les vices.

Je tiens qu'originairement *abboyer* & *abbayer* ſont deux mots differents, & qu'*abboyer* s'eſt dit ſeulement au propre du cri des chiens, ou de ce qui luy reſſemble; & qu'*abbayer* s'eſt dit au ſecond ſens figuré, & eſt compoſé de *bayer*, ou *beer* qui ſignifie regarder attentivement, ou attendre impatiemment, ce qu'on fait ordinairement avec une bouche beante; mais que par abus l'affinité de ces mots les a fait confondre, & prendre l'un pour l'autre.

On dit proverbialement, *Abboyer* à la lune, pour dire, Crier & peſter inutilement contre un plus puiſſant que ſoy. On dit auſſi, Tout chien qui *abboye* ne mord pas, pour dire, que ceux qui menacent, ſouvent ne font pas grand mal.

ABBOYEUR. ſ. m. Qui abboye. Un chien qui eſt grand *abboyeur* eſt fort importun. On appelle *abboyeurs*, une ſorte de chiens pour le ſanglier qui abboyent devant luy ſans l'approcher.

ABBREVIATEUR. ſ. m. Celuy qui abrege un livre. Mr. de Sponde Evêque de Pamiers eſt l'*abbreviateur* de Baronius. Mr. Bernier a rendu un grand ſervice au public pour avoir été *abbreviateur* de Gaſſendi. Les *abbreviateurs* ſont cauſe qu'on ſe peut paſſer des originaux.

ABBREVIATEUR eſt auſſi un terme de banque. C'eſt un Officier du ſecond banc de la Chancellerie Romaine, qui dreſſe la minute des Bulles, & des ſignatures qui s'écrivent avec pluſieurs mots abregez.

ABBREVIATION. ſ. f. Ecriture en abregé, qui ſe fait avec pluſieurs titres & caracteres qui ſuppleent les lettres qu'on obmet, & qu'il faut deviner, quand on veut écrire pluſieurs choſes en peu d'eſpace, ou avec diligence. Les ſignatures de Cour de Rome ſont pleines d'*abbreviations*. l'écriture Gothique étoit incommode à cauſe de ſes *abbreviations*. Tous ces mots viennent du Latin *brevis*, qui vient de *brachys* Grec.

ABBREUVER. v. act. Donner à boire aux chevaux, & au beſtail. On *abbreuve* les chevaux deux fois par jour.

ABBREUVER, ſign. auſſi, Humecter, & imbiber d'eau. Il faut *abbreuver* ces tonneaux, cette cuve, avant que d'y mettre la vendange. Ce drap eſt *abbreuvé* d'eau. la terre eſt *abbreuvée* par les pluyes. *Abbreuver* les prez, c'eſt les arroſer, y faire venir de l'eau par le moyen des ſaignées.

ABBREUVER, ſignifie figurément, Perſuader quelqu'un de quelque choſe. Il l'a *abbreuvé* de cette opinion. J'en ſuis *abbreuvé* dés ma jeuneſſe.

ABBREUVOIR. ſ. m. Lieu où on abbreuve les chevaux. Mener les chevaux à l'*abbreuvoir*. Du Cange l'appelle en Latin *beuratorium*.

ABBREUVOIR, en termes de maçonnerie, ſe dit des intervalles que les maçons laiſſent entre les joints des pierres pour y faire entrer du mortier.

On dit proverbialement d'une playe qui ſeigne beaucoup, que c'eſt un *abbreuvoir* à mouches, un *abbreuvoir* à traons. On dit auſſi, qu'un bon cheval va bien tout ſeul à l'*abbreuvoir*, quand on ſe leve de table pour aller prendre ſoy-même à boire au buffet.

A B C.

ABE'CE'. ſ. m. Alphabet, croix de par Dieu. Petit livre qui ſert à apprendre à lire aux enfans. Cet enfant eſt encore à l'*abécé*.

ABÉCÉ, ſignifie auſſi, le commencement d'une ſcience, d'une affaire. Il croyoit faire juger ſon procés, mais on luy a donné un arreſt qui le renvoye à l'*abécé*. quand on penſe avoir penetré les ſecrets de la Nature, on ſe trouve encore à l'*abécé*. Ce mot eſt compoſé des trois premieres lettres de l'Alphabet François, comme le Grec qui luy répond des deux premieres *Alpha* & *Bita*. Les Eſpagnols l'appellent *Cartilla*, & les Italiens *Abaco*, qui vient du Grec *Abacos*.

ABECEDAIRE. ſ. m. Qui eſt encore à l'abécé. On ſe moque d'un vieillard *abecedaire*, qui eſt encore à l'abécé, qui ne ſçait rien. On a donné le titre d'*Abecedaire*

Digitized by Google

daire à un livre de Pierre d'Alva ſur la Conception de la Vierge en 21. volumes, dont la premiere lettre A contient trois gros volumes in-fol. imprimez à Madrit en 1648.

A B D.

ABDICATION. ſ. f. Renonciation volontaire à une charge, à une magiſtrature. Il faut remarquer que l'*abdication* differe de la reſignation, en ce que l'*abdication* ſe fait purement & ſimplement, au lieu que la reſignation ſe fait en faveur d'une tierce perſonne.

On dit auſſi, L'*abdication* d'un fils rebelle & deſobeïſſant. On dit auſſi au Palais, Faire une *abdication* de biens, quand on en fait un abandonnement entier.

ABDIQUER. v. act. Renoncer à une magiſtrature, à une charge, s'en deffaire, l'abandonner. Il y a eu bien des Empereurs & des Rois qui ont *abdiqué* l'Empire, le Royaume Ce mot vient du Latin *abdicare*, qui ſign. la même choſe.

On dit auſſi en Droit, *Abdiquer* un fils, pour dire, l'abandonner, le chaſſer de ſa maiſon, ne le vouloir plus reconnoître pour fils.

ABDIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ABDOMEN. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſign. cette partie anterieure du bas ventre qui eſt depuis les cuiſſes en remontant juſqu'au diaphragme. Ce mot eſt Latin, & vient de *abdo*, parce qu'il cache les inteſtins. Les Grecs l'appellent *epigaſtre*, & les Arabes *mirach*.

ABDUCTEUR. adj. m. C'eſt une épithete que les Medecins donnent au quatriéme muſcle des yeux qui les fait mouvoir en dehors, & regarder de côté pour marque de meſpris & de deſdain: c'eſt pourquoy on l'appelle auſſi *orgueilleux*. On le dit auſſi des muſcles du pouce, & d'autres parties du corps qui ſe peuvent mouvoir en dehors. Ce mot vient du Latin *abduco*, qui ſignifie, Emmener, tirer en arriere.

A B E.

ABEILLE. ſubſt. fem. Inſecte volant, groſſe mouche qui a un aiguillon fort picquant, & qui fait le miel & la cire. Swammerdam en fait la deſcription, auſſi bien que des bourdons appellez *fuci*, qui ſont les maſles. A l'égard des *abeilles* qui font le miel, qu'il appelle, *apes operaria*, il dit qu'on ne peut decouvrir ſi elles ſont maſles ou femelles: mais dans le Roy & les bourdons les parties qui ſervent à la generation ſont tres perceptibles. Jean de Hoorn fameux Anatomiſte a fait voir les œufs des *abeilles* dans la femelle, que l'on nomme ordinairement le Roy. Elles ont un tiſſu dont elles ſont envelopées, qui eſt ourdy de même que celuy des vers à ſoye. Swammerdam montre auſſi des rayons de miel où l'on voit les appartemens du Roy, de la Reine, & des autres *abeilles*: & l'aiguillon de celuy qu'on nomme Roy a trois doubles; & il fait voir ſes teſticules avec ſa verge. On y decouvre ſenſiblement les poulmons compoſez de deux petites veſſies. Leur gouvernement ne conſiſte que dans un amour mutuel, ſans qu'elles ayent la moindre ſuperiorité les unes ſur les autres. Les *abeilles* ſervent d'aliment aux hyrondelles, qui ont l'adreſſe de les prendre en volant. C'eſt pourquoy lors qu'il va pleuvoir, & qu'il y a peu de ces petits animaux dans l'air, elles deſcendent vers la terre pour y chercher leur aliment: d'où eſt venu l'erreur de croire qu'elles prediſent la pluye. Il y a auſſi des mouches d'eau qui portent les aiguillons dans la bouche, auſſi bien que tous les autres inſectes aquatiques. Aldrovandus les décrit ſous le nom d'*abeilles amphybies*; & Jonſton les appelle *abeilles ſauvages*. Il y a une eſpece d'*abeilles ſauvages* qu'on trouve dans les jardins & dans les bois. Swammerdam en fait

voir de ſix ſortes. Il y en a qui ont des cornes fort longues; d'autres dont le corps eſt velu. Mouffet les appelle *abeilles ſolitaires*, dont le nid eſt fait de gravis de ſable & d'argille. Il fait voir auſſi ſept ſortes de gueſpes. Il y en a auſſi de baſtardes, qu'on appelle *pſeudoſpheca*. Hoeffnagel en a depeint de 24. ſortes, entre leſquelles il y a une mouche à trois queües, en Latin *veſpa*. Il y en a une que Goedart appelle *glouronne* & *devorante*, que quelques-uns nomment *muſcalupus*, parce qu'elle devore ſa proye avec les dents.

Le Roy des *abeilles* eſt femelle, & jette environ ſix mille œufs par an. Il eſt deux fois plus gros que les autres *abeilles*. Il a les aîles courtes, ſes jambes droites, & marche plus bravement que les autres. Il a une marque au front qui luy ſert de diademe & de couronne. Quand les *abeilles* piquent, elles laiſſent l'aiguillon dans la playe, & ſe rompent les inteſtins; ce qui cauſe leur mort. C'eſt le ſeul inſecte né pour l'utilité de l'homme, à ce que dit Pline, liv. 11. En quoy il ſe trompe, car il devoit du moins ajoûter le vers à ſoye. Il raconte pluſieurs merveilles des *abeilles*, auſſi bien que Mathiole, touchant leur œconomie, qui ſont telles, que le Philoſophe Ariſtomache employa 60. ans en leur contemplation. Quelques-uns croyent qu'on peut faire des *abeilles* par art. Lors qu'on tuë un bœuf en eſté, & qu'on l'enferme dans une chambre baſſe bien cloſe pour le laiſſer pourrir dans ſon cuir, ils prétendent qu'au bout de 45. jours il en ſort une infinité d'*abeilles*. Ce mot vient du Latin *apes* ou *apicula*, parce qu'elle naiſt ſans pieds, Nicod: ou de *apicula*, comme *avette* de *apeſta*. Les principaux des Anciens qui ont parlé des *abeilles*, ſont Ariſtote, Hyginus, Virgile, Celſe, Marc Varron, &c.

ABOILLAGE. ſ. f. Certain droit que des Seigneurs Chaſtelains ont de prendre les *abeilles* qui ſont dans les foreſts dependantes de leurs Chaſtelenies. Ce mot vient de ce qu'on diſoit autrefois *aboille*, pour *abeille*.

ABESTIR. v. act. Rendre un homme ſtupide & ſemblable à une beſte à force de mauvais traittemens. Il a *abeſti* ſon valet. ſon fils eſt tout *abeſti*. Nabucodonoſor fut *abeſti* par un juſte jugement de Dieu. les yvrognes s'*abeſtiſſent* par l'excez du vin. les afflictions, la ſolitude *abeſtiſſent* les gens.

ABESTI, IE. part. & adject. Ce mot vient du Latin *beſtia*.

A B H.

ABHORRER. v. act. Avoir en horreur, deteſter. Un tyran eſt un monſtre que tout le monde *abhorre*. tout animal *abhorre* la mort. un Chrêtien doit *abhorrer* le blaſpheme, & les autres vices. Ce mot vient d'*horrere* Latin, qui ſign. Avoir le poil heriſſé de peur, être ſaiſi & tranſi de froid.

A B J.

ABJECTION. ſ. f. Condition ſervile qui fait tomber une perſonne dans le mépris. La fortune a reduit ce Gentilhomme dans une grande *abjection*, à ſe mettre dans des conditions ſerviles. Quelques-uns ont écrit *abjection* d'eſprit, pour dire, Abattement d'eſprit. Le merite des premiers Chrêtiens, des premiers Religieux, a eſté de vivre dans l'*abjection*, dans l'humilité, dans le mépris des gens du monde. Ce mot vieillit.

ABJET, ETTE. adj. Mépriſable, dont on ne tient point de conte. Il ſe dit ſur tout de la naiſſance & de la profeſſion. Une naiſſance *abjette*, un meſtier *abjet*. un homme *abjet*. On le dit auſſi de l'eſprit, du courage. C'eſt un eſprit vil & *abjet*, une ame baſſe & *abjette*, qui n'a aucune élevation, qui ne penſe à rien de grand. Ce

Digitized by Google

mot vient d'*abjicio*, qui ſignifie, Jetter par mépris; abandonner une choſe comme inutile.

ABINTESTAT. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit de celuy qui herite d'un homme qui n'a point fait de teſtament. Ce fils eſt heritier de ſon pere *abinteſtat*. Il y a eu un temps où l'on privoit de ſepulture ceux qui étoient decedez *abinteſtat*: ce qui donna lieu à un Arreſt du 19. Mars 1409. portant deffenſes à l'Evêque d'Amiens d'empêcher comme il faiſoit la ſepulture des decedez *abinteſtat*.

ABJURATION. ſ. f. Renonciation ſolemnelle à une erreur, à une hereſie. Ce Miniſtre a fait *abjuration* entre les mains de l'Evêque.

ABJURER. v. act. Renoncer ſolemnellement à quelque mauvaiſe doctrine, à des maximes erronées. Cet homme a *abjuré* les erreurs de Calvin; ou ſimplement, a *abjuré*, pour dire, il a changé de Religion, il s'eſt converty. On a dit autrefois, *Abjurer* ſa patrie, pour dire, Quitter la province pour n'y plus retourner, comme font les bannis & les proſcrits.

ABJURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent d'*abjurare*, qui ſignifie la même choſe.

A B L.

ABLAIS. ſ. m. Terme de Palais. Deſpouille de bleds. La Coûtume d'Amiens deffend d'enlever les fruits, & *ablais*, quand ils ſont ſaiſis, ſans donner caution au Seigneur de ſes droits.

ABLATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. Sixiéme cas de la declinaiſon du nom & du participe. On dit auſſi *Ablatif abſolu*, quand il eſt ſans regime. On l'a nommé autrefois *Ablatif égaré*. Le mot d'*ablatif* Latin a été fait *ab auferendo*. Priſcien l'appelle auſſi *Comparatif*, parce qu'il ne ſert pas moins à comparer qu'à ôter parmy les Latins.

ABLE, ou ABLETTE. Petit poiſſon blanc qui ſe trouve dans les rivieres. En Latin *alburnus*. Il ſemble que ce mot vient d'*albus*, & qu'on dit *able*, pour *albe*, à cauſe de ſa blancheur, par une ſimple tranſpoſition de lettres aſſez ordinaire dans les Langues.

ABLERET. Terme de peſche. C'eſt une eſpece de filet carré attaché au bout d'une perche avec lequel on peſche les *ables*, ou autres petits poiſſons blancs: ce qui eſt permis par pluſieurs Coûtumes. On l'appelle en quelque pays *trable étiquette*, ou ſimplement, *carré*.

ABLOQUIEZ. adject. plur. Terme de Coûtume. Celle d'Amiens deffend aux tenanciers de démolir aucuns édifices *abloquiez*, & *foliviez* dans l'heritage qu'ils tiennent en roture, ſans le conſentement de leur Seigneur. Ces mots viennent apparemment de *amovere à loco & à ſolo*.

ABLUTION. ſ. f. Qui n'eſt en uſage en François que pour ſignifier cette goutte de vin qu'on prend aprés la Communion pour conſommer plus facilement la Sainte Hoſtie, ou ce qui ſert à laver les doigts du Prêtre qui a conſacré, ou dans quelque autre ceremonie eccleſiaſtique.

ABLUTION, ſe dit auſſi chez les Religieux qui portent des habits blancs, de l'action avec laquelle on les blanchit & on les nettoye. Il y a des écriteaux qu'on met dans les Cloiſtres pour marquer les jours d'*ablution*. Ce mot vient du Latin *ablutio*, qui ſignifie l'action de purifier, de nettoyer.

A B N.

ABNEGATION. ſ. f. Terme de devotion. Renonciation à ſes paſſions, à ſes plaiſirs, à ſes intereſts. L'*abnegation* de ſoy-même eſt un des Conſeils Evangeliques, & eſt neceſſaire pour la perfection Chrêtienne. Ce terme vient du Latin *abnegare*, qui ſignifie, Deſavoüer, ne vouloir point reconnoiſtre une choſe comme ſienne.

A B O.

ABOLIR. v. act. Mettre quelque choſe hors d'uſage, l'effacer, la mettre à neant. Le Magiſtrat a *aboli* cette méchante coûtume. le Roy a *aboli* une telle loy, une telle procedure; il a entierement *aboli* les duels. Le temps a *aboli* les plus beaux monumens de l'antiquité. il n'y a que le Roy qui puiſſe *abolir* un crime. Ce mot vient du Latin *abolere*, *ita extinguere & delere*, *ut ne oleat quidem*.

ABOLIR, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Les Mandats Apoſtoliques ſe ſont *abolis* par un non-uſage. il ne faut pas ſouffrir que les bonnes coûtumes s'*aboliſſent*.

ABOLI, IE. part. paſſ. & adj. Loy *abolie*. crime *aboli*.

ABOLISSEMENT. ſ. m. Abrogation. L'*aboliſſement*, ou l'abrogation des loix ſe fait par l'eſtabliſſement des nouvelles. L'*aboliſſement* des coûtumes arrive par la ſucceſſion de temps, par le non-uſage.

ABOLITION. ſ. f. Terme de Chancellerie. Lettres du Prince par leſquelles il abolit entierement un crime quel qu'il ſoit, ſans même qu'on ſoit tenu d'en expliquer les circonſtances, & de les rendre conformes aux informations, ainſi qu'il eſt requis aux lettres de grace, qui ne s'accordent que pour les cas remiſſibles. Les lettres d'*abolition* doivent contenir cette clauſe: En quelque ſorte & maniere que le cas puiſſe être arrivé. l'amniſtie eſt une *abolition* generale de tout ce qui s'eſt commis durant la guerre civile. un vray acte de contrition emporte l'*abolition* de tous les pechez.

ABOLITION, ſignifie auſſi, la deſtruction d'une loy, d'une coûtume. L'*abolition* des ceremonies Judaïques s'eſt faite par la Loy de grace. on a eu bien de la peine à faire une entiere *abolition* des ſuperſtitions Payennes.

ABOMINABLE. adj. maſc. & fem. Horrible, deteſtable en ſon genre, execrable. Le repas d'Atrée & de Thyeſte fut un repas *abominable*. Neron eſtoit un monſtre *abominable*. l'hereſie d'Arrius étoit *abominable*. le parricide eſt un crime *abominable*. une phraſe *abominable*, qui eſt fort méchante.

ABOMINABLEMENT. adv. Execrablement, horriblement. Il en a uſé avec luy *abominablement*: il luy eſtoit obligé de la vie, & il l'a voulu aſſaſſiner.

ABOMINATION. ſ. f. Horreur, execration. L'Egliſe a cette opinion en *abomination*. il ſe commet dans le Sabbath de grandes *abominations*.

ABOMINER. v. act. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage, Avoir en horreur. Il vient de *ab* & *ominari*, c'eſt à dire, *malè ominari*. Covarruvias.

Ces mots viennent d'*abominari*, comme qui diroit, *rejicere tanquam malum omen*, Rejetter une choſe comme ſi elle eſtoit de mauvais augure.

ABONDAMMENT. adv. En abondance. Cette ſource donne de l'eau *abondamment*. cet homme eſt fort à ſon aiſe, il a *abondamment* dequoy vivre.

ABONDANCE. ſ. f. Foiſon, affluence de pluſieurs choſes en un même lieu. La commodité des rivieres ameine l'*abondance* à Paris. la cherté eſt ſouvent cauſe de l'*abondance*. il a *abondance* de bien, ou des biens en *abondance*. On dit auſſi, *abondance* de droit. Dieu verſe ſur nous ſes graces en *abondance*.

On appelle la corne d'Amalthée, la corne d'*Abondance*.

On dit proverbialement, De l'*abondance* du cœur la bouche parle, pour dire, qu'on eſt contraint de declarer les ſentimens des choſes qui nous preſſent.

ABONDANT, ANTE. adj. Qui a abondance. Un jardin *abondant* en fruits. la Langue Greeque eſt fort *abondante*

en

en mots & en phraſes. cette maiſon eſt *abondante* en biens. les hableurs ſont *abondants* en paroles.

D'ABONDANT. adv. En outre. Il luy a dit cela d'*abondant*. Ce mot vieillit, & ne ſe dit gueres qu'au Palais.

ABONDER. v. neut. Avoir beaucoup de quelque choſe. Ce pays *abonde* en froment, en vins, en fourrages. cet homme *abonde* en richeſſes, en eſprit. l'eau *abonde* en cet eſtang. cette famille *abonde* en honneſtes gens.

On dit figurément, qu'un homme *abonde* en ſon ſens, pour dire, qu'il eſt trop bien perſuadé de ſes opinions, & qu'il ne veut jamais s'en rapporter au ſentiment des autres. Il *abonde* en malice, en mauvais raiſonnements. l'Ecriture dit que la grace *abondera* où le peché a *abondé*. On dit proverbialement au Palais, Ce qui *abonde* ne vitie pas.

Ces mots viennent du Latin *abundare*, qui vient de *unda*, & qui ſe dit en premier lieu des rivieres quand elles ſont groſſes, & enſuite par rapport de toutes les choſes qui ſont en grande quantité.

ABONNEMENT, ou *Abournement*; *Abonnage*, ou *Abournage*. ſ. m. Traité ou convention, par lequel on *abonne*, ou on fixe à un prix certain une redevance incertaine. Ce mot vient de ce qu'on met certaines bornes & limites aux droits incertains qu'on pourroit pretendre. Paſquier. On diſoit même autrefois *bonnes* pour *bornes* ou limites. Menage.

ABONNER, ou *Abourner*. v. act. Terme du Palais. Eſtimer & reduire à une certaine ſomme d'argent un droit qu'on payoit en eſpeces, & dont le prix eſtoit incertain. Il eſt *abonné* à tant par an pour tous droits Seigneuriaux. ce marchand eſt *abonné* à cent eſcus par an avec le Doüanier pour les droits d'entrée de toutes ſes marchandiſes. par pluſieurs Coûtumes les roucins de ſervice ſont *abonnez* à un eſcu.

ABONNER, ſignifie auſſi, Aliener, changer: c'eſt quand un vaſſal aliene ſes rentes, ou change ſon hommage à quelque autre devoir. Voyez les Coûtumes d'Anjou & du Maine. L'ancienne Coûtume de Tours portoit *alienez*, au lieu d'*abonnez*, qui eſt en la nouvelle.

ABONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Champart *abonné*, ou *abourné*. Les Coûtumes font auſſi ſouvent mention d'hommes & de femmes ſerfs *abonnez*, de queſte *abonnée*, d'aydes *abonnées*, c'eſt à dire, fixées.

On dit auſſi des meuſniers *abonnez* au Seigneur pour avoir permiſſion de chaſſer & de chercher les mounées dans ſa Seigneurie.

On dit auſſi, Taille *abonnée* en la Coûtume de Nevers, & *abournée* en la Coûtume de Troyes.

ABONNIR. v. act. Rendre meilleur. Les cabaretiers trouvent moyen d'*abonnir* leur vin par les drogues qu'ils y meſlent. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Cet homme s'*abonnit* tous les jours depuis qu'il hante les gens de bien. Les affaires criminelles s'*abonniſſent*, quand on les fait tirer en longueur. les fruits s'*abonniſſent* en meuriſſant. Ce mot ſe tire du Latin *bonus*, bon.

ABORD. ſ. m. Lieu d'où on peut approcher, où on peut arriver aiſément. Toutes les côtes d'Angleterre & de Hollande ſont de difficile *abord*. on fait grande eſtime des havres d'entrée qui ſont de facile *abord*. Ce mot eſt compoſé de *a*, & de *bord*, ſignifiant rivage.

ABORD, ſe dit auſſi de l'affluence des perſonnes, ou des marchandiſes qui arrivent en un même lieu. Conſtantinople eſt une ville de grand *abord*. il y a un grand *abord* de pelerins à Rome pendant l'année du Jubilé. il y a un grand *abord* de joüeurs, de beau monde dans une telle maiſon. l'*abord* des marchands étrangers ſe fait en la maiſon des Conſuls établie dans les eſchelles d'Orient.

ABORD, ſe dit auſſi d'une attaque d'ennemis, ſoit par mer, ſoit par terre. L'*abord* des François eſt à craindre, on ne peut ſoûtenir leur premier *abord*. l'*abord* fut rude quand on eut accroché le vaiſſeau.

ABORD, ſe dit auſſi de l'accés qu'on donne aux perſonnes qui ont à faire à nous. Ce Prince a l'*abord* doux & gracieux. ce Juge eſt rebarbatif, il a l'*abord* bruſque & deſagreable. ce parent fut receu à ſon *abord* avec grande joye.

D'ABORD, *tout d'abord*, *de prime abord*, ſont des phraſes adverbiales. Du commencement, de la premiere veüe. Aux tables de Perſe on ſert d'*abord* le fruit & les confitures. quoy que je n'euſſe point vû cet homme il y a long-temps, je le reconnus *tout d'abord*. cette nouvelle me ſurprit *tout d'abord*, *de prime abord*.

ABORDABLE. adj. maſc. & fem. Acceſſible, accoſtable. Cette côte n'eſt pas *abordable* à cauſe des écueils. cet homme eſt ſi glorieux, qu'il eſt *abordable* à peu de perſonnes.

ABORDAGE. ſ. m. Terme de marine, qui ſe dit lors que deux vaiſſeaux ſe heurtent, ou s'accrochent pour ſe combattre. Faire l'*abordage* en belle, ou debout au corps, c'eſt à dire, l'eſperon dans le flanc. L'*abordage* de franc étable eſt celuy qui ſe fait par le devant.

ABORDAGE, ſe dit auſſi du choc de deux vaiſſeaux du même party, ſoit lors qu'ils vont en flotte, ſoit lors qu'ils ſont en même mouillage; ce qui arrive par la violence des flots ou des vents qui les portent les uns ſur les autres.

ABORDER. v. act. & neut. Arriver en quelque lieu. La flotte des Indes eſt *abordée* en Eſpagne. il vient d'*aborder* un regiment en une telle ville. les marchands *abordent* de tous côtez à la foire de Beaucaire le 21. Juillet. on ne pouvoit *aborder* juſqu'à l'autel à cauſe de la foule du peuple.

ABORDER, ſignifie auſſi, Venir à bord d'un vaiſſeau. On a contraint ce vaiſſeau ennemy de mettre pavillon bas, & d'*aborder*. On dit *Aborder* au port ſur les rivieres; mais en termes de marine, quand on veut dire gagner le rivage, on ne dit pas *aborder*, mais *moüiller*, *toucher*, *rendre le bord*.

ABORDER, ſignifie encore, Attaquer l'ennemy hardiment, tant par mer, que par terre. Les vaiſſeaux dans les batailles tâchent toûjours d'empêcher qu'on ne les *aborde*. ce bataillon *aborda* les ennemis avec une contenance ferme.

ABORDER, ſignifie auſſi, Approcher quelqu'un pour luy parler. Ce Miniſtre eſt ſi courtois, qu'on l'*aborde* facilement. il l'*aborda* avec ce compliment.

On dit auſſi, qu'on n'oſeroit *aborder* d'un tel lieu à cauſe des voleurs, des bêtes farouches qui s'y rencontrent. Quand ce dogue eſt lâché, on n'oſeroit *aborder* dans la baſſe-cour, on n'oſeroit l'*aborder*.

ABORDER *la remiſe*. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lors que la perdrix pouſſée par l'oiſeau a gagné quelque buiſſon: alors on *aborde la remiſe* ſous le vent, afin que les chiens ſentent mieux la perdrix cluſée dans la haye ou le buiſſon.

ABORDÉ, ÉE. part. & adj.

ABORTIF, IVE. adj. Qui eſt venu avant terme, ou qui ne peut pas acquerir la perfection, la maturité. Il ne ſe dit gueres que des plantes qui ont des fruits *abortifs*. On le dit pourtant d'un enfant en cette phraſe de l'Ecriture, Il vaudroit mieux être *abortif*. Et on s'en ſert auſſi fort ſouvent en Medecine. Ce mot vient du Latin *aboriri*, qui ſignifie, Venir avant le temps.

ABOUCHEMENT. ſ. m. Entretien de bouche, de vive voix, conference. L'*abouchement* des grands Princes a été ſouvent nuiſible à leurs Etats. on a plûtoſt terminé une affaire par un *abouchement* d'une demie heure, qu'en trois mois de negociation par Lettres.

ABOUCHER. v. act. Aborder quelqu'un de prés, conferer avec luy bouche à bouche. On ne peut *aboucher* cet homme-là, tant il a d'affaires. On le dit plus volontiers avec le pronom perſonnel. Il faut que ces chefs de party *s'abouchent* enſemble. les Rois de France & d'Eſpagne ſe ſont *abouchés* pour conclure la paix des Pirenées en 1659.

ABOUCHER, ſe dit auſſi dans les Arts, des tuyaux qui entrent l'un dans l'autre, qui ſe touchent, qui ſe communiquent. On le dit particulierement en Medecine des veines & des arteres, & autres vaiſſeaux qui ont de la communication, dont les orifices ſe touchent. Ce mot ſe tire du Latin *bucca*, comme qui diroit, *adbuccare*, *abbuccare*, *ad buccam loqui*.

ABOUGRI, ou *Rabougri*. Terme dont on ſe ſert dans les foreſts pour ſignifier des bois de mauvaiſe venuë, dont le tronc eſt court, raboteux, plein de nœuds, & qui ne pouſſe gueres de branches. Le bois *abougri* eſt de nulle valeur pour les ouvrages, & eſt ſujet au recepage.

ABOUQUEMENT. ſ. m. En fait de ſalines, c'eſt une addition de nouveau ſel ſur un meulon, ou monceau de vieux ſel, qu'on appelle *vache*. L'ordonnance deffend l'*abouquement*, ſi ce n'eſt en preſence des Officiers Royaux.

ABOUQUER. v. act. Faire un abouquement de nouveau ſel ſur du vieux ſel.

ABOUEMENT. ſ. m. Terme de menuiſerie. C'eſt une eſpece d'aſſemblage dont uſent les charpentiers & les menuiſiers.

ABOUT. ſ. m. Terme de charpenterie, qui ſe dit des extremitez de toutes les pieces de charpenterie & de menuiſerie miſes en œuvre. Les couvreurs diſent auſſi, un *remanie about*.

ABOUTÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de quatre hermines dont les bouts ſe reſpondent & ſe joignent en croix.

ABOUTIR. v. neut. Se rendre, ſe terminer à un certain endroit, en toucher quelque bout. Cette maiſon *aboutit* au grand chemin. tous les rayons d'un cercle *aboutiſſent* à ſon centre. cette pyramide *aboutit* en pointe.

ABOUTIR, ſe dit figurément en Morale. Ce procés a *abouti* enfin à une tranſaction. on ne ſçait où *aboutiront* tous ces grands deſſeins. cette grande recherche n'*aboutira* à rien. ce long compliment n'a *abouti* qu'à demander de l'argent en preſt.

ABOUTIR, ſe dit auſſi en Medecine, d'une playe qui vient à ſuppuration. On met des emplaſtres, des cataplaſmes pour faire *aboutir* des bubons, des abſcés, des froncles, des tumeurs.

ABOUTISSANT, ANTE. adj. Qui touche par un bout. Cette piece de pré eſt *aboutiſſante* à la riviere par un bout, & par l'autre à la varenne.

On dit au ſubſtantif, Ce champ a la foreſt & deux grands chemins pour ſes tenans & *aboutiſſans*.

On dit au Palais, Donner une Declaration d'heritages par tenans & *aboutiſſans*, quand on en deſigne les bornes & les limites de tous les côtez: ce qu'on appelle autrement les *bouts* & *jouxtes*. Une ſaiſie reelle de biens roturiers doit contenir tous les tenants & *aboutiſſans*.

On dit figurément, Sçavoir tous les tenants & *aboutiſſans* d'une affaire, d'une entrepriſe, pour dire, en connoître parfaitement le ſecret, en ſçavoir le fort & le foible.

ABOUTISSEMENT. ſ. m. Terme de couture. C'eſt une piece d'étoffe que l'on coud avec une autre qui n'eſt pas aſſez longue pour aller juſqu'où on deſire. Cette piece eſt trop courte, il y faut mettre un *aboutiſſement*.

Tous ces mots viennent de *bout*.

A B R.

ABRACADABRA. Terme barbare qui ſe trouve dans les Lettres de Voiture. C'étoit une inſcription qui ſervoit de caractere pour guerir pluſieurs maladies, & chaſſer les Demons, dont l'Auteur étoit un Heretique qui vivoit ſous l'Empereur Adrien, qui reconnoiſſoit pour Dieu Souverain *Abracax*, duquel dependoient pluſieurs autres Dieux, & ſept Anges qui preſidoient aux ſept cieux. Il leur attribuoit 365. vertus, autant que de jours en l'an, & autres choſes ſuperſtitieuſes. On trouve chez les curieux pluſieurs pierreries de ce nom *Abracax*. C'étoient les Gnoſtiques, les Baſilidiens, & les Carpocratiens qui faiſoient graver ces pierres, qui avoient des figures fort ſingulieres, & qui repreſentoient quelquefois des Anubis, des têtes de lions, de dragons, &c. ſur quoy Macarius & Chiflet ont fait des Traitez. Baronius, Gaſſendi, & Du Cange en font auſſi mention.

ABREGE'. ſ. m. Sommaire, épitome. *Abregé* de l'Hiſtoire Romaine. Mezeray a fait l'*abregé* de ſa grande Hiſtoire en trois Volumes in quarto.

On dit auſſi, Un *abregé* des merveilles du monde, quand on veut bien loüer une choſe, ou une perſonne qui a toutes ſortes de perfections, & où on trouve tout ce qu'on peut voir de beau ailleurs. Paris eſt un *abregé* de merveilles. l'homme eſt appellé *microcoſme*, pour dire, un *abregé* de l'Univers.

ABREGÉ, en termes d'Organiſtes, ſe dit d'une certaine reduction des touches du clavier de l'orgue, qui a été inventée, afin que chaque touche qui n'a que deux pieds de long ſe rapporte à chaque ſous-pape des ſommiers, qui ſont longs de 4. 5. ou 6. pieds; ce qui ſe fait par pluſieurs barreaux, pointes & chevilles: d'où vient qu'une marche du clavier fait ſouvent parler un tuyau fort éloigné. En examinant une orgue, on connoiſt que les *abregez* ſont bien faits, lors que le clavier n'eſt point tardif à donner le vent aux tuyaux, lors qu'il ſe ferme aiſément, & qu'il n'eſt pas beſoin d'enfoncer beaucoup les touches.

ABREGER. v. act. Reduire en moindre diſcours ou eſpace, raccourcir. *Abreger* ſon diſcours, dire ſuccinctement. On a *abregé* le temps de ſon exil. cette traverſe *abrege* le chemin. les jours de l'homme ont été *abregez* & réduits à 120. ans depuis le Deluge. on *abrege* ſa vie par les excés. Ce mot vient de *abbreviare*. Nicod.

Pour *abreger*. Façon de parler adverbiale, pour dire, Enfin, pour concluſion. On dit auſſi, *Abregez*, quand un ſuperieur eſt ennuyé d'un diſcours trop prolixe qu'on luy fait. On le dit auſſi en un calcul de jettons, quand il y a trop de jettons ſur une même ligne.

ABRENONCIO. Mot Latin qui ſignifie Renoncer, dont on ſe ſert en François, lors qu'un homme deſnie de mauvaiſe foy quelque debte, ou autre choſe qu'on luy demande. Un tel avoit promis de payer cent eſcus, mais quand on les luy a demandés, il eſt allé à *abrenoncio*. Ce mot eſt tiré des exorciſmes qui ſe font en baptiſant, ou en faiſant l'eau beniſte, où l'on dit ſouvent, *Abrenuncio*.

ABRI. ſ. m. Lieu à couvert du ſoleil, du vent & du froid, où l'air eſt agreablement temperé. Ces eſpaliers ſont à l'*abri* du mauvais vent. ce lieu eſt à l'*abri* du ſoleil. on ſe met à l'*abri* quand il pleut. Ce mot vient de *apricus*, quoy que de ſignification contraire. Menage veut qu'il vienne de *arbor* ou *albor*.

On le dit fort ſouvent en termes de marine. Cette rade eſt à l'*abri* des vents du Nort. ces montagnes mettent ce port, ce mouillage à l'*abri*. c'eſt un bon *abri*.

ABRI, ſe dit figurément en Morale. La ſolitude eſt un bon

Digitized by Google

bon *abri* contre les coups de la fortune. il eſt entré au ſervice de ce Miniſtre, c'eſt un bon *abri* contre ſes ennemis.

On dit auſſi adverbialement, Se mettre à l'*abri* de l'orage. Ce criminel ayant eu advis qu'on le vouloit prendre, s'eſt mis à l'*abri*, s'eſt ſauvé en quelque aſyle. On dit auſſi d'un priſonnier, qu'on l'a mis à l'*abri*, qu'on s'en eſt aſſeuré.

ABRIER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit, Proteger, deffendre. Mezeray l'a employé.

ABRICOT. ſ. m. Fruit participant de la peſche & de la prune. Il eſt doux & agreable au gouſt. Il eſt un peu rouge & jaune en meuriſſant, & pour cela on l'a appellé à Rome *chryſomele*, comme qui diroit, *pomme d'or*. Il meurit en Juin avant les autres fruits, & pour cela on a appellé chez les Medecins ces fruits, *mala præcoqua*, c'eſt à dire, *baſtifs*. On l'appelle auſſi en Latin, *malum armeniacum*, *prunum armeniacum*. Menage fait deriver ce mot de *mala præcoqua*, ou *præcocia*; d'autres du Grec *abron*, qui ſignifie Mol & delicat, ou du Latin *aperitivum*, parce qu'il s'ouvre facilement. Mais Mathiole dit que les *abricots* retiennent le nom que les Grecs leur ont donné, qui les appellent *Bericoccia*. On dit que les *abricots* en Perſe ſont un poiſon, & même qu'ils ſont ſi dangereux en Piedmont, qu'un ſeul a quelquefois donné la fievre: & neantmoins La Framboiſiere ſoûtient qu'ils valent mieux que les peſches, car ils ne ſe corrompent ni ne s'aigriſſent dans le ventricule ou l'eſtomac. Il y a une eſpece d'*abricot* qui eſt tout blanc dehors & dedans, qui s'ouvre net, & de bon gouſt. Il y en a un autre qui eſt jaune, & plus rouge que les autres, lequel eſt le maſle, dont le noyau tient à la chair, dont le gouſt eſt exquis, muſqué & extraordinaire, & ſon amande eſt douce comme celle de l'amandier.

ABRICOTIER. ſ. m. Arbre qui porte des abricots. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du tremble, un peu pointuës par le bout, dentelées en leur circonference, & ſortent quatre à quatre, ou cinq à cinq. Il jette des fleurs blanches comme le cerifier, d'où ſort le fruit en forme de peſche, ayant au dedans un os dans lequel il y a un noyau tantoſt doux, & tantoſt amer. En Latin *malus armeniaca*.

ABRICOTÉ. ſ. m. Dragée faite d'un petit morceau du fruit de l'abricot entouré de ſucre.

ABROGATION. ſ. f. Action par laquelle on deſtruit, ou on change une loy, une coûtume. L'*abrogation* de la Pragmatique Sanction s'eſt faite par le Concordat.

ABROGER. v. act. Caſſer, annuller, mettre hors d'uſage. Il ne ſe dit gueres que des loix & coûtumes. Les anciennes Ordonnances ſont *abrogées* par les nouvelles. les coûtumes s'*abrogent* par un uſage contraire pendant un long eſpace de temps.

ABROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les loix *abrogées* n'ont plus de force. Ce mot vient du Latin *abrogare*, Revoquer, deſtruire une Coûtume.

ABRUTIR. v. act. Rendre beſte, ſtupide. Le vin l'a tellement *abruti*, qu'il eſt inſupportable. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Les eſprits foibles s'*abrutiſſent* dans la ſolitude.

ABRUTISSEMENT. ſ. m. Eſtat de celuy qui vit en beſte. Quand un vieux pecheur eſt tombé dans l'*abrutiſſement*, il ne s'en peut retirer ſans une grande grace de Dieu. Ces mots viennent du Latin *brutus*.

A B S.

ABSCONSER. v. neut. Se cacher. *Abſconſare*. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage. On dit encore en Picardie, *Eſconſement* du ſoleil, *Occaſus ſolis*. Nicod.

ABSENCE. ſ. f. Retraitte, éloignement de la preſence des autres. Les amans ſe plaignent fort de l'*abſence* de leur maiſtreſſe. on travaillera à cette affaire tant en preſence, qu'*abſence*.

ABSENCE d'eſprit, ſignifie Diſtraction, quand on ſonge à une autre choſe qu'à celle dont on parle.

ABSENT, ENTE. adj. Qui s'eſt éloigné du lieu de ſa reſidence ordinaire. Les *abſens* pour la République ſont reputez preſens. à la Cour on ne ſe ſouvient gueres des *abſens*.

On dit proverbialement, que les os ſont pour les *abſens*, lors qu'on diſne ſans eux, lors qu'on ne leur laiſſe que les reſtes des autres.

ABSENTER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se retirer, s'éloigner de la preſence des autres. Ce Prince s'eſt *abſenté* de la Cour. il eſt allé voyager, il s'eſt *abſenté* pour long-temps. il s'*abſente* de ſes amis avec peine.

S'ABSENTER, ſignifie encore, S'enfuir, ſe cacher, ſe mettre à couvert, de peur de quelque accuſation ou recherche. Il s'eſt *abſenté* de la ville, à cauſe qu'on avoit decreté contre luy. ce marchand s'eſt *abſenté*, a fait banqueroute.

Ces mots viennent du participe Latin *abſens*.

ABSES. ſ. m. Tumeur contre nature qui tend à corruption, & ſe forme au dedans du corps, que le peuple appelle *apoſtume*, en Latin *abſeſſus*, en Grec *apoſthema*. Cet homme eſt mort d'un *abſés* qu'il avoit dans le ventre. un *abſés* qui perce, ou ſuppure en dehors eſt capable de gueriſon. Voyez *Tument*, & *Apoſtheme*.

ABSIDES. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont deux points de l'orbite d'une planete, dont le plus haut eſt nommé *apogée*, & le plus bas *perigée*, ou le plus prés de la terre. Le diametre qui les joint s'appelle *la ligne* des *abſides*, qui paſſe par le centre de l'orbite de la planete, & par le centre du monde. L'excentricité ſe prend dans la ligne des *abſides*.

Ce mot vient du Grec *apſis*, qui ſignifie une arcade, une voute, & quelquefois un cercle & un hemiſphere. Dans les vieux titres on a appellé *abſides*, la partie interieure de l'Egliſe où eſt le maiſtre autel, qui avoit ordinairement une voute particuliere & ſeparée.

ABSOLUMENT. adv. Souverainement. Il commande *abſolument* en telle Province. il faut faire cela *abſolument*, de neceſſité abſoluë. Ce mot vient du Latin *abſolvere*, entant qu'il ſignifie, Achever. Celuy qui commande *abſolument* veut que la choſe ſe faſſe ſans replique.

Abſolument parlant, ſe dit quand on parle d'une choſe ſans relation à une autre. On dit auſſi en Grammaire, qu'un mot ſe dit *abſolument*, quand il eſt ſans regime.

ABSOLUTION. ſ. f. Action par laquelle on abſoud. Il a obtenu un arreſt d'*abſolution* en matiere criminelle. On dit auſſi, *Abſolution* d'une demande civile, quand on en eſt deſchargé; *abſolution* ſacramentale en matiere de confeſſion. L'*abſolution* des cenſures eſt la troiſiéme partie d'une ſignature de Cour de Rome, qui porte *abſolution* des cenſures qui pourroient empêcher l'effet de la grace accordée. On appelle auſſi en Chancellerie Apoſtolique une *abſolution à ſavis*, une grace accordée par une ſignature particuliere à celuy qui a aſſiſté à quelque jugement de mort, ou qui a commis quelque cas qui le rend irregulier, & incapable de poſſeder aucuns Benefices.

ABSOLUTION, en termes de Breviaire, eſt une courte priere que dit celuy qui officie à chaque nocturne des Matines auparavant les benedictions & les leçons. On appelle *abſolutions*, les encenſemens & aſperſions d'eau benite qu'on fait ſur le corps des Princes & des Prelats qu'on enterre avec grande ceremonie.

ABSOLU, UË. adj. Sans condition, ſans reſerve,

Prince *abſolu.* commandement *abſolu.* il a obtenu cela d'authorité *abſolue.* ablatif *abſolu.* un verbe *abſolu,* qui n'a aucun regime. On appelle auſſi, *Jeudy abſolu,* le Jeudy ſaint, & dans les vieux titres, *Abſolutionis dies.* Un Plenipotentiaire a un pouvoir *abſolu,* & ſans reſerve. cet homme eſt *abſolu,* il commande avec hauteur, & veut qu'on luy obeiſſe ſans raiſonner.

ABSOLUTOIRE. adj. Qui porte abſolution. Il a eu une ſentence *abſolutoire.*

Tous ces mots viennent du Latin *abſolvere,* Abſoudre, delivrer, delier.

ABSORBER. v. act. Engloutir, emporter en tout, ou en partie. Il eſt peu en uſage au propre, ſi ce n'eſt en parlant des animaux voraces: mais il ſe dit au figuré. Les frais qu'il a fallu faire pour l'exploitation de cette ferme, en ont *abſorbé* tout le profit. les frais d'un ſcellé *abſorbent* les plus clairs deniers de cette ſucceſſion. ce goinfre a *abſorbé* tout ſon patrimoine. Ce mot vient du Latin *abſorbeo,* ſignifiant le même.

ABSOUDRE. v. act. Deſcharger d'une accuſation, de la peine d'un crime. *Abſoudre* un penitent en Confeſſion, un accuſé en Juſtice. on l'a *abſous* à pur & à plein. On dit auſſi en parlant d'un Roy deffunct, que Dieu *abſolve.*

ABSOUS, OUTE. adj. Affranchy ou delivré de crime.

ABSOUS, ſe dit auſſi en matiere civile. Un deffendeur conclut toûjours à être renvoyé quitte & *abſous* de la demande qu'on luy a faite.

ABSOUTE. ſ. f. Ceremonie & benediction que font les Evêques la Semaine Sainte pour donner abſolution des pechez, ſuppoſant la Confeſſion Sacramentale. Il s'en fait auſſi par les Curez dans les Paroiſſes le jour de Paſques.

ABSTENIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se deffendre l'uſage de quelque choſe, ſe priver de quelque plaiſir. Il faut s'*abſtenir* du vin pendant la fievre. les Juifs étoient obligez de s'*abſtenir* de leurs femmes pendant leurs purgations. il ne ſe peut *abſtenir* de joüer, de parler. il faut s'*abſtenir* de manger des choſes deffenduës par la Loy, de faire des actions qu'elle condamne.

ABSTENIR, ſe dit auſſi en matiere de recuſation de Juges: & quand la Cour la trouve bien fondée, elle dit pour adoucir l'expreſſion, que le Juge s'*abſtiendra,* c'eſt à dire, de rapporter le procés, ou d'y opiner.

ABSTINENCE. ſ. f. Vertu morale par laquelle on s'abſtient des choſes deffenduës par la Loy, ſoit que ce ſoit un precepte eſſentiel, ſoit une ceremonie. C'eſt une eſpece de la temperance. Le grand jeuſne, dit St. Auguſtin, eſt l'*abſtinence* des vices. l'Egliſe juge convenable aux Eccleſiaſtiques l'*abſtinence* des femmes: elle a marqué auſſi certains jours de jeuſne, & d'*abſtinence.* on fait des *abſtinences* par un pur regime de vivre, comme de vin, de ſalines, &c.

ABSTINENCE, ſignifie quelquefois une ſimple deffenſe de manger de la chair. L'Egliſe ordonne ſimplement l'*abſtinence* le jour de St. Marc, & non pas le jeuſne. les mercredis ſont des jours d'*abſtinence* chez pluſieurs Religieux. les devots font auſſi des *abſtinences* & des macerations volontaires.

ABSTINENT, ENTE. adj. Temperant à l'égard du boire & du manger. Les peuples du Midy ſont plus *abſtinents* que ceux du Septentrion.

Ces mots viennent du Latin *abſtinere,* comme *ſe tenere ab aliquâ re,* Se priver de la jouïſſance de quelque choſe.

ABSTERGER. v. act. Terme de Medecine & de Chirurgie. Purger, nettoyer une playe.

ABSTERSIF, IVE. adj. Qui purge & nettoye. Medicament, purgation *abſterſive.*

Ces mots viennent du Latin *abſtergo,* qui ſignifie le même.

ABSTRACT, ABSTRACTE. Terme de Philoſophie. Ce qu'on detache par la penſée de toute autre choſe, afin d'en avoir une connoiſſance ſimple, & par luy-même. La quantité eſt un terme *abſtrait,* quand on la conſidere en elle-même, & ſans être attachée à aucun corps, quoy qu'elle ne puiſſe ſubſiſter naturellement ſans luy, ni luy ſans elle. La blancheur eſt un terme *abſtrait,* quand on la conſidere detachée d'un ſujet. de la connoiſſance des *abſtracts* on parvient à celle des concrets, qui eſt le terme oppoſé.

ABSTRACTION. ſ. f. Detachement qui ſe fait par la penſée de tous les accidens ou circonſtances qui peuvent accompagner un être, pour le conſiderer mieux en luy-même. Pour bien juger d'un homme, il faut faire *abſtraction* de tout ce qui nous peut preoccuper ou pour, ou contre luy.

ABSTRAIRE. v. act. Faire une abſtraction, un detachement de toutes les qualitez d'une choſe, pour ne conſiderer que ſon eſſence. Quand on raiſonne en Algebre, on *abſtrait* la quantité, le nombre de toutes ſortes de matieres & de ſujets.

ABSTRAIT, AITE. part. & adj. ſe dit figurément en Morale, d'un homme qui detache ſes regards de tous les objets qui l'environnent, pour ne vaquer qu'à la contemplation de celuy qu'il a dans la penſée. Les Saints qui ſont en extaſe ſont des gens *abſtraits* qui vaquent ſeulement à la contemplation des grandeurs & des beautez divines. On dit auſſi, qu'un homme eſt *abſtrait,* quand il ne répond pas à celuy qui luy parle, parce qu'il ſonge à autre choſe.

Ces mots viennent du Latin *abſtrahere,* comme *trahere ab.*

ABSTRUS, USE. adj. Qui eſt caché & inconnu au commun du monde. L'Algebre, les Sections Coniques, ſont des ſciences, des matieres fort *abſtruſes,* où peu de perſonnes peuvent penetrer. Ce mot vient d'*abſtrudere,* Cacher, enfoncer.

ABSURDE. adj. maſc. & fem. Terme de Philoſophie. Ce qui choque le ſens commun, qui eſt impertinent, incroyable, impoſſible. Propoſition *abſurde.* quand on ſuppoſe une choſe *abſurde,* on en tire mille conſequences *abſurdes.* il prouve une choſe *abſurde* par une choſe plus *abſurde.*

ABSURDEMENT. adv. D'une maniere abſurde. C'eſt conclure *abſurdement,* que de dire, &c.

ABSURDITÉ. ſ. f. Qui contient quelque choſe d'abſurde. Il s'enſuivroit de grandes *abſurditez* d'une telle ſuppoſition. la plus grande des *abſurditez* eſt la contradiction.

Ce mot vient du Latin *ſurdus.* On voudroit eſtre ſourd pour ne pas entendre les choſes ridicules. En Grec, Ridicule ſe dit *aſymphonos,* comme deplaiſant à l'oreille.

ABSYNTHE. ſubſt. maſc. & fem. ſelon Malherbe; & ſelon Vaugelas, toûjours maſculin. Plante medicinale. L'*abſynthe* commune a une tige fort branchuë, des feuilles blanches, & fort decoupées, comme l'artemiſia, ſes fleurs dorées & petites. Sa graine eſt ronde, & diſpoſée comme une grappe de raiſin. Sa racine eſt fort eſparpillée. Pluſieurs croyent que c'eſt la barbotine, qu'on appelle *ſemen ſanctum.* Mais Mathiole dit que c'eſt une plante bien differente. Quelques-uns pretendent que l'*abſynthe* eſt l'auronne femelle. Il y a une eſpece d'*abſynthe* qu'on appelle *petite aluyne,* qui eſt ſemblable à la petite auronne, eſtant toute entaſſée de petite graine fort amere, qu'on appelle en Latin *abſynthium marinum,* ou *ſeriphium.* L'*abſynthe* ſantonique eſt ſa troiſiéme eſpece, qui eſt ſemblable à l'aluyne, mais qui eſt moins chargé de graine que l'autre. On fait du vin d'*abſynthe,* & de l'eau d'*abſynthe.*

Ce mot vient d'*a* particule privative en Grec, & *pinthion,* de *pino, bibo,* plante ſi amere, qu'on a de la peine à boire une liqueur dans laquelle elle aura trempé.

Digitized by Google

A B U.

ABUNA. ſubſt. maſc. Terme de Relations. C'eſt un nom de dignité que donnent les Abyſſins à leur Patriarche, qui leur eſt envoyé par celuy d'Alexandrie.

ABUS. ſ. m. Dereglement, ce qui eſt fait contre la raiſon & le bon ordre. Il y avoit des *abus* dans tous les ordres de l'Eſtat, qui ont eſté reformez par Louïs le Grand. les Conciles, les Ordonnances ſont faites pour reformer les *abus* contre la Diſcipline & la Police. ce Miniſtre a reformé les *abus* des Finances; ce Preſident les *abus* de la Juſtice. Ce mot vient du Latin *abuſus*.

ABUS, ſignifie auſſi, Mauvais uſage d'une choſe. On commet bien de l'*abus* en la diſtribution des aumoſnes.

ABUS, ſignifie auſſi, Erreur, tromperie. Si vous croyez que cela ſoit, c'eſt un *abus*. les Mahometans vivent dans l'*abus*, ſuivent l'*abus* de leur faux Prophete. en Arithmetique, quand la preuve ne ſe trouve pas bonne, on connoiſt qu'il y a de l'*abus* dans le calcul.

Appel comme d'*abus*, c'eſt un appel qu'on interjette des ſentences des Juges Eccleſiaſtiques, quand ils entreprennent ſur les Puiſſances ſeculieres, quand ils jugent des choſes qui ne ſont point de leur juriſdiction, quand ils jugent contre les Saints Canons & la Diſcipline de l'Egliſe. L'*abus* ne ſe couvre point par quelque ſentence, par quelque poſſeſſion, ou preſcription que ce ſoit. quand un Official juge du poſſeſſoire des dixmes infeodées, du poſſeſſoire des Benefices, il y a *abus*. on appelle comme d'*abus*, des unions des Benefices, des Reſcrits de Cour de Rome, des fulminations des Bulles, excommunications, quand elles ſont contre les loix de l'Egliſe receües en France. L'Appel comme d'*abus* a commencé d'être en uſage du temps de Philippe de Valois, lors que Pierre de Cugnieres ſon Advocat General ſe plaignit des entrepriſes que faiſoient les Eccleſiaſtiques ſur les perſonnes & la juſtice ſeculieres: mais il n'a été en vigueur que ſous le regne de Louïs XII. Les Chanoines de Noſtre Dame firent mettre au côté du Chœur un petit marmot, que par deriſion ils appellerent Pierre du Cognet, qui y eſt encore. Feuvret Advocat de Dijon a fait un fort beau volume de l'Appel comme d'*abus*.

ABUSER. v. act. Faire un mauvais uſage de quelque choſe. Il ne faut pas *abuſer* des Sacremens, *abuſer* de la bonté de Dieu. les Heretiques *abuſent* de l'Ecriture, ils en corrompent le ſens. il ne faut pas *abuſer* de la patience des Juges, plaider trop long-temps, dire des choſes inutiles. ce Magiſtrat *abuſe* de ſa charge, de ſon pouvoir, de ſon authorité, quand il l'employe pour ſervir à ſes intereſts particuliers.

ABUSER, ſignifie auſſi, Tromper, ſeduire. Les faux Prophetes, les Charlatans *abuſent* les peuples, *abuſent* de leur credulité. les meilleurs Arithmeticiens s'*abuſent* quelquefois en leur calcul. noſtre amour propre nous *abuſe*, nous fait ſuivre nos paſſions, qui nous *abuſent*, qui nous trompent. j'ay pris cet Autheur pour un autre, je me ſuis *abuſé* en le citant. il a *abuſé* de ma facilité.

ABUSER, ſignifie plus particulierement, Suborner une femme, une fille. Il faut être bien malhonneſte homme pour *abuſer* de la femme de ſon amy, pour *abuſer* la fille de ſon hoſte. il a *abuſé* long-temps cette fille de l'eſperance de l'eſpouſer, & puis il en a pris une autre.

ABUSÉ, ÉE. part. & adj.

ABUSEUR. ſ. m. Qui abuſe, qui ſeduit, qui trompe. Mahomet a été un grand *abuſeur* de peuples. il y a des galants qui ſont vanité d'être *abuſeurs* de filles.

ABUSIF, IVE. adj. Où il y a de l'abus. Une union de Benefice ſans cauſe veritable & importante eſt *abuſive*.

un jugement d'Official contre un laïque, & pour cauſe prophane, eſt *abuſif*.

ABUSIVEMENT. adv. D'une maniere abuſive. La Cour en infirmant les ſentences des Juges de l'Egliſe, prononce, Mal, nullement, & *abuſivement* jugé. il y a pluſieurs mots de la Langue qu'on prend quelquefois *abuſivement*, qu'on dit improprement.

Ces mots viennent du Latin *abuti*.

A B Y.

ABYSME. ſ. m. Gouffre profond où on ſe perd, d'où on ne peut ſortir. Il y a de profonds *abyſmes* dans ces montagnes, dans ces rochers, dans ces mers, dans ces rivieres. cette ville eſt fonduë en *abyſme*.

Selon quelques-uns, ce mot vient du Grec *bathos*, qui ſignifie la mer profonde: d'où eſt venu auſſi le mot de *bas*, & *abaiſſer*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*abyſſus* Latin, ou du Grec *abyſſos*, qui ſignifie la même choſe.

ABYSME, ſe dit figurément en Morale des choſes où la connoiſſance humaine ſe perd quand elle raiſonne. La Phyſique eſt un *abyſme*, on ne peut penetrer dans les ſecrets de la Nature. les jugemens de Dieu, les myſteres ſont des *abyſmes*, dont on ne peut ſonder la profondeur.

ABYSME, ſe dit abſolument des enfers. La rebellion des Anges les fit precipiter dans l'*abyſme*. qui pourra meſurer la profondeur de l'*abyſme*? On dit auſſi, C'eſt un *abyſme* de maux, de ſouffrances, de malheurs.

ABYSME, ſe dit auſſi de ces depenſes exceſſives dont on ne peut juger avec certitude. On ne peut certainement regler la depenſe de la Marine, c'eſt un *abyſme*. la depenſe de cette maiſon eſt exceſſive, c'eſt un *abyſme*. On dit en proverbe, qu'un *abyſme* attire l'autre, quand d'un mal on tombe en un plus grand.

ABYSME. Terme de Blaſon. C'eſt le cœur, ou le milieu de l'Eſcu, enſorte que la piece qu'on y met ne touche & ne charge aucune autre piece telle qu'elle ſoit. Ainſi on dit d'un petit Eſcu qui eſt au milieu d'un grand, qu'il eſt mis en *abyſme*. Et tout autant de fois qu'on commence à blaſonner par toute autre figure que par celle du milieu, on dit que celle qui eſt au milieu eſt en *abyſme*, comme ſi on vouloit dire, que les autres grandes pieces étant élevées, celle-là paroit petite, comme cachée, & abyſmée. Il porte trois beſans d'or avec une fleur de lys en *abyſme*.

ABYSME, eſt auſſi un vaiſſeau fait en priſme triangulaire renverſé, qui ſert aux Chandeliers à fondre leur ſuif, & à faire leur chandelle, en y trempant pluſieurs fois leur méche.

ABYSMER. v. act. Jetter dans un abyſme, y tomber, ſe perdre, ſe noyer. Les Ouragans *abyſment* les vaiſſeaux. ce terrain s'eſt *abyſmé*, il y avoit deſſous une carriere.

ABYSMER, ſe dit figurément en Morale. Les gros intereſts ont *abyſmé* ce marchand. ce chicaneur a *abyſmé* ſa partie, il l'a ruinée de fond en comble. il a *abyſmé* cet homme-là. Il ſe dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel, & plus au figuré qu'au propre. Il eſt *abyſmé* dans la douleur. cet homme a ſi mal fait ſes affaires, qu'il s'eſt *abyſmé*. cette famille eſt *abyſmée*, elle ne ſe relevera jamais. c'eſt un contemplatif qui s'*abyſme* dans ſes penſées, qui extravague.

ABYSMÉ, ÉE. part. Il y a eu pluſieurs villes *abyſmées* par les tremblemens de terre. un joüeur *abyſmé*, eſt celuy qui a perdu tout ſon fonds.

Digitized by Google

A C A.

ACABIT. ſubſt. maſc. Bonne ou mauvaiſe qualité d'un fruit. On le dit particulierement des poires ſelon qu'elles ſont de bonne nature, de bon plan, & de bon terroir. Quelques-uns le diſent auſſi des viandes & des étoffes. Menage dit que le peuple a dit, d'un bon *acabit*, pour dire, d'un bon achat.

ACACIA. ſ. m. Arbre de haute fuſtaye qui porte de grands bouquets de fleurs blanches au printemps, qui a la feuille menuë & oblongue, dont on fait depuis quelque temps en France de belles allées. L'*Acacia* eſt l'arbre qui croiſt, & qui pouſſe le plus de bois, & en moins de temps. On l'appelle *Acacia Robini*, parce qu'un nommé Robin, qui étoit Garde du Jardin du Roy, eſt le premier qui l'a mis en vogue en France il y a environ 40. ans.

ACACIA VERA, en termes de Pharmacie, eſt le ſuc épaiſſi d'un grand arbre par tout eſpineux, excepté par ſon tronc, qui croiſt en Egypte & en Arabie, dont la fleur eſt blanche & purgative. Son fruit & ſa graine ſont contenus dans des gouſſes ſemblables aux lupins. Ce ſuc eſt haut en couleur, & d'un rouge aſſez beau, d'une ſubſtance compacte, mais qu'on peut caſſer aiſément étant deſſeiché. On l'apporte en boules, & il doit être net & luiſant au dedans lors qu'il eſt caſſé. Il a le gouſt piquant, mais agreable. Dés le temps de Pline on faiſoit des trochiſques de cette graine, qu'on appelloit du nom de l'arbre. Mais maintenant il n'y en a point de legitime: car les Apothicaires font ces trochiſques de jus de prunelles ſauvages qu'ils ont fait ſeicher au ſoleil. Quant à l'arbre, il a le bois fort dur, & aſſez haut, parce qu'on en fait des pieces de douze coudées de long; mais ſes branches ne montent point en haut. L'*Acacia noir* eſt dur, & ne ſe pourrit point. Il y en a de blanc qui eſt plus tendre, & qui ſe pourrit. Il eſt de couleur d'aliſier quand il eſt couppé. Ses feuilles ſont rondes, & grandes comme celles du poirier, de couleur de ſuye par deſſous, & par deſſus verdes tirant ſur le blanc. Elles ſont attachées à une queuë noiraſtre. Sa graine meure rend ſon jus noir; & eſtant verde, elle le rend verd & rouſſaſtre. Sur les lieux on uſe de ſon fruit au lieu de gale pour tanner le cuir. Il jette une gomme qui reſtreint & rafraichit, que Serapion appelle *Gomme Arabique*, à cauſe que de ſon temps on l'apportoit d'Arabie: mais elle eſt fort differente de celle des Apothicaires. Mathiole.

ACADEMICIEN. ſ. m. Qui eſt receu dans une Academie d'Arts, ou de Sciences.

ACADEMIE. ſubſt. fem. Aſſemblée de gens de lettres où l'on cultive les Sciences & les beaux Arts. En France il y a toutes ſortes d'*Academies* établies par lettres patentes: l'*Academie* des Sciences, pour cultiver la Phyſique, la Chymie, & les Mathematiques: l'*Academie* Françoiſe, pour la pureté de la Langue: l'*Academie* d'Architecture, pour les baſtimens. L'*Academie* de Peinture eſt une belle école de Peintres & de Sculpteurs. Et l'*Academie* de Muſique eſt établie pour les Opera. Il y en a même d'établies dans les villes particulieres, comme à Arles, à Soiſſons, à Niſmes, &c. Il y en a auſſi dans la plus-part des villes d'Italie, dont les noms ſont curieux à cauſe de leur biſarrerie. A Siene on appelle les Academiciens, *Intronati*: à Florence, *Della Cruſca*: à Rome, *Humoriſti*, *Lyncei*, *Fantaſtici*: à Boulogne, *Otioſi*: à Gennes, *Addormentati*: à Padouë, *Ricovrati*, & *Orditi*: à Vincenze, *Olympici*: à Parme, *Innominati*: à Milan, *Naſcoſti*: à Naples, *Ardenti*: à Mantouë, *Invaghiti*: à Pavie, *Affidati*: à Ceſene, *Offuſcati*: à Fabriano, *Diſuniti*: à Fayence, *Filoponi*: à Ancone, *Caliginoſi*: à Rimini, *Adagiati*: à Citta del Caſtello, *Aſſordits*: à Penſe, *Inſenſati*: à Ferme, *Raffrontati*: à Macerata, *Catenati*: à Viterbe, *Oſtinati*: à Alexandrie, *Immobili*: à Breſſe, *Occulti*: à Treviſe, *Perſeverants*: à Verone, *Filarmonici*: à Cortone, *Humoroſi*: à Luques, *Oſcuri*. Mr. Peliſſon en a donné ce catalogue dans ſon Hiſtoire de l'*Academie*.

Il y a encore à Florence une *Academie* de Phyſique nommée d'*Acimento*, où l'on fait pluſieurs experiences phyſiques & aſtronomiques. Elle a été établie par Laurens de Medicis, & eſt ſouvent citée par Franciſco Redi Medecin. On a depuis peu établi à Veniſe une *Academie* de Sçavans; une autre à Dublin, une autre à Oxfort, qui travaillent à l'avancement des Sciences. Il y a eu une *Academie* en Allemagne établie ſous le titre d'*Academie* des Curieux des ſecrets de la Nature. Dans le St. Empire Romain l'Empereur luy donna ſa protection en 1670. Elle fut établie dés 1652. par le Sieur Bauch Medecin. Mais la plus fameuſe de toutes les *Academies* eſt celle qui eſt établie à Londres ſous le nom de *Societé Royale d'Angleterre*, qui eſt compoſée de pluſieurs Sçavans de qualité qui nous ont fait voir pluſieurs beaux ouvrages, & dont on a veu auſſi d'excellens Journaux.

Quelques-uns derivent ce mot de Cadmus Phenicien, parce qu'il fut le premier inſtaurateur des Lettres. Mais ſa vraye origine vient d'*Academus*, nom propre d'un bourgeois d'Athenes, dont la maiſon ſervit à enſeigner la Philoſophie en cette ville-là. C'eſt dans cette maiſon où naſquit Platon, & où pluſieurs Philoſophes enſeignerent depuis, qui furent nommés *Academiques*.

ACADEMIE, ſe dit auſſi des maiſons des Eſcuyers où la Nobleſſe apprend à monter à cheval, & les autres exercices qui luy conviennent. Au ſortir du College on a mis ce Gentilhomme à l'*Academie*. Guy Allard dit que Pluvinel eſt le premier qui a établi en France des *Academies* pour apprendre à monter à cheval. Il étoit du Dauphiné.

ACADEMIE, ſe dit abuſivement du berlan, ou des lieux publics où l'on reçoit toutes ſortes de perſonnes à joüer aux dez & aux cartes, ou à d'autres jeux deffendus. Les Juges de Police ſont obligés de veiller à ce qu'on ne tienne point des *Academies* de jeu.

ACADEMIQUE. adj. maſc. & fem. Qui appartient à l'Academie des Arts & des Sciences. Les Queſtions *Academiques* de Ciceron. les exercices *Academiques* continuënt en une telle ville.

ACADEMIQUEMENT. adv. D'une maniere Academique. Cette queſtion a été traitée *Academiquement*, pour dire, ſuivant la methode des Academiciens.

ACADEMISTE. ſ. m. Eſcolier qui apprend ſes exercices chez un Eſcuyer, à monter à cheval, à faire des armes, à danſer, &c.

ACANTHE. ſ. f. Plante fameuſe qu'on appelle autrement *Branche Urſine*, ou *Branque Urſine*, à cauſe que ſur la figure de ſon feuillage on a formé les ornemens du chapiteau Corinthien. Ses feuilles ſont plus larges & plus longues que celles des laittuës. Elles ſont noiraſtres, graſſes, liſſées, & chiquetées comme celles de la roquette. Sa tige a deux coudées de haut, eſt liſſée, & de la groſſeur d'un doigt, ayant par intervalles auprés de la cime de petites feuilles longuettes & piquantes en façon de coquille, ou eſcaille, d'où ſort une fleur blanche. Sa graine eſt longue & jaune. Sa teſte ou chapiteau eſt comme une houppe, ou un bouquet. Ses racines ſont longues, baveuſes, rouges, & gluantes. Quelques-uns confondent cette plante avec la *paderos*. On l'appelle en Latin *acanthus*, *acantha*, *paderota*, *branca urſina*, & *marmoraria*, à cauſe qu'on en repreſente la figure dans les chapiteaux des colomnes de marbre, & dans les feſtons.

ACARIASTRE. adj. maſc. & fem. Qui eſt d'une humeur

Digitized by Google

humeur farouche, difficile, & qu'on ne peut gouverner. Je ne puis traitter avec cet homme-là, c'eſt un humeur *acariaſtre*. c'eſt une femme *acariaſtre*, qui crie jour & nuit ſon mari, ſes domeſtiques. Il a auſſi autrefois ſignifié Fol.

Sylvius derive ce mot de *St. Acaire*, parce qu'il guerit les *acariaſtres*. Menage veut qu'il vienne du mot Latin *acariaſter*, & Nicod du mot Grec *cari* ſignifiant *caput*, comme ſi on diſoit *acaris* d'un homme ſans teſte & écervelé : d'autres du Grec *achariaſtros*, qui ſignifie Opiniaſtre, ennemy de complaiſance, dont les mœurs & les paroles ſont deſagreables, & tirent ſur la folie. Borel le derive de *cara*, vieux mot François venu d'Eſpagne qui ſignifioit un viſage renfrogné.

A C C.

ACCABLEMENT. ſ. m. Charge exceſſive ſous laquelle on ſuccombe. Pendant ce tremblement de terre il y eut un *accablement* general dont perſonne ne ſe puſt ſauver.

Il eſt plus en uſage au figuré. Les peuples de cette province ſont dans un grand *accablement* à cauſe des charges. il eſt dans un grand *accablement* d'eſprit & de douleurs, &c. il eſt dans un grand *accablement* d'affaires.

ACCABLER. v. act. Faire tomber une choſe peſante ſur une autre, qui l'oblige à ſuccomber ſous un poids exceſſif. Il a été *accablé* ſous la ruine de cette maiſon. les ennemis l'*accablerent* par leur nombre.

Camden derive ce mot de l'Anglois *cablu*, qui ſignifie Opprimer.

ACCABLER, ſignifie auſſi, Perir de quelque façon que ce ſoit dans quelque renverſement general de l'Etat. Il y eut à Rome bien des gens *accablés* ſous les ruines de la Republique.

ACCABLER, ſe dit figurément en Morale des gens trop chargés d'affaires, de debtes, d'impoſts, ou de malheurs. Il eſt *accablé* de chagrin, de gens qui l'importunent. *accablé* de vieilleſſe. *accablé* de ſommeil. on *accable* la nature en la ſurchargeant d'alimens, ou de remedes.

On le dit même en bonne part. *Accabler* de preſens, de bienfaits, de complimens.

ACCABLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

S'ACCAGNARDER. verbe neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, S'accoquiner, mener une vie faineante, libertine, ou débauchée, ſoit en s'attachant au jeu, au vin, aux femmes; ſoit en demeurant au coin de ſon feu, au lieu de prendre un honneſte employ.

Nicod derive ce mot de *cagnard*, qui eſt un lieu à l'abri du vent, ou expoſé au ſoleil, où les gueux s'aſſemblent pour faincanter, qu'on appelle pour cela *cagnardins*, & *cagnardiers*.

ACCAGNARDÉ, ÉE. part. & adj.

ACCASTILLAGE. ſ. m. Terme de Marine qui ſe dit en parlant des chaſteaux qui ſont ſur l'avant & ſur l'arriere d'un vaiſſeau. Et on appelle un vaiſſeau *accaſtillé*, quand il eſt accompagné de ces deux chaſteaux.

ACCELERATION. ſ. f. Action par laquelle on advance une affaire. Il a obmis pluſieurs demandes qu'il avoit à faire pour l'*acceleration* du jugement de ſon procés.

ACCELERER. v. act. Diligenter, preſſer une affaire, une entrepriſe. La ſucceſſion eſchuë à ce jeune homme fera *accelerer* ſon mariage. les corps graves en tombant *accelerent* leur mouvement en certaine proportion qu'on fait voir dans la Statique.

Ces mots viennent du Latin *accelerare*, Haſter, depeſcher.

ACCENT. ſ. m. Prononciation qu'on a contractée naturellement dans la province où l'on eſt né. Il eſt bien difficile de ſe défaire de l'*accent* Gaſcon, ou Normand. on connoiſt le pays d'un homme à ſon *accent*.

ACCENT, ſignifie auſſi un certain ton de voix qui eſt ſouvent une marque de ce qu'on veut dire, qui en fait faire une bonne ou une mauvaiſe interpretation. On injurie ſouvent avec un terme de loüange, mais l'*accent* fait tout.

ACCENT, ſignifie en Grammaire certaine marque qu'on met ſur les ſyllables pour les faire prononcer d'un ton plus fort, ou plus foible. Les Grecs eſtoient plus curieux obſervateurs des *accens* que les François. Le Cardinal du Perron dit que les Hebreux appelloient les *accens*, *guſtus*, dautant que c'eſt comme le gouſt & la ſauce de la prononciation.

Il y a trois ſortes d'*accens*, l'aigu, le grave, & le circonflexe. Les Hebreux ont l'*accent* de Grammaire, de Rhetorique, & de Muſique. L'*accent* en Muſique eſt une inflexion ou modification de la voix, ou de la parole, pour exprimer les paſſions & les affections, ſoit naturellement, ſoit par artifice.

Le Sr. Chriſtian Hennin Hollandois a fait une Diſſertation, pour monſtrer que la Langue Grecque ne ſe doit point prononcer ſuivant les *accens*, où il dit qu'ils n'ont été inventés que pour faire quelque diſtinction des mots, qu'on écrivoit autrefois tout de ſuite; qu'on ne voit point d'*accens* dans les manuſcrits qui paſſent huit ſiecles; qu'on n'en voit aucuns dans les Pandectes de Florence, qui ont été eſcrites environ le temps de Juſtinien; qu'on n'a commencé à en uſer communément que vers le dixiéme ſiecle, ou au temps de la barbarie, où on les a pris pour la regle de la prononciation; qu'on ne voit point l'uſage des *accens* dans la plus-part des nations, ni en Caldeen, ni en Syriaque, ni parmy les Eſclavons, les Moſcovites & les Bulgares, ni parmy les anciens Danois, Allemands & Belges; & qu'ils ont eſté inconnus en toute l'Antiquité. Il croit que c'eſt une invention des Arabes, qui fut perfectionnée par Alchalil vers le temps de la mort de Mahomet. Il adjoûte que les Maſſoretes de Tiberiade au milieu du ſixiéme ſiecle adopterent cette invention, & l'introduiſirent dans la Bible avec les voyelles du temps de Juſtinien; & que celuy qui perfectionna les *accens* fut le Rabin Juda Ben-David Chiug natif de Fez dans l'onziéme ſiecle; & qu'on n'a commencé à en faire chez les Grecs qu'en faveur des eſtrangers, & pour faciliter la prononciation des vers. Ce mot d'*accent* vient d'*accentus* Latin d'*accino*. L'*accent* regle le ton de la parole.

Les Poëtes & les Amoureux ſe ſervent quelquefois du mot d'*accent* au plur. pour ſignifier la voix. Les *accens* plaintifs. les derniers *accens*. il expliqua ſa paſſion par ces triſtes *accens*.

ACCENTUER. v. act. Marquer les ſyllabes avec des accens, pour advertir comment il les faut prononcer. Cet *e* eſt *accentué*, il le faut prononcer plus fortement.

ACCEPTABLE. adj. maſc. & fem. Ce qu'on ne peut raiſonnablement refuſer. Ces offres, ces propoſitions ſont *acceptables*, & ne doivent point être refuſées.

ACCEPTANT, ANTE. adj. Celuy qui accepte, qui agrée ce qu'on fait en ſa faveur. Dans tous les contracts on dit qu'un acquereur ou donataire eſt preſent & *acceptant* dans les ceſſions à un abſent. le Notaire prend qualité d'*acceptant* pour le ceſſionaire.

ACCEPTATION. ſ. f. Conſentement de celuy qui conſent, qui reçoit, qui agrée. L'*acceptation* d'une donation eſt neceſſaire pour ſa validité.

ACCEPTER. v. act. Recevoir avec agréement le don qu'on nous fait, ou la charge qu'on nous impoſe.

Digitized by Google

Il a *accepté* la charge de Marguiller comptable. *accepter* un legs, une donation, une ceſſion. *accepter* un combat ſur un deffi. *accepter* la paix, les conditions d'un traitté. Il faut remarquer que ce mot eſt moins eſtendu que Recevoir ou agréer, & qu'il ſuppoſe quelque traité ou negociation. On dit neantmoins que les Juges ne doivent *accepter* aucuns preſens des parties, pour dire ſimplement, Recevoir. Ce mot vient du Latin *acceptare*.

On dit auſſi, *Accepter* une lettre de change, pour en empêcher le proteſt, lors qu'on la ſouſcrit, & qu'on promet de la payer.

On dit auſſi au Palais, *Accepter* les offres de ſa partie. Les offres qui ne ſont point *acceptées* ſont ſujettes à revocation.

ACCEPTILATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence Romaine. Quittance qu'on donne ſans recevoir de l'argent, declaration qu'on fait en faveur de ſon debiteur, qu'on ne luy veut plus rien demander, qu'on a eſté ſatisfait d'une debte, ou qu'on la luy quitte, qu'on la luy remet.

ACCEPTION. ſ. f. Conſideration qu'on a pour quelqu'un pluſtoſt que pour un autre. Les bons Juges ne font aucune *acception* de perſonne. On s'eſt ſervy autrefois auſſi en ce ſens du mot d'*acceptation*: mais *acceptation* eſt plus propre pour les affaires, & *acception* pour les perſonnes.

Ces mots viennent d'*acceptare* Latin, qui vient d'*accipio*.

ACCE'S. ſ. m. Facilité d'approcher de quelque perſonne, ou de quelque choſe. Heureux celuy qui a *accés* auprés du Roy. cet homme cherche quelque *accés* dans cette maiſon, quelque connoiſſance qui luy donne la facilité d'y entrer. l'*accés* de cette coſte eſt difficile à cauſe des rochers.

Accés, ſe dit auſſi en Medecine des retours de certaines maladies qui laiſſent quelques bons intervalles. Il a eu un petit *accés* de fievre, de goutte. il luy prend quelquefois un *accés* de folie. Ce mot vient du Latin *acceſſus*, & *acceſſio*.

ACCESSIBLE. adj. m. & f. Celuy qu'il eſt facile d'approcher. L'humeur farouche de ce Juge fait qu'il n'eſt *acceſſible* qu'à peu de gens. cette place n'eſt *acceſſible* que par un ſeul endroit.

ACCESSOIRE. ſ. m. Dependance & ſuitte de quelque choſe qui eſt plus conſiderable. Les depens qui ne ſont qu'un *acceſſoire* montent ſouvent plus haut que le principal.

ACCESSIT. Terme de College. Recompenſe qu'on donne aux eſcoliers qui ont compoſé preſqu'auſſi bien que celuy qui a emporté le prix. Un tel a eu le prix des vers, & un tel le premier *acceſſit*.

Ces mots viennent du verbe Latin *accedo*, qui ſignifie le meſme.

ACCIDENT. ſ. m. Terme de Philoſophie. Ce qui ſurvient à la ſubſtance, & qui ne luy eſt pas eſſentiel, qui peut y être, ou n'y être pas ſans qu'elle periſſe. La Logique compte dix *Accidens*: la quantité, qualité, relation, ſituation, &c. Les Carteſiens n'en admettent qu'un, qui eſt l'extenſion; encore le tiennent-ils attaché eſſentiellement à la matiere. Aprés la conſecration de l'Hoſtie il n'y a que les *accidens*, que les eſpeces qui demeurent.

Accident, ſignifie auſſi, Haſard, coup de fortune. C'eſt par un heureux *accident* que cet homme a eſté garenti du naufrage. les gens d'affaires ſont ſujets à beaucoup d'*accidens*.

Quand on ſe bruſle au feu que ſoy-même on attiſe,
Ce n'eſt point accident, *mais c'eſt une ſottiſe.*
Regnier.

Accident, en termes de Medecine, eſt la même choſe que Symptome, & ſe dit de tout ce qui arrive de nouveau à un malade, ſoit en bien, ou en mal. Cette playe ſe pourra guerir, s'il ne luy arrive point d'*accident*, c'eſt à dire, de fievre, d'inflammation, ou autre ſymptome.

Accidentel, elle. adj. Qui n'eſt pas de l'eſſence de la matiere. La blancheur eſt *accidentelle* au marbre.

Accidentellement. adv. Qui eſt joint a la maniere d'accident. Ce n'eſt qu'*accidentellement* qu'un homme eſt blanc ou noir, grand ou petit.

Ces mots viennent du Latin *accidens*, *accido*.

ACCLAMATION. ſ. f. Cri de joye, par lequel le public témoigne de l'applaudiſſement, de l'eſtime. Les Magiſtrats, les Evéques, s'éliſoient autrefois par les ſuffrages, & les *acclamations* publiques. ce reſpondant ſouſtint ſes Theſes avec de grandes *acclamations*.

ACCLAMPER. v. act. Terme de Marine. C'eſt fortifier un maſt par des clamps ou des gemelles qui ſont des pieces de bois qu'on y lie, & qu'on y attache pour faire plus de reſiſtance au vent.

Ces mots viennent du Latin *clamo*.

ACCOINTANCE. ſ. f. Hantiſe, ou familiarité qu'on a avec quelqu'un. Il ne ſe dit gueres qu'en mauvaiſe part. Il ne faut avoir aucune *accointance* avec des gens de mauvaiſe vie.

ACCOINTER. v. act. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit Hanter quelqu'un, faire amitié, ſocieté avec luy. Ce mot vient de *adcomitare*. Menage.

ACCOISER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit Adoucir, appaiſer. La tempeſte aprés avoir duré ſix heures, s'*accoiſa* un peu. la ſedition fut *accoiſée* par l'adreſſe d'un tel Magiſtrat. Ce mot vient de *coy*, & du Latin *quietus*.

ACCOLADE. ſ. f. Careſſe qu'on fait en ſautant au cou de quelqu'un en l'embraſſant. Les amis qui ont eſté long-temps ſans ſe voir, ſe font mille embraſſades & *accolades*.

Accolade, ſe dit auſſi d'une ceremonie dont on uſe quand on fait un Chevalier, lequel on embraſſe en ſigne d'amitié.

Accolade, ſe dit auſſi de deux lapereaux qu'on ſert, qu'on preſente attachez enſemble.

ACCOLER. v. act. Embraſſer quelqu'un en luy mettant les bras au cou pour le baiſer, le careſſer. Ce mot eſt compoſé de *col*, & vient de *ad* & de *collum*.

Accoler la cuiſſe, *accoler* la botte, ſignifie Saluer quelqu'un avec grande ſoûmiſſion, avec reſpect, comme quand on ſalue un homme qui deſcend de cheval.

Accoler, en termes de Pratique, ſignifie Faire un trait de plume en marge d'un compte, d'un memoire, d'une declaration de dépens, qui marque qu'il faut comprendre pluſieurs articles ſous un même jugement, les comprendre dans une même ſupputation.

Accoler, en termes de Jardinage, ſe dit des branches d'arbres, des ſeps de vigne qu'on attache à des eſpaliers, à des eſchalas.

Accoler, ſignifie auſſi, Joindre deux lapereaux enſemble pour en ſervir une *accolade*.

Accolé, ée. part. & adj.

En termes de Blaſon on le dit des animaux qui ont des coliers. Ainſi on dit, Un lyon de ſable armé, lampaſſé & *accolé* d'or. On s'en ſert auſſi en blaſonnant les armes de Navarre, qui ſont, De gueules aux rais d'eſcarboucle *accolés* & pommettés d'or.

Accolé, ſe dit auſſi d'un arbre, d'une croix, d'une colomne, ou autre choſe qui eſt entourée de lierre, d'un ſep de vigne, d'une givre, &c.

Accolé, ſe dit encore de deux Eſcus qui ſont joints enſemble, & attachés par les côtés. Ainſi les Eſcus de France & de Pologne étoient *accolés* du temps de Henry

Digitized by Google

Henry III. ceux de France & de Navarre depuis Henry IV. Les Eſcus de Leon X. & de François I. ſont en teſte du Concordat en deux Eſcuſſons *accollés* : ils le ſont pareillement dans le ſceau dont il eſt ſcellé.

On dit auſſi, que des fuſées, des loſenges, & des macles ſont *accolées*, quand elles ſe touchent de leurs flancs, ou de leurs pointes ſans remplir tout l'Eſcu. On ſe ſert auſſi de ce terme pour les clefs, baſtons, maſſes, eſpées, bannieres, & autres choſes ſemblables qu'on paſſe en ſautoir derriere l'Eſcu.

ACCOMMODABLE. adj. maſc. & fem. Qui ſe peut terminer, accommoder à l'amiable. Cette querelle eſt venuë de rien, elle eſt fort *accommodable*. les differents de Religion ne ſont gueres *accommodables*.

ACCOMMODAGE. ſ. m. Travail ou ſalaire de ceux qui rhabillent, qui appreſtent, qui accommodent quelque choſe. Quand on porte des viandes au cabaret, il en faut payer l'*accommodage*, les ſauces, l'appreſt. on a tant payé au tapiſſier pour l'*accommodage* des chambres, quand on a deſmenagé.

ACCOMMODANT, ANTE. adj. Qui eſt facile, qui veut bien ce que les autres veulent. Vous aurez bientoſt conclu vôtre marché avec cet homme-là, il eſt fort *accommodant*.

ACCOMMODANT, ſignifie auſſi, Ce qui nous fait grand bien, qui eſtablit nos affaires. Un gros billet de lotterie, une ſucceſſion ineſperée, ſont des choſes fort *accommodantes*.

ACCOMMODATION. ſ. f. Terme de Palais. Accord qui ſe fait à l'amiable. Ce procés eſt ſi embrouillé, qu'il n'y a pas moyen d'en ſortir que par voye d'*accommodation*.

On le dit auſſi figurément de la conciliation des loix, des paſſages des Autheurs qui ſemblent être contraires. Le plus grand ſoin des Commentateurs eſt de trouver l'*accommodation* des textes de leurs Autheurs qui ſe contrarient.

ACCOMMODEMENT. ſ. m. Ce qui rend une choſe plus commode, ou qui la met en meilleur ordre. Je ne loüeray point vôtre logis, que vous n'y ayez fait tels & tels *accommodements*. ce curieux entend fort bien la diſpoſition, l'*accommodement* d'un cabinet, d'une bibliotheque.

ACCOMMODEMENT, ſignifie auſſi, Accord, la fin qu'on donne à un procés, à un different à l'amiable. Ces parties ſont en voye, en termes d'*accommodement*. cet homme n'eſt point chicaneur, il eſt homme d'*accommodement*, il eſt porté naturellement à l'*accommodement*, il écoute tous les moyens d'*accommodement*. cet acte d'hoſtilité a rompu l'*accommodement* qu'on avoit meſnagé.

On dit proverbialement, que le meilleur procés ne vaut pas le pire *accommodement*.

ACCOMMODER. v. act. Rendre une choſe facile, commode, qui ne donne point de peine, de fatigue. On a donné ordre pour *accommoder* les chemins. on a *accommodé* la ruë d'Enfer ſur le chemin de Lyon. il faut *accommoder* cette ſelle, la rembourer, la rendre moins dure, plus commode.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, Arranger, mettre en ordre, en bon état. Il a pris grand ſoin d'*accommoder* ſa chambre, ſon cabinet; & cet, d'*accommoder* ſon jardin, ſa maiſon.

On le dit auſſi des choſes qui regardent l'ornement de la perſonne. Cette femme eſt toûjours deux heures à ſe parer, à s'*accommoder*. ce barbier *accommode* bien la barbe, la perruque. ce pere n'*accommode* que trop bien ſes enfants, il les fait trop braves.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, Preparer, appreſter. Ce cuiſinier *accommode* fort bien à manger. on eſt fort bien *accommodé* en cette hoſtelerie. à quelle ſauce voulez-vous qu'on *accommode* ce poiſſon?

On dit auſſi, qu'un Poëte a *accommodé* un ſujet au theatre, pour dire, qu'il l'a diſpoſé pour paroiſtre agreable ſur la ſcene.

ACCOMMODER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt à la bienſeance, au voiſinage de quelqu'un. Cette terre *accommoderoit* bien cette Seigneurie, parce que l'une releve de l'autre. ce Prince eſt mauvais voiſin, il s'*accommode* de tout ce qui eſt à ſa bienſeance, il l'uſurpe, il l'enferme dans ſes terres.

ACCOMMODER, ſignifie preſqu'en même ſens, Traitter, acheter, preſter, permuter. Si vous voulez m'*accommoder* de cette terre, je l'acheteray. ſi vous voulez m'*accommoder* de quelque argent, vous me ferez plaiſir. vôtre Benefice m'*accommoderoit* fort, ſi vous vouliez le permuter contre un autre qui vous *accommodaſt* auſſi.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, Faire fortune, gagner du bien. Cet homme s'eſt bien *accommodé* dans cette ferme. il étoit gueux, il eſt maintenant bien *accommodé*.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, Terminer un procés, une querelle à l'amiable. Quand les gens ſont las de plaider, c'eſt lors qu'ils ſont diſpoſez à s'*accommoder*. les procés ne s'*accommodent* gueres, que les Procureurs & les Advocats n'ayent tiré des parties tout ce qu'ils en pouvoient eſperer.

On le dit auſſi des loix, des paſſages des Autheurs, & autres choſes qui ſemblent ſe contrarier. Comment *accommodez*-vous cette loy du Digeſte avec cette autre du Code? comment *accommodez*-vous la devotion avec la coqueterie? il y a des devots qui *accommodent* la Religion à leur intereſt.

En ce ſens on dit auſſi, qu'un homme *accommode* ſes affaires, pour dire, qu'il les debrouille.

ACCOMMODER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Eſtre facile, commode dans la negociation, dans la maniere de traitter. Il y a plaiſir de traitter avec cet homme-là, à luy faire un payement, à le nourrir, il s'*accommode* de tout ce qu'on luy veut donner. vous ferez aiſément marché avec ce curieux, tout l'*accommode*. En ce ſens on dit auſſi, qu'un homme ſage doit s'*accommoder* aux temps, aux lieux, aux humeurs, à la capacité des perſonnes à qui il a affaire pour vivre en repos, dans l'eſtime. il faut s'*accommoder* aux choſes, quand les choſes ne s'*accommodent* pas à nous. On dit auſſi, qu'un homme ne s'*accommode* pas de toutes ſortes de perſonnes, pour dire, que toutes perſonnes ne luy plaiſent pas.

ACCOMMODER, ſe prend quelquefois à contreſens, & en mauvaiſe part, & ſignifie, Maltraitter, gaſter, mettre en mauvais état. Il eſt tombé entre les mains de voleurs, d'aſſaſſins, qui l'ont *accommodé* d'une eſtrange maniere. dans le jugement de ce procés il a été mal *accommodé*, il y a eu de ſeveres condamnations contre luy. On dit auſſi d'un homme qui s'eſt enyvré, qu'il s'en eſt donné, qu'il s'eſt *accommodé* de la belle maniere.

ACCOMMODER, ſe dit proverbialement dans ces phraſes. On l'a *accommodé* tout de roſti, pour dire, on l'a fort maltraitté. On dit auſſi, *Accommodez* vous, le pays eſt large, pour dire, Mettez vous à vôtre aiſe, prenez vos commodités.

ACCOMMODÉ, ÉE. part. & adj. Un procés *accommodé*. un homme riche & *accommodé*.

Ces mots viennent d'*accommodare* Latin, de *commodus*.

ACCOMPAGNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on accompagne. L'*accompagnement* du St. Sacrement, quand on le porte aux malades, eſt une action pieuſe, & qui édifie.

ACCOMPAGNEMENT, ſe dit auſſi des choſes qui ſont agrée-

Digitized by Google

agréement, ſymmetrie. Il ne manque à cette maiſon qu'un bois de haute fuſtaye pour ſon *accompagnement*. l'*accompagnement* d'un thuorbe avec la voix eſt fort agreable.

ACCOMPAGNEMENT, en termes d'Organiſtes, ſe dit de divers jeux qu'on touche pour accompagner le deſſus, comme le bourdon, la monſtre, la fluſte, le preſtant, &c.

ACCOMPAGNEMENT, eſt auſſi un terme de Blaſon, & ſe dit de tout ce qui eſt autour de l'Eſcu pour luy ſervir d'ornement, le pavillon, le cimier, les ſupports, &c.

ACCOMPAGNER. v. act. Marcher de compagnie avec un autre. Un Religieux doit être toûjours *accompagné* d'un Frere. cette femme eſt jalouſe, elle *accompagne* par tout ſon mari.

ACCOMPAGNER, ſignifie auſſi, Conduire quelqu'un, luy faire civilité, honneur. Ce Preſident a *accompagné* cette Dame juſqu'à ſon carroſſe. on envoye des gens de qualité aux Ambaſſadeurs pour les *accompagner* à l'audience du Roy, pour les y conduire.

ACCOMPAGNER, ſe dit auſſi de la ſuitte, du cortege, de l'eſcorte qu'on donne à quelqu'un pour l'obſerver, pour luy faire honneur, ou pour l'aſſeurer en ſa marche. Ce Seigneur marche toûjours *accompagné* de ſix Gentilshommes, de deux caroſſes. les Mareſchaux de France envoyent un Garde à ceux qui ont querelle pour les *accompagner* par tout. quand le Roy alla à la conqueſte de la Flandre, il étoit bien *accompagné*, il avoit une belle armée. on envoya un corps de cavalerie pour *accompagner* ce convoy.

ACCOMPAGNER, ſe dit auſſi de ce qui orne ou decore quelque choſe, qui luy ſied bien. Ces deux pavillons *accompagnent* bien ce baſtiment, ils font une belle ſymmetrie. Il faut une telle garniture d'une telle couleur, pour bien *accompagner* cet habit. On dit auſſi, *Accompagner* ſa voix d'un thuorbe.

ACCOMPAGNER, ſe dit figurément en choſes morales. Il *accompagne* tout ce qu'il dit de tant de graces, d'honnêtetés, que cela gagne les cœurs. Il a *accompagné* le compliment qu'il luy a fait faire d'un preſent conſiderable. la fortune a *accompagné* Alexandre en toutes ſes entrepriſes.

ACCOMPAGNÉ, ÉE. part. & adj.

ACCOMPAGNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit lors qu'autour d'une piece principale, comme le ſautoir, la bande, la faſce, le chevron, le croiſſant, le lyon, l'aigle, &c. il y a pluſieurs autres pieces qui ſont auprés. De Neufville Ville-Roy porte d'azur au chevron d'or *accompagné* de trois croix ancrées de même. On le dit particulierement des croix, ſautoirs, chevrons, pairles, &c.

Ces mots viennent de *compagnon*.

ACCOMPLIR. v. act. Mettre une choſe en état où il n'y ait plus rien à deſirer. Noſtre Seigneur a *accompli* toutes les propheties. cet Officier a bien *accompli* ſon devoir, les commandemens de ſon maiſtre. il a *accompli* nos ſouhaits.

ACCOMPLIR, ſe dit auſſi de ce qui eſt fini & achevé. Ce garçon a *accompli* le temps de ſon apprentiſſage. cet exilé à *accompli* le temps de ſon banniſſement.

ACCOMPLI, IE. part. & adj. Le temps eſt *accompli*. il a fait un baſtiment fort *accompli*. ce Seigneur eſt fort *accompli*, il a toutes ſortes de perfections & de bonnes qualités. il faut avoir 25. ans *accomplis* pour être en majorité.

ACCOMPLISSEMENT. ſ. m. Ce qui rend la choſe accomplie. Nous avons l'*accompliſſement* de nos vœux, c'eſt à dire, tout ce que nous avons ſouhaitté.

Ces mots viennent de *complere*, *compleo*, *complementum*.

ACCON, terme de Marine, eſt un petit bateau à fond plat dont on ſe ſert pour aller ſur les vaſes lors que la mer eſt retirée.

ACCOQUINER. verbe neut. Se plaire, s'attacher à une vie coquine, faineante, & libertine. Cet homme s'eſt *accoquiné* au jeu, s'eſt *accoquiné* avec cette femme debauchée. un artiſan qui s'*accoquine* au cabaret eſt toûjours gueux. depuis qu'on s'eſt *accoquiné* à gueuſer, on eſt faineant toute ſa vie. Ce mot vient de *coquus*, parce que les faineans ſe plaiſent fort à la cuiſine.

ACCOQUINÉ, ÉE. part. & adj.

ACCORD. ſ. m. Conſonance ou union de deux ſons agreables à l'oreille. L'octave, la quinte ſont de bons *accords*. ce Muſicien ne joüe pas une piece, il fait ſeulement des *accords*. l'Organiſte joüe le plein chant du petit doigt, & des autres il fait des *accords*. On dit auſſi, qu'un luth ou un autre inſtrument n'eſt pas d'*accord*, quand il ne fait pas les conſonnances juſtes qu'on deſire.

ACCORD, ſignifie auſſi cette union qui eſt entre toutes les parties de l'Univers, & qu'on appelle *l'Harmonie du monde*, qui en établit le repos & la ſtabilité.

ACCORD, ſe dit figurément de l'union de deux perſonnes qui vivent enſemble, ou qui traittent, qui conviennent de quelque choſe. Ce mari & cette femme ſont bien d'*accord*. ces parties ont fait, ont paſſé, ont ſigné un bon *accord*. ce changement s'eſt fait d'*accord* de parties, de concert. un bon *accord* vaut mieux qu'un méchant procés. Il faut remarquer qu'on ne dit un *accord* que des affaires legeres & particulieres; & que dans les grandes on ſe ſert du mot de *tranſaction* ou de *traitté*.

ACCORD, ſignifie auſſi, Conſentement. J'en ſuis d'*accord*, ou abſolument, D'*accord*. tout le monde demeure d'*accord*, tombe d'*accord*, eſt d'*accord* de cette verité.

On dit proverbialement d'un homme facile qui conſent à tout ce qu'on veut, qu'il eſt du bois dont on fait les vielles, de tous bons *accords*.

ACCORDS, ou *étais* en termes de Marine, ſont de grandes pieces de bois dont on ſe ſert pour ſoûtenir le navire que l'on conſtruit, tant qu'il eſt ſur le chantier.

ACCORDABLE. adj. Qui ſe doit ou peut s'accorder. Cette grace n'eſt pas *accordable*, le crime eſt trop énorme. Il eſt de peu d'uſage.

ACCORDAILLES. ſ. f. Ceremonie qui ſe fait pour la lecture des qualitez d'un contract de mariage en preſence des parents, quand les parties ſont d'accord.

ACCORDANT, ANTE. adj. Qui ſe peut accorder. La Muſique conſiſte à bien choiſir les tons *accordants*, & à les diſtinguer des diſcordants. il y a des voix *accordantes* & diſcordantes.

ACCORDER. v. act. Mettre des voix ou des inſtruments de Muſique en état de faire des conſonances ou des accords dans la plus grande juſteſſe. On eſt plus long-temps à *accorder* ſon luth qu'à en joüer. *accorder* ſa voix avec un theorbe. On dit en termes de Marine, *accorder*, quand on commande à l'équipage & aux rameurs de nager tout enſemble.

ACCORDER, ſe dit auſſi en Grammaire en parlant du regime, de l'accord que les parties d'oraiſon doivent avoir enſemble. Le ſubſtantif & l'adjectif ſe doivent *accorder* en genre, en cas & en nombre.

ACCORDER, ſignifie auſſi, Mettre la paix, l'union entre deux perſonnes. Il a *accordé* ſon procés. il a *accordé* ces deux paſſages de l'Ecriture. il a *accordé* ces deux parties, il les a fait traitter enſemble.

On le dit auſſi des choſes. Les qualitez contraires ne *s'accordent* pas enſemble. le blanc & le noir, le chaud & le froid, ne *s'accordent* pas. ce que vous dites ne *s'accorde* pas avec ce que vous m'avez dit autrefois. *accordez* vous avec vous-même.

ACCORDER, ſe dit auſſi de ce qui peut ſubſiſter agreablement enſemble. Cette garniture *s'accorde* bien avec

cet

Digitized by Google

cet habit. le plomb s'*accorde* bien avec l'étaim. le vinaigre ne s'*accorde* point avec le lait.

ACCORDER, ſignifie auſſi, Donner, conceder une grace, octroyer une demande. Ce Prince luy a enfin *accordé* ſa demande. le Pape a *accordé* cent ans d'indulgence à cette Confrairie.

ACCORDER, ſignifie auſſi, Conſentir. Je vous *accorde* cette propoſition.

ACCORDER, ſe met auſſi avec le pronom perſonnel, & alors il ſignifie, Eſtre d'intelligence. Ce Juge & ce Greffier s'*accordent* bien enſemble au dommage des parties.

On dit auſſi, *Accorder* une fille en mariage, quand les parens donnent une fille à celuy qui la leur demande, ou quand les parties en ſignent le contract.

On dit proverbialement, que des gens s'*accordent* comme chiens & chats, pour dire, qu'ils ne peuvent compatir enſemble.

ACCORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un luth *accordé*. une propoſition *accordée*. un procés *accordé*.

ACCORDÉ, ÉE. ſ. m. & f. qui s'eſt engagé par un traitté pour mariage. C'eſt un *accordé*. c'eſt ſon *accordée*.

ACCORDOIR. ſ. m. Petit inſtrument qui ſert à accorder les inſtruments de muſique. L'*accordoir* d'une orgue eſt fait en forme d'un petit cone, dont on affuble les tuyaux en les preſſant, juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez étroits pour les faire deſcendre aux tons qu'on deſire, ou en pouſſant la pointe du cone dans le tuyau, lors qu'on le veut eſlargir & le faire monter. l'*accordoir* d'un claveſſin eſt fait comme un petit marteau.

Ces mots d'*accord* & d'*accorder*, ſelon quelques-uns, & entr'autres Nicod, viennent du Latin *ad cor*, comme ſi on diſoit, que deux perſonnes ſont amenées à un même cœur ou à une même volonté. Mais il y a plus d'apparence qu'ils viennent de *corde*, & que le premier ſens d'*accorder* vient de ce que deux cordes qui ſe touchent en même temps forment des tons qui s'uniſſent agreablement: d'où vient qu'il y a des conſonances en muſique qui s'appellent *tetracorde* & *hexacorde*, qui ſont la tierce & la ſexte; ce qui a été étendu aux conventions, qui ſont agir les parties de concert, & aller enſemble.

ACCORER. Terme de Marine, qui ſignifie, Appuyer, ou ſoûtenir quelque choſe.

ACCORT, ORTE. adj. Celuy qui eſt courtois, complaiſant, adroit, qui ſe ſçait accommoder à l'humeur des perſonnes avec qui il a affaire, pour reüſſir en ſes deſſeins. Ce mot vient de l'Italien *accorto*, ſignifiant la même choſe. On a dit autrefois *accortiſe* & *accortement*: mais ces mots ont vieilli; quoy que Paſquier témoigne qu'ils étoient nouveaux de ſon temps.

ACCORNÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon. Animal qui eſt marqué dans un Eſcu avec ſes cornes. On le dit ſeulement quand elles ſont d'une autre couleur, ou metail que le reſte du corps de l'animal. Teſtes de vaches de ſable *accornées* d'argent. Ce mot vient du Latin *cornu*, comme qui diroit, *fourni de cornes*.

ACCOSTABLE. adj. maſc. & fem. Civil, courtois, qui ſe laiſſe aborder facilement. Ce Conſeiller eſt fort *accoſtable*, il écoute paiſiblement les parties.

ACCOSTER. v. act. Entrer en diſcours avec une perſonne inconnuë, pour luy apprendre, ou ſçavoir d'elle quelque choſe, ou pour nouer amitié avec elle. Il eſt allé hardiment *accoſter* cette femme, luy demander ſon logis.

ACCOSTER, ſignifie auſſi, Avoir hantiſe, familiarité avec quelqu'un. Il ne ſe faut point *accoſter* à Paris que d'honneſtes gens, que de perſonnes qu'on connoiſt bien.

ACCOSTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. En ces mots l'*s* ſe prononce.

ACCOSTER en termes de Marine, l'*s* ne ſe prononce point, c'eſt Approcher une choſe d'une autre. On le dit des huniers & des perroquets, quand on fait toucher les coins ou pointes des uns & des autres aux poulies deſtinées à cet uſage. On dit à un petit vaiſſeau pour le faire approcher d'un plus grand, *Accoſte* à bord.

Ces mots viennent du Latin *coſta*, Coſte.

ACCOSTE', en termes de Blaſon, ſe dit des pieces qui ſont poſées à coſté d'une autre piece de l'Eſcu. Le Preſte-Jean d'Ethiopie porte, D'argent à une croix hauſſée de gueules, chargée d'un Crucifix, *accoſtée* de deux fouets de cordes emmanchez d'azur. Icy l'*s* ne ſe prononce point. Il ſe dit particulierement des pals, bandes, & autres pieces de longueur qui ont d'autres pieces à leurs coſtez, & couchées dans le même ſens.

ACCOTAR. ſub. maſc. Terme de Marine, eſt une piece de bordage que l'on endente entre les membres du vaiſſeau pour empêcher l'eau de tomber entre les pieces qui le compoſent.

ACCOUCHEMENT. ſ. m. Enfantement, delivrance d'une femme groſſe. Les travaux de l'*accouchement* ſont une des peines du peché originel. On le dit quelquefois figurément. On a long-temps attendu l'*accouchement* des montagnes qu'on diſoit être groſſes, il n'en eſt ſorti qu'une ſouris.

ACCOUCHER. v. n. Se décharger du fruit qui eſt dans la matrice. Cette femme a *accouché* d'un beau garçon au bout de neuf mois. elle a *accouché* d'un faux germe, ou avant terme. Il eſt quelquefois actif, & ſignifie, Aider à une femme à ſe delivrer de ſon enfant. Les Chirurgiens ſçavent mieux *accoucher* les femmes, que les matrones.

ACCOUCHER, ſe dit figurément des productions de l'eſprit. C'eſt un bel eſprit qui invente facilement, mais qui *accouche*, ou enfante avec peine: c'eſt à dire, qu'il conçoit aiſément, mais qu'il s'explique avec difficulté.

ACCOUCHÉE. ſ. f. Femme qui ſe tient quelque temps au lit pour ſe remettre des douleurs de l'enfantement. On fait des viſites en ceremonie aux femmes *accouchées*. en l'Amerique il y a des peuples où les maris font les *accouchés* à la place de leurs femmes. Herrera.

Il y en a auſſi dans les Antilles, & même dans les Indes Orientales, & à la Chine vers l'Iſle de Formoſa, où ils font la même choſe, comme on voit dans le Recueil de Thevenot.

Au Perou les femmes *accouchées* ne gardent point le lit, mais aprés s'être lavées, elles ſe remettent à faire leur ménage; & ſi quelque femme les aſſiſtoit en leur accouchement, elle paſſeroit plûtôt pour ſorciere que pour ſage-femme. Voyez l'Hiſtoire des Incas.

On appelle proverbialement, les caquets de l'*accouchée*, le babil & la converſation des femmes qui viſitent celles qui ſont en couche. On dit auſſi tant d'un homme que d'une femme, qu'ils font l'*accouchée*, quand ils ſe tiennent au lit juſqu'à une heure indûe par delicateſſe, & ſans neceſſité.

ACCOUCHEUR, EUSE. ſubſt. maſc. & fem. Qui aide aux femmes à ſe delivrer de leur fruit. Maintenant les Chirurgiens *accoucheurs* ſont fort en vogue. autrefois on ne ſe ſervoit que de ſages-femmes, ou de matrones pour *accoucheuſes*.

Ces mots viennent du Latin *accubare*.

ACCOUDER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, S'appuyer ſur le coude. On met au rang des incivilités de s'*accouder* ſur la table, de s'*accouder* devant ſes ſuperieurs.

ACCOUDOIR. ſ. m. Lieu deſtiné pour s'accouder. Il ſe dit particulierement de l'endroit inferieur de l'ouverture d'une feneſtre, ſur lequel on s'appuye, on

 s'ac-

Digitized by Google

A C C.

s'accoude. *L'accoudoir* d'une feneſtre doit aller ſeulement à la hauteur de la ceinture. On dit auſſi ironiquement à une perſonne qui en incommode une autre en s'appuyant ſur elle, Allez chercher plus loin des *accoudoirs*.

Ces mots viennent du François *coude*, du Latin *cubitus*.

ACCOUPLEMENT. ſ. m. Jonction du maſle & de la femelle pour l'œuvre de la generation. Le peuple croit que l'Antechriſt naiſtra d'un *accouplement* ſacrilege & inceſtueux. on croit que la cauſe des monſtres d'Afrique vient de l'*accouplement* qui s'y fait des animaux de differentes eſpeces.

ACCOUPLEMENT, ſe dit auſſi des bœufs qu'on attache enſemble ſous le même joug.

ACCOUPLER, v. act. Attacher, joindre enſemble deux choſes de pareille nature. Ces bœufs ſont mal *accouplés*, il y en a un fort, & un foible. il étoit deffendu par la Loy de Moyſe d'*accoupler* un bœuf & un aſne pour labourer.

On le dit auſſi du menu linge qu'on attache enſemble avec du fil pour en faire des paquets, de peur qu'il ne s'égare, quand on le donne à blanchir.

ACCOUPLER, ſe dit auſſi des oiſeaux, des animaux qui ſe joignent, qui s'apparient pour perpetuer l'eſpece. Les pigeons s'*accouplent* au mois de Mars & de Septembre. ce pigeonneau cherche avec qui s'*accoupler*.

Ces mots ſe tirent du Latin *copula*, *copulare*.

ACCOURCIR. v. act. Rogner, retrancher, rendre plus court. Il faut *accourcir* ce manteau, en rogner un doigt. il faut *accourcir* ce livre, en retrancher la moitié. il faut *accourcir* les eſtriers d'un point, reſſerrer l'eſtriviere.

On dit auſſi, *Accourcir* le chemin, quand on prend quelque faux fuyant qui abrege le chemin, qui le rend plus court. On dit auſſi, que les jours *accourciſſent*, quand le ſoleil a paſſé le ſolſtice d'eſté, quand les jours deviennent plus courts.

ACCOURCI, IE. part. & adj.

ACCOURCISSEMENT. ſ. m. Ce qui accourcit, ce qui abrege. Le paſſage qu'on a ouvert par ce parc eſt un grand *accourciſſement* de chemin.

Ces mots ſont derivés du primitif *court*, qui vient de *curtus* en Latin.

ACCOURIR. verbe neut. Venir en haſte en quelque lieu, ſoit qu'on nous y appelle, ſoit que nôtre paſſion nous y porte. L'armée eſt *accourue* au ſecours de cette place. tous ſes amis ſont *accourus* pour le feliciter de ſa nouvelle dignité, pour honorer ſon entrée. Venez, venez, *accourez* tous, Cybele va deſcendre. Opera d'Atis.

ACCOURU, UE. part. & adj.

Ce mot vient du Latin *accurrere*.

ACCOUSTREMENT. ſ. m. Habillement. Il ne ſe dit que parmy le peuple. Quand cet artiſan a marié ſa fille, elle luy a couſté cent eſcus pour tous ſes *accouſtremens*.

ACCOUSTRER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Habiller, parer. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe figurée. Cet homme en une telle occaſion a été mal *accouſtré*, pour dire, a été maltraitté, ou bien bleſſé. Ces mots viennent du Latin *acculturare*, *quaſi culturam dare*, *ornare*. On appelle en quelques Cathedrales, comme à Bayeux, *Couſtre*, le Sacriſtain ou Officier qui a ſoin de parer l'Egliſe, ou l'autel.

ACCOUSTUMANCE. ſ. f. Habitude que l'on contracte en reïterant pluſieurs fois la même action, en la faiſant tourner en couſtume. On a bien du mal à ſe deffaire des mauvaiſes *accouſtumances* qu'on a contractées en jeuneſſe. l'*accouſtumance* de prendre du tabac eſt difficile à guerir.

ACCOUSTUMER. verb. act. & neut. Contracter une habitude par la frequente reïteration du même acte. On s'*accouſtume* à tout, au travail, à la peine, aux douleurs. il ne faut pas *accouſtumer* les peuples à prendre les armes, à crier. on *accouſtume* les bœufs au joug, les chevaux au manege. il ne faut pas s'*accouſtumer* à la faineantiſe. il ne faut pas *accouſtumer* ſon ventre aux purgations, de peur que la nature ne ſe rende pareſſeuſe.

ACCOUSTUMER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Il n'a pas *accouſtumé* de faire ſi chaud en ce mois-cy. il y a des terres qui ont *accouſtumé* de rapporter deux fois l'an.

ACCOUSTUMER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont tellement tournées en nature, qu'encore qu'elles ſoient incommodes aux autres, elles nous deviennent en quelque façon neceſſaires. Les Lapons ſont tellement *accouſtumés* au froid, que quand ils ſont arrivés à Hambourg, ils s'en retournent, à cauſe qu'ils trouvent qu'il y fait trop chaud. les Indiens s'en retournent quand ils ſont arrivés au 30. degré, parce qu'ils y ont trop froid. Relation des Lapons & des Indes.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *accouſtumé* à une certaine choſe, comme un chien d'aller nud teſte, comme un chien d'aller à pied.

ACCOUSTUMÉ, ÉE. part. & adj.

ACCOUSTUMÉ, ſignifie quelquefois, Ordinaire. On a tenu l'audience aux jours & aux heures *accouſtumées*. on luy a fait ſon procés en la forme & maniere *accouſtumée*.

A L'ACCOUSTUMÉE. adv. De la maniere qu'on avoit de couſtume. On a raccommodé enſemble ces amis qui étoient brouillés, ils vivent maintenant *à l'accouſtumée*.

Ces mots viennent de l'Italien *coſtumi*, qui ſignifie, Bonnes mœurs.

ACCOUVÉ, ÉE. adj. Qui ſe tient au coin de ſon feu en faineant, en pareſſeux, ſans vouloir en ſortir pour travailler. Cet artiſan paſſe tout l'hyver *accouvé* au coin de ſon feu, & laiſſe mourir de faim ſa famille. Il eſt bas & vieux. Ce mot vient de *incubitare*. Nicod.

ACCRAVANTER. v. act. Accabler ſous un poids exceſſif. Si vous luy faites porter ce fardeau, c'eſt le moyen de l'*accravanter*. cet homme a été *accravanté* ſous les ruines de ſa maiſon. Ce mot eſt compoſé & derivé de *crever*.

ACCREDITER. v. act. Mettre en reputation, en eſtime dans le public. Il n'y a rien qui *accredite* davantage une perſonne que la bonne foy. ce Preſident s'eſt *accredité* dans ſa Compagnie par ſa capacité & ſon integrité. ce Miniſtre s'eſt fort *accredité* à la Cour par ſon zele & par ſa prudence. les marchands s'*accreditent* en vendant loyalement, en payant bien leurs lettres de change.

Ce mot vient d'*accreditus*, qui a été fait d'*accredere*, dont on s'eſt ſervy dans la baſſe Latinité pour ſignifier *preſter*. Du Cange.

ACCREDITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ACCROC. ſ. m. Deſchirure d'un habit, qui ſe fait quand on eſt arreſté par quelque choſe de crochu, ou de pointu. Il eſt difficile de paſſer à travers des ronces & des hayes, ſans qu'on ſe faſſe quelque *accroc*.

ACCROC, ſe dit figurément en choſes morales de ce qui arreſte, de ce qui retarde une affaire. La mort d'une des parties eſt un *accroc* qui empêche l'inſtruction de ce procés. l'accuſation qu'on a faite contre cet homme eſt un fâcheux *accroc* qui peut ruiner ſa fortune.

ACCROCHE. ſ. f. Retardement qui arrive en quelque affaire à cauſe de quelque difficulté qui y ſurvient. Les oppoſitions à ce decret ſont des *accroches* qui retarderont long-temps nôtre payement.

ACCROCHER. v. act. Attacher quelque choſe à un crochet, à une cheville, à un clou, à une agraffe. Il faut *accrocher* ce ſac à ſa cheville. *accrocher* ſa monſtre

à

à ſa ceinture. Ce mot vient du Grec *actocheir*, qui ſignifie le bout de la main, parce qu'elle ſert à *accrocher*.

ACCROCHER, ſignifie auſſi, Attacher à quelque choſe de ferme. *Accrochez* ce bateau avec ſa chaiſne à l'anneau de ce pont. un homme qui ſe noye s'*accroche* à tout ce qu'il trouve.

ACCROCHER, en termes de Marine, ſignifie Arrêter un navire, ou s'y attacher en jettant le grapin pour venir à l'abordage. Ces deux navires étoient *accrochez*, il y eut entre eux un rude combat.

ACCROCHER, ſe dit figurément en choſes morales. Il a trouvé moyen d'*accrocher* ſon affaire au Conſeil, pour dire, l'y faire retenir pour la juger. ce procés étoit preſt à juger, la partie l'a *accroché* par une chicane qui l'a mis hors d'état. ce priſonnier alloit ſortir, mais il a été *accroché* par une nouvelle recommandation.

ACCROCHER, ſe dit proverbialement en cette phraſe. Belle fille, & méchante robbe, trouve toûjours qui l'*accroche*.

ACCROCHÉ, ÉE. part. & adj.

ACCROIRE. v. n. Faire croire à quelqu'un une choſe fauſſe. La plus-part du peuple eſt ſi ſot, qu'on luy fait *accroire* tout ce qu'on veut. Ce mot vient de *accredere*, qui a été dit en la baſſe Latinité pour ſignifier *preſter*.

ACCROIRE, ſignifie auſſi, Tromper. La plus-part des valets en font bien *accroire* aux maiſtres qui ſe confient en eux.

Il ſignifie encore, Concevoir de la vanité, s'enorgueillir. Les favoris des Princes ſont ſujets à s'en faire *accroire*. cette femme eſt belle, mais elle s'en fait trop *accroire*, elle eſt trop vaine de ſa beauté. Ce mot & ſes derivés viennent du Latin *accreſcere*.

ACCROISSEMENT. ſ. m. Augmentation. L'*accroiſſement* des plantes, qui ſe fait par la jonction nouvelle de pluſieurs atomes, eſt inſenſible. on juge de la fertilité de l'Egypte par l'*accroiſſement* du Nil, ſelon les degrés de hauteur qu'il marque dans la colomne qui eſt élevée pour cela dans le Calis. les cheſnes reçoivent de l'*accroiſſement* juſqu'à 100. ans.

ACCROISSEMENT, ſignifie auſſi, Agrandiſſement. L'*accroiſſement* de ſon parc, de ſa maiſon, luy a tant couſté. l'*accroiſſement* de ſa famille luy ſera une occaſion de nouvelle deſpenſe.

ACCROISSEMENT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Les paſſions ont leurs *accroiſſemens*, & leurs relâchemens. ſa fortune fait tous les jours de nouveaux *accroiſſemens* en biens, en honneurs, en dignitez.

ACCROISSEMENT, en termes de Droit, eſt un certain profit caſuel qui arrive à un collegue, aux membres d'une Compagnie, par la mort ou l'abſence d'un aſſocié, d'un confrere. Une choſe leguée à deux legataires, appartient pour le total à celuy qui ſurvit le teſtateur par droit d'*accroiſſement*. il y a des titres exprés dans le Digeſte qui traittent du droit d'*accroiſſement*.

ACCROISTRE. v. act. Augmenter la grandeur de quelque choſe. Il a acheté deux maiſons voiſines pour *accroiſtre* la ſienne. il eſt borné de chemins de tous côtés, il ne peut s'*accroiſtre*. les Seigneuries peuvent s'*accroiſtre* par droit d'alluvion. ce Prince a *accru* ſon Royaume, il a reculé les bornes de ſon Etat.

ACCROISTRE, ſe dit figurément en choſes morales. Son amour, ſa colere s'*accroiſſent*, au lieu de diminuer. ſa fortune s'*accroiſt*. ſa gloire, ſon credit, ſon pouvoir s'*accroiſſent* tous les jours.

ACCROISTRE, en termes de Droit, ſe dit de ce qui tourne au profit de quelque aſſocié ou confrere par la mort ou l'abſence d'un autre. En toutes les Compagnies où il y a bourſe commune d'eſpices, de droits, &c. la part des abſens *accroiſt* aux preſens.

ACCRU, UE. part. & adj.

ACCROUPIR. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, pour exprimer la poſture de celuy qui abaiſſe ſon corps preſque contre terre pour ſe cacher en quelque lieu bas ou eſtroit. On s'*accroupit* quand on veut lâcher ſes excremens à la campagne. il y avoit une vieille qui étoit cachée & *accroupie* derriere un buiſſon, qui ouït tout leur entretien. c'eſt un faineant qui eſt toûjours *accroupi* au coin de la cheminée.

ACCROUPI, IE. Terme de Blaſon, qui ſe dit du lyon quand il eſt aſſis, & des autres animaux ſauvages, comme lievres, lapins, &c. qui ſont ordinairement en cette poſture.

ACCROUPISSEMENT. ſ. m. Eſtat de cé qui eſt accroupi. L'*accroupiſſement* d'un lievre en forme. Ce mot eſt peu en uſage, & eſt un compoſé de *crouppe*.

ACCUEIL. ſ. m. Traittement doux, civil & honneſte qu'on fait à une perſonne qui vient faire une priere, ou une viſite. Les Grands gagnent l'amitié des peuples en faiſant un doux *accueil* aux perſonnes qui ont à faire à eux. il ſe loüe fort de l'*accueil* que luy a fait vôtre amy qu'il a été viſiter.

ACCUEIL, ſignifie auſſi, Secours, protection. L'*accueil* qu'a fait ce Seigneur à ce pauvre Gentilhomme en le retirant en ſa maiſon, luy a ſauvé la vie & l'honneur. les traiſtres ſont des *accueils* decevans, ou trompeurs.

ACCUEILLIR. v. act. Recevoir favorablement, avec douceur & honneſteté ceux qui ont à faire à nous, ou qui nous rendent quelque viſite. La premiere pratique de la civilité eſt de bien *accueillir* toutes ſortes de perſonnes. Ce mot vient du Latin *adcolligere*. Menage.

ACCUEILLIR, ſignifie auſſi, Donner ſecours, protection, retraitte. C'eſt une grande ingratitude de méconnoître dans la proſperité ceux qui nous ont *accueilli*, qui nous ont ſecouru dans nôtre miſere.

ACCUEILLIR, ſignifie encore plus particulierement, Recevoir dans un bateau, dans un navire. Ce batelier n'eſt pas loin du port, il luy faut crier qu'il nous vienne *accueillir*. on envoya une barque pour *accueillir* ceux qui ſe noyoient aprés le bris de ce vaiſſeau.

ACCUEILLIR, ſe dit figurément en choſes morales. Il ne ſe faut pas laiſſer *accueillir* par la neceſſité. nous n'étions pas loin du port, que nous fuſmes *accueillis* par la tempeſte, par l'orage.

ACCUEILLI, IE. part. & adj.

ACCUL. ſ. m. Lieu eſtroit & bouché d'où on ne peut ſortir quand on eſt pourſuivi par les ennemis. On le dit particulierement à la chaſſe des lieux où on reduit le gibier.

ACCULS, ſont auſſi les lieux les plus enfoncés des terriers, où les renards, ou blereaux ont toute leur famille. On appelle *carrefours*, les principaux conduits ou creux qui meinent à leurs *culs*.

ACCULEMENT. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de la concavité & rondeur de quelques membres qui ſe placent à l'avant & à l'arriere ſur la quille du vaiſſeau.

ACCULER. v. act. Pouſſer des ennemis dans un lieu eſtroit & fermé, d'où ils ne puiſſent échapper, enſorte qu'ils ſoient obligés de combattre, ou de perir. On a *aculé* les ennemis dans ce deſtroit de montagnes où on les fera perir de faim.

S'ACCULER, ſignifie au contraire, Se placer dans un coin, dans un lieu eſtroit où on ne puiſſe être attaqué par derriere, pour ſe bien deffendre contre pluſieurs ennemis de front. Un brave qui s'eſt *aculé* dans le coin d'une muraille ſe peut mieux deffendre de ſes ennemis.

ACCULER, en termes de Manege, ſe dit lors que la crouppe d'un cheval qui manie ſur les voltes s'approche

Digitized by Google

trop prés de leur centre, & n'embraſſe pas aſſez de terrain.

ACCULÉ, ÉE. part. & adj.

En termes de Blaſon on appelle un cheval *acculé*, quand il eſt cabré en arriere & ſur le cul. On le dit auſſi de deux canons ſur leurs affuſts, dont les culaſſes ſont oppoſées l'une à l'autre. Ce mot ſe tire du Latin *culus*. On dit un *cul de ſac*.

ACCUMULATION. ſ. f. Amas de pluſieurs choſes les unes ſur les autres. Il n'y a rien de plus ruineux que de laiſſer faire une *accumulation* d'arrerages de rentes.

On dit au Palais, une *accumulation* de droits, quand quelqu'un pretend un heritage, un Benefice, en vertu de pluſieurs droits de différente nature, comme par mort, par reſignation, &c.

ACCUMULER. v. act. Amaſſer pluſieurs choſes enſemble. Les avares ne ſongent qu'à *accumuler* treſors ſur treſors. on a puni ce ſcelerat qui avoit *accumulé* crimes ſur crimes. On dit auſſi en Juriſprudence Canonique, *Accumulant* droit ſur droit, quand on obtient ceſſion du droit d'une autre partie pourveuë du même Benefice. Ce mot vient du Latin *cumulus*.

ACCUMULÉ, ÉE. part. & adj. Ce mot vient d'*accumulatio*, *accumulare*.

ACCUSATEUR, ACCUSATRICE. ſubſt. maſc. & fem. Celuy ou celle qui pourſuit quelqu'un en juſtice criminellement. Il a eu reparation contre ſon faux *accuſateur*. en tout procés criminel il y a un complaignant qui eſt demandeur & *accuſateur*.

ACCUSATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt le quatriéme cas des noms qui ſe declinent. Un verbe actif regit l'*accuſatif*. il y a des propoſitions qui demandent aprés elles un *accuſatif*.

ACCUSATION. ſ. f. Delation en juſtice pour quelque crime. Une *accuſation* capitale. il y a vingt chefs d'*accuſation* contre ce criminel.

Il ſignifie auſſi, Confeſſion. Il faut faire une ſincere *accuſation* de nos pechez dans le Sacrement de Penitence.

ACCUSATION, ſe dit auſſi des legeres fautes dans les compliments ordinaires. L'*accuſation* que vous me faites de n'avoir point ſongé à vous en vôtre abſence, eſt mal-fondée.

ACCUSER. v. act. Intenter une action criminelle contre quelqu'un, ſoit en ſon nom, ſoit ſous le nom de la partie publique. Il n'appartient qu'au mari d'*accuſer* ſa femme d'adultere. on a *accuſé* en juſtice de concuſſion un tel Officier.

ACCUSER, ſignifie auſſi, Impugner un acte, conteſter ſa validité à cauſe de quelque défaut eſſentiel. *Accuſer* un acte de faux. *accuſer* un teſtament de ſuggeſtion.

ACCUSER, ſignifie auſſi, Confeſſer ſa faute, ou nommer ſes complices. Le remords a quelquefois obligé les criminels à s'*accuſer* eux-mêmes. ce criminel a tout confeſſé, & a *accuſé* ſes complices. il a *accuſé* bien des gens dans ſon teſtament de mort.

ACCUSER, ſignifie quelquefois ſimplement, Reprocher, ſoit une grande faute, ſoit une petite. Il l'a *accuſé* en pleine audience de fauſſeté. tous ſes amis l'*accuſent* de negligence à rendre viſite, à faire réponſe aux lettres.

ACCUSER, ſignifie auſſi ſimplement, Declarer. Il a *accuſé* 50. de point au piquet: il a *accuſé* la reception de ma lettre, pour dire, Il a dit qu'il avoit 50. de point, qu'il avoit receu ma lettre.

S'ACCUSER, avec le pronom perſonnel, Se declarer coupable. Ce criminel s'eſt *accuſé* luy-même. il faut qu'un penitent s'*accuſe* franchement de ſes pechez au Sacrement de la Confeſſion.

ACCUSÉ, ÉE. part. paſſ.

ACCUSÉ, ſe prend quelquefois ſubſtantivement. L'*accuſé* a donné de bons reproches contre les témoins, on doit entendre l'*accuſé* par ſa bouche en preſence du Conſeil, à peine de nullité du jugement.

Ces mots ſont tirés du Latin *accuſare*, qui vient de *cauſa*, comme qui diroit, *trahere aliquem in cauſam*, *in jus*, traiſner quelqu'un en juſtice, ou le deferer au Juge.

A C E.

ACENSE. ſubſt. fem. Heritage, ou ferme qu'on tient à perpetuité, ou à longues années d'un Seigneur à certain cens & rente, ou à prix d'argent. Cette metairie eſt une *acenſe* d'une telle Abbaye. il n'eſt pas ancien proprietaire de cet heritage, il le tient en *acenſe* d'un tel Seigneur. Ce mot eſt un compoſé de *cenſus*, ſignifiant Rente annuelle, ou cens.

ACENSER. v. act. Donner à cens, ou à rente. Un Seigneur feodal *acenſe* une terre à une telle quantité de cens, ou de redevance ſeigneuriale.

ACENSER, ſignifie auſſi en pluſieurs Provinces, Donner à ferme moyennant un certain prix & redevance annuelle pour un certain temps. Il n'a pû *acenſer* cette metairie, elle luy eſt demeurée ſur les bras faute de fermier. Ce mot vient du Latin *cenſus*, Revenu.

ACERBE. adj. eſt une qualité ſenſible au gouſt, que les Medecins tiennent être mitoyenne entre l'aigre, l'acide, & l'amer. Ils appellent du vin *acerbe*, du vin verd fait de raiſins qui ne ſont pas encore meurs. Tous les fruits avant leur maturité, & ſur tout les cormes, ont un gouſt *acerbe*. Ce mot vient du Latin *acerbus*.

ACERER. v. act. Garnir un outil d'acier, y joindre ou appliquer de l'acier, ſoit à la pointe, comme aux burins; ſoit au tranchant, comme aux couteaux & cimeterres; ſoit ſur la ſurface entiere des outils, comme aux enclumes, &c.

ACERÉ, ÉE. adj. Qui eſt d'acier, ou ce à quoy on a joint & appliqué de l'acier. On le dit des inſtrumens de fer deſtinés à couper, à limer, à trancher, à forger. Un cimeterre *acerè* & bien trenchant. Les enclumes, les bigornes, & autres outils ſemblables ſont auſſi *acerés*, parce qu'on les couvre d'acier.

ACETABULE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de certaines ouvertures des vaiſſeaux, des cavités, ou emboëttures des os qui reſſemblent à des godets. Voyez *Coyle*, & *Coyledon*.

A C H.

ACHALANDER. verbe actif. Mettre une boutique, une maiſon en reputation d'avoir de bonne marchandiſe, & à bon prix. Toute la fortune d'un marchand conſiſte à bien *achalander* ſa boutique, d'entrer en une maiſon qui ait été bien *achalandée*.

ACHALANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ACHARNEMENT. ſ. m. Forte paſſion, & attache à quelque choſe. Il ſe dit plus ordinairement en mauvaiſe part. Il a un furieux *acharnement* pour la débauche. ces deux Autheurs ont un furieux *acharnement* l'un contre l'autre, ils ſe déchirent par tout.

ACHARNER. v. act. Donner aux beſtes le gouſt, l'appetit de la chair. On *acharne* les chiens, les oyſeaux de proye à la curée. On dit auſſi en Fauconnerie, *Acharner* l'oyſeau ſur le tiroir, ſoit au poing avec le tiroir, qui eſt une aiſle de chapon ou de coq d'Inde; ou en attachant le tiroir au leurre.

ACHARNER, ſe dit figurément en Morale avec le pronom perſonnel, pour marquer une forte attache à quelque choſe, pour aimer, haïr, plaider, &c. Il eſt dangereux de s'*acharner* au jeu. ces deux plaideurs, ces deux ennemis ſont furieuſement *acharnés* l'un contre l'autre. Ce mot eſt un compoſé & derivé de *chair*.

ACHAR-

Digitized by Google

ACHARNÉ, ÉE. part. & adj.

ACHAT. ſ. m. Contract ou traitté par lequel on achete. Il a fait aujourd'huy l'*achat* d'une terre a ſa bienſeance. il a fait un *achat* de beaucoup de vivres. le livre de ce méchant Autheur eſt en vente, mais il n'eſt point en *achat*. *Achat* paſſe loüage, eſt un proverbe tiré des Coûtumes de Namur. Ce mot vient du Latin *adcaptare*, ou *adceptare*.

ACHE. ſ. m. Eſpece de perſil qui croiſt dans les marais, & qui a des fleurs blanches. En Latin *apium palaſtre*. Le François eſt derivé du Latin.

ACHEMENT. ſ. m. Terme de Blaſon, qui s'eſt dit autrefois des lambrequins, quand ils étoient decoupés, & ornés de perles & de broderie, parce qu'en vieux François on appelloit *achemes* toutes ſortes d'ornemens, & particulierement ceux des femmes, comme coeffes, guimples, atours, chaines, anneaux, &c.

ACHEMINEMENT. ſ. m. Diſpoſition d'une choſe qui en fait eſperer la reüſſite, commencement de ſuccés. Le meſpris des grandeurs de ce monde eſt un *acheminement* à la perfection.

ACHEMINER. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel, Se mettre en chemin. Ces voyageurs ſe ſont enfin *acheminez* pour aller à la terre ſainte.

ACHEMINER, ſe dit figurément en Morale des deſſeins, des affaires, des entrepriſes, pour dire, les mettre en bon eſtat pour l'execution. Une vive foy *achemine* les Chrêtiens à la gloire éternelle. l'advis de cet Advocat a fort bien *acheminé* cette affaire, il l'a miſe en train de reüſſir.

ACHEMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle en termes de Manege, un cheval *acheminé*, celuy qui a des diſpoſitions à être dreſſé, qui connoiſt la bride, & répond aux eſperons.

Ces mots ſe tirent du primitif *chemin*.

ACHETER. v. act. Acquerir quelque choſe à prix d'argent dont on convient, ſoit comptant, ou à credit. Il a *acheté* une terre, & il l'a bien payée, il l'a *achetée* à beaux deniers comptants. il a *acheté* les droits de cette ſucceſſion. il n'a *acheté* qu'à rente cette charge. il a *acheté* beaucoup d'eſtoffes à credit. J'*acheterois* cela au poids de l'or, pour dire, Cherement. On dit auſſi, *Acheter* des Bans, pour dire, Obtenir la diſpence de les publier. Quelques-uns derivent ce mot de *acceptare*, parce que le conſentement de l'acheteur eſt ce qui rend parfait le contract de vente. Menage & Du Cange veulent qu'il vienne de *accaptare* qui ſe trouve dans les Capitulaires, & ſignifie *petere* & *acquirere*. D'autres le derivent de l'Italien *cattare* & *accattare*. Les Picards diſent encore *acater*.

ACHETER, ſe dit figurément en Morale. Il a bien fait *acheter* ſa peau à ſes ennemis, pour dire, Il en a tué beaucoup en defendant ſa vie. il m'a bien fait *acheter* cette faveur, pour dire, Il m'a bien fait courir pour l'obtenir.

On dit proverbialement en parlant du vin, Qui bon l'*achete*, bon le boit.

ACHETÉ, ÉE. part.

ACHETEUR. ſ. m. Celuy qui achete. C'eſt l'*acheteur* d'une maiſon qui paye les droits ſeigneuriaux en la Coûtume de Paris: en celle de Meaux, c'eſt le vendeur. On appelle auſſi un *acheteur* de droits litigieux, celuy qui achete des procés, des pretentions. On dit en proverbe, qu'il y a plus de fous *acheteurs* que de fous vendeurs.

ACHEVEMENT. ſ. m. Fin d'un ouvrage, d'un terme. Nous ne verrons pas l'*achevement* du Louvre. on ne peut contraindre à payer avant l'*achevement* du terme, avant qu'il ſoit eſchen.

ACHEVER. v. act. Finir, terminer quelque ouvrage. Dieu *achevа* l'ouvrage de la creation en ſix jours, & conſacra le ſeptiéme au repos. ce compagnon a *acheve* ſa beſogne, il chomme, il a *achevé* ſa journée. il faut *achever* comme on a commencé. la plus-part des Princes n'*achevent* pas les baſtimens qu'ils entreprennent. permettez que j'*achеve* mon diſcours. *achevez* viſte, finiſſez.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Ce livre s'*achеve*, il eſt tantoſt fait.

ACHEVER, ſe dit auſſi en Morale, pour dire, Mettre une choſe à ſa derniere perfection. Voilà un ouvrage *achevé*, on n'y peut rien adjouſter, on ne peut rien faire de mieux. c'eſt un homme *achevé*, qui a toutes ſortes de vertus & de perfections. il joüit d'un bonheur, d'une fortune *achevée*, à qui il ne manque rien.

On dit auſſi, *Achever* ſes jours, *achever* de vivre, *achever* ſa carriere, pour dire, Mourir. Les mourants laiſſez ſur un champ de bataille prient qu'on les *achеve* par pitié.

On dit proverbialement, Voilà pour l'*achever* de peindre, pour dire, *Achever* de le ruiner, quand il vient un nouveau malheur à quelqu'un qui l'accable.

ACHEVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt un fou *achevé*, pour dire, entierement fou. Au bas des privileges des livres on met, *Achevé* d'imprimer le tel jour.

En termes de Manege on appelle un cheval *achevé*, celuy qui eſt bien dreſſé, & qui ne manque point à faire un certain manege. On dit, un cheval *commencé*, *acheminé*, & *achevé*, pour dire les diverſes diſpoſitions & états d'un cheval qui a de l'eſcole.

Ces mots viennent de *chef*, comme qui diroit, Mettre à chef, mettre à perfection.

ACHIOTTE. ſ. f. Fruit fort eſtimé par les Indiens, qui vient de la Nouvelle Eſpagne, qui croiſt à un arbre nommé *Achiote*, ou *Pamaqua*, qui eſt ſemblable en grandeur, tronc & forme à l'oranger. Le tronc & les branches ſont roux. Ses feuilles ſont comme celles de l'orme en couleur & aſpreté: ſes fleurs blanches & pourprines diſtinguées en cinq feuilles, taillées en eſtoile. Son fruit eſt gros comme une petite amande verte, quadrangulaire, avec une écorce ſemblable à la premiere de la chaſtaigne, contenant pluſieurs grains rouges comme des raiſins, mais plus ronds. Il verdit toute l'année, & porte ſon fruit au printemps; & alors on le taille. On tire du feu de ſon bois comme d'un caillou. De ſon écorce on fait des cordes plus fortes que le chanvre même. De la ſemence on fait de la teinture cramoiſie rouge, de laquelle les Peintres ſe ſervent; & on la meſle avec utilité dans toutes les potions refrigerantes. On en fait une paſte à meſure qu'elle ſeche. On en fait des boules, des tourteaux, & on les vend en forme de brique. Cecy eſt tiré de François de Ximenez, de Laet, & d'Euſebe de Nuremberg, qui en ont fait la deſcription.

ACHOPPEMENT. ſ. m. Occaſion de faute & de ſcandale, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe proverbiale: Pierre d'*achoppement*. Il ne veut pas ſe reſoudre à quitter cette femme, c'eſt ſa pierre d'*achoppement*. cet Autheur raiſonne ſur un faux principe, c'eſt ſa pierre d'*achoppement*. Ce mot eſt un derivé de *chopper*.

ACHRONIQUE. adj. Terme d'Aſtrologie qui ſe dit d'un aſtre, ou d'un point du ciel qui eſt oppoſé au ſoleil dans ſon lever, ou coucher: c'eſt à dire, dont l'un ſe leve, quand l'autre ſe couche. Le phenomene de Mars *achronique* qui eſt alors plus prés de la terre que le ſoleil, a fait abandonner l'ancien Syſteme de Ptolomée. Voyez en pluſieurs exemples chez Junctin ſur la ſphere de Sacro Boſco. Ce mot vient du Grec *a* & *chronos*, *tempus*, Temps.

Digitized by

A C I.

ACIDE. adj. m. & f. Qui a une certaine aigreur qui picque la langue, tels que ſont les citrons, les grenades, & les fruits qui ne ſont pas meurs.

ACIDE, ſ. m. terme de Chymie, eſt un ſel picquant, un feu potenciel & diſſolvant qui eſt en tous les mixtes, & qui leur a donné l'être. Il eſt en ce ſens oppoſé à l'alkali: & ſur ces deux principes les Philoſophes modernes ont fondé une nouvelle explication de toutes les cauſes phyſiques.

Le vitriol eſt le plus grand des *acides*, enſuitte le ſel marin, & puis le ſalpeſtre, le ſouphre, le vinaigre, & enfin l'alun. Tous les *acides* ont pour ſource les rayons du ſoleil incorporés avec l'alkali. cet *acide* differe de ce qu'on appelle au propre *aigre*, parce que l'aigre ne ſe dit proprement que de la faveur, au lieu que l'*acide* des Philoſophes ſe dit de tout ce qui eſt corroſif, & qui penetre, diſſout, ou corrompt la ſubſtance des choſes. Les liqueurs *acides* rougiſſent la teinture du tournefol. Voyez l'effet des *acides* pour le changement des couleurs & des ſaveurs dans les Memoires de l'Academie des Sciences écrits par Mr. Dodard. Voyez cy-aprés *Alkali*.

ACIDITE'. ſ. f. Qualité aigrette qu'on trouve dans tous les acides. Un peu de vitriol laiſſé dans l'eau une *acidité* agreable. le vinaigre, le verjus ont chacun des *acidités* particulieres.

Ces mots viennent du Latin *acidus* & d'*acor*.

ACIER. ſ. m. Fer bien purifié par l'art, & conduit à une plus parfaite mixtion qu'il n'étoit, par la coction du feu, & par attraction d'une humidité convenable qui engraiſſe ſa ſechereſſe naturelle, & le rend plus blanc & plus ſolide avec un grain plus petit & plus fin. On le fait en le tenant dans un grand feu parmi des cornes de bœuf, & des charbons de ſaule ou de heſtre, & en le plongeant dans des eaux ou decoctions aſtringentes & fort froides, aprés l'avoir couppé en pluſieurs parties, & fait fondre pluſieurs fois.

L'*acier* le plus eſtimé eſt l'*acier* de Carme, qui vient d'Allemagne. Il ſert à faire des fuſils, des burins, ou autres outils qui tiennent bien pointe, dont la pointe ne caſſe pas: & celuy-là eſt le meilleur, qui eſtant rompu fait le foye de cochon; & celuy qu'on appelle *acier* à la roſe, où l'on voit une petite tache rouſſe au milieu, le reſte demeurant fort blanc. L'*acier* nerveux eſt celuy qui ne ſe caſſe point net comme le precedent, mais qui laiſſe pluſieurs hoches & inegalités, & qui ſe tire par feuillettes. C'eſt celuy dont on fait des reſſorts, des lames d'eſpée, & des fleurets.

L'*acier* de Damas, eſt celuy qui vient de Damas en Syrie, qui a un grain ſi fin, qu'il coupe le fer ſans être trempé. On dit que ſa trempe ſe fait des impreſſions de l'air, lors qu'un cavalier courant à toute bride le tient à ſa main, & en fait la rouë dans l'air. On le trempe auſſi ſur un chamois mouillé, en paſſant ſon tranchant deſſus, comme ſi on vouloit couppper le chamois.

Les *aciers* communs ſont des *aciers* de Piedmont Soret, de Clamecy de Motte, ou de Mondragon, & des *aciers* de Hongrie, que peu de gens ſçavent bien employer. Celuy-cy a encore le grain plus fin que celuy de Carme, & eſt bon à faire des pointes. Les autres ſont bons à acerer des enclumes, & autres gros ouvrages.

Une bille d'*acier*, eſt une piece d'*acier* qui a quatre ou cinq pouces de long, & deux ou trois lignes d'eſpaiſſeur. On envoye auſſi de l'*acier* en barre, & d'autres en pain large & plat de differentes grandeurs & eſpaiſſeurs.

ACIER, ſe dit poëtiquement d'un coutelas d'acier. Un fin *acier* luy fit voler la teſte de deſſus les eſpaules.

Ce mot, ſelon Menage, vient de *aciarium*, dont les

Italiens ont fait *acciaio*, & les Eſpagnols *azero*, qui viennent tous du Latin *acies*, dont Pline s'eſt ſervy pour le mot de *chalybs*. D'autres diſent qu'il a été ainſi nommé *ex iterata uſtulatione*, *tanquam* ASSARIUM, ou ASSATUM. Papias dit que le mot *aciare* a ſignifié *acier* dans la baſſe Latinité.

A C O.

ACOLYTHE. ſ. m. Terme Eccleſiaſtique. Qui fait la fonction du premier des quatre Ordres Mineurs dans l'Egliſe, comme de porter les chandeliers, la navette ou eſt l'encens, & de rendre d'autres ſervices à l'autel.

Ce mot vient du Grec *Acolouthein*, qui ſignifie *ſequi*, parce que les *Acolythes* ſont comme des valets Eccleſiaſtiques qui doivent ſuivre l'Evêque, qui allument les cierges, qui les portent, qui donnent les burettes, &c.

ACONIT. ſ. m. Herbe fort venimeuſe. Elle n'a que quatre feuilles ſemblables aux concombres, ou au cyclamen, veluës, heriſſées, & pleines d'aiguillons. Sa tige eſt longue d'un empan, & ſa racine ſemblable à la queuë de ſcorpion, étant luiſante comme albaſtre. Son ſommet reſſemble à un heaume, où s'enferme un poiſon mortel & diabolique qui eſt ſa ſemence.

Il y a pluſieurs eſpeces d'*Aconit*. L'un qu'on appelle *Patte-louvine*, ou *Eſtrangle-loup*, ou *Lycoctonum*, *Tuë-loup*, ou *Cynoctonum*, *Tuë-chien*. L'*aconit* Pontique croiſt abondamment en Italie, & a des feuilles comme le plane, quoy que chiquetées, & plus menuës, plus longues & plus noires. Sa tige eſt d'une coudée, nuë, & ſemblable aux queuës de fougere. Ses fleurs ſont jaunaſtres, & faites comme des chapeaux d'Albanois, d'où ſortent des gouſſes longues qui contiennent ſa graine. Il a pluſieurs racines noires, comme les nœuds & durillons des ſquilles marines. Quelques-uns ont des fleurs jaunes ſemblables aux baſſinets, & grandes comme des roſes ſauvages. Celuy-cy eſtrangle les renards, les chats, & toutes les beſtes qui ne voyent rien quand elles naiſſent. L'*aconit Pardalianches* eſt celuy qui eſtrangle les pantheres & les leopards, qui croiſt au plus haut des montagnes: & c'eſt celuy dont cy-deſſus eſt fait mention, qui a la racine blanche, & faite comme la queuë de ſcorpion. Il y a une eſpece d'*aconit* qu'on appelle *Doronicum*, qui eſt commun: un autre qu'on appelle *herbe paris*, ou *uva vulpina*, qui a une graine rouge, & qui eſt un contrepoiſon.

Matthiole en met juſqu'à neuf eſpeces, & en un autre endroit juſqu'à douze. On dit que tout ſon venin eſt en ſa racine, car ſes feuilles ni ſon fruict ne font aucun mal. On dit que ſon nom vient d'*Acone* ville de Bithynie, aux environs de laquelle il croiſt en abondance, quoy que pourtant il croiſſe par tout ailleurs, & ſur tout dans les montagnes de Trente. D'autres diſent que ce nom vient d'*aconos*, qui ſignifie chez les Grecs un rocher deſnué de terre où l'*aconit* croiſt volontiers. On l'appelle auſſi *myoctonos*, parce qu'il tuë les rats par ſa ſeule odeur, comme dit Pline. Les Poëtes feignent que cette herbe a été engendrée de l'eſcume que le chien Cerbere jetta, lors que Hercules le tira des enfers par force: ce qui fait qu'on en trouve quantité auprés d'Heraclée de Pont, où eſt la caverne par où Hercules deſcendit. Les Anciens n'ont pas laiſſé de la faire ſervir de medecine contre la piqueure du ſcorpion, lequel s'amortit dés lors qu'il touche ſeulement l'*aconit*; & qui au contraire en touchant l'ellebore reprend ſa premiere vigueur. L'*aconit* ne fait pas mourir, quand il trouve quelque autre poiſon dans le corps, parce qu'alors il ſe combat. La marque de ce poiſon eſt de faire venir les larmes aux yeux, de cauſer une grande peſanteur d'eſtomac, & de faire peter ſouvent. Theophraſte dit qu'on

le

Digitized by Google

le prepare enſorte qu'il fait mourir ſeulement au bout d'un an ou de deux. Les fléches trempées dans ſon jus ſont des playes mortelles. On l'appelle en Latin *aconitum*, *luparia*, & *vulparia*. En quelques lieux on l'appelle *raiſin de renard*.

ACONTIAS. ſubſt. maſc. Eſpece de ſerpent, qui a un peu plus d'un pouce de groſſeur. Il eſt long de trois pieds. Sa teſte eſt fort groſſe & cendrée. Le reſte du corps eſt d'une couleur fort obſcure, excepté le ventre qui ne l'eſt pas tout à fait tant. Quelques-uns l'appellent *Cenchrias*, à cauſe qu'il retire à la couleur du millet. Il y en a beaucoup en Calabre & en Sicile, où on l'appelle *Saettone*, parce qu'il ſe jette ſur un homme roidement comme une fléche, aprés s'être entortillé ſur un arbre pour s'en eſlancer avec plus de violence. C'eſt pourquoy on l'appelle auſſi *Javelot* : & c'eſt la même raiſon qui l'a fait nommer par les Grecs *Acontias*, du mot *akon*, ou *akons*, qui ſign. Fléche, trait, javelot. Lucain en parlant de cette ſorte de ſerpens, les appelle *volucres jaculos*.

ACORUM. ſ. m. Terme de Botanique. C'eſt une plante qui eſt une eſpece de flambe baſtarde, que les Apothicaires appellent *calamus odoratus*, qui a ſes feuilles & ſes racines ſemblables à la flambe, mais plus étroites & plus longues : elles ſont odorantes, & picquantes au gouſt. Fuchſius & Braſſavolus le confondent avec la *galanga* ; mais Matthiole combat leur opinion.

ACOSTER. v. act. L'*s* ne ſe prononce point. Appuyer en mettant quelque choſe à coſté d'une autre qui la ſouſtienne. Il faut *acoſter* ce coquemart, de peur qu'il ne tombe. il faut s'*acoſter* contre la muraille, quand on n'a point de ſieges.

ACOSTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ACOSTOIR. ſ. m. Ce qui ſert d'appuy, de ſouſtien à quelque choſe par le coſté. Je ſuis ſi las, que je cherche un *acoſtoir*.

ACOSTEPOT. ſ. m. Petite piece de fer courbée en demi-cercle, qu'on met au pied d'un pot, ou d'un coquemard, pour empêcher qu'il ne tombe. D'autres diſent *appuyepot*.

A C Q.

ACQUEREUR. ſ. m. Acheteur. Un *acquereur* de bonne foy preſcrit par la poſſeſſion de 10. ans entre preſens, & 20. ans entre abſens. On dit au Palais, un tiers *acquereur*, pour dire, le nouveau poſſeſſeur d'un heritage ſur lequel on avoit quelques pretenſions.

ACQUERIR. v. act. Obtenir un titre qui donne droit de joüir d'une choſe, ou en proprieté, ou en uſufruit. Il y a dans le Droit pluſieurs titres qui expliquent les divers moyens d'*acquerir*. la premiere partie de la Pratique de Rebuffe traitte des moyens d'*acquerir* les Benefices. on *acquiert* droit par une preſcription de 30. ans ſans titre.

Menage derive ce mot de *adquarire*, qu'on a dit pour *adquarere*.

ACQUERIR, ſe dit auſſi en choſes morales. Il vaut mieux *acquerir* le ciel que des richeſſes. la gloire, la ſcience ne s'*acquierent* qu'avec de grandes peines & de grands travaux. les ames s'*acquierent* avec grande difficulté, & ſe perdent fort facilement. une habitude ne s'*acquiert* que par une longue experience.

On dit proverbialement, Tout chemin d'*acquerir* ſe ferme à la vieilleſſe. Regnier. un troiſiéme heritier ne joüit point des biens mal *acquis*. On dit auſſi par compliment, Je vous ſuis tout *acquis*.

ACQUIS, ISE. part. & adj.

ACQUEST. ſ. m. Bien immeuble qu'on ne tient point de ſes parens, qu'on a acquis, ou qui eſt venu d'ailleurs. Les Couſtumes diſtinguent les biens en propres, & en *acqueſts*. tout homme peut diſpoſer de tous ſes *acqueſts*, mais il ne peut diſpoſer par teſtament que du quint de ſes propres.

ACQUEST, ſignifie auſſi, Advantage, menage qu'on trouve à faire quelque choſe. Il y a beaucoup d'*acqueſt* à acheter de la farine, & à cuire le pain chez ſoy. il n'y a point d'*acqueſt* à plaider, à ſe battre contre un plus fort que ſoy.

ACQUEST, ſignifie auſſi quelquefois, Achat. C'eſt un bon *acqueſt* que du bled, quand l'année eſt bonne. l'*acqueſt* de cette maiſon n'eſt pas ſeur, ſi on ne la fait paſſer par decret.

Nouveaux *acqueſts*. Terme de Finance, qui ſe joint d'ordinaire avec francs fiefs. C'eſt un droit dû au Roy, & au Seigneur par les roturiers qui ont acquis nouvellement des fiefs. Ils ſe rachetent par le payement de l'obligation qu'ils auroient d'en vuider leurs mains, comme eſtant incapables de les poſſeder. On en fait la recherche tous les 20. ans. Il eſt dû de trois années l'une, mais il ne ſe paye qu'une fois par la même perſonne pour le même fief.

On dit proverbialement, Il n'y a point de plus bel *acqueſt* que de don.

ACQUESTER. Vieux mot qui ſe dit encore au Palais, pour dire, *Acquerir*, que Menage derive de *adquæſitare*.

ACQUIESCEMENT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Conſentement que l'on donne à un acte, ou à une choſe jugée, aprés avoir témoigné qu'on ſe vouloit pourvoir contre. On ne peut revenir contre une ſentence aprés un *acquieſcement* fait en cauſe d'appel. une deſertion d'appel eſt un tacite *acquieſcement*. l'execution d'un jugement, d'un contract, eſt un vray *acquieſcement*.

ACQUIESCER. v. n. Demeurer d'accord d'une choſe, l'approuver. C'eſt un homme facile & accommodant, qui *acquieſce* à tout ce qu'on luy dit, qui fait tout ce qu'on luy propoſe.

On dit auſſi au Palais, qu'un homme *acquieſce* à un jugement, à une ſentence, lors qu'il execute une ſentence, ou qu'il renonce à un appel qu'il en avoit interjetté. Il vient du Latin *acquieſco*, formé de *quietus*.

ACQUIS. ſ. m. Ce qu'on a rendu ſien par ſon induſtrie, par ſon travail, par ſon argent. Cet homme a bien de l'*acquis*, de la ſcience, du bien, de la capacité, de l'experience, de la reputation.

ACQUISITION. ſ. f. Achat, action par laquelle on achete. J'ay fait aujourd'huy une bonne *acquiſition*. les Financiers font tous les jours de grandes *acquiſitions*.

ACQUISITION, ſe dit auſſi de la choſe acquiſe. Voilà mon *acquiſition* d'aujourd'huy. une *acquiſition* de hazard. je vay payer les lots & ventes de mon *acquiſition*.

ACQUISITION, ſe dit auſſi figurément. J'ay été hier au ſerain, j'ay fait *acquiſition* d'un grand rheume.

ACQUIT. ſ. m. Quittance, acte par lequel il paroiſt qu'on a payé. On doit attacher la liaſſe des *acquits* au compte qu'on veut rendre. quand on ne rapporte pas un *acquit*, il faut laiſſer la partie en ſouffrance, ou la rayer. il faut prendre des *acquits* aux portes, aux Doüanes, pour monſtrer qu'on a payé les droits & impoſts.

On dit auſſi, qu'on fait une reſtitution, une declaration pour l'*acquit* de ſa conſcience : qu'un Juge fait une telle viſite, un tel reglement, pour l'*acquit* de ſon devoir, de ſa charge. On dit auſſi, qu'une caution paye à l'*acquit* d'un debiteur, qu'un payement va à ſon *acquit*, pour dire, qu'on paye pour luy, & à ſa deſcharge.

ACQUIT PATENT, eſt un ordre ou mandement du Roy pour faire payer comptant par ſes Treſoriers une certaine ſomme. L'Ordonnance de 1557. deffend aux Treſoriers & Receveurs de payer aucunes ſommes en vertu

Digitized by Google

vertu d'*acquits patents* : toutefois ils ont encore lieu, quand ils ſont en bonne forme, comme quand ils ſont ſignés & contreſignés, verifiés à la Chambre, controllés, &c. Les payemens doivent être endoſſez au dos des lettres de l'*acquit patent*.

On dit proverbialement, Faire une choſe par maniere d'*acquit*, pour dire, la faire negligemment, & ſans y apporter tous les ſoins qu'on devroit. On dit auſſi, Bander un homme à l'*acquit*, pour dire, Rompre avec luy, l'envoyer promener, par une metaphore tirée des joüeurs de paulme, qui bandent les balles à l'*acquit*.

ACQUITER. v. act. Payer une debte. J'ay *acquitté* cette promeſſe, cette obligation.

ACQUITER, ſignifie auſſi, Liberer, deſcharger d'une hypotheque. J'ay *acquité* ce fonds, je l'ay deſchargé de toutes les debtes auxquelles il étoit hypothequé. j'ay *acquité* toute la ſucceſſion de mon pere, elle eſt franche & quitte.

ACQUITER, ſe dit auſſi en choſes morales. C'eſt un homme qui s'*acquite* bien de tous les devoirs d'un Chrêtien, d'un amy. il s'*acquite* bien de ſon employ, de ſa charge. donnez luy à faire cette negociation, chargez le de cette harangue, il s'en *acquittera* fort bien.

ACQUITER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui s'*acquite* s'enrichit. On dit par raillerie d'un homme qui a acheté une charge à credit, qu'il s'*acquite* bien de ſa charge, quand il prend de l'argent pour rendre la juſtice. On dit encore, Il ſe ruine à promettre, mais il s'*acquite* à ne rien tenir.

A C R.

ACRE. adject. maſc. & fem. Qui a un gouſt deſagreable à la langue, tel que celuy des pommes, poires, & autres fruits ſauvages, & ſur tout quand ils ne ſont pas meurs. Ce mot vient de *acer*, ou de *agreſte*, ſignifiant *ſauvage*, qui eſt oppoſé à *cultivé*. Les Medecins appellent *acre*, toute ſaveur qui imprime un ſentiment de chaleur bruſlante ſur la langue.

ACRE. ſ. m. Meſure de terre qui ſe dit particulierement en Normandie, qui contient 160. perches. L'*acre* du bois eſt de 4. vergées, la vergée de 40. perches, la perche de 24. pieds, le pied de 24. pouces, & le pouce de 12. lignes : mais tout cela differe ſelon les lieux.

Dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes il eſt dit, que l'*acre* contient quatre vergées, dont il en faut deux pour l'arpent ; qu'une vergée contient quarante perches de terre, & chaque perche contient 24. ſemelles de pied. Chez les Anglois un *acre* contient 16. perches en longueur, & autant en largeur.

Ce mot, ſelon Spelmannus, vient du Saxon *acher*, qui ſignifie *ager*, ou *champ*. Saumaiſe tient qu'il vient du mot *acra*, qui a été dit pour *akena*, qui ſelon Heron, étoit une meſure de terre des Anciens de dix pieds.

ACRETE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt acre, qui picque la langue. Quand les arbres ſont entez, les fruits perdent beaucoup de leur *acreté*.

ACRIMONIE. ſ. f. Aigreur picquante. Il n'y a gueres de mineraux qui n'ayent de l'*acrimonie*. l'*acrimonie* de la bile eſt cauſe de beaucoup de maladies.

ACROSTICHE. ſ. f. Sorte de Poeſie diſpoſée de telle façon, que chacun des vers commence par une lettre qui fait partie d'un nom qu'on écrit de travers dans la marge. On en fait auſſi où le même nom ſe trouve au milieu, ou aux autres endroits des vers. On a vû même des Sonnets pentacroſtiches, où il y avoit cinq *acroſtiches*. Ce mot vient du Grec *acros*, *ſummus*, Ce qui eſt à une des extremitez ; & *ſtichos*, Vers.

ACROTERES. ſ. m. Terme d'Architecture, qui

ſe dit des petits piedeſtaux qui ſont aux extremités d'un fronton, ſur leſquels on poſe des figures.

ACROTERES, ſignifie quelquefois, les extremités ou faiſtes des baſtimens. Ce mot vient auſſi du Grec *acros*.

A C T.

ACTE. ſubſt. maſc. Terme de Phyſique. Effet de la cauſe agiſſante. La forme eſt la matiere reduite en *acte*. l'*acte* eſt la perfection de la choſe, & eſt oppoſé à la *puiſſance*, qui eſt capable d'agir, ou de ſouffrir.

ACTE, ſe dit auſſi en Logique des operations de l'entendement. L'Univerſel eſt un *acte* de l'entendement, par lequel il conçoit une nature generale compoſée de toutes les particulieres.

ACTE, ſe dit plus ordinairement en Morale de tout ce qui ſe fait de bien, ou de mal. C'eſt un *acte* de prudence de ſçavoir quelquefois ſe taire. c'eſt un *acte* de ſcelerat de trahir ſon amy. faire un *acte* de contrition.

ACTE, en termes de Juriſprudence, ſe dit de toutes les choſes qui regardent la juſtice, quand elles ſont redigées par écrit, ſoit en jugement, ſoit dehors. On luy a donné *acte* de ſa plainte, de ſa comparution, de ſa declaration. il a juſtifié ſa demande par pluſieurs ſentences, arreſts, & autres *actes* authentiques. paſſer un *acte* par devant Notaires. paſſer un *acte* de ſoûmiſſion au Greffe. un *acte* de celebration de mariage, c'eſt le certificat qu'en donne le Curé. la plus-part des ſignifications finiſſent par ces mots, Dont *Acte*. un Rapporteur met au bas des Requeſtes d'employ, Ait *acte*, & ſoit ſignifié.

En ce ſens il ſignifie auſſi, les deliberations publiques qui ſont miſes dans des Regiſtres, qu'on appelle en ce cas les *Actes* publics, comme les *Actes* des Conciles, les *Actes* du Senat. On a extrait ce titre des *Actes* publics. On le dit auſſi de ce qui a été conſervé à la poſterité dans certains Livres & memoires authentiques. Les *Actes* des Apôtres, les *Actes* des Martyrs. on a vû autrefois les *Actes* de St. Thomas, les *Actes* de St. André, les *Actes* de St. Jean : mais ce ſont des Livres qui ont été declarés apocryphes, qu'on croit avoir été écrits par le nommé Leucius Heretique.

ACTE, en Poëſie, ſe dit de certaines diviſions qui ſe font dans les Poëmes Dramatiques pour laiſſer repoſer les Acteurs & les ſpectateurs. Une piece en trois *Actes*, ou en cinq *Actes*. la Celeſtine, Comedie Eſpagnole, a 31. *Actes*. On dit ce mot en ce ſens, *eò quòd ſit activa fabula*.

Au College on appelle auſſi *Actes*, les Theſes qu'on ſoûtient en public pour acquerir quelque degré dans les Facultés, ou pour faire paroiſtre la capacité d'un écolier. Je ſuis prié d'aller à l'*Acte* d'un tel écolier, il m'a apporté une Theſe. ce Bachelier a fait tous ſes *Actes* en Sorbonne. il y a aujourd'huy un *Acte* dans les écoles de Droit, de Medecine.

Ce mot & ſes ſemblables viennent du verbe *ago*.

ACTEUR, ACTRICE. ſubſt. maſc. & fem. Comedien, ou celuy qui repreſente ſur le theatre quelque perſonnage d'une piece dramatique. Un tel eſt bon *Acteur* pour le tragique. il y a plus de bons *Acteurs* que de bonnes *Actrices*.

ACTIF, IVE. adj. Qui agit. Ce Philoſophe a l'eſprit *actif*, ou penetrant. ce valet eſt fort *actif*, pour dire, diligent à ce qu'il fait. le feu eſt le plus *actif* de tous les élemens. ce mot a la ſignification *active*, ou paſſive. la vie *active* eſt oppoſée à la contemplative. On dit auſſi, que dans une élection un homme a la voix *active* & paſſive, lors qu'il a droit de donner ſa voix, & qu'il peut être élû : qu'un marchand a des debtes *actives* & paſſives, lors qu'il doit, & qu'il luy eſt deu.

ACTIF, f. m. Terme de Grammaire, ſe dit d'un verbe qui ſert à expliquer les actions. Il y a des verbes *actifs*, paſſifs, & neutres. il y en a qui n'ont point d'*actif*.

ACTION. ſ. f. Ce qui eſt cauſe de la production, de l'effet de tout ce qui naiſt, qui paroiſt, & qui ſe fait dans le monde. L'*action* du feu reduit tous les corps en cendres. rien ne ſe fait dans le monde que par l'*action* des corps agiſſants ſur les patients. on admet en Phyſique l'*action* & la reaction des corps.

ACTION, ſe dit auſſi en choſes morales. Il faut faire de bonnes *actions* pour gagner le ciel. On dit, qu'un homme va rendre compte de ſes *actions* à Dieu, pour dire, qu'il va mourir. On dit auſſi, *Action* de graces, d'un remerciement pour un bienfait receu, & de la priere qu'on fait aprés les repas. Il n'y a point d'*action* humaine, ſelon St. Thomas, qui ne ſoit bonne, ou mauvaiſe.

ACTION, ſignifie quelquefois, Vertu, force d'agir. L'aimant perd ſon *action*, quand on le laiſſe long-temps ſans être armé.

ACTION, ſe dit auſſi de ces effets momentanées qui conſomment toute la force d'agir de quelque choſe. Ce petard a fait ſon *action* en l'air. une mine éventée n'a plus d'*action*.

ACTION, ſe dit auſſi en particulier de quelque choſe remarquable, & ſur tout en matiere d'éloquence, de guerre, de prudence, &c. Ce Predicateur a fait une fort belle *action*. ce brave a fait une grande *action*, une *action* de vigueur en telle rencontre. l'aumoſne eſt une fort bonne *action*. les *Actions* publiques de Mr. Ogier: ce ſont les Sermons qu'il a prêchez & fait imprimer.

ACTION, ſe dit plus particulierement des geſtes, du mouvement du corps, & de l'ardeur avec laquelle on prononce, ou on fait quelque choſe. Un eſtourdi n'a point d'*action*, de contenance arreſtée. cet Advocat a l'*action* belle, il parle avec grande *action*, il eſt toûjours en *action*. ce qui eſt le plus requis en un Orateur, c'eſt l'*action*. Le Faucheur a fait un joli traitté de l'Action de l'Orateur.

ACTION, ſe dit auſſi en Peinture de la poſture & de la diſpoſition du corps ou du viſage, quand ils marquent quelque paſſion de l'ame. Il étoit à genoux en *action* de ſupliant. il a peint Jupiter avec une *action* menaçante. il y a beaucoup d'*action* dans les tableaux du Pouſſin.

Au manege on remarque l'*action* de bouche du cheval, qui luy fait maſcher ſon mors, & jetter beaucoup d'eſcume: ce qui témoigne beaucoup de vigueur & de ſanté. Ce cheval eſt toûjours en *action*.

ACTION, en termes de Juriſprudence, eſt un droit qu'on a de pourſuivre quelque demande, ou pretention en juſtice. Il luy a cedé une *action* ſur un tel, il l'a ſubrogé en ſes droits, noms, raiſons & *actions*.

On appelle en Hollande *Action*, une part qu'on a dans les Societez des Compagnies des Indes, ou autre commerce.

ACTION, ſignifie auſſi quelquefois, Effets mobiliaires. Les creanciers d'un tel marchand ſe ſont ſaiſis de toutes ſes *actions*, pour dire, qu'ils ſe ſont ſaiſis de toutes ſes debtes actives.

ACTION, ſe dit auſſi de toute ſorte de procés qu'on intente ſoit en matiere civile, ou criminelle. Une *action* perſonnelle, eſt celle qui attaque ſeulement la perſonne: *action* reelle, celle qui l'attaque à l'égard des fonds qu'il poſſede, comme eſt l'*action* en declaration d'hypotheque: *action* mixte, celle qui eſt meſlée de l'un & de l'autre. il y a des *actions* civiles, & des *actions* criminelles, ſelon qu'un procés eſt civil; ou criminel.

Action poſſeſſoire, ou de reintegrande, eſt celle où il s'agit ſeulement de la poſſeſſion. *Action* petitoire, eſt celle qui eſt intentée pour la proprieté d'un heritage.

On appelle *action* en complainte, celle qui eſt intentée en cas de ſaiſine & de nouvelleté en matiere profane, ou ſimplement complainte en matiere beneficiale. *Action* de garentie, *action* de rapt, de ſtellionat. On dit auſſi, une *action* d'injures. On ne donne point d'*action* de larcin contre une femme, mais ſeulement pour les choſes des tournées. il ne faut pas ſe mettre en poſſeſſion par violence & voyes de fait, mais venir par *action*. il y a un titre dans le quatriéme livre des Inſtitutes de Juſtinien, qui contient les plus celebres *Actions* introduites par le Droit Romain, qui ſont en grand nombre.

ACTIONNER. v. act. qui ne ſe dit qu'en termes de Palais, & ſignifie, Intenter un procés à quelqu'un en matiere purement civile, & pour le payement d'une debte. S'il refuſe de me payer, je le feray *actionner*.

ACTIVEMENT. adv. D'une maniere active. Il ne ſe dit qu'en Grammaire. Ces mots ne ſe prennent que *activement*.

ACTIVITE'. ſ. f. Vertu d'agir, ou promptitude d'action. Le feu eſt ce qui a le plus d'*activité* dans la Nature. toutes les cauſes naturelles qui agiſſent ont leur ſphere d'*activité*. cet homme a beaucoup d'*activité*, ſert ſes amis fort diligemment.

ACTUEL, ELLE. adj. Qui eſt en acte, qui eſt reel & effectif. Un payement *actuel*, c'eſt un payement effectif, & non chimerique. En Phyſique on dit un cautere *actuel*, par oppoſition à *potentiel*; une chaleur *actuelle*, par oppoſition à *virtuelle*: en Theologie, une grace *actuelle*, un peché *actuel*, par oppoſition à *originel*.

ACTUELLEMENT. adv. D'une maniere reelle & actuelle. Il l'a payé *actuellement* en deniers comptans. Il a toûjours été à Paris pour pourſuivre ſon procés, & il y eſt encore *actuellement*.

A C U.

ACUDIA. ſ. m. Eſt un petit animal des Indes Occidentales, fait comme un eſcargot, un peu plus petit qu'un moineau, par le moyen duquel on voit aſſez clair pour filer, écrire, peindre, & faire les autres exercices qui ſe font de nuit. Il a deux eſtoiles proche des yeux, & deux autres ſous les aiſles qui rendent une grande clarté. Si quelqu'un ſe frotte la main ou le viſage avec quelque humidité qu'il a dans ces eſtoiles, il paroiſtra tout brûlant tant que cette humidité durera. Les Indiens s'en ſervoient pour s'éclairer: car auparavant l'arrivée des Caſtillans ils n'avoient point l'uſage des chandelles de ſuif, ni de cire. Herrera.

ACUT. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit d'un caractere marqué d'un accent aigu. Un *é acut* eſt l'*e* ouvert ou maſculin, qu'on eſt obligé de marquer ainſi, pour le diſtinguer de l'*e* feminin. Ce mot vient du Latin *acutus*.

A D A.

ADAGE. ſubſt. maſc. Proverbe, ſentence populaire qu'on dit communément. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes. Les *Adages* d'Eraſme. c'eſt un vieil *adage*. Ce mot vient de *ad* & *agor*, dit Scaliger, *quòd agatur ad aliud ſignandum*, parce qu'on en uſe pour ſignifier autre choſe.

ADAMITES. ſ. m. Ce ſont d'anciens Heretiques qui ont voulu imiter la nudité d'Adam, qui prioient tout nuds, & qui ſe joignoient publiquement avec les femmes dans les temples. St. Auguſtin & Iſidore en font mention. Cette Secte s'eſt renouvellée de nôtre temps en Allemagne, où elle fait le même ſcandale, à la reſerve de celuy de la nudité.

ADAPTATION. ſubſt. fem. Action par laquel-

Digitized by Google

le on applique une choſe à une autre. *L'adaptation* de ce mot convient fort bien à cette deviſe, il luy eſt bien appliqué. On ne le dit gueres que dans le dogmatique.

ADAPTER. verbe actif. Appliquer une choſe à une autre. Ce vers de Virgile luy a été bien *adapté*. cette comparaiſon eſt ingenieuſe, mais elle eſt mal *adaptée* au ſujet. Ce mot vient du Latin, & eſt compoſé de *ad* & *aptare*.

ADAPTÉ, ÉE. part. & adj.

A D D.

ADDITION. ſubſt. fem. Action par laquelle on adjouſte une choſe à une autre. En matiere d'Ecriture Sainte il ne faut faire aucune *addition* au texte, de peur de le corrompre. On dit en Phyſique, que tous les corps naturels ſe forment par *addition* de parties.

ADDITION, ſe dit auſſi de la choſe adjoutée qui ſert à en amplifier une autre. Les *additions* marginales d'un tel livre ſont excellentes. la plus-part des Auteurs qui font reimprimer leurs livres, y font des *additions* & des ſupplements.

ADDITION, en termes d'Arithmetique & d'Algebre, eſt la premiere des quatre regles fondamentales de ces ſciences : elle fait trouver la ſomme totale que font pluſieurs nombres, ou quantités particulieres adjouſtées enſemble.

On dit en termes de Palais, des *additions* premieres, ſecondes, troiſiémes : ce ſont les nouvelles écritures qu'on donne aprés avoir fourni de deffenſes & de repliques. Les *additions* ſont deffenduës par l'Ordonnance de 1667. On dit auſſi, Informer par *addition*, quand on informe encore aprés qu'une premiere information eſt cloſe & decretée. Ce mot vient du Latin *additio*, *addere*.

ADDOMESTIQUER. verbe neut. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit, Se rendre familier, ou domeſtique chez quelqu'un. Il ſe dit encore en quelques lieux des animaux apprivoiſés qui viennent habiter en quelque maiſon, en quelque cuiſine. Ce mot vient du Latin *domeſticus*, de *domus*, Maiſon.

ADDUCTEUR. adject. maſc. eſt une épithete que les Medecins donnent au troiſiéme muſcle des yeux qui les fait mouvoir du coſté du nez. On l'appelle auſſi *beuveur*, parce que c'eſt un mouvement qu'on fait d'ordinaire en beuvant. On le dit auſſi des muſcles qui ſont dans le pouce, & dans les autres parties du corps qui ont beſoin d'un mouvement en dedans. Ce mot vient du Latin *adducere*, Amener.

A D E.

ADENERER. verbe actif. Vieux terme de Pratique & de Coûtumes, dont on ſe ſervoit dans les licitations, pour dire, Mettre à prix : ce qui vient du Latin *ad aneum, aut æris pretium conſtituere*.

ADENT. ſ. m. Terme de Charpenterie & de Menuiſerie, qui ſe dit de certaines entailles ou emboeſtures qui ſe font en forme de dents, pour mieux lier & aſſembler des pieces de bois, ou des tenons dans des mortaiſes.

ADEXTRE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces qui ſe mettent au coſté dextre de l'Eſcu : comme au contraire, ce qui ſe met au côte feneſtre ſe dit *feneſtré*. On le dit auſſi, lors que l'on blaſonne la partie droite de l'Eſcu, lors qu'elle eſt d'un eſmail different de la gauche.

On dit auſſi d'un pal, ou autre piece qui a, par exemple, un lyon à ſa droite, qu'il eſt *adextré* de ce lyon. Ce mot vient du Latin *dextra*, Droite.

A D H.

ADHERENCE. ſubſt. fem. Attachement à un party, à un ſentiment. L'*adherence* à l'hereſie emporte excommunication.

ADHERENT, ENTE. adj. Qui eſt joint, attaché à quelque choſe. Il achete cette maiſon, parce qu'elle étoit *adherente* à la ſienne. la cangraine corrompt toutes les parties *adherentes*, ou voiſines.

ADHERENT, ſe dit auſſi au figuré de ceux qui ſuivent un même party, qui ſont dans les mêmes ſentimens, ou les mêmes intereſts. On a excommunié cet Heretique, & tous ſes fauteurs & *adherens*.

ADHERER. v. act. Eſtre joint, être tout auprés. Il n'eſt gueres en uſage au propre, ſi ce n'eſt dans le dogmatique, où l'on dit que l'accident *adhere* neceſſairement à la ſubſtance ; & en Medecine, C'eſt une maladie du poulmon d'*adherer* aux parois du thorax.

Au figuré on dit, Il n'a jamais *adheré* aux Heretiques, pour dire, Il n'a jamais été de leur party. Ce mot vient du Latin *adhærere*.

A D J.

ADJACENT, ENTE. adject. Ce qui eſt auprés ou joignant. Il a le gouvernement d'une telle Province, & des Iſles *adjacentes*. Ce mot vient du Latin *ad*, & *jacere*.

ADIANTOS. ſ. m. Plante qui eſt une eſpece de capillaire qui croiſt ordinairement autour des puits, que les Eſpagnols appellent *Sargaſſo* ; & ils donnent le même nom à une herbe dont toute la mer eſt couverte au Cap Verd, & aux Iſles de Cuba & Eſpagnola. Ce mot eſt compoſé de la particule privative *a*, & du verbe *diaino*, *humeſco*, Je deviens humide, ou je ſuis mouillé. Quoy qu'on verſe de l'eau ſur cette fleur, ſes feuilles paroiſſent toûjours ſeches.

ADJECTIF. Terme de Grammaire. C'eſt un nom qui eſt toûjours joint avec un autre exprimé, ou ſouſentendu pour marquer quelqu'une de ſes qualités, & qui fort ſouvent ſe tourne en ſubſtantif, comme blanc, gros, grand, ſage, vertueux. Ce terme de Grammaire vient du Latin *adjicio*, Adjoûter, parce qu'on le joint au ſubſtantif, n'étant pas capable de ſe ſoûtenir de luy-même.

ADJECTIVEMENT. adv. D'une maniere adjective. La plus-part des noms s'employent tantoſt *adjectivement*, tantoſt ſubſtantivement.

ADJECTION. Terme dogmatique. Jonction de quelque petit corps à un autre. L'accroiſſement des corps naturels ſe fait par *adjection* de parties.

ADIEU. adv. Terme de compliment, dont on ſe ſert quand deux perſonnes amies ſe ſeparent, ou lors qu'on donne congé à quelqu'un, ou qu'on le prend. *Adieu* juſqu'au revoir. On dit, Sans *adieu*, pour marquer qu'on ſe reverra bientoſt. Je ne luy veux dire que bon jour & *adieu*, pour dire, Je ne luy veux dire qu'un mot.

ADIEU, eſt auſſi un terme de commandement, ou de refus, qu'on dit lors qu'on chaſſe, ou qu'on éconduit quelqu'un. *Adieu*, vous m'importunez trop. *adieu*, j'entends vôtre affaire.

ADIEU, ſe dit auſſi des choſes qui ſe paſſent, qu'on perd, qu'on regrette. Dés que la St. Martin eſt venuë, *adieu* les beaux jours. Quand on a paſſé 60. ans, il faut dire *adieu* la joye, les plaiſirs.

On dit auſſi, Dire *adieu* au vin, au jeu, aux femmes, au commerce, pour dire, Se retirer de ces choſes où on avoit de l'engagement.

On dit en termes de Marine, *Adieu va*, pour avertir l'équipage

Digitized by Google

quipage, lors qu'on veut faire virer le vaiſſeau pour changer de route.

ADIEU, eſt quelquefois ſubſtantif. Un tendre *adieu* eſt celuy que dit un amant à ſa maiſtreſſe, une mere à ſes enfans. il y a des gens incommodes qui ſont longs à faire leurs *adieux*. On dit d'un homme qui ſe meurt, qu'il dit au monde un éternel *adieu*; & figurément de ceux qui entrent en Religion, ou qui ſe retirent des affaires pour vivre dans la ſolitude.

On dit proverbialement, *Adieu* la voiture, *adieu* vous dis, c'eſt fait de luy, pour dire, qu'un homme ſe meurt, qu'il eſt perdu: *Adieu* paniers, vandanges ſont faites, pour dire, qu'on n'a plus beſoin de certaines choſes, quand la ſaiſon où on s'en ſert eſt paſſée: *Adieu* mon argent, *adieu* mes eſperances, pour dire, qu'on a perdu ſon argent, ſes pretentions.

ADJOINDRE. v. act. Donner un compagnon à quelqu'un pour luy ſervir d'aide & de conſeil, & quelquefois de controlleur en quelque affaire ou negociation. On dit, *Adjoindre* à un Rapporteur deux Evangeliſtes, lors qu'il rapporte un procés pour examiner l'inventaire & les pieces.

ADJOINT. ſ. m. Compagnon qui eſt joint avec un autre pour luy aider dans ſon miniſtere, ou pour prendre garde à ſes actions. Ce Syndic ne ſçauroit rien conclurre tout ſeul, il faut negocier cela avec ſon *Adjoint*. On a creé en titre d'office des *Adjoints* aux Enqueſtes, pour être preſens à la confection des enqueſtes avec le Juge commis pour la faire. Par les Edits de Pacification, il eſt porté qu'un Juge Catholique ne pourra faire le procés à un Huguenot, qu'il n'y ait un *Adjoint* de la Religion pretenduë Reformée qui ſoit preſent à toute l'inſtruction.

ADJOINTS, en termes de Rhetorique & de Grammaire, ſe dit des mots, ou des choſes qui ſont jointes à d'autres pour en augmenter la force: comme, les mots adjectifs ou les épithetes ſont *adjoints* aux ſubſtantifs pour marquer leur nature & leurs qualités. les arguments qui ſe tirent des *adjoints* ſont les adminicules de preuve qui naiſſent des circonſtances particulieres du fait.

ADJONCTION. ſ. f. Il ne ſe dit qu'en cette formule par laquelle on conclud toutes les requeſtes de plaintes en matiere criminelle: Requerant à cette fin l'*adjonction* de Mr. le Procureur General, du Procureur du Roy, ou du Procureur Fiſcal.

Ces mots viennent du Latin *ad* & *jungere*.

ADJOURNEMENT. ſ. m. Aſſignation qu'on donne à quelqu'un pour comparoir en juſtice à un certain jour, pour répondre ſur quelque demande qu'on fait contre luy. Les *adjournemens* qu'on fait en Cour Souveraine, ou aux requeſtes du Palais, ſe font en vertu de commiſſions du ſceau. Celles des Juſtices ſubalternes ſe font par un ſimple exploit. un *adjournement* perſonnel ſe doit donner à perſonne, ou à domicile, pour comparoir en perſonne, & répondre ſur quelque accuſation criminelle. les *adjournemens* doivent être libellés. les formalités des *adjournemens* ſont reglées par le ſecond titre du Code Louis.

ADJOURNER. v. act. Aſſigner quelqu'un pour comparoir en juſtice, & deffendre à quelque demande qu'on fait contre luy. Il a été *adjourné* à quinzaine, au mois, au Parlement, au Conſeil. on n'*adjourne* point les témoins pour depoſer; on ne fait que les aſſigner: & en Cour Eccleſiaſtique on dit *citer*.

Menage derive ce mot de *adjurnare*, comme qui diroit, *diem dicere*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires.

Adjourner à trois briefs jours, c'eſt Crier à ſon de trompe, ou à cry public, qu'il y a un decret contre quelqu'un aprés qu'on a fait perquiſition de ſa perſonne, afin qu'il ait à comparoir dans les trois jours en juſtice: à faute de quoy on luy doit faire ſon procés par contumace.

ADJOURNÉ, ÉE. part. & adj.

ADJOUSTER. v. act. Joindre quelque choſe à une autre. On a *adjouſté* quatre compagnies à ce regiment. on a *adjouſté* trois traittés dans ce volume. il faut *adjouſter* ces trois ſommes enſemble. il *adjouſte* ce legs à ſon teſtament. ce paſſage a été *adjouſté* à ce livre, pour dire, il n'eſt pas dans l'original.

Nicod derive ce mot de *ad*, & de *juxta*, ou d'*adjungo*.

On dit quelquefois pour faire une tranſition à une derniere raiſon: *Adjouſtez* à cela que, &c. Je n'*adjouſte* qu'un mot. On dit auſſi, Vous *adjouſtez*, pour dire, Vous y mettez du voſtre, vous dites plus qu'il n'y en a. Il n'y a rien à *adjouſter* à ce que vous dites, à ce que vous faites, pour dire, Vous parlez & agiſſez parfaitement bien.

Adjouſter creance, *Adjouſter* foy à quelqu'un, c'eſt à dire, Croire à leur dire, à leur témoignage. Toutes les ſentences finiſſent ainſi: Et afin que foy ſoit *adjouſtée* aux preſentes, nous y avons fait appoſer nôtre ſcel.

ADIPEUX, EUSE. Terme de Medecine, qui ſignifie Gras. Il ſe dit particulierement d'un ſurgeon, ou rameau qui ſort du tronc deſcendant de la veine cave, qui eſt un des cinq rameaux iliaques, qui va à la tunique exterieure des reins, parce qu'il eſt environné de force graiſſe. La membrane appellée pannicule eſt *adipeuſe* à l'homme, & charneuſe aux beſtes. Ce mot vient du Latin *adeps*, Graiſſe.

ADIRER. v. n. Terme de Palais. Egarer quelque titre, ou papier, ne le pouvoir retrouver. Cette piece étoit le fondement de mon procés, le malheur a voulu qu'elle ait été *adirée*.

Quelques-uns derivent ce mot de *aderrare*, qui a ſignifié autrefois *aberrare à via*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *trouver à dire*, qui ſignifie *manquer*.

ADITION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. C'eſt l'acceptation d'une heredité. En pays de Droit écrit l'*adition* d'heredité eſt abſolument neceſſaire pour la validité d'un teſtament.

ADJUDICATAIRE. ſ. m. & f. Le plus offrant, & dernier encheriſſeur à qui on delivre le bail, ou la proprieté d'un heritage qu'on afferme, ou qu'on vend en juſtice. L'*adjudicataire* d'une ferme eſt tenu des frais du bail. l'*adjudicataire* d'une terre eſt chargé des frais ordinaires des criées.

On le dit auſſi de ceux à qui on delivre en juſtice des ouvrages, des reparations au rabais.

ADJUDICATAIRE, ſe dit abſolument des fermiers des droits du Roy. L'*adjudicataire* des Gabelles, des Aydes, eſt un Commis ſous le nom duquel on fait toutes les pourſuittes & contraintes pour le recouvrement des deniers des Gabelles, & des Aydes.

ADJUDICATIF, IVE. adj. Qui adjuge, ou qui a adjugé. Il a eu un arreſt *adjudicatif* de ſa demande. la ſentence du premier Juge étoit *adjudicative* des deſpens.

ADJUDICATION. ſ. f. Delivrance qu'on fait à un dernier encheriſſeur de quelque choſe qui ſe publie ou ſe vend en juſtice, ſoit un meuble dans un encan, ſoit un bail d'une ferme, ſoit la proprieté d'un heritage qu'on decrete, ſoit un ouvrage ou une entrepriſe au rabais. Une *adjudication* en juſtice eſt ſi ferme, qu'on ne ſe peut pas pourvoir contre, même pour leſion énorme, & d'outre moitié de juſte prix. il eſt poſſeſſeur de cette terre en vertu d'une *adjudication* par decret. une *adjudication* par licitation.

ADJUGER. v. act. Juger en faveur de quelqu'un. Une requeſte eſt enterinée, quand on *adjuge* au ſupliant ſes fins & concluſions. on luy a *adjugé* des depens, dommages, & intereſts. cette ſucceſſion luy a été *adjugée*

jugée comme au plus prochain heritier. on luy a *adjugé* mille escus de provision.

ADJUGER, signifie aussi, Vendre & delivrer en justice au plus offrant & dernier encherisseur un meuble à l'encan, un bail, un heritage par decret, & un ouvrage ou des reparations au rabais. Ces mots viennent du Latin *ad*, & *judicare*.

ADJUGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADJURATION. s. f. Terme Ecclesiastique, qui sert dans les exorcismes pour faire commandement au nom de Dieu aux Demons de sortir d'un corps d'un possedé, ou de declarer quelque chose.

ADJURER. v. act. Faire des adjurations, des exorcismes. Ce mot vient du Latin *adjurare*, qui signifie le même.

ADMETTRE. v. act. Recevoir, avoir agreable. Il faut prier Dieu qu'il nous *admette* dans son Paradis, qu'il nous *admette* au rang de ses Elûs. ce Prestre a esté jugé capable, il a esté *admis* aux Ordres. ce Bachelier a esté *admis* à la licence. un honneste homme est *admis* & bien receu dans toutes les bonnes compagnies. il a esté *admis* à faire preuve de ses faits justificatifs, de son alibi. je ne puis pas *admettre* cette proposition, en demeurer d'accord. Il vient du Latin *admittere*.

ADMIS, ISE. part. pass. & adj.

ADMISSIBLE. adj. m. & f. Qui est recevable. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. Cette raison n'est pas *admissible*. ces moyens de faux ont esté declarés pertinents & *admissibles*.

ADMISSION. s. f. Action par laquelle on est admis. La calomnie qu'on a faite à cet Ecclesiastique a empêché son *admission* aux Ordres.

ADMITTATUR. s. m. Billet que donnent les examinateurs, portant certificat qu'un homme est capable d'obtenir des degrés dans une Faculté, ou digne d'être promeu aux Ordres. Ce Prestre a receu du grand Vicaire son *admittatur*.

ADMINICULE. s. f. Terme de Jurisprudence. Commencement de preuve, ou preuve imparfaite. Il y a tant de presomptions & d'*adminicules* contre cet accusé, qu'on luy pourroit donner la question.

Ce mot vient du Latin *adminiculum*, qui signifie Eschalas, ou ce qui sert à soustenir la vigne; qu'on appelle autrement *pedamentum*, parce que l'eschalas tient lieu de pied à la vigne.

ADMINISTRATEUR. s. m. Celuy qui a soin des biens & de la personne de quelqu'un. Un pere est le legitime tuteur & *administrateur* de ses enfants.

ADMINISTRATEUR, se dit aussi de celuy qui est un des maistres d'un hospital, qui ont soin d'en recevoir les revenus, de les distribuer, & d'en ordonner. Il y a plusieurs maistres & *administrateurs* de l'Hostel-Dieu, de l'Hospital general. les *administrateurs* des leproseries jouïssoient cy-devant de leur revenu.

ADMINISTRATION. s. f. Gouvernement des affaires. Les Rois faineans se reposoient de l'*administration* de leur Estat sur leurs Ministres. les guerres civiles pendant les minorités ont toûjours pour pretexte la mauvaise *administration* des affaires, des Finances.

ADMINISTRATION, se dit aussi de la regie & gouvernement de la personne & des biens d'un mineur, d'un furieux, d'un interdit. Il faut qu'un tuteur rende compte de l'*administration* qu'il a faite des biens de son pupille. On le dit aussi de la regie des hospitaux. L'*administration* de cet hospital est en bonne main.

ADMINISTRATION, se dit aussi des ministeres ecclesiastiques. C'est un tel Prestre qui est chargé de l'*administration* des Sacrements dans une telle Parroisse. on

refuse l'*administration* des Sacrements aux excommuniez.

ADMINISTRATION, se dit aussi au Palais des titres, preuves, ou témoins qu'on fournit à quelqu'un en justice. Un denonciateur doit faire l'*administration* des témoins au Procureur General.

ADMINISTRER. v. act. Gouverner les affaires, les biens d'une personne, ou d'une Communauté. Tandis que ce Surintendant a vécu, les Finances ont esté bien *administrées*. il est difficile d'*administrer* les affaires publiques au gré de tout le monde. les hospitaux de Paris sont fort bien *administrés*. ce tuteur oneraire a fort bien geré & *administré* la tutelle de ce Prince, il en a rendu bon compte. ce Magistrat a fort bien *administré* la justice tant qu'il a vécu.

ADMINISTRER, se dit aussi en matiere ecclesiastique. Ce Curé a *administré* les Sacrements à cet agonisant.

ADMINISTRER, signifie aussi au Palais, Fournir des preuves & des témoignages. Il a *administré* des témoins suffisans au Procureur General pour verifier sa denonciation. un poursuivant criées somme tous les opposans de luy *administrer* & fournir titres & moyens pour faire debouter un nouveau creancier de sa demande. Ces mots viennent du Latin *ad* & *ministrare*.

ADMINISTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADMIRABLE. adject. masc. & fem. Qui est surprenant, merveilleux, qu'on ne peut comprendre. Cette beauté est *admirable*. cette saison est *admirable*.

On s'en sert ironiquement en cette phrase: Vous estes un homme *admirable*, de vous laisser persuader si aisément ces bagatelles!

ADMIRABLEMENT. adv. D'une maniere admirable. Il parle *admirablement* bien sur la Physique.

ADMIRAL. Voyez *Amiral*.

ADMIRATEUR, ATRICE. adj. Celuy qui admire, ou qui a coustume d'admirer. C'est un *admirateur* de tous les beaux esprits, c'est un *admirateur* perpetuel.

ADMIRATIF. s. m. Terme de Grammaire. Ponctuation qui marque qu'il faut admirer, marquée ainsi! On dit aussi, un geste *admiratif*, un ton *admiratif*.

Les Imprimeurs appellent un *admiratif*, le signe qui se met aprés un discours de contemplation, ou d'élevation.

ADMIRATION. s. f. Action par laquelle on regarde avec estonnement quelque chose de grand & de surprenant. L'*admiration* est la fille de l'ignorance. Ce qui s'entend à l'égard des ouvrages des hommes. Car à l'égard de ceux de Dieu, plus on les connoist, & plus ils donnent d'*admiration*.

ADMIRATION, se dit aussi de la chose qui se fait admirer. Ce Prince est l'*admiration* de son siecle.

ADMIRER. v. act. Regarder avec estonnement quelque chose de surprenant, ou dont on ignore les causes. *Admirer* les mysteres divins. *admirer* la magnificence d'un Prince. j'*admire* la vertu de cet homme-là, & l'avarice de celuy-cy. on ne peut trop *admirer* la grandeur du ciel, la petitesse des atomes.

On dit aussi ironiquement & en mauvaise part, Pour moy je vous *admire*, pour dire, Je ne comprends pas à quel point va vostre foiblesse.

ADMIRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ces mots viennent du Latin *ad*, & *mirari*.

ADMODIATEUR. s. m. Fermier, metayer qui prend un heritage d'un proprietaire pour le cultiver, & luy en rendre une partie des fruits. Ce payſan a joüi 30. ans de cette terre en qualité d'*admodiateur*, de fermier.

ADMODIATION. s. f. Bail d'un heritage qu'on donne à moison, ou à moitié fruits, en les partageant entre le maistre & le metayer.

ADMODIER. v. act. Donner, ou prendre à ferme

me un heritage à moitié fruits, ou à une certaine redevance de grains. *Il vaut mieux admodier* ſa terre, que de la cultiver par les mains. Ce mot vient de *modius*, parce que ces baux ſe font d'ordinaire à une certaine quantité de muids de grain.

ADMODIÉ, ÉE. part. paſſ. & adject.

ADMONESTER. v. act. Terme du Palais. Faire une correction en juſtice. Cet arreſt ordonne qu'un tel Procureur ſera *admoneſté*. C'eſt une peine qui s'impoſe en matiere criminelle, & qui ſe joint ordinairement avec l'aumoſne. Elle eſt plus douce, & porte moins de note que la condamnation d'eſtre blaſoné & reprimendé, qui eſt ſuivie de l'amende. On dit auſſi, qu'un Confeſſeur doit *admoneſter* ſon penitent, le reprimender doucement des fautes dont il s'accuſe.

ADMONESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADMONITION. ſ. f. Action par laquelle on admoneſte. Il y a un arreſt d'*admonition* & d'interdiction contre cet Officier. un Beneficier ſcandaleux doit eſtre privé par le Juge de ſes Benefices aprés trois *admonitions*. on a fait pluſieurs *admonitions* au proſne, pour dire, pluſieurs publications de cenſures.

Les ſoldats & le peuple diſent par corruption du pain d'*admonition*, pour dire, du pain de *munition*.

Ces mots viennent des mots Latins *admonitio*, *admoneo*.

A D O.

ADOLESCENCE. ſubſt. fem. La fleur de la jeuneſſe, l'âge depuis 14. ans juſqu'à 20. ou 25. Clement Marot a fait un recueil des vers faits en ſa jeuneſſe, qu'il appelle l'*Adoleſcence* Clementine. l'*adoleſcence* de Fouilloux.

ADOLESCENT. ſubſt. maſc. Jeune homme depuis 14. ans, juſqu'à 20. ou 25. ans. En pluſieurs pays tous les *adoleſcens* ſont obligés par honneur de faire quelques campagnes devant que s'appliquer à l'eſtude. Il ne ſe dit gueres qu'en raillerie. C'eſt un jeune *adoleſcent*, pour dire, C'eſt un jeune homme eſtourdi, ou ſans experience.

Ce mot vient d'*adoleſco*, mot Latin qui ſignifie Croiſtre. Le temps de l'*adoleſcence* dure tout autant que le corps croiſt en hauteur.

ADONC. adv. Vieux mot qui ſignifioit, Alors, ou Donc.

Adonc, reſpondit l'eſpouſée,
Je ne vous ay pas mors auſſi.
Vieille Epigramme de St. Gelais.

ADONIQUE. adj. Terme de Poëſie. C'eſt un vers en uſage chez les Grecs & les Latins, compoſé d'un dactile, & d'un ſpondée qu'on met à la fin de chaque ſtrophe des vers Saphiques. On luy a donné le nom de ſon inventeur.

ADONNER. verbe neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se donner, s'appliquer, s'attacher à quelque exercice, à quelque profeſſion. Ce jeune homme s'eſt *adonné* au Palais, il a choiſi la profeſſion d'Advocat. celuy-là s'eſt entierement *adonné* aux Mathematiques.

ADONNER, ſe dit auſſi en ce ſens en parlant des choſes où noſtre plaiſir, où noſtre inclination nous portent. Ce jeune homme eſt *adonné* aux femmes, au vin, au jeu: cet autre eſt *adonné* à l'eſtude, à la chaſſe, aux armes. heureux celuy qui s'*adonne* à la vertu. il eſt dangereux d'eſtre *adonné* aux vices.

On dit quelquefois d'un chien, qu'il s'eſt *adonné* dans une maiſon, pour dire, qu'il y eſt venu de luy-même, qu'il s'y eſt apprivoiſé. On le dit auſſi des hommes qui s'intriguent & ſe familiariſent dans quelque maiſon d'un Grand.

On dit en termes de Marine, que le vent *adonne*, quand il ſe change, & devient plus favorable qu'il n'eſtoit.

S'ADONNER, ſe dit auſſi en parlant des chemins. Je vous prie de paſſer chez moy, quand voſtre chemin s'*adonnera* de ce côté-là. quand on eſt égaré dans une foreſt, on marche ſelon que le chemin s'*adonne*, ſelon les ſentiers qu'on trouve.

ADONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient de *ad* & de *donare*.

ADOPTER. v. act. Prendre un eſtranger pour le mettre en ſa famille, & le reconnoiſtre pour ſon fils, le deſtiner à ſa ſucceſſion, ou le faire entrer en partage avec ſes autres enfans. La couſtume d'*adopter* étoit fort familiere aux Romains, mais n'eſt point en uſage en France. Elle a encore lieu en quelques endroits de l'Empire. En Lorraine on la conteſte. Celuy qui eſtoit *adopté* entroit ſous la puiſſance paternelle de celuy qui l'*adoptoit*, & eſtoit delivré de celle de ſon propre pere.

Du Cange dit que ce mot vient du Latin *adoptare*, d'où on a fait dans la baſſe Latinité *adobare*, qui ſignifie, Faire Chevalier, ceindre l'eſpée: d'où eſt venu auſſi le mot de *miles adobatus*, qui ſignifioit un Chevalier nouvellement fait, parce que celuy qui le faiſoit Chevalier, en faiſoit une eſpece d'adoption.

ADOPTER, ſe dit figurément en choſes morales, & particulierement d'un Autheur qui prend les penſées & les livres d'autruy, & qui les fait paſſer pour ſiens. C'eſt un tel qui a compoſé cette Comedie, mais un tel l'a *adoptée*.

On dit auſſi, Par la paſſion de Jeſus-Chriſt nous ſommes *adoptés* enfans de Dieu, nous avons part à l'heritage celeſte. les Religieux ont mis la reforme dans un tel Convent, & l'ont *adopté* & uni à leur Congregation.

ADOPTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADOPTIF, IVE. adj. Qu'on a adopté. Les enfans *adoptifs* chez les Romains partageoient avec les enfans naturels. Menage a fait imprimer un livre d'éloges, ou de vers qu'on luy a adreſſez, qu'il appelle un livre *adoptif*, qu'il a joint à ſes œuvres.

ADOPTION. ſ. f. Action par laquelle on adopte. L'*adoption* ſe faiſoit par acte public, & avec certaine formule. les enfans par *adoption* n'étoient point diſtingués des autres. On avoit couſtume de mettre les enfans ſous le manteau, ou la robbe de ceux qui en faiſoient l'*adoption*, comme ſi on euſt voulu feindre qu'ils étoient venus par la generation: & c'eſt de là que vient la couſtume de mettre les enfans naturels ſous le drap ou ſous le poile, lors qu'on les veut legitimer. Les Chrétiens ſont enfans de Dieu par *adoption*. C'eſt une eſpece d'*adoption* que la reception qu'on fait en un Convent d'un Religieux. C'eſt auſſi une eſpece d'*adoption* honoraire, que la conceſſion des armes, par laquelle un heritier inſtitué à la charge de porter le nom & les armes d'un autre, entre dans ſa famille, & en acquiert le nom, les armes, & les biens.

Ce mot eſt tiré de *ad* & *opto*, entant qu'il ſignifie *eligo*, Je choiſis. *Adopter*, c'eſt, Choiſir quelqu'un, le prendre pour ſon fils.

ADORABLE. adj. maſc. & fem. Qui merite le plus profond des reſpects. Dieu ſeul eſt *adorable*. les myſteres de la Religion ſont *adorables*. le tres-auguſte & *adorable* Saint Sacrement de l'Autel.

ADORABLE, ſe dit auſſi abuſivement & hyperboliquement des choſes du monde. Les amans trouvent leur maiſtreſſe *adorable*. le livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt eſt un ouvrage *adorable*.

ADORATEUR, ATRICE. adj. Celuy ou celle qui adore. Tout homme doit être *adorateur* de la Providence.

On le dit abuſivement de celuy qui eſtime, qui aime, qui admire

admire beaucoup. Ce galant eſt l'*adorateur* de toutes les belles. ce Poete eſt *adorateur* de ſes ouvrages. la grande fortune donne aux favoris beaucoup d'*adorateurs*.

ADORATION. ſ. f. Action par laquelle on rend le plus grand des reſpects, & la plus profonde ſoûmiſſion. L'*adoration* n'eſt deuë qu'à Dieu. on va à l'*adoration* de la Croix. le plus grand des pechés eſt l'*adoration* des idoles.

On le dit auſſi des choſes pour leſquelles on a un grand amour ou une grande admiration. L'amour que les peuples ont eu pour ce Prince alloit juſqu'à l'*adoration*.

On dit qu'on crée un Pape par *adoration*, quand au lieu de s'arreſter à la voye du ſcrutin, qui a été quelque temps ſans reüſſir, tous les Cardinaux vont bruſquement, & comme inſpirez du St. Eſprit, à l'*adoration* d'un d'entr'eux.

ADORER. v. act. Rendre le plus grand des reſpects, & la plus profonde ſoûmiſſion. Il n'y a que Dieu ſeul qu'on doive *adorer* veritablement. les Payens ſont ceux qui *adorent* les idoles.

ADORER, ſignifie quelquefois ſimplement, Reverer. *Adorer* les reliques, les images, pour leſquelles on a ſeulement de la veneration & de l'eſtime. il y a pluſieurs paſſages tant dans la Sainte Ecriture que chez les Ecrivains Eccleſiaſtiques, où le mot d'*adorer* ſe dit ſeulement d'un ſimple honneur qu'on fait à quelqu'un, ou de la veneration qu'on a pour luy. le mot d'*adorer* en ſa plus eſtroite ſignification & en ſa premiere origine, ne ſignifie autre choſe que *porter la main à la bouche : manum ad os admovere*, c'eſt à dire, Saluer, faire la reverence, ou baiſer les mains.

ADORER, ſignifie auſſi hyperboliquement, Avoir beaucoup d'amour ou d'admiration pour quelqu'un. Cet amant *adore* une telle beauté. on *adore* l'Eneide. cette mere *adore* ſes enfans, elle les aime trop. les Courtiſans *adorent* la fortune, ceux dont ils ſe diſent les creatures.

On dit proverbialement, *Adorer* le Veau d'or, pour dire, Faire bien des ſoûmiſſions à un homme ſans merite, en conſideration ſeulement de ſes richeſſes, par alluſion au Veau d'or qu'adorerent les Iſraëlites.

ADOSSER. v. act. Mettre contre le dos. Il ne ſe dit gueres qu'au figuré en ces phraſes. Cette maiſon eſt *adoſſée* contre l'Egliſe, contre le mur de la ville. ce lit, ce banc eſt *adoſſé* contre la muraille.

ADOSSER, ſe dit auſſi en termes de Blaſon de ce qui eſt tourné le dos contre le dos de ſon pareil. Mont-Beliard porte d'azur à deux bars *adoſſez* d'or : ce ſont deux eſpeces de poiſſons. On dit auſſi *adorſé* : le contraire eſt *affronté*. Il ſe dit particulierement des animaux rampants, comme le lyon, &c. On le dit en general de tout ce qui a de la longueur, & qui a deux faces differentes : comme, des clefs *adoſſées*, quand leurs pannetons ſont en dehors : des faulx *adoſſées*, &c. Ce mot vient d'*ad* & de *dorſum*.

ADOSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADOUBER. v. act. Accommoder, boucher des trous dans une fontaine, dans une machine, &c. Tous les tuyaux de cette machine ſont bien *adoubez*, elle doit joüer maintenant. On le dit quelquefois des vaiſſeaux ; mais on ſe ſert plus ordinairement de *radouber*.

Ce mot vient du Latin *adaptare*. Du Cange le derive du mot *adobare*, qui ſignifioit autrefois, Armer. Voyez *Adopter*.

Il ſignifie figurément, Mettre en ordre : & on dit au jeu des eſchets, du triquetrac, & des dames, J'*adoube*, quand on touche une piece qu'on ne veut pas joüer, mais ſeulement pour arranger ſon jeu.

ADOUCIR. v. act. Rendre plus doux. Il faut mettre de l'eau dans la ſouppe pour l'*adoucir*, quand elle eſt trop ſalée. la pommade *adoucit* la peau, on *adoucit* ſa voix, les ſons des inſtrumens, en les baiſſant d'un ton. on *adoucit* le fer à force de le battre. on *adoucit* les metaux par un alliage convenable. le meſlange *adoucit* auſſi les odeurs, les couleurs, &c.

ADOUCIR, ſe dit auſſi des choſes ſpirituelles. Il faut *adoucir* les termes injurieux ou barbares, quand on eſt obligé de s'en ſervir. le vin, la bonne chere *adouciſſent* les chagrins. la ſoûmiſſion *adoucit* les plus farouches. la patience, la Philoſophie *adouciſſent* toutes les douleurs.

Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Cet homme étoit fort en colere, mais il s'eſt *adouci*. le temps s'eſt *adouci* par la pluye.

ADOUCI, IE. part. paſſ. & adj.

ADOUCISSEMENT. ſ. m. Ce qui eſt adouci, ou ce qui ſert à l'adoucir. Sa goutte a trouvé beaucoup d'*adouciſſement* par ce remede. il faut trouver quelque *adouciſſement* pour terminer cette affaire, partager le different. l'*adouciſſement* du cuivre ſe fait par une fonte pluſieurs fois reïterée. l'*adouciſſement* en peinture ſe fait en lavant les couleurs, ou avec une petite broſſe ou pinceau qui n'a pas de pointe. Ce mot vient du Latin *dulcis*, Doux.

ADOUE'ES. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des perdrix qui ſont pariées & accouplées.

A D R.

ADRESSANT, ANTE. adject. Qui eſt envoyé à certain lieu, ou à certaine perſonne. Les lettres de Chancelerie ſont toutes *adreſſantes* aux Juges, ou Officiers Royaux.

ADRESSE. ſ. f. Dexterité, induſtrie de celuy qui eſt adroit & ſubtil, ſoit de la main, ſoit du corps. Les charlatans font mille tours de mains avec grande *adreſſe*. un voltigeur manie ſon corps avec beaucoup d'*adreſſe*. les jeux d'*adreſſe* ſont permis, comme la paulme, le billard, &c.

ADRESSE, ſe dit figurément de la ſubtilité de l'eſprit. Il faut beaucoup d'*adreſſe* pour conduire une piece de theatre. on luy a tiré les vers du nez avec *adreſſe*. il a fait reüſſir cette affaire par ſon *adreſſe*, par la maniere dont il l'a tournée.

ADRESSE, ſe dit auſſi des lieux, ou des perſonnes à qui on renvoye quelque choſe. L'*adreſſe* des Edits & des Declarations eſt toûjours aux Cours Souveraines il y a des lettres de Chancelerie qu'on appelle Relief d'*adreſſe*, dont on change l'*adreſſe*.

ADRESSE, ſe dit auſſi de la ſuſcription des lettres ordinaires, qui marque le lieu, ou la perſonne, où on les veut faire tenir. Il a fait tenir ce paquet à ſon *adreſſe*.

ADRESSE, ſe dit auſſi des memoires qu'on laiſſe, ou des inſtructions qu'on donne pour trouver quelque perſonne, ou quelque choſe. Il n'a garde de manquer de trouver cet homme-là, on luy a donné de trop bonnes *adreſſes*. il a toutes les *adreſſes* du chemin qu'il doit tenir dans ſon voyage, des lieux où il ſe doit arreſter.

ADRESSE, ſe dit quelquefois des requeſtes qu'on preſente, en cette phraſe fort ordinaire dans les Gazettes : On a preſenté une *Adreſſe* au Roy d'Angleterre, pour dire, une requeſte, un memoire, un placet.

On appelle, Bureau d'*adreſſe*, un bureau établi à Paris par Theophraſte Renaudot fameux Medecin, où on trouve les advis de pluſieurs choſes dont on a beſoin. C'eſt auſſi le bureau où ſe fait la Gazette : d'où vient qu'on appelle figurément un bureau d'*adreſſe*, les maiſons où on apprend beaucoup de nouvelles. Montagne dans ſes Eſſais a donné le premier advis de ce bureau d'*adreſſe*.

ADRESSER. v. act. Aller droit au but. Ce tireur au blanc a bien *adreſſé*, dés le premier coup il a emporté le prix.

Digitized by Google

ADRESSER, ſignifie auſſi, Envoyer quelque choſe en quelque lieu, ou à quelque perſonne qui eſt marquée & deſignée par quelques inſcriptions. Les Commis de la Poſte portent les lettres où on les *adreſſe*. les Cours Souveraines n'*adreſſent* jamais leurs commiſſions aux Juges ſubalternes.

ADRESSER, ſignifie auſſi, Se preſenter à quelqu'un pour l'invoquer, reclamer ſa protection, ſon ſecours. Il faut *adreſſer* ſes prieres à Dieu. le Roy veut qu'on s'*adreſſe* à luy pour obtenir des graces. il faut s'*adreſſer* au Parlement pour faire enteriner une telle remiſſion. il faut s'*adreſſer* à un habile Advocat pour faire plaider cette cauſe.

On dit en ce même ſens ironiquement, A qui vous *adreſſez*-vous? vous eſtes mal *adreſſé*, pour dire, A qui vous joüez-vous? vous n'y trouverez pas voſtre compte.

On dit encore, *Adreſſer* ſa parole à quelqu'un, pour dire, l'apoſtropher dans un diſcours, ou le choiſir pour luy parler: luy *adreſſer* un livre, pour dire, le luy dedier.

On dit proverbialement, Il faut s'*adreſſer* à Dieu plûtoſt qu'à ſes Saints, pour dire, qu'il vaut mieux s'*adreſſer* directement au Maiſtre pour obtenir quelque grace, que d'employer pour cela la faveur de ſes creatures ou domeſtiques.

ADRESSÉ, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent d'*addextrare*, de *dextra*, Mettre au droit chemin.

ADROIT, OITE. adj. Qui a une grande dexterité de main, de corps. Ce ſauteur eſt bien *adroit*, bien agile. cet ouvrier eſt fort *adroit* de la main. ce joüeur eſt fort *adroit*, il met toûjours ſur le but.

ADROIT, ſe dit d'un eſprit ſubtil. Le diſcours de cet Orateur eſt fort *adroit*, il a donné une loüange fort *adroite*, fort delicate.

ADROIT, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & ſe dit d'un homme fin & ruſé qui ſe ſert de ſon eſprit pour tromper. Defiez vous de ce chicaneur, de ce filou, c'eſt un *adroit*.

A DROIT. adv. Du coſté droit, qui eſt oppoſé à *gauche*.

On dit proverbialement, qu'un gaucher ne fait jamais rien *à droit*.

ADROITEMENT. adv. D'une maniere adroite & ſubtile. Ce coupeur de bourſe luy a volé *adroitement* ſa monſtre dans ſa poche.

Ce mot vient du Latin *dexter*.

A D V.

ADVENEMENT. ſ. m. Attente du Meſſie. Il ne ſe dit gueres qu'en ces deux phraſes. Les Juifs ſont encore dans l'attente de l'*advenement* du Meſſie. les Chrêtiens attendent le ſecond *advenement* de Jeſus-Chriſt, quand il viendra juger les vivans & les morts.

ADVENEMENT, ſe dit auſſi du temps que les Princes parviennent à la Couronne, de celuy où ils prennent poſſeſſion de leurs Eſtats. Tous les corps payent un certain droit au Roy pour ſon joyeux *advenement* à la Couronne. pluſieurs Communautés ſont renouveller leurs privileges par les Rois au temps de leur joyeux *advenement*. les Evêques exigeoient autrefois des preſens à leur joyeux *advenement*. le Pape accorde ordinairement un Jubilé pour ſon joyeux *advenement* au Pontificat.

Ce mot vient du Latin *adventus*, Arrivée.

ADVENIR. v. n. Qui ſe dit du ſuccés de l'évenement des choſes, de ce qui en peut arriver. Je veux pouſſer cette affaire, quoy qu'il en puiſſe *advenir*. s'il vous *advient* jamais de retomber en faute, vous en ſerez chaſtié. il eſt *advenu* tout le contraire de ce qu'on luy avoit predit. un infracteur de paix eſt reſponſable de tous les maux qui en *adviendront*. il faut laiſſer *advenir* le temps, les conditions, avant que de demander un legs conditionel.

ADVENIR, ſignifie auſſi, Obtenir une choſe, y parvenir. On dit dans l'Oraiſon Dominicale, Voſtre royaume nous *advienne*, pour dire, que nous puiſſions obtenir la gloire éternelle. cet homme brigue une telle charge, mais il n'y *adviendra* jamais, il n'a pas aſſez de credit pour cela.

ADVENIR. ſ. m. Temps qui n'eſt pas encore preſent. Il faut qu'un Chrêtien ſonge toûjours à l'*advenir*, penſe toûjours à la mort. le Seigneur dit à ſes Diſciples, qu'ils n'ayent point de ſoin de l'*advenir*, en parlant des choſes temporelles. les Prophetes ont vû dans l'*advenir*, ont predit l'*advenir*. on tient que les Anges même ne peuvent pas penetrer dans l'*advenir*. les ſciences qui prediſent l'*advenir* ſont toutes vaines & ſans fondement. les loix n'ont de force que pour l'*advenir*, & non point pour le paſſé.

ADVENIR, ſe dit auſſi de ce qui adviendra, ou pourra arriver. Par le paſſé on juge de l'*advenir*. je vous puis répondre de l'*advenir*.

ADVENIR, ou plûtoſt *Avenir*, terme de Palais, eſt un acte qu'on ſignifie à un Procureur de partie adverſe, pour ſe trouver à l'audience pour venir plaider. Il y a *avenir* precis à ce jour pour plaider. on ne peut pas obtenir un defaut, qu'on n'aye un *avenir* en main.

A VENIR, ou *A l'advenir*, ſe diſent proverbialement en ces phraſes. On en parlera dans tous les ſiecles *à venir*. ſi on a mal veſcu par le paſſé, il faut mieux vivre *à l'advenir*. Ce mot vient du Latin *advenire*.

ADVENT. ſ. m. Le temps qui precede la feſte qu'on fait à Noël pour l'advenement de Jeſus-Chriſt. Il dure quatre ſemaines. Le premier Dimanche de l'*Advent* eſt une feſte double de la premiere claſſe. les Religieux & les devots jeuſinent l'*Advent* comme le Careſme. on ne marie point durant l'*Advent* ſans diſpenſe.

ADVENTIF, IVE. adj. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit particulierement des biens qui arrivent à une femme pendant ſon mariage, qui ſont au delà de ſes deniers dotaux. Ce mari a eſté condamné à reſtituer aux heritiers de ſa femme non ſeulement ſes deniers dotaux, mais auſſi ſes biens *adventifs*, qui luy eſtoient advenus par ſucceſſion collaterale.

ADVENU, UE. part. paſſ. du verbe *Advenir*. Il faut attendre que le cas ſoit *advenu*, devant que de faire cette demande. On dit au Palais, Il faut regarder cette procedure comme non faite, & non *advenuë*.

ADVENUE. ſ. f. Paſſage pour entrer en quelque maiſon, en quelque ville. Les Archers ont occupé toutes les *advenues* de la maiſon pour prendre ce criminel. la cavalerie ſe ſaiſit de toutes les *advenuës* d'une place pour la bloquer, elle occupe tous les paſſages des vivres & du ſecours.

ADVENUE, eſt auſſi une, ou pluſieurs allées d'arbres qu'on plante en droite ligne au devant d'un chaſteau, ou d'une maiſon de plaiſance. Les *advenuës* de Verſailles, de Vincennes, &c.

ADVENTURE. ſ. f. Accident, ou choſe qui eſt arrivée, ou qui doit arriver. Les Chiromanciens, les Bohemiens diſent la bonne *adventure*: on croit ſottement qu'ils prediſent ce qui doit arriver, en regardant dans la main. il m'eſt arrivé aujourd'huy une *adventure* que je n'attendois pas. il m'a compté ſes *adventures* amoureuſes.

ADVENTURE, ſe dit auſſi de ces accidens ſurprenants & extraordinaires qui arrivent quelquefois dans le monde, & qui ſont ſouvent de pures imaginations. Il y a des gens qui ſont ſujets à trouver des *adventures*. on n'eſtime dans les Romans que les *adventures* extraordinaires. Don Quichot a voulu imiter les anciens Paladins, qui alloient

Digitized by Google

alloient chercher les *adventures*, courir les *adventures*. l'Amadis eſt tout plein d'*adventures* perilleuſes, ſurprenantes, enchantées. On dit auſſi, C'eſt une femme à *adventure*, lors qu'elle a fait parler d'elle par ſes galanteries.

ADVENTURE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt au pouvoir du haſard, de la fortune. Cet homme attend pour ſe marier quelque bonne *adventure*, qu'il trouve par hazard quelque bon parti.

On dit en ce ſens, Mettre de l'argent à la groſſe *aventure*, pour dire, le mettre à profit ſur le negoce de mer, & ſur la quille du vaiſſeau, où on riſque le naufrage, & la priſe des Corſaires. Le bureau des aſſeurances reſpond de la groſſe *aventure*.

A L'ADVENTURE, *D'adventure*, & *Par adventure*, ſont des phraſes adverbiales. C'eſt être imprudent, que de mettre tout *à l'adventure*, de faire tout *à l'adventure*, ſans reflexion. les Pilotes ſont ſouvent égarez ſur mer, & errent *à l'adventure*. Si *D'avanture*, ou *par adventure* il arrivoit, c'eſt à dire, Si le hazard vouloit que cela arrivaſt.

On appelle auſſi, Mal d'*adventure*, une apoſtume qui vient au bout des doits, lors qu'on s'eſt picqué, & qu'on n'a pas bien fait ſortir le ſang de la playe, qui enſuitte s'y eſt corrompu. Il eſt fort different du *panaris*, quoy qu'il vienne au même endroit. Voyez *Panaris*.

ADVENTURER. v. n. Mettre au haſard. Il a beaucoup *adventuré* de mettre ſon argent dans cette affaire qui ne vaut rien. On le dit plus ſouvent avec le pronom perſonnel. Ce Capitaine s'eſt bien *adventuré* d'entrer ſi avant dans le pays ennemy. cet argent eſt bien *adventuré*, pour dire, qu'on le tient perdu.

ADVENTURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADVENTUREUX, EUSE. adj. Hardi, qui s'expoſe au peril. Ce ſoldat eſt fort *adventureux*.

ADVENTURIER. ſ. m. Qui cherche la gloire par les armes, & à faire fortune. Il y avoit bien des Volontaires, des *Adventuriers* en cette armée. les anciens Paladins eſtoient des Chevaliers *adventuriers*. les *Adventuriers* d'amour, ſont des coquets qui courent de belle en belle pour trouver quelque adventure. on a fait depuis peu une belle Hiſtoire des *Adventuriers*, qui ſont des Corſaires qui ont couru les Iſles de l'Amerique.

ADVENTURINE. ſ. f. Pierre precieuſe, jaunaſtre, remplie de pluſieurs points d'or qui ſe repandent par toutes ſes parties, qui luy donnent un brillant admirable. Il y en a auſſi de couleur d'olive. On en trouve de fort grands morceaux dans la Boheme & dans la Sileſie.

ADVENTURINE. ſ. f. eſt une ſorte de verre meſlé avec de la limaille de cuivre qui y éclate comme de petits grains d'or. Ce nom luy a eſté donné, parce que le ſecret en a eſté trouvé par adventure. Le haſard ayant fait tomber quelque limaille de cuivre dans des fourneaux de verriers pour faire de l'eſmail qui devoit venir de la couleur de l'émeraude, le metail demeura ſans ſe fondre, & fit cet agreable meſlange de cuivre & de verre qu'on voit en l'*adventurine*, & qui la rend fort caſſante. Ce nom luy peut venir auſſi de la reſſemblance qu'il a avec l'*adventurine*, pierre precieuſe.

ADVERBE. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une des parties d'oraiſon qui ne ſe decline, ni ne ſe conjugue, & qui ſe joint avec le verbe pour expliquer ſa maniere d'agir, ou de ſouffrir, & quelquefois auſſi avec les noms, comme: Il agit *conſtamment*, il eſt *vivement* pourſuivy, il eſt *fort* malade. Les *adverbes* ſe diſtinguent en *adverbes* de temps, de lieu, & en un grand nombre d'autres.

ADVERBIAL, ALE. adj. Qui tient de l'adverbe, phraſe qui ſe fait de deux ou trois mots qui ont la force d'un adverbe, comme: *A taſtons*, eſt un mot *adverbial*, une phraſe *adverbiale*. *C'eſt au pis aller. Coup ſur coup. De temps en temps.*

ADVERBIALEMENT. adverbe. A la maniere d'adverbe. Ce mot ſe dit *adverbialement* en telles ou telles phraſes.

Ce mot d'*adverbe* vient d'*adverbium*, qui vient de *ad* & de *verbum*.

ADVERSAIRE. ſ. m. Antagoniſte, celuy qui combat, ou qui diſpute contre quelqu'un. David avoit à combattre un redoutable *adverſaire*: c'eſtoit Goliath. Cardan avoit un puiſſant *adverſaire* qui écrivoit contre luy: c'eſtoit Scaliger en ſes Exercitations. Ce mot vient de *ad*, & *verſus*.

ADVERSATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire qui n'a gueres d'uſage qu'en cette phraſe. *Ou* eſt une conjonction *adverſative*: ouy, *ou* non.

ADVERSE. adj. f. Terme de Palais. C'eſt la partie contre laquelle on eſt en procés. Voilà les deux parties *adverſes*. On dit auſſi, l'*adverſe* fortune, pour dire, la mauvaiſe fortune.

On le dit figurément d'une perſonne qui n'en aime pas une autre, qui la dechire, ou la contredit par tout. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit d'une telle, c'eſt ſa partie *adverſe*.

ADVERSITE'. ſ. f. Le malheureux eſtat où l'on ſe trouve par la perte de la ſanté, de l'honneur, ou des biens. Job ſouffrit conſtamment ſon *adverſité*. Dieu éprouve ſes Eſlûs par l'*adverſité*.

Ces mots viennent de la prepoſition *adverſus*, Contre.

ADVERTIR. v. act. Apprendre à quelqu'un une choſe qu'il luy importe de ſçavoir, & qu'il ignore, ou à quoy il ne prend pas garde. Cet eſpion *advertit* de tout ce que les ennemis entreprennent. il faut l'*advertir* ſans ceſſe de ſe tenir droit. Il vient du Latin *advertere*.

ADVERTI, IE. part.

On appelle au manege, un pas *adverti*, ou un pas *écouté*, celuy qui eſt reglé & ſouſtenu, un pas d'eſcole.

On dit en proverbe, qu'un *adverti* en vaut deux, pour dire, qu'il eſt dangereux d'attaquer un homme qui eſt ſur ſes gardes: *advertir* quelqu'un de ſon ſalut, pour dire, d'une choſe qui luy importe de toute ſa fortune. Le *d* ne ſe prononce point en ces mots.

ADVERTISSEMENT. ſ. m. Remonſtrance. Ce Precepteur donne de bons *advertiſſemens* à ſes eſcoliers.

ADVERTISSEMENT, ſignifie auſſi, des advis qu'on donne, ou qu'on reçoit, qui ſont utiles pour profiter de quelque choſe, ou pour évitér quelque mal. L'advis, ou l'*advertiſſement* au lecteur. la laſſitude, ou peſanteur des membres, eſt un *advertiſſement* de quelque maladie.

ADVERTISSEMENT, en termes de Palais, eſt une piece d'eſcriture que font les Advocats en premiere inſtance pour l'inſtruction du procés, pour y deduire le fait, & tous les moyens de droit. *Advertiſſement* en droit que met & baille par devant vous, &c.

On dit proverbialement, quand quelqu'un fait quelque reproche ou demande à un autre en termes couverts, que c'eſt un *advertiſſement* au lecteur.

ADVERTISSEUR. ſ. m. eſt un Officier chez le Roy, qui advertit lors que le Roy vient diſner.

ADVEU. ſ. m. Reconnoiſſance, confeſſion. Il a été condamné par ſon propre *adveu*.

ADVEU, ſignifie auſſi, Protection, ordre ou conſentement donné. Il n'a rien fait que par l'*adveu* du Roy, & par ſon ordre. ce fils ne fait aucune action ſans l'*adveu* de ſon pere.

ADVEU, en termes de Palais, ſignifie un Acte qu'on eſt obligé de donner au Seigneur de fief 40. jours aprés qu'on a fait la foy & hommage, contenant un denombrement en particulier de toutes les terres qu'on advouë tenir

Digitized by Google

tenir de luy. Il faut donner à la Chambre des Comptes un *adveu* & denombrement de toutes les terres qu'on tient du Roy. un *adveu* & denombrement (ces mots ne ſe ſeparent gueres) doit être blaſmé dans les 40. jours aprés qu'il eſt donné. les *adveus* ne ſont preuve qu'entre ceux qui les donnent, ou qui les reçoivent.

On appelle communément un homme ſans *adveu*, celuy qui n'a ni feu, ni lieu, & qui n'a perſonne de qui il ſe reclame. Les Ordonnances veulent que les Prevoſts ſe ſaiſiſſent des Bohemiens, vagabonds, & gens ſans *adveu*, & qu'ils les envoyent aux galeres.

Ces mots viennent d'*advouere*.

ADVIS. ſ. m. Advertiſſement, inſtruction qu'on donne à quelqu'un de quelque choſe qu'il ignore, ou à quoy il ne prend pas garde. Il luy a donné de bons *advis* ſur la correction de ſon livre. C'eſt un vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *conſeil* & *avis* à conſeiller.

En ce ſens on dit en termes de guerre, de negoce, de marine, Donner *advis*, pour dire, Faire ſçavoir les nouvelles de ce qui ſe paſſe. Ce Gouverneur a receu *advis* qu'on venoit aſſieger ſa place. Une barque d'*advis*, eſt une barque deſtinée pour porter les nouvelles & les ordres à une flotte. Aller aux *advis*, c'eſt envoyer quelques troupes battre l'eſtrade, prendre des priſonniers pour découvrir les deſſeins de l'ennemy. Une lettre d'*advis*, c'eſt la lettre par laquelle un marchand, ou un banquier mande à ſon correſpondant qu'il a tiré ſur luy une telle lettre de change, qu'un tel aſſocié eſt preſt à faire banqueroute. cet homme a toûjours de bons *advis*, pour dire, de bonnes nouvelles.

ADVIS, ſignifie auſſi, Sentiment, opinion. Tous les Theologiens ſont d'un même *advis* ſur cette queſtion. ce Preſident eſt allé aux *advis*, a pris les *advis* de ſa Compagnie. ce Docteur eſt toûjours d'un *advis* ſingulier. On dit auſſi, Il m'eſt *advis*, pour dire, Il me ſemble.

ADVIS, ſe prend preſque en ce ſens pour Reflexion, conſeil. Je vous remercie de tous vos bons *advis*. Il y a jour d'*advis* entre cy & là, pour dire, Il y a du temps pour faire reflexion, pour prendre conſeil. Le compartiteur d'un procés, eſt celuy qui ouvre un ſecond *advis*.

ADVIS, en termes de Palais, ſe dit de certains arreſtés ou deliberations de ceux qui ſont commis par des ſuperieurs pour examiner une affaire, ou des faits dont ils ne peuvent pas être eſclaircis autrement: ſur leſquels arreſtez ils donnent un jugement conforme. La Communauté des Procureurs a donné un *advis* contre un tel ſur ſa mauvaiſe procedure. ce Grand Maiſtre des Eaux & Foreſts a donné un tel *advis* pour faire couper une telle foreſt. on a fait aſſembler les parens de ce mineur pour donner leur *advis* ſur la vente de ſes biens.

ADVIS, en termes de Finances, ſignifie l'invention & les moyens d'établir quelque impoſition nouvelle, ou de faire la recherche des deniers divertis qui appartiennent au Roy. Les donneurs d'*advis* ſont des gens fort odieux. il a eu tant pour ſon droit d'*advis*. On le dit auſſi de ces gens d'intrigue qui donnent des *advis* des Offices ou Benefices vacants, qui negocient des affaires, ou des mariages.

On dit burleſquement & ironiquement, A vôtre *advis*, me conſeilleriez-vous de faire cela?

ADVISER. v. act. Prendre quelque reſolution aprés quelque deliberation & conſeil. Les Eſtats aſſemblez pour la reformation du Royaume *adviſerent* qu'il falloit que, &c. vous avez du loiſir pour *adviſer* à ce que vous avez à dire dans vôtre interrogatoire.

Ce mot vient de *adviſare*, qui ſe trouve pour *deliberare* dans les Auteurs de la baſſe Latinité. Menage.

ADVISER, ſignifie encore, Voir de loin, ou deſcouvrir avec quelque recherche ou application. Je vous ay *adviſé* de cent pas. il *adviſa* ſon ennemy qui s'étoit caché dans la foule.

ADVISER, ſe dit figurément des découvertes qui ſe font par les yeux de l'eſprit aprés quelque meditation. Il s'eſt *adviſé* d'une bonne invention. ce priſonnier a long-temps *adviſé* aux moyens de ſe ſauver. les Anciens ne ſe ſont point *adviſé* de traverſer la grande Mer Oceane. il luy a fait toute la bonne chere dont il s'eſt pû *adviſer*. On dit auſſi, C'eſt bien *adviſé* à vous, pour dire, Vous avez raiſon. la Cour a renvoyé les parties pour ſe pourvoir comme elles *adviſeront* bon eſtre.

ADVISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADVISÉ, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit d'un homme qui ne fait rien ſans bien conſiderer toutes choſes. On peut luy fier cette negociation, il eſt fort *adviſé*. il a fait cette faute comme un imprudent, & un mal-*adviſé*.

ADULATEUR. ſ. m. Celuy qui fait meſtier de flatter toûjours. C'eſt un lâche *adulateur*, un perpetuel *adulateur*. Ce mot n'eſt gueres en uſage qu'au pays Latin, & vient du Latin *adulator*, *Flateur*, qui vient du verbe Grec *idulizo*, qui ſignifie, *Je flatte*.

ADULTE. adj. m. & f. Qui entre dans l'adoleſcence. Il n'a gueres d'uſage qu'en Theologie, où on parle du baptême des *Adultes*.

On le dit auſſi en Anatomie. Il y a pluſieurs parties dans le corps des enfans qui ſont differentes de celles des *adultes*: comme la fontaine de la teſte, les apophyſes des os, &c. Ce mot vient d'*adoleſcere*, *Croiſtre*.

ADULTERE. ſ. m. Peché de la chair, qui ſe commet quand des gens mariés violent la foy qu'ils ſe ſont promis dans le Sacrement de Mariage, en s'abandonnant à quelque autre. L'*adultere* a été deffendu en tout temps, & en tous lieux. l'action d'*adultere* n'appartient qu'au mari, & ne dure que cinq ans. Par les loix de Romulus il étoit permis aux maris de tuer les femmes trouvées en *adultere*, & celles qui avoient beu du vin, ou qui avoient de fauſſes clefs. Ce mot vient de *ad*, & *alteram*, ou *alterum*, *Paſſer à un autre*.

La peine de l'*adultere* ou du rapt étoit autrefois en France de 8. ſ. 4. d. En Arragon on payoit 60. ſ. En Eſpagne on chaſtroit les hommes adulteres; & en Pologne on les obligeoit de ſe chaſtrer eux-mêmes. En Allemagne on les abandonnoit aux femmes de la ville pour être foüettés par tous les quartiers. Chez les Saxons les femmes étoient condamnées à ſe pendre elles-mêmes, & on pendoit leur corrupteur au deſſus du bucher où on les bruſloit. Du Cange. En France on ſe contente maintenant d'authentiquer les femmes convaincuës d'*adultere*.

ADULTERE, ſe dit auſſi de celuy, ou de celle qui commettent l'adultere. Un *adultere* public doit être privé de ſes Benefices. Jeſus-Chriſt ne voulut pas condamner la femme *adultere*. Icy il eſt adjectif. St. Thomas queſt. 154. dit que ce mot vient, *quòd aliquis accedat ad alteram*. On diſoit en vieux François, *Avoultre*, & on dit encore en Baſſe Bretagne *Avoultr*, pour ſignifier la même choſe.

Les Aſtronomes appellent *adultere* du ſoleil & de la lune, leurs éclipſes, quand elles ſe font en quelque maniere contre les regles de l'Aſtronomie, comme il arrive aux éclipſes horiſontales. Car quoy que le ſoleil & la lune ſoient diametralement oppoſés, ils ne laiſſent pas de paroiſtre en même temps ſur l'horiſon. On en a veu une à Paris le 16. Juin 1666. On tient que de ſemblables éclipſes doivent arriver tous les 19. ans.

ADULTERER. v. act. Commettre adultere. Ces deux perſonnes ont pluſieurs fois *adulteré* enſemble. celuy qui convoite la femme d'autruy, a déjà *adulteré* dans ſon cœur.

ADULTERIN, INE. adj. Fils ou fille qui ſont

Digitized by

nez d'un adultere. Les bâtards *adulterins* ſont incapables de Benefices.

ADVOCASSER. v. n. Faire la profeſſion d'Advocat. On ne le dit point des Advocats celebres, mais de ceux qui ont peu de pratique. Il y a long-temps qu'il *advocaſſe*, & ſi il meurt de faim.

ADVOCAT. ſ. m. Homme ſçavant en Juriſprudence, qui deffend de vive voix, ou par écrit le droit des parties qui ont beſoin de ſon aſſiſtance. *Advocat* au Parlement, qui ne fait que plaider, écrire, & conſulter. *Advocat* au Conſeil, eſt celuy qui fait toutes les inſtructions des affaires du Conſeil du Roy, comme un Procureur. On appelle auſſi, un *Advocat écoutant*, celuy qui n'a point encore de pratique: un *Advocat plaidant*, qui s'applique à la plaidoirie: un *Advocat conſultant*, qui ſe renferme à la conſultation. Les Eſpagnols de Cuba ne voulurent plus qu'il paſſaſt d'*Advocats* dans leur Iſle; ils les appellent *Letrados*: & obtinrent que ceux qui y étoient déjà ne plaideroient plus, diſant qu'ils étoient cauſe de tous les debats & procés des habitans. Herrera.

Dans les anciennes pratiques & ſtiles des Cours, les *Advocats* ont été appellés *Parliers*, ou *Amparliers*: ils ont été auſſi appellés *Conteurs*, & *Plaidours*.

Les *Advocats* de Rome rançonnoient tellement leurs parties, que le Tribun Cincius fit une loy qu'on appella de ſon nom *Cincia*, afin de corriger cet abus, ſur laquelle Fredericus Brummerus a fait un ample Commentaire. Il étoit d'abord deffendu aux *Advocats* de prendre aucuns preſents pour plaider une cauſe. L'Empereur Auguſte y adjouſta une peine: & l'Empereur Claudius creut faire un grand coup, de les reduire à ne prendre pas plus de dix grands ſeſterces pour chaque cauſe, qui valoient 437. livres 10. ſols de nôtre monnoye. Menage cite un titre de Charlemagne tiré de Nauclerus, qui deffend aux *Advocats*, quand ils viendront plaider, d'amener plus de 30. chevaux.

Advocat General dans les Cours Souveraines, ou *Advocat du Roy* dans les Juſtices inferieures, eſt un Officier qui porte la parole pour le Procureur General, ou pour le Procureur du Roy, dans toutes les cauſes où le Roy, le public, l'Egliſe, & les mineurs ont intereſt.

Advocat Fiſcal, eſt un Officier qui a été inſtitué par l'Empereur Adrien, comme remarque Budée, pour deffendre la cauſe du Fiſc, non ſeulement en la Chambre, mais auſſi en tous les autres Tribunaux.

Advocat Conſiſtorial, eſt un Officier de Cour de Rome creé pour y plaider ſur les oppoſitions qu'on forme aux proviſions des Benefices, qui étoient fort communes du temps des élections. Ils ſont dix en nombre.

ADVOCAT, ATE, ſe dit figurément de celuy ou de celle qui prend à cœur les intereſts, ou les affaires de quelqu'un, & qui le ſoûtient & deffend par tout. Nous avons la Vierge pour nôtre *advocate*, & les Saints pour nos *advocats* & intercеſſeurs en Paradis. vous avez un bon *advocat* en la perſonne de cet amy-là.

On appelle auſſi *Advocate*, la femme d'un Advocat. Madame l'*Advocate* Generale.

Il y avoit autrefois des *Advocats* pour deffendre les droits de l'Egliſe, tant par armes qu'en juſtice, qu'on a appellés plus communément *Advoüez*. Voyez *Advoüé*.

On appelle proverbialement & ironiquement un Advocat qui manque de pratique, un *Advocat* à tort & ſans cauſe, un *Advocat* de cauſes perduës, un *Advocat* de baille, un *Advocat* de Pilate, par alluſion à ce mot, *Non invenio cauſam*.

Ce mot d'*Advocat* vient du Latin *advocatus*.

ADVOUE'. ſ. m. C'étoit autrefois un patron, un deffenſeur des droits d'une Egliſe. Charlemagne prenoit le titre d'*Advoüé* de St. Pierre, & Protecteur de la ville de Rome: & le Pape Leon III. luy envoya une

banniere & des clefs, en luy donnant cette qualité. Il y avoit auſſi des *Advoüez* pour les Egliſes Cathedrales, & pour les Abbayes, même pour celles des filles. Les Vidames prenoient la qualité d'*Advoüez*: & de là vient que pluſieurs ſeculiers d'Allemagne & Grands Seigneurs portent des mitres en cimier ſur leurs Eſcus, parce qu'ils avoient les qualitez d'*Advoüez*, ou d'Officiers de grandes Egliſes. Ces *Advoüés* étoient d'abord des écoliers ou Advocats qui deffendoient les cauſes des Egliſes: mais enfin des Nobles prirent cette qualité, quand il les fallut deffendre par les armes. On appelloit auſſi autrefois *Advoüez*, les tuteurs, & même ceux qui ſe battoient en combat ſingulier pour la querelle d'un autre, & generalement tous ceux qui entreprenoient la deffenſe d'autruy. Ce mot vient d'*advocatus*: & de là vient que les Juges de Suiſſe s'appellent encore *Avoyers*, c'eſt à dire, Deffenſeurs de la juſtice, & du peuple opprimé.

ADVOUER. v. act. Reconnoître la verité. Il faut *advoüer* que la Providence divine eſt merveilleuſe. Ce mot vient de *advotare*, comme *devoüer*, de *devotare*. Menage.

ADVOÜER, ſignifie encore en matiere de dettes & de crimes, Confeſſer, reconnoitre ſa faute. Ce criminel a tout *advoüé* à la queſtion. *advoüer* une debte, ſe ſoûmettre au payement de quelque ſomme. Cette derniere phraſe s'employe auſſi en un ſens figuré: *Advoüer* la dette, pour dire, Reconnoiſtre qu'on a tort.

On dit auſſi, *Advoüer* une propoſition, une verité, la reconnoître, en demeurer d'accord. *Advoüez* le vray, pour dire, Confeſſez.

ADVOÜER, ſignifie auſſi, Reconnoître quelqu'un pour ſon Seigneur. Il s'eſt *advoüé* vaſſal d'un tel Prince, il a *advoüé* tenir de luy un tel fief, tels heritages.

ADVOÜER, ſignifie auſſi, Approuver ce qu'on a donné charge de faire. Cet Ambaſſadeur a plein pouvoir, il ſera bien *advoüé* de tout ce qu'il fera.

ADVOÜER, ſignifie auſſi, Reconnoître pour ſien, proteger. Ce pere *advoüe* cet enfant pour fils. cet Auteur a *advoüé* pour ſien un tel ouvrage. il eſt *advoüé* de ce Prince pour ſon domeſtique, pour ſon vaſſal.

ADVOÜÉ, ÉE. part.

Ces mots viennent, auſſi bien que le mot d'*aveu*, d'*advotare*.

ADUSTE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui ne ſe dit que du ſang & des humeurs, quand elles ſont brûlées par une trop grande chaleur naturelle. La melancolie eſt une bile noire, & *aduſte*. Ce mot vient du Latin *aduſtus*, *brûlé*.

A E R.

AERER. verb. act. Donner de l'air à un baſtiment. Il a fait percer ſa galerie de deux coſtés pour l'*aërer* davantage. Il eſt de peu d'uſage. Ce mot vient d'*aër*, qui eſt tiré du Grec *ao*, *ſpiro*.

AERE', ÉE. adj. Qui eſt bien expoſé à l'air dans une plaine, ou ſur une élevation. Une maiſon bien *aërée* eſt fort ſaine. le Chaſteau neuf de St. Germain eſt bien *aëré*.

AERIEN, ENNE. adj. Qui eſt fait d'air, ou qui ſe reſoud en air. Dans la diſſolution des corps, les parties *aëriennes* s'élevent en l'air. les atomes *aëriens* montent les premiers dans un alembic. On dit que les bons, ou mauvais Anges qui paroiſſent prennent des corps *aëriens*. Porphyre & Jamblique ont admis des Demons, des Eſprits *aëriens*, auxquels ils ont donné divers noms. Les Peintres appellent une perſpective *aërienne*, celle qui fait paroître les corps diminués à proportion de leur éloignement ou diſtance de la ligne de terre, ou de plan geometrique.

Æ.

ÆGYPTIAC. adject. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt une eſpece d'onguent deterſif décrit par Meſué, ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt noir comme les Egyptiens.

ÆOLIPILE. Voyez *Eolipile*. De même *Æquateur*, *Æquivoque*, *Ætherée*. Voyez ces mots par E.

ÆS USTUM. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt une drogue qu'on appelle autrement *Crocus Veneris*. Il ſe fait avec des lames de cuivre miſes dans une diſſolution de ſel dans de fort vinaigre, puis brûlées dans un fourneau en les ſtratifiant avec du ſoulfre : enfin on les remet dans du vinaigre où il y a du ſel armoniac fondu ; ce qui eſt reïteré juſqu'a ce que les lames ſoient toutes conſumées. On en oſte le vinaigre par la diſtilation, & il reſte cette matiere qu'on appelle *Æs uſtum*, qui ſert à divers uſages en Medecine.

AET.

AETITES, autrement *Pierre d'aigle*. Voyez *Aigle*. Laurentius Bauſchius a fait un Traitté exprés de la pierre *Aetites*, où il aſſûre qu'on ne les trouve point dans les nids d'aigles, mais qu'on en rencontre ſur des rivages, dans les champs, & ſur des montagnes. Ce mot vient du Grec *aetos*, qui ſignifie une *aigle*.

AFF.

AFFABILITE'. ſubſt. fem. Courtoiſie, honnêteté avec laquelle un ſuperieur reçoit ſon inferieur, & ſe communique à luy.

AFFABLE. adj. maſc. & fem. Celuy qui reçoit ſes inferieurs avec douceur, qui donne facilement audience.

AFFABLEMENT. adv. D'une maniere affable. Il faut recevoir *affablement* les moindres perſonnes.

Ce mot vient du Latin *affabilis*, & celuy-cy de *fari*, ſignifiant *parler*.

AFFADIR. v. act. Rendre fade, ou devenir fade. Le ſucre, le miel *affadiſſent* le cœur. Si le ſel eſt *affadi*, avec quoy aſſaiſonnera-t-on ? dit le Sauveur en Saint Matthieu.

AFFADI, IE. part paſſ. & adj. Ce mot vient de *fatuus*, qui ſignifie quelquefois, Sans goût, ſans ſaveur. *Sal fatuus*, un ſel qui a perdu ſa force.

AFFAIRE. ſ. f. Ce qui peut occuper nos ſoins, nos pas, nos penſées, nous obliger à travailler, aller & venir. Nôtre grande *affaire* eſt celle de nôtre ſalut. voilà une *affaire*, un cas de conſcience. il faut que chacun aille à ſon *affaire*, au travail qui luy eſt ordonné. ne vous mettez pas en peine de cela, j'en fais mon *affaire*. chacun ſe doit mêler de ſes *affaires*. On dit auſſi d'une choſe dont on croit venir facilement à bout, que ce n'eſt pas une *affaire*. Cela ne fait rien à l'*affaire*, pour dire, C'eſt un diſcours inutile. Du Cange derive ce mot de *affarium*, ou *affare*, qui ſignifioit autrefois une *metairie* ; & il dit qu'en Languedoc & en Provence il ſignifioit toute ſorte de biens. On a dit auſſi *afferi* & *affri*, pour ſignifier des chevaux de labour : ce qui a été eſtendu à toutes ſortes de poſſeſſions, & enſuitte au negoce & aux *affaires* qu'on eſt obligé d'avoir pour les acquerir, ou pour les deffendre.

AFFAIRE, ſe dit auſſi de ce qui donne beaucoup de peine, d'inquietude. La mort de ſon patron luy donnera beaucoup d'*affaires*, le fera bien courir. un homme ſage ne ſe veut point faire d'*affaires*, mettre ſon bien au haſard, ou en deſordre.

AFFAIRE, ſe dit auſſi d'un grand deſſein, d'une entrepriſe, d'un grand coup, d'un accident particulier. L'entrepriſe du canal de Languedoc a été une grande *affaire*. la priſe de Luxembourg eſt une grande *affaire*, eſt fort importante. la mort du General ennemi eſt une grande *affaire*, eſt un coup fort avantageux. le tonnerre eſt tombé ſur ſa maiſon, c'eſt une *affaire* toute fraiſche.

AFFAIRE, ſe dit particulierement des procés. Celuy qui n'entend point les *affaires*, ne doit point ſe meſler de plaider. ce Procureur, cet Advocat, ce Juge ont beaucoup d'*affaires*, pour dire, ont beaucoup de procés à inſtruire, de cauſes à plaider, d'inſtances à juger. les *affaires* ne finiſſent point maintenant. on ne ſçauroit ſortir d'*affaire*, vuider d'*affaire*, terminer une *affaire* avec ce chicaneur. mon *affaire* eſt ſur le bureau. mon *affaire* va bien. ce n'eſt pas parler en langage d'*affaires*, c'eſt à dire, en homme habile & experimenté dans les *affaires*. il s'eſt bien demeſlé de cette *affaire*. voilà le nœud de l'*affaire*, la difficulté du procés. cette *affaire* eſt bien embrouillée, bien intriguée. En ce ſens on appelle un homme d'*affaires*, celuy qui fait les *affaires* d'une maiſon, un ſolliciteur à gages, celuy qui a ſoin des *affaires* domeſtiques d'un Seigneur.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des querelles, des combats, des brouilleries d'amitié. Il y a une grande *affaire* à la Cour, un tel & un tel ſe ſont querellez. cette plaiſanterie luy a fait une *affaire* avec un de ſes bons amis. cet homme s'attire toûjours quelque *affaire*, pour dire, il ſe fait toûjours quelque querelle. c'eſt une *affaire* d'honneur, de pique.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des divertiſſements. Cet homme a tous les jours quelque *affaire* de plaiſir, pour dire, quelque partie faite pour ſe divertir. il a une *affaire* de cœur, pour dire, qu'il eſt engagé d'amour avec quelque perſonne.

AFFAIRE, ſe dit des ordres, des ſoins, des negociations qui regardent l'Eſtat. Depuis qu'un tel Miniſtre a pris le timon des *affaires*, toutes choſes vont bien. c'eſt un homme qui eſt entré dans les *affaires*, dans les negociations étrangeres. les *affaires* de Rome ſont brouillées. c'eſt une *affaire* d'Eſtat, de Religion. On dit en ce ſens, les *affaires* du temps, pour dire, les nouvelles de l'eſtat des choſes du monde.

On appelle Gens d'*affaires*, les Financiers, les Traittans & Partiſans qui prennent les Fermes du Roy, ou le ſoin du recouvrement des impoſitions qu'il fait ſur les peuples. La Chambre de Juſtice eſt établie pour la recherche des malverſations des Gens d'*affaires* : toutes leurs contraintes portent cette clauſe, Comme pour les propres deniers & *affaires* de ſa Majeſté.

AFFAIRE, ſe dit auſſi quelquefois de la fortune, de l'état, des biens d'une perſonne. Grace à Dieu, les *affaires* vont bien. ce bourgeois eſt fort bien dans ſes *affaires*, c'eſt à dire, qu'il a du bien, qu'il n'a point d'*affaires* mauvaiſes, ni embrouillées, que ſes *affaires* ſont en bon état.

AFFAIRES, ſignifie quelquefois, Dettes, embarras. C'eſt un homme qui a beaucoup d'*affaires*, de dettes. ce Marchand met ordre à ſes *affaires*, a payé ſes dettes.

On dit, Aller à ſes *affaires*, faire ſes *affaires*, pour dire, Aller à la garderobbe.

On appelle à la Cour un Brevet d'*affaires*, le Brevet qui donne permiſſion d'entrer dans la Chambre du Roy quand les autres ſe ſont retirez, & dés qu'il eſt ſur ſa chaiſe d'*affaires*.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des choſes qui nous conviennent. Il cherche un bon cheval, j'ay ſon *affaire*. ce valet eſt ſon *affaire*.

AFFAIRE, ſignifie auſſi, Marché, traitté, convention. J'ay fait *affaire* avec un tel de ſa maiſon, de ſa charge. je vous donne ma parole, c'eſt une *affaire* faite. parlons d'*affaires*, c'eſt à dire, concluons.

Digitized by Google

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau eſt de bonne *affaire*, qu'on l'a rendu de bonne *affaire*, quand on l'a bien affaité, bien duit à la volerie.

AFFAIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Chacun ſçait ſes *affaires*, ou du moins les doit ſçavoir : & abſolument, qu'un homme ſçait ſes *affaires*, quand il conduit bien ſes *affaires*, avec prudence. On dit d'un homme, que ſes *affaires* ſont faites, pour dire, qu'il eſt perdu, qu'il eſt ruiné, ou qu'il ne doit plus pretendre à quelque choſe. On dit, que les *affaires* font les hommes, pour dire, qu'avec un mediocre genie on devient habile homme, quand il paſſe beaucoup d'*affaires* par les mains de quelqu'un. On dit, qu'il n'eſt point de petite *affaire*, pour dire, que le moindre ennemy peut donner beaucoup de peine. On dit, Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une *affaire*, pour dire, qu'on eſt en perpetuel danger de ſurpriſe. On dit, que ceux qui n'ont point d'*affaires* s'en font, pour dire, que les hommes ſont inquiets, & ſe laſſent d'eſtre oiſifs & ſans agir. On dit, A demain les *affaires*, pour dire, qu'on ne veut ſonger alors qu'à ſe divertir. On dit ironiquement, qu'un homme a fait une belle *affaire*, pour dire, qu'il s'eſt trompé, qu'elle eſt ruineuſe. C'eſt une autre *affaire*, c'eſt une *affaire* à part, pour dire, qu'il ne faut pas confondre les choſes.

AFFAIRÉ, ÉE. adj. Qui fait l'empreſſé, l'occupé, l'homme chargé d'affaires. Il y a des gens qui ſont toûjours *affairés*, qui diſent qu'ils n'ont point de temps à eux.

AFFAIRÉ, ſignifie auſſi, un homme accablé de dettes, dont les affaires ſont embarraſſées. Quelque riche que ſoit un homme, il ne trouve rien à emprunter, quand on le croit *affairé*.

AFFAISSER. v. act. S'abaiſſer par ſa propre peſanteur, ou par quelque force ou impreſſion exterieure. On *affaiſſe* les marchandiſes, quand on les emballe. les terres nouvellement remuées ne ſont pas propres à baſtir, parce qu'elles s'*affaiſſent*. il n'y a gueres de planchers qui ne s'*affaiſſent* avec le temps. Ce mot vient du François *faix*, qui vient de *faſcis*, *cedere faſci*, Ceder à la peſanteur.

AFFAISTER. v. act. Raccommoder le faiſte d'une couverture, y mettre des faiſtieres. Ce mot vient de *faſtigium*.

AFFAITAGE. ſ. m. Terme de Fauconnerie. Soin qu'on prend pour affaiter ou dreſſer un oiſeau de proye. Il faut bien du ſoin & de l'induſtrie pour reüſſir à l'*affaitage* d'un oiſeau.

AFFAITER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit en parlant des oiſeaux ſauvages qu'on apprivoiſe, qu'on rend familiers & dous, & qu'on aſſûre pour revenir ſur le poing ou au leurre. C'eſt auſſi l'introduire au vol, le curer, le traitter, l'habiller ſes pennes, le tenir en ſanté, & le rendre de bonne affaire.

AFFALÉ. adj. maſc. Terme de Marine, qui ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt arreſté ſur la coſte, qui ne peut s'élever, ni courir au large par trop, ou trop peu de vent.

AFFALER, ſe dit en general, pour dire, Abaiſſer. Il faut *affaler* cette manœuvre, cette poulie, c'eſt à dire, il la faut faire baiſſer.

AFFAMER. verb. act. Retrancher, couper les vivres. Quand les places ſont tres-fortes, on leur coupe les vivres par un blocus pour les *affamer*.

AFFAMER, ſe dit auſſi des goulus qui *affament* les autres, parce qu'ils ne leur laiſſent pas aſſez dequoy manger.

AFFAMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt cruel comme un loup *affamé*.

AFFAMÉ, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Ce Prince eſt *affamé* de gloire. cet homme eſt *affamé* de nouvelles, il eſt *affamé* d'argent.

AFFAMÉ, ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec avarice, ou eſpargne, ou qui n'ont pas la grandeur ou la groſſeur qui ſeroit requiſe. Ainſi on dit, qu'un habit eſt trop *affamé*, ou trop eſtroit ; un caractere, une lettre *affamée*, qui n'eſt pas bien nourrie, ou aſſez chargée d'encre.

On dit en proverbe, Ventre *affamé* n'a point d'oreilles, pour dire, qu'un peuple n'écoute point la raiſon dans la famine. On appelle un pou *affamé*, un gueux à qui on a donné un employ lucratif, dans lequel il ſe veut enrichir en peu de temps. Il eſt *affamé* comme un jeune levron.

Ce mot vient du Latin *fames*, Faim, que quelques-uns font venir du verbe *phagein*, Manger, comme, Deſir, envie de manger.

AFFECTANT, ANTE. adj. Qui témoigne vouloir quelque choſe, ou l'aimer. Les Républiques banniſſent les citoyens *affectants* la tyrannie. le ſtile d'un Orateur *affectant* certaines figures ou expreſſions, eſt vicieux.

AFFECTATION. ſ. f. Deſir vehement dont on fait paroiſtre trop de marques au dehors. L'*affectation* des honneurs, du commandement, eſt quelquefois loüable. l'*affectation* qu'a une partie pour choiſir un Rapporteur, le rend ſuſpect aux autres.

AFFECTATION, ſe dit auſſi de certaine maniere de parler ou d'agir qui eſt particuliere à quelqu'un, & d'ordinaire vicieuſe. On a blaſmé l'*affectation* des hyperboles & des figures extraordinaires des premieres lettres de Balſac. les femmes ſont ſujettes à de certaines *affectations* ou minauderies qui les rendent ridicules.

AFFECTATION, ſignifie auſſi, Devoir, hypotheque, ou autre obligation dont un heritage eſt chargé. Il m'a conſtitué une rente avec une *affectation* ſpeciale ſur cette terre. ce revenu a une *affectation* particuliere, il doit être employé à telles & telles aumoſnes par ſa fondation & ſa deſtination.

On dit auſſi en Juriſprudence Canonique, *Affectation* d'un Benefice, en parlant de ſa reſervation au Pape, aux Graduez, &c.

AFFECTATION, en termes de Medecine, ſe dit de la diſpoſition d'un membre à l'égard des maladies, des fluxions, ou bleſſures qui l'incommodent. Quand on ordonne un remede, il faut avoir égard à l'*affectation* des parties. l'*affectation* du poulmon eſt la cauſe qu'il eſt aſthmatique.

Tous ces mots viennent du Latin *affectare*.

AFFECTER. v. act. Aimer, ſouhaitter quelque choſe avec empreſſement & oſtentation. Jeſus-Chriſt a blaſmé les Phariſiens d'*affecter* les premiers rangs dans les aſſemblées. les Republiques apprehendent ceux qui *affectent* la tyrannie. il *affecte* des manieres de parler & d'agir qui ſont ſingulieres. ce Moine *affecte* de plaider plûtoſt au Grand Conſeil, qu'au Parlement.

AFFECTER, ſignifie auſſi, Obliger, hypothequer au payement de quelque rente, ou de quelques charges ou devoirs. Tous ſes biens ſont *affectez* & hypothequez à ſes creanciers. les revenus de ce Benefice ſont *affectez* avant toutes choſes au payement des penſions. les revenus de cet hoſpital ſont *affectez* à la nourriture des pauvres orfelins.

AFFECTÉ, ÉE. part.

On appelle en termes de Juriſprudence Canonique, un Benefice *affecté*, quand il eſt chargé de quelque mandat, indult, nomination ou reſervation du Pape, en telle ſorte que le collateur n'y peut pourvoir à la premiere vacance qui arrive : ce qui n'a point de lieu en France. On dit auſſi, qu'il y a des noms *affectez* à certaines familles, pour dire, qui leur ſont plus ordinaires : qu'il y a des droits & des privileges *affectez* à certaines charges, pour dire, qui leur ſont attribuez.

En termes de Medecine on dit, qu'une partie du corps eſt *affectée*

Digitized by Google

affectée de quelque maladie, quand elle a contracté une mauvaiſe qualité ou diſpoſition par quelque fluxion d'humeurs malignes, ou autre cauſe.

AFFECTION. ſ. f. Paſſion de l'ame qui nous fait vouloir du bien à quelqu'un, ou nous plaire à quelque choſe. On le dit de l'amour & de l'amitié. L'*affection* conjugale eſt plus forte que la paternelle. cet homme a mis ſon *affection* à l'eſtude, au jeu. ce Miniſtre a pris un tel en *affection*, il luy fait du bien. je vous parle de cœur & d'*affection*, quand je vous offre mes ſervices.

AFFECTIONNER. v. act. Avoir de l'affection pour quelque choſe, ou pour quelque perſonne. Il faut qu'un valet *affectionne* ſon maiſtre.

Affectionné, ée. part. paſſ. & adj. On finit les lettres par cette formule, Voſtre tres-humble & tres-*affectionné* ſerviteur. On a uſé de cette formule differemment ſelon les temps & les perſonnes. Il n'y a que 30. ou 40. ans qu'on s'en ſervoit en eſcrivant aux perſonnes de la premiere qualité: & même M. D'Urſé en a uſé dans la ſouſcription de l'Epiſtre Dedicatoire de ſon Aſtrée au Roy deffunct en l'année 1620. Il y en a grand nombre d'autres exemples. Mais depuis on s'eſt rendu plus delicat, & on a mis au lieu d'*affectionné*, le mot d'*obeiſſant*, à ceux qui avoient la moindre élevation, ou à qui on vouloit faire civilité. On a retranché le ſuperlatif en écrivant aux inferieurs; & toûjours en diminuant, on a dit Voſtre *affectionné* à vous ſervir en écrivant à quelque payſan ou artiſan; & enfin Voſtre *affectionné* à vous rendre ſervice, quand un Grand Seigneur écrivoit à un domeſtique, ou à quelqu'un de ſa dependance.

On dit qu'un homme eſt mal *affectionné* envers un autre, pour dire, qu'il luy nuit ſourdement dans les occaſions.

AFFECTUEUX, euse. adj. Diſcours ou paroles qui témoignent de l'affection. Il faut que la priere ſoit accompagnée de ſentiments *affectueux*. un Orateur doit remplir les peroraiſons de mouvements *affectueux*.

AFFECTUEUSEMENT. adv. D'une maniere affectueuſe.

Ces mots viennent d'*afficio*, *afficior*, *affectus*.

AFFERENTE. adj. fem. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe: Il faut partager cette ſucceſſion en trois lots, afin que chacun en ait ſa part *afferente*, pour dire, qui luy doit eſcheoir, ou appartenir. Ce mot vient du verbe *afferre*.

AFFERMER. verbe act. Donner, ou prendre à ferme quelque terre, quelques droits pour un certain temps, & moyennant certain prix. Il a *affermé* ſa Seigneurie pour 9. ans. ce traittant a *affermé* les Gabelles moyennant tant de millions par an. on a *affermé* cette metairie trop haut, le metayer n'y peut vivre. les Greffes s'*afferment* parce qu'ils ſont domaniaux. quand on *afferme* quelque terre au delà de 9. ans, c'eſt une eſpece d'alienation. Remarquez que ce nom ſe dit auſſi bien de celuy qui donne, que de celuy qui prend à ferme.

Affermé, ée. part. paſſ. & adj. Ce mot eſt pris du Latin *affirmare*.

AFFERMIR. verb. act. Rendre ferme & inesbranlable. Il faut *affermir* une voute par de bons arcsboutans. ſon corps s'*affermit* de jour en jour, & reprend ſes anciennes forces.

Affermir, ſe dit au figuré des choſes ſpirituelles. La Philoſophie *affermit* le courage. la victoire *affermit* un Prince dans ſon trône. la grace *affermit* les fidelles dans la foy.

Affermi, ie. part. paſſ.

AFFERMISSEMENT. ſubſt. maſc. Action qui affermit quelque choſe. L'entrait ou le tirant ſert à l'*affermiſſement* d'une ferme de charpente. On dit au figuré, l'*affermiſſement* d'un Eſtat.

Ces mots viennent auſſi d'*affirmare*.

AFFETTE, ée. adj. Qui parle, ou qui agit en affectant une maniere coquette & trop efféminée. Cet homme eſt ridicule avec ſon langage *affetté*. on voit bien à ſa mine *affettée*, que cette femme eſt une grande coquette.

Ce mot vient de *affet*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *baiſer*; ce que cherchent les femmes coquettes & *affettées*.

AFFETTERIE. ſubſt. fem. Les paroles & les actions d'une perſonne affettée.

AFFICHE. ſ. f. Placard attaché en lieu public pour rendre quelque choſe connuë à tout le monde. Il eſt menteur comme une *affiche* de Charlatan. ce Comedien s'eſt reſervé les annonces & les *affiches*.

Au Palais on nomme l'*affiche* de quarantaine, de quinzaine, celles qui ſe font avant l'interpoſition du decret, pour advertir les creanciers de faire trouver des encherifſeurs. La premiere *affiche* doit contenir une enchere. ces deux *affiches* doivent eſtre publiées au proſne.

Affiche, en termes de College, eſt une ſolemnité que font les eſcoliers, où ils expoſent leurs compoſitions au jugement les uns des autres. Elles ſont eſcrites dans des images, ou cartouches qui ont divers ornements. On propoſe des énigmes & des prix à ceux qui les expliqueront pendant les *affiches*.

AFFICHER. v. act. Publier quelque choſe par un placard qu'on colle, qu'on attache en un carrefour, ou autre lieu public. Cet Edit, ce reglement a eſté lû, publié & *affiché* en tous les lieux ordinaires, afin que perſonne n'en pretende cauſe d'ignorance. on *affiche* les livres nouvellement imprimez pour les faire connoiſtre. On dit encore, quand on menace de rendre une choſe publique, qu'on la fera *afficher*.

Affiché, ée. part.

AFFICHEUR. ſ. m. Celuy qui affiche. *Afficheur* de Theſes, de Comediens.

Ces mots viennent du Latin *affigere*, Ficher, attacher.

AFFIDE', ée. adj. Confident, celuy en la foy & en la diſcretion de qui on ſe confie. Il faut toûjours avoir un amy *affidé* qui ſoit ſeur, à qui on puiſſe confier ſes penſées. les plaideurs de Benefices ont toûjours quelque partie *affidée*, qui eſt leur confidentiaire. Ce mot eſt pris de *fidus* ou de *fides*.

AFFIER. verb. act. Terme d'Agriculture. Planter, provigner des arbres en ſions, ou boutures dans un jardin.

AFFILER. verbe act. Donner le fil à un couſteau, à une eſpée, à une faulx, à une cognée, & à tous autres inſtruments tranchants, en les paſſant ſur la meule, ou ſur le grais, ou avec la pierre à aiguiſer.

On dit figurément au participe, Un bec *affilé*, d'une perſonne qui eſt grande parleuſe, & le plus ſouvent mediſante. Ce mot eſt pris de *fil*, qui vient du Latin *filum*.

AFFINAGE. ſubſt. maſc. Action par laquelle on épure, on rend plus fin & plus pur, plus net, ou meilleur. Il y a beaucoup de dechet dans l'*affinage* du ſucre pour le rendre blanc. l'*affinage* des metaux ſe fait par le feu, le mercure, le plomb, l'eau forte, &c.

AFFINEMENT. ſubſt. maſc. C'eſt de même l'action d'affiner; mais il ſe dit plus volontiers des metaux. L'*affinement* de l'or ſe fait en pluſieurs manieres.

AFFINER. verb. act. Rendre plus pur, plus fin, plus excellent, & de plus haut prix. L'or s'*affine* dans la fournaiſe. on *affine* l'or & l'argent par la coupelle, par l'inquart, par la cementation, par les eaux fortes. Voyez l'explication de ces mots à leur ordre. Les autres metaux s'*affinent* par une fuſion reïterée.

Affiner le ſucre, c'eſt le faire fondre, bouillir, & eſcumer. *Affiner* le fromage, c'eſt le mettre à la cave avec

Digitized by Google

du foin & de la lie pour le rendre plus fort & plus picquant.

AFFINER, ſe dit auſſi figurément en Morale des niais, qu'on rend plus fins en leur faiſant quelque tromperie. Il a voulu joüer contre ce filou, il a eſté *affiné*. les plus ſubtils ſont tous les jours *affinés*.

On dit en termes de Marine, que le temps *affine*, pour dire, que l'air s'éclaircit, & que le temps devient plus beau.

AFFINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AFFINEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui affine. Il y a des Officiers à la Monnoye qui ont le titre d'*Affineurs* pour l'or & pour l'argent. tous les *Affineurs* ſe doivent retirer dans les hoſtels des Monnoyes par les reglemens de l'an 1555. & il leur eſt deffendu de travailler ailleurs. il y a des *affineurs* dans les ſucceries pour affiner & eſcumer le ſucre.

AFFINITE'. ſubſt. fem. Liaiſon qui ſe fait entre deux maiſons ou familles par le moyen d'un mariage. Les recuſations des Juges ont lieu juſqu'au quatriéme degré d'*affinité*, ſuivant l'Ordonnance, c'eſt à dire, juſqu'aux enfans des couſins iſſus de germain.

AFFINITÉ, ou *Cognation ſpirituelle*, eſt celle qui ſe contracte par les Sacremens de Baptéme & de Confirmation, comme entre les parreins & marreines d'un côté, & les filleuils ou filloles de l'autre. Un parrein ne peut pas contracter mariage avec ſa filleulle ſans diſpenſe. Il ſe contracte auſſi *affinité* avec les pere & mere de l'enfant qu'on tient ſur les fonds : ce qui s'appelle *compaternité*.

AFFINITÉ, figurément ſe dit des liaiſons, habitudes, ſocietés, & rapport ou communauté que deux choſes, ou deux perſonnes ont l'une avec l'autre. Ces deux eſprits ont grande *affinité*. ces deux mots ont beaucoup d'*affinité* enſemble. la Phyſique & la Medecine, la Geometrie & l'Aſtronomie ont bien de l'*affinité* entr'elles. Ce mot eſt derivé d'*affinitas*, *voiſinage*. Ceux-là ſont proprement appellés *affines*, dont les limites ſe touchent.

AFFIQUETS. ſubſt. maſc. plur. Terme de raillerie, dont on ſe ſert en parlant des parures des femmes, quand elles ſont legeres, ſuperfluës & affectées. Nicod derive ce mot *ab affigendo*, parce que les *affiquets* ſe fichent particulierement ſur la teſte. On diſoit autrefois *affigets*.

AFFIRMANT, ANTE. Terme de Logique. Il y a des propoſitions univerſelles *affirmantes*, qui ſont d'ordinaire les premieres dans les ſyllogiſmes.

AFFIRMATIF, IVE. adj. Terme qui affirme. Vous ſouſtenez que cela eſt ainſi d'une maniere ſi *affirmative*, d'un ton ſi *affirmatif*, qu'il faut vous en croire. *Ouy*, eſt une particule *affirmative*.

AFFIRMATIVE, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Prendre l'*affirmative* pour quelqu'un, c'eſt ſe declarer pour luy. Il prend toûjours l'*affirmative* contre moy, c'eſt à dire, Il eſt toûjours contraire à mes ſentimens.

AFFIRMATION. ſubſt. fem. Témoignage qu'on donne qu'une choſe eſt vraye. Cette propoſition contient une *affirmation*, & celle-là une negation.

AFFIRMATION, en Juſtice, c'eſt le ſerment qu'on fait, & l'aſſeurance qu'on donne de la verité de quelque fait : ce qui ſe fait en preſence du Juge, qui fait lever la main, & promettre à la partie de dire la verité ſur la part qu'elle pretend au Paradis. Il a eſté envoyé abſous aprés ſon *affirmation*. il y a des Greffes des *affirmations* de voyages, & d'autres choſes.

AFFIRMATIVEMENT. adv. D'une maniere affirmative. Il m'a ſouſtenu cela *affirmativement* & poſitivement. On dit en l'Eſcole, quand on propoſe une queſtion, Je reſpons *affirmativement*, pour dire, *Ouy*, la choſe eſt ainſi.

AFFIRMER. verbe act. Souſtenir qu'une choſe eſt veritable. On dit qu'une propoſition *affirme*, quand elle pretend eſtablir une verité poſitive, & qu'une choſe eſt.

AFFIRMER, en Juſtice, c'eſt ſe purger par ſerment, lever la main devant le Juge, & ſur ſa part du Paradis, qu'une choſe eſt veritable. Il a eſté deſchargé de la demande qu'on luy faiſoit, en *affirmant* qu'il avoit payé. il faut qu'un compte qu'on preſente ſoit *affirmé* veritable par devant le Juge, qu'on *affirme* la verité d'une dette, quand on en a obtenu la collocation.

Ce terme vient d'*affirmare*.

AFFLICTION. ſubſt. fem. Peine du corps, ou de l'eſprit. Les Eſlûs ſont éprouvez dans l'*affliction*, comme l'or dans la coupelle. le Sage dit que toutes les choſes de ce monde ne ſont que vanité & *affliction* d'eſprit. les maladies, les infortunes ſont des *afflictions* dont perſonne n'eſt exempt.

AFFLICTIVE. adj. fem. ſe dit ſeulement des peines corporelles qu'on ſouffre par ordre de la Juſtice. Quand on entend un criminel ſur la ſellette, c'eſt une marque qu'il y a des concluſions à peine *afflictive*.

AFFLIGEANT, ANTE. adj. Qui afflige. La mort de la perſonne aimée eſt la choſe du monde la plus *affligeante*.

AFFLIGER. verbe act. Faire ſouffrir quelque chagrin, peine, ou douleur. Dieu *afflige* les bons par la perſecution des méchants. cet homme eſt *affligé* des gouttes. cette ville eſt *affligée* de la peſte. cette nouvelle *afflige* toute la famille.

Ce mot vient du vieux Latin *fligere*, qui repreſente le bruit que font les coups de main, & de fouet *flic flac* ; d'où on a auſſi formé *fleaux*, qui ſont les chaſtimens de Dieu, & les afflictions qu'il nous envoye.

AFFLIGÉ, ÉE. part. C'eſt une œuvre de miſericorde ſpirituelle de conſoler les *affligez*.

AFFLUENCE. ſubſt. fem. Abondance. L'*affluence* des eaux a rompu la chauſſée de ces eſtangs. l'*affluence* des humeurs cauſe diverſes maladies. il y avoit une grande *affluence* de peuple à l'entrée de la Reyne.

AFFLUENT, ENTE. adj. Il ſe dit d'une riviere qui tombe dans une autre. On a expedié des patentes pour rendre la Seine navigable juſqu'à ſa ſource, & toutes les rivieres y *affluentes* tant au deſſus qu'au deſſous de Paris.

AFFLUER. verb. neut. Se rendre en un même lieu. Il ſe dit premierement des eaux qui coulent vers un même endroit. Il n'y a point de fleuve en France où il *afflüe* tant d'eaux que dans la Loire. il y a beaucoup de grands fleuves qui *affluent* dans la mer Caſpie. Ce mot vient de *fluere ab undis fluentibus*, parce que la grande affluence & abondance des choſes ſe fait par le moyen des rivieres.

AFFLUER, ſignifie auſſi, Arriver en abondance ; & ſe dit tant des perſonnes que des choſes. Les eſcoliers *affluoient* de toutes parts autrefois dans l'Univerſité de Paris. les richeſſes, les delices *affluënt* dans la Cour de France. les mauvaiſes humeurs *affluënt* ſur les playes.

Ce mot vient du Latin *affluere*, qui ſignifie le même.

AFFOIBLIR. verb. act. Rendre plus foible, devenir plus foible. Le vin *affoiblit* les nerfs. les afflictions *affoibliſſent* l'eſprit. la diſette *affoiblit* bientoſt une armée. la memoire s'*affoiblit* dans la vieilleſſe. on a ordonné le jeuſne pour *affoiblir* les appetits ſenſuels. les remedes *affoibliſſent* les malades autant que la maladie.

Il ſe dit particulierement des monnoyes. On *affoiblit* l'or en le mettant dans l'eau forte, en y meſlant de l'argent, du cuivre, de l'émeril. à force de raboter une planche, on l'*affoiblit*. les bois *affoiblis* exprés ſont toiſez de la groſſeur de leur boſſage, & comme s'il n'y avoit aucun cintre, ni vuide.

AFFOI-

Digitized by Google

AFFOIBLISSANT, ANTE. adj. Qui affoiblit. La ſeignée trop reïterée eſt un remede *affoibliſſant*.

AFFOIBLISSEMENT. ſubſt. maſc. Diminution de force. L'*affoibliſſement* de la Republique de Rome eſt venu de la grandeur de ſes citoyens. la vie auſtere cauſe l'*affoibliſſement* des paſſions. Ce mot vient du primitif *foible*.

AFFOLER. verb. neut. Rendre, ou devenir fou. Ce mari eſtoit *affolé* de ſa femme. il étoit tellement enteſté de cette opinion, qu'il en eſtoit *affolé*. Il y a long-temps que cet homme a l'eſprit dereglé, mais il *affole* tous les jours.

Autrefois ce mot ſignifioit, Eſtropier un membre. *Affoler* une jambe, la bleſſer. *affoler* une femme enceinte, la faire avorter. En ce ſens il eſt hors d'uſage. Du Cange derive ce mot de *affolare*, qui ſignifie, Toucher legerement, flatter en badinant.

En termes de Marine, on appelle une bouſſole, ou une aiguille *affolée*, celle qui eſt defectueuſe, ou mal touchée, qui indique mal le Nord.

AFFOUAGEMENT. ſubſt. maſc. eſt un eſtat, ou departement qui ſe fait dans la Provence, & autres pays où les tailles ſont reelles, pour faciliter la levée des impoſitions qu'on fait ſur la Province, en reglant le nombre des feux dont on fait eſtat en chaque Parroiſſe, ou Communauté. Le dernier *affouagement* de Provence a eſté enregiſtré le 20. May 1666. La viguerie d'Aix eſt comptée pour 74. feux dans cet *affouagement*. Ce mot vient de *foüage*, qui vient de *feu*.

AFFOURCHER. verb. act. Terme de Marine. C'eſt mouiller une ſeconde ancre éloignée de l'autre, en ſorte que leurs cables faſſent une eſpece de fourche; ce qui empêche les vaiſſeaux de ſe tourmenter. Ce mot vient de *furca*.

AFFORAGE. ſubſt. maſc. Droit ſeigneurial qu'on paye au Seigneur pour avoir permiſſion de vendre du vin, ou autre liqueur dans ſon fief, & ſuivant la taxe qui en ſera faite par ſes Officiers, dont parlent Ragueau & Du Cange.

AFFORAGE, eſt auſſi employé dans la derniere Ordonnance de la ville de Paris du mois de Decembre 1672. pour dire, le prix d'une choſe venale mis par l'autorité de Juſtice. On ne peut vendre des vins eſtrangers, que le prix n'en ait eſté fixé par les Eſchevins, & qu'il n'en ſoit fait mention par l'acte d'*afforage*, comme il eſt porté au chap. 9. de la même Ordonnance. Paſquier témoigne que le mot d'*affeurer* ſignifioit autrefois *acheter*; & qu'on diſoit *affeurer* ſon cheval, pour dire, l'achepter au feur, & au juſte prix.

Ce mot vient du Latin *afforare*, c'eſt à dire, *juxta foros & leges judicare*. D'autres le derivent de *fodrum*, par une metaphore tirée de ceux qui eſtant obligés de payer au Seigneur une certaine quantité de fourre, ou de fourre, la faiſoient eſtimer en argent à un certain prix.

AFFOURRER, ou *affourrager*. verb. act. Donner du fourrage, de la paille aux moutons, ou à d'autres beſtiaux, pour vivre & fourrager. Ce mot vient de *fourre*, *feurre*, ou *fourrage*, & du Latin *far*. Quelques-uns ont dit auſſi *affeurer*: mais ce mot ſignifioit autrefois, Mettre le prix aux denrées; d'où eſt venuë la phraſe, *Au feur, & à meſure*.

AFFRANCHIR. v. act. Mettre quelqu'un en liberté, hors de ſervitude, de devoirs, d'engagement. Le mariage *affranchit* de la puiſſance paternelle. on *affranchit* un eſclave, lors qu'il a rendu quelque ſervice ſignalé à ſon maiſtre. on *affranchit* une terre, un fief, en obtenant des lettres d'amortiſſement. les Hollandois ſe ſont *affranchis*, ont ſecoüé le joug de la tyrannie Eſpagnole.

AFFRANCHIR, ſignifie auſſi, Delivrer. St. Paul ſouhaittoit de mourir pour eſtre *affranchi* des miſeres de ce monde, & eſtre avec Jeſus-Chriſt. on ne peut être *affranchi* des devoirs, du joug du mariage, que par la viduité. Du Cange derive ce mot de *affranquare*, qu'il trouve dans la baſſe Latinité, ſignifiant la même choſe.

AFFRANCHI, IE. part. & adj.

On appelloit autrefois *Affranchi*, un eſclave mis en liberté. L'*Affranchi* de Ciceron. Corneille a dit du Roy Attale,

Qui du Peuple Romain ſe nommoit l'*Affranchi*.

AFFRANCHISSEMENT. ſ. m. Manumiſſion, action par laquelle on affranchit un eſclave, on exempte une ville, une Communauté de quelques charges, ou des impoſitions. Les *affranchiſſements* ſe faiſoient à Rome avec certaines formules. les *affranchiſſemens* des charges ou impoſitions publiques ont été preſque tous revoquez.

AFFRES. ſ. f. plur. Grand effroy cauſé par la viſion de quelques objets terribles. Les *affres* de la mort. il faillit à eſtre pris par les Archers, jamais il ne fut en de telles *affres*. Ce mot vient de *affari*, *quandò quis nec loqui, nec affari poteſt pra timore*. D'autres croyent qu'il vient du ſon & du mouvement naturel qu'on fait dans le fremiſſement & dans le friſſon, qui s'explique par *fri* & *fre*: car en effet ce qui donne de l'horreur & de la peur donne une eſpece de friſſon. D'autres le derivent du mot Grec *phren* & de *a*, particule, comme qui diroit, Inſenſé & privé de jugement. Quelques-uns derivent ce mot de *Africoſus*, comme qui diroit, Qui vient d'Afrique, qui eſt le pays des monſtres.

AFFREUX, EUSE. adj. Qui eſt horrible, qui fait peur, qui donne de l'effroy. L'Afrique a des monſtres & des deſerts *affreux*. les mourants ont des regards *affreux*.

AFFREUSEMENT. adv. D'une maniere affreuſe. Quand on eſt en colere, on regarde *affreuſement* ſon ennemy.

AFFRETEMENT. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt la convention pour le loüage d'un vaiſſeau. Ce mot ſe dit ſur l'Ocean. Sur la Mediterranée on dit *Noliſſement*.

AFFRETER. verb. act. Prendre un vaiſſeau à loüage. Le proprietaire du navire frete, ou donne à loüage; & le marchand chargeur *affrete*, prend à loüage.

AFFRETEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui prend le vaiſſeau à loyer. Ce mot vient de *fretum*.

AFFRIANDER. v. act. Accouſtumer à la friandiſe. Il ne faut pas donner aux enfans trop de douceurs, cela les *affriande*.

On dit en Fauconnerie, *Affriander* l'oiſeau, lors qu'avec de bon paſts, ſoit de pigeonneaux, ou de poulets, on le fait revenir ſur le leurre.

On le dit auſſi au figuré des choſes agreables à l'eſprit. Il s'eſt *affriandé* à la lecture des Romans, des Relations eſtrangeres, de la Poëſie.

AFFRIOLER. v. act. Terme populaire. Affriander, attirer par quelque amorce de plaiſir. Les femmes ſont aiſément *affriolées* par la Comedie & les cadeaux. on *affriole* les ſouris avec du lard, ou des noix, pour les prendre.

AFFRONT. ſ. m. Honte qu'on fait à quelqu'un, ſoit par des paroles outrageantes, ſoit par quelques coups ou mauvais traittemens. Les *affronts* à l'honneur ne ſe reparent point, dit Corneille. il receut un grand *affront* à l'audience, quand on luy fit voir ſon impoſture. on luy a fait l'*affront* de le mettre priſonnier. il n'y a que le Chriſtianiſme qui nous puiſſe faire ſouffrir patiemment un *affront*, un mauvais traittement. les dementis, les coups de baſton, ſont de ſanglants, de mortels *affronts*. Ce mot vient de l'Italien *affronto*. Menage.

Digitized by Google

AFFRONT, ſe dit auſſi de la honte que nous recevons nous-mêmes par nôtre faute, ou par celle de ceux qui nous touchent. Un General d'armée reçoit un *affront*, quand il leve le ſiege de devant une place. un criminel qu'on execute fait un *affront* à toute ſa famille. quand un Predicateur demeure tout court en chaiſe, c'eſt un *affront* que luy fait ſa memoire.

AFFRONTER. v. act. Tromper quelqu'un, ſoit en luy faiſant quelques emprunts qu'on n'a pas deſſein d'acquitter, ſoit en luy vendant de méchante marchandiſe. Ce banquerouter a *affronté* cent perſonnes ſous l'apparence qu'il avoit d'être riche. ce Changeur m'a *affronté*, il m'a donné de la monnoye qui eſt fauſſe.

AFFRONTER, ſe dit quelquefois en bonne part, des braves qui ne craignent point de s'expoſer dans les occaſions honorables. Alexandre a cent fois *affronté* la mort, il alloit *affronter* ſes ennemis en plein jour & à découvert.

AFFRONTER, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qui ſont poſez vis à vis l'un de l'autre, dont les teſtes ſe regardent dans un Eſcu. Deux lyons *affrontez*, ſont ceux qui ſont front contre front. On le dit auſſi, quand il n'y a que leurs teſtes ainſi diſpoſées. On le dit même, quand ils ſont en des quartiers differents, encore qu'il y ait d'autres pieces entre deux. Il portoit d'or à deux lyons *affrontez* de gueules.

AFFRONTERIE. ſ. f. Tromperie. Il y a un tres-grand nombre de gens qui ne vivent que d'*affronterie*.

AFFRONTEUR, EUSE. adject. & ſubſt. Qui trompe, qui affronte. Paris eſt plein de devins, de donneurs d'advis, de faux Chymiſtes, qui ſont tous des gueux, des filous & des *affronteurs*.

AFFUBLER. v. act. Cacher ſa teſte & ſon corps par quelques habillements qui couvrent juſqu'au viſage. Les Moines & les Hermites s'*affublent* d'un froc. dans les ceremonies des obſeques des Princes, les parents ſont *affublez* de grands chaperons de deuil. cette femme étoit *affublée* dans ſa cappe pour n'être pas connuë. Nicod derive ce mot de *infula*, qui ſignifie une ancienne coeffure. On dit encore en Picardie *defuler*, pour dire, Se decoeffer, ôter ſon chapeau. Du Cange le derive de *affibulare*, mot de la baſſe Latinité qui vient de *fibula*: c'étoit une boucle ou agraffe ſervant à attacher les habits longs qui couvroient & enveloppoient tout le corps; comme on a dit *clavi*, & *laticlavi*, des veſtements honorables ainſi attachez.

On dit au figuré avec le pronom perſonnel, s'*affubler* de quelqu'un, pour dire, en être coeffé & entesté, ne voir que par ſes yeux, n'entendre que par ſes oreilles. les diſciples de Platon étoient *affublez* des opinions de leur maiſtre. les gens foibles ſe laiſſent aiſément *affubler* par des directeurs & par des flatteurs.

AFFUST. ſ. m. Ce qui ſert à pointer le canon quand on le tire, ou à le tranſporter ailleurs. L'*affuſt* d'un canon de navire, ou de caſemate, conſiſte en deux roues ſans rais, d'une ſeule piece de bois. L'*affuſt* d'un canon qui va en campagne conſiſte en deux fortes roues, qui portent deux longues & fortes pieces de charpente, qu'on nomme les *flaſques*, dans leſquelles eſt comme enchaſſé le canon, qui ſe meut ſur ſes torillons comme ſur un centre en équilibre. On y adjouſte un avant-train compoſé de deux moindres roues, quand on le fait marcher. Les mortiers ont auſſi leurs *affuſts*, dont les roues ſont comme celles des canons des vaiſſeaux ou des caſemates.

AFFUST DE BORD, eſt le nom qu'on donne aux affuſts des canons qui ſervent ſur les vaiſſeaux.

AFFUST, en termes de chaſſe, eſt un lieu caché où on ſe met avec un fuſil tout preſt à tirer, & où on attend le gibier au paſſage.

On dit figurément, qu'un homme eſt à l'*affuſt*, quand il s'eſt arreſté quelque part pour eſpier le paſſage de quelqu'un à qui il veut parler, ou une occaſion favorable de faire quelque affaire.

AFFUSTAGE. ſ. m. Soin qu'on prend du canon pour le braquer, le diſpoſer à tirer.

AFFUSTAGE, ſe dit auſſi chez les ouvriers, d'une garniture & proviſion des outils dont ils ont beſoin, & des pieces qu'on applique aux fontaines jailliſſantes pour en diverſifier le jet.

AFFUSTER. v. act. Diſpoſer le canon à tirer, le mettre en mire.

AFFUSTER, ſignifie auſſi chez les ouvriers, Aiguiſer ſes outils.

AFFUSTÉ, ÉE. adj. On dit qu'un artiſan eſt *affuſté* de de tous ſes outils, quand il a près de luy tous ceux dont il a beſoin pour travailler.

AFFUSTÉ, ſe dit auſſi figurément d'une perſonne qui eſt venuë preparée & diſpoſée à dire ou faire quelque choſe. Ils étoient trois ou quatre Juges *affuſtez* pour faire gagner le procés à cet homme-là.

Nicod derive tous ces mots du Latin *fuſtis*, *Baſton*.

A F I.

AFIN. Conjonction qui denote l'intention, & ſignifie, Pour, à deſſein. Cet Abbé preſche *afin* d'obtenir un Evêché, pour parvenir à l'Epiſcopat. je vous donne cet advis, *afin* que vous y mettiez ordre. je ſuis venu icy *afin* de vuider d'affaire, *afin* que je voye la fin de mon procés. Menage derive ce mot de *ad finem*.

A G A.

AGA. Interjection admirative. Vieux mot & populaire qui vient d'un autre vieux mot, *Agardez*, pour dire, *Regardez, voyez un peu*.

AGA, en termes d'Hiſtoires & de Relations, ſignifie, Chef, Capitaine. L'*Aga* des Janiſſaires eſt un des premiers Officiers de la Porte.

AGACE. ſubſt. fem. Eſpece de pie qui a les plumes plus noires que les autres, qu'en Latin on appelle *pica glandularia*. Ce mot vient de l'Italien *ragazza*, qui ſignifie *garrula*.

AGACEMENT. ſubſt. maſc. Incommodité, ou douleur qui vient aux dents par le moyen de quelques acides. L'*agacement* ſe fait pluſtoſt dans les gencives que dans les dents mêmes. Car ſi on frotte les gencives avec du vitriol, ou d'autres acides, il en vient le même effet. Dans un combat que fit faire le Duc de Savoye en 1421. d'un ours contre des dogues, le gouverneur luy frotta les dents avec du vitriol, ce qui luy cauſa un tel *agacement*, qu'il ne pût mordre les chiens.

AGACER. verb. act. Provoquer quelqu'un doucement à quelque diſpute, ou querelle. Il l'a ſi ſouvent *agacé*, qu'il a été contraint de répondre. Menage derive ce mot du Latin *acax*, du verbe *aceo*, & de *acaciare*, qui ſont factices, d'où il pretend que ſont venus *agace*, & *agacer*: d'autres du mot *laceſſere*, qui pretendent qu'on a dit en quelques lieux *aceſſer*, pour dire *agacer*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *hegace*, vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui ſignifie *agacer*, où *hegaſus* ſignifie auſſi *contentieux*.

AGACER, ſignifie auſſi, Endormir, aſſoupir la faculté de quelque choſe, empeſcher ſon action. Les fruits verds & acres *agacent* les dents, c'eſt à dire, qu'ils les rendent molles, & en état de ne maſcher qu'avec peine & degouſt. On le dit auſſi des trenchants des ferremens. Un couteau eſt *agacé*, quand on en a coupé du fruit.

AGACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AGALLOCUM. Voyez *Aloës*.

Digitized by Google

AGAPE. Terme de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, qui ſignifioit dans la primitive Egliſe Grecque les feſtins que faiſoient enſemble les premiers Chrétiens dans les Egliſes pour ſe lier davantage d'amitié. On a été obligé de les retrancher, à cauſe des abus qui s'y commettoient. Ce mot vient du Grec *agapi*, *dilectio*, *dilection*, charité mutuelle, du verbe *agapao*, *diligo*, *j'aime*, je cheris.

AGARIC. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une excroiſſance qui naiſt comme un potiron ſur le tronc & ſur les groſſes branches de divers arbres quand ils ſont vieux. Il y en a de maſle qui eſt jaunaſtre, aſſez peſant, & aſſez compacte, & plus propre pour les Teinturiers que pour la Medecine. Le femelle eſt plus recherché, & ſe trouve ſur le melaiſe, ou larix. Ses bonnes marques ſont la blancheur, la legereté, la grandeur, la friabilité, l'odeur penetrante, & la grande amertume. Il en vient des Alpes & du Levant, & c'eſt un medicament qui purge avec violence. L'*agaric* noir, ou boule noire pris en breuvage, cauſe des vomiſſemens & flux de ventre dangereux.

Ce nom luy a été donné d'une Province de Sarmatie nommée *Agarie*, d'où il eſt venu d'abord, à ce que dit Dioſcoride. Mais Scaliger dit qu'il ſe trompe, & que le nom de ce pays eſt imaginaire, & n'a jamais eſté. Pluſieurs Auteurs, & entre autres Galien, en parlent comme d'une racine. Mais l'opinion commune eſt que c'eſt une eſpece de champignon qui s'engendre d'une certaine corruption & putrefaction ſur le tronc des arbres. Pline dit que toutes ſortes d'arbres portants gland portent l'*agaric*: mais il ſe trompe. En Latin *agaricum*.

AGATE. ſ. f. Pierre precieuſe en partie tranſparente, & en partie opaque. Il y en a de pluſieurs couleurs: ce qui luy a fait donner divers noms chez Pline & les autres Auteurs. Il y en a qui imitent la couleur de la cornaline; d'autres qui ont des veines fort rouges & fort blanches. On en a veu qui ont repreſenté ſept arbres tout entiers. Les *Agates Sardoines* ſont de trois couleurs: les vrayes ſont entierement rouges, qu'on fait paſſer pour la carnoole, comme ayant une petite teinture de couleur de chair meſlée de brun. Il y en a d'autres moindres, qui ſont en partie meſlée de rougeur, comme celle de ſang: & les dernieres le ſont d'un rouge tirant ſur le jaune. L'*Agate Sardonix* eſt compoſée de la Sardoine & de l'Onix, & a une couleur ſanguine & diſtinguée de cercles ou zones qui ſemblent y avoir eſté peints par artifice, & quelquefois meſlée d'une blancheur ſurprenante. Pline, Strabon & Ciceron diſent que la bague de Polycrate eſtoit de *Sardonix*: ce qui ne s'accorde pas avec qu'on dit de Mithridate, qui avoit quatre mille vaſes de cette même pierre. Car ou cette bague n'auroit pas été de grand prix, ou ces vaſes d'un prix exceſſif.

Les *Agates Onix* ſont toutes opaques, de couleur blancheaſtre & noire tellement diſtinctes, qu'on croiroit qu'elles y ont eſté appliquées par art.

Les *Agates Onix Sardonix* ſont celles où il ſe rencontre trois couleurs differentes, & neantmoins unies enſemble. On en a ruiné les mines; & celles qui ſe trouvent à preſent grandes & parfaites n'ont point de prix. La couche du milieu eſt propre pour exprimer la carnation du viſage; celle de deſſus qui eſt *Sardoine*, ou couleur de pourpre, donne la couleur aux veſtements: & le deſſous eſt d'une autre couleur propre pour faire le fonds, qui détache les deux premieres, & fait un ouvrage merveilleux ſuivant la ſcience du Graveur. Pyrrhus avoit une *Agathe* où eſtoient repreſentées les neuf Muſes & Apollon.

L'*Agate Calcedoine* eſt à demi opaque, & à demi tranſparente, & le plus ſouvent de couleur de roſe remplie de certain nuage. Il y en a d'entierement blanches qui ſont les plus rares.

Les *Agates* d'Egypte ſont dures, rouges, & entremeſlées de bleu & de blanc. Quand elles ſont dans leur perfection, elles ont des couleurs ſemblables à l'Iris, & ſont les plus eſtimées d'entre les *Agates*.

L'*Agate Romaine* ne tient rien de celle d'Orient, & il y en a de pluſieurs couleurs differentes qui les ont fait nommer differemment. On en faiſoit autrefois ces vaſes mirrhains ſi fameux dans l'Antiquité, qui avoient diverſes couleurs, & qui repreſentoient diverſes figures.

Il ſe trouve auſſi des *Agates* en Allemagne, en Pologne & en Dannemark, dont quelques-unes ont diſputé le prix aux Orientales.

Les Anciens parlent auſſi d'une *Agate* rouge comme du corail, mouchetée de points d'or, qu'on trouve en Candie, qu'on a nommée *Sacrée*, parce qu'elle preſerve du venin des ſcorpions & des araignées. On a fait de tous temps des cachets d'*Agate*, parce que cette pierre ne retient point du tout la cire. Les Tireurs d'or bruniſſent l'or avec une *Agate*. Pline dit que les premieres *Agates* furent trouvées en Sicile le long du fleuve *Achates*, qu'on nomme aujourd'huy le *Canthera*: ce qui luy a donné le nom d'*Agate*.

A G E.

AGE. ſubſt. maſc. On eſcrivoit autrefois *aage*, ou *eage*. C'eſt la durée naturelle de chaque choſe. L'*âge* de l'homme a eſté borné à 120. ans en la Geneſe Chap. 5.

AGE, ſignifie auſſi, l'eſtat de l'homme en certaines parties de ſa vie. L'*âge* d'innocence, l'*âge* tendre, c'eſt juſqu'à ſept ans. L'*âge* de raiſon, l'*âge* de puberté, c'eſt l'*âge* nubile au deſſus de quatorze ans. La fleur de l'*âge*, c'eſt la jeuneſſe juſqu'à 30. ans. La force de l'*âge*, l'*âge* meur, l'*âge* viril juſques à 50. ans. Eſtre ſur l'*âge*, eſtre avancé en *âge*, ſur le declin de ſon *âge*, c'eſt, Commencer à vieillir. L'*âge* decrepit, c'eſt au deſſus de 75. ans. Entre deux *âges*, c'eſt à 30. ans. L'*âge* d'homme, c'eſt l'âge ordinaire de la vie des hommes de 50. ou 60. ans. Et on dit abſolument, C'eſt un homme d'*âge*, pour dire, un vieillard.

On dit en termes de Juriſprudence, Il eſt en *âge*, c'eſt à dire, en majorité, il eſt capable de conduire ſes affaires. Il eſtoit en bas *âge*, c'eſt à dire, Il eſtoit mineur. Et on dit en Chancelerie, Lettres de benefice d'*âge*: ce ſont les lettres d'émancipation qui affranchiſſent un mineur de la puiſſance d'un tuteur, & qui luy donnent pouvoir de jouïr du revenu de ſon bien.

Dans les Maiſtriſes des Eaux & Foreſts on appelle l'*âge* du bois, ou *uſance* de bois, le temps qu'il y a qu'on a couppé un taillis. L'Ordonnance veut que dans la coupe des taillis on laiſſe ſeize bailliveaux par arpent de l'*âge* du bois, pour croiſtre en haute fuſtaye. un cheſne à 100. ans eſt en *âge* de conſiſtance, c'eſt à dire, il ne croiſt plus.

AGE, en termes de Chaſſe, ſe dit de la connoiſſance qu'on a de l'âge des cerfs par l'ouverture de la teſte, par la groſſeur du marrein, par les rayeures plus creuſes, par les perlures plus groſſes, par les andouillers plus prés des meules, par la largeur du talon du pied de devant, & la petiteſſe du pied de derriere, &c.

AGE, ſe dit auſſi en termes de Manege de la connoiſſance qu'on a de l'âge du cheval par pluſieurs marques, comme les dents, les coins, le germe de fove, &c. deſorte qu'on dit qu'il n'a plus d'*âge*, quand il ne marque plus.

En Aſtronomie l'*âge* de la lune ſignifie les jours qui ſe ſont écoulez depuis ſa conjonction; autrement, le quantiéme de la lune.

En Chronologie on appelle l'*âge* du monde, le temps qui s'eſt écoulé depuis ſa creation. L'Incarnation eſt arrivée en l'an 4001. de l'*âge* du monde. Depuis pluſieurs

Digitized by Google

âges, c'eſt à dire, Depuis pluſieurs ſiecles. C'eſt un homme de tous les temps & de tous les *âges*, pour dire, qu'il a la connoiſſance de toutes les Hiſtoires vieilles & modernes. Et les Poëtes diſent, les quatre *Ages* du monde, pour dire, les Siecles d'or, d'argent, d'airain, & de fer.

On dit proverbialement à ceux qui reprochent à quelqu'un ſon *âge*, que l'*âge* n'eſt fait que pour les chevaux, pour dire, qu'il faut conſiderer ſeulement la beauté, la force, la ſanté d'une perſonne, plûtôt que ſon *âge*. On dit encore en burleſque, S'il vit, il aura de l'*âge*: Laiſſez faire à George, il eſt homme d'*âge*. Voyez *George*.

AGÉ, ÉE. adj. Qui a atteint quelque âge. Il eſt *âgé* de 20. ans. *Agé* ſe dit abſolument d'un vieillard, d'un homme advancé en âge.

On dit encore, qu'un homme eſt *âgé*, non ſeulement pour dire qu'il eſt en majorité, mais encore qu'il eſt en âge competant de faire pluſieurs actes de Juſtice, comme de contracter, faire teſtament, de porter foy & hommage, dont l'âge eſt differemment preſcrit par les Loix & les Coûtumes. Il étoit alors *âgé* pour faire telle choſe.

Le mot d'*âge* vient d'*ætas* en Latin.

AGENCE. ſubſt. fem. Employ de celuy qui fait les affaires d'autruy. Il ne ſe dit que des gens qui ſont chargez des affaires des Princes, ou de quelque corps illuſtre, comme du Clergé, d'une Province, &c. Chez les Princes de l'Empire on brigue les *Agences*. en la Cour de France l'*Agence* generale du Clergé eſt fort recherchée.

AGENDA. ſ. m. Tablette, ou memoire où on écrit ce qu'on a à faire durant le jour, pour s'en ſouvenir en allant par la ville. Un almanac d'*agenda*. cet homme a tant d'affaires, qu'il auroit beſoin d'un *agenda* in folio.

Ce mot eſt pur Latin, & ſignifioit autrefois dans l'Egliſe, l'Office du jour, ou de la feſte, & le nombre des Meſſes & des mortuaires qu'on avoit à dire. On a appellé auſſi *Agenda*, les livres des Baptêmes, & ceux qui ſe liſoient dans le Chapitre. On l'a dit enſuitte des affaires du Royaume, & enfin de celles des particuliers. Du Cange.

AGENT, ENTE. adj. Terme de Phyſique. Ce qui agit ſur les corps, & qui cauſe toutes les corruptions & les generations. Les *agents* naturels agiſſent toûjours de la même ſorte. l'*agent* & le patuent ſont des termes oppoſés.

AGENT. ſ. m. Celuy qui eſt commis pour faire les affaires d'un Prince, de quelque corps, ou de quelqu'un en particulier. Ce Prince n'a point d'Ambaſſadeur en cette Cour, il n'a qu'un *Agent*. ce Gentilhomme a un valet qui eſt l'*agent* de toutes ſes affaires, &c. Menage le derive du mot *agens*, qu'on trouve en cette ſignification dans le Code Theodoſien.

AGENTS de change & de banque, ſont des Officiers établis dans pluſieurs villes de commerce, qui s'entremettent entre les Marchands negociants & Banquiers, pour faciliter leur negoce de lettres & billets de change, & le débit de leurs marchandiſes en gros: auquel cas on les appelle auſſi *Courtiers*. A Paris il y a 30. *Agents* de banque, & Courtiers de marchandiſes de draps, de ſoye, de laine, de toile, &c. qui furent creés en titre d'Office par Charles IX. en Juin 1572. dont le nombre fut fixé par Henry IV. en 1595. qui a fort varié depuis. Ils font un corps qui eſlit ſes Syndics. Ils ne prennent plus la qualité de Courtiers, mais ſeulement celle d'*Agents* de change. Leur droit eſt un quart pour cent, dont la moitié eſt payable par celuy qui donne ſon argent, & l'autre par celuy qui le reçoit, ou qui en fournit la valeur en lettres de change. Dans les villes où ils ne ſont pas établis en titre d'Office, ils ſont choiſis par les Conſuls, Maires, & Eſchevins, devant leſquels ils preſtent le ſerment. Les *Agents* de change ne peuvent être Banquiers, & ne peuvent porter bilan ſur la place, où ils doivent avoir un livre paraphé d'un Conſul, cotté & numeroté par l'Ordonnance de 1673.

AGENCEMENT. ſ. m. L'ordre & la diſpoſition des choſes, qui leur donne quelque agrément.

AGENCER. v. act. Donner aux choſes un certain ornement qui procede de l'ordre & des diſpoſitions qu'on leur donne pour les rendre plus agreables. *Agencer* ſes cheveux. *agencer* ſon cabinet. Il vient du vieux mot *gent*, qui ſignifioit *poli*, & qu'on nomme maintenant *gentil*.

AGENOUILLER. v. n. Se mettre à genoux. Il faut s'*agenouiller* quand on entend la Meſſe. les chameaux ſont dreſſez à s'*agenouiller* d'eux-mêmes, quand ils voyent qu'on les veut charger, pour donner facilité au Chamelier de le faire. Ce mot vient du Latin *genu*, qui vient du Grec *gony*.

A G G.

AGGRANDIR. verbe actif. Accroiſtre, rendre plus grand. Le Roy a *aggrandi* le parc de Verſailles. c'eſt un Seigneur qui *aggrandit* tous les ſiens. Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Les heritages *s'aggrandiſſent* ſouvent par alluvion. plus on ôte de la terre d'un puits, & plus il *s'aggrandit*.

AGGRANDIR, ſe dit figurément en Morale. Depuis quelque temps il s'eſt bien *aggrandi* en honneurs, en credit, en fortune.

AGGRANDI, IE. part. paſſ. & adj.

AGGRANDISSEMENT. ſ. m. Augmentation, ce qui rend une choſe plus grande. L'*aggrandiſſement* d'un parc, d'une ville. l'*aggrandiſſement* de l'Etat. il doit l'*aggrandiſſement* de ſa famille à la faveur de ce Miniſtre.

Ces mots viennent du Latin *grandis*.

AGGRAVANT, ANTE. adj. Qui aggrave, qui rend plus odieux, plus coupable. Les crimes ſont plus ou moins grands, ſelon qu'il y a plus ou moins de circonſtances *aggravantes*.

AGGRAVE. ſ. f. Cenſure Eccleſiaſtique, qui menace qu'on fulminera l'excommunication aprés avoir fait trois monitions ou advertiſſements de ſe ſoûmettre à l'Egliſe, d'executer ce qu'elle a ordonné.

AGGRAVER. v. act. Rendre plus coupable. Le mariage, les vœux *aggravent* le peché de luxure. la violence *aggrave* le peché du raviſſeur.

AGGRAVER, ſignifie auſſi, Augmenter la peine deuë à un crime, la rendre plus grieve. Les Juges *aggravent* la peine dans les recidives. depuis qu'on a *aggravé* le ſupplice des meurtriers, il ſe fait bien moins de meurtres.

Ces mots viennent du primitif François *grave*, qui vient du Latin *gravis*.

AGGREGATION. ſ. f. Action par laquelle on joint, on unit enſemble. On a fait l'*aggregation* de pluſieurs Docteurs aux Profeſſeurs des Ecoles du Droit. il ſe fait ſouvent en Italie des *aggregations* des familles & des maiſons, par le moyen deſquelles ils portent tous les mêmes noms, & les armes.

AGGREGER. v. act. Joindre & unir à un même corps, ſoit moral, ſoit phyſique. L'Univerſité n'a pas voulu *aggreger* dans ſon corps pluſieurs ſortes de Religieux. ces revoltés contre le corps ne ſont pas du premier établiſſement, ce ſont ſeulement des gens qu'on y a *aggregez* de nouveau. pluſieurs matieres qui ſont *aggregées* enſemble compoſent un corps phyſique.

AGGREGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit en Phyſique, un

un *aggregé* par accident, c'eſt à dire, par haſard, d'un corps compoſé de parties qui ne luy ſont pas toutes eſſentielles, mais dont pluſieurs y ont été jointes par haſard.

Ces mots viennent du Latin *grex*, *troupeau*.

AGGRESSEUR. ſ. m. Celuy des deux accuſez ou contendans qui a commencé la querelle ou la diſpute. En matiere criminelle on regarde d'abord qui eſt l'*aggreſſeur*. ces deux Auteurs ont bien écrit l'un contre l'autre; mais c'eſt un tel qui eſt l'*aggreſſeur*.

Ce mot vient d'*aggreſſor*, qui vient d'*aggredior*, *attaquer*.

AGGRESSION. ſ. f. Action de l'aggreſſeur. Il y a preuve de l'*aggreſſion* contre un tel.

A G I.

AGILE. adject. maſc. & fem. Corps animé qui a un facile mouvement par la diſpoſition de ſes organes. Ce baladin eſt *agile* comme un ſinge. les cerfs ſont des animaux fort *agiles*. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *agibilis*, parce que les gens *agiles* ſont toûjours preſts pour l'action.

AGILEMENT. adv. D'une maniere agile.

AGILITE. ſ. f. Mouvement & diſpoſition des corps agiles. Il dance, il ſaute avec grande *agilité*. les lievres ne ſauvent leur vie que par leur *agilité*. le faiſan a bien moins d'*agilité* dans ſon vol que le heron.

Ces mots viennent du Latin *agilis*, *agilitas*. Celuy-là eſt *agile*, *qui facilè agit*, qui agit ſans peine, qui fait tout ce qu'il veut de ſon corps.

AGIOS. ſ. m. Terme populaire, ſous lequel on comprend tous les menus affiquets & parures affectées des femmes du commun. Ce nom eſt purement Grec, & ſignifie *ſaint*. On l'a pris des Orientaux, qui ſont fort ſuperſtitieux pour les ceremonies & pour les ornemens, parce qu'ils ont toûjours ce mot d'*agios* en la bouche.

AGIR. v. n. Cauſer, produire quelque effet. Quand le feu *agit* ſur le bois, il le reduit en cendre & en fumée. les corps ſuperieurs *agiſſent* ſur les inferieurs. cette medecine *agit* ou opere fortement. Ce mot vient du Latin *agere*, qui eſt derivé du Grec *agein*. D'autres le derivent de *agia*, c'eſt à dire *ſacra*, *quia qui præfecti erant ſacris*, *agere dicebantur*. On peut remarquer icy que la plus-part des mots François terminez en *age*, marquent l'action, comme labourage, meſurage, &c. l'action de labourer, de meſurer.

On dit auſſi d'un homme, qu'il *agit* toûjours, pour dire, qu'il ſe remuë & ſe tourmente ſans prendre aucun repos.

AGIR, ſe dit auſſi des affaires qu'on fait ſoy-même, ou qu'on fait faire par autruy. On luy a donné tout pouvoir d'*agir*. il *agit* par affection. il n'eſt rien tel que d'*agir* ſoy-même.

AGIR, ſe dit auſſi en parlant de la maniere dont on ſe comporte ou dont on uſe envers quelqu'un. Il en a mal *agi* avec moy. vous en avez *agi* d'une maniere tres-obligeante.

AGIR, ſignifie encore, Intenter quelque action en Juſtice. Un mari ne peut *agir* criminellement contre ſa femme, ſi ce n'eſt en cas d'adultere, ou d'attentat à ſa vie. les mineurs ne peuvent *agir* en Juſtice que ſous le nom de leur tuteur. il *agit* contre ſa partie en vertu d'un contract, d'un tel teſtament. cet intervenant *agit* de concert avec la partie principale.

On le dit abſolument à l'impersonnel par relation au ſujet dont eſt queſtion. Il s'*agit* en cette rencontre de nôtre ſalut. venez au fait, à la queſtion dont il s'*agit*. il ne s'*agit* pas de ſe divertir, mais de bien eſtudier.

AGIR, ſe dit figurément en Morale de ce qui agite & fait mouvoir les paſſions. Un bon exemple *agit* puiſſamment ſur nôtre ame. les figures de l'Orateur doivent *agir* ſur l'eſprit pour l'exciter à la compaſſion, à la haine, &c.

AGISSANT, ANTE. adj. Qui agit. Il n'y a rien de plus *agiſſant* que le feu. On le dit auſſi d'un homme qui entreprend pluſieurs affaires enſemble, & qui y travaille avec beaucoup de diligence.

AGITATION. ſ. f. Action par laquelle une choſe eſt remuée diverſement. L'*agitation* de la mer eſt forte durant la tempeſte. les feuilles tremblent par la moindre *agitation* du vent.

AGITATION, ſe dit auſſi figurément en Morale. Cet accident l'a jetté dans un grand trouble, luy a bien mis de l'*agitation* dans l'eſprit. on fait dans l'Eſcole l'*agitation* de pluſieurs queſtions vaines & ridicules.

AGITER. v. act. Pouſſer deçà & delà, donner à quelque choſe des mouvemens contraires, ou reciproques. Les vents *agitent* les arbres, les flots. Ce mot vient du Latin *agitare*.

AGITER, ſe dit figurément des mouvemens de l'ame & de l'eſprit. Il a eu long-temps l'eſprit *agité* de diverſes penſées, de pluſieurs paſſions. les Demoniaques ſont *agitez* de l'eſprit malin. les Docteurs ont *agité* enſemble pluſieurs points de controverſe.

AGITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

A G N.

AGNATION. ſubſt. fem. Terme de Juriſprudence. C'eſt ſelon le Droit Romain, le lien de conſanguinité entre les maſles deſcendants de même pere; comme *cognation* eſt le lien de parentage qui eſt entre les maſles & les femelles enſemble deſcendants auſſi de même pere. Ce mot vient du Latin *agnatio*, *agnatus*, *parent*.

AGNEAU. ſubſt. maſc. Jeune animal engendré d'une brebis & d'un belier. *Agneau* de lait. *Agneau* Paſchal. Ce mot vient vient de *anniculus*, car il perd ce nom dés qu'il a paſſé l'année; ou d'*arnus* en Grec, qui ſignifie le même.

AGNEAU, ſe dit figurément de l'homme, & des animaux apprivoiſez qui ont beaucoup de douceur. Jeſus-Chriſt s'eſt laiſſé conduire à la mort comme un *agneau*, dit St. Paul. cet homme eſt un *agneau*, tant il eſt docile à obeïr. ce cheval depuis qu'il eſt dompté, eſt un *agneau*.

AGNEAU, en termes de Blaſon, eſt l'hyeroglyphe de l'homme paiſible, ſimple & debonnaire, qui a le cœur ouvert & franc. Les Seguiers portent d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux eſtoiles de même, & en pointe d'un *agneau* d'argent.

AGNEL, ou *Aignel*, eſt un vieux mot qui étoit le nom d'une ancienne monnoye ſur laquelle étoit repreſenté un agneau ou mouton auparavant l'année 1336. ſous Philippes de Valois: depuis lequel temps les Rois commencerent à marquer leurs Eſcus ſur les monnoyes; ce qui les a fait depuis appeller *Eſcus*. Quelques-uns diſent auſſi *agnelet*, pour dire, un petit agneau.

AGNELER. v. act. qui ſe dit de la brebis, quand elle fait un agneau. Cette brebis n'a pas encore *agnelé*.

AGNUS DEI. ſ. m. Petite piece d'eſtoffe qui eſt ordinairement brodée & triangulaire, dans laquelle on enferme quelque relique, image, ou paſte benite, qu'on porte par devotion. Les plus beaux preſens des Religieuſes ſont des *Agnus Dei*. Le Pape benit de ſept ans en ſept ans les *Agnus Dei* avec le St. Chreſme, dont la diſtribution appartient à la charge du Maiſtre de ſa Garderobbe. Les Cardinaux les reçoivent avec grande reverence dans leurs mitres. Les Feuillans ont droit de paiſtrir ceux qu'on fait de paſte.

Cette ceremonie vient d'une coûtume ancienne de l'Egli-

Digitized by Google

ſe. On prenoit une certaine partie du cierge de Paſques qu'on avoit beni le Samedy Saint, & aprés la communion on la diſtribuoit au peuple pour en faire des parfums dans leurs maiſons, & dans leurs champs & vignes, afin d'en chaſſer les Demons, & les preſerver des tempeſtes & des orages, comme témoigne le Pere Sirmond. Et à Rome l'Archidiacre beniſſoit de la cire arroſée d'huile, & il mettoit deſſus l'empreinte de la figure d'un agneau pour la diſtribuer au peuple. Ce qui a fait que depuis les Papes en ont fait des conſecrations plus ſolemnelles. Alphonſe Ciccarelli a fait un Traité de l'origine, de la benediction, & des vertus de l'*Agnus Dei*, dont le Pere Labbe fait mention en ſa Bibliotheque.

AGNUS CASTUS, eſt un arbriſſeau qui croiſt quelquefois à la hauteur d'un arbre ſur les bords des rivieres & des torrents, & aux lieux aſpres. Il jette des branches longues & mal-aiſées à rompre. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'olivier, mais elles ſont plus molles. Sa fleur eſt ordinairement purpurine : il y en a quelquefois de blanche. Son fruit eſt comme le poivre, chaud & aſtringent. Il y en a de blanc & de noir. Cet arbre n'eſt pas different du franc-oſier par les feuilles, mais ſeulement par l'odeur qui eſt bien plus agreable. Il y en a une eſpece qui a des fleurs ſemblables au peuplier blanc, horſmis qu'elles ſont plus petites ; & on l'appelle *oliva agnus*. Matthiole. Les Grecs l'ont appellé *agnos*, c'eſt à dire, *Chaſte*, parce que les Dames Atheniennes qui faiſoient profeſſion de chaſteté, couchoient ſur des feuilles d'*Agnus Caſtus* pendant les ſacrifices de Ceres. On l'appelle auſſi en Latin *Vitex*. On l'appelle auſſi *Saule d'Amerique*, parce qu'il reſſemble en quelque façon à un ſaule qui eſt venu de ce pays-là.

A G O.

AGONIE. ſubſt. fem. Extremité de la maladie, où la nature fait ſon dernier effort contre le mal qui menace de mort. Ce malade a été trente heures à l'*agonie*. Ce mot vient du Grec *agon*, *certamen*. Il n'y a pas un plus grand combat que celuy de la mort contre la vie.

AGONIE, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, quand il ſouffre de grands travaux ou inquietudes. Cette nouvelle a mis ſon eſprit dans une mortelle *agonie*.

AGONISANT, ANTE. adj. Qui eſt à l'agonie. La Confrairie des *Agoniſans* a été inſtituée par les Peres Auguſtins, ſous le nom de St. Nicolas de Tolentin.

AGONISER. v. act. Souffrir l'agonie, être à l'agonie. On dit proverbialement, Il ſe debat comme l'ame d'un Sergent qui *agoniſe*.

A G R.

AGRAFFE. ſubſt. fem. Petit crochet ſervant à attacher des habits, ou quelque autre choſe, & qu'on fait quelquefois paſſer dans un anneau qui luy reſpond, qu'on appelle *porte*. Cette monſtre a un crochet, une *agraffe* d'argent, une *agraffe* de diamans.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *garaph*, qui ſignifie, *fortiter comprehendit*. D'autres le derivent de *gryphinus*, parce que l'*agraffe* eſt crochuë comme une griffe. On dit encore en quelques lieux, *agrappe* ; & les Italiens diſent *agrapare*, pour dire, *agraffer*. Les Anciens l'appelloient *fermail*.

AGRAFFER. v. act. Attacher avec une agraffe, avec une épingle, ou autre choſe. *Agraffer* ſa jupe. *agraffez* ces rubans à cette tapiſſerie.

S'AGRAFFER, ſignifie auſſi, Se prendre, s'attacher à ce qu'on trouve. Un homme qui ſe noye s'*agraffe* à tout ce qu'il peut.

AGRAFFÉ, ÉE. part. & adj.

AGREABLE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Ce qui nous plaiſt, ce qui eſt ſelon noſtre gouſt. La campagne eſt *agreable* aux melancoliques. il n'y a rien de plus *agreable* que la converſation des honneſtes gens. ayez pour *agreables* mes offres de ſervices. l'*agreable* de cette affaire, c'eſt qu'il ne faut point faire d'avances.

AGREABLEMENT. adv. D'une maniere agreable. Cette perſonne chante *agreablement*. une telle nouvelle fut receuë fort *agreablement*.

AGREEMENT. ſ. m. Ce qui eſt agreable, ou ce qui contribuë à le rendre tel. Cette femme a de grands *agreements*. on trouve de grands *agreements* dans l'étude de la ſageſſe. ce Poëme a de grandes beautez, de grands *agreements*.

AGREEMENT, ſe dit auſſi de quelques ornements qu'on met ſur un habit, ſur un viſage. Un paſſepoil, un petit galon d'or eſt un *agreement* ſur un habit. Ce qui ſe dit particulierement en broderie, des ouvrages de paillettes de grains faits de bouillons, ou de petits points noüés, quand ils ſont bien aſſis, & donnent de la grace à la beſogne. Une mouche qui n'eſt pas miſe par neceſſité ſur un viſage, s'appelle un *agreement*.

AGREEMENT, ſignifie auſſi, Ratification, conſentement. Le Roy promet ſon *agreement* à celuy qui traittera d'une telle charge. cette maiſon a eſté venduë avec l'*agreement* de tous les creanciers, c'eſt à dire, avec leur conſentement, leur approbation.

AGREER. v. act. Plaire, eſtre agreable. Il y a beaucoup de choſes qui ſont bonnes qui n'*agreent* pas à tout le monde. il a *agreé* le preſent que je luy ay fait.

AGREER, ſignifie auſſi, Ratifier, approuver. Le Roy a *agreé* la reſignation d'un tel Benefice, d'une telle charge. il faut que le mari *agrée* & ratifie le contract fait par ſa femme pour ſa validité. Menage derive ce mot de *adgratare*, & *agreable* de *adgratabilis*.

AGREER. Terme de Marine. Fournir un navire de ſon funin, voiles, canons, poudre, balles & meſche, ſelon le voyage. Il ſignifie auſſi, Voir ſi tous les cordages ſont bien garnis, ſuffiſans & en eſtat. Et on dit entre Marchands, *Agreer* un vaiſſeau, pour dire, Accepter un navire.

On dit proverbialement, qu'il faut payer, ou *agreer*, pour dire, qu'un debiteur doit ſatisfaire ſes creanciers par argent, ou par ſes ſoumiſſions en obtenir terme ou compoſition.

Tous ces mots viennent du Latin *gratus*, *agreable*.

AGREEUR. ſ. m. Celuy qui fournit tout ce qu'il faut à un Navire pour le mettre en eſtat de faire voyage.

AGREEUR, eſt auſſi celuy qui paſſe le funin, frappe les poulies, oriente les verguës, & met en bon ordre tout ce qui eſt de ſa charge.

AGREILS. ſ. m. plur. Voiles, cordages, & toutes les autres choſes neceſſaires pour les manœuvres d'un vaiſſeau pour le mettre en eſtat d'aller en mer. On les appelle *ſartie* ſur la Mediterranée. On les nomme auſſi *agrez* ou *agrezil*.

AGRESTE. adj. maſc. & fem. Eſpece d'acide, qui ſe dit du ſel de certains fruits verds & acres qui ont un gouſt ſauvage, faſcheux & deſagreable. Il vient du Grec *agrion*, qui ſignifie, *acre*, & deſagreable au gouſt.

AGRICULTURE. ſubſt. fem. Art de cultiver la terre, de la rendre fertile, de faire venir les fruits & les plantes. On le dit auſſi de toute l'économie d'un ménage champeſtre. Virgile a donné de belles leçons ſur l'*agriculture*. le Theatre d'*agriculture* enſeigne tout le ménage de la campagne. les Conſuls Romains ſe ſont ſouvent occupez à l'*agriculture*. Les Auteurs qui ont écrit de l'*agriculture*, ſont Caton, Varron, Columella, Palladius Conſtantinus, Ceſar, Baptiſta Porta, Heresbachius, & Petrus Creſcentienſis : en Italien

Alphonſe

Digitized by Google

Alphonſe Herrera : en François Charles, Eſtienne, & Jean Liebault. le Theatre d'*agriculture* d'Olivier de Serrée, & Pierre de Croiſcens, dit le bon Meſnager.

AGRIER. ſubſt. maſc. Vieux terme de Coûtumes, qui ſignifie, Champart, ou terrage. Selon Ragueau, ce mot vient du Latin *ager*.

AGRIFFER. v. neut. S'attacher avec des griffes à quelque choſe. Un chat qu'on effarouche ſaute, & *s'agriffe* à la tapiſſerie, aux nattes, &c.

AGRIOTTE. ſubſt. fem. Eſpece de groſſes ceriſes aigres qui valent mieux à confire que les douces, & qui ſont meilleures aux febricitans. Le peuple les appelle *griottes*. Ce mot vient du Grec *agrios*, qui ſignifie *ſauvage*.

AGRIPPER. verb. act. Terme populaire, qui ſignifie, Prendre avec une main avide comme avec une griffe. A peine ay-je perdu ma monſtre de veuë, qu'elle a eſté *agrippée*. On dit plus ſouvent *grippée*.

AGRIPPÉ, ÉE. part.

Ces mots viennent du Grec *gripeuein*, qui ſign. *piſcari*, *Peſcher*; & de *grypos* auſſi Grec, qui ſignifie un filé pour prendre des poiſſons.

A G U.

AGUERRIR. verb. act. Rendre propre à la guerre, apprendre l'art de la guerre. Ce Capitaine eſt bien *aguerri*, il a fait trente campagnes, il ſçait toutes les ruſes de la guerre. ces ſoldats ſont *aguerris*, ils ne craignent point d'aller au feu, ils reſiſtent aux fatigues de la guerre. il eſt dangereux de laiſſer *aguerrir* les bourgeois d'une grande ville.

AGUERRIR, ſe dit figurément pour dire, Se rendre habile en ſa profeſſion. Cet Advocat eſt bien *aguerri*, il ſçait bien ſon meſtier, il eſt fort ſur la replique.

AGUERRI, IE. part. paſſ. & adj.

AGUET. ſubſt. maſc. Obſervation qu'on fait de la marche ou des actions de quelqu'un pour le prendre, ou de quelque occaſion dont on peut tirer advantage. Les Sergens ont été dés le matin aux *aguets* pour prendre ce priſonnier. il y a long-temps que ce Courtiſan eſt aux *aguets* pour obtenir du Roy quelque don advantageux. le Diable eſt aux *aguets* pour faire ſuccomber un ſaint homme à la tentation. On dit auſſi adverbialement, qu'un homme a tiré ſes chauſſes d'*aguet*; pour dire, qu'il a trouvé une occaſion favorable de s'enfuir.

AGUILANNEUF. ſubſt. maſc. Vieux mot, qu'on crioit autrefois le premier jour de Janvier en ſigne de réjouïſſance. Ce mot vient d'une ancienne ſuperſtition des Druydes, qui alloient vers ce temps-là cueillir le gui du cheſne en grande ceremonie, & le diſtribuoient au peuple aprés l'avoir beni & conſacré en criant, *Au gui l'an neuf*, pour annoncer une année nouvelle. On fait encore ce cri en Picardie, où on adjouſte, *Plantez, Plantez*, pour ſouhaitter une année abondante & fertile. De là eſt venu le nom d'un fauxbourg de Lyon, qu'on nomme encore à preſent *Laguilloniere*. A Dreux, & autres lieux, les enfans crient *Aguilanneuf*, pour demander leurs eſtreines.

A H.

AH. Interjection qui ſe dit en admirant, en ſouſpirant, en corrigeant, en exhortant, &c. *Ah* que cela eſt beau! *Ah* mon Dieu, que je ſouffre! *Ah* ſi je te prends. *Ah* levrier, &c. Ce mot vient de l'interjection Latine *ah*.

AHAN. ſubſt. maſc. Peine qui fatigue le corps, & qui fait quelquefois perdre l'haleine. Il ſe dit particuliérement de ceux qui fendent du bois, & qui crient *hau* à chaque coup de cognée qu'ils donnent. Par extenſion

on l'applique à ceux qui courent à perte d'haleine, & à tous ceux qui font quelque choſe de bien penible. Ce mot & le ſuivant viennent d'*ao*, *ſpiro*.

Menage derive *aban* de l'Italien *affano*, qui ſignifie *peine*, & *travail*. Paſquier & Nicod le derivent de *han*, qui eſt le cri que font les Charpentiers en fendant du bois. D'autres de *anhelitus*, qui vient du Grec *aſthma*, qui ſignifie *difficulté de reſpirer*.

On diſoit autrefois, Terre *ahanable*, pour dire, *labourable*; & *Ahaner* la terre, pour dire *labourer*, comme on voit dans la Somme rurale de Boutillier. D'où vient que Du Cange derive ce mot de *anhelare*, à cauſe que le travail du labourage eſt violent.

AHANER. verb. neut. Souffrir beaucoup de peine & de fatigue. Il a fallu bien *ahaner* avant que de venir icy.

AHANER, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, quand il a de la peine à prendre ſes reſolutions. Il a beaucoup *ahané* à donner ſon conſentement à cette affaire. Tous ces mots ſont populaires, & bas.

A H E.

AHEURTEMENT. ſubſt. maſc. Preoccupation, opiniâtreté qui nous rend ſi fort attachés à un ſentiment, qu'on ne nous peut perſuader le contraire.

AHEURTER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se preoccuper fortement d'une opinion dont on ne nous peut detromper. L'homme eſt ſi naturellement jaloux de ſes ſentimens, que quand une fois il *s'aheurte* à une opinion, on ne le peut guerir de ſa preoccupation.

AHEURTÉ, ÉE. part. & adj.

A J A.

AJAMBE'E. ſubſt. fem. Grand pas qu'on fait en eſtendant la jambe pour advancer chemin, ou pour paſſer un ruiſſeau, un foſſé, &c. Ce Baſque ira juſque là en cinq ou ſix *ajambées*. il faut faire une grande *ajambée* pour paſſer ce ruiſſeau quand il a plu.

AJAMBER. verb. act. Eſtendre fort la jambe pour paſſer un foſſé, un ruiſſeau, ou pour faire un pas extraordinaire. On dit auſſi d'un homme qui marche en diligence, qu'il *ajambe*, qu'il arpente. Ce mot eſt dire de *gamba*.

A I D.

AIDE. ſubſt. fem. Aſſiſtance qu'on preſte à quelqu'un, quand il n'a pas aſſez de force pour faire quelque choſe, ou éviter quelque mal. Cet homme euſt eſté aſſaſſiné, ſi ſon amy ne fût accouru à ſon *aide*. il faut inceſſamment appeller Dieu à nôtre *aide*, c'eſt à dire, implorer la grace de ſon ſecours dans toutes nos actions.

AIDE, ſignifie quelquefois, Faveur, ſupport, protection. Il a à la Cour un patron qui luy a offert toute ſorte d'*aide* & de faveur. il eſt ſorti de cette affaire par l'*aide* & faveur de ſon Rapporteur. cette veufve eſt maintenant ſans *aide* & ſans appuy.

AIDE, ſe dit quelquefois des choſes inanimées, & des cauſes inſtrumentales. On ne peut appercevoir les ſatellites de Saturne ſans l'*aide* de grandes lunettes. on ne peut remuer les grands fardeaux qu'à l'*aide* des machines. les ennemis ſe ſont coulez ſecrettement dans la place à l'*aide* d'un bois, à la faveur d'un rideau qui les a deſrobez à nôtre veuë.

AIDE, eſt auſſi quelquefois ſubſt. maſc. & fem. & ſignifie la perſonne qui preſte ce ſecours. Dieu aprés avoir creé l'homme dit, Faiſons luy une *aide*; il luy donna la femme pour *aide*, pour l'aſſiſter en tous ſes beſoins.

On appelle à la guerre, *Aide de camp*, un Officier d'armée qui porte les ordres des Officiers Generaux par tout où il eſt beſoin. C'eſt ordinairement un Volontaire de qualité à qui on donne cet employ ou commiſſion.

AIDE MAJOR, eſt un Officier de guerre qui ſert auprés du Major, & qui en fait la fonction en ſon abſence. Il y en a pluſieurs dans les places ſelon leur grandeur, ou leur importance. Il y en a auſſi dans les divers corps de troupes. Chaque regiment de cavalerie en a un, ceux d'infanterie deux. Ceux des Gardes en ont quatre.

On dit auſſi, des *Aides* de ceremonies, & en pluſieurs autres fonctions où il y a des Officiers qui ſervent à ſoûlager ceux qui ont trop d'employ.

On appelle un *Aide* de cuiſine, un *Aide* de Sommelerie, un ſecond Cuiſinier & Sommelier, ou le compagnon qui les ſert & les ſoûlage, quand ils ont trop de beſogne.

On dit auſſi un *Aide* de Panneterie, d'Eſchançonnerie, de Fouriere, &c. & generalement dans tous les petits Offices de la Maiſon du Roy il y a des chefs, & des *Aides* en titre d'Office, qui ont des gages, & ſont couchez ſur l'eſtat.

En Maçonnerie, un *Aide* à Maçon & à Couvreur, c'eſt celuy qui leur ſert à apporter les materiaux dont ils ont beſoin.

Un *Aide* de Mouleur de bois, eſt un Officier de ville ou gagne-denier, qui aide à ranger le bois dans la membrure.

Les *Aides* des Maiſtres des ponts & perruis ſont appellez *Chableurs*, qui aident à faire paſſer les bateaux en ces lieux difficiles. Voyez les Ordonnances de la ville de Paris qui contiennent les reglements faits à leur égard.

AIDE, eſt auſſi celuy qu'on donne pour compagnon à un autre, pour contribuer avec luy, & luy aider à ſupporter les frais d'un logement de gens de guerre, pour faire des corvées, pour fournir des chariots, ou des pionniers, ou des eſtappes, & autres charges & impoſitions publiques & paſſagéres.

Sur la mer on a couſtume d'apparier deux matelots & deux ſoldats pour ſe ſervir d'*aides* l'un à l'autre, & s'aſſiſter reciproquement en tous leurs beſoins & fonctions; & cela à l'imitation des armées Romaines, où on nommoit cette ſorte d'*aide*, *Optio caſtrenſis*, *quia ſibi mutuò opem ferebant*. On appelle cela aujourd'huy, *amateloter*.

AIDE, en termes canoniques, ſe dit d'une Egliſe ou Chapelle, qu'en Droit on appelle *ſuccurſale*, & qu'on baſtit pour la commodité des parroiſſiens, quand l'Egliſe Parroiſſiale eſt trop éloignée, ou n'eſt pas aſſez grande pour contenir tout le peuple. La Parroiſſe de St. Paul a une *aide* au fauxbourg St. Anthoine. l'Egliſe de St. Gervais n'eſt qu'une *aide* de St. Jean, baſtie, parce que l'Egliſe de St. Jean n'eſtoit pas aſſez grande pour contenir tous les parroiſſiens.

AIDES. ſubſt. fem. plur. Il eſtoit autrefois maſculin. C'eſt en general toute impoſition de deniers extraordinaires, que le Roy leve ſur le peuple pour ſouſtenir les charges de ſon Eſtat, auxquelles le revenu de ſon Domeine ne pourroit ſuffire.

Les *Aides* ont eſté nommées d'abord ainſi, à cauſe que c'eſtoient des ſubſides que les Eſtats conſentoient eſtre levez ſur le peuple pour aider les Rois à ſouſtenir les guerres: & on appella Generaux des *Aides*, ceux qui eſtoient nommez par les Eſtats pour recevoir ces deniers, & en ordonner.

AIDES, ſe dit plus particulierement des deniers que le Roy leve ſur les marchandiſes qui ſe vendent & ſe tranſportent dedans & dehors ſon Royaume. La ferme des *Aides* eſtoit autrefois diſtinguée, & maintenant eſt unie à celle des Gabelles, & autres impoſitions. Ainſi les *Aides* reſpondent au mot Latin *vectigal*, *à vehendis mercibus*; & elles ſont payées par toutes ſortes de perſonnes privilegiées, ou non. C'eſt par là qu'elles different des tailles, parce que les tailles ne ſe payent que par les roturiers, & ſont une eſpece de capitation qui reſpond au Latin *tributum*.

Le droit d'*aides*, eſt auſſi un droit eſtably par pluſieurs Couſtumes. Il eſtoit deu autrefois par le vaſſal au Seigneur feodal, & eſtoit different ſuivant les lieux. Il ſe payoit particulierement en trois cas; lors que le Seigneur faiſoit ſon fils aiſné Chevalier, ou lors qu'il marioit ſa fille aiſnée, ou lors qu'il eſtoit fait priſonnier des ennemis, pour payer ſa rançon: c'eſt ce qu'on appelloit *loyaux*, ou *leaux aides*, & *devoirs*, ou *aides couſtumieres & communes*, ou *aides chevels*, ou *aides de nobleſſe*, qui eſtoient deuës de droit & par la Couſtume. Il y avoit auſſi des *aides raiſonnables*, qu'on donnoit au Seigneur en cas de neceſſité, & qu'on taxoit raiſonnablement ſelon les facultez de chacun, noble, ou roturier. On appelloit auſſi *aides libres & gracieuſes*, celles qui eſtoient offertes volontairement au Seigneur par les ſujets dans les neceſſités impreveuës. Il y a des lettres du Roy Jean de l'an 1353. par leſquelles il declare qu'il tient pour ſubſides & *aides gracieuſes* certaines ſommes levées ſur les Nobles, le Clergé, & le peuple. On a adjouſté aux *aides loyaux* celles qu'on a appellées *pour l'allée d'outre-mer*, enſuitte d'une *aide* qu'eſtablit Louïs VII. pour le voyage de la Terre Sainte, qui fut payée par toutes ſortes de perſonnes, ſans diſtinction de ſexe, ni d'âge, ni de dignité.

On a payé auſſi des *aides* tant au Roy, qu'aux Seigneurs en pluſieurs autres occaſions. On payoit une *aide* au Seigneur, quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en ſa vie. Il y avoit des *aides* pour la fortification des places & des maiſons royales; d'autres pour la deffence de la terre contre l'invaſion des ennemis; d'autres pour faire un voyage en la Cour de l'Empereur. Il y avoit des *aides de l'oſt*, & *de chevauchée*, qu'on devoit au Seigneur, quand on ne pouvoit pas luy rendre ſervice en perſonne à l'armée.

On a appellé auſſi *aides de relief*, celles qu'un vaſſal eſtoit tenu de payer aux heritiers de ſon Seigneur decedé, pour leur aider à relever leur fief, ou payer le relief au fief chevel, ou dominant.

Les Eveſques ont auſſi levé des *aides* ſur les Eccleſiaſtiques, qu'ils appelloient *Couſtumes Epiſcopales*, ou *Synodales*, quelquefois *Denier de Paſques*. On les payoit au temps de leur ſacre & joyeux advenement, ou lors qu'ils recevoient les Rois chez eux, ou lors qu'ils eſtoient appellez par le Pape pour venir en ſa Cour, ou à un Concile, comme auſſi lors qu'ils alloient prendre à Rome le *pallium*.

Les Archidiacres exigeoient auſſi des *aides* ſur les Preſtres de leur Archidiaconé. Voyez dans Monſieur Du Cange des preuves & des exemples de toutes ces choſes qu'il a recherchées fort curieuſement.

Cour des *Aides*, eſt une Juriſdiction ſouveraine eſtablie en pluſieurs endroits du Royaume pour juger des differents qui arrivent ſur le payement des *Aides*, & de tous les autres deniers royaux, à la reſerve du Domeine. La Cour des *Aides* de Paris a trois Chambres, la Cour des *Aides*, celle de Roüen, de Montferrand, &c. Ce fut François I. qui eſtablit les Generaux des *Aides* ſur le fait de la juſtice: ce qu'on a appellé depuis, *Cour des Aides*.

On appelle auſſi le lieu où l'on tient ce Tribunal, La Cour des *Aides*. le Greffe, la beuvette de la Cour des *Aides*.

AIDES, en termes de Manege, ſe dit des ſecours & des ſouſtiens que tire le cavalier des effets moderez de la bride, de l'eſperon, du poinçon, du caveçon, de la gaule, du ſon de la voix, du mouvement des jambes & des cuiſſes, pour faire manier un cheval comme il luy plaiſt. Ce cheval connoiſt les *aides*, obeït, reſpond aux *aides*. ce cavalier donne les *aides* extremement fines.

Digitized by Google

A L'AIDE. adverbial. Crier au meurtre. *A l'aide.* Il eſt arrivé au camp *à l'aide*, à la faveur de ce convoy.

AIDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit avec un ton admiratif, Dieu nous ſoit en *aide*, dans quelque accident ſurprenant: &, Dieu vous ſoit en *aide*, à ceux qui eſternuënt, ou à des importuns qu'on éconduit.

On dit, Bon droit a bon beſoin d'*aide*, pour dire, Ce n'eſt pas aſſez que d'avoir bonne cauſe, il faut bien encore la ſolliciter. Un peu d'*aide* fait grand bien. On dit d'un homme qui va aux emprunts chez ſes amis, ou d'une coquette qui ne ſe contente pas de ſon mari, qu'ils vont *à la Cour des Aides.*

AIDER. verb. act. Preſter ſon aide, ſon ſecours à quelqu'un, ou aide à ceux qui ſont foibles. Dieu commande d'*aider* aux pauvres, de leur faire des charités, de les aſſiſter dans leurs beſoins. les compagnons *aident* à leurs maiſtres dans leur travail. il faut *aider* ſes amis de ſa bourſe, de ſon credit.

AIDER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Les machines ont été inventées pour *aider* à remuer les gros fardeaux. un peu de vin pur aprés le repas *aide* la digeſtion. la paille *aide* à allumer le feu.

AIDER, ſignifie auſſi, Participer au ſuccez de quelque choſe, lors qu'on s'employe pour la faire reüſſir: ce qui ſe dit tant en bonne, qu'en mauvaiſe part. Celuy qui *aide* un autre à voler, à pecher, ſe rend ſon complice. la faveur, la protection d'un favori *aide* bien à faire fortune. On dit en ce ſens, La perte de ce vaiſſeau a beaucoup *aidé* à la banqueroute de ce Marchand, c'eſt à dire, y a contribué. les petites rentes ne laiſſent pas d'*aider* à vivre. cette ſucceſſion *aidera* à marier cette fille. dix mille eſcus ne ſuffiront pas pour acquerir cette charge, mais ils y *aideront.*

On dit au jeu de la beſte, qu'il faut *aider* au contre, pour dire, taſcher de le faire gagner, en ſe defaiſant de ſes bonnes cartes.

On dit, *Aider* à marcher à une Dame, pour dire, luy donner la main.

On dit, *Aider* à la Meſſe, pour dire, y ſervir, y reſpondre.

On dit au Manege, *Aider* un cheval, lors que l'adreſſe & le ſecours du cavalier luy *aide* à travailler à propos, & à luy faire marquer ſes temps avec juſteſſe par les aides de la main, de la jambe, du talon, de la bride, &c. Mr. Menage derive ce mot de l'Italien *aitare*, qui eſt fait du Latin *adjutare*, qui ſe trouve dans Ennius: d'où les Eſpagnols ont fait *adjudant.*

AIDER, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. La grace *aide* au pecheur à ſe convertir. en vain travaillons-nous, ſi Dieu ne nous *aide.* une gloſe *aide* à faire entendre le texte. cet Advocat luy a *aidé* de ſon conſeil. le repos d'eſprit *aide* à la gueriſon d'un malade. *aidez* vous, & Dieu vous *aidera.*

AIDER, s'employe ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie alors, Se ſervir de quelque choſe. Un paralytique ou impotent eſt celuy qui ne ſe peut *aider* de ſes membres. un gaucher ne s'*aide* pas ſi bien de ſa droite que de ſa gauche. dans la neceſſité on s'*aide* de tout ce que l'on trouve. ce cavalier s'*aide* auſſi bien de la plume que de l'eſpée.

On dit au Palais, qu'un homme s'*aide* d'une piece, quand il la produit pour en tirer quelque advantage, ou induction. On n'eſt point receu à s'inſcrire en faux contre un acte qu'a produit une partie adverſe, que le Juge ne luy ait fait faire une declaration preciſe ſi elle s'en veut *aider.* les preſomptions ſont des adminicules de preuve qui *aident* à la conviction d'un accuſé.

On dit auſſi, qu'il faut qu'un homme s'*aide*, pour dire, qu'il faſſe un effort de luy-même pour profiter du ſecours qu'on luy veut donner. On tireroit bien d'affaire ce Noble oberé, s'il ſe vouloit *aider*, s'il vendoit une terre pour s'accommoder avec ſes creanciers. je ne puis pas vous preſter toute la ſomme que vous me demandez, il faut que vous vous *aidiez*, que vous cherchiez le reſte ailleurs. On dit à des domeſtiques, Tenez, voilà dequoy manger, *aidez* vous.

Ce verbe devient quelquefois reciproque, en y prepoſant la particule *entre.* Il faut que les hommes s'*entr'aident*, qu'ils s'*aident* l'un l'autre, & ſe preſtent un mutuel ſecours.

AIDER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Dieu *aide* à trois ſortes de perſonnes, aux fous, aux enfans, & aux yvrognes. On dit auſſi, qu'il faut *aider* à la lettre, pour dire, ſuppléer à ce qui manque, deviner à demi-mot, excuſer les petits defauts qui ſont en quelque choſe. On dit auſſi, *Aider* à la lettre, lors qu'on adjoutte quelque choſe du ſien en une narration, & qu'on ne la fait pas comme la choſe eſt arrivée.

Chez les Anciens c'étoit une formule de jurement de dire, *Ainſi m'aiſt Dieu*, c'eſt à dire, Je promets de faire une telle choſe, pourvû que Dieu me veuille bien *aider.*

AIDÉ, ÉE. part. paſſ. Un homme *aidé* de la faveur de ſon Prince peut entreprendre beaucoup de choſes.

AIDANT. autre part. & adj. Celuy qui aide. C'eſt un vieux mot, dont on ne ſe ſert plus gueres maintenant. On diſoit autrefois, Malgré luy & ſes *aidans*, dont on a fait ce proverbe corrompu, *Malgré luy, & malgré ſes dents.*

On le dit auſſi abſolument en cette phraſe: *Dieu aidant*, pour dire, S'il plaiſt à Dieu, moyennant ſon ſecours. Je vous iray voir mardy, *Dieu aidant.* ce malade guerira bientoſt, *Dieu aidant.*

AIG.

AIGLAT. ſubſt. maſc. Le petit d'une aigle. Les petits *aiglats* ne prennent pas ſi-toſt la queuë blanche.

AIGLE. ſubſt. fem. Le plus grand, le plus fort, & le plus viſte des oiſeaux qui vivent de proye. Elle a un bec long & crochu, & les jambes jaunes couvertes d'eſcailles, les ongles crochus & fort grands. Son plumage eſt chaſtain, brun, roux, & blanc. Son bec eſt noir par le bout, & bleuaſtre par le milieu, & en quelques autres jaune. Il y a un duvet ſous ſes grandes plumes, dont le tuyau a d'ordinaire neuf lignes de tour. L'orfraye eſt une eſpece d'*aigle*, ou de vautour.

On a dreſſé les *aigles* à la volerie, mais elles ne reüſſiſſent qu'en pays de montagnes. L'*aigle* ne peut tenir long-temps ſur aile dans les plaines. Elle eſt foible quand elle ſe rabat, & les ſacres la battent, & la tuënt. Les Peintres repreſentent Jupiter monté ſur une *aigle.* On appelle de bons yeux, des yeux d'*aigle*, parce qu'elle regarde fixement le ſoleil. Un vol d'*aigle*, eſt celuy qui s'éleve au deſſus des autres oiſeaux. Entre les *aigles* qu'on nourriſſoit dans le Palais de Motezume Roy de Mexique, il y en avoit une ſi grande, qu'elle mangeoit un mouton à tous ſes repas. En Latin *aquila.*

AIGLE-FAUÇON, eſt une *aigle* qui prend les oiſeaux de proye.

Ariſtote & Pline font ſix eſpeces d'*aigles*, auxquelles ils ont donné divers noms Grecs fondez ſur la difference de leur plumage: comme, l'*aigle royale* eſt appellée *gueſios* par Ariſtote, & *chryſaëtos* ou *aſterias* par Elian, à cauſe de la couleur rouſſe & comme dorée de ſes plumes, & que ſes taches rouſſes repreſentent des eſtoiles.

AIGLE, en termes de Blaſon, eſt le ſymbole de la Royauté, ſelon Philoſtrate, parce que c'eſt le Roy des oiſeaux. Auſſi l'Empereur la porte-t-il dans ſes armes. On la repreſente quelquefois avec une teſte, quelquefois avec deux, & en ce cas on la qualifie *eſployée*,

Digitized by Google

ployée, quoy qu'elle n'ait jamais qu'un corps, deux jambes, & deux ailes ouvertes & étendues, monſtrant entierement l'eſtomac. Celle de l'Empire eſt de cette ſorte. Il y en a de couronnées, d'autres membrées & becquées de different eſmail que celuy du corps; & même il y en a de monſtrueuſes, qui ont des têtes humaines, & de loup. Les premiers qui ſe trouvent avoir porté l'*aigle* en leurs enſeignes, ſont les Perſans, ſelon le témoignage de Xenophon. Les Romains aprés avoir porté diverſes autres enſeignes, s'arreſterent enfin à l'*aigle* la ſeconde année du Conſulat de Marius. On dit que ce fut Conſtantin qui fut auteur de l'*aigle* à deux teſtes, pour monſtrer qu'encore que l'Empire ſemblaſt diviſé, ce n'étoit neantmoins qu'un corps. Cependant cette opinion eſt deſtruite par une *aigle* à deux teſtes, que Lipſe a obſervée dans la Colomne Trajane, & parce que poſterieurement on ne voit qu'une ſeule teſte dans le ſceau de la Bulle d'Or faite du temps de Charles IV. Empereur. Deſorte qu'il y a plus d'apparence à la conjecture du Pere Meneſtrier, qui dit que de même que les Empereurs d'Orient, quand il y en avoit deux ſur le troſne, marquoient leurs monnoyes d'une croix à double traverſe, que chacun d'eux tenoit d'une main, comme étant le ſceptre des Chrêtiens: auſſi firent-ils la même choſe de l'*aigle* dans leurs armoiries; & au lieu de doubler leurs Eſcuſſons & leurs *aigles*, ils les joignirent, & y repreſenterent deux teſtes. Ce que les Empereurs d'Occident ont ſuivi quelque temps aprés.

On appelle auſſi dans les Egliſes *aigle*, le pulpitre de cuivre qui eſt au milieu du Chœur, à cauſe qu'il repreſente une *aigle*: & on dit dans les Chapitres, qu'un Chanoine eſt à l'*aigle*, quand il eſt Semainier, lors qu'il fait l'Office; & c'eſt ſouvent luy qui confere les Benefices de la collation du Chapitre venants à vacquer pendant ſa ſemaine.

On appelle *Pierre d'aigle*, certaine pierre creuſe & ſonnante, à cauſe d'une petite pierre interieure qui eſt dedans, qu'on dit ſervir aux femmes en couche pour retenir, ou faire ſortir l'enfant, ſuivant qu'elle eſt appliquée au deſſus ou au deſſous de la matrice. On l'appelle en Grec, & en Latin *atites*, & *pietra d'aquila* en Italien, parce qu'on la trouve quelquefois dans des nids d'*aigles*. Voyez en les diverſes ſortes dans Dioſcoride, qui dit auſſi qu'elle ſert à deſcouvrir un larron: car ſi on la met dans ce qu'il mangera, il ne le pourra jamais avaler. Matthiole adjouſte, que les oiſeaux de proye n'eſclorront jamais leurs petits ſans cette pierre, & qu'ils la vont chercher juſques aux Indes. Mais la pluſpart de ces choſes ſont fabuleuſes. Il y a auſſi aux Indes un bois exquis qu'on appelle *palo d'aquila*, ou *bois d'aigle*, qui croiſt au Royaume de Siam, & dont on fait un grand trafic au Japon.

AIGLETTES, ou *Aiglons*, en termes de Blaſon, ſe dit quand il y a pluſieurs aigles dans un Eſcu. Elles ont bec & jambes, & ſouvent ſont becquées & membrées d'une autre couleur & metail que le gros du corps.

AIGLON. ſ. m. Le petit d'une aigle. Un jeune *aiglon* qui regarde fixement le ſoleil.

AIGLURE. ſ. f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des taches rouſſes ſemées ſur le deſſus du corps de l'oiſeau qui bigarrent ſon pennage. Le lanier plus que tous les autres oiſeaux eſt bigarré d'*aiglures*. On appelle auſſi cela *bigarrure*.

AIGRE. adj. maſc. & fem. Eſpece d'acide qui a une qualité rude, picquante & deſagreable, tant à l'égard du gouſt, que de l'ouye & de l'odorat. Le vinaigre eſt *aigre*, & picque le gouſt. la voix *aigre*, eſt un ton rude qui écorche l'oreille. ces gands ſentent l'*aigre*, ou bleſſent l'odorat. On appelle un gouſt *aigre*, celuy qu'on ſent quand les viandes reviennent à la bouche.

Ce mot vient du Latin *acer*, comme *alaigre* de *alacer*. Menage. D'autres le derivent de *agreſte*.

AIGRE, ſe dit auſſi d'un metail qui eſt caſſant quand il vient de la mine, & avant qu'il ait paſſé pluſieurs fois par la fonte; & en cet état il eſt difficile à mettre en œuvre. Le cuivre eſt *aigre* juſqu'à ce qu'il ait été fondu. les piſtolets & autres ouvrages de balle ne valent rien, parce qu'ils ſont faits d'un fer *aigre*. il y a des Officiers creés pour marquer le fer *aigre* d'avec le fer doux.

AIGRE, ſe dit auſſi figurément en Morale de l'eſprit & des humeurs. C'eſt un eſprit *aigre*, ſon humeur eſt *aigre*, pour dire, Il eſt prompt à piquer les autres, & il eſt difficile à s'appaiſer. En ce ſens on dit, une *aigre* reprimende, une *aigre* repartie.

AIGRE-DOUX. Qui a le gouſt meſlé de doux & d'aigre. Il ne ſe dit gueres que des fruits. Les anciens Poëtes diſoient, Ton eſprit *aigre-doux*.

AIGRE DE CETRE, eſt un breuvage un peu aigret qui ſe fait avec du citron & du ſucre.

AIGREFIN. ſ. m. Poiſſon de mer qui eſt une eſpece de gros merlan: en Latin *Jecorarius*.

AIGREMENT. adv. D'une maniere aigre. Il ne ſe dit point au propre, mais on dit au figuré, Parler, reſpondre, repliquer *aigrement*.

AIGREMOINE. ſ. m. Eſpece de plante: en Latin *Eupatorium*, ou *Hepaterium*. Voyez *Eupatoire*.

AIGRET, ETTE. adj. Qui a un gouſt mediocrement aigre, & qui eſt agreable comme l'eſpine vinette, la grenade.

AIGRETTE. ſ. f. Oiſeau qui porte ſur la teſte une plume fort blanche, fort haute & fort droite. C'eſt une eſpece de heron blanc, ainſi nommé de l'aigreur de ſon cri: en Latin *aſper erodius*, ou *ardeola*.

AIGRETTE, eſt auſſi la plume de ces oiſeaux qu'on porte en panaches, ou qu'on met en bouquets ſur les colomnes d'un lit.

AIGRETTE, ſe dit auſſi de ce qui a la figure d'une aigrette, comme un bouquet de pierreries qu'on met ſur la teſte, un bouquet de crin qu'on met ſur la teſte des chevaux de carroſſe.

AIGREUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt aigre, qui ſe dit des metaux, des fruits, de la voix, des humeurs.

AIGREUR, ſe dit figurément en Morale des diſcours, des eſprits. Les plaideurs ont beaucoup d'*aigreur* dans l'eſprit, ne ſe parlent qu'avec *aigreur*.

On dit auſſi, l'*aigreur* d'une peine, d'un tourment, d'une douleur. La Philoſophie adoucit l'*aigreur* de tous les maux.

AIGRIR. v. act. Donner, cauſer de l'aigreur. La grande chaleur *aigrit* le lait. le levain *aigrit* la paſte. le vin s'*aigrit* quand il eſt long-temps à l'air.

AIGRIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Piquer, mettre en colere. Cette conference a *aigri* les eſprits, au lieu de les adoucir. cette propoſition l'a *aigri* davantage. les affaires s'*aigriſſent*, s'éloignent de l'accommodement. le mal s'*aigrit*, reſiſte aux remedes, la playe s'envenime.

AIGU, UË. adject. Qui ſe termine en pointe, & qui eſt perçant ou trenchant. Cette coignée eſt bien *aiguë*. le fer de ce javelot eſt fort *aigu*, fort pointu. Ce mot vient de *acutus*, & *aiguiſer* de *acutiare*. Menage. Les mots d'*Aiguille*, d'*Aiguillon*, d'*Aiguillonner* & d'*Aiguillette* ſont ſes derivez.

En termes de Geometrie on appelle un angle *aigu*, celuy qui a moins de 90. degrez: un triangle *aigu* ou *oxigone*, celuy qui a ſes trois angles *aigus*.

AIGU, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Cet homme a l'eſprit *aigu*, c'eſt à dire, fort ſubtil. une penſée *aiguë*, une pointe *aiguë*, c'eſt une pointe d'eſ-

prit

prit fort ſubtile qui convient à l'Epigramme. ce diſcours eſt plus *aigu* que ſolide.

AIGU, ſe dit auſſi de la voix, des douleurs. Une voix *aiguë*, un ton *aigu*, c'eſt à dire, une voix haute & claire. Une douleur, une fievre *aiguë*, c'eſt à dire, violente, tres-ſenſible.

En Grammaire on appelle un accent *aigu*, celuy qui marque que la ſyllabe ſe doit prononcer d'un ton eſlevé & avec un ſon *aigu*.

Tous ces mots viennent du Latin *acutus*, qui a grand rapport avec l'*oxys* des Grecs.

AIGUADE. ſubſt. fem. Vieux terme de Marine. Renouvellement de proviſion d'eau douce, quand on trouve des lieux propres dans les voyages de long cours. Les vaiſſeaux entrerent dans cette baye pour faire *aiguade*. L'*aiguade* ſe dit également de la proviſion de l'eau, & du lieu où on la fait. On dit dans le même ſens, *Faire de l'eau*.

AIGUAIL. ſ. m. Roſée qui tombe le matin dans les bois, les prez & les campagnes ſur la verdure.

On dit en termes de Chaſſe, que les chiens en veulent bien dans l'*aiguail*, qui ne valent rien au haut du jour.

AIGUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit de l'*eau*. Il n'eſt plus en uſage qu'à Lyon, où les bateliers diſent, Beau rouſſeau, voulez-vous paſſer l'*aigue*, pour dire, la *riviere*. Il ſe dit encore en ſes compoſés, *Aigueperſe*, *Aiguesmortes*, &c.

AIGUE MARINE. ſ. f. Pierre precieuſe qui eſt de couleur de verd de mer. Elle a la même dureté que l'amethiſte Orientale. C'étoit la dixiéme pierre du Rational du Grand Preſtre des Juifs, à ce que dit Arias Montanus; & elle étoit appellée en Hebreu *tharſis*. Les Italiens l'appellent *agua marina*. Pluſieurs Lapidaires la prennent pour le *beril*. Les Hebreux l'appellent auſſi *jaſphes*, d'où on croit que le mot de *jaſpe* eſt venu.

AIGUIERE. ſ. f. Vaiſſeau rond, & quelquefois couvert, propre à ſervir de l'eau ſur la table. Il faut que ſon corps ſoit cylindrique: car s'il eſt plus enflé en un endroit qu'en un autre, on l'appelle alors *pot à l'eau*. Les *aiguieres* d'argent doivent être marquées & contremarquées au corps, couvercle, & collet du pied. A l'égard des deux coquilles de l'anſe, du bec, du ſuage, ou doucine, du quarré de pied, ils ſont marquez ſeulement du poinçon du maiſtre. Ce mot vient du Latin *aqualis*, qui ſignifie la même choſe. Menage dit qu'il vient de *aquarium*, ou *aquaria*. Car l'on diſoit autrefois *aigue* pour *eau*.

AIGUERÉE. ſ. f. L'eau qui eſt contenuë en une aiguiere. Il a beu une *aiguerée* d'eau tout d'un coup dans ſa fievre.

AIGUILLE. ſ. f. Petit fer pointu & deſlié, qui ſert à coudre, à broder, & à faire d'autres ouvrages. Broderie faite à l'*aiguille*. le cul d'une *aiguille*, c'eſt l'endroit où elle eſt percée, par où on paſſe le fil ou la ſoye. une picqueure d'*aiguille*. Jeſus-Chriſt a dit qu'un cable entreroit pluſtoſt dans le trou d'une *aiguille*, qu'un riche dans le Royaume des cieux. La pointe d'une *aiguille* la plus deſliée veuë avec le microſcope, reſſemble à une cheville rompuë par le bout, & ſes côtez paroiſſent raboteux & pleins de cavitez. Ce mot vient de *acicula*. Menage.

On dit, qu'une fille ne ſçait pas ficher un point d'*aiguille*, pour dire, qu'elle eſt entierement ignorante ou faineante.

AIGUILLE, ſe dit auſſi de pluſieurs petits inſtruments pointus. Une *aiguille* de teſte, eſt celle qui ſert à coeffer les femmes. *aiguille* à tricotter des bas. *aiguille* d'Emballeur. *aiguille* d'Oculiſte, pour oſter les cataractes des yeux. *aiguille* de Graveur, avec laquelle il deſſigne ſur le vernis. une *aiguille* d'Orfevre, pour enfiler des perles. Le fleau d'une balance a auſſi une *aiguille*, qui marque la moindre inclination de la balance.

AIGUILLE AIMANTÉE, en termes de Marine, eſt cette piece de fer qui eſt au milieu de la bouſſole, qui ſe tourne toûjours au Nord & au Midy, & qui eſt la plus ſeure guide des vaiſſeaux. La declinaiſon, la variation de l'*aiguille* eſt fort inégale & incertaine, & va à plus de ſeize degrez. Le Cap des *Aiguilles* vers le Cap de Bonne Eſperance eſt ainſi nommé, à cauſe que l'*aiguille* n'y decline point.

AIGUILLE, eſt auſſi en termes de Marine, la partie de l'eſperon qui eſt compriſe entre les porte-vergues & la gorgere, ou la partie qui fait une grande ſaillie en mer. On appelle *aiguilles de tré*, celles qui ſervent à coudre les voiles. Il y en a de trois ſortes, de *couſtures*, d'*œuillets*, & de *ralingue*.

On appelle auſſi *aiguille*, de petits bateaux peſcheurs dont on ſe ſert en Guyenne.

AIGUILLE, ſe dit auſſi d'une eſtaye ou arcboutant fait d'une longue piece de bois, dont les Charpentiers ſe ſervent pour appuyer le maſt, quand on donne carene au vaiſſeau.

On appelle auſſi *aiguilles*, pluſieurs pieces de bois poſées à plomb, qui ſervent à fermer les pertuis des rivieres pour arreſter l'eau, & qu'on leve quand les bateaux ſe preſentent au paſſage.

AIGUILLE, eſt auſſi une verge de fer qui monſtre ſur les horloges & les cadrans l'heure qu'il eſt. Une monſtre à trois *aiguilles*. l'ombre de l'*aiguille* eſt ſur le midy dans les cadrans au ſoleil. On l'appelle plus ordinairement *ſtile* en Gnomonique.

En termes d'Architecture on appelle *aiguille*, une pyramide baſtie ſur quelque clocher, ou un obeliſque dreſſé dans une grande place. L'*aiguille* de St. Pierre de Rome.

AIGUILLE, eſt auſſi un poiſſon de mer long & menu par ſa partie anterieure, qui reſſemble à une *aiguille*: en Latin *acus*.

AIGUILLE, en Fauconnerie, ſe dit d'une eſpece de maladie de faucons, qui s'engendre de petits vers courts, ou lombriques, qui ſont plus dangereux que les filandres, qui ſont des vers plus longs qui s'engendrent dans leur chair.

AIGUILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt venu de fil en *aiguille*, pour dire, d'un propos à l'autre & de ſuitte. Faire un procés ſur la pointe d'une *aiguille*, pour dire, Conteſter ſans ſujet, ou pour une affaire de peu d'importance. On dit de celuy qui fait pluſieurs menus emprunts d'outils, qu'il luy faut fournir de fil & d'*aiguille*.

Ce mot vient du Latin *acus*, qui a la même ſignification, qui vient d'*acutus*, *aigu*.

AIGUILLÉE. ſ. f. Certaine quantité de fil, de ſoye, de laine, qu'on paſſe dans une aiguille, proportionnée à l'étenduë du bras qui la tire.

AIGUILLETTE. ſ. f. Cordon ou tiſſu ferré par les deux bouts, qui ſert à attacher quelque choſe à une autre. On attache le haut de chauſſes avec une *aiguillette*. un ferret d'*aiguillette*.

On appelle auſſi *aiguillettes*, des touffes de rubans ou de cordons ferrez qu'on met au bas des chauſſes, ou aux imperiales de carroſſe, ſeulement pour les orner.

Noüer l'*aiguillette*, ſe dit d'un pretendu malefice qui empeſche qu'on ne conſomme le mariage.

On dit au Manege, Noüer l'*aiguillette*, quand un cheval ſauteur s'épare & ruë entierement du train de derriere, allongeant les jambes également de toute leur eſtenduë.

On appelle auſſi *aiguilles*, les parties longues & menuës comme des filets qui ſe trouvent dans les chairs des animaux, & autres corps qui ſouffrent ſemblables diviſions:

Digitized by Google

viſions : ce qu'en Medecine on appelle des *fibres*, ou pluſtoſt *filamens*.

On dit proverbialement, Laſcher l'*aiguillette*, pour dire, Satisfaire aux neceſſitez naturelles. On dit, qu'on ne doit point ſervir un maiſtre qui ſerre ſes vieilles *aiguillettes*, c'eſt à dire, qui eſt trop bon ménager. Courir l'*aiguillette*, ſe dit d'une femme qui va ſe proſtituer deçà & delà. Ce qui vient de ce qu'autrefois à Toulouſe les femmes desbauchées eſtoient obligées de porter une *aiguillette* ſur l'eſpaule pour marque d'infamie. Ce que Paſquier dit avoir veu encore pratiquer de ſon temps. C'eſtoit une execution de l'Ordonnance de St. Louis. Boyer le témoigne auſſi ſur la Couſtume de Bourges.

AIGUILLETTER. v. act. Attacher ſon haut de chauſſes avec une ou pluſieurs aiguillettes.

AIGUILLETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Autrefois on eſtoit toûjours *aiguilletté*, pour dire, qu'on avoit le haut de chauſſes attaché au pourpoint avec pluſieurs aiguillettes.

AIGUILLIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des aiguilles. Ce mot vient encore d'*acus* Latin.

AIGUILLON. ſubſt. maſc. Ce qui eſt piquant en maniere d'aiguille. Les bouviers chaſſent leurs bœufs avec un *aiguillon*. les heriſſons ſont couverts de pointes & d'*aiguillons*. les abeilles ont un *aiguillon* dont la figure ſe voit dans la Micrographie de Mr. Hook, & dans le Journal des Sçavans.

AIGUILLON, ſe dit figurément en Morale de ce qui excite. Le gain eſt un puiſſant *aiguillon* pour le travail. nos paſſions ont plus beſoin de bride que d'*aiguillon*.

AIGUILLONNER. verbe qui à l'actif ne ſe dit qu'au figuré, & ſignifie, Exciter, pouſſer quelqu'un à faire, ou à entreprendre quelque choſe. L'exemple de nos ayeuls nous *aiguillonne* à la vertu.

Ce mot vient du Latin *aculeus*, qui ſignifie le même.

AIGUISEMENT. ſ. m. Action d'aiguiſer. Il a tant couſté pour l'*aiguiſement* de ces couteaux.

AIGUISER. v. act. Rendre picquant & trenchant en frottant ſur quelque meule ou pierre dure. Les faucheurs *aiguiſent* leurs faulx de moment en moment avec des queux ou des dalles. les tailleurs de pierre *aiguiſent* leurs marteaux & leurs ciſeaux ſur des pavez. on porte les couteaux & les raſoirs chez les émouleurs pour les *aiguiſer* & les paſſer ſur la meule, ſur la pierre pour leur donner le fil.

AIGUISER, ſe dit figurément de l'eſprit & de quelques paſſions. Les Conferences Academiques *aiguiſent* l'eſprit, le rendent plus ſubtil, plus prompt à l'eſtude. un ragouſt *aiguiſe* l'appetit, l'augmente, le renouvelle.

On dit proverbialement, *Aiguiſer* ſes couteaux, pour dire, Se preparer au combat : *Aiguiſer* ſes dents, pour dire, Se preparer à bien manger.

AIGUISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AIGUISÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces qui ont les bouts aigus & terminez en pointe : comme, une croix *aiguiſée*, une faſce *aiguiſée*, des pals *aiguiſez*. Quand ils ne ſont pointus que par le bout d'embas, on les appelle *fichez*.

Ces mots viennent du Latin *acuere*, qui a la même ſignification.

A I L.

AIL. ſubſt. maſc. Plante de la nature de l'oignon, qui a une odeur tres-forte. Il y a un *ail* de jardin, & un *ail* d'Egypte. Celuy-cy n'a qu'une ſeule teſte comme le poireau, laquelle eſt douce, petite, & tirant ſur le pourpre. Matthiole l'appelle *ail maſle*. Celuy qui croiſt dans les jardins eſt gros & blanc, & a pluſieurs coſtes & noyaux. Il y a un *ail* ſauvage qu'on appelle *Serpentin*, qui croiſt par tout. Il n'a qu'une teſte ſans coſtes, & eſt beaucoup moindre que l'*ail* domeſtique : toutefois il luy eſt ſemblable en gouſt & en odeur. Ses feuilles ſont plus eſtroites, & ſa tige plus greſle, à la cime de laquelle il jette une fleur incarnate, d'où ſort une graine noire. Il y a auſſi un *ail poireau*, qui eſt gros comme un poireau, & qui participe aux qualitez de l'un & de l'autre : en Latin *ſcorodopraſon*. On ne peut ſouffrir l'haleine de ceux qui ont mangé de l'*ail*. On dit des *aulx* au plurier, & une *gouſſe d'ail* au ſingulier. Les Eſpagnols vivent d'*ail* ordinairement. En Latin *allium*, qui vient du Grec *aglis*, qui ſignifie la teſte de l'ail.

AILE. ſ. f. La partie de l'oiſeau qui l'éleve ou qui le ſouſtient en l'air, quand elle eſt eſtenduë. L'*aigle* eſt un oiſeau qui vole à tire d'*aile*. les faucons ſe tiennent long-temps ſur *aile* : ils ont l'*aile* viſte, trenchante, l'*aile* forte, l'*aile* entiere. On dit auſſi, Faire voir en *aile* l'oiſeau, le mettre en *aile* : voler de belles *ailes*. La chauve-ſouri n'a point de plumes à ſes *ailes*. les pouſſins ſont encore ſous l'*aile* de la mere. En ce ſens il vient du Latin *ala*, qui peut venir du Grec *ilai*, qui ſignifie des eſcadrons de Cavalerie arrangés à coſté de l'Infanterie.

AILE, ſe dit auſſi de cette partie charnuë qui s'eſtend de l'eſtomac à la cuiſſe dans les volailles qu'on mange. Une *aile* de chapon, de perdrix. il y en a qui preferent la cuiſſe à l'*aile*.

AILE, en termes d'Anatomie, ſe dit de pluſieurs parties du corps : & premierement les lobes du foye s'appellent ſouvent *ailes* ou *ailerons*. On appelle *ailes* & *ailerons*, des chairs molles & ſpongieuſes qui ſortent de la partie naturelle des femmes, que quelques-uns appellent *Nymphes* ou *Dames des eaux*, parce qu'elles ſervent aux conduits de l'urine. On appelle auſſi *ailes* ou *ailerons*, les deux cartilages qui ſont aux coſtez du nez, & qui forment les narines. Pareillement on appelle *aile* ou *aileron*, le haut des oreilles.

L'AILE, en termes de Blaſon, quand elle eſt ſeule, s'appelle un *demi-vol* ; & lors qu'il y en a deux, s'appelle un *vol* : ce qui ſe dit de quelque oiſeau que ce ſoit.

On appelle au Manege *ailes*, ces pieces de bois qu'on met aux coſtez de la lance pour la charger vers la poignée.

AILE, en termes de Botanique, ſe dit des branches ou des feuilles qui pouſſent à coſté l'une de l'autre ſur les tiges des arbres ou des plantes.

AILE, ſe dit auſſi d'un moulin à vent. Ce ſont ces grands chaſſis couverts de toile où le vent s'engouffre pour les faire tourner, qu'on appelle autrement *volants*.

Les Ouvriers nomment auſſi les *ailes* d'une fiche ou couplet, ces deux petits morceaux de fer mobiles par le moyen de leurs charnieres, qui ſervent à ſouſtenir & à faire mouvoir des portes, ou des feneſtres, ou des vollets briſés. Ils appellent *ailes* de lucarne, les deux coſtez qui poſent ſur les chevrons, & qu'on appelle autrement *joüées* de la lucarne.

Les Vitriers appellent encore *ailes* ou *ailerons*, ces petites extremitez du plomb qui ſert à engager les loſanges du verre dans les paneaux des vitres, & à les y tenir ferme.

AILE, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, Protection, tutelle. C'eſt une fille d'honneur qui a toûjours eſté élevée ſous l'*aile* de la mere. Et ſur tout en Poëſie :

Cache la ſous ton *aile* au jour épouvantable,

dit Deſportes en parlant à Dieu en faveur de l'ame pechereſſe. Malherbe a dit auſſi :

Et ſon ame eſtendant ſes *ailes*,
Fut toute preſte à s'envoler.

On dit auſſi, La peur luy a mis des *ailes* aux talons, pour dire, l'a fait fuir en diligence. on peint Mercure avec des

des *ailes* aux talons. l'amour luy preſtera ſes *ailes*. On en donne auſſi au cheval Pegaſe, aux vents, & autres choſes ſemblables, &c.

On dit encore poëtiquement, Son nom volera ſur les *ailes* de la Renommée, ſur l'*aile* des beaux vers, pour dire, que ſa reputation ira bien loin. On dit auſſi, Sur l'*aile* des zephyrs.

On donne auſſi figurément des *ailes* aux Cherubins & aux Anges. Les Cherubins devant Dieu ſe couvrent la face de leurs *ailes*: ils couvroient l'Arche de leurs *ailes*.

On appelle les *ailes* d'un baſtiment, ce qu'on baſtit à droit & à gauche pour accompagner le principal corps de logis, & faire les deux coſtez de la court. Ce baſtiment eſt imparfait, il n'y a qu'une *aile* de baſtie. On appelle auſſi ces *ailes*, *bras* ou *potences*.

On appelle auſſi *aile* dans les Egliſes, ce qui eſt à droit & à gauche de la croiſée, & quelquefois tout le tour des bas coſtez ou des petites voutes qui ſont à coſté de la grande. Le portail de l'*aile* droite eſt plus beau que celuy de la gauche, on n'a baſti que le Chœur, on va bientoſt travailler aux *ailes*.

AILE, ſe dit en termes de Guerre des deux extremitez d'une armée rangée en bataille. L'*aile* droite fut la premiere rompuë. la Cavalerie ſe met ſur les *ailes*. En ce ſens ce mot vient de *alauda*, ſelon Bochart, qui ſignifioit une Legion Gauloiſe, ainſi nommée à cauſe de la figure des caſques que portoient les ſoldats, qui étoient creſtez comme des alouettes. On dit que Pan, l'un des Capitaines de Bacchus, a eſté le premier inventeur de cette maniere de ranger une armée en bataille: d'où vient que les Anciens l'ont peint avec des cornes à la teſte, parce qu'ils appelloient *cornes* ce que nous appellons les *ailes*.

AILE, ſe dit auſſi des deux coſtez de chaque bataillon ou eſcadron des dernieres files. Les picquiers ſont rangez au milieu, & les mouſquetaires ſur les *ailes*. On a commencé à défiler par l'*aile* droite. Les manches d'un bataillon ſont auſſi ſes *ailes*.

AILE, ſe dit auſſi dans le diſcours ordinaire de ceux qui marchent à coſté, & un peu à l'écart, pour donner ſecours au beſoin. Il ſembloit que ce Prevoſt marchaſt ſeul; mais il y avoit pluſieurs Archers ſur les *ailes* pour l'aſſiſter.

AILE, ſe dit auſſi en termes de Fortification, du flanc d'un baſtion, & plus ordinairement des longs coſtez d'un ouvrage à corne ou couronné, qui ſont flanquez par quelque endroit de la place, par quelque dehors ou travail particulier.

AILE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme ne bat plus que d'une *aile*, pour dire, que ſon credit, ſa fortune, ſon eſprit, ſont diminuez, & qu'il n'en peut plus: On luy a tiré une plume de ſon *aile*, pour dire, qu'on luy a arraché quelque choſe de ſon bien: qu'On en tirera pied ou *aile*, pour dire, qu'on tirera quelque choſe d'une affaire, & qu'on ne perdra pas tout: On luy a rogné les *ailes*, pour dire, qu'on a retranché de ſon autorité, de ſes richeſſes. On dit d'un temeraire, qu'il a voulu voler avant que d'avoir des *ailes*, qu'il n'a pas encore l'*aile* aſſez forte, pour dire, qu'il a commencé trop toſt quelque entrepriſe au deſſus de ſes forces. On dit d'un homme malheureux, qu'il en a dans l'*aile*, pour dire, qu'il luy eſt arrivé quelque accident faſcheux, ou bien qu'il a paſſé les 50. ans, qu'on marque avec une *L*.

AILÉ, ÉE. adj. Qui a des ailes. Pegaſe eſt un cheval *ailé*. Les Poëtes appellent auſſi les oiſeaux, les peuples *ailez*. les papillons, les cigales ſont des inſectes *ailez*. les Bonites ſont des poiſſons *ailez* qui ſont frequents ſur l'Ocean Athlantique.

En termes de Blaſon on appelle un oiſeau *ailé*, quand ſes

ailes ſont d'un autre émail que ſon corps. On appelle auſſi *ailé*, tout ce qui eſt peint avec des ailes, quoy que contre ſa nature: comme, un cerf *ailé*, un cœur *ailé*, des dragons, des ſerpents *ailez*, une main *ailée*, une teſte de leopard *ailée*, une bande *ailée*, &c.

AILERON. ſ. m. qui ſe dit des nageoires des poiſſons qui leur ſervent comme d'ailes ou de rames pour s'agiter dans l'eau.

AILERON, ſignifie auſſi, les planches qui font tourner les rouës des moulins à eau.

On appelloit auſſi autrefois *Ailerons*, de petits bords d'eſtoffe qu'on mettoit aux pourpoints pour couvrir les couſtures du haut des manches.

AILLEURS. adverbe de lieu. Autre part. Quand on ne trouve pas à vivre en un lieu, il en faut chercher *ailleurs*. On dit d'un homme diſtrait, Son corps eſt icy, mais ſon eſprit eſt *ailleurs*. J'apprends d'*ailleurs*, pour dire, d'un autre coſté.

On le dit auſſi au figuré. Cela procede d'*ailleurs*, pour dire, d'une autre cauſe. Ce mot vient de *aliorſum*. Menage. D'autres le derivent de *alibi*.

AILLEURS, ſert quelquefois de conjonction ou de tranſition, quand on veut alleguer une nouvelle raiſon. D'*ailleurs* il me ſemble, &c.

A I M.

AIMABLE. adj. maſc. & fem. Qui a des qualitez qui attirent l'amour, ou l'amitié de quelqu'un. Cet homme eſt fort *aimable* par ſa belle humeur. cette femme eſt *aimable* par ſa beauté. allons en ces *aimables* lieux où, &c. J'en garderay toûjours l'*aimable* ſouvenir. Ce mot vient du Latin *amabilis*.

AIMANT. ſ. m. Pierre minerale noire qui a de merveilleuſes proprietez; entre autres, d'attirer le fer, & de tourner ſes poles vers le Nord & le Midi; & même de communiquer ſa vertu au fer qui la touche. On la trouve dans toutes les mines, & ſur tout en celles de cuivre & de fer, de la nature deſquels elle participe. Le bon *aimant* eſt fort ſolide, peu poreux, & peu peſant, homogene, de couleur d'eau, ou d'un noir luiſant, & quelquefois d'une couleur perſe ou bleu obſcur ou tirant ſur le roux. C'eſt une viſion de croire qu'il y ait de l'*aimant* blanc. La vertu que l'*aimant* a communiquée au fer ſe perd, ſi on luy fait changer de figure, ſoit avec le marteau, ſoit avec les doits, comme une aiguille droite, ſi on la courbe, ou quand elle eſt courbe, ſi on la redreſſe. Ainſi l'aſſeure le Pere François Maria Grimaldi dans ſa Phyſique. On appelle un *aimant* genereux, celuy qui attire fortement le fer. L'*aimant* ſe conſerve en lieu ſec & entouré d'eſcarlate: mais pour luy faire bien conſerver ſa vigueur, il faut l'armer & le ſuſpendre par ſon équateur avec une corde de boyau, pour luy laiſſer prendre ſa ſituation au Midi. S'il vient à tomber, il perd ſa force pour quelque temps. On trouve ſes poles en luy appliquant un morceau d'aiguille à coudre: car les deux endroits où les deux aiguilles demeureront droites, ce ſont les deux poles. On tient que l'*aimant* rend fous ceux qui en ont pris, & que ſon contrepoiſon eſt l'or & la pierre d'eſmeraude. Matthiole dit que l'*aimant* fondu avec de la bronze rouſſe, le fait devenir de couleur d'argent, comme la calamine donne la couleur d'or au cuivre. Pline dit que Dinocrates Alexandrin avoit commencé à vouter d'*aimant* le temple d'Alſinoé, afin d'y faire tenir ſon image ſuſpenduë en l'air qui eſtoit toute de fer. On a fait accroire au peuple la même choſe de la voute du ſepulcre de Mahomet. Mais ce ſont toutes fables. Gaſſendi & le Pere Fournier derivent ce mot de l'amour que l'*aimant* a pour le fer & pour le pole, *quia nil amantius quàm attrahere & retinere*. Menage le derive de *adamante*, ablatif de *adamas*, dont on a uſé en cette

ſignification. On l'appelle en Latin *magnes*, *lapis Lydius* ou *Heraclius*, parce qu'on le trouvoit dans Heraclée qui eſt une ville de Magneſie qui fait partie de la Lydie; ou du nom d'un berger nommé *Magnes*, qui le premier le deſcouvrit avec le fer de ſa houlette au mont Ida, comme témoigne Nicander. On l'appelle auſſi *Pierre Herculienne*, a cauſe qu'elle monſtre les chemins, dont Hercule eſtoit le Dieu & le guide. C'eſt ainſi qu'elle eſt nommée dans Euripide. On l'appelle auſſi *fideritis*, à cauſe qu'il attire le fer, que les Grecs nomment *fideros*; & en vieux François *calamite*. Gilbert, Cabeus, les Peres Grandami & Kircher, en ont écrit amplement. Le Pere Licutau en a donné un nouveau Syſteme, Deſcartes, Rohaut en ont expliqué pluſieurs experiences.

AIMANTER. v. act. Faire toucher une aiguille à de l'aimant pour la faire tourner au Nord.

AIMANTÉ, ÉE. part. L'aiguille *aimantée* eſt l'aiguille de la bouſſole.

AIMANTIN, INE. Qui a la vertu de l'aimant, ou une nature ſemblable. Pluſieurs Philoſophes attribuent à la terre une vertu *aimantine*, qui luy fait attirer les corps graves.

AIMER. v. act. Avoir de l'affection pour quelque choſe. Il faut *aimer* Dieu de tout ſon cœur, ſon prochain comme ſoy-même. il eſt naturel d'*aimer* ſa femme & ſes enfants, ſes amis. les uns *aiment* le bien, les autres la gloire. les uns *aiment* l'eſtude, les autres les plaiſirs, le vin, la debauche, le jeu. On dit, qu'un homme *aime* ſa maiſon, quand il eſt attaché à ſon ménage, à ſes affaires.

AIMER, abſolument, ſe dit en parlant de l'inclination qu'on a pour une maiſtreſſe. Il *aime*, c'eſt tout dire. il *aime* en bon lieu. Le mot d'*aimer* s'applique également à l'amitié & à l'amour.

AIMER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel; & alors il ſignifie, Se plaire. Il s'*aime* bien à la Cour, à la guerre, à l'eſtude. les élephants ne s'*aiment* pas dans les pays froids. les ſaules, les aulnes s'*aiment* dans les lieux humides. On dit auſſi, qu'une perſonne s'*aime* bien, quand elle a un ſoin extraordinaire de ſa perſonne, ou quand elle a trop d'amour propre.

AIMER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui *aime* Bertrand, *aime* ſon chien. On dit à la guerre, ou en quelque entrepriſe perilleuſe, Qui m'*aime*, me ſuive. On dit auſſi, Qui bien *aime*, bien chaſtie. Il n'eſt pas dégouſté, il *aime* mieux deux œufs qu'une prune, pour dire, il prefere un grand avantage à un moindre. On dit auſſi burleſquement, Il l'*aime* comme ſes petits boyaux, comme la prunelle de ſes yeux.

AIMÉ, ÉE. part. & adj. C'eſt mon fils bien-*aimé*, dit l'Ecriture. on ne trouve rien mauvais de la perſonne *aimée*, c'eſt à dire, d'une maiſtreſſe.

Ces mots viennent du Latin *amare*, qu'on pourroit tirer du Grec *hamao*, *congrego*: parce que l'amitié n'eſt autre choſe qu'une union de cœurs.

A I N.

AINE. ſubſt. fem. Partie du corps où ſe fait la jonction de la cuiſſe & du ventre. Il y a dans l'*aine* une glande ou émonctoire où ſe forment les bubons peſtiferes, ou ceux du mal Venerien. Ce mot vient *ab inguine*, ſignifiant la même choſe. Menage.

AINS, *Ainçois*. adv. Ce ſont de vieux mots qui ſignifioient autrefois *Mais*. On dit encore dans le burleſque, *Ains au contraire*, pour dire, *Tout au rebours*. Ce mot vient de l'Italien *anzi*, qui a été fait de *ante*. Menage. D'autres le derivent du Grec *anti*, ou du Latin *aſt*, parce que c'eſt un terme correctif qui marque quelque objection, ou quelque choſe de contraire.

On diſoit autrefois *Ainſné*, pour dire, l'*Aiſné*, celuy qui eſt né avant les autres, comme on diſoit *Maiſné*, pour dire *Puiſné*.

AINSI. adv. qui ſignifie, De même; comme: par exemple, Cela eſt *ainſi* comme vous l'avez dit. quand on eut fait ſilence, l'Orateur parla *ainſi*. On reſpond pluſieurs requeſtes avec cette formule, Soit fait *ainſi* qu'il eſt requis.

AINSI, ſert particulierement aux deux membres de la comparaiſon. *Ainſi* que le hibou craint le ſoleil, *ainſi* le pecheur fuit la lumiere. On dit auſſi, Tout *ainſi* comme, par *ainſi*, comme *ainſi* ſoit. Ce mot vient de *in ſic*. Menage.

AINSI SOIT-IL, *Amen*. C'eſt un ſouhait qu'on fait à la fin de toutes les prieres, ou quand quelqu'un fait eſperer à un autre quelque choſe qui luy ſera advantageux. Deſmareſts a dit dans les Viſionnaires:

Ainſi les celeſtes brandons
Verſent ſur ton chef mille dons.

A J O.

AJOURE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces qui ſont percées, & à jour. On le dit auſſi d'un chef crenelé dont les creneaux ſont remplis d'une autre couleur que le champ. On le dit auſſi des jours d'une tour & d'une maiſon, quand ils ſont d'un autre émail, & ſe dit particulierement de l'ouverture du chef, ſoit qu'elle ſoit ronde, quarrée, ou en croiſſant.

A I R.

AIR. ſ. m. Element liquide & leger qui environne le globe terreſtre; la mer & la terre. L'*air* ſe diviſe en baſſe, en moyenne, & en ſupreme region. l'eau ſe reſout, s'évapore en *air*. on ne peut vivre ſans la reſpiration de l'*air*. on ne peut pas vivre de l'*air*. les Anciens n'ont point connu la peſanteur de l'*air*. on connoiſt la gravité de l'*air* par le Barometre, ſa chaleur par le Thermometre, ſa ſechereſſe par l'Hygrometre. on a trouvé l'invention de pomper l'*air* pour faire du vuide, par la machine de Mr. Boyle. Mr. Mariotte dans ſes Eſſais de Phyſique dit que l'*air* ſe peut dilater plus de quatre mille fois davantage qu'il n'eſt auprés de la terre avant que d'eſtre dans ſa dilatation naturelle, telle qu'il l'a au haut de l'athmoſphere, où il n'eſt chargé d'aucun poids. Sa hauteur, ſuivant ſon calcul, ne va gueres qu'à 20. lieuës: & elle n'iroit pas à 30. quand il ſeroit huit millions de fois plus rarefié que celuy qui eſt prés de la terre. Le même Mariotte pretend que l'*air* eſt bleu, contre l'opinion de pluſieurs qui le croyent ſans couleur. Quelques-uns ſouſtiennent que l'*air* des lieux ſouſterrains n'eſt pas effectivement plus froid en eſté, mais qu'il paroiſt ſeulement tel en comparaiſon du dehors, qui eſt beaucoup plus chaud. On infere de la peſanteur de l'*air*, que la terre eſt autant comprimée par l'*air* qui l'environne, que ſi elle étoit par tout couverte d'eau à la hauteur de 31. pieds: & on croit que la proportion du poids de l'*air* à l'eau eſt comme d'un à mille.

On dit, Prendre l'*air*, pour dire, Se promener: Changer d'*air*, Aller en un lieu éloigné, ou bien deſcouvert. On dit, Donner de l'*air* à un tonneau: Prendre l'*air* du feu, pour dire, Se chauffer legerement. On dit encore, qu'un homme a pris du mauvais *air*, quand il a eſté en un lieu où il a pris la peſte.

En termes de Poëſie on dit les plaines de l'*air*, les campagnes de l'*air*. Ganimede fut enlevé dans les *airs*. Junon eſt la Deeſſe de l'*air*.

AIR, ſignifie auſſi, Souffle, vent, haleine. Le vent

eſt

Digitized by Google

eſt defini par les Philoſophes, un *air* agité. il faut donner de l'*air* à ce feu, ſi on veut qu'il brûle. il fait un *air* doux, un *air* eſtouffant, un *air* frais.

AIR, ſe dit figurément en Morale des choſes qui n'ont pas de verité, ou de fondement ſolide. Ainſi on dit, Donner un exploit en l'*air*, pour dire, le ſouffler, ne le donner point du tout. On dit auſſi, Parler en l'*air*, c'eſt, Alleguer un fait ſans preuve, ou ſans monſtrer la charge ou le pouvoir qu'on a de parler ainſi.

AIR, ſe dit auſſi en termes de Muſique, d'une conduitte de la voix, ou des autres ſons par de certains intervalles naturels ou artificiels qui frappent agreablement l'oreille, & qui témoignent de la joye, de la triſteſſe, ou quelque autre paſſion. On les appelle ainſi, parce qu'ils proviennent des divers mouvements de l'*air*. Voilà un bel *air*, une belle compoſition de Muſique: ce qui ſe dit, ſoit qu'on l'applique à des paroles pour chanter, ſoit qu'on le mette ſeulement ſur les inſtruments: comme, un *air* de Cour, un *air* de Ballet, un *air* à boire. on a mis cet *air* ſur le luth. les *airs* de Boiſſet, de Lambert, de Lully. Ce mot d'*air* vient du Grec *ao*, qui ſign. *je reſpire*.

AIR, ſignifie encore, Maniere d'agir, de parler, de vivre, ſoit en bonne, ou en mauvaiſe part. Il eſt des gens du bel *air*. il a l'*air* de pedant, de campagnard. il a bon *air*, bonne grace à parler, à danſer. il vit d'un *air* à ſe faire bien des amis, ou des ennemis. il a l'*air* bas, l'*air* dedaigneux. ce que vous me rapportez qu'il a dit, a bien de ſon *air*, de ſon ſtile. il a bien l'*air* d'être du complot. Les Allemands diſent *ardt* en la même ſignification.

AIR, ſignifie auſſi, la mine, les traits du viſage. Ces deux perſonnes ont bien de l'*air* l'une de l'autre.

On dit auſſi, qu'un tableau a bon *air*, que le Peintre a bien pris l'*air* d'un viſage, qu'il y a de beaux *airs* de teſte, pour dire, qu'un tableau eſt bien reſſemblant ou bien deſſigné.

On dit abſolument d'un homme, qu'il ſe donne des *airs*, pour dire, qu'il affecte des manieres qui le rendent ridicule pour vouloir paroiſtre plus qu'il n'eſt.

AIR, en termes de Manege, eſt le mouvement des jambes d'un cheval avec une cadence & une liberté naturelle qui le fait manier avec juſteſſe. Ce cavalier a bien rencontré l'*air* de ce cheval, & il manie bien terre à terre. ce cheval prend l'*air* des courbettes, le preſente bien à l'*air* des cabrioles. le pas, le trot, le galop ne ſont pas comptez au nombre des *airs*.

On dit au pluriel, qu'un cheval a les *airs* relevez, pour dire, qu'il s'eſleve plus haut qu'au terre à terre, & qu'il manie à courbettes, à croupades, à ballotades, à cabrioles.

On dit proverbialement, qu'un homme a toûjours un pied en l'*air*, pour dire, qu'il eſt alaigre, remuant, coureur. Ce ſont des promeſſes, des deſſeins en l'*air*, des raiſons en l'*air*, des contes en l'*air*, pour dire, qui ſont ſans fondement, ſans ſolidité, qui ne reüſſiront pas.

AIRAIN. ſ. m. Cuivre, metail rouge qu'on meſle quelquefois avec de la calamine pour le rendre jaune, & dont on fait de la bronze, de la fonte, du leton, &c. Il ſert à faire des utenciles de meſnage, des cloches, des canons, &c. Le vitriol ſe trouve dans les mines d'*airain*. Ce mot vient du Latin *as*, *aris*, ou de *aramium*, ou de *aramen*.

AIRAIN DE CORINTHE, étoit un meſlange de metaux, fort eſtimé chez les Anciens, fait, ſelon quelques-uns, de quatre parties d'or, & une d'argent.

On dit en Poëſie, Le Siecle d'*airain*, pour ſignifier le troiſiéme âge du monde: & que le ciel eſt d'*airain*, pour dire, qu'il eſt dur & inexorable. Il eſt dit dans Job, que les cieux ſont tres-ſolides, & fondus comme de l'*airain*. On dit auſſi, qu'un homme a un front d'*airain*, pour dire, qu'il ne rougit point.

On dit en proverbe d'un homme ſimple, qu'on luy fait accroire que des veſſies ſont des lanternes, & que les nuës ſont poëles d'*airain*.

AIRE. ſ. f. Place où la terre eſt bien battuë & preparée pour battre les grains, ſoit dans la campagne, ſoit dans une grange. Ce mot vient d'*âër*, *quaſi ſolum ſub dio & aëre*. En pluſieurs lieux on bat les bleds en pleine campagne: d'où vient que les Italiens appellent *ſolato*, & les Eſpagnols *ſolar*, ce que nous appellons *aire*, *quaſi ſub ſole*. Il vaut mieux faire venir ce mot du Latin *area*, qui ſignifie le même, & qui vient du verbe *areo*. Il eſt neceſſaire que les *aires* ſoient ſeches pour y pouvoir travailler.

En termes de Fauconnerie *Aire* ſignifie le nid, ou le rocher, ou le precipice que les faucons choiſiſſent pour faire leurs petits fauconneaux: de là on dit un faucon de bonne *aire*.

AIRE, ſe dit auſſi du nid des autours, encore qu'ils airent ſur des arbres, *quaſi aëreus*, *aut in arbore & nubibus ſitus*.

AIRE, en parlant d'un baſtiment, ſe dit de la capacité de ſa ſole, de ſon plancher. Il faut tant de milliers de quarreaux pour couvrir l'*aire* de cette chambre. l'Ordonnance des Eaux & Foreſts veut que les bois des habitans ſoient couppés à tire & à *aire*, c'eſt à dire, qu'ils ne ſoient point choiſis çà & là, mais couppés entre les liſieres, ou parois marqués, & qu'il s'y faſſe un champ, ou une *aire* dans laquelle on ne laiſſe que les arbres de reſerve.

En termes de Geometrie *aire* ſignifie la ſuperficie, l'eſpace enfermé entre pluſieurs lignes, ou en quelque figure que ce ſoit. Archimede a trouvé un triangle dont l'*aire* eſt égale à celle d'un cercle. l'Egliſe de St. Sulpice eſt plus petite que celle de Noſtre Dame; & cependant ſon *aire* ſera plus grande, parce qu'il y aura moins de piliers.

En termes de Marine on appelle *Aire de vent*, un vent qui ſouffle ſur une ligne, pointe, ou diviſion du compas de mer, lequel eſt diviſé en 32. vents. On l'appelle auſſi, *trait de vent*, *rumb de vent*, *lit de vent*, ou *quart de vent*.

AIRER. v. n. qui ſe dit en parlant des faucons & autours qui *airent*, ou font leurs nids ſur des rochers, ou des arbres.

AIRIER. v. act. Mettre en grand air, chaſſer l'air infecté d'une maiſon. Il faut eſtendre ces habits dans la cour pour les *airier*. il faut bruſler des bois odorants dans les chambres pour les *airier*. on *airie* avec grand ſoin les maiſons où il y a eu de la peſte. Ce mot vient d'*âër* Latin, en François *air*.

A I S.

AIS. ſubſt. maſc. Piece de bois de ſiage longue, & peu eſpaiſſe. *Ais* de ſapin. *ais* de bateau. on fait des planchers, des cloiſons avec des *ais*. On dit auſſi, des *ais* ou feuilles de carton. Ce mot vient de *axis* Latin, qui a été pris ſouvent dans cette ſignification. Menage. D'autres le derivent de *aſſer*, qui ſignifie une *piece de bois*.

AISSI. ſ. m. Petit ais, petite planche & fort mince qui eſt faite comme une petite tuile, & qui ſert à couvrir les maiſons & les granges des payſans. On l'appelle autrement *bardeau*, ou *aiſſeau*. Ce mot vient d'*ais ſcié*.

AISANCE. ſ. f. Commodité. Il a acheté cette maiſon avec toutes ſes *aiſances* & appartenances. En ce ſens il ne ſe dit qu'en Pratique. On dit auſſi, qu'il faut donner

ner de l'*aiſance* à quelque choſe, pour dire, luy donner du jeu, de la place pour ſe mouvoir plus facilement.

AISANCES, au pluriel, ſignifie le retrait, le privé.

AISE. ſubſt. & adj. Le genre de ce mot eſt incertain, parce qu'on ne le joint à aucunes épithetes, & que le plus ſouvent il s'employe adverbialement. Joye, contentement, commodité, richeſſe. Je ſuis bien-*aiſe* de vous voir bien porter. il a aſſez de bien pour vivre à ſon *aiſe*. je feray ce voyage à mon *aiſe*. cet homme eſt fort à ſon *aiſe*, il eſt fort riche. On dit auſſi au pluriel, Il prend ſes *aiſes*, pour dire, ſes commoditez. on n'eſt jamais bien-*aiſe* d'eſtre raillé, on tâche à repliquer. Ce mot vient de l'Italien *agio*, formé du Latin *otium*. Menage.

A L'AISE. adv. Facilement, commodement. Vous pouvez à l'*aiſe* faire 20. lieuës par jour ſur ce cheval. on eſt aſſis à l'*aiſe* dans ce fauteuil. je ſuis entré à cette ceremonie tout à l'*aiſe*, ſans eſtre preſſé.

On dit proverbialement à un homme qui a bien diſné, & qui recommande de jeuſner, Vous en parlez bien à vôtre *aiſe*.

AISÉ, ÉE. adj. & ſubſt. Facile, commode, riche. Le maniment des Finances donne des moyens *aiſez* de s'enrichir. la litiere eſt une voiture fort *aiſée*, pour dire, commode. le Pere le Moyne a fait un livre de la Devotion *aiſée*. cet homme eſt fort *aiſé*, il a bien du bien. on l'a taxé aux *aiſez*. cela eſt *aiſe* à dire, à faire, à apprendre.

On dit d'un eſcalier, qu'il eſt *aiſé*, lors qu'il eſt large, & que les marches ſont baſſes: cet appartement eſt *aiſé*, pour dire, de plein pied, & fort commode: qu'un eſprit eſt *aiſé*, lors qu'il conçoit facilement, qu'il s'explique bien, qu'il ne fait point de difficulté: qu'il eſt *aiſe* à vivre, lors qu'il n'eſt point bourru, qu'on peut vivre avec luy ſans s incommoder: un ſtile *aiſé*, qui eſt clair, coulant & ſans embarras: il eſt *aiſé* de voir des mouches dans du lait.

On dit proverbialement, Il eſt *aiſé* de reprendre, & mal-*aiſé* de faire mieux. On dit auſſi, qu'il eſt *aiſé* d'adjouſter aux inventions des autres.

AISEMENT. ſ. m. ſignifie le lieu où on ſe deſcharge le ventre.

AISEMENT, ſignifie encore, Ce qui eſt facile & commode. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Vous ferez cela à vos bons points & *aiſements*, pour dire, quand vous le pourrez faire ſans vous incommoder.

AISEMENT. adv. Facilement, ſans peine. Il écrit, il parle *aiſément*.

AISNÉ, ÉE. adject. & ſubſt. Enfant qui naiſt le premier d'un mariage. Les *aiſnés* ont de grandes prerogatives ſur les cadets. il a été partagé en *aiſné*, c'eſt à dire, avec advantage. Les *aiſnés* en Normandie emportent tout le bien, & donnent ſeulement une penſion aux filles & aux cadets. Dans les autres pays coûtumiers les *aiſnés* nobles ont le principal fief ou manoir par preciput, ou le vol du chapon.

Ce mot vient de *ains né*, comme qui diroit, *né auparavant*, par oppoſition à *puiſné*. Nicod. Menage le derive de *antè natus*. On appelloit autrefois *maiſné*, le cadet ou le dernier né des enfans.

AISNÉ, ſe dit auſſi des autres enfans par ſubordination. Le ſecond eſt *aiſné* du troiſiéme, le troiſiéme du quatriéme, &c.

AISNÉ, ſe dit auſſi du plus advancé en âge comparé à un plus jeune. Il eſt mon *aiſné*, mon doyen de plus de ſept ans.

AISNÉ, ſe dit auſſi en choſes morales. Le Roy tres-Chrétien eſt le Fils *aiſné* de l'Egliſe. l'Univerſité de Paris ſe dit la Fille *aiſnée* du Roy. de ces deux Metropoles l'une eſt l'*aiſnée*, & l'autre la cadette, c'eſt à dire, l'une eſt fondée devant l'autre.

En la Couſtume de Normandie on appelle, Rente *aiſnée*, celle qui eſt la premiere en datte.

AISNESSE. ſ. f. Primogeniture, qualité de ce qui fait un aiſné, & le droit que cette qualité luy donne. L'*aiſneſſe* eſt un grand advantage. le droit d'*aiſneſſe* eſt reconnu par tout, & particulierement chez les Nobles. Eſaü vendit ſon droit d'*aîneſſe* pour une eſcullée de lentilles.

AISSELLE. ſubſt. fem. Partie creuſe du corps humain qui eſt ſous l'épaule à la jointure du bras, & qui a ordinairement du poil. On l'appelle quelquefois *le gouſſet*. Les plus dangereuſes apoſtumes ſont celles qui ſe font ſous les *aiſſelles*, parce qu'elles ſont plus proches du cœur.

Ce mot vient de *aſcella*, qu'on a dit pour *axilla*. Menage. D'autres le derivent de *ala*: & ainſi Catulle à dit d'un homme qui ſentoit le gouſſet:

Valle ſub alarum trux habitare caper.

On pend les criminels par deſſous les *aiſſelles*, quand ils ſont au deſſous de la puberté.

AISSELLE, en termes de Botanique, eſt l'endroit de la plante où une feuille ſe joint à ſa branche, ou une petite branche à une plus groſſe, lequel fait une fourche qui repreſente une *aiſſelle* renverſée.

AISSIEU. ſubſt. maſc. Ligne ou piece de bois ou de fer qui traverſe un globe par ſon centre, & ſur lequel il eſt mobile. L'*aiſſieu* du monde eſt inviſible. l'*aiſſieu* de la ſphere aboutit aux deux poles. Ce mot vient de *axis*, ou *axiculus*.

Il ſignifie auſſi, les pieces de bois ou de fer ſur leſquelles les rouës, les poulies, les cylindres, les cones, & toutes les pieces des machines qui ſe tournent en rond ſont mobiles. L'*aiſſieu* d'une charrette, d'une gruë, d'une rouë d'horloge, d'un capeſtan, &c.

AIVIER. Voyez *Evier*.

A J U.

AJUSTAGES. ſubſt. maſc. plur. Terme de Fonteinier, qui ſe dit des tuyaux de fer blanc qu'on met à l'ouverture d'un jet d'eau pour faire des jets de differentes ſortes, en pluye, en nappe, en ſoleil, en verre, ſuivant la differente figure qu'ont les teſtes de ces *ajuſtages*. Ce mot vient du primitif *juſte*, *juſtus*.

AJUSTEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on met une choſe en état de perfection, de bien agir. L'*ajuſtement* d'une balance, eſt le travail qu'on y fait pour la mettre en équilibre.

AJUSTEMENT, ſignifie auſſi, Ornement, parure. Ce locataire a bien fait des *ajuſtemens* en cette maiſon, dont le proprietaire ne voudra pas le rembourſer. cette femme eſt toûjours dans un grand *ajuſtement*, dans la derniere propreté.

AJUSTEMENT, ſignifie encore, Accommodement. Depuis l'*ajuſtement* de ces deux parties, elles ont toûjours bien veſcu enſemble.

AJUSTER. verb. act. Accommoder quelque choſe, la mettre en eſtat, la rendre juſte pour eſtre propre à ſervir ſelon ſa deſtination. Ma pendule va bien maintenant, je l'ay fait *ajuſter*. mon trebuchet n'étoit pas bien *ajuſté*, je l'ay envoyé à la Monnoye pour l'*ajuſter*. il m'a fallu replier ma tapiſſerie pour l'*ajuſter* à mon cabinet. Ce mot vient de *juſtum facere*. Nicod.

AJUSTER, ſignifie auſſi, Orner, embellir, parer. Quand un logis eſt à ſoy, on prend plaiſir à l'*ajuſter*. ce pavillon n'étoit point meublé, on l'a *ajuſté* depuis peu. cette femme veut aller au bal, elle eſt là haut à s'*ajuſter*.

AJUSTER, avec le pronom perſonnel, ſignifie auſſi, Se mettre en poſture, ſe preparer à faire quelque action d'adreſſe, comme pour tirer le mouſquet, porter une botte, courre la bague. S'*ajuſter* ſur les eſtriers.

AJUSTER,

Digitized by Google

AJUSTER, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a long-temps que ces parents plaidoient enſemble, enfin un amy les a *ajuſtés*, les a accommodés. ces deux Marchands ſe ſont enfin *ajuſtez* pour entreprendre une telle manufacture, ils ſont convenus de leurs conditions. comment *ajuſtez*-vous enſemble la devotion & la coquetterie? comment *ajuſtez*-vous, comment concilliez-vous ces deux paſſages contraires? ces conjoints ſont d'une humeur douce, qui s'*ajuſtent* bien enſemble.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été bien *ajuſté*, mal *ajuſté*, qu'il a été *ajuſté* comme il faut, *ajuſté* de toutes pieces, pour dire, qu'il a été fort maltraitté, ſoit en ſa perſonne, ſoit en ſes biens. On dit auſſi, *Ajuſtez* vos fluſtes, à des Muſiciens dont les inſtrumens ne ſont pas d'accord, ou à des gens qui ont enſemble quelque conteſtation.

AJUSTÉ, ÉE. adj. & part. paſſ.

AJUSTOIR. ſ. m. Petite balance où l'on peſe, & où on ajuſte les monnoyes avant que de les marquer.

A L A.

ALAIGRE. adject. maſc. & fem. Agile, diſpos à ſauter, à danſer, à courir. Nicod derive ce mot de *alacer*, qui a été fait de *adacer*, qui ſignifie, *qui ne pleure point, qui a toûjours l'œuil riant*. Feſtus le derive de *alis acer*. Il vaut mieux dire qu'*alacer* ſe dit comme *non lacer*, *entier*, qui n'eſt point mutilé.

ALAIGREMENT. adv. D'une maniere gaillarde & joyeuſe. Il eſt allé à ce voyage *alaigrement*.

ALAIS. ſ. m. C'eſt un oiſeau de proye qui vient d'Orient, qui eſt propre pour voler les perdrix. Il y en a d'entretenus dans la Fauconnerie du Roy. Quelques-uns les appellent *alethes* ou *veritables*, car ils ſont en telle reputation, qu'on croit que rien ne leur eſchappe. Il en vient auſſi de bons du Perou.

ALAITER. v. act. Nourrir un enfant avec le lait qu'il ſucce des mammelles. Une bonne mere doit *alaiter* ſes enfants de ſon lait. Remus & Romulus furent *alaités* par une louve. on appelle Madame la Nourrice, celle qui a *alaité* un Roy, ou un Fils de France. on a dit au Sauveur, Bienheureux le ventre qui t'a porté, & les mammelles qui t'ont *alaité*. Ce mot vient du Latin *allactare*.

On dit poëtiquement, qu'un bon Poëte a été *alaité* au Parnaſſe, qu'il eſt le nourriſſon des Muſes.

ALAITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALAN. ſ. m. Terme de Venerie. C'eſt un gros chien, eſpece de dogue qui eſt venu originairement d'Epire. Il y en a de trois ſortes: *Alan gentil*, celuy qui eſt de la taille de levrier: *Alan vautre*, qui tire ſur le maſtin, qui eſt bon à chaſſer aux ours & aux ſangliers: & *Alan de boucherie*, qui ſert à garder les maiſons, & à conduire des bœufs. Ce mot eſt venu de l'Eſpagnol *Alano*. Les Anciens diſoient auſſi *alanus*. Nebricenſis l'appelle *moloſſus*.

ALANGOURI, IE. adj. Qui eſt affoibli par une grande maladie ou affliction, laquelle oblige à mener une vie langoureuſe. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage, quoy que fort ſignificatif; & vient de *languere*, qui ſignifie en Latin la même choſe.

ALARGUER. v. n. Terme de Marine. C'eſt, Se mettre au large, s'éloigner de la coſte, ou de quelque vaiſſeau. Ce mot eſt tiré du Latin *largus*, qui ſignifie, *qui n'eſt point à l'eſtroit, large, abondant*, &c.

ALARME. ſ. f. Signal qu'on donne par des cris, ou des inſtruments de guerre, pour faire prendre les armes dans l'arrivée imprevenë d'un ennemy. Les ennemis donnerent une chaude *alarme*, une fauſſe *alarme* en cette occaſion. On dit auſſi, On crioit aux armes.

ALARME, ſe dit auſſi figurément de toutes ſortes d'apprehenſions bien ou mal fondées. Il étoit en de continuelles *alarmes* de la perte de ſon procés. cette femme étoit toûjours en *alarme* pour ſon mari qui étoit à la guerre. vous avez pris l'*alarme* bien legerement.

ALARMER. v. act. Donner, ou prendre l'alarme, ſe dit tant au propre qu'au figuré. L'approche des ennemis *alarma* tout le camp. un General ne doit point *s'alarmer* ſans de bons advis. vous vous *alarmez* d'une nouvelle qui ſe trouvera peut-être fauſſe. Pluſieurs le font venir du cri de guerre des Grecs, qui étoit *Alali*.

ALATERNE. ſ. m. C'eſt la principale ſorte de ſileria qui eſt toûjours verd, & qui a les feuilles fort liſſées. C'eſt celuy dont on fait les paliſſades & les boſquets dans les jardins; ainſi nommé, *quòd folia ejus ſint à latere*.

A L B.

ALBASTRE. ſubſt. maſc. Pierre fort blanche, & aiſée à tailler, propre pour faire des ſtatuës, ou de petits vaſes. La Madelaine caſſa un vaiſſeau d'*albaſtre*, quand elle parfuma les pieds du Sauveur. *Albaſtre* chez les Anciens ſignifioit une boëſte à parfums, & pluſieurs Naturaliſtes le mettent au rang des marbres, quoy que ce ſoit une pierre fort tendre. Dioſcoride & Galien appellent l'*albaſtre*, *Onix*. Quelques-uns tirent ce mot du Latin *albus*, à cauſe de la blancheur de cette pierre: d'autres du Grec *alabaſtron*, qu'ils tirent d'*a* privatif, & de *lambano*, *capio*. Cette pierre eſt ſi unie, que les mains gliſſent deſſus ſans pouvoir s'y attacher.

On dit figurément d'une femme fort blanche, qu'elle a la gorge d'*albaſtre*, le teint d'*albaſtre*, que c'eſt de l'*albaſtre* animé.

ALBERGE. ſ. f. Eſpece de peſche precoce, & qui vient devant les autres, qui eſt jaune & ferme: en Latin *Perſicum minus*, *alberga*. On appelle *albergier*, l'arbre qui porte les *alberges*.

ALBICORE. ſ. m. C'eſt un poiſſon qu'on trouve dans la mer Oceane, d'un gouſt & d'une couleur aſſez approchante de celle de nos maquereaux, ſi ce n'eſt qu'il eſt bien plus grand. Il fait la chaſſe aux poiſſons volants qui ſe trouvent dans cette mer-là.

ALBIGEOIS. ſ. m. C'eſt un nom d'Heretiques qui ſuivoient la doctrine d'un certain Pierre Bruïs Provençal, qu'il enſeigna premierement en Provence, & depuis en Gaſcogne & en *Albigeois*. Il fut bruſlé 20. ans aprés à St. Gilles, & ſa doctrine fut condamnée au Concile de Latran l'an 1180. Il tenoit en partie la doctrine des Manicheens, & ſes Sectateurs prenoient le nom de *Cathares*, ou de *Puritains*.

ALBIQUE. ſ. f. Terme de Droguiſte, eſt une eſpece de craye, ou terre blanche-aſtre graſſe & viſqueuſe, qui reſſemble aucunement à la terre Lemnienne ou ſigillée. On a deſcouvert depuis peu une terre auprés de Blois ſemblable en vertu à celle qu'on apporte de Lemnos. Ce mot vient du Latin *album*, *blanc*.

ALBRENT, ou *Alebran*. ſ. m. Jeune canard ſauvage qui eſt ainſi nommé juſqu'en Octobre, auquel temps il devient canardeau, & un mois aprés on l'appelle *canard*, ou oiſeau de riviere. Menage dit que ce mot vient du Grec *halibrenthos*, qui ſignifie une *canne de mer*, dont on a fait depuis *albrent*.

ALBRENER. v. n. Terme de Fauconnerie. Chaſſer aux albrents.

ALBRENÉ, ÉE. part. Qui ſe dit de tout oiſeau rompu en ſon pennage, ou defaillant de pennage, ſans pennage entier à ſes ailes.

On le dit figurément de ce qui eſt en mauvais eſtat. Un homme *albrené*, armée *albrenée*. Rabelais a dit dans l'Apologue de l'Aſne & du Rouſſin, Te voilà tout *albrené*. Ce mot vient de l'article *al*, & de *brenthos*.

ALCHY-

A L C.

ALCHYMIE. ſ. f. On dit auſſi *Alquimie*, ou ſimplement *Chymie*. C'eſt une ſcience qui apprend à diſſoudre tous les corps naturels, & à les reſoudre dans leurs principes. L'*Alchymie* n'eſt deſcriée qu'à cauſe qu'il y a pluſieurs ignorans, charlatans & chercheurs de Pierre Philoſophale qui ſe vantent de ſçavoir l'*Alchymie*, pour attraper des duppes & des avares. Nicod derive ce mot du Grec *apo ton chymon*, à cauſe que la *Chymie* extrait le ſuc des plantes & des animaux; Libanius & Savot, d'un certain *Alchymus* qui faiſoit de faux or; Menage aprés Bochart, de l'Arabe *chema*, & de l'article *al*, qui ſignifie l'*art occulte*. Saumaiſe dit qu'il vient d'un certain *Chymes* ou *Chemes*, Prophete dont les Grecs ont fait grand eſtat, comme d'un premier inventeur de la *Chymie*. D'autres diſent qu'il vient de *Chamia* ou *Chemia*, nom ancien de l'Egypte, d'où cette ſcience fut portée en Grece. Mais ce qui a plus d'apparence, c'eſt que ce mot eſt Arabe, & veut dire *ſalis fuſio*, ou *fonte des ſels*; car une des principales operations de la *Chymie* ſe fait ſur les ſels.

On appelle, Or & argent d'*Alchymie* ou d'*Alquemie*, un meſlange de ces metaux avec d'autres metaux imparfaits. Les faux monnoyeurs ſe ſervent d'or & d'argent d'*Alchymie*, qui ne reſiſtent point au feu, & qui ne ſouffrent point la coupelle.

On dit proverbialement, Faire l'*Alchymie* avec les dents, lors qu'on remplit ſa bourſe par l'eſpargne de ſa bouche. D'autres appliquent ce proverbe à Mydas, qui convertiſſoit en or tout ce qu'il beuvoit & mangeoit, duquel on peut dire proprement, qu'il faiſoit l'*Alchymie* avec les dents.

ALCHYMISTE, ou *Chymiſte*. adj. Celuy qui ſçait la Chymie, qui l'enſeigne, ou qui en fait les operations. Quand on met ce mot tout ſeul, on dit pluſtoſt *Alchymiſte*; & alors il eſt ſubſtantif. Quand on le joint avec quelque autre pour épithete, on dit pluſtoſt *Chymiſte*. Un Medecin *Chymiſte*. On a obligation aux *Alchymiſtes* de la deſcouverte des plus beaux ſecrets de la nature, de la fonte & de la preparation des metaux.

ALCORAN. ſubſt. maſc. Livre qui contient la Loy du faux Prophete Mahomet. C'eſt une pretenduë conference de Mahomet avec Dieu & les Anges, dont il dit qu'il a receu ſa Loy. Ce mot eſt Arabe, & ſignifie le *Recueil des preceptes*. Il l'appelle auſſi *Elforcan*, c'eſt à dire, *Qui diſtingue le bien d'avec le mal*. Les Turcs diſent que l'original de l'*Alcoran* eſt écrit ſur une table qui eſt gardée au ciel; que l'Ange Gabriel a apporté cette copie à Mahomet, qui ne ſçavoit ni lire, ni écrire. Il a eſté traduit en François par André Du Rier Sr. de Maillezair.

Le Pere Hierôme Dandini dans ſon voyage du Mont Liban rapporte que les Mahometans ont une Theologie poſitive appuyée ſur l'*Alcoran*, & ſur la tradition; & une autre Scholaſtique ſur la raiſon: qu'ils ont leurs Caſuiſtes, & une eſpece de Droit Canon, où ils diſtinguent ce qui eſt de droit divin d'avec ce qui eſt de droit poſitif. Ils ont auſſi des eſpeces de Beneficiers, de Chapelains, d'Aumoſniers, & de Chanoines qui liſent chaque jour un chapitre de l'*Alcoran* dans la Moſquée, & qui ont des Prebendes pour cela. Le *Hatib* de la Moſquée eſt proprement ce que nous appellons le Curé d'une Parroiſſe; & les *Scheics* ſont les Predicateurs qui tiennent devant eux l'*Alcoran* ouvert, & qui en liſent quelque verſet pour leur ſervir de texte.

ALCOVE. ſubſt. Les Architectes le font maſculin, mais dans l'uſage ordinaire il eſt feminin. C'eſt la partie d'une chambre qui eſt ſeparée par une eſtrade & quelques colomnes ou ornements d'Architecture, où on

place d'ordinaire le lit, ou des ſieges pour recevoir une compagnie. Le mot eſt venu de l'Eſpagnol *alcoba*; & les Eſpagnols l'ont pris de l'Arabe *elkanf*, où il ſignifie ſeulement un *cabinet*, ou le lieu où on dort; ou d'*elcobat*, qui ſignifie *tabernaculum*.

ALCYON. ſubſt. maſc. Eſpece d'oiſeau hantant la mer & les mareſcages, de la groſſeur d'une caille, au plumage bleu, verd & rouge, qui couve ſur l'eau, & parmy les roſeaux. Quelques-uns l'appellent *Martinet*, ou *oiſeau de St. Martin*, & ſur tout en Normandie; ou *Martinet peſcheur*: & en quelques lieux on le nomme *Drapier*. Les Naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *Alcyons* font leurs nids.

On appelle les jours *Alcyoniens*, ceux pendant leſquels les *Alcyons* font leur nid, qui ſont vers le ſolſtice d'hyver.

Les Medecins appellent auſſi *Alcyonium*, une eſpece d'écume de mer qu'ils croyent eſtre faite du nid des oiſeaux alcyoniens. Les Apothicaires l'appellent *ſpuma maris*.

A L D.

ALDERMAN. ſubſt. maſc. C'eſt un mot Anglois qui eſt connu en France à cauſe du commerce & du voiſinage du pays, qui s'eſt dit des Senateurs, Comtes, ou Barons, & qu'on a depuis appliqué aux Magiſtrats & Gouverneurs des villes & des Provinces. Spelman eſt incertain quelle a eſté autrefois cette dignité; mais il tient en general qu'elle appartient à des Juges. Il y a eu auſſi des *Aldermans* des Marchands, des *Aldermans* de l'Hoſpital, &c. Ce mot vient d'*alder* Saxon, qui ſignifie *ſenior*, & *mann*, *homo*.

A L E.

ALECTORIENNE. ſubſt. fem. C'eſt une pierre qui ſe trouve dans le geſier des vieux coqs, à laquelle les Medecins attribuent la vertu de reſiſter au venin. Ce mot vient du Grec *alector*, qui ſignifie un *coq*, que les Grecs ont appellé de ce nom, à cauſe que par ſon chant il éveille de nuit les hommes, & les oblige de ſortir du lit, de *a* particule negative, & *lectron*, *lectus*, *lit*.

ALEGRESSE. ſubſt. fem. Joye éclatante & generale, qui vient d'une cauſe ſoudaine, & dans certaines feſtes ou ſolemnités. Ce Prince fut receu avec grande *alegreſſe* de ſes ſujets, avec pluſieurs cris d'*alegreſſe*. Ce mot eſt derivé d'*alegre*, parce que dans cette joye on ſaute, on danſe, on s'eſmeut, & on monſtre ſon agilité.

ALEMBIC. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt un vaiſſeau qui ſert à diſtiller. Il eſt compoſé de ces parties. La cucurbite eſt l'endroit le plus bas qui eſt poſé ſur le feu, & où on met les choſes qu'on veut diſtiller. Le col eſt le tuyau par où montent les vapeurs, qui ſert à joindre la cucurbite à la chappe. La chapelle, ou chape eſt un vaiſſeau aſſez ample & un peu pointu, qui donne quelquefois ſon nom à l'*alembic*. Il eſt enfermé dans un autre vaiſſeau qu'on appelle le *refrigerant*, plein d'eau froide, ou couvert d'un linge mouillé qu'on change ſouvent. C'eſt cette partie qui fait retomber en eau les vapeurs que la chaleur du feu a élevées, qui coulent par un tuyau qu'on appelle le bec, qui entre dans un recipient où on trouve la liqueur diſtillée. Quand ce bec eſt tortillé, on l'appelle *retorte*.

On dit proverbialement, qu'une propoſition, qu'une affaire a paſſé par l'*alembic*, pour dire, qu'elle a eſté bien diſputée, bien examinée, qu'on en a tiré toute la ſubſtance.

Ce mot vient de l'article Arabe *al*, & du mot Grec *ambix*, qui eſt une eſpece de vaiſſeau de terre, dont parlent

Digitized by Google

lent Athenée & Heſychius, Menage aprés Caſaubon & Voſſius. Mais Mattheus Silvaticus dans ſes Pandectes de Medecine dit que ce mot eſt Arabe, & ſignifie *la partie ſuperieure* du vaiſſeau diſtillatoire.

ALEMBIQUER. verb. act. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe figurée : *S'alembiquer* l'eſprit, pour dire, Appliquer fortement ſon eſprit à quelque eſtude, à chercher quelque invention nouvelle.

ALENCONTRE. adv. qui ſe dit de ce qui eſt contraire. Si vous eſtes de cet advis, je ne vais pas *alencontre*, je ne dis rien *alencontre*. On diſoit autrefois au Palais, Je plaide pour un tel *alencontre* d'un tel : maintenant on dit ſeulement *contre*, & pareillement en pluſieurs autres occaſions. Ce mot ſe tire du Latin *contrà*.

ALENOIS. adj. C'eſt une épithete qu'on donne à une eſpece de creſſon, qu'on appelle, Creſſon *alenois*. Voyez *Creſſon*.

ALENTIR. verb. act. Rendre un mouvement plus lent, une action plus lente. Il ne faut qu'augmenter le nombre des roues dans une horloge, ou charger ſon balancier, pour *alentir* ſon mouvement. la vieilleſſe *alentit*, rend les hommes lents.

ALENTI, IE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de *lentus*, qui ſignifie *ſouple*, *pliable*, *lent*.

ALENTOUR. Voyez *Autour*.

ALERTE. adv. qui ſe dit en parlant des gens éveillés, & qui ſont toûjours ſur leurs gardes. On ne ſurprendra pas ce General, il eſt toûjours *alerte*, pour dire, toûjours vigilant & debout. Il eſt *alerte*, pour dire, deffiant & ſur ſes gardes.

Ce mot eſt derivé d'*air*, comme qui diroit, un homme qui cherche l'air, qui ne garde point les tiſons. Quelques-uns le derivent de *erta*, qui ſignifie, un *ſentier* qui monte ſur une coſte de montagne, par où on envoye les ſoldats pour découvrir les ennemis : d'où vient qu'on a dit, *ſtar al'erta*, pour dire, *Eſtre au guet*.

ALESAN, on *Alzan*. ſubſt. maſc. Cheval qui prend ſon nom de ſon poil qui eſt d'une couleur rouſſaſtre, & qui a le crin roux, ou blanc. Il y a un *alzan* bruſlé, & un *alzan* clair, ſelon que la couleur eſt plus ou moins obſcure. Un proverbe Eſpagnol dit, *Alzan toſtado antes muerto que canſado alzan : Bruſlé pluſtoſt mort que laſſé* : ce qui monſtre que c'eſt la marque d'un bon cheval. Quand il a les extremités lavées, c'eſt une marque de foibleſſe.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *alazan*, & celuy-cy de l'Arabe *alheſan*, qui ſignifie un cheval courageux & de bonne race. Menage. D'autres le derivent de l'article *al*, & de *aza*, qui ſignifie *color infumatus*. D'autres diſent qu'il vient par corruption de *aleran*, à cauſe que les chevaux de ce poil vont ſi viſte, qu'ils ſemblent avoir des ailes.

ALESE. ſubſt. fem. Drap qui ſert à envelopper, ou à chauffer un malade, qui n'eſt fait ordinairement que d'un lé de toille, d'où il y a apparence qu'il a pris ſon nom.

ALESE', E'E. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces honorables de l'Eſcu qui ſont retranchées, ou diminuées, qui ne vont pas juſqu'à ſes bords. C'eſt la même choſe qu'*alaiſé*, ou *aliſé*. On dit auſſi, *accourci*, & *arreſté*, pour ſignifier la même choſe. Ainſi on dit, une croix *aliſée*, un pal *aleſé*, une faſce *alaiſée*, un chevron *aleſé*, arreſté, ou raccourci.

ALESNE. ſubſt. fem. Pointe d'acier emmanchée qui ſert à pluſieurs artiſans pour percer le cuir, & y paſſer du fil, afin d'en attacher pluſieurs pieces enſemble, comme aux Bourreliers, Cordonniers, Malletiers, Savetiers, &c.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *aleſna*, que Covarruvias & Menage diſent avoir eſté fait du Latin *à ledendo*, ou de l'Arabe *alſenna*, fait de la racine *ſanna*, qui ſignifie *rendre pointu*. D'autres le derivent *à linea*, parce qu'il ſert à faire paſſer le fil que les ouvriers appellent *ligneul*; & pretendent qu'on a dit autrefois *aleigne*, & *aligne*.

On dit proverbialement d'un poltron qui ſouffre qu'on luy faſſe des inſultes, qu'il ſe laiſſeroit donner cent coups d'*aleſne* dans les feſſes, pluſtoſt que de ſe battre.

ALETHE. ſubſt. maſc. Terme de Fauconnerie. C'eſt un oiſeau propre à voler la perdrix, qui vient des Indes, qui eſt fort cher, & qu'on vend au moins cent eſcus en Eſpagne, quoy qu'il ne ſoit point dreſſé.

ALEVIN. ſubſt. maſc. Menu poiſſon qui ſert à peupler les eſtangs, les mares, & les rivieres. En pluſieurs lieux on l'appelle *du norrain*, & generalement *du peuple*. Il faut tant de milliers d'*alevin* pour empoiſſonner cet eſtang. Il ſe dit particulierement du carpeau.

ALEVINAGE. ſubſt. maſc. Poiſſon que rebutent les Marchands, & que les Peſcheurs rejettent dans l'eau pour peupler, quand ils en trouvent dans leurs filets.

ALEVINER. verb. act. Empoiſſonner un eſtang, en y jettant de l'alevin. Il faut quatre milliers de peuple pour bien *alevíner* cet eſtang.

Ces mots viennent du Grec *halieus*, *peſcheur*, de *hals*, d'où vient *halieuticon*, Ouvrage compoſé ſur la peſche.

ALEXANDRIN. ſubſt. maſc. Vers de douze à treize ſyllabes, qui a eſté mis en vogue en ces derniers temps dans la Poëſie Epique & Dramatique. Fauchet & Paſquier diſent que ce nom eſt venu d'un Alexandre Paris, vieux Poëte François qui s'eſt ſervi de ce genre de vers en un Poëme ou Roman qui contenoit la vie d'Alexandre le Grand, auquel avoit auſſi travaillé Lambert Li Cors, c'eſt à dire, Le Court, Poëte du même temps, parce que les vers eſtoient faits de cette meſure. Les vers de dix à onze ſyllabes ſe ſont appellés pendant le dernier ſiecle *vers communs*, parce que tous les vieux Poëtes s'en ſont ſervis, comme Hugues Satel, Melin de St. Gelais, Marot, Baif, & Ronſard même, qui les a tantoſt approuvés, & tantoſt deſapprouvés.

A L F.

ALFIERE. ſubſt. maſc. Porte-enſeigne. Ce mot eſt eſtranger, & ſe dit en France pour ſignifier les Officiers Eſpagnols ou Flamands qui ſervent en cette qualité. Il vient de l'Eſpagnol *Alferez*, & originairement de *Aquilifer*, qui ſignifie, *Porte-enſeigne* de l'Empire.

A L G.

ALGALIE. ſubſt. fem. eſt un inſtrument de Chirurgie, ou une ſonde creuſe qui ſert à faire piſſer ceux qui ont une retention d'urine. Ce mot eſt originairement Arabe.

ALGARADE. ſubſt. fem. Ce mot ſignifioit autrefois, Courſe impreveuë ſur l'ennemy : aujourd'huy il ſignifie ſeulement les injures ou inſultes qu'on fait à quelqu'un qu'on mépriſe, ſoit par des paroles, ſoit par quelques adreſſes malicieuſes. Il s'eſt abſenté de cette maiſon, parce qu'on luy faiſoit mille *algarades*.

Pluſieurs croyent que ce mot eſt venu d'Alger, parce que de tout temps ceux d'Alger ont eſté en poſſeſſion de faire des invaſions ſubites, des courſes, & des pillages dans le Deſtroit de Gibraltar, & ſur les coſtes de France, & d'Eſpagne.

Covarruvias dit que ce mot ſignifie proprement une eſpece de ſtratageme pour tromper l'ennemy, qui conſiſte à faire un grand nombre de feux, de faire pluſieurs paſſades tout autour en jettant de grands cris, pour faire croire

qu'il y a plus de gens qu'il n'y en a en effet : ce qui épouvante les ennemis d'une telle façon, qu'ils délogent au plûtôt. Cet Auteur croit que ce mot vient de l'Italien *garada*, qui vient de *garrire* : ce ſtratageme ne reüſſiſſant, comme nous avons dit, que par le grand bruit qu'on fait à l'entour de ces feux. Cette étymologie ſe prouve par une loy d'Eſpagne, qui defiend de vendre aux Infidéles du fer ou du bois pour faire des *algarades* aux Chrêtiens. Nebricenſis explique ce mot par celuy de *tmulte*.

ALGAROT. ſ. m. Terme de Chymie & de Pharmacie, eſt une poudre qui ſe fait avec le beurre d'Antimoine, & n'eſt proprement que le regule de ce mineral diſſous par les acides, dont on le ſepare par le moyen de pluſieurs lotions faites avec de l'eau tiede qui ſe charge de ces acides. On l'appelle auſſi *eſprit de vitriol philoſophique*. C'eſt un puiſſant émetique, auſſi bien que les fleurs.

ALGEBRE. ſ. f. Science qui ſert à éclaircir, à étendre & à perfectionner l'Arithmetique, la Geometrie & toutes les Sciences Mathematiques. Quelques-uns l'ont definie, l'Arithmetique des nombres figurez, comme a fait Salignac de Bordeaux, qui en a fait un ſçavant Traité. Mr. Vallis a fait un Corps Algebraïque, un gros volume in fol. où il prouve que Mr. Deſcartes a pris toute ſon *Algebre* de Harriotus, comme Robert Valle l'a auſſi reconnu. L'*Algebre* differe de l'Arithmetique, en ce que celle-cy n'eſt que la ſupputation des nombres, & l'autre eſt la ſupputation des eſpeces & des lettres. Elle conſidere les grandeurs, & s'applique aux nombres, aux lignes, aux figures, aux poids, & aux viſteſſes des mouvements tant en general qu'en particulier, en faiſant abſtraction de toutes matieres : de ſorte qu'on la pourroit appeller une *Geometrie metaphyſique*. L'idée en a été priſe ſur la regle qu'on appelle de fauſſe poſition en Arithmetique : car en operant ſur une ſuppoſition incertaine, ou même fauſſe, elle fait connoître des veritez infaillibles & demonſtrées. Il y a deux eſpeces d'*Algebre* : la premiere eſt la ſupputation des chiffres & des nombres avec des eſpeces ou des lettres : la ſeconde eſt l'Analyſe ou l'art de reſoudre les queſtions, & de deſcouvrir les veritez generales des Mathematiques. Menage derive ce mot de l'Arabe *Algebra*, qui ſignifie le reſtabliſſement d'un os rompu, de la racine *giabara*, ſuppoſant que la principale partie de l'*Algebre* eſt la conſideration des nombres rompus. Mais il y a apparence qu'il ſe trompe, & qu'il a pris l'origine d'un autre mot Eſpagnol *Algebriſta*, qui ſignifie un Renoüeur de membres diſloquez, que nous appellons en France un *Bailleul* : car la fraction n'a rien de commun avec l'*Algebre*, qui ne conſidere pas plus les nombres rompus que les entiers, & qui même exprime ſes puiſſances par des lettres qui ne ſont pas ſuſceptibles de fractions. Il eſt vray que le mot *Algebre* eſt un mot Arabe ; mais il eſt primitif de la langue, & il luy a été donné par ſon auteur qui étoit Arabe. Cardan dit qu'il ſe nommoit Mahomet fils de Moyſe : & il le met au neufviéme rang des douze plus excellents hommes qu'il a choiſis dans l'Antiquité pour la ſubtilité de leur eſprit. Mais Scriverius en attribuë l'invention à Diophante Auteur Grec, dont Regiomontanus a recueilli treize livres, qui ont été commentez par Gaſpard Bachet, Sieur de Meziriac, de l'Academie Françoiſe.

Les nottes de l'*Algebre* ſont telles :

\+ ſignifie plus : ainſi, 9+3 veut dire, 9 plus 3.

\− ſignifie moins : ainſi, 14−2 veut dire, 14 moins 2.

= eſt la notte de l'égalité : ainſi, 9+3=14−2 veut dire, neuf plus trois eſt égal à quatorze moins deux.

: : Ces quatre points entre deux termes devant, & deux termes aprés, marquent que les quatre termes ſont en proportion geometrique : ainſi, 6. 2 : : 12. 4. veut dire, comme 6 eſt à deux, ainſi 12 eſt à quatre.

∴ eſt la notte d'une proportion continuë : ainſi, ∴ 3. 9. 27. veut dire, que trois eſt autant de fois dans 9, comme neuf dans 27.

: Ces deux points au milieu marquent la proportion arithmetique entre ces nombres : ainſi, 7. 3 : : 13. 9. veut dire, 7 ſurpaſſe 3, comme 13 ſurpaſſe 9.

÷ Cette notte marque la proportion arithmetique continuë : ainſi, ÷ 3. 7. 11. veut dire, 3 eſt ſurpaſſé de 7, autant que 7 par 11.

Deux lettres enſemble marquent une multiplication de deux nombres : ainſi *b d* eſt le produit de deux nombres, comme 2 & 4, dont le premier s'appelle *b*, & l'autre *d*.

√ ſignifie racine : ainſi, √ 4, c'eſt à dire, la racine de 4, qui eſt 2, lequel multiplié par luy-même fait 4.

On dit figurément, quand quelqu'un n'entend rien à quelque choſe, qu'il lit, ou qu'il écoute, que c'eſt de l'*Algebre* pour luy.

ALGEBRAIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Algebre. Les nottes ou caracteres *algebraïques* ſont ceux dont on a fait mention cy-deſſus.

ALGEBRISTE. ſ. m. Homme qui ſçait, ou qui enſeigne l'*Algebre*, qui reſout tous les problemes d'*Algebre*. Les ſçavants *Algebriſtes* modernes ont été Viete, Deſcartes, le Pere Malebranche, &c.

ALGORISME. ſ. m. eſt un mot Arabe dont pluſieurs Auteurs ſe ſont ſervis, & ſur tout les Eſpagnols, pour ſignifier la ſcience des nombres.

ALGUAZIL. ſ. m. C'eſt un mot Eſpagnol qui eſt connu depuis quelque temps en France pour ſignifier un Sergent ou Exempt. Il eſt venu des Arabes, chez leſquels il ſignifie un Officier de Juſtice qui execute les ordres du Magiſtrat. On a mis à ce criminel des *Alguazils* en queuë pour le prendre.

ALGUE. ſ. f. Herbe qui croiſt au bord de la mer. Elle a divers noms ſuivant les coſtes. On l'appelle en Normandie *Varech*, en Bretagne *Goeſmond*, & en Poitou *Sar*. Les Medecins l'appellent *phucus marinus*. Il y en a de large, d'autre longuette, de rouge, & de blanche. L'*algue* croiſt ſeulement en la mer, & eſt miſe au rang des herbes : mais le *phucus* croiſt en arbriſſeau. Les Anciens en faiſoient du fard pour les Dames : d'où apparemment eſt venu ſon nom Latin de *fucus*. *Algue* eſt appellée en Latin *alga*.

A L H.

ALHIDADE. ſubſt. fem. Ce mot eſt Arabe, & a été tranſporté dans toutes les autres langues pour ſignifier une regle mobile qu'on applique ſur un aſtrolabe, ou un graphometre, ou ſur tous les autres inſtrumens de Geometrie & d'Aſtronomie qui ſervent à obſerver des hauteurs, ou des longueurs. Il y a aux extremités d'une *alhidade* deux pinnules par où on obſerve les aſtres & les autres points & objets qu'on deſire. On l'appelle en Grec *dioptra*, & en Latin *linea fiducia*. On appelle le clou de l'*alhidade*, l'*eſcrouë*, ou le *chevalet*. Il y a quelques *alhidades* qui ont des bras, c'eſt à dire, deux ou trois petites regles ou lames plattes & mobiles qui s'allongent & ſe rapprochent pour faire diverſes operations de cet inſtrument.

A L I.

ALIBI. ſubſt. maſc. Lieu éloigné de celuy où on pretend qu'un homme étoit en quelque occaſion particuliere. On a prouvé la fauſſeté de cette piece, de cette accuſation par un *alibi* : car on a fait voir que la perſonne qu'on

qu'on pretend l'avoir ſignée un tel jour en un tel lieu, étoit à cent lieuës de là.

On appelle proverbialement des *alibi forains*, de vaines allegations pour ſa deffence, ou des contes en l'air. Je luy reprochois une telle faute, il m'a apporté mille *alibi forains*. On dit auſſi, Chercher des *alibi*, pour dire, des chicanes, des defaites, de frivoles appellations, &c. Regnier a dit agreablement en parlant d'un chat :

On m'écrit ſur les reins
De griffes & de dents mille *alibi forains*.

ALIENABLE. adj. m. & f. Ce qu'on eſt libre d'aliener. Rien n'empêche que cette maiſon ne ſoit *alienable*; elle eſt à un majeur. le Domeine du Roy n'eſt *alienable* qu'à faculté de rachat perpetuel.

ALIENATION. ſ. f. Vente, donation, tranſlation de proprieté. Les baux emphyteotiques ſont des eſpeces d'*alienations*. l'*alienation* des biens d'Egliſe eſt ſujette à beaucoup de taxes & de recherches. Il y avoit chez les Romains une eſpece particuliere d'*alienation*, qui ſe faiſoit avec pluſieurs ceremonies, qui ne ſe pouvoit faire qu'en faveur des ſeuls citoyens Romains.

On dit au figuré, l'*alienation* des affections. une *alienation* d'eſprit, c'eſt la folie.

ALIENER. v. act. Vendre ou transferer la proprieté d'une choſe par quelque maniere que ce ſoit. *Aliener* une terre, une rente, un droit, une ſucceſſion, une univerſalité de meubles. on ne peut retirer des intereſts de ſon argent, qu'on n'en *aliene* le fonds en conſtituant une rente; on ne l'*aliene* qu'avec la faculté de rachat perpetuel. on peut *aliener* un heritage à faculté de remere dans un certain temps.

ALIENER, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, de l'affection. Il a l'eſprit *aliené*, pour dire, Il eſt devenu fou. la cruauté d'un tel Prince luy *aliena* l'affection de tous ſes ſujets.

ALIENÉ, ÉE. part.

Ce mot vient du Latin *alienus*, *étranger*.

ALIGNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met les choſes en ligne droite, ſoit avec la regle ou le cordeau, ſoit en ſe ſervant de points marqués par des rayons viſuels.

ALIGNEMENT, ſe dit auſſi du plan que donnent les Voyers & Architectes pour conſtruire la face des maiſons qui ſont ſur la ruë, pour en marquer les longueurs, les angles, & autres diſpoſitions ſuivant leſquelles on eſt obligé de baſtir à peine de demolition. Les Officiers de Juſtice aſſiſtent les Voyers dans les *alignements* qu'ils donnent pour les maiſons des coins des ruës.

ALIGNER. v. act. Tirer un baſtiment, une allée en ligne droite au cordeau, les mettre en droite ligne. Cette muraille n'a pas été bien *alignée*, elle fait un coude.

ALIGNER, en termes de Venerie, ſignifie, Couvrir une beſte femelle: comme, Le loup *aligne* la louve, ainſi dit, *quia vellà illam petit*.

Ces mots viennent du Latin *linea*.

ALIMENT. ſ. m. Nourriture neceſſaire pour faire croiſtre & ſubſiſter tout ce qui a vie, ou quelque choſe d'analogue à la vie. Les Medecins appellent *aliment*, tout ce qui peut être diſſous par le levain de l'eſtomac, ou par la chaleur naturelle, & changé en chyle, pour aprés devenir ſang, & reparer la diſſipation qui ſe fait continuellement des parties du corps. Le pain eſt le meilleur *aliment* de l'homme; l'avoine des chevaux. l'eau eſt le principal *aliment* des plantes. le bois eſt l'*aliment* du feu. Mr. Bernier dit qu'on ne doute pas qu'au bout de ſept ou huit ans toute la matiere de nôtre corps ne faſſe place à celle des *aliments*. Fortunius Licetus a fait un livre in folio de ceux qui ont veſcu long-temps ſans *aliment*. On a vû un fou dans les Petites Maiſons de Harlem en l'année 1685. qui s'imaginoit être le Meſſie, & qui pour l'imiter fit un jeûne de 40. jours & de 40. nuits ſans prendre aucun *aliment*.

ALIMENT, ſe dit figurément en Morale. Les faveurs ſont les *aliments* de l'amour. l'eſtude, la contemplation ſont les *aliments* de l'eſprit.

ALIMENTS, au plur. ſe dit en Juriſprudence non ſeulement de la nourriture, mais encore de l'entretien ou des habits, & du logement, comme étant des choſes neceſſaires à la vie. Les enfans naturels ſe font adjuger des *aliments* contre leurs peres. en matiere d'excez & de bleſſures, on adjuge des proviſions pour *aliments* & medicaments.

ALIMENTAIRE. adj. m. & f. Ce qui eſt deſtiné pour les aliments. Penſion *alimentaire*. proviſion *alimentaire*.

ALIMENTER. v. act. Nourrir, fournir les choſes neceſſaires à la vie. Il faut qu'un bon Magiſtrat donne ordre qu'il y ait toûjours dequoy *alimenter* tous les habitans de ſa ville, dequoy *alimenter* les pauvres.

ALIMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALIMENTEUX, EUSE. adject. Qui ſert d'aliment, qui nourrit. Les Medecins reconnoiſſent pluſieurs remedes *alimenteux*, & des alimens medicamenteux. les quatre humeurs ont toutes deux parties, l'une *alimenteuſe*, & l'autre excrementeuſe. il y a des chairs qui ont un ſuc, ou un jus fort *alimenteux* ou nutritif.

Ces mots ſont tirés d'*alimentum*, qui vient d'*alere*, *nourrir*.

ALIQUOTE. adj. fem. Terme de Geometrie & d'Arithmetique, qui ſe dit des parties qui ſont compriſes pluſieurs fois dans un nombre, ou dans une autre quantité. 2 eſt une partie *aliquote* de 8: il y eſt compris quatre fois. 16 eſt un nombre compoſé de quatre parties *aliquotes*, dont chacune eſt 4; ou de deux parties *aliquotes*, dont chacune eſt 8. les nombres de 7 de 11 de 19 & autres ſemblables n'ont point de parties *aliquotes*, car ils ne ſe peuvent diviſer en parties égales.

Une partie *aliquante*, eſt celle qui étant priſe pluſieurs fois avec une de ſes parties *aliquotes*, compoſe le tout. 8 eſt une partie *aliquante* de 20, & *aliquote* de 24: car 8 étant pris deux fois avec 4, qui eſt une de ſes parties *aliquotes*, il fait 20; & étant pris trois fois, il fait 24. Un ne paſſe point pour une partie *aliquote* du nombre.

Ces mots viennent d'*aliquotus* & d'*aliquantus*.

ALISE', ÉE. adj. on dit auſſi *Alaſé*. Terme de Blaſon. Voyez *Aleſé*.

En termes de Marine on appelle Vents *aliſez*, des vents generaux & reglez qui ont accouſtumé de regner pendant certaine ſaiſon ſur des mers, ou le long de certaines coſtes, comme les Vents Etefiens, les Mouſons, &c. Quelques-uns derivent ce mot de *venti electi*, *Vents choiſis*, bons vents, comme qui diroit *éliſés*, parce qu'étant toûjours les mêmes, on peut compter ſur eux, & que ſans eux les longues navigations ſeroient impoſſibles. D'autres le derivent de *liſiere*, comme qui diroit, qui viennent des coſtes, ou liſieres des terres.

ALISIER. ſ. m. Arbre qui eſt fort grand, qu'on nomme autrement *Lotus*, qui produit un fruit plus gros que le poivre, & qui eſt bon à manger, & propre à l'eſtomac. Il eſt de figure de feve, & meurit comme le raiſin, changeant ſouvent de couleur. Il vient comme le myrte, dru & eſpais, ayant d'un côté & d'autre des ſurgeons, des branches. Sa feuille eſt dentelée à l'entour, preſque comme l'Yeuſe. Son bois eſt noir & recherché pour faire des fiffres. Il eſt fort branchu, & s'étend au loin, & fait beaucoup d'ombre. Il y en a de pluſieurs ſortes, dont la difference ſe prend de la diver-

Digitized by Google

ſité de leur fruit. Il y en a un qu'on nomme *baſtard*. La meilleure eſpece eſt celle qui porte un fruit ſans noyau, qu'on appelle *perles*, dont on tire du vin ſemblable au vin miellé, qui dure dix jours. Il eſt ſi commun en Afrique, qu'il a ſervi de ſubſiſtance à des armées entieres: ce qui a donné le nom à des peuples d'Afrique habitants vers les Syrtes, qu'on a appellez *Lotophages*, à cauſe qu'ils vivoient de ce fruit. On les nomme maintenant *Chelbins*. Ce fruit eſt ſi doux, que ceux qui en gouſtent renoncent volontiers à leur patrie: d'où vient qu'Homere dit que les compagnons d'Ulyſſe en ayant taſté, donnerent bien de la peine à leur Chef pour leur faire quitter ce pays-là. C'eſt pourquoy il a été appellé par quelques-uns *Ulyſſius*. Mais ſon nom ordinaire en Medecine c'eſt *Lotus*, & *Celtis aria*. Pline fait mention d'un *Lotus* qui avoit 450. ans, & d'un autre que Romulus planta, qui étoit auſſi vieux que Rome. Quelques Modernes font mention d'un autre *Aliſier*, qui eſt un arbriſſeau portant un fruit rouge comme des ceriſes, qui naiſt en France, & dont les Anciens n'ont point parlé. Voyez Matthiole.

ALITER. verb. neut. Garder le lit malgré ſoy, & faute de ſanté. Cette bleſſure l'a *alité* pendant trois mois. il a long-temps traiſné dans la chambre, & enfin il s'eſt *alité*. il faut qu'il ſoit bien malade, puis qu'il eſt *alité*.

ALITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient de *lit*, de *lectus*, de *lectron* en Grec.

A L K.

ALKAEST. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt le diſſolvant univerſel de Van-Helmont & de Paracelſe, avec lequel ils ſe vantoient de diſſoudre & de reduire tous les corps en leurs premiers principes.

ALKAKENGE. ſubſt. fem. C'eſt un nom que les Apothicaires donnent au fruit du baguenaudier, qui ſe nomme ainſi en Arabe. Voyez *Baguenaudier*.

ALKALI. ſ. m. Terme de Chymie & de Phyſique. C'eſt un ſel vuide & poreux diſpoſé à ſe joindre facilement à tous les acides. C'eſt par ſon moyen que les Chymiſtes rendent facilement la raiſon de la compoſition de tous les corps naturels, & la font voir par des experiences ſenſibles. Ils comparent ce ſel à une terre vuide qui auroit eſté aux trois premiers jours du monde avant qu'elle fuſt allumée par les rayons du ſoleil, qui s'eſtant incorporez dans cet *Alkali*, ont fait enſemble tous les corps ſublunaires. L'acide donne les deux qualitez maſles, le chaud & le ſec; & l'*Alkali* les femininés, le froid & l'humide: ce qui a donné lieu à pluſieurs beaux Traitez des Philoſophes modernes, entre autres d'*Otho Takenius*, qui dans ſon *Hypocrates Chymicus* en a écrit des premiers fort ſçavamment; de *Bernard Swalve* Medecin, dans le Combat de l'Art & de la Nature; & aux Entretiens de François André Medecin de Caen ſur l'Acide & l'*Alkali*. Ce mot eſt Arabe, & vient de *al*, qui ſignifie *ſel*, & de *kali*, qui eſt une herbe que nous appellons *Soude*. Et parce que ſon ſel a la proprieté d'abſorber & de mortifier les acides, & de s'en impreigner plus facilement que les autres, on a appellé tous les ſels de cette nature *Sel Alkali*. Quelques uns l'appellent autrement, *Alun Catin*. Le tartre eſt le plus fort de tous les ſels *Alkali*, & quand il eſt meſlé avec l'eſprit de vitriol, qui eſt un fort acide, ils font une ſoudaine ébullition & coagulation, qui de liquides qu'ils eſtoient font un corps ſolide. Les Philoſophes propoſent cette union comme un exemple general de la compoſition de tous les corps, qui ſe fait par les acides & les *Alkali*, à cauſe de la grande alteration qui arrive à la ſaveur & aux autres qualitez de ces ſels unis, où il faut remarquer que leur effervescence & leur action ceſſe, lors qu'ils ſe ſont reciproquement penetrez & raſſaſiez les uns des autres: car elle n'arrive plus par quelque addition qu'on puiſſe faire de l'un ou de l'autre, lors qu'ils ſont proportionnellement unis. Ordinairement on appelle *Sels Alkali*, tous les ſels lexiviaux & artificiels qui ſe tirent des plantes.

ALKALISER. v. act. Tirer le ſel de tous les vegetaux & mineraux aprés leur calcination par le moyen de la leſcive, c'eſt à dire, en verſant deſſus de l'eau pluſieurs fois qui s'impreigne de leur ſel.

ALKALISE, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALKERMES. ſubſt. maſc. Terme de Medecine qui vient de l'Arabe. C'eſt une confection plus chaude que la theriaque. Elle eſt rouge, & brillante à cauſe des feuilles d'or qu'on y meſle. Elle eſt ainſi nommée, à cauſe de *al*, qui ſignifie *ſel*, & *kermes*, qui veut dire *du rouge*, ou *graine d'eſcarlate*.

A L L.

ALLANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui va & qui vient. Cette hoſtellerie eſt ouverte à tous *allants* & venants. On dit proverbialement, C'eſt un *allant*, pour dire, C'eſt un homme alerte, qui ne laiſſe pas perdre ſes affaires par pareſſe & faute d'aller, ou qui s'intrigue par tout.

Il y a auſſi une eſpece de chiens qu'on appelle *Allants* ou *Gentils*. Voyez *Chien*, ou *Alan*.

ALLANTOIDE. ſubſt. fem. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une troiſiéme taye ou membrane qui enveloppe une partie du fetus comme une ceinture ou écharpe depuis le cartilage Xiphoide juſqu'au deſſous des flancs ſeulement; mais elle ne ſe trouve point au fetus humain. On l'appelle ainſi, parce qu'elle reſſemble à une andouille. Drelincourt ſouſtient que l'*Allantoide* ne ſe trouve que dans les animaux qui ruminent, & que c'eſt une membrane eſtenduë d'une trompe à l'autre par le fond de l'uterus entre le chorium & l'ammios.

ALLECHEMENT. ſubſt. maſc. Amorce, appaſt. Il ne ſe dit qu'au figuré. Il faut fuir les vanités mondaines, qui ſont les *allechemens* du peché.

ALLECHER. verb. act. Inviter, attraire par quelque appaſt. On *alleche* des ſouris avec du lard ou des noix pour les faire tomber dans la ratiere. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *eſca*: ſelon d'autres, de *allicere*. Il eſt plus en uſage au figuré. La douceur des plaiſirs *alleche* les hommes à l'amour.

ALLECHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *allicere*, *attirer*.

ALLE'E. ſ. f. Courſe, voyage. On employe ſouvent tout ſon temps en *allées* & venuës.

ALLÉE, ſignifie auſſi, une ſeparation, un corridor dans des baſtiments, par où on va d'un lieu à un autre. La ſalle étoit fermée, on l'a fait attendre dans l'*allée*.

ALLÉE, ſe dit auſſi des lieux où on ſe peut promener, ſoit dans un jardin, ſoit dans la campagne, qui eſt ordinairement bordée d'arbres des deux coſtez. Il y a des *allées* couvertes & à perte de veuë dans ce jardin. il y a des *allées* en terraſſe. l'*allée* haute, l'*allée* baſſe. une *allée* ſablée. une *allée* de gazon. il y a une belle advenuë dans cette maiſon, compoſée de quatre *allées* ou rangs d'arbres. On dit auſſi, les *allées* du cours. les carroſſes vont dans la grande *allée*.

ALLEGATION. ſubſt. fem. Citation d'une loy, d'une autorité, d'un paſſage. La plus-part des *allegations* des Heretiques ſont fauſſes.

ALLEGATION, ſe dit auſſi de la ſimple propoſition d'une choſe qu'on met en avant. Il y a lieu d'admettre la preuve de l'*allegation* de cet alibi.

ALLEGUER. verb. act. Citer une loy, une autorité, un exemple. Les Advocats doivent rapporter les propres termes des loix qu'ils *alleguent*. pluſieurs Orateurs

teurs *alleguent* des paſſages & autorités en l'air qu'ils font eux-mêmes.

ALLEGUER, ſignifie auſſi, Mettre en avant. Celuy qui a tort a toûjours quelque pretexte, quelque vaine excuſe à *alleguer*. *allegue*ʒ-vous cela de vôtre chef, ou ſi vous avez pouvoir de l'*alleguer*, de le propoſer? Ne m'*allegue*ʒ point pour auteur, c'eſt à dire, Ne me citez point. c'eſt à celuy qui *allegue* un alibi, de le prouver. en Droit on ne croit point à celuy qui *allegue* ſa propre turpitude.

ALLEGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un Juge doit prononcer ſelon que les choſes ſont prouvées & *alleguées*.

Ces mots viennent du Latin *allego*.

ALLEGE. ſ. f. Bateau de fuitte ou de convoy qu'on attache vuide à la queuë d'un grand pour l'alleger & prendre une partie de ſa charge, en cas qu'il periclitaſt. Les coches de Sens, de Joigny, d'Auxerre ne partent point, qu'il n'y ait une ou deux *alleges* attachées à la queuë.

On le dit auſſi ſur mer des baſtiments deſtinez à porter les marchandiſes des vaiſſeaux qui tirent trop d'eau. Les *alleges* ſervent auſſi au deleſtage. Le maiſtre ne peut pas faire ſaiſir pour ſon fret les marchandiſes, tant qu'elles ſont dans ſon bord; mais il le peut faire, quand elles ſont dans les *alleges*. En quelques lieux on les appelle *soulleges*. Du Cange les appelle en Latin *levia* & *levamentum*.

ALLEGE, en termes de Maçonnerie, eſt ce petit mur qui ſert d'appuy dans les croiſées, & qui eſt moins eſpais que les pieds droits.

ALLEGEANCE. ſ. f. Souſlagement d'un mal. Cette veufve cherche de l'*allegeance* à ſa douleur dans la retraitte, dans les conſolations ſpirituelles.

ALLEGEMENT. ſ. m. Il ſignifie la même choſe, mais ſon uſage eſt plus ordinaire & plus eſtendu. Les remedes donnent de l'*allegement* aux maladies: s'ils ne gueriſſent la goutte, au moins ils y donnent quelque *allegement*. les reflexions philoſophiques donnent de l'*allegement* à l'eſprit, quand il eſt fort affligé.

ALLEGER. v. act. Rendre moins peſant, moins chargé, moins douloureux. Les Marchands dans la tempeſte jettent une partie de leurs marchandiſes dans la mer pour *alleger* le vaiſſeau. je me ſens tout *allegé* d'avoir quitté mon manteau. un lavement *allege* beaucoup ceux qui ſont tourmentez de la colique.

ALLEGER, ſe dit en termes de Marine, pour dire, Aider à quelque mouvement qui ſert à faire ſouſlever, ou pouſſer en avant quelque choſe, ou parer quelque manœuvre. Ainſi on dit, *Alleger* la tournevire, quand on ſoûleve un cable du capeſtan qui aide à lever l'ancre: *Alleger* le cable, quand on y attache pluſieurs morceaux de bois qui le font flotter ſur l'eau, & empêchent qu'il ne s'arreſte ſur les roches. *Alleger* les carguefonds, ou les carguebоulines, c'eſt les mettre en eſtat de ſe pouvoir ſervir de ſes manœuvres.

Ce mot vient de *alleviare*, comme *leger* de *levarius*. Menage.

ALLEGER, ſe dit figurément en Morale du ſoûlagement des chagrins, des afflictions d'eſprit. Il eſt allé philoſopher à la campagne pour *alleger* ſes ennuis. Malherbe a dit élegamment:

C'eſt bien, je le confeſſe, une juſte couſtume,
Que le cœur affligé
Par le canal des yeux vuidant ſon amertume,
Cherche d'être *allegé*.

ALLEGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALLEGERIR. v. act. Terme de Manege. C'eſt rendre le cheval plus leger du devant que du derriere, faire qu'en trottant il ſoit preſt de galoper, & qu'il ne ſoit point peſant d'épaules. Ce mot vient du Latin *levis*, *leger*.

ALLEGORIE. ſubſt. fem. Figure de Rethorique, qui eſt une metaphore continuée, quand on ſe ſert d'un diſcours qui eſt propre à une choſe pour en faire entendre une autre. Le Vieux Teſtament eſt une perpetuelle *Allegorie* des myſteres contenus dans le Nouveau. Philon Juif a fait trois livres des *Allegories* ſur l'ouvrage des ſix jours.

ALLEGORIQUE. adj. maſc. & fem. Qui tient de l'Allegorie. L'Ecriture a ſon ſens litteral, & ſon ſens *allegorique*. il y a une Nouvelle *Allegorique* des troubles arrivés dans le Royaume de l'Eloquence.

ALLEGORIQUEMENT. adv. D'une maniere allegorique. On ne doit pas prendre ce paſſage à la lettre, il s'entend *allegoriquement*.

ALLEGORISER. verb. act. Parler par allegories. Les Levantins ſe plaiſent à *allegoriſer*. le Gouverneur du Schiras fait adjoûter à tous ſes titres, *Fleur de courtoiſie*, *Muſcade de conſolation*, & *Roſe de plaiſir*.

ALLEGORISTE. ſubſt. maſc. Auteur qui explique les choſes par allegorie. Les anciens Interpretes de l'Ecriture ont été preſque tous des *Allegoriſtes*. Saint Auguſtin, St. Gregoire, Theophylacte, Origene, Denis le Chartreux, ont expliqué la Bible en *Allegoriſtes*, dans des ſens allegoriques.

Ces mots viennent du Grec *alligoreo*, *muto*, *je change*.

ALLELUYA. ſubſt. maſc. Petite herbe qu'on mange en ſalade, & dont on fait auſſi du ſyrop. Cette plante a les feuilles paſles, menuës, & faites en cœur, qui ont un gouſt ſur & bruſque. Elle jette d'une ſeule racine pluſieurs petites tiges rondes & minces qui portent chacune trois feuilles. Ses fleurs ſont blancheaſtres, & ont cinq pointes diſpoſées en forme d'eſtoile, & ont chacune une queuë à part. Sa racine eſt rouſſaſtre & eſcaillée: on l'appelle autrement *Pain de coucu*: en Latin *acetoſum trifolium*, *oxys*, ou *oxytriphillum*.

ALLELUYA, eſt auſſi un mot de rejoüiſſance, que l'Egliſe chante au temps de Paſques à la fin des traits ou verſets.

Ce mot eſt Hebreu, & ſignifie *Laudate Deum*. C'a été auſſi autrefois un cri militaire, comme on voit dans Ado Viennenſis.

ALLEMAND. ſubſt. maſc. Ce mot eſt le nom du peuple qui a occupé la vieille Germanie, qui habite le long des rives du Rhin, du Danube, de l'Elbe, & de l'Oder. Il eſt venu en uſage dans la Langue en ces phraſes proverbiales. Vous me prenez bien pour un *Allemand*, c'eſt à dire, pour une duppe, pour un homme qui ne connoiſt pas le prix des choſes. Ainſi Sarraſin a dit, Phillis la plus-part des amants ſont des *Allemands* de tant pleurer, &c. On dit auſſi, une querelle d'*Allemand*, c'eſt à dire, une querelle faite ſans ſujet & de gayeté de cœur. Je n'entends non plus cela que le haut *Allemand*, c'eſt à dire, que c'eſt une choſe qui n'eſt point intelligible.

Ce mot en langage du pays ſignifie, *tout homme*: de ſorte que ce peuple a été appellé ainſi, à cauſe qu'il étoit compoſé de pluſieurs nations, comme témoigne Agathias; de même que les anciens habitans du même pays avoient été appellés autrefois *Germains*, parce qu'ils vivoient entr'eux en paix, ſans haine ni jalouſie.

ALLEMANDE. ſubſt. fem. Piece de Muſique qui eſt grave, & de pleine meſure, qu'on joüe ſur les inſtruments, & particulierement ſur le luth, le theorbe, l'orgue, & le claveſſin.

ALLER. v. n. Se tranſporter d'un lieu à un autre, ſoit par ſon propre mouvement, ſoit par le ſecours d'une voiture. *Allons* aux champs cueillir la violette. *allons* entendre le Sermon. il eſt *allé* en voyage. il eſt plus ſeur d'*aller* par terre que par mer; plus commode d'*aller* en carroſſe que par le meſſager. On dit auſſi, Je ne feray qu'*aller* & venir, pour dire, Je ne m'arreſteray

Digitized by Google

point en chemin. Menage derive ce mot de *anare*, qui a été fait de l'Italien *andare*, qu'il pretend avoir été fait d'*anduare*, qu'on a dit pour *andruare*. Voyez ſes raiſons. Et en un autre lieu il dit qu'il vient de *ambulare*, qu'on a dit pour *proficiſci*. D'autres le derivent de *ala*, parce que les ailes ſervent à *aller* plus viſte, *quaſi ab alis ferri*.

On dit en termes de Marine, *Aller* debout au vent, lors qu'on navige avec un vent contraire; quand le vent vient par proüe, *Aller* contre vent & marée.

ALLER, ſe dit auſſi en parlant d'un mouvement inſenſible qui aboutit à quelque fin. Cet homme s'en *va* mourant, pour dire, que ſa ſanté s'altere beaucoup: ou abſolument, Il s'en *va*, ou, Il s'en *va* le grand galop, pour dire, Il tire à la fin. il eſt *allé* de vie à treſpas. On dit, qu'un enfant s'en *va* grand, pour dire, qu'il croiſt beaucoup, qu'il eſt tantoſt en âge. On diſoit autrefois, Il s'en *va* diſant, il s'en *va* chantant, & une infinité de phraſes ſemblables, qui ſont condamnées dans une des Remarques de Vaugelas.

ALLER, ſe dit auſſi en parlant de la maniere dont on ſe meut. Ce cheval *va* l'amble, le pas, le trot. ce valet *va* comme un Baſque, il *va* du pied comme un chat maigre. il *va* à pied, en chaiſe, à cheval, en carroſſe, en relais, en litiere. *aller* à taſtons. il *va* toûjours bon train. il *va* en pas de tortuë. *aller* à voiles & à rames. *aller* toûjours devant.

On dit auſſi, qu'un homme *va* pied à pied en une affaire, pour dire, qu'il y *va* doucement & avec prudence: qu'il y *va* de bon pied, pour dire, qu'il y agit diligemment & ſincerement. On dit auſſi, qu'il *va* au devant par derriere, lors qu'il previent les objections.

On dit en termes de Venerie, *Aller* ſur ſoy, ſe *ſur-aller*, ſe *ſurmarcher*, pour dire, Revenir ſur ſes erres, ſur ſes pas, repaſſer par le même lieu.

On dit en termes de Marine, *Aller* vent largue, c'eſt à dire, Avoir le vent par le travers, *Aller* ſans que les boulines ſoient halées: ce qu'on appelle auſſi, *Aller* à graſſe bouline. On dit auſſi, *Aller* au plus prés du vent, pour dire, à ſix quarts de vent prés du rumb d'où il vient.

ALLER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont d'ordinaire enſemble ou de compagnie. Ces Meſſieurs ſont *allez* de compagnie en un tel lieu. les eſtourneaux ſont maigres, parce qu'ils *vont* en troupe. ces deux bas, ces deux gants *vont* enſemble, ſont pareils. ces deux Seigneurs *vont* de pair, ſont égaux en rang. On dit auſſi, qu'une choſe *va* de pair avec une autre, quand elle eſt d'un merite égal.

ALLER, ſe dit auſſi des choſes inanimées & des automates. Saturne *va* le plus lentement de toutes les Planetes. toutes les rivieres *vont* à la mer. cette horloge *va* trop viſte, ne *va* pas bien. cela *va* tout ſeul. la pompe ne *va* point, eſt arreſtée. cela s'en *va* fait, pour dire, ſera bientoſt achevé. ce baſtiment *va* fort lentement, pour dire, il n'avance gueres. ſa deſpenſe *ira* plus loin qu'on n'avoit creu. c'eſt un tel galant qui fait *aller* le ménage, la cuiſine de cette maiſon. cette clef ne *va* ni ne vient dans la ſerrure.

ALLER, ſe dit auſſi de ce qui conduit, qui aboutit en quelque lieu. Où *va* ce chemin-là? il *va* à l'Egliſe, à la riviere, il y aboutit. tous chemins *vont* à Rome. cette pyramide *va* en pointe.

ALLER, ſignifie quelquefois, Oſter, chaſſer, en ces phraſes. On ne ſçauroit faire en *aller* cette tache d'encre qu'avec du verjus ou quelque acide. on ne ſçauroit faire en *aller* les mouches d'une cuiſine, d'un preſſoir. ce valet s'en eſt *allé* ſans qu'on l'ait chaſſé. donnez moy un ſecret pour faire en *aller*, pour chaſſer les eſcornifleurs. On dit en ce ſens, *Aller* du ventre, *aller* à la ſelle, *aller* à la garderobbe, *aller* par haut & par bas, pour dire, Vuider ſes excrements. ce malade laiſſe tout *aller* ſous luy.

ALLER, ſignifie auſſi, S'échapper, s'écouler. Le tonneau s'en *va*, pour dire, que la liqueur s'en écoule, qu'il s'enfuit. On dit d'un debauché, que tout ſon bien s'en eſt *allé*, pour dire, qu'il l'a diſſipé, qu'il l'a perdu. c'eſt un Chymiſte dont tout le bien s'en eſt *allé* en fumée. tous les deſſeins de cet homme s'en ſont *allez* à vau l'eau.

Aller aux advis, c'eſt à dire, Recueillir les voix quand on preſide. *Aller* au conſeil, c'eſt à dire, Conſulter une affaire. *Aller* au Devin, *aller* aux nouvelles, aux enqueſtes, c'eſt, S'enquerir, chercher des inſtructions des faits dont on a beſoin, de ce qui ſe paſſe. *Aller* aux écoutes, c'eſt, Eſpier, écouter ſecrettement ce qu'on dit d'une affaire où on prend quelque intereſt.

ALLER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme *ira* bien loin, pour dire, qu'il a du genie, du talent pour ſe bien avancer dans les Lettres, dans les charges, pour faire fortune. On dit, qu'une affaire *ira* loin, pour dire, qu'elle deviendra de conſequence, qu'elle durera long-temps, qu'elle couſtera bien de la peine & des frais: que cela n'*ira* pas plus loin, qu'on en demeurera là, qu'on gardera le ſecret. Je voy bien où *ira* cette queſtion, ce procés, pour dire, à quoy il ſe terminera. Le commerce ne *va* pas, pour dire, On n'a pas debit de ſes marchandiſes. Les affaires de ce Marchand *vont* mal, pour dire, ſont en mauvais eſtat; il eſt *allé* au ſafran.

ALLER, ſignifie auſſi, Tendre, aſpirer. Cet Abbé *va* tout droit à l'Epiſcopat. ce Prelat *va* au Cardinalat. c'eſt un adroit qui *va* à ſes fins, qui ne ſonge qu'à ſes avantages, il *va* droit au but.

On dit encore, Je ne *vais* pas au contraire, ou à l'encontre de ce que vous pretendez, pour dire, J'y conſens, je ne conteſte pas. On dit auſſi, qu'un homme *va* droit, pour dire, qu'il eſt juſte, ſincere, qu'il n'eſt point trompeur ni corrompu; & pareillement, qu'il *va* droit en beſogne.

On dit auſſi, *Aller* par juſtice, pour dire, Pourſuivre par les voyes de droit: *Aller* par la douceur, par des voyes amiables.

ALLER, s'employe quelquefois pour dire, Il s'agit. C'eſt une affaire où il y *va* de tout ſon bien, il faut prendre garde d'offenſer Dieu, il y *va* de noſtre ſalut. c'eſt une entrepriſe où il y *va* de la corde, ſi on ne reüſſit, il y *va* de la vie, de la teſte.

ALLER, ſignifie auſſi, Eſtre en une diſpoſition ou ſituation convenable. Cet habit vous *va* bien. ce rabat vous *va* à merveilles, pour dire, Cela vous ſied bien, il eſt bien mis. ce juſtaucorps *va* trop bas. ces brodequins ne doivent *aller* qu'à mi-jambe. On dit auſſi, Comment vous *va*? pour dire, Comment vous portez-vous?

ALLER, en termes de jeu, ſignifie, Mettre au jeu, provoquer les autres joüeurs à coucher une pareille ſomme. On dit au berlan & au lanſquenet, J'y *vais* de tant, pour dire, Je mets tant au jeu. au dez & à la baſſette le ſept & le *va*. il y *va* de tout ſon reſte.

On dit auſſi, S'en *aller* de ſes cartes, pour dire, les écarter, s'en deffaire en les joüant. il faut s'en *aller* des hautes cartes pour aider au contre.

On dit auſſi avec le pronom perſonnel, S'*aller* battre, s'*aller* promener, s'*aller* baigner, &c.

Se laiſſer *aller*, ſe dit des gens qui ne ſont pas fermes ſoit de corps, ſoit de reſolution. Il laiſſe *aller* ſon corps, ſes bras, ſa teſte en danſant. il ſe laiſſe *aller* à toutes ſes paſſions. Il ſe laiſſe *aller* à tout ce qu'on luy dit, pour dire, Il eſt credule, facile. Cette fille s'eſt laiſſée *aller*, pour dire, qu'elle n'a pas reſiſté aux perſuaſions de ſon amant.

ALLEZ, ſe dit abſolument à l'imperatif, pour un commandement de ſortir, ou une marque qu'on eſt en co-

lere.

Digitized by Google

lere. *Allez* tout à l'heure dehors. *allez*, vous ne meritez pas qu'on vous aime. *allez* au Diable. *allez* vous faire penſer. *allez* en paix.

ALLER, eſt quelquefois un mot ſubſtantif. L'*aller* ne me couſte rien, il n'y a que le retour.

Au long *aller*, Au pis *aller*. adverbes. Mettre la choſe au pis. On dit auſſi, un pis *aller*, pour dire, ce que j'auray à faute d'autre.

ALLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Aller* ſon grand chemin, *aller* ſon train, pour dire, N'entendre point de finetſe en quelque choſe: qu'un homme ſçait *aller* & parler, pour dire, qu'il eſt éclairé, qu'on luy peut confier quelque affaire. On luy a donné l'*aller* & le venir, pour dire, un ſoufflet ſur chaque joue. On dit encore, A force de mal *aller* tout ira bien, quand on eſpere quelque changement aux affaires. On dit auſſi, Il y *va* de cul & de teſte, comme une corneille qui abbat des noix; Il n'y *va* que d'une feſſe, pour dire, qu'il agit fortement, ou mollement & lentement. Cela eſt comme le Breviaire de Meſſire Jean, il s'en *va* ſans dire, en parlant de quelque choſe qu'on doit ſouſentendre. Cela *va* comme il plaiſt à Dieu, en parlant d'une choſe dont on neglige la conduitte. Cela ne *va* pas comme voſtre teſte, pour dire, n'ira pas comme vous penſez. On dit, qu'un homme *va* viſte en beſogne, pour dire, qu'il expedie les affaires; & quelquefois, qu'il y va à l'eſtourdie, & qu'il ne conſulte pas aſſez. *Allez* luy dire cela, & puis *allez* vous chauffer à ſon feu, pour dire, *Allez* luy reprocher en face ſa faute. Toûjours *va* qui danſe, pour dire, Faire une choſe bien ou mal. Tout ſon bien s'en eſt en *allé* en eau de boudin, en broüet d'andouilles, avau l'eau. On dit auſſi, Il *va* & vient comme pois en pot. Tout y *va*, la paille & le bled. On dit encore, On *va* bien loin depuis qu'on eſt las. On dit, qu'un homme n'y *va* pas de morte main, pour dire, qu'il frappe de toute ſa force. On dit, qu'on a bien haſté d'*aller* quelqu'un, pour dire, qu'on luy a fait quelque verte reprimende. On appelle auſſi, un las d'*aller*, un faineant, un pareſſeux, qu'on a de la peine à faire travailler. On dit auſſi, Ce qui vient par la fluſte, s'en *va* par le tabourin, pour dire, que le bien s'en eſt *allé* comme il étoit venu: ce qui ſe dit auſſi d'un bien mal acquis. Cet homme *va* comme on le mene, c'eſt à dire, eſt foible, & ne fait rien de luy-même.

ALLERIONS, ou *Allelions*. ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit des petites aigles qui n'ont ni bec, ni jambes, non plus que les merlettes, qui different pourtant les unes des autres. Car les merlettes ont les ailes ſerrées, & ſont comme paſſantes; là où les *allerions* ſont en pal monſtrant l'eſtomac, & ont l'aile étenduë comme les aigles & aiglons; toutefois avec cette difference, que le vol eſt abaiſſé. Montmorency porte d'or à la croix de gueules cantonnée de ſeize *allerions* d'azur. La Maiſon de Lorraine a pris pour armes une bande de gueules à champ d'or chargée de trois *allerions* d'argent, ſur ce fondement, qu'*allerion* eſt l'anagramme de Lorraine en un temps où les Rebus & les alluſions étoient en regne.

Ce mot ſignifioit autrefois *aiglettes*, & il n'y a pas cent ans que l'uſage a prevalu de les nommer *allerions*, & de les peindre à ailes étenduës ſans pieds & ſans bec: ce qui fait que Menage derive ce mot de *aquilario*, diminutif de *aquila*. D'autres le derivent de *alliers*, vieux mot François qui ſignifioit une ſorte d'oiſeaux vivans de rapine.

ALLEU. ſ. m. C'eſt un vieux mot Gaulois, qui autrefois ſignifioit un fonds cenſuel obligé à des redevances annuelles envers le Seigneur dont il étoit mouvant; & alors on diſoit, Tenir un *alleu* d'un Seigneur feodal; & on appelloit *Alleutier*, celuy qui tenoit un heritage d'un Seigneur à quelque charge. Maintenant il n'eſt plus en uſage qu'en y adjouſtant le mot de *franc*; & alors il ſignifie une terre, Seigneurie, ou heritage ſoit noble, ſoit roturier, independant de tout Seigneur, & qui ne doit aucune charge ni redevance. En Latin *allodium*.

L'origine de ce mot eſt fort controverſée. Cujas, Budée & Alciat le derivent de *a*, & de *laudare*, parce que celuy qui tient en *franc alleu* n'eſt point tenu de loüer, ni de reconnoiſtre aucun Seigneur: Bodin de *aldius*, ou de *aldia*, qui dans les Loix des Lombards ſignifie un *Affranchi*: Voſſius de l'Allemand *al-ouds*, qui ſignifie, Ce qu'on poſſede en propre, d'ancienneté, ſans aucun bienfait de Seigneur: Menage aprés Caſeneuve, de *a*, & de *loz*, ou de *an lodt* aprés Rhenanus, vieux mots Allemands qui ſignifioient *ſort*, croyant que ces terres en *franc alleu* étoient venuës d'un ancien patrimoine, & n'avoient point paſſé par le ſort qu'avoient jetté les Conquerants des Gaules, quand ils avoient partagé entre eux les terres qu'ils avoient uſurpées. Hauteſerre aprés Dominicus le derive de l'Allemand *ohn leiden*, qui veut dire, *ſans ſujettion*. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *halal*, qui ſignifie *laudare*, *quaſi poſſeſſionem laudatam habere*. Lipſe le derive de *Aleudi*, Iſle d'Allemagne: Borelli du Grec *alytos*, c'eſt à dire, *libre*; car en effet *alleu* ſignifie *franchiſe*. Du Cange pretend que *alodium* tout ſeul ſignifie un heritage ſans charge, & qu'il y a des Couſtumes qui parlent d'un *alleu* noble, & d'un *alleu* roturier. Le noble eſt celuy qui a une Juſtice, & qui ne doit point d'hommage; le roturier, celuy qui n'a point de Juriſdiction, & qui ne doit ni cens, ni laods & ventes: & qu'il y a auſſi des *alleus* qui reconnoiſſent un Seigneur: mais qu'en general *alodis* & *alodum* s'eſt dit de tout heritage ou fonds, ou immeuble propre; & qu'on diſoit *Tranſire in alodum*, pour dire, Donner en proprieté. Outre les origines cy-deſſus, il dit que Spelmannus le derive du mot Saxon *leod*, qui ſignifie *heritage populaire*, oppoſé à *ſeigneurial*. Wendelinus le derive de *alder*, qui ſignifie *majeur*, comme étant une choſe qui advient par ſucceſſion legitime des anceſtres. Mais aprés toutes ces incertitudes, il y a plus d'apparence de s'arreſter à ce que dit Galand, que *leud* eſt un vieux mot François d'origine Gauloiſe, dont Paſquier dit que ſont derivés *lots*, & *lotir*. On tient en France qu'on ne peut établir de *franc alleu* ſans titre. Il y a un petit pays vers l'Auvergne qu'on appelle *Franc-alleu*, qui eſt proche de Combrailles.

ALLODIAL, adject. Qui eſt compris dans un franc alleu. Cet heritage eſt *allodial*, & ne paye point de laods & ventes.

ALLEURE. ſ. f. La maniere de marcher ou de ſe tranſporter d'un lieu à un autre. On connoiſt bien des gens par derriere à leur *alleure*. l'*alleure* par eau eſt la plus douce.

ALLEURE, ſe dit auſſi du train, de la marche du cheval. Ce cheval a l'*alleure* froide, pour dire, qu'il ne leve pas aſſez le genou, & qu'il raſe le tapis. ce barbe a de belles *alleures*.

Ce mot a la même étymologie que ſon verbe *aller*.

ALLIAGE. ſ. m. Meſlange de metaux qu'on met en œuvre. On le dit particulierement de l'or & de l'argent, & des monnoyes. Le titre des monnoyes change ſuivant la quantité d'*alliage* qu'on y met. l'argent d'Allemagne eſt plus bas que celuy de Paris, parce qu'on y met plus d'*alliage*.

Ce qui a donné lieu à l'*alliage*, eſt I. le meſlange des metaux qui ne viennent pas des mines en leur entiere pureté. II. L'eſpargne de la deſpenſe qu'il faudroit faire pour les affiner. III. La neceſſité de les rendre plus durs par quelque portion d'autre metail, afin que le fray ne diminuaſt point leur poids. IV. La fonte des

monnoyes

monnoyes eſtrangeres qui ſont alliées. V. Les frais de la fabrication qui ſont pris ſur la monnoye. VI. Le droit des Princes pour leur ſeigneuriage.

ALLIANCE. ſ. f. Liaiſon qui ſe fait entre deux perſonnes ou deux familles par le moyen d'un mariage. Il y a pluſieurs *alliances* contractées entre ces deux maiſons. l'heureuſe *alliance* de la France & de l'Eſpagne. l'*alliance* eſt une cauſe de recuſation.

ALLIANCE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On contracte une *alliance* ſpirituelle au Baptéſme entre le parrein, le pere & la mere du baptiſé. l'*alliance* ſpirituelle empêche le mariage. l'Arche d'*Alliance* chez les Juifs étoit le coffre où étoient enfermées les Tables de la Loy.

ALLIANCE, ſe dit auſſi des unions, des ligues, des traittés qui ſe font entre des Souverains & des Eſtats pour ſe joindre d'intereſt dans une deffence commune. La Triple *Alliance* de la Hollande avec la Suede & l'Angleterre a été fort fameuſe.

ALLIER. v. act. Fondre differens metaux enſemble pour les meſler ou les joindre. L'or & le fer ne *s'allient* point enſemble pour ſe meſler, non pas même pour ſe ſouder, ſi ce n'eſt par le moyen du cuivre. l'eſtaim fondu avec l'or *s'allie* tellement qu'on ne les peut ſeparer, & il gaſte toute une fonte.

ALLIER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Joindre une famille à une autre par quelque mariage; & alors il ſe dit avec le pronom perſonnel. Cette maiſon eſt bien noble, elle s'eſt *alliée* pluſieurs fois avec des Princes, elle ne s'eſt jamais mes-*alliée*. quand on s'eſt *allié* dans une maiſon, on eſt reputé de la même famille. le comperage eſt une voye de *s'allier* ſpirituellement. il ne faut pas *allier* les choſes ſacrées avec les prophanes.

ALLIER, ſignifie auſſi en parlant d'Eſtats & de Souverains, Se confederer, ſe joindre d'intereſt, faire ligue offenſive & deffenſive contre un ennemy commun. Les Suiſſes ſe ſont toûjours *alliez* avec la France.

ALLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALLIÉ, eſt auſſi ſubſtantif, Confederé. Les Rois ont grand ſoin de prendre les intereſts de leurs *Alliés*. les Romains avoient beaucoup de Rois *alliés*. il a fait rendre les places priſes ſur ſes *Alliés*.

ALLIER. ſ. m. Filet tendu ſur deux baſtons propre à prendre des cailles & perdrix, qu'on appelle auſſi *trimallier*, parce qu'il eſt fait de trois doubles de mailles. Les *alliers* ſont deffendus par les Ordonnances.

Ces mots viennent du Latin *alligare*, *lier*.

ALLOCATION. ſ. f. Terme de compte, qui ſe dit lors qu'on approuve & qu'on alloüe un article, & qu'on le paſſe en compte. Il y a la moitié des articles de ce compte qu'on diſpute, dont on ne ſçauroit obtenir l'*allocation*. Ce mot vient du Latin *alloco*.

ALLONGE. ſ. f. Ce qu'on adjouſte à une étoffe, ou à autre choſe pour la rendre plus longue. Cette juppe étoit trop courte, il a fallu mettre une *allonge* par embas. on a mis des *allonges* à ces guides pour mener les chevaux du train de devant, qui ſont à la volée.

ALLONGES, en terme de Marine, ce ſont les pieces de bois qui forment les coſtes du navire juſqu'au plat bord. Il y a une premiere, une ſeconde & une troiſiéme *allonge*, & quelquefois une quatriéme. La derniere qui acheve la hauteur, s'appelle *allonge de revers*. Les premieres s'appellent *allonges de fond*, qu'on applique aux varangues. Il y en a d'une autre ſorte, qui ſont bouts d'*allonge* ſervants à garnir entre les membres où il ſe trouve du vuide : on l'appelle autrement *ſcalme*. L'*allonge pleniere*, eſt celle que l'on empate avec la varengue, & avec le genouil de fond. *Allonges d'eſcubiés*, ſont des pieces de bois plattes dans leſquelles on perce les eſcubiés du vaiſſeau. *Allonges de treport*, ſont deux *allonges* qui ſont miſes au deſſus des eſtins.

ALLONGEMENT. ſ. m. Ce qui allonge, qui rend plus long. Le regime de vivre ſert beaucoup à l'*allongement* de la vie. l'*allongement* des procés n'eſt cauſé que par les chicanes que font les Procureurs.

ALLONGER. v. act. Rendre plus long. *Allonger* une juppe, une corde, l'allée d'un jardin. on *allonge* ſon chemin en coſtoyant la montagne. il *allongeoit* un grand cou de gruë pour voir par deſſus les autres. quand on change de cheval, il faut *allonger*, ou raccourcir les eſtriers.

ALLONGER, en termes d'Eſcrime, c'eſt, Porter un coup d'eſtocade. Les gens de grande taille ont bien de l'avantage à *allonger*.

ALLONGER, ſe dit figurément en choſes morales. On taſche d'*allonger* le terme qu'on a pris pour payer ſes dettes. une partie ſaiſie *allonge* tant qu'elle peut les criées, pour n'eſtre point depoſſedée de ſon heritage. toutes ces diſtinctions ne font qu'*allonger* la diſpute.

ALLONGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit à un homme qui s'étend, Le cuir ſera à bon marché, les veaux *s'allongent*. On dit auſſi, *Allonger* la courroye, le parchemin, pour dire, Eſtendre les choſes au delà du pouvoir qu'on a receu, dire plus qu'on n'a charge de dire.

ALLONGÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Chaſſe, un chien *allongé*, celuy qui a les doits du pied étendus par quelque bleſſure qui a touché les nerfs.

On dit auſſi en Fauconnerie, un oiſeau *allongé*, quand il a toutes ſes pennes entieres & de la longueur qu'il les doit avoir.

Ce mot vient du Latin *elongare*, de *longus*.

ALLOUER. v. act. Approuver quelque point, ou article, en demeurer d'accord. Il ſe dit proprement dans les redditions de compte. Cet article a été *alloué* aprés qu'on en a repreſenté la quittance. Paſquier dit que ce mot vient de *los*, ancien mot François qui ſignifie *loüange*, ou approbation. Et en effet il vient du mot *claudare*, qui ſignifie *approuver*, ſelon Nicod. D'autres le derivent de *allocare*, diſant qu'il vient de *locum dare* : d'autres de *locare*, *conducere*; ce qui convient aux compagnons artiſans qu'on appelle *allouez*.

ALLOUER, ſe dit quelquefois dans les converſations. Cette propoſition eſt trop hardie, c'eſt un article qui ne vous paſſera pas, qui ne vous ſera point *alloué*.

ALLOUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALLOUÉ. ſ. m. ſe dit chez les artiſans, des compagnons qui ont fait le temps de leur apprentiſſage, & qui s'engagent encore pour quelque temps à ſervir les maiſtres. Les compagnons ſont ceux qui ſervent à la journée; & les *allouez*, ceux qui ont promis de ſervir pendant quelque temps. Autrefois *Alloué* s'eſt dit du Lieutenant General du Seneſchal, & particulierement en Bretagne.

ALLOUVI, IE. adj. Qui a une grande faim, telle que celle d'un loup, qui eſt difficile à raſſaſier. Les jeunes gens qui ſortent d'une maladie ſont *allouvis*, ils veulent manger par excez. Ce mot vient de *loup*, de *lupus*.

ALLOY. ſ. m. Titre legitime des monnoyes, & des ouvrages d'or & d'argent ſuivant les Edits du Prince. L'or doit être travaillé à un certain carat pour être de bon *alloy*. le titre de l'argent doit être de tant de deniers de fin, autrement il eſt de mauvais *alloy*. Ce mot eſt un compoſé de *loy*, qu'on dit auſſi en même ſens, qui eſt fait ſelon l'Edit & la Loy.

ALLOY, ſe dit figurément en Morale de la valeur & bonté de toute autre choſe. Cette drogue n'eſt pas de bon *alloy*, elle eſt falſifiée. cette raiſon eſt de mauvais *alloy*, elle ne paſſera jamais.

ALLUCHON. ſ. m. Le bout d'un heriſſon, qui

Digitized by Google

eſt une eſpece de dent ou de pointe qui entre dans les fuſeaux, ou la lanterne des moulins, & autres machines qui ſe meuvent par roues & pignons.

ALLUMELLE. ſ. f. Fer delié & plat qui fait le tranchant ou la lame des épées, couteaux, poignards, &c. Ce mot vient de *lamna*, *lamina*, *laminella*. Nicod le derive *à lamina*, & Menage de *lamella* ſon diminutif, d'où on a fait auſſi *lame* d'épée.

On dit proverbialement, qu'un homme s'eſt tué de ſa propre *allumelle*, quand il a trop fait la débauche de vin ou de femmes.

ALLUMER. v. act. Produire de la lumiere en attachant du feu à quelque matiere combuſtile qui eſt capable de donner de la clarté. *Allumer* un flambeau. *allumer* la lampe. *allumer* la lanterne.

On le dit auſſi du feu qu'on attiſe, & qu'on ſouffle ſimplement pour avoir de la chaleur. On *allume* le feu avec un fuſil & de la meſche. en ſoufflant le feu il *s'allume*. le feu d'une forge s'*allume* davantage en y jettant quelques gouttes d'eau.

ALLUMER, ſe dit figurément en Morale des paſſions. Son excuſe, au lieu d'adoucir ſon maiſtre, a *allumé* ſa colere. un amant dit que les yeux de ſa maiſtreſſe ont *allumé* un grand braſier dans ſon cœur. il y a des boutefeux qui *allument* des ſeditions, des guerres. On dit auſſi en débauche, *Allumer* la lampe, pour dire, verſer du vin dans un verre à quelqu'un pour l'obliger à boire.

ALLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALLUMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des yeux, quand ils ſont d'un autre eſmail que le corps de l'animal. Robert I. Duc de Bar portoit d'aſur à deux bars ou barbeaux d'or dentez & *allumez* d'argent.

ALLUMÉ, ſe dit auſſi de la flamme d'un bucher, d'un flambeau, & d'un baſton qui eſt bruſlant. St. François de Paule portoit d'or au phœnix de gueules ſur un buſcher *allumé* de même.

ALLUMETTE. ſ. f. Petit baſton de bois ſec ou de roſeau trempé dans du ſoulfre qui ſert à allumer la chandelle. On dit, quand on veut vanter du bois à bruſler, qu'il bruſle comme des *allumettes*. Une femme avare veut qu'on faſſe ſervir les *allumettes* par les deux bouts.

Ces mots viennent de la prepoſition *ad*, & de *lumen*, *lumiere*, qui vient de *lucere*, *luxe*.

ALLUSION. ſ. f. Terme de Rethorique. C'eſt une figure qui ſe fait par un petit jeu de mots qui ſont preſque ſemblables. L'affectation des *alluſions* eſt extremement vicieuſe en France. Mais on peut élegamment faire *alluſion* à quelque apophthegme, à quelque hiſtoire, à quelque couſtume, lors qu'on dit quelque choſe qui y a du rapport, & qu'on veut faire entendre au lecteur, ou à l'auditeur, qu'on y a penſé en l'eſcrivant. Ce mot eſt compoſé du Latin *ludere*, parce que l'*alluſion* eſt en effet un jeu de mots.

ALLUVION. ſ. f. Accroiſſement qui ſe fait le long des rivages de la mer ou des grandes rivieres par les tempeſtes ou inondations. Les *alluvions* ont éloigné Aigues-mortes de la mer, où il y avoit un port du temps de St. Louïs. cette Iſle s'eſt faite par *alluvion*, & le Seigneur voiſin pretend qu'elle eſt à luy par droit d'*alluvion*. Ce mot vient du Latin *alluere*, qui ſignifie, *baigner*, *arroſer de ſon eau*.

A L M.

ALMADIE. ſubſt. fem. Terme de Marine. Ce ſont de petites barques de quatre braſſes de long, faites ſouvent d'écorce de bois, dont uſent les Sauvages de la coſte d'Afrique. C'eſt auſſi un vaiſſeau des Indes, long de 80. pieds, & large de ſix ou ſept, qui reſſemble à une navette, à la reſerve de ſon derriere qui eſt quarré.

ALMAGESTE. ſubſt. maſc. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit d'un livre fameux compoſé par Ptolomée, où il a recueilli un grand nombre de problemes des Anciens ſervant à la Geometrie & à l'Aſtronomie, qui eſt intitulé, De la grande Conſtruction, ou du nom d'*Almageſte* qui eſt Arabe, qui luy fut donné quand il fut traduit par l'ordre de Maimon Calyphe de Babylone vers l'an 800. Le Pere Jean Baptiſte Riccioli a fait auſſi une Aſtronomie reformée, qu'il appelle *Almageſte* Nouveau, où il a compilé toutes les obſervations des Aſtronomes anciens & modernes, & en a conferé les hypotheſes.

ALMANACH. ſ. m. Calendrier ou table où ſont eſcrits les jours & les feſtes de l'année, le cours de la lune, &c. L'*Almanach* de l'an de grace, de l'an biſſextil. Cardan a fait un Traité *de ſupplemento Almanach*. Ce mot eſt Arabe compoſé de l'article *al*, & de *mana*, qui ſignifie *compter*. Nicod. Covarruvias dit que ſelon quelques-uns, ce mot vient de *manah*, qui ſignifie, ſelon eux, *Calendrier*. Il adjoûte que Diego Durrea aſſûre que la terminaiſon Arabe de ce mot eſt *manaquebu*, du verbe *necabe*, qui ſignifie, *predire l'advenir*. Cependant il ſoûtient que ces deux ſentimens ne reviennent qu'à une même choſe. Car l'Hebreu *manah* ſign. *nombrer*, *ſupputer*. Or tout le monde ſçait que les *Almanachs* ne conſiſtent qu'en ſupputations aſtronomiques. Scaliger dit qu'il a été fait de l'article *al*, & de *min*, mot Grec qui ſignifie *mois*. D'autres croyent que ce mot vient des Egyptiens long-temps avant les Arabes. Du Cange. Menage dit que les Arabes l'ont fait du Perſan *ſalmaha*, qui ſignifie, la *periode de la lune*.

L'*Almanach* du Palais, eſt celuy où on marque les jours où le Parlement n'entre pas : *Almanach* Hiſtorial, celuy où on marque quelques hiſtoires memorables du jour où elles ſont autrefois arrivées.

On dit proverbialement, Je ne prendray pas de vos *Almanachs*, pour dire, Je ne prendray pas voſtre conſeil ſur l'advenir, vos predictions ne ſont pas ſeures. On appelle un faiſeur d'*Almanachs*, un ridicule Aſtrologue Judiciaire.

ALMANDINE. ſ. f. Pierre precieuſe. C'eſt une eſpece de rubis beaucoup plus tendre & plus leger que le rubis Oriental, & qui tire plus ſur la couleur du grenat, que ſur celle du vray rubis. Elle eſt pourtant au nombre des pierres les plus eſtimées, quoy qu'elle cede au vray rubis. On l'appelle auſſi *Albandine*. Ce mot vient d'*Albanda* ville de Carie, d'où Pline dit qu'on l'apporte.

ALMUCANTARA. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont des cercles paralleles à l'horizon qu'on s'imagine paſſer par tous les degrez de l'Equateur, & qui vont en diminuant juſqu'au zenit, qui eſt le centre d'où ils ſont decrits. Ils ſervent à monſtrer la hauteur du ſoleil & des aſtres, & ſont décrits en pluſieurs Quadrans & ſur l'Aſtrolabe. Ce mot eſt purement Arabe.

A L O.

ALOES. ſubſt. maſc. Grand arbre qui croiſt aux Indes de huit ou dix pieds de haut. Son tronc eſt gros comme la cuiſſe. A ſa teſte il ſe fait un grand amas de feuilles dentelées & eſpaiſſes, larges par embas, s'eſtreciſſant juſqu'à la pointe, qui ſont de quatre pieds de long. Sa fleur eſt d'un rouge entremeſlé de jaune, & eſt double comme l'œuillet. Elle eſt ſouſtenuë par de petits rameaux qui ſortent du tronc avec les feuilles, entre leſquelles elle ſe couche. De cette fleur vient un fruit rond comme un gros pois, blanc & rouge. On tire le ſuc de ces feuilles en les fendant avec un couteau, & en le recueillant dans des calebaſſes. Quand il eſt ſeché au ſoleil, il tire ſur la reſine. Son bois eſt moucheté, odo-

Digitized by Google

rant & amer. Son écorce eſt ſi délitée, qu'elle ſemble eſtre une peau dont la couleur eſt changeante. On la maſche, & on ſe lave la bouche de ſa decoction pour avoir l'haleine bonne, à ce que dit Dioſcoride. Il y en a pluſieurs eſpeces, dont le meilleur eſt l'*Agallochum* d'Inde, qui vient de Calecut. Le plus exquis eſt le noir de couleur changeante, plein, peſant, maſſif, gros & eſpais, qui ne tire point à la blancheur, & qui s'allume difficilement. Ceux qu'on voit en Europe n'ont point de tige. Voyez Amatus Luſitanus & Maregraphius, qui en ont donné des figures. Nicod dit que ce mot eſt Grec, Latin & François, & derivé de l'Hebreu *ahala*. Les Indiens jettent de ce bois dans les buchers où ils bruſlent les corps, pour les faire ſentir bon. Dioſcoride fait mention d'un *Aloes* qui a des feuilles ſemblables à la Squille, courtes, eſpaiſſes, graſſes, un peu larges, rondes & dentelées deçà & delà par intervalles, & de biais en forme de petites pointes ou eſpines. Sa tige eſt ſemblable à celle de l'Aphrodille, auſſi bien que ſa fleur & ſa graine. Elle eſt attachée à une ſeule racine comme à un pal. Matthiole dit qu'il y en a en Europe qui ont des fleurs purpurines auſſi bien que des blanches. Quand le ſuc de l'*Aloes* eſt groſſier & terreſtre, il eſt appellé *Aloes caballin*, parce qu'il ſert aux chevaux. S'il eſt un peu plus purifié, il s'appelle *Aloes hepatique*, à cauſe qu'il eſt de couleur de foye & jaunaſtre. Et quand il eſt tres-purifié, il s'appelle *Aloes cicotrin*, ou *ſuccotrin*, *à ſucco concreto*, ou à cauſe de l'Iſle de Zocotora où on le recueille en abondance. Il eſt de couleur d'un jaune d'or luiſant & tranſparent, & d'une odeur aſſez agreable: & c'eſt de là que vient *Chicotin*. On dit que l'*Aloès* de l'Amerique *mucronato folio* croiſt ſi promptement, qu'il y en avoit un dans le jardin du Cardinal Farneſe à Rome, qui avoit cru de 23. pieds en deux mois: & un autre à Madrid qui avoit cru de dix pieds en une nuit. Ce mot vient de l'Arabe *Agallugun*, qu'on trouve dans Avicenna.

ALOIGNE. ſ. m. Terme de Marine. Voyez *Bouée*.

ALOPECIE. ſubſt. fem. Sorte de maladie qui fait tomber le poil de la teſte, & quelquefois des ſourcils, de la barbe, & autres parties du corps, autrement *la Pelade*, en Latin *Alopecia*. Elle eſt ainſi appellée des Medecins, parce que c'eſt une maladie de renard nommé en Grec *alopix*, parce qu'il eſt ſujet en vieilleſſe à une certaine galle qui luy fait tomber le poil.

ALORS. Voyez *Lors*.

ALOSE. ſubſt. fem. Sorte de poiſſon de mer reſſemblant à la ſardine, mais bien plus groſſe, qui monte au printemps par les rivieres, & ſur tout par les gravelenſes, où elle devient fort graſſe. On fait grand trafic d'œufs d'*aloſe* dans les Indes, où on en voit pluſieurs grands navires tout chargés. En Latin *alauſa*, d'où on a fait le mot François. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *hals*, qui ſignifie *ſel*: car en effet l'*aloſe* aime tant le ſel, qu'elle ſuit les bateaux qui en ſont chargez plus de trois cens lieuës en terre. On l'a auſſi appellée en Latin *clupea*, & en Grec *thrilla*.

ALOUETTE. ſ. f. Petit oiſeau bon à manger, & qui chante agreablement. On met à la broche une douzaine d'*aloüettes* enſemble. il a dans une cage une excellente *alouette*. on prend les *aloüettes* au miroir & avec des filets. Il y a de deux ſortes d'*aloüette*, l'une huppée ou creſtée, qui a ſur la teſte une creſte de plume comme le paon, & qui ſe nourrit en terre: l'autre ſorte vit en troupe, & eſt de même pennage. Le maſle chante bien, & eſt le premier qui annonce l'eſté: mais on dit que les maſles deviennent borgnes, s'ils ſont nourris en cage. On les appelle en Latin *galerita*, ou *alauda*, & en Grec *corydalos*. Menage derive ce mot de *alaudetta*, diminutif de *alauda*: c'eſt un mot que les Romains ont pris de l'ancien Gaulois, lors que Jules Ceſar leva des ſoldats en France, qui s'appellerent *Aloüettes*, à cauſe de la figure de leur caſque, reſſemblant à des *aloüettes* huppées, comme dit Suetone.

On dit proverbialement d'un faineant, qu'il attend que les *aloüettes* luy tombent toutes roſties dans le bec. On dit, Si le ciel tomboit, il y auroit bien des *aloüettes* priſes, à ceux qui craignent des accidents qui n'arriveront jamais.

ALOURDIR. verb. act. C'eſt faire un bruit capable d'incommoder la teſte, & la rendre lourde ou ſtupide. Le bruit des cloches & des carroſſes qui paſſent par cette ruë eſt capable d'*alourdir* les gens. Regnier a dit des Poëtes importuns recitateurs,

Qu'ils *alourdeut* de vers, d'alegreſſe vous privent.

Ce mot eſt vieux.

ALOURDI, IE. part. & adj.

ALOYAU. ſubſt. maſc. Piece de bœuf qu'on couppe le long des vertebres au haut bout du dos de cet animal. On dit, un *aloyau* de la premiere, de la ſeconde, de la troiſiéme piece. Quand il n'y a de la chair que d'un coſté, on l'appelle une *charbonnée*. On l'appelle auſſi, *la piece de huit heures*, car elle eſt bonne à manger quand on deſjeune du matin.

A L P.

ALPHABET. ſ. m. Diſpoſition par ordre des lettres d'une langue. *Alphabet* Latin, François, Grec, cette lettre n'eſt point dans noſtre *alphabet*. Ce mot vient de ce que l'*alphabet* des Grecs commençoit par *alpha*, *bita*. On voit dans les monnoyes anciennes à coſté de la figure de la croix des A & des Ω, c'eſt à dire, des *alpha* & des *omega*, en memoire de ce qui eſt dit dans l'Apocalypſe Chap. 1: 7. & 22: 13. *Ego ſum alpha & omega, primus & noviſſimus, principium & finis*. Les anciens Chrêtiens les faiſoient graver auſſi ſur les ſepulcres. Voyez dans Bouterouë un *alphabet* Gaulois tiré des Legendes des monnoyes de la premiere Race, dont les caracteres ſont fort differents de ceux dont on uſe à preſent.

On dit, Eſtre encore à l'*alphabet*, pour dire, Eſtudier le petit livre qu'on donne aux enfants pour apprendre les lettres.

ALPHABET, ſe dit auſſi des ferrements ou poinçons qui ſervent aux Doreurs, aux Graveurs & autres ouvriers, pour marquer, graver ou imprimer les caracteres qui ſont taillez ſur leurs pointes.

ALPHABET, en termes de Polygraphie, eſt le double du chiffre que gardent par devers eux chacun des correſpondants qui ſe doivent écrire ſecretement: c'eſt un *alphabet* où les lettres ordinaires ſont diſpoſées par ordre, & vis à vis ou au deſſous ſont les caracteres ſecrets qui y répondent, les nulles ou lettres inutiles & les autres marques qui ſervent à le rendre indechiffrable.

ALPHABETIQUE. adj. Qui eſt ſelon l'ordre de l'alphabet. Table *alphabetique*. un bon Dictionaire doit eſtre diſpoſé par ordre *alphabetique*.

ALPHANET. ſ. m. C'eſt un oiſeau de proye tres-doux & tres-agreable, qui ſert au vol de la perdrix & du lievre. Les Grecs luy ont donné ce nom de la premiere lettre de leur alphabet; mais en France on l'appelle *Tuniſſien*, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie, où il eſt fort eſtimé.

A L T.

ALTE. ſubſt. fem. Arreſt ou pauſe que font les gens de guerre en marchant. Il y avoit tant de defilés, qu'il falloit faire alte à tous momens. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de l'Italien *alto*, à cauſe que l'on tient les piques hautes dés que les troupes ſont arreſtées. Les

autres

autres veulent qu'il vienne de l'Allemand *halten*, ſignifiant la même choſe, qui peut venir auſſi de l'Italien.

ALTERATION. ſ. f. Action qui corrompt, qui change la nature de quelque choſe. La debauche eſt cauſe de l'*alteration* de la ſanté. Ariſtote admet un mouvement d'*alteration* qui eſt cauſe des generations & corruptions.

ALTERATION, ſignifie auſſi, la ſoif cauſée par la ſechereſſe du goſier & de la bouche faute de ſalive pour l'humecter. On ſent dans la fievre une grande *alteration*. quand on a marché, quand on s'eſt échauffé, on ſent de l'*alteration*.

ALTERATION, ſignifie figurément, Emotion d'eſprit. Cette ſeditieuſe harangue cauſa beaucoup d'*alteration* dans les eſprits.

ALTERATION, ſignifie auſſi, Corruption, changement. Cette fauſſe interpretation eſt cauſée par l'*alteration* du texte.

Ces mots viennent du Latin *alterare*, *changer*.

ALTERCAT. ſubſt. maſc. ou *Altercation*, ſubſt. fem. Debat, conteſtation entre deux perſonnes qui ont enſemble de la familiarité. Ils n'ont pas de querelle formée, mais il y a toûjours quelque petite *altercation* entr'eux. *Altercat* eſt vieux. Du Cange dit que ce mot vient d'*altercari*, qui ſignifioit ſimplement *s'entretenir enſemble*, & *altercatio*, *dialogue*.

ALTERER. v. act. Terme de Phyſique. Corrompre, changer la nature de quelque choſe. Le feu *altere* toutes choſes, même les metaux. il faut qu'un corps s'*altere* devant qu'il s'en engendre un autre. la ſanté s'*altere* par des exercices trop violents. les monnoyes s'*alterent* par l'eau forte, ou par l'alliage lors de la fonte. toutes choſes s'*alterent* avec le temps.

ALTERER, ſe dit auſſi figurément. Les bonnes couſtumes s'*alterent* par la corruption du ſiecle. le vray ſens d'un Auteur s'*altere* ſouvent par la ſubtilité des Commentateurs.

ALTERER, ſignifie auſſi, Cauſer de la ſoif en deſſechant les humeurs qui fourniſſent la ſalive. La chaſſe *altere* les chiens & les Veneurs. les mets trop ſalez *alterent*.

ALTERÉ, ÉE. part.

On le dit ſur tout au figuré. Un grand Prince eſt toûjours *alteré* de gloire. les Tyrans eſtoient *alterez* du ſang des Martyrs. On dit d'un homme aſpre au gain, que c'eſt un *alteré*; & alors il eſt ſubſtantif.

ALTERES. ſ. f. plur. Inquietude d'eſprit, paſſions vehementes. L'approche de l'ennemy a mis tout le Royaume en de grandes *alteres*. Ce mot vieillit. Il a ſignifié auſſi autrefois, *Enthouſiaſme*, fureur prophetique. Ce mot vient par corruption de *arteres*, parce que la grande émotion cauſe un violent battement des arteres.

ALTERNATIF, IVE. adj. Qui ſuccede l'un aprés l'autre. Une charge *alternative*, un Office *alternatif*, qui s'exerce tour à tour. on a ſupprimé les Officiers triennaux & quadriennaux, & on a conſervé les *alternatifs*. On dit de deux Officiers Generaux d'armée qui ſervent chacun leur jour, qu'ils roulent, qu'ils ont un commandement *alternatif*.

ALTERNATIVE. ſubſt. fem. ſe dit de deux choſes dont on propoſe le choix en Juſtice. On donne l'*alternative* ſur l'acceptation des offres, ſur la preſtation d'un ſerment.

ALTERNATIVEMENT. adv. Tour à tour, l'un aprés l'autre. Ces Offices s'exercent *alternativement*, chaque Officier a ſon année d'exercice.

ALTERNE', ÉE. adj. en termes de Blaſon, ſe dit de la ſituation des quartiers ou des figures qui ſe répondent en alternative: comme, Dans l'eſcartelé le premier, & quatriéme quartier ſont *alternés*, & ils ſont

d'ordinaire de même nature; & pareillement le deux & le troiſiéme. On dit de même du loſengé, fuſelé, & eſchiqueté, des points équipollez, &c. Ce mot vient du Latin *alternus*, qui ſignifie, *qui vient tour à tour*.

ALTESSE. ſubſt. fem. Titre d'honneur qu'on donne aux Princes. Son *Alteſſe* Sereniſſime M. le Prince de Condé. On dit de Mr. le Frere du Roy, Son *Alteſſe* Royale. On traitte le Duc de Savoye, & les autres Princes Souverains, d'*Alteſſe*. Son *Alteſſe* Electorale. A l'égard du Grand Seigneur, ou le Turc, on l'appelle Sa *Hauteſſe*.

ALTIER, ERE. adj. Orgueilleux, fier, qui commande avec hauteur. Cet homme a la mine *altiere*, l'eſprit *altier*.

ALTIEREMENT. adv. D'une façon altiere. Il luy a parlé, il l'a receu fort *altierement*.

Ces mots viennent du Latin *altus*.

ALTIMETRIE. ſubſt. fem. C'eſt la premiere partie de la Geometrie pratique qui enſeigne à meſurer les lignes, ſoit en hauteur, ſoit en profondeur. Ce mot eſt tiré d'*altus*, *haut*, *profond*, & de *metreo* en Grec, en François *je meſure*.

A L U.

ALUDEL. ſubſt. maſc. Terme de Chymie, qui ſe dit de pluſieurs pots ou tuyaux de terre mis les uns ſur les autres qui vont en étreciſſant par en haut, & qui ſervent aux operations chymiques qui ſe font avec le feu.

ALVEOLE. ſubſt. maſc. qui ſe dit des trous qui ſe font dans les rayons ou gaſteaux des mouches à miel. On le dit auſſi en Medecine des trous où les dents ſont enchaſſées. Ce mot vient du Latin *alveolus*, qui ſignifie, *petite foſſe*, ou *petit canal*.

En Botanique *Alveole* ſignifie ces petits trous ou creux où ſont enchaſſez les bouts de certains fruits ou fleurs, comme celuy des tuyaux des œuillets, du gland, des noiſettes. Il ſe dit auſſi des fleurs faites en petit baſſin ou cloche, comme la fleur jaune de chelidonium.

ALUN. ſubſt. maſc. Eſpece de ſel foſſile & blanc qui ſe trouve meſlé parmy la terre. On le tire de cette terre en la lavant avec de l'eau qui s'impregne de ce ſel, qu'on fait aprés cuire en la faiſant évaporer, ainſi qu'on fait au ſalpeſtre. Les pierres dont on le tire participent de la nature du plomb, & contiennent du flegme & des eſprits acides. La terre dont on a tiré l'*alun* eſtant expoſée à l'air, en fournit de nouveau. Il en eſt de même du vitriol calciné: ce qui montre que ces ſels viennent de l'air. Ce mot vient du Grec *hals* qui ſign. *ſel*.

Il y a cinq ſortes d'*alun*. Le premier l'*alun de glace*, ou *de roche*, eſt celuy qu'on tire tout entier de la roche, qui eſt blanc & tranſparent. La roche eſt élevée hors de terre: ce qui n'empêche pas qu'on ne faſſe pluſieurs lotions & preparations à l'*alun de roche* tel qu'il nous eſt envoyé, qui ſont amplement deſcrites par Matthiole. Il y en a auſſi du rougeaſtre, qu'on appelle *le Romain*. Pline dit en avoir veu de noir. C'eſt une ſubſtance terreſtre, congelée & luiſante, de nature chaude & ſeche, de ſaveur aſpre & ſalée, qui a la proprieté de reſtraindre & de ronger. Biringuccio.

La ſeconde eſpece eſt l'*alun de plume*, ou *ſciſſile*, qui eſt comme la fleur de l'*alun*, ſelon Dioſcoride. Il ſe trouve en mottes, & il a une conſiſtence entre le bois & la pierre. Il ſe fend aiſément, & peut ſervir d'une meſche perpetuelle à une lampe. Matthiole & Dioſcoride diſent que c'eſt la même choſe que la pierre Amiante. Il eſt moins corroſif que l'*alun* de roche. On l'appelle ainſi, à cauſe de ſes filamens qui ſont comme des plumes. Il a des veines comme du bois. Quelques-uns

Digitized by Google

l'ont fait paſſer pour du bois de la vraye croix, & diſent qu'il reſiſte au feu par miracle.

Le troiſiéme eſt l'*alun ſcaiol*, qui eſt eſcailleux & tranſparent comme le talk. Il eſt ainſi nommé, *eò quòd ſecetur*. Il eſt fait d'une pierre claire comme verre, que quelques-uns appellent *Pierre ſpeculaire*, ou *Miroir d'aſne*, qu'on calcine, & qui paroiſt aprés comme du plaſtre.

Le quatriéme eſt l'*alun ſaccharin*, ainſi dit par la forme de pain de ſucre qu'on luy donne eſtant preparé avec eau roſe & blanc d'œuf.

Le cinquiéme eſt l'*alun catin*, qui eſt la même choſe que l'alkali, ou ſel de ſoude, ainſi dit à *catino*, ou plat dans lequel on le fait. Le mot d'*alun* vient *à lumine*, parce que c'eſt luy qui donne la lumiere ou l'éclat aux couleurs. On ne ſçauroit gueres teindre, ni enluminer ſans *alun*: car c'eſt le principal des ſels mineraux dont on ſe ſert dans la teinture, & c'eſt comme un lien entre l'eſtoffe & la couleur; de même que les huiles gluantes & les eaux gommées ſont un lien à l'égard de la peinture & de l'enluminure. L'*alun* diſpoſe les étoffes à recevoir la couleur, & à leur donner la vivacité, comme on voit à la cochenille & à la graine d'eſcarlate, dans leſquelles on meſle auſſi quelque acide, & même de l'eau forte, pour donner de la vivacité à leur couleur rouge, & leur oſter le violet. L'*alun* fait ſes effets par la ſtipticité ou vertu aſtringeante qui lie la matiere delicate des couleurs, & empêche qu'elles ne s'évaporent. L'*alun* empêche que le papier qui en eſt trempé ne boive. Tout *alun* diſſout dans l'eau qui vient à ſe coaguler, prend la figure pyramidale, ou le tetraedre compoſé de quatre triangles fort égaux. Les Anciens ont parlé d'un *alun* rond qui eſt à preſent inconnu.

ALUMINEUX, EUSE. adj. Qui eſt de nature d'alun, qui tient de l'alun. Des terres *alumineuſes*. des eaux *alumineuſes*.

ALUNER. v. act. Faire tremper dans l'alun, ou dans un bain d'alun. Toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoiſi doivent être fortement *alunées*.

ALUYNE. ſubſt. fem. Voyez *Abſinthe*, c'eſt la même choſe. Quelques-uns derivent ce mot d'*aloes*, à cauſe qu'elle en a l'amertume, *quaſi aloinum*, ou *aloſinum*.

A M A.

AMADES, ou *Hamades*. ſubſt. maſc. Terme de Blaſon. Ce ſont trois liſtes plattes paralleles, chacune de la largeur d'un tiers de la faſce traverſant l'Eſcu en même ſituation qu'elle, mais qui ne touchent point aux bords d'un coſté ni d'autre: c'eſt en quoy elles different des jumelles.

AMADOUER. verb. act. Flatter avec des paroles douces & attirantes. Il n'y a que les enfans & le peuple qui ſe laiſſent ſottement *amadouer*. Menage derive ce mot de *amatutare* inuſité, qui a été fait de *amatus*; d'autres de la phraſe Latine & flatteuſe, *amabo te*.

AMADOUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Regnier a dit agreablement.

Je devins auſſi fier qu'un chat *amadoué*.

On dit quelquefois auſſi *Amadoueur*, de celuy qui amadouë; & *Amadouëment*, d'une flatterie ou careſſe: mais ces mots ſont populaires.

AMAIGRIR. verb. act. & neut. Rendre maigre, devenir maigre. Le vinaigre *amaigrit* ceux qui en boivent. ce malade *amaigrit* à veuë d'œuil, de jour en jour, ſa graiſſe diminuë.

AMAIGRIR, en termes de Maçonnerie & de Charpenterie, ſe dit de la couppe du bois, ou de la pierre qu'on fait en angle aigu, ou moindre que le droit; & on dit au contraire, *Engraiſſer*, quand cette couppe ſe fait en angles obtus.

Ce mot vient du Latin *macreſcere*, *devenir maigre*, qui vient de *macer*, qui ſe tire de *micros* en Grec, qui ſignifie *mince*, *petit*, *fluet*.

AMALGAMATION, ou *Amalgame*. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt la reduction en paſte qui ſe fait avec le mercure d'un metail noble, & particulierement de l'or. Ce mot vient de *gama*, mot Arabe qui ſignifie *paſte*. On le fait en mettant dans un creuſet des lames de metail les plus déliées qu'on peut, avec du mercure. Aprés qu'on a bien chauffé l'un & l'autre, ce metail ſe diſſout en parties menuës comme de la farine, & le mercure qui eſt humide en fait une paſte. L'or ne retire du mercure dans l'*amalgamation*, que trois fois autant qu'il peſe. Les Chymiſtes le denotent avec cette marque *A A A*.

AMALGAMER. v. act. Faire un amalgame. *Amalgamer* de l'or.

AMANDE. ſ. f. Semence de tous les arbres à noyau qui eſt enfermée dans une écorce fort dure, qu'on caſſe quand on la veut manger. *Amande* d'abricots. *amande* de ceriſes.

AMANDE, eſt auſſi un fruit particulier qui eſt enfermé dans un gros noyau & ſous une eſcale. Il y a des *amandes* vertes; des *amandes* confites, pelées. on fait du lait d'*amandes*; du maſſepain avec des *amandes*; & de la paſte d'*amandes* pour blanchir les mains. l'huile d'*amandes* douces tirée ſans feu eſt fort eſtimée. Menage derive ce mot de *amandala*, qui ſe trouve dans les Capitulaires. D'autres croyent qu'elles ſont ainſi nommées pour être venuës d'Allemagne, à cauſe que Perceval en ſon Roman les nomme *Allemandes*. Il vaut mieux tirer ce mot du Grec *amygdalum*. Quelques-uns diſent que les *amandes* ameres concaſſées endorment les poules, ou les tuënt, enſorte qu'on les prend facilement à la main; & que c'eſt un ſecret de Bohemiens, auſſi bien que le marc d'*amandes* dont on a tiré l'huile, qui leur eſt un poiſon dangereux, quoy qu'il ne nuiſe point aux autres animaux. Il y a auſſi de certaines dragées qu'on nomme *amandes* liſſées, qui ſont des *amandes* couvertes de ſucre fondu; des *amandes* à la Praſline, qui ſont fricaſſées avec du ſucre.

AMANDES, ſont auſſi des morceaux de cryſtal qui ſont en figures d'*amandes*.

AMANDÉ. ſ. m. Terme de Medecine, eſt un remede compoſé de deux onces d'amandes dépouillées de leur écorce, qu'on pile & qu'on diſſout dans huit ou dix onces de decoction d'orge mondé, ou dans de l'eau de veau ou de poulet qu'on paſſe dans un linge, & où on meſle un peu de ſucre & d'eau roſe. Les Dames s'en ſervent pour conſerver leur ſanté & leur embonpoint.

AMANDIER. ſ. m. C'eſt un arbre d'aſſez belle grandeur, qui a ſon tronc gros, court & droit, & l'écorce raboteuſe. Il ne s'étend gueres en racines, & ſouvent il n'en a qu'une, mais grande, forte & profonde en terre. Il eſt preſque ſemblable au peſcher, & ſur tout par ſes feuilles. Il fleurit le premier au printemps, & jette un fruit qui a la forme d'un cœur. Il eſt couvert d'une double pelure ou écorce, comme les noix; mais au mois d'Aouſt ſa pelure de deſſus s'entr'ouvre & ſe détache, & on caſſe l'autre qui eſt dure pour en tirer le fruit. Il y en a de trois ſortes. Le premier qui vient de Gennes, qui a la coque tres-tendre, & tres-peu de noyau. Il y en a un plus gros, & un autre plus petit.

AMANT, ANTE. adj. Celuy qui aime d'une paſſion violente & amoureuſe. Il y a des galants qui ſont les *amants* de toutes les belles. une telle fille eſt fiancée avec ſon *amant*. ſi la vertu ſe voyoit toute nuë, elle ſe feroit beaucoup d'*amants*.

AMARANTHE. ſ. f. Fleur que le peuple nomme autrement *Paſſevelours*, ou *Fleur d'amour*, ou *Immortelle*. Cette fleur eſt fort rouge, & vient en forme d'eſpi.

Digitized by Google

d'eſpi. Elle ne perd jamais ſa couleur pour ſeche qu'elle ſoit. Eſtant miſe en l'eau, elle reverdit, & ſert à faire des bouquets ou chapeaux tout l'hiver. Ses feuilles ſont plus grandes que celles du baſilic. Sa tige eſt groſſe, graſſe & rouſſaſtre. Cette plante a cela d'admirable, que plus on la tond, & plus elle devient belle. Ce nom luy a été donné, parce qu'elle ne fleſtrit point. Elle commence à fleurir en Aouſt. En Latin *amaranthus*, qui vient du Grec *amaranthos*, qui eſt compoſé de l'*a* privatif, & *maraino mai*, qui ſignifie *fléstir*.

On appelle auſſi *Amaranthe*, la teinture qui imite la couleur de cette fleur.

AMARRAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'ancrage ou le mouillage des vaiſſeaux. La ſcience d'un Pilote eſt de bien faire ſes *amarrages*, d'ancrer en bon lieu.

AMARRAGE, ſignifie auſſi, l'endroit où deux groſſes cordes, ou la même miſe en double eſt liée par une petite.

AMARRER. v. act. Terme de Marine. C'eſt lier ou attacher fortement avec un cordage, ſoit un vaiſſeau, ſoit quelqu'une de ſes parties ou de ſes agreils. Ce mot vient d'*amarr* Bas-Breton, qui ſignifie *lien*. Ainſi on dit, *Amarre* bas bord, ou ſtribord, pour, commander de lier ou attacher une manœuvre à droit, ou à gauche.

AMARRES. ſ. m. plur. Terme de Marine. Ce ſont les cordages avec leſquels on attache le vaiſſeau à quelques pieux ou anneaux, ou avec leſquels on le lie, ou on l'arreſte ſur la mer par le moyen des ancres. On dit qu'un vaiſſeau a ſes trois *amarres* dehors, quand il a mouillé ſes trois ancres. les eſcoutes, les couëts ſont des *amarres* de voiles.

AMAS. ſ. m. Multitude de choſes, ou de perſonnes aſſemblées en un même lieu. Il faut faire un grand *amas* de materiaux avant que de commencer à baſtir. ce Prince fait un grand *amas* de troupes, de ſoldats, pour faire la guerre. l'alluvion ſe fait par un grand *amas* de gravier, de limon, qui s'arreſte en quelque lieu. l'*amas* de mauvaiſes humeurs dans le corps cauſent les abſés, les maladies. que ſert à un avare l'*amas* de tant de richeſſes qu'il faut qu'il quitte? ce Marchand a fait de grands *amas* de bled dans ſes greniers. les lacs & les eſtangs ſe font d'un grand *amas* d'eau.

AMASSER. v. act. Mettre enſemble pluſieurs choſes ou perſonnes. Un homme genereux ſe moque d'*amaſſer* du bien. un charlatan a bientoſt *amaſſé* la canaille autour de luy. ce vieillard *amaſſe* toûjours, & ne dépenſe rien.

Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Le peuple qui s'*amaſſe* dans les carrefours fait craindre une ſedition. le ſable qui s'*amaſſe* peu à peu dans ce port le comblera à la fin. la mer eſt le lieu où toutes les eaux de la terre s'*amaſſent*.

AMASSER, ſignifie auſſi, Lever de terre ce qui y étoit tombé. *Amaſſez* voſtre mouchoir. on *amaſſe* les fruits qui tombent des arbres. On dit d'une choſe qu'on veut bien mépriſer, qu'elle ne vaut pas l'*amaſſer*. On ſe ſert auſſi en ce ſens du mot de *Ramaſſer*. Nicod le derive du Grec *amao*, *accumulo*; ou de l'Hebreu *maſſach*, qui ſignifie *meſler*. Menage le derive du Latin *admaſſare*, fait de *maſſa*. Cependant il vaut mieux tirer ce mot du Grec *amao*, *colligo*; qui vient de l'adverbe *hama*, *ſimul*, *enſemble*.

AMASSETTE. ſ. f. Petit outil de bois ou de corne qui ſert au garçon peintre à amaſſer les couleurs quand il les broye.

AMATELOTER. v. act. Terme de Marine. C'eſt donner un compagnon à chaque homme de l'équipage, ou aſſocier les matelots deux à deux, afin qu'ils ſe ſoûlagent l'un l'autre, & qu'ils ſervent chacun à leur tour.

AMATEUR. ſ. m. Qui aime quelque choſe. Il ne ſe dit point de l'amitié, ni des perſonnes. Il eſt *amateur* de l'eſtude, des curioſités, des tableaux, des coquilles. *amateur* de la Muſique, des beaux Arts. le peuple eſt *amateur* de nouveautez.

AMATIR. v. act. Terme d'Orfevre. C'eſt, Rendre mat, laiſſer l'or ou l'argent ſans le polir ou le brunir. *Amatir* ſe dit proprement de l'or: à l'égard de l'argent, on dit plus ſouvent *blanchir*.

AMAUROSE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une maladie des yeux, qui ſe dit lors que ſans qu'il apparoiſſe mal quelconque dans l'œuil, & la prunelle demeurant entiere & nullement chargée, neanmoins il eſt privé entierement de ſa fonction. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *obſcurciſſement*.

AMAZONE. ſ. f. Femme ou fille genereuſe & guerriere. C'étoient autrefois des femmes de Scythie qui habitoient prés du Tanais & du Thermodon, qui ont conquis une partie de l'Aſie, qui vivoient ſans hommes, & qui s'abandonnoient aux étrangers; mais elles faiſoient perir tous les enfans maſles, & elles bruſloient la mammelle gauche des filles pour les rendre plus propres au combat: d'où on dit qu'eſt venu leur nom, qui ſignifie *ſans mammelle*.

Strabon nie qu'il y ait eu autrefois des *Amazones*. Pline & Mela font mention de celles de Scythie. Hyppocrate dit qu'il y avoit une loy chez elles qui condamnoit les filles à demeurer vierges juſqu'à ce qu'elles euſſent tué trois hommes du pays ennemy. Il dit auſſi que la cauſe du retranchement qu'elles faiſoient de la mammelle droite, étoit afin que le bras droit en devinſt plus robuſte, parce qu'il profitoit de la nourriture du teton. On dit auſſi qu'elles tordoient les jambes à leurs enfans maſles, afin d'être toûjours ſes maiſtreſſes. On dit qu'en Afrique il y a un Royaume compoſé de ſeules femmes, qui tuent les garçons qui leur naiſſent du commerce qu'elles ont avec les peuples voiſins, comme témoigne Jean de Los Sanctos Jacobin Portugais dans la Deſcription de l'Ethiopie Orientale. Æneas Silvius rapporte qu'on a veu dans la Boheme pendant ſept ans une Republique toute ſemblable à celle des *Amazones* fondée par la valeur d'une fille nommée Valaſca.

La riviere des *Amazones*, eſt une grande riviere qui arrouſe la partie meridionale de l'Amerique; & la region qui luy donne ce nom eſt à deux degrés & demy de hauteur meridionale proche la nation des Topinambous. Cette riviere a plus de 80. lieuës de large à ſon embouchure, & dans le reflux elle pouſſe ſon eau douce plus de 30. lieuës dans la mer. Le Pere Chriſtophe d'Acunna en a écrit une Relation, & le Sieur de Villarmond une autre. Le Pere Lamberti dans ſa Relation de la Mengrelie dit qu'en ce pays-là on voit encore à preſent des *Amazones*. Recueil de Thevenot. Les plus fameuſes ont eté Marthefie, Orythie, Pentaſilée qui fut tuée par Achille, &c.

AMAZONE, ſe dit auſſi d'une femme courageuſe capable de quelque hardie entrepriſe. La Pucelle d'Orleans a paſſé pour une *Amazone*.

A M B.

AMBAGES. ſubſt. fem. plur. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, un amas confus & obſcur de paroles, dont on a de la peine à deviner la ſignification. Les Chymiſtes ne parlent que par *ambages*, & ne ſont point entendus. Ce mot eſt plus Latin que François.

AMBASSADE. ſ. f. Envoy que les Souverains ſe font les uns aux autres de quelque perſonne de qualité pour negocier les affaires qu'ils ont enſemble. Il s'en fait auſſi pour quelques compliments ou ceremonies ſolemnelles. L'*Ambaſſade* de Rome eſt tenuë pour la plus

A M B.

honorable. l'*Ambaſſade* de Nimegue pour la paix étoit compoſée de trois Plenipotentiaires. il y a un Secretaire de l'*Ambaſſade*.

AMBASSADE, ſignifie auſſi en termes familiers, un petit meſſage qu'on fait faire par un amy, ou par un domeſtique pour quelque petite negociation, & particulierement d'amour.

On dit proverbialement pour ſe mocquer d'un train en deſordre, C'eſt l'*Ambaſſade* de Viarron, deux chevaux & une mule.

AMBASSADEUR. ſ. m. Celuy qui va en Ambaſſade. *Ambaſſadeur* Ordinaire, eſt celuy qui reſide en la Cour d'un autre Prince par honneur, & pour entretenir reciproquement l'amitié, ou pour negocier les affaires ſurvenantes. *Ambaſſadeur* Extraordinaire, eſt celuy qui vient en la Cour d'un Prince pour quelque affaire particuliere, comme pour conclurre une paix, un mariage, conduire une Reine, faire des compliments, &c. C'eſt pecher contre le droit des gens, de violer la maiſon d'un *Ambaſſadeur*. on fait des entrées aux *Ambaſſadeurs*, c'eſt à dire, qu'on les envoye recevoir avec ceremonie, les carroſſes du Roy & des Princes vont au devant d'eux. il y a des charges d'Introducteurs des *Ambaſſadeurs* chez le Roy & chez Monſieur. Ce mot vient de *Ambaſciator*, dont ſe ſont ſervis les Auteurs de la baſſe Latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot Latin qui avoit été tiré du Gaulois, ſignifiant *ſerviteur*, client, domeſtique, ou Officier, ſelon Borel & Menage aprés Saumaiſe & Spelman: mais Lindenbrok le derive de l'Allemand *ambacht*, qui ſignifie *œuvre*, comme ſi on ſe loüoit pour faire quelque ouvrage ou legation. Albertus Acharisius en ſon Dictionaire Italien le derive de *ambulare*.

On dit qu'un homme a un train, un équipage d'*Ambaſſadeur*, pour dire, qu'il a un train, un équipage magnifique.

AMBASSADEUR, ſe dit auſſi de quelques perſonnes qu'on envoye pour faire quelque petit meſſage ou negociation; mais ce n'eſt qu'en diſcours familier & en raillerie.

AMBASSADRICE. ſ. f. C'eſt la femme de l'Ambaſſadeur. On appelle auſſi une *Ambaſſadrice* d'amour, celle qui en eſt l'entremetteuſe.

AMBESAS. ſ. m. Terme de jeu de triquetrac, qui ſe dit quand le dé amene deux as. Ce mot vient du Latin *ambo*. On trouve dans le Roman de la Roſe *ambedeux*. Les Italiens diſent auſſi *ambedue*.

AMBIDEXTRE. adj. m. Qui ſe ſert également de ſes deux mains, de la gauche auſſi bien que de la droite, pour tous les uſages où on n'a beſoin que d'une main ſeule. Hippocrate en ſes Aphoriſmes dit que cela n'arrive jamais aux femmes. Du Cange dit qu'on a auſſi appellé *ambidextre*, un Juge qui reçoit des preſens de l'une & de l'autre des parties. Ce mot eſt tiré du Latin *ambidexter*, qui ſignifie la même choſe.

AMBIGU, uë. adj. Obſcur, qui ſe peut entendre en deux ſens contraires ou differens. Les réponſes des Oracles des Anciens étoient *ambiguës*. ce qu'il vous a dit eſt *ambigu*, on ne ſçait ſi c'eſt pour vous flatter, ou pour vous railler. le ſens de ce paſſage eſt fort *ambigu*.

AMBIGU. ſ. m. eſt une collation lardée où l'on ſert la viande & le fruit enſemble, enſorte qu'on doute ſi c'eſt une ſimple collation, ou un ſouper.

AMBIGUITE'. ſ. f. Obſcurité de paroles qui fait qu'on leur peut donner un double ſens. Il faut que les termes des Loix & des Edits ſoient fort clairs, & ſans *ambiguité*.

AMBIGUMENT. adv. D'une maniere douteuſe, obſcure & incertaine. Ce criminel ne répond pas franchement, mais toûjours *ambigument*.

Ces mots viennent du Latin *ambigere*, qui ſignifie, *eſtre en ſuſpens*, ne ſçavoir que choiſir de deux choſes propoſées.

AMBITIEUX, EUSE. adj. Remply d'un deſir dereglé de gloire, de dignités, de fortune. C'eſt un homme *ambitieux* d'honneur. un Prince *ambitieux* eſt un mauvais voiſin. Ceſar étoit *ambitieux* outre meſure.

On appelle en termes de Banquier en Cour de Rome, Une courſe *ambitieuſe*, quand on envoye un courier à Rome pour impetrer le Benefice d'un homme qui n'eſt pas encore mort; & quand cela eſt prouvé, l'impetration eſt nulle.

AMBITIEUSEMENT. adv. D'une maniere ambitieuſe.

AMBITION. ſ. f. Paſſion dereglée qu'on a pour la gloire & pour la fortune. Il y a auſſi une honneſte, une noble, une loüable *ambition*, qui fait arriver aux honneurs par le chemin de la vertu. L'*ambition* d'Alexandre a ruiné toute l'Aſie. toute l'*ambition* d'un homme de bien doit être de gagner le ciel. Corneille a dit élegamment:

L'*ambition* deplaiſt quand elle eſt aſſouvie.

AMBITIONNER. v. act. Rechercher avec une forte paſſion les honneurs, les grandes charges, la gloire. Vaugelas n'approuve point ce mot, quoy qu'il ſoit bon & neceſſaire dans la Langue. Un vray homme de bien ne doit pas *ambitionner* les Prelatures, il ne doit *ambitionner* que de ſervir Dieu.

On appelloit proprement *ambitioſi* chez les Romains, Ceux qui briguoient les charges. Ils alloient tout alentour de l'aſſemblée pour mendier les ſuffrages. *Ambibant*, c'eſt à dire, *ibant circum comitia*. *Am* en ancien Latin ſignifioit *circum*, *alentour*.

AMBLE. ſ. m. Train, ou certaine alleure de cheval, lors que les deux jambes du même coſté ſe meuvent enſemble, & que les deux autres ſe meuvent aprés. C'eſt la premiere alleure des poulains quand ils ne ſont pas aſſez forts pour trotter. Pour leur entretenir cette alleure, on leur met des entraves, & on leur attache des bouchons de foin autour des paturons des jambes de derriere. Cette alleure eſt bannie des manéges, où l'on ne veut que le pas, le trot, & le galop. La haquenée eſt un cheval qui va l'*amble*. On appelle un cheval franc d'*amble*, quand il va l'*amble* lors qu'on le meine en main ſeulement avec le licou. On dit auſſi au plur. Les grands *ambles*.

Vegece dit que l'*amble* eſt un petit pas de cheval fort viſte qui plaiſt à celuy qui le monte, qui ne s'enſeigne point par art, mais qui vient pluſtoſt naturellement.

Menage derive ce mot de *ambulare*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins en la même ſignification. Nicod le derive du Grec *amblyno*, qui ſignifie *tardo*, *frango*, parce que l'*amble* eſt un train rompu. Les Latins ont appellé un cheval d'*amble* ou haquenée, *ambulator equus*; Seneque, *talutarius*; Pline, *aſturco*; d'autres, *gradarius*, &c.

AMBLIGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Angle obtus, ou qui a plus de 90. degrez. Un triangle *ambligone*, qui a un angle plus grand que le droit. ce mur fait en cet endroit un coude qui eſt *ambligone*. Ce mot eſt Grec compoſé d'*amblys*, & de *gonia*, *angulus*.

AMBLYOPIE. ſ. f. Terme de Medecine. Maladie des yeux, qui ſe dit d'une hebetation ou éblouïſſement continuel de la veuë, ſans apparence que l'œuil ſoit aucunement offenſé. Ce mot eſt compoſé du Grec *amblys*, *obtuſus*, *hebes*, & de *ops*, ou *opos*, *oculus*, *viſus*.

AMBOUTIR, ou *Emboutir*. Terme d'Orfevres, qui ſe dit quand ils rendent quelque piece d'argent ou d'autre

Digitized by Google

d'autre metail convexe d'un coſté, & concave de l'autre: & la piece ainſi forgée s'appelle *amboutie*.

AMBOUTISSOIR. ſ. m. Outil de Serrurier qui ſert à former la teſte des gros clous qui ont la figure d'un champignon.

AMBRE. ſ. m. Gomme, ou reſine d'arbre, ſelon Pline, qu'il dit avoir été appellée *Succinum*, à cauſe que c'eſt un ſuc d'arbre comme le pin, dont il a l'odeur quand il eſt bruſlé. D'autres diſent que c'eſt une congelation qui ſe trouve dans la mer Baltique, & dans quelques fonteines, où il nage comme une eſpece de bitume: & de ce ſentiment eſt Agricola, qui eſt confirmé par le témoignage des Medecins Boruſces. Hevelius Polonois, & Schefferus Profeſſeur Suedois, diſent que l'*ambre* eſt une eſpece de poix foſſile, ou de bitume qu'on trouve ſur le bord de la mer de Pruſſe; & qu'en Suede auſſi bien qu'en Pruſſe on le trouve dans des endroits fort éloignez de la mer, dans des ſablons & dans des montagnes. L'*ambre noir* a beaucoup de rapport au *piſſaphaltum*, qui eſt la mumie des Arabes. Philemon dit qu'en deux endroits de Scythie l'*ambre* ſe fouït en terre, & qu'il ſe rencontre blanc en l'un, & jaune en l'autre. D'autres ont dit qu'il venoit d'un lac appellé Cephiſide, voiſin de la mer Athlantique; & que ſon limon échauffé du ſoleil produiſoit l'*ambre*. Un certain Pithias cité par Matthiole dit que les flots du Septentrion apportent ſi grande quantité d'*ambre* ſur les rivages de Bretagne, que les gens du pays le bruſlent au lieu de bois; & qu'étant allumé, il bruſle comme une torche, ou reſine de pin. Il y en a de blanc, de jaune, de roux, de couleur de citron. C'eſt le propre de l'*ambre*, d'attirer la paille quand il eſt échauffé, pourvû qu'il ne ſoit pas huilé. On a veu à Paris un morceau d'*ambre* jaune d'un pied & demy de haut, taillé en crucifix avec les figures de la Vierge & de St. Jean. En la Province de Suchen en la Chine il y a de deux ſortes d'*ambre*, l'un jaune, & l'autre rouge. Quelques Modernes eſtiment qu'il ſe fait de la moüelle purifiée des pins, qui par ſucceſſion de temps s'endurcit & devient tranſparente. Il y a auſſi de l'*ambre* noir qui ſe fait par le meſlange de quelques impuretez, ou par ſa vieilleſſe. Les Medecins le nomment *Electrum*, *Chryſolectrum*, & *Karabé*. Ce mot d'*ambre* vient de l'Italien *ambra*, derivé de l'Arabe *ambar*. Menage. Joannes de Janua le derive de *ambroſia* ſans aucun fondement. On l'a auſſi appellé *harpaga*, du Grec *harpaZein*, *rapere*, *eò quòd folia & veſtium fimbrias & paleas rapiat*, *ſicut magnes ferrum*.

AMBRE GRIS, eſt une eſpece d'*ambre*, ou de gomme qui a une odeur agreable & douce, qu'on trouve ſur les bords de la mer. Les Naturaliſtes n'ont ſceu encore découvrir la nature de l'*ambre gris*. Quelques-uns le prennent pour un excrement de certains oiſeaux qu'on voit aux Iſles de Madagaſcar & dans le fond de l'Archipelage Oriental: les autres pour l'excrement ou ſperme de la baleine. Juſtus Klobius en ſon Hiſtoire de l'*Ambre*, dit qu'il vient des inteſtins d'une baleine appellée *la trompe*, parce qu'elle a ſur ſa teſte une trompe où il y a des dents longues d'un pied, & groſſes comme le poing; & que c'eſt auſſi dans ſa teſte qu'on trouve le *ſperma ceti*. D'autres diſent que c'eſt une eſcume de la mer, ou un bitume ſorti des entrailles de la terre ou des rochers, qui ſe degorge. D'autres tiennent qu'il y a un poiſſon nommé *aZel*, qui eſt fort friand de l'*ambre gris*; deſorte qu'il eſt toûjours aprés à le chercher: mais il ne l'a pas ſi-toſt mangé, qu'il en meurt; & les peſcheurs voyant flotter ce poiſſon mort, taſchent de l'attraper, pour tirer de ſon ventre l'*ambre* qu'il a englouti. D'autres croyent qu'il vient des rayons de miel, qui étant recuits, avec le temps ſe détachent des rochers, & tombent dans la mer, dont le ſel & les flots agitez achevent la digeſtion, & luy donnent la conſiſtence où on le trouve. Mais tout cela n'a gueres d'apparence, veu qu'il s'en trouve des morceaux qui peſent plus de cent livres. Cet *ambre* eſt de couleur marbrée tirant ſur le gris, qui eſt tantoſt plus, tantoſt moins obſcure. Il eſt marqueté de blanc, approchant quelquefois tant ſoit peu du jaune. On y trouve quelquefois des becs d'oiſeaux, de petits inſectes, & autres matieres qui s'y ſont meſlées durant qu'il étoit encore en bitume liquide. Le meilleur *ambre gris* ſe trouve dans l'Iſle Maurices, & ſe trouve communément aprés une tempeſte. Les pourceaux le ſentent à une grande diſtance, & y courent comme enragez. Iſaac Vigny grand Voyageur François dit qu'en une certaine coſte il en trouva une ſi grande quantité, qu'on en euſt pû charger 10000. vaiſſeaux. Il en prit une piece qu'il vendit 1300. livres ſterling. Mais on n'a pû retrouver ce lieu-là, quoy qu'on ait croiſé ſur cette coſte ſix ſemaines durant. Il croit que c'eſt une viſcoſité maritime qui devient *ambre* étant ſechée au ſoleil. On le fond ſur un petit feu, & on en fait des extraits, des eſſences & des teintures. On le meſle auſſi avec d'autres aromats.

On dit d'un homme qui ſent bon, qu'il ſent le muſc & l'*ambre*.

AMBRE, eſt auſſi une eſpece de ſaule appellé *ſalix amerina*.

AMBRER. v. act. Parfumer avec de l'ambre gris. Des gants *ambrez* ou d'*ambrette*. hypocras *ambré*.

AMBRETTE. ſ. f. eſt une plante nommée autrement *Fleur du Grand Seigneur*, qui ſert à parfumer.

AMBROSIE. ſ. f. Viande exquiſe dont les Anciens feignoient que leurs Dieux ſe nourriſſoient. Il mange l'*Ambroſie*, c'eſt à dire, Il a été admis dans le ciel à la table des Dieux.

Figurément on appelle *Ambroſie*, quelque manger, ou boiſſon excellente. C'eſt du Nectar, c'eſt de l'*Ambroſie*.

AMBROSIE, eſt auſſi une herbe qui a l'odeur du vin, dont on ſe couronnoit autrefois à table. Cette herbe eſt fort branchuë, haute de trois empans. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la ruë. Sa graine eſt faite en grappe, a l'odeur du vin, & ſent fort bon. Sa racine eſt menuë, & de la longueur d'un pied & demi. Matthiole dit que les Anciens luy ont donné ce nom, parce qu'elle conſerve long-temps les hommes en leur verdeur: ce qui a donné lieu aux Poëtes de feindre qu'elle faiſoit vivre les Dieux éternellement. C'eſt une eſpece d'Armoiſe. En Latin *ambroſia*, *artemiſia*, *botrys*. *Ambroſie* vient de la particule privative *a*, & *brotos*, *mortalis*, Boiſſon ou nourriture propre aux Immortels.

AMBROSIE, eſt auſſi une preparation de medicamens qui ſont agreables à prendre, & dont l'operation ne cauſe point d'incommodité. Ils ſont compoſés en faveur des Seigneurs & des Dames, pour les purger ſuivant Hippocrate, *citò*, *tutò*, & *jucundè*. Il y en a en forme de ſyrops, d'électuaires, &c. Il y en a de laxatifs, d'aperitifs, de confortatifs, &c. Voyez en pluſieurs preparations chez la Framboiſiere.

AMBULANT. adj. m. qui ſe dit de ces Commis des Fermes qui ſe promenent par la ville & par la campagne, pour decouvrir ſi on ne fraude point les droits du Roy. On le dit auſſi des Comediens errans qui vont de ville en ville faire leurs repreſentations.

AMBULATOIRE. adj. m. & f. qui ſe dit des Juriſdictions qui n'étoient point fixes en certain lieu, mais qui s'exerçoient tantoſt dans un lieu, tantoſt dans un autre. Les Parlemens ont été rendus ſedentaires; ils n'étoient auparavant qu'*ambulatoires*.

On dit auſſi au Palais, que la volonté des hommes eſt *ambulatoire* juſqu'à la mort, en parlant des teſtamens, qu'on eſt toûjours en liberté de revoquer.

Digitized by Google

A M E.

AME. ſ. f. Forme ſubſtantielle qui rend les corps vivants. Pluſieurs Philoſophes ont tenu pour l'*ame* du monde, & ont creu que c'eſtoit ce qui faiſoit agir toutes les cauſes naturelles. D'autres ont donné des *ames* à tous les globes celeſtes, & à la terre.

AME, ſe dit plus particulierement de ce qui fait vivre les vegetaux & les animaux. L'*ame* vegetative eſt dans les plantes, la ſenſitive dans les beſtes, & l'*ame* raiſonnable & ſpirituelle eſt dans l'homme. Les Carteſiens definiſſent l'*ame* de l'homme, une ſubſtance qui penſe: & c'eſt par cette ſeule qualité qu'ils croyent qu'on peut prouver ſa ſpiritualité & ſon immortalité. A l'égard de celle des beſtes, ils diſent que c'eſt un automate, ou une machine qui ſe meut de ſoy-même & par reſſorts; que leur *ame* eſt une ſubſtance ſubtile & agiſſante qui participe de la nature du feu, & qui eſt la ſource des eſprits vitaux.

En termes de Chymie on dit l'*ame* des metaux, des mineraux, des vegetaux, pour dire, ce qu'il y a en eux de plus eſſentiel, leurs eſprits & leurs ſels, &c.

AME, ſe prend ſouvent pour la vie. Rendre l'*ame* à Dieu, c'eſt, Mourir. Cette nouvelle me rend l'*ame*, pour dire, me redonne la vie. Il a l'*ame* ſur le bord des levres, pour dire, Il eſt preſt à expirer. Malherbe a dit agreablement:

Et ſon *ame* étendant ſes ailes,
Fut toute preſte à s'envoler.

On dit auſſi, Il a l'*ame* ſur les levres, pour dire, qu'il parle comme il penſe.

AME, ſe dit auſſi de la partie ſpirituelle de l'homme, quand elle eſt ſeparée de ſon corps. Prier Dieu pour les *ames* des deffunts, pour le repos de leurs *ames*. c'eſt pour le ſalut de ſon *ame*. voilà une belle *ame* devant Dieu. Dieu veuille avoir ſon *ame*.

AME, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt l'*ame* d'une telle affaire, d'une telle entrepriſe, pour dire, que c'eſt luy qui en ſçait le ſecret, & qui en conduit les reſſorts. un Rapporteur eſt l'*ame* d'un procés.

Une *ame* noble, eſt celle qui a de grandes qualitez, de grands ſentiments. une *ame* baſſe, venale, *ame* de coquin, *ame* noire, *ame* double, *ame* mercenaire, eſt celle qui en a de mauvaiſes. c'eſt une bonne *ame*, une *ame* devote, incapable de tromperie. j'en jure ſur mon *ame*, par mon *ame*. on tient que la Vierge a été enlevée en Paradis en corps & en *ame*.

On dit, qu'un homme n'a point d'*ame*, pour dire, qu'il a mauvaiſe conſcience; qu'il ſçait en ſon *ame* la verité d'une telle choſe; qu'il en jure ſur ſon *ame*. un Benefice à charge d'*ames*.

AME, ſignifie encore, une perſonne particuliere. Ce deſſein n'a jamais entré dans ſon *ame*, pour dire, dans ſa penſée. Il y a cent mille *ames* dans cette ville, pour dire, Il y a cent mille habitans de tous âges & de tous ſexes. Il ne voit *ame* vivante, ou *ame* qui vive, pour dire, Il ne voit perſonne. il n'y avoit pas une *ame* au logis.

AME, ſignifie auſſi, la perſonne qu'on affectionne extremement. Ma chere *ame*, mon *ame*. Et ſe dit particulierement des maiſtreſſes. On appelle, *Ame* de fagot, le menu bois qui eſt dans un fagot.

L'AME d'une Deviſe, eſt ſon explication. Une bonne Deviſe doit eſtre compoſée d'un corps & d'une *ame*, c'eſt à dire, d'un ſujet, & de ſon explication contenuë en peu de paroles.

AME, chez les Sculpteurs & Fondeurs, ſe dit d'un noyau, ou des figures de terre ou de plaſtre qui ſervent à former celles qu'on jette en bronze. On le dit auſſi de l'ébauche des figures de ſtuc, qu'on forme groſſierement de plaſtre ou d'autre matiere avant qu'on les finiſſe.

AME, ſe dit auſſi du creux & de l'ouverture du canon, du lieu où on met la poudre, & par où il tire.

On appelle proverbialement, un corps ſans *ame*, un corps qui eſt ſans chef, ou qui n'a pas les choſes neceſſaires pour le faire ſubſiſter. On appelle auſſi, *Ame* damnée, un ſcelerat qui eſt preſt de faire toute ſorte de mal, ſoit pour ſon profit, ſoit en faveur d'un autre.

Ce mot vient du Latin *anima*, qui vient du Grec *anemos*, *ventus*, *ſpiritus*, *vent*, *ſouffle*.

AME', ÉE. adj. Terme de Lettres de Chancelerie, qui marque l'affection du Roy envers ſon ſujet. A nos *Amés* & feaux Conſeillers. Noſtre *Amé* & feal un tel nous a expoſé. C'eſt auſſi une formule pour intituler les Lettres que le Roy écrit à ſes ſujets, quand ils ne ſont pas de la premiere qualité. A noſtre *Amé* & feal un tel Conſeiller en noſtre Parlement.

AMELETTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Omelette*. Oeufs battus & fricaſſez dans la poeſle avec du beurre. Borel derive ce mot de l'Anglois *ham*, ou du Grec *hama*, *ſimul*, à cauſe que ces œufs ſont meſlez enſemble.

Menage triomphe ſur l'étymologie de ce mot, & s'en felicite comme l'ayant trouvée par bonheur. Il dit donc que ce mot tire ſon origine de l'Italien *animella*, qui ſignifie, *petites ames*, *beatilles*, comme foyes, roignons, geſiers, cœurs, dont on fait des fricaſſées: & ſoûtient que l'*amelette* n'eſtant qu'une fricaſſée d'œufs, a pris ſon nom de cette *animella* Italien, que d'*animella* on a formé *animalette*, & de là *amelette*. Voyez *Amelette*, & *Aumelette*.

AMELIORATION, *Ameliorer*. Voyez *Melioration*, & *Meliorer*, c'eſt la même choſe.

AMEN. ſubſt. maſc. Terme d'Egliſe, & indeclinable, qui ſert de concluſion à toutes les prieres qu'on y fait, & qui ſignifie, *Ainſi ſoit-il*, ou *fiat*. Il ſignifie auſſi, *Vrayement*, ou *fidellement*. On dit, quand on eſt ennuyé des crieries, ou des harangues de quelqu'un, Il ne reſte plus qu'à dire *amen*. Le mot d'*amen* n'eſt qu'un compoſé des lettres initiales de ces paroles, *Adonai Meleth Neeman*, ou *Dominus Rex fidelis*, qui étoit une formule uſitée en Judée pour donner du poids & faire adjouſter foy aux promeſſes de Dieu.

AMENAGE. ſ. m. Voiture, peine de celuy qui ameine. L'*amenage* des marchandiſes ne ſe peut faire par charroy dans les pays de montagnes. j'ay tant payé pour l'*amenage* de chaque muid de vin par terre, par bateau. Ce mot vient du Latin *minare*.

AMENDABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être condamné à l'amende. Cette faute eſt *amendable*. On dit auſſi parmy les Artiſans, qu'une beſogne eſt *amendable*, quand on peut corriger ſa defectuoſité. Il ne ſe fait point de confiſcation des ouvrages *amendables*, on ordonne ſeulement qu'ils ſeront amendez.

AMENDE. ſ. f. Peine pecuniaire impoſée par les Juges pour quelque crime ou mauvaiſe procedure. L'*amende* ordinaire du fol appel eſt de 12. livres: celle des appels comme d'abus & en pluſieurs autres cas eſt de 25. eſcus. Il faut conſigner une *amende* de cent eſcus envers le Roy, & de 50. eſcus pour la partie, avant que d'obtenir une Requeſte civile, par l'Ordonnance de 1667. une obmiſſion de compte par un comptable emporte une *amende* ou peine du quadruple. cela eſt deffendu ſous peine d'*amende*. l'*amende* eſt encourüe. une *amende* pecuniaire eſt payable par corps. entre les droits ſeigneuriaux il y a des cens emportants profit, ſaiſines, & *amendes*. il y a des Receveurs des *amendes*. Ce mot vient du Latin *emendatio*.

On appelle, *Amende honorable*, une peine afflictive qui emporte notte d'infamie, quand on eſt condamné d'aller nud en chemiſe, la torche au poing, & la corde au cou devant une Egliſe, ou dans un auditoire, demander pardon

Digitized by Google

pardon à Dieu, au Roy & à Juſtice de quelque méchante action. On dit au Palais, que cette *amende* eſt faite *cum figuris*. Les Romains ont compris quelquefois le banniſſement ſous le nom d'*amende*.

On appelle encore plus particulierement, Faire *amende honorable* à quelqu'un, quand on eſt condamné à venir en Juſtice, ou en preſence des perſonnes choiſies par la perſonne offenſée, deſadvoüer les injures qu'on luy a dites, ou les mauvais traittements qu'on luy a faits, luy en demander pardon, & luy en donner acte.

Amendes couſtumieres, ſont celles qui ſont taxées par la Loy & Couſtume du pays, qui ſont differentes des *amendes arbitraires*, qui ſe taxent par le Juge. L'*amende ſimple*, ou *de gage*, eſt de ſept ſols ſix deniers dans les Couſtumes. La *groſſe amende* eſt de 60. ſols. L'*amende de toſt entrée*, eſt celle qui eſt deüe au Seigneur en quelques lieux par celuy qui s'eſt mis en poſſeſſion d'un heritage, ſans en être veſtu ou enſaiſiné par le Seigneur.

On dit proverbialement, C'eſt la Couſtume de Lorris, où le battu paye l'*amende*, lors qu'on blaſme, ou que l'on condamne celuy qui a la meilleure raiſon. Voyez l'origine de ce proverbe à *Couſtume*. On dit en raillant à un homme qui dit qu'il ne ſçait que faire, Va-t-en battre le Prevoſt, tu gagneras double *amende*.

AMENDEMENT. ſ. m. Changement par lequel on devient en meilleur état, tant à l'égard de l'ame que du corps. Il faut prier pour l'*amendement* des pécheurs. ce malade eſt toûjours de même, il n'y a point d'*amendement*.

AMENDEMENT, ſignifie auſſi, Engrais qu'on met ſur des terres, comme marne, fumier, cendres, &c. Les terres ne rapportent à la fin que des chardons, ſi on n'a ſoin d'y mettre de l'*amendement*.

AMENDER. v. n. Terme du Palais. Condemner à l'amende. La Cour prononce ſouvent, Debouté de ſon appel, & l'*amendera*, c'eſt à dire, il payera l'amende du fol appel.

AMENDER. v. act. & neut. Corriger, devenir meilleur. Il ſe dit du corps & de l'eſprit, des hommes, des animaux, & des autres choſes. Il faut *amender* ſa vie par les inſtructions & les exemples des gens de bien. ce malade n'eſt point *amendé*, quoy qu'on luy ait fait bien des remedes. ce chéval n'eſt point *amendé*, quoy qu'on l'ait fort bien nourri, il n'a point pris de graiſſe. On dit auſſi, *Amender* une beſogne, pour dire, en corriger la defectuoſité. Ce mot vient du Latin *emendare*. Nicod.

AMENDER, ou *Ramender*, ſignifie auſſi, Diminuer de prix. Le bled *amende* toûjours aprés l'Aouſt. quand l'argent n'eſt pas commun, toutes les marchandiſes *amendent*. il n'*amendera* pas ſon marché à plaider, à dilayer.

AMENDER, ſignifie auſſi, Profiter, tirer quelque avantage de quelque choſe. Cet heritier n'a rien *amendé* de cette ſucceſſion, il y avoit trop de dettes.

AMENDER, ſignifie auſſi, Cultiver & ameliorer les terres en y mettant du fumier, de la marne, & autres amendements. Il y a long-temps que ces terres n'ont point été *amendées*.

On dit proverbialement, Mal vit qui ne s'*amende*. Jamais cheval, ni mauvais homme, n'*amenda* pour aller à Rome.

AMENER. v. act. Conduire, mener vers quelque perſonne, ou quelque lieu. Les Ambaſſadeurs ont été *amenez*, conduits à l'audience du Roy par un tel Officier. Xerxes *amena* en Grece un million d'hommes. on a *amené* du ſecours, des munitions à un tel Gouverneur. Les Marchands *amenent* du bled, des beſtiaux aux marchez. il a *amené* ſa marchandiſe par terre, par bateau, par mulets, par charroy. je n'iray pas vous voir aux champs, ſi on ne m'*amene* un cheval, une voiture. il faudra *amener* du canon pour ſe rendre maiſtre de ce chaſteau. il a *amené* ſon Advocat à l'Audience. un navire *amene*, apporte plus de marchandiſes que cent charrettes.

AMENER, ſignifie auſſi, Entraîner, mener par force. Un torrent *amene* avec luy force ſables. un Sergent *amene* un priſonnier par le collet, il l'*amene* pieds & poings liez. on a *amené* ce vaiſſeau à bord à force de rames; c'eſt ce qu'on appelle *remorquer*.

AMENER, ſignifie quelquefois ſimplement, Attirer à ſoy. *Amenez* moy ce ſiege, ce livre. il faut *amener* cette branche d'arbre avec cette autre pour faire un berceau.

AMENER, en termes de Palais, ſignifie auſſi, Obliger à venir en Juſtice, faire aſſigner pour comparoiſtre. Pour *amener* des témoins, il faut les faire aſſigner. on a ordonné qu'il *amenerait* ſon garend, qu'il le mettroit en cauſe. on a deffendu les *amenez* ſans ſcandale, la clameur du haro fait *amener* les gens devant le Juge.

AMENER, en termes de Marine, ſignifie, Abaiſſer les voiles & le pavillon: & en ce ſens il vient d'*amena*, qui eſt un mot Bas-Breſton ſignifiant la même choſe; & ſe dit quand le plus fort oblige le plus foible de venir à luy, d'approcher de ſon bord pour le reconnoiſtre, le viſiter, & même le prendre & le confiſquer, s'il y a lieu. On dit auſſi, *Amener* les voiles, ou mettre bas, pour dire, les baiſſer: c'eſt un ſigne de ſoûmiſſion, ou qu'on ſe rend. Sur la Mediterranée on dit *mayner*. On dit auſſi, *Amener* une terre, un vaiſſeau, pour dire, s'en approcher, ou ſe trouver vis à vis.

AMENER, ſe dit auſſi dans les jeux de hazard, des dez ou des cartes. Ces dez ſont piquez, ils *amenent* toûjours gros jeu. *amener* raſle, *amener* chance. je n'avois qu'un coup contre moy, je l'ay *amené*. il a *amené* ſa carte la premiere, il s'eſt donné un couppe-cul.

AMENER, ſignifie auſſi, Apporter en un pays quelque invention, y mettre en vogue quelque mode. Les Allemands nous ont *amené* l'Imprimerie. les cagneux ont *amené* la mode des grands canons. les Italiens ont *amené* en France la chicane, l'uſure, la maleroſte.

AMENER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Perſuader quelqu'un. A force de preſcher cet opiniaſtre, je l'ay *amené* à la raiſon, je l'ay *amené* à mon point, je luy ay fait reconnoiſtre la verité. On dit auſſi, *Amener* des preuves, des autoritez, des témoignages. On dit auſſi, qu'un paſſage, qu'une comparaiſon ſont *amenées* de loin, pour dire, qu'elles ſont tirées par les cheveux, qu'elles ne conviennent gueres: qu'un mot, qu'une phraſe ſont bons, pourveu qu'ils ſoient un peu *amenez*, qu'il y ait quelque choſe qui precede & qui y prepare l'eſprit.

AMENER, ſe dit auſſi des choſes qui ſe ſuivent les unes les autres ordinairement, ou même des cauſes naturelles. L'aurore *amene* le ſoleil. ce vent nous *amenera* de la pluye, du beau temps, de la peſte: cette affaire *amene* de grands inconvenients, elle a de grandes ſuittes. la priſe de cette place nous *amenera* la paix.

On dit auſſi, Quel bon vent, quelle bonne affaire, quel ſujet vous *amene*, vous oblige à faire ce voyage?

On dit proverbialement & ironiquement, Qui m'a *amené* cet étourdy, cet impertinent? On dit auſſi, qu'un malheur *amene* ſon frere, pour dire, qu'il ne vient jamais ſeul.

AMENUISER. verb. act. Rendre plus menu. Cette cheville n'entrera pas dans le trou, ſi vous ne l'*amenuiſez* par un bout. ces piliers ſont trop groſſiers, il faut les remettre au tour, & les *amenuiſer*.

AMENUISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient du Latin *minuere*, qui ſignifie le même.

AMER, ERE. adj. Qui a une ſaveur tres-rude & deſagreable à la langue, tel que le fiel des animaux, l'aloes, l'eau de mer.

Digitized by Google

AMER, ſe dit figurément en Morale. Une douleur *amere*, des paroles *ameres*, c'eſt à dire, que nous gouſtons avec peine & chagrin.

AMER. ſubſt. maſc. L'*amer* & le doux ſont des qualités contraires. il eſt bien *amer* à un Magiſtrat depoſſedé de voir ſon ennemy remplir ſa place.

AMER, ſignifie auſſi, le fiel des animaux. L'*amer* de bœuf eſt propre à oſter les taches des habits. on ne ſçauroit manger de cette carpe, on a crevé l'*amer*.

On dit proverbialement, Ce qui eſt *amer* à la bouche eſt doux au cœur, pour dire, que les medecines qui ſont ameres ſont du bien au corps.

AMEREMENT. adv. D'une maniere amere & douloureuſe. Saint Pierre pleura *amerement* ſa faute d'avoir renié ſon maiſtre.

AMERTUME. ſubſt. fem. Qualité picquante qui rend amer. L'*amertume* entre les ſaveurs eſt ce que la noirceur eſt entre les couleurs, parce que les parties qui rempliſſent les pores des nerfs de la langue ferment la porte à toutes les autres ſaveurs, qui ne ſe ſentent point alors; de même que la noirceur abſorbe la lumiere, & empêche les autres couleurs de paroiſtre. On ſucre la pilule, afin qu'on n'en ſente point l'*amertume*.

AMERTUME, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Douleur, deſplaiſir, chagrin. Il y a toûjours quelque *amertume* dans les plaiſirs, dans les fortunes les plus elevées on trouve beaucoup d'*amertume*.

Ces mot viennent d'*amarus*, de l'Hebreu *mara*.

AMETHISTE. ſubſt. fem. Pierre precieuſe qui eſt la plus belle aprés l'eſmeraude. Quand elle eſt taillée au cadran à huit pans, elle a la couleur farinée. Quand ſa table eſt ronde & en cabochon, elle eſt veloutée. Il y en a de trois ſortes. Les Orientales, qui ſont les plus dures, les plus rares & les plus eſtimées, ſont de couleur colombine; celles de Carthagene de couleur de penſée; celles d'Allemagne violettes, & on les nomme quelquefois *Rubis violets*, quand leur table eſt en cabochon. Il y en a auſſi d'Orientales qui ont la couleur de pourpre; d'autres blanches, & ſemblables au diamant. Les Indiens les meſlent enſemble dans leurs ouvrages. Elles ont une grande vivacité & dureté, & reçoivent un poliment admirable. Plutarque dit que ſon nom vient de ce que ſa couleur reſſemble au vin trempé d'eau, & non pas à cauſe qu'elle empêche de s'enyvrer, comme pluſieurs ont crû fort legerement, qui en pendoient pour cela au cou des beuveurs. En Latin *Amethyſtus*. Ce mot vient d'*a* privatif, & *methyſco*, *inebrior*, parce que cette pierre precieuſe empêche de s'enyvrer.

AMEUBLEMENT. ſubſt. maſc. Quelques-uns diſent *Emmeublement*. Meubles dont on garnit une chambre. On le dit particulierement d'un lit & des ſieges, & même de la ſimple étoffe dont on les garnit. Il a acheté un bel *ameublement* de velours. les femmes ſe font des *ameublements* de tapiſſerie.

AMEUBLIR. verb. act. Terme de Palais. Convertir en nature de bien meuble. On ſtipule dans les contracts de mariage, que de la dote qu'apporte une fille, ſoit en argent, ou en heritages, il en ſera *ameubli* la ſomme de tant pour entrer en communauté; & que le reſte demeurera propre à elle & aux ſiens. il a vendu tous ſes heritages pour les *ameublir*, & en diſpoſer plus facilement.

AMEUTER. verb. act. Aſſembler les chiens courans pour courir la beſte. On *ameute* les jeunes chiens avec les vieux & exercés, pour les dreſſer.

AMEUTER, ſe dit figurément des perſonnes qu'on aſſemble pour faire du bruit, ou du mal à quelqu'un. Il a été rechercher tous les ennemis, tous les creanciers de cet homme, & il les a tous *ameutés* contre luy, il les a excités à le pourſuivre. il y a dans les ſeditions des bouſeux, des gens qui *ameutent* le peuple, qui l'excitent à faire du bruit.

AMI, AMIE. adj. & ſubſt. Qui a de l'affection pour quelque perſonne, & qui luy procure ou qui luy ſouhaite toute ſorte d'avantages. Il y a des peuples *amis*, des maiſons *amies*, qui ont les mêmes intereſts. il n'y a rien de plus rare que de vrais *amis*. ce ſont des *amis* intimes; des *amis* de jeuneſſe. voilà un coup d'*ami*, un tour d'*ami*. entre *amis* point de compliments. des *amis* de Cour, c'eſt à dire, de méchants *amis*. il faut eſtre *ami* juſqu'aux autels. traitter en *ami*, c'eſt traitter ſans ceremonie, vivre familierement enſemble Les Juriſconſultes appellent une queſtion pour l'*ami*, une affaire problematique, où l'on peut faire faveur à ſon *ami* ſans bleſſer la juſtice.

AMI, eſt quelquefois un terme de galanterie. C'eſt ſon *ami*, pour dire, ſon amant. c'eſt ſon *amie*, pour dire, ſa maiſtreſſe.

C'eſt quelquefois un terme de familiarité, ou de hauteur, quand quelque ſuperieur dit, Mon *ami*, allez faire cela pour moy.

On le dit encore des animaux & des choſes inanimées. Le chien eſt *ami* de l'homme. le fer eſt *ami* de l'aimant, la vigne de l'ormeau. le vin eſt *ami* du cœur. il eſt *ami* de la bonne chere.

On dit proverbialement, Les bons comptes ſont les bons *amis*. Quitte à quitte & bons *amis*. *Ami* au preſter, ennemy au rendre. On connoiſt les *amis* au beſoin. Un honteux n'a point belle *amie*. On dit auſſi dans l'Eſcole, *Ami* de Socrate, *ami* de Platon, mais encore plus *ami* de la verité.

AMIABLE. adj. qui ſe dit d'un tiers qui fait office d'ami. On appelle un *amiable* compoſiteur, celuy qui accommode un procés en ami, & qui uſe de plus de douceur qu'un arbitre, car il peut retrancher un peu du droit de chacune des parties.

A L'AMIABLE. adv. Avec douceur. Cette vente, ce decret ont été faits *à l'amiable* pour éviter les frais.

AMIABLEMENT. adv. C'eſt la même choſe qu'*à l'amiable*. D'une maniere honneſte, douce & amie. Le meilleur eſt de terminer ces procés à l'amiable, ou *amiablement*.

AMICT. ſubſt. maſc. Linge beni de figure quarrée, que les Eccleſiaſtiques mettent ſur la teſte quand ils ſe doivent reveſtir d'une aube. Il ſe porte par les Preſtres, Diacres, Souſdiacres, & Acolythes, quand ils ſervent à l'autel. C'eſt le premier des ſix ornemens qui ſont communs à l'Evêque & au Preſtre. Il deſigne la chaſteté, parce qu'il couvre le cœur; & il ſerre le col, afin que le menſonge ne vienne point à la bouche, comme pretend Bruno qui a écrit des Ornemens Epiſcopaux.

Ce mot vient de *amictus*, qui chez les Romains ſe diſoit d'un veſtement qu'on mettoit ſur la teſte, & qui couvroit tout le corps: d'où eſt venu auſſi le mot d'*aumuſſe*. On l'a auſſi appellé en Latin *ſuperhumerale*.

AMIDON. ſubſt. maſc. C'eſt une paſte qui ſe fait avec du froment qu'on mouille & remouille cinq fois par jour, & autant la nuit, pour le laiſſer bien fermenter; puis on le braſſe dans beaucoup d'eau, comme on fait l'orge quand on fait la bierre. On oſte le ſon qui nage ſur l'eau avec un crible, ou un eſcumoir. La farine meſlée avec l'eau tombe au fond comme du caillé, on verſe l'eau par inclination, & ce qui reſte au fond eſt l'*amidon*, qu'on met ſur des tables ſecher au ſoleil. L'empois ſe fait avec de l'*amidon*. Pline dit que ce ſont les habitans de l'Iſle de Chio qui ont inventé l'*amidon*, & que le meilleur vient de là. Dioſcoride derive ce mot du Grec *amylum*, comme qui diroit, *farine faite ſans meule*.

AMI-

AMIDONNIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait l'amidon.

AMIGDALE. ſubſt. fem. ſe dit de petites glandes qui ſont aux coſtés de la gorge, & qui ont la figure d'une amande. Les Medecins les appellent en Latin *tonſilla*, & en Grec *pariſthmia*, à cauſe qu'elles ſont auprés d'une partie de la gorge qu'on appelle *iſthme*. Elles ſervent à arrouſer perpetuellement de ſalive la gorge, la bouche, & la langue. Ce mot vient du Latin *amigdala*.

AMIGNARDER. verb. act. Careſſer avec tendreſſe une perſonne qu'on aime. C'eſt la même choſe qu'*Amignoter*. Il eſt dangereux de trop *amignarder* les enfans.

AMIGNOTER. verb. act. Flatter, dorloter, careſſer quelqu'un, & particulierement un enfant. On *amignote* les enfans en leur donnant des confitures. on gaſte les enfans à force de les *amignoter*.

AMIGNOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AMIRAL. ſ. m. Grand Officier de la Couronne qui commande en chef les armées navales d'un Eſtat. Il y a eu autrefois un *Amiral* du Ponant, & un *Amiral* du Levant. L'*Amiral* d'Arragon, d'Angleterre, l'*Amiral* de Hollande, l'*Amiral* de Zelande ne ſont que des commiſſions. En Eſpagne on dit l'*Admirante*; mais l'*Amiral* n'eſt là que le ſecond Officier, qui a un General d'armée au deſſus de luy. L'*Amiral* a droit de donner les congez tant en guerre qu'en marchandiſe. Il a le dixiéme des priſes faites en mer & ſur les greves, & celle des rançons & des repreſailles, le tiers de ce qu'on tire de la mer, ou qu'elle rejette, le droit d'ancrage, tonnes & baliſes. Les anciens *Amiraux* n'avoient point de juriſdiction contentieuſe: elle appartenoit à leurs Lieutenants ou Officiers de robbe longue. Mais en l'an 1626. le Cardinal de Richelieu ſe fit attribuer l'autorité de decider & de juger ſouverainement de toutes les queſtions de la Marine, même des priſes & du bris des vaiſſeaux: deſorte que les Juges de l'Amirauté n'ont plus en cette matiere que la ſimple inſtruction; le jugement s'en fait aujourd'huy au Conſeil de la Marine compoſé de Conſeillers d'Eſtat. Quand l'armée eſt licentiée, le vaiſſeau où aura été la perſonne du Roy avec toutes ſes armes & munitions appartiennent à l'*Amiral*. Le premier *Amiral* en France fut Enguerrant de Couſſy en 1284. ſelon Jean le Feron en ſon Traité des *Amiraux*. Mais du Tillet dit que le premier fut Amaury Vicomte de Narbonne.

Ce mot vient du Grec *almyros*, qui ſignifie *ſalure*, ou *ſaline*, comme qui diroit, *Maiſtre des Salines*, ou de la mer, qu'on appelle en Latin *ſalum*. Nicod. Les Grecs nommoient les Capitaines de mer, *Almiraux*. Covarruvias dit que ſelon Leon d'Afrique, ce mot eſt Arabe, & qu'il ſignifie *Capitaine general de l'armée*. D'autres diſent que ce mot vient de l'Afriquain *Amiras*, qui ſign. *Prince*. Nebricenſis dit qu'en Arabe ce mot ſign. *Roy*. D'autres Auteurs tiennent que ce mot vient du Grec *almi*, qui ſign. *eau ſalée*, & de *archos*, *Princeps*. D'autres diſent que ce mot vient du Grec *myriarchos*, qui ſign. Celuy qui commande ſur dix mille hommes. D'autres le derivent de *Emir*, ou *Amir*, qui ſignifie *Seigneur* en Arabe, & de *almos*, qui ſignifie *marinus*. C'eſt mal à propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d*. Du Cange dit que chez les Sarraſins le nom de *Amir* a été donné à des Juges, Prevoſts, Conſuls, Capitaines, Vicerois, & aux Generaux de leurs flottes; & que les Siciliens ont été les premiers, & enſuitte les Gennois, qui ont appellé *Amiraux* les Generaux de leurs armées navales.

AMIRAL, ſe dit auſſi du principal vaiſſeau que monte l'Amiral. Il porte le pavillon quarré au grand maſt, & quatre fanaux en pouppe. On appelle auſſi *Amiral*, le principal vaiſſeau d'une flotte, quelque petite qu'elle

ſoit. Quand deux navires de guerre de ſemblable banniere ſe rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prerogatives & la qualité d'*Amiral*: celuy qui arrive aprés, quoy que plus grand & plus fort, ne ſera que *Vice-Amiral*. Il en eſt de même des terreneufviers, dont le premier arrivé prend la qualité d'*Amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand maſt, donne les ordres, & aſſigne les places pour pêcher à ceux qui ſont arrivez aprés luy, & regle leurs conteſtations.

Le mot d'*Amiral* ſe diſoit autrefois de ceux qui commandoient dans les Provinces, auſſi bien que ſur la mer. On a dit auſſi des *Amiraux* de Galeres. Monſtrelet fait mention d'un *Amiral* des Arbaleſtriers.

AMIRAUTE'. ſ. f. Charge d'Amiral. L'*Amirauté* a été poſſédée par Mrs. de Chaſtillon, de Montmorenci, de Brezé, &c.

AMIRAUTÉ, eſt auſſi une Juſtice qui s'exerce ſous le nom & l'autorité de l'Amiral. Il y en a une à Paris & en la plus-part des grands ports de mer du Royaume. Les Officiers de l'*Amirauté* ont des proviſions du Roy, mais ils ſont à la nomination de l'Amiral. Le premier livre de la Nouvelle Ordonnance de la Marine regle les droits de l'Amiral, & ceux des Officiers de l'*Amirauté*. Chez les Hollandois les *Amirantez* ſont des Officiers qui ont ſoin de faire les équipages de mer, & de fournir ce qui eſt neceſſaire à leur entretien.

AMITIE'. ſubſt. fem. Affection qu'on a pour quelqu'un, ſoit qu'elle ſoit ſeulement d'un coſté, ſoit qu'elle ſoit reciproque. Les devoirs de l'*amitié* obligent à ſe ſervir l'un l'autre. les gens de bien n'ont que faire de l'*amitié* des méchants. ce Seigneur m'honore de ſon *amitié*. On le dit encore en matiere d'amour. Cette femme a fait une nouvelle *amitié*. cet homme a quitté ſon ancienne *amitié*, ſa premiere maiſtreſſe.

AMITIÉ, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Son *amitié* ſont les livres, les tableaux, la bonne chere.

AMITIÉ, ſe dit figurément des choſes qui ſympathiſent. Il y a de l'*amitié* entre la vigne & l'ormeau, entre le fer & l'aimant.

AMITIÉ, ſignifie encore, Plaiſir, bon office. Faites moy cette *amitié* de recommander mon affaire.

Au plurier, *Amitiez*, ſignifie, Careſſes. Quand je luy ay porté cette nouvelle, il m'a fait cent *amitiez*.

On dit proverbialement, que l'*amitié* paſſe le gant, quand quelqu'un touche en la main d'un autre ſans ſe deganter. Il eſt de bonne *amitié*, il a le viſage long. Les Marchands diſent à ceux qui leur mes-offrent, Vous l'auriez auſſi-toſt pour voſtre *amitié*. On dit auſſi populairement, qu'une viande n'a point d'*amitié*, pour dire, qu'elle eſt dure, inſipide, ou degouſtante.

A M M.

AMMONIAC. ſubſt. maſc. C'eſt le nom d'une gomme dont on ſe ſert en Pharmacie. Dioſcoride dit que l'*Ammoniac* eſt le jus d'une eſpece de ferule qui croiſt en Afrique à Cyrene de Barbarie auprés du temple de Jupiter Ammon. La plante qui le porte, & ſa racine, s'appellent *agaſyllis*. Le bon *Ammoniac* eſt haut en couleur, & n'eſt brouillé ni de raclures de bois, ni de ſable, ni de pierres. Il a force petits grains comme l'encens; & retire à l'odeur du *caſtoreum*, & il eſt amer au gouſt. On appelle le bon *Ammoniac*, *thrauſma*, c'eſt à dire, *eſmiettement*, & *briſure*; & celuy qui eſt plein de pierres & de ſable, *phyrama*, c'eſt à dire, *miſtion*. Pline appelle l'arbre d'où il decoule *metopium*, & dit que ſon nom vient du temple de Jupiter Ammon auprés duquel croiſt cet arbre. L'*Ammoniac* des Apothicaires eſt reduit en maſſe comme poix reſine, au lieu d'eſtre fraiſé & menu comme de l'encens. Cette gomme ſervoit

voit d'encens aux Anciens dans leurs ſacrifices. Voyez *Armoniac*.

A M N.

AMNIOS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une ſeconde taye ou membrane qui enveloppe immediatement tout le fœtus, & qui eſt d'une ſubſtance plus deſliée que le chorion. On tient que c'eſt elle qui reçoit ſa ſueur. Quelques-uns l'appellent *l'armure* du fœtus, & ſa *chemiſe*. Ce mot ſignifie *agnelet*, & on luy donne ce nom à cauſe de ſa delicateſſe.

AMNISTIE. ſubſt. fem. Pardon general qu'on accorde à des ſujets rebelles, par quelque Edit ou Declaration, quand le Prince declare qu'il oublie tout ce qui s'eſt paſſé, & promet qu'on ne ſera point recherché pour les hoſtilités commiſes auparavant. On a donné trois mois à ces peuples pour accepter l'*amniſtie*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *oubli*.

A M O.

AMOBILE. Voyez *Amovible*.

AMOINDRIR. verb. act. Diminuer de bonté ou de quantité. On *amoindrit* tous les jours les eſtoffes dans les manufactures. on a *amoindri* la largeur de ces draps. le vin s'*amoindrit*, quand il eſt à la barre, il perd de ſa bonté. ce tas de bled s'*amoindrit*, il diminuë. Ce mot vient du Latin *a* & *minus*.

AMOINDRIR, ſe dit figurément en choſes morales. Le credit de ce Marchand s'*amoindrit* tous les jours. les Princes ont bien *amoindri* l'autorité de la Nobleſſe, des Parlemens. les revenus s'*amoindriſſent*, deperiſſent, ſi on n'a grand ſoin de ſes affaires.

AMOINDRISSEMENT. ſ. m. Diminution. Il y a bien des choſes qui deperiſſent, dont l'*amoindriſſement* eſt inſenſible.

A MOINS. adv. Voyez *Moins*.

AMOISE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui embraſſent les ſousfaiſtes, liens, & poinçons à l'endroit des aſſemblages pour les affermir : elles ſont jointes l'une à l'autre par des chevilles de bois qui traverſent de part en part.

AMOLETTES. C'eſt ainſi qu'on appelle les trous où l'on paſſe les barres du cabeſtan & du virevault.

AMOLLIR. v. act. Rendre moins dur. La chaleur *amollit* la cire, & ſeche la boüe. les cuirs paſſent entre les mains des Courroyeurs pour les *amollir*. on dit que le vin *amollit* les nerfs. un peu de pluye *amollit* la terre qui eſt trop ſeche.

AMOLLIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Attendrir. Ce pere étoit dur & inexorable, mais ſon cœur s'eſt *amolli* par les larmes & les ſoûmiſſions de ſon fils. on tient que les delices de Capoüe *amollirent* Hannibal, & le courage de ſes ſoldats.

AMOLLI, IE. part. paſſ. & adj.

AMOLLISSEMENT. ſ. m. Action qui rend une choſe molle. L'*amolliſſement* de la cire ſe fait en la maniant, & en l'échauffant.

Ces mots viennent de *mollis*, *mollire*.

AMOME. ſ. m. Drogue medecinale & odoriferante qui vient à un arbre de même nom dans les Indes & pays Orientaux : en Latin *amomum*. On l'apporte en grappes longues de trois ou quatre pouces. Il a comme un nerf qui ſert de pied & de baſe à ſes gouſſes, qui ſont rondes & groſſes comme des grains de raiſin, liées, fort entaſſées, & collées contre leur baſe, de même que les grains de poivre, & ſont de couleur blanche cendrée. Cette grappe eſt couverte de ſix feuilles preſque ſemblables à celles des grenadiers. Ses gouſſes ſont remplies de grains purpurins preſque quarrez, & ſeparez par des pellicules fort deliées. Ce ſont ces grains ſeuls qu'on employe dans la Pharmacie. Ils ont un gouſt acre, picquant & aromatique, & dont l'impreſſion demeure long-temps dans la bouche. Il a une petite fleur comme le violier blanc, & ſa feuille eſt ſemblable à celle de la coulcuvrée. Son bois eſt rougeaſtre & tres-odorant, qui du premier abord perce le nez. On n'en trouve aujourd'huy que de falſifié. Quelques-uns font paſſer les roſes de Hiericho pour *amomum*. Scaliger pretend que l'*amome* n'eſt pas le fruit ou la grappe de l'arbre, mais que c'eſt le bois de l'arbre même qui eſt roulé comme une grappe, & dont on ſe ſervoit particulierement pour embaumer les corps : d'où vient qu'on a donné le nom de *mumie* aux corps des Egyptiens qui en étoient embaumés.

AMONCELER. verb. act. Amaſſer, aſſembler, mettre par tas & monceaux. Que ſert à l'avare d'*amoncelер* tant de richeſſes, puis qu'il faut qu'il les quitte dans un moment ? On dit quelquefois au Manege, qu'un cheval *amoncele*, pour dire, qu'il eſt bien ſous luy, qu'il marche ſur ſes hanches, & ſans ſe traverſer. Menage derive ce mot de *admonticellare*. C'eſt pluſtoſt un compoſé de *monceau*.

AMONCELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AMONT. adv. qui ſe dit d'une choſe plus haute à l'égard d'une autre, & ſur tout en parlant de pays. Il eſt oppoſé à *aval*. La Bourgogne eſt appellée à l'égard de Paris, le pays d'*amont*. Et generalement ce qui eſt vers la ſource des rivieres, eſt pays d'*amont*. On dit, Monter en *amont*, pour dire, Remonter, aller contre le fil de l'eau : & on diſoit autrefois, Montez *amont*, pour dire, Montez icy haut. Menage derive ce mot de *ad montem*.

Vent d'*amont*, eſt le vent d'Orient oppoſé à vent d'*abat*, qui eſt celuy d'Occident. On dit en Fauconnerie, Tenir *amont*, quand l'oiſeau ſe ſoûtient en l'air, en attendant qu'il deſcouvre quelque gibier.

AMORCE. ſ. f. Appaſt dont on ſe ſert à la chaſſe, ou à la peſche. On met de la chair morte ſur une trappe pour ſervir d'*amorce* pour prendre des loups. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *hamus* ; & ils pretendent qu'on doit écrire *hamorce*. D'autres le derivent de *à morſu*.

AMORCE, eſt auſſi de la poudre à canon fort fine, qu'on met au baſſinet des armes à feu pour les faire tirer. On appelle auſſi *amorce*, une traînée de poudre, ou une corde preparée pour faire tirer des boëtes tout de ſuitte, ou des petards & des fuſées en un feu d'artifice.

AMORCE, ſe dit auſſi des meſches ſoulfrées qu'on attache aux grenades, ou à des ſaucilles avec leſquelles le feu prend aux mines.

AMORCE, ſe dit figurément en Morale des appaſts qui attirent & perſuadent l'eſprit. L'argent & les plaiſirs ſont les *amorces* du vice. les vertus apparentes de quelques Heretiques ont été des *amorces* pour faire embraſſer leur doctrine par les peuples, qui ne jugent que par les apparences.

AMORCER. v. act. Mettre de l'amorce à un canon, à un mouſquet. Et au figuré on dit, Il faut *amorcer* le peuple par l'eſpoir d'un grand gain, d'une grande recompenſe. Menage derive ce mot de *amorſare*, qui a été fait de *morſus*, comme *morceau* de *morcellus*.

AMORCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AMORÇOIR. ſ. m. Outil d'artiſans qui travaillent en bois, & qui leur ſert à commencer à le percer. Il y a des tarieres de pluſieurs ſortes de groſſeurs, dont les plus petites s'appellent des *amorçoirs*.

AMORTIR. v. act. Conſentir par un Seigneur Souverain que des gens de main morte poſſedent des fiefs moyennant le dedommagement des advantages qu'il en tireroit s'ils demeuroient dans le commerce. Il n'y a

que

Digitized by Google

que le Roy qui paiſie *amortir* des fiefs. les fiefs *amortis* ne doivent plus rien au Roy.

AMORTIR, ſignifie auſſi, Eſteindre, racheter une rente, une penſion, une dette. On fait ſouvent revivre des rentes qui ont été *amorties* ou rachetées. cet homme a *amorti* pluſieurs dettes des deniers dotaux de ſa femme. il eſt permis d'*amortir* à prix d'argent une penſion ſur un Benefice, parce que c'eſt une choſe temporelle.

AMORTIR, ſignifie auſſi, Eſteindre une choſe allumée, affoiblir, rabatre la violence d'une choſe; & ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Cet incendie a été grand, mais il s'*amortit*. l'ardeur de la fievre s'*amortit* par la ſaignée. la natte d'un jeu de paume *amortit* le coup de la balle, empéche ſa reflexion. le mouvement le plus violent diminuë toûjours, & enfin s'*amortit* tout à fait. on garnit un fautereau d'eſpinette d'un morceau d'eſtoffe pour *amortir* ſoudain le ſon de la corde.

AMORTIR, ſe dit figurément en Morale. L'âge *amortit* les plus violentes paſſions, *amortit* l'ardeur de la jeuneſſe. ſon amour s'eſt fort *amortie*, pour dire, s'eſt fort ralentie. ce Miniſtre a ſagement *amorti*, appaiſé la ſedition.

AMORTI, IE. part. paſſ. & adj.

AMORTISSEMENT. ſ. m. eſt une grace ou conceſſion que fait le Roy par lettres patentes aux gens de main morte, comme Egliſes & Communautés, de tenir des fiefs & heritages à perpetuité, ſans être obligés de les mettre hors de leurs mains, moyennant une ſomme qu'on luy paye pour le deſdommager des profits & confiſcations qui luy appartiendroient dans les mutations qui ſe feroient, s'ils demeuroient dans le commerce ordinaire. L'*amortiſſement* eſt dû au Roy, & l'indemnité au Seigneur immediat dont releve le fief. la Chambre des francs-fiefs & *amortiſſemens*.

AMORTISSEMENT, ſignifie auſſi, Adouciſſement d'une douleur, d'une inflammation. Les Medecins ſaignent pour procurer l'*amortiſſement* de l'ardeur de la fievre. ſi cette emplaſtre ne guerit pas, elle cauſe du moins l'*amortiſſement* de la douleur. ſans l'*amortiſſement* du coup de cette balle, il auroit été plus griefvement bleſſé.

AMORTISSEMENT, ſignifie auſſi, Extinction, rachat. L'*amortiſſement* d'une rente ſe fait en rembourſant le fort principal. l'*amortiſſement* d'une penſion ſe fait par la mort du penſionnaire, ou par la renonciation qu'il y fait moyennant quelque argent qu'on luy donne pour la racheter.

AMORTISSEMENT. Terme d'Architecture. C'eſt ce qui termine quelque ouvrage au haut d'un baſtiment, ou d'une menuiſerie, ou d'une corniche, comme quelque vaſe, ou quelque figure; & generalement tout ce qui fait ſaillie ou ornement en cet endroit-là.

Tous ces mots viennent de *mors*.

AMOVIBLE, ou *Amobile*. adj. maſc. & fem. Terme Eccleſiaſtique, qui ſe dit de celuy qu'on établit en quelque charge ou employ par commiſſion, & pour un temps ſeulement, & qui peut être revoqué & deſtitué, quand il plaiſt au ſuperieur. Les Vicaires des Parroiſſes n'ont pas une charge ou un Benefice en titre, ils ſont *amovibles ad nutum*, toutefois & quantes qu'il plaiſt aux Curez. tous les Obedienciers ou Religieux qu'on envoye deſſervir un Benefice ſont *amovibles* ou *amobiles*.

AMOUR. ſ. m. & f. Paſſion de l'ame qui nous fait aimer quelque perſonne, ou quelque choſe. L'*amour* divin eſt le ſeul qui nous doit enflammer. les Romains ſe ſont ſacrifiez pour l'*amour* de la Patrie. il faut donner l'aumoſne pour l'*amour* de Dieu. l'*amour* paternelle, l'*amour* conjugale ſont les *amours* les plus violentes. l'*amour* des richeſſes eſt la cauſe de tous les vices. l'*amour* de la gloire eſt la cauſe des plus belles actions. On dit auſſi, Il aime d'*amour*, pour dire, d'une amitié violente. Ce Prince eſt l'*amour* des peuples.

AMOUR, ſe dit principalement de cette violente paſſion que la nature inſpire aux jeunes gens de divers ſexes pour ſe joindre, afin de perpetuer l'eſpece. On dit, qu'un jeune homme fait l'*amour* à une fille, quand il la recherche en mariage. On le dit auſſi odieuſement, quand il taſche de la ſuborner. Il s'eſt marié par *amour*, c'eſt à dire, deſavantageuſement, & par l'emportement d'une aveugle paſſion. On dit, qu'une femme fait l'*amour*, quand elle ſe laiſſe aller à quelque galanterie illicite. Il y a auſſi des *amours* brutaux, monſtrueux & contre nature.

On dit auſſi des animaux qui ſont en chaleur, qu'ils entrent en *amour*, lors qu'ils recherchent leurs femelles.

AMOURS, ſe dit auſſi au pluriel. Les livres, les tableaux ſont ſes *amours*. il nourrit de folles *amours*. c'étoient ſes jeunes *amours*, ſes tendres *amours*. Il ſignifie auſſi, l'objet aimé. Mon cœur, mes *amours*, m'aimerez-vous toûjours?

AMOUR. ſ. m. ſe prend encore pour la Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils s'imaginoient preſider à l'amour. Cupidon eſt le Dieu d'*amour*. l'*Amour* eſt tout nud. les flambeaux de l'*Amour*, les fleſches de l'*Amour*. le bandeau de l'*Amour*. l'*Amour* eſt aveugle.

Il ſignifie auſſi en ce ſens, tous les petits agreements qui naiſſent de la beauté. Les jeux, les ris, les *amours*, & les graces. Venus eſt la mere des *amours*.

AMOUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'eſt point de belle priſon, ni de laides *amours*. On dit encore, Tout par *amour*, & rien par force. On dit encore, qu'une femme laide eſt un remede d'*amour*. On dit auſſi, A battre faut l'*amour*.

AMOURACHER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel & en mauvaiſe part de ceux qui ſont amoureux d'une perſonne de vile ou d'inégale condition. Cette femme s'eſt *amourachée* de ſon valet.

AMOURETTE. ſ. f. qui ne ſe dit auſſi qu'en mauvaiſe part des amours illicites, ou entre perſonnes diſproportionnées. Ce vieillard a encore une petite *amourette* en teſte. il s'eſt marié par *amourette*.

AMOUREUX, EUSE. ſ. m. & f. Qui a de la paſſion pour quelque choſe, ou quelque perſonne. Il eſt *amoureux* des tableaux, *amoureux* de toutes les femmes qu'il voit. *amoureux* de bonne foy. *amoureux* tranſi.

AMOUREUX, EUSE. adj. ſe dit des choſes qui ſont les inſtrumens de l'amour, ou qui concernent l'amour. Regards *amoureux*. deſirs *amoureux*. vers & billets tendres & *amoureux*. faveurs *amoureuſes*. les femmes Maures ſont de complexion *amoureuſe*. On dit poëtiquement, Languir dans l'empire *amoureux*. Les Medecins appellent les deux muſcles obliques de l'œuil, *amoureux*, circulaires & rotateurs, parce que leur mouvement marque de la tendreſſe ou de la paſſion.

On dit proverbialement d'un homme qui aime en pluſieurs lieux, que c'eſt un *amoureux* des onze mille Vierges; & de celuy qui n'aime point du tout, qu'il eſt *amoureux* comme un chardon.

AMOUREUSEMENT. adv. D'une maniere amoureuſe. Cet amant regardoit *amoureuſement* ſa maîtreſſe. un goinfre regarde *amoureuſement* les bons morceaux. le ciel regarde *amoureuſement* la terre.

A M P.

AMPHIBIE. adject. & ſubſt. maſc. Animal qui vit tantoſt dans l'eau, tantoſt ſur la terre. Les crocodiles, les caſtors, les loutres, les grenouilles, les tortuës, le veau marin, ſont des animaux *amphibies*. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie, *Vie en deux manieres*, ou *en deux endroits*.

Digitized by Google

A M P.

AMPHIBOLOGIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt un vice du diſcours qui donne de l'obſcurité, & qui le peut faire interpreter en divers ſens. Cet homme ne veut pas qu'on l'entende, il fait de grandes *amphibologies* qui n'aboutiſſent à rien.

AMPHIBOLOGIQUE. adj. Qui contient de l'amphibologie, & ne ſe dit que des diſcours & des paroles.

AMPHIBOLOGIQUEMENT. adv. D'une maniere amphibologique. Tous ces mots viennent du Grec *amphibolos*, qui ſignifie, *ambigu*, & *logos*, *ſermo*, *diſcours*.

AMPHISBENE. ſ. m. Serpent à deux teſtes qui mord par la teſte & par la queuë. On dit qu'il s'en trouve dans les deſerts de Lybie, & il eſt le ſymbole de la trahiſon.

Quelques-uns mettent l'*Amphisbene* au rang des lezards. Aëtius dit que la *Scytala* & l'*Amphisbene* ſont ſemblables; que ces animaux ne vont point en amenuiſant, & ſont auſſi gros d'un coſté que d'autre, deſorte qu'il eſt difficile de connoiſtre où eſt leur teſte. L'*Amphisbene* va en avant & en arriere; ce qui n'eſt point en l'autre. Leurs picqueures, quoy que venimeuſes, ne ſont pas mortelles, mais ſont comme celles des gueſpes. On l'appelle autrement *Ennoye*, ou *Enny*, en Latin *cæcilia* & *amphisbena*, qui vient de *amphi*, & de *baino*, *je marche*, comme ſerpent marchant des deux coſtés, car on luy attribuë deux teſtes: & ce qui a donné occaſion à cela, c'eſt que ſa figure eſt toute ſemblable à celle des vers de terre, dans leſquels il eſt fort difficile de diſtinguer la teſte d'avec la queuë.

Il y a des ſcolopendres qui ſont auſſi de ce genre. Voyez *Scolopendre*. On s'en ſert dans le Blaſon, & quelquefois on le confond avec *amphiſtere*, quoy qu'il ſoit fort different. Quand on ouvrit le tombeau de Chilperic à Tournay, on y trouva des abeilles, & des figures de ſerpens *amphisbenes* ou à deux teſtes.

AMPHISCIEN. ſ. m. Terme d'Aſtronomie & de Geographie. On nomme ainſi les peuples qui habitent la Zone torride, eu égard aux ombres qu'ils font des deux coſtés, ſçavoir tantoſt au Septentrion, tantoſt au Midy. Ce mot vient du Grec *amphi*, & de *ſcia*, *ombre*.

AMPHISTERE. ſubſt. maſc. Serpent ou dragon qui a deux ailes, & qui eſt ſouvent repreſenté dans les Armoiries. Ce mot vient du Grec *amphi*, qui ſignifie *autour*, & de *ptera*, qui ſignifie *aile*.

AMPHITHEATRE. ſubſt. maſc. Grand baſtiment qui chez les Anciens étoit deſtiné à donner des ſpectacles au peuple. Les *Amphitheatres* étoient élevez par degrez, & entourez de galeries. On voit encore des *Amphitheatres* à Rome, à Niſmes, &c. Pline rapporte que Curion dreſſa un *Amphitheatre* qui tournoit ſur de gros pivots de fer; deſorte que du même *Amphitheatre* on pouvoit en faire, quand on vouloit, deux theatres differens, ſur leſquels on repreſentoit des pieces toutes differentes.

AMPHITHEATRE, en France, ſe dit d'un lieu élevé vis à vis du theatre, d'où l'on voit commodément la Comedie: il eſt au deſſous des loges, & plus haut que le parterre.

On appelle auſſi *Amphitheatre*, de eſchafauts élevez par degrez, qu'on dreſſe dans les lieux où on doit faire de grandes ceremonies, afin d'y trouver place pour plus de ſpectateurs.

On dit auſſi d'une colline qui s'éleve doucement & en rond, qu'elle s'éleve, qu'elle ſe courbe en *amphitheatre*.

Ce mot vient d'*amphi*, *circum*, & *theatron*, *theatre*, de *theaomai*, *je contemple*, *je conſidere*.

AMPLE. adj. maſc. & fem. Qui eſt grand & eſtendu. Ils ſe ſont battus dans une *ample* & vaſte campagne. ce baſtiment n'eſt pas aſſez *ample* pour loger tout le train du maiſtre. ce pourpoint, ces manches ſont trop *amples*, elles ſont trop larges. on luy a donné une *ample* collation, pour dire, fort grande.

AMPLE, ſe dit figurément en Morale, & des choſes ſpirituelles. Un Dictionaire ne ſçauroit être trop *ample*. le pouvoir qu'on donne à des Plenipotentiaires ne ſçauroit être trop *ample*. cette Bulle contient des privileges fort *amples*. les eſcritures des Advocats ſont toûjours trop *amples*, ils y diſent bien des choſes inutiles.

AMPLEMENT. adv. D'une maniere fort ample. Il a *amplement* reſpondu à toutes les objections qu'on luy a faites. nous parlerons plus *amplement* de cette affaire une autrefois.

AMPLIATION. ſubſt. fem. Terme de Finance. C'eſt le double qu'on retient d'une quittance, ou autre acte dont on a beſoin pour en faire apparoir, ou le produire en divers endroits.

Lettres d'*ampliation*, en termes de Chancelerie, ſont des lettres qu'on obtenoit cy-devant pour articuler les moyens qu'on avoit obmis de comprendre dans les lettres de Requeſte civile, qu'on avoit auparavant impetrées. Par l'Ordonnance de 1667. elles ſont abrogées, & il eſt dit que ces moyens ſeront articulés par une ſimple requeſte.

AMPLIFICATION. ſubſt. fem. Figure de Rethorique par laquelle on aggrave un crime, on augmente une loüange, on eſtend une narration. Il y a de l'*amplification* à cette nouvelle.

On appelle auſſi *Amplification*, le diſcours amplifié. On exerce les eſcoliers a faire des *amplifications* au College.

AMPLIFICATEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui amplifie & qui aggrandit les choſes au delà de ce qu'elles ſont.

AMPLIFIER. verb. act. Eſtendre, augmenter. Il ne ſe dit qu'au figuré. Il *amplifie* toutes les hiſtoires qu'il rapporte. il a *amplifié* ſon livre de divers Traités.

AMPLISSIME, eſt une qualité dont on honore quelques perſonnes en leur parlant, particulierement chez les eſtrangers, & dans les Colleges.

AMPLITUDE ORTIVE. ſubſt. fem. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'arc de l'horiſon qui ſe trouve entre le point où s'éleve un aſtre, & celuy du vray Orient où ſe fait l'interſection de l'équateur & de l'horiſon. Il y en a une Boreale, & une Auſtrale. On l'appelle autrement, *Latitude ortive*.

AMPOULLE. ſubſt. fem. Terme de Phyſique. Il ſe dit de certaines petites bouteilles ou enflures pleines de vent qui ſe font ſur l'eau quand il pleut. Il s'en fait auſſi dans toutes les autres liqueurs agitées; & c'eſt ainſi que ſe forme l'eſcume, quand l'ébullition eſt bien petite.

AMPOULLE, ſe dit auſſi de ces petites veſſies ou élevations qui ſe font ſur la peau, & qui ſont pleines d'eau, ou de pus. Il luy eſt venu des *ampoulles* par tout le corps.

On appelle *la Sainte Ampoulle*, certaine petite bouteille venuë du ciel où il y a de l'huile qui ſert à ſacrer les Rois de France, laquelle on garde bien devotement en l'Abbaye de St. Remi de Rheims. Hincmar Archevêque de Rheims qui vivoit du temps de Charles le Chauve, rapporte en la vie de St. Remi, qu'une colombe tres-blanche l'apporta du ciel en ſon bec, lors que les Saintes Huiles luy manquoient, à cauſe de la foule qu'il y avoit auprés des fonts baptiſmaux; qu'elle diſparut auſſi-toſt; & que cette huile parfuma auſſi-toſt toute l'Egliſe, & que le Roy Clovis en fut baptiſé. Il y a eu un beau Traité Apologetique de la *Sainte Ampoulle*, fait par Alexandre le Tenneur contre Jaques Chifflet, imprimé en 1652.

Ce mot vient du Latin *ampulla*, qui ſignifie une bouteille

qui

qui a un col long & étroit. C'eſtoit autrefois un vaiſſeau où on gardoit le vin ſervant à l'autel. C'étoit auſſi celuy où on gardoit l'huile & le St. Chreſme pour les Catechumenes & les malades.

AMPOULLÉ, ÉE. part. qui ſe dit d'un ſtile vicieux, & rempli mal à propos de pluſieurs grands mots & magnifiques. Des vers *ampoullés*. un diſcours *ampoullé*.

AMPUTATION. ſubſt. fem. Terme de Chirurgie. Retranchement d'un membre qui ſe fait avec le fer. On ne peut guerir cette playe, ſi on ne fait l'*amputation* du bras. En Juſtice on punit comme une eſpece de meurtre, les playes faites par *amputation* de membres. Ce mot vient du Latin *amputare*, *couppper*. On dit en Latin, *amputare caput*, *putare vites*.

A M U.

AMURER, ou *Amuler*. verb. act. Terme de Marine. C'eſt bander & roidir les coüets ou cordages qui tiennent au point d'embas des pacfis ou grandes voiles. On dit, *Amurer* tout bas, lors que l'on *amure* le plus bas qu'il eſt poſſible pour aller au plus prés du vent, ou pour aller vent largue.

AMURRES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont des trous pratiqués dans le platbord d'un vaiſſeau, & dans la gorgere de l'eſperon, pour y arreſter les cordages qui ſervent à bander les voiles. Les *amurres* de la grande voile s'appellent *dogues d'amurres*. L'*amurre* d'une voile eſt ſon eſcoit, ou la manœuvre qui ſert à l'amurer. L'*amurre* d'artimon, eſt un palanquin, ou quelquefois une corde ſimple.

AMUSEMENT. ſ. m. Occupation qui ſert à paſſer le temps. La Poëſie eſt un agreable *amuſement*. il ne faut pas joüer par avarice, mais par un doux *amuſement*, pour paſſer le temps en compagnie.

AMUSEMENT, eſt auſſi une eſpece de tromperie, que ſont ceux qui pour gagner du temps font de belles promeſſes, qui donnent de belles eſperances. Ce creancier eſt las de tant d'*amuſements*. tous ces vains *amuſements* ne ſont point ſortir d'affaire. ce ſont des *amuſements* de petits enfants.

AMUSER. v. act. Arreſter quelqu'un, luy faire perdre le temps inutilement. J'ay trouvé un homme qui m'a *amuſé* long-temps à me conter ſon procés. ce valet s'*amuſe* à chaque bout de champ. voilà un homme qui ne s'*amuſe* qu'à la bagatelle, il n'a point de ſerieuſe occupation. il ne faut pas s'*amuſer* à diſcourir, quand il faut mettre la main à l'œuvre. on a défait les ennemis qui s'*amuſoient* au pillage.

AMUSER, ſignifie auſſi, Repaiſtre les gens de vaines eſperances. Les Nobles ſont ſujets à *amuſer* leurs creanciers, à les remettre de temps en temps, à leur promettre de les payer. ce jeune homme *amuſe* cette fille de l'eſperance de l'épouſer. on *amuſe* les enfans avec des babioles. ce charlatan l'a long-temps *amuſé* de la Pierre Philoſophale.

AMUSER, ſe prend quelquefois en bonne part, & ſignifie ſimplement, S'occuper, paſſer ſa vie à quelque choſe. C'eſt un homme qui s'*amuſe* à l'eſtude, à la Geometrie, à faire des experiences de Phyſique, à la contemplation des myſteres, à l'obſervation des aſtres.

AMUSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, *Amuſer* le tapis, pour dire, Perdre le temps en pluſieurs vaines propoſitions, & ne rien conclurre; s'arreſter à pluſieurs circonſtances inutiles ſans venir à la queſtion principale. On dit auſſi, S'*amuſer* à la moutarde, pour dire, S'arreſter à des choſes legeres, & ne pas venir aux ſolides.

AMUSETTE. ſ. f. Petit amuſement. Il cageole cette femme, non pas parce qu'il l'aime extremement, mais c'eſt pour luy une petite *amuſette*.

AMUSEUR. ſ. m. Qui amuſe, qui trompe par ſes delais, ou par ſes fauſſes promeſſes. Defiez vous de cet homme-là, c'eſt un *amuſeur*, qui ne donne que des paroles. les coquets ſont des *amuſeurs* de filles.

A M Y.

AMYANTHE. ſ. f. Pierre incombuſtible, laquelle étant bouillie dans une leſcive faite avec de l'indigo, autrement de la gueſde, perd les parties qui la rendent aride, & aprés avoir été battuë ſous le marteau, devient ſi ſouple, qu'on la peigne, on la file, on l'ourdit, & on en fait de la toile, qui ſe nettoye quand on la jette dans le feu. Elle croiſt en Chypre, & les Cypriens en faiſoient autrefois des voiles. Les Anciens, & ſur tout les Brachmanes, s'en ſervoient pour bruſler les corps morts, afin d'en mieux recueillir les cendres. Dioſcoride & Matthiole diſent que c'eſt la même choſe que l'*alun de plume*, que les Grecs appelloient *aſbeſtos*, c'eſt à dire, *incombuſtible*, ou *amyanthos*, c'eſt à dire, *inviolable au feu*.

A N.

AN. ſubſt. maſc. ou *Année*. ſubſt. fem. Termes ſynonymes. Meſure du temps que le ſoleil ou la lune employent pour revenir au même point du Zodiaque. L'*année* ſolaire eſt de 365. jours, & environ ſix heures. L'*année* lunaire eſt de 354. jours, pendant leſquels elle parcourt douze fois le Zodiaque.

L'AN, ſe diſtingue auſſi par pluſieurs qualités & marques particulieres. *Ans* de Grace, ſont ceux que l'on compte depuis la Naiſſance de JESUS-CHRIST. *Ans* du Monde, ceux qui ſont écoulez depuis la Creation du Monde.

On le dit auſſi des autres Epoques des temps. Un tel *an* de la Fondation de Rome, de l'Hegire, de Nabonnaſſari, &c. Voyez la difference de ces *années* au mot *Epoque*, & les Tables de Du Cange pour la reduction de toutes ces *années* differentes à noſtre ſupputation commune.

L'AN Biſſextil, eſt celuy où de quatre ans en quatre ans on inſere un jour davantage pour le faire de 366. jours, & pour remplacer les ſix heures, ou environ, qui manquent dans les *années* communes pour marquer le juſte mouvement du ſoleil. Le premier jour de l'*année* eſt appellé par excellence, *le jour de l'an*; & *le bout de l'an* ſe dit proprement d'un ſervice qu'on fait dire pour un mort à pareil jour qu'il eſt decedé aprés *l'année* revoluë. On dit en ce ſens, l'*année* de viduité.

On dit, une preſcription de dix *ans*, de vingt *ans*, de trente, ou quarante *ans*, de cent *ans*. Cet homme eſt chargé d'*ans* & d'ennuis.

ANNÉE de probation, eſt celle du Noviciat des Religieux, dans laquelle on les éprouve pour ſçavoir s'ils pourront ſupporter les auſteritez de la Regle.

ANNÉE d'exercice, eſt celle où un Officier qui a des compagnons exerce ſa charge.

En Juriſprudence on dit que l'*année* commencée eſt tenuë pour complette.

A Rome on appelle l'*Année* Sainte, celle où on fait l'ouverture du Grand Jubilé. La grande *Année* des Platoniciens, eſt une revolution de trente-ſix mille *ans*.

On dit, qu'une terre rapporte tant bon *an*, mal *an*, lors qu'on fait compenſation des bonnes & des mauvaiſes *années*, & qu'on en fait un prix mitoyen, ou une *année* commune. Ainſi on dit, une bonne *année*, une meſchante *année*, ſelon que les moiſſons ont été abondantes, ou defectueuſes, ou qu'une charge a été lucrative.

Digitized by Google

ANNÉE Climaterique. Voyez *Climaterique.*

On a commencé en France à compter l'*année* par le mois de Janvier en 1564. seulement, en vertu d'une Ordonnance expresse du Roy Charles IX. Car auparavant elle commençoit au lendemain de Pasques environ le 25. Mars. On commence à compter ainsi l'*Année* Ecclesiastique.

Les Mahometans la commencent au moment que le soleil entre dans le signe d'Aries; & les Gentils de l'Inde la commencent au premier jour de Mars. Les Grecs commencent à compter les *années* du monde par le premier de Septembre. A Rome il y a deux manieres de compter l'*année*: l'une commence à Noël, à cause de la Nativité de Nostre Seigneur; les Notaires usent de cette date, & disent, *A Nativitate*: & l'autre au mois de Mars, à cause de l'Incarnation; & c'est ainsi que les Bulles sont datées, *Anno Incarnationis.*

Les Anciens ont compté aussi les *années* du jour de la Passion. Nos anciens Historiens François ont compté les *années*, du jour de la mort de St. Martin, qui mourut en 401. ou 402.

On dit proverbialement, Il nous en a donné pour la bonne *année*, quand on a donné quelque chose en abondance, & plus qu'on n'en avoit de besoin.

Ce mot vient du Latin *annus*, qui vient de la preposition *an*, qui anciennement se prenoit pour *circum*. L'*année* n'est qu'une certaine revolution de jours. Quelques-uns le font venir du Grec *ennos.*

A N A.

ANABAPTISTE. subst. masc. & fem. Heretique qui a plusieurs erreurs, & entre autres touchant le Baptême, qui tient qu'il faut rebaptiser les enfants quand ils sont en âge. Ce mot vient du Grec *ana*, qui signifie, *une seconde fois*, & *bapto*, *mergo*, *je plonge dans l'eau.*

ANACHORETE. s. m. Hermite, homme devot qui vit seul dans le desert. St. Anthoine, St. Hilarion ont été des *Anachoretes.* St. Paul Hermite a été le premier des *Anachoretes.* Ce mot vient du Grec *anachoreo*, qui signifie, *je me retire à l'écart.*

ANACHRONISME. s. m. Erreur qu'on fait dans la supputation des temps. Les Poëtes sont sujets à faire des *anachronismes*, comme on dit que Virgile a fait à l'égard de Didon. Ce mot vient du Grec *anachronismos*, qui vient de *chronos*, *tempus*, *temps.*

ANAGOGIQUE. adj. m. & f. Mysterieux, qui éleve l'esprit aux choses celestes & divines. Les Interpretes de la Bible y trouvent des sens mystiques, *anagogiques*, tropologiques, & autres. Ce mot vient du Grec *anagogi*, qui signifie, *enlevement*, *soûlevement.*

ANAGRAMME. s. f. Transposition des lettres de quelque nom, dont on fait tant de combinaisons, qu'à la fin on y trouve quelque mot ou dicton qui est à l'avantage de celuy à qui on l'adresse, & qu'on embellit par quelque épigramme: comme, *Galenus*, *Angelus.* Colletet a dit agreablement contre les faiseurs d'*Anagrammes*:

Et sur Parnasse nous tenons,
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

ANAGRAMMATISTE. s. m. Qui a coustume de faire des Anagrammes.

Ces mots viennent du Grec *anagrapho*, qui signifie, *écrire à rebours.*

ANALOGIE. s. f. Terme dogmatique. Rapport, ou proportion, ou convenance que quelques choses ont ensemble. Le taureau terrestre & le taureau celeste ne se ressemblent que par *analogie.* les raisonnements qui se font par *analogie* servent à expliquer la chose, & ne la prouvent point. En Grammaire l'usage est souvent contraire à l'*analogie* des mots. Ce mot est derivé du Grec, où il signifie la même chose.

ANALOGIQUEMENT. adv. Par proportion, par convenance. Voyez *Proportion.*

ANALOGUE. adj. m. & f. Qui a de l'analogie, du rapport, de la convenance.

ANALYSE. s. f. Examen de quelque discours ou proposition, en recherchant ses principes, sa construction; quand on separe & on developpe les parties d'une chose qu'on ne connoissoit qu'en gros, pour la connoistre en detail. Quand on demonte une machine, on en connoist toute l'*analyse* & la construction. quand on fait l'anatomie d'un animal, c'est une espece d'*analyse* qui en fait connoistre toutes les parties. Messieurs de l'Academie des Sciences ont entrepris de faire l'*analyse* de toutes les plantes suivant la methode contenuë dans leurs Memoires redigez par Mr. Dodard. Ce mot est Grec, & signifie, *dissolution.*

ANALYSE, en termes d'Algebre, se dit de la resolution de toutes sortes de problemes. Elle consiste en trois parties. La premiere est la *Zetetique*, qui est la recherche de ce qui peut être connu. La seconde est la *Syntheſe*, ou composition & construction de la figure qui sert à y parvenir. Et enfin l'*Analyse* propre est la demonstration ou la consideration des consequences qu'on tire jusqu'à ce qu'on parvienne à une verité connuë, par le moyen de laquelle on puisse donner la solution du probleme. Voyez les Oeuvres de François Viete qui a excellé en cette science.

ANALYTIQUE. adj. Qui resoud les choses dans leurs principes pour les examiner. Pour être bien éclairci de la verité d'un probleme, la meilleure voye est l'*analytique.* Aristote a écrit deux livres des *Analytiques* prieures & posterieures.

ANALYTIQUEMENT. adv. D'une maniere analytique. En Algebre & en Geometrie on procede *analytiquement*, on remonte jusqu'aux principes.

ANANA. s. m. Fruit des Indes qui a une telle vertu, que si on laisse un clou dedans pendant une nuit, il en consommera tout l'acier. Ce fruit a un goust sucré & vineux qui tient quelque chose du jus de cerise, & qui laisse dans la bouche l'odeur d'une excellente eau rose. Ce fruit se cueille verd, & jamit en meurissant, & vient à un arbre qui est une espece de platane.

ANAPESTE. Terme de Prosodie Grecque & Latine. C'est un pied de vers composé de deux breves & une longue.

ANAPESTIQUE. adj. qui se dit d'un vers qui est particulierement consideré pour les anapestes qui y entrent. Les vers *anapestiques* ont été en vogue chez les Romains.

Ce mot d'*anapeste* vient d'*anapaio*, qui en Grec signifie, *contrà ferire*, *rendre le coup.* Ce pied est contraire au dactyle.

ANARCHIE. s. f. Etat qui n'a point de Chef veritable. Pendant la Ligue la France fut dans une longue *Anarchie.*

ANARCHIQUE. Qui est dans l'Anarchie. Un Estat *anarchique* devient bientost la proye de ses ennemis. Ce que Rabelais figure agreablement, quand il dit, que le le Roy *Anarche* devint crieur de fausse verte. Ce mot vient de l'*a* privatif, & de *archi*, *principauté.*

ANASTOMOSE. s. f. Terme d'Anatomie. Jonction d'une veine avec une autre, ou avec une artere, ou le trou par où elles se communiquent. La communication ou *anastomose* de l'aorte avec la veine arterieuse se fait par un canal qui sert à faire vivre le fœtus. On le dit aussi de cet amas d'humeurs qui se fait par l'ouverture mutuelle des vaisseaux, & jamais du vaisseau ni du conduit.

duit. L'uſage des *anaſtomoſes* des vaiſſeaux du cœur, c'eſt pour nourrir les poulmons. Ce mot eſt Grec, & ſignifie la rencontre de deux bouches qui donnent la communication à deux vaiſſeaux, & vient du verbe *anaſtomoo*, qui ſignifie, *j'ouvre, je debouche.*

ANATHEMATISER. v. act. Excommunier, retrancher de la ſocieté de l'Egliſe.

ANATHEME. ſ. m. Excommunication, qui ſe dit proprement chez les Auteurs Eccleſiaſtiques de celle qui eſt faite par un Evêque ou un Concile avec grandes execrations & maledictions, qu'on ne prononce que contre ceux qui ont commis quelque grand crime, ou qui ſont incorrigibles : & en cela il differe de la ſimple excommunication, qui deffend ſeulement l'entrée de l'Egliſe, & la communication avec les Fidelles. On a fulminé *anatheme* contre cet Heretique relaps. Il y a trois ſortes d'*anathemes*, les uns judiciaires, les autres applicatoires, & abjuratoires. Les judiciaires ne peuvent être faits que par perſonnes fondées en juriſdiction. Les abjuratoires le peuvent être même par des Laïques ; comme quand quelqu'un revient de l'hereſie à l'Egliſe Catholique, on luy fait toûjours anathematiſer l'hereſie dont il ſe depart : mais ces *anathemes* ne ſont que ſimples executions & applications des *anathemes*. Mais le mot d'*anathematiſer* en tels cas judiciaires ne veut dire autre choſe, ſinon, Abjurer, abhorrer, & tenir pour anathematiſé. Ainſi l'excommunication eſt toûjours un acte de juriſdiction, & l'*anatheme* ne l'eſt pas toûjours.

ANATHEME, ſe dit auſſi de celuy qui eſt excommunié par un Evêque ou un Concile. Si quelqu'un ſoûtient que les cauſes de mariage n'appartiennent point aux Eccleſiaſtiques, qu'il ſoit *anatheme*, dit le Concile.

Ces mots viennent du Grec *anathema*, qui ſignifie, *ce qui eſt mis à part, ce qui eſt regardé comme le rebut.*

ANATOMIE. ſ. f. Science qui donne la connoiſſance des parties du corps humain par la diſſection, & même celle des autres animaux. Ce Chirurgien entend bien l'*Anatomie*, la diſſection ; il a fait un cours d'*Anatomie*. Ceux qui ont écrit de l'*Anatomie* chez les Anciens, ſont Avicenne, Mundin, Carpus, Thomas de Zerbis, Vallæus, Charles Eſtienne & Dandernay, puis André Veſal & Jacques Sylvius : entre les Modernes, Gabriel Fallope, Colombus, Vaulverd Eſpagnol, Euſtache Bauhinus, Varolius, Arantius & Pigafeta, Volcherus & Felix Platerus, Jacques Guillemeau, Ambroiſe Paré, Chabrol, André du Laurens Medecin du Roy, dont on a ſuivi les opinions en la plus-part de cet ouvrage. Les nouveaux Anatomiſtes ſont Harveus, Willis, Bartolin, Warton, Coringius, Stenon, du Verney, Malpighi, Hook, Franceſco Reddi, Swammerdam & autres qui ont bien encheri ſur les anciens, & qui avec l'aide du microſcope ont fait pluſieurs nouvelles deſcouvertes tant ſur le corps de l'homme que ſur ceux des moindres inſectes. François Tortebat a fait un Abregé d'*Anatomie* accommodé aux arts de Peinture & de Sculpture, & orné de figures copiées d'aprés celles que fit le fameux Titien pour les œuvres de Veſale. Les Phyſiciens modernes ont fait auſſi l'*Anatomie* des plantes. Il y en a entr'autres un beau Traité de Mr. Grew, qui eſt traduit par le Vaſſeur. Ce mot vient du Grec *anatomi*, qui ſignifie une ſection exacte qui ſe fait pour connoiſtre la nature de quelque choſe, qui eſt compoſé de *tomi*, qui en general ſignifie toute *coupure.*

ANATOMIE, ſe dit auſſi figurément de la diſcuſſion, de l'examen qui ſe fait de quelque choſe, de quelque diſcours, de quelque affaire. Mon Rapporteur m'a fait l'*anatomie* de mon procés. j'ay examiné cette doctrine, j'en ay fait l'*anatomie*. on a fait l'*anatomie* de cet ouvrage dramatique.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt devenuë une vraye *Anatomie*, lors qu'elle eſt devenuë ſi maigre par une longue maladie, qu'on ne la reconnoiſt plus.

ANATOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Anatomie. Diſcours, diſſection *anatomique.*

ANATOMISER. v. act. Faire l'anatomie. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré, d'un corps, d'une affaire, d'un ouvrage.

ANATOMISTE. ſ. m. Qui fait une anatomie, qui en ſçait la ſcience, ou qui en a écrit, tels que ſont les Auteurs cy-devant nommez.

Ces mots ſont tirés du Grec *anatemno, diſſeco, je coupe.*

ANATRON. ſ. m. C'eſt le ſel volatil, & l'eſcume de la compoſition du verre que l'on tire des creuſets dans les fourneaux des Verriers. Il eſt gris, blanc, brun & bleuaſtre. Il eſt inutile à la vitrification, & n'eſt bon qu'à donner aux brebis, ou à mettre dans un colombier. Si on le pile, il laiſſe tomber au fond une poudre de ſable qui en ſe reſolvant a l'humidité de l'air, ou dans une certaine liqueur le reduit en ſel commun aprés la coagulation.

A N C.

ANCESTRES. ſubſt. maſc. plur. Illuſtres qui ont été autrefois dans une race. Il marche ſur les pas de ſes *Anceſtres.* On le dit auſſi de tous ceux qui nous ont precedé, particulierement de ceux d'une même nation. Nos *Anceſtres* faiſoient la guerre avec bien plus de diſcipline.

Menage derive ce mot de *anceſſore*, ablatif de *anceſſor*, qu'on a dit par contraction pour *anteceſſor.* On diſoit en vieux François *Anceſſors*, pour dire, *Anceſtres.*

ANCHE. ſ. f. Petite languette par laquelle on donne le vent aux hauts-bois, aux fluſtes, à quelques tuyaux de l'orgue, & à d'autres inſtruments de Muſique. La plus ſimple des *anches* eſt faite d'un chalumeau ou tuyau de bled avec une petite entaille ou fente en longueur. Celle de roſeau ſe fait d'une ou de deux pieces auſſi deliées qu'une feuille de papier, qui ſont tellement jointes enſemble, qu'elles ne laiſſent qu'une petite fente par où paſſe le vent. On fait auſſi des *anches* de haut-bois avec des feuilles de palmier. Il y a dans l'orgue des jeux d'*anche* faits en forme de demy-cylindre, dont la partie concave eſt couverte d'une languette ou lame de leton platte, mobile & tremblante, qu'on appelle *eſchalotte.* On la fait entrer dans le noyau du tuyau qu'on perce exprés de la même groſſeur. Elle ſert à baiſſer, ou à hauſſer le ton des tuyaux par le moyen d'un fil de fer qui fait le même effet que les chevilles avec le marteau à tendre les cordes, parce qu'on l'ouvre ou on la ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on nomme *raſette*, le *mouvement*, le *reſſort*, ou le *gouvernail*, lequel ſelon qu'il preſſe plus ou moins la languette, fait faire au tuyau des ſons plus graves, ou plus aigus. On fait les *anches* des tuyaux d'orgues de cuivre ou autre metail.

Ce mot vient du Grec *anchein*, qui ſignifie, *ſuffocare*, parce que l'*anche* fait une eſpece de ſuffocation de voix.

ANCHE, ſe dit auſſi de l'endroit par où tombe la farine dans la huche d'un moulin.

ANCHE'. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un cimeterre recourbé.

ANCHOIS. ſ. m. C'eſt, ſelon Scaliger, une eſpece de hareng, ou un petit poiſſon de mer de la longueur d'un doit, ſans arreſte & ſans écaille. On luy oſte la teſte avant de le ſaler ; aprés quoy il eſt d'un gouſt agreable. Les *anchois* reſſemblent aux petites ſardines, & ſe mangent ſalez avec huile, vinaigre & poivre pour exciter l'appetit. On en fait des ſalades & des ſauces. On en mange de cruds & de cuits. Le peuple dit des *anchoyes*, & Maynard l'a ainſi employé dans une

Digitized by Google

Epigramme, où il dit des eſcrits d'un méchant Poëte, qu'ils ſerviront de ſimarre aux *anchoyes*. Ce mot vient de l'Eſpagnol *anchova*, ou pluſtoſt de l'Italien *anchois*. Menage. D'autres le derivent de *apua*, comme *ache* de *apium*. On l'appelle en Grec & en Latin *encraſicholos*, parce qu'il a le fiel en la teſte, ou *lycoſtomus*, pour avoir la gueule fenduë comme le loup.

ANCHOLIE. ſ. f. Fleur qui eſt faite en forme de petite cloche, mais qui eſt pliſſée. Matthiole dit que pluſieurs eſtiment que l'*ancholie* eſt la grande chelidoine, parce que ſes feuilles luy reſſemblent, & ſont chiquetées alentour comme le coriandre. Elle croiſt aux montagnes, & pouſſe vers le mois de Juin pluſieurs tiges greſles & tendres, d'où ſortent des fleurs purpurines, blanches, violettes & d'autres couleurs, d'où proviennent de petits chapiteaux longuets qui portent une graine tannée. En Latin *calathiana*, *aquilegia*, & *aquilina*.

ANCIEN, ENNE. adject. Ce qui eſt depuis long-temps, ou qui a été autrefois. L'*Ancien* Teſtament, l'*Ancienne* Loy. *anciens* monuments. *anciens* Auteurs. les *anciens* Peres. l'*ancien* Droit. l'*ancienne* Couſtume de Paris, par oppoſition à la nouvelle. il a fait cela en conſideration de l'*ancienne* amitié qu'il luy porte. il eſt d'une *ancienne* Nobleſſe, d'une *ancienne* famille.

Quand on dit abſolument, les *Anciens*, on entend les Grecs & les Romains. Les *Anciens* avoient de couſtume de bruſler les corps morts. Quand on cite un vieux Auteur dont on a oublié le nom, on ſe ſert de cette expreſſion, Un *Ancien* a dit une belle parole.

ANCIEN, ſe dit auſſi de celuy qui eſt le premier receu dans un Corps, ou de ceux qui ont paſſé par les charges. Il faut luy ceder le pas, c'eſt vôtre *Ancien*. En ce ſens le premier de tous s'appelle l'*Ancien*, ou le Doyen d'une Compagnie. On appelle l'*Ancien* Eſchevin, ou Marguillier, celuy qui fait ſa ſeconde année. On appelle auſſi *Anciens* Eſchevins, ou Marguilliers, ceux dont le temps eſt fait. Les *Anciens* d'une telle Compagnie ont été deputés vers le Roy. il en faut paſſer par l'advis des *anciens* Advocats. On dit, les *Anciens* du Conſiſtoire de la Religion Pretenduë Reformée. On le dit auſſi des veterans dans un Corps.

On dit auſſi d'un vieillard, que c'eſt un homme *ancien*, qu'il luy faut porter du reſpect. On dit, l'*ancien* Evêque d'une telle ville, lors qu'il a quitté ſon Egliſe, & qu'il y en a un nouveau à ſa place. cet homme eſt *ancien* dans la robbe, il y a vieilli.

On dit auſſi au Palais, le plus *ancien* en hypotheque, pour dire, le premier en datte, & qui doit venir le premier en ordre ſur le prix d'un heritage.

ANCIENNEMENT. adv. Au temps jadis, dans les ſiecles éloignés.

ANCIENNETE'. ſ. f. Ce qui fait qu'une choſe eſt ancienne, ce qui eſt d'un temps immemorial. On a couſtume d'*ancienneté* de faire un tel jour une telle ceremonie. cela eſt établi de toute *ancienneté*.

On le dit auſſi de ce qui eſt plus ancien par priorité de temps. L'*ancienneté* de ſon hypotheque le fera payer devant vous. l'*ancienneté* de ſa reception le fera monter le premier à la Grande Chambre.

ANCRAGE. ſ. m. Lieu propre à jetter l'ancre. Cette coſte eſt de bon *ancrage*. Il ſignifie encore, Ce qui appartient à l'ancre. Il y a certains Officiers qui ont ſoin de l'*ancrage*, comme les Boſmans. Il ſignifie auſſi, un droit qu'on paye en pluſieurs lieux pour avoir permiſſion d'ancrer. Ce mot vient du Latin *anchora*, qui eſt tiré du Grec *anchyra*, qui ſignifie le même.

ANCRE. ſ. f. Terme de Marine. Les gens de mer le font ſouvent maſculin. C'eſt une groſſe piece de fer, qui par un bout eſt courbée & forme deux pointes ou pattes, qui aboutiſſent des deux coſtez en arc, & ſont ſemblables à un hameçon. Elle ſert à arreſter toutes ſortes de vaiſſeaux ſur la mer & ſur les rivieres. Il y en a de quatre ſortes. La plus grande, qu'on nomme *maiſtreſſe*, ne ſert jamais que dans le danger, pour empêcher que le navire ne tombe en coſte. La ſeconde ſert à tenir le vaiſſeau à la rade. La troiſiéme, pour enfourcher le navire, & empêcher de s'éloigner ou de chaſſer ſur ſon ancre. La quatriéme s'appelle *Toüeux* ou *de Toüey*, dont on ſe ſert pour haler un navire, & pour le faire avancer avec le cabeſtan ou virevault, quand il faut changer de rade, ou entrer dans un havre, ou en ſortir. Le cable dont on ſe ſert dans cette occaſion s'appelle *hauſiere*. Les parties d'une *ancre* ſont, l'anneau, la verge, les bras, les pattes, les oreilles, & l'aiſſieu de bois ou le jas. L'anneau qu'on appelle *arganeau*, eſt entortillé de certaines cordelettes qu'on nomme *bodinure*. Talinguer le cable, c'eſt l'ajuſter dans l'anneau. Le bois auquel on attache le cable dans le vaiſſeau ſur les eſcubiers s'appelle *boſſeur*. L'orin eſt une groſſe corde qui accole les deux bras de l'ancre, & aboutit à un gros liege, ou à un baril qui flotte ſur l'eau, & monſtre l'endroit où eſt l'*ancre*. On appelle auſſi la tige droite d'une *ancre*, *ſtangue* ou *ſcape*. On dit, Jetter l'*ancre*, lever l'*ancre*, mouiller l'*ancre*, eſtre à l'*ancre*, donner fond, mettre le vaiſſeau ſur le fer, ſur ſon *ancre*. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau chaſſe ſur ſes *ancres*, lors qu'il s'éloigne du lieu où il a mouillé, ſoit par la violence des coups de mer, ſoit parce que le fond eſt de mauvaiſe tenuë. On dit, Gouverner ſur l'*ancre*, quand on vire le vaiſſeau pour deſancrer plus facilement. Faire venir l'*ancre* à pic, pour dire, Venir ſur l'endroit où l'*ancre* eſt mouillée. Brider l'*ancre*, c'eſt, Empêcher que le fer ne creuſe & n'élargiſſe le ſable par le moyen des planches qu'on met à ſes pattes. Boſſer l'*ancre*, c'eſt, la mettre ſur les boſſeurs. L'*ancre* de flot, eſt celle qui tient le navire au montant. L'*ancre* de juſſant, eſt celle qui le tient en deſcendant. Il y a des peuples dans les Indes qui ſe ſervent dans la navigation d'*ancres* de bois. Ce mot vient du Latin *anchora*.

ANCRES, ou *Tirans*, en Architecture, ſont des pieces de fer qui ont en haut la figure d'une *ancre*, avec quoy on attache les poutres quand elles ont leurs portées ſur les murs en dehors. Elles ſervent à tenir les murailles plus fermes & mieux enliées. On s'en ſert auſſi aux cheminées, quand elles ſont ſur les croupes, pour les garentir de l'effort des vents.

ANCRE, eſt auſſi un terme de Blaſon; mais en cet art ſes parties y ſont nommées differemment. Le bois traverſant qui eſt au deſſus s'appelle *trabe*. Le fer droit qui entre dans la trabe, s'appelle *ſtangue*; & le cable eſt appellé *gumene*. Les Amiraux mettent une *ancre* derriere leur Eſcu pour marque de leur charge. L'*ancre* eſt le ſymbole de l'eſperance.

ANCRE, ſignifie auſſi, une liqueur ſervant à écrire, compoſée de quatre parts de vitriol Romain, ou couperoſe verte, de deux parts de noix de galle, d'une part d'alun de roche, & d'une de gomme Arabique, le tout cuit en eau, en vin ou eau de vie, avec un peu de ſucre candi pour la rendre luiſante. Voyez *Encre*. *Ancre* double, *ancre* noire. *Ancre* d'Imprimerie, qui ſe fait avec de la terebentine & de l'huile de noix ou de lin avec du noir broyé, le tout cuit enſemble. *Ancre* rouge ou roſette. Il y a apparence qu'en ce ſens ce mot vient d'*incauſtum*, ou de l'Italien *inchioſtro*; & l'on pretend par là qu'il ſe doit écrire par un *E*.

On dit, Eſcrire de bonne *ancre*, pour dire, Recommander par écrit une affaire de la bonne façon.

On appelle auſſi *ancre*, toute liqueur noire, comme celle que jette la Seche; & ces couleurs qui ſervent aux Peintres, aux Teinturiers & aux Courroyeurs, qu'on appelle en Latin, *atramentum ſutorium*.

AN-

Digitized by Google

ANCRER. v. act. C'eſt jetter l'ancre, mouiller l'ancre.

On dit figurément, que quelqu'un s'eſt bien *ancré* dans une maiſon, pour dire, qu'il y eſt bien établi, bien affermi, qu'on auroit de la peine à l'en chaſſer.

ANCRÉ, ÉE. eſt auſſi un terme de Blaſon, qui ſe dit des croix & ſautoirs dont les bouts ſe diviſent en deux, & ſont tournez comme les pattes d'une ancre.

ANCRIER. ſ. m. Petit vaiſſeau où on met l'ancre pour eſcrire, & qui fait ſouvent partie d'une eſcritoire.

A N D.

ANDAILLOTS. ſubſt. maſc. Terme de Marine. Ce ſont des anneaux qui ſervent à amarrer la voile, qu'on met de beau temps ſur le grand eſtay.

ANDAIN. ſubſt. maſc. Eſtenduë en longueur d'un pré qu'on fauche ſur la largeur de ce qu'un faucheur peut coupper d'herbe à chaque pas qu'il avance. Il y a tant d'*andains* dans la largeur de ce pré. La plus-part des Meuſniers pretendent avoir droit de faucher un *andain* de pré le long du biez de leur moulin. Quelques-uns diſent *ondain*, mais abuſivement; car ce mot vient de *andare*, *aller*, parce que l'*andain* ſe fait en marchant. D'autres derivent ce mot de *antes*, *antium*, qui ſignifie, les ſillons & rangs de vignes reſſemblants à des *andains* de pré. Du Cange dit qu'il vient du Latin *andena*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifie, l'eſpace compris entre les jambes d'un homme eſcarquillées.

ANDOUILLE. ſubſt. fem. Mets que les Charcutiers preparent avec des boyaux de cochon enfermés dans un autre boyau. Il s'en fait auſſi avec de la chair hachée, & aſſaiſonnée d'oignon & d'eſpices. Les *andouilles* de Troyes ſont les plus renommées. Ce mot vient du Latin *indufiola*, ſelon quelques-uns: mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*anduiller*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, ſignifiant la même choſe.

ANDOUILLETTE. ſubſt. fem. Petit ragouſt que font les Cuiſiniers avec de la chair de veau hachée & des œufs, dont ils garniſſent les potages & les paſtés, & dont ils font des entrées de table.

ANDOUILLERS. ſubſt. maſc. ou *Antoilliers*. Terme de Venerie. Premiers cors ou rameures du bois de la teſte du cerf joignant la meule. Les *ſurandouilliers* ſont les ſeconds cors.

ANDROGYNE. ſubſt. maſc. & fem. Hermaphrodite qui a les deux natures, qui eſt maſle & femelle tout enſemble. Dans les Dialogues de Platon il y a une fable de l'*Androgyne*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie, *maſle & femelle*.

A N E.

ANEANTIR. verb. act. Reduire au neant, ou à peu de choſe. Les corps naturels changent de forme, mais ils ne s'*aneantiſſent* pas. de grandes villes ont été *aneanties* par les guerres, par les embraſements. le temps *aneantit* toutes choſes. la grandeur Romaine s'eſt *aneantie*, il n'en reſte plus que l'ombre. Ce mot vient de ſon primitif *neant*.

ANEANTIR, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Prince a *aneanti* toutes les loix de ſon predeceſſeur; il a *aneanti* pluſieurs grandes maiſons pour en élever d'autres.

ANEANTIR, ſignifie auſſi, s'Humilier extremement. St. Paul dit que le Seigneur s'eſt *aneanti* luy-même en ſe faiſant homme, & en prenant la forme d'un eſclave.

ANEANTISSEMENT. ſubſt. maſc. Diminution d'une choſe, reduction à rien, au neant. Il n'y a point d'entier *aneantiſſement* dans la nature: Dieu ſeul peut faire cette ſorte d'*aneantiſſement*.

ANEANTISSEMENT, ſe dit figurément en Morale d'une grande humilité. L'*aneantiſſement* de ſoy-même devant la Majeſté Divine eſt une action fort Chrêtienne.

ANECDOTES. ſubſt. fem. Terme dont ſe ſervent quelques Hiſtoriens pour intituler les Hiſtoires qu'ils font des affaires ſecrettes & cachées des Princes, c'eſt à dire, des Memoires qui n'ont point paru au jour, & qui n'y devroient point paroiſtre. Ils ont imité en cela Procope, Hiſtorien qui a ainſi intitulé un livre qu'il a fait contre Juſtinien & ſa femme Theodora. C'eſt le ſeul des Anciens qui nous ait laiſſé des *Anecdotes*, & qui ait monſtré les Princes tels qu'ils étoient dans leur domeſtique. Varillas a fait les *Anecdotes*, ou l'Hiſtoire ſecrette de la Maiſon de Medicis. Ce mot vient du Grec *Anecdota*, qui ſignifie, Choſes qui n'ont pas paru, qui ont été tenuës ſecrettes, qui n'ont pas été données au public.

ANEMONE. ſubſt. fem. Fleur printaniere diverſifiée de pluſieurs couleurs, & qui vient d'oignon. Il y en a de ſimples, de doubles. *Anemone* bleuë, blanche, rouge. cette *anemone* a une belle peluche. En Latin *anemone*, & en Grec *anemoni*, qui ſignifie, *herbe du vent*, parce qu'elle ne s'épanouït point que quand le vent ſouffle, à ce que dit Pline. Ce mot vient du Grec *anemos*, *ventus*.

ANEMOSCOPE. ſubſt. maſc. eſt un nom que Mr. Guerike Bourguemeſtre de Magdebourg & grand Mathematicien a donné à une machine de ſon invention, qui fait connoiſtre le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais temps, deux ou trois jours avant qu'il arrive. C'eſt un petit homme de bois qui s'éleve ou s'abaiſſe dans une colomne de verre où il eſt enfermé. Le Sr. Comiers a fait voir que ce n'étoit autre choſe que l'application du barometre, & que ce mouvement ne ſe faiſoit que par la peſanteur ou legereté de l'air, dans un Traité qu'il en a donné au public, qui a été inſeré dans le Mercure Galant du mois de Mars 1683. Ce mot vient d'*anemos*, & *ſkeptomai*, *ſpeculor*.

ANET. ſ. m. Herbe qui reſſemble au fenouil, qui a comme luy des fleurs jaunes en bouquet, dont la ſemence eſt platte & odoriferante, dont les tiges ſont hautes d'une coudée & demie, & branchuës, & dont la racine n'eſt gueres longue & peu cheveluë. On en faiſoit autrefois des chapeaux dans les feſtins. Jeſus-Chriſt reprochoit aux Phariſiens, qu'ils payoient les dixmes de la menthe & de l'*anet*, en marquant leur hypocriſie. En Latin *anethum*. Ce mot vient du Grec, *ano*, *ſurſum*, & *theein*, *creſcere*, parce qu'il croiſt fort viſte.

ANEURISME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une tumeur molle qui obeït au toucher, engendrée de ſang & d'eſprits eſpandus ſous la chair par dilatation ou relaxation d'une artere. Galien dit que quand l'artere eſt ouverte par anaſtomoſe, il ſe fait une maladie dite *aneuriſme*. Elle ſe fait auſſi, lors qu'en ſaignant on ouvre une artere au lieu d'une veine.

A N F.

ANFRACTUEUX. adj. m. Terme dogmatique, qui ſe dit particulierement en Medecine des veines, arteres & autres conduits qui font pluſieurs tours & deſtours fort irreguliers. Les conduits de l'oreille ſont fort *anfractueux*. Ce mot vient du Latin *anfractus*, qui ſignifie, *deſtour*.

On tient que les hommes & les animaux qui ont le plus de ſillons ou *anfractuoſitez* dans le cerveau, ont plus d'eſprit & de ſagacité que les autres.

ANGAR. ſ. m. Remiſe de carroſſe, chariots, ou charrettes, qui eſt un couvert fait en appentis. Ce mot

Digitized by Google

vient de l'Allemand *angen*, qui ſignifie ſimplement, *appentis*. Menage. Voyez *Hangart*.

A N G.

ANGE. ſubſt. maſc. Subſtance ſpirituelle & intelligente qui tient le premier rang entre les creatures de Dieu. On compte dans l'Ecriture neuf Hierarchies des *Anges*.

ANGE, ſe prend ſpecifiquement pour une de ces creatures qui eſt du neufviéme & du plus bas Chœur de la Hierarchie Celeſte, les *Anges*, Archanges, &c. L'*Ange* Exterminateur. un *Ange* de lumiere, c'eſt un bon *Ange*. un *Ange* de tenebres, c'eſt un Diable. l'Ecriture fait mention de Sathan & de ſes *Anges*. noſtre *Ange* gardien, ou noſtre bon *Ange*, eſt celuy que Dieu a commis à la garde de noſtre perſonne. l'*Ange* de l'Egliſe d'Epheſe dont parle l'Apocalypſe.

ANGE, ſe dit figurément en parlant de celuy qui a une qualité extraordinaire. Cet Auteur écrit comme un *Ange*. cet homme peint en *Ange*. il a la voix d'un *Ange*. cette fille eſt un *Ange*, un *Ange* mortel, a un viſage d'*Ange*. On dit, qu'un homme vit en *Ange*, quand il vit en grande pureté : & pour cette raiſon on a donné autrefois aux Papes & aux Evêques le nom d'*Anges*, comme témoigne Du Cange. On appelle des manches d'*Anges*, certaines manches des femmes qui ſont fort larges, & qui ne vont qu'à la moitié du bras, parce qu'on habille ainſi les *Anges* quand on les peint. un lit d'*Ange*, eſt celuy dont les rideaux ſont faits en pavillon, retrouſſez & ſuſpendus au plancher, & ſans quenouilles. de l'eau d'*Ange*, eſt une eau odoriferante faite de pluſieurs fleurs & aromats, qui eſt extremement agreable.

ANGE, en termes d'Artillerie, eſt un boulet de canon fendu en deux, dont les deux moitiés ſont attachées par une chaiſne ou une barre de fer. On en tire ſur la mer pour rompre les cordages, maſts & manœuvres des ennemis.

ANGE, ſe dit des petits moucherons qui naiſſent du vin & du vinaigre.

ANGE, eſt auſſi un poiſſon de mer qu'on fait paſſer pour de la raye, parce qu'il luy reſſemble ; mais il eſt plus gros, & il a la chair plus dure. En Latin *Squatina*.

On dit proverbialement, Rire aux *Anges*, quand on rit ſeul & ſans ſujet : Boire aux *Anges*, quand on ne ſçait plus quelle ſanté on peut boire. On appelle par raillerie les crocheteurs, des *Anges* de greve, à cauſe de leurs crochets qui tiennent lieu d'ailes. On dit auſſi d'un viſionnaire, ou qui a receu quelque coup violent dans les yeux, qu'il a veu des *Anges* violets.

Ce mot vient du Grec *angelos*, qui ſignifie, *meſſager*, *envoyé*.

ANGELIQUE. adj. maſc. & fem. Qui tient de l'Ange. La Salutation *Angelique*, c'eſt l'Ave Maria, que l'Ange dit à la Vierge, lors qu'il luy annonça le myſtere de l'Incarnation.

ANGELIQUE, ſe dit auſſi des qualités excellentes de quelque choſe. Une vie *angelique*. un eſprit *angelique*. un viſage *angelique*. une chere *angelique*. On appelle en Theologie St. Thomas, le Docteur *Angelique*.

ANGELIQUE. ſubſt. fem. eſt auſſi une eſpece de boiſſon, qui eſt un hypocras fait de Coindrieu, ou d'autre vin exquis.

ANGELIQUE, eſt auſſi un inſtrument de Muſique à cordes, qui eſt compoſé du luth & du theorbe.

ANGELIQUE. ſubſt. fem. Plante medecinale qui croiſt ſur les hautes montagnes, & particulierement en Boheme. Sa tige a plus d'une coudée de haut ; elle eſt nouée en divers endroits, creuſe, & ayant pluſieurs branches. Ses feuilles ſont longues & dentelées, d'un verd obſcur. Ses fleurs ſont blanches, ſa graine large, platte, & de la figure des lentilles. Sa racine eſt de la groſſeur d'un pouce, ronde, & longue d'un pied, & reſſemble au raifort. Elle eſt diviſée dans ſa longueur en pluſieurs parties repreſentant une barbe. Elle eſt obſcure au dehors, blanche au dedans, de ſubſtance rare, d'un gouſt picquant, & d'une odeur fort aromatique. Elle entre en la compoſition de la theriaque. On l'appelle en Latin *Radix Syriaca*, *Angelica*. Le nom d'*Angelique* luy a été donné à cauſe de ſon excellente vertu. Dioſcoride & les Anciens ne l'ont point connuë.

Il y a une autre *Angelique* d'Acadie nouvellement deſcrite dans les Memoires de l'Academie des Sciences, qui a la fleur jaune, la racine noire & touffuë, pluſieurs tiges creuſes, anguleuſes, & hautes d'un pied & demi, avec des branches qui naiſſent des aiſſelles des feuilles. Chaque branche porte en ſon extremité une petite ombelle compoſée de pluſieurs bouquets de fleurs jaunes tres-petites, qui ont cinq feuilles, qui naiſſent d'un periearpe verd gros comme la teſte d'une eſpingle. Sa graine eſt brune, cannelée, & ſemblable à celle du carvi. Cette plante eſt acre, amere & aromatique, & a l'odeur fort differente de l'*Angelique* ordinaire.

ANGELIQUEMENT. adv. D'une maniere angelique. Il chante *angeliquement*.

ANGELOT. ſ. m. eſt une eſpece de petit fromage quarré qu'on fait en Brie, qui eſt fort gras & excellent. On l'appelle *Angelot* de Brie.

ANGELOT, eſt encore une eſpece de monnoye qui étoit en uſage vers l'an 1240. & qui valoit un eſcu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de St. Michel, qui tenoit une eſpée à la main droite, & à la gauche un Eſcu chargé de trois fleurs de lys, ayant à ſes pieds un ſerpent. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un Ange qui portoit les Eſcus de France & d'Angleterre, battus du temps de Henry VI. Roy d'Angleterre. Ils valoient quinze ſous.

ANGELUS, eſt une priere à la Vierge qui commence par le mot d'*Angelus*, & qui ſe fait trois fois le jour, lors qu'on ſonne trois petits coups de la cloche par trois fois pour advertir de la faire. On appelle cela autrement *le pardon*, parce qu'on gagne des indulgences en la recitant.

ANGEMME, *Angene*, ou *Angenin*. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une fleur factice & imaginaire qui a ſix feuilles, qui reſſemble à la quintefeuille, à la reſerve que ſes feuilles ſont arrondies, au lieu d'être pointuës, comme celles de la quintefeuille. Elles ſont quelquefois percées ; ce qu'il faut expliquer en blaſonnant. Pluſieurs croyent que ce ſont des roſes d'atour ou d'ornement faites de rubans, de broderies, ou de perles : & ce mot vient de *ingemmare* Italien, c'eſt à dire, *adornar di gemme*. On les a encore nommées *Acheſmes*, de *azimare*, *coëffer*. On dit encore en Picard, *Acheſmer*, pour dire, *Coëffer* ; & *Acheſmes* ſe diſoit autrefois pour toutes ſortes d'ornements.

ANGISCOPE. ſubſt. maſc. Voyez *Microſcope*, c'eſt la même choſe.

ANGLE. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. C'eſt l'inclination de deux lignes l'une vers l'autre, qui enfin ſe couppent & font l'*angle* au point de leur interſection. L'*angle droit* ſe forme, quand une ligne tombe perpendiculairement ſur une autre : mais quand elle tombe obliquement, le plus grand *angle* s'appelle *obtus*, & le plus petit *aigu*. Un *angle rectiligne*, eſt celuy qui ſe fait de lignes droites ; *curviligne*, qui ſe fait d'une ou de deux lignes courbes. *Angle plan*, eſt celuy qui ſe fait ſur une ſuperficie unie. Celuy-cy ſe fait en pluſieurs manieres, qui ont des noms differents chez les anciens Geometres. On appelle, *Angle cornu*, celuy qui ſe fait d'une ligne droite qui touche ou qui couppe un cercle : *Angle lunulaire*,

Digitized by Google

nulaire, qui eſt en forme d'un croiſſant, qui ſe fait de deux lignes courbes qui ſe couppent, dont l'une eſt convexe, & l'autre concave. *Angle ciſſoide*, eſt l'*angle* interieur qui ſe fait de deux lignes circulaires convexes qui ſe couppent. *Angle ſiſtroide*, qui a la figure d'un ſiſtre; *peleçoide*, qui a la figure d'une hache, ou d'une coignée, &c. *Angle ſpheriſque*, eſt celuy qui ſe fait ſur un globe par l'interſection de deux cercles. *Angle ſolide*, qui ſe fait de deux ſuperficies inclinées l'une vers l'autre, qu'on appelle vulgairement *tarne*. *Angles* de poſition. Les *angles* ſe meſurent par les degrés d'un cercle diviſé en 360. dont le centre eſt dans l'interſection de leurs lignes. Ainſi on dit, un *angle* de 60. de 90. de 120. degrés, &c.

ANGLE, en termes de Fortification, ſe dit de ceux que forment les diverſes lignes qui ſervent à fortifier. L'*angle* du centre eſt formé par les deux demi-diametres qui vont aux deux extremités les plus proches du polygone. L'*angle* du polygone, eſt celuy qui eſt fait des deux coſtés du polygone qui ſe touchent au centre du baſtion. L'*angle* du flanc, ou de la courtine, eſt celuy qui a pour ſes coſtés le flanc, & la courtine, ſur laquelle il tombe à plomb ordinairement. L'*angle flanque*, eſt la pointe du baſtion, ou le concours des deux faces du baſtion. L'*angle flanquant exterieur*, ou l'*angle de tenaille*, eſt celuy qui ſeroit fait des deux faces des baſtions, ſi elles étoient prolongées. L'*angle flanquant interieur*, eſt celuy que fait la ligne raſante ſur la courtine. *Angle de l'eſpaule*, eſt celuy qui eſt formé par le flanc & la face du baſtion. *Angle diminué*, eſt l'*angle* que fait la face du baſtion avec le coſté exterieur du polygone. *Angle ſaillant*, que quelques-uns appellent, *Angle vif*, eſt celuy dont la pointe eſt en dehors de la place. *Angle rentrant*, ou *Angle mort*, autrement *Angle de tenaille*, eſt celuy qui rentre dans le corps de la place, comme ceux des petits forts, qui ont la figure d'une étoile.

On appelle auſſi, les *angles* d'un bataillon, les ſoldats qui terminent les rangs & les files, ou qui ſont ſur les ailes d'un corps rangé en bataille: & on appelle, Emouſſer les *angles* d'un bataillon, quand on retranche les hommes qui ſont aux quatre encoigneures, enſorte que d'un bataillon quarré on en faſſe un octogone, qui preſente par tout des piques ſans laiſſer aucun intervalle vuide.

Ce mot *angle* vient du Latin *angulus*.

ANGLE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une croix ou ſautoir quand il y a des figures mouvantes de ſes angles: comme, La croix de Malte des François eſt *anglée* de quatre fleurs de lys.

ANGLEUSE. adj. fem. eſt une épithete qui ſe donne à des noix, quand elles ne ſe peuvent arracher qu'avec peine & par morceaux de leur coque. En Latin *nux lignoſa*.

ANGOISSE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie, Douleur violente. Il s'eſt pris les doits dans les fentes de cette porte, il en a ſenti beaucoup d'*angoiſſe*. Il ſe dit plus communément des afflictions de l'eſprit. Il a ſenti beaucoup d'*angoiſſe* en apprenant la mort de ſon fils. Ce mot vient du Latin *anguſtia*.

*Poires d'*ANGOISSE, ſont des poires de mauvais gouſt qui prennent à la gorge, que Menage dit avoir été ainſi nommées d'un village qui eſt en Limoſin du même nom, où elles furent trouvées en l'an 1094.

*Poire d'*ANGOISSE, eſt auſſi une eſpece de cadenas qui s'ouvre par un reſſort, & qu'on met dans la bouche d'une perſonne pour l'empêcher de crier au ſecours, ou pour la forcer à donner ſon argent.

On dit auſſi au figuré, On luy a bien fait avaler des *poires d'angoiſſe*, pour dire, qu'on luy a dit beaucoup de choſes fâcheuſes dont il n'a oſé ſe plaindre.

ANGUILLADE. ſ. f. Coups de foüet; & ſe dit particulierement de ceux qu'on donne avec une peau d'anguille. Regnier dit dans ſes Satires:

M'euſt donné l'*anguillade*, & puis m'euſt laiſſé là.

ANGUILLADE, a ſignifié autrefois, Tromperie: & ce mot étoit venu en ce ſens de la farce de Pathelin, parce qu'il promit au Marchand de luy faire manger d'une belle anguille, pour avoir ſon drap.

ANGUILLE. ſ. f. Poiſſon de riviere long & menu, de la figure d'un ſerpent, dont la peau eſt ſi gliſſante, qu'on ne la peut tenir dans les mains. Les *anguilles* demeurent dans la bourbe, & ne ſe peſchent en abondance que dans les inondations, & quand les eaux ſont troubles. On a deſcouvert avec le microſcope, que les *anguilles* ont la peau eſcaillée comme les autres poiſſons. En Latin *anguilla*.

On dit que les *anguilles* frayent avec les ſerpents. Abraham Mylius dans un Traité qu'il a fait de l'origine des animaux, enſeigne la maniere de faire des *anguilles* par artifice. Il dit qu'il faut couppper deux gazons au mois de May couverts de roſée, puis les mettre l'un ſur l'autre, enſorte qu'ils ſe touchent par la partie herbuë. Quelques heures aprés qu'ils auront été ſur le bord d'un vivier eſchauffez par le ſoleil, il en ſortira une infinité d'*anguilles*.

On dit proverbialement, Eſcorcher l'*anguille* par la queuë, pour dire, Commencer une affaire par où il la faut finir. C'eſt une *anguille* de Melun, il crie devant qu'on l'eſcorche, pour dire, il a peur ſans ſujet. Ce proverve vient de ce qu'un nommé *l'Anguille* bourgeois de Melun, qui repreſentoit en une Comedie le perſonnage de St. Barthelemy, voyant l'Executeur le couteau à la main qui faiſoit ſemblant de l'eſcorcher, ſe mit à faire un grand cri auparavant qu'il le touchaſt: ce qu'on trouva ſi plaiſant, que cela a donné cours au Proverbe. On dit auſſi, Il y a *anguille* ſous roche, pour dire, Il y a quelque myſtere caché ſous ce qu'il dit, ou ſous ce qu'il fait. Il s'eſchappe comme une *anguille*, pour dire, Il diſparoiſt ſans qu'on le puiſſe retenir, ſans qu'on s'en apperçoive. On dit encore, Rompre l'*anguille* au genou, pour, Se moquer des gens qui prennent une maniere de faire quelque affaire qui n'eſt pas propre pour y reüſſir. On diſoit autrefois, Rompre l'andouille au genou, dans le même ſens.

ANGUILLERS. Terme de Marine. Canaux qui regnent à fonds de cale à coſté de la carlingue pour conduire les eaux à la pompe.

ANGULAIRE. adj. fem. Qui a des angles. Il ne ſe dit gueres que de la pierre fondamentale qu'on met à la premiere aſſiſe d'un baſtiment, qui fait l'angle ou le coin du baſtiment.

On dit figurément en termes de l'Ecriture, que Jeſus-Chriſt eſt la Pierre *Angulaire* de l'Egliſe: ce qui eſt fondé ſur la Prophetie, *Lapidem quem reprobaverunt, factus eſt in capite anguli*.

A N I.

ANILLE. ſubſt. fem. Terme de Blaſon. C'eſt une figure en forme de deux crochets adoſſez & liez enſemble, dont chacun a la figure d'un C, ou d'un *ſigma* Grec. Il portoit d'azur à une *anille* d'argent entourée d'une couronne de gueules. Quelques-uns la confondent mal à propos avec celle du fer qui ſoûtient la meule du moulin. *Anille* eſt ainſi nommée, parce que c'étoit d'abord un fer qui ſe mettoit comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. On a appellé auſſi *Anilles*, des croix ancrées qui ſont faites en forme d'*anille*. Autrefois on appelloit auſſi *Anille*, une potence d'eſtropiez des jambes, ou de vieilles: ce qui eſt derivé du mot *anus*.

ANIMADVERSION. ſubſt. fem. Terme de Palais. Correction. L'allegation temeraire d'un fait ſi faux merite l'*animadverſion* de la Cour.

ANIMADVERSION, ſe dit auſſi dans le dogmatique, pour ſignifier quelques notes ou obſervations que les doctes Critiques font ſur quelques Auteurs : comme, les *Animadverſions* ſur Petrone.

ANIMADVERSION, ſignifie auſſi, Conſideration, remarque. La raiſon qui fut alleguée meritoit quelque *animadverſion*, quelque reflexion.

Ces mots viennent du Latin *animadverſio*, d'*animadverto*.

ANIMAL. ſ. m. Corps animé qui a du ſentiment & du mouvement. Les Philoſophes comprennent l'homme ſous le genre d'*animal*, & le definiſſent, *Animal* raiſonnable. Ils y enferment auſſi les oiſeaux, les poiſſons & les inſectes. Mais dans le diſcours ordinaire on entend ſeulement par ce mot les beſtes à quatre pieds qui vivent ſur la terre, un bœuf, un cheval, &c. Il y avoit dans l'Arche toutes ſortes d'*animaux*. Ariſtote, Pline, Solin & Ælian ont écrit de l'Hiſtoire des *Animaux*, chez les Anciens. Aldroandus, Geſner, Jonſton en ont écrit pluſieurs volumes entre les Modernes.

Les *animaux* ſe diviſent en *animaux* terreſtres, aquatiques, oiſeaux, amphibies, inſectes, &c. Les *animaux* terreſtres, ou ſont *animaux* à quatre pieds, ou *animaux* reptiles. Ceux qui ſont à quatre pieds, ou bien ils ont le pied fourchu, comme les bœufs ; ou ils l'ont ſolide, comme les chevaux ; ou ils l'ont diviſé en pluſieurs doits, comme les chiens, les loups, les lyons. Les autres diviſions des *animaux* ſe trouveront dans les mots d'*Oiſeau*, *Poiſſon*, *Reptile*, &c.

On appelle par injure, *Animal*, un homme lourdaut, groſſier, ſtupide. Celuy qui vous a dit cela eſt un *animal*.

ANIMAL, en termes de Blaſon, reçoit pluſieurs épithetes differentes. Quand les *animaux* ſont repreſentez en leur aſſiette naturelle, on les appelle *paſſants*. On appelle la brebis *paiſſante*, & le lyon *rampant*. Quand ils ſont en autre aſſiette, il la faut exprimer : comme, *debout*, *couché*, *courant*, *en pied*, &c. Le cheval ſe cabrant eſt appellé *poulain gay*, ou *effrayé*, ou *forcené* ; le loup *raviſſant* ; le taureau *furieux* ; la licorne *faillante* ; le chat *effarouché* ou *heriſſonné* ; le belier & le bouc *ſautants*. Quand l'Eſcu en contient au delà de ſeize, on dit qu'ils ſont *ſemez* ou *ſans nombre*.

ANIMAL, ALE. adj. Qui appartient au corps ſenſitif. Les Philoſophes admettent des eſprits naturels, vitaux, & *animaux*, pour faire toutes les fonctions *animales*. Duncan Medecin de Montpelier a expliqué toutes les fonctions *animales* par une voye nouvelle & mechanique aprés Willis Anglois. En Morale on oppoſe la partie *animale*, qui eſt la partie ſenſuelle & charnelle, à la partie *raiſonnable*, qui eſt l'intelligente.

ANIMATION. ſ. f. qui ſe dit en Medecine du temps où l'ame eſt infuſe dans le corps de l'homme. L'*animation* du fœtus n'arrive qu'aprés les 40. jours.

ANIMER. v. act. Mettre une ame dans un corps pour luy donner du ſentiment & du mouvement. On dit que le fœtus n'eſt pas *animé* dés le temps de ſa formation.

ANIMER, ſe dit figurément en Morale, quand des Peintres, des Sculpteurs, par la force des traits de leurs pinceaux ou ciſeaux, ſemblent rendre vivantes leurs figures. Ce Sculpteur *anime* le marbre.

ANIMER, ſignifie auſſi, Exciter à la colere, à la vengeance, au combat, à des entrepriſes. Ce valet a fort *animé* ſon maiſtre par ſes diſcours inſolents. un affront *anime* un Gentilhomme à ſe battre. il a *animé* ſes ſoldats à monter à la breche. il a *animé* cet Auteur à entreprendre un tel ouvrage.

On dit auſſi, qu'un Orateur *anime* ſon diſcours, quand par la force de ſon action & de ſes paroles il touche & émeut ſes auditeurs.

ANIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit d'une perſonne morne, peſante & languiſſante, qu'elle n'eſt point *animée*. Il manque à cette beauté d'être un peu *animée*.

ANIMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un cheval qui eſt en action, & qui monſtre un deſir de combattre. On le dit même de ſa teſte ſeule.

ANIMOSITE'. ſ. f. Paſſion de l'ame qui nous fait témoigner de la colere, de la haine, du reſſentiment contre quelqu'un. Ces parties ſe plaident, ſe battent avec grande *animoſité*.

ANIS. ſubſt. maſc. C'eſt une plante qui a une tige ronde haute d'une coudée, & fort branchuë, qui porte un bouquet blanc ayant une odeur de miel, d'où ſort une graine ſemblable à l'ache, qui eſt longuette, & d'un gouſt entremeſlé de doux, de picquant & d'amer. Cette ſemence eſt chaude, & ſert à chaſſer les vents. On en met dans les medecines, & c'eſt un des correctifs du ſené. En Latin *aniſum*.

ANIS, eſt auſſi une dragée dans laquelle on enferme un grain d'anis. L'*anis* de Verdun eſt la plus dure des dragées.

A N N.

ANNAL, ALE. adj. Qui ne dure qu'un an. C'eſt une commiſſion *annale*. On le dit auſſi de tout ce qui revient tous les ans. Une feſte *annale*. les Lettres de Chancelerie ſont *annales*, ne valent rien aprés un an, comme, Committimus, Relief d'appel, & autres : il faut obtenir des Lettres de ſurannation aprés l'an. Les arreſts pour les tailles ſont la plus-part reputés *annaux*.

ANNALES. ſubſt. fem. plur. Hiſtoire Chronologique qui deſcrit les fameux évenements d'un Eſtat année par année. Les *Annales* Eccleſiaſtiques de Baronius. les *Annales* de France de Nicoles Gilles. les *Annales* de Corneille Tacite.

ANNALISTE. ſubſt. maſc. Hiſtorien qui eſcrit les Annales.

ANNATE. ſubſt. fem. Droit que le Pape ſe fait payer, lors qu'il donne les Bulles d'un Abbaye ou d'un Evêché. C'eſt le revenu d'une année, qui a été taxé ſelon l'évaluation du revenu du Benefice faite au temps du Concordat. Ce fut Jean XXII. qui introduiſit les *Annates* en France. Boniface IX. les confirma à toute ſa poſterité par une ſentence decretale. Clement VII. ordonna que de tous les Benefices de France il prendroit la moitié du revenu pour luy & pour ſes Cardinaux. Les Papes ont pris auſſi quelque temps tous les fruits des Abbayes pendant la vacance, & generalement l'*Annate* de tous les Benefices vaquants en quelque ſorte que ce fuſt, même en Regale & en Patronage lay, juſqu'à ce qu'il y a eu une Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385. qui remedia à tous ces abus & entrepriſes.

ANNEAU. ſ. m. Bague qu'on met au doit pour quelque ceremonie, ou par un pur ornement. L'*anneau* d'un Evêque fait partie de ſes ornements pontificaux. l'*anneau* qu'on donne en ſe mariant eſt de la ceremonie du mariage. Hannibal envoya à Carthage deux muids d'*anneaux* des Chevaliers Romains qu'il avoit deffaits. Menage derive ce mot de *anellus*, qui ſe trouve dans Ciceron pour *annulus*. Les Indiennes portent auſſi des *anneaux* aux doits des pieds & au deſſous du gras de la jambe.

ANNEAU, ſignifie auſſi, un cercle de matiere ſolide qui ſert à attacher quelque choſe. L'*anneau* d'une ancre. les *anneaux* qui ſont aux ports & aux quais pour attacher les bateaux. un *anneau* pour pendre des rideaux. un *anneau* de clef. un *anneau* de corde pour faire un nœud coulant.

En termes de Blaſon, l'*anneau* eſt un cercle dont on meu-

ble

ble les Eſcus. Il eſt tantoſt tout uni, tantoſt avec un chaton garni de pierres precieuſes. L'*anneau* autrefois étoit le plus ſouvent gravé, & ſervoit pour ſigner: on l'appelloit *annulus ſignatorius*, dont il eſt parlé au *ff. de verb. ſign.* L'*anneau* eſt le ſymbole de la fidelité: ce qui eſt cauſe qu'on en donne dans les eſpouſailles, & que les Prelats en portent, pour monſtrer qu'ils ſont époux de leur Egliſe. C'étoit auſſi le ſymbole de l'ingenuité chez les Romains, quand l'Empereur le donnoit à un Affranchi, comme il paroiſt dans le tiltre *de jure aur. anu.*

ANNEAU, ſe dit auſſi des boucles dont ſont faites pluſieurs chaiſnes.

ANNEAU, ſe dit encore des boucles qui ſe font par la friſure des cheveux.

On dit en termes d'Aſtronomie, l'*anneau* de Saturne, en parlant de cette Planete accompagnée de ſes deux ſatellites qui le font paroître avec une lumiere en forme d'*anneau*. Le plan de cet *anneau* n'eſt incliné au plan de l'Ecliptique que de 23. degrés 30. minutes, ſelon Mr. Huigens. Il paroiſt quelquefois ovale, & ſon grand diametre eſt double du petit, ſelon l'obſervation de Campani.

On dit proverbialement, Ne mets à ton doit *anneau* trop étroit, qui eſt un des ſymboles de Pythagore, qui ſignifie, qu'il ne faut point faire d'alliance inégale.

ANNE'E. ſ. f. Voyez *An.*

ANNELER. v. act. Friſer les cheveux par anneaux. On le dit auſſi d'une cavale qu'on boucle.

ANNELÉ, ÉE. part. Il ne ſe dit que des cheveux *annelés* ou friſés par boucles.

ANNELET. ſ. m. Petit cercle rond pour attacher des choſes legeres. Les *annelets* en Blaſon, ſont ſouvent des meubles dont on charge les Eſcus, parce que c'eſtoit autrefois une marque de Nobleſſe, de grandeur & de Juriſdiction: & c'eſt pour cela que les Prelats recevoient leur inveſtiture *per baculum & annulum.*

ANNELURE. ſ. f. Friſure de cheveux par boucles, par anneaux.

ANNEXE. ſubſt. fem. Ce qui eſt uni ou joint, & qui eſt dependant ou fait partie d'un autre. Le Prieuré de St. Eloy eſt une *annexe* de l'Archevêché de Paris. cette terre eſt une *annexe* de ſon fief, qu'il peut demembrer.

ANNEXER. verb. act. Joindre, attacher quelque choſe à une autre. On ne le dit qu'en parlant d'affaires. Le Roy a *annexé* la charge de Preſident à celle de Lieutenant General. il a *annexé* un tel droit à un tel Office. il a *annexé* cette terre à ſon domeine. on a *annexé* cette Cure à ce Prieuré.

ANNEXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *annectere*, *joindre*, *attacher.*

ANNIVERSAIRE. adj. m. & f. & ſubſt. Feſte ou ceremonie qui ſe fait tous les ans à certain jour. La dedicace d'une Egliſe eſt une feſte *anniverſaire*. On fait encore à St. Germain des Prez le ſervice ou l'*Anniverſaire* de Childebert. Ce mot vient de *annus* & de *verto*, *ce qui ſe fait tous les ans*, *l'an revolu.*

ANNONCE. ſubſt. fem. Publication, qui ſe dit des promeſſes que font les Comediens ſur leur theatre de joüer les jours ſuivants telles ou telles pieces. Le chef d'une troupe ſe reſerve les affiches & les *annonces*. On le dit auſſi des publications des mariages qui ſe font dans les Egliſes de la Religion Pretenduë Reformée: ce qu'on appelle chez les Catholiques, *Publication de bans.*

ANNONCER. verb. act. Apprendre publiquement quelque choſe. On *annonce* au proſne les feſtes de la ſemaine. les Comediens ont *annoncé* une nouvelle piece. les heraults ont publiquement *annoncé* & publié la paix.

ANNONCER, ſe dit auſſi des propheties & des revelations. Les Prophetes ont *annoncé* Jeſus-Chriſt pendant pluſieurs ſiecles. l'Ange vint *annoncer* à la Vierge qu'elle concevroit un fils. On le dit encore des nouvelles particulieres. On luy eſt venu *annoncer* la mort de ſon pere.

ANNONCIADE. ſ. f. eſt un Ordre de Chevalerie inſtitué à l'honneur de l'Annonciation de la Vierge. Il y a auſſi des Religieuſes de l'*Annonciade*, qu'on appelle autrement, *les Celeſtes*, ou *les Filles bleues*, parce qu'elles ſont veſtuës de bleu.

ANNONCIATION. ſ. f. Nouvelle que l'Ange apporta à la Vierge du myſtere de l'Incarnation. On le dit auſſi de la feſte où on celebre ce myſtere, qui eſt le vingt-cinquiéme de Mars.

Tous ces mots viennent du verbe *annuntiare.*

ANNOTATION. ſ. f. Commentaire ſuccint, ou remarque qu'on fait ſur un livre, ſur un écrit, pour en éclaircir quelques paſſages, ou pour en tirer quelques inductions & conſequences. Les Critiques du dernier ſiecle ont fait de doctes *Annotations* ſur tous les Auteurs Claſſiques. cet Advocat a fait de belles *Annotations* ſur le Factum de la partie adverſe, il en a tiré de grands advantages.

ANNOTER. v. act. Terme de Palais, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Dés qu'on fait le procés à quelqu'un par contumace, on fait ſaiſir & *annoter* tous ſes biens, c'eſt à dire, on met des affiches & panonceaux ſur ſes heritages, pour marque qu'ils ſont ſaiſis & en la main du Roy.

Ces mots viennent du verbe Latin *annoto*, de *nota.*

ANNUEL, ELLE. adj. Ce qui revient tous les ans, ou qui finit au bout de l'an. Une feſte ou ceremonie *annuelle*. une telle charge, une telle commiſſion eſt *annuelle*. une rente fonciere, *annuelle* & perpetuelle.

On appelle auſſi, le droit *annuel*, certain droit qu'on nomme autrement *la Paulette*, du nom de Paulet ſon inventeur. On le paye tous les ans aux parties caſuelles, pour conſerver à ſes heritiers une charge qu'on poſſede, faute duquel payement elle eſt vacante au profit du Roy.

ANNUEL. ſ. m. eſt une Meſſe qu'on dit tous les jours pendant l'année de deuil depuis la mort d'un defunt pour le repos de ſon ame.

ANNUELLEMENT. adv. Toutes les années. Cette rente ſe paye *annuellement* à un tel jour.

ANNULAIRE. adj. m. C'eſt une épithete qu'on donne au quatriéme doit de la main, parce qu'on y met volontiers les anneaux. On l'appelle autrement *le Medecin*, parce que c'eſt de ce doit-là qu'on ſe ſert quand on veut delayer quelque drogue pour faire un remede.

ANNULLER. v. act. Terme du Palais. Caſſer un acte, un jugement, une procedure. Les Requeſtes du Palais caſſent & *annullent* comme attentat toutes les procedures qui ont été faites au prejudice du renvoy. le Conſeil caſſe tout ce qui a été fait au prejudice de l'inſtance de reglement de Juges, ou de l'évocation. on *annulle* les mariages, les contracts, les teſtaments qui ne ſont pas valables par les loix. Menage derive ce mot de *annulare*, qui ſe trouve dans de bons Auteurs Latins. Ce mot vient de *nullus*, *nul.*

ANNULLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

A N O.

ANOBLIR. v. act. Rendre noble. Il n'y a que le Roy qui puiſſe *anoblir*. il a donné des privileges d'*anoblir* à certaines charges, comme à celles de Secretaires du Roy. Il y a des Eſchevinages en France qui *anobliſſent*. En Allemagne l'Empereur ſeul peut *anoblir*, à l'excluſion des Electeurs & des autres Princes.

ANOBLI, IE. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſtantif. De temps en temps on fait des recherches des nouveaux *anoblis.*

ANO-

Digitized by Google

ANOBLISSEMENT. ſ. m. Titre par lequel on eſt anobli. Les *anobliſſements* ſe font en pluſieurs manieres, par lettres, par privileges, en donnant un Ordre de Chevalerie, &c.

Ces mots viennent du Latin *nobilis*, qui vient du verbe *noſco*.

ANODIN, INE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes qui font une reſolution des humeurs doucement & ſans violence, qui oſtent la douleur, ou ſtupefient le ſentiment du toucher. Les vrais *anodins* ſont ceux qui gueriſſent les maladies, ou oſtent la douleur, comme ſont pluſieurs huiles de fleurs de camomille, de melilot, &c. Les autres ſont narcotiques & ſtupefactifs, qui endorment la partie, & oſtent le ſentiment, & empêchent que l'eſprit animal ne vienne juſqu'à elle, comme ſont l'hyoſcyame, la ciguë, &c. Sous le nom general d'*anodins*, ſont compris la phlebotomie, la purgation, les ventouſes, les cliſteres, la ſcarification, les cauteres, cataplaſmes, potions, & autres qui en evacuant l'abondance des matieres, aneantiſſent & amortiſſent la douleur.

ANOMAL, ALE. adj. Terme de Grammaire. Il ſe dit des verbes qui dans leur conjugaiſon ne ſuivent pas la regle des autres. Il y a dans toutes les Langues des verbes *anomaux*, des inflexions de mots *anomales* & irregulieres.

ANOMALIE. ſ. f. ſe dit en Grammaire de l'irregularité de la conjugaiſon de pluſieurs verbes, comme, Aller, Mourir, &c.

ANOMALIE, en termes d'Aſtronomie, ſignifie, une irregularité apparente dans le mouvement des Planetes. Quepler parle de trois ſortes d'*anomalies*. La premiere, qu'il appelle de l'Excentrique, eſt celle qui regarde l'eſpace que la Planete a à parcourir: la ſeconde, l'*anomalie* moyenne, qui eſt le temps qu'elle employe à cette courſe: la troiſiéme, l'*anomalie* égalée, qui regarde la grandeur apparente de l'arc qu'elle parcourt. Sur quoy il faut voir la Theorie des Planetes. Ce mot vient d'*a* privatif, & *nomos*, *loy*.

ANONYME. adj. Qui n'a point de nom, ou qui le cache. Auteur *anonyme*. On dit auſſi, un livre *anonyme*, quand on ignore le nom de celuy qui l'a fait. Deckerus Advocat de la Chambre Imperiale de Spire a fait un Traité des livres *anonymes*. Mr. Baillet en promet bientoſt un de ſa façon. Ce mot vient du Grec *anonymos*, qui ſignifie, *ſans nom*.

A N S.

ANSE. ſ. f. Ce qui ſert à tenir ou à manier pluſieurs uſtenciles. L'*anſe* d'un panier, d'une aiguiere. l'*anſe* d'une marmite, d'un cadenas. On a veu des Orfevres à Mexique faire un chauderon avec ſon *anſe* mobile tout d'un coup, & d'une ſeule fonte, comme témoigne Lopez de Gomara. Ce mot vient d'*anſa* Latin, qui ſignifie le même.

On appelle auſſi l'*anſe* d'une cloche, la partie par où elle eſt ſuſpenduë dans une groſſe piece de bois qu'on appelle *mouton*.

ANSE, en termes de Marine, eſt une grande plage de mer qui entre dans les terres, dont les rivages ſont échancrez ou courbez en arc. La grande *Anſe* de Nanquin eſt celle de la Chine qui contient une grande étenduë de coſte. En Occident on appelle *Anſe*, un petit enfoncement de mer qui eſt entre deux pointes de terre, plus petit que le golfe ou que la baye.

En Architecture on appelle une voute en *anſe* de panier, quand elle eſt ſurbaiſſée, & quand elle n'a pas ſon plein cintre.

On dit proverbialement de ceux qui mettent les mains ſur les hanches pour quereller & menacer quelqu'un, qu'ils

font le pot à deux *anſes*. Les ſervantes appellent l'*anſe* du panier, le profit qu'elles font à ferrer la mule.

ANSPESSADE. ſ. m. Bas Officier d'Infanterie qui eſt au deſſous du Caporal, qui eſt pourtant au nombre des hautes payes. Il y a quatre ou cinq *Anſpeſſades* par Compagnie. Les *Anſpeſſades* ſont exempts de faction. Ce mot vient de l'Italien *lanca ſpezzada*, ou *lance rompuë*. C'étoit autrefois un Gendarme ou Cavalier demonté qui n'ayant plus moyen de ſervir dans la Gendarmerie, demandoit une place honorable dans l'Infanterie, où on le faiſoit ſervir avec quelque diſtinction de paye ou de ſervice des ſimples fantaſſins, mais au deſſous des Officiers.

A N T.

ANTAGONISTE. ſubſt. maſc. Celuy qui eſt d'un party oppoſé ſur quelque conteſtation. Ce Seigneur vous conteſte cette charge, ce Gouvernement, cette terre; vous avez là un dangereux *antagoniſte*. Cardan avoit un dangereux *antagoniſte* en la perſonne de Scaliger; il le contrarioit en toutes choſes.

On appelle en Medecine des muſcles *antagoniſtes*, ceux qui ont des fonctions contraires, comme le releveur, & l'abaiſſeur des yeux, ceux qui les font mouvoir l'un en haut, & l'autre en bas. Ce mot vient du Grec *antagoniſomai*, *contrà luctor*, *je combats contre quelqu'un*.

ANTAN. ſ. m. Qui eſt d'une année precedente. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes. Des neiges d'*antan*, une figue d'*antan*. Ce mot vient de *ante annum*. Nicod.

ANTANAIRE. adject. maſc. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'oiſeau qui a le pennage de l'année precedente ſans qu'il ait mué, comme qui diroit, *pennage d'antan*.

ANTARTIQUE. adject. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'épithete du Pole Meridional, qui eſt oppoſé à l'Artique Septentrional. Les étoiles voiſines du Pole *Antartique* ne paroiſſent jamais ſur nôtre horiſon. on a découvert pluſieurs conſtellations nouvelles vers le Pole *Antartique*. Ce mot vient de *anti*, *contra*, & *arctos*, *urſa*, *ourſe*.

ANTECEDENT. ſubſt. maſc. Terme de Logique. C'eſt la premiere propoſition d'un enthymeme ou d'un argument qui n'a que deux membres. On s'en ſert auſſi au Palais, & dans le dogmatique, en parlant des choſes paſſées: comme, Les ſiecles *antecedents*. On dit au Palais, Il y a eu deux jugements *antecedents*, pour dire, precedents.

ANTECESSEUR. ſ. m. Profeſſeur ou Lecteur de Droit dans une Univerſité. Ce terme n'eſt gueres uſité que dans les Eſcoles de Droit. Ce mot vient du Latin *anteceſſor*.

ANTECHRIST. ſ. m. Tyran qui doit regner ſur la terre un peu avant le ſecond avenement de Jeſus-Chriſt, & qui ſera une marque que le jour du Jugement ſera proche.

On appelle auſſi figurément *Antechriſts*, les Perſecuteurs de l'Egliſe & de la ſaine doctrine. Il viendra des *Antechriſts* qui tâcheront de ſeduire les Fidelles.

On dit auſſi des enfants acariaſtres, que ce ſont de petits lutins, des *Antechriſts*.

Ce mot vient de *anti*, & de *Chriſtos*.

ANTENNE. ſ. f. ou *Verghe*. Terme de Marine. C'eſt la piece de bois ſuſpenduë à une poulie qui croiſe le maſt, à laquelle la voile eſt attachée. *Antenne* ſe dit ſur la Mediterranée, & *Vergue* ou *Verghe* ſur l'Ocean. La grande *antenne* ou *vergue*. Ce mot vient de la prepoſition *ante*. Les *antennes* ne ſervent qu'à pouſſer le navire en avant.

ANTEPENULTIESME. adj. m. & f. Terme de

Digitized by Google

de Grammaire. C'eſt la troiſiéme ſyllabe d'un mot en commençant à compter par la derniere. Les Grecs mettent des accens aigus ſur l'*antepenultiéme*. un dactile a ſon *antepenultieſme* longue. On le dit auſſi en matiere de rang. Cet écolier eſt l'*antepenultieſme* de la ſeconde decurie. c'eſt l'*antepenultieſme* vers du ſecond livre de ce Poëme.

ANTERIEUR, URE. adj. Terme de Palais. Precedent. Il ne ſe dit qu'eu égard au temps. *Anterieur* en datte. *Anterieur* en hypotheque.

ANTERIEUREMENT. adv. Auparavant. Il a été colloqué en ordre *anterieurement* à vous.

ANTERIORITÉ. ſ. f. Priorité de datte, d'hypotheque.

ANTESTATURE. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt une traverſe ou petit retranchement fait avec des paliſſades ou des ſacs à terre, dont on ſe couvre à la haſte pour conſerver ou diſputer le reſte d'un terrain dont l'ennemy a gagné quelque partie. Ce mot vient de *anteſtare*.

ANTICHAMBRE. ſ. f. Chambre qui eſt auparavant la chambre du maiſtre du logis ou la principale chambre d'un appartement, où s'arreſtent les domeſtiques de ceux qui le viennent voir. Il ſe plaint qu'on l'a laiſſé attendre une heure dans l'*antichambre* avant que de parler au maiſtre. un bel appartement doit avoir *antichambre*, chambre, & cabinet.

ANTICIPATION. ſ. f. Action par laquelle on anticipe. *Anticipation* en termes de Chancelerie, ſe dit des Lettres qu'on fait ſceller afin de faire aſſigner un appellant, pour faire juger un appel par luy interjetté, quand il eſt negligent de le relever.

ANTICIPER. v. act. Faire une choſe avant que le temps convenable ſoit venu. Cette dette n'étoit pas encore eſcheuë, il a *anticipé* le temps du payement.

ANTICIPER, ſignifie auſſi, Empieter, prendre davantage qu'il n'eſt raiſonnable. Ce baſtiment *anticipe* ſur mon heritage. vous *anticipez* ſur les fonctions de ma charge. il a *anticipé* la jouiſſance de cette Ferme, il faut qu'il paye les fruits qu'il a enlevés.

ANTICIPER, en termes de Palais, c'eſt, Faire aſſigner devant un Juge ſuperieur un appellant qui a interjetté un appel, & qui neglige de faire aſſigner celuy au profit duquel la ſentence eſt renduë pour la faire confirmer.

ANTICIPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit l'anticipant, & l'*anticipé*, comme on dit l'appellant, & l'intimé.

ANTICOEUR. ſ. m. Maladie de cheval. C'eſt une tumeur qui ſe forme à ſa poitrine vis à vis du cœur. On l'appelle auſſi, *avant-cœur*.

ANTICOUR. ſ. f. Premiere cour qui eſt auparavant une autre. Dans les belles maiſons de campagne il y doit avoir des *anticours*.

ANTIDATTE. ſ. f. Datte falſifiée & anterieure à la vraye datte d'un acte. Les *antidattes* ſont dangereuſes dans les contracts, à cauſe de la priorité des hypotheques.

ANTIDATTER. v. act. Mettre une datte à un acte anterieure à ſa paſſation.

ANTIDATTÉ, ÉE. adj. Datté fauſſement & anterieurement.

Ce mot vient de *anti*, & de *datte*, qui vient de *dare*.

ANTIDOTAIRE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un nom que pluſieurs Medecins ont mis pour titre aux livres qu'ils ont écrit ſur les antidotes: comme, l'*Antidotaire* de Myrepſus, de Salernitanus, &c.

ANTIDOTE. ſ. m. Remede qu'on prend pour ſe preſerver ou pour ſe guerir de la peſte, qui ſert auſſi contre les venins. Cet *antidote* fortifie le cœur, & le defend contre le venin & l'air infecté. Il y a un *antidote* que les Apothicaires appellent *Philonium*, du nom de Philon ſon inventeur, qui étoit un fameux Medecin de Tharſe. Il a été depuis appellé *Antidote Romain*. Les medicaments que les Anciens appelloient *Antidotes*, ſont appellés aujourd'huy *Electuaires*, parce que les ſimples dont ils ſont compoſés doivent être curieuſement choiſis. Il ne faut pas uſer d'*antidotes* ſans neceſſité, ni en prendre une quantité exceſſive, parce que la plus-part de leurs ingrediens ſont des demi-poiſons.

Ces mots viennent de *anti*, & *didomi*, qui ſignifie, *je donne*. *Antidote*, ce qu'on donne contre le poiſon, ſoit pour remede, ou pour preſervatif.

ANTIENNE. ſ. f. eſt un Chant Eccleſiaſtique qui ſe chante alternativement par deux Chœurs, qui s'eſt dit d'abord tant des Pſeaumes que des Hymnes. St. Ignace Diſciple des Apoſtres a été le premier auteur de cette maniere de chanter chez les Grecs, comme dit Socrate; & St. Ambroiſe chez les Latins. Maintenant ce mot ſe prend en une plus eſtroite ſignification, & ſe dit de quelques traits tirés des Pſeaumes ou de l'Eſcriture qui conviennent au myſtere de la Feſte qu'on celebre. Dans les Feſtes doubles on les repete devant & aprés les Pſeaumes: dans les ſimples on les dit ſeulement aprés.

On appelle auſſi *Antienne*, ce qu'on chante à l'Introïte, aux Invitatoires, & aux Proceſſions. On le dit auſſi des motets que pluſieurs Choriſtes viennent chanter alternativement à la Meſſe & à Veſpres auparavant l'Evangile, ou l'Hymne. Ce mot vient de *antiphona*, qui ſignifie, *chant alternatif*.

ANTIENNE, ſe dit auſſi d'une petite priere qui ſe fait à Dieu, ou aux Saints, qui precede une Oraiſon. Les aveugles gagnent leur vie en diſant l'*Antienne*, & l'Oraiſon du Saint dont on fait la Feſte chaque jour.

ANTILLES. ſ. f. plur. C'eſt un nom qu'on donne aux petits Iſles de l'Archipel de l'Amerique, à cauſe qu'elles ſont au devant de Cuba Jamaïca, & autres grandes Iſles voiſines. On les appelle auſſi, les Iſles Caraïbes, dont le Pere du Tertre Jacobin a fait une belle Hiſtoire en deux volumes in 4.

ANTILOGIE. ſ. f. Contradiction de deux mots ou paſſages d'un Auteur. Tirinus a fait un grand Indice des *Antilogies* apparentes de la Bible, des paſſages qui ſemblent ſe contredire, & qu'il a conciliés & expliqués dans ſes Commentaires qu'il a faits ſur la Bible. Ce mot vient du Grec *antilogia*, *contradiction*.

ANTIMOINE. ſ. m. C'eſt un corps mineral qui approche de la nature des metaux, & que quelques-uns croyent en contenir tous les principes, parce qu'il ſe trouve prés des mines des uns & des autres, & ſur tout dans celles d'argent & de plomb; & ſouvent il a ſa mine propre. On l'appelle auſſi, *Marchaſite de plomb*, & les Chymiſtes le nomment le *Loup* ou le *Saturne des Philoſophes*, parce qu'il devore les autres metaux, quand on les fond enſemble, & qu'il les conſume tous, à la reſerve de l'or. On l'appelle auſſi *Prothée*, à cauſe de la diverſité des couleurs qu'il prend par le moyen du feu. On le tient compoſé d'un double ſoulfre mineral, l'un metallique approchant de la pureté & de la couleur de celuy de l'or, & l'autre terreſtre & combuſtible, ſemblable preſque au ſoulfre commun; d'un mercure fuligineux & mal digeré, participant de la nature du plomb & d'un peu de ſel terreſtre. Il reſſemble à de l'eſcume d'argent, & il a une couleur claire & luiſante. Il ſe diſſout difficilement au feu, & plus facilement dans l'eau. Il eſt fragile comme le verre, & tient le milieu entre les metaux & les pierres, parce qu'il ſe fond comme le metail, mais il n'eſt pas ductile, non plus que les pierres. Il y en a un maſle qui eſt plus ſablonneux, & un autre femelle qui eſt plus peſant, plus brillant & plus friable. On le meſle avec d'autres metaux pour fai-

re des miroirs, parce qu'il les rend capables d'un plus beau poli. On le meſle auſſi pour faire des cloches, parce qu'il rend leurs ſons plus clairs. On le meſle à l'eſtain pour le rendre plus dur, plus blanc & plus ſonnant; & enfin au plomb dans les fontes des caracteres d'Imprimerie, pour les rendre plus durs & plus unis. Il aide generalement à la fuſion des autres metaux, & ſur tout à celle des boulets de canon. On a creu qu'il pouvoit ſervir à une medecine univerſelle, car c'eſt en effet celuy qui fournit le plus de remedes & pour un plus grand nombre de maladies. Sa principale qualité eſt de provoquer le vomiſſement, & de purger par haut & par bas: ce qui en fait faire diverſes preparations, que les Medecins appellent *Emetiques*. Ils donnent auſſi ce nom au vin blanc dans lequel il eſt infuſé, parce qu'il fait vomir. Les Latins l'appellent *ſtibium*, & les Grecs *ſtimmi*.

L'*Antimoine crud*, eſt celuy qu'on broye ſur le porphyre tel qu'il vient de la mine.

L'*Antimoine preparé*, eſt celuy qui a paſſé par les mains des Artiſtes pour le purger de ſes mauvaiſes qualitez, & faire diverſes operations.

Le *verre d'antimoine*, eſt de l'*antimoine* broyé, cuit & calciné par un feu violent dans un pot de terre, juſqu'à ce qu'il ne jette plus de fumée; ce qui eſt une marque que tout ſon ſoulfre eſt évaporé. On le reduit en verre dans le fourneau à vent, & alors il eſt fort diaphane, rouge & brillant, & de couleur d'hyacinthe. Le *verre d'antimoine* eſt le plus violent de tous les vomitifs qui ſe tire de l'*antimoine*.

Le *regule d'antimoine*, eſt le culot ou ce qu'on trouve au fond & au deſſous dans le creuſet, où il y a de l'*antimoine*, aprés qu'il a été fondu avec des matieres capables de ſeparer ſes parties pures d'avec les impures. Pour le faire on prend de l'*antimoine* pulveriſé avec du tartre crud & du ſalpetre rafiné, que l'on meſle exactement, & que l'on jette enſuite par cueillerées dans un creuſet rougi au feu ſur des charbons. Il ſe fait chaque fois une detonation ſemblable à celle de la poudre à canon. On en fait des balles purgatives qui ſervent toûjours, & qui reſſortent ſans qu'il paroiſſe qu'il y ait eu rien de diminué de leur groſſeur & vertu; deſorte qu'on les appelle, *pilules perpetuelles*. On en fait auſſi des gobelets, où laiſſant repoſer quelque temps des liqueurs, elles deviennent auſſi purgatives.

Les *fleurs d'antimoine*, c'eſt de l'*antimoine* en poudre ſublimé dans un aludel, dont les parties volatiles s'attachent à ſes pots en projettant peu à peu la poudre.

Le *beurre d'antimoine*, eſt une liqueur blanche & gommeuſe qu'on nomme autrement, *liqueur glaciale d'antimoine*, qui ſe fait avec du *regule d'antimoine* & du ſublimé corroſif. Cette liqueur ſe coagule en forme de glace dans le recipient, & eſt fort cauſtique; deſorte qu'on ne l'employe qu'à l'exterieur pour arreſter la cangrene, guerir la carie des os, des cancers, des fiſtules, &c. Si en voulant faire le *beurre d'antimoine* on ſe ſert d'*antimoine* crud, on fait ſimplement le cinnabre d'*antimoine*. Mais ſi on y employe le regule, on fait le *beurre d'antimoine*, dont on retire un mercure coulant, & point de cinnabre.

Le *ſafran d'antimoine* ſe fait d'*antimoine* & de nitre mis en poudre & au feu, lequel aprés la detonation & la fuſion, fait deſcendre au fond du vaiſſeau les parties les plus pures de l'*antimoine*. Elles ont la figure d'un foye, qui font qu'on luy donne auſſi le nom de *foye d'antimoine*, ou de *ſafran des metaux*. On le nomme auſſi *magneſie opaline*, à cauſe qu'il a la figure de marchaſite & la couleur de l'opale. On en fait les poudres & le vin, le ſyrop, le tartre & autres poudres émetiques.

L'*Antimoine diaphoretique*, eſt celuy qui eſt meſlé & preparé avec du nitre, qui change ſes qualitez vomitives & purgatives en diaphoretiques. On l'appelle auſſi, *bezoard mineral*.

L'*huile d'antimoine*, eſt de l'*antimoine* pilé & meſlé, mis en digeſtion dans un vaſe plein de fort vinaigre ſous du fumier pendant pluſieurs jours; & aprés cette operation pluſieurs fois reïterée, le vinaigre qu'on diſtille donne une liqueur ſanguine qu'on appelle *huile d'antimoine*, & qui colore l'argent en or.

La *chaux d'antimoine* s'appelle quelquefois *ceruſe*, à cauſe de ſon extreme blancheur.

Le *ſoulfre doré d'antimoine* ſe fait avec des ſcories qui ſe rencontrent au deſſus du regule en le faiſant bouillir dans de l'eau, & en precipitant ce qui a été diſſous par le vinaigre qu'on y jette.

Avant le douziéme ſiecle l'*antimoine* n'étoit connu que pour entrer dans la compoſition du fard: mais en ce temps-là un Moine nommé Baſile Valentin fit un livre intitulé, *Currus Antimonii Triumphalis*, où il ſouſtint que c'étoit un remede pour toutes ſortes de maux. Trois cens ans aprés Paracelſe le remit en vogue: mais on en condamna l'uſage par Arreſt du Parlement de l'an 1566. auquel un Medecin nommé Beſnier ayant contrevenu en 1609. fut exclu de la Faculté. L'*antimoine* fut receu par autorité publique au nombre des remedes purgatifs en 1637. & en l'an 1650. on caſſa l'Arreſt de 1566. La Faculté le fit mettre au rang des remedes purgatifs dans l'Antidotaire imprimé par ſon ordre en 1637. ſuivant l'opinion de Matthiole. Et enfin elle a fait donner un Arreſt du 29. Mars 1668. qui a donné permiſſion aux Docteurs de Medecine de s'en ſervir, avec deffences aux autres perſonnes de l'employer que par leur advis.

Ce mot d'*antimoine* vient, ſelon quelques-uns, de ce qu'un Moine Allemand, c'eſt ce même Valentin, qui cherchoit la Pierre Philoſophale, ayant jetté aux pourceaux de l'*antimoine* dont il ſe ſervoit pour avancer la fonte des metaux, reconnut que les pourceaux qui en avoient mangé, aprés avoir été purgez tres-violemment, en étoient devenus bien plus gras: ce qui luy fit penſer qu'en purgeant de la même ſorte ſes Confreres, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet eſſay luy reüſſit ſi mal, qu'ils en moururent tous. Cela fut cauſe qu'on appella ce mineral *Antimoine*, comme qui diroit, *Contraire aux Moines*. Cette étymologie vient d'un vieux Manuſcrit d'Allemagne qui eſt dans la Bibliotheque de Mr. Moreau Medecin du Roy, cité par Mr. Perrault dans ſon livre du Rabat-joye de l'*Antimoine*.

ANTINOMIE. ſ. f. Contrarieté de deux loix de la Compilation du Droit Eſcrit. L'embarras des Juriſconſultes eſt de concilier les *antinomies*; ils veulent ſoûtenir que les *antinomies* ne ſont que des contrarietés apparentes. Ce mot vient d'*anti*, *contra*, & de *nomos*, *lex*, *loy*.

ANTIPAPE. ſ. m. Chef d'un parti qui a fait un ſchiſme ou diviſion de l'Egliſe Catholique, qui combat le Pape legitimement élû. Les *Antipapes* ont cauſé de grands ſcandales dans l'Egliſe.

ANTIPATHIE. ſ. f. Inimitié naturelle, qualités contraires qui ſe rencontrent dans certains corps. L'*antipathie* qui eſt entre les chats & les rats, entre la vigne & l'ormeau. les deux poles de l'aimant ont de l'*antipathie*, & ſe chaſſent l'un l'autre.

ANTIPATHIE, ſe dit auſſi de la haine que les hommes ont les uns contre les autres ſans ſujet, ou pour quelques cauſes ſecrettes & inconnuës. Cet homme ne m'a jamais rien fait, cependant j'ay de l'*antipathie* contre luy. il y a des gens qui haïſſent les roſes par une certaine *antipathie*. l'*antipathie* des humeurs. il a de l'*antipathie* avec l'eſtude.

ANTIPATHETIQUE. adj. m. & f. Qui vient de l'antipathie.

Digitized by Google

tipathie. On ne peut expliquer cet effet de la nature, ſinon par une qualité *antipathetique*. Ce mot vient d'*anti*, & *pathos*, *paſſion*, *inclination*.

ANTIPERISTASE. ſubſt. fem. Action de deux qualités contraires, dont l'une excite la vigueur de l'autre. La moyenne region de l'air eſt froide en eſté, & les foudres s'y forment par *antiperiſtaſe*, par le combat du froid & du chaud. Ce mot vient du Grec *antiperiſtamai*, qui ſignifie, *undique circumobſiſto*.

ANTIPHONIER. ſ. m. ou *Antiphonaire*. Livre où ſont contenuës les Antiennes de l'année. C'eſt un livre qu'on met ſur le grand pulpitre ou lutrin, eſcrit en gros caracteres avec les notes du plein chant. Gregoire le Grand fut l'auteur de ce livre, comme dit Jean Diacre en ſa vie. Ce mot vient d'*antiphona*, *Antienne*.

ANTIPHRASE. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. Contre-verité, figure ironique par laquelle en diſant une choſe on entend tout le contraire. Ce mot vient d'*anti*, & *phraſis*, qui vient de *phraſſo*, *loquor*, *je parle*.

ANTIPODE. ſubſt. maſc. Terme relatif, qui ſe dit d'un habitant d'un lieu de la terre diametralement oppoſé à celuy d'un autre habitant. Pluſieurs Anciens, & entre autres Lactance & St. Auguſtin, ſe ſont moqués de ceux qui croyoient les *Antipodes*. Virgilius Evêque de Salsbourg fut declaré Heretique par Boniface VIII. Archevêque de Mayence, & Legat du Pape Zacharie, parce qu'il enſeignoit qu'il y avoit des *Antipodes*; & ſon jugement fut confirmé par le Pape Zacharie, à ce qu'eſcrit Aventin Auteur Allemand, ſur le fondement de ce qu'avoit eſcrit St. Auguſtin. Ce mot vient de *anti*, & *pous*, *pied*.

On dit figurément d'un homme qui a des ſentiments directement oppoſés à la raiſon, que c'eſt l'*antipode* du bon ſens.

On dit auſſi en proverbe, qu'on voudroit qu'un homme fuſt aux *Antipodes*, pour dire, qu'il fuſt bien loing.

ANTIQUAILLE. ſubſt. fem. Terme de mépris, qui ſe dit des pieces antiques, ou vieux meubles qui ſont de peu de valeur.

ANTIQUAIRE. ſubſt. maſc. Homme qui a recherché & bien étudié les monuments qui nous reſtent de l'antiquité, ou qui en a écrit. Monſr. Peyreſc Provençal a été un des plus ſçavants *Antiquaires* de ſon temps.

ANTIQUE. adj. maſc. & fem. Ancien, qui eſt fait il y a long-temps. Baſtiment *antique*. inſcription *antique*.

ANTIQUE, en termes de Blaſon, ſe dit des couronnes à pointes de rayons, des coeffures anciennes Grecques & Romaines, des veſtements, baſtiments, ou niches Gothiques.

ANTIQUE. ſubſt. fem. ſe dit des ouvrages de Peinture, Sculpture, & Architecture qui ont été faits du temps des anciens Grecs & Romains depuis Alexandre le Grand juſqu'à l'Empereur Phocas & à la deſolation des Barbares. Cette ſtatuë n'eſt pas d'un Sculpteur moderne, c'eſt une *Antique*. la ſale des *Antiques* du Louvre. En ce ſens on le dit ſeulement des ſtatuës. On dit auſſi par raillerie d'une vieille femme, que c'eſt une *Antique*.

A L'ANTIQUE. adv. A la vieille mode. Il s'eſt fait peindre habillé *à l'antique*.

ANTIQUITE'. ſubſt. fem. Le vieux temps, les ſiecles paſſés. Il n'a été rien fait de plus illuſtre dans toute l'*antiquité*.

ANTIQUITÉ, ſe dit auſſi de la priorité du temps. L'*antiquité* de ſa race. l'*antiquité* de ce baſtiment. un creancier eſt colloqué ſuivant l'*antiquité* de ſon hypotheque. On dit plus ſouvent *ancienneté*.

ANTIQUITÉ, ſe dit auſſi des beaux monumens qui nous reſtent des Anciens. Les *Antiquités* de Rome, de la Grece. cette inſcription eſt une belle *antiquité*. Joſeph a écrit des *Antiquites* Judaïques.

Ce mot vient du Latin *antiquus*.

ANTISCIEN, ENNE. adj. Terme de Geographie, qui ſe dit des peuples qui habitent en des lieux oppoſés deçà & delà l'Equateur, qui à midi ont des ombres contraires. Les peuples du Nort ſont *Antiſciens* à ceux du Midi, parce qu'à midi les uns ont leur ombre vers le Pole Boreal, & les autres vers le Meridional. Quelques-uns les confondent mal à propos avec les Antœciens, qui ſont des peuples habitans d'un coſté & d'autre de l'Equateur ſous un même parallele qui en eſt également éloigné, & qui ont une même élevation de Pole, differente ſeulement en ce que l'un eſt Boreal, & l'autre Auſtral, tels que ſont les peuples du Cap de Bonne Eſperance à l'égard de ceux du Peloponeſe. Ce mot vient de *anti*, & *ſkia*, *umbra*, *ombre*.

ANTISTROPHE. ſubſt. fem. Figure grammaticale, qui ſe dit quand de deux termes ou choſes conjointes & dependantes l'une de l'autre, on fait la converſion, ou le renverſement reciproque: comme, le ſerviteur du maiſtre, ou le maiſtre du ſerviteur.

ANTISTROPHE, chez les Poëtes Lyriques, eſtoit une eſpece de danſe en uſage chez les Anciens, qui portoient leurs pas tantoſt à droit, tantoſt à gauche, par des retours ou converſions redoublées.

Ce mot vient d'*antiſtrophi*, *converſio*, ou *reverſio*.

ANTITHESE. ſubſt. fem. Figure de Rethorique qui conſiſte en un jeu ou oppoſition de mots & de membres de periodes. St. Auguſtin, Salvian, & pluſieurs autres Eſcrivains ont fort aimé les *antitheſes*. aujourd'huy les *antitheſes* ſont fort deſcriées. Deſmarets fait dire à ſon Poëte des Viſionnaires.

Puis j'aimay l'*antitheſe* au ſortir de l'Eſcole.

Ce mot vient du Grec *anti*, & *theſis*, c'eſt à dire, *contrapoſitio*.

ANTONOMASE. ſubſt. fem. Figure de Rethorique, par laquelle on ſe ſert d'un nom appellatif au lieu du nom propre: comme, Le Philoſophe, pour dire, Ariſtote: l'Apoſtre, pour dire, Saint Paul. Ce mot vient d'*anti*, qui ſignif. *pro*, & *onoma*, *nomen*, *nom*.

ANTRE. ſubſt. maſc. Grande caverne, ou creux ſouſterrain qui s'y eſt trouvé naturellement. L'*antre* de la Sibylle de Cumes. l'*antre* de Trophonius. Il y a un *antre* au pays de Mexique qui regne ſous terre plus de deux cens lieuës. Voyez Herrera. Ce mot vient du Grec *antron*, qui ſignifie le même.

ANTROPOPHAGE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Qui mange les hommes. Preſque tous les Indiens Occidentaux étoient des peuples *Antropophages*. cette nation eſt *Antropophage*. les Miſſionaires vont prêcher l'Evangile juſque chez les *Antropophages*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie, *mangeur d'hommes*.

A N U.

ANUITER. verb. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se mettre à la nuit. Ceux qui *s'anuitent* ſe mettent en danger d'être volez, ou de s'égarer dans les bois, dans les montagnes.

ANUITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ANUS. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt l'orifice du fondement. Les fiſtules à l'*anus* ſont difficiles à guerir. les Gabaonites renvoyerent des *anus* d'or avec l'Arche, pour être gueris d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*.

A N X.

ANXIETE'. ſubſt. fem. Peine, embarras d'eſprit. On ne le dit qu'en Morale, pour expliquer cette paſſion de l'ame qui vient de la difficulté où elle ſe trouve,

Digitized by Google

quand elle eſt attaquée par des maux qu'elle n'évitera qu'avec beaucoup de peine ou de bonheur. Ce mot vient du Latin *anxietare*, qui vient du verbe *ango*.

A O R.

AORE'. Vieux mot qui ſe dit encore en Normandie pour ſervir d'épithete au Vendredy Saint. Menage le derive de *adoratus*, à cauſe qu'on va adorer la croix ce jour-là. Ce mot a ſignifié auſſi *doré* & *orné*, parce qu'on diſoit autrefois *aorner*, pour *dorer & orner*; & en ce ſens il venoit de *adornare*.

AORISTE. ſubſt. maſc. Terme de la Grammaire Grecque qu'on peut étendre à la Françoiſe. C'eſt un temps indefini de la conjugaiſon des verbes. J'ay aimé, eſt un preterit parfait; Je vous aimay, eſt un preterit indefini & *aoriſte*. les Grecs avoient deux *Aoriſtes*: les Latins n'en ont pas un.

AORTE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt le nom qu'on donne à la grande artere qui ſort du ventricule gauche du cœur pour porter le ſang dans tout le corps. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie, un *vaiſſeau*, un *coffre*. Voyez *Artere*.

A O U.

AOUST. ſubſt. maſc. C'eſt le huitiéme mois de l'année ſelon noſtre façon de compter, qui commence en Janvier, mais qui étoit le ſixiéme ſelon les Romains, qui l'appelloient pour cette raiſon *Sextilis*. Son nom fut changé en *Auguſtus* en faveur de Ceſar Auguſte. On le prononce *Ouſt*; & on dit la *Mi-Ouſt*, en parlant de la Feſte de l'Aſſomption de la Vierge.

Aoust, ſignifie auſſi, la recolte, la moiſſon des bleds, & autres grains, quoy qu'on la faſſe en pluſieurs lieux dés le mois de Juillet. Ce Fermier a fait marché à tant pour faire ſon *aouſt*. On eſt dans la force de l'*aouſt*, c'eſt à dire, dans le grand travail de la recolte.

On dit auſſi figurément, qu'un homme fait ſon *aouſt*, quand il eſt dans une ſaiſon ou dans une affaire où il gagne beaucoup. Cet homme a bien fait ſon *aouſt* dans cette Commiſſion. les Fermiers des Entrées font leur *aouſt* dans le mois de Novembre, Decembre, & Janvier.

On dit proverbialement, En *Aouſt* & en vendanges, il n'y a Feſtes ni Dimanches.

AOUSTERON. ſubſt. maſc. Moiſſonneur, celuy qui travaille à la recolte de l'aouſt.

AOUSTE', ÉE. adj. ſe dit des fruits qui ſont meurs pour avoir paſſé le mois d'Aouſt, & particulierement des citrouilles. On crie des citrouilles *aouſtées*. On le dit en general du fruit & des branches d'arbres qui ſont bien nourries pendant la ſeve du mois d'Aouſt.

A P A.

APANAGE, ou comme on diſoit autrefois, *Apennage*. ſ. m. Terre que les Souverains donnent à leurs puiſnez pour leur partage. Le Duché d'Orleans eſt l'*apanage* des ſeconds Fils de France. les terres données en *apanage* ſont reverſibles à la Couronne. Nicod & Menage derivent ce mot de *panis*, qui ſe prend ſouvent pour toute ſorte d'aliments & de ſubſiſtance, veu que pluſieurs ſe ſont ſervis de *panagium*, pour dire *apanage*. Du Cange dit qu'il vient de *apanare*, *apanamentum* & *apanagium*, mots de la baſſe Latinité, qui ſignifient une penſion ou un revenu annuel qu'on donne à des cadets, au lieu de la portion qu'ils ont en une Seigneurie qui ne ſe doit point partager. D'autres, comme Hofman & Monet, le derivent d'un vieux mot Celtique ou Allemand, qui veut dire, *exclurre*, forclorre de quelque droit: ce qui arrive à ceux qui ont des *apanages*, qui ſont exclus de la ſucceſſion paternelle. Antoine Loiſel cité par Menage croit que *apanager* vouloit dire autrefois, Donner des pennes ou plumes & des moyens aux jeunes Seigneurs, qu'on chaſſoit du lit & de la maiſon de leurs peres pour aller faire fortune ailleurs, ſoit par guerre, ſoit par mariage. Paul Emile remarque que les *apanages* ſont une invention que nos Rois ont rapportée des voyages d'outre mer.

Apanage, ſe dit auſſi figurément en Morale des choſes qui ont de la ſuitte & de la dependance l'une de l'autre. Les infirmitez ſont des *apanages* de la nature corrompuë.

APANAGER. v. act. Donner en apanage. Un tel Prince a été *apanagé* d'une telle Seigneurie. Dans les Couſtumes on appelle auſſi, *Apanager* une fille, ou un fils, quand on les établit par mariage, en leur donnant certains heritages, ou ſomme de deniers, moyennant quoy ils renoncent à toutes ſucceſſions paternelles & maternelles. Mais ce mot eſt dit abuſivement: car pour parler correctement, il faut dire *aparagé* & *aparagée*.

Apanager. ſ. m. Prince qui jouit d'un apanage. Les Apanagers jouiſſent de tous les droits honorifiques à meilleur titre que les Engagiſtes.

APARENTE', ÉE. adj. Qui eſt de bonne naiſſance, qui a bien des parents nobles, riches ou puiſſants. Ce garçon a épouſé une fille qui eſt bien *aparentée*. Ce mot vient du Latin *parens*.

APARTE. Terme de la Poëtique. Il ne ſe dit qu'en parlant des pieces de theatre, quand un Acteur dit à part & en un coin pour l'inſtruction de ſes auditeurs quelques-uns de ſes ſentiments ſecrets, & qu'il feint de n'être point entendu des autres Acteurs. Il y a des Critiques ſeveres qui condamnent tous les ſentiments *aparte*. En effet ils pechent contre la juſteſſe de la vraiſemblance. Neantmoins ils ſont excuſables, pourvû qu'ils ſoient courts, par la neceſſité qu'on a d'en uſer.

APARTEMENT. ſubſt. maſc. Portion d'un grand logis où une perſonne loge ou peut loger ſeparément d'avec une autre. Un *apartement* Royal eſt compoſé de chambre, antichambre, cabinet, & galerie. Le bel *apartement*, le premier *apartement*, eſt celuy du premier eſtage, & eſt d'ordinaire l'*apartement* de Madame. L'*apartement* bas eſt celuy de Monſieur. Il a un *apartement* dans ſon logis à louër. On a dit ces dernieres années, qu'on tenoit *apartement* chez le Roy, d'une feſte ou rejouiſſance, en laquelle le Roy regaloit ſa Cour pendant quelques ſoirées dans ſes *apartemens* qui étoient ſuperbement meublés, & éclairés avec muſique, bals, danſe, collations, jeux, & autres divertiſſemens magnifiques. Ce mot vient comme de *partimentum*, du verbe *partior*.

APATHIE. ſubſt. fem. Terme de Philoſophie. Inſenſibilité morale, ou conſtance, ou fermeté d'ame qui empêche qu'on ne ſente les mouvements des paſſions, ou du moins qu'on n'en faſſe rien paroiſtre. Les Stoïciens ſe picquoient d'une entiere *apathie*, juſques là qu'ils ne vouloient point être ſenſibles à la douleur.

A P E.

APERITIF, IVE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes qui ouvrent les pores, & oſtent l'obſtruction des paſſages des humeurs. Clyſtere *aperitif* & laxatif. les cinq racines *aperitives* qu'on ordonne ſouvent, ſont celles d'ache, d'aſperges, de perſil, de fenouil, & de bruſcus. Ce mot vient du verbe *aperio*.

APH.

APHÉLIE. ſubſt. maſc. Terme d'Aſtronomie dont ſe ſervent les Copernicains pour marquer le lieu où eſt le ſoleil, ou quelque autre Planete, quand ils ſont les plus éloignés de la terre: ce qu'on appelle dans les autres hypotheſes *Apogée*. On a obſervé des taches dans la face de Mars, quoy qu'il fuſt dans ſon *aphelie*. Ce mot vient de *apo*, & *helios*, *ſoleil*.

APHORISME. ſubſt. maſc. Maxime ou regle generale, principe d'une ſcience. Il ne ſe dit gueres qu'en Medecine & en Juriſprudence. Les *Aphoriſmes* d'Hippocrate. des *Aphoriſmes* politiques. des *Aphoriſmes* de Droit.

APHORISME, ſe dit quelquefois figurément de ce qu'on veut faire paſſer pour un principe certain. Je tiens cela pour un *aphoriſme*.

Ce mot vient du Grec *aphoriſmos*, qui ſignifie le même.

APL.

APLESTER. verb. act. Terme de Marine. C'eſt, Deplier, ou étendre les voiles pour recevoir le vent, & ſe preparer à partir, & faire voile.

A PLOMB. adv. Perpendiculairement. Une ligne élevée *à plomb* fait de chaque coſté un angle droit.

APLOMB. ſubſt. maſc. ſe dit chez les ouvriers. Ce mur tient bien ſon *aplomb*, eſt bien droit; celuy-là fait ventre, il a perdu ſon *aplomb*.

APO.

APOCALYPSE. ſubſt. fem. Livre qui fait partie du Nouveau Teſtament, & qui contient les revelations faites à St. Jean de pluſieurs myſteres. Il y a bien de l'obſcurité dans l'*Apocalypſe*. la grande Beſte de l'*Apocalypſe*. Deſmareſts a fait de belles moralités ſur l'*Apocalypſe*. Ce mot vient d'*apocalypto*, qui en Grec ſignifie, *je revele*.

APOCRYPHE. adj. maſc. & fem. Douteux, qui vient d'un Auteur incertain à qui on ne peut ajouſter beaucoup de foy. Les Calviniſtes accuſent à tort beaucoup de livres de la Bible d'être *apocryphes*, comme Judith, Ruth, Eſdras, les Machabées, &c. Vous nous citez là un paſſage, une hiſtoire qui ſont bien *apocryphes*, qui ne ſont point vraiſemblables, qui ne ſont point d'autorité. En matiere Eccleſiaſtique, on le dit de tout ce qui eſt eſcrit ou preſché par les Heretiques, ou Schiſmatiques, & qui n'eſt point receu par l'Egliſe Romaine. Voſſius ſouſtient que quand il s'agit de Livres Sacrés, le mot d'*apocryphe* ne ſe donne qu'à des ouvrages que ni la Synagogue, ni l'Egliſe n'ont point inſeré dans leurs Canons, quoy qu'on les joigniſt avec la Ste. Ecriture, & qu'on les leuſt même dans l'Egliſe. Ce mot vient du Grec *apocryptein*, *cacher*.

APODICTIQUE. adj. Terme de Logique, qui ſe dit d'un argument demonſtratif & convaincant. Ce mot vient du Grec *apodeiknymi*, qui ſignifie, *je demonſtre*, *je fais voir clairement*.

APOGÉE. ſubſt. maſc. Terme d'Aſtronomie. Point du ciel qui eſt à la plus longue extremité de la ligne qu'on appelle des Abſides, dans lequel le ſoleil ou les autres Planetes ſe trouvent dans leur plus grand éloignement de la terre. La lune *apogée* eſt éloignée de nous de ſoixante-cinq demi-diametres de la terre. Les Copernicains appellent la même choſe *aphelie*, par comparaiſon au ſoleil, qu'ils tiennent être au centre du monde. Ce mot vient du Grec *apo*, *ab*, & *gi* ou *gaia*, *terra*, *terre*.

APOLOGETIQUE. adj. maſc. & fem. Diſcours qui contient une deffenſe, une apologie. L'*Apologetique* de Tertullien.

APOLOGIE. ſubſt. fem. Livre ou diſcours fait pour juſtifier quelqu'un. Il ſe dit plus particulierement en matiere de litterature, de la deffenſe qu'on fait des fautes dont on accuſe un Auteur. L'*Apologie* de Balzac eſt une piece des plus éloquentes qui ſoit en François. on diſoit bien du mal de vous en un tel endroit, mais j'ay bien fait voſtre *apologie*. Ce mot vient du Grec *apologeomai*, qui ſignifie, *je repouſſe par paroles*, *je refute*.

APOLOGISTE. ſubſt. maſc. Celuy qui eſcrit une apologie. François Ogier a été l'*Apologiſte* de Balzac.

APOLOGUE. ſubſt. maſc. Inſtruction morale qu'on tire de quelque fable inventée exprés. L'*Apologue* de l'Aſne & du Rouſſin dans Rabelais. Ce mot vient du Grec *apologein*, qui ſignifie, *raconter*, *rapporter*.

APOLTRONNIR. verb. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lors qu'on couppe à un oiſeau les ongles des pouces qui ſont les doits de derriere, & les clefs de ſa main: car par ce moyen en luy oſtant les armes, on le ravale de courage, deſorte qu'il n'eſt plus propre pour le gros gibier.

APONEUROSE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne aux nerfs qui ſortent des muſcles, & qui en ſont partie. Ce mot vient d'*apo*, & *neuron*, qui ſignifie en Grec, un *nerf*.

APOPHLEGMATISMES. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. Ce ſont des medicaments qu'on mâche pour attirer quantité de phlegmes du cerveau. Le peuple les appelle *Maſticatoires*, ou *Machicatoires*. Ce mot vient d'*apo*, & du Grec *phlegma*.

APOPHORETE. ſubſt. maſc. C'eſt un mot dont on eſt obligé de ſe ſervir en traduiſant Martial, qui a intitulé de ce nom quelques livres de ſes Epigrammes: ſur quoy Raderus dit, qu'il ſignifie des dons & preſents qui ſe faiſoient en certaines ſolemnités, brigues, ou feſtins. On l'a dit auſſi du vaiſſeau, plat, ou corbeille, où ſe portoient ces preſents, qui eſt derivé par Iſidore *à ferendo*.

APOPHTHEGME. ſubſt. maſc. Parole ſententieuſe ou remarquable qui eſt dite par quelque perſonne illuſtre en naiſſance, ou en ſçavoir. Les *Apophthegmes* de Plutarque. Lycoſthene a fait un gros recueil des *Apophthegmes* des Anciens. C'eſt un homme de ſi bon ſens, qu'il ne parle que par *apophthegmes*. Ce mot vient du Grec *apophthengomai*, qui ſignifie, *je parle par ſentences*.

APOPHYSE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt une partie legitime de l'os ſortant de l'os même, & avancant ſur ſa ſurface unie. On la peut nommer *éminence*, *levres*, ou *ſaillie*. On l'appelle auſſi quelquefois, *production*, ou *excroiſſance naturelle*. Les *apophyſes* les plus apparentes des os ſont celles des vertebres, ou *ſpondyles*. Quand les *apophyſes* qui avancent autour des bords ou cavités font paroiſtre les foſſes plus profondes, elles ſe nomment *ſourcils*, & *levres*, parce qu'elles leur reſſemblent. Quand ces cavités ſont profondes, ou entourées de grands bords & ſourcils, on les appelle *cotyles*, ou *emboëſtures*. Quand elles ſont ſuperficielles, on les appelle *glenes*, & *glenoides*, à cauſe que leur foſſe reſſemble aux cavités des yeux qui paroiſſent lors que les paupieres ſont fermées. Les unes & les autres de ces qualités ſont appellées par Hippocrate *bathmides*. Le mot d'*apophyſe* eſt Grec, & ſignifie, Ce qui eſt né ſur quelque autre choſe. On appelle *Apophyſes* mammillaires, de certaines petites boſſettes qui reſſemblent à des bouts de mammelle, ou au pis d'une vache, qui naiſſent des ventricules anterieurs du cerveau, & qui vont aux os cribleux des narines qu'on croit être les organes de l'odorat.

APOPLEXIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une

Digitized by Google

ſoudaine privation du ſentiment & du mouvement de tout le corps avec leſion des principales facultez de l'ame, accompagnée d'un ronfiement & de difficulté de reſpirer. Elle differe du care, de la catalepſie, & de la ſuffocation de matrice, parce qu'en ces trois autres maladies on a la reſpiration libre. Elle differe de la ſyncope, parce qu'en celle-cy il n'y a point de pous apparent, ou du moins qu'il eſt fort foible; au lieu qu'en l'*apoplexie* il demeure plein & fort juſqu'à ce que la mort ſoit proche. Elle differe de l'épilepſie, en ce qu'en celle-cy le mouvement de la faculté animale n'eſt point aboli, mais ſeulement depravé. Et elle differe de l'émiplegie, en ce que celle-cy provient d'une obſtruction du cerveau bouché d'un coſté ſeulement. L'*apoplexie* eſt cauſée d'une pituite eſpaiſie & froide qui vient à remplir tout à coup les ventricules du cerveau, & qui bouche ou eſtreſſit les arteres du rets admirable, par lequel l'eſprit y monte du cœur, deſorte que cet eſprit venant à faillir, il ne peut plus y avoir dequoy fournir de ſentiment ni de mouvement aux nerfs. Ce mot d'*apoplexie* vient du Grec *apopleittein*, qui ſignifie, *battre*, *eſtonner*, rendre ſtupide & ſans ſentiment, parce que cette maladie fait tomber en un inſtant, comme ſi on étoit abattu d'un coup de foudre. C'eſt pourquoy quelques-uns l'ont appellée *ſideration*, comme qui diroit, *foudroyement*.

APOPLECTIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'apoplexie. Accident *apoplectique*.

APOSEME. ſ. m. Terme de Medecine. Eſpece de julep compoſé de diverſes decoctions de pluſieurs plantes, racines, fleurs, feuilles, fruits & ſemences dulcifiées avec du miel & du ſucre, clarifiées & aromatiſées avec cannelle & ſantals. L'*apoſeme* ne differe d'avec le ſyrop magiſtral que par la conſiſtance & la cuitte; ce ſyrop étant plus eſpais & viſqueux. On y meſle quelquefois des remedes purgatifs & des ſyrops. Ce mot vient du Grec *apozeo*, qui ſignifie, *defervefco*.

APOSIOPESE. ſ. f. Terme de Rethorique, qu'on appelle autrement *Reticence*. C'eſt une figure qui ſe fait, quand on ne laiſſe pas de parler d'une choſe, en faiſant ſemblant de n'en vouloir rien dire. Ce mot vient d'*apoſiopao*, *taceo*.

APOSTASIE. ſ. f. Abandonnement de la vraye Religion, ou d'un Ordre dans lequel on a fait profeſſion, ſans diſpenſe legitime. L'*apoſtaſie* d'un Moine eſt la ſuitte ordinaire de ſon hereſie, de ſa débauche.

APOSTASIER. v. n. Tomber dans l'apoſtaſie, devenir Apoſtat. Les eſclaves Chrêtiens ſont en un danger perpetuel d'*apoſtaſier*, de devenir renegats.

APOSTAT. ſ. m. Qui quitte la vraye Religion, ou qui renonce à ſes vœux. L'Empereur Julien a été ſurnommé l'*Apoſtat*. les Moines qui jettent le froc aux orties ſont des *Apoſtats*.

APOSTAT, ſe diſoit autrefois proprement de celuy qui avoit fauſſé la foy promiſe à ſon Capitaine.

Ce mot vient du Latin *apoſtatare*, qui ſignifie, *mépriſer*, *violer*. Dans ſon origine le mot d'*apoſtat* ne ſignifioit autre choſe que *prevaricateur*; & on diſoit *apoſtatare leges*, pour dire, *pecher contre la Loy*. Du Cange. Le mot d'*apoſtatare* vient d'*apo*, & *iſtemi*, *ſto*, *je me tiens à part*.

APOSTER. v. act. Attirer quelqu'un, le mettre en avant pour eſpier, tromper & ſurprendre quelqu'un. Les calomniateurs ont des témoins *apoſtés* pour depoſer fauſſement contre leurs parties. cet acte eſt ſigné par une perſonne *apoſtée*, qui a pris le nom ou l'habit d'un autre pour tromper le Notaire, ou les contractans. il a choiſi un Juge *apoſté*, fait à ſa poſte. Les Grands ont des gens *apoſtez* pour ſemer de fauſſes nouvelles, ſelon que leurs interefts les y obligent. Les filous ont toûjours prés d'eux des gens *apoſtez*, afin de ne ſe point trouver ſaiſis des vols qu'ils font. Ce mot vient de *poſitus*, de *pono*.

APOSTHEME. ſ. m. Terme de Medecine. Voyez *Apoſtume*.

APOSTILLE. ſ. f. Annotation ou renvoy qu'on fait à la marge d'un écrit pour y ajouſter quelque choſe qui manque dans le texte, ou pour l'eſclaircir & l'interpreter. Pluſieurs Auteurs ont commenté le Droit par de ſimples notes & *apoſtilles*. un Notaire eſt obligé de parapher avec les parties toutes les *apoſtilles* d'un contract.

APOSTILLE, ſe dit au Palais en parlant des debats & conteſtations qui ſe font lors de l'examen des comptes ou des jugements qui ſont rendus ſur chaque article. Les *apoſtilles* ſe mettent ſur les comptes de la Chambre de la main de l'Auditeur qui les rapporte. On diſoit anciennement, *poſtil*, & ce mot venoit de *poſitus*.

APOSTILLER. v. act. Mettre des apoſtilles, qui ſe dit tant des notes & remarques qu'on fait ſur les livres, que des additions qui ſe font ſur les minutes des contracts, & de ce qu'on met dans les marges des comptes.

APOSTILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les contracts les plus *apoſtillés* ſont les meilleurs; ils ſont paraphez en plus d'endroits.

APOSTOLAT. ſ. m. Dignité ou miniſtere d'Apoſtre. St. Matthias vint par la voye du ſort à l'*Apoſtolat*.

APOSTOLIQUE. adj. m. & f. Qui vient des Apoſtres. L'Egliſe Catholique, *Apoſtolique*, & Romaine. la Doctrine, la Foy *Apoſtolique*. les Miſſions *Apoſtoliques*.

On le dit auſſi de tout ce qui ſe fait ou ſe dit à la maniere des Apoſtres. Une vie, un diſcours *Apoſtolique*. il preſche à l'*Apoſtolique*, c'eſt à dire, ſans fard, ſans oſtentation, & par un pur motif de devotion. En cette phraſe il eſt adverbe, & ſignifie, *Apoſtoliquement*.

Autrefois tous les Sieges étoient nommés *Apoſtoliques*: mais depuis ce nom fut particulierement appliqué aux Sieges de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jeruſalem, dont les trois derniers étant tombés ſous la puiſſance des Infidelles, ce titre demeura ſeul au Siege de Rome. C'eſt pourquoy on le dit aujourd'huy abſolument de celuy-là ſeulement, ſuivant le Concile de Rheims de l'an 1049. St. Gregoire le Grand reſerva ce titre au Pape ſeul, & un Evêque d'Eſpagne qui l'avoit pris fut excommunié par cette raiſon. Ainſi on a dit depuis, On l'a envoyé en ambaſſade vers le Siege *Apoſtolique*; le Nonce *Apoſtolique*; un Notaire *Apoſtolique*; un Bref *Apoſtolique*; la Chambre, la Chancelerie *Apoſtolique*.

APOSTOLORUM. ſ. m. Terme de Pharmacie. Sorte d'onguent mondificatif, qui eſt compoſé de douze drogues en pareil nombre que celuy des Apoſtres: ce qui luy a donné ce nom. Il a été inventé par Avicenne. On l'appelle auſſi, *Onguent de Venus*, à cauſe qu'il eſt de couleur verde.

APOSTRE. ſ. m. Diſciple de Jeſus-Chriſt qui a eu ſa miſſion pour preſcher ſon Evangile par tout le monde. Le Symbole des *Apoſtres*. St. Pierre eſt le premier des douze *Apoſtres*. St. Paul eſt appellé par excellence, l'*Apoſtre* des Gentils, parce que c'eſt celuy qui a fait le plus de converſions.

APOSTRE, eſt auſſi celuy qui a le premier planté la Foy en quelque endroit. St. Denis de Corinthe eſt l'*Apoſtre* de la France. St. François Xavier eſt l'*Apoſtre* des Indes.

Le peuple appelle auſſi *Apoſtres*, des Confreres ou Penitents qui vont nuds pieds aux Proceſſions du St. Sacrement & en d'autres ſolemnités. St. Auguſtin fait mention de certains Heretiques qui furent appellés *Apoſtres*, qui faiſoient profeſſion de ne rien poſſeder en ce monde.

Ou

Digitized by Google

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme est un bon *Apoſtre*, pour dire, que c'eſt un bon compagnon, ou qu'il eſt hypocrite.

On appelloit autrefois *Apoſtres*, les Lettres dimiſſoires données à un appellant par les Juges *à quo*, adreſſantes au Juge d'appel, par leſquelles il le certifioit de l'appel interjetté, il luy en laiſſoit la connoiſſance, ſans leſquelles il n'étoit pas permis de le pourſuivre par l'ancienne rigueur de droit; ce que l'article 117. de l'Ordonnance de 1539. a aboli. Le delay d'obtenir ces Lettres étoit de trente jours; au lieu de quoy on a introduit les defertions.

Ce mot vient du Grec *apoſtolos*, qui ſignifie, *un homme envoyé*.

APOSTROPHE. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. C'eſt une virgule qu'on met au deſſus d'une lettre au lieu de quelque voyelle, pour monſtrer qu'il ne la faut pas prononcer; ce qui arrive particulierement à l'*e* feminin en nôtre Langue: comme, Ainſi qu'on dit, au lieu de, Ainſi que on dit; & au mot *ſi*, S'il eſt vray. Ce mot vient du Grec *apoſtrophi*, *averſio*.

APOSTROPHE, eſt auſſi une figure de Rethorique, par laquelle l'Orateur adreſſe ſa parole à ſes auditeurs, ou à ſa partie même, à d'illuſtres morts, & encore à des choſes inanimées, comme à des tombeaux, & autres monuments.

APOSTROPHER. verb. act. Adreſſer ſa parole à quelque perſonne dans des diſcours ou des Eſcrits Oratoires.

APOSTROPHER, en termes de Grammaire, ſignifie, Obmettre ou retrancher une voyelle, ne la pas prononcer. Il n'y a en François que l'*e* feminin qui s'*apoſtrophe*, comme on voit dans les exemples cy-deſſus.

APOSTUME. ſubſt. fem. Les Medecins diſent *Apoſtheme*, ou Tumeur contre nature. Enflure qui vient à quelque partie du corps, cauſée par quelque humeur corrompuë qui aboutit ſouvent à une ſuppuration. Les Medecins comptent entre les *apoſtumes* les vrais phlegmons qui viennent aux parties charneuſes, les froncles, les puſtules, la lepre, gratelle, éreſipelle, ſcirrhe, cangrene, eſtiomene, ſphacele, ſcrofule, nodoſitez, &c. qui ſont toutes excroiſſances & tumeurs contre nature. L'*apoſtume* procede d'une humeur cantonnée en quelque endroit du corps, & hors de ſon lieu naturel.

Ce mot vient du Grec *apoſthema*, qui eſt derivé du verbe *aphiſtaſthai*, qui ſignifie, *abſcedere*, c'eſt à dire, Se departir d'un lieu pour ſe ranger & ſe cantonner en un autre. Les Arabes s'en ſont ſervis en la même ſignification.

On dit figurément & proverbialement, Il faut que l'*apoſtume* creve, pour dire, qu'une colere, ou quelque autre paſſion cachée, quelque conjuration ou affaire ſecrette vienne enfin à eſclater.

APOSTUMER. verb. neut. Se former en pus ou en apoſtume. Cette veine n'a pas été bien degorgée, il faut craindre qu'elle n'*apoſtume*.

APOTHEOSE. ſubſt. fem. Ceremonie Payenne que faiſoient les Idolatres pour mettre leurs Empereurs au rang des Dieux; aprés quoy ils leur dreſſoient des temples & des autels. Seneque ſe moque agreablement de l'*Apotheoſe* de Claudius. Tibere propoſa au Senat l'*Apotheoſe* de Jeſus-Chriſt, comme le rapportent Euſebe, Tertullien, & St. Chryſoſtome. Ce mot vient de la prepoſition *apo*, & de *theos*, *Deus*.

APOTHICAIRE. ſubſt. maſc. Qui exerce cette partie de la Medecine qui conſiſte en la preparation des remedes. A Paris les *Apothicaires* prennent auſſi la qualité de Marchands Eſpiciers & Droguiſtes.

Ce mot vient du Grec *apotheca*, qui ſignifie *boutique*. Bartolin ſe plaint qu'il y a trop d'*Apothicaires* en Dannemark, quoy qu'il n'y en ait que trois à Copenhague, & quatre ſeulement en tout le reſte du Royaume, encore faut-il qu'ils faſſent quelque autre trafic pour vivre: ce qui monſtre qu'on ſe pourroit bien paſſer d'*Apothicaires*.

APOTHICAIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Des parties d'*Apothicaire* ſont des memoires de frais, ou de fournitures, dont il faut retrancher la moitié pour les payer raiſonnablement. On appelle auſſi, un *Apothicaire* ſans ſucre, un pauvre *Apothicaire* dont la boutique eſt mal fournie; & figurément tout autre homme ou Marchand qui n'a pas les choſes neceſſaires pour exercer ſa profeſſion, ou pour garnir ſa boutique. On dit auſſi d'un homme qui prend trop de remedes, que c'eſt une boutique d'*Apothicaire*.

APOTHICARESSE. ſubſt. fem. C'eſt la femme d'un Apothicaire.

APOTHICAIRERIE. ſubſt. fem. C'eſt la boutique où ſe preparent & ſe vendent les remedes, & auſſi l'art de les bien preparer. Il y a dans les Communautés des lieux deſtinés pour l'*Apothicairerie*.

APOTOME. ſubſt. maſc. Terme d'Algebre. C'eſt la difference des nombres incommenſurables dont on fait les additions pour faire les binomes, trinomes, &c. Voyez Euclide, livre 10. des Elemens.

APOTOME, en termes de Muſique, eſt la partie qui reſte d'un ton entier, quand on en a oſté le demi-ton majeur. La proportion en nombre de l'*apotome* eſt de 20. 48. à 2187. Les Grecs ont crû que le ton majeur ne pouvoit être diviſé en deux parties égales, & ils ont appellé la premiere partie *apotome*, & l'autre *lemma*, ſuivant Pythagore & Platon. Les Anciens ont appellé *Apotome* le demi-ton imparfait. Quelques-uns diviſent encore l'*apotome* en majeur & en mineur. Ce mot vient du Grec *apotemno*, *abſcindo*.

A P P.

APPAISER. verb. act. Mettre la paix, pacifier. Le Roy a *appaiſé* tous les troubles de ſon Eſtat. un bon Magiſtrat tache à *appaiſer* tous les differents des citoyens, des parties.

APPAISER, ſignifie auſſi, Adoucir la colere de quelqu'un, luy oſter les ſujets de crier, de ſe plaindre. La penitence des Ninivites *appaiſa* la colere du Seigneur. ce Prince eſtoit fort irrité, on a eu bien du mal à l'*appaiſer*. cet enfant ſe fera mal à force de crier, tâchez de l'*appaiſer*.

APPAISER, ſignifie auſſi, Amoindrir un mal violent. Les douleurs de la goutte l'ont fort tourmenté cette nuit, maintenant le mal eſt un peu *appaiſé*. la mer, l'orage, la tempeſte ne ſont plus ſi violents, ils s'*appaiſent*. la peſte eſt un peu *appaiſée*. ce bruit s'eſt *appaiſé*.

APPAISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient du Latin *pacare*.

APPARAT. ſubſt. maſc. Preparation à une action ſolemnelle. Ce Bachelier a ſouſtenu ſes Theſes avec grand *apparat* & ſolemnités. cet Orateur a harangué avec grand *apparat*, il a fait voir tout ce qu'il avoit d'éloquence. cet Advocat a plaidé une cauſe d'*apparat*. On diſoit autrefois *apparat*, pour ſignifier, *appareil*.

APPARAT, ſe dit auſſi de quelques livres diſpoſés en forme de Dictionaires, ou de Catalogues, qui ſoûlagent beaucoup dans les études. L'*Apparat* ſur Ciceron eſt une eſpece de Concordance ou de Recueil de phraſes Ciceroniennes. l'*Apparat* ſacré de Poſſevin Jeſuite de Mantouë eſt un Recueil de toutes ſortes d'Auteurs Eccleſiaſtiques, imprimé en 1611. en trois volumes. On a auſſi appellé *Apparat*, la Gloſe d'Accurſe ſur le Digeſte & le Code. On l'a dit auſſi ſouvent de tout autre Commentaire. Du Cange.

APPARAUX. ſubſt. maſc. plur. Terme de Marine, qui

qui ſe dit des agreils d'un vaiſſeau, & de toutes les choſes qu'on prepare pour faire un voyage par mer, même de l'artillerie; mais on n'y comprend pas l'équippage, ni les vivres, comme on fait dans l'équippement. Un vaiſſeau aprés le combat eſt degarni de la plus-part de ſes *apparaux*.

APPAREIL. ſ. m. Ce qu'on prepare pour faire une choſe plus ou moins ſolemnelle. L'entrée du Roy aprés ſon mariage s'eſt faite avec beaucoup d'*appareil* & de magnificence: on travaille à l'équipage, à l'*appareil* des ceremonies de ſon Sacre. je croyois qu'il y auroit aujourd'huy un feſtin en une telle maiſon, mais je n'y vois aucun *appareil*. On dit auſſi, un grand *appareil* de guerre. Ce mot vient du verbe *apparare*.

APPAREIL, en termes de Chirurgie, ſe dit de la premiere application d'un remede ſur une playe qu'on penſe. On ne ſçauroit juger de la qualité d'une bleſſure qu'aprés avoir levé le premier *appareil*. cet homme eſt mort faute de bon *appareil*, ou autrement. On appelle auſſi en Chirurgie, le grand & le haut *appareil*, l'operation de la taille pour extraire la pierre de la veſſie avec ferrements, comme ſondes, becs de canne & de corbin, conducteurs, dilatateurs, curette, tenons, &c.

APPAREIL, en termes de Maçonnerie, eſt la hauteur d'une pierre. On taille dans les carrieres des pierres du haut *appareil*, & d'autres du bas *appareil*, pour dire, d'une plus grande, ou d'une moindre eſpaiſſeur. toutes les pierres d'un même lit doivent être d'un même *appareil*.

APPAREILLER. v. act. Trouver un pareil à quelque choſe pour les joindre enſemble. C'eſt la même choſe qu'*Apparier*. On a du mal à *appareiller* des chevaux, des bœufs, pour les mettre au carroſſe, ou ſous un même joug. il faut *appareiller* ces gants, ces ſouliers, ces piſtolets, ces tableaux.

APPAREILLER, eſt auſſi un terme de Marine, qui ſignifie, Preparer ſon vaiſſeau, boſſer ſes ancres, tendre les voiles, & mettre les manœuvres en eſtat pour ſe diſpoſer à partir bientoſt. Voilà un bon vent qui ſe leve, il faut viſte *appareiller*. *Appareiller*, ſignifie auſſi, Deployer les voiles, mettre la voile au vent.

APPAREILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle une pierre *appareillée*, celle qui eſt marquée par l'Appareilleur ſuivant qu'elle doit être taillée. Une voile *appareillée*, qui eſt deployée, miſe hors, preſte à recevoir le vent. ce vaiſſeau eſt *appareillé* à voiles latines, ou à tiers point, & cet autre à trait quarré.

APPAREILLEUR. ſ. m. Ouvrier qui eſt dans les atteliers de Maçonnerie, qui prend les meſures des pierres, & les marque à ceux qui les doivent tailler & poſer. L'avantage d'un Architecte, c'eſt d'avoir de bons *Appareilleurs*.

APPAREILLEUSE. ſ. f. ſe dit en mauvaiſe part, d'une femme qui fait des intrigues & des commerces d'amour, & qui prepare les plaiſirs des autres.

APPARENCE. ſubſt. fem. La ſurface exterieure des choſes, ce qui d'abord frappe les yeux. Il ne faut pas juger par l'*apparence*, car ſouvent les *apparences* ſont trompeuſes. le Chaſteau de Madrid a belle *apparence*, & au dedans ce n'eſt rien.

APPARENCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt oppoſé à la realité, qui n'eſt que faux, feint & ſimulé. Les hypocrites trompent ſous de belles *apparences* de pieté, de devotion. les Courtiſans témoignent de grandes amitiés en *apparence*, donnent tout à l'*apparence*. les couleurs ſont de ſimples reflexions de lumiere qui n'ont aucune realité, ce ſont de ſimples *apparences*.

APPARENCE, ſignifie auſſi, Conjecture, vraiſemblance. Le temps eſt fort couvert, il y a grande *apparence* que nous aurons de l'eau. cet homme attaque un plus fort que luy, il y a *apparence* qu'il ſera battu. toutes les *apparences* ſont contre cet accuſé. il n'y a aucune *apparence* de verité à ce que rapporte ce voyageur.

APPARENCE, ſe dit quelquefois de ce qui eſt raiſonnable. Il n'y a point d'*apparence* de tranſporter ce malade en l'eſtat qu'il eſt. les Juges doivent juger ſelon les *apparences*, ſelon ce qui leur paroiſt au procés. les Advocats diſent au Palais, Il n'y a ni propos, ni *apparence*.

En Aſtronomie on appelle *Apparences*, & autrement *Phenomenes*, tout ce qu'on a deſcouvert par les obſervations anciennes & nouvelles des mouvements du ciel & des aſtres. On reçoit le Syſteme de Copernic, parce que c'eſt le plus propre pour expliquer facilement toutes les *Apparences* celeſtes, tous les Phenomenes: celuy de Ptolomée ne ſuffit pas pour ſauver toutes les *Apparences*.

On dit proverbialement, qu'il faut ſauver les *apparences*, pour dire, qu'il ne faut point donner de ſcandale, & qu'il faut du moins cacher ſon vice, & conſerver une reputation d'homme de bien.

APPAREMMENT. adv. D'une maniere apparente & vraiſemblable. *Apparemment* nous aurons une bonne année, la monſtre des bleds eſt belle. Le Meſſager arrivera *apparemment* aujourd'huy, il y a déja tant de temps qu'il eſt parti.

APPARENT, ENTE. adj. Ce qui eſt viſible, certain, évident, dont on ne peut douter. Voilà un droit qui eſt tout *apparent*, il eſt fondé ſur un bon contract. cette rente eſt bien aſſeurée, elle eſt hypothequée ſur quantité d'heritages de biens *apparents*. dans la vente des chevaux, on n'eſt garent que des vices latents, & non pas des vices *apparents*. l'abſés qu'on a trouvé dans ce corps eſt la cauſe *apparente* de ſa mort.

APPARENT, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt que vraiſemblable. Les Princes ne manquent point de pretextes *apparents* & colorés pour faire la guerre. la plus-part des ſciences ne ſont fondées que ſur des raiſons *apparentes*. on donne la recreance d'un Benefice à celuy qui a un titre coloré & le plus *apparent*.

APPARENT, ſe dit auſſi de ce qui eſt faux, qui paroiſt d'une façon, & qui eſt de l'autre. En Aſtronomie, on dit que le vray lieu d'un aſtre eſt éloigné du lieu *apparent* par la diſtance de la parallaxe. on obſerve le diſque *apparent* du ſoleil, & de la lune. En Morale, on dit que les plaiſirs ne ſont pas de vrais biens, mais ſeulement des biens *apparents*.

APPARENT, ſe dit auſſi parmi les bourgeois d'une ville, de ceux qui ſont les plus riches, qui ſont diſtingués des autres par leurs emplois, ou par leur merite. On a choiſi les plus *apparents* de la ville pour faire une deputation au Roy. Il n'y avoit en cette nopce de conviez que les plus *apparents* de la famille.

APPARIER. verb. act. Joindre des choſes qui doivent aller naturellement enſemble, qui ſont égales ou ſemblables, ou qui conviennent. On le dit premierement des animaux. Voicy la ſaiſon où les perdrix s'*apparient*. quand les pigeons commencent à voler aux champs, ils cherchent à s'*apparier*. la tourterelle qui a perdu ſon pair ne s'*apparie* plus. Ce mot vient de *par* en Latin, qui ſignifie, *pareil*.

APPARIER, ſe dit auſſi de ce qui vient de la diſpoſition des hommes. Cette paire de bœufs n'eſt pas bien *appariée* ſous ce joug; l'un eſt plus fort que l'autre. il m'eſt mort un cheval de carroſſe, je cherche à l'*apparier*. ces amants ſont bien *appariés*, ils ſont de même âge, de même condition, de même humeur.

APPARIER, ſe dit encore de ce qui eſt purement de l'art. Voilà un regard de tableaux qui ne ſont pas bien *appariez*, ils ſont de manieres bien differentes. il faut *apparier* ces bas, ces gants, ces manchettes, &c.

APPARIÉ, ÉE. part. & adj.

Digitized by Google

APPARITEUR. ſubſt. maſc. Bedeau. Il ne ſe dit que dans l'Univerſité, de ces Bedeaux qui portent des maſſes devant le Recteur & les quatre Facultés. En Latin on dit *apparitor*.

APPARITION. ſ. f. Image qui ſe forme en nôtre eſprit par la veuë ou imagination de quelque ſubſtance incorporelle, ſoit vraye, ſoit fauſſe. L'Eſcriture nous apprend qu'il y a eu pluſieurs vrayes *apparitions* des Anges à Jacob, à Samſon, à la Vierge, à St. Joſeph, &c. l'*apparition* de l'ombre de Samuel à Saul. on dit que St. Antoine avoit ſouvent des *apparitions* de Diables qui le venoient tenter. Caſſius eut l'*apparition* d'un ſpectre devant la bataille qu'il donna.

APPARITION, ſe dit auſſi des choſes ſenſibles & palpables qui ſe preſentent à nos yeux. L'*apparition* de l'eſtoile des Mages fut miraculeuſe. l'*apparition* de cette Comete a duré tant de jours. la Perſpective eſt l'art de peindre les objets ſuivant leur *apparition* à nos yeux.

On appelle en termes d'Aſtronomie, Les eſtoiles de perpetuelle *apparition*, celles qui ne ſont éloignées du Pole qu'autant que le Pole eſt élevé ſur l'horiſon, parce qu'on les voit en tout temps.

APPAROISTRE. v. n. Se rendre viſible. Il ſe dit particulierement des ſubſtances ſpirituelles. Dieu a ſouvent *apparu* aux Patriarches, & à pluſieurs Saints ſous diverſes formes : il a *apparu* à Moyſe ſous la forme d'un buiſſon ardent. J. Chriſt a *apparu* à deux Diſciples ſous la forme d'un Pelerin. le St. Eſprit *apparut* ſous la forme d'une colombe, lors du Baptême de Noſtre Seigneur. la Vierge a ſouvent *apparu* à pluſieurs de ſes ſerviteurs. Il y a quantité de ſpectres & de fantoſmes qui *apparoiſſent* en ſonge, qui ne ſont que des viſions & des imaginations.

APPAROISTRE, ſignifie auſſi, Monſtrer, mettre en évidence, rendre viſible. Il ne nous *apparoiſt* point en ce procés qu'il ait donné pouvoir ni conſentement de vendre ſa maiſon, d'occuper pour luy. ſon droit *apparoiſt* par la leçture de ſon contract. vous n'avez point de quittance par où il *apparoiſſe* que vous ayez payé.

APPAROIR, ſe dit auſſi au Palais. Il allegue beaucoup de titres, mais il n'en fait point *apparoir*. Dans les Lettres Royaux il y a toûjours cette clauſe, S'il vous *appert*, c'eſt à dire, Si on vous prouve, ſi on vous fait connoiſtre.

APPARU, UË. part. & adj.

APPARTENANCE. ſ. f. Connexité, dependance. Ce moulin eſt une des *appartenances* d'une telle terre. on a fait union de ce Benefice à un tel Eveſché avec toutes ſes *appartenances* & dependances. on a cedé au Roy un tel Bailliage avec toutes ſes *appartenances* & dependances, ſans autre ſpecification. Ce mot vient du verbe *pertinere*.

APPARTENANT, ANTE. adject. Qui eſt à quelqu'un ou en propricté, ou en jouïſſance, ou en legitime pretention. Les biens *appartenants* à l'Egliſe, à la Couronne, ſont inalienables. ce laquais eſt *appartenant* à un tel, il porte ſes livrées. ce pré eſt *appartenant* à une telle Seigneurie, il en depend. ce probleme eſt *appartenant* à la Geometrie. ce droit eſt *appartenant* à une telle charge.

APPARTENIR. v. n. Avoir droit à quelque choſe, ſoit qu'on en ait la jouïſſance, ſoit qu'on la pretende legitimement. La juſtice eſt une vertu qui rend à chacun ce qui luy *appartient*. cette terre *appartient* au Roy. les diſmes *appartiennent* à l'Egliſe. le droit de vie & de mort n'*appartient* qu'au Souverain. les droits honorifiques *appartiennent* au Patron, au Seigneur Haut Juſticier. cette terre m'*appartient* par achat, par donation, par ſucceſſion. les Tyrans uſurpent les biens qui *appartiennent* à autruy.

On dit auſſi, qu'une choſe *appartient* à quelqu'un en uſufruit, quand il en a la jouïſſance ; qu'elle luy *appartient* en propre, quand il en a le fonds ; qu'elle luy *appartient* en Seigneurie, quand il en a la mouvance, la directe, & non pas le domeine utile.

APPARTENIR, ſignifie auſſi, Avoir de la dependance, de la connexité, de la liaiſon ; & ſe dit tant des choſes corporelles que des ſpirituelles. Ce Seigneur eſt bienfaiſant, il fait la fortune de tous les gens qui luy *appartiennent*. cet homme eſt pauvre, mais il *appartient* à de Grands Seigneurs, il eſt leur proche parent, il a l'honneur d'*appartenir* à des gens tres-qualifiés.

On dit dans les ſciences, Le corps naturel *appartient* à la Phyſique, l'argumentation à la Logique, la conſtruction des mots à la Grammaire, pour dire, que ces choſes ſont de leur connoiſſance. Au Palais on dit, que la connoiſſance d'une affaire *appartient* à un Juge, quand elle eſt de ſa juriſdiction. Les cauſes des Clercs *appartiennent* aux Juges d'Egliſe, celles des Laïques aux Juges ſeculiers, celles des vagabonds aux Prevoſts des Mareſchaux.

APPARTENIR, ſe dit auſſi des manieres qui conviennent à chacun. Il n'*appartient* pas à tout le monde de juger des affaires d'Eſtat. il ne nous *appartient* pas de penetrer dans les ſecrets de la Providence. il n'*appartient* qu'aux belles d'eſtre fieres. les Juges renvoyent ſouvent les parties pour ſe pourvoir ainſi qu'il *appartiendra* par raiſon. on a chaſtié cet enfant comme il *appartenoit*. il n'*appartient* qu'aux ignorans de vouloir toûjours parler. cet homme eſt extravagant, il a des façons de faire qui n'*appartiennent* qu'à luy.

APPAST. ſ. m. Ce qu'on met à un hameçon pour y attirer le poiſſon, & le prendre. C'eſt quelquefois un morceau de paſte, de pain, un ver roſti, un petit poiſſon, &c. On le dit auſſi de toute autre choſe qui ſert à attrapper les animaux, ou nuiſibles, ou bons à manger. Nicod derive ce mot de *paſtus*.

APPAST, ſe dit figurément en choſes morales de ce qui ſert à attraper les hommes, à les inviter à faire quelque choſe. La gloire eſt un grand *appaſt* pour les braves, qui les fait expoſer à toutes ſortes de perils. la beauté eſt un grand *appaſt* pour engager le cœur des hommes. cette femme eſt pleine de charmes & d'*appaſts*. la vie ſolitaire a ſes *appaſts* & ſes charmes. En ce ſens on a accourci le mot, & dit *appas*, au lieu d'*appaſts*.

APPASTER. v. act. Mettre un appaſt à un hameçon, à une trappe, ou à un autre piege, pour attraper du poiſſon, du gibier, ou des beſtes nuiſibles.

APPASTER, ſignifie auſſi, Donner à des oiſeaux certaines paſtes pour les engraiſſer. Les chapons du Mans s'engraiſſent bientoſt quand on a ſoin de les *appaſter*.

APPASTER, ſe dit par extenſion, du ſoin que prennent les femmes de faire manger les petits enfants. Cet enfant ne peut manger tout ſeul, il faut avoir ſoin de l'*appaſter*.

APPAUME'E, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu chargé d'une main étenduë, & qui monſtre la paulme : ſur quoy quelques Blaſonneurs ont dit en proverbe, Je te donneray les Armoiries de Varroquier, pour dire, Je te donneray un ſoufflet, à cauſe que ſes armes ſont une main *appaumée*.

APPAUVRIR. v. act. Ruiner, rendre pauvre, devenir pauvre. Les procés ont *appauvri* ce Gentilhomme, qui étoit riche autrefois. un Eſtat s'*appauvrit* par la guerre, elle en fait ſortir tout l'argent. il faut bien que les uns s'*appauvriſſent*, tandis que les autres s'enrichiſſent ſi fort. la delicateſſe outrée des Critiques *appauvrit* tous les jours la Langue, au lieu de l'enrichir ; on en retranche les vieux mots, qui ſont bons & ſignificatifs.

APPAUVRI, IE. part. paſſ. & adj.

APPAUVRISSEMENT. ſ. m. Perte de biens. L'*appauvriſſement* & la ruine de cette famille eſt venu

par les banqueroutes, par l'incurſion des ennemis. Ce mot vient du Latin *pauper*.

APPEAU. ſ. m. Vieux mot du Palais, qui ſignifioit autrefois, *Appel*. Un Juge d'*Appeaux*, eſt un Juge ſuperieur. Il y a encore un Greffe qu'on appelle, le Greffe des *Appeaux*. Ce mot vient du Latin *appellatio*.

APPEAU. ſ. m. eſt auſſi un ſiflet d'Oiſeleur, avec lequel il attrape les oiſeaux en contrefaiſant le ſon de leur voix. Il ſe fait des *appeaux* pour toutes ſortes d'animaux. Les *appeaux* dont on uſe pour appeller les oiſeaux, les cerfs, les renards, &c. ne ſont autre choſe que des anches ſemblables à celles de l'orgue, qui ont differents effets, ſelon les petites boëſtes qui les enferment.

APPEL. ſ. m. Recours à un Juge ſuperieur, pour faire reparer le grief d'une ſentence qu'on pretend mal renduë par un Juge inferieur. Un acte d'*appel*, eſt une ſimple declaration de l'*appel* qu'on interjette. Relief d'*appel*, eſt une Lettre de Chancelerie qu'on obtient pour faire aſſigner ſa partie ſur l'*appel* qu'on a interjetté. On peut auſſi relever ſon *appel* par une requeſte, ſur laquelle on obtient un Arreſt, qui declare que l'*appel* eſt tenu pour bien relevé. *Appel* de defni de juſtice, eſt la voye de ſe pourvoir devant un Juge ſuperieur, quand l'inferieur refuſe de juger un procés. L'*appel* comme de Juge incompetant s'interjette, quand un Juge n'a pas pouvoir de juger en telle matiere, ou entre telles perſonnes. *Appel* comme d'abus, c'eſt l'*appel* qui s'interjette en Cour Laïque des ſentences & des jugements Eccleſiaſtiques, quand ils ſont contre les libertés & privileges de l'Egliſe Gallicane, ou quand ils entreprennent ſur la Juſtice ſeculiere, contre les Saints Decrets & Canons receus en France, Concordats, Edits & Arreſts.

Le Preſident le Maiſtre & Paſquier ont écrit de ces appellations; & depuis peu Fevret Advocat à Dijon en a fait un ample & docte volume. On tient que l'*appel* comme d'abus a été inventé par Maiſtre Pierre de Cugnieres Advocat General du Parlement, que l'on connoiſt à Paris ſous le nom de Maiſtre Pierre du Cognet. Juger nonobſtant l'*appel*, ſe dit des ſentences qui s'executent par proviſion. Juger ſans *appel*, c'eſt, Juger preſidialement & en dernier reſſort. Juger à la charge de l'*appel*, c'eſt, Juger à l'ordinaire. Le Juge *à quo*, c'eſt celuy qui a donné la ſentence de l'examen de laquelle il s'agit: & le Juge d'*appel* ou *ad quem*, c'eſt celuy qui l'annulle, ou qui la confirme. Un *appel* deſert, c'eſt celuy qu'on a manqué de relever dans les trois mois. L'*appel* eſt un remede de droit. On convertit l'*appel* en oppoſition. L'amende ordinaire du fol *appel* eſt de douze livres. Cauſes d'*appel*, ſont les eſcritures qu'on fournit ſur l'*appel*, quand la cauſe eſt appointée en Cour Souveraine. On appelle auſſi, Cauſe d'*appel*, une cauſe pendante à l'Audience. Ce moyen n'étoit pas bon en premiere inſtance, mais il ſera bon en cauſe d'*appel*. L'*appel* d'une cauſe ſe dit, quand les parties ou leurs Procureurs ſont appellés à l'Audience pour plaider. A l'*appel* de la cauſe l'Advocat a fait une remonſtrance.

APPEL, eſt auſſi le deffi ou la provocation qu'on fait à quelqu'un pour ſe battre en duel. C'eſt maintenant un crime capital de faire un *appel*.

APPEL, eſt auſſi le cri qui ſe fait en la montre ou reveuë des troupes ou des ouvriers, lors qu'on veut connoiſtre ceux qui ſont preſents, ou qu'il les faut payer. Il n'étoit pas à l'*appel*, il a été picqué ou rayé du rolle. pour recevoir ſes rentes à l'Hoſtel de Ville, il faut eſtre à l'*appel*; ſinon on eſt remis à un autre jour.

APPEL, en termes d'Eſcrime, eſt une feinte ou un temps faux qui ſe fait hors de la meſure, à deſſein d'obliger l'ennemy d'attaquer la partie que l'on deſcouvre, & pour tromper celuy qui ne connoiſt pas la meſure, & qui pouſſe à tous temps. L'*appel* ſe peut pratiquer du pied, du corps, & de l'eſpée par chacun de ces mouvements en particulier, & par tous à la fois en un, en deux, ou en trois temps, ſoit par deſſus, ſoit par deſſous, en dehors, ou en dedans, en engageant ou en degageant l'eſpée, enſorte qu'on pratique tous les mouvements contraires à ceux de ſon ennemy.

APPELLANT, ANTE. adj. Terme du Palais, qui ne ſe dit que de ceux qui vont à une Juſtice ſuperieure ſe plaindre d'une ſentence qui leur porte prejudice. Il eſt oppoſé à *intimé*, qui eſt celuy qui deffend le jugement. Il eſt *appellant* de mort, *appellant* comme de Juge incompetant, *appellant* comme d'abus.

On dit proverbialement, qu'un homme a un viſage d'*appellant*, quand il releve de quelque maladie, ou quand il a ſouffert quelque grande perte ou affliction qui luy a beaucoup changé le viſage.

APPELLATIF. adj. Terme de Grammaire, eſt un nom qu'on donne à une eſpece, & qui eſt oppoſé à nom *propre*, qu'on donne à chaque individu: comme, Ange, homme, chien, meuble, lit, &c. ſont des noms *appellatifs*: Pierre, Jacques, ſont des noms propres.

APPELLATION. ſ. f. Plainte qu'on fait devant un Juge ſuperieur d'une ſentence ou ordonnance qu'on pretend mal renduë par un Juge inferieur. C'eſt preſque la même choſe qu'*Appel*. Neantmoins ces mots s'employent differemment. En general l'appel ne ſe dit guere qu'au ſingulier, & *appellation* ſe dit au ſingulier & au plurier: comme, La Cour a mis l'*appellation* au neant; ce qui n'eſt pas permis aux Juges inferieurs: & c'eſt une voye moyenne de prononcer entre le bien & le mal jugé, que le Parlement s'eſt reſervée; & même Paſquier remarque que cela ne fut permis aux Enqueſtes que le 8. Janvier 1422. On dit auſſi, Nonobſtant oppoſitions ou *appellations* quelconques; & il y a quelques phraſes mariées où on ſe ſert ſeulement du mot d'*appel*: comme, Juge d'*appel*, Relief d'*appel*, Fol *appel*, En cas d'*appel*. On a joint cet incident à l'*appel*.

APPELLATION VERBALE, eſt l'appel qui s'interjette des ſentences prononcées à l'Audience; & elle differe de l'appel des ſentences données par écrit ſur production des parties: ce qui s'appelle *Procés*. Ce Procureur a conclu ſur l'*appel* joint les *appellations verbales*.

APPELLER. v. act. Nommer quelque choſe, la deſigner. On ne doit pas *appeller* charitable celuy qui preſte avec intereſt. cet homme eſt ſincere, il *appelle* toutes les choſes par leur nom. il l'a *appellé* par ſon nom & ſurnom. C'étoit une civilité à Rome d'*appeller* quelqu'un par ſon nom; en France c'eſt une incivilité.

APPELLER, ſignifie auſſi, Invoquer. *Appeller* Dieu à ſon aide, implorer ſon aſſiſtance. *appeller* ſes voiſins au ſecours. *appeller* un Medecin à ſon aide. *appeller* du conſeil.

APPELLER, ſignifie encore, Obliger quelqu'un à s'approcher de quelque endroit. *Appeller* les domeſtiques. les Barbares furent *appellés* en Italie par la richeſſe du pays. les oiſeaux s'*appellent* l'un l'autre par leurs chants & par leurs cris.

On dit en termes de Chaſſe, qu'un chien *appelle* en faux, quand il abboye & clatit où les perdrix ont été à la rencontre du fray de perdrix.

APPELLER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des choſes muettes qui nous advertiſſent ou nous excitent à faire quelque choſe. Ce Gentilhomme eſt allé où l'honneur l'*appelle*. cette cloche nous *appelle* au Sermon. la trompette *appelle* les ſoldats au combat. pluſieurs ont été *appellés*, mais il y en a peu d'eſlûs. Dieu

ne

Digitized by Google

ne l'a pas *appellé* à cette profeſſion. Dieu l'a *appellé* à luy pour rendre compte de ſes actions.

APPELLER, ſignifie auſſi, Nommer tout haut ceux qui doivent ſe trouver à quelque montre ou à quelque exercice, ou à quelque recepte, à quelque comparution. Ce ſoldat ne s'eſt point trouvé à la montre quand on *appelloit*. cet ouvrier n'a point reſpondu quand on l'a *appellé*, il ſera picqué. ce rentier ne s'eſt point entendu *appeller*, il ne recevra rien aujourd'huy.

APPELLER, ſignifie auſſi, Deffier, provoquer à un combat ſingulier. Autrefois les braves faiſoient vanité de s'*appeller* en duel pour la moindre choſe.

APPELLER, ſignifie quelquefois ſimplement, Surnommer: ce qui ſe dit principalement des ſurnoms qu'on donne aux hommes illuſtres en guerre, ou en ſcience: comme, Alexandre qu'on *appelle* le Grand. Denis *appellé* le Tyran. Pierre d'Apponc qu'on *appelle* le Conciliateur. Jacques Suiſſer qu'on *appelle* le Calculateur.

APPELLER, ſignifie auſſi, Citer en jugement, en témoignage. On a mis ſur la requeſte, Soit partie *appellée*. on l'a aſſigné, *appellé* en témoignage. il a été *appellé* à trois briefs jours. il a fait *appeller* ſon garent.

APPELLER, ſe dit plus particulierement de la citation qui ſe fait en l'Audience, lors que la cauſe doit être plaidée. Laiſſez moy paſſer au Barreau, voilà qu'on *appelle* ma cauſe, elle a été *appellée* à tour de rolle.

APPELLER, ſignifie auſſi, Aſſigner une partie devant un Juge ſuperieur, quand on pretend qu'on a été mal jugé par un Juge inferieur; reclamer ſon ſecours & ſa protection. Cet innocent qu'on avoit condamné en *appelle* au tribunal de Dieu. il en a *appellé* à la Cour. On dit encore au Palais, *Appeller* en adherant, quand on *appelle* d'une ſeconde ſentence renduë par le même Juge en execution de la premiere, au prejudice de l'inſtance pendante devant le Juge ſuperieur.

On dit figurément & en diſcours familier, quand on reclame contre quelque propoſition ou ſentence que quelqu'un a avancée, qu'on en *appelle*. Vous dites que je ſuis obligé à vous donner à diſner: j'en *appelle*. le Medecin croyoit que ſon malade devoit mourir, mais il en a *appellé*. on ne vous a fait payer que tant de cette marchandiſe; c'eſt bon marché, il n'en faut point *appeller*.

On dit proverbialement, en parlant d'un homme qui ne fait rien de ce qu'on ſouhaitte, qu'il eſt comme le chien de Jean de Nivelle, qu'il s'enfuit quand on l'*appelle*. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Jean*. Le peuple dit auſſi, Je ne m'enqueſte, je m'*appelle* la Roche.

APPELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

APPENDICE. ſ. m. Terme dogmatique, qui ſe dit d'une choſe qui eſt dependante ou comme une ſuitte neceſſaire d'une autre. La miſere & les douleurs ſont les *appendices* de la vie.

On le dit plus ordinairement des Annotations ou Traités qu'on met aprés quelques ouvrages, qui en contiennent quelques explications, ou quelques ſuittes ou dependances. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir leu ce Chapitre, il faut voir l'*Appendice* qui eſt au bout.

APPENDICE, en termes de Medecine, ſe dit de ce qui eſt en quelque façon detaché d'une autre partie, comme le bout de l'oreille à l'égard de la joüe. Il y a des *appendices* membraneux de diverſe figure dans la plus-part des parties interieures du corps. Ce mot vient du Latin *appendix*, qui ſignifie, *Ce qui eſt pendu* ou *attaché à quelque choſe*.

APPENS. adj. m. Vieux mot qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: C'eſt un *guet appens*, pour dire, un aſſaſſinat concerté & deliberé fait en guettant ſon ennemy, & le prenant à ſon avantage.

Un amoureux dit auſſi en ſe plaignant des yeux d'une belle, qu'elle l'a aſſaſſiné, & que c'eſt un *guet appens*. Les ignorans écrivent *guet à pend*.

APPENSER. v. n. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit, Faire quelque choſe aprés y avoir bien penſé. Il ne nous en reſte que ſon derivé *Guet appens*, Ce qui ſe fait de propos deliberé. Ce mot vient du Latin *penſare*.

APPENTIS. ſ. m. Toit qui eſt appliqué contre un mur. On fait des *appentis* à la campagne pour mettre à couvert les charrettes & charruës.

L'APPENTIS, chez les Charpentiers, ſe nomme *Comble à potence*, & eſt compoſé d'une demi-ferme, qui conſiſte en un tirant porté ſur les murs, ſur lequel eſt aſſemblé un poinçon, une force, une contrefiche pareillement aſſemblée dans le corps de la force & du poinçon. Du Cange derive ce mot de *pentitium*.

APPERCEVABLE. adj. m. & f. Qui peut être apperceu par la veuë. Les petites parties des corps naturels ne ſont *appercevables* qu'avec le microſcope.

APPERCEVOIR. v. act. Deſcouvrir de loin, reconnoiſtre. Les Pilotes redoublent leurs ſoins, quand ils *apperçoivent* & deſcouvrent la terre. je vous ay *apperceu* & diſtingué dans la foule. on *apperçoit*, on deſcouvre tous les jours de nouveaux aſtres dans le ciel avec les lunettes. la lumiere s'*apperçoit* de loin. Menage derive ce mot du Latin *percipere*, ou *adpercipere*.

APPERCEVOIR, ſignifie auſſi, Remarquer quelque choſe par le moyen de quelque attention, reflexion ou examen; & ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. On s'*apperçoit* d'une erreur de calcul, quand on recompte une ſeconde fois. on ne s'*apperçoit* pas d'abord qu'un argument eſt captieux. à la fin cet Heretique s'eſt *apperceu* de ſes erreurs, de ſon aveuglement. l'amour propre empeſche qu'on ne s'*apperçoive* de ſes defauts, tandis qu'on *apperçoit* une paille dans l'œuil de ſon prochain. les couppeurs de bourſe tirent l'argent de la poche ſans qu'on s'en *apperçoive*. cette pente eſt inſenſible, on ne s'*apperçoit* pas qu'on deſcend.

APPERCEU, EUË. part. paſſ. & adj.

APPERT. verb. impersonnel. Terme de Palais, qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe. C'eſt un fait dont il *appert* par telle piece. Dans les Lettres de Chancelerie le Roy dit toûjours, S'il vous *appert*.

APPERTEMENT. adv. Clairement. On voit *appertement* qu'un tel effet vient d'une telle cauſe. Ce mot vient ou d'*aperitur*, ou d'*apertum eſt*.

APPESANTIR. v. act. Rendre plus peſant. On charge de plomb & de fer les moutons des ſonnettes pour les *appeſantir* & les rendre plus lourds. l'adreſſe d'un Charpentier de navires eſt de choiſir des bois qui n'*appeſantiſſent* point un vaiſſeau.

APPESANTIR, ſe dit figurément en Morale. Dieu *appeſantit* quelquefois ſa main ſur les pecheurs, pour dire, il les punit ſeverement.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Le corps s'*appeſantit* avec l'âge, il fait plus lentement ſes fonctions. l'eſprit s'*appeſantit*, pour dire, ſe debilite.

APPESANTI, IE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de *pondus*, *poids*.

APPETER. v. act. Terme dogmatique. Deſirer. Il ne ſe dit gueres que des deſirs qui viennent des cauſes naturelles. Les corps graves *appetent* le centre. l'inſtinct naturel des animaux fait qu'ils n'*appetent* que les choſes qui leur ſont propres. Ce mot vient du Latin *appetere*.

APPETISSANT, ANTE. adj. Qui reveille l'appetit. Les ragouſts, les grillades ſont des mets fort *appetiſſants*. St. Amand a dit d'un fromage:

Pourquoy toûjours s'*appetiſſant*
De lune devient-il croiſſant.

En ce ſens il ſignifie, *devient-il petit*.

APPETISSEMENT. ſ. m. Diminution. Il faut qu'on ait pris beaucoup de ce tas de bled, j'y vois un notable *appetiſſement* ou diminution.

APPETISSER. v. act. & neut. Rendre plus petit. Ces tas de grain *appetiſſent* tous les jours, ils ſe ſechent, les rats en mangent, on en defrobe. on a *appetiſſé* le pain à cauſe de la cherté du bled. le Prieur a *appetiſſé* la portion des Moines. cette femme avare a fait *appetiſſer* les trous de ſon ſucrier, comme a dit plaiſamment Scaron.

APPETISSER, ſignifie auſſi, Tâcher à retrouver ſon appetit. Voyez ſi vous pourrez vous *appetiſſer* ſur cette perdrix.

APPETISSÉ, ÉE. adj. Qui a deſir de manger. Il ne ſe ſent pas bien *appetiſſé* aujourd'huy.

APPETIT. ſ. m. Paſſion de l'ame qui nous porte à deſirer quelque choſe. Les *appetits* charnels, ſenſuels. en Philoſophie on n'admet que deux *appetits*; le concupiſcible, qui nous porte à ſouhaiter & à chercher le bien; & l'iraſcible, qui nous porte à craindre & à éviter le mal. le Sage commande à ſes *appetits* deſreglez.

APPETIT, ſe dit plus particulierement de la faim, du deſir de manger. Ce malade a perdu l'*appetit*, il a un *appetit* deſreglé. les ſalines excitent l'*appetit*. On appelle populairement certaines viandes, de l'*appetit*, comme les harengs ſaurets, le petit meſtier, l'eſchalotte, les raves, &c.

On dit adverbialement, A l'*appetit* d'une telle ſomme cette affaire a manqué, c'eſt à dire, Pour avoir voulu eſpargner quelque choſe, pour ne l'avoir pas fournie.

APPETIT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un chicaneur a toûjours bon *appetit*, pour dire, a grande avidité d'avoir du bien. Ce jeune homme eſt un cadet de haut *appetit*. C'eſt un *appetit* de femme groſſe, c'eſt à dire, d'une perſonne degouſtée. Changement de corbillon donne *appetit* de pain benit. Vous avez l'*appetit* ouvert de bon matin, pour dire, Vous deſirez trop toſt une choſe. On dit auſſi, qu'en mangeant l'*appetit* vient, pour dire, que plus on en a, & plus on en veut avoir. Ce proverbe vient d'Amiot Evêque d'Auxerre, qui ayant dit d'abord au Roy Henry III. que ſon ambition étoit bornée, & qu'il ſe contenteroit d'un petit Benefice, qu'on luy donna alors, ne laiſſa pas de demander l'Evêché d'Auxerre. Et comme le Roy luy reprocha que cela étoit contre ſes premiers ſentiments, il reſpondit, Sire, l'*appetit* vient en mangeant: ce qui a été dit depuis en toutes ſortes d'occaſions. Il eſt demeuré ſur ſon *appetit*, pour dire, Il n'eſt pas pleinement ſatisfait, raſſaſié.

APPETITIF, IVE. adj. Terme de Morale, qui ſe dit de la faculté qui eſt en nous *appetitive*, ou concupiſcible.

APPIETRIR. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Terme de Marchands, qui diſent que leur marchandiſe s'*appietrit*, lors qu'elle diminuë de valeur, ſoit parce qu'elle ſe gaſte & ſe corrompt, ſoit parce que la mode ou le debit s'en paſſe, ſoit parce qu'ils en ont de mauvais reſtes.

APPLANIR. verb. act. Rendre plain, uni, & de niveau. On a *applani* ce terrain qui étoit fort inegal & boſſu, pour y faire un jardin. il faut envoyer des pionniers pour *applanir* les chemins, quand la groſſe artillerie marche.

APPLANIR, ſe dit figurément en choſes morales. Les Anciens nous ont *applani* le chemin pour penetrer dans les ſciences. il ne ſeroit jamais parvenu à cette dignité, ſi la faveur ne luy en eût *applani* le chemin.

APPLANISSEMENT. ſubſt. maſc. Action de celuy qui applanit. Il luy a été facile de reüſſir en cette entrepriſe, aprés l'*applaniſſement* qu'on luy a fait de toutes les difficultés, & qu'on luy a levé tous les obſtacles.

APPLANISSEUR. ſubſt. maſc. Ouvrier qui donne une ſeconde preparation aux draps aprés leur premiere tonture.

Ces mots viennent du Latin *planus*.

APPLATIR. verb. act. Rendre plat. On *applatit* les metaux à force de les battre. il ne faut pas aller à la preſſe avec une garniture neufve, les rubans ſeroient bientoſt *applatis*. Ce mot vient du Grec *plateia*, qui ſignifie, *un eſpace plat*, *une place publique*.

APPLAUDIR. verb. neut. Battre des mains pour témoigner qu'on approuve quelque choſe. Tous les eſcoliers ont *applaudi* à celuy qui a ſouſtenu cette Theſe.

APPLAUDIR, ſignifie figurément, Loüer quelque action, ou quelque diſcours. Quand une opinion eſt nouvelle, tout le monde y *applaudit*. ce Capitaine a fait en tel endroit une belle action, tout le monde luy a *applaudi*. le vice des flatteurs, c'eſt qu'ils *applaudiſſent* au mal auſſi-toſt qu'au bien.

APPLAUDI, IE. part. paſſ. & adj. Ce mot vient d'*applaudere*.

APPLAUDISSEMENT. ſubſt. maſc. Approbation qu'on fait par un battement de mains. Il n'y a plus qu'au College où on faſſe des *applaudiſſements* par des battements de mains, & où ce mot ſe puiſſe dire au propre: mais au figuré on le dit des acclamations ou des loüanges qui ſe donnent par pluſieurs perſonnes enſemble. Les Tragedies de Corneille ont eu un *applaudiſſement* univerſel. le Prince a fait ſon entrée avec de grands *applaudiſſements*.

APPLICABLE. adj. maſc. & fem. Ce qu'on deſtine, qu'on doit appliquer à quelque choſe. Dans les deffenſes des Lettres de Chancelerie on met toûjours, A peine d'amende *applicable* un tiers à nous, un tiers à l'expoſant, & un tiers à l'Hoſtel-Dieu. il faut blanchir & preparer une bordure avant que l'or ſoit *applicable* deſſus.

APPLICATION. ſubſt. fem. Action par laquelle on applique. *Application* à la queſtion. *application* d'un ſoufflet, d'une emplaſtre. *application* d'une amende, d'un paſſage. il ſe fait l'*application* de tout ce que l'on dit. cet Auteur travaille avec une grande *application* d'eſprit.

APPLIQUE. ſubſt. fem. Ouvrage par lequel on applique, on enchaſſe quelque choſe ſur une autre, comme ſont les ouvrages de rapport & de marqueterie, de damaſquinure.

En Orfevrerie on appelle, Piece d'*applique*, tout ce qui s'aſſemble, ſoit par charnieres, couliſſes, goupilles, vis, eſcroüés, agraffes, cliquets, crampons, boucles, clous ou riveures.

APPLIQUER. verb. act. Attacher une choſe ſur une autre. Il y a pluſieurs manieres d'*appliquer*: comme, celle d'attacher avec des liens, *Appliquer* un homme au carcan, à la queſtion: ou avec quelque matiere gluante, *Appliquer* une affiche à une porte, une emplaſtre ſur une playe, de l'or ſur une bordure où il y a de la gomme: ou avec des chevilles & ferrements, *Appliquer* des moulures ſur une menuiſerie: ou avec de ſimples filets, *Appliquer* une broderie ſur un habit, &c.

APPLIQUER, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait par un ſimple attouchement paſſager. *Appliquer* des ventouſes, des ſangſuës, des cauteres. *appliquer* un ſoufflet, un coup de pied, des coups de baſton. il faut *appliquer* l'agent avec le patient pour produire quelque effet.

APPLIQUER, ſe dit auſſi en parlant de la deſtination, de l'employ qu'on fait de quelque choſe. Un bon Juge *applique* toutes les amendes au pain des priſonniers: un meſchant les *applique* à ſon profit par des voyes obliques.

APPLIQUER, ſignifie quelquefois, s'Approprier, prendre pour ſoy. Cet homme s'*applique* bien des choſes

Digitized by Google

ſes qui ne luy conviennent gueres. un homme chiche ne s'*applique* jamais ce qu'on dit en general contre les avares. cet homme eſt ombrageux, il s'eſt *appliqué* une hiſtoire qui ne le regardoit point.

APPLIQUER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il a fort bien *appliqué* cette hiſtoire, cet exemple, ce paſſage, cette autorité. il s'*applique* à la Geometrie. il ne s'*applique* qu'à meſdire. Et on dit abſolument d'un homme, qu'il s'*applique*, pour dire, qu'il travaille, qu'il s'attache fortement à ſa profeſſion, ou à quelque ouvrage.

APPLIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle abſolument, un homme *appliqué*, celuy qui eſt fort attaché à l'étude d'une ſcience, à une profeſſion.

Ces mots viennent du Latin *applicare*.

APPOINTEMENT. ſubſt. maſc. Gages, penſion qu'un Grand Seigneur donne pour retenir d'honneſtes gens à ſon ſervice. Le Roy donne de grands *appointements* aux Officiers qui le ſervent. On ſollicite les Miniſtres pour eſtre payé de ſes *appointements*. Il y a cette difference entre gages, & *appointements*, que les gages ſont certains & ordinaires, attribués aux Officiers par Edits & Patentes, & ſe payent par leurs Treſoriers ordinaires; au lieu que les *appointements* ſont des penſions ou gratifications annuelles que le Roy accorde par Brevet pour un temps incertain, & ſe payent au Treſor Royal. Dans les maiſons ordinaires, comme le mot d'*appointement* eſt plus honneſte, on le dit des hauts Officiers, comme Intendants & Secretaires; & gages ſe dit des moindres domeſtiques.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été chargé d'*appointement*, pour dire, qu'il a été bien battu: par une meſchante alluſion avec les poings qui ſervent à le frapper.

APPOINTEMENT, en termes du Palais, ſe dit des reglements ou jugements qui établiſſent la conteſtation des parties, où l'on redige leurs qualités, & les concluſions des demandes ſur leſquelles ſeulement les parties doivent écrire & produire, & les Juges prononcer. L'*appointement* eſt ce qui fait la conteſtation en cauſe, aprés lequel on ne peut decliner, ni évoquer. Les Juges ne peuvent prononcer que ſur ce qui eſt compris dans les *appointements*. Il y a pluſieurs ſortes d'*appointements*. Le premier eſt un *appointement* en droit, qu'on donne en premiere inſtance, quand les parties ont fait quelque demande où il s'agit du droit. Le ſecond eſt l'*appointement* en faits contraires, quand il ne s'agit que de faits qu'il eſt permis à chacun de verifier. Le troiſiéme à écrire & produire, & donner cauſes d'appel, quand on appointe une cauſe ſur le rolle à la Grande Chambre. L'*appointement* au Conſeil étoit autrefois une eſpece de delay que les Juges donnoient aux parties pour inſtruire plus parfaitement le procés, & pour prendre conſeil des Advocats: d'où vient que dans pluſieurs Provinces les Juges ſubalternes qui ne peuvent juger ſur les plaidoyers faits en la cauſe, mettent encore dans leurs *appointements*, que les parties corrigeront & remettront. Le quatriéme à ouïr droit en matiere criminelle aprés le recollement & la confrontation. On dit auſſi, un *appointement* en droit & joint, quand on forme incidemment quelques demandes qui ſont appointées & jointes au procés. Il y a auſſi des *appointements* à mettre en matieres ſommaires & proviſoires, qui obligent à mettre & produire les pieces dans trois jours par devant un Rapporteur nommé.

On appelle auſſi *Appointements*, les jugements tout dreſſez qu'on fait recevoir à l'Audience pour les autoriſer quand les parties en ſont d'accord, ou quand elles ont été renvoyées au parquet pour les juger, ou par devant des Anciens. Les Procureurs paſſent entre eux la plus-part des *appointements*.

APPOINTER. verb. act. Prononcer un appointement. Quand les Juges veulent favoriſer une méchante cauſe, ils ſont d'advis de l'*appointer*, au lieu de la juger. Dans les appointements volontaires le diſpoſitif porte, *Appointé*, & ouy ſur ce le Procureur General du Roy: & on appelle ces Arreſts, *Arreſts d'Appointé*.

Du Cange derive ce mot de *appunctare*, qui ſignifioit non ſeulement, Terminer & vuider une affaire, mais auſſi, la mettre en eſtat de juger & de l'inſtruire, enſorte que les faits & les demandes fuſſent certaines.

APPOINTER, ſignifie auſſi, Donner des gages, des appointements. Cet Officier eſt *appointé* de mille eſcus par an, il reçoit mille eſcus du Roy pour ſon ſervice.

On dit proverbialement, que des gens ſont toûjours *appointés* contraires, quand ils ſe contrediſent toûjours, lors qu'ils ont de differentes opinions & de differents intereſts.

APPOINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle à la guerre, des ſoldats *appointés*, ceux qui ont une plus haute paye que les ſoldats ordinaires, pour eſtre anciens dans le ſervice. Il y a eu auſſi des Officiers *appointés*, qui avoient quelques gratifications du Roy, même hors le ſervice. Mais ces choſes changent ſouvent, & ſont maintenant de peu d'uſage.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on diſoit, *Appointer* un ſoldat, pour dire, le mettre au rang de ceux qui devoient faire la pointe en quelque aſſaut ou occaſion perilleuſe.

APPOINTÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces qui ſe touchent par les pointes, comme deux chevrons oppoſés, des eſpées, des fleſches, & autres pieces ſemblables miſes en pairle.

APPOINTEUR. ſ. m. ſe dit odieuſement de ces Juges extraordinaires qui ne viennent à l'Audience que rarement, & pour faire appointer la cauſe d'une partie qu'ils veulent favoriſer, en cas qu'elle baſte mal. Durant qu'il ne falloit que quatre *Appointeurs* pour empêcher le jugement d'une cauſe, ces gens étoient fort dangereux.

APPOINTEUR, ſe dit quelquefois de ces gens qui s'empreſſent à faire toutes ſortes d'accommodements. Rabelais fait une agreable hiſtoire des *Appointeurs* de procés Perrin Dandin, & Thenot Dandin, dont on tire une fort belle moralité.

APPORT. ſubſt. maſc. Lieu public, eſpece de marché où on apporte des marchandiſes pour vendre. A Paris il y a deux *Apports*, l'*Apport* Baudouyer vers St. Gervais, & l'*Apport* de Paris au Grand Chaſtelet. Le peuple par corruption les appelle *Porte Baudets*, & *Porte de Paris*. A la campagne on appelle *Apport*, le concours du peuple ou des Marchands qui viennent de quelques lieuës à la ronde à la Feſte d'un Patron de village.

APPORTAGE. ſubſt. maſc. Peine & ſalaire de celuy qui apporte quelque fardeau. Les cotrets de l'Eſcole valent 7. l. 10. ſ. le cent, mais il faut outre cela payer l'*apportage*.

APPORTER. verb. act. Prendre une choſe dans un lieu pour la mettre dans un autre. *Apportez* moy un tel livre. *apportez* icy ce paquet. *apportez* moy cette bouteille.

APPORTER, ſe dit auſſi des choſes qu'on ameine, que l'on conduit. Ce vaiſſeau a *apporté* des Indes pluſieurs marchandiſes. ce Roulier m'a *apporté* ma proviſion de vin. les Couriers *apportent* des lettres. les torrents *apportent* beaucoup de ſable & de vaſe dans les vallées.

APPORTER, ſe dit figurément en choſes morales. On m'a *apporté* de mauvaiſes nouvelles, les valets ſont ſujets à *apporter* de mauvaiſes excuſes. cet Advocat a *apporté* pluſieurs loix & autorités pour deffendre ſa cauſe. voilà un vent de Midi qui nous *apportera* la peſte. ce remede *apporte* du ſoûlagement. cette affaire ne luy a *apporté* aucun

aucun profit. cette loy a *apporté* beaucoup d'inconvenients qu'on n'avoit pas preveus.

On dit proverbialement, Bien venu celuy qui *apporte*, on ſous-entend, des preſents.

Ces mots viennent du Latin *portare*, *apportare*.

APPOSER. verb. act. Appliquer une choſe ſur une autre. Un Commiſſaire n'eſt point pareſſeux, quand il faut *apposer* un ſcellé en quelque lieu. pour faire une ſaiſie reelle, il faut *apposer* des brandons & panonceaux. une adjudication ſeroit nulle, ſi on n'avoit *apposé* des affiches aux lieux neceſſaires. on *appoſe* des ſauvegardes ſur les portes des maiſons. il faut *apposer* une peine dans le compromis, afin que la ſentence arbitrale s'execute.

APPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

APPOSITION. ſubſt. fem. Action d'appoſer une choſe ſur une autre. Le ſcellé ſe fait par l'*appoſition* d'un ſceau public ſur les coffres & ſerrures d'une maiſon. on ferme les Lettres par l'*appoſition* du cachet. On dit auſſi, l'*appoſition* des affiches, des eſcriteaux, &c.

APPOSITION, ſe dit auſſi en Phyſique des corps qui prennent leur accroiſſement par la jonction des parties voiſines. La plus-part des mineraux ſe font par *appoſition* des parties qui ſe joignent & s'attachent enſemble.

Ces mots viennent du Latin *apponere*.

APPRECIATEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui met le prix legitime aux choſes. On a ordonné que cette maiſon ſeroit eſtimée & miſe à prix par des experts & *appreciateurs*.

APPRECIATION. ſubſt. fem. Eſtimation faite par experts de quelque choſe, lors qu'ils en declarent le veritable prix. On ne le dit gueres que des grains, denrées, ou choſes mobiliaires. On condamne les debiteurs à payer les choſes deuës en eſpece, ſinon la juſte valeur ſuivant l'*appreciation* qui en ſera faite par experts.

APPRECIER. verb. act. Eſtimer & mettre un prix à une choſe qu'on ne peut payer ou repreſenter en eſpece. On *apprecie* les grains des redevances ſeigneuriales ſur le pied de ce qu'ils ont vallu au jour de marché le plus proche du terme de l'eſcheance, & ſuivant les extraits qu'on en trouve aux Greffes des Juſtices des lieux.

APPRECIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent d'*appreciare*.

APPREHENDER. verb. act. Craindre. Un brave homme ne doit point *apprehender* la mort. il ne faut *apprehender* que d'offenſer Dieu. Ce mot vient du Latin *apprehendere*.

APPREHENDER, en termes de Palais, ſignifie, Prendre, ſaiſir. Un tel ſera pris & *apprehendé* au corps, & conſtitué priſonnier.

APPREHENDÉ, ÉE. part.

APPREHENSIF, IVE. adj. Timide, qui craint ce qui n'eſt gueres à craindre. Il eſt tellement *apprehenſif*, que la moindre difficulté d'une affaire luy fait peur, l'empêche de l'entreprendre.

APPREHENSION. ſubſt. fem. Crainte, peur violente. Il a grande *apprehenſion* du tonnerre. il a *apprehenſion* qu'on ne deſcouvre ſon crime.

On le dit au Palais dans des procés verbaux. Et attendu que nous n'avons pû faire l'*apprehenſion* de ſa perſonne, qui nous étoit ordonnée.

En termes de Logique, il ſignifie la premiere idée que l'eſprit ſe forme de quelque choſe avec abſtraction de toutes ſes qualités particulieres. La premiere operation de l'entendement eſt l'*Apprehenſion*.

APPRENDRE. verb. act. Enſeigner, inſtruire. Ce Profeſſeur *apprend* le Latin à ſes eſcoliers. il y a des Maiſtres qui *apprennent* la Danſe, la Muſique, les Langues, les Arts à leurs eſcoliers & à leurs apprentifs. Ce mot vient du Latin *apprehendere*.

APPRENDRE, ſignifie auſſi, Eſtre enſeigné, étudier. Cet enfant *apprend* à écrire, à jouër du luth, à danſer. il *apprend* bien ſa Philoſophie. il a *appris* la Geometrie, l'Algebre, &c. il a *appris* par cœur toute l'Eneide.

On dit par maniere de menace à celuy qui a fait quelque faute, Je luy *apprendray* ſon meſtier, Je luy *apprendray* à vivre.

APPRENDRE, ſignifie auſſi, Eſtre informé de quelque choſe. J'ay *appris* de ſes nouvelles, pour dire, J'ay deſcouvert ſes ſecrets. j'envoye *apprendre* des nouvelles de voſtre ſanté. *apprenez* moy voſtre logis.

On dit proverbialement, Il fait bon vivre, & ne rien ſçavoir, on *apprend* toûjours. On dit auſſi, que les beſtes nous *apprennent* à vivre, quand leur exemple nous donne quelques inſtructions morales.

APPRIS, ISE. part. paſſ. & adj. On dit, qu'un jeune homme eſt bien *appris*, lors qu'il ſçait bien toutes les regles de la civilité & de la bienſeance, & qu'il les pratique.

APPRENTIF, ICE. ſubſt. maſc. & fem. Celuy qui eſt novice dans les arts & les ſciences. Ce ſont les demi-ſçavants & les *apprentifs* qui ſont les plus hardis à parler & à juger de ce qu'il y a de plus profond dans les ſciences.

APPRENTIF, ſe dit plus preciſément de ceux qui apprennent les arts mechaniques chez les Maiſtres. Les Artiſans ne ſçauroient tenir qu'un *apprentif*. il faut obliger les *apprentifs* de ſervir un certain temps. les Maiſtreſſes lingeres font auſſi des *apprentices*.

APPRENTISSAGE. ſubſt. maſc. L'étude que font les novices d'un art, ou d'une ſcience. Si les vers de cet Auteur ne ſont pas trop bons, il faut excuſer, c'eſt ſon *apprentiſſage*. il eſt dangereux qu'un Chirurgien ou un Medecin faſſe ſon *apprentiſſage* ſur nous.

APPRENTISSAGE, ſe dit auſſi du temps que les apprentifs artiſans doivent être chez les Maiſtres. On ne reçoit point de Maitre par chef-d'œuvres, qui ne juſtifie d'avoir bien fait ſon *apprentiſſage*. les Brevets d'*apprentiſſage* doivent être enregiſtrés dans le Regiſtre de la Communauté.

APPRENTISSAGE, en termes de Fauconnerie, ſe dit auſſi de la leçon que donnent les parons ou les vieux faucons à leurs petits pour voler & prendre le gibier pendant tout le mois de May, qui les inſtruiſent à ſe brancher, à ſe ſouſtenir à fil du vent, à ſe pendre en lampe, &c.

APPREST. ſubſt. maſc. Ce qu'on prepare pour quelque ceremonie, rejoüiſſance, ou feſtin. On fait de grands *appreſts* & preparatifs pour l'entrée du Roy. on a fait bien des *appreſts*, bien des feux de joye, pour ſe rejoüir de la naiſſance du Prince de Bourgogne. on fait des *appreſts* à Verſailles pour un grand regal, un grand feſtin.

APPREST, ſe dit chez les Artiſans, & ſur tout chez les Chapeliers, de la lie, des gommes, & autres drogues qu'ils mettent dans leurs chapeaux. Quand ils veulent bien vanter un chapeau, ils diſent qu'il n'y a gueres d'*appreſt*.

APPREST, ſe dit auſſi chez les Vitriers, de la couleur qu'on met ſur le verre.

APPRESTE. ſubſt. fem. Petits morceaux de pain menus & taillés en long qu'on prepare pour manger des œufs, pour mettre dans des ſauſſes & des plats de legumes.

APPRESTER. verb. act. Preparer les choſes neceſſaires pour ce qu'on a deſſein de faire bientoſt. Cet homme s'*appreſte* à partir. cette armée s'*appreſte* pour combattre. On dit dans l'Exercice, Soldats, *appreſtez* vous, preparez vous à tirer. ce Comedien s'*appreſte*, s'habille pour jouër.

APPRESTER, ſe dit particulierement en parlant de la fonction des Officiers de bouche. Cet Officier *appreſte* bien les viandes, je luy ay dit qu'il nous *appreſtaſt* à manger.

APPRESTER, ſe dit en choſes ſpirituelles & morales.

Dieu

Dieu *appreſte* à ſes Eſlus la recompenſe de leurs œuvres. un Precepteur doit *appreſter* à ſes eſcoliers des choſes toutes digerées.

On dit proverbialement d'un ridicule, qu'il a *appreſté* à rire à toute la compagnie. On appelle auſſi un goinfre, un faineant, un mangeur de viandes *appreſtées*.

APPRESTEUR. ſ. m. Ouvrier qui peint ſur le verre.

APPRETADOR. ſ. m. Ornement que les femmes mettent ſur leurs teſtes, fait d'une chaiſne de diamants, d'un filet de perles ou autres choſes ſemblables pour ſe coëffer, & ſerrer leurs cheveux. Ce mot eſt purement Eſpagnol, & vient de *apretar*, qui ſignifie, *ſerrer*.

APPRIVOISER. v. act. Rendre doux & traitable. Il n'y a gueres d'animal ſi farouche qu'on ne puiſſe *apprivoiſer*. on a eu de la peine à *apprivoiſer* les Sauvages de l'Amerique. on *apprivoiſe* aiſément les ſinges, les perroquets. on dit que le ſanglier, le caſtor, la chauveſouris, l'hirondelle ne s'*apprivoiſent* jamais. Les Carthaginois envoyerent en exil Hannon, pour avoir eu l'induſtrie d'*apprivoiſer* un lyon: apprehendant que celuy qui *apprivoiſoit* ſi bien les beſtes les plus farouches, ne captivaſt les inclinations du peuple, & ne s'emparaſt de la Tyrannie.

APPRIVOISER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se rendre familier avec quelqu'un. Il fait dangereux de ſe trop *apprivoiſer* avec les Princes. les eſcornifleurs s'*apprivoiſent* bientoſt dans les maiſons où l'on diſne. ce Pedant eſt d'une humeur farouche, on ne le peut *apprivoiſer*, luy faire voir compagnie.

On dit par reproche à un homme qui prend quelques libertés, ſur tout avec les femmes, Vous vous *apprivoiſez* bientoſt.

APPRIVOISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Regnier a dit agreablement:

Ja tout *apprivoiſé* je mangeois ſur le poing.

APPRIVOISEMENT. ſ. m. Action par laquelle on apprivoiſe. L'*apprivoiſement* des beſtes les plus farouches s'eſt fait par l'induſtrie des hommes qui en ont voulu prendre le ſoin.

Ces mots viennent du Latin *privatus*.

APPROBATEUR, ſ. m. Celuy qui donne ſon approbation. Il n'y a point de ſi bon livre qui n'ait ſes cenſeurs, ni de ſi meſchant qui n'ait ſes *approbateurs*.

APPROBATIF, IVE. adject. Qui témoigne de l'approbation. Une douce inclination de teſte eſt un geſte *approbatif*.

APPROBATION. ſ. f. Témoignage qu'on donne de l'eſtime qu'on fait d'une choſe & de ſa bonté. La vertu de ce Prelat a une *approbation* univerſelle. on ne permet pas d'imprimer un livre de Theologie ſans *approbation* des Docteurs.

APPROCHANT, ANTE. adj. Qui approche. Cette comparaiſon n'eſt pas bonne, je n'y voy rien d'*approchant*. je veux avoir mille eſcus de cette tapiſſerie, ou une ſomme *approchante*. On dit auſſi adverbialement, Il y a dix mille hommes en cette armée, ou *approchant*.

APPROCHE. ſ. f. Action par laquelle une choſe eſt renduë proche ou voiſine d'une autre. Les hirondelles ſentent l'*approche* de l'hiver. un vieillard craint les *approches* de la mort.

APPROCHES, au pluriel, ſe dit en termes de guerre de tous les travaux qui ſe font pour s'avancer vers une place qu'on attaque, & de l'attaque même, comme tranchées, mines, ſappes, logements, &c. On appelle les tranchées, Lignes d'*approches*. Malherbe a dit en parlant de la guerre des Geants:

Déja de tous côtés s'avançoient les *approches*.

APPROCHES, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a apparence que l'accommodement de ces parties reüſſira, chacun fait des *approches* de ſon coſté, ſe relaſche de ſes pretentions.

APPROCHER. v. act. & neut. Mettre une choſe auprés d'une autre, l'en rendre moins éloignée qu'elle n'étoit. *Approchez* ce ſiege. *approchez* la lumiere. il ne ſe faut *approcher* des autels qu'avec grand reſpect. Ce mot vient de *appropriare*, qui ſe trouve dans l'Exode. Menage.

APPROCHER, ſignifie auſſi, Venir, arriver. Jeſus-Chriſt a dit que le Royaume de Dieu *approche*, que le jour du Jugement *approche*. l'heure de noſtre mort *approche* ſans ceſſe.

APPROCHER, ſignifie auſſi, Aborder, trouver de l'accés. Ce Preſident eſt ſi glorieux, ſi fantaſque, qu'on ne ſçauroit l'*approcher*, ni parler à luy. le bled eſt ſi cher au marché, il y a tant de preſſe, qu'on n'en ſçauroit *approcher*. On dit auſſi en termes de guerre, qu'on ne ſçauroit *approcher* d'une place, qu'il y a des marais, des rivieres qui la couvrent.

APPROCHER, ſignifie auſſi, Venir bien prés. Il n'a pas trouvé le mot de l'énigme, mais il en a fort *approché*. ce Traducteur n'a pas égalé ſon Original, mais il en a bien *approché*. on ſent desja que le ſoleil s'*approche*, ou revient vers nous.

En termes de Sculpture on dit, *Approcher* à la pointe, au ciſeau, lors qu'aprés avoir degroſſi le blot de marbre, on ſe ſert d'outils plus deliés pour achever la figure.

APPROCHER, en termes de Monnoye, ſe dit lors que l'on ajuſte les flancs ou carreaux pour les rendre du poids qu'ils doivent avoir: ce qui ſe dit particulierement de ce qu'on en oſte d'abord, ou la premiere fois qu'on y touche.

APPROCHER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Se relâcher, eſtre moins difficile à s'accorder. Les amis communs de ces deux parties les ont fait *approcher*, ils les ont fait aboucher. la paix ne ſe fait point, que les deux parties ne s'*approchent*, ne ſe relaſchent chacune de ſon coſté.

APPROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de la prépoſition *prope*.

APPROFONDIR. v. act. Rendre plus profond, creuſer plus avant. Il faut encore *approfondir* le puits de cette mine. il faut *approfondir* ce foſſé, ces tranchées.

APPROFONDIR, ſe dit figurément en Morale. Il faut eſtudier les Auteurs qui ont *approfondi* les matieres, qui ont penetré juſqu'au fonds des ſciences. plus on *approfondit* les myſteres de la Religion, & tant moins on y penetre.

APPROFONDIR, ſignifie auſſi, Rechercher exactement. Si on *approfondit* le procés de cet accuſé, il eſt perdu, c'eſt à dire, ſi on fait une exacte recherche de ſa vie.

APPROFONDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on approfondit. On a travaillé tant de jours à l'*approfondiſſement* de ces foſſés.

APPROFONDISSEMENT, ſe dit figurément en Morale. Ce qu'on doit le plus eſtimer dans un Auteur, c'eſt l'*approfondiſſement*, l'épuiſement d'une matiere. un accuſé doit craindre l'*approfondiſſement* de ſon procés.

Ces mots viennent du Latin *profundus*.

APPROPRIATION. ſ. f. Action par laquelle on s'approprie. Les ambitieux & les avares ne cherchent qu'à ſe faire l'*appropriation* du bien d'autruy.

APPROPRIER. v. act. Rendre une choſe propre, nette, agreable. Ce bourgeois a bien *approprié* ſa maiſon depuis que je n'y ſuis venu.

APPROPRIER, ſignifie auſſi, Appliquer un paſſage à quelque choſe qui luy convient bien, qui luy eſt fort propre.

propre. Cet Advocat a bien *approprié* l'eſpece de cette Loy à ſa cauſe, elle y venoit fort bien.

APPROPRIER, avec le pronom perſonnel, ſe dit des choſes dont on ſe rend le maiſtre, mais preſque toujours en mauvaiſe part. Je luy avois ſeulement prêté mon manteau, il ſe l'eſt *approprié*, il ne me le rend point. il fait dangereux de laiſſer à ce chicaneur la ferme de vôtre terre, il ſe l'*appropriera* avec le temps.

APPROPRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent d'*appropriare* de *proprius*.

APPROUVER. v. act. Donner ſon approbation, ſa deciſion. L'Egliſe a *approuvé* l'invocation des Saints, les prieres pour les morts.

APPROUVER, ſignifie auſſi, Autoriſer aprés un examen ſuffiſant. Ce Confeſſeur a été *approuvé* par l'Ordinaire. ce livre a été *approuvé*. cette Regle a été *approuvée* par le St. Siege. Sanchez eſt un Docteur, un Caſuiſte *approuvé*. c'eſt le Maiſtre du Sacré Palais qui *approuve* les livres à Rome.

APPROUVER, ſignifie auſſi, Conſentir, trouver bon. Ce pere a enfin *approuvé* le mariage qu'avoit fait ſon fils à ſon inſceu. cette partie a *approuvé* & ratifié ce qui avoit été fait en ſon nom par ſon Procureur. j'*approuve* que chacun vive à ſa mode, en liberté.

APPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

APPUREMENT. ſ. m. Terme de Finances. C'eſt la cloſture d'un compte, par où il paroiſt qu'on en a fait lever toutes les ſouffrances & difficultés, & qu'on a payé le reliqua. Tous les comptables ont été obligés à faire apparoir de l'*appurement* de leurs comptes.

APPURER. v. act. Faire juger & clorre un compte, & payer le reliqua. Ce comptable a fait *appurer* tous ſes comptes, il eſt bien dechargé de ſon maniement.

APPURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

APPUY. ſ. m. Soutien, ce qui ſupporte quelque choſe, & empêche ſa chûte. Il faut donner de l'*appuy* à ce mur, à ces terres qui s'éboulent.

En Architecture on dit, qu'un mur eſt à hauteur d'*appuy*, quand il n'eſt élevé qu'autant qu'il faut pour mettre les coudes deſſus. Les accoudoirs des feneſtres s'appellent auſſi *appuy*, & doivent eſtre de deux pieds huit pouces. les baluſtrades des jardins ſont à hauteur d'*appuy*. la pierre qui ſert à s'accouder s'appelle auſſi *appuy*.

APPUY, ſe dit auſſi des pieces de pierre, de bois, ou de fer qui ſont le long des rampes des eſcaliers, qui ſont à hauteur d'*appuy*, & qui ſont poſées au deſſus des baluſtres. Il y a des *appuis* rempans, & des *appuis* quarrés.

APPUY, ſe dit auſſi chez les ouvriers, de ce qu'ils mettent ſous leurs pinces & leviers pour remuer des pierres & fardeaux: ce qu'ils appellent auſſi, *orgueil*, *cale*; & les Mathematiciens, *hypomoclion*.

APPUY, ſe dit figurément de la faveur, du credit. Ce Miniſtre eſt l'*appuy* de l'Eſtat. ce mariage ſervira d'*appuy* à ſa famille. cet enfant ſera l'*appuy* de ſa vieilleſſe. il faut mettre ſon *appuy* en Dieu. un Prince qu'on ſert eſt un grand *appuy*.

APPUY, en termes de joüeurs de boule, ſe dit de celle qui vient en ſouſtenir une autre jouée par quelqu'un du même parti. Il faut venir à l'*appuy* de la boule.

On le dit auſſi de celuy qui aide à faire reüſſir une propoſition, une affaire. Le Rapporteur avoit ouvert cet advis, & deux autres ſont venus à l'*appuy*.

APPUY, en termes de Manege, eſt le ſentiment reciproque de l'action de la bride entre la main du Cavalier, & la bouche du cheval. Ce cheval a l'*appuy* fin, c'eſt à dire, il a la bouche delicate. il a un *appuy* ſourd, il a un *appuy* qui force la main, il eſt ſans *appuy*, c'eſt à dire, qu'il obeït avec peine au Cavalier, qu'il craint l'embouchure. un cheval qui a trop d'*appuy*, eſt celuy qui s'abandonne trop ſur le mords. On dit, *Appuy* à pleine main, ou au delà de pleine main, pour dire, qu'il a l'*appuy* ferme, ou qu'on l'arreſte avec un peu de force.

APPUYE-MAIN. ſ. m. ſe dit chez les Peintres, de la baguette qui a un bouton au bout, qui leur ſouſtient la main quand ils peignent.

APPUYE-POT. ſ. m. Utencile de cuiſine fait de fer en demi-cercle, qui ſert à appuyer un pot ou un coquemar de peur qu'on ne les renverſe.

APPUYER. v. act. Mettre un appuy à quelque choſe. Il faut *appuyer* les voutes par de bons arcsboutans pour empêcher qu'elles ne tombent. Nicod derive ce mot de *appodiare*, & *appuy* de *ad* & *podium*, qui ſignifie, *ce qui ſert à s'appuyer*.

APPUYER, ſignifie auſſi, Peſer ſur quelque choſe, la preſſer. Je ne veux pas que cette poutre *appuye* ſur mon mur. il faut *appuyer* bien fort le cachet pour faire une belle empreinte. il luy a *appuyé* l'eſpée, le piſtolet dans le ventre. il ne faut gueres *appuyer* quand on veut bien écrire. il n'oſe *appuyer* ſur ſa jambe, tant elle eſt foible.

On s'en ſert auſſi avec le pronom perſonnel, pour dire, Se ſouſtenir ſur quelque choſe. Les vieillards s'*appuyent* ſur un baſton pour marcher.

APPUYER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Souſtenir quelque choſe par bonnes raiſons, ou bons titres, ou par ſon credit & faveur. Ce procés eſt *appuyé* ſur des pieces deciſives. cette doctrine eſt *appuyée* ſur de bons principes. il n'a pas aſſez *appuyé* ſur cette raiſon. le Preſident *appuyoit* ſon affaire. il s'*appuye* ſur ſon credit. Voiture a dit galamment, & par équivoque, qu'il avoit une raiſon fondamentale ſur laquelle il n'oſoit *appuyer*.

On dit proverbialement, S'*appuyer* ſur un roſeau, pour dire, Avoir des eſperances mal-fondées.

APR.

APRE'S. Prepoſition qui ſert à marquer la ſuitte d'une choſe avec une autre, & particulierement dans le temps & le lieu. On a mis les Sergents *aprés* luy, c'eſt à dire, pour le ſuivre. il eſt ſi humble, qu'il ne marche qu'*aprés* les autres. ne faites pas attendre *aprés* vous. la ruë d'*aprés* celle-là. long-temps *aprés* le Deluge. *aprés* Dieu c'eſt mon ſauveur. *aprés* que vous aurez fait.

On dit auſſi, Il eſt toûjours *aprés* luy, pour dire, Il l'importune, il l'eſpionne, il le tourmente.

On dit en termes de Peinture & de Sculpture, Ce portrait eſt fait d'*aprés* nature, c'eſt à dire, tiré ſur l'original: d'*aprés* Raphael, pour dire, C'eſt une copie de Raphael. Il eſt deſigné d'*aprés* l'antique, d'*aprés* la boſſe.

APRÉS, eſt auſſi adverbe. Suivez *aprés*. nous irons *aprés*. *aprés* quoy. *aprés* avoir bien attendu le Meſſie, il eſt arrivé. *aprés* qu'on eſt ſorti du peril, on ne ſonge plus au Saint.

APRÉS, eſt auſſi une tranſition interrogante. Continuez, *aprés*, que dites-vous?

On dit auſſi, Il eſt *aprés* à faire telle choſe, pour dire, qu'il y travaille actuellement. Il a fait cela *aprés* boire, pour dire, quand il étoit ſaoul.

On dit auſſi adverbialement, En *aprés*, par *aprés*, toſt *aprés*, puis *aprés*, *aprés* coup, &c.

APRÉS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Aprés* la panſe vient la danſe. Jetter le manche *aprés* la cognée. *Aprés* cela il faut tirer le rideau, tirer l'eſchelle, pour dire, Quand on a veu cela, il ne faut point voir autre choſe. Courir *aprés* ſon eſteuf. Il y a trop de chiens *aprés* un os, pour dire, qu'une ſocieté eſt trop grande, & que la part de chacun ſera petite. Regnier a dit auſſi, *Aprés* graces Dieu beu. On pretend que ce proverbe vient, de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup *aprés* avoir dit graces, afin

Digitized by Google

afin de les obliger à les dire. Il y en a beaucoup d'autres qu'on verra dans la ſuitte.

APRE'S-DEMAIN. adv. de temps. Second jour aprés celuy où on eſt. Un mauvais payeur remet de demain à *aprés-demain*, de jour à autre.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Il eſt feſte le lendemain de Paſques, & l'*aprés-demain* pareillement. On dit auſſi, *Aprés-midi*.

APRE'S-DISNE'E. ſ. f. La ſeconde partie du jour que l'on compte depuis midi, qui eſt l'heure ordinaire de diſner. On dit en proverbe au Palais, Quand la Cour ſe leve le matin, elle dort l'*aprés-diſnée*, pour dire, qu'elle n'entre point le ſoir, quand elle a été obligée de ſe lever le matin pour quelque ceremonie.

APRE'S-SOUPPER. ſ. m. ou *Aprés-ſouppée*. ſ. f. Le temps qui s'eſcoule depuis qu'on a ſouppé juſqu'à ce qu'on ſe couche. Où irez-vous paſſer l'*aprés-ſouppée* ?

A P T.

APTE. adject. maſc. & fem. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, Propre à quelque choſe.

APTITUDE. ſ. f. Terme de Philoſophie, qui ſignifie, Diſpoſition naturelle à quelque choſe. Le bois a plus d'*aptitude* à être conſumé du feu, que la pierre. Ce mot vient du Latin *aptus*.

A Q U.

AQUARIUS. ſubſt. maſc. autrement *Verſeur d'eau*. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un ſigne du Zodiaque, qui eſt l'onziéme à compter depuis Aries. Le ſoleil le parcourt au mois de Janvier, & ce ſigne eſt de la nature de Saturne. On le marque ainſi, ♒

AQUATIQUE. adj. m. & f. Qui aime l'eau, ou qui y croiſt, ou qui en eſt remply. Les plantes, les arbres *aquatiques* ſont ceux qui viennent bien dans les lieux humides, comme le ſaule, l'aulne, les roſeaux, le nenuphar. les marais, les lieux *aquatiques*, pleins d'eau & mareſcageux, ſont ſujets aux brouillards, ſont mal ſains. les grenouilles, les rats d'eau ſont animaux *aquatiques*. Ce mot vient d'*aquaticus*.

AQUEDUC. ſ. m. Conſtruction de pierre faite dans une campagne inégale pour conſerver le niveau de l'eau, & la conduire par un canal d'un lieu à un autre. Les Romains étoient magnifiques dans leurs *aqueducs*, qui s'étendoient quelquefois à cent milles. Ce mot vient du Latin *aquæductus*.

AQUEDUC, en termes d'Anatomie, eſt un tuyau cartilagineux qui fait une partie de l'oreille, qui va s'ouvrir dans le palais, & qui eſt fermé par une petite valvule ou ſouſpape. Voyez *Oreille*.

AQUEUX, EUSE. adj. Qui eſt de nature d'eau. Le lait a une partie *aqueuſe*, l'autre butireuſe. les Chymiſtes ſeparent la partie *aqueuſe* de tous les corps par la diſtillation. On appelle un fruit *aqueux*, celuy qui n'a point de gouſt, qui ne ſent que l'eau. On appelle auſſi humeur *aqueuſe*, la premiere des trois humeurs qui ſont enfermées dans l'œuil, & qui eſt ſituée ſur ſa partie anterieure.

AQUILIN. adj. m. eſt une épithete qu'on donne aux nez qui ſont courbés par le bout comme le bec d'une aigle. Il vient du Latin *aquilinus*.

AQUILON. ſ. m. Vent qui ſouffle du coſté du Nort du point oriental du Cercle Polaire. Les Mariniers l'appellent *Nort-nort-eſt*; les Anciens *Aquilo*. Meſes. En Poëſie generalement tous les vents orageux, & que les Nautonniers apprehendent, s'appellent *Aquilons*.

A R A.

ARABE. ſubſt. maſc. & fem. Avare, cruel, tyran. Quand on a affaire à des Sergents, ce ſont des *Arabes* qui tirent juſqu'au dernier ſou. les Hoſteliers de Hollande ſont des *Arabes*, ils rançonnent leurs hoſtes. cet uſurier eſt un *Arabe* envers ſes creanciers, il ne leur relaſche rien. On appelle auſſi le chiffre *Arabe*, celuy dont on ſe ſert pour les grandes ſupputations, par oppoſition au chiffre *Romain*, dont on ſe ſert dans les comptes. Les *Arabes* ont été ſçavants en Medecine & en Mathematique. Le Pere Ange de St. Joſeph dit que la Langue *Arabe* eſt ſi feconde, qu'il y a 1000. noms pour ſignifier une eſpée, 80. pour le miel, 500. pour le lyon, & 200. pour le ſerpent.

ARABESQUE. adj. Qui eſt fait à la maniere des Arabes. Les curieux vont voir le Palais de Grenade, à cauſe des ornements *Arabeſques* qui ſont merveilleux. On appelle, *Groteſques*, *Moreſques*, & *Arabeſques*, les peintures & ornements où il n'y a point de figures humaines: des caracteres *Arabeſques*, les lettres des Arabes.

ARABIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Arabe. La Langue *Arabique*. La gomme *Arabique*, eſt celle qui ſe fait de la glu du prunier ou du cerifier. Il y a une autre gomme *Arabique* qui vient d'une planté eſpineuſe d'Egypte, dont on tire l'acacia, qui entre dans la compoſition du Mithridate. Le Golphe *Arabique* eſt la Mer Rouge.

ARACHNOÏDE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de la quatriéme tunique de l'œuil, qui eſt deliée comme une toile d'araignée, & qui attache le criſtallin avec les parties voiſines par l'interſtice ciliaire.

ARÆOMÈTRE. ſ. m. eſt un inſtrument qu'on appelle autrement, *Peſe-liqueur*. Celuy dont on ſe ſert dans l'Academie des Sciences eſt preſque le même que celuy qui eſt deſcrit dans les Eſſais de l'Academie de Florence. C'eſt une ampoule de verre leſtée de vif-argent, ayant un col fort eſtroit diviſé en parties égales ſelon toute ſa longueur. On abandonne cet inſtrument en le plongeant dans les liqueurs qu'on veut comparer, & on juge de leur peſanteur par le degré juſque auquel cet inſtrument enfonce dans l'une & dans l'autre; celle-là eſtant la plus legere, dans laquelle il enfonce plus avant. A Paris on fait cet inſtrument avec un col fort court, diviſé en dedans par un rouleau de papier blanc marqué de quelques lignes tranſverſales également diſtantes l'une de l'autre. Ce col eſt évaſé par le haut en forme de baſſin plat, qu'on charge de quelque poids pour le faire pluſtoſt enfoncer; & on fait ſon obſervation en la maniere precedente. Ce mot eſt Grec compoſé d'*araios*, *rarus*, *tenuis*, *ſpongioſus*, & de *metreo*, *metior*, *je meſure*.

ARAIGNE'E. ſ. f. Petit inſecte venimeux, qui avec ſes pieds fait un merveilleux tiſſu de filets pour ſe ſuſpendre en l'air, & prendre de petites mouches dont il ſe nourrit. Swammerdam décrit ainſi l'*araignée*. Elle a des cornes grandes & ſituées au deſſous de la poitrine, qu'on a de la peine à diſtinguer de ſes pieds. Elle eſt pourveuë de pinces & d'une eſpece d'ongles. Elle a dix pieds, quoy que quelques-uns ne luy en donnent que ſix, & d'autres que huit. Ce qu'on nomme ordinairement les dents de l'*araignée*, ſont pluſtoſt des pinces, des ongles, ou des aiguillons, que non pas des dents. Ils ont beaucoup de reſſemblance avec l'aiguillon du ſcorpion, à la reſerve que ceux-cy ſont doubles vers la poitrine, au lieu que celuy du ſcorpion eſt ſimple & à la queuë. C'eſt par ces aiguillons que les *araignées* inſinuent leur venin. Fontana dit qu'elles ont ſix yeux, & Pierre Borelli huit, qu'ils ont apperceus avec le Mi-

croſcope. Les Naturaliſtes tiennent que l'*araignée* a le ſens du toucher plus exquis que tous les autres animaux. Les *araignées* pilées rendent l'eau de couleur bleuë. Ariſtote dit qu'il y a deux eſpeces d'*araignées*, dont l'une eſt plus grande & noire; l'autre qui picque. Pline appelle *phalanges*, les *araignées* venimeuſes en leurs morſures & picqueures. Les Grecs diſtinguent & diviſent les *araignées* en *phalanges*, & en *loups araignées*. Il y a des fourmis *araignées* appellées *myrmecion*. Ætius met ſix eſpeces d'*araignées phalanges*, qui ont la teſte de fourmis, & ont le corps noir moucheté de taches blanches, qui picquent comme les gueſpes. Solin parle d'une *araignée* appellée *ſolifuga*, ainſi nommée, parce qu'elle fuit le ſoleil, ou la clarté. Elle bleſſe ſans qu'on s'en apperçoive. Il dit qu'il y en a beaucoup en Sardaigne, où il n'y a point d'autres ſerpens. En Latin *aranea*.

Il y a des *araignées* de l'Amerique qui ont huit yeux diſpoſez en deux rangs diſtincts. Il y a des *araignées* qui ſautent comme des puces pour attraper leur proye, qu'on appelle *aranea pulex*. Il y en a une autre qui pour bien couver ſes œufs, les porte avec elle, comme dans une petite corbeille, qui eſt décritte dans le livre de Harvée de la Generation des Animaux. Il y en a encore une autre à longues jambes décritte par le Sieur Goedart. Il y a auſſi des *araignées* d'eau volantes qui ſe meuvent avec une extreme viſteſſe, & qui ont un aiguillon dans leur bouche, de même que les punaiſes. Jacob de Hoefnagel a peint trente-cinq ſortes d'*araignées* dans ſon livre des Inſectes.

On appelle auſſi la Vive, *Dragon* ou *Araignée de mer*. Vitruve livre 9. dit qu'Eudoxus Aſtrologue inventa une horloge ſur la figure d'une toile d'*araignée*: & en effet l'horloge équinoxiale ſe peut faire en forme d'une toile d'*araignée*, dont on voit des exemples dans la Gnomonique de Clavius.

ARAIGNÉE, ſe dit auſſi de la ſimple toile & des filets que font les *araignées*. Le fil de l'*araignée* eſt non ſeulement double, mais quelquefois dix ou douze fois double. Elle deſcend avec pluſieurs fils, & remonte avec un ſeul, comme a remarqué François Reddi. Les maiſons des pauvres ſont pleines d'*araignées*. Ainſi Maynard a dit en une Epigramme aux Muſes:

Et c'eſt pour vous avoir peignées
En Demoiſelles du Marais,
Que mon coffre eſt plein d'*araignées*.

On dit d'une toile fort fine, qu'elle eſt claire comme une toile d'*araignée*. Un Ancien diſoit, que les Loix étoient des toiles d'*araignées*.

ARAIGNÉE, en termes de Guerre, ſe dit du rameau, branche ou canal par où l'on conduit une mine ſous les travaux ou les deffenſes des ennemis.

ARAIGNÉE, en termes d'Aſtronomie, eſt le nom qu'on donne à la derniere platine de l'Aſtrolabe, qui eſt percée à jour, où ſont marquées les eſtoiles fixes, & qu'on poſe ſur toutes les autres, quand on veut faire quelque operation.

ARAIGNÉES, en termes de Marine, ſont des poulies particulieres par où viennent paſſer des cordages appellez *martucles*, qui ont pluſieurs branches & filets repreſentant une toile d'*araignée*.

Ce mot vient du Grec *arachni*, que quelques-uns font venir d'*araios*, qui ſignifie, *rare*, *delié*, *ſubtil*. Il n'y a rien de plus delicat que les toiles d'*araignées*.

ARAMBER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Accrocher un baſtiment pour venir à l'abordage.

ARANTELES. ſ. f. plur. Terme de Venerie, qui ſe dit de ces filandres qui ſe trouvent au pied du cerf, à cauſe de la reſſemblance qu'elles ont avec les toiles d'araignée. Ce mot vient de *aranea tela*.

A R B.

ARBALESTE. ſ. f. Arc d'acier qu'on bande avec effort par le ſecours d'un fer propre à cet uſage. Elle ſert à tirer des bales, & de gros traits appellés *matras*; & alors on la nomme *Arbaleſte à jalet*. Les Anciens avoient auſſi de groſſes machines à jetter des traits, qu'on appelloit *arbaleſtes*, ou *baliſtes*. Ce mot vient de *arcubaliſta*. Menage. On tient que l'invention de l'*arbaleſte* & de la fronde eſt deuë aux Pheniciens, quoy que Vegece donne cette derniere à ceux de Majorque.

On dit proverbialement d'une choſe qui va viſte & droit, qu'elle va comme un trait d'*arbaleſte*; & auſſi d'une choſe qui n'eſt pas éloignée, Il n'y a qu'un trait d'*arbaleſte*.

ARBALESTE. Terme de Marine, ou *Baleſtrille*, ou *Baſton de Jacob*, eſt un inſtrument dont on ſe ſert ſur la mer pour prendre les hauteurs. Il eſt compoſé de deux baſtons ou regles de bois, ou de cuivre, qui ſe mettent à angles droits, & qui ont des diviſions ſur les bords. La croiſée s'appelle *marteau* ou *traverſier*; & le montant la *fleſche*. Le marteau eſt mobile ſur la fleſche, & a des pinnules à ſes extremités. C'étoit autrefois un quart de cercle gradué, & attaché par le milieu à une regle: ainſi il avoit la figure d'une *arbaleſte*, dont il a pris ſon nom. On l'a appellé auſſi *Croix Geometrique*, & *Verge d'or*. On l'appelle auſſi quelquefois, *Radiometre*, ou *Rayon Aſtronomique*, ou ſimplement *Fleſche*. Il y a auſſi un inſtrument nommé *Demi-arbaleſte*, qui n'a qu'un des bras du marteau, dont ont parlé quelques Routiers Hollandois. Il y en a quelques-uns au contraire qui ont trois marteaux.

ARBALESTRIER. ſ. m. Homme armé d'arbaleſte, comme il y en avoit pluſieurs autrefois. On le dit auſſi par ironie, de ceux qui ſont les braves, ſur tout en amour, & qui promettent de faire des choſes au deſſus de leurs forces, comme on dit un chaud Lancier. Cet homme a beau ſe vanter, c'eſt un meſchant *Arbaleſtrier*.

On appelle figurément *Arbaleſtriers*, ou *Carabins*, des gens qui viennent dans quelque aſſemblée tirer leur coup, & puis diſparoiſſent, pour faire quelque propoſition ou enchere qui oblige à de nouvelles procedures ou deliberations.

ARBALESTRIERS, en termes de Charpenterie, ſont des pieces de bois qui ſont au deſſus de la ferme, & qui ſe joignent au haut du poinçon. On les appelle auſſi *Petites forces*, & ils forment la petite ferme qui eſt au deſſus de la grande.

ARBITRAGE. ſ. f. Juriſdiction qu'on choiſit volontairement, & qui s'exerce en vertu du pouvoir qui eſt donné par les parties. Ces plaideurs ſe ſont mis en *arbitrage*. cet Advocat eſt fort employé dans les *arbitrages*.

ARBITRAIRE. adj. m. & f. Qui dépend de l'eſtimation des hommes, qui n'eſt point fixé par le Droit, ni par la Loy, où il ne s'agit que du plus ou du moins. Cette opinion eſt probable & *arbitraire*. l'amende pour un tel delit eſt *arbitraire*, & dépend des Juges. c'eſt une erreur de croire qu'en France les peines des crimes ſoient *arbitraires*.

ARBITRAL, ALE. adj. Qui appartient aux arbitres; jugement, ſentence prononcée par les arbitres. Les Notaires reçoivent maintenant les ſentences *arbitrales*.

ARBITRALEMENT. adv. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. C'eſt une affaire jugée *arbitralement*, c'eſt à dire, par des arbitres.

ARBITRE. ſ. m. Action de la volonté par laquelle elle choiſit librement ce qu'elle juge de meilleur. Tous les

Digitized by Google

les hommes ont leur libre *arbitre*, leur franc *arbitre*, leur liberal *arbitre*. Ce dernier vieillit.

ARBITRE, eſt auſſi un Juge convenu par les parties, auquel elles donnent pouvoir par un compromis de juger leur different. Les *Arbitres* doivent juger à la rigueur, auſſi bien que les autres Juges. En Provence on envoye les parents qui plaident pour être jugés en premiere inſtance par devant des *Arbitres*.

ARBITRE, ſe dit figurément de celuy qui eſt maiſtre abſolu, qui eſt fort puiſſant. Le Roy eſt l'*arbitre* de toute l'Europe, il luy impoſe des loix. un amant dit que ſa maiſtreſſe eſt l'*arbitre* de ſon ſort. Dieu eſt l'Arbitre du genre humain.

ARBITRER. verb. act. Liquider, eſtimer une choſe en gros, & ſans entrer en un detail, ou une taxe particuliere. Les Juges ont *arbitré* les deſpens, dommages & intereſts à telle ſomme, les Experts ont *arbitré* les reparations ou degradations de cette maiſon à tant.

ARBITRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *arbiter*.

ARBORER. verb. act. Planter à la maniere des arbres. Il ſe dit des enſeignes ou des drapeaux qu'on plante ſur des terres conquiſes. Il a *arboré* l'eſtendart de la Croix dans les pays Infideles. On dit auſſi, Ce Cardinal a *arboré* les armes d'un tel Prince ſur ſon Palais, pour dire, il s'eſt declaré de ſon parti.

Paſquier dit que c'eſt l'Amiral de Chaſtillon qui a le premier introduit cette façon de parler, lors qu'il exerçoit la charge de Colonel de l'Infanterie.

On dit auſſi en termes de Marine, *Arborer* le pavillon, pour dire, Montrer & déployer le pavillon.

ARBORER, ſignifie auſſi, Maſter ou élever un maſt; & au contraire, *Deſarborer*, c'eſt l'abattre & le couper. Le maſt de hune eſt *arboré* ſur le grand maſt.

ARBORÉ, ÉE. part.

Ces mots viennent du Latin *arbor*.

ARBOUSIER. ſubſt. maſc. Arbre qui fait beaucoup d'ombre, qui eſt ſemblable au coignier par ſa grandeur. Sa feuille eſt moyenne entre celle du laurier & l'yeuſe, & ſert à la preparation des cuirs. Il eſt verd toute l'année, & fleurit au mois de Juillet. Ses fleurs ſe tiennent enſemble à la maniere des raiſins, & n'ont qu'une ſeule queuë. Elles ne ſont point compoſées de feuilles, mais ſont creuſes & caves, comme un œuf vuide, ayant la bouche ouverte. Son fruit nommé *Arbouſe*, eſt gros comme une prune, & eſt ſans noyau. Il eſt un an à meurir, & demeure ſur l'arbre juſqu'à ce que la nouvelle fleur ſoit venuë, au dire de Theophraſte. Matthiole le deſigne aſſez differemment. Eſtant meur, il eſt jaune & rouge, & picque la langue; mais en naiſſant il eſt verd, & il reſſemble en quelque façon à la fraiſe dans ſa maturité. Les grives & les merles en ſont friands. Il a une écorce mince & deliée comme celle du tamarin. Cet arbre ſe nomme en Latin *arbutus*, ou *uvedo*.

ARBRE. ſ. m. Le premier & le plus grand des vegetaux, qui pouſſe beaucoup de branches & de feuilles, qui jette beaucoup de bois. Une allée d'*arbres* de haute fuſtaye, de chefnes, d'ormes, de chaſteigniers, &c. *Arbre en plein vent*, *en plein air*, ou *à haute tige*, eſt celuy qui eſt au milieu d'un champ, ou d'un jardin, ou qu'on laiſſe monter ſans l'arreſter ou tailler par ſa tige. Un *arbre nain*, eſt un *arbre* en buiſſon, ou pomier enté ſur paradis, ou autre eſpece qui ne s'éleve pas. *Arbre en eſpalier*, celuy dont les branches ſont eſtenduës & attachées contre des murailles en façon de main ouverte, qu'on appelle *taillé à plat*. Il y a auſſi des *arbres* en eſpalier en plein air taillés à plat comme devant, qui ont l'air des deux coſtés, & dont les branches ſont ſoûtenuës par des charniers ou eſchalas mis en forme de raquette. *Arbres en contreſpaliers*, ou *hayes d'appuy*, ſont des *arbres* plantés prés l'eſpalier en ligne parallele. *Arbre en buiſſon*, eſt un arbre taillé en rond arreſté par les branches qui veulent monter, & dont le milieu eſt nettoyé de ſon bois pour luy donner de l'air. Il y a deux mille pieds d'*arbres* de belle venuë dans cette foreſt. *Arbres fruitiers*, ſont ceux qui portent du fruit. *Arbres* ſauvages. *Arbres* domeſtiques, ou cultivez. Il y a des *arbres* ſi gros en la Province de Nicaragua, qu'à peine quinze hommes les peuvent embraſſer. Il y a aux Indes de fort grandes foreſts, qui ſont compoſées d'un ſeul *arbre*, dont les branches tombent en terre, y prennent racine, & repouſſent de nouveaux *arbres*. Ovide de Montalban a écrit trois volumes des *arbres*, qu'il nomme *Dendrologie*, qu'il a mis à la ſuitte de l'Hiſtoire Naturelle d Ulyſſes Aldroandus, dont les ſix premiers volumes contiennent celle des oiſeaux, des animaux terreſtres, des poiſſons, des inſectes, & des metaux. Ce mot vient du Latin *arbor*.

ARBRE TRISTE. Eſpece d'arbre fort commun dans les Indes. On l'appelle *triſte*, parce qu'il ne fleurit que la nuit. Ses fleurs tombent une demi-heure avant le levèr du ſoleil, & commencent à repouſſer une demi-heure environ aprés ſon coucher. Cet arbre eſt de la grandeur d'un prunier. Ses branches ont une aulne de long. Quand on le couppe à la racine, il recroiſt en moins de ſix mois. On le plante ordinairement proche les maiſons. Les Indiens en ramaſſent curieuſement les fleurs quand elles ſont tombées, parce qu'elles ſentent fort bon. Goa & Malaca ſont les endroits où l'on trouve le plus de ces ſortes d'arbres.

On dit, Abattre des *arbres*, quand on les couppe par le pied; Elaguer ou émonder des *arbres*, quand on en couppe les branches; Deshonorer les *arbres*, quand on en couppe ſeulement la cime ou les houppiers.

En termes de l'Ecriture, on dit l'*Arbre* de la Croix, où Jeſus-Chriſt a été attaché, l'*Arbre* de vie, l'*Arbre* de la ſcience du bien & du mal: c'étoient des *arbres* du Paradis Terreſtre.

ARBRES DE LISIERE, en termes des Eaux & Foreſts, ſont des *arbres* qu'on laiſſe dans les ventes & couppes de bois entre deux pieds corniers, pour ſervir de paroy & de bornes à la couppe qui eſt permiſe.

On dit, *Arbres de delit*, *abougris*, *broutez*, *avortez*, *recepez*, *encrouez*, *arbres chablis*, *bailliveaux*, *arbres d'entrée*, *en eſtant*, *giſant*. Ces mots ſont expliquez à leur ordre, & au mot *Bois*.

ARBRE, en termes de Charpenterie & d'Architecture, eſt une groſſe piece de bois, qui eſt la principale d'une machine, & qui la ſouſtient. L'*arbre* du moulin, eſt celuy que la roüe fait tourner pour mouvoir les meules, ſoit par l'eau, ſoit par le vent. Il a trois toiſes de long ſur vingt pouces de gros. L'*arbre* d'un preſſoir. L'*arbre* d'un navire, eſt le grand maſt, qu'on appelle, *Arbre de Meſtre*, ſur la Mediterranée. L'*arbre* d'une gruë, eſt la principale piece de bois qui la ſouſtient, qu'on nomme auſſi la *fleſche*.

On appelle auſſi dans les monſtres, les horloges, les meules, & autres machines qui tournent, l'*arbre* ou l'eſſieu, des roües qui portent le pignon, ou ce qui les fait mouvoir.

ARBRE, ſe dit figurément d'une deſcription & figure d'une genealogie, parce qu'on la peint avec des branches, un tronc & des racines. On a dreſſé l'*Arbre* Genealogique de la Maiſon de France.

On a appellé en Poëſie, *Arbre* fourchu, un lay, ou virelay, à cauſe des petits vers intercalaires qui étoient au milieu des grands, qui faiſoient une eſpece de fourche.

ARBRE, en termes de Blaſon, s'appelle *fuſté*, quand ſon tronc eſt d'un autre eſmail que ſes branches; & *englanté*, quand ſon fruit eſt auſſi d'un autre eſmail. On doit auſſi ſpecifier en blaſonnant quand il eſt ſec, ou avec ſes feuilles.

Digitized by Google

On dit en proverbe, qu'il ſe faut tenir au gros de l'*arbre*, pour dire, au parti juſte & ſolide, qui eſt le plus fort.

ARBRISSEAU. ſ. m. Petit arbre, arbre nain. Une telle plante vient en *arbriſſeau*.

ARBUSTE. ſ. m. Petit arbre nain par ſa nature, & qui tient le milieu entre la plante & l'arbrilleau.

ARC.

ARC. ſ. m. Arme faite d'un morceau de bois, de corne, ou d'autre matiere qui fait reſſort, lequel étant courbé avec violence par le moyen d'une corde attachée à ſes bouts, fait partir une fleſche avec grand effort en ſe remettant en ſon état naturel. Les cornes d'un *arc*, ſont ſes extremitez où la corde eſt attachée pour le bander. L'*arc* eſt la premiere & la plus generale de toutes les armes: car on a trouvé que les peuples les plus barbares, les plus éloignez, & qui avoient le moins de communication avec les autres hommes, s'en ſervoient. Les Anciens attribuoient l'invention de l'*arc* & de la fleſche à Apollon.

On dit, un *arc* d'yvoire, d'ébene, &c. pour dire, un *arc* garni d'ébene, d'yvoire; car on ne fait point d'*arcs* d'yvoire, d'ébene, ni de bois durs, à cauſe qu'ils ne ſont point de reſſort.

On dit figurément en termes de l'Ecriture, que Dieu a bandé ſon *arc*, preparé ſon *arc*, pour dire, qu'il menace les hommes dans ſa colere.

Les Payens mettoient entre les mains de Cupidon un *arc* & des fleſches, pour ſignifier figurément, qu'il bleſſoit les cœurs en leur donnant de l'amour.

On appelle figurément les ſourcils d'une belle brune, des *arcs* d'ébene.

ARC, ſignifie en Geometrie, un trait de compas qui ſe meut ſur un centre, & qui n'acheve pas un demi-cercle. La ligne qui en joint les deux extremitez s'appelle la *corde*; & la perpendiculaire élevée au milieu de cette ligne, s'appelle la *fleſche*. Tous les angles ſont meſurez par des *arcs*. Pour ſçavoir leur grandeur, il faut deſcrire un *arc*, dont le centre ſoit en ſa pointe. ces deux *arcs* ſe couppent en un tel point.

On appelle auſſi *Arc* en Aſtronomie, une portion d'un cercle, qui fait partie d'un cercle diviſé en 360. parties: & on dit un *arc* de 60. de 90. de 120. degrez. l'*arc* diurne du ſoleil. l'élevation du Pole ſe meſure par un *arc* pris ſur le Meridien.

ARC, ſe dit auſſi generalement de toutes les choſes qui ſe font en ligne courbe. En cet endroit le rivage ſe courbe en *arc* pour former un Golphe ou une Anſe. cette riviere, ce chemin, la muraille de ce port, ſe forment en *arc*, & font un grand detour.

ARC, ſe dit auſſi dans les baſtiments, des voutes & trompes courbées en rond. On appelle *Arcs* ou *Arceaux*, les voutes des portes & des fenêſtres qui ne ſont pas quarrées. Cette voute fait un trop grand *arc*. il faut bander des *arcs*, quand on fait des fondements dans une carriere vuidée, pour ſouſtenir les conſtructions qu'on fait deſſus. Blondel enſeigne le moyen de trouver les joints de toutes ſortes d'*arcs* rampants: ce qui eſt inſeré dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

ARC DE TRIOMPHE, eſt une conſtruction de charpente qu'on fait ſur quelques portes ou paſſages, avec divers ornements dans les entrées d'un Roy, ou d'un Triomphateur. On en fait auſſi de pierre pour conſerver la memoire des grandes actions à la poſterité par pluſieurs inſcriptions & bas reliefs qu'on y taille. L'*Arc* de Conſtantin. l'*Arc* du Roy Louïs XIV.

On appelle *Arc* de carroſſe, la piece de fer courbée en *arc* qui joint la fleſche ou les brancards au train de devant; ce qui donne au carroſſe la facilité de tourner en un plus petit eſpace.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut avoir pluſieurs cordes à ſon *arc*, pour dire, avoir pluſieurs moyens de ſortir d'une affaire, d'en venir à bout. On dit auſſi, Debander l'*arc* ne guerit pas la playe. Ce proverbe vient de René d'Anjou Roy de Sicile, qui aprés la mort d'Iſabeau de Lorraine ſa femme arrivée en 1453. pour monſtrer qu'il l'aimeroit toûjours nonobſtant ſa mort, prit ce vers pour l'ame de ſa deviſe, dont le corps étoit un *arc* à la Turque qui avoit la corde rompuë.

ARC des loyaux Amans, eſtoit une fiction dont il eſt fait mention dans l'Amadis, d'un *arc* ou d'une voute qui étoit dans le Palais enchanté d'Apollidon, où il paroiſſoit une grande ſtatuë de cuivre tenant un cor en main qui rendoit un ſon melodieux quand les amans fidelles paſſoient par deſſous, & qui jettoit du feu & de la fumée avec un bruit effroyable quand ils étoient infidelles.

On appelle des *Arcsboutants*, ces grandes arcades appuyées ſur des murs ſolides, qu'on fait pour ſouſtenir les voutes élevées des Egliſes, ou des autres baſtiments.

On appelle auſſi *Arcsboutants* d'un carroſſe, les pieces de fer qui ſont des deux coſtez des moutons pour les ſouſtenir, parce qu'ils portent tout le faix du carroſſe. La barre qui ferme les portes cocheres s'appelle auſſi *arcboutant*, ou *pied de biche*.

On appelle figurément *Arcsboutants*, les principaux deffenſeurs d'un parti, d'une doctrine. Les Peres de l'Egliſe ont été les *arcsboutants* de la Religion. ce grand Capitaine eſt le principal *arcboutant*, le meilleur appuy de l'Eſtat.

ARC-EN-CIEL. C'eſt une bande ou eſcharpe diverſement colorée, qui paroiſt dans une nuée pluvieuſe: ce qui ſe fait par la reflexion des rayons du ſoleil, lors qu'il n'eſt pas beaucoup élevé ſur l'horiſon, dans la partie du ciel qui luy eſt oppoſée. On l'appelle autrement *Iris*. L'*Arc-en-ciel* ne paroiſt que devant ou aprés la pluye. On voit quelquefois un double ou triple *Arc-en-ciel*, mais les deux derniers ſont plus imparfaits, moins colorez & de moindre étenduë. On voit auſſi quelquefois un *Arc-en-ciel* renverſé. On voit la même apparence dans les jets d'eau des fonteines, dans les bouteilles pleines d'eau, & dans les verres priſmatiques ou triangulaires, qui s'appellent auſſi *Iris*. Les raiſons en ſont fort bien expliquées par Mr. Deſcartes. Le Docteur Salomon Braun a obſervé un *Arc-en-ciel* lunaire, le 4. jour aprés la pleine lune d'Octobre en 1671. Dans les Nouvelles de la Republique des Lettres il eſt parlé d'un *Arc-en-ciel* qui parut à Maſtric en 1684. qui conſiſtoit en des nuages droits & perpendiculaires comme de longues colomnes qui étoient tranſparentes, & avoient une diſpoſition de couleurs toute contraire aux ordres de ce meteore. Mentzelius dit qu'il a vû des *Arcs-en-ciel* tout blancs en plein jour, & qu'il a vû dans les cabinets des curieux de petites taſſes qu'on tient eſtre tombées des nuës par les jambes d'un *Arc-en-ciel*, qu'on a trouvées en creuſant aux lieux où ce meteore avoit appuyé ſes extremités; & qu'on y voyoit au milieu la figure d'une eſtoile, ou d'un ſoleil. Il ajouſte que c'eſt un bon febrifuge, un remede pour les femmes en travail.

ARC-EN-CIEL, au figuré, eſt en termes de l'Ecriture un ſigne d'Alliance entre Dieu & les hommes, par lequel il leur a promis de ne leur plus envoyer de deluge.

Le mot d'*arc* eſt dit *ab arcendo*, *quòd arceat hoſtes*, parce qu'il écarte les ennemis.

ARCADE. ſ. f. Voute courbée en arc. Il y a tant d'*arcades* à cet aqueduc, à ce pont, à la nef de cette Egliſe.

On le dit auſſi de tout ce qui eſt couvert en rond. Un ſalon couvert en *arcade*. ce berceau eſt en *arcade*.

Ce mot vient d'*arcus* en Latin.

Digitized by Google

ARCANNE. ſ. f. eſt un mineral ou eſpece de craye rouge qu'on appelle en Latin *Rubrica fabrilis*, ainſi appellée, à cauſe que les Charpentiers teignent leurs cordeaux avec cette craye pour marquer leur bois. On en fait quelquefois avec de l'ochre bruſlée.

ARCASSE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le derriere du gaillard, autrement appellée, *culaſſe de navire*. Il ſe dit de tout le bordage de la pouppe, dont la largeur eſt determinée par une piece de bois qui la traverſe, qu'on appelle *barre d'arcaſſe*, autrement *liſſe de hourdi*.

ARCASSE, ſignifie auſſi, le mouffle d'une poulie, le corps ou piece de bois qui enferme le rouët. Les cordes qui le tiennent bandé & ſuſpendu s'appellent *étropes*.

ARCEAU. ſ. m. s'eſt dit autrefois poëtiquement en cette phraſe : L'Ange qui deſcendoit en terre faiſoit voir de grands *arceaux* de lumiere, des cercles illuminez dans l'air qu'il traverſoit. Maintenant on ne le dit que des voutes, des portes & des feneſtres courbées en arc.

ARCHAL. ſubſt. maſc. Fil de leton paſſé par la filiere. Ce mot vient de *Aurichalcum*.

On le dit auſſi du fil de fer. On en fait des treillis de feneſtres, & de tablettes à livres, des cordes de claveſſin, & mille autres choſes. Le ſot peuple dit *du fil de Richard*.

ARCHANGE. ſubſt. maſc. Subſtance intellectuelle & incorporelle qui tient un huitiéme rang dans la Hierarchie des Eſprits celeſtes. Les *Archanges* ſont au deſſus des Anges. St. Michel *Archange*. Ce mot ſe derive de *archos*, *princeps*, & *angelos*, *angelus*.

ARCHE. ſubſt. fem. L'eſpace qui eſt entre les deux piles d'un pont couvert d'une voute en arcade. On le dit auſſi d'un pont de bois ; quoy qu'il ſoit ſeulement couvert d'un plancher ſouſtenu ſur des pieux. La maiſtreſſe *arche* eſt celle qui eſt la plus large, & où l'eau eſt la plus profonde, qui eſt deſtinée au paſſage des bateaux. Il y a des ponts en Orient qui ont juſqu'à 300. *arches*.

ARCHE, en termes de l'Ecriture, c'eſt le vaiſſeau que fit Noé au temps du Deluge pour y retirer les hommes que Dieu en voulut ſauver, & les animaux pour en conſerver l'eſpece. L'*Arche* de Noé avoit 300. coudées de long, 50. de large, & 30. de hauteur, & ſa feneſtre étoit d'une coudée. Snellius dit que l'*Arche* en ſa longueur & largeur occupoit plus d'un demi-arpent. Il y a un Geometre nommé Buteo qui a ſupputé les dimenſions de l'*Arche*, afin de montrer qu'elle pouvoit contenir tout ce qu'il étoit neceſſaire d'y enfermer. Hayton dans ſon Hiſtoire Orientale dit que ſur la montagne d'Ararat on voit en été quelque choſe de noir qu'on prend pour l'*Arche*.

On dit figurément des Heretiques & Schiſmatiques, qu'ils ſont hors de l'*Arche*, pour dire, qu'ils ſont hors du vaiſſeau, hors de la communion de l'Egliſe.

On appelle auſſi figurément *Arche*, un lieu de retraite. Ainſi Collet a dit élegamment :

Vien me voir en mon fauxbourg,
Où vray Patriarche,
Contre les flots de la Cour
J'ay baſti mon *Arche*.

On dit proverbialement d'une maiſon où il y a pluſieurs ménages, que c'eſt l'*Arche* de Noé, où il y a toutes ſortes de beſtes.

ARCHE, ſignifie auſſi, le Coffre où furent enfermées les deux Tables de pierre où Dieu avoit gravé ſes Commandements, qui furent données à Moyſe ſur la Montagne, & qui furent en grande veneration chez les Hebreux, chez leſquels elle fit pluſieurs miracles. On l'appella l'*Arche* d'Alliance. L'*Arche* fut priſe par les Philiſtins, & renvoyée avec pluſieurs preſents. L'*Arche* fut miſe d'abord ſous le Tabernacle, puis dans le Sanctuaire du Temple. L'*Arche*, ſelon Joſephe, étoit longue de cinq paulmes, large de trois, & haute de même. Son bois dedans & dehors étoit reveſtu de lames d'or avec des gonds d'or. Sur la couverture de l'*Arche*, qu'on appelloit *Propiciatoire*, il y avoit deux figures poſées appellées *Cherub*, qui ſont des animaux ayant des ailes d'une nouvelle eſpece de figure, & telle qu'on n'en vit jamais de ſemblables : mais Moyſe en avoit vû la figure au Troſne de Dieu. Genebrard dit que les Rabins pretendent que c'étoit la figure de jouvenceaux portant des ailes, comme le livre 2. chap. 3. des Paralipomenes le demontre aſſez clairement.

ARCHE, en termes de Marine, eſt la boëſte de menuiſerie qui couvre la pompe, afin qu'elle ne ſoit point offencée.

Ce mot vient du Latin *arca*, *coffre*.

ARCHE'E. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt ainſi que les Chymiſtes appellent le feu qu'ils s'imaginent être au centre de la terre pour cuire les metaux & les mineraux, & pour être le principe de la vie des vegetaux.

ARCHER. ſubſt. maſc. Celuy qui porte un arc, & qui en tire. C'étoit autrefois une eſpece de milice dont on ſe ſervoit à la guerre. Maintenant elle n'eſt plus en uſage qu'en Orient, & chez les peuples barbares. Les Turcs ont encore des compagnies d'*Archers* dans leurs troupes. Il y a encore des bourgeois en pluſieurs villes qui s'exercent à tirer de l'arc & du mouſquet, de qui on peut dire, Il y avoit tant d'*Archers* qui diſputoient le prix, & tant de Mouſquetaires. Ce mot vient de *Arcuarius*.

On appelloit autrefois *Franc-Archer*, des gens de guerre qui étoient exempts des impoſts. Le *Franc-Archer* de Bagnolet.

Aujourd'huy on appelle ſeulement un *Franc-Archer*, une femme hardie, & qui a des manieres d'homme ; mais on ne le dit que des perſonnes de baſſe condition.

ARCHER, ſe dit aujourd'huy plus particulierement de ceux qui accompagnent les Prevoſts pour les captures, ou pour executer quelques ordres, quoy qu'ils ne portent que des halebardes ou des carabines. Les *Archers* du Grand Prevoſt de l'Hoſtel, du Prevoſt des Marchands, les *Archers* de la Ville, *Archers* du Guet.

ARCHEROT. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit, Petit Archer. Les Poëtes donnoient autrefois cette épithete à Cupidon.

ARCHET. ſubſt. maſc. Ce qui ſert à tirer le ſon des violons, violes, poches, & autres ſemblables inſtruments de Muſique, en le paſſant legerement ſur les cordes. Il eſt compoſé de trois pieces, dont la premiere eſt le baſton ou le brin qui ſoûtient le crin. La ſeconde eſt compoſée de 80. ou 100. brins de crin de cheval, ou de ſoye : & enfin d'une demi-rouë, qu'on appelle la *hauſſe*, qui ſert à entretenir ſes filets dans une tention convenable.

ARCHET, eſt auſſi un petit arc d'oſier ou cerceau qu'on met au deſſus des berceaux des enfants pour ſoûtenir une couverture au deſſus de leur teſte.

On dit, qu'un homme a paſſé ſous l'*archet*, lors qu'il a paſſé par le grand remede, qu'il a été obligé de ſuer.

ARCHET, ſe dit auſſi de l'outil qui ſert aux ouvriers qui travaillent ſur le bois & ſur les metaux, comme Tourneurs, Serruriers, Orfevres, &c. qui leur ſert à tourner, ou à percer leurs ouvrages. Il eſt compoſé d'une verge de fer, ou de baleine, qui font reſſort, & qui ſe bandent par le moyen d'une corde qu'on tortille autour de la beſogne pour le faire mouvoir en rond. On l'appelle auſſi, *Arçon*.

ARCHETYPE. ſubſt. maſc. Original, patron ſur lequel on dreſſe un ouvrage, ou une copie ſemblable. Les Philoſophes parlent du monde *Archetype*, tel qu'il étoit dans l'idée de Dieu avant ſa creation.

En la Cour des Monnoyes on appelle *Archetype*, l'eſtalon general des poids & meſures qui y eſt gardé, ſur lequel on eſtalonne les autres. Il eſt ainſi appellé par Bouteroüe.

ARCHEVESCHE'. ſubſt. maſc. Province qui eſt ſous la Juriſdiction ſpirituelle d'un Prelat qui a des Suffragans ſous luy. L'*Archeveſché* de Paris n'a que trois Suffragans. il y a en France dix-huit *Archeveſchez*.

ARCHEVESCHÉ, ſe dit auſſi de la dignité d'Archeveſque, de ſon revenu, & de la maiſon qui y eſt attachée. Il a obtenu un *Archeveſché*. ſon *Archeveſché* vaut tant de revenu. il eſt logé à l'*Archeveſché*.

ARCHEVESQUE. ſubſt. maſc. Prelat Metropolitain qui eſt pourveu d'un *Archeveſché*, qui a pluſieurs Suffragans ſous luy. L'*Archeveſque* de Lyon eſt Primat des Gaules; celuy de Bourges d'Aquitaine. Le mot d'*Archeveſque* dans l'Egliſe Latine n'eſt que depuis Charlemagne. Il eſt quelquefois plus que Metropolitain, car il y en a eu qui ont eu des Metropolitains ſous eux, comme témoigne le Cardinal du Perron.

ARCHIEPISCOPAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Archeveſque. Le Siege de la Cour, la Juriſdiction *Archiepiſcopale*. le Palais *Archiepiſcopal*. Ce mot vient du Grec *Archos*, *Princeps*, *Prince*, & *Epiſcopos*, *Epiſcopus*, *Eveſque*.

ARCHI. Ce mot ne ſe met jamais tout ſeul, mais il eſt fort ſignificatif quand il eſt joint avec d'autres, & il a la force d'un ſuperlatif pour marquer quelque degré d'élevation. Il y en a des exemples cy-devant, & cy-aprés. Mais il entre auſſi avec grace en la compoſition de pluſieurs autres mots factices: comme, C'eſt un *archivilain*, un *archipareſſeux*, un *archidevot*, un *archifou*, &c. pour dire, qu'un homme eſt tres-vilain, tres-pareſſeux, tres-devot, tres-fou.

ARCHIACOLYTHE. ſubſt. maſc. Qui eſt au deſſus de l'Acolythe. C'étoit autrefois une dignité dans les Cathedrales, leſquelles étoient toutes diviſées en quatre ordres de Chanoines, ſçavoir les Preſtres, les Diacres, les Soûdiacres, & les Acolythes. Ils avoient chacun leurs chefs. Celuy de ces derniers s'appelloit *Archiacolythe*. Mais cette fonction n'eſt plus en uſage.

ARCHIDIACONAT. ſubſt. maſc. Office de l'Archidiacre. Il y a pluſieurs *Archidiaconats* dans les Chapitres des Egliſes Cathedrales.

ARCHIDIACONE'. ſubſt. maſc. Certaine partie d'un Dioceſe qui eſt ſujette à la viſite d'un certain Archidiacre. Il y a tant de Parroiſſes dans cet *Archidiaconé*.

ARCHIDIACRE. ſubſt. maſc. Superieur Eccleſiaſtique qui a droit de viſite ſur les Cures d'une certaine partie d'un Dioceſe. Le Grand *Archidiacre* de Paris eſt celuy qui a le premier Archidiaconé, celuy de la ville où eſt l'Eveſché. *Archidiacre* étoit autrefois le premier des Diacres. Sa fonction a paſſé depuis à une dignité Eccleſiaſtique qui a été même preferée à celle des Prêtres. Il a été appellé *Vicaire de l'Eveſque*, & *l'œuil de l'Eveſque*, dans une Epiſtre de St. Clement. Il avoit auſſi la garde du treſor de l'Egliſe, & juriſdiction comme les Officiaux. Il faiſoit la viſite dans les Parroiſſes du Dioceſe où l'Eveſque l'envoyoit; & c'eſt maintenant la ſeule fonction qui luy reſte.

Il y a un ancien proverbe, qui pour deſigner un homme bien crotté, dit qu'il eſt crotté en *Archidiacre*, parce que les *Archidiacres* faiſoient alors leurs viſites à pied, & en toutes ſaiſons. Il y a auſſi un vieux proverbe qui dit, Bander en *Archidiacre*: ce que les libertins veulent tirer en un ſens obſcene, quoy que ce ne ſoit rien moins que cela. Il vient de ce que l'*Archidiacre* qui ſuivoit l'Archeveſque, lors qu'il conferoit le Sacrement de Confirmation, étoit celuy qui appliquoit le bandeau ſur le front du Confirmé.

ARCHIDUC. ſubſt. maſc. Celuy qui a une qualité qui l'éleve au deſſus des autres Ducs. L'*Archiduc* d'Autriche, qui eſt un titre fort ancien, & en uſage dés le temps de Dagobert. Il y a eu auſſi des *Archiducs* en Lorraine, & en Brabant. Voyez Du Cange.

ARCHIDUCHE'. ſubſt. maſc. & fem. Terre qui eſt érigée ſous ce titre, & qui donne à celuy qui la poſſede un rang ou qualité au deſſus des autres Ducs.

ARCHIDUCHESSE. ſubſt. fem. La femme ou la veufve d'un Archiduc, ou celle qui poſſede en titre un Archiduché. L'*Archiducheſſe* d'Inſpruc.

ARCHI-IMPRIMEUR. ſubſt. maſc. eſt un titre qu'a porté Chriſtophle Plantin Imprimeur à Anvers, que le Roy Philippes II. luy donna de ſon propre mouvement.

On a dit auſſi quelquefois *Archi-Notaires*, & *Archi-Chapelains*; & ces noms ont été même donnés aux anciens Chanceliers de France.

ARCHIPEL, ou *Archipelage*. ſubſt. maſc. Terme de Geographie. Eſtenduë de mer qui eſt entrecouppée par un tres-grand nombre d'Iſles. Les Anciens n'ont gueres connu que l'*Archipelage* des Grecs, qui contient les Iſles de la mer Egée. Depuis les Geographes ont appellé l'*Archipelage* de St. Lazare, le grand nombre d'Iſles qui eſt aux Indes vers les coſtes de Malabar & de Malaca. Enſuitte on a découvert l'*Archipelage* de Mexique, où il y a un tres-grand nombre d'Iſles: l'*Archipelage* des Maldives, où il y en a plus de 12000. diviſées en treize Provinces ou Gouvernements, qu'on appelle ſur les lieux, *Atollons*: & enfin l'*Archipelage* des Philippines, où on dit qu'il y a onze mille Iſles, dont les principales obeïſſent au Roy d'Eſpagne.

Ce mot d'*Archipelage* vient par corruption de *Ægeopelagus*, c'eſt à dire, la Mer Egée, qu'on a dit auſſi par corruption de *Agiopelagos*, ou *Mer Sainte*, qui eſt le nom que les Grecs ont donné originairement à cette mer, à cauſe des Iſles Cyclades pour leſquelles ils avoient une grande veneration.

ARCHIPOETE, eſt un nom qu'on a donné en quelques lieux à quelques Poëtes; mais ç'a été le plus ſouvent par deriſion, comme on fit du temps de Leon X. au Poëte Baraballi de Gayette, à qui on donna les honneurs du triomphe qu'on avoit accordés autrefois au Poëte Petrarque; & on le promena par la ville couronné de lauriers, & monté ſur un élephant. Mais ce fut pour ſe moquer de luy; car c'étoit un mauvais faiſeur de vers, de deviſes & d'inſcriptions, qui avoit obtenu un Privilege excluſif, qui portoit deffences à toute autre perſonne d'en faire. Il en eſt parlé dans Famianus Strada, & dans les Anecdotes de Florence de Varillas. On a veu en France de pareils ridicules qui ont obtenu de ſemblables Privileges.

ARCHIPOMPE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt le puits du navire, ou une pompe placée autour du grand maſt au lieu le plus creux du vaiſſeau, où s'écoulent les eaux pour les vuider. Elle eſt garnie de bringueballes ou baſcules, verges, heuſes, jouëts, &c.

ARCHIPRESTRE. ſubſt. maſc. Dignité ou preéminence dans certains Dioceſes qu'ont des Curés au deſſus des autres. Il y a à Paris deux *Archipreſtres*, celuy de la Magdeleine, & de St. Severin, ainſi nommés, à cauſe qu'ils ſont les plus anciens de la ville.

ARCHIPRIEURE'. ſubſt. maſc. Ce mot ſe confond avec *Archidiaconé*. C'eſt une partie d'un Dioceſe ſur laquelle un Archidiacre ou un Archipreſtre a viſite ou inſpection: comme dans le Dioceſe de Xaintes on appelle *Archiprieurez*, ce qu'on appelle dans les autres *Archidiaconez*. Il y en a pluſieurs autres exemples dans le Pouillé des Benefices.

Quelques-uns ont appellé *Archiprieurez*, les Prieurés qui en ont d'autres ſous eux. Il y avoit autrefois des *Archi-*

prieurés

prieurés ſeculiers qui étoient la même choſe que les Archipreſtres.

ARCHITECTE. ſ. m. Celuy qui donne les plans & les deſſeins d'un baſtiment, qui en conduit l'ouvrage, & qui commande aux Maçons & aux autres ouvriers qui y travaillent ſous luy. Vitruve a été le premier des *Architectes*. il faut ſçavoir bien des choſes pour être un bon *Architecte*. On appelle auſſi *Architectes* de vaiſſeaux, ceux qui baſtiſſent les grande navires. Ce mot vient du Grec *archos*, & *tecton*, qui ſignifie, un *ouvrier*. L'Architecte eſt le maiſtre de ceux qui travaillent au baſtiment : c'eſt luy qui conduit l'ouvrage.

ARCHITECTE, ſe dit auſſi d'un Entrepreneur de baſtiments à forfait, & qui les doit rendre parfaits & la clef à la main.

On dit auſſi ironiquement, C'eſt un grand *Architecte* de fourbes, en parlant d'un trompeur.

ARCHITECTURE. ſ. f. L'art ou la ſcience des baſtiments. L'*Architecture civile*, eſt celle qui ſert à faire des baſtiments publics ou particuliers, ſacrez ou profanes, comme les Palais & les Egliſes, les maiſons des bourgeois. L'*Architecture militaire*, celle qui enſeigne à fortifier les villes, les paſſages, les ports de mer. Ce baſtiment eſt d'une bonne *Architecture*. Vitruve donne bien plus d'étenduë à cet art : car il le diviſe en trois parties. La premiere eſt l'*Edification*, qui eſt l'art de baſtir mentionné cy-deſſus. La ſeconde eſt la *Gnomonique*, qui eſt l'art de repreſenter les ſpheres & mouvements celeſtes par les inſtruments, comme Aſtrolabes & Horloges. Et la troiſiéme eſt la *Mechanique*, qui traitte des machines & de l'augmentation des forces mouvantes, comme gruës, pompes, & de preſque tous les outils des Artiſans.

ARCHITECTURE, ſe dit auſſi de la maniere de baſtir, & des ornements qu'on y employe. En ce ſens on dit, les cinq Ordres d'*Architecture*, le Toſcan, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien, le Compoſé ou le Compoſite. Le Toſcan & le Compoſite ſont des Ordres Latins : les autres ſont Grecs. Philebert de Lorme y a voulu ajouſter le François ; mais il n'a pas été ſuivi. L'*Architecture Gothique*, eſt une *Architecture* ancienne & groſſiere, ſelon laquelle ſont baſties la plus-part de nos Egliſes Cathedrales. Il ne nous eſt point reſté d'Auteurs Grecs qui ayent écrit de l'*Architecture* ; & des Latins on n'a que le ſeul Vitruve qui ſoit entier, quoy que Vegece écrive que de ſon temps on comptoit juſqu'à 700. Architectes à Rome. Vitruve a été commenté par Philander & Daniel Barbaro, & traduit en pluſieurs Langues, & ſur tout en François par le Sieur Perrault Medecin. Les modernes ſont Leon Baptiſte Albert, Serlio, du Cerceau, André Palladio, Cataneo, Vignoles, Vincenzo, Scamozzi, Philebert de Lorme, Bulan, Blondel, & pluſieurs autres moins fameux rapportez dans l'*Architecture* de Savot. Le Sr. Chantelou a fait le parallele de l'*Architecture* antique avec la moderne. Errard, Marolois, de Villefritac, & pluſieurs autres ont écrit de l'*Architecture* militaire. Le Sieur Dacier a écrit de l'*Architecture* navale en un livre in quarto imprimé à Paris en 1677.

On le dit auſſi de la partie d'un baſtiment qui eſt excellente, & quelquefois de tout l'ouvrage. La fonteine de Saint Innocent eſt un beau morceau d'*Architecture*. le frontiſpice du Louvre eſt un rare morceau d'*Architecture*.

ARCHITRAVE. ſ. f. Partie de la colomne qui eſt au deſſous de la friſe, & au deſſus du chapiteau. C'eſt ce qui repreſente un poitrail, ou la maiſtreſſe poutre. C'eſt la même choſe que l'*epiſtile* des Grecs. On l'appelle auſſi, *Entablement*, ou *Travaiſon*. Ce mot vient de *trabs*, qui ſignifie, *poutre*, parmy les Latins.

ARCHIVES. ſ. f. plur. Treſor, chambre où l'on garde les titres & papiers d'une Maiſon, d'une Communauté. Le Treſor des Chartres du Roy contient les *Archives* de la Couronne. il faut avoir recours aux *Archives* d'une telle Abbaye pour avoir les titres d'une telle fondation. Quelques-uns le derivent du Latin *arca*, ſignifiant *coffre* ; ainſi appellée ſuivant Iſidore, *quod arceat viſum, & prohibeat* : les autres du Grec *archeion*, qui ſe trouve en la même ſignification dans Heſychius & Suidas.

ARCHIVIOLE. ſubſt. fem. Terme de Muſique, qui ſe dit d'une eſpece de claveſſin ſur lequel on a appliqué un jeu de violes par le moyen d'une roue tournante avec ſa manivelle pareille à celle des vielles. L'*archiviole* fait un bel effet pour ſoûtenir les concerts d'inſtruments.

ARCHURE. ſ. f. Terme de Menuiſier, qui ſe dit des pieces de menuiſerie qui ſont au devant des meules d'un moulin, & qui quand il les faut rebattre, ſe demontent. Ces *archures* ſont auſſi garnies de leurs couverſeaux.

ARCON. ſ. m. C'eſt une eſpece d'*arc* compoſé de deux pieces de bois qui ſouſtiennent une ſelle de cheval, & qui luy donnent ſa forme. Il y a un *arçon* de devant, & un *arçon* de derriere. Les parties de l'*arçon* ſont, le pommeau ou petite poignée de cuivre qui eſt élevée au devant de la ſelle. Le garrot eſt la petite arcade qui eſt un peu élevée au deſſus du garrot du cheval. Les mammelles ſont l'endroit où aboutit le garrot, & les pointes ſont au bas de l'*arçon*. Il y a des *arçons* mobiles pour les ſelles à tous chevaux, qui changent l'ouverture de la ſelle. L'*arçon* de derriere porte le trouſſequin. Les *arçons* doivent eſtre nervez & ferrez. Le chef-d'œuvre des Selliers eſt un *arçon* à corps, qu'on faiſoit autrefois pour les Gendarmes, dont le trouſſequin alloit juſqu'au milieu du dos.

On appelle Piſtolets d'*arçon*, ceux qu'on porte ordinairement à l'*arçon* de la ſelle.

On dit encore, Il portoit toûjours un tel livre à l'*arçon* de la ſelle, pour dire, il l'avoit toûjours avec luy. Dans les Tournois & combats de lance, on dit qu'un Cavalier a fait perdre à un autre les *arçons*, qu'il luy a fait vuider les *arçons*, qu'il n'étoit pas ferme ſur les *arçons*, pour dire, qu'on luy a fait de ſi rudes attaques, qu'on a mis ſon eſprit ou ſes affaires en grand deſordre. St. Amant a dit plaiſamment,

Où le luxe mis hors d'*arçon*
Ne monſtroit pour tout équipage
Qu'un peigne dedans un chauſſon.

Ce mot vient d'*arcus*, à cauſe que les *arçons* ſont courbés en arc. Menage aprés Saumaiſe.

ARCOT. ſ. m. Excrement de cuivre jaune dont on fait le potin en le meſlant avec du plomb.

ARCTIQUE. adj. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'épithete qu'on donne au Pole qui eſt élevé ſur nôtre horiſon : ainſi nommé, à cauſe des étoiles de la petite Ourſe nommée *arctos* en Grec, parce que la derniere étoile de ſa queuë marque le Pole Septentrional, lequel n'en eſt éloigné que de deux degrés. Le Pole *Arctique*, le Cercle *Arctique* ou Septentrional. Ce mot vient du Grec *arctos*, l'*Ourſe*.

A R D.

ARDEMMENT. adv. D'une maniere chaude & vive. Aimer *ardemment*. combattre *ardemment*.

ARDENT, ENTE. adj. Qui vient du verbe *ardre*, qui n'eſt plus en uſage. Qui bruſle, ou qui eſt bruſlé, ou qui échauffe beaucoup. Ce feu eſt trop *ardent*. une fievre *ardente*, eſt une fievre fort violente. il faut qu'un figuier ſoit expoſé à un ſoleil fort *ardent*.

Digitized by Google

MIROIR ARDENT, eſt un miroir concave, ſpherique ou parabolique, qui ramaſſe tous les rayons du ſoleil en un point, qu'on appelle *foyer*, où la chaleur devient ſi grande, qu'elle bruſle. On a veu de ſi bons *miroirs ardents*, qu'ils fondoient & calcinoient les metaux en deux minutes. Voyez *Miroir*.

ARDENT, ſignifie auſſi, la couleur rouſſe, ou qui tire ſur la couleur de flamme. Ce poil blond eſt trop *ardent*. je veux un jaune plus paſle, celuy-là eſt trop *ardent*.

ARDENT, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui ſe fait avec chaleur, paſſion & vehemence. Une devotion *ardente*. un zele *ardent*. un homme *ardent* au gain. un chien *ardent* à la chaſſe. On le dit auſſi abſolument. Prenez ce Procureur, c'eſt un *ardent*, un affamé qui eſt aſpre au gain. Il ſe dit auſſi en ce ſens de la ſimple vivacité. C'eſt un eſprit *ardent*, un ouvrage *ardent*.

ARDENT. ſ. m. eſt un certain meteore, ou feu folet, qui ſe forme de quelques exhalaiſons graſſes qui s'élevent & s'enflamment dans les lieux mareſcageux. Les payſans diſent que ce ſont des enfants morts-nés, ou des faux bournoyeurs, & en conçoivent des terreurs paniques & ridicules. On les appelle en divers lieux, *Fuyrolles*, *Flammeroles*, *Flambarts*, ou *Follets*. Les Anciens, quand ils en voyoient deux enſemble, les appelloient *Caſtor & Pollux*, & ils les tenoient pour un heureux preſage. Quand il n'en paroiſſoit qu'un, ils le nommoient *Helene*, & le preſage en étoit funeſte, ſelon le témoignage de Pline.

On a appellé auſſi *Ardents*, certains malades d'une fievre ardente, qu'on nomma auſſi *Feu ſacré*. C'étoit une eſpece d'hereſipele. Ils ont donné lieu autrefois au miracle de Sainte Genevieſve des *Ardents*, qui ſe fit ſous Louïs VII. vers l'an 1130. au lieu où eſt baſtie ſon Egliſe preche Nôtre Dame à Paris.

ARDEUR. ſ. f. Grande chaleur. L'*ardeur* du feu eſt plus grande en hiver qu'en eſté. les *ardeurs* du ſoleil ſous la Ligne ſont temperées par les vents frais de la nuit. l'ardeur de ſa fievre diminuë. On dit auſſi, *Ardeur* d'urine, quand on ſent de la cuiſſon lors qu'on urine.

ARDEUR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Paſſion, vivacité, emportement, fougue. Il faut aimer ſes amis avec beaucoup *d'ardeur*. ſon eſprit n'a pas aſſez d'*ardeur* pour s'appliquer à la Poëſie. il a fait cela pendant l'*ardeur* du combat, de la colere, de la diſpute, de la jeuneſſe. ce cheval a trop d'*ardeur*, il s'emporte trop.

Ces mots viennent du Latin *ardere*, *eſtre en feu*.

ARDILLON. ſ. m. Partie pointuë d'une boucle, qui ſert à arreſter les ſangles ou courroyes qu'on paſſe dedans. On luy a donné un équippage ſi complet, qu'il n'y manque pas un *ardillon*. Je crois que ce mot eſt dit comme *arguillon*, qui viendroit d'*argutus*, qui en Latin ſignifie, *pointu*.

ARDOISE. ſ. f. Pierre bleuë & foſſile qui eſt tendre au ſortir de la carriere, & qu'on couppe en feuilles deliées pour faire des couvertures au lieu de tuiles. On en fait auſſi des tables & d'autres ouvrages eſpais. Les *ardoiſes* d'Angers ſont les plus fameuſes : celles de Meſieres ſont plus tendres & s'écaillent. La rouſſe noire eſt la plus eſtimée. La latte d'*ardoiſe* eſt beaucoup plus large que celle de la tuile. Les beaux bâtiments ſont toûjours couverts d'*ardoiſe*. Les Anciens n'ont point eu l'uſage des *ardoiſes*, mais couvroient leurs maiſons de bardeau ou d'aiſſi, comme on voit dans Pline. Philander dit que l'*ardoiſe* ſe couppe avec une ſcie dentée, & que ce mot vient *ab ardendo*. Du Cange. Mais il y a plus d'apparence de dire qu'il eſt derivé du Latin *Later Arteſius*, du nom du pays d'où il eſt venu d'abord.

L'Ordonnance de la Ville de Paris ſur la moiſon des *ardoiſes* porte, qu'on n'en fera que de deux qualités, ſçavoir

de la quarrée forte qui aura onze pouces de longueur ſur ſix ou ſept pouces de largeur, & deux lignes d'épaiſſeur ; & de la quarrée fine qui aura douze ou treize pouces de largeur, & une ligne d'épaiſſeur, dont le millier fait quatre toiſes de couverture en luy donnant trois pouces & demi de pureau. Elle porte auſſi, que la pierre dont ces *ardoiſes* ſeront faites doit être retirée de la troiſiéme fonciere de chacune mine ou periere, & doit être de quartier fort & ſonnant.

ARDOISIERE. ſ. f. Lieu d'où on tire l'ardoiſe. Les plus fameuſes *ardoiſieres* ſont celles d'Angers.

ARDRE. v. act. Vieux mot François & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, *Bruſler*. Il y a long-temps qu'on fait *ardre* les Heretiques & les Sorciers. les Anglois condamnerent la Pucelle d'Orleans à eſtre *arſe* & brûlée. Ce mot vient du Latin *ardere*.

ARDU, uë. adj. Terme dogmatique, dont on ſe ſert quelquefois en parlant des entrepriſes & des queſtions difficiles. Ce mot vient du Latin *arduus*, qui ſignifie, *difficile*.

A R E.

ARECA. ſubſt. maſc. eſt un fruit fameux dans les Indes, & une eſpece de noiſette, ainſi décrit par Acoſta. Il vient à un grand arbre droit, délié & rond, & d'une matiere fongueuſe. Il a les feuilles plus longues & plus larges que la palme qui porte le cocos. Elles viennent au ſommet de l'arbre, entre leſquelles ſortent de petites verges deliées pleines de petites fleurs blanches & ſans odeur, d'où s'engendre le fruit *areca*, grand comme une noix, mais fait en ovale. L'écorce eſt d'abord fort verte ; mais étant meure, elle eſt jaune comme les dattes. Elle eſt d'une ſubſtance molle & veluë ; & le fruit eſt blanc, dur, & plein de petites veines rouges que les habitans mangent avec les feuilles du betel. De ſon eſcorce ils ſe nettoyent les dents. Cette noiſette eſt un ingredient qu'on meſle quelquefois dans le chocolate. Ce fruit au reſte vient d'une eſpece de palmier, ſa chair eſt ferme & dure, & eſt un ragouſt pour les Indiens, qui ſuccent cette amande pour leur rechauffer l'eſtomac. Son ſuc eſt ſtyptique, & excite le même ſentiment ſur les levres, que l'alun ou la pomme de cyprés, dont les Indiens ſe ſervent quelquefois au lieu de l'*areca*. Il croiſt en gouſſe, & il y en a quelquefois 200. dans un bouquet. Les Indiens l'ont toûjours dans la bouche, s'imaginant qu'il fortifie l'eſtomac & les gencives, & qu'il aide à la digeſtion. C'eſt le dernier mets de leur repas, & ils le preferent à tous ceux de l'Europe.

ARENE. ſ. f. Sable menu & mouvant. Il ſe dit particulierement des ſables de la mer, des rivieres & des grands chemins. On compteroit pluſtoſt les *arenes* de la mer. Eſcrire ſur l'*arene*, ſe dit de ce qu'on écrit qui ne ſera pas de durée. Baſtir ſur l'*arene*, c'eſt baſtir imprudemment ſur un mauvais fonds, ſur un ſable mouvant. On le dit auſſi au figuré de tous les deſſeins & entrepriſes qui n'ont pas un fondement ſolide. Ce mot vient du Latin *arena*, qui vient du verbe *arere*, *eſtre ſec*.

On appelle auſſi *Arenes*, les Cirques, les Amphitheatres ſablés par le bas, où ſe faiſoient les combats & les ſpectacles des Anciens. Les *Arenes* de Niſmes. C'eſt de là qu'eſt venu le proverbe Latin, *Conſilium in arena*, c'eſt à dire, un conſeil pris ſur le champ & ſur le lieu du combat.

AREOPAGE. ſ. m. Tribunal des Atheniens devenu fameux par St. Denis *Areopagite* qui a été un de ſes membres. Il ſe tenoit dans un petit bourg où il y avoit un Temple de Mars qui luy a donné ſon nom. Cette Juſtice étoit en grande reputation chez les Grecs. Ils étoient

Digitized by Google

étoient Juges perpetuels, & ne jugeoient que la nuit, afin d'avoir l'eſprit plus recueilli, & qu'aucun objet de haine, de pitié, ne peuſt ſurprendre leur religion.

ARESTE. ſ. f. La partie dure & ſolide des poiſſons ordinaires, qui leur tient lieu d'oſſements, & qui ſoûtient leurs chairs. La Vive a une *areſte* dont la piqueure eſt plus dangereuſe que celle de quelque ſerpent que ce ſoit. il n'y a point de poiſſon ſans *areſte*. Menage derive ce mot de *ariſta*, à cauſe de la reſſemblance qu'il y a entre les eſpis & les *areſtes* des poiſſons.

En termes de Charpenterie, on appelle du bois ſcié à vive *areſte*, lors qu'on en a oſté tout l'aubier ou le bois blanc qui eſt auprés de l'écorce, & que les angles de la piece ouvragée ſont de bois dur & ſolide. On appelle auſſi, Vives *areſtes*, celles des pierres & des autres corps taillez en angle. On appelle auſſi des voutes en *areſte*, les voutes à ogives : les voutes d'*areſte* n'ont pas ſi grande pouſſée. L'*areſte* d'une enclume, eſt le bord d'une enclume. L'*areſte* d'une eſpée, eſt l'élevation qui regne le long de quelques lames d'eſpée.

ARESTES, en termes de Manege, ce ſont des galles & tumeurs qui viennent ſur les nerfs des jambes de derriere d'un cheval entre le jarret & le paturon. On appelle auſſi *Areſtes*, les queuës des chevaux degarnies de poil, qu'on appelle, *queuës de rat*.

ARESTIER. ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt une piece de bois qui forme l'areſte ou l'angle des couvertures qui ſont en croupe ou en pavillon.

A R G.

ARGANEAU. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un gros anneau de fer où on attache des manœuvres & des cordages. Il y a des *arganeaux* aux platbords, aux batteries, aux ancres, &c.

ARGEMONE. ſ. f. eſt une eſpece de pavot ſauvage. Cette fleur nettoye certaines petites taches blanches qui viennent aux yeux. Ce mot vient du Grec *argos*, *candidus*, *blanc*, & de *onimi*, *juvo*, *auxilior*.

ARGENT. ſ. m. Metail qui tient le ſecond rang entre les metaux, qui eſt fort blanc, le plus dur & le plus precieux aprés l'or. L'*argent* au ſortir des mines s'affine avec le mercure ou le vif-argent. On a tiré chaque année juſqu'à 300. mille quintaux d'*argent* des mines de Potoſi, qui ſont les plus riches du monde; & il ſe conſume ſix à ſept mille quintaux de vif-argent pour l'affiner : ce qu'on fait ſouvent juſqu'à ſept fois & plus. On a remarqué qu'on a tiré de l'*argent* des terres qui avoient été jettées à quartier, lors qu'on avoit fait les ouvertures & les puits des mines, & qu'il s'y en étoit formé de nouveau depuis ce temps-là. A Potoſi on fit une Proceſſion, où le chemin ayant été depavé d'une Egliſe à l'autre, on le repara avec des barres d'*argent*, dont tout le chemin fut couvert. Chaque barre d'*argent* eſt de 66. marcs. Il y a de l'*argent* monnoyé & non monnoyé. En cette maiſon on eſt ſervi tout en vaiſſelle d'*argent*. L'*argent* fin eſt au tiltre de 12. deniers, chacun de 24. grains. Les Orfevres par l'Ordonnance ne peuvent travailler d'*argent* qu'au tiltre d'onze deniers douze grains; & en ouvrages moulez, ils ont quatre grains de remede pour marc. Cet *argent* ainſi travaillé s'appelle *Argent le Roy*, qui eſt d'une maille ou obole moindre que l'*argent* fin, qui eſt à 12. deniers. Les gros tournois de St. Louis étoient à 12. deniers d'*argent le Roy*.

Argent trait, eſt de l'*argent* paſſé par la filiere, dont on fait des cordons d'*argent*. *Argent triat*, eſt celuy qui n'eſt pas poli ou bruni. *Argent bas*, c'eſt celuy qui n'eſt pas au tiltre requis.

Argent de couppelle, c'eſt l'*argent* le plus fin qui a paſſé par la couppelle ou l'examen du feu, & qui eſt ordinairement en grenaille. On éprouve l'*argent* à la languette, avant que de le contremarquer du poinçon de la ville. Cette eſpreuve ſe fait par le feu ſur un petit morceau de l'ouvrage qu'on y a laiſſé exprés, qui eſt hors d'œuvre.

ARGENT, ſignifie auſſi, tout metail monnoyé ſervant au trafic, & à faire des payements. On a payé cette terre *argent* comptant, quoy qu'il n'y euſt que des louis d'or. les Banquiers ont tout leur bien en *argent* & à intereſt. on eſt comptable quand on a manié l'*argent* du Roy, pour dire, les deniers du Roy. cette dot a été payée *argent* bas, ou *argent* ſec, c'eſt à dire, *argent* comptant & en bonne monnoye. On dit auſſi de tous les meubles & effets qui ne portent point de profit, ni de revenu, que c'eſt de l'*argent* mort : & on appelle *Argent* mignon, celuy qui eſt ſuperflu, & qui n'eſt point deſtiné à la deſpenſe, mais qu'on reſerve pour ſes plaiſirs.

On appelle plus particulierement *Argent*, ou *Argent* blanc, la monnoye qui eſt faite effectivement d'*argent*. Il a fait ce payement tout en *argent*, il n'y avoit que des eſcus blancs.

ARGENT, s'employe auſſi quelquefois pour ſignifier, l'intereſt & le bien des particuliers. On appelle un homme d'*argent*, un homme à *argent*, ou aſpre à l'*argent*, un avare ſujet à ſe laiſſer corrompre par *argent*. On luy a donné une piece d'*argent*, pour dire, On l'a contenté de peu de choſe. On dit, qu'un homme fait tout à graiſſe d'*argent*, pour dire, qu'il achete les choſes plus qu'elles ne valent. On appelle de l'*argent* en barre, une marchandiſe de bon debit, dont on fait de l'*argent* quand on veut. On appelle un bourreau d'*argent*, un mauvais meſnager, qui jette l'*argent* à poignées. On dit, qu'un homme eſt tout couſu d'*argent*, pour dire, qu'il eſt fort riche.

ARGENT, ſe dit quelquefois de la couleur blanche & éclatante: Les Poëtes diſent, que la lune paroiſt ſur un char d'*argent*, qu'un clair ruiſſeau eſt de l'*argent* liquide, qu'il roule ſes flots d'*argent* ſur les cailloux.

L'ARGENT, en termes de Blaſon, ſignifie le blanc, & ſe repreſente par un Eſcu tout uni ſans aucunes hachures. Il eſt le ſymbole de la juſtice, de la pureté, de l'innocence, de la chaſteté, de l'humilité, de la beauté, de la victoire, de la felicité, &c. Il portoit d'*argent* à trois pals de gueules.

L'ARGENT, en termes de Chymie, s'appelle *Lune*, & ſouffre diverſes preparations. On tire une teinture d'*argent* ou de *lune*, quand on le fait diſſoudre en grenailles ou petites lames dans de l'eſprit de nitre, & de l'eau chargée du ſel marin, du tartre, & de l'eſprit de vin, qui ſe colore d'un beau bleu celeſte, & qu'on employe à pluſieurs remedes. On l'appelle auſſi, *Lune potable*. On le convertit encore en criſtaux, qu'on appelle *Vitriol de lune*, par le même eſprit de nitre. La *lune cauſtique*, autrement *Pierre infernale*, eſt de l'*argent* diſſous en eau forte, qu'on laiſſe criſtaliſer.

ARGENT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Argent* comptant porte medecine. Ses promeſſes ne ſont pas de l'*argent*. Jouër bon jeu bon *argent*, pour dire, ſerieuſement & loyalement. On dit d'un homme credule, qu'il prend tout ce qu'on luy dit pour *argent* comptant. On dit, que le terme vaut l'*argent*, quand on menace d'une choſe qui ne doit arriver de long-temps. On dit, qu'un homme veut avoir le drap & l'*argent*, pour dire, que c'eſt un arabe, qui veut profiter de deux coſtez. On dit des gens en faveur, qu'ils peuvent bien ſe divertir, qu'ils ont le temps & l'*argent*. On dit auſſi, que l'*argent* eſt le nerf de la guerre. Point d'*argent*, point de Suiſſes, pour dire, qu'on ne donne rien pour rien. Qui a de l'*argent* a des piroüettes. On dit auſſi pour louër quelqu'un, qu'il vaut beaucoup d'*argent*, qu'il vaut trop d'*argent*; qu'il ne prend point d'*argent* de tout ce qu'il dit, pour dire, qu'il dit facilement & agreable-

blement toutes choſes. On dit au jeu, *Argent* ſous corde, pour dire, Jouër *argent* comptant. Tout cela eſt bel & bon, mais l'*argent* vaut mieux. On dit auſſi, qu'un homme met du bon *argent* avec du mauvais, lors qu'il fait bien des frais pour plaider contre un inſolvable.

ARGENT-VIF. Voyez *Mercure*, c'eſt la même choſe.

Ce mot vient du Latin *argentum*, du Grec *argyros*.

ARGENTER. verb. act. Colorer ou couvrir d'argent. Il a fait *argenter* la bordure de ſes tableaux, ſon miroir, ſa table, pour dire, qu'on y a mis des feuilles, ou des lames d'argent.

ARGENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ARGENTERIE. ſubſt. fem. Vaiſſelle ou utenciles d'argent. Ce Financier a pour 10000. eſcus d'*argenterie*.

On appelle dans les Parroiſſes l'*Argenterie*, la croix, le benitier, & les chandeliers d'argent qu'on porte aux enterrements. Il a fallu payer ſix eſcus pour avoir l'*Argenterie* de la Parroiſſe.

L'ARGENTERIE, chez le Roy, eſt un fonds qu'on fait tous les ans pour quelques deſpenſes extraordinaires & broderies pour les habits des balets, & autres feſtes. Il y a deux Controlleurs & deux Treſoriers qu'on appelle Officiers de l'*Argenterie*. A l'égard de la vaiſſelle d'argent, elle eſt à la charge du Garde-meuble.

ARGENTEUX, EUSE. adj. ſe dit des gens accommodés, & qui ont de l'argent mignon. Il eſt peu en uſage.

ARGENTIER. ſubſt. maſc. Officier d'un Prince ou Seigneur, qui reçoit l'argent du Treſorier pour le donner au Maiſtre d'Hoſtel, & aux autres menuës dépenſes de la maiſon.

ARGENTIER, chez le Roy, eſt celuy qui manie les deniers deſtinés pour les habits de la perſonne du Roy, & pour les ornements de ſa Chambre, ou Garderobbe, qu'on appelle plus ordinairement, *Treſorier de l'Argenterie*.

En pluſieurs lieux, & entre autres à Caen, les Orfevres ſont appellés *Argentiers*: ce qui reſpond à ce que les Latins appelloient *Argentarii*, qui nommoient encore ainſi les Banquiers; & même dans les vieux titres on donne ce nom aux Changeurs.

ARGENTIN, INE. adj. Qui a le ſon clair & aigu, comme s'il étoit d'argent. Une voix *argentine*. ce timbre a un ſon *argentin*.

ARGENTINE. ſubſt. fem. C'eſt une plante qui a les feuilles ſemblables au coriandre, quoy qu'un peu plus graſſes, & qui tiennent à ſa tige ſemblable à celle de la ruë. On l'appelle *Argentine*, parce qu'elle eſt blanche. On la nomme en Latin *Thalictrum*, & autrement *Bec d'oye*, parce que les oyes l'aiment beaucoup.

ARGILLE. ſubſt. fem. Terre à Potier qui eſt graſſe & gluante, dont on fait les tuiles, les briques, & les vaiſſeaux de terre. La ſtatuë que Nabuchodonoſor vit en ſonge avoit la tête d'or, & les pieds d'*argille*. Ce mot vient du Latin *argilla*, du Grec *argilos*.

ARGILLEUX, EUSE. adj. Qui eſt de la nature de l'argile. Les terres *argilleuſes* ſont les meilleures pour faire des fortifications de terre; elles ne s'éboulent point. un champ *argilleux* n'eſt pas propre pour les grains.

ARGOT. Voyez *Ergot*.

ARGOT, en termes de Jardinage, eſt le bois qui eſt au deſſus de l'œuil, & qui n'étant point recouvert par ſa pouſſe, meurt & eſt inutile.

ARGOTER. v. act. Terme de Jardinage. C'eſt, Couper une branche à un ou deux yeux au deſſus de ſa mere-branche.

ARGOULET. ſubſt. maſc. Arquebuſier, Carabin. Quelques-uns derivent ce mot de *Argolicus*, parce qu'autrefois c'étoit de la Grece que venoit cette ſorte de milice.

On dit auſſi par raillerie, qu'un homme n'eſt qu'un chetif *Argoulet*, un pauvre *Argoulet*, pour dire, que c'eſt un homme de neant, & pour le meſpriſer.

ARGUE. ſubſt. fem. Terme de Tireur d'or. C'eſt une machine qui eſt faite en forme de capeſtan. C'eſt un gros arbre percé de quatre leviers que font tourner huit hommes, & au bout de la corde qui l'entoure eſt une groſſe tenaille qui tient le lingot d'or, d'argent, ou de cuivre, qu'on fait paſſer par differents pertuis de filiere pour le degroſſir & rendre plus menu. On fait paſſer le lingot qu'on tire à l'*argue* par plus de cinquante-trois trous, qu'on nomme des *rats*. Ce mot vient par corruption du Grec *ergon*, *opus*, parce que l'invention & la machine nous ont été apportées de Grece.

ARGUER. verb. act. Trouver à redire à quelqu'un, prendre plaiſir à le reprendre, à pointiller ſur luy. Cette vieille chagrine *arguë* tout le monde. Il eſt de peu d'uſage.

ARGUMENT. ſubſt. maſc. Terme de Philoſophie. C'eſt un raiſonnement qu'on fait en poſant certains principes dont on tire des conſequences. Les Logiciens diviſent leurs *Arguments* en Syllogiſmes, Enthymemes, Inductions, &c. *Argument* demonſtratif, ou convaincant. *Argument* ſophiſtique, ou captieux. un *Argument* en forme, eſt un Syllogiſme fait ſelon les regles de la Logique. Ariſtote dit que l'Enthymeme eſt l'*Argument* de la Rethorique, comme le Syllogiſme eſt celuy de la Logique.

En une plus étroite ſignification on le dit des indices, des conjectures, des preſomptions. On a tiré de ſa fuitte un *argument* qu'il étoit coupable.

ARGUMENT, ſignifie auſſi, le fondement, l'abregé d'une Hiſtoire, d'une Comedie, d'un Chapitre. On a perdu l'uſage de faire des Prologues, qui contenoient l'*Argument* de la Comedie.

ARGUMENTANT. adj. maſc. Celuy qui diſpute & fait des arguments contre quelqu'un qui ſoûtient quelque Theſe publiquement.

ARGUMENTATEUR. ſubſt. maſc. Qui a couſtume de faire des arguments. C'eſt un ſubtil *argumentateur* ſur toutes choſes.

ARGUMENTATION. ſubſt. fem. Action de celuy qui argumente, & la maniere de faire des arguments. Pendant ſon *argumentation* contre un tel, il ne mit en-avant aucun principe certain. l'*argumentation* eſt une choſe plus difficile qu'on ne penſe.

ARGUMENTER. verb. act. Faire des arguments, induire, ou tirer des conſequences. Il *argumenta* contre pluſieurs points de ſes Theſes. encore qu'un homme ſe taiſe, on ne peut pas *argumenter* de là qu'il n'ait point d'eſprit. Voicy comme j'*argumente*, pour dire, comme je raiſonne.

ARGUTIE. ſubſt. fem. Petite ſubtilité d'eſprit, un argument ſophiſtique. On ne convainc perſonne par ces ſortes d'*arguties*, de ſubtilités.

Tous ces mots viennent du verbe Latin *arguere*, *reprendre*, *remonſtrer*.

ARGUS. ſubſt. maſc. Nom propre d'un homme fabuleux qu'on dit avoir eu cent yeux, à qui Jupiter commit la garde de la vache Io, que Mercure tua, & dont Junon tranſporta les yeux ſur la queuë du paon.

En Mythologie, on dit qu'il ſignifie la ſphere des cieux qui a un nombre infini d'yeux ou d'étoiles; & que Mercure eſt le ſoleil qui les fait diſparoiſtre par ſa lumiere. Ce mot eſt venu en uſage dans la Langue, pour ſignifier un homme prudent & clairvoyant, qui voit de loin des yeux du corps, & qui prevoit toutes les choſes des yeux de l'eſprit. Regnier a dit agreablement en parlant d'une nuit obſcure,

Argus pouvoit paſſer pour un des Quinze-vints.

Digitized by Google

ARI.

ARIDE. adj. maſc. & fem. Sec, maigre, ou ſterile. Il y a long-temps qu'il n'a pleu, la terre eſt *aride*. cette contrée eſt *aride*, infertile.

ARIDE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Eſprit *aride*, un ſujet *aride*, pour dire, ſterile.

ARIDITE. ſubſt. fem. Secheresſe, ſterilité. Il ſe dit au propre & au figuré tant des terres que des eſprits, des matieres.

Ces mots viennent d'*aridus*, qui en Latin ſign. le même.

ARIGOT. ſubſt. maſc. On dit maintenant par corruption, *Larigot*. C'eſt une eſpece de fifre. Il eſt mis au nombre des inſtruments ſervants à la marche guerriere, qui ſont les buccines, trompettes, lituës, clairons, cors, & cornets, fifres, *arigots*, tambours, attabales, nacaires, thymbales, &c. Voyez *Larigot*.

ARISTOCRATIE. ſubſt. fem. Eſpece de Gouvernement politique qui ſe fait par un petit nombre de gens de bien. Les anciens Auteurs qui ont écrit de la Politique preferent l'*Ariſtocratie* à tout autre Gouvernement.

ARISTOCRATIQUE. adj. Qui appartient à l'Ariſtocratie. Les Hollandois s'imaginent vivre ſous un Gouvernement *Ariſtocratique*.

Ces mots viennent d'*ariſtos*, *optimus*, & de *crateo*, *impero*, *je commande*.

ARISTOLOCHIE. ſubſt. fem. Plante qui a pluſieurs vertus fort eſtimées en Medecine, & qui entre dans la compoſition de la Theriaque. La premiere eſpece eſt la femelle, qui eſt ronde, & produit ſes feuilles ſemblables au lierre, qui ſont molles, & ont une acrimonie fort odorante. Elle produit pluſieurs jettons de ſa racine, & de longs ſarments. Ses fleurs ſont blanches, & faites comme un chapeau; mais ce qui eſt rouge en ſa fleur ſent mauvais. Le maſle qui eſt la ſeconde eſpece, eſt appellé *Sarraſine longue*, & par quelques-uns *Dactylis*, a ſes feuilles plus longues, & jette ſes branches deliées de la grandeur d'un palme. Sa fleur eſt rouge, & de mauvaiſe odeur, laquelle venant à ſe fleſtrir, prend la figure d'une poire. La troiſiéme eſpece s'appelle *Clematis*, qui produit des branches deliées toutes garnies de feuilles rondes ſemblables à celles de la petite joubarbe. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de la ruë. Ses racines ſont longues, minces, & couvertes d'une écorce eſpaiſſe odorante, qui eſt bonne à donner du corps & de l'odeur aux parfums qu'on prepare. Matthiole dit que l'*Ariſtolochie* veut dire, *Bonne aux femmes accouchées*, & non pas aux femmes enceintes. On l'appelle autrement, *Fertelle*, *Rattelou*, & *Sarraſine*. Dioſcoride, Matthiole & Theophraſte n'ont connu que ces trois eſpeces. Les Modernes en ont encore trouvé d'autres, qu'ils nomment *Piſtolochia*, & *Polyrrhizon*, qui ont encore plus de vertus.

ARITHMETICIEN, ENNE. ſubſt. Qui enſeigne, ou qui ſçait bien l'Arithmetique.

ARITHMETIQUE. ſubſt. fem. Science qui fait partie des Mathematiques, qui enſeigne à compter, & toutes les vertus & proprietés des nombres. L'*Arithmetique* & la Geometrie ſont les fondements de toutes les Mathematiques. les quatre premieres regles d'*Arithmetique* ſont l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication, & la Diviſion. Il y a une *Arithmetique* memoriale. Ce mot vient du Grec *arithmos*, *numerus*, *nombre*.

ARM.

ARMAND. ſubſt. maſc. Terme de Manege. C'eſt une eſpece de bouillie ou de remede pour un cheval malade, qu'on luy fait entrer dans le goſier pour luy donner de l'appetit & des forces.

ARMATEUR. ſubſt. maſc. eſt le Commandant de quelque vaiſſeau armé en guerre pour courir ſur les vaiſſeaux du parti contraire. C'eſt une eſpece de Pyrate, mais qui a pourtant une commiſſion ou pouvoir de faire un armement. On comprend ſous ce nom ceux qui ſont intereſſez à cet armement. On l'appelle auſſi *Capre*.

ARME. ſ. f. Ce qui ſert à ſe deffendre de ſon ennemi, ou à le combattre. Dans la colere on fait des *armes* de tout. *Arme* offenſive, comme eſpée, piſtolet. *Arme* deffenſive, comme bouclier, cuiraſſe. *Arme* à feu, le mouſquet. *Arme* de trait, l'arc, l'arbaleſte. *Arme* d'haſt, la halebarde, la pique, la lance, &c. le port des *armes* eſt deffendu, c'eſt un cas Royal & Prevoſtal. un trophée d'*armes*. des *armes* enchantées.

On s'en ſert au plurier en une plus eſtroite ſignification, pour marquer ſeulement les *armes* deffenſives d'un homme de guerre, comme la cuiraſſe & le pot. Il eſt allé à la tranchée, à cette bataille tout nud & ſans *armes*. il avoit des *armes* à l'eſpreuve. il receut un coup dans ſes *armes*. Nicod derive ce mot d'une phraſe Latine, *quòd operiant armos*, parce qu'elles couvrent les eſpaules ou les flancs. Mais il eſt plus naturel de le deriver du Latin *arma*, que Varron derive *ab arcendo*, *eò quòd arceant hoſtes*. Voyez dans Du Cange un Inventaire tiré des Regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1316. où eſt fait un denombrement fort curieux de pluſieurs *armes* anciennes du Roy maintenant inconnuës & hors d'uſage. On tient que les premieres *armes* étoient de bois, & qu'on s'en ſervoit ſeulement contre les beſtes; que Nembroth le premier Tyran du monde les employa contre les hommes; & que ſon fils Belus fut le premier qui fit la guerre, d'où, ſelon quelques-uns, elle a été appellée *bellum*. Diodore croit que Belus eſt le même que Mars, qui le premier dreſſa des ſoldats. Et Joſephe dit que Moyſe fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier & le pot en teſte.

On appelle auſſi *Armes*, les deffenſes naturelles des animaux, les griffes, les dents, les aiguillons, les cornes, les deffenſes des ſangliers, des élephants, le bec des oiſeaux.

ARMES, ſignifie auſſi, la profeſſion, le meſtier d'un homme de guerre. C'eſt le devoir d'un Gentilhomme de ſuivre, de porter les *armes*. cet homme eſt né aux *armes*, pour les *armes*. un Clerc d'*armes*, eſt un Chevalier novice qui apprend le meſtier des *armes*.

On dit auſſi, qu'une ville eſt en *armes*, qu'on crie aux *armes*, qu'on prend les *armes*, pour parler d'un tumulte & d'une ſedition. On le dit auſſi à la guerre. L'armée demeura toute la nuit ſous les *armes*. les ennemis mirent bas les *armes*, ſe rendirent.

ARMES, ſignifie encore, la puiſſance d'un Eſtat, la force de l'armée. Ce Prince eſt puiſſant en *armes*; il eſt entré en *armes* dans le pays ennemi; ſes *armes* ont été heureuſes; Dieu a beni ſes *armes*.

On dit, Paſſer par les *armes*, pour dire, Executer un ſoldat pour crime militaire. Un Maiſtre en fait d'*Armes*, pour dire, Un Maiſtre d'Eſcrime. Faire des *armes*, pour dire, S'exercer avec des fleurets à manier l'eſpée. Un Maiſtre de hautes *armes*, eſt celuy qui monſtre à bien manier la pique, l'enſeigne, l'eſpadon.

On appelloit autrefois, Hommes d'*armes*, des Cavaliers nobles dont on faiſoit des Compagnies d'Ordonnances. Ils portoient des lances, & étoient peſamment armez; leurs chevaux l'étoient auſſi.

Heraut d'*Armes*, ou Roy d'*Armes*, & Pourſuivant d'*Armes*. Voyez *Heraut*, *Roy*, & *Pourſuivant*, à leur ordre, où ces mots ſont amplement expliquez.

ARMES, ſe dit figurément en Morale. Cette ſoûmiſſion luy fit tomber les *armes* des mains, le deſarma, pour

dire, ſit ceſſer ſa colere. Ils combattoient à *armes* égales, pour dire, ſans avantage l'un ſur l'autre. Baiſſer les *armes*, pour dire, Ceder, faire des ſoûmiſſions.

On appelle auſſi *armes* à l'égard de l'eſprit, Ce qui ſert à deffendre ou à attaquer un parti, une opinion. Ces Heretiques ont tant d'erreurs, qu'ils fourniſſent eux-mêmes des *armes* pour les combattre. les bons exemples ſont les meilleures *armes* pour combattre les pecheurs. l'innocence de la vie, la conſtance dans les tourments, étoient les ſeules *armes* que les Martyrs oppoſoient aux Tyrans.

On dit auſſi, qu'un homme, qu'une femme ſont bien ſous les *armes*, quand ils ſont bien propres & bien parez pour faire des conqueſtes amoureuſes. On dit poëtiquement, que les pots & les verres ſont les *armes* de Bacchus; que de beaux yeux ſont les *armes* dont ſe ſert Cupidon.

On dit proverbialement, que les *armes* ſont journalieres, pour dire, que tantoſt on bat, & tantoſt on eſt battu: ce qui ſe dit auſſi figurément de ceux qui ne ſont pas toûjours heureux, ou qui ne reüſſiſſent pas toûjours également bien. Mettre les *armes* entre les mains d'un furieux, pour dire, luy donner quelque choſe dont il abuſe, qui luy donne moyen d'executer ſes paſſions. C'eſt le ſort des *armes*, pour dire, C'eſt un malheur, un haſard de la guerre. On dit auſſi, S'eſcrimer des *armes* de Samſon, c'eſt à dire, Joüer des maſchoires, parce que Samſon deffit les Philiſtins avec une maſchoire d'aſne: on le dit auſſi avec les *armes* de Caïn, par la même raiſon, à cauſe que Caïn tua ſon frere avec une ſemblable maſchoire.

ARMES, ou *Armoiries*. ſ. f. qui n'a point de ſingulier. Ce ſont des marques d'honneur qui ſe mettent ſur les Eſcus & ſur les enſeignes pour diſtinguer les Eſtats & les familles nobles. Le Blaſon eſt la ſcience qui apprend à connoiſtre & à bien parler des *Armes*. Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur ſont les *Armes* de France. les aigles ſont les *Armes* de l'Empire. il a fait un tel ſon heritier, à la charge de porter ſon nom & ſes *Armes*. un tel eſt chef du nom & des *Armes* d'une telle maiſon. *Armes pleines*, ce ſont celles qui ſont entieres, nettes & nuës, d'une piece & d'un tenant, qui n'ont aucunes briſures, diviſions, alterations, ni meſlanges. Il y a auſſi des *Armes parties*, *eſcartelées*, *coupées*, &c. expliquées à leur ordre. *Armes fauſſes*, ſont celles qui ne ſont pas ſelon les regles du Blaſon.

On appelle *Armes parlantes*, celles où il y a quelques figures qui ſont alluſion avec le nom de la famille, comme De la Tour d'Auvergne, qui a une tour; De Crequi, qui a un crequier. La plus-part des Auteurs tiennent que ce ſont les plus nobles & les plus legitimes, comme il ſe prouve par une infinité d'exemples rapportez par les Peres de Varenne & Meneſtrier. Mais elles ſont moins nobles quand elles tiennent du Rebus de Picardie, comme il y en a pluſieurs, c'eſt à dire, lors qu'il y a une multiplicité de pieces qui compoſent le nom de celuy qui les porte: parce que les anciens Seigneurs croyoient que leurs noms étoient aſſez illuſtres pour ſe faire connoiſtre par eux-mêmes, au lieu de les expliquer par une multiplicité de figures & de blaſons.

Armes à enquerre, ſont celles où il y a quelque choſe qui eſt contre les regles ordinaires du Blaſon, & qui donne curioſité de s'enquerir pourquoy on les a faites ainſi. Voyez *Armoiries*.

ARMÉE. ſ. f. Corps de pluſieurs gens de guerre aſſemblés ſous un General. *Armée* de terre. *Armée* de mer ou navale. *Armée* rangée en bataille, la tête, la queuë, les aiſles, le corps de l'*armée*. l'état de l'*armée* eſt l'état des depenſes qui ſe doivent faire tant pour lever une *armée*, que pour l'entretenir de ſolde, de vivres & de munitions. On tient que l'*armée* que Xerxes mena en Grece étoit de onze cens mille hommes.

ARMÉE, ſe dit auſſi figurément d'une multitude. J'avois prié trois perſonnes à diſner, ils ſont venus une *armée*, ils étoient pour le moins quinze.

On dit, Entrer à main *armée* dans un pays, pour dire, y entrer par force avec des gens de guerre. On le dit auſſi de toutes les violences particulieres. Ce Noble eſt venu chez un tel bourgeois à main *armée*, pour luy enlever ſa fille, & luy a mis le poignard à la gorge, & luy a fait ſigner ce contract à main *armée*. En ce ſens il eſt adjectif.

ARMEMENT. ſ. m. Levée de troupes, équippage de guerre. Le Roy fait un grand *armement*, il leve beaucoup de troupes, il fait fondre beaucoup d'artillerie.

On le dit auſſi des frais neceſſaires pour équipper un vaiſſeau. Cet *armement* a tant couſté, que les Armateurs en ſont ruïnés.

ARMEMENT, ſe dit auſſi de l'équippement des vaiſſeaux de guerre, de la diſtribution ou embarquement des troupes qui doivent monter chaque vaiſſeau. On le dit auſſi de l'equippage même. Tout l'*armement* ſe revolta contre le Capitaine.

Ces mots viennent d'*arma*, qui ſign. *armes*.

ARMENIENNE. ſ. f. Pierre precieuſe qui eſt en quelque façon ſemblable au lapis, ſinon qu'elle eſt plus tendre, & n'a aucune veine d'or. On l'appelle auſſi *Vert d'azur*, à cauſe qu'il y a du vert meſlé avec du bleu. On la trouve dans le Tirol, dans la Hongrie, & dans la Tranſylvanie. Elle eſt en uſage pour les ouvrages, & ſert auſſi en Medecine.

ARMER. v. act. Fournir un ſoldat d'armes convenables pour le combat. Il a couſté tant à ce Capitaine pour *armer* ſa Compagnie.

On le dit auſſi au paſſif. Cet Officier s'étoit *armé* de toutes ſes armes pour aller à cette attaque; il étoit *armé* de pied en cap. quand le peuple s'*arme*, il faut craindre la ſedition.

ARMER, abſolument, ſignifie, Lever des ſoldats pour faire une armée. On *arme* dans l'Europe de tous côtés.

Il ſignifie encore, Donner un ſujet de s'armer. L'intereſt de la Religion a fait *armer* toute l'Allemagne.

En termes de Marine, *Armer* un vaiſſeau, ſignifie, l'équipper de toutes les choſes neceſſaires, comme vivres, munitions, ſoldats, matelots, pour voyager, & pour combattre.

ARMER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Se munir, ſe preparer contre les injures de l'air, ou de la fortune. Il s'eſt *armé* contre le froid, pour dire, Il a pris des habits de drap ou de fourrures. il faut s'*armer* de conſtance dans les afflictions. on s'*arme* du ſigne de la croix contre les tentations de l'Eſprit malin. il faut s'*armer* de bonnes pieces, quand on plaide contre un homme puiſſant.

ARMER, ſe dit auſſi en parlant d'une pierre d'aimant qu'on enchaſſe dans du fer, ou qu'on met dans de la limaille, & qu'on ſuſpend ſelon ſes poles pour luy conſerver ſa vertu.

On dit auſſi, qu'une maſſuë eſt *armée* de pointes de fer; qu'une poutre eſt *armée* de pluſieurs bandes de fer, pour dire, ſoûtenuë & fortifiée; qu'une cloiſon eſt *armée* de lattes, pour dire, qu'elle eſt lattée ou contrelattée.

ARMER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui ſe veut deffendre contre le mors, & qui pour cela courbe ſon encolure juſqu'à appuyer les branches de la bride contre ſon poitrail pour deffendre ſes barres & ſa bouche, & ne pas obeïr. On dit auſſi, qu'il s'*arme* des levres, quand il couvre ſes barres avec ſes levres, afin de rendre l'appuy du mors plus ſourd & moins ſenſible.

Digitized by Google

ſible. On dit auſſi, que la levre *arme* la barre, pour dire, qu'elle la couvre.

ARMÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe. On dit auſſi d'un vaiſſeau, qu'il eſt *armé* en guerre, *armé* en courſe, pour dire, qu'il eſt équippé pour la guerre, ou pour la courſe; qu'un Prince eſt demeuré *armé*, pour dire, qu'il n'a point licentié ſes troupes aprés la paix; & d'un Cavalier, qu'il eſt *armé* a crû, peſamment; legerement *armé*, ou *armé* à la legere. *armé* de conſtance, de griffes, de dents. On dit auſſi des poiſſons, qu'ils ſont *armés*, pour dire, qu'ils ſont couverts d'écailles. On dit à la chaſſe, qu'un chien eſt *armé*, quand il eſt couvert pour attaquer un ſanglier.

ARMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux à quatre pieds, & des dragons, en parlant de leurs ongles, de leurs dents, & des autres parties que la nature leur a donné pour deffenſes. Le lyon ſe blaſonne *armé*, lors que ſes ongles ſont d'un autre émail que celuy de ſon corps. On le dit auſſi de la deffenſe d'un ſanglier. On le dit auſſi des griffons, des aigles, & même des fleſches, & autres armes dont les pointes ſont d'autre émail que le fuſt.

On dit proverbialement d'un poltron, qu'il eſt *armé* juſqu'aux dents.

ARMET. ſubſt. maſc. Caſque, ou habillement de teſte. Ce mot vient par diminution de *helmette* par corruption, pour *elmet*; ou de *elmetto*, comme qui diroit, *petit heaume*. Paſquier dit que ce mot n'eſt venu en uſage que ſous François I.

On le dit figurément de la teſte même. Cet yvrogne en a dans l'*armet*, ce vin luy a barbouillé l'*armet*.

ARMILLAIRE. adj. fem. C'eſt une épithete que les Aſtronomes donnent à une ſphere compoſée de pluſieurs cercles de carton ou de cuivre, qui ſervent à repreſenter & à expliquer la conſtitution du ciel & les mouvements des aſtres. Ce mot vient du Latin *armilla*.

ARMOGAN. ſubſt. maſc. Terme de Marine, qui ſignifie, le beau temps qui eſt propre pour naviger. Quand le Maiſtre perd ſon *armogan*, s'il arrive du dommage au navire, il le doit payer au Marchand.

ARMOIRE. ſ. f. Meuble de bois fait en forme de buffet, qui ſert à ſerrer des habits, ou autres hardes. *Armoire* à tant de tiroirs, de guichets. On l'appelle ainſi du Latin *armarium*, à cauſe qu'on y ſerroit autrefois les armes, & maintenant les tiltres des familles & mille autres choſes. C'étoit auſſi le lieu où les anciens Chevaliers tenoient leurs habits de Jouſtes & de Tournois, leurs Eſcus & leurs armes.

ARMOIRIES. ſ. f. plur. Marques de nobleſſe & de dignité, compoſées regulierement de certaines figures & eſmaux, données & autoriſées par les Souverains pour la diſtinction des perſonnes & des maiſons. Les plus belles *Armoiries* ſelon l'art, & les plus belles à voir, ſont les moins chargées, & celles dont les figures ſont faites de ſimples traits, comme les partitions & les pieces honorables. C'eſt la même choſe que les Armes qu'on blaſonne. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Il eſt deffendu aux roturiers de porter des *Armoiries* timbrées. on a mis ſes *Armoiries* ſur les cierges, les torches, ſur la tenture de ſon enterrement. un livre d'*Armoiries*. On ſe ſert plus volontiers du mot d'*Armes*, quand on peut éviter l'équivoque des armes ordinaires. Ce mot vient d'*armure*, à cauſe qu'on peignoit autrefois ſur les Eſcus les caſques & les cottes d'armes des Chevaliers, les marques qu'ils avoient priſes pour ſe diſtinguer les uns des autres tant à la guerre que dans les Tournois.

Les Sçavants ſont en grande diſpute touchant l'origine des *Armoiries*. Favin pretend qu'elles ont eſté dés le commencement du monde; Segoin du temps des enfants de Noé; d'autres du temps d'Oſiris, ce qui eſt appuyé par quelques paſſages de Diodore de Sicile; d'autres du temps des Hebreux, parce qu'on a donné des Armes à Moiſe, à Joſué, aux douze Tribus, à Eſther, à David, à Judith, &c. d'autres aux temps heroïques, & ſous l'Empire des Aſſyriens, des Medes & des Perſans, s'appuyant ſur Philoſtrate, Xenophon & Quinte Curſe. Quelques-uns pretendent qu'Alexandre regla les *Armoiries* & l'uſage du Blaſon. Le Pere Monet veut qu'elles ayent commencé ſous l'Empire d'Auguſte; d'autres pendant les inondations des Gots; & d'autres ſous l'Empire de Charlemagne. Spelman dit que ce ſont les Saxons, les Danois & les Normands qui les ont apportées du Nort en Angleterre, & de là en France. Or il eſt certain que de temps immemorial il y a eu parmi les hommes des marques ſymboliques pour ſe diſtinguer dans les armées, & qu'on en a fait des ornements de boucliers & d'enſeignes: mais ces marques ont été priſes indifféremment pour Deviſes, Emblemes, Hieroglyphes, &c. & ce n'étoient point des *Armoiries* comme les noſtres, qui ſont des marques hereditaires de la nobleſſe d'une maiſon, reglées ſelon l'art du Blaſon, & accordées ou approuvées par les Princes. Et tous les Auteurs les plus éclairez tiennent que les *Armoiries* des maiſons, auſſi bien que les doubles noms des familles, n'ont pas commencé devant l'an mille; & l'opinion contraire a été refutée par Spelman, André Du Cheſne, Blondel, les freres de Ste. Marthe, de Juſtel, l'Eſpinoy, Chiflet, Fauchet, Du Tillet, & le Pere Meneſtrier. Ce fut alors que commencerent les cottes d'armes, qui étoient une eſpece de livrée compoſée de diverſes bandes de pluſieurs couleurs, d'où vinrent la faſce, la bande, le pal, le chevron, la loſenge, &c. qui ont donné le commencement aux *Armoiries*.

Les *Armoiries* n'ont commencé à être penduës dans les Egliſes que vers l'an 1341. dont on voit un témoignage dans l'Hiſtoire de Joinville. D'autres diſent que cela ne commença qu'en 1350. par un Evêque d'Utrecht en faiſant les obſeques de ſon frere.

On dit proverbialement, quand on voit un ignorant aſſis dans une chaiſe, que ce ſont les *Armoiries* de Bourges, un aſne dans une chaiſe. On dit auſſi, Il n'y a point de plus belles *Armoiries* que celles d'un vilain, il prend ce qu'il veut.

ARMOISE. ſubſt. fem. Herbe reptile & odoriferante, appellée par le peuple *Herbe de la St. Jean*. Elle croiſt pour la plus-part en lieux maritimes. Elle jette pluſieurs branches comme l'aluine, quoy qu'un peu plus grandes & plus graſſes, auſſi bien que ſes feuilles. Il y en a deux eſpeces, dont l'une a les feuilles larges, & l'autre les a tendres & plus menuës. Celle-cy croiſt auprés des hayes, des ruiſſeaux, & des lieux cultivez, & ſes fleurs ſentent la marjolaine. Quelques-uns appellent auſſi *Armoiſe*, une herbe qui n'a qu'une tige toute chargée de fleurs & de petites feuilles, à qui on donne les noms d'*unicaulis*, de *botrix*, d'*ambroſia*, & d'*artemiſia*.

ARMOISIN. ſ. m. Eſpece de taffetas qui vient d'Italie & de Lyon, qui eſt de moyenne bonté. Le demi-*Armoiſin* eſt le taffetas d'Avignon, qui eſt de moindre valeur. Il y a de l'*Armoiſin* à trois fils. Ce mot vient de l'Italien *armeſino*. Il a été ainſi nommé, parce qu'on mettoit pluſieurs Armoiries ſur la toilette qui l'enveloppoit.

ARMON. ſubſt. maſc. C'eſt une partie du train du devant d'un carroſſe. Il y a deux pieces de bois un peu courbes qui prennent d'un coſté ſur l'eſſieu de devant, & qui aboutiſſent de l'autre au timon. Elles ſervent à ſoûtenir une cheville ſur laquelle le timon eſt mobile, pour le lever quand on veut. Ces deux pieces s'appellent les *armons*; & ce mot vient apparemment d'*armus*, à cauſe qu'ils ſont comme les flancs du timon.

ARMONIAC. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à

un ſel artificiel & volatil, que l'on fait avec de la ſuye de cheminée & du ſang humain, ou de celuy des beſtes. Il eſt appellé par les Chymiſtes, *Aquila volans*. Celuy de Veniſe & d'Amſterdam ſe fait d'une partie de ſuye de cheminée, de deux parties de ſel marin, & de dix parties d'urine d'homme beuvant vin. Ailleurs on le fait d'une livre de ſang humain, & de deux livres de ſel commun, & de l'eau commune.

Il s'en trouve du naturel ſur le chemin de Lahor à Thanaſſeri, & à Tzerhint. C'eſt une eſpece d'eſcume qui ſort de la terre en des endroits où il y a de vieilles cavernes ou creux de roches. On le tire de là, & on le cuit comme on fait le ſalpeſtre. Recueil de Thevenot.

Les Anciens en avoient un autre naturel qui ſe trouvoit dans les ſables d'Arabie, ou de Lybie, qui n'étoit autre choſe que l'urine congelée des chameaux qui alloient au temple de Jupiter Ammon. Et ce mot eſt derivé de *ammos*, qui ſignifie *ſablon* en Grec, pource qu'en Cyrene on trouve ce ſel congelé ſous les ſablons; d'où vient que pluſieurs l'appellent *Ammoniac*: mais ce nom eſt proprement celuy d'une gomme. Les autres diſent qu'*armoniac* vient de ſel *acrimonial*. Les fleurs de ſel *armoniac* ne ſont autre choſe que ſon eſprit volatil diſſous dans quelque portion de ſon flegme. Voyez *Ammoniac*.

ARMORIAL. adj. & ſubſt. Recueil de pluſieurs Armoiries. Le Mercure *Armorial* de Segoin. l'Indice *Armorial* de Geliot. l'*Armorial* Allemand de Sibmacher, de Furſten, de Vappembourg, &c.

ARMORIER. verb. act. Peindre ou graver des Armoiries. Il a fait *armorier* ſa vaiſſelle, ſon carroſſe. ce parement d'autel eſt *armorié* de ſes armes. Les Auteurs qui écrivent du Blaſon diſent pluſtoſt *Armoyer*, & un manteau Ducal *armoyé*, une cotte d'armes *armoyée*, &c.

ARMORISTE. ſubſt. maſc. qui ſe dit de ceux qui ont écrit du Blaſon, qui poſſedent cette ſcience, ou qui l'enſeignent. On les appelloit autrefois *Blaſonneurs*.

ARMURE. ſubſt. fem. Armes deffenſives, comme le caſque, la cuiraſſe, &c. Son *armure* étoit dorée, ciſelée. On le dit auſſi des armes deffenſives des animaux. Les écailles ſervent d'*armure* aux crocodiles.

ARMURIER. ſubſt. maſc. Marchand qui vend des armes. On le dit auſſi de l'artiſan qui les travaille, ſoit des armes deffenſives, ſoit des armes à feu.

A R O.

AROMAT. ſubſt. maſc. Plante ou compoſition odoriferante. Les trois Maries acheterent des *aromats* pour venir oindre le corps de noſtre Sauveur. les vrais *aromats* ſont des eſpiceries qui viennent d'Orient, comme le poivre, la muſcade, l'aloes, le baume, l'encens, &c.

AROMATIQUE. adj. Qui eſt de la nature des aromats. On appelle en France, Herbes *aromatiques*, les herbes fines qui ſentent fort, comme le genevre, la lavande. Les Apothicaires font pluſieurs remedes compoſés de drogues *aromatiques*.

AROMATISATION. ſubſt. fem. Terme de Pharmacie, eſt l'action par laquelle on meſle des aromats dans les drogues & medicaments, comme le macis, le girofle, le muſc, l'ambre-gris, &c. L'*aromatiſation* eſt autant en uſage pour augmenter la vertu des medicaments, que pour les rendre agreables au gouſt & à l'odorat.

AROMATISER. verb. act. Mettre des aromats dans quelque ſubſtance ou liqueur pour la rendre agreable au gouſt & à l'odorat.

Ces mots viennent du Grec *aroma*, qui vient du verbe *aro*, qui ſignifie, *accommoder*, *rendre propre*. Les eſpices qui ſont une eſpece d'aromats ſervent à aſſaiſonner les viandes.

ARONDE. ſubſt. fem. eſt un terme de Charpenterie. On nomme, Queuë d'*aronde*, Certaine entaillure dans le bois qui eſt faite comme la queuë d'une hirondelle, étroite par un bout qui eſt en dedans, & large par l'autre qui eſt en dehors. Pour faire un aſſemblage ferme de deux groſſes pieces de bois, il faut les aſſembler en queuë d'*aronde*.

On dit auſſi en termes de Fortifications, qu'un ouvrage à cornes eſt fait à queuë d'*aronde*, quand il eſt étroit par la gorge, & plus ouvert vers les faces. Et au contraire, quand il eſt plus étroit par les faces, & que la gorge eſt plus ouverte pour couvrir une grande courtine, on dit qu'il eſt fait à contre-queuë d'*aronde*.

ARONDELAT. ſubſt. maſc. Le petit de l'hirondelle. Les *arondelats* naiſſent preſque aveugles.

ARONDELLE. Voyez *Hirondelle*.

En termes de Marine, on appelle *Arondelles* de mer, des vaiſſeaux mediocres & legers, comme les Brigantins, Pinaſſes, Pinquets, &c.

A R P.

ARPAILLEUR. ſubſt. maſc. C'eſt un nom qu'on donne à ceux qui cherchent l'or ſur les bords de pluſieurs rivieres, & parmi les mottes de terre, & qui tâchent à découvrir les mines.

ARPENT. ſubſt. maſc. Certaine meſure de la ſurface des terres, qui eſt differente ſelon les diverſes Provinces, & qui eſt ordinairement de cent perches quarrées. L'*arpent* contient environ un ſeptier de ſemence. L'*arpent* de Paris a cent perches, & la perche vingt-deux pieds, qui ſont deux cens vingt pieds en quarré. Au Perche la perche eſt de vingt-quatre pieds, & le pied eſt de treize pouces. L'*arpent* de Poitou eſt de quatre-vingt pas de chaque coſté. L'*arpent* de Montargis a cent cordes, & chaque corde a vingt pieds. L'*arpent* de Clermont en Beauvoiſis a cent verges, & chaque verge vingt-ſix pieds. L'*arpent* ou le *Journal* en Bretagne a vingt cordes en longueur, & quatre en largeur, chaque corde de vingt-quatre pieds. Dans le Duché de Bourgogne l'*arpent* de bois eſt de quatre cens quarante perches, & le Journal de terre, de vigne, ou de pré, trois cens ſoixante.

Ce mot vient, ſelon Scaliger, de *aripennis*, ou de *arpendium*, ou *arvipendium*, qui étoit une meſure d'*Arpenteur*. Pontanus aprés Columella dit que c'eſt un ancien mot Gaulois dont uſe Reginon en ſon Hiſtoire, derivé de *aert*, & de *pandt*, mots Danois ſignifiants une *terre bornée*. Du Cange dit qu'il vient de *arapennis* derivé *ab arando*.

On dit par hyperbole d'un homme qui a le nez, le viſage, ou quelque partie du corps trop longs, ou mal proportionnés, qu'il a un nez, un viſage d'un *arpent*, &c.

ARPENTAGE. ſubſt. maſc. Meſurage des terres par arpent. On a fait voir par l'*arpentage* de cette foreſt, qu'elle contenoit tant d'arpents.

ARPENTAGE, eſt auſſi la ſcience de celuy qui arpente. Il y a pluſieurs Traités de l'*Arpentage*.

ARPENTER. verb. act. Meſurer des terres pour ſçavoir combien elles ont d'arpents.

ARPENTER, ſignifie figurément, Marcher beaucoup, ou marcher viſte. Ce ſolliciteur *arpente* tout Paris preſque tous les jours.

ARPENTEUR. ſubſt. maſc. Officier qui a ſerment en Juſtice, & qui eſt commis pour faire l'arpentage des terres. Les inſtruments, la trouſſe, les fleſches, la chaiſne d'un *Arpenteur*. Les *Arpenteurs* ne ſont receus qu'aprés information de vie & mœurs, & aprés avoir donné une caution de mille livres par l'Ordonnance.

Digitized by Google

ARQ.

ARQUEBUSADE. ſubſt. fem. Coup d'arquebuſe. Il a eſſuyé cinq ou ſix *arquebuſades* ſans eſtre bleſſé.

ARQUEBUSE. ſ. f. Arme à feu de la longueur d'un fuſil, ou d'un mouſquet, & qui ſe bande d'ordinaire avec un rouët. Elle a, ſelon Hanzelet, quarante calibres de long, & tire une once & ſept huitieſmes de plomb, avec autant de poudre. Une *arquebuſe* à croc, eſt une groſſe *arquebuſe* avec laquelle on deffend des places, & qu'on appuye quelque part pour tirer. *Arquebuſe* à vent, c'eſt une *arquebuſe* qu'on charge avec du vent comprimé, & qui ne laiſſe pas de faire un fort grand effet. Les *arquebuſes* à vent ont été inventées par un bourgeois de Lifieux nommé Marin, qui en preſenta une au Roy Henry IV. quoy que quelques-uns croyent que cette invention ſoit deuë à quelques ouvriers d'Hollande. En pluſieurs villes on tire le prix de l'*arquebuſe* pour exercer les bourgeois.

Ce mot vient de l'Italien *arcobuſio*, ou *arco abuſo*, ainſi dit de *arco*, qui ſignifie un *arc*, & de *buſio*, un *trou*, à cauſe du trou par où on met le feu à la poudre dont on charge les *arquebuſes*, qui ont ſuccedé aux arcs des Anciens. Menage. D'autres croyent qu'il vient de *acqueraux*, qui ſont des inſtruments de guerre pour jetter des pierres, dont Froiſſart fait mention; & pretendent qu'on diſoit autrefois *acquebuſe*.

ARQUEBUSIER. ſ. m. Qui porte & tire de l'arquebuſe. Il y avoit en cet endroit une Compagnie d'*Arquebuſiers* à cheval qui firent un grand effet.

On appelle auſſi *Arquebuſier*, l'Artiſan qui fait des arquebuſes, des fuſils, & autres armes à feu.

ARQUER. v. n. Se courber en arc. On le dit des poutres, & autres pieces de charpenterie qui ſont courbées ou naturellement, ou parce qu'elles ſoûtiennent un grand poids. On le dit particulierement de la quille d'un vaiſſeau, quand elle ſe dement, & perd ſa figure ordinaire par quelque violent effort, ſoit en mettant le vaiſſeau à l'eau, ſoit lors qu'il eſchouë.

On dit au Manege, qu'un cheval a les jambes *arquées*, quand il a les genoux courbés en arc; ce qui arrive aux chevaux qui ont les jambes ruïnées.

ARR.

ARRACHEMENT. ſubſt. maſc. Terme d'Architecture. On appelle les *arrachements* d'une voute, les endroits par où elle commence à ſe former en cintre, ce qui eſt au deſſus de l'impoſte. On le dit auſſi des pierres qu'on arrache d'un mur pour y en mettre d'autres en ſaillie, qui ſervent de liaiſon avec un mur qu'on veut y joindre.

D'ARRACHEPIED. adv. D'une maniere continuë, aſſiduë & opiniaſtre. Un Baſque fait volontiers dix lieuës *d'arrachepied* ſans ſe repoſer. cet homme eſt ſi ſtudieux, qu'il travaille tous les matins ſix heures *d'arrachepied* ſans diſtraction.

ARRACHER. v. act. Deſraciner un arbre, une plante. Les Mahometans ont fait *arracher* la plus-part des vignes de l'Aſie. on donne des terres en Canada à ceux qui veulent les deffricher, en *arracher* les arbres & les racines. il faut *arracher* les mauvaiſes herbes d'un jardin. le chiendent eſt difficile à *arracher* tout à fait. Menage derive ce mot de *abradicare* Latin; les autres de *aufreiſſen*, mot Allemand, qui ſignifie la même choſe.

ARRACHER, ſe dit auſſi de tout ce qu'on oſte avec force ou violence du lieu où il eſt attaché, ſoit qu'il ait des racines, ou non. Les harengeres qui ſe battent s'*arrachent* les cheveux, s'*arrachent* les yeux à belles griffes. les galans s'*arrachent* la barbe avec des pincettes. on *arrache* la langue aux blaſphemateurs, les mammelles aux homicides des Rois. ce Medecin luy a *arraché* une louppe. il luy a fallu *arracher* ſon enfant du ventre pour l'accoucher.

On dit en ce ſens, *Arracher* les cloux, les gonds d'une porte. *Arracher* un cahier d'un livre. *Arracher* les plumes d'un oiſeau. on luy a *arraché* des mains ce bon marché, ce bon parti. on ne luy *arrachera* point cette charge, cette terre qu'avec la vie. on peut deffendre ſon bien contre ceux qui le veulent *arracher* par force.

ARRACHER, ſignifie auſſi, Detacher, ſeparer, éloigner. On ne peut *arracher* ce jeune homme d'auprés de cette femme; on ne le peut *arracher* de l'eſtude, du jeu, du cabaret; on ne le ſçauroit *arracher* de Paris, le mener à la campagne. mon Medecin m'a *arraché* à la mort, d'entre les bras de la mort. On ne peut *arracher* de l'argent de perſonne, pour dire, On a du mal à être payé.

ARRACHER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Il a beau faire, il ne ſe peut *arracher* de l'eſprit le ſouvenir de ſa chere femme. cette perte luy a *arraché* le cœur, luy a *arraché* les entrailles, luy *arrache* l'ame. on ne luy peut *arracher* de la teſte une opinion, quand il s'en eſt une fois coëffé. on luy *arracheroit* pluſtoſt l'ame, la vie, que de l'obliger à ſe convertir. c'eſt un homme fort ſerré & diſcret, il luy faut *arracher* les paroles l'une aprés l'autre. la queſtion a été inventée pour *arracher* la verité par la force des tourments.

ARRACHER ſa vie, ſignifie, Eſtre pauvre, travailler pour vivre. C'eſt un homme qui en *arrache* par tout où il peut. il *arrachera* pied ou aile de cette affaire. on *arrache* ce qu'on peut d'un mauvais payeur. il *arrachera* de cette ſcience tout ce qu'on en peut ſçavoir.

ARRACHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il vaut mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de luy *arracher* le nez, pour dire, ſouffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit auſſi, lors qu'on a emprunté, ou qu'on attrape de l'argent à un avare, qu'on luy a *arraché* une dent.

ARRACHÉ, ÉE. part. On dit en termes de Blaſon, que la teſte ou un autre membre d'un animal ou d'un oiſeau, ſont *arrachés*, quand ils ne ſont pas couppés nettement, & quand il y a encore du poil, ou de la plume qui couvre la chair du lieu d'où ils ſont *arrachés*. On dit auſſi, que des arbres ſont *arrachés*, quand ils monſtrent leur racine ſur l'Eſcu.

ARRACHEUR. ſ. m. qui ne ſe dit gueres que des Charlatans qui ſe meſlent d'arracher les dents: & on dit proverbialement, Il eſt menteur comme un *arracheur* de dents. On appelle auſſi par injure ces gens qui remontent les bateaux avec une corde attachée au col, qui ſont obligés de ſe courber juſqu'à terre, des *arracheurs* de perſil.

ARRACHIS. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit de l'enlevement du plant des arbres. Les *arrachis* ſont deffendus par l'Ordonnance.

ARRAISONNER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Entrer en propos avec quelqu'un, luy vouloir faire entendre raiſon. Il eſt ſouvent inutile de s'*arraiſonner* avec un payſan, un ſtupide, qui ne conçoit pas ce qu'on luy dit. un pere s'*arraiſonne* avec ſes petits enfants, & cauſe avec eux comme s'ils entendoient la raiſon. il faut commander aux valets, & non pas s'*arraiſonner* avec eux, ni leur dire les raiſons qu'on a de leur faire faire quelque choſe. Ce mot vient du Latin *ratiocinari*, qui ſign. *raiſonner*.

ARRAMBER. v. act. Terme de Marine, qui ſignifie, S'accrocher à un vaiſſeau avec le grapin, ou autrement.

Digitized by Google

ARRAMER. v. act. Terme de Negoce. Mettre une piece de drap ou de ſerge ſur un rouleau pour la tirer & allonger en telle ſorte, qu'elle raccourcit ou eſtreſſit dans la ſuitte; ce qui eſt deffendu par les Statuts à tous les Drappiers, Façonniers & Foulons.

ARRANG. ſ. m. Terme d'Imprimeurs, qui ſe dit ironiquement d'un compagnon qui fait peu d'ouvrage.

ARRANGEMENT. ſ. m. Diſpoſition des parties d'un tout en certain ordre. La Philoſophie moderne fait voir que la diverſité des couleurs ne dépend que de la ſituation & *arrangement* des parties qui reflèchiſſent diverſement la lumiere. la diverſité des ſaveurs & des odeurs vient des divers *arrangements* de pores qui les rend diverſement ſenſibles. l'*arrangement* des paroles eſt un des principaux ornements du diſcours & des vers.

ARRANGER. v. act. Mettre par ordre, en lieu convenable. Toutes les perſonnes de ce feſtin étoient *arrangées* chacune ſelon ſon rang autour de la table. les livres de cette Bibliotheque ſont *arrangés* ſelon l'ordre des matieres. il faut du temps pour *arranger* ſes meubles, ſes papiers, quand on deménage.

ARRANGE, ÉE. part. paſſ. & adj.

ARRASER. v. act. Terme d'Ouvriers. C'eſt, Mettre des pierres, élever des murailles de même hauteur, mettre des panneaux, des pieces de bois de niveau, qui ayent une égale ſaillie, qui ne debordent pas plus l'une que l'autre. Ainſi on dit, une porte *arraſée*, qui eſt unie & également eſpaiſſe.

ARRENTEMENT. ſ. m. Bail d'heritages qu'on donne à rente. Il a fait aujourd'huy deux *arrentements*, deux alienations à rente à longues années. Ce mot vient ou de *redditus* de *reddo*, ou de *reditus* de *redeo*.

ARRENTEMENT, ſe dit auſſi du lieu arrenté. Cette metairie n'eſt pas un membre d'une telle terre, c'eſt un *arrentement* d'une telle Abbaye.

ARRENTER. v. act. Donner à rente. Les Eccleſiaſtiques *arrentent* leurs domeines pour ſe faire deſcharger des reparations.

ARRENTÉ, ÉE. part. paſſ.

ARRERAGER. v. n. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Il ne faut pas ſe laiſſer *arrerager*, pour dire, laiſſer courir ſur ſoy pluſieurs années d'arrerages.

ARRERAGES. ſ. m. plur. Cours d'une rente annuelle & conſtituée, ou d'une penſion des cens & droits Seigneuriaux, ou des loyers de terres & de maiſons. Il a laiſſé courir tant d'années d'*arrerages*. les *arrerages* monteront plus que le principal. L'*intereſt* ne ſe dit que des obligations; *arrerages* ſe dit quelquefois des vieilles dettes. les *arrerages* de pratique ne valent rien. Ce mot vient par contraction d'*arrierages*, comme on prononçoit anciennement, qui a été fait de *arriere*, & *arriere* de *retrò*. Menage.

On dit proverbialement d'un bon compagnon & vigoureux, que c'eſt un bon payeur d'*arrerages*.

ARREST. ſ. m. Jugement ferme & ſtable d'une Puiſſance Souveraine. Un *Arreſt* du Ciel, de la Providence. Chez les Payens on diſoit, un *Arreſt* de la Deſtinée. *Arreſt* du Conſeil d'enhaut, d'un Parlement, d'une Cour ſuperieure. *Arreſt* contradictoire. un *Arreſt* ſur Requeſte. un *Arreſt* par forcluſion. un *Arreſt* par appointé rendu du conſentement des parties. Un *Arreſt* ſous la cheminée, c'eſt un *Arreſt* donné ſans qu'on ait veu le procés, mais par la cabale d'un petit nombre de Conſeillers qui l'ont reſolu en ſe chauffant & hors du Siege. On appelle des *Arreſts* en robbes rouges, des *Arreſts* qui ſe prononçoient autrefois avec ceremonie & ſolemnités ſur des queſtions depouillées de circonſtances, pour ſervir de regle & de maxime à l'advenir. Il y a auſſi des *Arreſts* qui ne ſervent que d'inſtruction au procés. un *Arreſt* de concluſion. un *Arreſt* à contredire. un *Arreſt* interlocutoire ou proviſoire. un *Arreſt* de retention, de renvoy, &c. Ils ſont oppoſés à l'*Arreſt* definitif, & ſont expliqués à leur ordre. On appelle auſſi des *Arreſts* de reglement, ceux qui ſont rendus entre des Officiers conteſtants ſur l'exercice de leurs charges, ou lors qu'ils établiſſent quelque maximé ou procedure qui regarde le public. On dit auſſi, un *Arreſt* en forme, lors qu'il porte ſa commiſſion, & commence par, Louïs par la grace de Dieu. Un *Arreſt* par extrait, lors que ſa commiſſion eſt à part. Budée, Henry Eſtienne, Chaſſanée & Voſſius derivent ce mot du Grec *areſton*, qui ſignifie, *placitum*. Menage veut qu'il vienne de *arreſtare* Latin, qui a été fait de *ſtare*, pour dire, Rendre une choſe ſtable & fixe. On dit auſſi, les *Arreſts* de Loüet, de Le Prêtre, de Papon, de Monthelon, en parlant des livres & recueils d'*Arreſts* qui ont été faits par ces Auteurs.

ARREST, ſignifie auſſi, un empeſchement qu'on met au payement, ou au tranſport de quelque choſe. Il y a eu pluſieurs ſaiſies & *arreſts* ſur des meubles. On dit en ce ſens, Mettre quelqu'un en *arreſt*, pour dire, le mettre priſonnier, ou le garder juſqu'à ce qu'il ait fait ou payé quelque choſe.

ARREST, ſignifie auſſi, Repos. Le mercure eſt un metail qui n'a point d'*arreſt*. cet homme eſt inconſtant, un coureur, il n'a point d'*arreſt*, ſon eſprit n'a point d'*arreſt*: & on dit en ce ſens, Il n'y a point d'*arreſt* à tout ce qu'il dit, pour dire, qu'il ne faut faire aucun fondement ſur ſes paroles.

On appelle auſſi *Arreſt* dans les armes à feu, un petit morceau de fer qui empéche qu'elles ne ſe laſchent. Ce piſtolet eſt en *arreſt*. On le dit auſſi dans l'Horlogerie, dans les choſes qui vont par reſſort: ce ſont des pieces qui empêchent que les mouvements ne ſe faſſent qu'en certain temps, & en certaine quantité.

En termes de Venerie, on appelle *Arreſt*, l'action du chien couchant qui s'arreſte quand il ſent la perdrix ou le gibier.

En termes de Manege, *Arreſt* eſt la pauſe que fait le cheval en cheminant. Former l'*arreſt* du cheval, c'eſt l'arreſter ſur les hanches. *Demi-arreſt*, c'eſt un *arreſt* qui n'eſt pas achevé quand le cheval reprend & continuë ſon galop, ſans faire ni peſades ni courbettes. On dit auſſi, Mettre la lance en *arreſt*, lors qu'on appuye ou qu'on arreſte ſa lance pour rompre en lice. On appelloit auſſi *Arreſt*, le petit fourreau de cuir qui ſervoit autrefois à arreſter les lances.

ARREST, en fait de Couſture ou de Lingerie, ſe dit de certaines ganſes ou fils redoublés qu'on met aux fentes ou extremités des habits, du linge, pour empeſcher qu'ils ne ſe decouſent ou ne ſe rompent.

ARRESTE'. ſ. m. Reſolution priſe par une Compagnie ſur quelque deliberation. On dit, C'eſt un *arreſté* de la Cour, lors qu'elle a jugé quelque article d'une affaire, ou qu'elle a reſolu quelque choſe qui n'eſt pas encore renduë publique par un Arreſt.

ARRESTE-BOEUF. ſ. f. Herbe qui produit & jette pluſieurs branches de la hauteur d'un palme, qui ont pluſieurs nœuds & concavités. Ses feuilles ſont petites & menuës, & un peu veluës, d'aſſez bonne odeur, & retirent aux feuilles de lentille, ou de ruë, ou de millet. Ses branches ſont toutes armées d'eſpines fortes & picquantes; & avant que la plante ſoit chargée de ces eſpines, elle eſt bonne à manger, & on la confit en ſaumure. Elle produit des fleurs qui ſont quelquefois rouges tirant ſur le blanc, & quelquefois jaunes. Il y a des lieux où elle n'eſt point picquante, & où elle porte des fleurs blanches. On l'appelle *Arreſte-bœuf*, à cauſe que ſes branches & ſes racines arreſtent ſouvent la charruë. Les anciens Auteurs l'appellent *Anonis* ou *Ononis*; d'autres, *Remora aratri*, *Acutella*, *Reſta bovis*, *Bugranos* ou *Bugrondes*.

Digitized by Google

Il y a un autre *Arreſte-bœuf* qui croiſt en Provence & en Dauphiné, qui eſt un arbriſſeau haut de deux à trois pieds, dont la racine eſt groſſe, blanche, tendre & acre, les branches tortuës & faciles à ployer, les feuilles preſque ſemblables à celles du fenu-grec, les fleurs odorantes, & d'un pourpre rouge fort vif, le dedans lavé & rayé de blanc. Elles ont au milieu un ſtile qui forme une gouſſe pendante qui enferme pluſieurs graines brunes de la figure d'un rein. Dodard en fait une plus ample deſcription dans ſes Memoires.

ARRESTER. v. act. Empeſcher quelque choſe de ſe mouvoir, d'aller plus loin. *Arreſter* un Courier. *arreſter* l'eau dans un reſervoir. *Arreſter* le ſang. le ſoleil s'*arreſta* au commandement de Joſué. cette montre s'*arreſte* à chaque bout de champ. ce valet eſt muſard, il s'*arreſte* à tout ce qu'il trouve. cet homme eſt inquiet, il ne s'*arreſte* point en place. dans un blocus on *arreſte* les vivres, le ſecours. *Arreſtez* vous, pour dire, Ceſſez de faire une telle action. Ce mot vient du Latin *reſtare*, *reſter*, *demeurer derriere*.

ARRESTER, ſignifie auſſi, Saiſir tant les biens que la perſonne. On a *arreſté* les deniers que devoient les locataires. On a ſaiſi & *arreſté* les gages qu'il avoit donnés. On l'a *arreſté* priſonnier, ou abſolument, On l'a *arreſté*.

On le dit figurément des choſes ſpirituelles. Il a *arreſté* tous les bruits qu'on faiſoit courir, toutes les plaintes, les pourſuittes qu'on faiſoit contre luy. c'eſt un eſprit foible qui s'*arreſte* à la bagatelle, que la moindre difficulté *arreſte*, qui s'*arreſte* en beau chemin. il ne faut pas s'*arreſter* aux apparences. il a eu de la peine à *arreſter* ce Prince dans ſon parti.

ARRESTER, ſignifie auſſi, Convenir des conditions. *Arreſter* un marché, *Arreſter* des parties, pour dire, les liquider, s'obliger à les payer. *Arreſter* un compte, pour dire, l'examiner & le clorre. *Arreſter* une maiſon, une place au coche, pour dire, s'en aſſeurer. *Arreſter* un valet, pour dire, le faire entrer à ſon ſervice ſous certaines conditions. *Arreſter* les yeux ſur quelqu'un, pour dire, le conſiderer avec quelque eſtime, le choiſir. On ne s'*arreſte* point à tout ce qu'il dit, pour dire, on le meſpriſe, on ne le conſidere point. La Cour a prononcé ſans s'*arreſter* à ſon appel, à ſa requeſte, pour dire, ſans y avoir égard.

ARRESTER, ſignifie auſſi, Conclurre aprés quelque deliberation, ſoit en ſoy-même, ſoit en compagnie. L'aſſemblée aprés pluſieurs conteſtations a enfin *arreſté* que, &c. on s'eſt enfin *arreſté* à ſuivre ce parti, à faire la guerre. il avoit déja *arreſté* dans ſon eſprit qu'il feroit telle choſe.

En termes de Venerie, on dit qu'un chien couchant *arreſte*, lors qu'il voit la perdrix ou le gibier, & qu'il en avertit ſon maiſtre.

En termes de Maçonnerie, on dit qu'un poſeur *arreſte* une pierre, quand aprés l'avoir bien miſe à plomb & à niveau, il y a fait mettre du mortier pour y demeurer toûjours.

En termes de Couſture, on dit qu'un Tailleur *arreſte* ſa beſogne, lors qu'il fait pluſieurs points, ou qu'il met des ganſes à des boutonnieres, ou aux autres endroits neceſſaires, pour empêcher qu'ils ne ſe deſchirent.

ARRESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit d'un extravagant, qu'il n'a pas l'eſprit *arreſté*; d'un bigle, qu'il n'a pas la veuë *arreſtée*; d'un homme irreſolu, qu'il n'y a jamais rien d'*arreſté* avec luy. On dit, qu'un deſſein eſt bien *arreſté*, lors qu'il eſt fini, qu'on y a mis la derniere main.

ARRESTÉ, en termes de Blaſon, eſt la même choſe que *raccourci*, *alaiſé*, ou *aliſé*. On dit auſſi, qu'un animal eſt *arreſté*, quand il eſt debout ſur ſes quatre pieds, ſans que l'un avance devant l'autre, comme ſont les animaux qu'on appelle *Paſſants*.

ARRESTOGRAPHE. ſubſt. maſc. Terme de Palais. C'eſt un Auteur qui a fait un Recueil de pluſieurs Arreſts pour ſervir de loix, de reglements, ou d'autorités, comme Papon, Le Vuelt, Montholon, Bouguier, Loüet, & Brodeau ſon Commentateur, Tournet pour les matieres benefiçiales. Il y a un Recueil ou Journal des Audiences, diviſé en trois tomes, qui contient pluſieurs Arreſts. Ce mot vient du Grec *areſton*, & de *grapho*, *ſcribo*.

ARRHER. v. act. Donner des arrhes. Il a peu d'uſage. Les Ordonnances de Police deffendent à tous Marchands & regrattiers d'aller au devant des Laboureurs, & Marchands forains pour *arrher* les grains, & les marchandiſes, & de les acheter avant que d'être arrivées ſur les ports.

ARRHES. ſubſt. fem. plur. A Paris on prononce *Erres*. C'eſt un gage qu'on donne pour ſeureté de l'entretenement de quelque petit marché qu'on a fait verbalement, & qui eſt ordinairement une avance d'une partie du prix convenu. En droit, qui rompt un marché perd les *arrhes* qu'il a données; ou ſi c'eſt celuy qui les a receuës, il rend les *arrhes* doubles. On dit, qu'un homme a donné des *arrhes* au coche, pour dire, qu'il a reſolu de partir, de faire un voyage; & au figuré, qu'il eſt engagé dans une affaire. Son maiſtre luy a donné des gages, des marques, des *arrhes* de ſon amitié. En ce ſens il eſt figuré, & ſignifie ſimplement, un engagement d'affection. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *Arab*, qui ſignifie, *Spopondit*. On le doit faire venir du Grec *arrhabon*.

ARRIERE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt la pouppe d'un vaiſſeau, la partie qui en fait la queuë ou le derriere, & qui eſt oppoſée à l'*Avant*: c'eſt tout l'eſpace compris entre l'autimon & le gouvernail, tant dans les hauts que dans les bas du baſtiment.

On dit auſſi, Paſſer à l'*arriere* d'un vaiſſeau, lors qu'on ſe met à la ſuitte d'un autre vaiſſeau qu'on laiſſe paſſer devant. On dit, Avoir vent *arriere*, pour dire, Prendre le vent par pouppe. Le vaiſſeau qui porte vent *arriere* ne va pas ſi viſte, que lors qu'il eſt porté d'un vent de quartier, ou qu'il fait vent largue.

ARRIERE. adv. de lieu. Voilà une porte toute *arriere* ouverte, c'eſt à dire, qui eſt ouverte autant qu'elle le peut eſtre.

Il ſe joint plus ordinairement avec la prepoſition *en*, & ſignifie alors, En reculant, ou derriere: comme, Marcher *en arriere*, Demeurer en *arriere*: ce qui ſe dit non ſeulement du chemin, mais auſſi quand on eſt en demeure de payer ſes dettes annuelles.

On dit figurément, Mettre une choſe en *arriere*, pour dire, la mettre en oubli, n'en faire aucun eſtat.

ARRIERE, s'eſt mis autrefois avec regime, & étoit alors prepoſition, qui ſervoit à témoigner l'averſion qu'on avoit de quelque choſe: comme, *Arriere* de moy, prophanes, pour dire, Eloignez vous, prophanes. Il eſt vieux. Il ſignifie auſſi quelquefois, En cachette. Il a fait cela en *arriere* de moy.

ARRIERE-BAN. ſubſt. maſc. eſt la convocation que fait le Roy de ſa Nobleſſe pour aller à la guerre, tant de ſes vaſſaux, que des vaſſaux de ſes vaſſaux. On a mandé le Ban & l'*Arriere-ban*. l'*Arriere-ban* qui ſe mande pour le mois de Mars n'eſt jamais preſt qu'en Septembre.

Menage derive ce mot de *haribannum*, ou *heribannum*, qui vient de l'Allemand *here*, ou *here*, qui ſignifioit *armée* dans la premiere & ſeconde Race de nos Rois; & *ban*, *appel*, ou *ſemonce*, d'où on a fait d'abord *Here-ban*, & par corruption *Arriere-ban*, qui étoit un appel des vaſſaux pour aller à l'armée. Paſquier dit qu'il en eſt fait mention frequente dans la Loy Salique, lors que les Rois convioient leurs ſujets de les ſuivre à la guerre.

Digitized by Google

ARRIERE-BOUTIQUE. ſubſt. fem. Magaſin ou boutique de derriere d'un Marchand, où ſe mettent d'ordinaire les meilleures marchandiſes.

ARRIERE-CORPS, en termes d'Architecture, ſe dit des parties d'un baſtiment qui ont le moins de ſaillie ſur la face.

ARRIERE-FAIX. ſubſt. maſc. La peau, la taye où l'enfant eſt enveloppé, & ce qui ſort de la matrice d'une femme aprés l'enfant. Quelques-uns appellent l'*arriere-faix* le *lit*, parce que l'enfant y demeure couché. D'autres le nomment la *delivrance*, parce que quand il eſt dehors, la femme eſt entierement delivrée. On l'appelle auſſi *ſecondine*, parce qu'il ne ſort qu'en ſecond lieu, c'eſt à dire, aprés l'enfant. Quelques-uns l'appellent *placenta*, qui eſt fortement attaché aux deux membranes.

ARRIERE-FIEF. ſubſt. maſc. C'eſt un fief ſervant qui depend d'un autre fief dominant, qu'on appelle *Plein fief*.

ARRIERE-GARDE. ſubſt. fem. C'eſt la partie de l'armée qui marche la derniere, ou qui eſt à l'autre extremité de la teſte du camp.

ARRIERE-MAIN. ſubſt. maſc. eſt un coup qu'on frappe du derriere de la main, ou par un mouvement contraire à celuy qu'elle fait ordinairement en avant.

ARRIERE-NEPVEU. ſubſt. maſc. C'eſt le nepveu d'un nepveu, le deſcendant d'un nepveu.

ARRIERE-PANAGE. Terme des Eaux & Foreſts, eſt le temps qu'on laiſſe les beſtiaux dans la foreſt aprés le temps du panage expiré.

ARRIERE-POINTS. ſubſt. maſc. C'eſt une ligne continuë de points d'aiguille qui ſe forme, quand aprés avoir fait un point par deſſous, on fiche l'aiguille en arriere pour en faire un autre point par deſſus qui rende les points continus.

ARRIERE-SAISON. ſubſt. fem. eſt une ſaiſon éloignée d'une autre. Ce vin ſera bon ſur l'*arriere-ſaiſon*, c'eſt à dire, au mois d'Aouſt, en la ſaiſon la plus éloignée de la vendange. le bled ſe vend mieux ſur l'*arriere-ſaiſon*, c'eſt à dire, au mois de Juin le plus éloigné de la nouvelle moiſſon.

On dit auſſi d'un homme, qu'il eſt ſur l'*arriere-ſaiſon*, quand il eſt vieux, & au temps le plus éloigné de ſa jeuneſſe.

ARRIERE-VASSAL. ſ. m. Qui eſt vaſſal d'un autre vaſſal, ou celuy qui tient un arriere-fief. On dit auſſi un *Arriere-ſenſif*, une rente *arriere-fonciere*, &c.

ARRIERE-ROUSSURE. Terme de Maçonneric. C'eſt la voute qui eſt au derriere du tableau d'une porte, ou d'une fenettre, & qui en couronne l'embraſure.

ARRIMAGE. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt la diſpoſition, l'ordre, ou l'arrangement de la cargaiſon du vaiſſeau. On dit auſſi *Arrunage*.

ARRISSER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Abaiſſer les vergues pour les attacher ſur les bords du navire.

ARRIVAGE. ſubſt. maſc. Abord des marchandiſes dans un port. L'Ordonnance de la Ville veut qu'il y ait un Eſchevin commis pour recevoir les declarations des *arrivages* des marchandiſes ſur les ports.

ARRIVE. ſubſt. fem. Terme de Marine de Levant. C'eſt le coſté du vaiſſeau qui regarde la rive ou la terre.

ARRIVE'E. ſubſt. fem. Fin d'un voyage, quand on a atteint le lieu où on avoit deſſein d'aller. Il a été regalé à ſon *arrivée* par ſes amis. on l'eſt allé attendre à l'*arrivée*, à la deſcente du coche. on datte à Rome les proviſions du jour de l'*arrivée* du Courier qui retient la datte.

ARRIVÉE, ſignifie quelquefois, Entrée. Ce Miniſtre a tout changé à ſon *arrivée* dans les affaires. les marchandiſes payent des doüanes tant à leur ſortie, qu'à leur *arrivée* dans le Royaume.

ARRIVER. verb. neut. Parvenir au lieu où on avoit deſſein de ſe rendre, quand on s'eſt mis en chemin. Vous voilà heureuſement *arrivé* de voſtre voyage. le Courier ordinaire d'une telle ville *arrive* les Lundis & les Vendredis. On dit auſſi, que des marchandiſes ſont *arrivées* à bon port, ſoit par eau, ſoit par terre, quand on les a receuës ſans être endommagées. il eſt *arrivé* tout à propos pour diſner. Ce mot vient de *adripare*, comme qui diroit, *ad ripam appellere*. Menage.

ARRIVER, ſe dit auſſi en parlant des rencontres de toutes les choſes qui ſe font dans le monde, ſoit par haſard, ſoit dans le cours ordinaire de la nature. Un bon Aſtronome predit toutes les éclipſes qui *arriveront* dans cent ans. un habile homme doit prevoir tous les inconvenients qui peuvent *arriver* dans l'affaire qu'il entreprend. il eſt *arrivé* un grand malheur dans cette famille. s'il vous *arrive* jamais de retomber en cette faute, vous ſerez bien chaſtié. il ne luy eſt jamais *arrivé* de dire un bon mot. Mars *arrive* toûjours en Careſme.

ARRIVER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Il eſt difficile d'*arriver* à la perfection. quand on veut *arriver* à quelque fin, il en faut prendre les moyens. cet homme eſt *arrivé* à un haut point de fortune. les honneurs, les richeſſes luy *arrivent* de toutes parts.

ARRIVER, en termes de Marine, ſignifie, Pouſſer la barre du gouvernail ſous le vent, & manœuvrer comme ſi l'on vouloit prendre le vent en pouppe: ce qui ſe fait, quand on veut venir à bord de quelque autre vaiſſeau, ou éviter quelque banc ou eſcueil.

On dit proverbialement, qu'un malheur n'*arrive* gueres ſans l'autre; qu'il *arrive* bien des choſes entre le verre & la bouche.

ARRIVÉ, É'E. part. paſſ. & adj.

ARROBE. ſubſt. fem. Terme de Marine, qui ſe dit du poids de trente-une livres. Ce mot eſt venu d'*Arroba* Eſpagnol, qui ſignifie la même choſe. L'*arrobe* de laine à Segovie peſe ſeulement vingt-cinq livres.

ARROCHE. ſubſt. fem. Herbe potagere qui vient en quinze jours. Ses feuilles ſont larges du coſté de la tige, & vont toûjours en diminuant vers la pointe comme des fers de fleſche. Elles ſont graſſes, pleines de jus, & verdes tirant ſur le jaune. Ses tiges ſont rouges, & hautes quelquefois de quatre coudées, d'où ſortent pluſieurs branches chargées de graine encloſe dans de petites bourſes. On tient que les eſpinars ſont des eſpeces d'*arroches*. Il y a des *arroches* ſauvages, & des *arroches* de mer, qui reſſemblent aux eſpinars. On appelle auſſi les *arroches*, *Bonnes dames follettes*. En Latin, *atriplex*, ou *aureum olus*.

ARROGANCE. ſ. f. Orgueil, ſuperbe. Cet homme exige le payement de ſes dettes avec une *arrogance* inſupportable. ce valet répond avec une grande *arrogance*.

ARROGAMMENT. adv. Les brutaux & les fanfarons parlent *arrogamment*.

ARROGANT, ANTE. adj. Superbe, fier, inſolent. Il l'a receu avec une mine *arrogante*. il luy a répondu en termes *arrogants*. le Sage dit qu'il n'y a rien de plus inſupportable qu'un gueux *arrogant*. Ce mot vient du Latin *arrogans*, Celuy qui s'attribuë quelque choſe avec hauteur.

ARROGER. verb. act. qui ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes, S'*arroger* un droit, une autorité, pour dire, s'attribuer une choſe qui n'eſt pas deuë.

ARRONDIR. verb. act. Rendre rond, ou de figure circulaire, ſpherique, cylindrique. Les colomnes s'*arrondiſſent* ſur le tour, & les globes pareillement. *Arrondir* un baſſin de fontaine avec un cordeau. *Arrondir* une juppe, un manteau. *Arrondir* une figure, la faire paroiſtre de relief.

Digitized by Google

ARRONDIR, ſe dit auſſi en Rethorique des periodes qu'on rend nombreuſes, & qui ſont une agreable cadence à l'oreille. On dit auſſi, qu'un Prince a *arrondi* ſa couronne, quand il s'eſt rendu maiſtre de tous les petits Eſtats qui etoient enclavés dans ſes limites.

ARRONDIR, en termes de Manege, ſignifie, Dreſſer un cheval à manier en rond, ſoit au trot ou au galop, ſoit dans un grand, ſoit dans un petit rond, ſans qu'il ſe traverſe & ſe jette de coſté.

ARRONDI, IE. part.

ARRONDI, en termes de Blaſon, ſe dit des meubles de l'Eſcu qui ſont tournés en rond contre leur aſſiette ordinaire. On le dit auſſi de ce qui paroiſt de relief par le moyen des ombres: comme, une boule *arrondie*. un tronc d'arbre *arrondi*.

ARRONDISSEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on *arrondit*. Pour faire l'*arrondiſſement* de voſtre Seigneurie, il faudroit acheter cet heritage qui eſt enclavé dedans. Ce mot vient du Latin *rotundus*, *rond*.

ARROSEMENT. ſubſt. maſc. Action d'arroſer. L'*arroſement* eſt neceſſaire, lors qu'on plante ou qu'on tranſplante quelque arbre, ou quelque fleur, &c.

ARROSER. verb. act. Verſer doucement une liqueur ſur quelque corps. On *arroſe* les plantes, quand on les met en terre, ou quand la terre eſt trop ſeche. les Sacrificateurs Payens *arroſoient* les victimes avec de l'huile, du vin, &c. ils *arroſoient* le peuple avec des eaux luſtrales; les Chreſtiens avec de l'eau beniſte. il a fait une bonne pluye qui a bien *arroſé* la terre. les Cuiſiniers *arroſent* les viandes qu'ils rotiſſent, quand elles ne ſont pas lardées. Nicod derive ce mot de *ros*, ou *roſée*.

On dit auſſi, que les Martyrs ont *arroſé* la terre de leur ſang; qu'un vray penitent doit *arroſer* ſon ſein de ſes larmes. On dit auſſi d'un homme qui a été bien mouillé, ſoit par la pluye, ſoit par quelque autre accident, qu'il a été bien *arroſé*.

ARROSER, ſe dit auſſi des fleuves & des rivieres qui paſſent à travers une Province, qui y entretiennent l'humidité, & qui y font quelques inondations, qui la rendent fertile, ou qui l'enrichiſſent par le commerce. Le Penée *arroſe* les campagnes de la Theſſalie. le Gange *arroſe* l'Inde, le Nil l'Egypte.

ARROSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ARROSOIR. ſubſt. maſc. Vaiſſeau dont ſe ſervent les Jardiniers pour arroſer les arbres & les fleurs. Il eſt fait de cuivre, & il a une branche percée de pluſieurs petits trous, par où l'eau s'écoule & ſe diſtribuë en pluſieurs menus filets.

ARROY. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit, Train, équippage. Ce Seigneur vient à la Cour en magnifique *arroy*. Il eſt de peu d'uſage. On appelle auſſi *Arroy*, l'équippage d'un Fauconnier, comme gants, longes, &c. Du Cange dit que le mot d'*arroy* vient des mots *arredare*, *arraiatus*, & *arraiamentum*, qui ont eſté dits dans la baſſe Latinité pour ſignifier, *orner*, *équipper*, *équippage*.

ARRUMER, ou *Arruner*. verb. act. Terme de Marine, qui ſignifie, Placer & arrenger avec ſoin la cargaiſon du vaiſſeau. On dit, qu'un vaiſſeau eſt mal *arrumé*, lors qu'il n'eſt pas à ſon plomb qui le fait tenir droit ſur bout; car alors les poinçons ſe deplacent, courent & roulent vers la pente, & du heurt s'enfoncent les uns les autres, ce qui cauſe de grands coulages. Sur la mer du Levant on dit en ce cas, qu'un vaiſſeau eſt mal mis en eſtive.

ARRUMEURS. ſubſt. maſc. ſont de petits Officiers établis ſur les ports, & ſur tout en Guyenne, que le Marchand chargeur doit fournir & payer, qui ont ſoin de placer & de ranger les marchandiſes dans un vaiſſeau, & ſur tout celles qui ſont en tonneaux, & qui

ſont en danger de coulage. Ce mot eſt derivé de *rum*, ou de *ruma*, qui en Portugais ſignifie *regle*, ou ligne droite; ou de *carta rumada*, qui eſt du *papier reglé*.

A R S.

ARS. ſubſt. maſc. Terme de Manege. Ce ſont les veines où l'on ſeigne les chevaux, qui ſont au bas de chaque eſpaule. Il y en auſſi aux membres de derriere, au plat des cuiſſes. On a ſeigné ce cheval des quatre *ars*, pour dire, des quatre membres. Ce mot vient du Latin *artus*.

ARSENAL. ſubſt. maſc. Le peuple dit *Arcenac*. Maiſon Royale ou publique, où on fabrique les armes & les munitions de guerre, & qui ſert auſſi de magaſin à les ſerrer. L'*Arſenal* de Veniſe eſt le lieu où ſe fabriquent & ſe conſervent les Galeres: l'*Arſenal* de Paris, où l'on fond des canons: l'*Arſenal* de Coſme, où on fabrique des mouſquets: l'*Arſenal* de la Salpeſtriere, où on fait le ſalpeſtre. Il y a auſſi des *Arſenaux* de Marine, comme a Rochefort, à Toulon, &c. Pluſieurs croyent que ce mot vient de *arx*, ou de *arcus*, ou plûtoſt de *ars*, qui ſignifie *engin*, ou machine, comme étant un lieu où on ſerre les machines de guerre: c'eſt l'opinion de Du Cange, qui cite Jacques Bourgoin au livre de l'origine & de l'uſage des mots vulgaires. Sanſouin en ſon livre de Veniſe, dit qu'il vient de *arx ſenatûs*, comme qui diroit, La deffenſe du Senat contre les Infidelles. Mais Menage croit qu'il vient du Grec *Arſenalis*, dont on s'eſt ſervi il y a long-temps à Conſtantinople dans quelques inſcriptions. Covarruvias, ſelon le ſentiment de quelques-uns, dit que ce mot vient de l'Arabe *darſenaa*, qui ſignifie la même choſe que l'Eſpagnol *ataraçana*, c'eſt à dire, ce que nous entendons par le mot d'*arſenal*. En effet oſtant *d* premiere lettre de *darſenaa*, reſte *arſenaa*, qui a un rapport entier avec *arſenal*. Les Italiens ſe ſervent auſſi de *Darſena*, pour ſignifier le lieu où ils mettent leurs Galeres, & dont on ſe ſert auſſi en termes de Marine par toute la Mediterranée, pour ſignifier le baſſin le plus retiré d'un port. Voyez *Darſine*.

ARSENIC. ſubſt. maſc. Mineral fort cauſtique, & poiſon fort violent. Il y a trois ſortes d'*arſenic*: le blanc, qui eſt quelquefois tranſparent, qui ſe trouve preſque dans toutes les mines de metail; & c'eſt celuy qui emporte l'argent dans les fontes: le jaune, qui eſt l'orpiment, eſt de ſubſtance eſcailleuſe, & difficile à piler: & le rouge, qui eſt le reagal ou riſagal. Il y en a une quatriéme ſorte nommée *Sandaraque*, qui eſt rouge, & ne differe des autres que par ſa couleur plus foncée. Ces mineraux ſont une terre aduſte ſi ſubtile & penetrante, qu'étant alliés avec les metaux, ils les ouvrent & corrompent, & transforment preſqu'en une autre nature. Ils blanchiſſent le cuivre, le leton, & le plomb comme l'argent. Ils ſont chauds, ſecs & corroſifs & dangereux à toute choſe ayant vie. Ils ſe levent par feuilles comme du papier. Biringuccio. Matthiole ſouſtient contre l'opinion de Vanoccio Biringuccio, que cet *arſenic* qu'on nomme *criſtallin*, parce qu'il eſt clair comme criſtal, n'eſt point naturel, & ne croiſt point aux mines d'orpiment, mais eſt fait par voye de ſublimation des limeures d'orpiment & de ſel, comme dit auſſi Agricola. L'*arſenic* eſt comme une ſuye ou un ſuc mineral, gras & onctueux, qui participe de la nature du ſoulfre. Celuy qu'on apporte icy d'ordinaire eſt une matiere ſublimée des parties égales de ſel marin & d'orpiment en poudre meſlées enſemble dans des vaiſſeaux ſublimatoires.

En termes de Chymie, on appelle Rubis d'*arſenic*, une preparation de l'*arſenic* vulgaire, qu'on fait avec du ſoulfre par des ſublimations pluſieurs fois reiterées qui luy

Digitized by Google

donnent la couleur de rubis. On pretend qu'alors il n'eſt plus nuiſible, mais qu'il ſert de remede à pluſieurs maladies, quand on le donne dans des confitures, conſerves ou loocs pour provoquer les ſueurs, & guerir les ulceres rebelles.

Regule d'*arſenic*, eſt une liqueur butireuſe qu'on prepare comme le regule d'antimoine, avec du nitre, du tartre, de l'orpiment, de la limaille d'acier, & du ſublimé corroſif. Il ſert pour conſumer les chairs baveuſes des playes, & à emporter la carie des os. L'eſprit qui ſort le premier eſt fort corroſif, & capable de diſſoudre tout à fait le fer & pluſieurs metaux.

ARSENICAL, ALE. adj. Qui tient de l'arſenic. Il faut que les Chymiſtes ſe donnent de garde des eſprits *arſenicaux* & vitrioliques.

Quelques-uns tirent le mot d'*arſenic* du Grec *arſen*, qui ſignifie *maſle*, à cauſe de ſa vertu tout à fait maſle pour donner la mort. Martinius.

A R T.

ART. ſubſt. maſc. Tout ce qui ſe fait par l'adreſſe & par l'induſtrie de l'homme; & en ce ſens il eſt oppoſé à *nature*. L'*art* corrige & perfectionne la nature. les laides ou les vieilles employent l'*art* au deffaut de la nature pour paroiſtre belles, c'eſt à dire, le fard & les ornements.

ART, ſe dit auſſi de toutes les manieres & inventions dont on ſe ſert pour deguiſer les choſes, ou pour les embellir, ou pour reüſſir dans ſes deſſeins. Cette perſonne a l'*art* de plaire, de ſe faire aimer, de s'inſinuer dans le monde, & de faire fortune. il y a de l'*art* en tout ce que cet homme fait, il eſt compaſſé juſqu'à l'affectation.

ART, ſignifie auſſi, Prudence, ſage conduitte. Ce Prince a trouvé l'*art* de bien gouverner. ce Financier a trouvé l'*art* de s'enrichir. le grand *art*, c'eſt de bien vivre & de bien mourir.

ART, eſt principalement un amas de preceptes, de regles, d'inventions & d'experiences, qui étant obſervées, font reüſſir aux choſes qu'on entreprend, & les rendent utiles & agreables. En ce ſens l'*Art* ſe diviſe en deux branches: les uns ſont les *Arts* Liberaux, les autres ſont les *Arts* Mechaniques: & en ce ſens il eſt oppoſé à *Science*, dont le principe conſiſte en demonſtrations.

Les *Arts* Liberaux, ſont ceux qui ſont nobles & honneſtes, comme la Poëſie, la Muſique, la Peinture, l'*Art* Militaire, l'Architecture, la Marine.

Il y a auſſi quelques *Arts* particuliers, comme l'*Art* de Raymond Lulle, l'*Art* de dechiffrer, l'*Art* de la memoire. Il y en a de deffendus, comme l'*Art* Magique.

Les *Arts* Mechaniques, ſont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps, que de l'eſprit: ce ſont d'ordinaire ceux qui nous fourniſſent les neceſſités de la vie, comme celuy des Horlogers, Tourneurs, Charpentiers, Fondeurs, Boulengers, Cordonniers, &c. La Surintendance des *Arts* & Manufactures de France.

On appelle un Maiſtre de l'*Art*, un excellent homme dans chaque ſcience ou profeſſion. Il s'en faut rapporter aux Maîtres de l'*Art*. On dit, Parler en termes de l'*Art*, quand on ſe ſert des mots propres & particuliers à chacun des *Arts* ou Sciences. Rabelais a dit, que Mre. Gaſter a été inventeur des *Arts*: il veut dire le ventre, la neceſſité.

ART, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt compoſé & conduit avec raiſonnement, en faiſant une juſte application des principes ou preceptes d'un certain *art*. Cette piece de theatre eſt conduitte avec grand *art*. ce Poëte entend bien l'*Art* Poëtique. un bon Orateur doit cacher ſon *art*.

ART, ſe dit auſſi d'une connoiſſance reduite en pratique. Pluſieurs Scolaſtiques ſoutiennent que la Logique & la Morale ſont des *Arts*, parce qu'elles ne s'arreſtent pas à la ſimple theorie, mais elles tendent à la pratique. La Statique eſt une Science, parce qu'elle s'arreſte ſeulement à la theorie: mais la Mechanique eſt un *Art*, parce qu'elle reduit les connoiſſances de la Statique en pratique. La Medecine eſt une Science, & la Chirurgie eſt un *Art*.

ART, ſe pouſſe quelquefois par extenſion juſqu'à la Science, à la Philoſophie. On appelle un Maiſtre ez *Arts*, celuy qui a été examiné ſur les quatre parties de la Philoſophie qu'on montre aux Colleges.

Ce mot vient d'*areti* en Grec, qui ſignifie, *vertu*, *induſtrie*.

ARTEIL. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de tous les doits du pied. Le pouce ou le gros *arteil* n'a que deux os; les quatre autres doits ou *arteils* en ont chacun trois. Le peuple par corruption dit *orteil*. Ce mot vient d'*articulus*.

ARTERE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt une partie organique du corps de l'animal, ou vaiſſeau rond, long & creux comme un tuyau, qui eſt compoſé de double tunique, deſtinée par la nature à porter le ſang ſpiritueux élaboure dans le ventricule gauche du cœur, pour temperer & entretenir la chaleur de chacune des parties du corps, & achever de les nourrir. Aprés la mort des animaux, on trouve toûjours leurs *arteres* vuides de ſang, quoy que les veines ſoient remplies. Il y a trois vaiſſeaux ou principales *arteres*: l'*aſpre artere*, ou *trachée artere*, ainſi nommée, à cauſe de ſon inégalité, car elle eſt aſpre, raboteuſe & cartilagineuſe: c'eſt le conduit qui fait paſſer l'air dans le poulmon quand on reſpire; & pour cela elle eſt appellée par quelques-uns la *canne des poulmons*. Elle eſt compoſée de deux differentes ſubſtances, l'une molle, & l'autre dure. La ſeconde s'appelle *artere veineuſe*, parce qu'elle a ſa tunique fort mince, comme ont les veines, & elle ſort du ventricule gauche du cœur, dont les rameaux s'étendent dans la chair des poulmons, & qui eſt un ſurgeon de la veine cave. La troiſiéme s'appelle abſolument *aorte*, ou la *grande artere*. Cette *artere* ſortant du ventricule gauche du cœur, ſe diviſe en aſcendante & deſcendante, comme les veines, & prend preſque par tout les mêmes noms que les veines qu'elle accompagne. Ainſi il y a l'*artere* coronale qui entoure le cœur, les ſouſclavieres, l'intercoſtale, la mammale, la muſcule, la cervicale, l'axillaire, la thoracique, la baſilique, qui ſont les rameaux de l'*artere* aſcendante. De l'*artere* deſcendante ſortent l'*artere* intercoſtale, la phrenique, la cœliaque, la meſenterique ſuperieure & inferieure, la renale ou émulgente, la ſpermatique, la lombaire & la muſcule. Il y a auſſi les *arteres* iliaques, les hypogaſtiques & umbilicales, la honteuſe, la crurale, &c. dont l'explication ſe peut tirer des veines qui ont le même nom, qui ſe trouveront à leur ordre. On derive le mot d'*artere* du Grec *aorte*, parce qu'elle eſt comme le coffre ou vaiſſeau du ſang arterieux. On le fait auſſi venir du verbe *tireiu*, & *aëra* à l'accuſatif. L'*artere* garde l'air qu'elle reçoit, & puis le rejette. Martinius.

ARTERIEUX, EUSE. adj. Qui appartient à l'artere. Sang *arterieux*, qui eſt plein d'eſprits. On appelle la veine *arterieuſe*, une artere qui ſort du ventricule droit du cœur, qui a une tunique comme celle d'une veine, & qui ſert d'artere tandis que l'enfant eſt dans le ventre de la mere, & de veine depuis qu'il eſt né. Elle ſe perd dans le poulmon, & a ſa continuité avec l'aorte.

ARTHRITIQUE. Voyez *Articulaire*.

ARTHRODIE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une jointure des os qui ont la teſte platte, & qui neant-

Digitized by Google

neantmoins ne laiſſent pas d'eſtre mobiles ſur leurs ſurfaces, comme eſt celle de la maſchoire avec l'os des temples. Ce mot vient du Grec *arthron*, *junctura*.

ARTICHAUD. ſ. m. Plante qui a des feuilles picquantes comme un chardon, qui forment une eſpece de pomme dont le cul eſt bon à manger, & qui ſert à faire des ragouſts. Dioſcoride dit que l'*artichaud* a les feuilles ſemblables à la carline & à l'eſpine blanche: toutefois elles ſont plus noires & plus eſpaiſſes. Il jette une tige longue & entaſſée de feuilles, & produit ſes teſtes picquantes & eſpineuſes. Sa racine eſt noire & groſſe. Il y en a qui viennent ſans pointes, lors qu'on a applati la pointe de la graine en les ſemant. Il y a des *artichauds* domeſtiques, & d'autres ſauvages, & on croit que ceux-cy ſont l'eſpine blanche de Dioſcoride. On l'appelle en Latin *carduus*, *cinara*, *ſtrobilus*, *artocum* ou *articocalus*, *ſcolymos*, *carduus altilis*. Quelques Medecins diſent que l'*artichaud* n'eſt qu'une fleur; car ce qu'on appelle ordinairement les feuilles, ne tient lieu que d'un calice qui a pluſieurs plis.

ARTICLE. ſ. m. Petite partie ou diviſion d'un diſcours, d'un eſcrit, d'un memoire. St. Thomas diviſe ſa Somme en pluſieurs queſtions, & chaque queſtion en pluſieurs *articles*. ce compte contient pluſieurs *articles* en chaque chapitre de recepte & de deſpenſe. ce memoire de frais contenoit 200. articles. il faut accoller enſemble ces trois *articles*.

ARTICLE, ſe dit auſſi des clauſes & conventions des Traitez & des Jugements ſur leſquels il ſe fait des conteſtations & des deliberations. On eſt déja convenu de tant d'*articles* du Traité de paix, des *articles* de la capitulation. on a déja jugé trois *articles* de ce procés. on a donné des *articles* de mariage; & on dit abſolument, Signer des *articles*, pour dire, Signer un contract de mariage. On peut faire interroger ſa partie ſur faits & *articles* qu'on luy ſignifie.

ARTICLE DE FOY, ſe dit de tous les points de la Religion decidés par les Conciles, & que croit l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine. Les *articles* controverſés ſont ceux qui ſont debattus par les Heretiques.

ARTICLE, ſignifie auſſi, une choſe particuliere. On luy a donné un habit, & il demande encore un manteau; c'eſt un autre *article*. il a retiré les meubles qu'il avoit engagés, mais il en a trouvé à redire pluſieurs *articles*. tout ſon bien conſiſte en un *article*, pour dire, en une maiſon, en une terre. on luy donne tous les meubles de cet inventaire en ſa garde, qu'on luy a comptés *article* par *article*.

ARTICLE, en termes de Medecine, ſignifie, une jointure des os du corps humain. La goutte eſt une maladie qui vient dans les *articles*, & eſt nommée *Morbus articularis*. on a découvert que cet homme a été maſſacré par un Chirurgien, parce qu'il étoit couppé par *articles*. On appelle auſſi *Articles*, les choſes même qui ſont jointes. Chaque partie dont un corps, un doit eſt compoſé, eſt un *article*.

L'ARTICLE DE LA MORT, eſt l'agonie, le temps où on eſt prés de mourir. Cet homme a tout confeſſé à l'*article de la mort*.

ARTICLE, en termes de Grammaire, eſt une particule dont ſe ſervent la plus-part des Langues pour faire l'inflexion des noms, & marquer leurs cas & leurs genres. L'*article* feminin, maſculin. l'*article* du ſingulier, du plurier, du nominatif, du datif, &c. Quelques-uns font paſſer l'*article* pour une partie d'Oraiſon; mais il doit pluſtoſt eſtre mis au rang des pronoms.

ARTICLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand un homme s'eſt ruiné en peu de temps, on dit qu'il a mangé tout ſon bien en un *article*; & d'un goulu qui mange viſte, on dit que quand il tient un poulet, il n'en fait qu'un *article*; & d'un homme qui eſt confus, on dit qu'il met tout en un *article*, qu'il ne fait aucune diſtinction des choſes. On dit auſſi d'un homme de facile creance, qu'il croit tout ce qu'on luy dit comme un *article* de foy.

Ce mot vient du Latin *articulus*, d'*artus*.

ARTICULAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine. C'eſt une épithete qu'on donne à une maladie qui afflige & altere particulierement la ſubſtance des articles, cauſée par une matiere virulente, & pour cette cauſe eſt nommée des Grecs *arthritis*, & des Latins *Morbus articularis*. En François on l'appelle en general *Goutte*, parce que cette humeur diſtille goutte à goutte, & parce qu'une ſeule goutte eſt capable de cauſer une grande douleur. Elle a autant de differences & de noms qu'il y a de jointures, ou qu'elle a de qualités. On voit des goutteux qui ont une goutte froide aux genoux; d'autres qui ont aux pieds une goutte chaude.

ARTICULATION. ſ. f. Prononciation diſtincte des ſyllabes. Dieu a donné à l'homme l'*articulation* de la voix pour ſe faire entendre. On dit au Palais, l'*articulation* de faits nouveaux, pour dire, l'allegation; & en Medecine, l'*articulation* ou les jointures des membres.

Ce mot ſignifie en general, la conjonction de deux choſes, leſquelles étant liées eſtroitement l'une à l'autre, peuvent être pliées. Ainſi on dit, l'*articulation* d'un raſoir, d'une lancette, d'une jambette, &c. en parlant de l'endroit qui ſert à les plier.

ARTICULER. v. act. Marquer diſtinctement ſes lettres & ſes paroles. Ce begue a la langue graſſe, il ne ſçauroit bien *articuler* ſes mots. les animaux ne peuvent *articuler* le ſon de leur voix, à la reſerve de quelques oiſeaux, comme le perroquet, la pie, &c.

ARTICULER, en termes de Palais, ſignifie, Mettre en fait. La partie a *articulé* & mis en fait qu'elle avoit payé. on expedioit naguéres des Lettres de Chancelerie pour avoir permiſſion d'*articuler* faits nouveaux: cela a été abrogé par l'Ordonnance de 1667.

ARTICULER, ſignifie quelquefois, Mettre par articles. Vous mettez cette deſpenſe en gros, il la faut *articuler* par le menu, la mettre par articles.

ARTICULER, en Medecine, ſe dit en parlant de la jonction des membres. Tous les animaux ne ſont pas *articulés* de la même façon. l'os de la cuiſſe *s'articule* avec l'os iſchion.

ARTICULÉ, ÉE. part. & adj.

ARTIEN. ſ. m. Terme de College, qui ſe dit des eſcoliers qui ſont ſortis des Humanités, & qui eſtudient en Philoſophie. En pluſieurs Colleges, comme à Navarre, il y a un Principal particulier pour les *Artiens*. Ce mot vient du Latin *ars*.

ARTIFICE. ſ. m. Adreſſe, induſtrie de faire les choſes avec beaucoup de ſubtilité, de precaution. Il y a beaucoup d'*artifice* dans cette machine, dans ce Roman.

ARTIFICE, ſe dit auſſi des feux qui ſe font avec art, ſoit pour le divertiſſement, ſoit pour la guerre. On a bruſlé les vaiſſeaux ennemis avec des feux d'*artifice*. on a jetté des feux d'*artifice* deſſus la breche. il s'eſt fait un beau feu d'*artifice* à l'entrée du Roy. les fuſées, les petards, les pots à feu, les lances à feu ſont feux d'*artifice*.

ARTIFICE, ſignifie auſſi, Fraude, deguiſement, mauvaiſe fineſſe. Il ne faut jamais uſer d'*artifice*. cette femme n'eſt belle que par *artifice*. en tout ce qu'il fait il y a quelque *artifice* caché.

ARTIFICIEL, ELLE. adj. Qui ſe fait par art, & qui ne vient point naturellement. On contrefait aujourd'huy toutes les drogues, il s'en fait d'*artificielles*. on fait du ſel armoniac *artificiel*, du borax *artificiel*. en Aſtronomie il y a un jour naturel, & un jour *artificiel*.

ART.

ARTIFICIELLEMENT. adv. D'une maniere artiſte. Cette machine ſe meut *artificiellement.*

ARTIFICIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des feux d'artifice.

ARTIFICIEUX, EUSE. adject. Fin, adroit, ruſé. Il ne ſe dit qu'en ces phraſes. C'eſt un homme *artificieux*, trompeur. un diſcours *artificieux*. *Artificieux* ne ſe dit que de l'eſprit, & *artificiel* que des choſes materielles.

ARTIFICIEUSEMENT. adv. D'une maniere artificieuſe.

Tous ces mots viennent du Latin *artificium.*

ARTILLER. ſ. m. Ouvrier qui travaille à l'artillerie, comme Fondeur, Canonier, &c. Il y a d'ordinaire trois *Artillers* qui manient le canon.

En termes de Marine on dit, un vaiſſeau équippé, monté ou *artillé* de tant de pieces de canon.

ARTILLERIE. ſ. f. Gros équippage de guerre qui comprend le canon, les bombes, petards, & autres armes à feu qui ſe chargent à boulets, boëſtes, cartouches, &c. On n'a pû attaquer cette place, parce qu'on manquoit de groſſe *artillerie.* il y avoit dans cette *armée* 500. chevaux d'*artillerie* pour mener tout l'appareil de guerre, des outils, des pionniers, ponts de bateaux, eſchelles, & autres machines neceſſaires pour les campements & les ſieges. Le parc de l'*artillerie*, eſt le lieu du camp deſtiné à la garde des munitions de guerre. il y avoit tant d'Officiers, de Commiſſaires de l'*Artillerie.* le Lieutenant de l'*Artillerie.* On trouva dans la ville de Malaca juſqu'à huit mille pieces d'*artillerie*, aprés qu'Alphonſe Albuquerque s'en fut rendu le maiſtre, à ce que dit l'Hiſtoire d'Emanuel de Faria. L'*Artillerie* a été inventée vers l'an 1380. par Conſtantin Anclitzen de Fribourg; ou Bartolde Swartz Cordelier Chymiſte, ſelon Paſquier & Voſſius en l'an 1354. Caſimir Simierrowiez Polonois a écrit un excellent livre de l'*Artillerie*, & de tous les feux d'artifice, tant pour la guerre que pour la paix. Joachim Brechtelius en a auſſi fort bien écrit. On y trouve une remarque ſinguliere, qui eſt que les anciens Allemands faiſoient faire ſerment à tous ceux qui s'adonnoient à l'Art Pyrotecnique, qu'ils ne conſtruiroient aucuns globes empoiſonnez; qu'ils ne cacheroient point des feux clandeſtins en aucuns lieux ſecrets; qu'ils ne tireroient point de canon de nuit; qu'ils ne prepareroient jamais aucuns feux artificiels ſautants & voltigeants, & qu'ils ne s'en ſerviroient point pour la ruine & deſtruction des hommes.

Menage derive ce mot du vieux François *Artiller*, qui ſignifie, Rendre fort par art, & garnir d'outils & inſtruments de guerre. Le mot d'*Artiller* vient de *Art*, ou invention, parce que *ars* chez les Latins ſignifioit une *machine.*

On appelloit auſſi *Artillerie*, les machines de guerre anciennes, comme catapultes, beliers, dards, mangonneaux, &c. comme on voit dans Froiſſart & autres vieux Hiſtoriens. Du Cange cite le Roman de Guillaume Guyart de l'an 1304. où l'on voit que l'*artillerie* étoit le charroy chargé de carreaux, d'arbaleſtes, de dards, de lances, de targes, de harnois, pour en donner à ceux qui n'en avoient point; & alors *Artiller* ſignifioit, Armer un ſoldat, luy fournir des armes.

ARTIMON. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le maſt d'un navire qui eſt le plus prés vers la pouppe, & qui porte ordinairement des voiles Latines. On l'appelle autrement, *maſt de foule*, ou *le maſt de l'arriere*, ou *de la pouppe.* La vergue d'*artimon* eſt toûjours couchée de biais ſur le maſt, & ne le traverſe point à angles droits, comme tous les autres. Le maſt d'*artimon* n'a qu'une briſure, & ne porte point de perroquet. Ce mot vient du Grec *artemon*, qui ne ſe prenoit pourtant pas en la même ſignification que nous le prenons aujourd'huy. C'eſt ce que l'on peut voir dans Labolenus, qui ſoûtient aprés Labeon dans la Loy, *Malum paragr. de verborum ſignificatione*, qu'*artemon* n'eſt point une partie integrante du vaiſſeau: ce qu'il n'eût pas dit, s'il l'euſt pris pour un maſt. On n'entendoit donc autre choſe par le mot d'*artemon*, qu'une machine ou poulie qui ſervoit à tirer dans le vaiſſeau, ou à décharger les gros fardeaux, ou à rouler le cable. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'huy le *Cabeſtan.*

ARTISAN. ſ. m. Ouvrier qui gagne ſa vie en travaillant aux arts mechaniques, comme Cordonniers, Serruriers, Menuiſiers, Chapeliers, &c.

ARTISAN, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt l'*artiſan* de ſa fortune, pour dire, qu'il ſe l'eſt procurée à luy-même, qu'il n'en a obligation à perſonne. On dit auſſi, Cet homme eſt un grand *artiſan* de fourbes & de calomnies. On dit par excellence, que l'Auteur de la Nature eſt un merveilleux *Artiſan.*

ARTISTE. adj. m. & f. & ſubſt. L'ouvrier qui travaille avec grand art, ou la choſe qui eſt fort bien travailée. Cet ouvrage vient de la main d'un ſçavant *Artiſte.* voilà une montre, une machine fort *artiſte.*

ARTISTE. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt celuy qui ſçait bien faire les operations de la Chymie. il faut être un grand *Artiſte* pour preparer les mineraux, afin qu'ils ne ſoient point nuiſibles. Raymond Lulle, Paracelſe, Arnaud de Villeneuve ont été de ſçavants *Artiſtes.*

ARTISTEMENT. adv. D'une maniere artiſte. Il ſe dit des choſes ſpirituelles, auſſi bien que des materielles. Ce globe a été travaillé fort *artiſtement*, l'Eneide eſt un Poëme fort *artiſtement* fait.

Ces mots viennent du primitif *ars.*

ARU.

ARUSPICE. ſubſt. maſc. Sacrificateur Romain qui prediſoit l'avenir en examinant la qualité des entrailles des beſtes ſacrifiées. La ſuperſtition des Payens a été juſqu'au point d'ajouſter foy aux Augures & aux *Aruſpices.* On avoit reduit en art l'*Aruſpicine*, ou cette maniere de deviner. Jules Ceſar, au rapport de Macrobe, fit luy-même plus de ſeize livres de l'*Aruſpicine.* Ce mot vient d'*haruga*, qui ſignifioit, Les entrailles des victimes, & *aſpicere*, *regarder*, *conſiderer.*

ARY.

ARYTÆNOIDE. adject. Terme d'Anatomie. C'eſt une épithete que donnent les Medecins à un des cartilages du larinx qui forme une eſpece d'anche, comme celle des fluſtes & des orgues. Elle ſert à rendre la voix plus aiguë ou plus grave. Ce mot vient d'*arytana*, qui ſignifie un *pot à l'huile*, parce que ce cartilage repreſente la figure de ſon bec ou de ſon biberon.

ARZ.

ARZEL. adject. maſc. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a une balzane ou marque blanche au pied de derriere du coſté droit, ou du pied hors du montoir du derriere.

AS.

AS. ſubſt. maſc. Carte, ou face de dez marquée d'un ſeul point. *As* de cœur, *as* de carreau, amener raſle d'*as*, ou *ambeſas*, ou *bizet.* au piquet l'*as* vaut onze, au here il ne vaut qu'un point. C'eſt un *as* de pic, un *as* de treſle. On s'en ſert figurément pour injurier quelqu'un qu'on meſpriſe. Ce mot vient de *as*, *aſſis*, Latin,

Digitized by Google

Latin, qui ſe dit d'une choſe particuliere conſiderée comme un tout, ainſi qu'en cette phraſe, *Hæres ex aſſe.*

A S C.

ASCARIDES. ſubſt. maſc. C'eſt un nom que les Medecins donnent à une petite vermine qui s'attache au fondement, & qui tourmente beaucoup le patient. Le remede qu'on y applique eſt le blanc rhaſis. Ce mot vient du Grec *askorizo*, qui ſign. *ſauter*. Cette ſorte de vers ne fait que remuer.

ASCENDANT, ANTE. adj. Terme de Genealogie & de Juriſprudence. Il ſe dit de tous les parents qui ſont au deſſus de nous, comme pere, grand-pere, grand-oncle. Le mariage eſt perpetuellement deffendu entre les *aſcendants* & deſcendants en ligne directe. il étoit éloigné de trois degrés en ligne *aſcendante*.

ASCENDANT, en termes d'Aſtrologie, eſt l'horoſcope ou le degré de l'Equateur qui monte ſur l'horiſon au point de la naiſſance de quelqu'un, & qu'on croit avoir grand pouvoir ſur ſa vie & ſur ſa fortune. On l'appelle auſſi dans le Theme celeſte, *la premiere maiſon*, *l'angle oriental*, & *le ſignificateur de la vie*. En ce ſens il eſt ſubſtantif. Les Aſtrologues appellent auſſi des Signes *aſcendants*, ceux qui montent ſur l'horiſon depuis le Nadir ou la partie la plus baſſe du ciel, juſqu'au Zenith ou la partie où ils ſont dans leur plus grande élevation.

ASCENDANT, ſe dit auſſi des aſtres, & des degrés qui montent ſur l'horiſon en quelque cercle ou parallele de l'Equateur que ce ſoit.

ASCENDANT, eſt auſſi ſubſt. maſc. Il a Jupiter en ſon *aſcendant*, une telle Planete dominoit en ſon *aſcendant*.

ASCENDANT, ſe dit en Morale de l'inclination naturelle qui nous porte à faire quelque choſe. On a de la peine à vaincre ſon *aſcendant*.

ASCENDANT, ſe dit en diſcours ordinaire d'une ſuperiorité qu'un homme a ſur l'eſprit d'un autre qui provient d'une cauſe inconnuë. Pour gagner vôtre Rapporteur, employez un tel de ſes amis, il a un grand *aſcendant* ſur ſon eſprit.

ASCENSION. ſ. f. Elevation en haut. On ne le dit au propre que de l'élevation miraculeuſe du Sauveur, quand il monta au ciel en preſence de ſes Apoſtres. Il ſignifie auſſi, la Fête qu'on celebre en ſon honneur 40. jours aprés Paſques. Le jour de l'*Aſcenſion*.

En termes d'Aſtronomie, l'*aſcenſion* droite d'une eſtoile, eſt le point de l'Equateur qui ſe trouve en même temps que cette eſtoile au Meridien: & l'arc de l'*aſcenſion* droite, eſt le nombre des degrés de l'Equateur qui ſont compris depuis le commencement d'Aries juſqu'à ce point de l'Equateur qui ſe trouve au Meridien. L'*aſcenſion* droite eſt égale par tout le monde. On dit auſſi, l'*aſcenſion* droite d'un certain point de l'Eclyptique, ou de quelque autre point du ciel que ce ſoit.

ASCENSION oblique d'un aſtre, eſt le degré de l'Equateur qui s'éleve avec une Planette dans la ſphere oblique: & l'arc de l'*aſcenſion* oblique, eſt l'arc de l'Equateur compté depuis Aries juſqu'à ce point de l'Equateur. Ainſi les *aſcenſions* obliques changent ſuivant l'élevation du Pole; & la difference aſcenſionnelle eſt la difference de ces deux arcs. On calcule de même l'*aſcenſion* oblique d'un certain point de l'Eclyptique, & de tout autre point du ciel. Il y a des tables des differences aſcenſionnelles pour toutes les élevations du Pole, chez Magin, Argolus, & chez les Auteurs qui ont traité de la Sphere.

ASCENSION, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A l'*Aſcenſion*, blanche nappe & gras mouton, pour dire, qu'en ce temps-là on quitte le veau pour manger du mouton. On dit auſſi d'une choſe qui eſt toûjours en même eſtat, qu'elle ne va, ni ne vient, qu'elle eſt comme l'*Aſcenſion*, qui n'avance ni ne recule.

ASCETIQUE. adj. Terme de devotion. Ce mot a ſervi de titre à pluſieurs livres ſpirituels & de meditations: comme, les *Aſcetiques*, ou Traités ſpirituels de St. Baſile le Grand Archevêque de Ceſarée en Cappadoce. Ce mot vient du Grec *askein*, *ſe exercere*, d'où vient *askiſis*.

A S I.

ASINE. adject. fem. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Beſte *aſine*, pour ſignifier un aſne. On ſe ſert de ce mot au Palais, & dans toutes les procedures de Juſtice, pour éviter le mot d'*aſne*, qui a quelque choſe qui excite la riſée, quand on le prononce en public.

A S N.

ASNE. ſubſt. maſc. Baudet, animal à quatre pieds & à longues oreilles, pareſſeux, laborieux & ſtupide. C'eſt une beſte de ſomme dont ſe ſervent d'ordinaire les pauvres gens pour porter des chous, du fumier, du plaſtre, &c. Les *aſnes* de Mirebalais. il y a des *aſnes* domeſtiques, & des *aſnes* ſauvages. à Melun, en Bourgogne, & en quelques autres lieux il y a une poſte aux *aſnes*. le braire eſt le propre des *aſnes*. il étoit deffendu dans les livres de Moyſe, de joindre un bœuf à un *aſne* pour labourer. Ce mot d'*aſne* vient d'*aſinus*, que quelques-uns tirent du Grec *aſinis*, *innoxius*; d'autres d'*aſainein*, *triſtem eſſe*. Cet animal eſt melancholique.

On appelle Pont aux *aſnes*, une difficulté qui arreſte les ignorants: comme, La cinquiéme propoſition des Elements d'Euclide eſt le pont aux *aſnes* de la Geometrie. Quelques-uns ſont d'avis tout contraire, & diſent que c'eſt le moyen qu'on donne aux ignorants de paſſer par deſſus une difficulté qui les arreſte.

COQ A L'ASNE, eſt un diſcours en galimathias, ou une réponſe qui n'a rien qui convienne à la queſtion ou à la demande qu'on fait. Il luy répondit par un *coq à l'aſne*. Marot & les vieux Poëtes ont intitulé quelques-unes de leurs Poëſies *Coq à l'aſne*. On appelle des Contes de peau d'*aſne*, des contes de vieille, des hiſtoires peu vraiſemblables. On appelle Dos d'*aſne*, un angle aigu qui ſe fait de deux ſuperficies, comme celles des pignons & des couvertures.

PAS D'ASNE. Voyez *Pas d'aſne*.

ASNE, eſt auſſi une eſpece d'eſtau dont ſe ſervent pluſieurs Artiſans, & entre autres les ouvriers en marqueterie, pour tenir leurs bois, ou leurs pierres quand ils les fendent.

ASNE, ſignifie figurément un homme ignorant, groſſier, ſtupide. On reproche aux eſcoliers qui ne veulent rien apprendre, que ce ſont des *aſnes*.

L'ASNE d'or, eſt une fiction d'Apulée Philoſophe Platonicien, d'une metamorphoſe en *aſne* dont il a fait un ingenieux Roman.

L'ASNE de Buridan, eſt une ſuppoſition d'un Philoſophe, qui dit que ſi on mettoit un *aſne* entre deux picotins d'avoine parfaitement égaux, & éloignés également, il mourroit de faim, ſoûtenant qu'il ne pourroit pas ſe determiner auquel il iroit, faute d'avoir le libre arbitre.

On a auſſi appellé *Aſnes*, les Mathurins ou les Freres de l'Ordre de la Ste. Trinité, parce que quand ils voyageoient, il ne leur étoit permis que de monter ſur des *aſnes*, ſuivant leur Inſtitution qui fut faite en l'an 1198. ſous le Pontificat d'Innocent III. ce qui fut changé par le

Digitized by Google

le Pape Clement en l'an 1267. qui leur donna permiſſion d'aller ſur des chevaux. Ils ſont encore appellés, les Freres des *aſnes* de Fontaine-bliaut, dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes de l'an 1330. Du Cange.

ASNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. L'*aſne* du commun eſt toûjours le plus mal baſté, c'eſt à dire, qu'on a peu de ſoin de contribuer aux neceſſités ou deſpenſes publiques. On ne ſçauroit faire boire un *aſne* s'il n'a ſoif, c'eſt à dire, qu'on ne peut pas faire faire une choſe à un homme malgré luy. On dit, Boire en *aſne*, pour dire, Laiſſer une partie de ſa boiſſon dans ſon verre. On dit auſſi, qu'un homme a un vin d'*aſne*, quand il devient hebeté aprés avoir beu. Il eſt meſchant comme un *aſne* rouge, pour dire, qu'un homme fait toute ſorte de mal. On dit, que Midas avoit des oreilles d'*aſne*, pour dire, qu'il entendoit de loin, qu'il ſçavoit tout ce qu'on diſoit dans ſon Royaume. On le dit auſſi de ceux qui ont des oreilles trop longues, & qui tiennent de l'*aſne* par leur ſtupidité. On dit d'un ignorant, que c'eſt un *aſne* baſté; d'un homme trop adonné aux femmes, que c'eſt un *aſne* debaſté. On dit auſſi, qu'il y a plus d'un *aſne* à la Foire qui s'appelle Martin, quand on reſpond à ceux qui ſe trompent ſur l'équivoque d'un nom. On dit auſſi, Martin l'*aſne*; & que par tout où il y a Martin, il y a de l'*aſne*. On dit encore, qu'à laver la teſte d'un *aſne*, on ne perd que la leſcive, pour marquer qu'un homme ſtupide ne profite pas des inſtructions qu'on luy donne. On dit auſſi, Le jour du Jugement viendra bientoſt, les *aſnes* parlent Latin, quand quelque ignorant veut parler une langue qu'il n'entend pas. On dit d'une choſe qu'on mépriſe, qu'elle ne vaut pas le pet d'un *aſne* mort. On dit auſſi, Chantez à l'*aſne*, il vous fera des pets, en parlant des ignorants & des ingrats. On dit auſſi, qu'il eſt bien *aſne* de nature, qui ne peut lire ſon écriture. On dit d'un ignorant qui eſt aſſis dans un fauteuil, que ce ſont les Armoiries de Bourges, un *aſne* dans une chaiſe: que les chevaux courent les Benefices, & que les *aſnes* les attrapent, pour dire, qu'on ne donne pas toûjours les graces à ceux qui les meritent. On dit auſſi, que la patience eſt la vertu des *aſnes*. On l'a fangé comme un *aſne*, pour dire; On luy a fait un rude traitement, il a été ſeverement condamné. On dit à celuy qui cherche une choſe, que ſans y prendre garde il porte ſur luy, qu'il cherche ſon *aſne*, & qu'il eſt deſſus. On dit d'un faux brave qui menace, que c'eſt l'*aſne* couvert de la peau du lyon. On dit d'un homme qui n'a point d'équipage, qu'il n'a ni cheval, ni *aſne*; ou ni *aſne*, ni mulet. On dit, Pour un point Martin perdit ſon *aſne*, à qui il manque fort peu de choſe pour gagner une partie à quelque jeu, ou pour reüſſir en quelque affaire. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Martin*. On appelle un homme qui chante mal, un *roſſignol d'Arcadie*, c'eſt à dire, un ignorant, & un gros *aſne* d'Arcadie, à cauſe qu'en ce pays-là on fit ouvrir un *aſne* qu'on accuſoit d'avoir mangé la lune, parce que ſon image diſparut dans l'eau où il beuvoit au temps d'une éclipſe. On dit auſſi d'un grand mangeur, qu'il s'eſcrime bien des armes de Caïn, ou de Samſon, c'eſt à dire, d'une maſchoire d'*aſne*. On appelle auſſi le talk, le miroir des *aſnes*.

ASNE'E. ſubſt. fem. La charge d'un aſne, ce qu'il porte à chaque voyage. Une *aſnée* de vin, une *aſnée* de fruits. Ce mot n'eſt en uſage qu'à la campagne, & dans les Provinces. L'*aſnée* de vin à Lyon contient 80. pots de vin.

ASNERIE. ſubſt. fem. Ignorance, faute groſſiere contre l'art qu'on profeſſe. Il a écrit une telle choſe, c'eſt une groſſe *aſnerie*.

ASNESSE. La femelle d'un aſne. Dieu fit un miracle

en faiſant parler l'*aſneſſe* de Balaam, qui empeſcha le Prophete de maudire le peuple de Dieu.

Lait d'*aſneſſe*, eſt le lait qu'on ordonne pour certaines maladies, & pour faire ſeichir. Cet homme ne ſe porte pas encore bien, on l'a mis au lait d'*aſneſſe*. le lait d'*aſneſſe* eſt le meilleur aprés celuy des femmes.

ASNIER, ERE. adj. Celuy, ou celle qui mene les aſnes. Il ſe dit ordinairement à Paris de ceux qui fourniſſent du lait d'aſneſſe.

On le dit figurément de celuy qui traite rudement ſes valets, ou ceux qui ont à faire à luy. C'eſt un rude *aſnier*.

ASNON. ſubſt. maſc. Le petit d'un aſne. L'aſneſſe ne conſerve pas ſon lait quand elle a perdu ſon *aſnon*.

ASNONNER. verb. neut. Lire, ou parler avec peine, & en repetant ſes lettres, ou en cherchant ſes paroles.

A S P.

ASPALATHE. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt le bois d'un petit arbre eſpineux, peſant & maſſif, oleagineux, acre & amer au gouſt, de couleur purpurine & marquetée, aſſez odorant. Il approche des vertus, du gouſt, de l'odeur, de la peſanteur & de la figure du bois d'aloes. On les ſubſtituë l'un à l'autre, quand on en a beſoin dans les medicaments. Les Parfumeurs en uſent pour donner du corps à leurs parfums. Il y en a qui ont fait paſſer le ſantal rouge pour *aſpalathe*: ce qui eſt combattu par Matthiole.

ASPECT. ſubſt. maſc. Objet éloigné qui frappe la veuë. Cette maiſon eſt en un bel *aſpect*, c'eſt à dire, a une belle veuë devant elle, ou elle eſt belle à voir de loin: ſon *aſpect* eſt à l'Orient.

ASPECT, ſe dit auſſi de la qualité de la choſe qui regarde, ou qui eſt regardée. Cet homme a un *aſpect* affreux, il fait peur à tous ceux qui le regardent. à l'*aſpect* d'une perſonne on juge ſouvent de ce qu'elle a dans l'ame, c'eſt à dire, en la voyant. à l'*aſpect* du ſupplice la conſtance s'évanouït. à l'*aſpect* de la piece on juge de ſa fauſſeté.

ASPECT, ſe dit auſſi de la deſcription qu'on fait dans des Cartes marines des coſtes & des terres qui ſont ſur un parage, telles qu'elles ſe preſentent à la veuë. Il y a de ces Cartes dans les Routiers, où ſont depeints tous les *aſpects* & veuës de terre qui ſervent à la navigation, & qui aident à la connoiſſance des coſtes & rivages.

ASPECT. Terme d'Aſtronomie. C'eſt la ſituation qu'ont les étoiles & les Planetes les unes à l'égard des autres. Il y a cinq *aſpects*: le Sextil, quand les aſtres ſont éloignés de 60. degrés l'un de l'autre: le Quadrat de 90. le Trin de 120. l'Oppoſition, quand ils ſont à 180. degrés: & la Conjonction, quand ils ſont en même degré. Kepler ajouſte huit nouveaux *aſpects* aux anciens, aſçavoir le Demi-ſextil, qui contient un éloignement de 30. degrez: le Decil, qui eſt de 36. degrez: l'Octil de 45. le Quintil de 72. le Tredecil de 108. le Seſquaré de 135. le Biquintil de 144. & le Quinquax de 150. Il y a des *aſpects* favorables, & de malins *aſpects*.

Ce mot vient du Latin *aſpectus*.

ASPERGE. ſubſt. fem. Plante qu'on cultive dans les jardins, dont l'extremité eſt bonne à manger quand elle eſt verte, & auparavant qu'elle ſoit montée en graine. Cette plante a une tige qui en montant diminuë en pointe, & jette pluſieurs rameaux où feuilles deliées comme des cheveux. Il en ſort une petite fleur, qui étant fleſtrie forme quelques perles verdes d'abord, & puis rouſſaſtres qui eſt ſa graine. Sa racine eſt ſpongieuſe & cheveluë, & blafarde comme celle du myrthe ſauvage. En Latin *Aſparagus*.

ASPERGER. verb. act. Jetter de l'eau, ou la faire tomber en menuës gouttes avec un goupillon, ou autre choſe propre à cela. On *aſperge* le peuple d'eau beniſte, quand elle eſt faite. Un illuſtre Traducteur des Pſeaumes a dit,

Aſpergez moy d'hyſſope, & je ſeray mondé.

ASPERGE'S. ſubſt. maſc. Goupillon avec lequel on diſtribuë l'eau beniſte. On dit figurément & baſſement, Donner de l'*aſpergés* à quelqu'un, pour dire, le bien mouiller par plaiſir.

ASPERSION. ſubſt. fem. L'action d'aſperger. L'*aſperſion* de l'eau beniſte. on fait de longues *aſperſions* & encenſements, lors qu'on enterre les Princes & Prelats.

ASPHODELE. ſubſt. fem. Herbe medecinale qui a ſa tige ſemblable au grand poireau, liſſée, & haute d'une coudée, qui porte à ſa cime une fleur appellée *Anthericon*, qui eſt blanche, ou jaune, & qui a pluſieurs rayons comme une eſtoile. Elle porte de petites perles rondes de couleur d'herbe, où eſt enfermée une graine noire & triangulaire. Elle a force racines rondes, noiraſtres & bulbeuſes, d'un gouſt picquant & amer. On y voit ſouvent plus de cent bulbes attachées enſemble. Les *Anciens* en étoient fort friands. On la nomme auſſi *Aphrodille*: en Latin *Haſtula Regia*.

ASPIC. ſubſt. maſc. Petit ſerpent fort venimeux. La morſure d'un *aſpic* ne ſe guerit point: c'eſt un Aphoriſme d'Hippocrate, qui ſe trouve auſſi dans l'Ecriture au Pſeaume 58. & ſur tout quand il mord aprés avoir mangé une grenouille, comme dit Bochart en ſa Zoographie. Quelques-uns font venir ce mot du Grec *ſpizo*, *ſibilo*: d'autres de ſa figure ronde, qui ſign. en Grec *aſpis*, un *bouclier*, parce que ce ſerpent ſe met ordinairement en rond, principalement quand on l'attaque; ce qui repreſente la figure circulaire du bouclier. Sa teſte qu'il éleve du milieu de ce cercle, repreſente ce que les Romains appelloient *umbo* dans leur bouclier.

Matthiole met trois eſpeces d'*aſpics*, dont l'un eſt nommé *Ptyas*, parce qu'il jette ſon venin au loin comme s'il crachoit: le ſecond *Cherſeen*, qui a pris ſon nom de ce qu'il ſe nourrit loin de la mer: le troiſiéme *Chelidonien*, parce qu'il eſt noir ſur le dos, & blanc ſous le ventre comme les hirondelles. Les plus grands *aſpics* ſont ceux qui ſe nourriſſent ſur la terre. Il y en a quelquefois de cinq coudées de long, & ſur tout les *Ptyas*, qui ont une couleur cendrée, verde & jaune. Nicander dit qu'un homme picqué d'un *aſpic* devient verd & paſle, perd la veuë, & paroiſt endormi, & meurt ſans ſentir aucune douleur. Il ne peut vivre que huit heures, & ſouvent meurt au bout de trois. Ceux qui ſont picquez des *aſpics* Chelidoniens meurent ſoudain. L'*aſpic* fait une picqueure fort deliée comme la pointe d'une aiguille. Le maſle fait deux picqueures, & la femelle quatre, comme les viperes; & ſon venin fait congeler le ſang aux veines & arteres. Il y a auſſi un *aſpic* ſourd qui a des taches jaunes ſur une peau griſe, qui eſt le plus dangereux de tous.

ASPIC, ſe dit figurément d'un mediſant. C'eſt une langue d'*aſpic*.

ASPIC, eſt auſſi une ancienne piece d'artillerie, qui eſt une demi-couleuvrine baſtarde qui tire douze livres de boulet.

ASPIC, eſt auſſi une plante qu'on nomme autrement *Lavande*, qui a une fleur bleuë, & une odeur & un gouſt fort, & qu'on nomme en Latin *Spica nardi*. On en fait une huile qu'on nomme l'*huile d'aſpic*, qui prend feu aiſément, & qu'il eſt impoſſible d'éteindre, dont les Peintres ſe ſervent.

ASPIRANT, ANTE. adj. Qui aſpire. Une ame *aſpirante* à la beatitude quitte toutes les vanités du monde. c'eſt un homme *aſpirant* aprés les richeſſes.

ASPIRANT, ſe dit auſſi au ſubſtantif, de tous ceux qui pourſuivent leur reception en quelques Degrés ou Maiſtriſes. C'eſt un *Aſpirant* au Doctorat, un *Aſpirant* à la Maiſtriſe de Perruquier. l'Ordonnance veut que les *Aſpirants* à la Maiſtriſe des corps de Marchands ſoient interrogés ſur les parties doubles & ſimples.

En termes de Mechanique on appelle une Pompe *aſpirante*, celle qui éleve l'eau juſqu'à 32. pieds, ſans autre compreſſion que celle qui ſe fait par la peſanteur de l'air exterieur, & dont on attribuoit autrefois l'effet à la crainte du vuide.

ASPIRATION. ſubſt. fem. Action de celuy qui aſpire, & qui tire ſon haleine, ou l'air exterieur en dedans pour rafraiſchir ſes poulmons. Les Medecins diſent auſſi *inſpiration*, & l'oppoſent à *expiration*, qui eſt l'action par laquelle on repouſſe ce même air au dehors. En ce ſens on dit, Il y a deux façons de prononcer l'*h* en François, l'une ſans *aſpiration*, l'autre avec *aſpiration*.

ASPIRATION, ſe dit auſſi en Phyſique. Il y a deux manieres de faire les pompes, l'une par compreſſion, l'autre par *aſpiration*.

ASPIRATION, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Deſir de parvenir à quelque fin. L'*aſpiration* au ciel eſt un commencement de beatitude.

ASPIRER. verb. neut. Pouſſer ſon haleine au dehors. Un Prelat *aſpire* trois fois ſur les Saintes Huiles en les conſacrant.

ASPIRER, ſe dit auſſi en Grammaire, pour marquer une forte prononciation. L'*h* Françoiſe ſe doit prononcer en *aſpirant* en certains mots ſeulement; & alors elle tient lieu de conſone. les Grecs marquoient les voyelles qui ſe devoient *aſpirer*, par des eſprits aſpres.

ASPIRER, ſe dit auſſi en Morale, & ſignifie, Pretendre à quelque charge, dignité, ou autre choſe qu'on regarde comme bonne & ſouhaitable. Un bon Chrêtien ne doit *aſpirer* qu'à la beatitude éternelle. un homme mondain n'*aſpire* qu'aux honneurs, aux richeſſes. On dit auſſi, qu'un homme peut *aſpirer* aux plus grandes charges, pour dire, qu'il eſt capable de les exercer, qu'il eſt en paſſe de les obtenir. Il *aſpire* à une telle Maiſtriſe.

On dit en Maçonnerie, qu'il y a des pierres dures, comme le grais, qui ne ſont pas propres à bien prendre & *aſpirer* le mortier, pour dire, que le mortier n'en peut pas faire une forte liaiſon.

ASPIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Dans le mot de Heros l'*h* eſt *aſpirée*.

Ces mots viennent du Latin *ſpiro*, *aſpiro*.

ASPRE. adj. maſc. & fem. Montueux, inégal. La Provence & le Dauphiné ſont des pays *aſpres* & raboteux où le charroy va difficilement.

ASPRE, ſe dit auſſi de ce qui frappe violemment & deſagreablement les ſens, & particulierement ceux du toucher & du gouſt. Un feu *aſpre* havit les viandes, au lieu de les cuire. le froid a été bien *aſpre* cet hiver. nous ſommes dans une *aſpre* & rude ſaiſon. un fruit eſt *aſpre*, lors qu'il n'eſt pas meur, ou qu'il a une acidité trop picquante. le combat a été fort *aſpre*, fort rude.

ASPRE, ſe dit auſſi de celuy qui eſt fort avide dans ſes deſirs & ſes paſſions. Ce Procureur eſt fort *aſpre* au gain. les gens foibles ſont *aſpres* à ſe vanger dans l'occaſion. cet enfant eſt *aſpre* ſur la nourrice, on ne l'en oſe éloigner qu'il ne crie. les eſcornifleurs ſont *aſpres* & goulus. les bons chiens ſont *aſpres* à la curée, à la chaſſe.

En Medecine on appelle l'*Aſpre* artere, le conduit qui fait paſſer l'air dans le poulmon. Voyez *Artere*.

On appelle en Grammaire, un eſprit *aſpre*, une marque faite en forme de *c*, qu'on met ſur certaines lettres pour montrer qu'il les faut prononcer avec une forte aſpiration, comme on fait en François aux *h* conſones, &

Digitized by Google

comme les Grecs faiſoient à pluſieurs voyelles, & à la lettre *rho*, ce qui leur tenoit lieu d'une *h*.

ASPRE, eſt auſſi une petite monnoye de Turquie dont on paye les Janiſſaires. Il en faut 50. pour faire un eſcu de France. Busbek, & Leunclavius dans ſes Pandectes de Turquie en ont parlé amplement.

ASPRE, a été auſſi une monnoye du temps de Juſtinien. Les Anciens ont appellé auſſi de la monnoye *aſpre*, celle qui étoit nouvelle, & qui n'étoit pas encore uſée par le tray & maniement. Les Grecs modernes ont appellé *Aſpre*, la monnoye blanche. Du Cange.

ASPREMENT. adv. D'une maniere aſpre. Ce goinfre maſche *aſprement* & goulument. ce valet a eſté reprimendé *aſprement* & vertement par ſon maiſtre.

ASPRESLE. ſubſt. fem. Herbe dont les feuilles ſont fort rudes, qui ſert aux ouvriers à polir le bois, à eſcurer l'airain, la vaiſſelle. Cette herbe croiſt dans les lieux aquatiques, & dans les foſſés. Elle jette des tiges creuſes, nouées, rougeaſtres, & rudes au maniement, autour deſquelles il y a force feuilles menuës & minces comme jonc. Elle croiſt fort en hauteur, quand elle trouve des arbres pour s'y attacher; & y étant entortillée, elle fait pendre une grande chevelure noire comme une queuë de cheval. Sa racine eſt dure comme du bois. Matthiole en deſcrit quatre eſpeces, dont il y en a une que les payſans mangent en Careſme.

ASPRETE'. ſubſt. fem. Qualité de ce qui eſt aſpre. L'*aſpreté* d'un pays en empêche le commerce, & qu'on n'y voyage. On dit auſſi, l'*aſpreté* du feu, ou des fruits qui ſont trop acres.

ASPRETÉ, ſe dit figurément en Morale. Les Anciens ont blaſmé l'*aſpreté* des mœurs de Caton, ſa trop grande ſeverité. cet homme entreprend des choſes avec trop d'*aſpreté*, pour dire, d'ardeur & de promptitude.

Ces mots viennent du Latin *aſper*.

A S S.

ASSABLER. verb. act. Remplir de ſable. La mer avec le temps a *aſſablé* le port d'Aigueſmortes, où St. Louïs s'embarqua autrefois. le plus grand ſoin que doit avoir un Ingenieur en bâtiſſant un port, c'eſt d'empêcher qu'il ne s'*aſſable*. la riviere de Loire *aſſable* ſouvent les prés qui ſont ſur ſes bords, les couvre de ſable. Ce mot vient de *ſable*, ou *ſablia*, Nicod; ou du Latin *ſabulum*.

ASSABLER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Demeurer ſur le ſable, s'engraver, échoüer. Quand on deſcend ſur la riviere de Loire en eſté, ou ſur le Volga, on s'*aſſable* à tout moment. les grands vaiſſeaux qui s'*aſſablent* ſur les bancs, y échoüent. les baleines s'*aſſablent* quelquefois, s'endorment ſur le ſable, & y demeurent.

ASSABLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ASSAFOETIDA. ſubſt. fem. Terme de Pharmacie, eſt une gomme qui ſe tire d'une plante qu'on appelle en Latin *Laſerpitium*, & en Grec *ſilphium*, dont la tige reſſemble à la ferule, & les feuilles à l'ache, & qui porte une graine large. Theophraſte dit que cette plante fuit les lieux cultivés, & qu'elle s'y abaſtardit, & que ſes feuilles ſont de couleur d'or. Cette gomme que les Apothicaires appellent *laſer*, eſt ordinairement ſophiſtiquée; & il eſt ſi difficile d'en recouvrer de la vraye qui vient de la region Cyrenaïque, que Neron la gardoit en ſon Treſor comme une choſe precieuſe: & Pline témoigne qu'elle étoit en ſi grande eſtime de ſon temps, qu'on la vendoit au poids de l'argent.

ASSAGIR. verb. act. Faire devenir ſage. L'âge *aſſagit* les hommes. le temps, les afflictions l'ont *aſſagi*, l'ont rendu ſage. il eſt bien *aſſagi* depuis l'accident qui luy eſt arrivé. Ce mot vieillit.

ASSAILLANT, ANTE. adj. Qui attaque, qui provoque au combat. Dom Sanche dit dans le Cid,

Faites ouvrir le camp, vous voyez l'*aſſaillant*.

Cette ville ne fut emportée que par le grand nombre des *aſſaillants*.

ASSAILLIR. verb. act. Attaquer une place pour y entrer à main armée. Cette place fut *aſſaillie* & emportée en plein jour; elle fut *aſſaillie* de nuit, & eſcaladée. on l'*aſſaillit*, lors qu'on s'y attendoit le moins. Ce mot vient de *adſallire*, qui ſe trouve dans la Loy Salique, & ailleurs. Menage. Nicod le derive de *aſſilare*.

ASSAILLIR, ſe dit auſſi des armées & des particuliers. C'eſt un bon Partiſan qui eſt allé *aſſaillir* les ennemis juſques dans leur camp, juſques dans leurs quartiers. j'ay veu commencer la querelle, c'eſt celuy-là qui a *aſſailli*, qui a été l'aggreſſeur. On le dit auſſi des beſtes. Les loups affamés viennent *aſſaillir* les hommes.

ASSAILLIR, ſe dit auſſi en Morale, en parlant de l'attaque des paſſions, des maladies, & des autres accidents de la fortune. Les eſprits foibles ſe laiſſent *aſſaillir* de mille terreurs paniques. les Saints dans le deſert ont été *aſſaillis* de pluſieurs violentes tentations. les douleurs & les infirmités viennent de tous coſtés *aſſaillir* les vieillards. tous les creanciers de ce pauvre homme le ſont venus *aſſaillir* en même temps, & l'ont ruiné.

ASSAILLI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSAISONNEMENT. ſubſt. maſc. Maniere de preparer les viandes pour les rendre agreables au gouſt. La bonté d'un jambon, d'une fricaſſée, depend de l'*aſſaiſonnement*.

ASSAISONNEMENT, ſe dit auſſi des ingredients qui ſervent à aſſaiſonner. Le ſel, le poivre, les champignons ſont les *aſſaiſonnements* ordinaires. il faut de l'art pour bien menager les *aſſaiſonnements*.

ASSAISONNEMENT, ſe dit figurément en Morale. La loüange demande un certain *aſſaiſonnement* qui empêche qu'elle ne paſſe pour une pure flaterie.

ASSAISONNER. verb. act. Donner aux viandes une preparation convenable pour les rendre de meilleur gouſt. Ce Cuiſinier ſçait fort bien *aſſaiſonner* les viandes.

ASSAISONNER, ſe dit figurément en Morale. Ce Prince ſçait *aſſaiſonner* ſes diſcours, ſes dons, ſes bienfaits d'une telle grace, qu'il gagne les cœurs de tout le monde. cette beauté ſçait *aſſaiſonner* ſes refus d'une telle modeſtie, qu'on n'en peut pas être mal ſatisfait. un Orateur doit *aſſaiſonner* ſes harangues de choſes agreables qui ſoient au gouſt de ſes auditeurs.

ASSAISONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ASSAISONNEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui aſſaiſonne. Ce Cuiſinier a le gouſt fin, & eſt un bon *aſſaiſonneur*.

Ce mot vient d'*aſſatio*, d'*aſſerere*, *repandre*, *ſemer par deſſus*.

ASSASSIN. ſubſt. maſc. Homme qui tuë un autre avec avantage, ſoit par le nombre de gens qui l'accompagnent, ſoit par l'inégalité des armes, ſoit par la ſituation du lieu, ou en traiſon.

On appelle auſſi *Aſſaſſins*, les gens qui ſe louënt pour aller tuer quelqu'un qu'ils ne connoiſſent pas, & pour venger la querelle d'autruy.

Ce mot d'*Aſſaſſin* vient du Levant, d'un Prince des *Aſſacides*, ou *Aſſaſſins*, qu'on appelloit le Vieil de la Montagne, habitant entre Antioche & Damas dans un Chaſteau où il élevoit des jeunes gens dans toutes ſortes de plaiſirs & de delices, leur promettant qu'ils iroient aprés leur mort dans un lieu ſemblable, s'ils obeïſſoient aveuglément à ſes commandements; aprés quoy ils alloient hardiment tuer & aſſaſſiner les Rois & Princes ſes ennemis, ſi-toſt qu'il le leur avoit ordonné. Ces gens s'étendirent depuis par tout le Levant. Le Sire de Join-

ville

Digitized by Google

ville les appelle *Beduins*. Mais Volateran & Paul Emile les appellent *Aſſaſſins*, & Nicole Gilles *Arſacides*.

En galanterie on appelle auſſi *Aſſaſſins*, certaines mouches taillées en long que les femmes coquettes mettent ſur leur viſage pour paroiſtre plus belles.

ASSASSINAT. ſubſt. maſc. Meurtre qui ſe fait violemment avec avantage, ou en trahiſon. On ne donne point de remiſſion pour les *aſſaſſinats*.

ASSASSINAT, ſe dit auſſi au Palais des mauvais traitements & inſultes qui ont été faites à quelqu'un à main armée, & avec avantage, quoy que la mort ne s'en ſoit pas enſuivie. Un homme qui a receu des coups de baſton, demande vengeance de l'*aſſaſſinat* commis en ſa perſonne.

On le dit auſſi hyperboliquement des importunités. Quand vous venez tant de gens enſemble pour diſner chez moy, c'eſt un pur *aſſaſſinat*.

On dit auſſi en amour, qu'une belle a commis un *aſſaſſinat*, quand elle a rendu quelqu'un amoureux ſans le vouloir guerir.

ASSASSINER. verb. act. Tuer quelqu'un de guet appens & avec avantage. Ce Gentilhomme a été cruellement *aſſaſſiné* par ſix coquins.

ASSASSINER, ſe dit auſſi des excés & outrages qui ſont faits avec violence & port d'armes, quoy que la mort ne s'en ſoit pas enſuivie. Il a été *aſſaſſiné* de cinquante coups de baſton.

ASSASSINER, ſe dit hyperboliquement, pour dire, Importuner beaucoup. On trouve dans les ruës mille gueux qui vous *aſſaſſinent*. il m'eſcrit trop ſouvent, il m'*aſſaſſine* de ſes lettres. les Plaideurs & les Poëtes *aſſaſſinent* les gens du recit de leurs procés, & de leurs vers.

On dit auſſi en amour, que de beaux yeux *aſſaſſinent*, pour dire, qu'ils bleſſent les cœurs.

ASSATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, qui ſe dit de la coction des medicaments & aliments dans leurs propres ſucs, & ſans addition d'aucune humidité ou onctuoſité eſtrangere, comme celle des viandes à la broche, ſur le gril, au four, ſous la braiſe, &c. Le caffé ſe prepare par *aſſation*, c'eſt à dire, qu'on le fait roſtir. Ce mot vient du Latin *aſſare*, *roſtir*.

ASSAUT. ſ. m. Attaque à force d'armes d'un camp, d'une place. Un Gouverneur eſt obligé de ſoûtenir trois *aſſauts* avant que de rendre une place. on a donné l'*aſſaut* en trois endroits du camp pour forcer les lignes. on a du mal d'empêcher le pillage des villes qu'on emporte d'*aſſaut*. On dit, Donner, ſoûtenir, repouſſer un *aſſaut*. Les enfants perdus montent les premiers à l'*aſſaut*.

ASSAUT, ſe dit auſſi dans les ſales d'eſcrime, en parlant des deffis de faire des armes. Cet eſcolier a fait *aſſaut* contre le Maiſtre, & l'a bourré. un Prevoſt de ſale doit faire *aſſaut* contre tous venants.

ASSAUT, ſe dit auſſi en Morale de toutes les attaques & ſurpriſes qu'on fait à quelqu'un. Il m'eſt venu prendre d'*aſſaut* pour me mener à la campagne. la chaſteté a bien de la peine à ſoûtenir les *aſſauts* des aiguillons de la chair. ſa vertu a ſoûtenu un terrible *aſſaut* par une ſi forte tentation. la goutte donne de violents *aſſauts* à la conſtance.

On appelle auſſi *Aſſaut* de reputation, un deffi qui ſe fait par deux perſonnes illuſtres en quelque art ou profeſſion, qui diſputent enſemble à qui y reüſſira le mieux. Ces deux Demoiſelles ont été faire un *aſſaut* de reputation en un tel lieu pour joüer du luth, pour chanter, &c.

Ce mot vient d'*aſſultus*.

ASSECUTION. ſ. f. Terme de Juriſprudence Canonique, qui ſe dit de l'obtention d'un Benefice. Un premier Benefice vacque par l'*aſſecution* du ſecond, quand il y a incompatibilité entre eux. Ce mot vient d'*aſſecutio*, d'*aſſequor*.

ASSEEUR. ſ. m. Habitant d'un bourg ou village éleu par la Communauté pour aſſeoir la taille & les autres impoſitions de l'année, pour taxer ce que chaque particulier en doit porter, & enſuite en faire la collecte. Ce payſan eſt nommé pour faire la charge d'*Aſſeeur* & de Collecteur.

ASSEMBLAGE. ſ. m. Union & jonction de pluſieurs choſes qu'on aſſemble. Il ſe dit principalement en matiere de Charpenterie & de Menuiſerie, ou d'autres ouvrages qui ſe font de pluſieurs pieces. On fait des *aſſemblages* à mortaiſes & à tenons, à gueule, à queuë d'aronde, &c. Ceux d'Europe ont admiré la charpente de quelques Indiens, dont l'*aſſemblage* ſe faiſoit ſans clous & ſans chevilles. Voyez Herrera & Pyrard.

On dit auſſi quelquefois, C'eſt un *aſſemblage* confus & tumultueux, en parlant de pluſieurs choſes ou perſonnes qui ſont enſemble ſans aucun ordre ni regularité, comme dans les émotions populaires. Il a fait un *aſſemblage* confus de méchants livres dans ſa Bibliotheque. Calvin a fait un *aſſemblage* de pluſieurs hereſies déja condamnées.

ASSEMBLE'E. ſ. f. Jonction qui ſe fait de perſonnes en un même lieu, & pour le même deſſein. *Aſſemblée* du Clergé. *Aſſemblée* des Eſtats. *Aſſemblée* de creanciers. *Aſſemblée* pour le bal. *Aſſemblée* illicite, clandeſtine. Chrêtienne *Aſſemblée*, c'eſt l'Auditoire d'un Predicateur. Tenir l'*aſſemblée*, c'eſt à dire, y preſider. Rompre l'*aſſemblée*, c'eſt à dire, la finir pour empêcher ſes reſolutions. Lieu d'*aſſemblée*, quartier d'*aſſemblée*, c'eſt le lieu indiqué pour faire aſſembler des Chaſſeurs ou des gens de guerre. Battre l'*aſſemblée*, c'eſt, Donner le ſignal pour faire ranger des troupes ſous les enſeignes pour ſe mettre en marche.

ASSEMBLER. v. act. Joindre, mettre enſemble. Il ſe dit premierement des perſonnes. *Aſſembler* le Senat, le Clergé, les Eſtats. *aſſembler* l'Arriere-ban. *aſſembler* des troupes. On dit auſſi, que le peuple s'*aſſemble*, lors qu'il s'émeut, & eſt preſt à faire ſedition.

Aſſembler les Chambres, ſe dit au Palais, quand toute la grande Chambre eſt *aſſemblée*, c'eſt à dire, lors que ceux qui ſont de ſervice à la Tournelle ou à l'Edit, y ſont appellés, comme lors qu'on juge les procés criminels des Gentilshommes, ou des Officiers Royaux. *Aſſembler* le Parlement, ſe dit lors qu'on aſſemble tout le corps, que les Enqueſtes & les Requeſtes viennent en la Grand-Chambre, comme lors qu'il faut verifier les Edits, recevoir un Conſeiller, &c. Ce mot vient de *adſimulare*, compoſé de *ad* & de *ſimul*, comme qui diroit, *ſimul ponere*. Menage.

ASSEMBLER, ſe dit auſſi des choſes. *Aſſembler* une charpente, une menuiſerie, les pieces d'un habit, ou autres ouvrages ſemblables. *aſſembler* les feuilles d'un livre pour le relier. *aſſembler* le linge, le coudre en paquets pour le mettre à la leſcive. *aſſembler* ſes lettres, pour lire, ou pour compoſer une forme d'imprimerie. On dit auſſi, que deux rivieres s'*aſſemblent* en un tel lieu, pour dire, s'y meſlent enſemble. On ne peut *aſſembler* deux contraires, pour dire, les faire ſubſiſter en même lieu.

ASSEMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ASSENER. v. act. Porter un coup juſtement où on a deſſein de frapper. Il a bien *aſſené* ſon coup à la teſte où il viſoit. Il ne ſe dit point des armes à feu, ni de l'artillerie. Menage derive ce mot de *aſſignare*, c'eſt à dire, *ferire ſignum*.

Dans les vieilles Couſtumes on diſoit un doüaire *aſſené*, ou titre d'*aſſenement*, lors qu'un pere avoit aſſigné quelques biens ou heritages à ſes filles, ou à ſes enfants puiſnez pour les avantager.

ASSEOIR. v. act. Se mettre ſur un ſiege, ſe repoſer.

A S S.

ſer. Il s'employe ſouvent avec le pronom perſonnel. S'*aſſeoir* ſur des bancs, des chaiſes, ſur des lieux, ſur des gazons. s'*aſſeoir* à terre. s'*aſſeoir* ſur ſon cul comme un ſinge. les Payens faiſoient *aſſeoir* leurs Heros à la table des Dieux. on n'oſeroit s'*aſſeoir* chez le Roy.

ASSEOIR, ſe dit auſſi de ce qu'on met en une ſituation convenable, ferme & choiſie. *Aſſeoir* une colomne ſur ſa baſe. *Aſſeoir* une figure ſur ſon piedeſtal. *Aſſeoir* un mur ſur un fondement ſolide. *Aſſeoir* un baſtiment dans une ſituation agreable. on a des poſeurs pour *aſſeoir* les pierres. On dit auſſi à l'armée, *Aſſeoir* ſon camp, pour dire, Placer ſon camp en quelque lieu. On dit auſſi, qu'un eſſaim d'abeilles s'eſt allé *aſſeoir* ſur un tel buiſſon, ou un tel arbre, pour dire, qu'il s'y eſt amaſſé, qu'il s'y eſt allé repoſer.

On dit au Manege, Faire *aſſeoir* un cheval ſur les hanches, pour dire, les luy faire plier, lors qu'on le galoppe, ou qu'on l'arreſte.

ASSEOIR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Dieu a fait *aſſeoir* ſon Fils à ſa dextre. il fera *aſſeoir* les Apoſtres auprés de luy pour juger les douze Tribus d'Iſraël.

On dit, *Aſſeoir* ſon jugement, pour dire, Juger en connoiſſance de cauſe. Il ne faut *aſſeoir* ſon jugement ſur quelque affaire que ce ſoit, qu'aprés une meure deliberation.

ASSEOIR, ſignifie auſſi, Aſſigner, hypothequer une rente, une penſion ſur des heritages. Les Notaires diſent dans leurs contracts de conſtitutions, Un tel a *aſſis* & aſſigné une telle rente, une telle penſion viagere ſur un tel heritage, qu'il a affecté & hypothequé au payement.

ASSEOIR, ſignifie auſſi, Departir, regler les tailles & autres droits qui ſe payent par capitation. On a envoyé des commiſſions aux Eſleus pour *aſſeoir* & departir la taille en leur Election. ce ſont tels & tels payſans qui doivent *aſſeoir* la taille en un tel village l'année prochaine, ils ſont nommés pour Aſſeeurs.

ASSIS, ISE. part. paſſ. & adj.

On dit, qu'une maiſon eſt *aſſiſe* en un tel lieu, en un endroit agreable, c'eſt à dire, baſtie, placée, ſituée. Lyon eſt une ville *aſſiſe* ſur le Rhoſne & la Saoſne, pour dire, qu'elle eſt baſtie & placée ſur ces deux rivieres.

En termes de Blaſon, on dit qu'un animal eſt *aſſis*, quand il eſt peint ſur ſon cul, comme tous les animaux domeſtiques, chiens, chats, &c.

Ces mots viennent d'*aſſidere*.

ASSERMENTER. v. act. Terme du Palais. Interpeller une partie adverſe de faire ſerment ſur la verité d'un fait qu'elle avance. Il eſt vieux. Ce mot vient de *ſacramentum*, *jurement*.

ASSERTION. ſ. f. Terme dogmatique. Propoſition qu'on établit & qu'on ſoûtient vraye, qu'on eſt preſt de deffendre en public. La Theſe de ce reſpondant contient une douzaine d'*aſſertions* qui ne ſont pas trop certaines. On dit auſſi, qu'un homme eſt grand *aſſerteur* de la verité, pour dire, qu'il la ſoûtient & deffend en toutes occaſions. Caton étoit un grand *aſſerteur* de la liberté publique. Ce mot vient d'*aſſerere*.

ASSERVIR. v. act. Dompter, conquerir, mettre en ſervitude. Les Romains ont *aſſervi* une grande partie de la terre. Ce mot vient de *ſervus*, *ſervire*.

ASSERVIR, ſe dit figurément en Morale, en parlant de l'empire des paſſions. Cette beauté a dequoy *aſſervir* tous les cœurs, les mettre ſous ſon empire. nôtre foibleſſe fait que nous nous laiſſons *aſſervir* par l'ambition, par l'avarice, par le peché.

ASSERVI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSESSEUR. ſ. m. Officier de Juſtice gradué, creé pour ſervir de conſeil ordinairement à un Juge d'eſpée dans la Mareſchauſſée. Il y a un ancien & un nouvel *Aſſeſſeur* du Prevoſt des Mareſchaux, qui aſſiſte aux jugements des procés. en pluſieurs Sieges il y a un *Aſſeſſeur* Civil, & un *Aſſeſſeur* Criminel. Quand il n'y a qu'un Conſeiller en un Siege, on l'appelle ſouvent l'*Aſſeſſeur*. Moliere a dit dans ſes Comedies,

Madame l'*Aſſeſſeur*, & Madame l'Eſleuë.

ASSETTE, ou *Hachette*, ou *Aiſſette*. C'eſt un marteau qui a une teſte plate d'un coſté, & un large tranchant de l'autre. Il ſert aux Couvreurs & aux Tonneliers, & à d'autres artiſans. Les Normands l'appellent *Talle*, & quelques-uns derivent ce mot d'*aiſſi*, qui eſt un petit ais qu'on nomme autrement *bardeau*, taillé avec l'*aſſette*.

ASSEZ. adv. Beaucoup, à ſuffiſance. Il y a *aſſez* de preuves contre ce criminel pour le condamner. vous avez *aſſez* travaillé pour vous repoſer. il a *aſſez* peu d'argent pour faire ſon voyage. On dit, Cela eſt *aſſez* bien, ou *aſſez* mal, pour, loüer & blaſmer ſobrement. Ce mot peut venir de *ſatis*.

On dit auſſi en Poëſie, *Aſſez*, & trop long-temps la vengeance divine, &c.

On dit auſſi, C'eſt *aſſez*, pour dire, N'en dites pas davantage, cela ſuffit. Les avares n'en ont jamais *aſſez*, ne diſent jamais c'eſt *aſſez*. vous venez *aſſez* à temps.

ASSIDU, UË. adject. Qui s'applique fortement à quelque travail, à quelque fonction ou devoir. Un Chantre doit être *aſſidu* à l'Office. un Courtiſan fait mal ſa cour, s'il n'eſt pas *aſſidu* auprés du Prince. ce Medecin luy a rendu des ſoins *aſſidus* & continuels. Ce mot vient d'*aſſideo*.

ASSIDUITE'. ſubſt. fem. Application continuelle. Cet homme eſt fort ſavant, il a toûjours eu une grande *aſſiduité* à l'eſtude.

ASSIDUMENT. adv. D'une maniere aſſiduë. Il travaille *aſſidument* à mettre ſon livre en eſtat de paroiſtre.

ASSIEGEANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui bloque, ou attaque une place pour s'en rendre maiſtre. Une armée *aſſiegeante* doit être dix fois plus nombreuſe que la garniſon. les *aſſiegeants* avoient déja gagné la contreſcarpe. quelquefois on aſſiege les *aſſiegeants*, on leur couppe les vivres.

ASSIEGER. verb. act. Camper une armée tout autour d'une place, afin que rien n'y entre, & qu'on la prenne ou par famine, ou par force. On prend maintenant toutes les villes qu'on *aſſiege*, à moins qu'elles ne ſoient ſi couruës.

ASSIEGER, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant de tout ce qui eſt autour de nous qui nous importune, qui nous embarraſſe, qui nous oſte quelque liberté. Les pauvres ſont en ſi grand nombre, qu'ils nous *aſſiegent*. ceux qui tiennent table, ſont *aſſiegés* d'eſcornifleurs. un Miniſtre eſt *aſſiegé* de perſonnes qui luy demandent. ce vieillard ſe laiſſe *aſſieger* par ſes parents. il y a long-temps que cette femme eſt *aſſiegée* par un tel. On dit auſſi, qu'on eſt *aſſiegé* par les eaux, quand il y a quelque inondation; par les neiges, par le mauvais temps, lors qu'il pleut, & qu'on n'oſe ſortir; par les brigands qui courent la campagne, &c.

On dit, qu'une armée eſt *aſſiegée* par les vents dans un port, quand elle n'en peut ſortir à cauſe des vents contraires.

ASSIEGÉ, É. part. paſſ. & adj. Une place *aſſiegée*.

ASSIEGÉ, eſt auſſi ſubſtantif. Les *aſſiegés* ont fait une ſortie vigoureuſe. on a capitulé avec les *aſſiegés*. Ce mot vient d'*aſſideo*, *obſideo*.

ASSIETTE. ſubſt. fem. Maniere de placer une choſe peſante ſur une autre pour la rendre ferme & ſolide.

Digitized by Google

lide. Il faut que les fondements ayent plus d'*aſſiette* que le mur qu'on éleve deſſus. le talon, la ſemelle de ces ſouliers ne ſont pas aſſez larges d'*aſſiette* pour marcher commodément. ce piedeſtal n'a pas aſſez d'*aſſiette* pour cette figure. ce rempart a aſſez d'*aſſiette*, c'eſt à dire, de pied de talus pour empêcher qu'il ne s'éboule. il faut poſer les pierres de même ſens, & dans la même *aſſiette* qu'elles avoient dans la carriere.

ASSIETTE, ſignifie auſſi, le terrain où on a baſti une place, un fort, un baſtiment. Les Anciens croyoient les lieux élevés les plus forts d'*aſſiette*. Aujourd'huy la plus forte *aſſiette* eſt la plaine campagne, ou le mareſcage. une maiſon à demi-coſte eſt en une belle *aſſiette* pour la veuë, & les eaux.

ASSIETTE, ſe dit auſſi d'un campement. La grande ſcience d'un General, c'eſt de ſçavoir bien choiſir l'*aſſiette* de ſon camp.

On dit au Manege, Faire prendre à un Cavalier une bonne *aſſiette*, pour dire, le mettre en une diſpoſition convenable ſur la ſelle. On dit, qu'il ne perd point l'*aſſiette*, pour dire, qu'il eſt ferme ſur les eſtriers.

ASSIETTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Quelque fortune ou adverſité qui arrive à un Stoïque, ſon eſprit demeure toûjours en une même *aſſiette*. on ne peut ébranler ſa fermeté, l'*aſſiette* de ſon ame.

ASSIETTE, ſe dit auſſi du departement des tailles & autres impoſitions, pour regler ce que chaque Communauté, ou chaque particulier habitant en doit payer. C'eſt en ce temps-cy que ſe fait l'*aſſiette* des tailles. les commiſſions ſont parties pour faire l'*aſſiette* de cette impoſition. l'*aſſiette* & la collecte des tailles eſt la fonction des Aſſeeurs, & Collecteurs.

On dit en termes des Eaux & Foreſts, Faire l'*aſſiette* des ventes, quand les Officiers vont marquer aux Marchands les bois dont on leur a vendu la couppe.

ASSIETTE, eſt auſſi un utencile de table qu'on ſert devant chacun des conviés pour y poſer les morceaux qu'on luy ſert, ou qu'il veut manger. On fait des *aſſiettes* de bois, de fayence, d'eſtaim, d'argent, de vermeil doré, des *aſſiettes* creuſes pour manger la ſouppe, des *aſſiettes* volantes pour ſervir les entremets. On appelle du même nom les ragouſts qui ſont deſſus. Une *aſſiette* de champignons, de ris de veau, de confitures. On appelle auſſi, *Aſſiette* à mouchettes, la platine ſur laquelle on les met.

ASSIETTE, ſignifie auſſi, chaque couvert, ou perſonne qui mange & paye ſon eſcot dans une auberge. On nous a donné à chacun le poulet ſur l'*aſſiette*. on paye tant par teſte, tant par *aſſiette*. Son *aſſiette* a diſné pour luy, c'eſt à dire, qu'il faut payer ſon eſcot quoy qu'abſent. il y a des Taverniers qui vendent du vin à pot, les autres par *aſſiette*, qui mettent la nappe.

ASSIETTE'E. ſubſt. fem. Plein un aſſiette. Cet enfant a dêja mangé deux *aſſiettées* de bouillie.

ASSIGNAT. ſubſt. maſc. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit particulierement en pays de Droit eſcrit. L'*aſſignat* d'un doüaire, d'une dot, la ſomme qu'on aſſigne pour une dot, le fonds ſur lequel on aſſigne un doüaire.

ASSIGNATION. ſubſt. fem. Adjournement, exploit de Sergent par lequel on ſomme une partie de comparoir à certain & competant jour par devant un Juge pour reſpondre à la demande, ou à la plainte qu'on a formée contre luy, ou pour venir depoſer, preſter ſerment, ou faire un autre acte de Juſtice. L'Ordonnance veut que les exploits d'*aſſignation* ſoient libellés, c'eſt à dire, qu'ils contiennent la demande, afin que le deffendeur vienne preſt pour y deffendre. Les *aſſignations* à trois briefs jours ſe font à cri public, à ſon de trompe dans les carrefours pour inſtruire une contumace. Les *aſſignations* ſe doivent donner à la perſonne, ou à domicile. On donne auſſi des *aſſignations* ſur la frontiere à ceux qui ſont hors le Royaume. On leve des deffauts ſur l'*aſſignation*, quand on manque à ſe preſenter.

ASSIGNATION, ſe dit auſſi des rendez-vous qu'on ſe donne pour ſe trouver à un certain lieu, à une certaine heure. Les deux Advocats ſe ſont donné *aſſignation* à cinq heures pour conſulter. ces amants ſe donnent *aſſignation*, ou rendez-vous aux Thuileries. les *aſſignations* d'amour ſon dangereuſes pour les maris.

ASSIGNATION, en termes de Finance, eſt une Ordonnance ou mandement pour faire payer une dette ſur un certain fonds. On donne à des Treſoriers des *aſſignations* ſur divers Fermiers, pour prendre le fonds deſtiné à leur maniement. on a donné à ce creancier une *aſſignation* ſur la couppe d'une telle foreſt.

ASSIGNATION, eſt auſſi une conſtitution de rente, un établiſſement de penſion ſur certaines terres ou revenus qui y demeurent affectés & hypothequés. L'*aſſignation* du doüaire de cette femme a été faite ſur une telle maiſon. un tel a eu une *aſſignation* de mille eſcus de penſion ſur un tel Benefice. les *aſſignations* des rentes ſe font ſur tous les biens preſents & à venir.

ASSIGNER. verb. act. Adjourner, ſommer quelqu'un de comparoir devant un Juge, ou un Commiſſaire, pour deffendre à une demande, ou faire quelque acte de Juſtice. Les Ducs & Pairs ſont *aſſigner* leurs parties d'abord au Parlement. ceux qui ont droit de committimus les font *aſſigner* aux Requeſtes; les autres les font *aſſigner* devant les Juges ordinaires des lieux. il a été *aſſigné* pour depoſer, preſter ſerment, ſubir l'interrogatoire.

ASSIGNER, ſignifie auſſi, Creer une rente, & obliger certains fonds pour la ſeureté du payement; donner un mandement ou une reſcription pour charger quelqu'un du payement d'une dette. Le ſtile des contracts de conſtitution porte, Il a conſtitué, aſſis, & *aſſigné* une telle rente ſur tous ſes biens preſents & à venir. les gages des Officiers ſont *aſſignés* ſur la ſeconde partie de l'Eſpargne. les rentes *aſſignées* ſur le Clergé. on luy a *aſſigné* ſon doüaire ſur une telle terre.

On dit proverbialement, ou ironiquement, qu'une rente eſt *aſſignée* ſur les brouillards de la riviere de Loire, ſur Janvier, Fevrier & Mars, pour dire, qu'on n'en aura jamais rien.

ASSIGNE', E'E. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *aſſignare*, qui vient de *ſignum*.

ASSIMILATION. ſubſt. fem. Terme de Phyſique, qui ſe dit de l'action par laquelle des choſes ſont renduës ſemblables. La nourriture ſe fait par le changement de l'aliment en la ſubſtance de l'animal par *aſſimilation* des parties. l'*aſſimilation* des parties ſe fait par un mouvement local.

ASSISE. ſubſt. fem. Terme de Maçonnerie. Rang de pierres de taille qu'on poſe en ſituation parallele à l'horiſon, quand on éleve un baſtiment. Il y a douze *aſſiſes* de pierre aux fondements de ce dome.

ASSISES, au pluriel, terme de Palais. C'eſt une ſeance extraordinaire que des Juges ſuperieurs vont tenir dans des Sieges inferieurs & dependants de leur juriſdiction, pour voir ſi les Officiers ſubalternes font leur devoir, & pour recevoir les plaintes qu'on fait contre eux. Autrefois les Seigneurs étoient fort ſoigneux de faire tenir les *Aſſiſes* par leurs Juges: maintenant cela eſt fort negligé.

On appelle quelquefois les grands jours *Aſſiſes*, comme on a fait toutes ſortes de plaids ſolemnels & extraordinaires. Les droits d'*aſſiſes* ſont differents ſuivant les differentes Couſtumes.

ASSISE, étoit anciennement une aſſemblée qui ſe faiſoit

Digitized by Google

dans la Cour du Prince de plusieurs personnes notables pour juger souverainement des affaires de conſequence, & dont les arreſts devoient être inébranlables. Il y avoit deux ſortes d'*Aſſiſes*. La grande étoit compoſée de douze Nobles qui jugeoient l'épée au coſté. La petite *Aſſiſe* étoit de douze hommes choiſis entre les gens de Loy. Il y avoit auſſi de grandes *Aſſiſes* qui appartenoient aux Comtes, Vicomtes, Barons & Chaſtelains, à cauſe de leur haute Juſtice, qui ſe tenoient quatre fois l'an pour recevoir les appellations de leurs Baillifs. Les petites *Aſſiſes* ſe tenoient par les Prevoſts & Juges pedanées tous les quinziémes du mois. Il y avoit auſſi des *Aſſiſes* pour la Police, & pour la vente des biens & des denrées. La grande *Aſſiſe* s'appelloit *Aſſiſe jurée*, & la ſeconde, *Aſſiſe ordinaire*. Les *Aſſiſes* ſe devoient tenir dans des lieux publics, comme aux portes des Egliſes ou des cimetieres; & devoient être publiées & aſſignées à certain jour, afin que toutes ſortes de perſonnes y peuſſent venir faire leurs plaintes & remontrances. On a donné auſſi le nom d'*Aſſiſe* aux jugements qui étoient rendus en ces lieux-là; & on diſoit, Il a obtenu *aſſiſe* à ſon profit, c'eſt à dire, jugement. On appelloit auſſi, Grande *Aſſiſe*, l'action petitoire; & Petite *Aſſiſe*, la poſſeſſoire. Voyez Du Cange.

ASSISTANCE. ſ. f. Secours, aide, protection. Le Juge d'Egliſe implore l'*aſſiſtance* du bras ſeculier. cet homme ne ſçauroit ſubſiſter ſans l'*aſſiſtance* de ſes amis. il auroit été condamné, ſans l'*aſſiſtance* & la protection du Preſident.

ASSISTANCE, ſignifie encore, Preſence. Les Chanoines ont tel droit pour leur *aſſiſtance* à Matines. le Curé ſe fait payer l'*aſſiſtance* à un enterrement, quoy qu'il n'y ſoit pas, car il eſt reputé preſent. un Procureur ſe fait payer ſon *aſſiſtance* à un ſcellé, à un procés verbal, quoy qu'il ne faſſe que le ſigner aprés coup. il ne ſuffit pas à la Meſſe d'avoir une *aſſiſtance* corporelle, il faut encore une preſence d'eſprit.

ASSISTANCE, ſignifie auſſi, Aſſemblée. Ce Predicateur a bien ſatisfait toute l'*aſſiſtance*. ce pauvre homme qu'on a maltraitté a pris à témoin l'*aſſiſtance*, ceux qui ſe ſont trouvés là.

ASSISTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui aſſiſte, qui eſt preſent. Ce Predicateur ſatisfit bien tous les *aſſiſtants* par ſon Sermon. cet Huiſſier fit ſigner ſon procés verbal à ſes *aſſiſtants*.

ASSISTANTS, ſe dit auſſi des aides neceſſaires dans une ceremonie, en un ſacre. Ce Prelat avoit tel & tel Evêques pour *Aſſiſtants*. les Abbeſſes ont auſſi des *Aſſiſtantes* en pareilles ceremonies. l'Officiant avoit ſept ou huit *Aſſiſtants* à l'autel.

ASSISTANTS, ſont auſſi les Controlleurs ou Conſeillers qu'on donne à des Generaux ou Superieurs des Monaſteres pour prendre garde aux affaires de la Communauté, & les ſoûlager en leur miniſtere. Voilà le Pere Provincial avec le Pere *Aſſiſtant*.

On nomme auſſi *Aſſiſtants*, les condamnés à aſſiſter au ſupplice d'un criminel. En cette execution il y eut deux pendus & deux *aſſiſtants*.

ASSISTANTS, s'eſt dit auſſi au Palais de deux anciens Advocats, qui étoient obligés de ſe trouver à l'Audience pour aſſiſter un Advocat demandeur en requeſte: ce qui a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. & converti en une ſimple conſultation.

ASSISTER. v. act. Preſter ſecours à quelqu'un, luy aider de ſa faveur, de ſon argent, de ſon conſeil. Ce Prince a *aſſiſté* ſes Alliés de ſes troupes. il *aſſiſte* ſes amis au beſoin. il *aſſiſte* les pauvres de ſes aumoſnes.

ASSISTER. v. n. Eſtre preſent. Ce Doyen *aſſiſte* au ſervice à toutes les heures. j'ay *aſſiſté* à la conſultation qu'ont faite les Medecins ſur ſon mal.

ASSISTER, ſe dit auſſi en parlant d'une eſpece de note ou de ſupplice qu'on donne à des complices d'un crime. Ce criminel a été condamné à eſtre pendu, & ſa femme à *aſſiſter* au ſupplice. On dit auſſi, qu'un homme a *aſſiſté* à un vol, à un aſſaſſinat, pour dire, qu'il y a été preſent, qu'il en eſt complice.

ASSISTER, ſe dit de ceux qui accompagnent quelqu'un, ſoit pour faire une ceremonie, ſoit pour avoir main forte, ou un témoignage. Les Deputés du Clergé étoient *aſſiſtés* des plus notables de leur corps. un Prelat doit être *aſſiſté* de deux autres, quand il ſacre un Evêque. un tel Prevoſt étoit *aſſiſté* de ſes Archers en faiſant cette capture. un Sergent eſt obligé de ſe faire *aſſiſter* de deux Records, afin qu'on ajoûte foy à ſon exploit.

ASSISTER, ſe dit encore de ceux qui conſeillent. Quand il paſſa cet acte, il étoit *aſſiſté* de ſon Advocat, de ſon Procureur. ce Tuteur n'a rien fait que par l'avis du Conſeil, & *aſſiſté* des parens du mineur.

ASSISTER, ſign. auſſi, Juger avec un autre Juge. Il faut que le Juge Royal *aſſiſte* au procés que font les Officiaux aux Clercs, quand il y a un cas privilegié. un Beneficier qui *aſſiſte* à un jugement de mort, devient irregulier.

On dit auſſi, qu'un Prêtre *aſſiſte* un malade, un criminel à la mort, pour dire, qu'il l'exhorte à bien mourir, & à ſe repentir de ſes fautes.

On dit proverbialement, Dieu vous *aſſiſte*, à ceux qui eſternuënt, ou aux pauvres qu'on eſconduit. On dit auſſi, que Dieu *aſſiſte* à trois ſortes de perſonnes, aux enfants, aux fous, & aux yvrognes.

ASSISTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *aſſiſtere*.

ASSOCIATION. ſ. f. Traité de ſocieté, par lequel deux ou pluſieurs perſonnes ſe joignent enſemble pour s'entre-ſecourir, pour vivre plus commodément. La plus eſtroite des *aſſociations* eſt celle qui ſe fait par le lien du mariage. il y a eu jonction ou *aſſociation* entre ces deux compagnies, entre ces deux Marchands.

ASSOCIER. v. act. Faire une ſocieté, ou admettre quelqu'un dans une compagnie, dans un traité de ſocieté. Ces deux amis ſe ſont *aſſociés* pour acheter & pour exercer ce greffe, cette recepte. ces Traitans ont *aſſocié* avec eux tels & tels, ils les ont fait entrer dans leur ſocieté, ils leur y ont donné part. les Confreries ſont compoſées d'un nombre de Fidelles qui ſe ſont *aſſociés* pour participer aux prieres les uns des autres.

ASSOCIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ASSOCIÉ, ÉE. ſ. m. & f. Qui eſt d'une ſocieté. Un *aſſocié* peut engager ſon *aſſocié*. pour diſpoſer d'une choſe commune, il faut que les *aſſociés* y conſentent. les Marchandes Lingeres ont ſouvent des *aſſociées*.

Ces mots viennent du Latin *aſſociare*, de *ſocius*.

ASSOMMER. v. act. Tuer avec une maſſuë, un maillet, ou autre choſe peſante & contondante. Il a receu des coups de baſton capables d'*aſſommer* un bœuf. les Hebreux *aſſommoient* les criminels en les lapidant. Menage derive ce mot du François *ſomme*, ou du Latin *ſomnus*, parce qu'autrefois *Aſſommer* ſignifioit, *Dormir d'un profond ſommeil*.

ASSOMMER, ſe dit auſſi de toute mort violente. Il eſt allé à la guerre pour ſe faire *aſſommer*.

ASSOMMER, ſe dit encore des coups violents, ou ſouvent reïterés. Ce maiſtre *aſſomme* de coups ſes valets. cette maraſtre *aſſomme* les enfants de ſon mari.

ASSOMMER, ſe dit hyperboliquement des choſes qui incommodent, ou qui peſent trop. En eſté les habits de drap *aſſomment* les gens. vous chargez trop ce cheval, cela eſt capable de l'*aſſommer*.

ASSOMMER, ſe dit figurément en Morale des choſes qui abattent l'eſprit. Cette affliction, la perte de ce procés l'a *aſſommé*.

Pour moy qu'un froid Eſcrit *aſſomme*,
dit Moliere.

Digitized by Google

ASSOMPTION. ſubſt. fem. Feſte qu'on celebre en l'honneur de l'enlevement miraculeux au ciel de la Sainte Vierge en corps & en ame. On l'appelle auſſi *la Mi-Oust*, à cauſe qu'elle arrive le quinziéme d'Aouſt. On a auſſi appellé autrefois *Aſſomption*, le jour de la mort de quelque Saint, comme l'*Aſſomption* de St. Jean Baptiſte, ainſi que prouve Du Cange. Ce mot vient du Latin *aſſumere*, *tirer à ſoy*.

En termes de Logique, *Aſſomption*, c'eſt la mineure ou la ſeconde propoſition d'un Syllogiſme; & quelquefois c'eſt la conſequence que l'on tire des propoſitions qui compoſent un argument. Les premiſſes ſont vrayes, mais l'*aſſomption* eſt captieuſe.

ASSONANCE. ſubſt. fem. Quelques-uns ſe ſervent de ce mot en Muſique pour ſignifier *Conſonance*. Ce mot vient d'*aſſonare*, *s'accorder en ſon*.

ASSONANCE, en termes de Rethorique & de Poëſie, ſe dit d'une figure de mots qui ont même ſon ou terminaiſon, & qui ne riment pas richement. Les *aſſonances* ſont vicieuſes en François: les Latins les ont quelquefois employées avec grace. On l'appelle en Latin *Similiter deſinens*, & en Grec *Homoiotelevte*: comme, *Militem comparavit, exercitum ordinavit, aciem inſtravit*, &c. En François on ne s'en ſert gueres qu'en proverbe. *Aprés la panſe vient la danſe*.

ASSORTIMENT. ſubſt. maſc. Aſſemblage de deux ou de pluſieurs choſes qui conviennent enſemble. Quand on met du verd & du bleu ſur un habit, c'eſt un vilain *aſſortiment*.

ASSORTIMENT, ſe dit auſſi chez les Marchands de pluſieurs marchandiſes qu'il faut acheter ou amaſſer pour faire le fonds d'une boutique, pour avoir dequoy contenter ceux qui viendront acheter. Ce Marchand a mandé à ſon Facteur de luy envoyer un *aſſortiment* de brocards, de dentelles, & autres marchandiſes. les Libraires diſent auſſi un *aſſortiment* de livres.

ASSORTIR. verb. act. Appareiller, mettre enſemble deux choſes qui conviennent. On m'a pris une partie de mon emmeublement, je voudrois bien trouver dequoy l'*aſſortir*, dequoy l'appareiller. cette garniture *aſſortit* bien cet habit, luy convient, luy ſied fort bien.

ASSORTIR, ſe dit figurément en Morale. Ce mariage eſt mal *aſſorti*, c'eſt à dire, le mari & la femme ſont de condition inégale, d'humeur toute differente.

Tous ces mots viennent du Latin *ſors*, *ſort*, *condition*, *fortune*.

ASSOTER. v. act. & neut. Rendre ſot, gouverner quelqu'un avec tel empire, qu'il ne faſſe rien de ſon chef. Cet homme eſt ſi fort *aſſoté* de ſa femme, qu'il ne croira rien de tout ce qu'on luy dira contr'elle. une amour trop violente *aſſote* les plus habiles.

ASSOUPIR. ver. act. Endormir à demi, boucher les paſſages des eſprits qui ſont neceſſaires pour agir. L'opium, le pavot *aſſoupiſſent* ceux qui ont des inſomnies. vous croyez que cet homme dort, il n'eſt qu'*aſſoupi*.

ASSOUPIR, ſignifie auſſi, Engourdir. Le vin *aſſoupit*, debilite les nerfs. On dit auſſi d'un feu, qu'il n'eſt pas tout à fait eſteint, qu'il n'eſt qu'*aſſoupi*.

ASSOUPIR, ſe dit figurément des troubles, des querelles, des procés, des paſſions. Cette ſedition paroiſſoit eſteinte, mais elle n'eſtoit qu'*aſſoupie*. la guerre n'eſtoit pas eſteinte, elle n'eſtoit qu'*aſſoupie*, on recommence de plus belle. il avoit un grand procés criminel, mais il a eu l'adreſſe de l'*aſſoupir*. ſon amour a eſté quelque temps *aſſoupie*, mais elle s'eſt reveillée.

ASSOUPI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSOUPISSANT, ANTE. adj. Qui endort. Les fumées de la biere ſont encore plus *aſſoupiſſantes* que celles du vin.

ASSOUPISSEMENT. ſubſt. maſc. Eſtat de ce qui eſt aſſoupi. La petite verole commence par de grands

aſſoupiſſements. l'*aſſoupiſſement* des nerfs eſt leur engourdiſſement.

ASSOUPISSEMENT, ſe dit figurément en Morale des troubles, des ſeditions, des querelles. L'*aſſoupiſſement* de cette guerre, de ce procés, a eſté avantageux à tous les deux partis.

ASSOUPISSEMENT, ſe dit auſſi d'un aveuglement d'eſprit, de la negligence, & du peu de ſoin qu'on prend de ſes affaires. Ce pecheur eſt revenu de cet *aſſoupiſſement*, de cette lethargie d'ame qui le tenoit depuis ſi long-temps. ce jeune homme prend maintenant le ſoin de ſes affaires, il s'eſt reveillé de cet *aſſoupiſſement* où il eſtoit dans ſa débauche.

Ces mots viennent du Latin *ſopor*, *ſopio*.

ASSOUPLIR. verb. act. Terme de Manege. Rendre ſouple un cheval, luy faire plier le cou, les eſpaules, les coſtés, & autres parties du corps à force de le manier, de le faire trotter & galopper.

ASSOURDIR. verb. act. Rendre ſourd, ou devenir ſourd. On dit que le bruit des Cataractes du Nil *aſſourdit* les peuples des environs. ceux qui ont quelque dureté d'oreille s'*aſſourdiſſent* tous les jours en vieilliſſant. les inſtruments de Muſique s'*aſſourdiſſent* en bouchant une partie de leurs lumieres ou ouvertures, c'eſt à dire, font moins de bruit. Ce mot vient de *ſurdus*, *ſourd*.

ASSOURDI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSOUVIR. verb. act. Rendre ſaoul & gorgé de viandes. Ce goinfre eſt ſi grand mangeur, qu'il eſt impoſſible de l'*aſſouvir*. cet yvrogne n'eſt jamais *aſſouvi* de vin.

ASSOUVIR, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Contenter ſes deſirs, ſes paſſions. Un Tyran ne ſe peut *aſſouvir* de ſang. on ne peut *aſſouvir* ſa colere, ſa vengeance. l'ambition croiſt toûjours, & n'eſt jamais *aſſouvie*. les ravifſeurs ne cherchent qu'à *aſſouvir* leurs brutales paſſions.

ASSOUVI, IE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient d'*aſſatiare*, *ſatiare*, *ſatur*.

ASSOUVISSEMENT. ſubſt. maſc. Satieté, action par laquelle on aſſouvit, on contente ſa paſſion. Les hommes charnels ne ſongent qu'à l'*aſſouviſſement* de leurs deſirs, de leur amour, de leur avarice.

ASSUJETTIR. verb. act. Vaincre, mettre ſous le joug, ſous la ſujetion. Les Romains ont *aſſujetti*, ont mis ſous leur Empire la plus grande partie du monde connu de leur temps. Ce mot vient de *ſubjicere*.

ASSUJETTIR, ſe dit auſſi en Morale, des loix, des conditions, des conjonctures qui obligent à faire quelque choſe par quelque eſpece de contrainte. Il faut s'*aſſujettir* aux loix, aux coûtumes, aux croyances, aux modes receuës dans les pays qu'on habite. il faut s'*aſſujettir* aux regles, aux principes des arts, des ſciences dans leſquelles on veut réüſſir. quand on veut baſtir ou fortifier une place, il faut s'*aſſujettir* au terrain, à l'eſtat des lieux. il faut executer les conditions auxquelles on s'eſt *aſſujetti* par contract.

ASSUJETTI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSUJETTISSEMENT. ſubſt. maſc. Devoir, ou obligation un peu forcée. Cette charge eſt belle, mais elle demande un trop grand *aſſujettiſſement*, une grande aſſiduité. cette maiſon a eſté gaſtée par l'*aſſujettiſſement* où on s'eſt engagé à continuer l'ancien baſtiment.

ASSURANCE. ſubſt. fem. Sureté qu'on donne, nantiſſement. Quand on preſte ſon argent, on veut avoir ſes *aſſurances*, des cautions, des hypotheques, des gages. je luy ay preſté ſur ſa bonne foy, je n'en ay pas la moindre *aſſurance*. il luy a donné une promeſſe pour ſon *aſſurance*. On dit de celuy qui a bien pris ſes precautions, qu'il peut dormir en *aſſurance*. vous pouvez partir avec *aſſurance* ſur la foy de ce paſſeport.

Digitized by Google

ASSURANCE, ſe dit auſſi des verités qu'on donne pour certaines & infaillibles. Vous pouvez dire cette nouvelle en *aſſurance*, je la tiens de bon lieu. croyez cela en *aſſurance*, & ſur ma parole. mangez cela en *aſſurance*, je vous dis qu'il eſt bon.

ASSURANCE, ſignifie auſſi, Conſtance, fermeté. Un Orateur doit parler avec *aſſurance*, avec grande hardieſſe, fermeté. l'intrepidité d'un Chef donne de l'*aſſurance* à ſes troupes. il faut mettre toute ſon *aſſurance* en Dieu. il n'y a point d'*aſſurance* en la fortune, en toutes les choſes de ce monde. il n'y a point d'*aſſurance* au temps, il eſt trop pluvieux.

ASSURANCE, ou *Police d'aſſurance*. Terme de Marine, eſt un contract par lequel un particulier s'oblige de reparer les pertes & dommages qui arriveront en un voyage par cas fortuit à un vaiſſeau, ou à ſon chargement, moyennant certaine ſomme qui luy eſt payée par le proprietaire par avance, laquelle ſomme on appelle *Prime*. Ce contract doit être paſſé par devant le Greffier de la Communauté des Marchands. Il ſe fait auſſi des *aſſurances* pour des marchandiſes tranſportées par terre. Quand les *aſſurances* ſont fruſtratoires, l'aſſuré doit payer demi pour cent à ſes aſſureurs; & au contraire quand elles ont lieu, l'aſſuré doit toûjours courir le riſque du dixiéme de la cargaiſon, pour lequel il doit contribuer à toutes les avaries. Il y a des *aſſurances* qui ſe font ſur la marchandiſe; d'autres ſur le corps de la nef, ou ſur l'un & l'autre; les unes ne ſe font que pour l'envoy, & les autres que pour le retour. L'*aſſurance* n'a point de temps limité, & celle qui ſe fait par mois eſt uſuraire: auſſi eſt-ce une invention des Juifs inconnuë aux Anciens. Ils s'en ſervirent, lors qu'ils furent chaſſez de France ſous Philippe Auguſte & Philippe le Long, comme témoigne Jean Villani en ſon Hiſtoire Univerſelle. Le Bureau des *Aſſurances*, eſt une Chambre ou Aſſemblée de ces Marchands qui ſe rendent garents des fortunes de mer. Il y en a une eſtablie à Paris.

ASSURANCE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'un homme à l'*aſſurance* d'un meurtrier, quand il ſoûtient impudemment une choſe fauſſe. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un en lieu d'*aſſurance*, quand on l'a mis en priſon.

ASSURE'. ſ. m. C'eſt le proprietaire du vaiſſeau ou du chargement qui eſt aſſuré par l'aſſureur.

ASSURE'MENT. adv. Sans doute, d'une maniere ſure & certaine. Il eſt *aſſurément* vray qu'il faut mourir un jour. il nous a appris cette nouvelle fort *aſſurément*, comme étant bien certaine.

ASSURER. v. act. Rendre ferme, conſtant, hors de peril. On a *aſſuré* cette vôute par de bons arcsboutans. ce plancher ruineux a été *aſſuré* par de bonnes eſtayes.

ASSURER, ſe dit auſſi en Morale. On demande des contracts, des hypotheques, des cautions, des gages, pour *aſſurer* une dette, des places de ſureté pour *aſſurer* une paix. cet eſprit étoit vacillant & ébranſlé, on a eu de la peine à l'*aſſurer* dans cette opinion, dans ce parti. un bon Capitaine ſçait bien *aſſurer* ſa marche, ſa retraitte, *aſſurer* ſes ſoldats par ſon exemple. on fait monter les enfants ſur l'ours pour les *aſſurer*, pour leur oſter la peur. c'eſt un debiteur ruiné qui ne cherche qu'à s'*aſſurer* du pain.

ASSURER, ſignifie auſſi, Mettre en lieu de ſureté. On s'eſt *aſſuré* de la perſonne de cet Officier qui étoit ſuſpect. l'Amiral a *aſſuré* les vaiſſeaux, ayant gagné un port, une ſure rade. On dit auſſi, qu'un Capitaine a *aſſuré* un pays au Roy, quand il en a chaſſé les ennemis; une ville rebelle, quand il en a chaſſé les mutins.

ASSURER, ſignifie auſſi, Rendre témoignage de la verité. L'Evangile *aſſure* les bons Chrêtiens de leur ſalut, de la gloire éternelle. vous pouvez *aſſurer* un tel de mon amitié. cet Auteur nous *aſſure*, nous atteſte qu'il a veu une telle merveille. il y a bien des hableurs qui *aſſurent* impudemment de grandes menteries. il faut bien s'*aſſurer*, ſe confier en quelqu'un. On dit auſſi, C'eſt, je m'*aſſure*, un tel, pour dire, Je le conjecture, je croy que c'eſt luy.

On dit auſſi, s'*aſſurer* d'une maiſon, d'un cheval, d'une voiture, d'un habit, pour dire, l'arreſter, le retenir, le louër, & donner des gages ou un denier adieu. On dit auſſi, qu'un long exercice *aſſure* la main pour écrire, pour jouër du luth, c'eſt à dire, la rend ferme & hardie. *Aſſurer* ſes regards, pour dire, Regarder fixement.

ASSURER, eſt auſſi en termes de Marine un trafic qui ſe fait entre Marchands, qui moyennant certaine ſomme reſpondent des vaiſſeaux & des marchandiſes que les autres expoſent ſur la mer à la groſſe avanture.

On dit en termes de Venerie, *Aſſurer* un faucon, ou un autre oiſeau, pour dire, l'apprivoiſer, & empêcher qu'il ne s'effraye par la veuë des gens: ce qu'on fait en l'eſveillant, en le baignant, & par toutes les manieres qui luy donnent de l'aſſurance & du courage.

ASSURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ASSUREUR. ſ. m. qui ne ſe dit que des Marchands qui aſſûrent les vaiſſeaux ſur mer, & qui en reſpondent.

Ces mots viennent d'*aſſeverare*.

A S T.

ASTELLE. ſubſt. fem. Terme de Chirurgie, qui ſe dit de ce qui ſert avec les bandages à lier & penſer les fractures des os. Les *aſtelles* ſont faites de papiers collés enſemble, ou de bois mince & delié, ou de cuir de ſemelles de ſouliers, ou d'écorce d'arbre, ou de lames de fer blanc, ou de plomb, ou d'autre matiere ſemblable, dure & flexible, & ſur tout de l'écorce de ferule. On les applique ſur les os fracturés ou luxés pour les tenir fermes & en eſtat depuis qu'ils ſont remis juſqu'à ce qu'ils ſoient tout à fait conſolidés. Ce mot vient de *haſta*, parce qu'on appelloit ainſi autrefois les morceaux de lances ou de piques briſées. Il y a apparence qu'on en a derivé auſſi les mots d'*attelles*, *atteloires*, *atteloge* & *atteler*, parce qu'on ſe ſert de petites *aſtelles* ou chevilles pour attacher les chevaux à la charruë.

ASTERISME. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Conſtellation, aſſemblage de pluſieurs eſtoiles du Firmament compriſes ſous une certaine figure que les Aſtrologues ſe ſont imaginée. Il y a 48. *Aſteriſmes* depeints ſur le Globe Celeſte. Ce mot vient du Grec *aſtir*.

ASTERISQUE. ſ. m. Terme d'Imprimerie. Petite note faite en forme d'eſtoille, qu'on met dans les livres pour ſervir de renvoy à la marge, pour marquer quelque commentaire ou explication.

ASTHMATIQUE. adj. m. & f. Malade qui a un aſthme, qui a la poitrine engagée, & qui reſpire avec peine.

ASTHME. ſ. m. Maladie du poulmon, courte haleine, difficulté de reſpirer, ou une frequente reſpiration ſans fievre, comme celle de ceux qui ont couru trop viſte. Le vray *aſthme* s'engendre d'une abondance d'humeur groſſe & viſqueuſe amaſſée de longue main dans les cavités du poulmon par pluſieurs defluxions arrivées à diverſes fois, laquelle bouche ou retreſſit le conduit de l'air. Ce mot eſt purement Grec, & les Latins l'appellent *anhelatio*.

ASTHME', en termes de Fauconnerie, ſe dit d'un oiſeau pantois qui a le poulmon enflé, qui ne peut avoir ſon haleine. Ce mot vient du Grec *aſthma*, qui vient du verbe *ao*, *ſpiro*.

ASTRAGALE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un

Digitized by Google

un petit membre rond dont on orne le haut & le bas des colomnes, qui eſt fait en forme d'anneau ou de bracelet. Quelquefois on le taille en forme de petits grains, qui font qu'on le nomme auſſi *chapelet*. Ce mot vient du Grec *aſtragalos*, qui ſignifie *talon*, & particulierement l'os du talon des beſtes à pied fourché. On a donné auſſi autrefois le nom d'*Aſtragales*, à un jeu d'oſſelets, où on ſe ſervoit de ces os.

ASTRAGALE, en termes d'Artillerie, eſt une eſpece d'anneau qui eſt ſur le canon à un demi-pied prés de la bouche, & qui luy ſert d'ornement, comme celuy des colomnes.

ASTRAGALE, en termes de Medecine, ſe dit du premier os qui compoſe le tarſe ou la premiere partie du petit pied. On le nomme autrement, *Noix d'arbaleſte*. Quelques-uns appellent auſſi *Aſtragale*, les ſept vertebres du col. Homere dans l'Odyſſée s'eſt ſervi de ce mot en cette ſignification.

ASTRAGALE, chez les anciens Botaniques, ſignifioit auſſi une plante qui eſt une eſpece de pois ſauvage ou de montagne. Elle a une fleur rouge, & une racine ronde & grande comme un raifort. Quelques-uns croyent que c'eſt la reſſemblance de cette plante qui a donné le nom aux *Aſtragales* d'Architecture.

Il y a un *Aſtragale* de Canada, qui a une fleur verte tirant ſur le jaune à la ſommité de ſes branches noüeuſes, d'où elles ſortent en forme d'eſpi, & ſont ſemblables à celles des autres *Aſtragales*. Il y en a une plus ample deſcription dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

ASTRE. ſ. m. Corps plein de lumiere propre, ou empruntée, qui roule dans les cieux au deſſus de la region élementaire. Les Planetes ſont des *aſtres* dont on obſerve particulierement les influences. les *aſtres* du Firmament ſont les eſtoiles fixes. Dieu fit un deffi à Abraham de compter les *aſtres* du ciel. les lunettes ont fait deſcouvrir en nos jours pluſieurs nouveaux *aſtres* dans le ciel. le peuple croit que les Cometes ſont des *aſtres* de mauvais preſage. c'eſt une digne occupation que la contemplation des *aſtres*. les Poëtes appellent le ſoleil, l'*Aſtre* du jour; & la lune, l'*Aſtre* de la nuit. Ce mot vient du Grec *aſtron*.

ASTRE, ſe dit figurément en Morale d'une perſonne extraordinaire en merite, en beauté. Quand ce Prince naquit, ce fut un nouvel *aſtre* qui parut ſur l'horiſon. cette beauté eſt un *aſtre* qui brille dans ſon quartier. la Metamorphoſe des yeux de Phillis en *aſtres* eſt un beau Poëme de l'Abbé de Cerifi.

On dit d'un homme en fortune, qu'il eſt né ſous un heureux *aſtre*; qu'on a de la peine à forcer ſon *aſtre*, pour dire, ſa deſtinée. Le Sage commandera aux *aſtres*.

ASTREINDRE. v. act. Contraindre quelqu'un à faire quelque choſe. Par un tel contract il a *aſtreint* ſa partie à luy rendre tels devoirs, à le reconnoiſtre pour Seigneur à des conditions honteuſes & onereuſes.

ASTREINDRE, ſignifie auſſi, Reſſerrer le ventre. L'eſpine-vinette eſt bonne pour *aſtreindre*.

ASTREINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

ASTRINGENT, ENTE. adject. Qui a la vertu d'aſtreindre, de reſſerrer le ventre. Il y a des remedes laxatifs, d'autres *aſtringents*. les Teinturiers appellent Materiaux *aſtringents*, l'écorce d'aulne, de grenade, de cheſne en feve, de pommier ſauvage, la ſcieure de cheſne, les coques de noix, la racine de noyer, les gales & le ſumac.

Ces mots viennent du Latin *aſtringo*, *je reſſerre*.

ASTROLABE. ſ. m. Inſtrument de Mathematique, plat en forme de Planiſphere, ou d'une Sphere deſcrite ſur un plan. Il ſert principalement ſur la mer pour obſerver la hauteur du Pole & des aſtres. On le ſuſpend avec un anneau, & il a une alhidade ou regle mobile garnie de ſes pinules, laquelle marque les hauteurs ſur le cercle qui eſt ſur ſes bords diviſé en 360. degrés. Il y a un creux au dedans de ſon limbe, où on enchaſſe diverſes planches où ſont marqués les azymuths, & autres cercles pour faire diverſes obſervations; & celle du deſſus qui eſt percée à jour, & qu'on nomme pour cela *araignée*, ſert à faire pluſieurs obſervations ſur les eſtoiles. Il a divers autres uſages dont on a fait des livres entiers, comme Stauffer, Henrion, Clavius, & autres. Ce mot vient d'*aſtron*, & de *lambano*, *capio*, *colligo*.

ASTROLOGIE. ſ. f. Science conjecturale qui enſeigne à juger des effets & des influences des aſtres, & qui ſe vante de predire toutes ſortes d'évenements. On l'appelle autrement *Judiciaire*. L'*Aſtrologie* eſt une ſcience vaine & incertaine.

ASTROLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Aſtrologie. Une prediction *aſtrologique*. une figure *aſtrologique*.

ASTROLOGUE. ſ. m. Qui predit les évenements par le moyen des aſtres, & d'un horoſcope ou figure du ciel qu'il dreſſe. Le peuple confond ce mot avec celuy d'*Aſtronome*, quoy que ce dernier ne s'arreſte qu'à la ſpeculation; mais par un grand abus. Pic de la Mirandole, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis, le Pere Merſenne, &c. ont fortement écrit contre les *Aſtrologues*. Ptolomée, Cardan, Jonctin, Jean de Montroyal, ont été de grands *Aſtrologues*. Ce mot vient du Grec *aſtron*, & *logos*.

On appelle auſſi *Aſtrologues*, tous les faiſeurs d'Almanacs, Devins & Charlatans qui ſe meſlent de predire par le moyen des aſtres, & qui ſont de grands ignorans & affronteurs.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt pas grand *Aſtrologue*, pour dire, qu'il eſt ignorant en quelque profeſſion que ce ſoit; & ironiquement, C'eſt un grand *Aſtrologue*, il devine les Feſtes quand elles ſont venuës.

ASTRONOME. ſ. m. Celuy qui obſerve les aſtres, qui enſeigne leur mouvement, & qui explique tous les phenomenes du ciel. Ptolomée, Copernic, Tychobrahé, Quepler, Henclius, Caſſini, &c. ont été de grands *Aſtronomes*. Ce mot vient du Grec *aſtron*, & de *nomos*.

ASTRONOMIE. ſ. f. Science qui enſeigne à obſerver & à connoiſtre le mouvement & la diſpoſition des aſtres, leurs grandeurs, diſtances, éclipſes. L'*Aſtronomie* eſt une ſcience certaine & ſublime, & va juſqu'à la plus haute portée de l'eſprit humain. Il faut prendre bien garde de la confondre avec l'Aſtrologie ou la Judiciaire, qui conſiſte en des predictions vaines & conjecturales ſur les diverſes influences des aſtres. Longomontanus a fait un livre intitulé *Aſtronomia Danica*; Jean Baptiſte Morin un autre *de Aſtronomiâ Gallicâ*.

ASTRONOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Aſtronomie. On dit des obſervations, des tables *aſtronomiques*, des heures *aſtronomiques*. le lever & coucher *aſtronomique* du ſoleil. l'anneau *aſtronomique*, & autres inſtruments avec leſquels on obſerve les aſtres.

ASTRONOMIQUEMENT. adv. D'une maniere aſtronomique & exacte. Il faut parler des Cometes *aſtronomiquement*, & non pas populairement.

ASTUCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *Fineſſe*. Cet enfant a eu l'*aſtuce* de ſe cacher, quand il a oui que ſon pere le cherchoit. le renard eſt une beſte qui a beaucoup d'*aſtuce*, de fineſſe. Il eſt écorché du Latin *aſtutia*, ſignifiant la même choſe. Le Latin *aſtutia* vient du Grec *aſtu*, qui ſignifie *ville*. Ceux qui converſent dans les villes ſont plus ruſés.

Digitized by Google

ASY.

ASYLE. ſubſt. maſc. Lieu de reſpect où on n'oſe prendre un criminel qui s'y eſt refugié. Les Egliſes en Eſpagne ſont des *aſyles* inviolables. les Maiſons Royales ſont des *aſyles* pour ceux qui craignent la priſon.

Ce mot vient de *aſylum* Latin, que Servius derive du Grec *aſyron*, compoſé de la particule privative *a*, & du verbe *ſyro*, qui ſignifie, *je tire*, parce qu'on n'en pouvoit tirer perſonne ſans ſacrilege. Les premiers *aſyles* furent établis à Athenes par les deſcendants d'Hercules, pour ſe deffendre de la violence de ceux qu'il avoit rendu ſes ennemis.

ASYLE, ſe dit auſſi de tous les lieux où on eſt en ſeureté de ſa perſonne. Cette foreſt, cette caverne luy a ſervi d'*aſyle*, parce qu'on ne l'a pû trouver.

ASYLE, ſe dit figurément de tout ce qui donne ſecours ou protection. Tous les pauvres venoient chez luy comme à leur *aſyle* pour avoir ſon aſſiſtance. les peuples vivent ſous l'*aſyle* des Loix & de la Juſtice. ce pauvre homme a recours à un tel Preſident, dont la faveur luy ſert d'*aſyle*. il n'y a point d'*aſyle* contre la colere de Dieu pour les méchants.

ASYMPTOTE. adj. Terme de Geometrie, qui ſe dit de deux lignes qui s'approchent toûjours, & qui ne ſe couppent jamais, quoy que prolongées à l'infini, telles que ſont la Conchoïde ou Conchite. Bettinus a donné des exemples de pluſieurs lignes *aſymptotes* tant droites qu'hyperboliques, tant concaves que convexes; & il propoſe un inſtrument propre pour les deſcrire, qui eſt une double équerre qui a la figure d'un T, ſur le pied droit de laquelle eſt une regle mobile, dont l'autre extremité qui avance au deſſus de l'équerre décrit la figure requiſe. Ceux qui ont traitté des lignes *aſymptotes* ſont chez les Anciens, Proclus, Geminus, Georgius Valla, Rabbi Moſes Ægyptius, & Moſes Narbonnenſis, Apollonius Pergeus, Pappus Alexandrinus, Eutocius; & chez les Modernes, Joannes Vernerus, Marius, Bettinus, Oronce Finée, Hierôme Cardan, Jacques Pelletier, & ſur tout François Barocio Senateur de Veniſe, qui en a fait un excellent livre exprés imprimé en 1586. Mr. De la Hire a fait imprimer de nouvelles decouvertes qu'il a faites dans les Sections Coniques par des lignes *aſymptotes*. Ce mot vient d'*a* privatif, de *ſyn*, *cum*, & de *ptoo*, *cado*.

ATA.

ATABALE. ſubſt. maſc. C'eſt une eſpece de tambour dont ſe ſervent les Maures. Quand on fait des entrées de balets compoſées de Maures, on leur met en main des *atabales* & des nacaires.

ATABULE. ſ. m. Vent fâcheux qui regne en la Pouille, & qui incommode fort les arbres & les vignes.

ATE.

ATERMOYEMENT. ſubſt. maſc. Terme ou delay de payer. Il y a des Lettres de Chancelerie par leſquelles le Prince donne un terme ou un delay à un debiteur pour payer ſes creanciers qui le preſſent. On les appelle auſſi *Lettres de reſpit*. Il ſe fait auſſi des contracts d'*atermoyements* volontaires entre les creanciers & les debiteurs.

ATERMOYER. v. act. Donner du terme, ou prolonger celuy qui eſt eſcheu. Les creanciers ont *atermoyé* leur debiteur pour empêcher le divertiſſement de ſes effets. On expedie des Lettres pour *atermoyer*, pour ſurſeoir les payements.

ATERMOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Billet *atermoyé*.

ATH.

ATHANOR. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt un grand fourneau immobile fait de brique, ou de terre, qui a une tour au milieu, où l'on met le charbon, qui communique ſa chaleur par des canaux ou ouvertures qui ſont aux coſtés du foyer, à pluſieurs vaiſſeaux voiſins où on fait differentes operations en même temps. On en voit pluſieurs conſtructions & figures dans la Pharmacopée de Charras. Ce mot vient des Arabes, qui appellent *tanneron* un four. Les Grecs le nomment *akidin*, ou *akeden*, qui ſignifie, *ne donnant aucun ſoin*. On l'a nommé auſſi *Piger Henricus*, parce que quand on a empli la tour de charbon, il eſt aſſez long-temps à ſe conſumer, & il n'eſt pas beſoin d'être toûjours auprés pour obſerver ce qu'il fait. On le nomme encore *Fourneau Philoſophique*, ou *Fourneau des arcanes*. D'autres le derivent du vieux mot François *atta*, qui ſignifioit *fournaiſe*. Borelli.

ATHE'E. ſubſt. maſc. & fem. Qui nie la Divinité, qui ne croit pas en Dieu, ni en ſa Providence, qui n'a point de Religion vraye, ni fauſſe. On a appellé Lucien *Athée*, quoy qu'il ne ſe ſoit moqué que des faux Dieux. il n'y a point de Phyſicien ni d'Aſtronome qui puiſſe être vray *Athée*, c'eſt à dire, nier tout à fait la Divinité. on prend ſouvent les libertins pour des *Athées*. Ce mot vient d'*a* privatif, & de *Theos*, *Deus*, *Dieu*.

ATHEISME. ſubſt. fem. Opinion des Athées. Cette maxime libertine tient de l'*Atheiſme*.

ATHEISTE. ſubſt. maſc. ſignifie la même choſe qu'*Athée*; mais ce mot vieillit.

ATHLAS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, eſt un nom que quelques-uns donnent à la premiere vertebre du col qui ſupporte la teſte, par alluſion à cette montagne d'Afrique qui eſt ſi haute qu'on croit qu'elle porte le ciel, & à la fable qui a voulu faire croire que le Roy *Athlas* Seigneur de ce pays-là portoit le ciel ſur ſes eſpaules, pour figurer que c'étoit un grand Aſtronome.

On appelle auſſi *Athlas*, un livre de Geographie Univerſelle qui contient toutes les Cartes du monde, comme ſi on les voyoit du haut de cette montagne que les Anciens on crû être la plus haute de la terre.

ATHLETE. ſubſt. maſc. Homme courageux & robuſte qui s'adonne aux exercices du corps pour combattre à la courſe, à la lutte, & à d'autres jeux ſemblables, pour leſquels les Anciens avoient établi des prix. Les *Athletes* qui ont combattu aux Jeux Olympiques.

On le dit figurément des Heros qui ont combattu pour leur patrie, ou pour la foy. Les *Athletes* de la Republique, les *Athletes* de l'Evangile.

Ce mot vient d'*athlitus* en Grec, d'*athleo*, *certo*, *pugno*, ou plûtoſt *luctor*.

ATHMOSPHERE. ſubſt. fem. C'eſt la partie de l'air qui eſt chargée de vapeurs, ou de nuages, & qui n'a pas la pureté de la region étherée: c'eſt ce qui cauſe la refraction de la lumiere des aſtres. La lune paroiſt plus groſſe à ſon lever, à cauſe des vapeurs de l'*Athmoſphere*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *globe de vapeurs*.

ATI.

ATINTER. verb. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Parer, orner; & il ſe diſoit particulierement des épouſées. Cette femme eſt toûjours *atintée* comme une eſpouſée.

ATITRER. verb. act. Corrompre quelque perſonne pour nuire à quelqu'un. Il avoit *atitré* des gens dans une embuſcade pour aſſaſſiner ſon ennemy. il *atitra* de faux témoins pour venir depoſer. il vient ſouvent des

gens

Digitized by Google

gens *atitrés* pour revendiquer des meubles qui ne leur appartiennent pas, pour faire quelque trahiſon, quelque ſupercherie dans une maiſon. Ce mot vient de *adtitulare*, qu'on a dit pour *inſcribere*. Menage aprés Voſſius.

D'autres le derivent, & plus à propos, par metaphore de *titre*, terme de chaſſe, qui ſignifie le lieu ou le relais où on poſe des chiens frais en embuſcade pour courir les beſtes: car en effet les aſſaſſins & les fauſſaires cherchent des lieux & des occaſions propres pour nuire. On appelle dans le propre, des chiens *atitrés*, ceux qui ſont poſés dans des relais, qui attendent la chaſſe pour courir ſur le gibier quand il paroiſtra.

ATITRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

A T O.

ATOME. ſubſt. maſc. Petit corps de toutes ſortes de figures qui entre en la compoſition de tous les autres corps. Leucippe & Democrite ont été les premiers Philoſophes qui ont établi la doctrine des *atomes*, qui a été depuis renouvellée par Epicure & Lucrece, & fort bien expliquée en nos jours par l'illuſtre Gaſſendi, & par Bernier ſon Traducteur & Abbreviateur. Ce mot vient du Grec *atomos*, qui ſignifie *indiviſible*, d'*a* privatif, & *temno*, *feco*.

ATOME, ſe prend auſſi pour toute ſorte de petits corps & grains de pouſſiere voltigeans qui ſont ſenſibles à la veuë. On en fait même d'artificiels avec une poudre tres-ſubtile enfermée dans une bouteille, qui continuë ſon mouvement pendant plus de dix ans. Elle ſe fait avec un amalgame de Mercure & de Jupiter, & du ſublimé, aprés qu'ils ont été pluſieurs fois diſſous, & qu'ils ont paſſé par le feu de chaſſe.

ATOME, eſt auſſi un nom qu'on a donné au plus petit de tous les animaux qu'on a decouvert avec les plus excellents microſcopes. C'eſt un animal qui ne paroiſt pas plus qu'un grain de ſable le plus delié, & paſſé par le tamis tel qu'on le voit ſans microſcope, pendant qu'un de ces grains de ſable paroiſt avec le microſcope gros comme une noix ordinaire. On luy a decouvert pluſieurs pieds, le dos blanc & plein d'eſcailles.

ATOUR. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois tout ce qui ſervoit à orner & à parer une femme. Chez la Reine il y a encore une Dame d'*atour* qui la coëffe, qui l'habille. On dit en burleſque, Elle eſt brave comme une épouſée avec ſes beaux *atours*.

ATOURNARESSE. ſubſt. fem. Vieux mot. Qualité qu'on donnoit aux femmes qui faiſoient metier de coëffer, de parer, & de louër des pierreries aux épouſées, aux Dames qui ſe vouloient parer pour le bal, pour une ceremonie.

ATOURNER. verb. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Orner & parer une Dame. Il eſt hors d'uſage dans le ſerieux. Il vient du mot Latin *adornare*. Du Cange témoigne qu'on a dit auſſi *aternare* en la baſſe Latinité.

A T R.

ATRABILAIRE. adj. maſc. & fem. Melancolique, qui eſt d'un temperament où la bile noire domine. Ce mot vient du Latin *ater*, *noir*, & *bilis*, *bile*.

ATRE. ſubſt. maſc. Le fol ou le bas d'une cheminée, qui eſt garni de carreau, de brique, de pavé, ou de fer; le lieu ou on fait le feu. La reparation des *atres* eſt une des menuës reparations dont ſont tenus les locataires. On appelle auſſi l'*atre* d'un four.

Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *atrium*, qui ſignifie *cour*. Menage dit qu'il vient de *atrum*, parce qu'il eſt noir par la fumée. Mais Du Cange ſoûtient qu'il

vient du mot *aſtrum*, qui ſignifioit autrefois une maiſon toute entiere, & que c'eſt un mot Saxon qui ſignifioit un *foyer*, ou une fournaiſe. Il ajouſte que ce nom a été étendu à tout le logis, comme nous avons appellé un *feu* toute une famille. Il dit auſſi que tous les foyers s'appelloient autrefois *aſtre*, & *aiſtre*, dont on voit encore une marque en cette phraſe, Sçavoir les *aiſtres* du logis, pour dire, en connoiſtre les chambres & les foyers.

On dit proverbialement, qu'en telle maiſon il n'y a rien ſi froid que l'*atre*, pour dire, qu'on y fait mauvaiſe chere, qu'il n'y a point d'ordinaire.

ATROCE. adj. maſc. & fem. Outré, exceſſif, énorme. Il n'eſt pas permis d'informer pour des injures, ſi elles ne ſont *atroces*. le parricide eſt un crime *atroce*. c'eſt un cas *atroce*.

ATROCITE'. ſubſt. fem. Qui a quelque choſe d'atroce. L'*atrocité* des injures eſt ce qui fait condamner à faire reparation d'honneur.

ATROPHIE. ſubſt. fem. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une maladie qui fait que le corps, ou un de ſes membres ne prend point de nourriture, & devient dans une étrange maigreur: ce que le peuple appelle *Eſtre en chartre*. Ce mot vient d'*a* privatif, & *trepho*, *nutrio*.

A T T.

ATTABLER. verb. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'aſſeoir autour d'une table, ſoit pour joüer, ſoit pour manger. Ils ſe ſont *attablés* trois à trois pour joüer. ces Meſſieurs étoient déja *attablés* pour diſner, quand une nouvelle compagnie arriva. Ce mot vient de *tabula*.

ATTACHE. ſubſt. fem. Le lien qui joint deux choſes enſemble. Donnez moy une *attache* pour mettre à mes bas.

On appelle des chiens d'*attache*, des chiens qu'on tient attachés pendant le jour, de peur qu'ils ne mordent. On dit auſſi des levriers d'*attache*.

On appelle des bas d'*attache*, de grands bas qui vont juſqu'au haut des cuiſſes, & qu'on attache à des trouſſes, ou à des culottes.

Dans les hoſtelleries on fait payer le droit d'*attache*, quand on met les chevaux au ratelier, encore qu'on ne leur fourniſſe rien à manger.

Lettres d'*attache*, ſont des Lettres que donnent des Officiers des lieux ſur d'autres Lettres de Chancelerie, pour leur ſervir d'une eſpece de verification, & pour pouvoir être executées dans leur reſſort. Il ne ſuffit pas d'avoir des proviſions d'une telle charge de Finance pour être payé de ſes gages, il faut prendre l'*attache* des Treſoriers de France. il faut prendre l'*attache* du Gouverneur pour executer un ordre dans ſa place.

ATTACHE, en termes de Charpenterie, eſt la groſſe piece de bois qui ſoûtient & entretient un moulin à vent, qui porte à plomb ſur les ſoles, & autour de laquelle le moulin tourne.

ATTACHE, ſe dit figurément en Morale de l'engagement qu'on a à quelque choſe. Ce jeune homme a une forte *Attache* avec cette femme. il a beaucoup d'*attache* à l'eſtude.

ATTACHEMENT. ſubſt. maſc. eſt la même choſe qu'*Attache*, mais il ne ſe dit qu'au figuré de la liaiſon qu'on a avec quelque perſonne ou quelque parti, de l'application qu'on donne à quelque choſe. Cet homme a trop d'*attachement* au jeu. il ne faut point avoir d'*attachement* aux biens de ce monde.

ATTACHER. verb. act. Joindre quelque choſe à une autre avec un lien, avec de la colle, avec quelque ferrement, ou autre choſe propre. Il a *attaché* ſon cheval à un arbre. *Attacher* des pieces enſemble avec un

Digitized by Google

lacet, ou des tirets. *Attacher* un placard à un carrefour. *Attacher* un tableau à la muraille avec un clou.

On le dit auſſi en parlant de pluſieurs ſupplices. *Attacher* au gibet, au carcan. *Attacher* en croix. *Attacher* à la chaiſne.

On dit abſolument, *Attachez* vous, pour dire, Arreſtez voſtre haut-de-chauſſe avec des aiguillettes ou des boutons. Menage derive ce mot du Latin *attachiare*, qui ſe trouve dans les Auteurs, & a été fait de *attaxare*, ou *attexere*. Il vient pluſtoſt de *tach*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *clou*, & *tacha*, *clouer*, parce qu'on *attache* avec des clous..

ATTACHER, ſignifie encore, S'appliquer à quelque choſe, s'arreſter à quelque deſſein. On dit, qu'un Capitaine s'eſt *attaché* à un ſiege, pour dire, qu'il a aſſiegé une place; qu'il a *attaché* le mineur à la face d'un baſtion, à un ravelin. *Attacher* le petard à la porte d'un Chaſteau. On dit auſſi, *Attacher* l'eſcarmouche, pour dire, Commencer à ſe battre, ſoit en une rencontre, ſoit en une bataille. Il eſt toûjours *attaché* à ce travail, à cette entrepriſe, il ne la veut point quitter.

ATTACHER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Attirer & engager à ſoy par quelque choſe d'agreable ou d'utile. Il faut craindre les femmes & le jeu, car cela *attache* trop. ils étoient *attachés* enſemble par les liens d'une étroite amitié. ce Magiſtrat eſt fort *attaché* à remplir les devoirs de ſa charge. il s'*attache* au ſolide. ce Prince eſt trop fortement *attaché* à ce parti, on ne l'en peut détacher. il faut s'*attacher* à la doctrine receuë dans l'Egliſe.

ATTACHER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se coller, s'accrocher. La terre graſſe s'*attache* aux ſouliers, la poix aux habits. quand on ſe noye, on s'*attache* à tout ce qu'on peut attraper: & figurément, on dit qu'un homme s'*attache* auprés de quelqu'un, pour dire, qu'il luy fait la cour, qu'il ſe devouë à ſon ſervice.

On dit en ce même ſens, qu'un homme eſt trop *attaché* à ſon ſens, à ſon profit, *attaché* à ſes intereſts, pour dire, qu'il eſt opiniaſtre, qu'il eſt avare, qu'il ne relâche rien de ſes pretentions.

On dit auſſi en mauvaiſe part, qu'un homme s'*attache* à un autre, lors qu'il prend plaiſir à faire de continuelles mediſances de luy, & à luy faire ſans ceſſe quelque querelle ou quelque outrage.

On dit proverbialement, qu'il faut que la vache broute où elle eſt *attachée*, pour dire, qu'il faut vivre du mieux qu'on peut dans le lieu où on eſt contraint de demeurer.

ATTACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTAQUANT. adj. & ſubſt. Qui attaque, qui eſt aggreſſeur. Les premiers *attaquants* ont ſouvent l'avantage du combat.

ATTAQUE. ſubſt. fem. Aggreſſion, action de celuy qui querelle, qui bat le premier. L'aggreſſeur qui a commencé l'*attaque*, eſt celuy qui doit être le plus ſeverement puni par les Juges. On appelle auſſi *Attaque*, le combat qu'on donne pour forcer un poſte, ou un corps de troupes. Ce brave fut tué à l'*attaque* d'une telle place. on fit deux fauſſes *attaques* & une veritable en donnant l'aſſaut. pluſieurs Auteurs ont écrit de l'*attaque* & de la deffenſe des places.

ATTAQUE, ſe dit auſſi des tranchées qu'on fait pour approcher d'une place. L'*attaque* de la droite fut pluſtoſt achevée que celle de la gauche. On dit auſſi, Emporter une place par de droites *attaques*, c'eſt à dire, dans les formes, & par des travaux reglés, au lieu de la prendre par inſulte.

ATTAQUE, ſe dit figurément des reproches ou demandes qu'on fait en paroles couvertes, ou à demi-mot. Il luy donne toûjours quelque *attaque* ſur ſon avarice. il luy a donné quelque *attaque* touchant le preſt qu'il luy a fait.

ATTAQUE, ſe dit auſſi des avant-coureurs, ou ſignes, ou commencements de pluſieurs maladies. Il a eu quelques *attaques* de la pierre, de la goutte.

ATTAQUER. v. act. Etre le premier à deffier, à quereller, ou à battre quelqu'un, ſoit en guerre, ſoit en procés. Il a *attaqué* ce pauvre homme qui ne luy diſoit mot. ce brave va hardiment *attaquer* les ennemis. ſon parent ne luy a pas voulu faire raiſon, il l'a *attaqué* en procés, en juſtice. il eſt du droit naturel de ſe deffendre quand on eſt *attaqué*. On dit auſſi à la table, Je vous *attaque*, pour dire, je vous porte une ſanté. Il ſe dit auſſi des choſes inanimées. *Attaquer* un baſtion, un chaſteau. On le dit auſſi au jeu. Un bon joüeur d'eſchecs doit toûjours *attaquer*.

ATTAQUER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se prendre à quelqu'un, le vouloir rendre garent ou reſponſable de quelque choſe. Si cet homme a perdu ſon argent, il ne faut pas qu'il s'*attaque* à moy qui n'en peux mais. il ne faut pas s'*attaquer* à Dieu, ni jurer, quand il nous arrive quelque perte. il ne fait pas ſeur de s'*attaquer* à ce brave.

ATTAQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit en proverbe, A bien *attaqué*, bien deffendu.

ATTEDIER. v. act. Ennuyer, importuner quelqu'un par de mauvais contes, par de ſots diſcours. Ce méchant Preſcheur ſçait l'art d'*attedier*, d'endormir ſes auditeurs. Menage aprés Voſſius derive ce mot de *adtadiare*, qui ſe trouve dans quelques Auteurs, pour dire, *tædio affici*.

ATTEINDRE. v. act. Parvenir à quelque choſe éloignée de nous ſoit à l'égard du temps, ſoit à l'égard du lieu. On ne ſauroit diſpoſer de ſon bien qu'on n'ait *atteint* l'âge de majorité. ce cordeau ne ſçauroit *atteindre* juſqu'au bout de l'allée. ce coup-là *atteint* ou frappe à la temple. je vous *atteindray* avant la diſnée. les armes à feu ſont à craindre, car elles *atteignent* de loin. Ce mot vient du Latin *attingere*. Nicod.

ATTEINDRE, ſe dit figurément en Morale. Pluſieurs Geometres ont eſcrit de la Quadrature du Cercle, mais pas un n'a *atteint* au but, pas un n'a *atteint* la preciſion requiſe. il faut taſcher d'*atteindre* à la perfection Chrêtienne. pluſieurs ont imité Virgile, mais pas un ne l'a *atteint*.

On dit proverbialement à ceux qui briguent quelque charge, ou autre choſe où ils ne peuvent parvenir, que leur eſpée eſt trop courte, qu'ils n'y ſauroient *atteindre*. On dit auſſi, qu'il ne faut qu'une queuë de vache pour *atteindre* au ciel, mais il faut qu'elle ſoit bien longue.

ATTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

En termes de Palais, on declare qu'un homme eſt *atteint* & convaincu du crime, dans le jugement qui le condamne. Il faut remarquer qu'il y a de la difference entre ces mots *atteint*, & *convaincu*, en ce que le mot d'*atteint* ſe dit ſeulement d'un accuſé contre lequel il y a ſimplement des indices, ou des preuves imparfaites; ce qu'on dit autrement, *Eſtre prevenu de crime:* au lieu que le mot de *convaincu* ſe dit de celuy contre lequel il y a une preuve claire & certaine.

ATTEINTE. ſubſt. fem. Action par laquelle on *atteint*, ou on touche. Ce brave a eſté en cent occaſions ſans avoir receu la moindre bleſſure ni *atteinte*.

On dit auſſi figurément en matiere de diſpute & d'écrits, Cet Auteur au lieu d'épuiſer la matiere, & de decider la queſtion, n'y a donné qu'une foible *atteinte*.

ATTEINTE, en termes de Manege, ſe dit dans les courſes de bague, quand on l'a ſeulement touchée avec la lance, au lieu d'avoir mis dedans pour l'emporter. Il a gagné le prix de cette courſe de bague, il a eu deux dedans, & une *atteinte*. On dit auſſi, qu'un cheval ſe donne des *atteintes*, quand d'un de ſes pieds il bleſſe l'autre, ſoit par devant, ſoit à coſté. On le dit auſſi,

quand

Digitized by Google

quand il en reçoit d'un autre cheval qui marche trop prés de luy.

ATTEINTE, ſe dit figurément en Morale de ce qui oſte de la force d'un contract, d'une loy, & qui y deroge en quelque façon. Il n'a pas voulu paſſer cet acte, de peur de donner *atteinte* à ſa donation. on a donné *atteinte* à un tel Edit par la Declaration qu'on a obtenuë enſuite.

ATTEINTE, ſignifie auſſi, Legere attaque, ſoit de maladie, ſoit de paroles. Il a tous les hivers quelques *atteintes* de goutte. il luy a donné pluſieurs *atteintes* ſur ſon avarice. une telle mediſance donne de rudes *atteintes* à ſon honneur. un amant dit auſſi, qu'il a receu de mortelles *ateintes* de ſa maiſtreſſe.

ATTELAGE. ſubſt. maſc. Les animaux attachez pour faire mouvoir ou tirer une charruë, un carroſſe, &c. On ne ſçauroit trouver un *attelage* de chevaux qui ſoient bien pareils & de même force. On dit, qu'un Laboureur a deux *attelages* de bœufs, ou de chevaux, quand il en a un nombre ſuffiſant pour labourer à deux charruës en même temps.

Quand on dit abſolument, un *attelage*, cela s'entend de ſept chevaux pareils, dont il y en a ſix pour tirer, & un volontaire, dont on ſe ſert quand quelqu'un des autres vient à manquer. Cet Ambaſſadeur avoit à ſon entrée ſix beaux *attelages*.

On dit de deux hommes groſſiers, & qui ſont de même taille, Ce ſeroit là un bel *attelage*.

ATTELER. v. act. Attacher des chevaux ou autres beſtes de voiture à quelque machine roulante ſur des rouës. *Atteler* des chevaux à une charruë, à un chariot. il avoit ſix beaux chevaux *attelés* à ſon carroſſe. les Poëtes feignent que le chariot de Junon eſtoit *attelé* de deux paons; celuy de Venus de deux pigeons. il eſtoit deffendu par la Loy de Moyſe d'*atteler* le bœuf avec l'aſne. Menage derive ce mot de *adtelare*. Voyez le.

ATTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTELIER. ſubſt. maſc. Lieu où pluſieurs ouvriers travaillent enſemble. Il ſe dit principalement des baſtiments. Il y a un grand *attelier* au Louvre, à l'Arſenal. On le dit auſſi des lieux où les Charpentiers, Peintres, Sculpteurs tiennent pluſieurs ouvriers qui travaillent ſous leurs ordres à de groſſes beſognes. On a fait ceſſer les *atteliers* pour avoir des ſoldats.

Ce mot peut venir de ce qu'en quelques lieux on a donné le nom d'*atteliers* aux baſſecours des grandes maiſons de campagne, à cauſe que c'eſtoit le lieu où on attelloit les chevaux & les bœufs aux charruës, chariots & charrettes, & où logeoient auſſi les Forgerons, Selliers & Charrons, & autres ouvriers neceſſaires pour faire valoir les terres: d'où il a eſté tranſporté aux autres lieux où pluſieurs autres ouvriers travaillent enſemble.

On le dit quelquefois de la machine dont un artiſan a beſoin pour travailler. Un tour eſt l'*attelier* d'un Tourneur.

On dit auſſi figurément d'une maiſon, ou d'une chambre mal propre, Voilà un vilain, un eſtrange *attelier*.

ATTELLE. ſubſt. fem. Petit ais ou écliſſe qu'on lie autour d'un membre rompu pour le tenir en eſtat juſqu'à ce qu'il ſoit gueri.

ATTELLES, ſe dit auſſi des planches de bois qu'on met au devant d'un collier des chevaux de coche, de charruë, ou de charrette. Du Cange derive ce mot de *aſtula*, *à tollendo nuncupata*, *quaſi abſtula*, car c'eſt une eſpece de petit copeau. Il croit auſſi que le mot *eſclat* vient de la même origine. Voyez *Aitele*.

ATTELOIRE. ſubſt. fem. Cheville qu'on met dans les limons pour y engager & arreſter les traits des chevaux de charroy.

ATTENANT, ANTE. adj. Heritage qui joint, qui touche à un autre, qui y tient. Il a acquis une vigne *attenante* à la ſienne. ce pré *attenant* eſt encore à luy. la baſſecour eſt *attenante* au Chaſteau. Ce mot vient du verbe *attineo*.

ATTENANT, eſt auſſi adverbe, & prepoſition. Ils ſont logés *attenant* l'un de l'autre, tout proche. il a baſti *attenant* ma maiſon, tout *attenant* de mon mur. ſi vous ſavez où eſt une telle Egliſe, je ſuis logé tout *attenant*.

ATTENDANT, ANTE. adj. Qui eſpere, qui attend. Il y a à Paris un Hoſtel ſurnommé *des Sots attendants*, en la ruë Darnetal, qui doit une rente à l'Hoſtel de Bourgogne.

EN ATTENDANT. adv. Pendant quelque attente. Prenez toûjours ce preſent *en attendant* mieux. On dit proverbialement, Peloter *en attendant* partie, pour dire, S'occuper à quelque petite choſe dans l'eſperance d'une meilleure.

ATTENDRE. v. act. Eſperer la venuë de quelqu'un, ou de quelque choſe. On a long-temps *attendu* le Meſſie, & enfin il eſt venu. les morts *attendent* le jour du Jugement dans le tombeau. je vous *attends* de pied ferme. *attendez* une ſaiſon propre. cette femme n'*attend* que l'heure d'accoucher. on *attend* à la Cour long-temps des recompenſes. j'*attends* aprés vous, aprés cet argent qui m'eſt deu. il y a long-temps qu'il *attend* aprés cette ſucceſſion. il n'*attend* pas à vivre aprés, c'eſt à dire, il s'en peut paſſer. il ne faut rien precipiter, mais *attendre* une occaſion favorable. on n'*attend* rien de bon de cette fievre. il faut *attendre* le tour de rolle pour plaider cette cauſe. On dit auſſi abſolument, *Attendez*, quand on fait une pauſe en un diſcours pour faire quelque reflexion.

ATTENDRE, ſe dit avec le pronom perſonnel, en parlant des choſes qui apparemment arriveront. Je m'*attendois* bien qu'il feroit une telle ſottiſe. je me ſuis *attendu*, repoſé ſur mon Procureur.

On dit proverbialement & ironiquement, *Attendez* vous y, lors qu'on témoigne qu'on ne veut pas executer quelque choſe; ou, *Attendez* moy ſous l'orme, pour dire, qu'on ne croit pas aux diſcours ou aux promeſſes de quelqu'un. On vous *attend* comme les Moines ſont l'Abbé, en commençant toûjours à diſner. On dit auſſi, Il ennuye à qui *attend*. Qui s'attend à l'eſcuelle d'autruy, eſt ſouvent mal diſné, pour dire, qu'il ne ſe faut *attendre* qu'à ſoy-même, & vivre de ſon bien. On dit, *Attendre* quelqu'un au paſſage, pour dire, le ſurprendre en quelque occaſion où il ne ſe pourra deffendre d'accorder une demande. On dit, qu'il faut *attendre* le boiteux en matiere de nouvelles, pour dire, celuy qui en apportera la confirmation. On dit auſſi en diſputant, C'eſt là où je vous *attends*, pour dire, C'eſt de cela que je veux tirer avantage contre vous.

ATTENDU, UË. part. paſſ. & adj.

ATTENDU QUE. Conjonction cauſative, qui ſignifie, *Car*, *parce que*, *d'autant que*. Il a eu cet employ, *attendu* qu'il avoit desja ſervi. Il ſe met auſſi tout ſeul. il a eu cette recompenſe *attendu* ſes ſervices, ſon merite, pour dire, en conſideration de ſes ſervices, de ſon merite.

Tous ces mots viennent du Latin *attendere*.

ATTENDRIR. v. act. Rendre tendre. On tient que le figuier *attendrit* la viande qui y eſt penduë. la viande s'*attendrit* quand on la bat, quand on la laiſſe mortifier. Ce mot vient du Latin *tener*, du Grec *τερὶν*.

ATTENDRIR, ſe dit figurément en choſes morales. Les mouvements oratoires *attendriſſent* le cœur des Juges, les excitent à la pitié. une maiſtreſſe s'*attendrit* par l'amour, par la perſeverance qu'on a pour elle. voilà un cœur de rocher qui ne s'*attendrit* point.

ATTENDRI, IE. part. paſſ. & adj.

ATTENDRISSEMENT. ſubſt. maſc. Mouvement du cœur qui luy fait concevoir de la tendreſſe, de l'amitié,

l'amitié, de la compaſſion pour quelqu'un. Il faut avoir un cœur dur & barbare pour n'avoir point d'*attendriſſement* à la veuë de la miſere des pauvres.

ATTENTAT. ſubſt. maſc. Outrage ou violence qu'on tâche de faire à quelqu'un. On punit de mort cruelle les *attentats* contre les perſonnes ſacrées. il ne s'eſt pas trouvé coupable de meurtre, mais d'un ſimple *attentat* ſans execution, le cas eſt remiſſible.

ATTENTAT, en termes de Palais, ſe dit figurément de ce qui eſt fait contre l'autorité des ſuperieurs & de leur juriſdiction. Le Conſeil Privé, le Grand Conſeil caſſent comme *attentat* toutes les procedures qui ſont faites au prejudice des inſtances pendantes par devant eux. Les Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel caſſent pareillement comme *attentat* tout ce qui eſt fait au prejudice du renvoy. cette entrepriſe eſt un *attentat* à l'autorité Royale, à l'autorité des Loix.

ATTENTATOIRE. adj. maſc. & fem. ſe dit au Palais des procedures & des jugements qui ſe font au prejudice des deffenſes des Juges ſuperieurs, ou de la juriſdiction des Juges privilegiés. Cette ſentence a eſté caſſée comme *attentatoire*, & renduë au prejudice d'un renvoy, des deffenſes.

ATTENTE. ſubſt. fem. Eſperance, prevoyance d'une choſe qui doit arriver. Le Meſſie a eſté *l'attente* des nations : c'eſt une vaine *attente* que celle qu'en ont les Juifs à preſent. ce jeune homme n'a point trompé l'*attente* qu'on avoit de luy. ce changement eſt arrivé dans l'Eſtat contre l'*attente* publique. les bienfaits de ſon maiſtre ont ſurpaſſé ſon *attente*.

On appelle Pierres d'*attente*, certaines pierres avancées alternativement à l'extremité d'un mur, pour en faire la liaiſon avec celuy qu'on a deſſein de baſtir auprés. On le dit auſſi au figuré, quand on laiſſe des marques d'un ouvrage, d'un deſſein qu'on a entrepris, & qu'on n'a encore executé qu'à demi.

On dit auſſi, Tables d'*attente*, des pieces de marbre, ou des quadres deſtinés à recevoir des inſcriptions, des tableaux, des bas reliefs, qu'on doit remplir en achevant un ouvrage. On le dit auſſi au figuré. L'eſprit d'un jeune homme eſt une table d'*attente* qui eſt capable de recevoir telles inſtructions qu'on y voudra mettre.

On dit proverbialement à ceux qui preſtent de l'argent à des inſolvables, Vous n'y perdrez que l'argent & l'*attente*. On dit auſſi, qu'une bonne fuitte vaut mieux qu'une mauvaiſe *attente*. On dit auſſi, quand on prend un long terme pour payer, que l'*attente* ou le terme vaut l'argent.

ATTENTER. verb. act. Tenter, ou entreprendre quelque choſe pour nuire à quelqu'un, ou luy faire violence. Cette femme eſt accuſée d'avoir voulu *attenter* à la vie de ſon mary par poiſon, de l'avoir voulu faire aſſaſſiner. il a obtenu un arreſt de deffenſes d'*attenter* à ſa perſonne & à ſes biens, c'eſt à dire, de luy faire aucune violence. on punit les raviſſeurs & les ſubornateurs qui ont *attenté* à la pudicité des perſonnes honneſtes.

ATTENTER, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt fait contre l'autorité des Loix, lors qu'on juge & qu'on agit au contraire. On *attente* tous les jours aux privileges des Eccleſiaſtiques, on y contrevient, on les retranche.

Ces mots viennent du verbe Latin *attento*.

ATTENTIF, IVE. adj. Qui écoute, qui regarde, qui examine quelque choſe avec ſoin & ſans diſtraction. J'ay preſté une oreille *attentive* à ſon diſcours. j'ay veu ce tableau d'un œuil *attentif*. ce compagnon eſt fort *attentif* à ſa beſogne. j'ay examiné ce livre avec un eſprit fort *attentif*.

Ce mot vient du Latin *attentus*.

ATTENTION. ſ. f. Application de l'oreille & de l'eſprit à quelque diſcours qu'on entend, application des yeux & de l'eſprit à ce qu'on regarde, à quelque ouvrage. Il y a auſſi une pure *attention* de l'eſprit pour la meditation. Les gens diſtraits n'ont point d'*attention*. un bon Orateur doit reveiller de temps en temps l'*attention* de ſon auditoire, doit ſavoir ſe faire preſter de l'*attention*. Ce mot vient du Latin *attentio*.

ATTENTION, ſe dit auſſi de l'exactitude qu'on a pour examiner quelque choſe. J'ay lû avec *attention* cet ouvrage, je l'ay critiqué avec *attention*. ce livre eſt ſi obſcur, qu'il demande beaucoup d'*attention* pour l'entendre.

ATTENTIVEMENT. adv. D'une maniere attentive. Un Juge doit écouter les raiſons de part & d'autre fort *attentivement*.

ATTENUATION. ſ. f. Affoibliſſement ou action par laquelle on affoiblit. La grande *attenuation* de ce malade vient de ce qu'on luy a affoibli le corps par trop de remedes. l'*attenuation* de l'eſprit accompagne ſouvent celle du corps. les fatigues de la guerre cauſent une grande *attenuation* de forces.

On dit au Palais, que l'appointement à oüir droit en matiere criminelle ordonne que le complaignant donnera ſes concluſions civiles, & l'accuſé ſes deffenſes par *attenuation* qui tendent à excuſer, à amoindrir, à pallier ſon crime.

ATTENUER. v. act. Affoiblir, diminuer. Les jeunes, les veilles, les macerations *attenuent* le corps, & le debilitent. un corps eſt *attenué* par l'âge, par les fatigues, par les maladies.

On dit auſſi au Palais, qu'un accuſé taſche d'*attenuer* ſon crime, de l'excuſer & de le juſtifier, s'il peut.

ATTENUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *tenuis*, *tenuo*, *tenuare*.

ATTERRER. v. act. Renverſer un homme par terre. Le grand effort des luitteurs conſiſtoit à *atterrer* leur homme, à le jetter par terre à force de bras.

ATTERRER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Deſtruire la fortune de quelqu'un, le ruiner, le perdre entierement. Ce chicaneur a tant fait de procés à ce Gentilhomme, qu'il l'a enfin *atterré*, il luy a fait conſommer tout ſon bien. Ce mot eſt vieux.

ATTERRISSEMENT. ſ. m. Sables & limon que la mer ou les rivieres tranſportent d'un lieu à un autre, qui leur font changer de lit & de rivage. La mer a fait de grands *atterriſſements* à Aigueſmortes, qui étoit un port où St. Louis s'embarqua, & qui eſt maintenant aſſez loin de la mer. le Roy pretend que les *atterriſſements* dans les rivieres publiques & navigables luy appartiennent. Ce mot vient de *terra*.

ATTESTATION. ſ. f. Témoignage que l'on donne par écrit de la verité de quelque choſe. On donne permiſſion à un malade de manger de la chair en Carême ſur l'*atteſtation* du Medecin. les *atteſtations* des perſonnes publiques, comme des Magiſtrats, Notaires, & Curés, ſont receuës en Juſtice. les Profeſſeurs donnent à leurs écoliers des *atteſtations* de leurs eſtudes, du temps qu'ils ont eſtudié.

ATTESTER. v. act. Rendre témoignage de la verité d'un fait. Ce miracle eſt *atteſté* par des gens dignes de foy, par tout le peuple. ce contract, cet exploit ſont *atteſtés* ſuffiſamment par bons témoins. les Ecrits de cet Auteur *atteſtent* la pureté de ſes mœurs, nous *atteſtent* la verité de ce prodige. les miracles de Jeſus-Chriſt ont *atteſté* la verité de ſes paroles.

ATTESTER, ſignifie auſſi, Invoquer, appeller à témoin ; & ſe dit de Dieu & des hommes. Il *atteſte* ciel & terre.

J'*atteſte* des grands Dieux la ſupreme puiſſance,

dit Horace. J'en *atteſte* toute la ville.

ATTESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *atteſtari*.

ATTIE-

gitized by Google

A T T.

ATTIEDIR. v. act. Rendre tiede. On verſe dans un bain, quand il eſt trop chaud, de l'eau froide pour l'*attiedir*. Ce mot vient de *adtepidare*. Menage.

On dit au figuré, que les paſſions s'*attiediſſent* avec l'âge, lors qu'elles diminuent, qu'elles ne ſont pas ſi violentes. La ferveur de la devotion d'un Novice s'*attiedit* aprés ſa profeſſion.

ATTIEDI, IE. part. paſſ. & adj.

ATTIEDISSEMENT. ſ. m. Relaſchement de ferveur dans la devotion, dans l'amitié, dans les paſſions. L'*attiediſſement* en amour ſe tourne bientoſt en indifference.

ATTIFFER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *Coëffer*, parer la teſte des femmes.

ATTIFFET. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un ornement ou parure des femmes, & principalement de la teſte. Tous deux viennent du vieux mot François *Tiffer*, qui ſignifioit, *Ornet*, que Borel derive du Grec *ſtephein*, qui ſignifie, *coronare*.

ATTIQUE. adj. & ſubſt. maſc. Terme d'Architecture. C'eſt un petit ordre d'Architecture qu'on met au deſſus d'un plus grand pour le couronner, & terminer le baſtiment. Il y en a un au Louvre qui forme le troiſiéme eſtage. On en met auſſi aux autels qui ſont fort élevés. Il a été ainſi nommé, parce qu'il a été mis en uſage par les Atheniens.

On a appellé auſſi, Sel *Attique* parmi les Grecs, une certaine éloquence ou grace qui ſe trouvoit dans le langage des Auteurs Atheniens.

ATTIRAIL. ſubſt. maſc. Ce qui eſt neceſſaire pour le ſervice de quelque machine, pour l'execution de quelque entrepriſe, pour la commodité de quelque voyage. On le dit particulierement en parlant de l'Artillerie & de la Marine. Le canon ne marche point ſans un grand *attirail*. le bagage & l'*attirail* de cette armée occupoient bien du terrain. il faut bien des cordages, des voiles, & de l'*attirail* pour équipper un vaiſſeau. l'*attirail* de Fauconnerie conſiſte à avoir pour le moins deux Fauconniers, deux ou trois oiſeaux, ſix couples d'eſpagneuls, & une leſſe ou deux de levriers.

ATTIRANT, ANTE. adj. Qui a la force d'attirer. L'aimant a une vertu *attirante* à l'égard du fer. Cette femme eſt flatteuſe & *attirante*. la volupté, la débauche eſt *attirante*, on a de la peine à ſe deffendre de ſes attraits.

ATTIRER. verb. act. Tirer à ſoy, ou d'un certain coſté. L'aimant *attire* le fer. l'ambre *attire* la paille. il y a des medicaments qui *attirent*, d'autres qui reſolvent. on a du mal à *attirer* le loup dans le piege.

ATTIRER, ſe dit figurément en Morale. Les crimes des hommes avoient *attiré* la colere de Dieu, quand le deluge arriva. la ſatire, la mediſance, *attirent* la haine publique, des coups de baſton. la frequentation des ſcelerats *attire* de meſchantes affaires. les delices de l'Italie ont *attiré* chez eux les Barbares. la beauté *attire* les cœurs. la grande fortune *attire* l'envie. la laſcheté *attire* le meſpris de tout le monde. les conqueſtes de ce Prince luy ont *attiré* bien des ennemis ſur les bras.

ATTIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTISER. v. act. Raccommoder le feu, en approcher les tiſons, les mettre en état de bien bruſler. Le vulgaire dit qu'il faut être Philoſophe pour bien *attiſer* le feu, c'eſt à dire, qu'il luy faut donner de l'air pour le faire bruſler. Regnier a dit agreablement,

> Quand on ſe bruſle au feu que ſoy-même on *attiſe*,
> Ce n'eſt point accident, mais c'eſt une ſottiſe.

Ce mot vient de l'Italien *attizzare*, formé du Latin *titio*. Menage & Nicod.

ATTISER, ſe dit figurément en Morale, en parlant de la haine, de la colere, de la ſedition. C'eſt ce méchant qui a *attiſé* le feu de la guerre civile, qui eſt auteur de cette querelle, qui en a *attiſé* le feu.

ATTISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTISEUR, EUSE. adj. Celuy qui attiſe. Cet homme eſt un maladroit, & un mauvais *attiſeur* de feu.

ATTITUDE. ſ. f. Terme de Peinture & de Sculpture. Certaine diſpoſition de figures d'un tableau, ou l'action & la poſture d'une ſtatuë. Ce Peintre a un beau coloris, mais il n'eſt pas heureux à donner de belles *attitudes* à ſes ouvrages. Ce mot vient de l'Italien *attitudine*.

ATTOMBISSEUR. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un des oiſeaux qui attaque le heron dans ſon vol. Quelques-uns luy donnent la premiere attaque, d'autres la ſeconde.

ATTOUCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on touche. La lumiere eſt l'objet de la veuë, & les corps palpables le ſont de l'*attouchement*. on ſe purgeoit autrefois d'un crime par l'*attouchement* du fer chaud. Voyez *Fer*. Ce mot vient du Latin *tactus*, *tangere*, *attingere*.

On le dit ſouvent en mauvaiſe part des impudicités. Il faut ſe confeſſer des *attouchements* deshonneſtes, des pechez qu'on a commis par l'ouye, par la veuë, par l'*attouchement*.

ATTRACTIF, IVE. adj. Qui peut attirer. La cauſe de la vertu *attractive* de l'aimant eſt bien expliquée par Deſcartes & Rohaut; juſqu'icy on n'a pû aller plus loin. les Medecins ont des remedes *attractifs* qui ſont chauds, & attirent au dehors, comme l'ail, le poreau, la racine de brionia, &c.

ATTRACTION. ſ. f. Action de ce qui attire. Il y a des pompes qui font leur effet par *attraction*, & d'autres par compreſſion.

ATTRAIRE. v. act. Attirer, faire venir à ſoy par quelque appaſt ou vertu ſecrette. On *attrait* les poiſſons avec un appaſt à l'hameçon. on *attrait* les ſouris avec du lard & des noix dans des ſouricieres. la paille eſt *attraite* par l'ambre, le fer par l'aimant, par une vertu occulte.

ATTRAIRE, ſe dit auſſi figurément en Morale. Il faut *attraire* les enfants par la douceur, leur donner des images pour leur faire faire leur devoir. la vertu a le pouvoir d'*attraire* les eſprits les plus ſauvages, s'ils la pouvoient connoiſtre.

ATTRAIT, AITE. part. paſſ. & adj.

ATTRAIT. ſ. m. Qualité qui attire. C'eſt un puiſſant *attrait* que la gloire pour les cœurs ambitieux. l'argent a bien des *attraits* pour corrompre les avares. ſi on voyoit la vertu toute nuë, on ſeroit eſpris de ſes *attraits*. Paris a de grands *attraits* pour les Dames de Province.

ATTRAIT, ſe dit poëtiquement de la beauté. Sans les appas, les charmes & les *attraits*, les Poëtes ſeroient bien empeſchés de leur contenance. cette Dame a beaucoup d'*attraits*, tous les cœurs ſe rendent à ſes *attraits*.

ATTRAYANT, ANTE. adj. Qui attire avec douceur. Les Syrenes avoient des chants fort *attrayants*. les beautés douces & flatteuſes ſont bien plus *attrayantes* que les autres.

Ces mots viennent du Latin *attrahere*.

ATTRAPER. v. act. Tromper quelqu'un, le ſurprendre, le faire tomber dans quelque piege ou embuſche. Un renard qui eſt eſchapé d'un piege n'y eſt plus *attrapé*. ce Provincial a été vilainement *attrapé* au jeu. quand on vous a vendu cette terre, on vous a bien *attrapé*, on vous l'a venduë trop cher. il n'y a que les duppes qui ſe laiſſent *attraper* par des filous. On dit auſſi, qu'on a *attrapé* les doits de quelqu'un dans une porte,

pour

pour dire, qu'ils y ſont demeurés engagés; & pareillement, qu'on luy a *attrapé* ſon manteau. Ce mot eſt un compoſé de *trape*. Menage le derive de *adtrapare*.

ATTRAPER, ſe dit auſſi de toutes les choſes où on eſt trompé innocemment. Je croyois aller au Sermon, mais j'ay été bien *attrapé*, on n'en diſoit point. il a ramaſſé un papier croyant qu'il y auroit de l'argent dedans, mais il a été bien *attrapé*, il n'y avoit rien.

ATTRAPER, ſignifie auſſi, Gagner, faire des acquiſitions legitimes par ſon travail, par ſon induſtrie. Il a ſi bien fait ſa cour, qu'il a *attrapé* un Gouvernement, un bon Benefice, une penſion. On le dit auſſi en mal. Il a bien couru, & il n'a *attrapé* que des crotes. ſouvent on va à l'affuſt, qu'on n'*attrape* que des roupies, que des mouches. il a été à l'armée, il n'a *attrapé* que des coups. il a été *attrapé* d'un coup de mouſquet en faiſant ſa charge.

ATTRAPER, ſignifie auſſi, Atteindre quelqu'un qui eſt parti devant, quand on court aprés. On a envoyé un courier pour *attraper* le meſſager. le Prevoſt a couru aprés ces voleurs, & les a *attrapés*. allez toûjours, je vous *attraperay* au giſte. voilà un chat qui *attrape* toutes les ſouris. On dit auſſi, qu'un malade ne pourra pas *attraper* le printemps, pour dire, parvenir juſque là. il faut deux jours & demi à la lune aprés avoir fait ſon tour, pour *attraper* le ſoleil.

ATTRAPER, ſignifie encore, Rencontrer, trouver quelqu'un en quelque lieu, l'y ſurprendre. On a *attrapé* ce jeune homme ſur le fait. vous diſiez que vous n'alliez point à la Comedie, je vous y *attrape*. je n'ay pû encore vous *attraper* chez vous, j'iray ſi matin, que je vous *attraperay* au ſaut du lit.

ATTRAPER, ſe dit figurément en choſes morales. On ne peut jamais *attraper* le dernier point de perfection, pour dire, y parvenir. il a *attrapé* le ſecret d'une telle affaire, le mot d'une telle énigme. il a *attrapé* le vray ſens de ce paſſage, pour dire, il l'a découvert. cet Auteur a une certaine naïveté dans ſon ſtile, qu'il eſt difficile d'*attraper*. On dit auſſi d'un Peintre, qu'il a *attrapé* l'air de ce viſage, qu'il étoit difficile de l'*attraper*, pour dire, qu'il a bien reüſſi à faire un portrait.

ATTRAPER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, que les chevaux courent les Benefices, & que les aſnes les *attrapent*. On dit d'une fraude bien ſubtile, que les plus fins y ſont *attrapés*. On appelle un *Attrape-minon*, un hypocrite, cagot qui ſous pretexte de douceur & de devotion, *attrape* les ſimples.

ATTRAPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTRAPOIRE. ſubſt. maſc. Terme populaire, qui ſe dit d'un piege, d'une choſe preparée pour attraper, comme une ſouriciere, une trape où on attrape des ſouris, des fouines, des loutres, &c.

ATTREMPANCE. ſubſt. fem. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, une certaine moderation du feu des paſſions qui vient avec l'âge. Les Italiens appellent élegamment un *attempato*, celuy qui eſt ſage, revenu des emportemens de la jeuneſſe. Ce mot vient d'*attemperare* Latin.

ATTREMPER. verb. act. qui ſignifie chez les Artiſans, Donner de la trempe au fer.

On dit en Fauconnerie, qu'un bon oiſeau doit être *attrempé*, c'eſt à dire, ni gras, ni maigre.

ATTRIBUER. verb. act. Donner quelque choſe à quelqu'un, ſoit reellement, ſoit en ſa penſée. On a *attribué* pluſieurs gages & privileges aux charges de Secretaire du Roy. on *attribuë* aux Generaux tout l'honneur du gain d'une bataille. on a *attribué* à pluſieurs Auteurs le livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. on *attribuë* pluſieurs ſens aux paſſages de l'Ecriture. il faut en *attribuer* la faute à la foibleſſe de l'âge, de la nature. quoy qu'un enfant ſoit né d'un adultere, neanmoins la Loy l'*attribuë*, le donne au mari. on *attribuë* aux plantes pluſieurs vertus qu'elles n'ont pas.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Vous vous *attribuez* des droits, des honneurs qui ne vous ſont point deus.

ATTRIBUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTRIBUT. ſubſt. maſc. Terme de Theologie, qui ſe dit de toutes les qualités & perfections que nous connoiſſons être en Dieu, & qui ſont de ſa propre eſſence, comme la juſtice, la ſageſſe, &c.

ATTRIBUT, en termes de Logique, eſt l'épithete qu'on donne à un ſujet, & qui luy eſt joint. Toute propoſition eſt compoſée d'un ſujet & d'un *attribut*, & de la particule conjonctive.

ATTRIBUTIF. adj. maſc. ne ſe dit qu'à l'égard des droits qui ſont attribués par quelque Edit ou Privilege. Le ſcel du Chaſtelet de Paris eſt *attributif* de juriſdiction, quand les contracts ſont paſſés à Paris ſous le ſcel du Chaſtelet.

ATTRIBUTION. ſubſt. fem. Action de celuy qui attribuë. Le Roy a fait de nouvelles *attributions* de gages à pluſieurs Offices, quand le Roy établit des Commiſſions extraordinaires, c'eſt avec *attribution* de juriſdiction. l'*attribution* que le public fait d'un tel livre à un tel Auteur, eſt mal fondée.

Il ſe dit auſſi de la choſe attribuée. Cet Officier jouït de pluſieurs *attributions* de gages & de privileges.

ATTRISTER. verb. act. Affliger quelqu'un, luy donner des ſujets de triſteſſe, de chagrin, de douleur. On *attriſte* ceux à qui on apporte de mauvaiſes nouvelles. un vray Philoſophe ne s'*attriſte* point, quelque choſe qui luy arrive. il ne faut pas s'*attriſter* avant le temps.

ATTRISTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient du Latin *triſtis*.

ATTRITION. ſubſt. fem. Terme de Theologie. C'eſt le regret qu'on a d'avoir offencé Dieu, à cauſe de la crainte qu'on a de ſes chaſtiments. La Confeſſion eſt neceſſaire avec l'*attrition*. Quelques-uns pretendent que le mot d'*attrition* a eſté inconnu dans l'Egliſe pendant douze ſiecles; & que le premier qui en a parlé a eſté Guillaume de Paris, qui vivoit encore en 1240. comme rapporte Monſieur Abeli. Ce mot vient d'*atterere*.

ATTRITION, ſe dit auſſi en Phyſique du frottement de deux corps durs qui ſe meuvent l'un contre l'autre. L'uſure des corps ſe fait par une *attrition* reciproque. la digeſtion des volailles ſe fait par l'*attrition* & le frottement des grains dans leur geſier.

ATTROUPPER. verb. act. qui ſe dit avec le pronom perſonnel, des perſonnes qui s'aſſemblent en un même lieu, & d'ordinaire à mauvais deſſein. Le peuple s'émeut & s'*attroupe*, il faut craindre une ſedition. un Charlatan a bientoſt *attroupé* la canaille autour de luy. les Nouvelliſtes s'*attrouppent* par pelotons pour reformer l'Eſtat à leur mode.

A U.

AU. Article du datif, dont on uſe devant les noms qui commencement par des conſones. *Au* pere, & à la mere. *au* bois. *au* public. *au* feu. *au* grenier, &c. Le regime de ce mot appartient à la Grammaire.

Il ſert auſſi à former une infinité d'adverbes, auſſi bien que la particule *a*. *Au* prorata. *au* fur, & à meſure. *au* pis aller. *au* reſte. *au* deçà, & *au* delà. *au* devant. *au* haut. *au* bas. *au* contraire. *au* moins. c'eſt tout *au* plus. *au* travers. *au* partir de là. Ils ſeront expliqués à leur ordre.

Digitized by Google

A V A.

AVACHIR. verb. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel des perſonnes qui deviennent laſches, faineantes. Cet homme s'eſt *avachi* depuis quelque temps, eſt devenu pareſſeux, n'eſt plus bon à rien. Ce mot eſt bas. Il vient du Latin *vacca*, *vache*.

On le dit plus ordinairement des étoffes, des garnitures de rubans, lors qu'elles s'applatiſſent, qu'elles ne bouffent plus.

AVAL. adv. qui deſigne la pente, la deſcente, l'inclination de quelque choſe. On prononce maintenant *Avau*. Dans les debordements tous les bois qui ſont ſur les bords de la riviere s'en vont *avau* l'eau. ce bateau eſt detaché, il s'en va *avau* l'eau.

On le dit auſſi figurément des choſes qui deperiſſent, qui ne reüſſiſſent pas. Toutes ſes entrepriſes ſont allées *avau* l'eau. les biens mal acquis d'ordinaire s'en vont *avau* l'eau, ne paſſent point à un troiſiéme heritier.

On appelle Vent d'*aval*, le vent du Couchant. On appelle auſſi le Pays d'*aval*, par oppoſition au Pays d'*amont*.

AVAL. ſubſt. maſc. Terme de Negoce, eſt une ſouſcription qu'on met au bas d'une lettre, ou billet de change, par laquelle on s'oblige d'en payer le contenu, en cas qu'ils ne ſoient acquittés par les perſonnes ſur leſquelles ils ſont tirés: c'eſt proprement une caution pour faire valoir une lettre de change. Si un tel Marchand a donné ſon *aval*, cette lettre eſt bonne. Et on appelle ces cautions, Donneurs d'*aval*, qu'on peut contraindre par corps, de même que les tireurs de lettres de change.

AVALAGE. ſubſt. maſc. Action d'avaler. On doit tant au Tonnelier pour l'*avalage* de tant de muids dans la cave.

AVALAISON, ou *Avalaſſe*. ſubſt. fem. Cheute d'eau impetueuſe qui vient des groſſes pluyes qui ſe forment en torrents. Ce moulin a été ruiné par les *avalaiſons*, par les cheutes d'eau. voilà un rat, un canal qui s'eſt fait depuis peu par les *avalaſſes* de cette montagne.

AVALANGES. ſubſt. fem. Cheute de neiges qui ſe detachent des hautes montagnes dans les vallées: ce n'eſt quelquefois qu'un peloton de neige, qui en roulant devient d'une groſſeur prodigieuſe. Les *avalanges* ſont fort dangereuſes quand on voyage dans les vallées durant le degel. Ce mot vient de *tomber en aval*. Le peuple dit les *lavanges*, & quelques-uns *avalanches*. On dit plus communément *lavanges* dans le Dauphiné, & *avalanges* vers Briançon & Pignerol.

AVALER. verb. act. Abaiſſer, couler dans un lieu plus bas. Les bateaux *avalent*, quand ils deſcendent ſuivant le cours de la riviere. *Avalez* ce train de bois. Ce mot vient de *avallare*, qui a été fait de *ad*, & de *vallis*, comme qui diroit, *Mettre aval*. Menage.

AVALER une oreille, *Avaler* un bras à quelqu'un, ſignifie, les coupper avec une arme trenchante, & les faire choir à terre.

AVALER, en termes de Jardinage, c'eſt, Coupper une branche prés du tronc. On dit auſſi, *Ravaler*, ou *Abaiſſer*, dans le même ſens.

AVALER, ſignifie auſſi, Deſcendre quelque choſe. *Avalez* la lampe. *Avalez* ce crochet à la viande. On dit auſſi à un eſcolier qu'on veut fouëtter, *Avalez* vos chauſſes. On dit d'un Tonnelier, qu'il *avale* le vin dans la cave, lors qu'il le deſcend.

AVALER, ſe dit encore du boire & du manger qu'on fait deſcendre par le goſier dans l'eſtomac. Les lyons, les goulus *avalent* des morceaux ſans maſcher. ſi je montois auſſi bien comme j'*avale*, je ſerois pieça bien haut, dit-on dans les propos des beuveurs de Rabelais.

AVALER, ſe dit figurément en Morale. On luy a fait un vilain affront, mais il a *avalé* cela doux comme lait. on luy a fait des difficultés ſur ſon mariage, il a fallu les *avaler*. il a enfin *avalé* le calice. on luy a doré la pilule pour la luy faire *avaler*.

AVALER, en termes de Banque, c'eſt, Reſpondre d'un billet, ou d'une lettre de change, qu'on negotie, & qu'on certifie bon & exigible. Donner ſon aval, ſa ſouſcription.

AVALER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un goulu, qu'il ne fait que tordre & *avaler*, qu'il *avaleroit* la mer & les poiſſons. On dit auſſi, qu'on a bien fait *avaler* des couleuvres à quelqu'un, pour dire, qu'il n'a oſé ſe fâcher de pluſieurs choſes dont on l'a taxé ſous des noms deguiſés.

AVALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AVALEUR. ſ. m. Qui avale. On dit d'un Charlatan, que c'eſt un *avaleur* de pois gris. On le dit auſſi d'un homme fort goulu. On dit du Capitan, d'un fanfaron, que c'eſt un mangeur, un *avaleur* de charrettes ferrées.

AVALIES. Terme de Negoce. Ce ſont des laines qui proviennent des peaux de mouton, de l'abatis des Bouchers, lors qu'ils les vendent aux Megiſſiers. Il faut faire les trames des étoffes d'*avalies*, car les laines de toiſon ne ſont propres que pour faire les chaiſnes.

AVALOIRE. ſubſt. fem. Goſier. On ne le dit qu'en raillerie d'un goulu, à qui on reproche qu'il a une belle *avaloire*.

AVALOIRE, eſt auſſi une piece d'un harnois d'un cheval de trait, qui eſt ſur le derriere, ſur les cuiſſes & la croûppe.

AVALURE. ſubſt. fem. Terme de Manege. C'eſt la defectuoſité d'une nouvelle corne molle & raboteuſe, qui croiſt au pied du cheval, quand il fait quartier neuf.

AVANCE. ſubſt. fem. Terme relatif. Avantage, priorité d'une choſe à l'égard d'une autre. Quoy qu'il ait deux jours d'*avance* ſur moy, je l'auray bientoſt rattrapé. l'*avance* de deniers qu'il a faite eſt fort conſiderable, il n'en ſera de long-temps rembourſé. Ce mot vient d'*ad*, *ante*.

AVANCE, ſignifie auſſi, Saillie. L'*avance* de ce baſtiment ſur la ruë eſt contre les reglements de Police. c'eſt une grande *avance* en un procés, que d'avoir tous ſes titres en main. quand on paye par *avance* un artiſan, on attend long-temps la beſogne.

AVANCE, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Eſtre le premier à faire des propoſitions, des recherches d'amitié, des civilités. Dans les tranſactions c'eſt toûjours la partie la plus foible qui fait les *avances*. il eſt honteux à une femme de faire des *avances*. j'ay fait toutes les *avances* pour rechercher ſon amitié.

AVANCEMENT. ſubſt. maſc. Ce qu'on donne par anticipation, ou auparavant le temps. L'*avancement* des deniers eſt le plus difficile quand on entre dans les Fermes. on luy a donné telles terres en *avancement* d'hoirie.

Il ſignifie auſſi, Ce qui procure quelque avantage à quelqu'un, ce qui augmente la diligence d'un travail. Ce petit employ qu'on luy a donné a été cauſe de ſon *avancement*, de ſa fortune. ſi on n'augmente le nombre des ouvriers, on ne verra pas un grand *avancement* en ce travail.

AVANCER. verb. act. Approcher quelque choſe d'une autre, la pouſſer ou faire marcher en avant. Il faut *avancer* le bras, le pied, pour faire un tel mouvement. l'armée *avançoit* à grandes journées. un Chaſſe-avant fait *avancer* les ouvriers, il les haſte bien d'aller.

AVANCER, ſe dit auſſi en parlant de pluſieurs choſes qui ſont commencées, & qui ne ſont pas achevées. Ce livre eſt fort *avancé*. il faut *avancer* beſogne. l'Audience eſt fort *avancée*, elle va finir. ce baſtiment *avance* fort. la vigne *avance*, c'eſt à dire, croiſt beaucoup.

l'horloge *avance*, pour dire, qu'elle va trop viſte. cette affaire recule, au lieu d'*avancer*. l'argent eſt ce qui fait *avancer* les affaires. il *avance* fort ſur l'âge.

AVANCER, ſignifie auſſi, Pouſſer quelqu'un dans les emplois, dans les charges, luy donner moyen de s'enrichir. Il ne faut qu'un homme dans une famille qui faſſe fortune, pour *avancer* tous les autres. les gens de Finance peuvent *s'avancer* en peu de temps. Cet homme s'eſt fort *avancé* à la Cour.

AVANCER, ſignifie encore, Payer une partie d'un traité, ou faire les frais d'une entrepriſe, avant que le temps ſoit venu de s'en rembourſer. Il faut beaucoup *avancer* en prenant les Fermes du Roy. il a *avancé* tous les frais de cette Manufacture.

AVANCER, ſignifie auſſi, Mettre en ſaillie. Cet auvent *avance* trop ſur la ruë. la corniche eſt la partie qui *avance* le plus dans un baſtiment. On dit auſſi, qu'un Laboureur *avance* tous les ans de deux ou trois rayes ou ſillons ſur l'heritage de ſon voiſin, pour dire, qu'il uſurpe, qu'il anticipe ſur luy.

AVANCER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Propoſer quelque choſe, la mettre en avant. Vous avez *avancé* un tel fait, où en eſt la preuve? cet Advocat a *avancé* cela de ſon chef. ce Docteur *avance* des propoſitions bien hardies.

AVANCER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, pour dire, Aller plus loin qu'on ne doit. Vous vous *avancez* trop ſur les terres de l'ennemy; & figurément, Il s'eſt trop *avancé* en faiſant ces offres, cette enchere, il a excedé ſon pouvoir.

On dit proverbialement, Il reſſemble au Cogne-feſtu, il ſe tuë, & n'*avance* rien, pour dire, qu'un homme prend bien de la peine, & que rien ne luy ſuccede.

AVANCÉ, ÉE. part.

On dit en termes de Guerre, un corps-de-garde avancé, pour dire, qu'on l'a mis aſſez loin du camp pour empêcher les ſurpriſes. un corps *avancé*, un travail *avancé*, en parlant d'une piece de Fortification qui eſt faite pour couvrir les autres.

En termes d'Agriculture, on dit des fruits *avancés*, pour dire, des fruits precoces; & en ce même ſens on dit que la ſaiſon eſt fort *avancée*, que l'année eſt fort *avancée*, pour dire, qu'il a fait chaud, qu'il a fait beau temps, & que tous les fruits de la terre ſont meuris pluſtoſt que de couſtume. On dit auſſi, un âge *avancé*, pour dire, un grand âge, ou un âge meur.

AVANCÉ. ſubſt. maſc. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe. Le Preſident a donné un *avancé* ſur le rolle, pour dire, qu'il a ordonné qu'on appelleroit la cauſe avant que de venir à ſon tour de rolle.

AVANIE. ſubſt. fem. Querelle ſans fondement, calomnie que les Mahometans font aux Chrêtiens pour leur faire quelque affront, ou exaction. Ce mot eſt venu des Orientaux. Les Turcs prononcent *avan* qui vient de l'Hebreu *hava*, qui ſignifie *iniquè agere*; ou de *aven*, qui ſignifie *iniquité*, comme témoigne Menage.

En ces quartiers-cy on s'en ſert pour exprimer une grande honte qu'on fait à quelqu'un, ſoit par une forte reprimende, ſoit par quelque affront ou inſulte.

AVANT. Prepoſ. qui marque la priorité du temps, ou du lieu. Il ne faut pas demander un payement *avant* le temps. cette femme eſt accouchée *avant* terme. il ne faut pas qu'un inferieur marche *avant* ſon ſuperieur.

AVANT. adv. ſignifie, En delà, plus loin. Il faut pouſſer ce corps de logis plus *avant*, creuſer ces fondements plus *avant*, enfoncer cette tente plus *avant* dans la playe. il ne faut pas aller plus *avant*. un *chaſſe-avant*, un *paſſe-avant*. Voyez les à leur ordre.

AVANT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet Hiſtorien a fouillé plus *avant* que tous les autres dans les Memoires de l'Antiquité. il eſt bien *avant* dans les bonnes graces du Prince. il faut aimer Dieu *avant* toutes choſes. en faiſant cette enchere vous allez trop *avant*, vous excedez voſtre pouvoir. la crainte de Dieu ne ſauroit eſtre gravée trop *avant* dans les eſprits.

En termes de Palais on met dans les advenirs cette formule, Pour proceder & aller *avant*, pour dire, Pouſſer l'inſtruction ou le jugement d'une affaire.

AVANT. ſubſt. maſc. Terme de Marine. On appelle Chaſteau d'*avant*, le baſtiment qui eſt ſur la proüe. On appelle auſſi l'*Avant* du vaiſſeau, la proüe ou la partie anterieure qui s'avance la premiere en mer. On dit auſſi, Le vent ſe rangea de l'*avant*, pour dire, il nous prit par proüe, & devint contraire à noſtre route. On dit auſſi, Eſtre de l'*avant*, ſe mettre de l'*avant*, pour dire, Laiſſer derriere ſoy des vaiſſeaux, des ports, des coſtes.

On dit proverbialement d'un méchant cheval, qu'il ne ſauroit aller ni *avant*, ni arriere. *Avant* que cela arrive, il paſſera bien de l'eau ſous les ponts.

EN AVANT. adv. ſignifie preſque la même choſe. Il faut pouſſer cette piece de bois, cette machine un peu *en avant*: & au figuré on dit, Mettre *en avant*, pour dire, Alleguer quelque fait, faire quelque propoſition. Il fut malheureux juſqu'à un tel jour, mais de là *en avant* il fit bien ſes affaires.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval eſt beau de la main *en avant*, pour dire, qu'il a la teſte & l'encolure plus belle que la crouppe.

AVANT, entre auſſi en la compoſition de pluſieurs autres mots, comme en ceux qui ſuivent.

AVANT-BEC. Terme d'Architecture, qui ſe dit des pointes ou eſperons qui avancent au delà des piles, des ponts de pierre pour les ſoûtenir, ou pour fendre l'eau. Il y a l'*avant-bec* d'amont, & l'*avant-bec* d'aval.

AVANT-BRAS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. La partie du bras qui eſt depuis le coude juſqu'au poignet. On le dit auſſi de la partie de l'armure d'un Gendarme qui couvre cet endroit-là.

AVANT-COEUR. Voyez *Anticœur*, c'eſt la même choſe.

AVANT-CORPS, en Architecture, ſe dit des parties d'un baſtiment qui ont de la ſaillie ſur la face à l'égard des autres qui ſont plus retirées.

AVANT-COUR. ſubſt. fem. Premiere cour qui eſt avant la principale cour du logis.

AVANT-COUREUR. ſubſt. maſc. Ce qui precede ou preſage quelque évenement, quelque mal prochain. Le peuple croit que les monſtres, les prodiges, les Cometes, ſont des *avant-coureurs* des grands évenements. les laſſitudes ſpontanées ſont les *avant-coureurs* des maladies. l'Ecriture dit qu'il y aura pluſieurs ſignes *avant-coureurs* du Jugement final. les Poëtes appellent l'Aurore, l'*Avant-couriere* du ſoleil.

AVANT-FOSSE, eſt un foſſé creuſé au delà de la contreſcarpe le long du glacis, & qui eſt d'ordinaire plein d'eau.

AVANT-GARDE. ſubſt. fem. Terme de guerre. C'eſt la premiere ligne d'une armée rangée en bataille, la premiere diviſion d'une armée, celle qui marche à la teſte. Tout corps d'armée eſt compoſé d'*avant-garde*, d'arriere-garde, & de corps de bataille.

AVANT-GOUST. ſubſt. maſc. Plaiſir imparfait qu'on gouſte avant la pleine felicité, ou eſſay de quelque choſe qui en donne ou en fait concevoir quelque idée. Pluſieurs Saints ont eu des extaſes & des viſions celeſtes, qui eſtoient pour eux un *avant-gouſt* du Paradis.

AVANT-HIER. Le jour de devant la veille.

AVANT-JOUR, *Avant-midy*. adv. qui ſignifient le temps que le ſoleil n'eſt pas levé, ou qu'il n'eſt pas encore en ſon midy.

AVANT-MAIN. ſubſt. maſc. Le mouvement naturel du bras & de la main qui va en avant. Il a frappé cette balle par un *avant-main*.

AVANT-MUR, en termes de Blaſon, ſe dit d'un pan de muraille joint à une tour.

AVANT-PESCHE. ſubſt. fem. Eſpece de peſche precoce. En Latin *Perſicum præcoque*.

AVANT-PIED, en termes de Medecine, c'eſt le *metatarſe*, ou la premiere partie du pied.

AVANT-POIGNET. ſubſt. maſc. eſt la paume de la main, qu'on appelle auſſi *metacarpe*.

AVANT-PROPOS. ſubſt. maſc. Preface, ou diſcours qui en precede un autre pour en faciliter l'intelligence. Ce livre a un long *Avant-propos*. je vous dis cela par maniere d'*avant-propos*. Paſquier dit que ce mot eſt nouveau, & que le premier qui s'en eſt ſervi a eſté le nommé Louïs Charron en ſes Dialogues, dont on ſe moquoit alors.

AVANTAGE. ſubſt. maſc. Ce qui fait preferer quelque choſe à une autre, ce qui la met au deſſus. Il y a des *avantages* naturels, d'autres qui ſont acquis. la beauté, la force du corps, la naiſſance, ſont des *avantages* de la nature. un aiſné à l'*avantage* de la naiſſance & du bien.

AVANTAGE, ſe dit auſſi de la victoire, & de ce qui ſert à l'obtenir. Ceſar eut l'*avantage* ſur Pompée. ce General ſait bien meſnager l'*avantage* du terrain. il a pris l'*avantage* de cette colline. un aſſaſſin prend ſon ennemy à ſon *avantage* pour l'aſſaſſiner, lors qu'il eſt le plus fort. il a pris *avantage* de l'abſence de cet homme, de ſa foibleſſe, pour obtenir gain de cauſe. les Comediennes donnent dans la veuë, parce qu'elles ont l'*avantage* d'être bien veſtuës, d'eſtre parées à l'*avantage*. Ce mot eſt derivé de *avant*, & par conſequent c'eſt mal à propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d*.

En termes de Manege, on dit qu'un homme eſt monté à l'*avantage*, pour dire, qu'il monte un bon cheval. Il eſt honteux à un Cavalier de prendre de l'*avantage* pour ſe mettre en ſelle, c'eſt à dire, de monter ſur quelque pierre, ou d'avoir beſoin de quelqu'un qui luy aide à monter.

AVANTAGE, en termes de Marine, c'eſt la partie de l'avant du vaiſſeau qui fait une grande ſaillie, qu'on appelle autrement, *eſperon*, *cap*, *poulaine*.

En termes de Juriſprudence, on appelle *Avantage*, Ce qu'on donne à quelqu'un de plus qu'à un autre en partage, en ſucceſſion, ou autrement. Ce pere a fait beaucoup d'*avantage* à ſes cadets au prejudice de l'aiſné. les *avantages* indirects que les mariés ſe font l'un à l'autre ſont deffendus.

AVANTAGE, en termes de Pratique, eſt un jugement obtenu par deffaut, ou congé. Si la partie ne comparoiſt, je prendray mon *avantage* contre elle, c'eſt à dire, j'obtiendray un jugement par deffaut.

AVANTAGE, en termes de jeu, ſe dit quand le meilleur joüeur donne quelque avance au plus foible, comme aux eſchecs donner une tour, une dame; au piquet dix points, & la main; au triquetrac deux trous. A la paume on dit qu'on a l'*avantage*, quand aprés que les deux joüeurs ſont devenus égaux, l'un d'eux gagne un coup: il a l'*avantage*, c'eſt 45. L'*avantage* des jeux, c'eſt le premier jeu qu'on gagne quand on a eſté à deux, quand on a eu autant de jeux l'un que l'autre. On dit auſſi, qu'un Courier a de l'*avantage* ſur un autre, quand il eſt party devant luy.

AVANTAGER. v. act. Donner plus à l'un qu'à l'autre. Ceux que la nature a *avantagés* de ſes dons en doivent bien rendre grace à Dieu. une femme convolant aux ſecondes nopces ne peut de droit *avantager* ſon mari plus que celuy de ſes enfants qui aura le moins. la Couſtume de Normandie *avantage* fort les aiſnés.

AVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui contient en ſoy quelque avantage. Un General doit toûjours ſe camper en un lieu *avantageux*. la taille *avantageuſe* eſt ce qui donne de la majeſté.

AVANTAGEUX en paroles, eſt celuy qui parle inſolemment, qui emporte tout à force de crier, ou qui dit des choſes faſcheuſes à celuy qui le contredit.

AVANTAGEUSEMENT. adv. D'une maniere avantageuſe Les cadets ont eſté partagés auſſi *avantageuſement* que l'aiſné. on doit parler *avantageuſement* de ſes amis en toutes rencontres.

AVARE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Taquin, qui craint la dépenſe, qui eſt trop attaché au bien, à ſes intereſts. L'homme *avare* ne fait du bien qu'en mourant. On dit auſſi au figuré, Dieu n'eſt point *avare* de ſes graces, quand on les luy demande avec devotion. une honneſte femme doit eſtre tres-*avare* de ſes faveurs. il ne faut point faire l'aumoſne d'une main *avare*.

AVAREMENT. adv. D'une maniere avare. Bertaut a dit en une Epitaphe:

Paſſant, ce triſte marbre *avarement* enterre
Les corps enſevelis de trois proches parents &c.

AVARICE. ſubſt. fem. C'eſt un des ſept pechés capitaux, qui ſe dit d'un trop grand attachement au bien. L'*avarice* contient en ſoy tous les vices, comme la juſtice toutes les vertus.

AVARICIEUX, EUSE. adj. C'eſt la même choſe qu'*Avare*. On appelle Lunettes d'*avaricieux*, celles qui ont des verres polyedres ou à pluſieurs facettes, qui multiplient les objets, & qui font voir vingt eſcus où il n'y en a qu'un. Ce mot vient du Latin *avarus*, qui vient d'*avere*, *deſirer avec paſſion*.

AVARIE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt le dommage arrivé à un vaiſſeau, ou aux marchandiſes dont il eſt chargé, & encore le couſt, les deſpenſes extraordinaires & impreveuës faites pendant le voyage, ſoit pour le vaiſſeau, ſoit pour les marchandiſes, ſoit pour tous les deux enſemble. Il y a des *avaries ſimples*, qui ſont les dommages arrivés aux marchandiſes par leur vice propre, comme l'empirance, pourriture, degaſt, mouillure d'eau, viſite, & appreciation, ou pour leur ſauvage, &c. dont la repartition ou contribution ſe fait au marc la livre entre l'aſſuré & les aſſureurs. Les *avaries ordinaires*, ſont les emballages, enfonçages, charriages, droits de celuy qui fait ou adreſſe la cargaiſon, & le couſt de l'aſſurance. Les autres *avaries* ſont *groſſes* & *communes*, comme toutes celles qui avienent par tourmente, ou par la faute du Maiſtre du navire, pour pilotage, toüage, lamanage, ancrage, & par un ſecond fret qu'on eſt obligé de faire des vaiſſeaux ou alleges, quand le navire a touché. Elles ſont reglées au ſol la livre tant ſur les proprietaires du vaiſſeau, que des marchandiſes. Elles ſont reglées dans le titre 7. du livre 3. de l'Ordonnance de la Marine. On appelle auſſi *Avarie commune*, ou *groſſe Avarie*, celle qui advient par jet des marchandiſes, pour cables, voiles, ou maſts couppés, ou par le rachat, la compoſition ou ſalvation des marchandiſes.

AVARIE, ſignifie auſſi, un droit qui ſe paye pour l'entretien d'un port par chaque vaiſſeau qui y mouille. Mornac ſur la Loy 4. *de Lege Rhodiâ de jactu*, dit que ce mot eſt corrompu du Grec *varis*, qui ſignifie *navire* chez les Ioniens. Les Italiens & les Eſpagnols ſe ſervent du même terme.

A U B.

AUBADE. ſubſt. fem. Concert qu'on donne dés le matin à la porte ou ſous les feneſtres de quelqu'un pour l'ho-

l'honorer, ou pour le rejoüir. Les tambours, les hautbois vont donner des aubades à leurs Capitaines le jour de l'an, le jour de leur feſte.

AUBADE, ſignifie à contre-ſens, Quelque inſulte, quelque affront qu'on fait à quelqu'un. Quand des Sergents viennent executer dans une maiſon, c'eſt une étrange *aubade* pour le maiſtre.

AUBAIN. ſubſt. maſc. Eſtranger qui habite dans un pays où il ne s'eſt point fait naturaliſer. Le Roy pretend ſucceder à tous les *Aubains* à l'excluſion de tous les autres Seigneurs. Nicod derive ce mot de *alibi natus*. Menage aprés Cujas le derive de *advena*, car les *Aubains* ſont ainſi appellés dans les Capitulaires de Charlemagne. Caſeneuve le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Eſcoſſois qui autrefois avoient coûtume de voyager aux pays eſtrangers, & de s'y habituer. Ils ont eſté appellés *Aubains* en France, ce qui s'eſt eſtendu à tous les autres eſtrangers.

AUBAINE. ſubſt. fem. Succeſſion d'un eſtranger qui meurt dans un pays où il n'eſt pas naturaliſé. Les Suiſſes, les Savoyards, les Eſcoſſois, les Portugais, ceux de Cambray & d'Avignon ne ſont point ſujets au droit d'*Aubaine*, & ſont reputés naturels & regnicoles. Bacquet a fait un beau Traité des droits d'*Aubaine*. L'*Aubaine* en quelques Couſtumes eſt appellée *Eſpavité*, & les Aubains *Eſpaves*.

AUBAINE, ſignifie figurément, Tout droit caſuel qui arrive à quelqu'un. Quand il vaque quelques charges en la Juſtice de ce Seigneur, ce ſont de bonnes *aubaines* pour luy. quand il vient quelque ſucceſſion collaterale, ou inеſperée, on dit que c'eſt une bonne *aubaine*.

AUBANS. Terme de Marine. Voyez *Hautbans*.

AUBE. ſubſt. fem. Le point du jour, l'aurore, le crepuſcule du matin. L'aube commençoit desja à paroître, quand &c. il faut partir dés l'*aube* du jour, quand on fait voyage. Ce mot vient de *alba*. Nicod.

AUBE de moulin, eſt la petite planche attachée aux coyaux ſur la jante de la roue, qui le fait tourner en faiſant reſiſtance au paſſage de l'eau qui la pouſſe. Le locataire d'un moulin eſt obligé de l'entretenir d'*aubes* & de coyaux.

AUBE. Veſtement de toile blanche qui deſcend juſqu'aux pieds, dont ſe reveſtent les Preſtres, Diacres, & Souſdiacres ſous leurs chappes, & quelquefois auſſi les Clercs qui ſervent à l'autel. On voit auſſi dans les Proceſſions, des Moines & des Penitents, ou des gens de Confrairies qui en portent, & qui marchent ordinairement nuds pieds. Ce mot vient auſſi du Latin *alba*. Le Curé eſt ſeulement reveſtu de ſon *aube* & de ſon eſtolle quand il fait l'eau beniſte. On appelloit auſſi *Aube*, le veſtement blanc que dans la Primitive Egliſe on donnoit aux nouveaux baptiſés la veille de Paſques, & qu'ils devoient porter huit jours: d'où vient qu'on appelloit la ſemaine de Paſques *Alba*, & le Dimanche qui la terminoit, *Dominica in Albis*.

AUBERE. adj. qui ne ſe dit que d'un cheval qui a le poil blanc ſemé par tout le corps de poil alezan & de bay. Un cheval *aubere* eſt ſujet à perdre la veuë, & eſt peu eſtimé dans les Manéges. En Latin *Leucophæus*.

AUBERGE. ſubſt. fem. Maiſon où l'on donne à manger, ſoit en penſion, ſoit par repas pour certaine ſomme. Il y a dans Paris, dans Rome, & dans les grandes villes, des *auberges* à tout prix. la vie de l'*auberge* eſt fort commode pour les eſtrangers. Menage derive ce mot de *heriberga*, ou *heribergium*, qui ſe trouve dans les Capitulaires pour ſignifier *hoſtellerie*: ce qui vient de l'Allemand *herbergen*, qui ſignifie *loger*. On a dit auſſi en Latin, *albergum* & *albergia*, pour dire, un *giſte*.

On appelle *Auberge* à Malthe, les lieux où les Chevaliers qui y reſident ſont nourris en commun chacun ſelon ſa langue ou ſa nation. L'*Auberge* de Provence, de France, &c.

AUBERON. ſubſt. maſc. Terme de Serrurier. C'eſt un petit morceau de fer rivé au moraillon, qui entre dans une ſerrure, & à travers duquel paſſe le peſne pour la fermer.

AUBERONNIERE. ſ. f. Moraillon, ou bande de fer, ſur lequel un ou pluſieurs auberons ſont rivés.

AUBESPIN, ou *Aubeſpine*. ſubſt. Eſpine blanche qui fleurit au mois de May. L'*Aubeſpin* eſt un arbre ſemblable au poirier ſauvage. Ses branches ſont armées de tous coſtés de fortes & fermes eſpines. Son écorce eſt aſpre & eſcailleuſe. Son fruit eſt rouge, plein, freſle, & aſpre au gouſt, qui enferme un noyau, & quelquefois pluſieurs; & ſes grains ſont ſemblables à ceux du myrte. Il a la fleur blanche ſemblable à celle du poirier ſauvage. Ses feuilles ſont chiquetées & entaillées comme celles d'ache, mais ſont plus grandes. Ses racines ſont profondes. Les Medecins l'appellent ſouvent *Berberis*, du nom que luy donnent les Arabes. En Latin *Acuta ſpina*, *Oxyacanthes*, *Alba ſpina*. Les Rabins diſent que le buiſſon en feu que vit Moiſe eſtoit d'*Aubeſpine*.

AUBIER, ou *Aubour*. ſubſt. maſc. Terme dont on uſe dans les foreſts, & manufactures de bois. C'eſt la partie blanche & molle qui eſt entre le vif de l'arbre & l'écorce, que la ſeve de chaque année produit, pendant que celuy qui joint le vif ſe tourne en la qualité de l'arbre. L'*aubier* de cheſne a un pouce ou un pouce & demi d'épaiſſeur autour de l'arbre. Il eſt deffendu par les ſtatuts des Menuiſiers & Charpentiers, d'employer du bois où il y ait de l'*aubier*, parce qu'il ſe corrompt trop toſt. Quand on équarrit le bois à vive arreſte, il en faut retrancher l'*aubier*. Ce mot vient de *alburnum*, qui ſe trouve dans Pline, dont on a fait *aubour*; & de *albarium* & *albinum*, dont on a fait *aubier* & *aubin* en la même ſignification, & cela fondé ſur la couleur blanche de l'*aubier*. Menage.

AUBIER, eſt auſſi une eſpece d'arbre dont le bois eſt fort dur, qui reſſemble au cornouillier. Il porte ſon fruit en grappe. En Latin *Opulus*. Quelques-uns l'appellent *Obier* & *Opier*.

AUBIFOIN. ſubſt. maſc. Petite plante que quelques-uns mettent au rang des chicorées. Il a une feuille longue, veluë & blafarde, entrecouppée par petits barbillons. Il jette pluſieurs tiges cottoneuſes, hautes de deux coudées, à la cime deſquelles ſortent des fleurs bleuës crenelées alentour, & une graine eſcailleuſe. Il n'a qu'une racine fort cheveluë. On le diſtingue en grand, & en petit. On l'appelle autrement *Bleuet* ou *Blavelle*, à cauſe que ſa fleur eſt bleuë, & croiſt dans les bleds. En Latin *Cyanus major*, & *minor*. Quelques-uns derivent ce mot de *album fœnum*.

Il y a un autre *Aubifoin* de Levant qui croiſt en abondance dans les bleds de Syrie, qui a une fleur jaune à cornets preſque ſemblable à un œuillet. On en voit la deſcription dans les Memoires de Dodard.

AUBIN. ſubſt. maſc. Le blanc de l'œuf. Il y a cent occaſions où on ſe ſert des *aubins* d'œufs.

AUBIN, en termes de Manege, eſt un train de cheval qui tient de l'amble & du galop. Un cheval qui va l'*aubin* eſt peu eſtimé.

En termes de Marine, on appelle *St. Aubinet*, un pont de cordes ſupporté par des bouts de maſts poſés en travers ſur le plarbord à l'avant des vaiſſeaux marchands.

AUBRIER ſubſt. maſc. Oiſeau de proye, qui eſt la même choſe que *Hobereau*. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il marche ſur les arbres, ou parce qu'il eſt de pennage aubere.

Digitized by Google

AUC.

AUCUN, UNE. Pronom relatif, qui à l'affirmative ſignifie, Quelqu'un, & à la negative, Perſonne. Il n'y a *aucun* Auteur qui oſe avancer une propoſition de la ſorte, y a-t-il *aucun* qui reclame contre une Ordonnance ſi juſte ? Ce mot vient de *aliquis unus*. Menage.

AUCUNEFOIS. adv. Quelquefois. Il y a *aucunefois* des pecheurs qui ſe corrigent. Il vieillit.

AUCUNEMENT. adv. En nulle façon. Il ne faut *aucunement* avoir commerce avec les méchants. Il ſe dit auſſi à l'affirmative, pour dire, En quelque façon. Il ſe connoiſt *aucunement* en medailles, en livres, en tableaux, c'eſt à dire, pas trop bien.

AUD.

AUDACE. ſubſt. fem. Inſolence, temerité. Un ſoldat qui a l'*audace* de tirer l'eſpée contre ſon Capitaine eſt puni de mort. Il ſe prend quelquefois en bonne part, pour une entrepriſe hardie. Trois cens Lacedemoniens eurent l'*audace* de s'oppoſer à toute l'armée de Perſe au paſſage des Thermopyles.

AUDACIEUX, EUSE. adj. Plein d'audace. Icare étoit un jeune *audacieux* qui perit pour vouloir voler trop haut. La fortune aide aux *audacieux* : c'eſt un proverbe Latin, *Audaces fortuna juvat*. Les Poëtes appellent auſſi des monts, des rochers, des arbres *audacieux*, qui ſemblent menacer le ciel.

AUDACIEUSEMENT. adv. D'une maniere audacieuſe. Les mutins qui parlent *audacieuſement* à leur Prince doivent être chaſtiés.

Ces mots viennent du Latin *audacia*, du verbe *audeo*.

AUDIENCE. ſ. f. Attention qu'on preſte à quelque diſcours. Les grands parleurs abuſent ſouvent de l'*audience* de ceux qui les écoutent. il m'a conté ſes adventures de bout en bout, je luy ay donné une paiſible *audience*.

AUDIENCE, ſe dit auſſi de ces ceremonies qui ſe font chez les Rois & les Princes pour recevoir & écouter des Ambaſſadeurs. Cet Ambaſſadeur a envoyé demander *audience*. on l'a receu à l'*audience* avec grande ceremonie.

AUDIENCE, ſe dit auſſi des Juges qui ſont aſſemblés pour écouter les parties, ou les Advocats qui plaident devant eux. Un Preſident doit donner *audience* aux parties à tour de rolle. toute *audience* eſt deſniée aux condamnés par contumace, juſqu'à ce qu'ils ayent refondé les dépens faits contre eux. Plaiſe à Mr. le Preſident donner *audience*. ſolliciter une *audience*. le lever de l'*audience*. à l'iſſuë de l'*audience*. on fait les amendes honorables, l'*audience* tenant.

AUDIENCE, ſe dit auſſi des heures que les Miniſtres deſtinent à écouter les parties. Il faut attendre l'heure de l'*audience* pour preſenter ſon Placet, que le Miniſtre vienne dans ſa ſalle d'*audience*.

AUDIENCE, ſignifie encore, le lieu ou le temps deſtiné à entendre les plaidoyers, & l'aſſemblée qui les écoute. Les Conſeillers doivent entrer dans l'*Audience* dés huit heures. il ne faut pas qu'un Advocat tienne toute une *Audience* pour une cauſe de neant. toute l'*Audience* applaudiſt à ſon diſcours, c'eſt à dire, tout le peuple qui étoit dans le lieu de l'*Audience*.

AUDIENCE CIVILE, eſt celle où on plaide toutes les cauſes civiles : l'*Audience Criminelle*, celle où il s'agit de quelque crime. *Cauſe d'Audience*, eſt celle qui ſe peut juger ſur la ſeule plaidoirie des Advocats. *Grande Audience*, eſt celle où on juge les cauſes des rolles aux jours ordinaires, & où les Juges ſont aſſis ſur les hauts ſieges. *Petites Audiences*, ou *Audiences à huis clos*, ſont

celles où les Juges ſont ſur les bas ſieges, & où on ne juge que ſur des Placets, ou des incidens & inſtructions de procés, ou des matieres legeres. On appelle par excellence la Grand-Chambre, la Chambre de l'*Audience*, parce qu'il n'y avoit autrefois que celle-là où on plaidoit. Les ouvertures des *Audiences*, ſont des ceremonies qu'on fait lors que le Parlement recommence à entrer aprés les vacations. On dit alors une Meſſe ſolemnelle, & les Preſidents & Advocats Generaux font des Harangues pour entretenir la diſcipline du Palais.

Tous ces mots viennent du verbe Latin *audio*.

AUDIENCIER. adj. Huiſſier qui ſert à l'Audience à ouvrir & fermer les portes, à tenir le Barreau, à faire faire ſilence, & à rapporter les cauſes appellées. Les Huiſſiers *Audienciers* du Chaſtelet ſont diſtingués des autres Huiſſiers & Sergents à verge.

GRAND AUDIENCIER. ſ. m. eſt un grand Officier de Chancelerie. Il y a quatre *Grands Audienciers* qui rapportent à Monſieur le Chancelier les Lettres de nobleſſe & autres Lettres d'importance. Les *Audienciers* de la petite Chancelerie mettent la taxe au haut des Lettres.

AUDITEUR. ſ. m. Celuy qui écoute. Un Predicateur doit édifier ſes *auditeurs* par ſon exemple, auſſi bien que par ſon diſcours. j'ay été long-temps *auditeur* d'un tel Regent.

AUDITEUR, ſe dit auſſi de pluſieurs Officiers commis pour ouïr quelques comptes ou plaidoiries. Un *Auditeur* des Comptes, eſt un Officier creé pour examiner & arreſter les comptes des Finances du Roy, & faire rapport à la Chambre des difficultés qui s'y trouvent, pour les juger. Les Juges *Auditeurs* du Chaſtelet, ſont des Juges ſubalternes qui jugent à l'Audience toutes les cauſes au deſſous de 25. liv. Un *Auditeur* de Rotte, eſt un Officier que le Roy nomme pour eſtre un des Juges du Tribunal de la Rotte à Rome. Un *Auditeur* de la Chambre à Rome, eſt le Juge de la Cour Romaine ; & ſon autorité s'étend au ſpirituel ſur toutes ſortes de perſonnes, citoyens ou eſtrangers, Prelats, Princes, &c. Il connoiſt de toutes les appellations de l'Etat Eccleſiaſtique, même de tous les contracts où on s'eſt ſoûmis aux cenſures Eccleſiaſtiques, leſquelles il fulmine en cas de deſobeïſſance.

Ce mot d'*Auditeur* s'eſt dit autrefois en Juſtice de pluſieurs fonctions, car il ſignifioit non ſeulement *Juge*, mais auſſi les *Enqueſteurs* commis pour l'inſtruction des procés, & auſſi pour en faire le rapport. On a appellé même les Notaires *Auditeurs*, comme on voit aux Coûtumes d'Amiens, de Ponthieu, de Clermont, &c. & pareillement les témoins & aſſiſtants qui étoient preſents à la paſſation & à la lecture de quelque acte, ou qu'ils ſignoient. Du Cange.

AUDITIF, IVE. adj. Qui ſert à l'ouïe. Le nerf *auditif* qui vient dans l'oreille eſt de la cinquiéme conjugaiſon. la ſurdité deſtruit la faculté *auditive*.

AUDITION. ſ. f. Terme de Palais. Examen d'un témoin ou d'un compte. L'Ordonnance veut que l'*audition* des témoins ſe faſſe tant à charge, qu'à deſcharge. les *auditions* des comptes doivent être reglées article par article.

AUDITOIRE. ſ. m. Nom collectif. L'aſſemblée qui écoute quelqu'un qui parle en public. Il faut qu'un Orateur gagne d'abord la bienveillance de ſon *Auditoire*.

Il ſignifie auſſi, le ſiege où les Juges ſubalternes donnent audience. Les premiers deniers qui proviennent des amendes doivent être employés aux reparations de l'*Auditoire*.

Digitized by Google

A V E.

AVE', ſubſt. maſc. Mot Latin qui ſignifie, *Je vous ſalue*. Il eſt devenu François, parce qu'on dit, Cinq Pater & cinq *Avé*. Les *Avé* d'un chapelet ſont les menus grains ſur chacun deſquels on dit un *Avé*. C'eſt la priere qu'on fait à la Vierge, qui contient la ſalutation que luy fit l'Ange Gabriel au jour de l'Incarnation.

On dit d'un homme ignorant ou negligent dans la Religion, qu'il ne ſait pas ſon Pater & ſon *Avé*, qu'il ne dit pas ſeulement un Pater & un *Avé*.

On appelle l'*Avé-Maria* d'un Sermon, le premier exorde qu'on fait aux Sermons en France, avant qu'on faſſe l'invocation du St. Eſprit par cette priere à la Vierge.

AVEC, ou *Avecque*. Prepoſition conjonctive qui marque quelque aſſemblage, liaiſon, ſuitte, connexité ou dependance de quelque choſe. Il ne faut point qu'un Noble s'allie *avec* des roturiers. il s'eſt voulu battre ſeul à ſeul *avec* l'épée pluſtoſt qu'*avec* le piſtolet. on ne doit baſtir qu'*avec* des materiaux ſolides. on ne peut voir proſperer les méchants qu'*avec* douleur. *avec* tout cela il ne vaut rien. nous verrons cela *avec* le temps. il eſt allé *avec* cet Ambaſſadeur, c'eſt à dire, à ſa ſuitte. *avec* tout ſon bien il ne laiſſe pas d'être malheureux. je feray cela avec l'*aide* de Dieu. la paix ſoit *avec* vous. *avec* tout le reſpect que je vous dois.

Il eſt quelquefois reduplicatif & abſolu. Il m'a pris mon manteau, & s'en eſt allé *avec*.

AVEINDRE. v. act. Tirer quelque choſe d'un lieu où on l'avoit enfermée, d'une place où on l'avoit miſe. On *aveint* ſes plus beaux habits quand on ſe veut parer pour une nopce. les Marchands n'*aveignent* jamais leurs plus belles eſtoffes d'abord, ils font pluſieurs montres. Ce mot vient du Latin *aveo*, parce qu'on ne ſonge à *aveindre* que les choſes qu'on deſire avoir.

AVELLINE. ſ. f. Fruit rond qui reſſemble à la noiſette, & eſt enfermé en une coque aſſez dure. Les *avellines* ſont des fruits de Careſme, & de ceux qu'on appelle les quatre mendiants. Les *avellines*, les noiſettes & les glands ſont compoſés de trois parties, qui ſont la robbe, la coquille & la moëlle. En Latin, *Nux avellana*, *Nux Pontica*. Menage derive ce mot de *Avellana*, que Servius dit avoir été fait de *Avella* village de Campanie.

AVENAGE. ſ. m. Redevance d'avoine qu'on doit à un Seigneur Cenſier. Cette terre a pluſieurs droits de champages & d'*avenages*.

AVENANT, ANTE. adj. Qui eſt propre, gracieux, qui a bon air. C'eſt un homme fort *avenant* qui eſt bien receu par tout. cette eſtoffe ne vous ſied pas bien avec celle-là, il en faut trouver quelqu'une plus *avenante*.

AVENANT, ou *A l'avenant*. adv. Formé du gerondif du verbe *Avenir*. Le cas *avenant* de la vacance, de la mort.

Il ſignifie auſſi, Rapport, convenance. Il depenſe beaucoup, mais il gagne *à l'avenant*, à proportion.

AVENANT, en termes de Couſtumes, eſt la legitime & contingente portion du patrimoine auquel une fille peut ſucceder ab inteſtat: & on appelle en Normandie, Mariage *avenant*, quand une fille eſt mariée ſuivant ſa qualité & ſes biens à perſonne convenable. Ce mot vient du Latin *advenire*.

AVERER. v. act. Prouver ou trouver la verité d'un fait. On a tant fait de recherches, qu'on a *averé* le crime dont il étoit accuſé, on a *averé* & prouvé que c'étoit luy qui l'avoit commis. on doute de pluſieurs couſtumes étrangeres des pays éloignés, qui ont été *averées* par les Voyageurs modernes.

AVERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Quand une partie ne veut pas preſter l'interrogatoire ſur des faits à elle ſignifiés, l'Ordonnance veut que les faits ſoient tenus pour confeſſés & *averés*.

Ce mot vient du Latin *verus*, *veritable*.

AVERNE. ſ. m. Terme poëtique, qui ſignifie l'Enfer. Ce mot eſt tiré d'un lac d'Italie proche de Bayes, & d'un Golphe que Strabon appelle *Lucrinus lacus*; & vient du Grec *aornos*, ou *avibus carens*. Les Geograghes Italiens l'appellent *Lago di Tripergola*. Les Anciens croyoient que ſes vapeurs étoient ſi malignes, qu'elles tuoient les oiſeaux qui paſſoient deſſus: ce qui a donné lieu de croire que c'étoit une entrée de l'Enfer. Peut-être cela venoit-il de ce que ſes vapeurs ſulphurées rendoient l'air d'une telle conſiſtence, qu'il ne pouvoit ſoûtenir les oiſeaux.

AVERSION. ſ. f. Haine qu'on a conceuë contre quelque perſonne, ou quelque choſe. Je ne ſaurois ſouffrir cet homme-là, j'ay trop grande *averſion* pour luy, il m'a trop offencé. l'*averſion* du vice, du peché, eſt une marque d'un bon naturel.

AVERSION, ſignifie auſſi, Antipathie. Il y a des gens qui ont une *averſion* naturelle contre les roſes, contre pluſieurs choſes qui ſont bonnes. on pardonne l'*averſion* qu'on a contre les ſerpens, contre les choſes nuiſibles. Ce mot vient du Latin *averſio*, *averto*.

AVERTIN. ſ. m. Maladie d'eſprit qui rend opiniaſtre, furieux ou emporté. Quand ſon *avertin* le prend. Ce mot vient de *vertigo*, qui ſignifie, *trouble d'eſprit*. Borel le derive de *ver*, ou de *avertere*.

On dit proverbialement des enfants qui ſont criards & mutins, qu'il les faut vouër à *St. Avertin*.

AVETTE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie la même choſe qu'*Abeille*. Ce mot vient de *apicula*.

AVEUER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie, Bien voir & diſcerner la perdrix au partir qu'elle fait. On dit encore, Pointer l'œuil, & choiſir bien. Ce mot vient de *veüe*, qui vient de *viſus*, *videre*.

AVEUGLE. adj. & ſ. m. & f. Qui a les organes de la veuë corrompus & ſans ſentiment. Si un *aveugle* mene l'autre, ils tomberont tous deux dans la foſſe. On a veu à Paris un *aveugle* qui étoit excellent Organiſte, qui diſcernoit fort bien toutes ſortes de monnoyes & de couleurs, & qui étoit bon joüeur de cartes. Aldroandus nomme un *aveugle* de vingt ans, qui dix ans aprés fit une ſtatuë de marbre qui reſſembloit parfaitement à Coſme II. Grand Duc de Toſcane, & une d'argile qui reſſembloit à Urbain VIII. Bartholin parle d'un Sculpteur *aveugle* en Dannemark, qui diſcernoit au ſimple toucher toutes ſortes de bois & de couleurs. Le Pere Zahu de l'Ordre de Premontré a rapporté pluſieurs exemples de choſes difficiles faites par les *aveugles*, dans un livre publié en 1685. intitulé, *Oculus artificialis*. Menage derive ce mot de *aboculus*, ou *abocellus*, c'eſt à dire, *ſine oculis*, comme *amens*, *ſine mente*: ce ſont des mots de la baſſe Latinité.

On appelle un *Aveugle-né*, Celuy qui eſt *aveugle* en naiſſant. Jeſus-Chriſt guerit l'*aveugle-né*.

On appelle auſſi *Aveugle*, Celuy qui a la veuë courte, qui ne voit pas ce qui eſt à la portée de la veuë, & qu'il devroit voir, ſoit des yeux du corps, ſoit des yeux de l'eſprit. Ainſi l'Oracle appella ceux de Calcedoine *aveugles*, parce qu'ils baſtirent leur ville en un lieu peu commode, tandis qu'ils avoient vis à vis d'eux la plus belle ſituation d'une ville qu'on puſt ſouhaitter, qui eſt celle où eſt maintenant Conſtantinople.

AVEUGLE, en termes de Chymie, ſe dit des vaiſſeaux bouchés qui n'ont qu'une ouverture d'un coſté, & point d'iſſuë par l'autre. Ainſi on dit, un Alembic *aveugle*. On appelle auſſi un Tuyau *aveugle*, celuy qui eſt bouché par le haut. Et dans l'Anatomie on appelle Trou *aveugle*, la troiſiéme cavité qui eſt dans l'oreille, qui

eſt faite comme une coquille d'eſcargot, parce qu'elle eſt ſans bout & ſans iſſuë. On l'appelle autrement *Labyrinthe*. Il y a auſſi un des inteſtins que les Medecins appellent *aveugle*, ou *cæcum*: c'eſt celuy où s'arreſtent les gros excrements. A la guerre il y a des grenades qu'on appelle *aveugles*. Voyez *Grenade*.

AVEUGLE, ſe dit figurément des paſſions qui offuſquent l'eſprit, & empéchent les fonctions de l'entendement. Un deſir, un amour *aveugle*. On le dit auſſi de l'obeïſſance. Il faut avoir une obeïſſance *aveugle* pour tout ce que Dieu nous commande. l'homme eſt *aveugle* pour ſes deffauts, & clairvoyant pour ceux d'autruy.

AVEUGLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un *aveugle* ſans baſton, c'eſt un homme qui n'a pas ce qui luy eſt le plus neceſſaire: & en ce ſens on dit, Crier comme un *aveugle* qui a perdu ſon baſton. On dit, qu'au Royaume des *aveugles* les borgnes ſont Rois, pour dire, que ceux qui ont des deffauts ne laiſſent pas d'eſtre eſtimés aux lieux où tous les autres en ont de plus grands. On dit, que pour faire un bon ménage, il faut que l'homme ſoit ſourd, & la femme *aveugle*, pour dire, qu'il faut que la femme ne s'offence point des deffauts de ſon mari, ni le mari des crieries de ſa femme. On dit d'une choſe facile à découvrir, qu'un *aveugle* y mordroit. On dit, que l'amour & la fortune ſont *aveugles*, parce qu'ils favoriſent ſouvent ceux qui le meritent le moins. On dit encore, Il a changé ſon cheval borgne en un *aveugle*, pour dire, qu'on a perdu en quelque troc. On dit encore, Il en juge comme un *aveugle* des couleurs, pour dire, Il en juge ſans connoiſſance. Il n'eſt pire *aveugle* que celuy qui ne veut pas voir, ni pire ſourd que celuy qui ne veut pas entendre.

AVEUGLEMENT. ſubſt. maſc. Privation du ſentiment de la veuë. L'*aveuglement* de naiſſance ne ſe guerit que par un miracle.

Figurément il ſe dit de la raiſon offuſquée des nuages des paſſions. L'*aveuglement* des pecheurs n'eſt pas comprehenſible. Dieu luy a fait la grace de revenir de ſon *aveuglement*.

AVEUGLE'MENT. adv. D'une maniere aveugle, ſans raiſonner ni murmurer. Il faut croire *aveuglément* tout ce que la foy nous enſeigne. les Superieurs des Monaſteres veulent qu'on leur obeïſſe *aveuglément*, lors même qu'ils commandent exprés des choſes extravagantes, comme de manger des poutres, de planter des chous la teſte en bas, &c.

AVEUGLER. verb. act. Crever les yeux, ou les bleſſer par trop d'éclat. Les yeux mortels ſeroient *aveuglés* par la viſion de Dieu. Il fut *aveuglé* par les Infidelles qui luy creverent les yeux. En Orient on a coûtume d'*aveugler* les Princes en leur preſentant un baſſin ardent auprés des yeux, comme firent Michel Palcologue, & Amurat II. Henry I. Roy d'Angleterre a uſé auſſi de ce ſupplice, dont il eſt fait mention dans le Gorgias de Platon: d'où vient que les Italiens diſent *abbacinare*, pour dire, *aveugler*.

AVEUGLER, ſe dit figurément en Morale. Il faut empêcher que les paſſions, l'intereſt, l'amour propre ne nous *aveuglent*.

En termes de Guerre, on dit *Aveugler* une caſemate, pour dire, Dreſſer une batterie contre une caſemate pour demonter le canon, & le rendre inutile.

AVEUGLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AVEUGLETTES. adv. A taſtons, ſans lumiere. Qui cherche *aveuglettes*, trouve quelquefois ce qu'il ne voudroit pas trouver. On dit auſſi, Faire une choſe *aveuglettes*, pour dire, ſans la bien conſiderer & en examiner les conſequences.

AUG.

AUGE. ſubſt. fem. Lieu propre à donner à manger ou à boire aux chevaux & aux autres animaux. L'*auge* d'une écurie, ou la mangeoire. l'*auge* de pierre qui eſt auprés du puis. *Auge* de bois, qui ſe fait d'une longue piece de bois creuſée. Ce mot vient du Latin *alveus*. Nicod. Henry Eſtienne le derive du Grec *ancheion*.

On dit proverbialement des gens mal propres, qu'ils ſont comme les cochons quand ils ſont ſaouls, ils renverſent leur *auge*. On dit auſſi, que les goulus ſont des pourceaux à l'*auge*.

AUGE, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau à gacher du plaſtre, qui ſert aux Maçons, Couvreurs, Paveurs, &c. On appelle les Maçons qui ne ſont point dans les atteliers, & qui cherchent de l'employ pour des menuës reparations, des *Porte-auge*.

L'AUGE d'un moulin, eſt un vaiſſeau eſtroit par où s'écoule ſur la roue l'eau d'une ſource qu'on a ramaſſée pour le faire moudre.

AUGE'E. ſ. f. Plein une auge de plaſtre, de ciment, de mortier.

AUGET. ſ. m. Petit vaiſſeau qu'on attache à la cage des petits oiſeaux qu'on nourrit, où on met leur mangeaille.

AUGET, eſt auſſi l'extremité de la tremie d'un moulin par où le grain coule & ſe diſtribuë ſur les meules.

AUGIVE. Voyez *Ogive*.

AUGMENT. ſ. m. Terme de Droit, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. L'*augment* de dot: c'eſt ce que le mari donne à ſa femme par ſon contract de mariage en pays de Droit écrit, & qui luy tient lieu de ce qu'on appelle *doüaire* en pays Couſtumier.

AUGMENT, en termes de Grammaire, eſt l'addition de quelque lettre au commencement de quelque verbe, qui en change la ſignification, & ſert à en faire quelques inflexions & conjugaiſons. On en voit pluſieurs exemples en la Langue Greeque. Ce mot vient du Latin *augmentum*, d'*augeo*.

AUGMENTATIF, IVE. adj. Qui augmente. La particule *tres* qu'on ajouſte aux noms a une vertu *augmentative*. les poulies ſont *augmentatives* de la force dans les machines.

AUGMENTATION. ſ. f. Ce qui augmente, ce qu'on joint à la choſe augmentée. Le Roy donne des *augmentations* de gages, quand il fait quelques taxes ſur des Offices. on doit rembourſer les *augmentations* d'une maiſon, quand le poſſeſſeur en eſt évincé. les ſecondes éditions des livres contiennent ſouvent des *augmentations*.

AUGMENTER. v. act. Joindre quelque choſe à une autre pour la rendre plus grande ou plus conſiderable. Il a *augmenté* ſon parc de tant d'arpents. il a *augmenté* ſon train, ſa dépenſe. il *augmente* tous les jours en biens, en credit, en force. nos deſirs *augmentent* toûjours, tandis que nos forces diminuent. ſa fievre *augmente*, au lieu de diminuer. ſa folie, ſa fureur *augmente*. la riviere croiſt, *augmente* à veuë d'œuil. le chaud *augmente*. la contagion s'*augmente* en un tel pays. le prix du bled va toûjours en *augmentant*. On dit auſſi, qu'il faudra *augmenter* la doſe, l'ordinaire, quand il ſurvient pluſieurs gens pour diſner. Menage derive ce mot de *augmentare*, qui ſe trouve dans Ciceron, & dans quelques Auteurs du bas ſiecle.

AUGMENTÉ, ÉE. part.

AUGURAL, ALE. adj. La ſcience *Augurale* eſt l'art des Augures. Le baſton *Augural*, étoit un baſton de ceremonie que les Augures portoient pour marque de leur qualité.

AUGURE. ſ. m. Devination qu'on fait par l'obſervation

Digitized by Google

vation du vol des oiſeaux avec certaines ceremonies. L'obſervation des *augures* eſt fort ancienne. la coupe qui fut miſe dans le ſac de Benjamin en Egypte étoit celle dont Joſeph ſe ſervoit pour les *augures*.

On a depuis étendu cette ſignification non ſeulement à tous les preſages, mais à tous les jugements qu'on fait de l'avenir. C'eſt une folie de tirer un bon ou mauvais *augure* des choſes qu'on rencontre en ſortant de ſa maiſon. on peut tirer un bon *augure* de la fortune d'un homme, quand on le voit favori d'un Maiſtre puiſſant.

On appelle un oiſeau de mauvais *augure*, un hibou, une orfraye, &c. & figurément, un homme odieux, ou celuy qui apporte une mauvaiſe nouvelle.

AUGURE, chez les Romains, étoit un Officier employé à l'obſervation du vol des oiſeaux. Ciceron étoit du College des *Augures*: il s'étonnoit comment deux *Augures* ſe pouvoient rencontrer ſans rire, pour montrer la vanité de leur art.

Ce mot d'*Augure* eſt compoſé du mot *avis*, & de *garritus*. Les *Augures* prenoient garde au gazouillement des oiſeaux.

AUGURER. v. act. Conjecturer, predire quelque choſe. Quand l'éducation d'un Prince eſt mauvaiſe, on n'en doit *augurer* rien de bon.

AUGUSTE. adj. m. & f. Majeſtueux, venerable, ſacré. Ceſar *Auguſte* fut le premier des Empereurs Romains, & on a traitté ſes ſucceſſeurs de Majeſté *Auguſte*. On appelle l'Hiſtoire *Auguſte*, celle de ſix Auteurs Latins qui ont écrit les vies des Empereurs Romains depuis Adrian juſqu'à Carin. On appelle par honneur Philippes II. Roy de France, Philippe *Auguſte*. On appelle le Parlement, un Senat *Auguſte*, une *Auguſte* Compagnie. On le dit plus proprement en matiere de Religion. Il faut ſe proſterner devant l'*Auguſte* Majeſté de Dieu, devant ſon Troſne *Auguſte*, devant l'*Auguſte* St. Sacrement de l'Autel. Ce mot vient du verbe *augeo*: *auguſtus, tanquam ſupra ſortem humanam auctus*, c'eſt à dire, *provectus, ſublatus*.

AUGUSTIN. ſ. m. Sorte de Religieux qui ſuit la Regle de St. Auguſtin. Il y en a de deux ſortes. Les Hermites de St. Auguſtin ſont veſtus de noir, & ſont un des quatre Ordres des Mendiants. Leur Reforme eſt celle des *Auguſtins* Deſchauſſés, autrement dits *les Petits Peres*. Il y a auſſi des Chanoines Reguliers de St. Auguſtin, qui ſont veſtus de blanc avec des rochets de toile, & qui n'ont que la chappe noire. Ils ſont connus à Paris ſous le nom de *Religieux de Ste. Geneviefve*, à cauſe que cette Abbaye eſt le chef de leur Reforme.

En Imprimerie on appelle *St. Auguſtin*, le caractere qui eſt entre le gros Romain & le Cicero.

A V I.

AVICTUAILLEUR. ſ. m. en termes de Marine, eſt le Marchand qui fournit les victuailles & les choſes neceſſaires pour en uſer, comme bois, chaudieres, plats, bidons, & en outre paye le tiers de la haute ſomme. Voyez *Somme*.

AVIDE. adject. maſc. & fem. Goulu, aſpre à manger. Les Yroquois ſont *avides* de chair humaine. les lyons devorent pluſtoſt qu'ils ne mangent, tant ils ſont *avides*.

AVIDE, ſe dit figurément en Morale des paſſions ardentes qui nous font deſirer quelque choſe. On n'eſt que trop *avide* des biens, mais on ne l'eſt point aſſez de la gloire. on regarde avec des yeux *avides* une beauté qu'on aime.

AVIDEMENT. adv. D'une maniere avide. On connoiſt la bonté d'un cheval à le voir manger *avidement* ſon avoine.

AVIDITE'. ſ. f. Deſir d'un avide, tant au propre qu'au figuré. L'inſatiable *avidité* du bien empêche les gens d'en jouïr. quand on mange avec *avidité*, cela cauſe de l'indigeſtion. Ronſard s'excuſe de s'être ſervi du mot d'*avidité* qui étoit nouveau de ſon temps, & qui vient du verbe *avere*, *ſouhaitter*.

AVILIR. v. neut. Devenir de bas prix. Les marchandiſes *s'avilissent*, quand elles ne ſont plus à la mode, quand elles n'ont plus de debit.

AVILIR, ſe dit figurément en choſes morales. Le courage des ſoldats *s'avilit* durant la paix. les dignités *s'avilissent*, quand elles ne ſont pas remplies de bons ſujets, quand elles ſont ſur la teſte des gens qui font des baſſeſſes. la Nobleſſe *s'avilit* par des alliances indignes.

AVILI, IE. part. paſſ. & adj.

AVILISSEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle une choſe s'avilit. Il ſe dit des perſonnes, des charges & des marchandiſes.

Ces mots viennent du Latin *vilis*, qui eſt oppoſé à *carus*.

AVILLONS. ſubſt. maſc. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des ſerres du pouce de l'oiſeau de proye, ou du derriere des mains: & on dit *Avillonner*, quand l'oiſeau donne des ſerres de derriere, ou des *avillons*.

AVINER. verb. act. Abbreuver de vin. Il n'eſt gueres en uſage qu'au participe; & on le dit des cuves & des tonneaux où il y a eu déja du vin. Les futailles *avinées* ſont les meilleures. On dit auſſi d'un homme qui eſt accouſtumé à boire beaucoup, qui s'enyvre difficilement, que c'eſt un corps *aviné*, un tonneau *aviné*.

AUJOURD'HUY. adv. de temps qui marque le jour où on eſt. Il n'a fait autre choſe que pleuvoir tout *aujourd'huy*. c'eſtoit voſtre tour hier, le mien eſt *aujourd'huy*. ce ſera d'*aujourd'huy* en huit jours la Pentecoſte. l'Office d'*aujourd'huy* eſt fort long. cette rente ne court que d'*aujourd'huy*. *aujourd'huy* paſſé on ne mangera plus de viande.

On dit auſſi, *Cejourd'huy* en la même ſignification. *Cejourd'huy* les Chambres aſſemblées il a eſté ordonné, &c. *Cejourd'huy* datte des preſentes ſont comparus, &c.

AUJOURD'HUY, ſe dit auſſi d'un temps incertain, mais proche. *Aujourd'huy* l'un meurt, & demain l'autre. *Aujourd'huy* ſur le troſne, demain dans les fers.

AUJOURD'HUY, ſignifie auſſi, le ſiecle preſent. Le monde n'eſt plus *aujourd'huy* comme autrefois. tout encherit *aujourd'huy*. c'eſt l'uſage d'*aujourd'huy*. le regne d'*aujourd'huy*. la nature a eſté toûjours de même qu'elle eſt *aujourd'huy*.

AVIRON. ſubſt. maſc. Longue piece de bois platte par un bout, & ronde par l'autre, qui ſert à faire avancer les bateaux ſur les rivieres. Quand c'eſt ſur la mer, ces pieces de bois s'appellent *rames*, & ſont plus longues. Les nageoires ſervent d'*aviron* aux poiſſons. Ce mot vient de ce qu'il ſert à virer & tourner les bateaux.

AVITAILLER. verb. act. Mettre des vivres dans une place aſſiegée, ou qui craint de l'eſtre. On vient de baſtir cette Citadelle, & on l'a bien *avitaillée*. Ce mot s'eſt dit par corruption de *avictuailler*, de *ad*, & *victualia*. Menage.

AVITAILLÉ, ÉE. part. & adj.

AVIVER. verb. act. Rendre plus vif. *Aviver* le feu, c'eſt le ratiſer & le ſouffler. un Mareſchal *avive* ſa forge, en jettant des gouttes d'eau ſur le feu.

AVIVER, ſignifie auſſi, Nettoyer, gratter & polir des figures de metail pour les rendre plus propres à eſtre dorées, ſoudées, &c.

AVIVER, ſe dit auſſi du bois de charpente, quand on le coupe à vive arreſte.

AVIVES. ſubſt. fem. plur. Enflure qui ſe fait quelquefois en de certaines glandes qui ſont à coſté de la gorge du cheval, qui l'empêche de reſpirer, & le font mourir, ſi on n'y met ordre promptement. Il faut promener un

cheval

cheval qui a les *avives*. quand on fait boire un cheval échauffé, cela luy donne les *avives*. Scaliger derive ce mot *ab aquis vivis*, comme qui diroit, *eaux vives*, parce que les eaux vives comme étant plus fraîches donnent pluſtoſt les *avives*.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on fait bien courir & promener pour faire quelque affaire, qu'il n'aura pas les *avives*.

A U L.

AULIQUE. ſubſt. fem. C'eſt un acte qu'on fait dans l'Univerſité, lors qu'on eſt receu Docteur en Theologie, ainſi nommé, à cauſe qu'il ſe fait dans la ſale de l'Archevêché. *Aula*, *ſale*.

AULIQUE. adject. eſt auſſi un nom qui s'applique à quelques Officiers de l'Empire. Un tel Baron eſt Conſeiller *Aulique* de l'Empereur.

AULNAYE. ſubſt. fem. Quelques-uns diſent *Aulnette*. Lieu planté d'aulnes. Les *aulnayes* ſe font en terres humides & mareſcageuſes.

AULNE. ſubſt. maſc. Arbre fort haut & fort droit qui vient aiſément dans les lieux humides & mareſcageux. L'Ordonnance le met au rang du mort-bois, comme le ſaule, le marſaux, l'eſpine, &c. L'*aulne* fraiſchement couppé eſt d'une couleur fort rouge. L'*aulne* a cette proprieté, qu'étant dans l'eau, ſon bois n'eſt point ſujet à ſe corrompre: c'eſt pourquoy on en fait des pilotis, & à la campagne des conduits pour des canaux de fonteines, & on les fore comme des canons de mouſquet. On le debite auſſi en poteaux & en perches pour ſervir aux Tourneurs. L'écorce d'*aulne* ſert auſſi aux Teinturiers & aux Tanneurs. Cet arbre a les feuilles ſemblables au poirier, plus larges toutefois, & plus garnies de nerfs. On l'appelle autrement *Verne*, en Latin *alnus*.

AULNE'E. ſubſt. fem. C'eſt une plante medecinale qui a les feuilles comme le bouillon maſle, mais plus longues & plus aſpres. Ses fleurs ſont jaunes, dans leſquelles il y a auſſi une ſemence ſemblable à celle du bouillon, ou *taxus barbatus*, qui eſt rude & cuiſante au toucher. Sa racine eſt blancheaſtre tirant ſur le roux. Elle eſt odorante & picquante au gouſt. Elle ne jette point de tige, & croiſt aux montagnes & aux lieux ſecs. Les Medecins l'appellent *Enula campana*, ou *Helenium*. Voyez Dioſcoride.

A U M.

AUMAILLES. ſubſt. fem. plur. C'eſt un nom qu'on donne à des beſtes à cornes, ou autres beſtes domeſtiques. Ce metayer a un troupeau de cent beſtes *aumailles*. Du Cange derive ce mot de *manualia pecora*, *ſeu animalia manſueta quæ ad manus accedere conſueverunt*, comme dit Varron. Il en eſt parlé dans les Couſtumes de Bretagne, de Sens, de Loudun, &c.

AUMELETTE. ſubſt. fem. Oeufs brouillés & fricaſſés en la poëſle. On fait des *aumelettes* au beurre, au lard, au fromage, au perſil, à la ciboulette, aux champignons, au ſucre, &c. Il y en a qui eſtiment les *aumelettes* baveuſes, à demi-cuittes. Menage aprés Bochart derive ce mot du Grec *amylaton*, qui eſt dans le Scoliaſte d'Ariſtophane en cette ſignification. Il pourroit encore venir de *oon* en Grec, *ovum*, & *mignymi*, *miſceo*. Voyez en une autre à *Amelette*.

AUMOSNE. ſubſt. fem. Liberalité qu'on fait pour l'amour de Dieu, ſoit aux pauvres, ſoit à l'Egliſe, ſoit pour quelques autres œuvres pies. Il faut racheter ſes pechés par les *aumoſnes*. c'eſt un grand malheur d'eſtre reduit à l'*aumoſne*. les Rois ont donné en *aumoſne* pluſieurs terres à l'Egliſe. il y a chez le Roy des Treſoriers des dons & des *aumoſnes*. Autrefois les *aumoſnes* faites par les Fidelles à l'Egliſe ſe diviſoient en trois parties, dont l'une appartenoit aux Evêques, la ſeconde aux Preſtres, la troiſiéme aux Diacres & Souſdiacres. Quelquefois on les diviſoit en quatre, dont la derniere partie étoit pour les pauvres, & les reparations de l'Egliſe, comme on voit dans les Conciles de Tolede, de Tarragone, d'Orleans, & celuy de Rome tenu ſous Sylveſtre I.

AUMOSNE, eſt quelquefois un payement forcé qu'on fait par autorité de Juſtice, quand elle condamne quelqu'un à payer une ſomme qu'on applique d'ordinaire au pain des priſonniers. Quand on fait quelques adjudications au Conſeil des droits du Roy, il y a toûjours une *aumoſne*, ou une ſomme qu'on deſtine à des œuvres pies.

On dit proverbialement, que c'eſt une belle *aumoſne*, quand on donne à ceux qui en ont un grand beſoin.

On dit auſſi hyperboliquement, qu'un Seigneur eſt reduit à l'*aumoſne*, quand il eſt ruiné, ou fort incommodé en ſes biens, quoy qu'il ne mendie pas effectivement. On dit d'un mauvais payeur, que quand on luy va demander ce qu'il doit, il ſemble qu'on luy demande l'*aumoſne*.

AUMOSNER. verb. act. qui ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Il a été condamné à *aumoſner* vingt eſcus au pain des priſonniers. il faut *aumoſner* de ſon bien, & non pas de celuy d'autruy.

AUMOSNERIE. ſubſt. fem. Office clauſtral qui eſt dans la plus-part des anciennes Abbayes & des Prieurés Conventuels, dont le Titulaire doit avoir ſoin de faire les aumoſnes aux pauvres du revenu affecté à cet effet. Les *Aumoſneries* ſont des titres de Benefice. Dans les Congregations Reformées on a ſupprimé ces titres d'*Aumoſneries*, & on a reüni leur revenu à la Menſe Conventuelle.

AUMOSNIER, ERE. adj. Qui donne ſouvent l'aumoſne. Cette femme eſt fort devote & grande *aumoſniere*.

On appelloit autrefois *Aumoſniere*, une petite bourſe propre pour tenir ou recevoir des aumoſnes. Il en eſt parlé dans le Roman de la Roſe, & celuy de Huon de Bordeaux, &c.

AUMOSNIER. ſubſt. maſc. eſt un Officier Eccleſiaſtique qui ſert le Roy, les Princes & les Prelats dans les fonctions qui regardent le ſervice de Dieu. Le Grand *Aumoſnier* officie devant le Roy aux grandes ceremonies. L'*Aumoſnier* de quartier aide au Roy à faire ſes prieres, & fait la benediction de la table. Les *Aumoſniers* des Prelats les ſervent à l'autel dans les jours qu'ils officient. Il y a auſſi un premier *Aumoſnier* chez le Roy, & des *Aumoſniers* ordinaires.

On appelle auſſi *Aumoſnier* dans un Couvent, un Officier clauſtral qui eſt pourveu d'une Aumoſnerie.

AUMOSNIER, en vieux ſtile de Couſtumes, a ſignifié Legataire. On ne peut eſtre *aumoſnier*, & perſonnier tout enſemble, c'eſt à dire, legataire, & heritier.

Ce mot vient du Grec *eleimoſyni*, qui vient d'*eleeo*, *miſereor*.

AUMUSSE. ſubſt. fem. Fourrure que les Chanoines & Chanoineſſes portent ſur le bras en eſté, & dont ils ſe ſervoient autrefois en hiver pour couvrir leur teſte. Une *aumuſſe* de petit gris. L'*aumuſſe* a eſté autrefois non ſeulement un habit de Moines, mais encore de gens laïques tant pour les hommes que pour les femmes. Dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes on trouve un article de trente-ſix ſous employez pour fourrer l'*aumuſſe* du Roy. La Couronne ſe mettoit ſur l'*aumuſſe*, comme dit Du Cange, qui derive ce mot de *amicula*. C'eſtoit, ſelon Feſtus & Iſidore, une coëffure ou chaperon de femme faite de peau ou de fourrure. Il ajouſte qu'on a dit auſſi *almucia*, & *almucium*.

AUN.

AUNAGE. ſubſt. maſc. Meſurage des eſtoffes qui ſe fait avec une meſure certaine, reglée, qu'on appelle à Paris une *Aune*. On a meſuré cette piece d'eſtoffe, l'*aunage* en eſt bon. pluſieurs Manufacturiers donnent des excedants d'*aunage* pour s'attirer de la chalandiſe, comme à Laval 24. aunes pour 20. & quelquefois juſqu'à 28. mais cet excedant d'*aunage* eſt reglé à une aune un quart par les derniers ſtatuts, que les Façonniers donnent aux Marchands pour bonne meſure.

AUNE. ſubſt. fem. Baſton d'une certaine longueur qui ſert à meſurer les eſtoffes, toiles, rubans, &c. Il ſe dit auſſi de la choſe meſurée. *Aune courante*, c'eſt une meſure d'eſtoffe ou de tapiſſerie qui s'étend ſur les longueurs, ſans conſiderer la largeur ou la hauteur. Tous les Marchands doivent avoir une *aune* marquée & eſtallonnée, & ferrée par les deux bouts. Les *aunes* ſont differentes ſelon les lieux. Celle de Paris eſt de trois pieds ſept pouces & huit lignes. Ailleurs elles ſont plus grandes, ou plus courtes: & chez les eſtrangers on les appelle *cannes*, *varres*, *verges*, *braſſes*, *palmes*, &c. L'*aune* de Paris contient une *aune* & trois quarts de celle de Hollande. Matthias Dogen, & Caſimir Polonois ont fait des reductions de toutes les *aunes* des plus fameuſes villes de l'Europe au pied Rhenan; & le Pere Merſene au pied du Capitole. Servius dit que l'*aune* eſt l'eſpace qui eſt contenu entre les deux mains étenduës: mais Suetone veut que ce ne ſoit qu'une coudée. En Latin *ulna*.

AUNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme meſure tout le monde à ſon *aune*, pour dire, qu'il croit que tous les autres ſont faits comme luy. On dit, qu'il ne faut pas meſurer les hommes à l'*aune*, pour dire, qu'il y a de petits hommes qui ont autant de cœur & d'eſprit que les grands: qu'un homme ſçait ce qu'en vaut l'*aune*, pour dire, qu'il a déja eu de pareilles affaires: qu'il en aura tout le long de l'*aune*, pour dire, qu'on luy fera tout le mal qu'on pourra. On dit auſſi, Au bout de l'*aune* faut le drap, pour dire, qu'on verra avec le temps la fin d'une affaire. On dit d'un grand mangeur, qu'il a toûjours dix *aunes* de boyaux vuides pour feſtoyer ſes bons amis.

AUNER. verb. act. Meſurer avec une aune. Les Marchands ont une adreſſe particuliere pour *auner*, ils trompent en *aunant*.

AUNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AUNEUR. ſubſt. maſc. Officier commis pour marquer & viſiter les aunes des Marchands. Il y a à Paris un Corps de vingt-quatre Jurés *Auneurs*. L'Ordonnance veut que les *Auneurs* meſurent les étoffes bords à bois juſtement, & ſans évent. Cet évent étoit autrefois d'un pouce au delà de l'aune, qu'on donnoit en meſurant. Les *Auneurs* ne peuvent être Courtiers, Commiſſionaires, ni Facteurs, ni acheter aucune draperie pour leur compte.

AVO.

AVOINE. ſubſt. fem. Eſpece de menu grain qui fait partie des petits bleds qu'on appelle *les Mars*, qui ſert en France à nourrir les chevaux. Un bon Cavalier doit voir manger l'*avoine* à ſon cheval. les chevaux vont plus viſte le ſoir, quand ils ſentent l'*avoine*. le gruau ſe fait de farine d'*avoine*. En Latin *avena*. On appelle les gros chevaux, des coffres à *avoine*. Par l'Ordonnance du mois d'Octobre 1669. il eſt ordonné que l'*avoine* ſera à l'avenir diſtribuée dans les meſures à bled, dont le ſeptier eſt reglé à 24. boiſſeaux, qui n'étoit cy-devant que de 22. quoy qu'on donnaſt ſept minots à bled, dont le dernier eſtoit comble, pour faire le ſeptier d'*avoine*; car il faut le double de la meſure d'*avoine* pour faire le même poids de bled.

On appelle *Folle avoine*, celle qui eſt ſterile. Il y a auſſi une *avoine* ſauvage que Diſcoride appelle *bromus*, qui croiſt parmi les bleds & les legumages.

AVOINE, eſt auſſi un grain qui croiſt dans une terre de l'Amerique Septentrionale vers le Canada, & dans les petites rivieres dont le fond eſt de vaſe, au bout de la tige d'une herbe qui s'eſleve de deux pieds au deſſus de l'eau. Ce grain ſe recueille en Juin, & eſt gros comme le noſtre, mais il eſt une fois plus long, & il rend plus de farine. Elle eſt auſſi bonne que le ris.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on a bien fait travailler tout le jour, qu'il a bien gagné ſon *avoine*, pour dire, qu'il a bien gagné ſon ſouper.

Ce mot d'*avoine* vient du Latin *avena*.

AVOIR. Verbe auxiliaire qui ſert à conjuguer les autres verbes actifs, & même le ſubſtantif *Eſtre* qui ſert à conjuguer les paſſifs. Sa conjugaiſon eſt fort irreguliere, ſur laquelle il faut conſulter la Grammaire. Il ſignifie, Poſſeder, & agir. Il *a* du bien qu'il *a* mal acquis. il *a* un coup dans le ventre. il *aura* raiſon de cet affront. il *a* beau dire & beau faire, &c. le bled eſt ſi cher, qu'on n'en ſauroit *avoir* pour de l'argent. il faut *avoir* patience. Ce mot vient du Latin *habere*.

AVOIR, en termes de Negoce, ſe dit des dettes actives des Marchands; & c'eſt de ce mot que ſont thymbrées ou intitulées les ſecondes pages de leur bilan.

On dit proverbialement en menaçant, Il en *aura*, on ſous-entend des coups. Je l'*auray*, on ſous-entend, en mon pouvoir. Il n'eſt que d'en *avoir*, on ſous-entend du bien.

AVOIR. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit, Bien, richeſſe. On luy prit tout ſon *avoir* & chevance. Ce mot en ce ſens eſt venu de *avera*, ou *averia*, mots de la baſſe Latinité, qu'on a dit de toutes ſortes de biens, & ſur tout des meubles, des chevaux & beſtiaux qui ſervent au labourage. Les Eſpagnols diſent auſſi en ce ſens *averias*. Du Cange.

AVOISINER. verb. act. Eſtre voiſin, eſtre ſitué auprés. Cette Province *avoiſine* l'Eſpagne, *avoiſine* la mer. ſa Seigneurie *avoiſine* ma terre. Ce mot vient de *vicinus*, qui vient de *vicus*.

AVORTEMENT. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, qui ſe dit quand l'enfant dont une femme eſt groſſe ſort dehors avant qu'il ſoit venu à ſon terme. Il ne ſe dit que depuis que l'enfant a trois mois juſqu'à ſept. On le dit auſſi, quand les enfants meurent au ventre de la mere, encore qu'ils y demeurent quelquefois pluſieurs années, & même toute la vie. Les grandes peurs ſont capables de cauſer un *avortement*. On le dit plus proprement dans le langage ordinaire, des animaux. A l'égard des femmes, on dit pluſtoſt *une fauſſe couche*, ſi ce n'eſt quand l'*avortement* eſt provoqué par des remedes. Ce mot vient du Latin *abortus*, *abortivum*, *aborior*.

AVORTER. verb. neut. Pouſſer ſon fruit dehors avant le temps requis ordinairement par la nature; ce qui eſt cauſe qu'il ne vient point à maturité ou perfection. C'eſt un crime capital de faire *avorter* des femmes par des breuvages, ou autres moyens. quand on fait trop travailler des cavales, cela eſt cauſe qu'elles *avortent*. les arbres qui ſont battus du mauvais vent, ſont ſujets à *avorter*, & leurs fruits ne viennent point à maturité.

AVORTER, ſe dit figurément en Morale des deſſeins, des entrepriſes. Quand on fait quelque entrepriſe au delà de ſes forces, elle eſt ſujette à *avorter*. ſouvent un Auteur croit faire une belle piece, qui *avorte*, qui n'a pas le ſuccés qu'il eſperoit.

AVORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. L'Ordonnance veut que les bois *avortés* ſoient reſepés.

Digitized by Google

AVORTON. ſubſt. maſc. Qui eſt né avant le temps, ou qui ne peut acquerir la perfection ordinaire. Un Pygmée eſt appellé quelquefois un *avorton* de nature. le plus bel arbre produit toûjours quelque *avorton*. Ce mot vient du Latin *abortivus*.

AVOUTRE, ou *Avoiſtre*. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifioit, *Baſtard, illegitime*. Ce mot vient du Latin *adulter*; car on diſoit auſſi *avoutrie*, ou *avouterie*, pour ſignifier *adultere*. Les Florentins diſent *avolterio*. Voyez *Adultere*.

A U P.

AUPARAVANT. adv. ſignifie la même choſe qu'*Avant*. Vous demandez cela *auparavant* le temps. il faut *auparavant* que de diſner faire la benediction de la table. on ne doit pas communier, qu'on n'ait eſté *auparavant* à confeſſe.

AUPRE'S. Prepoſition qui marque un lieu proche. Eſtre *auprés* du feu. il loge *auprés* du Pont-neuf. la boule eſt *auprés* du but. Elle ſert auſſi à la comparaiſon. Les tableaux des Peintres modernes ne ſont rien *auprés* de ceux de Raphaël.

AUPRÉS, eſt quelquefois adverbe. Je viens d'icy *auprés*. il demeure tout *auprés*, & joignant. On dit en proverbe, Si vous n'en voulez, couchez-vous *auprés*. Ce mot vient de *ad preſſum*, Menage; ou de *ad* & de *prope*, Nicod.

A U R.

AUREOLE. ſubſt. fem. Terme de Theologie. Couronne qui eſt donnée aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs, & aux Docteurs. Voyez St. Thomas au Supplément de ſa Somme, Queſtion 116.

AUREOLE, s'eſt dit originairement de quelque joyau qu'on propoſoit pour prix de quelque diſpute, qu'on donnoit pour recompenſe au merite. Du Cange. Ce mot vient du Latin *aureola*.

AURICULAIRE. adj. maſc. & fem. Qui ſe connoiſt par les oreilles. La Confeſſion *Auriculaire* eſt plus douce que la Confeſſion publique de l'ancienne Egliſe. un témoin oculaire eſt receu en preuve; mais le témoin *auriculaire*, ou qui ne parle que par ouïr dire, ne prouve rien. On appelle le petit doit de la main, le doit *auriculaire*, parce qu'il ſert à nettoyer & à curer les oreilles. Ce mot vient du Latin *auris*.

AVRIL. ſubſt. maſc. Quatriéme mois de l'année ſelon noſtre ſupputation, & le ſecond ſuivant celle des Aſtronomes, pendant lequel le ſoleil parcourt le ſigne du Taureau. Ce mot vient de *aperilis*, du verbe *aperire*, parce qu'en ce mois la terre ſemble s'ouvrir pour produire toutes choſes. Nicod.

On dit figurément, qu'un homme eſt en l'*Avril* de ſes jours, pour dire, qu'il eſt en la fleur de ſa jeuneſſe, au printemps de ſon âge, à cauſe qu'*Avril* eſt toûjours au printemps.

On appelle *Poiſſon d'Avril*, un poiſſon de figure longue & menuë dont on fait une peſche fort abondante en cette ſaiſon, qu'on nomme autrement *Maquereau*: & parce qu'on appelle du même nom les entremetteurs des amours illicites, cela eſt cauſe qu'on nomme auſſi ces gens-là *Poiſſons d'Avril*.

AURILLAS. Terme de Manege, qui ſe dit des chevaux qui ont de grandes oreilles, & qui les branſlent ſouvent.

AURIPEAU. Voyez *Oripeau*.

AURONE. ſ. f. Eſpece de plante qui eſt toûjours verte, & porte des fleurs jaunes, ou blanches. On fait du vin d'*Aurone*.

Il y a deux ſortes d'*Aurones*. Le maſle a ſes branches menuës & ſarmenteuſes, tout ainſi que l'aluyne. La femelle jette ſes branches comme un arbre, alentour deſquelles ſont des feuilles chiquetées fort menu comme les feuilles de l'abſynthe marin. Elle produit force fleurs qui ont pluſieurs teſtes ou corymbes reluiſantes comme fin or. Celles qui croiſſent en eſté ont une odeur aſſez forte, & neantmoins agreable, quoy qu'amere au gouſt. Matthiole dit que le cyprés qu'on appelle *Santoline* eſt l'*Aurone* femelle, que quelques-uns appellent *Garderobbe*, ou *Brotonne*. En Latin *Abrotonon fœmina*, *Abrotonon maſc.*

AURORE. ſubſt. fem. Lumiere qui paroiſt avant que le ſoleil ſoit ſur l'horiſon. Il n'y a rien de plus agreable à voir que le lever de l'*aurore*, ce ſont les nuées éclairées des rayons du ſoleil. Les Poëtes en font une Divinité, dont Cephale eſtoit amoureux. Ils luy donnent un char, & des doits de roſes. Ils diſent qu'elle ſeme des roſes, à cauſe que ſouvent elle colore les nuës d'un beau rouge. Nicod derive ce mot *ab oriente ſole, quia aer aureſcit*.

AURORE, ſe dit auſſi pour la partie du monde où paroiſt l'*aurore*, qui eſt l'Orient. Les peuples de l'*Aurore*, pour dire, les Orientaux.

On nomme Couleur d'*aurore*, un certain jaune doré & éclatant comme celle qui paroiſt ſouvent dans les nuës au lever du ſoleil. Les couleurs d'*aurore* ſe font eſtant alunées & gaudées fortement, & rabattuës avec le raucour diſſous en cendre gravelée, potaſſe, ou ſoute.

On appelle figurément une beauté naiſſante, une jeune fille qui commence à paroiſtre dans le monde, une *aurore*.

A U S.

AUSPICES. ſubſt. maſc. plur. C'eſtoit chez les Anciens une eſpece d'augure, de vaine ſuperſtition, lors qu'ils conſideroient le vol & le chant des oiſeaux, pour ſavoir ſi quelque entrepriſe que l'on commençoit devoit eſtre heureuſe, ou malheureuſe. Pline en attribuë l'invention à Tireſias Thebain.

AUSPICES, ſignifie maintenant une occaſion, ou des circonſtances favorables qui font eſperer un heureux ſuccés des entrepriſes qu'on commence. La fondation de Rome a eſté commencée ſous d'heureux *auſpices*, dans des temps & des lieux favorables pour ſon aggrandiſſement.

On dit auſſi, qu'un homme eſt venu ſous les *auſpices* d'un tel, pour dire, ſouſtenu par ſa faveur & ſa protection. Cette façon de parler eſt venuë de ce qu'autrefois à Rome on ne faiſoit aucune affaire, & ſur tout en mariage, ſans conſulter les Dieux par le moyen des *auſpices*, comme on voit dans Ciceron en l'Oraiſon *pro Cluentio*. Ainſi, Venir ſous les *auſpices* de quelqu'un, c'eſt, Marcher ſous ſa conduite, & aſſûré de ſa faveur. Ce mot vient *ab avibus ſpectandis, aſpiciendis*.

AUSSI. Conjonction comparative, augmentative, & aſſomptive. Non ſeulement cela eſt vray, mais *auſſi* eſt fort raiſonnable. qui achete le cheval, achete *auſſi* la bride. ſi on eſtoit *auſſi* ſage que Salomon, on ne feroit pas tant de fautes qu'on en fait. un Philoſophe diſoit pour ſe conſoler de ſa cheute, *auſſi*-bien voulois-je deſcendre. on commande à un bon valet de revenir en diligence, *auſſi* fait-il. le ſoleil luit *auſſi* bien ſur les bons que ſur les mauvais. vous pretendez à cette charge, & moy *auſſi*. je fais cela d'*auſſi* bon cœur, que ſi c'eſtoit pour moy. Ce mot vient de *ad ſic*. Menage.

On dit proverbialement, *Auſſi*-toſt dit, *auſſi*-toſt fait, des commandemens qui ſont promptement executés. *Auſſi*-toſt meurt veau que vache. *Auſſi*-toſt pris, *auſſi*-toſt pendu.

AUSTERE. adj. maſc. & fem. en termes de Phyſique, ſe dit d'une ſaveur aſpre qui cauſe un reſerrement

Digitized by Google

dans la bouche : c'eſt une des neuf ſaveurs qui frappent l'organe du gouſt ; telle eſt celle du vitriol.

AUSTERE, ſignifie auſſi, Rude, ſevere, qui ne pardonne rien. Un Juge *auſtere* eſt moins corrompu qu'un autre.

AUSTERE, ſe dit auſſi de celuy qui eſt ſevere à luy-même, qui ne ſe permet aucuns plaiſirs, qui maltraitte ſon corps. Ce Religieux eſt fort *auſtere*, il porte la haire & le cilice, il ſe diſcipline. on ne peut paſſer d'un Ordre à un autre, s'il n'eſt plus *auſtere*.

AUSTERE, ſe dit figurément en choſes morales. Les mœurs *auſteres* de Caton. une vertu *auſtere*. une mine *auſtere* ou refrognée.

AUSTEREMENT. adv. D'une maniere auſtere. Les Religieuſes de Sainte Claire vivent fort *auſterement*.

AUSTERITE'. ſ. f. Severité. L'*auſterité* des Cenſeurs Romains tenoit tout le monde dans le devoir.

AUSTERITÉ, ſignifie auſſi, Mortification. La plus grande *auſterité* des Chartreux eſt la ſolitude perpetuelle. c'eſt une grande *auſterité* de marcher nuds pieds. On dit auſſi, l'*auſterité* des mœurs, de la vie, du viſage. Ce mot vient du Latin *auſterus*, du Grec *auſtiros*.

AUSTRAL, ALE. adject. Meridional, qui eſt du coſté du Midi, du coſté que ſouffle le vent que les Latins appellent *Auſter*. La Terre *Auſtrale* eſt encore inconnuë. le Cap de Bonne Eſperance eſt à trente-cinq degrés de latitude *Auſtrale*. le Capricorne eſt dans la partie *Auſtrale* du ciel. Ce mot vient d'*Auſter*, *le vent du Midy*.

A U T.

AUTAN. ſ. m. Vent qui ſouffle du coſté du Midi. Il eſt d'ordinaire orageux, & les Poëtes l'employent en parlant des tempeſtes. On l'appelle *Garbin* ſur la Mediterranée. En Latin *Notus*. Ce mot vient de *Altanus*, qui ſe trouve dans Pline en cette ſignification. Menage.

AUTANT. adv. relatif qui ſert à expliquer deux choſes égales. On demande quelquefois, s'il y a *autant* d'hommes que de femmes. il y a *autant* d'Athenes à Thebes, que de Thebes à Athenes. Monſieur vaut bien *autant* que Madame. il a *autant* & plus de bien que luy. j'ay été *autant* de fois chez vous, que vous chez moy. ma maiſon eſt de mille eſcus ſans rien rabatre, j'en veux tout *autant*. il faut dans cette compoſition *autant* de l'un que de l'autre. *autant* plein que vuide. Ce mot vient de *aliud tantum*. Menage.

AUTANT, ſe dit quelquefois ſans relation, d'une quantité incertaine. Cette femme a *autant* de beauté, de vertu, d'eſprit, qu'on en puiſſe avoir, c'eſt à dire, eſt belle, vertueuſe & ſpirituelle au dernier point. il fait des vers *autant* bien qu'on en puiſſe faire.

AUTANT, ſe dit quelquefois d'une certaine partie des choſes. Cela eſt fait, ou *autant* vaut. c'eſt *autant* de fait, d'eſpargné, *autant* de rabatu, *autant* de temps gagné. On dit auſſi abſolument, C'eſt toûjours *autant*.

AUTANT, en termes de Palais, ſignifie la copie d'un acte. Cet Arreſt eſt perdu, il en faut relever *autant* au Greffe. les Huiſſiers doivent laiſſer *autant* de tous les exploits qu'ils font, & de toutes leurs ſignifications aux parties adverſes, ou à leurs Procureurs.

AUTANT, ſignifie encore, Suffiſamment, ſelon ſon pouvoir. Ce mulet eſt aſſez chargé, il en a *autant* qu'il en peut porter. On dit auſſi d'un homme yvre, qu'il a beu d'*autant*, qu'il en a *autant* qu'il luy en faut, tout ce qu'il peut porter de vin. je l'ay nourri, protegé, aſſiſté *autant* que j'ay pû, ſelon mes forces. *autant* que je puis conjecturer, cette affaire reüſſira.

AUTANT, ſe dit proverbialement en ces phraſes ailleurs expliquées. *Autant* deſpenſe chiche que large. *Autant* vaut eſtre mordu d'un chien que d'une chienne. *Autant* en emporte le vent. *Autant* de frais que de ſalé. *Autant* bien battu que mal battu. Il luy en pend *autant* ſur la teſte. *Autant* vaut traiſner que porter. Il conſommeroit *autant* de bien qu'un Evêque en pourroit benir. *Autant* comme *autant*. J'en fais *autant* de cas que de la boüe de mes ſouliers. *Autant* qu'il en pourroit tenir dans mon œuil. *Autant* de teſtes, *autant* d'opinions. *Autant* en dit le renard des meures, &c.

AUTEL. ſ. m. Lieu élevé en forme de table pour ſacrifier à une Divinité. Les Payens ont élevé des *autels* à toutes ſortes de fauſſes Divinités, & y ont offert des ſacrifices. Ce mot vient du Latin *altare*.

AUTEL, s'eſt dit auſſi autrefois chez les Juifs, de ces tables qu'ils dreſſoient à la campagne pour ſacrifier à Dieu. En cet endroit il édifia un *autel* au Seigneur.

AUTEL, ſe dit proprement dans le Chriſtianiſme d'un lieu conſacré à Dieu ſous l'invocation de quelque Saint, qui eſt élevé & orné dans quelque Egliſe ou quelque Chapelle pour y dire la Meſſe. Il y a des Benefices fondés à l'*autel* de St. Nicolas, de St. Jean, &c. la Meſſe de Parroiſſe ſe doit dire au maiſtre *autel*, au grand *autel*. on ne peut dreſſer un *autel* dans une maiſon particuliere, ſi l'Evêque ne l'a beni, ou fait benir.

AUTEL PRIVILEGIÉ, eſt un *autel* auquel ſi on dit une Meſſe à l'intention d'un defunt, il eſt delivré des peines du Purgatoire. Les Brefs d'*autels privilegiés* ne s'accordent que pour un jour la ſemaine en faveur d'un *autel* d'une Egliſe en laquelle on dit ſept Meſſes par jour ; ou pour deux jours, ſi on en dit quatorze ; ou pour trois jours, ſi on en dit vingt-une : on n'en accorde point au delà ; & encore n'eſt-ce que pendant ſept ans.

On appelle Pierre d'*autel*, une pierre qu'on benit avec beaucoup de ceremonies neceſſaires pour dire la Meſſe, ſur laquelle on poſe le calice.

On dit figurément d'une perſonne pour qui on a grand amour, eſtime ou veneration, qu'elle merite des *autels*, qu'on luy veut élever un *autel*.

On appelle le Saint Sacrement de l'*Autel*, le Tres-Auguſte Sacrement de l'Euchariſtie.

AUTEL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui ſert à l'*autel*, doit vivre de l'*autel*, pour dire, qu'il faut trouver dequoy ſubſiſter dans ſa profeſſion. Elever *autel* contre *autel*, pour dire, Faire un ſchiſme, une diviſion dans l'Egliſe, dans une Communauté, y établir deux Superieurs qui ſoient contraires. On dit d'un avare, d'un alteré du bien d'autruy, qu'il en prendroit ſur l'*autel*, pour dire, qu'il ne feroit point de difficulté de faire un ſacrilege pour s'enrichir. On dit, qu'on doit être amis juſqu'aux *autels*, pour dire, qu'on ne doit pas ſervir ſes amis aux dépens de ſa conſcience. On dit, Recourir aux *autels*, pour dire, y chercher un aſyle, y demander du ſecours, y chercher des conſolations.

AUTEUR. ſ. m. Qui a creé ou produit quelque choſe. On le dit par excellence de la premiere Cauſe qui eſt Dieu. L'*Auteur* de toute la nature. le Souverain *Auteur* du monde. Ce mot vient d'*autos*, *ipſe*. L'*Auteur* eſt celuy qui n'a pas pris ſon ouvrage d'un autre ; c'eſt luy qui l'a produit, qui l'a mis au jour.

AUTEUR, ſe dit en particulier de ceux qui ſont les premiers Inventeurs de quelque choſe. On tient que Flavio de Melphe eſt l'*Auteur* de la Bouſſole. Polydore Virgile a écrit huit livres de ceux qui ont été les *Auteurs* & Inventeurs des choſes.

AUTEUR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont cauſe de quelque choſe. Ce Miniſtre eſt l'*auteur* de la fortune de bien du monde. ce chicaneur eſt l'*auteur* de la ruine de cette maiſon. ſi vous vous plaignez du mal qu'on vous fait,

prenez

Digitized by Google

prenez vous en à l'*auteur*, & non pas à ceux qui n'en peuvent mais.

AUTEUR, ſe dit auſſi des Chefs d'un parti, d'une opinion, d'une conſpiration, d'un bruit qui court. Mahomet a été *auteur* d'une maudite Secte. Pythagore eſt *auteur* de l'opinion de la Metempſycoſe. quand on a découvert quelque conjuration, il en faut punir ſeverement les *auteurs*. celuy-là eſt l'*auteur* du vol, les autres n'en ſont que les complices ou aſſiſtans.

AUTEUR, ſe dit auſſi dans une Genealogie. L'*auteur* de la race d'une maiſon, d'une famille, eſt celuy juſqu'auquel on remonte, qui a été le premier qui l'a annoblie, qui l'a fondée & rendu illuſtre.

AUTEUR, en fait de Litterature, ſe dit de tous ceux qui ont mis en lumiere quelque livre. Maintenant on ne le dit que de ceux qui en ont fait imprimer. Il faut reſpecter davantage les *Auteurs* Sacrés que les profanes. les *Auteurs* modernes ont encheri ſur les Anciens. les *Auteurs* Latins ont beaucoup pillé les *Auteurs* Grecs. cet homme s'eſt enfin erigé en *Auteur*, s'eſt fait imprimer. il y a bien plus de méchants *Auteurs* que de bons. cet *Auteur* a été cenſuré. on fait dans les livres, des Indices ou Catalogues des *Auteurs* cités. les *Auteurs* ſont ſujets à ſe quereller, & à ſe dire beaucoup d'injures. On dit auſſi d'une femme, qu'elle s'eſt érigée en *Auteur*, quand elle a fait quelque livre ou piece de theatre.

En termes de Palais, on appelle *Auteurs*, Ceux dont on a acquis le droit de poſſeder quelque heritage par vente, eſchange, donation, ou autre contract. On donne en Juſtice un delay pour appeller en garentie ſon *auteur*. On dit auſſi à celuy qui debite une méchante nouvelle, Il faut nommer vôtre *auteur*, autrement on croira que vous l'avez inventée. Ce mot en ce ſens vient du Latin *auctor*, qui ſignifie, le maiſtre d'une choſe, qui peut prouver que le domeine & la poſſeſſion luy en appartiennent.

AUTHENTIQUE. adj. m. & f. Solemnel, celebre. Les verités Chrêtiennes ſont fondées ſur des témoignages *authentiques*. le Parlement a donné un Arreſt *authentique* contre les jeux de haſard. il y a un paſſage *authentique* dans un tel endroit pour confirmer cette propoſition. Ce mot eſt purement Grec, & ſignifie, *qui a de l'autorité, qui merite qu'on y ajouſte foy.*

AUTHENTIQUE, en termes de Juriſprudence, ſignifie, Reveſtu de toutes les formes, & qui eſt atteſté par des perſonnes publiques, auquel on ajouſte foy en Juſtice. Il faut prouver ce qu'on allegue en Juſtice par des pieces *authentiques*, ou titres originaux. un acte n'eſt point *authentique* & executoire, s'il n'eſt en original ſigné & ſcellé. On a appellé auſſi autrefois Perſonnes *authentiques*, les Nobles & les premiers de l'Etat, comme étant gens dignes de foy, & dont l'autorité étoit receuë.

AUTHENTIQUE, ſe dit particulierement d'un ſceau d'une Juſtice ſubalterne, & d'un Tabellion, pour le diſtinguer du ſcel Royal. Contract paſſé ſous le ſcel *authentique*, non Royal, ne porte point d'hypotheque hors la Juriſdiction, comme pretendent quelques-uns.

AUTHENTIQUE, en termes de Droit, eſt un nom qu'on a donné aux nouvelles Conſtitutions de Juſtinien depuis qu'on a receu l'Edition d'Accurſe, qu'il appella *Authentiques*, parce qu'il les traduiſit de mot à mot ſur l'Original Grec, comme témoigne Alcyat : ce qui fit rejetter l'Edition barbare qu'en avoit fait un certain Julian Docteur de Droit, dont on s'étoit ſervi juſqu'alors. Du Cange. Les Notaires qui obligent des femmes en quelques contracts, y mettent toûjours cette clauſe, qu'elle renonce à l'*Authentique*, *Si qua mulier*.

AUTHENTIQUEMENT. adv. D'une maniere authentique & publique. Il a declaré cela en public & *authentiquement*. ce mariage s'eſt fait *authentiquement*. il a prouvé *authentiquement* les faits par luy allegués.

AUTHENTIQUER. verb. act. Rendre un acte authentique. Quand on envoye un acte d'un Royaume dans un autre, ce n'eſt pas aſſez que des Notaires l'ayent ſigné, il faut que le Magiſtrat l'*authentique*, qu'il y mette le ſceau public, & une atteſtation que ceux qui l'ont ſigné ſont perſonnes publiques, aux actes deſquels on ajouſte foy en Juſtice.

AUTHENTIQUER une femme, c'eſt la declarer convaincuë d'adultere, la condamner ſelon l'Authentique *Ut nulli*, qui eſt la 134. Nouvelle de Juſtinien, à perdre ſa dot & ſes conventions matrimoniales, & à être raſée & miſe dans un Couvent pour y demeurer deux ans, pendant leſquels il eſt permis à ſon mari de la reprendre, à faute de quoy elle y doit demeurer renfermée à perpetuité.

AUTHENTIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient du Grec *authentis*.

AUTOMATE. ſubſt. maſc. Terme des Mechaniques. Machine qui ſe remuë toute ſeule, qui a en ſoy le principe de ſon mouvement, comme une montre, une horloge à contrepoids, ou autres machines qui ſe meuvent par reſſort. On prononce *aſtomate*; & ce mot eſt purement Grec. Deſcartes eſt d'opinion que les brutes ne ſont que des *automates*; & cette opinion n'eſt pas nouvelle. Ce mot vient du Grec *autos*, *ipſe*.

AUTOMNAL, ALE. adj. Qui eſt propre à l'automne. La partie *automnale* du Breviaire contient le temps depuis le premier Septembre juſqu'à l'Advent.

AUTOMNE. ſubſt. fem. Il étoit autrefois maſculin. Troiſiéme ſaiſon de l'année où on recueille particulierement les vins & les fruits d'hiver. Quand l'eſté eſt pluvieux, on a d'ordinaire une belle *automne*. En quelques Provinces on a compté les années par les *automnes*, & en d'autres par les hivers, comme chez les Saxons. Du Cange. Quelques-uns derivent ce mot du verbe *augeo*, *quòd frugibus annum augeat*.

AUTORISATION. ſubſt. fem. Terme de Palais, qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe. L'obligation que cette femme a paſſée eſt nulle, par le deffaut de l'*autoriſation* de ſon mary. la vente d'un bien d'un mineur eſt ſujette à l'*autoriſation* d'un Tuteur.

AUTORISER. verb. act. Donner puiſſance de faire quelque choſe, donner force & vigueur à quelque loy, à quelque uſage, à quelque ceremonie. L'Empereur Juſtinien a *autoriſé* la Compilation des opinions des Juriſconſultes anciens pour en compoſer les Loix du Digeſte. un valet *autoriſé* de ſon maiſtre agit plus hardiment en ſes affaires. une femme ne peut contracter ni agir en Juſtice, ſi elle n'eſt *autoriſée* par ſon mari, ou à ſon refus, par Juſtice.

AUTORISER, ſignifie auſſi, Approuver. Les Loix *autoriſent* les ventes des biens des mineurs, quand elles ſont à leur avantage. il y a bien des abus que la couſtume *autoriſe*. le temps, le long uſage ne peuvent rien *autoriſer* contre la Loy de Dieu, ou de Nature. un Magiſtrat *autoriſe* le vice, quand il n'en fait pas la punition.

AUTORISER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Acquerir, uſurper de l'autorité. Les Tyrans s'*autoriſent* peu à peu en flattant les peuples. les abus s'*autoriſent* avec le temps juſqu'à un point qu'il eſt malaiſé de les reformer.

AUTORISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AUTORITE'. ſubſt. fem. Droit qu'on a de commander, de ſe faire obeïr. Tout bon Chrêtien ſe doit ſoûmettre à l'*autorité* de l'Egliſe, & tout bon ſujet à l'*autorité* Royale. il faut employer l'*autorité* des Loix contre les méchans. les decrets ſe font par *autorité* de Juſtice.

AUTORITÉ, ſe dit quelquefois de l'uſage de ce droit,

ou de ſon uſurpation. Un homme n'en peut arreſter un autre de ſon *autorité* privée. il eſt mal-ſeant de vouloir emporter toutes choſes d'*autorité* abſoluë. un habile homme a toûjours plus d'*autorité* qu'un autre dans ſa compagnie. un mineur, une femme ne peuvent agir que ſous l'*autorité* de ſon tuteur, ou de ſon mari. une procuration porte pouvoir & *autorité* de faire les affaires d'autruy.

AUTORITÉ, ſignifie auſſi, le témoignage d'un Auteur qui a écrit, ou quelque apophthegme ou ſentence d'une perſonne illuſtre qu'on cite, qu'on allegue dans un diſcours pour luy ſervir de preuve, ou d'ornement. Les textes d'Ariſtote ſont de grande *autorité* dans les Colleges. les paroles qu'on rapporte de Socrate ſont de grande *autorité* dans la Morale. les paſſages de l'Ecriture ſont d'une *autorité* deciſive. Ce mot vient d'*authoritas* Latin, qui vient d'*authentis*.

AUTOGRAPHE. ſubſt. maſc. Terme dogmatique. Original de quelque eſcrit, ou compoſition qu'on a eſcrite ſoy-même. Il n'eſt en uſage que dans les Colleges.

AUTOUR. Prepoſition qui s'employe quand on parle de ce qui environne quelque choſe. On met une ceinture *autour* de ſon corps. le Diademe ſe mettoit ſur le front *autour* de la teſte. on a baſti des murs & des baſtions *autour* de la ville. les lignes de circonvallation ſe font *autour* de la place qu'on aſſiege. on a fait la Proceſſion *autour* de l'Egliſe. ces joüeurs étoient rangés *autour* de la table. on ſe met en hiver *autour* du feu pour s'entretenir.

AUTOUR, ſe dit auſſi de l'eſpace qui eſt aux environs. Il n'y a point de fauxbourgs ni de baſtiments *autour* des places fortes. il y a des foſſés *autour* de ce Chaſteau. On le dit encore de ce qui ſe meut dans cet eſpace. Il s'eſt allé promener *autour* du Cloiſtre. la lune tourne *autour* de la terre.

AUTOUR, ſe dit auſſi des lieux voiſins. Il a acheté une maiſon icy *autour*. les ennemis ſont campés tout *autour* de nous. les Sergents rodent *autour* de cette maiſon. il a regardé tout *autour* de luy.

AUTOUR, ſe dit auſſi des perſonnes. Les Grands ont *autour* d'eux quantité de Courtiſans & de flatteurs. on a bien de la peine *autour* de ce malade. il eſt difficile à ſervir. il faut être toûjours *autour* des enfants, de peur qu'ils ne ſe bleſſent.

On dit proverbialement, Tourner *autour* du pot, pour dire, N'oſer pas parler d'une choſe, ou la faire hardiment, mais uſer de circonlocution pour ſonder ſi elle ſera agreable.

Ce mot vient de *tour*, de *tornus*.

AUTOUR. ſubſt. maſc. en Fauconnerie, eſt un grand oiſeau de poing qui eſt le plus grand aprés le gerfaut, qui ſert à la baſſe volerie ſur les faiſans & les perdrix. Il a les ailes courtes, la teſte petite, le bec long, les ſerres noires, les jambes hautes, & la queuë longue. Il eſt de couleur fauve, & ſemé de taches jaunes, la queuë large, les yeux profonds ayant une rondeur noire. Les *autours* font leurs nids dans les foreſts, & dans les montagnes. Le bel *autour* doit être court, bien curé, bas aſſis, & avoir les mahutes larges. L'*autour niais*, eſt celuy qui eſt pris dans le nid: *Autour branchier*, celuy qui eſt pris ſur les branches de l'arbre, commençant à voleter: *Autour paſſager*, celuy qui eſt pris au paſſage, ſoit au filet, ou autrement: *Autour fourcheret*, celuy qui eſt de moyenne taille entre formé, & tiercelet: quelques-uns l'appellent *Segond*. On donne à l'*autour* la qualité de *Cuiſinier*, car il prend force perdrix. On dit que l'*autour* empiete, & que le faucon lie le gibier. En Latin *aſtur*, *aſturco*, *aſturcus*, & *ſubbuteo*.

AUTOURSERIE. ſubſt. fem. Art de dreſſer & de faire voler les autours. Pluſieurs termes de l'*Autourſerie* ſont differents de ceux de la Fauconnerie.

AUTOURSIER. ſubſt. maſc. Celuy qui a ſoin de dreſſer, ou de faire voler les autours. La baguette des *Autourſiers* s'appelle *chaſſeoire*.

AUTRE. Pronom relatif maſc. & fem. Different, contraire, oppoſé. Les corps celeſtes ſont d'une *autre* nature que les corps ſublunaires. c'eſt toute *autre* choſe que ce que vous penſez. *autre* eſt le chaud, *autre* eſt le froid. Nicod derive ce mot du Latin *alter*, ou du Grec *heteros*.

AUTRE, ſe dit auſſi pour ſignifier deux choſes qui vont enſemble. Sa reputation s'étend de l'un à l'*autre* Pole. ils s'en ſont allez l'un & l'*autre*. dans les defilés on marche l'un aprés l'*autre*.

AUTRE, ſe dit auſſi par excluſion. On a raiſon de ne parler d'*autre* choſe que de ſon ſalut. pour être ſavant, il ne faut faire *autre* choſe qu'eſtudier.

AUTRE, ſe dit en pluſieurs phraſes ordinaires. L'un vaut l'*autre*, pour dire, qu'il n'y a point à choiſir entre deux choſes. Il y en a d'un & d'*autre*, pour dire, Il y a du bon & du mauvais. Je ne connois *autre*, pour dire, C'eſt l'homme que je connois le mieux. C'eſt une *autre* affaire, pour dire, qu'il n'y a pas la même raiſon d'en juger. Comme dit l'*autre*, eſt une citation populaire, quand on ne nomme point d'auteur. Il eſt devenu tout *autre*, c'eſt à dire, Il eſt bien changé, en bien, ou en mal. Il en fait bien d'*autres*, pour dire, Il a d'*autres* détours, fineſſes, malices. A d'*autres*, pour dire, Allez chercher ailleurs voſtre duppe. En voicy d'une *autre*, pour dire, Voicy un nouveau détour qu'on nous apporte, une nouvelle affaire qu'on nous fait. C'eſt bien un *autre* homme, pour dire, C'eſt un homme qui eſt bien plus conſiderable. On dit, que des gens ſont nés l'un pour l'*autre*, pour dire, qu'ils ſont de même humeur, qu'ils s'accordent bien. Prendre l'un pour l'*autre*, pour dire, Se méprendre. Je regarde cela d'un *autre* œuil, pour dire, d'un *autre* biais, je le vois d'une *autre* maniere. On dit, qu'un homme dit d'un, & fait d'*autre*, quand ſes actions ſont contraires à ſes diſcours: qu'il va de coſté & d'*autre*, pour dire, que c'eſt un coureur, un intrigueur. On dit auſſi, C'eſt un *autre* Mars, un *autre* Alexandre, pour dire, C'eſt un nouveau Mars, un nouvel Alexandre.

D'AUTRE PART. adv. D'ailleurs, de part & d'autre, des deux coſtés. Entre un tel Demandeur d'une part, & un tel Defendeur *d'autre part*. *L'autre jour* ſe dit d'un des derniers jours paſſés.

On dit proverbialement, C'eſt une *autre* paire de manches, pour dire, C'eſt une *autre* affaire. Autre choſe eſt de dire, & *autre* choſe de faire, pour dire, qu'il eſt plus difficile d'agir que de parler.

AUTREFOIS. adv. Anciennement, ou cy-devant. Le luxe étoit bien moindre *autrefois* qu'à preſent. vous m'avez dit *autrefois* que, &c. ce mot ſe diſoit *autrefois*, mais on ne le dit plus.

AUTREFOIS, ſignifie auſſi, Un autre temps. Je ne puis faire cela maintenant, ce ſera pour une *autrefois*.

AUTREMENT. adv. D'une autre maniere. Il ne faut point être bourru, ni vivre *autrement* que les autres.

AUTREMENT, ſe met quelquefois pour ſervir de condition, ou de menace. On reſigne des Benefices avec reſerve d'une telle penſion, & non *autrement*, ni d'une autre maniere. Il faut vivre dans l'ordre, *autrement* on s'en repent.

AUTREMENT, ſe dit auſſi pour marquer de la mediocrité. Juſques ici pour obtenir des Licences il ne falloit pas être *autrement* ſçavant en Droit.

AUTRUCHE. ſubſt. fem. Grand oiſeau qui a les ailes courtes, fort eſtimé pour ſes plumes, qui ſervent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c. Les *Autruches* ſe chaſſent en Afrique. Elles ſont ſi communes au Perou, qu'elles vont par troupes comme le beſtail.

Les

Digitized by Google

Les Sauvages en mangent la chair ; & leurs œufs ſont bons, quoy que de difficile digeſtion. Les femelles ſont preſque toutes meſlées de gris, de noir & de blanc. Les maſles ſont blancs & noirs, & ſont bien plus eſtimés, parce que leurs plumes ſont plus larges & mieux fournies, leurs boutz plus touffus, & leurs ſoyes plus fines. On ne les chaſſe qu'aprés leur muë, & lors que leur plumage eſt ſec. Ce ſont des oiſeaux fort viſtes qu'on chaſſe avec des Barbes harpés comme levriers, qui les attrapent à la courſe. L'*Autruche* ſe ſert de ſes ailes non pas pour voler, mais pour aider à ſa courſe, lors que le vent luy eſt favorable ; car alors elle s'en ſert comme un navire fait de ſes voiles. Lors que l'*Autruche* voit que ſes œufs ſont preſts à éclorre, elle en caſſe quatre, qui venant à ſe corrompre, il s'y engendre quantité de vers dont ſes petits ſe nourriſſent, comme témoigne le Pere Acaret en ſa Relation du Perou. Ælian avoit dit autrefois quelque choſe de ſemblable. On a veu vers le Cap de Bonne Eſperance des œufs d'*Autruche* ſi gros, qu'un ſeul ſuffit pour donner à manger à ſept hommes. On a fait la diſſection de pluſieurs *Autruches* dans l'Academie des Sciences : la plus grande étoit de ſept pieds & demi de haut depuis la teſte juſqu'à la terre. L'*Autruche* a l'œuil comme l'homme en ovale, ayant de grands cils, & la paupiere d'enhaut mobile, contre l'ordinaire des oiſeaux, avec une paupiere au dedans comme l'ont la plus-part des brutes. Son bec eſt court & pointu, ſa langue petite, & adherente comme aux poiſſons ; ſes cuiſſes groſſes, charnuës & ſans plumes, couvertes d'une peau blanche un peu rougeaſtre, rayée par des rides qui repreſentent un reſeau dont les mailles pourroient laiſſer entrer le bout du doit. Ses jambes ſont couvertes par devant de grandes eſcailles en table, ſes pieds fendus, & compoſés ſeulement de deux doits fort grands, & auſſi couverts d'eſcaille avec des ongles aux grands doits, & non pas aux petits. Elle n'a pas des plumes de diverſe ſorte, comme les autres oiſeaux, qui en ont de molles & lanugineuſes pour leur ſervir de fourrure, & d'autres dures & fermes pour voler. Celles de l'*Autruche* ſont toutes molles & effilées comme le duvet. Elles ne ſervent ni à voler, ni à les veſtir. Elles ont le tuyau juſtement au milieu de la plume : c'eſt pourquoy les Egyptiens repreſentoient la Juſtice par une plume d'*Autruche*. La peau de ſon col eſt de chair livide couverte d'un fin duvet blanc clair-ſemé & luiſant qui tient plus du poil que de la plume. Son corps eſt couvert de plumes noires, blanches & griſes. Celles qu'on voit d'autre couleur ſont ſeulement teintes. Les grandes qui ſortent des ailes & de la queuë ſont ordinairement blanches. Celles du rang d'aprés ſont noires. Celles qui garniſſent le dos & le ventre ſont noires, ou blanches. Ses flancs n'ont point de plumes, non plus que les cuiſſes, & le deſſous des ailes. Au bout de chaque aile il y a deux eſpeces d'ergots longs d'un pouce, creux, & reſſemblants à de la corne, à peu prés ſemblables aux aiguillons d'un porc-eſpic. Quant au dedans, on y a trouvé cinq diaphragmes ou cloiſons qui diviſent le tronc en cinq parties, dont quatre ont la ſituation droite de haut en bas, & un cinquiéme ſitué en travers. Ses ventricules ont été trouvés remplis de foin, d'herbe, d'orge, de feves, d'os, & de caillous, dont il y en avoit de la groſſeur d'un œuf de poule. On a trouvé dans un juſqu'à 70. doubles la plus-part uſés & conſumés preſque des trois quarts, & rayez apparemment par leur frottement mutuel, pluſtoſt que par eroſion. Mais il faut remarquer que les *Autruches* avalent le fer, de même que les autres oiſeaux avalent les caillous, pour aider à broyer leur nourriture, & non pas pour s'en nourrir & pour le digerer, comme ont crû les Anciens : au contraire elles meurent quand elles en ont beaucoup avalé. Diodore Sicilien appelle les *Autruches*, des *Cerfs-oiſeaux*. D'autres nomment l'*Autruche*, *Struthiocamelus*, c'eſt à dire, *Coq-chameau*, ſelon Scaliger. Ce mot vient de *ſtruthio*, *ſtruthiocamelus*. Menage le derive de *avis ſtruthia*, & pretend qu'il faut écrire *Auſtruche*.

On dit figurément à un homme qui mange beaucoup, ou des viandes difficiles à digerer, qu'il a un eſtomac d'*Autruche*.

AUTRUY. ſubſt. maſc. Le prochain, les autres hommes. Le bien d'*autruy* tu n'embleras, eſt un des Commandements de Dieu. il ne faut pas ſe decharger ſur *autruy* de nos fautes perſonnelles. dans les Lettres de Chancelerie, le Roy met toûjours cette clauſe, Sauf en autres choſes noſtre droit, & l'*autruy* en toutes. On dit auſſi, Aller par *autruy*, pour dire, Subſiſter aux dépens d'*autruy*, ſoit en travaillant pour luy, ſoit en le ſervant actuellement. Menage derive ce mot du genitif *alterius*, en tranſpoſant les lettres, dont les Italiens ont fait auſſi *altrui*.

On dit proverbialement, Le mal d'*autruy* ne nous touche gueres : qu'il ne faut faire à *autruy* que ce qu'on voudroit qui nous fuſt fait. Qui s'attend à l'eſcuelle d'*autruy*, ſouvent diſne mal. On dit auſſi, Le bien d'*autruy* n'eſt pas à nous.

A U V.

AUVENT. ſubſt. maſc. Petit toit fait de planches, qu'on met au deſſus des boutiques pour les garantir de la pluye. Les *auvents* des Marchands avancent beaucoup ſur la ruë. On a dit autrefois *Oſte-vent*, & Nicod veut qu'on le prononce ainſi, parce qu'il rabat & oſte la force du vent. Menage prouve auſſi cette même étymologie. Du Cange dit qu'il vient de *advanna*, *quòd advanna alti inſtar ſuſpendatur* ; & dit que dans les anciens titres on trouve *avan-vent*. Quelques-uns veulent qu'ils viennent d'*avancer*, *avance*.

AUVERNAS. ſubſt. maſc. Vin fort rouge & fumeux qui vient d'Orleans, qui n'eſt bon à boire que ſur l'arriere-ſaiſon, ce qui fait qu'on l'appelle auſſi *Vin de cerneau*. Les Cabaretiers s'en ſervent à colorer leurs vins blancs. Il eſt fait de raiſins noirs qu'on appelle du même nom, parce que le plant eſt venu d'Auvergne. Leur couleur les fait appeller ailleurs *Morillon*, & *Pineau* en Auvergne. Il y a un *Auvernas* gris d'Orleans, qu'on appelle ailleurs *Malvoiſie*, qui eſt un raiſin gris fort ſucré, & le plus fondant de tous les raiſins.

A U X.

AUXILIAIRE. adj. maſc. & fem. Qui vient au ſecours. Un Prince doit plus ſe fier à ſes ſoldats, qu'à ſes trouppes *auxiliaires*. outre les raiſons principales, on ſe ſert par fois heureuſement des moyens *auxiliaires* ou ſubſidiaires.

En termes de Grammaire, on appelle Verbes *auxiliaires*, ceux qui ſervent à conjuguer les autres, comme ſont les verbes *Eſtre*, & *Avoir*, tant en François qu'en Italien & en Eſpagnol.

A X E.

AXE. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie & d'Aſtronomie. C'eſt la ligne qui paſſe par le centre d'une ſphere, ou d'un globe, & ſur laquelle ils tournent. Les deux extremités aboutiſſent à deux points qu'on nomme *poles*. L'*axe* du monde, de la terre. On obſerve dans le ciel un mouvement fort lent, qu'on appelle, *inclination de l'axe*.

On le dit auſſi des rouës, cônes, cylindres, & autres figures qui ſe meuvent en rond ; & on l'appelle en ce ſens *eſſieu* plus ordinairement.

AXE, ſe dit auſſi en Optique du rayon viſuel qui paſſe droit

Digitized by Google

droit dans l'œuil ſans faire aucune refraction dans le criſtallin.

A X I.

AXILLAIRE. Adj. Terme de Medecine, eſt un fameux rameau d'une des veines ſouſclavieres qui va aux aiſſelles, & qui ſe diviſe en trois veines, la thoracique, la baſilique, & la cephalique. Ce mot vient du Latin *axilla*.

AXIOME. ſubſt. maſc. Principe qu'on a établi dans un art, ou ſcience, qui eſt indubitable, ou tenu pour tel. C'eſt un *axiome* de Geometrie, que les choſes qui ſont égales à une troiſiéme, ſont égales entr'elles : que le tout eſt plus grand que ſa partie.

A X U.

AXUNGE. ſubſt. fem. C'eſt une eſpece de graiſſe la plus molle & la plus humide du corps des animaux, qui s'appelle autrement de l'*oing*. Elle eſt differente du lard, qui eſt une graiſſe ferme ; & du ſuif, qui eſt une graiſſe ſeche. Les Latins font la même diſtinction de la graiſſe en *pinguedo*, qui eſt *l'axunge*, *lardum*, & *ſevum*. On l'appelle auſſi en Latin *axungia*, qu'on dit avoir eſté fait *ab axe rotarum quæ unguntur*.

A Y E.

AYEUL, EULE. ſubſt. maſc. & fem. Pere, ou mere de ceux qui ont des enfants, à l'égard deſquels on les nomme auſſi *Grand-pere*, ou *Grand-mere*. Chaque enfant a un *ayeul* paternel, & un *ayeul* maternel. Ce mot vient du Latin *avulus*, diminutif de *avus*, (Menage) que quelques-uns font deriver de l'Hebreu *ab*, qui ſignifie *pater*.

AYEUL, ſe dit quelquefois en general des hommes qui nous ont precedé, ſoit dans noſtre famille, ſoit dans noſtre nation.

> Mais cela fut jadis au temps de vos *ayeux*. Balſac.
> Et nos *ayeux* étoient auſſi ſages que nous.

A Z E.

AZEROLIER. ſubſt. maſc. Arbre ſauvage & eſpineux, qui porte des fruits aigrets & ſecs qu'on nomme *azerolles*, & qui ſont rouges & gros comme des ceriſes. Ils ſont aſſez agreables au gouſt étant meurs. C'eſt une eſpece d'eſpine qu'on appelle *Eſpine d'Eſpagne*. Sa feuille eſt plus large que la commune. On le greffe ſur l'eſpine blanche, ou ſur le ſauvageon de poirier, & ſur le cognacier. Il y en a un qui vient du Canada, dont les eſpines ſont tres-longues, & les feuilles tres-grandes. Il y en a auſſi un blanc qui vient de Florence, qu'on ne trouve qu'à Verſailles, & qui ne differe de l'autre que par la couleur de ſon fruit.

A Z I.

AZIMUT. ſubſt. maſc. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un grand cercle vertical qui paſſe par le zenith & le nadir, & qui couppe l'horiſon à angles droits. Or comme l'horiſon eſt diviſé par 360. degrés, il donne lieu à deſcrire 360. *azimuts*. Ce mot eſt purement Arabe. Ces cercles ſont les mêmes que les rumbs des Mariniers marqués ſur la Carte. On commence à les compter depuis le point du vray Orient ou de l'Orient Equinoctial, & on continuë en allant vers le Midy juſqu'à 360. C'eſt dans ces cercles qu'on prend la hauteur des aſtres à toutes les heures.

A Z O.

AZOT. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt ainſi que les Chymiſtes appellent la matiere premiere des metaux.

A Z U.

AZUR. ſubſt. maſc. Pierre minerale dont on fait un bleu fort vif & precieux. On l'apppelle autrement *Outremer*, à cauſe qu'il vient de Chypre, ou d'autres lieux au delà de la mer ; ou ſelon Braſſavolus, parce que c'eſt un bleu plus fort que celuy de la mer. Pline & Dioſcoride diſent que c'eſt un ſable, Matthiole une pierre, Agricola que c'eſt un mineral qu'on trouve dans les veines de la terre : mais la verité eſt que c'eſt une pierre que les Arabes nomment *lazuli*, & que nous nommons auſſi ſimplement *lapis*, ou *lapis lazuli*. Il doit eſtre rayé de petites taches ou étoiles d'or, & pour cela Meſué l'appelle *lapis ſtellatus* ; & pour eſtre bon, il doit reſiſter au feu & à la fumée, d'où il tire même un nouvel éclat. On en a veu de ſi precieux, qu'il a eſté vendu juſqu'à cent eſcus l'once, comme témoigne Fallope. On en trouve dans des mines d'airain, d'argent, & d'or, & auſſi parmi les marbres ; & c'eſt celuy-cy dont on ſe ſert le plus. Le factice ſe fait avec de l'indigo, ou du ſuc de violettes broyé avec certaine craye. L'ordinaire ſe fait avec du ſel armoniac, & des lames d'argent ; ou bien avec du ſoulfre, du vif-argent, & du ſel armoniac, dont la preparation ſe trouve dans Agricola & dans Cæſius.

Il y a auſſi un *azur* d'Allemagne : c'eſt une teinture qu'on cueille & ratiſſe proprement au deſſus des pierres qui ſont dans les minieres d'argent. Le verd *azur* eſt une exhalaiſon de mine de cuivre meſlée avec de l'argent, comme dit Biringuccio.

On appelle Cendre d'*azur*, cet *azur* ou couleur bleuë factice dont les Peintres ſe ſervent, & qu'on meſle avec du blanc de plomb pour l'employer. Les Medecins n'employent que le naturel.

On dit en proverbe, pour parler d'une maiſon richement ornée, que ce n'eſt qu'or & *azur*.

En termes de Blaſon, *Azur* ſignifie auſſi le bleu. L'Eſcu de France a trois fleurs de lis d'or en champ d'*azur* : c'eſt une couleur celeſte qui eſt le ſymbole de la Juſtice. L'*azur* eſt marqué dans le Blaſon par des hacheures ou ſimples lignes qui vont de gauche à droit, & ſont paralleles au chef, ou à la faſce.

AZURÉ, ÉE. adj. Qui eſt peint d'azur. On appelle poëtiquement le ciel, la Voute *azurée*, parce qu'il ſemble à nos yeux qu'il eſt peint d'*azur*, & il nous paroiſt tel, à cauſe de ſon grand éloignement.

A Z Y.

AZYGOS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt le nom qu'on donne à une veine qu'on appelle autrement *Sans-pair*, parce qu'elle ſe trouve ſeulement du coſté droit : c'eſt le troiſiéme rameau du tronc aſcendant de la veine cave, qui a huit rejettons, qui vont auſſi-bien vers le coſté gauche que vers le coſté droit, & qui nourriſſent les huit coſtes d'enbas, diſtribuant cependant fort grand nombre de petits rameaux à l'œſophage.

AZYME. adj. Qui n'eſt point fermenté, qui eſt ſans levain : tel eſt le pain dont on fait des Hoſties pour conſacrer à la Meſſe. Les Juifs étoient fort ſoigneux pendant leur Feſte de Paſques de n'avoir en toutes leurs maiſons que des pains *azymes*, & ils faiſoient pour cela de grandes & de ridicules perquiſitions, qu'on voit dans le Traité du Pain *azyme* que le Sr. Compiegne a traduit du Rabbi Moſes, extrait du Talmud.

Ce mot vient du Grec *azymos*, *ſine fermento*.

Digitized by Google

B.

B La ſeconde lettre de l'Alphabet, qui eſt la premiere des conſones. La prononciation du *B* imite le cri & le beſlement des moutons. B, chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui ſignifioit 300. ſuivant ce vers :

Et B trecentum per ſe retinere videtur.

Quand on mettoit une ligne par deſſus, elle ſignifioit trois mille.

B *quarre*, & B *mol*, ſont des termes & des marques de Muſique qui ſe mettent au commencement des reglets pour marquer la qualité du chant.

Le *B quarre* eſt le ton naturel & ordinaire qui rend le chant plus dur & plus rude. Il n'a pas beſoin de marque particuliere. On l'a ainſi nommé, parce que les choſes quarrées ſont plus dures que les rondes.

Le *B mol* ſe marque toûjours par un *B* ſimple, qui fait que la voix chante plus aiſément, à cauſe qu'il fait ſeulement le demi-ton, & chante le *fa* où le *B quarre* fait le *mi*.

Dans le chant de *B quarre* il y a un ton entier de la premiere notte à la ſeconde ; & dans le *B mol* il n'y a qu'un demi-ton : deſorte que leur difference conſiſte en la ſeule tranſpoſition d'un demi-ton entre la premiere & la ſeconde, ou entre la ſeconde & la troiſiéme notte.

B A A.

B A A R A S. ſubſt. maſc. eſt une plante apparemment fabuleuſe, dont parle Joſephe, qui a une couleur de feu, eſtincelante comme une étoile, qui fuit ſous terre, & qu'on ne peut arreſter, juſqu'à ce qu'on jette de l'urine de femme, ou de ſon flus menſtrual. Elle fait mourir quiconque la touche : deſorte que pour l'arracher on la déchauſſe tout alentour, & on y attache un chien qui meurt en l'arrachant ; aprés quoy on la peut manier ſans danger.

B A B.

B A B E U R R E. ſubſt. maſc. Lait de beurre qui n'eſt pas encore pris ou en conſiſtence de beurre, ou qui demeure aprés que le beurre eſt fait.

B A B I L. ſ. m. Abondance de paroles ſur des choſes de neant ou ſuperfluës ; un parler continuel & importun. Les femmes & les vieillards ont toûjours trop de *babil*. Nicod derive ce mot de *Babel*, où ſe fit la confuſion des Langues. Menage veut qu'il vienne de *bambinare*, qui a été fait de *bambino* Italien diminutif de *bambo*, lequel eſt derivé du Syriaque *babion*, qui ſignifie *enfant*, d'où on a fait auſſi *babiole* & *bimbelots*, ſignifiant des *poupées*.

B A B I L L A R D, A R D E. adj. Qui parle continuellement, & qui ne dit que des choſes de neant.

B A B I L L A R D, ſe dit auſſi d'un indiſcret qui ne ſçauroit tenir ſa langue, qui va dire tout ce qu'il a ouy dire en tous les lieux où il ſe trouve.

On appelle en termes de Chaſſe, un chien *babillard*, lors qu'il crie des matinées entieres, ou bien lors qu'il eſt hors des voyes.

B A B I L L E R. v. n. Parler ſans ceſſe, & ne dire que des choſes de peu de conſideration.

On dit, qu'un homme ne fait que *babiller*, lors qu'il parle & promet beaucoup, & qu'il n'execute rien, ni ne dit rien de ſolide qui puiſſe terminer une affaire.

B A B I N E. ſubſt. fem. Levre de certains animaux, comme guenons, chats & chiens, &c. Ce chat a trouvé quelque choſe à manger, il ſe leche les *babines*.

B A B I N E, ſe dit improprement de l'homme en ces phraſes proverbiales. Il s'eſt donné de ſon bien par les *babines*. Il faut qu'il s'en torche les *babines*, pour dire, qu'il n'en taſtera pas.

On dit auſſi d'un hypocrite, qu'il remuë bien les *babines*, quand il ne prie Dieu que des levres.

B A B I O L E. ſ. f. Choſe de peu de valeur & puerile. On amuſe les enfants avec toutes ſortes de *babioles*. le cabinet de ce curieux n'a rien de rare, il n'y a que des *babioles*. ce livre n'a rien de ſolide, il n'y a que des choſes pueriles & des *babioles*. Du Cange le derive de *baubella*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifioit *petit joyau*.

B A B O U I N. ſ. m. Gros ſinge. Rabelais cite un livre burleſque de Marmoretus de *Babouines* & Singis.

B A B O U I N, ſignifie auſſi, un marmouſet, ou vilaine figure qu'on fait baiſer par force à ceux à qui on veut faire quelque honte ; & on dit figurément, Faire baiſer le *babouin* à quelqu'un, pour dire, l'obliger à faire quelque ſoûmiſſion, quelque traitté deſavantageux malgré luy.

B A B O U I N, eſt auſſi une injure qu'on dit aux petits enfants. Vous êtes un petit *babouin*.

B A C.

B A C. ſubſt. maſc. Grand bateau plat qui n'a ni pouppe ni proüe, mais qui eſt ouvert par le devant & le derriere, qui s'abaiſſent ſur le rivage pour y faire entrer les charrettes & carroſſes. Les *bacs* ſe ſervent ordinairement de grandes cordes attachées aux deux coſtés de la riviere pour ſe conduire en la traverſant. Le droit de *bac* eſt un droit ſeigneurial qui s'afferme : ce qu'on appelle en quelques lieux *Pontenage* ou *Pontonage*. Menage derive ce mot de *barca*, ou *barcus*. Mais il vient pluſtoſt de *bach* Allemand, qui ſignifie *vaiſſeau* & *riviere* ; ou bien de *bacci*, dont Arrian a uſé pour un *pont*. Du Cange dit qu'on a uſé du mot de *baccus* & de *bacus* pour ſignifier un *bac* de riviere, d'où on a fait auſſi *bacula*, pour ſignifier un *bacquet*. Iſidore dit que les Latins l'appelloient *linter*, & que c'étoit un bateau creuſé d'une ſeule poutre.

Les Fonteiniers appellent auſſi *Bac* un petit baſſin de fonteine.

B A C C A L A U R E A T. ſ. m. C'eſt le premier des degrés qu'on donne dans les Univerſités pour les ſciences de Theologie, de Medecine, de Droit Civil, & Canon. Voyez *Bachelier*.

B A C C H A N A L E S. ſ. f. C'étoit autrefois une Feſte de Bacchus chez les Payens : maintenant c'eſt une rejoüiſſance ou maſcarade qu'on fait au Carnaval, où on ſe couronne de lierre, & où on imite ces anciennes Feſtes.

On appelle auſſi *Bacchanales*, des tableaux ou bas reliefs qui nous reſtent de l'Antiquité, où ces Feſtes ſont figurées ; & ce ſont d'ordinaire des danſes & des nuditéz. On voit encore des *Bacchanales* dans pluſieurs friſes anciennes.

B A C C H A N T E. ſ. f. Femme qui celebroit autrefois les Feſtes de Bacchus. Ce furent les *Bacchantes* qui déchirerent Orphée.

B A C C H A N T E, ſe dit figurément d'une femme en fureur, emportée de colere, de rage, ou d'amour.

B A C C H I Q U E. adj. m. & f. Qui appartient à Bacchus. Ode ou Chanſon *Bacchique*, c'eſt une Chanſon à boire. Troupe *Bacchique* ſe dit poëtiquement d'une troupe de beuveurs qui font débauche.

B A C C H U S. ſ. m. Dieu des Payens qui étoit invoqué par les débauchés, à cauſe qu'on le croyoit inventeur du vin.

On appelle encore *Enfants de Bacchus*, des yvrognes, de bons beuveurs.

On dit auſſi, que *Bacchus* & Venus vont de compagnie,

Digitized by Google

pour dire, que la debauche du vin mene à celle de l'amour. St. Amant a appellé du fromage pourri, du Cotignac de *Bacchus*.

BACHA, *Baſſis*, ou *Pacha*. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un Officier en Turquie qui a le commandement dans une Province, qui en a le gouvernement. Le *Bacha* d'Alep, du Caire, de Bude.

On appelle auſſi le *Bacha* de la Mer, celuy qu'on appelle en France *Amiral*, qui commande les troupes maritimes du Grand Seigneur.

BACHELIER. ſ. m. Celuy qui a le degré de Baccalaureat. *Bachelier* en Theologie, en Medecine, en Droit Civil, & Canon.

On a auſſi appellé *Bacheliers*, les jeunes Eſcuyers ou Chevaliers qui faiſoient leur premiere campagne. Dans les Couſtumes d'Anjou, du Maine & autres, on appelle *Bacheliers*, les Seigneurs qui ont Chaſteaux, Forteresſes, ou maiſons ſorties de Comtés, Vicomtés, Baronnies ou Chaſtelenies, & qui ont pareille Juſtice: & on appelloit *Bachele*, ou *Bacele*, la Chaſtelenie ou Seigneurie tenuë par un *Bachelier* qui n'avoit pas encore droit de banniere. La *Bachelerie* étoit autrefois un degré au deſſous de la Chevalerie, & le *Bachelier* étoit entre le *Chevalier* & l'Eſcuyer; & Fauchet tient que ce mot vient de *bas Chevalier*. Loyſeau dans le même ſens le derive de *bas eſchelon*, parce que c'étoit le dernier des Ordres Militaires. Menage dit que ce mot vient des vieux François & des Picards, qui appellent *Bacheliers* & *Bachelettes*, les jeunes garçons & les jeunes filles. Rhenanus dit qu'il vient de *Bacillus*, du nom d'un petit baſton qu'on mettoit à la main de ceux à qui on donnoit permiſſion de lire, ou à qui on donnoit l'inveſtiture de quelques Fiefs. On les a nommés d'abord *Bacilliers*, & en Latin *Baculatii*. Alcyat & Vivés diſent que le mot de *Baccalaureat* vient de ce qu'on couronnoit autrefois les Poetes de laurier, *à baccis lauri*. Gregorius Tholoſanus & Goſſelin diſent que ce mot vient *à Vaſſis*, & qu'on a dit *Baccellarii*, *quaſi Vaſſalarii*, *aut minores Vaſſi*.

Du Cange croit avec plus d'apparence, que ce mot vient de *baccalaria*, qui étoient des eſpeces de metairies qui conſiſtoient en pluſieurs mas ou pieces de terres, dont chacune contenoit douze arpents, ou le labourage de deux beeufs; & qu'ainſi on appelloit *Bacheliers*, ceux qui poſſedoient, ou qui cultivoient ces *Bacheleries*. Il y a encore des Gentilshommes qu'on appelle *de la Bachelerie*, du nom de leurs terres. Il ajoûte que *Bachelier* ſignifioit quelquefois *Laboureur*, & quelquefois *Bourgeois* d'une ville. On appelloit auſſi autrefois *Bachelier*, celuy qui avoit vaincu en un Tournois la premiere fois qu'il avoit combattu, ou *Bachelier d'armes*.

BACHELIER, eſt auſſi parmi les artiſans, & dans tous les corps de meſtiers, un Maiſtre élû pour aſſiſter les Jurés en la fonction de leurs charges. On élit tous les ans deux Jurés & deux *Bacheliers* du meſtier. En l'ancienne Couſtume de Paris on a appellé *Bacheliers*, tous ceux qui étoient gradués & paſſés Maiſtres en quelque art que ce fût.

BACHOT. ſ. m. Petit bateau qui ſert à paſſer les rivieres pour les gens de pied, & qui eſt auſſi de ſervice pour porter les cordages des grands bateaux, ou les décharger.

BACLER. v. act. Fermer avec chaiſnes, barres, bateaux, ou autres obſtacles. Il s'eſt dit originairement des ports, & enſuitte de toutes ſortes de paſſages & d'ouvertures, comme de portes, de boutiques, de feneſtres. En temps de guerre on *bacle* les ports. en temps de peſte on *bacle* les maiſons & les boutiques où il y a eu de la contagion. on *bacle* les portes par derriere avec des barres & des chevilles. Nicod croit que ce mot vient de *baculus*, & de *baculare*.

On dit figurément & baſſement, C'eſt une affaire *baclée*, c'eſt à dire, conclue & arreſtée, on n'y peut plus revenir.

BACLÉ, ÉE. part. & adj.

BACON. ſ. m. Vieux mot François, qui ſe diſoit d'un porc engraiſſé & ſalé. Il eſt encore en uſage en quelques Provinces. Du Cange le derive de l'Anglois *bacon*, ou de *bacco* & *bacho*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

BACQUET. ſ. m. Cuvier de bas bord qui ſe fait d'une futaille qu'on ſcie vers les bouts. Les Taverniers donnent ſouvent du vin du *bacquet*, qui eſt éventé. les Marchands de poiſſon ont beſoin de *bacquets* pour mettre leurs carpes, & pour les conſerver en vie. Ce mot eſt un diminutif de *bac*. Quelques-uns le derivent de *aquarium*, comme étant un vaiſſeau à recevoir de l'eau.

B A D.

BADAUD, AUDE. ſubſt. maſc. & fem. Sot, niais, ignorant. C'eſt un ſobriquet injurieux qu'on a donné aux habitans de Paris, à cauſe qu'ils s'attroupent & s'amuſent à voir & à admirer tout ce qui ſe rencontre en leur chemin, pour peu qu'il leur ſemble extraordinaire. Un Charlatan a bientoſt amaſſé autour de luy pluſieurs *badauts*. Ce mot vient apparemment du mot Italien *badar*, qui ne ſignifie autre choſe que *regarder*; comme le mot de *hableur* qui vient de l'Eſpagnol *hablar*, qui ne ſignifie que *parler*. On diſoit autrefois en François, *Bader*, pour dire, Tenir la bouche, ou la gueule ouverte & beante. Quelques Auteurs derivent ce mot *ab Agaudis*, qui étoient des rebelles qui firent bien des deſordres en France du temps de Diocletien.

BADAUDER. v. n. Faire le badaud, s'arreſter à une choſe qui n'en vaut pas la peine.

BADAUDERIE. ſ. f. Action de badaud, ſottiſe.

BADELAIRE, ou *Bandelaire*. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une épée courte, large & courbée comme un ſabre, ou un cimeterre ancien, qui étoit fort en uſage chez les Huns. Ce mot ſe trouve dans pluſieurs Auteurs François; & on croit qu'il vient de *baltearis*, parce qu'on appelloit autrefois *baudel* un baudrier.

BADIGEON. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt un mortier qui ſe fait de recouppes de pierre de taille, dont on enduit & on colore le plaſtre pour le faire reſſembler à de la pierre de taille. On croit ſouvent que des chaiſnes, des murailles, des tableaux, des croiſées ſoient faites de pierre, & ce n'eſt qu'un enduit de plaſtre coloré avec du *badigeon*.

Les Sculpteurs appellent auſſi du *badigeon*, du plaſtre delayé dans une jarre, qui leur ſert à remplir le creux de leurs figures, & à en reparer les defauts.

BADIN, INE. adj. & ſubſt. Qui eſt folaſtre, peu ſerieux, qui fait des plaiſanteries. Les enfants ſont naturellement *badins*. il n'y a rien plus agreable qu'un amour *badin*.

BADINAGE. ſ. m. Petite folaſtrerie, divertiſſement peu ſerieux, jeu d'enfants.

BADINAGE, ſignifie auſſi en matiere de galanterie, de petits myſteres, de petites façons & grimaces qui ſervent à divertir ou à cacher aux autres ſa paſſion. Ainſi Sarraſin a dit, que Voiture avoit fait je ne ſçay comment les Muſes à ſon *badinage*. On dit auſſi, qu'un valet eſt fait au *badinage* de ſon maiſtre, lors qu'il ſçait tous ſes petits ſecrets, qu'il s'accommode à ſes petites façons de faire.

BADINANT. ſ. m. Quelques-uns appellent ainſi un cheval qu'on mene aprés un carroſſe attelé de ſix chevaux, afin qu'on le puiſſe mettre à la place de quelqu'un des autres qui ne ſera plus en état de ſervir. On l'appelle auſſi *le volontaire*.

Digitized by Google

BADINEMENT. adv. D'une maniere badine. Cet amoureux tout *badinement* a deſcouvert ſa paſſion.

BADINER. verb. neut. Faire le badin. Les enfants *badinent* avec les pieds & les mains, avec tout ce qu'ils tiennent. un galant homme ſçait *badiner* agreablement avec ſa maiſtreſſe.

BADINERIE. ſubſt. fem. Action badine. On gagne pluſtoſt une femme avec des *badineries* qu'avec des entretiens ſerieux. On dit auſſi, qu'un ouvrage ne contient que des *badineries*, quand il n'y a rien de ſerieux ni de ſolide.

B A F.

BAFOUER. v. act. Traitter indignement & avec mépris. Une des plus grandes ſouffrances de Noſtre Seigneur, c'eſt d'avoir eſté *bafoué*, & indignement traitté par les Juifs.

BAFOUÉ, ÉE. part. & adj.

B A G.

BAGAGE. ſubſt. maſc. Hardes, meubles, utenciles, équippage de guerre, ou de voyage. Ce nom eſt collectif derivé de *bague*.

BAGAGE, ſe dit auſſi en nom collectif de tout l'équippage d'une armée, même de l'artillerie. On a defait les ennemis, & on a pillé, enlevé tout le *bagage*. les valets gardent le *bagage*.

On dit figurément & proverbialement, qu'il faut plier, trouſſer *bagage*, pour dire, qu'il faut s'enfuir, qu'il faut deménager, qu'il faut mourir. Et on dit d'un homme mort, qu'il a plié *bagage*. On dit d'un homme fort ſtupide, que c'eſt un vray cheval de *bagage*. On dit auſſi, qu'on a du *bagage* logé chez ſoy, quand on y a logé des filous, ou gens de mauvaiſe vie, qui a tous moments font contraints de demeſnager, d'emporter leur *bagage*, leurs meubles. Il vient du mot de *bagues*, entant qu'il ſignifie *hardes*. Ils s'en ſont allés *bagues* ſauves, c'eſt à dire, Ils ont emporté leur *bagage*.

BAGARRE. ſubſt. fem. Batterie de pluſieurs perſonnes, émotion populaire qui amaſſe beaucoup de monde. Il s'eſt ſauvé heureuſement de la *bagarre*. Ce mot eſt fait par contraction de *battre*, & de *gare*.

BAGASSE. ſubſt. fem. Vieux mot qui eſtoit un terme injurieux dont ſe ſervoient les petites gens en ſe querellant. Ainſi Regnier a dit, *Bagaſſe*, ouvriras-tu? en parlant d'une ſervante. Ce mot vient de ce qu'en vieux François on diſoit *bague*, pour dire, une *putain*, mot derivé de l'Allemand *bag*, qui ſignifie la même choſe.

BAGATELLE. ſubſt. fem. Choſe de peu d'importance. C'eſt un homme qui s'amuſe à des *bagatelles*. il a donné cette maiſon pour une *bagatelle*. ce livre n'eſt rempli que de *bagatelles*, pour dire, il n'y a rien de ſolide. Ce mot eſt un diminutif de *bague*.

On dit abſolument, *Bagatelle*, quand on ne veut pas demeurer d'accord de quelque propoſition qu'un autre met en avant. Vous croyez reüſſir en cette entrepriſe: *bagatelle*.

BAGUE. ſubſt. fem. Joyau precieux enrichi de quelques pierreries. Il ſe dit premierement de l'anneau qu'on porte au doit, & ſur tout de celuy qu'on donne en la ceremonie du mariage. Scaurus gendre de Sylla fut le premier des Romains qui porta des *bagues* aux doits. Ce mot vient de *bacca*, que les Latins ont dit d'une perle ronde. Menage aprés pluſieurs autres. Du Cange le derive de *baga*, qu'il dit avoir ſignifié un *coffre* dans la baſſe Latinité, d'où il pretend qu'eſt venu auſſi le mot de *bagage*; ou bien aprés Papias, de *bauga*, ou *bauca*, qui ſignifioit des *bracelets* que les hommes portoient autrefois, d'où il pretend qu'eſt venu auſſi le mot de *bagatelle*.

BAGUE D'OREILLE, eſt un petit cercle d'or enrichi de pierreries, que les femmes portent aux oreilles qu'elles percent à ce deſſein.

COURSE DE BAGUE, eſt un exercice de Manege que font les Gentilshommes pour monſtrer leur adreſſe, lors qu'avec une lance en courant à toute bride ils emportent une *bague* ſuſpenduë au milieu de la carriere à une potence.

BAGUES ET JOYAUX. Ce ſont les ornements precieux des femmes, & dans tous les contracts de mariage on ſtipule que les femmes emporteront leurs *bagues & joyaux*, ou une certaine ſomme en argent qui leur en tiendra lieu.

BAGUES, ſignifie auſſi, Tous les meubles qu'on a les plus precieux, ſoit en argent, pierreries, ou autres choſes en petit volume. Ainſi on dit dans les compoſitions qu'on fait aux gens de guerre qui ſe rendent, qu'ils ſortiront vie, & *bagues* ſauves, pour dire, avec tout ce qu'ils pourront emporter.

On dit proverbialement, qu'un homme s'en eſt allé *bagues* ſauves, pour dire, qu'il eſt ſorti d'une affaire, d'un procés, d'un jeu, d'un peril, ſans qu'il luy en ait rien couſté.

BAGUENAUDE. ſ. f. Vieux mot François. C'étoit une ancienne ſorte de Poëſie toute maſculine, dont la rime eſtoit mauvaiſe & peu eſtimée; & ſouvent ſans rime & en galimathias. Paſquier en fait mention au livre 7. d'où on a fait le mot de *Baguenauder*.

BAGUENAUDE, eſt auſſi un fruit, dans lequel il n'y a que du vent enfermé en de petites bourſes, qui ſont avec éclat quand on le preſſe. En Grec *Halicacabos*, ou *Phyſſalis*; en Latin *Solanum veſicarium*. Les Apothicaires l'appellent du mot Arabe *Alkakengi*. Ce fruit ſert à uriner & à nettoyer les reins.

BAGUENAUDER. v. n. Faire le badaud, s'amuſer à faire des choſes inutiles, legeres & peu eſtimées: ce qui vient de ce que les enfants ſe jouënt avec des *baguenaudes*, prenant plaiſir au bruit qu'elles font en les crevant entre leurs mains; ou ſelon Paſquier, de faire des baguenaudes.

BAGUENAUDIER. ſ. m. Petit arbre portant des baguenaudes. Ses fleurs ſont jaunes, & ſa graine jaune, ronde & liſſe. Il devient aſſez grand, quand il eſt parfait en ſa quatriéme année. Sa feuille eſt ſemblable au ſenegré, & ſa graine eſt de la groſſeur d'une lentille, dont s'engraiſſe fort la moutonaille. En Latin *Colutea*, ou *Colytea*.

BAGUER. v. act. Terme de Tailleur, qui ſignifie, Arranger les plis d'une juppe, ou d'un bas de robbe de femme, & les arreſter avec une aiguillée de fil.

BACUETTE. ſ. f. Baſton fort menu qui eſt ordinairement de faule. Une *baguette* d'Huiſſier, de Sergent à verge. Ce mot vient du Latin *baculus*.

BAGUETTE de fuſil, ou d'autre arme à feu, eſt une longue verge de bois qui ſert à les charger, & qui ſe fourre dans le fuſt.

BAGUETTE, ſe dit auſſi des baſtons qui ſervent à battre la quaiſſe.

BAGUETTE, ſe dit auſſi des baſtons de Fauconniers propres à fourrer dans les buiſſons, & à faire partir la perdrix, ou pour tenir les chiens en crainte. Celles des Autourſiers s'appellent *Chaſſeoires*.

BAGUETTE, ſe dit auſſi des petites moulures & ornements dont on ſe ſert en Architecture & en Menuiſerie, qui repreſentent une *baguette*.

BAGUETTE de fuſée, eſt une petite piece de bois qu'on attache à la fuſée volante, & qui doit eſtre d'un poids égal à la fuſée, pour luy ſervir de contrepoids; autrement elle ne monteroit pas en l'air.

On dit proverbialement, Commander à *baguette*, par une figu-

ſigure tirée de la verge ou *baguette* que portent les Sergents & Huiſſiers qui commandent de la part du Roy & de Juſtice. D'autres diſent qu'il eſt pris de la *baguette* des Eſcuyers, qui manient les chevaux avec une *baguette* ou une gaule.

BAGUIER. ſ. m. Petit coffre ou eſcrain où on ſerre les bagues & les pierreries. Il eſt diviſé en pluſieurs petites rayes ou ſillons où on fourre l'anneau, enſorte qu'il ne paroiſt dehors que la pierre precieuſe.

B A H.

BAHUT. ſubſt. maſc. Coffre couvert de cuir dont le couvercle eſt arrondi. Ce mot vient de *bajulo*, ſelon Nicod, à cauſe qu'on le porte ſur des mulets. Menage le derive de l'Allemand *behuten*, qui ſignifie *garder*; d'autres par metatheſe de l'Hebreu *thebat*, qui ſignifie la même choſe. Du Cange le derive de *bahudum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une eſpece de coffre.

En Maçonnerie, on dit qu'une pierre eſt taillée en *bahut*, quand elle eſt un peu arrondie par deſſus, comme ſont celles qui ſont au deſſus des parapets, des quais & des ponts.

BAHUTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des bahuts & coffres.

On dit proverbialement, qu'un homme fait comme les *Bahutiers*, qu'il fait plus de bruit que de beſogne, lors qu'il parle beaucoup, & qu'il travaille peu: car en effet les *Bahutiers* aprés avoir cogné un clou, donnent pluſieurs coups de marteau inutiles avant que d'en cogner un autre.

B A I.

BAIGNER. verb. act. & neut. Prendre le bain, mettre dans le bain. Il ſe faut purger devant & aprés, lors qu'on ſe veut *baigner*. on ne guerit point ſeurement de la rage qu'en ſe *baignant* dans la mer. ce Medecin a *baigné* huit jours ce malade avant que de le mettre dans le grand remede. On dit auſſi, *Baigner* un chien, un cheval, pour dire, les tenir quelque temps dans l'eau. Ce mot vient du Latin *vaguare*, qui a été fait de *vagna*. Menage. D'autres le derivent *à balneis*, & de *balneare*.

On dit hyperboliquement, qu'un homme aſſaſſiné *baigne* dans ſon ſang, qu'un affligé a le viſage *baigné* de larmes, pour dire, qu'il a perdu beaucoup de ſang, qu'il a verſé beaucoup de larmes.

BAIGNER, ſe dit auſſi, lors que des liqueurs ſurnagent à quelque corps qu'on a mis dedans. Pour faire une bonne infuſion, il faut que le ſené, les herbes *baignent* dans la tiſane, que des confitures *baignent* dans le ſirop, des fritures dans le beurre.

BAIGNER, ſe dit figurément en Morale. Cet homme ſe *baigne* dans la joye, dans les plaiſirs, quand il en a exceſſivement. les cruels & les Conquerants ſe *baignent* dans le ſang de leurs ennemis, quand ils en voyent pluſieurs maſſacrés.

BAIGNER, ſe dit auſſi des rivieres qui arroſent une campagne, qui paſſent auprés d'une ville, qui fourniſſent des eaux à un pays. L'Egypte eſt *baignée* par les eaux du Nil. le Rhoſne *baigne* les murs de Lyon.

BAIGNER, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau, lors que de luy-même il ſe *baigne* par delices, ou qu'il ſe mouille à la pluye, ou qu'on le plonge dans le baſſin quand on le poivre.

BAIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BAIGNEUR. ſ. m. Celuy qui ſe baigne. On voit dans le Gange des vingt ou trente mille *baigneurs* en même temps par un principe ſuperſtitieux de devotion.

BAIGNEUR, eſt auſſi celuy qui fait profeſſion de baigner les autres, qui tient chez luy des bains pour le public, & qui eſt d'ordinaire auſſi Perruquier, Barbier & Eſtuviſte. Les gens de qualité vont loger chez les *Baigneurs*.

BAIGNOIRE. ſ. f. Le vaiſſeau ou la cuve où l'on ſe baigne.

BAIGU, UË. adj. Terme de Manege, qui ſe dit des chevaux qui depuis l'âge de cinq ans juſqu'à leur vieilleſſe marquent toûjours naturellement & ſans artifice à toutes les dents de devant; car il s'y conſerve un petit creux avec une marque noire qu'on appelle *germe de feve*, qui aux autres chevaux s'efface vers les ſix ans.

BAIL. ſ. m. Terme de Palais. Convention qu'on fait pour donner à ferme, à loyer, à rente un heritage, un droit. Le *bail* d'une terre, d'une maiſon, d'une Seigneurie, d'une dixme, d'un champart. le *bail* des Aides, des Gabelles.

BAIL CONVENTIONEL, eſt celuy qui ſe fait volontairement entre deux parties. *Bail judiciaire*, celuy qui ſe fait par des encheres en Juſtice des biens ſaiſis. *Bail emphyteotique*, qui ſe fait à longues années depuis 10. ans juſqu'à 99. ans. On fait auſſi des *baux* à vie, à quatre âges, quatre vies, & quatre generations. Nicod croit que ce mot peut venir de l'Hebreu *bail*, qui ſignifie *tradere*.

BAIL d'heritages, eſt un traitté, ou vente, par lequel on abandonne le fonds d'un heritage, moyennant une rente annuelle que le preneur s'oblige de payer, laquelle n'eſt point rachetable, & dont on ne ſe peut deſcharger qu'en abandonnant le fonds.

BAIL, eſt auſſi l'expedition de ce traitté qu'on leve chez un Notaire. Tout preneur d'heritages à loyer eſt obligé de fournir le *bail* en forme au proprietaire.

BAIL, en termes de Couſtumes, ſignifie, Garde & tutelle des biens d'un mineur juſqu'à l'âge de 21. an. En celle de Paris, on l'appelle *Garde-noble*, ou *bourgeoiſe*. Elle differe pourtant du ſimple *bail*, en ce que la *garde-noble*, ou *bourgeoiſe*, n'appartient qu'aux aſcendants; & le *bail* ſe donne aux plus prochains parens collateraux; & les diſpoſitions en ſont differentes ſelon les Couſtumes. On dit auſſi, Vuider hors le *bail*, pour dire, Sortir de garde & de tutelle.

On a dit auſſi autrefois, Tenir le Royaume en *bail*, pour dire, en avoir la regence & le gouvernement. On a appellé auſſi autrefois *Bail* un mari, parce qu'il a la tutelle & adminiſtration des perſonne & biens de ſa femme.

BAILE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne aux Ambaſſadeurs de Veniſe reſidans à Conſtantinople. On les appelloit ainſi dés le temps que les Empereurs commandoient en cette ville-là. Ils s'appelloient en Latin *Bajulus*, comme qui diroit *Bailly*; & il faiſoit originairement la charge de Conſul de Veniſe & de Reſident à Conſtantinople.

BAILLE, en termes de Marine, eſt une eſpece de baquet fait d'un demi-tonneau, qui ſert à divers uſages ſur les vaiſſeaux, & particulierement à mettre le breuvage qu'on donne aux matelots. On l'appelle auſſi *Boute*.

BAILLEMENT. ſ. m. Ouverture involontaire de la bouche, qui témoigne qu'on a envie de dormir, ou qu'on s'ennuye. Hippocrate dit que le remede des *bâillements* continuels, c'eſt de reſpirer à longues halenées, & de même du hoquet.

BAILLER. v. n. Ce mot a la premiere ſyllabe longue, & on écrivoit autrefois *Baailler*. Faire des bâillements, qui ſont cauſez par une vapeur qui fait ouvrir la bouche extraordinairement pour ſortir, & qui marque de l'ennuy, ou du ſommeil. Deſpreaux a dit de la Pucelle,

Et je ne ſçay pourquoy je *bâille* en la liſant.

Digitized by Google

Ce mot vient de *balare*, qui a été dit par onomatopée du cri des brebis. Menage.

BAILLER, ſignifie auſſi, S'entrouvrir, qui ſe dit des ouvertures ou crevaſſes qui ſe font dans les murs, ou baſtimens. Il eſt moins en uſage, que ſon compoſé *Entrebâiller*.

BAILLER. v. act. Donner, mettre en main. Il luy a *baillé* cent eſcus par cette donation. il luy faut *bailler* cette lettre en main propre. En ce ſens il eſt moins en uſage que *Donner*. Nicod le derive du Grec *ballo*, c'eſt à dire *mitto*; car celuy qui *baille* envoye en quelque façon.

BAILLER à ferme, à loyer, à cens & rente, c'eſt, Donner à quelqu'un la jouïſſance d'une terre, d'une maiſon, moyennant certain prix par an, à certaine rente ou redevance. On le dit auſſi des droits en general, comme Aides, Gabelles, dixmes, paſſages, & autres droits ſeigneuriaux.

Au Palais on dit auſſi *Bailler* des écritures, pour dire, les fournir. Ainſi on dit, Griefs que met & *baille* par devant vous Noſſ. &c. Des contredits offerts en *baillant*, c'eſt à dire, en ſe communiquant reciproquement telles écritures. *Bailler* bonne & ſuffiſante caution.

On dit proverbialement, En *bailler* d'une, en *bailler* à garder, pour dire, En faire accroire à quelqu'un. On luy a *baillé* belle, pour dire, On luy a dit une bourde.

BAILLEUL. ſ. m. Renoüeur de membres diſloqués. Quand on s'eſt demis un bras, on envoye querir le *Bailleul*. Celuy qui exerce cette profeſſion en Eſpagne s'appelle *Algebriſta*.

BAILLEUR. Celuy qui bâille, qui s'endort, ou qui s'ennuye. Un *bâilleur* en fait bâiller un autre.

BAILLEUR. ſ. m. *Baillereſſe*. ſ. f. Celuy, ou celle qui donne à ferme un heritage, une maiſon, un droit. Le *bailleur* à ferme eſt chargé d'entretenir les baſtimens de groſſes reparations, & le preneur de menuës.

On dit auſſi, un *bailleur* de bourdes.

BAILLIAGE. ſ. m. Terme de Palais. Juriſdiction d'un Baillif dans certaine étenduë de pays, de Seigneurie. *Bailliage* Royal. *Bailliage* ſubalterne.

BAILLIAGE, eſt auſſi le lieu où le Baillif tient ſon ſiege. Il faut aller plaider au *Bailliage*, & de là au Preſidial.

BAILLIE. ſ. f. Terme de Couſtumes. C'eſt un vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, Tutelle, garde, & adminiſtration, regence, gouvernement, autorité: avec cette difference, qu'on diſoit *bail*, ou *baillie* pour tutelle en ligne collaterale; & *garde-noble*, ou *bourgeoiſe*, en ligne directe. On diſoit autrefois, que les Rois mineurs étoient en *baillie*, quand leur éducation & l'adminiſtration de leur Eſtat étoient commiſes à la Reine, ou aux Grands du Royaume.

BAILLIF, ou *Bailli*. ſ. m. en termes de Guerre, eſt le Chef de la Nobleſſe de la Province, & celuy qui la commande quand on convoque l'Arriere-ban.

Le *Bailli* du Palais, le *Bailli* de Vermandois ſont des hommes d'eſpée. Le *Bailli*, le Senechal, & le Prevoſt ſont des noms qu'on donne en divers lieux pour les mêmes fonctions.

BAILLIF, en termes de Palais, eſt un Officier de robbe qui rend la juſtice dans certain reſſort, qui étoit autrefois renduë par le *Bailli* noble, dont celuy-cy n'eſt que le Lieutenant, tel qu'eſt celuy qui rend la juſtice au Bailliage du Palais. On les a appellés *Baillifs*, parce qu'ils avoient la charge & l'adminiſtration d'une Juſtice, ou d'une Seigneurie, & étoient conſervateurs & gardiens des biens du peuple contre ceux qui les vouloient opprimer.

Il y a auſſi des *Baillifs* de robbe, qui ne ſont point Lieutenants de *Baillifs* nobles, & qui ſont Juges dans des Sieges ſubalternes, comme le *Baillif* de St. Germain des Prez, le *Baillif* du Temple. Il y a une Ordonnance de St. Louïs qui deffend aux *Baillifs* de faire des acquiſitions dans leurs Bailliages pendant l'exercice de leur charge, ni pour eux, ni pour autruy, ſans permiſſion du Roy; & ils étoient obligés de demeurer 40. jours ſur les lieux aprés avoir fini leur exercice, pour répondre aux plaintes que l'on voudroit faire contre eux.

BAILLISTRE. ſ. m. Vieux terme de Juriſprudence, qui ſignifioit autrefois *Tuteur*. Il venoit de *baillie* ſignifiant *tutelle*, garde, & adminiſtration. Dans les vieux titres on trouve ſouvent les mots de Tuteurs, Gardiens, & *Bailliſtres*.

Menage derive ces mots de *Baillivus*, terme de la baſſe Latinité, qui ſignifie *Juge*, qui a été fait de *Bajulus*, qu'on a dit d'abord d'un Pere nourricier qui porte ſon nourriçon, & qui a été étendu aux Pedagogues, & ſur tout à ceux des Princes, & enſuitte à un Tuteur & à un Juge; & même il a été dit des maris, comme eſtant tuteurs de leurs femmes. D'autres le derivent du Grec *bailleys*, qui ſignifie *aſſemblée*.

Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *bajulare*, pour dire, *officium gerere*; & *bajulus*, pour dire, un *Tuteur*, *Bail*, *Bailliſtre*, & *Bailliſeur*; & *bajulia*, pour dire, *tutelle* ou *baillie*; & *Baillivius regni*, pour dire, *Prince regent*. On a dit auſſi *Bajuli Abbatum*, pour dire, *Officiers domeſtiques*. Borel derive le mot de *Baillif* du Grec *bouli*, qui ſignifie, *conſeil*. On n'a commencé d'uſer de ce nom que du temps du Roy Jean.

On appelle auſſi dans l'Ordre de Malthe, *Baillifs*, les principaux Chefs, Conſeillers & Commandeurs de l'Ordre.

BAILLIVE. ſ. f. eſt la femme d'un *Baillif*.

BAILLIVAGE. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts. Compte ou marque des bailliveaux qu'on doit laiſſer ſur chaque arpent des bois qu'on a couppez, ou qui ſont à couppper, pour les laiſſer croiſtre en haute fuſtaye. Les Officiers des Eaux & Foreſts font le *baillivage* des bois avant que d'en faire l'adjudication.

BAILLIVEAU. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts. Jeune cheſne au deſſous de 40. ans. Il eſt enjoint par les Ordonnances des Eaux & Foreſts de laiſſer ſeize *bailliveaux* de l'âge du bois dans chaque arpent de taillis qu'on couppe, outre tous les anciens & modernes.

BAILLIVEAU ſur ſouche, ou ſur brin, eſt le maiſtre brin d'une ſouche qui eſt de belle venuë, qu'on a reſervée dans les couppes pour croiſtre en haute fuſtaye. Les *bailliveaux* doivent être de cheſne, ou de chaſteignier, ou de heſtre. Ils prennent le nom d'*arbre* en quittant celuy du taillis, & s'appellent, *Arbres bailliveaux* ou *lais*, ou *Arbres reſervez*; & pluſieurs les appellent *Etalons*, parce qu'ils repeuplent les ventes, par analogie aux chevaux: ce ſont ceux qu'on appelle *de l'âge du bois*.

On appelle *Perots*, ceux qui ſont laiſſez de deux couppes; & *Tayons*, les *bailliveaux* ou *lais* de trois couppes, comme qui diroit, fils, pere & ayeul. Les *bailliveaux* modernes ſont les reſervez des couppes precedentes juſqu'à 60. ou 80. ans. Les particuliers ont permiſſion d'en diſpoſer aprés 40. ans, & non auparavant. Quelques-uns derivent ce mot de *bacillus*, qui ſignifie *baſton*.

BAILLON. ſ. m. Piece de bois ou de fer qu'on met en la bouche d'un homme, ou d'un animal pour l'empêcher de crier, ou de mordre. C'eſt une peine Monachale de mettre un *bâillon* à la bouche de ceux qui ont rompu le ſilence.

On dit figurément, qu'on met un *bâillon* en la bouche de quelqu'un, quand on le corrompt par argent, ou par quelque autre voye, pour l'empêcher de parler, de dire ce qu'il ſçait d'une affaire, dont on apprehende que le ſecret ne ſe decouvre.

BAILLONNER. v. act. Mettre un bâillon à une beſte, à un animal. On dit auſſi, *Bâillonner* une porte, quand on la ferme en dehors avec une piece de bois paſſée dans un tirefous.

Digitized by Google

BAILLONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des animaux peints avec un baſton entre les dents, comme les lyons, les chiens, les cochons, &c.

BAIN. ſubſt. maſc. Lieu plein d'eau où on ſe met quelque temps, ſoit pour ſe decraſſer & ſe laver, ſoit pour ſe rafraiſchir. Le *bain* naturel eſt celuy de la riviere. Le *bain* eſt bon en un tel endroit, il n'y a que du ſable. il s'en fait par art, quand on va aux *bains* & eſtuves. le *bain* eſt fort ordinaire chez les Orientaux & Mahometans. Publius Victor écrit qu'à Rome il y avoit 856. *bains* publics.

BAIN, ſe dit par excellence des eaux chaudes & minerales qu'on ordonne pour la ſanté. Les *Bains* de Bourbon, de Vichi, &c.

BAIN, ſe dit encore des baſtiments deſtinés pour ſe baigner. Les *Bains*, ou *Thermes* de Diocletian. il y a un appartement au Louvre qu'on nomme les *Bains de la Reine*.

BAIN, eſt auſſi la cuve, ou baignoire où on ſe baigne. On le dit auſſi de chaque fois qu'on ſe baigne. Il en couſte tant chez un tel pour chaque *bain*. il faut chauffer le *bain*. Un *demi-bain*, eſt une petite baignoire où on ne met que la moitié du corps.

BAIN, ſe dit auſſi de la liqueur où on ſe baigne. Il y a des femmes qui ſe baignent dans un *bain* de lait, dans un *bain* d'eau roſe. le peuple croit que les ladres ſe gueriſſent dans un *bain* de ſang d'innocens.

On appelle en Medecine un *Bain* vaporeux, la liqueur évaporée d'un *bain* ou fomentation qu'on fait recevoir aux parties malades ſur une chaiſe percée, ou avec des entonnoirs, pour ouvrir les pores, & provoquer les ſueurs, dont on uſe particulierement pour les maladies du fondement & de la matrice. Les matieres du *bain* ſont les mêmes que celles des fomentations.

On appelle les eſtuves, des *Bains ſecs*, chez les Medecins, à cauſe de l'humidité qu'elles font ſortir par les ſueurs. Ils appellent auſſi le *Bain humide*, une fomentation univerſelle de tout le corps.

On dit en eſté de l'eau qu'on donne à boire ſans la rafraîchir, qu'elle eſt chaude comme un *bain*. On dit auſſi en eſté, quand on voit un gros nuage, que c'eſt un *bain* qui chauffe. On appelle auſſi un lieu où l'eau eſt ſale & bourbeuſe, *Bain* de grenouilles, *bain* de crapauts. St. Amant a dit du Tybre,

Bain de crapauts, ruiſſeau bourbeux.

BAIN, en termes de Chymie, ſe dit de pluſieurs coctions, diſtillations, ou autres operations qui ſe font ſur des matieres propres à entretenir une chaleur douce. Ainſi on dit, un *bain* de cendres, lors qu'on met la cucurbite où ſont les matieres qu'on veut diſtiller, ſur des cendres, & qu'on met le feu deſſous.

BAIN DE SABLE, qu'on appelle auſſi, *Bain de ſeparation*, *Bain de limailles*, quand on y met du ſable, ou des limailles de fer. *Bain Marie*, que quelques-uns nomment en Latin *Balneum Mariæ*, & d'autres *Balneum maris*, quand on met la cucurbite dans de l'eau chaude. Il y a auſſi un *Bain vaporatoire*, ou *vaporeux*, qui donne une moindre chaleur.

On dit en Maçonnerie, qu'une cour eſt pavée à *bain* de mortier, pour dire, qu'on y a mis du mortier abondamment, comme doivent être celles qui ſont ſur les caves.

BAIN, en termes de Teinturiers, ſe dit d'une cuve pleine d'eau & de drogues ſervant à la teinture, dans laquelle on trempe ou on fait bouillir les eſtoffes qu'on veut teindre. Le *bain* d'alun ſe doit donner à froid, parce que ſa chaleur perd le luſtre de la ſoye, & la rend rude & acre. un *bain* de cochenille, de garence. Il y a auſſi des *demi-bains*.

BAIOQUE. ſubſt. fem. Petite monnoye d'Italie qui eſt la dixiéme partie d'un Jule.

BAJOIRE. ſubſt. fem. Terme de Medailliſte & de Monnoyeur. C'eſt une medaille ou monnoye qui a une empreinte de deux teſtes en profil, dont l'une avance ſur l'autre, comme on en voit de Louïs & de Carloman, du Roy Henry IV. & de ſa femme, & une infinité d'autres. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *baiſoire*, à cauſe que les jouës de ces deux teſtes ſe baiſent, & ſont jointes l'une à l'autre.

BAJOU. ſubſt. maſc. terme de Charpenterie, eſt la premiere ou la plus haute des planches ou barres du gouvernail d'un bateau foncet, qui eſt poſée immediatement ſous la caſſe de la maſſe du gouvernail.

BAJOUE. ſubſt. fem. Partie de la teſte d'un cochon qui luy tient lieu de jouës, qu'on mange par ragouſt.

On appelle par injure, *Bajoué*, une perſonne qui a les jouës avalées & pendantes.

BAISEMAIN. ſubſt. maſc. Offrande qu'on fait à un Curé en allant baiſer la paix. Les Curés de Paris n'ont que le *baiſemain*, qui vaut mieux que les dixmes des Curés de la campagne.

On dit proverbialement au feminin, qu'un homme eſt venu à belles *baiſemains* faire ou demander quelque choſe, pour dire, qu'il a été contraint par la neceſſité de venir faire des ſoûmiſſions pour l'obtenir.

On dit auſſi, Faire des *baiſemains*, pour dire, Faire des recommendations ou des civilités à quelqu'un, ou de ſa part.

On a auſſi appellé *Baiſemains*, Certains deniers d'entrée qu'on donnoit au Seigneur foncier quand il faiſoit quelque arrentement: ce qu'on appelle aujourd'huy *Pot de vin*.

BAISER. ſubſt. maſc. Action de reſpect ou de ſoûmiſſion qu'on fait par l'application de la bouche ſur une choſe qu'on revere, ou qu'on aime. On donne le *baiſer* de paix en pluſieurs ceremonies Eccleſiaſtiques. Un *baiſer* de Judas, eſt un *baiſer* de traiſtre. On dit en amour, Cueillir un *baiſer*, dérober un *baiſer*. En Latin *baſium*. Mais il faut remarquer que les Latins faiſoient difference en ſortes de *baiſer*. Ils appelloient *oſculum*, un *baiſer* fait entre amis; *baſium*, un *baiſer* fait par honneſteté; & *ſuavium*, un *baiſer* impudique.

BAISER. v. act. Donner un témoignage d'amitié, d'amour, de reſpect, d'humilité, par le même attouchement de la bouche. Les peres & meres doivent *baiſer* leurs enfants au front. les amis ſe *baiſent* à la joüe, & les amants à la bouche. on *baiſe* par civilité ceux qui vont à la campagne, ou qui en arrivent. Judas *baiſa* Noſtre Seigneur en le trahiſſant. on *baiſe* la main par civilité, lors qu'on donne, ou qu'on reçoit quelque choſe. on *baiſe* la main d'un Evêque à l'offrande, la robbe d'une Princeſſe qu'on ſalüe, la main d'un Seigneur à qui on porte la foy & hommage. on va *baiſer* la mule du Pape par reſpect. on *baiſe* les Reliques par devotion. on *baiſe* la terre par humilité.

On dit figurément, que deux choſes ſe *baiſent*, quand elles ſont ſi prés l'une de l'autre, qu'elles ſe touchent. Ces deux ſolives ſe *baiſent*, s'entretiennent.

On dit d'un méchant feu, qu'il n'y a que deux tiſons qui ſe *baiſent*. On dit odieuſement, qu'une femme *baiſe*, pour dire, qu'elle n'eſt pas chaſte.

On dit proverbialement, Je vous *baiſe* les mains, pour dire, Je me recommende à vous, ou Je vous remercie, ou ironiquement, Je ne veux rien croire de ce que vous dites. On dit auſſi, Faire *baiſer* le babouin, pour dire, Obliger quelqu'un à ſe ſoûmettre aux plus dures conditions. On dit auſſi de celuy qui a grande obligation à un autre, qu'il devroit *baiſer* les pas par où il marche.

BAISEUR, EUSE. adj. Celuy qui baiſe.

BAISEURE. ſubſt. fem. Endroit du pain qui eſt le moins cuit, & par où il touche à un autre qui eſt dans le four. A Paris on l'appelle *biſeau*.

Digitized by Google

BAISOTTER. verb. act. & frequentatif. Donner des baiſers reiterés & frequents. Les nouveaux mariés ont couſtume de ſe *baiſotter* ſans ceſſe.

BAISSER. verb. act. Deſcendre quelque choſe, & & la mettre plus bas qu'elle n'eſtoit. Il faut *baiſſer* ce tableau pour le mettre à la portée de la veuë. *baiſſer* la lampe. *baiſſer* les piques pour combattre. *baiſſer* un pont levis.

BAISSER, ſignifie auſſi, S'incliner, s'humilier. Il faut *baiſſer* les genoux devant la Majeſté Divine. il faut *baiſſer* la teſte quand les Puiſſances ſuperieures nous perſecutent. les cannes *baiſſent* la teſte en paſſant ſous les plus hautes arcades. les Religieuſes *baiſſent* les yeux par modeſtie. En ce même ſens on dit figurément, *Baiſſer* la lance, pour dire, Se ſoûmettre aux volontés d'un plus fort que ſoy.

BAISSER, ſe dit auſſi de ce qui devient plus foible, qui decroiſt. Ce malade *baiſſe* fort, il faut donner ordre à ſa conſcience. la riviere *baiſſe* & diminuë à veuë d'œuil. On dit, La mer *baiſſe*, quand elle eſt dans ſon reflus. Le jour *baiſſe*, pour dire, Il s'en va nuit.

BAISSER, ſe dit figurément des choſes incorporelles. L'eſprit *baiſſe* avec l'âge. la fortune *baiſſe* dés qu'elle ne croiſt plus.

En termes de Marine, on dit *Baiſſer* les voiles, lors que le vent eſt trop fort, ou quand on aborde. *Baiſſer* le pavillon, quand un navire plus fort oblige un autre à le ſaluer. *Baiſſer*, ſuivre le fil de l'eau, obeïr au reflus & aux courants.

On dit proverbialement d'une choſe qu'on croit aiſée, qu'il n'y a qu'à ſe *baiſſer*, & en prendre. On dit, qu'un homme donne teſte *baiſſée* dans les ennemis, dans quelque affaire, pour dire, qu'il y va aveuglément, & ſans connoiſtre le peril qu'il y a. On dit auſſi de celuy à qui une entrepriſe n'a pas ſuccedé, qu'il s'en revient les oreilles *baiſſées*.

BAISSÉ, ÉE. part. & adj.

Nicod fait venir ces mots de *baſis*; d'autres les tirent de *bathys*, *profond*, *creux*.

B A L.

BAL. ſubſt. maſc. Aſſemblée de jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe pour danſer. Il y aura chez un tél *bal*, ballet, & Comedie. ſa Fiancée eſt la Reine du *bal*. ces Meſſieurs ont couru le *bal* toute la nuit, ils ont eſté à ſept ou huits *bals* differents. Deſmareſts a dit figurément & poëtiquement de la nuit, qu'elle conduiſoit dans le ciel le grand *bal* des eſtoiles. Nicod derive ce mot du Grec *ballizo*, qui ſignifie *tripudio, je danſe*.

BALAFRE. ſubſt. fem. Taillade faite particulierement ſur le viſage par le trenchant d'une eſpée, ou d'un autre ferrement.

BALAFRE, ſe dit auſſi d'une decouppure longue de deux travers de doit, qu'on faiſoit autrefois ſur des pourpoints de ſatin. On le dit encore des accrocs qui ſe font par accident ſur les habits.

BALAFRER. verb. act. Faire des balafres ſur le viſage de quelqu'un.

BALAFRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On a appellé un Seigneur de la Maiſon de Guiſe, *Le Balafré*.

BALAIS. adj. maſc. Qualité d'un rubis excellent. Ce nom vient de *Balaſſia*, qui eſt un Royaume en terre ferme entre Pegu & Bengala, où ſe trouvent ces rubis *balais*, à ce que dit Ramulio; dont parlent auſſi Aiethon, & Paul Venitien.

On le dit figurément des boutons rouges qui viennent ſur le viſage des yvrognes. Regnier a dit du nez de ſon Pedant,

> Où maints rubis *balais* tout rougiſſants de vin
> Monſtroient un *bâc iſur* à la Pomme de pin.

BALANCE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à connoiſtre l'égalité, ou la difference de la peſanteur des corps graves. Il y a deux ſortes de *balances*. L'ancienne, ou la Romaine, eſt compoſée d'un levier ou fleau mobile ſur un centre ſuſpendu vers une de ſes extremités. On attache du coſté gauche les corps graves, & leur peſanteur ſe meſure par les points marquez ſur le fleau, à l'endroit où s'arreſte en équilibre un poids mobile qu'on fait courir ſur la branche ou le long du plus grand coſté vers la droite. Cette *balance* eſt encore en uſage aux boucheries, & aux lieux où il faut peſer de grands fardeaux, ou qui ſont en grand volume. On l'appelle autrement *Peſon*.

La ſeconde ſorte ſe fait avec un fleau ſuſpendu également par le milieu, aux extremitez duquel il y a des plats ou baſſins attachez avec des cordes. Les parties de cette *balance* ſont les deux baſſins, le fleau, la languette, & la chaſſe, au haut de laquelle il y a un anneau pour la ſuſpendre. Les Romains ſe ſervoient de cette *balance*, qu'ils nommoient *libra*, auſſi bien que de nôtre peſon, qu'ils nommoient *ſtatera*; mais ils peſoient d'une autre maniere. On appelle les *cornes* du fleau de la *balance*, ſes deux extremitez. Peteau a donné la figure des *balances* anciennes dans ſon livre des Meubles antiques.

Les *Balances* fines, qu'on appelle autrement *Trebuchets*, ſont de petites *balances* avec leſquelles on peſe l'or, & qui ſervent aux Affineurs. Elles ſont ſi juſtes, qu'on en a vû trebucher pour la 4096. partie d'un grain.

Les *Balances ſourdes*, ſont des *balances* dont on ſe ſert dans les monnoyes, qui ont les deux bouts de leur fleau plus bas que leur clou, & leur chapſe ou chaſſe, qui eſt ſoûtenuë en l'air par le moyen d'une guindole, que les ouvriers appellent *guignole*. Ce mot a eſté dit de *bis lancis*, pour *bis lanx*. Menage aprés Paſquier. On trouve pluſieurs belles demonſtrations touchant les *balances* chez Guy Ubalde, Galileé, Simon Stevin, Jean Buteon, Caſimir Polonois, & autres.

BALANCE, en termes de Negoce, ſe dit de la cloſture, de l'inventaire d'un Marchand, où il met à gauche en *debet* la ſomme de ce qu'il a de fonds en argent, marchandiſe, dettes actives, meubles & immeubles; & à la droite il met *avoir*, qui ſont ſes dettes paſſives, & l'argent qu'il doit payer: & quand on a deduit ce qu'il doit d'un côté de ce qu'il a de bien d'un autre, on voit tout étant compenſé & balancé, ce qui luy reſte de clair & de net, ou ce qu'il a perdu, ou gagné.

BALANCE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, des raiſonnements contraires qui agiſſent en nôtre eſprit, & qui le font pancher tantoſt d'un coſté, & tantoſt de l'autre. On peint la Juſtice avec une *balance* à la main, pour figurer qu'un Juge doit mettre en *balance* les raiſons de l'une & de l'autre des parties. quand il s'agit de choiſir entre la vertu & le vice, il ne faut point eſtre en *balance* pour prendre parti.

On dit auſſi pendant un combat opiniaſtre entre deux armées, que la victoire eſt en *balance*, en ſuſpens, qu'elle ne ſçait pour quel parti ſe declarer.

BALANCE, eſt auſſi un des ſignes du Zodiaque où le ſoleil entre au mois de Septembre. En Latin *Libra*.

BALANCER. v. act. & n. Demeurer en équilibre aprés avoir eſté agité de part & d'autre. La terre *balance* également ſur ſon centre. cet homme a quelque temps *balancé* avant que de tomber. les enfants ſe *balancent* en ſe joüant ſur des planches.

BALANCER, ſe dit figurément de l'examen qu'on fait dans ſon eſprit des raiſons qui le tiennent en ſuſpens, & qui le font incliner de part & d'autre. Le Juge a long-temps *balancé* les raiſons de ces parties. il y avoit long-temps qu'il *balançoit* s'il ſe marieroit ou non. les Juges étoient partagés, & cette affaire a eſté long-temps *balancée*.

Digitized by Google

lancée. On dit auſſi, que la victoire a long-temps *balancé* entre les deux partis.

BALANCER, en termes de Chaſſe, ſe dit tant de la bête, que des chiens qui la pourſuivent, quand ils ne tiennent pas une route certaine, & quand ils ſe jettent tantoſt d'un coſté, & tantoſt de l'autre.

BALANCEMENT. ſ. m. Action du poids qui ſe balance également de deux coſtez juſqu'à ce qu'il ſoit en arreſt, ou en équilibre. Un pendule agité fait un long *balancement*, juſqu'à ce qu'il ſoit en un plein repos.

BALANCEMENT, ou *Pas balancé*, ſe dit en termes de danſe d'un pas où l'on ſe jette à droit ſur la pointe du pied avec un mouvement pour faire enſuitte un couppé. Il s'appelle auſſi *Demi-couppé*. C'eſt un pas de la Courante.

BALANCIER. ſ. m. Rouë ou verge de fer d'une horloge ou d'une montre, qui ſe meut ſur un pivot qui a deux palettes au bas de ſon pivot, qui moderent ou arreſtent l'effort ou le mouvement du reſſort, qui ſans cela ſe laſcheroit tout d'un coup. Selon qu'une horloge avance, ou retarde, il faut charger, ou alleger le *balancier*.

BALANCIER, chez les ouvriers en monnoye, eſt une preſſe ou machine qui ſert à marquer la monnoye, compoſée d'une vis qui ſe meut par un fleau de fer fort chargé de plomb par les deux bouts, & qui eſt tiré avec des cordes par pluſieurs hommes. L'invention de ce *balancier* a eſté d'abord propoſée en France par Nicolas Briot Tailleur general des monnoyes, par le moyen duquel un ſeul homme fait plus d'ouvrage en un jour, que vingt autres avec le marteau. On appelle le *Balancier du Roy*, le lieu où eſt la preſſe qui ſert aux empreintes des medailles & des jettons.

BALANCIER, eſt auſſi l'artiſan qui vend & qui fait des poids & des balances. Il eſt ſujet à la juriſdiction des Monnoyes.

BALANCINES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Ce ſont les cordes qui deſcendent des barres de hune & des chouquets, qui forment deux branches ſur chaque bout d'une vergue pour la balancer, & la tenir en affiete. On les appelle auſſi *Valancines*.

BALANDRAN. ſubſt. maſc. Manteau de campagne qui eſt double depuis les eſpaules juſques ſur le devant. On paſſe ſes bras entre les deux eſtoffes par une ouverture qu'on y fait exprés. Ils ſont par ce moyen à couvert des injures de l'air. St. Amant a dit figurément,

O nuit, couvre tes feux de ton noir *balandran*.

Cette ſorte d'habit eſt fort ancien, parce que dés l'an 1226. dans la Regle de St. Benoiſt, il eſt deffendu aux Religieux de porter des habits de Laïques, comme des *Balandrans* & des Surtous, qui ſont appellés *Balandrana*, & *Supertoti*.

BALAUSTIUM. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt la fleur du grenadier ſauvage, ſelon Dioſcoride, qui eſt ſemblable à celle du domeſtique, dont les Apothicaires font quelques remedes.

BALAY. ſubſt. maſc. Uſtencile de meſnage qui ſert à amaſſer & à oſter les ordures, à tenir les maiſons nettes & propres. On fait des *balais* de menuës branches de bouleau liées enſemble au bout d'un baſton. On en fait auſſi de geneſt, de jonc, & de plumes pour nettoyer les tableaux & les meubles. Les artiſans ſe ſervent de *balais* qu'ils appellent *Eſcouvettes*. Menage derive ce mot de *valletus* diminutif de *vallus*, à cauſe que les *balais* ſont emmanchés au bout d'un baſton. D'autres avec plus d'apparence le derivent de *betula*, *bouleau*. Du Cange le derive de *baleis*, qui a ſignifié la même choſe dans la baſſe Latinité, & qu'on trouve dans Matthieu Paris. Il ajouſte qu'on a dit auſſi *balaium*. Les Bas-Bretons diſent *balaen* dans le même ſens; ce qui fait croire que c'eſt un vieux mot Celtique.

BALAY, en termes de Fauconnerie, ſe dit de la queuë des oiſeaux; & en Venerie, du bout de la queuë des chiens.

On dit proverbialement, Hazard ſur les *balais*, quand on ſurfait une marchandiſe de vil prix. On dit, qu'un valet fait le *balay* neuf, quand il ſert bien les premiers jours qu'il eſt dans une maiſon. On dit, qu'on donnera du manche du *balay*, à ceux à qui on veut deffendre l'entrée d'un logis. Le peuple croit auſſi, que les Sorcieres vont au ſabat ſur un manche de *balay*. On dit auſſi, Roſtir le *balay*, quand on ne profite point en quelque meſtier, en quelque profeſſion. Du Bartas a dit figurément & poëtiquement des vents, qu'ils étoient

Doux eſventaux de l'air, frais *balais* de la terre.

BALAYER. v. act. Rendre nette une chambre, une ruë, en oſter les ordures avec un balay.

On dit proverbialement d'une perſonne devote, qu'elle *balaye* l'Egliſe, quand elle en ſort toute la derniere.

BALAYEUR, EUSE. ſubſt. Celuy ou celle qui balaye. Les *Balayeurs* du College ſont les Valets & les Archers des Pedants.

BALAYEURES. ſ. f. plur. Ordures qui ſont amaſſées avec le balay.

BALAYEURES, ou *Balieures*, en termes de Mer, ſont pluſieurs choſes que la mer jette ſur ſes bords, comme de la mouſſe, & ce que les Pilotes appellent *ovas marinas*. On dit que ce fameux Pedro Serrano qui fit naufrage en une Iſle deſerte qu'on a appellée depuis *Serranilla*, vivoit des *balieures* qu'il alloit ramaſſer le long de la mer.

BALBUTIER. verb. neut. Parler avec difficulté, ſoit par le defaut de l'organe, quand on a la langue graſſe, ſoit faute de preſence d'eſprit, ou de memoire. Celuy qui eſt ſujet à *balbutier* ne peut jamais eſtre un grand Orateur. quand on a trop bû on commence à *balbutier*.

BALCON. ſubſt. maſc. Conſtruction de pierre, de bois, ou de fer attachée en ſaillie aux feneſtres d'un baſtiment pour y prendre l'air, ou pour deſcouvrir de plus loin. En l'Iſle Noſtre Dame à Paris, il y a un Quay appellé *des Balcons*. Ce mot vient de l'Italien *balcone*, qui a eſté fait du Latin *palcus*, ou de l'Allemand *balck*, qui ſignifie *poutre*. Menage. Du Cange aprés Acharius dit que c'eſt un nom propre venu des Venitiens; quelques-uns diſent des Genois. Covarruvias croit que ce mot vient du Grec *ballein*, *jacere*. Car il dit que les *balcons* ſont proprement des avances, des tourrillons ſur les portes des Citadelles, d'où on lançoit toutes ſortes de traits ſur les ennemis.

BALDACHIN. ſubſt. maſc. Dais, ou poile qu'on porte ſur le St. Sacrement, ou ſur la teſte du Pape dans les grandes ceremonies. Borel témoigne que *Baldechinum* eſt un vieux mot François, qui ſignifioit la plus riche des eſtoffes qui étoit tiſſuë de fil d'or, & dont la trame étoit de ſoye recamée de broderie. On tient qu'il a été ainſi nommé, à cauſe qu'il venoit de Baldac, ou de Babylone en Perſe. On l'a appellé auſſi en vieux François, *Baudequin*.

On appelle auſſi *Baldachin*, un ouvrage d'Architecture qu'on eſleve en forme de dais ou de couronne ſur pluſieurs colomnes pour ſervir de couverture à un autel. Le *baldachin* du Val de Grace eſt ſuperbe & magnifique. Ce mot eſt Italien, & vient de *baldachino*.

BALEINE. ſubſt. fem. C'eſt le plus gros des poiſſons. Pline fait mention de quelques *Baleines* longues de quatre arpents, & d'autres de 200. coudées: mais il ſe trompe, ou il exagere. Il y en a dont les os ou arreſtes ſont capables d'eſtayer ou de ſervir à conſtruire de grands édifices. Les *Baleines* du Nord ſont beaucoup plus grandes que celles qui attériſſent ſur les coſtes de Guyenne,

Digitized by Google

Guyenne, ou de la Mediterranée. Il y en a pourtant à l'Amerique de fort grandes, qui ont juſqu'à 90. ou 100. pieds entre la teſte & la queuë, dont les nageoires ont 26. pieds, les ouïes trois pieds, & la largeur de leur queuë eſt de 23. pieds. Il y en a de pluſieurs ſortes qui produiſent toutes des Baleinons vivants & parfaits animaux, mais qui n'en portent que deux tout au plus. Elles les nourriſſent à la mammelle avec grand ſoin. La nourriture des *Baleines* eſt une eau ou eſcume qu'elles ſçavent extraire de la mer, à ce que diſent Ælian, Rondelet & Geſner. Elles vivent auſſi d'un petit inſecte que les Baſques nomment *Gueld*, qui eſt le *Pſillus marinus*, ou la *Puce de mer*, qui ſe trouve dans le Nord en grande abondance pour nourrir le gros poiſſon. En effet dans la diſſection des *Baleines* on ne trouve autre paſture dans leur eſtomac que de l'eau eſpaiſſe, & de ces menus inſectes, rarement quelques anchois ou petits poiſſons blancs, mais jamais de gros poiſſons, ni de morceaux d'ambre, comme ont voulu faire croire Cardan & autres. On a quelquefois trouvé deux ou trois hottées d'herbes dans leur grand ſac ou eſtomac. Auſſi la pluſpart des *Baleines* n'ont point de dents, mais ſeulement des fanons ou barbes dans la gueule larges d'un empan, & longues de quinze pieds plus ou moins, finiſſant en franges ſemblables par le bout aux ſoyes de pourceau, leſquelles ſont enchaſſées par enhaut dans le palais, & rangées en ordre ſelon leur differente grandeur, comme le manteau d'un oiſeau. Ces barbes ſervent à dilater & à reſtreindre les joüës de la beſte, qui ſont quelquefois ſi amples, qu'elles ſont capables de contenir le Baleinon nouvellement né, comme dans une boëſte, pendant les orages, comme écrit Olaus.

Il y a une eſpece de *Baleines* qui ont de petites dents plattes dans la gueule ſans fanons; & de celles-là les Baſques tirent la drogue qu'on nomme *Sperme de Baleine*, qui n'eſt autre choſe que le cerveau de la beſte, dont ils rempliſſent des tonneaux, le puiſant dans le crane avec des poëſlons ou grandes cueillieres. Les Droguiſtes l'eſtraignent, le lavent, & le preparent en ſorte qu'ils le rendent blanc comme la neige ou fleur de ſel, & reſſentant l'odeur de la violette. Ils l'ont nommé ainſi, à cauſe que les femmes s'en ſervent pour faire un fard excellent.

Il y a une autre eſpece de *Baleine* qui a l'ouverture de l'oreille ſur les eſpaules. La queuë de la *Baleine* luy ſert à nager en frappant l'eau. Elle s'en ſert auſſi à renverſer les barques des Peſcheurs qui la pourſuivent.

Les Peſcheurs appellent *bonnes Baleines*, celles dont ils tirent le plus d'huile. Elles n'ont qu'un ſeul évent ſur le front, d'où ſort aſſez laſchement une bruine d'eau reſſemblant à de la fumée: ce qui les fait remarquer, lors qu'elles viennent en haut pour reſpirer. Ces *bonnes Baleines* ſont femelles, & le plus ſouvent nourrices, car c'eſt alors qu'elles ſont les plus graſſes.

Il y a d'autres *Baleines* nommées *Phyſeteres*, ou *Souffleurs*, qui éjaculent & font rejaillir leur fumée de la hauteur d'une lance comme par une ſeringue. D'autres fument & reſpirent par deux ouvertures toutes poſées ſur le front, car c'eſt leur maniere de reſpirer, qui ſe fait à grand bruit; ce qui les fait entendre & reconnoiſtre de bien loin, avant qu'on les voye. Leurs nageoires ſont nommées *bras*, & ſont couvertes de gros cuir noir auſſi bien que la queuë & tout le corps, à la reſerve du ventre qui eſt blanc. Il y a une autre eſpece de *Baleines* qu'on appelle *Jubartes*.

Leur paſſage vient en hiver depuis l'Equinoxe de Septembre; & elles s'arreſtent en un lieu nommé *la Chambre d'amour*, proche les murs de l'ancien Chaſteau de Ferragus à une lieuë de Bayonne. Elles s'y viennent engouffrer pour éviter les profondes tenebres de la Mer Glaciale du Nord, où elles ſejournent pendant tout l'eſté, (car elles aiment la lumiere & le ſoleil) afin de joüir d'un jour continuel de ſix mois. Quand il ſe retire, elles courent en flotte vers le Pole du Sud.

La *Baleine* ſuit ponctuellement ſon Baleinon: ce qui a fait croire à quelques Naturaliſtes, comme à Ælian, que c'étoit un poiſſon different, qu'ils ont nommé *Muſculus*, ayant preſumé que la nature l'avoit produit exprés pour ſervir de guide à la *Baleine*. Cardan l'appelle *Orca*, & croit qu'il pourſuit la *Baleine* pour la bleſſer par le foible du ventre: mais au contraire cela n'arrive que quand le Baleinon ſe dreſſe à la tetine pour prendre ſon aliment.

C'eſt une fable que tout ce que les Anciens ont dit d'un poiſſon qui ſert de guide aux *Baleines*. Jean Cabri Academicien de Florence fait mention d'une *Baleine* qui échoüa ſur les coſtes d'Italie en 1624. qui avoit, dit-il, la gueule ſi large, qu'un homme à cheval y auroit pû entrer commodément. Pour la priſe & la peſche des *Baleines*, voyez cy-aprés *Harpon*, & *Harponneur*.

Il y a des *Baleines* ſi graſſes, que vives & mortes elles ſurnagent. Leur huile a une qualité merveilleuſe; car quoy qu'elle ſoit toute bouillante, on y peut tremper la main ſans ſe bruſler. Elle ſert pour engraiſſer le bray, pour enduire & ſpalmer les navires, pour bruſler à la lampe, aux Drappiers pour preparer les laines, aux Courroyeurs pour les cuirs, aux Peintres pour certaines couleurs, aux Foulons pour faire du ſavon, aux Architectes & Sculpteurs pour faire une laitance ou deſtrempe avec ceruſe ou chaux qui durcit & fait crouſte ſur la pierre molle & venteuſe qui en a été enduitte, & la fait reſiſter aux injures de l'air. Et les fanons avec le membre genital s'employent à faire des paraſols, des éventails, des baguettes aux Eſcuyers & aux Huiſſiers, des corſets & buſques aux Dames, & à pluſieurs ouvrages de Tourneurs, Couteliers, &c. Un bourgeois de Ciboure nommé François Soupite a trouvé l'invention de cuire & de fondre les graiſſes à flot & en pleine mer, baſtiſſant un fourneau ſur le ſecond pont du navire. On ſe ſert des grillons & du marc de la premiere cuite, au lieu de charbon, pour la ſeconde.

Les *Baleines* ſont en ſi grande abondance au Nord de l'Iſlande & vers Spisberg, qu'en eſté ces monſtres nagent & s'ébattent en groſſes trouppes comme des carpes dans un vivier, ou du poiſſon blanc dans une riviere. Quand elles ſont bleſſées, elles font un cri horrible, & toutes les autres qui le peuvent entendre y accourent. Leur agilité eſt inconcevable; car on en a veu une qui étant harponnée entraina le vaiſſeau ſix ou ſept lieuës loin en trois quarts d'heure. En Angleterre les *Baleines* ſont des poiſſons Royaux qui appartiennent au Roy, auſſi-bien que les eſturgeons, enſorte que la teſte de la *Baleine* appartient au Roy, & à la Reine la queuë.

Ce mot vient du Grec *phalaina*, comme *balaina*, ſelon l'ancienne couſtume des Grecs, qui diſoient, par exemple, *puxos* pour *buxos*. C'eſt le ſentiment de Feſtus. On ajoûte qu'elles ſont appellées de ce nom, à cauſe qu'elles jettent fort haut l'eau de la mer, car en Grec *ballein* ſignifie *jetter*, *lancer*. D'autres font venir ce mot *phalaina* de *phalos*, qui ſignifie en Grec *reluiſant*. La *Baleine* eſt un animal à poil, & ſes poils reluiſent de loin ſur ſa teſte. On pourroit encore ajoûter que la *Baleine* eſt appellée par les Grecs *phalaina* de *phalos*, *reluiſant*, à cauſe de certaines taches blanches qu'elle a qui paroiſſent de fort loin.

BALEINON. ſ. m. Une jeune Baleine, un petit de la Baleine.

BALENAS. ſ. m. Le membre de la Baleine qui ſert à la generation: ce qui eſt particulier à cette ſorte de poiſſon, qui engendre comme les animaux terreſtres.

BALEVRE. ſ. f. Levre d'enbas. Paſquier derive ce mot de *bis labra*.

Digitized by Google

BALISE. ſ. f. Terme de Marine. Marque qu'on met ſur les coſtes ou canaux de la mer, dans les lieux dangereux, & aux havres de barre ou d'entrée où il y a peu de fond, pour aſſurer la navigation. Ce ſont ordinairement des tonneaux attachés par une chaiſne de fer à de groſſes pierres qu'on jette au fond. Ils nagent ſur l'eau, & marquent le chemin qui eſt le plus ſeur. Il y en a beaucoup en Hollande pour arriver à Amſterdam. Il y a quelquefois des maſts dreſſés qui ſervent de *baliſes* ou de bouées qui ſignifient la même choſe. Ce ſont quelquefois de grands arbres touffus de feuillages & ramages haut élevés, & poſés en échauguette à l'embouchure des rivieres, au nombre de deux pour le moins, qu'il faut prendre en juſte alignement l'un couvrant l'autre, enſorte que tous deux ne paroiſſent qu'un à l'œuil, & il faut entrer en cette poſture qu'on nomme *travers*. Les Mariniers expliquent cet alignement en ces termes, *Fermer l'un parmi l'autre pour être dedans.*

BALISTE. ſ. f. Machine de guerre, & eſpece de fronde dont ſe ſervoient les Anciens pour jetter des pierres. On en peut voir les figures dans Juſte Lipſe, Vegece & autres. On l'appelloit en vieux François *Mangonneau*, & en Latin *balea*, *baliſta*, *arcus balearis*, auſſi-bien que les Arbaleſtriers qu'on nommoit *Baliſtarii*.

BALIVERNES. ſ. f. plur. Diſcours inutiles qui n'ont ni raiſon ni ſolidité, contes faits à plaiſir. Toutes les raiſons de ce chicaneur ne ſont que des *balivernes*. un hableur eſt couſtumier de conter force *balivernes*.

BALLADE. ſ. f. Terme de Poëſie. C'eſt un Poëme compoſé de trois Strophes de huit ou dix vers chacune, dont le dernier vers eſt repeté, & toûjours le même. On y doit garder les mêmes rimes, & dans le même ordre en tous les trois couplets. Au bout il y a un Envoy compoſé de quatre ou cinq vers, où on repete encore le refrain. La *Ballade* eſt un Chant Royal raccourci, où on obſerve les mêmes regles, ſinon qu'elle n'a que trois ou quatre couplets de huit ou dix vers compoſés de ſept, huit ou dix ſyllabes, & ſur tel ſujet que le Poëte veut choiſir. Il y a des exemples de *Ballades* dans Marot, & chez les Poëtes anciens. Il y en a dans Sarraſin entre les Modernes.

On appelle figurément le refrain de la *Ballade*, un diſcours qu'on repete ſouvent. Regnier a dit des Poëtes importuns à demander,

C'eſt toûjours le refrain qu'ils font à leur *Ballade*.

BALLADIN. ſ. m. Danſeur de profeſſion ſur les theatres publics, qui danſe à gages & pour de l'argent. On le dit quelquefois plus generalement des Bouffons & Farceurs qui divertiſſent le peuple. Covarruvias ſuivant le ſentiment de quelques-uns, tire ce mot de l'Arabe *beledi*, qui ſignifie *bourgeois*. Sur quoy il remarque que les Maures de la campagne appelloient de ce nom toutes les marchandiſes falſifiées qu'ils achetoient des gens de ville qui ſçavoient tromper leur ſimplicité.

BALLARIN. Eſpece de faucon. Voyez *Faucon*.

BALLE. ſ. f. Petite boule ou globe à jetter ou tirer en l'air. Il s'en fait de pluſieurs ſortes. Une *balle* de jeu de paume eſt faite de petites bandes de laine bien battuës, bien liées & bien arrondies, & couvertes d'une autre bande de laine blanche ou de feutre. Aller joüer une douzaine de *balles*. ce Marqueur a compté en frais une groſſe de *balles*. un eſteuf eſt une petite *balle* couverte de cuir. Ce mot eſt fait de *palla*, d'où on a fait auſſi *ballote*, *ballon* & *balloter*. Menage. Mais Nicod le derive du Grec *ballo*, *mitto*, *j'envoye*. Du Cange le derive de l'Anglois *ball*.

BALLE de mouſquet, de piſtolet, d'arquebuſe à feu, ou à vent, & même d'arbaleſte, ſe dit de certaines petites *balles* de plomb, de fer, de pierre qui ſervent à charger ces armes. Une *balle* de calibre. un piſtolet chargé de deux ou trois *balles*. cette garniſon eſt ſortie tambour battant, meſche allumée, *balle* en bouche, c'eſt à dire, avec le mouſquet chargé, & une *balle* dans la bouche pour recharger plus preſtement.

En Artillerie, quoy qu'on diſe ordinairement *boulet* de canon, neanmoins on dit auſſi *balle* en quelques occaſions. Un canon de batterie porte trente-ſix livres de *balle*. dans les ſaluts de mer, pour faire plus d'honneur, on tire des canons chargés à *balle*.

BALLE RAMÉE, ſe dit à l'égard du mouſquet, de deux *balles* attachées enſemble par un fil de fer: & pour le canon, ce ſont deux demi-boulets qui ſont joints enſemble par une barre de fer pliée en forme de charniere de compas. Ces *balles* étant ſorties, s'écartent & coupent des cordes, des voiles, & même des maſts. On les appelle auſſi *balles à fiche*, & *anges*.

BALLE, ſe dit auſſi des marchandiſes ou meubles qu'on veut tranſporter au loin, & qu'on empaquette dans de la toile, aprés les avoir bien garnies de paille pour empêcher qu'elles ne ſe mouillent, ou qu'elles ne ſe briſent. Toutes les marchandiſes qui viennent aux Foires ſont en *balles*. il y a de petits Merciers de campagne qui portent des *balles* ſur leur dos.

On appelle auſſi des marchandiſes de *balle*, celles qui viennent de loin dans des *balles*, qui ſont d'ordinaire fabriquées avec peu de ſoin par de méchants ouvriers, ou de méchante matiere, à la difference de celles qu'on commande aux ouvriers choiſis, & qu'on voit faire devant ſoy. Les piſtolets de St. Eſtienne en Foreſts ſont des marchandiſes de *balle*, ils ſont faits de fer aigre & trop à la haſte.

En ce ſens on le dit figurément de toutes les choſes qu'on mépriſe, ou qui ne valent rien. Ce ſont des nouvelles, des contes de *balle*.

On appelle auſſi une *balle* de dez, un paquet de dez où il y en a pluſieurs douzaines. On a trouvé autrefois dans la beſace d'un Cynique une *balle* de dez, & le portrait d'une Courtiſanne. Balſac.

BALLE, en termes d'Imprimerie, eſt un tampon avec lequel on prend l'encre, & où on met ce qu'il en faut pour toucher ſur les formes ou ſur les planches.

BALLE, eſt auſſi une petite paille ou gouſſe qui ſert d'enveloppe deliée au grain de bled quand il eſt dans l'eſpi, & qui s'en ſepare en le battant & en le vanant. La *balle* eſt un bon fourrage pour les beſtiaux.

On dit proverbialement, Au bon joüeur la *balle* luy vient, pour dire, qu'un homme qui eſt habile en une profeſſion n'y fait point de fautes, y reüſſit ordinairement. On appelle, Enfants de la *balle*, les enfants qui ſuivent la profeſſion de leur pere, & entre autres les enfants d'un Maiſtre de tripot avec qui il fait dangereux de faire partie. On dit auſſi, Prendre la *balle* au bond, pour dire, Eſtre preſt à ſe ſervir de l'occaſion, ne la laiſſer pas échapper. On dit auſſi, A vous la *balle*, ou A vous le dé, pour dire, C'eſt à vôtre tour à parler, à agir. On dit auſſi figurément d'un homme qui s'eſt ſoûlé juſqu'à crever, que ſon eſtomac eſt chargé à *balle*.

BALLER. v. n. Danſer. Cette jeuneſſe a danſé & *ballé* toute la nuit. Il eſt plus en uſage en ces deux phraſes. Cet homme va les bras *ballans*, pour dire, en agitant les bras: &, Il eſt midy ſonné & *ballé*, pour dire, midi paſſé. Menage derive ce mot de *ballare* fait du Grec *ballein*, dont les Latins & les Grecs ſe ſont ſervis en la même ſignification. Du Cange dit qu'il vient de *baliza*, qui ſignifie *pergo*, *gradior*.

BALLET. ſ. m. Repreſentation harmonique, & danſe figurée & concertée qui ſe fait par pluſieurs perſonnes maſquées qui repreſentent par leurs pas & poſtures quelque choſe naturelle, ou quelque action, ou qui con-

Digitized by Google

contrefont quelques perſonnes. Les *Ballets* du Roy ſont fort magnifiques. un *Ballet* eſt compoſé de pluſieurs entrées. on fait des vers de *Ballet* pour expliquer le caractere ou l'action des perſonnes qui danſent.

On dit proverbialement, qu'un homme a fait une entrée de *ballet* dans une compagnie, lors qu'il y eſt entré bruſquement & ſans ceremonie, & qu'il en eſt ſorti de même.

BALLON. ſ. m. Groſſe boule de cuir qui couvre une veſſie, qu'on remplit de vent par une languette ou ſouſpape. Il n'y a gueres que les eſcoliers qui jouënt des parties de *ballon*.

On dit d'un hydropique, qu'il eſt gros, qu'il eſt enflé comme un *ballon*.

BALLON, en termes de Chymie, eſt un tres-gros matras ou bouteille ronde de gros verre & à col court, qui ſert de recipient en pluſieurs diſtillations, ou operations.

BALLON, eſt auſſi un terme de Relations qu'on trouve ſouvent dans celles de Meſſieurs de Chaumont & de Choiſi. C'eſt le nom d'un vaiſſeau à rames dont on ſe ſert dans le Royaume de Siam tant pour des voitures que pour des ceremonies. Il y a des *Ballons* dorés & bien parés qui ont juſqu'à 150. rameurs de chaque coſté. Il y en a quelques-uns qui ont des clochers d'un ouvrage fort delicat : ce ſont de petits baſtiments faits d'un ſeul arbre d'une longueur prodigieuſe. Le Roy de Siam a les plus beaux *Ballons* qui ſoient au monde.

BALLOT. ſ. m. Petite balle ou paquet de marchandiſe. On le dit auſſi des groſſes balles. Il y avoit tant de *ballots* dans ce vaiſſeau.

On dit proverbialement & figurément à un homme, Voilà vôtre vray *ballot*, pour dire, C'eſt vôtre fait, ce que vous cherchez.

BALLOT, ou *Ballon*, ſignifie auſſi, Ces ſommes ou paniers de verre en tables plattes & quarrées dont ſe ſervent les Vitriers, dont chacune contient vingt-cinq liens, & ſix tables à chaque lien.

BALLOTADE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un ſaut qu'on fait faire à un cheval entre deux piliers; enſorte qu'ayant les quatre pieds en l'air, il ne montre que les fers des pieds de derriere ſans detacher la ruade, & s'épater. A la capriole il ruë, on nouë l'aiguillette; à la crouppade, il retire les pieds de derriere ſous luy, au lieu de monſtrer ſes fers. C'eſt ce qui fait leur difference.

BALLOTE. ſ. f. Petit bulletin, ou pois, ou petite balle de diverſes couleurs, qui ſert à tirer au ſort dans les élections qu'on remet au haſard.

BALLOTER. v. n. & act. qui ſe dit quand des joüeurs de paume ne font que ſe renvoyer la balle l'un à l'autre, & ne jouënt point partie.

En ce ſens on dit figurément, *Balloter* quelqu'un, pour dire, le renvoyer de l'un à l'autre, ſans vouloir rien conclurre en ſa faveur.

BALLOTER, ſignifioit auſſi, Donner des ſuffrages par bulletins, ou petites boules ou ballotes. Il y a beaucoup d'élections qui ſe font en *ballotant*, qu'on remet au ſort.

BALLOTER, ſignifie encore, Agiter en gros une queſtion, diſcuter une affaire, avant que d'opiner definitivement, ou de la juger.

BALLOTÉ, ÉE. part. & adj.

BALOURDE. adj. & ſubſt. m. & f. Qui eſt ſtupide & groſſier. Ce mot vient de l'Italien *balordo*, qui ſignifie la même choſe.

BALUSTRADE. ſ. fem. Terme d'Architecture. Rang de petits piliers façonnez, qui ſont à hauteur d'appuy, qu'on met ſur des terraſſes, ou au haut des baſtiments, ou pour faire quelque cloſture ou ſeparation. On enferme les autels par une *baluſtrade* de marbre, de bois, &c.

BALUSTRE. ſ. m. ſe dit dans ce même ſens de ces cloſtures de petits piliers qui ſe mettent autour du lit des Princes, ou pour fermer les alcoves, ou le chancel du Chœur d'une Egliſe, ou d'une Chapelle, ou les *baluſtres* d'eſcaliers entre l'appuy & le limon. Il y a un *baluſtre* de marbre à la Chapelle de Nôtre Dame. Du Cange derive ce mot de *baluſtrum* & *baluſtrium*, qui eſtoit un lieu chez les Anciens, où étoient pluſieurs bains apparemment fermés de *baluſtres*. Selon d'autres, il vient de *balauſtrum*, qui ſignifie le calice de la fleur de grenade, auquel le *baluſtre* reſſemble.

On le dit auſſi de chaque pilier en particulier. Il faut tant de *baluſtres* pour faire la fermeture de cette Chapelle. Les Orfevres appellent *Baluſtres*, les parties de leurs ouvrages qui ſont taillées ou façonnées en *baluſtre*, comme le pilier d'un gueridon, la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier, &c.

On dit figurément, que les dais & les *baluſtres* ne rendent pas un homme plus heureux, pour dire, que l'éclat & les honneurs de la Cour ne ſont pas capables de ſatisfaire le cœur de l'homme.

BALZANE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt la marque de poil blanc qui vient aux pieds de pluſieurs chevaux depuis le boulet juſqu'au ſabot devant & derriere. Ce mot vient de l'Italien *balzano*.

On appelle un cheval *balzan*, Celuy qui a des balzanes à quelques-uns de ſes pieds, ou à tous les quatre. On juge de la bonté & de la nature des chevaux ſelon les pieds où les *balzanes* ſe rencontrent.

BAM.

BAMBOCHES. ſubſt. fem. Petites figures en forme de Marionnettes auxquelles on fait repreſenter des Ballets, ou des Comedies. On a veu à Paris une Trouppe de Comediens qui faiſoient joüer des *Bamboches*, mais qui n'ont pas eu grand ſuccés. Ce mot vient de l'Italien. On appelle auſſi une femme de fort petite taille, une *Bamboche*.

BAMBOCHE. ſ. f. Petite canne qui vient des Indes, & qui eſt pleine de nœuds. Les *bamboches* ont été fort à la mode depuis quelque temps.

BAMBOUC. ſubſt. maſc. Bois qui vient aux Indes, qui eſt fait de cannes qui ſont quelquefois fort groſſes & fort touffuës, & dont on fait les cannes qu'on appelle *bamboches*. Il y en a de groſſes comme la jambe, dans leſquelles on peut porter & conſerver de l'eau.

BAN.

BAN. ſubſt. maſc. Publication à haute voix, au ſon du tambour, ou de la trompette, ou des tymbales, de l'ordre d'un Superieur, ou de la part du Roy & de la Juſtice. On a fait un *ban* portant deffenſes de ſortir du camp, d'aller à la petite guerre. On a fait un *ban* dans les carrefours, qui deffend les paſſements d'or & d'argent. On trouve ces phraſes dans les Couſtumes, Crier au *ban*. Cas de *ban*. A peine de *ban*. Proceder à *ban*, &c. On appelle auſſi *Ban*, la publication & le cri que fait faire le Seigneur Feodal pour ſe faire rendre les hommages, ou luy payer les redevances, & le venir reconnoiſtre. On dit auſſi *Ban* de vendanges, Ouverture de *ban*, &c. pour dire, la publication de la permiſſion des vendanges. Du Cange dit qu'on a appellé auſſi l'Excommunication, le *ban* de l'Evêque. Menage derive ce mot de l'Allemand *ban*, qui ſignifie proprement *publication*, & enſuitte *proſcription*, parce qu'elle ſe faiſoit à ſon de trompe, d'où ſont venus les mots de *bannir*, *ban*, *banniſſement*, de *bandi*, de *ban*, & *arriere-ban*, *banlieuë*, *banniere*, *bannal*, *abandonner*, &c. Nicod le derive d'un autre mot Allemand *ban*, qui ſignifie

champ, & *territoire*, d'autant que c'eſt en vertu de ce qu'on tient des Fiefs, champs & heritages, qu'on eſt obligé au *ban*, & *arriere-ban*; & que le four à *ban* eſt le four du territoire de la Seigneurie. Borel le derive du Grec *pan*, qui ſignifie *tout*, parce que la convocation eſt generale.

BAN, ſe dit auſſi des publications qui ſe font aux proſnes des Parroiſſes des noms de ceux qui veulent ſe marier, ou prendre les Ordres. Le Concile de Trente a ordonné la publication de trois *bans* pour empêcher les mariages clandeſtins. Ces publications ne ſont pas de l'eſſence du mariage. On obtient aiſément diſpenſe des *bans*. On achete les deux derniers *bans*, quand le premier a eſté publié.

BAN, ſe dit auſſi de la publication qui ſe fait pour convoquer tous les Nobles d'une Province pour ſervir le Roy dans ſes armées, ſuivant qu'ils y ſont obligés par la Loy des Fiefs. On a publié le *Ban*, & l'*Arriere-ban*.

BAN, eſt auſſi l'Aſſemblée de ces Nobles en corps d'armée. Le *Ban*, & l'*Arriere-ban* eſt long-temps à ſe mettre en campagne.

BAN, ſe dit auſſi des aſſignations qui ſe font à cri public aux vaſſaux pour comparoir devant leur Souverain en certaines occaſions, & pour rendre compte de leurs actions. Les Princes d'Allemagne ſont ſouvent aſſignés, ſont mis au *ban* de l'Empire, & on confiſque leurs Fiefs, faute d'y rendre l'hommage & le ſervice dont ils ſont tenus.

BAN, ſignifie auſſi, Banniſſement; & on dit en termes de Palais, Il luy eſt enjoint de garder ſon *ban* à peine de la hart. il a obtenu un rappel de *ban*.

BAN, ſignifie encore, un endroit & un lieu public qu'ont les Seigneurs des grands Fiefs pour obliger tous les habitans d'une Seigneurie de venir cuire au four du Seigneur, de moudre à ſon moulin, ou d'apporter leur vendange à ſon preſſoir. Ainſi on dit, un four à *ban*, un moulin à *ban*, un preſſoir à *ban*; & on appelle *Sujets banniers*, & *Droit de bannée*, ceux qui ſont obligés à ce droit. En quelques Couſtumes on appelle Four *bandier*, Moulin *bandier*, ce qu'on appelle ailleurs *bannal*.

On dit proverbialement d'un homme qui a une bouche trop fenduë, qu'elle eſt grande comme un four à *ban*.

BANANIER. ſubſt. maſc. C'eſt un arbre des Indes qui croiſt ſur les montagnes où il y a des ſources. Il jette ſa fleur au milieu de ſes feuilles, d'où elle pend en bas en façon d'artichaud, étant de couleur de pourpre. Il s'en produit des gouſſes longues de huit pieds, qui enferment un fruit gros d'un pouce, & long de ſix, qui eſt blanc quand il eſt dedans, & jaune quand il eſt mis dans le ſable pour y meurir. On le couppe par le pied tous les ans pour en recueillir plus facilement le fruit. Le tronc eſt de la groſſeur de la cuiſſe, & n'eſt jamais ſans fruit. Ses feuilles ſont longues de ſix pieds, & larges de deux, d'un verd gay. Elles ſont bordées tout autour comme d'un galon. Le tronc eſt tendre comme un chou. Il eſt reveſtu de pluſieurs peaux comme l'oignon, au milieu deſquelles eſt le cœur gros comme le bras, qui ſert au potage. Ses feuilles ſervent de nappes, de ſerviettes, & de plats. Sa moelle ſert de bouillie aux petits enfants. Ce *bananier* a un fruit dans lequel eſt peint un Crucifix, comme dans la racine de la fougere il y a une aigle. Serapion nomme cet arbre *maſas*, & ſon fruit eſt nommé *bananes* par les Indiens tant de l'Orient que de l'Occident. On trouve dedans un noyau de la groſſeur des prunelles.

BANC. ſubſt. maſc. Siege de bois où pluſieurs ſe peuvent aſſeoir de rang. Ce *banc* eſt capable de tenir tant d'eſcoliers. les anciens Marguilliers ont un *banc* dans une Parroiſſe le plus prés du Chœur. Menage derive ce mot de l'Italien *banco*, ou du Latin *bancus*, qui ſignifie la même choſe, d'où eſt venu auſſi le mot de *banqueter*. D'autres le derivent de l'Allemand *panck*. Nicod le derive de *abacus*; d'autres du Saxon *benc*. Covarruvias remarque que quelques-uns tiennent que ce mot vient de l'Arabe *banq*. Angelo Rocca dit que c'eſt un mot Gothique.

BANC, ſe dit auſſi en parlant du temps d'eſtude qu'on doit faire dans les Univerſités pour parvenir aux Degrés. Il faut avoir été cinq ans ſur les *bancs* devant que d'eſtre Docteur, c'eſt à dire, Il faut avoir étudié cinq ans. Au Palais on appelle Meſſieurs du grand *Banc*, les Preſidents à Mortier.

BANC, eſt auſſi une eſpece de bureau ou de rendez-vous, où les Procureurs & Advocats ſe rangent pour parler à leurs parties, pour y ſigner leurs expeditions, ou pour y ſerrer leur bonnet. Les Reglements du Palais portent, que les Procureurs doivent ſe tenir demie-heure à leur *banc* entre 10. & 11.

BANC, en termes de Marine, eſt dans les Galeres un ſiege où on met quatre ou cinq rameurs de rang pour tirer une même rame. Les Galeres ont 25. *bancs* de chaque coſté. Les Galeaſſes ont 32. *bancs*, & ont ſix ou ſept forçats par *banc*. Le nombre des *bancs* eſt ce qui fait difference entre les Galeres, & autres vaiſſeaux à rames, pour la grandeur, & pour la force.

BANC, ſignifie auſſi, un lieu dans la mer où il n'y a pas aſſez d'eau pour porter un vaiſſeau. On le dit auſſi des ſables & des rochers qui s'élevent un peu au deſſus de la ſurface de l'eau. Ce vaiſſeau eſt eſchoüé ſur un *banc* de ſable. Le grand *banc* des Moluës vers le Canada a plus de cent lieuës de long, & n'eſt pas dangereux, car on y peut flotter. La mer de la Manche & celle du Pont Euxin ſont pleines de *bancs*, & de difficile navigation. Les *bancs* de pierre s'appellent *bayes de pierre*; les grands glaçons, des *bancs de glace*.

BANC, ſignifie auſſi, un lit de pierre, ou un eſtage dans les carrieres. Le *banc* de ciel, eſt celuy d'enhaut qui eſt ſouſtenu ſur des piliers qu'on y laiſſe d'eſpace en eſpace. Il y a des carrieres où l'on trouve deux *bancs* de ciel. une pierre de bon *banc*.

BANCELLE. ſubſt. fem. Petit banc long & eſtroit comme celuy qu'on met aux tables des petits cabarets. La *bancelle* nous y ſert de tabouret. Scaron.

BANDAGE. ſubſt. maſc. Art de bander les playes ſuivant les diverſes parties du corps où elles ſe trouvent. Un Profeſſeur en Chirurgie doit faire pluſieurs leçons des *bandages*.

BANDAGE, ſe dit auſſi des ligatures avec quoy on lie les playes. Cet homme eſt preſque gueri, mais on ne luy a pas encore oſté les *bandages*.

On appelle plus particulierement *Bandage*, les brayers qu'on eſt obligé de porter quand on a des hernies ou deſcentes, ou quelque autre maladie du ſeroton.

BANDAGE, ſe dit auſſi des ferrements qui lient ou qui fortifient des rouës, ou des pieces d'une machine. Ces rouës ne valent rien, mais le *bandage* en eſt encore bon.

BANDAGE, ſe dit auſſi des pieces qui ſervent à bander une arbaleſte, un piſtolet, & autres choſes qui font reſſort. Il y avoit autrefois bien plus de pieces pour le *bandage* d'une arquebuſe, qu'il n'en faut à preſent.

BANDE. ſ. f. Piece d'eſtoffe couppée en longueur, & qui a peu de largeur. Les Suiſſes portent des habits decouppés par *bandes*. il y a des *bandes* de velours ſur les habits du train de cet Ambaſſadeur.

BANDE, eſt auſſi un morceau de toile couppé en long, qui ſert à lier les playes, & quelques membres du corps. Les *bandes* d'un enfant en maillot, d'une femme en couche, d'un cautere.

Menage aprés Lipſe derive ce mot de l'Allemand *bandt*, qu'ils diſent eſtre auſſi un mot Perſan & Arabe, mais

que

que les Perſans & les François l'ont pris du bas Grec *bandon*, ou du Latin *bandum* ſignifiant une enſeigne d'une piece d'étoffe, ou de linge plus longue que large. Du Cange dit qu'il vient du Saxon *bend*, dont la baſſe Latinité a fait *bende*, & *bendellus*, *bandeau*, d'où ſont venus auſſi les mots de *banderole* & de *banniere*, les *bandes* des gens de guerre, parce qu'ils étoient diſtingués par *bandes* & par enſeignes.

On appelle auſſi des *bandes* de broderie, ou de tapiſſerie, les ornements faits à l'aiguille, qui ſont étendus en long & avec peu de largeur ſur des lits, ſur des paremens d'autels, ſur des habits, &c.

BANDE, ſe dit auſſi du fer battu en long, qui ſert à lier ou à renforcer quelque choſe. Il faut trois *bandes* de fer pour attacher une fleſche de carroſſe. il faut mettre deux *bandes* à cette rouë.

BANDE d'une ſelle, ſe dit de deux pieces de fer plattes, larges de trois doigts, clouées aux arçons pour la tenir en eſtat.

BANDE, en Architecture, ſe dit de pluſieurs membres unis, qui repreſentent en effet des *bandes*, ou liſieres, comme les friſes, qu'on appelle autrement *plattes bandes en faſces*; les architraves, & autres pieces moindres, dont quelques-unes ſont ſuſceptibles d'ornements. Il y a auſſi des *bandes* de tremie, qui ſont des barres de fer qui ſervent à ſoûtenir les atres, les manteaux & les languettes des cheminées.

BANDES, chez les Imprimeurs, ſe dit des pieces de bois ſur leſquelles roule le train de la preſſe.

BANDE, en termes de Blaſon, eſt une des pieces qu'on appelle *honorables* dans l'Eſcu. Elle eſt de metail, ou de couleur, & traverſe l'Eſcu d'angle en angle, & prend en haut depuis le chef du coſté droit, & aboutit à la pointe au coſté gauche. La *bande* quand elle eſt ſeule, doit regulierement occuper le tiers de l'Eſcu; car ſi elle ne contient que les deux tiers de ſon ordinaire, on l'appelle *cotice*; & quand elle n'eſt que du tiers, on l'appelle *baſton*, ou *bande en deviſe*. *bande dentelée*, *engreſlée*, *denchée*, *breteſſée*, *eſchiquetée*, *ondée*, *potencée*, *chargée*, *accompagnée*, &c. Et quand il y en a pluſieurs, on en ſpecifie le nombre, & on dit, un Eſcu *bandé* de 6. de 8. pieces, &c. On l'appelle auſſi *bandé*, quand les principales pieces ſont chargées de *bandes*, comme le chef, la faſce, le chevron, &c. On le dit auſſi des bandeaux qui ſont ſur les teſtes des figures du blaſon.

BANDE, en termes de Marine, ſignifie, Coſté. Nous navigions à deux degrez de la Ligne de la *bande* du Nord. la declinaiſon de l'Aiguille eſt là de tant de degrez de la *bande* du Sud. On dit auſſi, Mettre ſon vaiſſeau à la *bande*, quand on le fait pancher ſur un coſté, pour luy donner le radoub ou le ſuifver.

BANDE, ſignifie encore, une trouppe de pluſieurs perſonnes aſſociées enſemble pour un même deſſein. La grande *bande* des violons ſe dit des 24. violons du Roy. une *bande* de Bohemiens. on a pris des voleurs, qui ont declaré tous ceux qui ſont de leur *bande*.

BANDE, ſe diſoit autrefois des trouppes, des gens de guerre; mais il n'eſt demeuré en uſage qu'en cette phraſe, le Prevoſt des *Bandes*, pour dire, le Juge des ſoldats du regiment des Gardes.

On dit encore, qu'un General va de *bande* en *bande* pour animer ſes ſoldats.

On le dit auſſi des corps qui ſont unis, & qu'on ſepare. Quand on eſt trop de perſonnes enſemble pour ſe reſjoüir, il ſe faut ſeparer en pluſieurs *bandes*. le gros de la Cavalerie s'eſt ſeparé en deux *bandes* pour aller couper les ennemis.

On dit proverbialement, Faire *bande* à part, pour dire, Se ſeparer d'une trouppe, d'un parti avec lequel on avoit quelque liaiſon. L'origine de ce mot en cette derniere ſignification vient, ſelon Paſquier, des querelles des Maiſons d'Orleans & de Bourgogne ſous le regne de Charles V I. qui ſe diſtinguoient, parce que les Bourguignons portoient une croix rouge de St. André, qu'on appelle encore *Croix de Bourgogne*; & les Orleanois portoient des eſcharpes, que le peuple appelloit *bandes*, deſorte qu'on les appelloit les *Bandes*, comme on avoit dit ailleurs les *Croiſes*: & comme ils étoient fortement liguez, on a dit que des gens ſe *bandoient* contre quelqu'un, quand ils ſe liguoient contre luy, & lors qu'ils étoient de ſa *bande*, pour dire, de ſon parti.

BANDEAU. ſ. m. Bande qu'on met ſur le front. On met un *bandeau* à ceux qui reçoivent la Confirmation. les veufves portent un *bandeau* de creſpe en ſigne de grand deuil.

BANDEAU, en termes d'Architecture, ſe dit d'une architrave ou moulure qui s'étend depuis une impoſte à l'autre, en ſe courbant en arc par deſſus une porte ou une feneſtre. On le dit auſſi des chambranſles des portes

On appelle le Diademe, un *Bandeau Royal*, parce que la marque de la Royauté étoit autrefois un *bandeau*, que les Rois mettoient ſur leur front.

On dit figurément, qu'un homme a un *bandeau* ſur les yeux, pour dire, qu'il eſt preoccupé de quelque paſſion, qui l'empêche de voir la verité de quelque choſe: & on attribuë à l'Amour un *bandeau*, parce qu'un amoureux ne voit point les deffauts de la perſonne qu'il aime.

On met auſſi un *bandeau* aux figures qui repreſentent la Juſtice, pour ſignifier que les Juges ne doivent connoître ni favoriſer perſonne.

BANDELETTE. ſ. f. Petite bande avec laquelle on lie, on bande quelque choſe. On tient les cheveux retrouſſés avec des *bandelettes*. les victimes des Payens étoient ornées de *bandelettes*.

BANDELETTE, eſt auſſi un ornement d'Architecture, qu'on appelle auſſi *regle*, qui eſt plus petite que la platte-bande, & plus grande que le liſteau.

BANDER. v. act. & n. Lier avec une bande. Il faut *bander* une playe, afin d'empêcher que le ſang ne ſe perde. on *bande* la teſte de ceux qui ont la migraine.

BANDER, ſignifie auſſi, Mettre un bandeau ſur les yeux de quelqu'un, pour l'empêcher de voir ce qui ſe paſſe dans les lieux où on le meine.

BANDER, ſe dit auſſi des choſes qui font reſſort, & qu'on met dans un eſtat violent. *Bander* le reſſort d'une monſtre, d'un piſtolet. *Bander* un arc.

BANDER, ſe dit auſſi des choſes qu'on tire avec violence. *Bander* la corde d'une grüe, d'un capeſtan, pour élever un fardeau. la corde de ce bateau qui remonte ne *bande* pas. il faut *bander* davantage la corde de ce theorbe. il faut bien *bander* cette toile ſur ce chaſſis.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau *bande* au vent, quand il ſe tient ſur les chiens faiſant la creſſerelle.

BANDER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il a *bandé* tous les nerfs de ſon eſprit, tous les reſſorts de ſon imagination pour venir à bout de cette machine. il ne faut pas toûjours avoir l'eſprit *bandé* à l'étude. il faut trop *bander* ſon eſprit, pour bien joüer aux eſchecs.

BANDER, ſe dit auſſi du froid, quand il augmente. Le temps eſt plus *bandé* aujourd'huy qu'hier, pour dire, il fait plus froid qu'hier.

BANDER, en termes de paume, ſignifie, Enlever, jetter par deſſus les murs ou dans les filets une balle que ceux du parti oppoſé ont miſe ſous la corde: & en ce ſens on dit au propre, *Bander* à l'acquit, quand on parie une ou deux balles en faveur de celuy à qui ce coup ſuccede: & au figuré on dit, *Bander* à l'acquit quelqu'un, lors qu'on ſe ſoucie peu d'un homme, & qu'on s'éloigne le plus qu'on peut de ſa perſonne.

BANDER, en termes de Matrone & de congrés, ſe dit de l'érection naturelle de la verge, dont le deffaut eſt

une marque d'impuiſſance, & dont elles font leur rapport dans les Officialitez. On le dit auſſi des femmes, mais plus rarement. Ainſi Juvenal a dit,

Rigida tentigine vulva.

BANDER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se liguer, s'unir pluſieurs bandes de perſonnes enſemble pour s'oppoſer à quelque deſſein. Tous les Seigneurs du Parlement d'Angleterre s'étoient alors *bandez* contre le Roy.

On dit proverbialement, *Bander* la quaiſſe, pour dire, S'enfuir, s'en aller, parce qu'en effet on bande la peau d'une quaiſſe ou tambour, quand on veut battre la marche ou la retraitte. Par la même figure on dit, *Bander* ſes voiles, pour dire, S'en aller, parce qu'en effet le vent fait *bander* les voiles d'un vaiſſeau qui ſort d'un port. On dit, qu'il faut ſe *bander* les yeux, pour dire, qu'il ne faut pas prendre garde à quelque perte, à quelque deſordre domeſtique qu'on ne peut empêcher.

BANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BANDEREAU. ſ. m. eſt le nom qu'on donne au cordon qui ſert à pendre la trompette au col de celuy qui en ſonne.

BANDEROLLE. ſ. f. Petit eſtandart en forme de guidon, étendu plus en longueur qu'en largeur, qu'on met ſur les maſts des vaiſſeaux, & ſur les pains benits des perſonnes de condition qui veulent faire voir leurs Armoiries. On dit auſſi une *banderolle* de trompette, qui eſt un petit étendart armorié attaché aux branches.

BANDI. ſ. m. Exilé, voleur, aſſaſſin, qui court le pays à main armée. Il y a pluſieurs *Bandits* dans les Pyrenées, dans l'Appennin, dans toute l'Italie. les Princes ſont ſouvent obligez à envoyer des troupes pour nettoyer leurs pays de *Bandits*.

BANDOULIER. ſ. m. Voleur de campagne qui vole en troupe & avec armes à feu. Les montagnes des Pyrenées ſont pleines de *Bandouliers*: & ce ſont les voleurs de ce lieu-là qui ont donné le nom à tous les autres. Ils ſont nommez ainſi, de ce qu'ils vont en bandes, comme qui diroit *ban de voliers*.

BANDOULIERE. ſ. f. Eſpece de baudrier qu'on met ſur le corps de gauche à droit, qui ſert à ceux qui combattent avec des armes à feu, ſoit pour porter des carabines, ſoit pour porter des charges pour le mouſquet. La *bandouliere* eſt la marque d'un Cavalier, d'un Mouſquetaire, d'un Garde.

BANIANS. ſ. m. Ce ſont des Idolatres des Indes qui croyent à la Metempſycoſe, & qui ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils ne mangent d'aucun animal qui ait vie. Ils ne veulent pas même tuer des pous; au contraire ils les rachetent, quand ils les voyent entre les mains des étrangers. Ils ont ſi peur d'avoir quelque communication avec d'autres nations, qu'ils caſſent leurs pots, ſi quelqu'un d'une autre Religion y a beu, ou y a ſeulement touché. Ils font écouler toute l'eau d'un eſtang, s'il s'y eſt lavé. S'ils ſe touchent même entre eux, il faut qu'ils ſe lavent & ſe purifient avant que de boire, ou manger, ou rentrer ſeulement en leur maiſon. On a imprimé un livre de la Religion des *Banians*, traduit de l'Anglois de Henry Loyd. Ce mot ſignifie en leur Langue, *Peuple innocent & ſans malice*, parce qu'il fait profeſſion de ne faire mal à aucune creature vivante, non pas même aux moindres animaux, & de pardonner les injures qu'on luy a faites.

BANLIEUE. ſ. f. Environs d'une ville qui ſont dans l'étenduë d'une lieuë. Ces publications ont été faites dans Paris & dans ſa *banlieuë*. Il a été banni de la ville & de ſa *banlieuë*, c'eſt à dire, des environs. On le dit auſſi des bornes & de l'étenduë d'une Juriſdiction, de ſon enclave ou deſtroit, qu'on appelle en quelques lieux *Quintaine* ou *Septaine*, dans laquelle le Juge ordinaire de la ville peut faire bannie & proclamation. On appelle auſſi *Banlieuë* de moulin, l'eſpace dans lequel s'étend ſa bannalité. Ce mot vient du Latin *banleuga*, ou *bannileuga*, ou *banleuga*. Voyez Menage & Du Cange.

BANNAL, ALE. adj. qui ſe dit d'un lieu publie qu'un Seigneur a droit d'établir pour y faire cuire le pain, moudre la farine, preſſurer le vin des habitans de ſa Seigneurie, &c. Un four *bannal*, preſſoir *bannal*, moulin *bannal*. Il y a auſſi un droit de taureau *bannal*, & en certains lieux des mulets *bannaux* pour fouler les grains.

On appelle ironiquement un taureau *bannal*, un homme qu'on veut accuſer d'une grande paillardiſe.

On appelle auſſi, Rivieres *bannales*, ou rivieres de cenſe, celles qui appartiennent en proprieté à quelqu'un, qu'il peut donner à ferme & à cenſe.

BANNALITE'. ſ. f. Droit d'un Seigneur d'avoir un moulin, un four, un preſſoir bannal, ou un autre ſemblable droit. Les Seigneurs Hauts-Juſticiers ne peuvent avoir droit de *bannalité* que par des conceſſions du Roy, & des titres ou denombrements anciens; car ils ne le peuvent acquerir par une poſſeſſion immemoriale.

BANNE. ſ. f. Grande toile ou couverture qu'on met ſur les bateaux de voiture pour ſe garantir de la pluye & du ſoleil.

On appelle auſſi *Banne*, la petite loge de bois qu'on baſtit au milieu du bateau pour le même deſſein.

On appelle de même *Banne*, la piece de toile que les Rouliers mettent ſur les marchandiſes qu'ils voiturent, pour les conſerver.

BANNE, ou *Benne*, eſt auſſi une petite cuve, ou tinette oblongue, qu'on met des deux coſtez d'une beſte de ſomme, pour tranſporter pluſieurs ſortes de marchandiſes. C'eſt preſque la même choſe que *Banneau*. Elle contient environ un minot de Paris.

On appelle auſſi du Charbon en *banne*, celuy qu'on amene par charroy.

BANNEAU, ou *Benneau*. ſ. m. Petite tine ou vaiſſeau de bois qui ſert à contenir les liquides, à les tranſporter ſur des beſtes de ſomme, & auſſi à les meſurer. Il ne ſe dit pas tant à Paris que dans les Provinces, comme en Normandie, Picardie, Lyonnois, &c. où on dit un *banneau* de chaux, un *banneau* de bled, un *banneau* de vendange. Ce mot ſignifioit autrefois un *tombereau*, & vient, comme croit Menage, de *benellus* diminutif de *benna*, qui eſt un mot Celtique, ſignifiant une eſpece de chariot à deux roues, ſelon le témoignage de Feſtus.

BANNERET. adj. maſc. Seigneur dominant, qui a droit de porter banniere pour faire aſſembler ſes vaſſaux, quand l'Arriere-ban eſt convoqué, & qui en peut faire une compagnie de gens de cheval. On l'a dit auſſi de ceux qui devoient ſervir avec bannieres, qu'on nommoit auſſi *Banderets*; & chez les Eſpagnols ils ſont connus par le nom de *Ricos hombres*.

On commettoit des Herauts d'armes pour verifier ſi le Seigneur étoit aſſez puiſſant pour lever une banniere, & s'il avoit aſſez de vaſſaux pour la garder en guerre, c'eſt à dire, vingt-quatre Gentilshommes bien montez avec chacun ſon Sergent & ſon Eſcuyer.

BANNETON. ſ. m. Terme de Peſche, qui ſe dit d'une eſpece de coffre que les Peſcheurs conſtruiſent dans les rivieres, fermant à clef, dont ils font des reſervoirs pour y garder leur poiſſon. Il eſt percé dans l'eau, comme ſont les boutiques dans leſquelles on le tranſporte.

BANNIE. ſ. f. Publication. On appelle en termes de Couſtumes, le temps des *bannies*, celuy auquel les prairies ſont deffenduës, & où l'on n'y peut mener le beſtail. On dit auſſi à l'adjectif, une terre *bannie*,

une

Digitized by Google

une eſpave *bannie*, quand elle eſt criée & publiée en Juſtice.

BANNIERE. ſ. f. Terme de Marine. Eſtendart d'un vaiſſeau, qui marque de quelle nation il eſt. On navige ſeurement ſur la Mediterranée ſous la *Banniere* de France.

On le dit particulierement des pavillons des vaiſſeaux du Roy. On dit, Mettre le perroquet en *Banniere*, lors qu'on laſche la voile du perroquet, & qu'on la laiſſe voltiger au gré du vent.

On appelle *Banniere de partance*, le pavillon que l'on met à la pouppe du vaiſſeau, pour faire ſignal à l'équippage qui eſt à terre de venir s'embarquer.

BANNIERE DE CONSEIL, eſt la *Banniere* blanche que l'Amiral fait arborer en pouppe, quand il veut prendre advis de ſes Capitaines. C'eſt auſſi la *Banniere* de paix.

BANNIERE DE COMBAT, eſt le pavillon de gueules. *Banniere* d'aide & d'aſſiſtance. La *Banniere* Royale ne ſe doit jamais abbaiſſer. Des vaiſſeaux de ſemblable *Banniere*, c'eſt à dire, de même nation.

BANNIERE, ſe dit auſſi de l'enſeigne ſous laquelle ſe rangent les vaſſaux d'un même Fief, quand l'Arriere-ban eſt convoqué.

Les Anciens donnoient le nom general de *Banniere* aux eſtendarts, qu'on nommoit auſſi *Pennons*, *Gonfanons*, & *Baſſinets*, avec cette difference que le Gonfanon étoit une *Banniere* d'Egliſe, pendante & voltigeante; au lieu que la *Banniere* étoit quarrée, attachée comme les Cornettes à une lance à la maniere du panneton d'une clef; & le Pennon ou Guidon étoit à longue queuë, & l'on ne faiſoit que couper cette queuë pour faire une *Banniere* d'un Pennon. La plus-part des anciens Seigneurs ſont repreſentez dans leurs ſceaux avec des *Bannieres* à la main, & entroient ainſi dans la lice aux tournois.

Les *Bannieres* ſont en pluſieurs pays des marques de Conneſtable, comme les Colonnes en Italie ont deux *Bannieres*, l'une d'Egliſe, l'autre de l'Empire, derriere leur Eſcu. En Allemagne & en Suede pluſieurs les portent en cimier, comme font auſſi en France le Colonel de l'Infanterie, qui porte quatre Drapeaux, & le General de la Cavalerie quatre Cornettes. Les Officiers de la Couronne & leurs Lieutenants avoient droit autrefois de porter *Banniere*, & les ſeuls Seigneurs *Bannerets*. On donnoit autrefois l'inveſtiture par la *Banniere*, lors que les Seigneurs ſe preſentoient à genoux devant l'Empereur avec la *Banniere* en main armoyée du Blaſon de leurs Armes. L'ancienne *Banniere* de France étoit chargée de fleurs de lis ſans nombre.

Menage derive ce mot du Latin *bandum*, & croit qu'on a dit *banniere* pour *bandiere*. Hotman le derive de l'Allemand *bannier*; & Paſquier du vieux mot *ban*, qui ſignifie la *publication* qu'on fait pour obliger les vaſſaux d'aller à la guerre. Nicod le derive de *ban*, auſſi Allemand, qui ſignifie *heritage*, ou *champ*, parce qu'il n'y avoit que les Seigneurs de Fief qui portoient *Banniere*. D'autres diſent que c'eſt un vieux mot François qui ſignifioit *commun*. On trouve dans Jean de Mehun, Mort eſt à tous *banniere*, pour dire, *commune*. Borel croit qu'il a été fait par corruption de *panniere*, derivé de *pannus*, parce qu'on les faiſoit de drap au commencement; d'où vient qu'on appelloit *Paus*, *Pennons*, ou *Panonceaux*, les *Bannieres* des Barons & des Capitaines particuliers, qui venoient auſſi de *pannus*, d'où a été fait encore par corruption *Fanon* & *Gonfanon*. Saumaiſe dit que *bandum* vient d'un nom Perſan *ban*, parce que l'étendart étoit une bande d'étoffe. D'autres ſoûtiennent que *bant* étoit un vieux mot Cimbrique, qui ſignifioit *banniere*.

BANNIERE, eſt auſſi un grand étendart quarré qu'on porte à une Proceſſion, qui marque de quelle Parroiſſe elle eſt, parce qu'elle porte ordinairement l'image de ſon Patron.

BANNIERE, eſt auſſi une piece d'eſtoffe que quelques Tailleurs ménagent & deſrobent en couppant un habit.

On dit proverbialement, que les Tailleurs vont les premiers à la Proceſſion, car ils portent la *Banniere*. On dit auſſi d'un homme qu'on a de la peine à faire venir chez ſoy, qu'il faut avoir la Croix & la *Banniere* pour l'avoir. On dit auſſi de ceux à qui on fait quelque belle reception, qu'on va au devant d'eux avec la Croix & la *Banniere*. On dit auſſi, Cent ans *Banniere*, cent ans civiere, pour dire, qu'avec le temps on dechoit de la plus haute Nobleſſe.

BANNIR. v. act. Exiler quelqu'un, le faire ſortir d'une Juriſdiction, d'une Province, d'un Royaume, par ſentence ou condamnation de Juſtice.

BANNIR, ſignifie auſſi, Chaſſer, éloigner quelqu'un de ſa preſence. Il eſt bien difficile de *bannir*, d'éloigner tous les écornifleurs d'une bonne table; & à un mari de *bannir* de ſa maiſon tous les galants de ſa femme. cette fille a *banni* ſon amant, elle ne le veut plus voir.

On dit auſſi, Se *bannir* de la Cour, ſe *bannir* du monde, pour dire, s'en retirer.

BANNIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Il faut *bannir* le chagrin. il faut *bannir* un ingrat de ſa memoire, une penſée criminelle de ſon eſprit.

BANNIR, en quelques Couſtumes, ſignifie, Publier: & ainſi on dit, que des vendanges ont été *bannies*, quand on a publié la permiſſion de les faire; & on dit en pluſieurs lieux, qu'une perſonne a été *bannie*, quand on a fait en l'Egliſe la publication des bans de ſon mariage.

BANNI, IE. part. & adj. & ſubſt. Un *banni* n'oſeroit retourner en ſa patrie.

BANNISSEMENT. ſ. m. Exil. Un *banniſſement* perpetuel emporte confiſcation. un *banniſſement* à temps, & hors le reſſort. un *banniſſement* volontaire, une retraitte du monde. il a receu de ſa maiſtreſſe un arreſt de *banniſſement*. Le *banniſſement* ſe faiſoit autrefois à ſon de trompe, & cry public; ce qui luy a donné ſon nom.

BANQUE. ſubſt. fem. Trafic d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une ville à une autre par des lettres de change, & par correſpondance. Il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes de faire la *banque* ſans être Marchands. ce Marchand a quitté le negoce, il ne fait plus que la *banque*. Ce mot vient de l'Italien *banca*, qui a été fait de *banco*: c'eſtoit un ſiege où les Banquiers s'aſſeoient dans les places de commerce, d'où on a fait auſſi *banqueroute*. Menage. Covarruvias dit que ce mot a la même origine que *banc*. Car l'Eſpagnol *banco* ſe prend auſſi pour une *table*. *Trapeza*, qui ſignifioit chez les Grecs une *table*, ſe prend auſſi pour une *banque*: *Trapezitis*, un *Banquier*.

BANQUE, ſe dit auſſi du lieu public où s'exerce ce trafic, où les Banquiers s'aſſemblent, & où ils avoient autrefois un banc. On l'appelle auſſi d'autres noms: à Londres c'eſt *la Bourſe*, à Lyon *le Change*, à Paris *la Place du Change*. On met ſon argent à la *banque*, on y preſte, & on y fait valoir ſon argent à gros intereſt, même en quelques lieux à fonds perdu.

BANQUE, ſe dit auſſi des Societés, villes ou Communautés qui ſe chargent de l'argent des particuliers pour le leur faire valoir à gros intereſt. La *Banque* de Veniſe, de Hollande. la ville de Lyon a établi une *Banque* pour prendre de l'argent à fonds perdu au denier huit & un tiers.

BANQUE, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux, comme à l'Oca, à la Baſſette, du fonds de celuy qui eſt maiſtre du jeu, qui ſe charge de payer ceux qui gagneront.

BANQUEROUTE. ſubſt. fem. Faillite, fuitte, abandonnement de biens que font les Banquiers, ou Negociants publics à leurs creanciers avec fraude & malice.

Beau-

Digitized by Google

Beaucoup de Marchands s'enrichiſſent par des *banqueroutes* frauduleuſes, en mettant leurs biens à couvert. La *banqueroute* eſt differente de la faillite, parce que la *banqueroute* eſt volontaire & frauduleuſe, quand le banqueroutier s'enfuit, & emporte le plus liquide de ſes biens. La faillite eſt contrainte & neceſſaire, & eſt cauſée par quelque fortune ou accident; & l'on tient qu'un homme a fait faillite, dés qu'il a manqué à acquitter des lettres de change, ou qu'il y a quelque deſordre dans ſon negoce.

BANQUEROUTE, ſe dit auſſi de l'inſolvabilité des bourgeois, ou autres perſonnes qui doivent plus qu'ils n'ont vaillant, & qui ne payent pas leurs dettes.

BANQUEROUTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il a fait *banqueroute* à l'honneur, au bon ſens, à Dieu: & on le dit encore de ceux qui manquent à executer leurs promeſſes, & à ſe trouver aux rendez-vous qu'ils ont donnés; ou de ceux qui ſe retirent ſecrettement d'une compagnie, & ſans dire adieu. Ce mot vient de l'Italien *banca rotta, banque rompuë.*

BANQUEROUTIER, IERE. ſubſt. maſc. & fem. Marchand, ou Banquier qui fait banqueroute. On n'eſt pas aſſez ſevere pour condamner les *banqueroutiers* frauduleux; on ne les met qu'au Pilori, & ſouvent ils meritent la corde. On les condamne en quelques lieux à porter le bonnet verd; & à Luques, à porter un bonnet orangé: quoy que l'Ordonnance de Henry IV. de l'an 1609. & celle de l'an 1673. ordonnent qu'ils ſoient pourſuivis extraordinairement, & punis de mort; ce qui a eu peu ſouvent ſon execution. On appelle proprement *banqueroutiers* frauduleux, ceux qui divertiſſent leurs effets, ou qui les mettent à couvert ſous des noms interpoſés, par de fauſſes ventes, ou des tranſports ſimulés, ou qui font paroiſtre de faux creanciers.

BANQUET. ſubſt. maſc. Feſtin, grand repas qu'on fait à ſes amis. Aſſuerus fit un fameux *banquet* à toute ſa Cour, dont il eſt parlé au livre d'Eſther. Plutarque a écrit du *Banquet* des ſept Sages. Ce mot vieillit, & vient de l'Allemand *paucket*, dont les Italiens ont fait *banquetto*, & les Eſpagnols *banquette*.

BANQUET, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. Tous les Chrêtiens doivent participer au ſacré *Banquet*, au *Banquet* celeſte.

BANQUET, en termes de Manege, eſt la petite partie de la branche de la bride qui eſt au deſſous de l'œuil, qui aſſemble les extremités de l'embouchure avec la branche, & qui eſt cachée ſous le chaperon ou fonceau.

BANQUETER. verb. act. Faire un feſtin, faire grande chere avec ſes amis. Ce mot vieillit.

BANQUETTE. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt un degré ou deux qui regnent tout le long des parapets, afin qu'on puiſſe tirer par deſſus. La *banquette* doit avoir un pied & demi de haut, & trois pieds de large.

BANQUETTE, ſe dit auſſi d'une petite élevation au deſſus du niveau de la ruë pour ſervir de chemin commode aux gens de pied, comme il y en a à Paris au Pont-neuf, & au Pont-Marie.

BANQUIER. ſubſt. maſc. Negociant en argent, qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place.

BANQUIER Expeditionaire en Cour de Rome, eſt un Officier de nouvelle creation qui ſe charge de faire venir toutes les Bulles, Diſpenſes, & autres expeditions qui ſe font en la Cour Romaine, & en la Legation d'Avignon, ſoit de la Chancelerie, ſoit de la Penitencerie. L'origine de ces *Banquiers* vient de ce que les Guelphes du temps des guerres civiles d'Italie ſe refugierent en Avignon, & dans les pays d'obedience: & comme ils étoient favoriſés des Papes dont ils avoient ſoûtenu le parti, ils ſe meſlerent de faire obtenir les graces & expeditions de Cour de Rome, & s'appellerent *Mercatores* & *Scambiatores Domini Papæ*, comme témoigne Matthieu Paris. Mais comme ils ſe rendirent odieux alors par de groſſes uſures, on les appella *Carſins*, ou *Caorſins*, du nom de Cahors ville de Querci, dont le Pape Jean XXII. qui ſiegeoit alors eſtoit natif, à cauſe que de ſon temps ces uſuriers étoient en leur plus haute élevation, comme témoigne Adam Theveneau en ſes Commentaires ſur les Ordonnances au Titre des Uſures. Les Italiens en firent auſſi pour eux le mot *ſcarſi*, qui ſignifie *avares*; & ils eurent tant de haine pour cette ville, que le Poëte Dante dans ſon Enfer met au même rang Sodome & Cahors, & y place tous les ſcelerats & les uſuriers. Les marques de cette haine ont duré long-temps en France; & on a appellé en Chancelerie les *Lettres Lombardes*, les Lettres qui s'expedioient en faveur des Lombards & Italiens qui vouloient trafiquer ou tenir banque en France, qui ſe taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appelloit alors tous Changeurs, Banquiers, Revendeurs, & Uſuriers, *Lombards*, de quelque nation qu'ils fuſſent: & on les appelle encore ainſi en pluſieurs lieux d'Allemagne & de Flandres même. La Place du Change & la Fripperie d'Amſterdam s'appellent *Places Lombardes*. Ce nom de *Caorſin* a été auſſi donné à tous les Banquiers & Uſuriers, qu'on a appellés en pluſieurs Titres Latins *Caorcini*, *Caturcini*, *Caurſini*, *Corſini*, d'où eſt venu le proverbe, Il l'a enlevé comme un *Corps Saint*, par corruption, au lieu de *Caorſin*, parce que ces gens étoient ſi cruels à leurs debiteurs, qu'ils les enlevoient & les faiſoient mettre en priſon. Auſſi ſe rendirent-ils ſi odieux, qu'ils furent chaſſés de France par Edit de St. Louis en 1268. & par Philippe le Hardy; & d'Angleterre par Henry III. en l'an 1240. & 1251.

BANQUIER, ſe dit auſſi en de certains jeux, comme à l'Occa, la Baſſette, de celuy qui tient le jeu & l'argent, & qui a le fonds devant luy pour payer ceux qui gagnent.

BANVIN. ſubſt. maſc. eſt un privilege, ou droit qui donne pouvoir aux Seigneurs de vendre le vin de leur cru durant le temps porté par les Couſtumes, ou par leurs titres, à l'excluſion de tous autres demeurans en la Parroiſſe. Les titres de *banvin* doivent eſtre établis auparavant le premier d'Avril de l'an 1560. Le vin doit eſtre vendu dans la maiſon ſeigneuriale, & non point emmené ailleurs. Ce droit s'eſt étendu auſſi aux autres liqueurs, & même à la chair.

B A P.

BAPTESME. ſ. m. Le premier des Sacrements de l'Egliſe, qu'on donne à celuy qu'on veut faire Chrêtien. Le *Bapteſme* ſe fait avec de l'eau au nom des trois perſonnes de la Trinité. Tenir un enfant ſur les fonds de *Bapteſme*, c'eſt eſtre ſon parrain, ou marraine, ou celuy qui luy impoſe le nom. le *Bapteſme* confere la grace, & efface le peché originel. Le *Bapteſme* ne s'adminiſtroit autrefois dans l'Egliſe Romaine, qu'à Paſques & à la Pentecoſte, hors les cas de neceſſité: d'où vient qu'on ne fait encore la benediction ſolemnelle de l'eau qu'en ces deux temps-là.

BAPTESME, ſe dit auſſi d'une ceremonie Eccleſiaſtique qu'on fait ſur les cloches, lors qu'on leur impoſe un nom en les conſacrant au ſervice divin. On les lave dehors & dedans avec pluſieurs benedictions & prieres. Cette ceremonie eſt fort ancienne, parce qu'Alcuin diſciple de Bede & Precepteur de Charlemagne, qui vivoit en l'an 770. en parle comme d'une choſe qui étoit en uſage il y avoit long-temps.

BAPTESME, en termes de Marine, eſt une ceremonie profane, dont uſent tous les matelots envers ceux qui paſſent

Digitized by Google

paſſent la premiere fois ſous le Tropique, ou ſous la Ligne. Il y en a quelques-uns qu'on baigne dans la mer, d'autres ſur le vaiſſeau, d'autres à qui on fait eſſuyer quantité de ſeaux d'eau que jettent ſur eux les matelots, quand ils traverſent leurs rangs en allant d'un bout du vaiſſeau à l'autre. On les fait en même temps jurer de faire le ſemblable à ceux qui viendront aprés eux.

BAPTISER. v. act. Conferer le Bapteſme. Nôtre Seigneur fut *baptiſé* par St. Jean avec les eaux du Jourdain. on *baptiſe* aujourd'huy les enfans dés qu'ils ſont nez. on *baptiſe* au nom du Pere, & du Fils, & du St. Eſprit.

BAPTISER, ſe dit auſſi de certaines ceremonies Eccleſiaſtiques qui ne ſont que des benedictions. Ainſi on dit, *Baptiſer* des cloches. *Baptiſer* un enfant, pour reiterer les ceremonies d'un Bapteſme d'un enfant, qui l'a déja receu en effet, quand il a été ondoyé.

BAPTISER, ſe dit figurément en ces phraſes. *Baptiſer* ſon vin, pour dire, Mettre beaucoup d'eau dedans. *Baptiſer* quelqu'un dans la ruë, ſe dit en parlant de ceux ſur qui on a jetté de l'eau imprudemment par les feneſtres. On dit auſſi, qu'on le *baptiſe*, quand on luy donne quelque nom plaiſant, ou injurieux qui luy demeure toute ſa vie.

En termes de Palais, on dit *Baptiſer* poſſeſſion contraire, pour dire, Soûtenir chacun de ſon coſté qu'on eſt en poſſeſſion. On diſoit auſſi autrefois, *Baptiſer* ſon appel, pour dire, en declarer les griefs apparents, & par devant quels Juges on pretendoit les relever. Car autrefois le mot de *Baptiſer* ne ſignifioit autre choſe que, *Enoncer*, *declarer*, comme on voit dans Maſuer, Joannes Galli, & autres vieux Praticiens.

BAPTISÉ, ÉE. adj. Celuy, qui croira, & ſera *baptiſé*, entrera au Royaume des cieux.

BAPTISMAL, ALE. adj. Qui appartient au Bapteſme. Ce jeune homme eſt ſi ſage, qu'il a encore l'innocence *baptiſmale*. Les Fonts *baptiſmaux*, ſont la marque d'une Egliſe Parrochiale.

BAPTISTERE. adj. & ſubſt. Regiſtre des Bapteſmes. L'Ordonnance veut qu'on garde dans les Sacriſties, & qu'on porte enſuitte dans les Greffes des Juſtices, les Regiſtres *baptiſteres* qui contiennent le nom de ceux qu'on baptiſe, & le jour qu'on leur a donné le Bapteſme. les majoritez ſe prouvent par les extraits *baptiſteres*. On appelloit auſſi autrefois *Baptiſtere*, le livre où étoit contenu l'ordre & la ceremonie du Bapteſme, & même le droit & le revenu que les Preſtres en reçoivent.

Le mot de *Bapteſme* & ſes derivés viennent du Grec *baptein*, *immergere*, *plonger dans l'eau*.

B A R.

BAR. ſ. m. Civiere renforcée qu'on porte à deux, à quatre, à ſix hommes, qui ſert dans les ateliers à tranſporter des pierres, du moilon, & autres materiaux neceſſaires aux ouvriers. On s'en ſervoit auſſi autrefois ſur les ports à deſcharger les bateaux de bois, & autres marchandiſes: d'où vient qu'on appelle aujourd'huy ceux qu'on y employe, des *Desbardeurs*; & on en uſe auſſi dans les baſſecours pour tranſporter du fumier.

BAR, en termes de Blaſon, ſignifie autrement un *Barbeau*, qui eſt un poiſſon qu'on met ſouvent dans les Armoiries, ordinairement courbé & adoſſé, comme en celles du Duché de Bar.

BARAGOUIN. ſ. m. Langage corrompu ou inconnu qu'on n'entend pas. Ce mot vient de *bara*, qui ſignifie *pain* en Bas-Breton, & qui vient de *bar* Hebreu, qui ſignifie la même choſe, & de *guin*, qui ſignifie *vin* auſſi en Bas-Breton, & qui apparemment vient de *vinum*, parce que ces mots de *pain* & de *vin* ſont les premiers qu'on apprend des langues étrangeres. Menage.

BARAGOUINER, verb. neut. Parler un langage étranger & inconnu, ou parler ſi mal, qu'on ne peut ſe faire entendre à ceux d'un pays.

BARAQUE. ſ. f. Hutte ou petit logement que les ſoldats font dans un camp pour ſe loger. Autrefois la hutte étoit pour loger les pietons, & la *baraque* pour les cavaliers: maintenant on les confond, & les deux s'appellent *baraques*. Ce mot vient de l'Eſpagnol *barracas*, qui ſignifie des *cabanettes* que dreſſent les Peſcheurs au bord de la mer.

BARAT. ſ. m. Vieux mot François & hors d'uſage, qui ſignifioit, Tromperie, fourbe, menſonge, calomnie. On juroit autrefois qu'il n'eſtoit intervenu dans un contract aucune fraude, *barat*, ni malengin.

BARATTE. ſ. f. Vaiſſeau fait de douves, plus étroit en haut que par bas, qui ſert à battre le beurre. Ce mot vient apparemment de l'Eſpagnol *barattar*, qui ſignifie *brouiller*, parce qu'il faut en effet que les parties du lait ſoient battuës & brouillées pour faire le beurre. D'autres diſent qu'il vient du vieux mot François *barate*, qui ſignifie *bruit*, à cauſe du bruit qu'on fait en battant le beurre. Les Bas-Bretons diſent encore *baraz*, pour dire une *baratte*.

BARATTERIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la tromperie du Patron, ou malverſation du Maiſtre, enſemble les larcins, alterations, & deguiſemens cauſez par le Maiſtre, ou par l'équippage. La peine de la *baratterie* eſt mentionnée au livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. L'Aſſeureur court la riſque de la *baratterie*. On ſe ſert auſſi de ce terme en Italien & en Eſpagnol. Originairement il ne ſignifioit que *marché*; & parce qu'on y fait ſouvent des fraudes, il a été appliqué aux tromperies du commerce. On a appellé auſſi *Barattiers*, les chicaneurs qui faiſoient des ſurpriſes en plaidant: & on lit dans Matthieu Paris, que l'Empereur Federic fut accuſé d'avoir dit, *tres fuiſſe baratores in mundo, ſeu tres impoſtores*. Ce mot eſt venu du vieux mot François *barat*, qui de tout temps a ſignifié toute ſorte de tromperie. On diſoit auſſi *baratter*, pour dire, *tromper*.

BARBACANE. ſubſt. fem. Terme de Guerre. Fente ou petite ouverture qu'on fait dans les murs des Chaſteaux & Forteresſes pour tirer à couvert des armes à feu ſur les ennemis. Quelques-uns croyent que c'eſt un parapet de bois crenelé. D'autres l'ont pris pour toutes ſortes de deffenſes & couvertures contre les ennemis. On a dit auſſi autrefois *barbocane* & *barbecane*. Du Cange dit que c'eſt une deffenſe exterieure de la ville ou du chaſteau, qui ſert à en fortifier les portes & les murs, qu'il appelle en Latin *barbacana*, ou *barbicana*, *antemurale*, & *promurale*. C'eſtoit autrefois un Fort qui étoit à l'entrée d'un pont, ou hors de la ville, qui avoit un mur double & des tours. Ceux de la Cruſca diſent que c'eſt la partie de la muraille qui eſt au bas de l'eſcarpe pour la ſeureté de la ville: en ce cas ce ſeroit la même choſe qu'une fauſſe-braye. Ce mot vient de l'Italien *barbacane*, qui eſt un mot Arabe, ſelon Spelmannus.

BARBACANE, en termes d'Architecture, eſt une fente ou ouverture qu'on laiſſe dans les murs pour faire entrer & ſortir les eaux, quand ils ſont baſtis en un lieu ſujet aux inondations, ou pour faire égouter les eaux des terraſſes.

BARBARE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Eſtranger qui eſt d'un pays fort éloigné, ſauvage, mal poli, cruel, & qui a des mœurs fort differentes des noſtres. Rome a été pluſieurs fois pillée par les *Barbares*. on n'eſt plus ſi ſujet aux incurſions des *Barbares*. les Sauvages de l'Amerique ſont fort *barbares*. Les Grecs appelloient *Barbares*,

bares, tous ceux qui n'étoient pas de leur pays; & ce mot ne ſignifie en leur Langue qu'*eſtranger*.

BARBARE, ſignifie auſſi ſeulement, Cruel, impitoyable, qui n'écoute point la pitié, ni la raiſon. Un pere eſt *barbare*, quand il n'a point de tendreſſe pour ſes enfants. un Prince eſt *barbare*, qui tyranniſe ſes ſujets. Medée faiſoit des actions *barbares*.

BARBARE, en termes de Grammaire, ſe dit du langage, ou des termes impurs, ou inconnus qui ſont durs à l'oreille, ou difficiles à entendre. Ce mot *barbares*, ſelon Strabon, eſt dit par imitation. Les étrangers, quand ils venoient en Grece, *ebattarizon*, id eſt, *balbutiebant*, *ils begayoient*, parloient groſſierement. Cependant on peut dire qu'ils appelloient *barbares*, ceux dont ils n'entendoient pas le langage, tels qu'étoient les Perſans, les Scythes, les Egyptiens. Scaliger tient que ce mot de *barbare* vient de l'Arabe *bar*, qui ſignifie *deſert*. *Barbare*, ſelon ſon ſentiment, eſt un *Sauvage*, un homme vivant dans les ſolitudes.

BARBAREMENT. adv. D'une maniere barbare ou cruelle. On a traitté ce miſerable trop *barbarement*. le peuple de cette contrée parle *barbarement*.

BARBARIE. ſubſt. fem. Cruauté, action faite contre la raiſon, l'humanité. Les Tyrans ont perſecuté les Chrêtiens avec une grande *barbarie*. c'eſt une *barbarie* de ſaiſir le corps & les biens d'un debiteur tout à la fois.

BARBARIE, ſignifie auſſi, Ignorance, groſſiereté. La Grece eſt maintenant un lieu de *barbarie*, où regnoit autrefois la ſcience & la politeſſe. la France a été long-temps un pays de *barbarie*. Et en ce ſens il ſe dit tant des mœurs que du langage.

BARBARIE, en termes de Mer, ſe dit des choſes & marchandiſes étrangeres d'une autre nation & pays.

BARBARISME. ſubſt. maſc. Terme de Grammaire. Faute dans le langage qui tient le milieu entre le ſoleciſme, & l'impropriété. Il ſe commet, quand on ſe ſert de quelque mot, ou phraſe étrangere & qui n'eſt pas naturelle à la Langue.

BARBE. ſ. f. Poil qui vient au menton des hommes, quand ils ont 18. ou 20. ans. Une longue *barbe* rend venerable un vieillard, un Magiſtrat, un Capucin. La plus-part des peuples ſont differents en la maniere de porter, de faire leur *barbe*. Les Americains furent fort ſurpris de voir les Eſpagnols qui avoient de la *barbe*. Une *barbe* à l'Eſpagnole, à la Turque, c'eſt une *barbe*, dont le poil de deſſus les levres eſt retrouſſé en crocs, ou en garde de poignard. C'eſt une marque de deuil chez la plus-part des peuples, de laiſſer croiſtre ſa *barbe*. Faire une *barbe*, c'eſt la raſer. Jean Kinſon dit que les Tartares ſont en guerre avec les Perſans, à cauſe qu'ils ne veulent pas couppper les mouſtaches de leur *barbe* comme font les Tartares; & pour cela ils les appellent *Infidelles*, quoy qu'ils s'accordent avec eux dans les autres points de la Religion Mahometane. Chez les Romains on faiſoit une viſite de ceremonie à ceux à qui on faiſoit la *barbe* pour la premiere fois, ou qui prenoient la Robbe virile. Autrefois on faiſoit une ceremonie de benir la *barbe*, & de la conſacrer à Dieu, quand on la raſoit aux Eccleſiaſtiques. Warnefridus dit que le nom des *Lombards* vient de ce qu'ils portoient une longue *barbe*. Clodion commanda aux François de porter de grands cheveux, & de laiſſer croiſtre leur *barbe*, pour les diſtinguer des Romains. Cette couſtume a duré juſqu'au Roy Louis le Jeune. Ce mot vient du Latin *barba*.

BARBE, ſe dit auſſi des poils qu'ont les autres animaux au menton, ou aux environs de la gueule. Les boucs & les chevres ont de la *barbe* ſous le menton. un chat, un rat ont des *barbes*. On appelle auſſi *Barbe* de coq, cette chair rouge qu'il a au deſſous du bec.

BARBE, ſe dit auſſi des petites areſtes ou cartilages qu'ont les poiſſons plats, qui leur ſervent de nageoires, comme les turbots, les barbuës, les ſolles, les carrelets. Les *barbes* de la Baleine ſont celles qui luy tombent ſur les maſchoires, qui ſont des bandes plattes & pliantes qui ſervent à mettre dans des corps de juppes de femmes pour les rendre fermes. On les appelle autrement *fanons*.

BARBE, ſe dit auſſi des longs poils qui ſont au bout des eſpics. L'orge & le ſeigle ont des *barbes* bien plus longues que le froment. Il ſe dit auſſi des plumes, & autres choſes ſemblables.

BARBE, ſe dit auſſi des poils qui paſſent dans des étoffes effilées par l'uſure. Il faut faire la *barbe* à cette garniture, à ce manteau.

BARBE, ſe dit encore de ces excreſcences & menus poils qui forment la chanciſſeure des choſes qui ſe corrompent. Ces confitures ſont gaſtées, chancies, elles ont de la *barbe*.

On appelle auſſi *barbes* dans les monnoyes, les petites pointes ou filets qui y paroiſſent avant qu'elles ayent été frottées ou polies.

BARBE, ou *Sous-barbe*, eſt la partie de la teſte du cheval qui porte la gourmette; & c'eſt le dehors de la maſchoire inferieure au deſſus du menton.

BARBES, en termes de Manege, ſont des ſuperfluitez de chair qui viennent dans le canal de la bouche du cheval, dans cet intervalle qui ſepare les barres, & qui eſt ſous la langue. On les appelle auſſi *barbillons*. On le dit auſſi des bœufs.

BARBES, ſe dit auſſi de ces petites pointes ou avances qui ſont à un des coſtez du peſne d'une ſerrure, qui donnent priſe à la clef pour la faire ouvrir, ou fermer.

En termes de Marine, on appelle *Ste. Barbe*, la chambre des Canoniers, qui eſt au bas du chaſteau de pouppe, au deſſus de celle où on met le biſcuit, & au deſſous de la chambre du Capitaine; parce que les Canoniers ont choiſi Ste. Barbe pour Patrone. On l'appelle autrement *Gardiennerie*: les vaiſſeaux de guerre y ont deux ſabords. On appelle *barbes*, les parties du bordage de l'avant du vaiſſeau, à l'endroit où l'eſtrave s'aſſemble avec la quille.

On dit en termes de Guerre, Tirer le canon en *barbe*, pour dire, le tirer par deſſus la hauteur du parapet, au lieu de le pointer par l'ouverture des embraſures.

BARBE. ſ. m. eſt un cheval de Barbarie qui a une taille menuë, & les jambes déchargées. On dit que les *Barbes* meurent, mais qu'ils ne vieilliſſent jamais, parce qu'ils conſervent leur vigueur juſqu'à la fin: c'eſt pourquoy on en fait des eſtalons. Et on appelle un *eſchappé de Barbe*, un poulain engendré d'un *Barbe*. Il y a des *Barbes* en Afrique qui attrappent les Autruches à la courſe, qu'on vend ordinairement dix mille livres. On les entretient toûjours maigres, & on les nourrit fort peu avec quelques grains & de la paſte. Ils ne ſont point ferrez, & ont de petites ſelles raſes, des brides & eſtriers legers, & courent avec autant de liberté comme s'ils n'étoient point montez.

BARBE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Barbe* bien eſtuvée eſt à demi raſée. On dit auſſi, Faire une choſe à la *barbe* de quelqu'un, pour dire, la faire hardiment, malgré luy & en ſa preſence. On dit auſſi, qu'il faut qu'un homme s'en torche la *barbe*, ou les *barbes*, pour dire, qu'il n'aura point de part à une affaire où il deſiroit d'entrer. On dit, qu'on doit être ſage, quand on a la *barbe* au menton. On dit auſſi, Rire ſous *barbe*, ou rire ſous cappe, quand on entend quelque diſcours avec plaiſir, ſans en rien témoigner à l'exterieur. On dit auſſi abuſivement, Faire *barbe* de foarre à Dieu, au lieu de dire *gerbe* de foarre, pour dire, luy faire une méchante offrande, luy donner le pire de ce qu'on a.

On

On dit auſſi par mépris aux jeunes gens qui ſe mêlent de donner conſeil, Vous avez la *barbe* trop jeune, vous eſtes une jeune *barbe*, pour dire, Vous n'avez point d'experience dans les affaires du monde. On dit encore, mais baſſement, Faire danſer *Ste. Barbe*, pour dire, qu'il faut traitter, ſaouler les gens, des ſuffrages deſquels on a beſoin. On dit auſſi, Faire la *barbe* à quelqu'un, pour dire, luy faire affront, parce que c'étoit autrefois une peine fort ignominieuſe de raſer la *barbe* à quelqu'un, non ſeulement en France, mais même chez les Grecs, & chez pluſieurs autres nations: d'où ſont venuës ces trois façons de parler, *Je veux qu'on me tonde*, *Je luy auray le poil*, &, *Je luy feray la barbe*.

BARBÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit principalement du coq, comme s'il étoit barbu. Il portoit de gueules au coq d'argent *barbé*, creſté, becqué, & membré d'or. On dit auſſi *barbelé*. On le dit auſſi du dauphin: & il faut que leur barbe ſoit d'un autre eſmail.

BARBEAU. ſ. m. Poiſſon d'eau douce qui eſt de la figure des carpes, mais molaſſe & peu eſtimé. Les œufs de *barbeau* ſont venimeux & dangereux, à ce que dit Matthiole: & en effet ils deſvoyent l'eſtomac par haut & par bas. Sa chair eſt blanche, molle & flegmatique, & il n'eſt bon que quand il eſt vieux. On l'appelloit autrefois *bar*: d'où vient que les armes de Bar ſe blaſonnent encore par deux *bars* adoſſez, qui ſont des *barbeaux*. On l'appelle en Latin *mugil fluviatilis*. Auſone le nomme *barbus*. Il eſt ainſi nommé à cauſe de ſes barbes. A Bordeaux on l'appelle *ſurmulet*, & quelques-uns tiennent que c'eſt le *mullus* des Anciens.

BARBEAU, eſt auſſi une petite fleur bleuë qui croiſt dans les bleds, dont les enfants ſe font des couronnes & des eſcharpes par le moyen de leurs queuës, qu'ils entrelacent.

BARBE-BOUC, ou *Barbe de bouc*. ſ. f. C'eſt une plante qu'on mange en hiver en ſalade, parce qu'elle eſt douce. Sa feuille eſt plus longue & plus large que celle du ſafran, à laquelle elle reſſemble. Sa fleur eſt jaune & preſque ſemblable à celle du piſſenlis. Elle ſort d'un bouton lequel s'eſpanouït dans le beau temps. De la cime de ce bouton pend une barbe follette, blanche, & aſſez grande, qui luy donne ſon nom. On l'appelle en Latin, *barbula hirci*.

BARBELE', ÉE. adj. qui ſe dit des traits ou fleſches qui ont des dents ou des pointes dans leur ferrure. Une fleſche *barbelée* eſt plus dangereuſe qu'une autre.

BARBET. ſ. m. Chien à gros poil & friſé qu'on dreſſe à la chaſſe des canards. On tond les *barbets*, & de leur poil on fait des chapeaux. Voyez *Chien*.

On dit proverbialement d'un homme qui en ſuit toûjours un autre, qu'il le ſuit comme un *barbet*: & on dit d'un homme fort crotté, qu'il eſt crotté comme un *barbet*, parce que la crotte s'attache aiſément au long poil des *barbets*.

BARBEYER. v. n. Terme de Marine, qui ſe dit lors que le vent, au lieu de donner dans la voile, & de la remplir, ne fait que la raſer en paſſant à coſté: ce qui arrive, lors qu'elle eſt preſque parallele au vent. Cela s'appelle autrement *Friſer*, *barboter*.

BARBIER. ſ. m. Celuy qui fait la barbe. Il y a des Chirurgiens *Barbiers*, d'autres Etuviſtes, d'autres Perruquiers. Eutrapel *Barbier* chez Martial étoit ſi lent, que durant qu'il faiſoit la barbe d'un côté, elle revenoit de l'autre.

Les Romains ſe paſſerent de *Barbiers* pendant 454. ans. Ce fut Ticinius Menas, au rapport de Varron, qui en amena le premier dans la ville à ſon retour de Sicile.

Les *Barbiers* n'exerçoient point leur meſtier dans des boutiques, mais au coin des ruës, & par tout indifferemment où ils ſe trouvoient.

On dit proverbialement, Glorieux comme un *Barbier*. On dit auſſi, qu'un *Barbier* rait l'autre, pour dire, qu'il faut que chacun dans ſa profeſſion ſe rende des offices reciproques.

BARBILLON. ſ. m. Petit poiſſon d'eau douce, diminutif de *Barbeau*.

BARBILLON, eſt auſſi une maladie de cheval, & eſt la même choſe que *Barbes*. Voyez *Barbes*.

BARBILLON, en Fauconnerie, eſt auſſi une maladie de la langue de l'oiſeau, qui vient d'un rheume chaud qui tombe ſur des glandes qu'il fait enfler.

BARBON, ONNE. adj. & ſubſt. Vieillard qui eſt revenu de tous les plaiſirs de la jeuneſſe, qui les condamne, & qui les empêche autant qu'il peut.

BARBON, ſe dit auſſi de ceux qui ſont pedants, mal propres, & bourrus. Cet homme n'a que vingt-cinq ans, & eſt desja *barbon*. Balſac en a fait une raillerie tres-agreable dans un Traité qu'il a intitulé *le Barbon*.

BARBOTER. verb. neut. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des cannes & des canards, & autres oiſeaux aquatiques, lors qu'ils boivent, ou fouillent dans la bourbe, & qu'ils font un certain bruit en remuant le bec.

BARBOTER, ſe dit auſſi d'un homme qu'on plonge dans l'eau, & qu'on fait boire malgré luy.

BARBOTER, ſe dit encore de ceux qui parlent entre leurs dents, & qui font un certain bruit pareil à celuy des canards, ſans qu'on puiſſe entendre ce qu'ils diſent.

BARBOTEUR. ſubſt. maſc. Un canard privé, nourri prés d'un moulin, ou dans une baſſecour, qui eſt peu eſtimé en comparaiſon des canards ſauvages.

BARBOTINE. ſubſt. fem. Poudre qui ſe fait de graine d'abſynthe fort amere. On en fait prendre aux enfants pour tuer les vers qu'ils ont dans le corps. On l'appelle auſſi *verſoſtine*, ou *oſte-vers*, & *vermotine*, & *abrotine*, d'où apparemment eſt venu ſon nom, parce que l'abrotonum eſt une eſpece d'abſynthium. Quelques-uns l'appellent *ſemen ſanctum*, ou *ſemen contra vermes*: mais la veritable *barbotine* eſt la graine de la plante appellée *tenaiſée*, en Latin *tanaſſetum*, qui a une tige aſſez haute, dont les feuilles ſont un peu creſpées, & qui fleurit jaune.

BARBOUILLAGE. ſ. m. Action de barbouiller, d'enduire d'une couleur. Le *barbouillage* de ce tripot a tant coûté.

BARBOUILLAGE, ſe dit auſſi par mépris d'une meſchante peinture.

BARBOUILLER. verb. act. Peindre groſſierement avec une broſſe, enduire d'une couleur. L'ocre ſert à *barbouiller* les planchers, le noir à noircir à *barbouiller* les jeux de paume.

Menage derive ce mot de *barbulare*, qu'on a fait de *barbula*, diminutif de *barba*, d'où on a fait auſſi *Barbuleius*, qui ſignifie un *bouffon enfariné*.

BARBOUILLER, ſignifie auſſi, Salir, gaſter quelque partie d'une choſe. Les maſques, les bouffons ſe *barbouillent* le viſage.

BARBOUILLER, ſe dit figurément en Morale des compoſitions d'eſprit. Cet Auteur a bien *barbouillé* du papier, il a écrit bien des choſes qui ne valent rien, ou qu'on n'entend pas. cet homme s'eſt bien *barbouillé* dans le monde, on n'en fait gueres d'eſtat. il a tellement *barbouillé* & embrouillé cette affaire, qu'on n'y connoît plus rien.

On dit auſſi, qu'un Orateur, un Advocat ſe *barbouille*, lors que la memoire luy manque, qu'il parle en galimathias. On dit la même choſe d'un homme qui s'enyvre, lors qu'il ne ſçait plus ce qu'il dit.

BARBOUILLE, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, Se moquer de la *barbouillée*, pour dire, Faire des propoſitions extravagantes & ridicules.

Digitized by Google

BARBOUILLEUR, EUSE. ſubſt. m. & f. Qui peint groſſierement avec la broſſe, qui enduit d'une couleur une muraille, un plancher. On l'appelle en raillerie un *Enlumineur de jeu de paume.*

On dit auſſi des mauvais Peintres, & des mauvais Auteurs, qui gaſtent de la toile, ou du papier, que ce ſont des *Barbouilleurs.*

BARBU, UË. adj. Qui a de la barbe, du poil. On a veu à Paris une femme *barbuë* avec une longue barbe au menton, & par tout le corps.

BARBUE, ſe dit auſſi d'une Comete, lors que la lueur blanche qui en fait ordinairement la queuë, paroît en ſa partie anterieure entre ſon corps & celuy du ſoleil comme ſi c'étoit une barbe.

BARBUE. ſ. f. Poiſſon de mer qui eſt plat & bon à manger, du genre de ceux qu'on appelle *rhombes*, ou *turbots*; mais celuy-cy a la chair plus molle. En Latin *rhombus.*

BARCES. ſ. f. Eſpece de canons ſemblables aux faucons & fauconneaux, mais plus courts, plus renforcez de metail, & de plus grand calibre. Ils étoient autrefois fort communs ſur la mer: maintenant ils ſont de peu d'uſage.

BARDANE. ſ. f. Glouteron, ou lappe majeure, plante dont les fruits s'attachent aux habits, parce qu'ils ont pluſieurs petites pointes. En Latin *lappa perſonata.* Voyez *Glouteron.*

BARDE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois l'armure d'un cheval de gens d'armes, ou armez de toutes pieces. Il n'eſt plus en uſage. La Cruſca dit que *barda è armatura di cuoio cotto, ò di ferro, con la quale s'armava la groppa, il collo, el petto di cavalli.*

BARDE, eſt auſſi une longue ſelle qui n'a ni fer, ni bois, ni arçons, qui eſt faite de groſſe toile picquée, & de bourre. On l'appelle en quelques endroits *panneau.*

BARDE, ſe dit auſſi d'une grande trenche de lard qu'on met ſur les volailles, au lieu de les larder pour les roſtir.

BARDES, parmi les anciens Gaulois étoient les Chantres & Poëtes, ou faiſeurs de Romans, qui chantoient les loüanges des Heros. Bochart dit que mot vient de l'Hebreu *parat*, qui ſignifie *chanter.*

BARDEAU. ſ. m. Petit ais dont on ſe ſert au lieu de tuilles pour couvrir les maiſons. On en fait ſouvent de douves, ou d'autres ais auſſi minces. On les appelle autrement *aiſſis* en pluſieurs endroits, comme qui diroit des *ais ſciez.*

BARDER. v. act. Mettre une barde à un cheval. Dans les Carrouſels on voit des chevaux *bardez* & caparaſſonnez. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *varare.*

BARDER, ſignifie auſſi, Mettre une barde, ou une grande trenche de lard ſur un chapon, ou autre volaille. Il y a des gens qui aiment mieux les viandes *bardées* que lardées.

BARDÉ, ÉE. part paſſ. & adj.

On appelle en termes de Blaſon, un cheval *bardé*, lors qu'il eſt paré.

BARDEUR. ſ. m. Homme de journée qui ſert dans les atteliers à porter le bard. Il faut dans un tel attelier tant de *Bardeurs*, & tant de Halebardiers.

BARER. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand un chien balance ſur les voyes.

BARET. ſubſt. maſc. eſt le cri d'un elephant, ou d'un rhinoceros.

BARGUIGNER. v. n. Marchander ſou à ſou quelque choſe. Les Marchands n'aiment pas à vendre à des bourgeoiſes, parce qu'elles *barguignent* trop. Les Italiens ſe ſervent de ce mot pour dire, Vendre à credit & à terme. Menage le derive de *barcaniare*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve dans la même ſignification; & Scaliger, d'un vieux mot Latin *bargenna.* On diſoit autrefois *bargaguer*, pour ſignifier *marchander.* En Anglois on appelle *bargain*, un marché, une convention. Froiſſart dit que les Gaſcons voulant ſurprendre la ville de Montferrant, dirent entr'eux, Maintenant nous la *bargaguons*, une autrefois nous l'acheterons.

BARGUIGNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles des irreſolutions d'eſprit, quand un homme a du mal à ſe reſoudre, à donner quelque parole, à conclurre une affaire, à ſe deffaire de quelque engagement. Il ne faut point *barguigner* à quitter ſes folles amours, & les engagements dans le vice.

BARGUIGNEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui barguigne, qui marchande trop, qui eſt irreſolu & indeterminé.

BARICAVE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie une *fondriere*, precipice au pied des montagnes.

BARIL. ſ. m. Petit vaiſſeau de bois rond en forme de tonneau. On met le vinaigre, le verjus dans des *barils.* Menage derive ce mot de l'Italien *barigle*, qui a eſté fait du Latin *varra*, à cauſe des petites barres qui ſont aux *barils.* Du Cange le derive de l'Anglois *baril.* On a dit auſſi *barile* & *barillus* dans la baſſe Latinité. Il vient de l'Eſpagnol *barril*, qui ſignifie proprement un vaiſſeau de terre qui a un grand ventre & un col étroit.

BARIL, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes contenuës dans un baril. Un *baril* de poudre à canon. un *baril* de mouſtarde de Dijon. un *baril* d'olives.

BARILLAGE. ſ. m. Terme de Finances. Le *barillage* eſt deffendu par l'Ordonnance des Aides, c'eſt à dire, de faire arriver du vin en bouteilles, cruches, barils, ni vaiſſeaux moindres que d'un huitiéme du muid, à la reſerve des vins de liqueur venant en quaiſſe.

BARILLET. ſ. m. Petit baril d'argent, d'yvoire, pour mettre des parfums ou autres choſes precieuſes.

BARILLET, ſe dit auſſi de la partie de la montre où eſt enfermé le reſſort.

On appelle auſſi *Barillet*, un tambour qui ſert à faire joüer une orgue toute ſeule, ou un claveſſin par le moyen de pluſieurs pointes ou crochets arrangez ſur ſa ſurface avec un ordre convenable, qui accroche les touches, & qui ſe meut par le moyen d'un reſſort ou d'une manivelle.

BARIOLER. v. act. Diverſifier de couleurs rudes & trenchantes qui n'ont pas de nuance convenable. Les habits des bouffons, des extravagants, ſont *bariolez*, chargez de bandes ou de barres de diverſes couleurs. Autrefois on faiſoit des chandelles des Rois fort *bariolées.* Ce mot vient de *varius.*

BARIQUE. ſ. f. Tonneau & futaille. Une *barique* de vin. il faut quatre *bariques* pour faire le tonneau de vin à Bordeaux, ou trois muids de Paris. on ſe retranche avec des *bariques* vuides.

BARLONG. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. Quarré long, ou figure parallellogramme à quatre angles droits, & à quatre coſtés, dont il y en a deux plus longs que les autres.

BARLONG, *Barlongue.* adj. en langage ordinaire ſe dit ſeulement des habits qui au lieu d'eſtre également ronds, ont plus de longueur d'un coſté que d'autre. Ce manteau eſt *barlong.* cette juppe eſt *barlongue.* Ce mot vient du Latin *varie longus.*

BARON, BARONNE. ſ. m. & f. Degré de Nobleſſe qui eſt au deſſus des ſimples Gentilshommes & des Chaſtelains. il y a tres-grand nombre de *Barons* en Allemagne.

On croyoit à la Cour les *Barons* trepaſſez,

dit le *Baron* de la Craſſe.

Menage derive ce mot de *Baro*, qui ſignifioit parmi les Romains un homme fort & vaillant, & auſſi un brutal & feroce

ſeroce: & parce que les Rois avoient auprés d'eux les hommes les plus vaillants & les plus forts, & qu'ils les recompenſoient de pluſieurs Fiefs, & Seigneuries, on a depuis appellés *Barons*, ces Nobles qui les avoient obtenus. Deſorte que ce n'eſt pas merveille, ſi dés le temps même de St. Auguſtin on a appellé *Barons* les gens les plus conſiderables de la Cour & de l'armée. Quelques-uns derivent *Baron* de l'Allemand *bawer*, qui ſe dit en un contre-ſens, & ſignifie *payſan*. Dans la baſſe Latinité on a appellé *Barons*, des gens de journée, de peine & de travail, parce qu'ils doivent eſtre forts & robuſtes, comme on voit dans Iſidore, qui dit que ce mot vient du Grec *varys*, qui ſignifie *gras*, & *fort*. Papias eſt auſſi de ce ſentiment. Et en ancien Gaulois on appelloit *Varons*, les valets des ſoldats, qui étoient extremement lourds & ſtupides, & reſiſtants à la fatigue. Ciceron, pour ſignifier un homme lourd & ſtupide, ſe ſert du mot de *baron*. Dans les anciennes Loix d'Allemagne on dit, Souffleter un *baron*, pour dire, Donner un ſoufflet à un vilain. On appelle auſſi en Italien un gueux *barone*; & on dit *baronare*, pour dire, *gueuſer*.

D'autres derivent le mot de *Baron* d'un vieux mot Gaulois *Ber*, ou *Bers*, qui ſignifioit *Haut Seigneur*, d'où on a fait le Fief de *Haut-ber*. Quelques-uns l'ont fait venir de *Barrus*, qui ſignifie *Elephant*, à cauſe que les *Barons* ſont ceux qui ont le plus de pouvoir. Mais la plus vraiſemblable opinion eſt qu'il vient de l'Eſpagnol *varo*, qui ſignifie un *homme vigoureux*, *vaillant*, & *noble*. D'où vient que quelques Couſtumes ont appellé un mari *Baron*, ce que les femmes appellent leurs *hommes*. Une femme ne peut contracter, ni appeller ſans l'autorité de ſon *baron*. D'où vient que les Princes ont appellé *Barons*, leurs Vaſſaux, qu'on appelle encore aujourd'huy leurs *Hommes*, & *Feudataires*. Et dans les Loix Saliques & *Ripuaires*, le mot de *baron* ſignifie generalement un *homme*.

On a appellé *Barons Châtelains*, ceux qui avoient des Chaſteaux. On a appellé auſſi *Barons* en France, ceux qui étoient les Pairs dans les Juſtices. On appelle *Barons* en Arragon, ceux qui ont pluſieurs Vaſſaux qu'on nomme autrement *Ricos hombres*. En Angleterre on appelle *Barons* du Parlement, ceux qui tiennent le Parlement. On a appellé auſſi *Barons*, les premiers bourgeois de la ville de Londres.

On a appellé *Hauts Barons*, ceux qui tenoient une des quatre notables Baronnies de France, qui ſont Coucy, Craon, Sully, & Beaujeu.

Du Cheſne dit que les *Seigneurs* de Montmorency ont eſté appellés les premiers *Barons* de France.

BARON, ſe diſoit autrefois des Grands du Royaume de France. Quand le Roy tenoit les Eſtats, ou des Conſeils d'importance, il aſſembloit ſes *Barons*, qui ont changé ſouvent de degrés & de qualité ſelon les temps & les lieux. Il falloit autrefois pour eſtre *Baron*, avoir ſous ſoy trois ou quatre Chaſtelenies, & trois Maladeries.

On appelle communément en Eſpagne *Baron*, un homme illuſtre, maſle ou vigoureux; & quelquefois c'eſt un nom qu'on donne à un mari.

BARONNIE. ſ. f. Terre qui donne la qualité de Baron à celuy qui la poſſede. La *Baronnie* de Beaujollois a quatre villes, & 80. villages, & eſt poſſedée par Mademoiſelle de Montpenſier. La *Baronnie* de Gentilly n'eſt que d'un ſeul village.

BARONNIE, a ſignifié quelquefois, la premiere Seigneurie aprés la ſouveraine, ayant toute Juſtice, & droits mouvants de la Couronne: ce qu'on appelloit *Fief-chevet*, ou tenu à chef. Voyez du Tillet.

L'Auteur du Grand Couſtumier eſcrit qu'au Royaume de France il n'y avoit autrefois que trois *Baronnies*, Bourbon, Coucy, & Beaujeu.

BAROQUE. Terme de Joüaillier, qui ne ſe dit que des perles qui ne ſont pas parfaitement rondes.

BARQUE. ſubſt. fem. Baſtiment de mer qui n'a que des voiles Latines au nombre de deux ou trois pour le plus. La voile d'avant ou de proüe ſe nomme le *trinquet*; celle du milieu, *la maiſtreſſe*, celle de pouppe, la *voile d'artimon*, ou la *meiane*. Il y en a qu'on nomme les *barques de rous*, & en Grec *monoxyla*, qui ne ſont faites que d'un arbre creuſé, auquel on ajouſte quelques pieces de coſté & d'autre, & qui ſont neantmoins capables de 50. rames. Menage derive ce mot de *barca*, Latin; le Pere Fournier, de *Barcé* ville d'Afrique; & Rodericus Toletanus, de *Barcelonne*; d'autres, entre leſquels eſt Saumaiſe, de *varis*, mot Grec qui ſignifie un *édifice fait en rond*, qu'on a étendu aux *barques*, à cauſe qu'elles ſont courbées. Jules Scaliger le derive de *baros*, *ab oneribus gerendis*.

BARQUE, ſe dit auſſi d'un fort petit baſtiment de mer, ou navire ſans hune, qui ſert à porter des munitions, à charger, ou à deſcharger les navires qui ſont à la rade dans les lieux où les grands vaiſſeaux ne peuvent pas aborder, & à pluſieurs autres uſages. Une *barque d'avis*, eſt celle qu'on envoye porter quelques nouvelles, ſoit d'un vaiſſeau en un autre, ſoit dans un lieu éloigné.

On appelle auſſi *Barque longue*, ou *double chalouppe*, les baſtiments qui ſont de bas bord, & ne ſont pas pontés. Quelques-uns appellent *barques*, tous les vaiſſeaux qui n'ont point de hune.

Une *barque en fagot*, c'eſt tout le bois taillé pour faire une *barque*, qu'on porte dans un vaiſſeau pour l'aſſembler quand on eſt parvenu aux lieux où on a beſoin, & pour remonter dans les rivieres.

BARQUE, ſe dit auſſi d'un petit bateau qui ſert à paſſer une riviere, ou à y voiturer des marchandiſes en petite quantité. Il eſt arrivé une *barque* d'huiſtres à l'eſcaille. une *barque* de Peſcheur.

On appelle la *barque de Caron*, le vaiſſeau dans lequel les Poëtes ont feint que les ames paſſoient aux Enfers. Et on dit poëtiquement, Avoir paſſé la *barque*, pour dire, Eſtre mort.

BARQUE, ſe dit figurément de la *barque* de St. Pierre, pour dire, l'Egliſe Romaine. Eſtre hors la *barque*, c'eſt, Eſtre Heretique, ou Schiſmatique.

On dit proverbialement, qu'un homme conduit bien ſa *barque*, quand il ſçait ménager ſagement ſa fortune. On dit auſſi, qu'il conduit la *barque*, qu'il tient le timon de la *barque*, pour dire, que c'eſt luy qui eſt le chef, le maître d'une affaire, d'un deſſein entrepris.

BARQUEROLE. ſubſt. fem. diminutif de *Barque*.

BARRACAN. Voyez *Bouracan*.

BARRAGE. ſubſt. maſc. Droit établi pour la refection des ponts & paſſages, & principalement du pavé. Il a été originairement de cinq deniers pour charrette, huit deniers pour chariot, & pour chaque charge de mulet à proportion. C'étoit une Ferme particuliere qui eſt maintenant compriſe dans le Bail general des Aides. On a nommé ce droit *Barrage*, à cauſe de la barre qui traverſoit le chemin pour empêcher le paſſage juſqu'à ce qu'on l'euſt payé.

BARRAGER. ſubſt. maſc. Fermier qui reçoit le droit du barrage. Les *Barragers* ont certains droits pour aſſiſter à des ceremonies publiques, comme à la Proceſſion de St. Vincent à St. Germain des Prés, &c.

BARRE. ſ. f. Menuë & longue piece de bois, ou de metail, qui ſert à aſſembler, ou à fermer quelque choſe. Cette porte eſt compoſée de trois ais cloüez ſur deux ou trois *barres*. Ces feneſtres ferment bien, il y a des *barres* de fer par tout. le vin diminuë *beaucoup* de bonté, quand il eſt au deſſous de la *barre* du tonneau. les portes cocheres ſe ferment par derriere avec une *barre*. Ce mot vient du Latin *vara*, qui ſignifie un *pieu*, une

Digitized by Google

perche, d'où on a fait auſſi *barreau*. Menage. Nicod le derive de l'Hebreu *beriah*, qui ſignifie *vectis*, *levier* ou *barre*.

On appelle auſſi *Barre*, une traverſe à fermer un paſſage d'un pont, d'une advenuë, &c. d'où ſont venus les mots de *Barriere*, *Barrage*, & autres.

D'autres croyent que *Barre* ſignifioit autrefois toute ſorte de tributs, principalement ceux qui ſe payoient aux *barres* & portes des villes & des bourgs.

BARRE, eſt auſſi une longue piece de bois, qui par un des bouts entre dans la teſte du gouvernail, & tout le reſte entre dans le navire au deſſous du deuxiéme pont. Le timonnier tient la barre à la main devant l'habitacle. Elle eſt ſupportée par un traverſin qui traverſe le vaiſſeau. On l'appelle auſſi *timon du gouvernail*.

BARRE D'ARCASSE, autrement, *Liſſe de hourdi*, eſt la piece qui fait la largeur de la pouppe à la hauteur du premier pont, ou franc tillac, qui eſt environ des deux tiers du maiſtre bau. Il y a d'autres *barres* qui ſont poſées au deſſous, nommées *ſous-barres d'arcaſſe*, qui ſont moindres en longueur, à cauſe de la diminution de la largeur du vaiſſeau.

BARRES DE HUNE, ce ſont des pieces de bois miſes en ſaillie, & enclavées au haut des maſts, qui ſupportent les hunes. On les appelle auſſi *barreaux*, & *taſſeaux*. On les appelle ſur la Mediterranée *ganterias*.

BARRE, ſe dit auſſi des lingots ou pieces de metail étenduës en longueur. On a apporté à la Monnoye 2000. *barres* d'argent. le fer ſe met en *barre* à la fenderie. On dit d'une choſe precieuſe & de bon debit, que c'eſt de l'or en *barre*.

BARRE, eſt auſſi une ligne qu'on tire avec la plume. On s'en ſert pour marquer la fin d'un article, d'un chapitre, d'un traitté, & pour les diſtinguer les uns des autres. On s'en ſert auſſi pour rayer quelques parties d'un acte, en paſſant la *barre* ou la plume par deſſus ou de travers.

BARRE, en termes de Blaſon, eſt une des pieces honorables de l'Eſcu, qui diviſe l'Eſcu en deux parties d'angle en angle, à commencer par le coſté gauche d'enhaut en tirant du coſté droit. Elle ſert communément pour les baſtards, auſſi-bien que le baſton ou filet mis en contrebande. De là vient qu'on dit en proverbe, quand on veut taxer quelqu'un de baſtardiſe, qu'il eſt du côté gauche, ou de contrebande. On dit auſſi, *Barré* d'or & de gueules à cinq, ou huit pieces, &c.

On appelle la *Barre* de la Cour, le lieu où ſe placent quelques Conſeillers commis pour faire quelques inſtructions de procés, & les adjudications par decret. Il y avoit autrefois une grande *barre* de fer à la porte de la Grand'-Chambre, ſur laquelle ſe venoient appuyer les Conſeillers pour recevoir les requeſtes des parties: ce qu'on a appellé depuis, *Inſtructions & inſtances à la Barre*. On appelloit auſſi autrefois *Barres*, les exceptions, & fins de non recevoir, que les deffendeurs propoſoient dés le commencement de l'inſtance: ce que Du Cange prouve par de vieux titres, & dit qu'on les appelloit ainſi, parce qu'elles étoient comme des *barres* pour empêcher les plaideurs d'aller plus avant. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les procedures qui ſe faiſoient à la *Barre*, qui s'appelloient *Defauts aux Ordonnances*. On fait l'adjudication des Offices à la *Barre* de la Cour. Elle ſe tient à Paris à la porte de la Grand'-Chambre. Autrefois c'étoit au barreau qui ferme le parquet, d'où elle a pris ſon nom. La *Barre* des Requeſtes du Palais s'appelle encore aujourd'huy leur *Parquet*, & c'eſt là où ſe font les inſtructions des affaires.

BARRE, ſe dit encore de quelques Juriſdictions ſubalternes. La *Barre* du Chapitre Noſtre Dame, c'eſt la Juriſdiction temporelle du Chapitre de Paris. On appelle auſſi la *Barre* & Siege de Nantes.

BARRE, en termes de Marine, eſt un port où on n'entre que quand la mer eſt haute, parce que les bancs ou les rochers en deffendent l'entrée. Goa eſt un port de *barre* où on n'entre pas en tout temps.

On appelle ſur la Seine la *Barre*, un certain flot particulier à cette riviere, qui eſt environ de deux pieds de haut, qui vient fort impetueuſement avec le flus de la mer, & qui eſt fort dangereux pour les bateaux. Il y en a un pareil ſur la Dordogne, qu'on appelle le *Maſquaret*.

BARRES, au plur. ſe dit d'un jeu ou courſe, où les deux partis ſe placent toûjours en des lieux oppoſez. Il y avoit auſſi autrefois un exercice militaire, qui eſtoit de lancer la *barre*, où celuy-là monſtroit plus de force, qui la jettoit le plus loin.

BARRES, en termes de Manege, ſont les parties de la gencive du cheval où il n'y a point de dents, ſituée entre les dents maſcheliéres & les crochets: c'eſt où ſe fait l'appuy du mors. C'eſt un defaut à un cheval que d'avoir les *barres* rondes & peu ſenſibles.

On appelle en termes de Chaſſe, Armes de la *barre*, les deffenſes d'un ſanglier.

On appelle en Fauconnerie, *Barres* de la queuë de l'eſprevier, certaines bandes noires qui traverſent ſa queuë.

On dit proverbialement, qu'on donnera cent coups de *barre* à quelqu'un, quand on le veut menacer de le bien battre. On dit, Avoir *barre* ſur quelqu'un, pour dire, Avoir avantage ſur luy. On dit, qu'on joüe aux *barres*, lors qu'on ſe va chercher reciproquement en même temps, & qu'on ne ſe trouve point. On dit encore, Roide comme la *barre* d'un huis, pour dire, Fortement & preſtement. On dit auſſi des perſonnes peu ſociables, qui ſe querellent ſouvent, qu'il faut mettre une *barre* entre-deux, comme on fait aux chevaux dans les eſcuries.

BARREAU. ſ. m. Barre de bois, ou de fer, qui ferme à jour quelque paſſage, quelque porte, quelque feneſtre, comme une eſpece de grille ou de baluſtrade. Les feneſtres des priſons ſont fermées avec de gros *barreaux* de fer. le Chœur de cette Egliſe eſt fermé de *barreaux* de bois. on met des *barreaux* de fer au bout des allées pour en continuer la veuë dans la campagne.

BARREAU, en termes d'Imprimerie, eſt la piece de fer en forme de manche qui ſert à faire tourner la vis de la preſſe pour imprimer.

BARREAU, au Palais, ſe dit des bancs où ſe mettent les Advocats dans les chambres d'audience, & qui entourent le parquet qui ſe ferme avec un *barreau* de fer, d'où il a tiré ſon nom. Tous les *barreaux* étoient pleins pour voir cette ceremonie. On obligeoit autrefois les Advocats Generaux à paſſer le *barreau*, quand ils plaidoient ſeulement pour l'intereſt du Roy.

BARREAU, ſe dit figurément des Advocats. Cet Advocat eſt l'honneur du *Barreau*. tout le *Barreau* s'éleve, quand un Preſident maltraite quelque Advocat. on a conſulté tout le *Barreau* ſur cette queſtion. ce jeune homme ſuit le *Barreau*, pour dire, fait la profeſſion d'Advocat.

BARREAU, ſe dit auſſi de la diſcipline du Palais, & des reglements que doivent obſerver les Advocats. Toute la forme du *Barreau* eſt changée depuis quelque temps. c'eſt la regle, c'eſt l'uſage du *Barreau*.

BARRER. v. act. Mettre une ou pluſieurs barres. *Barrer* des feneſtres, des portes. *Barrer* un tonneau, un luth, une guitarre. Ce mot vient du Latin *varare*, ſignifiant la même choſe.

BARRER, ſignifie auſſi, Fermer; & ſe dit des ports & des paſſages. Un port eſt *barré*, quand on en empêche l'entrée, ſoit par des deffenſes publiques, ſoit en le bouchant avec des pieux, des navires ou du canon, ſoit enfin quand on l'aſſiege avec une armée navale. On *barre* les paſſages, lors qu'on les garde, & qu'on s'y retranche.

BAR-

Digitized by Google

BARRER, ſe dit encore des lignes & ratures qu'on fait ſur un acte pour en annuller les clauſes, ou même toute la ſubſtance, quand on *barre* les ſignatures.

BARRER les veines d'un cheval, eſt une operation qu'on fait ſur ſes veines pour arreſter le cours des mauvaiſes humeurs qui s'y jettent. On ouvre le cuir, on degage la veine, on la lie deſſus & deſſous, & on la couppe entre les deux ligatures.

BARRÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en Medecine l'Os *barré*, l'os pubis, ou du penil, qui s'ouvre, ſelon quelques-uns, lors que les femmes accouchent.

On appelloit autrefois les Carmes, les Freres *barrez*, & dans les vieux titres *birrati*, *radiati* & *ſtragulati*, à cauſe qu'ils portoient des habits *barrez* de diverſes couleurs. En l'an 1279. le Pape Martin changea leur nom & leur habit, les appella *Carmes*, & leur donna des manteaux blancs.

BARRETTE. ſ. f. Bonnet dont on uſe en Italie. On donne la *barrette* aux Cardinaux. *Birretum* en Latin. C'eſt le bonnet qu'on donne aux Docteurs. *Barretta* en Italien.

Menage dit que tous ces mots viennent de *birretta* diminutif de *birrus*, dont les Latins ont uſé pour une eſpece de chapeau. D'autres diſent qu'il ſignifie ſimplement un *bonnet d'enfant*, ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt barré de paſſements. C'étoit autrefois une coëffure fort ſerrée ſur la teſte, faite de toile fort fine, qui n'étoit d'abord portée que par les Papes. Depuis on donna ce nom au bonnet des Docteurs, & enſuitte à diverſes autres coëffures qui ont été en uſage en Italie, qui étoient differentes du chapeau, comme témoigne la Cruſca. C'eſt un diminutif de *birrus*, qui ſignifioit autrefois un habillement qui couvroit tout le corps, & non pas ſimplement un chapeau, comme dit Menage.

On dit proverbialement & baſſement, Parler à la *barrette* de quelqu'un, pour dire, le quereller, luy faire quelque reproche, quelque reprimende.

BARRICADE. ſ. f. Deffenſe & fortification, ou retranchement qu'on fait à la haſte avec des barriques, des charrettes, poutres ou arbres abatus, pour garder quelque paſſage. On en fait auſſi derriere la porte d'une chambre en la fermant avec des verrous, des barres, des cofres, &c. Les *Barricades* de la Ligue, celles de la guerre de la Fronde faites à Paris au mois d'Aouſt 1648.

BARRICADER. v. act. Fermer les advenuës, les paſſages avec des barricades. Ce voleur s'étoit ſi bien *barricadé*, qu'il a fallu percer le plancher pour le prendre.

BARRIERE. ſ. f. Sorte de Fortification qui ſe fait en un paſſage, à un retranchement, à une porte, pour en deffendre l'entrée. Elle eſt faite de pluſieurs groſſes pieces de bois fichées en terre à hauteur d'homme, à travers deſquelles paſſent des ſolives; & au milieu il y a une barre de bois qui eſt mobile, qui s'ouvre & qui ſe ferme quand on veut. Ce mot vient de *barreria* ou *barrera*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On en met auſſi dans les cours des grandes maiſons, pour empêcher que les carroſſes n'approchent trop prés des murs, & ne les gaſtent, & en tous les lieux où on veut empêcher le paſſage aux chevaux & aux carroſſes.

BARRIERE, eſt auſſi un petit parc fermé de ſemblable façon, où on fait des combats de taureaux, & où on faiſoit des jouſtes, des tournois, des courſes de bague. Les anciens Chevaliers faiſoient autrefois pluſieurs combats de *barriere*. ſi-toſt qu'un cheval de bague a franchi la *barriere*, il court de toute ſa force.

BARRIERE des Sergents, eſt le lieu où ſe tiennent les Sergents pour attendre de la pratique. Autrefois ils ſe tenoient ſur la *barriere* qui étoit à la porte de l'Hoſtel Seigneurial où l'on rendoit la juſtice, & ils en étoient comme les gardes. Depuis on leur a permis de baſtir un petit logement un peu plus loin pour y écrire plus commodément leurs exploits, qui a retenu le nom de *barriere*.

BARRIERE, ſe dit figurément en Morale d'un obſtacle, d'un paſſage difficile qu'on trouve en voulant paſſer d'un pays à un autre, comme la mer, les grandes rivieres, les montagnes. La nature a eu beau mettre des *barrieres* entre l'ancien & le nouveau monde, elle n'en a pas pû empêcher l'entrée à l'avarice des hommes. L'eſtude de la Philoſophie eſt une bonne *barriere* pour oppoſer à l'ambition, à l'avarice, &c. la rigueur des ſupplices n'eſt pas une aſſez forte *barriere* pour arreſter la méchanceté des hommes.

BARRIT. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne au cri de l'élephant & du rhinoceros. Quelques Auteurs Latins ont appellé un élephant *barrus*, & entre autres Feſtus & Pierre Damien.

BARROMETRE. ſ. m. ou *Barroſcope*. Inſtrument de Mechanique & de Phyſique, qui ſert à connoiſtre la peſanteur ou la legereté de l'air. Le *Barrometre* ſimple eſt compoſé d'un tuyau de verre ayant environ quatre pieds de long, & la quatriéme partie d'un pouce de diametre dans ſa cavité. Il eſt ſcellé hermetiquement par le bout d'enhaut, & par celuy d'enbas qui eſt recourbé & percé on l'emplit de vif-argent. Aprés on enfonce ce bout percé dans d'autre mercure expoſé à l'air; & le mercure qui tâche à s'échapper du tuyau, y demeure ſuſpendu à la hauteur d'environ 28. pouces, plus ou moins, ſelon que l'air auquel il eſt expoſé eſt plus leger ou plus peſant, laiſſant la partie ſuperieure du tuyau vuide. On voit les degrez de cette élevation marquez ſur une platine de bois qui ſert à le ſouſtenir. Depuis on a trouvé l'invention de faire le bout d'enbas en forme de phiole, qui tient lieu de cet autre vaiſſeau de Mercure expoſé à l'air dont on s'étoit ſervi dans les premieres experiences: & enfin l'on a fait le *Barrometre* double par le moyen d'un tuyau fort menu qu'on a ajoûté à cette phiole ou bouteille, qui eſt ouvert par enhaut, & plein d'eau ſeconde & colorée, à côté duquel on remarque les diviſions de la platine, par le moyen de quoy les intervalles qui marquent la peſanteur & la legereté de l'air ſont bien plus ſenſibles. Cette ſuſpenſion du mercure a été inventée en Italie par Galilée & Torricelli, d'où vient qu'on l'appelle quelquefois *Experimentum Torricellianum*; & elle fut experimentée en France pour la premiere fois en 1646. & a été beaucoup perfectionnée depuis par les Srs. Petit & Paſcal, par le Pere Merſenne & par Mr. Huygens. Le *Barrometre* nous a fait découvrir que la colomne d'air peſe 28. pouces de mercure, & 32. pieds d'eau. On a fait à l'Obſervatoire de Paris un *Barrometre* d'eau.

BARROTS. Terme de Marine. Ce ſont les pieces de bois qui traverſent le vaiſſeau d'un flanc à l'autre, & qui ſoûtiennent les ponts.

BARROTINS, ou *Demi-barrots*, ſont des pieces qui ſont entre les baux, qui traverſent de même la largeur du vaiſſeau; mais ils ſont de moindre groſſeur, & ſont de deux pieces ſupportées par des arcsboutans ou traverſins pour laiſſer libres les ouvertures des eſcoutilles, caillebotis, paſſages des maſts, & autres bayes du vaiſſeau.

BARROYER. v. n. Hanter le Barreau. Ce terme eſt vieux & burleſque, & ne ſe dit que par mépris des jeunes Advocats qui plaident tellement quellement. Mais dans l'ancienne Pratique ce mot ſignifioit, Faire des procedures, & inſtruire des procés dans certains delais; ce qui ſe faiſoit à la Barre de la Cour: & alors on

appelloit

appelloit *Barres*, les deffenſes & exceptions qu'on y propoſoit les unes aprés les autres. Voyez Ragueau.

B A S.

B A S. ſ. m. Ce qui eſt au deſſous d'une autre choſe à laquelle il a relation. Cette femme a le *bas* du viſage fort beau. le *bas* d'une maiſon eſt mal ſain pour y habiter. cette maiſon eſt baſtie dans le *bas* de la montagne. le *bas* du pavé, c'eſt le coſté du ruiſſeau. dans ce païs il y a du haut & du *bas*. On dit figurément la même choſe d'un ſtile, d'un ouvrage de Poëſie ou d'Eloquence, qui a de grandes inegalitez. Ce mot vient de *baſſus*, qui ſelon Iſidore & Papias, a ſignifié un homme gros & gras, court & de petite taille. Nicod derive ce mot du Grec *baſis*, qui ſignifie *baſe*, & *ſouſtenement*.

On appelle ſur la mer les *bas*, les parties du vaiſſeau qui ſont au deſſous.

B A S, ſe dit auſſi de la partie inferieure des habillements. Un *bas* de robbe, c'eſt la partie de la robbe d'une femme qui eſt depuis la ceinture. On baiſe aux Princeſſes le *bas* de la robbe. Un *bas de chauſſe*, eſt ce qui ſert à couvrir le pied & la jambe, & qu'on appelle abſolument un *bas*. On fait des *bas* de laine & de ſoye à l'aiguille, ce qu'on appelle *tricoter*; & des *bas* au meſtier par une tres-belle machine qu'on a apportée depuis peu d'Angleterre. *Bas à eſtrier*, ſont des *bas* couppez par le pied, qui ne ſervent qu'à couvrir la jambe, & non pas le pied. *Bas d'attache*, ſont ceux qu'on attache au haut-de-chauſſes avec des rubans, ou des aiguillettes.

En termes de Marine, on dit, Donner un *bas* de ſoye, quand on met quelqu'un qui a failli dans des ceps ou menottes qui ſont attachées à une barre de fer deſtinée à cet effet. Les Cuiſiniers appellent auſſi les pieds de cochon qu'ils mettent en ragouſt, des *bas de ſoye*.

On dit en Aſtrologie, le *bas* du ciel, *imum cœli*, pour dire, la troiſiéme ou quatriéme maiſon d'un horoſcope, où eſt le nadir ou la partie du ciel la plus baſſe à noſtre égard.

B A S, B A S S E. adj. Terme relatif. Qui a moins de hauteur qu'un autre corps auquel on le compare. Le centre de la terre eſt le lieu le plus *bas* du monde à noſtre égard. il y a dans le Chœur les hautes chaiſes, & les *baſſes* chaiſes. ce plancher eſt trop *bas*, n'eſt pas aſſez élevé. les *bas* coſtez d'une Egliſe. des ſouliers *bas*, qui n'ont pas le talon fort haut.

B A S, ſe dit auſſi de ce qui eſt au rez de chauſſée, ou au deſſous. Une ſalle *baſſe*. un appartement *bas*. la Chapelle *baſſe* d'une Egliſe. la *baſſe* foſſe d'une priſon.

B A S, ſe dit auſſi des pays qui approchent prés de la mer à comparaiſon de ceux qui ſont vers les montagnes, ou vers la ſource des rivieres. La *baſſe* Bretagne. la *baſſe* Normandie. la *baſſe* Saxe. le *bas* Palatinat. On nomme la Flandre abſolument le *Pays-bas*.

On dit, la *baſſe* region de l'air, pour dire, la partie de l'air où ſont les nuées, & où ſe forment les foudres & les tempeſtes. On appelle auſſi un temps *bas*, lors que l'air eſt obſcur, chargé de nuées, & lors qu'elles ſemblent plus prés de la terre.

B A S, ſe dit du temps auſſi-bien que du lieu. Les medailles du *bas* Empire, ce ſont celles des Empereurs qui ont veſcu depuis la decadence de l'Empire, depuis Conſtantin le Grand juſqu'au dernier Empereur du même nom; & la *baſſe* Latinité, la corruption de la langue Latine. Le Careſme eſt *bas*, c'eſt à dire, il commence de bonne heure, dés le mois de Fevrier.

B A S, ſe dit auſſi de ce qui eſt au deſſous des autres dans les emplois, dans les conditions des hommes. Les *bas* Officiers ſont les ſubalternes, qui en ont d'autres qui les commandent. Le *bas* Chœur d'un Chapitre, ce ſont les Chantres & les Chapelains. Les *baſſes* claſſes ſont

celles qui ſont au deſſous de la Rethorique & de la Philoſophie. Cet homme eſt de *baſſe* condition, de *bas* lieu, de *baſſe* naiſſance.

B A S, ſe dit auſſi de ce qui eſt moins eſtimé en quelque choſe. On l'a mis au *bas* bout de la table, c'eſt à dire, au lieu le plus éloigné des perſonnes de condition. Les *baſſes* cartes, ce ſont les moindres du jeu. Ce vin eſt *bas*, & ſent la lie.

B A S, ſe dit figurément en choſes morales. Une ame *baſſe*, un eſprit *bas*, qui n'ont rien d'élevé. un cœur *bas*, qui eſt laſche. une mine *baſſe*, qui ne témoigne aucune grandeur d'ame. un ſtile *bas*, qui eſt rampant, ſans figure. un mot *bas*, qui ne ſe dit que par le peuple. On dit auſſi, la *baſſe* region de l'ame, pour dire, celle où ſe forment les violentes paſſions & les deſirs deſreglez.

En termes de Juriſprudence, on appelle *Baſſe* Juſtice, celle qui connoiſt des droits deus au Seigneur, cens & rentes, exhibitions de contracts, de la Police, d'un degaſt de beſtes, d'injures legeres dont l'amende ne peut exceder ſept ſols ſix deniers; & cela par oppoſition à la *Moyenne*, & à la *Haute* Juſtice.

B A S, en termes de Medecine, ſe dit du *bas* ventre: ce qui fait la troiſiéme partie de la diviſion du corps humain en trois ventres, dont le premier eſt la teſte, le ſecond la poitrine avec ce qui eſt au deſſus du diaphragme, & le troiſiéme ce qui eſt au deſſous juſqu'aux cuiſſes, que le peuple appelle abſolument le *ventre*. Et à l'égard des autres organes des ſens, on dit qu'un homme a la veüe *baſſe*, pour dire, qu'il a la veüe courte; & la voix *baſſe*, pour dire, qu'il l'a foible.

En termes d'Orfevre, on appelle de l'or *bas*, de l'argent *bas*, ou de *bas* aloy, celuy qui eſt foible, où il y a de l'alliage qui n'eſt pas au titre du poinçon de Paris, ou de celuy auquel on bat les monnoyes. L'argent d'Allemagne eſt fort *bas*. On appelle *bas* billon d'argent, celuy qui eſt au deſſous de cinq deniers; & *haut* billon, celuy qui eſt au deſſus juſqu'à dix.

En termes de Sculpture, on appelle *bas* relief ou *baſſe* taille, ce qui eſt oppoſé à *plein relief* ou *ronde baſſe*, une ſculpture relevée en demie-boſſe, qui eſt attachée à un fond, d'où elle ne ſort qu'en partie.

On dit en tapiſſerie, Haute & *baſſe* liſſe, ou *baſſe* marche, ſelon la maniere du travail.

En termes de Guerre, on appelle *Baſſe* enceinte, la fauſſe-braye; & Place *baſſe*, la caſemate, & le flanc retiré qui ſert à deffendre le foſſé. Et on dit, Faire main *baſſe*, quand on ne donne point de quartier.

En termes de Marine, on appelle auſſi *Bas* bord, le coſté gauche du navire, oppoſé à *eſtribord* qui eſt le coſté droit, eu égard à celuy qui étant à la pouppe regarde la proüe. Les Levantins diſent *orſe*. On appelle auſſi un vaiſſeau de *bas* bord, une Galere ou autre baſtiment qui n'a qu'un pont, par oppoſition aux grands vaiſſeaux qu'on appelle de *haut bord*. Les Brigantins qui ne portent point de couverte ſont des vaiſſeaux de *bas* bord.

B A S F O N D, eſt un fond où il y a peu d'eau, qui eſt dangereux, où il eſt aiſé d'eſchoüer, & où il faut eſtre guidé par des Pilotes coſtiers. On l'appelle autrement *Pays-ſomme*.

B A S S E C O U R. ſ. f. Cour de derriere dans un hoſtel, où on loge les valets, & où ſont les eſcuries, les remiſes de carroſſe.

On appelle auſſi à la campagne une *baſſecour*, celle où on fait tout le ménage, où ſont les charruës, les beſtiaux, les volailles, le fumier, les cuves, preſſoirs, &c. Un Gentilhomme vit honneſtement à la campagne des fruits de ſa *baſſecour*.

On appelle des nouvelles de la *baſſecour*, celles qui ſont fauſſes, & qui viennent de gens mal informez.

B A S S E S V O I L E S, ſont les grandes voiles d'enbas: ce qui ſe dit ſur tout de celles du grand maſt, & du maſt de miſaine,

Digitized by Google

miſaine, par oppoſition à celles de hune, & de perroquet.

En termes de Fauconnerie, on appelle un oiſeau *bas*, quand il eſt maigre & deſcharné.

En l'Egliſe on appelle une Meſſe *baſſe*, celle qui eſt dite ſans eſtre chantée par le Chœur, & ſans aſſiſtance de Diacre & de Souſdiacre.

En Muſique, on dit qu'une corde eſt trop *baſſe*, qu'un luth eſt monté trop *bas*, lors qu'elle ne s'accorde pas avec les autres cordes, ou qu'un inſtrument ne s'accorde pas avec les autres.

BAS. adv. Il a acheté cette charge dix mille eſcus argent *bas*, pour dire, argent comptant. quand on demande la vie, il faut mettre *bas* les armes. il faut parler tout *bas* dans la chambre d'un malade. cet homme, ce malade eſt bien *bas*, pour dire, que ſa maladie ou ſa pauvreté ſont extremes.

On dit en termes de Marine, qu'on met *bas* le pavillon, quand on l'abaiſſe pour ſaluer un vaiſſeau plus puiſſant, ou pour ſe rendre. Et figurément on dit, Mettre pavillon *bas*, pour dire, Oſter ſon chapeau, ainſi qu'on fait quand on boit les ſantez des perſonnes qu'on honore. Il a fait reblanchir ſa maiſon de haut en *bas*.

On dit figurément, Traitter un homme de haut en *bas*, pour dire, luy parler avec orgueuil, le traitter avec mépris; & abſolument le tenir *bas*, pour dire, le tenir ſujet & dans la ſoûmiſſion. On dit encore quand on a un degorgement de bile, qu'on va par haut & par *bas*, pour dire, qu'on vomit, & qu'on a le cours de ventre.

On dit, qu'on a mis *bas* dans une Imprimerie, dans un attelier, pour dire, qu'on n'y travaille plus, & qu'on a été contraint de ceſſer le travail pour le trop grand froid, ou par quelque autre obſtacle. Les Imprimeurs appellent auſſi les *bas*, la partie de leur preſſe où eſt enclavé le marbre.

On dit en termes de Chaſſe, que les cerfs ont mis *bas*, pour dire, que leur bois eſt tombé: ce qui arrive ordinairement en Avril. Les vieux cerfs mettent *bas* devant les jeunes.

On dit en termes de Manege, qu'une cavale a mis *bas*, pour dire, qu'elle a pouliné.

BAS, ſe conjoint auſſi adverbialement avec pluſieurs particules, comme, Mettre à *bas*, c'eſt, Jetter à terre un Cavalier, demolir un baſtiment, éteindre une maiſon, une famille. En *bas* & là *bas*, ſe diſent d'un lieu *bas* à l'égard du lieu où nous ſommes: on le dit auſſi de l'Enfer, que St. Auguſtin croit eſtre au centre de la terre. On dit encore dans les Tribunaux de Juſtice, qu'on envoyera une partie là *bas*, pour dire, en priſon, qu'on la fera deſcendre en *bas*. On dit encore à la table, Je ne payeray rien, je ſuis des *bas* aſſis. Il faut prendre voſtre chemin par *bas*. Pluſieurs veulent loger par *bas*. Icy *bas*, ſignifie non ſeulement le lieu où nous ſommes à comparaiſon d'un lieu plus haut, mais auſſi tout ce *bas* monde oppoſé à la gloire éternelle.

En termes de Fauconnerie, on dit *bas* voler, ou *bavoler* à tire d'aile, en parlant de la perdrix, & d'autres oiſeaux qui n'ont pas le vol hautain.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cœur haut, & la fortune *baſſe*, pour dire, qu'il n'a pas le moyen de faire voir toute ſa generoſité. On dit auſſi d'un homme qui n'a gueres d'argent, que les eaux ſont *baſſes* chez luy. On dit d'une femme laide, que le haut deffend le *bas*. On dit auſſi, Parler d'un ton plus *bas*, quand on s'adoucit aprés avoir bien menacé & querellé. On dit auſſi, qu'un homme eſt *bas* percé, quand il n'a pas dequoy vivre. On dit auſſi, A *bas* couvreur, la tuile eſt caſſée, quand on veut faire deſcendre quelqu'un d'un lieu élevé où il eſt. On dit auſſi d'un diſcours ou d'une langue qu'on n'entend point, c'eſt du *Bas*-Breton pour moy.

BASSE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt une pente douce d'une colline, ſur laquelle on accouſtume le cheval à courir au galop, pour luy apprendre à plier les jambes. On l'appelle autrement *calade*.

BASSE, en termes de Muſique, eſt la partie de la Muſique qui fait les ſons les plus graves & les plus ſourds. Les plus gros tuyaux de l'orgue ſont la *baſſe*. les plus groſſes cordes d'un luth ſont les *baſſes*. Les Muſiciens tiennent que la *baſſe* eſt la principale partie des concerts, & le fondement de la compoſition. D'autres veulent que la principale partie ſoit le deſſus, comme étant le principal ornement de la Muſique.

BASSE, ſe dit auſſi de celuy qui chante cette partie. Il faut avoir un grand creux de voix pour eſtre une bonne *baſſe*.

BASSE, eſt auſſi l'inſtrument ſur lequel on joüe cette partie, qui eſt le plus gros & le plus long de ceux qui forment le concert. Une *baſſe* de viole. une *baſſe* de hautbois. le theorbe eſt propre pour la *baſſe*.

BASSE CONTINUE, eſt l'harmonie que font des theorbes, ou des *baſſes* de violes qui joüent continuellement tandis que les voix chantent, ou que d'autres inſtrumens joüent leurs parties, ou que quelques-uns s'arreſtent.

BASSE-TAILLE, eſt le Muſicien, ou Joüeur d'inſtruments qui tient une ſeconde partie de la taille en un concert où il y a plus de quatre voix, ou inſtruments.

BASSE-CONTRE, eſt le Muſicien ou Joüeur d'inſtruments qui tient une ſeconde *baſſe* dans les mêmes concerts.

BASSES, en termes de Marine, ce ſont des lieux ſur la mer où il n'y a pas aſſez d'eau pour naviger, qui ſont pleins de bancs ou de rochers. On les appelle auſſi *battures*, ou *briſans*. On appelle auſſi *baſſe marée*, le temps du reflus, où l'eau d'un port ou d'un havre de riviere eſt baſſe.

BASANE. ſubſt. fem. Peau de veau ou de mouton paſſée par le tan, qui n'eſt point courroyée, qui ſert ſans autre preparation à couvrir des livres, des pantouſles, &c. Du Cange derive ce mot de *baſan*, qu'on a dit dans la même ſignification.

BASANE', ÉE. adj. Qui a le teint olivaſtre, & tirant ſur le noir. Les Eſpagnols ſont *baſanés*. un voyageur revient ordinairement tout *baſané*, tout hâlé du ſoleil. les payſans ſont ordinairement haſlés & *baſanés*. Ce mot vient du Grec *baſanos*, qui ſignifie proprement *Lapis Lydius* ou *Herculeus*, la *pierre de touche*, qui eſt noire, ou d'une couleur noiraſtre, dont la *baſane* peut auſſi avoir pris ſon nom, parce que les premieres baſanes étoient des cuirs qu'on preparoit avec peu de ſoin, & qu'on teignoit d'un mauvais noir.

BASCULE. ſubſt. fem. Contrepoids qui ſert à lever le pont levis d'une ville, d'un chaſteau. Ce ſont de groſſes pieces de charpente dont une partie s'avance en dehors la porte, & ſoûtient des chaiſnes attachées au pont levis; & l'autre eſt en dedans la porte qui en fait le contrepoids. Elles ſe meuvent en équilibre ſur deux forts pivots attachés aux jambages de la porte. Il ſe fait encore pluſieurs machines à *baſcule*, tant pour élever les eaux, que pour d'autres ouvrages. une *baſcule* de moulin. une *baſcule* ou trappe d'un piege, d'une ratiere, d'un comptoir. Nicod derive ce mot de *baſculus*, ou bien *à battuendo culo*.

On appelle auſſi *baſcule*, une piece de bois, ſoit planche, ou ſolive, qu'on met ſur une autre en travers, qui eſt un peu élevée, ſur laquelle les enfants ſe joüent & ſe brandillent.

BASE. ſubſt. fem. Terrain ſur lequel on fonde, on éleve quelque conſtruction. Il faut qu'un baſtion de terre ait en ſa *baſe* le double de la largeur qu'il a en ſa plus haute ſuperficie.

BASE, eſt auſſi la partie la plus baſſe d'une colomne, ou

d'un pilaſtre. La *baſe* a ſes ornements, qui ſont des aſtragales, des thores, &c.

BASE, en termes de Geometrie, eſt le coſté du triangle oppoſé à l'angle droit; & generalement, c'eſt le plus long coſté du triangle. On l'appelle autrement *ſubtendente*, & *hypothenuſe*. On dit auſſi, la *baſe* d'un cube, c'eſt le quarré ſur lequel il eſt poſé.

BASE, ſe dit figurément des choſes qui ſervent d'appuy & de fondement à quelque choſe. La foy eſt la *baſe* ſur laquelle roule toute la Religion. cette verité eſt la *baſe* de tout mon diſcours. il faut poſer ce principe pour *baſe* de cette doctrine. la Logique eſt la *baſe* de la Philoſophie.

BASE, ſe dit auſſi du principal ingredient qui entre dans quelque corps artificiel, ou compoſition. Le citron eſt la *baſe* du ſorbet. le cacao eſt la *baſe* du chocolat. On dit auſſi la *baſe* du cœur, qui eſt ſa partie ſuperieure, & la plus large oppoſée à la pointe.

BASILAIRE. adj. C'eſt un nom que les Medecins donnent à la glandule qu'ils nomment autrement *colatoire*, ou *biberonne*, qui ſert à faire couler dans les narines la pituite dont le cerveau ſe deſcharge.

BASILIC. ſ. m. Serpent qu'on dit tuer par ſes regards, & eſtre le Roy des ſerpents. Galien dit que le *baſilic* eſt un ſerpent jaunaſtre, ayant la teſte munie de trois petites éminences, marquetée de taches blancheaſtres en forme de couronne; ce qui l'a fait nommer *Roy des ſerpents*. Sa morſure, ſon ſifflement, & ſon toucher font mourir tous les autres animaux. Pas une beſte n'oſe manger de ſa charogne quand il eſt mort. On meurt ſubitement pour en avoir mangé, ou même pour avoir mangé des beſtes mortes par ſa morſure. Ælian dit qu'il n'a pas plus d'un palme, & que ſon venin eſt ſi penetrant, qu'il fait mourir les plus grands ſerpents par ſa ſeule vapeur, & qu'il tuë ſoudain ceux qui l'ont touché de loin avec une perche, ou autre arme d'haſt; qu'il fait mourir toutes les plantes par où il paſſe; qu'il bruſle les herbes, & rompt les pierres, tant ſa vapeur eſt venimeuſe. Pline dit que dans la region Cyrenaique en Ethiopie autour de la fontaine Nigris qu'il croit eſtre la ſource du Nil, il y a un ſerpent qu'il nomme *Catoblepas*, qui eſt petit, & incommodé de ſes membres, qui a la teſte ſi peſante, qu'il ne la peut ſouſtenir, c'eſt pourquoy il la porte toûjours inclinée vers la terre; qui eſt ſi venimeux, qu'il tuë tous ceux qui l'ont ſeulement regardé; (il entend parler du *baſilic*) & que la beſtte eſt ſon ennemie, & que ſi on en fait jetter une dans ſa taniere, elle tuë & étouffe le *baſilic* par ſon haleine & ſon odeur. Et Solin dit que ceux de Pergame acheterent cherement un corps mort de *baſilic*, pour empêcher les araignées de faire leurs toiles dans le Temple d'Apollon. Nonobſtant cela le *baſilic* paſſe chez les Modernes pour un ſerpent fabuleux, d'autant plus qu'on dit qu'il naiſt de l'œuf d'un vieil coq. Les Auteurs en font cent contes ridicules. Ils diſent que s'il regarde le premier quelqu'un, il le tuë; mais que s'il en eſt regardé le premier, il meurt luy-même: que l'homme qui crache ſur luy à jeun le fait mourir, ou quand il a communié, & mille autres choſes ſi particulieres, que tous les gens de bon ſens avec Matthiole s'étonnent des relations qu'ils en font, qui ne peuvent être vraiſemblables, à moins qu'ils n'en ayent nourri quelques-uns. En Latin *baſiliſcus*, *regulus*. *Baſiliſcus* vient du Grec *baſileus*.

BASILIC, en termes de Guerre, eſt le plus gros des canons qui porte juſqu'à 160. livres de balle; mais il n'eſt plus de ſervice. Hanzelet l'appelle *double couleuvrine*, & luy donne 26. calibres de long, & 28. livres de balle.

BASILIC, eſt auſſi une petite herbe odoriferante que l'on mange. On l'éleve d'ordinaire dans des pots & dans des caiſſes. Il y en a de trois ſortes. Le premier a ſes feuilles longues, larges, eſpaiſſes, & ſemblables à celles du citronnier. Le ſecond a des feuilles & des branches plus petites, & on le prend aiſément pour un citronnier, tant il luy reſſemble: auſſi les Arabes luy en ont-ils donné le nom. Le troiſiéme s'appelle *Gentil*, parce que ſes feuilles ſont petites & menuës, & qu'il ſurpaſſe en odeur les deux autres eſpeces. Serapion appelle celuy-cy *baſilic groſſe*, & l'autre *baſilic citronnier*. Theophraſte dit que le *baſilic* expoſé au ſoleil degenere en ſerpolet. En Latin *ocymon*, *baſiliſcon*. Dioſcoride parle d'une autre eſpece de *baſilic* qu'on appelle *acinus*, qui differe des autres, parce qu'il a ſes fleurs & ſes branches velues. Il y a un *baſilic* ſauvage qu'on appelle en Latin *ocymaſtrum*, qui eſt ſemblable au *baſilic* des jardins. Il croiſt parmy les bleds, le long des champs ſemez, & auprés des hayes. Il a les fleurs blanches, & quelquefois rouges. Il y a un autre *baſilic* d'eau, en Latin *erinus*, ou *ocymum aquaticum*, qui croiſt auprés des fontaines & des rivieres. Il pouſſe cinq ou ſix jettons hauts d'un palme. Sa feuille eſt petite & chiquetée. Sa fleur eſt blanche, ſa graine noire & picquante; il en ſort un jus blanc & doux comme lait. Pline dit que ſa feuille ſert de contrepoiſon.

BASILICON. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un onguent royal qu'on appelle autrement *Tetraphar-macum*, parce qu'il eſt compoſé de quatre medicaments, de la poix, de la reſine, de la cire & de l'huile, & ſert à conſolider les playes.

BASILIQUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Palais de Prince, ou ſeulement, Grande ſale; & depuis il a ſignifié une grande Egliſe. On appelle encore en Italie la *Baſilique de St. Pierre*, pour dire, la grande Egliſe de St. Pierre, & *Baſilique d'or*, l'Egliſe de St. Sauveur, ou de Latran, à cauſe de ſon excellente ſtructure & de ſes riches ornements. On appelle les *Baſiliques*, le Livre des Conſtitutions des Empereurs d'Orient, qui ont été commencées par l'Empereur Baſile. Il y en a 60. livres diviſez originairement en ſix tomes, dont Hannibal Fabrottus a fait l'Edition Grecque, & la Verſion Latine. Il y en a un ſeptiéme tome traduit par Cujas. Leunclavius a traduit l'Abregé des 60. livres des *Baſiliques*.

BASILIQUE, en termes de Medecine, eſt une veine qui naiſt du rameau axillaire, qu'on nomme auſſi *hepatique* ou *jecoraire*, c'eſt à dire, du foye, qui va au milieu du pli du coude, & qui a deux rameaux, dont l'un deſcend le long du grand focile, & l'autre le long du petit focile, & dont les ſurgeons s'étendent juſqu'aux doits de la main. Il y en a deux, dont l'une s'appelle *la ſuperficielle* ou *ſous cuir*, l'autre *la profonde*.

BASIN. ſ. m. Eſpece de futaine fort fine & à poil, faite de cotton, & où il entre fort peu de fil. C'eſt une étoffe croiſée.

BASOCHE. ſubſt. fem. Communauté des Clercs du Parlement de Paris. C'eſt un ancien établiſſement qui a pluſieurs droits & privileges, entre autres de tenir une Juriſdiction pour vuider tous les differents qui naiſſent entre les Clercs, & regler leur diſcipline. Il y a un Chancelier & un Treſorier de la *Baſoche*. Ce ſont les Baſochiens ou Officiers de la *Baſoche* qui ont ſoin de planter le May du Palais. Les Armes de la *Baſoche* ſont trois écritoires d'or en champ d'azur. Ragueau remarque qu'on eſt venu demander autrefois à la Grand'-Chambre le renvoy d'une cauſe graſſe qui y étoit pendante, pour la faire juger à la *Baſoche*. On a dit autrefois en proverbe, Monnoye de *Baſoche*, pour dire, Mauvais payement fait d'une choſe vile au lieu d'argent. Ces mots viennent de *baſilica*, & de *baſilicani*. Voyez Menage.

BASQUE. ſubſt. fem. Petite piece d'étoffe qui fait la partie d'enbas d'un pourpoint, qui a la figure d'un trapeſe.

peſe. Les *baſques* ſont faites pour couvrir l'ouverture qui eſt entre le pourpoint, & le haut-de-chauſſes.

BASQUE, en Architecture, ſe dit des pieces de plomb qui ſont ſur les couvertures taillées en forme de *baſque* vers les arreſtiers.

On dit proverbialement, Courir comme un *Baſque*, pour dire, Marcher viſte & long-temps; parce que ceux de Biſcaye ſont en reputation pour cela.

BASSEMENT. adv. D'une maniere baſſe. Tout ce que fait un avare, tout ce qu'il dit, c'eſt *baſſement*.

BASSESSE. ſubſt. fem. Petiteſſe, foibleſſe. L'homme qui conſidere ſa *baſſeſſe*, ſe doit bien humilier devant la hauteur de la Majeſté Divine.

BASSESSE, ſe dit figurément de la puſillanimité. *Baſſeſſe* de courage. *baſſeſſe* d'ame. On dit auſſi, *Baſſeſſe* d'extraction; &, Faire des *baſſeſſes*, lors qu'on dit des flatteries, qu'on fait des ſoûmiſſions, des actions indignes d'un homme d'honneur.

BASSET, ETTE. adj. Qui eſt de taille mediocre. Cet homme a bonne mine, mais il eſt un peu *baſſet*.

BASSET. ſubſt. maſc. Terme de Chaſſe. C'eſt un nom qu'on donne à des chiens de petite taille, qu'on nomme autrement *Chiens de terre*. Voyez *Chien*.

BASSETTE. ſubſt. fem. Jeu de cartes qui a été fort commun ces dernieres années, & qu'on a été obligé de deffendre, à cauſe qu'il étoit trop en vogue. Il ſe joüe avec un jeu entier de cartes que tient toûjours un banquier, qui eſt auſſi celuy qui tient le fonds de l'argent du jeu pour payer. Chacun des joüeurs choiſit une carte, ſur laquelle il couche ce qu'il veut. Le banquier tire deux cartes à la fois. Quand elles ſe rencontrent pareilles à celles où on a couché de l'argent, la premiere fait gagner le banquier, la ſeconde le fait perdre. On pretend que c'eſt un Noble Venitien qui a inventé ce jeu, & qui pour cela a été banni de Veniſe. Il a été introduit en France par Monſr. Juſtiniani Ambaſſadeur de la Republique.

BASSIERE. ſ. f. Vin au bas, qui eſt prés de la lie. Il faut percer un autre tonneau pour le maiſtre, & laiſſer la *baſſiere* pour les gens.

BASSIN. ſ. m. Vaiſſeau plat qu'on met ſur un buffet, qui ſert ordinairement à laver les mains. Un *baſſin* d'argent. Il y a auſſi pluſieurs *baſſins* qui ſervent ſeulement de parade. Borel derive ce mot d'un vieux François *bacbinon*, qui ſignifie une *taſſe de bois*. Du Cange le derive de *bacchinus*, qu'on trouve dans Gregoire de Tours en la même ſignification. Il ajoûte qu'on a dit auſſi *bacinus*, *baccinum* & *baccinium* dans la baſſe Latinité, & que *bechin* eſt auſſi un mot Allemand qui ſignifie *baſſin*.

BASSIN, ſe dit auſſi des grands plats à mettre ſur la table pour y ſervir des viandes, ou des fruits en pyramide, & pluſieurs aſſiettes de divers mets. On a ſervi tant de *baſſins* de confitures à ces fiançailles.

BASSIN, ſe dit auſſi de ces plats qui ſervent dans les Egliſes pour recevoir les offrandes, ſoit à la Meſſe, ſoit auprés des Reliques.

BASSINS de Rotiſſeur, ſont de grands vaiſſeaux de cuivre fort plats, qui ſervent à porter leurs volailles lardées.

On appelle auſſi *Baſſins*, les deux plats de la balance ordinaire.

On nomme auſſi *Baſſin*, le moule ſur lequel on uſe & on polit les verres pour faire des lunettes.

BASSIN de Barbier, eſt un *baſſin* à bord large & eſchancré, qui luy ſert à faire la barbe, & à mettre à ſes enſeignes.

On appelle auſſi *Baſſin* de chambre, un *baſſin* creux propre à recevoir les excrements, particulierement des malades: & l'on dit, qu'il faut garder leurs *baſſins*, pour dire, qu'il faut faire voir leurs ſelles aux Medecins. On dit auſſi, Aller au *baſſin*, pour dire, Aller à ſes neceſſitez.

BASSIN, en termes d'Anatomie, ſe dit de la glande pinuitaire qui ſe trouve dans le cerveau ſous le troiſiéme ventricule, qui reçoit les ſuperfluitez du cerveau, & les fait diſtiller dans le palais. On appelle auſſi *Baſſin*, cette capacité qui eſt formée par l'os anonyme & l'os ſacré, qui contient la veſſie, la matrice & les inteſtins. On le dit auſſi d'une ſeconde cavité qui eſt dans l'oreille derriere la membrane, nommée *le tambour*: quelques-uns l'appellent *coquille*.

On dit auſſi, que les Chapeliers mettent un chapeau ſur le *baſſin*, lors qu'ils le fabriquent, ou qu'ils le remettent en forme.

BASSIN, ſe dit auſſi des lieux preparez dans les jardins pour recevoir les eaux des ſources & des fontaines jailliſſantes.

BASSIN, ſe dit dans les atteliers, des lieux qu'on prepare pour y éteindre la chaux, pour y faire du mortier.

BASSIN, eſt auſſi un grand reſervoir d'eaux qu'on amaſſe pour nourrir des eſcluſes & des canaux. Le *Baſſin* de Nourouſe recueille les eaux dont ſe fait le canal pour la communication des mers.

BASSIN, ſe dit auſſi du lieu où ſont les vaiſſeaux dans les ports de mer. Le port de Dieppe n'eſt pas conſiderable, parce que ſon *baſſin* eſt trop petit.

BASSIN, eſt auſſi un petit port particulier pratiqué dans un plus grand, où on radoube les vaiſſeaux. On l'appelle autrement *Chambre* ou *Darſine*.

On dit proverbialement, qu'on a fait cracher quelqu'un au *baſſin*, pour dire, qu'on l'a obligé à faire quelque don ou contribution en quelque rencontre ou affaire.

BASSINE. ſ. f. eſt un grand baſſin de cuivre un peu plat, qui ſert aux Confiſeurs & Apothiquaires pour faire des confitures, & à quelques autres operations.

BASSINER. v. act. Eſtuver une playe, une tumeur avec de l'eau, du vin, ou autre liqueur preparée, pour l'amollir, ou pour la rafraiſchir, ou la deterger. Les Medecins diſent *fomenter*.

BASSINER, ſignifie auſſi, Chauffer un lit avec une baſſinoire.

BASSINET. ſ. m. Petite fleur jaune qui croiſt en abondance dans les prez. En Latin *ranunculus, ſtrumea*.

BASSINET, eſt auſſi la partie du mouſquet, du piſtolet ou fuſil proche de la lumiere, où on met l'amorce pour y mettre le feu. Ouvrir le *baſſinet* eſt un des commandements de l'exercice militaire.

On appelle auſſi *Baſſinet*, la partie ſuperieure d'un chandelier, d'une plaque, qui ſert à recevoir le ſuif ou la cire.

BASSINET, s'eſt dit autrefois de l'habillement de teſte fait en forme de chapeau de fer que portoient les hommes d'armes: & on diſoit, Il y a deux mille *baſſinets* en cette armée, pour dire, deux mille gens d'armes.

On appelle auſſi en Medecine *Baſſinet*, une petite cavité qui eſt au milieu du rein.

BASSINOIRE. ſ. f. Utencile de chambre fait de cuivre ou d'argent qui ſert à chauffer un lit, qui eſt une eſpece de poëſle où on met du feu, qui a un couvercle à jour.

BASSON. ſ. m. Inſtrument de Muſique à vent & à anche, qui ſert de Baſſe aux concerts de Muſique & de hautbois. Il ſe briſe en deux parties pour eſtre porté plus commodément, & alors on l'appelle *fagot*, parce qu'il reſſemble à deux morceaux de bois liez & fagottez enſemble. Sa patte a preſque neuf pouces de diametre, & on bouche ſes trous avec des boëſtes & des clefs, comme aux autres grandes fluſtes. Quelques-uns appellent cet inſtrument *tarot*.

BAST. ſ. m. Selle groſſiere qu'on met ſur le dos des beſtes de ſomme. Le *baſt* d'un aſne, un cheval de *baſt*. Ce mot vient du Latin *baſtum*, ſignifiant la même choſe, qui eſt derivé du Grec *baſtos*, ſignifiant un *baſton*

avec lequel on porte des fardeaux. Menage & Du Cange. Nicod le derive du Grec *baſtazo*, c'eſt à dire, *bajulo*, *je porte*. D'autres le derivent par metatheſe de l'Hebreu *tſab*, qui ſignifie, *tumidum*, *cameratum*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'un vieux mot Celtique *baſ*, qu'on dit encore en Baſſe Bretagne dans la même ſignification.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt trop veſtu, qu'il eſt rembourré comme le *baſt* d'un mulet. On dit de celuy qui a quelque affaire domeſtique faſcheuſe, & qu'il cache, qu'on ne ſçait pas où le *baſt* le bleſſe. On dit auſſi d'un homme fort ſtupide, que c'eſt un cheval de *baſt*.

BAST, eſt auſſi un terme du jeu de l'hombre, qui ſignifie, *as de treſle*.

BASTANT, ANTE. adj. l's ſe prononce. Qui ſuffit, qui convient, qui contente. Ces vivres ne ſont pas *baſtants* pour me nourrir. ces raiſons ne ſont pas *baſtantes* pour me perſuader. cette caution n'eſt pas *baſtante* pour me contenter.

BASTARD, ARDE. adj. & ſubſt. Enfant naturel, qui n'eſt pas provenu d'un legitime mariage. Les *baſtards* des Rois ſont Princes; ceux des Princes, Gentilshommes; ceux des Gentilshommes, roturiers. Les *baſtards* ſont quelquefois legitimez. Les armes des *baſtards* doivent être traverſées de barre, filet ou traverſe. Menage derive ce mot de l'Allemand *baſtard*, qui ſignifie la même choſe, qui eſt compoſé de *boes*, & de *hard*, qui ſignifie *mauvaiſe naiſſance*. Mais il eſt certain que c'eſt un vieux mot Celtique, qu'on dit encore en Baſſe Bretagne ſans aucune alteration. Du Cange, aprés Boxhornius, dit auſſi que c'eſt un vieux mot François & Breton, & qu'on appelloit un fils illegitime *baſtardd*, du mot compoſé de *bas*, & de *tardol*, qui ſignifioit *germer* & *ſortir*: d'où vient que quelques Auteurs les ont appellez *fils de bas*, comme qui diroit, *ſortis de femmes publiques & de baſſe condition*.

BASTARD, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau qui tient de deux eſpeces, comme de facre & de lanier.

BASTARD, ſe dit auſſi de ce qui n'a point de nom certain, qui participe de deux natures differentes. Une piece de canon *baſtarde*, de moyenne grandeur. Une porte *baſtarde*, eſt une moyenne porte entre la porte cochere & la bourgeoiſe. Une écriture *baſtarde*, eſt celle qui eſt moyenne entre la Françoiſe & l'Italienne. Un fruit *baſtard*, qui n'eſt point franc, qui participe d'une autre nature que celle dont il porte le nom.

BASTARD, en termes de Marine, eſt le nom d'une corde qui aſſemble les racages, & qui les amarre ſur le maſt proche la vergue.

BASTARDE, eſt la plus grande des voiles d'une Galere, qui ſe porte quand il y a peu de vent.

BASTARDEAU. ſ. m. Conſtruction qu'on fait dans des eaux ou des rivieres pour détourner le cours de l'eau, ou y fonder quelques baſtiments. On le fait avec deux rangs de pieux qui ſoûtiennent des planches, entre leſquelles il y a de la terre glaiſe bien paiſtrie. On fait des *baſtardeaux* pour fonder les piles d'un pont, les quais, les eſcluſes, &c.

BASTARDIERE. ſ. f. Terme d'Agriculture. Plant d'arbres greffés, qu'on éleve dans des vergers ou pepinieres, juſqu'à ce qu'on les deplante pour en faire des buiſſons ou des eſpaliers.

BASTARDISE. ſ. f. Naiſſance ou qualité de baſtard. Bacquet a fait un beau Traitté de la *Baſtardiſe*.

BASTELEUR, EUSE. ſ. m. & f. Charlatan, Danſeur de corde, Bouffon. Il ſe dit de toute autre ſorte de gens qui amaſſent le peuple pour le divertir, en faiſant des ſauts, des danſes, & des tours de paſſe-paſſe. Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *batalator*, qui ſignifie, Celuy qui en public fait pluſieurs tours ſurprenants avec les armes. Guyet le derive de *baſtel*, qui a été dit de *baſtum* pour un *échafaut de bois*, comme qui diroit, *Qui monte ſur le theatre*. D'autres le derivent de *baſte*, vieux mot Gaulois ſignifiant *tromperie*. Nicod le derive du Grec *battologos*, qui ſignifie *bableur*, qui dit des choſes vaines & frivoles. On le peut faire venir de *balatro*.

BASTER. v. act. Mettre un *baſt* ſur une beſte de ſomme.

BASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, que l'aſne du commun eſt toûjours le plus mal *baſté*, pour dire, qu'on a moins de ſoin du public que de ſon intereſt particulier.

BASTER. v. n. l's ſe prononce. N'être pas en bon état. Il ne ſe dit gueres que des affaires. Son procez eſt ſur le bureau, mais il *baſte* mal pour luy, il y a apparence qu'il le perdra. Du Cange derive ce mot de *bene ſtare*.

BASTER, on prononce l's, ſignifioit autrefois *Suffire*; & ſe dit encore en cette phraſe proverbiale, *Baſte* pour cela, ou abſolument, *Baſte*, pour dire, *Paſſe*, j'en ſuis content. Ce mot n'eſt venu en uſage qu'au temps de la Reine Catherine de Medicis, comme remarque Borel.

BASTIDE. ſ. f. Vieux terme, qui ſignifioit autrefois une *maiſon*. Il eſt encore en uſage en Provence, & aux pays voiſins. Tout le chemin qui conduit d'Aix à Marſeille eſt plein de *baſtides* ou de maiſons de plaiſance. Ce mot vient de *baſtir* ou de *baſtilles*.

BASTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & qui vend des baſts de mulets & d'autres beſtes de ſomme.

BASTIER, eſt auſſi une épithete qu'on donne à celuy qu'on veut taxer de beſtiſe. Cet homme eſt un ſot *baſtier*.

BASTILLE. ſ. f. Petit Chaſteau fortifié à l'antique avec des tours, & qui ſert maintenant à mettre des priſonniers, comme celle de Paris. Il ſignifioit originairement des redoutes qu'on faiſoit devant les places aſſiegées. Ce mot vient de *baſtir*. Menage. D'autres le derivent de *baliſta* & *baliſtella*, parce qu'on tiroit les groſſes arbaleſtes de ces redoutes.

Borel derive les mots de *baſtion* & *baſtille*, de *bailles*, qui ſignifioit autrefois *parapet*; ou du Latin *baſtia*, qui étoit une eſpece de tours qui ſervoient pour la deffenſe. Du Cange le derive de *baſtia*, *baſtita*, *baſtile*, d'où on a fait *baſtille*, *baſtie*, & *baſtide*, ſelon les lieux; ce qui ſe diſoit autrefois de tout ce qui eſtoit remparé de foſſez, de bois, de terre, & de toutes ſortes d'autres deffenſes. On appelle *Baſtille de Meremio*, une fortereſſe de bois.

On dit proverbialement d'un homme qui ne bouge quand on luy commande quelque choſe, qu'il branſle comme la *Baſtille*. On le dit auſſi des autres choſes qui ſont fermes & inébranlables.

On dit auſſi de celuy qui fait quelque choſe contre le Roy, ou l'Eſtat, que cela ſent la *Baſtille*, il y va de la *Baſtille*, pour dire, qu'on le mettra priſonnier à la *Baſtille*.

BASTILLÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſignifie, Garni de tours, ou fortereſſes. On dit auſſi *Baſtillé aux creneaux renverſés*, d'un chef, d'une faſce, d'une bande, &c. dont les creneaux ſont du coſté d'enbas.

BASTIMENT. ſ. m. Ouvrage fait par des Architectes & Maçons. Il ſe dit non ſeulement des maiſons & palais, mais auſſi des Egliſes, des ponts, aqueducs, & autres édifices publics, ou particuliers. Il y a en France des Intendants, des Controlleurs, & des Treſoriers des *Baſtiments* du Roy. les *baſtiments* modernes ſont plus beaux & plus commodes que les anciens.

BASTIMENT, ſe dit auſſi en fait de Charpenterie, pour ce qui regarde les vaiſſeaux tant de mer que des rivieres. L'armée du Roy eſt compoſée de tant de grands *baſtiments*, & de tant de petits. On le dit plus ordinairement des vaiſſeaux marchands. Un *baſtiment* ras, eſt un vaiſſeau qui n'eſt pas ponté.

Digitized by Google

BASTINGUE, ou *Baſtingure*, terme de Marine, eſt une bande d'eſtoffe ou de toile qu'on tend le long du platbord des vaiſſeaux pendant le combat, afin de couvrir les ſoldats & les matelots. On l'appelle autrement *pavois* ou *paveſade*.

BASTION. ſ. m. Boulevart, groſſe maſſe de terre qui eſt ſouvent reveſtuë de pierre, qui s'avance en dehors de la place pour la fortifier à la moderne. Il eſt compoſé de deux faces ou pans de muraille, qui font un angle ſaillant; & de deux flancs qui l'attachent aux courtines, avec une gorge par où on y entre.

Un *baſtion creux* ou *vuide*, eſt celuy qui n'eſt qu'une ſimple enceinte d'un rempart, ou d'une muraille avec leurs parapets. Le *baſtion plein* ou *ſolide*, eſt celuy qui eſt tout rempli de terre, ſur lequel on peut combattre & ſe retrancher.

BASTION DOUBLE, ſe dit lors qu'il y en a deux ou trois l'un ſur l'autre, tels que ceux qui ſont baſtis ſur des collines, comme à Beſançon, à Namur.

BASTION PLAT, eſt un *baſtion* poſé au milieu d'une courtine, quand elle eſt trop longue; au lieu qu'on les met ordinairement ſur les angles de la place, quand elle eſt reguliere. On appelle un *Pentagone*, un *Hexagone*, une place à cinq, à ſix *baſtions*, &c.

BASTION COUPPÉ, eſt celuy qui a un angle rentrant à la pointe, fait en tenaille, lors que ſans ce remede il auroit été trop aigu.

On appelle auſſi un *Baſtion couppé*, Celuy qui eſt retranché de la place par quelque foſſé, quelques Ingenieurs ayant enſeigné la façon de fortifier par des pieces détachées. En ce cas on les appelle *Ravelins*.

On dit pendant un ſiege, Attacher un Mineur au *baſtion*. Sapper, miner un *baſtion*. Se loger ſur le *baſtion*.

On appelle le *Baſtion de France*, une petite place qui eſt ſur la coſte de Barbarie entre Thunis & Alger, quoy que ce ne ſoit qu'une Tour & un Donjon où des Marchands entretiennent une garniſon de 50. hommes pour favoriſer la peſche du corail, qu'ils font à huit mille de là.

DEMI-BASTION, eſt une piece de Fortification qui n'a qu'une face & un flanc. Pour fortifier un angle trop aigu d'une place, on en couppe la pointe, & on y met deux *demi-baſtions* qui font une tenaille ou un angle rentrant. Leur plus grand uſage c'eſt d'être à la tête des ouvrages à cornes ou à couronnes.

BASTIR. v. act. Conſtruire, faire quelque édifice. Il ſe dit tant de celuy qui fait la deſpence d'un baſtiment, que du Maçon qui l'éleve, & de l'Architecte qui en a donné & conduit le deſſein. Le Bramante a *baſti* Saint Pierre de Rome. Salomon de Broſſes a *baſti* Luxembourg. Noé *baſtit* ſon Arche par l'ordre de Dieu. ce Prince *baſtit* beaucoup, fait grande deſpence en baſtiments. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *bitſer*, qui ſignifie *extruxit*. Du Cange le derive de *baſtire*, mot de la baſſe Latinité, qu'il dit ſignifier proprement *baſtias aut baſtitas exſtruere*.

BASTIR, ſe dit auſſi en parlant de l'ordonnance d'un baſtiment. *Baſtir* à la Grecque, à la Romaine, à la Gothique, à la moderne. *baſtir* avec ſymmetrie.

On dit auſſi, que Dieu a *baſti* l'Univers de ſes propres mains, pour dire, qu'il l'a creé & mis en l'eſtat où nous le voyons.

BASTIR, ſe dit auſſi des petites conſtructions & paſſageres. Abraham *baſtit* un autel à Dieu. Et figurément on dit, *Baſtir* des autels en ſon cœur, pour dire, Adorer ſecrettement quelque Divinité.

BASTIR, ſignifie quelquefois, Fonder, établir. C'eſt Romulus qui a *baſti* Rome. Didon a *baſti* Carthage. St. Louïs a *baſti* beaucoup de Monaſteres. St. Bernard a *baſti* Clervaux. le Cardinal de Richelieu a *baſti* la Sorbone.

BASTIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Celuy qui ne fait point ſon ſalut, *baſtit* ſur l'arene, dit Jeſus-Chriſt en St. Matthieu. cet homme ſe flatte de belles eſperances, mais il *baſtit* en l'air. On dit en ce ſens, Vous *baſtiſſez* ſur un faux principe, ſur un mauvais fondement. toute la Religion des Payens étoit *baſtie* ſur des fables. Jeſus-Chriſt dit à St. Pierre, que ce ſeroit ſur luy qu'il *baſtiroit* ſon Egliſe.

BASTIR, ſignifie auſſi, Mettre en ordre, diſpoſer, regler; & ne ſe dit gueres qu'avec la negative, ou ironiquement. Tout ce livre, ce diſcours eſt mal *baſti*, il n'y a point d'ordre. cette ville eſt mal *baſtie*, tant pour ſes baſtiments, que pour ſa police.

On dit dans ce même ſens, qu'un homme eſt tout mal *baſti*, lors qu'il eſt indiſpoſé, qu'il eſt preſt à tomber malade; & auſſi, qu'il eſt mal *baſti*, quand il eſt laid, mal fait, ou mal veſtu.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *baſti* une petite fortune, une petite retraitte, un aſile, lors qu'il s'eſt aſſuré quelque revenu, qu'il a acquis une maiſon pour ſe retirer. Colletet à dit agreablement:

Viens me voir en mon fauxbourg,
Où vray Patriarche,
Contre les flots de la Cour
J'ay *baſti* mon arche.

BASTIR, ſe dit auſſi chez les Tailleurs de l'aſſemblage qu'ils font des pieces d'un habit qu'ils ont taillé, quand ils joignent l'eſtoffe avec la doublure, en ne les couſant qu'à grands points, afin d'avoir le moyen de les eſſayer, & d'en reformer les malefaçons. Un Tailleur de femme n'a jamais *baſti* d'habit qu'il n'y ait eu quelque choſe à raccommoder.

On dit proverbialement, qu'un homme *baſtit* des Chaſteaux en Eſpagne, pour dire, qu'il emplit ſon eſprit de chimeres, de choſes qui ne ſont point effectives, parce qu'en Eſpagne les Nobles habitent dans les villes. On dit, que les Communautez commencent par *baſtir* la cuiſine, pour dire, qu'ils ſe font du revenu pour ſubſiſter, avant que *baſtir* leur Egliſe. On dit, *Baſtir* de boüe & de crachat, quand on ne *baſtit* pas ſolidement & avec de bons materiaux. On dit d'un homme qui devient gras extraordinairement, & qui a un gros ventre, qu'il *baſtit* ſur le devant. On dit auſſi, Qui *baſtit* ment, par une meſchante alluſion, pour dire, qu'un homme qui *baſtit* fait toûjours plus de deſpence qu'il ne s'étoit propoſé de faire. On dit auſſi, qu'une affaire, qu'un traitté eſt *baſti* à chaux & à ciment, pour dire, qu'il eſt bien fait, qu'il doit durer, qu'il ſera inébranlable.

BASTI, IE. part. & adj.

BASTISSEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui ſe plaiſt à faire faire des baſtiments. Le Roy François I. étoit un grand *baſtiſſeur*, il a fait baſtir St. Germain, Chambor, &c.

BASTON. ſ. m. Morceau de bois rond, long & menu, qui ſert ordinairement pour s'appuyer en marchant. Les vieilles gens, les eſtropiez ſe ſouſtiennent ſur un *baſton*, marchent avec un *baſton*, ſont reduits au *baſton*. Menage derive ce mot de *baſtone*, qui a été fait de *baſtum*, qui s'eſt pris pour un *baſton* avec lequel on porte des fardeaux, & qui eſt derivé du Grec *baſton*, qui ſignifie la même choſe; d'où il fait venir auſſi *baſtion* & *baſtille*, *baſt* & *baſtir*. Nicod le derive du Grec *baſtron*, *baculus*, ou du Latin *batuo*, *batui*, qui ſignifie, *battre*.

BASTON, eſt auſſi une arme naturelle offenſive & deffenſive, quand on ſe bat ſeulement à coups de main. Ces payſans ſe ſont battus à coups de *baſton*. c'eſt un affront irreparable à un Gentilhomme de recevoir des coups de *baſton*. on a deffendu de porter des *baſtons* ferrez ou non ferrez.

BASTON, ſe dit auſſi des veritables armes montées ſur un fuſt ou hampe. C'eſt une bonne arme qu'un *baſton* à deux bouts. les mouſquets, les fuſils, les arquebuſes ſont appellez des *baſtons* à feu.

BASTON, ſe dit auſſi de toute ſorte de bois menu qui ſert à bruſler. Un *baſton* de fagot, de cotret. un *baſton* de gros bois: c'eſt autrement un *rondin*; car quand le bois eſt fendu par quartiers, on l'appelle *buſche*.

BASTON, ſe dit encore des choſes qui reſſemblent au *baſton*, quoy qu'en tres-petit volume. Un *baſton* de caſſe. un *baſton* de cire d'Eſpagne. le petit *baſton* d'un Charlatan.

BASTONS ROMPUS, eſt une maniere de tapiſſerie qui repreſente pluſieurs *baſtons* qui ſont rompus & entremeſlez l'un dans l'autre. On en fait auſſi des ornements d'Architecture & de Menuiſerie, des diſpoſitions de panneaux de vitres en façon de *baſtons rompus*.

BASTON, eſt quelquefois une marque de commandement. Le *Baſton* de Mareſchal de France, eſt un *baſton* fleurdeliſé que le Roy envoye à celuy qu'il fait Mareſchal: & on dit abſolument, Il aſpire au *Baſton*, il a eu le *Baſton*, pour dire, qu'un homme aſpire ou a eu cette charge.

Il y a auſſi des *Baſtons* de Maiſtres d'Hoſtel, de Capitaines des Gardes, d'Exempts, qui ſont faits diverſement, & qu'un homme met en ſautoir ſous l'Eſcu de ſes Armes, pour marque qu'il eſt reveſtu de ces charges.

BASTON PASTORAL, eſt la croſſe d'un Evêque qu'il prend en main, quand il donne la benediction au peuple ſolemnellement. Les Chantres ont auſſi des *baſtons* de ceremonie, qu'ils portent en officiant. Les *baſtons* de Chantre ſont la repreſentation des *baſtons* que portoient autrefois les Hebreux quand ils mangeoient l'Agneau Paſcal. Les croſſes & *baſtons* d'argent doivent être contremarquez aux vaſes, fonds de lanterne, domes, douilles & croiſillons.

BASTON DE LA CROIX, eſt un *baſton* qui ſert à porter la Croix dans les Proceſſions: & l'on dit d'ordinaire, que quand les Moines ſe battent, c'eſt avec le *baſton de la Croix*.

BASTON DE CONFRAIRIE, c'eſt un ſemblable *baſton*, qui ſert à porter aux Proceſſions l'image de quelque Saint, ou la repreſentation de quelque myſtere pour le faire voir au peuple: & l'on appelle une Feſte à *baſtons*, celle où on celebre la Feſte du Saint qui eſt au bout de ces *baſtons*.

En termes de Geometrie, on appelle *Baſton de Jacob*, un inſtrument qui ſert à prendre les hauteurs ou les diſtances par les angles. Il eſt compoſé de deux regles diviſées en pluſieurs parties égales qui ſe couppent à angles droits, & qui ſont mobiles dans une boëſte ou charniere qui les tient fermes. Aux extremitez il y a des pinnules pour faire les obſervations juſtes. C'eſt la même choſe que l'arbaleſte dont on ſe ſert ſur la mer. Il eſt apparemment ainſi appellé, parce que les diviſions du montant ne reſſemblent pas mal aux degrez d'une eſchelle pareille à celle que Jacob eut en viſion qui alloit juſqu'au ciel, dont on meſure les hauteurs avec cet inſtrument. On le nomme auſſi ſur la mer *Verge d'or*, *Radiometre* & *Rayon aſtronomique*. Son traverſier s'appelle *marteau*.

BASTON, en termes d'Architecture, ſe dit d'un gros anneau ou moulure en ſaillie qui eſt un ornement de la baſe des colomnes, qu'on appelle autrement *tore* ou *boſel*.

BASTON, en termes de Blaſon, ſe dit d'une eſpece de bande qui n'a que le tiers de ſa largeur ordinaire, ou la moitié d'un cotice, qu'on appelle *brochant ſur le tout*, quand il tire d'une extremité de l'Eſcu à l'autre; & quand il eſt raccourci ou vrayement alaiſé, on l'appelle *peri en bande*, ou abſolument *peri*.

BASTON, ſe dit figurément en ces phraſes. *Baſton* de vieilleſſe, eſt le jeune parent, ou ami, dont le vieillard eſpere du ſecours & de l'aſſiſtance ſur ſes vieux jours. On dit auſſi, qu'un homme en meine un autre le *baſton* haut, le *baſton* à la main, pour dire, qu'il luy commande avec autorité & vigueur, ou qu'il luy fait faire quelque choſe par force.

BASTON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a été reduit au *baſton* blanc, pour dire, Il a été abſolument ruiné, & contraint de ſortir de ſa maiſon avec un *baſton* à la main. On dit auſſi, Il crie comme un aveugle qui a perdu ſon baſton, pour dire, qu'il a perdu une choſe dont il avoit grand beſoin. On dit auſſi de celuy qui n'a pas les choſes les plus neceſſaires à ſa profeſſion, comme un Apothicaire ſans ſucre, que c'eſt un aveugle ſans *baſton*. On dit encore, qu'un homme eſt bien aſſûré de ſon *baſton*, lors qu'il a de bons garents de ce qu'il dit, ou de ce qu'il fait, & lors qu'il eſt ſeur du ſuccés de quelque entrepriſe. On dit auſſi, Tirer au *baſton* avec quelqu'un, pour dire, Conteſter quelque choſe avec luy, comme d'égal à égal. On dit auſſi, Faire une choſe à *baſtons* rompus, pour dire, aprés pluſieurs repriſes & interruptions, par une metaphore tirée des deſſeins ſemblables de tapiſſerie. On dit auſſi d'un homme ſans deffenſe, qu'il n'a ni verge, ni *baſton*. On appelle le tour du *baſton*, les profits illicites qu'on fait ſecrettement & avec adreſſe dans une charge, dans une commiſſion, dans un maniement, par une metaphore apparemment tirée des Charlatans, qui font mille ſubtilitez qu'ils attribuent à la vertu de leur petit *baſton*: mais Belinghen eſtime que ce proverbe vient de ce qu'on parle à l'oreille & d'un *baſton*, lors qu'on fait des offres à quelque domeſtique pour le corrompre, & luy faire faire quelque choſe qui nuiſe à ſon maiſtre. D'autres diſent qu'il vient des Maiſtres d'Hoſtels, qui portent un *baſton* pour marque de leur charge, parce qu'ils ſont ſujets à ferrer la mule. On dit auſſi, Faire ſauter le *baſton* à quelqu'un, pour dire, l'obliger à faire quelque choſe contre ſa volonté, par une metaphore tirée auſſi des Charlatans, qui font ſauter un *baſton* à des ſinges & à des chiens qu'ils ont dreſſez à cela, en les menaçant du *baſton*. On dit auſſi, Martin *baſton*, en parlant d'un *baſton* dont on frappe les aſnes, qu'on appelle *Martin*, comme ſi on diſoit le *baſton à Martin*.

BASTONNADE. ſ. f. l'*s* ſe prononce. Action par laquelle on donne des coups de baſton. Les ſatyriques médiſans ſont ſujets aux *baſtonnades*.

BASTONNER. v. act. Donner des coups de baſton à quelqu'un.

BASTONNER, en termes de Palais, ſignifie, Tirer des rayes entre des lignes d'un acte ou d'une piece, pour advertir de lire cet endroit qui contient quelque clauſe deciſive, une datte ou quelque choſe de remarquable & de neceſſaire. Un Juge ſaute par deſſus une clauſe eſſentielle, quand on n'a pas eu le ſoin de la *baſtonner*.

BASTONNÉ, ÉE. part. & adj.

BASTONNE'E. ſ. f. Terme de Mechanique. C'eſt la quantité d'eau qu'on puiſe à la pompe à chaque fois que la brimbale jouë.

BASTONNET. ſ. m. Jeu de petits enfants qu'ils font avec un petit baſton.

BASTONNIER, IERE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui ont en garde pendant un temps le baſton d'une Confrairie, & qui le portent ou le ſuivent aux Proceſſions.

BASTONNIER, en termes de Palais, eſt un ancien Advocat qu'on choiſit tous les ans ſelon l'ordre du tableau, pour être le Chef de la Communauté des Advocats & Procureurs, pour être maiſtre de leur Chapelle & de leur Confrairie, & preſider au ſiege qu'ils tiennent pour l'entretenement de la diſcipline du Palais & des regle-

Digitized by Google

reglements. C'eſt à luy auſſi qu'appartient la commiſſion des charges des Juges inferieurs pendant leur interdiction. Quelques Auteurs ont donné le nom de *Baſtonerius* à de ſimples Sergents ou Bedeaux.

BASTUDE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une eſpece de filet, duquel on ſe ſert pour peſcher dans les eſtangs ſalez, dont il eſt fait mention dans l'Ordonnance.

B A T.

BAT. ſ. m. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage qu'en la cuiſine du Roy, en cette phraſe : On eſtime les poiſſons ſelon la quantité de pouces qu'ils ont entre œuil & *bat*, c'eſt à dire, entre la teſte & la queuë.

BATAIL. ſ. m. Piece de fer ſuſpenduë au milieu d'une cloche pour la faire ſonner. Le poids du *batail* doit être proportionné au poids de la cloche. L'art de le fondre & de le proportionner eſt écrit au 6. livre de la Pyrotechnie de Biringuccio. Du Cange derive ce mot de *batallum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *batail*, ou *batant de cloche*.

BATAILLÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une cloche de metail avec ſon batail d'une autre couleur. De Bellegarde porte d'azur à une cloche *bataillée* de ſable. On dit quelquefois *batelée*.

BATAILLE. ſ. f. Choc de deux armées. *Bataille rangée*, eſt celle où on a le loiſir de ranger ſes trouppes en bon ordre des deux coſtez. *Bataille navale*, eſt le choc de deux armées de mer rangées en diverſes eſcadres. Livrer, donner, preſenter, gagner la *bataille*. la journée ou la *bataille* de Cannes, d'Arbelles.

CORPS DE BATAILLE, ou *Bataille* abſolument, eſt la ſeconde ligne ou rangée d'eſcadrons ou de bataillons, qui ſouſtiennent l'avant-garde, ou la premiere ligne.

Le *Champ de bataille*, eſt le terrain où l'on combat ; & l'on dit que le *champ de bataille* eſt demeuré à un parti, quand il a obligé l'ennemi à s'en retirer. On le dit auſſi figurément dans toute autre diſpute, quand on a eu avantage ſur ſon adverſaire.

MARESCHAL DE BATAILLE, eſtoit autrefois un grand Officier qui avoit ſoin de ranger l'armée en *bataille*, mais dont la charge eſt maintenant exercée par les Mareſchaux de camp.

Marcher en *bataille*, c'eſt, Marcher en bataillons & eſcadrons dans le même ordre que ſi on avoit à donner *bataille*, quand le terrain le permet : ce qu'on fait toûjours quand on eſt prés des ennemis.

Cheval de *bataille*, eſt un cheval fort & adroit que les Officiers reſervent pour les occaſions où il faut combattre.

On dit figurément de celuy qui a une bonne raiſon, un argument bien preſſant en quelque diſpute, que c'eſt ſon cheval de *bataille*.

On dit auſſi figurément, qu'il faut qu'une perſonne livre des *batailles*, quand elle a grande difficulté d'obtenir d'un ſuperieur ce qu'elle luy demande.

On dit proverbialement, Voilà ce que j'ay ſauvé de la *bataille*, pour dire, ce qui m'eſt reſté de mes pertes, de mes procés, des conteſtations que j'ay eſſuyées. On le dit auſſi de ceux qui peuvent retirer quelque choſe des mains de tierces perſonnes qui ſe battent. Ce mot vient de *battualia*, qui ſignifie proprement le lieu où deux hommes s'exerçoient au combat ; ou de *batalia*, qui ſignifie l'*exercice* ou l'apprentiſſage des gens de guerre, d'où on a auſſi derivé le mot de *battere*, d'où on a fait *battre*. Menage.

BATAILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe figurée. Il m'a bien fallu *batailler* avant que d'obtenir telle choſe, c'eſt à dire, avoir bien des conteſtations. Un vieux Hiſtorien a dit, que les Flamands avoient *baſtillé* une Egliſe, pour dire, qu'ils l'avoient attaquée.

On a dit dans la baſſe Latinité *batalare*, pour dire, *manier les armes*, & *batalia*, pour dire, un *combat*.

BATAILLON. ſ. m. Corps d'Infanterie rangé en bataille. Cette armée eſt compoſée de tant de *bataillons* & d'eſcadrons. Un *bataillon* eſt compoſé de 500. ou de 800. hommes. Chaque *bataillon* a ſix hommes de hauteur. le premier, le ſecond *bataillon* des Gardes. les piquiers ſont au milieu d'un *bataillon*, les mouſquetaires ſur les ailes.

BATEAU. ſ. m. Vaiſſeau qui ſert à naviger ſur les rivieres, les lacs, les eſtangs. *Bateaux* de Marne, ſont des *bateaux* de voiture petits & plats, qu'on nomme *Marnois*. *Bateaux* de Seine, ſont de grands *bateaux* forts & longs qui viennent de Roüen, & de la riviere d'Oiſe, qu'on appelle autrement *Foncets*. Les *bateaux* qui viennent de la Loire s'appellent *Chalands*. *Bateaux* de voiture, qu'on appelle autrement *Coches d'eau*, ſont des *bateaux* qui portent des gens & des marchandiſes. un *bateau* couvert.

Ce mot, ſelon Cambden, vient de l'Anglois ; & ſelon Spelman, de *bat*, mot Saxon, ou Anglois, qui ſignifie une *barque* ; ſelon Menage, de *baſtum*, à cauſe qu'il eſt fait de pluſieurs pieces de bois ; & ſelon Nicod, *à batuendâ aquâ* ; ſelon d'autres, de l'Hebreu *badal*, qui ſignifie *ſeparavit*, parce que le *bateau* ſepare les eaux, comme le ſoc de la charruë la terre. Du Cange le derive de *batalaria*, mot de la baſſe Latinité qui a ſignifié un *vaiſſeau* qui bat l'eau avec ſes rames & avirons ; ou de *batus*, *battus*, *batellus*, & *batella*. Il peut encore venir de *vas* ; & eſt dit *bateau*, comme *vaiſſeau*, *petit vaiſſeau*.

On appelle *bateau* de bois, *bateau* de charbon, *bateau* de fagots, *bateau* de bled, &c. les *bateaux* qui ſont chargés de ces marchandiſes. On appelle *bateau* des ſelles, un *bateau* où il y a pluſieurs rangs de planches où on lave la leſcive. Il y a des *bateaux* de poſte ſur le Rhoſne, qui ſont longs & eſtroits, qui font grande diligence, & qui vont de Lyon à Avignon en 24. heures.

BATEAU MAIRE, eſt le principal *bateau* d'une conduite de ſel. L'Ordonnance des Gabelles veut que le peage du ſel ſoit levé ſur le *bateau maire* ſeulement, & non ſur les alleches, tirots, & ſouſtirots.

Aix de *bateau*, ſont de gros aix provenants de la demolition des *bateaux*, qui ſervent à faire des cloſtures, des eſchafaudages, &c.

BATTEAU DE CUIVRE, eſt une nouvelle invention de *bateaux* faits de lames d'airain avec une bordure de bois, dont on porte pluſieurs l'un dans l'autre ſur une charette. Ils ſont de grand uſage à l'armée pour faire des ponts de *bateaux*.

BATEAU, eſt auſſi le bois de menuiſerie aſſemblé pour faire le corps d'un carroſſe, ſur lequel on met les garnitures de cuir & d'eſtoffes par dehors & par dedans.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt tout eſtourdi du *bateau*, quand il luy eſt arrivé depuis peu quelque infortune qui luy a cauſé quelque trouble d'eſprit. On dit ironiquement à ceux qui vantent trop quelque perſonne, Il n'en vient que deux en trois *bateaux*.

BATELE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un timbre ou d'une cloche garnis de leur batail.

BATELE'E. ſ. f. Charge d'un bateau, qui ſe dit plus particulierement des perſonnes que des marchandiſes.

On dit proverbialement & baſſement, une *batelée* de gens, pour dire, une quantité de gens ramaſſez & inconnus qui s'incommodent les uns les autres.

On a appellé auſſi *Batelée*, une ſorte de Poëſie ancienne dont Jean Molinet eſtoit inventeur, qui n'eſt plus en uſage.

BATELIER, IERE. ſ. m. & f. Celuy qui conduit un bateau. Il ſe dit plus particulierement de ceux qui menent des bateaux pour paſſer les rivieres : les autres

s'appel-

Digitized by Google

s'appellent *Mariniers*. A Lyon ce ſont des femmes qui ſont *Batelieres*.

BATEUL. ſ. m. Partie du harnois des aſnes & des mulets, ou autres beſtes à ſomme, qui leur bat ſur la crouppe.

BATIFOLER. v. n. Terme populaire, qui ſe dit de ceux qui s'amuſent à ſe jouër, & à badiner les uns avec les autres, particulierement des payſans & payſannes. Cela vient des Italiens, qui ont appellé *batifolle*, certaines tours de bois qui ſont ſur les remparts & les beffrois, où les jeunes gens alloient joüer & badiner.

BATRACHITE. ſ. f. eſt une pierre qui ſe trouve dans les grenouilles, à laquelle les Medecins attribuent la vertu de reſiſter au venin. Ce mot vient du Grec *batrachos*, *rana*, *grenouille*.

BATTANT. ſubſt. maſc. L'un des coſtés d'une porte qui s'ouvre en deux. Il faut ouvrir les deux *battants* de la porte cochere. On le dit auſſi des volets des feneſtres.

BATTANT, eſt auſſi le volet d'un comptoir de Marchand, ou de Banquier, qui ſe leve, & ſe baiſſe. Corneille a dit dans la Galerie du Palais en faiſant parler une Marchande :

Auſſi voſtre tapis eſt tout ſur mon *battant*.

BATTANT, en termes de Marine, eſt la longueur du pavillon qui voltige en l'air. Sa hauteur qui regne le long du baſton s'appelle *le guindant*.

BATTANT, en termes de Menuiſerie, ſe dit des pieces de bois de ſciage qui ſervent à faire des portes cocheres, qui ſe debitent ordinairement de quatre pouces ſur huit d'eſpaiſſeur, ou de cinq pouces ſur douze.

BATTANT, ſe dit auſſi du fer d'un loquet qui ſe leve, & qui s'abaiſſe pour fermer une porte.

BATTANT, eſt auſſi la piece de fer qui eſt ſuſpenduë au milieu d'une cloche, qui ſert à la battre & à la faire ſonner. Le *battant* de la groſſe cloche de Paris peſe 1300. livres. Quelques-uns diſent *batail*.

BATTANT, Gerondif du verbe *battre*, ſe dit auſſi en ces phraſes proverbiales. Faire une choſe tambour *battant*, c'eſt à dire, de hauteur, au veu & ſceu de tout le monde, ſans craindre que perſonne l'empêche. On dit auſſi des gens qu'on a mis en fuitte, qu'on les a menés *battant*, ſoit à l'armée, ſoit dans les combats particuliers; & figurément de ceux ſur qui on a eu de continuels avantages, ſoit en diſpute, ſoit en procés, ſoit au jeu. On dit auſſi d'un habit, d'un meuble, qu'il eſt tout *battant* neuf, pour dire, qu'il a tout ſon éclat, qu'il n'a point du tout ſervi.

BATTE. ſ. f. Terme d'Artiſans, qui ſe dit des gros maillets plats & ferrés qui ſervent à battre & applanir des granges, à battre du ciment, du plaſtre, des gravois, &c. On le dit auſſi des outils des Tapiſſiers pour battre la bourre & la laine; des Vaniers pour battre leurs ouvrages d'oſier, &c.

BATTELEMENT. ſubſt. maſc. Terme de Maçonnerie. C'eſt l'extremité d'une couverture, l'endroit par où l'eau tombe dans les gouttieres.

BATTEMENT. ſ. m. Terme de Medecine. Agitation du poulx, du cœur, palpitation. Il y a des Medecins qui diſtinguent juſqu'à 60. ſortes de *battements* de poulx. on compte 80. *battements* de poulx d'un homme temperé dans une minutte d'heure. on ne ſçauroit entendre parler de ce qu'on aime, ſans quelque *battement* de cœur.

BATTEMENT de mains, ſe dit en Morale des applaudiſſements qu'on donne en battant effectivement des mains.

A la guerre on fait pluſieurs ſortes de *battements* de tambour. Le *battement* du baſton rond ſe fait, lors que les deux baſtons frappent l'un aprés l'autre: celuy du baſton rompu, lors que chaque main frappe deux coups de ſuitte: & celuy du baſton meſlé, lors que chaque main bat tantoſt une fois, & tantoſt deux. A la retraitte les deux baſtons battent enſemble.

En termes d'Eſcrime, on appelle le *battement* de l'épée, un ſimple attouchement du foible de l'épée d'un aſſaillant au foible de l'épée de l'ennemy, pour l'obliger à quitter la ligne, lequel ſe doit executer hors la meſure; & c'eſt une eſpece de feinte ou d'appel: mais le *battement* qui ſe fait en pouſſant de pied ferme, en paſſant, ou en quartant, ſe doit commencer du demi-fort au foible.

BATTERIE. ſ. f. Querelle, action de ceux qui ſe battent. Il ſe dit ſeulement de ceux qui ſe battent à coups de poing, de baſton, ou tumultuairement, & non point des combats reglés. Il y a une *batterie* dans cette ruë, dans cette maiſon. la *batterie* a duré long-temps.

BATTERIE, en termes de Guerre, eſt le lieu où l'on place les canons pour tirer. On les met ſur une platte-forme de planches ou madriers appellés *tabloüins*, pour empêcher que la peſanteur des canons ne faſſent entrer les roues dans la terre. Ces planches ſont élevées par derriere, pour empêcher le recul. Elles ſont couvertes par un parapet, où ſont les embraſures, qui ſont deffenduës par un foſſé & deux redoutes.

BATTERIES ENTERRÉES, ſont celles dont la platteforme eſt au deſſous du rez de chauſſée qu'on a creuſé exprés, & où on a fait des ouvertures dans la terre pour ſervir d'embraſures.

BATTERIE CROISÉE, eſt celle qui ſe fait de deux *batteries* aſſez éloignées l'une de l'autre, & qui tirent en un même endroit, enſorte que le coup de la ſeconde acheve d'abatre ce que le coup de la premiere a ébranſlé.

BATTERIE D'ENFILADE, eſt celle qui tire en ligne droite, & qui enfile une ligne, une ruë, &c.

BATTERIE EN ESCHARPE, eſt celle qui bat par bricolles & de coſté ou par un coup oblique.

BATTERIE DE REVERS, eſt celle qui bat à dos, & qui voit dans la place: ce qui arrive quand la *batterie* eſt ſur quelque éminence plus haute que la place.

On dit, Ruiner une *batterie*, lors qu'on demonte le canon de l'ennemy, ou qu'on en abat les deffenſes.

BATTERIE, en termes de Marine, ſe dit des canons qui ſont rangés ſur les ponts du vaiſſeau, & qui tirent par les ſabords.

BATTERIE, ſe dit figurément des conteſtations qui ſe font dans les élections, ou dans les jugements, pour leſquels on fait des brigues, des ſollicitations, des importunités. Un tel a trois Juges pour luy dans cette Chambre, il a une ſorte batterie. il avoit employé pluſieurs amis pour obtenir cette charge, qu'il n'a pû avoir, mais il a encore une autre *batterie* à faire joüer.

BATTERIE, ſe dit auſſi de la maniere de battre le tambour ſuivant les occaſions, ou pour la marche, ou pour l'aſſemblée, ou pour la charge, &c. Voyez *Tambour*.

BATTERIE, ſe dit encore du jeu de pluſieurs inſtruments, comme de la guiterre, où l'on bat des doits de la main droite pluſieurs cordes enſemble en les raclant, pluſtoſt qu'en les pinçant.

BATTERIE DE CUISINE. Terme collectif, qui ſe dit de tous les uſtenciles ſervants à la cuiſine, qui ſont de cuivre, ou de fer, comme les marmittes, chauderons, tourtieres, &c.

BATTERIE, dans les atteliers, ſe dit auſſi des hies ou ſonnettes qui ſervent à enfoncer des pieux. Il y a dans cet attelier tant de *batteries*, pour dire, tant de ces machines.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut changer de *batterie*, lors qu'on ſe ſert de nouveaux moyens, qu'on prend de nouvelles voyes pour faire reüſſir une affaire, les premieres n'ayant pas ſuccedé.

On dit auſſi, Redoubler la *batterie*, lors qu'on fait de nouvelles

Digitized by Google

velles ſollicitations, de nouvelles brigues, qu'on intereſſe quelque Puiſſance en une affaire.

BATTES. ſubſt. fem. Terme de Manege. Ce ſont les parties d'une ſelle à piquer, qui ſont élevées ſur les arçons tant ſur le devant que ſur le derriere, pour tenir les cuiſſes du Cavalier, & le rendre plus ferme à cheval.

BATTEUR. ſ. m. Celuy qui bat. Les *batteurs* de gens trouvent ſouvent de plus méchants qu'eux qui les battent.

BATTEURS, ſe dit auſſi de ceux qui battent du blé en grange. Les *Batteurs* d'or, ſont ceux qui battent l'or en feuille.

On appelle à la Guerre, des *batteurs* d'eſtrade, des Cavaliers detachés de l'armée qui vont reconnoiſtre l'ennemy, ou découvrir le terrain, pour en donner advis aux Officiers Generaux.

On appelle proverbialement des filous & des faineants, *batteurs* de chemin, *batteurs* de pavé.

BATTOIR. ſ. m. Inſtrument fait de bois, plat & large, qui a un manche, qui ſert à battre. Il y a des *battoirs* pour battre la leſcive. Il y en a d'autres propres pour jouer à la longue paume, dont le manche eſt fort long; d'autres pour la courte paume, dont le manche eſt plus court.

BATTOLOGIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt un vice du diſcours, qui arrive lors qu'on repete pluſieurs fois la même choſe, ou qu'on dit pluſieurs choſes vaines, frivoles & inutiles au ſujet.

BATTRE. v. act. & n. Ce mot eſt de grand uſage, & a pluſieurs ſignifications, ſelon les choſes à quoy on l'applique: & premierement il ſignifie, Frapper, outrager, bleſſer quelqu'un. C'eſt un meſchant valet, il le faut *battre* toûjours pour le faire obeïr. Ce mot vient du Latin *batuo*, *batuis*, ſelon Nicod, Menage & Du Cange.

BATTRE, ſignifie auſſi, Deffaire des trouppes aſſemblées en un corps. Les petites armées *battent* bien ſouvent les grandes. Samſon *battit* les Philiſtins avec une maſchoire d'aſne.

BATTRE, ſignifie auſſi, Tourmenter, agiter, ſecoüer. Ce navire a été *battu* de la tempeſte. ces fruits ont été *battus* du mauvais vent. toute cette coſte a été *battuë* de l'orage. on *bat* les noyers avec la gaule pour en recueillir les noix. le ſoleil *bat* à plomb dans la Zone Torride. On le dit auſſi des plus legeres agitations. Ce malade eſt bien bas, ſon pous ne *bat* plus. le cœur *bat* long-temps quand on a couru. un cheval *bat* du flanc, quand il eſt pouſſif. cette montre *bat* encore, la fuſée n'eſt pas encore à bout.

BATTRE, ſignifie encore, Forger, ou frapper avec le marteau. *Battre* du fer à la forge. *battre* à chaud. *battre* à froid. *Battre* de l'or ou de l'argent, c'eſt l'étendre en feuilles. *Battre* monnoye, c'eſt, Faire & marquer de la monnoye: ce qui ſe dit non ſeulement des ouvriers qui la *battent*, mais auſſi de ceux qui ont droit de la faire *battre*. Le Prince de Monaco *bat* monnoye.

BATTRE le fer, ſignifie, S'exercer à tirer des armes chez des Maiſtres d'Eſcrime: & en ce ſens on dit figurément, qu'un homme a long-temps *battu* le fer, quand il s'eſt long-temps exercé en quelque art ou profeſſion que ce ſoit.

BATTRE, ſe dit auſſi de pluſieurs preparations qui ſe font en pluſieurs ſortes de choſes ou de marchandiſes: c'eſt les piler & les reduire en poudre. *Battre* de la poudre à canon, du poivre, du tan. *Battre* des livres, c'eſt en preſſer les feuilles avec le marteau pour en rendre la relieure plus belle. *Battre* des ſieges, des tapiſſeries, c'eſt en faire ſortir la poudre en les frappant avec des baguettes. *Battre* en grange, c'eſt, Faire ſortir le grain des eſpics des bleds en les frappant avec un fleau. *Battre* le fuſil, c'eſt en tirer du feu en le frappant avec une pierre. *Battre* des pieux, c'eſt, Enfoncer des pieux avec un mouton. *Battre* la terre, c'eſt la rendre unie avec des maillets.

BATTRE, ſignifie quelquefois, Meſler, brouiller. *Battre* des œufs pour faire une aumelette. *battre* les cartes dont on joue pour les bien meſler. *Battre* le beurre, c'eſt, Agiter & brouiller tellement les parties du lait, qu'elles s'épaiſſiſſent en beurre.

BATTRE, ſignifie auſſi, Fouler en marchant. Ainſi on dit, *Battre* la ſemelle, pour dire, Voyager à pied. *Battre* le pavé, Marcher ſans ceſſe dans une ville où on eſt ſans occupation. un chemin *battu*, frayé, foulé.

BATTRE, ſignifie auſſi, Approcher de prés, toucher legerement. Cette riviere *bat* au pied de la montagne, *bat* les murs de cette ville, pour dire, qu'elle en eſt proche.

BATTRE des mains, applaudir: ce qui ſe dit non ſeulement du battement effectif des mains, qui eſt un témoignage de joye ou d'approbation publique que donnent le peuple & les écoliers, mais encore de tous les autres applaudiſſements que les honneſtes gens donnent à quelque action, ou à quelque ouvrage public.

BATTRE, avec le pronom perſonnel, ſe dit des combats ſinguliers. Il eſt deffendu ſeverement de ſe *battre* en duel. cet homme eſt un brave qui ſe *bat* fort bien, avec honneur. ſe *battre* à l'eſpée, au poignard, à coups de piſtolet. ce bataillon s'eſt bien *battu*, il a ſoûtenu tout l'effort du combat.

BATTRE, en termes de Guerre, ſe dit en parlant du tambour. *Battre* la quaiſſe, c'eſt à dire, Aſſembler des ſoldats, ou les enroller. *Battre* aux champs, les faire marcher à la campagne. *Battre* l'aſſemblée, la diane, la marche, la chamade, pour donner le ſignal de tous les mouvements militaires.

On dit auſſi, *Battre* l'eſtrade, pour dire, Envoyer des Cavaliers par la campagne pour aller aux advis, & découvrir les ennemis.

BATTRE, ſe dit auſſi des attaques qui ſe font avec des machines & de l'artillerie. Une armée que le canon *bat* en flanc eſt bientoſt défaite. on a *battu* Rhodes avec cent pieces de canon. On appelle *Battre* en ruine une ville, quand on en deſtruit tous les édifices avec le canon & les bombes. En ce ſens on le dit figurément des perſonnes qu'on pourſuit juſqu'à l'extremité, & des diſputes où on apporte de ſi fortes raiſons, qu'elles détruiſent abſolument le parti contraire. On dit auſſi, *Battre* par camarades, quand pluſieurs pieces de canon tirent tout à la fois ſur un même corps, ſoit d'une même batterie, ſoit de differentes.

BATTRE, ſe dit auſſi de cette guerre perpetuelle que ſe font les élements, & les animaux, par leurs qualités contraires. Les vents contraires ſe *battent* ſur la mer. le froid ſe *bat* contre le chaud. les taureaux ſont furieux quand ils ſe *battent*.

BATTRE, en termes de Chaſſe, ſignifie, Eſtendre ſes Veneurs par la campagne pour faire lever & ſortir le gibier. *Battre* le bois, la plaine, les buiſſons. On dit auſſi, *Battre* à route, faire la battuë, pour dire, *Battre* les buiſſons avec la houſſine pour lancer la beſte.

On dit figurément en ce ſens d'un Orateur, d'un Eſcrivain, qu'il *bat* la campagne, qu'il *bat* bien du pays, pour dire, qu'il s'égare, qu'il s'éloigne de ſon ſujet, qu'il dit bien des choſes inutiles.

On dit auſſi, qu'un oiſeau *bat* de l'aile, lors qu'il agite fortement ſes ailes pour ſe ſoûtenir en l'air en le *battant*: & en ce ſens on dit figurément, qu'un homme ne *bat* plus que d'une aile, lors que ſa fortune ou ſa ſanté ont beaucoup diminué, & qu'il a peine à ſubſiſter.

On dit en termes de Chaſſe, *Battre* le ruiſſeau, pour dire, Nager, quand la beſte qu'on pourſuit ſe ſauve par les eaux.

Digitized by Google

En termes de Manege, on dit qu'un cheval *bat* à la main, ou beguaye, quand un cheval n'a pas la teſte ferme, & leve le nez, branſle & ſecouë la teſte à tout moment en ſecouant ſa bride. Les chevaux Turcs & Cravates ſont ſujets à *battre* la main, & il faut leur mettre une martingale.

On dit auſſi, qu'un cheval *bat* la poudre ou la pouſſiere, lors qu'il trepigne, qu'il fait un pas trop court, & qu'il avance peu: ce qui ſe dit de tous ſes temps & mouvements. On dit auſſi, qu'un cheval *bat* du flanc, quand il commence à être pouſſif.

En termes de Muſique, on appelle *Battre* la meſure, Donner un ſignal aux Muſiciens en hauſſant & baiſſant la main, du temps qu'ils doivent employer à chaque cadence pour chanter & joüer tous enſemble.

BATTRE, s'employe auſſi figurément en ces autres phraſes. *Battre* froid à quelqu'un, c'eſt luy faire un mauvais accueil, luy témoigner qu'on eſt mal ſatisfait de ſa viſite, de ſes diſcours. On dit auſſi, Il l'a *battu* de cette raiſon, de cet argument, pour dire, Il luy a fait une telle objection, il l'a perſuadé par cette raiſon. On dit auſſi, qu'un homme ſe *bat* en retraite, pour dire, qu'il ſe retire des affaires, du commerce du monde.

BATTRE, s'employe proverbialement en ces phraſes. Ils ſe *battent* comme chiens & chats. Cet homme a été *battu* comme un chien, a été *battu* comme plaſtre, a été *battu* dos & ventre. On dit, qu'il fait bon *battre* glorieux, car il n'oſeroit s'en vanter. On dit, qu'il vaudroit autant *battre* ſa teſte contre un mur, pour dire, que toute la peine qu'on prendroit à faire quelque choſe ſeroit inutile. On dit en même ſens, que c'eſt *battre* l'eau, quand on s'amuſe à quelque travail où il n'y a rien à profiter. On dit, qu'il faut *battre* le fer tandis qu'il eſt chaud, pour dire, qu'il ne faut pas perdre l'occaſion de faire reüſſir une affaire, quand on la trouve. On dit auſſi, Nous avons *battu* les buiſſons, un autre a pris les oiſeaux, pour dire, qu'un autre a profité de noſtre travail. On dit auſſi, A *battre* faut l'amour, pour dire, qu'on n'aime jamais les gens qui nous ont *battu*. On dit auſſi, *Battre* le chien devant le lion, ou devant le loup, pour dire, Corriger un grand, en chaſtiant un petit devant luy. On dit auſſi, C'eſt la couſtume de Lorris, où le *battu* paye l'amende, quand un homme qui a receu quelque injure ou dommage d'un autre, eſt encore rabroué ou condamné par ſes ſuperieurs. Voyez l'origine de ce proverbe à *Couſtume*. On dit auſſi ironiquement à ceux qui diſent qu'ils n'ont rien à faire, qu'ils aillent *battre* le Prevoſt, qu'ils gagneront double amende. On dit, qu'un homme ſe *bat* de l'eſpée qui eſt chez le Fourbiſſeur, pour dire, qu'il ſe met en peine d'une choſe qui ne le regarde point. On dit auſſi, qu'un homme eſt *battu* de l'oiſeau, pour dire, qu'il eſt rebuté des traverſes, des perſecutions qu'on luy a faites en une affaire. On dit auſſi, Se *battre* à la perche, pour dire, qu'un homme ſe met fort en peine d'une choſe dont il ne luy revient aucun profit.

BATTU, UË. part. & adj. Il a preſque toutes les ſignifications de ſon verbe *Battre*, mais on dit encore, qu'une femme a les yeux *battus*, quand ils n'ont plus le vif éclat qu'ils avoient: qu'un homme a eu long-temps les oreilles *battuës* d'un tel diſcours, pour dire, qu'il a été ſouvent importuné du même recit.

On dit proverbialement, Autant vaut bien *battu* que mal *battu*, pour dire, que ſouvent on n'eſt pas plus puni en Juſtice pour avoir donné pluſieurs coups, que pour en avoir donné un ſeul.

BATTU, ſe dit auſſi des draps, des tapiſſeries où il y a beaucoup d'or meſlé, & qui ſont *battuës* d'or & d'argent.

BATTUE. ſ. f. Terme de Chaſſe, quand on bat les buiſſons avec la houſſine pour en faire ſortir le gibier. On appelle cela, Faire la *battuë*.

BATTURES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont les plages de la mer où il n'y a pas aſſez d'eau pour mettre les vaiſſeaux à flot. On les appelle autrement *baſſes* ou *briſans*.

BATTUS. ſubſt. maſc. On appelle ainſi certains Penitens qu'on voit en Italie, en Avignon, & même en Provence, dont la devotion eſt de ſe donner rudement la diſcipline tant en public qu'en particulier.

B A V.

BAVARD, ARDE. adj. Indiſcret, qui parle trop, qui dit tout ce qu'il ſçait. Ce mot eſt bas, & eſt derivé par Nicod du Grec *babax*, qui ſignifie, *cauſeur*.

BAVARDER. v. act. Parler trop, faire des indiſcretions, dire des vanitez. Ce mot eſt bas.

BAUBIS. ſ. m. Eſpece de chiens Anglois qui ſervent à courir les lievres, les renards & ſangliers. Voyez *Chien*.

BAUD. ſ. m. Terme de Chaſſe. Eſpece de chien courant, qui a eu ce nom à cauſe de ſa race, qui vient de Barbarie d'une chienne nommée *Baude*. Ces chiens ſont blancs la plus-part, & tout d'une piece, c'eſt à dire, tout d'une couleur. Ils ſont auſſi appellés *chiens-cerfs*, parce qu'ils courent particulierement le cerf. On les appelle auſſi *chiens muets*, dautant que venant le cerf au change, ils ne diſent mot juſqu'à ce qu'il en ſoit hors. Ils ſont bons chaſſeurs, requerans, forcenans, & de haut nez, & de meilleure creance que les autres. On les ſurnomme auſſi *Greffiers*.

BAUDES. ſ. f. plur. Terme de Marine. C'eſt ainſi qu'on nomme les pierres attachées aux filets des madragues.

BAUDET. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un *aſne*. On le dit auſſi d'un homme fort ignorant ou fort beſte. Borel aprés Vigenere derive ce mot de l'Hebreu *badel*, qui ſignifie un *ſtupide*.

BAUDET, ſe dit auſſi des treteaux ſur leſquels les ſcieurs de long poſent leurs bois pour les ſcier. On appelle auſſi de ce nom un lit de ſangle.

BAUDIR. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *Se réjoüir*, qui n'eſt en uſage que dans ſon compoſé *Esbaudir*.

BAUDIR, en termes de Chaſſe, ſe dit lors qu'on parle aux chiens, ou qu'on les excite à la courſe. Il faut qu'un Chaſſeur ſçache *baudir* & *rebaudir* les chiens à propos. *Baudir* un faucon aprés un heron, pour dire, l'exciter & l'encourager au combat.

BAUDOUINER. v. act. qui ſe dit des baudets qui travaillent à la conſervation de l'eſpece.

BAUDRIER. ſ. m. Eſcharpe de cuir qu'on porte ſur l'eſpaule droite, & qui deſcend ſur le coſté gauche, qui ſert à tenir l'eſpée. Une des plus belles eſtoiles eſt celle qui eſt au milieu du *baudrier* d'Orion. Ce mot vient de *balteus*; ou pluſtoſt il vient de *baudroyeur*, qui eſt un homme qui endurcit le cuir en le maniant: d'où vient que les Courroyeurs prennent encore dans leurs Lettres le titre de *Baudroyeurs*, quoy qu'ils ne faſſent plus de *baudriers*. Du Cange le derive de *baldrellus*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même choſe.

BAUDROYER. v. act. Vieux mot qui ſignifie *Courroyer*, preparer les cuirs tannés à recevoir la couleur.

BAUDROYEUR. ſ. m. C'eſt une qualité que prennent les Courroyeurs qui preparent le cuir, & qui faiſoient autrefois des baudriers.

BAVE. ſ. f. Eſcume qui ſort de la bouche ou de la gueule. Cet homme jette encore de la *bave*, il n'eſt pas bien gueri. la *bave* d'une beſte enragée donne la rage. Ce mot vient de l'Italien *bava*.

On appelle *bave* d'un limaçon, cette humeur viſqueuſe & gluante qu'il jette, avec laquelle il s'attache aux arbres, aux parois.

Digitized by Google

On appelle auſſi *bave*, le venin que jette la ſalemandre.

On dit auſſi populairement, qu'un homme n'a que de la *bave*, pour dire, du babil.

BAVER. v. n. Jetter de la bave ou de la ſalive, ſoit naturellement, comme font les enfants; ſoit par la vertu des remedes, comme les verolez.

BAVETTE. ſ. f. Linge qu'on met aux petits enfants au devant de l'eſtomac. Cette fille eſt jeune, il n'y a pas long-temps qu'elle étoit encore à la *bavette*.

BAVETTE, en Architecture, ſe dit d'une bande de plomb qui couvre les bois & les devants des cheſneaux ſur les logis couverts d'ardoiſes.

On dit proverbialement & baſſement, que des femmes vont tailler des *bavettes*, quand elles s'aſſemblent pour caquetter.

BAVEUR, EUSE. adj. Qui jette de la bave. On le dit d'un enfant, d'un verolé, d'un limaçon. On appelle auſſi une aumelette *baveuſe*, celle qui n'eſt pas tout à fait cuitte.

BAUFFRER. v. n. Manger avidement. Ce mot eſt bas. Il vient *à bis faucibus*, comme qui diroit, *avoir deux bouches*. D'autres le derivent de *vorare*, ou *valivorare*.

BAUFFREUR. ſ. m. Grand mangeur.

BAUGE. ſ. f. Terme de Chaſſe. Lieu où repoſe le ſanglier, ou autres beſtes mordantes, qui eſt d'ordinaire ſale & bourbeux. Le ſanglier fait ſa *bauge* dans des lieux fourrés & des eſpiniers.

BAUGE, ſe dit auſſi des murs qui ne ſont baſtis que de cailloux, dont la liaiſon eſt faite de terre graſſe humectée, & mêlée avec de la paille & du foin. Preſque toutes les cabanes de payſans n'ont que des murs de *bauge*. On dit quelquefois *bauche*.

BAUGE, ſe dit proverbialement en cette phraſe, Avoir tout à *bauge*, pour ſignifier, Avoir en abondance; & ſe dit particulierement des valets à la diſcretion deſquels on a abandonné les proviſions d'une maiſon.

BAUME. ſ. m. Plante medecinale. C'eſt un arbriſſeau de la grandeur du violier blanc. Il jette ſa feuille ſemblable à la ruë: elle eſt toutefois plus blanche, & toûjours verde. Quelques-uns le font de la hauteur d'un grenadier, & il jette quantité de branches. On en tire une liqueur pendant les jours caniculaires en l'eſgratignant avec des griffes de fer: mais elle ſort en petite quantité. Pline dit qu'il faut l'entamer avec du verre ou de la pierre, parce que l'inciſion avec le fer le feroit mourir. Le meilleur *baume* eſt celuy qui a l'odeur puiſſante & penetrante, qui eſt frais, qui n'eſt point aigre, qui eſt aiſé à diſſoudre, aſtringeant, & picquant au goût. Il ne laiſſe aucune tache ſur le drap de laine, quand il n'eſt point ſophiſtiqué. Le vray *baume* s'achete ſur les lieux le double poids de l'argent. Il ne croiſt qu'en Egypte & en Judée: encore Pline dit-il que de ſon temps ce n'étoit qu'en deux jardins appartenants au Prince, qui contenoient environ vingt journaux. Mais les Romains le firent multiplier en la Vallée de Hiericho, comme témoigne Juſtin. La Reine de Saba en apporta une plante à Salomon; & Joſephe dit qu'on luy a l'obligation de ce que la Judée a été depuis fertile en *baume*. Le ſuc de cette plante étoit excellent pour les parfums & pour les playes; mais maintenant elle eſt tout à fait inconnuë ou ſophiſtiquée. Cette plante s'appelle en Latin *balſamum*, ſon ſuc *opobalſamum*, ſon bois *xylobalſamum*, qui eſt de couleur d'or & fort odorant; & ſon fruit *carpobalſamum*, qui eſt auſſi de couleur d'or, peſant, picquant & bruſlant à la langue.

Sur la riviere des Amazones, on trouve un arbre appellé *Copayba*, qu'on dit ſurpaſſer le meilleur *baume* d'Orient. Il croiſt auſſi au Perou une plante qui eſt une eſpece de *baume*, mais qui eſt bien moindre en bonté: c'eſt un certain arbre qui reſſemble au grenadier, horſmis qu'il a les feuilles dentelées tout autour comme l'ortie. Quand on fait une inciſion à ſon écorce, il en ſort une gomme blancheaſtre & gluante qu'on a appellée *baume*, parce qu'on y a remarqué les vertus de l'ancien *baume* de Judée: mais les Indiens gardent le naturel pour eux, & nous envoyent de l'artificiel, qu'ils font en faiſant bouillir le tronc & les branches hachées de cet arbre, & en amaſſant avec une coquille l'huile qui nage au deſſus de cette decoction. Le *baume* artificiel eſt un remede qu'on employe le plus ſouvent à l'exterieur. On le fait d'une conſiſtence un peu plus ſolide que celle de l'onguent ordinaire. Il eſt preparé pour recréer & fortifier les parties nobles par la bonne odeur. Il s'en fait auſſi d'une conſiſtence liquide entre celles des huiles & des liniments, dont le principal uſage eſt pour les playes. Il s'en fait de pluſieurs façons, de divers aromats & huiles diſtillées. L'huile de noix muſcade eſt la baſe ordinaire des *baumes*, ou la cire blanche. On y mêle la graiſſe d'agneau, la moëlle de cerf ou de veau, ou la manne en larmes, &c. On luy donne les noms d'*apoplectique*, *ſtomachique*, *beſoardique*, *hyſterique*, *vulneraire*, &c. La Framboiſiere compoſe un *baume* qu'il nomme *magiſtral*, qu'il dit être excellent pour les playes, les ulceres, les hemorrhoïdes, & les gouttes froides. On appelle auſſi le *baume* du Samaritain, de l'huile commune meſlée & cuitte avec du vin, parce qu'on croit que le charitable de l'Evangile qui le guerit ſe ſervit de ce remede.

On appelle des Charlatans, Vendeurs de *baume*, qui vendent des onguents ou des huiles pour les playes, qu'ils nomment abuſivement de ce nom. Ils vendent auſſi une certaine liqueur pour le fard, qu'ils appellent du *baume blanc*.

BAUME, ſuivant quelques Chymiſtes, n'eſt autre choſe que l'ame du ſel commun extraite par l'art. Ils le font diſſoudre à l'humide, & ils mettent ſa reſolution bien clarifiée dans du fumier de cheval pour la putrifier pendant deux ou trois mois, & enſuitte ils la font diſtiller fortement avec feu de ſable; il en monte une onctuoſité precieuſe, dans laquelle mettant tremper les choſes les plus corruptibles, elles demeureront éternellement entieres. Ils diſent que c'eſt par ce moyen que les Anciens les plus curieux ont conſervé des corps entiers ſans les reduire en mommies; & que c'eſt ainſi que fut conſervé le corps d'une femme dont parle Volaterran, qui fut trouvé dans un Mauſolée prés d'Albane du temps d'Alexandre VI. lequel par ſon ordre fut jetté ſecrettement dans le Tybre pour éviter l'idolatrie; car il paroiſſoit vivant & tres-beau, quoy qu'il fût mort il y avoit treize ſiecles.

BAUME, eſt auſſi une petite herbe qu'on met à la ſalade, qui eſt odoriferante, & qu'autrement on appelle *menthe*.

BAUME, ſe dit figurément de ce qui eſt de bonne odeur, ou qui cauſe la gueriſon. A l'ouverture des Reliques de ce Saint il en ſortit un *baume* precieux qui parfuma tout l'air d'alentour. la grace que les Sacrements conferent eſt un *baume* qui guerit toutes les playes de nos ames.

On dit proverbialement d'une choſe agreable, comme de l'argent comptant, que cela flaire comme *baume*. On le dit quelquefois en contre-ſens & ironiquement de ce qui eſt tres-puant.

BAVOLET. ſ. m. Coëffure de jeunes payſannes auprés de Paris, qui ſe fait de linge délié & empeſé qui a une longue queuë pendante ſur les eſpaules. Les payſannes craignent fort qu'on ne chiffonne leur *bavolet*. On dit auſſi d'une payſanne, que c'eſt une jolie *bavolette*.

BAVOUER, ou *Bavois*. ſ. m. Terme de Monnoyes. C'eſt le tableau ou feuille de compte qui contient le fondement de l'évaluation des droits de ſeigneuriage, foi-

Digitized by Google

blage, eſcharceté, & braſſage ſelon le prix qui court, & qui eſt attribué par l'Ordonnance du Roy à l'or, argent & billon, tant en œuvre que hors œuvre.

BAUX, ou *Barrots*. Terme de Marine. Ce ſont des pieces de bois ou poutres qui traverſent en largeur d'un bout à l'autre du navire, & ſervent à porter les planchers que l'on nomme *ponts* ou *tillacs*. A chaque bout des *baux* il y a une courbe triangulaire nommée *courbaſton*, qui en fait la liaiſon avec le corps du baſtiment. Elle eſt d'un bout attachée aux *baux*, & de l'autre contre les vaigres. On appelle *Maiſtre bau*, celuy qui eſt à la plus grande couverture du navire, & qui joint l'extremité ſuperieure d'un genouil à l'autre. Il peut avoir prés du quart de la quille, & le creux du vaiſſeau peut être égal à la moitié du *bau*. Celuy qui eſt le dernier vers l'avant ſur l'extremité, ſe nomme *bau de lof*, & à Marſeille *madier dernier*. Celuy qui eſt le dernier vers l'arriere s'appelle *bau de dalle*. On dit, qu'un navire a tant de pieds de quille, & tant de pieds de *baux*, pour dire, qu'il a tant de pieds de long, & tant de large. Il y a auſſi des *baux* qui ſervent à fortifier les vaiſſeaux. Ces mêmes pieces de bois dans les bateaux foncets & autres baſtiments ſur les rivieres, s'appellent *matieres*.

B A Y.

BAY. adject. Terme de Manege. Couleur du poil d'un cheval, que le vulgaire appelle *rouge*, & qui tient de la couleur de chaſtaigne. *Bay* brun. *bay* clair. *bay* miroüetté, qui a quelques marques d'un *bay* plus obſcur. Les chevaux *bais* ont ordinairement le crin noir. Menage derive ce mot de *baius* Latin, qu'il fait venir du Grec *baios*, qui ſignifie un *rameau de palme*, qui eſt en ſa couleur *bay*; ou du Grec *phaios*. Du Cange cite Ugution, qui dit que les Anciens appelloient un tel cheval *vadium*, de *vado*, à cauſe qu'il alloit plus viſte que les autres. On l'a appellé en Latin *badius*, *bagius*, *ſpadix*, *phæniceus*, *rutilus* & *puniceus*.

BAYE. ſ. f. Petit golphe ou bras de mer qui s'ouvre entre deux terres, où les vaiſſeaux ſont en ſeureté. La *Baye* de tous les Saints au Breſil. On l'appelle auſſi *Sein* & *Ance*.

BAYE, ſe dit auſſi en Maçonnerie des ouvertures qu'on laiſſe dans les murs qu'on éleve, pour en faire des portes & des feneſtres. On appelle auſſi ſur mer, les *bayes* d'un vaiſſeau, les ouvertures qui ſont en ſa charpente, comme celles des écoutilles, les trous par où paſſent les maſts, &c.

BAYE, en termes d'Agriculture, ſe dit des gouſſes de pluſieurs arbres & fruits, comme de lierre & de laurier. En Latin *bacca*.

BAYE. Plaiſanterie qu'on fait aux deſpens de quelqu'un, à qui on donne de grandes eſperances, ou à qui on fait peur de quelque choſe qui n'eſt pas vraye.

On dit proverbialement d'un grand hableur, que c'eſt un donneur de *bayes*, qu'il repaiſt de *bayes*, lors qu'il promet beaucoup, & qu'il ne tient rien. L'origine de ce proverbe, ſelon Paſquier, ſe rapporte à un berger, qui dans la Farce de Pathelin étant cité en Juſtice, répondit toûjours comme les moutons, *baye*, à toutes les accuſations de ſon maiſtre, & aux interrogatoires du Juge: depuis lequel temps on a dit, Repaiſtre ou payer de *bayes*, en parlant de ceux qui payent de vaines promeſſes, ou qui ont des entretiens ridicules. Menage au contraire veut que ce mot vienne de l'Italien *baia*.

BAYETTE. ſ. f. Eſpece d'eſtoffe qui eſt une reveſche de Flandres ou d'Angleterre.

BAYONNETTE. ſ. f. Dague, couteau pointu en guiſe de poignard, qui n'a que deux petits boutons pour garde, qui eſt venu originairement de *Bayonne*. On appelloit autrefois *Bayonniers*, les Arbaleſtriers, à

cauſe qu'à *Bayonne* on faiſoit les meilleures arbaleſtes; de même que les piſtolets ont pris leur nom de *Piſtoye*.

B A Z.

BAZAR. ſubſt. maſc. Terme de Relation. C'eſt une eſpece de rue longue, large & voutée à la hauteur de 40. ou 50. pieds, deſtinée au commerce. Ce terme eſt uſité parmy les Orientaux, principalement dans la Perſe.

B D E.

BDELLIUM. ſubſt. maſc. Joſephe dit que le *bdellium* eſt la gomme d'un arbre qui reſſemble à l'olivier quant à ſa groſſeur, & dont les feuilles reſſemblent à celles du cheſne. Il dit auſſi que la manne des Hebreux reſſembloit à cette drogue quant à la forme, & quant à la groſſeur, qu'elle étoit comme la graine de coriandre, & qu'elle avoit le gouſt du miel. Elle doit eſtre claire & jaune comme la cire, ou comme la colle de taureau, amere au gouſt & graſſe, & avoir l'odeur de l'*unguis odoratus* quand elle eſt bruſlée. Elle vient dans la Bactriane, en Arabie, & aux Indes. Cette liqueur vient d'un arbre ſarraſineſque qui croiſt vers Saraca ville d'Arabie. L'arbre eſt noir, & ſon fruit eſt de même qualité que les figues ſauvages. On l'arrouſe de vin pour le rendre plus odorant. Du Cange apres Iſidore appelle *bdellium*, une eau faite avec des veſſies d'orme, qui eſt bonne pour les playes; & croit que c'eſt la même choſe que le *bdellium* des Grecs & des Latins. Scaliger dit qu'on ne ſçait au vray ce que c'eſt que le *bdellium* dont il eſt parlé dans la Geneſe, & qu'on n'en parle que par conjecture.

B E'.

BE'. Terme indeclinable, qui marque le cri des moutons. Les Grecs prononcent leur *ita* comme un *e*: témoin le Poëte Cratinus: *Sicut ovis* bé bé *dicens*.

B E A.

BEANT, ANTE. adject. Qui monſtre une grande ouverture. On depeint les dragons avec une gueule *beante*; l'Enfer comme un gouffre *beant*.

BEAT, ATE. adj. Qu'on eſtime ſaint, qui eſt mort en reputation de ſainteté. Ce defunt n'eſt pas encore canoniſé, mais il eſt declaré *Beat*. Ce mot vient du Latin *beatus*, du verbe *beare*, *rendre heureux*.

BEAT, ſe dit auſſi de celuy qui affecte de paroiſtre devot & modeſte, ſoit en ſes actions, ſoit en ſes paroles & en ſes habits. Cet homme eſt un *Beat* à comparaiſon de tous ſes Confreres. cette coquette eſt maintenant une Sœur *Beate*.

On dit à l'Egliſe, une Meſſe de *Beata*, pour dire, une Meſſe en l'honneur de la Vierge.

BEATIFICATION. ſ. f. Ceremonie qui ſe fait à Rome pour beatifier un defunt.

BEATIFIER. v. act. qui ſe dit quand le Pape permet d'avoir de la devotion à quelque defunt qui eſt mort en odeur de ſainteté, en attendant qu'on le canoniſe.

BEATIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BEATIFIQUE. adj. Terme de Theologie, qui ſe dit de cette jouiſſance qu'on aura de la preſence de Dieu dans le Paradis. La viſion *beatifique* eſt celle que Dieu promet dans la gloire éternelle. On ſe ſert ironiquement de ce terme, & on dit qu'une perſonne a des viſions *beatifiques*, lors qu'elle a des imaginations creuſes, qu'elle croit avoir des revelations, & gouſter les felicités du Paradis.

Digitized by Google

BEATILLES. ſubſt. fem. plur. Petites viandes delicates dont on compoſe des paſtés, des tourtes, des potages, des ragouſts, comme ris de veau, palais de bœuf, creſtes de coq, truffes, artichaux, piſtaches, &c.

On dit proverbialement & populairement, *Beati garniti vant mieux que beati quorum*, pour enſeigner qu'il faut tâcher d'avoir toûjours la main garnie quand on a à conteſter quelque choſe.

BEATITUDE. ſubſt. fem. Le ſouverain bien, la felicité éternelle. Dieu a promis à ſes Saints la *beatitude*, le Paradis.

BEATITUDE, ſe dit auſſi de ce qui rend bienheureux. Les *beatitudes* de ce monde ſont annoncées par Jeſus-Chriſt au nombre de huit, dans le Chapitre V. de St. Matthieu.

BEATITUDE, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne maintenant au Pape. Autrefois il ſe donnoit à tous les Evêques, & même dans les lettres de St. Anſelme il eſt donné à quelques Laïques.

BEAU, ou *Bel, Belle*, adj. Qui plaiſt à la veuë. Un *beau* viſage, une *belle* femme. un *beau* garçon. une *belle* taille. une *belle* veuë. *beau* Gendarme. une *belle* maiſon. de *beaux* meubles.

On le dit auſſi de ce qui touche agreablement l'oreille, ou le toucher. Une *belle* voix. un *beau* poli. un *beau* temps. la *belle* ſaiſon, où l'air eſt ſerain, qui fait bien porter. Ce mot vient du Latin *bellus*. Nicod. On a dit auſſi Philippe le *Bel*, Charles le *Bel*, pour dire, le *Beau*.

On le dit auſſi de ce qui eſt de prix, ou excellent en ſon genre. Voilà de *belles* pierreries, un *beau* tableau, le deſſein, le coloris en eſt *beau*. voilà un *beau* livre.

BEAU, ſe dit auſſi de ce qui eſt grand, exceſſif. On a fait *beau* feu toute la nuit de la courtine. cet homme eſt un *beau* diſeur.

On le dit auſſi des manieres d'agir. Il ne hante que des gens du *bel* air. il n'eſt ni *beau*, ni honneſte de jurer, de s'enyvrer.

BEAU, ſignifie quelquefois, Certain. Il arriva un *beau* jour, c'eſt à dire, Il vint un *beau* matin me faire deffi.

BEAU, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un *bel* eſprit que Virgile. Simonide avoit une *belle* memoire. Michel Ange avoit une *belle* imagination. Socrate avoit une *belle* ame. l'Iliade eſt un *beau* Poëme. cet homme a manqué une *belle* occaſion de faire ſa fortune. il auroit fait un *beau* coup, s'il eût pû entrer dans cette charge. il a eu une *belle* peur.

BEAU, ſe dit auſſi par exageration. Cela eſt *beau* à peindre. les Poëtes ſe deſchirent à *belles* dents. il viendra me redemander mon amitié à *belles* baiſemains.

BEAU, ſe dit ironiquement. Vous eſtes un *bel* homme; un *beau* diſcoureur, pour dire, Vous ne dites rien qui vaille. C'eſt un *beau* maraut, un *beau* coquin.

On appelle auſſi le *beau* monde, les gens qui ont de la qualité, de l'eſprit, de la politeſſe, qu'on appelle auſſi *le grand monde*.

On appelle de *belles* eaux, non ſeulement celles qui ſont claires & nettes, mais celles que l'art a embellies par des jets, des caſcades dans des grottes, des fonteines, &c.

BEL AGE, ſe dit non ſeulement du grand âge, & de la vieilleſſe, mais auſſi de la jeuneſſe, & de la fleur de l'âge.

Un *beau* joüeur eſt non ſeulement celuy qui joüe *beau* jeu, grand jeu; mais auſſi celuy qui joüe & qui perd paiſiblement.

BEAU, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Ariſtote definit l'amour, Le deſir d'engendrer dans le *beau*. il y a du *beau*, du grand dans cet ouvrage. une femme emporte le plus *beau* & le meilleur de la ſucceſſion de ſon mari.

BELLE, ſe dit auſſi abſolument des Dames bien faites. Ce galant court de *belle* en *belle*. il faut avoir toûjours du reſpect pour les *belles*.

BEAU, ſe dit auſſi adverbialement. Il fait *beau*, abſolument; ou, Il fait *beau* chaſſer, ſe promener. vous avez *beau* parler, me promettre, je n'en feray rien. vous avez *beau* faire, vous n'en viendrez pas à bout.

Ils ont *beau* vers le ciel leurs murailles accroiſtre.
Malherbe.

On dit auſſi, qu'un Peintre fait reſſembler en *beau*, pour dire, qu'il farde ſes portraits, qu'il leur donne un agrément particulier.

BEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il luy fait *beau beau*, pour dire, Il fait ſemblant de l'aimer. La *belle* plume fait le *bel* oiſeau, pour dire, que les *beaux* habits augmentent la beauté. On dit auſſi, qu'un homme paſſe pour *beau*, quand il ne paye point dans les parties de divertiſſement. On dit auſſi, Il fera *beau* temps quand je l'iray voir, pour dire, Je n'y veux jamais aller. On dit auſſi ironiquement, Il vous fait *beau* voir, pour dire, Vous avez mauvaiſe grace de faire telle choſe. On dit auſſi, Il eſt rentré de plus *belle*, pour dire, Il a recommencé à parler de la même matiere qu'il avoit quittée. On dit encore, Il nous la baille *belle*, pour dire, Il nous en a bien fait accroire. On dit encore des choſes qu'on mépriſe, C'eſt un *beau* venez y voir. On dit auſſi, A *beau* jeu *beau* retour, pour dire, que chacun à ſon tour trouve occaſion de ſe venger. On dit auſſi d'un debauché, qu'il ſe fait *beau* garçon, quand il ruine ſa ſanté, ou ſa fortune. On dit encore, qu'on donne *beau* jeu à quelqu'un, quand on luy donne quelque occaſion de faire ce qu'il ſouhaitte, ſoit en bien, ſoit en mal. On dit auſſi quand on refuſe d'admettre quelques raiſons, Tout cela eſt *bel* & bon, mais je n'en veux rien faire. On dit encore, Il a mis cela en *beau* jour, en *beau* debut, pour dire, il l'a bien expliqué, ou, il a fait voir une choſe par ſon plus bel endroit. On dit, Il n'y a point de *belle* priſon, ni de laides amours. Il l'a mis en *beaux* draps blancs, pour dire, Il en a parlé fort deſavantageuſement. On dit auſſi, qu'on l'a échappé *belle*, pour dire, qu'on a couru un grand danger. On dit auſſi, Il n'eſt ni *beau* ni bon, il n'eſt point fardé.

BEAUCE. ſubſt. fem. Nom propre d'une Province de France qui eſt entre Paris & Orleans. Ce mot eſt venu en uſage dans la Langue en ces proverbes. C'eſt un Gentilhomme de *Beauce*, qui ſe tient au lit quand on refait ſes chauſſes, pour marquer que la Nobleſſe de ce pays eſt fort pauvre. Des plaines de *Beauce*, pour dire, fort eſtenduës, à cauſe que ce pays eſt fort uni & ſans arbres.

BEAUCOUP. adv. de quantité qui marque l'abondance, l'excés. Ce Docteur eſt *beaucoup* plus habile que ce Miniſtre, il l'a déja convaincu ſur un tel point de controverſe, c'eſt *beaucoup*: ſes Confreres n'en ſçavent pas tant à *beaucoup* prés. il y avoit *beaucoup* de gens à cette aſſemblée. Menage derive ce mot de *beau* & *coup*. D'autres le derivent de *bella copia*.

BEAU-FILS. ſubſt. maſc. Gendre, qui a eſpouſé la fille d'un autre. Les *beau-fils* & les *belles-filles* ne s'accordent pas long-temps avec les beaux-peres & les belles-meres.

On appelle auſſi *Beau-fils*, & *Belle-fille*, des enfants qui ſont nés d'un premier mariage à l'égard des mariés en ſecondes nopces. Les enfants du mari ſont *beaux-fils*, & *belles-filles* à l'égard de la ſeconde femme, & les enfants de la femme ſont la même choſe à l'égard du ſecond mari.

On appelle auſſi ironiquement *Beau-fils*, un jeune homme qu'on veut faire venir à ſoy.

On dit auſſi, qu'un garçon fait le *beau-fils*, pour dire,

qu'il ſe pare, qu'il fait l'agreable, qu'il hante les Grands, & fait dépenſe comme eux.

BEAU-FRERE. ſubſt. maſc. Terme relatif entre deux perſonnes qui ont épouſé le frere, ou la ſœur l'une de l'autre.

BEAU-PERE. ſubſt. maſc. Terme relatif à l'égard des enfants d'un premier lit. Il ſe dit du mari qui a épouſé leur mere en ſecondes nopces: & *Belle-mere* eſt la femme que leur pere a épouſé de la même maniere. Ce mot, ſelon Paſquier, vient de *Beat Pere*, qu'on donnoit aux Religieux. Mais Menage pretend qu'on a dit *beau-pere*, comme on a dit *Beau Sire*, par une épithete d'honneur. Mais toutes ces qualités avoient autrefois leurs noms propres, & on appelloit *paraſtre*, *maraſtre*, *filiaſtre*, les *beau-pere*, *belle-mere*, & beau-fils; & *ſerourge*, ou *ſereur*, celuy qui avoit épouſé noſtre ſœur, dont les exemples ſont frequents dans les Couſtumes, & dans Boutillier.

BEAUPRE'. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt le mât d'un vaiſſeau le plus avancé qui eſt ſur la proüe, incliné ou couché ſur la poulaine. Sa voile s'appelle *ſivadiere*. Le mât qu'on ente au deſſus s'appelle le *tourmentin*, ou le *petit beaupré*. On dit qu'un vaiſſeau eſt *beaupré* ſur pouppe, pour dire, qu'il ſuit le plus prés qu'il peut un autre vaiſſeau.

BEAU-REVOIR. ſubſt. maſc. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand le limier bande fort ſur la botte & ſur le trait étant ſur les voyes.

BEAUTE'. ſubſt. fem. Ce qui plaiſt, ce qui agrée à nos ſens, & ſur tout à la veuë. Il ſe dit premierement de l'agréement qu'ont les femmes en leur viſage, en leur taille, & en leurs autres qualités naturelles. La *beauté* eſt plus en imagination qu'en realité. la *beauté* des femmes Tartares, c'eſt de n'avoir point de nez; celle des Indiennes, d'avoir de longues mammelles & de longues oreilles; celle des Mores, d'eſtre noires & camuſes.

Beauté, ſe dit auſſi de l'air & de la maniere de marcher, de vivre, & de tout ce qui peut agréer en quelque perſonne. On dit auſſi, la *beauté* de la voix.

On appelle auſſi abſolument *Beauté*, la perſonne qui eſt belle. C'eſt un Cavalier qui court aprés toutes les *Beautés*.

Beauté, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales, & même de toutes les choſes qui nous donnent du plaiſir à voir & à ouïr. La *beauté* de l'eſprit, des ſentiments eſt plus eſtimable que celle du corps. la *beauté* de la vertu, & la laideur du vice. la *beauté* du temps, la *beauté* de la campagne invitent à la promenade.

B E C.

BEC. ſ. m. La partie dure & pointuë de l'oiſeau, qui luy ſert à manger, & d'armes pour ſe deffendre. Les oiſeaux de proye aiguiſent leur *bec* contre les rochers & les pierres. la colombe revint dans l'Arche avec une branche d'olive en ſon *bec*. c'eſt par le *bec* que l'oiſeau commence ſa muë au renouveau. On dit en Fauconnerie, un *bec* droit, crochu, affilé, rond, plat, aquilin, fendu, émouſſé, eſpointé, endenté, ou en forme de ſcie.

Ce mot eſt ancien dans la Langue, & on le dit encore dans le même ſens & ſans aucun changement parmy les Bas-Bretons, qu'on tient parler la langue Celtique. Suetone en fait mention. C'eſt de là qu'on a fait *becaſſe*, *beſchée*, *bequeter*, &c. Il l'appelle *beccus*, & *roſtrum*.

Bec, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes pointuës. Le *bec* d'un alembic, d'une plume, d'une aiguiere. une lampe à trois *becs*.

Bec, ſe dit auſſi des pointes de terre qui ſe rencontrent aux lieux où les rivieres s'aſſemblent. Il y en a deux celebres en France; le *Bec* d'Ambez, où la Garonne ſe joint à la Dordogne; le *Bec* d'Allier, où l'Allier ſe joint à la Loire vers Moulins.

Bec, ſe dit auſſi ſur la mer des terres qui ſe jettent & avancent en la mer, qui ſont diverſement nommées ſuivant les figures qu'elles repreſentent, *becs*, *pointes*, *langues*, *encolures de terre*.

Bec de lievre, eſt une levre d'enhaut fenduë comme celle des lievres.

Bec, ſe dit quelquefois de la bouche d'un homme. Il ne faut pas s'aller coucher le morceau au *bec*, c'eſt à dire, au ſortir de table. voilà bien du gibier, mais cela nous paſſera bien loin du *bec*.

Bec, en termes de Blaſon, ſe dit des pendans du lambel qui étoient faits autrefois en pointes ou rateaux, & ont maintenant la figure des gouttes qui ſont au deſſous des triglyphes en Architecture.

Bec de corbin, eſt le nom d'une Compagnie de cent Gentilshommes de la Maiſon du Roy, qui portoient autrefois une arme appellée du même nom, qui reſſembloit à une hallebarde. Ils ne ſervent que dans les grandes ceremonies. Les Mareſchaux appellent auſſi *Bec de corbin*, une petite piece de fer ſoudée en ſaillie à la pince d'un fer de cheval, qui l'oblige à marcher ſur le talon, & empeche qu'il n'appuye ſur la pince, quand il eſt boiteux.

Bec de corbin, eſt auſſi un inſtrument de Chirurgie fait en forme de pincettes ou tenailles, qui ſervent à tirer des playes les corps étrangers & nuiſibles. Ils ont un long *bec* recourbé & arrondi en pointes pareilles à celles du *bec* des corbeaux, & ils ſont plus ou moins larges, pour s'en ſervir ſelon l'ouverture des playes.

Bec de grue coudé, eſt auſſi un inſtrument de Chirurgie fait en forme de pincettes courbées, & dentelées par le bout, pour tirer des eſquilles d'os fracturez, des balles, dragées, &c.

Bec de canne, eſt une autre ſorte de pincettes qui a ſon extremité large, ronde & dentelée pour mieux prendre la balle.

Bec de lezard, eſt auſſi une eſpece de tire-balles, qui ſont des pincettes applaties.

Bec de cigne, eſt un autre inſtrument qui s'ouvre à vis pour faire la dilatation de la playe, tandis qu'on en tire quelques corps étrangers avec le *bec de grue*.

Bec de perroquet, eſt auſſi une tenaille inciſive qui ſert à guerir les playes du crane.

Les Serruriers ont des crochets qu'ils appellent *bec de canne*, & les Menuiſiers ont auſſi des ciſeaux qu'ils appellent *bec d'aſne*.

On appelle auſſi en Architecture *becs*, ces maſſes de pierre de taille diſpoſées en angles ſaillants qui couvrent les piles d'un pont de pierre. On appelle *avant-becs*, ceux qui ſont oppoſés au fil de l'eau; & *arriere-becs*, ceux qui ſont de l'autre coſté.

Bec de grue, ou *de cigogne*, eſt une plante qui reſſemble aux mauves, qui a une bonne odeur, & des fleurs rougeaſtres, qui au bout de ſes tiges jette pluſieurs boutons faits comme un *bec* de grue, ou comme des dents aiguës, qu'on appelle *dents de chien*. On l'appelle en Latin *geranium*, ou *roſtrum ciconia*, & en François, *Herbe Robert*. Les Anciens en ont connu trois eſpeces; mais Matthiole y en adjouſte trois autres. Il y en a une particuliere qu'on appelle *geranium nocte olens*, parce qu'il n'a d'odeur que la nuit.

On dit proverbialement, Donner un coup de *bec*, pour dire, Donner en paſſant quelque trait ſatyrique à quelqu'un. On dit, Prendre une perſonne par le *bec*, pour dire, le confondre par ſa propre confeſſion. On dit auſſi, luy paſſer la plume par le *bec*, pour dire, la fruſ-

trer

Digitized by Google

trer de quelque avantage qu'elle avoit pretendu. Quelques-uns croyent que ce proverbe vient des Clercs, & des eſcoliers niais, à qui leurs compagnons tirent une plume pleine d'encre qu'ils leur voyent tenir à la bouche, afin de les barbouiller. Voyez *Oiſon.*

On dit auſſi, Avoir *bec* & ongles, pour dire, qu'on ſe ſçait bien deffendre; & qu'on a bon *bec*, pour dire, qu'on parle bien & beaucoup. On appelle dans les Conciergeries, la porte de *bon bec*, celle par où on mene le priſonniers à la queſtion. On dit auſſi d'une grande cauſeuſe, qu'elle a le *bec* bien affilé; & d'une perſonne interdite & qui ne dit mot, qu'elle a le *bec* gelé. Et on dit encore, Faire le *bec* à quelqu'un, pour dire, luy donner des inſtructions de ce qu'il doit répondre aux demandes qu'on luy fera. On dit auſſi, Tenir le *bec* en l'eau, pour dire, Amuſer quelqu'un de belles paroles, ſans vouloir rien conclurre. On dit encore, qu'on luy fera voir ſon *bec jaune*, pour dire, qu'on luy fera voir qu'il eſt trompé. Voyez *Bejaune.* On dit auſſi, qu'il n'y a plus que le *bec* à ourler pour faire une canne, quand on ſe veut moquer de ceux qui ont de l'impatience de voir la fin de quelque ouvrage.

BECCAFIGUE. ſ. m. Petit oiſeau, qui eſt une eſpece d'ortolan qui vit de figues. Les *beccafignes* ſont fort gras dans la ſaiſon des figues, étant fort maigres dans les autres ſaiſons. Les Latins appelloient cet oiſeau *ficedula* pendant qu'il ſe nourrit de figues, & *atricapilla* ſimplement le reſte de l'année. Les Italiens l'appellent *caponero* avant le temps des figues, & *beccafico* quand les figues ſont meures, & qu'il en mange.

BECCARD. ſ. m. Quelques-uns diſent que c'eſt la femelle du ſaumon, qui a le bec plus crochu que le maſle. En Latin *ſalmo fœmina.* D'autres diſent que ce ſont les ſaumons du printemps, qui deviennent *beccards* au mois d'Aouſt & de Septembre, auquel temps ils ſont les moins bons de l'année.

BECCASSE. ſ. f. Oiſeau de paſſage marqueté de gris qu'on voit en hiver, qui a le bec fort long, & qui eſt tres-bon à manger. Les *beccaſſes* ſe prennent à la paſſée vers la St. Remy. On grille les teſtes de *beccaſſe* à la chandelle pour les manger. On mange la merde de *beccaſſe*, ou pluſtoſt ce qu'elle a dans le corps. Les Normands l'appellent *vit de coq*, par corruption du mot Anglois *witcor*, qui ſignifie *coq de bois.* En Latin *aſcolopax*, *ruſticula*, *gallinago.* Autrefois on l'appelloit *acée* du mot Latin *acceia*, qui étoit formé de *acus*, *aiguille*, à cauſe de ſon long bec.

On dit proverbialement, Aiſle de perdrix, & cuiſſe de *beccaſſe*, pour dire, que ce ſont les meilleurs endroits de ces oiſeaux. On dit auſſi, Brider la *beccaſſe*, pour dire, Tromper, ſurprendre, attaquer quelqu'un: ce qui ſe dit figurément, à cauſe d'une chaſſe que les payſans font aux *beccaſſes* avec des lacets & collets qu'ils tendent, où elles ſe bridents elles-mêmes.

BECCASSINE. ſ. f. Autre oiſeau plus petit que la beccaſſe, & qui a un long bec.

BECHE'E, ou *Bequée.* ſ. f. Ce qu'on donne à un petit oiſeau pour le nourrir; ou ce qu'un grand oiſeau porte à ſes petits, & qu'il tient au bec.

BECHU, ou *Becu.* adj. qui ſe dit des oiſeaux qui ont le bec de differentes figures. On appelle auſſi un cheval *becu*, ou *begu*, un cheval qui marque toûjours.

BECQUER, *Becqueter*, ou *Becher.* v. act. qui ſe dit en Fauconnerie d'un oiſeau qui prend la bechée tant qu'il en peut attraper d'un coup de bec; & ſignifie auſſi, le coup ou la playe que fait un oiſeau de ſon bec en dechirant ce qu'il trouve.

BECQUÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des oiſeaux qui ont le bec d'un autre émail que leur corps.

BED.

BEDAINE. ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie un gros ventre, la panſe d'un goinfre. St. Amant a dit du Tibre,

Qu'avec ma *bedaine*
A cloche pied je ſauterois.

Ce mot vient de *bis*, & *dondaine.* Or *dondaine* étoit un certain inſtrument de guerre à jetter des pierres, qui étoit gros & court, qui a fait qu'on a appellé des gros ventres des *dondaines*, & enſuitte des *bedaines*; & groſſe *dondon*, une femme courte & groſſe. Menage. D'autres avec plus d'apparence diſent qu'il vient du Latin *abdomen*, qui ſe dit du ventre. D'autres le derivent de l'Hebreu *beten*, changeant le *t* en *d*, ſignifiant la même choſe.

BEDEAU. ſ. m. C'étoit autrefois un Sergent dans les Juſtices ſubalternes; & les Sergens Royaux, quand ils plaident contre eux, les qualifient encore de ce nom. En effet ils ſervent de Porte-verges dans les Egliſes des Juriſdictions Eccleſiaſtiques, comme on voit encore à St. Germain Deſprez. On les appelle en Latin *Bidelli*, qu'on croit avoir été fait par corruption de *pedellus*, comme ſervants à pied. Fauchet dit qu'on les appelloit autrefois *Bidaux*, & que c'étoient des ſoldats payſans. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de l'Hebreu *badal*, *ordinare*, *arranger*: ce qui regarde la fonction des *Bedeaux*. D'autres le tirent de *pedo*, *ſeu baculo*, *quia virgâ utebantur.* Mais Spelmannus, Voſſius, & Somnerus le derivent du Saxon *bidel*, qui ſignifie un *crieur public.* Dans le vieux Couſtumier de Normandie on fait difference entre les Sergens à l'eſpée, & les *Bedeaux*, dont ceux-cy étoient deſtinés aux moindres ſervices.

BEDEAUX, ſe dit auſſi de ceux qui ſervent d'Huiſſiers, & de Porte-maſſes dans les Univerſités, qui marchent devant le Recteur & les Facultez. On les nomme en Latin *Apparitores.* Un Recteur avec ſes *Bedeaux.*

BEDEAU, eſt auſſi un Porte-verge, qui ſert à l'Egliſe & aux Confrairies pour les queſtes, pour la conduite des perſonnes de qualité aux offrandes, aux Proceſſions, &c.

BEDON. ſ. m. Homme gras, replet. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes populaires. Mon gros *bedon.* Mon petit *bedon.*

BEDON, ſignifioit auſſi autrefois, un *tambour.* La punition des ribaudes à Paris étoit de les mener publiquement avec la fluſte & le *bedon* juſqu'à leur aſyle du Heuleu avec un chapeau de paille, montées ſur un aſne, le viſage tourné vers la queuë, qu'elles tenoient en main en guiſe de bride. Cette couſtume a lieu encore à Bruxelles.

BEE.

BE'E. adj. f. qui ſe dit proprement avec le mot de *gueule*, pour ſignifier une futaille ouverte ou defoncée par un bout. On dit auſſi, qu'une porte, qu'une feneſtre eſt ouverte à gueule *bée*, pour dire, qu'elle eſt toute arriere ouverte.

On appelle *Veuës bées*, celles qui regardent de coſté ſur le voiſin. L'article 202. de la Couſtume de Paris veut que perſonne ne puiſſe avoir de veuës droites ſur ſon voiſin, s'il n'y a ſix pieds de diſtance; & des veuës *bées* & de coſté, s'il n'y a deux pieds.

BÉE, ſe dit auſſi pour Feneſtre, ou ouverture. Quand on toiſe un pan de bois, on rabat toutes les *bées*, & portes. On dit auſſi *bayes.*

BEELLER. Voyez *Beſler.*

Digitized by Google

B E E. B E F. B E G.

BEER. v. n. Ouvrir la bouche d'une façon niaiſe & admirative. Le badaut s'amuſe à *beer* dés qu'il voit quelque choſe d'extraordinaire.

BEER, ſe dit auſſi des écoliers ou des gens de journée qui ſe détournent de leur travail, & qui perdent leur temps. Travaillez & ne vous amuſez point à *beer*. On le dit auſſi de ceux qui cherchent quelque choſe des yeux, & avec attention. Il *bée* de tous coſtez pour voir s'il ne trouvera point un homme à qui il a à faire.

BEER, ſe dit figurément de ceux qui deſirent quelque choſe ardemment, & qui attendent. Il y a long-temps qu'il *bée* aprés cette charge.

On dit proverbialement, *Beer* aux corneilles, pour dire, Eſtre oiſif, s'ennuyer, ne rien faire. Il y a bien des Courtiſans qui *béent* aux corneilles, qui ſont long-temps à la Cour ſans rien attraper.

B E F.

BEFFLER. v. act. Mener un homme par le nez comme un buffle, le tourner en ridicule. Quand on vient dans le monde, il ne faut pas ſe laiſſer *beffler*, on n'en revient point. ce mari a été toûjours *befflé* par ſa femme, & par tout le monde.

BEFFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BEFFROY. ſ. m. Lieu élevé où il y a une cloche dans une place frontiere, où on fait le guet, & d'où on ſonne l'alarme, quand les ennemis paroiſſent. Du Cange derive ce mot du Saxon ou Allemand *bell*, qui ſignifie *cloche*, & de *freid*, qui ſignifie *paix*. On l'a appellé diverſement dans la baſſe Latinité, *belfredus*, *berfredus*, *berefridus*, *verfredus*, *bilfredus*, *balfredus*, *berfreit*, *belfragium*, *beaufroy* & *belfroy*. Nicod derive ce mot de *bée* & de *effroy*, parce qu'il eſt fait pour beer & regarder; & enſuitte donner l'effroy.

BEFFROY, eſt auſſi la charpenterie qui ſoûtient les cloches dans un clocher.

On appelloit autrefois *Beffroy*, ces tours ou machines de charpente montées ſur des rouës, qui égaloient en hauteur les murs des villes qu'on attaquoit, ſur leſquelles on mettoit des ſoldats pour y jetter des traits, auparavant l'invention de l'Artillerie.

BEFFROY, ſe dit auſſi de certaines cloches qui ſont dans des lieux publics, qu'on ne ſonne qu'en certaines occaſions, comme de réjouïſſances, d'alarmes ou d'incendie. Il y a trois *Beffrois* à Paris, celuy de l'Hoſtel de Ville, du Palais, & de la Samaritaine. Quand il naiſt un Fils de France, on donne ordre de tinter le *Beffroy* pendant 24. heures.

BEFFROY, en termes de Blaſon, eſt un nom que les Rois d'armes & Heraults ont donné à un Eſcu vairé, ou compoſé de trois tires de vair, parce qu'il eſt fait en forme de cloches qui ſervent à ſonner à l'effroy; & quand on dit ſimplement, *Beffroy*, on doit entendre qu'il eſt compoſé d'argent & d'azur.

B E G.

BEGAYEMENT. ſ. m. Prononciation imparfaite & difficile à entendre.

BEGAYER. v. n. Prononcer mal, ou avec difficulté, repeter pluſieurs fois les mots & les ſyllabes. Les enfans *begayent* en apprenant à parler. ceux qui ont la langue graſſe *begayent* toute leur vie. quand un homme a bû beaucoup, il commence à *begayer*.

BEGAYER, terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui bat à la main, qui leve le nez, qui branſle la teſte, & qui ſecouë la bride.

BEGAYER, ſe dit figurément des choſes qu'on a peine d'expliquer, ou de faire entendre. Ce Commentateur n'a fait que *begayer* en voulant expliquer l'Apocalypſe.

B E G. B E H. B E J.

BEGUE. adj. m. & f. Celuy qui a difficulté de parler, qui ne peut achever de dire un mot ſans en repeter une partie pluſieurs fois. Menage derive ce mot de *balbus*, qui ſignifie *begue*. Borel le derive de *beccus*, qui eſt un vieux mot Gaulois qui ſignifioit *bec*.

BEGUEULE. ſ. f. Injure populaire qu'on dit aux femmes de baſſe condition qu'on taxe de niaiſerie, & d'avoir toûjours la gueule *bée* ou ouverte.

BEGUIN. ſ. m. Coëffe de linge qu'on met aux enfans ſous leur bonnet, & qu'on leur attache par deſſous le menton. Ce mot vient de *begue*, parce que tous les enfans ſont *begues* quand ils commencent à parler.

On dit proverbialement, que les aſnes ont les oreilles bien longues, parce que leurs meres ne leur ont point mis de *beguin*.

BEGUINES. ſ. f. Ce ſont des Societés de filles devotes établies en pluſieurs lieux de la Flandre, de Picardie & de Lorraine. Il en eſt parlé dans l'Extravagante de Jean XXII. *Ratio recta*. Elles vivent du travail de leurs mains, & ont un genre de vie qui tient le milieu entre le laïque & le religieux, & ne font point de vœux. Il y en avoit autrefois pluſieurs en France, dont les Maiſons ont été données à des Sœurs du tiers Ordre de St. François, comme ſont à Paris les Filles de *l'Ave-Maria*. Maintenant on appelle par injure une *Beguine*, une vieille fille qu'on veut taxer de bigotterie. Ce nom leur eſt venu de *Begga* ſœur de Ste. Gertrude leur Fondatrice; d'autres diſent de Lambert le *Begue* Prêtre & Religieux, qui en fit l'inſtitution. Borel le derive de Louis le *Begue* Roy de France, ou pluſtoſt de *beguin*, qui eſt leur coëffure.

Il y a eu autrefois en France certains Heretiques venus d'Allemagne qu'on a appellez *Beguins*, & *Beguines*, & *Begards*, qui ſe diſoient Pauvres Freres du tiers Ordre de St. François, & dont pluſieurs furent bruſlez vers l'an 1315.

B E H.

BEHEN, ou *Ben*. ſ. m. C'eſt un fruit qui croiſt ſur un arbre ſemblable au tamariſc, qui eſt gros comme une avelline. On le broye comme on fait les amandes ameres pour en tirer une huile, de laquelle les Parfumeurs de gants ſe ſervent, parce qu'elle eſt tres-legere & ſubtile, & n'a point d'odeur de ſoy-même, mais elle eſt propre à en recevoir de toutes ſortes. Quelque vieille qu'elle ſoit elle ne devient point rance, & elle ſert à nettoyer les taches & les lentilles du viſage. Ce nom luy a été donné par les Arabes, qui appellent *ben*, ce que les Grecs appellent *myrobolanum* ou *myrepſicum*. Les Latins l'ont appellé *oleum balaninum* ou *muſtellinum*. Le fruit s'appelle *glans unguentaria*, & en Grec *balanos*; & les Apothicaires l'appellent *noix parfumiere*. Quelques-uns l'appellent *papaver ſpumeum*, *ocymaſtrum alterum*, *polemonium*, & *ben album*. Les meilleures noix de *ben* ſont pleines, fraiſches, blanches, & fort aiſées à peler. Elles ſervoient aux Parfumeurs dés le temps de Pline, qui en donne un témoignage.

BEHOURD. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit une *jouſte*, un choc de lances. Les anciens Romans font ſouvent mention de *behourds* & tournois. En la baſſe Latinité on l'a appellé *beherdium*, & en vieux François on diſoit *behourder*, *behorder* & *border*, en parlant de ces exercices de jeunes gens où ils combattoient avec des lances & des boucliers. Les Eſpagnols ont encore retenu quelque eſpece de ce jeu qu'ils appellent *cañas*.

B E J.

BEJAUNE. ſubſt. maſc. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux niais & tout jeunes qui ne ſavent encore rien faire.

Digitized by Google

BEJAUNE, ſignifie figurément, Ignorance, beveuë. Il ſe dit en cette phraſe proverbiale. On luy a fait voir ſon *bejaune*, pour dire, ſon ignorance & ſa mépriſe. Ce mot a été dit par corruption de *bec jaune*, par metaphore des oiſons & autres oiſeaux niais qui ont le bec jaune; ce qu'on a appliqué aux Apprentis en tous les arts & ſciences : & ainſi on faiſoit payer autrefois aux écoliers de Droit leur *bejaune*, pour dire, leur *bienvenuë* : & les Clercs de la Baſoche de Paris appellent encore les Lettres de *bejaune*, celles qu'on leur donne pour atteſtation du ſervice qu'ils ont fait chez les Procureurs, quand ils veulent être receus à une telle charge. On a appellé auſſi *bejaune*, le feſtin que faiſoient les Clercs, ou les Apprentis, lors qu'ils étoient receus en charge, ou paſſez Maiſtres. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a appellé *bejaunus* un jeune écolier de l'Univerſité, & *bejaunium* le feſtin qu'il faiſoit pour ſa bienvenuë.

B E L.

BELANDRE, ou *Belande*. ſubſt. fem. Terme de Marine, eſt un petit baſtiment de mer, du port d'environ 80. tonneaux, qui ſert au tranſport des marchandiſes, qui eſt fort plat de varangue, qui a ſon appareil de maſts & de voiles ſemblable à celuy d'un heu, & dont la couverte ou le tillac s'éleve de prouë à pouppe d'un demi-pied plus que le platbord.

BELETTE. ſ. f. Petit animal ſauvage qui fait la guerre aux pigeons, qui a le goſier blanc, le dos rouge, & le muſeau eſtroit. Il y en a de deux eſpeces : l'une qui eſt ſauvage, qu'on appelle proprement *mouſtelle*, qui vit à la campagne : l'autre domeſtique, qui ſe cache dans les greniers, qu'on appelle *foüine*. Cet animal eſt petit, mais cruel & hardi. Ovide a dit que la *belette* faiſoit ſes petits par la bouche : mais c'eſt à cauſe que l'amour qu'elle a pour ſes petits fait qu'elle les tranſporte ſouvent d'un lieu en un autre. On dit que la *belette* combat le ſerpent ayant auparavant mangé de la ruë. Elle fait mourir le baſilic, ſelon Pline; & elle recouvre la veuë comme le lezard, ſi par accident elle a un œuil crevé ou poché. Les fumées des foüines, martes & *belettes* ſentent le muſc. Les Naturaliſtes mettent au rang des *belettes* les martes, les furets & les eſcurieux. Les Eſpagnols appellent ce petit animal *comadreja*, & les Italiens *donnola*. En Latin *muſtela*.

BELIC, *Belif*, ou *Bel if*. Terme de Blaſon, dont on ſe ſert quelquefois pour ſignifier *gueules*, ou couleur rouge.

BELIER. ſ. m. C'eſt le maſle de la brebis qui engendre les agneaux, qui a une toiſon de laine, & des cornes en forme de volute. Menage derive ce mot de *vellarium*, qui a été fait de *vellus*, *toiſon*. D'autres le derivent de *balarius* ou de *balare*. Borel le derive de *belin*, vieux mot François qui ſignifioit *ſot* & *mouton*.

BELIER, eſt auſſi une groſſe poutre de bois ferrée par le bout, & qui a quelquefois des pointes en forme de cornes de *belier*. Les Anciens s'en ſervoient auparavant l'invention du canon pour battre les murailles d'une ville. Il y a pluſieurs ſortes de *beliers* décrites dans Juſte Lipſe, Vegece, & autres. Vitruve aſſure que ce furent les Carthaginois qui inventerent le *belier* pendant qu'ils aſſiegeoient Cadis. Ils ſe ſervirent d'abord d'une groſſe piece de bois que pluſieurs hommes tenoient entre leurs bras, & dont ils donnoient de grands coups contre la muraille. Pephaſmenos Tyrien trouva le moyen de ſuſpendre cette groſſe piece de bois à une autre. Enfin Polydus Theſſalien donna ſa perfection à cette machine, pendant un ſiege que Philippe Roy de Macedoine & fils d'Amintas tenoit devant Biſance, qui eſt aujourd'huy Conſtantinople.

BELIER, autrement *Aries*, eſt un ſigne du Zodiaque où le ſoleil entre au mois de Mars : c'eſt le point d'où on commence à compter les degrez du Zodiaque ſuivant la ſucceſſion des ſignes. Cette Conſtellation eſt compoſée de treize eſtoiles, ſelon Ptolomée : c'eſt le domicile de Mars, & l'exaltation du ſoleil, & fait avec le Lion & le Sagittaire le trigone de feu.

BELISTRE. ſ. m. Gros gueux qui mandie par fainéantiſe, & qui pourroit bien gagner ſa vie. Il ſe dit quelquefois par extenſion, des coquins qui n'ont ni bien ni honneur. Menage derive ce mot de l'Allemand *bettler*, qui ſignifie *gueux*, *mendiant*; Scaliger du Latin *balatro*; d'autres *a baliſtâ*, parce que ſouvent les Archers & Arbaleſtriers ont tenu la campagne, & pillé le bon homme. Eraſme le derive du Grec *bliton*, en Latin *blitum*, eſpece d'herbe fort inutile qui n'a aucune ſaveur, d'où la metaphore a été tirée à un ſtupide, & à un lourdaut, à un *beliſtre*, qu'on appelle auſſi un *vautrien*. D'autres diſent qu'il vient de *Velitrenſis*.

BELLE. *Belle-fille*. *Belle-mere*. Voyez *Beau*.

BELLE, en termes de Marine, eſt la partie du pont d'enhaut qui regne entre les hautbans de miſaine, & les hautbans d'artimon. Cet endroit du pont eſt preſque à découvert par les flancs, à cauſe que ſon platbord eſt moins élevé que le reſte : auſſi c'eſt ordinairement par la *belle* qu'on vient à l'abordage.

BELLEMENT. adv. D'une maniere lente & ſans bruit. Il faut marcher tout *bellement* dans la chambre d'un malade.

BELLIQUEUX, EUSE. adj. Qui aime la guerre. Les François ſont des peuples *belliqueux*. les chevaux ſont des animaux *belliqueux*. Alexandre, Ceſar avoient l'humeur *belliqueuſe*. Ce mot vient du Latin *bellicoſus*, fait de *bellum*, qu'on a ainſi nommé *à belluis*, parce que la premiere guerre a commencé par la chaſſe.

BELLOT, OTTE. adj. Qui a quelque beauté. Il ſe dit particulierement de la beauté des petits enfants.

BELVEDER. ſ. m. Plante qui a une touffe verte dont les Apothicaires ornent ſouvent leur boutique. On l'appelle autrement *oſyris*. Voyez *Linaire*.

BELVEDER, ſignifie auſſi, un lieu dont la veuë n'eſt point bornée, ſoit en raſe campagne, ſoit en lieu élevé & éminent, qui découvre un païſage agreable. Ce mot eſt purement Italien. En François nous avons pluſieurs lieux qui s'appellent *Beauvoir*, *Beauregard*, qui ſignifient la même choſe.

B E N.

BENAIS. adj. maſc. & ſubſt. Idiot, niais, nigaut, qui n'a point veu le monde. Moliere a dit agreablement,

Un grand *benais* de fils auſſi ſot que ſon pere.

Du Cange derive ce mot de *bonifacies*, qui ſignifie *bon enfant*. Quelques-uns diſent encore *Boniface* en la même ſignification.

BENEDICITE'. ſ. m. Priere qui ſe fait avant le repas pour benir les viandes qui ſont ſur la table. Un bon Chrêtien doit dire *benedicité*, & graces. le *Benedicité* de Godeau eſt une Paraphraſe ſur le Cantique des trois Enfants dans la fournaiſe.

On dit proverbialement, Il eſt du quatorziéme *Benedicité*, à ceux qu'on veut taxer de beſtiſe : car le quatorziéme verſet du Cantique des trois Enfants dans la fournaiſe porte, *Benedicite omnes beſtiæ & pecora Domino*.

BENEDICTE. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt un électuaire laxatif qui purge benignement le phlegme de toutes parts, même des jointures. On l'appelle ordinairement la *benedicte* de Nicolas, du nom de ſon inventeur.

BENEDICTIN, INE. ſ. m. & f. Religieux ou

Digitized by Google

Religieuſe qui a fait la profeſſion de vivre ſous la Regle de St. Benoiſt. Les *Benedictins* ſont diviſés en pluſieurs Congregations, de Cluni, de St. Maur, &c.

BENEDICTION. ſ. f. Loüange à Dieu, remerciement de ſes graces. Les Martyrs donnoient à Dieu de continuelles *benedictions* dans leurs ſouffrances. On a dit autrefois par abregé, *Beniſſon*. Il y a une Abbaye qu'on appelle *La Beniſſon Dieu*. On le dit des prieres qu'on fait pour les Princes, pour les bienfaicteurs, & des ſouhaits qu'on fait pour leur proſperité. Ce Prince attire par ſes bienfaits les *benedictions* de ſes peuples.

BENEDICTION, ſe dit auſſi des prieres & des ſouhaits que fait un pere en faveur de ſes enfants, & particulierement à ſa mort. Jacob receut la *benediction* de ſon pere au lieu d'Eſaü.

BENEDICTIONS, ſignifie auſſi, les faveurs, les graces que le ciel nous accorde. Job aprés avoir été éprouvé, receut mille *benedictions* de Dieu. l'abondance des fruits eſt une *benediction* celeſte. Dieu a donné ſa *benediction* à la fondation de ce lieu pieux, de cet hoſpital.

BENEDICTION, eſt auſſi une ceremonie Eccleſiaſtique qui ſe fait pour rendre une choſe ſacrée ou venerable. La *benediction* d'une Abbeſſe, d'une cloche, des Fonts de Baptême. la *benediction* nuptiale. la *benediction* du lit, du pain benit, de l'eau benite, des cierges, des drapeaux.

BENEDICTION, ſe dit plus particulierement du ſigne de la croix que font les Prelats & autres Superieurs en pluſieurs occaſions. Les Evêques en paſſant dans les ruës, dans l'Egliſe, donnent leur *benediction* au peuple. on donne la *benediction* à la fin de la Meſſe. la *benediction* du St. Sacrement ſe donne au ſalut, quand on le reſſerre.

BENEDICTION APOSTOLIQUE, eſt le ſalut que donne le Pape au commencement de toutes ſes Bulles en ces termes: *Salutem, & Apoſtolicam benedictionem.*

BENEDICTION, eſt auſſi une Rubrique du Breviaire où il y a un titre des *benedictions* & abſolutions. Elle ſe fait au commencement des Leçons de Matines en ces termes: *Jube, Domine, benedicere.*

On dit proverbialement, Donner ſa *benediction*, pour dire, Congedier, éconduire quelqu'un. On appelle un pays, une maiſon de *benediction*, un lieu où toute richeſſe & proſperité abonde, une maiſon de bonne chere.

BENEFICE. ſ. m. Egliſe dotée de quelque revenu pour y faire le ſervice divin; & ſe dit non ſeulement de l'Egliſe, mais auſſi du revenu qui y eſt affecté. Les Eveſchés, Abbayes, Cures, Chanoinies, Chapelles, Prieurés, ſont les divers genres de *Benefices*. deux *Benefices* ſous un même toit ſont incompatibles. la pluralité de *Benefices* eſt dangereuſe. *Benefice* vacant, en depoſt, rempli de fait & de droit. Ce mot vient des Fiefs, qu'on appelloit autrefois *Benefices*, & qui étoient alors viagers, à l'imitation deſquels on a appellé *Benefices*, les poſſeſſions des Eccleſiaſtiques dont ils jouiſſoient de même maniere; & comme ces *Benefices* revenoient au Roy aprés la mort de ceux qu'il en avoit pourveu, il en jouiſſoit juſqu'à ce qu'il en euſt rempli la place par un ſucceſſeur: ce qui a fait croire à pluſieurs que de là vient l'origine de la Regale.

BENEFICE CONSISTORIAL, eſt celuy qui étant à la nomination du Roy, doit être propoſé dans le Conſiſtoire de Rome, comme les Archeveſchés, Eveſchés & Abbayes, & dont on obtient des Bulles.

BENEFICE SIMPLE, eſt celuy qui peut être poſſedé à ſept ans par un Clerc tonſuré, qui n'a autre obligation que de dire ſon Breviaire. On l'obtient ſur une ſimple ſignature de Rome.

BENEFICE A' CHARGE D'AMES, eſt celuy qui oblige à être Preſtre, & qui eſt chargé de la direction des ames qui ſont ſoûmiſes à ſa conduitte. Les Eveſchés, les Cures, les Abbayes Regulieres, les premieres Dignités des Chapitres, ſont des *Benefices à charge d'ames.*

BENEFICE EN TITRE, ou EN REGLE, eſt celuy qui eſt poſſedé par un Religieux, par un Regulier.

BENEFICE EN COMMENDE. C'eſt en Droit Canon celuy dont on a donné pour ſix mois la regie ou l'œconomat à un Eccleſiaſtique. Mais en France, c'eſt un vray titre & perpetuel qu'on donne à un ſeculier Eccleſiaſtique, avec faculté de diſpoſer de tout le revenu à ſon profit, & ſans en rendre compte.

BENEFICE SECULIER, eſt celuy qu'on doit donner aux ſeculiers, comme ſont preſque toutes les Cures.

BENEFICE SECULARISÉ, eſt un *Benefice* qui n'étoit autrefois poſſedé que par des Reguliers, mais dont le Pape a changé l'eſtat, & qui n'eſt poſſedé maintenant que par des ſeculiers, comme le Chapitre de Veſelay, de Tulles, de Clerac, &c.

BENEFICE MANUEL, eſt un *Benefice* dependant d'une Abbaye, qu'on envoye deſſervir par un Religieux, qui eſt amovible, & qu'on change quand il plaiſt au Superieur.

Ce mot ſe trouve auſſi dans le Catholicon d'Eſpagne en une autre acception:

A chacun le ſien, c'eſt juſtice:
A Paris ſeize quarteniers,
A Montfaucon ſeize piliers,
C'eſt à chacun ſon *benefice*,

c'eſt à dire, ce qu'il merite.

BENEFICE, ſignifie auſſi, Gain, profit, avantage. Les Banquiers de Lyon font ſouvent tenir de l'argent à Paris avec *benefice*, c'eſt à dire, au lieu de demander des remiſes pour le change, ils donnent du profit. les Changeurs donnent du *benefice* en leur portant à changer des louis d'or. On dit auſſi, qu'un Traittant a eu du *benefice* en une affaire, quand il y a profité, qu'une telle ſomme a tourné à ſon *benefice*. En matiere de Lotterie, on appelle Avoir un *benefice*, pour dire, Avoir un billet marqué, avoir un bon lot.

En termes de Medecine, on appelle *Benefice de ventre*, un devoyement naturel & ſpontanée qui arrive ſans aucune medecine.

En termes de Juriſprudence, on dit qu'on eſt receu au *benefice* de ceſſion, quand on reçoit un homme à abandonner ſes biens à ſes creanciers, moyennant quoy il eſt élargi des priſons, excepté pour les cas reſervés par les Ordonnances.

En termes de Chancelerie, on appelle des Lettres de *benefice* d'âge, celles que les mineurs obtiennent pour être émancipés, & avoir la faculté de gouverner leur revenu depuis dix-huit ans juſqu'à la pleine majorité.

Il y a auſſi des Lettres de *benefice* d'inventaire, qu'on obtient pour être heritier d'un homme ſans être obligé de payer ſes dettes au delà des forces de ſa ſucceſſion, de laquelle à cet effet on fait inventaire pour en rendre compte, s'il eſt beſoin.

BENEFICE, ſe dit auſſi en ces phraſes proverbiales. Il faut prendre le *Benefice* avec ſes charges: ce qui ſe dit tant au propre des charges d'un vray *Benefice*, qu'au figuré de toute autre choſe qui a des avantages & des inconvenients. On dit auſſi, que les chevaux courent les *Benefices*, & que les aſnes les attrapent. On dit encore d'un homme qui n'a point de revenu, qu'il n'a Office, ni *Benefice*, qu'il eſt obligé de vivre du travail de ſes mains.

BENEFICIAIRE. adj. m. & f. Heritier qui a obtenu Lettres de benefice d'inventaire. Un heritier pur & ſimple exclud le *beneficiaire*.

BENEFICIALE. adj. fem. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Rebuffe a écrit ſix volumes des matieres *beneficiales*. une pratique *beneficiale*. Tournet a recueilli tous les Arreſts rendus ſur des cauſes *beneficiales*.

BENEFICIER. ſ. m. Celuy qui poſſede un ou pluſieurs

Digitized by Google

plusieurs Benefices. On distingue les *Beneficiers* du Royaume payants decimes, d'avec ceux qui n'en payent point, qui n'ont que de simples administrations.

BENEFIQUE. adj. masc. & fem. Terme d'Astrologie, qui se dit des astres à qui on attribuë des influences favorables. Jupiter & Venus sont des Planetes *benefiques*.

BENETIER, ou *Benitier*. On disoit autrefois *Benoistier*. subst. masc. Vaisseau où l'on met de l'eau benite, qui est attaché à l'entrée des Eglises, ou auprés du lit, & qui est souvent portatif. On s'en est servi proverbialement en cette phrase qui est dans Regnier.

Pissent au *benoistier*, afin qu'on parle d'eux.

BENIN, *Benigne*. adj. qui ne se dit gueres que des remedes, & des influences celestes. Un remede *benin*, est celuy qui purge doucement, & sans de grandes évacuations, ni tranchées. les cieux *benins*, les astres *benins* ont favorisé son voyage.

BENIGNEMENT. adv. D'une maniere benigne, douce, humaine. Il a été receu *benignement* de son Prince, quand il luy est allé demander pardon.

BENIGNITÉ. subst. fem. Humanité, douceur. Alexandre receut avec grande *benignité* les femmes de Darius. Jupiter & Venus sont les Planetes qui ont le plus de *benignité*.

BENJOIN. s. m. C'est une sorte d'encens tres-excellent qu'on apporte du Royaume de Lao, & d'autres pays des Indes. En Latin *lacer*. Jules Scaliger dit qu'il vient d'un arbre qui ressemble à l'amandier, qui a des feuilles plus longues, & qui n'a autre fruit que de longues gousses pleines d'huile, & non de graine; & que de cette huile espaissie se fait le *benjoin*.

Quelques-uns ont creu que le *benjoin* qui étoit une gomme exquise chez les Anciens, étoit la *myrrhe élenë* de Dioscoride: ce qui est fort contredit par Matthiole. Une masse de *benjoin* ressemble aux amandes pelées confites en miel, & on n'en trouve qu'en Arabie dans la montagne seulement où croist l'encens, comme témoignent Theophraste, Pline & Dioscoride.

Matthiole fait mention d'un *benjoin François*, qui a des feuilles semblables au *spondilium*, ou *panais sauvage*, qui sont roides, inégales & veluës. Sa tige est de deux coudées, rougeastre, ronde & veluë, qui porte à sa cime des bouquets de fleurs blanches avec une graine piquante & odorante. En Latin *imperatoria*, *astrentia*, ou *ostrutium*.

BENIR. verb. act. Loüer Dieu, le glorifier, le remercier de ses graces. Les trois enfants *benissoient* Dieu dans la fournaise. Job dans toutes ses afflictions disoit seulement, Dieu soit *beni*. il faut *benir* Dieu des graces qu'il nous fait à tous moments.

BENIR, se dit aussi des Puissances temporelles qu'on loüe, ou pour qui on fait des souhaits, & même des choses inanimées. Les Princes bienfaisants sont *benis* de leurs peuples. Dieu *benisse* qui m'estrennera. *benissons* le jour & l'heure que nous commençasmes à nous connoitre.

BENIR, se dit aussi activement à l'égard de Dieu, & passivement à l'égard des hommes. Dieu *benit* le travail des gens de bien, a *beni* la maison d'Israël, d'Aaron. Dieu a *beni* son lit, & luy a donné lignée. Dieu a *beni* les armes du Roy, & luy a fait obtenir la victoire.

BENIR, se dit aussi des ceremonies Ecclesiastiques, & des prieres que font les Prelats & les Prestres pour obtenir du ciel des graces sur les choses qu'ils consacrent à son service. Ainsi on dit, *Benir* une Eglise, des Fonts, une pierre d'autel, un calice, un amict, une cloche. On dit aussi, *Benir* un cierge, des drapeaux. *benir* un Abbé Regulier, une Abbesse. *benir* le lit des nouveaux mariés.

On appelle aussi, *Benir* la table, Faire une priere avant le repas, qu'on appelle *Benedicité*, avec un signe de croix sur les viandes.

BENIR, se dit aussi des peres à l'égard de leurs enfants. Jacob *benit* Isaac au lieu de son frere Esaü, *Genese*. Noé *benit* Sem & Japhet, & maudit Cham.

BENIR, se dit aussi en ces phrases proverbiales. Dieu vous *benisse*: ce qui se dit tant à ceux qui esternuënt, qu'aux pauvres qu'on esconduit, & aussi à ceux d'avec qui on sort mal content. On dit aussi, Dieu *benisse* Chrétienté, Dieu *benisse* qui a été cause de ce procés, pour faire une honneste imprecation. Dieu soit *beni*.

BENI, IE. part. & adj. Dans la Salutation Angelique il fut dit à la Vierge, Vous estes *benie* sur toutes les femmes, & *beni* soit le fruit de vostre ventre.

BENIT, ITE. adj. Qui a été *beni*, consacré à Dieu. Une Abbesse *benite*, de l'eau *benite*, un pain *benit*, des grains *benits*.

BENIT, se dit encore en ces phrases proverbiales. Eau *benite* de Cour, ce sont de grandes caresses, de belles protestations d'amitié des gens de Cour qui sont simulées, & qui n'ont aucun effet. On dit, que c'est pain *benit*, quand il arrive quelque infortune à un homme qui l'a bien meritée, qu'on dit autrement, C'est bien employé. On appelle aussi les Bedeaux des Parroisses, Ventres *benits*, parce qu'ils vivent le plus souvent de pain *benit*, dont on croit qu'ils trempent leur souppe. On dit qu'un homme est reduit à la chandelle *benite*, lors qu'il est en extremité de maladie, qu'il a receu l'Extreme Onction. On dit aussi d'un homme qui ne vient point aprés avoir été plusieurs fois prié de venir, qu'il faut avoir la croix & l'eau *benite* pour l'avoir. On dit aussi, Changement de corbillon, appetit de pain *benit*, pour dire, que la diversité plaist en toutes choses.

BENNE. subst. fem. Petit vaisseau qui sert à charger les bestes de somme pour transporter des grains, de la chaux, & autres choses. Il sert aussi de mesure dans la plus-part des Provinces, & tient environ deux minots de Paris. Ce mot vient de *benna*, qui étoit une espece de chariot ou de tombereau des anciens Gaulois, dont parle Festus, qu'on nommoit aussi *benel*, ou *venel*, dont Monstrelet fait aussi mention. Goropius derive ce mot de *benne*, qui a signifié chez les Allemands un *panier plat*, ou une *corbeille*. Voyez *Banne*.

BENOIST, OISTE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois *beni*. *Benoist* soit Dieu. le *benoist* St. Esprit. La *benoiste* Vierge Marie, & tous les *benoist* Saints & Saintes de Paradis. Il n'est plus en usage.

LA BENOISTE. Terme de Chymie. C'est l'épithete que donnent encore à present tous les Chymistes à la Pierre Philosophale, qu'ils font tantost adjectif, tantost substantif, en la nommant absolument *la Benoiste*.

B E Q.

BEQUE'E. Voyez *Bechée*, c'est la même chose.

BEQUETER. v. act. Donner des coups de *bec*. Les poires deviennent pierreuses aux endroits où les oiseaux les ont *bequetées*.

BEQUÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un oiseau qui a le bec d'un autre émail que le reste du corps. Un aigle de sable *bequé* & membré de gueules.

BEQUILLE. s. f. Baston propre pour s'appuyer en marchant. Les vieillards, les convalescents sont reduits à se servir de *bequilles*. On le dit par extension des potences ou bastons qu'on met sous les aisselles pour soustenir ceux qui sont entrepris des jambes. Ce mot vient de *bacillus*.

BEQUILLON. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit du bec des menus oiseaux.

Digitized by Google

B E R.

BERCAIL. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *bergerie*. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe figurée : Ramener une brebis égarée au *bercail* de l'Egliſe, pour dire, Convertir quelqu'un qui s'étoit perverti.

BERCEAU. ſ. m. Lit de jeune enfant qui eſt mobile & branſlant, afin de l'endormir. Ce mot vient de *verſus*, & *verſellus*, à *vertendo*. Menage. On diſoit autrefois *bers* au lieu de *berceau*, & on dit encore le *bers* d'une charrette, pour ſignifier les *ridelles*. D'autres le derivent de ſon primitif *bers*, qui eſt un diminutif de l'Hebreu *rebez*, qui ſignifie *cubile*.

On dit figurément, qu'on a pris quelqu'un au *berceau*, dés le *berceau*, pour dire, dés ſa plus tendre jeuneſſe.

BERCEAU, en termes d'Imprimerie, ſe dit de la partie de la preſſe qui roule ſur les bras, où eſt enclavé le marbre.

BERCEAU, eſt auſſi une treille de jardin faite de perches, de charpente, ou de fer, qui eſt couverte de pampres, de vignes, de verjus, de chevrefeuille, de coulevrées, & autres plantes qui s'eſtendent.

BERCEAU, en termes d'Architecture, ſe dit d'une voute ronde, & en plein cintre. La grande Sale du Palais a deux beaux *berceaux*.

On dit auſſi, un *berceau*, quand il y a pluſieurs rangs de jets d'eau qui s'inclinent les uns vers les autres, & qui repreſentent un *berceau*.

BERCELLES. ſ. f. Petit inſtrument d'Orfevres fait de leton, qui aboutit d'un coſté en petites pincettes, & de l'autre en une petite pelle qui ſert à travailler en diamants, & en d'autres menus ouvrages.

BERCER. v. act. Agiter deçà & delà le berceau d'un enfant pour l'endormir.

BERCER, ſe dit figurément des belles promeſſes, des belles paroles dont on endort, dont on amuſe les gens, ſans en executer aucunes. Il y a long-temps qu'on me *berce* de l'eſperance de me payer.

On dit proverbialement, J'ay été *bercé* de tels comptes, pour dire, Il y a long-temps que je ſçay cela, je l'ay appris de ma nourrice en me *berçant*.

BERCHE. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont de petites pieces de canon de fonte verte qu'on nomme auſſi *eſpoir de fonte*. Il y en a auſſi de fer fondu qu'on nomme auſſi *barces*. Elles ne ſont plus gueres en uſage.

BERGAME. ſ. f. Tapiſſerie groſſiere faite d'un tiſſu de laine, de fil, ou de cotton ſur le meſtier, ſans repreſenter aucunes figures. On les appelle maintenant *tapiſſeries de Roüen*. Il y a apparence que la premiere fabrique vient de la ville de Bergame.

BERGAMOTTE. ſ. f. Sorte de poire verde & ronde. *Bergamotte* de Bugey. *Bergamotte* d'été, d'hiver. Quelques-uns croyent que cette poire a été ainſi nommée de *Bergame* ville d'Italie. Mais Menage pretend que ce mot vient du mot Turc *Begarmout*, c'eſt à dire, *poire du Seigneur*; *Beg* ſignifiant *Seigneur*, & *armout poire*. Bauhin en fait une deſcription particuliere, & l'appelle *poire royale*.

BERGE. ſ. f. Bord d'une riviere élevé ou eſcarpé. Le rivage, c'eſt le bord où l'eau arrive; mais la *berge* eſt la terre qui eſt élevée auprés, qui garentit la campagne des inondations. Une armée a du mal à paſſer une riviere quand la *berge* eſt eſcarpée, il faut auparavant abatre la *berge*, y faire une pente.

On appelle auſſi en termes de Mer, *berges* ou *barges*, les grands rochers aſpres & relevez à pic, c'eſt à dire, droitement & à plomb, comme les *berges* ou *barges* d'Olone : tels ſont *Scylla* & *Carybde* vers Meſſine.

BERGER, ERE. ſubſt. maſc. & fem. Qui garde les moutons. David étoit un jeune *berger* qui devint Roy. Les Poëtes, & ceux qui ſont des Romans, traittent l'amour ſous des perſonnages de *bergers* & de *bergeres*. On dit auſſi, que chaque *berger* menoit ſa *bergere*, pour dire, que chaque amant menoit ſa maiſtreſſe. Quelques-uns derivent ce mot de l'Allemand *berg*, qui ſignifie *montagne*, à cauſe que les *bergers* meinent paiſtre leurs troupeaux ſur les montagnes. Mais Menage pretend qu'il vient de *berbicarius*, dont a été fait auſſi *brebis*. Nicod le derive de *vervex*.

On dit proverbialement, l'heure du *berger*, pour dire, l'heure favorable à un amant pour gagner ſa maiſtreſſe; & figurément on le dit de toutes les occaſions propres pour faire reüſſir une affaire.

BERGERIE. ſubſt. fem. Eſtable qui eſt dans une baſſecour où on retire les moutons. Voilà une *bergerie* capable de tenir 200. moutons.

BERGERIE, ſe dit figurément en matiere ſpirituelle du lieu où ſe retirent les Fidelles qui ſont ſous la conduite d'un Paſteur. Il faut que le vray Paſteur entre dans la *bergerie* par la porte, dit St. Jean.

BERGERIES, ſont auſſi des Paſtorales, ou Hiſtoires amoureuſes deſcrites ſous le nom de bergers. Les *Bergeries* de Racan ſont une tres-belle Paſtorale.

On dit proverbialement, Enfermer le loup dans la *bergerie*, quand il ſe forme un ſac dans quelque playe qu'on ne laiſſe pas entierement ſuparer, & où il reſte du pus qui ſe corrompt, & qui oblige à la rouvrir.

BERGERONNETTE, *Bergerette*. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *petite bergere*.

BERGERONNETTE, eſt auſſi un petit oiſeau qu'on appelle autrement *hochequeuë*, *vattemare*, *lavandiere*, qui eſt noir & blanc, & qui frequente les rivieres.

BERIL. ſ. m. Pierre precieuſe ſemblable au criſtal, que quelques-uns croyent être le diamant des Anciens.

BERLAN, ou *Brelan*. ſ. m. Jeu de cartes qu'on joüe à trois perſonnes, & à trois cartes, où on fait pluſieurs encheres à l'envi les uns des autres.

BERLAN, ſe dit auſſi quand on a ces trois cartes de même façon, comme trois Rois, trois as, qui ſont les jeux les plus beaux du *berlan*. On appelle auſſi cela *tricon*, & *fredon*.

BERLAN, ſe dit auſſi d'une Academie ou maiſon où on donne publiquement à joüer aux dez, ou aux cartes. Les *Berlans* ſont deffendus par la Police.

L'un en tiltre d'Office exerçoit un *Berlan*.
Regnier.

BERLANDER, ou *Brelander*. v. n. Joüer aux dez ou aux cartes avec aſſiduité, ne bouger des Academies de berlans.

BERLANDIER, ou *Brelandier*. ſ. m. Joüeur de profeſſion qui frequente les berlans.

BERLE. ſ. f. eſt une plante qui croiſt auprés des ruiſſeaux des fontaines froides en eſté, & chaudes en hiver, que quelques-uns croyent eſtre une eſpece de creſſon. Elle a ſa tige droite, & ſes feuilles larges, graſſes & dentelées alentour, odorantes & ſemblables à celles d'ache. Ses fleurs ſont blanches, & portent une graine enfermée en de petites gouſſes cornuës. On trouve la *berle* ordinairement dans les creſſonnieres. En Latin *ſium*, ou *laver*.

BERLUE. ſ. f. Eblouïſſement de la veuë par une trop grande lumiere, qui fait voir long-temps aprés les objets d'une autre couleur qu'ils ne ſont.

BERLUE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles des conceptions de l'eſprit. Quand vous avez avancé une telle propoſition, vous aviez la *berluë* ſans doute.

BERME. ſ. f. Terme de Fortification. Relais : c'eſt un petit eſpace de trois ou quatre pieds entre le rempart ou la fauſſe-braye, & le foſſé, qui ſert à recevoir le debris du rempart quand il eſt battu. On l'appelle auſſi *retraitte*, *liſiere*, *le pas de la ſouris*.

Digitized by Google

BERNABITE. ſubſt. maſc. Quelques-uns diſent *Barnabite*. Nom d'un certain Ordre de Religieux veſtus de noir en manteaux & ſoutanes, qui ont été ainſi nommés de l'Egliſe de St. Bernabé de Rome où ils ont eté premierement établis.

BERNARDIN. ſubſt. maſc. Ordre de Religieux qui eſt fort étendu dans l'Europe. C'eſt une Reforme de l'Ordre de St. Benoiſt faite par Robert Abbé de Moleſme, & depuis par St. Bernard Abbé de Clervaux. Leur habit eſt une robbe blanche avec un ſcapulaire noir. Il y a cinq Abbayes Chefs d'Ordre de St. Bernard en France, Ciſteaux, Clervaux, Pontigny, La Ferté, & Morimont. Les Ordres de Calatrava & d'Alcantara en Eſpagne ſont ſous la Regle de St. Bernard.

BERNE. ſ. f. Saut en l'air qu'on fait faire à quelque niais en le ſecoüant dans un drap, une couverture.

BERNE, ſe dit figurément de ceux qu'on raille, qu'on balotte dans une compagnie. Une propoſition ſi deſraiſonnable merite la *berne*.

On dit en termes de Marine, Mettre le pavillon en *berne*, pour dire, le tenir ferlé le long de ſon baſton: c'eſt un ſignal que donnent les vaiſſeaux pavillons aux vaiſſeaux inferieurs pour les advertir de venir à bord.

BERNER. v. act. Faire ſauter quelqu'un en l'air dans une couverture. Sancho Pança valet de Dom Quichotte fut violemment *berné* dans la taverne. Suetone rapporte que c'eſtoit un des plaiſirs de l'Empereur Othon de ſe faire *berner*. Menage & Borel pretendent que ce mot vient de *berne*, qui eſt, comme dit Cujas, un ancien mot François qui ſignifie un certain habillement que les Latins ont appellé *ſagum*, avec lequel on *bernoit*; & Nicod dit qu'il vient de *Hibernia*, où il pretend qu'on porte encore de ſemblables veſtements faits d'un drap groſſier & velu, qu'on appelle *bernée*. Covarruvias appelle auſſi *bernia*, un manteau fort large fait d'un gros drap.

BERNER, ſe dit auſſi figurément pour Balotter, railler quelqu'un, le faire ſervir de joüet à une compagnie. Cet homme eſt un ridicule qui ſe fait *berner* par tout où il ſe rencontre. Originairement ce mot ne ſignifioit autre choſe que *vanner*, ou *jetter en haut avec le van*.

BERNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BERNIQUET. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes proverbiales. Envoyer quelqu'un au *berniquet*. Il eſt allé au *berniquet*, pour dire, qu'il eſt ruiné, qu'il a mal fait ſes affaires.

BERTAUDER, ou *Bretauder*. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Tondre inégalement; & qui a depuis ſignifié, Coupper les oreilles à un cheval; & enſuitte, Chaſtrer, dont on ſe ſert encore dans le burleſque.

BERTRAND. ſubſt. maſc. Nom propre qui eſt venu en uſage dans cette phraſe proverbiale tirée de l'Italien. Qui aime *Bertrand*, aime ſon chien.

B E S.

BESACE. ſ. f. Biſſac, longue piece de toile couſuë en forme de ſac, qui eſt ouverte par le milieu, qu'on porte ſur une eſpaule, dont l'un des bouts pend par devant, l'autre par derriere. Les payſans portent des *beſaces* au marché. les mendians demandent l'aumoſne avec la *beſace*. Ce mot vient de *bis ſacca*, qu'on a dit pour *bis ſaccus*. Menage & Nicod. On trouve le mot de *biſacium* dans Petrone.

On dit proverbialement, qu'une *beſace* bien promenée nourrit ſon maiſtre. On dit d'un homme ruiné, qu'il eſt reduit à la *beſace*. On dit d'un homme qui fait eſpier les actions de ſa femme, qu'il en eſt jaloux comme un gueux de ſa *beſace*.

BESAIGUE, ou *Beſiguë*. ſ. f. Outil de fer ſervant aux Charpentiers pour unir & tailler le bois. C'eſt une barre de fer acerée par les deux bouts en forme de ciſeau, ayant un manche de fer au milieu, qui ſert particulierement à faire des mortaiſes & des tenons. Ce mot vient de *bis acuta*, à cauſe de ſes deux taillants. Nicod.

BESANT. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt une piece de metail ronde & pleine, dont on charge l'Eſcu, à la difference des tourteaux qui ſont de couleur, & des cercles & anneaux qui ſont à jour. Il porte d'azur à trois *beſants* d'or.

Les Eſpagnols confondent les *beſants* & les tourteaux, & les appellent indifferemment *roſes*. Pluſieurs appellent les *beſants* d'argent *plates*, ce qui vient du mot Eſpagnol *plata* qui ſignifie *argent*. Upton nomme les *beſants* d'or *talents*, & ceux d'argent *palets*. Il y a auſſi des *beſants Sarracenoiques*.

Ce mot vient d'une eſpece de monnoye qui a été battuë d'abord à Conſtantinople du temps des Empereurs, qu'on appelloit autrefois *Biſance*, qui étoit d'or pur, ou de 24. carats. On en preſente treize à la Meſſe au Sacre des Rois, & Henry II. en fit battre treize expreſſément pour cela, qui furent nommez *Biſantins*. Ceux-là valoient un double ducat la piece.

On eſt en doute de la valeur du *beſant* ancien. Ragueau & Bacquet l'évaluent à 50. livres. Le Sire de Joinville dit qu'on demanda deux cens mille *beſants* d'or pour la rançon de St. Louïs, qui valoient cinq cent mille livres: c'eſt à raiſon de 50. ſ. pour chacun.

Dans pluſieurs titres d'abonnements de Fiefs le *beſant* n'eſt apprecié qu'à 20. ſ.

BESANTÉ, ÉE. adj. qui ſe dit d'un Eſcu orné, ou chargé de beſants. une bordure *beſantée*, chargée de tant de beſants. On appelle auſſi *beſant tourteau*, Celuy qui eſt parti moitié de metail, & moitié de couleur.

BESCHE. ſubſt. fem. Inſtrument d'Agriculture compoſé d'un fer trenchant par le bas, & emmanché, avec lequel on remuë, on couppe la terre, ou laboure un jardin, pour y planter des fleurs, des legumes. Nicod derive ce mot de *bec*. D'autres le derivent par metatheſe de l'Hebreu *ſcheber*, qui ſignifie *fraction*, parce qu'elle ſert à coupper la terre. D'autres le derivent de *becca*, *beſca*, & *beſſa*, mots de la baſſe Latinité ſignifiants la même choſe, *eò quòd becci ſeu roſtri formam referat*. Du Cange le derive de *vanga*, mot de la baſſe Latinité dont ſe ſervent auſſi les Italiens en la même ſignification.

BESCHER. verb. act. Labourer la terre avec une beſche.

On dit proverbialement de celuy qu'on occupe à un travail trop penible, qu'il aimeroit mieux *beſcher* la terre.

BESICLES. ſubſt. fem. plur. Lunettes appliquées aux deux yeux. Voyez *Lunettes*, où on a parlé de l'invention des *beſicles*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas mis ſes *beſicles*, quand il ſe trompe au jugement de quelque choſe, ſoit corporellement, ſoit ſpirituellement. Ce mot vient *à duobus circulis*, ou *cyclis*, qui compoſent les lunettes; ou ſelon quelques-uns, de *bis oculi*.

BESLANT. adj. Qui beſle. On dit proverbialement, Bœuf ſaignant, mouton *beſlant*, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit.

BESLEMENT. ſubſt. maſc. Cri des moutons & des agneaux. La brebis entend le *beſlement* de ſon agneau.

BESLER. verb. neut. Faire des beſlements. Les moutons *beſlent*, quand ils apperçoivent de l'eau.

BESLER, ſe dit figurément des cris des petits enfants qui ſouffrent quelque douleur, ou qui veulent avoir quelque choſe. Il ne faut pas laiſſer accouſtumer les enfants à *beſler*.

On dit proverbialement, que la brebis *beſle* toûjours d'une

même ſorte, pour dire, qu'on ne change guéres les manieres qui nous viennent de la nature.

BESNARDE. ſubſt. fem. Terme de Serrurier, eſt le nom qu'on donne aux ſerrures qui s'ouvrent de deux coſtés.

BESOGNE. ſubſt. fem. Travail, occupation à quoy que ce ſoit qui eſt utile. Quand on ſe retranche contre les ennemis, il faut qu'un chacun mette la main à la *beſogne*. l'Advocat a ſa *beſogne*, auſſi-bien que l'Artiſan. le Potier & l'Orfevre travaillent en *beſogne* platte, & en *beſogne* ronde, &c.

BESOGNES. ſubſt. fem. plur. Hardes qu'on porte avec ſoy, dont on a ordinairement beſoin, & ſe dit particulierement des hardes, ou *beſognes* de nuit.

BESOGNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il reſſemble au Bahutier, il fait plus de bruit que de *beſogne*. Vous nous faites de belle *beſogne*, pour dire, Vous ne faites rien qui vaille. On dit auſſi, Tailler de la *beſogne* à quelqu'un, pour dire non ſeulement au propre, luy preparer de la *beſogne* pour travailler, mais auſſi au figuré, luy ſuſciter bien des affaires. On dit auſſi d'un faineant, d'un méchant valet, qu'il aime *beſogne* faite.

BESOGNER. v. act. Travailler, faire ſa beſogne. Ce mot eſt vieux, quoy qu'il ait été employé par Amyot Evêque d'Auxerre dans ſes Vies de Plutarque en un ſens qui paſſe maintenant pour obſcene, *Beſogne* bien ta jeune Chelidonide, &c.

BESOIN. ſubſt. maſc. Manque de quelque choſe. Il faut avoir recours à Dieu dans tous ſes *beſoins* & neceſſités. le ciel n'abandonne pas ſes amis au *beſoin*. il eſt *beſoin* d'avoir de l'argent pour faire la guerre. il eſt *beſoin* de mettre une poutre neuve à ce plancher qui creve. on connoiſt les amis au *beſoin*. telle eſt la foibleſſe de l'homme, qu'il a beaucoup de *beſoins*.

BESSON, ONNE. adj. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois de deux enfants d'une même ventrée. Jacob & Eſaü étoient deux enfans *beſſons*. Ce mot vient, ſelon Menage, de *bis* ſimplement. Paſquier avec plus d'apparence le derive de *bis homines*, parce qu'on diſoit autrefois *homs* pour *hommes*: c'eſt comme ſi on diſoit *beſhoms*.

En Aſtrologie on appelle le ſigne des *Beſſons*, celuy qu'on nomme autrement des *Gemeaux*.

BESTAIL. ſ. m. Terme collectif, qui ſignifie des beſtes à quatre pieds qui ſervent au labourage, ou à la nourriture de l'homme. Il ne ſe dit gueres que des bœufs, des moutons. Il y a eu cette année grande mortalité ſur le *beſtail*. il ſe conſomme bien du *beſtail* à Paris.

BESTE. ſ. f. Animal privé de raiſon. C'étoit un ſupplice des Anciens, d'expoſer aux *beſtes* ſauvages. cette metairie eſt garnie d'un trouppeau de *beſtes* à corne, & d'un de *beſtes* à laine. on faiſoit autrefois des ſacrifices de *beſtes*. Il y a pluſieurs livres modernes écrits pour prouver que les *beſtes* n'ont point de ſentiment, & que ce ſont ſeulement des machines. C'eſt une opinion qui a été renouvellée par Mr. Deſcartes d'un Medecin Eſpagnol nommé *Gomeſius Pereira* qui fut 30. ans à en compoſer un Traitté, qu'il a intitulé *Antoniana Margarita* du nom de ſon pere & de ſa mere. Le Pere Pardies a fait un livre de la connoiſſance des *beſtes*. Thomas Willis a fait auſſi un Traitté de l'ame des brutes. Il y a auſſi un Traitté du Sr. Le Grand ſur le même ſujet, & un livre de l'ame des *beſtes* imprimé à Lyon en 1676. compoſé par Anthoine d'Illy Preſtre d'Ambrun. Dans le Journal de Hollande du mois d'Aouſt 1684. il eſt dit que cette opinion eſt ancienne, & qu'on en a diſputé dés le temps de St. Auguſtin. Mais le Sr. Du Rondel Profeſſeur à Maſtrich a prouvé que plus de 300. ans avant les Stoïciens de Rome, il y avoit un Cynique qui avoit ſouſtenu que les *beſtes* n'avoient ni ſentiment, ni connoiſſance, & étoient de pures machines. Ainſi on a eu tort d'accuſer Pereira d'avoir debité une nouveauté.

BESTE, ſe dit particulierement des animaux à quatre pieds qui ſervent à voiturer. Une *beſte* de ſomme, de charge. une roſſe eſt une méchante *beſte* pour faire un long voyage.

On dit au Palais, une *beſte aſine*, pour parler plus honneſtement d'un aſne.

BESTE, ſe dit auſſi de la vermine. J'avois cette année de beaux fruits, mais les *beſtes* les ont mangez, les tigres, les vers, les chenilles.

BESTE, en termes de Chaſſe, ſe dit abſolument du gros gibier. Lancer la *beſte*. *Beſtes noires*, ce ſont les ſangliers. *Beſtes fauves*, ce ſont les cerfs. On les diſtingue auſſi par le nom de *beſtes de brout*, comme les cerfs, chevreuils, &c. & *beſtes mordantes*, comme le ſanglier, le blereau, le renard, l'ours, le loup, le loutre, &c.

BESTE, ſe dit figurément en Morale d'un homme qui ne cherche que ſes plaiſirs, qui n'a point de gouſt pour les choſes celeſtes. C'eſt une *beſte* brute. il a veſcu, il eſt mort en *beſte*.

On dit de celuy qui eſt trop particulier, que c'eſt une *beſte* farouche; de celuy qui eſt trop colere, que c'eſt une *beſte* feroce.

BESTE, ſe dit auſſi d'une perſonne ſans eſprit, qui eſt ſtupide, lors qu'elle ne peut rien comprendre, ni retenir.

BESTE, eſt auſſi un jeu de cartes, où quand celuy qui fait joüer ne gagne pas, il paye autant que ce qu'il y a au jeu, & on dit qu'il a fait la *beſte*. On l'appelle autrement le *jeu de l'homme*.

On appelle populairement *la beſte*, ce qui fait peur. Une nourrice dit à ſon enfant qui crie, Je feray venir *la beſte*. On le dit auſſi d'un homme chagrin, & qui a de l'autorité, qui vient troubler la joye des autres. Voicy la grande *beſte* qui vient. Les artiſans qui voyent un Commiſſaire qui va en Police, l'appellent la *beſte noire*. L'Antechriſt eſt auſſi appellé la *grande Beſte* dans l'Apocalypſe. On le dit auſſi de deux ennemis. Mr. Viette étoit la *beſte* de Scaliger; il l'attaquoit toûjours, & il avoit peur de luy.

On dit proverbialement, Remonter ſur ſa *beſte*, non ſeulement au propre dans le jeu, quand on gagne le coup ſuivant, aprés celuy où on a fait la *beſte*, ce qu'on avoit perdu, mais auſſi quand on a rétabli ſa fortune ruinée, reparé une perte qu'on avoit faite. On appelle auſſi deux perſonnes qu'on voit toûjours enſemble, des *beſtes* de compagnie. On dit auſſi, Prendre du poil de la *beſte*, pour dire, Boire le matin, quand on a été incommodé d'avoir trop bû le ſoir; ou, Se guerir par les mêmes choſes qui ont cauſé le mal. On dit auſſi, qu'un homme a fait la *beſte*, quand il a fait quelque méchante affaire de ſa teſte, & malgré les conſeils de ſes amis. On dit ironiquement, qu'un homme eſt une bonne *beſte*, une fauſſe *beſte*, pour dire, qu'il eſt dangereux de s'attaquer à luy, qu'il eſt plus à craindre qu'on ne penſe.

On dit auſſi, Morte la *beſte*, mort le venin, pour dire, que ceux qui ſont morts ne font plus de mal, ou qu'on ne garde point ſa colere contre les morts. On dit auſſi dans une grande ſolitude, ou obſcurité, On n'y voyoit ni *beſtes*, ni gens. On dit en Normandie, Haro ſur toy & ſur ta *beſte*, pour une formule dont on ſe ſert pour arreſter quelqu'un priſonnier. On dit auſſi, que quand Jean *beſte* eſt mort il a bien laiſſé des heritiers, pour dire, qu'il y a encore bien des ſots au monde. On dit d'un logis où il y a pluſieurs locataires, que c'eſt l'Arche de Noé, il y a toutes ſortes de *beſtes*. On appelle une *beſte épaulée*, une fille qu'on marie qui n'a pas bien conſervé ſon honneur.

BESTIAL, ALE. adj. Qui tient de la nature de la beſte.

Digitized by Google

beſte. Une ame *beſtiale*. une fureur *beſtiale*. Il ſe prend quelquefois pour *beſtail*. Ce Fermier fait une grande nourriture de *beſtiaux*. il y a des charges creées de vendeurs de *beſtiaux*.

BESTIALEMENT. adv. D'une maniere brutale, & en beſte. Les yvrognes vivent *beſtialement*.

BESTIALITE'. ſ. f. Brutalité. La ſtupidité de cet homme a quelque choſe de la *beſtialité*.

BESTIALITÉ, ſe dit auſſi du peché contre nature qui ſe commet avec des beſtes, & qu'on punit du feu.

BESTIOLE. ſ. f. Petite beſte. Il ſe dit particulierement des inſectes & de la vermine, comme fourmis, tigres, punaiſes, cloportes, &c.

BESTION. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le bec ou la pointe de l'eſperon, ou la partie du vaiſſeau qui eſt le plus en ſaillie. Il porte ordinairement la figure de quelque beſte, (ce qui l'a fait appeller *beſtion*) & ſur tout celle d'un lion: ce qui fait que quelques-uns luy donnent auſſi ce nom.

BESTISE. ſ. f. Sottiſe, ſtupidité. La *beſtiſe* de ce valet n'eſt pas concevable. cet homme a fait une grande *beſtiſe* de ſe marier à une femme publique.

B E T.

BETEL, ou *Betle*. ſubſt. maſc. Plante qui a un jus de couleur de ſang. Elle eſt fort foible, c'eſt pourquoy elle a toûjours beſoin de quelque appuy. Elle eſt ſemblable à l'arbre qui porte le poivre. Elle n'a point d'autre fruit que ſa feuille, qui ſe peut conſerver un fort long eſpace de temps. Cette plante eſt fort eſtimée dans l'Inde. Les Indiens ne la plantent jamais ſans obſerver de grandes ceremonies, & ils ſont fort ſoigneux de ſe nettoyer les dents, à cauſe que la couleur du *betel* & de l'areca y prend mieux. Ils en maſchent continuellement, & quand ils s'entrerencontrent ſur les chemins, ils s'en donnent reciproquement. Ce ſeroit une honte à un homme d'eſtre trouvé ſans en avoir ſur ſoy. Pyrard. Matthiole dit que c'eſt la même choſe que le *thembul*, ou *tember* des Arabes & des Perſes, qui en mangent continuellement, ſoit qu'ils ſoient oiſifs, ſoit qu'ils ſoient occupés, parce qu'ils l'eſtiment fort profitable à la ſanté; mais ſi on en mange par trop, il fait perdre le ſens: d'où vient, dit-il, que les femmes qui ſe veulent bruſler en mangent ſi grande quantité, qu'elles ſont hors d'elles-mêmes. Le *betel* rend l'haleine douce & bonne, échauffe l'eſtomac, & donne la couleur rouge au viſage & aux levres, & fortifie les dents & le cœur. Le *betel* a des feuilles qui reſſemblent fort au lierre, ſi ce n'eſt qu'elles ſont beaucoup plus tendres. On les broye avec une noix aſſez dure fort approchante de la noix muſcade, & quand on en a ſucé le ſuc, on les crache. Le *betel* ronge les dents, & les rend noires comme du jayet. On le prepare ſimplement avec de la feuille, de la noix, & de la chaux de pierre, & non de coquillage, arroſée avec du ſafran. Quelques-uns meſlent du tabac avec cette noix qu'on nomme *areca*. Le *betel* a une telle contrarieté avec le durion, qu'un peu de ſes feuilles en corrompt une boutique toute entiere. Cette plante eſt fort bien décrite dans la Pharmacopée Perſique imprimée à Paris en 1681.

BETOINE. ſ. f. Herbe qui étant pulveriſée fait eſternuer, dont ſe ſervent ceux qui ne veulent pas faire la depenſe du tabac, car elle fait le même effet. Cette herbe jette une tige menuë & quarrée, haute d'une coudée, & plus, à la cime de laquelle vient une graine en forme d'eſpi tout ainſi que la ſarriette. Ses feuilles reſſemblent à celles du cheſne qui ſont molles, odorantes, & chiquetées tout autour, qui ſont plus grandes vers la racine que vers le haut. Sa racine eſt menuë comme celle de l'ellebore. Matthiole rapporte au long ſes vertus. Antonius Muſa Medecin de l'Empereur Auguſte en a fait un Traitté exprés: ce qui a donné lieu à un proverbe qu'on dit en quelques lieux, Il eſt auſſi vertueux que la *betoine*, quand on veut bien eſtimer quelque choſe. En Latin *betonica*. Pline dit que cette herbe s'appelloit *vettonica* dans la Gaule, & en Italie *ſerratula*; & que les Gaulois l'avoient ainſi appellée *à Vettonibus*, qui étoient des peuples d'Eſpagne d'où ils l'avoient apportée.

BETTE, ou *Betterave*. ſ. f. Plante commune en France, dont la racine eſt fort rouge, & qu'on mange en ſalade, en fricaſſée avec des capres, de l'huile, du beurre, &c. Il y a auſſi des *bettes* blanches qu'on appelle *carottes*. Il y a auſſi une *bette* ſauvage qui eſt preſque ſemblable, dont la tige eſt menuë & droite, & de la hauteur du lis, chargée d'une graine, & aſtringente. Matthiole l'appelle *la reparée des prés*, ou *limoine*. En Latin *beta ſilveſtris*, ou *limonium*, ou *tintinnabulum terræ*.

B E V.

BEVEUE. ſubſt. fem. Faute qu'on commet pour ne ſavoir pas bien les choſes, & quand on prend l'une pour l'autre. Ce Sergent a fait une *beveuë*, il a empriſonné une perſonne pour une autre. cet Auteur a fait une *beveuë* en une telle citation, elle n'eſt pas de celuy auquel il l'attribuë. les Clercs, les novices dans les affaires ſont ſujets à ſe tromper, à faire des *beveues*. Menage derive ce mot de *bis veduta*, parce que les objets qu'on voit doubles ſont connus imparfaitement.

BEVEUE, ſe dit particulierement au jeu des eſchecs, quand on fait une faute groſſiere par manque d'attention, ou quand on touche une piece pour l'autre. Ce joüeur eſt fort rigoureux, il ne pardonne aucune *beveuë*.

En termes d'Imprimerie, on appelle *beveuë*, la faute qu'on fait quand on tire des formes de diverſes ſignatures l'une ſur l'autre.

BEUGLEMENT, ſubſt. maſc. Mugiſſement, cri du taureau, du bœuf, de la vache. Ce mot vient du Latin *boatus* ou *buculatus*.

BEUGLER. verb. neut. Mugir. Menage derive ce mot de *buculare*, qui a été formé de *bucula*, quoy que Paſquier croye qu'il a eſté fait par onomatopée.

On dit figurément d'un homme qui a la voix forte, rude, & diſcordante, qu'il *beugle* au lieu de chanter.

BEURRE. ſ. m. ſubſtance graſſe & onctueuſe, qui ſe fait du lait eſpaiſſi en le battant. Le lait a trois ſubſtances, le fromage, le *beurre*, & le lait clair. On ne fait du *beurre* que du lait de vache, d'où il a pris ſon nom, qui vient du Grec *boutyron*. Martin Schookius a fait un Traitté du *beurre* ſi exact, qu'il n'y a aucune queſtion qu'on puiſſe faire ſur cette matiere qui n'y ſoit decidée. Il dit que ſans l'induſtrie des Hollandois il n'y auroit point de *beurre* dans les Indes: qu'en Eſpagne le *beurre* n'y eſt en uſage que pour les ulceres: & que le meilleur opiate pour avoir les dents belles, c'eſt de les frotter avec du *beurre*. On appelle par tout le monde les Hollandois *Boterbourres*, c'eſt à dire, *Mangeurs de beurre*.

BEURRE FRAIS, eſt celuy qui eſt battu depuis peu. *Beurre ſalé*, celuy qu'on garde par le moyen du ſel. *Beurre fort*, celuy qui eſt gaſté, & qui prend au gofier. *Beurre refait*, celuy qui eſt relavé, & repaiſtri de nouveau. *Beurre noir*, c'eſt du *beurre* fondu qui a quelque temps bouilli dans la poëſle.

POT A' BEURRE. Un pot de grez rond & haut, où on met du *beurre ſalé* pour le conſerver: & on dit des formes de chapeaux, quand elles ſont trop hautes, que ce ſont des *pots à beurre*.

Il y avoit auſſi cy-devant dans les Egliſes un tronc pour le *beurre*, pour la permiſſion qu'on donnoit d'en manger le Careſme. A Noſtre Dame il y a la tour de *beurre*.

On dit proverbialement, Promettre plus de *beurre* que de pain, pour dire, Amuſer une perſonne par pluſieurs belles promeſſes. On dit auſſi en voyant des contuſions qui rendent les parties proches des yeux livides, que ce ſont des yeux pochez au *beurre* noir. On dit auſſi d'une perſonne, qu'on luy a oſté ſon bon *beurre*, quand on luy a oſté quelque choſe, quelque liqueur qu'elle eſtimoit beaucoup.

BEURRÉE. ſ. f. Enduit, ou couche de *beurre* ſur du pain.

BEURRIER, IERE. ſ. m. & f. Marchand de beurre, qui ſe dit particulierement d'une femme qui vend le beurre en détail : & l'on dit des méchants livres, qu'ils vont à la *Beurriere*, parce qu'elles ont beſoin du méchant papier pour envelopper leur beurre.

BEUVANT, ANTE. part. Qui boit, ou qui eſt en eſtat de boire. Cet homme a ſept enfants tous bien *beuvants* & bien mangeants, qui ſe portent bien.

BEUVETTE. ſubſt. fem. Lieu eſtabli dans toutes les Cours & Juriſdictions, où les Conſeilliers vont prendre un doit de vin quand ils ſont trop long-temps en l'exercice de leurs charges, & où ils parlent auſſi de leurs affaires communes.

BEUVETIER. ſubſt. maſc. Celuy qui tient la beuvette en pluſieurs Juriſdictions, & qui eſt comme le ſerviteur des Compagnies qui reçoit les conſignations des Commiſſaires, &c.

BEUVEUR, ou *Buveur*. ſ. m. Celuy qui boit, ou qui eſt accouſtumé à boire. Les *beuveurs* d'eau ou hydropotes ſe portent mieux que les autres. Tous les peuples du Septentrion ſont de grands *beuveurs*, de grands yvrognes. Bacchus étoit le Dieu des *beuveurs* chez les Payens.

Les Medecins appellent auſſi *Beuveur*, le troiſiéme muſcle de l'œuil qui ſert à le faire mouvoir du coſté du nez, parce que c'eſt un mouvement qui ſe fait d'ordinaire quand on boit.

BEUVOTER, ou *Buvoter*. verb. neut. Boire à petits coups reïterés. Ce goinfres paſſent enſemble des journées entieres à *beuvoter*.

B E Z.

BEZET. ſubſt. maſc. Terme de Triquetrac, qui ſignifie deux as en dez. Ce mot vient de *bis*, & *as*. On dit dans le même ſens *ambeſas*.

BEZOUARD. ſ. m. Pierre medecinale qui eſt un excellent contrepoiſon. Elle ſe trouve dans la fiente d'un animal nommé *pazan*. C'eſt une eſpece de bouc ou de chevreuil qui a le poil court, & un bois preſque ſemblable à celuy du cerf. L'Oriental qui eſt le plus eſtimé, vient de l'Inde, & ſur tout dans le Royaume de Golconda, & de Cananor. Cet animal broute les petits boutons d'un certain arbriſſeau, autour deſquels ſe forme le *bezoüard* dans ſon ventre en forme de petites pierres, où elles ſont arrangées en ſorte, que la premiere eſt plus groſſe que la ſeconde, & ainſi toûjours en diminuant, qui le font tant ſouffrir, que quelquefois il en meurt. Elles ont pluſieurs pelures & enveloppes comme l'oignon. Ces peaux ſont luiſantes, & la premiere plus que la ſeconde, & ainſi des autres. Il y en a de groſſes comme des œufs de pigeon, ou d'oye, faites en forme de glande, ou de noyau de datte. Elles ſont de couleur de ſang, de miel, ou de jaune paſle, mais le plus ſouvent de verd-brun ou de verd-clair. Ce qui les rend rares, c'eſt qu'il eſt deffendu aux Marchands d'acheter ces boucs avant qu'on en ait oſté la pierre. Pour les éprouver, il les faut peſer exactement, les laiſſer dans l'eau quatre heures ; & aprés les avoir eſſuyées, ſi elles ne peſent un peu davantage qu'auparavant, ou ſi l'eau change de couleur, elles ſont taſſitées.

Le *bezoüard* Occidental, ou celuy du Perou, eſt tout à fait different, & ſe trouve dans pluſieurs animaux qui ſont particuliers à ce pays-là. Dans les uns le *bezoüard* eſt de la groſſeur d'une noiſette ; dans les autres gros comme une noix ; dans d'autres de la groſſeur d'un œuf de poule. Quelquefois on en trouve trois ou quatre dans le même animal tout à la fois. On en trouve de figure ovale, d'autres qui ſont ronds, d'autres qui ſont preſque plats ; les uns de couleur cendrée, d'autres de couleur fort obſcure. Les animaux dans leſquels on trouve cette pierre dans le Perou ſont ceux qu'on appelle *Guanacos*, *Jachos*, *Vicunnas*, *Taraguas*. Les Taraguas portent les meilleurs.

Quelques-uns diſent qu'il y a un *bezoüard* de Perſe qui ſe trouve dans le corps des ſinges. Celuy-cy eſt ſi fort, que deux de ſes grains font autant d'effet que celuy des chevres, qui eſt l'ordinaire.

Il y a auſſi un *bezoüard* qu'on appelle d'Allemagne, qui eſt une pierre qui ſe trouve dans le ventricule des chamois. Pline dit qu'on en trouve auſſi dans les jeunes vaches, que Cardan appelle *œufs de vache*. Il y en a qui peſe juſqu'à 18. onces, mais il eſt peu eſtimé, & ſix grains de l'ordinaire font plus d'effet, que trente de celuy-cy. Bartholin dit qu'en Dannemark on en trouve ſouvent dans le ventre des moutons, & d'autres pierres qui ſe forment dans le ventricule ou dans les inteſtins des chevaux, qui chaſſent le venin des corps peſtiferez, qu'on prefere & compare au *bezoüard* Occidental. Celles-cy ſont comme des pelottes de poil, qu'on croit être faites des reſtes des herbes qui n'ont pû être digerées. Le Sieur de Choiſi dans ſa Relation de Siam dit que le *bezoüard* vient dans le ventre du heriſſon, du ſinge, de la chevre, & quelquefois de la vache, & dit que celuy du heriſſon eſt le meilleur. La plus-part des *bezoüards* qu'on trouve en ſi grand nombre, ne ſont que des compoſitions faites avec des magiſteres, de la ruë, du ſcordium, & d'autres ſemblables plantes, qu'on ſçait être tres-propres pour faire ſuer. Menage tient qu'on a dit ce mot par corruption pour *pazar*, & qu'il vient de *pazan*, qui eſt le nom de l'animal qui le porte. Bochart croit qu'il vient du Perſan *bedzahar*, qui ſignifie *antidote contre les poiſons*, compoſé de *bed*, *remede*, & de *zahar*, *poiſon*. D'autres diſent que *beſahard* eſt un mot Arabe qui ſignifie *conſervateur de la vie*. D'autres diſent que cette pierre eſt appellée des Hebreux *baharzehar*, c'eſt à dire, *victorieuſe du venin*. De là vient qu'on appelle *bezoardiques*, tous les antidotes & contrepoiſons. Voyez Garcias ab Horto, qui en a fait une particuliere deſcription.

BEZOUARD, en termes de Chymie, ſe dit d'une poudre émetique corrigée avec l'eſprit de nitre, & parfaitement adoucie par pluſieurs lotions qui oſtent la vertu purgative de l'antimoine, & la convertiſſent en diaphoretique. On la nomme *bezoüard mineral*, à cauſe qu'elle a des qualités *bezoüardiques*. On fait auſſi des eaux qu'on nomme *bezoüardiques*, & des baumes *bezoüardiques*.

On appelle auſſi *bezoüard jovial*, une preparation qu'on fait de l'eſtaim. Voyez *Eſtaim*.

B I A.

BIAIS. ſubſt. maſc. Terme d'Arpentage. Qui eſt oblique, de travers, qui n'eſt pas taillé, couppé à angle droit. Le *biais* d'une maiſon en gaſte toute la ſymmetrie. une eſtoffe couppée de *biais* ne fait point de profit, il faut la coupper de droit fil. Dans les atteliers on appelle *biais maigre*, un angle aigu ; & *biais gras*, un angle obtus. Ce mot vient de l'ancien Gaulois *bibay*, c'eſt à dire, *de travers*.

BIAIS,

BIAIS, ſe dit en Morale, & figurément des diverſes manieres de tourner, de regarder une affaire, une entrepriſe. Ce Rapporteur a tourné cette affaire de tous les *biais* pour la faire reüſſir ſelon ſon ſens.

BIAISEMENT. ſubſt. maſc. Deſtour qu'on fait pour tromper quelqu'un, ou pour éluder ſes pourſuittes. Les honneſtes gens ne veulent point voir de *biaiſement* dans les affaires, ils veulent qu'on marche droit.

BIAISER. verb. neut. N'eſtre pas droit, eſtre poſé obliquement. L'aile de ce baſtiment *biaiſe* du coſté gauche.

BIAISER, ſe dit figurément de ceux qui cherchent des biais, des deſtours, de mauvaiſes fineſſes, des échappatoires pour ſortir d'une méchante affaire, ou pour ſurprendre quelqu'un.

On le dit quelquefois en bonne part dans des negociations importantes, quand on y cherche des temperaments, un milieu pour contenter aucunement les deux parties. Il n'y a gueres d'arbitres qui ne *biaiſent* un peu pour juger entre leurs amis.

B I B.

BIBERON, ONNE. ſubſt. maſc. & fem. Yvrogne qui boit par excés. Les Allemands ſont de grands *biberons*. Les Medecins appellent auſſi la glande *biberonne*, celle qui eſt au deſſus du nés, par où la pituite coule du cerveau, & ſe decharge dans les narines comme par une chauſſe d'hypocras. On l'appelle auſſi *colatoire*, ou *baſilaire*. Ce mot vient de *bibax*, de *bibere*.

BIBERON, eſt auſſi un vaſe qui a un tuyau exterieur qui ſert à verſer la liqueur qui y eſt contenuë, & par où on peut boire avec aſpiration. Les vinaigriers & les vaiſſeaux où on met l'huile ont un *biberon*.

BIBLE. ſ. f. Livre par excellence qui contient la Ste. Eſcriture, le Vieux & le Nouveau Teſtament. La *Bible* eſt le principal fondement de l'Egliſe Catholique. La *Bible* Vulgate eſt une Verſion tres-ancienne de l'Eſcriture, approuvée dans l'Egliſe. La *Bible* de la Verſion de St. Hierôme, celle des Septante. La *Bible* Polyglotte, ou de pluſieurs Langues. La *Bible* de Sixte V, de Vatable, de Caſtalion, &c. Ce ſont diverſes Verſions, Commentaires, ou Editions de la *Bible*. Les Concordances de la *Bible*. Guillaume Breton Cordelier a fait un Opuſcule des mots les plus difficiles de la *Bible*. Ce mot vient du Grec *biblia*, & *biblos*.

On dit auſſi, la grand' *Bible* des Noëls vieux & nouveaux, pour dire, les livres où ſont contenuës les Chanſons de Noël. On a appellé auſſi *Bible Guyot*, une Satyre univerſelle faite par un vieux Poëte François nommé Hugues de Bercy Religieux de Cluny, qu'on nomma d'abord *Bible Huguyot*.

BIBLIOTHECAIRE. ſ. m. Celuy qui eſt prépoſé pour garder ou pour avoir ſoin d'une Bibliotheque. Fabian étoit *Bibliothecaire* du Vatican, dont il a fait un Index ou Catalogue qui compoſe un tres-beau livre in folio.

BIBLIOTHECAIRE, ſe dit auſſi des Auteurs qui ont écrit des Catalogues des livres, tels que ceux qui ſont nommés dans le livre du Pere Labbe, qui en a fait une Compilation.

BIBLIOTHEQUE. ſ. f. Appartement ou lieu deſtiné pour y mettre des livres; galerie, baſtiment plein de livres. On le dit auſſi des livres en general qui ſont rangez dans ce vaiſſeau. La *Bibliotheque* du Roy eſt fort nombreuſe & fort curieuſe. La *Bibliotheque* de l'Empereur eſt compoſée de 80000. volumes, & de 15940. medailles curieuſes, comme témoigne Petrus Lambecius. La *Bibliotheque* de Ptolomée Philadelphe contenoit 700000. volumes, au rapport d'Aulugelle : mais c'étoient de ſimples cahiers ou rouleaux qu'il appelloit *volumes*. La premiere *Bibliotheque* qui fut à Athenes a été celle de Piſiſtrate, & la premiere qui fut à Rome fut celle d'Aſinius Pollio. Strabon dans le 17. liv. de ſa Geog. aſſûre qu'Ariſtote fut le premier d'entre les Grecs qui ſe mit en peine d'amaſſer pluſieurs livres, & de dreſſer une *Bibliotheque*. Les plus fameuſes *Bibliotheques* de l'ancienne Rome étoient l'Ulpienne & la Palatine.

L'Empereur Leon Iſaurique fit bruſler au VIII. ſiecle la *Bibliotheque* de Conſtantinople, où il y avoit plus de 30000. volumes, & un entre autres où l'Iliade & l'Odyſſée d'Homere étoient écrites en lettres d'or ſur la peau des inteſtins d'un ſerpent.

On dit figurément d'un homme ſçavant, que c'eſt une *Bibliotheque* vivante. Beroalde a été appellé une *Bibliotheque vivante* par Pic de la Mirandole, & Longin par Wormius.

Durandus témoigne qu'on a appellé *Bibliotheques*, les livres du Vieux & du Nouveau Teſtament : c'eſt un nom qu'on leur a donné par excellence. Ce mot vient du Grec *bibles*, & *thiki*, comme *librorum repoſitorium*.

BIBLIOTHEQUE, eſt auſſi un Recueil, une Compilation de pluſieurs ouvrages de même nature, ou d'Auteurs qui ont compilé tout ce qui ſe peut dire ſur un même ſujet. La *Bibliotheque* des Peres imprimée à Cologne étoit de XV. Volumes, & celle de Lyon imprimée en 1678. eſt de XXVII. La *Bibliotheque* du Droit François par Laurent Bouchel. Pierre d'Alva a fait la *Bibliotheque* de la Conception de la Vierge en VI. Volumes.

On a appellé *Bibliotheque volante*, des Recueils de pluſieurs livres qui ne paſſent pas ſix feuilles, qui ſe perdent & ſont negligez à cauſe de leur petiteſſe, comme des Panegyriques, Harangues, Deſcriptions de feſtes, &c. telle qu'eſt celle de Jean Cinelli Italien Academicien de Florence, imprimée en 1677. la *Bibliotheque* des Philoſophes Chymiques, contenant pluſieurs Traittez & Dialogues; d'Hermes, de Marie, de Calid, de Morien, d'Artephius, de Geber, &c. Il y a une *Bibliotheque* Anatomique faite par le Clerc & Manget Medecins de Geneve, qui ont raſſemblé en un corps un grand nombre de Traittez ſinguliers d'Anatomie.

On appelle auſſi *Bibliotheque*, les livres qui contiennent les Catalogues des livres des *Bibliotheques*. Geſner, Poſſevin, Photius, ont fait des *Bibliotheques*. La *Bibliotheque* de Mr. de Cordes, de Mr. de Thou par Bouilland. Le Pere Labbe Jeſuite a fait la *Bibliotheque* des *Bibliotheques*, qui eſt un livre in 8. qui contient ſeulement le Catalogue des noms de ceux qui ont écrit des *Bibliotheques*. On y trouve un Recueil de tous les Catalogues des livres qui ont été faits juſqu'à preſent par les Auteurs de toute ſorte de nations, les Elogiſtes des hommes illuſtres, les plus fameux Imprimeurs & Libraires de l'Europe, & tous ceux qui ont écrit des cabinets celebres, des monnoyes, des poids & des meſures, des inſcriptions & monumens de l'antiquité.

Martin Lippenius Allemand a fait une *Bibliotheque* reelle de Philoſophie, Medecine, Juriſprudence, & Theologie en IV. Volumes in fol. qui contient les noms des Auteurs qui ont écrit de ces ſciences. Il l'appelle *reelle*, parce qu'il ſuit l'ordre des matieres. Michel Hertius a fait la *Bibliotheque* d'Allemagne, ou le Recueil des Auteurs qui ont écrit des affaires de ce pays-là.

En France on n'a point encore une *Bibliotheque* generale de tous les Auteurs. Il y en a de particulieres du Sieur la Croix du Maine Manceau, & Anthoine du Verdier. L'Eſpagne en a une par Nicolas Anthonio. Il y a auſſi une *Bibliotheque* d'Eſpagne de Peregrinus, ou d'André Schot, des Eſcrivains Eſpagnols en 1608. La *Bibliotheque* Sainte de Sixte. La *Bibliotheque* Rabbinique de Buxtorff. La *Bibliotheque* Chymique de Borelli.

Digitized by Google

Le Royaume de Naples en a une faite par Nicolas Toppi, commentée par Leonard Nicodeme.

Il y a des *Bibliotheques* des Benedictins par Tritheme; de ceux de Cisteaux par Charles de Visch; des Chanoines Reguliers par Gabriel Pennot; des Augustins par Herrera & Elsius. La *Bibliotheque* des Premontrez par Jean le Page; des Dominicains par Leander Alberti, Anthoine de Sienne, & par Ambroise d'Alta Mura; des Franciscains par Luc de Wading Cordelier Hybernois; des Jesuites par Philippes Alegambe, Pierre Ribadeneira, & Natanaël Sotwel.

La *Bibliotheque* Orientale des livres Hebraïques, Syriaques, Arabiques, Egyptiaques, Ethiopiques, &c. de Henry Hottinger Suisse en 1667.

Il y a une nouvelle *Bibliotheque* des Auteurs Ecclesiastiques de Monsieur du Pin, Docteur de Paris, contenant l'Histoire de leur vie, le Catalogue, la Critique, & la Chronologie de leurs ouvrages, le sommaire, le jugement de leur stile & de leurs differentes Editions.

La *Bibliotheque* Historique de Paul Bolduanus, qui a fait un Recueil des Historiens & des Geographes.

La *Bibliotheque* choisie de Paul Colomiés imprimée en 1682.

La *Bibliotheque* curieuse de Jean Hallervord de Konisberg, imprimée en 1676.

Gabriel Naudé a fait un Advis pour dresser une *Bibliotheque*, publié en 1627.

BIBUS. Terme indeclinable & ironique, qui se dit des choses qu'on veut mépriser. Un Advocat, un Poëte de *bibus*, est un méchant Advocat, un mauvais Poëte. des raisons de *bibus*, ce sont des raisons vaines & peu solides.

B I C.

BICHE. f. f. Femelle du cerf qui n'a point de bois sur la teste. Un fan de *biche*. En Latin *cerva*. La *biche* porte son petit huit mois, & n'en fait qu'un à la fois. Saumaise derive ce mot de *bicula*; Menage de *bicca* feminin de *biccus*, *bouc*.

On dit proverbialement, Il s'enfuit comme une *biche*, pour dire, avec poltronnerie & legereté.

BICHET. f. m. Mesure de grains qui contient environ un minot de Paris. On le dit tant de la mesure, que du blé qui y est mesuré. Le *bichet* est particulierement en usage en Bourgogne & en Lyonnois. Dans les anciens titres on trouve qu'il en falloit deux pour faire une hemine, ou deux quartaux; en d'autres, qu'il contenoit deux quartes, que chaque quarte contenoit deux boisseaux, & le boisseau vingt escuelles.

On dit aussi un *bichet* de terre, en parlant de la mesure d'une terre qui a besoin d'un *bichet* de blé pour estre semée.

BICHON. f. m. Petit chien à long poil blanc, & fort delié. Les *bichons* ont été long-temps à la mode chez les Dames: ce sont des chiens de manchon. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *barbet*, & qu'on a dit *barbiche*, *barbichon*, puis *babiche*, & *babichon*, & enfin par abregé *biche* & *bichon*, comme si c'estoit un petit *barbet*.

BICOQ, ou *Pied de chevre*. f. m. Terme de Mechanique. C'est le troisiéme pied qu'on adjouste à la chevre ou machine qui sert à élever des poutres, ou autres gros fardeaux, quand on n'a point de murailles contre lesquelles on la puisse appuyer.

BICOQUE. f. f. Place peu fortifiée & sans deffense. On pend les Gouverneurs qui osent attendre le canon d'une armée royale dans une *bicoque*. Ce mot vient d'une place sur le chemin de Lodi à Milan, qui étoit une simple maison de Gentilhomme entourée de fossez, dans laquelle les Imperiaux s'étant postez en l'année 1522.

soûtinrent l'assaut de l'armée Françoise conduite par le Sr. De Lautrec du temps de François I. & cette bataille s'appella *la journée de la Bicoque*.

B I D.

BIDAUS. f. m. plur. Vieux mot François, qui signifioit autrefois des gens de guerre à pied, qu'on a appellé autrement *Pitauts*.

BIDET. f. m. Cheval de petite taille. Les meilleurs *bidets* viennent en France. Ce mot a aussi signifié, *un petit pistolet de poche*.

On appelle *double bidet*, un cheval de taille mediocre au dessus de celle du *bidet*.

BIDON. f. m. Terme de Marine. C'est un vaisseau de bois, dont on se sert sur mer pour mettre la boisson de chaque plat de l'équippage. Il contient sept chopines pour sept personnes. On l'appelle autrement *canette*. Ceux qui sont d'estain, ou de terre cuitte, s'appellent *frisons*.

B I E.

BIEN. f. m. Terme de Theologie. C'est en sa premiere signification le synonyme de *bon*. Les Philosophes Payens n'ont point connu le souverain *bien*. La Theologie Chrêtienne nous apprend que Dieu est le souverain *bien*: c'est celuy à qui on doit rapporter toutes choses: c'est ce que tous les estres souhaittent. On dit aussi en Theologie, l'arbre de la science du *bien* & du mal.

BIEN, en termes de Jurisprudence, signifie, Toutes sortes de possessions & de richesses. On ne doit pas quitter les *biens* éternels pour les *biens* temporels. malheur à celuy qui usurpe le *bien* d'autruy. Qui confisque le corps, confisque les *biens*, pour dire, que tous les *biens* des condamnés au supplice, ou au bannissement perpetuel, appartiennent au fisc. On dit, qu'un homme s'oblige corps & *biens*, pour dire, qu'outre ses *biens* qu'il hypotheque, il se soûmet encore à demeurer en prison, faute d'executer ce qu'il promet. On dit aussi, Separer de corps & de *biens*, pour dire, Faire joüir une femme de son *bien* propre, & luy donner une habitation à part. On appelle un Curateur aux *biens* vaquans, Celuy qu'on nomme pour deffendre une succession abandonnée où il n'y a point d'heritiers. On appelle Cession de *biens*, une renonciation qu'un debiteur fait en Justice à tous ses *biens*, qui est pour cela obligé de porter un bonnet vert. Une femme en perdant son mari qui est en fortune, perd le corps & les *biens*. Il faut qu'une caution donne un état de ses *biens* & facultés.

BIEN, se dit aussi pour signifier un heritage particulier. Ce Gentilhomme a un beau *bien* dans telle Parroisse, pour dire, un beau domeine.

BIEN, se dit aussi des fruits des heritages. La gelée est bonne pour les *biens* de la terre, & fait mourir la vermine. les Rogations sont instituées pour prier Dieu pour les *biens* de la terre.

BIEN, en Physique & en Morale, se dit encore de tout ce qui accommode nos affaires, ou qui conserve ou retablit nôtre santé. Cet homme étoit ruiné, la succession de son oncle luy a fait tous les *biens* du monde. un remede pris à propos fait grand *bien* à un malade. un peu de rossolis aprés le repas fait grand *bien* au cœur. ce Seigneur fait du *bien* à tous ses domestiques.

BIEN, se dit aussi de ce qui regarde la vertu, l'honnesteté, la valeur, la bonne fortune. Ce Prelat étoit un grand homme de *bien*. les avis de ce Magistrat vont toûjours au *bien*, il est fort zelé pour le *bien* public. cette Dame est une femme de *bien* & d'honneur. cet homme est obligeant, il dit du *bien* de tout le monde. cet étranger a bonne mine.

Digitized by Google

il ſent ſon *bien*. Corneille a dit d'un homme brave, dans le Cid,

Tu n'as fait le devoir que d'un homme de *bien*.

pour dire, d'un homme genereux. Ce fut un grand *bien* qu'il arriva des gens pour ſeparer ces deux Seigneurs qui ſe battoient, pour dire, un grand bonheur.

En termes de Rethorique, on dit que c'eſt l'Art de *bien* dire. Il s'eſt mis ſur ſon *bien* dire, il a parlé éloquemment.

BIEN, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes adverbiales. Cela va de *bien* en mieux. Cet homme eſt fort *bien* dans ſes affaires. On dit, qu'un portrait reſſemble en *bien*, pour dire, qu'il eſt un peu flatté. On dit, qu'un homme eſt *bien* mal, pour dire, qu'il eſt dangereuſement malade. Sa maladie ſe tourne en *bien*. Il boit & mange *bien*. Il eſt *bien* beuvant & *bien* mangeant. On luy a donné des remedes *bien* à propos. Cela n'eſt pas venu à *bien*, n'a pas profité. Il y avoit *bien* du monde à ce Sermon. Cette affaire ira *bien* autrement qu'on ne penſe. Cet homme fait *bien* tout ce qu'il fait, il dit *bien*. Ces vers ſont *bien* tournez. Il a fait cela tant mal que *bien*. On dit, qu'un homme voit *bien* clair, pour dire, qu'il eſt *bien* intelligent. Il n'en faut parler ni en *bien*, ni en mal. Vous en parlez *bien* à vôtre aiſe. C'eſt *bien* dit. *Bien* loin que cela luy ſerve, il luy pourra nuire. Ce Critique ne trouve rien de *bien*. On dit ironiquement, qu'un homme ſe porte *bien*, pour dire, qu'il eſt *bien* ſaoul. On dit auſſi un homme *bien* fait, une femme *bien* faite, pour dire, belle & de bonne mine. On dit auſſi par interjection, He *bien* qu'eſt-ce? he *bien* achevez: & par conjonction, *bien* que. On dit auſſi, *bien bien*, quand on veut témoigner quelque approbation, ou faire quelque menace.

On dit proverbialement, *Bien* attaqué, *bien* deffendu. Autant vaut *bien* battu, que mal battu. Un fou adviſe *bien* un ſage. On dit auſſi, Nul *bien* ſans peine. A mal exploiter *bien* écrire.

BIENDISANT, ANTE. adj. Orateur diſert qui parle avec élegance & politeſſe. Les gens de Cour & d'Academie ſe piquent d'eſtre *biendiſants*.

BIENFACTEUR. ſ. m. *Bienfactrice*. ſ. f. Celuy ou celle qui ont donné, qui ont fait du bien à quelques particuliers, ou à quelque Communauté. Il faut prier Dieu pour ſes *bienfacteurs*. on ne peut parler contre ſon *bienfacteur* ſans ingratitude.

On appelle dans les Couvents *Bienfacteurs* & *Bienfactrices*, Ceux qui en ont fait les fondations, ou qui y ont apporté de grands biens en y entrant.

BIENFAIRE. v. n. Obliger quelqu'un par quelque liberalité, par quelque ſervice. On dit plus ordinairement *faire du bien*. Il faut *bienfaire*, & laiſſer dire.

BIENFAISANT, ANTE. adj. Qui a l'inclination à obliger, à faire du bien aux autres. Il faut qu'un Seigneur ſoit *bienfaiſant*, s'il veut gagner l'amitié du peuple.

BIENFAIT. ſ. m. Don, ou bon office qui fait du bien, du plaiſir à quelqu'un. Les *bienfaits* s'oublient plus aiſément que les injures. Seneque a écrit un beau Traitté des *Bienfaits*, qui a été traduit par Malherbe.

BIENFAIT, en termes de Couſtumes, ſe dit auſſi de la troiſiéme partie des biens ſucceſſifs du pere & de la mere, dont la jouïſſance par uſufruit étoit donnée aux puiſnez, & entre autres en la Couſtume d'Anjou.

BIENHEUREUX, EUSE. adj. & ſubſt. Celuy qui jouït de la beatitude. Le Paradis eſt le ſejour des *Bienheureux*. la *Bienheureuſe* Vierge Marie. les *Bienheureux* Apoſtres.

BIENHEUREUX, ſe dit auſſi de ceux qui ſont morts en odeur de ſainteté, & que l'Egliſe a deſtinés pour eſtre canoniſés, dont elle approuve cependant la veneration.

BIENHEUREUX, en termes de l'Eſcriture, ſe dit de ceux qui ont les qualitez compriſes dans les huit Beatitudes mentionnées dans l'Evangile. *Bienheureux* ſont les pauvres d'eſprit, les pacifiques, les affligés, &c.

BIENHEUREUX, ſe dit en Morale de ceux qui ont quelque bien, quelque avantage. *Bienheureux* qui vous poſſede, qui vous peut gouverner. *Bienheureux* ceux qui ſont morts avant que de voir la ruine de leur patrie. voicy le *bienheureux* ſejour, &c.

BIENSEANCE. ſ. f. Ce qui convient à une choſe, qui luy donne de la grace, de l'agréement. Il eſt de la *bienſeance* de ſe tenir decouvert & en une poſture honneſte devant les Grands & les Dames. la *bienſeance* exige de nous pluſieurs devoirs & civilitez. il faut en toutes choſes obſerver les *bienſeances*.

BIENSEANCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt commode, utile & avantageux. Il a acheté cette maiſon, cette terre, parce qu'elle étoit à ſa *bienſeance*, dans ſon voiſinage. on a dans ce quartier toutes choſes à ſa *bienſeance*, l'Egliſe, le marché, la riviere, &c. les Princes occupent ſouvent des places par droit de *bienſeance*, parce qu'elles ſont à leur *bienſeance*, qu'elles accommodent & arrondiſſent leurs frontieres.

BIENSEANT, ANTE. adj. qui ſied bien à quelque choſe. Il eſt *bienſeant* à une fille d'eſtre modeſte, de rougir.

BIENTENANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Qui poſſede les biens & les heritages qui ont appartenu à un autre. On aſſigne les tiers acquereurs en declaration d'hypotheque comme *bientenants*. on recherche les malverſations des Financiers contre leurs heritiers, & *bientenants*.

BIENVEILLANCE. ſ. f. Affection, inclination qu'on a pour quelqu'un, diſpoſition à luy vouloir du bien. L'Orateur dans ſon exorde doit gagner la *bienveillance* de ſes auditeurs. un ſerviteur qui a la *bienveillance* de ſon maiſtre. Ce mot vient de *benevolentia*.

BIENVEILLANT, ANTE. adj. Qui veut du bien à quelqu'un, qui a de la bienveillance pour luy. Ce mot vient de *benevolus*.

BIENVEIGNER. verb. act. Saluer quelqu'un, le feliciter ſur quelque bonheur qui luy eſt arrivé, le recevoir avec bienveillance. Ces deux derniers mots ſont maintenant de peu d'uſage.

BIENVENU, UE. adj. qui ſe dit de ceux dont l'arrivée eſt ſouhaittée en quelque endroit. Quand vous voudrez venir chez moy, vous ſerez le *bienvenu*, la *bienvenuë*.

BIENVENUE. ſubſt. fem. eſt auſſi le repas qu'on donne à ceux avec qui on entre en quelque eſpece de communauté. Les priſonniers font payer la *bienvenuë* à tous ceux qui entrent dans la priſon, les eſcoliers à ceux qui entrent dans un College.

On dit proverbialement, Vous ſoyez le *bienvenu* comme en voſtre maiſon de l'Iſle Bouchar. On dit auſſi, Vous ſerez le *bienvenu*, & le mal receu, à ceux dont on n'agrée pas les viſites. On dit encore, On eſt toûjours *bienvenu* quand on apporte.

BIENVOULU, UE. adj. Qui eſt aimé, pour qui on a de l'eſtime & de la veneration. Ce Prince a été ſi doux & ſi juſte, qu'il a été toûjours *bienvoulu* de ſon peuple.

BIERE. ſ. f. Cercueil de bois pour mettre un defunt. Ce mot vient de l'Allemand *baer*, ou *baar*, ſignifiant la même choſe, d'où les Italiens ont fait *bara*, & les Anglois *beer*. Menage.

BIERE. ſ. f. ſignifie une boiſſon faite d'orge, de froment, & d'avoine, ou d'une autre ſorte de blé. On y adjouſte du houblon pour luy donner le gouſt du vin. On les braſſe long-temps, & on les fait cuire dans des chaudieres: & cette boiſſon enyvre comme le vin. La *biere*

Digitized by Google

de Mars ſe garde toute l'année. Pour faire la *biere*, il faut que les Brafſeurs donnent au grain un commencement de germination, & qu'ils concentrent enſuitte dans le même grain la diſpoſition qu'il avoit à germer, en le ſechant. On y adjouſte trois fois autant d'autre grain non germé, qui ſont enſemble moulus groſſierement. On jette ſur le tout de l'eau à demi bouillante, & enſuitte de froide, & aprés avoir agité le tout, on le laiſſe quatre ou cinq jours dans un vaiſſeau couvert juſqu'à une parfaite fermentation. Quelques-uns y adjouſtent de l'yvroye pour irriter davantage le gouſt. Les Anglois pour la faire plus agreable, jettent dans les tonneaux aprés qu'elle eſt brafſée, du ſucre, de la canelle & des clous de giroſle; les Flamands du miel & des eſpices. Dioſcoride dit que la vieille *biere* engendre enfin la lepre. On ſophiſtique la *biere* en y jettant de la chaux pour luy donner plus de force, & en y meſlant de la ſuye au lieu de houblon.

Levure de *biere*, eſt l'eſcume de la *biere* qui ſort par le bondon. Dans les Couſtumes de Flandres on appelle *Ban de biere*, un impoſt qu'on leve ſur la *biere*, ou *bierbank*, qui ſignifie auſſi une *taverne*.

On dit proverbialement d'un portrait mal fait ou ridicule, que c'eſt une enſeigne à *biere*. Les yvrognes diſent auſſi, qu'ils ne veulent point mettre leur corps en *biere*, pour dire, boire de la *biere* au lieu de vin. Ce mot vient de l'Allemand *bier*, ſignifiant la même choſe, que Voſſius derive du Latin *bibere*. Pluſieurs autres le derivent de l'Hebreu *bar*, qui ſignifie le *blé* dont on la fait; d'autres de *bion*, dont Pline fait mention en parlant de breuvage.

BIEVRE. ſ. m. Eſpece de loutre ou de caſtor qui vit dans l'eau & ſur terre. En Latin *caſtor*, *fiber*. Menage derive ce mot de *bebrus*, que les Latins du bas ſiecle ont dit pour *fiber*, auſſi-bien que *bever* & *beveron*. Les Anglois & les Allemands l'appellent *bever*. Voyez *Caſtor*.

BIEZ. ſ. m. Canal qui renferme & conduit des eaux dans quelque élevation pour les faire tomber ſur la roüe d'un moulin; & les *arrierebiez* ſont les *biez* qui ſont au delà en remontant. On diſoit autrefois *bier*: ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit de *biere*, parce que le *biez* en a la figure. Du Cange le derive de *bedale*, qu'en a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. Je croy qu'il vient de *via aquæ*, comme étant un conduit d'eau, en luy donnant la prononciation Gaſconne.

B I F.

BIFFER. v. act. Pocher une eſcriture, la rayer & effacer en telle ſorte qu'on ne la puiſſe plus lire. Quand les empriſonnements ſont declarez injurieux, on ordonne que l'eſcrou ſera rayé & *biffé*.

Biffé, ée. part. & adj. Eſcriture, eſcrou rayé & *biffé*.

B I G.

BIGAME. adj. & ſubſt. maſc. Qui a deux femmes en même temps épouſées en face de l'Egliſe. On puniſſoit cy-devant les *bigames* de mort, mais par erreur, car il n'y a pas d'Ordonnance qui les condamne à ce ſupplice: maintenant on leur donne d'autres punitions.

Bigame, en Droit Canonique, ſe dit de celuy qui a épouſé deux femmes ſucceſſivement, ou qui ne s'étant marié qu'une fois, a eſpouſé une veufve. En l'un & l'autre cas on ne peut tenir un Evêché ſans diſpenſe.

BIGAMIE. ſubſt. fem. Action criminelle provenant d'un mariage contracté avec deux femmes en même temps. Ce mot vient du Grec *digamia*, qui ſignifie le même.

Bigamie, eſt auſſi une qualité contractée par le mariage de deux femmes qu'on épouſe ſucceſſivement, ou par un mariage avec une veufve.

Bigamie, ſe dit auſſi dans les choſes ſpirituelles. Quand on poſſede deux Benefices incompatibles, de même nature, comme deux Evêchés, deux Cures, deux Chanoinies *ſub eodem tecto*, &c. on commet une *bigamie* ſpirituelle.

BIGARRADE. ſubſt. fem. Sorte d'orenge qui a ſur la peau pluſieurs pointes & excreſcences. Un jus de *bigarrades*.

BIGARREAU. ſubſt. maſc. Fruit rouge, blanc & doucereux qui vient au temps des ceriſes, qui a la chair plus ferme, & une figure moins ronde qui reſſemble à celle des guignes, & qui a été ainſi appellé, à cauſe de ſa bigarrure. En Latin *daracinum ceraſum*. Il y a auſſi un *bigarreau* qu'on appelle *cœur*. Voyez *Ceriſe*.

BIGARREAUTIER. ſubſt. maſc. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER. verb. act. Mettre ſur un habit diverſes couleurs mal aſſorties, & qui choquent la veuë. Les maſques, les bouffons portent des habits bigarrés. Les Sergents en faiſant leurs exploits portoient autrefois des manteaux *bigarrés*, comme on voit dans la farce de Patelin. Menage derive ce mot de *bivariare*, qu'on a dit de *biſvariare*, d'où il derive auſſi *bigarreau* & *bigearre*; Paſquier de *virgatus*, *& diverſis coloribus partitus*.

Bigarré, ée. part. & adj. Une compagnie *bigarrée*, eſt une trouppe de gens ramaſſés par haſard, qui n'ont ni le même genie, ni les mêmes inclinations.

En termes de Blaſon, *bigarré* ſe dit du pavillon, & de tout ce qui a diverſes couleurs.

BIGARRURE. ſubſt. fem. Mauvais aſſortiment de couleurs ou d'ornements ſur un habit, ſur des meubles, &c.

Bigarrure, ſe dit auſſi des ouvrages d'eſprit compoſés de pluſieurs choſes qui n'ont aucune liaiſon ni relation enſemble. Les *Bigarrures* du Sr. Des Accords: c'eſt un livre d'une façon extraordinaire fait de pluſieurs pieces ramaſſées.

Bigarrure, en termes de Fauconnerie, ſe dit des taches rouſſes ou noires, ou diverſités de couleurs qui rendent le pennage d'un oiſeau bigarré.

BIGLE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Qui a les yeux tournés, qui ne peut regarder droit & fixement, qui eſt louche. Ce mot vient de *obliquulus*, diminutif de *obliquus*. Menage.

Bigle, eſt auſſi une eſpece de chien de chaſſe qui vient d'Angleterre, qui ſert pour les lievres & lapins.

Bigler. verb. neut. Regarder en bigle, en louche.

BIGNE. ſubſt. fem. Boſſe au front qui vient par quelque coup receu, ou par quelque chûte.

BIGNET. ſubſt. maſc. Certaine patiſſerie qui ſe fait au Carnaval avec de la farine, des œufs, & des pommes, le tout cuit avec du ſain doux. Quelques-uns derivent ce mot par metatheſe de l'Hebreu *pinneq*, qui ſignifie *faire bonne chere à quelqu'un*.

On dit auſſi, Faire les *bignets*, quand on fait une certaine collation en ce temps-là où on ſert des *bignets*.

BIGORNE. ſubſt. fem. Eſpece d'enclume qui aboutit en pointe, ſur laquelle on bat le fer qu'on veut arrondir.

Bigorneau. ſ. m. eſt une petite bigorne dont on ſe ſert ſur l'établi.

Bigorner. verb. act. Forger le fer en rond ſur la bigorne.

BIGOT, ote. adj. & ſubſt. Qui contrefait le devot, qui prie Dieu avec hypocriſie. La cabale des *bigots* eſt fort dangereuſe. Ce mot vient de l'Allemand *bey & Gott*, ou de l'Anglois *by God*, qui ſignifie *de par Dieu*.

Cambden

Digitized by Google

Cambden rapporte en ſa Bretagne, que les Normands ont été appellez *Bigots*, à cauſe que le Roy Charles donnant la Normandie avec ſa fille Giſla à Rollon, les Courtiſans ayant averti ce Duc qu'il falloit qu'il baiſaſt les pieds de Charles en reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait, il répondit en Anglois, *No ſo by God*, c'eſt à dire, *Non par Dieu*. Auſſi-toſt le Roy & les ſiens en ſe moquant l'appellerent *Bigot*: ce qui a paſſé aux autres Normands. Pluſieurs autres Hiſtoires & Chroniques rapportent la même choſe. Voyez Paſquier. Originairement ce mot n'étoit pas odieux, & ſignifioit ſeulement, *de par Dieu*. Guillaume de Nangis recite que les Normands deſirants de ſe faire Chrêtiens, s'écrierent *Bigot, Bigot*.

BIGOT, ſe dit auſſi de ceux qui ont une ſuperſtition, & une devotion outrée. Les gens du menu peuple ſont fort *bigots*, ce ſont des eſprits foibles qui ſe font de vains ſcrupules ſur toutes choſes.

BIGOTERE. Quelques-uns diſent *Bigotelle*. ſ. f. Broſſe de poche enfermée dans un petit eſtuy, qui ſert à retrouſſer la mouſtache de la barbe. On en fait auſſi d'une piece de cuir, qu'on attache la nuit pour tenir en eſtat une barbe retrouſſée. Ce mot vient de l'Eſpagnol *bigotera*, & de *vigotes*, qui ſignifie de *grands crocs de barbe* retrouſſez en garde de poignard, comme on la porte en Eſpagne.

BIGOTERIE. ſ. f. Devotion d'un bigot, qui eſt fauſſe ou ſuperſtitieuſe.

BIGUER. v. act. Changer de main à la main, troquer but à but. *Biguer* un cheval. *biguer* une carte au jeu du here.

B I J.

BIJON. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt une drogue que les Apothicaires ſubſtituent à la place de la terebentine, & qui eſt une gomme ou liqueur qui ſort de la meleſe.

BIJOU. Quelques-uns diſent *Bigeou*. ſ. m. Ce qu'on donne ordinairement aux femmes, ou aux enfants, pour les divertir, ou pour les parer. Cette femme a des *bijous* de prix garnis de diamants, des ouvrages de filigraine. Borel derive ce mot de *bis* & de *joye*. Menage le derive de *bis joculum*.

BIJOU, ſe dit auſſi de toutes les petites curioſitez qui ornent une chambre ou un cabinet.

On dit auſſi d'une femme jeune & belle, que c'eſt un joli *bijou*.

BIJOUTIER. ſ. m. Curieux qui n'a dans ſon cabinet que de petites pieces, ou d'un prix mediocre. Cet homme n'a ni Rubens, ni Pouſſins, ni grands tableaux, ce n'eſt qu'un *bijoutier*.

B I L.

BILAN. ſ. m. Terme de Banque. C'eſt un petit livre que les Marchands ou Banquiers portent ſur eux, où d'un coſté ils écrivent leurs dettes actives, & de l'autre leurs dettes paſſives. Ce mot vient du Latin *bilanx*, parce que ce livre leur ſert à *balancer* leurs gains & leurs pertes. Il leur ſert auſſi au virement des parties. Les Marchands de Lyon appelloient cy-devant *Bilan des acceptations*, un petit livre qu'ils portoient ſur la place, où ils écrivoient toutes les lettres de change tirées ſur eux; & leur acceptation n'étoit autre choſe que de mettre à coſté de la lettre qu'ils avoient enregiſtrée dans leur *bilan* une croix, qui ſignifioit *acceptée*. S'ils vouloient deliberer ſur l'acceptation, ils mettoient un *V*, qui ſignifioit *veuë*. Et s'ils ne la vouloient point accepter, ils mettoient *S. P.* qui ſignifioit *ſous proteſt*. Mais depuis l'Ordonnance de 1667. il ne ſe fait plus d'acceptation que par écrit.

On appelle l'entrée & l'ouverture du *bilan*, le ſixiéme jour du mois des payements, juſqu'à la fin duquel on fait le virement des parties, où les Marchands écrivent chacun de leur coſté les parties virées.

On appelle auſſi *bilan* ou *balance*, l'arreſté ou la cloſture de l'inventaire d'un Marchand, où on a écrit vis à vis tout ce qu'il doit, & ce qui luy eſt dû. Un Marchand aprés ſa faillite, pour s'accommoder avec ſes creanciers, leur doit preſenter un *bilan*, qui contienne l'état au vray de ſes affaires. Si un Negociant qui a accouſtumé de porter *bilan* ſur la place, ou autre pour luy, ne s'y rencontre pendant le temps du payement, il eſt reputé avoir fait faillite.

BILBOQUET. ſ. m. Jeu d'enfants fait d'un baſton creuſé en rond par les deux bouts, au milieu duquel eſt une corde, où une balle de plomb eſt attachée. Ils la jettent en l'air, & la reçoivent alternativement dans ces deux concavitez. On a appellé ironiquement un nombril, un *bilboquet*.

BILE. ſ. f. Humeur jaune & acre qui eſt dans le corps des animaux. Le fiel eſt le receptacle de la *bile*. Un degorgement de *bile*, quand il n'eſt pas trop violent, eſt fort bon pour la ſanté. Il y a deux ſortes de *bile*, la *bile jaune*, & la *bile noire*, qu'on nomme autrement *melancolie*. Ce mot vient du Latin *bilis*, que quelques-uns font venir du Grec *bia*, *violence*. Les bilieux ſont ſujets à la colere. Les autres font venir ce mot de *bullire*, *bouillir*.

BILE, ſignifie figurément, la colere. Un Satyrique deſcharge ſa *bile* ſur le papier. Il eſt aiſé d'émouvoir la *bile* des Poëtes & des Auteurs.

BILIEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de bile. Les gens d'une humeur *bilieuſe*, d'un temperamment *bilieux*, ſont plus propres pour la guerre que pour l'étude. les gens *bilieux* ſont coleriques.

BILLARD. ſubſt. maſc. Jeu honneſte & d'adreſſe qu'on joué ſur une grande table, où on pouſſe des boules dans des blouſes avec des baſtons faits exprés, & ſelon certaines loix & conditions du jeu.

BILLARD, eſt auſſi la grande table couverte d'eſtoffe, ſur laquelle on joué & on pouſſe les billes dans les blouſes qui ſont ſur les coins & ſur les bords. On fait auſſi des *billards* dans des places qu'on prepare exprés dans des jardins.

BILLARD, eſt auſſi le baſton recourbé avec lequel on pouſſe les boules.

BILLE. ſubſt. fem. eſt une boule d'yvoire, ou de bois, avec laquelle on joué au billard. Ce mot vient du Latin *pila*.

On dit proverbialement, que deux hommes ſont *billes pareilles*, qu'ils ſont ſortis d'une affaire *billes pareilles*, quand ils n'ont point remporté d'avantage l'un ſur l'autre.

BILLE, eſt auſſi un baſton pointu qui ſert aux Emballeurs pour ſerrer les cordes de leurs ballots, & à ſerrer les charges des mulets.

Autrefois le mot de *bille* ne ſignifioit qu'un *baſton*: ce que témoignent les mots de *biller*, & de *debiller*, dont on uſe encore ſur les rivieres, pour dire, Attacher la corde du bateau aux *billes* ou baſtons qui ſont au bout des traits des chevaux qui tirent. Ce mot vient de *billus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *gros baſton*, ou une *petite maſſuë*.

BILLE, ſe dit auſſi d'une piece d'eſtoffe qui lie les deux bouts d'une chappe d'Egliſe ſur le devant.

BILLE D'ACIER, eſt un morceau quarré & marqué d'un fer doux & eſcumé, qu'on prepare en ſorte, qu'il luy reſte un grain menu. Il vient de l'acier en *bille*, d'autre en gain.

BILLEBARRER. v. act. Mettre pluſieurs couleurs differentes & peu convenantes ſur un habit, ſur

Digitized by Google

des meubles. Le verd & le bleu ſont des couleurs qui *billebarrent* un habit. Cela s'eſt dit originairement des habits des bouffons & des maſques qui les rendoient extravagants par pluſieurs bandes ou barres de couleurs qui choquent la veuë. Les anciens Chevaliers mettoient auſſi de ces pieces ſur leurs habits, pour leur ſervir d'ornement; & c'eſt de là que ſont venuës les *billettes* du Blaſon.

BILLEBARRÉ, ÉE. part. & adj.

BILLER. v. act. Terme de Navigation. C'eſt, Attacher à une courbe de chevaux la corde qui ſert à tirer les bateaux ſur les rivieres. Le contraire eſt *debiller*, quand on la détache. Au paſſage des ponts & des pertuis il faut *biller* & *debiller*.

BILLET. ſ. m. Petit eſcrit, petite lettre qu'on envoye pour apprendre ou negotier quelque choſe. La mode eſt venuë d'eſcrire par *billets* ſans ſignature ni ſouſcription, au lieu des lettres de ceremonie. Ce mot vient de *billetus* diminutif de *billus*, qui a été fait de l'Allemand & de l'Anglois *bill*, qui ſignifie la même choſe. Menage. D'autres le derivent de *libellus*. Dans la baſſe Latinité on a dit auſſi *billa*. Du Cange le derive de *pittacium*, qui étoit chez les Anciens une *tablette* preparée avec de la poix, que les Grecs appellent *pitta*, qui ſervoit à écrire des cedules ou *billets* qu'on a appellez au commencement *pillets*. Il peut venir du Grec *biblidion*.

BILLET, ſe dit auſſi des poulets qu'on envoye à des maiſtreſſes. *Billet* doux. *billet* galant. *billet* tendre.

BILLETS d'enterrements, *billets* de Charlatan, ſont des imprimez qu'on donne pour ſemondre des enterrements, ou pour annoncer le logis & la ſcience d'un Operateur: ce qui ſe dit auſſi de ces petits écrits circulaires par leſquels on fait aſſembler les gens d'un même corps, ou qui ſont intereſſez en une même affaire; ce qui s'appelle *faire courir le billet*.

BILLET, ſe dit auſſi de toute écriture privée par laquelle on s'oblige à quelque payement, ou on fait la reconnoiſſance de quelque choſe. D'ordinaire tous les biens, les effets des Marchands conſiſtent en *billets*, ils n'ont point d'immeubles, ni de rentes. toutes les negociations de la Place du Change ſe font par *billets*, par lettres de change & reſcriptions. Il ne me peut pas nier que je ne luy aye donné ce depoſt, j'en ay ſon *billet*. Voyez *Change*.

BILLETS DE L'ESPARGNE, ſont des ordonnances, mandements ou reſcriptions données à recevoir ſur les Treſoriers de l'Eſpargne, qui n'ont point été acquittées & qui ſont ſurannées.

En ces derniers ſens on dit, Faire courir le *billet*, pour dire, Negotier un *billet*, ou chercher de l'argent à emprunter par le moyen des Notaires, Courtiers de change, ou autres perſonnes.

BILLET, ſe dit auſſi de certains petits bulletins ou papiers roulez qui ſervent pour donner des ſuffrages dans une élection. Il a donné ſon *billet* en faveur d'un tel aſpirant à cette charge. On le dit auſſi en termes de Blanque ou de Loterie. Il a eu un bon *billet* à cette blanque, à cette lotterie, un *billet* noir où il y avoit un benefice.

En ce ſens on dit que des ſoldats tirent au *billet*, quand de pluſieurs ſoldats qui ſont coupables d'une même faute on n'en veut faire pendre qu'un pour donner l'exemple; & pour cela on les fait tirer au ſort, & on pend celuy qui a tiré le *billet* noir.

BILLET, ſe dit auſſi des marques ou paſſeports qui ſe donnent pour avoir la liberté de paſſer ou d'entrer en quelque lieu. En temps de peſte il faut prendre un *billet* de ſanté au lieu d'où on ſort. on prend des *billets* aux portes pour faire paſſer du beſtail debout à travers la ville. on obtient des *billets* pour entrer aux Ballets du Roy, aux Comedies. les Officiers de ville donnent des *billets* aux ſoldats pour leur aſſigner leur logement.

BILLETTE. ſ. f. Petite enſeigne en forme de billet, qu'on met aux lieux où on doit peage, pour apprendre aux voituriers qu'il ne faut pas paſſer ſans payer le droit, ſoit au Roy, ſoit aux Seigneurs qui ſont chargez d'entretenir les chemins.

BILLETTE, en termes de Blaſon, eſt une piece ſolide dont on charge l'Eſcu, qui eſt faite en forme de quarré long. Il y a des *billettes* de metail, & d'autres de couleur. Lavardin porte d'or à onze *billettes* d'azur, 4. 3. 4. On appelle *Billettes couchées*, ou *renverſées*, quand leur plus long coſté eſt couché par terre ſur l'Eſcu, & le plus petit à plomb. C'étoient anciennement des pieces d'eſtoffe d'or, d'argent, ou de couleur, plus longues que larges, qui ſe couſoient par intervalle ſur les habits pour leur ſervir d'ornements, qu'on a tranſportées depuis ſur les Eſcus. Les *billettes* ſont auſſi des marques de franchiſe qu'on mettoit autrefois aux bornes des terres.

BILLETTÉ. adj. m. Terme de Blaſon. On appelle un Eſcu *billetté*, celuy qui eſt chargé de billettes.

BILLETTÉ, ÉE, en termes de Negoce, c'eſt une épithete qu'on donne aux marchandiſes, ſur leſquelles on a mis des billets, ou des étiquettes qui contiennent un numero, qui eſt relatif à ceux des livres, ou de l'inventaire d'un Marchand.

BILLEVESE'E. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une *balle ſoufflée*, *pleine de vent*.

BILLEVESÉE, ſe dit figurément des paroles ou des choſes vaines, qui n'ont aucune apparence ni ſolidité. C'eſt un donneur, un compteur de *billeveſées*.

BILLON. ſ. m. C'eſt un terme particulierement affecté aux monnoyes. Il ſignifie, Toute matiere d'or, ou d'argent qui eſt alliée, c'eſt à dire, meſlée au deſſous d'un certain degré, & principalement de celuy qui eſt fixé pour la fabrication des monnoyes: comme maintenant que la fabrication des louïs d'or eſt fixée à 22. carats, & des louïs d'argent à 11. deniers, le *billon d'or* eſt celuy qui eſt à 21. carats; & le *billon d'argent*, celuy qui eſt au deſſous de dix deniers. Il y a deux ſortes de *billon d'argent*, l'un nommé *haut billon*, qui eſt à dix deniers, & au deſſous juſqu'à cinq; & l'autre *bas billon*, qui eſt au deſſous de cinq deniers. Il eſt deffendu à tous Merciers Billonneurs, & autres perſonnes qui ne ſont point Orfevres, de vendre, ni acheter aucun or, ni argent, ſi ce n'eſt pour *billon*.

BILLON, ſignifie auſſi, Toute ſorte de monnoye qui eſt décriée à quelque titre, & de quelque alloy qu'elle puiſſe être: & en ce ſens on dit, qu'il faut envoyer la monnoye au *billon*, c'eſt à dire, qu'elle ſera fonduë & remiſe ſous les coins.

BILLON, ſe dit auſſi de la menuë monnoye de cuivre, comme ſont liards, doubles, &c.

BILLON, ſignifie auſſi, le lieu où l'on porte la monnoye décriée, legere ou défectueuſe, pour la refondre, & en recevoir la juſte valeur, comme ſont les Bureaux du Change, ou de la Monnoye.

BILLON, eſt auſſi du bas argent qu'on affine avec la caſſe d'Orfevre comme l'autre argent, mais ſans eau forte. Menage derive ce mot de *binio*, qui ſignifie un *denier*. Covarruvias de *vellus*, à cauſe que les Romains marquoient leurs monnoyes de cuivre de la figure d'une brebis. Nebriſſenſis le derive de *vilis*. Borel le derive de *villon*, ou de *guillon*, qui ſignifioit autrefois *tromperie*; d'où vient qu'on donna ce nom à un vieux Poëte nommé François Corbeuil, à cauſe de ſes friponneries. Mais Boutcroüe le derive du Latin *bulla*, qui a ſignifié autrefois des *ſceaux*, & des *matrices* qui ſervoient à former les coins des monnoyes; & c'eſt ainſi que les appelle Harmenopule. Du Cange croit qu'on l'a ainſi nommé, à cauſe que c'eſt *aurum aut argentum in maſſam ſeu* billam, *i. baculum, conflatum, necdum purgatum.*

Digitized by Google

BILLONAGE. ſ. m. Trafic illicite de celuy qui billonne. Le *billonage* eſt un crime qu'on recherche, & qu'on punit comme celuy de fauſſe monnoye.

BILLONNER. v. n. qui eſt pris en bonne & en mauvaiſe part. Il ſignifie proprement, Recueillir les eſpeces decriées & envoyées au billon; ce qui etoit autrefois permis à certaines perſonnes prepoſées pour cet effet. Mais il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, & ſignifie, Trafiquer de monnoye de billon. L'Ordonnance en a fait un crime, qui peut eſtre commis en pluſieurs façons: I. lors qu'on achete, ou qu'on change la monnoye pour moins qu'elle ne vaut pour la remettre à plus haut prix, ſoit dans le même lieu, ſoit dans une autre Province: II. quand les Receveurs payent en des eſpeces moindres, ou plus legeres qu'ils ne les ont receues, ou quand ils payent en eſpeces qu'ils font valoir à plus haut prix que celuy de l'Ordonnance: III. quand les Changeurs remettent dans le commerce des eſpeces defectueuſes, eſtrangeres & décriées: IV. quand on choiſit les eſpeces plus peſantes pour les vendre aux Orfevres ou Changeurs qui les fondent: V. & generalement quand on profite ſur le prix de la monnoye.

BILLONNEUR. ſ. m. Celuy qui ſe meſle de billonner. Les *Billonneurs* étoient autrefois des perſonnes prepoſées par le Roy pour recueillir les eſpeces décriées, & miſes au billon. Du temps de Charles VI. en 1385. ces *Billonneurs* tenoient leur boutique dans la ruë aux feurres le long du cimetiere St. Innocent; & cette place s'appelloit *le Billon*. Maintenant on appelle *Billonneurs*, Ceux qui font un trafic illicite d'argent, en profitant ſur la valeur des eſpeces. On les punit comme une eſpece de faux-monnoyeurs.

BILLOS. ſ. m. Ce ſont des droits & impoſitions qu'on leve ſur le vin en Bretagne, comme les vintiéme, onziéme, quatriéme, &c. ſoit que le Roy les leve, ſoit quelques Seigneurs ou villes par octroy & conceſſion.

BILLOT. ſ. m. Groſſe piece de bois d'un ou de deux pieds de haut, & plus longue que large, difficile à remuer, ſur laquelle on coupe quelque choſe, ou on l'y attache. En pluſieurs lieux on coupe la teſte ſur un *billot*, un *billot* de Serrurier ſur lequel il tourne des rouleaux. Ces mots de *bille*, *billard* & *billot* viennent du Latin *billus*, qui ſignifie un *baſton*.

BILLOT, eſt auſſi un baſton qui ſert à conduire des chevaux neufs qu'on met à la file les uns des autres.

On dit proverbialement, J'en mettrois ma teſte ſur le *billot*, pour dire, J'en ſuis bien aſſuré, j'en gagerois ma teſte à couper.

B I M.

BIMAUVE. ſubſt. fem. Plante qu'on appelle auſſi *Guimauve*, en Latin *biſmalva*, *althæa*, *ibiſcus*, parce qu'elle eſt plus grande que la mauve. Voyez *Guimauve*.

BIMBELOT. ſ. m. Petit joüet d'enfant, comme pouppée, moulinet, carroſſe, ou autre petite machine de carte ou de bois qui eſt propre à réjoüir les enfants.

BIMBELOTIER. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend, ou qui fait des *bimbelots*. Il y a à Paris de riches Marchands *Bimbelotiers*.

B I N.

BINAIRE. adj. maſc. & fem. Le nombre *binaire* eſt compoſé de deux unitez. En Muſique, la meſure *binaire* eſt celle qu'on bat également dans le lever & dans le baiſſer de la main.

BINARD. ſ. m. Chariot ayant quatre groſſes roues d'égale hauteur, avec un plancher de groſſes pieces de bois, ſur leſquelles on tranſporte des colomnes ou des pierres d'une groſſeur extraordinaire.

BINER. v. act. Terme d'Agriculture. Donner un ſecond labour, une ſeconde façon aux terres, aux vignes, qu'on appelle *bignement*. Les Anciens appelloient ces ſecondes façons *binalia*, & on dit *iterare agrum* dans le même ſens.

BINET. ſ. m. Bout de chandelle qu'on leve ſur le haut du chandelier, afin qu'il ſe conſomme tout à fait. C'eſt un avare qui a donné le bal, où les bougies étoient ſi courtes, qu'il a fallu faire *binet*.

BINI. ſ. m. Terme de Cloiſtre, qui ſe dit d'un Moine qu'un Superieur donne à celuy qui veut ſortir pour l'accompagner, & n'aller pas ſeul. On applique ce vers à ces deux compagnons.

Hos brevitas ſenſus fecit conjungere binos.

BINOCLE. ſ. m. Terme d'Optique. C'eſt une lunette à longue veuë qui eſt double, c'eſt à dire, deux tuyaux joints enſemble, par leſquels on peut obſerver un objet éloigné par les deux yeux en même temps. Il a été inventé par le Pere Rheita Capucin d'Orleans, qui en a écrit dans ſon livre intitulé *Oculus Henoc & Eliæ*; & depuis il a été renouvellé par le Pere Cherubin Capucin, qui en a écrit un grand volume en l'année 1678.

BINOME. ſ. m. Terme d'Algebre. C'eſt un nombre produit de l'addition de deux nombres ou grandeurs incommenſurables. Quand il y en a trois, on l'appelle *trinome*: quand il y en a quatre, *quatrinome*: quand il y en a pluſieurs, *multinome*. Cela vient de ce que ces grandeurs doivent ſe nommer de noms differents. Il faut obſerver que quand on adjoûte des nombres ou grandeurs commenſurables parmi les incommenſurables, on ne les compte point pour leur faire changer le nom de *binome*, ou *trinome*, &c. L'*apotome* eſt la difference qu'il y a entre ces ſommes adjoûtées. Euclide en traitte dans ſon dixiéme livre des Elements, & enſuitte tous les Algebriſtes. Chez les Anciens on appelloit *binomes*, ceux qui avoient deux noms.

B I S.

BIS. adverb. Ce mot eſt purement Latin, & ſignifie, Deux fois, en François. On s'en ſert en Muſique pour marquer la repetition d'un couplet, ou d'un vers, d'une chanſon, qu'il faut faire par deux fois.

BIS, ſe dit auſſi en termes de Pratique, lors qu'on paraphe des pieces, ou des feuillets d'un regiſtre, & qu'on en cotte deux de même nombre, on met à tous les deux *bis*.

BIS, ſe dit auſſi à la Chambre des Comptes, lors qu'il y a un double employ, ou qu'il y a deux quittances rapportées pour une même partie qui ne valent que pour une, on met ſur l'une & l'autre *bis*; & quelquefois un *bis capit*, quand on eſt payé deux fois d'une même partie.

On appelle auſſi en termes Eccleſiaſtiques un *Biſcantando*, une permiſſion qu'on donne à certains Curez de dire deux Meſſes, pour deſſervir deux Cures en des lieux ruinez où il n'y a pas moyen d'entretenir deux Prêtres.

BIS, ISE. adj. Qui eſt entre le blanc & le noir. Les lievres qu'on veut tranſporter ſe conſervent mieux en paſte *biſe*. ce blé eſt trop *bis*. cette farine eſt trop *biſe*. les pauvres, & ceux qui vivent dans l'auſterité, ne mangent que du pain *bis*.

On appelle du pain *bis-blanc*, celuy qui eſt mitoyen entre le pain

Digitized by Google

pain de fine farine de froment, & le pain *bis* où il y a du ſon & du ſeigle.

On dit auſſi d'une perſonne, qu'elle a le teint *bis*, qu'elle eſt *biſe*, pour dire, qu'elle n'a pas ce grand éclat, cette vivacité de blancheur qui ſeroit à deſirer.

BISAYEUL, EULE. ſ. m. & f. Terme relatif. Qui eſt pere ou mere d'un grand-pere ou d'une grand-mere, ou d'un ayeul ou ayeule. C'eſt le troiſiéme degré de parenté dans la ligne aſcendante avec les petits-fils.

BISCUIT. ſ. m. Pain fort deſſeché par une double cuiſſon, d'où il eſt appellé *biſcuit*, pour le garder long-temps, & particulierement ſur la mer. Le *biſcuit* eſt bon à tremper dans le vin d'Eſpagne. La ſoude eſt le lieu où on garde le *biſcuit* dans les vaiſſeaux. Le *biſcuit* pour les voyages de long cours ſe cuit quatre fois, & on le fait ſix mois avant l'embarquement. On appelle Faire du *biſcuit*, lors qu'on va faire ſa proviſion de *biſcuit*, comme on dit, Faire de l'eau, & Faire du bois.

BISCUIT, ſe dit auſſi en termes de Teinture. Il eſt deffendu aux Teinturiers de faire aucun *biſcuit*, ni faux noir, c'eſt à dire, entre deux galles, vieille & neufve.

BISCUIT, eſt auſſi une paſtiſſerie friande faite avec de la plus fine farine, des œufs & du ſucre: on y met auſſi de l'anis & de l'écorce de citron. Il y a auſſi des *biſcuits* de Careſme faits ſans œufs avec de la paſte d'amandes, des *biſcuits* de conſerve, de roſes, de citron, de grenade, &c.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas s'embarquer ſans *biſcuit*, pour dire, entreprendre une affaire ſans avoir les moyens, les papiers & les proviſions neceſſaires & convenables.

BISE. ſ. f. Vent froid ſoufflant du coſté du Septentrion. Il s'appelle *Nord* ſur l'Ocean, & *Tramontana* en Italien, chez les Anciens *Boreas*, *Aparctias*. C'eſt un air froid qui gele les vignes, qui ſeche les fleurs.

Comme tombe une fleur que la *biſe* a ſechée,

dit Malherbe. Lipſe derive ce mot de l'Allemand *biſa*, qui ſignifie *tourbillon de vent*; & dit que *bieſen*, & *biuſen* ſignifient en Flamand, *eſtre fort agité*.

BISE, eſt auſſi une petite miche de pain bis blanc qu'on donne aux eſcoliers.

On dit proverbialement, qu'un homme a été frappé du vent de *biſe*, pour dire, qu'il eſt ruiné, qu'il luy eſt arrivé quelque mauvaiſe fortune.

BISEAU. ſ. m. Endroit du pain où il n'y a pas de croute. Ceux qui ont de mauvaiſes dents demandent du *biſeau*. Quelques-uns le derivent de *baiſeau*, c'eſt à dire, le lieu par où les pains ſe baiſent. Mais Menage le derive de *bis*, dont il fait *biſus* & *biſellus*.

BISEAU, ſe dit auſſi en parlant de la taille des verres, des diamants, des pierres precieuſes, des glaces de miroir, lunettes à facettes: c'eſt l'angle formé de leurs ſuperficies qui ſe joignent. On voit les objets doubles, quand on les expoſe au *biſeau* des deux coſtés.

On dit auſſi, qu'un ciſeau, ou qu'un fermoir de Menuiſerie eſt à deux *biſeaux*, lors que le taillant eſt en forme de coin, & qu'il a un angle ou *biſeau* des deux coſtés.

En termes d'Imprimerie, on appelle *biſeaux*, les morceaux de bois qui ſont en glacis qui ſervent à entourer les pages.

BISER. v. n. Terme d'Agriculture. Devenir bis. C'eſt une maxime chez les Laboureurs, que les bleds *biſent* toûjours, & que quand on ne ſemeroit que du pur froment, il deviendra du meteil dans quelque temps.

BISET. ſ. m. Pigeon ſauvage plus petit que le ramier, qui a les pieds & le bec rouges. On fait de bonne ſoupe aux choux avec des *biſets*. En Latin *palumbus*, *vinago*. Belon & Jules Scaliger diſent qu'il a été ainſi nommé, à cauſe de ſa couleur noire ou *biſe*.

BISET, eſt auſſi un pain bis-blanc qu'on donne aux eſcoliers pour leur dejeuner. Ils l'appellent auſſi une *biſe*.

BISETTE. ſ. f. Petite dentelle que font les payſannes pour leur uſage, & qui eſt de peu de valeur.

BISMUTH. ſubſt. maſc. C'eſt un corps mineral à demi metallique, compoſé de la premiere matiere de l'eſtain qui eſt encore imparfait. On le trouve dans les mines de ce metail. Sa ſubſtance eſt fort dure, peſante, aigre & caſſante, & d'un grain gros, poli, blanc & éclatant. On l'appelle autrement *eſtain de glace*, parce qu'eſtant briſé, il fait voir pluſieurs petites ſubſtances polies comme une glace. On l'appelle auſſi *marchaſite* par excellence, à cauſe qu'il ſurpaſſe les autres en blancheur & en beauté. Il contient un ſel arſenical qui eſt dangereux à le prendre interieurement. Son precipité eſt un magiſtere fort blanc, qu'on meſle avec des eaux & des pommades pour en faire un fard qui embellit le teint des Dames, & qui guerit les alterations de la peau. On en tire auſſi des fleurs qui effacent les taches du viſage: ce qui fait qu'on l'appelle autrement *blanc de perle*. Voyez la façon de le faire dans Charras. Alonſo Barba dit qu'on en a trouvé depuis peu une mine en Boheme, & il le met au rang des metaux. On fait du *biſmuth* artificiel, en reduiſant l'eſtain en petites lames & petits morceaux, & en les cimentant par une mixtion de tartre blanc, de ſalpêtre, & d'arſenic ſtratifié dans un creuſet à feu nud. On fait la même choſe du zinch, ou zain, en mettant du plomb au lieu de l'eſtain, & un peu de calamine.

BISON, en termes de Blaſon, eſt la même choſe que *buſle*. Une teſte de *biſon* couronnée.

BISQUE. ſ. f. Potage exquis fait de pluſieurs pigeons, poulets, beatilles, jus de mouton, & autres bons ingrediens, qu'on ne ſert que ſur la table des Grands Seigneurs. Ce mot en ce ſens vient de *bis coctus*, parce que la *biſque* ſe faiſant de pluſieurs beatilles, il en faut faire pluſieurs cuiſſons ſeparées & reiterées, avant que de luy donner la derniere cuiſſon & perfection.

On appelle *demie-biſque*, celle qui ſe fait à moindres frais, & où on ne met que la moitié des ingrediens de la precedente.

On appelle *biſque de poiſſon*, celle qui ſe fait avec des hachis de carpes, leurs œufs & leurs laites, & avec des eſcreviſſes.

BISQUE, terme de jeu de paume, eſt un coup que l'on donne gagné au joüeur qui eſt plus foible, pour égaler la partie par cet avantage, & qu'il prend quand il veut une fois en chaque partie. Quelques-uns en ce ſens derivent ce mot de *bis capit*, parce que d'ordinaire on la prend aprés un avantage qu'on vient de gagner, & ainſi on prend deux coups en même temps.

On dit proverbialement à un homme ſur qui on ſe vante d'avoir de l'avantage en quelque choſe que ce ſoit, qu'on luy donneroit quinze & *biſque*. On dit auſſi, qu'un homme prend ſa *biſque*, quand il quitte ſon travail ordinaire pour ſe promener, pour ſe divertir, & ſur tout quand il le fait rarement.

BISSAC. ſubſt. maſc. Sac double & tout d'une piece qui a une ouverture par le milieu, & deux poches qu'on emplit des deux coſtés. Les *biſſacs* ſe peuvent mettre à l'arçon de la ſelle. les Fermiers portent leur argent à leur maiſtre dans un *biſſac*. ils portent ſur l'eſpaule un *biſſac* pour les neceſſitez de leur voyage. Il ne differe de la *beſace*, qu'en ce qu'il eſt plus petit, & eſt fait ordinairement de cuir. Menage derive ce mot du Latin *biſaccium*, qui ſe trouve dans Petrone en la même ſignification.

BISSE. ſubſt. fem. Terme de Blaſon, qui ſignifie un *ſerpent*, qui eſt la même choſe que *guivre*, ou *vivre*. Ce mot vient de l'Italien *biſcia*, ſignifiant la même choſe. D'autres croyent qu'il peut venir du François *bis*, qui

Digitized by Google

qui ſignifie *couleur cendrée* & *griſe*, comme on dit du blé *bis*, de la paſte *biſe*, & pain *bis*-blanc ; parce que ces ſerpents ſont cendrés ordinairement.

BISSESTRE. ſubſt. maſc. Accident cauſé par l'imprudence de quelqu'un. Si vous laiſſez entrer cet étourdi, il fera quelque *biſſeſtre* en la maiſon. Ce terme eſt populaire, & eſt venu par corruption de *biſſexte*, parce que les ſuperſtitieux ont crû que c'étoit une année malheureuſe.

BISSEXTE. ſubſt. maſc. Année de 366. jours qui arrive de quatre ans en quatre ans, à cauſe de l'addition qu'on y fait d'un jour qu'on inſere dans le mois de Fevrier, pour remplacer les ſix heures que le ſoleil employe à faire ſon cours chaque année au delà de 365. jours qu'on luy attribuë dans les autres. Ammian Marcellin rapporte que l'Empereur Valentinien ne vouloit point ſortir le jour du *biſſexte* de Fevrier, comme le croyant malencontreux.

BISSEXTIL, ILE. adj. Epithete de l'année où l'on met le biſſexte. Ce mot vient de ce que les Romains comptoient deux fois le même jour de Fevrier où l'on mettoit le biſſexte, *bis ſexto Calendas Martias*, ſix jours devant Mars.

BISTORTE. ſ. f. Plante medecinale, ainſi appellée, à cauſe que ſa racine eſt reployée à la maniere d'un ſerpent entortillé. Elle croiſt ſur les montagnes, & a des feuilles ſemblables à celles de la parelle, mais polies & liſſées, longues, fibreuſes, & approchantes de celles du petit lapathum, qui ſont aucunement rouges par deſſus, & comme bleuës par deſſous, & un peu marquetées & en ondes. Sa tige n'eſt gueres groſſe : elle pouſſe quelques feuilles dans la hauteur. Sa ſommité eſt environnée de petites fleurs purpurines en forme d'eſpics, d'où ſort une graine ſemblable à l'oſeille. Elle a une coudée de haut. Sa racine eſt rouge au dedans, noire au dehors environnée de petits filaments, de ſubſtance aſſez compacte, quoy que tendre, & pleine de jus, & d'un gouſt fort aſtringent. Elle entre en la compoſition de la theriaque. En Latin *Colubrina*, ou *Britannica*.

BISTOURI. ſubſt. maſc. Inſtrument de Chirurgie qui eſt en forme de petit raſoir, qui ſert à couper, à faire des inciſions dans les chairs.

BISTOURNER. v. neut. qui ſe dit des chevaux, ou autres animaux à qui on tourne deux fois les teſticules pour les rendre inhabiles à la generation. Autrefois on diſoit *beſtourner*, qui ſignifioit *renverſer*, *tourmenter*, *mettre en deſordre*.

BISTRE. ſubſt. fem. Terme de Deſſinateur. C'eſt ainſi que les Peintres & Deſſinateurs appellent de la ſuye cuitte, & enſuitte detrempée, qui leur ſert à laver leurs deſſeins. On s'en ſert auſſi en mignature.

B I T.

BITTES. ſubſt. fem. Terme de Marine. Ce ſont deux pieces de bois élevées debout depuis le bas du fond de cale juſques à quatre pieds & demi au deſſus du premier pont. C'eſt autour de ces pieces que l'on met & qu'on attache le cable, quand on a mouillé l'ancre. Elles ſont à coſté du maſt de miſaine, & entretenuës par un traverſin ou groſſe piece de bois travée contre, & ſont appuyées par des courbes, ou arcboutants qui ſont ſur les ponts, qu'on appelle *contre-bittes*.

Les *bittes* d'eſcoutes d'huniers, ou petites *bittes*, ſont placées au devant du grand maſt, & du maſt de miſaine ſur le ſecond pont, au travers deſquelles il y a des ruaux ou rouëts de cuivre par où paſſent les eſcoutes de hunes qui ſervent à faire bander les eſcoutes des huniers.

BITTER le cable, c'eſt le rouler & arreſter autour des bittes.

BITTONNIERES. ſ. f. Ce ſont des canaux par où s'écoulent les eaux d'un vaiſſeau, & viennent à la pompe. Voyez *Vitonnieres*.

BITUME. ſ. m. C'eſt une eſpece de graiſſe eſpaiſſie, & onctueuſe en forme de bourbe, qui ſe trouve dans le lac Aſphaltite, & en d'autres lieux, qui eſt d'une nature fort inflammable, comme du ſoulfre. Il y a du *bitume* dur & foſſile, qu'on tire de la terre en guiſe de toumbes & de mottes, qui ſert à des forges. Il y a du *bitume* qui ſert de chaux, & eſt propre à lier les pierres des baſtiments, tel que celuy dont on dit qu'ont eſté baſtis les murs de Babylone. Il y a enfin du *bitume* liquide, qu'on bruſle dans les lampes & dans les lanternes, comme de l'huile, comme on fait entre autres en Sicile. Les Juifs, au rapport de Strabon, ſe ſervoient de *bitume* pour embaumer leurs corps morts. Le plus excellent s'apporte de Judée, & eſt reſplendiſſant, de couleur de pourpre, fort peſant, & d'une odeur forte. Le noir ne vaut rien. En Latin *bitumen*. Les Medecins l'appellent *Aſphaltus*. On n'apporte plus de *bitume* de Judée, mais les Apothicaires le compoſent de poix & de l'huile de petreol, &c.

BITUMINEUX, EUSE. adj. Qui tient du bitume. Il y a pluſieurs terres & mineraux qui ſont de nature *bitumineuſe* & ſulphurée.

B I V.

BIVIAIRE. adj. Place où deux chemins aboutiſſent. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts veut que dans les angles des places croiſées *biviaires*, ou triviaires des grandes routes ou chemins Royaux des foreſts, on plante des croix, poteaux, ou pyramides avec une inſcription qui enſeigne le lieu où ils conduiſent.

BIVOUAC, ou *Bivac*. Terme de Guerre. C'eſt une garde qu'on fait de nuit pour la ſeureté d'un camp qui eſt proche l'ennemy. Cette garde ſe fait par toute l'armée, ou la meilleure partie, qui ſort de ſes lignes en eſcadrons & bataillons pour paſſer la nuit ſous les armes à la teſte du camp. Ce mot eſt nouveau, & vient de l'Allemand *weywach*, qui ſignifie *double garde*. D'autres le derivent de *bivoye*.

BIVOYE. ſubſt. fem. qui ſe dit d'un chemin fourchu qui tend vers deux lieux differents. Il y a pluſieurs lieux en France qu'on appelle *la Bivoye*. Ce mot ſignifioit auſſi autrefois la garde extraordinaire d'un camp, d'où les Flamands ont fait *bivouac* qui eſt maintenant en uſage. Ce mot vient de *bivium*.

B I Z.

BIZARRE, ou *Bigearre*. adj. maſc. & fem. Fantaſque, qui a des mœurs inégales, des opinions extraordinaires & particulieres. C'eſt un homme *bigearre* avec lequel on ne peut vivre. Il a toûjours des habits, des ornements *bizarres*.

BIZARREMENT. adv. D'une maniere bizarre.

BIZARRERIE. ſubſt. fem. Caprice, choſe extraordinaire. Il y a de la *bizarrerie* dans beaucoup d'ouvrages de la nature, dans la varieté des coquilles, des pierres, des animaux. Cet homme eſt bourru, eſt ſujet à de grandes *bizarreries*. Ces mots viennent apparemment de l'Eſpagnol *bizarro*, qui ſignifie *beau*, *agreable*, parce que la diverſité des couleurs a quelque agréement, ſur tout quand elles ſont bien ménagées.

B L A.

BLAFARD, ARDE. adject. Couleur qui tire ſur le blanc, eſtoffe mal teinte, ou deſcolorée. L'eau de vie allumée fait une lueur *blafarde*. l'or qui ſort des mines

eſt mol & *blafard*. cette couleur eſt trop *blafarde*, elle n'a pas aſſez d'éclat & de vivacité.

BLAIREAU. ſ. m. Petit animal qui vit de fruits & de charogne, qu'on appelle autrement *taiſſon*. En Latin *meles*, *taxus*. Il eſt puant comme un *blaireau*. Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *glirellus*, parce que c'eſt une eſpece de loir, qui luy reſſemble en ce qu'il s'engraiſſe en dormant, quoy qu'il differe en autre choſe. Guyet le derive du Latin *meles*. Voyez Menage. On connoiſt l'âge des *blaireaux* à la quantité des trous qu'ils ont ſous la queuë : car ils augmentent d'un tous les ans.

BLAIRIE. ſ. f. Terme de Couſtumes. C'eſt un droit qui appartient au Seigneur Haut Juſticier pour la permiſſion qu'il donne aux habitans de paſture de leurs beſtiaux ſur les terres & prez depouillez, ou dans les bois & heritages non clos & fermez. On appelle auſſi Seigneur *Blayer*, celuy qui a ce droit.

BLANC, BLANCHE. adj. Ce qui reflefchit la lumiere en toutes ſes parties, ce qui eſt le plus éclairé, le plus aiſé à appercevoir. Entre toutes les choſes *blanches*, quand on en veut exaggerer la blancheur, on ſe ſert de ces comparaiſons. *Blanc* comme un ſatin, en parlant de la peau. *blanc* comme un cigne, en parlant du poil. *blanc* comme yvoire, en parlant des dents. *blanc* comme neige, en parlant du linge. *blanc* comme albaſtre, en parlant d'un beau ſein. il crache *blanc* comme cotton, en parlant de la ſalive. Les Senateurs Romains étoient habillés de *blanc* : c'eſt pourquoy leur Ordre étoit appellé *Candidatus*. On appelle papier *blanc*, celuy où il n'y a rien d'eſcrit. Hevelius dit qu'il eſt tres-certain que les animaux deviennent *blancs* en hiver dans les pays ſeptentrionnaux, comme les lievres, les renards & les ours ; & que l'eſté ils reprennent leur couleur naturelle. Ce mot, ſelon Covarruvias, eſt Goth. Menage aprés Guyet dit qu'il vient de *albicus*, d'où les Italiens ont fait *bianco*, & les Eſpagnols *blanco*. Il en derive auſſi le mot de *blond*.

BLANC, ſe dit auſſi de ce qui eſt pur & net, qui n'eſt ni ſale, ni gaſté. Du linge *blanc*. une aſſiette *blanche*. En ce ſens on dit au figuré, Ce criminel a gagné le Juge, il l'a fait ſortir tout *blanc* de cette affaire.

BLANC, ſe marie avec pluſieurs ſubſtantifs, qui changent ſa ſignification en y adjouſtant quelque choſe.

ARGENT BLANC, c'eſt toute la monnoye d'argent ; & il eſt oppoſé à l'*or*, & au *billon*.

ARMES BLANCHES, c'eſtoit jadis les armes d'un jeune Chevalier, dont l'Eſcu n'eſtoit chargé d'aucunes Armoiries.

BIERE BLANCHE. Petite biere.

BOIS BLANC, eſt du bois de bouleau, peuplier, tremble, &c.

BOUDIN BLANC, eſt un boudin fait avec du lait & du *blanc* de chapon.

CARTE BLANCHE, eſt une carte où il n'y a point de peintures de Roy, de Dame, ni de Valet. On dit, Donner la *carte blanche* à quelqu'un, pour dire, Offrir de faire quelque choſe à telles conditions qu'il luy plaira.

CHEVEUX BLANCS, des cheveux de vieillard blanchis avec l'âge.

CIRE BLANCHE, eſt de la cire qui étant jaune naturellement, a été blanchie à la roſée.

DRAPPEAU BLANC, eſt en France l'Enſeigne de la Colonelle.

EAU BLANCHE, c'eſt de l'eau où on a mis du ſon pour faire boire aux chevaux malades.

ESCHARPE BLANCHE. Signal de ceux qui ſuivent le parti de France.

ESPÉE BLANCHE, eſt l'eſpée nuë. Il s'eſt battu à l'*eſpée blanche*.

FER BLANC, eſt du fer battu en lames, & blanchi avec l'eſtain. On appelle Taillandiers en *fer blanc*, ceux qui font des entonnoirs, des lanternes, &c.

GELÉE BLANCHE, c'eſt la premiere gelée qui ſe fait de la roſée, ou du brouillard congelé.

GRIS BLANC, c'eſt du gris paſle tirant ſur le *blanc*.

BLANC MANGER, eſt un mets delicat fait en forme de gelée. Il y a un fruit à Mexique qu'on appelle *blanc manger*, qui en effet en a preſque le gouſt. Il fond dans la bouche comme la neige, & l'emplit d'une eau ſucrée. Il eſt gros comme une poire, & eſt plein au dedans de pluſieurs noyaux ou petites pierres noires.

MAGIE BLANCHE, eſt un art innocent de faire des choſes extraordinaires par la connoiſſance des ſecrets de la nature, que le peuple croit ne ſe pouvoir faire que par le pouvoir des Demons.

MER BLANCHE, c'eſt la Mer Glaciale ou Hyperborée. On appelle auſſi *Mer Blanche*, la Mer Egée, parce qu'on tient que c'eſt une mer fort ſûre.

MEURIER BLANC. Eſpece de meurier qui ſert à nourrir les vers à ſoye.

MOINE BLANC, eſt un Religieux de l'Ordre des Chanoines Reguliers de St. Auguſtin ou de Premontré, ou des Feuillans. On appelle, Voüer au *blanc* un enfant, quand on l'habille de *blanc* juſqu'à un certain âge en l'honneur de quelque Saint, Fondateur d'un Ordre qui porte le *blanc*. Il y a eu auſſi à Paris des *Blancs Manteaux* appellez autrefois des *Guillemins*, dont la Maiſon eſt maintenant remplie de Benedictins.

NOTTE BLANCHE, eſt une notte de Muſique dont la teſte eſt *blanche*.

PAIN BIS-BLANC, qui eſt meſlé de ſon, ou de ſeigle.

PAVILLON BLANC, eſt le pavillon de l'Amiral de France.

POIVRE BLANC, eſt un poivre dépouillé de ſon écorce. Voyez *Poivre*.

POUDRE BLANCHE, eſt de la poudre à canon qui tire ſans faire de bruit.

REINE BLANCHE. Voyez *Reine*.

SAUSSE BLANCHE, eſt une ſauſſe faite avec du beurre fondu, & qui n'eſt pas noirci à la poëſle.

SEL BLANC, eſt du ſel decrepité ou ſeché au feu.

VERRE BLANC, c'eſt du verre pur, & bien plus clair & diaphane que le verre commun.

BLANC, ſe dit ſubſtantivement. Mettre du *blanc*, pour dire, du fard.

BLANC DE PLOMB ou *de ceruſe*. C'eſt du plomb diſſous avec du vinaigre. *Blanc d'Eſpagne*, *de Roüen*, c'eſt de la craye. *Blanc de chaux*, ou poudre de marbre, de plaſtre.

BLANC RHASIS, que le vulgaire appelle *Blanc raiſin*, eſt une eſpece de pommade ou onguent qui vient de Rhaſis Medecin, dont la baſe eſt de ceruſe.

Le *Blanc de meſvé*, eſt un emplaſtre qu'on nomme autrement *diachylon*.

BLANC DE CHAPON, c'eſt la chair de chapon cuit.

BLANC D'OEUF, eſt le glaire de l'œuf où eſt le germe.

BLANC DE PERLE. Voyez *Biſmuth*.

BLANC, eſt auſſi une marque blanche ou noire qu'on met à un but pour tirer de l'arc, ou du fuſil.

En termes de Medecine, on dit le *blanc* de l'œuil : c'eſt la premiere tunique ou peau de l'œuil, qu'on appelle auſſi *conjonctive*, parce qu'elle ſert à joindre & à ſouſtenir les autres. Elle ne va que juſqu'au cercle qu'on nomme *iris*.

BLANC, eſt auſſi une ancienne monnoye qui valoit cinq deniers. Un grand *blanc*. Les droits Curiaux ſont taxez pour chaque parroiſſien à Paſques à un *blanc*. On a appellé des grands *blancs* au ſoleil de Louïs XI. & Charles VIII. des ſous qui valoient treize deniers, qu'on a auſſi nommez *treizains*. Il y a eu auſſi des pieces de ſix *blancs* appellées *Neſles*, parce qu'elles avoient été faites

en

Digitized by Google

en la tour de Neſle à Paris. On a appellé cette monnoye *ſous* ou *livres blancs*, à cauſe qu'elle étoit blanchie, à la difference d'une autre monnoye noire, qui étoit de moindre valeur, qu'on appelloit *ſous nerets*.

BLANCHES. Terme de jeu de cartes. C'eſt douze cartes qu'on a en main ſans peinture, ſans Roy, Reine, Valet: c'eſt un avantage au Piquet & au Hoc.

BLANC SIGNE, les Provinciaux diſent *Blanc ſeing*, eſt un papier que l'on donne à des amis, ou à des arbitres en qui l'on ſe confie, pour le remplir de ce qu'ils jugeront raiſonnable pour terminer un procés. On le dit auſſi de tout acte où on laiſſe quelques lignes en *blanc*, que l'on confie à la diſcretion de quelqu'un pour le remplir, ſoit d'une quittance, ſoit d'une reſcription, ſoit de quelque autre choſe.

EN BLANC. adv. Se dit en ces phraſes. Procuration, quittance *en blanc*, où on laiſſe le nom *en blanc* de celuy qui doit agir ou recevoir. Ce mot eſt *en blanc*, c'eſt à dire, Il y a de l'eſpace pour le mettre, lors qu'il n'a pas été rempli. On le dit auſſi de ce qui a été obmis.

Un livre *en blanc*, eſt un livre en feuilles ſans relieure. *Rotiſſeur en blanc*, Celuy qui vend les viandes lardées, & non roſties. On dit auſſi, que des eſtoffes, des chapeaux ſont *en blanc*, lors qu'ils n'ont point paſſé par la teinture.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt entre deux vins, qu'il eſt entre le *blanc* & le clairet. On dit, qu'un homme a mangé ſon pain *blanc* le premier, pour dire, qu'il a été nourri delicatement en ſa jeuneſſe, & qu'il aura bien des maux, des fatigues à eſſuyer dans la ſuitte. On dit, qu'un homme ſe fait tout *blanc* de ſon eſpée, pour dire, qu'il ſe promet de faire bien des choſes, où ſouvent il ne peut pas reüſſir. On dit auſſi, que des perſonnes ſe mangent le *blanc* des yeux, pour dire, qu'elles ſont extremement ennemies. On dit auſſi, qu'on a mis un homme en beaux draps *blancs*, quand on a mal parlé de luy en quelque compagnie. On dit auſſi, qu'un homme eſt reduit au baſton *blanc*, ou abſolument, reduit au *blanc*, quand il eſt devenu extremement pauvre & miſerable. On dit auſſi, qu'un homme paſſe du *blanc* au noir, pour dire, qu'il paſſe d'une extremité à l'autre, ſoit en ſes diſcours, ſoit en ſes manieres de vivre. On dit auſſi, qu'il faut faire une telle choſe à bis ou à *blanc*, pour dire, qu'il la faut faire abſolument de gré ou de force. On dit auſſi, Dire une choſe de butte en *blanc* à quelqu'un, la faire hardiment, ſans façon, ſans conſiderer s'il l'aura agreable ou non. On dit auſſi à celuy qui promet de faire une choſe impoſſible, qu'en ce cas on luy donnera un merle *blanc*. Les voyageurs diſent auſſi, Rouge au ſoir, *blanc* au matin, c'eſt la journée du Pelerin. Les joüeurs d'eſchecs diſent, Dame *blanche* a le cul noir, pour dire, que le Roy *blanc* doit être poſé d'abord ſur une caſe noire. On dit auſſi pour marquer l'égalité de deux choſes, que c'eſt bonnet *blanc*, & *blanc* bonnet.

BLANCHEASTRE. adj. m. & f. Couleur paſle, qui approche du blanc, & qui n'eſt point foncée.

BLANCHEMENT. adv. D'une maniere blanche & propre. Il faut tenir les enfants *blanchement*, pour les garentir de la vermine.

BLANCHERIE. ſ. f. Lieu deſtiné à blanchir des toiles. Il y a pluſieurs *blancheries* en Hollande, & dans les lieux où on trafique de toiles.

BLANCHETS. Terme d'Imprimerie. Ce ſont les langes que l'on met entre les deux timpans.

BLANCHEUR. ſ. f. Qualité qui reſulte de la couleur blanche qui eſt ſur les corps, ou plûtôt de la lumiere qu'ils reflechiſſent. La *blancheur* du teint, de l'albaſtre.

BLANCHIMENT. ſ. m. Ce qui blanchit, & l'art de blanchir. Les Chymiſtes cherchent le *blanchiment* des metaux pour faire de l'argent. Le *blanchiment* du fer blanc ſe fait avec l'eſtain. les plus excellents *blanchiments* de toiles ſe font en Hollande.

BLANCHIMENT, en termes de Monnoye, eſt une façon qu'on donne aux flans avant que de les marquer, en les faiſant bouillir dans de l'eau commune avec le ſel, le tartre ou gravelée; aprés quoy on les lave, on les ſeche, & on les eſſuye.

BLANCHIR. v. act. & n. Rendre blanc. *Blanchir* du linge à la leſcive. *blanchir* une muraille avec de la chaux. de la paſte à *blanchir* les mains. *blanchir* de l'argent ſur le feu. *blanchir* de la cire à la roſée.

BLANCHIR, ſe dit auſſi de la neufviéme façon qu'on donne aux flans des monnoyes, lors qu'on leur donne la couleur naturelle de leur metail. Ce blanchiment ſe fait par le Maiſtre, ou Fermier, qui met ſes eſpeces d'or, d'argent, de billon, & cuivre dans un pot bouillir ſur le feu avec de l'eau & de la bouture.

BLANCHIR DES AIS, en termes de Menuiſerie, c'eſt les unir & rabotter de leur longueur pour faire des cloiſons; & en termes de Serrurier, c'eſt, Limer & polir le fer.

BLANCHIR, ſe dit auſſi des coups de canon qui ne font qu'effleurer une muraille, & y laiſſent une marque blanche. En ce ſens on dit au figuré de ceux qui entreprennent d'attaquer, ou de perſuader quelqu'un, & dont tous les efforts ſont inutiles, que tout ce qu'ils ont fait, tout ce qu'ils ont dit n'a fait que *blanchir* devant cet homme ferme & opiniaſtre.

BLANCHIR, ſe dit auſſi des vieillards qui deviennent blancs. Il a *blanchi* ſous le harnois, c'eſt à dire, Il a paſſé toute ſa vie dans les armées.

BLANCHIR, ſe dit auſſi de la mer agitée par les rames, ou par les flots. La mer *blanchiſſoit* ſous les Galeres de cette armée. la tempeſte faiſoit *blanchir* la mer.

BLANCHI, IE. part. & adj. Jeſus-Chriſt appelle des ſepulcres *blanchis* les Phariſiens, les hypocrites, beaux au dehors, & ſales au dedans.

BLANCHISSAGE. ſ. m. Action, ou ſalaire de celuy qui blanchit. Il depenſe tant en *blanchiſſage*. l'eau de la mer ne vaut rien pour le *blanchiſſage*.

BLANCHISSANT, ANTE. adj. Qui devient blanc, qui ſe dit en ces phraſes. Des flots eſcumeux & *blanchiſſants*. des cheveux gris & *blanchiſſants*.

BLANCHISSEUR, EUSE. ſ. m. ou f. Celuy ou celle qui blanchit le linge.

On dit proverbialement d'un homme qui a du linge ſale, qu'il porte le deuil de ſa *Blanchiſſeuſe*.

BLANDICES. ſ. f. plur. Terme du Palais. Cageolleries, flatteries pour tromper quelqu'un. Il a extorqué cette donation, ce teſtament par *blandices*, & mauvais moyens. Ce mot vient du Latin *blanditiæ*, de *blandus*.

BLANQUE. ſ. f. Eſpece de lotterie, ou jeu de haſard où l'on achete certain nombre de billets, dans leſquels s'il y en a quelqu'un noir, ou marqué de quelque meuble qui eſt à l'eſtalage, on en profite. S'il n'y en a point, on perd ſon argent; & alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'où ce jeu a tiré ce nom. Il vient de l'Italien *bianca*.

On dit figurément, qu'on a trouvé *blanque* en quelque lieu, quand on n'y trouve pas ce qu'on y cherchoit. J'ay fouillé dans ma poche pour tirer ma montre, mais j'y ay trouvé *blanque*, on me l'avoit priſe.

On dit proverbialement, Haſard à la *blanque*, pour dire, entreprendre quelque choſe dont le ſuccés eſt incertain.

BLANQUETTE. ſ. f. Eſpece de biere blanche. C'eſt auſſi une eſpece de petite poire d'eſté de taille un peu longue.

BLASMABLE. adj. maſc. & fem. Ce qui merite

qu'on le blaſme, qu'on le corrige, qu'on le reprimende.

BLASME. ſubſt. maſc. Reprehenſion faite ou meritée pour quelque action honteuſe, ou criminelle. Le vice merite autant de *blaſme*, que la vertu merite de loüange. le mauvais conſeiller a ſa part du *blaſme* d'une méchante action. cet homme étoit l'aggreſſeur, tout le monde luy donne le *blaſme*.

BLASME, en termes du Palais, eſt le contredit que donne un Seigneur contre l'adveu ou le denombrement que luy donne ſon vaſſal quand il eſt defectueux. La Coûtume donne quarante jours au Seigneur pour fournir ſon *blaſme*.

BLASMER. v. act. Reprendre, condamner quelque mauvaiſe action. Souvent ceux qui *blaſment* les autres tombent dans les mêmes defauts. il y a bien des gens qu'on *blaſme* à tort.

BLASMER, ſe dit auſſi d'une peine infamante ordonnée en Juſtice pour quelque action dont on fait faire reparation d'honneur en preſence des Juges, ou de quelques témoins mandés exprés: ce qu'on exprime par cette formule, Il ſera *blaſmé* & reprimendé en l'Audience en preſence de ſix perſonnes telles que la partie voudra choiſir. Nicod pretend que ce mot vient de *blaſphemare*, ou du Grec *blattein*, qui ſignifie, *famam ladere*, *meſdire*. D'autres croyent au contraire que le mot de *blaſphemer* vient de *blaſmer*, qui ne ſignifie autre choſe que *reprendre*, *condamner*, *diffamer*.

BLASMER, ſignifie auſſi, Contredire, ou debattre l'adveu & denombrement qui eſt donné à un Seigneur par ſes vaſſaux. A faute de *blaſmer* par le Seigneur dans le temps de la Couſtume, l'adveu eſt receu.

BLASMÉ, ÉE. part. & adj.

BLASON. ſ. m. Deviſe & Armes qui ſont depeintes ſur un Eſcu, telles que les portoient les anciens Chevaliers. Voilà le *Blaſon* d'une telle maiſon. On reconnut ce Chevalier à ſon *Blaſon*. Menage derive ce mot de *latio*, à cauſe que le *Blaſon* étoit porté par les Chevaliers ſur leurs Eſcus. D'autres le derivent par metatheſe de l'Hebreu *ſobal*, qui ſignifie *tulit*, *portavit*. Le mot *Blaſon* eſt venu de l'Allemand *blaſen*, qui ſignifie *ſonner du cor*, parce que ceux qui ſe preſentoient aux lices des anciens Tournois ſonnoient du cor pour faire ſçavoir leur venuë. Les Herauts aprés ſonnoient de leurs trompes, & puis blaſonnoient les Armoiries de ceux qui ſe preſentoient, & les deſcrivoient à haute voix, & quelquefois s'étendoient ſur les loüanges & les exploits de leurs maiſtres.

BLASON, ſe dit auſſi de la ſcience particuliere qui apprend à dechiffrer les Armes ou Armoiries des Maiſons nobles, & à en nommer toutes les parties dans leurs termes propres & particuliers. Le *Blaſon* étoit la ſcience des Herauts d'armes. Les François ſont les premiers qui ont reduit le *Blaſon* en art, & ce ſont eux qui ont les Armes les plus regulieres. Il y a cette difference entre *Armes* ou *Armoiries*, & *Blaſon*, qu'*Armoiries* ſe dit de la deviſe ou des figures qu'on porte ſur le bouclier, ou ſur la cotte d'armes; au lieu que *Blaſon* en eſt le dechiffrement ou la deſcription. Tous les termes & jargon du *Blaſon* étoient de l'uſage ordinaire de la Langue dans l'onziéme ſiecle où le *Blaſon* commença à ſe mettre en vogue; car alors les ſautoirs, les fuſées, les girons, les ruſtres, &c. étoient des pieces du harnois des Chevaliers.

Le *Blaſon* repreſente en images la naiſſance, la nobleſſe, les alliances, les emplois, & les belles actions des hommes illuſtres. Barthole a écrit du *Blaſon* & des Armoiries en Juriſconſulte, & le Preſident Chaſſeneu dans ſon Catalogue de la gloire du monde. Pluſieurs en ont écrit en curieux & en Hiſtoriens, comme André Favin, Spelman, la Colombiere, Bara, Segoin, Geliot, les Peres de Varenne & Meneſtrier Jeſuïtes, Philippes Moreau Advocat Bourdelois, &c. Scohier Chanoine de Berghes en Haynaut, qui dit que l'eſtude du *Blaſon* eſt un abyſme, & que celuy qui s'y eſt appliqué 30. ou 40. ans y trouve toûjours matiere d'apprendre. Le Pere Meneſtrier a fait une Bibliotheque de tous les Auteurs qui ont écrit du *Blaſon*, des Armoiries & des Genealogies; & en a fait un denombrement de prés de 300. Auteurs qui en ont écrit en diverſes Langues.

BLASON, ſignifie auſſi, un grand nombre d'Armoiries qu'on met en certaines ceremonies, particulierement aux enterrements, ſur les tentures, litres ou ceintures funebres, ou aux cierges & aux torches. On a deſpencé une groſſe ſomme pour payer le *Blaſon* d'une telle pompe funebre.

On dit auſſi, le *Blaſon* des couleurs, pour expliquer ce qu'elles ſignifient, comme l'Or qui eſt le jaune, ſignifie, Richeſſe, force, foy, conſtance; l'Argent qui eſt le blanc, Eſperance, pureté, innocence, humilité; l'Azur, Juſtice, loyauté, beauté, reputation, &c. Le Pere Monet a traitté au long du *Blaſon* des couleurs dans ſon livre du *Blaſon* qu'il a fait en François & en Latin.

BLASON, ſe diſoit autrefois des loüanges, des éloges qu'on donnoit à quelque choſe. Il y a eu des Poëtes qui ont fait le *Blaſon* ou l'éloge de la roſe. Amyot a auſſi appellé une épitaphe, *Blaſon funeral*.

BLASONNER. v. act. Expliquer le Blaſon, ou les parties des Armes d'une Maiſon ou Province en termes propres & convenables à l'art. Les Armes de France ſe *blaſonnent* ainſi, Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en chef, & une en pointe. Pour bien *blaſonner* un Eſcu, on commence toûjours par le champ, & puis on ſpecifie les figures ou pieces honorables; & quand il y en a pluſieurs, le chef & la bordure ſont nommées les dernieres.

BLASONNER, ſignifioit auſſi, Expliquer les ſymboles, les myſteres de l'eſmail & des figures du Blaſon.

BLASONNER, ſe diſoit autrefois pour ſignifier, Parler de quelqu'un, le décrire avec ſes bonnes ou mauvaiſes qualitez, & particulierement pour *meſdire*. En donnant l'Ordre de l'Eſcu aux Chevaliers, on leur commandoit de ne pas ouïr *blaſonner* ni meſdire des Dames, & de ne le pas ſouffrir.

BLASONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BLASONNEUR. ſ. m. Celuy qui blaſonne. Il eſt peu en uſage, ſi ce n'eſt qu'on dit encore, les anciens *Blaſonneurs*, en parlant des vieux Auteurs qui ont écrit du Blaſon aſſez differemment des Modernes.

BLASPHEMATEUR. ſ. m. Qui blaſpheme. Le jeu eſt deffendu chez les Turcs à cauſe des jureurs & *blaſphemateurs*.

BLASPHEMATOIRE. adj. m. & f. Qui contient un blaſpheme. Les dogmes des Heretiques ſont la plus-part *blaſphematoires*. il ne faut entendre qu'avec horreur les paroles *blaſphematoires*.

BLASPHEME. ſ. m. Crime énorme qui ſe commet contre la Divinité par des paroles ou des ſentiments qui choquent ſa Majeſté, ou les myſteres de la vraye Religion. Le *blaſpheme* eſt un crime qu'on punit de mort, pour lequel on perce, on arrache la langue.

BLASPHEMER. v. act. Parler contre Dieu & la Religion. Il eſt deffendu de jurer & de *blaſphemer* le ſaint nom de Dieu. c'eſt le propre des Diables & des Damnez de *blaſphemer* contre Dieu. Nicod derive ce mot du Grec *blaptein ſimin*, c'eſt à dire, *bleſſer l'honneur & la reputation*.

BLASTIER. ſ. m. Marchand qui va acheter du blé dans les greniers de la campagne, pour le tranſporter & le revendre dans les marchez des villes & gros bourgs.

Digitized by Google

B L E.

BLE'. ſubſt. maſc. Plante qui produit dans ſon eſpi une graine, qui eſt la principale nourriture de l'homme. Joſeph enrichit les Rois d'Egypte, en leur faiſant faire des magaſins de *blé* durant les années fertiles. des terres à *blé*. *blé* meſlé. battre le *blé*. ſcier les *bleds*. On a vû dans la Suiſſe garder des *bleds* juſqu'à cent ans en les laiſſant dans l'eſpi. Quelques Naturaliſtes ont compté juſqu'à cent maladies auxquelles les *bleds* ſont ſujets. En Latin *frumentum*, *triticum*.

Ce mot vient de *bladus*, ou *bladum*, qui ſignifie *fruit*, ou *ſemence*, d'où eſt venu *imbladare*, pour dire, *enſemencer*, ou *emblaver*. Voſſius & Somnerus le derivent du Saxon *blad*, ou *blada*, ſignifiant la même choſe, ou du Grec *blaſtos*, qui ſignifie, *germe*. Les Italiens appellent encore *biada*, tous les legumes, fruits & moiſſons, excepté le froment.

On appelle par excellence *blé*, celuy qui eſt de pur froment. *Blé meteil*, celuy qui eſt meſlé de ſeigle. *Petit blé*, ou *blé maigre*, c'eſt du ſeigle, ou du *blé* où il n'y a gueres de froment, ou dont le grain eſt mal nourri, en un mot le *blé* du moindre prix.

On appelle auſſi *petits bleds*, les autres grains que l'on ſeme au mois de Mars, comme l'orge, l'avoine, les pois, les veſſes; ce qu'on appelle auſſi en general *les Mars*, & en quelques lieux *tremois*, de *trimeſtris*.

BLÉ DE TURQUIE, qu'on appelle autrement *Mays*, eſt une plante dont le fruit vient en un gros bouton, & en des lieux où la terre ne peut produire de froment. Preſque toute l'Amerique ne vit que du *blé de Turquie*. Voyez *Mays*.

BLÉ NOIR, ou *Blé Sarraſin*, eſt un *blé* qui vient en graine noire, & qui a des fleurs rouges. Il ne monte pas en eſpi. Il vient dans les plus mauvaiſes terres, & à travers les caillous les plus eſpais. On en fait du pain fort noir, & il ſert auſſi à nourrir des volailles.

BLÉ, ſe dit auſſi particulierement du grain qui ſort de l'eſpi quand il eſt battu.

On dit proverbialement, Crier famine ſur un tas de *blé*, quand un avare ſe plaint de la miſere du temps, quoy qu'il ait dequoy vivre dans l'abondance. On dit d'une marchandiſe d'un ſeur & prompt debit, que c'eſt du *blé* en grenier. On dit auſſi, Eſtre pris comme dans un *blé*, pour dire, Eſtre ſurpris ſans deffenſe & ſans armes. On dit auſſi, Manger ſon *blé* en verd, pour dire, Manger ſon revenu avant que les termes en ſoient eſcheus, & être mauvais meſnager.

BLEIME. ſ. f. Terme de Manege. Maladie du cheval, ou inflammation de la partie interieure du ſabot vers le talon entre la ſole & le petit pied.

BLESME. adj. m. & f. Deſcoloré, paſle. Il ne ſe dit que du viſage. Quand on luy fit ce reproche, cette accuſation, il devint *bleſme*, & ſur ce ſoupçon il fut arreſté.

BLESMIR. v. n. Paſlir, changer de viſage par l'émotion de quelque paſſion violente, de colere, de honte, de douleur. Quand on a annoncé à cette veufve la mort de ſon fils, elle a *bleſmi*, & s'eſt paſmée.

BLESSER. v. act. Frapper, ou ſerrer violemment quelque partie d'un corps ſenſitif. Les coups orbes *bleſſent* en faiſant des contuſions. les inſtruments tranchants *bleſſent* en faiſant des playes. les ſouliers trop ſerrés *bleſſent* les pieds. une ſelle dure *bleſſe* un cheval. Menage derive ce mot de *leſare* Latin, en y adjoûtant un *b*.

BLESSER, ſe dit avec le pronom perſonnel, quand on ſe fait mal, ſoit en tombant, ſoit par meſgarde, ſoit volontairement. Je me ſuis *bleſſé* par meſgarde.

BLESSER, ſignifie auſſi, Choquer, toucher trop fortement ce qui eſt delicat. Les couleurs trop vives *bleſſent* la veuë. une diſſonance *bleſſe* l'oreille.

B L E.

BLESSER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Une choſe monſtrueuſe *bleſſe* l'imagination. un extravagant a l'eſprit *bleſſé*, eſt *bleſſé* du cerveau. il ne faut rien dire devant les femmes qui *bleſſe* la pudeur, qui *bleſſe* les oreilles chaſtes.

BLESSER, ſe dit figurément en matiere d'amour. Cet amant a le cœur *bleſſé*, les beaux yeux de cette Dame l'ont *bleſſé*.

BLESSER, ſignifie encore au figuré, Nuire à quelque choſe, y donner atteinte, y faire breſche. Ces faits que vous avez avoués *bleſſent* vôtre cauſe, donnent atteinte à voſtre droit. il ne faut point faire de mediſances qui *bleſſent* la reputation du prochain, qui luy nuiſent. les railleries trop fortes *bleſſent* l'amitié: il y en a d'innocentes qui ne *bleſſent* perſonne.

BLESSER, ſignifie encore, Porter dommage. Cette ſentence me *bleſſe* en ce chef, elle me fait un grief, un prejudice notable.

On dit proverbialement, qu'on ne ſçait pas où le ſouliet nous *bleſſe*, où le baſt nous *bleſſe*, quand on ne ſçait pas le deplaiſir ſecret que nous avons dans l'ame. On dit auſſi, Autant de morts que de *bleſſés*, il n'y eut qu'un chapeau perdu, pour dire, il n'y arriva pas grand mal.

BLESSÉ, ÉE. part. & adj.

BLESSURE. ſ. f. Playe, contuſion. Ce brave eſt mort de ſes *bleſſures*. ce Capitaine prouve ſa valeur par les marques des *bleſſures* qu'il a receuës.

BLESSURE, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Une action laſche eſt une *bleſſure* à l'honneur. l'amour fait ſouvent de grandes *bleſſures* dans le cœur.

BLETTE. ſ. f. Eſpece de plante & de racine bonne à manger. Il y en a de deux ſortes: les unes rouges, qui ſemblent teintes en eſcarlatte, dont la racine jette un jus fort rouge, & dont les feuilles & la tige reſſemblent à celles du paſſevelours. Il y en a qui croiſſent en arbriſſeaux, dont la tige eſt ferme, rude, & de la groſſeur du bras. Leur fleur a force chattons & eſpics, dont la cime regarde enbas. Les blanches produiſent des feuilles & des tiges ſemblables aux rouges. Leurs graines & leurs fleurs ſont en maniere de grappes qui ſortent entre les feuilles & les branches, comme le panis. En Latin *blitum*.

BLEU, BLEÜE. adj. & ſubſt. Qui eſt de couleur d'azur. Le *bleu* des Teinturiers eſt une couleur qui ſe fait avec le paſtel, qui croiſt dans le haut Languedoc; ou avec la voüede ou petit paſtel qui croiſt en Normandie; ou avec de l'indigo qui vient des Indes. Les nuances du *bleu* ſont le *bleu blanc*, le *bleu naiſſant*, le *bleu paſle*, le *bleu mourant*, *bleu mignon*, *bleu celeſte*, il tient le milieu de la nuance; *bleu reyne*; *bleu turquin*, c'eſt un *bleu* bien foncé; *bleu de Roy*, fleur de gueſde, *bleu pers*, Aldego, & *bleu d'enfer*. Du *bleu* & du jaune ſe compoſe le verd. Du *bleu* & du rouge d'eſcarlate de France ſe fait la couleur de Roy, l'amaranthe, la couleur de penſée, le violet. Du *bleu* & du rouge cramoiſi ſe compoſe le colombin, le pourpre, le gris de lin, & autres gris, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins bouillis. Les *bleus paſles* ou *bleus beaux* ſeront teints de pure cuve d'Inde. Les *bleus celeſtes* ou *complets* doivent avoir un pied d'orfeille de Lyon, puis eſtre paſſez ſur une cuve d'Inde. C'eſt une condition neceſſaire à la lumiere pour paroiſtre *bleuë*, d'être diſcontinuée: telle eſt celle de la flamme du ſoulfre, de l'eſprit de vin, du bois pourri, des vers luiſants, des eſcailles de quelques poiſſons, &c. Les ſucs des fleurs *bleuës* & violettes deviennent verds par les alkalis, & prennent un beau rouge par les acides. Il paroiſt du *bleu* dans l'eau où on a mis tremper du bois nephretique. Le *bleu* des Teinturiers ne reçoit point de changement par les acides, ni par les alkalis:

Digitized by Google

c'eſt pourquoy on ſe ſert de paſtel avant que de donner une autre couleur, quand on veut donner le bon teint à quelque eſtoffe. C'eſt le tres-grand éloignement qui nous fait croire que les cieux ſont *bleus*. une mer tres-éloignée paroiſt *bleuë*. Ce mot vient de l'Allemand *blew*, ſignifiant la même choſe. Saumaiſe luy donne une origine Latine, & croit qu'on a dit *blatum*, quaſi *ablutum* aut *dilutum*, parce que c'eſt une eſpece de couleur de pourpre bien lavée: d'où vient auſſi qu'on appelle ces fleurs *bleuës* qui viennent dans les bleds, *blaveoli*.

En Peinture on dit que le *bleu* eſt la couleur la plus fuyante dont on peint le ciel & les lointains.

On dit figurément, qu'un homme devient tout *bleu*, quand il luy ſurvient quelque violente douleur dans l'ame, comme lors qu'on luy apporte quelque faſcheuſe nouvelle, qu'on luy fait quelque reproche dont il ſe ſent coupable, parce qu'alors il devient en effet paſle & livide.

On appelle un Cordon *bleu*, un Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit, parce que la marque de cet Ordre eſt une croix attachée à un cordon *bleu*.

L'argent d'un Cordon *bleu* n'eſt pas d'autre façon,
Que celuy d'un Frippier, ou d'un Aide à maçon.
Regnier.

On dit proverbialement, Faire des coups *bleus*, pour dire, Faire des efforts inutiles, des tentatives qui ne reüſſiſſent point.

BLEÜASTRE. adj. m. & f. Couleur qui approche du bleu, qui eſt entre le blanc & le bleu.

BLEUIR. v. act. Terme de Chymiſte & d'Artiſan. Quand on veut *bleuir* du fer, il faut luy donner un certain degré de feu. le mercure & le ſoulfre mis ſur le feu commencent bientoſt à *bleuir*.

B L I.

BLINDES. ſubſt. maſc. plur. Terme de Guerre. Defenſes faites de bois, ou de branches entrelaſſées, qu'on enferme entre deux rangs de pieux debout, ou de clayes. Les pieux ſont de la hauteur d'un homme, & diſtants de quatre ou cinq pieds. On s'en ſert particulierement à la teſte des tranchées, quand on les pouſſe de front vers le glacis, ou lors qu'elles ſont enfilées pour mettre à couvert les travailleurs. C'eſt un nom Flamand, qui ſignifie *chandeliers*. D'autres diſent qu'il vient de l'Allemand, ou Hollandois *blind*, qui ſignifie *aveugle*; d'autres de l'Anglois *blif*, qui eſt une eſpece de machine de guerre qu'on a appellée dans la baſſe Latinité *blida*.

B L O.

BLOC. ſ. m. Morceau de marbre, de pierre. Il y a tant de *blocs* de pierre de St. Leu dans cette navée, dans ce bateau.

BLOC, ſe prend auſſi collectivement de pluſieurs pieces ou marchandiſes qui ſont conſiderées toutes enſemble. Il a acheté toute cette boutique en *bloc*. Quelques-uns diſent que ce mot vient du Latin *globus*. D'autres le derivent de *volutum*, ou *involutum*, parce qu'on achete ſouvent des marchandiſes emballées ou enveloppées: ce qu'on dit, *acheter en taſche & en bloc*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *bloc'h*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *tout*.

On dit auſſi, Faire un marché en *bloc* & en *taſche*, particulierement des baſtiments, pour dire, Fournir, moyennant certain prix, tous les materiaux & les peines des ouvriers, ſans compter en detail ces fournitures, ni les journées des ouvriers qui pourront travailler à leur *tâche*. On le dit auſſi par extenſion, des marchez où il n'entre point de *taſche* ou de journées.

BLOC, en termes de Marine, ſe dit des gros billots de bois d'orme quarrez & percez en mortoiſes, comme ceux qui embraſſent les tenons des maſts, le baſton du pavillon, qu'on appelle *chouquets*, ou *teſte de More*; ou ceux qui enferment des poulies pour élever les vergues, qu'on appelle *bloc d'iſſas*, ou *ſep de driſſe*.

BLOC, en termes de Fauconnerie, ſe dit de la perche ſur laquelle on met l'oiſeau de proye. Le *bloc* doit être garni de drap.

BLOCAGE, ou *Blocaille*. ſ. m. Menu moilon, ou pierres qui ſervent à remplir les vuides qui ſont dans les murs entre de plus groſſes pierres, ou les paremens.

BLOCHET. ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt une piece de bois poſée ſur les ſablieres des crouppes, qui entretient les chevrons des couvertures. Il y a des *blochets* mordants, & à queuë d'aronde.

Le *blochet* eſt auſſi une piece de bois qui ſe met ſous la panne au deſſus du gouſſet, qui tient à tenons & à mortoiſes.

BLOCUS. ſ. m. Siege d'une ville qu'on veut prendre par famine, en occupant tous les paſſages par où les vivres & les autres neceſſitez de la vie luy peuvent arriver. Les *blocus* ſe forment par la Cavalerie.

On le dit auſſi du commencement d'un ſiege, quand on envoye des trouppes ſe ſaiſir des principales avenuës où l'on veut établir ſes quartiers. Ce mot vient de l'Allemand *blochus*, qui ſignifie un *boulevart*, ou *maiſon de bois*. Menage.

BLOND, ONDE. adj. & ſubſt. Couleur du poil de l'homme qui eſt entre le blanc & le roux. Les Italiens aiment le *blond* doré, le *blond* un peu ardent. les gens du Nord ont ſouvent un *blond* fade, un *blond* de filaſſe. les beautés *blondes* durent moins que les beautés brunes. le *blond* cendré ou meſlé de gris eſt le poil le plus agreable.

On dit figurément & poëtiquement, la *blonde* Cerés, à cauſe de ſes eſpics jauniſſans; & le *blond* Phœbus, à cauſe qu'on le depeint avec une perruque *blonde*, auſſi-bien que nous depeignons les Anges, parce qu'en France on tient ce poil pour le plus beau. Du Cange derive ce mot du Saxon *blond*, qui ſignifie *meſlé*; ou de *blondel*, qui ſignifie *teint coloré par art*, d'où on a dit dans la baſſe Latinité *blundus*, ou *blondus*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt delicat & *blond*, quand il fait trop le beau, ou le difficile: qu'il eſt *blond* comme un baſſin, pour dire, que ſes cheveux ont de l'éclat. On dit auſſi ironiquement, un *blond* d'Egypte, en parlant d'un homme fort noir.

BLONDIN, INE. Qui a les cheveux blonds, ou une perruque blonde. Les coquettes aiment fort les *blondins*.

BLONDIR. verb. neut. Devenir blond. Il n'eſt gueres en uſage au propre, à cauſe qu'il n'eſt pas naturel au poil de changer en blond; mais on le dit figurément & poëtiquement des eſpics, quand ils deviennent jaunes vers le temps de la moiſſon.

BLONDISSANT, ANTE. part. Qui blondit. Il n'a d'uſage que comme ſon verbe *Blondir*.

BLOQUER. v. act. Occuper les paſſages par où on amene les vivres & les autres neceſſitez de la vie dans une place. C'eſt auſſi en commencer le ſiege, en occupant les poſtes où doivent eſtre les principaux quartiers. Ce mot vient du vieux Gaulois *blocal* ou *bloquil*, c'eſt à dire, *barricade*. Borel. Quelques-uns le derivent du Latin *buculare*, d'où on a fait auſſi *boucler*, qui ſignifie, *fermer le paſſage*.

BLOQUER, en termes d'Imprimerie, eſt, Mettre dans la forme en la compoſant une lettre renverſée pour tenir la place d'une autre qui manque.

BLOQUER, en termes de Fauconnerie, ſe dit lors que l'oiſeau a remis la perdrix, & qu'il la tient à ſon avantage,

Digitized by Google

tage, gagnant le haut ou quelque arbre prochain; & il ne faut pas dire en ce cas qu'il l'arreſte. On dit auſſi, que l'oiſeau ſe *bloque*, pour dire, qu'il pend en l'air, & s'y ſoûtient ſans battre de l'aile.

BLOT. ſ. m. eſt le petit chevalet de bois où ſe repoſe l'oiſeau.

BLOTTIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se tapir, ſe cacher en quelque lieu eſtroit, ſe mettre, ſe ramaſſer en petit volume. On a trouvé ce criminel qui s'eſtoit *blotti* dans le trou d'une feneſtre.

BLOUSE. ſ. f. Trou d'un billard, ou d'un tripot, où on jette les billes, ou les balles. La grande adreſſe du billard, c'eſt de pouſſer la bille de ſon adverſaire dans la *blouſe*. cette balle de tripot eſt entrée dans la galerie & dans la *blouſe*. Ce mot en vieux François ſignifie des *terres graſſes à blé*, qui ſont molles ou marecageuſes, qui ont tiré leur nom du *blé* qu'on y ſemoit.

On dit auſſi proverbialement, qu'on a mis quelqu'un dans la *blouſe*, quand on l'a mis en priſon.

BLOUSER. v. act. Pouſſer une bille dans la blouſe.

BLOUSER, ſignifie figurément, Se tromper, prendre mal ſes meſures dans ſes affaires, ou dans ſes marchez, n'y reüſſir pas: mais ce terme eſt populaire.

B L U.

BLUET. ſ. m. Sorte de plante & de fleur qui croiſt dans les bleds. En Latin *cyanus*.

BLUETTE. ſ. f. Petite eſtincelle de feu. Il ne faut qu'une *bluette* de feu pour cauſer un grand incendie. Menage derive ce mot de *balucetta*, diminutif de *balux*, qui ſe prend pour ces petits grains luiſants qui paroiſſent dans le ſable.

BLUETTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il n'y a pas une *bluette* de bon ſens, une *bluette* d'eſprit dans ce diſcours, dans ce livre, pour dire, qu'il n'y a rien qui marque que l'Auteur ait du bon ſens ou de l'eſprit.

BLUTEAU, ou *Blutoir*. ſ. m. Inſtrument à ſeparer le ſon de la farine. Il eſt fait en maniere de grand ſas ou tamis long & cylindrique, compoſé de pluſieurs cercles qui ſouſtiennent une piece de toile, de ſoye, ou autre eſtoffe fort fine, par où la farine paſſe, quand on le tourne avec une manivelle. Du Cange derive ce mot de *bultellus*, qu'on a dit en même ſens dans la baſſe Latinité.

BLUTER. v. act. Separer la farine d'avec le ſon en la paſſant par un bluteau. Menage derive ce mot du Latin *volutare*, & de *volutorium*, *blutoir*: mais pluſieurs croyent qu'il vient de l'Allemand *beuteln*, ſignifiant la même choſe.

BLUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

B O B.

BOBECHE. ſubſt. fem. Partie ſuperieure d'un flambeau, ou d'un chandelier, qui eſt creuſe, où on met la chandelle & la bougie.

BOBINE. ſ. f. Petit morceau de bois tourné en rond, cylindrique, percé & mobile ſur deux pivots, qui ſert à filer au rouët, ou à devider du fil, de la laine, de la ſoye, de l'or, &c. Ce mot vient de *bombina*, qu'on a fait de *bombix*. Menage aprés Saumaiſe.

BOBO. ſubſt. maſc. Terme enfantin, qui ſignifie *mal* & *douleur*. On s'en eſt ſervi agreablement dans une chanſon. L'amour eſt un grand *bobo*.

B O C.

BOCAGE. ſ. m. Petit bois, ou boſquet, ou buiſſon. Il ſe dit des bois touffus & agreables, & de petite étenduë. Ce mot vient de *boſco*.

BOCAGER, ERE. adj. Qui ſe plaiſt dans les bocages, ou qui y demeure. Il ne ſe dit que dans les fictions poëtiques, des Nymphes *bocageres*.

BOCAL. ſ. m. Vaiſſeau où on met de la boiſſon, eſpece de groſſe bouteille ronde qui a le col eſtroit, qui eſt ordinairement de verre. Ce mot, ſelon Scaliger, vient de *baucalis* Latin, qui vient de l'Arabe *baucal*, qui ſignifie une eſpece de vaſe ſans anſe. On appelloit auſſi en vieux François *baucale*, un vaiſſeau à rafraiſchir. Selon Saumaiſe, il vient de *bauca*, qui ſe trouve dans la même ſignification.

On appelle des inſtruments à *bocal*, ceux qu'on embouche pour exciter quelque ſon, & qui n'ont que deux trous, celuy par où on pouſſe le vent, & celuy par où il ſort, comme les cors des Vachers, des Poſtillons, faits de cornes de belier ou de bœuf, des trompes & cors de chaſſe, des trompettes & ſaquebutes, &c.

BOCAL, ſe dit auſſi de la petite partie de l'inſtrument qui ſert à l'emboucher, qu'on fait d'argent, de cuivre, d'yvoire, ou de bois.

BOCCAN. ſ. m. Terme populaire, qui ſignifie un bordel, un lieu de proſtitution.

B O D.

BODRUCHE. ſ. f. Parchemin fort delié, qui ſe fait de la premiere peau qu'on leve ſur les boyaux d'un bœuf. La *bodruche* ſert à faire pluſieurs ouvrages delicats. La *bodruche* eſt tranſparente, & pourroit ſervir à faire des chaſſis. Elle ſert principalement à battre l'or qu'on reduit en feuille.

B O E.

BOESTE, ou *Boiſte*. ſ. f. Petit vaiſſeau qui ſe ferme avec un couvercle. Une *boëſte* à portrait. une *boiſte* de diamants. dans les belles collations on donne des *boëſtes* de confitures. une *boëſte* à poudre. des *boëſtes* d'Apothicaire. Ce mot vient de *buxuletta*, diminutif de *buxula*, qui a été fait de *buxus*, à cauſe que les *boëſtes* ſe font ordinairement de buis. Menage. Du Cange le derive de *buxis*, *buxida*, *boſſida*, & *buſtula*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité; ou du Grec *pyxis*.

On appelle la *boëſte* des pauvres, des priſonniers, la *boëſte à Perrette*: c'eſt celle où on reçoit les charités de ceux de la Religion P. R. La *boëſte* d'une Confrairie, certain petit tronc portatif, & fermé à clef, dans lequel on reçoit les aumoſnes pour les pauvres, pour la Confrairie; ou les dons qu'on leur fait, quand on va queſter par la ville, & faire payer ſa confrairie.

BOESTE, en termes de Monnoyes, ſe dit des petits cofres où l'on enferme les monnoyes qu'on a eſſayées, pour les envoyer à la Cour des Monnoyes, & en faire un nouvel eſſay. Les *boëſtes* ſe font par les Gardes des Monnoyes, où ils doivent mettre ſans choix de vingt pieces d'or une, & de dix-huit marcs de pieces d'argent une autre, qui ſervent d'échantillon pour les faire juger.

On appelle auſſi *boëſte* à la Monnoye, l'endroit où on met le quarré des medailles, quand on les marque.

BOESTE, en termes d'Anatomie, eſt le lieu où les os ſont enclavez & emboëſtez l'un dans l'autre.

BOESTE, eſt auſſi la partie du vilbrequin où on attache ſa meſche.

En general, chez les Artiſans on appelle *boëſtes*, les ais qui ſervent à reveſtir d'autres pieces de bois, comme poutres ou ſolives; ou les trous où entrent d'autres pieces, comme la *boëſte* d'une preſſe d'Imprimerie où entre le rouleau; *boëſte* de roüe, où entre l'aiſſieu.

En termes de Marine, on appelle la *boëſte* du gouvernail,

Digitized by Google

la piece de bois percée, à travers de laquelle paſſe la barre ou le timon.

BOESTE, en termes d'Artillerie, eſt un petit mortier de fer, haut de ſept à huit pouces, qu'on charge de poudre juſqu'au haut, & qu'on bouche avec un fort tampon de bois pour le tirer dans des feux & rejouiſſances publiques, afin que le bruit s'en faſſe ouïr de plus loin. On appelle auſſi *boëſtes*, le bouton qui eſt au bout de la hampe des eſcouvillons qui ſervent à nettoyer & à rafraîchir le canon.

On dit proverbialement, que dans les petites *boëſtes* ſont les bons onguents, pour dire, que les choſes precieuſes ſe mettent en peu de lieu. On dit auſſi d'une chambre chaude & bien fermée, qu'elle eſt cloſe comme une *boëſte*. On dit auſſi d'une perſonne qui eſt tres-propre, qu'il ſemble toûjours qu'elle ſorte d'une *boeſte*. On dit auſſi, mais fort baſſement, d'un homme qu'on a mis priſonnier, qu'on l'a mis dans la *boëſte* aux cailloux.

BOESTIER. ſ. m. Boëſte de Chirurgien, dans laquelle il porte ſur luy pluſieurs ſortes d'onguents; & pour cet effet elle eſt diviſée en pluſieurs petites cellules.

BOEUF. ſ. m. Taureau qu'on a chaſtré pour l'engraiſſer, ou pour le rendre plus doux pour le labourage. Il eſt defendu par la Loy de deſirer le *bœuf*, ou l'aſne de ſon prochain. Moyſe ne vouloit pas qu'on accouplaſt l'aſne & le *bœuf* pour labourer. Les Indiens ſe ſervent de *bœufs* pour leurs voitures & pour leurs chariots, qui font des 15. ou 20. lieuës par jour, & juſqu'à 60. journées de chemin. Ces *bœufs* ſont differents des noſtres, en ce qu'ils ont ſur les eſpaules une boſſe fort groſſe & fort charnuë. Le Pere Oualle en ſon Voyage du Perou dit qu'il a vû des *bœufs* ſentir l'eau de 4. à 5. lieuës, & y courir, quelque force qu'on employaſt pour les arreſter. Les Atheniens firent marquer un *bœuf* ſur leurs monnoyes: d'où eſt venu le proverbe Grec, Le *bœuf* ſur la langue, qui ſe diſoit d'un Orateur corrompu par argent. On appelle une paire de *bœufs*, les deux *bœufs* attelez ſous un même joug par les cornes. En Latin on dit *bos*, en Grec *bous*.

Il y a un *bœuf* ſauvage aux Indes, qui eſt fort grand; & on dit que quand il ſe trouve la queuë embarraſſée alentour d'un arbre, il y demeure, pluſtoſt que de ſouffrir la honte de perdre quelqu'un de ſes poils.

BOEUF, ſe dit auſſi des chairs coupées de cet animal, qu'on vend à la boucherie. Ainſi on dit, la piece de *bœuf* tremblante, eſt celle qui eſt la plus proche de la poitrine, parce qu'elle palpite encore long-temps aprés que le *bœuf* eſt tué: c'eſt celle qu'on ſert ſur les bonnes tables. La piece de *bœuf* parée, eſt celle qui ſe leve à la teſte de la ſurlonge, le giſte, le trumeau du *bœuf*. Le cimier de *bœuf*, eſt la partie charnuë de la cuiſſe: ce qu'on appelle au mouton une *eſclanche*. Voyez *Cimier*. L'ordinaire du bourgeois eſt le *bœuf* & le mouton.

ALOYAU DE BOEUF, eſt une piece qui ſe coupe le long des vertebres & des coſtes.

NERF DE BOEUF, eſt la partie du *bœuf* deſtinée à la generation.

LANGUE DE BOEUF, eſt la langue deſtachée du *bœuf*, qu'on ſale & qu'on fume d'ordinaire pour en faire un ragouſt qui excite à boire.

BOEUF A LA MODE, eſt un *bœuf* bien lardé, cuit dans ſon jus, & aſſaiſonné avec du poivre, & autres choſes de haut gouſt.

On appelle figurément, un *gros bœuf*, un homme ſtupide, groſſier tant du corps que de l'eſprit.

OEUIL DE BOEUF, ſe dit de ceux qui ont l'œuil gros, beau & à fleur de teſte. Homere donne ſouvent pour épithete à ſes Deeſſes, *œuil de bœuf*.

On appelle en termes d'Architecture, un *œuil de bœuf*, une feneſtre ronde qui ſe fait au deſſus du dernier entablement, ou dans les toits pour les greniers.

On appelle auſſi *œuil de bœuf*, un petit vaiſſeau rond de fayence, propre pour mettre des couleurs.

OEUIL DE BOEUF, eſt auſſi le nom d'une plante. Voyez *Oeuil*.

On dit proverbialement, qu'un homme met la charruë devant les *bœufs*, lors qu'il a mal arrangé ſon diſcours, qu'il a mis devant ce qui devoit eſtre derriere. On dit auſſi de ce qu'on a accouſtumé de manger à ſon ordinaire, ou de voir continuellement, que c'eſt la piece de *bœuf*. On dit auſſi en cuiſine, *Bœuf* ſaignant, mouton beſlant, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit: ce qui veut dire, qu'il faut manger le *bœuf* avec ſon jus. Il ſaigne comme un *bœuf*, pour dire, en abondance. Je ne luy ay dit ni œuf, ni *bœuf*, pour dire, Je ne luy ay point dit de groſſes paroles. Il y a auſſi un jeu des petits enfants, qu'on appelle *le pied de bœuf*. On dit auſſi des gens fort ſtupides, qu'ils ſont de la Parroiſſe de St. Pierre aux *bœufs*, le Patron des groſſes beſtes.

B O H.

BOHEMIEN, ENNE. ſubſt. qui ſe dit de certains gueux errants, vagabonds & libertins qui vivent de larcins, d'adreſſe, & de filouteries, qui ſur tout font profeſſion de dire la bonne adventure au peuple credule & ſuperſtitieux. Les *Bohemiennes* danſent agreablement des ſarabandes. Pluſieurs maſques ſe déguiſent en *Bohemiens*. Borel derive ce mot de *boëme*, vieux mot François qui ſignifioit *enſorcelé*. Mais Paſquier en rapporte l'origine, & dit que le 17. Avril 1427. vinrent à Paris douze Penanciers, c'eſt à dire, Penitents, comme ils diſoient, un Duc, un Comte, & dix hommes à cheval, qui ſe qualifioient Chrêtiens de la baſſe Egypte chaſſez par les Sarraſins, qui étant venus vers le Pape confeſſer leurs pechés, receurent pour penitence d'aller ſept ans par le monde ſans coucher en lit. Leur ſuitte étoit d'environ 120. perſonnes, tant hommes que femmes & enfants reſtants de 1200. qu'ils étoient à leur depart. On les logea à la Chapelle, où on les alloit voir en foule. Ils avoient les oreilles percées, où pendoit une boucle d'argent. Leurs cheveux étoient tres-noirs & creſpés, leurs femmes tres-laides, ſorcieres, larronneſſes, & diſeuſes de bonne adventure. L'Evêque les obligea à ſe retirer, & excommunia ceux qui leur avoient montré leurs mains. Par l'Ordonnance des Eſtats d'Orleans de l'an 1560. il fut enjoint à tous ces impoſteurs ſous le nom de *Bohemiens*, ou *Egyptiens*, de vuider du Royaume à peine des galeres. Raphaël Volaterran en fait mention, & dit que cette ſorte de gens étoit extraite des Euxiens, peuples de la Perſide qui ſe méloient de dire la bonne adventure.

B O I.

BOIRE. verb. act. Avaler quelque liqueur pour eſtancher ſa ſoif, pour ſe rafraiſchir, pour ſe purger, ou pour le ſimple plaiſir. Ainſi on dit, *Boire* à ſa ſoif, pour dire, Ne *boire* que pour la neceſſité. *Boire* frais, *boire* à la glace, *boire* pour ſe rafraiſchir. *boire*, avaler une medecine. *boire* à l'Allemande. *boire* à tire larigot. Voyez *Larigot*. *boire* d'autant. *boire* tout pur. *boire* comme un trou. *boire* à longs traits, des raſades, de rouges bords, pour dire, *boire* en debauché, & pour s'enyvrer. Il y a des animaux qui ſont long-temps ſans *boire*, comme le chameau. L'Auteur de l'Hiſtoire des Antilles aſſûre que les cochons des Caraïbes *boivent* peu, ou point du tout; que les chevres ne *boivent* qu'une fois la ſemaine, les civettes qu'une fois le mois; & que les vaches ſont ſix mois ſans *boire*. Les Chinois tiennent pour un grand regal de *boire* chaud; & leur boiſſon qui

eſt

Digitized by Google

eſt le thé, & le vin de ris, eſt toûjours ſur le feu dans quelque vaiſſeau proche la table.

On dit abſolument dans ce ſens, qu'un homme eſt ſujet à *boire*, ou qu'il *boit*, pour dire, qu'il eſt couſtumier de s'enyvrer; & qu'il *boit* bien, pour dire, qu'il porte bien ſon vin; qu'il *boit* ſec, pour dire, qu'il ne paroiſt pas qu'il ſoit deſalteré, ou qu'il *boit* juſqu'à la derniere goute, & qu'il laiſſe le verre à ſec. *Boire* à la ſanté, eſt une ceremonie de beuveurs qui ſe fait en ſaluant quelqu'un, lors qu'on veut *boire* pour luy faire honneur, & porter une ſanté, inviter un autre d'en faire autant. *Boire* à la ronde, c'eſt *boire* la ſanté de toute la compagnie l'un aprés l'autre. *Boire* les inclinations, c'eſt recommencer à *boire* les ſantés des mêmes perſonnes. Crier le Roy *boit*, c'eſt faire une ceremonie qui eſt en uſage dans toute l'Europe, en éliſant pour Roy au haſard, & par le moyen d'une feve, quelqu'un de la compagnie le jour des Rois, auquel on eſt obligé d'applaudir toutes les fois qu'il *boit*.

BOIRE enſemble, eſt auſſi un témoignage d'amitié, qui ſe fait en ſe donnant l'un à l'autre quelque repas. Il l'eſt auſſi de reconciliation: car quand on veut raccommoder des gens brouillés, on dit qu'on les fera *boire* enſemble. On dit même en ce ſens au figuré, quand les voix, ou les inſtruments de deux Muſiciens ne ſont pas d'accord, qu'il les faut faire *boire* enſemble.

BOIRE le vin du marché, eſt auſſi une couſtume pratiquée parmi le peuple, & ſur tout à la campagne, de ne faire aucun marché ſans aller *boire* enſuitte en ſigne de bonne foy & de réjouiſſance: & on dit auſſi des petits preſents qu'on donne aux valets, & aux artiſans qui ont rendu quelque ſervice, que c'eſt pour *boire*, pour ſe réjouir.

On dit poëtiquement, *Boire* le Nectar, pour dire, Eſtre au rang des Dieux, aſſis à leur table. *Boire* le Stix, le Cocite, pour dire, Eſtre mort, aller au Royaume de Pluton. On dit auſſi, Ceux qui *boivent* le Gange, le Thermodon, pour dire, les peuples qui habitent ſur les rives de ces fleuves.

On dit figurément, que la terre *boit*, que le papier *boit*; & de toutes les autres matieres ſeches & ſpongieuſes, qu'elles *boivent*, quand elles ſont penetrées de quelque liqueur: & l'on dit en Chymie, que les alkalis *boivent* les acides, pour dire, qu'ils s'en empreignent, qu'ils s'en imbibent, & qu'ils entrent l'un dans l'autre pour faire un corps nouveau & different des deux autres.

BOIRE le calice, ſe dit auſſi figurément, pour dire, Souffrir avec patience quelque infortune qu'on ne peut éviter, faire quelque choſe par une force majeure. En ce même ſens on dit, *Boire* un affront, une honte, une injure.

On dit en termes de Lingerie & de Couſture, Mener *boire* une eſtoffe, du linge, du paſſement, pour dire, le coudre laſche & un peu pliſſé.

On dit au Manege, *Boire* la bride, quand le mords remonte trop haut, & ſe deplace de deſſus les barres où ſe fait l'appuy.

On dit en termes des Eaux & Foreſts, qu'une mare, un foſſé, ou une chantepleure *boit* en riviere, quand elle a quelque communication avec elle: ce qui eſt deffendu par l'Ordonnance.

BOIRE, eſt quelquefois ſubſt. & ſignifie, Boiſſon. Cet homme eſt ſi attaché à ſon travail, à ſon amour, qu'il en perd le *boire* & le manger.

A BOIRE, ſe dit adverbialement & abſolument. Donner *à boire*. du vin prompt *à boire*. chanſons *à boire*.

BOIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On ne ſçauroit ſi peu *boire* qu'on ne s'en ſente, ſe dit à ceux qui diſent ou ſont quelque extravagance au milieu d'un repas. On dit, A petit manger bien *boire*, pour dire, qu'on ſe recompenſe ſur le vin, quand on n'a pas beaucoup de mets. On dit, qu'on commence matines par touſſer, & ſoupper par *boire*. On dit, Qui fait la folie la *boit*, pour dire, que chacun doit porter la peine de ſa faute. On dit encore, On ne ſçauroit faire *boire* un aſne s'il n'a ſoif, pour dire, qu'on ne peut pas obliger un homme à faire une choſe malgré luy. On dit encore, Puis qu'il eſt tiré, il le faut *boire*, pour dire, qu'il faut pourſuivre les affaires où on eſt engagé. On dit, qu'un homme a bien gagné à *boire*, tant ſerieuſement qu'ironiquement, quand il a fait quelque action utile, ou dommageable. On dit auſſi, *Boire* en aſne, lors qu'on laiſſe une partie du vin dans le verre. On dit encore, *Boire* le petit doit, le petit coup gaillard, pour dire, Faire une petite débauche entre honneſtes gens. On dit, *Boire* comme un Templier, comme un trou, pour dire, *Boire* par excés. On dit auſſi en voyant un homme yvre, Il a plus *bû* que je ne luy en ay verſé. On dit encore, Qui bon l'achete, bon le *boit*.

BEU, EUE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, Aprés graces Dieu *bû*: ce qu'on croit venir d'une Indulgence qui fut donnée aux Allemands qui *boiroient* un coup aprés avoir dit graces, pour les obliger par ce moyen à les dire. On dit auſſi, Il a toute honte *beuë*, il a paſſé par devant l'huis du Patiſſier, en parlant d'un homme ſans honneur qui ſe moque de tous les reproches qu'on luy peut faire. Ce proverbe vient de ce que les Patiſſiers tenoient autrefois cabaret ſur le derriere de leur logis, où ceux qui avoient quelque pudeur entroient par une porte ſecrette; & quand un débauché y entroit par la boutique, ou par le devant, on diſoit qu'il avoit toute honte *beuë*.

Tous ces mots viennent du Latin *bibere*.

BOIS. ſ. m. Subſtance qui forme le corps des arbres, & qui prend ſon accroiſſement du ſuc de la terre. Il y a des *bois* durs, comme le cormier, le poirier; des *bois* legers, comme le liege, &c. On a peint ce lambris en couleur de *bois*. Mr. Grew dans ſon Anatomie des Plantes a deſcouvert que la partie qu'on appelle proprement le *bois* dans un vegetable, n'eſt autre choſe qu'une infinité de canaux fort petits, ou de fibres creuſes, dont les unes s'élevent en haut, & ſe rangent en forme d'un cercle parfait; & les autres qu'il appelle *inſertions* vont de la circonference au centre. Elles ſe croiſent mutuellement, comme les lignes de longitude & de latitude ſur un globe, ou les fils des Tiſſerans étendus en long & en large & entrelacez enſemble. Nicod derive ce mot du Grec *boſcon*, qui ſignifie *lignum*. Menage de *boſcum*, qu'on a fait de *boſcum* ou *boſcus*, qui ſignifie *foreſt*. Il vient pluſtoſt de l'Allemand *buſch*, d'où les Italiens ont fait *boſco*, & les Eſpagnols *boſque*. En vieux François on diſoit *bos*. Du diminutif *boskettus* on a fait *boſquet* & *bouquet*; & de *boſcium* on a fait pareillement *buiſſon*; de *boſca*, *buſche*; & de *boſcagium*, *bocage*.

On appelle chez les Chreſtiens par excellence, le ſacré *bois* de la Croix, le *bois* de la vraye Croix, celuy où fut attaché noſtre Sauveur.

BOIS, ſe diſtingue en pluſieurs ſortes, tant par ſa nature, ſes vertus, & ſes qualitez, que par ſes defauts, ſes façons, ſes voitures, ſes meſures, & ſes emplois.

BOIS, conſideré ſelon ſes diverſes qualitez, utiles, curieuſes & medecinales, eſt premierement le *bois* de charpente ou à baſtir, tels que ſont le chefne, le chaſtegnier, le ſapin, qu'on ſcie & qu'on équarrit, &c. qui ſert à baſtir les maiſons, à faire les planchers & les toits, des moulins, des machines, &c.

Les *bois* eſtimez par curioſité, ſont les *bois* de citron, de cedre, d'ebene, de calemba ou calembouc, de bouis, à cauſe de leur odeur & de leur dureté, & parce qu'ils reçoivent un beau poli, dont on fait des tables, des buffets, des chapelets, des peignes. Les *bois* des teintures ſont *bois* d'Inde, *bois* de Breſil, *bois* de Campeche, *bois* jaune, &c.

Digitized by Google

Les *bois* medecinaux, ſont le Gayac, que les Eſpagnols appellent *Ligno ſancto*, l'Aloës ou *Agallochum*, le Kinquinna, le *bois* d'aigle ou *Pao d'aquila*, & d'autres qui ſeront expliquez à leur ordre.

BOIS, en termes d'Eaux & Foreſts, conſideré ſuivant ſon état, s'appelle *bois en eſtant*, lors qu'il eſt debout & ſur pied, vivant & prenant ſon accroiſſement ſur la terre. Cette expreſſion vient de ce que ce mot *eſtant* étoit autrefois un ſubſtantif; & on diſoit qu'un homme étoit en ſon *eſtant*, pour dire, qu'il étoit debout ſur ſes pieds, comme on dit encore, qu'il eſt en ſon *ſeant*, pour dire, qu'il eſt à demi couché.

BOIS VIF, eſt celuy qui prend nourriture, ou qui porte du fruit, qui pouſſe des branches & des feuilles.

BOIS D'ENTRÉE, eſt celuy qui eſt entre verd & ſec, dont les arbres ont les houppiers ou quelques branches ſeches, & d'autres vertes. La coupe en eſt deffenduë aux uſagers.

BOIS GISANT, Celuy qui eſt coupé ou abatu & couché ſur terre.

BOIS MORT, Celuy qui eſt ſeché ſur pied, qui n'a plus de ſeve.

MORT-BOIS, eſt celuy qui eſt expliqué & deſigné dans la Charte Normande accordée par Louïs X. en 1313. Il y en a neuf eſpeces, *faux*, *marfaux*, *eſpines*, *puiſnes*, *aulnes*, le *ſeur* ou *ſureau*, *geneſt*, *genievre*, & *ronces*. Dans l'Ordonnance de François I. ſur le fait des Chaſſes, Art. 55. le Roy declare que pour ôter toute difficulté ſur ce qu'on doit appeller *bois-mort* & *mort-bois*, il veut qu'on ſuive l'interpretation & la reſtriction qui eſt contenuë en la Charte aux Normands du Roy Louïs X. Les Ordonnances poſterieures y ſont conformes. Ce mot s'eſt dit, ſelon quelques-uns, par corruption pour *maubois* ou *mauvais bois*, qui ont voulu y comprendre tout le *bois en eſtant* qui n'avoit ni fruit, ni graine, comme on voit dans la Coûtume de Nivernois. Cependant il y a bien d'autres arbres qui ont vie, & qui ne portent point de fruit, qui ne ſont pas renfermez dans le petit nombre d'eſpeces que l'Ordonnance met ſous ce nom de *mort-bois*, qui n'eſt en uſage que ſuivant les reſtrictions qui y ſont compriſes. Le *mort-bois* n'eſt point ſujet au tiers & danger.

BOIS BLANC, eſt le peuplier, le bouleau, le tremble, & autre *bois* leger & peu ſolide. Il n'y doit avoir que le tiers au plus de *bois blanc* dans la voye de *bois* de corde ou à bruſler, ſuivant l'Ordonnance.

BOIS EN GRUME, eſt tout le *bois* qu'on ameine ſans être équarri, qui eſt avec ſon écorce, & tel qu'il eſt ſur pied, comme ſont les pilotis & pluſieurs *bois* de charronnage & d'ouvrages. Il y a des regles pour reduire le *bois en grume* au quarré, c'eſt à dire, pour ſçavoir combien un arbre ſur pied de tant de pourtour donnera de pieds de *bois* équarri.

BOIS CHABLIS, ſont des *bois* abatus ou rompus par les vents, ſoit par le pied, ſoit ailleurs, au corps, ou aux branches, ou deſracinez. On l'appelle auſſi *caable* ou *bois verſé*. Tous les arbres de condamnation pour forfaiture ou delit y ſont auſſi compris.

BOIS ENCROÜÉ, eſt un arbre qui en l'abatant eſt tombé ſur un autre, & dont les branches ſont engagées les unes dans les autres. L'Ordonnance deffend d'abatre les *bois* ſur leſquels d'autres ſont *encroüez*.

Le BOIS conſideré ſelon ſes defauts, eſt premierement le *bois roulé*: c'eſt du *bois* où les cruës de chaque année n'ont point fait corps enſemble, mais ſont demeurées de leur eſpaiſſeur ſans aucune liaiſon. Ce *bois* ne peut être debité ni en fente, ni en autre marchandiſe.

BOIS TRENCHÉ, eſt celuy qui a le fil de travers, qui au lieu de ſuivre le long de l'arbre, le traverſe d'un côté à l'autre de l'écorce. Il ne peut être employé à la fente, & il ſe caſſe aiſément.

BOIS CHARMEZ, ſont des *bois* auxquels on a fait quelque choſe pour les faire mourir ou tomber.

BOIS ARSINS, ſont des *bois* où a été le feu, ſoit qu'on l'y ait mis par malice, ſoit qu'il y ait pris par accident.

On appelle *louppes de bois*, des boſſes ou gros nœuds qui s'élevent ſur l'écorce.

BOIS RABOUGRIS, ou *abougris*, *broutez* ou *avortez*, ſont les *bois* tortus & malfaits qui ne croiſſent qu'à la maniere des pommiers, qui ne ſont pas de belle venuë, & qui doivent être recepez.

BOIS RUSTIQUE ET NOAILLEUX, eſt celuy qui a cru ſur le gravier, & eſt expoſé au ſoleil de midy, qui ne ſe peut fendre, ſi ce n'eſt un peu vers le tronc. On le dit auſſi des racines d'olivier, de noyer, & d'autres *bois* veinez, qui ſervent aux Ebeniſtes pour des ouvrages de placage. On l'appelle auſſi *bois madré*.

BOIS MOULINÉ, ou *bois carié*, eſt du *bois* corrompu, pourri, & où il y a des vers & des malandres.

BOIS BOMBÉ, eſt celuy qui eſt naturellement un peu courbe, & qu'on poſe ſur ſon fort, quand on met par deſſus ſa partie la plus élevée, & qui fait ſa boſſe.

Le BOIS ſe conſidere auſſi ſelon ſa taille & ſes façons.

BOIS D'ÉQUARRISSAGE, ou *Bois quarré*, eſt tout le *bois* équarri deſtiné à baſtir, qui eſt au deſſus de ſix pouces; & ſelon qu'il eſt debité, chaque groſſeur porte ſon nom particulier.

BOIS FLACHEUX, eſt celuy qui n'eſt pas bien équarri, & à vive arreſte.

Un *Cent de bois*, chez les Charpentiers, c'eſt cent fois 72. pouces de *bois* en longueur, ou une piece qui a douze pieds de long ſur ſix pouces d'eſpaiſſeur & de largeur: deſorte qu'une ſeule poutre eſt ſouvent comptée pour quinze ou vingt pieces de *bois*. Tout le *bois* de charpente ſe reduit à cette meſure, ſoit pour la vente, ſoit pour la voiture, ſoit pour le toiſé des ouvrages. Il eſt taillé en longueur depuis ſix juſqu'à trente pieds en augmentant les pieces toûjours de trois pieds en trois pieds. Celles de menuiſerie ne vont gueres qu'à quinze pieds avec la même gradation. Ainſi on dit en ce ſens, qu'un navire de 1100. tonneaux, comme le Victorieux, qui a 120. pieds de quille portant ſur greve, eſt compoſé de 17465. pieces de *bois* reduites ſelon l'uſage de Paris, & ſa maſture de 4000. qui ſont bien 1800. charretées de *bois*, tant que deux chevaux en peuvent tirer, ſans les affuſts de canon & les pieces de rechange. Le Caron Arpenteur a fait deux petits volumes de la qualité & du toiſé des *bois*, fort utiles pour les Marchands ou bourgeois qui veulent acheter du *bois* à baſtir.

BOIS DE CHARRONNAGE, eſt celuy qui ſert à faire des roüe, des charriots & charretes, comme l'orme & le cheſne.

BOIS DE SCIAGE, eſt le *bois* coupé en planches & en ſolives, qui ſert pour les menuiſeries: comme auſſi tout le *bois* quarré dont l'épaiſſeur eſt moindre de ſix pouces, s'appelle *bois de ſciage*.

BOIS D'OUVRAGE, eſt celuy qu'on travaille dans les foreſts, dont on fait des ſabots, des pelles, des ſeaux, des lattes, des cercles, des éclifſes, &c.

On appelle auſſi en general du *bois ouvré*, ou *non ouvré*, celuy qui eſt façonné par les mains des Ouvriers, ou celuy qui eſt en état de l'être.

BOIS MERREIN, c'eſt du *bois* fendu en petits ais, dont on fait les douves des tonneaux, des cuves. On l'appelle auſſi *bois à baril*, *bois d'enfonçures*, *bois à douvin*, *bois à pipes*. Les Menuiſiers en font auſſi des panneaux, mais il ne ſert point à baſtir, quoy qu'abuſivement quelques-uns l'eſtendent à tout le *bois* de charpente, & pluſieurs aux perches, eſchalas, &c.

Les Menuiſiers appellent auſſi du *bois refait*, du *bois* équarri & dreſſé ſur toutes ſes faces. Ils appellent *courroyer le bois*,

Digitized by Google

bois, quand ils luy donnent cette façon. Ils diſent auſſi, que des *bois* ſont bien pouſſez & bien rabottez, quand ils ſont bien unis.

Les Charpentiers appellent auſſi *bois affoiblis*, les *bois* qu'on a taillez en cintre, qu'on a rendus courbes. Les *bois* affoiblis exprés ſont toiſez de la grandeur de leur boſſage, & les courbes de la grandeur de leur plein cintre : c'eſt à dire, qu'il faut comprendre le plus grand vuide de la courbe avec ſa largeur.

Les Imprimeurs appellent *bois de teſte*, les petites pieces de *bois* qui ſe mettent dans le chaſſis au deſſus des pages pour tenir les formes ſerrées ; & *bois de fond*, les *bois* qui ſe mettent entre les pages.

BOIS A' BRUSLER, eſt celuy qu'on deſtine à faire du feu, qui ſe diviſe en pluſieurs eſpeces.

BOIS FLOTTÉ, eſt celuy qu'on ameine en trains, & lié avec des perches & des rouettes ſur des rivieres.

BOIS PERDU, eſt celuy qu'on jette dans les petites rivieres qui n'ont pas aſſez d'eau pour porter des trains ni des bateaux, & qu'on va recueillir & mettre en trains aux lieux où elles commencent à porter. Il eſt permis aux Marchands de jetter leurs *bois à bois perdu* en advertiſſant les Seigneurs dix jours auparavant, comme auſſi de faire des canaux, & de prendre les eaux des eſtangs pour faire flotter leurs *bois*, en les deſdommageant.

BOIS VOLANTS, ſont les *bois* qui viennent par le flot droit au port où on les recueille.

BOIS ESCHAPPEZ, ceux qui par les inondations s'eſchappent dans les prez & dans les terres.

BOIS CANARS, ceux qui demeurent au fonds de l'eau, ou qui s'arreſtent ſur les bords des ruiſſeaux où on a jetté un flot de *bois à bois perdu*. Les Marchands ont quarante jours aprés que le flot eſt paſſé, pour faire peſcher leurs *bois canars* ſans rien payer.

BOIS NEUF, eſt le *bois* qui vient dans des bateaux ſans tremper dans l'eau.

BOIS PELARD, eſt du *bois* menu & rond, dont on a oſté l'écorce pour faire du tan.

BOIS DE MOULE, ou *de quartier*, eſt du *bois* qui eſt meſuré. Il doit avoir au moins 18. pouces de groſſeur. Les Marchands Ventiers doivent fournir aux Buſcherons des chaiſnes & meſures de ces longueurs.

BOIS DE CORDE, eſt du *bois* fait ordinairement de branchage ou de taillis. On l'appelle ainſi, quand il eſt au deſſous de 17. pouces de groſſeur. Il doit être au moins de ſix, & ſe vend à la membrure, qui a quatre pieds de haut ſur quatre pieds de large. Il eſt ainſi appellé, à cauſe qu'on le meſuroit n'a gueres à Paris avec des cordes. Tout *bois* à bruſler en general doit avoir trois pieds & demi de long compris la taille. La corde de *bois* vaut deux voyes de Paris. La meſure de la corde de *bois*, ſelon l'Ordonnance, eſt de huit pieds de long, & de quatre de haut. Du *bois en chantier*, c'eſt du *bois* en pile & en magaſin.

BOIS DE COMPTE, eſt celuy dont les 62. buſches au plus ſe trouveront remplir les trois anneaux qui compoſent la voye de *bois* par les Ordonnances de la ville ; & ceux qui ſont au deſſous de dix-huit pouces de groſſeur, doivent être rejettez & renvoyez parmi le *bois* de corde.

MOULEUR DE BOIS, eſt un Officier de ville établi ſur les ports pour faire meſurer le *bois* dans les moules ou membrures.

On appelle à Paris *bois de gravier*, un *bois* demi flotté, qui vient de Nivernois & de Bourgogne dans des endroits pierreux.

On appelle du *bois d'Andelle*, un *bois* de deux pieds & demi qui vient par bateaux par la riviere d'Andelle. Il eſt ordinairement de heſtre.

BRIN DE BOIS, eſt un morceau de *bois* de belle venuë, droit & long, qui n'eſt point ſcié, ſi ce n'eſt pour l'équarriſſage, & qui eſt de toute la groſſeur de l'arbre. Il eſt excellent pour faire des planchers.

On appelle auſſi un *brin de bois*, un *bois* de pique, un *bois* de lance, ou les *bois* de ces armes avant qu'ils ſoient ferrez.

Les anciens Chevaliers appelloient *bois*, leurs lances. Leurs *bois* volerent en éclats. Et on diſoit qu'ils portoient bien leur *bois*, lors qu'ils couroient en lice de bonne grace. C'eſt de là que figurément on dit qu'une femme porte bien ſon *bois*, pour dire, qu'elle a bonne mine à marcher.

On dit en termes de Guerre, quand on fait faire alte à l'Infanterie, Haut le *bois*, à cauſe qu'on leve alors les piques ; & dans la marche, Faire *long bois*, quand on veut augmenter l'intervalle qui eſt entre les rangs.

On appelle en Menuiſerie des *meubles de bois*, des tables, des ſieges, des *bois* de lit, quand ils n'ont point de garniture d'eſtoffe ni de tapiſſerie.

En termes de Venerie, on dit un *bois de cerf*, ce qu'on appelle autrement *corne de cerf* ; & l'on dit qu'un cerf a touché au *bois*, quand il a deſpouillé la peau de ſa teſte en ſe frottant contre des arbres.

On dit figurément en ce ſens, qu'une femme fait porter du *bois* à ſon mari, pour dire, qu'elle luy fait porter les cornes, qu'elle luy eſt infidelle.

En Agriculture *bois* ſe dit des menuës branches, ſions ou rejettons que les arbres pouſſent chaque année. Ainſi on dit, qu'un arbre nain pouſſe trop de *bois*, qu'une vigne eſt trop chargée de *bois*, pour dire, qu'il la faut tailler, & qu'il faut émonder ou élaquer les arbres. On appelle auſſi la vigne, le *bois tortu*.

BOIS GENTIL, eſt une plante medecinale qui jette pluſieurs ſurgeons, qui a ſes branches hautes d'un palme. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'olivier, quoy que plus menuës & plus ameres. Elles ont un goût ſi picquant, qu'elles écorchent la langue & le goſier. On l'appelle en Latin *chamelea*, & eſt de grand uſage en Medecine.

BOIS DE LA CHINE, eſt un *bois* propre pour faire des ouvrages de Marqueterie, que les Hollandois appellent *Letterhout*, qui ne croiſt en aucun autre lieu du monde que dans le Continent de Guyane. Le millier peſant ne revient ſur les lieux qu'à un eſcu. On le vend à Paris juſqu'à cent, & jamais moins de cinquante eſcus.

BOIS, eſt auſſi un nom collectif, qui ſignifie les arbres qui ſont plantez fort eſpais & en grand nombre, ſoit dans un jardin, ſoit à la campagne. Un *bois* eſpais. un *bois* degradé.

BOIS DE HAUTE FUSTAYE. C'eſt le *bois* qui eſt parvenu à ſa plus grande hauteur, qui eſt reputé immeuble, & qui ne peut être abatu par un uſufruitier.

On appelle *bois de haut revenu*, celuy qui eſt de demie-fuſtaye de 40. ou de 60. ans.

BOIS SUR LE RETOUR, eſt un *bois* trop vieux, qui commence à diminuer de prix, & à ſe corrompre, qui a plus de 200. ans à l'égard des cheſnes. Il eſt different du *bois taillis*, qui renaiſt ſur les vieilles ſouches de la haute fuſtaye coupées, & qu'on peut couper tous les neuf, douze ou quinze ans, qui tourne au profit de l'uſufruitier.

BOIS TAILLIS, eſt le *bois* qu'on met en coupes ordinaires tous les dix ans au moins, & qui eſt au deſſous de 40. ans, car au delà c'eſt une *fuſtaye ſur taillis* : c'eſt dont on fait le charbon & le *bois* à bruſler.

BOIS A' PAUCILLON, eſt un petit taillis qu'on peut couper avec un petit ferrement.

BOIS EN PUEIL. C'eſt un *bois* nouvellement coupé, & qui n'a pas encore trois ans. Ce mot ſe trouve en pluſieurs Coûtumes, & entre autres en celle d'Auvergne.

On appelle un *bois en deffends*, quand on a defendu de couper un *bois* qu'on a reconnu de belle venuë dans quelque triage, pour le conſerver & le laiſſer croiſtre, juſqu'à ce qu'on en ait beſoin : & on dit qu'un *bois* eſt jugé

Digitized by Google

deffenſable, quand le Juge a donné permiſſion d'y faire entrer les beſtraux en panage.

BOIS MARMENTEAUX, ou *Bois de touche*, ſont des *bois* autour d'une maiſon ou d'un parterre pour leur ſervir d'ornement, auxquels on ne touche point. Les uſufruitiers ne peuvent faire couper les *bois marmenteaux* & *bois de touche*, ni en haute fuſtaye, ni en taillis, quand ils ſervent à la decoration d'une maiſon ou d'un chaſteau.

Une coupe de *bois* reglée, eſt une diviſion qui ſe fait d'un grand *bois* en certaines portions, afin qu'on en coupe chaque année une certaine quantité ſans degrader le *bois*, ni en diminuer le revenu. On appelle *l'âge du bois*, ou *l'eſſence du bois*, le temps eſcoulé depuis ſa derniere coupe. *L'uſance du bois* ſe dit de ſon exploitation.

GARDE-BOIS, eſt l'Officier prepoſé pour empêcher les degradations des *bois*, & conſerver le gibier.

En Poëſie on appelle les Divinitez des *bois*, les Dryades, Hamadryades, les Faunes, les Satyres, &c.

En termes de Marine, on dit Faire du *bois*, pour dire, Deſcendre en terre pour aller couper des *bois* neceſſaires à l'équippage. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau a receu des coups en *bois*, pour dire, dans les bas, dans les œuvres vives.

HAUTBOIS. ſ. m. eſt une fluſte qui eſt de differente grandeur, ſelon les quatre parties qui ſervent à en faire un concert. Il eſt devenu depuis peu un inſtrument militaire, le Roy en ayant mis dans les Compagnies des Mouſquetaires.

On dit figurément, qu'un homme joüe du *hautbois*, quand il fait abatre des *bois* de haute fuſtaye.

Au Triquetrac on dit, Abatre du *bois*, quand on abat beaucoup de dames de deſſus le premier tas, pour faire plus facilement des caſes dans la ſuitte.

On appelle un homme eſtropié d'une jambe, *Jambe de bois*.

BOIS, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes proverbiales. On dit d'un fanfaron, que c'eſt un grand abateur de *bois*, qui ſe vante de faire beaucoup plus de proüeſſes qu'il n'en fait, ſur tout en amour. On le dit auſſi d'un homme qui expedie beaucoup de beſogne, & même d'un Juge qui rapporte beaucoup de procés. On dit de ceux qui font les choſes avec éclat, violence & impetuoſité de naturel, que c'eſt la force du *bois*, par alluſion au *bois* vert qui ſe tourmente & qui travaille. On dit, Avoir l'œuil au *bois*, pour dire, Prendre garde à ſes affaires, & ne ſe laiſſer point ſurprendre, par alluſion aux embuſcades qui ſe font d'ordinaire dans les *bois*, dont on ſe doit deffier toûjours, quand on paſſe prés des *bois*. On dit auſſi, Il y a plus de *bois* en l'air qu'en terre, pour dire, qu'on a beau degrader des *bois*, il en revient plus qu'on n'en conſume. On dit, que le *bois* tortu fait le feu droit. On dit auſſi, Il n'eſt tel feu que de gros *bois*, en faiſant alluſion à un Philoſophe qui voyoit conſtamment bruſler ſa maiſon. On dit en menaçant, Il verra de quel *bois* je me chauffe, pour dire, Je le baſtonneray du *bois* que j'ay à mon feu. On dit en ce même ſens, Charger un homme de *bois*, luy donner ſa proviſion de *bois*, pour dire, luy donner pluſieurs coups de baſton. On dit, qu'un homme eſt du *bois* dont on fait les vielles, qu'il eſt de tous bons accords, pour dire, qu'il eſt foible ou complaiſant, qu'il n'oſe ou ne veut contredire perſonne. On dit d'une chair dure ou trop cuitte, qu'elle eſt ſeche, dure comme du *bois*, que c'eſt du *bois*. On dit baſſement d'un viſage paſle, défait, d'une mauvaiſe mine, que c'eſt un viſage de *bois flotté*, &c.

BOISER. v. act. Garnir de menuiſerie une cheminée, une chambre, un platfond, une alcove.

BOISÉ, ÉE. part. & adj. On dit qu'une terre eſt bien *boiſée*, quand elle a des bois de haute fuſtaye dans ſes jardins, dans un parc, ou dans ſes dependances.

BOISEUX, EUSE. adj. qui ne ſe dit que des plantes qui ont quelque ſolidité, qui ſont de la nature du bois.

BOISSEAU. ſ. m. Meſure pour du grain, de la farine, du ſel, des navets, de la cendre, du charbon, &c. Il eſt fort different en France, & change preſque en toutes les Juriſdictions. A Paris il contient quatre quarts, ou huit litrons; & il faut trois *boiſſeaux* pour faire un minot, & quatre minots pour faire un ſeptier de bled, & 48. minots pour faire un muid. Le bled ſe meſure à *boiſſeau* ras, & la farine à *boiſſeau* comble. Par la derniere Ordonnance de 1669. le *boiſſeau* doit avoir huit pouces, deux lignes & demie de haut, ſur dix pouces de large ou de diametre d'un fuſt à l'autre; le *demi-boiſſeau* de huit pouces cinq lignes de haut, & huit pouces de diametre entre les deux fuſts. Le Pere Merſenne a obſervé que le *boiſſeau* de bled de Paris contient 220160. grains, quand il eſt comble, & 172000. quand il eſt ras. En pluſieurs lieux, & ſur tout à Lyon, on l'appelle *bichet*. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *buſellus*, *buſtellus*, ou *biſſellus*, diminutif de *buz*, ou de *buza*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

On dit par un proverbe ſacré, qu'il ne faut pas mettre la lumiere ſous le *boiſſeau*, pour dire, qu'il ne faut point cacher les bonnes œuvres qu'on fait, ni s'abſtenir de prêcher, quand on en a la capacité, parce que cela va à l'édification, ou à l'inſtruction du prochain.

On dit populairement, qu'un homme a de pleins *boiſſeaux* de piſtoles, pour dire, qu'il en a beaucoup; qu'on donnera un *boiſſeau* de diamants, pour, Faire une promeſſe hyperbolique. On dit auſſi, que le *boiſſeau* eſt plein, lors que la Providence chaſtie ceux qui ont commis un grand nombre de crimes.

BOISSELE'E. ſubſt. fem. Plein un boiſſeau de grain, ou d'autre choſe qui ſe meſure au boiſſeau.

BOISSELÉE, ſe dit plus particulierement d'une certaine meſure de terres, dont on uſe en la plus-part des Provinces de France. C'eſt autant de terre qu'il en faut pour contenir la ſemence du grain conteau en un boiſſeau. Cette terre contient tant de *boiſſelées*. Pour faire un arpent de Paris, il faut environ huit *boiſſelées*.

BOISSELIER, IERE. ſubſt. maſc. & fem. Artiſan qui fait, qui vend des boiſſeaux, des litrons, des ſeaux, des pelles, & autres ouvrages.

BOISSON. ſubſt. fem. Ce qui eſt propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. L'eau eſt la *boiſſon* ordinaire des animaux. les Chinois font toûjours chauffer leur *boiſſon*. dans les pays differents on a de differentes *boiſſons*, du vin, de la biere, du ſidre, du ſorbet, &c.

BOITE. ſubſt. fem. La ſaiſon où le vin eſt bon à boire. Ce vin eſt trop verd, il ne ſera dans ſa *boite* que dans trois mois.

BOITE, eſt auſſi du petit vin qu'on fait à la campagne pour des valets, en mettant des ſeaux d'eau ſur le marc avant qu'il ſoit entierement preſſuré. On a fait trois muids de *boite* pour les gens.

BOITER. v. neut. Clocher, incliner plus d'un coſté que d'autre en marchant. On *boite* du pied, quand l'un eſt plus court que l'autre. On *boite* auſſi de la hanche, quand elle eſt foible. On *boite* par bleſſure, on *boite* par douleur, lors que les jambes, ou les cuiſſes, ou les pieds ſont incommodés, & ne peuvent faire leurs fonctions.

BOITEUX, EUSE. ſubſt. Celuy ou celle qui boite. Il eſt preſque gueri de ſa goutte, il n'eſt plus qu'un peu *boiteux*.

En termes de Manege, on appelle un cheval *boiteux* de l'oreille, ou de la bride, quand par ſes mouvements de teſte il marque tous les pas qu'il fait en boitant.

On dit proverbialement en matiere de nouvelles, qu'il faut attendre le *boiteux*, pour dire, qu'il en faut attendre

dre la confirmation, avant que de les croire. On dit, qu'il ne faut pas clocher devant les *boiteux*, pour dire, qu'il ne faut pas ſe moquer des defauts naturels de ſon prochain, & qu'il n'a pas par ſa faute. On dit auſſi, que les *boiteux* ſont de bons maſles, & vigoureux en amour. Ce proverbe vient d'une reſponſe que firent les Amazones pour ſe moquer des Scythes qui leur vouloient perſuader de ſe rendre à eux, en leur diſant, qu'elles ne ſeroient plus carctiées par des *boiteux*, comme étoient tous les maſles de ce pays-là, à cauſe qu'elles leur tordoient les jambes en naiſſant, afin de demeurer toûjours les maiſtreſſes. Cette reſponſe paſſa d'abord en proverbe chez les Grecs, & chez les autres nations.

B O L.

BOL, ou *Bolus*. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt un medicament preparé en ſorte qu'on le puiſſe avaler en un ou pluſieurs morceaux. On luy a donné de la caſſe en *bol*. Ce remede a été inventé pour ceux qui ont repugnance à prendre les remedes en liqueur, ou pour avaler les remedes qui par leur peſanteur reſteroient au fond du verre, comme le mercure, l'antimoine. On fait les *bols* avec des électuaires, des confections, des conſerves, des pulpes, des poudres, des ſels, des huiles, eſſences, extraits, ſirops, &c.

BOL D'ARMENIE. ſubſt. maſc. C'eſt une motte de terre venant d'Armenie proche de la Cappadoce. Elle eſt d'une couleur paſle, eſpaiſſe & peſante, & tient de la nature de la pierre. Elle eſt molle & friable, & ſe pulveriſe comme de la chaux. Elle deſſeche fort, & eſt bonne pour les diſſemeries & cours de ventre, pour les rheumes & cathares, pour guerir les ulceres de la bouche, pour les crachements de ſang, & même pour la peſte & les venins. Beaucoup de gens confondent le *bol d'Armenie* avec la terre Lemnienne. Les Marchands les falſifient, & les vendent l'un pour l'autre. Les Medecins l'appellent *rubrica ſinopica*, les Apothicaires *boli Armeni*. Il eſt peſant & maſſif, & reſſemble à un foye. On le tire en certaines baumes ou cavernes de Cappadoce, & on l'apporte en la ville de Sinope, d'où il a pris ſon nom. Matthiole dit qu'on le trouve dans les mines d'or, d'argent, de cuivre, & de fer. Voyez Fallope, Agricola, Cardan, Scaliger, qui en ont traitté amplement.

B O M.

BOMBANCE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit, Grande deſpence faite pour la parade, pour la vanité. On a veſcu toûjours dans cette maiſon avec grande *bombance*, ce n'eſt que *bombance* & que feſtins. Menage le derive de *pompancia*, qui a été fait de *pompa*. Borel le derive du vieux mot Gaulois *bobance*, & *bobancier*, qui ſignifient *vanité*, *ſuperfluité*.

BOMBARDE. ſ. f. Piece d'Artillerie dont on ſe ſervoit autrefois, qui étoit groſſe & courte, ayant une ouverture fort large. Quelques-uns l'ont appellée *baſilic*, & d'autres *paſſevolant*. Il y a eu des *bombardes* qui ont porté juſqu'à 300. livres de balle; & pour les tirer on les balançoit ſur des cordages ſouſtenus par des chevres ou gruës de charpente, qui ne ſont plus en uſage que dans l'Hiſtoire. On s'en ſervoit pour tirer de gros boulets de pierre, & on leur donnoit une grande charge de poudre. Auſſi les *bombardes* étoient-elles en uſage devant l'invention des canons. Car Froiſſart fait mention d'une *bombarde* qui avoit 50. pieds de long, & faiſoit ſi grande noiſe au deſcliquer, qu'on entendoit le bruit des pierres qu'elle jettoit, de cinq lieuës durant le jour, & de dix lieuës pendant la nuit, & qu'il ſembloit que

tous les Diables fuſſent en chemin. Elle ne joüoit qu'avec des cordes & des machines. Il parle auſſi d'une *bombarde* portative qu'on tiroit avec la main, & qui lançoit des carreaux de fer & empennez. Caſimir Polonois dans ſa Pyrotechnie eſcrit que les Danois ont été les premiers qui ſe ſont ſervis de cette machine. Quelques-uns derivent ce mot par corruption de *Lombarde*, croyant qu'elle eſt venuë de *Lombardie*; & ainſi l'appelloient les Eſpagnols. Mais Menage aprés Voſſius & autres le derive du Grec *bombos*, ou du Latin *bombus* à *bombo*, & *ardeo*, ou à cauſe du bruit éclattant que font les canons, dont les premiers ont été appellez *bombardes*. D'autres le derivent de *bomba*, dont quelques Auteurs ſe ſont ſervis pour parler de certaines coquilles qui ſervoient de trompettes. Mais il vient de l'Allemand *bomberden*, qui eſt le plurier de *bomber*, qui ſignifie *baliſta*.

BOMBARDIER. ſ. m. Celuy qui mire, & qui met le feu à la bombe. Il y a 200. ans qu'il ſignifioit, Celuy qui ſervoit les bombardes, qui étoient les principales pieces d'artillerie de ce temps-là. On appelloit auſſi *Couleuvrinier*, Celuy qui ſervoit les couleuvrines; comme on appelle auſſi *Canonnier*, Celuy qui ſert le canon.

BOMBARDER. v. act. Jetter pluſieurs bombes dans une place qu'on ne veut pas aſſieger tout à fait. Le Roy a fait *bombarder* Alger, & l'a obligée à demander la paix.

BOMBASIN. ſ. m. Futaine à deux envers, doublement croiſée, ou double baſin qui vient de Lyon. Ce mot vient de *bombaſum*, mot Arabe qui ſignifie *coton*. Mais Menage le derive de *bombaſſinum*, & de *bombyx* ver à ſoye; ou de *bombax*, qui ſelon du Cange, ſignifie du *cotton*, qu'il dit eſtre quelque choſe de mitoyen entre la laine & le lin.

BOMBE. ſ. f. Groſſe grenade, ou gros boulet de fer aigre qui eſt creux & rempli de poudre. On le tire dans un mortier monté ſur un affuſt, & le feu ſe met à la fuſée lente qui entre dans ſa lumiere. Son poids, quand il tombe, & les éclats du fer quand il ſe briſe, font de grands deſordres dans une ville aſſiegée. Ce mot vient de *bombus*, *crepitus*, *aut ſibilus aus*, à cauſe du bruit que fait la *bombe*. Mr. Blondel a fait un livre de l'Art de jetter les *bombes*; & il croit que l'uſage des mortiers eſt auſſi vieux que celuy du canon. On en trouve un exemple de l'année 1495. Il eſt parlé auſſi de mortiers au ſiege de Naples ſous Charles VIII. On tient que ce fut un habitant de Venlo qui inventa les *bombes* ſur la fin du dernier ſiecle pour les faire ſervir aux feux d'artifice. Les Hollandois diſent qu'un Ingenieur Italien en fit des eſpreuves à Bergopzom, avant que l'homme de Venlo y euſt ſongé: que les premieres qu'on ait fait ſervir à la guerre, furent jettées dans Wachtendonck, lors que le Comte de Mansfeld l'aſſiegeoit en 1588. qu'on ne s'en eſt ſervy en France qu'au ſiege de la Mothe en 1634. quoy que diſe Caſimir, que les François en jetterent dans la Rochelle: que l'Ingenieur qui les jetta eſtoit un Anglois nommé Maltus: qu'au ſiege de Torn en Pruſſe les Polonois ſe ſervirent contre les Suedois d'une maniere extraordinaire de jetter des pierres ſans mortier, qui peſoient plus de 800. livres.

Un caiſſon de *bombe*, eſt un fourneau ſuperficiel, un creux où on met cinq ou ſix *bombes* qu'on couvre d'un peu de terre, & qu'on fait tirer quand l'ennemi arrive ſur ce terrain.

BOMBÉ. adj. m. Les artiſans appellent ainſi le bois renflé qui eſt creux & courbé en arc.

BOMERIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur les coſtes de Normandie à un contract ou preſt à la groſſe adventure, qui eſt aſſigné ſur la quille du vaiſſeau. La *bomerie* differe de l'aſſeurance, en ce qu'il n'eſt rien dû en vertu de ce contract en cas de naufrage, mais ſeulement quand le navire arrive à

bon port. Ce mot vient de *bomé* Flamand, qui ſignifie *quille du vaiſſeau*; & *bomerie* eſt une quille équippée, ou vaiſſeau garni. On a ainſi nommé l'argent preſté à gros intereſt, qui monte quelquefois à 25. pour cent, parce que l'argent n'eſt preſté que ſur la quille du vaiſſeau.

BON.

BON, BONNE. adj. qui ſe dit premierement & éminemment de Dieu. La Nature Divine eſt *bonne* par ſa nature. Il n'y a que Dieu ſeul qui ſoit *bon*, dit JESUS-CHRIST en St. Matthieu.

BON, ſe dit à l'égard des creatures ſpirituelles, de ce qui perfectionne leur nature, & qui leur acquiert l'eſtime des hommes. En ce ſens il eſt oppoſé à *méchant*, & à *mauvais*. *Bon* Ange, mauvais Ange. *bon* Demon, méchant Demon. *bon* Genie, mauvais Genie. *bonne* ame, méchante ame.

BON, ſe dit auſſi des eſtres corporels, ſoit hommes, ſoit animaux, plantes, mineraux, & même de tout ce qui reſulte de l'art. *Bon* garçon, *bon* cheval, *bon* oiſeau, *bon* or, *bon* bois, *bonne* pierre, *bon* pain, *bon* vin, *bonne* terre, *bon* Philoſophe.

Generalement parlant ce mot peut ſervir d'épithete à tous les ſubſtantifs de la Langue, mais il fait quelquefois équivoque dans leur ſignification, dont voicy quelques exemples.

BON, eſt ſouvent augmentatif tant en bien qu'en mal. *Bon* Apoſtre, *bon* coquin, *bon* droſle, *bon* diable, *bon* enfant, *bon* eſveillé, *bon* frere, *bon* fripon, *bonne* piece, *bon* ſcelerat, *bon* vivant, *bonne* peſte, une *bonne* lieuë, une *bonne* heure.

BON, eſt quelquefois relatif aux choſes à quoy il peut ſervir. La diette eſt *bonne* pour la ſanté. le lit eſt *bon* pour le rheume. les artichaux ſont *bons* à manger. cela eſt *bon* à toutes ſauces. cette quinte n'eſt pas *bonne*, j'ay une ſixiéme.

BON, ſe dit auſſi de ce qui eſt franc & ſincere. C'eſt un homme qui va à la *bonne* foy. c'eſt un *bon* cœur d'homme. On le dit auſſi de l'habileté. C'eſt une *bonne* teſte, un *bon* ſens, un *bon* eſprit.

BONNE ADVENTURE. ſubſt. fem. Rencontre favorable & avantageuſe. Par *bonne adventure* j'ay trouvé celuy que je cherchois il y a long-temps. On appelle, Dire la *bonne adventure* à quelqu'un, quand par l'inſpection de la main on luy predit ſes bonnes, ou mauvaiſes fortunes. Les Bohemiens ſont des diſeurs de *bonne adventure*.

BONNE ANNÉE, eſt une année fertile. Il m'en a donné pour la *bonne année*, tout mon ſaoul. On dit auſſi, *Bon an, mal an*, pour dire, par années communes.

BON AIR, ſignifie, Bonne grace, bonne mine, agreable maniere d'agir, de s'habiller, &c.

BON BON. Terme enfantin, qui ſignifie quelque friandiſe qu'on donne aux enfants.

MON BON, *Ma bonne*, eſt un terme de careſſes familieres, qui veut dire, *Mon cher*, *Ma chere*.

COURIR LE BON BORD, c'eſt, Pirater. On le dit auſſi des femmes publiques qui frequentent les mauvais lieux.

BONNE BOUCHE, ſe dit non ſeulement au propre de la bonté de l'haleine qu'on ſe conſerve en mangeant quelque choſe d'odoriferant aprés le repas, mais encore figurément des choſes qu'on fait en dernier lieu. Il luy a gardé cette nouvelle pour la *bonne bouche*. il luy a ſuſcité cette affaire pour la *bonne bouche*.

BON CHRESTIEN, ſe dit de ceux qui s'acquittent bien des devoirs du Chriſtianiſme. On le dit auſſi de certaines poires fort groſſes qu'on appelle en Latin *pyra pancreſta*, *bon-chreſtien* d'eſté, *bon-chreſtien* d'hiver.

Il luy a dit cela une *bonne* fois, c'eſt à dire, definitivement, une fois pour toutes.

BONNE GRACE, ſe dit de l'agréement d'une perſonne qui a bonne mine, bonne façon: & on dit, Se recommander aux *bonnes graces* de quelqu'un, pour dire, luy demander la continuation de ſon amitié. On dit auſſi, Vous avez *bonne grace* de vous meſler de cette affaire, tant en parlant ſerieuſement, qu'ironiquement. On appelle auſſi *bonne grace*, un petit rideau qui eſt au chevet d'un lit.

BONNE FORTUNE, ſe dit non ſeulement de l'élevation en biens & en honneurs, mais auſſi des accidents ou rencontres favorables & avantageuſes qui arrivent dans la vie. On le dit encore des conqueſtes amoureuſes. C'eſt un homme à *bonnes fortunes*.

BON HOMME, ſe dit d'un vray homme de bien, & auſſi d'un vieillard qui ne peut faire de mal, d'un homme ſimple qui ne ſonge à aucune malice, qui n'entend point de tineſle, qui croit de leger. Les ſoldats pillent le *bon homme*, c'eſt à dire, le payſan. On appelle un vieillard, un *bon homme*; une vieille femme, une *bonne femme*. On dit auſſi un *bon homme* de mer, pour dire, un bon Pilote, ou un Capitaine de Marine; un *bon homme* de cheval, pour dire, un *bon* Eſcuyer

On appelle *Bons Hommes*, un Couvent de Minimes prés de Paris, à cauſe que le Roy Louïs XI. appelloit St. François de Paule leur Fondateur *le bon homme*. Il y a auſſi des Religieux de l'Ordre de Grammont qu'on appelle *Bons Hommes*, qui avoient une Maiſon dans le bois de Vincennes, où les Minimes ont été premierement introduits. Menage. C'eſt auſſi un nom qu'ont eu autrefois les Heretiques Albigeois.

BON JOUR, eſt une Feſte ſolemnelle. Faire ſon *bon jour*, c'eſt, Recevoir le St. Sacrement de l'Euchariſtie. Donner le *bon jour*, c'eſt, Faire un compliment à une perſonne pour luy ſouhaitter une heureuſe journée. Et on dit abſolument, *Bon jour*, pour dire, Dieu vous gard. On dit auſſi, *Bon jour* & *bon an*, le premier jour de l'année.

BONNE MAIN, eſt une main propre à bien eſcrire, à bien deſſiner, à bien reüſſir à toutes ſortes d'arts où elle ſe veut appliquer. On le dit auſſi de celuy qui a la main forte, qui a bonne ſerre, qui ne rend rien. On le dit auſſi de celuy qui eſt en autorité, qui obligera à faire ce qu'il luy plaira. On dit encore, qu'une affaire eſt en *bonne main*, pour dire, qu'elle eſt ſous la conduitte d'un homme qui la ſçaura faire reüſſir. On dit auſſi par civilité, Cela eſt en *bonne main*, quand on ne veut pas reprendre une choſe qui eſt tombée entre les mains d'une perſonne à qui on en veut faire un preſent. On dit auſſi en jugeant d'un livre, d'un tableau, ou d'autre choſe fort artiſte dont l'auteur eſt inconnu, qu'ils viennent d'une *bonne* main, d'un *bon* Auteur, d'un habile homme.

BONNE MAISON. Famille noble, ou enrichie. La grande œconomie fait les *bonnes maiſons*. On l'a traitté en enfant de *bonne* maiſon, pour dire, On l'a bien chaſtié. Et on dit un *bon logis*, en parlant d'une boſtelerie où on eſt bien traitté.

BON MOT, ſe dit de quelque trait ſententieux, ou plaiſant, d'une bonne rencontre. Il y a des gens qui ſe piquent d'eſtre diſeurs de *bons mots*.

BON VISAGE, ſignifie non ſeulement un viſage ſain, mais auſſi un accueil favorable, doux, riant, un témoignage qu'on donne à ſes amis qu'ils ſont les bienvenus.

On dit adverbialement, *A la bonne heure*, pour dire, Fort à propos. *A la bonne heure* nous a pris la pluye. Il ſignifie auſſi, Conſentir à quelque choſe. On dit auſſi, Il eſt encore *de bonne heure*, pour dire, Il n'eſt pas tard, ou il n'eſt pas encore temps.

Digitized by Google

BON, ſert quelquefois d'interjection, tant pour faire une exclamation, *Bon Dieu ! Bonne Vierge !* que pour faire une ironie en ſe moquant d'une propoſition, Vous me menacez, *bon*, je ne vous crains pas; ou pour exciter à pourſuivre, *Bon*, courage. *bon*, ſuivez.

BON, eſt quelquefois ſubſtantif. Le *bon* de l'affaire, veut dire l'avantage qu'on y trouve. Le *bon* du conte, c'eſt le trait plaiſant, le ſel qui s'y rencontre. Le *bon* & le beau ſont les objets de nos affections. Dans cet ouvrage il y a du *bon*, & du mauvais. On dit auſſi, qu'un homme a du *bon*, du revenant *bon* dans une affaire, pour dire, qu'il y a profité, qu'il luy eſt demeuré une partie de ſa recepte entre les mains. On dit auſſi, qu'une armée a eu du *bon*, pour dire, qu'elle a eu la victoire, ou quelque avantage ſur ſes ennemis. On dit auſſi, qu'un homme eſt en ſes *bonnes*, pour dire, qu'on l'a trouvé dans une diſpoſition favorable d'accorder une demande. On dit auſſi, Il luy a gardé *bonne*, pour dire, Il a conſervé ſon reſſentiment juſqu'à une occaſion de ſe vanger. Et on dit, Du *bon* du cœur, pour dire, Sincerement & avec affection. Trouver ſon *bon*, c'eſt, Trouver un parti plus avantageux que celuy qu'on avoit auparavant. On dit auſſi, Cela ne preſage rien de *bon*, pour dire, C'eſt l'avantcoureur de quelque mal.

BON, ſe dit quelquefois abſolument & adverbialement. Boire du *bon*, on ſouſentend vin. Il fait *bon* vivre en ce pays-là, pour dire, On y vit à *bon* marché. On dit auſſi, Il fait *bon* vivre, & ne rien ſçavoir, on apprend toûjours. Il fait *bon* battre glorieux, il ne s'en vante pas. Il fait *bon* eſtre en la compagnie des honneſtes gens. Tenir *bon*, c'eſt, Se deffendre avec courage, diſputer avec opiniaſtreté. Faire *bon*, Promettre de payer pour ſoy, ou pour autruy. A quoy *bon* tant de ſoins ? pour dire, Que ſert-il ? Sentir *bon*, pour dire, Exhaler, ou reſſentir une odeur agreable. Couſter *bon* ou *bonne*, pour dire, Faire quelque grande perte en acquerant quelque choſe peu conſiderable. On dit auſſi, *Tout de bon*, *à bon eſcient*, pour dire, Serieuſement, & ſans jeu ni fiction. On dit auſſi, qu'un homme trouve *bon* quelque choſe, lors qu'il l'approuve, qu'il la gouſte bien, tant au propre qu'au figuré. Et on dit abſolument, *Bon bon* cela, quand il en demeure d'accord. On dit auſſi, Il y fait *bon*, pour dire, L'occaſion eſt favorable. Il fait *bon* ſemer, donner bataille, &c. Il fait *bon* avec ce Seigneur, pour dire, On fait fortune avec luy. On dit auſſi, Il y fait *bon*, pour dire, Il y fait ſûr, ou pour dire, Le temps, l'occaſion eſt favorable pour faire une telle choſe. Il fait *bon* paſſer la riviere à ce gué. Il fait *bon* ſe fier aux gens d'honneur. Ce drap eſt d'un *bon* uſer. On dit au Palais, Comme il aviſera *bon* être, comme *bon* luy ſemblera.

BON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les *bons* pâtiſſent pour les mauvais, quand on fait un mauvais jugement de pluſieurs perſonnes du même genre, quoy qu'il y en ait parmi de fort innocens. On dit, que les *bons* maiſtres font les *bons* valets, pour dire, qu'il faut qu'il y ait de la douceur & de l'amitié reciproque entre les maiſtres & les valets. Les *bons* comptes font les *bons* amis. A tout *bon* compte revenir. Recevoir une ſomme à *bon* compte. On dit auſſi, Joüer *bon* jeu *bon* argent, pour dire, qu'il faut bien payer quand on joüe ſerieuſement. On dit auſſi, *Bonne* mine, & mauvais jeu, pour dire, Ne pas faire paroiſtre tous les chagrins qu'on a dans l'ame, ou cacher ſes méchantes affaires. Contre fortune *bon* cœur, pour dire, qu'il faut de la conſtance dans les adverſités. On dit auſſi, A *bon* entendeur ſalut, quand on fait quelque reproche ou reprimende à quelqu'un en paroles couvertes. On dit, Avoir *bon* pied & *bon* œuil, pour dire, Eſtre ſain & vigoureux. On dit, *Bon* jour, *bonne* œuvre, pour dire, que les méchants prennent occaſion des bonnes Feſtes pour faire leurs crimes, lors qu'on s'en deffie le moins. On dit, A *bon* chat, *bon* rat, de ceux qui ſe battent avec forces égales. On dit auſſi d'un homme doux & ſimple, que c'eſt un *bon* Prince, qu'il ne foule gueres ſes ſujets. On dit auſſi, Mettre quelqu'un ſur le *bon* pied, non ſeulement pour établir ſa fortune, & le faire paroiſtre avec éclat, mais encore pour le mettre en diſpoſition d'obeïr, de ne point contredire. On dit auſſi, A quelque choſe malheur eſt *bon*, pour dire, qu'un habile homme peut profiter des malheurs qui luy arrivent. On dit auſſi à un homme qui eſt civil, Couvrez vous, la chaleur vous eſt *bonne*. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt *bon* à rien, n'eſt *bon* qu'à noyer, n'eſt *bon* ni à roſtir, ni à bouillir, n'eſt *bon* à aucune ſauce, pour dire, que c'eſt un homme inutile qui n'eſt propre à quoy que ce ſoit. On dit auſſi, qu'on ne ſeroit pas *bon* à jetter aux chiens, ſi on avoit fait une telle choſe, pour dire, qu'on attireroit l'indignation publique ſur ſoy. On dit auſſi, que ce qui eſt *bon* à prendre eſt *bon* à rendre, de ceux qui s'emparent du bien d'autruy injuſtement, & par proviſion. On dit encore, Un bon averti en vaut deux, pour dire, Un homme eſt bien plus fort quand il a pris ſes precautions. On dit, qu'un valet eſt allé à la *bonne* eau, quand il eſt long-temps à revenir. On dit auſſi, qu'un homme ne tirera rien d'un autre que par le *bon* bout, pour dire, qu'il n'en aura rien que par la force, par la voye de la Juſtice. On dit auſſi, Qui *bon* l'achete, *bon* le boit, pour dire, qu'on trouve de l'avantage à n'acheter que de *bonnes* denrées. On dit auſſi, Tout cela eſt bel & *bon*, mais l'argent vaut mieux, à ceux qui apportent des raiſons & des excuſes pour ne point payer. On dit auſſi, qu'un homme eſt un *bon* Gaulois, pour dire, qu'il eſt à la vieille mode; qu'il eſt *bon* François, pour dire, fort affectionné à ſa patrie; &, En *bon* François, pour dire, S'expliquer franchement, & ſans rien deguiſer. Une *bonne* fuitte vaut mieux qu'une mauvaiſe attente. On diſoit autrefois, *Bon* prou vous faſſe, Je ſouhaitte que cela vous profite.

BONACE. ſubſt. fem. Calme de la mer, qui ſe dit quand le vent eſt abatu, ou a ceſſé. La *bonace* trompe ſouvent le Pilote. la *bonace* ſe tourne ſouvent en orage. On le dit figurément en Morale. Le Gouvernement Politique eſt aiſé pendant la *bonace* & la paix. Menage derive ce mot de *bonacia*.

BONASSE. adj. maſc. & fem. Qui eſt bon, ſimple & facile, qui ſe laiſſe conduire par les autres; & quelquefois, qui eſt imprudent. Vous avez affaire à un homme d'un naturel *bonaſſe*, il entendra volontiers à un accommodement.

BONAVOGLIE. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un homme qui ſe loüe volontairement pour tirer la rame.

BOND. ſubſt. maſc. Reflexion, rejailliſſement que fait un corps dur tombant avec violence ſur un autre corps dur. Un balon en tombant fait pluſieurs *bonds*. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *bombos*, *bombeuein*, *reſonare*, *ſtrepere*, ce qui eſt le propre des choſes qui bondiſſent.

BOND, ſe dit auſſi des ſauts frequents que font les chevaux, les agneaux, les chevres, & autres animaux par gayeté, ou par emportement. Ce cheval ne va que par ſauts & par *bonds*.

On dit proverbialement, Faire une choſe du ſecond *bond*, quand on la fait de mauvaiſe grace, & lors qu'on n'en eſt plus requis. Cette phraſe eſt tirée du jeu de la paume, à cauſe que le coup qu'on joüe aprés le ſecond *bond* ne vaut rien. On dit auſſi, Prendre la balle au *bond*, ou entre *bond* & volée, pour dire, Prendre juſtement le temps, l'occaſion favorable de faire, d'obtenir quelque choſe. On dit auſſi, qu'un homme a fait faux *bond*, lors qu'il a fait banqueroute, ou qu'il a manqué à quelque

Digitized by Google

que devoir d'amitié, à quelque choſe qu'il avoit promiſe. Cette fille a fait faux *bond* à ſon honneur.

BONDE. ſ. f. Grande pale ou piece de bois qui ſert à boucher la rigole qu'on laiſſe dans la chauſſée d'un eſtang pour en faire eſcouler les eaux quand on le veut peſcher. Elle ſe leve avec une vis, ou des leviers.

On dit figurément, Laſcher la *bonde* à ſes ſoûpirs, à ſes larmes, & à ſes paſſions, pour dire, les laiſſer couler, ou agir en pleine liberté.

BONDIR. v. n. Faire des bonds. La teſte coupée de ce criminel *bondit* deux ou trois fois ſur l'eſchafaut. les chevres *bondiſſent* dans les campagnes. On dit auſſi, que le cœur *bondit*, quand il ſe ſoûleve par quelque degouſt, ou quand il eſt preſt de vomir.

BONDISSANT, ANTE. adj. Qui bondit. Il ne ſe dit gueres que des animaux, comme chevres, agneaux, qui *bondiſſent* dans les champs.

BONDISSEMENT. ſ. m. qui ne ſe dit que du *bondiſſement* du cœur ſoûlevé par quelque prochain vomiſſement, ou quelque degouſt.

BONDON. ſ. m. Cheville de bois groſſe & courte qui ſert à boucher un trou qu'on laiſſe aux tonneaux par deſſus pour les emplir.

BONDON, ſignifie auſſi, le trou même qui eſt bouché. Quand le vin bout, l'eſcume ſort par le *bondon*.

BONDONNER. v. act. Boucher le bondon d'un tonneau. Ce vin a aſſez bouilli dans ces tonneaux, il le faut *bondonner*.

BONDRE'E. ſ. f. Oiſeau de rapine qui a le bec court, la teſte plate & groſſe, le col fort court garni de beaucoup de plumes. Tout le deſſus de cet oiſeau eſt d'une couleur aſſez obſcure. Le ventre eſt blanc, marqueté de pluſieurs taches longues & d'une couleur brune. Sa queuë eſt fort large. Aldrovandus donne trois teſticules à cet oiſeau. C'eſt pour cette raiſon que les Latins l'appellent *buteo triorchis*. Car *triorchis* eſt un mot Grec qui ſignifie, *qui a trois teſticules*. Les Italiens appellent cette eſpece d'oiſeau *poyana*, les Eſpagnols & les Portugais *gaccia*.

BONHEUR. ſ. m. Felicité parfaite, poſſeſſion d'un bien qui ne laiſſe rien à ſouhaiter. Les hommes ne ſçauroient joüir d'un *bonheur* parfait que dans le ciel. les Payens ont eſtimé que le *bonheur* étoit dans la poſſeſſion de la vertu. Ce mot vient d'*heur*, qui ſignifioit *bonheur*, d'où vient le mot d'*heureux*, peut-eſtre du Latin *hora*.

BONHEUR, ſe dit auſſi en cette vie, des honneurs, des richeſſes, des plaiſirs, & de tout ce qui contribuë à la rendre agreable. Le *bonheur* de la vie eſt traverſé de mille deplaiſirs.

BONHEUR, ſe dit auſſi des rencontres, du haſard. Le *bonheur* eſt neceſſaire aux grands Capitaines, & aux grands joüeurs. cet homme a joüé de grand *bonheur*, d'être eſchapé des pieges qu'on luy a tendus, il en a été averti par *bonheur*.

BONHEUR, ſe dit auſſi en termes de compliments par exaggeration. Depuis que j'ay eu le *bonheur* de vous écrire, de vous voir, de vous parler.

BONIFACE. ſ. m. eſt un nom propre d'homme, qui ſe dit auſſi de ceux qui ſont doux, ſimples, & incapables de malice. Cet homme eſt un vray *Boniface*.

BONIFIER. v. act. Rendre meilleur. Ce jus d'eſclanche *bonifiera* noſtre ſauce. un zeſt d'orange *bonifie* le vin. la marne *bonifie* les terres labourables.

BONIFIER, en termes de Marine, ſignifie, Deſpecer une baleine, en tirer ce qu'il y a de bon, en fondre le lard ſur la greve. On tire quelquefois d'une baleine qu'on *bonifie* juſqu'à 7. ou 800. livres de ſes huiles & de ſes barbes.

BONITE. ſ. m. Poiſſon qui eſt fort commun ſur la mer Athlantique, qui eſt d'un gouſt & d'une couleur aſſez approchante de celle de nos maquereaux, ſi ce n'eſt qu'il eſt bien plus grand.

BONNEMENT. adv. D'une maniere bonne, ſincere, naïve. Il a confeſſé ſa faute naïvement, *bonnement*, à la bonne foy.

Il marque quelquefois de l'incertitude. Je ne ſçaurois *bonnement* dire où j'ay appris cette hiſtoire. je ne ſçay pas *bonnement* la datte de ce contract.

BONNET. ſ. m. Partie de l'habillement qui ſert à couvrir la teſte, & qui en a à peu prés la figure. *Bonnet* d'enfant. *bonnet* à l'Angloiſe. on met les cheveux ſous le *bonnet* pour les friſer. Il y a des *bonnets* de plumes, des *bonnets* ronds, des *bonnets* de fer, ou ſalades. Menage derive ce mot de l'Anglois *bonnet*, ou de l'Allemand *bonnit*. Paſquier dit qu'il eſt venu par corruption de *bourrelet*, parce que les chapperons, qui étoient autrefois la couverture de la teſte que les gens de robbe ont quitté les derniers, étoient environnez d'un *bourrelet* rond qui couvroit la teſte, & le ſurplus pendoit d'un coſté & d'autre; & comme il étoit inutile, on l'a retranché pour en faire des *bonnets ronds*, que depuis on a changé en *bonnets quarrez* de l'invention d'un nommé Patrouillet. Ils furent auſſi appellez *bonnets à quatre brayettes*. On a appellé auſſi *Bifurcati Canonici*, les Chanoines qui portoient des *bonnets quarrez*. Il dit auſſi, que quand on a donné le *bonnet* dans les Univerſités aux écoliers, c'étoit pour montrer qu'ils avoient acquis toute liberté, & n'étoient plus ſujets à la verge des ſuperieurs, à l'imitation des Romains, qui donnoient un *bonnet* à leurs eſclaves, quand ils les vouloient affranchir. C'eſt auſſi pour cela qu'on les appelle *maiſtres*.

BONNET, eſt quelquefois un ornement, ou une marque de quelque caractere. Un *bonnet* rouge eſt un chapeau de Cardinal. Un *bonnet* de Docteur eſt un *bonnet* qu'on donne à ceux qui reçoivent le Doctorat. Les Docteurs vont toûjours en robbe & en *bonnet* aux ceremonies.

BONNET QUARRÉ, eſt le *bonnet* que portent les gens d'Egliſe, les gens de Juſtice, & les gens de College qui ſont Philoſophes, ou Graduez.

BONNET, eſt quelquefois une marque d'infamie. Le *bonnet verd* eſt la marque de ceux qui ont fait ceſſion. Le *bonnet jaune* eſt la marque des Juifs en Italie: à Luques ils le portent orangé.

On dit figurément, qu'une queſtion paſſe du *bonnet*, qu'on opine du *bonnet*, lors que tout le monde eſt de même advis, ou qu'on opine ſans raiſonner, & ſelon le ſentiment de ceux qui ont déja opiné.

BONNET A' PRESTRE, en termes de Guerre, eſt un dehors ou piece detachée qui a deux angles rentrans, & trois ſaillans, qui eſt preſque comme une double tenaille; ſi ce n'eſt que ſes côtez ſont en queuë d'aronde, au lieu d'être paralleles, & occupent plus de terrain en dehors qu'en dedans.

BONNET, eſt auſſi le nom du ſecond ventricule du bœuf, & des autres animaux qui ruminent, qu'on appelle autrement *reſeau*: c'eſt où les aliments tombent quand ils ont ruminé, pour y faire une ſeconde digeſtion, & de là tomber dans la caillete où ſe fait le chile. Il a été nommé *bonnet*, parce qu'il reſſemble au *bonnet* de lacis, dans lequel les femmes autrefois enfermoient leurs cheveux.

On dit proverbialement, Triſte comme un *bonnet* de nuit ſans coëffe, à cauſe qu'un *bonnet* en cet eſtat eſt ſans ornement & ſans propreté. On dit, Mettre la main au *bonnet*, pour dire, Saluer quelqu'un, à cauſe que les enfans qui ont leur *bonnet* attaché ſaluënt ainſi. On dit auſſi de trois perſonnes liées de grande amitié, & qui ſont toûjours de même ſentiment, que ce ſont trois têtes en un *bonnet*. On dit auſſi, que Janvier a trois *bonnets*, pour dire, qu'il ſe faut bien couvrir la tête durant le froid. On dit, qu'un homme a mis ſon *bonnet* de travers, pour dire, qu'il eſt chagrin, & qu'il querelle tout le monde. On dit encore, *Bonnet* blanc, ou blanc *bonnet*, pour dire, que

deux

Digitized by Google

deux choſes ſont égales, & qu'on peut prendre indifféremment l'une pour l'autre. On dit, qu'un homme a la tête prés du *bonnet*, pour dire, qu'il eſt aiſé à mettre en colere, à s'emporter. On dit, J'y mettrois mon *bonnet*, pour dire, Je gagerois ce que j'ay de plus precieux, ce qui m'eſt le plus neceſſaire.

BONNETADE. ſ. f. Reverence, compliment, cageollerie qu'on fait à ceux dont on croit avoir beſoin. Les plaideurs ſont accouſtumés à faire bien des *bonnetades* à leurs Juges.

BONNETER. v. act. Solliciter quelqu'un, luy faire la cour, en luy faiſant pluſieurs ſaluts & reverences. Les Juges ſont bien-aiſes d'eſtre *bonnetez* par leurs clients.

BONNETERIE. ſ. f. Corps de Marchands Bonnetiers, qui eſt le cinquiéme des ſix Corps des Marchands de Paris. Ils vendent toutes ſortes de bonnets de draps ou de laine, de bas, & de camiſolles tricottées, ou faites à l'aiguille, &c.

BONNETIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend des bonnets. Chardon de *Bonnetier*. Voyez *Chardon*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt comme le *Bonnetier*, qu'il n'en fait qu'à ſa teſte, pour dire, qu'il ne prend conſeil de perſonne, qu'il ne ſuit que ſon caprice.

BONNETTE, en termes de Fortification, eſt une eſpece de petit ravelin au delà de la contreſcarpe pour y mettre un corps de garde avancé. Il n'a que deux faces, un parapet, & quelque paliſſade.

BONNETTES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Ce ſont des voiles qu'on attache au bas des autres voiles, quand il fait beau temps, pour aller plus viſte. Il y a des *bonnettes maillées*, qui ſont celles qu'on met au bas des deux grandes voiles, qui s'attachent à des anneaux, ou à des mailles ou des œuillets qui ſont enbas. Il y a d'autres *bonnettes en eſtuy*, qu'on appelle autrement *coutelas*, qui s'attachent à chaque extremité de la grande vergue ſur des pieces de bois appellées *boutte-dehors*, enſorte qu'elles regnent le long des coſtés de la grande voile.

BONTE'. ſ. f. Attribut de la Divinité, quand on la conſidere ſouverainement bonne à cauſe de ſa clemence, de ſa miſericorde, de ſes graces.

BONTÉ, en Phyſique, eſt la qualité de ce qui eſt bon dans chaque corps, ce qui le perfectionne. La *bonté* de la terre. la *bonté* de l'or. ce corps a tant de degrés de *bonté*. on ne ſauroit trop loüer la *bonté* de cette eſtoffe. on admire la *bonté* de ſon eſprit, de ſa memoire.

BONTÉ, en Morale Chrêtienne, ſe dit de la vertu, & particulierement de la charité, de la douceur, des mœurs, de l'inclination à aſſiſter ſon prochain, de la patience à ſouffrir les afflictions, les injures. Il ne faut pas abuſer de la *bonté* de ceux qui veulent bien tout ſouffrir pour l'amour de Dieu.

BONTÉ, dans les Princes, ſe dit particulierement de leur clemence.

BONTÉ, ſe dit auſſi des actions, & eſt oppoſé à *malice*. La *bonté* d'une action depend ſouvent de l'intention avec laquelle on la fait. cet homme eſt plein de *bonté*, ſans malice; c'eſt la *bonté* même.

Il ſignifie auſſi, Simplicité, facilité, ſottiſe. Cet homme s'eſt ruiné par ſa *bonté*.

BONTÉ, ſe dit auſſi des ſimples civilités. Vous aurez la *bonté* de faire tenir ma lettre. je rends grace à vos *bontés*.

BONZE. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt le nom qu'on donne aux Prêtres Orientaux, particulierement à la Chine & au Japon. Les *Bonzes* ont porté à la Chine la doctrine de la tranſmigration des ames.

BOR.

BORAX. ſubſt. maſc. C'eſt un mineral qui ſert à ſouder l'or, que les Anciens appelloient *chryſocolla*. Pline dit que c'eſt une humeur qui ſe congele l'hiver dans les mines & dans les caves, & que ce limon congelé eſt dur comme une pierre ponce. Il s'en trouve dans les mines de plomb, de cuivre, d'or & d'argent. Dioſcoride dit que le *borax* d'Armenie eſt le meilleur, & eſt verd comme un poireau. On appelle *borax jaune*, le verd de terre qui eſt beaucoup plus dur que l'artificiel, qui ſe fait en jettant de l'eau ſur les veines minerales tout le long de l'hiver juſqu'au mois de Juin, auquel temps on detourne l'eau, & on laiſſe pendant deux mois ſecher la mine: deſorte que le *borax* n'eſt autre choſe qu'une mine petrifiée. Le *noir* ſe trouve aux mines de plomb, le *blanc* aux mines d'argent, & le *jaune* aux mines d'or. Il ſe trouve encore du *borax* naturel en quelques endroits, & entre autres au fond d'un torrent dans les montagnes de Purbet, dans les terres de Radziaribron, qui vont juſqu'aux confins de la Tartarie Blanche; & il croiſt en forme de corail. On le ramaſſe deux fois tous les ans ſans autre preparation, comme il eſt écrit dans les Relations des Hollandois recueillies par Thevenot. Biringuccio écrit qu'il vient quantité de vray *borax* d'Allemagne, & que c'eſt une pierre luiſante & de forme ſemblable au ſucre candi, ou au ſel gemme; quoy que Pline diſe qu'elle ſoit verde, & qu'elle ſert non ſeulement à ſouder l'or, mais auſſi à haſter la fonte des metaux, & à peindre. Agricola dit qu'il y a du nitre foſſile, dur & eſpais comme une pierre, dont on fait le *borax* à Veniſe: mais la verité eſt qu'on ne ſe ſert à preſent que du *borax* artificiel, qui eſt fait avec de l'urine de jeunes garçons beuvants vin, laquelle on bat avec un pilon dans un mortier de bronze juſqu'à conſiſtance d'onguent, & on y adjouſte de la rouille d'airain, & quelquefois du nitre.

BORAX, eſt auſſi une pierre qu'on trouve dans la teſte des crapauds, qui eſt en effet un os de leur teſte qui ſe petrifie avec le temps, comme diſent Albert le Grand & Cardan: mais cela n'eſt pas certain.

BORD. ſ. m. Ce qui termine, ce qui eſt aux extremitez de quelque choſe. Le *bord* de la mer. le *bord* de l'eau. les Preſtres portent des chapeaux à grands *bords*, les Cavaliers à *bords* retrouſſez. Ce mot eſt pur Allemand. Menage dit que le François & l'Allemand viennent du Latin *orlum*, qui a été fait de *ora*, d'où nous avons fait auſſi *ourlet*. Du Cange témoigne qu'on a dit *bordus* dans la baſſe Latinité en la ſignification de *bord*.

BORD, ſignifie auſſi, un ruban, un galon, une dentelle qu'on met aux extremitez d'un chapeau, d'une juppe, & ſur des coutures ou ouvertures des habits.

BORD, en termes de Marine, ſignifie un navire. Il eſt allé au *bord* de l'Amiral. il luy a donné à diſner ſur ſon *bord*. il a obligé ce vaiſſeau ennemi d'abatre le pavillon, & de venir à ſon *bord*.

On appelle auſſi un vaiſſeau de *haut-bord*, un grand baſtiment à voiles, à la difference des Galeres, Pataches, & des petits baſtiments qu'on appelle de *bas-bord*.

On appelle *bas-bord*, le coſté gauche du navire; & *eſtribord*, *dextribord* ou *tienbord*, le coſté droit, eu égard à la main du Patron qui eſt à la pouppe.

On dit des vaiſſeaux Corſaires, qu'ils courent le *bon bord*, pour dire, qu'ils piratent: & figurément on le dit des femmes impudiques, qui courent dans les mauvais lieux. On dit auſſi, Renverſer le *bord*, ou, Changer de *bord*, pour dire, Revirer le navire, & naviger ſur un autre aire de vent. Rendre le *bord*, c'eſt, Venir ancrer, ou donner fond dans quelque port ou rade. On dit, Courir *bord* ſur *bord*, pour dire, Louvier & gouverner

Digitized by

verner tantoſt à droit, tantoſt à gauche. Courir même *bord* que l'ennemi, c'eſt à dire, Faire ſes mêmes mouvements, gouverner comme luy. On appelle, Faire un *bord* ou une *bordée*, la route qu'on fait juſqu'à ce qu'on ſoit obligé de virer & de mettre à l'autre *bord*. On dit auſſi, Courir de *bord* à *bord*, pour dire, Louvier autant ſur un coſté du vaiſſeau que ſur un autre.

BORD A BORD. adv. De niveau, proche du *bord*. La riviere eſt *bord à bord* du quay. il faut coudre ce ruban *bord à bord* de la juppe.

BORD, a auſſi ſignifié autrefois, un *baſtard*, comme témoigne Du Cange; d'où Covarruvias a derivé le mot de *bordel*, & croit que ce mot venoit de *burdo*, qui ſignifie un *mulet* engendré d'un cheval & d'une aſneſſe.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme eſt ſur le *bord* du precipice, pour dire, qu'il eſt en danger de faire une grande cheute: qu'il eſt ſur le *bord* de la foſſe, pour dire, qu'il eſt vieux: qu'il a la mort ſur le *bord* des levres, pour dire, qu'il eſt à l'agonie. On dit auſſi, qu'on a une choſe ſur le *bord* des levres, quand on a de la peine à nommer une choſe à un certain moment, qu'on nommera facilement quelque temps aprés. On dit auſſi, Boire des rouges *bords*, pour dire, Boire des verres tout pleins de vin.

BORDAGE. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont les planches qui couvrent les coſtes du navire en dehors: celles du dedans s'appellent *ſerrage* ou *vaigres*. Les deux planches qui ſont des deux coſtez de la quille s'appellent particulierement *gabords*.

BORDAGE, en termes de Couſtumes, eſt un droit ſeigneurial dû ſur une borde, loge, hoſtel, ou maiſon baillée pour faire les vils ſervices du Seigneur, laquelle ne peut être venduë, donnée ni engagée par les Bordiers ou debiteurs de ce droit.

BORDE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite maiſon de campagne. *Bord* eſt un mot Saxon qui ſignifie *maiſon*, ou une *petite ferme de campagne*. De ce mot on a fait auſſi autrefois *borderie*, qui ſignifioit une *petite ferme*; & *Bordier*, pour en ſignifier le *Fermier* ou le *Metayer*. Quelques-uns le derivent de *boaria*, c'eſt à dire, *lieu à tenir des bœufs*.

BORDEAU. ſ. m. Lieu de débauche où on fait venir des femmes de mauvaiſe vie pour ſe proſtituer aux hommes, & où ſe retirent toutes ſortes de filous & de coquins. Ainſi Regnier a dit dans ſes Satires,

> Et le plus ſaint d'entre eux, ſauf le droit de cordeau,
> Vivoit au cabaret pour mourir au *bordeau*.

Ce mot eſt vieux: on dit maintenant *bordel*, & vient de *borde*, parce que les femmes de mauvaiſe vie étoient logées dans de petites maiſons. D'autres croyent que ce mot vient de *bord* & *eau*, parce que ces maiſons étoient autrefois le long de l'eau.

BORDE'E. ſ. f. Pieces d'artillerie qui ſont le long des coſtez d'un vaiſſeau. Ce Capitaine laſcha ſa *bordée* contre l'ennemi.

BORDÉE, ſignifie auſſi le cours d'un vaiſſeau depuis un revirement juſqu'à l'autre. Ce vaiſſeau a fait ſon voyage tout d'une *bordée* ſans revirer. quand on eſt obligé de louvier, il faut courir pluſieurs *bordées*, revirer ſouvent.

BORDEL. ſ. m. Lieu de débauche où les femmes ſe proſtituent. Les *bordels* publics ont été abolis du temps de François I. Ils ont ſubſiſté à Madrid juſqu'à l'année 1627. Ils ſont encore tolerez à Rome, & ont été ſoufferts du temps de St. Louis. Il y avoit à Paris pluſieurs endroits aſſignez à la demeure des femmes de débauche, où elles étoient maintenuës par autorité de Juſtice. Ainſi on diſoit le *bordel* de Glatigni, du Heuleu, &c. On a appellé à Paris autrefois la *Porte Bordel*, celle qu'on nomme maintenant la *Porte St. Marcel*.

BORDELAGE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un domeine, un tenement, ou metairie de campagne qui eſt chargée de quelque redevance, qui eſtoit tenuë ordinairement par des gens de condition ſervile, & qui rapportoit quelque revenu. Il eſt derivé de *borde*.

BORDELIER. ſ. m. Vilain, débauché, qui hante les femmes de mauvaiſe vie.

BORDER. v. act. Mettre quelque choſe le long des extremitez d'une autre. Ce Gouverneur avoit *bordé* la courtine de mouſquetaires. cette riviere eſt toute *bordée* d'arbres. les chemins étoient *bordez* de monde à l'entrée de la Reine.

BORDER, ſe dit auſſi des garnitures qu'on met aux extremitez des habits, des chapeaux. Les juppes des femmes ſont maintenant *bordées* de franges. les chapeaux des Cavaliers ſont *bordez* d'argent. On appelle auſſi, *Border* un lit, quand on engage le bout des draps & de la couverture entre le bois de lit & la paillaſſe ou le matelas.

BORDER la haye, ſe dit en termes de Guerre, d'une certaine maniere qu'ont les mouſquetaires de combattre, quand leur bataillon n'eſt pas ſouſtenu de picquiers contre la Cavalerie: on fait mettre ceux du premier rang un genou à terre, le ſecond ſe courbe, le troiſiéme eſt droit; & ainſi ils tirent tous trois enſemble les uns par deſſus les autres ſans s'offencer.

En termes de Marine, on dit *Border* une voile, pour dire, l'étendre & l'arreſter par enbas, enſorte qu'elle puiſſe retenir le vent. On dit auſſi, *Border* un vaiſſeau ennemi, pour dire, le ſuivre de coſté, afin de l'obſerver & de le reconnoiſtre. Il ſignifie auſſi, Venir à l'abordage.

BORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BORDÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des meubles ou pieces dont l'Eſcu eſt chargé, lors qu'il y a autour quelque filet ou bordure d'un metail, ou d'une couleur differente, comme les croix, les bandes, les gonfanons, &c.

BORDEREAU. ſ. m. Terme de Finances. C'eſt un memoire des diverſes eſpeces dont on fait un gros compte ou payement, ou des ſommes d'un compte qui doivent être tirées en ligne pour en voir plus facilement le total. Tous les comptes qu'on rend à la Chambre doivent avoir leur *bordereau*.

BORDIGUE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un eſpace retranché de roſeaux ou de cannes ſur le bord de la mer pour prendre du poiſſon. Les *bordigues* ſont ordinairement conſtruites ſur les canaux qui communiquent de la mer aux eſtangs ſalez, pour prendre le poiſſon dans le paſſage de l'un à l'autre.

BORDURE. ſ. f. Ce qui garnit, ce qui ſouſtient, ce qui termine ou ce qui orne les bords de quelque choſe. On met des chiffres & des emblemes dans les *bordures* qui ſouſtiennent des tapiſſeries. les *bordures* des parterres ſe font d'ordinaire de bouis. la *bordure* d'un chapeau ſe fait avec un petit galon. la *bordure* d'un ſeau, d'un minot, eſt la piece de bois qui ſert à les renforcer par le haut & par le bas.

BORDURE, ſe dit particulierement du quadre dans lequel on met un tableau, des miroirs, des eſtampes. Un tableau paroiſt beaucoup plus lors qu'il eſt bien emborduré, qu'il a une belle *bordure*. on fait des miroirs avec de riches *bordures* de bois ou de cuivre, d'or, d'argent, de criſtal, &c.

BORDURE, en termes de Blaſon, eſt une eſpece de briſure faite comme un paſſement poſé de plat au bord de l'Eſcu, & qui l'environne tout autour. La *bordure* doit occuper en largeur la ſixiéme partie de l'Eſcu. La *bordure* ſimple eſt toute d'une couleur, ou d'un metail, & eſt la premiere briſure des puiſnez. Il y en a de componées, cantonnées, engreſlées, endentées, & chargées

Digitized by Google

gées de pluſieurs pieces qui ſont des briſures differentes des puiſnez de puiſnez.

BOREAL, ALE. adj. Qui eſt du Septentrion. Cette ville eſt à tant de degrez de latitude *boreale*. le vent *boreal* eſt froid & ſec. les parties *borealles* de la France ſont la Normandie, la Bretagne, &c. Ce mot vient du Latin *Boreas*, *la Biſe*.

BORGNE. adj. m. & f. Qui n'a qu'un bon œuil. Menage croit que ce mot vient du Bas-Breton *born*, qui ſignifie la même choſe.

BORGNE, ſe dit figurément d'un lieu obſcur & mal éclairé. Un cabaret *borgne*, c'eſt un méchant cabaret. Une maiſon *borgne*, eſt celle dont on a bouché les veuës.

BORGNE, en termes de Medecine, ſe dit du premier des trois gros boyaux ou inteſtins. On l'appelle auſſi *cæcum*, ou *ſac*, parce qu'il eſt comme un gros ventre qui n'a qu'un trou ou conduit ouvert. Il eſt ſitué entre l'ileon & le colon. C'eſt là que le chile le plus ſubtil ſe ramaſſe, & y demeure long-temps, afin qu'il ſoit plus aiſément ſuccé par les veines du meſentere. Les pourceaux & les animaux gloutons ont le *cæcum* grand ou double.

On appelle auſſi une grenade *borgne* ou *aveugle*, celle qui n'a pas beſoin d'être allumée pour être jettée avec le mortier, mais qui s'allume en tombant. Voyez *Grenade*.

On dit proverbialement, Faire des contes *borgnes*, pour dire, Reciter des fables, des contes de vieilles. On dit auſſi, un compte *borgne*, pour dire, oppoſé à rond. On m'offre 295. l. 10. ſ. de cette dette, c'eſt un compte *borgne*, j'en veux cent eſcus, c'eſt un compte rond. On dit auſſi, Changer ſon cheval *borgne* contre un aveugle, pour dire, Faire un mauvais troc. On appelle auſſi un *faux borgne*, un qui fait le niais, qui feint de n'avoir pas bonne veuë, & qui toutefois taſche à tromper. On dit auſſi, qu'au Royaume des aveugles les *borgnes* ſont Rois. On dit auſſi, Voila bien viſé pour un *borgne*, pour ſe mocquer des tireurs maladroits, parce que, ſelon les Medecins, on voit mieux, plus droit & plus loin d'un œuil, que quand on ſe ſert des deux enſemble.

BORGNESSE. ſ. f. Femme qui n'a qu'un œuil. Il ne ſe dit que par injure & par mépris.

BORGNIBUS. ſ. m. Terme burleſque, qui ſignifie un grand borgne. Hannibal a été appellé burleſquement, Capitaine *Borgnibus*.

BORGUE, en termes de Marine, eſt une eſpece de panier dont les Peſcheurs bouchent l'ouverture qui eſt au fond d'un bouchot du coſté de la mer.

BORNE. ſ. f. Ce qui ſepare un heritage d'avec un autre, ſoit par une marque qui s'y trouve naturellement, ſoit qu'elle y ait été miſe exprés. L'infini eſt ſans *bornes*. cette prairie a pour *bornes* d'un coſté la riviere, de l'autre un bois, un foſſé fait exprés. les Seigneurs qui ont des bois, ou des terres prés des foreſts du Roy, ont été obligez d'y faire des foſſés pour leur ſervir de *bornes*, par la derniere Ordonnance des Eaux & Foreſts. une telle croix ſert de *borne* à ces deux Parroiſſes. les Arpenteurs qui plantent des *bornes*, ſont tenus d'y laiſſer auprés des témoins, qui ſont des tuilleaux, ou autres marques dont ils chargent leur procez verbal. les Juges ſouvent ordonnent qu'une pierre qu'on pretend ſervir de *borne* ſera levée, pour voir ſi on y trouvera des témoins. Nicod derive ce mot du Grec *bounos*, qui ſignifie *tumulus*, *acervus*: car les premieres marques des *bornes* ont été les petites mottes ou élevations de terre, que Rigaut dit avoir été appellées *botones* en termes d'Arpentage. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on appelloit une *borne*, *bonna*, *bunda*, *bodina*, & *bodula*, d'où on a fait les autres mots de *boonne* pour *borne*, & de *boonner* pour *borner*; d'où on a fait auſſi *abonagium* & *esbonagium*, & *esbonare*, pour dire *meſure* & *meſurer*.

BORNE, ſe dit auſſi de ce qui ſepare les Provinces & les Royaumes. La France a pour *bornes* la Mer, le Rhin, les Alpes, & les Pyrenées. Les Romains decernoient le triomphe à ceux qui avoient étendu les *bornes* de leur Empire.

BORNE, ſe dit auſſi d'une pierre à hauteur d'appuy, ou d'une barriere qui arreſte les carroſſes & les charrois, & les empéche d'endommager les portes, ou les murailles d'un baſtiment. On met des *bornes* aux deux coſtés d'une porte cochere, aux parvis des Egliſes, &c. à chaque coin de ruë il y a des *bornes*.

BORNE, ſe dit auſſi chez les Vitriers des loſanges ou quarreaux de vitres diſpoſées en pluſieurs façons en maniere de *bornes*, de doubles *bornes*.

BORNES, ſe dit figurément au plur. ſeulement des choſes ſpirituelles & morales. St. Thomas étoit un eſprit vaſte & ſans *bornes*. l'ambition d'Alexandre n'avoit point de *bornes*. cet Ambaſſadeur a été deſavoüé, il a paſſé les *bornes* de ſon pouvoir. les Tyrans abuſent de leur pouvoir, quand il eſt ſans *bornes*. On dit auſſi, qu'un Orateur n'a point paſſé les *bornes* de ſon ſujet, quand il n'a point trop étendu ſon diſcours, ni fait de longues digreſſions: qu'une piece de theatre, un Poëme eſt renfermé dans de juſtes *bornes*, quand ils ont la juſte étenduë qu'ils doivent avoir dans les regles. les vertus ont leurs *bornes*, ne vont point dans l'excez. un homme ſage ſe tient toûjours dans les *bornes* du devoir.

BORNER. v. act. Terminer un champ, une Province. Cette riviere, ce grand chemin, ce foſſé *bornent* cette prairie de trois coſtez. la Mer & les Pyrenées *bornent* l'Eſpagne.

BORNER, ſignifie auſſi, Planter des bornes. Les Juges ont ordonné un tranſport ſur cet heritage contenticux, pour le faire meſurer & *borner* par un Arpenteur.

BORNER, ſignifie encore, Finir, achever. Hercule *borna* ſes travaux & ſa navigation au Deſtroit de Gilbratar où il poſa ſes colomnes. St. Louis *borna* ſa vie dans une ſainte expedition.

BORNER, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles & morales. Il faut *borner* ſes pretentions, ſa fortune, ſon ambition, ſon diſcours. la bonté, la puiſſance, la grandeur de Dieu ne ſont point *bornées* ni limitées.

BORNÉ, ÉE. part. & adj. On appelle une maiſon, une veuë *bornée*, une maiſon qui eſt de petite étenduë, & ſiſe en un lieu où il eſt difficile de s'accroiſtre; une veuë qui eſt offuſquée par des bois, ou par des montagnes. On dit auſſi, qu'un eſprit eſt *borné*, lors qu'il n'eſt pas de grande étenduë; qu'il a des veuës *bornées*, qu'il n'eſt pas capable de grands deſſeins, ni de ſciences difficiles. On appelle auſſi une fortune mediocre, une fortune *bornée*, qu'on n'a pas deſſein de pouſſer plus avant.

BOSEL. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un membre rond qui eſt à la baſe des colomnes, qui eſt comme un gros anneau ou bourrelet, qu'on nomme auſſi *baſton*, *tore*, *ſpire*, & *aſtragale*.

B O S.

BOSQUET. ſ. m. Petit bois. Il ſe dit particulierement de ceux qu'on éleve dans les jardins des maiſons de plaiſance, ou des cabinets couverts d'arbres fort touffus.

BOSSAGE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une pierre qui a quelque ſaillie, qu'on laiſſe ſans être taillée dans les baſtiments qu'on éleve, pour y tailler enſuitte des chapiteaux, des armes, ou quelques autres ouvrages. On appelle auſſi, Joindre les pierres en *boſſage*, quand elles avancent au delà des endroits où ſont les joints.

BOSSAGE, en termes de Charpenterie, eſt la rondeur ou boſſe que font les bois courbes ou cintrez. On toiſe

Digitized by Google

les bois affoiblis exprés de toute la grandeur de leur *boſſage*. On appelle auſſi *boſſage*, les parties éminentes ou les plus groſſes qu'on laiſſe ſur les poinçons, ou autres pieces de bois qu'on employe.

BOSSE. ſ. f. Eminence de chair ſur les eſpaules, ou ſur l'eſtomac, qui gaſte la taille ordinaire & naturelle. Un homme qui a une *boſſe* ne ſe peut jamais vanter d'avoir bonne mine. un chameau a une *boſſe* ſur le dos, un dromadaire en a deux. Menage derive ce mot de *puſa*, d'où il fait *buſa*, & enſuitte *boſſe*. Il en derive auſſi *buſſe* & *buſſart*, vieux mots François. Il fait auſſi venir *boiſſeau* de ſon diminutif *buſſellum*.

BOSSE, ſe dit auſſi des bignes ou bleſſures qui ſe font à la teſte par quelque coup ou quelque contuſion, & qui y cauſent quelque enflure. Il avoit des *boſſes* au front & au derriere de la teſte des coups qu'il avoit receus. On le dit auſſi de quelques autres tumeurs. Une *boſſe* chancreuſe. La *male-boſſe*, eſt un bubon de peſte couſin germain du charbon, qui n'en differe qu'en ce que la matiere de la *boſſe* eſt plus craſſe & viſqueuſe, & celle du charbon eſt plus acre, bouillante, furieuſe & ſubtile, faiſant eſcarre au lieu où il vient. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *boſſa*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

BOSSE, ſe dit auſſi des enfonçures qui ſe font par haſard aux pots & aux plats, & aux uſtenciles de ménage d'argent, d'eſtain, ou de cuivre. Ce flacon, ce chaudron, cette baſſinoire ſont pleins de *boſſes*, il les faut changer. On dit auſſi d'un habit mal taillé, qui n'eſt pas bien uni ſur le corps, qu'il fait des *boſſes*.

On appelle auſſi de la vaiſſelle en *boſſe*, celle qui n'eſt pas toute unie & toute platte, comme les pots, les pintes, les flacons, qui ſont plus larges par le bas que par l'ouverture. des baſſins relevez en *boſſe*, qui ſont ciſelez, & où il y a pluſieurs figures ou deſſeins de bas relief.

Les Serruriers appellent *Serrures à boſſe*, celles qui s'attachent par dehors avec des clous, & qui ſe ferment avec un moraillon.

BOSSE, en termes de Chaſſe, ſe dit de la premiere pouſſée du bois d'un cerf qui a mis bas; ce qui commence dés le mois de Mars ou d'Avril.

BOSSE, ſe dit auſſi des terres qui ont quelque élevation ronde au deſſus du rez de chauſſée. Ce terrain, ce pays eſt inegal & plein de *boſſes*, de collines & de montagnes. On dit auſſi d'une ruë qui n'eſt pas en droit allignement, qu'elle fait une *boſſe* au milieu. On dit auſſi d'un mur qui menace ruine, qu'il fait une *boſſe*, ou qu'il fait ventre.

BOSSE, en termes de tripot, eſt un endroit où la muraille biaiſe & fait un angle obtus, où quand la balle donne elle eſt difficile à juger.

BOSSE, en termes de Sculpture, ſignifie, Bas relief, ou plein relief. Cet ouvrage eſt relevé en *boſſe*, en demie-*boſſe*, en ronde *boſſe*, c'eſt le plein relief. On dit auſſi des Medecins, qu'ils relevent en *boſſe* les cimetieres.

On dit auſſi en Peinture, Travailler d'aprés la *boſſe*, pour dire, Copier ou deſſiner une figure de relief.

BOSSES, en termes de Marine, ſont des bouts de corde qui ont des nœuds à leurs extremitez, qui ſervent à raſſembler les manœuvres qui ont été rompuës ou coupées.

On dit proverbialement, que les Chirurgiens ne demandent que playes & *boſſes*, pour dire, qu'ils ſont bienaiſes d'avoir de la pratique. On le dit auſſi figurément de ces eſprits malins qui ne cherchent qu'à faire naiſtre des querelles.

BOSSEMAN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un Officier de l'équippage qui a ſoin de l'ancre & des cordages.

BOSSER. Terme de Marine. C'eſt, Mettre l'ancre ſur les boſſeurs ou pieces de bois deſtinées à le recevoir.

BOSSETTE. ſ. f. Petit rond doré & élevé en boſſe, qu'on met aux deux coſtez d'un mords de cheval.

BOSSEURS, ou *Boſſoirs*. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont des poutres ou pieces de bois qui ſont miſes en ſaillie des deux coſtez du chaſteau d'avant du vaiſſeau, pour ſouſtenir l'ancre quand on l'a levée, & empêcher qu'elle n'offence le franc bordage & les ceintes.

BOSSU, UE. adj. & ſubſt. Qui a une boſſe. On dit, qu'un homme n'eſt ni tortu, ni boſſu, quand on le vante d'eſtre mediocrement bien fait.

On dit auſſi figurément, qu'un pays eſt *boſſu*, quand il eſt inegal & montueux. On dit auſſi, que les cimetieres ſont *boſſus*, quand on y a enterré bien du monde.

BOSSUER. v. act. Faire une boſſe à de la vaiſſelle, à de la batterie de cuiſine.

BOSSUÉ, ÉE. adj. Vaiſſelle ou batterie de cuiſine qui a des boſſes.

BOT.

BOT. adj. m. qui ne ſe dit que d'un pied eſtropié, dont on a coupé le bout, ou qui eſt mal tourné, dont on a peine à ſe ſervir. C'eſt un pied *bot*, un homme eſtropié d'une jambe. Borel dit que ce mot eſt Gaulois, & ſignifioit autrefois *trou en terre*, ou *foſſette à joüer aux noix*, derivé du Latin *buttum*, d'où on a fait auſſi *ſabot* & *pot*, à cauſe de leur cavité.

BOTANIQUE. adj. & ſ. f. C'eſt la partie de la Medecine qui s'applique à connoiſtre la figure & la vertu des plantes, pour les diſtinguer les unes des autres, & ſe ſervir de leurs differentes qualitez à guerir les maladies. Ce Docteur s'attache à la *Botanique*. un Profeſſeur *Botanique*. Dioſcoride, Matthiole, Dalechamp, Fuſchius, Cluſius, ſont des Medecins *Botaniques* qui ont beaucoup eſcrit de la *Botanique*. l'Academie Royale des Sciences a fait pluſieurs belles experiences *botaniques*, pluſieurs deſcriptions *botaniques*. Ce mot vient de *botani*, *herbe*.

BOTTE. ſ. f. Eſpece de fagot de pluſieurs choſes de même genre liées enſemble. Une *botte* de lattes, d'eſchalas, de perches, d'oſier. une *botte* d'allumettes.

On le dit auſſi de quelques herbages ou racines. Une *botte* d'aſperges, d'oignons, de porreaux. une *botte* de foin, de paille. Ce mot vient du Latin *botulus*, qui ſe prend pour une eſpece de *farce* où il y a beaucoup de differentes choſes ramaſſées.

En fait de Marchandiſes, on le dit ſeulement des ſoyes non ouvrées. Un Marchand de ſoye en *bottes*.

BOTTE, en vieux François, ſignifioit auſſi, un *crapaut*.

BOTTE, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau à tenir du vin, qui eſt environ de la grandeur d'un muid. On appelle *bottatum vinum*, du vin qui ſent le fuſt. Ce mot eſt en uſage ſeulement aux Provinces de France qui tirent vers le Midy, & vers l'Italie, où on appelle *Bottaio*, un *Tonnelier*. Cette meſure eſt auſſi en uſage chez les Eſpagnols, & elle contient 30. arrobes: chaque arrobe peſe environ 30. livres.

BOTTE, ſe dit auſſi figurément & baſſement de pluſieurs choſes de même nature. Ce Pedant a toûjours une *botte* de livres ſur ſa table. demandez à un tel une chanſon, il en a des *bottes*.

BOTTE, en termes d'Eſcrime, eſt un coup qu'on porte avec un fleuret, une eſtocade. Il luy a porté une *botte franche* au troiſiéme bouton. En ce ſens il vient de l'Italien *botta*.

BOTTE, en ce ſens ſe dit figurément des attaques qu'on fait à quelqu'un dans le diſcours familier, en luy faiſant quelque reproche, ou en luy diſant quelque brocard, ou en luy faiſant quelque emprunt qui luy donne du chagrin.

Digitized by Google

BOTTE, ſignifie auſſi, une chauſſure de cuir dont on ſe ſert quand on monte à cheval, tant pour y être plus ferme, que pour ſe garentir des injures du temps. *Bottes* de Peſcheurs, ſont de groſſes *bottes* & fortes qu'ont les Peſcheurs quand ils peſchent des eſtangs. *Bottes* de chaſſe, ou de demie-chaſſe, ſont des *bottes* plus ou moins eſpaiſſes, qui ſervent aux Chaſſeurs. Les Dragons de l'armée ſont des Cavaliers ſans *bottes*. la tige, la genouillere, les tirans d'une *botte*. Menage pretend que ce mot a été dit par reſſemblance à de grandes bouteilles de cuir plus larges par enhaut que par enbas, dont ſe ſont ſervis les Anciens, qu'ils ont appellées du même nom. Borel le derive de *bot*, parce que cette chauſſure contrefait la jambe, & rend en quelque façon le pied *bot*. Du Cange le derive de l'Anglois *botta*.

BOTTE, en termes de Chaſſe, ſe dit de la longe avec quoy on meine le limier au bois.

BOTTE, ſe dit auſſi du cuir des portieres de carroſſes à la vieille mode, où on mettoit les deux jambes, dont l'uſage s'eſt conſervé ſeulement aux carroſſes des voituriers, & de quelques Princeſſes.

BOTTE, ſe dit encore de la terre graſſe qui s'attache aux ſouliers, quand on marche dans des terres mareſcageuſes, ou en temps de pluye.

On dit proverbialement, A propos de *bottes*, quand on prend occaſion de parler en entendant quelque choſe de ſemblable. On le dit auſſi quelquefois de toute ſorte d'interruption. On dit auſſi, qu'un homme a laiſſé les *bottes* en quelque endroit, pour dire, qu'il y eſt mort; & auſſi qu'il graiſſe ſes *bottes*, pour dire, qu'il ſe prepare à un long voyage, & même à la mort. On dit, Graiſſez les *bottes* à un vilain, il dira qu'on les luy bruſle, pour accuſer un homme d'ingratitude. On dit auſſi, Accoler la *botte* de quelqu'un, pour dire, luy venir faire des reverences, des ſoûmiſſions. On dit auſſi, Je ne m'en ſoucie non plus que de mes vieilles *bottes*, pour témoigner un grand mépris de quelqu'un. On dit auſſi, qu'un homme a bien mis du foin dans ſes *bottes*, ou de la paille dans ſes ſouliers, pour dire, qu'il a bien gagné du bien.

BOTTELAGE. ſ. m. L'action de celuy qui fait des bottes de foin, & la groſſeur dont il les fait. Le *botte-lage* d'un millier de foin couſte tant. ce foin couſte moins, mais le *bottelage* en eſt plus petit.

BOTTELER. v. act. Mettre en bottes, ou gerbes.

BOTTELEUR. ſ. m. Homme de journée employé à mettre en bottes du foin, des gerbes.

BOTTER. v. act. Faire des bottes, chauſſer des bottes. Ce Cordonnier nouveau m'a mieux botté que celuy que j'avois auparavant. ce valet de chambre m'a *botté* de travers. cet homme s'eſt *botté* à la haſte pour partir.

On dit auſſi, qu'on ſe *botte* dans les terres graſſes, pour dire, qu'on emporte à ſes pieds beaucoup de terre qui s'attache aux ſouliers.

BOTTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement & ironiquement, Je m'y *botte*, quand un homme ſe moque d'un commandement qu'on luy fait d'aller en quelque endroit. On appelle un vilain *botté*, un homme de ville qui a des bottes, à cauſe que cela n'appartenoit autrefois qu'aux Nobles qui alloient à la guerre.

BOTTINE. ſ. f. Petite botte de cuir delié qu'on met ſans eſperon, qui s'attache avec des quartiers, & qui n'eſt preſque qu'un ſoulier qui a une tige de botte.

B O U.

BOUAR. ſubſt. maſc. Terme de Monnoyer, eſt un gros marteau qu'on tient à deux mains, du poids de ſeize livres, qui eſt fait à la façon du flattoir, ſinon qu'il eſt plus gros & plus raccourcy, qui ſervoit à bouër les monnoyes quand on les travailloit au marteau.

BOUER. v. act. qui ſe dit de la huitiéme façon qu'on donnoit aux monnoyes qu'on fabriquoit au marteau. On frappoit ſur un bloc de flans entaſſé, lequel s'affaiſſoit tout à coup, & faiſoit joindre, coupler, & toucher d'aſſiette les deniers de monnoyage, afin de les faire couler plus aiſément au compte & à la main. L'Ordonnance enjoint de repeter cette façon deux fois, & de recuire & rechauffer les flans à chacune de ces façons, & de *bouër* une troiſiéme fois ſans recuire; aprés quoy l'ouvrier met les flans entre les mains du Maiſtre pour les blanchir.

BOUC. ſ. m. Beſte à corne, qui eſt le maſle de la chevre. Ce mot vient de l'Allemand *bock*, d'où l'Italien a fait *becco*. Menage le derive de *buccus*, qui ſe trouve dans la Loy Salique.

En termes de l'Eſcriture on appelle *Bouc émiſſaire*, un *bouc* qui étoit envoyé dans le deſert. On preſentoit deux *boucs* devant l'autel, ſur leſquels on jettoit le ſort: l'un étoit deſtiné au ſacrifice: l'autre étoit abandonné dans la ſolitude.

On appelle auſſi *bouc*, un outre, un vaiſſeau fait de la peau d'un *bouc*, où l'on met du vin, de l'huile, & autres liqueurs qu'on tranſporte. On ſe ſert auſſi de *boucs* pour toutes les navigations qui ſe font ſur les rivieres d'Orient, tant pour paſſer les rivieres à la nage, que pour ſoûtenir des radeaux qui tranſportent les marchandiſes ſur l'Euphrate, & autres rivieres qui ont des ſauts. On dit auſſi que le Diable ſe fait adorer au ſabat ſous la forme d'un *bouc*.

On dit proverbialement, qu'un homme a une barbe de *bouc*, quand il n'a de la barbe que ſous le menton. On dit, Puant comme un *bouc*, à cauſe que cet animal ſent mauvais. laſcif comme un *bouc*.

BOUCANER. v. act. Faire cuire du poiſſon, ou de la chair à la maniere des Sauvages, & le faire ſecher à la cheminée, ou le faire ſorer ſans ſel. On le deſſeche auſſi ſur une eſpece de gril fait de baſtons élevés de trois pieds au deſſus du feu.

BOUCANIER. ſ. m. Qui fait boucaner les viandes, ou ceux qui vivent de viande, ou de poiſſon appreſté de la ſorte. On a appellé ainſi les François de l'Iſle St. Dominique, tandis qu'ils y étoient vagabonds & ſans maiſons.

Ces mots viennent de *Boucan*, dont les Caraïbes peuples des Antilles ſe ſervent pour ſignifier une *claye*, ſous laquelle ils font du feu pour roſtir & fumer les priſonniers qu'ils ont pris, & qu'ils mangent enſuitte. Ainſi *Boucaner*, c'eſt proprement, Faire roſtir ou fumer la chair & le poiſſon: ce que font maintenant les *Boucaniers* qui ſe ſont habitués dans ces Iſles. Les Eſpagnols les appellent *Matadores de toros*, c'eſt à dire, *Tueurs de taureaux*, & le lieu où ils les appreſtent *materia*; les Anglois, *Coulierdiers*, c'eſt à dire, *Tueurs de vaches*. Les *Boucaniers* chaſſent aux bœufs ſeulement pour en avoir les cuirs. Les autres chaſſent aux ſangliers pour en avoir la chair, qu'ils ſalent & boucanent; & ils ſe nomment pluſtoſt *Chaſſeurs*.

BOUCASSIN. ſ. m. Eſtoffe de coton, ou de lin, qui eſt entre le treillis & le bougran, qui ſert aux doublures, qui eſt miſe en œuvre comme la laine.

BOUCASSINÉ, ÉE. adj. Toile *boucaſſinée*.

BOUCHARDE. ſubſt. fem. Outil de Sculpteur, qui eſt une eſpece de ciſeau taillé en pointe de diamant fort acerée, qui ſert à percer, ou à travailler le marbre.

BOUCHE. ſubſt. fem. Ouverture qui eſt dans le viſage de l'homme, qui ſert à boire & à manger, à parler, à chanter, & à rire. Il faut bien examiner les remedes qui ſe prennent par la *bouche*. On dit auſſi, Dire de *bouche*, parler de *bouche*, parler *bouche* à *bouche*, pour dire, Parler à la perſonne même à qui on veut faire ſçavoir

Digitized by Google

quelque choſe, ſans la luy expliquer par meſſage, ou par lettres.

On dit d'une grande *bouche*, qu'elle eſt fenduë juſqu'aux oreilles. On dit, Faire la petite *bouche*, non ſeulement pour dire, Affecter de faire paroiſtre qu'on a la *bouche* petite, mais auſſi pour faire paroiſtre qu'on eſt petit mangeur, qu'on eſt delicat au choix des viandes: & figurément on le dit d'un homme qui eſt ſobre en ſes paroles, qui ne veut pas dire tout ce qu'il ſçait d'une affaire; & au contraire on dit qu'il n'en fait pas la petite *bouche*, pour dire, qu'il declare franchement tout ce qui en eſt. Le Sr. de Choiſi dans ſa Relation dit que la Reine de Siam fait coudre la *bouche* aux Dames de ſa Cour, quand elles parlent trop en ſa preſence; & qu'elle la leur fait fendre juſqu'aux oreilles, quand elles ne parlent pas aſſez. Ce mot vient du Latin *bucca*.

BOUCHE, ſe dit auſſi des perſonnes qu'il faut nourrir. Le train de ce Seigneur eſt compoſé de cent *bouches*: on y comprend les chevaux & les mulets. On a chaſſé de la ville les *bouches* inutiles, c'eſt à dire, ceux qui étoient incapables de deffenſe.

En ce ſens on appelle Deſpence de *bouche*, celle qu'on fait ſeulement pour la nourriture de ſoy & de ſa famille.

On dit auſſi en ce ſens, qu'un homme eſt ſujet à ſa *bouche*, qu'il eſt ſur ſa *bouche*, pour dire, qu'il eſt goulu, affamé. On dit, qu'un homme s'eſt oſté le morceau de la *bouche*, pour dire, qu'il s'eſt privé de ſes neceſſités. On dit, qu'une choſe fait bonne *bouche*, quand elle laiſſe quelque bonne odeur dans la *bouche*. On dit auſſi, Garder une choſe pour la bonne *bouche*, pour dire, Garder la meilleure choſe pour la ſervir la derniere. On dit auſſi, qu'on laiſſe les gens ſur la bonne *bouche*, quand on interrompt le diſcours à l'endroit qui eſt le meilleur, & qui eſt le plus attendu.

Flus de *bouche*, ſe dit non ſeulement de ceux qui crachent beaucoup, ou de ceux à qui on provoque la ſalivation par des remedes, mais encore de ceux qui parlent trop, qui ne ſe peuvent taire, qui diſent tout ce qu'ils ſçavent. On dit encore, Fermer la *bouche* à quelqu'un, lors qu'on luy deffend de parler, ou qu'on l'interrompt, ou qu'on luy coupe la parole. On le dit auſſi, quand on luy apporte des raiſons ſi convainquantes, qu'il ne ſauroit y reſpondre.

Au contraire on dit, qu'un homme n'oſe ouvrir la *bouche*, pour dire, qu'il n'oſe ſe plaindre des maux qu'il ſouffre, des violences qu'on luy fait; & auſſi pour dire, qu'il eſt timide & honteux, qu'il n'oſe dire ſon ſentiment dans les compagnies où il ſe trouve.

BOUCHE, ſe dit auſſi des ouvertures par leſquelles les fleuves ſe deſchargent dans la mer. Damiette eſt ſur une des *bouches* du Nil. Le Danube ſe deſcharge par ſept *bouches* dans le Pont Euxin. On appelle auſſi les Volcans ou les montagnes qui jettent des flammes, des *bouches* de l'Enfer.

BOUCHE, en termes d'Organiſte, ſe dit de l'ouverture d'un tuyau qui donne libre entrée au vent. Elle eſt large de la quatre ou cinquiéme partie de ſa groſſeur. On la nomme ainſi, parce qu'on dit que les tuyaux parlent. On l'appelle quelquefois *lumiere*.

BOUCHE, ſe dit figurément en Morale. Les playes d'un homme aſſaſſiné ſont autant de *bouches* muettes qui crient vengeance. les trophées, les grands monuments ſont autant de *bouches* qui annoncent la gloire des Heros. les charités que nous faiſons aux pauvres ſont autant de *bouches* qui prient Dieu pour nous.

BOUCHE, ſignifie auſſi chez le Roy & les Princes, Ce qui regarde leur boire & leur manger. Les Officiers de la *bouche*. le vin de la *bouche*. Aller à la *bouche* du Roy, c'eſt à dire, au lieu où on luy prepare ſon manger. On dit auſſi d'un mets qu'on veut bien priſer, Quand ce ſeroit pour la *bouche* du Roy, je n'en donnerois pas de meilleur. On dit auſſi, Avoir *bouche* à Cour, pour dire, Eſtre nourri aux tables & aux depens des Princes & des Grands Seigneurs.

On dit en Cour de Rome, Ouvrir la *bouche* aux Cardinaux, en parlant d'une ceremonie qui ſe fait en un Conſiſtoire ſecret où le Pape ferme la *bouche* aux Cardinaux qu'il a nouvellement nommés, enſorte qu'ils ne parlent point, quoy que le Pape leur parle; & ils ſont privés de toute voix active & paſſive juſqu'à un autre Conſiſtoire où le Pape leur ouvre la *bouche*, & leur fait une petite harangue pour leur montrer de quelle maniere ils doivent parler & ſe comporter dans le Conſiſtoire.

En termes de Palais, on dit Ouïr un homme par ſa *bouche*, lors qu'il comparoiſt en perſonne, & non par procureur. On dit, qu'un vaſſal doit à ſon Seigneur la *bouche* & les mains, pour dire, qu'il luy doit un hommage, aveu & ſoûmiſſion: ce qui ſe fait en luy baiſant les mains.

BOUCHE, en termes de Manege, ſe dit des chevaux, & de la ſenſibilité qu'ils ont en cette partie où on leur met le mords. On dit, qu'ils ont la *bouche* fine, tendre, legere, loyale, quand ils s'arreſtent pour peu qu'on leve la main. Une *bouche fauſſe*, eſt celle qui n'a aucune ſenſibilité. Une *bouche forte*, *ruinée*, & *deſeſperée*, ſe dit de ceux qui n'obeïſſent point, qui s'emportent. Une *bouche aſſûrée*, c'eſt celle qui ne bat, qui ne peſe jamais à la main. On appelle un cheval ſans *bouche*, celuy qui n'obeït point au Cavalier. *Bouche chatouilleuſe*, c'eſt celle qui craint trop le mords. *Bouche à pleine main*, eſt celle qui a l'appuy aſſûré, & qui ſouffre qu'on tourne la main ſans ſe cabrer, ni peſer ſur le mords. *Bouche au dela de pleine main*, ou *plus qu'à pleine main*, eſt celle d'un cheval qui a de la peine à obeïr.

En ce ſens on dit figurément d'un homme, qu'il n'a ni *bouche*, ni eſperon, pour dire, qu'il n'eſt bon à rien, qu'il ne ſçait rien faire, ni même ſe laiſſer conduire: & on dit, qu'un homme eſt fort en *bouche*, non ſeulement quand il eſt difficile à conduire, mais auſſi quand il eſt avantageux en paroles, qu'il parle beaucoup, avec hauteur ou injures.

On dit en termes de Guerre, la *bouche* d'un canon. On dit auſſi des munitions de *bouche*, pour dire, Tout ce qui eſt neceſſaire à la ſubſiſtance d'une garniſon, ou d'un peuple enfermé dans une ville aſſiegée. On dit auſſi, qu'une garniſon eſt ſortie tambour battant, meſche allumée, balle en *bouche*, pour dire, qu'elle eſt ſortie avec un mouſquet chargé, & une balle dans la *bouche* pour le charger plus promptement une autrefois.

BOUCHE, ou *Boſſon*. Terme de Marine. C'eſt la rondeur des bancs & tillacs, & c'eſt proprement tout ce qui eſt relevé hors d'œuvre, qui n'eſt pas plat & uni.

BOUCHE, ſe dit auſſi adverbialement. Cette nouvelle va de *bouche* en *bouche*.

On appelle en Poeſie la Renommée, un monſtre à cent *bouches*.

BOUCHE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a dit cela de *bouche*, mais le cœur n'y touche, en parlant d'un hypocrite qui ne parle pas ſelon ſes vrais ſentiments. On dit, Faire venir l'eau à la *bouche*, pour dire, Exciter l'envie, l'appetit de joüir d'une choſe qu'on deſcrit agreablement. On dit auſſi, qu'on a traitté quelqu'un à *bouche* que veux-tu, pour dire, qu'on luy a preſenté toute ſorte de mets les plus friands. On dit, Manger une choſe de broc en *bouche*, pour dire, tout chaudement. On dit auſſi d'un indiſcret qui dit tout ce qu'il ſçait, que c'eſt un St. Jean *bouche* d'or. On dit auſſi, *Bouche* couſuë, pour recommander le ſecret à quelqu'un. On dit, qu'il arrive beaucoup de choſes entre la *bouche*, & le verre, pour dire, qu'il ne faut qu'un moment pour faire manquer une affaire par quelque accident impreveu. On dit, qu'un homme a toûjours une parole à la *bouche*, pour

Digitized by Google

pour dire, qu'il a accouſtumé de repeter ſouvent un même mot, une même ſentence.

BOUCHE'E. ſ. f. Ce qu'on met, ce qu'on maſche à chaque fois dans la bouche. Cette femme eſt ſi delicate, qu'elle fait deux *bouchées* d'une ceriſe. Ce mot vient de *buccella* ou *bucca*. Menage le derive de *buccata*, ou *buccea*, qui ſe trouve dans Suetone.

On s'en ſert auſſi quelquefois hyperboliquement. Ce gueux ne demande qu'une pauvre *bouchée* de pain, ce goulu ne feroit qu'une *bouchée* de tout ce repas, pour dire, qu'il auroit bientoſt tout devoré.

BOUCHER, ERE. ſ. m. & f. Marchand qui prepare & qui vend de la chair de bœuf, de vache, de veau & de mouton taillée en pieces. Les Marchands *Bouchers* ſont tenus d'aller prendre & ſe faire adjuger leurs eſtaux à la Police, & là ils s'obligent de les tenir fournis pendant l'année. Eſtalier *Boucher*, eſt un compagnon qui vend la chair dans l'eſtal. Menage aprés Turnebe derive ce mot de *buccarius*, qui a été fait de *bucca*, à cauſe qu'il tranche les viandes pour la bouche.

BOUCHER, ſe dit odieuſement d'un Chirurgien qui taille & coupe rudement & ignorамment les membres qu'on luy donne à penſer. On le dit auſſi des gens cruels qui ſe plaiſent à verſer le ſang humain.

BOUCHER. v. act. Fermer tous les paſſages, fentes & ouvertures par où l'air peut entrer en quelque lieu. Cette chambre eſt bien *bouchée* de tous coſtés, il y fera bon l'hiver.

BOUCHER, ſe dit auſſi d'un trou particulier qu'on remplit, qu'on eſtouppe. On condamne à *boucher* les veuës qu'on a ſur le voiſin, quand on n'a point de titre pour cela. On dit en ce ſens, *Boucher* un ayvier, *boucher* une bouteille.

BOUCHER, ſignifie auſſi, Occuper les avenuës, ou les paſſages, pour empêcher qu'il n'entre rien dans une ville, dans un camp, ou que les ennemis n'entrent dans un pays.

BOUCHER, ſe dit auſſi des fluxions, des obſtructions. L'apoplexie eſt mortelle, parce qu'elle *bouche* tous les paſſages de la reſpiration.

On dit encore, Se *boucher* les yeux, pour dire, Ne vouloir pas voir, ou faire ſemblant de ne pas voir, diſſimuler quelque choſe; &, Se *boucher* les oreilles, pour dire, Ne vouloir pas écouter les plaintes, les remontrances.

On dit figurément, qu'un homme a *bouché* un trou, quand il a acquitté quelque dette, en attendant qu'il acquitte les autres.

On dit proverbialement, *Boucher* la bouteille, pour dire, Prendre un morceau de pain aprés avoir bû, de peur de ſentir le vin.

BOUCHÉ, ÉE. part. & adj. On ordonne des lavements à ceux qui ont le ventre bouché.

On dit figurément, qu'un homme a l'eſprit *bouché*, quand il eſt peu intelligent, quand il a la conception dure & tardive.

BOUCHERIE. ſ. f. Lieu où il y a pluſieurs eſtaux de Bouchers, où on vend de la viande pour l'ordinaire. Les quatre anciennes *Boucheries* de Paris ſont fondées ſur un ancien privilege.

On appelle viande de *boucherie*, la groſſe viande, bœuf, veau & mouton.

BOUCHERIE, ſe dit figurément d'un grand maſſacre d'hommes, d'une grande defaite. Charles Martel fit une ſanglante *boucherie* de ſes ennemis. Les Turcs en prenant Rhodes paſſerent tout au fil de l'épée, & firent une cruelle *boucherie*.

On dit auſſi quand on meine quelqu'un à la guerre en une occaſion où il court un peril évident, que c'eſt le mener à la *boucherie*.

On dit proverbialement d'un homme qui ne peut rien en quelque affaire ou aſſemblée, qu'il y a du credit comme un chien à la *boucherie*.

BOUCHET. ſ. m. Nom que les Medecins donnent à l'hypocras d'eau, qui eſt un breuvage fait d'eau aromatiſée avec ſucre & canelle. Il eſt bon pour l'eſtomac, car il ne refroidit pas comme l'eau crue, ni n'échauffe pas comme l'hypocras de vin. Ils l'appellent en Latin *hydroſaccarum*.

BOUCHETURE. ſ. f. qui ſe dit de tout ce qui ſert à fermer & à boucher un pré, une terre labourable, & autres heritages pour les conſerver, & empêcher que les beſtes n'y entrent, comme ſont les hayes vives, fagots, palis & eſchaliers, &c. En pays de paſturages il eſt deffendu d'oſter les *bouchetures* d'un heritage.

BOUCHIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'endroit où ſe mettent les principales coſtes d'un navire, & qui fait la plus grande ouverture ou largeur. On la meſure vis à vis du grand maſt de toute la longueur du maiſtre bau vers la maiſtreſſe coſte.

BOUCHON. ſ. m. Ce qui ſert à boucher quelque choſe. Les *bouchons* de liege d'Angleterre, ou de verre, bouchent fort juſte, & empêchent que les eſprits les plus ſubtils ne s'exhalent.

BOUCHON, ſe dit auſſi de pluſieurs morceaux de foin ou de paille tortillés, avec quoy on penſe un cheval, & on le frotte aprés l'avoir eſtrillé.

BOUCHON DE TAVERNE, eſt un ſigne qu'on met à une maiſon pour montrer qu'on y vend du vin à pot. Il eſt fait de lierre, de houx, de cyprés, & quelquefois d'un chou. Les Tavernіers payent un droit de *bouchon*.

BOUCHON, en termes de Jardinage, ſe dit du lieu où ſe forment les chenilles, & où elles ſe conſervent pendant l'hiver.

BOUCHON, ſe dit auſſi de ce qui eſt ramaſſé, foupi, frippé. Il a mis tout ſon linge, ſes habits en un *bouchon*, il s'eſt mis en un *bouchon* pour ſe cacher dans ce trou.

BOUCHON, eſt auſſi un nom de cageollerie qu'on donne aux petits enfants, aux jeunes filles de baſſe condition. Mon petit cœur, mon petit *bouchon*.

On dit proverbialement, qu'à bon vin il ne faut point de *bouchon*, pour dire, qu'une maiſon où il y a de bonne marchandiſe eſt bientoſt achalandée.

BOUCHONNER. v. act. Frotter un cheval avec un bouchon.

BOUCHONNER, ſignifie auſſi, Mettre du linge, des habits en un bouchon, les foupir, les chifonner.

BOUCHONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BOUCHOTS. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont des eſpeces de parcs faits de clayes pour peſcher ſur les coſtes de la mer, pour leſquels il y a des reglements faits dans le tit. 3. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine.

BOUCLE. ſ. f. Eſpece d'anneau de metail ſervant à divers uſages. On met des *boucles* à des juments pour les empêcher de porter. Des *boucles* d'oreilles ſont de petits ronds d'or ou de cuivre garnis de diamants, que les femmes attachent à leurs oreilles ſans aucuns pendans. Ce mot vient du Latin *bucula*. Menage.

BOUCLE, ſe dit auſſi de ces anneaux ronds ou quarrez qui ont un ardillon au milieu, qui ſervent à tenir quelque choſe attachée & ſerrée. Des *boucles* de ſouliers, de baudrier, d'un ceinturon. les *boucles* d'une ſangle, d'une eſtriviere. les *boucles* ou agraphes du Tabernacle de Moyſe étoient d'or.

BOUCLE, ſe dit auſſi des cheveux friſez en rond & par anneaux, ſoit avec le fer, ſoit avec les papillotes. Les plus belles perruques ſont celles qui ſont friſées à groſſes *boucles*.

BOUCLE, ſe dit auſſi des gros anneaux de fer qu'on met à des portes, qui ſervent à les fermer, & à y heurter.

On

On le dit auſſi de ces petits anneaux de fer dont on faiſoit autrefois des jaques de maille.

BOUCLE, en termes de Marine, ſignifie, Mettre ou tenir ſous clef ou en priſon. On a mis ce matelot ſous *boucle*. Les Capitaines doivent arreſter & tenir ſous *boucle* les ſoldats & compagnons coupables de crime, pour au retour les livrer à la Juſtice.

BOUCLER. v. act. Fermer avec une boucle. On *boucle* les juments, quand on les veut empêcher de concevoir, en leur fermant la nature avec une boucle. Il vient du Latin *buculare*.

BOUCLER, ſe dit figurément des cheveux, quand on les friſe par anneaux. Les Perruquiers font bouillir les cheveux pour les *boucler*. cette femme eſt une heure à ſa toilette pour ſe faire friſer & *boucler*.

BOUCLÉ, ÉE. part. & adj.

On dit auſſi, qu'un port eſt *bouclé*, qu'un paſſage eſt *bouclé*, quand l'entrée en eſt deffenduë, ſoit pour les ennemis, ſoit pour quelque precaution, à cauſe de la peſte, ou de la diſette.

En termes de Blaſon, on appelle *bouclé*, un collier d'un levrier ou d'un autre chien qui a des boucles. On dit particulierement des buſles, qu'ils ſont *bouclez*.

BOUCLIER. ſ. m. Arme deffenſive dont les Anciens ſe ſervoient pour ſe couvrir le corps contre les coups de leurs ennemis. Les *boucliers* d'Achille & d'Enée ſont décrits dans l'Iliade & dans l'Eneide. Celuy d'Ajax étoit couvert de ſept peaux de bœuf. Les Eſcus ont ſuccedé aux *boucliers*. Les Eſpagnols qui vont la nuit portent encore l'épée & le *bouclier*. On met encore dans des trophées des caſques & des *boucliers*. Ce mot eſt derivé de *bucularium*, à cauſe des *boucles* dont les *boucliers* des Anciens étoient garnis. Menage.

BOUCLIER, ſe dit figurément de toute ſorte de deffenſe ou de protection. Il y a pluſieurs livres intitulez le *Bouclier de la foy*. Hector fut long-temps le *bouclier* de Troye.

On dit proverbialement, Faire une grande levée de *boucliers*, lors qu'on fait de grands preparatifs pour quelque entrepriſe, qu'on en fait grand bruit, & qu'on ne l'execute pas, ou qu'on y reüſſit mal, qu'elle aboutit à rien.

BOUCON. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Donner le *boucon*, avaler le *boucon*, pour dire, Empoiſonner quelqu'un, ſoit en beuvant, ſoit en mangeant. Ce mot vient de l'Italien *buccone*, qui a été fait de *bucca*. Menage.

Il ſe dit figurément de ceux à qui ont fait faire, ou ſouffrir patiemment quelque choſe, quoy qu'elle donne de la faſcherie & du degouſt. Cet homme a ſurpris ſa femme en adultere, mais il a fait ſagement d'avaler le *boucon* ſans bruit.

BOUDELLE. ſ. f. Eſpece de plume tirée du bout de l'aile des oyes. Du Cange derive ce mot de *budellus*, qu'on a dit dans le même ſens en la baſſe Latinité. C'eſt pluſtoſt un mot corrompu de *bout d'aile*.

BOUDER. v. n. Témoigner par ſon ſilence, ou par ſa mauvaiſe humeur, qu'on eſt faſché de quelque choſe, ſans ſe plaindre, ni en vouloir dire la cauſe. Les eſprits foibles & timides ſont ſujets à *bouder*.

BOUDERIE. ſ. f. Mauvaiſe humeur, faſcherie cachée. Il faut laiſſer paſſer la *bouderie* de cette perſonne, & la prendre en meilleure humeur.

BOUDEUR, EUSE. adj. Celuy qui boude.

BOUDIN. ſ. m. Boyau de porc empli de ſon ſang & de ſa graiſſe, dont on fait un mets bon à manger: celuy-là s'appelle *boudin noir*; mais le *boudin blanc* eſt le même boyau rempli de blanc de chapon, de lait & autres ingrediens. Par la Nouvelle 18. de l'Empereur Leon, il eſt deffendu de manger du *boudin*. Ce mot vient de *botulus*, ſuivant Nicod, Menage, Voſſius & autres.

BOUDIN, eſt un mot dont ſe ſervent les Architectes, pour ſignifier le tore de la colomne. Les Serruriers appellent *reſſort à boudin*, un reſſort delicat qu'ils appliquent dans la ſerrure pour repouſſer le demi-tour du peſne. Le *reſſort à boudin* eſt auſſi un fil d'archal tourné en helice dans quelque tuyau, qui ſe laſche avec effort quand il a été preſſé.

BOUDIN, en termes de Verriers, eſt auſſi ce nœud ou éminence qui ſe trouve au milieu d'un plat ou rond de verre, dont ſe ſervent les Vitriers.

On dit proverbialement & baſſement, qu'une affaire, une entrepriſe s'en ira en eau de *boudin*, pour dire, qu'elle ne reüſſira pas, qu'elle s'en ira à neant. On dit, qu'on envoye de ſon *boudin* à quelqu'un, quand on a tué ſon cochon, quand on luy fait preſent de quelque plat de ſon meſtier.

Faire un *boudin*, eſt un vieux proverbe, qui ſignifie, Marier un Gentilhomme avec une riche roturiere, parce que le mari annoblit la femme, & eſt le ſouſtien de la maiſon; & la femme qui eſt riche fournit de graiſſe pour l'entretenir. Ce proverbe a été fait à l'occaſion d'un nommé Reynold Comte de Gueldre, qui vivoit il y a 260. ans, lequel reſtablit ſes affaires ruinées par le mariage qu'il fit avec la fille d'un nommé Bertaut riche Marchand, comme témoigne Bellingen en ſon Etymologie des Proverbes.

BOUDINURE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une enveloppe de cordages qu'on met autour de l'arganeau de l'ancre pour conſerver le cable.

BOUE. ſ. f. Pus, humeur corrompuë qui ſort d'une playe, d'un abſés, d'une apoſtume.

BOUË, ſignifie auſſi, Crotte, ordure, terre deſtrempée avec de l'eau. On ne ſçauroit marcher en hiver dans Paris, qu'on ne ſoit tout plein de *bouë*. les pourceaux ſe veautrent dans la *bouë*. le ſoleil fond la cire, & ſeche la *bouë*. on taxe les bourgeois pour les *bouës* & les lanternes. Menage derive ce mot du Flamand *brou*, qui ſignifie la même choſe.

BOUË, ſignifie figurément, Baſſeſſe. La fortune met aujourd'huy des perſonnes ſur le throſne, & demain dans la *bouë*. ce Prince a tiré ce favori de la *bouë*. l'homme a été fait de *bouë*, ce n'eſt que *bouë* & pourriture.

On dit proverbialement, qu'une maiſon n'eſt que de *bouë* & de crachat, pour dire, qu'elle n'eſt pas baſtie ſolidement. On dit auſſi, que le ſoleil ne ſalit point ſes rayons, quoy qu'ils tombent dans la *bouë*.

BOUE'E. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un morceau de bois ou de liege qui flotte ſur l'eau attaché à quelque pieu, ou rocher. On s'en ſert ordinairement pour indiquer les ancres mouillez dans les ports, ou laiſſez dans les rades. Le cordage avec lequel il eſt attaché s'appelle *boirin*. Quelquefois ce mot ſe prend pour *baliſe*. On l'appelle auſſi quelquefois *bouteau* & *aloigne*.

BOUEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de bouë, de fange. Les lieux bas ſont ſujets à eſtre *boüeux*. le Parnaſſe doit eſtre bien *boüeux*, car il en vient beaucoup de Poëtes crottez.

BOUEUR. ſ. m. Vuidangeur qui enleve les bouës d'une ville. Les *Boüeurs* ſont tenus de nettoyer les ruës toutes les ſemaines deux fois.

BOUFFE. ſ. f. Enflure de jouës. Les écoliers menacent leurs compagnons de leur donner ſur la *bouffe*. Ce mot eſt bas. Les Medecins appellent proprement *bouffe*, la partie inferieure de la jouë, qu'on enfle de vent quand on veut. On diſoit autrefois *buffe*, pour dire un *ſoufflet*; & *buffeter*, pour dire *ſoufflеter*: mot qui vient de l'Italien *buffa*, qui ſignifie cette partie du caſque par où on reſpire. Du Cange.

BOUFFE'E. ſ. f. Petite agitation de l'air & paſſagere qui ſemble venir d'un ſouffle de bouche, tel que les Peintres & les Poëtes le depeignent ſortant des jouës enflées

Digitized by Google

enflées d'un vent. On le dit auſſi du feu, de la fumée, & des maladies qui ne durent pas.

BOUFFER. v. act. enfler les joüës.

BOUFFER, ſe dit plus ordinairement au figuré. On dit des toiles, des eſtoffes, des rubans, ou d'une garniture neufve, qu'elles *bouffent*; & du taffetas qui ſort par les bandes d'un haut-de-chauſſe de Suiſſe, qu'il *bouffe*.

Les Bouchers qui ſoufflent la viande, nomment cette action *bouffer*.

BOUFFIR. v. n. Il ſe dit principalement du viſage, quand il eſt chargé d'une mauvaiſe graiſſe, comme il arrive au retour des maladies. Ce convaleſcent n'eſt pas gras, mais il eſt ſeulement *bouffi*.

On le dit encore des harengs qu'on fait deſſaler, & qu'on laiſſe *bouffir* à la cheminée.

BOUFFI, IE. part. & adj. Viſage *bouffi*. hareng *bouffi*. On le dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un eſprit *bouffi* d'orgueil, de colere. cet Orateur a le ſtile *bouffi*, pour dire, enflé, plein de grands mots, & qui friſe le galimathias.

BOUFFISSURE. ſ. f. Enflure de viſage, de hareng, de ſtile, &c.

BOUFFON. ſ. m. Comedien, Farceur qui divertit le public par ſes plaiſanteries, pour attraper de l'argent. Les Comediens Italiens ſont les meilleurs *Bouffons*. On appelle *Harlequins*, *Trivelins*, les excellents *Bouffons*.

BOUFFON, ſe dit auſſi de ceux qui ne cherchent qu'à rire & à divertir les autres par un emportement de gayeté & de bonne humeur. C'eſt une qualité qui tient lieu de merite en beaucoup d'endroits, de ſçavoir faire le *bouffon* bien à propos.

BOUFFON, ſe prend quelquefois adjectivement, tant au maſc. qu'au fem. Il a fait un diſcours, un conte *bouffon*. c'eſt une humeur *bouffonne*.

Quelques-uns derivent ce mot d'une Feſte qui fut inſtituée au pays d'Attique par le Roy Erectée à l'occaſion d'un Sacrificateur nommé *Buphon*, lequel aprés avoir immolé le premier bœuf ſur l'autel de Jupiter Polien ou Gardien de la ville, s'enfuit ſans ſujet ſi ſoudainement, qu'on ne le puſt arreſter, ni le trouver, laiſſant la hache & les autres uſtenciles du ſacrifice par terre. On les mit entre les mains des Juges pour leur faire leur procés, qui jugerent la hache criminelle, & le reſte innocent. Toutes les autres années ſuivantes on fit le ſacrifice de la même ſorte. Le Sacrificateur s'enfuyoit comme le premier, & la hache étoit condamnée par des Juges. Comme cette ceremonie & ce jugement étoient tout à fait burleſques, on a appellé depuis *bouffons* & *bouffonneries*, toutes les autres momeries & farces qu'on a trouvées ridicules. Cette hiſtoire eſt rapportée dans Cœlius Rhodiginus, liv. 7. chap. 6.

Menage aprés Saumaiſe derive ce mot de *buffo*. On nommoit ainſi en Latin ceux qui paroiſſoient ſur le theatre avec des joüës enflées pour recevoir des ſoufflets, afin que le coup faiſant plus de bruit, fiſt rire davantage les ſpectateurs. Voſſius eſt de même advis, & dit que *bouffer* ſignifioit autrefois *enfler*, & *ſouffler*: d'où vient qu'on dit *bouffi* d'orgueil, que les habits *bouffent*, & une *bouffée* de vent. Il tire de la même origine le mot de *ſoufflet*, qu'on appelle auſſi une *buffe*.

BOUFFONNER. v. n. Plaiſanter, faire des actions bouffonnes, ſoit ſur le theatre pour divertir le peuple, ſoit dans les compagnies par enjoüement pour leur plaire.

BOUGE. ſ. f. Petite chambre ou garderobbe qui accompagne une plus grande. Les chambres des maiſons garnies ſont accompagnées d'une bouge pour coucher un valet. Du Cange derive ce mot de *bugia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour dire une *maiſon fort petite*.

BOUGEOIR. ſ. m. Petit chandelier qui a un manche pour le porter à la main, & où on met une bougie. C'eſt le plus ancien des Aumoſniers d'un Prelat qui porte le *bougeoir* quand il officie.

BOUGER. v. n. Se remuer, changer de lieu. Il ne s'employe gueres qu'avec la negative. On dit par civilité à ceux qui ſe levent pour vous faire honneur, & pour vous donner leur place, Monſieur, ne *bougez*, ne vous *bougez* pas. on commande à une ſentinelle de ne *bouger* pas du poſte où on la met. cette horloge eſt arreſtée, il y a long-temps que l'aiguille ne *bouge* d'un lieu.

BOUGER, ſignifie auſſi, Demeurer en un lieu, ou y eſtre aſſidu. Ce badaut n'a jamais *bougé* de Paris. ce poltron n'a jamais *bougé* du coin de ſon feu. ce desbauché ne *bouge* du cabaret.

On dit proverbialement, Ce ſont des commandements de Mr. de B.... quand il commande perſonne ne *bouge*.

BOUGETTE. ſ. f. Petit ſac ou poche pour les voyageurs, qu'on porte à l'arçon & ſous la crouppe. Il vient du Latin *bulga*, ou de *bulgenda*, qui étoit une façon de ceinture ou de baudrier de cuir ſervant aux ſoldats Romains à ſerrer leur argent. Selon le témoignage de Feſtus, c'eſt un mot Gaulois. Nonius l'appelle *faſciculus ad brachium pendens*. Les Anglois l'appellent *bolgan*.

BOUGIE. ſ. f. Chandelle de cire dont ſe ſervent les perſonnes riches pour éclairer leurs chambres. Chez le Roy on ne bruſle que de la *bougie*. on donne de la *bougie* en preſent en pluſieurs Communautez. Menage croit que ce mot vient de la ville de *Bongie* en Afrique, d'où on apporte beaucoup de cire.

On appelle auſſi *bougie*, une tres-petite chandelle dont les pauvres gens ſe ſervent à faire des offrandes. Une *bougie* d'un double.

On appelle un *pain de bougie*, une menuë chandelle de cire d'une tres-grande longueur, & qui eſt tortillée en façon de pain pour la tranſporter plus commodément.

BOUGIER. v. act. Mettre de la cire ſur les bords d'une eſtoffe coupée qui eſt ſujette à s'effiler, en attendant qu'on la couſe: ce qui ſe fait avec une bougie allumée.

BOUGIER, ſe dit auſſi en termes de Chirurgie, de ceux à qui on fait entrer une bougie dans la verge, pour les garentir des carnoſitez qui s'y pourroient former.

BOUGRAN. ſ. m. Toile forte & gommée qu'on met dans des doublures du corps des habillements, afin qu'ils ſe ſouſtiennent, & qu'ils gardent mieux leur forme. Un Grammairien Allemand derive ce mot par metatheſe de l'Hebreu *gobar*, qui ſignifie *validus fuit*, à cauſe que c'eſt une eſtoffe forte de gomme. Du Cange pretend qu'on a dit autrefois *bouqueran*, & qu'il vient de *boqueranus*, *bucaranum*, & *buchiranum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

BOUILLE. ſ. f. Terme de Peſche, eſt une longue perche groſſe par le bout en forme de rabot, qui ſert à remuer la vaſe, & à troubler l'eau pour faire que le poiſſon entre plus facilement dans les filets.

BOUILLER. v. act. Se ſervir de la bouille pour peſcher. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts defiend aux Peſcheurs de *bouiller*, de ſe ſervir de bouilles & de rabots dans leurs peſches.

BOUILLANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui bout. On faiſoit mourir autrefois les faux-monnoyeurs dans de l'huile *bouillante*.

On dit auſſi d'un bain, d'un breuvage chaud, ou même tiede, qu'il eſt *bouillant*. On boit le caffé tout *bouillant*. des petits paſtez tout *bouillants*, pour dire, tout chauds.

BOUILLANT, ſe dit auſſi au figuré. Un eſprit *bouillant*. le ſang eſt *bouillant* dans les veines. il faut laiſſer paſſer le *bouillant* de la jeuneſſe. On appelle *St. Martin bouillant*, la Feſte de St. Martin qui vient en eſté.

BOUILLIR. v. neut. Se rarefier, ſoit par la chaleur

Digitized by Google

naturelle de la fermentation, ſoit par un feu actuel qu'on applique au deſſous de quelque liqueur. Le vin, le cidre *bouillent* dans les tonneaux en ſe fermentant. la chaux vive *bout* quand on l'arroſe d'eau. l'eau *bout* quand on applique du feu auprés. il y a des lacs qui *bouillent* quand il doit arriver quelque orage. Ce mot vient du Latin *bullire*.

BOUILLIR, ſe dit du vaiſſeau dans lequel eſt la liqueur qui *bout*, & des autres choſes qu'on y met dedans pour les cuire, ou pour les eſpaiſſir. La marmite *bout*. on fait *bouillir* la viande pour faire de la ſouppe. on fait *bouillir* du miel, du ſucre, du ſirop, pour luy donner une conſiſtance plus eſpaiſſe.

On dit figurément des gens courageux & ardents, que le ſang leur *bout* dans les veines; de ceux qui ſont expoſez à la grande ardeur du ſoleil, que la teſte, que la cervelle leur *bout*; & encore de celuy qui eſt agité de quelque violente paſſion d'amour, de colere, & ſur tout d'impatience, on dit qu'il *bout* de rage, de vengeance, & abſolument, qu'il *bout*.

On dit proverbialement, Il me ſemble qu'on me *bout* du lait, pour dire, On me donne de vains amuſements qui ne me ſatisfont pas. L'origine de ce proverbe eſt obſcene. On dit qu'un homme n'eſt bon ni à roſtir, ni à *bouillir*, pour dire, qu'il n'eſt propre à rien, que c'eſt un homme inutile. On dit auſſi d'un profit qui vient journellement, que cela fait *bouillir* la marmite.

BOUILLI, IE. part. & adj. & ſubſt. Ce qui a *bouilli*. L'eau *bouillie* perd ſes cruditez. la viande *bouillie* eſt plus aiſée à digerer. dans les bonnes tables on ſert toûjours du *bouilli* avant le roſti.

On appelle proverbialement un viſage de cuir *bouilli*, un homme qui a le teint noir, le cuir eſpais & rude. On dit auſſi pour mépriſer un mets mal appreſté, roſti *bouilli* traiſné par les cendres.

BOUILLIE. ſ. f. Mets preparé pour la nourriture des enfants qui ne peuvent encore maſcher les viandes. Elle ſe fait avec du lait & de la farine delayée & cuitte. Les gens âgez en uſent auſſi quelquefois. On dit en riant pour appaiſer quelqu'un qui crie, qu'il luy faut donner de la *bouillie*.

BOUILLIE, ſe dit figurément des choſes qui ſont trop cuittes dans une liqueur, & qui ſont une eſpece de *bouillie*. Ce chapon eſt ſi cuit, que ce n'eſt plus que de la *bouillie*. on fait bouillir les peaux des pieds de bœuf juſqu'à ce qu'ils ſoient reduits en *bouillie*. quand il a plcu, on ne peut enlever la boüe dans des tombereaux, ce n'eſt que de la *bouillie*.

On le dit auſſi de ce qui eſt reduit en une conſiſtance liquide. Pour faire du papier on fait pourrir & hacher le drapeau juſqu'à ce qu'il ſoit en *bouillie*.

BOUILLON. ſ. m. Bouteille qui vient ſur la ſurface des liqueurs eſchauffées, ſoit par la fermentation naturelle, ſoit par le feu. Le pot bout à gros *bouillons*. il ne faut que deux ou trois *bouillons* pour faire de la ptiſane.

BOUILLON, ſe dit auſſi de la liqueur ou ſuc des viandes ou des herbes qui ſert à faire le potage. Cette ſouppe eſt trop eſpaiſſe, il faut y mettre encore du *bouillon*.

On dit auſſi, Prendre un *bouillon*, pour dire, Prendre une portion de ſuc de viandes ou d'herbes, qui ſert à nourrir les eſtomacs qui ont de la peine à digerer les gros aliments. Cet homme ne vit que de *bouillons*. On prend auſſi des *bouillons* pour ſe rafraiſchir, & conſerver ſon embonpoint. On donne encore des medecines dans des *bouillons*. On dit auſſi, qu'on a donné le *bouillon* à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a empoiſonné.

BOUILLON, ſe dit encore d'un jet d'eau qui eſt aſſez gros, mais qui retombe incontinent aprés qu'il eſt ſorti du tuyau, comme s'il ſortoit d'une ſource.

On dit en ce dernier ſens, que le ſang ſort à gros bouillons d'une playe, pour dire, qu'il ſort avec impetuoſité, ou en abondance.

On dit figurément, Il faut arreſter les *bouillons* de ſa colere.

On le dit encore des eſtoffes qui ſortent avec enflure à travers les bandes & ouvertures d'un habit.

BOUILLON, en termes de Manege, eſt une excreſcence de chair qui vient ſur la fourchette du pied du cheval, lequel eſt gros comme une ceriſe, & fait boiter le cheval.

BOUILLON BLANC, eſt une plante medecinale. Cette plante eſt combuſtible, & peut ſervir de flambeau. Dioſcoride deſcrit deux eſpeces de *bouillon*, l'un *blanc*, & l'autre *noir*; & il diviſe le *bouillon blanc* en *maſle* & *femelle*. Le *bouillon femelle* a les feuilles ſemblables au chou, mais elles ſont blanches, larges & veluës, auſſi-bien que ſa tige & ſes fleurs. Sa graine eſt noire, & ſa racine longue, picquante au gouſt, & groſſe comme le doit. Le *bouillon maſle* eſt plus haut, & a ſes tiges & ſes feuilles plus menuës. Le *bouillon noir* ne differe du blanc que par ſes feuilles, qui ſont plus larges & plus noires. Il y a un *bouillon ſauvage* qui a les feuilles ſemblables à la ſauge, qui pouſſe des jettons hauts & durs comme du bois, leſquels produiſent des rameaux ainſi que le marrube. Ses fleurs ſont jaunes comme fin or. On met auſſi la primevere au rang du *bouillon blanc*, quoy que Matthiole y mette de la difference. Ses fleurs ſont dorées, & ſervent d'avantcoureurs pour ſignifier la venuë du printemps. On appelle autrement le *bouillon blanc*, *brayes de coeu*. En Latin il a pluſieurs noms, *verbaſcum*, *candela regis*, *candelaria*, *lanaria*, *primula veris*, *herba paralyſis*, *arthritica*, ou *bracca cuculi*; & chez les Apothicaires *tapſus barbatus*.

On appelle en termes de Broderie, *bouillon*, Certain cordonnet d'or ou d'argent tortillé en petites boucles ou anneaux. On fait auſſi ſur les habits des *bouillons* avec des rubans, ou autres eſtoffes qu'on coud fort laſches, & en y conſervant quelque enflure.

BOUILLONNEMENT. ſ. m. Fermentation d'une liqueur qui ſort en bouillons. Le *bouillonnement* du vin rompt les tonneaux. le *bouillonnement* du ſang dans les veines cauſe la fievre. le *bouillonnement* de ce lac a été le preſage d'une tempeſte. le *bouillonnement* de l'eau procede du feu qui fait paſſer des eſprits ignées au travers des vaiſſeaux qui la contiennent.

BOUILLONNER. v. n. Sortir avec impetuoſité. Les ſources des eaux minerales *bouillonnent* en ſortant de leur ſource. le ſang *bouillonne* dans les veines des jeunes gens.

On le dit auſſi des eſtoffes qui ſortent en dehors des bandes ou ouvertures des habits. Ces manches *bouillonnent* trop.

BOUIS, ou *Buis*. ſubſt. maſc. Arbre dont le bois eſt dur, ſec, & fort lourd, qui n'eſt jamais pourri, ni vermoulu. Sa feuille eſt ſemblable à celle du mirte, mais plus graſſe, plus verte & plus ronde. Il demeure verd toute l'année. Sa fleur même eſt verte, & ſon fruit roux. Il croiſt en lieux froids, & à l'abri du ſoleil. Matthiole dit qu'il a gueri par ſa decoction les mêmes maladies qu'on guerit avec le gayac. En Latin *buxus*, d'où on a fait *buxeria*, & en François la *boeſſiere*. On fait des paliſſades de *buis*, des allées & des labyrinthes. Il y a du *bouis* nain dont on fait les bordures des parterres, & qu'on tond tous les ans. On fait du bois de *bouis*, des peignes, des boules de mail, des toupies. On s'en ſert auſſi à l'Egliſe le jour des Rameaux pour porter en guiſe de palmes.

BOUIS, eſt auſſi un inſtrument de Cordonnier qui eſt fait d'un morceau de *bouis*, qui ſert à polir les talons des ſouliers.

On dit figurément en ce ſens, Donner le *bouis*, pour dire, Adoucir quelque choſe, la priſer & la faire voir du bon côté, comme ſi on l'avoit polie avec ce morceau de *bouis*.

On appelle auſſi un menton large, & qui avance en dehors, un menton de *bouis*, parce qu'en effet il a la figure de ce *bouis* des Cordonniers.

BOULE. ſ. f. Globe, corps ſpherique qui a un point au milieu, d'où les lignes tirées à la ſurface ſont égales. Les jeux de *boule* ſont les jeux d'exercice des bourgeois & des petites gens. Le fort de la *boule*, eſt l'endroit où le bois eſt plus ſerré, & par conſequent le plus peſant. Cela vient de ce que les arbres étant debout, ont leur bois plus ſerré du coſté du Nord, que du Midy. Aller à l'appuy de la *boule*, c'eſt, Joüer une *boule* qui en aille ſoutenir une autre ſans la débutter. Jouër à la longue, ou à la courte *boule*. Les Poëtes depeignent la Fortune avec un pied ſur une *boule*, pour marquer ſon inconſtance. Menage derive ce mot de *bulla*, à cauſe de la rondeur des *bulles*, ou petites *bouteilles* qui ſe font ſur l'eau; ou pluſtoſt de *pola*, dont on a fait *pila*, qui ſignifie la même choſe.

On dit proverbialement, Faire une choſe à *boule veuë*, pour dire, à tout haſard, & d'une maniere incertaine. Paſquier pretend que ce mot a été dit par corruption au lieu de *bonne veuë*.

On dit auſſi, qu'un homme tient *pied à boule*, pour dire, qu'il ne quitte point ſon travail, ſon occupation. On dit, qu'une perſonne eſt ronde comme une *boule*, quand elle eſt groſſe & courte.

BOULEAU. ſ. m. Arbre dont le tronc devient fort gros, & dont les branches ſont fort menuës vers la pointe. En Latin *betula*. Il eſt mis au rang des bois blancs. Il a l'écorce blanche comme le peuplier, auquel il reſſemble. Son bois eſt leger, propre à faire des cercles & des paniers. Il a ſa feuille ſemblable à celle du tremble, mais elle eſt plus verte, & crenelée alentour. Il ne porte point de fruit, & jette toutefois de petits floquets comme le coudre. Il en ſort une glu ou reſine qui bruſle comme une torche. Et ſi on le perce, on en tire quantité d'eau, qu'on dit être propre à rompre la pierre dans les reins & dans la veſſie. On fait des balais & des verges de branches de *bouleau*. Il y a dans le Chaſteau d'Auguſtbourg appartenant au Duc de Saxe, un *bouleau* ſi grand, qu'on peut ranger ſous ſes branches une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours en l'an. Tavernier en ſes Relations. Ce mot vient de *betulellum*, ou *betulla*, qui ſont deux vieux mots Gaulois qui ont été latiniſés, comme Pline le témoigne. Mais Matthiole dit qu'il a été appellé *betula*, à cauſe du *bitume* dont il eſt plein.

BOULENGER, ERE. ſ. m. Celuy qui fait le pain. Les *Boulengers* de Goneſſe, de gros pain, de petit pain. Un *Boulenger* ne peut acheter à chaque fois plus d'un muid de bled, & un muid de farine, par les Ordonnances de la ville. Le maiſtre garçon d'un *Boulenger* s'appelle *mitron*. Ce mot vient de *polentarius*. Menage. Du Cange croit qu'il vient de ce qu'en peſtriſſant la farine, on la tourne en *globe*, ou en *boule*, & on l'arrondit en pain.

BOULENGER. v. act. Peſtrir la farine, & en faire du pain.

BOULENGERIE. ſ. f. L'art de faire le pain. Ce garçon entend bien la *boulengerie*.

BOULENGERIE, ſe dit auſſi dans les Couvents du lieu où on fait le pain, & où on garde la farine.

BOULET. ſ. m. Groſſe balle de fer avec laquelle on charge le canon. Un canon de batterie porte depuis 24. juſqu'à 36. livres de *boulet*. Quelques-uns le font venir de *botellus* Latin, ou du Grec *ballein*, qui ſignifie *jetter*.

BOULET ROUGE, eſt un *boulet* qu'on fait rougir dans une forge, dont on charge le canon pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve des matieres combuſtibles.

BOULET A' DEUX TESTES, qu'on appelle auſſi *Ange*. Ce ſont deux moitiez de *boulet* jointes par une barre de fer, ou par une chaiſne, comme la balle ramée d'un mouſquet. Ces *boulets* ſervent ſur la mer pour couper les cables, les maſts, & les voiles.

BOULET, ſe dit auſſi d'une jointure qui eſt en la jambe du cheval au deſſus du paſturon, qui tient lieu d'un ſecond genou à la jambe de devant, & d'un ſecond jarret à chaque jambe de derriere. Les entorſes ſe font au *boulet*. c'eſt au *boulet* que le cheval ſe coupe.

BOULETÉ. adj. qui ſe dit d'un cheval dont le boulet eſt hors de ſa ſituation naturelle, & qui s'eſt jetté trop en avant; ce qui luy arrive par un trop violent travail.

BOULETTE. ſ. f. Petite boule. Les enfans joüent à la *boulette*, en pouſſant une balle dans une petite foſſe.

BOULEVART. ſ. m. Gros baſtion. On ne ſe ſert plus de ce mot en termes de guerre. On dit encore à Paris, Aller ſur le *boulevart* de la porte St. Anthoine, qui eſt un des plus gros baſtions de France. Nicod derive ce mot de *boule*, & *waer* Flamand, ou du Picard *ward*, qui ſignifie *garder*, comme qui diroit, *deffenſe contre les boulets*. Turnebe croit qu'il vient de *boules vertes*. D'autres le derivent de l'Italien *baloardo*, ou de l'Eſpagnol *balvarte*, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité. Mais Menage croit qu'il vient de l'Allemand *bolwerk*, qui ſignifie *ouvrage de poutres*, *bol* ſignifiant *poutre*, & *werk*, *ouvrage*: ce qu'il a dit aprés Hotman. Du Cange le derive de *burgwart*, *quod burgum ſervat & tuetur*

BOULEVART, ſe dit par extenſion des places fortes qui couvrent tout un pays, & qui en deffendent l'entrée aux ennemis. Rhodes étoit autrefois le *boulevart* de la Chrêtienté.

BOULEVERSEMENT. ſ. m. Grand changement, deſordre, renverſement. Une mine qui joüe cauſe le *bouleverſement* d'un rempart. Au figuré, Les nouvelles hereſies cauſent un grand *bouleverſement* dans l'ordre, dans la diſcipline de l'Egliſe.

BOULEVERSER. v. act. Renverſer, mettre en deſordre, en confuſion. Au ſiege de Candie tout le terrain des environs étoit *bouleverſé* à force de mines & de fourneaux. il fait rebaſtir une partie de ſon logis, tout eſt *bouleverſé* chez luy.

BOULEVERSER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Les grandes afflictions luy ont *bouleverſé*, luy ont fait tourner l'eſprit. la banqueroute d'un tel a *bouleverſé* les affaires de tous ſes aſſociez. la diverſité des Religions, les guerres civiles *bouleverſent* un Eſtat.

BOULEVERSÉ, ÉE. part. & adj.

BOULIER. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un filet fait comme une ſeine, dont les Peſcheurs ſe ſervent ſur les coſtes de la Mediterranée, & qu'ils tendent aux embouchures des eſtangs ſalez.

BOULIMIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une maladie qui cauſe un appetit deſordonné. Ce mot vient du Grec *bous* & *limos*, qui ſignifie *bœuf* & *faim*, comme ſi on vouloit dire, qu'un homme a une faim capable de manger un bœuf.

BOULIN. ſ. m. Petit trou ou logette qu'on diſpoſe tout autour d'un colombier pour y recevoir des pigeons: c'eſt l'endroit où ils font leurs œufs. Un colombier à pied a quelquefois mille & douze cens *boulins*.

BOULIN, en termes de Maçonnerie, eſt le trou qu'on laiſſe dans le mur qu'on éleve pour s'en ſervir aux eſchaffaudages. On appelle auſſi *boulins*, les pieces de bois qu'on met dans ces trous pour ſouſtenir les planches neceſſaires pour eſchaffauder.

BOULINE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une corde amarrée vers le milieu de chaque coſté d'une voile, qui la rend diſpoſée à prendre le vent de coſté, quand on ne l'a pas en pouppe ou de quartier. La *bouline de revers*, eſt celle qui eſt larguée & ſous le vent. Le vent

Digitized by Google

de *bouline*, eſt celuy qui eſt éloigné de cinq pointes ou aires de vent de celuy de la route. La *bouline graſſe*, eſt le vent qui s'en éloigne davantage de ſix à ſept pointes. On dit, Aller à la *bouline*, ou tenir le lit du vent, quand on eſt porté d'un vent de biais qui ſemble contraire à la route, en ſe ſervant de *boulines*.

BOULINER. v. n. Aller à la bouline, prendre le vent de coſté. On appelle auſſi cette maniere de naviger, *louvier*.

On commence à dire figurément, *Bouliner*, pour dire, Biaiſer dans les affaires, n'aller pas droit, trouver quelque détour ou échapatoire.

BOULINGRIN. ſ. m. Terme d'Agriculture. C'eſt un mot purement Anglois, qui ſignifie *un jardin où on joüe à la boule*. On l'a dit en France d'un jardin verd, & orné de paliſſades. On a nommé ainſi le *Boulingrin* de St. Germain. On l'a dit auſſi d'un parterre de gazon.

BOULON. ſ. m. Groſſe cheville de fer qui a une teſte ronde, & qui eſt arreſtée par l'autre bout par une clavette. Il ſert à attacher des poutres, des tirans de charpente à un poinçon, à ſoûtenir le fleau d'une porte cochere, ſur lequel il eſt mobile. Il y a auſſi des *boulons* qui ont des teſtes rondes à leurs deux extremitez, comme ceux qui attachent les arcsboutants d'un carroſſe aux moutons. On appelle auſſi *boulon*, la maſſe, poids ou peſon de la balance Romaine.

BOUQUER. v. n. Baiſer par force ce qu'on preſente.

BOUQUER, ſe dit auſſi figurément des choſes qu'on eſt contraint de faire par la violence. On a beau avoir du cœur, on eſt contraint de *bouquer* quand on a à faire à de plus puiſſants que ſoy. Menage derive ce mot de *buccare*, qu'on a fait de *bucca*, qui ſignifie *joüe*.

BOUQUESPINE. ſ. m. Arbre qu'on appelle en Latin *ſpina cervina*, ou *rhamnus*, autrement *noirprun*. Il porte une petite graine, dont les Enlumineurs font un jaune, qu'ils appellent *graine d'Avignon*. Voyez *Noirprun*.

BOUQUET. ſ. m. Aſſemblage de fleurs arrangées & liées enſemble. Un *bouquet* de fleurs d'orange, de roſes. un *bouquet* de Confrairie, de pain benit. Ce mot vient de *boſcetum*.

BOUQUET, ſe dit auſſi des fruits, & d'autres choſes liées enſemble. Voilà un beau *bouquet* de poires, un beau *bouquet* de plumes.

On appelle auſſi *bouquets*, les repreſentations de ces fleurs liées enſemble, qu'on fait dans des tapiſſeries, dans des peintures de panneaux de menuiſerie, &c.

On appelle auſſi *bouquet*, un petit bois qui eſt dans le jardin d'une maiſon de plaiſance. Quand il eſt à la campagne, on l'appelle *buiſſon*.

BOUQUET, en termes de Venerie, ſignifie le maſle du lievre. Il y a pluſieurs lievres qui ſont maſles & femelles. On le dit auſſi d'un chevreau, comme diminutif de *bouc*.

On appelle une barbe en *bouquets*, lors qu'elle n'eſt pas égale, & qu'il y en a des touffes en quelques endroits ſeulement.

BOUQUET, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Le *bouquet* ſacré.

On dit proverbialement d'une maiſon, qu'elle a le *bouquet* ſur l'oreille, pour dire, qu'elle eſt à vendre; & d'une fille, pour dire, qu'elle eſt à marier. On dit auſſi, Donner le *bouquet* à quelqu'un, quand on l'invite à donner un bal ou un repas à une compagnie: &, Rendre le *bouquet*, quand il s'acquitte de ſon devoir. On dit auſſi, qu'une femme fait porter le *bouquet* à ſon mari, quand elle luy eſt infidelle.

BOUQUETIERE. ſ. f. Qui fait des bouquets. Glycere eſt une fameuſe *Bouquetiere* de l'antiquité, ſouvent citée par les meſchants Orateurs.

BOUQUETIN. ſ. m. Bouc ſauvage qui ſe trouve dans les pays de montagnes, qui eſt une eſpece de chamois, mais qui a de plus longues cornes. En Latin *ibex*.

BOUQUIN. ſ. m. Vieux bouc.

On appelle figurément un vieux *bouquin*, un homme puant & laſcif qui a paſſé ſa vie dans la débauche.

En termes de Poëſie, on appelle les Satyres, les Dieux Chevrepieds, des *Bouquins*, à cauſe qu'on les peint avec des pieds de bouc.

CORNET A' BOUQUIN. C'étoit autrefois une grande fluſte de payſan. Elle ſert maintenant dans les Chœurs de Muſique des Egliſes. Menage derive ce mot de *buccinum*, qu'on a dit pour *buccina*.

On appelle auſſi de vieux livres fripez & peu connus, de vieux *bouquins*. Ce mot vient de l'Allemand *buch*, ou *boue*, qui ſignifie un livre; & parce que les premiers livres imprimez nous ſont venus de ce pays-là, on a appellé *bouquins* les vieux livres. Mais Lipſe croit que l'Allemand vient du Latin *buxus*, parce que le buis ſervoit à leurs reliures.

On dit proverbialement, Sentir le *bouquin*, pour dire, Sentir mauvais.

BOUQUINER. v. act. Chercher de vieux livres inconnus & frippez chez des Libraires, ou s'amuſer à les lire. Il y a force curieux qui ne font toute leur vie que *bouquiner*.

BOURACAN. ſ. m. On diſoit autrefois *Barracan*. Gros camelot, ou eſtoffe tiſſuë de poil de chevre, qui ſert à faire des manteaux de pluye. Ce mot vient de l'Italien *baracane*. Menage. D'autres le derivent de *varocino*, ou *varonico*, parce que c'étoit une eſtoffe qui étoit particulierement propre à veſtir les hommes que les Eſpagnols nomment *varones*. Du Cange le derive de *barres*, parce que leurs fils ou leurs liſſes repreſentent des barres.

BOURASQUE. ſ. f. Tempeſte ſoudaine & violente qui s'éleve, ſoit ſur la mer, ſoit ſur la terre. Ce mot vient de l'Italien *burraſca*, ſignifiant la même choſe. Menage.

BOURASQUE, ſe dit auſſi d'une émotion populaire qui fait beaucoup de bruit, & qui dure peu. Il ne faut qu'avoir de la patience, & ſe mettre à couvert, pour n'avoir rien à craindre de telles *bouraſques*. On le dit auſſi de la colere d'un Superieur qui menace, qui fulmine.

BOURBE. ſ. f. Crotte eſpaiſſe, comme celle des terres graſſes, des eaux croupies, & des lieux mareſcageux. Les tanches, les anguilles ſentent ordinairement la *bourbe* quand elles ne ſont point degorgées. On dit auſſi, La *bourbe* d'une playe, pour dire, le pus eſpais qui en ſort. Nicod derive ce mot du Grec *barbaros*, ſignifiant la même choſe.

BOURBE, ſe dit figurément de la baſſeſſe, & de toute ſorte d'ordure. Cet homme croupiroit encore dans la *bourbe*, s'il n'en eût été tiré par un tel favori. un pecheur eſt bien malheureux de croupir dans la *bourbe* & dans l'ordure, ſans taſcher de s'en retirer par la penitence.

On appelle auſſi *Bourbes*, Certaines eaux minerales qui ſont en reputation de guerir quelques maladies de gouteux ou d'impotens, comme les *Bourbes* de Barrege.

BOURBELIER. ſ. m. Terme de Chaſſe. C'eſt la partie du ſanglier, qu'aux autres animaux on nomme *poitrine*, & aux cerfs la *hampe*.

BOURBEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de bourbe. Un ruiſſeau *bourbeux*. un gué *bourbeux*.

On dit figurément d'un Orateur vehement, mais peu poli, que c'eſt un torrent *bourbeux*.

BOURBIER. ſ. m. Lieu plein de bourbe où on enfonce, & dont on a peine à ſe retirer.

BOURBIER, ſe dit figurément des embarras où on ſe

Digitized by Google

ſe trouve, des affaires faſcheuſes dont on a peine à ſortir.

BOURBILLON. ſubſt. maſc. C'eſt le pus qui ſort d'une playe, d'une apoſtume, d'un javart, quand il eſt meur & eſpaiſſi. Une playe, un bourgeon ſe gueriſſent bientoſt, quand le *bourbillon* en eſt ſorti.

BOURCER. verb. neut. Terme de Marine, qui ſe dit lors qu'on ne met au vent qu'une partie d'une voile, & qu'on la trouſſe à mi-maſts, ou au tiers de maſt par le moyen des cargues ou cordes deſtinées à cet effet: ce qui fait qu'on dit auſſi *carguer* dans le même ſens.

BOURCET. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un nom qu'on donne au maſt de miſaine, & à ſa voile.

BOURDE. ſ. f. Menſonge dont on ſe ſert pour s'excuſer, ou pour ſe divertir de la credulité des autres. Cet homme m'a fait accroire qu'il avoit ſollicité pour moy, mais il m'a donné une *bourde*. c'eſt un gaillard qui ſe plaiſt à donner des *bourdes*, des bayes. Ce mot vient de l'Italien *burla*. Menage.

BOURDELAGE. ſ. m. Terme de Couſtumes, eſt une redevance qu'on doit au Seigneur en argent, bled, & plume ou volaille, ou de deux de ces trois choſes, ſelon la Couſtume de Nivernois. Le droit de *bourdelage* en Bourbonnois eſt de pareille condition & qualité que le droit de taille reelle: & le mot de *Bourdelier* ſe dit non ſeulement du detenteur, mais auſſi de l'heritage, de la redevance & du contract.

BOURDEUR. ſ. m. Donneur de bourdes. De ce mot corrompu on a fait le proverbe, Autant pour le *Brodeur*, au lieu de dire, pour le *Bourdeur*.

BOURDON. ſ. m. Baſton fait au tour, qui a une pomme au haut & au milieu, & un fer pointu par enbas, que portent les Pelerins. On peint St. Jacques avec ſon *bourdon*. Menage derive ce mot du Latin *burdo*, qui ſignifie un *aſne* ou un *mulet*, parce qu'il aide à marcher comme les muſets: de même qu'on a appellé un baſton, la *baquenée des Cordeliers*; & que des potences ſignifioient autrefois des *bourdes*. Monſr. le Moine pretend que ce mot eſt Arabe, & qu'il ſignifie un *baſton* fait du bois qui fourniſſoit la matiere au papier.

Il y a auſſi trois étoiles qu'on appelle *les trois bourdons*, que les payſans appellent *les trois Rois*, qu'ils ſuppoſent avoir eu chacun un *bourdon* en faiſant leur pelerinage en Bethleem. Ce ſont en Aſtrologie les trois grandes eſtoiles de la Conſtellation d'Orion, dont l'une eſt à ſon pied gauche, l'autre au milieu de ſon baudrier, & la troiſiéme à l'eſpaule.

BOURDON, en termes d'Imprimerie, eſt une faute que commet l'ouvrier, lors qu'il obmet quelques mots.

BOURDON, eſt auſſi une groſſe mouche-gueſpe qui fait beaucoup de bruit en volant. Ce mot eſt fait par onomatopée du bruit que font les mouches en volant. On l'appelle en Latin *fucus*, *attacus*, *burdo*, *bombylius*. Swammerdam en decrit huit eſpeces.

BOURDON, eſt auſſi le jeu de l'orgue qui fait la baſſe, qui a le ſon le plus creux, & qui a les plus gros tuyaux. Le *bourdon* eſt un des principaux jeux de l'orgue. Il eſt de bois & bouché. Il eſt accordé à l'uniſſon avec la montre. Il y a un ſecond *bourdon* qui eſt de quatre pieds quand il eſt bouché, ou de huit pieds quand il eſt ouvert, fait en forme de fluſte, qui eſt à l'octave de la montre ou du premier *bourdon*. Il peut eſtre d'eſtain ou de bois. Matthieu Paris témoigne que ces tuyaux ont été appellez *burdones*, à cauſe qu'ils reſſemblent aux *bourdons* des Pelerins. On le dit auſſi des baſſes de quelques autres inſtruments, comme des deux fluſtes ou chalumeaux des cornemuſes & des muſettes, dont le vent ne ſort que par la pate. Noſtre *bourdon* ou baſſe répond à la notte que les Grecs appelloient *Proſlambanomenos*. Les Anciens avoient de groſſes fluſtes faites en forme de baſton, qu'ils appelloient *bourdon*, d'où ſont venus ces termes de Muſique, parce que ces ſons creux & bas imitent le bourdonnement des mouches.

FAUS BOURDON, eſt une Muſique ſimple qui ſe chante notte contre notte, & qu'on appelle auſſi *ſimple contrepoint*, à la difference du contrepoint figuré, qui ſubdiviſe les nottes en crochuës & doubles crochuës.

On appelle auſſi *bourdon*, la groſſe cloche de Noſtre Dame.

BOURDONNEMENT. ſ. m. Bruit ſourd & confus que font les bourdons. On le dit auſſi de ce bruit confus que font les hommes qui murmurent.

On appelle auſſi un *bourdonnement* d'oreilles, Cette eſpece d'infirmité qui nous fait entendre un bruit ſourd qui n'eſt pas reel, & qui eſt un commencement de ſurdité.

BOURDONNER. v. n. Faire un bruit ſourd tel que font les bourdons. Il n'y a rien de plus importun qu'une mouche qui *bourdonne* aux oreilles.

BOURDONNER, ſe dit figurément d'un murmure ou d'un bruit confus, dont on n'entend que la moitié des paroles. J'ay entendu *bourdonner* quelque choſe de cette nouvelle, mais je n'en ſçay pas le detail. Il eſt vieux.

BOURDONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des croix garnies aux extremitez des pommes ou baſtons ſemblables à ceux des Pelerins. On les appelle plus ordinairement *pommetées*. Les Prieurs mettent auſſi des bourdons ou des baſtons derriere l'Eſcu de leurs Armes pour marque de commandement, comme les Abbez font des croſſes.

BOURG. ſ. m. Habitation de peuple qui tient le milieu entre la ville & le village. Quelques-uns le reſtraignent aux lieux qui ne ſont fermez ni de murs, ni de foſſez. Nicod & Cujas derivent ce mot du Latin *pyrgus*, venu du Grec *pyrgos*; ou du Latin *burgus*: mais il vient de l'Allemand *burg*, qui eſt tres-ancien dans cette Langue, comme on voit par la terminaiſon de la plus-part de leurs villes. Dans Vegece le mot de *burgus* ſignifie ſeulement une *tour* ou *petit chaſteau*.

FAUS-BOURG. ſ. m. Habitation de peuple attenant les portes d'une ville. Les villes de guerre ne doivent point avoir de *faus-bourgs*, car ils favoriſent les approches des ennemis. Ce mot vient de *fors* & *bourg*, comme qui diroit *hors le bourg*.

On dit figurément de ceux qui approchent de quelque choſe, mais qui ne ſont pas dedans, qu'ils ſont dans les *faus-bourgs*.

BOURGADE. ſ. f. Diminutif de *Bourg*.

BOURGEOIS. ſ. m. Nom collectif. L'aſſemblage du peuple qui habite dans une ville. Il ne faut pas mettre les armes entre les mains des *bourgeois*. la Police des Marchez veut que le *bourgeois* ſoit fourni avant les Marchands & Regrattiers. Ce mot vient de l'Allemand *burger*, ſignifiant la même choſe.

BOURGEOIS, ſe dit auſſi de chaque particulier habitant de la ville. Ce Marchand, cet Advocat eſt un bon *bourgeois*.

BOURGEOIS, ſe dit auſſi pour marquer les gens du tiers Eſtat, à la diſtinction des Gentilshommes & des Eccleſiaſtiques, qui jouiſſent de pluſieurs privileges dont le peuple ne jouit pas. Les charges de l'Eſtat ſont portées par le *bourgeois*. On dit en ce ſens, Un tel eſt Gentilhomme, & un tel n'eſt que *bourgeois*. Une telle femme eſt bien Demoiſelle, & une telle n'eſt qu'une ſimple *bourgeoiſe*.

On appelle en pluſieurs Couſtumes *Bourgeois du Roy*, des habitans qui ont quelque privilege pour plaider ſeulement en la Juriſdiction Royale, & decliner la Juriſdiction des Seigneurs: ce qui a lieu dans les Couſtumes de Troyes, de Champagne, de Chaumont, de Sens & d'Auxerre: ce qu'on appelloit auſſi *droit de jurée*, parce que ceux qui ſe rendoient juſticiables du Roy, faiſoient un ſerment par devant le Juge Royal, & pour

Digitized by Google

cela on payoit un droit de ſix deniers pour livre des meubles, & deux deniers des immeubles; ce qui s'appelloit *droit de bourgeoiſie*.

BOURGEOIS, ſe dit quelquefois en mauvaiſe part par oppoſition à un homme de la Cour, pour ſignifier un homme peu galant, peu ſpirituel, qui vit & raiſonne à la maniere du bas peuple. C'eſt un franc *bourgeois*. Moliere a dit plaiſamment dans les Femmes ſçavantes, Un corps compoſé d'atomes plus *bourgeois*. le Gentilhomme *bourgeois*.

FRANC-BOURGEOIS. Voyez *Franc*.

BOURGEOIS, en termes de Marine, eſt le proprietaire d'un vaiſſeau, ſoit par achat, ſoit qu'il en ait fait faire la conſtruction: c'eſt celuy qui l'équippe de tous ſes apparaux & agreils, & qui le frette enſuitte, c'eſt à dire, le louë à un Marchand pour faire voyage, ſuivant les conditions d'un traitté qu'on appelle *chartepartie*. Ce mot eſt venu du ſtile de la Hanſe Theutonique, à cauſe qu'il n'eſt permis en Allemagne qu'aux *bourgeois* des Villes Hanſeatiques d'avoir & de faire conſtruire des navires, & qu'en effet tous les ſeigneurs & proprietaires d'un navire ſont nommez *bourgeois*. Les Patrices ou Senateurs de Rome ne pouvoient poſſeder ou tenir en propre des navires, mais ſeulement des barques: cela n'étoit permis qu'aux *bourgeois*.

Les ouvriers appellent auſſi *bourgeois*, Celuy pour lequel ils travaillent. Il faut ſervir le *bourgeois*. le Maçon, l'Artiſan taſchent toûjours à tromper le *bourgeois*.

On appelle *garde bourgeoiſe*, un droit établi dans la Couſtume de Paris à l'imitation de la garde noble, par lequel des pere & mere, ayeul ou ayeule ont droit de jouïr des biens de leurs enfants mineurs ſans leur en rendre compte, en les entretenant ſelon leur eſtat, & en payant leurs dettes mobiliaires.

On appelle auſſi *garde bourgeoiſe*, la milice des *bourgeois* qui font garde en quelque partie de leur ville. On appelle *caution bourgeoiſe*, une bonne caution, & facile à diſcuter.

BOURGEOISEMENT. adv. D'une maniere bourgeoiſe. Il vit, il parle, il raiſonne *bourgeoiſement*.

BOURGEOISIE. ſ. f. Droit qu'on acquiert par la demeure qu'on fait dans une ville de jouïr des privileges qui luy ſont accordez. Il faut une demeure de dix ans dans les villes franches pour acquerir le droit de *bourgeoiſie* & l'exemption de la taille. Le droit de *bourgeoiſie* à Rome ou de Citoyen Romain, donnoit de grands avantages: on l'accordoit même à des eſtrangers, comme à St. Paul.

BOURGEOISIE, ſe dit auſſi en termes collectifs, de tout le corps des *bourgeois*. La *bourgeoiſie* eſt en armes, &c.

BOURGEON. ſubſt. maſc. Le bouton qui pouſſe aux arbres & aux plantes au printemps. La gelée n'eſt dangereuſe que lors que les *bourgeons* commencent à pouſſer. Ce mot vient de *burrio*, qui a été fait de *burra*, *bourre*. Menage. Les *bourgeons* ont la même peau, le même parenchyme, les mêmes corps ligneux, les mêmes inſertions & les mêmes moëlles que la tige, c'eſt à dire, les mêmes parties qui par le moyen d'un nouveau ſuc qui y entre continuellement reçoivent une extenſion pareille à celle de l'or qui paſſe par la filiere, & qui ſe déployent à peu prés comme les tuyaux d'une lunette d'approche. Les *bourgeons* ſont toûjours placez entre la tige ou branche dont ils ſortent, & la baſe des pedicules ou queuës des feuilles.

BOURGEON, ſe dit auſſi de tout le nouveau jet des arbres & des vignes. On deffend l'entrée des beſtes dans les bois nouvellement coupez, à cauſe qu'elles mangent les *bourgeons*, les jets tendres & nouveaux.

BOURGEON, eſt auſſi un bouton rouge qui vient au viſage, ainſi nommé à cauſe qu'il en vient d'ordinaire à ceux qui boivent trop de vin, comme ſi c'étoit encore la vigne qui pouſſât un *bourgeon*.

BOURGEONNER. v. n. Pouſſer des bourgeons. Les arbres *bourgeonnent* au printemps.

BOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des bourgeons au viſage. On dit ordinairement, que les yvrognes ont des nez *bourgeonnez*.

BOURGMESTRE. ſ. m. Premier Magiſtrat des villes de Flandres & d'Allemagne, qui eſt comme le Maire & le Gouverneur, qui donne des ordres pour le gouvernement, la juſtice & la police de la ville. En Allemand on l'appelle *Burgermeiſter*.

BOURGUIGNON. ſ. m. Habitant de Bourgogne. Ce mot eſt venu en uſage dans la Langue par ce proverbe, *Bourguignon* ſalé, qu'on dit par reproche à ceux qui aiment à ſaler trop leurs viandes: ce qui s'eſt dit depuis l'an 1422. auquel temps y ayant dans Aiguesmortes une compagnie de *Bourguignons*, les bourgeois ſe rurent ſur cette garniſon, & jetterent leurs corps dans une grande cuve de pierre, qu'on y monſtre encore à preſent, qu'ils ſalerent pour en conſerver les corps plus long-temps comme un glorieux trophée de leur fidelité envers leur Roy legitime. D'autres tirent ce proverbe du ſel qui ſe fait à Salins, à cauſe que les *Bourguignons* ont eu pluſieurs diſputes pour leurs ſalines. Oroſius & Luitprandus diſent qu'on a donné le nom de *Bourguignons* à ces peuples, parce que leurs habitations eſtoient dans des bourgs qui n'eſtoient point fermez de murs.

BOURGUIGNOTTE. ſ. f. Arme deffenſive pour couvrir la teſte d'un homme de guerre: c'eſt une eſpece de caſque ou de ſalade.

BOURNAL. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un *rayon de miel*: ce que les Latins appellent *favus mellis*. Il eſt encore en uſage dans la campagne.

BOURRADE. ſ. f. Atteinte que les chiens ou les oiſeaux donnent au lievre, quand au lieu de le prendre, ils n'attrapent qu'un peu de leur bourre.

BOURRADE, ſe dit auſſi d'une attaque, d'un coup qu'on porte à quelqu'un, ſoit en le frappant en effet, ou plûtoſt en le raillant, en diſputant, ou en écrivant contre luy.

BOURRE. ſ. f. Poil de pluſieurs animaux, comme bœufs, vaches, chevres, cerfs, &c. qu'on deſtache de leurs cuirs, quand on les prepare dans les tanneries. La *bourre* ſert à garnir des chaiſes, des ſelles, &c. Ce mot vient du Latin *burra*, ſelon Menage, d'où il derive auſſi le mot de *bourrée* & de *bourgeon*.

BOURRE LANISSE, eſt la laine qui ſe tire des draps, quand on les prepare avec le chardon de Bonnetier.

BOURRE TONTISSE, eſt celle qui ſe tire des draps, quand ils paſſent par les mains du Tondeur. Celle-là eſt la moindre, & il eſt deffendu aux Tapiſſiers d'en mettre dans des matelas entre deux futaines. On la laiſſe aux Potiers d'eſtain pour faire des bourrelets. Il y a auſſi de la *bourre de ſoye*, qui eſt la ſoye de rebut ou imparfaite qu'on tire avec le peigne aprés que le coccon eſt devidé.

BOURRE, en termes de Teinturiers, ſe dit auſſi d'une certaine nuance, qui eſt la même que celle du rouge cramoiſi.

BOURRE, ſe dit auſſi de ce qui ſert à mettre ſur la poudre en chargeant les armes à feu, ſoit papier, *bourre*, foin, &c. La *bourre* de ce piſtolet luy a donné au viſage. En ce ſens on appelle un *tire-bourre*, un fer pointu, & fait en forme de vis, attaché au bout de la baguette, avec lequel on deſcharge une arme à feu ſans la tirer.

BOURRE, ſignifie auſſi, le commencement d'un bourgeon de vigne. Le ſarment n'a pouſſé encore que de la *bourre*. C'eſt proprement la couverture ſur l'œuil de la vigne;

Digitized by Google

vigne : d'ou vient qu'on dit, Geler en *bourre*, c'eſt à dire, avant que la feuille de la vigne ait paru.

BOURRE, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui eſt groſſier, inutile dans quelque ouvrage de proſe, ou de vers, par une metaphore tirée des garnitures des chaiſes, qui ſont mal conditionnees, quand on y met de la *bourre* au lieu de crin. Il y a de beaux endroits dans ce livre, mais il faut avoüer qu'il y a auſſi bien de la *bourre*.

BOURREAU. ſ. m. Le dernier des Officiers de Juſtice qui execute les criminels. Quand on ſcelle les Lettres du *Bourreau*, on les jette ſous la table, pour marquer l'infamie du meſtier. Borel derive ce mot de *bourrée*, qui ſignifie une *poignée de verges de ſaule*, comme témoigne Monet, parce que les verges ſont les premiers inſtruments dont ſe ſert le *Bourreau*. Il peut venir auſſi de *burrus*, qui ſignifie *roux*, parce qu'en pluſieurs lieux les *Bourreaux* doivent être habillez de rouge & de jaune. Ailleurs il le derive du Grec *voros*, qui ſignifie *carnatier*. Mais il eſt vray que c'eſt un mot Celtique & ancien Gaulois : car les Bas-Bretons ſe ſervent encore de ce mot ſans y rien changer.

On le dit figurément du remords de la conſcience. Le criminel porte toûjours avec luy ſon *bourreau*. la peſte, la guerre, la famine ſont les *bourreaux* de la Juſtice divine.

On appelle auſſi un *bourreau*, celuy qui eſt ſanguinaire, cruel, ſans pitié. Ce maiſtre bat tous ſes gens, c'eſt un vray *bourreau*. les Chirurgiens ignorants ſont de vrais *bourreaux*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un vray *bourreau* d'argent, pour dire, qu'il le ménage mal, qu'il le prodigue ſans neceſſité. On dit auſſi, qu'un homme ſe fait payer en *Bourreau*, pour dire, qu'il ſe fait payer par advance. On dit auſſi, qu'un homme eſt brave comme un *Bourreau* qui fait ſes Paſques, quand il n'a pas couſtume d'eſtre bien veſtu.

BOURREE. ſ. f. Petit fagot fait de fort menu bois, qui fait un feu prompt & de peu de durée. On le dit auſſi d'une ame de fagot.

BOURRÉE, eſt auſſi une eſpece de danſe compoſée de trois pas joints enſemble avec deux mouvemens, & commence par une noire en levant. Le premier couplet contient deux fois quatre meſures, & le ſecond deux fois huit. Elle eſt compoſée d'un balancement & d'un coupé.

BOURRELER. v. act. Faire ſouffrir du mal, tourmenter. Un Chirurgien ignorant *bourrele* les gens qu'il penſe.

On le dit au figuré plus ordinairement des remords de la conſcience. Les méchants ſont toûjours *bourrelez* par leurs propres crimes. une conſcience eſt *bourrelée* de mille remords, quand elle a fait quelque action noire & indigne.

BOURRELÉ, ÉE. part. & adj.

BOURRELET. ſ. m. C'étoit autrefois une partie de l'habillement de teſte qui ſervoit à la coëffure des hommes & des femmes, ou une eſpece de cordon qui ſervoit d'arreſt au chapperon, & qui le ſerroit ſur la tête. Les Magiſtrats & les Docteurs dans les Univerſitez portent encore le chapperon ſur l'eſpaule avec un petit tour rond qui repreſente l'ancien *bourrelet*. Les femmes ſe ſervent encore de *bourrelet* pour ſe coëffer, & pour ſoûtenir & arranger leurs cheveux. Les femmes ont auſſi porté des *bourrelets* au lieu de vertugadins, pour ſe garnir le bas du dos, & élever un peu leurs juppes. On met auſſi des *bourrelets* ſur la tête des enfants, pour empeſcher qu'ils ne ſe bleſſent en tombant.

BOURRELET, en termes de Blaſon, eſt un tour de liviée, rempli de bourre, & tourné comme une corde, que les anciens Chevaliers portoient dans les Tournois. Il étoit de la couleur des eſmaux de l'Eſcu, ou des couleurs ordinaires des Chevaliers. Les Dames prenoient elles-mêmes le ſoin d'attacher ces livrées ou tortils ſur les caſques, & on les appelloit les *faveurs des Dames*. On les repreſente encore aujourd'huy dans les ornements de l'Eſcu. On appelle autrement ce *bourrelet* que les ſimples Gentilshommes mettent ſur leurs caſques, *treſque*, *torque*, *tortil*.

BOURRELET, en termes d'Artillerie, ſe dit de l'extremité d'une piece de canon par où on la charge, qui eſt renforcée de metail, & qui a la figure d'un *bourrelet*.

BOURRELET, en termes de Jardinage, ſe dit lors que la greffe, ou l'écuſſon ſe joint mal avec le ſauvageon, & qu'elle devient plus groſſe que luy : ce qui arrive ſouvent ſur le coignaſſier, & vient de ce que le ſujet n'a pas tant de ſeve que l'arbre poſé ſur luy.

BOURRELET, eſt auſſi ce qui ſert à mettre ſur un baſſin de chambre pour aller à ſes neceſſitez, & qui eſt plein & garni de bourre pour y être aſſis plus mollement.

BOURRELET, ſignifie quelquefois le collier des chevaux de charrette, que fait un Bourrelier.

BOURRELIER, IERE. ſubſt. Artiſan qui fait les harnois des chevaux de carroſſe & de charrette. On l'appelle auſſi *Sellier lormier*.

BOURRER. v. act. Attaquer, frapper, battre quelqu'un. Les chiens *bourrent* les lievres en les chaſſant. ces deux Eſcrimeurs ſe ſont portés pluſieurs bottes franches, ils ſe ſont bien *bourrez*. ces deux Pedants ſe ſont bien *bourrés* les uns les autres dans cette diſpute, dans leurs écrits.

BOURRIQUE. ſ. f. Méchante beſte de voiture. Il ſe dit particulierement des aſnes, ou des aſneſſes, & en ſuitte des méchants chevaux. Ceux à qui on donne le foüet en Eſpagne ſont montez ſur des *bourriques*. Ce mot vient de *burichus*, *burricus*, ou *buricus*, qui ſignifie *cheval*. Menage. Saumaiſe derive ce nom de *pyrrichos*, diminutif de *pyrrhos*, *ruſus*, à cauſe que les Auteurs de la baſſe Latinité ont ainſi appellé tous les bidets ou petits chevaux, quoy qu'ils fuſſent d'un autre poil.

BOURRIQUET. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt une petite civiere qui ſert à élever avec des gruës des moilons ou du mortier dans des baquets, quand la hauteur du baſtiment eſt fort grande.

BOURRIR. Terme de Chaſſe, qui ſe dit en parlant du bruit que font les ailes des perdrix, & ſur tout des rouges, quand elles partent.

BOURROCHE. ſ. f. Herbe potagere. Les Medecins l'appellent *bourrache*. Matthiole dit que la *bourroche* eſt la même choſe que nôtre bugloſſe commune, quoy que quelques-uns en faſſent deux plantes, qui ont les mêmes proprietés & le même gouſt. Elle jette des fleurs larges & longuettes, ſur leſquelles apparoiſſent de petites veſſies garnies d'eſpines minces qui rendent toute la plante veluë & piquante. Elles ſont épanduës ſur terre, & ſemblables au bouillon, & repreſentent une langue de bœuf. Sa tige eſt haute d'une coudée & plus, graſſe, creuſe, eſpineuſe & branchuë. Ses fleurs ſont diſpoſées en eſtoiles, & ſont bleuës, & quelquefois blanches, du milieu deſquelles ſort une pointe noire. Sa graine eſt auſſi noire & canelée. Sa racine eſt blanche & tendre, de la groſſeur d'un pouce, & d'un gouſt douceaſtre & viſqueux. La bugloſſe commune à ſa feuille plus grande que celle de la *bourroche*, & eſt de même veluë, rude & eſpineuſe, auſſi-bien que ſa tige. Sa graine & ſa racine ſont ſemblables, mais ſes fleurs ſont purpurines, moindres que celles de la *bourroche*. La *bourroche* s'appelle en Latin *bugloſſum verum*, *borrago*, ou *lingua bovis* ; la *bugloſſe*, *bugloſſum vulgare*.

BOURRU, UE. adj. Bizarre, qui ne veut point voir le monde, qui a des maximes extravagantes. C'eſt un eſprit *bourru* qui ne ſe laiſſe gouverner par perſonne.

Digitized by Google

VIN BOURRU, eſt du vin qu'on a jetté dans de l'eau froide pour l'empêcher de bouillir, qui eſt doucereux, & qui a encore toute ſa lie.

LE MOINE BOURRU, eſt un lutin, qui dans la croyance du peuple court les ruës aux Advents de Noel, & qui fait des cris effroyables. Regnier dans ſes Satires dit parlant de ſon valet,

\- - - - & demande eſtonné
Si le *Moine bourru* n'avoit point promené.

Les Medecins appellent des plantes *bourruës*, celles dont la graine étant trop meure, devient en petites parties ſi menuës, que le moindre vent ou ſouffle les diſſipe, comme celles de pluſieurs chardons qui croiſſent dans les bleds.

BOURSE. ſ. f. Petit vaiſſeau de cuir où on met l'argent qu'on veut porter ſur ſoy, ſoit dans la poche, ſoit à la ceinture. Les voleurs demandent la *bourſe* le piſtolet à la main. les coupeurs de *bourſe* ſont ceux qui l'attrapent ſecrettement. Ce mot vient de *burſa*, dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis dans le même ſens, & qui vient du Grec *byrſi*, qui ſignifie *cuir*. Menage.

On dit auſſi, une *bourſe* de cheveux, ou en broderie, quand le cuir eſt couvert de broderie, ou de cheveux.

BOURSE DE JETTONS, eſt une *bourſe* pleine de cent jettons d'or ou d'argent, que certains corps d'Officiers font battre avec quelques deviſes pour en faire preſent aux Princes, aux Miniſtres, aux Magiſtrats de la protection deſquels ils ont beſoin. Un tel Comptable doit une *bourſe* de jettons à ſon Rapporteur.

BOURSE, eſt auſſi dans le Levant une maniere de compter. Le Grand Seigneur a tant de *bourſes* de revenu. L'Egypte doit tant de *bourſes* au Bacha qui la gouverne. Ces *bourſes* ſont de cinq cens écus, ou de vingt-cinq mille medins.

BOURSE, ſe dit auſſi d'un homme riche qui a de l'argent. Ce Notaire diſpoſe des meilleures *bourſes* de Paris. ce galant homme a toûjours la *bourſe* ouverte pour ſes amis. dans les troubles toutes les *bourſes* ſont fermées, c'eſt à dire, il n'y a plus de commerce d'argent.

On dit d'un arbitre, d'un amiable compoſiteur, qu'il coupe la *bourſe* à celuy qu'il condamne à donner quelque choſe à ſa partie adverſe au delà de ce qu'il luy pourroit devoir à la rigueur, pour nourrir la paix entre eux. On le dit auſſi des queſtueuſes, & autres charitables incommodes, qui obligent des perſonnes à faire des charités malgré elles.

BOURSE COMMUNE, eſt une ſocieté qui ſe fait entre deux ou pluſieurs perſonnes de même profeſſion, pour partager les profits de leurs charges, ou de leur trafic, afin qu'ils n'envient point la pratique les uns des autres, & qu'ils ne courent point ſur leur marché. Les Secretaires du Roy, les Commiſſaires du Chaſtelet, les Huiſſiers du Parlement ſont *bourſe commune*. les Marchands en ſocieté ſont *bourſe commune*.

BOURSE, ſe dit auſſi de l'argent, ou du bien de quelqu'un. Avoir, manier la *bourſe*, c'eſt à dire, Eſtre maiſtre de faire la deſpence. Mettre la main à la *bourſe*, c'eſt à dire, Faire la deſpence d'un achat, d'un ouvrage, faire les frais d'une affaire. On dit auſſi, Faire une affaire ſans *bourſe* délier, quand on fait un troc, un accommodement but à but, & ſans qu'il en couſte de l'argent. On dit auſſi, qu'il faut faire la dépence ſelon ſa *bourſe*, pour dire, qu'il la faut faire ſelon ſon revenu. Avoir la *bourſe* bien ferrée, c'eſt l'avoir bien garnie. Avoir la *bourſe* platte, c'eſt être gueux, n'avoir point d'argent. Quand on plaide ſur un retrait lignager, on eſt obligé d'offrir à chaque acte de la cauſe *bourſe* & deniers à decouvert, & à parfaire.

BOURSE, en termes de College, eſt une eſpece de benefice ou de fondation faite pour entretenir de pauvres écoliers dans les eſtudes pendant cinq ou ſix années. Chaque *bourſe* du College de Fortet à Paris vaut cent écus. Les *bourſes* ſont à la nomination des Patrons & Fondateurs.

BOURSE, en termes de Negociants, eſt en pluſieurs villes ce qu'on appelle à Paris & à Lyon, *le Change*, c'eſt à dire, le lieu où les Marchands ſe trouvent pour negocier leurs billets. La *Bourſe* de Londres, d'Anvers, d'Amſterdam. L'origine de ce mot vient de ce que la premiere place des Marchands qui s'eſt appellée *Bourſe* a été en la ville de Bruges, au bout de laquelle il y avoit un grand Hoſtel baſti par un Seigneur de la noble famille de la Bourſe, dont on voit encore les Armoiries gravées ſur le couronnement du portail, qui ſont trois *bourſes*. Cet Hoſtel donna le nom à la place où s'aſſembloient les Marchands, les Courtiers, les Commiſſionnaires, les Interpretes, & autres ſuppoſts de negoce, pour faire leurs affaires & leur commerce: & de cette ville qui étoit autrefois la plus fameuſe pour le tratic, les Marchands ont tranſporté ce nom aux places d'Amſterdam, d'Anvers, de Berghen en Norvege, & de Londres, qu'ils ont nommée *Bourſe commune des Marchands* avec tant d'opiniaſtreté, qu'ils ont mieux aimé renoncer au commerce de Londres, que d'obeïr à l'Edit exprés que fit la Reine Eliſabeth, qui la vouloit faire appeller *Change Royal*, au lieu de *Bourſe*.

On appelle dans les Sacriſties, *Bourſes de corporaux*, le carton, ou la boëſte où on ſerre les corporaux qui ſervent à la Meſſe.

BOURSE, ſignifie auſſi, la poche ou l'extremité d'un filet où le poiſſon ou le gibier ſe trouve embarraſſé ſans en pouvoir ſortir.

BOURSE, en termes de Jardinage, eſt le bouton qui fleurit ſur l'arbre pour faire du fruit. On l'appelle auſſi *charge*, ou *œuil à fleurs*.

BOURSE DE PASTEUR, eſt une petite herbe qu'on appelle autrement *tabouret*, dont les feuilles ont la figure d'une *bourſe*.

On dit proverbialement, Au plus larron la *bourſe*, quand on confie ſon argent à une perſonne infidelle, par alluſion à ce qui eſt dit dans l'Ecriture, que Judas gardoit la *bourſe*, & cependant étoit un larron.

BOURSES. ſubſt. fem. plur. Enveloppe des teſticules. Les hernies ou deſcentes ſe font dans les *bourſes*. En termes de Medecine, cela s'appelle *ſcrotum* en Latin, & *oſcheon* en Grec.

BOURSEAU, ou *Bourſaut*. ſ. m. eſt un enfaiſtement des maiſons couvertes d'ardoiſe, qui eſt de plomb, & qui regne le long du haut du toit. On appelle auſſi *bourſaut*, une eſpece de ſaule, en Latin *ſatua ſalix*.

BOURSET. ſ. m. Terme de Marine. Voyez *Bourcet*.

BOURSIER, IERE. ſ. m. & f. Ouvrier qui fait des bourſes.

BOURSIER. ſ. m. eſt un écolier pourvû d'une bourſe dans un College, & qui eſt obligé d'aſſiſter au ſervice divin qui s'y fait. Les actions qui s'intentent pour les biens d'un College ſe font au nom du Principal & des *Bourſiers*.

On appelle auſſi *Bourſiers*, les Notaires & Secretaires du Roy qui ſont à la ſuitte de la grande Chancelerie, & qui ont part à la diſtribution des bourſes ordinaires qui ſont diſtinguées des gages. On le dit auſſi dans pluſieurs Communautés où on fait *bourſe* commune, comme les *Bourſiers* des Meſureurs de ſel, Mouleurs de bois, &c.

BOURSILLER. v. n. Fournir ſa quotte part d'une ſomme neceſſaire pour achever quelque choſe qu'on a entrepris, & qui couſte plus qu'on ne s'étoit imaginé. On croyoit qu'il ne falloit faire que tant d'avance pour cette ferme, mais il a fallu encore que chacun *bourſil-*

Digitized by Google

laſt. les Parroiſſiens ont *bourſillé* pour achever le baſtiment de leur Egliſe.

BOURSIN. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt une eſpece de crouſte de terre attachée à la pierre de taille, qui n'eſt pas encore bien petrifiée, & qu'il faut retrancher en la taillant, de même que l'aubier à l'égard du bois.

BOURSON, ou *Bourſeron.* ſ. m. Petite poche attachée à la ceinture du haut-de-chauſſe, où on met ſon argent ou ſa bourſe.

BOURSOUFFLER. v. act. Enfler de vent ou d'humidité. On peint les vents avec des viſages qui ſont *bourſouflés*, qui ont les joues pleines & enflées. les hydropiques paroiſſent gros, parce qu'ils ſont *bourſouflés* de mauvaiſes humeurs.

BOURSOUFFLER, ſe dit auſſi en parlant des Bouchers qui enflent les viandes en les ſoufflant, pour les faire paroiſtre plus belles.

BOURSOUFFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BOUSE. ſ. f. Fiente de bœufs & de vaches.

BOUSE, en termes de Blaſon, ſe dit d'une eſpece de chantepleure qui ſert à puiſer de l'eau en Angleterre, dont quelques Seigneurs Anglois ont chargé l'Eſcu de leurs Armes.

BOUSILLAGE. ſ. m. Conſtruction faite avec de la terre & de la bouë. Les cloiſons des logis des payſans ne ſont faites que de *bouſillage.*

BOUSILLER. v. act. Faire un mur, une maiſon avec de la terre deſtrempée, ou avec de la bouë.

On dit proverbialement & par mépris des logis baſtis de mauvais materiaux, & de pluſieurs manufactures & beſognes malfaites, qu'elles ne ſont que *bouſillées.*

BOUSILLÉ, ÉE. part. & adj.

BOUSILLEUR. ſ. m. Maçon de campagne qui baſtit de terre & de bouë. On le dit auſſi des mauvais Maçons de la ville, & des mauvais ouvriers qui gaſtent quelque beſogne.

BOUSIN. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt le deſſus des pierres qui ſortent de la carriere, & qu'il faut abattre en les taillant, & en les équarriſſant, car ce n'eſt qu'un lit ou une couche de terre qui n'eſt pas encore bien petrifiée. On dit auſſi *bourſin.*

BOUSSOLE. ſ. f. autrement *Compas*, ou *Cadran de mer.* C'eſt une boëſte où il y a une aiguille aimantée qui ſe tourne toûjours vers les Poles, à la reſerve de quelque declinaiſon qu'elle fait en divers endroits. Le cercle de carte qu'elle ſoûtient eſt diviſé d'abord en 360. degrez, & au deſſous en 32. parties, qui marquent les 32. *aires* ou *traits* de vent, qu'on appelle auſſi *pointes.* Jean Gira ou Goya, que quelques-uns nomment *Flavio de Melphe*, ou *Flavio Gioia*, Italien, l'inventa, dit-on, vers l'an 1302. & de là vient que la terre de Principato qui fait partie du Royaume de Naples, dont il étoit originaire, a pris pour ſes Armes une *bouſſole.* Quelques-uns croyent que Marc Paul Venitien ayant voyagé en la Chine, en rapporta l'invention vers l'an 1260. & ce qui confirme cette conjecture, c'eſt qu'on s'en ſervoit au commencement de la même façon que font encore les Chinois, qui la font flotter ſur un petit morceau de liege. Ils diſent que leur Empereur Chiningus qui étoit un grand Aſtrologue, en avoit la connoiſſance 1120. ans devant JESUS-CHRIST. Mais Fauchet rapporte des vers de Guyot de Provins qui vivoit en France vers l'an 1200. lequel en fait mention ſous le nom de *la marinette*, ou *pierre mariniere* : ce qui fait voir qu'on la connoiſſoit en France avant le Venitien & le Melphitain. La fleur de lis que toutes les nations mettent ſur la roſe au point du Nord, monſtre que les François l'ont inventée, ou l'ont miſe dans ſa perfection. L'aiguille doit être faite d'une platine fort mince de bon acier en forme de loſange, & vuidée en ſorte qu'il n'en reſte que les extremitez, & un diametre au milieu, ſur lequel la *chapelle* doit être appuyée. Pour l'animer, il la faut faire toucher par une pierre d'aimant fort genereuſe; & la partie qu'on veut faire tourner au Nord, doit être touchée par le pole du Sud de la pierre. On peut faire auſſi une *bouſſole* ſans aimant, par le moyen d'une petite aiguille de fer delicatement poſée ſur l'eau, ou ſuſpenduë en l'air; car elle ſe tournera au Midy. De même une aiguille chauffée au feu, & qu'on laiſſe refroidir ſur une ligne du Midy, acquiert la vertu de la *bouſſole*, & ſe tourne vers les Poles. On fait auſſi des cadrans, des graphometres avec des *bouſſoles*, ou des aiguilles aimantées. L'aiguille de la *bouſſole* a beaucoup de variation vers le Cap de Bonne Eſperance. Elle nordoüeſte de 18. degrez à la veuë de Zocotora. Sur le grand Banc ſa variation eſt de 22. degrez 30. minutes. Guillaume Denys Profeſſeur d'Hydrographie à Dieppe a fait un Traitté exprés de la variation de l'aiguille aimantée ou *bouſſole.* Ce mot vient du Latin *buxula*, parce qu'elle reſſemble à une boëſte. Menage. Paſquier dit qu'on l'appelle *cadran*, à cauſe qu'elle eſt miſe dans une boëſte quarrée.

BOUT. ſ. m. Ce qui termine une quantité étenduë. Il a couru la ville d'un *bout* à l'autre. c'eſt là le *bout* de mon heritage. il faut attacher ces deux eſtoffes *bout* contre *bout.* il eſt au *bout* de la carriere. Menage derive ce mot de *bod*, qui eſt un mot Celtique ſignifiant le *fond*, l'*extremité.* Du Cange tient que *bout* & *bouton* ſont venus de *botones* & *botontinos* : c'eſt ainſi que les Anciens appelloient ces *mottes* & élevations de terre dont les Arpenteurs ſe ſervoient pour marquer les bornes & les extremités des heritages.

BOUT, ſignifie auſſi, Ce qui eſt le dernier en quelque choſe, ce qui la finit. Cet homme a entrepris un ſi grand ouvrage, qu'il n'en verra jamais le *bout.* la chicane a tant de longueurs, qu'on ne voit jamais le *bout*, la fin d'un procés. le Sermon a été ſi long, que je n'en croyois jamais voir le *bout.*

BOUT, ſignifie encore, un ſens, un coſté. Ce Juge en interrogeant ce criminel l'a pris par tous les *bouts*, par tous les coſtés, il n'en a pû tirer aucun éclairciſſement.

BOUT, ſe dit auſſi d'une petite partie de quelque choſe, & qui approche de ſes extremités. J'ay beſoin d'un *bout* de corde, d'un *bout* de fil. un *bout* de chandelle. il n'a pû entendre qu'un bout de Meſſe, parce qu'il étoit preſſé de partir.

On appelle le haut *bout*, le bas *bout*, dans les ſeances & ceremonies où les rangs ſont diſtinguez, les places les plus ou les moins honorables. Les ambitieux veulent toûjours tenir le haut *bout* par tout où ils ſont. les humbles prennent toûjours le bas *bout.*

On nomme figurément le *bout* du monde, une choſe tres-éloignée. Il s'eſt allé loger au *bout* du monde, à l'autre *bout* de la ville. ſi cette eſtoffe vous couſte dix écus, c'eſt tout le *bout* du monde. Il eſt allé au *bout* du monde, pour dire, Il eſt allé faire un voyage de long cours en un pays fort éloigné.

En termes de Marine, on dit Avoir vent de *bout*, pour dire, Avoir vent contraire, ou le vent par proüe; & Aller de *bout* au vent, pour dire, Aller contre le vent. On dit auſſi, Aborder un vaiſſeau de *bout* au corps, pour dire, luy mettre l'eſperon dans le flanc. On dit auſſi, Filer le cable *bout* pour *bout*, pour dire, le laſcher entierement, & l'abandonner avec ſon ancre.

BOUT, ſe joint encore à pluſieurs mots où il change de ſignification.

BOUT D'AISLES, ſont les plumes qui ſont au *bout* des aiſles des oiſeaux. On ſe ſert des *bouts d'aiſles* pour écrire.

BOUT DE L'AN, eſt un ſervice qu'on fait faire ſolem-

Digitized by Google

nellement pour un deffunt au *bout* de l'année de ſa mort, aprés lequel on quitte le deuil qu'on portoit de luy.

BOUT *d'argent*, *Bout d'yvoire*, ou d'autre matiere, eſt une garniture qu'on met au *bout* d'une canne pour s'appuyer, ou d'un baſton de commandement.

On appelle auſſi *bout* chez les Tireurs d'or, un morceau d'argent doré qu'ils paſſent par la filiere, pour faire des filets d'or & d'argent.

On appelle auſſi un baſton à deux *bouts*, un baſton garni de deux fers pointus par les *bouts*, qui eſt une bonne arme deffenſive & offenſive, quand on la ſait bien manier.

BOUT DE FLEURET, eſt un bouton de cuir rembourré dont on garnit l'extremité des fleurets, afin qu'en eſcrimant ils n'offencent perſonne.

BOUTEHORS. Terme de Marine. Ce ſont des brins de bois ou petites vergues qu'on adjouſte par des anneaux de fer aux grandes vergues, pour porter des bonnettes ou coutelas, lors qu'on veut faire diligence. On appelle auſſi *boutehors*, ou deffenſes, des longues pieces de bois qu'on met en ſaillie hors le vaiſſeau pour empêcher l'abordage d'un bruſlot, ou que les vaiſſeaux ne s'endommagent en ſe heurtant les uns contre les autres.

BOUT DE MAMELLE, eſt la petite fraiſe ou bouton qui ſert à donner à teter aux enfans. Cet enfant n'a pas encore pû prendre le *bout*.

BOUT DE MANCHES, eſt une petite manchette que les gens modeſtes, ou en grand deuil, font coudre aux extremités des manches de leur pourpoint, ou de leur ſoutane.

On dit auſſi, qu'une garniſon eſt ſortie la meſche allumée par les deux *bouts*: ce qui eſt une des conditions d'une capitulation honorable.

BOUT PORTANT, ſe dit en termes de Guerre, des coups qu'on tire à bruſle pourpoint, qui ne manquent point, comme ſi le *bout* de l'arme à feu portoit ſur le pourpoint.

BOUTS-RIMÉS, en termes de Poëſie, ſont des rimes diſpoſées par ordre, qu'on donne à un Poëte avec un ſujet, ſur lequel il eſt obligé de faire des vers en ſe ſervant des mêmes mots & dans le même ordre. Sarraſin a fait un Poëme qu'il a intitulé, *la Deffaite des Bouts-rimés*.

BOUT SEIGNEUX, eſt l'extremité d'un quartier de veau, ou de mouton, du coſté de la gorge, où il demeure toûjours du ſang de ces animaux quand on les tuë.

BOUT DE SOULIER, ſe dit des pieces que les Savetiers mettent aux deux extremités des ſouliers des pauvres gens, pour les faire durer plus long-temps.

On appelle en termes de Couvreurs, un remanie à *bout*, la recherche d'un toit, d'une couverture, pour y mettre les tuiles ou les lattes aux endroits où il en manque.

On le dit auſſi adverbialement en ces phraſes, De *bout* en *bout*, pour dire, Entierement. Au *bout* du compte, pour dire, A la fin. Venir à *bout*, Achever heureuſement une affaire. Pouſſer à *bout* quelqu'un, le mettre à *bout*, pour dire, le tourmenter autant qu'on peut, le reduire à l'extremité. Il eſt à *bout*, pour dire, Il ne ſait que devenir, il n'a pas dequoy ſubſiſter. On dit auſſi, qu'un Fermier eſt à *bout* d'une ferme, pour dire, que ſon bail eſt expiré. On dit en termes de Manege, qu'un cheval eſt à *bout*, quand il eſt outré par trop de travail. On dit auſſi, Coudre *bout à bout*, pour dire, Joindre les deux *bouts* enſemble.

BOUT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Au *bout* de l'aune faut le drap, pour dire, Il faut prendre d'une choſe tout ce qu'on en peut tirer. On dit, qu'un homme s'eſt mis ſur le bon *bout*, pour dire, qu'il eſt bien veſtu, bien équippé. On dit auſſi, Le *bout* de la ruë fait le coin. On dit, qu'un homme eſt au *bout* de ſon rollet, quand il ne ſait plus que dire, ni que faire en quelque diſcours qu'il a commencé, en quelque affaire qu'il a entrepriſe. On dit en ce ſens, Au *bout* de ſes ruſes, de ſes fineſſes. On dit, qu'un homme manque à chaque *bout* de champ, pour dire, à toute heure. On dit auſſi, quand un homme heſite, ou demeure en parlant, Apportez un *bout* de chandelle pour trouver ce qu'il veut dire. On dit auſſi en ce ſens, qu'il a une choſe ſur le *bout* de la langue, lors qu'il la ſçait bien, mais qu'il ne s'en peut ſouvenir à point nommé. On dit au contraire, qu'un écolier ſçait ſa leçon ſur le *bout* du doit, quand il la ſçait fort-bien pour la dire par cœur. On dit, qu'une choſe eſt demeurée au *bout* de la plume, pour dire, qu'on a oublié de l'écrire. On dit, Tenir le bon *bout* de ſon coſté, pour dire, Conſerver toûjours l'avantage de la poſſeſſion de quelque choſe; & qu'un autre ne l'aura que par le bon *bout*, pour dire, aprés avoir bien plaidé & conteſté. On dit, qu'un homme bruſle ſa chandelle par les deux *bouts*, lors qu'il eſt mauvais meſnager, qu'il fait des depenſes de pluſieurs natures, qu'il jouë de ſon coſté, & ſa femme de l'autre. On dit encore, qu'il faut finir par un *bout*, pour dire, qu'il faut mourir d'une façon ou d'autre. Il faut écouter juſqu'au *bout*, & puis dire amen, pour dire, qu'il ne faut pas interrompre mal à propos, ni répondre à une perſonne, qu'on n'ait ſçû tout ce qu'elle veut dire. On dit auſſi d'une choſe qui eſt proche, ſoit à l'égard du temps, ou du lieu, qu'on y touche du *bout* du doit. Ainſi on dit à la Septuageſime, que le Careſme eſt proche, qu'on y touche du *bout* du doit. On dit auſſi, C'eſt tout le *bout* du monde, pour dire, le plus haut point où on puiſſe parvenir. Si vous trouvez dix mille écus de vôtre maiſon, c'eſt tout le *bout* du monde. On dit auſſi, mais baſſement, du par deſſus ou revenant bon de quelque affaire, Il y a cent écus à gagner, & haye au *bout*.

BOUTADE. ſ. f. Caprice, tranſport d'eſprit qui ſe fait ſans raiſon & avec impetuoſité. Il ſe prend en bonne & en mauvaiſe part. Ce Poëte a des *boutades* où il paroiſt beaucoup d'eſprit. cet emporté eſt dangereux dans ſes fougues, dans ſes *boutades*. la plus-part des bons ouvriers ne travaillent que par caprice & par *boutade*.

BOUTANT. adj. Terme d'Architecture. Un arc-*boutant*, c'eſt une arcade qui appuye une voute élevée, & qui eſt luy-même appuyé ſur une forte muraille de maçonnerie. Pilier *boutant*, eſt une groſſe chaiſne de pierre qui eſt faite pour appuyer une muraille, une terraſſe, une voute. On fait auſſi des arcs-*boutans* avec des pieces de bois qui pouſſent, & qui arcboutent.

On appelle auſſi arc-*boutant* d'un carroſſe, le morceau de fer qui ſoûtient les moutons tant en dedans qu'en dehors.

On le dit auſſi au figuré de ceux qui ſoûtiennent, qui protegent une affaire, un parti. Ce Miniſtre eſt un des principaux arcs-*boutans* de l'hereſie.

BOUTARGUE. ſ. f. Mets qu'on prepare pour exciter à boire. Ce ſont des œufs de poiſſons ſalés. Les Provençaux appellent *boutargues*, des œufs de muge confits avec de l'huile & du vinaigre. Menage derive ce mot du Grec *ωα ταριχα*.

BOUTE'. adj. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou juſqu'à la couronne: ce qui arrive ſouvent aux chevaux court-jointés.

BOUTE'E. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit des ouvrages qu'on fait pour ſoûtenir la pouſſée d'une voute, d'une terraſſe. Il faut de fortes *boutées* pour reſiſter à la pouſſée des voutes des grandes Egliſes.

BOUTE-FEU. ſ. m. Officier d'Artillerie qui met le feu au canon. On appelle auſſi du même nom le baſton garni de ſa meſche avec lequel on y met le feu.

Digitized by Google

BOUTE-FEU, eſt auſſi un incendiaire, qui par malice, ou par vengeance, met le feu à quelque maiſon.

BOUTE-FEU, ſe dit figurément de ceux qui ſuſcitent des ſedations, des guerres civiles, qui mettent des diſſentions entre les Princes, ou les particuliers, & qui donnent occaſion aux guerres & aux procés.

BOUTE-HORS. ſubſt. maſc. Facilité d'exprimer ſes penſées, de faire connoiſtre ſon merite & ſon ſçavoir dans les compagnies. Il y a bien des Sçavants qu'on n'eſtime pas, parce qu'ils n'ont point de *boute-hors*.

On dit proverbialement, que des gens jouënt à *boute-hors*, lors qu'ils ſont concurrents en faveur, & qu'ils taſchent à ſe deſtruire l'un l'autre.

BOUTE-SELLE. ſubſt. maſc. Terme de Guerre, qui eſt le ſignal qu'on donne aux Cavaliers pour monter à cheval. On dit auſſi, la levée du *boute-ſelle*, qui eſt le ſecond ſignal.

BOUTETOUTCUIRE. ſubſt. maſc. Goulu, debauſché, qui n'eſt point degouſté, qui mange tout ce qu'il trouve.

BOUTEILLE. ſubſt. fem. Vaiſſeau portatif deſtiné à contenir quelque liqueur. Il s'en fait de differentes figures, matiere, & capacité. Une *bouteille* de roſſolis, une *bouteille* d'encre, une *bouteille* de muſcat. On a tiré ce vin par *bouteilles*, on l'a tranſporté par *bouteilles*. Il eſt deffendu par les Ordonnances de la ville de vendre du vin en detail dans des *bouteilles*, mais ſeulement dans des pots d'eſtain marqués & eſtalonnés. Ce mot vient de *buticula* diminutif de *butta*, d'où les Italiens ont fait *botte*, & qui vient du Grec *bouttis*, ſignifiant la même choſe. Menage.

BOUTEILLE, ſe dit particulierement du vin qui eſt contenu dans la *bouteille*. Bacchus eſt appellé le Dieu des *bouteilles*. on a bû à ce repas trente *bouteilles*.

BOUTEILLE, ſe dit auſſi des ébullitions d'eau, qui ſont de petites empoulles ſur ſa ſurface, comme quand il pleut, quand on ſavonne, quand le pot bout, ou quand on ſouffle quelque liqueur onctueuſe par un chalumeau.

BOUTEILLE, ſe dit auſſi au College, des fautes, des ſoleciſmes qu'on fait ſoit en parlant, ſoit en écrivant.

BOUTEILLE, en termes de Marine, ſe dit des ſaillies qui ſont au coſté du vaiſſeau au lieu de galeries, qui ſont deffenduës par la nouvelle Ordonnance. Elles ont deux pieds & demi au plus de large, & ſont conduites depuis les ſabords de Ste. Barbe juſqu'au couronnement, & ſont ouvertes en dedans des chambres.

On dit proverbialement, quand un homme yvre a fait quelque crime, qu'on pardonne au vin, mais que l'on pend la *bouteille*. On dit auſſi, quand il a quelque bouton ou rougeur au viſage, que c'eſt un coup de pied de *bouteille*. On dit auſſi d'un niais, d'un ignorant, qu'il n'a jamais rien vû que par le trou d'une *bouteille*. On dit auſſi, quand on mange un morceau aprés avoir bû, que c'eſt pour boucher la *bouteille*.

BOUTER. v. act. Vieux mot, qui étoit autrefois fort en uſage, comme il paroiſt par ſes compoſez & ſes derivez; mais qui ne ſe dit plus que par le bas peuple & les payſans: & en Picardie il ſignifie *mettre*. *Boutez* vous là. *Boutez* vôtre chapeau.

En termes de Marine, on dit *bouter* de lof, pour dire, Bouliner, venir au vent, prendre l'avantage du vent. On dit auſſi *bouter* à l'eau, quand on fait ſortir un bateau du port.

Du Cange derive ce mot de *butare*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité. En termes de Venerie, on dit *bouter* la beſte, pour dire, la lancer.

BOUTEROLLE. ſ. f. C'eſt la garniture qu'on met au bout du fourreau d'une eſpée, pour empêcher qu'elle ne le perce. Une *bouterolle* de fer, d'argent. Ce mot vient de *bouts a reoles*, qui vient des Eſpagnols, qui nomment ainſi les bouts des fourreaux & des gardes d'eſpée arrondis.

BOUTEROLLE, eſt auſſi une fente de clef par où paſſe le roüet, ou les gardes d'une ſerrure.

BOUTEROLLE, eſt auſſi un outil ou poinçon rond qui ſert à graver ſur les pierres dures.

BOUTEUX, ou *Bout de quevre*. Terme de Marine. C'eſt un petit filet attaché à un baſton fourchu, que les Peſcheurs pouſſent devant eux ſur les ſables. On s'en ſert ſur les coſtes de l'Ocean.

BOUTILLIER. ſ. m. Grand Eſchanſon chez le Roy. Le Grand *Boutillier* de France. Ce mot vient du Latin *buticularius*. C'eſtoit un des quatre grands Officiers de France qui ſignoit dans toutes les Patentes des Rois, ou du moins étoit preſent à leur expedition. Voyez Fauchet & Fanyn.

BOUTIQUE. ſubſt. fem. Lieu où les Marchands expoſent leurs marchandiſes en vente, qui eſt ouvert ſur la ruë, & au rez de chauſſée, & où les Artiſans travailleut. Ce Marchand a ouvert ſa *boutique*. La Police fait fermer les *boutiques* les Dimanches & Feſtes, & pendant les rejouiſſances publiques, ou quand il y a de la maladie contagieuſe. Il y a auſſi des *boutiques* dans les Foires, dans la Galerie du Palais, &c. On appelloit autrefois *boutiques*, les études des Notaires; & on les appelle encore ainſi en pluſieurs lieux de Province. Menage derive ce mot du Latin *botheca*, qui a été derivé du Grec *apotheca*, comme veut Du Cange.

On appelle auſſi *boutiques*, Certains eſtaux portatifs à l'abry deſquels ſe mettent quelques Artiſans, ou petits Merciers, comme les Savetiers, les Ravaudeurs, les Vendeurs de pain d'eſpices, de pouppées.

On appelle encore *boutique*, des boëſtes ou layettes que quelques petits Merciers ambulans portent au col, ou ſur le dos. Ce petit garçon veut faire fortune, il n'avoit qu'un ſou quand il a commencé ſa *boutique*.

On appelle auſſi *boutique*, les bateaux où on meine & où on nourrit du poiſſon, en attendant qu'on en ait le debit. Ces bateaux ſont tous percés au deſſous du niveau de la riviere, & ne ſont élevés ſur l'eau qu'à cauſe du vuide qui eſt à l'avant & à l'arriere.

BOUTIQUE, ſe dit auſſi du fonds du Marchand. Il a vendu, il a laiſſé ſa *boutique* à ſon aſſocié, pour dire, ſon fonds & ſes marchandiſes, ou les outils de ſon meſtier, s'il eſt Artiſan, & les inſtruments ou vaiſſeaux propres pour ſes manufactures.

On dit proverbialement, Adieu la *boutique*, de quelque choſe qui tombe, qui ſe renverſe, qu'on entraiſne. On dit, qu'un homme fait de ſon corps une *boutique* d'Apothicaire, quand il prend ſouvent, ou par precaution des lavements & des medecines. On dit auſſi d'une calomnie, d'une impoſture, qu'elle vient de la *boutique* d'un tel Satyrique, ou ſcelerat, de la *boutique* de Sathan. On appelle auſſi un Courtaut de *boutique*, un Artiſan qui eſt compagnon & occupé à un travail ſedentaire.

GARDE-BOUTIQUE, eſt une marchandiſe de mauvais debit.

ARRIERE-BOUTIQUE, eſt un magaſin qui eſt ſur le derriere de la maiſon, où ſe mettent les meilleures marchandiſes.

On dit figurément d'une ruſe, d'une chicane qu'on garde pour la fin d'une affaire, d'un procés, que cela vient de l'*arriere-boutique*.

BOUTIS. ſubſt. maſc. Terme de Chaſſe. Terrain où les beſtes noires ont fouillé avec leur boutoir.

BOUTISSE. adj. f. Terme de Maçonnerie. C'eſt une épithete qu'on donne à des pierres, quand elles ſont miſes en œuvre, en ſorte que leur plus grande longueur entre dans le mur, & le parement qui paroiſt n'en ſoit que la largeur. Pour bien baſtir, il faut mettre des pier-

Digitized by Google

res en parement, & d'autres en *boutiſſe* alternativement.

BOUTOIR. ſubſt. maſc. Outil de Mareſchal, qui eſt un trenchant d'acier qui ſert à preparer le pied d'un cheval, & à en couper la corne ſuperfluë. Il eſt large de quatre doits, & recourbé vers le manche. Voyez *Bouton.*

BOUTOIR, en termes de Chaſſe, ſignifie le bout du grouin d'un ſanglier. On s'en ſert auſſi dans le Blaſon.

BOUTON. ſubſt. maſc. Petite boule, ou attache ronde qui ſert à joindre les deux bouts d'un habit, ou de quelque autre choſe qu'on veut attacher ou detacher ſelon les beſoins. Les *boutons* d'un pourpoint, des manches. le *bouton* d'un haut-de-chauſſe. des bottines qui ſe ferment à *boutons.* les *boutons* des pantes d'un lit ſont en forme d'olive. En vieux François on l'appelloit *fermail.* Du Cange. On s'en ſert quelquefois pour orner & paſſementer les habits. Des *boutons* de diamants. des *boutons* d'Orfevrerie. des *boutons* d'eſtain, de letton, de geais. des *boutons* d'or, d'argent, de fil, de ſoye, de crin. des *boutons* à queuë.

On dit chez les Eſcrimeurs, Porter une botte au troiſiéme *bouton*, pour dire, Eſtre aſſûré de porter ſon coup au lieu où on viſe.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau branche, & prend le *bouton*, pour dire, la cime des arbres.

On appelle en termes de Manege le *bouton*, la boucle de cuir qui coule le long des reſnes, & qui les reſſerre. Et on appelle, Mettre un cheval ſous le *bouton*, lors que le Cavalier en deſcendant abaiſſe ce *bouton* ſur le col, juſqu'à ce que la bride ramene la teſte du cheval en bon eſtat.

On dit figurément en ce ſens, Serrer le *bouton* à quelqu'un, quand on le tient en bride, & quand on le preſſe fortement de faire quelque choſe.

BOUTON, ſignifie auſſi, le jet que font les plantes pour en former une fleur avant qu'elle ſoit tout à fait eſcloſe. Il y a bien des *boutons* ſur ces arbres. il y a des arbres qui jettent des *boutons* à fleur, & d'autres à fruit. On le dit ſur tout des roſes. Il s'appelle autrement *œuil.* Menage derive ce mot de *pulſare*, parce que les *boutons* viennent aux arbres quand ils pouſſent : d'où vient qu'on a appellé auſſi *bouture*, leurs branches coupées & plantées en terre; & un *boutoir* de Mareſchal, parce que *bouter* ſignifioit autrefois *pouſſer.* Les *boutons* des habits n'ont été dits que par reſſemblance à ceux des arbres.

On appelle figurément & poëtiquement une bouche petite & vermeille, un *bouton* de roſe.

BOUTON, ſe dit auſſi d'une bube ou éleveure rouge qui vient au viſage de chaleur de foye, & ſouvent pour avoir fait excés de vin. On dit auſſi, des *boutons* de verolle, de farcin.

BOUTON, en termes de Chirurgie, eſt un inſtrument de fer rond par le bout, & qu'on fait rougir pour guerir certaines playes, comme les fiſtules lacrymales où on met un *bouton* de feu. Les Mareſchaux diſent auſſi, qu'il faut mettre un *bouton* de feu à chaque *bouton* de farcin pour le guerir.

BOUTON, en termes de Guerre, eſt le petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour ſervir de mire, & tirer plus droit. Le *bouton* d'un canon, d'une arquebuſe.

BOUTON, en termes de Serrurier, eſt ce morceau de fer qui ſert aux ſerrures dans les chambres à faire mouvoir le peſne. On le dit auſſi des verrouils, des targettes.

Les Eſſayeurs d'or appellent auſſi *boutons*, les petites parties d'or ou d'argent qu'on leur fournit pour eſſayer à quel titre ſont ces metaux. Il peſe ordinairement dix-huit grains, & eſt de la groſſeur d'un *bouton.*

BOUTON, ſe dit auſſi des poignées de fer qui ſont au devant des portes, qui ſervent à les tirer & fermer.

On appelle auſſi dans les Academies de jeu des *boutons*, les faux dez, les dez chargés.

On dit proverbialement, qu'une choſe ne tient qu'à un *bouton*, pour dire, qu'elle tient à peu de choſe. La ſoutane de ce Gentilhomme ne tient qu'à un *bouton*, pour dire, qu'il la quittera aiſément pour ſe battre. On dit d'une choſe qu'on mépriſe, qu'on n'en donneroit pas un *bouton.*

BOUTONNER. verb. act. Paſſer des boutons aux lieux deſtinés pour les recevoir, ſoit gances, ſoit boutonnieres.

BOUTONNER. verb. neut. ſe dit des boutons qui pouſſent aux arbres pour produire des feuilles, des fleurs, ou du fruit. Les roſes commencent à *boutonner*, à paroiſtre en bouton.

BOUTONNÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un pourpoint *boutonné*, celuy dont les boutons ſont paſſez dans les boutonnieres, & non pas celuy-là qui eſt garni ſeulement de boutons. Un viſage *boutonné*, celuy qui eſt chargé de boutons, qui viennent de chaleur de foye, ou d'yvrognerie.

BOUTONNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des roſes, & autres fleurs, lors que les feuilles ſont d'un émail, & le milieu ou le bouton d'un autre.

BOUTONNIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait des boutons.

BOUTONNIERE. ſubſt. fem. Petite fente ſurjettée ou garnie de gance, ou de galon, dans laquelle on paſſe des boutons pour fermer les ouvertures d'un habit, ou pour l'attacher.

BOUTURE. ſubſt. fem. Terme d'Agriculture. C'eſt un bout de plante ou d'arbre qu'on plante dans la terre, qui prend racine, & qui pouſſe en haut des branches & des feuilles. Les ſaules & les peupliers, le coignaſſier, le figuier, &c. viennent de *bouture.* il y a des plantes qui viennent de graine & de *bouture.*

BOUTURE, chez les Orfevres, eſt une eau preparée pour blanchir l'ouvrage, ou une leſcive faite avec du ſel de tartre pour blanchir l'argent. On l'appelle auſſi *boulure*; mais elle n'eſt plus gueres en uſage, à cauſe qu'on le blanchit au feu.

Dans les Monnoyes on appelle *bouture*, une drogue compoſée de lie de vin ſeche eſmiée, de ſel, &c. qui ſert au blanchiment des eſpeces.

BOUVERIE. ſubſt. fem. Eſtable à mettre les bœufs. Les Marchands Bouchers ont des *bouveries* où ils mettent les bœufs, en attendant qu'ils les tuent.

BOUVET. ſ. m. eſt une eſpece de rabot dont ſe ſervent les Menuiſiers.

BOUVIER, IERE. ſubſt. maſc. & fem. Qui conduit ou qui garde les bœufs. On le dit figurément des gens groſſiers, mal appris, qui ſont ſans civilité.

BOUVIER, eſt auſſi une Conſtellation celeſte, nommée en Latin *Boötes.*

BOUVILLON. ſubſt. maſc. Jeune bœuf.

B O Y.

BOYAU. ſ. m. Les conduits ou tuyaux par où les gros aliments ſortent du corps humain. Les Medecins les appellent *inteſtins.* Menage derive ce mot de *botellum*, diminutif de *buoto* ou *vuoto*, qui ſignifie *vuide.* Borel le derive de *voye*, d'où eſt venu, dit-il, le nom de *long boyau*, qui eſt une voye longue & eſtroite. Il pretend qu'on diſoit autrefois *voyeau*, pour dire, les *boyaux* des animaux, à cauſe qu'ils ſervent de *voye* aux viandes & excrements. Du Cange témoigne qu'on diſoit autrefois *boël & boële*, & croit qu'il vient de *botulus*, qui ſignifie auſſi *boudin.*

DESCENTE DE BOYAU, eſt un *boyau* qui tombe dans les bourſes, quand on a fait quelque violent effort.

Digitized by Google

CORDE DE BOYAU, ſe dit des cordes faites de *boyaux* d'animaux coupez & tors, dont on fait les cordes des raquettes, & de pluſieurs inſtruments de Muſique, comme violons, violes, luths, theorbes, guiterres.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval a beaucoup de *boyau*, lors qu'il a beaucoup de flanc, beaucoup de corps, qu'il a les coſtes longues, & qu'elles ne ſont ni plattes ni ſerrées.

BOYAU, en termes de Guerre, eſt un foſſé couvert de ſon parapet, qui ſert de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques. C'eſt auſſi une ligne qu'on tire pour envelopper de differens terrains, ou attaquer quelques ouvrages.

On dit proverbialement, Je l'aime comme mes petits *boyaux*. On dit d'une choſe longue & étroite, C'eſt le chemin de Ville-Juifve, long *boyau*: ou même abſolument, C'eſt un *boyau*. On dit encore d'une choſe fort degouſtante, qu'elle feroit vomir tripes & *boyaux*.

On dit populairement, pour ſe mocquer de ceux qui ſe plaignent de quelque petite playe ou coupure, Si tes *boyaux* ſortent par là, tu en mourras. On dit auſſi d'un jeune homme de bon appetit, qu'il a toûjours dix aunes de *boyaux* vuides pour feſtoyer ſes bons amis.

BOYAUTIER. ſ. m. Artiſan qui fait & prepare les cordes à boyaux, tant pour les raquettes, que pour les inſtruments à corde.

BOYE. Terme de Marine. C'eſt la même choſe que *Bouée* ou *Baliſe*.

BOYER. Terme de Marine, eſt une chaloupe Flamande maſtée en fourche, qui a deux ſemelles pour mieux aller à la bouline ſans deriver.

B R A.

BRACELET. ſ. m. Petit ornement qu'on met autour du poignet. *Bracelets* de ruban, de perles, de pierreries. les amants tiennent à grande faveur d'avoir des *bracelets* de cheveux de leurs maiſtreſſes. Menage derive ce mot de *braciletum* diminutif de *bracile*, qu'il trouve écrit dés le temps de Juſtinien. Du Cange le derive de *brachialia*, qui étoit un ornement que les hommes auſſi-bien que les femmes portoient au bout de leurs manches; & que c'eſt ce qu'en termes de Blaſon on a appellé *dextrocheres*.

On dit, que des paſſements ſont mis en *bracelet*, quand ils ſont diſpoſez en rond ſur les manches. Les Pages de la grande Eſcurie du Roy ont leurs paſſements en *bracelet:* ceux de la petite Eſcurie les ont en quille ou en long.

BRACHIAL. adj. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un muſcle qui fait mouvoir le bras.

BRAGARD. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *brave*, *ajuſté*, *mignon*.

BRAGUE. Terme de Marine. C'eſt le cordage qui arreſte le recul du canon. On l'appelle auſſi *bracque* ou *drague*.

BRAILLER. v. n. Parler beaucoup & fort haut, & ſans dire rien de bon ni de ſolide.

BRAILLER, en termes de Marine, ſe dit du hareng, lors qu'on le ſaupoudre de ſel, & qu'on le remuë avec des pelles.

BRAILLEUR, EUSE. adj. Qui hable, qui parle hautement & avec liberté de toutes choſes. Il ne ſe faut point brouiller avec ces grands *brailleurs*. Moliere dans ſon Miſantrope.

BRAIRE. v. n. Terme dont on ſe ſert pour exprimer le cri des aſnes. Menage derive ce mot du Latin *barrire*, ou pluſtoſt de *ragire*, qui ſe dit des aſnes proprement. Borel le derive de *bram*, qui ſignifie *grand cri* en Langue Gothique.

BRAIRE, ſe dit auſſi figurément des cris importuns & exceſſifs des hommes, & ſur tout de ceux qui ont la voix fort deſagreable. Il y a long-temps que cet homme ne fait que *braire*. ce meſchant Advocat ne fait que *braire*, & ne dit rien qui ſerve à ſa cauſe.

BRAMER. v. n. Terme de Chaſſe, qui ſe dit pour exprimer le cri des cerfs. Le cerf qui *brame* au bruit de l'eau. Theophile. Ce mot vient de *bram*, qui ſignifie *grand cri* en Langue Gothique.

BRAISE. ſ. f. Bois ou charbon allumé, & dont l'humidité eſt conſumée, enſorte qu'il ne rende point de fumée. Des marrons cuits à la *braiſe*. On dit par hyperbole en taſtant le pous de celuy qui a une groſſe fievre, que ſon corps eſt tout de *braiſe*. un amoureux ſe plaint qu'il a le cœur tout en *braiſe*. Ce mot vient du Grec *brazo*, *bullio*, *efferveo*.

On dit proverbialement, qu'on eſt tombé de la poëſle en la *braiſe*, pour dire, qu'on eſt tombé d'un grand mal en un pire.

BRAMIN. ſ. m. C'eſt un Preſtre de la Religion des Indiens idolatres, ſucceſſeurs des anciens Brachmanes. Les *Bramins* ſont la premiere race des Banians, & ſont ſi verſez en Aſtrologie, qu'ils ne manquent pas d'une minute à predire les Ecclypſes. Ils ont un ſi grand reſpect pour les vaches, que pourvû qu'ils en ayent une queuë à la main quand ils meurent, ils croyent eſtre bienheureux. Ils font quelquefois des Proceſſions de 400. lieuës, où ils menent des villes & villages entiers; & ils nourriſſent les peuples, quand ils ſont arreſtez aux paſſages des rivieres desbordées, par une maniere qu'ils font croire miraculeuſe, leur donnant tout ce qu'ils demandent ſans avoir fait aucunes proviſions.

BRAN, ou *Bren*. ſ. m. Exerement de l'homme qui decharge ſon ventre. Il ſe dit quelquefois abſolument, quand on fait quelque imprecation contre quelqu'un, comme on dit, *fouin*, *peſte*, *bran*.

BRAN DE JUDAS, ſe dit des rouſſeurs qui viennent ſur le viſage.

BRAN DE VIN. C'eſt de l'eau de vie.

BRAN DE SON. C'eſt du gros ſon.

Menage derive ce mot de *Brance*, qui eſt un vieux mot Gaulois, dont il eſt fait mention dans Pline en parlant de ſon, qui eſt encore à preſent appellé *bran* par les Anglois; & il penſe que le *bran*, qui ſignifie excrement de l'homme, n'a été dit que par metaphore de l'excrement du blé. Du Cange le derive auſſi de l'Anglois, & témoigne qu'on diſoit autrefois, Manger du *bran* de quelqu'un, pour dire, Manger de ſon *pain*: & qu'on a appellé *Brenage*, un droit qui ſe levoit ſur le ſon; & *Bernier*, Celuy qui en étoit Receveur. Mais *bren* eſt un mot ancien Gaulois ou Celtique, dont les Bas-Bretons ſe ſervent encore pour ſignifier du *ſon*.

BRANCARD. ſ. m. Lit portatif pour tranſporter des malades. C'eſt une eſpece de grande civiere avec des cerceaux en berceau, qu'on garnit de matelats & de couvertures, qui eſt portée ſur des mulets comme une litiere.

BRANCARDS, ſont auſſi deux pieces de bois pliant qui joignent le train de derriere d'une chaiſe roulante au train de devant, qui aboutiſſent ordinairement à un arc. Ils ſont l'office de la fleſche d'un carroſſe, & quelquefois la chaiſe eſt poſée deſſus, quelquefois elle eſt ſuſpenduë ſur des conſoles.

BRANCARD, eſt auſſi une machine faite par aſſemblage de pluſieurs fortes pieces de charpente, qui ſert à tranſporter des pierres, ou autres fardeaux d'une peſanteur extraordinaire, afin d'empêcher qu'elles ne ſe caſſent, ou ne s'écornent, ainſi qu'on a fait pour les deux pierres qui couvrent le fronton du frontiſpice du Louvre.

BRANCE. ſ. fem. Eſpece de grain, ou de legume. Vieux mot François: c'eſt celuy dont parle Pline ſous le nom de *ſandalis* & *ſandalum*.

BRANCHAGE. ſ. m. Nom collectif qui ſe dit en

general de tout le bois qu'un arbre pouſſe en rameaux. On fait du tronc des arbres du bois de charpente, & du *branchage* des cotrets & des fagots.

BRANCHE. ſ. f. Jet de bois qu'un arbre pouſſe en rameau au delà de ſon tronc. Le pin ne pouſſe des *branches* que vers la cime. la colombe rapporta dans l'Arche une *branche* d'olive. On dit auſſi, une *branche* de corail. On dit auſſi, qu'un chandelier a pluſieurs *branches*, qu'un ruban eſt noüé à pluſieurs *branches*. *branche* d'une garde d'épée. *branche* d'un bouquet de plumes, &c. Et on dit figurément, qu'une affaire a pluſieurs *branches*, pour dire, qu'il y a pluſieurs affaires connexées & jointes enſemble, ou que ſa deciſion fait un prejugé ſur pluſieurs autres ſemblables. Ce mot vient du Latin *branca*. Menage aprés Saumaiſe. D'autres le derivent de *brachium*, parce que la *branche* eſt comme le bras d'un arbre.

BRANCHE, en Architecture, ſignifie les arcs des voûtes des ogyves.

BRANCHE DE TRANCHÉE, eſt la même choſe que *boyau de tranchée*.

BRANCHE DE LA BRIDE, en termes de Manege, ſont deux pieces de fer courbées qui portent l'embouchure, les chaiſnettes, & la gourmette, & qui ſont attachées d'un coſté à la teſtiere, & de l'autre aux reſnes qui tiennent la teſte du cheval ſujette.

On appelle auſſi *branches de la trompette*, ſes deux premiers canaux qui portent le vent au pavillon.

BRANCHE, ſe dit en Anatomie des rameaux qui ſortent d'une groſſe veine, & particulierement de la veine cave.

BRANCHE, ſe dit auſſi figurément des rameaux qui ſortent de la ſouche de l'arbre genealogique, où ſe voyent les deſcendans en ligne collaterale. La *branche* maſculine. la *branche* feminine.

BRANCHE, ſignifie auſſi, la verge, ou la piece de bois ou de fer qui tient lieu de fleau dans la balance Romaine, le long de laquelle le contrepoids eſt mobile.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt comme l'oiſeau ſur la *branche*, quand il n'a point d'état aſſûré, point de fortune certaine. On dit de ceux qui paſſent ſans raiſon d'un propos à l'autre, qu'ils ſautent de *branche* en *branche* : l'Eſpagnol dit, *de palo en fraſca*. On dit d'un homme dont la fortune ſe renverſe, qu'il s'eſt attaché aux *branches*, quand il n'a fondé ſa pretention que ſur des gens qui ne le peuvent pas ſoûtenir, au lieu de s'attacher au tronc.

BRANCHE URSINE. ſ. f. Herbe que les Grecs & les Latins appellent *Acanthe*. C'eſt de la repreſentation de ſes feuilles qu'on fait les ornements du chapiteau Corinthien.

BRANCHER. v. act. Pendre un ſoldat, ou un vagabond à la branche du premier arbre. Cela n'a d'uſage qu'à la guerre, & chez les Prevoſts.

BRANCHER, en termes de Chaſſe, ſe dit des oiſeaux qui ſe poſent ſur une branche d'arbre, qu'on appelle de là *oiſeaux branchiers*.

On dit auſſi, *Brancher*, & prendre le bouton de l'arbre, c'eſt à dire, Se percher ſur la cime.

BRANCHIER. C'eſt ainſi qu'on appelle les jeunes oiſeaux de proye qui ſortent du nid, & qui n'ont encore la force que de voler de branche en branche.

BRANCHIES. ſ. f. plur. Terme de Phyſique. C'eſt le nom que les Medecins Grecs ont donné aux ouïes des poiſſons, qui ſont des parties compoſées de cartilages & de membranes, en forme de feuillets, qui leur ſervent comme de poulmons.

BRANCHU, UE. adj. Qui a des branches. Il ne ſe dit que des arbres.

BRAND. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie une groſſe épée d'acier, qu'on manioit à deux mains, & que les anciens Chevaliers portoient autrefois. Du Cange pretend que ce mot vient de *branca*, qui a ſignifié une *griffe de lion*, ou un *ongle d'oiſeau*; & qu'on l'a tranſporté au coutelas, parce qu'il ſert au ſoldat comme d'une griffe & de deffenſe.

BRANDEBOURG. ſ. m. Groſſe caſaque qui eſt venuë à la mode ces dernieres années. Elle va juſqu'à mi-jambe, & a des manches bien plus longues que les bras; & quand on y veut mettre quelque ornement, elle eſt chargée de boutons à queuë eſpacez aſſez large.

BRANDES. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des rameaux des arbres. Les belles foreſts ſont couronnées de *brandes*, c'eſt à dire, fort couvertes de branches d'arbres.

BRANDILLER. v. act. S'agiter en l'air ſur une planche, ſur une corde, &c. Les enfans prennent grand plaiſir à ſe *brandiller*. les Danſeurs de corde ſe *brandillent* quelque temps, avant que de ſe donner l'eſtrapade, & faire leurs autres tours de ſoupleſſe.

BRANDILLOIRE. ſ. f. Planche, ou corde qui ſert à ſe brandiller.

BRANDIR. v. act. Branſler une arme à la main qui a quelque longueur, comme hallebarde, pique, eſpieu.

BRANDIR, ſe dit auſſi en Charpenterie. *Brandir* un chevron, c'eſt, Percer un chevron & la panne, & les attacher enſemble par le moyen d'une forte cheville.

BRANDI, IE. adj.

On dit proverbialement, Enlever quelqu'un tout *brandi*, pour dire, à vive force, l'enlever tout d'un coup.

BRANDON. ſ. m. Flambeau de paille qui ſert aux payſans à s'éclairer la nuit. Ce mot eſt ancien dans la Langue, & vient de l'Allemand *brandt*, qui ſignifie *tiſon*, *incendie*. Menage. On a dit *brandes*, *branda*, dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *flambeau*, un *tiſon*. Le Dimanche des *brandons*, eſt le premier Dimanche de Careſme, auquel les jeunes payſans faiſoient autrefois ſur le ſoir des Proceſſions, & autres ceremonies avec des flambeaux de paille allumez pour chaſſer le mauvais air de leurs vignes & de leurs terres.

On appelle en termes de Palais, *brandons* & *panonceaux*, des morceaux de paille qu'on attache à la porte des heritages ſaiſis avec les Armes du Seigneur, pour monſtrer que les choſes ſont à vendre en Juſtice. Les procez verbaux des ſaiſies reelles portent que le Sergent a attaché aux portes des lieux des *brandons* & panonceaux.

On le dit auſſi de ces piques ou baſtons garnis de paille qu'on plante dans un champ, pour montrer que les fruits pendans par les racines ſont ſaiſis & arreſtez. Dans l'ancienne Pratique on diſoit auſſi, *Brandonner*, pour dire, Saiſir. On met encore de la paille à la queuë des chevaux qui ſont à vendre, ou ſur des meubles qu'on expoſe dans la ruë.

BRANDONS, ſe dit figurément & poëtiquement, des feux celeſtes, & du flambeau que porte l'Amour.

> Ainſi les celeſtes *brandons*
> Verſent ſur ton chef mille dons
> En ligne perpendiculaire.
> Deſmareſts en ſes Viſionnaires.

Il eſt vieux. Les vieux Poëtes parlent ſouvent de l'Amour & de ſon *brandon*, pour dire, de ſon flambeau.

BRANSLANT, ANTE. adj. Qui branſle, qui panche de coſté & d'autre.

On dit proverbialement d'une choſe qui n'eſt pas ferme ni aſſûrée, que c'eſt un chaſteau *branſlant*.

BRANSLE. ſ. m. Defaut de fermeté ou d'arreſt, qui fait qu'une choſe s'agite en deçà & en delà. On ſonne les cloches en *branſle*. les eſtomacs foibles ne ſçauroient ſouffrir le *branſle* du navire.

BRANSLE, en termes de Muſique, eſt un air ou une danſe par où on commence tous les bals, où pluſieurs per-

Digitized by Google

perſonnes danſent en rond, & non pas en avant, en ſe tenant par la main, & ſe donnent un *branſle* continuel & concerté avec des pas convenables, ſelon la difference des airs qu'on joue alors. Les *branſles* conſiſtent en trois pas & un pied joint qui ſe font en quatre meſures, ou coups d'archet, qu'on diſoit autrefois *battement de tabourin*. Quand ils ſont repetés deux fois, ce ſont des *branſles doubles*, ou *communs*. On danſe d'abord le *branſle ſimple*, & puis le *branſle gay* par deux meſures ternaires; & il eſt ainſi appellé, parce qu'on a toûjours un pied en l'air. Voyez Thoinot Arbeau dans ſon Orcheſographie, où il donne les noms, les meſures, & la tablature d'un grand nombre de *branſles* qu'on dançoit il n'y a pas long-temps, comme les *branſles* de Bourgogne, qui ſe danſent à droit & à gauche par une meſure binaire, prompte & legere. Les *branſles* du haut Barrois, du Monſtier en Der, de Hainault, d'Avignon, &c. les *branſles* de Poitou, qui ſe danſent par meſure ternaire en allant toûjours à gauche. Les *branſles* d'Ecoſſe, & de Bretagne. On appelle ceux-cy le Tyori. Il parle auſſi du *branſle des Lavandieres*, où les danſeurs font du bruit par le tapement de leurs mains; du *branſle des ſabots*, où on bat du pied, qu'on a appellé auſſi le *branſle des chevaux*, à cauſe de ce tapement de pieds; du *branſle des pois*, & *des Hermites*; du *branſle de la torche*, dans lequel le danſeur tient un chandelier, une torche, ou un flambeau allumé. Il y a eu auſſi des *branſles morgués*, & *geſticules*, qu'on a appellez *de la moutarde*, que les Dames appellent *branſles de la haye*, qui ont degeneré enfin en ceux qu'on appelle *branſles à mener*, qui ſont ceux par qui ſe terminent maintenant tous les *branſles*. En ceux-cy chacun meine le *branſle* à ſon tour, & puis ſe met à la queuë. Les danſes aux chanſons ſont des eſpeces de *branſles*. Le *branſle* de ſortie eſt ce qu'on danſe à la fin du bal.

Il y a auſſi une eſpece de petit jeu qu'on appelle *Branſle-moine*.

BRANSLE, ſe dit figurément du commencement d'une affaire, lors qu'on la met en train d'aller, qu'on luy donne le premier mouvement. Ce Miniſtre eſt celuy qui donne le *branſle* aux affaires, à tout l'Eſtat. c'eſt cet homme de bonne humeur qui meine le *branſle*, qui met les autres en train pour ſe divertir.

BRANSLE, ſignifie auſſi, Incertitude, deliberation. Cet homme eſt en *branſle* s'il entrera dans une telle entrepriſe. ſa fortune eſt en *branſle* & fort incertaine.

BRANSLE, en termes de Marine, eſt un lit dont on ſe ſert ſur les vaiſſeaux, qui eſt ſuſpendu ſous le pont par des cordes qui tiennent aux quatre coſtez. Il eſt fait de groſſe toile, & bordé d'un bordage qui luy ſert d'ourlet.

On dit proverbialement, qu'on va danſer un *branſle* de ſortie, lors qu'on eſt preſt de s'en aller, ou qu'on eſt chaſſé de quelque lieu.

BRANSLEMENT. ſ. m. Mouvement en deçà & en delà. Il a approuvé ſon diſcours par un *branſlement* de teſte.

BRANSLER. v. act. & n. Se mouvoir deçà & delà. Cet homme *branſle* trop les bras en danſant. il *branſle* le corps en marchant. cette femme eſt ſi vieille, que la tête luy *branſle*. il s'eſt fait arracher une dent qui *branſloit*.

BRANSLER, en termes de Fauconnerie, ſe dit lors que le faucon ſe tient haut au premier degré ſur la teſte du Fauconnier, qu'il tourne & remuë ſes ailes en *branſlant* & rodant de belle action.

BRANSLER, ſignifie auſſi, Deliberer, n'être pas ferme dans une opinion, dans un parti. Il y a pluſieurs villes rebelles qui *branſlent*, & qui ſe veulent remettre dans le devoir.

BRANSLER, ſignifie auſſi, Se remuer. Si tu *branſles*, je te tuë, dit un brigand à celuy qu'il vole. toute la ſedition eſt appaiſée, rien ne *branſle*. il ne faut pas qu'une ſentinelle *branſle* de ſon poſte. On dit que les ennemis *branſlent*, lors qu'ils ſe deffendent mal, & qu'ils ſont preſts à s'enfuir.

On dit proverbialement, Quand je remuë tout *branſle*, pour dire, je fais trembler tous mes gens. On dit auſſi d'un homme puiſſant, que tout le monde *branſle* ſous luy, pour dire, que tout le monde eſt preſt de ſe remuer pour obeir à ſes commandements. On dit auſſi d'un homme foible, qu'il *branſle*, qu'il tourne à tout vent. Cet homme *branſle* au manche, pour dire, eſt irreſolu, & n'eſt pas ferme dans ſes advis. On dit en débauche, *Branſler* le menton, la maſchoire, pour, S'exciter à boire & à manger. On dit auſſi, que tout ce qui *branſle* ne tombe pas.

BRANSLÉ, ÉE. part. & adj.

BRANSLEUR, EUSE. adj. Qui branſle. Il n'eſt gueres en uſage qu'en un ſens odieux & obſcene.

BRANSLOIRE. ſ. f. Chaiſne qui ſert à faire mouvoir les ſoufflets des Forgerons.

On dit en Fauconnerie, qu'un heron eſt à la *branſloire*, lors qu'il eſt haut, & qu'il tourne en branſlant.

BRAQUE, ou *Brac*. ſ. m. Eſpece de chien de chaſſe, qui eſt bon queſteur, qui excelle par l'odorat. Il vient de *braccus*, ou de *bracco*, qui a été fait de l'Allemand *brachen*, ſignifiant la même choſe, Menage; ou du Grec *brachys*, *brevis*.

On a auſſi appellé *brachio*, le petit d'un ours.

BRAQUEMART, ſ. m. Eſpée courte & large qu'on portoit anciennement. Fauchet le derive de *bracky machaira*, mot Grec qui ſignifie la même choſe.

BRAQUEMENT. ſ. m. Diſpoſition d'une piece d'artillerie à tirer vers un certain lieu.

BRAQUER. v. act. Tourner le canon ſelon certaine ligne, & ſelon certain angle ou élevation pour le faire tirer à un point deſiré.

On dit auſſi, *Braquer* le timon d'un carroſſe, pour le pouſſer d'un certain coſté.

BRAQUES. ſ. m. qui ſe dit des pinces d'une écreviſſe.

BRAS. ſ. m. La partie du corps de l'homme qui aboutit d'un coſté à l'eſpaule, & de l'autre à la main. En termes de Medecine, c'eſt ſeulement la partie qui prend de l'eſpaule juſqu'au coude; car celle qui eſt depuis le coude juſqu'au poignet, s'appelle *avant-bras*. Le *bras* n'a qu'un os grand & tres-fort appellé *humerus*, qui a une groſſe teſte, laquelle s'embouche dans la cavité de l'eſpaule. Il a pluſieurs cavitez qui reſſemblent à une poulie pour faciliter le pli & le mouvement du *bras*. Et l'*avant-bras* a deux os qu'on appelle le *grand* & le *petit focile*. Le plus grand eſt deſſous, & le plus petit deſſus, lequel eſt auſſi appellé *radius* ou *rayon*. Quelques-uns appellent cette partie du *bras* le *ſurbras*, ou le *contre-bras*, & les Latins *ulna*, *cubitus*. Dieu a donné deux *bras* à l'homme, afin qu'il puſt vivre de ſon travail. Moyſe avoit les *bras* levez au ciel, tandis que le peuple combattoit contre Amalec. les ſaignées du *bras* ſont les plus ordinaires. il eſt eſtropié d'un *bras*. il a le *bras* en eſcharpe. il s'en va les *bras* balants, ou les *bras* pendants. Ce mot vient du Latin *brachium*.

BRAS, ſe dit auſſi des chevaux. C'eſt la partie de la jambe de devant qui s'étend depuis le bas de l'eſpaule juſqu'au genou: & on dit qu'un cheval plie bien le *bras*, quand il plie bien la jambe.

BRAS, ſe dit encore des choſes qui ont quelque reſſemblance avec le *bras*. Les *bras* d'une chaiſe, ce ſont les baſtons qui ſont aux coſtez, ſur leſquels on appuye ſes *bras*. On le dit auſſi de l'eſtoffe ou de la tapiſſerie qui les couvre. On appelle *bras*, les chandeliers qu'on applique contre les murailles, qui ont la figure d'un *bras*. Le même ſe dit des enſeignes d'un Maiſtre en fait d'Armes. Au *bras* d'Hercule, &c. Les Tourneurs diſent auſſi, les *bras* des pouppées de leur tour; les Charpentiers,

Digitized by Google

pentiers, les *bras* d'une chevre, en parlant des deux pieces qui ſont à coſté du poinçon, & qui luy ſervent d'arcsboutans. On dit auſſi, les *bras* d'une balance, pour dire, les deux coſtez du fleau.

On dit en Architecture, les *bras* d'un baſtiment, en parlant des corps de logis qui ſont à coſté du grand, qu'on appelle auſſi *ailes* ou *potences*.

BRAS, ſe dit auſſi en parlant des choſes qui ſe portent à *bras*, ou qui ſe remuent à force de *bras*. Un bar, une civiere à *bras*. un moulin à *bras*. il a fallu monter le canon à *bras*, à force de *bras*. On appelle auſſi des tours de *bras*, des dentelles qui ſe mettent au bout des manches.

On dit en Poëſie, que Briarée avoit cent *bras*: & Rampale a dit agreablement d'un mont chargé d'une foreſt,

Que l'on diroit à voir ce geant des montagnes,
Que deſdaignant la terre & les baſſes campagnes,
Plus fort que Briarée il menace les cieux,
Avec les *bras* levez de mille chesnes vieux.

BRAS, ſe dit auſſi de la mer & des rivieres, quand leurs eaux ſe ſeparent, & ſont un petit canal entre deux terres. L'Italie & la Sicile ne ſont diviſées que par un *bras* de mer. St. Amant a dit du Tybre,

Je pris voſtre corps pour un *bras*.

On appelle dans la Mediterranée le *Bras* St. George, le Deſtroit du Boſphore, à cauſe d'une Egliſe conſtruitte ſur ſes bords, dediée à St. George, hors de la ville de Conſtantinople. Quelques-uns ont donné auſſi ce nom à la Propontide & à l'Helleſpont. Du Cange.

BRAS, en termes de Marine, ſont des cordages qui ſont amarrez au bout de la vergue pour la tourner ou gouverner ſelon le vent. On appelle *bracher* ou *braſſeyer*, faire la manœuvre de ces cordages.

On appelle auſſi *bras*, les nageoires d'une Baleine.

BRAS, ſignifie figurément, Puiſſance: & ſe dit premierement de Dieu. Le *bras* du Tout-puiſſant. le *bras* qui lance le tonnerre. le *bras* de Dieu s'eſt appeſanti ſur ce criminel. On le dit auſſi de ſa miſericorde. Le recours des affligez, c'eſt de ſe jetter entre les *bras* de Dieu.

BRAS, ſe dit auſſi des autres Puiſſances. Les Rois ont les *bras* bien longs. ce Miniſtre eſt le *bras* droit de ce Prince. il ne faut point preſter ſon *bras* pour ſouſtenir l'injuſtice. tout plie ſous les efforts de ſon *bras*.

BRAS, ſe dit figurément en ces phraſes. Son Medecin l'a retiré d'entre les *bras* de la mort, pour dire, l'a tiré d'une tres-dangereuſe maladie. Il l'a receu entre ſes *bras*, pour dire, Il luy a donné ſa protection. Il l'a receu à *bras* ouverts, pour dire, Il luy a fait un grand accueil. Il luy a tendu les *bras*, pour dire, Il luy a facilité les moyens de faire ce qu'il deſiroit. On dit auſſi d'un Rapporteur qui a fait tout ce qu'il a pû contre une partie, qu'il luy a rompu *bras* & jambes. On dit, qu'un Miniſtre a toutes les affaires d'un Eſtat ſur les *bras*, pour dire, que c'eſt luy qui a la charge de toutes les affaires. On dit, qu'un Capitaine avoit toute l'armée ennemie ſur les *bras*, pour dire, qu'il avoit à reſiſter à toute une armée. On dit, qu'un homme a ſix enfants ſur les *bras*, pour dire, qu'il a le ſoin de les faire ſubſiſter. On dit auſſi, qu'un homme n'a que ſes *bras*, pour dire, qu'il ne vit que de ſon travail, qu'il n'a ni bien ni revenu.

BRAS SECULIER, ſe dit de la puiſſance temporelle & laique. L'Egliſe ne verſe point de ſang: & quand un Preſtre eſt criminel, on l'abandonne au *bras ſeculier*. on implore le *bras ſeculier*. On dit figurément en ce ſens, qu'on a abandonné quelque choſe au *bras ſeculier*, pour dire, qu'on l'a abandonnée aux valets, ou à des gens qui la conſomment, qui la deſtruiſent.

BRAS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il l'a receu *bras* deſſus, *bras* deſſous, pour dire, Il luy a fait bien des careſſes. Il l'a traitté de Monſieur gros comme le *bras*, pour dire, Il luy a fait le plus d'honneur qu'il a pû. On dit auſſi, Si on luy en donne un doit, il en prend long comme le *bras*, pour dire, Il eſtend la liberté, la permiſſion qu'on luy donne. On dit auſſi à celuy qui craint d'en attaquer un autre, Il n'a que deux *bras* non plus que vous. On dit, qu'un homme demeure les *bras* croiſez, quand il eſt oiſif, quand il voit travailler les autres ſans rien faire; & qu'il a les *bras* rompus, quand il ne veut point travailler. L'Eſpagnol a dit agreablement en ce ſens, *Adineros pagados branços que brantados*.

A TOUR DE BRAS, adv. De toute ſa force. Il luy a donné un coup de poing *à tour de bras*, un ſoufflet *à tour de bras*.

BRASER, v. act. Souder le fer, en joindre deux pieces enſemble avec de la poudre d'épingle, de leton, & du borax, de la roche ou du verre pilé, & faire fondre le tout dans un braſier ardent. C'eſt par cette maniere de ſoudure qu'on met des pieces à des canons de piſtolet qui ſont crevez, qu'on fait des cadenats, & qu'on raccommode d'autres ouvrages. Elle eſt differente de la maniere ordinaire des Mareſchaux, de ſouder le fer en appliquant les deux bouts enſemble bien chauffez & bien battus.

BRASIER, ſ. m. Feu de bois ou de charbon bien allumé, & demi conſumé.

BRASIER, eſt auſſi un vaiſſeau large & plat, où on met de la braiſe pour échauffer une chambre. Chez les Grands il y a d'amples *braſiers* d'argent.

BRASIER, ſe dit figurément de ce qui eſt fort chaud. Cet homme a une violente fievre, ſon corps eſt un *braſier* ardent. nos cœurs doivent être des *braſiers* ardents de l'amour divin.

BRASSAGE, ſ. m. Terme de Monnoyeur, qui ſe dit de la manufacture des monnoyes. Le *braſſage* eſt la peine de l'ouvrier, dont la plus grande eſt celle de bien remuer avec les bras l'or & l'argent en grenaille, qui eſt dans des ſacs, quand il y en a de differente valeur, pour en faire un meſlange fort égal, & avoir la monnoye au titre qu'on deſire. Dans le droit de *braſſage* eſt compris le droit du Maiſtre, du Monnoyeur, & du Tailleur de la monnoye, qui s'appellent particulierement *ouvrage*, *monnoyage* & *ferrage*. Le droit de *braſſage* des louis d'or eſt de trois livres pour marc; & celuy d'argent de dix-huit ſous. Le Maiſtre en retient la moitié pour le dechet de la fonte, le charbon & autres frais, & l'autre moitié pour payer les ouvriers. Ce droit dans les vieux titres s'appelle *brazagium*.

BRASSART, ſ. m. Arme deffenſive qui couvre le bras. L'ancienne Gendarmerie portoit des *braſſarts*. L'Infanterie Suiſſe porte encore des *braſſarts*, ce ſont ſeulement les piquiers.

BRASSE, ſ. f. Meſure qui contient la longueur des deux bras étendus; ce qui fait à peu prés la longueur de ſix pieds de Roy. En pluſieurs lieux, comme à Florence, à Bergame, à Lucques, la *braſſe* eſt une meſure de longueurs, dont on ſe ſert pour les eſtoffes. Il ne ſe dit gueres ſur terre que d'une *braſſe* de corde. On s'en ſert auſſi pour meſurer la profondeur des mers & des rivieres, & quelquefois des mines & des puits qu'on creuſe dans les montagnes; & alors la *braſſe* a deux aunes de Paris. Il y avoit en ce port douze *braſſes* d'eau. On dit auſſi, du pain de *braſſe*, pour dire, un pain ſi gros, que c'eſt tout ce qu'on peut faire de l'embraſſer.

BRASSE'E, ſ. f. Charge de quelque choſe qu'on peut porter avec les bras. Il faut monter le bois au grenier par *braſſée*. il ne peut porter que ſix fagots à une *braſſée*.

BRASSER, v. act. Remuer quelque choſe liquide avec violence de bras. On le dit premierement de ceux qui font de la biere, dont il faut agiter & remuer fortement la liqueur pour la meſler avec l'orge, le houblon, ou les autres drogues dont on compoſe ſemblables breuvages.

Digitized by Google

vages. On le dit auſſi dans les Papeteries, dans les Monnoyes, &c. Menage derive ce mot de *braxare*, qu'on a dit pour *braſiare*, qui ſignifie proprement *braſſer de la biere*, qu'il dit avoir eté formé de *braſium*, ſignifiant *biere*. Du Cange dit que *brace*, *braſium*, & *bracium*, ſignifioient une eſpece de *bled* dont on faiſoit la biere, d'où ſont venus les mots de *braſſe*, *braſſin* & *braſſerie*, qu'il dit avoir été appellée *bracina*, *braſcina*, *brachinum*, *braxatorium* & *braſſeria*, dans la baſſe Latinité. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient ſimplement de *bras*, parce qu'encore en pluſieurs lieux on nomme *Braſſier*, un manœuvre, un homme de peine qui vit du travail de ſes bras.

BRASSER, ſe dit auſſi particulierement en matiere de peſche, de ceux qui agitent & troublent l'eau avec des bouloirs, pour faire donner le poiſſon dans les trubles, étiquettes, ou autres filets que le Peſcheur a tendus à cet effet.

BRASSER, ſignifie figurément, Faire quelque conſpiration ou machine pour trahir ou perdre quelqu'un. Il y a long-temps que ces conjurez braſſoient cette trahiſon.

BRASSÉ, ÉE. part. & adj.

BRASSERIE. ſ. f. Lieu où on fait de la biere.

BRASSEUR. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend de la biere en gros.

BRASSICOURT, ou *Brachicourt*. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a naturellement les jambes courbées en arc, à la difference des chevaux arquez, qui les ont courbées par la force du travail.

BRASSIERES. ſ. f. Chemiſette de femme qui ſert à couvrir les bras & le haut du corps.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt en *braſſieres*, pour dire, qu'elle eſt contrainte, qu'elle n'a pas la libre diſpoſition d'agir, de ſortir, parce qu'on ne ſort gueres avec des *braſſieres*.

BRASSIN. ſ. m. eſt un vaiſſeau où les Braſſeurs font leurs bieres.

BRAVACHE. ſ. m. Fanfaron ſur le fait de la valeur, faux brave.

BRAVADE. ſ. f. Menace d'un fanfaron. Ceux qui font le plus de *bravades* à l'entrée d'un combat, ſont ceux qui fuyent les premiers.

BRAVE. adj. m. & f. & ſubſt. Excellent en ſa profeſſion. On dit, un *brave* homme, un *brave* ſoldat, une *brave* femme, un *brave* Orateur. *brave* Cavalier, qui fait toutes choſes d'une maniere noble & honneſte.

Il l'a fait en *brave* homme, & le doit ſoûtenir.
Corneille.

BRAVE, en termes de Guerre, ſignifie, Intrepide, qui affronte les perils: & on dit abſolument, C'eſt un *brave*, pour dire, C'eſt un homme courageux, determiné.

Il eſt de faux devots, comme il eſt de faux *braves*.
Moliere.

Il eſt mort bien de *braves* gens à ce ſiege. Ce mot vient du *bravium*, qui ſignifie, le *prix de la victoire*.

BRAVE, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & ſe dit d'un bretteur, d'un aſſaſſin, d'un homme qu'on employe à toutes ſortes de meſchantes actions. Cette Courtiſane a pluſieurs *braves* qui la protegent.

BRAVE, ſignifie auſſi une perſonne bien veſtuë. Les bourgeois ne ſont *braves* que les Feſtes & Dimanches.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *brave* comme Ceſar, qu'il eſt *brave* comme l'eſpée qu'il porte, pour dire, qu'il eſt fort vaillant: qu'il eſt *brave* comme un Bourreau qui fait ſes Paſques, pour dire, qu'il n'a pas couſtume d'eſtre ſi bien veſtu. Ce proverbe vient de ce que les Bourreaux étoient autrefois obligés de porter des habits chargés de quelque marque de leur infamie, comme d'une eſchelle & d'une potence, pour les diſtinguer des autres perſonnes; & il leur étoit permis de les quitter quand ils faiſoient leurs Paſques, pour la reverence de la Feſte, auquel jour ils s'habilloient des plus beaux habits qu'ils vouloient. On dit auſſi, *Brave* comme un lapin. On dit auſſi, Mon *brave*, abſolument, comme on dit, Mon cher, &c.

BRAVEMENT. adv. D'une maniere brave, courageuſement, honneſtement. Il luy a reſpondu *bravement* & ſans crainte.

BRAVER. v. act. Choquer, mépriſer quelqu'un, le traitter de haut en bas. Un homme de cœur ſouffre difficilement qu'un autre le *brave*.

BRAVER, ſe dit figurément en choſes morales. *Braver* la mort, *braver* les perils, *braver* la fortune, pour dire, les mépriſer, ne les craindre point.

BRAVÉ, ÉE. part. & adj.

BRAVERIE. ſ. f. Dépence en habits. Cet homme a deſpencé tout ſon bien en *braveries* inutiles.

BRAVOURE. ſ. f. Vaillance. On attribuë aux Heros des Romans des *bravoures* extraordinaires.

BRAY. ſ. m. Terme de Marine, eſt une compoſition de gomme, de reſine, & d'autre matiere gluante, qui ſont un corps dur, ſec & noiraſtre, qui ſert à calfater & remplir les jointures des planches du bordage d'un vaiſſeau. On en fait auſſi avec de la poix liquide meſlée avec de l'huile de poiſſon.

BRAY, en vieux François, ſignifioit auſſi, Limon de la terre: d'où ſont venus les noms de *Bray* ſur Somme en Picardie, en Normandie; & en pluſieurs lieux on appelle encore *bray*, la terre graſſe dont on fait les murailles de bauge, & le courroy dont on enduit les baſſins de fontaines, & les chauſſées des eſtangs.

Ce mot vient du Latin *bretia*, ou *brutia*, qui eſt de la poix liquide, dont Pline fait mention, qui eſtoit ainſi nommée, à cauſe que la *Brutie* étoit fertile en bonne poix.

BRAYE. ſ. f. Linge qui couvre les parties honteuſes, comme caleçons, bas de chemiſes. On a fait pluſieurs contes de ceux à qui on a avalé les *brayes*. C'eſt ce qu'on appelle autrement *brague*, *brages*, ou *brais*, mots Celtiques qui avoient donné le nom à la Gaule Narbonnoiſe de *Gallia Braccata*; & c'eſtoit une eſpece de haut-de-chauſſe, ou ſelon d'autres, une eſpece de fayes courts. Du Cange croit que c'étoit la partie de l'habit qui couvroit les cuiſſes, comme font nos hauts-de-chauſſes; que le mot venoit du Latin *braca*, ou *bracca*, parce qu'elles étoient courtes. Saumaiſe veut qu'il vienne du Grec *brakgis*. D'autres croyent qu'il vient de l'Hebreu *berec*, qui ſignifie *genou*, à cauſe que cet habit va juſqu'aux genoux.

BRAYE, ſe dit auſſi des linges qu'on met au derriere des petits enfans qui ne ſont pas nets, pour les changer plus aiſément. La nourrice eſt allée laver les *brayes* de ſon enfant.

On dit en Architecture, une *fauſſe-braye*, ou baſſe enceinte, expliquée ailleurs à *Fauſſe-braye*.

On a appellé auſſi autrefois *braye*, une eſpece de baſtion, d'où Du Cange dit qu'eſt venu le mot de *fauſſe-braye*. Il l'appelle *brachiale*.

BRAYE, en termes de Marine, ſe dit des morceaux de cuir, ou de toile cirée, dont on entoure le pied du maſt, ou l'ouverture par où paſſe la barre du gouvernail, afin d'empêcher que la pluye ou les vagues n'entrent dedans, ou ne tombent à fond de cale.

BRAYE, en termes de Charpenterie, ſont des pieces de bois qu'on met ſur le paillier d'un moulin à vent pour ſoûlager les meules.

On dit communément, qu'un homme s'eſt tiré d'une affaire *brayes* nettes, quand il en eſt ſorti heureuſement, quoy que ſa perſonne ou ſes biens couruſſent fortune.

BRAYEMENT. ſ. m. qui ſe dit du cri des aſnes,

Digitized by Google

comme le henniſſement de celuy des chevaux. On dit auſſi le *braire*.

BRAYER. ſ. m. Bandage fait d'acier, que ceux qui ſont ſujets aux hernies & deſcentes ſont obligez de porter. Il y a aux Grands Auguſtins une fondation pour diſtribuer charitablement des *brayers* aux pauvres qui en ont beſoin. Quelques-uns derivent *brayer* de *brak*, mot de Lombardie qui ſignifie *rupture*. Mais du Cange le derive *à brachis*, ou *braccis*, parce qu'il ſe met ſous les *brayes*. Il l'appelle *bracherioluum* en Latin.

BRAYERS, en termes de Maçonnerie, ſe dit des cordages qui ſervent a élever le bourriquet ou petit bar, avec lequel on porte le moilon & le mortier au haut des plus grands édifices.

BRAYER, en termes de Fauconnerie, ſignifie le cul de l'oiſeau. Une marque de la bonté d'un oiſeau de proye, c'eſt quand il a le *brayer* net, & lors qu'il luy tombe bien bas le long de la queuë, & qu'à l'entour il eſt bien émaillé de taches noires, ou roulles.

BRAYER. v. act. Terme de Marine. Eſpalmer, ou ſuifver un vaiſſeau, y appliquer du bray bouillant, du gauldron & du ſuif pour remplir les jointures de ſon bordage.

BRAYETTE. ſ. f. La fente d'un haut-de-chauſſe où les brayes ſont contenuës. Il y a peu de temps qu'on diſoit *braguette*; & c'étoit une partie de l'habillement qui repreſentoit un lieu propre à mettre les parties genitales. On les voit encore peintes dans les tableaux du ſiecle paſſé. Comment Panurge deſiſta de porter ſa magnifique *braguette*. Rabelais.

BRAYON. ſ. m. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de ce qui ſert à prendre les beſtes puantes qui ruinent les garennes.

BRAYON, ſe dit auſſi chez les Imprimeurs, de ce qui leur ſert à broyer l'encre avec le noir.

B R E.

BREANT. ſ. m. Petit oiſeau qu'on enferme dans les cages. En Latin *anthus*. Il eſt d'un verd brun avec quelques marques jaunes.

BREBIS. ſ. f. Animal à quatre pieds couvert de laine, la femelle du belier, & qui porte les agneaux. Mener paiſtre un trouppeau de *brebis*. Les *brebis* du Perou & celles de l'Iſle de St. Laurens portent à chaque fois trois ou quatre petits. Hiſtoire des Incas, & Pyrard. Menage derive ce mot de *berbix*, dont les Latins ſe ſont ſervis en même ſignification, qu'il dit venir de *vervex*. Il allegue auſſi qu'on a dit *berbix*, *berbigale* & *berbicarius*, d'où ſont venus *bercail* & *berger*.

BREBIS, ſe dit figurément des Chreſtiens qui ſont ſous un même Paſteur ſous le Chef de l'Egliſe. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, Pay mes *brebis*. On fait plus de réjouiſſance dans le ciel, quand on a ramené une *brebis* égarée au trouppeau, que pour les nonante-&-neuf qui y eſtoient reſtées. On le dit auſſi de ceux qui ſont ſous le gouvernement ſpirituel d'un Curé, d'un Prelat.

BREBIS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Brebis* comptées, le loup les mange, pour dire, que ce n'eſt pas aſſez d'avoir compté ſon bien, ſon argent, il faut encore avoir le ſoin de le bien ſerrer & garder. On dit auſſi, Quand on ſe fait *brebis*, le loup vous mange, pour dire, que ceux qui ſont trop endurans, qui ne ſçavent pas ſe deffendre, ſont ſujets à recevoir beaucoup d'oppreſſions & de violences. On dit auſſi, Tandis que le loup chie, la *brebis* s'enfuit, pour dire, que l'occaſion de faire quelque affaire eſchappe bientoſt. On dit auſſi, qu'à *brebis* tonduë Dieu luy meſure le vent, pour dire, que Dieu ne nous envoye pas plus de mal que nous n'en pouvons porter. On dit auſſi,

Faire un repas de *brebis*, quand on mange beaucoup ſans boire. On appelle auſſi une *brebis* galeuſe qu'il faut ſeparer du trouppeau, une perſonne dont la compagnie eſt dangereuſe.

BRECHE. ſ. f. Rupture de quelque partie d'une cloſture, ſoit qu'elle ſe faſſe par violence, ſoit par caducité. Il faut refaire les *breches* de ce parc pour conſerver le gibier. Ce mot vient de l'Allemand *brechen*, qui ſignifie *rompre*, dont on a fait auſſi *ébrecher*. Le tout eſt venu de *brix*, ancien mot Gaulois qui s'eſt dit dans le même ſens.

BRECHE, en termes de Guerre, ſe dit de cette ouverture qu'on fait aux murailles d'une ville aſſiegée, par mine, ſappe, ou coups de canon, pour enſuitte monter à l'aſſaut. On dit qu'une batterie voit en *breche*, quand elle la deſcouvre de telle ſorte, qu'on puiſſe tirer deſſus pour la deffendre, ou l'attaquer.

BRECHE, s'eſt dit poëtiquement des larges bleſſures.

Il mourut tout couvert & de ſang & de fleches,
Et ſon ame ſortit par plus de mille *breches*.
Scuderi.

BRECHE, ſe dit des diminutions ou ruptures qui ſe font à pluſieurs choſes. Ce goinfre a fait grande *breche* à ce fromage, à ce pot de confitures. il a fait deux ou trois *breches* à mon couteau. cette ſucceſſion eſt venuë à propos pour reparer les *breches* de ſon patrimoine à demi diſſipé.

BRECHE, ſe dit figurément en choſes morales. Il n'y a rien ſi delicat que la reputation, il eſt aiſé d'y faire *breche*. cette Declaration a fait *breche*, a donné atteinte aux privileges de cette Compagnie.

BRECHEDENT. adj. m. & fem. A qui il manque des dents, particulierement ſur le devant. C'eſt un defaut à une femme d'eſtre *brechedent*.

BRECHET. Quelques-uns diſent *Brichet*. ſ. m. Le devant de la poitrine où aboutiſſent les ſept vrayes coſtes. En termes de Medecine on l'appelle le *ſternon*.

On appelle auſſi la poitrine de mouton, le *brechet*, quand elle tient avec le bout faigneux.

BREDINDIN. ſ. m. Terme de Marine, eſt un petit engin ou palan amarré à l'eſtay pour enlever de mediocres fardeaux.

BREDOUILLE. ſ. f. Terme de Triquetrac, qui ſe dit quand un joüeur gagne douze points de ſuitte; & alors il marque deux parties au lieu d'une. Un tour *bredouille*, c'eſt quand il gagne douze trous ou parties de ſuitte; & alors il gagne le double de ce qu'on a mis au jeu.

On appelle auſſi *bredouille*, le jetton d'yvoire qui ſert à marquer la *bredouille*.

On dit figurément, qu'un homme eſt en *bredouille*, lors que ſes affaires ſont en deſordre, & que cela luy a alteré l'eſprit, ou oſté la liberté de la parole, qu'il ne ſçait ce qu'il fait, ou ce qu'il dit.

BREDOUILLER. v. neut. Parler avec difficulté, ou trop viſte, ne prononcer pas bien ſes mots pour ſe faire entendre. Il ne faut pas s'accouſtumer à *bredouiller* en diſant ſon Office.

BREDOUILLEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Celuy qui bredouille, qu'on ne peut entendre, parce qu'il parle mal, ou trop viſte.

BREF. ſ. m. eſt une Lettre que le Pape écrit aux Rois, Princes, ou Magiſtrats, ſur quelques affaires publiques. Il y a à Rome des Officiers qui ſont les Secretaires des *Brefs*. Les *Brefs* qui s'expedient par la Daterie & Secretairerie ſont eſcrits ſur du parchemin, & ſcellés de cire rouge du ſceau du Peſcheur, qui eſt un cachet ſur une bague où St. Pierre eſt repreſenté dans une barque en eſtat de Peſcheur: il ne s'applique qu'en la preſence du Pape. Ce mot vient de *brevis* ou *breve*, qui ſe trou-

ve

ve dans les Anciens pour ſignifier *eſcrit* ou *lettre*. En Allemand on appelle encore à preſent *Brief*, une lettre miſſive. De là eſt auſſi venu le mot de *Brevet*. Menage.

BREF, eſt auſſi un petit Calendrier Eccleſiaſtique qui contient l'ordre de reciter l'Office Divin chaque jour de l'année, & ſelon le Rit de chaque Dioceſe ou Ordre Monaſtique. Le *Bref* de Rome. le *Bref* de Paris. le *Bref* des Benedictins.

BREF, en termes de Marine, ſe dit en Bretagne d'un congé qu'on eſt obligé de prendre pour naviger, qui eſt de trois ſortes: le *Bref de ſauveté*, qui ſe donne pour eſtre exempt du droit de bris: le ſecond, *Bref de conduitte*, pour eſtre conduit hors des dangers de la coſte: le troiſiéme, *Bref de victuailles*, pour avoir liberté d'acheter des vivres. On les appelle auſſi *Brieux*; & on dit, Parler aux *Hebrieux*, pour dire, Obtenir ces *Brefs*.

BREF. adv. D'une maniere courte, & pour abreger, enfin, pour concluſion. On dit aprés pluſieurs diſcours, *Bref* il n'en ſera rien. On dit auſſi En *bref*, pour dire, Dans peu de temps.

BREF, BREVE. adj. Qui eſt de petite étenduë. On luy a accordé un *bref* delay pour recouvrer ſes pieces, & les produire. Pepin Roy de France a eſté ſurnommé le *Bref*, parce qu'il eſtoit de petite taille. ce Commentaire eſt trop *bref*, cela le rend obſcur. on a fait de *breves* remonſtrances ſur cette affaire. On dit auſſi, Compter par un *bref* eſtat, ou ſur un ſimple memoire. dans le Breviaire il y a auſſi de *breves* leçons dans les Heures.

En Grammaire on diſtingue les ſyllabes longues & *breves*, ſelon qu'on les prononce plus lentement, ou plus viſte. Un Dactyle eſt un pied de vers compoſé d'une longue & de deux *breves*.

BREVE, en termes de Muſique, eſt une notte blanche figurée comme un quarré ſans queuë, qui vaut deux meſures.

BREVE. ſ. f. Terme de Monnoyes, qui ſe dit de chaque fonte des monnoyes, & des flans, carreaux ou eſpeces qu on donne aux ouvriers pour les tailler, peſer, ajuſter, & y mettre toutes leurs autres façons. On les donne au poids & par compte, pour les rendre enſuitte au Maiſtre de la Monnoye toutes façonnées. On les appelle ainſi, à cauſe que le Prevoſt des Ouvriers & des Monnoyers en fait un petit regiſtre ou bordereau, ou *breve* eſcriture.

On dit proverbialement, qu'un homme ſçait les longues & les *breves* de quelque choſe, pour dire, qu'il en ſçait toutes les particularitez; &, qu'on luy a fait obſerver les longues & les *breves*, pour dire, qu'on luy a fait executer ponctuellement tout ce qu'on luy avoit preſcrit.

BREGIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une eſpece de filet en uſage ſur la Mediterranée, dont les mailles ſont fort eſtroites. Il eſt attaché à un petit bateau, & traiſné ſur les ſables.

BREHAIGNE. adj. fem. Animal femelle qui ne conçoit point, qui eſt ſterile. On appelle proprement une carpe *brehaigne*, celle qui n'a ni œufs, ni laitte. On dit auſſi, une biche *brehaigne*. Menage derive ce mot de l'Anglois *barrayne*, qui ſignifie auſſi *ſterile*. D'autres le derivent de *perania*, quaſi *ſemio à partu exacta*. Du Cange de *brana*, qui ſignifie une *jument ſterile*. Il vient pluſtoſt du Bas-Breton, où on dit *brehaign* dans le même ſens.

BRELUQUE. ſ. f. Bagatelle, ou petite curioſité de peu de valeur. Les curieux qui vont voir des cabinets où il n'y a point de pieces rares & exquiſes, diſent pour les mépriſer, qu'il n'y a que des *breluques*. Du Cange derive ce mot de *bulluga*, qui eſt une eſpece d'atome, ou de petite pomme dont il eſt parlé dans la vie de St. Colomban, qui ſert de comparaiſon à toutes les choſes dont on veut marquer la petiteſſe, ou le peu d'importance.

BREME. ſ. f. Poiſſon d'eau douce reſſemblant à une carpe, mais qui eſt plus plat, & qui a de plus grandes eſcailles. Ce poiſſon ſe plaiſt aux eaux dormantes, & ſe nourrit d'herbe, de boüe & d'ordure. Sa chair eſt molle, graſſe & excrementeuſe. En Latin *cyprinus latus*, & *breſmia*.

BREME, ou *Brame de mer*. ſ. f. Poiſſon de mer qui ne s'écarte gueres du bord, environ de la longueur d'une coudée. Il a le corps fort large. Il eſt de pluſieurs couleurs, ſelon ſes differentes parties. Le dos eſt d'un bleu tirant ſur le noir, les coſtés argentés, & le ventre eſt d'une couleur de lait. Il a tout le tour des yeux doré: ce qui a fait appeller ce poiſſon *Aurata* parmy les Latins.

BREQUIN. ſ. m. Outil d'Artiſan. C'eſt la même choſe que *vilbrequin*, ou *virebrequin*.

BRESIL. ſ. m. Bois rouge & peſant, qui eſt fort ſec, & qui petille beaucoup dans le feu, où il ne fait preſque point de fumée, à cauſe de ſa grande ſechereſſe. Il eſt ainſi nommé, à cauſe qu'il a été d'abord apporté du *Breſil*. Quelques Teinturiers s'en ſervent pour les teintures: neanmoins il eſt deffendu par les reglements; & on l'appelle une fauſſe couleur, parce que ſon rouge s'évapore facilement. Neanmoins le rouge incarnat, la roſe ſeche, & les canelas ſont teints avec du *breſil* & bois d'Inde, & les violets ſont montez de *breſil* & d'orſeille, & puis paſſez ſur la cuve d'Inde. Les acides changent le *breſil* en jaune; mais ſi on y met quelque alkali, il deviendra de couleur de pourpre: deſorte que ſi on met du citron, ou du vinaigre diſtillé dans la decoction du bois de *breſil*, il deviendra jaune; ſi on y met enſuitte de l'huile de tartre, il ſe changera en violet; de même ſi on met du bois d'Inde.

BRESILLER. v. act. Terme de Teinture. Teindre avec du breſil. On ne doit *breſiller* aucunes toiles, ni fils à marquer, qu'ils ne ſoient teints en bonne cuve.

BRESSIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une corde qui ſert à iſſer, & à amener une vergue, ou une voile. On l'appelle autrement *guindereſſe*.

BRETAUDER. v. act. Il ſignifioit autrefois, Tondre inegalement. Aujourd'huy il ſignifie ſeulement, Couper les oreilles à un cheval. Et quelques-uns ſe ſervent auſſi de ces mots pour ſignifier *chaſtrer*.

BRETESCHE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie une forteresſe à creneaux, & le lieu public où l'on fait les cris & proclamations de Juſtice. Il vient de l'Italien *Breteſca*, qui ſe dit de cette barriere qu'on met d'ordinaire devant la porte des Palais. Menage. Les portaux des villes s'appellent auſſi *breteſches*, parce qu'il y avoit quelques petits forts ou deffenſes de bois, comme on appelle *barbacane*, ce qui ſert à deffendre le foſſé. En quelques Couſtumes on dit *breteque*, ou *breteſque*. En Latin *bretachia*.

BRETTE. ſ. f. Eſtocade, épée qui eſt plus longue que celle que les Gentilshommes portent d'ordinaire. Quelques-uns derivent ce mot de *brito*, qui ſignifie une *eſpece d'arme tranchante*.

BRETTE', ÉE. adj. Outil d'Artiſan qui a pluſieurs dents. Une truelle *brettée*, ou un marteau *bretté* ou *brettellé*, ſont des outils qui ont pluſieurs dents ou petites pointes qui ſervent à bretteller leurs ouvrages.

BRETTELLER, ou *Bretter*. v. act. Terme d'Architecture. C'eſt, Gratter un mur avec une truelle qui a des dents, tailler une pierre avec un marteau bretté ou dentelé. Les Sculpteurs degroſſiſſent auſſi leurs modeles avec des ébauchoirs *brettés* qui ont pluſieurs dents.

BRETTÉ, ÉE. part. paſſ.

BRETELLE. ſ. f. Ce qui ſert à attacher ſur les épau-

les des hottes, des crochets, des bars, des brouettes, ou autres choſes propres à porter des fardeaux. Borel le derive du Grec *britho*, c'eſt à dire, *je charge*.

BRETESSES, ou *Breteches*. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une rangée de creneaux ſur une faſce, bande ou pal, ou ſur les coſtez d'un blaſon de platte figure. Et on appelle Eſcu *bretteſſé* ſimplement, quand les creneaux d'une faſce, d'un pal, d'une bande ſe rapportent & ſont vis à vis l'un de l'autre.

BRETTEUR. ſ. m. Celuy qui porte une brette, qui aime à ſe battre & à ferrailler.

On le dit auſſi des Filous, des gens qui ne vivent que des violences qu'ils font en des lieux de desbauche, ou qui ſervent à venger les querelles d'autruy. Ce garçon s'eſt desbauché, & s'eſt mis en la compagnie des *Bretteurs*.

BRETTURE. ſ. f. Dentelure qui eſt aux extremitez de pluſieurs outils d'Artiſans, comme truelles, rippes, marteaux, &c.

BREVET. ſ. m. Acte expedié par un Secretaire d'Eſtat, qui porte la conceſſion d'une grace ou d'un don que le Roy a fait à quelqu'un. Il a eu le *Brevet* de nomination à un tel Evêché, un *Brevet* pour joüir d'une telle charge. il a eu un *Brevet* d'affaires. ce Duc & Pair eſt ſeulement Duc par *Brevet*. il a eu un *Brevet* de Mareſchal de France. on luy a donné un *Brevet* de retenuë d'une telle ſomme ſur une telle charge.

BREVET, ſe dit auſſi de la minute d'une obligation ou autre acte paſſé par devant Notaires. Un Financier qui preſte ſon argent, veut en avoir le *brevet* par devers luy. On dit auſſi d'un Artiſan, qu'il doit rapporter ſon *brevet* d'apprentiſſage, pour le faire enregiſtrer ſur le livre de la Communauté. Du Cange témoigne qu'on appelloit autrefois *breves notariorum* ou *breve ſacramenti*, pour dire, *les actes & minutes des Notaires*; & rapporte une autorité de Lampridius pour le prouver.

BREVET, ſe dit auſſi de certains billets, caracteres ou oraiſons que donnent des Charlatans & des affronteurs pour guerir de pluſieurs maladies, ou pour faire des choſes extraordinaires. Ainſi Corneille a dit dans l'Illuſion Comique,

Et pour gagner Paris il vendit par la plaine
Des *brevets* à chaſſer la fievre & la migraine.

On les appelle en Grec *phylacteria*, en Latin *ſervatorium*, *amuletum*.

BREVET, en termes de Marine, eſt un eſcrit ſous ſeing privé ſur le fait d'une marchandiſe particuliere dite paſſagere, qui n'occupe pas tout le vaiſſeau. Les matelots l'appellent *connoiſſement*.

BREVIAIRE. ſ. m. Office Divin qu'on fait tous les jours à l'Egliſe, & que les Eccleſiaſtiques doivent dire chez eux quand ils ne peuvent pas y aſſiſter. Il eſt compoſé de Matines, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Veſpres, & Complies.

BREVIAIRE, chez les Anciens, ſignifioit ſeulement, le lieu où on gardoit les brefs, ou ce qui étoit eſcrit en abregé: d'où vient qu'on a appellé *Breviaire*, l'Abregé de l'Office Divin. Quelques-uns croyent que ce livre ne contenoit autrefois que les Rubriques, & qu'on l'a étendu depuis à tout l'Office.

BREVIAIRE, ſe dit auſſi du livre qui contient cet Office, & tous les changements qui s'y doivent faire ſuivant les divers jours & Feſtes de l'année. Le *Breviaire* de Rome ſe peut dire par tout. Il y a des *Breviaires* particuliers pour chaque Dioceſe, & pour chaque Ordre de Religieux.

BREUIL, en termes d'Eaux & Foreſts, ſe dit d'un bois taillis, ou buiſſon fermé de murs, ou de hayes, auquel les beſtes ont accouſtumé de ſe retirer. En la Couſtume d'Anjou eſt reputé *breuil* de foreſt, un grand bois

marmenteau, ou taillis, ou buiſſon, où les groſſes beſtes ſe peuvent retirer. Ce mot vient de *broilum*, ou *briolium*, ou *brolium*, ou *brogilum*, ſelon Luitprand. On a dit auſſi *breil*, & *bruillet*, *broillot*, & *bruillot*, des petits bois ou broſſailles qu'on avoit accouſtumé de bruſler afin de les deffricher.

BREUILS. Terme de marine. Ce ſont des cordes qui ſervent à trouſſer, ou à bourcer les voiles, qu'on appelle autrement *carguesfond*. On dit auſſi, *breviller*, les voiles, ou les *brouiller*, pour dire, les *carguer*, ou les *trouſſer*.

BREUVAGE, ou *Bruvage*. ſ. m. Liqueur qui ſert de boiſſon. Le Condrieux eſt un excellent *breuvage*, c'eſt un Nectar delicieux. Ce mot a eſté dit pour *beuvrage*, qui ſe trouve dans les anciens livres, qui vient de *biberagium*, qui ſignifioit *vin du marché*, qui a eſté fait de *bibere*, comme *abbreuver*, de *adbibere*. Menage.

BREUVAGE, ſe dit auſſi des potions medecinales qu'on donne tant aux hommes qu'aux animaux. On luy a fait un *breuvage* compoſé de caſſe & de ſené. On luy a donné un *breuvage* qui l'a empoiſonné.

B R I.

BRIBE. ſ. f. Morceau de pain ou de viande qui reſte d'un repas.

On le dit auſſi d'un gros quartier de pain. Ce berger ne veut point ſortir, qu'il n'ait ſa *bribe* de pain dans ſa panetiere.

BRIBE, ſe dit figurément de quelques morceaux qu'on attrappe de quelque choſe. Ce nepveu n'a pas eu toute la ſucceſſion de ſon oncle, mais il en a eu de bonnes *bribes*. On dit auſſi, Mettons nos *bribes* enſemble pour faire un repas, pour dire, Joignons enſemble nos diſners, ou contribuons chacun de noſtre part à la deſpence du diſner.

On dit proverbialement en ce ſens, qu'il n'y a tel feſtin que de gueux, quand toutes leurs *bribes* ſont ramaſſées.

BRICHET. Voyez *Brechet*.

BRICOLE. ſ. f. Reflection d'un corps ſolide qui ſe fait à la rencontre de quelque autre corps dur. On le dit des balles dans un jeu de paume, des billes en un billard, & des boulets de canon qui battent obliquement, comme il arrive dans les batteries qu'on appelle *en eſcharpe*. Ce mot vient de l'Eſpagnol *bricar*, qui ſignifie *faire des cabrioles, ſauter*.

BRICOLE, a ſignifié chez les Anciens, une machine à jetter des pierres. Du Cange.

BRICOLE, ſe dit encore des pieces de cuir attachées enſemble qui ſervent aux Porteurs à porter des chaiſes, & auſſi de celles qui compoſent le harnois des chevaux de carroſſe.

BRICOLE, ſignifie auſſi une tromperie qu'on fait à quelqu'un, quand on agit avec luy par des voyes obliques & indirectes. Je m'attendois à recevoir de cet homme le ſecours qu'il m'avoit promis, mais je voy bien qu'il m'a donné une *bricole*. ce valet eſt un grand menteur, il me donne toûjours quelque *bricole*.

BRICOLE, en termes de Chaſſe, eſt un filet pour prendre les cerfs.

On appelle auſſi *bricole*, ce dont on ſe ſert pour empêcher les chiens d'aller trop viſte devant les autres.

BRICOLER. v. act. Pouſſer une balle, une bille, un boulet obliquement, pour le faire aller en un certain endroit par reflection.

On dit auſſi au figuré de ceux qui ne vont point droit dans les affaires, qu'ils ne ſont que fuir & *bricoler*, c'eſt à dire, amuſer & tromper.

BRIDE. ſ. f. Aſſortiment de bandes de cuir & de pieces de fer propres à tenir la teſte d'un cheval ſujette & obeiſſante. La *bride* eſt compoſée de deux reſnes, d'une teſtiere, & d'un mords. On dit en termes de Manege,

Digitized by Google

nege, Tenir, rendre, laſcher, donner la *bride*; & plus élegamment, Tenir, rendre, donner, laſcher la *main*. Menage derive ce mot du Latin *brida*, qui a eſté fait du Grec *rhyo*, qui ſignifie *trabo*, *je tire*. Boire la *bride* ou le mors, ſe dit quand le *mors* remonte trop haut, & ſe deplace de deſſus les barres où ſe fait l'appuy. Se tenir à la *bride*, c'eſt s'y attacher comme on fait aux crins. La main de la *bride*, c'eſt la main gauche du Cavalier.

On dit, Courir à *bride* abatuë, ou à *bride* avalée, ou à toute *bride*, pour dire, Courir viſte, non ſeulement des chevaux, mais même des hommes.

BRIDE, ſe dit figurément de tout ce qui arreſte, qui borne la puiſſance de quelqu'un, qui le retient, dans ſon devoir. Les Ephores de Sparte étoient établis pour tenir en *bride* la Puiſſance Royale. les loix tiennent en *bride* les peuples. il faut tenir la *bride* haute aux jeunes gens qui ſont trop fougueux. On dit auſſi, qu'un homme a laſché la *bride* à ſes paſſions, à ſes appetits ſenſuels, lors qu'il vit dans le deſreglement; qu'il a laſché la *bride* à ſon imagination, quand il a eu des penſées extraordinaires, peu vraiſemblables & outrées. On dit auſſi, qu'une citadelle, une place forte tient en *bride* toute une ville, toute une Province, pour dire, qu'elle la tient dans la ſujettion, dans l'obeïſſance.

BRIDE, ſe dit auſſi de ce qui ſerre & qui attache une choſe à une autre. Il faut refaire des *brides* à cette dentelle. la poche de ce haut-de-chauſſe eſt decouſuë, faute d'y avoir fait une *bride*. cette femme ſe fait une *bride* pour tenir ſon bonnet quand elle ſe coëffe. on met des *brides* aux beguins des enfants pour les attacher.

On appelle proverbialement des *brides à veaux*, les raiſons qui perſuadent les ſots, & dont ſe mocquent les gens éclairez. On dit auſſi, qu'il faut aller *bride* en main en quelque affaire, pour dire, qu'il faut agir lentement & aprés une meure deliberation. On dit auſſi, Mettre la *bride* ſur le cou à quelqu'un, lors qu'il eſt incorrigible, & qu'on l'abandonne à ſon ſens reprouvé. On dit auſſi, qu'on a hoché la *bride* à quelqu'un, pour dire, qu'on a ſondé ſes intentions, pour ſçavoir s'il voudroit faire quelque choſe qu'on ne luy a pas demandée ouvertement.

BRIDER. v. act. Mettre la bride à un cheval, ou à une autre beſte de voiture.

En termes de Marine, on dit *brider* l'ancre, pour dire, empêcher qu'elle n'enfonce trop dans le ſable; ce qui ſe fait en mettant quelques planches à ſes pattes.

On dit auſſi, *brider* un oiſon, *brider* la beccaſſe.

On dit en Fauconnerie, *brider* les ſerres d'un oiſeau, quand on en lie une de chaque main: ce qui l'empêche de charrier ou d'emporter ſa proye.

BRIDER, ſignifie figurément, Tenir en ſujettion. Cette forteresſe *bride* toute la Province. les peuples ſont *bridez* par les loix, par l'autorité des Magiſtrats.

On le dit auſſi des conventions particulieres. Cet homme eſt bien *bridé* par cette tranſaction, il ne peut plus faire de chicane.

BRIDER, ſignifie auſſi, Eſtraindre, ſerrer, cacher. Ce Juſte-au-corps eſt mal taillé, il vous *bride* trop ſur les eſpaules. il s'eſt *bridé* le nez de ſon manteau pour n'eſtre point apperceu.

BRIDÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire eſt ſellée & *bridée*, pour dire, qu'elle eſt achevée, qu'elle eſt concluë, par une meſchante alluſion de la ſelle du cheval au ſceau des arreſts qui terminent les affaires. On dit auſſi, que la beccaſſe eſt *bridée*, quand on a engagé quelqu'un en une meſchante affaire, ou quand on l'a trompé. On appelle auſſi, un oiſon *bridé*, un ſot, un homme qui n'a point veu le monde. On appelle un Juge *bridoyé*, lors qu'il eſt fort ignorant, & qu'il ne juge qu'au haſard. On dit auſſi de ceux à qui on jette quelque choſe au viſage, qu'on leur en a *bridé* le nez.

BRIDON. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt un filet à l'Angloiſe qui a une embouchure fort menuë, & qui n'a aucunes branches. Les chevaux Anglois ſe menent avec des *bridons*, & n'ont des brides qu'à l'armée.

BRIEF, IEFVE. adj. Vieux mot qui n'eſt demeuré en uſage que dans le Palais. Un adjournement perſonnel ſe donne à trois *briefs* jours, à cri public, à ſon de trompe. le Roy dans les Lettres qu'il adreſſe aux Juges, leur commande de faire aux parties bonne & *briefve* juſtice.

BRIEFVEMENT. adv. D'une maniere courte, ſuccinctement. Cet Auteur a écrit trop *briefvement*, cela fait qu'il eſt obſcur.

BRIEFVETÉ. ſ. f. Petite étenduë. La *briefveté* d'un diſcours. la *briefveté* de la vie. la *briefveté* d'un delay, & autres choſes ſemblables.

BRIFFER. v. act. Manger goulument. Les écoliers dans les penſions ſçavent bien *briffer*. Quelques-uns derivent ce mot *à bis faucibus*, comme ſi on mangeoit avec deux bouches.

BRIGADE. ſ. f. Diviſion d'une trouppe de gens de guerre. Les *Brigades* aujourd'huy ſont de deux ſortes. Une armée eſt diviſée ordinairement en huit *Brigades*, quatre de Cavalerie, chacune de dix à douze eſcadrons; & quatre d'Infanterie, chacune de cinq ou ſix bataillons. L'autre ſorte de *Brigade* eſt la troiſiéme partie d'une compagnie de Cavalerie de 50. maiſtres; ou la ſixiéme, ſi elle eſt de cent. On derive ce mot de *brigand*, ou de *brigue*, menée ſecrette. Du Cange le derive de *brigands*, qui étoient une eſpece de ſoldats. Voyez *Brigand*.

BRIGADIER. ſ. m. Officier qui commande une Brigade de gens de guerre. *Brigadier* d'armée, eſt celuy qui commande un quart de la Cavalerie, ou de l'Infanterie de l'armée. Cet Officier eſt conſiderable, & marche immediatement aprés le Mareſchal de Camp.

BRIGADIER d'une compagnie de Cavalerie, eſt celuy qui commande une des Brigades de la compagnie.

BRIGAND. ſ. m. Voleur de grands chemins, & à main armée.

BRIGAND, ſe dit auſſi des ſoldats mal diſciplinez qui ne ſont que piller & deſoler les pays où ils ſont des courſes, & qui n'attendent point l'ennemi pour le combattre. Les armées des Arabes, des Tartares, ne ſont que des armées de *brigands*. Ce mot s'eſt dit originairement des ſoldats que la ville de Paris arma & ſoudoya en l'an 1356. pendant la detention du Roy Jean priſonnier en Angleterre. Ils furent ainſi nommez, parce qu'ils étoient armez de *brigandines*, armes fort uſitées alors. Or parce qu'ils firent beaucoup de voleries & brigandages, on a appellé de leur nom tous les voleurs des grands chemins. D'autres croyent que ce mot eſt venu de certains peuples d'Allemagne appellez *Brigantins* ou *Brigants*, qui habitoient ſur les rives du lac de Conſtance, & voloient publiquement amis & ennemis. Menage croit que ce mot vient de *Brigants*, peuples d'Hybernie qui ſous l'Empire Romain paſſerent en Angleterre & la ravagerent, dont il eſt parlé dans Tacite. D'autres croyent que ce mot vient de *Burgand*, inſigne voleur qui ravagea la Guyenne du temps du Pape Nicolas I. Fauchet le derive de *brig* ou *brug*, vieux mot Gaulois qui ſignifie un pont, à cauſe qu'on y deſtrouſſe facilement les paſſants. Lipſe le derive du Latin *Braganti*, qui étoient des ſoldats à pied. Borel le derive de *brugne*, qui étoit une armure ancienne faite de lames de fer jointes, ſervant de cuiraſſe, dont les *Brigands* étoient armez.

BRIGANDAGE. ſ. m. Volerie à main armée. Les Bandits d'Italie ne vivent que de *brigandage*.

Digitized by Google

BRIGANDAGE, ſe dit auſſi de toute autre ſorte de volerie qui ſe fait dans les villes, comme quand on exige des droits qui ne ſont pas deus, quand on fait une injuſtice manifeſte dans le jugement d'un procés, quand un Marchand trompe ou rançonne quelqu'un, en luy vendant trop cher une marchandiſe dont il a beſoin. Il y a bien des gens qui vivent de ces *brigandages*.

BRIGANDER. v. n. Voler ſur les grands chemins.

BRIGANDINE. ſ. f. Haubergeon ou cotte de mailles dont les ſoldats & voleurs ſe ſervoient autrefois.

BRIGANTIN. ſ. m. autrement *Armatomene*, eſt un vaiſſeau de bas bord, qui va à voiles & à rames, & qui eſt ſans couverte. Il a juſqu'à dix ou douze rames de chaque coſté, & n'a qu'un rameur à chaque rame. Les Corſaires s'en ſervent ordinairement pour aller en courſe, parce qu'il eſt leger, & que chaque matelot y eſt ſoldat. On l'a appellé dans la baſſe Latinité *brigentinus*.

BRIGNOLE. ſ. f. Eſpece de prune excellente qu'on ſeche, & qu'on envoye à Paris de la ville de Brignoles en Provence.

BRIGUE. ſ. f. Deſir ambitieux qu'on a d'obtenir quelque charge ou dignité, où l'on taſche de parvenir plus par adreſſe que par merite. Les *brigues* des Eccleſiaſtiques ſont ſeverement deffenduës par les Canons. Du Cange derive ce mot de *briga*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier, *noiſe*, *querelle*, *conteſtation*, qui arrive ſouvent où il y a de la *brigue*: d'où on a fait auſſi le vieux mot de *bricon*, qui ſignifioit *querelleur* & *impudent*. Quelques-uns le derivent de *precari*, parce qu'en effet la *brigue* ſe fait par des prieres.

BRIGUE, ſe dit auſſi de la cabale qui eſt intereſſée à ſoûtenir pluſtoſt un parti que l'autre dans une élection. La *brigue* d'un tel a prevalu ſur l'autre.

BRIGUER. v. act. Taſcher d'obtenir quelque choſe par brigue, par cabale. Quand on peut prouver qu'on a *brigué* les voix, les ſuffrages d'une compagnie, l'élection eſt nulle. on *briguoit* le Conſulat des Romains, comme on *brigue* à preſent l'Eſchevinage.

On dit auſſi, *Briguer* de la reputation. Ainſi Corneille a dit dans l'Excuſe à Ariſte,

Pour me faire admirer je ne fais point de ligue,
J'ay peu de voix pour moy, mais je les ay ſans *brigue*.

BRIGUER, s'employe quelquefois en bonne part, & ſe dit ſimplement des ſouhaits, ou des voyes legitimes d'obtenir quelque choſe. Il *brigue* les bonnes graces de ſon Prince. toute l'ambition des Saints eſt de *briguer* une place dans le ciel.

BRIGUÉ, ÉE. part. & adj. Cette charge eſt bien *briguée*, eſt bien enviée.

BRILLANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui jette de la lumiere, ou qui en refleſchit. Le ſoleil & les aſtres ſont *brillants*. les pierreries vrayes ou fauſſes ſont *brillantes*, ont bien du *brillant*. des yeux vifs & *brillants*.

BRILLANT, en termes de Manege, eſt une épithete qu'on donne au cheval, lors qu'il a belle apparence, qu'il a l'encolure relevée, qu'il a un beau mouvement, & qu'il maſche ſon mords de bonne grace.

On le dit auſſi au figuré en choſes ſpirituelles & morales. Un eſprit *brillant*. une imagination *brillante*. un heros tout *brillant* de gloire.

On dit auſſi, qu'il y a bien des *brillans* dans un ouvrage, ou de faux *brillans*, quand il y a pluſieurs traits d'eſprit bien ou mal appliquez.

BRILLER. v. n. Jetter de la lumiere, ou la refleſchir. La Lune *brille* la nuit, & le Soleil de jour. les criſtaux bien taillez *brillent* fort aux flambeaux.

BRILLER, ſe dit auſſi de ce qui a de l'éclat, ou de vives couleurs. L'eſcarlatte *brille* plus que le gris ou le minime. les fleurs *brillent* dans cette prairie. cette femme a beaucoup *brillé* dans ce bal par ſa beauté, par ſa parure.

BRILLER, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet homme *brille* dans les compagnies par ſon eſprit, par ſes autres bonnes qualitez, il ſe fait diſtinguer, il paroiſt au deſſus des autres. la premiere Scene de cette Tragedie eſt celle qui *brille* le plus. la liberalité eſt la vertu qui fait *briller* davantage. Balſac a dit d'un Conquerant, La gloire qui luy en revient peſe pour le moins autant qu'elle *brille*.

BRILLER, terme de Chaſſe, ſe dit des chiens qui queſtent dans une plaine.

On appelle auſſi *Briller*, Chaſſer de nuit aux oiſeaux à la lumiere.

BRIMBALE. ſ. m. Terme de Mecanique & de Marine. C'eſt le baſton ou la barre qui fait jouër la pompe.

BRIMBALER. v. act. Branſler en deçà & en delà. Il ſe dit premierement des cloches qu'on ſonne demeſurément & juſqu'à l'importunité. On le dit auſſi de ceux qui agitent leurs jambes, leurs bras & leur corps niaiſement & avec indecence. Ce mot eſt bas, & vient du Bas-Breton *brimbalat*, qui ſignifie *ſonner*.

BRIMBORIONS. ſ. m. plur. Terme de mépris, qui ſert à exprimer des curioſitez legeres & de peu de valeur. Il ſert auſſi de nom collectif pour exprimer tous les petits meubles qui n'ont point de nom. Paſquier derive ce mot de *breviarium*, dont on a fait *brebiarium*, pour lequel on a dit enſuite *brimborion*.

BRIN. ſ. m. Jet de bois. Quand on coupe les taillis, on eſt obligé de laiſſer les brins les plus hauts & les plus droits qui ſont ſur les ſouches au nombre de ſeize par chaque arpent, pour venir en haute fuſtaye. Les meilleurs planchers ſe font de bois de *brin*, c'eſt à dire, de troncs d'arbres qui ne ſont point ſciez, mais ſeulement équarris. En ce ſens on dit, qu'une picque eſt faite d'un beau *brin* de bois. Le plus haut du buiſſon où ſe tient l'oiſeau s'appelle le *brin* en termes de Chaſſe.

BRIN, ſe dit auſſi des menus jets des herbes, des joncs, des cheveux, & de tout ce que des racines pouſſent. Il faut mettre deux ou trois *brins* de ciboulette dans cette ſalade. il n'eſt reſté à ce convaleſcent que deux ou trois *brins* de cheveux. les *brins* des vergettes ſont faits de petits joncs. les treſſes de cheveux ſe font *brin* à *brin*.

BRIN D'ESTOC. Grand baſton qui ſert à ſauter les canaux en Flandres, en forme de petite pique ferrée par les deux bouts. Ce mot vient du Flamand *ſpringſtok*, qui veut dire la même choſe, compoſé de *ſtok*, *bâton*, & de *ſpringen*, *ſauter*. Menage.

BRIN, ſe dit auſſi de ce qui eſt menu & deſlié, & qui étant multiplié & tortillé, fait des cordons & des cordes. un *brin* de fil. Un *brin* de ſoye. ce cordon de chapeau eſt fait de trois, de quatre *brins* tortillez enſemble. On dit auſſi, un *brin* de natte.

BRIN, ſert quelquefois à faire une negation. Il n'y a pas ceans un *brin* de fagot, un *brin* de paille. il n'y a pas un *brin* de proviſions en cette maiſon.

BRINDE. ſ. f. Terme de beuveurs, qui ſe dit de l'invitation qu'on fait à un autre de faire raiſon d'une ſanté qu'on luy porte. Les Allemands font des *brindes* continuelles. Ce mot eſt venu des Flamands, qui diſent *ik breng 't u*, quand ils portent une ſanté, qui veut dire, *je vous le porte*. Menage.

BRIOCHE. ſ. f. Patiſſerie delicate qu'on fait avec de la farine tres-deliée, du beurre, & des œufs. On envoye maintenant des *brioches* à ſes amis, quand on a rendu le pain beni, au lieu des parts du chanteau ou du couſin qu'on envoyoit autrefois.

BRION. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'allonge, ou la derniere partie de l'eſtrave, qui vient juſqu'à la hauteur de l'eſperon.

BRIQUE. ſ. f. Terre cuitte, taillée par carreaux longs

Digitized by Google

longs d'environ huit pouces, & larges de quatre, qui ſert à baſtir. La *brique* entiere ſert à faire des parements aux murs des cloſons. la *demie-brique* qu'on appelle de *chantignole*, ſert à paver, & à élever des tuyaux de cheminées. on baſtit de *brique* aux lieux où il n'y a point de carrieres de pierre. les reſtes qui ſe voyent de la Tour de Babel ſont de *briques*. en Orient on cuit les *briques* au Soleil. Menage derive ce mot de *brica*, dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis dans le même ſens, qui a été fait de *imbricare*, pour dire, *couvrir de tuiles*. D'autres le derivent de *fabrica*, parce que c'eſt une piece qu'on taille & qu'on fabrique.

L'huile de *brique* eſt une huile que font les Chymiſtes, dont on trouve la preparation dans les Elemens de Chymie de Beguin.

BRIQUETÉ, ÉE. adj. Qui eſt fait de brique, ou diſpoſé en façon de brique.

BRIQUETIER. ſ. m. Ouvrier qui fait, ou qui vend de la brique; & *Briqueterie*, l'art de la fabriquer.

BRIS. ſ. m. Rupture faite avec violence. Il a été permis d'entrer en cette maiſon par fracture & *bris* de portes. le *bris* des priſons rend un accuſé coupable, & ſert de conviction. il y a un article dans la deſpence du compte des menus plaiſirs du Roy, pour le *bris* qui ſe fait dans les voyages de la Cour. Ce mot vient du Grec *brizo*, *impetum facio*, ou d'un vieux mot *briſare*, qui ſe trouve dans quelques loix en la même ſignification.

BRIS, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui viennent eſchoüer, ou ſe rompre ſur les rochers ou les bancs qui ſont ſur les coſtes. Le droit de *bris* des vaiſſeaux appartient au Seigneur du lieu où ſe fait le *bris*: c'eſt le droit le plus injuſte & le plus univerſel qui ſoit au monde. Au Royaume d'Achem, & par toutes les Indes, le *bris* appartient au Roy. Les anciens Gaulois uſoient de ce droit, parce qu'ils reputoient tous les eſtrangers pour leurs ennemis, & en faiſoient même de ſanglants ſacrifices à leurs Dieux. Les Romains abrogerent cet uſage: mais ſur le declin de l'Empire il fut reſtabli à cauſe de l'incurſion des nations, & ſur tout des Normands qui ravageoient les rivages de la Gaule. Enfin les Ducs de Bretagne du temps de St. Louis & à ſa ſollicitation changerent cette barbarie, & donnerent moyennant quelque taxe des brefs ou congez, qu'ils obligeoient de prendre à tous ceux qui vouloient naviger ſur leurs coſtes: & pour cela les Ducs tenoient des Bureaux, des Secretaires & des Receveurs à Bourdeaux, à la Rochelle & aux autres ports, comme témoignent Argentré, & Garcie de Ferrande en ſon Grand Routier. En France, en Italie, en Eſpagne, Angleterre & Allemagne le *bris* n'a plus de lieu, ſi ce n'eſt à l'égard des Pirates, & des ennemis de l'Eſtat & de la Foy. L'Empereur Andronic fut le premier qui fit executer un Edit portant deffenſes de piller les vaiſſeaux eſchoüez ou briſez: ce qu'on faiſoit auparavant avec grande rigueur ſur toutes les coſtes de l'Empire, nonobſtant les deffenſes des Princes precedents, comme témoigne Mireus Senateur de Conſtantinople en ſon Hiſtoire. Chez les Auteurs ce droit s'appelle *Lagan*, que Spelmannus dit être un mot Saxon qui ſignifie *jacere*, *ejectus*, & qui eſt fort different du droit *varech*.

BRIS, en termes de Blaſon, ſe dit de ces longues happes de fer à queuë patée, dont on ſe ſert pour ſoûtenir les portes ſur leurs pivots, & pour les faire rouler ſur leurs gonds. Quand on repreſente ſur un Eſcu ces pivots ſur leſquels ſe mouvent les portes ou fenestres briſées, on les appelle *bris d'huis*.

BRISANT. ſ. m. Terme de Marine. Rocher à fleur d'eau où ſe briſent les vaiſſeaux, ſur lequel ſe viennent briſer les flots de la mer. Ils ſont repreſentez ſur les Cartes marines par de petites croiſettes.

BRISE, ou *Vent d'à bas*, terme de Marine, eſt un vent d'aval qu'il faut attendre pour revenir des Iſles de l'Amerique en Europe, parce qu'on ne peut pas faire le trajet de la Mer Athlantique vers l'Afrique en revenant, comme on fait en y allant, à cauſe du flus trop violent de la mer, qui va d'Orient en Occident par un mouvement contraire à celuy de la terre; & il faut quelquefois remonter avec ces *briſes* juſqu'au 40. ou 50. degré.

On appelle auſſi *briſes*, de petits vents aſſez qui viennent de terre ſur le ſoir, & qui ne ſont gueres ſenſibles qu'aux baſtiments qui rangent la coſte. Sur la riviere des Amazones il ſe leve tous les jours certains vents Orientaux qu'on nomme *briſes*, qui durent trois ou quatre heures, & qui repouſſent les eaux contre mont.

BRISE-COU. ſ. m. Pas difficile, marche dans un eſcalier qui eſt plus haute, ou plus eſtroite que les autres, qui donne occaſion de tomber & de ſe bleſſer, de ſe briſer le cou.

On appelle auſſi un eſcalier eſtroit & obſcur, un *briſe-cou*, par la même raiſon. Les baladins Italiens appellent auſſi un ſaut dangereux, un *rompicollo*, auſſi-bien que tels eſcaliers.

BRISE'ES. ſ. f. Terme de Chaſſe. Marques que laiſſe un Chaſſeur dans un chemin où a paſſé le gibier, qui ſont ordinairement des branches d'arbres qu'il briſe ou qu'il coupe, & qu'il jette aux chemins dans l'étenduë des queſtes. On dit, Frapper aux *briſées*, quand le Veneur qui a fait ſon rapport va laiſſer courre.

On dit figurément, Marcher ſur les *briſées* de quelqu'un pour dire, Suivre ſes traces, imiter ſon exemple. On le dit auſſi de ceux qui entreprennent le même deſſein, qui écrivent ſur le même ſujet, quoy qu'ils le traittent diverſement.

On dit auſſi, Reprendre ſes premieres *briſées*, pour dire, Recommencer à vivre ſuivant ſes premieres manieres, recommencer à écrire ſur le même ſujet à l'endroit où on l'avoit quitté, & dans le même ſtile.

BRISER. v. act. & quelquefois neut. Rompre avec violence. Il n'y a rien de ſi fort que le canon ne *briſe*. la meule de moulin *briſe* le grain pour le moudre. un homme qui tombe du haut d'une tour ſe *briſe* les os. les choſes fragiles ſe *briſent* aiſément. Il ſortit des mains de ces aſſaſſins tout *briſé*, tout meurtri de coups. Menage derive ce mot de *brix*, mot Celtique qui ſignifioit *rupture* ou *breche*; ou du Latin *briſare*, qu'on a dit pour *preſſer* & *eſpreindre*; ou de *briſa*, qui ſignifie une *grappe de raiſin foulée*.

BRISER, hyperboliquement ſignifie ſimplement, Meurtrir, laſſer. Il eſt tout *briſé* d'avoir couru la poſte, d'avoir joüé à la boule, d'avoir eſté trop long-temps au lit.

BRISER, ſe dit auſſi des navires qui font naufrage. Ces vaiſſeaux ſe ſont venus *briſer* ſur nos coſtes. On dit auſſi que la mer *briſe*, lors que les flots viennent ſe rompre avec impetuoſité ſur des coſtes, ſur des rochers, ou ſur des bancs de ſable.

BRISER, ſe dit auſſi des portes, des volets qui ſont coupez, & qui ſe replient pour tenir moins de place, & être moins incommodes: ce qu'on dit auſſi des meubles pour les tranſporter plus facilement. Une ſelle *briſée*, ou ſiege pliant. une table *briſée*. un bois de lit *briſé*. On dit auſſi, une équerre *briſée*, une regle *briſée*, qu'on plie par le moyen d'une charniere. une aune *briſée*. On le dit auſſi d'un canon de fuſil coupé en deux, & qu'on aſſemble par le moyen d'une vis dans l'occaſion. On l'appelle autrement *couplet*. Il eſt deffendu de porter des armes à feu *briſées* par la croſſe, ou par le canon, à cauſe de la chaſſe.

BRISER, en termes de Chaſſe, ſignifie, Rompre du bois pour marquer le lieu qu'on veut retrouver.

BRISER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme a *briſé* ſes fers, pour dire, non ſeulement qu'il eſt ſorti de priſon & d'eſclavage, mais auſſi qu'il s'eſt delivré de la tyrannie d'un Prince, d'un amour, d'une

d'une paſſion violente. Heureux celuy qui *briſe* les liens & les attaches qui l'engagent dans le monde, pour ſe donner tout à Dieu.

BRISER, ſe dit auſſi abſolument, quand on veut interrompre ou faire taire quelqu'un qui dit des choſes deſagreables, ou qui peuvent faire naiſtre quelque querelle. *Briſons* là, Monſieur, s'il vous plaiſt.

BRISER, en termes de Blaſon, ſignifie, Charger un Eſcu de briſures, comme lambel, bordure, &c. qui diſtinguent les puiſnez & les cadets de leur aiſné, auquel appartiennent les Armes pleines.

On dit proverbialement, Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle ſe *briſe*, pour dire, qu'enfin on perit dans les dangers où on s'expoſe trop legerement: ce qui ſe dit auſſi des débauches qui uſent les corps des hommes.

BRISÉ, ÉE. part. & adj.

BRISEUR. ſ. m. Qui briſe. Il y a eu de grands differents contre les *briſeurs* d'images. Il y a des Officiers de Gabelle qu'on appelle *Briſeurs de ſel*, tant ſur les ports, que dans les greniers, pour briſer le ſel qui eſt trop ſec, & le rendre propre à eſtre chargé & meſuré, & pour faire le chemin aux Jurez Meſureurs & Porteurs. Ils ſont obligez de fournir les pelles pour mettre le ſel dans la tremie.

BRISIS. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt ainſi qu'on nomme dans les manſardes ou combles coupez, l'endroit où s'en fait la coupe ou la briſure, & auſſi la partie ſuperieure du toit qui prend depuis cet endroit juſqu'au faiſte.

BRISURE. ſ. f. Terme de Blaſon. C'eſt une alteration de la ſimplicité & integrité du blaſon de l'Eſcu, en y mettant quelques pieces ou figures pour les diſtinguer des pleines Armes d'un aiſné. Le lambel eſt une *briſure*, une marque de puiſnez, de cadets, & des deſcendants, auſſi-bien que le baſton, la cotice, la bordure, & les pieces dont on les charge pour les varier. Il y a des doubles & triples *briſures* expliquées par Favin, Geliot, Chaſſeneu, & autres.

B R O.

BROC. ſ. m. Gros vaiſſeau portatif dont les Taverniers ſe ſervent pour aller tirer du vin à la cave, & le diſtribuer en haut en pluſieurs petites portions, ſelon qu'on les leur demande. On a auſſi chez les Grands des *brocs* d'argent où on met du vin ou de l'eau, quand on en doit ſervir quantité ſur les tables.

BROC, en la plus-part des endroits de France, eſt une meſure de deux pintes: ce qu'on appelle à Paris la *quarte* & ailleurs le *pot*. Ces deux Meſſieurs ſont allez boire un *broc* de vin.

BROC, ſignifioit autrefois une broche; mais il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe proverbiale, Manger de la viande de *broc* en bouche, pour dire, toute chaude, au ſortir de la broche.

BROCARD. ſ. m. Terme injurieux & ſatirique, qu'on dit en plaiſantant contre quelqu'un. Les diſeurs de *brocards* ſont ſujets à pluſieurs adventures fâcheuſes. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *brocus*, qui ſignifie, *Celuy qui a la bouche* ou *des dents qui avancent en dehors*, comme on s'eſt ſervi de ce mot pour marquer un homme mordant & ſatirique.

On appelle *Brocard de Droit*, des principes ou premieres maximes du Droit, tels que ceux qu'a fait Azo, qu'il appelle *Brocardica Juris*. Voſſius derive ce mot du Grec *protarchica*, c'eſt à dire, *premiers élements*.

BROCARDER. v. act. Picquer quelqu'un par quelques traits plaiſants & ſatiriques. Un homme ſage s'abſtient le plus qu'il peut de *brocarder*.

BROCARDO. ſ. m. Terme de Logique. C'eſt une figure ou maniere de diſpoſer un ſyllogiſme.

BROCAT. ſ. m. Originairement en ſa propre ſignification, c'eſt une eſtoffe tiſſuë toute d'or, tant en chaiſne qu'en treme, ou d'argent, ou des deux enſemble. Après on l'a eſtendu aux eſtoffes où il y avoit quelques portilures de ſoye pour relever & donner de l'ombrage aux fleurs d'or dont elles eſtoient enrichies. Et enfin on a donné ce nom aux eſtoffes de ſoye, ſoit de ſatin, ſoit de gros de Naples ou de Tours, ou de taffetas ouvragés de fleurs & d'Arabeſques, qui les ont renduës riches & precieuſes, comme le vray *brocat*.

BROCATELLE. ſ. f. Petite eſtoffe faite de cotton ou de groſſe ſoye à l'imitation du brocat. Il y en a auſſi de toute ſoye & de toute laine.

BROCCOLI. ſ. m. Eſpece de choux verds qu'on mange en ſalade.

BROCHE. ſ. f. Piece de fer longue & menuë, qui a une rouë ou une manivelle au bout, & qui ſert à roſtir de la viande. Il faut mettre ce roſt à la *broche*. il ne luy faut que deux tours de *broche*. il eſt temps de mettre en *broche*.

BROCHE, ſe dit auſſi de certaines aiguilles longues de fil de fer, qui ſervent à tricoter des bas, à faire du ruban, du brocat, & autres eſtoffes. Ce ruban eſt à double *broche*.

BROCHE, eſt auſſi une pointe de fer qui eſt dans la ſerrure, qui doit entrer dans le trou d'une clef forée.

BROCHE, eſt auſſi la pointe de fer qui eſt au milieu d'un blanc où on viſe pour tirer de l'arc, ou de l'arquebuſe.

BROCHE, ſe dit auſſi d'une petite verge de bois ou baguette, où l'on ſuſpend des harengs pour les faire égoutter, ou des chandelles & des cierges dans les boutiques. Les Artiſans appellent auſſi *broches rondes*, *broches quarrées*, des outils ſervants à divers uſages.

BROCHE, ſe dit auſſi de la cheville, ou de la fontaine qu'on met à un muid qui eſt en perce, pour en tirer le vin. Du vin vendu à la *broche* ou en detail. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *brocca*, ou *brochia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour dire, des *pieux*, ou *baſtons pointus*, ou *aiguiſés*.

En ce ſens on dit proverbialement, Couper *broche* à quelque choſe, pour dire, Empêcher qu'elle ne continuë, comme on interrompt le cours du vin, quand on a coupé la *broche* du tonneau. cette femme s'eſt miſe dans la retraitte pour couper *broche* à toutes les mediſances. je luy ay refuſé de l'argent tout à plat, pour couper *broche* à toutes ſes importunités.

BROCHES, en termes de Chaſſe, eſt un nom qu'on donne aux deffenſes du ſanglier.

BROCHE'E. ſ. f. La quantité de viande qui peut tenir à une broche. Il a fallu trois *brochées* pour faire cuire le roſt de ce feſtin. les Rotiſſeurs font cuire pluſieurs *brochées* de viande en même temps.

BROCHER. v. act. Piquer un cheval avec des eſperons pour le faire courir plus viſte. En ce ſens il eſt vieux & hors d'uſage. Ce mot vient de *broſſer*, & *broſſailles*, dautant qu'il faut piquer pour avancer chemin dans les broſſes.

BROCHER, ſe dit dans le figuré, pour ſignifier, Eſcrire, travailler à la haſte. Ce Clerc a *broché* cette copie, cet Auteur a *broché* ce Roman, pour dire, ils n'y ont point mis tout le ſoin, toute l'application qu'ils pouvoient.

BROCHER, en termes de Manege, ſignifie, Paſſer un clou au travers de la corne & du fer du cheval pour le ferrer. Il faut tantoſt *brocher* haut, tantoſt *brocher* bas, pour bien ferrer un cheval, ſelon que ſa corne eſt plus eſpaiſe, ou plus mince.

BROCHER, ſignifie, Paſſer de l'or, de l'argent, de la ſoye, de la laine entre des broches, ou des aiguilles, qui ſervent à faire des brocats. Cette étoffe eſt *brochée* d'or & d'argent. on *broche* des bas à l'aiguille, quand on tricote.

Digitized by Google

BROCHER, & *Brochant*, en termes de Blaſon, ſe dit des bandes, cotices ou baſtons, & autres pieces, même des lions & des aigles, qu'on fait paſſer d'un bout de l'Eſcu à l'autre.

BROCHÉ, ÉE. part. & adj.

BROCHET. ſ. m. Poiſſon d'eau douce, blanc, long & fort goulu, qui mange les autres. La dent du *brochet* eſt fort venimeuſe, & fait partie de l'os de la maſchoire. En Latin *lucius*. On tient que c'eſt Auſone qui le premier luy a donné ce nom, qui ſemble derivé du Grec *lycos*, qui ſignifie *loup*, parce qu'il devore les poiſſons de riviere, comme le loup marin fait ceux de la mer.

On appelle un *brochet carreau*, un gros *brochet*, & qui a plus de dix-huit pouces entre œuil & bat.

BROCHETON. ſ. m. Brochet de petite, ou de moyenne taille.

BROCHETTE. ſ. f. Petit morceau de bois pointu qui ſert à faire tenir ferme la viande à la broche.

BROCHETTE, eſt auſſi un nom que les Fondeurs donnent à leur eſchelle campanaire, qui leur ſert à connoître la grandeur, l'eſpaiſſeur, & le poids des cloches. Ils l'appellent auſſi *baſton*, *regle*, & *diapaſon*.

BROCHETTES, en termes d'Imprimerie, ſe dit de ce qui tient la friſquette ſur le grand timpan.

BROCHOIR. ſ. m. Marteau de Mareſchal qui luy ſert à ferrer les chevaux.

BRODEQUIN. ſ. m. Chauſſure à l'antique faite en façon de petite botte, qui ne va que juſqu'à mi-jambe, & qui eſt ornée & delicate.

BRODEQUIN, eſt auſſi une eſpece de torture qu'on donne aux criminels par le moyen d'une chauſſure de parchemin, qui étant approchée du feu, ſe retire, & ſerrant extraordinairement la jambe, fait grande douleur.

BRODER. v. act. Enrichir une eſtoffe par pluſieurs ouvrages de diverſes figures qu'on fait deſſus à l'aiguille. On *brode* avec l'or, l'argent, la ſoye, le fil, &c. On *brode* auſſi les points, les dentelles avec du fil & du cordonnet.

BRODER, ſe dit figurément des embelliſſements qu'on adjouſte à quelque ſujet, à quelque matiere, & particulierement à un conte, quand on en altere la verité pour le rendre plus agreable: ce qui ſe dit tant en bien qu'en mal.

BRODÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BRODERIE. ſ. f. Enrichiſſement qu'on fait ſur une eſtoffe avec l'aiguille. Le Roy a donné des ornements d'Egliſe tout couverts de *broderie* d'or & de perles. on fait des lits, des habits, des houſſes de chevaux en *broderie*.

BRODERIE, ſe dit auſſi figurément des embelliſſements qu'on donne à des contes & à des hiſtoires, & le plus ſouvent aux deſpens de la verité. Il y a dans ce conte quelque choſe de vray, mais le reſte eſt de la *broderie*.

BRODERIE, ſe dit auſſi des parterres qui ſont faits ſeulement de buis nain, & tracez à la maniere des Brodeurs, à la difference de ceux qui ſont faits par planches, carreaux & compartiments, où on met des fleurs. Il y a aux Tuilleries de beaux parterres de *broderie*.

BRODEUR, EUSE. ſ. m. & fem. Artiſan qui fait de la broderie. Ces bandes de tapiſſerie ont été appliquées par le *Brodeur* ſur cette eſtoffe. Ce mot eſt venu par tranſpoſition de *Bordeur*, parce qu'on ne brodoit autrefois que le bord des eſtoffes. Du Cange dit qu'autrefois on diſoit *aurobruſtus*, pour dire, *brodé d'or*, ou *bruſdus*, *brudatus*, & *brodatus*.

On dit proverbialement, Autant pour le *Brodeur*, pour ſe moquer d'un homme qui hable, comme ſi on diſoit, pour le bourdeur qui nous donne des bourdes, des menteries, qui brode des contes.

L'invention de la *broderie* eſt attribuée aux Phrygiens. Les Latins même ont appellé les *Brodeurs*, *Phrygiones*. Mais la plus-part tiennent que le mot de *Brodeur*, vient de *Bordeur*, car on ne mettoit autrefois des enrichiſſements que ſur les bords des habits: d'où vient que les Latins les ont auſſi appellés *limbularii*.

BRONCHADE. ſ. f. Faux pas d'un cheval.

BRONCHER. v. n. Mettre le pied à faux, tomber à demi. Il ſe dit proprement des chevaux à qui les jambes moliſſent. On le dit auſſi quelquefois des hommes qui font de faux pas.

BRONCHER, ſignifie figurément, Faire une legere faute. Ce pere eſt ſi ſevere, qu'il ne faut pas que ſes enfants *bronchent* le moins du monde devant luy.

On dit proverbialement, qu'il n'y a ſi bon cheval qui ne *bronche*, ni de ſi bon Chartier qui ne verſe, pour dire, qu'il n'y a perſonne qui ne ſoit ſujet à faire des fautes.

BRONCHES, ou *Bronchies*. C'eſt le nom que les Medecins Grecs ont donné aux tuyaux de l'aſpre artere, qui ſont reſpandus dans tout le poulmon, & dans leſquels l'air entre pour la reſpiration.

BRONCHIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des muſcles qui ſervent au mouvement du larinx, & qui ſont ainſi nommez, parce qu'ils s'eſtendent par les coſtez de la trachée artere qu'on nomme *bronches*.

BRONZE. ſ. m. & f. Alliage de metaux, dont le principal eſt le cuivre fondu avec quelque partie d'eſtain ou de leton. Quelques-uns par eſpargne y mettent du plomb, parce qu'on ne ſçauroit fondre de cuivre fin dans un fourneau de reverbere, qu'on ne le trouve percé & plein de trous comme une eſponge. Il y a encore un autre cuivre compoſé qu'on appelle *metail*, qui n'eſt pourtant en effet que de la *bronze*; & on luy donne ce nom ſelon la plus grande ou plus petite quantité qu'on y meſle d'eſtain, qui eſt de 12. juſqu'à 25. pour cent. La lie ou le marc de *bronze* s'appelle *diphryges*, & eſt en uſage en Medecine. La fleur de *bronze* ſe fait, quand on jette de l'eau pure ſur de la *bronze* fonduë, lors qu'elle s'eſcoule par les canaux. On met une platine de fer au deſſus de la fumée, & dans ce congelement il s'y forme de petits grains en forme de millet, qui ſont luiſants & rougeaſtres: & c'eſt ce qu'on appelle *fleur de bronze*. Eſcaille de *bronze*, eſt ce qui tombe de l'airain, lors qu'on le bat, & qu'on le met en œuvre. On dit, Jetter des figures en *bronze*, animer le *bronze*, graver ſur le *bronze*, &c. Le Cheval de *bronze* qu'on voit dans la Place Royale à Paris eſt un ouvrage de Daniel Volterre fameux Sculpteur. Quelques-uns derivent ce mot *à Brontibus, quaſi brontium à Vulcani famulis fabrefactum*. D'autres croyent qu'il vient de l'Italien *abbronzare*, qui ſignifie *enduire d'une couleur brune*.

On appelle proverbialement, les Courtiſans du Cheval de *bronze*, pluſieurs faineants, filous & gens de mauvaiſe vie qui ſont ordinairement ſur le Pont-neuf à Paris.

BRONZER. v. act. Peindre en couleur de bronze avec de la limaille de bronze.

BRONZÉ, ÉE. adj. On appelle du marroquin *bronzé*, celuy qui n'eſt point grenu, qui eſt paſſé en noir, & qu'on employe pour faire des ſouliers de deuil.

BROQUART. ſ. m. Terme de Venerie, qui ſe dit d'un jeune cerf d'un an.

BROQUETTE. ſ. f. Petit clou à teſte dont on ſe ſert pour attacher des garnitures de lit, de chaiſes, & autres petits ouvrages. Ce mot doit venir de *broche*.

BROSSAILLES, ou *Brouſſailles*. ſ. f. plur. Méchant bois qui ne profite point, touffes de buiſſons, geneſts, eſpines, bruyeres, &c. Un pays de *broſſailles* eſt difficile à paſſer. On a dit dans la baſſe Latinité, *bruſcia* & *brozia*, d'où Du Cange derive ce mot.

On appelle auſſi *brouſſailles*, ces menus bois de fagots rompus & deliez qui reſtent dans un grenier où on a taſſé beaucoup de menus bois. Il n'y a plus que des *broſſailles* dans ce bucher. On le dit auſſi de ce qui reſte du

Digitized by Google

menu bois qu'on abandonne dans les foreſts aprés qu'on y a fait des fagots.

BROSSE. ſ. f. Aſſemblage de petites verges de jonc délié qui ſert à decraſſer la teſte.

C'eſt auſſi un aſſemblage de pluſieurs ſoyes de pourceau ou de ſanglier liées & engagées dans pluſieurs trous d'un ais percé à ce deſſein, qui ſert à nettoyer des habits, à frotter les planchers, à penſer les chevaux, &c. On en fait auſſi de petites qui ſervent aux Peintres, aux Doreurs, aux Vitriers, aux Ouvriers en ſtuc, &c. Des peintures de *broſſe*.

BROSSES, au plur. ſe dit des bruyeres ou broſſailles des terres incultes où il vient des plantes ſauvages, du menu bois ou arbuſtes peu élevez, ou des méchantes tailles qui ſont au bord de la foreſt.

BROSSER. v. act. & n. Frotter avec des broſſes la teſte, les habits, les meubles, &c.

BROSSER, ſignifie auſſi, Courir à travers les bois & les pays de bruyeres & de broſſailles.

BROUAILLES. ſ. f. plur. Inteſtins de poiſſons ou de volailles qu'on vuide, lors qu'on les habille & qu'on les appreſte pour manger. Menage derive ce mot de *burbalia*, qu'on trouve en ce ſens dans quelques Auteurs.

BROUE'E. ſ. f. Petite pluye ou nuage qui eſt de peu de durée. Il y a des *broüées* dangereuſes aux vignes & aux bleds. On dit auſſi, Prendre une *broüée* de feu, pour dire, Se chauffer legerement & en paſſant, bruſler une ame de fagot.

BROUET. ſ. m. Bouillon qu'on portoit autrefois aux nouvelles mariées le lendemain de leurs nopces avec ſolemnité & rejoüiſſance. Il eſtoit fait d'œufs, de lait & de ſucre. Cela n'a plus d'uſage que parmi le petit peuple. Ce mot vient de *brodettum*, diminutif de *brodum*, qu'on a dit pour *bradium*, qui ſe trouve en cette ſignification dans quelques Auteurs Latins. Menage.

BROUET, ſe dit auſſi d'un meſchant potage.

On dit proverbialement, qu'une choſe s'en eſt allée en *broüet* d'andouille, lors qu'elle eſt devenuë à neant, qu'elle a abouti à rien.

BROUETTE. ſ. f. Petite charrette qui n'a qu'une rouë, & qu'un homme pouſſe devant ſoy. Les Vinaigriers ſe ſervent de *broüettes* pour porter leur vinaigre par les ruës. on ſe ſert de *broüettes* pour vuider des terres, du fumier, des ordures à la campagne. Menage derive ce mot de *birotetta*, diminutif de *birota*, qui ſe trouve dans le Code Theodoſien, & ſignifie une *petite voiture à deux rouës*. D'autres le derivent de *biſrota*.

On appelle ironiquement *broüettes*, ces petites chaiſes qui ſont traiſnées par des hommes, & auſſi les carroſſes mal propres & mal attelez.

BROUETTER. v. n. qui ſe dit de ceux qui ſe font traiſner par la ville dans ces petites chaiſes ou vilains carroſſes. On ſe fait *broüetter* à Paris par toute la ville pour un demi-écu.

BROUHAHA. ſ. m. Bruit ſourd & confus qu'on entend dans les aſſemblées où on fait des diſcours publics, & où on donne des ſpectacles, lequel témoigne l'admiration ou l'applaudiſſement des aſſiſtans, quand il s'y trouve quelque choſe d'éclattant & qui touche l'eſprit.

BROUILLAMINI. ſ. m. C'eſt une terre rouge & viſqueuſe naturellement ſeche avec peu d'odeur & de ſaveur. On la trouve dans les minieres de fer. Biringuccio aſſeure que c'eſt une ſouveraine medecine contre tout venin, faiſant même effet, voire meilleur que la terre ſigillée. Quelques-uns la confondent avec le bol d'Armenie, & diſent que ce mot s'eſt fait par corruption de *boli armenici*. Les Medecins s'en ſervent ſouvent. Les Peintres s'en ſervent auſſi pour attacher l'or aux ornements de leurs peintures; & les Potiers pour teindre leurs pots en couleur rouge.

BROUILLARD, quelques-uns diſent *Brouillas*. ſ. m. Vapeurs eſpaiſſes que le Soleil éleve de la terre humide, & qu'il n'a pas la force de reſoudre & de diſſiper. Les *brouillards* ſont plus frequents dans les lieux mareſcageux. les peſches de hareng ne ſe font que pendant les *brouillards*. les nuées ne ſont que des *brouillards* élevez.

BROUILLARD, ſe dit auſſi du papier ſans colle, tel que le papier gris, qui ſert à philtrer. On ſe ſert de ce papier pour boire l'encre des eſcritures fraiſches qu'on fait dans un regiſtre. On le dit auſſi de tout autre grand méchant papier ou inutile qui ſert à envelopper quelque choſe, ou à d'autres uſages.

On dit proverbialement d'un *brouillard*, qu'il eſt ſi épais qu'on le couperoit avec un couteau.

BROUILLEMENT. ſ. m. Meſlange, confuſion. Ce mot eſt fort peu en uſage.

BROUILLER. v. act. Mettre les choſes en deſordre, en confuſion. Le deſménagement eſt cauſe que j'ay *brouillé* tous mes papiers, que mes livres ſont tout *brouillez*. Menage derive ce mot de *brogliare*, qui a été fait de *broglio*, qui ſignifie *bois*, d'où eſt venu *imbrogliare*, qui a fait *embrouiller*.

BROUILLER, ſignifie auſſi, Méler pluſieurs choſes enſemble. Mettez toutes ces drogues enſemble, & les *brouillez* bien. Des œufs *brouillez* ſont ceux où on a meſlé le blanc & le jaune. Du vin *brouillé*, c'eſt du vin ſophiſtiqué où on a mis quelques drogues pour changer ſon gouſt naturel.

On dit auſſi, que l'air, que le ciel ſe *brouille*, quand il arrive quelque nuée qui preſage quelque pluye, ou quelque prochain orage.

BROUILLER, ſignifie encore, Gaſter du papier en faiſant des écritures inutiles, ou de méchants livres. Ce mauvais Poëte a bien *brouillé* du papier. les faiſeurs d'Anagrammes *brouillent* bien du papier inutilement.

BROUILLER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il a eu une amourette en teſte qui luy a *brouillé* l'eſprit, qui l'a *brouillé* avec le bon ſens.

BROUILLER, ſe dit auſſi des affaires. C'eſt un chicaneur qui ne fait que *brouiller*, au lieu d'éclaircir une affaire. ce Miniſtre a fort *brouillé* l'Etat.

BROUILLER, ſe dit auſſi en parlant du refroidiſſement qui arrive dans l'amitié pour quelque rapport, jalouſie, ou mal-entendu. Les amis ſe *brouillent* aiſément, mais ils ſe raccommodent avec la même facilité.

BROUILLER, ſe dit auſſi en termes de Manege, pour dire, Mettre un cheval hors d'eſtat de ſe bien manier par la faute du Cavalier qui le monte.

On dit proverbialement, que les cartes ſont bien *brouillées*, lors qu'il y a quelque guerre civile, quelque grande querelle entre deux partis, qu'on ne voit pas pouvoir eſtre de long-temps accommodées.

BROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BROUILLERIE. ſ. f. Diviſion, mécontentement. Il y a quelques *brouilleries* à la Cour qui n'éclatent point encore. il y a de la *brouillerie* dans ce ménage, entre ces amis. les *brouilleries* d'un Eſtat aboutiſſent ſouvent à des guerres civiles.

BROUILLERIES, ſe diſent collectivement de pluſieurs choſes de peu de conſequence, qu'on ne veut pas nommer en particulier. Il faut vendre ces vieux meubles, ces *brouilleries* qui ſont dans ce grenier.

BROUILLON, ONNE. adj. & ſubſt. Remuant, qui taſche de brouiller les affaires. Les Heretiques ont toûjours été accuſez d'eſtre des eſprits *brouillons* qui ont voulu troubler l'Eſtat. ce Procureur eſt un *brouillon*, qui ne taſche qu'à embarraſſer les parties en procés. On dit auſſi par injure aux petits garçons, qu'ils ſont de petits *brouillons*.

BROUILLON, eſt auſſi un papier ſur lequel on jette ſes pre-

Digitized by Google

premieres penſées en écrivant, qu'on revoit aprés, & qu'on rature avant que de mettre l'ouvrage au net. Ce n'eſt là que le *brouillon*, je le vais faire tranſcrire & mettre au net.

BROUIR. v. act. Terme d'Agriculture, qui ſe dit de la bruine & de la gelée qui gaſte & qui bruſle les boutons des arbres, des vignes, des bleds. Il y aura diſette de grains, les bleds ſont *brouis*. Il vient d'un vieux mot François qui ſignifioit *bruſler*.

BROUT. ſ. m. Paſture que les beſtes fauves trouvent dans les jeunes taillis qui repouſſent. Du Cange derive ce mot de *bruſtus* qu'on a dit dans la baſſe Latinité au même ſens, *quòd ex bruſcis ſeu dumetis fiat paſtio animalium*. Mais il vient pluſtoſt de *brouſt*, qui eſt un vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *bourgeon* ou *ballier*; ou du Grec *broſco*, *manduco*.

BROUT, ſe dit auſſi des eſcalles de noix vertes qu'on prepare pour ſervir aux teintures.

BROUTANT, ANTE. adj. On appelle en Venerie les beſtes *broutantes*, le cerf, le rangier, le daim, le chevreuil, le chamois, le bouquetin ou bouc ſauvage.

BROUTER. v. act. Paiſtre l'herbe dans les prez, manger le brout dans les foreſts. Menage aprés Bochart derive ce mot du Grec *bryttein*, ſignifiant la même choſe. Borel le derive du Grec *brouſtai*, qui ſignifie *depaſcere*.

On dit proverbialement, La où la vache eſt attachée, il faut qu'elle *broute*, pour dire, qu'il faut demeurer attaché à ſa profeſſion. On dit auſſi de ceux qui ont du cœur, qu'ils aimeroient mieux *brouter* l'herbe que de demander l'aumoſne. On dit auſſi d'un homme adroit, que l'herbe ſera bien courte, s'il ne trouve dequoy *brouter*, pour dire, qu'il trouvera bien le moyen de gagner ſa vie.

BROUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. L'Ordonnance veut que les bois *broutez* ſoient reſepez.

BROUTILLES. ſ. f. plur. Ce ſont les menuës branches qui reſtent dans les foreſts aprés qu'on a retranché le bois de corde, qui ſervent à faire des fagots.

BROYE. ſ. f. Dans le propre, c'eſt un inſtrument dont on ſe ſert à la campagne pour rompre le chanvre, & le tiller plus aiſément. On le dit en termes de Blaſon d'une eſpece de feſtons qu'on trouve dans quelques Armoiries poſez en diverſes ſituations. Quelques-uns les prennent auſſi pour des morailles, d'autres pour toutes ſortes d'inſtruments propres à broyer. Les Anglois les nomment *barnacles* ou *bernicles*, du nom d'un inſtrument dont les Sarraſins ſe ſervoient pour donner une gehenne cruelle.

BROYEMENT. ſ. m. Reduction en poudre, & mélange de couleurs avec de l'eau, de l'huile, &c.

BROYER. v. act. Reduire en poudre. Il faut *broyer* ces drogues dans le mortier.

On le dit particulierement des couleurs qu'on *broye* long-temps ſur le marbre ou le porphyre, en les meſlant avec de l'huile pour les en imbiber, aprés qu'on les a pulveriſées.

BROYÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle Pain *broyé*, un certain petit pain de fine farine que les Boulengers étoient autrefois obligez de faire pour leur chef-d'œuvre, quand on les recevoit Maiſtres. Voyez *Pain*.

BROYEUR. ſ. m. qui ſe dit en cette phraſe, C'eſt un *Broyeur* d'ocre, pour dire, C'eſt un fort mauvais Peintre.

B R U.

BRU. ſ. f. Belle fille. C'eſt un terme d'alliance relatif au pere & à la mere d'un fils, à l'égard deſquels la femme qu'il a épouſée s'appelle leur *bru*, ou leur *belle-fille*. Menage derive ce mot de *nurus* Latin, ou de l'Allemand *bruyt*, ou pluſtoſt *braut*, qui ſignifie *épouſée*. Du Cange cite les Gloſes d'Iſo Magiſter, où il eſt dit que *brut* ſignifie *une femme accordée* ou *fiancée*.

BRUGNON. ſ. m. Fruit à noyau qui tient un peu de la peſche, qui a une peau rouge & delliée, & qui eſt d'un gouſt exquis. Il meurit au mois de Septembre. Il y a auſſi des *brugnons* muſquez.

BRUINE. ſ. f. Petite pluye froide & dangereuſe pour les grains. La *bruine* ſe forme, quand la vapeur deſtinée à faire de la neige ne ſe gele que lors qu'elle eſt enbas. On dit auſſi *brouine*; & ce mot vient du Latin *pruina*, *à perurendo*, parce qu'elle bruſle les tendres boutons des vignes & des arbres.

BRUINER. v. n. & impersonnel, qui ſe dit de la bruine qui tombe. Il *bruine*.

BRUINÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt gaſté de la bruine. Les bleds *bruinez* ſont de difficile garde.

BRUIRE. v. act. qui n'eſt en uſage qu'en peu de phraſes. On entendoit *bruire* le vent, le tonnerre dans cette tempeſte, pour dire, ſouffler, gronder. Ce mot vient de *rugire*, comme *bruit* de *rugitus*, qui a été dit non ſeulement du lion, mais auſſi de l'homme, & de quelques autres animaux. Menage. J'aimerois mieux le faire venir du Latin *bruitus*, qui vient du Grec *bruo*, qui ſignifie *verſer de l'eau en abondance*, comme les ſources, les fonteines.

BRUISSEMENT. ſ. m. Bruit confus, ou tintoin qui frappe l'oreille même dans le ſilence.

BRUIT. ſ. m. Amas de pluſieurs ſons confus & violents qui offencent l'oreille. Le *bruit* eſt different du *ſon*, comme a fort bien remarqué Mr. Perrault Medecin dans la Diſſertation qu'il a fait du ſens de l'ouye: car on n'appelle point *ſon* le *bruit* d'un canon, d'un carroſſe, d'un moulin, ou d'une populace aſſemblée. Le *bruit ſimple* a trois eſpeces, qui ſont le *bruit clair*, le *bruit ſec*, le *bruit ſourd*. Le *bruit compoſé*, le *bruit ſucceſſif*, le *bruit rompu*, le *bruit continu*, le *bruit de choc*, le *bruit de verberation*, &c. ſont pluſieurs autres eſpeces de *bruit*. On entend un grand *bruit* dans les Volcans avant qu'ils vomiſſent leurs flammes. le *bruit* des carroſſes empêche de dormir dans cette maiſon.

BRUIT, ſe dit auſſi des ſons agreables, & qui témoignent de la reſjouiſſance. Ce Prince a été receu au *bruit* des tambours & des tymbales, au *bruit* du canon. on s'endort au doux *bruit* d'un ruiſſeau, d'une fonteine.

BRUIT, ſe dit encore d'un tintoin d'oreilles, d'une maladie qui dans le plus grand ſilence nous fait entendre quelques ſons confus. Cet homme eſt travaillé d'un *bruit* d'oreilles.

BRUIT, ſignifie quelquefois, Sedition, querelle, confuſion. On dit qu'il y a du *bruit* en Angleterre, que les ports ſont fermez. ces deux Cavaliers ont eu enſemble quelque *bruit*. une femme jalouſe fait beau *bruit* dans le ménage.

BRUIT, figurément ſe dit de la renommée, de la reputation. Le nom & la valeur d'Alexandre ont fait grand *bruit* dans le monde. cet Auteur a fait grand *bruit* dans ſon temps. cette femme n'a pas bon *bruit*.

BRUIT, ſe dit auſſi des diſcours, du temps, des nouvelles dont on s'entretient dans le monde. Il court un *bruit* ſourd de peſte, mais c'eſt un faux *bruit*. un *bruit* confus nous apprend qu'il y a eu une grande deffaite, mais c'eſt un *bruit* de ville, on n'en dit rien à la Cour. on parle de guerre, il en eſt grand *bruit*.

BRUIT, ſe dit auſſi des affaires qui font de l'éclat, où pluſieurs perſonnes prennent intereſt, ou qui ſont de conſequence. La Chambre eſtablie contre les empoiſonneurs a fait grand *bruit*, grand éclat dans la France.

Digitized by Google

A PETIT BRUIT. Façon de parler adverbiale, pour dire, Secrettement, doucement. Il s'en eſt allé *à petit bruit*, il s'eſt ſauvé ſans *bruit*. il a fait cette affaire *à petit bruit*, ſans éclat, ſans deſpence.

On dit en termes de Venerie, Chaſſer à *bruit*, pour dire, avec grand équipage, avec nombre de Veneurs, de chiens courans, &c.

On dit auſſi, Point de *bruit*, pour impoſer ſilence à un fanfaron qui menace. Ainſi on dit à un Capitan dans l'Illuſion Comique,

\- - - - - - - - Point de *bruit*,
J'ay deſja maſſacré dix hommes cette nuit;
Et ſi vous me faſchez, vous en croiſtrez le nombre.

On dit proverbialement, Je n'aime point le *bruit* ſi je ne le fais, quand quelqu'un veut être maiſtre en ſa maiſon. On dit, qu'un homme eſt un bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne point pour le *bruit*, pour dire, qu'il laiſſe crier & tempeſter les gens. On dit auſſi, qu'un homme fait plus de *bruit* que d'effet, ou bien, qu'il reſſemble aux Bahutiers, qu'il fait plus de *bruit* que de beſogne, pour dire, qu'il promet, qu'il parle beaucoup, & qu'il ne travaille gueres.

BRUME. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt ainſi qu'on nomme les brouillards de mer: & on appelle un temps *embrumé*, quand l'air eſt couvert de brouillards. En Aſtrologie on appelle le ſolſtice *brumal*, le ſolſtice d'hiver qui arrive dans le Capricorne. Les Jardiniers nomment auſſi quelques plantes *brumales*, parce qu'elles viennent l'hiver. Ce mot vient du Grec *bracheia imera*. *Bruma* eſt le plus court jour de l'année. Joſ. Scaliger dit que ce mot vient de *Bromius Bacchus*, dont les ſacrifices ſe faiſoient environ le ſolſtice d'hiver.

BRUN, UNE. adj. & ſubſt. Qui eſt de couleur ſombre & obſcure. Du drap *brun*, *gris-brun*, *rouge-brun*, *verd-brun*, Ce mot vient du Flamand *bruin*, ou de l'Allemand *braun*, qui ſignifient la même choſe. Menage. Octavius Ferrarius dit qu'on a donné le nom à cette couleur, à cauſe qu'elle approche de celle des prunes, ou de la couleur des armes brunies, dont on croit qu'on a fait auſſi *bronſe*, & *bronſer*, à cauſe que les Italiens diſent *abbronzare*, pour dire, *enduire d'une couleur brune*. Quelques-uns croyent que c'eſt un vieux mot François, à cauſe de *Brunehaut*, qui ſignifioit une *Dame brune*.

BRUN, ſe dit auſſi des perſonnes qui ont le poil noir, ou qui n'ont pas la peau extremement blanche. Un beau brun, une belle *brune*. les gouſts ſont differents; l'un aime la blonde, & l'autre la *brune*: & l'on dit des inconſtans, que tout leur eſt bon, qu'ils courent la blonde & la *brune*.

On appelle un *clair-brun*, celuy qui a les cheveux entre le blond, & le noir foncé.

BAY-BRUN, ſe dit des chevaux qui ſont de couleur de chaſtaigne, mais fort obſcure.

On dit auſſi, que le temps eſt *brun*, qu'il fait *brun*, ou abſolument on dit *la brune*, quand il approche de la nuit. Cet homme craint les Sergens, il n'oſe ſortir que ſur la *brune*. il fait *brun*, la nuit approche. Sur la mer on dit, le *brun* de la nuit, pour dire, l'obſcurité.

BRUNET, ETTE. adj. & ſubſt. Qui eſt un peu brun. C'eſt un beau *brunet*. Il aime une petite *brunette*.

BRUNET, étoit auſſi autrefois une eſtoffe fine, de couleur preſque noire, dont les gens de qualité s'habilloient, & dont on a conſervé la memoire dans ce vieux proverbe.

Auſſi bien ſont amourettes
Sous bureau, que ſous *brunettes*.

BRUNIR. v. act. & neut. Rendre brun, devenir brun. Il faut *brunir* davantage le fond de ce tableau. on mêle les couleurs vives avec les ſombres pour les *brunir*. ce garçon étoit fort blond autrefois, mais avec l'âge il a bien *bruni*.

BRUNIR, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe, lors que les cerfs aprés avoir frayé, vont teindre leurs bois aux charbonnieres, ou aux terres rougeaſtres, afin de leur donner de la couleur.

On dit auſſi de l'or *bruni*, de l'argent *bruni*, pour l'oppoſer a l'or & à l'argent *mat*: c'eſt celuy qu'on a extremement poli pour luy donner de l'éclat, ſoit avec la dent de loup ou de chien, ſoit avec la ſanguine, le tripoli, le baſton de bois blanc, & la potée d'émeril. Les bordures d'or *bruns* paroiſſent plus que les autres. Les Serruriers diſent auſſi, *Brunir* le fer, quand ils le poliſſent avec leurs brunifloirs.

BRUNI, IE. part. & adj.

BRUNISSEUR, ſ. m. Artiſan qui brunit la vaiſſelle d'argent.

BRUNISSOIR. ſ. m. Fer rond & poli, qui ſert à polir, à brunir, à rendre éclatants les metaux, l'or, l'argent, & le fer. Il ſert aux Graveurs d'un coſté à brunir & polir, de l'autre à racler. Il y a auſſi des *bruniſſoirs* qui ont un bout garni de ſanguine.

BRUNISSURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de la poliſſure des teſtes de cerfs.

BRUSC. ſ. m. eſt une eſpece de myrthe ſauvage dont les feuilles ſont ſemblables au myrthe, mais faites en pointes comme un fer de pique. Les grains qu'il porte ſont rouges. Eſtant meurs ils ſont ronds, & ſortent d'entre ſes feuilles qui enferment un noyau fort dur. Il jette dés ſa racine des branches hautes d'une coudée, fort feuilluës, fort ſouples, & malaiſées à rompre. Sa racine eſt comme celle du gramen, laquelle eſt *bruſque*, & un peu amere au gouſt. C'eſt de là que les Medecins ont appellé tout ce qui eſt piquant & amer au gouſt dans les autres plantes, *bruſc*. On mange pourtant de ſes jettons bouillis & en ſalade, en guiſe d'aſperges. Les Latins l'appellent *ruſcus*, *murina*, *ſpina*, ou *myrtus ſilveſtris*; les Apothicaires *bruſcus*; & les Arabes *cubebe*.

BRUSLABLE. adject. m. & f. Qui merite d'être bruſlé. Il ſe trouve écrit en cette phraſe, C'eſt un Heretique *bruſlable* comme un beau petit horloge de bois. Rabelais.

BRUSLANT, ANTE. adj. Qui bruſle, ou qui eſt fort chaud. Un Palais *bruſlant*. une ville *bruſlante*. ce potage, ce paſté eſt tout *bruſlant*, les climats *bruſlants* ſont les pays fort eſchauffez du Soleil. ce malade eſt tout *bruſlant*, il a une forte fievre.

On le dit figurément de ce qui eſt échauffé de quelque paſſion. On peint les Cherubins avec un viſage enluminé, pour nous apprendre qu'ils ſont tout *bruſlants* de l'amour divin. le cœur de l'homme eſt *bruſlant* d'ambition, de deſirs, &c.

BRUSLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on bruſle. Le *bruſlement*, le viol ont été deffendus dans ces dernieres guerres.

BRUSLER. v. act. Reduire en cendre. La plus-part des Payens *bruſloient* les corps morts, au lieu que les Chrêtiens les enterrent. de temps immemorial les Indiennes ſe *bruſlent* toutes vives dans le bucher de leurs maris. les damnez *bruſleront* éternellement dans l'Enfer, mais ils ne ſeront point conſumez. Ce mot, ſelon Menage & Guyet, vient de *bruſulare*; ſelon d'autres, de *præuſtulare*; ſelon Du Cange, de *bruſcare*, mot de la baſſe Latinité; ou de l'Italien *bruſciare*.

BRUSLER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſe conſume pour chauffer, ou pour s'éclairer. On *bruſle* tant de bois en cette maiſon. les pauvres gens ne *bruſlent* que des tourbes. chez le Roy on ne *bruſle* que de la cire. le bois verd ne *bruſle* pas ſi bien que le ſec, mais il fait un feu bien plus ardent.

Digitized by Google

BRUSLER, ſignifie auſſi, Eſtre penetré du feu, ou en ſentir l'action par l'attouchement. Le fer chaud *bruſle* plus dangereuſement que le bois, quand on le touche. prenez garde de vous *bruſler*. Regnier a dit agreablement,

Quand on ſe *bruſle* au feu que ſoy-même on attiſe,
Ce n'eſt point accident, mais c'eſt une ſottiſe.

BRUSLER, ſe dit auſſi hyperboliquement pour ſignifier, Eſchauffer beaucoup, ou être eſchauffé. Le Soleil *bruſle* les campagnes d'Afrique. la chair *bruſle* dans le pot. on *bruſle* dans cette chambre, c'eſt une eſtuve. il a une forte fievre, les mains luy *bruſlent*.

BRUSLER, ſe dit quelquefois en contre-ſens, de l'action de pluſieurs choſes qui paroiſſent froides, & ne point contenir de feu. Quand la vigne eſt en bourgeon, il vient une gelée, un vent froid qui la *bruſle*. il y a certain brouillard ou rouille qui *bruſle* les bleds. la neige *bruſle* les ſouliers, à cauſe d'un certain acide ou ſalpetre qui y eſt contenu. l'eau forte *bruſle* le drap & la peau. la chaux *bruſle* les toiles. On dit ironiquement à un homme dont le manteau trempe dans l'eau, que ſon manteau *bruſle*. On dit auſſi, qu'un miroir ardent *bruſle* par les rayons qu'il ramaſſe ou qu'il reflechit dans ſon foyer.

BRUSLER, figurément ſignifie, Eſtre agité d'une violente paſſion d'amour, d'ambition, de deſir, d'impatience. On peut *bruſler* d'une chaſte amour. St. Paul dit qu'il vaut mieux ſe marier, que *bruſler*. on a dit du Baron de Feneſte, qu'il *bruſloit* d'ambition. il *bruſle* du deſir de faire telle choſe. cette femme attend impatiemment celuy qui la doit mener au bal, les pieds luy *bruſlent*.

On dit auſſi, *Bruſler* les yeux à quelqu'un, pour dire, Faire une choſe en ſa preſence qu'on ſçait bien luy devoir être deſagreable, comme de cageoller ſa femme. Cette metaphore eſt tirée de la couſtume des Princes Orientaux qui aveuglent leurs cadets en leur mettant un fer chaud auprés des yeux.

On dit encore, *Bruſler* de l'encens devant quelqu'un, pour dire, l'idolaſtrer, l'adorer, le flatter demeſurément. Pluſieurs Saints ont été martyriſez, parce qu'ils n'ont pas voulu *bruſler* de l'encens devant les faux Dieux.

On dit adverbialement, Tirer un homme à *bruſle* pourpoint, pour dire, le tirer de ſi prés qu'on ne le puiſſe manquer.

On dit auſſi dans un ſens figuré, qu'un argument eſt à *bruſle* pourpoint, quand il eſt ſi convaincant, qu'on n'y peut répondre.

BRUSLER, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. Graiſſez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les luy *bruſle*, pour dire, qu'il y a des gens qui ne connoiſſent pas les bons offices qu'on leur rend. On dit auſſi, qu'un homme *bruſle* ſa chandelle par les deux bouts, pour dire, qu'il fait des deſpences de pluſieurs ſortes qui le ruineront bientoſt. On dit auſſi, qu'il s'eſt venu *bruſler* à la chandelle, quand il eſt ſorti d'un lieu où il étoit en ſeureté, pour ſe venir faire prendre en un autre. On dit, que la chandelle ſe *bruſle*, quand on advertit un homme de doubler le pas pour arriver de jour au giſte. On dit auſſi, que le roſt ſe *bruſle*, pour advertir quelqu'un d'achever viſtement une affaire, pour ſonger à une autre plus importante qui cependant deperit. On dit auſſi entre joüeurs, que le tapis *bruſle*, pour exciter quelqu'un à mettre au jeu. On dit, Je viendray à bout de cette affaire, ou j'y *bruſleray* mes livres, pour dire, Je la veux pourſuivre avec la derniere opiniaſtreté. On dit, qu'un homme *bruſle* à petit feu, quand il languit aprés quelque choſe importante qu'on luy a fait eſperer, & qui ne vient point.

BRUSLÉ, ÉE. part. & adj. On dit de l'eau de vie *bruſlée*, du vin *bruſlé*, quand on y a mis le feu avec un papier allumé. du pain *bruſlé*, de la viande *bruſlée*, quand ils ſont trop cuits.

On dit auſſi au ſubſt. qu'on ſent le *bruſlé*, quand on ſent l'odeur de quelque choſe qui bruſle.

BRU-SLEUR. ſ. m. Incendiaire. Cet homme a un chapeau qui baiſſe les bords, il marche en *bruſleur* de maiſons.

BRUSLOT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un vieux vaiſſeau qu'on emplit de feux d'artifice, de matieres combuſtibles, qu'on attache à de grands vaiſſeaux ennemis pour les bruſler. On l'appelle en quelques lieux *navire ſorcier*. Un Capitaine de *bruſlots* eſt pendu quand il ſe laiſſe prendre.

BRUSLOT, ſe dit figurément d'un morceau de pain, de viande ou d'autre choſe, où on a enfermé bien du ſel & du poivre, qui bruſle le goſier du goulu à qui on le donne à manger.

BRUSLURE. ſ. f. Marque qui reſte ſur une choſe bruſlée. Il luy eſt reſté ſur la joüe des marques de ſa *bruſlure*. voilà ſur vôtre habit un trou de *bruſlure*. les Charlatans vendent de l'onguent pour la *bruſlure*.

BRUSQUE. adj. m. & f. Qui eſt d'un temperamment vif, qui parle & qui agit avec promptitude. Il ne fait pas bon attaquer cet homme-là, il a la repartie prompte & *bruſque*. On dit auſſi du vin *bruſque*, qui eſt aſpre & piquant. Ce mot vient de l'Italien ou de l'Eſpagnol *bruſco*, qui ſignifie *acre*, *prompt*, *colere*. Menage.

BRUSQUEMENT. adv. D'une maniere bruſque. Il eſt parti *bruſquement* & ſans dire adieu. ce General a donné *bruſquement* ſur les ennemis.

BRUSQUER. v. act. Faire une inſulte de paroles à quelqu'un, luy répondre d'une maniere bruſque, offençante, ou peu civile. Cet homme eſt ſi violent, qu'il eſt fort ſujet à *bruſquer* ceux qui ont affaire à luy.

BRUSQUERIE. ſ. f. Action prompte & inconſiderée. Il faut excuſer les paroles offençantes, quand on ne le dit que par *bruſquerie* & promptitude.

BRUT, UTE. adj. Pierre qui vient de la carriere ou de la mine, qui n'eſt pas polie, ni taillée. Les diamants *bruts* ſe trouvent dans des ſables ou dans des fentes des rochers de Raolconda. Tavernier. Une eſmeraude *brute* eſt peu eſtimée, à cauſe du riſque qu'il y a de la caſſer en la taillant. On dit auſſi, Une maçonnerie de pierres *brutes*, pour dire, qui ne ſont point taillées. On appelle auſſi du ſucre *brut*, celuy qui n'eſt pas affiné.

BRUT, ſe dit auſſi figurément d'un ouvrage qui eſt en brouillon, qu'on n'a pas le loiſir de limer & de polir.

BRUTAL, ALE. adj. Celuy qui a des appetits déreglez, qui vit en beſte, ou qui n'a pas plus d'eſprit & de conduitte qu'une beſte. Les ſoldats pour la plus-part ſont de vrais *brutaux*. un débauché n'a que des appetits *brutaux*.

BRUTALEMENT. adv. D'une maniere brutale. Un luxurieux vit *brutalement*. un Corſaire traitte *brutalement* ſes eſclaves.

BRUTALITE'. ſ. f. Action d'un brutal. Les ſoldats commettent de grandes *brutalitez* quand on leur abandonne une ville au pillage. cet yvrogne a dit cent *brutalitez* à ſon hoſteſſe. cet homme s'eſt reconnu aprés avoir aſſouvi ſa *brutalité*.

BRUTE. ſ. f. & adj. Beſte à quatre pieds qui ſe nourrit en broutant de l'herbe. L'homme n'eſt diſtingué des *brutes* que par la raiſon. On dit auſſi, une beſte *brute*; & figurément d'un homme ſans eſprit, que c'eſt une beſte *brute*.

BRUTIER. ſ. m. Oiſeau de proye. On dit que d'un *brutier* on ne ſçauroit faire un eſprevier, pour dire, qu'on ne ſçauroit rendre honneſte homme ni habile ce-

Digitized by Google

luy qui eſt ſot & butor, parce que le *brutier* eſt un oiſeau de proye qui vit aux champs de toute ſorte de vermines, qu'on ne peut dreſſer ni au poing, ni au leurre. Cet oiſeau eſt la même choſe que la *buſe* & le *butor*, quoy que quelques-uns y mettent de la diſtinction.

BRUYANT, ANTE. adj. Qui fait grand bruit. Il ne ſe dit gueres que dans les orages & les tempeſtes. Les flots *bruyants*. la foudre *bruyante* dans les nuës.

BRUYERE. ſ. f. C'eſt un arbre, ſelon Dioſcoride, qui jette force branches, & eſt ſemblable au tamariſc, mais beaucoup moindre, que les Latins appellent *erica*. La *bruyere baccifere* eſt miſe par Matthiole au rang des arbriſſeaux, & eſt celle qui produit des grains purpurins auſſi gros que ceux de genevre, tendres, mols, & viſqueux par dedans, ayant une chair ſemblable à la prune. Ses branches ont le bois dur comme le noyer, tirant ſur le roux, & ſont pourtant ſouples & pliables. Elle fleurit deux fois l'année, & eſt eſtimée la premiere & la derniere plante ſauvage qui fleuriſſe. En Toſcane on en fait des balais: c'eſt pourquoy les gens du pays l'appellent *ſcopa*.

BRUYERE, eſt auſſi en France un nom general qu'on donne à pluſieurs petits arbres ſauvages qui croiſſent ſans culture dans des terres abandonnées, & qu'on ne laboure point: ce ſont des geneſts, ou autres ſemblables arbuſtes.

BRUYERE, ſe dit auſſi des terres incultes où viennent ces méchants arbres. On trouve bien du gibier dans les *bruyeres*. ce champ ne rapporte rien, ce n'eſt qu'une *bruyere*. Ce mot vient du vieux Gaulois *bruir* ou *bronir*, qui ſignifie *bruſler*, qui eſt derivé du Latin *uro*, parce qu'on bruſle les *bruyeres* pour les defricher, & en faire des terres à blé. On l'a appellée dans la baſſe Latinité *bruarium*, & *bruera*.

B S I.

BSIDERI. Nom de poire qu'on dit par corruption pour *Beſie de Hery*. Ce mot en Bretagne, Anjou & Poitou ſignifie *poire ſauvage*; & *Hery* eſt une foreſt de Bretagne entre Rennes & Nantes où ces poires ont été trouvées.

B U B.

BUBE. ſ. f. Petite éleveure ou bouton qui ſe fait ſur la peau. Il vient des *bubes* ſur les levres, quand on boit dans un verre qui n'eſt pas net. Ce mot vient du Grec *boubon*, eſpece de *tumeur*. Le mot ſuivant en eſt auſſi tiré.

BUBON. ſ. m. Groſſe bube ou tumeur qui vient à ſuppuration, & qui eſt ſouvent une peſte, ou un effet du mal Venerien qui paroiſt dans les aînes. Galien appelle generalement *bubon*, tout phlegmon qui ſurvient aux glandes ou emonctoires. Mais Fernel le reduit à ceux qui viennent aux aînes. Les Medecins derivent ce mot du Grec *boubon*, qui ſignifie les *aînes*, où les *bubons* viennent d'ordinaire.

Le *bubon peſtiferé*, eſt une apoſtume qui vient aux emonctoires, que d'autres appellent la *boſſe*, la *peſte* ou *fuſée*: mais quand il vient aux autres parties du corps, comme à la gorge, aux aiſſelles, &c. on l'appelle *charbon*, *anthrax* & *carboncle*.

B U C.

BUCCINATEUR. adject. maſc. Terme de Medecine. C'eſt une épithete qu'on donne à un des neuf muſcles des levres, qui ſert à emboucher la trompette. Ce mot vient du Latin *buccina*, *trompette*.

BUCENTAURE. ſ. m. C'eſt le nom d'un grand

vaiſſeau dont ſe ſervent les Venitiens pour faire la ceremonie d'épouſer la mer: ce qui ſe fait le jour de l'Aſcenſion en grande pompe. Ce mot vient du Grec *boukentauros*, compoſé de *bou*, particule d'augmentation, dont on ſe ſert pour marquer une grandeur énorme; & de *kentauros*, *Centaurus*, *Centaure*.

BUCOLIQUES. ſ. f. plur. Pluſieurs hardes, menuës choſes ou papiers qu'une perſonne a apportez pour faire voir à quelqu'un. Je ne veux point acheter tout ce fatras, remportez toutes vos *bucoliques*. Ce mot vient du Grec *boukolos*.

Les *Bucoliques* de Virgile ſont certains Poëmes en forme d'Eglogues, où des Paſteurs s'entretiennent enſemble.

B U E.

BUE'E. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la leſcive, & dont on ſe ſert encore dans les Provinces, où l'on appelle *Buandiere*, la Blanchiſſeuſe; & *Buanderie*, des lieux où on blanchit des toiles neufves. Menage derive ce mot de *bucata*, qui a été fait de *buca* qui ſignifie *trou*, parce que la leſcive ſe fait par le trou d'une cuve. Les Allemands l'appellent auſſi *buke*, & les Italiens *bucato*. D'autres le derivent ſimplement du Latin *buo*, *buis*, *buere*; & Du Cange de *bura* & *buria*, mots de la baſſe Latinité & de la même ſignification. Il vient de l'Eſpagnol *bugada*.

B U F.

BUFFET. ſ. m. Meuble qui ſert pour mettre les pots & les verres, la vaiſſelle & autres choſes neceſſaires pour le ſervice de la table. Autrefois c'étoit un meuble de bois orné de menuës colomnes, & ſeparé par un plancher, au deſſous duquel ſe mettoient les brocs & les bouteilles, & au deſſus les verres & la vaiſſelle. Depuis on a mis au milieu une petite armoire pour y ſerrer le linge ou le couvert d'un bourgeois; & enfin on en a fait une grande armoire avec pluſieurs tiroirs & volets où on enferme ce qu'on a de plus precieux, & qu'on appelle auſſi *cabinet*. Un *buffet* ou cabinet d'ebene, de bois de cedre, d'écaille de tortuë, &c.

BUFFET, maintenant ſe dit ſeulement d'une table longue où on met la vaiſſelle d'argent, les verres & les bouteilles pour le ſervice de la table. Il faut aller boire au *buffet*, ſe rincer la bouche au *buffet*.

BUFFET, ſe dit auſſi des Officiers ou valets qui ſervent au *buffet*. Quand on croit avoir beu trente bouteilles, le *buffet* en a beu la moitié.

BUFFET, ſe dit auſſi de la vaiſſelle d'argent qu'on met ſur le *buffet* pour le ſervice de la table, ou ſeulement par parade & par oſtentation. Cet Ambaſſadeur a un *buffet* de vermeil doré qui vaut cinquante mille écus.

BUFFET, ſe dit auſſi de la menuiſerie d'un jeu d'orgue. Le *buffet* du grand jeu, qu'on appelle le *grand corps*. le *buffet* du poſitif ou du petit jeu. On le dit auſſi de l'orgue entiere. Quand elle eſt dans des maiſons particulieres, on l'appelle *cabinet*.

BUFFETER. v. act. Boire au tonneau: ce qui ſe dit des Voituriers qui percent les tonneaux avec un foret, & appliquent la bouche contre le tonneau pour y boire.

BUFFETER, en termes de Fauconnerie, ſignifie, Donner en paſſant contre la teſte d'un plus fort, comme contre le duc ou contre l'aigle, ou contre la teſte du lievre, quand on le fait battre aux oiſeaux.

BUFFETEUR. ſ. m. Voiturier qui boit au tonneau ſur les grands chemins. L'Ordonnance enjoint aux Juges de punir ces Voituriers *buffeteurs*, & de les condamner aux Galeres.

Tous ces mots, ſelon Du Cange, viennent de *buffetagium*, qui

Digitized by Google

qui ſignifioit un impoſt mis ſur le vin beu en taverne, par corruption de *beuvetage*.

BUFFETIN. ſ. m. Juſte-au-corps fait du cuir d'un jeune buſle.

BUFLE. ſ. m. Animal ſauvage reſſemblant au bœuf, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus long & plus haut. Il a la corne fort noire, & ſe met en furie en voyant de l'eſcarlate. Son corps eſt fort gros, & ſa peau tres-dure. Il eſt au reſte fort maigre. Il a le poil fort court & tres-noir. Il n'en a preſque point à la queuë, mais il en a beaucoup ſur le devant de la teſte, laquelle eſt fort petite en comparaiſon du corps. Ses cornes ſont fort larges, ſont col fort gros, & long à proportion, ſa queuë fort petite, & ſes cuiſſes groſſes & courtes. Ce n'eſt point le *bubalus* des Anciens, puis que le *bubalus* eſt un animal d'Afrique, & fort petit en comparaiſon de celuy-cy. Ce qui a donné occaſion à l'erreur de quelques-uns eſt la reſſemblance des noms. Les bœufs ſont de la campagne, & les *buſles* des foreſts. On eſtime les chapelets faits de corne de *buſle*. Les Allemands l'appellent *buffel*, d'où eſt venu nôtre mot François, & l'Eſpagnol *bufano*. En Latin *bubalus*. Menage derive ce mot de *bufalus*, qu'on a dit pour *bubalus* chez quelques Auteurs.

En termes de Blaſon, on appelle les *buſles bouclés*, parce qu'on les repreſente avec une boucle. En vieux Gaulois *bugle* ſignifioit un *bœuf*.

BUFLE, ſe dit auſſi d'un juſte-au-corps fait de la peau d'un *buſle*, qui eſt fort eſpaiſſe, & qui étant bien preparée, ſert d'une arme deffenſive. Tous ces Gendarmes avoient de beaux *buſles*, des colletins de *buſles*.

On dit figurément, qu'un homme eſt un vray *buſle*, pour dire, qu'il eſt un ſtupide; & qu'il ſe laiſſe mener par le nez comme un *buſle*, pour dire, qu'il eſt aiſé à tromper, qu'on le mene comme on veut: parce qu'on a de coûtume de paſſer un cercle de fer ou d'autre matiere au travers des narines de cet animal pour le mener où l'on veut.

B U G.

BUGLOSE. ſ. f. Herbe potagere dont on voit beaucoup dans les jardins. En Latin *lingua bovis*. Voyez *Bourroche*.

B U I.

BUIRE, ou *Buye*. ſ. f. Eſpece de broc d'argent ou d'eſtain dont on ſe ſert aux buffets des bonnes tables.

BUIS. Voyez *Bouis*.

BUISINE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un inſtrument de Muſique. Quelques-uns pretendent que c'eſt un ſiſtre, comme on le trouve en quelques Dictionnaires: d'autres, que c'eſt une trompette, & le derivent de *buccina*, de *bucca* & de *cano*: d'autres, que c'eſt un hautbois, & le derivent de *buis*, dont il eſt fait. Quoy que c'en ſoit, c'eſtoit un inſtrument qui faiſoit beaucoup de bruit, & dont les Anciens croyoient que ſe ſerviroit l'Ange de l'Apocalypſe qui annonceroit le Jugement.

BUISSON. ſ. m. Petit bois de haute fuſtaye, ou de taillis. Quand un bois ne contient que 30. ou 40. arpens, les Maiſtres des Eaux & Foreſts ne l'appellent qu'un *buiſſon*.

BUISSON, ſe dit plus communément d'un petit arbre avorté, ou des bois peu eſtimés qui ſont dans les foreſts, qui ne croiſſent gueres. On fait quinze ou vingt lieuës dans la Beauce ſans trouver ni arbre, ni *buiſſon*. un *buiſſon* de houx, d'eſpines, de geneſt. Ce mot peut venir d'*arbutus*.

On appelle dans les jardins des arbres nains, des arbres en *buiſſon*, à la difference des grands arbres fruitiers, qu'on

appelle *à plein vent*. Il y a de beaux *buiſſons* dans ce verger. On taille auſſi du roſmarin, ou autres arbuſtes en *buiſſons*, auxquels on donne telle figure qu'on veut.

On dit en termes de Chaſſe, que les cerfs prennent *buiſſon*, quand ils vont choiſir un lieu ſecret pour faire leurs teſtes aprés qu'ils ont mis bas. On dit auſſi, que les cerfs & les ſangliers prennent le *buiſſon*, quand ils quittent la compagnie des autres; ce qui ſe fait au tiers an.

On dit proverbialement, qu'un homme a battu les *buiſſons*, & qu'un autre a pris les oiſeaux, pour dire, qu'un homme recueille le profit du travail d'un autre. On dit auſſi, qu'on a trouvé *buiſſon* creux, lors qu'on n'a pas trouvé en une affaire, ou en un lieu, ce qu'on eſperoit d'y rencontrer. Ce proverbe eſt figuré, & tiré de la chaſſe, où on dit qu'on a trouvé *buiſſon* creux, quand on n'a rien trouvé, ou qu'un cerf s'en eſt allé de l'enceinte.

BUISSONNIER, IERE. adj. Pareſſeux qui ſe va cacher ou repoſer derriere un *buiſſon*, au lieu de faire ſa beſogne.

BUISSONNIER, eſt auſſi un Officier de ville, ou Garde de la Navigation, qui doit donner advis aux Eſchevins des contraventions qui ſe font aux reglements, qui doit dreſſer des procez verbaux de l'eſtat des ponts, moulins, & pertuis, & de l'eſtat des rivieres, s'il y a aucuns orbillons ou courſons en fond d'eau qui puiſſent bleſſer les bateaux.

On dit proverbialement, Faire l'eſcole *buiſſonniere*, pour dire, Aller joüer, ſe divertir, au lieu d'aller à l'eſcole. Borel dit que l'eſcole eſt appellée *buiſſonniere*, lors qu'on la frequente ſi peu, que les ronces & les buiſſons y naiſſent.

B U L.

BULBE. ſ. f. Oignon de plante. Les Medecins ordonnent quelquefois des remedes tirés des *bulbes* de pluſieurs plantes. Ils connoiſſent une *bulbe* vomitive qu'ils appellent *bulbus vomiticus*, ou *emeticus*; & une autre bonne à manger, qu'ils appellent *bulbus eſculentus*. L'une & l'autre ont le corps noir, auſſi-bien que leur racine qui eſt pareille. La vomitive a ſes feuilles plus larges & plus ſouples que celles qu'on mange. Elles ne ſont plus en uſage, parce qu'elles excitoient à luxure, comme on voit dans Martial. Il y a auſſi une *bulbe* ſauvage, qu'on appelle autrement *mort aux chiens*, ou en Latin *colchicum*, qui eſtouffe ceux qui en mangent. Sa graine eſt rougeaſtre, & ſa racine noire au dehors, blanche au dedans, & tendre & pleine de lait, & douce au gouſt.

BULBEUX, EUSE. adj. Qui vient de bulbe ou d'oignon. Les Medecins diviſent les plantes en *bulbeuſes*, fibreuſes, &c.

BULLAIRE. ſ. m. eſt un Recueil de pluſieurs Bulles des Papes ramaſſées en III. Volumes par Cherubin.

BULLE. ſ. f. Expedition de Lettres en Chancelerie Romaine, ſcellées en plomb, qui reſpondent aux Edits, Lettres patentes, & Proviſions des Princes ſeculiers. Les Jubilés s'octroyent par *Bulles*. On ne ſacre point les Eveſques, qu'ils n'ayent leurs *Bulles*. En Eſpagne on expedie des *Bulles* pour toutes ſortes de Benefices. Mais en France on n'a que de ſimples ſignatures en papier, à la reſerve des Eveſchez, Abbayes, Dignités, & Prieurés Conventuels. La *Bulle* n'eſt proprement que le ſceau ou le plomb pendant qui donne ſon nom au titre, parce qu'il luy donne ſon autorité. Autrefois la *Bulle* étoit un ornement de ceux qui triomphoient, & les jeunes enfans Romains en portoient auſſi pour les aiguillonner à la vertu. Ainſi on derive le mot de *bulle* de *bullare*, qui ſignifie *cacheter des lettres*; ou de *bulla*, qui ſignifie auſſi *ampoule*, ou veſſie qui ſe forme ſur l'eau, quand l'air en veut ſortir. D'autres le derivent du

Grec

Digitized by Google

Grec *bouli*, qui ſignifie, *conſeil*, parce qu'il faut déliberer avant que d'en faire les expeditions.

Ce mot a auſſi ſignifié des *clous à teſte dorée*, & des *boſſettes*, qu'on mettoit aux brides & harnois des chevaux: mais ſur tout il ſignifioit les ſceaux attachez aux Patentes & Lettres des Princes, & les matrices dont on ſe ſervoit pour les former, à cauſe qu'ils reſſembloient en quelque façon à ces bouteilles, ou à ces teſtes de clous.

BULLE D'OR, eſt une Ordonnance ou Reglement fait par Charles IV. Empereur en l'an 1356. ſur la forme de l'élection des Empereurs, qui s'obſerve encore aujourd'huy, qui ſe fait par ſept Electeurs, trois Eccleſiaſtiques, les Archevêques de Mayence, Treves, & Cologne; & cinq Seculiers, le Roy de Boheme, le Duc de Baviere, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, & le Prince Palatin. Ce dernier n'y a été adjouſté que par la derniere paix d'Allemagne. Elle eſt ainſi nommée, à cauſe qu'elle eſt ſcellée d'un ſceau d'or qui y eſt attaché.

Les *Bulles d'or* ont été en uſage chez les Empereurs d'Orient dés le temps de Louis le Debonnaire, dont on ſe ſervoit dans les actes de grande conſequence, comme en la conceſſion des privileges des Egliſes. Aux autres occaſions ils ſe ſervoient de plomb, ou de cire. Spelmannus fait mention d'une *Bulle d'or* dans un Traitté d'alliance fait entre le Roy François I. & Henry VIII. Roy d'Angleterre. Il y en a pluſieurs autres exemples dans Du Cange. Polydore Virgile dit que ce furent les Papes Eſtienne III. & Adrien I. qui commencerent à ſceller leurs *Bulles* avec du plomb, quoy que les Auteurs en rapportent de plus anciennes de Sylveſtre, de Leon I. de Gregoire le Grand, &c. Mais ce fut ſeulement en 1553. qu'Adrien IV. commença d'y mettre les images de St. Pierre & de St. Paul.

La *Bulle in Cœnâ Domini*, eſt une *Bulle* qu'on lit tous les ans le Jeudi Saint à Rome, qui contient pluſieurs excommunications & pluſieurs cas reſervez. On la trouve dans la Pratique Beneficiaire de Rebuffe. Elle n'eſt pas receuë en France.

Fulminer des *Bulles*, c'eſt en faire la publication ou verification par l'un des trois Commiſſaires auxquels elles ſont adreſſées, ſoit qu'il ſoit Evêque, ſoit qu'il ſoit Official.

BULLÉ, ÉE. adj. Qui eſt en forme authentique. J'ay eu ma commiſſion bien ſignée & bien *bullée*.

BULLETIN. ſ. m. Ordre que donnent des Eſchevins ou Magiſtrats d'une ville pour loger des ſoldats, pour faire des corvées, ou les obliger à quelque autre charge publique.

BULLETIN, ſe dit auſſi des certificats de ſanté qu'on va prendre des Magiſtrats en temps de peſte, pour avoir libre entrée dans les lieux où on a à paſſer.

B U P.

BUPRESTE. ſ. f. eſt une mouſche ſemblable à la cantharide, laquelle étant mangée avec l'herbe ſous laquelle elle eſt cachée par les animaux paiſſants, comme bœufs, moutons & autres, les fait mourir enflez comme un tambour. Pour cette cauſe elle eſt appellée des bergers *enfle-bœuf*. Et ſi un homme en mange, il aura pareils accidents que s'il avoit pris des cantharides. Ceux qui en ont avalé ont un gouſt puant & ſemblable à celuy du nitre; le ventre & l'eſtomac leur tirent étrangement comme aux hydropiques. En Latin *bupreſtis*, & vient du Grec *bous*, *bos*, & *pitho*, *inflammo*.

B U R.

BURAIL. ſ. m. eſt une eſpece de ſerge ou de ratine. Il y a du *burail* liſſe, du *burail* croiſé, & du *burail* d'eſtoupes.

BURAT. ſ. m. Groſſe eſtoffe de laine qui tient quelque choſe du drap.

BURATÉ, ÉE. adj. Qui participe à la nature du drap.

BURATINE, ou *Buratin*. Eſpece de papeline dont la chaiſne eſt de ſoye fort déliée, & la treſme de groſſe laine. On la paſſe ſous la calandre.

BURE. ſ. f. Eſtoffe groſſiere & de peu de prix, faite de laine, dont ſe veſtent les pauvres gens. Les chagrins & les douleurs ſe trouvent plus ſouvent ſous la panne que ſous la *bure*. Menage derive ce mot du Latin *burra* ſignifiant une eſpece d'*eſtoffe velué*. De ſon diminutif *burellum* on a fait *bureau*. D'autres le derivent de *bourre*, & du Grec *pyrros*, & du Latin *birrus* ou *burrus*, qui ſignifient *roux*, comme il eſt écrit dans le Code Theodoſien, parce que la plus-part de la bourre eſt de cette couleur. Les Anciens ſe ſont ſervis de ce mot pour ſignifier pluſieurs ſortes d'habits. Quelquefois ils s'en ſervoient pour dire un habit riche & magnifique. Ainſi Baronius dit que *burrus* étoit l'ancien habit des Evêques, que quelques-uns croyent être la même choſe que le *rochet*. Quelquefois il a ſignifié un habit vil & groſſier fait de ce que nous appellons *bureau*, & les Bretons *burell*.

BUREAU. ſ. m. Groſſe eſtoffe faite de laine: c'eſt la même choſe que la *bure*, ſinon que c'eſt un drap plus fort.

BUREAU, eſt auſſi une eſpece de petit pulpitre couvert de bure verte, que les Preſidents ont devant eux pour y eſcrire ce qu'ils veulent remarquer d'un procés qu'on leur rapporte.

C'eſt auſſi la table ſur laquelle le Rapporteur met les pieces d'un procés qu'il rapporte: & c'eſt en ce ſens qu'on dit qu'il eſt au *bureau*, qu'il a mis un procés ſur le *bureau*, qu'il luy a fait baiſer le *bureau*, pour dire, qu'il en a entamé le rapport. On demande le *bureau* par placets aux Preſidents.

BUREAU, ſignifie auſſi quelquefois, Juriſdiction. Le Doyen du Conſeil a droit d'avoir un *Bureau* chez luy, où on rapporte les affaires qui y ſont renvoyées par le Conſeil.

BUREAU, ſe dit auſſi de la Juriſdiction non contentieuſe des Treſoriers de France, qu'on appelle *Bureaux des Finances*. Il y a vingt-quatre de ces *Bureaux* qui ſont les Sieges des Treſoriers de France dans les vingt-quatre Generalitez.

Le *Bureau de la Ville*, c'eſt la Juriſdiction du Prevoſt des Marchands & Eſchevins.

BUREAU, ſe dit auſſi des Aſſemblées des Juges qui travaillent à juger des procés, ou à regler des affaires. On rapporte à la Chambre des Comptes les grandes affaires au grand *Bureau*, & tous les comptes au ſecond *Bureau*. La grand'-Chambre du Parlement fait deux *Bureaux*. Les procés partis ſe vont rapporter au ſecond *Bureau*.

BUREAU, ſe dit auſſi des lieux où on traitte les affaires des Communautez. Le *Bureau* de l'Hoſtel-Dieu, le grand *Bureau* des pauvres.

BUREAU, ſe dit auſſi des lieux où on fait les receptes des impoſts. Le *Bureau* du Domeine, le *Bureau* des Aides, le *Bureau* des Gabelles, c'eſt le lieu où les intereſſez en ces Fermes diſcutent leurs affaires. Il y a des *Bureaux* des Entrées à toutes les portes; des *Bureaux* des Traittes foraines aux paſſages des frontieres; des *Bureaux* du papier marqué, &c. les *Bureaux* des Poſtes, des Meſſageries.

BUREAU, ſe dit auſſi des lieux où on fait quelques payements publics. Il y a à l'Hoſtel de Ville pluſieurs *Bureaux* pour les payeurs des rentes. les bourgeois ſont aſſûrez de recevoir leur quartier de rentes à *Bureau* ouvert.

On appelle auſſi le *Bureau*, le lieu où ſe delivrent les expeditions de Mrs. les Secretaires d'Eſtat. Ce Capitaine eſt allé prendre ſa route au *Bureau*.

BUREAU, eſt auſſi une table garnie de quelques tiroirs ou tablettes, où les gens d'affaires ou d'eſtude écrivent & mettent leurs papiers. J'ay enfermé ces papiers dans mon *bureau*.

On dit figurément, Sçavoir le vent du *bureau*, connoiſtre l'air du *bureau*, pour dire, Connoiſtre ou preſſentir le ſentiment des Juges qui ont commencé de travailler à une affaire.

On le dit auſſi des affaires dont la reüſſite ne depend que de la volonté d'un ſeul.

BUREAU D'ADRESSE, eſt un lieu où on va donner & prendre des advis pour les choſes dont on a beſoin. Le premier deſſein du *Bureau d'adreſſe* eſt dans les Eſſais de Montagne. Son premier établiſſement a été fait par Theophraſte Renaudot Medecin par Lettres patentes.

On appelle *Bureau d'adreſſe*, une femme qui ſçait beaucoup de nouvelles, & qui les va debiter çà & là. Cette femme eſt un vray *Bureau d'adreſſe*, une gaſette.

BURELE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu compoſé de diverſes faſces d'eſmail different en nombre égal, & particulierement de dix. Quand il y en a davantage, il en faut faire l'expreſſion en blaſonnant. Quand il y en a moins, on dit ſeulement *faſcé*. Il faut que ces faſces diminuées ſoient en nombre pair; autrement on les appelle *trangles*. La Rochefoucaut porte *Burelé* d'argent & d'azur à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.

BURETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau pour mettre du vin & de l'eau, dont on ſe ſert particulierement à porter le vin & l'eau neceſſaires pour le ſacrifice de la Meſſe. Les *burettes* ſont une partie de la chapelle d'argent d'un Prelat. C'eſt un diminutif du *bure* ou *buire*, qui a été fait du Latin *byrrus*, ou du Grec *byrros*. Menage.

BURETTIER, eſt un nom qu'on donne à un certain nombre de Preſtres qui vont dire leurs Meſſes à Noſtre Dame, dont le principal devoir eſt de porter & rapporter les burettes des Chapelles.

BURGRAVE. ſ. m. Juge ou Chaſtelain de quelque ville ou chaſteau d'Allemagne. Ce mot vient de *burg*, qui ſignifie *ville* ou *bourg*, & de *Grave*, qui ſignifie *Comte* ou *Juge*.

BURIN. ſ. m. Pointe d'acier qu'on pouſſe avec la main pour graver ſur les metaux, ſoit argent, cuivre ou eſtain. On appelle une planche gravée au *burin*, celle dont on tire des images en taille douce, à la difference de celles qui ſont gravées en eau forte, qui ſont plus rudes. Ces pointes ont pluſieurs figures, & ſont plus ordinairement en triangle qu'en loſenge.

On dit figurément d'un Graveur, que c'eſt un bon *burin*, pour dire, qu'il manie bien le *burin*.

BURINER. v. actif abſolu. Graver avec le burin ſur les metaux.

BURINÉ, ÉE. part. & adj.

BURLESQUE. adj. m. & f. Plaiſant, gaillard, tirant ſur le ridicule. Ce mot eſt aſſez moderne, & nous eſt venu d'Italie où il y a quantité de Poëtes *burleſques*, dont le premier a été Bernica, & enſuitte Lalli, Caporali, &c. Les vers *burleſques* en François n'ont pas regné long-temps, à cauſe qu'on y a introduit trop de licence, tant dans le ſujet que dans les vers, & trop de ridicules plaiſanteries. On appelle auſſi en proſe le ſtile *burleſque*, celuy où on employe des mots qui ſe diſent par pure plaiſanterie, & qu'on ne ſouffre point dans le ſerieux. Le Pere Vavaſſeur a ſouſtenu dans ſon livre *de ludicrâ dictione*, que le *burleſque* a eſté abſolument inconnu aux Anciens, quoy que quelques-uns diſent que du temps de Ptolomée fils de Lagus un nommé Raintou avoit traitté en ridicule des ſujets ſerieux de Tragedie.

BURLESQUEMENT. adv. D'une maniere burleſque. Cet homme parle toûjours *burleſquement*. il eſt veſtu *burleſquement*, c'eſt à dire, plaiſamment.

BURON. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit autrefois, Lieu où on ſe retiroit pour boire & manger. Il n'a plus d'uſage qu'en cette phraſe proverbiale, Il n'a ni maiſon, ni *buron*, pour dire, qu'il n'a point de lieu certain où il couche, ni où il vive. Ce mot vient de *vibur* ou *vibure*, qui ſignifie en quelques lieux une carriere de pierre dure qui n'eſt point ſujette à la gelée, dont il y a beaucoup en Baſſigni: deſorte que le proverbe veut dire, qu'un homme n'a point de maiſon, ni de pierre de quoy en faire. Menage le derive du Grec *byrion*, qu'il dit avoir la même ſignification. En Auvergne on appelle *buron*, un petit toit de Berger ou de Chevrier baſti ſur le haut de la montagne, où il ſe retire, quand le temps permet d'y mener paiſtre ſes troupeaux.

BURSAL, ALE. adj. Qui regarde la bourſe. Un Edit *burſal*, qui eſt fait pour tirer de l'argent dans la neceſſité publique. Une peine *burſale*, punition pecuniaire.

B U S.

BUS, en termes de Blaſon, ſe dit de la repreſentation des figures humaines, quand il n'y a que la teſte, le col & une partie de la poitrine finiſſant en pointe. Ainſi on dit, un *bus* de Religieux, un *bus* de femme, des *bus* de Reines. Dans le langage ordinaire on dit *buſt* ou *buſte*.

BUSCHE. ſ. f. Gros bois dont on ſe chauffe. Il y a 62. *buſches* de compte à une voye de bois de 18. pouces de groſſeur, qui rempliſſent les trois anneaux qui la compoſent, ſuivant les Ordonnances de la ville. On appelle la *buſche* de Noël, une groſſe ſouche de bois qu'on met au feu la veille de Noël, quand il eſt nuit, avec quelques ceremonies qui ne ſont plus pratiquées que par les vieilles. Du Cange derive ce mot de *buſca*, qu'on a dit dans le même ſens en la baſſe Latinité.

BUSCHE, ſe dit auſſi d'une poutre ou autre piece de bois. Il y a une demie-douzaine de villageoiſes aſſiſes ſur cette *buſche* qui eſt dans le carrefour. il y a une *buſche* à travers cette ruë qui incommode le paſſage.

On appelle figurément un homme ſtupide, une groſſe *buſche*; & on dit d'un pareſſeux, qu'il ne ſe remuë non plus qu'une *buſche*, qu'il vaudroit autant parler à une *buſche*. Il y a une Ferme du Roy qu'on appelle *le gros de la buſche*.

BUSCHER. v. act. abſolu. Abattre du bois dans les foreſts, & en faire des buſches.

BUSCHER. ſ. m. Pyramide faite de bois, ſur laquelle on mettoit autrefois les corps qu'on vouloit bruſler. Didon pria ſa ſœur de luy faire dreſſer un *buſcher*, ſur lequel enſuitte elle ſe tua. Crœſus étoit ſur le *buſcher*, quand il prononça les paroles de Solon qui le ſauverent.

BUSCHER, eſt auſſi un lieu au rez de chauſſée, où on ſerre le bois dans les maiſons des particuliers. Chez les Princes on l'appelle *fourriere*.

BUSCHERON, ONNE. ſ. m. & f. Quelques-uns diſent *Boſcheron*. Homme de journée qui abat des bois. Theophile a dit agreablement,

Ceſar, comme le *Buſcheron*,
Tous les jours au bord du Cocyte
Se trouve au lever de Caron.

BUSCHETTE. ſ. f. Menu bois que les pauvres gens vont ramaſſer dans les foreſts, & qui reſte aprés qu'on a mis le bois en ouvrages, ou en fagots.

BUSE. ſ. f. Oiſeau de proye qu'il eſt impoſſible de dreſſer, qui eſt une eſpece d'aigle poltronne. En Latin *vipelargus* & *buſio*. La *buſe* eſt toûjours affamée, crie toûjours, & ne ſe jette que ſur la proye morte.

On dit proverbialement d'un ſot, d'un ſtupide, que c'eſt une *buſe*. On dit auſſi, qu'on ne ſçauroit faire d'une *buſe* un eſpervier, pour dire, qu'il y a des gens incapables de ſcience & de diſcipline.

BUSQUE. ſ. m. Morceau de bois, d'yvoire, ou de baleine, que les femmes mettent dans les corps de juppe pour ſe tenir droites. On fait des *buſques* de baleine, d'yvoire, de bois verni. On en fait auſſi d'acier.

On appelle auſſi *buſque*, Certain treillis dur & piqué que les Tailleurs mettent au bas du pourpoint des hommes par devant, pour leur donner plus de fermeté.

BUSQUER. v. act. Chercher. Il ne ſe dit proprement qu'en cette phraſe, *Buſquer* fortune, en parlant de ces gens ſans biens qui vont par le monde chercher à vivre & à faire fortune. Ce mot vient tout pur de l'Eſpagnol, ou le mot de *buſcar* ſignifie proprement *chercher*.

BUSQUIERE. ſ. f. eſt le trou ménagé dans un corps de juppe, dans lequel les femmes fourrent leur buſque. On le dit auſſi de l'extremité ronde de leurs corps de juppe par où elles commencent à fourrer leurs buſques.

BUSSARD. Vieux mot François qui ſignifioit un *vaiſſeau à mettre du vin*, qui vient, ſelon Du Cange, de *buza*, qu'on a dit pour *buta*, *bouteille*.

BUSTE. ſ. m. Portrait d'une perſonne en plein relief, qui ne repreſente que le viſage & les eſpaules. On le met d'ordinaire ſur un piedeſtal ou une conſole.

BUSTE, ſe dit auſſi du tronc du corps d'un homme depuis le col juſqu'aux cuiſſes. Quelques-uns croyent que ce mot vient de l'Allemand *bruſt*, qui ſignifie l'*eſtomac*. Menage le derive de *buſque*, à cauſe que les femmes mettent leurs buſques en cet endroit du corps, que les Italiens appellent *buſto*.

En termes de Blaſon on appelle *buſte*, une teſte d'homme ou de femmes, nuë ou coëffée, peinte de front juſqu'à la poitrine, & qui eſt ſans bras. Quand il eſt de profil, il en faut faire mention.

B U T.

BUT. ſ. m. Point marqué dans une allée, dans un mur, où on ſe propoſe d'arriver, de tirer. Ce joüeur de boule met tous les coups ſur le *but*. cet Arquebuſier a emporté le prix, il a donné dans le *but*.

BUT, ſe dit figurément du deſſein qu'on a, de la fin qu'on ſe propoſe. Le *but* d'un Chrêtien eſt de parvenir au Ciel. tous les hommes travaillent pour des *buts* bien differents, les uns pour la gloire, les autres pour le profit. un habile homme va droit au *but* qu'il s'eſt propoſé.

BUT, ſe dit auſſi du nœud, de la difficulté d'une affaire. Ce Juge a tant de penetration, qu'il va droit au *but*, au point deciſif d'un procés.

On dit adverbialement, *But à but*, pour dire, D'une maniere égale. Il joüe contre un tel *but à but*, il ne donne, ni ne reçoit aucun avantage. ils ont fait un troc *but à but*, c'eſt à dire, ſans retour, troc de Gentilhomme.

BUTE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un fer dont les Mareſchaux ſe ſervent pour couper la corne du pied des chevaux. On en trouve ſur pluſieurs Eſcus.

BUTIN. ſ. m. Tout ce qu'on prend ſur les ennemis pendant la guerre. On a ſouvent deffait des victorieux qui s'amuſoient à partager le *butin*.

En termes de Marine, quelques-uns diſtinguent le *butin* du *pillage*, & diſent que le *butin* eſt le gros de la priſe, & le *pillage* la deſpouille des habits, hardes & coffres de l'ennemi, & de l'argent qu'il a ſur ſa perſonne juſqu'à 30. livres. C'eſt un diminutif du bas Allemand *bute*, qui ſignifie la même choſe.

BUTIN, ſe dit auſſi des voleurs. On a attrapé ces Bohemiens, & on s'eſt ſaiſi de tout leur *butin*.

BUTINER. v. actif abſolu. Faire du butin. Ce pays eſt gras, il y'aura bien à *butiner*. ces trouppes ont *butiné* beaucoup, mais elles n'ont pû profiter de leur *butin*.

BUTIREUX, EUSE. adj. Terme de Medecine. On diſtingue dans le laict trois parties, la *butireuſe*, qui eſt la graſſe dont ſe fait le beurre; la *cereuſe*, qui eſt le laict clair; & la *fromagée*, qui eſt la plus craſſe & la la plus ſeche.

BUTOR. ſ. m. Gros oiſeau, eſpece de heron faineant & poltron, marqué de taches rouſſes en forme d'étoiles, d'où vient qu'on l'appelle *ardea ſtellaris*. On l'appelle auſſi *taurus*, ou *bos-taurus*, à cauſe que quand il crie le bec plongé dans la boüe, il fait un bruit qui imite le mugiſſement du taureau, qu'on entend de demie-lieuë. C'eſt de là qu'eſt derivé le nom de *butor*.

On dit figurément d'un homme ſtupide & maladroit, que c'eſt un gros *butor*; parce que cet oiſeau eſt ſot & pareſſeux.

BUTTE. ſ. f. Petit tertre, lieu un peu eſlevé au deſſus du rez de chauſſée. On a raſé la *Butte* de St. Roch pour y baſtir des maiſons.

On appelle Poudre de *butte*, de la poudre à canon fort fine pour charger les arquebuſes de ceux qui tirent au blanc pour les prix, car ils font ces exercices ordinairement ſur une *butte*. Leur lice s'appelle auſſi la *butte*. Menage derive ce mot de *botta* & *botontinus*, qui ſe trouvent chez les Latins en cette ſignification.

On dit figurément, Eſtre en *butte* à l'envie, à la médiſance, pour dire, Eſtre expoſé aux traits de l'envie, de la médiſance.

BUTTE, en Architecture, ſe dit de la derniere pile d'un pont, qu'on appelle autrement la *culée*, qui eſt ſouſtenuë par un quay ou par les terres, & qui ſert à arcbouter les dernieres arcades.

On dit proverbialement en ce ſens, De *butte* en blanc, pour dire, Hardiment & de deſſein premedité. Il luy eſt allé rompre en viſiere de *butte* en blanc. il luy a dit cette nouvelle ſans marchander, & de *butte* en blanc.

BUTTER. v. n. & act. f. Viſer à un but. Il y a des jeux où on *butte*, comme au Billard, à la Paume.

BUTTER, ſignifie auſſi, Se propoſer quelque but, quelque fin, à laquelle on taſche de parvenir. Ce Predicateur ne *butte* qu'à l'Evêché.

BUTTER, ſignifie encore, Choquer. Ces deux Conſeillers ſont toûjours d'un advis contraire, ils ſont *buttez*, oppoſez l'un contre l'autre, ils ſe *buttent* en toutes occaſions.

BUTTÉ, ÉE. part. & adj.

BUTTÉ, ſignifie auſſi, Fixé à un certain point où on ſe tient opiniaſtrement. Il a offert une telle ſomme de cette charge, il eſt *butté* là, il n'en donnera pas davantage.

En termes de Chaſſe, on dit qu'un chien eſt *butté*, lors que la jointure des jambes de devant luy groſſit.

BUTURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand la jointure au deſſus du pied du chien groſſit de telle ſorte, qu'il luy tombe des glaires qui le rendent boiteux: ce qui arrive ſouvent par quelque pointure d'eſpine.

B U V.

BUVEUR, *Buvette*, & autres. Voyez *Beuveur*, *Beuvette*.

BUVEAU. ſ. m. Outil de Maçonnerie. Eſpece de fauſſe équerre compoſée de deux branches mobiles, qui ſert à meſurer ou à tracer des angles. Ses branches ſont par fois courbées pour prendre plus facilement les angles des ſurfaces qui ont quelque creux ou élevation.

B U Y.

BUYE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie une cruche ou vaiſſeau à mettre de l'eau. On dit auſſi *Buire*. Chez les Seigneurs on voit de grandes *buyes* d'argent.

C. Troi-

Digitized by Google

C.

C Troiſiéme lettre de l'Alphabet, qui ſe prononce differemment, à l'ordinaire comme un *k* : mais quand devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, il a une petite virgule deſſous que les Eſpagnols appellent *codille*, & les Imprimeurs ç à queuë, on le prononce comme une *s*; & devant les voyelles *i* & *e*, toûjours comme une *s*.

C, chez les Anciens étoit une lettre numerale qui ſignifioit *Cent*, ſuivant ce vers :

Non plus quàm centum C *littera fertur habere.*

Que ſi on y mettoit un tiltre, elle ſignifioit *Cent mille*. Etant miſe toute ſeule, elle marque chez les Juriſconſultes *Codice*, ou *Conſule*; & quand elle eſt double, *Conſulibus*.

C A.

Ça. adv. qui marque le temps & le lieu, Icy au temps preſent. Venez *çà*, c'eſt à dire, Venez icy. *çà* bas, icy bas. depuis deux ans en *çà*, c'eſt à dire, les deux dernieres années. *deçà*, delà. il eſt errant *çà* & là, ou *deçà*, delà, c'eſt à dire, en divers lieux. Ils s'enfuyoient qui *çà*, qui là, c'eſt à dire, les uns d'un coſté, les autres de l'autre. cela eſt en *deçà*, par *deçà* les monts, au *deçà* des monts. ſi vous venez par *deçà*, ou de *deçà*, c'eſt à dire, en nos quartiers.

Orçà, ſe dit pour encourager, & ſignifie, Sus donc. On dit auſſi, *çà çà*, commençons à travailler. *çà*, je veux aller où vous m'envoyez.

C A B.

CABALE. ſ. f. eſt une ſcience ſecrette que les Hebreux pretendent avoir par tradition & revelation divine, par laquelle ils expliquent tous les myſteres de la Divinité, & toutes les operations de la nature : ce qui conſiſte la plus-part du temps en des rapports myſterieux qu'ils font des choſes aux lettres de l'Alphabet Hebraïque. On y voit beaucoup d'eſprit & de ſubtilité, mais bien de la vanité & de la ſuperſtition. Robert Flud Anglois en a fait d'amples Traittez & Apologies dans ſes neuf grands Volumes. Ce mot vient de l'Hebreu *cabala*, qui ſignifie *reception*, comme de *maſſora*, *traditio*. Menage.

Cabale, ſignifie figurément, une ſocieté de perſonnes qui ſont dans la même confidence & dans les mêmes intereſts : mais il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. Tous ces gens-là ſont d'une même *cabale*. On le dit auſſi des conſpirations & des entrepriſes ſecrettes, des deſſeins qui ſe forment dans cette ſocieté. On a fait une *cabale* pour deſcrier cette Tragedie.

Cabale, ſe dit auſſi de quelques ſocietez d'amis qui ont entre eux une liaiſon plus eſtroite qu'avec d'autres, ſans avoir aucun mauvais deſſein, comme pour ſe divertir, eſtudier.

CABALER. v. n. Faire une cabale. Cette ville eſt remplie de gens qui *cabalent* contre l'Eſtat.

CABALEUR. ſ. m. Celuy qui cabale.

CABALISTE. ſ. m. Celuy qui ſçait la ſcience de la Cabale. Les Rabins ſont grands *Cabaliſtes*.

On appelle auſſi *Cabaliſtes*, Ceux qui font de petites brigues pour s'eſtablir en reputation par le moyen de leurs amis.

CABALISTIQUE. adj. Qui appartient à la Cabale. Les ſubtilitez *cabaliſtiques* ſont de pures viſions & ſuperſtitions.

CABAN. ſ. m. Manteau de pluye qu'on porte à cheval.

CABANE. ſ. f. Petit toit ou maiſonnette où logent les pauvres gens, & ſur tout à la campagne. Malherbe a dit en parlant de la mort,

Le pauvre en ſa *cabane* où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes loix, &c.

Ce mot vient de l'Italien *capanna*, qui ſignifie *petite maiſon de chaume*, qui a été fait du Grec *kapani*, ſignifiant *creche*. Menage. Iſidore dit que le mot de *capanna* vient *ex eo quod unum tantùm hominem capiat*. Les Eſpagnols diſent auſſi *cabaña*.

Cabanes, en termes de Marine, ſont de petits logements pour coucher les Pilotes & autres Officiers de Marine, qui ſont fort eſtroits & en forme d'armoires, pratiquez en divers endroits du chaſteau de pouppe.

CABARET. ſ. m. Lieu où on vend du vin en detail. On confond aujourd'huy ce mot avec *taverne* : neantmoins ils ſont fort differents, en ce que le *cabaret* eſt le lieu où on donne ſeulement du vin à pot par un trou pratiqué dans un treillis de bois qui y ſert d'enſeigne, ſans qu'il ſoit permis d'aſſeoir, ni de mettre la nappe. On l'appelle pour cela *à huis coupé*, *& pot renverſé*, parce que l'hoſte eſt obligé de renverſer le pot ſi-toſt qu'il a vendu le vin. Au lieu qu'à la *taverne* on vend le vin par aſſiette, & on y appreſte à manger. Il faut fuir ces débauchés qui ne hantent que le *cabaret*. le vin du *cabaret* eſt preſque toûjours frelaté, & fait mal à la tête. Menage croit que ce mot vient de *caparetum*, qui a été fait du Grec *kapi*, qui ſignifie *lieu où l'on mange*.

On appelle un *cabaret* borgne, un méchant *cabaret* qui n'eſt frequenté que par de pauvres gens, qui eſt obſcur, mal propre, & mal ſervi.

Cabaret, en termes de Medecine, eſt une eſpece de nard ſauvage. Voyez ſa deſcription à *Nard*.

On dit proverbialement, qu'il y a du vin au *cabaret* à tous prix, pour dire, qu'il faut faire difference entre les choſes, & qu'il y en a de diverſe valeur. On dit auſſi, qu'un homme fait de ſa maiſon un *cabaret*, pour dire, que tout le monde eſt bien venu à boire & à manger chez luy.

CABARETIER, iere. ſ. m. & f. Qui tient un cabaret, le Maiſtre, la Maiſtreſſe d'un cabaret. Les *Cabaretiers* n'ont point d'action pour le vin vendu chez eux par aſſiette, ſuivant l'article 128. de la Couſtume de Paris. Plutarque témoigne que les Lydiens furent les premiers *Cabaretiers*.

CABAS. ſ. m. Panier de jonc où l'on met des figues. Il ſignifie auſſi les figues qui y ſont contenuës. Ce Marchand a fait venir deux cens *cabas* de figues. Menage derive ce mot de l'Italien *cabaco*, qu'il dit avoir été fait de *cabaccus* Latin. D'autres diſent que c'eſt un mot Hebreu retourné *ſabac*, qui ſignifie *implexum eſſe*. Il peut venir auſſi de *cabaſſet*, parce qu'il a la même figure, & reſſemble à une coëffe. Ces deux mots viennent de *caput*.

CABASSET. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une arme deffenſive qui couvroit la teſte. Ce mot, ſelon Nicod, vient de l'Hebreu *coba*, qui ſignifie un *caſque*, ou *heaume*; ou de l'Eſpagnol *cabeça*, *teſte*. L'Eſpagnol dit auſſi *baſſinet*, parce qu'il approchoit de la figure d'un baſſin.

On dit proverbialement, Qu'un homme a bien du bon ſens, ou de la malice ſous ſon *cabaſſet*, pour dire, dans ſa teſte.

CABESTAN. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Capeſtan*. Terme de Mechaniques. C'eſt un tour ou cylindre qu'on tient enfermé dans des pieces de bois, poſé perpendiculairement à l'horiſon, lequel ſe tourne par le moyen de quatre leviers ou barres qui le traverſent; & par le moyen d'un cable qui eſt tourné ſur ce cylindre, il ſert à enlever ou à tirer les plus gros fardeaux qui ſont at-

Digitized by Google

tachés au bout de ce cable. C'eſt en virant les *capeſtans* qu'on remonte les bateaux, qu'on tire ſur terre les vaiſſeaux pour les calfeutrer, qu'on les décharge des plus groſſes marchandiſes, qu'on leve les ancres & les voiles, &c. Il y a deux *cabeſtans* ſur les vaiſſeaux. Le grand *cabeſtan* eſt poſé ſur le premier pont, & s'éleve juſqu'à quatre ou cinq pieds de hauteur au deſſus du deuxiéme. On le nomme *cabeſtan double*, à cauſe qu'il ſert à deux eſtages pour lever les ancres, étant garni de barres & d'autres pieces, comme taquets, entremiſes, & languettes, pour le tourner & arreſter. Le petit *cabeſtan*, ou *cabeſtan ſimple*, eſt poſé ſur le ſecond pont entre le grand maſt, & le maſt de miſaine, qui ſert à faire iſſer les maſts de hunes & les grandes voiles, où il faut moins de force qu'à élever les ancres. On dit, Virer le *cabeſtan*, pour dire, Faire tourner le *cabeſtan*. Sur la Mer du Levant on l'appelle *girel*, & en Latin *ergata*.

CABINET. ſ. m. Le lieu le plus retiré dans le plus bel appartement des Palais, des grandes maiſons. Un appartement royal conſiſte en ſale, antichambre, chambre & *cabinet* avec une galerie à coſté. les Officiers du *Cabinet* du Roy. le Secretaire, l'Huiſſier du *Cabinet*. c'eſt un favori, il a entrée dans le *Cabinet*. Menage derive ce mot de *cavinettum*.

CABINET, ſignifie auſſi, un petit lieu retiré dans les maiſons ordinaires, qui n'eſt ſouvent fermé que d'une cloiſon: c'eſt où l'on eſtudie, & où l'on ſerre ce qu'on a de plus precieux. Ce Sçavant eſt toûjours enfermé dans ſon *cabinet*.

CABINET, eſt auſſi un lieu couvert au bout des allées d'un jardin, où on ſe repoſe, ſoit qu'il ſoit de maçonnerie, de charpente, ou ſeulement de verdure ſoûtenuë par des perches. Un *cabinet* de chevrefeuille, de fileria, &c.

CABINET, ſe prend quelquefois pour une garderobbe, ou le lieu ſecret où on va aux neceſſités de nature. Ainſi Moliere a dit dans le Miſanthrope en parlant d'un méchant Sonnet,

Franchement il n'eſt bon qu'à mettre au *cabinet*.

CABINET, ſe dit auſſi d'une eſpece d'honneſte boutique où les curieux gardent, vendent & troquent toutes ſortes de curioſités, de pieces antiques, de medailles, de tableaux, de coquilles, & autres raretés de la nature, & de l'art. Le *cabinet* d'un tel curieux vaut cent mille francs. cet homme connoiſt ce qu'il y a de plus curieux dans tous les *cabinets* de Paris.

On dit chez le Roy, & chez quelques Grands Seigneurs, le *Cabinet* des livres, des armes, des medailles, pour ſignifier les lieux où ces choſes ſont rangées, & les choſes même qui y ſont conſervées.

CABINET, eſt auſſi un buffet où il y a pluſieurs volets & tiroirs pour y enfermer les choſes les plus precieuſes, ou pour ſervir ſimplement d'ornement dans une chambre, dans une galerie. Un *cabinet* d'Allemagne, d'ébene. il y a de magnifiques *cabinets* dans la Galerie du Roy.

CABINET D'ORGUES, eſt une petite orgue portative, qui eſt une eſpece de poſitif compoſé d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de jeux, ſelon la volonté du Maiſtre. Dans des *cabinets d'orgues* on adjoûte quelquefois un jeu d'eſpinette, où le même clavier fait parler en même temps les tuyaux & les cordes qui ſont accordées à l'uniſſon, ou à l'octave.

CABINET, ſignifie figurément, Ce qui ſe paſſe, ce qui ſe dit dans un *cabinet*, ſoit à l'égard des Princes pour le Conſeil qui s'y tient, ſoit pour l'eſtude qu'y font les particuliers. Charles V. Empereur n'étoit pas grand Guerrier, mais c'étoit un grand homme de *cabinet*. ce Courtiſan ſçait tous les ſecrets du *cabinet*. ce Juriſconſulte ne ſçait pas plaider, mais il eſt tres-habile dans le *cabinet*, c'eſt à dire, pour la conſultation.

On dit auſſi, qu'un homme tient *cabinet*, pour dire, qu'il reçoit chez luy les honneſtes gens qui s'y veulent aſſembler pour faire une converſation ſçavante & agreable. Meſſieurs Du Puy ont long-temps tenu *cabinet* dans la Bibliotheque de Monſieur de Thou. Monſieur Menage tient ſouvent *cabinet* chez luy.

CABLE. ſ. m. Tres-gros cordage qui ſert dans les navires pour les tenir à l'ancre. On le dit auſſi des cordes qui ſervent à tenir les maſts comme les haubans, à remonter les bateaux, à élever de gros fardeaux dans les baſtiments par le moyen des gruës & des poulies. Un navire bien équipé doit avoir quatre *cables*. Le plus gros s'appelle *maiſtre cable*, & le plus petit *grelin*. On appelle auſſi *cable*, la meſure ou étenduë du *cable* qui eſt de 120. braſſes; & l'on dit, Nous eſtions à deux, à trois *cables* d'un tel lieu. Ce mot vient de l'Hebreu *chebel*, ou de ſon pluriel *chebalim*, qui ſignifie *corde*. Nicod. Du Cange croit qu'il vient de l'Arabe *habl*, qui ſignifie *corde*, ou de *habala*, *vincire*. Menage aprés Iſidore le derive de *capulum* ou *cabulum*, qu'il fait venir du Grec *camilos*, ou du Latin *camelus*. On a dit auſſi *caplum* dans la baſſe Latinité, que Papias derive *à capiendo*, qui ſignifie une *corde de navire*.

On dit, Donner le *cable* à un vaiſſeau, lors qu'étant incommodé, on le remorgue avec un *cable* qu'on luy donne: ce qu'on appelle autrement *toüer*, ou *tirer en ouaiche*. On dit, Filer le *cable* bout pour bout, lors qu'on laſche & abandonne le *cable* avec l'ancre, quand on n'a pas le loiſir de deſancrer. Et Bitter le *cable*, c'eſt le rouler, & l'arreſter autour des bittes. L'Ecriture dit, qu'il eſt plus difficile qu'un riche entre dans le ciel, qu'un *cable* dans le trou d'une aiguille.

CABLÉ. adj. Terme de Blaſon, ſe dit d'une croix faite ou couverte de corde, ou de cables tortillés.

CABOCHE. ſ. f. La teſte de l'homme. Il y a bien de la malice dans cette petite *caboche*. Ce mot eſt vieux & populaire.

CABOCHES, en termes de Quincaillerie, ſont des vieux clous, ou des teſtes de clous.

CABOCHON. ſ. m. Terme de Jouaillier. Pierre precieuſe, & particulierement un rubis, qui eſt ſeulement polie ſans avoir aucune figure reguliere, mais telle que s'eſt trouvée la pierre aprés en avoir oſté ce qu'elle avoit de brut: deſorte qu'il y en a de rondes, d'ovales, de boſſuës, & de pluſieurs autres ſortes.

CABOTER. v. act. Terme de Marine. Faire de petits voyages ſur mer, aller de cap en cap, de port en port. Les Corſaires, ou les navires qui croiſent les mers ne font que *caboter*, aller de cap en cap.

CABRER. v. n. Terme de Manege, qui ſe dit des chevaux qui ſe levent & dreſſent ſur les pieds de derriere en état de ſe renverſer, quand on leur tire trop la bride, ou quand ils ſont vicieux ou fougueux.

CABRER, ſe dit figurément des hommes qui s'offencent ou ſe mettent en colere de quelque choſe qu'on leur dit dont ils ſe tiennent choqués. C'eſt un fantaſque qui ſe *cabre* aiſément & ſans ſujet. Ce mot vient de *chevre*, parce qu'elle a couſtume de ſe dreſſer & de ſauter.

CABRIL. ſ. m. Jeune chevreau. On le nomme ainſi en pluſieurs endroits de la France.

CABRIOLE, ou *Capriole*. ſ. f. Elevation du corps, ſaut leger que font les Danſeurs ordinairement à la fin des cadences. Friſer la *cabriole*, c'eſt, Remuer les pieds preſtement, tandis qu'ils ſont en l'air. En matiere de danſe la *cabriole* eſt la même choſe que le *ſaut*. La *demie-cabriole* eſt lors qu'on ne retombe que ſur l'un des pieds.

CABRIOLE, en termes de Manege, ſe dit lors que le cheval étant en l'air, avant que de tomber à terre, eſpare entierement du derriere, c'eſt à dire, ruë en étendant les jambes avec violence. Quand il n'eſpare qu'à demy,

Digitized by Google

demy, on donne à *la cabriole* le nom de *balotade :* & on luy donne celuy de *groupade*, quand au lieu d'étendre les jambes en arriere, il les trouſſe ſous luy, comme s'il les vouloit retirer dans le ventre, & retombe preſque les quatre pieds enſemble.

CABRIOLE, ſe dit auſſi des ſauts dangereux, des cheutes. Cet homme eſt tombé, il a ſauté dix marches ſur l'eſcalier, il a fait là une jolie *cabriole*.

CABRON. ſ. m. Peau de jeune chevre ou cabril.

CABUS. ſ. m. Epithete des choux qu'on appelle autrement *pommés*. On le dit auſſi des laictuës, quand elles ſont tranſplantées & creuës en pommes. Rabelais feint que ce fut d'une ſueur de Jupiter que naquirent les choux *cabus*. Ce mot vient de *capitatus*, ou bien de *caputus*, ſelon Menage. Les Allemands les appellent *kabiskraut*, c'eſt à dire, *herbe à teſte*.

C A C.

CACA. ſubſt. maſc. Ordure. On le dit aux petits enfants. Il faut aller faire *caca*. ne mangez pas de cela, c'eſt du *caca*.

CACADE. ſ. f. ſignifie auſſi, Décharge de ventre. Une bonne *cacade* ſoûlage fort un homme qui a la colique.

CACADE, ou C*agade*, ſe dit figurément en deriſion, du mauvais ſuccés de quelque folle entrepriſe qu'un homme s'étoit vanté de faire reüſſir. Il a fait là une vilaine *cacade*. Ce mot vient de l'Italien *cagar*, *cagada*, qui ſignifie la même choſe.

CACAO. ſ. m. Arbre qui croit dans les Indes Occidentales, où il ſe nomme la *cacahuaguahuitl*. Il eſt de la même grandeur que l'orenger, & a les mêmes feuilles, mais un peu plus grandes. Tout au haut il a une eſpece de couronne. Cet arbre eſt fort foible & tendre : c'eſt pourquoy il a beſoin d'un autre grand arbre qui ſoit tout proche de luy pour luy faire ombre, & qui s'appelle *altyman*, par les Eſpagnols *la madre del cacao*. On en trouve beaucoup dans le pays de Guatimala. Son fruit s'appelle auſſi *cacao*. On en fait le chocolate avec quelques autres ingrediens. Ce fruit eſt de la figure d'un concombre ou melon, qui eſt rayé, cannelé & roux, plein de pluſieurs noix qui ſont proprement appellées *cacao*, plus petites qu'une amande. Il eſt d'une moyenne ſaveur entre le doux & l'amer, d'un temperamment froid & humide. Il y a dix ou douze *cacao* enfermés dans une même coque. On en tire auſſi du beurre dont les femmes ſe font un fard pour le viſage. Le *cacao* ſert auſſi de menuë monnoye dans le pays. Il y a deux ſortes de *cacao*, dont l'un eſt brun tirant ſur le rouge. Les noyaux de cette eſpece ſont ronds & picotés vers le bout. Ceux de l'autre eſpece ſont plus gros, plus plats, & d'une ſubſtance plus ſeche. Ils ſont à meilleur marché que les autres, & il n'y a que le menu peuple qui s'en ſerve. Laet, Acoſta, Cluſius en ont écrit.

CACHE. ſ. f. Lieu ſecret où on met ce qu'on veut deſrober à la veuë des hommes. Il y a pluſieurs *caches* dans cette maiſon, dans ce bois. L'avare met ſon argent dans des *caches* où on ne le peut trouver.

On dit proverbialement, qu'un homme a trouvé la *cache*, quand il a trouvé quelque bonne invention, le ſecret d'une affaire, ou le lieu où il y avoit quelque choſe de bien caché. On dit auſſi, mais baſſement, qu'un homme eſt allé à *Cachan*, quand il eſt obligé de ſe cacher pour quelque meſchante affaire, par alluſion au village de *Cachan* auprés d'Arcueil à une lieuë de Paris.

CACHE CACHE MITOULAS. Terme populaire. C'eſt un jeu de jeunes gens, qui conſiſte à mettre quelque choſe ſecrettement entre les mains ou dans les habits de quelqu'un de la compagnie : ce qu'on propoſe à deviner à une tierce perſonne. Ce mot vient par contraction & tranſpoſition de *mie tu ne l'as*, au lieu de *tu ne l'as mie*.

CACHE-NEZ. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un *maſque*.

CACHER. v. act. Mettre quelque choſe en un lieu ſecret où il ne puiſſe être veu ni trouvé par d'autres qu'avec grande difficulté. Les payſans *cachent* leur argent dans la terre, afin que les ſoldats ne le puiſſent trouver. Menage aprés Guyet derive ce mot de *caciare*, qui ſignifie *chaſſer*, *pouſſer*. On dit en ce ſens, que la nature nous a *caché* ſes treſors, ſes plus merveilleuſes operations.

CACHER, ſignifie auſſi, Voiler, deſguiſer, ne paroître pas à la veuë. Cette fille eſt ſi modeſte, qu'elle ſe *cache* le viſage de ſes coëffes, de ſon maſque. cet homme m'a *caché*, m'a deſguiſé ſon nom. Il ſe *cache* de moy, pour dire, Il fait cela à mon inſceu. dans cette Eclipſe la Lune *cachoit* la moitié du diſque du Soleil. les aſtres en ſe couchant ſe *cachent* dans l'onde. voilà un bois qui nous *cache* la veuë de ce chaſteau.

CACHER, ſe dit figurément en choſes morales. C'eſt un hypocrite qui ſçait bien *cacher* ſa turpitude. ce ſont deux bons amis qui ne ſe *cachent* rien l'un à l'autre. il eſt avantageux ſouvent de *cacher* ſa penſée, ſa colere, ſon amour. les Payens *cachoient* beaucoup de ſecrets de la nature ſous le voile de leurs fables. Dieu a *caché* ſes myſteres aux ſages du ſiecle, & les a revelez aux ſimples.

On dit abſolument, Se *cacher*, pour dire, Vivre en retraite, ou ſe mettre en lieu de ſeureté pour n'être pas pris ni deſcouvert. Les Saints ſe *cachent* aux yeux des hommes, pour ſe donner tout à Dieu. cet homme craint la priſon, il ſe *cache*, il ne va que la nuit, il ſe retire & ſe *cache* dans les maiſons des Princes, en des aſyles. aprés avoir receu un tel affront, il ſe faut *cacher*, & ne plus paroître en public.

On dit proverbialement, *Cache* ta vie : c'eſt un des preceptes d'Epicure, dont Plutarque a fait un beau Traitté, pour dire, qu'il ne faut pas faire connoiſtre à tous les hommes ce que l'on fait.

Le peché que l'on *cache* eſt demi pardonné,
dit Regnier.

CACHÉ, ÉE. part. & adj. Cet homme eſt un treſor *caché*. On appelle un homme *caché*, Celuy qui ne veut pas ſe faire connoiſtre dans le monde, ſoit qu'il ſoit modeſte, ſoit qu'il ſoit fantaſque. Un eſprit *caché*, eſt un homme fort diſſimulé. Une ſcience *cachée*, celle qui eſt abſtruſe ou connuë de peu de perſonnes, comme l'Algebre, la Cabale, la Steganographie. L'Ecriture dit qu'il n'y a rien de ſi *caché* qui ne ſe revele, qui ne paroiſſe quelque jour.

CACHET. ſ. m. Petit ſceau qui porte une gravcure particuliere de quelques Armes ou chiffres qu'on imprime ſur de la cire, ou du pain à chanter, pour empêcher qu'on n'ouvre un paquet fermé & marqué de cette empreinte. Les Anciens n'avoient point d'autres *cachets* que leurs anneaux, qui portoient des pierres gravées. Ce mot vient de *cacher*, à cauſe qu'il ſert à cacher l'écriture. Menage.

CACHET, ſe dit auſſi de la figure, de la marque imprimée ſur la cire. Le *cachet* eſt entier, il n'a point été rompu.

On appelle *Cachet volant*, la marque du *cachet* imprimée ſur un papier, avec lequel on pourra fermer quand on voudra une lettre qu'on donne ouverte.

LETTRE DE CACHET, eſt une lettre cachetée du *cachet* du Roy, & ſignée d'un Secretaire d'Eſtat, qui contient quelque ordre, commandement, advis, ou autre choſe qu'on envoye de la part du Roy.

CACHETER. v. act. Appliquer un cachet ſur quelque choſe qu'on veut envoyer fermée. *Cacheter* un paquet, une boëſte, une bouteille.

Digitized by Google

CACHETÉ, ÉE. part. & adj.

CACHETTE. ſ. f. Petite cache. Il y a bien des *cachettes* dans ce bois.

EN CACHETTE. adv. D'une maniere cachée, ſecrette. Les livres deffendus ne ſe vendent qu'en *cachette* & ſous le manteau. quand on fait les choſes *en cachette*, il y a du peché & de la honte ordinairement. il a fait cela *en cachette* de moy, c'eſt à dire, il n'a pas voulu que je le ſceuſſe.

CACHOT. ſ. m. Priſon noire & obſcure qui eſt au deſſous du rez de chauſſée, & où on ne giſte que ſur la paille. On met dans les *cachots* les criminels condamnez ou accuſez de grands crimes, ou qui font des rebellions dans la priſon.

CACHOU. ſ. m. Petit grain qui ſe fait d'une compoſition de muſc & d'ambre, qui ſert à parfumer l'haleine. Sa baſe eſt faite d'une gomme qui ſe tire d'une decoction eſpaiſſie d'un certain arbre qui croiſt aux Indes. Cet arbre que les Auteurs appellent *kaiu*, & qu'au Breſil on nomme *caiou*, eſt de la grandeur d'un grenadier. Il a la feuille d'un verd clair & charnu. Sa fleur eſt blanche, & preſque ſemblable à celle de l'orenger. Il porte un fruit de même nom qui eſt fort eſtimé, comme eſtant de bon gouſt & fort bon pour l'eſtomac. Il eſt fait comme une groſſe pomme fort jaune & de bonne ſenteur, ſpongieux au dedans, & plein d'un ſuc douceaſtre & aſtringent. Il croiſt deux fois en un an, mais ce n'eſt que dans les jardins cultivez dans le Royaume de Cochin. Voyez Cluſius où il eſt deſcrit amplement.

CACIQUE. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt le nom general que les Eſpagnols ont donné à tous les Princes, Seigneurs, & petits Rois de toutes les terres de l'Amerique. Quoy que ſa grande étenduë ne permette pas de croire qu'ils euſſent tous ce nom à cauſe de leurs diverſes langues, neantmoins dans le Perou ils appellent *Curaca*, ce qu'ils appellent *Cacique* dans les Iſles & dans le Mexique. Les Portugais ont fait la même choſe, en nommant tous les temples des Indes des *Pagodes*.

CACOCHYME. adj. m. & f. Plein de mauvaiſes humeurs. Un corps *cacochyme* eſt un corps dont les playes ſont fort difficiles à guerir, à cauſe des mauvaiſes humeurs dont le corps eſt plein, & qui affluent ſur la partie malade.

On dit figurément, un eſprit *cacochyme*, une humeur *cacochyme*, pour dire, un fantaſque, un bourru. Deſmareſts a dit dans ſes Viſionnaires,

> Auſſi ton eſprit *cacochyme*
> Fait que l'on te nomme en tout temps, &c.

Ce mot vient du Grec *kakos*, *malus*, *pravus*, & *chymos*, *ſuccus*.

CACOCHYMIE. ſ. f. eſt une repletion de bile, de melancolie ou de phlegme. Quand la repletion eſt ſimplement de ſang, on l'appelle *plethore*.

CACOETHE. adj. m. Terme de Médecine. C'eſt une épithete que les Medecins donnent aux ulceres malins. Voyez *Ulcere*. Ce mot vient de *kakon* & de *ithos*, *conſuetudo mala*, *mauvaiſe coûtume*. Enſuitte il ſe prend pour une mauvaiſe diſpoſition du corps tellement enracinée & envieillie, qu'on ne ſçauroit la guerir que difficilement.

CACOPHONIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt la rencontre de deux lettres ou de deux ſyllabes qui font un ſon deſagreable à l'oreille. Les Poëtes ſe donnent de grandes geſnes pour éviter la *cacophonie*; ils ne veulent pas que deux voyelles ſe rencontrent. Ce mot vient du Grec *kakos*, *pravus*, & *phoneo*, *ſono*.

CACOZELE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un zele indiſcret & trop ardent. Balzac raille dans ſes Lettres quelques Auteurs de l'avoir employé. Ce mot eſt derivé de *kakos*, & *zilos*, *Zele*, autrement *jalouſie*.

CADASTRE. ſ. m. Regiſtre public qui ſert à l'aſſiete des tailles dans les lieux où elles ſont reelles, comme en Provence & en Dauphiné. Ce Regiſtre contient la qualité, l'eſtimation & le nom des proprietaires des fonds de chaque Communauté ou Parroiſſe. Menage derive ce mot de l'Italien *cataſto*, & de *avattare*, qui a été fait de *ad* & de *quotus*, parce qu'il ſert à quottiſer. Regulierement on devroit eſcrire *capdaſtre*. Borel le derive de *cadun*, qui ſignifie *chacun* en Languedoc, où principalement la choſe eſt en uſage. Ragueau le derive de *capitularium*, qui eſt le nom qu'on a donné au regiſtre qui contenoit les *capdaſtres*.

CADAVRE. ſ. m. Corps mort. Il faut appeller les Officiers de Juſtice pour lever le *cadavre* d'un homme tué ou noyé, afin qu'ils faſſent un procés verbal de l'état où ils l'ont trouvé. Ce mot eſt tiré du Latin *cadaver*, qui vient du verbe *cadere*, *cheoir*, *tomber*; en Grec de *ptoo*, *cado*, dont on a fait *ptoma*, qui ſignifie auſſi *cadavre*.

CADEAU. ſubſt. maſc. Grand trait de plume & fort hardy que font les Maiſtres Eſcrivains pour orner leurs eſcritures, pour remplir les marges, & le haut & le bas des pages. Les eſcoliers s'enhardiſſent la main à faire des *cadeaux*. On le dit auſſi des figures qu'on trace ſur les cendres, ou ſur le ſable, quand on reſve, ou quand on badine. Ce mot vient de *catellum*, qui a été fait de *catena*. Menage. D'autres le derivent de *caducée*, parce qu'avec une baguette ou caducée on trace des *cadeaux* ſur le ſable, ſur la pouſſiere.

CADEAU, ſe dit figurément des choſes qu'on fait mal, ou pour leſquelles on fait trop de frais. Si vous donnez un plein pouvoir à ce chicaneur d'agir en vos affaires, il vous fera de beaux *cadeaux*, c'eſt à dire, il vous mettra dans de grands embarras, il vous donnera de grands cahiers de frais. On dit auſſi d'un Auteur, d'un Advocat, qui ont dit beaucoup de choſes inutiles dans un ouvrage, dans un plaidoyé, qu'ils ont fait de beaux *cadeaux*.

CADEAU, ſe dit auſſi des repas qu'on donne hors de chez ſoy deçà & delà, & particulierement à la campagne. Les femmes coquettes ruinent leurs galants à force de leur faire faire des *cadeaux*. En ce ſens il vieillit.

CADENAS, ou *Cadenat*. ſubſt. maſc. Serrure mobile & portative enfermée dans des boules ou plaques de fer, qui a un anneau par lequel on l'accroche quand on veut dans d'autres anneaux ou chaiſnes de fer. Les petits bateaux ne ſe ferment qu'avec des chaiſnes & des *cadenas*. On a de petits *cadenas* pour fermer les valiſes. Il y a des *cadenas* faits de pluſieurs cercles mobiles marqués tout autour de pluſieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir ſans ſçavoir un certain mot, ſuivant lequel les lettres étant arrangées, le reſſort du *cadenas* ſe trouve diſpoſé à ſe laiſſer ouvrir. L'invention en eſt deſcrite dans Cardan en ſa Subtilité. On derive ce mot de *cadenacium*, ou de *catenatium*, ou de l'Italien *catenaccio*.

CADENAS, eſt auſſi une eſpece d'aſſiette quarrée où l'on ſert la cuilliere, la fourchette, & le couteau. Un des coſtés eſt retrouſſé & élevé de deux doits, avec un petit couvercle où l'on met du ſel, du ſucre & du poivre. On s'en ſervoit autrefois chez les Rois & les Princes, & maintenant chez les Ducs & Pairs.

CADENASSER. verb. act. Mettre, appliquer un cadenas. Il n'y a perſonne dans cette chambre, elle eſt *cadenaſſée*. la jalouſie de quelques Italiens les porte à *cadenaſſer* leurs femmes.

CADENASSÉ, ÉE. part. & adj.

CADENCE. ſubſt. fem. ſuivant les anciens Muſiciens qui ont écrit de la theorie, eſt une ſuitte d'un certain nombre de nottes de Muſique dans un certain

Digitized by Google

tain intervalle, qui frappe agreablement l'oreille, & ſur tout à la fin d'un couplet. Elle eſt ordinairement compoſée d'une quarte & d'une quinte pour faire une octave, qui eſt la plus excellente des conſonances. On fait auſſi des doubles *cadences*. Quand la *cadence* eſt imparfaite, on la peut terminer par la quinte, ou par l'une des tierces ou des ſextes. La *cadence* doit eſtre compoſée ordinairement de trois nottes. On appelle *clauſule* ou *concluſion*, la *cadence* principale par laquelle on termine le chant. L'autre eſt appellée *entrée* ou *mediation*, & quelquefois *attendante*, parce qu'on attend toûjours la parfaite *cadence* qui finit. Mais les Muſiciens modernes appellent ſimplement *cadence*, la relation de deux nottes qu'on chante enſemble comme *ut*, *re*; & ils diſent qu'il y a double *cadence*, quand la derniere de ces nottes eſt ſuivie de deux doubles crochuës. En general la *cadence* eſt une certaine concluſion de chant, qui ſe fait, lors que les parties viennent tomber & ſe terminer ſur une corde que l'oreille, ce ſemble, attend naturellement. La *cadence* parfaite eſt celle qui conſiſte en deux nottes chantées tout de ſuitte, ou par degrés conjoints en chacune des deux parties. Les *cadences* ſont au chant ce que les points & les virgules ſont au diſcours. Niver. Les Maiſtres à chanter diſent que la *cadence* eſt un don de nature qui eſt propre à faire les tremblements delicatement. Quand les voix ſont trop promptes, & même trop rudes, qu'on appelle vulgairement *chevrotantes*, il faut battre du goſier les deux nottes dont la *cadence* eſt compoſée, & l'une aprés l'autre, de même que ſur le clavecin, en battant des deux doits les deux touches qui font le tremblement. Ce mot vient de *cadentia*.

CADENCE, eſt auſſi l'obſervation des mêmes meſures, qui ſe fait en danſant, lors que les pas & le mouvement du corps ſuivent les nottes & les meſures des inſtruments; & ainſi la *cadence* eſt la fin d'un temps ou d'une meſure. Ainſi on dit, Entrer en *cadence*, ſortir de *cadence*, pour dire, Suivre ou ne ſuivre pas les mouvements du violon, des hautbois, du chant, &c.

On le dit auſſi de la meſure qu'on doit garder dans le ſtile oratoire pour faire des ſons qui tombent agreablement dans l'oreille. Toutes les periodes de cet Advocat ont une *cadence* fort heureuſe.

CADENCE, en termes de Poëſie, ſignifie une certaine meſure de vers. Il y en a de pluſieurs ſortes. La *cadence* des vers Saphiques eſt bien differente de celle des vers Heroïques ou Iambiques.

CADENCE, en termes de Manege, eſt la meſure égale que le cheval doit garder en tous ſes mouvements, ſoit qu'il manie au galop, ou terre à terre, ou dans les airs, en telle ſorte qu'un de ſes temps n'embraſſe pas plus de terrain que l'autre, & qu'il y ait de la juſteſſe dans tous ſes mouvements.

CADENCE, ſe dit auſſi de tous les mouvements égaux qui ſe font dans les autres profeſſions. Les Mareſchaux ſont obligez de battre le fer en *cadence*; autrement leurs marteaux ſe nuiroient les uns aux autres.

CADENCE, ſe dit figurément des juſtes meſures qu'on obſerve dans les choſes morales. Cet homme eſt ſi prudent, & fait toutes ſes actions avec une ſi juſte *cadence*, qu'on n'y ſçauroit trouver à redire.

CADENE. ſ. f. Chaiſne à laquelle eſt attaché un galerien. Ce mot vient de *catena* Latin, d'où les Eſpagnols ont fait auſſi *cadena*. Menage.

On appelle auſſi *cadenes* de haubans, les chaiſnes de fer qui ſervent à les amarrer contre le bordage.

CADENE, ſe dit figurément en choſes morales, pour marquer de grandes incommoditez. J'aimerois autant eſtre à la *cadene*, que d'avoir à ſouffrir ces continuelles reprimendes. Ce mot eſt vieux.

CADENETTE. ſubſt. fem. Grande mouſtache, poignée de cheveux qu'on laiſſoit croiſtre autrefois du coſté gauche, tandis qu'on tenoit les autres courts. La mode des *cadenettes* a été fort long-temps en vogue.

CADET, ETTE. ſubſt. maſc. & fem. Enfans d'une famille qui ont un aiſné. A Paris chez les Bourgeois les *cadets* ont autant que l'aiſné en leur partage. la ſage Couſtume de Normandie donne tout à l'aiſné, & laiſſe une petite legitime aux *cadets*. il n'eſt pas raiſonnable de marier une *cadette* avant ſon aiſnée. Ce mot vient de *capitetum*, comme qui diroit *petit chef de famille*. On écrivoit autrefois *capdet*, & on le prononce ainſi en Gaſcogne. Menage. Borel confirme cette penſée, & dit qu'en Gaſcogne on appelloit les aiſnés *capmas*, comme qui diroit *chefs de maiſon*; & *cadets*, *quaſi minora capita*. Dominicus dit que ce mot vient *quaſi à majori natu cadant*, *& ſint veluti catheti*, *aut normales linea ab ipſo dependentes*.

CADET, ſe dit auſſi des enfants d'une famille dont l'un eſt plus âgé que l'autre en faiſant comparaiſon entre eux. Ainſi le ſecond fils dira d'un troiſiéme, que c'eſt ſon *cadet*, le troiſiéme du quatriéme, &c. Il y a ſouvent des *cadets* qui deviennent les aiſnés.

CADET, abſolument, ſe dit du dernier de tous les enfants. Benjamin étoit le *cadet* des enfants de Jacob, & le plus cheri.

On dit en termes de Genealogie, la branche de l'aiſné, & la branche des *cadets*.

CADET, en termes de Guerre, ſe dit d'un jeune homme qui ſe met volontaire dans les trouppes ſans prendre de paye, ni eſtre mis ſur le rolle, & à qui on ne peut refuſer le congé. Il ſert ſeulement pour apprendre le meſtier de la guerre, & ſe rendre capable de quelques emplois. Il n'y doit avoir que deux *cadets* dans chaque compagnie âgés au plus de dix-huit ans par l'Ordonnance de 1670.

CADET, ſe dit auſſi par relation d'un homme à un autre qui eſt plus âgé que luy. Cet homme dit qu'il eſt de mon âge, mais je luy monſtreray qu'il eſt mon *cadet* de plus de dix ans.

CADET, ſe dit dans le même ſens à l'égard de la reception des Officiers dans une profeſſion ſoit de guerre, ſoit de juſtice, ſans conſideration de l'âge. Un Officier ſe plaint avec raiſon, quand on fait monter ſon *cadet* devant luy.

CADET, ſe dit auſſi de toutes ſortes de jeunes gens. Voilà un *cadet* de haut appetit, pour dire, un jeune homme fort affamé. voilà une trouppe de *cadets* qui n'aiment qu'à rire.

CADI. ſubſt. maſc. Terme de Relations. C'eſt le nom qu'on a donné aux Juges chez les Sarraſins & les Turcs.

CADOLE. ſubſt. maſc. C'eſt le nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte, & à une eſpece de peſne qui s'ouvre & ſe ferme en ſe hauſſant, ou ſe baiſſant.

CADRAN. ſ. m. Terme de Jouaillier. Eſpece d'eſtau ou de main de fer qui ſert à tenir les diamants, quand on les taille pour changer leur ſituation ſuivant les diverſes faces qu'on leur veut donner. Pour les autres pierreries les *cadrans* ſont de bois. Les pierreries taillées au *cadran* ſont plus eſtimées que les autres. La couleur des pierres taillées au *cadran* eſt ſatinée: celle des pierres qui ſont en table ronde ou en cabochon eſt veloutée. Le *quadran* pour les heures eſt le quadre.

CADRE, & *Cadran*. Voyez *Quadre*.

CADUC, CADUQUE. adj. Qui a perdu ſes forces, ſoit par l'âge, ſoit par les maladies. Quand on a paſſé 60. ans, on eſt dans un âge *caduc*. Ce mot vient du Latin *caducus*, *ſujet à cheoir*, de *cadere*.

CADUC, ſe dit auſſi des baſtiments qui menacent ruine. Il faut eſtayer une maiſon *caduque*, de peur qu'elle ne tombe.

CADUC, ſe dit figurément en choſes morales. La faveur

de

de ce Courtiſan eſt bien diminuée, ſa fortune eſt fort *caduque*.

CADUC, en termes de Juriſprudence, ſe dit d'un legs, d'une inſtitution d'heritier qui n'ont point d'effet. Ce legs eſt devenu *caduc* par la mort du legataire avant le teſtateur. cette ſucceſſion eſt devenuë *caduque*, parce que perſonne ne s'eſt porté pour heritier. il y a un titre dans le Droit *de caducis tollendis*.

En termes de Medecine, on appelle le mal *caduc*, le haut mal, le mal St. Jean, ou l'épilepſie: c'eſt une maladie qui fait tomber un homme quand l'accés luy prend, qui le tourmente cruellement. Voyez *Epilepſie*.

CADUCE'E. ſ. m. Verge de Mercure: c'eſt un baſton entortillé de deux ſerpents. Les Poëtes attribuent pluſieurs vertus au *Caducée* de Mercure, d'endormir les hommes, de reſſuſciter les morts, &c. Ce mot vient du Latin *caduceum*, ainſi appellé *à cadendo, quia contentiones & bella cadere faciebat*. Chez les Romains ceux qui denonçoient la guerre s'appelloient *Feciales*, & ceux qui alloient demander la paix s'appelloient *Caduceatores*. Il ſeroit plus à propos de faire venir ce mot du Grec *kirukeion*, qui ſignifie le même, & qui vient de *kirux*, un *heraut*.

CADUCÉE, ſe dit auſſi d'un baſton couvert de velours fleurdeliſé, que portent les Heraults d'Armes dans les ceremonies. Celuy du Roy d'Armes a une fleur de lis d'or au bout, que quelques-uns nomment *ſceptre*.

CADUCITE'. ſ. f. Eſtat de ce qui menace ruine. Il ſe dit tant des hommes que des baſtiments.

CÆCALE. adj. eſt une épithete qu'on donne à une veine ou vaiſſeau qui ſort du rameau meſenterique, qui va à l'inteſtin qu'on nomme *cæcum*, & vulgairement *borgne*, qui ſe diviſe en une infinité de rameaux qui ſuccent la plus ſubtile partie du chyle, & la portent au foye.

C A F.

CAFFARD, ARDE. ſ. m. & f. Bigot, hypocrite. Il ſe dit particulierement des gens qui font leurs affaires ſous pretexte de Religion, en abuſant de la ſimplicité & de la confiance des autres. Menage derive ce mot de l'Arabe *caſar*, qui ſe dit proprement d'un homme qui de Chreſtien s'eſt fait Turc, ou de Turc Chreſtien. Il a été fait de l'Hebreu *caphar*, qui ſignifie *renier*. Les Anciens ont eu une eſpece de couverture de teſte qu'ils appelloient *caphardum*. Du Cange.

CAFFARD. adj. m. eſt une eſpece de damas ou de ſatin. Le veritable damas *caffard* eſt tout de fil: mais le damas *caffard* ordinaire eſt celuy dont la treme eſt ſeulement de fil, & les chaiſnes de ſoye, & qui ſe manufacture en Flandres.

CAFFE'. ſubſt. maſc. eſt un breuvage fait d'une eſpece de feve noire qui croiſt ſeulement dans l'Arabie Heureuſe. Les Turcs le nomment *cahué* ou *caoua*. Elle eſt fort eſtimée par tout l'Orient, & l'uſage n'en eſt devenu commun en Occident que depuis environ 25. ans. Il y a en Turquie des cabarets exprés pour en vendre, comme on fait le vin en ces quartiers. A Londres on dit qu'il y a trois mille cabarets de *caffé*. Ce breuvage ſe fait ou de l'écorce de la feve, & c'eſt celuy qui a le plus de vertu; ou de la ſubſtance même. On la fait roſtir au feu, & puis on met deux ou trois drachmes de cette poudre roſtie ſur une livre d'eau bouillante, ou une cuillierée ſur trois taſſes d'eau. L'arbre eſt toûjours verd, reſſemble au fuſin ou bonnet de prêtre. Sa vertu eſt d'être chaude & ſeche, & propre à l'eſtomac. Elle fortifie les membres, mondifie le cuir en deſſechant les humiditez qui ſont deſſous, & donne bonne odeur à tout le corps. Elle guerit l'obſtruction des viſceres, provoque les mois des femmes, guerit la

galle & la corruption du ſang, la migraine & l'hydropiſie. Pluſieurs luy attribuent les mêmes vertus qu'au thé. On boit de ce breuvage à toute heure, & du moins trois fois par jour. On le hume fort chaud & à petits traits, de peur de ſe bruſler; & il ſert d'entretien dans une longue converſation. C'eſt une des choſes neceſſaires que les Turcs ſont obligez de fournir à leurs femmes. Son gouſt eſt amer, & ſent le bruſlé; mais en deux jours on s'y accouſtume. Pour l'adoucir on y met du ſucre & du giroſle. Le premier qui en a eſcrit vers le IX. Siecle a été Zacharie Mahomet, Raſes ou Rhaſis celebre Medecin Arabe, puis Ebenſina dit Avicenne, Proſper Alpinus au livre des Plantes d'Egypte, qui eſt le premier qui en a donné des nouvelles aux Européens il y a environ cent ans; Veſlingius dans ſes Obſervations, Bauhinus dans ſon Pinax, Olaus, Wormius, Olearius & Leonard Rauwolf dans leurs Itineraires; Mollembrok, Pietro della Valle, Thevenot dans leurs Relations. Simon Pauli en a condamné l'uſage dans un Commentaire contre le thé & le tabac, & il lui objecte qu'il énerve les hommes, comme témoigne Olearius. Le caffé fut decouvert, au rapport du Maronite Fauſto Nairone, par le Prieur de quelques Moines, aprés qu'il eut été averti par un homme qui gardoit des chevres ou des chameaux, que quelquefois ſon beſtail veilloit & ſautoit toute la nuit. Ce qui fit qu'il en eſſaya la vertu qu'il a d'empêcher le ſommeil; & il l'employa d'abord à empêcher que ſes Moines ne dormiſſent à Matines. On dit qu'il diſſipe auſſi la triſteſſe, parce qu'il eſt remply de ſels volatils & de ſoulfre. On tient qu'il n'eſt pas propre aux bilieux, ni à ceux qui digerent trop viſte.

CAFFETIERE. ſ. f. Petit vaiſſeau fait en forme de coquemart, dans lequel on prepare le caffé.

C A G.

CAGE. ſ. f. Petit vaiſſeau fermé à claires voyes, & portatif, fait d'oſier, ou de fil de fer, où on nourrit des oiſeaux. Le perroquet eſt ſorti de ſa *cage*. cet oiſeau a rompu un des baſtons de ſa *cage*. Ce mot vient de *cavia*, qu'on a dit pour *cavea*. Menage. *A caveis theatralibus quibus includebantur feræ*, on l'a tranſporté aux *cages* des oiſeaux.

On dit figurément d'un homme qu'on a mis en priſon, qu'on l'a mis en *cage*: & on dit par menaces à des inſolens, qu'on les fera mettre en *cage*, pour leur apprendre à parler. En effet il y a des priſons où il y a des *cages* de fer, comme dans le Chaſteau d'Amboiſe: & Bajazet Empereur des Turcs a été long-temps promené par Tamerlan enfermé dans une *cage*.

CAGE, eſt auſſi un treillis d'oſier qu'on met devant les feneſtres en forme de jalouſie, pour voir au dehors ſans eſtre veu au dedans. On le dit auſſi des vaiſſeaux d'oſier ou garnis de toile qui ſervent de gardemanger.

CAGE, ſe dit auſſi des quatre gros murs qui enferment un baſtiment. La *cage* d'un eſcalier. La *cage* d'un moulin, eſt le corps d'un moulin à vent, qui eſt fait de quatre grandes pieces de bois qui comprennent toute ſa capacité, & qu'on fait tourner du coſté du vent par le moyen d'une grande piece de bois qu'on appelle la *queuë*.

CAGE, ou *Cageotte*, ſe dit encore des formes où on fait de petits fromages, dont le fond eſt d'oſier pour en laiſſer eſcouler le laict clair.

CAGE, ſe dit figurément d'une habitation eſtroitte & retirée. Cet homme eſt fort particulier, il ſe tient toûjours dans ſa *cage*, on ne ſçauroit le faire ſortir de ſa *cage*. On dit d'une grande maiſon où loge une perſonne peu conſiderable, Voilà une grande *cage* pour un ſi petit oiſeau.

CAGE,

Digitized by Google

CAG.

CAGE, en termes de Mer, eſt une eſpece d'eſchauguette faite en *cage* à la cime du maſt d'un vaiſſeau, qu'on appelle *gabie* ſur la Mediterranée, & *hune* ſur l'Ocean.

En terme d'Horloger, on appelle *cage* de monſtre, les deux platines de la monſtre jointes par les quatre piliers, qui enferment un eſpace diſpoſé à recevoir les roues & les reſſorts.

CAGEOLLER. v. act. Il s'eſt dit originairement au propre des enfans qui apprennent à parler. Les peres prennent plaiſir à entendre leurs enfans quand ils *cageollent*. Ce mot vient apparemment de *cage*, qui eſt le lieu où on apprend à parler aux oiſeaux.

CAGEOLLER, ſignifie maintenant, Careſſer quelqu'un, afin d'attraper de luy quelque choſe à force de flatteries. Il a ſi bien *cageollé* ce vieillard, qu'il eſt devenu ſon heritier.

CAGEOLLER, ſe dit plus particulierement à l'égard des femmes & des filles, auxquelles on fait l'amour, & dont on tâche de ſurprendre les faveurs à force de leur dire des douceurs & des flatteries. Le foible des femmes, c'eſt d'aimer qu'on les *cageolle*.

On dit auſſi, *Cageoller* ſon vin, pour dire, Tenir quelque temps ſon verre à la main avant que de boire, & cependant chanter & plaiſanter.

CAGEOLLÉ, ÉE. part. & adj.

CAGEOLLERIE. ſ. f. Flatteries pour gagner l'amitié de quelqu'un, & en obtenir ce qu'on deſire. Il ſe dit à l'égard des hommes, & plus ſouvent à l'égard des femmes. Une fille doit craindre toutes les *cageolleries* des hommes.

CAGEOLLEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Celuy qui cageolle. Il ſe dit proprement des jeunes gens qui font l'amour.

On dit auſſi abſolument, Vous n'eſtes qu'un *cageolleur*, pour dire, Vous n'eſtes qu'un diſcoureur, qui n'avez en bouche que de vaines paroles & promeſſes.

CAGIER. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de ceux qui portent des faucons, des ſacres, des laniers, & d'autres oiſeaux à vendre. On dit auſſi une *cagée d'oiſeaux*.

CAGNARD. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un lieu mal propre, tel que celuy où logent des chiens. Cette maiſon eſt un vray *cagnard*.

CAGNARD, ARDE. adj. Vieux mot qui ſignifioit, Faineant, pareſſeux, poltron, qui ne veut point quitter le coin du feu. Paſquier dit que le *cagnard* eſtoit un lieu ſous les ponts de Paris, où s'aſſembloient pluſieurs gueux & faineants tant hommes que femmes; & que ce lieu fut appellé *cagnard*, à cauſe qu'il étoit prés de l'eau la demeure ordinaire des canards. La Police deffendit ces aſſemblées, & il y en eut pluſieurs de fuſtigez pour avoir contrevenu à ces deffenſes.

CAGNARDER. v. n. S'accoûtumer à la faineantiſe, & à demeurer au coin du feu. Il eſt vieux, & n'eſt en uſage que dans ſon compoſé *s'accagnarder*.

CAGNARDER, ſe dit encore des gueux faineants qui pourroient travailler, & qui aiment mieux demander l'aumoſne; & de ces gens qui hantoient le cagnard cy-deſſus expliqué.

CAGNARDIER, IERE, ſignifie la même choſe que *cagnard*.

CAGNE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *chienne*. Il ne ſe dit plus que par injure à des femmes qu'on veut taxer d'infame proſtitution.

CAGNEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui a les jambes tortuës & mal tournées. La mode de porter de grands canons étoit fort favorable aux *cagneux*. Ce mot vient apparemment de *chien*, parce qu'il n'a pas les jambes droites; & ainſi il a été fait de *cagnoſo* ou de *cagna*, qui ſont mots Italiens.

CAGOT, OTTE. adj. Faux devot, & hypocrite, qui affecte de monſtrer des apparences de devotion pour tromper, & pour parvenir à ſes fins. Ce mot eſt injurieux, & vient d'une condition de perſonnes habituées en Bearn & en quelque partie de la Gaſcogne, qu'on croit deſcendus des Viſigots, qui ſont tenus pour ladres, auxquels eſt interdite par la Coûtume la converſation avec le reſte du peuple, & qui logent en de petites maiſons écartées. Ce nom leur a été donné, comme qui diroit *caas Goths*, ou *chiens Goths*, en haine de l'Arianiſme dont les Goths avoient fait profeſſion. Menage aprés Mr. de Marca & autres. Paſquier dit qu'il vient de *Got*, qui en Langue Germanique ſignifioit *Dieu*; d'où ſont venus ces jurements deſguiſez *morgoy*, *vertugoy*, *ſangoy*, &c.

CAGOTERIE. ſ. f. Fauſſe devotion, hypocriſie. Il y a bien des gens qui font leur fortune par *cagoterie*.

CAGUESANGUE. ſ. f. Diſſenterie, flux de ſang. C'eſt une eſpece de peſte qui donne un flux de ventre, qui ulcere & corrode les inteſtins, tellement que par les ſelles on voit ſortir comme une raclure de boyaux, que le malade ne jette qu'avec de rudes eſpreintes, douleurs & efforts; & la matiere en eſt puante, rouſſe, jaunaſtre, verde, cendrée, noire; & quelquefois c'eſt de la boüe ou du ſang tout pur. On ne le dit gueres que par imprecation. La *caguefangue* luy puiſſe venir. Ce mot vient du Latin *caco* & de *ſanguis*.

CAH.

CAHIERE. ſ. f. Grande chaiſe à bras. Ce mot eſt vieux & populaire.

CAHINCAHA. adv. Terme bas & proverbial, qui ſe dit des choſes qu'on fait avec peine, de mauvaiſe grace, & à pluſieurs repriſes. Cet homme a fait pour moy quelques ſollicitations, mais il les a faites *cahincaha*, c'eſt à dire, avec des *hin* & des *ha*.

CAHOT. ſ. m. Agitation violente qu'on reſſent dans un carroſſe, ou autre voiture roulante, par l'inegalité du terrain qui luy fait faire pluſieurs ſauts. Ce mot ſe dit également des ſauts qui excitent l'agitation, & du terrain qui cauſe les ſauts. Les montagnes ſont des pays pleins de *cahots*, les coches y font des *cahots* à tous moments. il y a dans ce chemin des creux, des ornieres qui font ſouffrir mille *cahots*.

CAHOTER. v. act. abſolu. Souffrir des cahots. Dans les chemins de traverſe on eſt bien plus *cahoté* que dans les autres. les eſtomacs foibles ſouffrent beaucoup, quand ils ſont *cahotez*.

CAHOTÉ, ÉE. part. & adj.

CAHUETTE. ſ. f. Petite maiſon ou cabane de payſan, de berger, de pauvre homme.

CAI.

CAIC. Terme de Marine. Eſquif deſtiné au ſervice d'une Galere.

CAILLE. ſ. f. Oiſeau de plumage grivelé, qui ſe tient dans les bleds. C'eſt un oiſeau de paſſage aſſez petit, & bon à manger. Il eſt de chaude complexion, d'où on a fait le proverbe, Chaud comme une *caille*. Les *cailles* ſe paiſſent ſouvent d'ellebore. En Latin *coturnix*, *onix*. Menage aprés Scaliger croit que ce nom luy a été donné à cauſe de ſon chant, qui ſemble en prononcer la premiere ſyllabe.

CAILLETEAU. Diminutif. Jeune caille qu'on ſert ſur les tables comme un mets friand.

CAILLEBOT, ou *Caillot*. ſ. m. ſe dit d'un ſang coagulé qu'on crache ou qu'on vuide avec les excrements. Cet homme a la mine d'être pulmonique, il jette de gros *caillebots* de ſang.

Digitized by Google

CAILLEBOTIS. ſ. m. Terme de Marine. Eſpece de treillis ou tillac à jonc fait de menu bois en certaine étenduë des ponts, & placé entre deux hiloires ou bordures pour ſervir à évaporer la fumée du canon quand on le deſcharge, & pour donner du jour entre les ponts, quand les ſabords ſont fermez durant l'agitation de la mer. L'eſpace qui reſte des ponts eſt couvert de bordage de pareil échantillon que celuy qui eſt attaché ſur les membres ou coſtes du navire.

CAILLEBOTTE. ſ. m. C'eſt du laict caillé, mais qui eſt un peu ferme & eſpaiſſi, parce qu'il en eſt ſorti davantage de laict clair.

CAILLER. v. act. Coaguler, figer. La morſure des ſerpens tuë, parce qu'elle fait *cailler* le ſang, & empêche la circulation. Le ſang ſe *caille* ſi-toſt qu'il eſt hors des veines, ou privé de chaleur. le lait ſe *caille* avec de la preſure. l'huile de tartre & l'eſprit de vitriol meſlez enſemble ſe *caillent* aprés quelque legere effervescence. A Florence on *caille* le laict pour faire des fromages avec des fleurs d'artichauts, au lieu de preſure. Ce mot vient du Latin *coagulare*.

CAILLÉ, ÉE. part. & adj. Laict *caillé*. ſang *caillé*.

On dit abſolument au ſubſt. Du *caillé*, pour dire, du laict figé & coagulé, dont la partie ſereuſe eſt ſortie, qu'on appelle le *laict clair*, ou le *petit laict*. Pluſieurs Medecins appellent la preſure, *du caillé*. Voyez *Preſure*.

CAILLETTE. ſ. f. Le troiſiéme & le quatriéme ventricule du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. C'eſt le lieu où ſe fait le chyle, & d'où les aliments tombent dans les inteſtins. La *caillette* ſe vend avec les trippes. C'eſt dans la *caillette* des veaux ou agneaux que ſe forme la preſure qui caille le laict: ce qui luy a fait donner le nom de *caillette*.

CAILLETTE, ſe dit figurément d'un homme ſans cœur & ſans vigueur, qui n'eſt capable d'aucun travail, d'aucune entrepriſe. En ce ſens il eſt bas.

CAILLOT ROSAT, eſt une eſpece de poire fort connuë & eſtimée.

CAILLOU. ſ. m. Petite pierre dure, & quelquefois polie & luiſante. L'eau de cette fonteine qui coule ſur des *caillous* fait un doux murmure. les pierres à fuſil ſe font de *caillous* noirs & fort durs. les *caillous* des bords de la mer & de l'embouchure des rivieres ſont ronds & polis: on les appelle autrement le *galet*. Ce mot vient du Latin *calculus*.

CAIMACAN. ſ. m. Nom de dignité dans l'Empire Ottoman. Il y a deux *Caimacans*; l'un qui eſt toûjours proche la perſonne du Grand Viſir; & l'autre qui reſide à Conſtantinople, & qui eſt comme un Chancelier. Chardin, Voyage de Perſe.

CAIMAND, ANDE. ſ. m. & f. Mendiant qui gueuſe par faineantiſe, & faute de vouloir travailler.

CAIMANDER. v. n. Mendier. Il ſe dit auſſi en parlant de toutes les choſes qu'on va demander de porte en porte, comme des ſollicitations, des emplois, des repas, &c. Il vaut mieux vivre chez ſoy petitement, que d'aller *caimander* chez ſes amis. Quelques-uns derivent ce mot par metatheſe de *mendicare*, ſignifiant la même choſe.

CAISSE. ſ. f. Vaiſſeau fait de menuës planches de ſapin ou d'autre bois leger, pour tranſporter des marchandiſes. On appelle des raiſins de *caiſſe*, les raiſins ſecs & un peu gras qui viennent dans ces vaiſſeaux. On fait auſſi des *caiſſes* de pieces d'aſſemblage, où l'on met des orengers ou autres arbres, qu'il faut tranſporter l'hiver pour les mettre dans des ſerres. Ce mot vient de *capſa* Latin. Menage & Saumaiſe.

CAISSE, ſignifie auſſi un coffre fort de Banquier, de Marchand. Cette *caiſſe* a de bonnes bandes de fer, & une ſerrure à trois peſnes. c'eſt un tel Commis qui tient la *caiſſe* chez ce Treſorier.

CAISSE, ſe dit auſſi de tout l'argent qu'un Financier a chez luy, & qu'il negotie. La *caiſſe* de cet homme-là eſt de cent mille écus.

Il y a à Paris la *Caiſſe* des Emprunts, où les bourgeois portent l'argent qu'ils veulent faire profiter, & d'où ils le peuvent retirer quand ils veulent. Ce commerce eſt ſouffert pour faciliter l'exploitation des Fermes du Roy.

CAISSE, ſignifie auſſi, un gros tambour qui ſert à la guerre; & on dit, Battre la *caiſſe*, pour dire, Aſſembler des ſoldats.

On dit proverbialement, Bander la *caiſſe*, pour dire, S'en aller, parce qu'il faut en effet bander les peaux de la *caiſſe* pour battre la retraitte ou le decampement.

CAISSIER. ſ. m. Celuy qui tient la caiſſe d'un Treſorier, d'un Banquier. Le *Caiſſier* des Gabelles. il faut qu'un Marchand ait un *Caiſſier* fort fidelle.

CAISSON. ſ. m. Grande caiſſe couverte en dos d'aſne, qu'on porte ſur un charriot pour y mettre le pain de munition, & autres choſes dont on a beſoin à l'armée. Il y a auſſi des *caiſſons* de l'Artillerie.

CAISSON DE BOMBES, eſt un fourneau ſuperficiel fait de pluſieurs bombes enfermées dans une caiſſe de bois. On en fait quelquefois qui ne ſont pleines que de poudre. On le couvre d'un peu de terre, & on y met le feu, lors que l'ennemy fait ſes approches, & ſe vient loger deſſus.

CAJUTES. Terme de Marine. Ce ſont les lits des vaiſſeaux, qui ſont la plus-part emboëſtez autour du navire. On les appelle auſſi *camagnes* & *capites*.

C A L.

CALADE. ſubſt. fem. Terme de Manege. C'eſt la pente d'une éminence, d'un terrain élevé, par où on fait deſcendre pluſieurs fois un cheval au petit galop, pour luy apprendre à plier les hanches, & à former ſon arreſt. On l'appelle auſſi *baſſe*. Ce mot vient de *calada*, qui ſignifioit autrefois *pavé*, & qui ſe dit encore à Montauban; & eſt derivé de l'Hebreu *kala*, qui ſignifie une *pierre*. On appelle encore *calade* en pluſieurs villes, & ſur tout en Lyonnois, le parvis qui eſt au devant de l'Egliſe, où ſe promenent les faineants.

CALAMENT. ſ. m. Terme de Botanique. C'eſt une eſpece de pouliot ſauvage. Il y en a un de montagne, & un autre de marais. Celuy de montagne a les feuilles blancheaſtres, & reſſemble à celles du baſilic. Ses branches ſont faites à angles, & il a des fleurs rouges. L'autre reſſemble au pouliot, & en a l'odeur; mais il eſt plus grand. Il y en a une troiſiéme eſpece ſemblable à la menthe ſauvage ou menthaſtre, qui a ſes feuilles plus longues, ſes branches & ſes tiges plus grandes que les precedentes. Braſſavolus dit que l'herbe du chat eſt la ſeconde eſpece de *calament*. En Latin *nepeta* ou *calaminthа*, qui eſt dit comme de *kali minthi*, *bona mentha*, *bonne menthe*.

CALAMINE. ſ. f. Mineral ou terre foſſile qu'on meſle avec le cuivre pour le rendre jaune. La *calamine* ne ſert qu'à teindre l'airain, & à augmenter ſon poids. Avec tout autre metail elle s'évapore; & ſi on la met toute ſeule dans le feu, elle devient cendre. Sa trop grande quantité meſlée dans l'airain le rend fragile; lequel redevient rouge, ſi on le fond cinq ou ſix fois. Matthiole, outre la *calamine* minerale, dit qu'il y en a d'artificielle qui ſe fait dans les forges & fournaiſes de cuivre, dont il y a de trois ſortes: l'une eſt nommée *botrytis*, pource qu'elle a la forme d'une grappe de raiſin: l'autre *oſtracitis*, qui eſt faite comme un teſt ou coquille: la troiſiéme s'appelle *placodes*, à cauſe qu'elle a une crouſte épaiſſe. Quelques-uns en mettent une quatriéme, qu'ils nomment proprement *calamine*, de *calamus*, pour la reſſemblance qu'elle a avec les cannes

ou

Digitized by Google

ou roſeaux. Celle-cy s'attache autour des perches de fer avec quoy on remue la matiere du cuivre dans la fournaiſe, laquelle étant ſecoüée, repreſente la forme d'une canne tenduë par le milieu. Il ſe fait auſſi de la *calamine* dans les mines d'argent, mais elle eſt plus blanche que celle de bronze. Il s'en trouve beaucoup au pays de Liege.

CALAMITE. ſ. f. C'eſt un des noms qu'on donne à la pierre d'aimant, & enſuitte à la bouſſole. Ce mot a ſignifié proprement en François une *grenouille verte*, à cauſe qu'elle vit volontiers parmi les roſeaux; & il a été donné à l'aiguille aimantée, parce qu'auparavant qu'on euſt trouvé l'invention de la ſuſpendre ſur un pivot, on l'enfermoit dans une phiole de verre demy pleine d'eau, ſur laquelle on la faiſoit flotter par le moyen de deux feſtus comme une petite grenouille. D'autres derivent ce mot *à chalybe amatâ*. Il vient de *kalamiti*, *ſtipula*, *paille*, parce que cette pierre attire la paille.

CALAMITE'. ſ. f. Miſere, trouble, infortune. Il ne ſe dit plus gueres en François que des malheurs generaux. On a beaucoup à ſouffrir dans les *calamitez* publiques. Ce mot vient du Latin *calamitas*, qui vient de *calamus*, le *tuyau du bled*. On appelloit du nom de *calamité*, la greſle qui briſoit & coupoit les bleds.

CALAMITEUX, EUSE. adj. Infortuné, miſerable. Il ne ſe dit gueres que des temps de trouble & de guerre, qu'on appelle temps *calamiteux*.

CALANDRE. ſ. f. Terme de Manufactures. C'eſt une machine propre pour preſſer les draps & les toiles, & autres eſtoffes, & pour les rendre polies, unies & liſſées. Elle ſert auſſi pour y faire ces ondes qui ſont ſur le tabis & les moheres. Elle eſt compoſée de deux gros rouleaux de bois, autour deſquels on roule les pieces d'eſtoffe. On les met entre deux gros madriers de bois dur, large, eſpais & fort poli. Celuy de deſſous ſert de baſe. Celuy de deſſus eſt mobile par le moyen d'une roüe telle que celle des gruës. Un cable eſt attaché à un tour qui compoſe ſon axe. Cette partie du deſſus eſt d'un poids prodigieux, par fois de 50. ou 60. milliers. C'eſt cette peſanteur qui fait les ondes ſur les eſtoffes qui ſont autour des rouleaux, par le moyen d'une legere graveure qu'ils contiennent. On met & on oſte ces rouleaux, en inclinant un peu la machine. Ce mot vient du Latin *cylindrus*, parce que tout l'effet de la machine vient d'un cylindre. Borel dit que ce nom luy vient d'un petit oiſeau de même nom, parce que les marques qu'elle imprime ſont ſemblables à ſes plumes. Les Auteurs de la baſſe Latinité l'ont appellée *celendra*.

CALANDRE. Petit oiſeau du genre des alloüettes, qui n'a point de creſte. En Latin *corydalus minima*.

CALANDRE. Petit ver qui ſe fourre dans le blé, & le mange, qu'on appelle auſſi *charençon*, ou *patepeluë*. En Latin *curculio*, *calandrus*. Les Allemands l'appellent *kalender*.

CALENDRER. v. act. Mettre une eſtoffe ſous la *calandre* pour la preſſer ou tabiſer.

CALANDRÉ, ÉE. part.

CALCINATION. ſ. f. Action par laquelle on reduit en chaux & en poudre tres-ſubtile les metaux & les mineraux avec un feu violent. La *calcination actuelle* ſe fait ſeulement par le feu. La *potencielle* ſe fait par le moyen des eſprits corroſifs, qui les penetre & les diſſout, comme l'argent & l'or par les eaux fortes & l'eau regale: & cette calcination eſt appellée *immerſive*. Ce mot vient du Latin *calx*, qui vient du Grec *chalix*, qui ſelon le Gloſſaire Grec-Latin ſignifie *pierre*, *ciment*.

CALCINER. v. act. Terme de Chymie. Reduire les metaux ou les mineraux en chaux ou poudre tres-ſubtile par le moyen du feu. L'or ſe *calcine* au feu de reverbere avec le mercure & le ſel armoniac; l'argent avec le ſel commun & le ſel alkali; le cuivre avec le ſel & le ſoulfre; le fer avec le ſel armoniac & le vinaigre; l'eſtain avec l'antimoine, le plomb & le ſoulfre; le mercure avec l'eau forte: il ſe *calcine* auſſi tout ſeul par le feu. Tous les autres mineraux ſe *calcinent* au feu ſans addition d'aucune drogue.

CALCINÉ, ÉE. part. & adj.

CALCUL. ſ. m. Supputation de pluſieurs ſommes adjouſtées, ou ſouſtraites, ou multipliées, ou diviſées. Aprés qu'on a arreſté tous les articles d'un compte, il en faut faire le *calcul*. l'erreur de *calcul* ne ſe couvre jamais ni par arreſts, ni par tranſactions. Quand on arreſte un compte, on ſouſentend toûjours, Sauf erreur de *calcul*.

CALCUL, ſe dit auſſi des ſupputations qui ſe font en Aſtronomie & en Geometrie. Il faut un long *calcul* pour faire des Tables Aſtronomiques, des Ephemerides, des Logarithmes, des Sinus & Tangentes.

CALCUL, en termes de Medecine, c'eſt la maladie de la pierre dans la veſſie, ou des reins. Celuy de la veſſie eſt proprement appellé *lithiaſe*. Sa cauſe eſt une humeur graſſe, viſqueuſe & cruë, endurcie par la chaleur exceſſive des reins. On met cette maladie au rang des hereditaires, qui s'augmente par les excés, le long dormir, & le coucher ſur le dos.

On dit proverbialement, Qu'un homme ſe trompe en ſon *calcul*, quand il fait quelques deſſeins ou des raiſonnements ſur des principes ou des ſuppoſitions fauſſes.

CALCULER. v. act. Supputer. Il a *calculé* toutes les ſommes qui luy ſont deuës ſur ſon regiſtre, qui ſe montent à tant. les Aſtronomes *calculent* les Eclipſes, & prediſent au juſte celles qui viendront dans cent ans.

CALCULÉ, ÉE. part. & adj.

CALCULATEUR. ſ. m. Celui qui calcule. Adrien Vlaq eſt un grand *Calculateur* de Tables. Origan, Quepler, Argolus, ont été de grands *Calculateurs* d'Ephemerides. Robert de Suiſet a été ſurnommé *le Calculateur*, & a été mis par Cardan dans le nombre des douze Auteurs les plus ſubtils qui ayent jamais été. Ces mots viennent de *calculus*, qui ſignifie en Latin une *pierre*, parce que les Anciens ſe ſervoient de petits cailloux pour faire leurs ſupputations.

CALE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le lieu le plus bas du vaiſſeau, la partie qui entre dans l'eau ſous le franc tillac, & qui eſt dans un baſtiment de mer ce qu'eſt la cave dans un baſtiment de terre. Elle s'étend de pouppe en proüe. Quand on combat, on enferme les eſclaves, les gens ſuſpects ſous le tillac à fond de *cale*. Le fond de *cale* eſt le lieu où on met les marchandiſes & les munitions.

CALE, eſt auſſi l'action par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. Ce fut autrefois un paſſetemps dont uſoient les Goths par forme d'exercice, comme témoigne Olaüs Magnus. Mais ç'a été un ſupplice entre les Celtes & les François. Les Allemands l'ont pratiqué contre les infames & les faineants, comme témoigne Tacite. A Marſeille & à Bourdeaux les maquereaux & les garces ſont condamnez à la *cale*, ou à être baignez; & pour cela on les enferme nuds en chemiſe dans une cage de fer amarrée à la vergue ou au palan d'une chalouppe, & calée pluſieurs fois dans la riviere. On en fait autant à Thouloufe aux blaſphemateurs: & à Marſeille c'eſt auſſi un ſupplice, ou pluſtoſt un chaſtiment des gens de mer. On les attache à une corde, & on les jette en la mer du haut de la vergue du grand maſt: ce qui ſe fait une ou pluſieurs fois ſuivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux pieds, pour rendre la chûte plus rapide, & le ſupplice plus rude. On appelle la *cale ſeche*, lors que le patient eſt ſuſpendu à une corde raccourcie qui ne deſcend qu'à cinq ou ſix pieds

Digitized by Google

de la ſurface de la mer ou de la terre : c'eſt une eſpece d'eſtrapade. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la baſſe Latinité *accabuſſare*, & vient du mot Gaſcon *cabuſſa*, ſignifiant *faire la culbute*, *ſe jetter la teſte la premiere*.

CALE, eſt auſſi un abry ou rade qu'on trouve ſur la coſte derriere quelque terrain éminent, qui peut mettre de petits baſtiments à couvert des vents & des flots. On l'appelle autrement *calangue*. Ce mot n'eſt en uſage que ſur la Mediterranée.

CALE, eſt auſſi une eſpece de coëffure de femme, un bonnet plat par enhaut, qui vient couvrir les oreilles, & eſt eſchancré par devant avec une petite bordure de velours. Toutes les ſervantes de Brie portent des *cales*.

CALE, eſt auſſi un bonnet d'homme fait en rond & plat, qui couvre ſeulement le haut de la teſte. Tous les Clercs portoient autrefois la *cale*, & ils le font encore aujourd'huy à la Chambre des Comptes. Les Bedeaux, les Pâtiſſiers, les petits laquais des femmes portent des *cales*. Borel derive ce mot d'*eſcaille*, auſſi-bien que celuy de *calotte*.

CALE, chez les Artiſans, eſt une piece de bois ou d'autre matiere en forme de petit coin, qu'on met entre deux pierres, ou deux pieces de bois, pour les ſerrer & preſſer.

CALEBAS. ſ. m. Terme de Marine, eſt un cordage qui ſert à guinder & à amener les vergues de pacſis.

CALEBASSE. ſ. f. Vaiſſeau leger fait de l'écorce d'une courge vuidée & ſechée. Les Pelerins, les ſoldats, ſe ſervent de *calebaſſes* pour porter du vin. les *calebaſſes* ſervent pour apprendre à nager. Ce mot, ſelon quelques-uns, eſt Arabe.

On dit proverbialement, Tromper la *calebaſſe*, pour dire, Tromper ſon compagnon, boire ce qui eſt dans la *calebaſſe* en ſon abſence.

CALECHE. ſ. f. Petit carroſſe coupé qui a d'ordinaire pluſieurs ornements. Il ſert aux jeunes hommes qui veulent marcher en parade. Ainſi Moliere a dit dans les Fâcheux.

> Marquis allons au Cours faire voir ma *caleche*,
> Elle eſt bien entenduë, &c.

CALEÇON. ſ. m. Quelques-uns diſent *Caneçon*. Vêtement qui couvre les cuiſſes, qu'on attache à la ceinture, & qu'on met ſur la chair nuë. Il eſt ordinairement de toile ; mais on en fait auſſi de chamois, de taffetas, &c. Il ſe faut garder des femmes qui portent le *caleçon*.

On dit auſſi des *caleçons* au pluriel, quoy qu'il n'y ait qu'un ſimple *caleçon*. Ce mot eſt tiré du Latin *calceare*.

CALEFACTION. ſ. f. Terme dogmatique. Action du feu qui cauſe de la chaleur. On l'employe particulierement en termes de Pharmacie, où on fait difference de la *calefaction* d'avec la *coction*. Celle-là ſe dit des choſes qu'on chauffe ſeulement ſans les cuire.

CALEMAR. ſ. m. Caſſe ou canon d'une eſcritoire portative, qui ſert d'un eſtuy pour y mettre des plumes, un canif. Ce mot n'eſt guere en uſage qu'au College. Il vient de *calamus*, *plume*, ou de *calamarium*, qui ſignifioit *eſcritoire*.

CALEMBA, ou *Calamba*. ſ. m. Bois odoriferant & d'une odeur forte, fort rare même dans l'Inde d'où il vient, & où il eſt desja tres-cher. Car on en vend la livre au Japon 30. Jacobus, & quelquefois 40. & on croit que c'eſt la moëlle de l'arbre Aquila du Japon, dont il eſt difficile de le diſcerner, quoy que d'un prix fort inferieur. On s'en ſert comme de l'encens pour parfumer les habits & les chambres. On le tient pour un grand cordial, & les Chinois s'en ſervent dans l'épuiſement d'eſprits, & dans la paralyſie. On le broye, & on le boit avec du vin. Pluſieurs croyent que le *lignum aloës*, le *lignum Paradiſi*, & le *Calemba* ſont ſynonymes. On l'apporte des pays de Cambodia & de Siam. Il ſe trouve flottant au bord de la mer, ou du Gange. Les Indiens s'imaginent que ce bois vient du Paradis Terreſtre, d'où ils croyent que le Gange ſort, n'ayant pû trouver ſa ſource, quoy que pluſieurs Rois ayent été curieux de la faire chercher. Il s'en trouve auſſi aux Maldives. Pyrard.

CALENDES. ſubſt. fem. plur. C'eſt ainſi que les Romains nommoient le premier jour de chaque mois. On ſe ſert encore aujourd'huy dans la Chancelerie Romaine de cette façon de compter, & on datte toutes les proviſions des Benefices des *Calendes* de Janvier, de Fevrier, quand on les accorde les premiers jours de ces mois-là. Ce mot eſt venu de ce que le jour des *Calendes*, qui étoit le premier jour du mois, le Pontife publioit à haute voix quel jour ſeroient les Nones, ou le cinq, ou le ſept.

On dit proverbialement, Renvoyer un homme aux *Calendes* Grecques, pour dire, le remettre à un temps qui ne viendra point, parce que les *Calendes* ont eſté de tout temps inconnuës en Grece.

CALENDRIER. ſubſt. maſc. Almanach qui contient l'ordre des jours, des ſemaines, des mois, & la marque des Feſtes qui arrivent pendant l'année. On ſe ſert dans le Breviaire du *Calendrier* Romain. Le Pape Gregoire XIII. a reformé le *Calendrier* la nuit du 10. à l'11. Decembre de l'année 1582. & il en retrancha 10. jours qui s'étoient gliſſés de trop dans la ſupputation ordinaire. Le *Calendrier* Romain reformé par Jules Ceſar eſt diſpoſé par periodes quadriennales, dont les trois premieres ſont de trois cens ſoixante-cinq jours, & la quatriéme biſſextile de 366. & le Pape Gregoire XIII. ordonna que chaque centiéme année ſeroit ſans biſſexte. Mr. Caſſini demontre qu'au bout de 400. ans il y aura encore plus de deux jours de variation dans l'Equinoxe. Les Grecs & les Proteſtans gardent encore l'ancien uſage. Mr. Blondel a eſcrit l'Hiſtoire du *Calendrier* Romain, ſon origine, & ſes changemens. Gaſſendi en a fait auſſi un beau Traitté. Jules Ceſar reforma le *Calendrier* de Numa Pompilius par l'advis de Soſigenes qu'il fit venir d'Alexandrie. On ne parle que de Clavius pour la reformation du *Calendrier* Romain. Cependant Ciaconius y travailla avec luy par l'ordre de Gregoire XIII.

On dit proverbialement, Reformer le *Calendrier*, pour ſe moquer de ceux qui veulent trouver à redire à ce qui eſt bien fait.

CALENGE. ſubſt. maſc. Vieux mot & hors d'uſage, qui eſt pourtant fort frequent dans les Couſtumes, qui ſignifie, Debat & conteſtation, & plainte criminelle en Juſtice, même la priſe de corps qui ſe fait par un Sergent. Il s'eſt dit premierement de la priſe & accuſation des beſtes trouvées en dommage, & on a dit *Calenger*, pour dire, Faire dommage en l'heritage d'autruy ; d'où on l'a étendu à l'accuſation & denonciation en Juſtice : même on a dit *Calenger* par un gage de bataille, pour dire, Faire un deffi corps à corps entre deux champions. On a auſſi appellé *Calengé*, un priſonnier. Il a ſignifié auſſi quelquefois *loüer* ; & en Normandie on s'en ſert encore pour dire *barguigner*.

CALER. v. act. Terme de Marine. Baiſſer les voiles. On dit plus ordinairement, Amener les voiles. Menage dérive ce mot de *chalare*, qui a eſté fait du Grec *chalan*, qui ſignifie la même choſe. Iſidore le derive auſſi de *calare* ; Du Cange de l'Italien *calare*.

On le dit figurément en choſes morales. Il faut *caler* la voile, pour dire, ployer, s'humilier devant un plus puiſſant que ſoy ; ou dans un mauvais temps, pour trouver une plus favorable occaſion de faire ce qu'on avoit deſſein.

CALER, ſignifie auſſi, Oſter la premiere peau des noix vertes.

Digitized by Google

CALFAS. ſ. m. Terme de Marine. Radoub d'un navire dont on bouche les trous, & qu'on enduit de ſuif & de poix, ou gouldron, pour empécher qu'il ne faſſe eau. On le dit auſſi-bien de l'ouvrier que de l'ouvrage.

CALFATER, ou *Calfader*. v. act. Radouber un navire. On radoube & on *calfate* un vaiſſeau, en rebouchant les voyes d'eau avec des plaques de plomb ou de bois & des eſtoupes. Du Cange derive ce mot de *calafatare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. Il eſt derivé de l'Hebreu *cephar*, qui ſignifie *enduire de bitume*, d'où on a fait *cafater*, puis *calfater*.

CALFATEUR. ſ. m. Celuy qui donne le calfas à un vaiſſeau. Le *calfateur* doit examiner ſoir & matin le vaiſſeau, pour voir s'il ne s'y fait point quelque voye d'eau, & l'arreſter.

CALFATIN. ſubſt. maſc. C'eſt le valet du Calfateur.

CALFEUTRER. v. act. Boucher bien les fentes, les ouvertures d'une chambre, pour empécher qu'il n'y vienne du vent, & principalement par les portes & les feneſtres: ce qu'on fait ſouvent avec du feutre ou du drap. Ce mot vient de l'Allemand *calefaten*, qui ſignifie *hiantia committere & ſolidare*, qui eſt derivé du Grec *Kalafatis*. Menage.

CALIBRE. ſ. m. Ouverture d'une piece d'artillerie, & de toute autre arme à feu, par où entre & ſort la balle. Ces pieces de canon ſont de même *calibre*. La regle du *calibre* eſt un inſtrument dont ſe ſervent tous les Ingenieurs à feu, qu'on appelle autrement *verge ſpheremetrique*, qui leur ſert à trouver l'ouverture du canon ou mortier proportionnée aux boulets dont ils les veulent charger. Voyez Caſimir Polonois qui en enſeigne pluſieurs methodes curieuſes tant geometriques que mechaniques.

CALIBRE, ſe dit auſſi de la groſſeur du boulet, ou de la balle: & on les appelle de *calibre*, quand ils ſont de même groſſeur que le *calibre* de la piece à laquelle ils ſont deſtinez. Menage derive ce mot de *equilibrium*. On a dit autrefois *qualibre*.

CALIBRE, ſe dit figurément en Morale, des choſes qui étant comparées les unes aux autres, ſe trouvent de même, ou de differente valeur & proportion. Ces parties ſont toutes deux de robbe, de même profeſſion, mais elles ne ſont pas de même *calibre*.

CALIBRE, en Architecture, ſignifie, Volume, groſſeur. Ces deux colomnes ſont de même *calibre*, pour dire, elles ont un même diametre, une même hauteur.

CALIBRE, chez les Artiſans, eſt un ais qui a une entaille d'un angle rentrant, & qui eſt droit. Il ſert aux Charpentiers, Menuiſiers, Serruriers & autres pour prendre des meſures.

CALIBRE, en termes de Marine, ſe dit du modele qu'on fait pour la conſtruction d'un vaiſſeau, ſur lequel on prend ſa longueur, largeur & ſes proportions: c'eſt la même choſe que *gabarit*.

CALIBRE, en termes d'Horloger, eſt l'eſpace qu'on meſnage entre les deux platines d'une montre, qui en font la cage, afin d'y mettre les rouës & les pieces en telle diſpoſition, qu'elles ne ſe nuiſent point, & qu'elles tiennent le moindre eſpace qu'il eſt poſſible.

CALIBRER. v. act. Terme d'Artillerie. C'eſt, Marquer le calibre d'un canon. Hanzelet enſeigne le moyen de *calibrer* les canons, les balles, les cueillers, canades, & tampons propres pour chaque piece.

CALICE. ſ. m. Vaiſſeau ſacré qui a une petite coupe poſée ſur un pied aſſez large. Il ſert au ſacrifice de la Meſſe à recevoir le corps & le ſang de JESUS-CHRIST. Les *calices* doivent eſtre d'or ou d'argent dans toutes les Egliſes. Les anciens *calices* avoient deux anſes. Beda aſſure que le *calice* dont Nôtre Seigneur ſe ſervit à la Cene avoit deux anſes, qu'il étoit d'argent, & de la capacité d'une chopine. Les *calices* des Apoſtres & de leurs premiers ſucceſſeurs étoient de bois. Le Pape Zephyrin ordonna qu'on ſe ſervit de *calices* d'or & d'argent. Leon IV. a defendu ceux d'eſtain & de verre. On demanda à St. Boniface Martyr, s'il étoit permis de conſacrer dans des *calices* de bois. Il reſpondit qu'autrefois les Preſtres eſtoient d'or, & les *calices* de bois; mais que depuis des Preſtres de bois ont conſacré dans des *calices* d'or. Walafridus Strabo. Ce mot vient du Grec *kylix*, qui ſignifie le même.

On dit proverbialement, qu'il faudra boire le *calice*, pour dire, qu'il faudra ſouffrir conſtamment, ou faire quelque choſe pour laquelle nous avons grande averſion. On dit auſſi des gens fort braves & fort leſtes, qu'ils ſont dorez comme des *calices*.

CALICE, ſe dit auſſi chez les Jardiniers, de la partie de la fleur formée en couppe ou *calice*, comme celle des tulippes, imperiales & autres. On le dit auſſi de cette partie exterieure qui environne le feuillage & le cœur de la fleur, ſoit qu'il ſoit tout d'une piece, comme aux œuillets, ſoit que cette enveloppe ſoit partagée, comme dans les roſes. Le ſafran n'a point de *calice*, & ſa fleur ſort même de la terre avant les feuilles.

CALIFOURCHON. adv. Jambe deçà, jambe delà. Les femmes ne vont point à cheval en ces pays-cy à *califourchon*. on met un ſoldat qui a fait quelque faute à *califourchon* ſur un cheval de bois, dont le dos eſt fort aigu, & on luy attache des boulets aux pieds pour luy en faire ſentir davantage l'incommodité.

CALINGUE, ou *Contrequille*. ſubſt. fem. La piece de bois qui s'étend de toute la longueur de la quille, ſur laquelle ſont aſſemblées toutes les coſtes du navire, & qui ſert à les ſerrer & preſſer contre elle. On l'appelle auſſi *carlingue*, ou *eſcarlingue*.

CALIORNE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt un gros cordage qui ſert à guinder & lever les fardeaux qu'on attache à differents endroits du vaiſſeau. Il eſt ordinairement amarré ſous les hunes du grand maſt de bourcet, où il y a une grande poulie par où il paſſe.

CALLI. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un canal artificiel qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire juſqu'à Damiette. Il a 90. milles ou 50. lieuës de long, & quatre cannes de large. Les Baſſas le font garder par des ſoldats, de peur que l'eau n'en ſoit divertie. Ils ſont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs deſpens. Il y a au Caire une grande colomne de marbre où l'on va obſerver la croiſſance des eaux du Nil; & quand elles montent à 23. pieds, c'eſt une grande réjouiſſance, car alors toutes les terres ſont inondées. Mais elles ne montent pour l'ordinaire qu'à 19. c'eſt cinq ou ſix toiſes de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Baſſa avec grande ceremonie & magnificence.

CALLOSITE'. ſ. f. Petit calus qui ſe fait en quelque partie de la peau. C'eſt une chair blanche, ſolide, ſeche & ſans douleur, qui eſt engendrée par congeſtion d'un excrement pituiteux deſſeché, ou melancolie aduſte, qui couvre la circonference de l'ulcere, & occupe le lieu ſur lequel ſe devroit engendrer la bonne chair. Le Chirurgien doit tâcher que les ulceres ſe referment ſans *callofitez*.

CALME. ſ. m. & adj. m. & f. Temps ſerain & tranquille, où il ne fait aucun vent qui puiſſe faire avancer les navires. Ce que les Mariniers craignent le plus en pleine mer, ce ſont les *calmes* qui durent long-temps. l'air eſt *calme*. l'eſté eſt une ſaiſon plus *calme* que l'automne. le *calme* eſt avantageux aux Galeres, & dangereux aux vaiſſeaux voiliers. Ce mot, ſelon Covarruvias, vient du Grec *kaumas*, *calor*, *chaleur*. Quand il ne ſouffle point de vent, la chaleur eſt de beaucoup plus grande.

Digitized by Google

CALME, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le *calme* regne dans un eſprit qui a une fois dompté ſes paſſions. la ſedition eſt appaiſée, tout eſt *calme* dans l'Eſtat.

CALMER. v. act. Donner le calme. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré. Neptune *calma* les flots, quand Enée navigeoit auprés de Carthage. le Prince a *calmé* ſon Eſtat, il en a appaiſé tous les troubles. la mer ſe *calme*. ce Prince eſtoit en colere, mais il s'eſt *calmé* à la fin.

CALMÉ, ÉE. part. & adj.

CALOMNIATEUR, IATRICE. ſ. m. & fem. Qui accuſe fauſſement quelqu'un. Les *calomniateurs* doivent être condamnés ſeverement en Juſtice. le nom que les Grecs ont donné au Diable, c'eſt celuy de *Calomniateur*.

CALOMNIE. ſubſt. fem. Fauſſe accuſation, meſdiſance contre l'honneur en choſe conſiderable. Dans les Coûtumes & vieux Titres on appelloit *calomnie*, l'action ou demande par laquelle on mettoit quelqu'un en Juſtice, ſoit au civil, ſoit au criminel; & ſe diſoit même d'une legitime accuſation. On l'a dit auſſi de la peine ou amende impoſée pour une action mal intentée & ſans fondement. Ce mot eſt tiré du Latin *calumnia*, qui ſignifie une *fauſſe accuſation*, du verbe *calvo*, qui ſignifie *tromper*, *fruſtrer quelqu'un*.

CALOMNIER. verb. act. Accuſer fauſſement. Les plus grands Saints ont été ſujet à être *calomniés*.

CALOMNIÉ, ÉE. part. & adj.

CALOMNIEUX, EUSE. adj. Qui contient des calomnies. Ces eſcritures ſont pleines de faits injurieux & *calomnieux*.

CALOMNIEUSEMENT. adv. D'une maniere calomnieuſe. Il a obtenu un arreſt qui l'a declaré fauſſement & *calomnieuſement* accuſé.

CALONIERE. ſ. f. Petit tuyau de ſureau, ou d'autre bois creux, en forme de ſarbatane ou de canon, dont ſe ſervent les enfans pour jetter des pois ou des tampons de papier maſché, par le moyen d'un baſton qu'ils font entrer par le derriere, & qu'ils pouſſent avec violence. *Caloniere* ſe dit comme *canoniere*, du mot de *canne*.

CALOT. ſ. m. C'eſt ainſi que les enfans nomment les noix, parce qu'on les appelle ainſi preſque par toute la campagne, où on nomme auſſi l'arbre qui les porte un *calottier*.

CALOTTE. ſ. f. Petite cale ou coëffe de cuir, de ſatin, ou d'autre eſtoffe, qui couvre le haut de la teſte. On s'en ſert particulierement quand on eſt en des lieux où on eſt obligé d'eſtre long-temps teſte nuë. Les vieillards portent des *calottes* à oreilles. On porte auſſi des perruques à *calotte*. La *calotte* rouge eſt une marque de dignité, car il n'y a que les Cardinaux qui en portent.

CALOTTIER. ſ. m. Marchand de calottes.

CALOYER. ſ. m. C'eſt un Moine ou Religieux Grec qui ſuit la Regle de St. Baſile. Les *Caloyers* habitent particulierement le mont Athos, mais ils deſſervent preſque toutes les Egliſes d'Orient. Il n'a jamais été fait de reforme chez eux, car ils gardent exactement leur premier inſtitut & veſtement. Ils meinent une vie pauvre & retirée, ne mangent jamais de viande, & outre cela ils font quatre Carêmes & pluſieurs autres jeûnes de l'Egliſe Grecque. Dans la derniere neceſſité ils n'obtiennent pas même diſpenſe de manger du beurre, du poiſſon, des œufs, & de l'huile. Il y en a qui ne mangent qu'une fois en trois jours, & d'autres fois en ſept pendant leur ſept ſemaines de Careſme. Tavernier. Ce nom ſe donne particulierement aux Religieux qui ſont venerables par leur âge & leur retraite. Les Turcs donnent auſſi quelquefois le nom de *Caloyers* à leurs Dervis ou Religieux Turcs. Ce mot vient du Grec *kalos*, *bonus*, & *hiereus*, *Preſtre*.

CALQUER. v. act. Terme de Peintres & de Graveurs, qui ſe dit lors qu'ils ont un deſſein dont le revers eſt marqué de couleur rouge ou noire, & qu'ils en marquent & tracent les traits ſur une planche verniſſée ſur une muraille ou autre matiere: ce qui ſe fait en paſſant legerement avec une pointe ſur chaque trait du deſſein qui laiſſe l'impreſſion de la couleur qui eſt au dos ſur la planche, ou le mur, &c.

CALVANIER. ſ. m. Terme d'Agriculture. C'eſt un homme de journée qu'on prend pendant la moiſſon pour taſſer les gerbes dans la grange. Un bourgeois qui donne ſa terre à moitié fruits, eſt obligé de fournir des *Calvaniers* à ſon Metayer.

CALVILLE. Pomme fort rouge par la pelure, & qui eſt même rouge en une partie de la chair. Quand on hoche une pomme de *calville*, on entend le bruit que font les pepins.

CALVINISTE. ſ. m. & f. Heretique qui ſuit la doctrine de Calvin. En France on appelle les gens de cette Secte *Huguenots* & *Parpaillaux*. En Allemagne on les confond avec les Lutheriens & autres ſous le nom de *Proteſtans*.

CALVITIE. ſ. f. Terme de Medecine. Cheute de cheveux qui ne peuvent plus revenir. La *calvitie* arrive enfin aux gens qui ſont ſur l'âge, ou qui ont deſſeché leur teſte à force d'y mettre de la poudre.

CALUS, ou *Cal*. ſ. m. Durillon qui vient en quelque partie du corps humain par un travail continuel qui en fait eſpaiſſir la peau. Les Chapeliers ont des *calus* aux poignets, les Poſtillons aux feſſes, les Tailleurs aux doits où ils mettent les ciſeaux.

CALUS, ſe dit auſſi d'une dureté qui ſe forme ſur l'endroit où il y a eu fraction d'un os, la providence de la nature y ayant envoyé aſſez de matiere pour les conſolider, & empêcher qu'il ne ſe rompe derechef.

CALUS, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant de la dureté que l'ame a contractée contre toute ſorte de tendreſſe. Il s'eſt fait un *calus* ſur ſa conſcience, pour dire, Il s'eſt endurci au peché.

CALYPHE. ſubſt maſc. La premiere dignité Eccleſiaſtique chez les Sarraſins. Ce mot eſt Arabe, & ſignifie *ſucceſſeur* & *heritier*; car en effet Abubeker étoit ſucceſſeur de Mahomet, & cette dignité eſtoit hereditaire. Vatier dit qu'ils s'appelloient *Vicaires de Dieu*, & que les Soudans & les Rois Mahometans ſe proſternoient à leurs pieds pour les baiſer: d'où vient que Vincent de Beauvais les appelle leurs *Papes*.

C A M.

CAMAGNE. Terme de Marine. Lit de vaiſſeau. Voyez *Cajutes*.

CAMAIEU. ſ. m. Pierre ſur laquelle ſe trouvent pluſieurs figures ou repreſentations de payſages & autres choſes par un jeu de la nature, en telle ſorte que ce ſont des eſpeces de tableaux ſans peinture. On le dit auſſi de ces pierres precieuſes, comme onix, ſardoines & agathes, ſur leſquelles les Lapidaires employent leur art pour aider la nature à perfectionner ces repreſentations. Ce mot vient de *camehuia*, qui eſt un nom que les Orientaux donnent à l'onix, lors qu'en l'uſant on trouve une autre couleur, comme qui diroit une *ſeconde pierre*. Les Latins ont dit auſſi *camahutus* & *camahelus*. Du Cange.

CAMAIEU, ſe dit auſſi d'un deſſein fait par un Peintre, où il n'employe qu'une ſeule couleur, & où il obſerve les jours & les ombres, qui repreſente d'ordinaire des bas reliefs.

CAMAIL. ſ. m. Petit manteau que les Evêques portent

Digitized by Google

tent par deſſus leur rochet, qui ne s'étend que depuis le col juſqu'au coude. Il eſt noir, ou violet. Les Evêques aſſiſtent aux actes, aux ceremonies en *camail* & en rochet. Quelques-uns diſent, comme Theophile Renault, que ce mot vient de *camelaucium*, qui étoit une couverture de la teſte faite de camelot. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *cap de maille* : car il eſt certain qu'il y avoit autrefois des couvertures de teſte faites de mailles. Ainſi on voit dans l'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin, des Chevaliers bien armés de *camails*, qui repondoient à peu prés aux hauſſecols des derniers temps ; & la reſſemblance a fait ainſi nommer les *camails* des Evêques. Du Cange.

En termes de Blaſon on a auſſi appellé *camail* ou *mantelet*, une eſpece de lambrequin, dont les anciens Chevaliers couvroient leurs caſques & leurs eſcus.

CAMALDOLL ſ. m. Certain Ordre de Religieux établis en un deſert, fondé par St. Romuald, qui ont pris leur nom du lieu où ils ſont établis. Il y en a en France un Couvent auprés de Grosbois. Par leurs ſtatuts leurs Maiſons doivent eſtre éloignées de cinq lieuës des grandes villes.

CAMARADE. ſ. m. &. fem. Qui loge en même chambre. Il ſe dit des gens de baſſe condition ou de bas âge qui logent enſemble, ou qui ont fait grande ſocieté ou amitié ; & particulierement des ſoldats, des lacquais, des artiſans, des eſcoliers qui vont enſemble à l'eſcole. Ce mot vient du Latin *camera*, *voute*, *chambre voutée*. On appelle *camarades*, ceux qui ſont d'une même chambrée, ou qui ſont compagnons.

CAMARADE, ſe dit quelquefois des ſuperieurs aux inferieurs, & particulierement à la guerre, pour exciter les ſoldats à obeir, & à ſe faire ſuivre. Mes *camarades*, il faut donner dans ces retranchemens.

En termes de Guerre, on appelle une batterie par *camarades*, lors que pluſieurs pieces de canon ſoit de la même, ſoit de diverſes batteries, ſont braquées en même temps contre un même corps, & tirent enſemble.

On dit proverbialement & baſſement, que des gens ſont *camarades* comme cochons, quand ils ont fait ſouvent la débauche enſemble.

CAMARD. adj. & ſubſt. Qui a le nez plat & enfoncé vers la racine. C'eſt la même choſe que *camus*. Ce mot vient du Latin *camurus*.

CAMBISTE. ſ. m. Terme de Banque & de Negoce, qui ſe dit des gens qui fourniſſent des lettres de change, ou qui en acceptent. Dans le change au pair il n'y a rien à gagner entre les *Cambiſtes*. Ce mot vient du Latin *cambio*.

CAMBOUIS. ſ. m. Vieux oinct dont on a graiſſé les rouës des carroſſes, les preſſes d'Imprimerie, lors qu'il s'eſt corrompu par leur frequent mouvement. Les taſches du *cambouis* ſont difficiles à faire en aller.

On appelle auſſi *cambouis*, une compoſition faite avec les écorces des racines d'ormeau battuës avec de la graiſſe de bouc, & du vieux oing. On s'en ſert pour étancher les tonneaux qui ſuintent, pour graiſſer les vis des preſſoirs, & à autres uſages. Ce mot vient de *canubium*, qui eſt une eſpece de *colle* ou de *glu*.

CAMBRER. v. n. qui ne ſe dit guere qu'avec le pronom perſonnel du bois qui ſe dejette, & qui ne ſe tient plus en droite ligne. Cette regle s'eſt *cambrée* par la ſechereſſe. la menuiſerie de ces volets, de ces portes, ne joint pas bien, parce que le bois s'eſt *cambré*.

CAMBRER, ſe dit auſſi de la taille qui ſe fait par l'art ſur le bois ou la pierre, quand l'ouvrage deſire qu'il ne ſoit pas dreſſé uniment & en droite ligne, mais avec quelques inegalitez.

CAMBRÉ, ÉE. part. & adj.

CAMBRÉ, chez les Artiſans, ſignifie auſſi, Ce qui eſt creux ou concave, ce qu'on a creuſé par art, qui n'eſt plus uni. Menage derive ce mot de *camuratus*, qui a été fait de *camurus*, qui ſignifie *curvus*, comme a remarqué Servius. D'autres le derivent de *camera*, qui ſignifioit *voute*, dont on a fait auſſi *chambre*, parce qu'elles étoient autrefois faites en voute. Du Cange derive ce mot de *camberta*, qui eſt une eſpece d'arbriſſeau qui vient courbe, que les Allemands appellent *cambrek*.

CAMBRURE. ſ. f. L'eſtat de la choſe cambrée. La *cambrure* des planches eſt neceſſaire quand on fait des bateaux.

CAMEADE. ſ. f. C'eſt une plante qu'on appelle autrement *Bois gentil*, *Poivre ſauvage* ou *des montagnes*. La graine en eſt verte d'abord, puis elle devient rouge, & enfin noire quand elle eſt ſeche.

CAMELEON. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Chamelion*. C'eſt un petit animal fait comme un lezard, ſi ce n'eſt qu'il a la teſte plus groſſe & plus large. Cet animal habite dans les rochers. Il a quatre pieds, en chacun trois doits ; la queuë longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, auſſi-bien qu'avec les pieds. Il a le mouvement tardif comme la tortuë, mais fort grave. Il y en a d'Egypte qui ont juſqu'à onze à douze pouces de long, y compris la queuë. Ceux d'Arabie & de Mexique ont ſix pouces ſeulement. Sa queuë eſt platte, le muſeau long. Il a le dos aigu, la peau pliſſée & heriſſée comme une ſcie depuis le col juſqu'au dernier nœud de la queuë, & une forme de creſte ſur la teſte. Il a la teſte ſans col comme les poiſſons. Il fait des œufs comme les lezards. Son muſeau eſt fait en pointe obtuſe. Il a deux petites ouvertures dans la teſte qui luy ſervent de narines. Ses deux maſchoires ſont jointes par une ligne preſque imperceptible. Ses yeux ſont gros, & ont plus de cinq lignes de diametre, dont l'iris eſt iſabelle bordée d'un cercle d'or, quoy que Jonſton diſe qu'elle luy manque. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun ſon. Sa langue eſt longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applattie par le bout, où elle eſt creuſe & ouverte, ſemblable en quelque façon à la trompe d'un élephant : auſſi quelques-uns l'appellent-ils *trompe*. Il la darde & retire promptement ſur les mouches, qui s'y trouvent attrapées comme ſur de la glu. Elle s'allonge & ſe retire comme un bas de ſoye ſur la jambe. Il a 18. coſtes, & ſon eſpine a 74. vertebres, y compris les 50. de ſa queuë. On trouve dans ſon ventre des pierres qu'il vuide avec les excrements. Il devient quelquefois ſi maigre, qu'on luy compte les coſtes, deſorte que Tertullien l'appelle une *peau vivante*. Elian, Geſner & Aldroandus diſent qu'il ſe deffend du ſerpent par un feſtu qu'il tient dans ſa gueule. Sa couleur ordinaire, quand il eſt en repos & à l'ombre, eſt d'un gris bleüaſtre. Ariſtote dit que ſa couleur naturelle eſt le noir. Il y en a auſſi de jaunes, & d'autres verds qui ſont plus petits. Quand il eſt expoſé au ſoleil, ce gris ſe change en un gris plus brun tirant ſur le minime, & ſes parties moins éclairées ſe changent en diverſes couleurs qui forment des taches de la grandeur de la moitié du doit, dont il y en a quelques-unes de couleur iſabelle. Les grains de ſa peau non eſclairez reſſemblent aux draps meſlez de pluſieurs couleurs. Quelquefois quand on le manie il paroiſt marqueté de taches brunes qui tirent ſur le verd. Si on le met ſous un chapeau noir, il paroiſt violet. Si on l'enveloppe dans du linge, aprés y avoir été deux ou trois minutes, on l'en retire blancheaſtre ; mais cela ne luy arrive pas toûjours, & il ne prend point la couleur des autres eſtoffes dans leſquelles on l'enveloppe, & ſa couleur ne change ſeulement qu'en quelques parties de ſon corps. Monconys dit avoir obſervé que le *cameleon* étant au ſoleil, paroiſt verd, quoy qu'il ſoit en un lieu où il n'y a point d'herbe ; qu'à la chandelle il paroiſt noir, quoy qu'on le mette ſur du papier blanc ; & qu'étant

tant enfermé dans une boëſte, il devient jaune & verd: & il ſoûtient qu'il ne prend jamais que ces quatre couleurs. Les uns diſent que ce changement de couleur ſe fait par ſuffuſion, comme Seneque; d'autres par reflexion, comme Solin; d'autres par la diſpoſition des particules qui compoſent ſa peau, comme les Carteſiens. Ce que deſſus eſt tiré pour la plus-part des Memoires de Mr. Perrault, qui en a fait des diſſections.

On dit figurément, qu'un homme eſt un *cameleon*, quand il change d'advis ou de reſolution, de parti; à cauſe qu'on a creu fauſſement juſqu'icy que le *cameleon* changeoit de couleur à tout moment. On dit auſſi de celuy qui apparemment n'a pas dequoy vivre, que c'eſt un *cameleon*, qu'il vit de vent, à cauſe de la vieille erreur où on étoit que le *cameleon* en vivoit.

Le *cameleon* eſt la matiere d'une ſerieuſe meditation que fait Tertullien ſur la fauſſe apparence, & il le propoſe comme le ſymbole des trompeurs & des fanfarons. Ce mot ſignifie *petit lion*, ou *chameau-lion* chez les Grecs, ſelon l'étymologie d'Iſidore. Licetus croit que ce nom luy a été donné, à cauſe que comme le lion chaſſe aux autres beſtes, de même le *cameleon* chaſſe aux mouches: par la même raiſon qu'un certain ver qui chaſſe & prend les fourmis, qu'Albert le Grand a deſcrit, eſt appellé *formica-leo*; & qu'une petite eſcreviſſe de mer eſt nommée *lion*, parce qu'elle eſt de la couleur du lion, à ce que diſent Pline & Athenée.

Matthiole rapporte pluſieurs ſuperſtitions des Anciens touchant le *cameleon*. Il ont dit que ſa langue qu'on luy avoit arrachée étant en vie, ſervoit à faire gagner le procés de celuy qui la portoit: qu'on faiſoit tonner & pleuvoir, ſi on bruſloit ſa teſte & ſon goſier avec du bois de cheſne, ou ſi on roſtiſſoit ſon foye ſur une tuile rouge: que ſi on luy arrachoit l'œuil droit étant en vie, cet œuil mis en laict de chevre oſtoit les tayes: que ſa langue liée ſur une femme enceinte, la faiſoit accoucher ſans danger: que ſa maſchoire droite oſtoit toute peur & frayeur, étant portée ſur ſoy: & que ſa queuë arreſtoit des rivieres. Ce qui monſtre que les Naturaliſtes ont dit des choſes auſſi fabuleuſes que les Poëtes. Pline dit que Democrite avoit fait un livre entier de ces ſuperſtitions. Et Solin dit, qu'il y a une telle antipathie entre le corbeau & le *cameleon*, que celuy-là meurt incontinent aprés qu'il a mangé de ſa chair: ce qui eſt faux; quoy que quelques Modernes aſſûrent que le *cameleon* pour éviter les ſerpents monte ſur des arbres, & que de là il les eſpie pour les faire mourir par ſa bave qu'il laiſſe tomber ſur eux. Pline s'eſt auſſi fort trompé, quand il a dit qu'il y avoit des *cameleons* qui étoient auſſi grands que des crocodiles.

CAMELOT. ſ. m. Eſtoffe faite ordinairement de poil de chevre, avec laine ou ſoye. *Camelot* de Hollande, de Liſle. *Camelot* ondé, ou calandré, ou non ondé, ſans ondes. *Camelot* à eau, ou avec appreſt, ſans eau, ou ſans appreſt. Menage tient que ce mot vient de *Zambelot*, qui eſt un mot Levantin qui ſe dit des eſtoffes faites d'un poil fort delié, qui ſe tire de certaines chevres qu'on trouve en quelques endroits de Turquie, dont Scaliger fait mention, & Busbec en ſes Voyages: d'où vient qu'on a dit du *camelot* de Turquie. D'autres le derivent de l'Italien *ciambellotto*. Bochart dit que le mot de *zambelot* eſt corrompu de l'Arabe *giamal*, qui ſignifie un *chameau*. Auſſi a-t-on appellé proprement *camelot*, l'eſtoffe qui ſe fait de poil de chameau.

On dit proverbialement d'un homme qui a pris de mauvaiſes habitudes qu'on ne luy peut faire quitter, qu'il eſt comme le vieux *camelot*, qu'il a pris ſon pli.

CAMELOTÉ, ÉE. adj. Eſtoffe tiſſuë ou ondée en forme de camelot.

CAMELOTINE. ſ. f. Petite eſtoffe faite à la maniere du camelot. On dit auſſi du *camelin* d'Amiens.

CAMERIER. ſ. m. Premier Officier de la chambre d'un Cardinal, d'un Prelat Italien, qu'on appelle autrement *Maiſtre de Chambre*.

CAMERLINGUAT. ſ. m. Dignité ou charge de Camerlingue.

CAMERLINGUE. ſ. maſc. Cardinal qui regit l'Eſtat de l'Egliſe, & adminiſtre la juſtice. C'eſt l'Officier le plus éminent de la Cour Romaine, parce que tout le bien du St. Siege eſt adminiſtré par la Chambre dont il eſt le Preſident. Le Siege vacant, il fait battre monnoye, & marche en cavalcade accompagné de la garde des Suiſſes & autres Officiers, & il publie des Edits. Il a ſous luy un Treſorier, & un Auditeur appellés *Generaux*, qui ont une juriſdiction ſeparée, & douze Prelats appellés *Clercs de Chambre*. Du Cange dit qu'on a auſſi appellé *Camerlingues*, les Treſoriers du Pape, & des Empereurs.

CAMION. ſ. m. Eſpingle deliée pour attacher des toiles fines, ou autres choſes delicates.

CAMION, ſe dit auſſi des griffes des chats, à cauſe qu'elles ſont petites & fort pointuës.

CAMION, ſe dit auſſi d'une eſpece de petite charrette ou haquet, qui eſt traiſnée par deux hommes, & qui ſert à tranſporter des balots & marchandiſes par la ville.

CAMISADE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt une attaque qu'on fait par ſurpriſe aux ennemis la nuict ou vers le point du jour, aux temps qu'ils prennent leurs chemiſes. Ce mot vient du ſignal qu'on s'eſt donné en quelque attaque de nuit pour ſe reconnoiſtre, en mettant une chemiſe ſur ſes armes.

CAMISOLE. ſ. f. C'eſt la même choſe qu'une *chemiſette*. Petit veſtement qu'on met la nuit, ou pendant le jour, entre la chemiſe & le pourpoint pour être plus chaudement. Il ne va d'ordinaire que juſqu'à la ceinture. Il s'en fait de toile, de futaine, de cotton, de rattine, de chamois, de ſoye, d'ouate, &c.

CAMOMILLE. ſ. f. Petite herbe odoriferante dont on fait de l'huile. Sa tige eſt de la hauteur d'un palme, qui a pluſieurs concavitez d'où ſortent ſes feuilles en grande quantité, fort menuës & petites. Ses fleurs ſont jaunes au milieu, & environnées en dehors de feuilles blanches, jaunes ou rouges: ce qui fait que Dioſcoride en a fait trois eſpeces. Celle qui a la fleur rouge eſt la meilleure, qu'on appelle *herambemos*. Les Apothicaires ne ſe ſervent que de celle qui a des fleurs jaunes au dedans environnées de feuilles blanches au dehors. En Latin *camomilla*, *anthemis*, ou *chamamelum*. Matthiole dit que les Grecs luy ont donné ce nom à cauſe qu'elle a l'odeur de pomme.

CAMOUFLET. ſ. m. Fumée qu'on ſouffle au nez d'un homme qui ſommeille par le moyen d'un cornet de papier allumé par un bout. C'eſt une malice que font des pages & des laquais de donner des *camouflets*. On diſoit autrefois *chaumouflet*. Borel derive ce mot de *muſle*, parce que c'eſt un parfum odieux qu'on ſouffle dans les narines, pour eſveiller les endormis.

CAMP. ſ. m. Ample terrain où une armée plante le picquet pour ſe loger ſous des tentes & des huttes. Il eſt quelquefois couvert d'un retranchement, quelquefois il ſe deffend par le ſeul avantage du poſte. On a fait auſſi des fermetures de *camp* avec des chevaux de friſe accrochez enſemble, comme faiſoit le vieux Prince d'Orange, ainſi que témoigne Jean Errard. La teſte du *camp* eſt le terrain qui fait face vers la campagne, où l'on monte le biouac. Rhoe en decrivant le *camp* du Mogol dit qu'il a bien vingt mille d'Angleterre de circuit, & enferme plus d'eſpace que la plus grande ville de l'Europe: qu'il eſt compoſé de 800. mille hommes, & de quarante mille élephants; & que toutes ſes tentes ſont dreſſées en quatre heures.

CAMP VOLANT, eſt une petite armée compoſée de Cava-

Digitized by Google

Cavalerie & d'Infanterie, qui tient la campagne, & qui fait de continuels mouvements pour ſurprendre quelques places de l'ennemy, ou le tenir en haleine, ou l'empêcher de s'attacher à quelque entrepriſe.

CAMP, ſe prend quelquefois pour l'armée même : d'où vient que ſes principaux Officiers ſont nommez *Mareſchaux de Camp*, *Meſtres de Camp*, *Aides de Camp*.

CAMP, ſe dit auſſi du lieu fermé de barrieres, où combattoient les anciens Chevaliers dans les jouſtes & tournois. Il fut mis hors du *camp*. il entra dans le *camp*.

CAMPAGNARD, ARDE. adj. & ſubſt. Celuy qui vit noblement à la campagne, qui n'a point hanté la Cour, ni le beau monde des villes. On reconnoiſt bientoſt à Paris les Gentilshommes *campagnards*. on y raille fort les Dames *campagnardes*.

CAMPAGNE. ſ. f. Vaſte étenduë de terre où il n'y a ni villes, ni montagnes, ni foreſts, ou autre choſe qui empêche la liberté de la veuë. Les *campagnes* de Beauce, de Champagne. aprés que vous aurez paſſé cette vallée, vous trouverez une belle plaine, vous ſerez en raſe *campagne*. la *campagne* de Rome.

CAMPAGNE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt hors des villes. Ce bourgeois eſt allé en ſa maiſon de *campagne*. on luy a ordonné de prendre l'air de la *campagne*. un Noble de *campagne*, eſt un Gentilhomme qui demeure hors des villes. un habit de *campagne*, eſt un gros habit de fatigue qu'on porte aux champs. Le bien de la *campagne* ne vaut rien. la *campagne* eſt ruinée, &c.

CAMPAGNE, en termes de Guerre, eſt le temps de chaque année où on peut tenir les trouppes en corps d'armée. Les Allemands commencent leur *campagne* fort tard, & attendent la recolte. Les François la commencent quelquefois dés l'hiver. Cet Officier a quinze *campagnes* ſur la teſte, c'eſt à dire, eſt dans le ſervice depuis quinze ans. En ce ſens on le dit auſſi pour deſigner une certaine année où on a fait quelque notable exploit de guerre. La *campagne* de Liſle. la *campagne* de Cambray. on a fait une heureuſe *campagne*, quand on a reüſſi dans ſes entrepriſes.

On dit auſſi, Mettre en *campagne*, pour dire, Faire ſortir les trouppes des garniſons pour les mettre en corps d'armée. Tenir la *campagne*, eſtre maiſtre de la *campagne*, pour dire, Eſtre maiſtre du pays, faire retirer les ennemis dans leurs garniſons.

Battre la *campagne*, ſe dit des Chaſſeurs, qui tiennent un grand eſpace d'une plaine pour en faire lever le gibier. On le dit auſſi des batteurs d'eſtrade, qui vont aux nouvelles pour découvrir les ennemis.

On dit figurément, qu'un Orateur, qu'un Auteur bat la *campagne*, quand il dit beaucoup de choſes inutiles qui ne prouvent rien, qui ne viennent point à ſon ſujet.

On appelle une piece de *campagne*, un canon de mediocre groſſeur qui peut aiſément ſuivre l'armée dans ſa marche, qui ſert dans les batailles, & à la teſte d'un camp.

On dit encore, qu'on a mis tous ſes amis en *campagne* pour faire une telle affaire, pour dire, qu'on a employé tous ſes amis, qu'on les a envoyez deçà & delà pour la faire reüſſir : qu'on a mis des Sergens en *campagne* pour prendre un criminel, &c. qu'on a mis bien des gens en *campagne*, des eſpions en *campagne*, pour découvrir des nouvelles de quelque choſe.

On dit auſſi d'un homme prompt & colere, que quand on luy dit quelque choſe qui ne luy plaiſt pas, qu'auſſi-toſt il ſe met en *campagne*, pour dire, qu'il s'échappe, qu'il s'emporte.

CAMPANE. ſ. f. Creſpine de fil d'or, ou d'argent, ou de ſoye, qui ſe termine en petites houppes façonnées, & qui repreſentent une cloche. On en met aux pentes d'un lit, aux imperiales de carroſſe, & aux autres endroits où on veut mettre de riches creſpines.

CAMPANE, en termes d'Architecture, ſignifie auſſi le chapiteau Corinthien ou compoſite qui repreſente un panier ou corbeille entourrée de feuilles. Il ſe dit auſſi de certains petits ornements qu'on appelle autrement *larmes* ou *gouttes*.

CAMPANETTE. Nom de fleur. Voyez *Narciſſe*.

CAMPEMENT. ſ. m. Logement d'une armée dans ſes quartiers, quand elle tient la campagne. La grande ſcience d'un General, c'eſt de bien ſçavoir faire ſes *campemens*. Les bons *campemens* doivent avoir la commodité des eaux & des fourrages, & les facilitez de ſe couvrir & de ſe retrancher.

CAMPER. v. act. Arreſter & loger ſon armée dans quelque poſte à la campagne. Les Romains *camperent* toute l'année. ce General a *campé* ſon armée, a placé ſon camp devant une telle ville, il a fait mine de l'aſſieger.

CAMPER, ſe dit figurément de ceux qui ſe viennent placer hardiment en quelque lieu. Ce flatteur s'eſt venu *camper* dans la maiſon d'un tel Seigneur, d'où on ne le peut chaſſer. il s'eſt venu *camper* dans un fauteuil au milieu de l'aſſemblée.

CAMPER, ſe dit encore de ceux qui n'ont point de logis certain, & qui vont coucher aujourd'huy en une maiſon, & demain dans l'autre, comme font les filous & vagabonds, & les Courtiſannes.

On dit encore, qu'un homme eſt bien *campé* ſur ſes jambes, quand il eſt en une poſture ferme & aſſûrée, convenable aux exercices qu'il veut faire, comme de ſauter, lutter, de faire des armes.

CAMPÉ, ÉE. part. & adj.

CAMPHRE. ſ. m. C'eſt la gomme d'un arbre qui croiſt aux Indes dans les montagnes maritimes & dans l'Iſle de Borneo, lequel eſt de telle hauteur & largeur, qu'un eſcadron de cent hommes pourroit demeurer deſſous à l'ombre, & on en fait de grands cofres qui viennent du Japon. On dit qu'il ſort en plus grande abondance durant la tempeſte & les tremblements de terre. Il degoutte de cet arbre comme fait la gomme. Il y en a de pluſieurs ſortes ; car on en trouve une entre les veines du bois, & une autre qui ſort par l'écorce rompuë, comme reſine, & demeure attachée à l'arbre. Elle eſt rouge d'abord, & devient blanche, ou par la chaleur du Soleil, ou à force de feu. Il y en a une brune & obſcure qui eſt moins eſtimée. Il y a auſſi un *camphre* en roſe, qui n'a point paſſé par le feu ; & un autre qui a été purifié & blanchi, & fait par ſublimation. Le *camphre* eſt ſi ſubtil, que ſouvent de ſoy-même il ſe reſout en fumée. Il eſt ſi odorant, que ſur les lieux on s'en ſert en guiſe d'encens. Pour être bon, il doit être blanc, pur, reluiſant, tranſparent, de forte odeur ; & il faut qu'il devienne mouillé, quand on le met ſur un pain chaud. On a trouvé depuis peu en Ceylan, que la racine de l'arbre de cannelle produit d'auſſi bon *camphre* qu'aucun du Japon, ou de la Chine, comme témoigne l'Hiſtoire de la Societé d'Angleterre. Quelques-uns, comme Fuchſius, croyent que c'eſt un bitume des Indes. On l'appelle en Latin *camphora*, qui vient du mot Hebreu *copher*.

On fait du *camphre* artificiel avec de la ſandaraque & du vinaigre blanc diſtillé, qu'on met durant 20. jours dans le fumier de cheval, & qu'on laiſſe aprés au Soleil pendant un mois pour ſecher, & on trouve le *camphre* fait comme une crouſte de pain blanc, qu'on appelle autrement *gomme de genevre*, *vernis blanc*, ou *maſtic bien pulveriſé*. La Chymie ne travaille point ſur le *camphre*, puis qu'il ſurmonte en pureté, en ſubtilité, en volatilité & en penetration tout ce qu'on en pourroit tirer par la diſtillation ; & on ne peut encherir ſur ſa perfection. Sa diaphaneité eſt grande, & ſa blancheur égale celle de la neige. Son gouſt acre, & ſon odeur forte témoignent ſa volatilité. Son inflammabilité dans l'eau, & ſa

totale conſomption, ſans laiſſer aucune trace au vaiſſeau dans lequel on l'allume, monſtrent ſa pureté & la ſubtiliré de ſes parties. On a fait ce proverbe ſur le *camphre:*

Camphora per nares caſtrat odore mares.

Mais ce proverbe eſt contraire au dire de Scaliger, & aux experiences de Tulpius.

La principale qualité du *camphre* eſt de retenir & de conſerver un feu inextinguible qui bruſle dans l'eau, ſur la glace & dans la neige, à cauſe qu'il eſt d'une nature fort tenuë & graſſe, juſques là que ſi on en jette dans un baſſin ſur de l'eau de vie, & qu'on les faſſe bouillir juſqu'à leur entiere évaporation dans quelque lieu eſtroit & bien fermé, & que par aprés on y entre avec un flambeau allumé, tout cet air renfermé conçoit en un moment le feu, qui paroiſt comme un éclair ſans incommoder le baſtiment, ni les ſpectateurs.

CAMPOS. ſ. m. Terme de College. Congé qu'on donne aux écoliers pour ſortir, pour aller aux champs, & ſe divertir. On le dit auſſi de ceux qui ſont ſujets & attachez à quelque travail. Les Clercs n'ont *campos* que les Dimanches & Feſtes.

CAMUS, USE. adj. Quelques-uns diſent *Camard, arde.* Qui a le nez petit, creux & enfoncé du coſté du front. Les Tartares aiment les beautez *camuſes*, & les trouvent tant plus belles, tant moins elles ont de nez. La femme du Grand Cinghis Kam n'avoit preſque que deux trous au lieu de nez, comme témoigne Rubruquis. On le dit auſſi de quelques animaux, comme des chiens, dont la beauté eſt d'être *camus.* On le dit encore de quelques poiſſons, ſur tout des dauphins. Quelques-uns ont derivé ce mot de *ſimus* Latin, ou de *camurus*, qui eſt interpreté *curvus* ou *courbé* par Servius. Menage dit qu'il vient du Grec *kampi.*

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien *camus*, qu'on l'a rendu bien *camus*, pour dire, qu'il a été bien trompé, qu'il eſt deſcheu de ſes pretentions, qu'il eſt bien honteux. On dit auſſi par un proverbe contraire, qu'il a eu un pied de nez.

C A N.

CANAILLE. ſ. f. Terme collectif. Il ſe dit de la populace, des gens qui n'ont ni naiſſance, ni bien, ni courage. On a caſſé ce regiment, parce qu'il n'étoit compoſé que de *canailles*, de lâches, de poltrons. il n'y a que la *canaille* qui profite dans les émotions publiques. un meneur d'ours eſt ſuivi de la *canaille*, de pluſieurs petits enfants. Ce mot vient, ſelon Menage, de *canalia*, comme qui diroit une *bande de chiens.* D'autres le derivent de *canicola*, ou *canalis*, qui étoit un lieu à Rome où les gens de baſſe condition s'aſſembloient. Lipſe dit qu'il vient du mot de *chien*, à cauſe d'une vieille couſtume qui vouloit que ceux qui étoient condamnez au ſupplice portaſſent un chien pour marque d'infamie.

CANAL. ſ. m. Le lit d'une riviere, d'un ruiſſeau, que la nature a fait pour écouler les eaux, pour arrouſer les terres, &c. Le *canal* de la Seine eſt fort large, fort profond en tel endroit. la riviere ſe diviſe là en deux bras ou *canaux.* il faut faire paſſer les bateaux par le grand *canal.* Ce mot vient de *canol*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

CANAL, ſe dit auſſi des eaux qui ſont contenuës dans ces cavitez. Les rivieres enflent leur *canal* à la fonte des neiges, pendant la peſche des eſtangs, aprés de longues pluyes.

CANAL, ſe dit des conduits artificiels qu'on creuſe dans les terres, ſoit pour faire communiquer des rivieres les unes aux autres, ſoit pour les affoiblir quand elles ſont trop fortes, ſoit pour en recevoir les eaux ſuperfluës, ou pour deſſecher des marais. La Hollande, la Flandre, ſont toutes coupées par *canaux.* le *canal* de Briare joint la Seine à la Loire par 42. eſcluſes. le *canal* de Languedoc fait la communication de la mer du Ponant avec celle du Levant. l'Iſſel eſt un canal fait par art pour décourner les eaux du Rhin.

CANAL, ſe dit auſſi de ces conduits d'eaux qu'on fait pour l'embelliſſement des jardins, qui ſont le plus ſouvent revêtus de pierre. Le *canal* de Verſailles, de Fontainebleau, ce Seigneur a bien du poiſſon dans les *canaux* de ſon jardin.

CANAL, ſe dit auſſi de quelques bras de mer, ou des eaux qu'elle pouſſe dans les terres. Le *canal* de Conſtantinople commence aux Dardanelles. le grand *canal* de Veniſe.

On dit en termes de Marine, que les Galeres font *canal*, lors qu'elles s'éloignent de la terre, qu'elles coſtoyent ordinairement, pour aller en pleine mer, comme de Marſeille droit à Malthe. On le dit auſſi de tous les baſtiments de bas bord, quand ils paſſent quelques nuits au large de la mer ſans approcher de la terre.

CANAL, ſe dit auſſi d'un aqueduc de pierre ou de brique pour conduire des eaux, & les tenir dans une pente ſuffiſante pour les faire couler. Le *canal* d'Arcueil amene les eaux de Rongis à Paris. les Romains faiſoient venir des fontaines de 40. lieuës par de ſemblables *canaux.*

On fait auſſi des *canaux* de plomb, de potterie, de bois d'aulne, de fer fondu, pour conduire les eaux par deſſous la terre.

CANAL, ſe dit auſſi des petits conduits qui ſont naturellement dans la terre, par où coulent les eaux qui ſont les ſources, par où s'élevent les vapeurs qui forment les mineraux & les metaux.

On appelle auſſi *canaux*, les conduits qui ſont dans le corps des animaux par où le ſang circule, ou par où paſſent les autres humeurs, comme les veines, les arteres. On dit particulierement, le *canal* de la verge, pour dire, le conduit de l'urine. Malherbe a dit auſſi le *canal* des yeux, par où s'écoulent les larmes.

Et qu'un cœur affligé,
Par le *canal* des yeux vuidant ſon amertume,
Ceſſe d'eſtre allegé.

CANAL, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, des voyes qu'on choiſit pour conduire une affaire, pour la faire reüſſir. Vous avez choiſi l'entremiſe d'un tel pour preſenter vôtre placet, c'eſt un mauvais *canal* pour le faire reüſſir. les Miniſtres ſont les *canaux* par où s'écoulent les faveurs des Princes ſur leurs ſujets.

CANAL, en termes de Manege, ſe dit de la concavité qui eſt au milieu de la maſchoire inferieure de la bouche du cheval, qui eſt deſtinée à placer la langue, & qui ſe termine aux dents maſchelieres. C'eſt dans ce *canal* que croiſſent les barbillons.

CANAL, en termes d'Architecture, ſe dit d'une partie du chapiteau Ionique, qui eſt un petit creux en forme de *canal*, qui regne au deſſous du tailloir tout le long de la volute.

Les Maçons appellent auſſi *canal*, le tuyau de plomb qui ſert à conduire les eaux pluviales depuis le toit juſqu'en bas.

CANAPE. ſ. m. Eſpece de chaiſe à dos fort large où il peut s'aſſeoir deux perſonnes fort à l'aiſe. Ce mot eſt fort nouveau dans la Langue, & quelques-uns l'appellent *ſopha :* c'eſt ce que les Latins appelloient *biſellium.*

CANAPSA. ſ. m. Sac que portent les pauvres ſoldats ou voyageurs ſur le dos attaché avec des bretelles, où toutes leurs hardes ſont contenuës. Ce mot, ſelon Menage, vient de l'Allemand *knabſak*, qui eſt compoſé de *ſak* & de *knab*, qui ſignifie toutes ſortes de choſes ſeches bonnes pour manger.

Digitized by Google

CANARD. ſ. m. Oiſeau aquatique, dont la cane eſt la femelle. Le *canard* domeſtique qu'on nourrit prés des moulins eſt peu eſtimé, & on l'appelle *barboteur*, parce qu'il trempe toûjours ſon bec dans la bourbe. Les *canards* ſauvages volent en trouppe l'hiver ſur les eſtangs, & ſentent la poudre de fort loin. On les appelle autrement *oiſeaux de riviere*. Les *canards* mangent des crapauds.

CANARD, ſe dit auſſi d'un chien qui a le poil épais & friſé, qui va à l'eau, & qu'on dreſſe à aller aprés les canes. On les appelle auſſi *barbets*.

On dit proverbialement, Donner des *canards* à quelqu'un, pour dire, luy en faire accroire, ne luy pas tenir ce qu'on luy avoit promis, tromper ſon attente.

BOIS CANARD, ſe dit des pieces de bois qui s'arreſtent dans les ruiſſeaux où on les fait flotter à bois perdu. Les Marchands ont quarante jours pour faire peſcher leurs *bois canards*.

CANARDER. v. act. Tirer ſur quelqu'un un coup d'arme à feu avec avantage & ſans être veu, comme par une guerite, derriere une haye, &c. Les ennemis nous *canardoient* à travers ces paliſſades.

CANARDIERE. ſ. f. Petit lieu couvert preparé dans un eſtang ou marais, où le Chaſſeur ſe cache ou ſe hutte pour tuer beaucoup de canards par le moyen d'un canard privé & des rets faillants.

CANARIE. ſ. f. Eſpece d'ancienne danſe que quelques-uns croyent venir des Iſles Canaries, & qui, ſelon d'autres, vient d'un balet ou maſcarade dont les Danſeurs étoient habillés en Rois de Mauritanie, ou Sauvages. En cette danſe on s'approche, & on ſe recule les uns des autres, en faiſant pluſieurs paſſages gaillards, eſtranges & biſarres qui repreſentent des Sauvages.

CANCELLER. v. act. Barrer une obligation, un acte, pour les rendre nuls, en paſſant la plume de haut en bas ou de travers ſur les ſignatures: ce qui fait une eſpece de chaſſis que les Latins nomment *cancelli*. Ce mot vient du Grec *kinklizo*, qui ſignifie proprement, Environner une choſe de quelque treillis, afin qu'on n'en puiſſe pas approcher.

CANCER. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une maladie qui vient dans les chairs, & qui les mange petit à petit comme une eſpece de cangreine. C'eſt une tumeur dure, inégale, raboteuſe, ronde & immobile, de couleur cendrée, livide ou plombine, environnée de pluſieurs veines apparentes & tortuës, pleines d'un ſang melancolique & limonneux, qui reſſemblent au poiſſon appellé *cancer* ou écreviſſe. Elle commence ſans douleur, & paroiſt d'abord comme un pois chiche ou une petite noiſette; mais elle croiſt aſſez viſte, & devient fort douloureuſe. Les *cancers* viennent aux parties glanduleuſes & lâches, comme aux mammelles & aux emonctoires. En Grec *karkinos*, qui ſignifie auſſi *écreviſſe*. Ce mal a grand rapport avec cette ſorte de poiſſon, en ce que quand une fois il a pris pied dans un corps, il eſt preſque impoſſible de l'en chaſſer, de même qu'il eſt difficile d'arracher des pinſes de l'écreviſſe ce qu'elle a une fois attrappé.

CANCER, eſt auſſi un des ſignes du Zodiaque, où quand le Soleil eſt parvenu vers le 21. Juin, il eſt au Solſtice d'eſté. C'eſt une Conſtellation qui a 13. eſtoiles, ſelon Ptolomée; ſelon Kepler 17. & ſelon Bayerus 35. qui ſont de la nature de Mars & de la Lune: auſſi le *Cancer* eſt-il la maiſon de la Lune. Il a été ainſi nommé, à cauſe qu'il repreſente un cancre ou écreviſſe, & que le Soleil commence à reculer ou à retourner vers l'Equateur quand il y eſt arrivé, à la maniere des écreviſſes.

CANCRE. ſ. m. Ecreviſſe de mer, d'eſtang, ou de riviere couverte d'eſcailles dures, & qui va à reculons. Le *cancre* a le corps rond. Il y en a de terreſtres & de marins. Ceux-cy s'appellent *grancs* à l'égard des maſles; & les femelles *macinettes*. Il y en a que Rondelet appelle *mages*, qu'on nomme en Italie *grancevoles*; d'autres *ſquaranchon*, ou *granciporro*, qui ſont divers animaux aquatiques de même eſpece, auſſi-bien que les langouſtes, les ſquilles & les écreviſſes, qui ont pourtant quelque difference. Le *cancre*, quoy qu'il vive dans l'eau, ne nage point, non plus que l'hippopotame. En Latin *cancer*, *gamarus*.

Il y a une eſpece de petit *cancre* qu'on appelle *Bernard l'hermite*, qui eſt roux de couleur, qui ſe prend en menuiſaille avec les autres poiſſons, & qui reſſemble aux araignées. Il a deux petites cornes deliées, & deux gros yeux au deſſous, & plus bas un os environné de petits poils qui luy ſervent de mouſtache. Il a par devant deux pieds fourchez qui luy ſervent de mains, & deux derriere de chaque coſté, & un tiers au milieu. Ariſtote & Ælian diſent qu'il naiſt tout nud, mais qu'il ſe loge dans l'eſcaille d'un autre poiſſon qu'il trouve vuide; & quand il groſſit, il en cherche une plus grande.

CANCRE, ſe dit proverbialement d'un homme pauvre qui n'eſt capable de faire ni bien, ni mal. Cet homme eſt un gueux, un *cancre*, un pauvre *cancre*.

CANDELABRE. ſ. m. C'eſt un grand chandelier de ſale ayant pluſieurs branches, fait à la maniere des Anciens. Ce mot vient du Latin *candelabrum*.

CANDELETTE. ſ. f. Terme de Marine, eſt une corde garnie d'un crampon de fer pour accrocher l'anneau de l'ancre quand on la veut mettre ſur les boſſeurs.

CANDEUR. ſ. f. Bonté ſincere, franchiſe d'ame. Cet homme a une *candeur* d'ame qui ne luy a jamais fait déguiſer la verité, il procede en toutes ſes affaires avec beaucoup de *candeur* & d'honneſteté. Ce mot vient du Latin *candor*.

CANDIDAT. ſ. m. Celuy qui brigue quelque charge, qui aſpire à entrer dans quelque corps. Ce mot vient du Latin. Car ceux qui briguoient à Rome les Magiſtratures, étoient appellez *Candidati*. On a appellé auſſi du temps de l'Empereur Gordien *Candidati*, des ſoldats de la Garde de l'Empereur qui étoient choiſis de toutes les Legions, qui étoient fort conſiderez à la Cour. St. Auguſtin, Auſone & Claudien en parlent. Tertullien appelle ceux qui demanderent le Baptême, *Candidati Dei*.

CANDIDE. adj. m. & f. Qui eſt franc, ſincere, qui aime la verité. Un honneſte homme doit eſtre *candide*, avoir l'ame *candide*.

CANDIDEMENT. adv. D'une maniere candide. Il y a peu de gens qui parlent *candidement*, quand ils veulent faire quelque troc ou quelque vente.

CANDIR. v. n. Terme de Confiſeur, qui ſe dit des confitures dont le ſucre s'épaiſſit & ſe glace ſur la ſurface des vaiſſeaux. Les confitures qui ne ſont pas bien cuittes ſe *candiſſent*.

CANDI, IE. part. & adj.

On appelle Sucre *candi*, une preparation de ſucre qui ſe criſtaliſe: ce qui ſe fait en le fondant juſqu'à ſix ou ſept fois. On ordonne pour le rheume du ſucre *candi*. Ce mot vient de *canditum*, qui a été fait de *candidus*, à cauſe que c'eſt du ſucre blanchi & épuré. D'autres diſent que ce nom vient de l'Iſle de Candie. D'autres tiennent qu'il vient de *elkendit*, mot Arabe qui ſignifie du *ſucre* en general. Menage.

CANDOU. ſ. m. Arbre qui croiſt aux Maldives, qui a cette proprieté, qu'en le frottant contre un autre ſemblable, il en ſort du feu, quoy qu'il ſoit extremement mol & leger, & plus que le liege. On s'en ſert comme ici d'un fuſil. Il eſt gros comme un noyer, approchant de la feuille du tremble, & auſſi blanc. Il ne porte aucun fruit, & n'eſt pas bon à bruſler. Pyrard.

Digitized by Google

CANE. ſ. f. Oiſeau bon à manger, qui ſe nourrit prés des moulins, des eſtangs, des marais, qui marche en troupe, & en inclinant le corps deçà & delà. Ce mot, ſelon Menage, vient de *ana* ou *anas*, dont les Italiens ont fait auſſi *anitra*, & les François *canard* & *canarder*.

On dit proverbialement, Il n'y a que le bec à orler, & c'eſt une *cane*, à ceux qui trouvent de la facilité à faire toutes choſes, quoy qu'elles ſoient difficiles, & longues à faire. On dit auſſi, qu'un homme fait la *cane*, pour dire, qu'il recule par laſcheté dans les entrepriſes perilleuſes, ou qu'il manque à ce qu'il s'étoit vanté de faire, à cauſe que les *canes* ſont ſi timides, qu'elles baiſſent la teſte en paſſant par une porte, quelque haute qu'elle ſoit. On dit auſſi, Quand les *canes* vont aux champs, les premieres vont devant, à ceux qui demandent trop ſouvent, quand ſera-ce?

CANEPETIERE. ſ. f. C'eſt un oiſeau de campagne qui reſſemble à une outarde, ſinon qu'il eſt plus petit, & qui eſt delicieux à manger comme le faiſan.

CANEPIN. ſ. m. Peau deliée qu'on leve de deſſus la peau de mouton aprés qu'elle a été quelque peu dans la chaux. C'eſt ce qui reſpond à ce que l'Anatomie appelle dans l'homme *épiderme*. C'eſt de cette peau qu'on fait des éventails & des gants de femmes, & qu'on appelle autrement *gants de cuir de poule*. On appelle auſſi *canepin*, une petite pelure bien deliée qu'on prend au dedans de l'écorce du tilleul, ou du dehors de l'écorce du bouleau, dont les Anciens ſe ſervoient pour eſcrire.

CANETILLE. ſ. f. Terme de Broderie. Petite treſſe qui ſert à chamarrer ou à broder un habit. Il s'en fait de platte & de ronde, de ſoye, d'or, ou d'argent.

CANETTE. ſ. f. petite cane. *Orcanette*. Voyez *Or*.

CANETTE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit des petites canes qui ſe repreſentent comme les merlettes, avec les ailes ſerrées, horſmis qu'elles ont bec & jambes: ce que les merlettres n'ont pas.

CANETER. v. n. Marcher en inclinant le corps à droit & à gauche à la maniere des canes.

CANEVAS. ſ. m. Groſſe toile & ſerrée dont on ſe ſert pour doubler les pourpoints & les corps de juppe pour les tenir en eſtat. Ce mot vient de *cannabaceus*, qui a été fait de *cannabis*. Menage. A Lyon on appelle encore *Marchands Cannebaſſiers*, les Marchands de groſſe toile.

CANEVAS, eſt auſſi une toile groſſe, mais fort claire, & tiſſuë fort regulierement en petits carreaux, dans leſquels on paſſe des fils d'or, de laine, ou de ſoye, pour faire des ouvrages de tapiſſerie.

On appelle figurément *canevas*, les premieres paroles qu'on donne, ſur leſquelles on compoſe un air, pour en faire aprés de plus regulieres. On le dit auſſi des memoires qu'on donne pour eſcrire quelque ouvrage, & le reduire en un eſtat plus poli, comme un Panegyrique, une Hiſtoire particuliere, un plan d'un Poëme, d'un Roman. Mezeray a fait le *canevas* du Dictionaire de l'Academie.

CANGRAINE, ou *Gangreine*. ſ. f. C'eſt une diſpoſition de la chair qui tend à mortification de la partie bleſſée, qui n'eſt pas encore morte, ni privée de tout ſentiment, mais qui ſe meurt peu à peu, enſorte que ſi on n'y met ordre, elle ſe mortifiera juſqu'à l'os. Quand cette mortification eſt parfaite, les Grecs l'appellent *ſphakelos* ou *nekroſis*, les Latins *ſideratio*, les Arabes *eſtiomenos*, & le vulgaire le *feu St. Anthoine*, ou *de St. Marcel*. Elle ſe fait quand les eſprits ſont empéchez de venir en quelque partie, qui par conſequent ſe corrompt, & quand la chaleur naturelle s'y eſteint. Mais les Modernes croyent qu'elle ſe forme d'une certaine vermine comme cirons, qui s'engendrent par la corruption de la chair, ſoit par le manque d'eſprits vitaux & animaux qui ne peuvent arriver à la partie, ſoit par une cauſe externe, comme par quelque contuſion. Cette chair morte, livide & pourrie qu'on coupe ſans douleur ayant communication avec la partie vivante, produit une innombrable quantité de ces petits vers qui rongent & penetrent dans la chair vive, & la corrompent pareillement; & comme ils multiplient ſans ceſſe, on les peut faire mourir ou avec de l'eau de chaux, ou en baignant inceſſamment la playe avec de l'eſprit de vin: mais le plus ſeur eſt de couper la partie affligée dans la chair vive. Le Pere Kircker dit qu'ayant mis ſur une feuille de papier blanc un de ces petits vers venimeux qui corrompent la chair en la rongeant, il en produiſit 50. autres dans l'eſpace d'un Miſerere. Les petits phlegmons ſe terminent par reſolution, les grands par ſuppuration, & les énormes par cangraine.

Ce mot de *cangreine* vient du Grec *gangraina*, qui ſignifie le même, & qui vient du verbe *grao, manduco, abſumo*.

CANGRAINE, ſignifie figurément une mauvaiſe doctrine, ou une corruption de mœurs qui ſe met dans un Eſtat, ou dans quelque autre corps moral. Il faut retrancher cette *cangraine*, ce membre pourri.

CANGRENER. v. n. qui ſe dit avec le pronom perſonnel, quand la cangreine commence à venir. Voilà un bras qui commence à ſe *cangrener*, il le faut couper.

CANICULAIRE. adj. qui ſe dit des jours pendant leſquels la Canicule domine, depuis le 24. Juillet juſqu'au 23. Aouſt. On diſoit autrefois, les jours *caniculiers*. Camerarius a compoſé un bel ouvrage qu'il a intitulé *les jours caniculaires*.

CANICULE. ſ. f. Conſtellation celeſte qui a deux eſtoiles. L'une eſt à la teſte, de la quatriéme grandeur, & eſt de la nature de Mercure. L'autre eſt à la ceinture, de la premiere grandeur, & de la nature de Mars. Et quand le Soleil ou Mars ſe levent avec elles, il arrive une chaleur exceſſive, & les jours caniculaires commencent. Les Grecs l'appellent *prokyon*, les Latins *antecanis*, parce qu'elle eſt proche du grand Chien, mais un peu plus ſeptentrionale. Voyez *Chien*.

CANIF. ſ. m. On prononce *Ganif*. Petit morceau d'acier fort tranchant, garni d'un petit manche dont on ſe ſert pour tailler des plumes. Un Latin *canipulus*.

CANIVET. ſ. m. diminutif de *Canif*.

Ces mots viennent apparemment de *canna*, qui eſt un bout de plume, parce que les *canifs* ſervent à la tailler. Menage dit qu'il vient de l'Allemand, ou de l'Anglois *knif*, qui ſignifie un *petit couteau*.

CANIN, INE. adj. Qui tient du chien. On appelle un ris *canin*, celuy qui fait retirer beaucoup les levres. une faim *canine*, une faim extreme, qu'on ne peut raſſaſier.

Dent *canine*, c'eſt une dent pointuë, telles que celles des chiens. On appelle auſſi dans l'homme les dents *canines* deux dents pointuës qui ſont entre les dents trenchantes & les molieres, qu'on appelle auſſi dents *œuillieres*.

CANNE. ſ. f. Arbre qui vient en forme de roſeau. Elle ſe forme de pluſieurs feuilles larges qui s'entortillent enſemble en croiſſant, comme ſont icy les eſpis de blé. Il y a des *cannes* fort hautes & de bois fort ſerré, dont en Orient on fait quelquefois des maſts. Les Indes ſont pleines de bois de bamboue, qui ſont des *cannes* pleines de nœuds qu'on apporte icy. Voyez *Roſeau*.

CANNE, ſignifie auſſi, un baſton qu'on porte à la main, fait de ces ſortes de bois. Il ſert ou à ſe ſouſtenir en marchant, & quelquefois pour marquer le commandement. On les enrichit par les bouts, d'argent, d'yvoire, d'agathe, de criſtal, &c. Ce vieillard eſt reduit à porter la *canne*. cet Officier a donné cent coups de *canne* à un ſoldat inſolent.

CANNE, ſe dit auſſi des arbres qui portent le ſucre, qui ſont creux comme le ſureau. On les briſe avec de forts moulins pour en retirer la moëlle qui eſt le ſucre.

CANNE, ſignifie encore, une meſure de longueur dont on

Digitized by Google

on ſe ſert en pluſieurs villes de commerce, comme on fait icy de l'aune. Les *cannes* d'Avignon, Provence & Montpellier contiennent deux tiers plus que l'aune de Paris. La *canne* de Thouloufe en contient une aune & demie. A Naples les meſures s'appellent auſſi *cannes*, &c. Les Hebreux l'appellent *kenech*, & elle contient chez eux ſix coudées. Le Pere Merſenne ſouſtient que cette meſure comprend huit pieds & un doit & demi. On l'appelle en pluſieurs lieux le *roſeau*.

CANNELADE. ſ. f. Terme de Fauconnerie. C'eſt une ſorte de curée que preparent les Fauconniers pour le vol du heron, avec du ſucre, de la cannelle & de la moëlle de heron, qu'ils donnent à leurs oiſeaux pour les rendre heronniers, & les eſchauffer à ce vol.

CANNELAT. ſ. m. Morceau de cannelle entouré de ſucre, qui forme une eſpece de dragée.

CANNELER. verb. act. Terme d'Architecture. Tailler des petits canaux du haut en bas du fuſt des colomnes ou pilaſtres. Il faut *canneler* les colomnes pour les faire paroiſtre plus groſſes.

On le dit auſſi des petites cavitez en rond qu'on fait dans des triglyphes, & dans tous les autres ornements d'Architecture.

CANNELÉ, ÉE. part. & adj. Une colomne *cannelée* & embaſtonnée eſt bien plus belle que toute unie.

CANNELÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces honorables de l'Eſcu, quand les bords n'en ſont pas unis, & quand quelque partie avance en dehors, & puis ſe retire en dedans. Le *cannelé* differe de l'*engreſlé*, en ce que l'*engreſlé* a ſes pointes en dehors, & le *cannelé* en dedans.

CANNELLE. ſ. f. Drogue aromatique qui vient de l'Iſle de Ceylan, & qui ſe tire de l'écorce d'un arbre qui y croiſt. C'eſt une eſpece de cinamome. Selon Theophraſte, c'eſt un arbre de la grandeur de l'Agnus caſtus; & ſelon Matthiole, il reſſemble au poivrier. Il dit qu'il eſt haut de trois coudées, & de trois couleurs; car juſqu'à la hauteur d'un pied il eſt blanc, un demi-pied plus haut il eſt rouge, & au deſſus il eſt noir. La partie noire eſt la meilleure, puis la rouge; mais la blanche eſt de nulle eſtime. Il y a auſſi une *cannelle* baſtarde qui n'eſt ni forte, ni odorante, dont l'écorce eſt fort attachée à la moëlle. Ses branches ſortent du tronc fort droites, ſont eſpaiſſes & bien arrangées, & ſans nœuds. On les coupe prés du tronc, lors que l'arbre eſt en ſeve; & on appelle proprement *cannelle*, la ſeconde écorce de l'arbre. Cet arbre eſt de ſi bonne odeur, qu'eſtant ſur pied on le ſent de fort loin devant que de le voir, & même alors il eſt d'un gouſt tres-excellent; & étant au Soleil, il perd quelque choſe de ſa force. Ses rejettons au bout d'un an ou deux produiſent de la plus exquiſe *cannelle*. Ses feuilles ſont aſſez grandes, & approchent du laurier ceriſier, qui ont trois ou quatre nerfs en long ſeparez par diſtance égale. Il porte de petites fleurs blanches & odorantes, qui ont un fruit noir de groſſeur & de figure approchante de l'olive, d'où decoule une liqueur verde, acre, amere & oleagineuſe. Matthiole & Dioſcoride en deſcrivent pluſieurs eſpeces, & diſent que les Marchands du pays l'appellent *achy*, & ceux d'Alexandrie *daphnite*. On l'a appellé auſſi *caſſe* en Italie; mais c'eſtoit une plante reſſemblante au cinamome dont Virgile fait mention, parce qu'on en plantoit aux lieux où on nourriſſoit des abeilles, à cauſe qu'elles en ſont fort friandes. On a apporté des Indes Occidentales en 1660. un arbre de *Cannelle* qu'on a élevé à Hambourg, qui eſt haut de 15. à 16. pieds, & plus gros que le bras. On en a auſſi conſervé un en Angleterre, en le ſerrant dans une eſtuve juſqu'au mois de May, & en verſant de temps en temps ſur le haut de l'arbre de l'eau nitreuſe, & du fumier de pigeon. Ce mot peut venir du Latin *canna*, parce qu'on nous apporte la *cannelle* en forme de *canne*. Mais le plus ſeur eſt de tirer ce mot de l'Hebreu *cane*, qui ſignifie la même choſe que *calamus aromaticus* parmy les Latins.

Il y a une autre ſorte de *cannelle* dans les Indes Occidentales. Laet dit que c'eſt un arbre de la grandeur de l'olivier, produiſant certaines bourſettes avec leurs fleurs, qui étant broyées approchent en quelque façon de l'odeur ou du gouſt de la *cannelle* d'Orient. Monardes adjoûte qu'on ſe ſert pluſtoſt de leur fruit que de leur écorce, & qu'étant mis en poudre il fortifie l'eſtomac, chaſſe les vents, fait bonne haleine, oſte les douleurs du ventre, aide le cœur, & donne bonne couleur.

CANNELLE, eſt auſſi la fonteine ou tuyau qu'on met à un muid qui eſt en perce pour en tirer le vin.

CANNELLÉ, ÉE. adj. On nomme ainſi en Teinture, ce qui eſt de couleur de cannelle.

CANNELURE. ſ. f. Cavité ronde qu'on fait dans une colomne le long d'un pilaſtre, ou d'une autre piece d'Architecture, pour luy ſervir d'ornement.

CANNULE. ſ. f. Petit tuyau que les Chirurgiens laiſſent dans les playes qu'ils n'oſeroient fermer, parce qu'elles ſuppurent toûjours, & qui ſert d'une eſpece de tente. Elle eſt faite d'or, d'argent ou de plomb, & eſt troüée, afin que la ſanie puiſſe entrer & tomber ſur une eſponge trempée en vin & eau de vie qu'on met à l'orifice pour tenir chaudement l'ulcere, & empeſcher que l'air exterieur n'entre au dedans. Cet homme a porté 30. ans une *cannule*.

CANNULE, ſe dit auſſi de ce qui ſert à boucher un muid, & à en tirer le vin en l'ouvrant. On l'appelle plus ordinairement *cannelle*.

CANOES, ou *Canots*. ſ. m. Ce ſont de petits vaiſſeaux dont ſe ſervent les Indiens, faits tout d'une piece d'un tronc d'arbre creux. En Canada ils les font de bouleau. En l'Iſle de Cuba ils les font de cedre, & il y en a de ſi longs, qu'ils tiennent 50. ou 60. perſonnes. Ils ſont faits comme des navettes de Tiſſerand. Il y en avoit plus de cent mille ſur le lac de Mexique, comme témoigne Herrera. Quelques-uns écrivent *canot*, & nomment ainſi un eſquif ou petit bateau deſtiné au ſervice d'un grand baſtiment.

CANON. ſubſt. maſc. qui ſe dit par excellence des paroles ſecrettes de la Meſſe depuis la preface juſqu'au Pater, au milieu deſquelles le Preſtre fait la conſecration. Le peuple doit ſe mettre à genoux pendant le *Canon* de la Meſſe. Du Cange dit qu'il a été ainſi nommé, *quia in eo eſt legitima ſacramenti confectio*.

CANON, ſe dit auſſi d'un tableau ou carton enrichi où ces paroles ſont écrites. On le met au milieu de l'autel devant le celebrant. Un *Canon* en broderie, ou enluminé.

CANON, ſe dit generalement des Loix & des Regles Eccleſiaſtiques, & des Decrets des Conciles. Les *Canons* des Conciles de Nicée, de Latran, de Trente, &c. Quelques-uns doutent de la verité des *Canons* des Apoſtres, que l'on attribuë d'ordinaire à St. Clement. Turrien & quelques autres croyent veritablement qu'ils ſont des Apoſtres. Hincmar & Mr. de Marca croyent qu'ils ſont du II. & III. Siecle dreſſés par des Evêques Diſciples des Apoſtres. D'autres enfin croyent qu'ils n'ont été repandus dans l'Egliſe que vers le V. Siecle. Il eſt certain qu'il y en a eu des Recueils faits en differents Siecles, & même du temps des Apoſtres. Denis Le Petit au V. Siecle en fit une plus ample Collection, & aprés luy Ferrandus, Creſconius, Iſidorus Mercator. Les *Canons* des Evangiles ſont une eſpece de Concordance faite par Euſebe de Ceſarée, dont parlent St. Jerôme, & Iſidore. Les Religieux appellent auſſi *Canon*, le livre qui contient les articles de leur Regle, & leur Inſtitution.

DROIT CANON, eſt un Recueil qui a été fait en 1151.

par Gratian Moine Benedictin, des Textes de la Bible, des Conciles, & des ſentimens des SS. PP. ſur chaque matiere Eccleſiaſtique. Il eſt diviſé en pluſieurs Cauſes & Diſtinctions, à quoy ſont adjouſtées les Decretales, & quelques autres Conſtitutions ou Ordonnances de pluſieurs Papes: toutes leſquelles choſes compoſent le Corps ou le Cours du *Droit Canon* que nous avons en trois Volumes, y compris les Commentaires.

CANON, eſt auſſi un Catalogue des Livres Sacrés, ou des Saints qui ont été reconnus pour tels dans l'Egliſe. Un tel livre eſt apocryphe, il n'eſt pas dans le *Canon*. Ce Saint a été mis dans le *Canon* des Saints dont on ſolemniſe la Feſte.

CANON, en termes de Guerre, eſt une piece d'Artillerie, ou arme à feu faite de fer, ou de fonte. Elle eſt de figure cylindrique, & creuſe par le milieu. On la charge de poudre & de boulets, ou de cartouches. Voicy les parties d'un gros *canon* ordinaire. Il eſt long d'environ dix pieds. Son noyau eſt de neuf pieds. Son affuſt eſt long de quatorze, & ſon aiſſieu de ſept. Le diametre de ſa bouche eſt de ſix pouces & deux lignes; l'évent de la balle de deux lignes. Le diametre de la balle eſt de ſix pouces, & ſon poids de trente trois livres ½. Le metail eſt eſpais au collet de deux pouces, & à la culaſſe de ſix. Son metail peſe environ 5600. livres. Sa charge eſt de 18. à 20. livres. Il tire de point en blanc 600. pas, & tire dix coups par heure, & quelquefois quinze, & par jour 120. Son lit doit avoir quinze pieds de large, & vingt de long pour ſon recul. Il faut 20. chevaux pour le mener. Et pour le ſervice d'un *canon* qui bat en ruine, il faut deux Canoniers, trois Chargeurs, & 30. Pionniers. On ne fait gueres à preſent de *canon* que de 24. livres, qui ont cinq pouces & demi de calibre, & dix pieds de long. Les *canons* des vaiſſeaux portent depuis quatre juſques à 36. livres de balle. L'Amiral & le Vice-Amiral ſont tous montés de *canons* de fonte. Les autres ont la meilleure partie de *canons* de fer. Les *canons* des vaiſſeaux ſont montés ſur quatre petites roues comme les affuſts des mortiers. La charge de poudre d'un *canon* eſt environ la moitié du poids de ſon boulet. Il faut ratraiſchir le *canon* aprés une trentaine de deſcharges avec du vinaigre. Ce mot vient de *cannone* Italien augmentatif de *canna*, à cauſe que le *canon* eſt long, droit & creux comme une *canne*. Menage.

CANON, ſe dit auſſi de l'Artillerie en general. On a pris le *canon* & le bagage des ennemis. On dit, qu'une place ne s'eſt point renduë qu'à la veuë du *canon*, qu'elle a attendu le *canon*, qu'elle a ſouffert le *canon* ſelon la reſiſtance qu'elle a faite: & on dit figurément, quand une choſe eſt difficile à obtenir, qu'on ne l'aura qu'avec le *canon*. On dit une lumiere de *canon*, l'ame du *canon*. un *canon* renforcé ſur la culaſſe. l'embraſure du *canon*. un affuſt de *canon*. pointer le *canon*. plonger le *canon*, le tirer en enbas. encloüer, demonter le *canon*. une volée de *canon*. le *canon* de cette batterie étoit bien ſervi. La plus grande portée du *canon* eſt lors qu'il eſt élevé de 45. degrés. Voyez Hanzelet, qui en a deſcrit toutes les portées de degré en degré, & la maniere d'en calculer l'augmentation, ou la dimution à proportion de ſon élevation. Le *canon* doit être poſé ſur ſon affuſt, & arreſté avec des ſurbandes qui le ſerrent ſur ſes tourillons. Cet affuſt a la culaſſe dentelée de trois ou quatre degrés nommés *coches*, ſur leſquels le Canonier poſe le coin de mire pour tirer. Darcons dit avoir inventé une maniere de ſuſpendre le *canon* dans un vaiſſeau, qui le fait demeurer dans ſon point de mire nonobſtant l'agitation de la mer.

LA POUDRE A' CANON eſt une compoſition faite de ſalpeſtre, de ſoulfre, & de charbon, qui s'enflamme & ſe rarefie aiſément, & qui eſt cauſe de tout l'effet du *canon*. Polydore Virgile dit qu'elle fut inventée par haſard par un Chymiſte, qui ayant de cette compoſition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, le feu s'y prit, & fit ſauter en l'air la pierre avec une grande violence. Thevet dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Conſtantin Anelzen. Mais Belleforeſt, & autres meilleurs Auteurs diſent que ce fut un nommé Bertolde Schuartz, ou le Noir, qui l'inventa. Il en enſeigna premierement l'uſage aux Venitiens l'an 1380. en la guerre qu'ils avoient contre les Gennois en un lieu nommé autrefois Folle Claudiane, & à preſent Chioggia, contre Laurens de Medicis, dont toute l'Italie ſe plaignit comme d'une contravention manifeſte aux loix de la bonne guerre: & neantmoins Pierre Meſſie dit en ſes diverſes Leçons, que les Mores qui étoient aſſiegés en l'an 1343. par Alphonſe XI. Roy de Caſtille, tiroient certains mortiers de fer qui faiſoient un bruit ſemblable au tonnerre. Et Dom Pedre Eveſque de Leon en la Chronique du Roy Alphonſe qui conquit Tolede, dit qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roy de Thunis, & le Roy More de Seville, il y a plus de 400. ans, ceux de Thunis avoient certains tonneaux de fer avec quoy ils tiroient force tonnerres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes, que l'uſage en étoit en France des l'année 1338. & on tient que les Anglois en tirerent à la bataille de Crecy en l'an 1346. Les premiers *canons* ont eſté appellés *bombardes*, du mot Latin *bombus*, à cauſe de leur bruit eſclatant. Les *canons* ont eu divers noms, diverſes longueurs, & divers calibres. Les premiers *canons* ont été appellés *cardinales*, *mulets*, *baſiliques*, *ribadoquins*, *eſmerillons*, *ſerpentines*, *paſſevolants*, *verteuils*, ou *ſautereaux*, *facres*, *couleuvrines*, *barces*, *fauconneaux*, *baſtardes*, &c qui ſeront expliqués à leur ordre. Les plus ordinaires & reguliers de fonte verde ſont les *canons* ou courſiers de 9. à 10. pieds de long, calibre de Roy de ſix pouces de diametre, & portent une balle de 33. livres ½. Le *canon* de fer coulé, ou de fer battu, n'a point de regle, & ne porte que douze livres de balle pour le plus.

CANON, ſe dit auſſi de la partie des mouſquets, fuſils, carabines, piſtolets, & autres armes à feu où ſe met la charge de poudre & de plomb. Il eſt poſé ſur un petit fuſt pour le tirer à la main.

On dit d'un homme qu'on veut perdre, qu'on le fera crever comme un vieux *canon* de mouſquet.

CANON RAYÉ, eſt un *canon* qui a dedans quelques cannelures, dans lequel on enfonce une balle de plomb à force; ce qui fait tirer plus droit. Il eſt deffendu à ceux qui tirent pour le prix de ſe ſervir de *canons rayez*.

CANON, eſt auſſi la partie d'une clef qui eſt forée, & qui joint l'anneau. C'eſt auſſi la partie de la ſerrure dans laquelle entre le bout de la tige de la clef, quand elle n'eſt pas forée.

CANON, ſe dit auſſi en Architecture, des gouttieres de plomb; au lieu que celles de pierre s'appellent *gargouilles*.

CANON, eſt auſſi le tuyau d'une plume, la partie qui ſert à écrire.

CANON, ſignifie auſſi, un petit tuyau qu'on met au bout des ſeringues pour donner des clyſteres.

CANON, ſignifie en termes d'Imprimerie, les plus gros caracteres avec leſquels on imprime. Il y a le *gros double canon*, le *gros canon*, le *triſmegiſte*, ou *canon approché*, & *petit canon*, le tout avant le gros parangon, & le gros Romain.

CANON, en termes de Manege, eſt la partie de la jambe du train de devant du cheval compriſe entre le genou & le boulet. Il y a une fuſée au *canon* de ce cheval.

CANON, eſt auſſi une partie d'un mords ou d'une embou-

Digitized by Google

bouchure de cheval, C'eſt une piece de fer arrondi qui entre dans la bouche du cheval, & qui la tient ſujette. On les fait de pluſieurs figures. Elle eſt ordinairement de deux pieces, & quelquefois d'une ſeule, comme le *canon* à trompe.

CANON, en termes de Muſique, eſt un nom qu'on donne à une eſpece de fugue. Voyez *Fugue*. On appelle auſſi *canon muſical*, le ſommier ſoûtenant les conduits qui portent le vent d'un tuyau à l'autre en un jeu d'orgues. Ce mot vieillit en ce ſens, & il a été employé par Vitruve, & ſes Traducteurs.

CANON, ſignifie encore, un demi-bras qui s'étend depuis la moitié des cuiſſes juſques à la moitié des jambes. On en portoit autrefois avec des bottes. *Canons* de ſoye. *Canons* de laine. Les Tailleurs appellent auſſi *canons*, les deux tuyaux de chauſſes où l'on met les cuiſſes, & le haut des bas de laine, ou de ſoye, qui s'eſlargit en ſorte qu'on y peut mettre les cuiſſes. Ainſi on dit, des bas à *canon*, des *canons* qu'on attache au bas du haut-de-chauſſe.

CANON, eſt auſſi un ornement de toile rond fort large, & ſouvent orné de dentelle qu'on attache au deſſous du genou, qui pend juſqu'à la moitié de la jambe pour la couvrir: ce qui étoit il y a quelque temps fort à la mode, introduitte par les cagneux. C'eſt dont Moliere ſe raille.

> De ces larges *canons*, où comme en des entraves,
> On met tous les matins ſes deux jambes eſclaves.

CANONADE. ſubſt. fem. Un coup de canon. Cet Officier a bien eſſuyé des *canonades* en ſa vie.

CANONADE, ſe dit auſſi de la batterie continuelle d'une place. Ce pan de baſtion a ſouffert une *canonade* de trois jours avant que d'eſtre ruiné.

CANONER. verb. act. Battre à coups de canon. Ces deux Amiraux ſe ſont ſeulement *canonés*, & n'ont rien fait. on a *canoné* cette place trois jours durant.

CANONIAL, ALE. adj. Qui appartient au Chanoine, qui regarde le Chanoine. C'eſt une maiſon *Canoniale* qui eſt vacante. Il eſt du devoir *Canonial* d'aſſiſter à l'Office au Chapitre.

On appelle Heures *Canoniales*, les petites Heures du Breviaire, qui ſont Prime, Tierce, Sexte, & None: ce qui vient de ce qu'on a appellé autrefois *Canon* l'Office Eccleſiaſtique.

CANONICAT. ſubſt. maſc. Prebende, titre d'un Benefice de Chanoine. Il a obtenu de l'Evêque un tel *Canonicat* en vertu des Lettres du Roy pour le ſerment de fidelité.

CANONIER. ſubſt. maſc. Celuy qui pointe, & qui tire le canon. Ste. Barbe eſt la Patrone des *Canoniers*. La chambre des *Canoniers* eſt ſur la poupe du vaiſſeau, & s'appelle *Ste. Barbe*.

CANONIERES, en termes de Maçonnerie, ſont les ouvertures qu'on laiſſe dans les gros murs & terraſſes pour évacuer les eaux.

CANONIQUE. adj. m. & f. Livre ſacré & authentique qui a autorité dans l'Egliſe, comme faiſant une partie de la Bible. Le livre de Judith eſt un livre *canonique*, quoy que les Calviniſtes le tiennent apocryphe. les Epiſtres de St. Pierre ſont receuës par l'Egliſe pour *canoniques*, quoy que St. Jerôme diſe que pluſieurs de ſon temps tenoient la ſeconde pour apocryphe, à cauſe de la difference du ſtile.

CANONIQUE, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait ſelon les Canons & les Regles de l'Egliſe. Ce Prelat a toûjours mené une vie *canonique*; ſes écrits ne contiennent rien que de *canonique*. la Commende d'une Abbaye eſt un titre *canonique* en France.

On appelle auſſi la Juriſprudence *Canonique*, le corps & la ſcience du Droit Canon. Un cours *canonique*.

CANONIQUEMENT. adv. D'une maniere canonique. Ce mariage a été celebré *canoniquement*. il a été pourveu *canoniquement* de ce Benefice, il n'y eſt entré ni par ſimonie, ni par intruſion.

CANONISATION. ſ. f. Declaration du Pape, par laquelle aprés pluſieurs enqueſtes & ſolemnitez, il met au catalogue des Saints un homme qui a veſcu d'une vie ſainte & exemplaire, & qui a fait quelques miracles. Du Cange dit que d'abord la *canoniſation* n'étoit autre choſe qu'un ordre du Pape par lequel il commandoit que les noms de ceux qui s'étoient fait remarquer par leur ſainteté fuſſent inſerez dans le Canon de la Meſſe.

CANONISATION, ſe dit auſſi de la Feſte qui ſe fait en pluſieurs Egliſes où ce Saint eſt honoré, en témoignage de reſjouiſſance de cette declaration.

CANONISER. v. act. C'eſt, Mettre au nombre des Saints un homme qui a veſcu exemplairement, & qui a fait des miracles; aſſigner certain jour pour en faire la Feſte, & ordonner un Office convenable pour l'invoquer. Ce mot vient de ce qu'autrefois on inſeroit les noms des Saints dans le Canon de la Meſſe, avant qu'on euſt fait des Martyrologes; & l'on en faiſoit commemoration, afin qu'ils priaſſent pour le peuple.

CANONISTE. ſ. m. Docteur en Droit Canon, ou Auteur qui a beaucoup eſcrit ſur le Droit Canon. Panorme, Hoſtienſis, Durand, &c. ont été de grands *Canoniſtes*. les opinions des *Canoniſtes* Ultramontains ſont bien differentes des *Canoniſtes* François.

CANTHARIDE. ſ. f. Mouche venimeuſe, ou eſcarbot qui s'engendre ſur les freſnes, qui eſt verte & luiſante, qui eſt fort belle à voir, à cauſe de ſa couleur azurée parmi un jaune doré; mais elle eſt de tres-mauvaiſe odeur. Elle eſt chaude & ſeche juſqu'au quatriéme degré, & elle a une particuliere antipathie contre les parties dediées à l'urine, auxquelles elle eſt extremement nuiſible. Les *cantharides* ſont de la nature des eſcarbots, dont les œufs reſſemblent à des perles. Dioſcoride dit qu'il y a des *cantharides* qui ſe trouvent dans le froment, qui ne ſont pas nuiſibles. Les bupreſtes & les chenilles des pins ſont miſes par quelques-uns au rang des *cantharides* venimeuſes. Les *cantharides* ont pris leur nom de *cantharus*, qui ſignifie cet animal qu'on appelle en François *fouille-merde*, ou *ſcarabeus venenoſus*. Matthiole. On l'a appellée auſſi *cantharela*. On applique des *cantharides* à la temple de ceux qui ont mal aux dents.

CANTINE. ſ. f. Petit coffre diviſé en pluſieurs cellules, pour y mettre des bouteilles qu'on a deſſein de tranſporter. On l'appelle autrement *cave*. Les *cantines* ſont d'un grand ſecours à l'armée.

CANTHUS. ſ. m. Terme de Medecine. Le coin de l'œuil, ou l'angle de l'œuil. Celuy d'auprés du nez s'appelle le *grand canthus*, *l'interne* & le *domeſtique*, & par quelques Medecins *arrouſoir* ou *fontaine*. L'autre qui eſt vers les temples, s'appelle le *petit canthus*, l'*externe* ou le *ſauvage*. Ce mot eſt Grec, & eſt derivé par Du Laurens du verbe *knitheſtai*, qui ſignifie *demanger*, parce qu'on ſent d'ordinaire de la demangeaiſon en ces endroits-là.

CANTHUS, en termes de Chymie, eſt cette partie de l'ouverture d'une cruche, d'une aiguiere, ou d'un autre vaiſſeau, qui a un peu de creux ou de pente, par où ſe verſe doucement la liqueur: d'où vient qu'on dit, Verſer par decantation, quand on verſe doucement par cet endroit-là.

CANTIQUE. ſ. m. Chant ſpirituel qui témoigne quelque joye ou alegreſſe, qui eſt fait à l'honneur de Dieu, & particulierement pour luy rendre grace de quelque bienfait, de quelque victoire ſolemnelle. Il y a dans le Vieux Teſtament pluſieurs *cantiques*, celuy de Moyſe, celuy d'Ezechias, celuy des trois Enfans dans la four-

Digitized by Google

fournaiſe, le *cantique* d'Anne, d'Habacuc, &c. Dans le Nouveau Teſtament il y a celuy de la Vierge, celuy de Simeon, & celuy de Zacharie, qui ſont le *Magnificat*, le *Nunc dimittis*, & le *Benedictus*.

Le *Cantique* des *Cantiques* eſt un des livres canoniques de Salomon, dans lequel en termes allegoriques eſt figurée l'union de J. CHRIST avec ſon Egliſe: & eſt ainſi nommé, parce que c'eſt un *cantique* par excellence. On a appellé auſſi *Cantiques*, les 15. Pſeaumes Graduels, depuis le 119. juſqu au 133. parce qu'on les chantoit en montant les 15. degrés par où l'on montoit au Temple.

CANTIQUE, ſe dit auſſi de tout chant qui traitte de maniere pieuſe. Dans les Couvents on chante des Noëls & des *cantiques* ſpirituels.

CANTON. ſ. m. Quartier d'une ville, d'un pays, conſideré entant qu'il eſt ſeparé & deſtaché du reſte de la ville, du pays. Le quartier du Marais eſt le *canton* de la ville où l'on ſe divertit le mieux. il ne reſte plus qu'un petit *canton* de bois à couper dans cette foreſt. on a vendu toutes les Seigneuries de ce Gentilhomme, il ne luy reſte plus qu'un petit *canton* de terre pour habiter.

CANTON, ſe dit auſſi d'un petit pays qui a un gouvernement particulier. Il y a treize *Cantons* des Suiſſes qui forment chacun une Republique, & qui ſont liguez enſemble.

CANTON, ſe dit auſſi des lieux eſloignez les uns des autres. Ce Voyageur a voyagé en pluſieurs *cantons* de la terre; il n'y a aucun *canton* des Indes qu'il n'ait veu.

CANTON, en termes de Blaſon, ſe dit d'une portion de l'Eſcu ſans aucune proportion fixée. Quelquefois c'eſt tout un quartier, ſouvent ce n'en eſt que la neufviéme partie qui ſert de briſure; & il a été ſouvent pris pour marque de baſtardiſe. Il ſe met tantoſt à l'angle droit, & tantoſt à l'angle gauche.

Martinius derive le mot de *canton* du Grec *kanthos*, qui ſignifie le *coin de l'œuil*.

CANTONNER. v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Se retrancher, ſe fortifier dans quelque canton, dans un lieu ſerré & de deffenſe. Pendant les guerres civiles tous les Seigneurs ſe *cantonnoient* dans leurs Provinces, dans leurs Gouvernements. *Cantonner* un Eſcu de ſon veritable blaſon. En ce ſens il eſt actif.

CANTONNÉ. ÉE. part. & adj.

CANTONNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit lors que dans les quatre cantons ou vuides qui ſont autour d'une croix ou d'un ſautoir, il y a quelques pieces qui rempliſſent ces eſpaces. On le dit auſſi, lors qu'auprés d'une piece ou figure principale de l'Eſcu, il y a d'autres figures dans les quatre cantons qui l'accompagnent. Le Jay porte d'azur à une aigle d'or, *cantonnée* au premier canton d'un Soleil, & aux trois autres de trois aigles de même.

CANTONNIERE. ſ. f. Petit rideau qu'on tend des deux coſtez des quenouilles d'un lit vers les pieds. Elle ſert pour deffendre l'entrée du vent qui pourroit venir par l'ouverture que laiſſent les grands rideaux.

CANTONNIERE, eſt auſſi une femme de mauvaiſe vie qui ſe va proſtituer en divers cantons.

C A P.

CAP. ſ. m. La teſte de l'homme. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe, De pied en *cap*. Ce Capitaine a habillé & armé tous ſes cavaliers de pied en *cap* à ſes deſpens. Les Gaſcons diſent auſſi, *Cap* de bious, quand ils veulent jurer.

CAP, en termes de Marine, eſt la teſte, l'eſperon, la pointe ou l'avant du navire. Nous avions le *cap* au *Nord*. il a fallu virer le *cap* à l'Oüeſt. nous avions le *cap* au vent. ils porterent le *cap* ſur une telle ville, c'eſt à dire, ils y dreſſerent leur route.

CAP, ſignifie encore un promontoire, une pointe de terre qui avance dans la mer. Le *Cap* de Fin de terre en Eſpagne. Les Iſles du *Cap* Verd, qui ſont vis à vis le *Cap* Verd. Le *Cap* de Bonne Eſperance eſt la pointe la plus meridionale de l'Afrique. Elle fut deſcouverte par Vaſco de Gama Portugais en 1500. & elle a ouvert le chemin de la navigation aux Indes par l'Occident, inconnu aux Anciens. Doubler le *Cap*, c'eſt, Paſſer au delà du *Cap*, de l'autre coſté du *Cap*. Parer le *Cap*, c'eſt la même choſe. Si on demande à un Corſaire qui part, où il va: il dit qu'il va au *Cap* de grip.

CAP DE MORE, en termes de Marine, ou *Teſte de More*, eſt un gros bloc ou billot qui embraſſe le tenon des maſts, ou le baſton du pavillon. Voyez *Chouquet*, c'eſt la même choſe.

CAP DE MORE, en termes de Manege, eſt un cheval de poil rouan, qui a la teſte & les extremitez des pieds noires.

CAP DE MOUTON, eſt un autre billot de bois taillé en façon de poulie, qui eſt percé en trois endroits pour y paſſer des cordes ou rides, ſervant à differents uſages. On met d'ordinaire treize douzaines de *caps de mouton* pour l'équippement d'un vaiſſeau. Il ſert particulierement à rider l'eſtay du grand maſt.

On dit chez les Marchands, qu'une eſtoffe a *cap* & queuë, quand elle n'eſt point entamée, quand il y a deux chefs aux deux bouts.

CAPABLE. adj. m. & f. Lieu, ou vaiſſeau étendu en longueur, largeur, & profondeur, qui peut contenir, enfermer une certaine quantité de choſes. Cette Egliſe, cette ſale eſt *capable* de contenir tant de monde. La cuve de Clervaux eſt *capable* de contenir 400. muids de vin.

CAPABLE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, des fonctions de l'ame, entant qu'elle peut contenir ou embraſſer pluſieurs connoiſſances. L'eſprit, l'imagination de l'homme n'eſt pas *capable* de concevoir l'infini, la vaſte étenduë de l'Univers, de comprendre les myſteres de la foy. La memoire n'eſt pas *capable* de conſerver l'idée de tant de choſes.

On le dit auſſi des diſpoſitions qui ſe trouvent dans l'eſprit pour eſtre propre à recevoir, ou à produire au dehors les diverſes connoiſſances qu'il a, ſoit par la nature, ſoit par une inſtruction eſtrangere. Un homme à 25. ans eſt *capable* de gouverner ſon bien. on interdit les furieux, les imbecilles, parce qu'ils ne ſont pas *capables* d'affaires. ce Precepteur a rendu ſon eſcolier ſi ſçavant, qu'il eſt *capable* d'entrer en Rhetorique.

CAPABLE, ſe dit en ce même ſens, des qualitez qui ſont requiſes en quelques perſonnes par les loix ou coûtumes pour faire quelque choſe. Par le Droit Romain un eunuque, un impubere, ne ſont pas *capables* de faire un teſtament. Les eſtrangers non naturaliſez ne ſont pas *capables* de tenir des Benefices, ni de teſter. Il faut être tonſuré, & avoir 24. ans, pour eſtre *capable* de tenir une Prebende. Un Patron Eccleſiaſtique qui confere un Benefice à celuy qui n'en eſt pas *capable*, perd ſon droit pour cette fois-là.

On dit encore, qu'on a rendu un Juge *capable* d'une affaire, lors qu'on luy en a fait voir toutes les circonſtances, tous les fondements, qu'il la connoiſt, qu'il la penetre bien.

On dit auſſi abſolument, qu'un homme eſt fort *capable*, quand il a beaucoup d'eſprit, de ſçavoir & de prudence.

On dit encore, qu'un homme eſt capable de tout, pour dire, qu'il peut s'acquitter fort bien de quelque employ qu'on luy veuille donner. On le dit auſſi en mauvaiſe part,

Digitized by Google

part, pour dire, qu'il eſt dangereux, & qu'il eſt propre à faire les plus méchantes actions.

On dit auſſi ironiquement, qu'un homme fait le *capable*, lors qu'il eſt vain, qu'il fait le ſuffiſant, l'entendu aux affaires, quoy qu'il y ſoit fort ignorant.

CAPABLE, ſe dit auſſi en Phyſique, des choſes qui ont de la force pour reſiſter aux poids, aux efforts & aux violences des corps eſtrangers. Cette colomne n'eſt pas *capable* de ſoûtenir de ſi grands fardeaux. cet habit eſt aſſez *capable* de vous deffendre du froid. une garniſon de mille hommes dans cette place eſt *capable* de reſiſter à vingt mille.

En approchant de ce ſens, il ſignifie auſſi, Suffiſant. Cette medecine étoit *capable* de vous empoiſonner. une parole dite mal à propos eſt *capable* de ruiner la fortune d'un Courtiſan. une lettre de change qui eſt proteſtée eſt *capable* de faire faire banqueroute à un Marchand.

CAPABLEMENT. adv. D'une maniere capable. Cet Officier a parlé fort *capablement*, lors de ſa reception, de ſon examen.

CAPACITE'. ſ. f. Eſtenduë d'un lieu, d'un vaiſſeau en toutes dimenſions, ce qui peut enfermer ou contenir quelque choſe. Ce vaiſſeau eſt trop plein, verſez en la liqueur dans cet autre, qui a plus de *capacité*. On dit auſſi en Medecine, la *capacité* de l'eſtomac, de la veſſie, des ventricules.

CAPACITÉ, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. L'eſprit de cet Auteur eſt d'une vaſte étenduë, il eſt d'une grande *capacité*.

Il ſignifie auſſi, Habileté. C'eſt un Advocat qui a toute la *capacité* qu'on peut avoir.

CAPACITÉ, ſignifie auſſi, les qualitez & diſpoſitions requiſes dans les perſonnes pour faire, pour donner, ou pour recevoir quelque choſe. Cette donation a été caſſée faute de *capacité* en la perſonne du donataire, ou du donateur. le vice de ſa naiſſance luy oſte la *capacité* de teſter.

On dit au Palais, que le premier appointement en matiere beneficiale, c'eſt de ſe communiquer les titres & *capacitez* des parties, qui ſont l'extrait baptiſtaire, la tonſure, les dimiſſions, la proviſion du Benefice, & la priſe de poſſeſſion, & quelquefois les grades, indults, ou autres privileges.

CAPARAÇON. ſ. m. Couverture qu'on met ſur les chevaux. Les *caparaçons* ordinaires ſont d'une ſimple toile, ou treillis. Ceux des chevaux de main ſont de drap, ornez & chargez des armes, ou des chiffres du Maiſtre. Les *caparaçons* des anciens Gendarmes étoient de riches houſſes brodées, dont ils faiſoient parade dans les monſtres, les tournois, & dans les pompes & ceremonies. Ce mot eſt un mot Eſpagnol augmentatif de *cape*, comme qui diroit *grande cape*.

CAPARAÇONNER. v. act. Couvrir un cheval d'un caparaçon.

CAPARAÇONNÉ, ÉE. part. & adj.

CAPE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un gros manteau de campagne, dont la partie ſuperieure étoit taillée en ſorte qu'on y pouvoit fourrer la teſte. C'eſt ce qu'on appelle encore *Cape de Bearn*, dont uſent les matelots. La *cape* ſe portoit autrefois tant par les Moines que par les Laiques, tant hommes que femmes indifferemment. On l'appelloit en Latin *carnealla, veſtis cilicina*, & étoit faite de poil de chevre. C'étoit auſſi une eſpece de ſurtout, ou de manteau long, qu'on portoit ſur les autres habits; & Iſidore dit qu'on l'a appellée *capa, quòd totum capiat hominem.*

CAPE, ſe dit auſſi d'une piece d'eſtoffe que les femmes mettent ſur la teſte pour ſe garentir de la pluye ou du mauvais temps, ou pour ſe cacher quand elles ſont en deshabillé, ou pour ſe déguiſer quand elles vont en maſque. *Cape* de taffetas, à dentelles. cette femme va toûjours à la Meſſe en *cape*, & ne s'habille que le ſoir. il y avoit deux *capes* à ce bal magnifiquement maſquées. Menage aprés Voſſius derive ce mot de *cape* Allemand, qu'il faut venir enſuitte de *caput*. Il cite auſſi le Pere Sirmond, qui le derive de *capis*, *à capiendo*, qui étoit une eſpece de vaſe, d'où on a fait enſuitte *chapeau* & *capeline*. D'autres plus ſimplement le derivent du Latin *cappa*, auſſi-bien que *chappe*.

CAPE, en termes de Marine, eſt la grande voile qu'on met au grand maſt, qu'on appelle autrement *pacſi*. On dit, Mettre à la *cape*, pour dire, Mettre la voile au lit du vent.

CAPE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Rire ſous *cape*, pour dire, Rire ſourdement, & ſans que perſonne s'en apperçoive. Vendre une choſe ſous *cape*, pour dire, ne l'oſer rendre publique. On dit auſſi, qu'un homme n'a que l'épée & la *cape*, pour dire, qu'il n'a rien vaillant, qu'il n'a aucune fortune établie. On le dit figurément de toutes les choſes qui n'ont ni valeur, ni merite, mais ſeulement un peu d'apparence. C'eſt une Nobleſſe qui n'a que l'épée & la *cape*; un ſçavoir qui n'a que l'épée & la *cape*; du vin qui n'a que l'épée & la *cape*. c'eſt un merite qui n'a que l'épée & la *cape*.

CAPEER, ou *Capeyer*. v. n. Terme de Marine. C'eſt, Faire ſervir la grande voile ſeule aprés avoir ferlé toutes les autres. Ainſi on dit, Aller à *cape*, mettre le vaiſſeau à la *cape*, pour aller plus lentement, & demeurer plus long-temps dans un parage, ſoit de gros temps, ſoit de nuit, quand on n'eſt pas éloigné des coſtes.

CAPELAN. ſ. m. Pauvre Preſtre qui cherche l'occaſion de deſſervir quelque Chapelle, d'aller dire la Meſſe pour quelqu'un. Cet homme ſe dit Abbé, & ce n'eſt qu'un pauvre *Capelan*.

CAPELET. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt une enflure qui vient au train de derriere du cheval, à l'extremité du jarret, qui groſſit comme un eſteuf.

CAPELINE. ſ. f. Chapeau que les femmes portent par galanterie & par ornement à la chaſſe, au bal, en maſcarade. Elle eſt faite ordinairement de paille à grands bords, doublez de taffetas ou de ſatin, & eſt fort couverte de plumes; & quelquefois ce n'eſt qu'un bonnet de velours bien garni de plumes. On appelle auſſi proprement *capeline*, le petit chapeau qu'on peint ſur la teſte de Mercure. C'étoit auſſi autrefois un chapeau de forme baſſe & de petit bord, que portoient les bergers, les meſſagers & laquais. Les ſoldats en portoient de fer.

En termes de Blaſon, on a appellé *capeline*, une eſpece de lambrequin que les anciens Chevaliers portoient ſur leurs teſtes: ce qui a donné lieu à cette façon de parler militaire, Homme de *capeline*, pour dire, Homme reſolu & determiné au combat.

CAPENDU, ou *Courpendu*. ſ. m. Eſpece de pomme dont la peleure eſt rouge. Quelques-uns tiennent que ſon nom vient de ce qu'on le pend par le cap ou la teſte, pour le conſerver. D'autres, parce qu'il a la queuë fort courte, pretendent qu'il faut dire *courpendu*. En Latin *malum curtipendulum*, ou *ceſtianum malum*.

CAPILLAIRE. ſ. m. Nom qu'on donne aux herbes qui croiſſent en filets tres-déliez, comme ſi c'étoient des cheveux. Il y a cinq ſortes principales de *capillaires* dont on fait des ſirops bons pour le rheume, qui ſont l'*adiantum album* ou *capillaire* de Montpellier, l'*adiantum nigrum* ou *vulgaire*, le *polytrich*, le *ceterach*, la *ſalvia via*, nommée auſſi *ruta muraria*. On y adjouſte quelquefois une ſixiéme eſpece, qui eſt la *lingua cervina*, appellée du vulgaire *ſcolopendre*. Le *Capilli Veneris* en eſt la principale eſpece, qu'on nomme autrement *ſalva via*, *adiantum* ou *polytrichon*, qui a de petites feuilles ſemblables à celles de coriandre, qui ſont chi-

Digitized by Google

quettées à la cime, & ſemblables à la fougere, quoy que plus menuës. Les petits rameaux qui les portent ſont noirs, déliez & de la hauteur d'un palme. Il ne jette ni tige, ni fleurs, ni graine. On l'appelle *adiantum*, parce que ſes feuilles n'attirent aucune humidité, & ne ſont jamais moites.

CAPILLAIRE. adj. ſe dit des veines & arteres qui ſont auſſi déliées que des cheveux, qui jettent peu de ſang, & qu'il eſt facile d'eſtancher, quand elles ſont crevées.

CAPILLATURE. ſ. f. Terme dont les Medecins Botaniques ſe ſervent en parlant des plantes qui ont des feuilles ou des racines déliées, & qui ſont comme des eſpeces de cheveux. Ils ſe ſervent auſſi du mot de *capillament*.

CAPILOTADE. ſ. f. Sauſſe qu'on fait à des reſtes de volailles & de pieces de roſt deſpecées. Il faut faire une *capilotade* de ces teſtes, cuiſſes & carcaſſes de chapons, perdrix, levraux, &c.

On dit figurément, qu'on a mis quelqu'un en *capilotade*, quand on a beaucoup meſdit de luy, qu'on a déchiré & mis en pieces ſa reputation. On le dit auſſi des vers & des livres d'un Auteur qu'on critique, & où on trouve beaucoup à reprendre.

CAPION. ſ. m. Terme de Marine. On appelle ſur la Mediterranée l'eſtrave, le *capion* de proüe; & l'eſtambord, le *capion* de pouppe.

CAPISCOL. ſ. m. Dignité de Chef ou de Doyen en pluſieurs Chapitres & Egliſes Cathedrales ou Collegiales. C'a été auſſi une charge militaire, comme témoigne Du Cange. Ce mot vient de *caput ſchola*. Menage.

CAPITAINE. ſ. m. Chef, General d'armée. Pompée étoit un ſage & vaillant *Capitaine*. Philippe fut declaré le *Capitaine* des Macedoniens & des Grecs. Hernand de Cordouë a été ſurnommé le *Grand Capitaine*. Mr. de Rohan a écrit un livre intitulé, *Le parfait Capitaine*.

CAPITAINE, ſe dit auſſi d'un moindre Officier d'armée qui commande une compagnie de ſoldats, ſoit à pied, ſoit à cheval. Un *Capitaine* de Dragons. un *Capitaine* dans un vieux corps, &c. Ce mot & tous les ſuivans viennent de *caput*. On a dit autrefois *Chevetaine*, comme il paroiſt dans l'Hiſtoire de Joinville, qui parle d'un Secedun *Chevetaine* des Soudans. On a dit auſſi *Capet* pour *Chef*: ce qui a donné lieu au ſurnom de Hugues *Capet*, ſuivant l'opinion de Cenalis.

CAPITAINE-LIEUTENANT, eſt celuy qui commande une compagnie d'Ordonnance de Gendarmes, de Chevaux-legers, de Mouſquetaires, tant du Roy que de Monſeigneur le Dauphin, de la Reine, de Monſieur, leſquels par honneur portent eux-mêmes le nom de *Capitaines* de ces compagnies.

CAPITAINE DES GARDES, eſt l'Officier qui commande une des quatre compagnies des Gardes à cheval, qui ſervent auprés de la perſonne du Roy.

CAPITAINE AUX GARDES, eſt un Officier qui commande une des trente compagnies d'Infanterie qui compoſent le regiment des Gardes Françoiſes.

CAPITAINE EN SECOND, eſt l'Officier qui commande une partie d'une compagnie, quand elle eſt trop forte d'hommes: c'eſt une place qu'on a donnée à pluſieurs *Capitaines* reformez, pour avoir quelque eſpece de commandement.

CAPITAINE EN PIED, eſt un Officier dont la charge ou la compagnie ont été conſervées, lors qu'on a reformé les trouppes.

CAPITAINE REFORMÉ, eſt l'Officier dont la place & la charge ont été ſupprimées, & qui eſt quelquefois conſervé dans le même corps ſous le nom de *Capitaine en ſecond* ou de *Lieutenant*.

CAPITAINE REFORMÉ EN PIED. C'eſt un Meſtre de Camp dont le regiment a été caſſé & reduit en une compagnie franche, qu'il commande encore en qualité de *Capitaine reformé en pied*.

CAPITAINE D'ARMES, eſt un Officier établi dans les compagnies de Suiſſes & dans les vaiſſeaux, pour veiller ſur les armes de la compagnie, & avoir ſoin qu'elles ſoient toûjours en bon ordre. On dit auſſi des *Capitaines du charroy*, des *Capitaines des guides*.

CAPITAINE, eſt auſſi un Officier de mer qui commande dans un vaiſſeau, dans une galere, un bruſlot, ou autre baſtiment. Le Pilote commande aux matelots, & le *Capitaine* aux ſoldats. Les vaiſſeaux pavillons ont deux *Capitaines* qui ont ſoin de faire le detail du ſervice. Il y a auſſi des *Capitaines en ſecond*, auſſi-bien que des Lieutenants, qui ſervent à ſoûlager les *Capitaines en pied*.

CAPITAINE DE PORT, eſt un Officier de Marine établi dans les ports où il y a un arſenal, qui a ſoin de garder le port & les vaiſſeaux qui y ſont ancrez, comme ſont ceux de Breſt, Toulon, Rochefort, &c. Il y a auſſi des *Capitaines Garde-coſtes*, dont il eſt fait mention dans l'Ordonnance de la Marine, qui commandent la milice établie pour garder les coſtes, & empêcher les deſcentes.

CAPITAINE, ſe dit auſſi des Concierges ou Gouverneurs des Maiſons Royales. Le *Capitaine* de St. Germain, de Verſailles.

CAPITAINE, ſe dit encore de ceux qui commandent les Gardes des Chaſſes, les Archers des Gabelles, & autres qui conſervent les plaiſirs & les droits du Roy.

CAPITAINE, ſe dit auſſi de ceux qui commandent les milices des bourgeois dans les villes, qui ſont diſtribuées par compagnies. Les *Capitaines* de la ville ont eu ordre de mener leurs compagnies au devant du Roy à ſon entrée.

CAPITAINE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, de ceux qui ſe mettent à la teſte d'une trouppe de vagabonds pour piller & pour voler. Un *Capitaine* de Bandits, de voleurs, de Bohemiens, de filous, de couppeurs de bourſe.

CAPITAINERIE. ſubſt. fem. Gouvernement d'une Maiſon Royale, & des terres qui en dependent.

On le dit auſſi des charges des Capitaines des Chaſſes, & de l'étenduë de leur reſſort. La *Capitainerie* de Fontainebleau, du bois de Boulogne. La *Capitainerie* de Livri s'étend juſqu'à la varenne de Louvré.

CAPITAL. ſ. m. Le fonds d'une rente, le fort principal, qui engendre & qui produit des intereſts. En matiere d'arrerages, il les faut payer avant que de rien imputer ſur le principal. On en uſe au contraire pour les intereſts d'une obligation. Ce mot vient du Latin *caput* & *capitale*.

CAPITAL, ſe dit auſſi du fonds d'un Marchand qu'il apporte en ſocieté; & en ce cas il eſt oppoſé à *gain*, & au profit qui y ſurvient.

On appelle auſſi *capital*, le fonds du chepteil; & en ce cas il eſt oppoſé à *croiſt*, qui eſt le profit du beſtail qu'on a donné à nourrir.

On a encore appellé *capital*, le chefcens dû ſur un heritage.

On dit figurément en ce ſens, Faire ſon *capital* d'une choſe, pour dire, en faire fonds, en être aſſûré, eſperer qu'il produira quelque bon effet. C'eſt le *capital* ou le point principal du procés.

CAPITAL, ALE. adj. C'eſt une épithete qu'on donne à ce qui a quelque preéminence, qui eſt comme le chef & la ſource de quelque choſe. Ainſi on dit, la ville *capitale* d'une Province. les ſept pechés *capitaux*, qui ſont la ſource & l'origine des autres

CAPITAL, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qui regardent la teſte ou le chef, qui y ont quelque rapport. Ainſi on dit,

Digitized by Google

dit, un crime *capital*, où il va de la teſte, de la vie. une peine *capitale*. les inimitiés *capitales* ſont des cauſes de recuſation.

CAPITALE, en termes de Guerre, eſt la ligne tirée depuis le centre du baſtion, juſqu'à la pointe, ou depuis l'angle du polygone, qui eſt l'angle de la figure, juſqu'à l'angle flanqué, qui eſt la pointe du baſtion. Les *capitales* ont 35. à 40. toiſes.

CAPITALES, en termes d'Imprimerie, ſont les groſſes lettres dont on compoſe les titres, & qu'on met au commencement des periodes. Elles ne ſont pas ſeulement differentes par la groſſeur, mais la plus part le ſont auſſi par leur figure. On les appelle auſſi *majuſcules*. En Latin *littera unciales*.

CAPITAN. ſ. m. Fanfaron outré, qui ſe vante de pluſieurs actions de bravoure incroyables, quoy qu'il ſoit en effet poltron. Les *Capitans* ſont des perſonnages ridicules, qu'on introduit ſouvent dans la Comedie, particulierement dans l'Italienne. Moliere a dit dans les Faſcheux,

Je ne veux point icy faire le *Capitan*,
Mais on ma veu ſoldat, avant que Courtiſan.

pour dire ſimplement, faire le fanfaron.

CAPITANE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la principale Galere d'une eſcadre, qui eſt montée par le Commandant. On l'appelloit autrefois *Capitaineſſe*.

CAPITATION. ſ. f. Impoſition, droit qui ſe leve ſur chaque perſonne en conſideration de ſon travail & de ſon induſtrie. Les tailles s'impoſent par *capitation* ſur chaque perſonne. Elles répondent au *tributum* des Latins; au lieu que l'impoſition ſur les marchandiſes s'appelloit *vectigal*, *quia vehebantur*. Les premieres *capitations* en France s'appellerent *foüages*, & ne duroient qu'un an. Depuis on les appella *tailles*, lors que ſous Charles VII. elles furent renduës perpetuelles. En Dauphiné la *capitation* s'appelle *capage*.

CAPITE. Terme de Marine. Lit de vaiſſeau. Voyez *Cajutes*.

CAPITOLE. ſ. m. Temple fameux de Rome où on contraignoit les Chrêtiens de ſacrifier aux faux Dieux. On a appellé auſſi *Capitoles*, les principaux temples des Colonies des Romains. Il y en avoit à Conſtantinople, à Jeruſalem, à Carthage, à Ravenne, à Milan, à Capouë, à Verone, à Cologne, à Treves, à Narbonne, à Authun, à Pamiers, à Niſmes, à Beſançon, à Saintes, à Clermont, à Rheims, à Rhodes, & à Thouloufe où on le voit encore. On a auſſi donné ce nom à des fortereſſes, à des lieux où on rendoit la Juſtice, & à quelques Chapitres de Religieux.

CAPITON. ſ. m. Ce qui reſte, quand on a devidé toute la ſoye de la coque d'un ver, ce qu'on en peut encore tirer avec le peigne pour le filer. C'eſt la bourre & le plus gros de la ſoye dont on fait la groſſe beſogne, & qu'on ſepare avec des cardaſſes. On s'en ſert à faire des lacis & autres gros ouvrages.

CAPITOUL. ſ. m. eſt le nom des premiers Magiſtrats de Police de Thouloufe, qui ont la même fonction que celle de Conſul ou Eſchevin ailleurs. Ce nom a été donné à ces Officiers du lieu où ils s'aſſembloient, qui s'appelloit le *Capitole*, qui avoit le même nom & uſage que celuy de Rome, d'où St. Saturnin fut precipité, comme témoigne Gregoire de Tours. Menage derive auſſi ce mot de *Capitolini*. On les appelle *Capitulares*, & en quelques autres lieux de France *Capitoliers*.

CAPITULAIRE. adj. m. & f. Acte qui ſe paſſe dans un Chapitre, ſoit de Chevaliers, ſoit de Chanoines, ſoit de Religieux. Il a été fait pluſieurs deliberations & actes *capitulaires* pour regler la diſcipline de cette Maiſon, de cet Ordre.

On a appellé les *Capitulaires* de Charlemagne, de Louïs le Debonnaire, & de Charles le Chauve, pluſieurs articles de Loix, tant Eccleſiaſtiques que Civiles, qui ont été faites par ces Empereurs. Elles étoient faites dans des Eſtats Generaux, ou dans des Conciles, par l'autorité des Princes, & du conſentement des peuples. Quelques-uns les diſtinguent des Loix, & diſent que ce n'étoit que leurs ſupplements. On leur a donné ce nom, parce qu'ils étoient diſtinguez par Sections ou par Chapitres. L'ancien Droit François conſiſtoit en ces *Capitulaires*, & c'étoit un nom general qui s'étendoit à toutes ſortes de Conſtitutions, ſoit Civiles, ſoit Eccleſiaſtiques; & on a appellé ainſi celles qui ont été faites par nos Rois pendant 500. ans. La principale charge des Intendants des Provinces, qu'on appelloit *Miſſi Dominici*, étoit de faire executer ces *Capitulaires*, qui ont été en vigueur en France & en Allemagne juſqu'au regne de Philippes le Bel. L'Abbé Anſegiſe en ramaſſa quatre livres l'an 827. Benoiſt Diacre de Mayence en compila trois autres livres; puis on en retrouva quatre autres de l'Empereur Louïs, qui y ont été joints par addition. Mr. Baluſe en a ramaſſé pluſieurs autres des Rois precedens. Il y a adjouſté les Formules de Marculfe, & celles du Pere Sirmond & de Mr. Bignon, & pluſieurs autres tirées d'anciens Manuſcrits.

CAPITULAIREMENT. adv. En aſſemblée de Chapitre. Ils ont été aſſemblez *capitulairement* au ſon de la cloche.

CAPITULANT. ſ. m. Chevalier, Chanoine, ou Religieux qui a voix en Chapitre.

CAPITULATION. ſ. f. Traitté fait avec la garniſon, ou les bourgeois d'une place aſſiegée, par lequel ils ſe rendent moyennant certaines conditions & articles qu'on leur accorde. On le dit auſſi des procés, ou des autres mauvaiſes affaires où on eſt engagé. Vous avez bien fait de ſortir de cet embarras par *capitulation*, ce chicaneur vous euſt ruiné.

CAPITULER. v. n. Traitter avec un aſſiegeant de la reddition d'une place ſous certaines conditions.

CAPITULER, ſe dit auſſi des propoſitions d'accord qu'on fait faire à une partie pour ſortir de quelque affaire, de quelque embarras. Il y a apparence que le procés de cet homme ne vaut rien, puis qu'il veut *capituler*. cette coquette reſiſte il y a long-temps aux pourſuittes de ſon amant, mais elle commence à *capituler*.

CAPON. adj. Terme de College, qui ſe dit d'un écolier fripon, qui n'a point le cœur à l'eſtude, qui frippe ſes claſſes, qui eſcroque ſes compagnons, qui les trompe en joüant contre eux.

CAPON, eſt auſſi un terme de Marine, & ſignifie un crochet de fer qui ſert à lever l'ancre, quand on a coupé le cable, parce qu'il ſaiſit l'orin ou le cable qui eſt attaché à une bouée ou tonneau vuide qui marque le lieu où l'ancre a été laiſſée.

CAPONIERE. ſ. f. Terme de Fortification. Logement creuſé quatre ou cinq pieds en terre, pour y mettre quinze ou vingt mouſquetaires. Il eſt couvert de planches & de terre. Il ne s'éleve qu'environ deux pieds ſur le rez de chauſſée, & il a des embraſures par où on tire. On les fait dans les foſſés ſecs, ou ſur le glacis de la contreſcarpe.

CAPORAL. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt un bas Officier dans une compagnie d'Infanterie, qui commande une eſcoüade. Il y a trois *Caporaux* en chaque compagnie. Le *Caporal* poſe & leve les ſentinelles, & reçoit le mot du guet, & fait obſerver la diſcipline dans le corps de garde. Ces Officiers ſont qualifiez *Hautes payes*. Ce mot vient de *Caporale* Italien, où il ſignifie la même choſe.

CAPOSER. Terme de Marine, qui ſignifie, Mettre le navire à la cape, c'eſt à dire, Amarrer le gouvernail bien ferme pour ſuivre l'abandon du vent.

CAPOT. ſ. m. Habillement que mettent les Chevaliers, lors qu'ils ſont receus dans l'Ordre du St. Eſprit. C'eſt une eſpece de cape ancienne, & qui aboutit par devant en forme d'un ſcapulaire arrondi.

CAPOT. Terme du jeu de Picquet, qui ſe dit quand l'un des joüeurs leve toutes les cartes; & alors il gagne 40. points.

Avec un ſix de cœur je me ſuis veu *capot*.

Moliere dans les Faſcheux.

On dit auſſi au bal, qu'une femme eſt demeurée *capot*, lors qu'elle s'eſt parée & miſe en rang pour danſer, & que perſonne ne luy a fait la civilité de la prendre.

CAPRE. ſ. f. Petit fruit vert & aigret qu'on mange ordinairement en ſalade, & qu'on met auſſi dans les ſauces. En Latin *capparis*.

CAPRE, en termes de Marine, eſt le nom qu'on donne aux Armateurs & aux vaiſſeaux armez en guerre qui vont en courſe.

CAPRICE. ſ. m. Déreglement d'eſprit. On le dit, quand au lieu de ſe conduire par la raiſon, on ſe laiſſe emporter à l'humeur dominante où on ſe trouve. Il luy faut laiſſer paſſer ſon *caprice*, ſa fantaiſie, ſa mauvaiſe humeur. je n'ay que faire d'eſſuyer tous ſes *caprices*, ſes fougues, ſes boutades. Le mot de *caprice* étoit nouveau du temps d'Henry Eſtienne, & il luy ſembloit fort étrange.

CAPRICE, ſe dit auſſi des pieces de Poëſie, de Muſique, & de Peinture, qui reüſſiſſent plûtoſt par la force du genie, que par l'obſervation des regles de l'art, & qui n'ont aucun nom certain. St. Amant a intitulé quelques pieces, *Caprice*. Les *caprices*, ou poſtures de Calot Graveur. *caprices* de Muſique.

CAPRICIEUX, EUSE. adj. Sujet à des caprices. Il ſe dit des hommes & des animaux. Cet homme eſt *capricieux* & ombrageux. cette mule eſt fantaſque & *capricieuſe*.

CAPRICORNE. ſ. m. C'eſt un des ſignes du Zodiaque, où quand le Soleil eſt arrivé, il eſt au Solſtice d'hiver. Cette Conſtellation eſt compoſée de 28. étoiles.

CAPRIER. ſ. m. Arbre qui porte des capres. C'eſt une plante branchuë & eſpineuſe qui rampe par terre, & s'eſparpille en rondeur. Il a des eſpines comme la ronce, recourbées en forme d'un hameçon. Ses feuilles ſont rondes & ſemblables à celles du coignier. Son fruit eſt comme une petite olive, qui produit une fleur blanche quand il s'ouvre, laquelle étant tombée, laiſſe une petite boule ſemblable à un gland, au dedans de laquelle il y a de petits grains rouges & ſemblables à ceux des grenades. Sa tige & ſon fruit ſe confiſent & ſe ſervent à table. Il fleurit en été, & vient en lieux deſerts, quoy qu'on le cultive. Il produit beaucoup de racines grandes & dures comme du bois. En Latin *capparis*. Dioſcoride.

CAPRIOLE. ſ. f. en termes de Manege, c'eſt un ſaut que fait le cheval ſans aller en avant, enſorte qu'étant en l'air, il monſtre les fers, & il détache des ruades: ce qu'on appelle *éparer*, & *noüer l'aiguillette*. On la nomme autrement *ſaut de ferme*, *à ferme*. La *capriole* eſt un manege par haut, & le plus difficile de tous les airs relevez.

CAPRIOLE, eſt auſſi un ſaut en l'air que font les Danſeurs ordinaires & les ſauteurs. Ce mot vient de *capreolare*, qui a été fait de *capreolus*. Menage.

CAPRIOLER. v. n. Faire des caprioles.

CAPSULAIRE. adj. C'eſt une épithete que les Medecins donnent à une veine qui eſt un rameau de la ſouſclaviere, qui va par le pericarde, & rencontre les diaphragmatiques.

CAPSULE. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt un vaiſſeau de terre fait en forme de terrine eſchancrée, où l'on met des matieres ſur leſquelles on fait des operations violentes par le feu. Ce mot vient du Latin *capſula*, qui ſignifie *eſtuy*, *fourreau* ou *petite quaiſſe*.

La *capſule* de la veine porte, eſt une membrane qui comme une tunique de veine ou d'artere enveloppe les rameaux de l'artere celiaque, qui ſe diſtribuent dans le foye conjointement avec les rameaux que la veine porte y jette auſſi.

CAPSULE, ſe dit auſſi chez les Botaniſtes, du lieu où la graine eſt enfermée, comme on voit dans les poires & les pommes, qui ont une petite enveloppe qui reſſemble à une petite bourſe où ſont enfermez les pepins.

CAPTAL. ſ. m. Mot Gaſcon qui ſignifie *Chef* & *Seigneur*, qui eſt en uſage en cette phraſe, *Captal de Buch*, qui eſt un tiltre de Mr. le Duc d'Eſpernon qui poſſedoit cette Seigneurie.

CAPTATEUR. ſ. m. Terme de Juriſprudence Romaine, ſe dit de celuy qui par flatteries & par mauvais artifices tâche à ſurprendre des teſtaments, des donations. Il n'eſt en uſage qu'au Palais.

CAPTER. verb. act. Vieux mot eſcorché du Latin, dont on ſe ſervoit autrefois pour parler d'un Orateur, qui dans ſon exorde taſche à gagner la bienveillance de ſes auditeurs.

CAPTIEUX, EUSE. adj. Trompeur, ſophiſtique. Il ſe dit particulierement des raiſonnements qui en apparence ſont veritables, & qui ſe trouvent faux, étant bien examinés. Les Heretiques ſe ſervent de raiſonnements *captieux* & ſophiſtiques. On le dit quelquefois des perſonnes. Il faut ſe deffier de ce chicaneur, c'eſt un homme *captieux*, ſujet à ſurprendre ſes parties.

CAPTIEUSEMENT. adv. D'une maniere captieuſe. Cet argument conclud *captieuſement*. cet homme agit toûjours *captieuſement*.

CAPTIF, IVE. adj. Eſclave, qui eſt pris par des ennemis, par des Infidelles, ou par des Corſaires. Les *captifs* étoient amenez en triomphe à Rome, & ſuivoient le char du victorieux. les Religieux Mathurins ſont établis pour la redemption des *captifs*.

CAPTIF, ſe dit figurément & poëtiquement, des priſonniers d'amour. Cette beauté a fait bien des *captifs*.

CAPTIF, ſignifie auſſi, Qui eſt dans la ſujettion, dans l'incommodité. Il a quitté le ſervice d'un tel maiſtre, parce qu'on le tenoit trop *captif*.

CAPTIVER. v. act. Faire des captifs. Dans la priſe de ce vaiſſeau il y a eu quinze Chevaliers qui ont été *captivez*, & menez à Alger.

CAPTIVER, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Il faut *captiver* ſon eſprit pour l'aſſujettir à la foy. un Prince doux & bienfaiſant *captive* tous ſes ſujets. vos beaux yeux *captivent* mon cœur.

CAPTIVER, ſignifie auſſi preſque en même ſens, Se contraindre, s'aſſujettir ſoy-même, s'attacher à quelque choſe. Il ſe faut long-temps *captiver*, s'attacher à la lecture pour devenir ſçavant. c'eſt un libertin qui ne ſe veut point *captiver*, qui aime ſes plaiſirs, qui ne veut point faire ſa cour.

CAPTIVITE'. ſ. f. Eſclavage. Il y a bien de pauvres Chrétiens qui languiſſent en *captivité* chez les Infidelles. les Iſraëlites furent long-temps en *captivité*. la *captivité* de Babylone.

CAPTIVITÉ, ſignifie auſſi, Sujettion, empire tyrannique ou rude. Les Princes d'Orient tiennent leurs ſujets en grande *captivité*. ce maiſtre tient ſes valets en grande *captivité*, ils n'ont pas une heure à eux.

CAPTIVITÉ, ſe dit auſſi figurément des attachemens volontaires qu'on ſe fait pour contenter ſes paſſions, & particulierement ſon ambition & ſon amour. Un bon Courtiſan eſt en une perpetuelle *captivité* auprés de ſon Prince. un amant languit dans une agreable *captivité* auprés de ſa maiſtreſſe.

CAPTURE. ſ. f. Priſe de quelque debiteur, ou criminel, par des Archers, ou Sergens, pour le mener en priſon. Ce Prevoſt a pris un chef de Bandits, c'eſt une belle *capture*. on a envoyé des Exempts & des Officiers pour preſter main forte à la *capture* de ce rebelle, de ce banqueroutier.

CAPUCHON. ſ. m. Piece d'étoffe taillée pour couvrir la teſte, dont ſe ſervent les Moines. Les uns le portent en pointe, les autres arrondi. Quelques-uns l'appellent *capuce*.

CAPUCIN, INE. ſ. m. & f. Religieux, ou Religieuſe de l'Ordre de St. François de la plus étroite obſervance. Ils portent des capuchons pointus, & ſont veſtus de gris. Ils vont toûjours nuds pieds, jamais en carroſſe, & les hommes ne raſent jamais leur barbe.

C A Q.

CAQUE. ſ. f. Petit baril qui tient le quart d'un muid, où particulierement l'on enferme du hareng. On le dit auſſi à la guerre des *caques* de poudre.

On dit proverbialement, La *caque* ſent toûjours le hareng, pour dire, qu'on ſent toûjours la baſſeſſe de ſa naiſſance, quelque fortune qu'on ait faite; & auſſi pour dire, qu'on ne ſçauroit ſe deffaire des mauvaiſes impreſſions qu'on nous a données en jeuneſſe par une mauvaiſe éducation. On dit auſſi des gens qui ſont placés en quelque lieu fort étroit, ou qui ſont incommodez par la foule, qu'ils ſont preſſez comme des harengs dans une *caque*.

CAQUER. v. act. Terme de Marine, qui ſe dit du hareng auquel on arrache les entrailles ou breuilles pour le mettre dans la caque.

CAQUEROLLE, ou *Caquerolliere*. ſ. f. Petit pot de cuivre à trois pieds qui a une longue queuë pour l'approcher du feu, & pour ſecoüer les fricaſſées ou autres mets qu'on fait cuire dedans ordinairement.

CAQUET. ſ. m. Abondance de paroles inutiles qui n'ont point de ſolidité. Les femmes parlent beaucoup, mais elles n'ont que du *caquet*, ne parlent que de bagatelles. cet Advocat plaide ſolidement, mais ſa partie adverſe n'a que du *caquet*.

CAQUET, ſe dit auſſi d'une promeſſe ſans effet. Cet homme promet beaucoup, mais il ne tient rien, il n'a que du *caquet*.

CAQUET, ſe dit auſſi des oiſeaux qui parlent. Ce perroquet, cette pie, nous étourdiſſent avec leur *caquet*.

On dit proverbialement & figurément, Rabattre le *caquet* de quelqu'un, pour dire, Rabattre ſon orgueil, lui fermer la bouche, le menacer, ou le convaincre. On appelle le *caquet* de l'accouchée, cet entretien de bagatelles qu'ont pluſieurs femmes aſſemblées, comme il s'en rencontre chez les femmes en couche. On dit auſſi, qu'une femme eſt dans les *caquets*, quand par ſa mauvaiſe conduitte elle donne occaſion aux autres de médire d'elle.

CAQUETER. v. n. ſe dit au propre de ce bruit que font les poules quand elles veulent pondre: ce qui eſt exprimé par le ſon du mot.

CAQUETER, ſignifie auſſi, Parler beaucoup, ſans dire rien de ſolide, comme font la plus-part des femmes. On le dit auſſi des petits enfans quand ils commencent à parler, & des pies & des perroquets.

On dit auſſi à la chaſſe, qu'un chien *caquette*, quand il crie & abboye mal à propos & hors des voyes, ou ſans ſujet.

CAQUETEUR, EUSE. adj. Qui caquette, qui babille, qui parle trop, qui ne ſçauroit rien tenir de ſecret.

CAQUETOIRE. ſ. f. Petit fauteuil qui ſert à ſe mettre auprés du feu, & où on caquette à ſon aiſe.

C A R.

C A R.

CAR. Conjonction cauſative qui rend raiſon de ce qui a eſté avancé dans la propoſition precedente. Ses ſynonymes ſont *parce que*, *pource que*, *d'autant que*, *veu que*, &c. Toutes les Lettres de Chancelerie ſe terminent ainſi, *Car* tel eſt noſtre plaiſir. Ce mot vient du Grec *gar* ſignifiant la même choſe, comme diſent Nicod & Henry Eſtienne, Mais Menage le derive avec plus d'apparence de *quare*, parce qu'on a eſcrit autrefois *quar*, & on dit encore *cancan*, au lieu de *quamquam*.

CARABIN. ſ. m. Chevau-leger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un rouet. Ces cavaliers qui faiſoient autrefois des compagnies ſeparées, & quelquefois des regiments, ſervoient à la garde des Officiers Generaux, à ſe ſaiſir des paſſages, à charger les premieres trouppes que l'ennemi faiſoit avancer, & à les harceler dans leurs poſtes: ſouvent auſſi ils ne faiſoient que laſcher leur coup, & ils ſe retiroient. Il n'y en a plus gueres que parmi les Gardes du corps.

On appelle figurément un *Carabin*, Celuy qui entre en quelque compagnie ſans s'y arreſter long-temps, qui ne fait que tirer ſon coup & s'en va.

CARABINADE. ſ. f. Action, tour de Carabin, qu'un homme fait en quelque compagnie d'où il ſe retire auſſi-toſt.

CARABINE. ſ. f. Arme à feu, petite arquebuſe à roüet que portoient les Carabins. Cette arme n'eſt plus en uſage à l'armée, à cauſe du temps qu'on perd à bander le reſſort.

CARABINER. v. n. Se battre à la maniere des Carabins, deſcharger ſon coup, & ſe retirer.

CARABINER, ſe dit figurément, en parlant de ceux qui entrent en quelque compagnie, & qui s'en retirent auſſi-toſt: ce qui ſe dit ſur tout des joüeurs de dez, de la baſſette, de lanſquenet, qui viennent joüer deux ou trois coups, & qui s'en vont auſſi-toſt ſans vouloir tenir jeu aux autres.

CARACOL. ſ. m. Terme de Guerre & de Manege. C'eſt un mouvement que fait le cavalier en demi-rond, ou demi-tour, à gauche ou à droit, en changeant de main, afin que l'ennemy ſoit toûjours incertain ſi on l'attaquera de front, ou de flanc. Quelques-uns diſent *caracole* au feminin, mais il eſt moins en uſage.

C'eſt auſſi le demi-tour que fait chaque cavalier quand il a fait ſa décharge, pour paſſer de la teſte de l'eſcadron à la queuë.

On le dit auſſi des mouvemens qu'on fait dans les montres, quand on fait le demi-tour pour defiler, ou pour ſe faire voir pluſieurs fois aux Princes, ou aux Officiers. Ce mot eſt pris de l'Arabe, & l'Arabe de l'Hebreu *caras*, qui ſignifie *involvere*, Menage. Mais il nous vient immediatement de l'Eſpagnol, où il ſignifie au propre un *limaçon*, & au figuré les mouvemens militaires qui viennent d'être expliqués.

CARACOL, en termes d'Architecture, eſt un eſcalier fait en helice ou en rond, dont toutes les marches ſont gironnées.

CARACOLER. v. n. Faire des caracoles, ou des demi-tours en marchant. Dans les combats ſinguliers à cheval on a grand avantage de ſe battre en *caracolant*.

CARACOLER, ſe dit figurément dans les affaires, pour dire, Biaiſer, ne marcher pas droit, faire des pourſuittes à diverſes repriſes en taſchant de ſurprendre ſes parties.

CARACTERE. ſubſt. maſc. Certaine figure qu'on trace ſur le papier, ſur l'airain, ſur le marbre, ou ſur autres matieres avec la plume, le burin, le ciſeau, ou autres inſtrumens, pour ſignifier ou marquer quelque choſe. Les lettres ſont des *caracteres* qui ſervent à marquer nos

Digitized by Google

penſées. Les Egyptiens avoient des *caracteres* hieroglyphiques. Les Chinois ont quatre-vingt mille *caracteres* differents. Ce mot vient du Grec *charaktir*, qui vient du verbe *charaſſein, inſculpere, imprimer, graver.*

Les Imprimeurs appellent auſſi *caracteres*, les lettres qui leur ſervent à imprimer, dont voicy les degrés. *Gros double canon, gros canon*, Triſmegiſte, ou *canon approché*, *petit canon*, *gros parangon*, *gros Romain*, *St. Auguſtin*, *Cicero*, *Philoſophie*, *petit Romain*, *petit texte*, *mignonne*, *nompareille*, *Sedanoiſe* ou *Pariſienne*. Preſque toutes ces lettres ont leurs Italiques & leurs capitales.

CARACTERE, ſe dit auſſi de la maniere d'écrire. C'eſt une choſe merveilleuſe, qu'autant de mains qui eſcrivent, c'eſt autant de *caracteres* differents. ce Scribe a un fort bon *caractere*, fort liſible. je connois ſon *caractere*, ſon eſcriture.

CARACTERE, ſe dit auſſi de certaines marques & empreintes que les Anciens mettoient ſur le front de leurs eſclaves, ou des criminels pour les reconnoiſtre, ou pour les notter, & peut-eſtre qu'on doit ainſi expliquer le ſigne que Dieu mit ſur le front de Cain pour empêcher qu'il ne fuſt tué dans ſon exil volontaire; & les marques de ceux des Tribus d'Iſraël dont il eſt fait mention dans l'Apocalypſe.

CARACTERE, ſe dit auſſi figurément d'une certaine qualité qui imprime du reſpect à ceux qui la connoiſſent. Dieu a empreint ſur le front de l'homme un certain *caractere*, une image de la Divinité. la Majeſté des Rois leur donne un *caractere* qui leur attire le reſpect des peuples.

CARACTERE, ſe dit encore des qualités inviſibles qu'on reſpecte en ceux qui ont receu des ordres, des charges, & des dignités. Quelque pauvre que ſoit un Preſtre, il faut honorer ſon *caractere*, c'eſt un *caractere* indelebile. il faut qu'un Evêque ſoûtienne ſon *caractere* par ſon ſçavoir & par ſa vertu, plûtoſt que par l'éclat & la vanité mondaine. un Magiſtrat qui s'abaiſſe à danſer, à joüer, fait une choſe indigne de ſon *caractere*. Cet homme ſoûtient bien ſon *caractere*, eſt conſtant à faire la même choſe.

CARACTERE, ſignifie auſſi, Ce qui reſulte de pluſieurs marques particulieres, qui diſtingue tellement une choſe d'une autre, qu'on la puiſſe reconnoiſtre aiſément. Il ſe dit l'eſprit, des mœurs, des diſcours, du ſtile, & de toutes autres actions. Celuy qui s'accouſtume à dire des plaiſanteries a un mauvais *caractere* d'eſprit, dit Mr. Paſchal. il n'y a point de paſſion qui n'ait ſon *caractere* particulier. toutes les nations ont auſſi chacune leur *caractere*, ſoit par leurs vertus, ſoit par leurs vices. tous les perſonnages de l'Horace, du Cinna, gardent bien chacun leur *caractere*. le ſtile de cet Orateur a un certain *caractere* qu'il eſt aiſé de reconnoiſtre, & difficile d'imiter.

CARACTERE, ſe dit auſſi de certains billets que donnent des Charlatans, ou Sorciers, qui ſont marqués de quelques figures taliſmaniques, ou de ſimples cachets. Ils font accroire au ſot peuple qu'ils ont la vertu de faire faire des choſes merveilleuſes & incroyables, comme de faire cent lieuës en trois heures, d'eſtre invulnerable à l'armée, &c. Quand on raconte quelqu'un de ces pretendus effets, on dit qu'il faut que cet homme ait un *caractere*, qu'il ait fait un pacte avec le Diable.

CARACTERISER. verb. act. Deſcrire ſi bien le caractere de quelque choſe, qu'on la reconnoiſſe. Ce Peintre, ce Poëte *caracteriſent* bien les paſſions qu'ils veulent repreſenter.

CARACTERISÉ, ÉE. part. & adj.

CARACTERISTIQUE. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. C'eſt la principale lettre d'un mot qui ſe conſerve dans la plus-part de ſes temps, de ſes modes, & de ſes derivés ou compoſés. Elle marque ſouvent ſon étymologie, & elle doit eſtre conſervée dans ſon orthographe, comme l'*r* eſt dans le mot de *courſe*, *mort*, &c. Les *caracteriſtiques* ſont de grand uſage dans la Grammaire Grecque pour la formation des temps.

CARAFFE. ſ. f. Petite bouteille de verre de forme ronde, propre pour verſer à boire, & qu'on ſert ſur une ſouſcoupe.

CARAFFON. ſ. m. Groſſe bouteille de verre eſpaiſſe à long col, qui ſert à faire raffraiſchir la boiſſon dans un ſeau avec de la glace.

CARAMEL. ſ. m. Drogue que les Apothicaires preparent pour le rheume, qui conſiſte particulierement en du ſucre fort cuit.

CARAMOUSSAL. ſ. m. eſt un vaiſſeau de Turquie, qui a une poupe fort eſlevée. Il porte ſeulement un beaupré, un petit artimon, & un grand maſt avec ſon hunier, qui eſt extremement haut. Il n'a ni miſaine, ni perroquet, ſinon un petit tourmentin.

CARAT. ſ. m. C'eſt proprement le nom du poids qui exprime la bonté ou le titre de la perfection ou imperfection de l'or. Les Monnoyeurs ont fixé à 24. *carats* le plus haut titre, ou la plus grande perfection de l'or. Cependant quelque ſoin qu'on prenne pour l'eſpurer, & pour en oſter l'alliage, ils ne peuvent jamais l'y faire arriver, il s'en manque toûjours quelque quart de *carat*. Il y a des demi, des quarts, des huitiémes, des ſeiziémes, & des trente-deuxiémes de *carat*. Ces degrez ſervent à marquer l'alliage. L'or à 22. *carats* eſt celuy où il y a deux parts d'argent ou d'autre metail ſur 22. parts de fin or.

Les Orfevres par l'Ordonnance ne peuvent travailler que d'or fin à 23. *carats* & trois quarts, ſans remede & ſans ſoudure; & en cas de ſoudure, à un quart de *carat* de remede; & en ouvrage creux chargé de filets & de rapports, à demi-*carat* de remede: mais ſi on leur delivre l'or, ils pourront travailler à tous titres, pourveu qu'ils en tiennent regiſtre.

Le *carat de fin*, eſt un vingt-quatriéme degré de bonté de quelque portion d'or que ce ſoit; & un *carat de prix*, eſt une vingt-quatriéme partie de la valeur d'un marc fin: comme ſi le marc d'or vaut 384. livres, le *carat de prix* vaudra 16. livres. On a auſſi appellé le *carat de poids*, un poids de la vingt-quatriéme partie du marc, qui eſt de 192. grains. Il a ſervi autrefois dans la fabrication des monnoyes. Le mot de *carat*, ſelon Menage aprés Alcat, vient du Grec *keration*, qui étoit une eſpece petit poids. Mais Savot le derive avec plus d'apparence de *charatzion*, qui ſignifioit un denier de tribut, ou une eſpece de monnoye qu'on battoit à cette fin, diſant qu'il eſt vraiſemblable que comme la diviſion du fin de l'argent a eſté faite par une eſpece de monnoye qu'on appelloit *denier*; auſſi le titre de l'or a eſté marqué par une monnoye d'or qu'on appelloit en ce temps-là *carat*. Meurſius & Bulenger le prennent auſſi pour une eſpece de monnoye. D'autres le derivent ſimplement du Latin *caracter*.

CARAT, eſt auſſi le poids dont on uſe pour peſer les diamants, qui eſt de quatre grains. Le diamant du Grand Mogol peſe 279. *carats*. Ces grains ſont un peu moins peſants que ceux du marc. Ce mot en ce ſens eſt venu du Grec *keration*, qui ſignifie un fruit que les Latins nomment *ſiliqua*, & les François *carouge* ou *caroube*. Il eſt contenu en des gouſſes courbes de la longueur d'un doit. Chaque grain de ce legume peut peſer quatre grains, ſoit de bled ou d'orge; d'où il eſt arrivé que le nom de *ſiliqua* a toûjours eſté pris pour un poids de quatre grains, comme prouvent Poulain en ſon Gloſſaire, & Depois Medecin en ſon Traitté des Medailles. Galien appelle l'arbre qui porte ce fruit *Keratonia*. Saladin dans ſon livre *de ponderibus*, au rapport de Du Cange, dit que ce poids a eſté appellé *chira* ou *chiraſt*.

On

Digitized by Google

On dit proverbialement, qu'un homme eſt ſot à 24. *carats*, pour dire, qu'il eſt parvenu au plus haut point de ſottiſe.

CARAVANNE. ſ. f. Aſſemblée que font dans les pays d'Orient les Marchands, Pelerins ou Voyageurs pour marcher de compagnie, & traverſer les deſerts & les mers avec guide & eſcorte, plus ſurement & plus commodément. Il part pluſieurs *Caravannes* d'Alep, du Caire & d'autres lieux tous les ans pour aller en Perſe, à la Mecque, au Thibet, &c. comme auſſi des vaiſſeaux de Conſtantinople à Alexandrie.

On appelle auſſi *Caravanne*, les campagnes de mer que les Chevaliers de Malthe ſont obligez de faire contre les Pyrates & les ennemis de la Religion, afin de parvenir aux Commanderies & Dignitez de l'Ordre. On les a appellez *Caravannes*, parce qu'ils croiſent ordinairement les mers où paſſent les *Caravannes* des Turcs.

CARAVANSERA. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un grand baſtiment deſtiné à loger les Caravannes. Il y en a un grand nombre en pluſieurs endroits d'Orient, qui ont été baſtis par la charité & la magnificence des Seigneurs du pays. Le mot de *ſarai* ſignifie *palais* ou *hoſtel*. Ces logements ſont faits en forme de halles avec des galeries diviſées en pluſieurs arcades, où tant les hommes que les beſtes de voiture paſſent commodément les grandes chaleurs, & ſe repoſent.

CARAVELLE. ſ. f. Vaiſſeau rond équippé en forme de galere, ayant pouppe carrée. Oſorius en l'Hiſtoire de Portugal le deſcrit ainſi. C'eſt un vaiſſeau qui n'a point de hune, mais le bois traverſant le maſt eſt ſeulement attaché prés de ſon ſommet. Les voiles ſont faites en triangle, ou à oreille de lievre, ce qu'on appelle *voiles latines*; & leur bout d'enbas n'eſt gueres plus élevé que les autres fournitures du vaiſſeau. Au bas il y a de groſſes pieces de bois comme un maſt, leſquelles ſont vis à vis l'une de l'autre aux coſtez de la *caravelle*, & s'amenuiſent peu à peu enhaut. La *caravelle* porte juſqu'à quatre voiles latines, outre les bourſets & les bonnetes en eſtuy: & ce ſont les meilleurs voiliers qui ſoient ſur la mer, qui ſont ordinairement du port de ſix à ſept vingt tonneaux. Les Portugais ſe ſervent de ces vaiſſeaux en guerre, pour aller & venir en plus grande diligence: car ils les font tourner facilement, levent & ſerrent les voiles, & reçoivent le vent comme il leur plaiſt. Le premier qui s'en ſervit pour les Indes & l'Ethiopie fut Vaſco de Gama. Ce mot vient du Latin *carabio*, du Grec *karabion*, *navigium*, *vaiſſeau*, eſpece de vaiſſeau.

CARBONELLE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une eſpece de gros phlegmon ou bubon qui eſt fort enflammé, & d'ordinaire peſtilentiel. Le peuple l'appelle *charbon*, & les Medecins *carbunculus* & *anthrax*.

CARBONNADE. ſ. f. Ragouſt que font des goinfres, en faiſant roſtir eux-mêmes quelque choſe ſur les charbons. Ils ont fait une *carbonnade* de pluſieurs pigeons, de coſtellettes, de morceaux de porc frais, &c.

CARBOUILLON. ſ. m. Terme de Finance, eſt un droit des ſalines de Normandie, qui eſt le quatriéme du prix du ſel blanc fabriqué dans les ſalines. Il en eſt fait mention dans l'Ordonnance des Gabelles.

CARCAN. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un collier ou une chaîne de pierreries que les femmes portoient ſur la gorge, qu'on appelloit auſſi *jaſeran*. Ce mot vient de *carchefius laqueus*.

CARCAN, eſt maintenant un genre de ſupplice qui notte d'infamie, & qu'on fait ſouffrir aux banqueroutiers, ou à d'autres malfaicteurs, en les attachant par le col avec un anneau de fer à un poteau dans une place publique, afin qu'ils ſoient expoſez à la riſée publique. On appelle cela en Eſpagnol *poner à la verguença*. On l'a auſſi appellé *carcannum* dans la baſſe Latinité, ou *colliſtrigium*.

CARCASSE. ſ. f. Corps d'un animal mort, dont les chairs ont été la plus-part retranchées, conſumées, ou deſſechées. On voit encore les *carcaſſes* des ſoldats & des chevaux demeurez ſur le champ de bataille. Les *carcaſſes* de chapons, de perdrix, de levraux, ſont ce qui reſte aprés en avoir oſté les quatre membres, les cuiſſes, les aiſſes ou les eſpaules.

CARCASSE, ſe dit figurément des perſonnes devenuës fort maigres, ſoit par maladie, ſoit par la vieilleſſe, qui n'ont que les os & la peau. Cette femme ſe pare, encore que ce ne ſoit plus qu'une vieille *carcaſſe*.

CARCASSE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt une eſpece de bombe qu'on tire avec un mortier. Elle eſt compoſée de pluſieurs grenades & bouts de canon de piſtolets chargez, & enveloppez en une maſſe d'eſtouppes, & dans une toile gouderonnée, garnie par les deux bouts de deux plaques de fer qui ſont attachées enſemble par des cercles qui repreſentent les coſtes d'une *carcaſſe*.

CARDAMOME. ſ. m. Plante & graine medecinale & fort aromatique. Il y en a trois eſpeces; le grand, le moyen, & le petit, dont la graine eſt encloſe en follicules ou petites bourſes toutes differentes. Celles du grand reſſemblent à la figue ou aux dattes, & ſa graine eſt rougeaſtre & rangée comme les grains d'une grenade. Celle du moyen eſt longuette, triangulaire & cannelée, & mouſſe en ſon ſommet, mais bien plus petite. Celle du petit, qui eſt le plus eſtimé, reſſemble au dedans à de la farine, qui eſt ronde & aſpre au manier. Le meilleur *cardamome* eſt celuy qui eſt difficile à rompre, reſſerré & bien plein. Il vient des Indes ou de l'Arabie. En François on l'appelle autrement *melegette*, parce qu'il reſſemble au millet Indique, qu'on appelle en Italie *melegua* ou *graine de Paradis*, parce qu'elle eſt fort odorante, quoy que d'un gouſt acre & amer. Ruellius & Fuchſius croyent que le *cardamome* des Arabes eſt la plante que nous appellons *Poivre d'Inde*, ou *Silique baſtarde*: mais Matthiole combat leur opinion. Il entre en la compoſition de la theriaque.

CARDASSE. ſ. f. Eſpece de peigne propre à faire du capiton, à tirer la bourre de la ſoye.

CARDE. ſ. f. Coſte qui eſt au milieu des feuilles de quelques plantes, & qui eſt bonne à manger. Des *cardes* d'artichaux. En Latin *cinara*.

CARDE, eſt auſſi un peigne fait de pluſieurs petites pointes preſſées & crochuës de fil de fer, qui ſert à demeſler les poils de la bourre, de la laine & de la ſoye.

CARDER. v. act. Demeſler les poils de la laine, de la bourre, de la houſſe avec un peigne de carde.

CARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Laine *cardée*.

CARDEUR, EUSE. ſ. Ouvrier qui carde la laine, le cotton, ou autres choſes ſemblables.

Tous ces mots viennent du Latin *carduus*, *chardon*, dont on ſe ſert pour carder.

CARDIAQUE. adj. m. & f. & ſ. Terme de Medecine, qui ſignifie la même choſe que *cordial*. Remede qui ſert à conforter le cœur. Le vin eſt un grand *cardiaque*. Ce mot vient du Grec *kardia*, *cœur*.

CARDINAL, ALE. adj. Ce qui eſt le principal, le plus conſiderable, & le fondement de quelque choſe. On dit ainſi, les quatre vertus *cardinales*, la Prudence, la Juſtice, la Force, la Temperance, qui ſervent de fondement à toutes les autres. On dit auſſi, les quatre points *cardinaux* de l'Horiſon, pour dire, l'Orient, l'Occident, le Midy, le Septentrion. Les quatre points *cardinaux* du Ciel, ou d'une nativité, pour dire, le lever & le coucher du Soleil, & le milieu du Ciel, ſoit dans le Zenith, ſoit dans le Nadir. On dit auſſi, les vents *cardinaux*. Ce mot vient de *cardo* Latin qui ſignifie un *gond*, parce qu'en effet il ſemble que ſur ces points principaux roulent toutes les autres choſes de même nature.

Digitized by Google

On appelle en Grammaire les nombres *cardinaux*, un, deux, trois, quatre, &c. qui ſont indeclinables, par oppoſition aux nombres *ordinaux*, deuxiéme, troiſiéme, &c.

CARDINAL. ſ. m. Prince d'Egliſe qui a voix active & paſſive dans le Conclave, lors de l'élection des Papes. Un chapeau de *Cardinal*, eſt un chapeau rouge; & on dit abſolument, qu'un homme pretend au chapeau, qu'il a eu un chapeau, pour dire, qu'il pretend eſtre *Cardinal*, qu'il eſt devenu *Cardinal*. *Cardinal Nepveu*, eſt celuy qui eſt nepveu du Pape vivant. Dans le livre premier du Ceremonial Romain eſt écrite la ceremonie d'ouvrir & de fermer la bouche aux *Cardinaux*.

Les *Cardinaux* ſont diviſés en trois ordres, 6. Evêques, 50. Preſtres, & 14. Diacres, faiſant en tout 70. qu'on appelle le *Sacré College*. Ils furent appellés *Cardinaux* du temps de Sylveſtre I. comme pivots, & colomnes du baſtiment de l'Egliſe. Ils ont ſuccedé aux 24. vieillards, qui dés le temps de St. Pierre & de St. Clement avoient la nomination & élection du Pape. Et en l'an 1051. le Pape Nicolas II. établit que le Pape ſeroit ſeulement eſleu par le Senat des *Cardinaux*, au lieu qu'il l'étoit auparavant par le Clergé de Rome. Ils ont commencé à porter le chapeau rouge au Concile de Lyon ſous Innocent IV. Les *Cardinaux* dans leur premiere inſtitution n'étoient autre choſe que Preſtres principaux ou Curés des Parroiſſes de Rome; & dans la Primitive Egliſe le Preſtre principal d'une Parroiſſe qui ſuivoit immediatement l'Evêque, fut appellé *Presbyter Cardinalis*. Ce mot leur a été appliqué environ l'an 150. D'autres tiennent que ce fut ſous le Pape Sylveſtre l'an 300. Ces Preſtres *Cardinaux* étoient les ſeuls qui pouvoient baptiſer & enſevelir. Autrefois les Preſtres *Cardinaux* étant faits Evêques, leur Cardinalat vacquoit, parce qu'ils croyoient être élevés à une plus grande dignité. Du Cange dit qu'originairement il y avoit trois ſortes d'Egliſes; que les vrayes Egliſes s'appelloient proprement *Parroiſſes*; les ſecondes *Diaconies*, qui étoient des Chapelles jointes à des hoſpitaux deſſervis par des Diacres. Les troiſiémes étoient de ſimples Oratoires où on diſoit des Meſſes particulieres, qui étoient deſſervies par des Chapelains locaux & reſidens, & que pour diſtinguer les Egliſes principales ou Parroiſſes des Chapelles ou Oratoires, on leur donna le nom de *Cardinales*; & que depuis elles ont ſervy de titres aux *Cardinaux*. Il y a eu en pluſieurs lieux des Curés à qui on a donné le titre de Preſtres *Cardinaux*, ou principaux. Voyez Du Cange qui a fait un denombrement des titres des *Cardinaux* & des Egliſes Patriarchales qui en dependoient. On a donné auſſi ce titre à quelques Evêques, comme à celuy de Mayence & de Milan. L'Abbé de Vendôme s'appelle auſſi *Cardinal né*, & porte le chapeau rouge dans ſes Armes. Ceux qui en ont écrit ſont Onuphrius, Ciaconius, Durandus, & François Friſon dans ſon livre de *Gallia purpuratâ*.

On a appellé autrefois *Cardinales*, de groſſes pieces d'Artillerie qui ne ſont plus en uſage; & des pommes à la *Cardinale*, des pommes d'apy, parce qu'elles ſont rouges.

CARDINALAT. ſ. m. La dignité de Cardinal. Les Miniſtres qui ſont d'Egliſe parviennent ſouvent au *Cardinalat*.

CARDON. ſ. m. Tige d'une plante bonne à manger, qui reſſemble à un artichaut, & qui ne porte point de fruit. Des *cardons* d'Eſpagne.

CARE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *viſage*, car on diſoit, Il a la *care* vieille; & il venoit du mot Eſpagnol *cara*, qui ſignifie la même choſe. On dit même encore *acarer* & *acaration*, pour dire, Confronter, & confrontation, en pluſieurs Provinces, & ſur tout en celles au delà la Loire.

CARE, ſe dit maintenant de la taille ou de la meſure qui eſt entre les deux eſpaules. Cette femme a la *care* belle.

CARE, ſe dit en ce ſens en parlant des habits qui couvrent cette partie du corps d'un corps de juppe, d'un pourpoint; & ſignifie la coupe & la taille du derriere du dos. Il faut retailler la *care* de ce corps de juppe.

CARE, ou *Carus*. Terme de Medecine. C'eſt une eſpece d'apoplexie en laquelle on a encore la reſpiration libre.

CARENAGE. ſ. m. & par corruption *Cranage*, eſt un endroit ſur le bord de la mer commode pour donner carene aux vaiſſeaux.

CARENCE. ſ. f. Terme de Pratique, qui ſe trouve dans l'Ordonnance des Eaux & Foreſts, qui veut que les exploits de *carence* de biens ou d'inſolvabilité ne ſoient valables, s'ils ne ſont fortifiez de bonnes preuves. Ce mot vient du Latin *carentia*.

CARENE. ſ. f. eſt proprement la quille du vaiſſeau, ou la piece de bois qui eſt au fond, ſur laquelle ſe fait tout l'aſſemblage. Mais on la prend plus ſouvent pour tout le creux du navire ou fond de cale, & contient tout l'eſpace qui eſt ſous le premier tillac.

On dit, Donner *carene*, quand on met le navire ſur le coſté, pour calfater & fermer toutes les voyes d'eau, ou pour luy donner le ſuif. Ce mot vient du Latin *carena*.

CARENER. verb. act. Donner carene au vaiſſeau, le mettre ſur le coſté, luy donner le radoub, ou le ſuif. On dit autrement, le mettre à *cran*, par corruption de *carene*.

CARESME. ſubſt. maſc. Temps de penitence où l'on jeûne 40. jours pour ſe preparer à celebrer la Feſte de Paſques. Il faut faire une dette payable à Paſques pour trouver le *Careſme* court. Les anciens Latins faiſoient trois *Careſmes*; le grand, devant Paſques; l'autre, devant Noël, qu'on appelloit *de la St. Martin*; & l'autre, de *St. Jean Baptiſte*: tous trois de quarante jours. Les Grecs en obſervoient quatre, qu'ils nommoient *de Paſques, des Apoſtres, de l'Aſſomption*, & *de Noël*. Les Jacobites en font un cinquiéme, qu'ils appellent *de la penitence de Ninive*. Les Caldéens & les Neſtoriens de même. Les Maronites en font ſix, y adjoûtant celuy *de l'Exaltation Ste. Croix*. Les Armeniens en font huit de differente durée. Le *Careſme* eſt bas, quand il commence en Fevrier; & il eſt haut, quand il commence en Mars. La *Mi-careſme* eſt une Feſte où les harengeres ſe rejoüiſſent. C'eſt le Jeudy qui eſt au milieu du *Careſme*. Faire le *Careſme*, c'eſt, Obſerver les regles du jeûne. Rompre le *Careſme*, c'eſt y contrevenir, manger gras. On dit, qu'on fait faire un long *Careſme* à quelqu'un, quand on l'a long-temps privé de quelque choſe qu'il aimoit bien. On appelle Fruits de *Careſme*, les fruits ſecs & reſervés pour le *Careſme*, comme raiſins, figues, pruneaux, brugnoles, &c. Viandes de *Careſme*, le poiſſon, & tous les autres mets, à la reſerve de la chair. Ce mot vient de *quadrageſima*. Nicod.

On appelle auſſi *Careſme*, le Recueil des Sermons qu'a fait un Predicateur pendant un *Careſme*. Parmy les Sermonaires il y en a quantité qui ont fait des *Careſmes*, des Advents.

On dit proverbialement, qu'un homme nous a prêché ſept ans pour un *Careſme*, pour dire, qu'il nous a ſouvent enſeigné, rebattu la même choſe. On dit auſſi, qu'il nous donne le *Careſme* bien haut, quand il nous promet quelque choſe qui ne viendra de long-temps. On dit auſſi, que cela vient comme Mars en *Careſme*, pour dire, fort à propos, ou bien, qu'une choſe revient au même temps tous les ans. On dit auſſi, qu'un homme a jeûné le *Careſme*, quand on luy veut reprocher qu'il eſt bien maigre, ou bien paſle.

CARESME-PRENANT. ſ. m. Le jour du mardy qui precede le *Careſme*, & quelquefois tout le temps du Carnaval depuis les Rois. Les Gaſcons diſent *Carmentran*; & dans la baſſe Latinité on a dit *Caramentrannus*. Du Cange. On a auſſi appellé *carniſprivium*, le *Carême*; & *carnivora* le Mardy gras, à cauſe que ce jour-là on conſume tout ce qui reſte de chair; & *carnicapium*; en Eſpagnol *carnes tollendas*.

On appelle auſſi des *Careſmes-prenants*, des gens du peuple qui ſe maſquent de cent façons ridicules, & qui courent les ruës.

On dit auſſi des perſonnes mal miſes qui ont des habits hors de mode & extravagants, qu'ils ſont habillés en vrais *Careſmes-prenants*.

On dit proverbialement, qu'il faut faire ſon *Careſme-prenant* avec ſa femme, & Paſques avec ſon Curé. On dit auſſi populairement, Tout eſt de *Careſme-prenant*, pour dire, que pluſieurs petits libertinages ſont permis ce jour-là.

CARESSANT, ANTE. adj. Qui a coûtume de careſſer. Les petits chiens ſont des animaux fort *careſſans*.

CARESSE. ſ. f. Demonſtration d'amitié ou de bienveillance qu'on fait à quelqu'un par un accueil gracieux, par quelque cageollerie. Il ſe dit des hommes, & de quelques animaux. Ce Prince a fait bien des *careſſes* à cet Envoyé. les *careſſes* des femmes ſont trompeuſes. les chiens font des *careſſes* à leurs maiſtres.

CARESSER. v. act. Faire des careſſes. La foibleſſe de l'homme c'eſt d'aimer qu'on le *careſſe*.

CARESSÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *charus*.

CARGAISON. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la charge d'un vaiſſeau, le temps propre pour charger les navires. C'eſt auſſi la facture des Marchandiſes chargées dans le vaiſſeau. La *cargaiſon* de ce vaiſſeau eſt de telle & telle marchandiſe. ce mois-cy eſt le temps de la *cargaiſon* des vins, des moruës.

CARGUER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Trouſſer la voile, & l'accourcir par le moyen des cordes appellées *cargues*, qui la levent en haut juſqu'à la moitié & au tiers du maſt. On dit autrement, Bourcer la voile.

CARGUES, ſont des cordes diſpoſées pour carguer ou trouſſer la voile. Les *cargues-points* ou *tailles-points*, ſont des cordes amarrées aux points ou aux angles d'en-bas de la voile, pour la retrouſſer. Les *cargues-fond* ou *tailles de fond*, ſont des cordes qui ſont amarrées au milieu du bas de la voile pour la retrouſſer par le milieu.

CARGUEBAS, ou *Calebas*, eſt un cordage qui ſert à élever les pacfis ou grandes voiles.

CARGUES-BOULINES, ſont les cordes amarrées au milieu des coſtez de la voile, pour trouſſer ou carguer la voile par les coſtez. On les appelle autrement *contrefanons*. Lors qu'on trouſſe ou qu'on raccourcit les voiles par enhaut, cela s'appelle *rider*.

CARGUEUR. Terme de Marine, eſt une poulie qui ſert à amener & à guinder le perroquet.

CARIAGE. ſ. m. Terme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe proverbiale, Tout le *cariage*, pour dire, Toute une famille, tout un ménage de pauvres gens, comme ſi tout pouvoit tenir dans une charrette, ou cariole. Ce mot vient de *carragium*, qu'on a dit pour *carrago*, & qui ſe trouve dans Trebellius Pollio pour ſignifier le *charroy d'une armée*. Menage. Du Cange témoigne qu'on a dit *cariagium* dans le même ſens en la baſſe Latinité.

CARIE. ſ. f. Maladie des os & des dents, qui les corrompt & qui les mange. La *carie* ſe fait dans les os, lors qu'ils ſont froiſſez, fendus, percez, fracturez, luxez, apoſtumez, & découverts de leur chair. Car ils s'alterent, lors que le ſang & leur propre nourriture ſe deſſechent par l'air exterieur qui les touche, que les os nuds ne peuvent longuement endurer. Quand la ſanie croupit long-temps deſſus, elle s'imbibe dans leur ſubſtance, & les pourrit & carie pareillement.

CARIER. v. act. qui ſe dit des dents & des os qui ſe gaſtent & ſe pourriſſent. Cet ulcere luy a *carié* l'os de la jambe. On appelle auſſi du bois *carié*, du bois qui eſt rongé de vers, & qui ſe pourrit.

CARIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots ſe tirent du Latin *caries*, qui ſignifie *vermoulure, pourriture*.

CARILLON. ſ. m. Son de cloche agreable & harmonieux qui ſe fait en témoignage de réjouiſſance aux jours des Feſtes de l'Egliſe, ou de quelque joye publique. On appelle auſſi un *carillon*, un bon nombre de petits timbres de differentes groſſeurs, ou de petites cloches qu'on fait ſonner avec un bouton de fer, ou avec un clavier, ſoit qu'on le touche à la main, ſoit qu'il ſe meuve par machine avec un tambour. Le *carillon* de la Samaritaine. Les *carillons* de Flandres ſont compoſez de trente ou quarante timbres qui ſont les mêmes tons, degrez & intervalles de Muſique que les tuyaux des orgues: auſſi les fait-on ſonner en frappant ſur les touches d'un gros clavier, & on en fait d'agreables concerts. Autrefois le *carillon* étoit la même choſe que le *tocſin*; car on ſonnoit dans les réjouiſſances de même que dans les allarmes: d'où vient que quelques Auteurs appellent le *carillon*, *pulſatio terroris*.

CARILLON, ſe dit auſſi des crieries que font les femmes de mauvaiſe humeur, ou les perſonnes du bas peuple, lors qu'elles querellent ou injurient quelqu'un. Quand ce mari va au cabaret, ſa femme luy fait un beau *carillon*.

On dit proverbialement, qu'un homme a été battu, foüetté, eſtrillé à double *carillon*, pour dire, fortement & outrageuſement.

CARILLONNER. v. act. abſolu. Sonner les cloches en maniere de carillon. Ce mot vient de *quadrillonar*, qui a été fait de *quadrilla*, mot Eſpagnol qui ſignifie un *petit eſcadron*, diminutif de *quadra*, à cauſe que les carillons ſe font d'ordinaire avec quatre cloches. Menage.

CARILLONNEUR. ſ. m. Celuy qui fait ſonner les cloches avec une cadence agreable, qui fait le carillon.

CARIOLE. ſ. f. Petite voiture à deux roues, & neantmoins ſuſpenduë ſur des moutons, & couverte ordinairement de cuir. La *cariole* de Poiſſi. cet homme a fait faire une *cariole* pour aller tout ſeul à la campagne. Ce mot vient du Latin *carrus* dont il eſt un diminutif.

CARISEL, ou *Creſeau*. ſ. m. Groſſe toile claire qui ſert pour travailler en tapiſſerie, de même que le canevas. On en vend de blancs & de teints.

CARLINE. Voyez *Chamaleon*.

CARLINGUE, ou *Eſcarlingue*. ſ. f. Terme de Marine, eſt une piece de bois qui regne preſque le long du vaiſſeau directement au deſſus de la quille pour faire liaiſon enſemble, c'eſt pourquoy pluſieurs l'appellent *contrequille*. Ces deux pieces ſervent de fondement à tout le corps du vaiſſeau, parce que les varangues & les autres membres de charpenterie y ſont aſſemblez.

CARME. ſ. m. Ordre de Religieux, qui eſt l'un des quatre Mendiants, qui pretend tirer ſon nom du Mont Carmel en Syrie, qu'on dit avoir été habité par Elie. Ils ont été amenez en France par le Roy Louïs IX. Il eſt celebre par la devotion du Scapulaire, & par la viſion de Simon Stock, à qui il fut donné par la Sainte Vierge. Sur quoy de Launoy a écrit une curieuſe Diſſertation. On dit les *Carmes du grand Couvent*; les *Carmes mitigez*, qu'on nomme à Paris *Billettes*; & les *Carmes*

Déchauſſez, qui ont été reformez des autres. Dans des Theſes ſouſtenuës à Beziers mentionnées dans le Journal de Hollande, on dit qu'il eſt fort probable que Pythagore étoit *Carme*, & que les Druides des Gaulois avoient auſſi les obſervances regulieres des *Carmes*.

MONT CARMEL, eſt un Ordre Militaire de Chevaliers Hoſpitaliers, fondé par le Roy Henry IV. ſous le titre, l'habit & la Regle de Noſtre Dame du Mont Carmel; & en conſequence des Bulles du 16. Fevrier 1607. il a été uni à l'Ordre des Chevaliers de St. Lazare de Jeruſalem, par acte du dernier Octobre 1608. avec toutes ſes Commenderies, Prieurez & autres biens pour ſa dotation.

CARME, eſt auſſi une eſpece d'acier. Voyez *Acier*.

CARME, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit un *vers*. Il vient du Latin *carmen*; & en ce ſens il eſt tout à fait hors d'uſage.

CARMELITE. ſ. f. eſt une Religieuſe qui vit ſous la même Regle des Carmes, dont l'Ordre eſt devenu celebre par le moyen de Sainte Thereſe.

CARMES. Terme du jeu de Triquetrac, qui ſignifie deux 4. que les deux dez amenent à la fois. On les appelle auſſi *quaternes*.

CARMIN. ſ. m. eſt une couleur rouge fort vive qui eſt employée par les Enlumineurs & les Peintres en miniature. Il eſt compoſé de bois de Breſil, de Fernambouc, de couleur d'or, battu dans un mortier, & trempé dans du vinaigre blanc: l'eſcume qui en ſort aprés avoir bouilli, eſt le *carmin*, qu'on fait ſecher. On en fait auſſi avec de la graine de couhan dont ſe ſervent les Panachers, avec de la cochenille & du rocourt, & de l'alun de Rome qui eſt rougeaſtre.

CARMINATIF, IVE. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes qu'on applique aux coliques & autres maladies flatueuſes pour diſſiper les vents. On met de l'anis dans les lavements pour les rendre *carminatifs*. On appelle les quatre fleurs *carminatives*, celles de camomille, de melilot, de matricaire, & d'anet. Ce mot vient du Latin *carminare*, qui ſignifie *carder*, *tirer ce qu'il y a de groſſier*, *purger*.

CARNACIER, IERE. adj. Qui ne vit que de chair. En ce ſens il ſe dit ſeulement des animaux farouches, comme les lions, les loups, & les oiſeaux de proye. Ce mot vient du Latin *caro*, *carnis*, *chair*.

CARNACIER, ſe dit auſſi d'un homme goulu qui mange beaucoup de chair. Les hommes *carnaciers* ſont ſujets à avoir l'haleine puante.

CARNAGE. ſ. m. Meurtre de pluſieurs perſonnes. En la bataille donnée par Charles Martel il ſe fit un horrible *carnage* des ennemis. les Sauvages ſont fort cruels, & ſe plaiſent au *carnage*.

On le dit auſſi en termes de Chaſſe. A la Feſte de St. Hubert il ſe fait un grand *carnage* de toutes ſortes de gibier.

CARNAGE, ſignifie auſſi les corps morts, charognes. Il y a pluſieurs oiſeaux qui vivent de *carnage*.

CARNAGE, eſt auſſi une carcaſſe de cheval pour faire venir les loups & les renards ſur la piſte. On dit auſſi, qu'on fait *carnage* aux chiens de chair de mulet ou d'autres animaux, quand on leur en donne à manger.

CARNATION. ſ. f. Terme de Peinture, qui ſe dit de toutes les parties d'un tableau en general qui repreſentent de la chair, qui ſont nuës & ſans draperie. Le Titien & le Correge en Italie, & Rubens & Van Dijk en Flandres ont excellé dans les *carnations*.

On le dit auſſi en termes de Blaſon, des parties nuës du corps peintes au naturel.

CARNAVAL. ſ. m. Temps de réjouïſſance qui ſe compte depuis les Rois juſqu'au Careſme. Les bals, les feſtins, les mariages, ſe font principalement dans le *Carnaval*. le *Carnaval* ne durera guere cette année. on va de bien loin à Veniſe pour y paſſer le *Carnaval*. Ce mot vient de l'Italien *carnavale*. Menage. Mais Du Cange dit qu'il vient de *carn-a-val*, parce que la chair s'en va; & dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellé *carnelevamen*, *carniſprivium*; & les Eſpagnols *carnes tollendas*.

CARNE. ſ. f. Angle ou pointe ſolide, compoſée de pluſieurs ſuperficies inclinées l'une vers l'autre. Il s'eſt donné un coup dangereux contre la *carne* de cette table, de cette cheminée, de cette pierre.

CARNEAU. Voyez *Creneau*.

CARNET. ſ. m. Terme de Negoce, eſt un petit livre que tient un Marchand de toutes ſes dettes paſſives, & du jour qu'elles doivent être payées, qui eſt un extrait de ſon livre d'achat, afin de ne pas manquer d'argent dans les payements, & au temps de la mortevente.

CARNOSITE'. ſ. f. Terme de Chirurgie. Petite excreſcence de chair, bourgeon, ou tubercule, ou verruë qui ſe forme dans la verge, & qui bouche les conduits de l'urine. Les nodus & les *carnoſitez* ſont difficiles à guerir. On ne les connoiſt gueres que par la ſonde qui eſt introduitte dans ce paſſage, & qui trouve de la reſiſtance. Elle vient ordinairement de quelque maladie venerienne mal penſée.

CAROGNE. ſ. f. Terme injurieux, qui ſe dit entre les femmes de baſſe condition, pour ſe reprocher leur mauvaiſe vie, leurs ordures, leur puanteur. C'eſt la même choſe que *charogne*, quand on luy donne une prononciation Picarde. Ce mot vient de *caro*, comme qui diroit, *chair pourrie*.

CAROLUS. ſ. m. Monnoye hors d'uſage, qui valoit il y a quelque temps dix deniers. Elle étoit marquée d'un K. parce qu'elle fut fabriquée du temps de Charles VIII. Roy de France. Henry III. refuſa de donner bataille à Charles Duc de Mayenne pendant la Ligue, parce qu'il dit qu'il ne falloit pas haſarder un double Henry contre un *Carolus*; car il avoit alors avec luy le Roy de Navarre, qui depuis a été le Roy Henry IV.

On dit proverbialement, quand on veut bien mépriſer une choſe, qu'elle ne vaut pas un *carolus*. On dit d'un homme riche, qu'il a bien des *carolus*.

CARONCULES. ſ. f. Terme de Medecine. Ce ſont des petites chairs glanduleuſes, qui ſont en pluſieurs parties du corps, comme dans le canthus de l'œuil. Les plus renommées ſont les quatre *caroncules* qui ſont ſous les ailes de la partie naturelle des femmes. Elles ſont la fleur virginale, qui reſſemble aſſez bien à un œuillet avant qu'il ſoit eſpanoüi. Quand elles ſont jointes, elles ferment le pucelage, & ce que les Anciens ont appellé *himen*. Quand cette fleur eſt perduë, les mêmes chairs demeurent, mais ſeparées de telle ſorte, qu'on ne diroit pas qu'elles euſſent jamais été jointes.

CAROTIDE. adj. Terme de Medecine. C'eſt le nom qu'on donne à une artere du col qui vient du rameau droit ſouſclavier, & qui monte le long des coſtez de l'artere trachée avec la jugulaire interne. On la nomme auſſi *lethargique* & *apoplectique*, parce que ſi on la lie, elle fait venir le carus & l'apoplexie, à cauſe que le paſſage eſt fermé à l'eſprit vital qui fournit de matiere à l'eſprit animal. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *aſſoupiſſant*, à cauſe que quand ces arteres ſont bouchées, il s'enſuit un aſſoupiſſement.

CAROTTE. ſ. f. Racine qu'on mange en potage & en fricaſſée. C'eſt une eſpece de panais. La *carotte* a les feuilles ſemblables au fenouil, mais plus petites & plus menuës. Sa tige eſt haute d'un palme, & ſon bouquet ſemblable à celuy du coriandre. Sa fleur eſt blanche, & ſa graine forte, blanche, veluë, & de fort bonne odeur quand on la maſche. Il y en a une ſeconde eſpece ſemblable au perſil ſauvage; & une troiſiéme qui reſſemble

Digitized by Google

ſemble auſſi au coriandre, qui a la teſte & la graine ſemblables à l'aneth ou au cumin. Pline l'a appellée *daucus Gallica*, ou *paſtinaca*. Les *carottes* ſont les unes rouges, & les autres jaunes, & toutes deux douceaſtres.

On dit proverbialement d'un homme conſtipé qui a de la peine à vuider ſon ventre, qu'il chie des *carottes*. Il y a un proverbe pareil en Italien.

CARPE. ſ. f. Poiſſon d'eau douce fort commun, qui a des eſcailles aſſez larges & jaunes, & qui vit d'herbe ou de limon. La *carpe* aime les eaux bourbeuſes, & en trois ans devient grande d'un pied entre œuil & fourche, ou entre œuil & bat. Willughby en ſon Hiſtoire des Poiſſons fait mention d'une *carpe* qui a vécu cent ans. La *carpe* laictée eſt le maſle, & l'œufvée la femelle. La langue de carpe eſt la chair qui forme ſon palais, qu'on nomme ainſi improprement, car en effet elle n'a point de langue. Menage derive ce mot de *carpa* Latin qui ſe trouve en cette ſignification dans Caſſiodore. On croiroit peut-être à cauſe de la reſſemblance des noms, que ce mot vient du Latin *carpio*, qui eſt un poiſſon qu'on trouve dans un lac d'Italie: mais il eſt tout different. Les Grecs appellent la *carpe*, *kyprinos*, les Latins *cyprinus*. On dit auſſi en Latin *carpio*.

On appelle le ſaut de la *carpe*, le ſaut que font les Baladins aprés avoir plié tout le corps, & joint la teſte à leurs pieds, car la carpe en fait un pareil pour ſe ſauver des filets, quand on les tire de l'eau.

CARPE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſignifie le poignet ou la partie qui eſt entre le bras & la paulme de la main. Il eſt compoſé de huit os qui n'ont point de nom propre, diſtribuez en deux rangs, dont celuy de derriere eſt joint aux deux focilles par des cartilages & ligaments, & celuy de devant aux quatre os du metacarpe. Les Medecins Arabes l'appellent *raſette*. Il y a auſſi au pied le *carpe*, qui y fait la même fonction que le *carpe* fait à la main.

CARPEAU. ſ. m. Petite carpe. On l'appelle autrement *allevin*.

CARPETTES. ſ. f. Ce ſont de gros draps rayez qu'on appelle autrement *tapis à emballer*.

CARPILLON. ſ. m. C'eſt la même choſe que carpeau.

CARQUOIS. ſ. m. Eſtuy de fleſches qu'on porte ſur l'eſpaule. On peint Cupidon avec un arc & ſon *carquois*, & Diane pareillement. Menage aprés Lipſe tient que ce mot vient de l'Allemand *kocker*, ſignifiant la même choſe. Du Cange le derive de *carcaiſſum*, mot de la baſſe Latinité qu'on a dit dans le même ſens.

CARRAQUE. ſ. f. C'eſt le plus grand des vaiſſeaux qui ſe ſoient veus ſur la mer. Les Portugais les appellent *naos*, & ce ſont de grands vaiſſeaux ronds de combat, plus eſtroits par enhaut que par enbas, qui ont quelquefois ſept ou huit planchers, & ſur leſquels on peut loger par fois deux mille hommes. Les Portugais ont une ordonnance ou couſtume, que les naos ou *carraques* qui viennent des Indes Orientales ne peuvent mener de chalouppe ni autre barque de ſervice en deçà de l'Iſle de Sainte Helene, auquel lieu ils les coulent à fond, afin d'oſter toute eſperance à l'équipage de ſe ſauver. Ils s'en ſervoient autrefois tant en guerre qu'en marchandiſe. La *carraque* étoit du port de deux mille tonneaux, c'eſt à dire, de quatre millions de livres. Les Chevaliers de Rhodes s'en ſont auſſi ſervis.

Les *carraques* ſont auſſi de grands vaiſſeaux de charge.

CARRAQUON. ſ. m. Petite carraque ou vaiſſeau renforcé.

CARREAU. ſ. m. Diminutif de *Carré*, qui ſe dit d'une figure qui a quatre coſtez, quoy qu'ils ne ſoient pas égaux, ni à angles droits, comme un *carreau* de vitres qui eſt quelquefois en loſange. On dit, une eſtoffe à petits *carreaux*. plier du linge par petits *carreaux*. les Jardiniers diviſent leurs parterres ou jardins en *carreaux*. il y a un beau *carreau* de tulippes, c'eſt à dire, une planche, qu'il eſtime dix mille francs. Ce mot a été fait de *quadrellum*. Menage.

CARREAU, ſignifie auſſi le pavé des chambres, des ſales, des Egliſes, de quelque matiere & figure qu'il puiſſe eſtre. Il y a des *carreaux* de marbre, de poterie, de fayence; il y en a de quarrez, d'hexagones, &c.

En ce ſens on dit au jeu de Paume, une chaſſe à trois *carreaux*, à dix *carreaux*, lors qu'une balle eſt tombée ſur le troiſiéme ou le dixiéme *carreau*, & qu'elle fait chaſſe.

CARREAU, ſe dit auſſi du pavé de la ruë, ou même de la terre qui eſt hors les maiſons. On a mis ſes meubles ſur le *carreau*, c'eſt à dire, hors du logis. en cette batterie il eſt demeuré deux hommes ſur le *carreau*, pour dire, ils ont été couchez par terre. on l'a jetté ſur le *carreau*. il a été obligé de coucher ſur le *carreau*, c'eſt à dire, dehors, ſur le pavé, ſur la terre.

CARREAU, ſignifie auſſi, un grand oreiller ou couſſin quarré de velours, que les Dames & les Evêques ſe font porter à l'Egliſe pour ſe mettre à genoux plus commodément: ce qui eſt auſſi une marque de qualité. C'eſt une Dame à *carreau*, on luy porte le *carreau*. les femmes des gens d'épée ont des *carreaux* avec des galons d'argent. Celles des gens de robbe en ont ſeulement avec des broderies de ſoye.

On a auſſi des *carreaux* dans les chambres pour s'aſſeoir ou s'accouder. Les Cavaliers étoient à ce bal au pied des Dames ſur des *carreaux*. Un *porte-carreau*, eſt un petit meuble de bois qui n'a autres pieds que des pommes tournées, ſur lequel on met des piles de *carreaux*.

CARREAUX, en termes de Marine, ſont des rebords ou bandes de bois qui regnent par dehors ſur le bordage du vaiſſeau en guiſe d'un cordon, qui lie & diſtingue les tillacs, & particulierement ceux qui ſont au deſſus de l'eau. On les appelle autrement *liſſes*, *cintes*, ou *precintes*, ou *chaintes*.

CARREAU, en termes de Maçon, eſt une pierre de taille de mediocre groſſeur, dont il en faut deux ou trois pour faire une voye. Quand il n'y en a qu'un, on l'appelle *quartier*.

On appelloit auſſi autrefois *carreaux*, de groſſes pierres qu'on jettoit dans les villes aſſiegées avec des mangonneaux, qui peſoient quelquefois la charge d'un char qu'on nommoit *carrus*; ce qui leur fit donner ce nom, auſſi-bien qu'à *carriere*, qui étoit le lieu d'où on les tiroit.

CARREAU, eſt auſſi une arme de trait, ou fleſche quarrée, qu'on tire avec une arbaleſte. C'eſt par comparaiſon qu'on appelle le *carreau* de la foudre, le trait ou la pierre qu'on croiſt être dans la foudre, qui bleſſe & qui tuë. On a dit autrefois *Gareaux*.

CARREAU, chez les Tailleurs, ſe dit d'un fer plat & pointu par un bout, qu'on fait chauffer, & qu'on paſſe ſur les coutures pour applattir les liſieres.

CARREAU, chez les Marchands de poiſſon, ſe dit des brochets qui ſont les plus gros, qu'ils appellent un brochet *carreau*: ce ſont ceux dont on fait des preſents.

CARREAUX, ſe dit auſſi chez les Artiſans, des groſſes limes. Les gros *carreaux* & gros *demi-carreaux* ſervent à ébaucher le fer. Les *carreaux* doux & *demi-carreaux* ſont des limes douces qui ſervent à le polir.

CARREAU, ſe dit auſſi au jeu de cartes, des figures rouges marquées en loſange. Le Roy, la Dame de *carreau*. il a une quinte major en *carreau*. On appelle le jeu du franc du *carreau*, un jeu où on jette une piece de monnoye en guiſe de palet ſur un quarré qu'on a tracé en terre, & diviſé par ſes diametres & diagonales: celuy qui met ſur les lignes gagne quelque avantage.

On dit proverbialement & baſſement d'un homme qui a

vomi, qu'il a jetté du cœur ſur du *carreau*. On dit auſſi pour meſpriſer quelqu'un, que c'eſt un valet de *carreau*.

CARREAU, en termes de Monnoyes, ſe dit des pieces d'or ou d'argent qu'on taille pour fabriquer les eſpeces. La premiere façon qu'on donne en la fabrique des monnoyes au marteau, eſt de tailler *carreaux*, c'eſt à dire, couper les lingots ou lames d'or ou d'argent en petits morceaux quarrez avec de grandes ciſoires. La ſeconde façon eſt de battre ou frapper *carreaux*: ce qui ſe fait par un habile ouvrier ſur une enclume oblongue qui eſt ſur ſon banc dans ſa fournaſe. La troiſiéme façon eſt de recuire *carreaux*: & la quatriéme de les ajuſter, approcher, ou rebaiſer pour les rendre de leur juſte poids, & enſuite les rechauffer & flatir, eſlaizer & bocarder, qui ſont les cinq, ſix, ſept & huitiéme façons qu'on leur donne, aprés leſquelles les *carreaux* s'appellent *flans* ou *eſpeces*.

CARREFOUR. ſ. m. Lieu où aboutiſſent pluſieurs ruës ou chemins. On fuſtige les criminels dans les places publiques, & dans les *carrefours*. Les publications à ſon de trompe ſe font dans les *carrefours*. Ce mot vient de *quatre fours*, parce que *fourc* ſignifioit autrefois un *angle aigu*, comme celuy que font les doits l'un à l'égard de l'autre: d'où a eſté fait auſſi le mot de *fourche*. Les Latins l'ont appellé *quadrivium*, *ubi quatuor via conveniunt*; & on a donné ce nom à l'Arithmetique, à la Geometrie, à la Muſique, à l'Aſtronomie, parce que ces quatre arts ſont les quatre chemins qui conduiſent à la Philoſophie.

CARRELAGE. ſubſt. maſc. Action d'appliquer des carreaux. Il a tant couſté pour le *carrelage* de cette chambre.

CARRELER. verb. act. Paver une chambre, ou autre lieu de carreaux de terre, de fayence, de marbre.

CARRELER, ſignifie auſſi, Raccommoder des ſouliers, des bottes, y remettre des ſemelles, des bouts.

CARRELÉ, ÉE. part. & adj. Un plancher, une chambre *carrelée*.

CARRELET. ſubſt. maſc. Groſſe aiguille à quatre carnes ou coſtés, dont ſe ſervent les Savetiers, Selliers, & autres qui travaillent en cuir.

CARRELET. ſubſt. maſc. Poiſſon de mer fort plat, taillé en loſange, comme le turbot. Ce poiſſon eſt appellé par quelques-uns *plie*, quand il eſt grand; & *carrelet*, quand il eſt petit. En Latin *quadratulus*.

CARRELETTES. Ce ſont des limes qui ſervent à limer & à polir le fer. Groſſes *carrelettes*. Les petites *carrelettes* ſont des limes douces.

CARRELEUR. ſubſt. maſc. Maçon qui pave avec des carreaux. On le dit auſſi de ceux qui raccommodent des ſouliers. Et on appelle ironiquement, un Jean Logne *Carreleur* de ſabots, un homme qu'on accuſe d'eſtre inutile, en luy attribuant un meſtier chimerique.

CARRELURE. ſubſt. fem. Application des carreaux ſur le plancher d'une chambre. Il a tant couſté pour la *carrelure* de cette maiſon.

CARRELURE, ſignifie auſſi, une remonture de bottes, de ſouliers, où on a mis des ſemelles & des bouts.

On dit proverbialement & figurément, une *carrelure* de ventre, d'un bon repas qu'un goinfre ou un paraſite ont eſté faire quelque part, & qui ne leur a rien couſté.

CARRER. v. act. Reduire en quarré une autre figure. On peut aiſément *carrer* un triangle, & toute autre figure rectiligne. Le grand probleme de la Geometrie eſt de *carrer* un cercle, une ellypſe, une parabole, & toute autre figure curviligne, c'eſt à dire, faire un quarré qui leur ſoit parfaitement égal.

On dit avec le pronom perſonnel, Se *carrer*, pour dire, Marcher avec affectation & témoignage d'orgueil, comme font les fanfarons.

CARRET. ſubſt. maſc. Terme de Marine, qui ſe dit d'un fil tiré d'un des cordons de quelque vieux cable coupé par pieces, qui eſt de grand uſage ſur la mer pour raccommoder les manœuvres.

CARRET, eſt auſſi un nom que donnent les Marchands à de l'eſcaille de tortuë.

CARRIER. ſ. m. Homme de journée qui tire la pierre des carrieres.

CARRIERE. ſ. f. Lieu qu'on creuſe dans un champ pour en tirer la pierre qui eſt deſſous. On ne peut pas baſtir ſur ce terrain, il eſt creux, on y a fouillé des *carrieres*. cet enfant eſt tombé dans le puits de la *carriere*. une *carriere* de marbre, de jaſpe, de pierre de St. Leu, de Tonnerre, &c. Il y a des *carrieres* où on trouve deux cieux ou bancs de ciel à 12. ou 15. pieds au deſſous l'un de l'autre, comme a remarqué Blondel. Ce mot vient de *carreaux* ou groſſes pierres qu'on tire des *carrieres*, qu'on a appellé en Latin *quadraria* ou *carreria*.

Les Medecins diſent auſſi, qu'un homme a une *carriere* dans la veſſie, quand aprés en avoir tiré quelques pierres, il s'y en engendre de nouvelles.

Les Botaniſtes appellent auſſi dans une poire la *carriere*, cette partie ou s'amaſſent pluſieurs petits nœuds pierreux, qui vers le centre du fruit ſemblent ne former qu'une pierre.

CARRIERE, ſignifie auſſi, le terrain, l'eſtenduë d'un champ où on peut pouſſer un cheval, juſqu'à ce que l'haleine luy manque. J'ay eſprouvé ce cheval, je luy ay fait faire une grande *carriere*.

On dit poëtiquement, Le blond Phœbus entrant dans ſa *carriere*. Ce mot vient de *carrera* Latin, qui eſt auſſi Eſpagnol, & qui a eſté fait de *carra*, comme qui diroit *chemin de charrettes*. Menage. Ou bien il vient de *quadraria* ou de *quadrataria*, *a quadris vel quadratis lapidibus*. Borel le derive de *charriere* vieux mot François qui ſignifioit *ruë* par où peuvent paſſer une charrette, qui doit avoir au moins 8. pieds de large.

CARRIERE, en termes de Manege, ſignifie un lieu fermé de barrieres où on entre pour courir la bague, & la courſe même du cheval. Il a fourni ſa *carriere*. il a bronché au milieu de la *carriere*, ſi-toſt qu'il eſt entré dans la *carriere*. ce cheval a une *carriere* tride, c'eſt à dire, il galope fort viſte.

En Fauconnerie on appelle *carriere*, la montée de l'oiſeau d'environ 60. toiſes. S'il monte plus ou moins, on dit *double carriere*, ou *demie carriere*.

CARRIERE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, & premierement d'un beau ſujet, d'une belle matiere où on peut s'exercer à écrire, à diſcourir. L'Hiſtoire du temps eſt une belle *carriere* pour un Hiſtorien. ce ſujet eſt une belle *carriere* où un Poëte peut exercer ſon genie.

On dit en ce ſens, Donner *carriere* à ſon eſprit, pour dire, Se laiſſer emporter à ſon genie, ou à ſon plaiſir; s'étendre ſur un ſujet au delà des bornes; pouſſer un éloge ou une raillerie trop loin. Ces gens ſe donnent *carriere*, c'eſt à dire, ſe reſjouiſſent, boivent, rient, chantent, &c.

CARRIERE, ſe dit encore figurément du cours de la vie, & des fonctions où on la paſſe. Ce ſaint homme a fourni ſa *carriere*, a paſſé ſa vie dans les exercices de pieté. le prix nous attend au bout de la *carriere*. cet Ambaſſadeur a fourni ſa *carriere*, a achevé ſa negociation avec ſuccés.

On dit proverbialement, qu'on a fait paſſer *carriere* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a fait faire quelque choſe haut la main, & malgré luy.

CARROBE. ſ. f. C'eſt un arbre aſſez haut qui jette ſes branches plus en largeur qu'en hauteur. Son écorce eſt cendrée tirant ſur le pers, comme celle du lotus. Sa feuille reſſemble à celle du freſne, mais eſt plus large, plus dure & plus ronde. Cet arbre fleurit à la fin de l'hiver,

l'hiver, & porte ſon fruit en été. Ses gouſſes fraiſchement cueillies ont une odeur taſcheuſe ; mais eſtant ſechées ſur des clayes, elles ſont de bonne odeur, & ſont bonnes à manger, car elles ſont pleines d'un ſuc qui a le gouſt de miel. Les Apothicaires luy ont auſſi donné le nom de *carrouge*, & ſon nom Latin eſt *ſiliqua*.

CARROSSE. ſ. m. Voiture commode pour aller par la ville & par la campagne. C'eſt un vaiſſeau propre à tenir pluſieurs perſonnes, ſuſpendu avec de groſſes courroyes ſur quatre moutons, poſé ſur un train à quatre roues. Ses parties ſont le train, le bateau, l'imperiale, les quenouilles, les fonds, les portieres, les manteles, les goutieres. Les Ducs & Pairs ont le privilege d'entrer en *carroſſe* dans le Louvre ; & les Ducheſſes, de mettre des houſſes ſur leurs *carroſſes*. Il y a des *carroſſes* de Lyon, d'Orleans, &c. qui ſont des voitures publiques ; & des *carroſſes* de loüage. Menage derive ce mot de *carruca*, ou *carrucha*, qui ſe trouve ainſi écrit dans les Pandectes de Florence.

Un *carroſſe coupé*, eſt un *carroſſe* qui n'a qu'un fond ſur le derriere, & qui n'a tout au plus ſur le devant qu'un ſtrapontin. Un *carroſſe vitré*, c'eſt celuy qui eſt garni de glaces. Un *carroſſe drappé*, eſt un *carroſſe* de deuil, celuy qui eſt garni de drap dehors & dedans. L'attelage d'un *carroſſe* s'entend de ſix chevaux avec un volontaire, pour ſervir à la place de quelqu'un des autres à qui il arriveroit quelque accident. Ce Prince a trois attelages de *carroſſe*. L'attelage ordinaire n'eſt neantmoins que de deux chevaux.

On appelle un homme à *carroſſe*, une Dame à *carroſſe*, ceux qui ſe diſtinguent du peuple par l'équipage d'un *carroſſe* qu'ils entretiennent, qui font rouler le *carroſſe*.

Les Hiſtoriens, & ſur tout ceux d'Italie, ont appellé *carroſſe*, le principal eſtendard d'une armée, qui eſtoit attaché à un arbre gros comme un grand maſt avec des cables ſur un chariot couvert d'eſcarlatte, & tiré par quatre paires de bœufs caparaçonnez & couverts de ſatin blanc avec une croix rouge ſur le milieu. Il avoit au haut une croix d'or fort brillante, & l'eſtendard eſtoit blanc chargé d'une croix rouge. Perſonne n'oſoit prendre la fuitte tant qu'il ſubſiſtoit debout. Il étoit à la garde d'un Capitaine avec huit trompettes, & huit ſoldats d'élite, & il y avoit un Aumoſnier qui diſoit tous les jours la Meſſe auprés. Les Auteurs en attribuent l'invention à Heribert Archevеſque de Milan vers l'an 1124. L'Empereur Othon IV. avoit un ſemblable *carroſſe*. Pluſieurs autres Princes en ont eu auſſi, comme les Rois de Hongrie, & même les Sarrazins.

On appelle proverbialement un cheval de *carroſſe*, un homme ſans eſprit, à qui on ne peut rien apprendre, & celuy qui marche groſſierement & en pied plat.

CARROSSIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des *carroſſes*. Ceux de ce meſtier s'appellent *Selliers Lormiers, Carroſſiers* ; & ils ſont à Paris un corps ſeparé d'avec les Bourreliers.

CARROUSEL. ſ. m. Feſte magnifique que font des Princes ou Seigneurs pour quelque rejoüiſſance publique, comme aux mariages, aux entrées des Rois, &c. Elle conſiſte en une cavalcade de pluſieurs Seigneurs ſuperbement veſtus, & équippez à la maniere des anciens Chevaliers, qui ſont diviſez en quadrilles. Ils ſe rendent à quelque place publique, où ils font des courſes de bague, des jouſtes, tournois, & autres exercices de Nobleſſe. On y adjouſte quelquefois des chariots de triomphe, des machines, des danſes de chevaux, &c. & c'eſt de là que ces feſtes ont pris leur nom. Les Maures y introduiſirent les chifres & les livrées dont ils ornerent leurs armes & les houſſes de leurs chevaux, avec pluſieurs applications myſterieuſes. Les Gots & les Allemands y adjouſterent l'uſage des cimiers, des maſſes de heron, & des aigrettes. La plus-part des machines ſont desinventions des Italiens. Ce mot vient de l'Italien *caroſello*, diminutif de *carro*. Menage. Le Pere François Meneſtrier Jeſuite a eſcrit des *carrouſels*, des jouſtes & des tournois. Tertullien en ſon livre des Spectacles attribuë à Circé l'invention des *carrouſels*, & veut qu'elle ait eſté la premiere à dreſſer le Cirque & des courſes en l'honneur du Soleil ſon pere. Deſorte que quelques-uns croyent que ce mot vient de *carrus ſolis*, ou de *carro del ſole*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient des chars & carroſſes qu'on y menoit.

CARROUSSE. ſ. f. Bonne chere qu'on fait en beuvant, & en ſe rejoüiſſant. Ils ont eſté trois jours chez un tel à faire *carrouſſe*. Ce mot eſt populaire, & vient de l'Allemand *garhaus*, qui veut dire, *tout vuidé*, on ſouſentend le verre ; d'où on a fait depuis *carous*, & puis *carrouſſe*. Menage. Borel le derive de *chara, gaudium*.

CARRURE. ſ. f. eſt un terme dont les Tailleurs ſe ſervent en parlant de la taille d'un pourpoint ou d'un corps de juppe, qui ſe dit particulierement de l'eſpace qui eſt entre les deux eſpaules.

CARTE. ſ. f. Papier. Il n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe. Donner la *carte* blanche à quelqu'un, pour dire, luy donner un papier blanc ſigné pour le remplir de ce qu'il luy plaira.

On le dit auſſi au figuré, pour dire, Se ſoûmettre à toutes les conditions qu'un autre nous voudra impoſer.

CARTE, eſt auſſi une grande feuille de papier, ou pluſieurs feuilles collées enſemble, ſur leſquelles on a tracé, depeint, ou gravé la repreſentation du monde, ou de ſes parties. Les *cartes* geographiques contiennent la deſcription des terres ; les hydrographiques, celle de la mer ; les chorographiques, celle d'une region ; les topographiques, celle de quelques lieux particuliers. Hevelius a fait le premier des *cartes* ſelenographiques, qui contiennent la deſcription des figures qui apparoiſſent en la Lune. On en fait maintenant de plus exactes à l'Obſervatoire du Roy. La *carte* univerſelle s'appelle la *mappemonde*. On dit auſſi des *cartes* coſmographiques, pour dire, la deſcription du monde. On a trouvé l'invention de faire des *cartes* topographiques fort exactes, en faiſant des obſervations avec des inſtruments garnis d'alhidades en deux ſtations. Le premier qui en a écrit a été Philippes d'Amfrie Tailleur General des Monnoyes de France en 1597. & depuis luy Adrianus Metius, Morgard, Henrion, & les Peres Jean François Schot & Pardies Jeſuites, comme a rapporté le Sr. Comiers en ſon Traité des Lunettes.

CARTE MARINE, eſt une *carte* où on prend peu de ſoin de marquer les villes qui ſont en terre ferme, mais on en écrit exactement la mer, les coſtes, les ports, les bancs de ſable, les ſeiches, & les golphes. On y décrit auſſi outre les longitudes & latitudes, les lignes des rhumbs des vents. On y marque les Meridiens en lignes paralleles : ce qui eſt ſujet à beaucoup d'erreurs. On ſe ſert ſur la Mediterranée de *cartes* par routes & diſtances. Elles n'ont point d'autres lignes que celles des rhumbs de vent, & une ſeule eſchelle qui ſe meſure par milles. Les matelots ont des *cartes* au point plat ou au point commun, qui ſont les ordinaires ; d'autres au point reduit, quand les degrez de latitude ſont inegaux : ce qui arrive, lors que la projection de la *carte* eſt telle, que le Pole y ſert de centre, & que les rayons en marquent les Meridiens.

Pointer la *carte*, c'eſt, Marquer le lieu ſur la *carte* où on croit eſtre en pleine mer, ſuivant l'obſervation & l'eſtime d'un Pilote.

On fait auſſi ſur terre des *cartes* de routes pour les logements des gens de guerre, & pour les campements : & on dit, Oſter quelqu'un de deſſus la *carte*, pour dire,

l'exempter du logement des gens de guerre, faire detourner un peu la route.

Sçavoir la *carte*, ſe dit non ſeulement au propre, de ceux qui ſçavent la Geographie, mais plus ſouvent au figuré, de ceux qui connoiſſent les intrigues d'une Cour, le train des affaires d'un Eſtat, les destours d'une maiſon, les connoiſſances, les habitudes, les ſecrets d'une famille, d'un quartier.

CARTE, ſignifie auſſi, un corps fait de pluſieurs feuilles de papier collées enſemble, ou de papier haché, mouillé, reduit en bouillie, raſſemblé & ſeché dans une preſſe. On met de la *carte* dans les collets de pourpoint, & dans pluſieurs choſes qu'on veut rendre dures & fermes. On fait des images de *carte* dans des moules, des plaques, des ornements de plafonds avec de la *carte* dorée.

On le dit en ce ſens d'un petit morceau de *carte* deliée & marquée de pluſieurs points ou figures, dont on aſſemble un certain nombre pour joüer à pluſieurs ſortes de jeux. Il a eu ce coup-cy le plus beau jeu de la *carte*. Une *carte haute*, eſt une *carte* figurée ou peinte. On y compte auſſi quelquefois les as. Une *carte baſſe*, eſt celle qui eſt marquée des moindres points juſqu'à ſix. une *carte* de cœur, de carreau, de pique & de treſle.

CARTES, ſe dit plus ordinairement au plurier. Il y a pluſieurs jeux de *cartes*, le Picquet, le Berlan, l'Homme, l'Hombre, le Lanſquenet, la Baſſette, la Triomphe, le Here, l'Imperiale, le Hoc, le Reverſis, la grande & petite Prime, la Menille, &c.

On appelle fauſſes *cartes*, non ſeulement les *cartes* marquées avec leſquelles on pippe au jeu; mais on dit auſſi, qu'il eſt entré une fauſſe *carte* dans un jeu, quand c'eſt une *carte* toute ſeule d'un point. Elle eſt deſavantageuſe, parce qu'on eſt obligé d'obeir à une plus haute de même point qu'on jette, & qui fait perdre la main.

On dit auſſi, Battre, meſler, brouiller, couper les *cartes*, lors qu'on les manie long-temps pour en changer l'ordre & la diſpoſition, & qu'enſuitte on en ſepare le jeu en deux.

On dit figurément en ce ſens, que les *cartes* ſont bien brouillées, quand dans un Eſtat, ou dans une Cour, il y a des troubles, des guerres, des diſſentions, des intereſts, & des affaires fort difficiles à accommoder.

On appelle, Joüer bien les *cartes*, faire les *cartes*, gagner les *cartes*, quand on fait davantage de levées de cartes qu'on joüe ſur table, que celuy contre qui on joüe.

On dit proverbialement d'une maiſon bien enjolivée, mais baſtie peu ſolidement, que c'eſt un chaſteau de *carte*.

CARTEL. ſ. m. Eſcrit qu'on envoye à quelqu'un pour le deffier à un combat ſingulier, ſoit pour des tournois, ſoit pour un duel formé. Les *cartels* ne ſont plus en uſage depuis que le Roy a ſi ſeverement deffendu les duels, ſi ce n'eſt figurément & en raillerie, quand on veut deffier quelqu'un à la diſpute, & faire un aſſaut de reputation. L'uſage des *cartels* & des deffis eſt fort ancien, & on en voit divers exemples dans Homere, Virgile, & autres Poëtes Grecs & Latins.

CARTELLE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des groſſes planches ou doſſes qui ſervent aux moulins à porter les meules, ou à faire les planchers qui ſont à coſté, & à d'autres uſages.

CARTELLE, eſt auſſi une façon de debiter les bois qui ſont recherchez, comme les freſnes & érables loupeux & noüailleux, lors qu'on les met par petites planches de trois, quatre & cinq pouces d'eſpaiſſeur pour ſervir aux Ebeniſtes.

CARTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des cartes à joüer, ou qui en fait trafic.

CARTILAGE. ſ. m. Terme d'Anatomie, eſt une partie ſimilaire du corps de l'animal, qui eſt froide & ſeche, qui eſt de nature mitoyenne entre la chair & l'os & le ligament, qui ſert à la varieté des mouvements, & à rompre la force des aſſauts exterieurs. Les animaux qui n'ont point d'os ont en leur place des *cartilages*. Le *cartilage* n'eſt diſtingué des os que par le plus & le moins; & il a cela de propre, qu'il eſt luiſant & tranſparent, liſſé & uni, & il n'a ni moëlle, ni cavité, ni nerfs; d'où vient qu'il n'a point de ſentiment. Il ſert à unir & joindre les os comme de la colle, & cette eſpece de ſymphyſe ou d'union s'appelle *ſynchondroſe*. Il y a des *cartilages* durs qui enfin ſe tournent en os, comme ceux qui forment le larinx; d'autres ne s'y tournent jamais, comme la luette. Les autres ſont mols, qui lient les jointures, & reſſemblent aux ligaments. Il y en a qui naiſſent avec l'os, comme en l'os pubis & au brechet; d'autres qui ſont ſeulement attachez au bout des os, comme celuy du nez; d'autres qui ne dependent point des os, mais qui ſont une partie à part, qu'on nomme pour cela *ſolitaires*, comme ceux des paupieres, des oreilles & de la trachée artere. Il y a des *cartilages* aux jointures de preſque tous les os, pour fortifier les bords de leurs emboëſtures, comme aux eſpaules, aux coudes, aux clavicules, &c. Le *cartilage* eſt appellé par les François *tendon*, & eſt blanc comme les autres parties ſpermatiques. Ce mot vient de *cartilago* Latin, qui ſignifie *fait de carte*, ou de choſe ſemblable à la carte; & qui ſe dit comme *carnilago*, choſe approchant de la chair, n'en étant pourtant pas.

CARTILAGINEUX, EUSE. adj. Qui eſt formé de cartilage. Les animaux ont pluſieurs parties; *cartilagineuſes*.

CARTISANE. ſ. f. Terme de Broderie. C'eſt de la ſoye ou du fil delié, ou de l'or & de l'argent, dont on couvre un petit morceau de carte ou de parchemin qu'on met dans les dentelles & guipeures.

CARTON. ſ. m. Groſſe carte. On en fait de papier collé, & de papier haché & ſeché dans la preſſe. Les livres en veau ſe relient avec de gros *cartons*. on fait des images & pluſieurs ſortes d'ouvrages avec du *carton* dans des moules.

CARTON, en termes de Peinture, ſe dit des deſſeins qu'on fait ſur le papier, pour les calquer enſuitte ſur l'enduit d'une muraille où on veut peindre à freſque.

CARTON, en termes d'Imprimerie, ſe dit d'un feuillet qu'on r'imprime à la place d'un autre où il s'étoit gliſſé quelque groſſe faute. On a refait pluſieurs *cartons* de ce livre pour en empêcher la cenſure.

CARTONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait ou qui vend du carton.

CARTOUCHE. ſ. m. ſelon les ouvriers; mais dans le langage ordinaire on le fait feminin. C'eſt un rouleau de carte, ou ſa repreſentation, dont la ſculpture & la graveure font divers ornements, au milieu duquel on met quelque inſcription ou deviſe. Les titres des cartes geographiques ſont écrits dans des *cartouches* fort hiſtoriées.

On appelle auſſi *cartouche* dans les baſtiments, ces mêmes repreſentations qui ſe font de pierre, de plaſtre, ou de bois, & qui laiſſent au milieu un vuide capable de recevoir quelque inſcription.

CARTOUCHE, en termes de Guerre, eſt une charge d'arme à feu enveloppée dans de gros papier ou de la carte, pour charger plus promtement. Celles du canon contiennent de petites balles, des clous, des chaiſnes, des ferrailles, & ſont enveloppées dans de la carte. Celles des mouſquets & des piſtolets contiennent ſeulement de la poudre & du plomb enveloppez dans de gros papier.

CARTOUCHE, eſt auſſi une eſpece de grenade ou boulet creux, qui eſt une boëſte ronde remplie de balles de mouſquet, qui s'ouvre à propos, quand il eſt beſoin.

CARTULAIRE. Voyez *Chartulaire*.

Digitized by Google

CARVI. ſ. m. C'eſt une plante qui n'eſt gueres differente du panais ſauvage. Elle jette d'une ſeule racine pluſieurs tiges quadrangulaires d'une coudée de haut, avec un bouquet garni de fleurs blanches, d'où ſort une graine un peu plus longue que celle d'anis, anguleuſe & noiraſtre. Sa racine eſt longue, & d'un gouſt acre & amer. Le peuple appelle *chervis*, ce que les Apothicaires appellent *carvi*. En Latin *carum*.

CARYATIDES. ſ. f. plur. Terme d'Architecture. C'eſt une eſpece de pilaſtre ou de colomne repreſentant une figure de femme, dont les Anciens ſe ſont ſervis pour faire le fuſt de la colomne Ionique. L'origine de cet ornement eſt connuë & rapportée par Vitruve, qui dit que les Grecs ayant pris la ville de Carye, en emmenerent les femmes captives, & pour marque de leur ſervitude, ils en appliquerent les figures dans leurs baſtiments, comme ſi elles euſſent été chargées de gros fardeaux, & tels que ceux que les colomnes ſupportent.

C A S.

CAS. ſubſt. maſc. Accident arrivé par la fortune. Perſonne n'eſt reſponſable des *cas* fortuits. Ce mot vient du Latin *caſus*, de *cado*.

CAS, ſignifie auſſi, Condition ſtipulée qui s'execute, lors qu'il arrive une choſe qu'on prevoit qui peut arriver. Dans les contracts on ſe precautionne ſelon les divers *cas*, comme en *cas* de guerre, de peſte, de ſterilité, au *cas* de mort, en *cas* de recidive, le *cas* advenant qu'on ſoit depoſſedé. le depoſt volontaire ne ſe prouve par témoins qu'en trois *cas*, incendie, ruine, naufrage.

CAS, ſignifie auſſi, Eſtime. On fait *cas* de cet Advocat. Ce n'eſt pas grand *cas* que l'ouvrage que vous m'avez montré. il ne s'agit que de cent livres en ce procés, ce n'eſt pas grand *cas*.

CAS, ſignifie encore, une choſe qui convient à quelqu'un. N'allez point chercher plus loin, c'eſt là voſtre *cas*, voſtre fait.

CAS, en termes de Juriſprudence, c'eſt l'eſpece d'une loy. Les loix ſont bonnes en un *cas*, & ne le ſont pas en l'autre. ce n'eſt pas là le *cas*, l'eſpece de la loy que vous citez.

CAS, ſe dit encore en ſtile du Palais en pluſieurs formules. On a obſervé les formes en tel *cas* requiſes & accouſtumées. il a été condamné pour les *cas* reſultans du procés, c'eſt à dire, pour pluſieurs choſes dont il y avoit preuve au procés. On met dans les Lettres de Chancelerie, Si le *cas* y eſchet, c'eſt à dire, S'il y a lieu, ſelon l'exigence des *cas*, ſelon le merite des affaires.

CAS, ſe dit auſſi au Palais d'une certaine nature d'affaires, de delits, de crimes. Les *Cas* Royaux & Prevoſtaux ſont certains crimes dont connoiſſent les Juges Royaux & Prevoſtaux à l'excluſion des ſubalternes, comme fauſſe monnoye, rapt, port d'armes, infraction de ſauvegarde, &c. En matiere civile, comme le poſſeſſoire des Benefices, le delit fait dans les foreſts du Roy, les cauſes de ſon domeine, les Egliſes de ſa fondation, &c. ſont des *Cas* Royaux.

On dit auſſi à l'égard des Eccleſiaſtiques, le *cas* privilegié, pour oppoſer au *delit commun*. L'Official juge le Prêtre pour le delit commun, mais le Juge Royal y aſſiſte pour le *cas* privilegié, c'eſt à dire, lors qu'il y a quelque crime qui merite quelque peine corporelle, attendu que l'Egliſe ne condamne point à peine afflictive. On dit auſſi des affaires qui ſe font extraordinairement en conſideration du merite de quelque perſonne, ou de quelque circonſtance importante, que c'eſt un *cas* privilegié, qu'il ne tire point à conſequence.

CAS, en termes de Theologie, ſe dit de certains faits qui augmentent l'énormité d'un peché. Ce Docteur eſt ſçavant dans les *cas* de conſcience. ce peché eſt un *cas* reſervé au Pape, à l'Evêque. les Preſtres ont pouvoir d'abſoudre à l'article de la mort les vrais penitents de tous les *cas* reſervés.

CAS, ſignifie quelquefois, Ordure & obſcenité. Cet enfant a fait ſon *cas* en cet endroit-là, il faut le nettoyer. Voiture a dit dans un Rondeau,

> Saboule & met la tripiere par bas,
> Jambes en l'air elle montre ſon *cas*, &c.

CAS, en termes de Grammaire, ſe dit de la differente inflection des noms. Il y a ſix *cas*, le nominatif, le genitif, le datif, l'accuſatif, le vocatif, & l'ablatif. En François ils ne different que par l'appoſition des articles; en Latin par la terminaiſon.

CAS, eſt auſſi une eſpece d'interjection, ou d'adverbe admiratif. C'eſt grand *cas* que les hommes ne ſe corrigent point par les fautes d'autruy.

CAS, ſe dit encore adverbialement en ces phraſes. *Au cas, en tout cas, poſez le cas, en ce cas*, pour dire, En cette occaſion, en cette condition, en cette ſuppoſition.

On dit auſſi, *En cas*, pour deſigner quelque choſe particuliere. *En cas* de fruits, pour dire, Quant aux fruits, je n'en mange point de crus, &c.

CAS, ſe dit auſſi proverbialement en ces phraſes. Au *cas* que Lucas n'euſt qu'un œuil, ſa femme auroit eſpouſé un borgne, pour ſe moquer de ceux qui prevoyent trop d'accidents, qui demandent trop de conditions. On dit auſſi, Vous mettez trop de ſi & de *cas* en cette affaire, pour dire, Vous demandez trop de precautions, vous entrez en trop de particularités. On dit auſſi d'un homme, que ſon *cas* eſt ſale, quand il ſe cache pour ſe dérober à la punition de quelque crime. On dit auſſi, Tous vilains *cas* ſont reniables.

CASANIER. ſubſt. maſc. Poltron, faineant, qui ne ſort point de ſa caſe, du coin de ſon feu. Voſſius croit que ce mot vient du Latin *caſa*.

CASAQUE. ſubſt. fem. Manteau qu'on met par deſſus ſon habit, & qui a des manches où on fourre les bras. Les *caſaques* ſont commodes pour les gens de cheval. Ce mot vient de Caracalla Empereur, lequel étant à Lyon, fit habiller tous ſes gens de cette maniere de veſtement. On diſoit autrefois *caraquin*, au lieu de *caſaquin*, & on le dit encore à preſent en Baſſigni. D'autres croyent que ce mot vient d'un habillement de Coſaques, & qu'on a dit *caſaque* par corruption, comme *hongreline* des *Hongrois*. Covarruvias le fait venir de l'Hebreu *caſah*, qui ſignifie *couvrir*: d'où a été tiré le Latin *caſa*, *cabane*, comme on dit *tugurium*, *à tegendo*.

On appelle *caſaques* de Mouſquetaires, de Gardes du corps, de Gendarmes, les manteaux de cette ſorte portés par les cavaliers de ces compagnies, qui ont des marques & des broderies particulieres pour les diſtinguer les uns des autres. Il a pris la *caſaque*, ou, Il a rendu la *caſaque* de Mouſquetaire, c'eſt à dire, Il eſt entré au ſervice, ou, Il a quitté le ſervice de Mouſquetaire.

On dit figurément, qu'un homme a tourné *caſaque*, pour dire, qu'il a changé de parti. Ce Prince étranger s'étoit mis du coſté du Roy, mais depuis il a tourné *caſaque*. les trouppes auxiliaires ſont ſujettes à tourner *caſaque*.

CASAQUIN. ſubſt. maſc. Petit caſaque. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale, On luy a donné ſur le *caſaquin*, pour dire, On l'a battu.

CASCADE. ſ. f. Cheute d'eaux qui tombe d'un rocher dans un lieu bas. Dans les montagnes on voit mille petits ruiſſeaux qui font des *caſcades* naturelles. Ce mot eſt venu de l'Italien *caſcata*, qui a été fait de *caſcare* & de *cado*. Menage.

CASCADE, ſe dit auſſi de ces cheutes d'eaux qui ſe font artificiellement dans les jardins de plaiſance, quand on fait

Digitized by Google

ſait tomber des eaux, ſoit en nappes, ſoit en jets; ſoit en rigoles de haut en bas, ou de baſſin en baſſin.

CASCADE, ſe dit auſſi figurément des fautes de jugement, des inégalitez qui ſe trouvent dans un ouvrage. Jugement de l'Auteur où eſtiez-vous, quand vous fiſtes cette magnifique *caſcade*? dit Balſac.

CASCANES. ſ. f. plur. Terme de Fortification. Ce ſont certains puits qu'on fait dans le terreplain pour éventer les mines.

CASE. ſubſt. fem. Maiſon. En ce ſens ce mot eſt emprunté de l'Italien *caſa*, & n'eſt encore en uſage qu'en peu de phraſes. C'eſt le patron de la *caſe*. il rentre dans ma *caſe*. il ne ſort point de ſa *caſe*. Iſidore & Papias diſent que ceſt une petite maiſon de payſan fermée ſeulement de hayes, ou de palis.

CASE, ſe dit ordinairement des divers carreaux qui ſont dans un eſchiquier, ou damier, au jeu des Eſchecs, & des Dames. Le Roy n'a plus que deux *caſes* pour ſe ſauver. le pion advance de deux *caſes* le premier coup. Menage aprés Saumaiſe tient que ce mot vient de *caſſa*, ou *capſa*, qui vient du Grec *kapſa*, qui ſignifie la même choſe.

CASE, ſe dit auſſi au jeu du Triquetrac de deux dames qui ſont poſées ſur une même ligne ou languette marquée ſur le tablier où on joüe le Triquetrac, & qui empêchent les dames du parti contraire de paſſer outre. Quand on fait le petit Jean, il ſert à abattre du bois pour faire des *caſes*. Le ſeptiéme point s'appelle la *caſe du Diable*, parce que c'eſt la plus difficile à faire. Une demie-*caſe*, c'eſt quand il n'y a qu'une dame abattuë.

CASEMATE. ſubſt. fem. Terme de Fortification, ce qu'on appelle autrement *place baſſe*, ou *flanc bas*. C'eſt la batterie qui eſt dans le flanc pour deffendre le foſſé. Ce nom vient d'une voute qu'on faiſoit autrefois pour ſeparer les platte-formes où ſe faiſoient les batteries hautes & baſſes, dont chacune ſe nommoit en Italien *caſa armata*, ou en Eſpagnol *caſamata*. Maintenant on ſe contente de retirer la place haute en dedans du baſtion. Quelquefois on fait trois plattes-formes, dont la plus haute eſt ſur le rempart. La *caſemate* eſt auſſi appellée *flanc retiré*, parce que c'eſt la partie du flanc qui eſt la plus proche de la courtine, & du centre du baſtion. On la couvroit autrefois d'un orillon ou eſpaulement, qui étoit un corps maſſif de pierre rond ou quarré qui empêchoit qu'on ne viſt de dehors dans les batteries.

CASER. verb. neut. qui ne ſe dit qu'au jeu du Triquetrac, pour ſignifier, Faire des caſes, ou mettre des dames l'une ſur l'autre, afin d'empêcher l'adverſaire de paſſer outre. La plus grande ſcience du Triquetrac eſt de bien *caſer*. Dans les vieilles Couſtumes on diſoit *caſer*, & *acaſer*, pour dire, Donner quelque terre en fief: d'où on a dit *caſement*, & *chaſement*, & *chas*, pour dire, *maiſon*; & en Latin on a appellé *caſatus*, un *domeſtique*, un *vaſſal*.

CASQUE. ſ. m. Arme deffenſive pour couvrir la teſte & le col d'un cavalier, qu'on appelle autrement *heaume*. Ce mot vient de *caſſicum* ou *caſſicus*, diminutif de *caſſis*. Menage. Sa racine a ſignifié une *choſe vuide & creuſe*. On dit en Eſpagnol *caſco*, pour ſignifier la *teſte* ou un morceau d'un pot de terre caſſé.

CASQUE, qu'en termes de Blaſon on appelle auſſi *timbre*, ſe met au deſſus de l'Eſcu pour ſon principal ornement. C'eſt la vraye marque de Chevalerie; au lieu que l'Eſcu eſt la marque de la ſimple Nobleſſe, & ſur tout chez les Allemands, qui en mettent pluſieurs ſur leurs Armes, quand ils ont pluſieurs Fiefs ou titres qui leur donnent des voix differentes dans les Cercles de l'Empire. Il y a eu un Archevêque de Cologne qui en a porté juſqu'à ſix. Les Auteurs donnent divers noms à ces *timbres* ou *caſques*. L'*Imperial* eſt celuy ſur lequel s'eſleve une agile; le *Royal*, celuy qui eſt couronné; le *timbre d'exclamation*, celuy qu'on portoit dans les tournois, lors que les Herauts crioient pour faire connoiſtre ceux qui entroient dans la lice; le *timbre eſloigné*, celuy qu'on portoit quand on alloit chercher les adventures; le *timbre de burte*, celuy qui eſtoit affilé en pointe par le devant pour faire gliſſer le coup; le *timbre de vol*, celuy qui avoit un vol au deſſus; le *timbre de deffenſe*, qui eſtoit entierement fermé; le *timbre de tourbe*, celuy qui eſtoit tout uni pour les courſes, qu'on appelloit la *tourbe* ou la *foule*, lors qu'on couroit pluſieurs enſemble, & que l'on combattoit comme dans une meſleé, &c.

En Blaſon on diſtingue encore les *caſques* ou *timbres* par la matiere, la forme & la ſituation. Ceux des Rois ſont d'or, ceux des Princes & des Grands Seigneurs d'argent, & ceux des ſimples Gentilshommes d'acier poli. A l'égard de la forme, ceux des Souverains ſont ouverts; les autres ſont à demi fermez & à divers nombre de grilles, qu'on compte pour marquer les divers degrez de qualité. Les moindres ſont tout à fait fermez. Et à l'égard de la ſituation, elle eſt ou de front, ou en tiers, & en profil. Le *caſque* fermé & en profil eſt la marque d'un ſimple Gentilhomme, ou d'un ſoldat qui s'eſt ſignalé. Le *caſque* fermé & placé de front marque une Nobleſſe nouvelle, mais acquiſe par quelque action heroïque. Le grillé & en profil eſt la marque d'un Gentilhomme qui n'a veuë que ſur ſes ſujets. Le grillé & de front eſt celle d'un Capitaine qui a commandement ſur ſes trouppes. Le *caſque* ouvert & de profil eſt la marque d'un Seigneur qui a un grand Fief dependant du Roy. Et enfin le *caſque* ouvert & de front eſt celle d'un pouvoir abſolu & ſouverain. Mais toutes ces diſtinctions ſont du dernier ſiecle; car autrefois tous les *caſques* étoient fermez. Voyez *Heaume*.

CASQUE, ſignifie auſſi figurément la teſte. Il en a dans le *caſque*, pour dire, Il a un peu la cervelle brouillée, ſoit de vin, ſoit de folie. En ce ſens il eſt bas.

CASSADE. ſubſt. fem. Bourde qu'on invente pour ſe defaire des importunités de quelqu'un. On le dit auſſi des hableurs qui promettent beaucoup, & qui tiennent peu: on les appelle *Donneurs de caſſades*. Ce mot vient de ce qu'un Manceau pour s'exempter de preſter ſon cheval à ſes amis, leur diſoit toûjours qu'il avoit une *caſſade*, qui eſt un vieux mot qui ſignifioit alors une *bleſſure de cheval*.

CASSAILLE. ſ. f. Terme de Labourage, qui ſe dit de la levée des guerets, quand il faut caſſer & ouvrir la terre pour luy donner ſon premier labour, ſa premiere façon. La *caſſaille* ſe fait entre Paſques & la St. Jean.

CASSANT, ANTE. adj. Fragile, qui ſe caſſe aiſément. L'albaſtre eſt une pierre fort *caſſante*. les metaux aigres ſont fort *caſſants*.

CASSATION. ſubſt. fem. Terme du Palais, ſe dit des actes & des procedures qu'on annulle. Il pourſuit la *caſſation* de ſon mariage, du teſtament de ſon pere. on ſe pourvoit contre les arreſts au Conſeil par *caſſation*. un demandeur en *caſſation*. aux Requeſtes du Palais, de l'Hoſtel, & au Conſeil, on prononce par *caſſation* de tout ce qui a été fait au prejudice du renvoy fait devant eux. les deffenſes portées par les arreſts prononcent toûjours, à peine de nullité, de *caſſation* de procedures, &c.

Ces mots viennent du Latin *quaſſare*.

CASSAVE. ſ. f. Pain dont ſe nourriſſent les Sauvages des Antilles, fait de manioque. C'eſt une racine commune en toute l'Amerique, dont le jus eſt un poiſon fort dangereux; mais ſon marc ſert à faire le pain. Les Indiens Occidentaux ne mangent que du pain de *caſſave*, à cauſe que noſtre blé ne vient point en l'Amerique: il leve trop toſt, & ne jette que de la paille. Voyez *Manioque*.

Digitized by Google

CASSE. adj. f. qui ſe dit de la voix d'un homme mourant ou enroüé, qui parle difficilement. C'eſt une voix *caſſe* ou enroüée, qu'on entend difficilement. Ce mot vient du Latin *quaſſus*, *quaſſatus*.

CASSE. ſ. f. Fruit qui vient aux Indes, fait en forme d'un long baſton noir, dont la moëlle ſert à purger & à rafraiſchir. Les Anciens n'en ont fait aucune mention. Les Modernes l'appellent la *gouſſe d'Egypte*. C'eſt un arbre des plus hauts, ayant l'écorce cendrée. Son bois eſt ſolide & reſſerré. Le dedans eſt noir comme ébene, mais ce qui eſt vers l'écorce eſt jaunaſtre. Il a des racines fort grandes comme le noyer, & des feuilles comme le carrouge. Il eſt de mauvaiſe odeur quand il eſt verd, & a des gouſſes longues, rondes & maſſives pendantes à ſes branches, qui ſont rouges tirant ſur le noir. Quand elles meuriſſent, elles ſont pleines d'une moëlle noire, douce & épaiſſe comme de la creſme, avec une graine dure ſemblable à celle du carrouge, ſeparée en petits caiſſons par beaucoup de petites peaux ligneuſes. Les Medecins de France ne purgent gueres qu'avec de la *caſſe*. Un baſton de *caſſe* peſe un quarteron, & ſa moëlle une once. La *caſſe* ſe monde avec un tamis, & on la prend en bol, ou en breuvage. On l'appelle *ſolutive* & *laxative*, ou *caſſia fiſtula*.

Les Anciens ont appellé *caſſe*, un bois aromatique qui étoit une eſpece de cinamome: c'eſt la *caſſe dure* de Dioſcoride.

On dit proverbialement & baſſement, Donner de la *caſſe* à quelqu'un, pour dire, le deſtituer de ſa charge, de ſon employ, le caſſer aux gages.

CASSE, ſignifie encore, la partie d'une écritoire portative où l'on met les plumes.

CASSE, en termes d'Architecture, ſe dit de l'eſpace qui eſt entre les modillons des corniches, dans lequel il y a d'ordinaire des roſes taillées.

CASSE, en termes d'Imprimerie, eſt une eſpece de grande boëſte platte, diviſée en pluſieurs quarrez ou caſſetins, en chacun deſquels on met les caracteres de même eſpece, afin que le compoſiteur les trouve plus aiſément. Une *caſſe* de gros Romain, de St. Auguſtin, de Cicero, une *caſſe* d'Italique, de Grec, &c. Ce mot vient du Latin *capſa*. Nicod.

CASSE, en termes de Charpenterie, eſt la partie du gouvernail d'un bateau foncet, qui ſort en dehors du vaiſſeau, & qui en ſouſtient toutes les planches juſqu'au ſafran.

CASSE, chez les Orfevres, eſt une jate ou vaiſſeau de terre qui ſert à affiner & ſeparer l'or & l'argent.

CASSE-MUSEAU. ſ. m. Coup de poing dans le nez, ou autre choc qui offenſe le viſage. On appelle auſſi par antiphraſe, *caſſe-muſeaux*, de petits choux, ou une eſpece de patiſſerie molle, tendre, creuſe & fort delicate.

CASSE-NOIX, ou *Caſſe-noiſette*. Petit inſtrument de bois en forme de tenailles, qui ſert à caſſer des noix ou des noiſettes, qu'on ſervoit autrefois ſur table.

On appelle auſſi *caſſe-noix*, une eſpece de geay. En Latin *graculus alpinus*.

CASSENOLLE. ſ. f. Drogue ſervant aux Teinturiers. C'eſt la même choſe que la noix de galle qui vient ſur quelques cheſnes.

CASSER. v. act. Rompre, briſer, fracaſſer. On *caſſe* la teſte aux deſerteurs en les paſſant par les armes. Les débauchez *caſſent* des verres aprés qu'ils ont bû certaines ſantez. *caſſer* des noyaux, des noix. cette glace de miroir s'eſt *caſſée* en mille pieces. Ce mot vient de *caſſare* de la baſſe Latinité, qui a été fait de l'ancien *quaſſare*, ſignifiant la même choſe. Menage.

On dit avec le pronom perſonnel, qu'une eſtoffe ſe *caſſe*, lors qu'elle ſe coupe dans les plis, qu'il s'y fait des tentes en long en pluſieurs endroits. Le camelot, le moncayard ſe *caſſent*.

On dit auſſi des cordes de luth, d'eſpinette, qu'elles ſe *caſſent* comme un verre.

CASSER, ſignifie auſſi, Eſgruger, reduire en menuës parties: comme, *Caſſer* du grais, du ſucre.

On dit auſſi en termes d'Agriculture, *Caſſer* la terre, en parlant de la premiere façon, du premier labour qu'on luy donne, quand on leve les guerets d'une terre qui s'eſt repoſée quelque temps.

CASSER, en termes de Palais, ſignifie, Annuler. Ce mariage, ce teſtament ont été *caſſez* par arreſt. le Conſeil du Roy *caſſe* les arreſts des Parlements. les Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel *caſſent* tout ce qui a été fait au prejudice du renvoy fait en leur Juriſdiction, comme un attentat.

CASSER, ſignifie auſſi, Supprimer la charge d'un Officier, ou l'en demettre. On a *caſſé* le Preſidial d'un tel lieu, c'eſt à dire, On a revoqué l'Edit de creation. On a *caſſé* ce Capitaine à la téte des troupes pour avoir commis une lâcheté.

En general on dit, *Caſſer* des troupes, pour dire ſimplement, les licentier, les remercier de leur ſervice, les congedier.

On dit auſſi d'un homme vieux & miſerable, que les années, que les chagrins l'ont beaucoup *caſſé*, qu'il ſe *caſſe* beaucoup.

On dit proverbialement & ironiquement, *Caſſer* du grais à quelqu'un, pour dire, qu'on ne veut rien faire de ce qu'il ſouhaitte: & qu'un homme eſt *caſſé* aux gages, pour dire, qu'on ne veut plus avoir de commerce avec luy. On dit auſſi au cabaret, Qui *caſſe* les verres les paye: ce qui veut dire auſſi, qu'il faut que chacun porte la peine de la faute qu'il a commiſe. On dit auſſi, qu'une femme a *caſſé* ſes œufs, quand elle a accouché avant terme par quelque cheute ou accident.

CASSÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en Muſique un *verre caſſé*, un certain ſon qu'on tire d'une corde de luth, qui imite le bruit que fait un verre quand on le caſſe. Un homme *caſſé*, qui eſt vieux & valetudinaire.

CASSE-TESTE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à des vins fumeux & malfaiſants, qui ſont groſſiers, qui enyvrent & donnent des maux de teſte. Les Auvernats & gros vins d'Orleans ſont des *caſſe-teſte*.

CASSETIN. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt un des petits quarrez qui diviſent une caſſe d'Imprimerie, & où on met une lettre, un caractere particulier.

CASSETTE. ſ. f. Petit coffre portatif où on enferme ce qu'on a de plus precieux. Une *caſſette* de nuit. ne *caſſette* de la Chine, d'eſcaille de tortuë. un tel a une penſion aſſignée ſur la *caſſette* du Roy, où on met tous les mois ſix mille louïs d'or pour faire des gratifications manuelles. Ce mot vient de *capſetta*. Menage & Saumaiſe.

CASSEUR. ſ. m. qui eſt en uſage dans cette phraſe proverbiale, C'eſt un grand *caſſeur* de raquettes, pour dire, C'eſt un hableur, un fanfaron qui ſe vante fauſſement d'avoir fait pluſieurs choſes dont il n'eſt pas capable. Ce mot vient de *quaſſator*.

CASSIDOINE. ſ. f. Pierre minerale & precieuſe qui a des veines de pluſieurs couleurs, dont on fait des vaſes qui ont été fort eſtimez dans l'antiquité, & qu'on a appellez *murrhina*.

CASSINE. ſ. f. Petite maiſon à la campagne: ce qui s'eſt dit premierement de l'habitation d'un Hermite ou d'un Moine qui s'eſt retiré en quelque lieu deſert pour vivre en ſolitaire. Ce mot vient de *caſſina* Italien, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

CASSIOPE'E. ſ. f. Conſtellation celeſte qui eſt dans la partie boreale du Ciel, compoſée de 13. eſtoiles fort apparentes, mais Tycho, Bayerus & Galilée en ont obſervé pluſieurs autres. Les Arabes l'appellent

Digitized by Google

Chaiſe Royale. En l'année 1572. il parut en cette Conſtellation une nouvelle eſtoile qui ſurpaſſoit en grandeur & en éclat Jupiter même. Tous les Aſtronomes de ce temps-là firent là-deſſus pluſieurs Diſſertations, entre autres Tycho-Brahé & Kepler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Theodorus Graminеus, &c. Theodore de Beze dit alors fort ignorамment, qu'elle étoit du genre des Cometes, & que c'étoit la même eſtoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethleem, & qu'elle venoit annoncer le ſecond advenement de JESUS-CHRIT. Le Lantgrave de Heſſe & Andreas Roſa ont été de même advis, qui a été refûté par Tycho, & plus fortement par l'experience du temps écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prediction étoit vaine.

CASSOLETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau où reſchaut de cuivre ou d'argent, où l'on fait brûſler des paſtilles & des odeurs agreables. On dit ironiquement & par antiphraſe, Voilà une eſtrange *caſſolette*, quand on ſent quelque choſe de fort puant. Ce mot vient de *caſſoletta* Italien diminutif de *caſſola* & de *caſſa*. Menage.

CASSONADE, ou *Caſtonade*. ſ. f. Sucre qu'on ameine & qu'on vend en poudre ou en gros morceaux, qui n'a pas eu ſa derniere preparation, par laquelle on le durcit & on le met en pain. On tient que la *caſſonade* ſucre mieux que le ſucre raffiné & mis en pain; mais elle fait bien plus d'eſcume.

CASTAGNETTE. ſ. f. Inſtrument dont ſe ſervent les Mores, les Eſpagnols & les Bohemiens pour accompagner leurs danſes, leurs ſarabandes, & leurs guiterres. Il eſt compoſé de deux petits ronds de bois de prunier ou de heſtre, ſec & creuſé en forme de cuilliere, dont les concavitez ſe mettent l'une ſur l'autre, qu'on attache au pouce, & qu'on bat de temps en temps avec le doit du milieu ou l'annulaire, pour marquer les mouvemens & les cadences. On peut battre huit ou neuf fois les *caſtagnettes* dans le temps d'une meſure, ou d'une ſeconde de minute. Ce mot vient de l'Eſpagnol *caſtanuetas*, & a été formé de la reſſemblance qu'ont ces inſtrumens avec les chaſtaignes.

CASTELOGNE. ſ. f. Couverture de lit faite de laine tres-fine. Ce nom vient de *caſtalana*, parce qu'on les fait d'ordinaire de la toiſon des agneaux. On les appelle quelquefois *mantes*.

CASTILLAN. ſ. m. eſt une eſpece de monnoye d'or dont on uſe en Eſpagne, qui vaut 14. realles, & 16. deniers, ou 3. livres 10. ſols de nôtre monnoye.

CASTILLE. ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie, Petite querelle, ou different entre gens qui vivent enſemble, ou qui ſe rencontrent ſouvent. Ces gens mariés ſont mauvais ménage, il y a toûjours quelque *caſtille* entr'eux, quelque choſe à demeſler. Ce mot vient par corruption de *caſtine*, ou *caſſine*, qui ſignifioit autrefois *querelle*, *riotte*.

CASTOR. ſ. m. Animal amphibie, qui vit tantoſt ſur terre, & tantoſt dans l'eau, & qui ne s'apprivoiſe jamais. Les Anciens, comme Solin, Pline, Andromachus, Ælian, Apulée, Ciceron, &c. ont crû qu'il ſe chaſtroit luy-même, quand il étoit pourſuivi des Chaſſeurs; ſur quoy les Poëtes ont triomphé, quoy que Dioſcoride euſt fait voir que c'étoit une erreur, parce qu'il luy eſt impoſſible, non plus qu'au verrat, de pouvoir toucher à ſes genitoires. Il a dans les aînes deux petites bourſes qui enferment une liqueur precieuſe, qu'on appelle le *caſtoreum*, qui ne ſort point de ſes teſticules, parce qu'on en trouve aux femelles, auſſi-bien qu'aux maſles. Il ſe faut garder de rompre la pellicule qui enferme cette liqueur, parce qu'il faut qu'elle ſe ſeche dedans pour eſtre bonne. Chaque veſſie eſt ſemblable à un œuf de poule, & par fois plus groſſe, & elle a ſon iſſuë au dehors auprés du penil. Cet animal reſſemble à la loutre, mais il eſt plus gros. Sa teſte va en arronditſſant, & ſon muſſle eſt applati & camus, garni de poil. Il a la langue de pourceau, des jouës de lievre, & des yeux de rat. Son foye eſt gros & noiraſtre, & diviſé en cinq lobes. Son fiel eſt petit auſſi-bien que ſa ratte. Sa veſſie eſt ſemblable à celle de pourceau. Ses rognons ſont gros.

Il a été diſſequé un *caſtor* à l'Academie des Sciences, qui étoit long de trois pieds & demi depuis le muſeau juſqu'à l'extremité de ſa queuë. Sa plus grande largeur étoit de 12. pouces, & il peſoit plus de trente livres. Sa couleur étoit brune & fort luiſante tirant ſur le minime. Son plus long poil étoit d'un pouce & demy, délié comme des cheveux, & le plus court d'un pouce, doux comme le duvet le plus fin. Ses oreilles étoient rondes & fort courtes, ſans poil par dedans, & veluës par dehors. Il avoit quatre dents inciſives, comme les eſcureuils, les rats & autres animaux qui aiment à ronger. La longueur de celles d'enbas étoit de plus d'un pouce, & celles d'enhaut qui ſe gliſſent au devant des autres ne leur étoient pas directement oppoſées, mais étoient diſpoſées à agir à la maniere des ciſeaux en paſſant l'une contre l'autre, étant fort trenchantes par le bout, & taillées en biſeau. Leur couleur étoit blanche par dedans, & d'un rouge clair par dehors, tirant ſur un jaune de ſaffran baſtard. Il avoit ſeize dents molaires, huit de chaque coſté. Les doits de derriere étoient joints par une membrane, comme ceux d'une oye. Ceux de devant étoient ſans membrane, ſemblables à ceux des rats de montagne; & ils s'en ſervent comme d'une main, de même que les eſcureuils. Ses ongles étoient taillés de biais, & creux par dedans, comme des plumes à écrire. La queuë de cet animal tient plus de la nature du poiſſon, que de celle des animaux terreſtres, auſſi-bien que ſes pieds qui en ont le gouſt. Elle étoit couverte d'eſcailles de l'épaiſſeur d'un parchemin, longues d'une ligne & demie, & d'une figure hexagone irreguliere, qui formoient un épiderme ou pellicule qui les joignoit enſemble. Elle avoit onze pouces de long, & étoit de figure ovale, large en ſa racine de quatre pouces, & de cinq au milieu. Cet animal s'en ſert avec ſes pieds de derriere à nager. Elle luy ſert auſſi de battoir, pour battre le mortier dont il a beſoin quand il ſe baſtit une maiſon, qui a quelquefois deux ou trois eſtages. Ses teſticules n'étoient pas attachez à l'eſpine du dos, comme diſent Matthiole, Amatus Luſitanus, & Rondelet, mais ils étoient cachez aux parties laterales de l'os pubis à l'endroit des aînes, & ne paroiſſoient point au dehors, non plus que la verge; & on ne peut les retrancher ſans le faire mourir. Il avoit quatre grandes poches ſituées au bas de l'os pubis. Les deux premieres plus élevées que les deux autres, avoient la figure d'une poire ou d'un V fort ouvert, & ſe communiquoient enſemble. Elles avoient une tunique interieure charnuë d'une couleur cendrée, rayée de pluſieurs lignes blanches, qui avoient pluſieurs replis ſemblables à ceux de la caillette d'un mouton, & de l'étenduë de deux pouces. On y trouva les reſtes d'une matiere griſaſtre, qui avoit une odeur fœtide & fort attachée: & c'eſt là le *caſtoreum* dont on parle tant.

On l'appelle en Latin *fiber*, en Grec *kaſtor*. On l'appelle auſſi en François *bievre*. Il s'en trouve plus grande abondance en Canada qu'en aucun autre lieu du monde. Matthiole dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, Auſtriche & Hongrie. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *gaſtir*, *ventre*, parce que cet animal eſt fort ventru. D'autres aiment mieux le faire venir de *caſtrare*, à cauſe qu'il ſe coupe ſes genitoires quand il eſt pourſuivi, ſuivant l'erreur commune.

CASTOR, ſignifie auſſi, un chapeau fait entierement de poil d'un *caſtor*. *Demi-caſtor* eſt un chapeau fait en partie

Digitized by Google

tie de poil de *caſtor*, & en partie d'autre poil. On fait auſſi des draps de *caſtor*.

CASTOREUM. ſ. m. eſt un medicament compoſé de la liqueur enfermée dans de petites bourſes que le caſtor a vers les aînes, qui eſt huileuſe & forte en odeur, mais qui n'eſt pas contenuë en ſes genitoires, comme les Anciens ont crû, ainſi qu'on a monſtré cy-deſſus. Elle s'épaiſſit, & ſe fait jaune comme miel; & ſi on la pend à la cheminée, elle devient ſemblable à la cire. Les Medecins reconnoiſſent de fort rares qualités au *caſtoreum*; & cependant quand il eſt noir de pourriture, c'eſt un poiſon.

CASTRAMETATION. ſ. f. Art de bien placer un camp, une armée. Un Mareſchal de Camp doit bien ſçavoir la *caſtrametation*. On ne ſe ſert guere de ce mot pour les campements modernes. Il eſt plûtoſt Latin que François.

CASUALITE'. ſ. f. Ce qui eſt fondé ſur le cas fortuit, qui n'a rien de certain, ni d'aſſûré. Tout le revenu de cette charge conſiſte en *caſualité*.

CASUEL, ELLE. adj. Ce qui arrive fortuitement ſans avoir rien d'aſſûré. Je ne ſçay ſi cet homme vous tiendra ce qu'il vous a promis, cela eſt fort *caſuel*.

On le dit auſſi des revenus qui ſont fondez ſur les cas fortuits, & qui ne viennent pas toûjours regulierement, ni en même temps. Le Roy a beaucoup de revenus *caſuels*, comme aubaines, confiſcations, Paulette, &c. Le Treſorier des parties *caſuelles* reçoit la Paulette, les preſts & les taxations au quatriéme ou au huitiéme denier des Offices qui changent de titulaire. Les Seigneurs ont auſſi des revenus *caſuels*, comme quints & requints, rachats, laods & ventes, qu'ils reçoivent aux mutations de proprietaires des terres qui relevent d'eux, des desherences, des amendes, des confiſcations, &c.

CASUEL, ſe dit auſſi du revenu des Curez, qui ne conſiſte ni en fonds, ni en dixmes. Ce Curé outre ſa portion congruë, a tout le *caſuel*, le baiſemain, le creux de l'Egliſe.

CASUEL, ou *Caſuel*. ſ. m. C'eſt le plus grand & le plus maſſif des oiſeaux que'on connoiſſe aprés l'autruche, qui n'eſt connu en Europe que depuis l'an 1597. où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Academie des Sciences la diſſection d'un *caſuel* qui a été quatre ans à Verſailles. En voicy la deſcription tirée des Memoires de Mr. Perrault. Il avoit cinq pieds & demi de long depuis le bec juſques aux ongles; la teſte & le col d'un pied & demi; le plus grand des doits de cinq pouces; l'ongle ſeul du petit doit de trois pouces & demi. Les plumes qui le couvroient reſſembloient mieux au poil de l'ours ou du ſanglier, qu'à des plumes ou à des duvets, tant les fibres en étoient groſſes. Ces plumes étoient toutes de même eſpece. Il y en avoit de doubles de longueur inégale qui alloient juſqu'à 14. pouces. Son col étoit ſans plumes comme celuy d'un coq d'Inde. Ses ailes étoient ſi petites, qu'elles ne paroiſſoient point, étant cachées ſous les plumes du dos. Elles n'avoient pas trois pouces de long. Ses plumes jettoient chacune cinq gros tuyaux ſans aucune barbe, & étoient de longueur differente comme des doits. Le plus long avoit onze pouces, ayant trois lignes de diametre vers la racine. L'autre extremité au lieu d'eſtre pointuë, paroiſſoit rompuë ou rongée. Leur couleur étoit d'un noir fort luiſant. Il n'avoit point de queuë, mais un croupion extraordinairement gros, couvert de plumes comme le reſte. Sa teſte petite avoit une creſte haute de trois pouces comme un caſque, dont la circonference étoit formée en trenchant, luiſante & polie comme de la corne. L'extremité de ſon bec étoit fenduë en trois comme au coq Indien, marquetée de deux taches vertes, le reſte étant de gris brun. Il avoit une troiſiéme paupiere interne, & deux appendices charnus au bas du col, ſemblables à ceux des poules. Ses jambes groſſes, fortes & droites, avoient des écailles hexagones, pentagones & quarrées. Ses ongles étoient noirs en dehors, & blancs en dedans. Cet oiſeau ſe nourrit de legumes & de pain, & il avale comme l'autruche tout ce qu'on luy preſente, quoy qu'il n'ait point de geſier. Sa langue eſt dentelée, quoy qu'Aldroandus diſe qu'il n'ait ni ailes, ni langue. Ses ailes luy aident pluſtoſt à frapper qu'à marcher, & Cluſius dit qu'avec ſes pieds il briſe des troncs d'arbre gros comme la cuiſſe. On l'appelle *Eme* dans les Indes.

CASUELLEMENT. adv. D'une maniere caſuelle, fortuite.

CASUISTE. ſ. m. Docteur qui a écrit, ou que l'on conſulte ſur les cas de conſcience. Eſcobar a fait un Recueil des opinions des *Caſuiſtes* qui l'ont precedé. Benedicti, Tambourin, Diana, & une infinité d'autres ont été de grands *Caſuiſtes*.

C A T.

CATACHRESE. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. C'eſt une figure de mots qui eſt la premiere eſpece de metaphore. Elle ſe fait, quand à faute de trouver un mot propre pour expliquer une penſée, on abuſe d'un mot qui en approche, comme ſi on appelle *parricide* celuy qui a tué ſa mere, ſon frere, ſon maiſtre, ſon Prince; quoy qu'au propre il ne ſignifie que le meurtrier d'un pere. Ce mot vient du Grec *katachraomai*, qui ſignifie, *abuter*.

CATACOMBES. ſ. m. plur. On appelle ainſi en Italie les ſepulcres des Martyrs qu'on va viſiter par devotion, & dont on tire les reliques qu'on envoye maintenant dans tous les pays Catholiques, aprés les avoir baptiſées du nom de quelque Saint. Ils ſont à trois lieuës de Rome. C'étoient des grottes où ſe cachoient les premiers Chrêtiens, & où ils enterroient ceux d'entr'eux qui étoient martyriſez. Quelques-uns derivent ce mot de l'abord & de la retraitte des navires, que les Grecs & les Latins modernes ont appellez *combes*. D'autres diſent qu'on diſoit autrefois *cata* pour *ad*; & que *catacumbas* étoit à dire *ad tumbas*. Car en effet on a donné ce nom à pluſieurs cimetieres. Du Cange. En vieux François on appelloit *combes*, une vallée environnée de tous coſtés de montagnes, qu'on appelle encore *comb* en Anglois.

CATADOUPE. Voyez *Cataracte*.

CATAFALQUE. ſ. m. C'eſt un mot dont ſe ſervent les Peintres & Sculpteurs pour ſignifier la repreſentation d'un cercueil ou d'un tombeau élevé dans les pompes funebres. Ce mot vient de l'Italien *catafalco*, qui ſignifie proprement un *échaffaut*.

CATALECTE. Terme de Poëſie. Les Anciens ont appellé des vers *catalectes* ou *catalectiques*, ceux à qui il manquoit quelques pieds ou quelques ſyllabes; & *acatalectiques*, les vers parfaits auxquels il ne manque rien. Ce mot vient du Grec *katalikos*.

CATALEPSIE. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une eſpece d'apoplexie, & qui n'en differe que parce qu'en celle-cy on a la reſpiration libre & aiſée. Ce mot vient du Grec *katalipſis*, qui ſignifie la même choſe.

CATALOGUE. ſ. m. Liſte & memoire qui contient pluſieurs noms propres d'hommes, ou de livres diſpoſez ſelon un certain ordre. Le bienheureux François de Sales a été mis au *catalogue* des Saints. un Regent a le *catalogue* de ſes écoliers, le *catalogue* d'une Bibliotheque par ordre alphabetique, ou ſuivant l'ordre des matieres. Du Cange derive ce mot de *catalago*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *collectio*, du Grec *katalogos*, de *katalego*, *recenſeo*.

CATAPLASME. ſ. m. Terme de Medecine.

C'eſt un remede externe & topique, fait avec du lait ou autres liqueurs, de la farine, & de differentes parties de plantes, d'animaux & de mineraux, de graiſſes, d'huiles, de mucilages, d'onguents & autres compoſitions, les unes molles, & les autres ſeches. Sa conſiſtence eſt preſque ſemblable à celle des cerats. Il y a des *cataplaſmes* repercuſſifs, reſolutifs, anodins, ſtupefactifs, &c. On le met entre deux linges pour l'appliquer ſur quelque partie malade, afin d'amollir, de fomenter, d'appaiſer les douleurs, l'inflammation, reſoudre les humeurs, les faire tranſpirer ou venir à ſuppuration, &c. Ce mot vient du verbe *cataplaſſo*, c'eſt à dire, *illino*, *oblino*, *enduire*, *appliquer par deſſus*.

CATAPULTE. ſ. f. Machine de guerre dont ſe ſervoient les Anciens pour lancer de puiſſants traits & javelots ſur les ennemis. On en voit la deſcription dans Vegece, Juſte Lipſe, & autres. On tient que l'invention de la *catapulte* vient des Syriens. Ce mot vient du Grec *katapeltis*.

CATARACTE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une taye ou petite peau qui ſe forme ſur la prunelle de l'œuil, & qu'on leve adroitement avec une aiguille. Elle eſt cauſée par une concretion d'humeurs entre la cornée & le criſtalin. On l'appelle auſſi *couliſſe*; & quand elle vient à s'endurcir, on l'appelle *maille*, *taye*, ou *bourgeon*, en Latin *tunica ocularis*; & quand cette maladie n'advient qu'à un des yeux, on la nomme *vairon* ou *bigarré*. On tient que l'invention d'abattre les *cataractes* fut trouvée par une chevre, qui en ſe frottant & gallant contre les eſpines, abattit une taye qu'elle avoit ſur l'œuil; ce qui luy fit recouvrer la veuë. En François on appelle cette maladie *taye* & *maille*, en Latin *ſuffuſio*, & en Grec *hypochyma*, parce que c'eſt une humeur épanduë ſous la cornée.

CATARACTES, au plurier, ſe dit d'une grande abondance d'eaux qui tombent d'enhaut. Dieu ouvrit les *cataractes* des cieux quand il envoya le Deluge. Ce mot de *cataractes* vient du Grec *katarrhaſſo*, *cum impetu decido*.

On appelle auſſi les *cataractes* du Nil, deux lieux où le Nil fait des ſauts, & tombe de deſſus des rochers eſcarpez. Ptolomée, Strabon & Pline en font mention. Voyez *Nil*. Les *cataractes* du Nil ſe nomment autrement *catadoupes* dans la baſſe Latinité. Strabon appelle auſſi *cataractes*, ce qu'on appelle aujourd'huy la *caſcade de Tivoli*. *Catadupe* ſignifie la même choſe que *cataracte*.

On a appellé *cataractes*, les portes grillées & treilliſſées, & même les herſes ou farraſines qu'on fait tomber par des couliſſes en cas de beſoin. On l'a dit auſſi des guichets & portes treilliſſées des priſons, qui ont fait appeller un Geollier *cataractarius*.

CATASTROPHE. ſ. f. Terme de Poëſie. C'eſt le changement & la revolution qui ſe fait dans un Poëme dramatique, & qui le termine ordinairement. Ce mot vient du Grec *kataſtrophi*, *ſubverſio*, *renverſement*, *bouleverſement*, *l'iſſue d'une affaire*.

CATASTROPHE, ſe dit figurément d'une fin funeſte & malheureuſe, parce que d'ordinaire les actions qu'on repreſente dans ces Poëmes dramatiques ſerieux ſont ſanglantes. La vie de ce grand homme ſe termina par une eſtrange *cataſtrophe*.

CATECHISER. v. act. Enſeigner les principes & les myſteres de la Foy Chrêtienne. Les Miſſionaires vont *catechiſer* les payſans dans les villages.

On eſtend figurément cette ſignification aux autres perſuaſions qu'on entreprend de faire dans les affaires civiles & morales. Avant qu'il preſtaſt ſon interrogatoire, ſon Procureur l'avoit bien *catechiſé*.

CATECHISME. ſ. m. Livre ou predication qui contiennent les inſtructions de la Foy qu'un Chrêtien doit ſçavoir. Le Concile de Trente ordonne aux Curez de faire tous les Dimanches des *Catechiſmes* dans leurs Parroiſſes. le *Catechiſme* de Bellarmin, de Caniſius. Ce mot vient du Grec *katichiſis*, *katichiſmos*, *inſtitutio*, *inſtruction*.

CATECHISTE. ſ. m. Celuy qui fait le Catechiſme, ou qui en a compoſé des livres.

CATECHUMENE. adj. m. & f. Celuy qui ſouhaitte le Bapteſme, & qui ſe prepare à le recevoir, en ſe faiſant inſtruire des myſteres de la Foy, & des principaux preceptes de la Religion. Les Peres & les Conciles ont fait trois ordres de *Catechumenes*, les uns qui écoutoient, les autres qui adoroient, & les autres qui eſtoient ſuffiſans pour recevoir le Bapteſme.

CATEGORIE. ſ. f. Terme de Logique, ou *Predicament*. C'eſt une diviſion de tous les eſtres ſelon qu'ils ſont en la nature, & qu'on les conçoit dans ſon eſprit, pour les ranger par ordre en diverſes claſſes, & en avoir une connoiſſance moins confuſe. Les anciens Philoſophes ont la plus-part établi dix *Categories* aprés Ariſtote, la Subſtance, la Quantité, la Qualité, la Relation, l'Action, la Paſſion, le Temps, le Lieu, la Situation, l'Habitude ou la Diſpoſition. D'autres n'en ont admis que deux, la Subſtance, & l'Accident. Ce mot vient du Grec *catigoria*, qui ſignifie *predicamentum*.

CATEGORIE, ſe dit figurément des choſes de même nature, & de même qualité. Un bon bourgeois & un ſoldat ne ſont pas de même *categorie*. ces deux choſes ne s'accordent pas enſemble, ne ſont pas de même *categorie*.

CATEGORIQUE. adj. m. & f. Qui eſt rangé ſous une categorie. L'ordre *categorique* veut que la ſubſtance aille devant l'accident.

CATEGORIQUE, ſe dit figurément de ce qui ſe fait dans l'ordre & raiſonnablement. Cet homme n'a pas reſpondu à vos civilitez, cela n'eſt pas *categorique*.

On appelle des reſponſes *categoriques*, les reſponſes pertinentes & preciſes qu'on fait ſur les faits ou objections qu'on nous propoſe. Toutes les reſponſes de cet accuſé ſont ambiguës, il n'en fait point de *categoriques*.

CATEGORIQUEMENT. adv. D'une maniere categorique & preciſe. On a ordonné que le deffendeur répondroit *categoriquement*, par ouy, ou par non, ſur les faits qui luy ont eſté ſignifiez.

CATEL ou CATEUX. adj. C'eſt un terme de pluſieurs Couſtumes qu'on devroit mettre en uſage dans le diſcours ordinaire, parce qu'on n'a point de mot propre pour exprimer ce qu'il ſignifie. C'eſt une choſe mitoyenne entre les immeubles & les meubles, qui de ſa nature eſt immeuble, & qui neantmoins eſt reputée meuble, & ſe partage de même, comme des moulins, des navires, des fruits pendants par les racines aprés la Mi-May, & avant le pied coupé, parce qu'aprés la cueillette ils ſont reputez meubles.

CATERRE. ſ. m. Terme de Medecine. Fluxion & diſtillation d'humeurs ſur le viſage, ſur la gorge, ou ſur autre partie du corps. Les *caterres* proviennent ordinairement de chaleur ou de froideur exceſſives, ou de la repletion du cerveau, & de la debilité de la partie recevante. Quand ces fluxions tombent ſur la gorge ou ſur la poitrine, on les appelle *rhumes*. Ce mot vient du Grec *catarreo*, qui ſignifie *defluo*. Nicod.

CATERREUX, EUSE. adj. Qui eſt flegmatique, ſujet aux fluxions & aux caterres.

CATHARTIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes & potions purgatives. Celles qui purgent la bile ſont appellées *cholagogues*; celles qui purgent la melancolie *menalogogues*; celles qui purgent la pituite, *flegmagogues*. Ce mot vient du Grec *katartizas*, *purgativus*.

CATHEDRALE. adj. f. Egliſe qui eſt le ſiege d'un Evêque, ou d'un Archevêque. C'eſt toûjours la principale de la ville où elle eſt baſtie. Ce mot vient

vient du Grec *cathedra, chaiſe*, qui vient de *kathezomai, ſedeo.*

CATHETE. ſ. f. Terme de Geometrie, dont quelques-uns ſe ſervent en parlant d'une ligne, ou d'un rayon qui tombe perpendiculairement ſur un autre corps. On le dit en Architecture de la ligne perpendiculaire qui paſſe par l'œuil de la volute du chapiteau Ionique.

CATHOLICON. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt un électuaire le premier des remedes purgatifs. Il eſt compoſé de caſſe, de ſené, de rheubarbe, de tamarins, de polypode, & de pluſieurs ſimples & ſemences, dont l'un purge la bile, l'autre la pituite, l'autre la melancolie, &c. ce qui l'a fait ainſi nommer, parce qu'il eſt univerſel pour purger toutes les humeurs. Il y en a de ſimple, & de double. On le prend en bol, ou on le meſle dans des medecines & des lavements. On l'appelle ordinairement le *Catholicon de Nicolas*, fameux Diſpenſaire.

CATHOLICOS. Terme de Relations. ſ. m. C'eſt le nom du Chef du Clergé de Mingrelie, des Abcas de Guriel, du mont Caucaſe, & d'Imirette.

CATHOLIQUE. adj. maſc. & fem. Univerſel, general. Il ſe dit de la Foy, de la Religion Apoſtolique & Romaine. On a donné au Roy d'Eſpagne le titre de Roy *Catholique*: La Colombiere dit que c'eſt pour avoir chaſſé les Mores d'Eſpagne. Philippes de Valois aprés ſa mort fut par les Eccleſiaſtiques ſurnommé *Catholique*, parce qu'il avoit favoriſé leurs droits. Dans pluſieurs Epiſtres des Papes ce nom eſt donné aux Rois de France, & aux Rois de Jeruſalem. On l'a donné auſſi à pluſieurs Patriarches, comme à ceux des Jacobites, des Egyptiens, des Armeniens, & à des Primats qui avoient une fort ample Juriſdiction, & qui pouvoient conſacrer des Archeveſques. Du Cange. En Allemagne il y a des Princes Proteſtans, & des Princes *Catholiques*. ce Seigneur eſt un fort bon *Catholique*. les Huguenots ſe ſont ſeparés de l'Egliſe *Catholique*, ne ſont plus de la même Communion. un *Catholique* Romain. Ce mot vient du Grec *katholou*, qui ſignifie *univerſellement*, d'où vient *katholikos, univerſel.*

En termes de Chymie, on appelle un fourneau *catholique*, ou univerſel, un petit fourneau tellement diſpoſé, qu'on y peut faire toutes les operations de Chymie, même celles qui ſe font avec le feu le plus violent. On le dit auſſi en Gnomonique des cadrans univerſels, qui ſont tellement conſtruits, qu'ils peuvent faire connoître l'heure en divers pays, & ſous quelque élevation de Pole que ce ſoit.

On appelle proverbialement un *Catholique à gros grains*, un homme peu ſcrupuleux, un peu libertin, qui ne prend pas ſoin d'obſerver les preceptes de la Religion.

CATHOLIQUEMENT. adv. D'une maniere Catholique, fort reguliere. On vit dans cette famille fort *catholiquement.*

CATICHES. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des trous où ſe cachent les loutres quand ils ſont chaſſés.

CATIMINI. adverbe. Secrettement. Il eſt allé en *catimini* faire une telle viſite, une telle affaire, pour dire, d'une maniere cachée, & tout doucement, comme vont les chats pour attraper les ſouris. Il eſt bas.

CATIR. v. act. Preſſer le drap, enſorte qu'il ſoit poli, uni & luiſant. On le dit auſſi de toute ſorte de laine ainſi preparée. On ne ſçauroit bien voir la fineſſe d'un bas d'eſtame quand il eſt *cati.*

CATOPTRIQUE. ſubſt. fem. Seconde partie de la ſcience qui explique la viſion, & la reflection qui ſe fait ſur les miroirs, & autres ſurfaces polies. Un cadran *catoptrique*, eſt celuy qui marque les heures par un rayon reflechi, ſoit dans une chambre, ſoit ailleurs. Euclide a écrit de la *Catoptrique*. Ce mot vient du verbe Grec *katoptomai.*

CATTEROLES. Terme de Chaſſe. Ce ſont des lieux où les lapins font leurs petits, qu'ils creuſent en terre, & qu'ils rebouchent tous les jours juſqu'à leur ſortie.

C A V.

CAVALCADE. ſ. f. Marche pompeuſe que font des Courtiſans & des gens à cheval en quelque ceremonie pour accompagner & honorer leur Prince. Il ſe fit une belle *cavalcade* à la majorité du Roy depuis le Palais Royal juſqu'au Parlement. Ce mot eſt Italien.

CAVALCADE, ſe dit auſſi d'une promenade, ou d'un petit voyage que font des gens à cheval dans quelques lieux peu éloignez. Nous avons fait partie pour faire une petite *cavalcade*, & aller voir Fontainebleau.

CAVALCADEUR. ſ. m. Eſcuyer qui enſeigne à monter à cheval. Il n eſt plus en uſage en ce ſens; mais il y a encore des charges chez le Roy & les Princes, d'Eſcuyers *Cavalcadeurs*. Ce ſont ceux qui commandent l'eſcurie des chevaux de la perſonne du Roy, de la Reine, de Mr. &c.

CAVALERIE. ſ. f. Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. La *cavalerie* Françoiſe eſt diſtinguée en compagnies d'Ordonnances, comme Gardes du corps, Gendarmes, Chevaux-legers, &c. & en regiments qui ſont commandez par des Meſtres de Camp: & ce ſont ces regiments ſeuls qu'on appelle la *cavalerie legere*. Quand une armée eſt rangée en bataille, la *cavalerie* eſt poſtée ſur les aiſles. Les corps de *cavalerie* rangez en bataille s'appellent *eſcadrons*. Le Colonel de la *cavalerie*, c'eſt celuy qui commande la *cavalerie*. Un Meſtre de Camp de *cavalerie*, c'eſt celuy qui commande un regiment de *cavalerie*. Une Cornette de *cavalerie*, c'eſt une compagnie de *cavalerie.*

CAVALERISSE. Vieux mot tiré de l'Italien, qui ſignifioit autrefois un *Eſcuyer*, un Maiſtre de Manege, celuy qui eſtoit ſçavant en l'art de dreſſer & de gouverner les chevaux.

CAVALIER. ſ. m. Soldat qui ſert & qui combat à cheval. Il eſt encore diſtingué du fantaſſin, en ce qu'on l'appelle *maiſtre*. Une telle compagnie étoit de 40. *maiſtres* ou de 40. *cavaliers*. Ce mot vient du Latin *caballus.*

CAVALIER, ſignifie auſſi, un Gentilhomme qui porte l'eſpée, & qui eſt habillé en homme de guerre. C'eſt un brave *Cavalier*, un honneſte *Cavalier*. Les *Cavaliers* ſont communs en Italie, à cauſe qu'il y a pluſieurs Ordres de Chevalerie. Le *Cavalier* Bernin a eſté un grand Architecte & Sculpteur: le *Cavalier* Marin un grand Poëte.

CAVALIER, en termes de Manege, ſe dit auſſi d'un homme qui eſt bien à cheval, qui manie bien un cheval. Ce Creat eſt un fort bon *cavalier*. ce petit maquignon eſt bon *cavalier*, il manie bien un cheval. En ce ſens on le dit auſſi au feminin. Cette Dame eſt une fort bonne *cavaliere.*

CAVALIER, ſe dit auſſi d'un galant qui courtiſe, qui mene une Dame. En cette promenade, en ce bal, chaque Dame avoit ſon *Cavalier.*

CAVALIER, ſe dit en general de tout homme qui eſt à cheval, ſur tout quand il porte des armes, & quand il a la mine de ſe deffendre. Il avoit autour de ſon carroſſe une demie-douzaine de *cavaliers*, ce Meſſager fut volé, & ſi il menoit une vintaine de *cavaliers* avec luy.

CAVALIER, s'employe auſſi adjectivement & adverbialement. Cet homme a la mine *cavaliere*. il danſe à la *cavaliere*. il fait des vers à la *cavaliere*, c'eſt à dire, qui

Digitized by Google

ſont meſchans. On dit auſſi, il l'a traitté d'une maniere *cavaliere*, c'eſt à dire, peu civile, de haut en bas.

CAVALIER, en terme de Fortification, eſt une terraſſe ou platte-forme eſlevée de 18. ou 20. pieds ſur le rempart pour y mettre du canon, & battre dans la campagne. On l'appelle ainſi, à cauſe qu'il eſt autant eſlevé ſur les autres ouvrages, qu'un homme à cheval l'eſt ſur un homme de pied. On en fait quelquefois dans la campagne pour battre dans la ville. Ils ſont tantoſt ronds, tantoſt carrez, & ils ont leur parapet pour couvrir le canon.

CAVALIEREMENT. adv. D'une maniere cavaliere. Il ſignifie quelquefois, Agreablement, & ſe prend en bonne part; comme, Il écrit *cavalierement*: quelquefois incivilement & en mauvaiſe part; comme, Il a traitté cette Dame un peu *cavalierement*, ſans reſpect.

CAVALLE. ſ. f. Jument, la femelle du cheval. Les Anciens ont feint que les *cavalles* de Portugal concevoient du vent, à cauſe que les chevaux de cette contrée eſtoient fort viſtes. on fait faillir les *cavalles* aux eſtalons dans les haras. quelquefois on boucle les *cavalles*.

CAVALQUET. ſ. m. Terme de guerre, eſt une maniere de ſonner de la trompette, dont on ſe ſert lors que l'armée approche des villes, ou lors qu'elle paſſe par dedans. Il y a auſſi un double *cavalquet*.

CAUCHEMAR. ſ. m. Nom que donne le peuple à une certaine maladie ou oppreſſion d'eſtomac, qui fait croire à ceux qui dorment que quelqu'un eſt couché ſur eux: ce que les ignorans croyent eſtre cauſé par le malin Eſprit. En Latin *Incubus, Ephialtis* en Grec.

CAUDATAIRE. ſ. m. Celuy qui porte la queuë du Pape, d'un Cardinal, d'un Prelat.

CAUDE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des Cometes & des eſtoiles qui ont une queuë. Il porte d'azur à une étoile *caudée* d'or.

CAVE. ſ. f. Partie d'un baſtiment qui eſt au deſſous du rez de chauſſée. Il y a pluſieurs Egliſes où il y a des Chapelles baſſes, comme à Noſtre Dame de Chartres, à Ste. Geneviefve, à St. Victor: on les appelle la *cave*. une deſcente, une voute, un berceau de *cave*.

On appelle auſſi *caves* dans les Egliſes, Certains lieux voutez où on enterre les morts. Une telle famille a ſa *cave* dans une telle Parroiſſe.

CAVE, ſe dit dans les maiſons particulieres du lieu ſouſterrain & vouté où on met le bois, le vin & les autres choſes qu'on veut tenir fraiſchement. Ce Cabaretier a 200. pieces de vin dans ſa *cave*. on met rafraiſchir l'eau à la *cave*. Ce mot vient du Latin *cavea*.

On appelle *Rats de cave*, les Commis qui vont dans les *caves* marquer le vin que les Cabaretiers debitent.

On appelle du *ſable de cave*, le ſable foſſile qu'on tire de la terre par les puits ou ouvertures qu'on y fait.

CAVE, ſe dit auſſi d'un coffre ſeparé en pluſieurs petits quarrez, qu'on prepare ainſi pour mettre des bouteilles. Une *cave* d'armée dans laquelle on tranſporte des liqueurs. une *cave* de toilette, où on met des eſſences, des pommades.

CAVE, chez les joüeurs, ſignifie un fonds d'argent qu'ils mettent devant eux pour tenir bon aux autres. La premiere, la ſeconde *cave*.

CAVE. adj. m. & f. Ce qui eſt creuſé, qui a été cavé. Il eſt moins en uſage au ſimple, qu'à ſon compoſé *concave*.

CAVE, en termes de Medecine, ſe dit de la plus groſſe de toutes les veines qui ſort des parties gibbeuſes du foye, & eſpand ſes rameaux preſque par toutes les parties du corps. Hippocrate la nomme quelquefois *jecoraire* ou *hepatique*. Au ſortir du foye ſon tronc ſe diviſe en deux parties, l'une deſcendante, & l'autre aſcendante, qui ſe diſtribuent en divers autres rameaux ou veines particulieres.

On dit figurément d'un homme, qu'il va du grenier à la *cave*, quand il y a du haut & du bas dans ſon ſtyle, dans ſes actions: qu'il eſt cheu du grenier à la *cave*, pour dire, qu'il a eu un grand revers de fortune.

CAVEAU. ſ. m. Petite cave où on enterre les morts dans l'Egliſe, & où on met du vin dans les maiſons.

CAVER. v. act. Creuſer petit à petit. L'eau de la gouttiere a *cavé* les fondemens de cette maiſon. la verolle *cave* & marque le viſage.

CAVER, ſignifie auſſi en pluſieurs jeux de haſard, Faire un fonds de certaine ſomme pour avoir devant ſoy dequoy joüer.

On dit proverbialement, que la goutte d'eau *cave* la pierre, pour dire, qu'un travail, quelque petit qu'il ſoit, vient à bout de ce qui paroiſt fort long & difficile à faire.

CAVERNE. ſ. f. Grand creux qui ſe trouve fait naturellement, & ſans art ſous quelque montagne ou rocher. Les beſtes farouches ſe retirent dans les *cavernes*. Ce mot vient du Latin *caverna*.

CAVERNEUX. adj. m. ne ſe dit guere qu'en cette phraſe de Medecine, les nerfs *caverneux*, qui ſont deux nerfs dans la verge, où s'enferment pluſieurs eſprits qui cauſent en partie l'arrection.

CAVESSE DE MORE. Terme de Manege. C'eſt la même choſe que *Cap de More* expliqué cy-deſſus. Ce mot vient de l'Eſpagnol *cabeça*, qui ſignifie *teſte*.

CAVESSON. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt une eſpece bride ou de muſerolle qu'on met ſur le nez du cheval, qui le ſerre & le contraint, & ſert à le dompter & à le dreſſer. Les *caveſſons* de cuir ou de corde ſervent à mettre les chevaux entre deux piliers. Il y a auſſi des *caveſſons* de fer faits en demi-cercle de deux ou trois pieces aſſemblées par des charnieres, qui ſervent à dreſſer les jeunes chevaux. Il y en a de tors & de plats; d'autres creux par le milieu & dentelés comme des ſcies, qu'on appelle *mordans* ou *à ſiguette*, ou *caveſſons camarez*. On ne ſe ſert plus gueres de ces derniers. Tous *caveſſons* ſont montez de teſtiere, de ſous-gorge, & de deux longes. Ce mot peut venir de l'Eſpagnol *cabeça*, qui ſignifie *teſte*.

CAVET. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un membre creux ou moulure qui fait partie des ornemens des corniches. On s'en ſert auſſi dans les ornemens des bordures de menuiſerie.

CAVIAL. ſ. m. Sorte de mets qu'on prepare comme les boutargues. Il ſe fait d'œufs d'eſturgeon qu'on ſaupoudre de ſel, & qu'on expoſe aprés au Soleil, en les remuant pluſieurs fois le jour.

CAVILLATION. ſ. f. Terme de l'Eſcole. C'eſt un argument faux & ſophiſtique, un raiſonnement qui n'eſt fondé que ſur une vaine ſubtilité. La plus-part des objections qu'on fait au College ſont de pures *cavillations*. Ce mot vient de *cavillari*, que l'on fait venir de *calvo*.

CAVIN. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt un lieu creux, ſoit un chemin, ſoit un foſſé, dans lequel on peut s'avancer à couvert vers les ennemis, comme dans une tranchée.

CAVITE'. ſ. f. Creux ou vuide de ce qui eſt cave ou creuſé. Les Medecins nomment *cavitez*, pluſieurs endroits creux qui ſont dans le corps, comme les *cavitez* du cerveau, du cœur, des veines, &c.

CAUSATIVE. adj. f. qui ſe dit en cette phraſe grammaticale, Une particule *cauſative*, telles que ſont *car, parce que, veu que*, &c.

CAUSE. ſ. f. Ce qui produit un effet. On dit en Theologie, que Dieu eſt la premiere *cauſe*, la *cauſe* des *cauſes*; que ſa Providence ſe ſert des *cauſes* ſecondes,

Digitized by Google

des, des *cauſes* ſublunaires. Ce mot vient du Latin *cauſa*.

Les *cauſes*, en termes de Philoſophie, ont eſté diſtinguées par les Anciens en *cauſe efficiente*, c'eſt l'agent qui produit quelque choſe; *cauſe materielle*, c'eſt le ſujet ſur lequel il travaille; *cauſe formelle*, c'eſt le changement qui reſulte de ſon action dans le ſujet. La *cauſe finale*, c'eſt le motif qui le fait agir. La *cauſe phyſique* eſt celle qui produit un effet ſenſible & corporel: comme, l'approche du Soleil eſt *cauſe* de la chaleur. La *cauſe morale* eſt celle qui produit un effet reel, mais dans des choſes ſpirituelles: comme, le peché eſt la *cauſe* de la perte de la grace. On tient pour axiome, que la *cauſe* oſtée, l'effet ceſſe.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *cauſe* d'un ſcandale, d'une querelle, d'une guerre, de la fortune de quelqu'un, pour dire, qu'il en a fourni les occaſions. Je ne ſuis pas *cauſe* de ce qui luy eſt arrivé. C'eſt ce qu'on appelle *cauſe occaſionnelle*.

CAUSE, ſignifie auſſi, Raiſon, moyen qui ſert à deffendre, loüer ou blaſmer quelque choſe. C'eſt pour cette *cauſe* qu'on l'a fait mourir. c'eſt la *cauſe* pourquoy il s'eſt abſenté. je vous prie de faire cela, & pour *cauſe*. un Juge ſe doit deporter, quand il ſçait qu'il y a des *cauſes* de recuſation contre luy. l'arreſt declare qu'à bonne & juſte *cauſe* il a formé ſon oppoſition. il a eſté accuſé à tort & ſans *cauſe*.

CAUSE, en termes de Palais, ſignifie, un droit acquis à quelque perſonne par quelque titre que ce ſoit, vente, ceſſion, donation, ſucceſſion, confiſcation, &c. Ainſi on dit, Ses heritiers ou ayants *cauſe*. On dit auſſi, qu'un homme a une bonne *cauſe*, quand il a un droit apparent. les Juges doivent eſtre toûjours pour la bonne *cauſe*.

CAUSE, ſe prend en ce ſens pour Intereſt. La *cauſe* des pauvres eſt la *cauſe* de Dieu. c'eſt la *cauſe* publique qui reſide en la bouche des gens du Roy.

CAUSE, ſignifie auſſi, Different, conteſtation qu'on plaide de vive voix à l'audience. Cette *cauſe* a été appellée à tour de rolle. cet Advocat a bien plaidé ſa *cauſe*. c'eſt une belle *cauſe*, une belle queſtion à juger. le renvoy ſe doit demander avant que la *cauſe* ſoit conteſtée. la conteſtation en *cauſe* ſe fait par l'appointement en matiere civile, & par la confrontation en matiere criminelle. Prendre le fait & *cauſe* d'un autre, c'eſt, Prendre en main ſa deffenſe, prendre ſur ſoy l'évenement du procés. cet homme eſt fort habile, il deffend bien ſa *cauſe*. ceux qui perdent leur *cauſe*, doivent eſtre condamnez aux deſpens. On dit encore, Mettre un homme en *cauſe*, pour dire, le rendre partie au procés. tous les garents, tous les coheritiers ont eſté mis en *cauſe*. il n'eſt pas en *cauſe*. On l'a mis hors de *cauſe*, c'eſt à dire, On l'a debouté de ſon intervention.

On appelle auſſi la *cauſe graſſe*, une *cauſe* plaiſante, & ſur un fait inventé, que les Clercs de la Baſoche plaidoient autrefois pour ſe divertir le jour du Mardy gras, & qu'on a abolie depuis peu, à cauſe des ordures & des libertinages dont elles étoient ſouvent remplies. Quand on plaide au Palais quelque *cauſe* plaiſante, on dit encore que c'eſt une *cauſe graſſe*.

On appelle Curateur aux *cauſes*, un homme prepoſé pour avoir ſoin des affaires des mineurs émancipez qui ont des procés. On dit, qu'un homme a ſes *cauſes* commiſes, quand il a droit de plaider en certaine Juriſdiction, comme les Officiers qui ont un Committimus aux Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel, l'Univerſité au Chaſtelet de Paris, l'Ordre de Cluni au Grand Conſeil.

Une *cauſe d'appel*, c'eſt un different ſur la confirmation ou caſſation d'un jugement donné à l'audience par un premier Juge.

Il y a pluſieurs écritures qu'on nomme abſolument *cauſe*: comme *cauſe d'appel*, ſont les écritures qu'on donne en conſequence d'un appointement rendu à l'audience ſur une appellation verbale, à la difference des griefs qu'on donne ſur les procés par écrit, qui ont eſté appointez devant les premiers Juges. On appelle auſſi des *cauſes d'oppoſition*, les écritures qui ſe fourniſſent dans les decrets & inſtances d'ordre pour ſouſtenir les oppoſitions qu'on y a formées.

CAUSE, eſt auſſi le motif, le fondement d'un acte. Une obligation ſans *cauſe* eſt nulle. une promeſſe pour *cauſe* de preſt.

On appelle *Donations à cauſe de mort*, les donations qui ſont faites par un malade qui meurt de la maladie dont il eſt alité, & qui ſont ſujettes aux même formalitez des teſtaments.

On ſe ſert auſſi dans les Requeſtes, Arreſts, Edits & Declations, de cette formule, A ces *cauſes*, pour commencer la concluſion, le diſpoſitif de l'acte.

CAUSES, ſe dit auſſi d'une partie du Droit Canon qui eſt ainſi intitulée. En une telle *cauſe*, en une telle diſtinction. On appelle auſſi en Droit Canon les *cauſes majeures*, les cauſes des Evêques.

CAUSE, ſert quelquefois d'adverbe & de prepoſition. J'ay fait cela à *cauſe* que, &c. il a fait cela à *cauſe* de moy, en ma conſideration.

CAUSE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un Advocat à tort & ſans *cauſe*; un Advocat de *cauſes* perduës. La guerre eſt *cauſe* des troubles: ce qui ſe dit à ceux qui ſe plaignent d'un malheur public, ou qu'on ne ſçauroit empeſcher.

CAUSER. v. act. Eſtre cauſe, produire quelque effet. Les Grands peuvent *cauſer* beaucoup de bien & de mal. les ſchiſmes *cauſent* un grand ſcandale dans l'Egliſe. cette donation eſt *cauſée* pour recompenſe de ſervices.

CAUSER. v. n. ſignifie encore, S'entretenir de choſes familieres & peu importantes. Il eſt malſeant de *cauſer* dans l'Egliſe. Menage tient que ce mot vient de *cauſare*, dont on s'eſt ſervi dans la baſſe Latinité, pour dire, *plaider une cauſe*; d'où il a eſté étendu aux entretiens familiers & aux railleries.

CAUSER, ſignifie encore, Parler trop, ou indiſcrettement, laſcher quelque parole qui fait deſcouvrir un ſecret. Ne dites rien devant cet homme-là, c'eſt un homme qui *cauſe*, qui eſt ſujet à *cauſer*.

CAUSER, ſignifie auſſi, Meſdire, parler mal. Cette femme a une mauvaiſe langue, on en *cauſe*.

On dit proverbialement, qu'une perſonne *cauſe* comme une pie borgne, qu'elle *cauſe* quand elle a les pieds chauds, pour dire, qu'elle parle trop,

CAUSÉ, ÉE. part. & adj.

CAUSEUR, EUSE. adj. & ſubſtantif. Qui parle trop, ou indiſcrettement, qui deſcouvre les ſecrets d'autruy, & les ſiens.

On le dit auſſi des hableurs, qui promettent beaucoup, & qui tiennent peu. Il ne vous faut pas fier à luy, ce n'eſt qu'un *cauſeur*.

CAUSTIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui a la vertu de bruſler, qui eſt corroſif. Le ſuc du tithymale eſt fort *cauſtique*. l'arſenic n'eſt poiſon que parce qu'il eſt *cauſtique*, qu'il corrode & perce les parties où il s'attache. Il y a des remedes *cauſtiques* & corroſifs, qu'on appelle auſſi *pyrotiques*, qui par leur ſubſtance acre, mordante & terreſtre corrodent, bruſlent & mangent la peau & la chair pour penetrer au dedans des corps durs & calleux, & fondent & liquefient les humeurs, comme alun bruſlé, eſponges, cantharides, & autres veſicatoires. Les *cauſtiques* qui font eſcarre ſont appellez *ruptoires* ou *cauteres*. Les criſtaux de lune & pierre infernale, qu'on fait avec l'argent & l'eſprit de nitre, ſont *cauſtiques* par cette union. Ce mot vient du Grec *kauſtikos*, *urens*, qui vient de *kaio*, *uro*.

On dit figurément, qu'un homme eſt fort *cauſtique*, lors qu'il

Digitized by Google

qu'il eſt médiſant, cenſeur, injurieux, qu'il eſt mordant en toutes occaſions.

CAUT, AUTE. adj. Vieux mot qui ſignifioit *fin* & *ruſé*.

CAUTELE. ſ. f. Precaution, n'eſt en uſage qu'en Droit Canonique, quand on parle des abſolutions qu'on prend à *cautele*, pour ſe mettre en ſeureté de conſcience.

CAUTELEUX, EUSE. adj. Dangereux, ſujet à ſurprendre par quelque fineſſe ou mauvais artifice. Il n'y a point de plaiſir de traitter avec des gens *cauteleux*.

CAUTELEUSEMENT. adv. D'une maniere fine & cauteleuſe. Un chicaneur agit toûjours *cauteleuſement* quand il contracte.

CAUTERE. ſ. m. Terme de Chirurgie. C'eſt un remede bruſlant, dont on ſe ſert pour guerir quelque ulcere, ou la carie des os, ou pour detourner & faire ſortir les mauvaiſes humeurs. Le *cautere actuel* eſt un bouton de feu, ou fer rougi qu'on applique ſur la partie, comme aux fiſtules lacrimales, & aux chevaux ſur les boutons de farcin. Les *cauteres actuels* ſont auſſi des fers recourbez, dont l'extremité eſt faite en pluſieurs ſortes de figures, dont on ſe ſert ſelon le beſoin; car il y en a de cultelaires, de punctuels, d'olivaires, c'eſt à dire, de figure d'olives, &c. Le *cautere potenciel*, eſt un ſel artificiel qui fait une bruſlure ſur la chair. Il ſe compoſe de chaux, d'eau forte, de cendre de gravelée, de figuier, de vigne, de tithymale, de tronc de choux, ou autres cauſtiques. Il s'appelle *pierre à cautere*. Il fait une petite playe ronde, qu'on entretient avec un pois, ou boule de lierre, qui ſe met dedans, afin que les mauvaiſes humeurs du corps ſe purgent par là. On doit avoir ſoin de penſer & d'eſſuyer ſouvent ſon *cautere*. Ambroiſe Paré enſeigne la maniere de faire des *cauteres de velours*, qu'il a ainſi nommez, à cauſe qu'ils ne font point de douleur, ſur tout quand ils ſont appliquez ſur des parties exemptes d'inflammation. Ce mot vient de *kaio*, *uro*.

CAUTERISER. verb. act. Appliquer un cautere. Cet homme s'eſt fait *cauteriſer* le bras.

On le dit auſſi des cauſtiques qui corrodent les parties du corps humain. On a ouvert ce corps mort, on a trouvé ſes boyaux, ſon eſtomac *cauteriſez* par le poiſon, ou l'arſenic. cette femme a la peau du viſage *cauteriſée*, c'eſt l'effet de l'eau forte qu'on luy a jettée.

CAUTERISÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des cauteres, ou qui a été gaſté par des cauſtiques ou corroſifs.

CAUTERISÉ, ſe dit auſſi des fruits qui ont été battus de la greſle, ou becquettez par les oiſeaux, qui ont des endroits creux & endurcis. Les poires de Meſſire Jean ſont ſujettes a être *cauteriſées*.

On dit figurément de la conſcience d'un méchant homme, qu'elle eſt *cauteriſée*, pour dire, que les crimes y ont fait pluſieurs taches & endurciſſements.

CAUTION. ſ. f. Pleige, reſpondant qui s'oblige pour un autre, qui promet de payer pour luy, de ſatisfaire à ſon traitté. L'Ordonnance veut qu'on execute les ſentences nonobſtant l'appel, en donnant bonne & ſuffiſante *caution*, une *caution* reſſeante & ſolvable. on ne veut point preſter aux Grands Seigneurs ſans une *caution* bourgeoiſe. en Droit on eſt obligé de diſcuter les debiteurs avant les *cautions*. Ce mot vient du Latin *cautio*, de *caveo*.

CAUTION SOLIDAIRE, eſt celuy qui s'oblige à payer en ſon propre nom luy tout ſeul & toute la ſomme, comme s'il étoit le principal debiteur, ſans qu'on ſoit obligé à diſcuter les biens de celuy pour qui il s'oblige.

CAUTION BANNALE, eſt un miſerable qui s'oblige pour la forme, & pour telle ſomme qu'on veut, comme le Guichetier des Conſuls, qui s'oblige moyennant deux ſols pour l'execution de toutes les ſentences qui ſe rendent aux Conſuls.

CAUTION JURATOIRE, eſt un ſerment que fait une perſonne, ou qu'on preſuppoſe qu'elle doit faire en Juſtice, d'accomplir ce qui luy a été ordonné, de ſe repreſenter à toutes aſſignations, de rapporter des meubles ou papiers, de payer le Juge, &c. On élargit ſouvent des priſonniers, on donne des main-levées à des debiteurs à leur *caution juratoire*.

CAUTION CERTIFIÉE, eſt celle qui fournit une autre perſonne, qui ſe rend certificateur de ſa ſolvabilité, & qui eſt *caution* de la *caution*. Les *cautions* & certificateurs qu'on donne en Juſtice ſont tous obligez ſolidairement.

RECEPTION DE CAUTION, eſt une procedure qui ſe fait en Juſtice par un procés verbal, de la preſentation de la *caution*, de ſa ſoûmiſſion, de la communication de ſes effets & facultez, & des conteſtations de ceux qui l'impugnent, & qui la combattent; ſur quoy ſe fait un refere à la Chambre, où elle eſt rejettée, ou receuë.

CAUTION, ſe dit auſſi dans une façon de parler de converſation ordinaire, quand quelqu'un aſſûre fortement une choſe dont il eſt bien certain. Cette nouvelle eſt vraye, j'en ſuis *caution*.

On dit proverbialement d'un grand hableur, que tout ce qu'il dit eſt ſujet à *caution*, pour dire, qu'il ment ſouvent: ce qui ſe dit au propre de ceux qui paroiſſent beaucoup par leur train & par leur deſpence, & qui n'ont aucun bien pour ſe ſoûtenir, ni pour payer ce qu'ils prennent à credit.

CAUTIONNEMENT. ſ. m. Action de celuy qui cautionne, ou l'acte qui en eſt dreſſé chez un Notaire, ou au Greffe. Il a fait au Greffe ſon *cautionnement*, ou ſa ſoûmiſſion de caution. Je tiens en main l'acte de ſon *cautionnement*.

CAUTIONNER. v. act. Se rendre caution, ſoit par écrit en fait de contracts, ſoit verbalement par maniere de converſation.

C A Y.

CAYER. ſ. m. Les Anciens écrivoient *Cahier*. Pluſieurs feuillets attachez legerement, & qui ne ſont point reliez enſemble, enſorte qu'on les peut oſter ou tranſpoſer comme on veut. Ce Marchand vend le *cayer* de papier tant, le *cayer* de parchemin tant. Ce mot vient de *quaternus*, qu'on a dit pour *quaternio*. Menage.

CAYER, ſe dit auſſi des feuilles pliées ou détachées qui compoſent un livre relié. Ce volume eſt de tant de *cayers*. Ils ſont marquez par des lettres de l'Alphabet, qu'on appelle *ſignature*, & en Italien *regiſtre*. Cette relation eſt compriſe en un *cayer*, pour dire, n'a qu'une feuille pliée.

On appelle auſſi *Cayers*, les deliberations des aſſemblées, comme celles du Clergé, des Eſtats, & autres, qui contiennent des remonſtrances, ou des propoſitions qu'elles font au Roy. Les Eſtats de Bretagne, de Languedoc, ont fait preſenter leurs *Cayers* par leurs Deputez.

CAYER, ſignifie encore des memoires qu'on donne ſeparément. Ces articles ſont dans un *cayer* à part. On luy a donné un *cayer* de frais.

CAYERS, ſont auſſi les écrits que les eſcoliers écrivent ſous leurs maiſtres en Philoſophie, Theologie, & en toute autre ſcience qu'on monſtre dans les Eſcoles. Un eſcolier doit repreſenter ſes *cayers* à ſon maiſtre, pour en obtenir une atteſtation de ſon temps d'étude.

On appelle *Feſſe-cayer*, un écrivain qui eſcrit à la haſte des *cayers*. Ce pauvre homme eſt oblige de feſſer le *cayer* pour vivre.

CAYES. terme de Marine. Ce ſont des roches molles, ou des bancs de ſable couverts d'une telle eſpaiſſeur de vaſe ou d'herbage, que les petits baſtiments qui y eſchouent s'en relevent aiſément.

Digitized by Google

CAYEU. ſ. m. Terme d'Agriculture. C'eſt le rejetton d'un oignon, quand un gros oignon ſe diviſe en pluſieurs petits qui s'en détachent. Un *cayeu* de tulippe, de lis, &c.

C A Z.

CAZERNES. ſ. f. Ce ſont de petites chambres baſties ſur le rempart des villes de guerre pour loger les ſoldats de la garniſon. On y loge ordinairement ſix ſoldats, qui montent la garde alternativement. Le Roy a fait baſtir dans ſes villes de guerre des *cazernes* magnifiques, qui ſont de grands hoſtels pour loger les garniſons.

C E.

CE, CET, CETTE, au plurier *Ceux*, *Celles*. Pronom qui demonſtre une choſe. Il reſpond au Latin *hic*, *hæc*, *hoc*. *Ce* ſera demain. Sera-*ce* aujourd'huy qu'on fera telle choſe? On dit auſſi, *Cecy*, *cela*, *celuy-cy*, *celle-là*. Qu'eſt-*ce* que j'entends?

CE, eſt auſſi un ſubſtantif. Voilà *ce* dont il s'agit. en vertu de *ce* que deſſus. *ce* que j'en dis n'eſt pas pour vous choquer. *ce* qui reſulte de *ce* diſcours.

On dit au Palais quand on infirme une ſentence, qu'on a mis l'appellation, & *ce* dont a été appellé au neant, on ſouſentend *la ſentence*. C'eſt une formule de prononcer que les Cours Souveraines ſe font reſervées. Les autres Juges prononcent par un mal jugé. Quelquefois on dit abſolument, On a mis l'appellation & *ce*, c'eſt à dire, que l'appellant a gagné ſa cauſe. On dit, A *ce* qu'il ſoit dit, pour dire, Afin qu'il ſoit dit. A *ce* que j'entends, pour dire, Comme on me fait croire.

On dit auſſi adverbialement, C'en eſt fait. *c'eſt* moy. *c'eſt* pourquoy. *c'eſt* aſçavoir. *c'eſt* mon plaiſir. vraiment *c'eſt mon*. On le dit tout court, quand on parle ironiquement.

On dit encore, Quoy que c'en ſoit. *ce* dit-il. *ce* dit-on. *ce* neantmoins. *ce* fut un tel. *ce* ſont les gens de bien, &c.

On dit auſſi, *C'eſt mon*, par ironie, on ſouſentend *advis*. Vraiment *c'eſt mon*.

C E A.

CEANS. adv. Terme demonſtratif du lieu où on eſt. Le maiſtre de *ceans*. n'y a-t-il perſonne *ceans*? Tronc pour les reparations de l'Egliſe de *ceans*. venez *ceans*, c'eſt icy. Dieu ſoit *ceans*.

C E C.

CECHIN. ſ. m. Monnoye qui a cours en Orient & à Veniſe, & vaut 4. livres 7. ſ. à Marſeille.

C E D.

CEDANT, ANTE. ſubſt. Celuy qui cede, qui tranſporte quelque ſomme, quelque droit. On fait appeller en garentie un *cedant*, quand il a cedé une dette fauſſe, ou lors qu'il l'a ſouſtenuë bonne & exigible.

CEDER. v. act. & neut. Tranſporter un droit à une autre perſonne. Il m'a *cedé* & tranſporté une telle rente, une telle obligation. dans tous les contracts de vente, eſchange ou donation, les Notaires mettent, Il luy a *cedé*, quitté & delaiſſé, &c.

CEDER, ſignifie auſſi, Laiſſer ou abandonner quelque choſe pour un temps, ou par civilité. Il m'a *cedé* ſa maiſon, ſa chambre, ſon lit. il m'a *cedé* ſa place. il m'a *cedé* le haut du pavé.

CEDER, ſignifie auſſi, Obeïr, deferer à quelque puiſſance ſuperieure, relaſcher. Il faut *ceder* au temps, à la

force. il faut *ceder* à l'orage, & caler les voiles. il faut *ceder* à ſes ſuperieurs. tout *cede* à ce Conquerant. Ce mot vient du Latin *cedo*.

CEDER, ſignifie encore, Faire une action d'humilité, ſe reconnoiſtre inferieur à un autre en quelque choſe. Cet homme eſt cent fois plus habile que moy, je luy *cede* en tout, je luy *cede* la victoire, je luy *cede* la partie, il a gagné.

CEDER, ſignifie auſſi, Rabattre, retrancher. Il faut *ceder*, perdre quelque choſe de ſes droits pour avoir la paix, pour s'accorder.

CEDILLE. ſ. f. Terme emprunté de l'Eſpagnol *cedilla*, pour ſignifier un petit *c*, ou une petite virgule qu'on met au deſſous du *c*, quand on luy veut donner le ſon de *s* devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, comme à *glaçon*, *maçon*, *deçà*.

CEDRE. ſ. m. Grand arbre qui porte des grains comme le genevre, qui ſont ronds & gros comme les grains de myrte. Son bois eſt preſque immortel & incorruptible, parce qu'il eſt fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur. C'eſt pourquoy les Anciens ſe ſervoient de planches de *cedre* pour eſcrire les choſes d'importance, comme on peut recueillir de ce paſſage, *& cedro digna loquutus*. Le cœur de *cedre* eſt fort dur & odorant, & eſt rouge comme celuy de la meleſe. On en baſtit des palais & des navires. Cet arbre eſt toûjours verd, & aime les lieux froids & les montagnes; & ſi on luy taille ſa cime, il meurt. Le *cedre* du Liban eſt ſemblable au ſapin, que les Grecs appellent *elati*. Son écorce eſt polie, liſſée & ſans mouſſe, excepté la partie qui eſt depuis la terre juſqu'aux premieres branches, leſquelles environnent l'arbre preſque depuis la terre juſqu'à la cime en guiſe de roüe. Elles pouſſent par certains intervalles toûjours en diminuant juſqu'enhaut, deſorte qu'elles repreſentent une pyramide. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du pin ou meleſe, mais plus courtes, & ne ſont point picquantes. Son fruit eſt fait en pommes ſemblables à celles des peſſes, mais plus longues, plus dures & plus nourries, & ſont difficiles à détacher de leurs queuës. Elles contiennent une graine ſemblable à celle des cyprés, & jettent une reſine groſſe, eſpaiſſe, tranſparente, d'une odeur forte, qui n'eſt point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Les Arabes l'appellent *kitran* ou *alkitran*. Salomon donna pluſieurs villes au Roy Hiram pour les *cedres* qu'il luy avoit envoyez pour baſtir le Temple de Jeruſalem. Fernand Cortez fit baſtir un Palais à Mexique où il y avoit 7000. poutres de *cedre*, la plus-part de 120. pieds de long, & 12. de tour, comme témoigne Herrera. Il y avoit un *cedre* abattu en Cypre qui avoit 130. pieds de long, & ſi gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embraſſer. Il ſervit à la Galere de Demetrius. En Latin *cedrus*, qui vient du Grec *kedros*, qui a la même ſignification, & qui vient du Grec *keo*, *uro*, de *kiodis*, *ſuavè olens*. Le *cedre* brûlé rend une odeur fort bonne.

Il y a un petit *cedre* en Phenicie & en Cilicie qu'on appelle *oxycedre*, qui reſſemble au genevrier, & quelques-uns luy en donnent le nom.

On dit proverbialement, Depuis le *cedre* juſqu'à l'hyſſope, pour dire, Depuis le plus grand juſqu'au plus petit.

CEDULE. ſ. f. Petit morceau de papier où l'on écrit quelque choſe pour ſervir de memoire. On donne aux Regens des *cedules* où ſont écrits les noms des cauſeurs, de ceux qui n'ont pas fait leur theme. Ce mot vient du Grec *ſkedi*, qui ſignifie l'*écorce* des tillots ſur laquelle les Anciens écrivoient.

CEDULE, en termes de Banque, eſt un petit morceau de papier où les Banquiers & les Marchands écrivent leurs promeſſes, lettres de change, & reſcriptions. On le dit auſſi des autres billets, promeſſes & reconnoiſſances qui ſe font ſous ſeing privé. Même on le dit

Digitized by Google

des minutes d'obligations, quand on les garde par devers ſoy : & c'eſt en ce ſens qu'on dit, Plaider contre ſa *cedule*, pour dire, contre ſon écrit, ſon obligation. On l'appelle auſſi chez pluſieurs Marchands *police*, à cauſe du mot Eſpagnol *poliça*, qui ſignifie la même choſe.

On appelle en termes de Pratique, une *cedule évocatoire*, la ſignification qu'on fait à une partie, pour l'advertir qu'on veut faire évoquer & renvoyer le procés qu'on a contre elle en un autre Parlement, à cauſe des parents & alliances qu'elle a au lieu où l'inſtance eſt pendante.

C E I.

CEINDRE. v. act. Mettre autour des reins quelque choſe qui lie & qui ſerre. Les Juifs étoient obligez de *ceindre* leurs reins, & d'être debout, quand ils mangeoient l'Agneau Paſcal. Le Roy *ceint* l'épée aux Gentilshommes, quand il les fait Chevaliers. Ce mot vient du Latin *cingere*.

On le dit auſſi des couronnes ou autres marques d'honneur dont on environne le front. Il eſt *ceint* d'un bandeau royal, d'un diademe. Malherbe a dit,

Et ton front cette fois
Sera *ceint* de lauriers qu'on ne vit jamais luire
Sur la teſte des Rois.

CEINDRE, ſignifie encore, Environner, enfermer un eſpace. On travaille à *ceindre* la ville de murailles de ce coſté-là. les ennemis qui aſſiegeoient cette place n'avoient pas aſſez de trouppes pour la *ceindre* de tous côtez.

CEINT, EINTE. part. & adj.

CEINTES. ſ. f. Terme de Marine. On dit auſſi *chaintes*, *carreaux*, *preceintes*, ou *perceintes*, ou *liſſes*. Ce ſont des rebords ou eſpeces de cordons qui regnent au pourtour du navire, dont les trois premieres d'enbas ſe nomment particulierement *preceintes*, & les autres au deſſus *carreaux de liſſe*. Ces pieces ſervent à donner la grace & la rondeur au pourtour du navire, auſſi-bien qu'à le fortifier, & à marquer la diviſion des tillacs, & font même effet au vaiſſeau, que les plintes aux façades des baſtiments ſur terre. La premiere ſe place à cinq pieds ou environ au deſſous du premier ſabord à l'endroit du maiſtre bau. La deuxiéme eſt parallele & diſtante de la premiere de 18. à 22. pouces, & les autres de même.

CEINTURE. ſ. f. Ce qu'on met autour des reins pour les ſerrer. On portoit autrefois des *ceintures*; maintenant on porte des eſcharpes. Les ceſſionaires étoient obligez autrefois de quitter leur *ceinture* en Juſtice. On appelle auſſi *ceinture*, le ruban ou l'eſtoffe qu'on met ſur les plis d'un haut-de-chauſſe, ou d'une juppe. Cette *ceinture* eſt trop courte. l'aube d'un Preſtre ſe ſerre avec une *ceinture* de fil. Ce mot vient du Latin *cinctura*, ou de *cinctorium*.

CEINTURE, ſe dit auſſi de l'endroit du corps où 'on met la *ceinture*. Quand on ſe baigne en cet endroit-là, on n'a de l'eau que juſqu'à la *ceinture*. Scarron a dit des Heros à l'égard des Geants,

Et ne vont pas à la *ceinture*
De ceux dont je fais la peinture.

CEINTURE DE LA REINE, eſt un droit fort ancien qui ſe leve à Paris de trois ans en trois ans, qui étoit d'abord de trois deniers pour chacun muid de vin, & de ſix deniers pour chacune queuë. Il étoit deſtiné à l'entretien de la maiſon de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu ſur d'autres denrées, comme ſur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois la *taille du pain & du vin*, comme il ſe voit par les Regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1339.

CEINTURE, ſignifie quelquefois, Enceinte. Une *ceinture* de muraille, de foſſez. On le dit auſſi du cordon de la muraille.

CEINTURE, en termes d'Architecture, eſt un petit membre ou liſteau qui eſt au haut & au bas du fuſt de la colomne, qu'on appelle autrement *eſcape*. On appelle auſſi *ceinture* de la volute Ionique, ce qu'on appelle autrement *eſcharpe*.

On appelle auſſi *ceinture funebre*, autrement *litre*, une bande noire que les Patrons des Egliſes, ou les Seigneurs Hauts-Juſticiers ont droit de faire peindre dedans & dehors les Egliſes, & de la charger du blaſon de leurs Armes pour honorer la memoire de ceux de leur famille qui viennent à deceder. C'eſt un droit honorifique.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt toûjours penduë à la *ceinture* d'une autre, pour dire, qu'elle eſt toûjours avec elle. On dit auſſi, que bonne renommée vaut mieux que *ceinture* dorée, pour dire, que l'eſtime qu'un homme s'eſt acquiſe dans le monde vaut mieux que les marques exterieures qu'il affecteroit pour faire paroiſtre ſon merite. Cela vient de ce qu'autrefois il n'étoit permis qu'aux honneſtes femmes de porter des *ceintures* dorées. D'autres diſent que ce proverbe ſignifie, qu'il vaut mieux acquerir de la reputation dans les actions militaires, que de vivre dans la paix & dans la robbe, à cauſe que les gens de robbe portoient des habits longs, & étoient obligez d'avoir des *ceintures*; au lieu que les gens de guerre portoient des cottes d'armes qui n'étoient pas ceintes, parce qu'elles étoient legeres & volantes.

CEINTURIER, IERE. ſubſt. Celuy qui fait & qui vend des ceintures & des baudriers. On appelle à Paris ce corps d'Artiſans, *Ceinturiers Baudroyers*.

CEINTURON. ſ. m. Ceinture de cuir à laquelle on attache des pendans pour porter une épée. Les bourgeois à preſent portent des *ceinturons*, & les gens de guerre des baudriers.

C E L.

CELA. Pronom demonſtratif & indeclinable, qui ſe dit d'unè choſe qu'on monſtre, ou qu'on preſente. Regnier en parlant des Poëtes a dit agreablement,

Puis au partir de là
Vous diſent, Mais, Monſieur, me donnez-vous *cela*?

Il a fait ceci & *cela*. on dit ceci & *cela* par la ville. *cela* eſt d'un grand couſt. *cela* eſt de conſequence. oſtez moy *cela*. ne me parlez point de *cela*. *Cela* eſt bon, ſe dit ironiquement pour ſe mocquer de quelque choſe. il n'y a que *cela* de drap. *cela* vaut fait, &c.

CELADON. ſ. m. Couleur verte, blafarde, mêlée de blanc, qui tire ſur le blanc.

CELEBRANT. ſ. m. Preſtre ou Prelat qui dit la Meſſe, qui officie.

CELEBRATION. ſ. f. Action qu'on fait avec ceremonie & ſolemnité. Il faut ſe tenir dans le reſpect pendant la *celebration* de la Meſſe. on delivre des certificats des *celebrations* des mariages. On dit auſſi, la *celebration* d'un Concile.

CELEBRE. adj. m. & f. Qui eſt en reputation, qui eſt fameux. Un Advocat, un Predicateur *celebre*. une Hiſtoire *celebre*. une Foire *celebre*, bien frequentée.

CELEBRE, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait avec ceremonie & ſolemnité. On fit une *celebre* feſte au ſacre, au mariage du Roy.

CELEBRER. v. act. Honorer quelqu'un par des loüanges, par des monuments, feſtes, inſcriptions, ou trophées qu'on fait à ſon honneur. Les Anciens ont *celebré* la gloire de leurs Heros par tous les moyens qu'ils ſe ſont imaginez.

CE-

Digitized by Google

CELEBRER, ſignifie auſſi, Solemniſer. Il faut *celebrer* les grandes feſtes avec plus d'éclat que les ordinaires. Les Payens *celebroient* les Jeux Olympiques tous les cinq ans.

CELEBRER, ſe dit plus ordinairement des ceremonies Eccleſiaſtiques; & on dit ſur tout, *Celebrer* la Meſſe, ou abſolument, *Celebrer*, pour ſignifier, Dire la Meſſe. On dit pareillement, *Celebrer* un Concile, pour dire, Tenir le Concile.

CELEBRER, ſe dit encore du mariage qu'on fait en face d'Egliſe avec toutes les ſolemnitez de Droit Civil & Eccleſiaſtique.

CELEBRÉ, ÉE, part. & adj. Mariage *celebré* en face d'Egliſe.

CELEBRITE'. ſ. f. Pompe, magnificence, ceremonie qui rend une action celebre. L'entrée des Legats ſe fait avec une grande *celebrité*. Ce mot eſt vieux.

Tous ces mots viennent du Latin *celebrare*.

CELER. v. act. Tenir quelque choſe cachée, ſecrette, diſſimuler. Cet accuſé a *celé* la verité dans ſon interrogatoire. un bon Capitaine doit *celer* ſes deſſeins à tout le monde. la nature a bien des ſecrets qu'elle a *celé* aux hommes. la plus grande diſcretion d'un amant eſt de *celer* ſes tourmens. on eſt coupable pour avoir *celé*, pour n'avoir pas découvert une conſpiration contre l'Eſtat.

On dit auſſi, qu'un homme ſe fait *celer*, quand il fait dire qu'il n'eſt pas chez luy, quoy qu'il y ſoit effectivement.

CELÉ, ÉE, part. & adj. Ce mot vient du Latin *celare*.

CELERI. ſ. m. Herbe qu'on cultive dans les jardins, qui eſt bonne à manger en ſalade. On l'appelle autrement *perſil de Macedoine*.

CELERITE'. ſ. f. Promptitude, diligence. C'eſt une affaire qui requiert *celerité*, qui deperic. Il ne ſe dit guere qu'au Palais. Ce mot vient du Latin *celer*, qui vient du Grec *kello*, *curro*.

CELESTE. adj. m. & f. Qui tient quelque choſe des Cieux. Les corps *celeſtes* ſont incorruptibles. les influences *celeſtes* agiſſent ſur les corps ſublunaires. Ariſtote a admis des intelligences *celeſtes* qui faiſoient mouvoir les aſtres. les Coſmographes ſont des globes *celeſtes* & terreſtres. les Poëtes appellent les aſtres, les *celeſtes* flambeaux.

HARMONIE CELESTE, eſt une harmonie que quelques Philoſophes ſe ſont imaginez eſtre faite par les aſtres & par leurs mouvements, que nôtre éloignement nous empêchoit d'entendre, comme Platon, Philon Juif, St. Auguſtin, St. Ambroiſe, St. Iſidore, Boëce, & pluſieurs autres. Mais cette opinion a été refutée par St. Irenée, & enſuite par St. Baſile & St. Epiphane.

En Aſtrologie on appelle *theme*, ou *figure celeſte*, la diſpoſition du Ciel à certain moment deſigné, comme la naiſſance d'un enfant, quelque accident ſignalé de ſa vie, de ſes actions: & c'eſt ce qu'on appelle autrement *horoſcope*.

On appelle auſſi la *gloire celeſte*, la beatitude éternelle: les *eſprits celeſtes*, les Anges & les Saints qui en jouïſſent: les *inſpirations celeſtes*, les graces qui nous viennent du Ciel.

CELESTE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt parfait & excellent, & qui vient apparemment de la grace du Ciel. C'eſt une beauté *celeſte*, un eſprit *celeſte*. noſtre ame vient d'une origine *celeſte*.

BLEU CELESTE, eſt un bleu qui eſt de la couleur du Ciel ſerain. Or ce bleu du Ciel vient du grand éloignement où il eſt de nos yeux, à cauſe que la lumiere ſe perd dans cette vaſte étenduë.

On appelle à Paris des *Sœurs Celeſtes*, les Religieuſes de l'Annonciade, à cauſe qu'elles ſont en partie habillées de bleu.

CELESTIN. ſ. m. eſt un Ordre de Religieux reformez de l'Ordre de St. Bernard par le Pape Celeſtin V. en l'an 1244.

CELIAQUE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une maladie ou eſpece de flus de ventre, dans lequel les excrements ne ſortent pas tout cruds à la verité comme à la lienterie, mais ſortent unis & égaux preſque en forme de chile ou de creſme: ce qui provient de l'obſtruction du meſentere, ou de l'imparfaite diſtribution du chile cauſée par la foibleſſe de la faculté attractive. Ce mot vient du Grec *koilia*, *venter*: *koiliakos*, un homme ſujet à ces ſortes d'incommodités.

CELIBAT. ſ. m. Eſtat d'un homme qui vit hors du mariage. Les Eccleſiaſtiques ſont obligez de garder le *celibat*. Scaliger tire ce mot du Grec *koitos*, comme *koitolips*, qui ſignifie *conjugii expers*. *Koiti* en Grec ſignifie *lit*, & *leipo* ſignifie *linquo*, Celuy qui abandonne le lit nuptial, ou qui n'en a jamais voulu.

CELLE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite maiſon, chambre ou retraitte d'un Moine, d'un Hermite. Il n'eſt plus en uſage qu'en ſes compoſez. L'Abbaye du Monſtier la *Celle*. On l'a dit originairement de la maiſon où demeuroient des perſonnes de ſervile condition; ou bien des enfans qu'on y laiſſoit pour aller plus commodément à l'eſcole.

CELLERAGE. ſ. m. Droit ſeigneurial qui ſe prend quand le vin eſt mis au cellier. En quelques endroits on l'appelle *Droit de chantelage*, quand on le met ſur le chantier.

CELLERERIE. ſ. f. Titre ou benefice de l'Officier clauſtral qui eſt Cellerier.

CELLERIER. ſ. m. Office clauſtral chez les Moines, qu'exerce celuy qui a ſoin des proviſions & de la nourriture du Couvent. On dit auſſi *Celleriere* dans les maiſons de Religieuſes.

CELLIER. ſ. m. Lieu où on ſerre les proviſions d'une maiſon, le vin, le bois, le lard, &c. Il differe de la *cave*, en ce qu'il eſt moins profond, & il eſt fort peu au deſſous du rez de chauſſée. Ce mot vient du Latin *cellarium*. Nicod. Et c'eſt de là qu'eſt venu *celle*, ou *cellule*, qui ſe dit d'une habitation de Moine attenant une Abbaye, ou qui étoit de ſa dependance.

CELLULE. ſ. f. Petite chambre ou maiſon où loge un Religieux. Ce dortoir eſt diviſé en tant de *cellules* ou chambres. les Chartreux ont chacun une maiſon ſeparée qui leur ſert de *cellule*. la ſale où on tient le Conclave eſt diviſée en pluſieurs *cellules* pour loger les Cardinaux.

CELLULE, ſe dit de pluſieurs petites ſeparations ou quarrez qui ſe font dans des boëtes, dans des caſſes d'Imprimerie, pour y garder pluſieurs choſes ſans confuſion. L'Art de Raymond Lulle conſiſte en la diſtribution des ſujets en pluſieurs *cellules*, en l'évacuation des *cellules*.

CELLULES, ſe dit auſſi des petites diviſions qui ſe trouvent dans les ruches des mouches à miel où elles ſe retirent, qui ſont toutes admirablement compaſſées & égales, & de figure hexagone.

On dit auſſi, que le cerveau a pluſieurs *cellules*, ou pluſieurs petites cavités ſeparées. On le dit auſſi de pluſieurs autres parties du corps.

CELUY, CELLE, au plurier *Ceux*, & *Celles*, *Celuy-cy*, *Celle-là*, ſont des pronoms demonſtratifs, qui ſignifient la même choſe que *Ce*.

CEM.

CEMENTATION. ſubſt. fem. Terme de Chymie. Operation pour purifier l'or: ce qui ſe fait en mettant des lames d'or au milieu de poudres faites de briques & de vitriol, qu'on enferme dans un vaiſſeau cou-

Digitized by Google

vert au feu de reverbere ; car alors le vitriol ronge & emporte toutes les parties du metail imparfait, & l'or demeure pur. On appelle *ciment royal*, cette preparation de briques & de vitriol avec laquelle l'or ſe purifie par la *cementation*. Ce mot vient de *cementum* en Latin, qui ſignifie *ciment*.

C E N.

CENCHRUS. ſ. m. eſt une eſpece de ſerpent, qu'on nomme ainſi, à cauſe qu'il a pluſieurs petites taches blanches ſemblables au millet.

CENDAL. ſ. m. Eſtoffe qui étoit fort eſtimée chez les Anciens, dont on faiſoit entre autres choſes les bannieres. C'étoit une eſpece de camelot. Borel eſtime que ce nom luy vient de *ſandal*, dont il y a de trois ſortes, de rouge, de blanc, & de citrin. Il dit auſſi qu'il vient de *ſindon*, & celuy-cy de *Sidon* ville de Syrie. Du Cange dit que c'étoit une eſtoffe de ſoye, & que ce mot vient de *ſetal*, à cauſe qu'elle étoit tramée de ſoye. D'autres le derivent de l'Arabe *ſindali*, une *feuille* ou une *lame mince & déliée*.

CENDRE. ſ. f. La matiere terreſtre qui reſte du bois, ou autres matieres combuſtibles, quand elles ont été conſumées par le feu. La ville de Londres a été preſque toute reduitte en *cendres* par un incendie. les verres ſe font avec des *cendres* de feugere, & autres *cendres*. il n'eſt permis de faire des *cendres* dans les foreſts, que des houpiers, troncs, racines, & autres bois qu'on ne peut exploiter ni en ouvrages, ni en bois de corde. un pain cuit ſous la *cendre* chaude. Ce mot vient de *cinere*, ablatif de *cinis*, comme *gendre* de *gener*, *tendre* de *tener*. Menage. Le mot *cinis* en Latin vient du Grec *konis*, qui ſignifie *pouſſiere* ; ou de *candeo* en Latin, d'où viennent les verbes *incendo*, *ſuccendo*, &c.

CENDRE DE GRAVELÉE. C'eſt de la lie de vin brûlée dont on ſe ſert pour faire la leſcive.

CENDRE D'AZUR, eſt de l'azur broyé, lavé, & reduit en poudre. Voyez *Azur*.

CENDRE DE PLOMB, eſt du plomb en fort menus grains, dont on charge les fuſils pour tirer au menu gibier.

On dit, Prendre la *cendre* & le cilice, pour dire, Faire penitence, ſe mortifier ; parce qu'autrefois les Hebreux mettoient de la *cendre* ſur leurs teſtes dans les deſolations publiques.

Le Mercredy des *Cendres*, eſt le premier jour de Careſme, où l'on fait la ceremonie d'aller prendre des *cendres* benites, pour témoigner qu'on commence à faire penitence.

On dit figurément, qu'un cœur eſt reduit en *cendres*, pour dire, qu'il eſt conſumé par l'amour. On dit auſſi d'une paſſion violente, comme l'amour, la colere, la vengeance, quand elles paroiſſent aſſoupies, que c'eſt un feu caché ſous la *cendre*.

CENDRES, ſe dit auſſi de ce qui reſte des morts, aprés qu'on en a conſumé les corps par le feu. Les Anciens gardoient ſoigneuſement dans des urnes les *cendres* de leurs parents deffunts. Artemiſe but les *cendres* de ſon mary. Aujourd'huy on ordonne que les *cendres* de ceux que l'on condamne au feu ſoient jettées au vent en ſigne d'infamie.

On dit figurément, qu'il ne faut pas troubler, remuer les *cendres* des morts, pour dire, troubler leur repos, flêtrir leur memoire.

On dit proverbialement d'un mauvais ragouſt, Roſti, bouilli, traiſné par les *cendres*.

CENDRÉ, ÉE. adj. Qui eſt de couleur de cendre. Il y a un certain gris qu'on appelle *gris cendré*. les cheveux *cendrés* ſont ceux qu'on eſtime le plus.

CENDRE'E. ſubſt. fem. eſt la plus menuë poudre de plomb, qui ſert à tirer ſur des moineaux & autre petit gibier.

CENDREUX, EUSE. adj. Qui eſt ſali, gaſté de cendres. Ce petit chat eſt tout *cendreux*, il s'eſt couché dans les cendres.

On appelle du fer *cendreux*, celuy qui demeure noir, quand même il eſt poli, qu'on ne peut rendre bien clair.

CENDRIER. ſubſt. maſc. Celuy qui fait des cendres dans les foreſts, ou le Marchand qui en fait trafic. En Latin *Cinerarius*.

CENDRIER, eſt auſſi la partie la plus baſſe des fourneaux & des rechauts, deſtinée à en recevoir les cendres. Elle eſt au deſſous de la grille où eſt le feu.

CENE. ſ. f. Ceremonie qu'on fait tous les ans le Jeudi Saint, en memoire de la *Cene* ou du dernier repas que fit JESUS-CHRIST avec ſes Apoſtres, où il leur lava les pieds, & leur recommenda de faire de même. Les Princes, les Prelats, les Superieurs des Communautez, font la *Cene*. le jour de la *Cene*. la *Cene* de Paul Veroneſe eſt un fameux tableau de ce Peintre qui repreſente la *Cene* de N. S. Ce mot vient du Grec *koinos*, qui ſignifie *commun*. Les Romains dinoient en leur particulier, mais ils ſouppoient avec leurs amis.

Ceux de la Religion Pretenduë Reformée appellent, Faire la *Cene*, la communion qu'ils font entr'eux ſous les deux eſpeces.

CENOBITE. ſ. m. Religieux qui vit dans un Couvent ou en commun ſous une certaine Regle. Caſſian remarque que le Couvent differe du Monaſtere, en ce que le Monaſtere ſe peut dire de l'habitation d'un ſeul Religieux ; au lieu que le Couvent ne ſe dit que de pluſieurs Religieux habitants enſemble, comme le porte la ſignification du mot Grec *koinobitis*, de *koinos*, *communis*, & *bios*, *vita*.

CENOTAPHE. ſ. m. Vain tombeau, monument dreſſé à la gloire de quelque mort illuſtre, dont on n'a pû trouver le corps aprés une bataille, ou un naufrage, pour l'y pouvoir inhumer.

CENS. ſ. m. Rente ſeigneuriale & fonciere, dont un heritage eſt chargé envers le Seigneur de Fief d'où il depend. Le *cens* eſt impreſcriptible, & non rachetable. Le *cens* emporte droits de laods & ventes, de ſaiſine & amende en cas de vente. Il y a un *cens mort* ou *cens truhan*, qui ne porte aucuns droits, dont il eſt parlé en la Couſtume de Soeſmes & d'Auvergne.

CHEF-CENS, eſt le premier *cens* ; *Surcens*, celuy qui y a eſté adjouſté. Le *menu cens* ne conſiſte d'ordinaire qu'en tournois, mailles & autres petites monnoyes, & eſt le *chef-cens* & capital, & plus ſeigneurial que le *gros cens*, qui eſt une eſpece de rente dont l'heritage eſt chargé. Le premier n'eſt qu'un ſigne & reconnoiſſance de la Seigneurie de celuy qui le premier a donné l'heritage à *cens*. Il y a auſſi un *cens à queſte*, qu'en la Couſtume de Melun on appelle *Rogo*, que le Seigneur eſt tenu de demander ; & on l'appelle autrement *cens requerable* : au lieu qu'on eſt obligé de porter les autres *cens* en la maiſon du Seigneur. Ce mot vient de *cenſus*. Nicod.

On dit proverbialement, Quitter la terre pour le *cens*, pour dire, Se deffaire d'une choſe qu'on poſſede à des conditions trop onereuſes.

On dit, des Seigneurs & des heritages *cenſables*, *cenſifs*, *cenſiers & cenſuels*, ſelon les divers pays & Couſtumes, en parlant d'un Seigneur qui a droit de lever un *cens*, ou d'un heritage qui en eſt chargé envers luy.

CENSAL. ſ. m. eſt un terme de Marine de Levant, qui ſignifie *Courtier*. On le nomme ainſi en Provence.

CENSE. ſ. f. Petite metairie qu'on donne à ferme, qu'on acenſe. Cette terre conſiſte en deux ou trois petites *cenſes*. Donner à *cenſe*, c'eſt, Affermer moyennant une redevance annuelle, & ſouvent perpetuelle.

Digitized by Google

CENSE', ÉE. participe du verbe *Cenſer* qui n'eſt point en uſage à l'actif, qui ſignifie, Eſtre tenu, reputé, eſtimé. Les abſents pour le ſervice du Roy ſont *cenſez* & reputez preſents, & ont part aux diſtributions. il a eſté *cenſé* & reputé complice de cet aſſaſſinat par les preuves & indices qui ſe ſont trouvées au procés.

CENSEUR. ſ. m. C'eſtoit autrefois un des premiers Magiſtrats de Rome, qui avoit le ſoin de l'intereſt public, & de la correction des mœurs. Caton le *Cenſeur*. Les gens du Roy, les Magiſtrats de Police ont des fonctions qui reſpondent en quelque ſorte à cette charge, & ils peuvent eſtre appellez les *Cenſeurs des mœurs*.

CENSEUR, ſe dit auſſi d'un homme critique qui a coûtume de reprendre, de blaſmer les actions & les ouvrages d'autruy. Il faut ſe conduire de telle ſorte, que les *cenſeurs* n'y trouvent rien à redire.

CENSEUR, ſe dit auſſi d'un Critique ſçavant qui fait l'examen d'un livre ſans paſſion, & pour y remarquer ce qu'il y a de mauvais & de condamnable. Il faut eſtre le premier *cenſeur* de ſes ouvrages. j'ay prié mon ami d'examiner cette piece en ſevere *cenſeur*.

CENSIER. ſ. m. Seigneur qui n'a droit que de lever des cens, qui n'a que des rotures en ſa Seigneurie.

On appelle auſſi *papier cenſier*, la lieve ou le terrier où ſont eſcrits les cens & rentes deus à un Seigneur, ou les reconnoiſſances qui en ont eſté paſſées par des Tenanciers.

CENSIF, ou *Cenſive*. Ce dernier eſt plus uſité. ſ. m. & f. Eſtenduë d'un Fief ſur lequel il eſt deu des cens. Il y a un petit *cenſif* en un tel endroit qui depend de mon Fief. les heritages qui ſont en la *cenſive* d'un Seigneur, luy doivent laods & ventes.

CENSURE. ſ. f. Jugement par lequel on condamne quelque action. Cet homme eſt noté, il a encouru la *cenſure* de Juſtice.

On le dit particulierement des ouvrages qui regardent la Religion. Il y a eu une *cenſure* de la Sorbone contre un tel livre.

On le dit auſſi d'un jugement que fait un Critique de quelque livre où il trouve quelques fautes. La *cenſure* faite par François Ogier de la Doctrine Curieuſe du Pere Garaſſe.

CENSURE, ſignifie auſſi, la correction ou reprimende que fait un ſuperieur, ou le public. Il faut deferer à la *cenſure* de nos ſuperieurs, de ceux qui ſont plus ſages que nous. tous les Auteurs ſont expoſez à la *cenſure* du public.

On appelle *Cenſures Eccleſiaſtiques*, les menaces que fait l'Egliſe des peines qui ſeront encouruës, ſi on contrevient à ce qu'elle ordonne, ou les peines mêmes quand elles ſont encouruës, comme l'interdiction, l'excommunication majeure & mineure, &c. Toutes les proviſions de Cour de Rome portent abſolution des *cenſures*. il a eſté permis à ce complaignant pour avoir preuve du vol à luy fait, de ſe pourvoir par monitoires & *cenſures Eccleſiaſtiques*. Il y a des *cenſures de droit*, & d'autres *par ſentence*.

On appelloit autrefois à Rome *Cenſure*, la charge ou la qualité de Cenſeur.

CENSURER. v. act. Condamner un livre comme prejudiciable à la Religion, ou à l'Eſtat.

CENSURER, ſignifie auſſi, Critiquer, reprendre. Cet Auteur ne s'occupe qu'à *cenſurer* les ouvrages d'autruy. cette femme eſt médiſante, & *cenſure* les actions de ſes voiſins.

CENSURÉ, ÉE. part. & adj. Deffendu, condamné. Il ne ſe dit gueres que des livres *cenſurez* ou deffendus, d'une opinion *cenſurée*, condamnée.

CENT. Terme numeral maſculin. Nombre quarré fait de dix multiplié par luy-même. C'eſt ce nombre qui commence la troiſiéme colomne des chifres Arabes diſpoſez en ordre d'Arithmetique. Il faut *cent* ans pour faire un ſiecle. Une compagnie de *cent* maiſtres. une hydre à *cent* teſtes. le bois de charpente ſe vend au *cent* de pieces. le *cent* de jettons fait une bourſe. *cent* mille. *cent* millions. Ce mot vient du Latin *centum*, qui vient du Grec *kentein*, *pungere*. A chaque *cent* on faiſoit un point.

CENT, en termes de Marchandiſe, ſert à regler la proportion du profit de l'intereſt qu'on fait dans le negoce. On demande deux & demi pour *cent* pour remettre de l'argent en une telle ville. L'intereſt ordinaire de la place eſt de huit pour *cent*, ou le denier douze. Les Hollandois qui trafiquent aux Indes gagnent *cent* pour *cent*, c'eſt à dire, le double.

CENT, ſignifie un nombre grand, incertain & indeterminé. Je luy ay dit *cent* & *cent* fois. cet homme a *cent* defauts, *cent* perfections. une roſe à *cent* feuilles.

CENTAINE. ſ. f. Cent unitez conſiderées toutes enſemble. Nombre, dixaine, *centaine*, mille : c'eſt l'ordre des nombres en Arithmetique. il faut ſacrifier une *centaine* de louïs pour accorder cette affaire. le peuple ſortoit de la ville à *centaines* & milliers.

CENTAINE, ſe dit auſſi du brin de fil ou de ſoye par où on doit commencer à devider un eſcheveau. Vous mêlerez cette ſoye, ſi vous ne trouvez la *centaine*.

CENTAURE. ſ. m. Demi-homme & demi-cheval. C'eſt un monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint, dont ils ont attribué la figure aux inventeurs de l'équitation, ou de l'art de monter à cheval. Ainſi, quand on dit que Chiron *Centaure* étoit le Precepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut luy qui luy montra l'art de dompter les chevaux. Le combat de *Centaures*, c'eſt un combat de gens à cheval. Ce mot vient du Grec *kentauros*, compoſé de *kenteo*, *pungo*, & de *tauros*, *taurus*. Un Roy de Theſſalie ayant envoyé quelques cavaliers pour chercher ſes taureaux égarés, ceux qui virent ces gens à cheval, choſe extraordinaire en ce temps-là, crûrent qu'ils étoient compoſés d'une double nature, d'homme & de cheval : ce qui a donné lieu à la fable des *Centaures* & *Hippocentaures*.

CENTAURE'E. ſ. f. Plante medecinale dont il y a deux eſpeces. La *grande centaurée* a des feuilles ſemblables au noyer, longuettes & dentelées tout alentour, verdes comme le chou. Sa tige eſt ſemblable à celle de la parelle, de deux ou trois coudées de haut. Elle jette pluſieurs jettons de ſa racine, à la crime deſquels il y a certaines teſtes, comme celles du pavot, qui ſont longues & rondes. Sa fleur eſt bleuë. Sa graine eſt ſemblable à celle du ſafran ſauvage, eſtant enveloppée en certains flocs bourrus. Sa racine eſt groſſe, peſante & maſſive, longue de trois pieds, pleine de jus rougeaſtre, picquante & aſtringente au gouſt. On l'appelle en Latin *centaureum magnum*, & les Apothicaires *rheponticque*, & s'en ſervent au lieu du *rhapontium* des Anciens, qui eſt à preſent inconnu.

La *petite centaurée*, eſt une herbe ſemblable à l'origan, ou à millepertuis. Sa tige eſt quarrée & de la hauteur d'un palme ou plus. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de lichnis, & ſont rouges tirant ſur le purpurin ; ſes feuilles ſemblables à celles de la ruë, longuettes & petites. Sa graine eſt ſemblable au grain de froment. Sa racine eſt fort petite & liſſée, & ſur tout eſt fort amere : ce qui eſt cauſe qu'on l'appelle auſſi *fiel de terre*. Quelques-uns l'appellent auſſi *repyret*. En Latin *centaureum minus*, *fel terræ* & *febrifuga*. Le ſel de la *petite centaurée* eſtant allumé fait autant de bruit que la poudre à canon.

CENTENAIRE. adj. m. & f. Qui a cent ans. Je connois deux vieillards *centenaires*, qui ont cent ans. il n'y a que la preſcription *centenaire* qui courre contre l'Egliſe Romaine. la poſſeſſion *centenaire* n'eſt pas valable, quand on prouve la mauvaiſe foy d'un poſſeſſeur.

On dit auſſi, un nombre *centenaire*, pour dire, qui en comprend cent.

CENTENIER. ſ. m. Chef qui commandoit à cent hommes chez les Romains. JESUS-CHRIST guerit la fille du *Centenier*.

CENTIESME. adj. m. & f. Qui eſt arrivé au nombre de cent. Malherbe a dit pour exprimer cent ans,

Le *centieſme* Decembre a nos plaines ternies,
Et le *centieſme* Avril les a peintes de fleurs.

On a levé en Hollande le *centieſme* denier du bien des particuliers. il ſe contenteroit d'un *centieſme* dans les groſſes Fermes.

CENTON. ſ. m. Ouvrage compoſé de pluſieurs vers ou paſſages defrobez ou empruntez d'un ou de pluſieurs Auteurs. Auſone a fait un plaiſant *Centon* tiré de Virgile. Lelio Capiluppi a fait pluſieurs Poëmes Latins en *Centons*. les Politiques de Lipſe ne ſont que des *Centons* où il n'a mis du ſien que les conjonctions & les particules. Ce mot vient du Latin *cento*, qui ſignifie un *manteau rapetaſſé*, fait de cent pieces rapportées; & celuy-cy vient du Grec *kentonium*.

CENTRAL. adj. m. ne ſe dit qu'en cette phraſe de Chymie, le feu *central*, celuy que les Chymiſtes s'imaginent eſtre au centre de la terre. Ils croyent qu'il pouſſe les fumées ou vapeurs qui font les metaux & les mineraux, & qu'il ſert à les cuire & à les perfectionner. Ils le nomment autrement *l'archée*.

CENTRE. ſ. m. Le point qui eſt au milieu d'un globe, ou d'un cercle, duquel ſi on tire des lignes à la ſuperficie, elles ſont toutes égales. L'angle du *centre* eſt double de celuy de la circonference, c'eſt à dire, que l'angle qui eſt fait de deux lignes qui ſont tirées du *centre* ſur un arc de cercle, eſt double de l'angle que font deux lignes tirées des extremitez d'un même arc qui aboutiſſent à la circonference. Euclide, livre troiſiéme.

On appelle auſſi *centre* dans les autres figures curvilignes, les points où ſe ramaſſent les rayons refleſchis. Le *centre* de la parabole, eſt le point où ſe refleſchiſſent les rayons, ou le point bruſlant. On l'appelle autrement le *foyer*. L'ellipſe a deux *centres*, d'où les rayons & les ſons ſe refleſchiſſent de l'un à l'autre.

CENTRE, ſe dit auſſi dans les figures polygones du point où ſe couppent leurs diagonales, quoy qu'il ne ſoit pas également eſloigné des extremitez, comme dans les quarrez longs, les trapezes hexagones, &c.

On appelle en termes de Guerre, le *centre* du baſtion, le point qui eſt au milieu de la gorge du baſtion, où commence la ligne capitale, & qui eſt d'ordinaire à l'angle du polygone interieur de la figure.

On appelle auſſi le *centre* du bataillon, le milieu du bataillon, où on laiſſe quelquefois un grand carré vuide, pour y conſerver des drappeaux & du bagage. Ainſi on dit, Vuider, ou quarrer le *centre* du bataillon.

On appelle en Mechaniques le *centre* de gravité, le point par où un corps étant ſuſpendu, il eſt en équilibre de tous coſtés.

CENTRE, ſe dit auſſi d'une ville capitale qui eſt ſituée à peu prés au milieu d'un Eſtat, d'une Province. Paris eſt le *centre* de la France.

CENTRE, ſignifie auſſi le lieu où tendent tous les corps graves. Les corps graves terreſtres tendent au *centre* de la terre. Ce mot vient du Grec *kentron*, *centre*, *point*, de *kentein*, *pungere*.

CENTRE, ſe dit figurément du lieu où on a tous ſes plaiſirs, ſes commoditez. Quand un yvrogne eſt au cabaret, quand un amant eſt avec ſa maiſtreſſe, ils ſont en leur *centre*. le poiſſon dans l'eau eſt dans ſon *centre*, dans ſon élement.

On le dit auſſi du lieu où abondent toutes les choſes d'une même nature. Mandez moy des nouvelles de la Cour, vous eſtes au *centre* des affaires, des ſciences, des beaux arts.

On dit proverbialement & en colere, qu'on voudroit eſtre au *centre* de la terre, pour dire, qu'on voudroit eſtre bien loin, ou bien caché.

CENTUMVIR. ſ. m. Magiſtrat & Officier de l'ancienne Rome établi pour juger des differents du peuple, qui étoit diviſé en trente-cinq Tribus, de chacune deſquelles on eſliſoit trois perſonnes pour remplir cette charge.

CENTUPLE. adj. & ſubſt. m. & f. Cent fois autant. C'eſt une proportion *centuple*, une meſure *centuple*. Dieu a promis de recompenſer la charité des Fidelles au *centuple*, de leur rendre le *centuple*.

CENTURIATEUR. ſ. m. qui ne ſe dit que de pluſieurs Sçavants de la ville de Magdebourg, qui ont écrit & diviſé l'Hiſtoire Eccleſiaſtique par centaines d'années. Ce furent quatre Miniſtres de cette ville-là qui en furent les premiers Auteurs, dont le Chef étoit Matthias Flacius Illyricus. Ces Centuries groſſirent dans la ſuitte juſqu'à 13. gros Volumes. On cite ſouvent les *Centuriateurs* de Magdebourg. On tient que Baronius n'avoit entrepris ſes Annales que pour combattre les hereſies & les fauſſetez des *Centuriateurs* de Magdebourg.

CENTURIE. ſ. f. Partie d'une choſe diviſée ou rangée par centaines. Le Peuple Romain étoit diſtribué par Decuries & par *Centuries*. pluſieurs Auteurs diviſent leurs ouvrages par *Centuries*. Gombaut a fait trois *Centuries* d'Epigrammes.

CENTURIE, ſe dit particulierement des vers de Noſtradamus rangez par centaines de quatrains; & chaque couplet s'appelle quelquefois une *Centurie*: même ceux qui font des quatrains pour imiter ces pretenduës prophetie, les appellent des *Centuries*.

CENTURION. ſ. m. Officier Romain qui commandoit à cent ſoldats; c'eſt la même choſe que *Centenier*.

C E P.

CEP. ſ. m. Souche, pied de vigne. Cette treille eſt bien couverte, il n'y a que trois *ceps* de vigne. Menage derive ce mot de *cippus*, qui veut dire *tronc*, quoy que d'autres le derivent de *capo* ou *caput*. On écrit ordinairement *ſep*, par abus, ou autrement.

CEPS, ſe dit au plurier des fers qu'on met aux priſonniers aux pieds & aux mains. On le dit auſſi de deux pieces de bois échancrées où on engage les pieds du criminel pour le tenir plus ſeurement priſonnier. On s'en ſert auſſi pour luy donner la queſtion. Ce mot vient auſſi de *cippus*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification. Menage. Joannes de Janua en tire l'origine *ex eò quòd capiat pedes*. Dans les vieux titres on trouve *cheps* pour ſignifier *priſon*: & ainſi on a dit un *chep* à mettre malfaicteurs, pour dire un *cachot*; & on a appellé *Chepier* ou *Cheper*, un Geolier.

CEPENDANT. adv. de temps. Je vais diſner, allez *cependant* brider mon cheval. il paroiſt que le Soleil tourne, & *cependant* c'eſt la terre. En ce ſens il ſignifie, Neantmoins. On a beau crier contre les vices, *cependant* on ne s'amende point. vous ne parlez point de cette clauſe, *cependant* c'eſt la principale. On commence pluſieurs periodes par *cependant*; auquel cas il ſert de tranſition & de conjonction. Ce mot vient du Latin *hoc pendente negotio*.

CEPHALALGIE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit en general de toutes ſortes de douleurs de teſte: mais en ſa propre ſignification il ſignifie une douleur de teſte recente. Quand elle eſt inveterée on l'appelle *cephalée*: & quand elle ne tient que la moitié de la teſte,

on

Digitized by Google

on l'appelle *migraine*. Ce mot vient du Grec *kephali*, *caput*, & d'*algos*, *dolor*, *douleur*.

CEPHALIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. C'eſt l'épithete qu'on donne à la veine du bras qu'on a couſtume d'ouvrir pour les douleurs de teſte. C'eſt un rameau de la veine axillaire. Hippocrate l'appelle *externe*, parce qu'elle court par les parties externes du bras; d'autres *humeraire*, parce qu'elle va par l'eſpaule, & finit enfin par un rameau fameux qui va juſqu'au petit doit, qu'on appelle *ſalvatelle*. Ce mot vient du Grec *kephale*, *caput*.

C E R.

CERASTES. ſ. m. Eſpece de ſerpent qu'on appelle *cornu*. Les Auteurs aſſûrent qu'en Afrique les *ceraſtes* ont deux cornes comme les limaſſes. Solin leur en donne quatre. Ils ſont longs d'une coudée, & jamais de deux. Ils ont le corps de couleur de ſablon, eſcaillé vers la queuë. Ils rampent de biais; & quand ils marchent, il ſemble qu'ils ſifflent, à cauſe du bruit que font leurs eſcailles. Ce mot vient du Grec *keras*, *corne*.

CERAT. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une eſpece d'onguent ou de liniment fait d'huile & de cire, qui ſert de remede à pluſieurs maladies, & particulierement à celles du cuir. Le *cerat* eſt d'une conſiſtence plus eſpaiſſe que le liniment. On met à l'un quatre onces de cire, & à l'autre deux ſur douze onces d'huiles. Il eſt plus ſolide que l'onguent, & moins que l'emplaſtre. On fait des *cerats* refrigeratifs, des *cerats* ſtomachiques, des *cerats* de ſoulfre, de ſantal, &c. Il y en a un particulier qu'on appelle *cerat de Galien refrigeratif*, qui ſe fait avec de la cire blanche & de l'huile roſat omphacin. Ce mot vient du Latin *cera*.

CERATION. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt la diſpoſition d'une matiere pour la rendre propre à eſtre fonduë & liquefiée, quand de ſoy-même elle ne l'étoit pas: ce qu'on fait pour luy donner plus facilement le moyen de penetrer dans les metaux, ou autres corps ſolides.

CERBERE. ſ. m. C'eſt un chien à trois teſtes, que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfers, qu'on dit avoir été enchaiſné par Hercule: ſur quoy les Mythologiſtes ont fait differentes interpretations. Ce mot vient du Grec *kreoboros*, qui ſignifie *carnacier*, qui devore avidement la chair.

On appelle figurément & par exaggeration un Suiſſe ou un Portier trop rebarbatif, un *Cerbere*.

CERCEAU. ſubſt. maſc. Lien dont on ſe ſert pour relier les tonneaux, les cuves. Les *cerceaux* ſont faits de branches de chaſteigner fenduës par le milieu. il faut remettre des *cerceaux* à cette cuve. On dit d'un cheval adroit, qu'il tourneroit dans un *cerceau*. Ce mot vient du Latin *circulus*, du Grec *kyklos*.

CERCEAUX, en termes de Fauconnerie, ſont des pennes du bout de l'aile des oiſeaux de proye. Les faucons, ſacres, & laniers n'en ont qu'un; les autours & les éperviers trois.

CERCEAU, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifie les agitations de l'air par le battement des ailes des oiſeaux, des Anges qui fendent l'air. On le dit auſſi des ronds qui ſe font dans les eaux calmes quand on y jette quelque pierre.

CERCELLE, ou *Cercerelle*. ſubſt. fem. Petit oiſeau aquatique reſſemblant au canard. Il y en a de pluſieurs ſortes, & de differents plumages. En Latin *boſcas*, *querquedula*, ou *phoſcas*.

CERCLE. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. C'eſt une figure compriſe ſous une ſeule ligne, qui a un point au milieu, duquel ſi on tire des lignes à ſa circonference, elles ſont toutes égales. Le *cercle* eſt la plus parfaite des

figures, & qui a le plus de capacité. Tout *cercle* ſe diviſe en 360. parties qu'on appelle *degrés*.

Un grand *cercle*, c'eſt celuy qui diviſe également un globe, & qui a le même centre que luy. Les grands *cercles* de la Sphere ſont l'Horiſon, l'Equateur, le Meridien, l'Ecliptique, & les deux Colures. Les Azimuts & les *cercles* de poſition ſont auſſi des grands *cercles*.

Les petits *cercles* ſont ceux qui n'ont leur centre que dans l'axe du globe, & qui vont toûjours en diminuant, comme les Tropiques, les *Cercles* Polaires, & autres paralleles, les Almucantara, qui ſont les paralleles de l'Horiſon, en tirant vers le zenit.

On appelle auſſi *cercle horaire*, des lignes qui marquent les heures ſur les cadrans ſciateriques, quoy qu'ils ne ſoient point tracés circulairement, & que les lignes ſoient preſque droites, ou peu courbées.

La *Quadrature du cercle* eſt un probleme par lequel on cherche la maniere de faire un quarré dont la ſurface ſoit égale parfaitement & geometriquement à celle d'un *cercle*. Archimede eſt celuy qui a approché le plus prés de la *Quadrature du cercle*. Tous ceux qui ſont venus aprés ont fait des paralogiſmes.

On dit figurément, quand on veut parler d'une choſe difficile, ou impoſſible, qu'on auroit auſſi-toſt trouvé la *Quadrature du cercle*.

On appelle *cercle d'or*, une eſpece de petite couronne chez les Romains, qui étoit la marque de la dignité du Patriciat.

CERCLE, ſignifie auſſi, un cerceau, ou piece de bois flexible qui ſert de lien pour ſerrer & lier quelque choſe. Il faut tant de *cercles* à ce tonneau, à cette cuve. il faut mettre des *cercles* de fer pour tenir cette fleſche, cette poutre, cette colomne. On appelle auſſi dans la Sphere armillaire *cercle*, les cerceaux de carton qui ſe coupent les uns les autres, & qui compoſent cette machine qui repreſente les *cercles* de la Sphere celeſte. Ce mot vient de *circulus*, qui a été dit en Latin en cette même ſignification.

CERCLE, ſe dit auſſi de ce qui paroiſt en rond. Il ſe fait quelquefois un *cercle* lumineux autour du Soleil, qu'on appelle *parelie*.

CERCLE, en termes de Blaſon, ſe dit de ce qui eſt rond, uni & percé. Quand il y a un chaton, on l'appelle *anneau*. Quand il y a un ardillon, on l'appelle *boucle*. Quand il eſt lié en cerceau, il faut que le lien ſoit d'un autre eſmail. On appelle *cercle perlé*, une couronne de Vicomte.

CERCLE, ſe dit auſſi d'une aſſemblée qui ſe fait chez la Reine, où les Dames ſe tiennent en rond autour d'elle, où les Ducheſſes ont le privilege d'eſtre aſſiſes ſur un tabouret. Cette chambre eſt le lieu où la Reine tient ſon *cercle*.

CERCLE, ſe dit auſſi en Logique, du vice d'un argument qui ſuppoſe le principe qu'il doit prouver, & qui prouve aprés le principe par la choſe qu'il penſe avoir prouvée. On le dit auſſi des definitions de deux mots ſynonymes l'un par l'autre.

On appelle auſſi en Geographie les *Cercles* de l'Empire, les diverſes Provinces & Principautés de l'Empire qui ont droit de ſe trouver aux Dietes. Le *Cercle* de Baviere. Le *Cercle* de la baſſe Saxe, &c. La diviſion de l'Empire en dix *Cercles* a été établie par Maximilien I. & confirmée par Charles-Quint dans la Diette de Nuremberg l'an 1522. Quelques Auteurs appellent auſſi *cercles*, des aſſemblées de pluſieurs perſonnes; & on dit, le *cercle* des Cardinaux.

CERCLÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des tonneaux liez avec des cercles ou cerceaux.

CERCLIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui travaille à faire des cercles ou cerceaux dans les foreſts. L'Ordonnance veut que les *Cerdiers*, Tourneurs, Sabotiers,

Digitized by Google

tiers, &c. ne puiſſent tenir atteliers qu'à demie-lieuë des foreſts.

CERCUEIL. ſ. m. Vaiſſeau de plomb propre pour tranſporter & enterrer les hommes morts. Quand il eſt de bois, on l'appelle *biere*. Menage derive ce mot de *ſarcolium*, qui a été fait du Grec *ſarx*; & pretend qu'on diſoit autrefois *ſarcueil*. Saumaiſe le derive de *ſarcophagulus*, diſant que *ſarcophage* étoit une pierre dont on faiſoit anciennement les tombeaux, & qu'on a étendu ce mot aux tombeaux faits de toute autre matiere.

CERCUEIL, figurément ſignifie auſſi le tombeau, la mort. Cette affliction eſt capable de mettre un homme au *cercueil*.

CEREMONIAL. ſ. m. Livre où eſt contenu l'ordre des ceremonies. Le *Ceremonial* Romain, le *Ceremonial* de France. On le dit à l'adjectif. Les Juifs avoient beaucoup de loix qui n'étoient que *ceremoniales*, les preceptes *ceremoniaux*.

CEREMONIE. ſubſt. fem. Aſſemblage de pluſieurs actions, pompes, & manieres d'agir, qui ſervent à rendre une choſe plus magnifique & plus ſolemnelle. Les entrées des Rois ſe font avec grande *ceremonie*: le bourgeois va au devant d'eux en armes, les Magiſtrats avec leurs robbes: on leur preſente le daix, on leur érige des troſnes, des arcs de triomphe. Ce mot vient du Latin *ceremonia*, qu'on a dit, *quaſi Cereris munia*, ſignifiant des *oblations à Ceres*, dautant qu'on faiſoit plus de *ceremonies* aux gerbes qu'on luy offroit, qu'en toute autre offrande: ou avec Valere le Grand, *à Cere & munia*. *Cere* étoit une petite ville proche de Rome, où les Romains firent des offrandes avec un culte extraordinaire, à cauſe de la crainte qu'ils avoient alors des Gaulois qui attaquoient Rome.

CEREMONIE, ſe dit auſſi en matiere eccleſiaſtique, des choſes qui peuvent rendre le culte divin plus auguſte & plus venerable. L'Ancien Teſtament étoit tout plein de myſteres & de *ceremonies*, comme on voit au livre des Nombres & du Levitique. la Loy nouvelle a abrogé les *ceremonies* de l'ancienne, comme la Circonciſion, &c. on doit parler avec reſpect des *ceremonies* de l'Egliſe. la benediction des cloches n'eſt pas un baptême, ce n'eſt qu'une *ceremonie*.

CEREMONIE, ſe dit auſſi des defferences qu'on ſe fait les uns aux autres par civilité & honneſteté. C'eſt une *ceremonie* de donner le pas, le haut du pavé, le haut de la table à quelqu'un, de ne vouloir pas laver, ſe couvrir qu'aprés luy. Traitter en *ceremonie*, c'eſt, Faire le meilleur repas qu'on peut à ſes amis, ou aux gens qu'on honore.

Habit de *ceremonie*, eſt un habit decent convenable à ſa profeſſion. On le dit auſſi des ornements & des marques de la charge & de la dignité dont on eſt reveſtu. Mener en *ceremonie*, c'eſt, Conduire ſolemnellement & avec éclat.

On appelle Officiers des *Ceremonies*, Ceux qui ont ſoin de faire garder l'ordre, & les *ceremonies* accoûtumées dans les actions d'éclat & de ſolemnité. Il y a le Grand Maiſtre, le Maiſtre, l'Aide des *Ceremonies*. En l'Egliſe il y a auſſi un Maiſtre des *Ceremonies*, qui fait obſerver l'ordre, & tout ce qui eſt porté dans le Rituel.

On dit proverbialement, Sans *ceremonie*, pour dire, Franchement, familierement, & ſans façon.

CEREMONIEUX, EUSE. adject. & ſubſtantif. Qui fait beaucoup de ceremonies, qui eſt importun à force de vouloir faire trop d'honneur.

CERF. ſ. m. Animal ſauvage que les Grands Seigneurs prennent plaiſir à chaſſer, qui eſt fort leger à la courſe, & qui porte un grand bois. Le *cerf* a le pied fourchu, le col long, de petites oreilles, & la queuë courte. Il eſt de la taille d'un bidet, de poil brun, fauve ou rougeaſtre. La femelle du *cerf* s'appelle *biche*. Le petit du *cerf* s'appelle *faon*. Jean André Graba Medecin d'Erford a fait un Traitté de la deſcription du *cerf*, tant phyſiquement que medicalement, qu'il appelle *Elaphographie*.

Le *cerf* change de nom ſuivant ſon âge. En ſa premiere année on l'appelle *faon*; en la ſeconde *daguet*; en la 3. 4. & cinquiéme année, c'eſt un *cerf à ſa premiere ſeconde* ou *troiſiéme teſte*. La ſixiéme année on l'appelle *cerf de dix cors jeunement*; la ſeptiéme, *cerf de dix cors*. La huitiéme on l'appelle *grand cerf*; & la neufviéme, *grand vieux cerf*: aprés lequel temps ſa teſte n'augmente plus. On dit qu'un *cerf* n'a point de refus, quand il eſt chaſſable & en ſaiſon. Ce mot vient du Latin *cervus*, qui vient du Grec *keraios*, de *keras*, *cornu*, *cornu*.

Un *bois de cerf*, eſt le terme dont les Chaſſeurs appellent ce que les Tablettiers appellent les *cornes*. Et on appelle *raclure de corne de cerf*, ce qui en ſort quand on rappe ce bois. C'eſt un remede aſtringent. On en fait auſſi de la gelée qu'on appelle *de poiſſon*, qui eſt bonne au gouſt, mais qu'on rend de même qu'on l'a priſe. On appelle auſſi une *teſte de cerf*, le bois d'un *cerf*: & on dit qu'un *cerf* poſe ſon bois ou ſa teſte, ou met bas, quand ce bois luy tombe; & on dit alors, qu'il fraye & decroute ſa teſte. On appelle une *teſte bien née*, *bien ſemée*, quand elle eſt également marquée en ſes deux perches. La perte du bois des *cerfs* vient de ce que tous les *cerfs* ont des vers qui s'engendrent ſous la langue auprés de la nuque du col, gros comme ceux des chairs corrompuës. Ils ſont environ 20. en nombre, & ſe tiennent l'un à l'autre tout en un tas. Ils rongent la racine du merrein.

On appelle la *meule du cerf*, la boſſe qui eſt ſur ſa teſte, d'où ſort le merrein, la perche ou le fuſt de ſon bois qui produit la rameure. *Antoüillers* ou *andoüillers*, ſont les premieres branches du bois du *cerf* prés de la meule; *ſurandoüillers* les ſecondes branches. Celles qui ſont au deſſus s'appellent *enfourchure*, *chevillure*, *trochure* & *paumure*. La *coronure* ſe dit des eſpois ou branches qui ſont à la cime en guiſe de couronne. *Eſpois de teſte de cerf* ſont les cors ou cornichons de la coronure, paumure, trochure & enfourchure de teſte. On appelle *teſte affourchie*, celle qui repreſente une fourche. Les teſtes contrefaites s'appellent ſimplement *teſtes*. La *pince du cerf*, c'eſt l'extremité de l'ongle d'enbas ſur le devant; le *talon*, le coſté du pied, ou les os.

FUMÉES DE CERF, ou *Troches*, ou *Plateaux*, ſont la fiente du *cerf*. *Muë de cerf*, c'eſt la cheute de ſa teſte, pendant laquelle il ſe recelle & demeure caché dans ſon buiſſon. Les marques de la piſte du *cerf* ſont les portées, les fumées, les allures, les foulées, les fuites; & ſa maniere de marcher. Il dreſſe plus volontiers ſes fuites par les grands chemins, car il va toûjours à coſté, & jamais dans les piſtes des autres. On appelle auſſi *pieds de cerf*, les voyes & les marques qu'il a empreintes ſur terre en marchant. On eſtime fort en Medecine la moëlle de *cerf*: & on tient que l'os du cœur d'un *cerf* favoriſe l'accouchement. Le *cerf* n'a point de veſſie de fiel; mais au bout de ſa queuë on trouve un certain ver tirant preſque à la couleur de fiel, qui eſt un poiſon auſſi dangereux que le napellus.

RUT DE CERF. C'eſt la ſaiſon où le *cerf* eſt en chaleur & recherche la femelle. On appelle *daimtiers* les teſticules du *cerf*. Les *cerfs* privez de leurs daimtiers ne muent plus leur teſte; ou s'ils ſont alors ſans teſte, il ne leur en revient plus de nouvelle.

HARDES DE CERFS. Ce ſont des *cerfs* qui vont en trouppe, particulierement quand il neige. On appelle, Lancer le *cerf*, quand on le fait partir. Le *cerf* qu'on a lancé s'appelle *droit*. Celuy qu'on rencontre en chemin s'appelle le *change*. On dit auſſi, qu'un *cerf* eſt au reſſuy, quand il eſt au Soleil aprés la roſée, ou aprés ſa courſe. On appelle *muſe de cerf*, la triſte contenance où il ſe

trouve

Digitized by Google

trouve tandis qu'il eſt en amour. On dit auſſi, que le *cerf* fait le ronge, pour dire, qu'il rumine. On appelle le *lit*, la *chambre* ou la *repoſee du cerf*, ſon fort, ſa demeure, un lieu où les arbres & les herbes ſont fort touffus.

On appelle auſſi *eſcuyer de cerf*, un jeune *cerf* en compagnie d'un vieil. Quelques-uns l'appellent *broquart*. Il a un petit bois fort pointu.

On dit que le *cerf* eſt de bon temps, ou de hautes erres, quand il va viſte & loin, ou quand ſes piſtes ſont fraîches: qu'il va de vieux temps, quand il eſt las & recreu, ou qu'il va ſur les vieux veſtiges. On dit qu'il balance, quand il va deçà & delà, & eſt incertain dans ſa courſe. On dit, Demeſler & redreſſer le *cerf*, pour dire, Quitter le change, & frapper à route.

On leve le pied droit du *cerf* pour preſenter au Seigneur ou Maiſtre de la chaſſe. Le maſſacre, qui eſt la teſte ſeparée du corps, eſt le droit du Veneur qui a détourné le *cerf*. Il en fait le premier droit à ſon limier. Les menus droits ſont la langue, le muſle & les oreilles. Le *cimier* eſt le deſſus du dos approchant des cuiſſes. La *nappe du cerf*, c'eſt ſa peau. On oſte le parement du *cerf*, c'eſt à dire, une chair rouge qui eſt attachée à ſa peau, quand on fait la curée.

On dit, qu'un *cerf* preſt à ſe rendre va feignant ſon corps, lors qu'en chancelant il fait de grands bonds, de grandes gliſſées, & donne des os en terre: & qu'il eſt aux abois, quand il eſt las & manque de force pour courir. On dit que les *cerfs* enterrent leur bois, enſorte qu'on a du mal a le trouver: de là vient qu'on dit en proverbe, qu'une choſe eſt au lieu où le *cerf* a poſé ſa teſte, pour dire, qu'elle eſt malaiſée à trouver. Matthiole dit que les *cerfs* traverſent la mer en trouppe, & ſe ſoûlagent les uns les autres, en mettant leurs teſtes ſur le derriere de ceux qui vont devant; & qu'ils vont ainſi de Sicile en Chypre. Ils vivent pluſieurs ſiecles, puis que Pline dit qu'on en a trouvé qui avoient des colliers d'or qu'Alexandre leur avoit fait mettre, qu'on a pris plus de cent ans aprés ſa mort; & que ces colliers étoient recouverts de leur peau. On en a trouvé de ſemblables en Allemagne & en France. Il dit auſſi que ce ſont les *cerfs* qui ont monſtré la vertu du dictame pour guerir les playes des fleſches. Il y a un ſi grand nombre de *cerfs* au Royaume de Siam, qu'on y en tuë tous les ans plus de 150. mille, dont on envoye les peaux au Japon. Il y a aux Indes Occidentales des *cerfs* privez qu'on éleve dans les maiſons, & qui vont paiſtre à la campagne ſous la conduitte des Bergers, & qu'on rameine le ſoir; & du laict des biches on en fait du fromage. Herrera.

Il y a un *cerf* de Canada qui a quatre pieds de haut, & ſon bois trois pieds, & ſes andouillers un pied. Il en a ſix à chaque perche. Pline & Ariſtote diſent que c'eſt le plus grand nombre que les *cerfs* en peuvent porter. Cependant il y en a icy qui en portent juſqu'à 22. Ce bois eſt couvert d'une peau fort dure, & garnie d'un poil eſpais & court. On en a diſſequé un à l'Academie des Sciences, où on n'a trouvé que deux ventricules fort diſtincts, quoy que ce ſoit un animal ruminant. Ses inteſtins pris tous enſemble avoient 96. pieds de long. On y a trouvé pluſieurs pieces de cuir de la grandeur d'un eſcu blanc, des morceaux de plomb grands comme l'ongle, qui paroiſſoient uſez & rongez, & quelques fragments d'ardoiſes: ce qui fait croire qu'ils amaſſent à la haſte leur nourriture, & qu'ils l'épluchent à loiſir.

On appelle dans le manege *mal de cerf*, un rheumatiſme qui tombe ſur les maſchoires & ſur le train de devant d'un cheval.

En termes de Blaſon, on dit un *cerf ſommé*, c'eſt à dire, ramé de 9. 10. 11. ou 13. cors, quelquefois ſans nombre. Quand on n'y met que la teſte ſeule, elle doit monſtrer les yeux & les deux oreilles; & alors pluſieurs l'appellent *maſſacre*.

On dit proverbialement, Au *cerf* la biere, & au ſanglier le Miere, ou le Barbier, pour dire, que les playes que fait le *cerf* ſont mortelles, car le *Miere* ſignifioit autrefois *Medecin*. On dit auſſi, qu'un *cerf* bien donné aux chiens eſt à demi pris.

CERF-VOLANT. ſ. m. Petit animal, ſorte d'eſcarbot ou inſecte volant, ainſi appellé, parce qu'il porte des cornes dentelées ſemblables à celles d'un *cerf*. Il ne s'en ſert pas pour frapper, mais pour pincer, parce qu'elles ſont mobiles, & peuvent s'approcher l'une de l'autre. Nigidius l'appelle *lucanus*. D'autres le nomment *ſcarabelaphus*; Scaliger, *bous xylophagos*; & Cardan *taurus*. Le maſle a des cornes, mais la femelle n'en a point. Leurs ailes ſont pliées & renfermées dans une eſcaille comme dans une eſpece d'eſtui, qui s'ouvre quand ces inſectes veulent voler. Il a une eſpece de trompe ou langue qui luy ſert pour prendre ſa nourriture, qui eſt une humidité qui decoule des cheſnes. Swammerdam fait voir 21. ſortes de boucs ou de chevres volantes qui ont des cornes fort longues, brancluës, ſemées de petites pointes, ou boutons.

Il y a une eſpece de *cerf-volant* dans la Virginie, dont le chant eſt ſi aigu & ſi fort, que tout le bois en retentit.

CERF-VOLANT, eſt auſſi un jouët d'enfants qu'ils font avec de l'oſier & du papier, qu'ils attachent à une corde, & qu'ils font voler en l'air.

TAUREAU-CERF, POURCEAU-CERF. Voyez *Taureau* & *Pourceau*.

CERFEUIL. ſ. m. Plante ou herbe qui ſe met dans le potage, qu'on cultive dans les jardins. Elle eſt freſle, tendre, & porte ſur une ſeule queuë ſix feuilles comme le perſil commun, qui ſont inciſées alentour. Elle a des tiges de demie-coudée de haut, graſſes, rouſſaſtres, creuſes, noüées, & à la cime de petits bouquets garnis de fleurs blanches, d'où ſortent de petites cornes qui enferment une graine longuette de couleur enfumée. Sa racine eſt courte, eſcaillée & cheveluë. Toute la plante eſt douce & odorante avec un petit gouſt picquant. Dioſcoride dit qu'elle eſt ſemblable à la paſtenaque ſauvage. En Latin *chæreſolium*, ainſi nommée apparemment, *quòd foliis gaudeat*.

CERISAYE. ſ. f. Lieu planté de ceriſiers.

CERISE. ſ. f. Petit fruit rouge qui eſt des premiers qui vient au printemps. Sous ce nom general on comprend les *guignes*, les *bigarreaux*, les *ceriſes*, les *griottes*, les *guindous*, les *cœurets*, & les *meriſes*. Les *griottes* du Dauphiné & de l'Italie ſont la même choſe que ce qu'on appelle en France *ceriſe*. La *griotte* eſt une groſſe *ceriſe* noire, douce & excellente, dont le noyau eſt rouge. Son arbre a le bois plus gros, & ſa feuille plus large & plus brune que les autres. Il y a des *guignes blanches*, *rouges*, & *noires*, qu'on greffe ſur des meriſiers qu'on trouve dans les bois. On les appelle en Toſcane *marchianes*, & *duraſſines*, que l'on comprend ſous le nom de *ceriſe*. Il y a auſſi des *meriſes* qu'on appelle en Italie *corbines*, qui ſont plus menuës, douces & fermes, & qui noirciſſent les levres. Il y a une *ceriſe à bouquet* qu'on appelle *jemelle*, dont quelques-unes ſont haſtives & precoces. Il y a une *ceriſe blanche*, qui étant tres-meure, devient ambrée & jaunaſtre. La *ceriſe de Portugal* eſt la plus belle, la plus groſſe, & la meilleure de toutes; & ſa couleur eſt d'un incarnat admirable, mais elle charge peu. La *ceriſe de Montmorency* eſt groſſe & tardive, eſt à courte queuë, & la plus eſtimée. On la nomme en quelques endroits *coulars*. Les *guindous* ſont des *ceriſes* du Languedoc qui ſont fort douces & groſſes, & d'un rouge brun tres-eſtimé. Le *bigarreau* eſt une eſpece de *ceriſe* plus longue & plus dure, qui noircit & durcit en meuriſſant. Il y a un *bigarreau tardif* ou *de fer*, qui meurit plus tard, & qui n'eſt pas ſi ſujet aux vers que l'ordinaire. Il eſt d'un gouſt excellent, &

fait un bel arbre. Le *cœuret* eſt une eſpece de bigarreau plus tendre, & fait en cœur, dont le gouſt eſt relevé. Son bois eſt plus gros, & ſa feuille plus large. Il y a enfin une *ceriſe bleuë*, qui eſt plus rare qu'aucune autre, qui eſt venuë depuis peu de Flandres, & eſt d'un gouſt delicieux. Les premieres *ceriſes* furent apportées par Lucullus de *Ceraſunte* ville de Pont, aprés qu'il eut vaincu Mithridate, à ce que dit Pline: d'où vient qu'elles en portent encore le nom en Latin, *ceraſum*. Bartholin dit que pour avoir du vin de *ceriſe* fort delicat, il faut l'entonner dans des muids faits du bois de ceriſier, qui luy communique ſa vertu.

CERISIER. ſ. m. Arbre qui porte des ceriſes. Le *ceriſier* a des feuilles ſemblables au neffier, mais plus larges & dentelées. Il jette des fleurs blanches à la maniere des raiſins, d'où ſort un fruit rouge attaché à une longue & mince queuë. Son noyau eſt de la groſſeur d'un pois, où il y a une petite amande un peu amere. Son bois a force petites fibres, & a l'écorce fort liſſée. Les *ceriſiers* jettent auſſi une gomme ou glu, & ne peuvent ſouffrir le fumier. Matthiole. Il y a un *ceriſier* à grappes, dont la fleur eſt belle, & vient en grappes comme le raiſin; mais ſon fruit eſt petit comme une meriſe. Il y a des meriſiers, auſſi-bien que des *ceriſiers*, à fleurs doubles & fort belles.

CERNE. ſ. m. Rond qui ſe trace avec quelque baſton ſur la terre, ſur le ſable. Il ſe dit proprement de ces figures que les Magiciens font avec leur verge enchantée pour y faire leurs charmes & leurs conjurations. On appelle auſſi *cerne*, les enceintes qu'on fait à la chaſſe. Ce mot, auſſi-bien que celuy de *cerneau* & *cerner*, vient de *circinare*, & de *circinus*, qui ſignifie *compas* qui coupe en rond, comme dit Menage aprés Scaliger & Nicod.

CERNEAU. ſ. m. La moitié d'une noix verte, qu'on tire de ſa coque, & qu'on mange avec du ſel, quand on l'a epluchée. On a ſervi un cent de *cerneaux*. il ne faut pas eſtre grand Cuiſinier pour faire la ſauce aux *cerneaux*.

On appelle *Vin de cerneaux*, un vin fort & haut en couleur, qui eſt bon à boire ſur l'arriere-ſaiſon, au temps des *cerneaux*, comme ayant perdu ſa vigueur ou ſes fumées. Le vin d'Orleans eſt du *vin de cerneau*.

CERNER. v. act. Faire un cerne avec quelque ferrement coupant par la pointe, pour en retirer ce qui eſt enfermé dedans. On *cerne* les noix pour en tirer le cerneau. on *cerne* une pomme, une poire, pour en tirer ce qui eſt verreux ou pourri. Les Artiſans appellent auſſi *Cerner*, Couper en rond.

CERNÉ, ÉE. part. & adj.

CEROESNE. Voyez *Ciroeſne*.

CERQUEMANEUR. ſ. m. Terme de Couſtumes. C'eſt un Juge ou Expert & Maiſtre Juré, qu'on appelle pour planter des bornes d'heritages, ou pour les raſſoir & les replanter, & qui a quelque juriſdiction pour en juger les differents. Il a à ſa ſuitte des Sergens & un Greffier. Il y en a encore en Picardie & en Flandres, & il en eſt fait mention dans les Couſtumes de Mons, de Cambray, de Valenciennes & autres. Ce mot vient de *circare agrum*, pour dire, *meſurer un champ*; & de *man*, qui ſignifie *homme* en Allemand & en Flamand.

CERTAIN, AINE. adj. & ſubſt. Conſtant, veritable, dont on ne doit point douter. Il n'y a rien de plus *certain* que les articles de la Foy. toutes les ſciences humaines n'ont rien de *certain*, excepté la Geometrie. la preuve de neuf en Arithmetique n'eſt pas tout-à-fait *certain*.

CERTAIN, ſe dit auſſi dans un ſens contraire, de ce qu'on ne ſçait pas avec une entiere certitude, d'une choſe qu'on tient aſſûrée au fonds, mais dont on ne connoiſt pas bien toutes les circonſtances. Il y avoit un *certain* Philoſophe qui diſoit. on a veu un *certain* temps où on vivoit de la ſorte. cette loy n'a lieu qu'en *certains* cas. les monitoires s'obtiennent contre *certains* quidams.

CERTAIN, ſe dit auſſi pour fixé & precis. Donnez moy un jour *certain* pour venir vous voir. on l'a aſſigné à *certain* & competant jour pour venir plaider. il faut un *certain* temps d'eſtude pour obtenir des Benefices comme gradué.

CERTAIN, en termes de Palais, ſignifie, Inſtruit & fondé de pouvoir ſuffiſant. Ce Procureur demandoit un delay, diſant qu'il n'avoit ni memoires, ni pouvoir de ſa partie: il a été ordonné qu'à la quinzaine il viendra *certain*, pour dire, avec pouvoir & inſtruction.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien *certain* de ſon fait, quand il eſt bien aſſûré de ce qu'il advance. On dit auſſi, qu'il ne faut jamais quitter le *certain* pour l'incertain, pour dire, qu'un peu de realité vaut mieux que beaucoup d'eſperance.

CERTAINEMENT. adv. D'une maniere certaine, infaillible. La mort nous doit arriver *certainement*. il y a lieu *certainement* d'admirer l'aveuglement de la plus-part des hommes.

CERTES. adv. qui ſert quelquefois de liaiſon pour les periodes. Certainement. *Certes* c'eſt avec juſtice qu'on l'a condamné. Cela eſt-il vray? Ouy *certes*.

CERTIFICAT. ſ. m. Témoignage qu'on donne par écrit, pour faire connoiſtre en Juſtice la verité de quelque choſe. Les Curez delivrent des *certificats* des mariages qui ſont faits en leur Egliſe.

CERTIFICATEUR. ſ. m. Celuy qui ſe rend caution d'une caution, qui la certifie ſolvable. Les cautions & *certificateurs* receus en Juſtice ſont ſolidairement obligez avec le principal debiteur, & ſont également condamnez au payement de la choſe deuë. On les appelle dans l'ancienne Pratique, *Contrepleiges*.

CERTIFICATEUR. Advocat ou Procureur Praticien qui certifie des criées. Au Chaſtelet de Paris il y a deux *Certificateurs* de criées en titre d'Office, dont le témoignage ſuffit au lieu de celuy des dix Praticiens requis par l'Ordonnance.

CERTIFICATION. ſ. f. Terme de Finance. C'eſt une atteſtation qu'un Comptable & un Financier mettent au bas d'un memoire, d'un regiſtre, d'un compte, par lequel ils affirment veritable ce qui y eſt contenu.

CERTIFICATION, en termes de Palais, eſt une formalité qui eſt requiſe aprés avoir fait faire des criées pour faire un decret valable. C'eſt un acte par lequel dix anciens Advocats ou Procureurs d'un Siege Royal certifient que les ſaiſies & criées ont été faites avec toutes les formes & ſolemnitez requiſes par le Droit, par la Coûtume, & par l'Ordonnance; enſuitte dequoy le Juge interpoſe ſon autorité, & donne ſa ſentence pour la *certification* des criées.

CERTIFICATION, ſe dit auſſi de l'atteſtation qu'on donne en Juſtice de la ſolvabilité d'une caution preſentée, dont on répond en ſon propre nom.

CERTIFIER. v. act. Rendre témoignage de la verité de quelque choſe, ſoit de bouche, ſoit par écrit. Cette nouvelle m'a été *certifiée* par bien des gens d'honneur. il faut qu'un acte ſoit *certifié* par quelque perſonne publique, pour faire foy en Juſtice.

CERTIFIER DES CRIÉES, c'eſt, Donner un advis, une atteſtation, que des criées ſont faites ſuivant les formes requiſes, ſur laquelle on donne une ſentence qui les *certifie* & les declare valables.

CERTIFIER, ſignifie auſſi, Répondre d'une caution, aprés avoir atteſté ſa ſolvabilité.

CERTIFIÉ, ÉE. part. & adj.

CERTITUDE. ſ. f. Verité aſſûrée. Il faut croire avec

Digitized by Google

avec *certitude* tout ce que Dieu a revelé à ſon Egliſe. Les vrayes demonſtrations concluent avec une pleine *certitude*.

CERTITUDE, ſe dit auſſi de ce qui eſt aſſûré, qui n'eſt point ſujet au changement. Il n'y a point de *certitude* aux choſes qui dependent de la fortune. ce temps eſt pluvieux, il n'y a point de *certitude* pour ſe mettre en chemin.

CERVAISON. ſ. f. La ſaiſon où le cerf eſt gras & bon à chaſſer.

CERVEAU. ſ. m. Subſtance moëlleuſe & blanche, froide & humide, enfermée dans le crane de la teſte de l'homme, où aboutiſſent tous les organes des ſens, & où on croit que ſon ame reſide principalement. Il eſt ſitué au plus haut de la teſte, comme étant le lieu le plus ſeur & le mieux deffendu par les os du crane. Il a la même figure que les os qui le contiennent, & eſt preſque orbiculaire. Il s'applatit un peu par les coſtez. Sa partie poſterieure s'appelle le *cervelet*. Galien appelle ſa ſubſtance *glanduleuſe*, à cauſe qu'elle eſt blanche & friable, & qu'elle apporte les mêmes commoditez à la teſte que les autres glandes ailleurs. Neantmoins il eſt certain que c'eſt une vraye moëlle, qui s'épand & ſe continuë juſques dans l'eſpine du dos : & on commence à découvrir qu'elle eſt compoſée de pluſieurs petits filets fort deliez & diſpoſez comme un eſcheveau de fil. Il a un mouvement de ſyſtole & diaſtole, c'eſt à dire, qu'il reſtraint ou dilate ſes capacitez pour pouſſer l'eſprit animal dans les organes des ſens. Il a quatre capacitez qu'on appelle *ventricules*. Sa partie de devant ſe diviſe en dextre, & en ſeneſtre; & a pour ſeparation cette portion de la dure mere qu'on appelle vulgairement *faucille de moiſſonneur*, à cauſe qu'elle en a la figure, quoy qu'en ſa baſe il ſoit tout continu non ſeulement avec ſoy-même, mais auſſi avec le cervelet & la moëlle du dos. Il a vers le milieu une ſubſtance calleuſe, où ſont à droit & à gauche deux ventricules qu'on appelle *anterieurs* ou *ſuperieurs*, qui ont la figure d'un demi-cercle ou d'un croiſſant de Lune, ou d'une oreille d'homme, qui ſont autant diſtants du front que du derriere de la teſte. Ils ont pluſieurs plis & replis, & font pluſieurs tours & retours qu'on appelle *choroïdes*, par le moyen d'un tiſſu ou lacis de petites veines & arteres en forme de labyrinthe qu'on appelle *rets admirable*; & ſont ſeparez l'un de l'autre par une portion du *cerveau* fort mince & tranſparente que les Medecins appellent *ſeptum lucidum*, ou *lapis ſpecularis*, comme qui diroit *cloiſon tranſparente* ou *verriere*. Neantmoins Thomas Willis Anglois dans l'excellent livre qu'il a fait de l'anatomie du *cerveau*, dit que les hommes & les chevaux ſont les ſeuls animaux qui n'ont point ce rets admirable, & il en rend la raiſon, quoy qu'il ſoit combattu par Stenon, qui en a fait auſſi un beau Traitté. Le troiſiéme ventricule eſt plus bas, & eſt couvert d'une portion du *cerveau* que les Medecins appellent *fornix* ou *teſtudo*, c'eſt à dire, *voute* ou *arcade*, qui ſemble être appuyée ſur trois petites colomnes; mais ce n'eſt autre choſe qu'une cavité commune où aboutiſſent les deux ventricules ſuperieurs par leur plus baſſe partie. Galien l'appelle le *ventricule moyen*; car il eſt preſque au centre du *cerveau*. Au deſſous on voit deux conduits qu'on appelle *pelvis* & *infundibulum*, c'eſt à dire, le *baſſin* & l'*entonnoir*. Sous le baſſin eſt la glande pituitaire, qui reçoit en ſa chair porcuſe les ſuperfluitez du cerveau, & les boit comme une eſponge, puis les fait diſtiller dans le palais par les trous de l'os ſphænoïde. Le ſecond conduit du troiſiéme ventricule va droit au quatriéme, où il ſe preſente une glande qui reſſemble aſſez bien à une pomme de pin. C'eſt pourquoy on l'appelle *conoïde*, ou *conarium*. Mr. Deſcartes l'appelle *glande pineale*, & pretend qu'elle eſt le ſiege de l'ame raiſonnable; mais Stenon luy donne une differente ſituation. Derriere le *conarium* il y a deux petits corps & un peu durs qui ſe touchent, qu'on appelle *nates*, c'eſt à dire, *feſſes*, à cauſe de leur figure; & plus bas on en voit deux autres, qu'on nomme *orchis* & *didymoi*, c'eſt à dire, *teſticules*. Mais Stenon ſe moque de ces noms, auſſi-bien que de ceux d'*anus*, *vulva*, & *penis*, que les Anciens ont donnés à quelques autres de ſes parties. Enfin on trouve le quatriéme ventricule, qui eſt le plus petit & le plus ſolide de tous, qui ſe communique au cervelet & à la moëlle de l'eſpine. Il va en étreciſſant, & aboutit en pointe comme une plume à écrire : c'eſt pourquoy on l'appelle *calamus*. Ce paſſage du troiſiéme au quatriéme ventricule eſt tenu ouvert par des epiphyſes qu'on appelle *vermiformes*, mais qui appartiennent pluſtoſt au cervelet qu'au *cerveau*. Sous les ventricules anterieurs il naiſt deux apophyſes ou boſſettes qui reſſemblent à des bouts de mammelle, qu'on appelle pour cela *apophyſes mammillaires*, qui vont aux os cribleux des narines, & qu'on tient pour organes de l'odorat. Quelques-uns appellent la moëlle de l'eſpine du dos, le *cerveau longuet*, parce qu'elle naiſt du *cerveau* & du cervelet, comme un tronc de ſa racine. Les animaux farouches, comme la plus-part des poiſſons, ont le *cerveau* fort petit. On n'en trouva pas plus d'un pouce dans la teſte d'un crocodile qui en avoit dix-huit de longueur, qu'on anatomiſa dans l'Academie des Sciences. Sophocle a appellé le *cerveau*, *moëlle blanche*, & Caton abſolument *mouelos*, & les Grecs *enkephalos*, parce qu'il eſt contenu dans la teſte. Les Anciens ne mangeoient jamais de *cerveau*, comme le croyant une choſe ſacrée. Ce mot vient du Latin *cerebrum*, qui vient de *keras*, mot Grec entant qu'il ſignifie la *teſte*.

On dit figurément, qu'un homme s'alembique le *cerveau*, quand il s'applique trop fortement à quelque meditation; & qu'il a le *cerveau* creux, ou le *cerveau* vuide, quand il eſt un peu fou. Dans les fievres on craint le tranſport au *cerveau*, qui cauſe le delire.

CERVEAU, en termes de Fonderie, eſt la partie ſuperieure de la cloche qui ſe courbe en forme de timbre ou de calotte.

CERVELAS. ſ. m. Boudin ou ſauciſſon gros & court empli de chair de pourceau aſſaiſſonnée avec beaucoup de ſel & d'eſpice pour le rendre de haut gouſt.

CERVELAS, eſt auſſi un inſtrument de Muſique, qui eſt une eſpece de baſſon, de courtaut ou de fagot raccourci, & ſi petit, qu'on le peut cacher dans la main, car il n'a que cinq pouces de long. Sa partie ſuperieure a huit trous qui le percent tout du long juſqu'auprés de ſa baſe, qui ſe communiquent, & ne ſont qu'un ſeul canal continu : deſorte que le *cervelas* harmonique va auſſi bas qu'un inſtrument qui ſeroit huit fois auſſi long, ou qui auroit trois pieds & demi. Il a l'étenduë d'une 15. lors qu'on embouche tous les trous l'un aprés l'autre.

CERVELET. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt la partie de derriere du cerveau. Il eſt plus large que long ni épais. Il eſt fait comme une boule un peu platte, & enveloppé de la pie & de la dure mere, excepté par le bas, où il eſt continu avec le cerveau, auquel il ſemble ſervir d'aide, & faire la liaiſon avec la moëlle de l'eſpine. Sa couleur eſt cendrée, & ſa ſubſtance plus dure & plus eſpaiſſe, & dix fois moindre que le cerveau. Il eſt compoſé de quatre parties, dont les deux laterales reſſemblent à deux boules appliquées l'une contre l'autre. Les deux autres ſont placées au milieu, & reſſemblent à quelques rejettons faits en forme de vers. C'eſt pourquoy on les appelle *vermiformes*. On ne peut bleſſer le *cervelet*, ni la moëlle de l'eſpine, qu'auſſi-tôt l'animal ne meure : ce qui n'arrive pas au cerveau, dont on a ſouvent retranché une partie ſans danger.

Digitized by Google

CERVELIERE, ſ. f. Vieux mot qui ſe trouve ſouvent dans les anciens Romans, où on dit que des Chevaliers étoient armez de haubergeons & de *cervelieres*. C'eſtoit une eſpece de caſque ou arme deffenſive de la teſte. Elle fut inventée par un Michel Scotus Aſtrologue fort aimé de l'Empereur Frederic II. dont il étoit domeſtique. C'eſt celuy qui a eſcrit un livre de la Phyſionomie, dedié à cet Empereur.

CERVELLE. ſ. f. Subſtance molle enfermée dans le teſt de l'animal. Un Boucher d'un coup de maſſuë fait ſauter la *cervelle* d'un bœuf. La *cervelle* d'un veau, d'un agneau, d'un lapin, d'une volaille, eſt bonne à manger.

On appelle auſſi le cerveau de l'homme, la *cervelle*. L'homme à proportion de ſon corps a plus de *cervelle* qu'aucun autre animal; & on dit même qu'il en a plus que deux bœufs. La *cervelle* bout à ceux qui vont voyager aux Indes.

CERVELLE, ſe dit figurément de l'eſprit & du jugement de l'homme. Ce Conſeiller d'Eſtat eſt la meilleure *cervelle* du Conſeil. ce jeune homme eſt fort eſtourdi, c'eſt une teſte ſans *cervelle*, il eſt leger de *cervelle*, il a la *cervelle* d'un oiſon.

On dit proverbialement, qu'on a mis quelqu'un en *cervelle*, qu'on le tient en *cervelle*, pour dire, qu'on l'a mis en peine, en inquietude, quand on luy a fait eſperer quelque choſe dont il attend impatiemment le ſuccés. On appelle auſſi un homme qui a une mauvaiſe memoire, *cervelle* de lievre, qui ſe perd en courant.

CERVICALE. adj. f. Nom que les Medecins donnent à un rameau d'une des veines ſouſclavieres, qui monte par le col au cerveau, & jette pluſieurs rameaux dans les parties voiſines. Ce mot eſt Latin, où il ſignifie ce qui eſt au derriere du col.

LOUP-CERVIER. ſ. m. Animal ſauvage qui tient du chat & du leopard, qui a de la viſteſſe, & qui eſt ennemi du cerf. Voyez *Loup*.

CERVOISE. ſ. f. Boiſſon faite de bled, d'orge & de houblon. C'eſt la même choſe que la biere. En Latin *cereviſia debilis*, *petite biere*; *cereviſia duplex*, *double biere*. Mais les Latins ont pris ce mot de l'ancien Gaulois, comme il paroiſt par le témoignage de Pline en parlant de la boiſſon de Gaulois. Elle ſe fait avec de l'orge maceré, ſeché, roſti & moulu, qu'on fait tremper & cuire avec du houblon. Iſidore tient que ce mot a été fait *à Cerere*; & Pontanus, d'un mot Danois ou Hollandois *guerris*, qui ſignifie *eſcume* ou *levain de biere*. Goldaſt dit qu'il vient du Flamand *terwe*, comme qui diroit *cerebibiam*, *quaſi frumentum coctum bibatur*. Voyez Menage, qui rapporte ces opinions, pour vous arreſter à la plus plauſible. Du Cange derive ce mot de *Ceria* ou de *Celia*, qui étoit une boiſſon fort en uſage chez les Eſpagnols, dont parle Pline, & qui eſt decrite par Paul Oroſe preſque de la même façon que nôtre *cervoiſe*, à la reſerve que la *biere* ſe fait d'orge, & celle-là ſe faiſoit de froment.

CERUSE. ſ. f. Blanc d'Eſpagne, ou blanc de plomb. C'eſt ainſi que la nomment les Chymiſtes. Elle ſe fait de lames fort deliées de plomb, trempées dans de fort vinaigre, qui les diſſout, & y forme une certaine craſſe qu'on racle tous les dix jours. On la broye & on la cuit, & ce qui demeure au fond eſt la *ceruſe*. Cardan enſeigne le moyen de la faire avec de l'eſtain & de l'urine. C'eſt de celle-cy principalement dont les femmes ſe ſervent pour ſe farder; mais elle gaſte l'haleine & les dents, fait des rides, & apporte pluſieurs autres incommoditez, étant une eſpece de poiſon, quand elle eſt priſe par dedans; mais c'eſt un medicament quand on l'applique par dehors. Ce mot vient du Grec *kiros*, *cire*. La *ceruſe* reſſemble beaucoup à la cire. En Latin *ceruſa*, en Grec *pſimmithion*.

Il y a une *ceruſe minerale* dont parle Fallope; mais tous les autres la tiennent factice.

C E S.

CESAR. ſ. m. C'eſt un nom propre de la famille Romaine qui a établi l'Empire Romain. Jules *Ceſar*. Auguſte *Ceſar*. les douze *Ceſars*, ou les premiers Empereurs. Il eſt venu en uſage dans la Langue en ces phraſes proverbiales. Il eſt brave comme un *Ceſar*. Il faut rendre à *Ceſar* ce qui appartient à *Ceſar*, pour dire, Il faut rendre à chacun le ſien. Il veut eſtre *Ceſar*, ou rien, c'eſt à dire, mettre le tout pour le tout: c'étoit la deviſe de *Ceſar* Borgia Duc de Valentinois.

CESARÉE, ou CESARIEN, IENNE. adj. qui ſe met pour épithete à la qualité de l'Empereur. Sa Majeſté *Ceſarée*, ou *Ceſarienne*. On dit auſſi en Chirurgie, Faire l'operation *Ceſarienne*, quand on tire l'enfant du ventre de la mere par une operation violente & avec inciſion. L'experience a fait voir que les playes des muſcles de l'épigaſtre, du peritoine, & celles de la matrice ne ſont pas mortelles, deſorte qu'on peut ouvrir le ventre de la mere ſans danger pour en faire ſortir l'enfant: & ceux qui ſont venus au monde ainſi, ont été appellez *Ceſares* & *Ceſones*, à *cæſo matris utero*, comme ont été Ceſar, Scipion l'Africain, & Manlius. François Rouſſet Medecin du Roy a fait un beau livre de cette ſection *Ceſarienne*.

CESSATION. ſ. f. Diſcontinuation, interruption de quelque travail, ou de quelque action. La treve emporte une *ceſſation* d'armes, d'hoſtilitez. il y a *ceſſation* de plaidoiries à la Grand'-Chambre le 14. d'Aouſt. pendant qu'on parle de tranſiger, il faut faire une *ceſſation* de toutes pourſuites. Ce mot vient du Latin *ceſſatio*.

CESSE. ſ. f. qui ſe dit toûjours avec la negative, & ſignifie alors, Continuation. Pour devenir ſçavant il faut eſtudier ſans *ceſſe*. l'Evangile nous advertit qu'il faut prier Dieu ſans *ceſſe*. le peuple croit que le Juif errant marche ſans *ceſſe*. il n'aura point de *ceſſe*, qu'il ne ſoit parvenu à ſes fins.

CESSER. v. act. & n. Diſcontinuer, arreſter le cours de quelque choſe. Il a *ceſſé* ſes études, ſon baſtiment. il a *ceſſé* de vivre. les vents & l'orage n'ont point *ceſſé* depuis huit jours. ſon accés de goutte eſt un peu *ceſſé*, diminué. On dit auſſi abſolument à l'imperatif, *Ceſſez*, *ceſſez*. La cauſe oſtée, l'effet *ceſſe*.

CESSÉ, ÉE. part. & adj.

CESSANT, ANTE. Autre part. & adj. qui ſe dit en cette phraſe abſoluë, Il faut executer cet ordre, toutes affaires *ceſſantes*, tous empeſchements *ceſſants*.

On le dit auſſi abſolument au gerondif. *Ceſſant* quoy, pour dire, A faute de cela. le nerf de la guerre eſt l'argent, *ceſſant* quoy, les ſoldats ſe desbandent.

CESSION. ſ. f. Acte par lequel un homme transmet à un autre un droit qui luy appartenoit. Il a fait *ceſſion* & tranſport d'une telle dette. On ne le dit gueres que des obligations, rentes ou dettes mobiliaires, qui conſiſtent en la tradition d'un écrit. A l'égard des meubles, offices, ou des heritages & immeubles, le tranſport qu'on fait de la propricté s'appelle *vente*, *eſchange*, *donation*. Ce mot & les ſuivants viennent du verbe Latin *cedere*.

CESSION, eſt auſſi un abandonnement qu'on fait de tous ſes biens en Juſtice, ou volontairement, à ſes creanciers, pour éviter la contrainte par corps. On ne peut faire *ceſſion* qu'en vertu des Lettres du Prince, qu'on appelle de *benefice de ceſſion*. On n'y eſt point receu pour dettes de deniers royaux, de mineurs, de depoſts, ou cautionnements en Juſtice, ni quand il y a ſtellionat ou crime, ni pour moiſon de grains, ni pour vente du poiſſon ſalé, &c. Le *benefice de ceſſion* n'eſt accordé qu'à ceux qui étant tombez en pauvreté, remet-

Digitized by Google

remettent de bonne foy leurs biens à leurs creanciers. Les eſtrangers non naturaliſez ne ſont point receus à *ceſſion*, ni ceux qui ont obtenu des remiſes, & fait des contracts d'atermoyement. La *ceſſion* emporte notte d'infamie, & oblige à porter un bonnet verd; autrement on eſt deſcheu de la grace : ce qui a eu lieu d'abord dans la Couſtume de Laval, pour ſignifier que celuy qui avoit fait *ceſſion* de biens étoit devenu pauvre par ſa folie. A Luques le ceſſionaire porte un chapeau ou un bonnet orengé. Les Docteurs d'Italie diſent que celuy qui faiſoit abandonnement de biens, étoit tenu de frapper trois fois du cul ſur une pierre en preſence du Juge. Autrefois on faiſoit la ceremonie de faire quitter la ceinture & les clefs en Juſtice à ceux qui faiſoient *ceſſion*, parce que les Anciens portoient à leur ceinture les principaux inſtruments qui leur ſervoient à gagner du bien, comme un homme de robbe ſon eſcritoire, le Marchand ſa gibbeciere ou eſcarcelle, & le Gendarme ſon eſpée, &c. Elle doit être faite en perſonne, teſte nuë & ſans ceinture. La forme des *ceſſions* chez les Romains & les vieux Gaulois étoit telle. Celuy qui la faiſoit ayant amaſſé dans ſa main gauche de la pouſſiere des quatre coins de ſa maiſon, ſe plantoit ſur le ſeuil de la porte, dont il tenoit le poteau avec la main droite, & il jettoit la pouſſiere qu'il avoit ramaſſée par deſſus ſes eſpaules; puis ſe depouillant tout nud en chemiſe, ayant quitté ſa ceinture & ſes houſeaux, il ſautoit avec un baſton par deſſus une haye, donnant à entendre par là à ſes parents & à ſes creanciers, qu'il n'avoit plus rien au monde, & que quand il ſautoit, tout ſon bien étoit en l'air. La *ceſſion* ſe faiſoit ainſi en matiere criminelle : mais en matiere civile, il mettoit ſeulement une houſſine d'aune, ou bien un feſtu, ou une paille rompuë ſur le ſeuil de la porte, pour marque qu'il abandonnoit ſes biens : ce qu'on appelloit *Chrenecruda per durpillum & feſtucam*, *Ceſſion par le ſeuil & par le feſtu*. Il en eſt parlé dans la Loy Salique au titre de *Chrenecruda*. Voyez une autre ancienne formule de *ceſſion* au mot de *Scandale*.

CESSIONAIRE. ſ. m. & f. Celuy qui accepte, & à qui on fait une ceſſion. Le *ceſſionaire* n'a pas plus de droit que ſon cedant.

CESSIONAIRE, ſignifie auſſi, Celuy qui a fait ceſſion de biens en Juſtice. On peut remettre en priſon le *ceſſionaire* qui ne porte point de bonnet verd. Le *ceſſionaire*, ſoit volontaire, ou judiciaire, ne peut eſtre eſleu dans les charges, non plus que ceux qui ont obtenu des Lettres de reſpit; & il ne peut être rehabilité qu'aprés avoir entierement ſatisfait ſes creanciers.

CESTE. ſ. m. Terme poëtique. C'eſt une ceinture que les Poëtes & les Peintres attribuent à Venus & à Junon. Chez les Anciens, *Ceſte* étoit proprement la ceinture que le mari deſlioit à la fille qu'il avoit épouſée, quand il l'amenoit en ſa maiſon. Ce mot vient du Grec *keſton*, qui ſignifioit une *ceinture*, ou autre ouvrage brodé à l'aiguille, qui étoit un ornement ordinaire des femmes.

CESTE, eſt auſſi un gros gantelet de cuir garni de plomb, dont ſe ſervoient les anciens Athletes qui combattoient à coups de poing dans les jeux publics. Calepin ſe trompe, quand il dit que c'étoit une eſpece de maſſuë : car c'étoit ſeulement une longe de cuir garnie de clous de plomb, ou de fer, dont on entouroit la main enforme de liens croiſez, & même le poignet & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fuſſent rompus ou demis. On l'appelloit ainſi à *cædendo*, ſignifiant *tuer* & *frapper*.

CESURE. ſ. f. Terme poëtique. C'eſt en François un repos qu'on doit trouver au milieu des grands vers. Dans les vers Alexandrins de 12. à 13. ſyllabes la *ceſure* doit être aprés la ſixiéme; dans ceux de 10. à 11. aprés la quatriéme ſyllabe. En Latin la *ceſure* eſt une ſyllabe qui reſte aprés le ſecond ou le troiſiéme pied. Les vers ſans *ceſure* en François ſont tout à fait vicieux. En Latin ils ont une cadence deſagreable. Ce mot vient du Latin *ceſura*, du verbe *cædo*.

C E T.

CET, CETTE. Pronom demonſtratif qui reſpond au Latin *hic, hæc, hoc*. C'eſt la même choſe que *Ce*.

CETACE'E. adj. qui ſe dit des monſtres & gros poiſſons qui ſont dans la mer, qui approchent de la Baleine. Les tiburons ſont des poiſſons *cetacées* qui engloutiſſent les hommes. Les orkes, phyſeteres ou ſouffleurs, priſteres, lamies, ſont poiſſons *cetacées*. Les cornes qu'on a creu juſqu'icy de licorne, ſont des dents ou deffenſes d'un poiſſon *cetacée* qu'on trouve dans la Mer Glaciale, nommé *narwal*.

ET CETERA. Terme emprunté du Latin, qu'on abrege dans l'écriture, & qu'on met avec un *&*, un *c*, & un point. Il ſignifie le reſte d'un diſcours qu'on s'abſtient de dire, & qui eſt ſouſentendu, que l'auditeur peut ſuppléer aiſément de luy-même.

On dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *& cetera* de Notaire, parce que ſous pretexte de ces paroles qu'ils mettent au bout des obligations, promettant *&c.* obligeant *&c.* renonçant *&c.* ils eſtendent ſi loin ces clauſes en groſſoyant les actes, que cela va ſouvent au delà de ce que les parties ont creu conſentir.

CETERAC. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une plante qui jette pluſieurs feuilles qui reſſemblent à la ſcolopendre, & qui croiſt ſur les murailles, parmi les rochers & lieux ombrageux. Elle ne porte ni tige, ni fleurs, ni graines. Ses feuilles ſont chiquetées comme celles du polypode, & ſont rouſſes & veluës par deſſous, & verdes par deſſus. Dioſcoride l'appelle *ſplenium & hemionium*. Mais Matthiole pretend que le *ceterac* eſt la vraye ſcolopendre, qui eſt un mot Arabe dont ſe ſervent les Apothicaires.

C H A.

CHABLE. Voyez *Cable*.

CHABLEAU. ſ. m. Corde longue de moyenne groſſeur, qui ſert à tirer & à remonter les bateaux ſur la riviere. On l'appelle autrement *cinzenelle*.

CHABLER. v. act. Attacher un fardeau à un cable, le haler, l'enlever, comme on fait dans les ateliers.

CHABLEUR. ſ. m. Officier de la ville commis ſur les rivieres, qui ſert à faire partir les coches & les bateaux, & à les faire paſſer par les pertuis, ſous les ponts & autres paſſages difficiles. Les Voituriers ſont obligez de ſe ſervir des *Chableurs* pour paſſer les ponts & pertuis, là où ils ſeront eſtablis. Les *Chableurs* doivent travailler en perſonne, & ne peuvent faire commerce ſur la riviere, ni tenir cabaret ou hoſtellerie.

CHABLIS. ſ. m. Bois abattus dans les foreſts par les vents. Les Maiſtres des Eaux & Foreſts ſont obligez aprés les grands orages de ſe tranſporter dans les foreſts, & de faire un procés verbal du nombre des *chablis*, & en faire la vente enſuitte. Les bois de delit ſont vendus avec les *chablis*. Dans les titres Latins on les appelle *chablicia*.

CHABOT. ſ. m. Petit poiſſon de riviere à groſſe teſte, dont le corps va toûjours en diminuant. La maiſon de Chabot a des *chabots* dans ſes Armes. Regnier en parlant d'un troc de choſes égales, a dit,

Si ce n'eſt un *chabot* pour avoir un gardon.

Ce mot vient du Latin *capito*, qui luy a eſté donné à cauſe

cauſe de la groſſeur de ſa teſte. On l'appelle auſſi *cabo* & *rhombus*.

CHACELAS. ſ. m. Eſpece de raiſin blanc. Le *chacelas*, le Bar ſur Aube, & le morillon, ſont les meilleurs des raiſins.

CHACONE. ſ. f. Air de Muſique, ou danſe qui eſt venuë des Mores, dont la baſe eſt de quatre nottes, qui procedent par degrés conjoints, ſur laquelle on fait pluſieurs accords & pluſieurs couplets qui ont un même refrain.

CHACUN, CHACUNE. Pronom qui ſingulariſe les choſes & les perſonnes. *Chacun* juge comme il luy plaiſt. ils ſe promenoient deux à deux, *chacun* avoit ſa *chacune*. un plaideur conte ſes procés, un meſchant Poëte ſes vers à un *chacun*, à tout *chacun*. Cette phraſe eſt baſſe. On dit auſſi, Mettre les choſes *chacun* à ſa *chacune*, pour dire, les approprier, mettre enſemble celles qui ſont de même nature. Menage derive ce mot de *quiſque unus*, & écrit *chaſqu'un*.

On dit proverbialement, A *chacun* le ſien ce n'eſt pas trop, pour dire, qu'il eſt juſte qu'on rende à *chacun* ce qui luy appartient.

CHAFOUIN. adj. Qui eſt maigre, ou de mauvaiſe mine. Il ne ſe dit guere que du viſage & de la taille.

CHAGRIN. ſ. m. & adj. Inquietude, ennuy, melancolie. La mort de cet enfant eſt capable de faire mourir ſa mere de *chagrin*. les ennuis ont rendu cet homme ſi *chagrin*, qu'on ne peut plus vivre avec luy. cette femme eſt *chagrine* de l'abſence de ſon mari. le *chagrin* ne paye point de dettes. Quelques-uns derivent ce mot de *aigrir*, parce qu'il cauſe quelque aigreur ou amertume dans l'eſprit; & en quelques lieux on dit encore *aigrin*, pour dire, *chagrin*.

CHAGRIN, ou CHAGRAIN, eſt auſſi un certain cuir fait de peau de cheval, d'aſne, ou de mulet, dont le meilleur ſe prepare en la ville de Tauris. Il ſe fait ſeulement du derriere de la beſte; & celuy de l'aſne a le plus beau grain. C'eſt avec des grains de moutarde, qu'on preſſe deſſus, qu'on y fait paroiſtre ce beau grain qui le fait eſtimer. On dit qu'il y a auſſi un poiſſon nommé *chagrain*, qui a le cuir fort dur, dont on a fait le premier & le vray *chagrain*. Borel dit que c'eſt un chat marin: deſorte qu'il ſemble que ce ſoit *grain de chat*.

CHAGRINANT, ANTE. adj. Qui donne du chagrin. Ce coup de malheur eſt fort *chagrinant*. un ſot qui parle toûjours eſt un homme fort *chagrinant*.

CHAGRINER. v. act. Donner du chagrin, de la faſcherie, de l'inquietude. Les afflictions ſecrettes *chagrinent* plus que les autres. cet homme a l'eſprit bourru, il ſe *chagrine* de tout.

CHAIR. ſ. f. Partie de l'animal molle & rouge, engendrée du ſang, & qui fait la liaiſon & compoſition des parties du corps. Il y a en Medecine quatre ſortes de *chairs*: la *chair* proprement dite, qui eſt une partie ſanguine & chaude, telle que celle des muſcles & des gencives: la *chair* des entrailles, que quelques-uns appellent *parenchyme*, *amas* ou *affuſion de ſang*: la *chair* propre à chaque partie, qui en fait la liaiſon & la compoſition: & la *chair glanduleuſe*, comme le pancreas, qui eſt une chair ramaſſée en ſoy. La *chair* du cœur eſt toute particuliere, & il n'y en a point de ſemblable en tout le corps. La *chair* de la langue n'a aucunes fibres. La *chair* de la ratte eſt rare, ſpongieuſe & laſche. Celle des rognons eſt rouge, eſpaiſſe & ſolide. *Chair* & *muſcle* c'eſt tout un, ſelon Hippocrate. L'hydropiſie ſe fait des eaux qui ſont enfermées entre cuir & *chair*. Nicod croit que ce mot vient de l'Hebreu *ſcheer*, ſignifiant la même choſe.

On dit, qu'une perſonne eſt en *chair*, qu'elle eſt bien en *chair*, quand elle eſt graſſe & en bon point. On le dit auſſi des chevaux.

On appelle *chair morte*, la *chair* cangrenée, mortifiée, pourrie, ou qui ſort des eſcarres des playes, laquelle n'a point de ſentiment; *chair vive*, la *chair* ſaine & qui a ſentiment.

On dit, qu'un homme à bonne *chair*, quand eſtant bleſſé en quelque endroit, la *chair* ſe reprend facilement; mauvaiſe *chair*, quand il ſurvient toûjours quelque humeur maligne qui empeſche qu'elle ne ſe referme.

On dit, qu'un homme eſt encore en *chair* & en os, pour dire, qu'il eſt encore plein de vie. JESUS-CHRIST apparut à ſes Diſciples en *chair* & en os, c'eſt à dire, reellement & corporellement, & non point en ſpectre ni en eſprit. On dit auſſi des corps des Saints qui par miracle ont eſté conſervez entiers, qu'on les voit encore tout entiers en *chair* & en os.

BOUILLON DE CHAIR, en termes de Manege, eſt une ſuperfluité ou excreſcence de *chair* qui vient à la fourchette des chevaux, ou à coſté, & qui les fait boiter.

CHAIR, ſe dit auſſi de la liaiſon charnelle qui eſt entre deux perſonnes. Dieu a dit que le mari & la femme ſeront deux en une même *chair*. Un pere dit de ſon fils, que c'eſt ſon ſang, que c'eſt ſa *chair*.

CHAIR, ſignifie auſſi la peau & le teint. Cette femme a la *chair* douce, unie, blanche comme un ſatin. Cette autre a la *chair* d'oiſon, pour dire, rude, eſpaiſſe & grenuë.

CHAIR, ſe dit auſſi en termes de Theologie, en parlant des myſteres de l'Incarnation & de l'Euchariſtie. Le Verbe s'eſt fait *chair*. JESUS-CHRIST a pris *chair* humaine dans les ſacrez flancs de la Vierge. St. Auguſtin diſoit, qu'il auroit bien ſouhaitté d'avoir veu le Sauveur dans ſa *chair*. on mange reellement la *chair* de JESUS-CHRIST dans la ſainte communion. c'eſt un article de foy, de croire la reſurrection de la *chair* pour comparoir au jour du Jugement. Tertullien a fait un beau Traitté de la Reſurrection de la *chair*.

CHAIR, ſe dit auſſi de la viande des animaux qui nous ſert d'aliment. Il eſt aujourd'huy jour de *chair*, pour dire, jour gras. *Chair fraiſche*, c'eſt celle qui eſt nouvellement tuée. *Chair ſalée*, *chair* qu'on ſale pour la conſerver long-temps, telle que celle dont on charge les vaiſſeaux dans les voyages de long cours. *Chair de boucherie*, eſt la groſſe viande, bœuf, mouton & veau.

CHAIR BLANCHE, eſt celle qui étant cuitte eſt blanche comme celle des chapons. *Chaire noire*, eſt celle qui eſt toûjours brune, comme celle de la plus-part du ſauvagin, lievres, canards, &c.

CHAIR, ſe dit auſſi des poiſſons. Le brochet a la *chair* plus ferme que le barbeau. les truittes ſaumonnées ont la *chair* rouge.

CHAIR, ſe dit auſſi de pluſieurs fruits. Ce melon a la *chair* rouge, a une belle *chair*. la *chair* d'une prune, d'une ceriſe. Theophraſte donne auſſi aux plantes leur propre *chair* alentour de leurs filaments.

Mortifier la *chair*, c'eſt à l'égard des operations de Chirurgie, l'endormir pour empêcher qu'on ne ſente point de douleur quand on coupe quelque membre. A l'égard des aliments, c'eſt, Garder la *chair* quelque temps avant que la manger, pour la faire trouver plus tendre. Et à l'égard de la Morale, c'eſt, Affliger ſon corps par pluſieurs auſteritez, comme jeûnes, haires, diſciplines, &c.

CHAIR, en Morale, ſignifie la concupiſcence charnelle, le peché de paillardiſe. L'œuvre de *chair* ne deſireras qu'en mariage ſeulement. la virginité eſt un martyre perpetuel qui combat contre les aiguillons de la *chair*. le Catechiſme nous apprend qu'il y a trois ennemis de l'homme, le Diable, le monde, & la *chair*.

CHAIR, ſe dit figurément par oppoſition à ce qui eſt ſpirituel, détaché des ſens. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, L'eſprit eſt prompt, & la *chair* eſt infirme. les gens du monde ne raiſonnent que ſuivant la prudence de la *chair*.

On appelle *Couleur de chair*, un blanc meſlé d'un peu de rouge.

Digitized by Google

rouge. Et on dit en Peinture. Voilà de la *chair*, quand les parties nuës de l'homme ſont fort bien peintes.

CHAIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Rire entre cuir & *chair*, pour dire, Se mocquer interieurement d'une perſonne, & ſans qu'il en paroiſſe rien au dehors. On dit auſſi, que la *chair* nourrit la *chair*, pour dire, que les meilleurs aliments ſont les viandes. On dit auſſi, Jeune *chair* & vieux poiſſon, pour dire, qu'il faut manger les animaux quand ils ſont jeunes, & les poiſſons quand ils ſont vieux. On dit, que la *chair* la plus prés des os eſt la plus tendre. On dit au contraire, qu'il n'y a point de belle *chair* prés des os, pour dire, qu'une perſonne maigre n'eſt jamais belle. On dit auſſi d'un homme caché dont on ne connoiſt ni les mœurs, ni le genie, ni la profeſſion, qu'on ne ſçait s'il eſt *chair*, ou poiſſon. On dit auſſi à ceux qui veulent maltraitter quelqu'un, ou le faire trop travailler, Prenez garde, il eſt de *chair* & d'os comme vous. On dit auſſi d'un élephant, ou d'un homme ſtupide & groſſier, que ce n'eſt qu'une groſſe maſſe de *chair*. On appelle Chere de Commiſſaire, *chair* & poiſſon, un, repas où il y a des ſervices gras & maigres. On appelle Vendeurs de *chair* humaine, certaines gens qui engagent par mauvais artifices de jeunes garçons à s'enroller, & qui en retirent du profit des Capitaines avec qui ils les engagent. On le dit auſſi de ceux qui font commerce de proſtituer des femmes. On dit d'un homme aſſaſſiné & bleſſé de pluſieurs playes, qu'on l'a haché menu comme *chair* à paſté. Ce mot vient du Latin *caro*, du Grec *kreas*.

CHAIRE. ſubſt. fem. Siege Pontifical. Il ne ſe dit gueres que des Feſtes qui ſe font en l'honneur des tranſlations des Sieges de l'Egliſe par St. Pierre. La *Chaire* de St. Pierre à Rome. La *Chaire* de St. Pierre à Antioche. C'eſt une remarque de Vaugelas. La *chaire* s'eſt dit premierement au propre des Sieges des Prelats, qui étoient plus élevés que les autres dans les Egliſes. Ce mot vient de *kathedra*, qui vient du Grec *kathezomai*, *ſedeo*.

CHAISE. ſubſt. fem. Siege où on s'aſſied, & qui a un doſſier où on ſe peut appuyer le dos, & quelquefois les bras; mais alors on l'appelle *fauteuil* particulierement.

Une *chaiſe de commodité*, c'eſt une *chaiſe* dont le doſſier ſe hauſſe & s'abaiſſe par le moyen d'une cremaillere, & ſur laquelle on peut dormir commodément.

CHAISE PERCÉE, eſt une *chaiſe* dont le bas eſt percé & rembourré, dans laquelle on ſe decharge le ventre. Chez le Roy on l'appelle la *chaiſe d'affaires*.

Dans les Chœurs des Egliſes il y a des *chaiſes hautes*, & des *chaiſes baſſes*, qu'on appelle autrement *formes*, pour placer les Eccleſiaſtiques. Les *hautes chaiſes* ſont deſtinées pour les Preſtres, & les Religieux profés; les *baſſes* pour les Novices, ou pour ceux qui ſont encore dans les Ordres inferieurs.

CHAISE, ſignifie auſſi, le lieu éminent d'où un Predicateur annonce la parole de Dieu au peuple; ou bien d'où les Regens & les Profeſſeurs enſeignent les ſciences à leurs eſcoliers. Le Curé monte en *chaiſe* au milieu de la Meſſe pour dire ſon proſne. un Predicateur eſt dans la *chaiſe* de verité. cet eſcolier ſe rend toûjours au pied de la *chaiſe* de ſon Regent.

CHAISE, ſe dit figurément de la predication, du droit qu'on a d'enſeigner dans une *chaiſe*, & du talent qu'on a pour y reüſſir. Ce Predicateur a eu toutes les bonnes *chaiſes* de Paris. le Grand Aumoſnier pourvoit aux *chaiſes* des Profeſſeurs Royaux. Ramus a fondé une *chaiſe* de Mathematiques. cet homme a de grandes qualités pour la *chaiſe*, pour la predication. on diſpute une *chaiſe* de Droit, de Mathematique.

CHAISE, ſignifie auſſi, une voiture pour aller aſſis & à couvert tant dans la ville qu'à la campagne. Un petit carroſſe coupé s'appelle une *chaiſe roulante*. Une *chaiſe à Porteur*, c'eſt un vaiſſeau portatif que deux hommes portent ſur leurs eſpaules avec des bricoles.

CHAISE, en termes de Charpenterie, ſe dit de quatre pieces de bois ſur leſquelles eſt aſſiſe la cage d'un moulin à vent, & ſur leſquelles elle tourne par le moyen de ſa queuë.

CHAISE, en termes de Fiefs, ſe dit en partage de Fief noble de quatre arpens de terre qui ſont autour d'un chaſteau hors les foſſés, qui appartiennent à l'aiſné par preciput: ce qu'on appelle à Paris le *vol du chapon*. Voyez la Coûtume de Tours.

On dit proverbialement, quand on voit un ignorant aſſis dans une *chaiſe*, que ce ſont les Armoiries de Bourges, un aſne dans une *chaiſe*.

CHAISNE. ſ. f. Groſſe & longue piece de fer compoſée de pluſieurs anneaux enfermés les uns dans les autres. Les ports, les rivieres, les ruës ſe ferment avec des *chaiſnes* de fer. on tend les *chaiſnes* dans les ſeditions. on punit les villes rebelles, en leur oſtant leurs *chaiſnes*, leurs barrieres. Ce mot vient de *catena*. Nicod. Tripault le derive du Grec *ſchoinos*, qui ſignifie *juncus*, parce qu'on faiſoit, dit-il, les *chaiſnes* de joncs avant l'uſage du fer: ce qui n'a aucune apparence, à cauſe que le fer eſt tres-ancien.

CHAISNE, ſignifie auſſi, les liens de fer avec leſquels on attache les criminels, les captifs, les Galeriens. On a pris ce ſcelerat, & on l'a chargé de *chaiſnes*. les Romains ont fait porter leurs *chaiſnes* à pluſieurs Princes. ce criminel devoit être pendu, on s'eſt contenté de le mettre à la *chaiſne*, c'eſt à dire, aux Galeres.

On appelle auſſi abſolument *chaiſne*, une trouppe de Galeriens attachés enſemble. La *chaiſne* va partir pour Marſeille.

CHAISNE, ſe dit auſſi des ornements faits en forme de petites *chaiſnes*, ſoit d'or ou d'argent, ou de pierreries. Cette Princeſſe a une belle *chaiſne* de diamants. la *chaiſne* & le crochet d'une monſtre.

On appelle *Huiſſier à la chaiſne*, un Huiſſier du Conſeil privé du Roy qui en porte les ordres; parce qu'autrefois ils portoient une *chaiſne* d'or au col pour marque de leur caractere: maintenant ils la portent autour de leur poignet, & ils ſont tenus de l'avoir en exploitant.

CHAISNE, ſe dit auſſi du preſent de la paraguante, que ſtipulent les femmes, quand elles vendent quelque Office de leur mary, ou quelque terre au delà du prix convenu; ou quand on oblige la femme de conſentir à la vente qu'en fait le mary. C'eſt ce qu'on appelle en d'autres rencontres *pot de vin*.

CHAISNE, ſe dit figurément en Morale, de tout eſclavage & ſoûmiſſion d'eſprit, ou de corps. Ces peuples ſe ſont revoltés contre le Tyran qui les opprimoit, & ils ont briſé leurs *chaiſnes*. les amans ſe plaignent toûjours qu'ils languiſſent dans les *chaiſnes*. On dit auſſi, qu'un pecheur eſt dans les *chaiſnes* de la mort, en parlant des engagements qu'il a dans le vice.

CHAISNE, ſe dit auſſi des choſes qui ont de la ſuitte, & qui en attirent beaucoup d'autres aprés elles. Ce procés eſt une grande *chaiſne* d'affaires, qui en attirera pluſieurs autres. Il y a une grande *chaiſne* de malheurs dont cette famille a eſté affligée.

CHAISNE, en termes d'Architecture, eſt une grande rangée de pierres de taille miſes l'une ſur l'autre pour fortifier un mur de moilon, de brique ou de plaſtre. On a fait marché avec ce Maçon, qu'il mettroit des *chaiſnes* ſous poutre. Ce mur de cloſture a des *chaiſnes* de pierre de trois toiſes en trois toiſes.

En termes de Geographie, on appelle *chaiſne de montagnes*, une grande ſuitte de montagnes attachées l'une à l'autre, comme l'Appennin eſt une *chaiſne de montagnes* qui diviſe toute l'Italie. La *chaiſne* des Alpes tient depuis la Mer Mediterranée juſqu'au Pont Euxin.

Digitized by Google

CHAISNE, en termes d'Arpentage, ſe dit auſſi d'une certaine meſure qui ſert à arpenter, & qui a de gros anneaux au bout, où l'Arpenteur fiche ſes fleſches. Un Arpenteur a toûjours un compagnon qui porte ſa *chaiſne*. Chez les Auteurs, la *chaiſne* eſt la même choſe que la *perche*, la *verge* & la *corde*, que les Latins ont appellée *funis*, *corda*, *catena*, & *decempeda*; mais elle eſt fort differente ſelon les lieux.

CHAISNE, ſe dit auſſi des fils eſtendus en long ſur le meſtier d'un Tiſſeran, ou d'un Tiſſutier, à travers deſquels on paſſe la treme portée par la navette pour faire de la toile, du ruban & toute ſorte d'eſtoffe. La *chaiſne* fait la longueur de l'eſtoffe, & la treme ſa largeur. La *chaiſne* eſt de ſoye, & la treme de laine.

CHAISNEAU, en termes de Couvreur & de Plombier, eſt une gouttiere ou conduit de plomb, qui porte les eaux qui deſcendent des toits dans les cuvettes, qui eſt ſouſtenu par des pieces de fer qu'on appelle *crochets à chaiſneaux*. On le dit encore des rigoles taillées dans la pierre & ſur la corniche des grands baſtimens, qui ſervent à même uſage.

CHAISNETTE. ſ. f. Petite chaiſne. On fait des monſtres avec une *chaiſnette*, au lieu de corde. La *chainette* d'un mors eſt une petite chaiſne qui eſt entre les deux branches.

On appelle auſſi *chaiſnette*, la partie d'un harnois des chevaux de carroſſe qui ſert à les faire reculer.

CHAISNON. ſ. m. L'un des anneaux ou des boucles qui compoſent une chaiſne. Il faut racommoder un *chaiſnon* rompu à cette chaiſne.

CHALAND. ſ. m. Bateau plat de moyenne grandeur, dont on ſe ſert pour amener à Paris les marchandiſes qui deſcendent par la riviere. On appelle autrement ces vaiſſeaux, *Marnois*, parce qu'ils ſont conſtruits vers la ſource de la Marne. Il ſe dit plus particulierement des bateaux de la Loire qui ſont fort legers, & qui vont ſouvent à la voile, qui ne ſont baſtis que de planches encouſturées l'une ſur l'autre, jointes à des pieces de lieures qui n'ont ni plat-bords, ni matieres pour les tenir fermes. Ce ſont ceux qui viennent par le canal de Briare. Il y en a de douze toiſes de long, de dix pieds de large, & quatre pieds de hauteur de bord. Ce mot, ſelon Borel, vient du Grec *kalon*, qui ſignifie *lignum*. Mais ſelon du Cange, il vient du Grec *chelandion*, qui étoit une eſpece de petite galere qui alloit à rames. Ugutio dit qu'on l'a appellée *celandria*, *quia currit velociter in hydro*, c'eſt à dire, *aquâ*. On l'appelle dans la baſſe Latinité, *chelandium*, *chelandrium*, *chelindrus* & *ſalandra*.

CHALAND, ANDE. adj. Celuy qui a couſtume d'acheter à une boutique chez un même Marchand. Le plus grand ſecret du commerce, c'eſt de ſçavoir bien entretenir ſes *chalands*. Nicod croit que ce mot vient du Grec *kalo*, *voco*, parce que les Marchands ont couſtume d'appeller leurs *chalands*.

On appelle *Pain chaland*, le gros pain que les Boulangers de la ville fourniſſent aux bourgeois leurs *chalands*, à la difference de celuy qu'apportent les Boulengers de dehors pour vendre au premier venu. D'autres croyent qu'on a appellé ce pain *chaland*, à cauſe qu'il venoit par des bateaux nommés *chalands*, comme il en vient encore de Corbeil, de Villeneufve St. George, &c.

CHALANDISE. ſ. f. Concours de perſonnes qui vont acheter dans une même boutique. Depuis que ce Marchand m'a trompé, je luy ay oſté ma *chalandiſe*. ce qui luy a attiré tant de *chalandiſe*, c'eſt qu'il vend de bonnes eſtoffes.

CHALCEDOINE. ſubſt. fem. Quelques-uns diſent *Charcedoine*, eſt une eſpece d'agathe d'une couleur tirant ſur le jaune ou ſur le bleu, qui eſt propre à eſtre gravée. C'eſt auſſi l'agathe blanche des Anciens. Belon dit qu'elle eſt ſi commune parmy les Turcs, qu'elle leur ſert a battre le blé : mais il hable.

CHALCEDOINEUX, EUSE. adject. Terme de Jouaillier, qui ſe dit d'un deffaut qui ſe trouve en pluſieurs pierres precieuſes, quand en les tournant on apperçoit quelques marques ou taches blanches, comme celles de la chalcedoine. C'eſt une épithete qu'on donne particulierement aux rubis & grenats, quand il s'y trouve quelque couleur de laict meſlée qui diminuë beaucoup leur prix. On cheve les grenats & rubis pour leur oſter la chalcedoine.

CHALEMIE. ſ. f. Fluſte champeſtre, chalumeau, eſpece de muſette. C'eſt plus proprement ce qu'on appelle la *cornemuſe*. La *chalemie* eſt differente de la *cornemuſe*, en ce qu'elle n'a point de bourdon. En Latin *fiſtulatorius calamus*.

CHALEUR. ſ. f. Sentiment qui reſulte de l'action & du mouvement des petits atomes de feu qui ſont dans les corps, quand ils agiſſent ſur les autres. Quand nous ſentons la *chaleur* du feu, c'eſt que nous ſentons de petits atomes de feu qui ſe détachent, & qui viennent frapper nos ſens. Ce mot vient du Latin *calor*, du verbe *calere*.

CHALEUR, eſt auſſi la propre ſubſtance du feu, entant qu'il y en a pluſieurs atomes ou parties enſemble qui ſe répandent aux environs pour cauſer le ſentiment de *chaleur*. L'eau de vie cauſe de la *chaleur*, parce qu'elle renferme & contient pluſieurs parties ignées qui ſe ſeparent dans ſa reſolution. On a crû que les grandes *chaleurs* de la Zone Torride la rendoient inhabitable. Cependant la *chaleur* du Soleil aux jours les plus froids de l'hiver eſt égale à celle des jours les plus chauds de l'eſté : ce qu'on a éprouvé avec le miroir de la Bibliotheque Royale, parce qu'il fait auſſi-bien en hiver qu'en eſté cet effet ſurprenant, de vitrifier les pierres & les briques en fort peu de temps.

En Medecine on diſtingue deux ſortes de *chaleur* : la *naturelle*, qui eſt le principe de la vie des animaux ; & l'*étrangere*, qui leur arrive par accident ou de dehors, comme par les remedes, par les alimens : & c'eſt celle qui cauſe les maladies, & ſur tout la fievre.

CHALEUR, ſe dit figurément en choſes morales des paſſions violentes d'affection, de colere, de haine. Cet homme ſert ſes amis avec beaucoup de *chaleur*. Il va à l'aſſaut, parle, diſpute avec *chaleur*.

CHALEUR, ſe dit auſſi des paſſions paſſageres qui viennent par un prompt mouvement, ou qui ſont attribuées à l'âge, ou au temperamment. Il a eu querelle avec ſon amy, mais ce n'étoit qu'une petite *chaleur* de foye ; c'eſt la *chaleur* de la jeuneſſe qui luy a fait commettre cette faute. ce vieillard n'eſt pas dangereux, toutes ſes *chaleurs* ſont paſſées.

On appelle auſſi de petits boutons qui viennent ſur le viſage, des *chaleurs de foye*, parce qu'elles viennent d'un ſang échauffé.

CHALEUR, ſe dit auſſi de l'ardeur qu'ont les femelles des animaux en certains temps pour rechercher le maſle, comme des chiennes, des chattes, des cavalles, des élephants, &c.

On dit proverbialement, Couvrez vous, la *chaleur* vous eſt bonne, à ceux qu'on taxe d'incivilité, quand ils mettent leur chapeau à contre-temps.

CHALEUREUX, EUSE. adj. Qui a de la chaleur. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe. Les vieillards ne ſont gueres *chaleureux*.

CHALIT. ſ. m. Bois de lit. Nicod croit que ce mot vient de *chaſſis de lit*. Il eſt vieux.

CHALOIR. v. n. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *importer*, *avoir ſoin*. Il n'eſt plus guere en uſage qu'en cette phraſe populaire, Il ne m'en *chaut*, pour dire, Il ne m'importe. Il ne m'en peut *chaloir*, Cela ne me peut être important.

CHALONS. ſ. m. Terme de Peſche. C'eſt un grand filet

Digitized by Google

filet que les Peſcheurs traiſnent dans les rivieres par le moyen de deux petits bateaux, au bout deſquels les côtez du filet ſont attachés.

CHALOUPPE. ſ. f. Petit baſtiment de mer deſtiné au ſervice des grands vaiſſeaux, ſur lequel on fait auſſi de petites traverſées. On ſe ſauve dans des *chalouppes*. on a mis la *chalouppe* en mer. on porte des *chalouppes* en fagot. Chaque *chalouppe* eſt équippée de trois matelots, ſçavoir du Maiſtre qui la gouverne, du Teſtier qui tire la rame devant, & de l'Arrimier qui tire au milieu. Ce mot vient de *chalan*, qui eſt une eſpece de bateau de riviere à l'imitation duquel on a fait la *chalouppe*. Borel croit que l'un & l'autre viennent du Grec *kalon*, qui ſignifie *lignum*.

CHALUMEAU. ſ. m. Tuyau de blé. Le *chalumeau* de froment a quatre nœuds. On appelle auſſi *chalumeau*, une paille creuſe compriſe entre les deux nœuds d'un eſpic de blé, qui ſert à ſuccer quelque liqueur en aſpirant. On boit avec un *chalumeau*. les enfans font des petites bouteilles avec du ſavon en ſouffiant dans un *chalumeau*. Ce mot vient du Latin *culmus* ou *calamus*, Nicod; ou, ſelon Du Cange, de *calamellus*, d'où il derive auſſi le mot de *chalemie*.

CHALUMEAU, ſe dit auſſi d'un inſtrument de Muſique, champeſtre, compoſé ſoit d'un, ſoit de pluſieurs tuyaux de bled, ſoit de quelque autre matiere deliée. Les *chalumeaux* ont ſervi de fluſtes à nos Anciens, & on en a fait de l'écorce d'un ſaule levée quand il eſt en ſeve. Il étoit ouvert tant en haut qu'en bas. Il s'en fait auſſi avec un tuyau de bled bouché par enbas par le nœud du tuyau, avec deux trous & une petite fente au milieu en forme d'une petite languette qui ſert à battre l'air. Les Bergers dans leurs Eglogues diſent qu'ils chanteront les loüanges de leur Bergere ſur leurs *chalumeaux*.

CHALUMEAU, ſe dit auſſi d'un petit tuyau creux qui ſert aux Eſmailleurs, aux Orfevres pour émailler, pour ſouder, & faire autre ſemblable travail. On communie St. Denis avec un *chalumeau*. Voyez *Pipe*.

CHAM. ſ. m. eſt le titre qu'on donne aux Princes Souverains de Tartarie. Le Grand *Cham* des Tartares. le *Cham* des petits Tartares. Cingis *Cham* a été le plus fameux des Tartares. Il vivoit du temps de St. Louis, & eſt l'Auteur de la race des Rois de Perſe, & des Mogols d'aujourd'huy. Ce mot en Langue Sclavonne ſignifie *Empereur*, comme témoigne Vincent de Beauvais.

CHAMADE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt un certain ſon du tambour, ou de la trompette, que donne un ennemy pour ſignal qu'il a quelque propoſition à faire au Commandant, ſoit pour capituler, ſoit pour avoir permiſſion de retirer des morts, faire une treve, &c. Menage derive ce mot de l'Italien *chiamata*, qui a été fait de *clamare*.

CHAMÆLEON BLANC. ſ. m. Plante medecinale, qu'on appelle auſſi *Carline*, parce que c'eſt une eſpece de chardon qui entre dans la compoſition de la theriaque. Ses feuilles ſont aſſez grandes, rudes, larges, épineuſes, pointuës comme celles de l'artichaut quand il eſt en fleur, reployés & étenduës en façon de branches. Elle n'a point de tige, mais elle s'applatit contre terre, & produit au milieu immediatement au deſſus de ſa racine une pomme eſpineuſe & ſemblable à un heriſſon marin, qui s'épanouït aprés en une grande fleur jaune, incarnate & purpurine. Sa graine eſt ſemblable à celle du ſafran ſauvage. Sa racine eſt groſſe d'un pouce, & d'un pied de long, qui deſcend droit dans la terre, & eſt un peu obſcure au dehors, blanche au dedans. Son gouſt n'eſt pas deſagreable, & les payſans en mangent. Elle eſt douce & un peu aromatique. On l'appelle en Latin *chamaleon albus*, ou *carduus ſuavis* & *varius*, ou *cardopatium*.

Le *Chamaleon noir*, qu'on appelle autrement *Chardonnette*, a les feuilles ſemblables à l'artichaut, mais un peu moindres, plus déliées, & quelque peu rouges. Sa tige eſt haute d'un palme, groſſe comme le doit, & rougeaſtre. Les fleurs qui ſont en ſon chapiteau ſont eſpineuſes, menuës & de diverſes couleurs, comme celles du vacier. Sa racine eſt groſſe, noire, maſſive, & paroiſt rongée, quand elle eſt miſe en roüelles. Elle devient jaune, & picque la langue, quand on la maſche. Matthiole dit qu'on l'appelle *Carline* en toute l'Italie, parce que le peuple a cette opinion, que cette plante fut revelée divinement à Charlemagne pour chaſſer la peſte de ſon camp. On l'appelle en Latin *chamaleon niger*, ou *carduus niger*, ou *vermilagium*.

CHAMAILLER. v. n. Se battre contre un ennemi armé de toutes pieces, frapper reciproquement ſur les armes les uns des autres. Ces deux Chevaliers ont long-temps *chamaillé* l'un contre l'autre. Nicod croit que ce mot vient de *maille*, à cauſe que les anciens Chevaliers en ſe battant frappoient ſur des hauberts faits de mailles de fer. Il dit auſſi qu'il pourroit venir de *mallem*, ou de *malleare*.

CHAMAILLER, ſe dit auſſi des autres batteries, querelles & diſputes qui durent long-temps, ſoit à coups de main, ſoit de paroles. Ces écoliers ont long-temps *chamaillé* enſemble à coups de poing. ces Docteurs ont long-temps *chamaillé* en diſputant ſur cette queſtion.

CHAMAILLIS. ſ. m. Action par laquelle on chamaille. Ce mot n'eſt plus guere en uſage.

CHAMARRE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un *hoqueton*, ou habit de Berger fait de peaux de mouton, ou de chevre, ſur les couſtures duquel il y avoit pluſieurs bandes en guiſe de paſſements.

CHAMARRER. v. act. Mettre du paſſement, du galon, des boutons ſur un habit par pluſieurs rangs, pour luy ſervir d'ornement. Les gens de couleurs ont des habits *chamarrez* de galons, de bandes de velours, &c. ce Seigneur fait *chamarrer* ſon habit de paſſement d'or, de broderie. Ce mot vient de l'ancien Gaulois *chamarre*, qui étoit un habit décrit cy-deſſus. Borel.

CHAMARRÉ, ÉE. part. & adj. Habit *chamarré*.

CHAMARRURE. ſubſt. fem. Ornement d'habits fait avec du paſſement, broderies, galon, &c. La *chamarrure* de cet habit a couſté ſix fois plus que l'eſtoffe.

CHAMBELLAGE, ou *Chambrelage*. Terme de Couſtumes. C'eſt un droit que le vaſſal doit au Seigneur feodal en certaines mutations, qui eſt different ſuivant les lieux. Il y a auſſi un droit de *chambellage* qui eſt deu au premier Huiſſier de la Chambre des Comptes par ceux qui y font la foy & hommage: ce qui vient de ce que le Chambellan du Roy avoit un droit ſur les vaſſaux qui relevoient nuëment de la Couronne, en conſideration de ce qu'il les introduiſoit dans la chambre du Roy pour faire la foy & hommage. Pour cela on luy faiſoit un petit preſent ou reconnoiſſance, qui s'eſt depuis tourné en droit & en obligation. Il eſt taxé à un écu par la Couſtume de Mante, & à vingt ſous par celle de Senlis.

CHAMBELLAN. ſ. m. Officier de la Chambre du Roy, de Monſieur, &c. On dit le Grand *Chambellan*, pour dire, le premier Officier de la Chambre du Roy, ou de Monſieur. On l'a appellé auſſi autrefois *Grand Chambrier*; & ſa charge, *Grande Chambrerie*. Il avoit alors juriſdiction ſur la friperie & ſur les marchandiſes, comme le Grand Pannetier l'avoit ſur les Boulengers. Il recevoit autrefois au nom du Roy les hommages que venoient faire les vaſſaux, qui luy devoient laiſſer leurs manteaux comme pour un droit de Chambellage. Geliot en ſon Indice Armorial dit que le Grand *Chambellan* pour marque de ſa charge, met derriere l'Eſcu de ſes Armes deux clefs d'or paſſées en ſautoir,

toir, dont les anneaux ſont terminés par une couronne royale, & qu'il reçoit le ſerment de tous les Officiers de la Chambre du Roy. Il dit auſſi, qu'autrefois la depouille & les habits du Roy luy appartenoient, lequel en devoit avoir neuf par jour: mais comme il étoit incommodé de ſe deshabiller ſi ſouvent, on en faiſoit une eſtimation qui ſe convertiſſoit en argent. Le jour du Sacre il tire la botte, & deſchauſſe le Roy; & il eſt aſſis à ſes pieds, lors qu'il tient les Eſtats ou ſon lit de Juſtice. Voyez auſſi Du Tillet.

Le Grand *Chambellan* eſt à Rome, Celuy qui a ſoin du gouvernement de la Ville, qui preſide au Patrimoine de l'Egliſe & au Fiſc, & qui fait les aumoſnes du revenu de l'Egliſe: c'eſt comme le Preſet du Treſor Romain, ou le Surintendant des Finances. Il a auſſi le ſoin des édifices publics, comme les Ediles. Le Siege vacant, il loge à l'appartement du Pape, marche avec ſa Garde Suiſſe, & ordonne de l'aſſemblée du Conclave. Il y a auſſi à Rome une charge de *Chambellan* du Sacré College, qui s'exerce tour à tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a ſoin du revenu du Sacré College, & en ſortant de charge il diſtribuë à chacun des Cardinaux ce qui luy appartient. Il eſt different du *Camerlingue*, ou *Chambellan du Pape*.

CHAMBERLAN, ſe diſoit autrefois proprement d'un Gentilhommê dormant dans la Chambre du Roy au pied de ſon lit, comme dit Ragueau. Il y avoit auſſi de petits *Chamberlans* qui mettoient la nappe, comme témoigne Borel.

Ces mots viennent du Latin *camera*.

CHAMBRANSLE. ſ. m. Ornement de menuiſerie, ou de pierre, qu'on met autour des portes des chambres & des cheminées dans les beaux appartements, & ſur lequel on attache ſouvent les gonds. On ſe contente maintenant d'un ſeul *chambranſle* pour faire un manteau de cheminée, avec un tableau au deſſus.

CHAMBRE. ſ. f. Membre d'un logis, partie d'un appartement. C'eſt ordinairement le lieu où on couche, & où on reçoit compagnie. Un bel appartement doit avoir ſale, antichambre, *chambre*, & cabinet. il a une *chambre* de parade, & une petite *chambre* chaude & boiſée où il couche. une *chambre* en galetas, eſt celle qui eſt priſe dans une partie du toit & de la charpente. Ce mot vient du Latin *camera*, ſelon Nicod, qui a été derivé du Grec *kamara* ſignifiant *voute*, ou *courbe*. Les Eſpagnols diſent auſſi *camara*, d'où on a fait *camarade*. Du Cange.

On appelle une *chambre locande*, une *chambre* qu'on a coûtume de loüer. Une *chambre garnie*, une *chambre* où l'hoſte fournit les meubles & les utenciles neceſſaires pour vivre. Dans les Couvents il y a la *chambre des hoſtes*.

CHAMBRE, s'employe auſſi en parlant des valets qui rendent ſervice à la *chambre*, & de quelques utenciles qui y ſervent aux neceſſités. Un valet de *chambre*. une fille de *chambre*. une robbe de *chambre*, qu'on met quand on garde la *chambre*. un baſſin, un pot de *chambre*, vaiſſeaux où on ſe décharge le ventre & la veſſie.

CHAMBRE CLOSE, en termes d'Optique, eſt une *chambre*, ou un vaiſſeau bien fermé de toutes parts, à la reſerve d'une petite ouverture par où on laiſſe entrer les rayons du Soleil, qui vont peindre ſur le mûr oppoſé, ſur un papier, les images de tout ce qui eſt au dehors: ce qui a demontré la maniere dont ſe fait la viſion. Daniel Barbaro Patriarche d'Aquilée a été le premier qui a écrit de cette invention, enſuitte Aporta, & Cardan dans ſa Subtilité.

CHAMBRE, ſignifie quelquefois, un lieu caché & retiré. Ce Cordonnier n'eſt que compagnon, il travaille en *chambre*, il n'oſeroit tenir boutique. cet homme tient une fille en *chambre*, c'eſt à dire, l'entretient en quelque lieu ſecret.

CHAMBRE, ſe dit par excellence de la *Chambre* du Roy, des Officiers qui y ſervent, & des meubles qui y ſont deſtinés. Les quatre premiers Gentilshommes de la *Chambre* ont chez eux les Pages de la *Chambre*, & ſervent par année; les Valets de *Chambre*, les Huiſſiers de *Chambre*, par quartiers. La Muſique de la *Chambre*, ou autrement *du petit coucher*. On appelle auſſi la *Chambre*, le lit & la *chambre* du Roy, qui marche toûjours quand le Roy va par pays. On appelle auſſi la *Chambre du Roy*, les plus belles *chambres* des chaſteaux ou des hoſtelleries où le Roy a une fois couché allant par pays.

Chez le Roy il y a auſſi la *Chambre aux deniers*, & trois Maiſtres de cette *Chambre* ſervent chacun leur année, qui reglent la depenſe de la Maiſon du Roy dans un bureau établi pour cela, où ils preſident.

Autrefois on appelloit *chambre*, le lieu où on gardoit le Treſor Royal, comme on voit dans les Capitulaires de Charles le Chauve. On dit encore à Rome, des ducats de la *Chambre*, pour dire, du Treſor des Papes.

CHAMBRE, ſe dit auſſi de pluſieurs Juriſdictions où on rend la Juſtice. En chaque Parlement il y a une Grande *Chambre*, qu'on appelle autrement la *Chambre des Audiences*. Dans la premiere inſtitution du Parlement il n'y avoit que deux *Chambres*, & deux ſortes de Conſeillers: l'une étoit la *Grand'-Chambre* pour les audiences, dont les Conſeillers s'appelloient *Jugeurs*, qui ne faiſoient que juger: l'autre *des Enqueſtes*, dont les Conſeillers s'appelloient *Rapporteurs*, qui ne faiſoient que rapporter les procés par écrit. Des *Chambres des Enqueſtes*, qui jugent des procés par écrit. Il y en a cinq à Paris, ailleurs moins. Une *Chambre de la Tournelle*, où ſe jugent les procés criminels, qui eſt ainſi appellée, parce que les Conſeillers des autres *Chambres* y vont tour à tour. On a auſſi établi depuis peu une *Chambre* pour la Tournelle Civile, où on juge à l'audience les affaires au deſſous de mille écus.

Il y a auſſi des *Chambres des Requeſtes du Palais*, où l'on juge en premiere inſtance les affaires des Officiers du Roy qui ſont privilegiés, & qui ont droit de Committimus. Il y en a deux à Paris, & une dans les autres Parlements.

On appelle *Chambre du Conſeil*, la *Chambre* où les Conſeillers jugent les procés par écrit.

La *Chambre des vacations*, eſt celle qu'on établit pour juger les matieres proviſoires & criminelles pendant que le Parlement vaque.

La *Chambre de la queſtion*, eſt celle où on donne la queſtion.

CHAMBRE DE L'EDIT, ou *Chambre mi-partie*, eſt une *Chambre* établie en vertu des Edits de pacification en faveur de ceux de la Religion Pretenduë Reformée, dans laquelle il y a autant de Juges d'une Religion que de l'autre. La *Chambre de l'Edit* du Parlement de Thoulouſe eſt à Caſtres, celle de Bordeaux à Agen. Elles ont été depuis peu ſupprimées.

La Cour des Aides eſt auſſi diviſée en trois *Chambres*: elle a une grande *Chambre* d'audience.

Les *Chambres aſſemblées*, ſe dit de toute la *Grand'-Chambre* d'un Parlement. Les Gentilshommes & les Officiers Royaux ont le droit de faire juger leurs procés criminels les *Chambres aſſemblées*, c'eſt à dire, par les Preſidents & les Conſeillers de la *Grand'-Chambre*, quoy qu'ils ſoient de ſervice à la Tournelle & à l'Edit. Et quand on dit, que le Parlement eſt aſſemblé, ou qu'on demande l'aſſemblée des *Chambres*, les Conſeillers des Enqueſtes & des Requeſtes y ſont auſſi appellés.

CHAMBRE DES COMPTES, eſt une Cour Souveraine où ſe rendent tous les comptes de tous les deniers royaux, où on enregiſtre les adveus & denombrements qu'on donne au Roy, les ſermens de fidelité, & les autres

Digitized by

tres choſes qui regardent les Finances du Roy, ou ſon Domeine. Cette *Chambre* fut renduë ſedentaire à Paris ſous le regne de Philippes le Bel, & fut nommée *Chambre*, à l'imitation de la *Chambre* Conſiſtoriale de Rome, & de la *Chambre* Imperiale d'Allemagne. Paſquier.

CHAMBRE DU TRESOR, eſt une Juriſdiction où on juge en premiere inſtance les affaires qui regardent le Domeine du Roy, & dont l'appel reſſortit au Parlement.

CHAMBRE ECCLESIASTIQUE, eſt une *Chambre* établie à Paris, où on juge par appel les differents qui arrivent ſur la levée des decimes. Il y en a de ſubalternes en chaque Dioceſe.

CHAMBRE, ſe dit auſſi des Juriſdictions extraordinaires établies par des Commiſſions du Roy pour un certain temps, comme la *Chambre de Juſtice*, ou la *Chambre ardente* pour la recherche de ceux qui ont malverſé dans les Finances. La *Chambre Royale*, pour la reformation des Maladeries. La *Chambre du Domeine*, pour les affaires extraordinaires du Domeine.

CHAMBRE, ſe dit auſſi en parlant des Juriſdictions étrangeres. La *Chambre Apoſtolique*, eſt celle où on traitte les affaires qui regardent le Treſor ou le Domeine de l'Egliſe & du Pape, ſes parties caſuelles. Les expeditions qui doivent paſſer par la *Chambre*, ſont taxées à tant de ducats de la *Chambre*. La *Chambre haute*, & la *Chambre baſſe*, ſont les deux *Chambres* qui compoſent le Parlement d'Angleterre. La *Chambre haute* eſt la *Chambre* des Seigneurs : la *Chambre baſſe*, eſt celle des Communes, ou des Deputés des villes.

La *Chambre Imperiale*, eſt une Juriſdiction qui ſe tient à Spire, où ſe jugent les differents des Princes & des villes de l'Empire d'Allemagne.

MAISTRE DE CHAMBRE, ou *Camerier*, eſt le premier Officier de la *Chambre* du Pape, ou d'un Cardinal.

CHAMBRE NOIRE, dans les Monaſteres, eſt le lieu où on ſe retire par devotion, ou bien où on eſt enfermé pour faire penitence, & pour ſe mortifier, ou pour avoir la diſcipline.

En termes de Fonderie, on appelle *Chambre*, un vuide qui demeure dans un canon, ou une cloche qu'on a fonduë, où le metail n'a pas coulé. Il faut refondre ce canon, car il y a une *chambre*, il pourroit bien crever.

CHAMBRE, ſe dit auſſi du vuide qu'on pratique dans une ſelle de cheval, d'un baſt, d'un collier, en retirant un peu de la bourre, lors que le cheval eſt foulé ou bleſſé en quelque endroit, pour empêcher que la ſelle ne porte deſſus.

CHAMBRE, ſe dit auſſi en termes de Guerre, du lieu où on met la poudre quand on fait une mine. La *chambre* d'une mine eſt un vuide de 5. à 6. pieds cubes, & ſe charge d'un millier, ou environ, de poudre. On l'appelle autrement *fourneau*.

En termes de Marine, on appelle la *Chambre de Ste. Barbe*, la *chambre* des Canoniers qui eſt au deſſus de la ſoute : celle qui eſt au deſſous s'appelle la *Chambre du Conſeil*, qui eſt ſur le ſecond pont : & celle qui eſt encore plus haut dans les grands vaiſſeaux, eſt la *Chambre du Capitaine*.

On appelle auſſi *chambre*, la partie interieure d'un port, où on retire les vaiſſeaux, qu'on nomme autrement *paradis*, & *darcine*, ou *baſſin*.

On dit proverbialement, qu'un homme a des *chambres* vuides, qu'il a des *chambres* à louër dans la teſte, pour dire, qu'il eſt fou, extravagant, qu'il a peu de cervelle, qu'il a la teſte legere.

CHAMBRE'E. ſubſt. fem. Nom collectif, qui ſe dit de ceux qui occupent une chambre, qui logent enſemble dans une même chambre. Ces trois ſoldats ſont d'une même *chambrée*.

CHAMBREE', ſe dit auſſi de chaque aſſemblée qui ſe fait dans une chambre pour donner quelque ſpectacle au public. Ces Joüeurs de Marionnettes ont fait aujourd'huy trois ou quatre *chambrées*.

CHAMBRELAN. ſubſt. maſc. Ouvrier qui travaille en chambre, qui n'eſt pas Maiſtre, qui n'oſeroit ouvrir boutique.

CHAMBRER. verb. neut. Terme de Guerre. Loger enſemble ſous une même tente, ou en une même baraque ou cazerne. Les fantaſſins *chambrent* ſix à ſix, les cavaliers trois à trois ordinairement. On dit auſſi, *Chambrer* une ſelle, pour dire, y faire une chambre.

CHAMBRERIE. ſubſt. fem. Certain Benefice qui eſt un des principaux offices clauſtraux dans les grandes Abbayes.

CHAMBRETTE. ſubſt. fem. diminutif. Petite chambre.

CHAMBRIER. ſubſt. maſc. Officier Clauſtral qui eſt pourvû d'une chambrerie, qui a ſoin des revenus de la maiſon, des greniers, du labourage, & des proviſions tant pour la bouche que pour le veſtiaire. On l'a appellé en quelques endroits *Proviſeur*.

On appelle auſſi *Chambrier* chez quelques Religieux qui vivent en Communauté, Celuy qui preſide à une Chambre particuliere, ou petit Chapitre, où on regle la depenſe & les menuës affaires de la maiſon.

On appelloit autrefois *Chambrier*, un grand Officier qui avoit ſoin de la Chambre ou du Treſor chez les Rois & les Empereurs.

CHAMBRIERE. ſubſt. fem. Servante qui nettoye la chambre. Ce mot n'eſt plus en uſage qu'en parlant des ſervantes de Preſtres, ou de ceux qui n'ont qu'un petit meſnage, ou qui n'ont pour tous valets qu'une ſervante.

CHAMBRIERE, en termes de Manege, eſt un long fouët fait d'une grande courroye de cuir attachée au bout d'un baſton, qui ſert à foüetter les chevaux par derriere pour les faire obeïr au cavalier.

CHAMBRILLON. ſubſt. fem. Petite ſervante qui gagne peu de gages.

CHAMEAU. ſ. m. Animal de voiture propre pour la charge, & non point pour tirer. Il eſt fort commun en Orient. Le *chameau* Arabeſque a une grande boſſe ſur le dos : le Medois en a deux. Sa charge ordinaire eſt de mille livres peſant. Le *chameau* a cela de particulier, qu'on l'accouſtume à ſe baiſſer pour recevoir ſa charge. Car dés qu'il eſt né, on luy plie les quatre pieds ſous le ventre, on luy met un tapis ſur le dos, dont les bords ſont chargez de pierres, afin qu'il ne ſe puiſſe relever pendant 20. jours. Il a le pied large & ſolide, & non pas dur, car il eſt couvert d'une ſimple peau. Le poil de *chameau* ſert à pluſieurs ouvrages & eſtoffes. Le *chameau* eſt dix ou douze jours ſans boire ni manger. La femelle porte ſon fruit onze mois. On ſe ſert d'une petite baguette pour le penſer, au lieu d'eſtrille, dont on frappe ſur luy comme ſur un tapis pour en oſter la pouſſiere. Le maiſtre le ſuit en chantant & en ſiflant. Plus il chante fort, & mieux il marche. Il eſt ſujet à s'eſcarteler. C'eſt pourquoy lors que les Caravanes paſſent dans des terres gliſſantes, on étend des tapis ſous les *chameaux*, quelquefois juſqu'au nombre de cent. Tavernier. Voyez *Dromadaire*. Les *chameaux* gardent de l'eau dans leur eſtomac fort long-temps pour ſe rafraiſchir, par le moyen d'un grand ventricule qu'ils ont, autour duquel on trouve un nombre conſiderable de ſacs enfermez entre ſes tuniques, dans leſquels il y a apparence que ces animaux mettent leur eau en reſerve. Ce mot vient de l'Hebreu *gamal*, ſelon Nicod. Mais ſelon Iſo Magiſter, il vient du Grec *kampion*, qui ſignifie *curvum*, à cauſe des boſſes qu'il a ſur le dos.

En termes de Blaſon, on appelle un *chameau emmuſelé*, qui eſt repreſenté avec une muſeliere.

Il y a une herbe qu'on appelle *paſture de chameau*, à cauſe que les *chameaux* en ſont fort friands, qu'on appelle autrement *juncus odoratus*, ou *ſchœnantum*.

CHAMELIER. ſ. m. Celuy qui penſe & qui conduit des chameaux. On appelle auſſi *Chameliers*, les Marchands qui font trafic de chameaux. Le premier meſtier de Mahomet fut d'eſtre *Chamelier*.

CHAMFRAIN. ſ. m. C'eſt la partie du devant de la teſte du cheval depuis le deſſous des oreilles juſqu'à ſa bouche. Ce mot vient de *camus* & de *frenum*. Menage.

CHAMFRAIN BLANC, autrement *Belle-face*, eſt une marque blanche qui regne le long du *chamfrain* du cheval.

CHAMFRAIN, eſt auſſi l'armure du cheval qui couvre cette partie, quand il eſt ſous un cavalier armé de toutes pieces. Les Plumaſſiers le diſent pareillement du bouquet de plumes qu'on met ſur la teſte des chevaux; & les Selliers, des pieces de cuir ou d'eſtoffe qui couvrent cette partie.

CHAMFRAIN, en termes d'Architecture, eſt un ornement ou demi-creux qui eſt moitié moindre que la ſcotie. On l'appelle autrement *eſcape* ou *naſſelle*.

CHAMFRAINER. v. act. Terme de Menuiſier. Couper le bout d'une planche de biais.

CHAMOIS. ſ. m. Chevre fort ſauvage qui habite ſur le plus haut des rochers & des montagnes. Le *chamois* a la queuë longue de trois pouces, les oreilles de cinq. Il a de grands yeux avec une paupiere interne & rouge. Sa levre ſuperieure eſt fenduë comme au lievre. Ses cornes ſortent au devant du front fort peu au deſſus des yeux, & ſont noires, rondes & rayées circulairement: ce qui l'a fait appeller par Oppian *ſtrepſikeros*, c'eſt à dire, qui a les cornes tournées en arriere. Il a le pied fourché & creuſé par deſſous, & non remply de chair comme la gazelle. Il marche ſur ſes ongles, & il a trois ventricules pareils à ceux des bœufs. Ses inteſtins ont 40. pieds de long. Il eſt plus grand & a les jambes plus longues que la chevre, mais le poil plus court, qui eſt pourtant de deux ſortes. Le petit eſt fin, friſé & ondé, & caché ſous le grand. Il y en a une partie de couleur de minime brun. Le reſte eſt d'un blanc ſale & rouſſaſtre. Scaliger veut que le *caprea* des Anciens ſoit nôtre *chamois*, quoy que Jonſton veuille que ce ſoit le chevreuil. Pline dit que les *chamois* vivent de poiſons comme les cailles. On croit qu'ils mangent le *doronicum*, qui eſt une eſpece d'aconit. On trouve quelquefois dans le ventricule des *chamois* des pierres qu'on appelle *bezoüard d'Allemagne*. La peau en eſt fort eſtimée, parce qu'étant preparée, elle eſt chaude & douce ſur la chair, & ſe peut ſavonner & tenir fort nette. Elle ſert auſſi à purifier le mercure qu'on fait paſſer par ſes pores, qui ſont fort eſtroits. En Latin *rupicapra*. Menage derive ce mot de l'Italien, *camuccia*, ou *camoccia*; mais Belon dit que ce nom vient du Grec *kemas*.

CHAMOIS, eſt auſſi une couleur tirant ſur l'iſabelle, dont les curieux de tulippes font grand eſtat.

CHAMP. ſubſt. maſc. Piece de terre propre à être labourée, & ſemée de grains. *Champ* cultivé. *Champ* en friche.

CHAMP, ſe dit quelquefois d'une place publique, comme, le *Champ* de Mars, le *Champ* de Flore. Ce mot vient du Latin *campus*, que quelques-uns tirent du Grec *chamaipous*, qui ſignifie proprement *celuy qui marche à pied*: mais icy il ſignifiera *qui n'a pas de grands pieds*, des pieds élevés comme en ont les montagnes. Ce qui prouve cette étymologie, c'eſt que les Grecs appellent un *champ*, *pedion*. Voyez Martinius, qui appuye abondamment cette étymologie.

CHAMP, en termes de Guerre, ſignifie le lieu où on donne quelque bataille, ou combat. Ce General eſt demeuré maître du *champ* de bataille. dans les combats ſinguliers il y en a ſouvent quelqu'un qui demeure ſur le *champ*, qui eſt tué ſur le *champ*.

On appelloit autrefois *champ clos*, ou *camp clos*, l'eſpace fermé de barrieres, où les Chevaliers faiſoient des jouſtes & tournois, ou des combats à outrance. Le *champ* eſt demeuré à un tel Chevalier.

CHAMP, en termes de Blaſon, ſe dit du fonds de l'Eſcu, qui eſt chargé de diverſes pieces dont ſe compoſent les Armoiries. La banniere de France eſt un *champ* d'azur fleurdeliſé.

Le *champ* d'un tableau, d'une tapiſſerie, c'eſt le fonds, lequel eſt d'ordinaire obſcur. Il faut rembrunir le *champ* de cette tapiſſerie pour en relever davantage les couleurs, le *champ* de ce tableau pour en detacher les figures. Le *champ*, le *fonds*, & le *derriere* d'un tableau ſignifient la même choſe.

CHAMP, en termes de Mechaniques, ſe dit de ce qui eſt poſé horiſontalement. Les fablieres ſe couchent de *champ*. Les Horlogers appellent la *roüe de champ*, la troiſiéme roüe d'une montre, qui fait mouvoir celle de rencontre. Elle eſt poſée horiſontalement, & ſes dents ſont perpendiculaires.

CHAMP, ſe dit figurément des ſujets & des matieres où les Auteurs peuvent s'exercer, diſcourir, & combattre. Les Poëtes Payens avoient un beau *champ* à s'exercer, à cauſe de la liberté de leurs fictions. les loüanges du Roy ſont un beau *champ* pour exercer les Hiſtoriens.

On dit poëtiquement d'un guerrier, qu'il a montré ſon courage dans le *champ* de Mars, pour dire, à l'armée. On dit en ce ſens de ceux à qui on donne permiſſion de dire ou d'écrire quelque choſe, Vous le pouvez, le *champ* vous eſt libre.

CHAMPS, au plurier, ſe dit par oppoſition à ce qui eſt enfermé dans les villes. Aller aux *champs*, à ſa maiſon des *champs*. les troupeaux ſont aux *champs*, c'eſt à dire, hors la maiſon.

On dit en termes de Guerre, Battre aux *champs*, pour dire, Decamper, partir, battre la marche.

Les Payens ont appellé les *Champs Eliſées*, le lieu des Enfers où ils croyoient que les ames des gens de bien alloient aprés leur mort pour y gouſter un éternel repos. Quelques-uns ont crû qu'ils étoient dans les Iſles Fortunées, qui ſont à preſent les Canaries. Virgile fait la deſcription des *Champs Eliſées* dans le ſixiéme de l'Eneide.

CHAMP, ſe dit adverbialement en ces phraſes. A travers *champ*, pour dire, Hors des chemins. A chaque bout de *champ*, pour dire, A toute heure, à tout propos. Sur le *champ*, pour dire, Tout d'abord, preſentement, à l'inſtant.

CHAMP, ſe dit en ces phraſes proverbiales. Il y a aſſez de *champ* pour faire glatir, pour dire, qu'il y a aſſez de beſogne pour tout le monde, ou dequoy ſe contenter. On dit, qu'un homme a un œuil aux *champs*, & l'autre à la ville, pour dire, qu'il eſt fort vigilant, & qu'il ſçait ce qui ſe fait auprés & au loin. On dit auſſi, qu'un homme court les *champs*, court les ruës, pour dire, qu'il eſt fou; qu'il ſe met aux *champs*, quand il s'emporte de colere; & qu'on luy donne la chef des *champs*, quand on le met en liberté de s'en aller, de s'enfuir, & de faire tout ce qu'il voudra.

CHAMPAGNE. ſubſt. fem. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une eſpece de rebattement qu'occupe le tiers de l'Eſcu vers la pointe. On l'appelle autrement *plaine*.

CHAMPART. ſubſt. maſc. Droit qu'a un Seigneur de prendre ſur les champs dependants de ſa Seigneurie la dixiéme,

Digitized by Google

dixiéme, treiziéme ou quinziéme gerbe dans la moiſſon de ſes tenanciers, comme le Curé fait la dixme pour ſon droit eccleſiaſtique. Il y a des terres qui payent la dixme, d'autres le *champart*. Ce mot vient de ce que ce droit eſt comme une partie du champ que le Seigneur s'eſt reſervée. On l'appelle en quelques endroits *terrage*, & en Latin *campi pars*.

CHAMPARTER. verb. act. Lever le droit de champart, Un Laboureur ne peut enlever aucune de ſes gerbes, que le champ ne ſoit *champarté*.

CHAMPARTERESSE. adj. qui ſe dit de la grange ſeigneuriale où ſe mettent les champarts. Les tenanciers des terres ſont obligés de conduire à leurs frais les gerbes priſes par le Champarteur dans la grange *champartereſſe*, auparavant que d'enlever aucune de celles qui leur appartiennent.

CHAMPARTEUR. ſubſt. maſc. Fermier ou homme commis par le Seigneur pour lever ſon droit de champart. On l'appelle en Latin *Cambipartitor*.

CHAMPE'. adj. Terme de Blaſon, ſe dit lors qu'on ne veut expliquer que la qualité du champ. Middelbourg porte un chaſteau d'or *champé* de gueules.

CHAMPESTRE. adj. m. & f. Epithete qu'on applique à ce qui tient quelque choſe de la campagne. Cette maiſon eſt ſeule, & eſt en un lieu bien *champeſtre*. ce Berger joüoit des airs *champeſtres* ſur ſon chalumeau. On appelle auſſi un *champeſtre*, un champ en friche, ou fort eſloigné des habitations.

CHAMPIGNON. ſ. m. Petit fruit qui vient de luy-même, ſans ſemer & en peu de temps. Il eſt rond & blanc par deſſus, feuilleté en dedans, & tirant ſur le rouge. Il eſt d'un gouſt excellent étant bien preparé. Il vient ſur une ſimple queuë ſans racine, dans les prez, particulierement en automne. On en fait venir auſſi ſur des couches de fumier, & ſur tout ſi on les arroufe avec de l'eau où on aura fait bouillir d'autres *champignons*. L'Empereur Claude fut empoiſonné en mangeant des *champignons*. La poudre des *champignons* ſechez au four eſt excellente pour faire des ſauſſes. Il y a des *champignons* venimeux, comme ceux qui ſont de couleur perſe & verde, & qui changent de couleur & ſe corrompent ſi-toſt qu'ils ſont rompus. Pour dire le vray, les meilleurs ſont dangereux pour la ſanté. Les *champignons* ſont venimeux, quand ils croiſſent auprés d'un trou de ſerpent, ou auprés d'un arbre venimeux, ou dans un lieu où il y a eu un clou de fer enrouillé, ou du drap chanſi & pourri, à ce que dit Dioſcoride. Il y a des *champignons* noirs, verds, & rouges tirant ſur le noir, qui ſont fort dangereux, ſuivant Avicenne. Les meilleurs *champignons* ſont les mouſſerons, qui viennent aux premieres pluyes d'Avril, qui ne ſont point dommageables, non plus que ceux qu'on garde toute l'année en ſaumure. On en trouve même dans les troncs des arbres qui ſont bons à manger, pourveu que l'arbre ne ſoit point venimeux de luy-même. Il y a des *champignons* qu'on appelle *porcini*, ou *champignons de pourceaux*, qu'on fricaſſe à l'huile & au beurre, parmi leſquels il y en a de venimeux. Rhaſis fait mention d'un *champignon*, dont la poudre miſe ſur un bouquet, empoiſonne quand on le flaire. Matthiole dit qu'il a veu des *champignons* qui peſoient trente livres, qui étoient jaunes comme fin or; & qu'il y en a à Rome & à Naples qui viennent ſur des pierres qu'on arroſe. Il obſerve auſſi que les meilleurs *champignons* ne valent rien quand on en mange trop; qu'ils ſurmontent & eſteignent la chaleur naturelle: & il nomme le *champignon*, la vraye enſeigne du logis de la mort. Leur contrepoiſon eſt le vinaigre, le poirier, & l'ail mangé tout crud; & pour en manger ſûrement, il les faut faire cuire avec des poires. Ferrantes Imperatus dit avoir veu des *champignons* qui peſoient plus de cent livres. Cluſius parle d'un qui étoit aſſez gros pour nourrir plus d'un jour toute une famille: & on dit que dans les confins de la Hongrie & de la Croatie il en croiſt de ſi gros, qu'un ſeul peut remplir & faire la charge d'un chariot. XV. Journal des Sçavans 1678. Pluſieurs appellent les *champignons*, *pourrons*, & en Latin *fungus*, *boletus*. Menage tient que ce mot vient du Latin *campinio*, à cauſe qu'il naiſt dans les champs ſans eſtre ſemé.

On dit proverbialement d'un homme qui s'eſt élevé, qui a fait fortune en peu de temps, qu'il eſt venu tout en une nuit comme un *champignon*.

CHAMPIGNON DE LAMPE, eſt le bout de la meſche quand elle eſt conſumée, qui paroiſt ſur tout en temps humide; & c'eſt un ſigne de pluye.

CHAMPIGNON, en Medecine, eſt auſſi une tumeur, ou une excreſcence de chairs qui naiſſent en pluſieurs parties du corps, comme aux paupieres, aux parties honteuſes, ou à la teſte. Il y en a qui ſortent hors des fractures des os.

CHAMPION. ſ. m. Homme de guerre, brave & genereux, qui ſouſtient une querelle, un party par les voyes d'honneur contre ceux qui l'attaquent. Les injures faites à l'honneur des Dames ſe vangeoient autrefois par le combat de deux *champions*. ce Prince avoit pluſieurs braves *champions* dans ſon armée. Menage derive ce mot de *campio*, ſuivant les Gloſes d'Iſidore, *qui campo decertant*. En ce cas le mot de *camp* étoit pris pour le duel qui ſe faiſoit dans un camp clos. Du Cange le derive de l'Allemand *kampff*, qui ſignifie *combat*: & il remarque qu'on appelloit proprement *champions*, ceux qui ſe battoient pour ceux qui étant obligés ſelon la couſtume d'accepter le duel, avoient pourtant une juſte excuſe pour s'en diſpenſer, comme pour être trop vieux, trop jeunes, ou infirmes, ou Eccleſiaſtiques, & en autres cas où ils étoient obligés de donner des *champions*, qu'on appelloit auſſi *advouez*. Il adjouſte que c'étoit le plus ſouvent des mercenaires qu'on loüoit pour de l'argent, & qui paſſoient pour infames. Il y avoit auſſi des vaſſaux qui par leur foy & hommage étoient obligés envers leurs Seigneurs de ſe battre pour eux en cas de beſoin. C'étoient ſeulement des combattans à pied armés d'un baſton & d'un bouclier. Il rapporte amplement les ceremonies de ces combats, & les peines des vaincus. Voyez le.

On dit auſſi figurément, que les Martyrs ont été de braves *champions* de la Foy, parce qu'ils l'ont deffenduë au peril de leur vie.

On appelle l'*eau des deux champions*. Voyez *Eau*.

CHANCE. ſ. f. Premier coup de dez qu'on jette pour en faire joüer un autre. Ainſi on dit, Livrer la *chance* à quelqu'un, pour luy donner lieu de joüer un coup enſuitte. Ce mot vient du Latin *cadentia*, ſelon quelques-uns. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *chance*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *cas fortuit*.

CHANCE, eſt auſſi un jeu particulier du dez qui ſe joüe avec certaines regles, & qui ne tombe que ſur certains points.

CHANCE, ſignifie auſſi, Coup heureux, rencontre avantageuſe & fortuite. Cet homme eſt en *chance*, il gagne tous les coups. la *chance* a voulu qu'il ait trouvé ce matin une bourſe. voſtre arrivée m'a porté *chance*. j'ay gagné au commencement, mais la *chance* a tourné.

On dit proverbialement, qu'un homme a conté ſa *chance*, pour dire, ſon hiſtoire, ſa bonne ou mauvaiſe fortune.

CHANCEL, ou *Chanceau*. ſ. m. eſt une partie du Chœur d'une Egliſe, qui eſt entre le maiſtre autel, & la baluſtrade qui la ferme: c'eſt où ſe mettent les Miniſtres ſervants à la Meſſe. C'eſt un droit honorifique, d'avoir droit de banc & de ſepulture dans le *chancel* d'une Egliſe. Ce mot vient de *cancellum* Latin qui ſe trou-

Digitized by Google

ve dans les Capitulaires de Charlemagne en cette ſignification. Menage. Et ce mot a ſignifié toute ſorte de treillis ou de barres croiſées, ſoit de bois, ou de fer, ou même de traits de plume.

CHANCELANT, ANTE. adj. Qui n'eſt pas ferme, ſtable, aſſûré. La fortune eſt fort *chancelante*, & n'eſt jamais aſſûrée. Les eſprits foibles ſont fort *chancelants* dans leurs opinions.

CHANCELER. v. n. Branſler, n'eſtre pas ferme & aſſûré. La marque d'un homme qui a trop beu, c'eſt qu'il *chancele*, qu'il marche en penchant le corps tantoſt d'un coſté, & tantoſt de l'autre. Un convaleſcent *chancele* quand il eſt encore foible. Quelques-uns derivent ce mot de *cancellare*.

CHANCELER, ſe dit figurément de ceux qui ſont incertains en leurs opinions, en leurs deciſions. Il ne faut pas qu'un Auteur grave *chancele* dans ſes opinions, il faut qu'il decide nettement. Il eſt encore irreſolu s'il fera cette affaire, il *chancele*.

CHANCELERIE. ſ. f. Lieu où ſe ſcellent les Lettres Royaux, les Arreſts & les Proviſions d'Offices. Le Sr. Teſſereau Secretaire du Roy a fait une Hiſtoire Chronologique de la *Chancelerie* de France.

La *grande Chancelerie*, eſt celle où on ſcelle avec le grand ſceau du Roy gardé par Monſr. le Chancelier, & qui a autorité par toute la France & en tous les Parlements.

La *petite Chancelerie*, eſt celle qui ſe tient par un Maiſtre des Requeſtes, ou par un autre Officier, où on ſcelle avec un petit ſceau. Il n'a autorité que dans le reſſort du Parlement où elle eſt établie.

On appelle auſſi la *Chancelerie*, les maiſons où loge le Chancelier, & qui luy ſont affectées auprés des Maiſons Royales, comme à St. Germain, à Fontainebleau, à Verſailles, &c.

On ſe ſert encore de ce terme en parlant des expeditions qui ſe font en *Chancelerie*, quand mêmes elles ne ſeroient pas ſcellées: comme, les ſignatures de Cour de Rome pour les proviſions des Benefices viennent en papier de la *Chancelerie* Romaine. On y fait difference entre la Penitencerie, & la *Chancelerie*. Les regles de la *Chancelerie* Romaine ne ſont receuës en France qu'en peu de rencontres. On les trouve à la fin de la Pratique de Rebuffe. Le Style de la *Chancelerie*, le Treſor de la *Chancelerie*, ſont des livres qui contiennent des formules de toutes les Lettres de *Chancelerie*, ſoit de grace, ſoit de juſtice.

On appelle encore *Chancelerie*, le corps des Officiers qui ſont neceſſaires pour le ſceau, les Grands Audienciers, les Secretaires du Roy, les Treſoriers, Controlleurs, Referendaires & Chauffeciers. La *Chancelerie* a été au devant du Roy à ſon entrée.

On appelle auſſi *Chancelerie*, le Greffe d'un Conſulat de Marine où l'on delivre des expeditions authentiques, comme celles des Notaires & des Greffiers.

CHANCELIER. ſ. m. Premier Officier de la Couronne en ce qui regarde la Juſtice, & qui eſt Chef de tous les Conſeils du Roy. La principale fonction du *Chancelier*, c'eſt de garder le Sceau Royal. On ne poſſéde point un *Chancelier*, mais on luy donne quelquefois un Garde des Sceaux. Le *Chancelier* de France eſt Preſident né du Grand Conſeil. Le *Chancelier* fut du temps du Roy Dagobert appellé *Grand Referendaire*, comme on recueille d'un paſſage d'Aimoin. Sous Hugues Capet il appoſoit ſeulement ſon ſeing aux Lettres patentes aprés la ſignature du Grand Maiſtre, du Grand Chambellan, du Grand Eſchanſon, & du Conneſtable. Il y a apparence que ce mot vient du Latin *cancellum*, qui ſignifie un *chaſſis*, à cauſe de ſa reſſemblance avec le paraphe du Roy qui eſt fait en grille, auprés duquel le *Chancelier* appoſe le ſceau. D'autres croyent que ce mot vient de *canceller*, à cauſe qu'il faiſoit pluſieurs traits de plume ſur les Lettres qu'il refuſoit, comme pretend Nicod. Mais Menage dit qu'il vient *à cancellis*, c'eſt à dire, du *chancel* ou *treillis* où eſtoit l'Empereur quand il rendoit juſtice, parce que le *Chancelier* étoit à la porte de la cloſture qui ſeparoit le Prince du peuple. Du Cange aprés Joannes de Janua dit que ce mot vient de la Paleſtine, où les toits étoient plats & faits en terraſſe avec des parapets ou gardefous grillés qui s'appelloient *cancelli*; & que ceux qui montoient ſur ces toits pour reciter quelque harangue, s'appelloient *cancellarii*; & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'il appelle *cancelli forenſes*: & depuis on a appellé *Chanceliers*, ceux qui étoient les premiers aſſis en ces barreaux: & enfin ce nom eſt paſſé à ceux qui étoient les Secretaires des Rois, qui gardoient leurs cachets & leur ſceau. Les *Chanceliers* ont été connus pendant la premiere Race ſous le nom de *Referendaires*, qui avoient ſous eux pluſieurs *Chanceliers* qui étoient Secretaires du Roy. Aurelien eſt le premier dont l'Hiſtoire ait conſervé le nom qui exerça cette charge ſous Clovis V. Sous la ſeconde Race, ils ont eu divers noms. On les appelloit *Apocriſaires*, *Souverains Chanceliers*, *Archi-Notaires*, & quelquefois *Archi-Chapelains*.

CHANCELIER, ſignifie auſſi, Celuy qui garde les ſceaux des Princes de la Maiſon Royale, ou de quelques Communautez. Le *Chancelier* de la Reine, de Monſieur. Le *Chancelier* de l'Univerſité, eſt celuy qui ſcelle les Lettres des grades & des proviſions qu'on donne dans l'Univerſité. Il y a deux *Chanceliers* dans l'Univerſité de Paris: l'un qui eſt établi dans la Cathedrale, d'où vient que les bonnets & les degrez de Docteurs en Theologie ſont pris au logis de l'Evêque; & ce *Chancelier* eſt du corps du Chapitre. Il y en a un autre pour les Actes, qui eſt un Religieux de Ste. Genevieſve, parce que cette Maiſon a été tirée de St. Victor, où ſe tinrent autrefois les premieres Eſcoles aprés celles de la Cathedrale. Il y a des *Chanceliers* dans les Ordres de Chevalerie du St. Eſprit, de St. Lazare. L'Academie Françoiſe a auſſi ſon *Chancelier*.

On appelle auſſi *Chancelier*, le Greffier du Conſul dans les eſchelles du Levant.

CHANCEUX, EUSE. adj. Qui eſt heureux, qui a de la bonne fortune. Cet homme eſt ſi *chanceux*, qu'il a eu deux billets noirs à cette lotterie.

CHANCEUX, ſe dit auſſi en mauvaiſe part. Il eſt *chanceux* à ſe bleſſer, à avoir des rhumes, des detorſes.

On dit proverbialement & ironiquement, C'eſt un homme bien *chanceux*, pour dire, C'eſt un pauvre homme que je ne crains gueres. Voilà un jeu bien *chanceux*, qui n'eſt pas de grande importance.

CHANCRE. ſubſt. maſc. Ulcere malin qui ronge les chairs, & qui eſt cauſé ſouvent par un mal venerien. Quelques-uns donnent auſſi ce nom à la maladie qui eſt plus connuë ſous le nom de *cancer*, qui eſt une eſpece de ſquirre. Voyez *Cancer*.

CHANCRE, ſe dit auſſi d'une onctuoſité eſpaiſſe qui vient ſur la langue aprés quelque maladie, ou durant la fievre, ou autour des dents qu'on n'a pas ſoin de nettoyer.

CHANCRE, en termes de Jardinage, eſt une maladie qui ſurvient à l'arbre, qui fait mourir ſa peau, ſemblable à la dartre qui vient ſur le corps humain. On fait des inciſions tout alentour avec la pointe du couteau juſqu'au bois pour arreſter cette maladie.

On dit proverbialement d'un goulu, d'un grand mangeur, qu'il mange comme un *chancre*.

CHANCREUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du chancre. Ulcere *chancreux*. boſſe *chancreuſe*.

CHANDELEUR. ſ. f. eſt une Feſte qu'on celebre en l'Egliſe le 2. de Fevrier en l'honneur de la Purification

Digitized by Google

tion de la Vierge, où on fait des Proceſſions avec des chandelles allumées. Beda dit que l'Egliſe a changé heureuſement les luſtrations des Payens qui ſe faiſoient au mois de Fevrier autour des champs, en la Feſte de la Purification où on fait des Proceſſions avec des chandelles ardentes: ce qui fut établi par le Pape Gelaſe, qui abrogea les Lupercales. Ce ſont ces chandelles qui ont donné le nom à la *Chandeleur*, qu'en quelques lieux on appelle *Chandeleuſe*. En Latin *Candelaria*.

On dit proverbialement, A la *Chandeleur* la grand douleur, pour dire, qu'en ce temps-là il fait quelquefois un voit exceſſif. La cime a pluſtoſt fait ce proverbe que la raiſon.

CHANDELIER, ſubſt. maſc. Ouvrier, ou Marchand qui fait, ou qui vend des chandelles. On dit auſſi, une *Chandeliere* au feminin. Ce mot vient du Latin *candelabrum*.

CHANDELIER, ſignifie auſſi, un utencile de ménage qui ſert à mettre des chandelles pour éclairer. Des *chandeliers* d'Egliſe. Les Orfevres les nomment *à pied triangle*, ou *à pied ovale*. Des *chandeliers* de cuivre, de criſtal. des *chandeliers* à plaques, des bras de *chandeliers*. Le grand *Chandelier* que fit Moyſe dans le Tabernacle étoit d'or, & peſoit cent mines. Il avoit ſept branches, & ſoixante-&-dix lampes. Joſephe.

On dit en termes de Jardinage, Faire le *chandelier*, lors qu'on nettoye avec la ſerpette ou couteau de Jardinier toutes les petites branches qui ſont ſur une plus grande, pour la laiſſer degarnie.

CHANDELIERS, en termes de Fortification, ſont des pieux fichés à plomb dans de longues pieces de bois, entre leſquelles on met des faſcines pour couvrir les travailleurs. On y met auſſi des planches pour empêcher de voir ce qui ſe fait derriere. Ces pieces de bois ſont éloignées de 6. à 7. pieds. Les *chandeliers* ſont propres pour faire une blinde à l'eſpreuve du canon.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre le *chandelier* ſous le boiſſeau, pour dire, qu'il ne faut point cacher ſes bonnes qualités, & que les vertus eſclatantes doivent ſervir d'édification au peuple. C'eſt un proverbe ſacré tiré de l'Evangile.

CHANDELLE, ſ. f. Compoſition de ſuif fondu, ou de cire, qu'on fait prendre autour d'une meſche, & qui ſert à éclairer. Celles dont on uſe dans les maiſons bourgeoiſes s'appellent ſimplement *chandelles*. Elles ſe font de ſuif de bœuf en dedans, & de mouton en dehors. Il eſt deffendu par la Police d'en faire de ſuif de porc. Celles qu'on bruſle dans les Egliſes ſont de pure cire, & s'appellent *cierges*, & chez les Grands Seigneurs s'appellent *bougies*. Les *chandelles de veille*, ſont de groſſes *chandelles* qu'on laiſſe bruſler toute la nuit. Ce mot vient du Latin *candela*, qui vient ou de *candor*, ou du verbe *candeo*.

Moucher la *chandelle*, c'eſt, Couper le haut de la meſche qui eſt bruſlée, qui empêche qu'on ne voye toute la lumiere. C'eſt une charge fort conſiderable en Eſpagne que celle de Grand Moucheur de *chandelles*. On le nomme *Eſpanillador Mayor*.

C'eſt une formule dans les adjudications des Fermes du Roy, de les donner à la *chandelle eſteinte*. On allume une *chandelle*, & tandis qu'elle bruſle, tout le monde eſt receu à encherir; & aprés qu'elle eſt eſteinte, on n'y eſt plus receu. On fait auſſi des excommunications à la *chandelle eſteinte*: c'eſt à dire, qu'on donne encore le temps de la durée d'une *chandelle* aux pecheurs pour venir à reſipiſcence; aprés quoy ils demeurent tout à fait excommuniez. Ces *chandelles* ſont de petits bouts de bougie.

CHANDELLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cette femme eſt belle à la *chandelle*, mais le jour gaſte tout, pour dire, que la grande lumiere fait aiſément découvrir ſes deffauts. On dit auſſi des matieres fort peu importantes, que le jeu ne vaut pas la *chandelle*. On dit auſſi de celuy qui eſt eſchappé d'un grand peril, qu'il doit une belle *chandelle* à Dieu, pour dire, qu'il luy doit un grand remerciement. On dit auſſi de celuy qui fait deſpenſe d'un coſté, & ſa femme de l'autre, que ſa *chandelle* bruſle par les deux bouts. On dit encore de celuy qui a de la peine à s'expliquer, Apportez luy un bout de *chandelle* pour trouver ce qu'il veut dire. On dit, qu'un homme s'eſt venu bruſler à la *chandelle*, quand il a quitté un aſyle où il eſtoit en ſeureté, pour venir en un autre lieu ſe faire prendre. On dit auſſi, A chaque Saint ſa *chandelle*, pour dire, qu'il faut faire des preſents à tous ceux dont on a beſoin pour faire reüſſir une affaire. On dit encore, qu'on donne une *chandelle* à Dieu, & une autre au Diable, quand on eſt d'intelligence avec les deux partis pour ſubſiſter, quelque choſe qu'il arrive. On dit auſſi des choſes fort bigarrées, qu'elles ſont riolées & piolées comme la *chandelle* des Rois, parce que c'eſtoit autrefois une ceremonie de bruſler une *chandelle* fort diverſifiée la veille des Rois. On dit auſſi des yeux fort vifs & brillants, qu'ils brillent comme des *chandelles*; & de ceux qui ont receu quelque grand coup proche des yeux, qu'on leur a fait voir mille *chandelles*. On dit encore, que la *chandelle* ſe bruſle, quand on perd le temps inutilement, & ſur tout dans les voyages, quand on veut dire que le ſoir approche, & qu'on n'aura pas aſſez de temps pour arriver au giſte. On dit auſſi d'un homme qui eſt fort vieux, qu'il s'en va mourant, que la *chandelle* s'eſteint; & de celuy qui eſt à l'agonie, qu'il eſt reduit à la *chandelle* beniſte. On dit auſſi pour ſe mocquer de ceux qui attendent à faire des liberalitez pieuſes dans leurs teſtaments, que la *chandelle* qui va devant éclaire mieux que celle qui va derriere.

On appelle figurément *chandelle de glace*, Ces eaux glacées qu'on voit pendre des toits des maiſons, des gouttieres, des arbres, & qui ſont des neiges fonduës qui ſe convertiſſent en glace avant que de tomber. C'eſt ainſi que ſe forment dans les grottes les criſtaux de roche. On le dit auſſi des roupies glacées qui pendent ou diſtillent en hiver du nez des gens enrumez & mal propres.

CHANGE, ſ. m. Convention par laquelle on donne une choſe pour une autre. *Change* ſe dit proprement d'un troc de meubles; *eſchange* en matiere d'heritages; *permutation* en matiere ſpirituelle ou de Benefices. Il a fait un bon, ou un mauvais *change*, on eſt ſouvent trompé au *change*. Ce mot vient du Latin *cambitio*, *cambium*, & *cambitus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens, auſſi-bien que *concambio*, & *contracambium*, pour dire, *contreſchange*. Du Cange.

CHANGE, ſe dit auſſi en Morale. Le *change* eſt loüable, quand il ſe fait en mieux. un amant a recours au *change* quand il eſt maltraitté. un inconſtant aime le *change*.

CHANGE, ſignifie quelquefois la menuë monnoye qu'on donne pour de la groſſe. Il m'eſt venu demander le *change* d'un quadruple.

CHANGE, ſignifie auſſi, le commerce d'argent qu'on fait pour le remettre ou le faire tenir en un lieu éloigné. Ce Banquier exerce le *change* avec honneur, il entend bien le *change*.

CHANGE, eſt auſſi un profit qu'un Banquier ou un Negociant a droit de prendre d'une ſomme de deniers par luy receuë, pour laquelle il tire une lettre de *change* payable en quelque lieu éloigné, & par une autre perſonne, tant pour le ſalaire de ſa negociation, que pour l'intereſt de ſon argent. Ce profit n'eſt jamais égal, & eſt quelquefois de deux, trois, quatre, ou de dix ou quinze pour cent, ſuivant que l'argent eſt rare, ou que l'aloy des eſpeces eſt different. Le *change* ſe regle ſuivant l'uſage de la place, du lieu où les lettres ſont payables. Ce

mot

mot vient de ce que ce profit ou intereſt change toûjours, & n'eſt jamais égal; ou de ce qu'il eſt tantoſt haut, & tantoſt bas; ou bien de ce qu'on change ſon argent contre une lettre, ou qu'on change de debiteur.

Le *change au pair*, ſe dit, quand il n'y a rien à perdre ou à gagner entre les Cambiſtes, & quand pour un louïs d'or qu'on donne en un lieu, on en reçoit un autre en la même eſpece dans une autre place. Les Auteurs qui ont traitté du *change* ſont Boyer dans ſon Arithmetique des Marchands, Le Gendre dans ſon Arithmetique en perfection, Barreme dans ſon livre du grand Commerce, & Savary dans ſon parfait Negociant. Le *change* eſt gros d'icy à Rome, à cauſe de la diverſité des monnoyes.

LETTRE DE CHANGE, eſt une reſcription que donne un Banquier ou un Marchand pour faire payer à celuy qui en ſera le porteur en un lieu éloigné l'argent qu'on luy compte au lieu de ſa demeure. Quelques-uns appellent *change ſec*, les *lettres de change* qui ſe donnent ſans faire aucun tranſport de deniers. Il y a quatre ſortes de *lettres de change*: la premiere, pour la valeur receuë; la ſeconde, pour valeur en marchandiſes; la troiſiéme, pour valeur de moy-même; & la quatriéme, pour valeur entenduë. Les *lettres de change* ſont payables ou à lettre veuë, ou à tant de jours de veuë, ou à certain jour nommé & precis, ou à uſance, qui eſt un mois, ou à double uſance, qui eſt de deux mois. Elles ſont auſſi payables au porteur, ou à ſon ordre. L'origine des *lettres de change* eſt venuë des Juifs, lors qu'ils furent chaſſez de France ſous Philippes Auguſte en 1181. & Philippes le Long en 1316. & furent miſes d'abord en credit à Lyon. Les *billets de change* ſont differents des *lettres de change*, en ce que les *lettres de change* ſe font pour argent fourni & receu effectivement; au lieu que le *billet de change* eſt cauſé pour valeur receuë en une autre *lettre de change* qui eſt fournie en même temps, ou qu'on promet fournir en certains temps & en certains lieux ſur certains Marchands. Ces billets ſont ſujets aux mêmes diligences que les *lettres de change*, & doivent être demandez dans les dix jours de l'eſcheance, à la reſerve qu'il ſuffit de faire pour ceux-cy de ſimples ſommations, au lieu d'un proteſt en forme. Tous les tireurs de *lettres* ou *billets de change*, donneurs d'ordres ou d'aval, accepteurs & ſouſcriveurs peuvent être contraints par corps.

PLACE DU CHANGE, eſt un lieu public dans les villes de commerce, où les Marchands & Banquiers s'aſſemblent pour exercer leur commerce d'argent. A Lyon on l'appelle abſolument *le Change*, la loge du *Change*; à Amſterdam & autres lieux, *la Bourſe*. A Paris on l'appelle ſimplement *la Place*. On ne ſouffre pas qu'un Marchand qui a fait faillite entre dans la loge du *Change*. On appelle auſſi le *Pont au Change* à Paris, le pont où demeuroient autrefois les Changeurs.

CHANGE, en termes de Venerie, ſe dit quand des chiens qui pourſuivoient un cerf ou quelque gibier, le quittent pour courir aprés un autre qui ſe preſente devant eux. Cette meute ne prend point le *change*. Il eſt oppoſé à *droit*, qui eſt le premier gibier qu'on a pourſuivi. Garder le *change*, c'eſt, Suivre toûjours le même gibier. Prendre le *change*, c'eſt en ſuivre un nouveau. Un vieux cerf donne le *change*, & laiſſe ſon eſcuyer à ſa place.

CHANGE, ſe dit auſſi en termes de Fauconnerie, lors que l'oiſeau quitte ſon entrepriſe pour une nouvelle, ou lors qu'il prend des pigeons, ou d'autre gibier qu'il ne doit pas voler.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme a pris le *change*, qu'on luy a donné le *change*, quand on luy a fait quitter quelque bonne affaire pour en pourſuivre une autre qui luy eſt moins avantageuſe. On a donné le *change* aux ennemis, on a fait ſemblant de marcher à droit, & on a pris à gauche.

On dit proverbialement, Rendre le *change* à quelqu'un, luy donner ſon *change*, pour dire, luy repliquer fortement, luy rendre la pareille.

CHANGEANT, ANTE. adj. Qui change ſouvent. On le dit proprement de ce qui eſt inconſtant, variable. La fortune eſt fort *changeante*. les femmes ſont d'humeur *changeante*. voilà un temps fort *changeant*, fort inconſtant.

COULEUR CHANGEANTE, eſt une couleur qui change ſuivant la differente lumiere qui luy eſt oppoſée. Les couleurs de l'iris, de la gorge de pigeon, ſont *changeantes*.

CHANGEMENT. ſ. m. Transformation, alteration d'un corps qui ſe convertit en un autre. Le *changement* de la femme de Loth en ſtatuë de ſel fut une punition divine. toutes les choſes de la nature ſe corrompent, il s'y fait de perpetuels *changements*.

CHANGEMENT, ſe dit auſſi des choſes accidentelles. Les *changements* de temps ſont ordinaires en ces climats. les *changements* de mode ſont communs en France. le *changement* de vie. le *changement* d'opinions.

On dit proverbialement, *Changement* de propos réjouït l'homme, pour dire, qu'il ne faut pas toûjours parler de la même choſe. *Changement* de corbillon appetit de pain benit, pour dire, que la nouveauté eſt une eſpece de ragouſt. On dit auſſi, *Changement* de temps entretien de ſots, qui eſt un proverbe Eſpagnol: *Mudança de tiempos bordon de necios.*

CHANGER. v. act. & n. Transformer, transfigurer, faire paſſer d'une nature à une autre. En l'Euchariſtie le pain & le vin ſe *changent* au vray corps & ſang de JESUS-CHRIST. toutes les choſes ſublunaires *changent* de forme par la generation & corruption. c'eſt une folie de vouloir *changer* les metaux imparfaits en or pur.

CHANGER, ſe dit auſſi des choſes accidentelles & paſſageres. Les temps *changent*. les affaires *changent*. les Demons ſe *changent* quelquefois en Anges de lumiere. il a *changé* de logis. il *change* de place à tous momens. Ce mot vient de *cambiare*, qui ſe trouve dans Columelle en cette ſignification. Menage.

CHANGER, ſignifie auſſi, Prendre une choſe au lieu d'une autre. Ce volage *change* de maiſtreſſes comme de chemiſes. ce valet a *changé* de maiſtre. ce prodigue *change* d'habits tous les jours. ce Comedien *change* de viſage ſelon les divers rolles qu'il joüe. pour fruſtrer ſes heritiers, il a vendu ſes propres, il a *changé* ſon bien de nature. cette maiſon a *changé* de maiſtre, appartient à un autre.

CHANGER, ſignifie auſſi, Troquer. Voulez-vous *changer* contre moy voſtre lot, *changer* voſtre cheval contre le mien? il voudroit bien avoir *changé* de femme.

CHANGER, ſignifie auſſi, Mettre dans un autre ordre, ranger d'une autre maniere. Ce Miniſtre a *changé* tout l'ordre des Finances. cette mort a *changé* les affaires. depuis trente ans la face de l'Eſtat eſt bien *changée*. le theatre *change* pluſieurs fois durant cet Opera. On dit auſſi au Manege, *Changer* de main, quand on porte la teſte d'un cheval d'une main à l'autre pour le faire aller à droit, ou à gauche.

CHANGER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Cet homme a bien *changé* toute l'œconomie de ſon livre. *Changer* de vie, de profeſſion, c'eſt, Mener une vie contraire à celle qu'on a menée, prendre une autre profeſſion.

CHANGER, ſe dit particulierement des monnoyes. C'eſt un trafic de *changer* de l'or en monnoye, & de la monnoye en or ou argent.

On dit proverbialement, Il a *changé* ſon cheval borgne contre un aveugle, pour dire, Il a perdu en cet eſchange.

Digitized by Google

eſchange. On dit auſſi, Il *change* comme un cameleon, à cauſe d'une vieille erreur qui faiſoit croire que le cameleon *changeoit* ſouvent de couleur. On dit auſſi d'un enfant qui ne reſſemble point à ſes pere ou mere, qu'il a été *changé* en nourrice. On dit auſſi, que le temps *changera*, quand on voit quelqu'un faire une choſe fort contraire à ſon genre de vie ordinaire.

CHANGÉ, ÉE. part.

On dit, qu'un homme eſt bien *changé*, qu'il n'eſt pas reconnoiſſable, pour dire, qu'il a été fort malade, qu'il eſt fort defiguré. On le dit auſſi en Morale, de celuy qui a *changé* de genre de vie, ſoit en bien, ſoit en mal.

CHANGEOTTER. v. act. frequentatif de *changer*. Changer ſouvent, à tous momens.

CHANGEUR. ſ. m. Homme qui fait trafic de changer les eſpeces des monnoyes, de changer l'or & l'argent en menuë monnoye, & la menuë monnoye en or; de donner le prix de la monnoye legere, ou de celle qui eſt alterée.

On a appellé autrefois le Treſorier du Domeine, *Changeur du Treſor*, juſques à ce que François I. en ſa place crea en 1543. ſeize receptes generales de toutes ſortes de deniers.

On dit proverbialement d'un homme qui paye bien, qu'il paye comme un *Changeur*, parce que les *Changeurs* payent comptant: & qu'un homme eſt riche comme un *Changeur*, quand on luy voit beaucoup d'argent comptant.

CHANLATE. ſ. f. Terme de Couvreur. C'eſt une piece de bois qu'on attache vers le bout des chevrons, & qui advance hors le mur pour ſoûtenir deux ou trois rangs de tuille, qu'on met ainſi en dehors pour empeſcher que les eaux pluviales ne tombent le long du mur, & ne le gaſtent.

CHANOINE. ſ. m. Celuy qui poſſede une Prebende dans une Egliſe Cathedrale, ou Collegiale, c'eſt à dire, un certain revenu affecté à ceux qui y doivent faire le ſervice divin. Les *Chanoines* de Noſtre Dame, de la Sainte Chapelle, de St. Oportune. La plus ancienne inſtitution des *Chanoines* ſe trouve dans Gregoire de Tours, qui dit que Baudin XVI. Archevêque de cette ville en inſtitua le premier un College dans ſon Egliſe du temps du Roy Clotaire I. Car les *Chanoines* n'étoient autrefois que des Preſtres ou autres Eccleſiaſtiques inferieurs qui reſidoient auprés de la grande Egliſe, pour aider à l'Evêque à la deſſervir. Ils dependoient de ſa volonté en toutes choſes. Ils étoient nourris du revenu de l'Eveſché, & demeuroient ſous le même toit, comme étant la vraye famille de l'Evêque. Ils furent même heritiers de ſes meubles juſqu'en l'an 816. que cela leur fut deffendu par un Concile tenu à Aix la Chapelle ſous Louis le Debonnaire. On les appella *Chanoines*, non ſeulement à cauſe de la penſion qui leur étoit alors aſſignée, qu'on appelloit *Canon*, ce qu'en vieux François on appelloit auſſi *Provende*, & en Latin *Prabenda*, d'où vient que quelques-uns les ont appellés *Sportulantes Fratres*; mais auſſi, parce qu'on leur donna des regles & inſtitutions canoniques ſelon leſquelles ils étoient obligés de vivre. Ainſi Yves de Chartres dit qu'on les appella *Chanoines*, *eò quòd canonicas regulas arctiùs obſervare tenebantur*. Mr. de Marca en ſon Hiſtoire de Bearn dit qu'ils ont été ainſi nommés, *quòd in canonem ſeu matriculam Eccleſiæ relati eſſent*.

CHANOINES REGULIERS. Ce ſont des *Chanoines* qui vivent en communauté & en Religieux, qui ont fait des vœux pour obſerver quelques Regles. Ils ſont la plus-part ſous la Regle de St. Auguſtin. Le Chapitre d'Uſez, d'Aleth, ſont encore à preſent des *Chanoines Reguliers*, comme l'étoient autrefois ceux de la plus-part des Cathedrales.

Il y a eu auſſi des *Chanoines laïques* ou *ſeculiers*, qui ont été receus par honneur & par privilege dans quelques Egliſes de *Chanoines*. Et ainſi dans le Ceremonial Romain l'Empereur eſt receu *Chanoine* de St. Pierre; les Comtes d'Anjou dans l'Egliſe de St. Martin de Tours, auſſi-bien que ceux de Nevers. Les Rois de France ſont *Chanoines* de l'Egliſe St. Hilaire de Poictiers, de St. Julien du Mans, & de Châlons; les Ducs de Berry *Chanoines* de Lyon. Humbert Dauphin de Vienne étoit *Chanoine* de la grande Egliſe. Du Cange.

CHANOINESSE. ſ. f. Fille qui poſſede une Prebende affectée à des filles par la fondation. On n'en voit gueres qu'en Flandres, en Allemagne, & en Lorraine. Les *Chanoineſſes* de Remiremont.

CHANOINIE. ſ. f. Titre du Benefice de celuy qui eſt Chanoine. On l'appelle auſſi un *Canonicat*, une *Prebende reſignée*. Permuter une *Chanoinie*. cette *Chanoinie* eſt vacante en Regale. Ce mot vient de *canonia*, qui ſe trouve en quelques Auteurs Latins pour ſignifier la même choſe. Menage.

CHANSIR. v. n. Se corrompre par trop d'humidité. Il ſe dit particulierement des confitures ſur leſquelles il vient une certaine peau ou barbe, quand elles n'ont pas eſté aſſez cuittes. On le dit auſſi quelquefois du pain, du fromage, quoy qu'on diſe plus proprement *moiſi*.

CHANSI, IE. part. & adj. Cotignac *chanſi*.

CHANSISSURE. ſ. f. Corruption qui vient ſur la ſurface des choſes humides qui ſe corrompent, laquelle paroiſt en façon de barbe. Quand on regarde un morceau de *chanſiſſure* avec un microſcope, elle paroiſt comme un jardin où il y a pluſieurs fleurs les unes en bouton, les autres épanouïes. On en voit la figure dans la Micrographie de Mr. Hook.

CHANSON. ſ. f. Petite piece de vers qu'on met en air pour chanter, & qui ſe chante par le peuple. C'eſt proprement une compoſition de Muſique où il n'y a que le deſſus qui parle, qu'on appelle le *ſujet*; ou tout ce qu'on met en chant. Le refrain d'une *chanſon*, c'eſt la partie qui ſe repete à la fin de chaque couplet.

On appelle *chanſons ſpirituelles*, celles q. ſe font ſur des matieres pieuſes. *Chanſons à boire*, ou *Chanſons Bachiques*, celles qui ſe font pour ſe réjouïr à la table, & ſe provoquer à boire. *Chanſons à danſer*, celles qu'on chante quand pluſieurs perſonnes danſent en rond. *Vaudevilles* ou *chanſons du Pont-neuf*, les *chanſons* communes qui ſe chantent parmi le peuple avec grande facilité & ſans art. Les vieux Muſiciens ont diviſé les *chanſons* en trois genres. L'un eſt le *vaudeville* ou la *ſimple chanſon*. L'autre eſt le *motet* ou la *fantaiſie*. Et le troiſiéme comprend tous les airs propres aux danſes.

On appelle poëtiquement *chanſons*, toute ſorte de Poëſie: & en parlant des Muſes, on dit les doctes *chanſons* de vos nourriçons, pour dire, les ouvrages des Poëtes.

CHANSON, ſe dit auſſi de toutes ſortes de vains propos, des raiſons frivoles, des propoſitions qui n'ont point d'effet. Je ne me paye point en *chanſons*. tout ce que vous me dites n'a rien de ſolide, ce ſont des *chanſons*. On le dit auſſi de ce qu'on repete pluſieurs fois. Vous me rebattez toûjours la même *chanſon*. cet Auteur ne dit rien de nouveau, c'eſt toûjours la même *chanſon*.

On dit proverbialement d'un homme qui recommence toûjours à dire ou à faire la même choſe, que c'eſt la *chanſon* du Ricochet, dont on ne voit point la fin. On dit auſſi, Il n'aura qu'un double, il ne ſçait qu'une *chanſon*.

CHANSONNETTE. ſ. f. Petite chanſon, chanſon jolie, tendre, amoureuſe, paſtorale.

CHANT. ſ. m. Modulation de voix qui éleve, ou qui baiſſe les tons de la prononciation des paroles, enſorte qu'elles rendent un ſon agreable à l'oreille. *Plein Chant* ou *Chant Gregorien*, eſt le *chant* dont on ſe ſert à

Digitized by Google

l'Egliſe, quand le Chœur & le peuple chantent à l'uniſſon, ou tous enſemble d'une même maniere. La difference qu'il y a du *plein chant* avec les autres *chants*, c'eſt d'eſtre diviſé en parties égales. Dans les vieux livres d'Egliſe on ne faiſoit point de nottes plus longues les unes que les autres. Depuis quelque temps on y a mis des nottes longues & breves, mais c'eſt ſeulement pour marquer les accens. Jean Bena a fait un Traitté de la divine Pſalmodie, où il comprend tout ce qui regarde le *chant* de l'Egliſe.

CHANT MUSICAL, eſt celuy où les gens qui chantent font divers accords & diverſes parties. Dans l'Hiſtoire Eccletiaſtique il eſt fait mention de pluſieurs ſortes de *Chants*. Le premier eſt l'*Ambroſien* établi par St. Ambroiſe. Le ſecond eſt le *Gregorien* du Pape Gregoire le Grand, qui établit des Eſcoles de Chantres, & corrigea le *Chant* de l'Egliſe. C'eſt celuy qu'on appelle aujourd'huy le *Plein Chant*. On l'appella alors le *Chant Romain*. Et du temps de Charlemagne il s'introduiſit à Mets une nouvelle façon de pſalmodier, qu'on appella *Chant de Mets*. Voyez Du Cange.

CHANT, eſt auſſi l'air, le recit, le deſſus de la Muſique, le ſujet ſur lequel on compoſe les autres parties. Les beaux *chants* ſe font moins par art que par genie. cela eſt fait ſur le *chant* de lanturelu, ou d'un tel endroit de l'Opera.

Il ne ſe leurre point d'animer de beaux *chants*.

dit Corneille en parlant de ſon genie ennemy de faire des chanſons. Vous ne mettez pas cela en *chant*.

Quelques-uns des vieux Muſiciens ont diviſé tous les *chants* en douze aſçavoir, les *motets*, les *chanſons* ou les *airs*, les *paſſemezes*, les *pavanes*, les *Allemandes*, les *gaillardes*, les *voltes*, les *courantes*, les *ſarabandes*, les *Canaries*, les *branſles* & les *ballets*. Il y a autant d'eſpeces de *chants*, que de modes differentes. Maintenant en on a inventé une infinité d'autres.

On appelle auſſi le *chant* des oiſeaux, les differents ſons & inflexions de voix que font les oiſeaux, dont les uns ſont agreables, & les autres odieux. Le *chant* du roſſignol, du ſerin de Canarie, de la fauvette eſt fort charmant. le *chant* de l'orfraye, du hibou eſt fort effroyable & de mauvais augure.

Le *chant du coq* ſe dit pour ſignifier le grand matin, à cauſe que le coq chante dés le point du jour. Horace dit que l'Advocat doit eſtre éveillé dés le premier *chant du coq*, pour dire, que le client vient bien matin frapper à ſa porte.

CHANT, ſignifie auſſi la même choſe que *Cantique* & *Chanſon*, ou une piece de Poëſie qui ſe peut chanter.

Quels beaux *chants* triomphaux, & quels panegyriques
Ne meriteront point ſes bontés heroïques ?

CHANT NUPTIAL, eſt une piece de vers compoſée à l'honneur du mariage de quelques perſonnes illuſtres. En latin & en Grec *Epithalamium*.

CHANT DE VICTOIRE, *Chant triomphal*. Vers compoſez ou chantez ſur le ſuccés des armes de quelque Prince. En Latin & en Grec *Epinikion*.

CHANT FUNEBRE. *Chant* compoſé ſur le trepas de quelque perſonne illuſtre. En Latin & en Grec *Epikedion*.

CHANT PASTORAL, eſt un ouvrage de Poëſie où on introduit des Bergers qui chantent.

CHANT ROYAL, eſt en general une eſpece de Poëſie Françoiſe qui a la même conſtruction que la balade. Elle eſt compoſée de cinq couplets de vers Alexandrins ou heroïques, & d'un envoy, dont le dernier vers eſt par tout repeté. Elle doit avoir onze vers à chaque couplet, & 5. ou 7. à l'envoy. Les mêmes rimes du premier couplet doivent eſtre obſervées dans toutes les autres ſtrophes. Le *Chant Royal* eſt à l'égard de la ballade, ce que le rondeau eſt à l'égard du triolet. Le *Chant Royal* a été ainſi nommé, à cauſe que le ſujet étoit donné par le Roy de l'année courante. Or on a appellé *Roy* ou *Prince*, Celuy qui avoit emporté le prix l'année precedente. C'eſtoit à luy que s'adreſſoit l'envoy de la ballade. Le *Chant Royal* ſe faiſoit à l'honneur de Dieu, ou de la Vierge, ou ſur quelque autre grand argument. Il ne ſe fait qu'en matiere grave & ſerieuſe. Quand on diſpute des prix à Roüen, il faut faire un *Chant Royal*.

CHANT, eſt auſſi un titre de livre de Poëſie : ce qu'on a tiré des Italiens, qui les diviſent ainſi. Scarron a diviſé la Gigantomachie en *Chants*. Le Taſſe, l'Arioſte, ont diviſé leurs Poëſies en pluſieurs *Chants*.

On appelle un langage trompeur, un *chant de Sirenes*; & ſe dit ſur tout des femmes qui employent divers artifices pour mieux engager leurs amants.

CHANTEAU. ſ. m. Partie retranchée d'un des côtez d'un corps de figure ronde. C'eſt ce qu'on appelle en Geometrie *ſegment de cercle*, ou la partie d'un cercle compriſe entre l'arc & la corde. Ainſi on appelle *chanteau*, une piece ronde d'un coſté, & en droite ligne de l'autre, qu'on applique à un manteau, ou à une autre choſe qu'on veut faire ronde. Quand les eſtoffes ne ſont pas aſſez larges, on ne peut faire un manteau ſans y adjouſter des *chanteaux*. ces meules de moulin ſont ſi groſſes, qu'il y faut appliquer des *chanteaux*. Ce mot vient de *cantellum*, diminutif de *cantum*. Menage.

On dit auſſi, le *chanteau* d'un pain benit, cette partie qu'on coupe en entamant le pain benit, ou en le coupant par un de ſes bords, pour envoyer à celuy qui a rendu le pain benit, ou à celuy qui le doit rendre au premier jour.

On appelle auſſi *chanteau*, l'entameure d'un pain domeſtique, ou un gros quartier qu'on en retranche.

On appelle auſſi *chanteau*, une groſſe piece de paſtiſſerie formée en long, & de même que la bordure du pain benit, qu'on fait faire pour envoyer à ſes parens & amis, à cauſe que celuy qu'on a renvoyé de l'Egliſe n'y peut pas ſuffire : & parce qu'on le fait de paſte plus fine, on l'appelle autrement *conſin*, à cauſe qu'on l'envoye à ceux qui touchent de plus prés, ou qu'on aime le mieux.

On dit proverbialement, qu'on a donné le *chanteau* à quelqu'un, pour dire, que c'eſt à luy à faire au premier jour & à ſon tour ce que les autres ont fait devant luy. On dit depuis quelque temps, qu'on luy a donné le *bouquet*.

CHANTELAGE. ſ. m. Droit qu'on paye au Seigneur pour le vin vendu en gros ou à broche ſur le chantier de la cave & du cellier. Dans les vieux titres *chantelagium*.

CHANTEPLEURE. ſ. f. Entonnoir à longue & eſtroite queuë, percée au fond par pluſieurs petits trous.

CHANTEPLEURE, eſt auſſi une fente qu'on laiſſe dans les murailles qui ſont proche des rivieres, ou qui ſoûtiennent des terraſſes, pour y laiſſer entrer & écouler les eaux. Les *chantepleures*, ventouſes, & autres ouvertures pour l'écoulement des eaux, ſont permiſes par l'Ordonnance.

CHANTER. v. act. Faire par art diverſes inflexions de voix agreables à l'oreille. Cet homme *chante* bien. les payſans *chantent* au lutrin. le Diacre *chante* l'Evangile. le Soûdiacre *chante* l'Epiſtre. cette Antienne ſe *chante* à deux chœurs. *chanter* un *Te Deum*. *chanter* en plein chant, en Muſique, en faux-bourdon. *chanter* ſa partie. *chanter* Veſpres. *chanter* Matines. *chanter* un Salvé. *chanter* des Noëls, des chanſons. On dit, qu'un homme *chante* Meſſe, pour dire, qu'il eſt Preſtre.

CHANTER SUR LE LIVRE, ſe dit lors que les Chantres chantent le plein chant, & qu'il y a pluſieurs deſſus

Digitized by

deſſus ou autres parties qui ſont des accords ſur le champs & forment une eſpece de concert ou de muſique. On dit auſſi, Il *chante* ſa partie à livre ouvert, pour dire, qu'il ſçait ſi bien la Muſique, qu'il n'a pas beſoin d'étudier la notte.

On appelle *Pain à chanter*, le pain ſans levain preparé pour les hoſties avant la conſecration, quoy qu'il ſerve à d'autres choſes. On cachette les lettres avec du *pain à chanter*. On enveloppe les pilules, les bols de caſſe avec du *pain à chanter*.

CHANTER, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſimplement contenu en quelque écrit. Voyons ce que *chante* ce livre là, pour dire, Voyons ce qu'il contient, voyons ce que *chante* cet exploit.

MAISTRE A CHANTER, eſt un Muſicien qui enſeigne à chanter, qui monſtre la Muſique.

CHANTER, ſe dit auſſi des Poëtes, quand ils font des Poëmes & des vers à l'honneur de quelque Heros, parce que la Muſique eſt une eſpece de Poëſie. Ainſi Virgile a dit, qu'il *chantoit* Enée & ſes armes. Chapelain a dit,

Je *chante* la Pucelle & la ſainte vaillance, &c.

Scuderi a dit,

Je *chante* le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Le Taſſe, *Canto* l'arme pietoſe, &c. Le Roman Bourgeois, Je *chante* les adventures de pluſieurs bourgeois de l'un & de l'autre ſexe.

CHANTER, ſe dit pareillement d'un Orateur, d'un Declamateur, d'un Comedien, lors qu'ils ne varient pas aſſez leurs voix, qu'ils ont une monotonie, ou qu'ils retombent toûjours dans une même cadence.

On dit en termes de Blaſon des Armes parlantes, qu'elles *chantent*.

CHANTER, ſe dit auſſi des oiſeaux. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, Avant que le coq *chante*, tu me renieras trois fois. le cigne, à ce qu'on dit, ne *chante* qu'étant prés de la mort. le roſſignol ne *chante* qu'au printemps.

CHANTER, ſignifie auſſi, Advertir, remonſtrer, inſtruire. Il ne luy *chante* tous les jours autre choſe que de l'avertir de changer de vie.

CHANTER, ſignifie encore, Loüer quelqu'un, en parler avantageuſement, quoy que ce ne ſoit ni en Muſique, ni en vers, ni même en paroles. Toutes les creatures *chantent* les loüanges du Seigneur. on *chante* par tout les loüanges, le merite d'un tel Prince.

On dit figurément d'un homme à qui on veut faire faire quelque choſe par force, qu'on le ſera bien *chanter*, qu'on l'obligera à payer, à faire ce qu'il doit. On dit, qu'un criminel a *chanté* en la queſtion, pour dire, qu'il a trop parlé, qu'il a deſcouvert la verité. On dit de ceux qui ont deſcouvert quelque ſecret, Il faut que quelqu'un ait *chanté*, puis qu'on a deſcouvert cette entrepriſe. On dit auſſi d'un homme qu'on a mis priſonnier pour avoir été trop libre en paroles, qu'on l'a mis en cage pour luy apprendre à *chanter*.

CHANTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand un importun fait pluſieurs redites, on dit qu'il *chante* toûjours la même chanſon. On dit d'une perſonne qui dit quelque meſchante raiſon qui ne ſatisfait pas, Voilà bien *chanté*. On dit, *Chanter* la palinodie, pour dire, Se retracter, dire le contraire de ce qu'on avoit dit. *Chanter* la gamme, Reprendre, corriger quelqu'un, le quereller ſur quelque action qu'il aura faite. On dit auſſi, Il faut bien *chanter* plus haut, pour dire, Il faut encherir, il en faut offrir davantage. On dit encore, *Chanter* pouille, *chanter* goguette, *chanter* des injures à quelqu'un, pour dire, le quereller en face, luy faire pluſieurs reproches, l'injurier.

CHANTERELLE. ſ. f. La corde la plus déliée d'un luth, d'un theorbe, d'un violon & autres ſemblables inſtruments, celle qui a le ſon le plus clair & le plus aigu. Il faut laſcher la *chanterelle* quand on quitte ſon inſtrument, de peur qu'elle ne ſe rompe.

CHANTERELLE, ſe dit auſſi des oiſeaux que le Chaſſeur ou l'Oiſeleur ont dans une cage pour ſervir d'appeau, & attirer les oiſeaux dans les pieges qui leur ſont preparez. On appelle ſur tout *chanterelle*, une femelle de perdrix, que l'on poſe au bout des ſillons où on a tendu des paillées & des filets, dans leſquels elle fait donner le maſle qu'elle appelle.

CHANTERES. Vieux mot qui s'eſt dit des anciens Meneſtriers ou Chantres qui alloient dans les maiſons des Grands chanter avec la viole ou la harpe les compoſitions des Trouveres qui eſtoient les Poëtes Provençaux de ce temps-là.

CHANTEUR, EUSE. ſ. Muſicien qui chante des airs, des chanſons. Les *Chanteurs* de l'Opera, les *Chanteurs* du Pont-neuf, de la Samaritaine.

CHANTIER. ſ. m. Groſſe piece de bois qui ſert de chevalet à un Charpentier pour en eſlever une autre qu'il coupe, ou qu'il façonne. On travaille à faire vôtre charpente, elle eſt ſur le *chantier*. ce vaiſſeau n'eſt pas achevé, il eſt encore ſur le *chantier*, c'eſt à dire, ſur de groſſes pieces de bois qui en ſoûtiennent la quille ou la ſole. Ce mot vient du Latin *canterius*. Nicod.

CHANTIER, ſe dit auſſi des pieces de bois de pareille nature, ſur leſquelles on poſe les tonneaux de vin, afin qu'ils ne ſe pourriſſent point à terre. Ce Marchand a cent muids de vin ſur l'eſtappe qui ſont ſur le *chantier*. ce Tavernier eſt riche, il a toûjours dans ſa cave cent pieces de vin ſur le *chantier*.

CHANTIER, ſignifie auſſi, l'attelier d'un Charron, d'un Charpentier, le lieu où ils coupent, façonnent & gardent leur bois. On dit auſſi, que les pierres ſont en *chantier*, quand elles ſont dans le lieu où on les a taillées.

CHANTIER, ſe dit auſſi des lieux où les Marchands de bois empilent ou ſerrent leurs bois, en attendant qu'il ſoit ſec, ou vendu. Il y a des *chantiers* de bois de chauffage, d'autres de bois de menuiſerie & de charpenterie.

CHANTIGNOLE. ſ. f. Eſpece de brique qui doit avoir huit pouces de long ſur quatre de large, qu'on appelle autrement *demie-brique*, en ce qu'elle n'a que la moitié de l'eſpaiſſeur des autres.

CHANTIGNOLES, en termes de Charpenterie, ſe dit des petites pieces de bois qui ſont deſſous des taſſeaux, qui ſouſtiennent les pannes de charpenterie & autres pieces ſemblables. Elles ont autant en hauteur que les pannes ſont groſſes, & ſont de la groſſeur des jambes de force. Les *chantignoles* ſont encaſtrées d'un pouce dans le corps de la force, & viennent à mourir à rien, c'eſt à dire, ſont coupées & eſchancrées.

CHANTRE. ſ. m. Celuy qui chante dans un Chœur d'Egliſe. Tous les grands Chapitres ont des *Chantres* & des Chapelains pour ſoûlager les Chanoines, & faire l'Office en leur abſence.

CHANTRE, ſe dit par excellence du Maiſtre du Chœur, qui eſt une des premieres dignitez d'un Chapitre. Il porte la chape & le baſton dans les Feſtes ſolemnelles, & donne le ton aux autres en commençant les Pſeaumes & les Antiennes. Le *Chantre* porte dans ſes Armoiries un baſton de chœur derriere l'Eſcu pour marque de ſa dignité.

CHANTRE, eſt auſſi un méchant Muſicien. Les *Chantres* du Pont-neuf, de la Samaritaine.

CHANTRERIE. ſ. f. eſt la dignité, l'office, ou le benefice de chanter. La *Chantrerie* d'une telle Egliſe vaut tant.

CHANVRE. ſ. m. Plante qui porte pour graine le chenevis, autour de l'écorce de laquelle il y a de petits

filets dont on fait la filace, & enſuitte la toile de ménage. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du frefne, & ont une odeur puante. Ses tiges ſont hautes & creuſes, & ſa graine ronde. Il y en a de maſle & de femelle. Le maſle produit de ſa tige plus grande quantité de branches, & paroiſt un arbriſſeau, juſques là que de ſon tronc on tait du charbon pour ſervir à la poudre à canon. La femelle a ſes tiges plus minces, & eſt ſans branches & ſans graine. Les feuilles du maſle ſont plus grandes & plus noires que celles de la femelle, & ſortent cinq à cinq, ou ſix à ſix d'une ſeule queuë. Leur racine a force capillatures. Il y a un *chanvre* ſauvage qui a ſes tiges ſemblables à la guimauve, toutefois plus petites, plus noires & plus rudes, & hautes d'une coudée. Ses feuilles ſont ſemblables au *chanvre* domeſtique, mais plus rudes & plus noires. Sa graine & ſa racine ſont ſemblables a celles de la guimauve. Broyer le *chanvre*, tiller le *chanvre*, c'eſt, Separer, tirer la filace de l'écorce. Rouir le *chanvre*, c'eſt le faire tremper quelque temps dans l'eau pour le faire enſuitte ſecher & tiller plus facilement. Il eſt deffendu de faire rouïr le *chanvre* dans des eaux vives où il y a du poiſſon. En Latin *cannabum*, *cannabis*, d'où ce mot eſt derivé.

CHANVRE, ſignifie auſſi ſimplement, la filace & le fil. Il a vendu tant de *chanvre*, de la toile de *chanvre*.

CHAOS. On prononce *Caos*. ſ. m. Confuſion, mélange de tous les élements, que les Poëtes ont feint avoir été de tout temps, avant que toutes les choſes fuſſent rangées en l'ordre où elles ſont.

CHAOS, ſe dit figurément de ce qui eſt confus & brouillé. Les affaires de cette maiſon ſont ſi brouillées, il y a tant de procés, que c'eſt un *chaos*, on n'y voit goute. il a deſmenagé depuis peu, ſes livres, ſes papiers ſont en un *chaos* qui ne ſera pas ſi-toſt débrouillé.

CHAPE. ſubſt. fem. Ornement d'Egliſe que portent ordinairement les Chantres & Soûchantres, quand on officie ſolemnellement. Les Evêques & les autres Officiants en portent auſſi. Elle s'étend depuis les eſpaules juſqu'aux talons, & s'agraffe par devant. Les Anciens l'appelloient *pluvial*. A la Proceſſion du St. Sacrement tout le Chœur eſt en *chapes*. Les Officiants avoient des *chapes* en broderie d'or & de perles. La *chape rouge* n'appartenoit autrefois qu'aux Papes. La *chape de St. Martin* étoit autrefois une precieuſe relique que nos Rois portoient à la guerre. C'eſtoit une eſpece de rochet aſſez court ſans manches. On preſtoit autrefois le ſerment ſur la *chape de St. Martin*. Ce mot vient du Latin *capa*.

CHAPE, eſt auſſi le veſtement de deſſus que portent les Chanoines & quelques Religieux, & particulierement les Reguliers de St. Auguſtin. C'eſtoit le vray uſage du pluvial, parce qu'ils s'en ſervoient en hiver pour ſe deffendre contre la pluye, & conſerver leur linge ou rochet.

CHAPE, ſe diſoit autrefois de toutes ſortes de robbes ou capes, ou de manteaux dont on ſe couvroit la teſte & le corps pour ſe deffendre des injures du temps. Et on appelloit *Porte-chape* chez le Roy, Celuy qu'on appelle maintenant *Porte-manteau*.

CHAPE, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qui ſervent à couvrir, ou à mettre ſur une autre. Ainſi on appelle la *chape* d'un alembic, ſa couverture, & autrement *chapelle*; & on appelle *chape aveugle*, celle qui n'a point d'autre ouverture que le trou par où elle reçoit la vapeur. Les Maiſtres Cuiſiniers prennent qualité de *Porte-chapes* de la ville, fauxbourgs, & banlieuë de Paris, parce qu'ils appellent *chape* ce qu'ils mettent deſſus leurs plats pour les couvrir.

On nomme auſſi *chapes*, les planches dans leſquelles ſe fichent les tuyaux d'orgues, qui ſervent en effet de couverture au ſommier où ſe fait la diſtribution du vent. Les Fondeurs appellent auſſi *chapes*, les grandes pieces de plaſtre qu'ils mettent pour couvrir les petites pieces qui forment leurs moules.

On dit proverbialement, Se debattre de la *chape* à l'Evêque, pour dire, Conteſter ſur une choſe où on n'a, ni on ne peut avoir d'intereſt. Ce proverbe eſt fort ancien, & on dit en Latin *de capâ Epiſcopi*. Du Cange. On dit auſſi, qu'un homme cherche *chape-chute*, qu'il a trouvé *chape-chute*, pour dire, qu'il cherche, ou qu'il a trouvé quelque occaſion, quelque haſard, quelque rencontre avantageuſe, ou quelquefois mauvaiſe.

CHAPE'. adj. en termes de Blaſon, ſe dit d'une piece faite en figure de chevron, mais qui eſt pleine au dedans & maſſive, enſorte que le champ de dehors qui eſt dans l'Eſcu luy ſemble ſervir de *chape*, ou de manteau: & en ce cas on appelle un Eſcu *chapé*. Il s'en trouve de pluſieurs ſortes: un Eſcu *chapé loſengé*, un Eſcu *chapé enté*, un Eſcu *chapé crenelé*, un Eſcu *chapé eſcartelé*, ſuivant les figures ou les ornements qu'on met en ces chapes. Son oppoſé eſt *chauſſé*.

CHAPEAU. ſubſt. maſc. Habillement, ou couverture de teſte dont ſe ſervent les hommes par toute l'Europe Occidentale. Il eſt fait de poil foulé ou feutre ſelon la figure de la teſte, & il a de grands bords pour garentir le haut du corps de la pluye. Un *chapeau* de laine. un *chapeau* de caſtor, de vigogne. un *chapeau* des ſept ſortes. un *chapeau* de paille. la forme, les bords d'un *chapeau*. On a dit autrefois, un *chapel orfroiſié de biſette d'or & de groſſes perles*, c'eſt à dire, bordé de paſſemens & de perles. On a appellé auſſi un heaume, *chapel de fer a viſiere*. Ce mot vient de *cape*, & de *capellum*. Menage. D'autres le derivent de l'Allemand *ſchappel*, ſignifiant un *chapeau de fleurs*. Joannes de Janua dit que c'eſt *parva capa, eò quod capillos tegat, & eſt quaſi capitis pellis*.

On dit, Mettre la main au *chapeau*, donner un coup de *chapeau*, oſter le *chapeau* à quelqu'un, eſtre devant luy *chapeau* bas, pour dire, Se découvrir, eſtre teſte nuë devant luy pour le ſaluer, ou luy témoigner du reſpect.

CHAPEAU, ſignifie quelquefois un homme. Il y avoit pluſieurs femmes à cette aſſemblée, mais il n'y avoit pas un *chapeau*.

On appelle auſſi *chapeau de fleurs*, une couronne de fleurs qu'on met ſur la teſte des filles quand on les épouſe. Dans la vieille Couſtume de Normandie il eſt dit qu'un pere peut marier ſa fille avec un *chapeau* de roſes, c'eſt à dire, ne luy donner rien en mariage que le *chapeau* qu'on luy met ſur la teſte au temps de la celebration.

CHAPEAU, en termes de Blaſon, ſe dit d'une marque de Dignité Eccleſiaſtique, & principalement de celuy des Cardinaux, qu'on appelle abſolument *chapeau rouge*. Il eſt plat, & fort eſtroit par le haut en ſa teſtiere, mais fort large de bords. Il eſt garni de longs cordons de ſoye entrelacés qui pendent du dedans & aux coſtés avec cinq rangs de houppes, que les Italiens appellent *fiocchi*, qui croiſſent en nombre à meſure qu'ils deſcendent, & ſont juſques à 15. houppes, 1. 2. 3. 4. & 5. Ce *chapeau* leur fut donné par Innocent IV. l'an 1250. comme diſent Volaterran & Polydore Virgile. D'autres diſent que ce fut l'an 1246. au Concile de Lyon: mais on ne les a mis ſur le timbre des Armoiries que depuis l'an 1500. auparavant les Cardinaux étoient repreſentés avec des mitres. Les Patriarches & les Archevêques ont le *chapeau* verd avec quatre rangs de houppes qui font le nombre de dix, ſçavoir 1. 2. 3. 4. ce qui eſt une invention de ce ſiecle. Les Evêques l'ont de même couleur avec trois rangs de houppes ſeulement. Les Abbés & les Protonotaires le portent noir avec deux rangs de houppes. Ces *chapeaux* ſe mettent par ornement au deſſus de l'Eſcu, comme les mitres & les couronnes. Il y a des Eſcus qui portent auſſi des *chapeaux* de divers émaux. Les Anciens ont pris le *chapeau* pour un ſymbole

Digitized by Goog

bole de liberté, comme on voit dans pluſieurs medailles, avec cette Legende, *Libertas Publica.* L'uſage du *chapeau* que mettent tous les Prelats ſur leurs Armoiries vient d'Eſpagne, où on en voit dés l'an 1400. Triſtan de St. Lazare Eſpagnol Archevêque de Sens eſt le premier qui l'a introduit en France.

CHAPEAU, en termes de Charpenterie, ſe dit d'une eſpece de petit fronton qui fait la couverture d'une lucarne ſur un pan de bois. On le dit auſſi de la plus haute piece de charpente qui aſſemble des poteaux corniers dans un clocher, ou un pan de bois, &c.

CHAPEAU, ſe dit auſſi de la piece de bois qu'on met au deſſus des eſtayes pour ſoûtenir des poutres & des ſolives.

On appelle encore *chapeau*, la piece de bois qui ſert d'appuy tout au haut d'un eſcalier de charpente.

On dit proverbialement d'une perſonne à qui il eſt arrivé quelque ſujet de honte, ou de qui on a fait quelque médiſance, Voilà un beau *chapeau* que vous luy mettez ſur la teſte. On dit auſſi, qu'elle a perdu la plus belle roſe de ſon *chapeau*, pour dire, qu'elle a fait quelque perte conſiderable, ſur tout en ce qui regarde l'appuy, la protection.

CHAPELAIN. ſ. m. Celuy qui eſt pourveu d'une Chapelle ou Chapellenie, ou qui la deſſert.

On appelle auſſi *Chapelain*, un Preſtre qui vient dire ordinairement la Meſſe dans les maiſons particulieres.

On appelle auſſi *Chapelains*, les Officiers Eccleſiaſtiques de la Maiſon du Roy & des Princes, qui ſervent à leurs Chapelles. Les premiers *Chapelains* ont été ceux qui gardoient la chape de St. Martin, & les autres reliques que les Rois avoient dans leurs Palais, & qu'ils portoient à l'armée, comme témoigne Walafridus Strabo.

CHAPELAINS DU PAPE, ſont les Auditeurs ou Juges des cauſes du Sacré Palais. Ils ont été ainſi nommez, parce que le Pape donnoit autrefois audience dans ſa Chapelle pour juger les queſtions ſur leſquelles il eſtoit conſulté de tous les endroits de la Chreſtienté; & il y appelloit pour Aſſeſſeurs les plus ſçavants Legiſtes du ſiecle, qui pour cela étoient appellez ſes *Chapelains*: & c'eſt des decrets qu'ils ont donnez autrefois qu'eſt compoſé le Corps des Decretales. Ils ont été reduits au nombre de douze par Sixte IV.

CHAPELER. v. act. Couper, retrancher la plus groſſe partie de la crouſte de pain, pour la rendre plus mince & plus aiſée à maſcher. Ce vieillard veut qu'on luy *chapele* ſon pain, à cauſe qu'il a de mauvaiſes dents. Menage prouve que ce mot vient du Latin *capellare*; d'autres de *capulare*. Borel dit qu'il vient de *capo, chapon*, parce que c'eſt un animal à qui on a oſté une partie en le chaſtrant.

CHAPELÉ, ÉE. part. & adj.

CHAPELET. ſ. m. Pluſieurs grains enfilés qui ſervent à compter le nombre des *Pater noſter* & des *Ave-Maria* qu'on veut dire en l'honneur de Dieu & de la Vierge. On les appelle autrement *Patenoſtres*. Un Roſaire eſt un *chapelet* de 5. ou de 15. dixaines d'*Ave-Maria*. Il y a des *chapelets* de corail, de diamants, de calembouc, de bois de Ste. Lucie, &c. Menage tient que ce mot vient de la reſſemblance qu'il a avec un chapeau de roſes, dont on a fait *Roſaire*. Les Italiens diſent *corona*. On l'a appellé auſſi en Italien & dans la baſſe Latinité *capellina*. Les Orientaux ont auſſi des eſpeces de *chapelets* qu'ils appellent *chaiſnes*, pour faire leurs prieres, en diſant quelqu'une ſur chaque grain. Le Mogol a juſques à huit de ces chaiſnes, les unes de perles, les autres de rubis, de diamants, de corail, &c.

CHAPELET, en termes de Mechanique, eſt une enchaiſnure de planches ou de pots qu'on fait mouvoir pour élever des eaux, ſecher des marais, & vuider des baſtardeaux.

En termes de Chirurgie, *chapelet* eſt un rang de certaines puſtules malignes qui viennent au front.

CHAPELET, en termes de Manege, eſt une paire d'eſtrivieres garnies de leurs eſtriers, & ajuſtées au point du cavalier, qu'il attache au pommeau de la ſelle, quand il veut monter à cheval, ou en changer.

CHAPELET, en termes d'Architecture, eſt un petit ornement taillé en grains ronds, ainſi qu'on taille pluſieurs baguettes. On dit auſſi un *chapelet* de marrons.

On dit en proverbe, quand il meurt coup ſur coup pluſieurs perſonnes d'une même famille, ou d'une cabale, que le *chapelet* ſe deffile. On dit quand quelqu'un eſt puni de quelque faute, qu'il n'a pas gagné cela en diſant ſon *chapelet*.

CHAPELIER. ſubſt. maſc. Marchand qui vent des chapeaux, ou l'Artiſan qui les fabrique.

CHAPELLE. ſ. f. Petite Egliſe qui n'eſt ni Parroiſſe, ni Prieuré, qui ſubſiſte d'elle-même, & que les Canoniſtes appellent *ſub dio*. Baſtir, fonder une *Chapelle*. Il y a pluſieurs Egliſes Collegiales qu'on appelle *Saintes Chapelles*, comme celles de Paris, de Dijon, de Bourges, de Bourbon, à cauſe qu'on y gardoit les reliques, &c. Ce mot vient, ſelon quelques-uns, du Grec *kapileia*, qui ſignifioit de *petites tentes* que dreſſoient les Marchands dans les Foires pour ſe mettre à couvert. Papias le fait venir d'un mot Grec & d'un Latin, *quaſi capiens laon*, ou *populum*, *vel laudem*, qui eſt une étymologie de Juriſconſulte impertinente. D'autres le derivent de *cape* & *chape*, qui ſervoit à ſe couvrir le corps, comme ſi la *Chapelle* n'eſtoit autre choſe qu'un lieu couvert: & c'eſt ainſi qu'on diſoit la *chape* de St. Martin, qui étoit une eſpece de manteau ou d'eſtendart dont les Ducs d'Anjou eſtoient gardiens, comme Grands Seneſchaux de France, & qu'on portoit à l'armée comme un eſtendart. D'autres le tirent à *pellibus caprarum*, parce que ces lieux ſe couvroient de peaux de chevres. On a auſſi appellé autrefois *Chapelles* les châſſes où on gardoit les reliques des Saints. Peut-être vient-il de ce que les Rois dans les voyages & expeditions militaires ne pouvant pas entendre la Meſſe dans des Egliſes qu'ils trouvoient ſouvent bruſlées, la faiſoient dire ſur une pierre conſacrée & portative, & le lieu couvert où on la diſoit s'appelloit *Chapelle*.

CHAPELLE, eſt auſſi une partie d'une grande Egliſe où il y a un autel où on dit la Meſſe, & que les Canoniſtes appellent *ſub tecto*; & eſt proprement *Chapellenie*: Les *Chapelles* ſont d'ordinaire aux arcades qui ſont aux coſtez des Egliſes, ou au devant des piliers. La *Chapelle* de Noſtre Dame, de St. Roch, &c. mais celle-cy s'appelle proprement une *Chapellenie*. Les Anciens les ont appellées *cubicula*. Du Cange. Il y a auſſi des *Chapelles* dans les maiſons particulieres, où on a permiſſion de dire la Meſſe.

CHAPELLE ARDENTE, eſt une herſe chargée de pluſieurs cierges allumez dans les ceremonies des obſeques d'une perſonne de qualité.

On dit auſſi de quelques Princes, comme le Pape, ou le Roy d'Eſpagne, qu'ils tiennent *Chapelle*, quand ils aſſiſtent à l'Office avec de grandes ceremonies aux jours ſolemnels.

CHAPELLE, eſt auſſi le Benefice fondé ou attaché à la *Chapelle*. On luy a conferé une *Chapelle* qui vaut cent eſcus. cette *Chapelle* eſt un Benefice ſimple. une *Chapelle* Presbyterale oblige à eſtre Preſtre.

La *Chapelle du Roy*, eſt le corps de tous les Officiers qui ſervent à ſa *Chapelle*, & particulierement ceux de la Muſique. Les Maiſtres de la *Chapelle du Roy* ont été autrefois appellez *Abbez*, *Archi-Chapelains*, *Secretaires* & *Chanceliers*, car ils gardoient le cachet du Roy. Du Cange.

On appelle encore *Chapelle*, l'argenterie que les Rois,

les Prelats & Grands Seigneurs ont pour ſervir à leur *Chapelle*, conſiſtant en la croix, les chandeliers, le calice, les burettes, le baſſin, &c. Cet Evêque a acheté la *Chapelle* de ſon predeceſſeur.

CHAPELLE, eſt auſſi un inſtrument de Chymie ſervant à diſtiller, & eſt le couvercle d'un alembic.

CHAPELLE, en termes de Marine, eſt un revirement de navire inopiné, & qu'on fait malgré ſoy. Faire *chapelle*, c'eſt, Tourner le navire pour recevoir le vent dans les voiles par derriere, lors qu'on a trop orſé, & qu'on l'a receu par devant pour le remettre dans ſa route.

CHAPELLE, eſt auſſi un petit chapiteau de cuivre qui couvre le pivot de l'aiguille aimantée dans la bouſſole.

CHAPELLENIE. ſ. f. eſt, ſelon Rebuffe, la même choſe que la *Chapelle* au ſecond ſens cy-deſſus expliqué, un autel enfermé ſous le toit d'une autre Egliſe. Cependant Panorme eſt de l'advis tout contraire. D'autres avec plus de raiſon appellent *Chapellenie*, le titre du Benefice; & *Chapelle*, l'autel où il eſt deſſervi. La difference la plus juſte entre *Chapelle*, & *Chapellenie*, eſt que la *Chapelle* eſt *corpus per ſe exiſtens, & ſub dio*; & la *Chapellenie* eſt *ſub tecto*, & ſe qualifie *ſub invocatione*, ou *ad altare talis Sancti*, ou *Sancta*, &c.

CHAPELURE. ſ. f. Parties qu'on retranche des crouſtes de pain quand on le chapele. Les Boulengers vendent aux pauvres gens les *chapelures* de pain pour faire du potage.

CHAPERON. ſ. m. Ancien habillement de teſte, tant pour les hommes que pour les femmes. Le *chaperon* à l'égard des hommes étoit une coëffure de drap bordée de fourrures par devant, qui avoit une longue queuë pendante par derriere. C'étoit l'habillement de teſte que les Officiers portoient autrefois. Les Magiſtrats en avoient de rouges fourrez de peaux blanches, & les Advocats de noirs fourrez des mêmes peaux. L'aumuſſe des Chanoines étoit auſſi une eſpece de *chaperon* qu'ils portoient en teſte, qu'on appelloit *capulare*. Depuis les gens de robbe l'ont mis ſur l'eſpaule, & les Chanoines ſur le bras. Borel remarque que ce fut un nommé Patrouillet qui changea l'uſage des *chaperons*, & qui amena la mode des bonnets quarrez. Menage dit que les gens d'Egliſe portoient un *chaperon* de diverſes couleurs. En general les *chaperons* étoient portez tant par les Grands Seigneurs que par le peuple; & on ſaluoit en le reculant un peu, comme font maintenant les Moines. Cette mode a duré en France pendant la I. II. & III. Race juſqu'à Charles V. VI. & VII. ſous le regne deſquels on portoit encore ces *chaperons* à longue queuë, que les Docteurs & Licentiez ont retenu pour marque de leurs degrez, & qu'ils ont fait deſcendre de leur teſte ſur l'eſpaule: ce qui ſe prouve par pluſieurs anciennes medailles, monnoyes & figures.

A l'égard des femmes, le *chaperon* étoit une bande de velours qu'elles portoient ſur leurs bonnets; & c'étoit une marque de bourgeoiſie. Ce mot vient de *capperone*, qui a été fait de *cappa*. Menage.

On appelle auſſi une vieille, un *grand chaperon*, ſous la conduitte de laquelle on met les jeunes filles. Il n'eſt pas honneſte à des filles de s'aller promener, ſi elles n'ont quelqu'un qui leur ſerve de *grand chaperon*.

CHAPERON, eſt une marque de Docteur ou de Licentié aux Arts, en Theologie, Juriſprudence & Medecine, laquelle ſe porte ſur l'eſpaule gauche, & qui eſt de même forme que ce que les Anciens mettoient ſur leur teſte pour la couvrir. Ceux qui portent le deuil mettent une grande piece d'eſtoffe quarrée au haut de leur robbe, qui traverſe d'une eſpaule à l'autre, qui s'appelle auſſi *chaperon*, parce qu'elle ſervoit autrefois à mettre autour de la teſte. On diſoit alors, Ce ſont trois teſtes en un *chaperon*, au lieu qu'on dit maintenant, Ce ſont trois teſtes en un *bonnet*.

CHAPERON, eſt auſſi le devant d'une robbe de deuil, dont on ne ſe ſert plus que dans les grandes ceremonies, lequel pend preſque ſur les genoux, & qui cache entierement le viſage.

CHAPERON, en termes de Fauconnerie, eſt le morceau de cuir dont on couvre la teſte des oiſeaux de leurre. Les *chaperons* ſont marquez par points depuis un juſqu'à quatre. Le premier d'un point eſt propre au tiercelet de faucon.

On appelle auſſi *chaperon*, Cette partie du fourreau des piſtolets qui ſert à les couvrir quand il pleut.

CHAPERON, en termes de Maçonnerie, eſt un petit rebord de deux ou trois doits qu'on fait aux faiſtes des murs de cloſture, & qui fait connoiſtre à qui appartient le mur. Ainſi quand le *chaperon* n'eſt que d'un coſté, il appartient à celuy dont il ferme l'heritage. Quand il eſt des deux coſtez, c'eſt une marque que le mur eſt mitoyen.

CHAPERON, en termes d'Eſperonnier, eſt ce qui termine une embouchure à ſcachc, & par où on l'aſſemble avec la branche.

CHAPERONNER. v. act. Bonneter quelqu'un, luy faire bien des reverences & des ſollicitations. Les Juges veulent être bonnetez & *chaperonnez*.

CHAPERONNER, en termes de Fauconnerie, c'eſt, Couvrir la teſte d'un oiſeau de proye de ſon chaperon.

CHAPERONNER, ſignifie auſſi, Poſer un chaperon au haut d'une muraille de cloſture. Je veux qu'on ne *chaperonne* cette muraille que de mon coſté, car elle eſt baſtie ſur mon fonds & à mes deſpens.

CHAPERONNÉ, ÉE. en termes de Blaſon, ſe dit d'un eſpervier, ou d'un autre oiſeau de proye qui eſt armé de ſon chaperon.

CHAPERONNIER. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau de proye. Ce faucon eſt bon *chaperonnier*, il porte patiemment le chaperon.

CHAPIER. ſubſt. maſc. Chantre, ou celuy qui porte ordinairement la chape dans une Egliſe. A la campagne on ſe ſert quelquefois de payſans pour être *Chapiers*.

CHAPITEAU. ſ. m. Ornement d'Architecture qui fait partie d'une colomne, & qui eſt poſé immediatement ſur ſon fuſt. Le *chapiteau* Corinthien eſt orné de feuilles d'acanthe. Le *chapiteau* Ionique eſt orné de volutes. Ce mot vient du Latin *capitellum*.

CHAPITEAU, ſe dit auſſi de la corniche d'un buffet, ou du petit fronton ou ornement qu'on met deſſus, & même de ce qui ſert à couvrir quelque choſe. On a briſé en demeſnageant le *chapiteau* de cet armoire. le *chapiteau* d'un paſté couvert en pointe.

CHAPITEAU, eſt auſſi un morceau de carte qu'on met au milieu des torches pour recevoir la cire qui en degoutte dans les Proceſſions. Il eſt taillé en forme de cône renverſé.

CHAPITRE. ſ. m. La Communauté des Eccleſiaſtiques qui deſſervent une Egliſe Cathedrale ou Collegiale. Le Doyen, Chanoines & *Chapitre* d'un tel lieu, ſont les qualitez qu'on donne dans les procés à ces Communautez. l'Archevêque a receu le Roy à la teſte de ſon *Chapitre*. les Evêques & leur *Chapitre* ſont ſouvent en meſintelligence. ce Benefice eſt à la collation d'un tel *Chapitre*. La plus-part des *Chapitres* d'Allemagne ſe ſont rendus fameux, parce qu'on n'y reçoit que des Nobles de quatre races. Il n'y en a en France que trois de cette nature, celuy de St. Jean de Lyon, de St. Eſtienne de Mâcon, & de St. Julien de Brioude. Dans celuy de Lyon il s'eſt trouvé en même temps un fils d'Empereur, neuf fils de Rois, & quatorze fils de Ducs, comme témoigne le Pere Jean de St. Aubin dans l'Hiſtoire de la ville de Lyon. Les noms de *Chapitre* & de *Chanoine* n'ont commencé à être en uſage que

vers

Digitized by Google

vers le temps de Charlemagne, comme prouve Marcellus Ancyranus dans le Traitté qu'il a fait ſur la Decretale d'Honoré III. *ſuper ſpecula de magiſtris.*

CHAPITRE, eſt auſſi l'aſſemblée que tiennent les Chanoines, les Religieux, & les Ordres Militaires, pour deliberer de leurs affaires, & regler leur diſcipline. Les *Chapitres* generaux de Cluni, de Ciſteaux. le *Chapitre* s'aſſemble au ſon de la cloche. le *Chapitre* general de l'Ordre. ce Religieux a été blaſmé, chaſtié en plein *Chapitre*. les Chevaliers du St. Eſprit ont tenu leur *Chapitre* un tel jour. Papias dit qu'on les a appellés *Chapitres, quòd capitula ibi legantur.* Le nom de *Chapitres* autrefois ne convenoit proprement qu'aux Egliſes Cathedrales.

On appelle *Pain de Chapitre*, le pain blanc & broyé qu'on diſtribuë chaque jour aux Chanoines.

CHAPITRE, ſe dit auſſi de la ſale ou du lieu où ſe tient cette aſſemblée des Chanoines, Religieux, ou Chevaliers. Chez les Moines le *Chapitre* eſt ordinairement au milieu du Cloiſtre. Le Chapitre fait partie des lieux Reguliers. le *Chapitre* de St. Lazare ſe tient aux Billettes.

CHAPITRE, eſt auſſi une diviſion d'un ouvrage, ou d'un livre, afin que les matieres ſoient plus diſtinguées & moins confuſes. Les Anciens ne diſtinguoient point leurs livres par *chapitres* & par articles. c'eſt une grande commodité pour les lecteurs de faire une Table des *chapitres*. cette autorité eſt tirée d'un tel *chapitre* de la Geneſe. Papias dit que ce nom luy a été donné, *ex eo quòd ſit alterius ſententiæ caput, vel quòd capiat totam ſummam.*

CHAPITRE, en termes de Palais, ſe dit ſeulement des affaires de compte. Le *chapitre* de recepte, de deſpenſe, de reprise.

CHAPITRE, en termes de Breviaire, eſt une breve leçon extraite de l'Ecriture, qui ſe dit par l'Officiant en toutes les heures avant l'Hymne ou avant les Reſpons des petites Heures.

CHAPITRE, ſe dit figurément de certaines matieres particulieres qu'on deſigne ou dont on parle. Quand cet homme eſt ſur le *chapitre* des cagots, il ne ſe peut taire. n'attaquez pas cet homme ſur le Droit, il eſt plus fort que vous ſur ce *chapitre*-là. ce goinfre entend bien le *chapitre* des ſauces. aprés qu'on eut parlé de pluſieurs choſes, enfin on vint ſur ſon *chapitre*, c'eſt à dire, à parler de luy, à l'examiner.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a point de voix en *Chapitre*, pour dire, qu'il n'eſt d'aucune conſideration dans ſa compagnie, dans ſa famille. Quand la femme gouverne la maiſon, le mari n'a point de voix en *Chapitre*.

CHAPITRER. v. act. Corriger, chaſtier un Moine, un Chanoine en plein Chapitre. Ce mot vient de *capitulare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

CHAPITRER, au figuré, ſe dit auſſi generalement de toute ſorte de reprimende dont on menace qui que ce ſoit. Vous faites cela ſans en parler à voſtre femme, vous ſerez tantoſt *chapitré*. Ce mot figuré eſt venu du propre.

CHAPITRÉ, ÉE. part. & adj.

CHAPLIS. Vieux mot François qui ſignifie, Donner des coups d'épée ſans ceſſe & fort redoublez, particulierement ſur les armes. Il étoit fort en uſage dans les Romans, auſſi-bien que *chaple*, qui ſignifie *combat*, & venoit de *chapla*, mot de Languedoc qui ſignifie *frapper*.

CHAPON. ſ. m. Coq qu'on fait engraiſſer, & qu'on a chaſtré à ce deſſein. Les *chapons* de paillier ſont meilleurs que ceux du Mans. voilà du boudin fait avec du blanc de *chapon*. Ce mot vient du Latin *capo*, ou de *capus*.

CHAPON, ſe dit auſſi figurément d'un morceau de pain qu'on met tremper un peu au derriere du pot, & qu'on donne à manger aux enfans à leur desjeuner.

On appelle en termes de Palais, le *vol du chapon*, une piece de terre qui eſt autour d'une maiſon noble, d'auſſi grande étenduë que pourroit avoir le vol d'un *chapon*. L'aiſné dans le partage d'une maiſon noble a le principal manoir, ou le *vol du chapon*. Suivant la Coutume de Paris, ce *vol de chapon* eſt eſtimé à un arpent de 72. verges, ou 1580. pieds, ou 316. pas.

CHAPON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui *chapon* mange, *chapon* luy vient, pour dire, que le bien vient pluſtoſt dans la maiſon de ceux qui en ont déja, que chez ceux qui n'en ont point. On appelle auſſi *deux chapons de rente*, deux choſes ou deux perſonnes d'inegale valeur, de taille differente, parce que de ces *chapons* il y en a d'ordinaire un gras, & l'autre maigre. On dit auſſi d'une terre uſurpée par quelqu'un, Ce n'eſt pas celuy à qui elle appartient qui en mange les *chapons*. On dit auſſi d'un homme qui eſt ſujet à dérober, qu'il a les mains faites en *chapon* roſti. On appelle auſſi quelquefois ironiquement un chaſtré, un *chapon*, & on dit qu'il a été *chapouné*.

CHAPONNEAU. ſ. m. diminutif de *chapon*. Coq nouvellement chaſtré.

CHAPONNER. v. act. Chaſtrer un coq pour le faire engraiſſer.

CHAPONNÉ, ÉE. part. & adj.

CHAPTEL. Voyez *Chepteil*.

CHAQUE. Pronom m. & f. qui ſert à ſingulariſer les choſes & les perſonnes. A *chaque* Saint ſa chandelle. il mendie à *chaque* porte. il eſtudie dix heures *chaque* jour. C'eſt la même choſe que *chacun*, mais ils ne s'employent pas indifferemment.

CHAR. ſ. m. Eſpece de trône roulant & magnifique qui ſert aux triomphes & aux entrées des Princes. Le Soleil brille ſur ſon *char* lumineux. Corneille a dit dans ſon Polieucte,

\- - - - & tel que ſur ſon *char*
Victorieux dans Rome entre nôtre Ceſar.

Ce mot eſt ancien Gaulois, & vient de *carrus*, dont il eſt fait mention dans les Commentaires de Ceſar.

CHAR, ſe dit de ſemblables voitures dont on orne les carrouſſels, dont on ſe ſert aux courſes de prix & autres ſemblables feſtes.

CHAR, ſe dit auſſi d'une grande charrette à quatre roues qui porte quantité de marchandiſes tout à la fois. Ce *char* porte tout d'un coup 400. de foin.

CHARBON. ſ. m. Bois à demi bruſlé, braiſe. St. Laurens fut roſti ſur des *charbons* ardents. Ce bois ne fait point de *charbon*, il ne fait que de la cendre.

Il y a auſſi un *charbon* artificiel, qu'on fait exprés dans les foreſts de pluſieurs moyennes branches d'arbres qu'on arrange en pyramide dans une grande foſſe faite exprés, où on ne laiſſe qu'une petite ouverture par où on met le feu, & qu'on bouche quand le bois eſt aſſez conſumé. Les forges ne ſe ſervent que de ce *charbon*. Le feu de *charbon* eſt tres-violent. La noirceur du *charbon* vient de la quantité de ſes pores. Mr. Hook a obſervé qu'un *charbon* d'un pouce de diametre doit avoir du moins 5724000. pores. Mr. Dodard dit qu'il a du *charbon* de bled, qui eſt probablement du temps de Ceſar, qui s'eſt ſi bien conſervé, qu'on diſtingue le froment d'avec le ſeigle : ce qui fait qu'il le croit incorruptible.

CHARBON, eſt auſſi une eſpece de terre minerale, foſſile & fort noire, qui ſert aux forges des ouvriers qui travaillent en fer ; & on l'appelle *charbon de terre*. Il y a des mines de *charbon de terre* à St. Eſtienne en Foreſts, en Nivernois, en Bourgogne. Preſque toute l'Angleterre eſt pleine de cette ſorte de *charbon*.

CHAR-

CHARBON DE SAULE, eſt celuy dont les Peintres & les Graveurs ſe ſervent pour faire les eſquiſſes de leurs deſſeins. On le fait dans un canon de piſtolet qu'on met au feu pour faire bruſler du bois de ſaule, & le convertir en *charbon*.

Les Chymiſtes appellent *charbon*, ce qui reſte des plantes dans le vaiſſeau diſtilatoire, lors que le feu ne peut plus rien pouſſer dans le recipient.

CHARBON, eſt auſſi une tumeur ou puſtule peſtilentielle qui vient d'ordinaire aux aînes & aux aiſſelles. Il eſt fait d'un ſang gros, noir & corrompu, qui a une qualité maligne, fervente & furieuſe. En ſon commencement il n'eſt pas plus gros qu'un grain de mil, ou un pois, qui croiſt en peu de temps en figure ronde & pointuë, & cauſe une douleur intolerable, ſur tout la nuit. Il enferme une petite veſſie, que ſi on l'ouvre, on y trouve deſſous une chair bruſlée, comme ſi on y avoit mis un *charbon*: ce qui eſt cauſe que les Anciens luy ont donné ce nom-là. La chair d'alentour eſt de diverſe couleur, rouge, brune, perſe, violette, plombée & noiraſtre, qui a pourtant une lueur eſtincelante, comme de la poix noire enflammée: ce qui fait que quelques-uns luy ont donné auſſi le nom d'*eſcarboucle*. Quelques-uns l'appellent auſſi la *boſſe*. Voyez *Boſſe*.

On dit proverbialement, Il y a bien du *charbon* de rabais, pour dire, que quelque choſe a bien diminué de prix.

CHARBONNE'E. ſ. f. Petit aloyau de bœuf qui eſt tiré des fauſſes coſtes, & qui n'a de la chair que d'un coſté.

CHARBONNER. v. act. Gaſter, ſalir avec du charbon. On le dit auſſi de ceux qui deſſinent avec du charbon.

CHARBONNIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend le charbon. On le dit auſſi de ceux qui portent le charbon, dont les uns ſont Maiſtres creez en titre d'office, & ainſi Officiers de Ville: les autres ſont Valets, & ſervent ſous eux; & ils les appellent *Plumets*, & *Garçons de la pelle*.

CHARBONNIER, eſt auſſi un petit lieu où on ſerre le charbon dans les maiſons.

On dit proverbialement, La foy du *Charbonnier*, quand on parle d'une foy implicite, qui fait croire à un Chrêtien en general tout ce que l'Egliſe croit. Ce qui tire ſon origine de ce qu'on dit que le Diable tentant un *Charbonnier*, luy demanda qu'elle étoit ſa croyance. Il répondit, Je croy ce que l'Egliſe croit. Et étant preſſé par le même Eſprit de luy dire ce que croyoit l'Egliſe: il repliqua, Elle croit ce que je croy. Et ayant toûjours perſeveré dans les mêmes réponſes, il rendit le Diable confus. On dit auſſi, que le *Charbonnier* eſt maiſtre en ſa maiſon. Ce proverbe vient de ce que le Roy François I. s'étant égaré à la chaſſe, fut contraint de loger en la loge d'un *Charbonnier*, comme un Chaſſeur inconnu. Le *Charbonnier* s'aſſit le premier à la table, en diſant que chacun étoit maiſtre en ſa maiſon. Cependant il ſervit le Roy d'un morceau de venaiſon, en le priant de n'en rien dire au grand nez: c'eſt ainſi que le peuple nommoit le Roy. Le lendemain pour recompenſer ſon hoſte, le Roy octroya à ſa conſideration que le trafic du charbon ſeroit exempt de tous impoſts tant par eau que par terre.

CHARBONNIERE. ſ. f. eſt une place qu'on marque dans les bois pour faire le charbon. L'Ordonnance ne permet en coupant les bois qu'un certain nombre de *charbonnieres*.

Le mot de *charbon* & ſes derivés viennent du Latin *carbo*, qui vient du Grec *karphein*, *ſiccare*, *arefacere*.

CHARCUTER. v. act. Hacher ou tailler de la viande, comme font les Charcutiers. On applique particulierement ce mot à ceux qui ne ſavent pas couper les viandes avec dexterité.

On le dit auſſi figurément des autres choſes taillées mal proprement, ou defigurées. C'eſt un mauvais Tailleur, il a tout *charcuté* cette eſtoffe. ce Menuiſier a *charcuté*, a gaſté cette piece de bois. ces aſſaſſins ont *charcuté* ce corps mort. les Chirurgiens luy ont tout *charcuté* le bras.

CHARCUTIER. ſ. m. Marchand de chair de pourceau. C'eſt auſſi celuy qui la ſale, qui la hache, qui l'aſſaiſonne, & qui en fait divers ragouſts, comme ſauciſſes, ſauciſſons, cervelas, boudins, andouilles, &c. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il fait cuire les chairs: car on l'appelloit autrefois *Chaircuitier*, parce qu'il vend non ſeulement de la chair de pourceau cuitte, mais auſſi des langues de bœuf & autres.

CHARCUTIS. ſ. m. Vieux mot qui s'employoit autrefois en parlant d'un grand maſſacre, d'une grande deffaite. En cette journée il ſe fit un horrible *charcutis*.

CHARDON. ſ. m. Herbe picquante & eſpineuſe. En Latin *carduus*. *Chardon*, *chauſſetrape*, *tribulus*.

CHARDON DE BONNETIER, qui ſert à carder, à lever la bourre. Ce *chardon* eſt une plante eſpineuſe. Sa tige eſt haute & picquante auſſi-bien que ſes feuilles, qui ſont ſemblables à celles des laituës. Elles ſont diſpoſées deux à deux par chaque nœud, & embraſſent la tige. Elles ſont longues, & ont au milieu de leur dos dedans & dehors certaines ampoulles picquantes & eſpineuſes. Il y a entre les feuilles une concavité, dans laquelle s'amaſſe & ſe garde l'eau qui tombe ou de la roſée ou de la pluye: ce qui a fait donner à cette plante le nom de *dipſacus*, c'eſt à dire, *alteré*. A la cime de chaque tige & ſurgeon il jette des teſtes longues & eſpineuſes qui deviennent blanches étant ſeches; & quand on les fend juſqu'à la moëlle, on trouve dedans de petits vers. En Latin on l'appelle *Labrum Veneris*, *carduus Veneris*, *virga paſtoris*, ou *cardo fullonum*, & *dipſacon*.

CHARDON BENIT. ſ. m. Eſpece de *chardon* qui a ſes tiges rondes, ſouples, viſqueuſes, veluës, & couchées contre terre. Ses feuilles ſont longues & ridées de deux coſtez, veluës & pointuës. Le bout de ſes tiges eſt garni de longues & picquantes eſpines & de feuilles, d'où ſort une fleur jaune ayant au dedans une graine bourruë, blancheaſtre & ſemblable à celle de l'artichaut. Sa racine eſt blanche & fort diviſée. Toute la plante eſt fort amere, & a pluſieurs vertus en Medecine. D'où vient qu'on l'a appellée en Latin *carduus benedictus* ou *cnicus agreſtis*.

CHARDON NOSTRE DAME, OU ARGENTIN, eſt celuy dont la racine eſt ſemblable à celle de fouchet, & eſt ſolide, bien nourrie & amere. Matthiole l'appelle *blanche eſpine*, qui eſt fort differente de l'eſpine blanche ordinaire. Il l'appelle auſſi *chardon d'aſne*, parce que l'aſne s'en nourrit; & *chardon laité*, à cauſe de quelques taches blanches dont ſes feuilles ſont ſemées, leſquelles ſont graſſes, dentelées & garnies tout autour de petites eſpines. Sa tige eſt de trois coudées, ronde, eſpineuſe, branchuë, & jettant à ſa cime de petites teſtes picquantes qui portent comme l'artichaut des fleurs purpurines & capilleuſes, d'où ſort une graine ſemblable à celle du *chardon*, pleine de bourre ou cotton. Sa racine eſt forte, profonde en terre, & d'une grande amertume. En Latin *alba ſpina*, *leucacantha*.

CHARDON LEVRAUT. C'eſt la paſture des aſnes, qu'on trouve ſur les bords des chemins, ou le *chardon* ordinaire.

Il y a auſſi un *chardon eſtoilé* à feuilles de giroflée jaune, qui a une racine blanche, ligneuſe, & une tige haute d'un pied, droite, ronde, cottonneuſe, garnie de feuilles longues & larges, & armée de quatre eſpines, dont il y a une plus ample deſcription dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

CHARDON A' CENT TESTES. Voyez *Panicaut.*

CHARDON, chez les Serruriers, ſe dit des points & crochets de fer qui ſe mettent ſur des barreaux ou fermetures de fer, pour empêcher qu'on ne paſſe par deſſus.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt amoureux, gracieux comme un *chardon*, pour dire, qu'il eſt mal gracieux, rebarbatif.

CHARDONNERET. ſ. m. Petit oiſeau recommendable pour la beauté de ſon plumage, & celle de ſon chant. Il eſt plus petit que le moineau. Le maſle a la teſte, la gorge & le dos plus noirs que la femelle, & la teſte plus longue. La femelle a les ailes cendrées, la gorge blanche, & la teſte ronde. On appelle cet oiſeau *chardonneret*, parce qu'on le voit ordinairement ſur les chardons & les eſpines. Les Grecs l'appellent *acanthis*, d'*acantha*, *ſpina*; les Latins *carduelis*, de *carduus*. Les Italiens le nomment *cardello*, ou *cardellino*; les Eſpagnols *firguerito*.

CHARDONNETTE. ſ. f. Petite herbe. *Chamæleo niger.* Voyez *Chamaleon.*

CHARDONNIERE. ſ. f. Terre pleine de chardons. *Carduetum.*

CHARDOUSSE. *Chamæleon albus.*

CHARENÇON. ſ. m. Petit inſecte fait comme une punaiſe, qui s'engendre & ſe nourrit dans le grain de bled. Il en mange toute la farine, & il n'y laiſſe que le ſon. Quand il y a des *charençons* dans un grenier, il faut vendre le bled au pluſtoſt, car ils multiplient horriblement. En Latin *curculio.* Ce mot vient du participe Grec *charaſſon*, qui ſignifie *rongeant le bled.*

CHARGE. ſ. f. Poids d'un corps qui peſe ſur un autre. On admire le frontiſpice du Louvre, parce que ſes colomnes ſupportent une eſpouventable *charge.* Ce mot vient de *carg*, qui en vieux langage Armorique ou Bas-Breton ſignifioit la même choſe.

CHARGE, en termes de Maçonnerie, ſe dit de ce qui peſe ſur un mur, poutre, ou autre corps. On donne de la *charge* à une voute à proportion que les arcboutans ſont forts. il faut eſſayer cette poutre, parce qu'elle ſuccombe ſous la *charge.*

On dit particulierement, qu'il faut payer les *charges* d'un mur, quand un voiſin eſleve un mur mitoyen pour baſtir deſſus : ce qui s'eſtime à raiſon de ſix toiſes l'une.

CHARGE, eſt auſſi une certaine meſure d'un poids proportionné à la force de ce qui le ſupporte. Ainſi on dit, une *charge* de cotrets, de fagots, pour dire, 18. ou 20. cotrets ou fagots que peut porter un Crocheteur, cet homme a fait tant de livres, qu'il y en auroit bien la *charge* d'un Crocheteur. une *charge* de charbon contient deux mines. une *charge* de bled. la *charge* d'un mulet c'eſt de 400. livres; d'un chameau, c'eſt mille livres. ce vaiſſeau a ſa *charge*, pour dire, il en a autant qu'il en peut porter. la *charge* des carraques de Portugal eſt de deux mille tonneaux, c'eſt à dire, qu'elles portent quatre millions de livres peſant. ce vaiſſeau n'a pas trouvé en ce port des marchandiſes pour ſa charge, il en eſt ſorti avec demie-*charge.* On appelle *vaiſſeaux de charge*, ceux qui ſuivent une armée navale pour porter les munitions & les proviſions.

CHARGE, ſignifie auſſi, l'action de charger. En la navigation des rivieres il y a trois jours de *charge* ou de planche, & autant pour la deſcharge, c'eſt à dire, pour donner loiſir aux Marchands de charger & deſcharger.

CHARGE, ſignifie encore, les coups qu'on donne à quelqu'un, qui effectivement luy peſent ſur le corps. Il luy a donné une *charge* de bois, une *charge* de coups de baſton.

On le dit pareillement des armées qui ſe battent. Ces deux corps ſe ſont choquez furieuſement, & ont retourné pluſieurs fois à la *charge.* les trompettes ſonnoient la *charge.* les tambours battoient la *charge.*

En ce ſens on dit figurément, qu'on retourne à la *charge*, quand on vient demander une ſeconde fois une choſe dont on a été refuſé la premiere, quand on reitere ſes ſollicitations, ſes importunitez.

CHARGE, eſt auſſi une certaine meſure de poudre qu'on met dans les armes à feu pour leur faire faire leur effet. La *charge* de canon eſt environ la troiſiéme partie du poids de ſon boulet. la *charge* d'une mine eſt ordinairement un millier de poudre; mais on la proportionne à la nature & au poids du terrain qu'il faut qu'elle enleve. on donne double *charge* aux canons pour les eſſayer.

CHARGE, ſe dit auſſi des fourniments qui ſont attachez aux bandouillieres des mouſquetaires, qui ſervent à donner la *charge* à un mouſquet.

CHARGE, ſe dit figurément de tout ce qui eſt onereux. Ainſi il eſt dit dans un Opera de Quinaut,

> C'eſt une *charge* bien peſante
> Qu'un fardeau de quatre-vingts ans.

Une tutelle eſt une *charge*, & non pas un avantage. cette veufve a cinq enfants à ſa *charge*, c'eſt à dire, qu'elle eſt obligée de les nourrir, entretenir & avancer. cet importun eſt à la *charge* de ſes amis, c'eſt à dire, qu'il leur emprunte, & qu'il vit à leurs deſpens.

CHARGE, ſe dit en ce ſens des clauſes & conditions qui ſont ſtipulées par un acte ou contract, ou qui ſont naturellement attachées à la choſe dont on traitte. Il a vendu cette terre à la *charge* d'une telle ſervitude, à la *charge* de payer tels & tels creanciers, à la *charge* du remeré. ou donne tous les baux à la *charge* de cultiver & entretenir les lieux en bon pere de famille. il luy a fait ce plaiſir à la *charge* d'autant. une Abbaye Reguliere eſt un Benefice à *charge* d'ames.

CHARGE, ſignifie auſſi, Penſion, rente, redevance dont une choſe eſt tenuë envers une autre. Il a quitté le Benefice à cauſe de ſes *charges.* il doit une rente de cent ſeptiers de bled, c'eſt une groſſe *charge.* il ne vaut pas cent eſcus, toutes *charges* faites. cette redevance eſt une *charge* fonciere.

CHARGE, eſt encore un impoſt, une levée de deniers pour fournir aux deſpences & aux neceſſitez de l'Eſtat, d'une Communauté. C'eſt au peuple à ſupporter les *charges* de l'Eſtat. durant la guerre on eſt obligé à mettre de nouvelles *charges*, de nouvelles impoſitions. les proprietaires des maiſons ſont obligez aux *charges* de ville, qui ſont boüés, lanternes, pauvres, logement de ſoldats, fortifications, &c.

CHARGE, ſignifie encore une accuſation, une impoſition de crime, ſoit par la plainte de l'accuſateur, ſoit par la depoſition des témoins. Il y a beaucoup de *charges* contre cet homme, on l'accuſe de pluſieurs choſes. les *charges* & informations ont été apportées, c'eſt à dire, les actes du Greffe qui contiennent la plainte de la partie, & les depoſitions des témoins. On dit, qu'un accuſé prend droit par les *charges*, lors qu'il eſt ſûr de ſon innocence, qu'il n'y a point de preuve contre luy, & qu'il s'en rapporte au dire des témoins, qu'il n'eſt point beſoin de luy confronter. l'Ordonnance veut qu'on entende les témoins à *charge* & à deſcharge.

CHARGE, ſignifie ſouvent une dignité, un office qui donne pouvoir & autorité à quelqu'un ſur un autre. La *charge* de Chancelier, de Premier Preſident, ſont les premieres *charges* du Royaume. Il y a quatre principales ſortes de *charges* : celles de la Maiſon du Roy ou des Princes, comme Grand Chambellan, Grand Maiſtre de la Garderobbe, des Ceremonies : celles de l'Armée, comme de Mareſchal de Camp, Meſtre de Camp, de Capitaine, d'Enſeigne: celles de Robbe, ou de Judicature, comme de Conſeiller, de Greffier, de Notaire : &

Digitized by Google

celles des Finances, comme Intendant, Controlleur, Treſorier, Receveur & Payeur. On dit, Exercer une *charge en titre*, quand on en a des proviſions; & *par commiſſion*, lors que la charge n'a point de titulaire, ou qu'il eſt interdit ou abſent. On dit, Eſtre pourveu d'une *charge en ſurvivance*, quand on a droit de l'exercer aprés la mort ou en l'abſence du titulaire. Il y a auſſi des *charges municipales*, des *charges de ville*, qu'on obtient par élection; & des *charges de Communautez*. On le dit de ceux qui ont commandement ou autorité, ou la garde & le ſoin de quelque choſe. Un tel Religieux eſt à preſent en *charge*. ce Juré eſt hors de *charge*.

CHARGE, ſe dit quelquefois d'une commiſſion verbale ou ſans titre, ou paſſagere, quand on donne à quelqu'un le ſoin ou la garde de quelque choſe. On luy a donné la *charge* d'un tel recouvrement. on a mis ce priſonnier à la garde d'un tel, il l'a en ſa *charge*. il a la *charge* de fournir des vivres, des logements à ces trouppes. il n'eſt pas reſponſable du vol qui a eſté fait en cette maiſon, les meubles n'étoient point en ſa *charge*. En ce ſens on appelle une *femme de charge*, celle qui a le ſoin de la vaiſſelle d'argent, des meubles & des proviſions d'un logis; & dans les Communautez, un tel a la *charge* de la Sacriſtie, du cellier, de l'Infirmerie, &c.

CHARGE, ſignifie encore, Mandement, procuration. Il a donné *charge* à ſon Commis de faire voſtre expedition. un Procureur eſt ſujet à deſaveu, quand il a occupé, quand il a fait des offres ſans *charge*, ſans mandement ſpecial. ce Banquier a donné *charge* à ſon correſpondant d'acquitter une telle lettre de change.

CHARGE, ſe dit auſſi du ſoin qu'on prend des affaires d'un Eſtat, d'une maiſon, en vertu d'une commiſſion particuliere. Ce Miniſtre prend ſur luy toute la *charge*, tout le faix des affaires du Royaume. cet Intendant, ce Solliciteur a la *charge* des affaires, des procés de cette famille.

CHARGE, en termes de Manege, c'eſt un appareil ou onguent fait de miel, de graiſſe, de terebentine, & quelquefois de lie de vin, & autres drogues, qui ſert à guerir les foulures, les enflures, ou autres maladies des chevaux, procedantes de quelque travail ou effort violent, lors qu'on l'applique ſur les parties offenſées, ou qu'on les en frotte.

CHARGE, en termes de Jardinage, eſt une bourſe ou œuil à fleur: d'où vient qu'on dit, que les arbres chargent beaucoup, quand ils ont beaucoup de ces *charges*, & qu'ils apportent beaucoup de fruit.

CHARGE, en termes de Magie noire & de Sortilege, ſignifie le charme & le ſort que les Sorciers mettent en quelque lieu pour y faire leurs malefices & empoiſonnemens. C'eſt un pot de terre neuf verniſſé, non acheté ni marchandé, dans lequel ils mettent du ſang de mouton, de ſa laine, du poil de pluſieurs beſtes, avec quantité d'herbes & de poiſons qu'ils brouillent avec pluſieurs grimaces & ceremonies ſuperſtitieuſes & ſacrileges, en proferant pluſieurs paroles & invocations de Demons. Ils mettent ce pot dans un lieu ſecret de la bergerie, ou autre endroit où ils veulent faire quelque malefice; & alors ils l'arroſent avec un peu de vinaigre, ſelon l'effet qu'ils veulent qu'il produiſe. Ce ſort dure certain temps, & ne ſçauroit eſtre levé que par celuy qui l'a mis, ou par quelque ſuperieur qui cauſera la mort du premier. L'Hiſtoire de cette eſpece de ſortilege eſt amplement décrite dans le procés d'un nommé *Bras de fer*, fameux Sorcier qui eſt à preſent au mois de Mars 1688. dans les priſons du Parlement appellant d'une ſentence, par laquelle luy & ſes complices ſont condamnez à eſtre pendus & bruſlés. Dans ce procés il y a des choſes ſi extraordinaires, qu'elles pouſſent à bout l'incredulité de ceux qui nient les ſortileges.

A LA CHARGE. Adverbial. A condition. *A la charge* d'autant, de faire le reciproque. *A la charge* de repriſe.

CHARGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut prendre le Benefice avec ſes *charges*, pour dire, qu'il faut ſouffrir les incommoditez d'une choſe, dont on tire d'ailleurs des avantages. On dit auſſi, qu'une *charge* eſt le chauſſe-pied du mariage, pour dire, qu'un homme en France trouve pluſtoſt à ſe marier quand il eſt reveſtu d'une *charge*.

CHARGEANT, ANTE. adj. Ce qui peſe, ce qui charge, ce qui incommode. Cette viande eſt bien *chargeante*, elle eſt difficile à digerer. cet homme eſt bien *chargeant*, il m'engage à beaucoup de deſpence, il m'eſt bien importun. les grands enfans ſont bien *chargeants*, il les faut pourvoir, marier. il ne faut pas mettre de ſi gros bois à la charpente de ce toit, il ſeroit trop *chargeant* ſur ſes murs.

CHARGEOIR. ſ. m. Inſtrument avec quoy on charge le canon.

CHARGER. v. act. Mettre un fardeau ſur quelque choſe. Il faut un homme pour *charger* ces manœuvres. les chameaux ſont dreſſez à ſe baiſſer quand on les *charge*. le bled *charge* bien ces planchers, il les faut eſtayer. il eſt allé *charger* des vins en un tel port. cet arbre eſt fort *chargé* de fruits.

On dit en termes de Marine, *Charger* un vaiſſeau, pour dire, luy donner ſa charge; le *charger* à cueillette ou au quintal, le *charger* en grenier, c'eſt à dire, le *charger* de marchandiſes ſans eſtre emballées ni entonnées. Ce mot vient de *carricare*, formé de *carricus*, diminutif de *carrus*. Menage.

CHARGER, ſignifie auſſi, Incommoder l'eſtomac. Les eſcreviſſes *chargent* l'eſtomac, on a de la peine à les digerer. vous me *chargez* trop en me voulant faire boire des ſafades.

CHARGER, ſe dit encore en termes d'Horloger. *Charger* un balancier, c'eſt, Rendre une monſtre, une horloge plus tardive, en rendant le balancier plus lourd. les balanciers des monnoyes ſont fort *chargez* de plomb.

CHARGER, en termes de Guerre, ſignifie, Attaquer l'ennemi, le battre, le deffaire. Les ennemis nous *chargerent* d'abord en une telle occaſion, mais nous les *chargeaſmes* à noſtre tour.

CHARGER, ſe dit auſſi des querelles particulieres. Il ſouffrit quelque temps les reproches de ſon adverſaire, mais enfin il le *chargea* de coups, il le *chargea* de bois, pour dire, qu'il luy donna des coups de baſton.

CHARGER, ſe dit auſſi des armes à feu. Un canon ſe *charge* avec des boulets, des cartouches, des balles ramées. les ennemis ont éventé la mine depuis qu'elle a été *chargée*, ils en ont tiré la poudre. il a *chargé* ſes piſtolets.

CHARGER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il ne ſe faut *charger* la memoire que de bonnes choſes. il ne faut rien faire qui puiſſe *charger* noſtre conſcience. cette lettre étoit *chargée* de mille reproches, de mille injures.

CHARGER, ſignifie auſſi, Impoſer quelque condition onereuſe. Un heritier eſt *chargé* d'acquitter les dettes & les legs d'un teſtateur. un uſufruitier eſt *chargé* d'acquitter les rentes annuelles dont le bien qu'il poſſede eſt tenu.

CHARGER, ſignifie auſſi, Mettre des impoſitions. On a trop *chargé* de tailles ce pauvre homme ſur le rolle. cette marchandiſe eſt trop *chargée* de doüanes.

CHARGER, ſignifie quelquefois, Mettre, poſer, graver ſur quelque choſe. Cet Eſcu eſt *chargé* de trois fleurs de lis. un habit *chargé* de broderie, de paſſements. On a dit en parlant des éloges du Roy,

Desja pour les chanter tel accorde ſa lyre,
Et tel pour en *charger* le marbre & le porphyre
D'une ardeur incroyable aiguiſe ſon ciſeau.

CHAR-

Digitized by Google

CHARGER, ſe dit auſſi de ce qui eſt de mauvais debit, qui nous eſt à charge. Un bon Marchand ne ſe doit point *charger* de mauvaiſe marchandiſe. c'eſt un malheur, quand on a des parents pauvres dont on eſt obligé de ſe *charger*.

CHARGER, ſignifie encore, Donner une charge, une commiſſion à quelqu'un de faire quelque choſe. Cet homme a eſté *chargé* d'une negociation où il a bien reüſſi. il ne devoit pas ſe *charger* de faire une telle harangue, puis qu'il n'eſtoit pas en eſtat de parler. cet Ambaſſadeur eſtoit expreſſément *chargé* par ſes inſtructions, de faire inſtance ſur la reſtitution d'une telle place. c'eſt un tel Advocat qui eſt *chargé* de ma cauſe, de mon ſac, de mes memoires.

CHARGER, ſignifie, Prendre ſur ſoy, ſe rendre reſponſable. JESUS-CHRIST s'eſt *chargé* de tous nos pechez, de toutes nos miſeres. cet Entrepreneur s'eſt *chargé* de venir à bout d'un tel deſſein. ce courrier s'eſt *chargé* de rendre ma lettre en main propre.

CHARGER, ſignifie auſſi, Enregiſtrer. Il faut qu'un Marchand *charge* ſon regiſtre des payements qu'on luy fait. le regiſtre de ce Banquier eſt *chargé* de l'envoy d'une telle commiſſion en Cour de Rome. le Greffier eſt *chargé* de ce procés.

CHARGER, ſignifie auſſi, Accuſer quelqu'un en Juſtice, ou depoſer contre luy. Ce priſonnier eſt *chargé*, eſt prevenu de pluſieurs crimes, il y a divers témoins qui le *chargent*.

CHARGER, en termes de Peinture, ſignifie, Defigurer une choſe, adjouſter à la verité, faire une exaggeration burleſque des principaux traits qui contribuent à la reſſemblance. Ce Peintre a *chargé* ce portrait, pour dire, il a bien fait un portrait qui reſſemble en quelque choſe, mais il l'a defiguré, il l'a rendu ridicule. On le dit auſſi au figuré. Ce médiſant a *chargé* l'hiſtoire qu'il nous raconte, il y a adjouſté beaucoup de choſes de ſon creu.

CHARGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a été *chargé* d'appointement, pour dire, Il a été bien battu à coups de poing. Il eſt revenu *chargé* comme un mulet, pour dire, Il en avoit autant qu'il en pouvoit porter.

CHARGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit, un homme *chargé* de famille, de dettes, de crimes. un portrait *chargé*. une arme *chargée*. un heros *chargé* de gloire.

On appelle auſſi une couleur *chargée*, lors qu'elle eſt forte, & tire vers le plus obſcur de la même nuance. On dit auſſi, une écriture trop *chargée*, quand il y a trop d'encre. une feuille d'impreſſion trop *chargée*, lors qu'elle eſt trop pleine & trop grande.

On dit auſſi d'un homme gras, qu'il eſt *chargé* de cuiſine, de ganache, quand il a les joues groſſes; *chargé* d'années, quand il eſt fort vieux. un cheval *chargé* d'encolure.

CHARGÉ, en termes de Blaſon, ſe dit quand ſur le chef, la croix, le pal, & ſur toutes les autres pieces honorables de l'Eſcu, il y a quelque autre figure: & quand ſur cette derniere on y en a mis quelque autre, on dit *ſurchargé*. Il porte d'or à la croix de gueules *chargée* de cinq coquilles d'argent.

CHARGEUR. ſ. m. Officier de ville qui eſt établi pour charger & arranger les bois dans les membrures ſur les ports, afin que le bourgeois ne ſoit point trompé. On les appelle auſſi *Gagne-deniers*.

CHARGEUR, eſt auſſi un Officier d'Artillerie commis pour charger le canon.

CHARGEUR, eſt auſſi un manœuvre qui ſert dans les atteliers à charger les autres. Il y avoit tant de hotteurs & tant de *chargeurs* à faire cette terraſſe.

CHARGEURE. ſ. f. ſe dit en termes de Blaſon, quand on parle des pieces qui en chargent d'autres. La *chargeure* ne diminuë pas tant la nobleſſe des Armes, comme fait la briſure.

CHARIAGE. ſ. m. Peine ou ſalaire qu'on paye pour une voiture. Le *chariage* eſt fort difficile en cette ſaiſon. il couſte tant pour le *chariage* depuis là juſqu'icy.

CHARIOT. ſ. m. Voiture à quatre roues, qui n'a qu'un timon, & des chevaux attachez aux coſtez les uns des autres. Il a mené à l'armée douze mulets & deux *chariots* de bagage. les gens à carroſſe envoyent querir leurs proviſions avec leur *chariot*. les enfants ont auſſi de petits *chariots* pour ſe divertir.

CHARIOT, a ſignifié autrefois la même choſe que *char*: & ainſi on a dit, le *chariot* du Soleil. il y avoit des *chariots* de triomphe à ce carrouſel. on couroit aux Jeux Olympiques avec des *chariots*. on combattoit ſur des *chariots* armez de faulx chez les Anciens. Ce mot vient du Latin *carrus*.

CHARIOT, eſt auſſi une Conſtellation celeſte, ainſi nommée par le peuple, à cauſe qu'elle reſſemble en quelque façon à un *chariot*. C'eſt celle qu'en Aſtronomie on appelle la *Petite Ourſe*, qui a ſept eſtoiles, dont quatre ſont la reſſemblance des quatre roues, & les trois autres en droite ligne paroiſſent en être l'attelage, ou le timon. C'eſt la derniere & la plus voiſine de noſtre Pole. Il y a le grand & le petit *Chariot*.

CHARITABLE. adj. m. & f. Qui eſt prompt à aſſiſter, à ſecourir ſon prochain, ſoit par ſes aumônes, ſoit en luy donnant ſes autres neceſſitez. On ne peut être bon Chreſtien, ſi on n'eſt fort *charitable*. Il y a un livre du Medecin & de l'Apothicaire *charitable*, qui enſeigne à faire les remedes à la maiſon, en faveur des pauvres: il eſt du Sr. Guibert.

CHARITABLEMENT. adv. D'une maniere charitable. Dans cette Abbaye, en cet hoſpital, on reçoit *charitablement* tous les paſſans.

CHARITE'. ſ. f. L'une des trois vertus theologales, & celle qui eſt principalement recommendée aux Chrêtiens. Elle conſiſte à aimer Dieu de tout ſon cœur, & ſon prochain comme ſoy-même.

CHARITÉ, eſt auſſi une vertu morale, qui conſiſte à ſecourir ſon prochain de ſon bien, de ſes conſeils & de ſes aſſiſtances en toutes ſes neceſſitez. Pendant les guerres les *charitez* ſont bien refroidies. l'hoſpital de la *charité*. *charité* des pauvres.

Quand on veut corriger un Moine en Chapitre, le Superieur dit à un des Religieux, Mon frere, faites luy la *charité*, pour dire, donnez luy la diſcipline, la correction fraternelle.

On dit proverbialement, & en un contre-ſens, quand on médit de quelqu'un, qu'on luy impute à faux quelque vice, que c'eſt une *charité* qu'on luy preſte. On dit auſſi, *Charité* bien ordonnée commence par ſoy-même.

CHARIVARI. ſ. m. Bruit confus que font des gens du peuple avec des poëſles, des baſſins & des chaudérons pour faire injure à quelqu'un. On fait les *charivaris* en deriſion des gens d'un âge fort inegal qui ſe marient. Nicod derive ce mot du Grec *karibari*, qui ſignifie *peſanteur de teſte* provenant de trop boire, ou d'entendre trop de bruit, ou d'autre cauſe; Borel du verbe Grec *karibareo*, c'eſt à dire, *je romps la teſte*. Du Cange le derive de *cari cari*, qui eſt un cri que font les Picards de Boulogne ou de Calais pour ſoûlever le peuple contre les injuſtes exactions qu'on veut faire ſur eux: & comme le bruit eſt grand & tumultueux, & que les Picards prononcent *ca*, ce qu'ailleurs on prononce *cha*, on appelle *charivari* le grand bruit que faiſoient des maſques ou des perſonnes déguiſées pour faire inſulte à quelqu'un. Scaliger le derive de *chalybarium*, à cauſe que ce bruit ſe fait en frappant des vaiſſeaux d'airain.

CHARIVARI, ſe dit auſſi d'un bruit confus fait en debauche,

bauche, ou dans des querelles domeſtiques. Le mary & la femme ſe battent ſouvent en cette maiſon, c'eſt un étrange *charivary*. quand ces débauchés ſont yvres, ils font de grands *charivaris*.

CHARIVARI, ſe dit auſſi ironiquement d'une mauvaiſe Muſique. Ce Muſicien a fait un concert, qui étoit plûtoſt un *charivari*.

CHARLATAN, ANE. adj. & ſubſt. Faux Medecin qui monte ſur le theatre en place publique pour vendre de la theriaque & autres drogues, & qui amaſſe le peuple par des tours de paſſe-paſſe & des bouffonneries, pour en avoir plus facilement le debit. Ce mot vient de l'Italien *ceretano*, qui a été fait de *Caretum*, qui eſt un bourg proche de Spolete en Italie, d'où ſont venus premierement ces impoſteurs qui courent de ville en ville, comme témoigne Calepin. Menage le derive de *circulatanus*, qu'il croit qu'on a dit pour *circulator*.

CHARLATAN, ſignifie auſſi, Engeoleur, celuy qui veut perſuader quelqu'un par des flatteries & des hableries, pour en tirer avantage.

CHARLATANER. v. act. Cageoler quelqu'un pour le tromper. Ce jeune homme a tant *charlatané* cette fille, qu'elle s'eſt laiſſée abuſer.

CHARLATANERIE. ſ. f. Perſuaſion ſubtile & artificieuſe de quelque choſe qui eſt prejudiciable à celuy qui l'écoute. C'eſt une pure *charlatanerie* que tous les ſecrets qu'on debite pour guerir les maladies, quand on ne veut pas ſuivre les regles de l'art.

CHARMANT, ANTE. adj. Qui plaiſt extraordinairement, qui ravit en admiration. Cette femme a toutes les manieres *charmantes*. cette maiſon de plaiſance eſt un ſejour *charmant*.

CHARME. ſ. m. Puiſſance magique par laquelle avec l'aide du Demon les Sorciers font des choſes merveilleuſes, au deſſus des forces, ou contre l'ordre de la nature. Les Poëtes tant anciens que modernes ont fondé la plus-part de leurs fictions ſur les *charmes* & enchantemens. Arioſte, Amadis ſont pleins de *charmes*. Ce mot vient de *carmina*. Menage.

CHARME, ſe dit figurément de ce qui nous plaiſt extraordinairement, qui nous ravit en admiration. La Poëſie a des *charmes* qui tranſportent les eſprits. Cette beauté a des *charmes*, des attraits qui aſſervitſſent tous les cœurs. c'eſt un grand *charme* pour un jeune homme, d'eſpouſer une riche veufve. On dit d'un pecheur qui ſe convertit aprés avoir été fortement engagé dans une folle paſſion, que le *charme* s'eſt enfin diſſipé.

CHARME, eſt auſſi un arbre de haute fuſtaye, qui pouſſe des branches dés la racine, & qui ſert à faire de belles paliſſades dans les allées des jardins. Il reſſemble en quelque ſorte à l'érable. En Latin *carpinus*, d'où le mot François a été fait par corruption. Le *charme* ſert à faire des aiſſieux & des formes.

CHARMER. v. act. Faire quelque effet merveilleux par la puiſſance des charmes ou du Demon. On tient que les Sorciers *charment* les armes, les empêchent de tirer; mais il n'eſt pas trop ſeur de s'y fier. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts deffend de *charmer* les arbres, c'eſt à dire, de les faire mourir malicieuſement.

CHARMER, ſignifie auſſi, Dire ou faire quelque choſe de merveilleux, de ſurprenant, plaire extraordinairement. Ce homme *charme* par l'agréement de ſa converſation. cette femme *charme* tout le monde par ſa beauté, par ſa modeſtie. les tableaux de ce palais, la beauté de cette promenade, m'ont ſouvent charmé. Ce mot vient du Latin *carminare*, ou *carminibus incantare*.

CHARMEUR. ſ. m. Sorcier qui a la vertu, ou la reputation de charmer.

CHARMEUSE, ſe dit auſſi en burleſque d'une femme qui ſe fait aimer. Corneille s'en eſt ſervi dans l'Illuſion Comique.

Juge alors quel deſordre aux yeux de ma *charmeuſe*, &c.

CHARMILLE. ſ. f. C'eſt du plant de charme qu'on éleve, pour vendre à ceux qui veulent faire des paliſſades. Il a acheté un millier de *charmille*.

CHARNAGE. ſ. m. Temps oppoſé au Careſme, qui comprend toute l'année, à la reſerve des 40. jours de ſuitte où on jeûne, & où il eſt deffendu de manger de la chair & des œufs.

CHARNAGE, ſe dit auſſi en fait de dixmes. Cet Abbé en toutes ſes terres a les dixmes lainages, & *charnages*, c'eſt à dire, des toiſons des moutons, des agneaux, des cochons, &c. On a appellé en Latin *carnarium de porcis*, la dixme des cochons.

CHARNAIGRES, en termes de Chaſſe, eſt une eſpece de chiens meſtifs ou chiens courants. Voyez *Levrier*.

CHARNEL, ELLE. adj. Celuy qui eſt attaché à un autre par les liens de la chair. C'eſt ſon propre frere *charnel*. il a eu copulation *charnelle* avec cette femme. On a dit autrefois, un ami *charnel*, pour dire, un fort grand ami.

CHARNEL, ſe dit auſſi par oppoſition à *ſpirituel*, de celuy qui eſt plus attaché aux plaiſirs du corps, que de l'eſprit. Les hommes *charnels* & ſenſuels ne gouſtent point les choſes de la Religion.

CHARNELLEMENT. adv. D'une maniere charnelle. Il a eu affaire *charnellement* avec cette fille. il ne conſidere les choſes que *charnellement*, & ſelon que ſes ſens les luy repreſentent.

CHARNEUX, EUSE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des parties qui ſont compoſées principalement de chair, comme les joues, les feſſes, les muſcles, &c. qui ſont oppoſées à *oſſeuſes*. Le pannicule *charneux*.

CHARNIER. ſ. m. Gallerie qui eſt ordinairement autour des cimetieres, au deſſus de laquelle on mettoit autrefois les os deſcharnés des morts, comme il y en a encore des veſtiges aux *Charniers* de St. Innocent à Paris. Maintenant les *Charniers* ne ſervent qu'à donner la communion aux Parroiſſiens aux Feſtes de Paſques; & ils ſont ordinairement attachés aux Egliſes. Ce mot vient de *carnarium*, qui eſt dans Plaute en la même ſignification. Menage.

CHARNIER, ſignifie auſſi, des bottes d'eſchalas pour mettre dans les vignes. Le bon *charnier* doit être fait de cœur de cheſne.

CHARNIERE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt une fente ſimple ou double qu'on fait aux extremités ſuperieures des jambes d'un compas, d'une fauſſe équierre & autres inſtruments, pour les aſſembler l'une avec l'autre par le moyen d'un clou rivé, ſur lequel elles ſont mobiles. La juſteſſe des inſtruments de Mathematique depend d'avoir des *charnieres* bien faites.

On a appellé quelquefois *charniere*, une fauconniere où le Fauconnier porte ſon leurre & la chair dont il l'acharne. L'Empereur Frederic II. en ſon livre de Venerie, l'appelle *Carnaria*.

CHARNU, UE. adj. Plein de chair, qui a la chair graſſe & ferme. On le dit des animaux auſſi-bien que des hommes, & même des fruits, à la pulpe deſquels on donne le nom de *chair*.

CHARNURE. ſ. f. Qualité de la chair. Il a une belle, une vilaine *charnure*, la *charnure* noire, molaſſe.

CHAROGNE. ſ. f. Corps d'un animal mort & corrompu qu'on a jetté à la voirie. On dit d'une choſe bien infecte, qu'elle eſt puante comme une *charogne*. Ce mot vient du Grec *charonia*, qui ſe dit des lieux qui exhalent de mauvaiſes odeurs, comme font les beſtes mortes. Menage.

On

Digitized by Google

On dit figurément du corps humain pour le ravaler au deſſous de l'eſprit, qu'il ne faut pas le traitter delicatement, que ce n'eſt qu'une *charogne* ; que l'ame noircie de pechez, & qui croupit dans l'ordure, n'eſt qu'une puante *charogne*.

CHARPENTE. ſubſt. fem. Gros bois propre aux grandes conſtructions de maiſons, de bateaux, de navires. Ce Marchand ne fait trafic que de bois de *charpente*. On le dit auſſi du gros bois taillé & aſſemblé. La *charpente* d'une Egliſe, c'eſt tout le bois aſſemblé qui ſoûtient le toit. On l'appelle autrement *la foreſt*. la *charpente* de cette maiſon a tant couſté. le bois de *charpente* ſe vend au cent de pieces.

CHARPENTER. v. act. Tailler du bois de charpente pour le mettre en eſtat d'être aſſemblé.

On le dit auſſi au figuré, de ce qui eſt mal coupé. Ce Tailleur ne ſçait pas ſon meſtier, il a tout *charpenté* cette eſtoffe. ce Chirurgien eſt ignorant, il a *charpenté* le bras de cet homme en le voulant penſer.

CHARPENTERIE. ſubſt. fem. Art qui enſeigne à tailler & à aſſembler de groſſes pieces de bois pour baſtir des maiſons, & les couvrir, pour conſtruire des bateaux, des navires, faire des machines, des clochers, &c. François Pyrard dit qu'aux Maldives la *charpenterie* eſt ſi ingenieuſement travaillée, qu'elle tient ſans clous & ſans chevilles ; & qu'elle eſt ſi ferme, qu'on ne la peut deſaſſembler ſans en ſçavoir l'artifice.

CHARPENTIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui taille & qui aſſemble la charpente. *Charpentier* de maiſons. *Charpentier* de vaiſſeaux. On l'a nommé autrefois *Chapuis*. Ce mot vient de *Carpentarius*, qui a été fait de *carpentum*, qui ſignifie un *char*. Menage.

CHARPENTIER, en termes de Marine, s'appelle *Maiſtre de hache*. Les meſtiers de *Charpentier*, Calfateur, & Perceur de navire, peuvent être exercés par une même perſonne, ſuivant le titre 9. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Le *Charpentier* du Roy portoit autrefois pour Armoiries deux haches adoſſées dans un Eſcu.

CHARPIE. ſ. f. Quelques-uns diſent *charpi* au maſculin. Filets de vieille toile qui ſervent à faire des tentes pour penſer les playes. On a fait faire pour l'armée douze tonnes de *charpie*. Ce mot vient de *carpia* ou *carpita*, qui ſe trouve dans les Gloſes, qui a été dit *à carpendo*. Menage.

On dit auſſi d'une eſtoffe uſée, d'une viande trop bouillie, qu'elle eſt toute en *charpie*.

CHARPIR. v. neut. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Faire de la charpie, effiler ou carder la vieille toile : d'où on a fait ſon compoſé *deſcharpir*, qui ſe dit encore en parlant des gens qui ſe battent qu'on a de la peine à ſeparer.

CHARRE'E. ſ. f. Cendre qui reſte ſur le cuvier quand on a coulé la leſcive.

CHARRETTE. ſ. f. Vaiſſeau qui eſt monté ſur deux rouës, qui ſert à voiturer les denrées & choſes peſantes. Une *charrette* à mener du bois, du vin, de la pierre, &c. on mene executer les criminels dans une *charrette*. on fouëtte les coupeurs de bourſe au cul d'une *charrette*. les limons, les ridelles d'une *charrette*. une *charrette* à gerbes eſt une grande *charrette*. Ce mot vient de *carretus* diminutif de *carrus*, comme *charruë* de *carruca*. Menage. On l'a appellée auſſi *carretta*, & *carrettarius*, *chartier*, & *carrettata*, *charretée*. Du Cange.

On appelle proverbialement un *avaleur de charrettes ferrées*, un Thrazon, un Capitan. C'eſt une phraſe Grecque qui ſe trouve dans Athenée & Xenophon.

CHARRETE'E. ſ. f. Ce que peut contenir, ou ce que peut porter une charrette. La corde de bois contient deux *charretées* ou voyes de Paris.

CHARRIER. ſ. m. Grande piece de groſſe toile ou canevas, ſur lequel on met la cendre quand on coule la leſcive.

CHARRIER. v. act. Voiturer par charrette. Pendant qu'on *charria* les foins & les vins, les autres voitures encheriſſent. Ce mot vient du Latin *carrucare*.

CHARRIER, ſe dit des choſes liquides qui dans leur cours en emportent d'autres plus ſolides avec elles. La riviere *charrie*, quand les glaces ſe forment ou ſe détachent. il y a des rivieres qui *charrient* bien des ſables, qui changent de lit. le ſang *charrie* de mauvaiſes humeurs qui s'évacuent par la ſaignée.

CHARRIER, en termes de Fauconnerie, ſe dit quand l'oiſeau emporte ſa proye, & ne revient point lors qu'on le reclame. On dit auſſi, qu'un oiſeau de proye *charrie* un perdreau, quand il le pourſuit & le pourchaſſe.

On dit proverbialement quand on menace un homme, qu'il faut qu'il *charrie* droit, pour dire, qu'il prenne bien garde de faire des fautes, parce qu'on luy en doit déja d'ailleurs.

CHARRON, ONNE. ſubſt. Artiſan qui fait les trains d'artillerie, de charrettes, de chariot, de carroſſes. On fait marcher force *Charrons* avec l'équipage de l'armée.

CHARRONNAGE. ſ. m. Travail & ouvrage de Charron. Il y a un tel fonds pour le *charronnage* de tant de chariots.

BOIS DE CHARRONNAGE, eſt celuy qu'employent les Charrons, & particulierement l'orme, qui ſert à faire les moyeux des rouës ; le cheſne, dont on fait les rais, &c. La plus-part du *bois de charronnage* ſe vend en grume.

CHARROY. ſ. m. Conduitte de voitures ſur des rouës, ſoit charrette, chariot, coche ou carroſſe. Les paſſages des montagnes ſont difficiles, on n'y ſçauroit aller par *charroy*, on n'y peut mener le *charroy*, on travaille à y faire un chemin de *charroy*. il y a à la Cour des charges de Capitaine de *charroy*.

CHARRUE. ſ. f. Inſtrument de Laboureur compoſé d'un train monté ſur deux rouës, qui a un gros fer pointu, & un autre trenchant, pour ouvrir & couper la terre, & y faire des ſillons. On y attelle des bœufs, des chevaux, & des aſnes, pour la tirer. Il étoit deffendu par la Loy de Moyſe d'atteler un bœuf & un aſne à la *charruë*. On a été prendre des Conſuls Romains à la *charruë*. Ce mot vient de *carruca* Latin. Nicod. Quelques-uns le derivent de *aratellum*, comme qui diroit *char propre pour arer*. Ce mot *arer* ſe dit encore en termes de Marine, lors que l'ancre ne tient pas ferme dans le ſable, & qu'elle y fait des ſillons.

On appelle une terre à une, deux, ou trois *charruës*, quand elle a aſſez de terre pour occuper le labour de tant de *charruës*. Il eſt deffendu aux Nobles de faire valoir par leurs mains des terres à plus de deux *charruës*. On l'appelloit autrefois *carrucée* ou *charrucée*.

On dit proverbialement, Mettre la *charruë* devant les bœufs, pour dire, Changer l'ordre naturel des choſes, & mettre au commencement ce qui devoit être à la fin. On appelle un cheval de *charruë*, un homme groſſier & ſtupide. On dit auſſi, J'aimerois autant être à la *charruë*, tirer la *charruë*, en parlant d'un employ fort penible, fort laborieux. On appelle auſſi, une *charruë mal attelée*, des gens qui ſont liez par quelque ſocieté, & qui s'accordent mal enſemble.

CHARTEPARTIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt l'acte d'affretement ſur l'Ocean, ou de noliſſement ſur la Mediterranée. C'eſt un écrit contenant la convention pour le loüage d'un vaiſſeau, ou la lettre de facture & le contract de cargaiſon du vaiſſeau. Elle doit être redigée par écrit, & paſſée entre les Marchands

Digitized by Google

& le Maiſtre ou les proprietaires du baſtiment. Elle doit contenir le nom & le port du vaiſſeau, celuy du Maiſtre & de l'Affreteur, le prix du fret, & les autres conditions dont les parties ſeront convenuës, comme il eſt porté au livre 3. de l'Ordonnance de la Marine. Dans cet acte les Capitaines & Officiers confeſſent avoir receu un tel navire bien & deuëment calfaté, eſtanché, victuaillé, munitionné & agreé pour un tel voyage. La *chartepartie* eſt diſtinguée d'avec le *connoiſſement*, parce que celle-là ſe fait pour l'entier affrettement du navire, & pour l'aller & pour le retour; au lieu que le *connoiſſement* n'eſt fait que pour une partie de la charge, & ſe fait par une promeſſe particuliere pour l'aller ou pour le retour ſeulement. Le Preſident Boyer dit que ce mot vient de ce que *per medium carta incidebatur, & ſic fiebat carta partita*, parce qu'au temps que les Notaires étoient moins communs, on n'expedioit qu'un acte de la convention qui ſervoit aux deux parties. On le coupoit en deux, pour en donner à chacune ſa portion. Elles les raſſembloient au retour pour connoiſtre ſi elles avoient ſatisfait à leurs obligations. Ce qu'il atteſte avoir veu encore pratiquer de ſon temps; de même qu'en uſoient les Romains dans leurs ſtipulations, au rapport d'Iſidore, qui rompoient un baſton, dont chacun gardoit un morceau pour en conſerver la marque.

CHARTIER, IERE. ſubſt. Qui mene une charrette, ou un chariot, une charruë. Ce *Chartier* fait bien claquer ſon fouët.

On dit proverbialement, Il n'eſt ſi bon *Chartier* qui ne verſe, pour dire, Il n'y a point d'homme ſi habile qui ne faſſe quelque faute. On dit auſſi d'un grand jureur, Il jure comme un *Chartier* embourbé.

CHARTIL. ſ. m. Grande charrette & longue, dont les payſans ſe ſervent pour tranſporter leurs gerbes en la grange.

CHARTIL, eſt auſſi un lieu couvert dans une baſſecour, où l'on ſerre les charrettes, charruës, herſes, & autres choſes ſervant au labour, qui ſe pourroient gaſter étant expoſées à la pluye.

CHARTON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un *Cocher*, ou celuy qui menoit un char ou une charrette.

CHARTRE. ſ. f. Vieux titre ou enſeignement qu'on garde ſoigneuſement pour la deffenſe des droits d'un Etat, d'une Communauté, d'une Seigneurie. Le Treſor des *Chartres* du Roy eſt à la garde de ſon Procureur General. On a fait l'inventaire du Treſor des *Chartres* en huit Volumes. On a dit auſſi autrefois *charte*. Nicod croit qu'il vient du Grec *chartis*, qui ſignifie *gros papier*, ou pluſieurs feuilles collées enſemble, ſur quoy on écrivoit autrefois tous les actes d'importance.

CHARTRE NORMANDE, eſt un titre fort ancien contenant pluſieurs privileges & conceſſions accordez aux habitans de Normandie par les Rois Jean, Philippes & Charles dés l'année 1461. mais le titre originaire & primitif eſt du 19. Mars 1313. qui a été accordé par le Roy Louïs X. dit Hutin. Il y en a une confirmation par le Roy Henry III. au mois d'Avril 1579. Les *vidimus* en ſont contenus à la fin du Couſtumier de Normandie. On met dans la plus-part des Lettres de la grande Chancelerie, Nonobſtant clameur de haro, *Chartre Normande*, &c.

CHARTRE, en termes du Palais, eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois une *priſon*. Il eſt encore en uſage en cette phraſe. Il eſt deffendu de tenir une perſonne en *chartre* privée, c'eſt à dire, hors d'une priſon publique. C'eſt de là auſſi qu'eſt nommé le Prieuré de St. Denis de la *Chartre* à Paris. Ce mot vient du Latin *carcer*.

CHARTRE, ſe dit auſſi d'une maladie qui fait tomber en langueur, & maigrir inſenſiblement, qu'on appelle auſſi *phthiſie*. On voüe à St. Mande les enfants qui tombent en *chartre*. on a été obligé de donner une nourrice à ce malade, parce qu'il tomboit en *chartre*. Ce mot apparemment vient du precedent, parce que la priſon cauſe de la triſteſſe & de la maigreur. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois les malades *chartriers*, & en Latin *carcerarii*.

CHARTREUX. ſ. m. Religieux de l'Ordre de St. Bruno, qui vit fort auſterement, & dans une cloſture & une ſolitude fort eſtroite. Ce nom vient du village de *Chartreuſe* en Dauphiné, où St. Bruno ſe retira lors qu'il commença à fonder cet Ordre en 1086. & l'on a donné ce nom aux autres Maiſons de *Chartreux*.

CHARTREUSE. ſ. f. Maiſon de Chartreux. La grande *Chartreuſe* eſt baſtie ſur un rocher en une ſolitude affreuſe à cinq lieuës de Grenoble.

CHARTRIER. ſ. m. Treſor ou lieu où on garde les Chartres d'une Abbaye, d'une Communauté, d'une Seigneurie. On le dit auſſi du Garde de ce Treſor. Dans les Couvents il y a un Religieux *Chartrier*.

CHARTULAIRE. ſ. m. On prononce *Cartulaire*. Volume où on a recueilli ou tranſcrit les principales chartres d'une Abbaye, d'une Seigneurie.

CHAS, ou *Chaas*. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, l'intervalle qui eſt entre deux poutres d'un baſtiment: ce qu'on appelle maintenant *travée*. On le dit encore des granges, bergeries, & autres baſtiments de campagne. Les Experts ont fait leur rapport d'avoir viſité cette grange conſiſtant en trois *chas*.

On dit auſſi à la campagne, qu'une vache eſt en *chas*, pour dire, qu'elle eſt en chaleur.

CHASSE. ſ. f. Ce mot a la penultiéme longue. Vaiſſeau où eſt enfermé le corps ou les reliques d'un Saint, ou d'une Sainte. On deſcend la *chaſſe* de Ste. Geneviefve avec de grandes ceremonies, & dans les grandes neceſſitez publiques. Ce mot vient de *cacia* ou *capſa*, que Papias dit avoir été ainſi nommée, *quòd in ſe aliquid capiat*; & eſt derivé du Grec *kapſa*.

CHASSE, ſe dit chez pluſieurs Artiſans, de la partie qui ſert à tenir quelque choſe enchaſſée, comme la corne des lunettes ordinaires. *Chaſſe* ou manche de raſoir, &c. Ce mot vient de *capſa*, ſelon Nicod.

CHASSE, ſignifie auſſi, Cette partie de la balance qui ſert à la tenir ſuſpenduë par le moyen des pivots du fleau. La languette marque l'équilibre, quand elle eſt toute droite & de niveau avec les deux coſtez de la *chaſſe*.

CHASSE. ſ. f. Ce mot a la penultiéme breve. Expulſion faite avec violence, pourſuitte qui oblige à fuir, courſe pour attraper quelqu'un. Cet eſcadron étoit plus fort que celuy des ennemis, il luy a donné la *chaſſe*. ce Prevoſt donne bien la *chaſſe* aux voleurs.

CHASSE, en termes de Marine, ſe dit en general de la fuitte. Donner la *chaſſe*, c'eſt, Obliger les vaiſſeaux ennemis à s'enfuir. Prendre *chaſſe*, c'eſt, S'enfuir ſoy-même. Souſtenir *chaſſe*, c'eſt, Se battre en retraitte. On appelle *pieces de chaſſe*, les canons qui ſont logez ſur l'avant du vaiſſeau, pour tirer ſur les vaiſſeaux qui prennent *chaſſe*, à qui on donne la *chaſſe*.

CHASSE, ſe dit auſſi de la pourſuitte qu'on fait du gibier gros & menu, à poil ou à plume. Les *chaſſes* ſur terre ſont de pluſieurs ſortes. La *chaſſe royale* eſt aux chiens courants avec meute & équipage, où l'on force le gibier, tant les cerfs, daims, chevreuils & ſangliers, que les lievres & renards: & on appelle cela *chaſſer à bruit*. Il n'y a que les François, Anglois & Polonois qui uſent de cette *chaſſe*. La *chaſſe* des Gentilshommes ſe fait avec des levriers, avec des chiens courants pour prendre & forcer des lievres. Ce mot vient en ce ſens de *chacea*, *chaſea*, ou *chacia*, ou *caſſa*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au lieu de *venatio*. On a dit auſſi

caciare

Digitized by

caciare & *chaciare*, pour dire, *chaſſer*. Du Cange. On a dit auſſi *fuga* & *fugare*, pour dire, *chaſſer*.

La *chaſſe* du ſanglier ſe fait auſſi à force, aux accours, aux chiens courants, levriers, & avec les limiers & aboyeurs, en routaillant avec des amorces, des arquebuſes & des toiles. Le *vautrait* eſt un équipage entretenu pour courre le ſanglier.

La *chaſſe* au loup ſe fait par le triquetrac ou battuës, quand on aſſemble pluſieurs payſans qui font du bruit pour effaroucher le gibier, & le faire paſſer devant des arquebuſiers qui le tirent. On l'a fait auſſi avec des pieges & amorces.

Les *chaſſes meurtrieres*, ſont les *chaſſes* qu'on fait en Allemagne & en Italie, où on abat grande quantité de gibier, qu'on ne force point à la courſe, mais qu'on enferme dans des toiles ou filets, & qu'on tuë avec des eſpieux ou des arquebuſes.

La *chaſſe* aux lapins ſe fait avec des baſſets & des furets qui les font ſortir de leurs terriers, où l'on tend quelquefois des bourſes, panneaux & alliers. On chaſſe auſſi de même les beſtes puantes, les renards, chats-harets, fouïnes, putois, blereaux, & les porc-épics.

La *chaſſe* qui ſe fait de nuit au feu s'appelle *fouée* ou *à la foye*, quand la nuit en hiver on va avec un feu de paille battre les hayes, tandis que de l'autre coſté il y a des hommes qui avec des ravaux abattent tout le gibier qui ſe leve. On appelle auſſi la *chaſſe du rabat*, celle où on va la nuit avec des filets pour rabattre ſur le gibier qu'on pouſſe dedans par le moyen des chiens ſecrets.

On fait auſſi des *chaſſes* aux chiens couchants, braques, épagneuls, baſſets & barbets, ou avec des traiſneaux, alliers, panneaux, rets ſaillants, bricoles, tentes, éraingues, collets, pieges, amorces, broyons, &c. On en fait auſſi à l'affuſt, qui ſont en uſage chez les rouriers, qui y vont clandeſtinement, car elles leur ſont deffenduës par l'Ordonnance.

On appelle *équipage de chaſſe*, des chiens, des chevaux, des Picqueurs, & tout ce qui ſert à la *chaſſe*. L'Ordonnance des *Chaſſes* veut que l'on condamne au fouët tous tendeurs de lacs, tiraſſes, tonnelles, traiſneaux, bricoles, pans de rets, colliers ou alliers, &c. On fait des *chaſſes* generales aux loups, aux renards & autres beſtes nuiſibles. Cela ſe dit en termes de *chaſſe*, des bottes de *chaſſe*, de demie-*chaſſe*, c'eſt à dire, de groſſes bottes.

La *chaſſe* & l'*agriculture* ſont appellées des exercices ſerviles chez Saluſte. Le Concile de Tours deffend aux Eccleſiaſtiques d'aller à la *chaſſe*, auſſi-bien qu'au Bal & à la Comedie. De Launay Profeſſeur du Droit François a fait un Traitté du Droit de la *chaſſe*. Fouillous, Salenove, Selincourt ont écrit de la *Chaſſe* ou Venerie. On donne à Pollux la gloire d'être le premier qui a dreſſé des chiens à la *chaſſe*; & à Caſtor, d'être le premier qui a dreſſé des chevaux pour courre le cerf.

CHASSE, ſe dit auſſi de la trouppe des Chaſſeurs. La *chaſſe* eſt à une lieuë d'icy. ce cerf a mené la *chaſſe* bien loin.

CHASSE, ſe dit auſſi du gibier qu'on a pris ou tué. Il luy a envoyé un preſent de ſa *chaſſe*. voulez-vous venir manger de ma *chaſſe*? ce petit Hobereau vit de *chaſſe*.

CHASSE, ſignifie auſſi, le lieu où eſt le gibier. Cette terre eſt dans un beau pays de *chaſſe*. un Capitaine des *Chaſſes* a une telle étenduë de pays dans ſa Capitainerie.

GARDE-CHASSE, eſt un Garde qui court les plaines & les bois pour conſerver le gibier qui eſt dans le pays.

On appelle *huiſtres de chaſſe*, les huiſtres qui viennent ſur des chevaux de chaſſe-marée en plus grande diligence que celles qui viennent par bateau, & qui ſont par conſequent plus fraiſches.

En termes de Chymie, on appelle *feu de chaſſe*, un feu violent, quand on a ouvert tous les regiſtres d'un fourneau.

CHASSE, eſt auſſi une eſpece de niveau dont ſe ſervent les Maçons, qui conſiſte à une planche percée par le bas pour recevoir un plomb au bout d'une corde attachée en haut, qui eſt conduit par une ligne tracée dans le milieu.

CHASSE QUARRÉE, CHASSE RONDE, ſont des outils d'Artiſans, & ſur tout de ceux qui travaillent en fer, qui ſervent à percer & à enlever les pieces en quarré, rond, ou demi-rond. Ce ſont des marteaux ou poinçons de fer fort acerez.

CHASSE, en termes de Joüeurs de Paume, eſt une chûte de balle à un certain endroit du jeu, qu'on marque, au delà duquel il faut que l'autre Joüeur pouſſe la balle pour gagner le coup: ce qui ſe fait tant à la longue, qu'à la courte Paume. On paſſe ſous la corde quand il y a deux *chaſſes*. Les Marqueurs ſont faits pour marquer les *chaſſes*.

On dit proverbialement, Marquez cette *chaſſe*, pour dire, Remarquez bien cette action que vous avez faite, je m'en reſſentiray en temps & lieu. On appelle *chaſſe morte*, un coup perdu, une action qui n'a aucune ſuitte, dont on ne ſe reſſentira point.

CHASSE-AVANT. ſ. m. C'eſt un homme prepoſé dans les atteliers pour haſter d'aller les manœuvres, hotteurs, & autres gens de journée.

CHASSE-COQUIN, ou *Chaſſe-chien*. ſ. m. eſt un Suiſſe ou Bedeau qui a ſoin de chaſſer les gueux mendians des Egliſes, & les chiens.

CHASSE-COUSIN. On appelle ainſi le méchant vin, qui fait que les couſins, parens & amis ne frequentent pas en une maiſon, de peur d'y faire un mauvais repas.

CHASSE-ENNUY. Ce qui oſte le chagrin, l'inquietude de l'eſprit. Le vin eſt un bon *chaſſe-ennuy*. ce livre facetieux eſt un bon *chaſſe-ennuy*.

CHASSE-MARÉE. ſ. m. eſt un Marchand ou Voiturier qui apporte en diligence le poiſſon de mer dans les villes.

CHASSE-RAGE, ou *Paſſe-rage*. ſ. f. eſt une plante qui eſt une eſpece de naſitor ſauvage, qui croiſt aux lieux non cultivez. Sa tige eſt haute d'une coudée. Elle eſt toûjours verde, & ſes feuilles reſſemblent à celles du naſitor, mais ſont plus grandes, auſſi-bien que ſa racine, qui eſt double, & qui a une odeur & une acreté fort picquante comme luy. Elle jette une fleur blanche en eſté, & ſa graine eſt ſi petite, qu'à peine la peut-on voir. Les Medecins l'appellent *iberis*, ou *lepidium*.

CHASSEOIRE. ſ. f. Terme de l'Autourſerie, qui ſe dit de la baguette que portent les Autourſiers.

CHASSER. v. act. Pouſſer quelque choſe avec violence, l'obliger à ſe retirer, luy donner la chaſſe. Ce General a *chaſſé* les ennemis hors du Royaume. ce Maître a *chaſſé* trois de ſes valets hors de chez luy. les ſoldats *chaſſoient* devant eux le beſtail qu'ils avoient pris. On dit auſſi, La nuit vous *chaſſe*, vous oblige à partir; & par civilité, Je vous *chaſſe*, pour dire, Je vous conſeille de vous en aller. On dit, qu'un homme a été *chaſſé* de la Cour, pour dire, qu'il a été exilé. On dit encore, *Chaſſer* le mauvais air, quand on airie une maiſon. On dit au Manege, *Chaſſer* un cheval en avant, pour dire, le porter ou le faire aller en avant.

CHASSER, ſignifie encore, Frapper avec violence ſur une choſe, pour la faire entrer dans une autre. Les Menuiſiers *chaſſent* à force une cheville dans un trou. les Tonneliers *chaſſent* à force les cerceaux pour bien ſerrer les douves d'un tonneau.

CHASSER, ſignifie auſſi, Pourſuivre du gibier. *Chaſſer* à bruit, *chaſſer* à cor & à cry, c'eſt, *Chaſſer* en Grand Seigneur avec meute de chiens courants, Picqueurs

Digitized by Google

queurs & Veneurs. *Chaſſer* au ſanglier, au cerf, au menu gibier. Menage derive ce mot de l'Italien *cacciare*, & de *caccia*, qui a été fait de *captare*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification.

CHASSER, ſe dit auſſi des Meuſniers qui n'ont pas un moulin bannal, & qui vont chercher deçà & delà leurs mounées.

CHASSER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui s'étend plus loin, qui occupe plus d'eſpace. La poudre à canon qui eſt fine *chaſſe* plus loin ſon plomb, que celle qui eſt plus groſſiere.

On dit en Imprimerie, que le Parangon *chaſſe* plus loin que le St. Auguſtin, pour dire, que ce caractere occupe plus d'eſpace que l'autre.

CHASSER, en termes de Marine, ſignifie auſſi, Pourſuivre ou donner la chaſſe à des vaiſſeaux ennemis. Nos vaiſſeaux *chaſſerent* deux jours ſur ces Corſaires, les pourſuivirent juſques dans leurs ports.

On dit auſſi, qu'un navire *chaſſe* ſur ſon ancre, lors que le fond eſt de mauvaiſe tenuë, & que le vent & les marées entrainent le vaiſſeau, ou le font arer, lors que l'ancre n'a pas mordu aſſez avant.

CHASSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'un clou *chaſſe* l'autre, pour dire, que le plus fort *chaſſe* le plus foible, qu'un grand mal en fait oublier un petit. On dit auſſi, qu'un bon chien *chaſſe* de race, pour dire, qu'on tient toûjours quelque choſe de la naiſſance, & qu'elle vaut mieux que l'éducation. On dit auſſi, qu'un garçon, qu'une fille *chaſſent* de race, quand ils ont les mêmes inclinations que leur pere ou leur mere. On dit auſſi, que la faim *chaſſe* le loup hors du bois, pour dire, que la neceſſité oblige les gens à travailler.

CHASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CHASSEUR. ſ. m. CHASSERESSE. ſ. f. Qui aime la chaſſe. St. Hubert eſt le Patron des *Chaſſeurs*. un repas de *Chaſſeur*, pour dire, prompt & leger. une Meſſe de *Chaſſeur*, eſt une Meſſe dite à la haſte. en tout gibier on remarque toûjours le morceau du *Chaſſeur*. Diane chez les Payens étoit une Divinité *Chaſſereſſe*.

CHASSIE. ſ. f. Certaine humidité viſqueuſe qui ſort des yeux, & qui colle les paupieres.

CHASSIEUX, EUSE. adj. Qui a les yeux pleins de chaſſie. Les vieilles ſont ordinairement *chaſſieuſes*. les fluxions rendent les yeux *chaſſieux*.

CHASSIS. ſ. m. Ouvrage de menuiſerie diviſé en pluſieurs carreaux, qu'on garnit de verre ou de papier, pour empêcher que le vent n'entre par les feneſtres de quelque appartement. Cette chambre a double *chaſſis*, l'un de verre, l'autre de papier. On fait auſſi à la campagne des *chaſſis* de toile. On fait encore des *chaſſis* à claires voyes d'oſier, de fil de fer, pour conſerver les vitres. Ce mot a été fait de *capſilium*, diminutif de *capſum*, qu'on a dit pour *capſa*. Menage.

CHASSIS, ſe dit auſſi d'un ouvrage de Menuiſier, qui enferme, qui entoure, qui ſupporte quelque choſe. Ainſi on dit, le *chaſſis* d'une porte, d'une feneſtre. mettre une table ſur ſon *chaſſis*.

CHASSIS, ſe dit encore en termes de Peinture, ou de Perſpective, d'un carré compoſé de quatre regles de bois aſſemblées, dont le vuide eſt diviſé par pluſieurs filets & petits carreaux: ce qui ſert à reduire les figures du petit au grand, & du grand au petit. On appelle auſſi *chaſſis*, le bois ſur lequel eſt tenduë la toile où on applique la peinture.

CHASSIS, ſe dit encore d'un meſtier ſur lequel on étend de la toile ou de l'eſtoffe pour broder, ou des reſeaux pour y faire des dentelles, ou autres ouvrages, ou des matelats pour les picquer, &c.

CHASSIS, en termes d'Imprimerie, eſt un grand carré compoſé de quatre bandes de fer, dans le vuide duquel on enferme les formes de plomb ou caracteres arrangés qu'on ſerre de tous coſtés avec des coins. Le *chaſſis* ſe dit proprement, quand il y a une barre dans le milieu; car lors qu'il n'y en a point, on l'appelle *rамette*.

CHASTAIGNE. ſ. f. Fruit d'un grand arbre qui a une bourre fort picquante qui couvre une écorce brune, ſous laquelle eſt une petite membrane, & enfin une pulpe fort blanche & bonne à manger, & à faire de la bouillie. Les *chaſtaignes* ſont fort venteuſes. les écoliers ſont friands de *chaſtaignes* bouillies. on engraiſſe les pourceaux de *chaſtaignes* en Limoſin. les montagnarts vivent tout l'hiver de *chaſtaignes* qu'ils font ſecher ſur des clayes, puis ils les font moudre aprés les avoir pelées, pour en faire du pain. Ce fruit eſt appellé par Dioſcoride *gland de Jupiter*, qu'il dit eſtre fort aſtringent, & ſur tout ſa pelure du milieu. En Latin *caſtanea*, d'où on a fait *caſtanaretum*, *chaſtaigneraye*.

Il y a auſſi des *chaſtaignes d'eau*, ou *truſtes d'eau*, qu'on appelle autrement *ſaligots* & *eſcharbots*. C'eſt une plante qui a des feuilles comme le pourpier, qui croiſt prés des rivieres, & a des feuilles larges qui cachent ſes eſpines, & tiennent à une longue queuë. Sa tige eſt plus groſſe en haut que par bas. Elle a des filamens en forme d'eſpics. Sa graine eſt fort dure. Il y en a une autre terreſtre qui croiſt parmi les maſures, qui a des eſpines fortes & dures; & pour cela les Latins les appellent l'une & l'autre *tribulus ſilveſtris & aquaticus*: mais Matthiole les nomme *chauſſe-trapes*. Ce nom luy vient de ce que le fruit a trois pointes. Il y a auſſi des ſaligots de mer qui portent un fruit noir de la groſſeur d'une *chaſtaigne*, & qui en a le gouſt, qui a au dedans une poulpe blanche, & eſt couvert d'une écorce cartilagineuſe, que le peuple nomme *chaſtaigne aquatique*. On la mange comme des *chaſtaignes*; & même étant ſechée, on en fait de la farine & du pain. Les Pelerins en font des Patenoſtres.

CHASTAIGNÉ. adject. Qui eſt de couleur de chaſtaigne.

CHASTAIGNERAYE. ſ. f. Lieu ou terre plantée de chaſtaigniers.

CHASTAIGNIER. ſ. m. Grand arbre qui porte des chaſtaignes. La plus belle charpente eſt faite de bois de *chaſtaignier*. On n'y voit point de vermine ni d'araignées qui s'y attachent. Il n'eſt pas bon à bruſler, mais il ſert à faire des cercles, des cuves & futailles, ou des perches pour les treilles & eſpaliers. Il y a une Ordonnance de Henry III. de 1580. qui veut qu'on les coupe de ſix à ſept ans. La grande eſpece eſt le *maronnier*, qui eſt de deux ſortes, le *maronnier d'Inde*, qui a les feuilles larges, les fleurs belles en pyramides, & fait un fort beau couvert. Son fruit ne ſe mange point. On l'appelle *chaſtaigne de cheval*, parce qu'on s'en ſert pour le guerir de la pouſſe. Le *maronnier de France* eſt fait comme le *chaſtaignier* pour ſon bois & pour ſes feuilles; mais ſon bois eſt bien plus gros & meilleur.

CHASTAIN. adj. m. & ſubſt. qui ne ſe dit que du poil qui eſt entre le blond & le noir. Cet enfant étoit blond en ſa jeuneſſe, il eſt maintenant *chaſtain*. les *chaſtains* ſont plus communs que les blonds.

CHASTE. adj. m. & f. Qui n'eſt point adonné à la paillardiſe, au peché de la chair. Il ne faut point ſcandaliſer les oreilles *chaſtes*. Dieu a pris chair humaine dans les *chaſtes* entrailles de la Vierge. on peut eſtre *chaſte* dans le mariage. joüir des *chaſtes* embraſſements de ſa femme. On le dit auſſi du ſtile, quand il eſt honneſte & éloigné de toute impureté. On a loüé Virgile de ce qu'il étoit un Poëte *chaſte*.

CHASTEMENT. adv. D'une maniere chaſte. Les Prêtres & les Religieux ſont obligez de vivre *chaſtement*, de s'abſtenir de tout commerce de femmes.

CHASTEAU. ſ. m. Place fortifiée par art, ou par nature,

Digitized by Google

nature, ſoit dans la campagne, ſoit dans une ville, pour tenir les peuples dans le devoir; eſpece de petite citadelle. La Flandre a pluſieurs *chaſteaux* qui peuvent ſe deffendre. ce *chaſteau* commande à la ville. Ce mot vient du Latin *caſtellum*, diminutif de *caſtrum*.

CHASTEAU, ſe dit auſſi ſimplement du logis d'un Seigneur, d'un Hoſtel où il demeure, & où on luy vient rendre hommage. Le *Chaſteau* du Louvre. le *Chaſteau* de Vincennes. le *Chaſteau* St. Ange à Rome.

CHASTEAU, ſe dit auſſi d'une maiſon de plaiſance, quand elle eſt baſtie magnifiquement. Ce n'eſt pas là une maiſon de bourgeois, c'eſt un *chaſteau*.

On appelle *chaſteau de carte*, une maiſon fort enjolivée, qui paroiſt beaucoup, & qui eſt en effet peu de choſe. On appelle auſſi *chaſteau branſlant*, une choſe qui n'eſt pas appuyée ſur de bons fondements, qui n'eſt pas ferme, qui menace ruine.

CHASTEAU, en termes de Marine, ſe dit dans les grands baſtiments de mer. Le *chaſteau de proüe* ou *chaſteau d'avant*, le *gaillard d'avant* ou le *theatre*, eſt l'exhauſſement qui eſt à la proüe des grands vaiſſeaux au deſſus du dernier pont vers la miſaine: c'eſt le lieu où ſont les cuiſines. Le *chaſteau de poupe*, ou le *chaſteau d'arriere*, ou le *gaillard d'arriere*, c'eſt toute l'élevation qui regne ſur la pouppe au deſſus du dernier pont, où ſont les chambres du Conſeil & du Capitaine.

On appelle en termes de Blaſon un *chaſteau fondu*, celuy qui eſt repreſenté en ſa partie d'enhaut ſeulement, & lors que celle d'enbas ſemble couppée. Il doit du moins avoir deux tours, & un logement au milieu.

CHASTEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ville priſe, *chaſteau* rendu, pour dire, qu'on ne peut plus gueres tenir dans un *chaſteau*, quand la ville eſt priſe. On dit auſſi, Faire des *chaſteaux* en Eſpagne, pour dire, Se repaiſtre de chimeres, de vaines imaginations, parce qu'en Eſpagne les Grands Seigneurs demeurent dans les villes, & ne font pas baſtir des *chaſteaux* à la campagne, comme on fait en France. D'autres font venir la choſe de plus loin, & diſent que Cecilius Metellus ayant bloqué la ville de Trebie au Royaume d'Arragon, fut obligé de lever le ſiege, mais par toute la Province il fit baſtir des forts, des redoutes & des *chaſteaux*, ſans qu'on ſceuſt à quel deſſein, car il les abandonnoit en changeant de quartier. Ce qui eſtonna ſes Capitaines, qui luy en demanderent la cauſe. Auxquels il repartit, que s'il croyoit que ſa chemiſe en euſt eu la connoiſſance, qu'il l'auroit bruſlée ſur le champ. Mais ayant beaucoup rodé, il revint ſur les Trebiens qui avoient negligé de ſe tenir ſur leurs gardes, & les força. Deſorte qu'en ce ſens, Faire des *chaſteaux* en Eſpagne, c'eſt, Mediter profondément ſur un deſſein, & avoir des penſées qui paroiſſent inutiles, mais qui dans la ſuitte peuvent ſervir. D'autres diſent qu'en l'an 700. les Maures ayant paſſé en Eſpagne pour s'y maintenir, baſtirent à chaque pas des *chaſteaux*, dont on voit encore une infinité. Deſorte que quand on dit, Baſtir des *chaſteaux* en Eſpagne, où il y en a déja trop, on veut dire, Faire une choſe ridicule & inutile, comme de porter de l'eau à la riviere. En quelques vieux Auteurs on trouve, Faire des *chaſteaux* en Aſie, dans le même ſens qu'on dit à preſent en Eſpagne.

CHASTELAIN. ſ. m. C'étoit autrefois le Gouverneur d'un chaſteau. Maintenant il ne ſignifie plus que le Seigneur d'une terre, qui a un degré d'élevation au deſſus d'une Seigneurie ordinaire. Le Seigneur *Chaſtelain* ne peut porter ſes Armoiries qu'en écuſſon, & non en quarré ou banniere, comme ſont les Comtes, Vicomtes & Barons, qui ont droit de banniere, de haute Juſtice, de fourches patibulaires à quatre pilliers. Autrefois pour eſtre *Chaſtelain*, il falloit avoir un chaſteau & forteresſe, Seigneurie & Juriſdiction; & pour faire la Chaſtelenie, il falloit qu'il y euſt une Abbaye, ou Prieuré Conventuel, four-bannal, &c.

CHASTELAIN, eſt auſſi un Juge ou Officier qui rend la juſtice dans l'étenduë de la terre d'un Seigneur *Chaſtelain*.

CHASTELE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu chargé de figures de chaſteaux. La bordure de Portugal, le lambel d'Artois ſont *chaſtelés*.

CHASTELENIE. ſ. f. Seigneurie d'un Seigneur Chaſtelain, & l'étenduë de ſa terre & de ſa Juſtice. Il y a tant de *Chaſtelenies* qui reſſortiſſent à ce Preſidial. cette Province eſt diviſée en tant de *Chaſtelenies*.

CHASTELET. ſ. m. Petit chaſteau. On appelle à Paris le *Chaſtelet*, le lieu où ſe tient le Preſidial, la Juſtice ordinaire, & les priſons. On les appelle de même à Orleans & à Montpellier, &c. Les ſentences & le ſceau du *Chaſtelet* de Paris ſont executoires par toute la France. Les Notaires du *Chaſtelet* dependent de cette Juriſdiction. Le petit *Chaſtelet* eſt un ancien Fort qui ſert aujourd'huy à mettre des priſonniers. L'ancien, le nouveau *Chaſtelet* ſont deux corps de Juriſdiction qui forment maintenant le Preſidial. En Latin *Caſtaletum*.

CHASTETE'. ſ. f. Vertu Chrêtienne & morale, par laquelle on s'abſtient des plaiſirs illicites de la chair, & on uſe moderément des legitimes. Les Religieux & les Religieuſes font vœu de *chaſteté*, de continence perpetuelle. la *chaſteté* ſe peut garder dans le mariage.

CHASTIER. v. act. Corriger, punir ceux qui ont failli. La Juſtice *chaſtie* les coupables. un pere doit *chaſtier* ſes enfans. un maiſtre *chaſtie* ſes eſcoliers, ſes valets. On dit auſſi au Manege, *Chaſtier* un cheval. Ce mot vient du Latin *caſtigare*.

CHASTIER, ſe dit auſſi des malheurs ou deſplaiſirs qui nous arrivent en conſequence de quelque faute que nous avons faite. Cet homme a eſté bien *chaſtié* de la faute qu'il a faite, toute ſa fortune a eſté depuis en decadence. les maladies, les gouttes *chaſtient* bien les gens adonnés à la paillardiſe.

CHASTIER, ſignifie auſſi, Corriger un ouvrage, le purger de ſes fautes. Le ſtile de cet Orateur eſt fort *chaſtié*. cet homme écrit de bon ſens, mais il ne *chaſtie* pas aſſez ſa diction.

CHASTIÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, Qui bien aime bien *chaſtie*, en parlant de l'amour d'un pere envers ſes enfans. On dit auſſi, *Chaſtier* bien, & recompenſer de même. L'auteur de ce mot eſt le Duc d'Albe, qui étoit fort exact à payer ſes trouppes, & fort ſevere à les punir.

CHASTIMENT. ſ. m. Supplice, peine qu'on fait ſouffrir pour quelque faute commiſe. Toute faute merite un *chaſtiment*. les guerres, les peſtes, la famine, ſont des *chaſtiments* que Dieu fait ſouffrir aux hommes pour leurs pechez.

On appelle au Manege les *chaſtiments* du cheval, lors qu'on le pique, qu'on le fouëtte, ou qu'on ſe ſert des aides avec rudeſſe, quand il ne veut pas obeïr.

CHASTRER. v. act. Couper, retrancher les teſticules à quelque animal. On *chaſtre* les bœufs, les moutons, les chapons, &c. pour les engraiſſer, ou pour les rendre plus dociles. On *chaſtre* auſſi les truyes, les chiennes. Les Orientaux *chaſtrent* les hommes pour avoir des gardiens fidelles de leurs femmes. Ce mot vient du Latin *caſtrare*. On a appellé un mouton *chaſtré*, *caſtor*. Du Cange.

CHASTRER, ſe dit quelquefois des femmes. Athenée rapporte que le Roy Andramiris fut le premier qui fit *chaſtrer* des femmes. Heſychius & Suidas diſent que Gyges fit la même choſe. Galien dit qu'on ne les peut *chaſtrer* ſans les mettre en danger de la vie. Dalechamp

Digitized by Google

dit ſur ce paſſage d'Athenée, que c'eſtoit ſimplement les boucler.

CHASTRER, ſe dit auſſi figurément des choſes dont on a retranché quelque partie. Ce Libraire m'a vendu un livre *chaſtré*. ce Crocheteur a *chaſtré* ces correts, ces fagots. On dit auſſi, *Chaſtrer* les ruches, en oſter les gauffres de miel. *Chaſtrer* les arbres, en oſter les branches, ou en faire ſortir les humeurs nuiſibles. *Chaſtrer* un cep de vigne, en couper les rejettons qui pouſſent vers le pied.

CHASTRÉ, ÉE. part. & adj.

CHASTRÉ. ſ. m. eſt un homme à qui on a coupé les teſticules. Les *chaſtrés* n'ont point de barbe. Les *chaſtrés* conſervent long-temps leur voix claire. On appelle une *mine de chaſtré*, un viſage deſagreable, & ſur tout aux femmes.

CHASTREUR. ſ. m. Celuy qui chaſtre les hommes, ſoit les animaux, ſoit les fagots.

CHASUBLE. ſ. f. Ornement d'Egliſe. C'eſt celuy que le Preſtre met par deſſus ſon aube, quand il va dire la Meſſe. Les *chaſubles* des Anciens étoient toutes rondes, & ſe retrouſſoient ſur l'eſpaule; au lieu que maintenant elles ſont fenduës par les coſtés. Ce mot vient de *caſula* ou *caſubula*, qui eſt dans le Ceremonial. Il a eſté fait de *capſa*, ou *capſula*. Menage. D'autres le derivent de *capiſibulum*, ou *capitis fibulum*, & pretendent qu'on diſoit autrefois *chaſſuble*, & qu'on s'en affubloit la teſte; Rabanus, Ugutio, Iſidore, & Joannes de Janua, *quia inſtar parvæ caſæ totum hominem tegebat.*

CHASUBLIER. ſ. m. Marchand qui vend des chaſubles, & qui fait les autres ornements d'Egliſe.

CHAT, CHATTE. ſ. m. & f. Petit animal domeſtique qui miaule, & qui eſt ennemi des ſouris. Le *chat* a les pattes, les dents, les yeux & la langue ſemblables au lion. Ces animaux ont tant de conformité enſemble, que les Turcs ſont perſuadez qu'il y a quelque fondement à ce que dit l'Alcoran, que le *chat* naſquit dans l'Arche de l'eſternuement du lion. Par les loix d'Arragon on puniſſoit les larrons, en les fouëttant avec un *chat* attaché au cou. Ambroiſe Paré ſoûtient que le *chat* eſt un animal venimeux qui infecte par ſon poil, par ſon haleine, & par ſa cervelle. Son poil eſt dangereux à avaler par deſſus tous les autres, comme on voit en l'exemple de ce Romain, qui mourut pour en avoir avalé un dans du lait. Son haleine infecte d'un poiſon tabifique qui donne la pthiſie, dont Matthiole rapporte pluſieurs exemples: & ſi on mange de la cervelle de *chat*, elle cauſe une grande douleur de teſte, & rend quelquefois inſenſé, ou cauſe de continuelles vertiginoſitez. Il adjouſte que leur ſouffle & leur regard eſt notoirement contagieux; & il dit avoir veu des gens qui pour avoir toûjours couché avec un *chat*, ſont devenus pthiſiques & eſlancez, & enfin en ſont morts. On eſtime fort en France les *chats* d'Eſpagne. Ce mot vient de *catus* ou *cattus*, comme celuy de *chatte* de *catta*, qui ſe trouvent dans les anciennes Gloſes. Il eſt derivé du Grec *cattis*, ſignifiant la même choſe. Menage. Les Italiens diſent *gatto*. Iſidore veut qu'il vienne *ex eo quòd cattet, id eſt, videat.* D'autres l'appellent *cattus à capturâ*. Ugutio croit qu'on a dit *catus, quaſi cautus, unde Deus Catius, qui cautos, acutos efficiebat*, dit St. Auguſtin. On a appellé auſſi le *chat*, *murilegus, felis, muſio, muſicula*, & *pilax*, parce qu'il prend des ſouris. Du Cange.

En termes de Chaſſe, on appelle *chats harets*, les *chats* ſauvages qui ſont retirez dans les bois & garennes, & font un grand degaſt de lapins.

Il y a une eſpece de *chats* dans les Indes Occidentales, qui ont une poche à leur coſté où ils mettent leurs petits, qu'ils portent toûjours avec eux, ſans que cela les empeſche de courir & de ſauter, & ſans qu'on s'apperçoive qu'ils ayent autre choſe que leur corps. Il y a des *chats* ſauvages dans les Indes qui volent par le moyen d'une membrane fort large, laquelle s'étend le long des côtez du pied de derriere au pied de devant. Elle eſt pliſſée & retrouſſée quand ils marchent, & ſe deplie quand ils volent. On en a apporté des peaux en Europe qui en ſont une bonne preuve. Mr. Boile a écrit qu'en l'année 1684. à Londres un gros rat s'eſtoit accouplé avec une *chatte*, qui a fait des petits qui tiennent du *chat* & du rat, & qu'on en a mis un au parc des animaux que le Roy d'Angleterre fait nourrir.

Le *chat*, en termes de Blaſon, ſe dit *effarouché*, lors qu'il eſt rampant: mais lors qu'il leve le train de derriere plus haut que la teſte, on l'appelle *heriſſonné*.

On dit en termes de Jardinage, Couper les branches d'un arbre en dos de *chat*, pour dire, leur faire faire un coude, comme on fait aux eſpaliers.

On appelle figurément une perſonne friande, *chat*, ou *chatte*.

On appelle du *ſirop de pied de chat*, celuy qui eſt fait avec une petite herbe rouge qui a la figure du pied de *chat*.

On appelle auſſi une meſchante herbe ſeche qui vient dans les prez, des *chats*.

CHAT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme qui s'en va d'une maiſon ſans dire adieu, qu'il a emporté le *chat*. On dit de celuy qui prend garde ſoigneuſement aux actions d'un autre, qu'il le guette comme le *chat* fait la ſouris. On dit auſſi, qu'un *chat* eſchaudé craint l'eau froide, pour dire, que celuy qui eſt eſchappé d'un peril, craint tout ce qui eſt de même nature. On dit auſſi de deux perſonnes ennemies, qu'elles s'aiment comme chiens & *chats*. On dit auſſi, Jetter le *chat* aux jambes à quelqu'un, pour dire, le rendre coupable d'une faute qu'un autre a faite. On dit, qu'une fille a laiſſé aller le *chat* au fromage, pour dire, qu'elle a ſuccombé à quelque tentation amoureuſe. On dit, qu'une perſonne s'eſt ſervie de la patte du *chat* pour tirer les marons du feu, pour dire, qu'elle a mis quelqu'un au haſard, pour profiter de ſa ſimplicité, ou de ſa temerité. On dit de deux antagoniſtes qui ſçavent bien attaquer & ſe deffendre, A bon *chat* bon rat. On dit encore d'un homme habile, & qui entend à demi-mot, qu'il entend bien *chat*, ſans qu'on diſe minon. On dit d'un meſchant payeur, & qui ne paye pas en argent comptant, qu'il a payé en *chats* & en rats. Ce proverbe eſt ancien, & ſeroit ridicule au pied de la lettre à ceux qui n'en ſçauroient pas l'origine. Je croy qu'il vient du mot de *chas*, qui ſignifioit autrefois une *maiſon*; & on dit encore en Lyonnois & en Berry, qu'une maiſon conſiſte en trois *chas*, pour dire, en trois chambres ou en trois eſtages. Le mot de *ras* a ſignifié auſſi un *champ* ou *heritage uni* où il n'y a point de baſtiment: d'où vient qu'on dit encore *raſe* campagne, *rez* de chauſſée, *rez* pieds *rez* terre. Ainſi on a dit qu'un homme payoit en *chats* & en *rats*, lors qu'au lieu d'argent comptant qui a un prix certain, il payoit ſes creanciers en heritages baſtis & non baſtis, qu'il obligeoit de prendre au prix qu'il vouloit. On dit encore, que la nuit tous *chats* ſont gris, pour dire, que toutes les femmes ont aſſez de beauté la nuit. On dit encore, que le mou eſt pour les *chats*, parce qu'on les nourrit avec du mou, qui eſt le poulmon de bœuf. On dit encore d'un homme qui a quelques eſgratignеures au viſage, qu'il s'eſt joüé avec les *chats*. Regnier a dit auſſi dans ſes Satires,

Je devins auſſi fier qu'un *chat* amadoüé.

On dit auſſi, Dés que les *chats* ſeront chauſſez, pour dire, De bon matin. On dit d'un homme mal propre, qu'il eſt propre comme une eſcuelle à *chat*. On dit encore, Il ne faut pas reveiller le *chat* qui dort, pour dire, qu'il faut laiſſer en repos ceux qui nous peuvent faire du mal. On dit, Acheter *chat* en poche, pour dire, Acheter quelque choſe ſans la voir.

On

Digitized by Google

On appelle *herbe aux chats*, ce que les Latins appellent *nepeta* ou *calamintha*; & *chattepeleuſe*, une vermine qu'on appelle autrement *calendre*, en Latin *curculio*.

CHATHUANT. ſ. m. Oiſeau nocturne & de mauvais augure. C'eſt la même choſe que *hibou* & le *duc*. Il eſt de la figure d'une choüette, & de la grandeur d'une petite aigle, tanné & roux, & tacheté de noir, ayant la teſte & les griffes de chat. Il y en a de differente eſpece, plumage & groſſeur. Les *chathuants* & les choüettes ont été adorez au Perou, à cauſe de la beauté & ſubtilité de leurs yeux qui voyent dans les tenebres. En Latin *bubo*, *noctua*. Ce mot vient de *catus ululans*, parce que cet oiſeau a une teſte de chat, & prend les ſouris comme un chat, & crie fort haut la nuit: ce qu'on appelloit autrefois *huer*. Menage. Du Cange le derive de *cavanna*, ou *cavannus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au même ſens.

CHAT-PARD, eſt un animal feroce qu'on croit eſtre engendré de deux eſpeces. On en a diſſequé un à l'Academie Royale des Sciences. Sa hauteur étoit d'un pied & demi, & ſa longueur depuis le bout du muſeau juſqu'au commencement de la queuë étoit de deux pieds & demi. Il eſtoit du reſte ſemblable au chat, excepté qu'il avoit le col & les barbes un peu plus courts, & qu'il eſtoit bien plus grand que les chats, mais auſſi bien plus petit que le leopard. Son poil étoit roux, & le ventre iſabelle. La gorge & le deſſous de la maſchoire eſtoient blancs, & par tout il y avoit des taches noires, qui eſtoient longues ſur le dos, & rondes ſur le ventre & les pattes.

CHATTE, en termes de Marine, eſt une barque d'environ 60. tonneaux, ronde de hanches & d'eſpaules, qui eſt raſe & ſans aucun acaſtillage, qui n'a que deux maſts, dont les voiles portent des bonnettes maillées.

CHATTEMITTE. ſ. f. Qui fait l'humble, le devot, l'hypocrite, pour tromper les autres.

CHATTER, *Chattonner*. v. n. Faire de petits chats.

CHATTIERE. ſ. f. Ouverture ou trou qu'on laiſſe à une porte ou à une cloiſon, pour donner entrée aux chats dans des chambres & des greniers, afin qu'ils y aillent faire la guerre aux ſouris.

CHATTON. ſ. m. Petit chat.

CHATTON, ſignifie auſſi l'endroit où on enchaſſe une pierre precieuſe dans un anneau, un poinçon, un cachet, &c. Menage pretend que ce mot vient de *caſtrum*, & qu'on a dit autrefois *caſton*. Les Latins l'appellent auſſi *paleta* ou *pala*.

CHATOUILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on chatouille. C'eſt auſſi le ſentiment qui naiſt de cette action. Il y a bien des gens qui craignent le *chatouillement*.

CHATOUILLER. v. act. Toucher legerement quelque perſonne en quelque partie delicate, enſorte que cela luy cauſe quelque plaiſir ou eſmotion. On *chatouille* les perſonnes aux hanches, à la plante des pieds. Ce mot vient de *catullare*, qu'on a dit pour *catullire*. Les Picards diſent encore *catouiller*. Menage.

CHATOUILLER, ſe dit auſſi du ſentiment qui donne du plaiſir au corps. La Muſique *chatouille* l'oreille. les bonnes odeurs *chatouillent* le nez. les bonnes ſaveurs *chatouillent* le gouſt.

On le dit figurément en choſes ſpirituelles. La loüange, les applaudiſſemens *chatouillent* l'eſprit. les penſées agreables nous *chatouillent* l'ame. ce diſcours *chatouille* bien ſa vanité.

On dit en termes de Manege, *Chatouiller* de l'eſperon.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe *chatouille* pour ſe faire rire, quand il rit ſans ſujet apparent, ou par quelque imagination agreable qui luy paſſe dans l'eſprit.

CHATOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

CHATOUILLEUX, EUSE. adj. Qui eſt delicat, ſenſible au chatouillement. Les jeunes gens ſont plus *chatouilleux* que les vieillards. On appelle un cheval *chatouilleux*, lors qu'il eſt trop ſenſible à l'eſperon, qu'il le fuit, & qu'il n'y obeït pas d'abord.

On dit figurément, qu'une affaire eſt *chatouilleuſe*, quand elle eſt delicate, douteuſe, problematique.

On le dit auſſi de celles qui ſont dangereuſes, difficiles à manier. Les affaires d'Eſtat ſont bien *chatouilleuſes*. le maniement des deniers publics eſt un employ fort *chatouilleux*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt fort *chatouilleux* ſur le point d'honneur, ſur la conſcience, pour dire, qu'il y eſt fort delicat, qu'il eſt fort aiſé à bleſſer en ces occaſions.

CHAUD, CHAUDE. adj. & ſubſt. Corps qui contient en ſoy quelques parties ignées, quelques atomes de feu. Le *chaud* exceſſif qu'il fait au milieu de l'Afrique la rend deſerte. le feu eſt *chaud* au ſupreme degré. cela ſe pele avec de l'eau *chaude*. le *chaud* du jour eſt vers le midy. Ce mot vient du Latin *caldum*: l'on diſoit autrefois *cald*. Voyez Menage.

CHAUD, ſe dit auſſi de ce qui a la vertu d'exciter de la chaleur, ou de la conſerver. Le poivre eſt *chaud*. la chaux eſt *chaude*. l'eſprit de vin eſt *chaud*. ce manteau eſt *chaud*. cette chambre eſt *chaude*, bien fermée. On a veu en 1653. en Pologne & en Lithuanie des hommes mourir de *chaud*, quoy que ce ſoit un pays froid; & on tient que le froid y eſt moins dangereux.

On appelle *fievre chaude*, celle qui cauſe le delire & le tranſport au cerveau.

CHAUDE COLLE, ſignifie, Chaude meſlée & pourſuitte.

CHAUDES LARMES, ſont celles qui coulent avec impetuoſité, quand on a le cœur ſerré de quelque douleur violente, à la difference de celles qui viennent goutte à goutte par quelque mouvement des muſcles ou bleſſures de l'œuil, ou qui viennent de joye & de tendreſſe.

CHAUD, ſe dit auſſi en Morale, des prompts & violents mouvements que cauſent les paſſions dans l'eſprit, ou le cœur des hommes. Ainſi on appelle un *chaud* ami, un homme prompt à rendre ſervice. On dit, qu'un homme a le ſang *chaud*, pour dire, qu'il eſt colere & emporté; que les Picards ont la teſte *chaude*; qu'un homme eſt *chaud* de reins, pour dire, qu'il eſt adonné à la paillardiſe.

On dit en ce ſens, une *chaude* alarme, pour dire, une émotion cauſée ſubitement par la nouvelle de quelque danger prochain. une *chaude* attaque, pour dire, une attaque violente, impetueuſe. il faiſoit *chaud* en cette occaſion, pour dire, il y faiſoit dangereux, on s'y battoit avec chaleur. On dit auſſi d'une bourde, Il me l'a donnée toute *chaude*, pour dire, il venoit de l'inventer, de la fabriquer.

On dit auſſi parmi les joüeurs, qu'un homme a la main *chaude*, pour dire, qu'il eſt heureux, qu'il a fait pluſieurs mains, qu'il a gagné pluſieurs coups de ſuitte.

FER CHAUD, ſe dit auſſi d'un ſerment qu'on faiſoit autrefois en Juſtice par l'attouchement du fer ardent. Voyez *Preuve*.

A LA CHAUDE. adv. D'une maniere prompte, chaude & violente. Il luy a dit des injures *à la chaude*, dans les premiers mouvements de la colere. il fut tué bien des gens *à la chaude*, lors qu'on força cette ville.

On dit proverbialement, Tomber de fievre en *chaud* mal, pour dire, d'un petit malheur entrer en un plus grand.

On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop froid, ni de trop *chaud*, pour dire, qu'il n'eſt point degouſté, que tout luy eſt bon, qu'il prend par tout. On dit,

Digitized by

qu'un homme ſouffle le froid & le *chaud*, pour dire, qu'il n'eſt d'aucun parti aſſeuré, qu'il ſouſtient le pour & le contre, qu'il dit du bien & du mal des mêmes gens. On dit auſſi, qu'il faut battre le fer tandis qu'il eſt *chaud*, pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer eſchapper l'occaſion. Et on dit ironiquement à ceux qu'on veut taxer de froideur, Vous eſtes un *chaud* lambin, un *chaud* lancier. On dit auſſi pour exaggerer la chaleur d'une chambre, qu'il y fait *chaud* comme dans un four.

CHAUDE. ſ. f. Feu violent que donnent les ouvriers qui travaillent aux forges & aux verreries. Chez les Verriers on le dit de la cuiſſon de la matiere propre à faire le verre. On a fait tant de cents de verre d'une telle *chaude*, d'une telle quantité de matiere cuitte. Dans les forges on appelle *chaude ſuante*, le feu qu'on donne au fer, quand il eſt ſi violent, qu'il commence à tomber par gouttes & à ſe fondre. Dans les monnoyes on dit, Battre la *chaude*, lors qu'on bat des lingots d'or ſur l'enclume à coups de marteau, aprés qu'ils ont été tirés du moule, auparavant que de les donner aux ouvriers.

CHAUDEAU. ſ. m. Bouillon qu'on porte aux mariez le lendemain de leurs nopces.

CHAUDEMENT. adv. D'une maniere chaude, prompte, violente. Quand on eſt enrumé, il ſe faut tenir *chaudement*. les procés criminels ſe doivent pourſuivre *chaudement*.

CHAUDERON. ſubſt. maſc. Utencile de cuiſine fait de cuivre, ou de fer, de fonte, qui a une ance mobile par laquelle on l'accroche à la cremaillere. Il ſert à faire cuire, ou à faire chauffer quelque choſe ſur le feu. Les Orfevres appellent auſſi le *chauderon* d'une caſſolette, la partie où on met les odeurs, & ſous laquelle on met le feu. On dit auſſi pour blâmer le ſon d'une cloche, que ce n'eſt qu'un *chauderon*. Ce mot vient du Latin *caldarium*, de *caldus*, pour *calidus*.

CHAUDERONNIER, IERE. ſubſt. Artiſan qui fait, ou qui vend des chauderons, des reſchauts, & autres utenciles de cuiſine. Un ſifflet de *Chauderonnier* eſt un ſifflet compoſé de pluſieurs petits tuyaux de fer blanc, qui leur ſert à ſe faire connoiſtre en criant par les ruës. On reproche aux *Chauderonniers*, qu'ils ſont ſujets à mettre la piece auprés du trou: ce qui ſe dit figurément de ceux qui racommodent mal quelque beſogne que ce ſoit.

CHAUDERONNERIE. ſubſt. fem. Marchandiſe de chauderons, & autres utenciles de cuivre. A la Foire St. Germain il y a une ruë de la *Chauderonnerie*.

CHAUDIER. v. act. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des levrettes ou lices qui entrent en chaleur. On fait *chaudier* les lices en leur donnant des aumelettes avec poivre & muſcade, & par autres artifices. Les maſtines *chaudient* en Janvier.

CHAUDIERE. ſ. f. Grand vaiſſeau de cuivre ou de fer ſous lequel on met du feu pour faire cuire, bouillir, ou affiner quelque choſe. *Chaudiere* de Braſſeur de biere, de Chapelier, de Teinturier, d'Affineur de ſucre, &c. Les Payens ont fait ſouffrir le martyre dans des *chaudieres* d'huile bouillante.

La *chaudiere*, en termes de Blaſon, eſt une marque de grande nobleſſe, ſur tout en Eſpagne & en Portugal, parce qu'elle n'eſtoit portée ſur les Eſcus que par des Grands Seigneurs, qu'ils appelloient *ricos hombres*, ou *de caldera y dependon*: ce qui reſpondoit à nos Seigneurs Bannerets de France, parce qu'ils pouvoient non ſeulement lever des ſoldats, mais de plus ils étoient obligez de les nourrir.

CHAUDIERE, en termes de Marine, ſignifie, Cuiſine, bonne chere. Les Mariniers qui ont pris à la ligne ou au harpon de gros poiſſons, en font *chaudiere*, c'eſt à dire, en font feſtin entre eux.

CHAUFFAGE. ſ. m. Proviſion de bois à bruſler qu'on fait dans une maiſon pour ſe chauffer. Il faut tant de cordes de bois par an pour le *chauffage* de cette maiſon.

CHAUFFAGE, eſt auſſi un droit qu'ont pluſieurs Seigneurs, Communautez & Officiers, de couper du bois pour leur proviſion dans les foreſts du Roy. Les Maîtres des Eaux & Foreſts ont parmy leurs droits celuy de *chauffage*, ils prennent ſouvent leur *chauffage* en argent.

CHAUFFER. v. act. Rendre chaud quelque choſe, en y appliquant l'action du feu. Quand on a *chauffé* un poeſle, on ſe paſſe aiſément de feu. on *chauffe* le four avant que d'y mettre du pain. Ce mot vient de *calfare* pour *calefacere*. Menage.

On le dit auſſi de ce qui devient chaud par l'action du Soleil. Un gueux qui ſe met au Soleil, ſe *chauffe* aux deſpens de Dieu.

On le dit auſſi dans les grandes ardeurs de l'eſté, quand on voit un temps qui menace de quelque orage, que c'eſt un bain qui *chauffe*.

CHAUFFER les pieds à quelqu'un, ſignifie luy donner la queſtion par le moyen du feu. On met le patient ſur une roulette, & on en approche les pieds nuds bien prés du feu.

On dit proverbialement, Ce n'eſt pas pour vous que le four *chauffe*, à ceux qui pretendent avoir part en quelque affaire, à quelque feſte, & qu'on en veut exclurre. On dit auſſi à un meſchant homme, Tu ſeras bien *chauffé* en l'autre monde, pour le menacer qu'il ſera damné. On dit auſſi, Il verra de quel bois je me *chauffe*, pour dire, quel homme je ſuis. On dit encore, Allez luy dire cela, & vous allez *chauffer* au coin de ſon feu, pour deffier quelqu'un d'aller dire en face à quelque autre une choſe qui le doit choquer.

CHAUFFÉ, ÉE. part. & adj.

CHAUFFE-CIRE. ſ. m. Officier du corps de la Chancelerie, qui amolit & prepare la cire pour la rendre propre à ſceller.

CHAUFFE-LIT. ſ. m. Ce qui ſert à chauffer un lit, ſoit une baſſinoire, un moine, ou autre utencile de cette nature.

CHAUFFERETTE. ſ. f. Petit coffret qu'on met ſous les pieds pour les tenir chauds. Il eſt garny de lames de fer, entre leſquelles on met le feu. Le deſſus eſt percé de pluſieurs petits trous pour luy donner de l'air, & en laiſſer ſortir la chaleur.

CHAUFFOIR. ſ. m. Linge qu'on chauffe pour tenir chaudement quelques parties du corps. Cette femme a preparé deux douzaines de *chauffoirs* pour ſes couches.

CHAUFFOIR, eſt auſſi une chambre commune où on ſe va chauffer dans les Couvents & dans les hoſpitaux.

CHAUFFOUR. ſ. m. Grand fourneau dans lequel on cuit la chaux.

CHAUFFOURNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait la chaux, qui la fait cuire dans le fourneau. Philbert de Lorme declame fort contre les *Chauffourniers* d'Italie, auxquels il voyoit faire de la chaux des plus beaux chapiteaux & corniches de l'antiquité. On l'a appellé en Latin *califurnium*.

CHAUME. ſ. m. Partie du tuyau du bled qui reſte attaché à la terre quand on l'a ſcié. On bruſle les *chaumes* en beaucoup d'endroits pour engraiſſer la terre. on couvre les maiſons de *chaume*.

Le pauvre en ſa cabane où le *chaume* le couvre.
Malherbe.

Ce mot vient de *culmus*, Nicod; ou plûtoſt de *calamus*.

CHAUMER. v. act. Arracher le chaume, & le mettre en botte pour ſervir à couvrir des maiſons, des murailles de bauge.

CHAU-

CHAUMIERE. ſ. f. On diſoit autrefois *Chaumine*. Petite maiſon couverte de chaume, telles que ſont celles des pauvres payſans.

On le dit figurément, & par exaggeration, quand on veut parler modeſtement de quelque maiſon de campagne qui n'eſt pas fort ſuperbe. J'ay en cette Province une petite *chaumiere* à voſtre ſervice.

CHAUSSANT, ANTE. adj. Qu'on chauſſe aiſément, qui s'étend uniment ſur la jambe. Les bas de ſoye ſont plus *chauſſants* que ceux de drap. On dit auſſi au figuré, qu'un homme n'eſt gueres commode, ni facile dans les affaires, qu'on a de la peine à le gouverner.

CHAUSSE. ſ. f. Un bas, ce qu'on met ſur la jambe pour couvrir ſa nudité, ou pour la tenir chaudement. Ce mot vient de *calga*, comme *fraiſe* de *fraga*, qui avoit été fait de *caliga*, d'où vient auſſi le mot de *chauſſon* & de *calçon*. Menage. Du Cange le derive de *calcia*, mot de la baſſe Latinité qu'on a dit dans le même ſens, *quòd interdum cum calceis conjungeretur & unà calcearetur*.

CHAUSSE, eſt auſſi une piece de drap ou d'eſtamine, ou même de papier gris ſans colle, qui aboutit en pointe comme un capuchon, qui ſert aux Chymiſtes, aux Apothicaires & autres pour filtrer & clarifier les liqueurs. On paſſe l'hypocras, l'eau de blanc d'œuf par la *chauſſe*.

CHAUSSES, au plur. ou *Haut-de-chauſſes*, ſignifie la partie inferieure de l'habit d'un homme, qui luy couvre les feſſes, le ventre & les cuiſſes. Les canons des *chauſſes* ſont les deux coſtez par où on paſſe les jambes. *Chauſſes à tuyaux d'orgues*, ce ſont des *chauſſes* qui ſont ſi amples, que les plis qu'elles font naturellement imitent les tuyaux d'orgues.

CHAUSSES, ſignifie auſſi, des trouſſes ou gregues ou culottes d'un Page. Ce Gentilhomme a quitté les *chauſſes* depuis peu; pour dire, il eſt ſorti de page.

CHAUSSES, en termes de Marine, ſe dit par quelques-uns du preſent ou pot de vin que le Marchand Chargeur donne au Maiſtre, tant pour luy, que pour diſtribuer dans l'occaſion. Ce qu'on luy donne pour luy en particulier, & qu'il ne partage point, eſt d'ordinaire autant que le fret d'un tonneau.

CHAUSSES, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit à celuy qu'on veut chaſſer d'auprés de ſoy, Va te promener, tu auras des *chauſſes*, ou ſimplement, Va-t-en, tire tes *chauſſes*. On dit auſſi de ceux qui ſe ſont mis en ſeureté par la fuitte, qu'ils ont bien fait de tirer leurs *chauſſes*. On dit pour ſe mocquer de la pauvre Nobleſſe, C'eſt un Gentilhomme de Beauce, qui ſe tient au lit quand on raccouſtre ſes *chauſſes*. On dit auſſi, Il eſt ſi pauvre qu'il n'a pas des *chauſſes*. On dit d'un jeune homme, qu'il a la clef de ſes *chauſſes*, quand il eſt hors d'âge d'avoir le fouët. On dit des Sergents qui mettent un homme priſonnier, qu'ils le tiennent au cul & aux *chauſſes*. On le dit auſſi des parties adverſes qu'on a reduittes à l'extremité, qui ne peuvent plus fuir leur condamnation, ou de qui on juge le procés, qu'on les tient au cul & aux *chauſſes*. On dit d'une femme qui gourmande ſon mari, qui fait les affaires de la maiſon, qu'elle porte le haut-de-*chauſſes*. On dit à celuy à qui on voit des bas deſpareillez, qu'il a des *chauſſes* de deux Parroiſſes.

CHAUSSE'E. ſ. f. Conſtruction ou groſſe maſſe de pierre ou de terre graſſe & bien battuë pour retenir les eaux d'un eſtang, ou empéchet que des rivieres ne ſe débordent dans des lieux plus bas. On a fait une *chauſſée* le long de cette vallée pour empéchet les inondations. Ce mot vient de *calcata*. Nicod. Paſquier croit que ce mot a été dit par corruption de *hauſſée*. Spelman & Somnerus le derivent *à calceando*, *aut à calce*, *quia ejuſmodi via calce muniuntur*. Berger dans les grands Chemins des Romains, dit qu'il vient *à peditum calceis quibus teruntur*. On les a appellées dans la baſſe Latinité, *calcea*, *calceia*, *calceata* & *calcetum*. Du Cange.

CHAUSSE'E, ſe dit auſſi des chemins de pierre, des jettées de terre qu'on fait dans des lieux bas & mareſcageux, pour y faire un paſſage ſeur & commode. La ville de Mexique eſt baſtie au milieu d'un lac, & on n'y arrive que par de longues *chauſſées*. *Chauſſée* a ſignifié auſſi autrefois *eſcluſe*.

On appelle le *rez de chauſſée*, le haut de la *chauſſée*, qui eſt d'ordinaire au niveau de la campagne, parce qu'on ne les baſtit ordinairement que dans les lieux bas où s'écoulent les eaux, pour les tenir au niveau des terres. Ainſi on dit, que des fondemens ſont élevés juſqu'au *rez de chauſſée*, pour dire, au niveau du terrain où on baſtit, & juſqu'où on éleveroit une *chauſſée*, ſi on y en vouloit baſtir une effectivement.

CHAUSSE-PIED. ſ. m. Ce qui ſert à chauſſer plus aiſément des ſouliers, & à en relever les quartiers ſur le talon. C'eſt ordinairement une large laniere de cuir velu, & non courroyée, faite d'une peau de veau mort né. On en faiſoit autrefois de corne, & même de fer.

CHAUSSE-PIED, ſe dit figurément des choſes qui donnent de la facilité à en faire une autre. Une charge qu'achete un jeune homme eſt un *chauſſe-pied* de mariage.

On dit quand on a reüſſi en quelque affaire ſans le ſecours d'autruy, Nous voilà dedans ſans *chauſſe-pied*.

CHAUSSER. v. act. & n. Mettre des bas, des ſouliers, des bottes & autres couvertures de jambes. Ces bas de ſoye *chauſſent* bien. qui eſt le Cordonnier qui vous *chauſſe*? Ce mot vient de *calceare*. Nicod.

CHAUSSER les eſperons, ſe dit d'une ceremonie qui ſe fait en recevant un Chevalier, quand le Roy ou le Grand Maiſtre de l'Ordre luy ceint luy-même l'épée au coſté, & luy met aux pieds les eſperons.

On dit figurément, *Chauſſer* les eſperons aux ennemis, pour dire, les pourſuivre vivement aprés qu'on les a deffaits, les obliger à ſe ſervir de leurs eſperons.

CHAUSSER des arbres, c'eſt, Mettre aux pieds des arbres de la terre nouvelle, du terreau, du fumier pour les faire porter davantage.

On dit en termes de Fauconnerie, *Chauſſer* la grande ſerre de l'oiſeau, lors qu'on entrave l'ongle du gros doit d'un petit morceau de peau.

On dit figurément, *Chauſſer* le cothurne, pour dire, S'appliquer à compoſer ou à repreſenter des pieces de theatre.

On dit encore figurément, que deux hommes *chauſſent* à même point, pour dire, que ce qui convient à l'un eſt propre à l'autre, qu'ils ſont de même humeur, de même genie. On dit auſſi, *Chauſſez* vos lunettes, pour dire, Regardez la choſe plus exactement & de plus prés. Se *chauſſer* une opinion dans la teſte, pour dire, ſe la mettre fortement dans l'eſprit. Cet homme n'eſt pas aiſé à *chauſſer*, pour dire, n'eſt pas aiſé à perſuader, à gouverner. quand il a ſon bonnet *chauſſé*, ſa teſte *chauſſée*, pour dire, quand il eſt aheurté à une opinion, il y eſt ferme.

CHAUSSÉ, ÉE. part. & adj.

On dit au Manege, qu'un cheval eſt *chauſſé* trop haut, quand ſes balſanes & marques blanches montent trop haut ſur ſes jambes.

CHAUSSÉ, en termes de Blaſon, eſt le contraire de *chapé*, & ſe dit, lors qu'une eſpece de chevron plein & maſſif eſt renverſé, & touche de ſa pointe celle de l'Eſcu, enſorte que le champ de l'Eſcu luy ſert comme de *chauſſe* ou de veſtement qui l'entoure de bas en haut; au lieu que quand il eſt droit, il luy ſert de chape ou de manteau. L'un & l'autre forment un triangle ſur le champ de l'Eſcu.

CHAUSSÉ, ou *chauchié*, ſignifioit autrefois, Chemin ferré : d'où eſt venu le mot de *chauſſée*, ſelon Borel.

On dit d'un homme qui ſe ſauve à la haſte, qu'il eſt ſorti un pied *chauſſé*, & l'autre nud. On dit auſſi, Le Diable l'a emporté tout *chauſſé* & tout veſtu. On dit auſſi, Dés que les chats ſeront *chauſſez*, pour dire, de bon matin.

CHAUSSETRAPES. ſ. f. Ce ſont quatre pointes de fer diſpoſées de telle ſorte, qu'il y en a toûjours trois qui portent à terre, & une demeure debout. On en ſeme pluſieurs dans un champ où la cavalerie doit paſſer, afin qu'elles ſe fichent dans les pieds des chevaux, & les enclouënt.

On appelle auſſi en termes de Chaſſe *chauſſetrapes*, des pieges à prendre des loups, & quelques autres beſtes. Du Cange l'appelle en Latin *calcacrepa*.

CHAUSSETTE. ſ. f. Bas de toile qu'on met par deſſous la chauſſe ou le bas de ſoye, ou de drap.

CHAUSSETTIER. ſ. m. Ce mot ſe joint ordinairement avec Drappier. C'eſt un Marchand de draps de laine, qui fait l'un des ſix Corps des Marchands de Paris. On les a appellez *Drappiers-Chauſſetiers*, parce que dans le ſiecle paſſé il falloit avoir à faire à deux Marchands pour ſe faire faire un habit. Les Pourpointiers faiſoient les pourpoints, qui étoient de ſatin, de velours, ou de peaux de ſenteur. Les Drappiers faiſoient les chauſſes, qui étoient toûjours de drap, & differentes des pourpoints. Les Tailleurs n'étoient appellez que pour les façons, & ne pouvoient rien fournir, à cauſe qu'ils n'étoient pas Marchands. On n'a fait la reünion de ces deux Corps de Pourpointiers & de Tailleurs qu'en l'année 1656.

CHAUSSON. ſ. m. Ce qui ſert à couvrir le bas du pied, & qu'on met dans les ſouliers ſous les chauſſes. On fait des *chauſſons* de toile, de laine, de coton, de chamois, d'oüate.

CHAUSSON, eſt auſſi une eſpece de ſouliers legers, plats, & ſans talon, dont la ſemelle eſt de feutre, ou de drap, & dont on ſe ſert pour joüer partie à la Paume, pour apprendre à danſer, à faire des armes, & autres exercices où il faut avoir le pied ferme & leger. St. Amanta dit de la toilette d'un debauché,

Où le luxe mis hors d'arçon
Ne monſtre pour tout équipage,
Qu'un peigne dedans un *chauſſon*.

CHAUSSURE. ſ. f. Couverture du pied, ou de la jambe. Les chauſſes, ſouliers, bottes, pantoufles, brodequins, ſont compris ſous le nom de *chauſſure*. Les gens qui font profeſſion de galanterie, ont toûjours grand ſoin que leur *chauſſure* ſoit propre, mignonne, &c.

On dit, qu'un homme a trouvé *chauſſure* à ſon pied, pour dire, qu'il a trouvé une choſe qui luy convient, une perſonne qui eſt de même humeur, de même genie. Cet homme eſt pacifique, il a eſpouſé une femme fort douce, il a trouvé *chauſſure* à ſon pied. On le dit auſſi d'un ennemi, quand on l'a trouvé d'égale force. Cet homme eſt un grand chicaneur, mais il a trouvé *chauſſure* à ſon pied, il a affaire à un homme qui en ſçait autant que luy.

CHAUVE. adj. m. & f. Qui a toute la teſte ſans cheveux, ou ſa meilleure partie. Les hommes deviennent *chauves* de bonne heure, depuis qu'ils ſe ſont deſſechez la teſte, en y mettant de la poudre. La mode des perruques a été fort favorable aux *chauves*. Ce mot vient du Latin *calvus*.

On dit figurément, que l'occaſion eſt *chauve* par derriere, pour dire, qu'il la faut prendre aux cheveux, & ne la pas laiſſer eſchapper.

CHAUVE-SOURI. ſ. f. Petit oiſeau nocturne, dont les ailes, au lieu de plume, ſont de peau & de cartilage. Il reſſemble à la ſouri. La *chauve-ſouri* ſe ſert des deux pieds de devant pour voler, & elle ne s'apprivoiſe jamais. En Latin *veſpertilio*. Elle a été ainſi appellée du mot *chauve*, à cauſe qu'elle n'a ni poil, ni plume ; & pour cela on l'a appellée en pluſieurs endroits *rat pennade*. Il y a à Madagaſcar, au Breſil & aux Maldives des *chauve-ſouris* groſſes comme des corbeaux, qui ont la teſte comme celle d'un renard. Elles ſe pendent aux arbres pour ſe repoſer par de petites agraffes qui ſont aux nœuds de leurs ailes. Elles ſuccent le ſang des hommes la nuit, s'attachant au premier membre qu'elles trouvent découvert. Hiſt. des Ind. A la coſte de Darien aux Indes Occidentales il y a des *chauve-ſouris* dont la picqueure eſt venimeuſe, & quelquefois mortelle. Elles ont cela de remarquable, que quand elles ont picqué un homme, les jours ſuivants elles le choiſiront entre cent perſonnes pour le picquer encore dans le même endroit. Herrera. On les honore fort chez les Caraïbes. Ils les tiennent pour de bons Anges qui gardent leurs maiſons pendant la nuit, & appellent ſacrileges ceux qui les tuent. Il y en a d'autres à la Chine qui ſont auſſi groſſes que des poules, & dont les Chinois mangent la chair, qu'ils ne trouvent pas moins delicate. Voyage de la Chine.

On dit des maſques, qu'ils ont couru le bal la nuit en *chauve-ſouri*, quand ils ſe ſont déguiſez à la haſte & ſans ornements, en mettant une juppe de femme attachée à leur col, & pendante juſqu'aux genoux.

CHAUVETE'. ſ. f. Eſtat d'une teſte chauve dont le poil eſt tombé, ou la plus grande partie. Les Medecins diſent plus ordinairement *calvitie*.

CHAUVIR. v. n. Dreſſer les oreilles. Il ne ſe dit que des animaux qui ont les oreilles longues & pointuës, comme les aſnes, mulets, &c.

CHAUX. ſ. f. Pierre, marne, marbre ou autre matiere ſemblable qu'on bruſle, & qu'on fait cuire à grand feu dans un four baſti exprés, dont enſuitte on fait du mortier pour baſtir. La *chaux vive*, eſt celle qui ſort du fourneau. *Chaux eſteinte*, eſt celle qu'on delaye dans un baſſin avec de l'eau, & qu'on reſerve pour faire à quelque temps de là du mortier. *Chaux fuſée*, eſt celle qu'on a laiſſé long-temps à l'air ſans l'eſteindre, dont toutes les parties ignées ſe ſont évaporées peu à peu, qui s'eſt reduite en poudre tres-menuë, & qui n'eſt plus bonne à rien. On blanchit les murailles avec de la *chaux*. Du lait de *chaux*. La meilleure *chaux* eſt celle qui ſe fait de la pierre la plus dure, & qui eſt éteinte au ſortir du fourneau. Les murs des fondements ſe font à *chaux* & à ſable.

CHAUX, ſe dit en Chymie de cette eſpece de cendre ou poudre tres-menuë qui reſte des metaux ou des mineraux qui ont été long-temps en un feu tres-violent. L'or & l'argent qu'on a reduit en *chaux* ſe remettent par l'art dans leur premiere nature. La *chaux* d'eſtain s'appelle de la *potée*, qui ſert à polir les miroirs d'acier. La *chaux* d'airain s'appelle *as uſtum* chez les Droguiſtes.

On dit proverbialement, qu'une affaire eſt faite à *chaux* & à ciment, pour dire, qu'elle ſubſiſtera, quelque deſſein qu'on ait de la ruiner. Ce mot de *chaux* vient du Latin *calco*. *Calx ſit ex lapidibus calefactis & aduſtis.*

C H E.

CHEAUS. ſ. m. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des petits de la louve, & même des chiens & des renards.

CHEF. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la teſte de l'homme, & qui n'eſt plus en uſage qu'en Poëſie & en matiere de devotion. Ainſi Corneille a dit dans le Cid,

- - - - - - - & le mortel affront
Qui tombe ſur mon *chef* rejaillit ſur ton front.

Digitized by Google

Il y a plusieurs *chefs*, plusieurs reliques des Saints dans cette Eglise. Nicod derive ce mot du Grec *kephalé* signifiant *teste*, comme qui diroit *ceph*, aussi-bien qu'Henry Estienne. Mais Menage soustient qu'il vient de *capo*, qui a été fait de *caput*.

CHEF, se dit encore à present des testes des bestiaux. Cet homme a 200. *chefs* de bestes à corne qu'il a donnez à chepteil à son Fermier. il y a 200. *chefs* de volailles dans cette basse-cour.

CHEF, se dit au figuré de ce qui est le premier & le principal en chaque chose, & premierement des personnes qui ont du commandement. JESUS-CHRIST est le *Chef* invisible de l'Eglise; le Pape en est le *Chef* visible. le Chancelier est le *Chef* de la Justice & de tous les Conseils du Roy. le Premier President est le *Chef* du Parlement.

CHEF, se dit encore en termes de Guerre. Agamemnon étoit le *Chef* des Grecs qui assiegerent Troye. tous les *Chefs* de l'armée s'assemblerent, c'est à dire, tous les principaux Officiers. un *Chef* de parti. un *Chef* d'escadre sur la mer, est un Officier general qui commande un detachement, ou une division de vaisseaux.

On appelle *Chef de file*, le soldat qui est au premier rang d'un bataillon. *Chef de demie-file*, celuy qui est le quatriéme, quand les bataillons ne sont composés que de six soldats de hauteur, comme ils le sont d'ordinaire.

CHEF, se dit aussi de ceux qui sont les premiers en quelque charge, quoy qu'ils n'ayent pas de commandement sur les autres, mais seulement quelque prerogative: comme, le *Chef* d'une deputation porte la parole. le *Chef* de gobelet donne à boire au Roy. un *Chef* de Panneterie, &c.

CHEF, se dit encore dans les familles & les maisons particulieres. Il y a tant de *chefs* de famille dans cette Paroisse. un tel Seigneur est *chef* du nom & des armes de cette maison, c'est à dire, l'aisné ou descendant de l'aisné: c'est luy seul qui doit porter les armes pleines de la maison. On l'a appellé en quelques lieux *chef d'hostie*, pour dire, d'hostel; & en la Coûtume de Saintonge & de Poitou, *Chemier*.

CHEF, se dit aussi des lieux principaux & dominans d'une Seigneurie, d'un Ordre. Il faut aller rendre la foy & hommage au *chef* lieu ou lieu chevel du Fief dominant dont on releve. On appelle *chef-cens*, le premier cens dû sur un heritage, par opposition à *surcens*: & on appelle *Chef-Seigneur*, le Seigneur suzerain qui possede le Fief chevet ou chevel, ou superieur, d'où dependent les autres. En la Coûtume de Normandie on appelle *chef-mets*, le principal manoir d'une succession. Les Abbayes qui sont *Chefs* d'Ordre sont toutes Regulieres, & c'est là où se tiennent les Chapitres Generaux, comme Clugny, Premonstré, Cisteaux, Clervaux. On a reüni cette Abbaye à cet Evêché tant en *chef*, qu'en membres.

CHEF, se dit aussi d'une personne particuliere, en quelques phrases: comme, Il a dit cela de son *chef*, pour dire, de luy-même & sans mission ni pouvoir. Cet Auteur ne dit rien de son *chef*, il emprunte tout des autres. Il n'a point de bien de son *chef*, mais il a beaucoup herité du *chef* de son oncle.

CHEF, se dit encore du commencement d'une piece de toile, de drap ou d'une autre estoffe. Le *chef* d'une piece est toûjours plus grossier, n'est jamais si beau que le milieu. On l'appelle aussi la *teste*.

CHEF, en termes de Charpenterie, est la partie qui termine le devant d'un bateau. Ce foncet a tant de toises entre *chef* & quille, c'est à dire, depuis le fond qui commence à se courber, jusqu'à l'autre bout. Sur la mer on appelle cette partie *estrave*.

CHEF, se dit aussi en quelque lieux de la mer, pour signifier Cap ou promontoire, & sur tout en Normandie & en Poitou. Le *chef* de Baye vers la Rochelle.

CHEF, signifie encore, Chapitre, article en fait de litterature & d'affaires. Toute cette doctrine se peut reduire à tant de *chefs*. il y a plusieurs *chefs* d'accusation contre un tel. il n'est appellant de cette sentence que d'un *chef* qui luy fait prejudice. cette requeste contient tant de *chefs* de demande.

On dit en ce sens au Palais, qu'une sentence est presidiale au premier *chef* de l'Edit, lors que la condamnation deffinitive n'excede pas 230. livres: qu'elle est au second *chef*, quand elle ne juge par provision que jusqu'à 500. livres. On dit aussi, un crime de Leze-Majesté au premier *chef*, quand il concerne la propre personne du Roy; au second *chef*, quand il concerne l'Estat, comme la fausse monnoye, &c.

CHEF, en termes de Blason, se dit de la partie superieure de l'Escu. Les Armes de France sont trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en *chef*, & une en pointe.

CHEF, se dit plus particulierement d'une des pieces honorables dont l'Escu est chargé. C'est celle qui se met au haut de l'Escu, & qui doit contenir la troisiéme partie de sa hauteur. Quand on taille l'Escu en pierre ou en relief, le *chef* se releve, & fait une éminence par dessus le reste. Il represente l'ancien diademe des Rois ou des Prelats, ou le timbre ou le casque du cavalier. Souvent il est sans ornement, mais d'un autre esmail que l'Escu. Souvent aussi il est chargé de diverses pieces, & qui ont divers ornements. Il y a des *chefs* eschiquetez, lozengez, herminez, emmanchez, dentez, de vair, &c.

Le *chef abaissé*, se dit quand le *chef* est destaché du bord superieur de l'Escu par la couleur du champ qui le surmonte, & qui le restreint du tiers de sa hauteur. Et quand il est separé du bord par une autre couleur que celle du champ, on l'appelle *surmonté*. On appelle aussi *chef chevronné*, *chef palé*, *chef bandé*, &c. quand le *chef* a un chevron, un pal, ou une bande qui le touchent du même esmail que luy.

CHEF COUSU, est un *chef* qui est de couleur aussi-bien que le champ de l'Escu, quoy qu'elle soit differente. Car afin que les Armes ne soient point fausses, & qu'il n'y ait point couleur sur couleur, ni metail sur metail, on a feint qu'on avoit rogné l'Escu par le dessus, & qu'on y avoit cousu & collé à la place un autre *chef* qui garde le même nom avec l'épithete de *cousu*.

CHEF RETRAIT, se dit quand le *chef* est moindre que la troisiéme partie de l'Escu. On l'appelle aussi, *chef rompu*.

CHEF SOUSTENU, se dit lors que les deux troisiémes parties du *chef* sont au haut de l'Escu, & que la troisiéme partie qui est en bas est d'un autre esmail.

EN CHEF, se dit adverbialement, pour marquer la superiorité & le premier rang & le tiltre. Il est Gouverneur *en chef* d'une telle place, c'est à dire, en tiltre, & non point par commission, ni subordination. le Greffier *en chef* du Parlement, c'est le Greffier titulaire qui a droit de signer les arrests.

METTRE A' CHEF, signifie, Achever, venir à bout. Les Heros ont entrepris plusieurs actions difficiles qu'ils ont *mises à chef*.

CHEF-D'OEUVRE. s. m. Ouvrage exquis & extraordinaire de quelque art ou science. L'Eglise de St. Pierre de Rome est un *chef-d'œuvre* d'Architecture. le frontispice du Louvre est un autre *chef-d'œuvre*. Le Cinna, les Horaces, l'Andromaque sont des *chefs-d'œuvres* dramatiques. le Jugement de Michel Ange est un *chef-d'œuvre* en Peinture. Les amants appellent aussi leur maistresse un *chef-d'œuvre* des cieux, un *chef-d'œuvre* de la nature. les moindres ouvrages de Dieu sont des *chefs-d'œuvres*.

CHEF-D'OEUVRE, signifie chez les Artisans, un ouvrage

Digitized by Google

vrage excellent que les aſpirans à la Maiſtriſe dans chaque meſtier doivent faire en preſence des Jurez par forme d'examen pour monſtrer qu'ils en ſont capables. Il y a des Maiſtres de lettres, & des Maiſtres de *chef-d'œuvre*. Les fils de Maiſtres font au lieu de *chef-d'œuvre* une ſimple experience. Le *chef-d'œuvre* des Selliers eſt un arçon à corps; celuy des Boulengers eſt du pain broyé; celuy des Savetiers un ſoulier qui ſe retourne. Mais on tient que le principal point eſt de bien arroſer le *chef-d'œuvre*, c'eſt à dire, de faire bien boire les Jurez.

On dit à ceux qui ont briſé ou caſſé quelque choſe, ou fait quelque action d'eſtourdi, & nuiſible à quelqu'un, Voilà de vos *chefs-d'œuvres*, voilà un beau *chef-d'œuvre*.

CHEGROS. ſ. m. Filet enduit de poix, avec lequel les Savetiers, Bourreliers, & autres ouvriers couſent & attachent les cuirs. On l'appelle autrement *ligneuil*.

CHELIDOINE. ſ. f. Plante medecinale. Il y en a de deux ſortes. La *grande chelidoine*, ou *chelidonium majus*, a ſa tige delicate & greſle, & haute d'une coudée, ſes feuilles ſemblables à la renoncule ou grenouillette, mais plus tendres & plus bleuës. Sa fleur eſt ſemblable au violier blanc, qui naiſt aigu, & aucunement amer & puant. Sa racine eſt ſeule & ſimple par le haut, mais par le bas elle jette pluſieurs petites racines jaunes. Sa graine eſt enfermée en de petites gouſſes minces & pointuës qui ſe rapportent fort à celles du pavot cornu. Dioſcoride dit que les hyrondelles, ſelon la croyance de pluſieurs, redonnent la veuë à leurs petits en y appliquant de cette herbe: ce qui l'a fait nommer *chelidonium*, c'eſt à dire, *herbe des hyrondelles*. On l'appelle auſſi en François *éclaire*, ou *felongne*. Quelques Chymiſtes ont dit qu'elle s'appelloit *chelidonium*, *quaſi cali donum*.

La *petite chelidoine*, appellée *chelidonium minus*, par les Medecins & par les Apothicaires *ſerofularia minor*, & communément *petite éclaire*, eſt une petite plante qui n'a aucunes tiges, mais qui jette ſes feuilles dés ſa racine, qui ſont ſemblables à celles du lierre, toutefois moindres & plus rondes, molles & graſſettes. Elle produit une fleur jaune qui tient à une queuë mince & & deliée. Theophraſte dit qu'elle jette ſa fleur au retour des hyrondelles: ce qui eſt cauſe qu'on luy a donné leur nom. Elle a pluſieurs petites racines qui ſortent d'un même durillon, qui repreſentent un petit amas de grains de froment: d'où vient que Dioſcoride dit que pluſieurs l'appellent *froment ſauvage*. Et on l'appelle *petite ſerofulaire*, à cauſe que ſa racine eſt compoſée de ces durillons qui reſſemblent aux glandules ou eſcroüelles, que les Grecs appellent *ſerofules*. Elle croiſt auprés des eaux courantes & des eſtangs. Son jus eſt fort acre & mordant.

CHELONITE. ſ. f. C'eſt une pierre qui ſe trouve au ventre des jeunes hyrondelles, qu'on eſtime bonne pour le mal caduc. Il y a une autre *chelonite* qui ſe trouve aux tortuës des Indes, qui a la vertu de reſiſter au venin. Quelques-uns la confondent avec la crapaudine.

CHEMIER. ſ. m. Vieux terme de Couſtumes. C'eſt l'aiſné d'une famille noble, ou celuy qui le repreſente dans un partage de fiefs, comme qui diroit, le Chef de la famille qui a un preciput. Tous les puiſnez s'appellent *parageurs*, parce qu'ils partagent également entre eux.

CHEMIN. ſ. m. Paſſage qui eſt au public pour aller d'un lieu à un autre. Les Treſoriers de France ſont ceux qui ont ſoin des grands *chemins*, comme Grands Voyers. Les *grands chemins*, ou proprement *chemins de charroy*, ſelon la Coûtume de Clermont, ſont des *chemins* de trente pieds de large; & les *chemins royaux* en ont ſoixante-quatre, & dans les foreſts ſoixante. Berger dans ſon livre des *grands chemins* de l'Empire, dit que ce mot eſt du vieux François. La Guide des *chemins* enſeigne les routes des *grands chemins*, les poſtes & leur diſtance. On dit, Paſſer ſon *chemin*, ſe mettre en *chemin*. Ce mot vient *à camino*. Quelques-uns le font venir de *caymum*, qu'ils diſent ſignifier la même choſe. D'autres le tirent du Latin *ſemita*, & diſent que *chemin* a été dit comme *ſemin*.

On appelle *chemin du halage*, un *chemin* de 24. pieds de large, que les Riverains des rivieres navigables ſont obligez de laiſſer ſur les bords pour le paſſage des chevaux qui *halent* ou tirent les bateaux.

On appelle *chemin de traverſe*, un *chemin* détourné, ou qui n'eſt pas ſur la route des grandes villes, mais qui va d'un bourg ou d'un village à un autre. Un *chemin ferré*, celuy qui eſt pavé, ou dont le fonds eſt dur & ſolide, de roche, de pierre. *Chemin de velours*, celuy où il y a de l'herbe, qui eſt ſur une pelouſe. *Chemin creux* ou *cavin*, qui eſt enfoncé au deſſous du rez de chauſſée. *Chemin fourchu*, celuy qui ſe diviſe pour aller en divers endroits. *Chemin difficile*, qui eſt aſpre, raboteux, ou qui eſt malaiſé à tenir pour être coupé en pluſieurs endroits. *Chemin bas*, qui eſt dans la vallée. *Chemin haut*, qui eſt ſur la colline. *Chemin paſſant*. *Chemin frayé*. Une journée de *chemin*, c'eſt dix lieuës. Une heure de *chemin*, c'eſt une lieuë.

CHEMIN, ſe dit auſſi d'une route qui n'eſt pas preciſément marquée, & qu'on prend de ſoy-même. Il a pris ſon *chemin* à travers les terres, les bois, les prez, pour prendre le plus court. Vaſco de Gama a trouvé un nouveau *chemin* pour aller aux Indes par l'Ocean. Dedale ſe fit un nouveau *chemin* dans l'air pour ſortir du labyrinthe. Les eaux & les vapeurs ſouſterraines ſe font des *chemins* qui nous ſont inconnus.

CHEMIN COUVERT, en termes de Guerre, eſt le corridor qui eſt ſur la contreſcarpe, & qui eſt couvert de ſon parapet qui regne tout autour de la place. Sa largeur eſt de trois à quatre toiſes.

CHEMIN DES RONDES, eſt le *chemin* qui eſt ſur la muraille entre ſon parapet & le rempart.

Les Maçons appellent auſſi les *chemins des carrieres*, lors qu'on y fait quelques puits, ou quelques ouvertures pour en tirer la pierre.

Les Courtiers & Tonneliers qui ſont commis pour décharger le vin ſur les ports de Paris, appellent *chemin*, une ſuitte de chantiers ou de groſſes ſolives ſur leſquelles ils roulent les tonneaux du bateau juſqu'à terre, car ils n'oſent ſe ſervir de celuy qu'ont fait les Plancheeurs pour entrer dans les bateaux.

CHEMIN DE ST. JACQUES, eſt un nom que le peuple a donné à une trace blanche qui paroiſt dans le Ciel, que les Anciens appelloient la *Voye lactée*, ou le *chemin des Dieux*, & qu'on a découvert être un nombre infini de petites eſtoiles qu'on n'apperçoit qu'avec les lunettes. Elles ſont une ſombre lueur qui cauſe cette apparence.

CHEMIN, ſe dit figurément en choſes morales, des voyes, des diſpoſitions, des moyens qu'on a pour parvenir à quelques fins. Les Anciens nous ont monſtré le *chemin*, nous ont frayé le *chemin* pour devenir ſçavants. ce Predicateur prend le vray *chemin* pour parvenir aux Prelatures. On dit auſſi, Couper *chemin* à une maladie, à un procés, pour dire, la prevenir, ou en empêcher le cours. On dit en ce ſens, qu'on a mis un homme en beau *chemin*, qu'on luy a applani le *chemin*, pour dire, qu'on luy a levé les obſtacles, les difficultez: qu'il s'eſt arreſté, qu'il eſt demeuré en beau *chemin*, pour dire, qu'il abandonne un deſſein, lors que les principaux obſtacles ſont levez. On dit, qu'une affaire eſt en bon *chemin*, pour dire, qu'elle eſt en bon train, en paſſe de reüſſir. On dit encore en ce même ſens, qu'un homme eſt dans le bon *chemin*, dans le *chemin* de ſalut, quand il eſt vertueux: & au contraire, qu'il

Digitized by Google

qu'il eſt dans le *chemin* de perdition, dans le *chemin* de la greve, qu'il prend le *chemin* de l'hoſpital, pour dire, qu'il eſt vicieux, qu'il ſe ruine.

CHEMIN, en ce ſens ſignifie auſſi, Bon exemple. Le Sauveur nous a monſtré le *chemin* de ſouffrir, de bien vivre. Ciceron nous a monſtré le *chemin* pour devenir éloquents.

CHEMIN, ſe dit adverbialement. *Chemin* faiſant, pour dire, Par occaſion. Tout d'un *chemin*, pour dire, Tout d'un train, en même temps.

CHEMIN, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. On dit, qu'un homme a pris le *chemin* de l'école, ou des écoliers, quand il a pris le plus long. On dit d'une choſe longue & eſtroite, que c'eſt le *chemin* de Ville-Juifve, long boyau. Ce nom luy vient d'une maiſon ſeule qui eſt ſur le grand *chemin*, où loge la poſte, qu'on appelle *long boyau*. On dit, qu'un homme eſt toûjours par voye & par *chemin*, lors qu'il n'eſt jamais au logis, qu'on le fait toûjours aller deçà & delà. On dit auſſi aux valets qui grondent quand on les envoye quelque part, Tandis que vous irez & viendrez, les *chemins* ne ſeront pas ſans vous. On appelle le *grand chemin des vaches*, les *chemins* où on va par terre. On dit auſſi, Bonne terre, méchant *chemin*, parce que les bonnes terres qui ſont graſſes retiennent l'eau. On dit, qu'en tout pays il y a une lieuë de méchant *chemin*, pour dire, qu'il n'y a point d'affaire où on ne trouve des difficultez. On dit auſſi, A *chemin* battu il ne croiſt point d'herbe, pour dire, qu'il n'y a pas grand profit à faire dans un trafic connu de tout le monde. On dit auſſi, Il n'en faut point aller à quatre *chemins*, pour dire, Il en faut paſſer par là. On dit auſſi, Tous *chemins* vont à Rome, où tous *chemins* vont à la ville, pour dire, qu'on peut parvenir à une même fin par divers moyens, arriver en un même lieu par divers endroits. On dit auſſi en menaçant, Je le meneray par un *chemin* où il n'y aura point de pierres, pour dire, Je le feray marcher droit, je le pourſuivray avec grande diligence: ou comme veulent quelques-uns, c'eſt à dire, Je le traiteray avec un tel excés de rigueur, que tout moyen de ſe deffendre luy ſera oſté; car les pierres ſont les armes de ceux qui manquent de toute autre deffenſe. On dit auſſi en menaçant, Il me trouvera toûjours en ſon *chemin*, pour dire, Je luy feray toûjours des obſtacles en toutes les affaires qu'il entreprendra. On appelle le *chemin de Paradis*, un *chemin* eſtroit, un defilé où on ne va qu'un à un. On dit, qu'un homme va ſon grand *chemin*, va ſon droit *chemin*, pour dire, qu'il agit franchement, & ſans uſer d'aucune fineſſe ni ſupercherie.

CHEMINE'E. f. f. Lieu où on fait le feu dans les maiſons. La *cheminée* a pluſieurs parties. L'atre eſt preciſément le lieu où on fait le feu, qui eſt garni de carreaux de brique ou de pavé. Le contrecœur de la *cheminée* eſt une plaque de fer de fonte pour conſerver la muraille qui eſt auprés de l'atre. Les pieds droits de la *cheminée* qui ſoûtiennent le manteau. L'encheveſtrure de la *cheminée*. Le manteau de la *cheminée*, eſt la partie du tuyau qui eſt dans la chambre, & qui a ſouvent divers ornements d'architecture & de menuiſerie, & ſur tout des corniches ſur leſquelles on met des vaſes, des porcelaines, des buſtes & autres joliveteez. La partie de dedans s'appelle la *hotte de la cheminée*. Le tuyau de la *cheminée* eſt le canal de pierre, de brique ou de plaſtre par où s'écoule la fumée, & qui s'éleve au deſſus des toits, qui eſt diviſé ſouvent en pluſieurs languettes ou petits tuyaux. Ainſi on dit, qu'un orage a abattu pluſieurs *cheminées*. On dit, qu'une *cheminée* fume, lors que la fumée entre dans la chambre, au lieu de s'écouler par le tuyau ou languette. Octavius Ferrarius prouve que les *cheminées* ont été en uſage chez les Anciens, contre l'opinion de pluſieurs.

Les Organiſtes appellent *tuyaux à cheminée*, des tuyaux bouchez, au haut deſquels on applique un petit cylindre en forme de *cheminée*, dont la circonference eſt la quatriéme partie du tuyau qui eſt au deſſous.

On dit que le feu eſt à la *cheminée*, non ſeulement quand il eſt à l'atre, mais encore quand il a pris à la ſuye qu'on y a laiſſé amaſſer. La Police condamne à 50. livres d'amende ceux qui ont laiſſé prendre le feu à leurs *cheminées*.

On dit figurément de ceux qui ont une inflammation de gorge pour avoir mangé des choſes ſalées ou de trop haut gouſt, qu'ils ont mis le feu à la *cheminée*.

On dit auſſi, qu'un arreſt eſt donné ſous la *cheminée*, pour dire, qu'il a été donné par la cabale de trois ou quatre Conſeillers à la *cheminée* en ſe chauffant, & qu'il n'a point été rapporté en plein bureau: & par extenſion on dit de toutes les choſes faites en cachette & ſans ſolemnité, qu'elles ſont faites ſous la *cheminée*. Un exploit donné ſous la *cheminée*.

On dit, qu'un homme eſt noir comme la *cheminée*, comme un Ramonneur de *cheminée*, pour exaggerer, & dire qu'il a le viſage brun. On dit auſſi, qu'il faut faire une croix à la *cheminée*, pour dire, qu'on eſt ſurpris de la viſite d'une perſonne qui avoit negligé long-temps de venir en une maiſon.

Ce mot vient du Latin *caminus*, du Grec *kaminos*, qui vient du verbe *kaio*, *uro*.

CHEMINER, *v.* n. Marcher, aller par les chemins. Aprés avoir bien *cheminé* dans le deſert, nous trouvaſmes un petit village, &c. Le peuple diſoit autrefois, Mon chemin *cheminois*. Rabelais fait une allegorie de l'Iſle d'Odos, où les chemins *cheminent*, pour ſe mocquer de ces phraſes, Où va ce chemin? Les batteurs & guetteurs de chemins, &c.

CHEMISE. f. f. La premiere piece d'un habillement, qu'on met immediatement ſur la peau. Celuy qui donne la *chemiſe* au Roy eſt la perſonne de la plus grande qualité qui ſe trouve à ſon lever. On fait des *chemiſes* de toile de Hollande, de cotton, de chanvre. Eſtre en *chemiſe*, ou nud en *chemiſe*, c'eſt, N'avoir rien ſur ſoy que ſa *chemiſe*. On fait faire les amendes honorables aux criminels nuds en *chemiſe*, pour marque d'une plus grande infamie. Ce mot vient de *camiſia*, que les Latins ont employé en cette ſignification, & qui ſe trouve dans la Loy Salique, qui a été fait de *cama*, mot étranger qui ſignifie un *lit*, comme il fait encore en Eſpagne, parce qu'on ſe ſervoit des *chemiſes*, quand on ſe mettoit au lit. Menage. *Camiſias vocamus, quòd in his dormiamus in camis, id eſt, in ſtratis noſtris.* Iſidore.

On appelle auſſi *chemiſes*, les aubes des Eccleſiaſtiques, dont le premier uſage étoit pour les Lecteurs ſervans au Chœur. On trouve le mot de *camiſia* dans St. Jerôme dans une Epiſtre *ad Fabiolam*.

On dit en termes de Guerre, qu'on a mis à un *baſtion* ou autre ouvrage de terre, une *chemiſe* de pierre, pour dire, qu'on l'a reveſtu ou ſoûtenu d'une muraille. On dit plus ordinairement un *ouvrage reveſtu*.

On appelle auſſi une *chemiſe de maille*, un corps de *chemiſe* fait de pluſieurs mailles ou anneaux de fer qu'on met ſous le pourpoint comme une arme deffenſive.

On appelle *chemiſe de Chartres*, une petite medaille qu'on rapporte de Noſtre Dame de Chartres, qui a deux petits ailerons faits comme les manches d'une *chemiſe*.

On dit, qu'un homme n'a pas une *chemiſe* à mettre à ſon dos, pour dire, qu'il eſt bien pauvre. On dit, qu'on l'a mis en *chemiſe*, pour dire, qu'on l'a entierement ruiné.

On dit auſſi, qu'on mangera juſqu'à ſa *chemiſe* à la pourſuitte d'une affaire, pour dire, qu'on y deſpenſera juſqu'au dernier ſol de ſon bien.

CHEMISETTE. f. f. Partie du veſtement qui va juſqu'à

la ceinture, & qui couvre les bras, le dos, & l'eſtomac. Les hommes portent des *chemiſettes* ſous le pourpoint, de ſatine, baſin, ratine, chamois, ouatte, &c. Les femmes en portent de ſerge, ou d'autres eſtoffes par deſſus leurs corps de cotte.

CHENET. ſ. m. Uſtencile ſervant dans les cheminées pour ſoûtenir le bois, afin qu'il bruſle mieux. On en fait auſſi qui ne ſervent que d'ornement. Des *chenets* d'argent, de cuivre doré, de fer poli. Les *chenets* d'argent doivent être marqués & contremarqués aux faces des pieds, baſtes, fonds, vaſes & pommes. A l'égard des griffes, ſupports, colets, flammes & termes, ils ſont marqués ſeulement du poinçon du Maître. Ce mot vient apparemment de ce qu'autrefois leur partie inferieure repreſentoit un petit chien, comme on en a fait depuis avec des figures de lions, des muffles, des maſques, &c. comme qui auroit dit *chiennet*. Menage eſt de cet avis, & n'eſt pas le ſeul.

CHENEVI. ſ. m. Petite graine qui eſt la ſemence de la plante dont on tire le chanvre. C'eſt un grain dont les oiſeaux ſont friands, & qui ſert à nourrir ceux qui ſont en cage. En Latin *ſemen cannabi*. Voyez *Chanvre*.

CHENEVIERE. ſ. f. Lieu ſemé de chenevi pour faire venir du chanvre. *Eſpouvantail de chenevière*, eſt un fantôme habillé en homme, pour épouvanter les oiſeaux qui veulent venir manger le chenevi. En Latin *cannabaria*, ou *chabanaria*.

On appelle figurément une perſonne fort laide & propre à faire peur, un *épouvantail de chenevière*.

On le dit auſſi d'une terreur mal-fondée qu'on nous veut donner, qui en apparence feroit du mal, mais qui n'en fait point en effet quand elle eſt bien examinée.

CHENEVOTTE. ſ. f. C'eſt le tuyau de la plante du chenevi, quand il eſt ſec & quand il a été dépouillé de ſon chanvre : ce qui n'eſt d'aucune valeur.

J'en fais autant de cas comme de *chenevottes*.
Regnier.

CHENIL. ſ. m. Lieu où on loge des chiens, & particulierement ceux de chaſſe, parce qu'ils ſont en bon nombre. Ce mot vient de *canile*, qui a été fait de *canis*. Menage.

CHENILLE. ſ. f. Inſecte venimeux du genre des vers, qui ronge les feuilles des arbres, & qui à la fin ſe change en papillon. Swammerdam dit que la *chenille* eſt le ver du papillon de nuit qui ſe forme d'un œuf, dont l'eſcaille paroiſt comme d'un œuf de poule & fragile. Le maſle a des ailes, & la femelle n'en a point. On voit ſur le corps de la *chenille* quatre parties blanches tirant ſur le jaune, qui reſſemblent aſſez à ces vergettes dont on nettoye les habits. Elle a aux environs de la tête deux eſpeces de bouquets de plume noire. De chaque coſté elle a deux petits avirons dont les filets reſſemblent à ceux des plumes. Sa peau eſt parſemée de petits poils bruns, ſeparés les uns des autres, entre leſquels on decouvre de petites plumes dont les couleurs ſont fort agreables. Elle a ſeize pieds, ſix au devant, huit au milieu, & deux derriere. D'abord elle eſt enveloppée du tiſſu qu'elle a filé, & elle s'y repoſe comme dans un nid, ſans qu'il luy reſte le moindre mouvement. A force de ſe tourner dans cette enveloppe, elle ſe depouille de tous ſes poils, & ce ver perd tout à fait ſon mouvement avant que de quitter ſa peau; & alors on luy donne le nom de *nymphe dorée*, *chryſalis* ou *aurelia*. Il y en a qui font des trous dans la terre pour s'y cacher; d'autres filent autour de l'extremité de leur corps un tiſſu qui les tient ſuſpenduës en l'air, où elles ſe depouillent de leur peau. Dans la nymphe dorée qui eſt celle du maſle, on decouvre les yeux, la petite trompe & les cornes, les jambes & les ailes, & les petits poils dont ſon corps eſt couvert. La femelle a une autre nymphe dorée qui differe du maſle dans ſes cornes, dans ſes ailes & dans la grandeur de ſon corps. Enſuitte elle ſe change en papillon, dont le maſle a des ailes extremement viſtes, des cornes fort belles, & le corps bien fait. Ces parties manquent à la femelle, qui a le corps fort gros & mal fait. Elle n'abandonne jamais ſes œufs, & les attache toûjours au tiſſu dont elle eſt reveſtuë. Fabius Colonna aſſûre que quand une *chenille* mange de pluſieurs plantes, c'eſt une marque qu'elles ont la même vertu. Mais il y a des Naturaliſtes qui diſent que chaque plante a ſa *chenille* particuliere, à laquelle elle ſert d'aliment. Swammerdam en faiſoit voir dans ſon cabinet de 54. ſortes, entre leſquelles il y en avoit de demi-*chenilles* & demi-papillons. En Latin *eruca*, *centipeda*. Menage tient que ce mot vient de *canicula*, à cauſe de la reſſemblance qu'ont certaines *chenilles* à de petits chiens. Les *chenilles* de pin ſont miſes au rang des poiſons par Dioſcoride. On les a auſſi appellées *campa*, du Grec *kampi*, à cauſe qu'elles font tort aux arbres.

On dit figurément d'une perſonne maligne qui fait du mal ſans y eſtre excitée, que c'eſt une méchante *chenille*. On dit de pluſieurs laquais derriere un carroſſe, que c'eſt un vilain trochet de *chenilles*.

CHENILLE, eſt auſſi une eſpece de bout de paſſement, ou ornement de ſoye qu'on met ſur des habits & des baudriers, qui a la figure d'une *chenille*.

CHENU, UE. adj. Vieux mot qui ſignifie *blanc de vieilleſſe*. Il vient de *canutus*, employé par les Latins en la même ſignification. Menage. D'autres diſent que ce mot vient par corruption de *chef nud*, ou dépouillé de ſa chevelure.

CHENU, ſe dit auſſi figurément & poëtiquement des hautes montagnes, parce qu'elles ſont toûjours couvertes de neiges. Les Alpes *chenuës*.

CHEOIR. v. n. Tomber. Ce baſtiment n'eſt pas bien eſtayé, il eſt en danger de *cheoir*. *Il chet* de la neige, de la pluye, de la greſle. Ce mot vient de *cadere*. Nicod.

CHEOIR, ſignifie auſſi, Diminuer en credit, en fortune. Ce Marchand fait de grandes pertes, il eſt en danger de *cheoir*, s'il n'eſt aſſiſté de ſes amis. l'élevation des Grands ne ſert qu'à les faire *cheoir* de plus haut.

CHEU, UE. part. Tombé. Il eſt *cheu* de bien haut. On dit, Il eſt *cheu* en pauvreté, pour dire, Il eſt devenu miſerable, il n'a pas du pain.

CHEPTEIL. ſ. m. Bail de beſtiaux qui ſe fait, lors qu'un Maiſtre donne à un Fermier un nombre de bœufs, ou de brebis, à condition de les nourrir, & d'en rendre pareil nombre à la fin du bail, & d'en partager le croiſt & le profit. C'eſt un grand trafic qui ſe fait dans les Provinces, que celuy des beſtiaux à *chepteil*. Ce mot vient de *capitale* & de *capitau*, qui ſe trouve dans les Couſtumes, à cauſe que le *chepteil* eſt compoſé de pluſieurs chefs de beſtes qui forment un capital; & il y a apparence que le mot de *capital*, qui ſignifie le fonds d'une rente, eſt venu d'une même ſource : car de même que ce capital ou *chepteil* produit un croiſt de beſtiaux qui en fait le profit; de même le fonds d'une rente produit des intereſts. Ragueau pretend que ce mot vient de l'achat & prix du beſtail pour lequel il eſt mis en bail, & non pas de *capital*, comme a pretendu Du Moulin; & il ſuppoſe qu'on doit dire *chaptal*. Du Cange pretend que ce mot vient de *catallum*, qu'on a dit pour *capitale*, d'où on a fait *chaptel*, *chatel*, & *catel*, d'où eſt venu auſſi le mot de *cateux*, qui ſe dit des biens en partie meubles, & en partie immeubles. Mais je croy avec plus d'apparence, qu'il vient de *chatal*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie un *troupeau de beſtes*.

CHER, ERE. adj. Qui eſt precieux, de grande valeur. Les diamants ſont *chers*, les tableaux ſont *chers*, quand

quand ils ſont des grands maiſtres. Ce mot vient du Latin *carus*, qui eſt oppoſé à *vilis*, en ce qu'on appelle une choſe *vile*, qui eſt commune; & *chere*, celle que peu de perſonnes ont, *id quo multi carent*.

CHER, ſe dit figurément des perſonnes pour leſquelles on a de la tendreſſe & de l'amitié. Ce fils luy eſt *cher*. il a perdu ſa *chere* eſpouſe. ſon repos luy eſt fort *cher*. l'honneur nous doit être plus *cher* que la vie. On dit auſſi, Mon *cher*, ma *chere*, ma fidelle. Ce mot vient du Grec *charis*, *gratia*.

CHER, ſe dit auſſi de ce qu'on achete, ou de ce qu'on vend plus qu'à l'ordinaire, ou à plus haut prix qu'il ne vaut. Il a acheté ſon bled trop *cher*. c'eſtoit dans la *chere* année. ce Marchand eſt trop *cher*, il perdra toutes ſes chalandiſes.

CHER, ſe dit auſſi adverbialement. La ſottiſe qu'il a faite luy couſtera *cher*, on la luy revendra. il a vendu bien *cher* ſa peau aux ennemis. il fait *cher* vivre à Paris.

CHERCHE. ſ. f. Soin qu'on prend de trouver quelque choſe. Quand on a beſoin de trouver quelque acte, il faut payer le Notaire, le Greffier pour la *cherche*.

CHERCHE, en termes d'Architecture, eſt la deſcription d'une ligne courbe, qui ne ſe peut faire d'un trait de compas ou d'autre inſtrument, mais en cherchant pluſieurs points & en taſtonnant, comme ſont les coupes des pierres en figures ellyptiques, coniques, paraboliques, &c. Ces *cherches* s'appellent de divers noms, *ſurbaiſſées*, *ſurhauſſées*, *ralongées*, comme il s'en voit pluſieurs dans les anciennes voutes Gothiques.

CHERCHER. v. act. Apporter la diligence neceſſaire pour trouver ce dont on a beſoin. Le Seigneur a dit, *Cherchez*, & vous trouverez. *Cherchez* premierement le Royaume de Dieu, & on vous donnera le reſte. les hommes terreſtres ne *cherchent* que les treſors, ne *cherchent* qu'à faire fortune. un Philoſophe ne *cherche* que la verité. Ce mot vient de *circare*, ſelon Menage, qui ſignifie *aller en rond*.

On dit en ce ſens, Un ambitieux ne *cherche* que la gloire; un autre ne *cherche* que le profit. un Geometre *cherche* la Quadrature du cercle, un Chymiſte la Pierre Philoſophale, un Machiniſte le mouvement perpetuel. *Chercher* un paſſage à la table d'un livre. c'eſt un homme qui *cherche* ce qu'il veut dire, il a de la peine à s'expliquer. il *cherche* en ſa memoire.

CHERCHER, ſe dit auſſi en contre-ſens, de ce qu'on ne voudroit pas trouver. Cet yvrogne *cherche* noiſe, *cherche* querelle, *cherche* à ſe faire battre, *cherche* malheur.

CHERCHER, ſe dit auſſi des animaux, & même des choſes inanimées. Un chien *cherche* le gibier. le foudre *cherche* un paſſage à travers la nuë. tous les purgatifs *cherchent* les humeurs dans le corps.

On dit, *Chercher* ſa vie, pour dire, Gueuſer, mendier.

On dit, *Chercher* de l'argent, pour dire, en demander en emprunt.

CHERCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il *cherche* midi où il n'eſt qu'onze heures, pour marquer qu'un homme eſt un eſcornifleur. On dit auſſi, *Chercher* midi à 14. heures, pour dire, *Chercher* une choſe en un lieu où elle n'eſt pas. On dit, C'eſt *chercher* une aiguille dans une chartée de foin, pour dire, qu'il eſt preſque impoſſible de trouver la choſe qu'on *cherche*, tant elle eſt égarée. On dit auſſi, qu'on a *cherché* quelqu'un à pied & à cheval, ou par mer & par terre, pour dire, qu'on a pris grand ſoin de le *chercher*. On dit encore, que le bien *cherche* le bien, pour dire, que plus on eſt riche, & plus on a de moyens de s'enrichir.

CHERCHEUR, EUSE. ſubſt. Celuy qui cherche. Il ne ſe dit gueres qu'en mauvaiſe part. Un *chercheur* de franches lippées, c'eſt à dire, un eſcornifleur. un *chercheur* de barbet, c'eſt à dire, un filou. un *chercheur* de Pierre Philoſophale, c'eſt à dire, un Chymiſte affronteur.

CHERE. ſ. f. Accueil gracieux, reception favorable. Ce Prince l'a receu favorablement, il luy a fait grand' *chere*, quand il luy a apporté cette nouvelle. quand on revoit un amy qu'on croyoit mort, on ne ſçait quelle careſſe, quelle *chere* luy faire. Ce mot de *chere* vient de l'Italien *cera*, ou *ciera*. On prononce *chera*, qui ſignifie *viſage*, auſſi-bien que *cara* en Eſpagnol, parce que les plus grands témoignages d'amitié paroiſſent ſur le viſage. Menage remonte plus haut, & prouve que *cara* a ſignifié auſſi *viſage* en Latin. On a dit auſſi en Grec *kara*. Tous ces mots viennent du Latin *caro*.

CHERE, ſe dit par extenſion, des chiens, pour ſignifier les careſſes qu'ils font à leurs maiſtres. Quand ce petit chien revoit ſa maiſtreſſe, il ne ſçait quelle *chere* luy faire.

CHERE, ſe dit au contraire en mauvaiſe part & en menaçant. Si je le tiens jamais, je luy feray bonne *chere*, je me vangeray.

CHERE, ſe dit auſſi des repas qu'on donne à ſes hoſtes, à ſes amis. Cet homme fait grand' *chere* à tous ceux qui le viennent voir. On le dit auſſi de la maniere de ſe traitter en famille, en particulier. C'eſt un avare qui fait maigre *chere* chez luy, il ſe laiſſe mourir de faim.

On dit proverbialement, Il n'eſt *chere* que d'avaricieux, quand il traitte, tout y va.

CHEREMENT. adv. D'une maniere chere. Il a acheté cette maiſon bien *cherement*. il aime ſa famille *cherement*. il a vendu *cherement* ſa peau.

CHERIF. ſ. m. eſt une dignité chez les Arabes & les Maures. C'eſt celuy qui doit ſucceder au Caliphe, de même que le Coadjuteur à l'Evêque.

CHERIF. Monnoye d'or de Turquie, qui vaut à Marſeille quatre livres dix ſols.

CHERIR. v. act. Aimer quelque perſonne avec tendreſſe. Un honneſte homme doit toûjours bien *cherir* ſa femme. les jeunes enfans ſont plus *cheris* de leurs peres, que les aiſnés. on *cherit* ſa maiſtreſſe ſur toutes choſes.

CHERI, IE. part. paſſ. & adj. Objet *cheri*. *cheri* de la fortune. *cheri* des Cieux.

CHERTE'. ſ. f. Prix extraordinaire qu'on eſt obligé de donner de quelque choſe. Les pauvres ſouffrent beaucoup pendant la *cherté* des vivres. Ce mot vient du Latin *charitas*.

On dit, que *cherté* foiſonne, pour dire, qu'on ménage les choſes quand elles ſont cheres, & que le bon prix ameine l'abondance, parce que les Marchands apportent de tous coſtez des marchandiſes aux lieux où elles ſe vendent bien.

CHERSONESE. ſ. f. Terme de l'ancienne Geographie. C'eſt une Peninſule ou Continent qui eſt preſque tout environné des eaux de la mer, & qui ne tient au reſte des terres que par un iſthme ou petit deſtroit. Le Peloponneſe eſt une *Cherſoneſe*, ou Preſque-Iſle ou Peninſule. Malaca eſt dans une Peninſule que les Anciens appelloient la *Cherſoneſe d'or*. Le Dannemarc eſt la *Cherſoneſe Cimbrique*. Ce mot vient du Grec *cherſoniſos*, qui ſignifie le même.

CHERUBIN. ſ. m. Eſprit celeſte, qui dans la Hierarchie eſt le premier aprés les Seraphins. On les peint rouges, pour ſignifier qu'ils ſont enflammez de l'amour de Dieu: & on dit d'une perſonne haute en couleur, ou qui rougit de honte, qu'elle eſt rouge comme un *Cherubin*. Moyſe mit l'Arche ſous les aiſles des *Cherubins* qu'il fit élever dans le Sanctuaire.

CHERVIS. ſ. m. Herbe & racine qu'on cultive dans les jardins, qui eſt bonne à manger, & qui eſt une eſpece de panais. En Latin *cicer*, ou *ſiſer*. Voyez *Carvi*.

CHESAL. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit autrefois *maiſon* & *Egliſe*. Il eſt encore en uſage en pluſieurs

ſieurs Provinces : d'où vient qu'on dit encore la Congregation de *Cheſal* Benoiſt, qui eſt une union ou Congregation de quelques Abbayes Regulieres de Berry, comme St. Sulpice de Bourges, St. Cyran, &c. Ce mot vient du Latin *caſata* ou *caſale*. Dans les Capitulaires de Charlemagne on appelle une Egliſe *caſa Dei* : c'eſt le nom que porte encore l'Abbaye de la *Chaiſe-Dieu* en Auvergne.

CHESMER. verb. act. Terme populaire, qui ſe dit particulierement des enfants qui ont du chagrin, du degouſt, ou quelque mal inconnu qui les fait crier, & les empêche de prendre nourriture & de profiter. On le dit quelquefois des perſonnes un peu plus advancées en âge. Cet enfant s'eſt *cheſmé* depuis qu'on l'a changé de nourrice. Ce mot vient du Latin *gemere*.

CHESNAYE. ſ. f. Lieu rempli ou planté de cheſnes.

CHESNE. ſ. m. C'eſt un arbre des plus durs, des plus hauts & des plus gros qui ſe voyent en ces quartiers. Il y a trois principales eſpeces de *cheſne*. L'ordinaire eſt le grand, qu'on appelle en Latin *quercus*, & en Grec *drys*, qui porte le gland appellé *balanus*. Le ſecond eſt le *rouvre*, qu'on appelle en Latin *robur*, qui porte particulierement la galle. C'eſt celuy qui a le bois le plus dur de tous les *cheſnes*, & qu'en quelques lieux on nomme *drylle*. Et le troiſiéme eſt le *cheſne verd*, ou l'*yeuſe*, en Latin *ilex*, qui porte la graine d'eſcarlate. On met auſſi quelquefois au rang des *cheſnes* le fau ou le heſtre, en Latin *fagus*, le liege, l'eſculus, le phellodrys, car le mot *drys* en Grec ſignifie tout arbre qui porte gland. Le *cheſne* en general outre le gland produit une petite galle qui eſt noire & reſineuſe, & une autre ſorte de fruit qui ſe rapporte à une meure, mais qui eſt dure à merveille. On y trouve auſſi une ſorte de galle ſemblable au membre de l'homme, au dedans de laquelle il y a un noyau ſemblable à celuy d'olive. Il produit auſſi une pelotte dure, environnée d'une certaine laine molle, que quelques-uns appellent le *poil du cheſne*. On en fait des meſches aux lampes, car elle bruſle ainſi que la galle noire. Il produit quelquefois une galle ſans queuë attachée dans les concavitez de ſes branches, qui eſt de diverſe couleur, & commune à tous les arbres qui portent gland. Il produit encore une galle blanche & humide, où on trouve quelquefois au dedans des mouches. On trouve le guy ſur ſes branches, & des potirons qui croiſſent auprés de ſes racines : ce qui arrive pareillement à d'autres arbres. Theophraſte. Mr. Caſſini dit qu'il y a dans chaque boſſe de *cheſne* un œuf blanc de la groſſeur & de la figure d'un petit pois ; & qu'en ayant ouvert pluſieurs, il y a trouvé un ver, lequel ſe changeoit en mouche, & cette mouche faiſoit pluſieurs œufs, d'où naiſſoient des fourmis, qui enſuitte percent la boſſe du *cheſne* où elles ſont enfermées. Le bois de *cheſne* depuis 50. ans juſqu'à 100. voire 160. eſt le meilleur bois pour baſtir, & dure juſqu'à 600. ans ſans degenerer. Et quand il eſt employé en pilotis, il dure juſqu'à 1500. ans. Auſſi ſert-il à baſtir les maiſons, & à faire les œuvres vives d'un vaiſſeau. Ce mot vient du Latin *quernus*, qu'on a dit pour *quercus*. Menage. D'autres le derivent du Caldaïque *chiſna* ſignifiant *robur*.

On dit proverbialement, que la monnoye du Diable eſt des feuilles de *cheſne*, qu'il fait paroiſtre comme ſi c'étoit de l'or.

CHESNEAU. ſ. m. Jeune cheſne, ou bailliveau. Le meilleur bois à bruſler eſt de *cheſneau*.

CHETIF, IVE. adj. Qui eſt de peu de valeur, qui ſe dit des perſonnes, & des choſes. Cet homme eſt bien *chetif*, maigre, mal fait, miſerable. il a fait un preſent bien *chetif*, qui n'eſt d'aucune conſideration. cet habit, cette eſtoffe eſt bien *chetive*. Il vient de l'Italien *cattivo*, ſelon Paſquier. Mais Menage tient que ce mot vient de *captivus*, & prouve que *chetif* ſignifioit autrefois *captif*.

CHETIVEMENT. adv. D'une maniere chetive. Les Pedants nourriſſent leurs eſcoliers fort *chetivement*.

CHETRON. ſ. m. C'eſt une petite layette en forme de tiroir, qu'on fait au haut d'un des coſtez d'un coffre, pour y mettre à part les choſes qu'on veut trouver ſous ſa main en l'ouvrant, & les ſeparer du reſte de ce qu'on y ſerre.

CHEVAL. ſ. m. Animal à quatre pieds qui hennit, & qui rend de grands ſervices à l'homme. Il luy ſert à la chaſſe, à la guerre, au labour & aux voitures. Un *cheval*, pour eſtre bon, doit avoir trois parties correſpondantes à trois de la femme, la poitrine, le feſſier, & les crins, c'eſt à dire, poitrine large, croupe remplie, & les crins longs : trois du lion, le maintien, la hardieſſe, & la fureur : trois du bœuf, l'œuil, la narine, la jointure : trois du mouton, le nez, la douceur, la patience : trois du mulet, la force, la conſtance au travail, & le pied : trois du cerf, la teſte, la jambe, & le poil court : trois du loup, la gorge, le col, & l'ouïe : trois du renard, l'oreille, la queuë, le trot : trois du ſerpent, la memoire, la veuë, le contournement : trois du lievre, ou du chat, la courſe, le pas, la ſoupleſſe. Les *chevaux* ont du jugement, dit Solin, ils connoiſſent leurs maiſtres & leurs ennemis. Quelques-uns n'ont pas ſouffert que d'autres les montaſſent. Quelques-uns ont pleuré la mort de leurs maiſtres, & d'autres ſe ſont laiſſez mourir de faim aprés les avoir perdus. Alexandre fit faire de magnifiques funerailles à ſon *cheval*, il fit baſtir une ville en ſon honneur, qu'il nomma *Bucephalie*. Neron fit nommer ſon *cheval* Conſul. Les Tartares & les Turcs portent pour enſeigne à la guerre une queuë de *cheval*. Ce mot vient de *caballus*, qui ſignifioit autrefois *cheval de bagage*, ou *petit cheval* qui ſervoit au moulin & aux voitures. Nicod, Iſidore & Papias derivent celuy-cy *ex eò quòd ungulâ terram cavet*.

Les Latins diſoient en proverbe, *le cheval de Sejus*, quand ils vouloient donner à entendre une choſe qu'il eſt dangereux de poſſeder. C. Sejus avoit un de plus beaux *chevaux* qu'on puiſſe voir : mais il n'en fut pas long-temps le maiſtre, ayant été tué par Dolabella. Ce même Dolabella s'étant emparé du *cheval*, mourut bientoſt aprés. Caſſius qui en fut enſuitte le maiſtre mourut dans une guerre contre les Parthes. Marc Antoine qui le poſſeda le dernier eſt aſſez connu par ſa fin deplorable. Ce proverbe revenoit à un autre qu'ils avoient, qui étoit, *l'or de Thoulouſe*, dont l'on verra l'explication au mot *Or*.

Le *cheval* ſe nomme diverſement ſuivant ſon poil, ſa taille, ſon uſage, ſes vices ou maladies.

On dit un *cheval* blanc, gris, pommelé, roux, bay brun, bay clair, bay doré, alzan ou alezan, bruſlé, aubere, *cheval* pie ſouppe de lait, iſabelle, roan ou teſte de more, mirouette, zain, balzan, &c. Tous ces mots & les ſuivants ſont expliquez à leur ordre alphabetique. On a donné auſſi aux *chevaux* des noms propres, comme à celuy d'Alexandre, *Bucephale*. Roland appelloit ſon *cheval*, *Mellentis* ; & Regnault l'un des quatre fils Aymond appelloit le ſien *Bayard*.

A l'égard de la taille, on dit un *cheval* nain, ragot, haut-jointé, court-jointé. *cheval* entier, hongre, courtaut, coureur, rouſſin. *cheval* d'Eſpagne, Barbe, guilledin, d'Angleterre. *cheval* de manege, qu'en Latin on a appellé *campitor equus*.

En conſiderant ſon uſage, on dit *cheval* de pas, de ſelle, de carroſſe. *cheval* à deux mains. *cheval* de charrette ou de trait, ou d'attelage ; limonier. *cheval* de charruë. *cheval* d'amble ou haquenée. *cheval* de poſte, de loüage. On appelle *courbe de chevaux*, deux *chevaux* attelez enſemble pour remonter des bateaux. *cheval* de haras ou étalon,

étalon. *cheval* de main. *cheval* de parade, anciennement *palefroy*.

On appelle *cheval de bataille*, non ſeulement le *cheval* fort & choiſi qu'on reſerve pour les grandes occaſions; mais encore figurément toutes les choſes qui nous apportent quelque avantage dans quelque diſpute où il s'agit de la gloire. Quand on prie un tel Auteur de dire quelques-uns de ſes vers, il recite un tel Sonnet, c'eſt ſon *cheval de bataille*. ce Muſicien chante un tel air, c'eſt ſon *cheval de bataille*.

A l'égard des défauts, on dit un *cheval* vicieux, ombrageux, fort en bouche, fourbu, morveux, pouſſif, outré, *cheval* qui eſt ſur les dents, ruiné des jambes, qui eſt peſant à la main. *cheval* refait & engraiſſé. *cheval* neuf, fougueux & indompté, boiteux, borgne, ou deferré d'un œuil, un *cheval* chargé de ganache. *cheval* vairon, begu.

Monter à *cheval*, ſignifie non ſeulement, Monter en ſelle, mais encore, Apprendre le manege. Un tel Seigneur monte à *cheval* chez un tel Eſcuyer, il ſçait bien manier un *cheval*.

On dit, Picquer un *cheval*, pour dire, l'eſſayer. Promener un *cheval* entre deux talons. Penſer, ferrer, eſtriller, & brider, ſeller un *cheval*. Dreſſer un *cheval*. Combat à *cheval*. Bon logis à pied & à *cheval*. On appelle un *bon homme de cheval*, celuy qui ſçait bien dompter & manier un *cheval*.

Tirer à quatre *chevaux* eſt un ſupplice qu'on fait ſouffrir aux criminels de Leze-Majeſté au premier chef, quand on les eſcartele par la force de quatre *chevaux* attachez à chacun de leurs membres.

CHEVAU-LEGER, eſt un cavalier ordinaire & legerement armé, qu'on appelle autrement *Maiſtre*, & qui eſt dans un corps de regiment. On l'appelle ainſi, par oppoſition aux Gens d'armes, qui étoient autrefois des gens peſamment armez & de toutes pieces. Il y a pourtant quatre compagnies d'ordonnances qu'on appelle particulierement *Chevaux-legers*, qui n'entrent jamais en corps de regiment, qui ſont les *Chevaux-legers* de la Garde du Roy, de la Reine, de Monſeigneur le Dauphin, & de Monſieur; & on dit au ſingulier un *Chevau-leger*, & au plurier vint-&-un *chevaux*.

On ſe ſert auſſi du nom de *chevaux* en general, pour deſigner la cavalerie, des gens de *cheval*. Il y avoit dans cette armée trente mille hommes de pied, & dix mille *chevaux*, c'eſt à dire, dix mille combattans à *cheval*.

CHEVAL DE FRISE, en termes de Fortification, eſt une groſſe piece de bois percée & traverſée de pluſieurs picquets de bois ferrez, & longs d'environ trois pieds. Il ſert à deffendre ou à boucher une breche. On en met auſſi ſur des rouës avec des feux d'artifice pour faire rouler en bas dans les aſſauts. Le Prince d'Orenge en faiſoit des fermetures de camp, en les faiſant accrocher les uns aux autres, à ce que dit Jean Errard.

On appelle *cheval de bois*, une figure de *cheval* qui ſe hauſſe & ſe baiſſe par le moyen de quelque chevilles de fer. Il ſert dans le manege à faire les exercices pour voltiger.

CHEVAL PEGASE, eſt un *cheval* que les Poëtes ont feint avoir des ailes, & avoir fait naiſtre la fonteine d'Hyppocrene en frappant du pied ſur le mont Parnaſſe. Il ſervit de monture à Bellerophon quand il alla combattre la Chimere. Et depuis on a feint qu'il s'eſt envolé au Ciel, où il y a une Conſtellation de ce nom.

CHEVAL DE PACOLET, eſt un *cheval* de bois fabuleux qui alloit dans les airs, & qui ſe conduiſoit avec une cheville, dont il eſt fait une ample mention dans le Roman de Valentin & Orſon, & autres.

CHEVAL DE TROYE, eſt un grand cheval de bois, par le moyen duquel les Grecs ont feint que Troye avoit été priſe, ayant été introduit dans la ville comme une offrande à Pallas. Il y avoit pluſieurs Grecs cachez dans le ventre de cette machine, qui en étant ſortis, ſurprirent les habitans.

CHEVAL FONDU, eſt un jeu d'enfants, dont les uns ſautent ſur la crouppe des autres qui ſont courbez.

En termes de Blaſon, on appelle *cheval* ou *poulain gay*, celuy qui eſt peint nud, ſans bride ni licol. Et on dit *cheval effrayé* ou *cabré*, quand il eſt peint rampant. On dit auſſi *animé*, pour exprimer que ſon œuil eſt d'un autre eſmail; & *armé*, en parlant du pied que la nature luy a donné pour ſe deffendre, quand il eſt auſſi d'un eſmail different. On le blaſonne auſſi *bardé*, *houſſé*, & *caparaſſonné*.

CHEVAL MARIN, que quelques-uns appellent *hippopotame*, ou *cheval de riviere*, eſt un poiſſon qui a quelque apparence des *cheval*. On a veu des dents de *cheval marin* qui peſoient bien treize livres. On en voit beaucoup en Egypte & en Ethiopie. Le Pere Lobo en ſa Relation d'Ethiopie dit, que le *cheval marin* eſt tres-puiſſant, & n'a du *cheval* que les oreilles, & preſque tout le reſte du veau, ſans cornes. Il a les pieds d'éléphant, & marche ſur la terre, où il eſt preſque toûjours à brouter, & nage à l'embouchure des rivieres. Il y a quelques-uns qui le décrivent avec des griffes aux pieds.

QUEUË DE CHEVAL, eſt une herbe qui croiſt en forme de jones tres-durs & tres-rudes, dont les Artiſans ſe ſervent à polir leurs ouvrages, qu'on appelle autrement *aſprele*, en Latin *equiſetum*, *aſperula*.

FER DE CHEVAL, ſe dit en termes d'Architecture civile & militaire, des ouvrages faits en rampe où on monte des deux coſtez, qui repreſentent un fer à *cheval*. Il y en a dans des maiſons de campagne, & dans des dehors de quelques places, qui ſervent de demie-lune.

A CHEVAL, ſe dit adverbialement. *A cheval*, *à cheval*, ſe dit quand on commande à la cavalerie de ſe mettre en état de combattre, ou de partir. On dit, Eſtre *à cheval* ſur un bœuf, ſur un aſne, ſur un baſton, ſur un banc, ſur un mur, quand on eſt jambe deçà & jambe delà ſur quelqu'une de ces choſes. Ainſi St. Amand a dit,

Mon eſprit *à cheval* ſur des coqueſigruës.

CHEVAL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a changé ſon *cheval* borgne à un aveugle, pour dire, qu'il a perdu ſur un troc qu'il a fait, ſoit de *cheval*, ſoit de toute autre choſe. On dit, A *cheval* donné on ne regarde point à la bouche, pour dire, qu'on reçoit les preſents tels qu'ils ſont: & ce proverbe ſe dit en Italien & en Eſpagnol de même: *A caval donato no ſi guarda nella bocca*. On dit auſſi, que l'œuil du maiſtre engraiſſe le *cheval*, pour dire, qu'il ne ſe faut point repoſer ſur les valets du ſoin de ſes *chevaux*, ni de même de toutes les autres affaires d'une maiſon. On dit d'un homme, qu'il n'a ni *cheval* ni mule, pour dire, qu'il n'a aucune monture, qu'il eſt contraint d'aller à pied, qu'il eſt gueux. On dit auſſi, qu'un homme eſt mal à *cheval*, pour dire, qu'il n'eſt pas bien en ſes affaires, qu'il eſt proche de ſa ruine. On dit auſſi, qu'un homme fait le *cheval* échappé, quand il eſt libertin, emporté, incorrigible. On dit encore, Je luy feray voir que ſon *cheval* n'eſt qu'une beſte, pour dire, Je luy feray voir qu'il n'a pas raiſon. On dit auſſi, qu'il eſt aiſé d'aller à pied, quand on tient ſon *cheval* par la bride, pour dire, qu'on ſouffre bien de petites incommoditez volontaires, quand on s'en peut delivrer ſi-toſt qu'on le veut. On dit auſſi, qu'il fait bon tenir ſon *cheval* par la bride, pour dire, qu'il ne ſe faut point deſaiſir de ſon bien de ſon vivant. On dit auſſi, qu'un homme monte ſur ſes grands *chevaux*, pour dire, qu'il parle en colere & d'un ton hautain. On dit auſſi, qu'un homme eſt bon *cheval* de trompette, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit,

Digitized by Google

lors qu'il ne craint point les menaces ni les crieries. On dit auſſi, qu'il parle à *cheval*, pour dire, qu'il parle en maiſtre, avec autorité, ou qu'il parle bien à ſon aiſe. On appelle un homme fort groſſier & ſtupide, un *cheval* de carroſſe, un *cheval* de baſt, un gros *cheval*. On dit, Il n'eſt ſi bon *cheval* qui n'en devinſt roſſe, pour dire, qu'on a fait travailler exceſſivement quelqu'un. On dit au contraire, que jamais *cheval* gentil ne devint roſſe, pour dire, qu'on monſtre même en ſa vieilleſſe des marques de ce qu'on a valu en jeuneſſe. On dit auſſi, qu'il n'y a ſi bon *cheval* qui ne bronche, pour dire, que chacun eſt ſujet à faire des fautes. On dit encore, Des femmes & des *chevaux*, il n'en eſt point ſans deffauts. On dit, qu'un *cheval* eſt chargé de maigre, qu'il revient de la Rochelle, d'un *cheval* qui n'eſt pas gras; par alluſion à un poiſſon qui eſt commun à la Rochelle, qu'on appelle *maigue*; & auſſi à cauſe de la diſette qu'on avoit ſouffert à ce ſiege. On dit auſſi, Jamais *cheval* ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome. On dit auſſi, Il eſt bien temps de fermer l'eſtable quand les *chevaux* s'en ſont enfuis, pour dire, qu'il n'eſt plus temps de chercher des precautions, quand le mal eſt arrivé. On dit, qu'un coup de pied de jument ne fait point de mal au *cheval*, pour dire, qu'un homme doit prendre galamment toutes les malices que luy font les femmes. On dit auſſi, qu'à un *cheval* hargneux il luy faut une eſtable à part, pour advertir, que quand on voit des grandeurs, il ſe faut ſeparer de leur compagnie. On dit encore, que les *chevaux* courent les Benefices, & que les aſnes les attrapent. On dit, Aprés bon vin, bon *cheval*, pour dire, qu'un homme qui a bien beu, fait bien trouver des jambes à ſon cheval. On dit pour ſe mocquer d'un train en deſordre, C'eſt l'Ambaſſade de Viarron, trois *chevaux* & une mule. On appelle une ſelle à tous *chevaux*, une choſe qui peut ſervir à pluſieurs uſages, en pluſieurs occaſions, comme des lieux communs, de certains diſcours generaux, &c. On dit auſſi, qu'on a cherché quelqu'un à pied & à *cheval*, pour dire, qu'on a fait toutes les diligences poſſibles pour le trouver. On dit auſſi, qu'un homme bride ſon *cheval* par la queuë, quand il commence par où il doit finir. On dit encore, *Cheval* de foin, *cheval* de rien: *Cheval* d'avoine, *cheval* de peine: *Cheval* de paille, *cheval* de bataille. On dit auſſi, Qui aura de beaux *chevaux*, ſi ce n'eſt le Roy? quand on voit quelque choſe de precieux entre les mains d'un homme riche. On dit d'un goinfre, d'un eſcornifleur, qu'il ſe tient mieux à table qu'à *cheval*. On dit auſſi d'un travail qui demande peu de genie, mais qui donne beaucoup de fatigue, que c'eſt un travail de *cheval*. On dit auſſi d'une medecine trop forte, que c'eſt une medecine de *cheval*. On appelle à Paris *les Courtiſans du Cheval de bronze*, les filous & les perſonnes de mauvaiſe vie qui frequentent le Pont-neuf pour y attraper quelqu'un.

CHEVALER. v. act. Importuner quelqu'un, le preſſer vivement pour obtenir de luy quelque choſe. Il a tant *chevalé* tous ſes amis, qu'ils luy ont fait obtenir une commiſſion, un employ. on luy a fait un procés qui le fera bien *chevaler*, bien courir. Ce mot vieillit.

CHEVALER, ſignifie auſſi, Eſtayer une maiſon, un mur qu'on reprend par deſſous œuvre, qu'on ſoûtient avec des chevalets.

CHEVALER, en termes de Manege, ſe dit de l'action du cheval, quand en paſſageant au pas ou au trot, la jambe de dehors de devant croiſe ou enjambe à tous les ſeconds temps ſur l'autre jambe de devant.

CHEVALERIE. ſ. f. C'eſt la haute & ancienne Nobleſſe, iſſuë des anciens Chevaliers. Le Chevalier Bayard étoit de la fine fleur de *Chevalerie*. Les jouſtes & les tournois étoient des exercices, des jeux de *Chevalerie*. Il y a quatre ſortes de *Chevalerie*, la *militaire*, la *reguliere*, l'*honoraire*, & la *ſociale*. La *militaire* eſt celle des anciens Chevaliers, qui s'acqueroit par de hauts faits d'armes. Les Chevaliers ſont nommés *milites* dans les anciens tiltres; & par là ils ſont diſtinguez des Bacheliers & des Damoiſeaux. Les Princes mêmes eſtoient faits Chevaliers avec ceremonie. On leur ceignoit l'épée, & on leur chauſſoit les eſperons dorez: d'où vient qu'on les appelloit les *Chevaliers du baudrier* & les *Chevaliers dorez*. La *Chevalerie reguliere* eſt celle des Ordres Militaires où on fait profeſſion de prendre un certain habit, de porter les armes contre les Infidelles, de favoriſer les Pelerins allants aux Lieux Saints, & de ſervir aux hoſpitaux où ils doivent eſtre receus. La *Chevalerie d'honneur* eſt celle que les Princes communiquent aux autres Princes & aux premieres perſonnes de leurs Cours, & à leurs favoris. La *Chevalerie ſociale* eſt celle qui n'eſt pas fixe, & qui n'eſt ni confirmée par des Papes, ni reglée par des ſtatuts qui ſoient de durée. Auſſi il y en a pluſieurs qui ont été faites pour des factions, pour des tournois, pour des maſcarades, &c. dont il y a pluſieurs exemples dans l'Hiſtoire, & qui ont eu divers noms. Favin en a donné deux Volumes ſous le tiltre de *Theatre d'honneur & de Chevalerie*; Menenius ſous le tiltre de *Delicia Equeſtrium Ordinum*; André Mendo *de Ordinibus Militaribus*. Beloy a eſcrit de leur origine, & Geliot dans ſon Indice Armorial a donné le denombrement & l'inſtitution des Ordres de *Chevalerie*.

CHEVALERIE, ſe dit par extenſion, de la bravoure & des exploits extraordinaires. Ce Roman contient pluſieurs hauts faits d'armes & de *Chevalerie*.

CHEVALERIE, s'eſt dit en pays Coûtumier, des lieux & metairies chargées du logement des gens de guerre à cheval: d'où vient que pluſieurs portent le nom *de la Chevalerie*, ou des terres ſujettes à ce droit-là.

CHEVALET. ſ. m. Banc ou tretteau qui ſert à donner la queſtion, qui fait bander les cordes ſur leſquelles les corps des criminels ſont ſuſpendus en l'air. Les rouës ni les *chevalets* n'ont point ébranſlé la conſtance des Martyrs.

CHEVALET, chez les Anciens, étoit auſſi une eſpece de ſupplice ou de torture, qui n'étoit autre choſe qu'un cheval de bois fait en d'os d'aſne, qui avoit un angle fort pointu ſur lequel on mettoit le patient, auquel on attachoit des poids aux pieds. On en voit encore dans les corps de garde des citadelles. Il eſt ainſi deſcrit dans le livre de Hieronymus Magius *de Equuleo*. Sigonius a fait auſſi un Traitté ſur le même ſujet.

CHEVALET, en termes de Charpenterie, ſe dit d'une piece de bois aſſemblée en travers ſur deux autres pieces à plomb, pour ſouſtenir des planches, des ſolives, qui ſont des ponts ſur de petites rivieres, & qui ſervent en mille autres occaſions. On appelle auſſi *chevalets*, les eſtayes qu'on met aux baſtiments pour les reprendre ſous œuvre, pour y remettre des poutres, &c. En general les Artiſans appellent *chevalet*, tout ce qui tient en l'air leur beſogne pour en faciliter le travail, comme les Fourbiſſeurs, Scieurs de long, Serruriers, Cordiers, &c. Les Pilotes appellent *chevalet*, le clou qui attache l'alhidade à l'Aſtrolabe.

CHEVALET, eſt auſſi une petite regle ou piece de bois qu'on poſe à plomb ſur la table des inſtruments de Muſique pour en ſouſtenir les cordes. Le *chevalet* d'une eſpinette, d'un violon. Le *chevalet* mobile d'un monochorde fait voir la proportion que les tons ont avec les diviſions de la ligne ſur laquelle la corde eſt tenduë. Le *chevalet* du luth, du theorbe, &c. eſt la partie où ſont attachées les cordes par enbas. Le manicordion a cinq *chevalets*. Ce mot vient d'un diminutif de *caballus*, parce qu'il porte les cordes comme un cheval porte un homme. Menage.

Les Imprimeurs appellent auſſi *chevalet*, la partie de la

la preſſe ſur laquelle s'abat le barreau aprés qu'il a tiré.

CHEVALET, ſignifie auſſi un certain chaſſis de bois ſur lequel les Peintres poſent leurs tableaux quand ils travaillent. Ils le hauſſent ou le baiſſent par le moyen de divers trous qui ſont aux coſtés du chaſſis. Les Sculpteurs le diſent auſſi du pied ſur lequel ils poſent leur modele.

CHEVALET, eſt auſſi un eſchaffaut de Couvreurs, qu'ils nomment autrement *triquet*.

CHEVALEUREUX. adj. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois des grands exploits des Chevaliers, ſoit à la guerre, ſoit dans les tournois.

CHEVALIER. ſ. m. Le premier degré d'honneur de l'ancienne milice, qu'on donnoit avec certaines ceremonies à ceux qui avoient fait quelque exploit ſignalé qui les diſtinguoit des autres gens de guerre. Ainſi on appelle *Chevaliers*, les gens iſſus de la haute & ancienne Nobleſſe, ou qui ont eſté faits *Chevaliers* par les Princes. On diſoit autrefois, Adouber un *Chevalier*, pour dire, Adopter un *Chevalier*, parce qu'il eſtoit reputé comme fils de celuy qui le faiſoit *Chevalier*. Voyez l'ordonnance & la maniere de faire de nouveaux *Chevaliers*, qui eſt écrite par Du Cange ſur le mot *miles*. Le *Chevalier* Bayard fut ſurnommé *le Chevalier ſans peur & ſans reproche*. Cette qualité eſt au deſſus de la qualité d'Eſcuyer ou de ſimple Gentilhomme, & eſt encore priſe à preſent par ceux qui poſſedent les premieres charges & dignitez tant d'eſpée que de robbe. Un Duc, un Comte, un Mareſchal de France prennent le tiltre de *Chevaliers*. Le Chancelier, le Premier Preſident tout de même. Boutilier écrit qu'au ſeul *Chevalier* appartient de porter harnois doré en tous eſtats & habits, tant à cheval qu'à pied. En vieux François on diſoit *Chal*, pour dire, *Chevalier*, d'où eſt venu le mot de *Seneſchal*, *quaſi ſenex Eques*, pour dire, vieux *Chevalier*.

CHEVALIER, eſt auſſi celuy qui eſt receu dans quelque Ordre Militaire inſtitué par quelque Roy ou quelque Prince avec certaines regles & marques d'honneur. On ne reçoit dans les Ordres des *Chevaliers*, que ceux qui ont fait des preuves d'ancienne Nobleſſe. *Chevalier des Ordres du Roy*, eſt celuy qui eſt *Chevalier* de l'Ordre du St. Eſprit & de St. Michel. L'Ordre des *Chevaliers* de St. Michel fut érigé par Louis XI. le premier Aouſt 1469. à cauſe que St. Michel étoit Protecteur de la France, & avoit eu de grandes communications avec Jeanne la Pucelle du temps de Charles VII. On appelle abſolument *Chevalier de l'Ordre*, celuy qui a l'Ordre du St. Eſprit. On le nomme autrement *Cordon bleu*, parce que la marque de cet Ordre eſt une croix du St. Eſprit attachée à un cordon bleu en eſcharpe, & une autre croix en broderie ſur le manteau ou le juſte-au-corps. *Chevalier* de Malthe, de St. Lazare. *Chevalier* de la Toiſon d'or. *Chevalier* de la Jarretiere, &c. Ragueau fait mention des *Chevaliers de loix*, aprés Froiſſard, des *Chevaliers de la Cornette*, ou d'*Armes*, & des *Chevaliers des Bains*, qu'on baignoit avant leur reception, qui n'ont pas fait beaucoup de bruit dans l'Hiſtoire.

CHEVALIER SERVANT, eſt un *Chevalier* du ſecond ordre, qui n'eſt pas obligé de faire ſes preuves de Nobleſſe. On a appellé par deriſion *Chevalier du lievre*. Voy *Lievre*.

CHEVALIER, eſt auſſi celuy qui donne la main à la Reine pour marcher, & on l'appelle ſon *Chevalier d'honneur*. On le dit auſſi de Madame la Dauphine & de Madame.

CHEVALIER, eſt auſſi celuy qui commande les Archers qui font la garde de nuit à Paris. On l'appelle le *Chevalier du Guet*, & ſa femme la *Chevaliere du Guet*.

CHEVALIER ERRANT, eſt un pretendu Ordre de *Chevaliers* dont il eſt fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoient des braves qui couroient le monde pour chercher des adventures, redreſſer les torts, & faire de grandes actions de proüeſſe. Dom Quichotte étoit devenu fou pour avoir voulu imiter les *Chevaliers errants*, le *Chevalier* du Soleil, ceux d'Amadis, &c.

On a eſté fort en peine ſur l'origine des *Chevaliers de la Table ronde*. Ce qui n'eſt autre choſe qu'une jouſte faite en Angleterre, ou un jeu militaire qu'on appella ainſi ſous le nom ſuppoſé du Roy Artus & de ſes Barons en l'année 1252. dont Matthieu Paris fait mention. Cet Ordre étoit compoſé de 100. *Chevaliers*, & d'autant de Dames, qui mangeoient à une table ronde pour éviter la preéminence & le haut bout. Paul Jove dit que ce fut ſous l'Empire de Frederic Barberouſſe qu'on commença à parler de ces *Chevaliers*. D'autres en attribuent l'origine à la faction des Guelphes & des Gibelins. Cambden advertit qu'Athenée fait mention de *Chevaliers* qui mangeoient à une table ronde avec leurs Eſcuyers derriere. Pluſieurs Auteurs diſent qu'Artus Duc de Bretagne l'a renouvellée, & que ſa table eſt encore ſuſpenduë dans le chaſteau de Windſor en Angleterre, quoy que pluſieurs eſtiment que cette inſtitution eſt bien plus recente. Le Roy Edoüard fit baſtir une maiſon qu'on appella la *Table ronde*, dont la cour avoit 200. pieds de diametre.

CHEVALIER, s'eſt dit auſſi de ceux qui ont entrepris de ſervir & de proteger une Dame. Autrefois il n'y avoit point de Dame qui n'euſt ſon *Chevalier*. Dans les jouſtes & tournois tous les *Chevaliers* portoient les deviſes & les couleurs de leurs Dames. Une telle Dame le receut pour ſon *Chevalier*.

CHEVALIER ROMAIN, eſtoit le ſecond degré de Nobleſſe parmi les Romains, qui ſuivoit celuy des Senateurs. Ovide étoit *Chevalier Romain*. Hannibal envoya à Carthage un muid d'anneaux de *Chevaliers Romains* tuez à la bataille de Cannes.

On appelle burleſquement, *Chevalier de l'induſtrie*, un eſcroc, un filou, un paraſite qui n'a point de bien, & qui ne ſubſiſte que par ſon adreſſe aux deſpens des autres. L'Adventurier Buſcon de Quevedo eſt le premier qui a eſté appellé *Chevalier de l'induſtrie*. Regnier parle d'un autre *Chevalier* burleſque :

L'un étoit des ſuivants de Madame Lippée,
Et l'autre *Chevalier* de la petite Eſpée.

CHEVALIER, eſt auſſi une piece du jeu des Eſchecs qui ſaute par deſſus les autres, & va toûjours de blanc en noir, & de noir en blanc. L'eſchec du *Chevalier* au Roy & à la Dame, au Roy & à la Tour, eſt fort dangereux. L'eſchec du *Chevalier* ne ſe peut couvrir, il faut que le Roy ſe remuë.

CHEVALINE. ſ. f. Vieux mot qui ne ſe dit plus qu'à la campagne de la nourriture ou du trafic des chevaux. Ce pays eſt abondant en prairies, on y fait grande nourriture de *chevaline*, il y a bien des haras. les payſans trafiquent en *chevaline*.

CHEVANCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois le bien d'une perſonne. Ce Seigneur avoit grande *chevance*, c'eſt à dire, il avoit beaucoup de bien. la Coûtume de Senlis ne permet le don mutuel qu'entre les conjoints qui ont égalité d'âge & de *chevance*.

CHEVAUCHE'E. ſ. f. Viſite que ſont obligez de faire certains Officiers dans l'étenduë de leur reſſort, & qu'ils font d'ordinaire à cheval, comme les Eſleus pour faire l'aſſiette de la taille; les Prevoſts des Mareſchaux pour nettoyer la campagne de brigands; les Treſoriers de France pour voir ſi les chemins ſont en bon eſtat; les Maiſtres des Eaux & Foreſts pour conſerver les foreſts du Roy, &c. Et les rapports qu'il en envoyent au

Con-

Digitized by Google

Conſeil ſont appellez les *procés verbaux de chevauchées.* En Latin on l'appelle *caballicata.*

CHEVAUCHER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Aller à cheval, & qui a été mis hors d'uſage, à cauſe d'un ſens obſcene qu'on luy a donné depuis peu. On le dit pourtant encore parmi les Eſcuyers, pour expliquer la maniere de ſe mettre ſur les eſtriers. *Chevaucher* long. *Chevaucher* court, à l'Angloiſe, à la Turque, &c. Menage derive ce mot de *caballicare*, dont les Eſpagnols ont fait *cavalgar*, & les Italiens *cavalcare*. Il ſe trouve dans la baſſe Latinité, auſſi-bien que *caballicata*, d'où il derive *cavalcade* & *chevauchée*.

CHEVAUCHER, ſe dit auſſi parmi les Artiſans, des pieces qui ſe mettent l'une ſur l'autre. Cette ſolive ne *chevauche* pas aſſez avant dans le mur. les tuiles doivent *chevaucher* les unes ſur les autres.

CHEVAUCHEUR. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Maiſtre de poſte, dont les lettres ſont expediées ſous le titre de *Chevaucheur*: comme, le *Chevaucheur* de Tarare, de la Breſle. On les appelle encore quelquefois ainſi dans les Provinces. Il y a auſſi un vieux proverbe qui dit, Le deuſt-on bruſler comme un *Chevaucheur* d'eſcouvettes. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois un Sorcier.

CHEVAUCHONS. adv. qui ſe dit de la maniere d'aller à cheval, jambe deçà, jambe delà; & ſe dit auſſi de ceux qui ſont en cette poſture ſur un aſne, ſur un bœuf, ſur un cheval de bois, ſur un bahu, ou autre choſe ſemblable.

CHEVECERIE. ſ. f. Qualité ou Benefice du Chevecier.

CHEVECIER. ſ. m. Celuy qui eſt le Chef, qui a la premiere dignité dans pluſieurs Egliſes Collegiales. C'eſt la même choſe que ce qu'on appelle *Treſorier* en d'autres, parce qu'il garde le treſor de l'Egliſe, qui ſont les chefs & reliques des Saints. Meurſius & Voſſius l'ont appellé *capicerius*, *à capiendis ceris*. En beaucoup d'endroits on l'appelle *Luminier*, parce qu'il a ſoin du luminaire de l'Egliſe.

CHEVEL. Voyez *Chef*.

CHEVELE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une teſte, lors que ſes cheveux ſont d'un autre eſmail.

CHEVELU, UE. adj. C'eſt une épithete qu'on a donnée un de nos Rois, Clodion le *Chevelu*, à cauſe qu'il portoit de grands cheveux; & parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il reſtablit les cheveux aux Gaulois, que Jules Ceſar en ſigne de victoire leur avoit fait abatre, comme dit Nicole Gilles. Mais l'Abbé Trithéme dit au contraire, que ce fut à cauſe qu'il fit tondre les Gaulois, afin de les diſtinguer des François qui luy avoient aidé à les ſubjuguer. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens.

CHEVELUE, ſe dit figurément des Cometes, quand elles ſont oppoſées au Soleil. Voyez *Comete*.

On le dit auſſi des plantes qui ont des feuilles fort deliées. On les appelle autrement *Capillaires*. Les Jardiniers appellent les petites racines d'un arbre *le chevelu*.

CHEVELURE. ſubſt. fem. Tout le poil de la teſte. Abſalom avoit une belle *chevelure* blonde, ſa *chevelure* peſoit 200. ſicles, Genebrard dit que c'eſt cinq livres, quoy qu'il ſe fiſt tondre tous les huit mois, à ce que dit Joſephe.

On dit auſſi, la *chevelure* des arbres & des plantes, en parlant de leurs feuilles & de leurs petites racines.

Tous ces mots viennent du Latin *capillus*, qui eſt dit comme *capitis pilus*.

CHEVER. v. act. Terme de Joüaillier. C'eſt, Cerner ou acreuſer une pierre par deſſous pour luy oſter de la couleur, quand elle eſt trop forte. On *cheve* auſſi les rubis, pour leur oſter la chalcedoine, ou la couleur blanche qui les diminuë de prix.

CHEVESCHE. ſ. f. Eſpece d'oiſeau nocturne, de mauvais augure, qu'on appelle autrement *choüette*, ou *civette*, ou *freſaye*, en Latin *noctua*, *ulula*, *ſtrix*. Ce mot vient de *cavecca*, qui a été fait de *capo*. Menage.

CHEVESTRE. ſ. m. Lieou de monture. Ce mot eſt vieux, & vient de *chef*. Nicod. En Latin *capiſtrum*, *capiſtragium*.

CHEVESTRE, en termes de Charpenterie, eſt la piece de bois qui ſouſtient les ſolives coupées à l'endroit de la cheminée pour donner paſſage aux tuyaux, & empeſcher que l'atre ne poſe ſur du bois à cauſe du danger du feu. Le *cheveſtre* doit eſtre eſloigné de trois pieds du mur.

CHEVET. ſ. m. Oreiller long & rond rempli de plume, ſur lequel on met la teſte quand on eſt couché. On l'appelle autrement *traverſin*. On derive ce mot de *capitium*, ou *caput lecti*, ou pluſtoſt de *chef*.

CHEVET, ſe dit auſſi de la partie du lit où on met ce traverſin. Cet homme a toûjours des armes ſous ſon *chevet*. il y avoit ſi peu de lits, que les uns couchoient ſur le *chevet*, & les autres aux pieds. cet homme ronfle ſi-toſt qu'il a la teſte ſur le *chevet*. Ce mot vient de *chef*. Quelques-uns le derivent de *cervical*; & Menage de *capetum*, diminutif de *capo*. On appelloit autrefois *chevecel* un oreiller.

CHEVET, ſe dit encore de tout ce qui éleve la teſte en quelque endroit qu'on ſoit couché. Un Moiſſonneur qui n'a qu'une pierre pour ſon *chevet* ne laiſſe pas de bien dormir.

Au Palais les Advocats appellent *droit du chevet*, le feſtin qu'ils donnent à leurs Confreres quand ils ſe marient.

CHEVET, ſe dit auſſi du chef ou de la partie anterieure d'une Egliſe, comme on dit le *chevet* de St. Denis, en parlant de cette partie de l'Egliſe qui eſt derriere le Chœur, & où on monte par pluſieurs degrés. On le dit auſſi du Presbytere, ou de la maiſon qui y eſt jointe ou attenante. Le Prieuré de St. Barthelemy eſt baſti au *chevet* de l'Egliſe de St. Barthelemy derriere le Chœur.

On appelloit auſſi autrefois *fief-chevet*, ou *chevel*, ou tenu en chef, celuy qui étoit mouvant immediatement du Roy.

On appelle une *eſpée de chevet*, un ami brave, & prompt à nous ſervir & à nous deffendre en toutes occaſions. On le dit auſſi d'autres choſes qui nous ſont familieres. Cet homme a toûjours ſon Iliade à la main, c'eſt ſon *eſpée de chevet*.

CHEVETAIN. ſ. m. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifioit autrefois *Chef* & *Capitaine*, dont eſt fait pluſieurs fois mention dans Villehardouin & le Sire de Joinville. On appelle encore aujourd'huy *Chevetains*, les Chefs de la Bourgeoiſie de Bruges.

CHEVEU. ſ. m. Poil long & deslié qui vient à la teſte des hommes & des femmes. Les Medecins font pluſieurs diſtinctions des *cheveux*, & leur donnent des noms differents, mais ſeulement en Grec & en Latin. Ils appellent ceux des femmes *coma*, à cauſe du verbe *komein*, qui ſignifie *attiffer* & *agencer ſoigneuſement*; ceux des hommes *caſaries*, à *cadendo*, parce qu'on les coupe ſouvent; ceux de derriere la teſte, *juba* & *crines*; ceux qui pendent derriere les oreilles, *cincinni*, c'eſt à dire, *creſpus* & *annelez*. La Magdelaine eſſuya les pieds du Seigneur avec ſes *cheveux*. la force de Samſon conſiſtoit en ſes *cheveux*. les femmes qui ſe querellent, ſe prennent d'abord aux *cheveux* ou aux crins. *cheveux* bien peignez. Ce mot eſt derivé de *capillus*.

Les *cheveux* longs ont été ſi odieux en un temps, qu'il ſe trouve un Canon de l'an 1096. portant que ceux qui auront de longs *cheveux*, ſeront exclus de l'entrée de l'Egliſe pendant leur vie, & qu'on ne priera point Dieu pour eux aprés leur mort. Un Evêque d'Amiens refuſa le jour de Noël à la Meſſe les offrandes de ceux qui avoient de

longs

Digitized by Google

longs *cheveux* : ce qui fit qu'ils les couperent ſur le champ. Cependant Paſquier dit qu'en ſon jeune âge tout le monde portoit de longs *cheveux*, à la reſerve des Moines. Le Roy François I. commença à porter des *cheveux* courts, à cauſe d'une bleſſure qu'il receut à la teſte, qui obligea ſes Medecins à le faire raſer. Le peuple à ſon exemple porta des *cheveux* courts. Les Prêtres mêmes ſe firent tondre : ce qui eût eſté auparavant trouvé de mauvais exemple, comme dit le même Auteur. L'offre qu'ils font à Dieu de leurs *cheveux*, quand ils font des vœux, eſt une marque qu'ils ſe donnent à luy en perpetuelle ſervitude.

CHEVEU, ſert de comparaiſon à toutes les choſes déliées. Ce fil, cette ſoye ſont deſliez comme des *cheveux*. cette aiguille, cette ligne ſont comme des *cheveux*.

On dit, qu'une femme eſt coëffée en *cheveux*, lors qu'elle a ſeulement ſes *cheveux* arrangez ou tortillez autour de la teſte, & qu'elle n'a ni bonnet, ni coëffe qui les cache.

On appelle *faux cheveux*, ceux qui ne tiennent point à la teſte, mais qui y ſont appliquez en treſſes, tours, coins ou perruques.

On appelle *cheveux vifs*, les *cheveux* arrangez dans les perruques de la maniere qu'ils étoient ſur la teſte de la perſonne vivante, ſur laquelle ils ont été coupez à ce deſſein : & on les appelle *friſez naturellement*, quand ils étoient friſez, bouclez ou annelez auparavant que d'eſtre coupez.

On appelle un *toupet de cheveux*, une poignée de *cheveux*, ce qui croiſt ou ce qu'on laiſſe en quelque endroit de la teſte. Les Tartares & les Chinois ſe raſent les *cheveux*, à la reſerve d'un petit *toupet* qu'ils laiſſent croiſtre au derriere de la teſte.

Les Poëtes appellent le Soleil, *Phœbus aux blonds cheveux* ; & ſe ſervent du mot de *cheveux gris* & *cheveux blancs*, pour marquer la vieilleſſe. Ainſi Malherbe a dit,

Les ridicules adventures
D'un amoureux en *cheveux gris*.

Et Corneille,

Touche ces *cheveux blancs* à qui tu rends l'honneur.

On dit, Rafraiſchir les *cheveux*, faire les *cheveux*, couper les *cheveux*, pour dire, en couper les pointes, les extremitez, les arrondir, les mettre à la mode.

CHEVEUX, ſe dit figurément des petites racines ou filaments des plantes, d'où leur vient la premiere nourriture.

On dit d'une choſe qui fait horreur, qu'elle fait dreſſer les *cheveux* à la teſte. On dit, qu'il faut prendre l'occaſion aux *cheveux*, pour dire, qu'il ne faut pas la laiſſer eſchapper. On dit, qu'un paſſage, qu'une comparaiſon ſont tirez par les *cheveux*, lors qu'ils ne viennent pas naturellement au ſujet, qu'ils ſont tirez de trop loin. On dit encore, que tous nos *cheveux* ſont comptez, pour dire, que la Providence a ſoin des moindres choſes qui nous regardent. On dit auſſi, quand on veut trop ſubtiliſer ſur les choſes, que c'eſt fendre un *cheveu* en deux.

CHEVILLE. ſ. f. Petit morceau de fer ou de bois rond ou quarré, mais un peu pointu, qui ſert à tenir ferme l'aſſemblage de pluſieurs pieces de cuir, de bois, de fer, &c. Les Cordonniers font tenir les talons de cuir avec des *chevilles*. toute la charpente & la menuiſerie ne tiennent qu'avec des *chevilles*. aux Maldives tous les aſſemblages ſe font ſans clous & ſans *chevilles*, comme témoigne François Pyrard. Ce mot eſt derivé de *clavus*. Menage le derive de *caviculæ* qui ſe trouve dans de vieux titres en la même ſignification.

CHEVILLE OUVRIERE D'UN CARROSSE, eſt une groſſe *cheville* de fer ſur laquelle tourne le train de devant, & qui l'attache à la fleſche. Les *chevilles couliſſes* ſont celles qui s'appliquent & qui ſe levent quand on veut.

On appelle *chevilles* dans les inſtruments de Muſique à cordes, certains petits morceaux de bois ou de fer fichez dans la table ou dans le manche de l'inſtrument, qui ſervent à tendre ou à laſcher les cordes qui y ſont attachées par un des bouts. *Chevilles* d'eſpinette, de pſalterion, de luth, de theorbe, &c.

CHEVILLE, ſe dit auſſi de certains petits morceaux de bois en ſaillie & crochus, qui ſont poſez ſur des rateliers dans des Greffes ou dans des eſtudes de Procureurs, pour y attacher des procés, & les y ranger ſans confuſion. Ce procés a été mis au Greffe, on le trouvera à la *cheville* de Mr. un tel Rapporteur.

CHEVILLE DU PIED, eſt une apophyſe ou éminence qui eſt en la partie inferieure d'un os de la jambe, qu'on appelle le *petit focile*. Les Medecins l'appellent le *malleole*. Quand on veut marquer que l'eau eſt fort baſſe dans un gué, on dit qu'elle ne va que juſqu'à la *cheville du pied*.

CHEVILLE, en Poëſie, ſe dit figurément des mots qui ne ſont mis que pour faire la meſure des vers ou la rime, & qui ne ſervent de rien pour le ſens & la penſée. Mtre. Adam Billaud Menuiſier de Nevers a fait un livre de Poëſies, qu'il a intitulé *les Chevilles*.

CHEVILLES, en termes de Venerie, ſe dit auſſi des branches du bois de cerf, quand il ſe diviſe en pluſieurs andouillers : ce qu'on appelle auſſi *chevillures*.

CHEVILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'un homme trouve autant de trous que de *chevilles*, quand il trouve promptement des excuſes, des eſchapatoires, des *diſtinguo* pour ſe deffendre de toutes les objections qu'on luy peut faire. On dit auſſi d'un homme que la fortune a mis dans un bon poſte, Le voilà bien, il ne luy faut plus qu'une *cheville* pour le bien tenir. On dit auſſi d'un baſtiment qui eſt achevé, en bon eſtat, qu'il n'y manque pas une *cheville*.

CHEVILLER. v. act. Metttre des chevilles. Cette charpente n'eſt pas encore en eſtat, elle n'eſt que *chevillée*.

CHEVILLÉ, ÉE. part. & adj. Qui ne tient qu'avec des chevilles.

On appelle au Manege un *furos chevillé*, quand le calus qui le forme ſur le canon du cheval eſt double, l'un en dehors, & l'autre en dedans ; & des *eſpaules chevillées*, quand elles ſont engourdies & preſque ſans mouvement.

On dit en Poëſie, que des vers ſont bien *chevillez*, quand il y a pluſieurs mots inutiles qui ne ſervent que pour la meſure, ou pour la rime.

CHEVILLÉ, en termes de Blaſon, ſe dit quand on veut exprimer le nombre des cornichons ou dagues qui ſont dans un bois de cerf peint ſur un Eſcu. Le Baron d'Hona porte d'azur à deux bois de cerf poſés en ſautoir, chacune branche *chevillée* de ſix pieces d'argent. Et on appelle en Venerie, une teſte de cerf bien *chevillée*, quand elle a beaucoup de pointes & de cornichons qui ſont rangez en bel ordre.

On dit proverbialement d'un homme qui a de la peine à mourir, quoy qu'il ait de l'âge, ou de grandes maladies, qu'il a l'ame *chevillée* dans le corps.

CHEVILLURE. ſ. f. Terme de Venerie, qui ſe dit des petites pointes ou cornichons qui ſortent des perches du cerf.

CHEVIR. v. n. Eſtre maiſtre de quelqu'un, de quelque choſe. Cet Artiſan a tant de beſogne, qu'on ne ſçauroit *chevir* de luy. Cet enfant eſt ſi mutin, qu'il n'y a que ſa nourrice qui puiſſe *chevir* de luy.

CHEVIR, en termes de Palais, ſignifie, Traitter, compoſer. Dans toutes les tranſactions, aprés avoir

Digitized by Google

expliqué le different, on adjouſte, Les parties en ont *chevi*, compoſé & tranſigé ainſi qu'il s'enſuit. Ce mot vient de *chef*, comme qui diroit, *mettre à chef*.

CHEVRE. ſ. f. Animal domeſtique qu'on nourrit en trouppeaux. C'eſt la femelle du bouc. On ſe ſert du poil de *chevre* à faire des chapeaux & des camelots; de leur lait à faire des fromages; & même quelques pauvres gens mangent leurs chairs. En Latin *capra*, d'où ce mot vient, & que Varron ſoûtient avoir été dit comme *carpa*, de *carpere*, *brouter*.

Il y a auſſi des *chevres* ſauvages, qui ſont les chamois, dont les peaux ſont fort eſtimées.

CHEVRE, eſt auſſi une machine dont ſe ſervent les Architectes & les Charpentiers pour élever des pierres & des poutres. Elle porte de plus gros fardeaux que la grue, parce qu'elle n'a pas le bec ſi long. La figure de ſa baſe eſt triangulaire, & eſt appuyée par deux bras & un rancher qui en ſouſtiennent le poinçon. Sa force conſiſte en un tour qui ſe meut avec des leviers paſſez à travers. Il y a auſſi des pinces de fer qu'on appelle *pieds de chevre*. Columella l'appelle *capreolus*.

CHEVRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Prendre la *chevre*, c'eſt, Se faſcher, ſe mettre en colere legerement: c'eſt la même choſe que Se cabrer, qui vient auſſi du mot de *chevre*. On dit, On ne peut pas ſauver la *chevre* & les choux, pour dire, mettre une affaire à l'abri de toutes ſortes d'inconvenients. On dit auſſi des choſes qui n'ont aucune liaiſon enſemble, Cela s'entretient comme crottes de *chevre*. On dit auſſi, que là où la *chevre* eſt attachée, il faut qu'elle broute, pour dire, qu'il faut s'accommoder aux choſes avec leſquelles on a de l'engagement. On appelle *barbe de chevre*, un homme qui n'a de la barbe que ſous le menton & par bouquets. On dit auſſi, qu'un homme aimeroit une *chevre* coiffée, lors qu'il n'eſt pas degouſté en amour, que toutes les femmes luy ſont bonnes.

CHEVREAU, ou *Cabril*. ſ. m. Le petit d'une chevre. On mange des quartiers de *chevreaux* auſſi-bien que des quartiers d'agneaux. On l'appelle autrement *cabrit*.

CHEVREFEUILLE. ſ. m. Arbriſſeau qui porte des fleurs odoriferantes, rouges & blanches, & dont on fait des berceaux & des paliſſades. Le *chevrefeuille* produit des tiges ſans branches, & des feuilles blanchaſtres ſemblables à celles du lierre, auſſi-bien que ſes grains qui ſortent d'entre ſes feuilles. Sa fleur eſt ſemblable à celle de la feve, étant blanche, & aucunement ronde & rouge, & qui ſemble appuyée ſur ſa feuille. Sa graine eſt dure & difficile à'arracher. Sa racine eſt ronde & groſſe. Il croiſt parmy les champs & les buiſſons, d'où vient que quelques-uns l'ont appellé *lilium inter ſpinas*. Dioſcoride l'appelle *periclymenum*, quoy que pluſieurs diſent qu'il ait voulu parler du *lycium* ou *pixacantha*. Ruellius & Fuchſius l'appellent *caprifolium*, comme auſſi Sylvaticus dans ſes Pandectes. Les Apothicaires *matriſylva*; les Italiens *vinciboſco*, à cauſe qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre. On l'appelle encore en Latin *volucrum majus*. On l'appelloit autrefois *chievrebouſt*.

CHEVREPIED, eſt une épithete que les anciens Poëtes donnoient aux Faunes & aux Satyres, qu'ils feignoient avoir des pieds de chevre.

CHEVRETTE. ſ. f. Petit chenet de fer qui a quatre pieds, & qui n'a point de branche élevée qui arreſte le bois qu'on met deſſus.

CHEVRETTE, ſignifie auſſi, la femelle du chevreuil.

CHEVREUIL. ſ. m. Beſte fauve & ſauvage qui vit dans les bois, & qui exerce fort les Chaſſeurs, qui reſſemble au cerf, mais qui eſt plus petit, & qui eſt de meilleure fuite. On appelle *boſſe* ou *enfleure*, ce qu'on appelle au cerf la *meule*. Sa femelle ſe nomme *chevrelle* ou *chevrette*. Il n'y a pas de connoiſſance du maſle d'avec la femelle quand on les chaſſe, que par la teſte. Les *chevreuils* ſont les plus diſpos des animaux qui ont le pied fourchu. Ils ne vont point au change des femelles, qui portent deux ou trois petits: au contraire ils les ſecourent & les gardent quand elles ſont pleines; & quand elles ont mis bas, ils leur aident à élever leurs faons juſqu'à ce qu'ils ſoient en eſtat de les ſuivre: ce qui a fait croire à quelques-uns qu'ils ſe marioient. Les chiens barreurs ſont les meilleurs pour courre le *chevreuil*.

CHEVRIER. ſ. m. Celuy qui garde les chevres.

CHEVRON. ſ. m. Piece de bois de ſciage équarrie qui ſe debite, de ſix à ſept pieds de long, & de trois à quatre pouces de gros, qui ſert ordinairement à mettre ſur les pannes des couvertures d'un logis pour ſouſtenir les lattes. Il y a ſur cette couverture trois *chevrons* qui ont coulé faute d'eſtre bien chevillez & brandis ſur la panne. Il y a des *chevrons de croupe*, & des *chevrons de longs pans*. Ceux-cy portent depuis la panne juſqu'au haut du toit, ou de la panne ſur l'entablement. Il y a auſſi des *chevrons de remplage*: des *chevrons cintrez*, qui ſervent pour les domes. On cloüe au bas des *chevrons* des coyaux qui portent juſques ſur les bords de la ſaillie de l'entablement. Ce mot vient de *caprone*, qui a été fait de *caper*, ou de *capreolus*, qui ſe trouve dans Vitruve en cette ſignification. Menage. On les a appellés auſſi *caprones*.

CHEVRON, en termes de Blaſon, eſt l'une des pieces honorables de l'Eſcu qui repreſente deux *chevrons* de charpente aſſemblez ſans aucune diviſion. Il deſcend du chef vers les extremitez de l'Eſcu en forme d'un compas à demi-ouvert. Il eſt le ſymbole de la protection & de la conſervation, ou celuy de la conſtance & de la fermeté. D'autres diſent qu'il repreſente les eſperons du cavalier. Quand il eſt ſeul, il doit occuper la troiſiéme partie de l'Eſcu. Quand il eſt accompagné, ſa largeur ne doit eſtre obſervée qu'autant que le permet la commodité des pieces qui l'accompagnent. On charge quelquefois les *chevrons* d'un autre *chevron* du tiers de ſa largeur. Il y a des *chevrons* de pluſieurs pieces, ainſi que la faſce, la bande & le pal. On tient que le *chevron* étoit autrefois une piece de lice, de barriere & de cloſture de parc. Quelques-uns le derivent de *chevre*, parce qu'il en repreſentoit autrefois la teſte. D'autres le derivent de *chef*, & diſent qu'on le nommoit *chevron*, comme on diſoit auſſi *chief* pour *chef*.

CHEVRON ABAISSÉ, eſt celuy dont la pointe n'approche pas du bord du chef de l'Eſcu, & qui va ſeulement juſqu'à l'abyſme, ou aux environs.

CHEVRON ALAISÉ, eſt celuy qui ne parvient pas juſqu'aux extremitez de l'Eſcu.

CHEVRONS APPOINTEZ, ſont ceux qui portent leurs pointes au cœur de l'Eſcu, & qui ſont oppoſez l'un à l'autre, y en ayant un droit, & l'autre renverſé.

CHEVRON BRISÉ ou ESCLATÉ, quelques-uns diſent *fendu*, ſe dit quand la pointe d'enhaut eſt fenduë, enſorte que les pieces ne ſe touchent que par un de leurs angles.

Un *chevron coupé*, eſt celuy dont la pointe eſt coupée.

CHEVRON ROMPU, eſt celuy dont une des branches eſt rompuë & ſeparée en deux pieces.

CHEVRON COUCHÉ, eſt celuy dont la pointe eſt tournée vers un des coſtez de l'Eſcu ſur lequel il eſt appuyé.

CHEVRON ONDÉ, eſt celuy dont les branches vont en ondes.

CHEVRON PARTI, quand il a ſes branches de different émail, & lors que la couleur eſt oppoſée au metail.

CHEVRON PLOYÉ, quand ſes branches ſont courbes.

CHEVRON RENVERSÉ, quand ſa pointe eſt vers la pointe de l'Eſcu, & les branches vers le chef.

On

On appelle un Eſcu *chevronné*, quand il eſt rempli de *chevrons* en nombre égal de metail & de couleur.

CHEVRONNÉ CONTRE-CHEVRONNÉ, ſe dit lors que l'Eſcu eſt party, & que la couleur eſt oppoſée au metail, & reciproquement le metail à la couleur, comme celuy De la Haye Ventelet. On dit auſſi, un pal *chevronné*, quand il eſt chargé de chevrons, & pareillement des autres pieces.

CHEVROTER. v. n. Terme populaire. S'impatienter, ſe mettre en colere, prendre la chevre. Quand on luy reproche ſa naiſſance, cela le fait *chevroter*.

CHEVROTIN. ſ. m. Peau de chevreau preparée qui ſert à faire des gants, & pluſieurs autres choſes où on a beſoin d'une peau delicate.

CHEUTE. ſ. f. L'action de ce qui chet. La *chûte* des corps graves augmente leur mouvement avec une certaine proportion qui a été inconnuë aux Anciens. Voilà une *cheute* d'eau qui feroit aller trois moulins. les Stoiciens ſe vantoient d'une intrepidité qui n'auroit pas été ébranlée par la *cheute* des Cieux. Balſac a dit agreablement, Vous eſtes ſi heureux, que vous avancez en faiſant des *cheutes*. On appelle auſſi la pente d'un toit, ſa *cheute*.

CHEUTE, ſignifie figurément, Peché. Bienheureux le pecheur à qui Dieu fait la grace de ſe relever aprés ſa *cheute*. St. Pierre pleura amerement aprés ſa *cheute*.

CHEUTE, ſignifie auſſi, Bleſſure cauſée par la *cheute*. Les *cheutes* ſont dangereuſes à la teſte.

CHEUTE, ſe dit auſſi de la decadence des grandeurs de ce monde, des biens de la fortune. La *cheute* de Sejan eſt un bel exemple à tous les favoris. ce Marchand a fait une trop grande banqueroute, il ne ſe relevera jamais de ſa *cheute*. la *cheute* de cette piece de theatre doit eſtre imputée à une cabale.

CHEUTE, ſignifie auſſi, Cadence, harmonie qui ſe fait à la fin d'un air, d'une periode, d'un Rondeau, ou autre piece de Poëſie. La *cheute* de cette Epigramme eſt heureuſe. la *cheute* de cette courante eſt agreable. la *cheute* de ce Sermon n'a pas plû à tout le monde.

On dit d'un malade vieux & languiſſant, qu'il s'en ira à la *cheute* des feuilles, pour dire, vers l'automne.

CHEZ. Prepoſition qui marque le lieu, la demeure de quelqu'un. Venez diſner *chez* moy. Il eſt allé *chez* le Roy, *chez* des Dames.

Il ſe prend quelquefois ſubſtantivement. Il n'eſt rien tel que d'avoir un *chez ſoy*, un logis fixé pour ſe retirer.

CHEZ, ſe dit figurément, quand on fait des citations. C'étoit une couſtume *chez* les Romains. on trouve *chez* les Auteurs Grecs beaucoup de ces phraſes. Les delicats condamnent l'uſage de ce mot, mais mal à propos. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *caſa*, à cauſe que le mot de *ca* ſe change aiſément en noſtre Langue en *ché*, comme *Cheſal Benoiſt* vient de *Caſa Benedicti*. Menage dit qu'il vient du Latin *apud*; mais il ne dit point par quel chemin il eſt venu.

C H I.

CHIAOUS. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un Officier de la Porte du Grand Seigneur, qui fait l'office d'Huiſſier. Le Grand Seigneur a coûtume d'en choiſir quelqu'un de ce rang pour envoyer en Ambaſſade vers les autres Princes.

CHICAMBAUT, ou *Chicabaut*. Terme de Marine. C'eſt une longue & forte piece de bois vers l'avant d'un petit vaiſſeau, pour luy ſervir de poulaine ou d'eſperon. Nicod.

CHICANE. ſ. f. Abus des procedures judiciaires, quand on s'en ſert pour dilayer, tromper ou ſurprendre les Juges & les parties. Les parties ſaiſies ſe ſervent de toutes ſortes de *chicanes* pour ſe conſerver en la poſ-

ſeſſion de leur bien qu'on decrete; ils font la *chicane* d'appeller de toutes les ſentences qu'on rend contre eux.

On appelle *gens de chicane*, les Sergents, Procureurs, Solliciteurs, & autres qui inventent ordinairement les fuittes & vaines ſubtilités qui ſont cauſe de la *chicane*.

CHICANE, ſe dit auſſi des ſophiſmes qu'on fait dans les Colleges, des *diſtinguo*, & autres ſubtilités qui immortaliſent les diſputes & obſcurciſſent la verité, comme la *chicane* du Palais fait les procez & la Juſtice.

CHICANE, ſe dit encore de toutes les diſputes & conteſtations qui ſe font dans les affaires & negociations civiles. Cet homme a fait une longue *chicane* ſur la clauſe de ce contract. Ce joüeur diſpute, fait une *chicane* pour cinq ſols.

CHICANER. v. act. Faire des chicanes qui allongent les procés, qui offuſquent la verité. Cet homme m'a *chicané* trois ans, il a plaidé contre ſa cedule.

CHICANER, ſe dit auſſi dans les autres diſputes & conteſtations. Je ne veux point traitter avec cet homme-là, il *chicane* ſur tout. les Heretiques ne répondent pas aux argumens, mais ils *chicanent*.

CHICANER, ſignifie auſſi, Deſplaire. Je ne puis ſouffrir cet homme-là, il me *chicane*, ſon viſage me *chicane*.

CHICANERIE. ſ. f. Tour de chicane, meſchante ſubtilité qui allonge ou embrouille un procés, qui déguiſe la verité, qui empêche la concluſion d'une affaire.

CHICANEUR, EUSE. Quelques-uns diſent, *Chicanier*. adj. & ſubſt. Celuy qui fait les chicanes. On n'eſt pas aſſez ſevere à punir les *chicaneurs*.

On appelle auſſi *chicaneur*, Celuy qui ſe plaiſt à plaider. Ainſi on dit, qu'en Normandie il y a beaucoup de *chicaneurs*. Ce mot vient, ſelon quelques-uns, du Grec *ſikanos*, qui ſignifie une *malice trompeuſe & cachée*. Mais Menage le derive de *cicum*, qui ſignifie la *peau d'une grenade*, dont les Eſpagnols ont fait *chico*, c'eſt à dire, *menu*, *petit*, parce qu'un *chicaneur* eſt un homme qui plaide pour peu de choſe.

CHICHE. adj. m. & f. Avare, qui craint de dépenſer, qui ſe plaiſt à eſpargner ſon bien. Il ne fait pas bon ſervir les gens *chiches*. Menage fait venir ce mot de la même ſource que *chicaneur*, qui eſpargne les plus petites choſes; d'où eſt venu auſſi *chique* & *chicot* pour ſignifier *petit*.

CHICHE, ſe dit au figuré, de ceux qui ne loüent pas volontiers, qui parlent peu. Il eſt *chiche* de loüanges, *chiche* de paroles. il eſt *chiche* de ce qu'il ſçait. les Courtiſans ne ſont pas *chiches* de promeſſes.

CHICHE, eſt auſſi une eſpece de pois. Les pois *chiches*, ou les pois gris ſont ceux qu'on mange d'ordinaire, & dont on fait de la purée. Les Medecins les appellent *cicer*. Leur plante eſt de la hauteur d'une coudée, & jette de longues feuilles dentelées, blanchaſtres & veluës, ayant une tige dure, courbe & garnie de force branches, qui pouſſent des fleurs preſque purpurines, d'où naiſſent de petites gouſſes bien garnies, qui aboutiſſent en pointe. Sa racine eſt dure comme du bois, cheveluë & profonde en terre. Ils s'aiment fort en terre graſſe. Les blancs ſont appellés *columbins*; les rouges *veneriques*, parce qu'ils provoquent à luxure. Les noirs ſont les moindres, qu'on appelle *chiches de belier*. Galien dit qu'on en nourrit les eſtalons, parce qu'ils engendrent beaucoup de ſperme. En Latin *cicer*, en Grec *erebinthus*.

On dit proverbialement, qu'il n'eſt feſtin que de gens *chiches*, pour dire, que ceux qui traittent rarement font plus grande chere que les autres, quand quelque autre paſſion les domine, comme l'amour, la vanité, ou l'eſperance que cela leur pourra ſervir à quelque choſe. On dit auſſi, Autant deſpenſe *chiche* que large, pour

Digitized by Google

dire, qu'une eſpargne faite mal à propos cauſe dans la ſuitte de grandes pertes.

CHICHE-FACE. ſ. m. Homme maigre & chagrin, qui fait voir ſon avarice peinte ſur ſon viſage.

CHICHEMENT. adv. D'une maniere chiche, avare.

CHICHETE'. ſ. f. Avarice, eſpargne trop grande. La *chicheté* eſt une qualité ordinaire aux vieillards, aux Pedans, aux gens de baſſe naiſſance, aux femmes, & aux timides.

CHICOREE'E. ſ. f. Herbe blanche qu'on met dans les potages pour rafraiſchir, dans les ſalades, dans des ſauces de jus de mouton, &c. Il y a deux ſortes de *chicorée*, l'une ſauvage, & l'autre qui vient dans les jardins. La ſauvage eſt auſſi de deux ſortes. L'une a la fleur bleuë, & eſt celle que Dioſcoride appelle *picris*, à cauſe de ſa grande amertume. L'autre a la fleur jaune, & eſt nommée par les Latins *dens leonis*, *caput monachi*, par les Arabes *taraxacon*, & par les François *piſſe-enlit*. Entre les domeſtiques, celle qui a les feuilles plus larges s'appelle vulgairement *endive*, en Latin *intybus*. L'autre qui les a plus étroites, *ſcariole*, comme qui diroit, *ſeriole* ou *petite ceriſe*. Ce mot vient de *kichorion*.

CHICOT. ſ. m. Petit éclat ou morceau de bois. Il ſe dit particulierement de ceux qui viennent aux branches, & qui font les nœuds. Il a été bleſſé d'un *chicot* d'eſpines dans le pied, ce qui luy a cauſé la cangreine.

CHICOT, ſe dit auſſi du tronc qui reſte ſur la terre, quand on a couppé les arbres & les arbriſſeaux. On l'appelle autrement *argot*.

En termes de Blaſon, *chicot* ſe dit d'un baſton noüeux, d'un jetton d'arbres, ſoit des racines, ſoit du tronc, ſoit des branches.

CHICOT, ſe dit auſſi d'une petite pointe de dent qui demeure dans la gencive, quand elle eſt pourrie, ou quand on l'arrache.

CHICOTER. v. n. Terme populaire, qui ſignifie, Conteſter ſur des choſes de peu d'importance.

CHICOTIN. ſ. m. C'eſt la pulpe ou chair d'une courge ſauvage, qui eſt fort amere. On l'appelle auſſi *coloquinte*. On la met ſur les mammelles des nourrices pour ſevrer les enfants, ou dans les dragées de Careſme-prenant. Ceux qui diſent que c'eſt le ſuc d'aloes ſe trompent lourdement.

CHICOTIN, eſt auſſi une herbe qu'on nomme autrement *orpin*. Les Apothicaires la nomment *craſtula major*.

CHIEN. ſ. m. CHIENNE. ſ. f. Animal domeſtique qui abboye, qui ſert à garder la maiſon, & à la chaſſe. Le *chien* eſt le ſymbole de la fidelité. Les *chiens* ſont en telle abomination aux Maldives, que ſi un *chien* avoit touché quelqu'un du pays, il s'iroit incontinent baigner pour ſe purifier. Pyrard. Au contraire chez les Gaures ils ſont en ſi grande veneration, que les Prêtres ſe ſervent des *chiens* pour purifier leurs penitents. Tavernier. Un *chien* fut établi pour Gouverneur de la Norvege par Gunnar Roy de Suede, aprés qu'il l'eut ſubjuguée, comme témoigne Saxo-Grammaticus. Ce mot vient du Grec *kyon*, *canis*.

Il y a de pluſieurs ſortes de *chiens* differents, tant pour la taille, que pour le naturel, ou le ſervice qu'ils rendent aux hommes.

Les premiers ſont les *chiens de chaſſe*, dont les plus nobles ſont les *chiens courants*, ou *allants*, qui chaſſent par la force de l'odorat. Entre les *chiens* François quelques-uns ſont appellez de *race royale*, qui courent à force les cerfs, chevreuils, loups & ſangliers. Les *chiens courants* appellent les Veneurs; & pour cela on dit qu'ils chaſſent de gueule. On les appelle en Latin *canes petronii*.

Il y en a d'autres de *race commune*, qui chaſſent ſeulement le chevreuil, le loup & le ſanglier; d'autres de *race meſlée* ou *petite race*, qui chaſſent les lievres tant dans les bois que dans la plaine.

Il y a auſſi des *chiens* Anglois de trois ſortes. Ceux de la *race royale* ſervent à chaſſer cerfs, daims & chevreuils. Les *chiens baubu* ſont pour les lievres, renards & ſangliers. On leur coupe preſque à tous la queuë. Ils ſont plus bas de terre, & plus longs que les autres, de gorge effroyable, qui heurlent ſur la voye, & qui ont le nez dur, & ſont barbets à demi-poil. Les *bigles* ſont pour les lievres & lapins. Il y en a de grands & de petits, & ſont excellents pour courir le lievre dans les plaines.

Les *levriers* ſont *chiens* à hautes jambes qui chaſſent de viſteſſe. Voyez *Levrier*.

LIMIERS, ſont des *chiens* muets qui ſervent à queſter & à détourner le cerf, *chien* queſtant & requerant. On les nomme en Latin *canes porcarii*.

CHIENS BAUDS, qu'on ſurnomme *greffiers*, ſont des *chiens* blancs dont la race vient de Barbarie. Ils ſont beaux chaſſeurs, requerants & forcenants. Ils chaſſent de haut nez, gardent bien le change. Ils ſont de bonne creance, & tiennent mieux dans les chaleurs. Ce ſont les meilleurs pour courre le cerf.

Les *chiens gris* ſçavent faire tous meſtiers, & courent toutes ſortes de beſtes. Les *chiens noirs* qu'on appelle *de St. Hubert*, ſont bons pour les beſtes puantes. On en conſerve la race en memoire de ce Saint dans l'Abbaye qui porte ſon nom dans les Ardennes. Les *chiens fauves* ou *rouges* ſont *chiens* de grand cœur, fort hardis, & *chiens* d'entrepriſe. On appelle *chiens tout d'une piece*, ceux qui ſont d'une couleur, tout blancs, ou tout noirs, &c.

Les *chiens couchants*, ſont *chiens* de l'arquebuſe, qui chaſſent de haut nez, & arreſtent tout. Les meilleurs viennent d'Eſpagne. Ils ſervent à faire lever les perdrix & les cailles, & ces *chiens* ſont au poil & à la plume. On dit que des *chiens* piquent la ſonnette, pour dire, qu'ils courent trop vigoureuſement aprés l'oiſeau.

BRAQUES, ſont des *chiens* de même allure, auſſi-bien que les *turquets* & *metis*.

EPAGNEULS, ou *Eſpagnols*, ſont des *chiens* qui chaſſent de gueule, & forcent les lapins dans les broſſailles. Ils rident ou ſuivent la piſte de la beſte ſans crier. Ils ſont bons auſſi pour les oiſeaux, & chaſſent le nez bas. En Latin *canis acceptorius*.

GRIFFON, ſe dit auſſi d'une eſpece de *chiens* qui chaſſent le nez haut, & qui arreſtent tout. Ils viennent d'Italie & de Piedmont.

BASSETS, qu'on appelle autrement *chiens de terre*, ſont des *chiens* qui entrent dans les tanieres des renards & taiſſons. Ils viennent de Flandres & d'Artois. Ils attaquent tout ce qui ſe terre, comme blereaux, renards, chats harets, fouïnes, putois. Ils queſtent bien, & ſervent auſſi à l'arquebuſe. Ils ſont noirs à demi-poil, avec la queuë en trompe. Il y en a qui ont double rang de dents comme les loups, & qui ſont ſujets à mordre, qui ont les pattes de devant tortuës. On parle aux *baſſets* en leur criant, *Coule coule baſſets*. On les appelle en Latin *ſegnſii* ou *brachi*.

CHIENS DE VAUTRAIT. Voyez *Vautrait*.

BARBETS, ſont *chiens* friſez qui chaſſent le nez bas quand le gibier fuit, & le nez haut quand il demeure. Ils l'arreſtent ſur terre & dans l'eau. Leur principale nature eſt de rapporter, & ce ſont les plus fidelles *chiens* du monde, qui ne veulent connoiſtre qu'un maiſtre, & ne le perdre jamais de veuë. On les appelle auſſi *chiens à gros poil*.

DOGUES, ſont *chiens* de combat qui ſervent à aſſaillir les groſſes beſtes, comme des taureaux, des lions, &c. Les Eſpagnols doivent une partie des conqueſtes de l'Amerique à des *dogues* d'Angleterre, comme on voit dans Herrera. Le mot de *dogue* eſt Anglois, & ſignifie *chien*.

MASTINS,

Digitized by Goog

MASTINS, ſont *chiens* de garde qu'on laiſſe dans les baſſecours pour aboyer. Il y a auſſi des *maſtins* dans le vautrait pour chaſſer au ſanglier. En Latin *moloſſi*.

CHIENS ALLANS OU GENTILS, ſont de gros *chiens* qui en allant détournent le gibier. On le dit auſſi des *chiens* de Bouchers qui ſervent à conduire leurs troupeaux.

On appelle *chiens trouveurs*, des *chiens* qui vont requerir un renard, quand il y auroit 24. heures qu'il ſeroit paſſé.

CHIEN BARREUR, eſt le meilleur *chien* pour le chevreuil.

On appelle un *chien ſecret*, un limier qui pouſſe la voye ſans appeller. On l'appelle auſſi *muet*, & on dit qu'il ride.

Un *chien babillard*, ou qui caquette, eſt celuy qui crie hors la voye, & le plus ſouvent d'ardeur, ou qui crie des matinées entieres. On l'appelle en Latin *argutarius*, dont il eſt parlé dans la Loy Salique.

Un *chien menteur*, eſt un *chien* qui cele la voye pour gagner le devant.

Un *chien vicieux*, celuy qui chaſſe tout ce qu'il rencontre, & qui s'écarte toûjours de la meute. Un *chien de bonne creance*, *de bonne affaire*, quand il eſt docile & obeïſſant. Un *chien* qui chaſſe de forlonge, qui ſent de loin le gibier; un *chien* qui ne ſe rompt point au bruit.

Un *chien ſage*, qui chaſſe bien, qui tourne juſte. Un *chien de teſte*, & un *chien d'entrepriſe*, qui eſt hardi & vigoureux.

On dit, qu'un *chien* a le nez dur, lors qu'il rentre malaiſément dans la voye, & qu'il reprend lentement: qu'il eſt de haut nez, lors qu'il va requerir ſur le haut du jour: & qu'il a le nez fin, lors qu'il chaſſe bien dans les chaleurs & dans la pouſſiere. En Latin *canis doctus* ou *ductor*, ou *canis judex*.

On appelle *chien d'aiguail*, celuy qui chaſſe bien le matin, lors que la roſée eſt ſur la terre, & qui ne vaut rien au haut du jour: & au contraire un *chien du haut jour*, qui ne vaut rien dans l'aiguail.

On appelle *chien étruſſe*, celuy qui a une cuiſſe qui ne prend plus de nourriture, & qui eſt boiteux; *chien butté*, celuy à qui la jointure des jambes de devant groſſit; *chien épointé*, celuy qui a des os des cuiſſes rompus; *chien allongé*, celuy qui a les doits du pied étendus par quelque bleſſure qui a touché les nerfs; & *chiens courtauts*, ceux à qui on a coupé la queuë.

On dit qu'un *chien* a belle gorge, lors qu'il crie bien, & qu'il a la voix groſſe & forte: qu'un *chien* abboye, quand il ſent le gibier ou quelque choſe d'eſtrange: qu'un *chien* jappe, lors qu'il crie ſans ſujet, ou au moindre bruit de nuit ou de jour; & qu'il hurle, lors qu'il ſent des loups, ou une *chienne* chaude qu'il ne peut joindre. On dit que le *chien* ſonne, pour dire, qu'il appelle au bon chemin ayant trouvé la trace.

On appelle un *chien armé*, quand il eſt couvert pour attaquer un ſanglier.

C'eſt une bonne qualité du *chien*, d'avoir le jarret droit & bien herpé.

A la chaſſe on dit, Parler aux *chiens*, pour dire, les réjoüir, comme on fait à la chaſſe du cerf; ou les exciter ou menacer, comme on fait à celle du ſanglier avec des cris rudes & furieux, & avec la trompe. On appelle *titre de chiens*, le lieu où on poſe les *chiens*, afin que quand la beſte paſſera, ils la courent bien à propos. Ces *chiens* ſont mis en un bon titre, pour dire, ſont poſtez en un bon relais.

TRAIT DE CHIENS, ſe dit des laiſſes de crin & des colliers qui ſervent à coupler les *chiens*. Ainſi on dit, qu'un cerf ou une autre beſte a ſenti le vent du *trait*, pour dire, des *chiens*.

ROMPRE LES CHIENS, ſe dit de la faute d'un Piqueur & Chaſſeur, lors qu'ils paſſent à travers des *chiens* pendant qu'ils courent, & ainſi rompent leur courſe. Il faut quelquefois *rompre les chiens*, les menacer, les recoupler, & frapper à route, afin de ſuivre & relancer le cerf, qui leur a donné le change, & les a fait tomber en defaut.

On dit figurément en ce ſens, *Rompre les chiens*, quand on interrompt quelqu'un dans ſon diſcours, pour empêcher qu'il ne diſe quelque choſe de deſavantageux, ou qu'il n'entreprenne quelque affaire.

Le *droit des chiens* eſt ce qu'on leur donne à la curée, comme la langue, le muſle, les oreilles d'un cerf.

Il y a enfin des *chiens* de la chambre pour le divertiſſement des Dames, qu'on nourrit pour leur petiteſſe & leur beauté, & qu'on appelle *chiens de manchon*, comme les *chiens* de Boulogne, d'Artois, épagneuls, bichons, barbets, levrons, *chiens* ras ou de Barbarie, &c.

CHIEN, ſe dit auſſi par injure, & pour reprocher à quelqu'un ſes defauts. Les Turcs nous appellent *chiens*, nous traittent comme des *chiens*. On appelle un *chien* de valet, un *chien* de Procureur, un *chien* de frippon. On appelle une femme paillarde une *chienne*, une carogne, une *chienne* chaude, *chienne* de voirie: ce qui ſe dit auſſi des choſes. Voilà des beaux *chiens* de vers, voilà un beau logement de *chien*, un beau preſent de *chien*.

On appelle *Cerbere*, le *chien* à trois teſtes que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfers.

Le *Chien celeſte* eſt une Conſtellation. Il y en a de deux ſortes. Le *grand Chien*, qu'on nomme autrement *Sirius*, eſt une Conſtellation compoſée de 18. eſtoiles, ſelon Ptolomée, de la nature de Jupiter & de Venus, dont la principale eſt tenuë plus grande que tous les autres aſtres, même que le Soleil. La *petite Chienne*, qu'on appelle autrement la *Canicule* ou *Procyon*, n'a que deux eſtoiles, dont l'une eſt de la premiere grandeur, & de la nature de Mars: c'eſt celle qui cauſe les plus grandes chaleurs de l'eſté. Mais cela changera avec le temps: car dans cinq ou ſix mille ans il gelera bien fort pendant la Canicule, qui arrivera au mois de Novembre & de Decembre.

CHIEN DE MER OU MARIN, eſt un poiſſon long & à muſeau pointu, qui a des dents. En Latin *galeus*. Le grand *chien de mer*, qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de dents à chaque maſchoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & ſont extremement rudes, trenchantes & pointuës, qui ne leur ſervent pourtant point à manger leur proye, parce qu'on a trouvé des hommes tout entiers dans leur ventre.

CHIEN DE PISTOLET, eſt une piece de fer mobile appliquée ſur la platine d'un piſtolet, d'un fuſil, d'une arquebuſe. Elle tient la pierre, & fait le feu quand elle eſt laſchée. Il courut le piſtolet bandé, la carabine a la main, avec le *chien* abattu, &c.

CHIEN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de deux amis qui ne vont point l'un ſans l'autre, que c'eſt St. Roch & ſon *chien*. On dit, Qui aime Bertrand, aime ſon *chien*, pour dire, qu'il faut prendre les paſſions, les intereſts & les ſentiments de ſon ami. On dit d'un traiſtre, d'un hypocrite, d'une flatteur, qu'il fait bien le *chien* couchant. On dit de deux ennemis, que leurs *chiens* ne chaſſent pas enſemble. On dit d'un homme odieux qui entre en quelque lieu, qu'il y eſt bien venu comme un *chien* dans un jeu de quilles. On dit des gens qui ſe haiſſent, qu'ils s'accordent comme *chiens* & chats. On dit encore de celuy dont on ſouhaitte la mort, & qui eſchappe de quelque peril, qu'il mourroit pluſtoſt un bon *chien* de Berger. On dit, qu'il vaut autant eſtre mordu d'un *chien* que d'une *chienne*, pour dire, que de quelque coſté que vienne le mal, il eſt également

Digitized by Google

lement ſenſible. On dit, qu'il ne ſe faut pas mocquer des *chiens* qu'on ne ſoit hors du village, pour dire, qu'il ne faut pas choquer un homme tant qu'on eſt en un lieu où il eſt le plus fort, où il nous peut nuire. On dit à un glorieux qui ſe faſche qu'on le regarde trop fixement, un *chien* regarde bien un Evêque. On dit encore, Il ne faut pas tant de *chiens* aprés un os, pour dire, qu'il eſt fâcheux de partager un profit avec beaucoup de perſonnes, ou d'eſtre pluſieurs à avoir les mêmes pretentions. On dit auſſi, Jamais à un bon *chien* il ne vient un bon os, pour dire, que ceux qui ont bonne envie de travailler, n'en trouvent pas les occaſions. On dit, Jetter un os à la gueule d'un *chien* pour le faire taire: ce qui a lieu au figuré, pour dire, Faire un preſent à quelqu'un pour l'empêcher de crier, & de venir troubler quelque affaire importante. On dit qu'il n'eſt telle chaſſe que de vieux *chiens*, & qu'un bon *chien* chaſſe de race, pour dire, que la naiſſance & l'experience donnent de grands avantages ſur les autres. On dit d'un homme peu conſideré, qu'il a du credit comme un *chien* à la boucherie. On dit, Cela n'eſt pas tant *chien*, pour dire, Cela n'eſt pas mauvais. On dit, qu'un homme n'eſt pas bon à jetter aux *chiens*, quand il fait quelque laſcheté, quelque indignité. On dit de celuy qui a des pretentions à quelque choſe, quoy que fort éloignées, qu'il n'en jette pas ſa part aux *chiens*. On dit auſſi, Petit *chien*, belle queuë. On dit à ceux qui ont une meſchante cauſe, Si vous n'avez pas d'autre fiflet, voſtre *chien* eſt perdu. On dit d'un homme peu complaiſant qui ne fait rien de ce qu'on deſire, que c'eſt un *chien* de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Jean*. On dit d'un envieux, qu'il eſt comme le *chien* du Jardinier, il ne mange point de choux, & ne veut pas que les autres en mangent. On dit de ceux qui entreprennent quelque choſe au delà de leurs forces, qu'ils font comme les grands *chiens*, qu'ils veulent piſſer contre les murailles. On dit des pecheurs, qu'ils font comme les *chiens*, qu'ils retournent à leur vomiſſement. On dit de ceux qui font quantité de cris & d'imprecations inutiles, que ce ſont des *chiens* qui aboyent à la Lune. On dit auſſi de ceux qui font des menaces vaines, *Chien* qui aboye ne mord pas. On dit aux gens querelleux, que les *chiens* hargneux ont toûjours les oreilles deſchirées. On dit à des gens timides, Entrez, il n'y a point de danger, nos *chiens* ſont liez. On dit auſſi pour reprocher ou plaindre la miſere de quelqu'un, On l'abandonne comme un pauvre *chien*. Il mene une vie de *chien*. Il n'a ni foy ni loy, il vit comme un *chien*. Il eſt comme un *chien* à l'attache. Il eſt las comme un *chien*. On l'a battu, on l'a eſtrillé comme un *chien courtaut*. Les coups de baſton ſont pour les *chiens*. On dit d'un miſerable qu'on abandonne, qu'on ne luy demande pas, es-tu *chien*, es-tu loup? On dit auſſi, Quand on veut noyer ſon *chien*, on l'accuſe de la rage. On dit d'un jeune eſtourdi, qu'il eſt fou comme un jeune *chien*, qu'il court comme un *chien* fou. On dit d'une choſe tortuë, d'une jambe mal faite, qu'elle eſt droite comme la jambe d'un *chien*. On appelle figurément un *chien au grand collier*, celuy qui meine les autres, qui eſt le principal dans une maiſon, dans une aſſemblée. On dit d'un homme accouſtumé à la fatigue, qu'il y eſt accoûtumé, comme un *chien* à aller nud teſte, d'aller à pied. On dit encore, Tandis que le *chien* piſſe, le loup s'enfuit, pour dire, que tous les momens ſont precieux en certaines occaſions. Un bon *chien* n'abboye point à faux: ce qui ſe dit au figuré d'un habile homme, qui fait toûjours bien reüſſir ſes entrepriſes, parce qu'il ſçait bien prendre ſon temps, & ménager les occaſions. On dit, Battre le *chien* devant le lion, pour dire, Chaſtier un petit devant un plus puiſſant qui a commis la même faute. On dit encore, Entre *chien* & loup, pour ſignifier le creſpuſcule, ou le temps ſombre qui eſt entre le jour & la nuit, & ou on ne peut diſcerner le *chien* d'avec un loup.

CHIEN-DENT. ſubſt. maſc. Herbe qui jette quantité de racines qu'on a du mal à arracher tout à fait. Elle eſt rafraîchiſſante, & on s'en ſert dans les infuſions & decoctions. La *dent de chien* ou *chien-dent* a des racines douces & environnées de nœuds, & rampantes par terre. Ses feuilles ſont pointuës, dures & larges comme celles des petites cannes. Les bœufs & les chevaux s'en paiſſent. Matthiole aprés Pline dit que c'eſt la plus commune des herbes. Il en deſcrit trois eſpeces outre les trois dont Dioſcoride fait mention. Il y en une qu'on appelle *du mont Parnaſſe*, qui a des feuilles ſemblables au lierre, une fleur blanche & odorante, qui a cinq ou ſix racines blanches, tendres & fort douces, & qui jette une petite graine qui eſt de grand uſage en Medecine. Les autres ne different que du plus & du moins. On l'appelle en Toſcane *ſanguinella* ou *capriola*, parce qu'on en fourre les pointes dans le nez pour ſe faire ſaigner. En Latin *gramen*.

On dit proverbialement, quand on eſt dans le plus difficile d'un ouvrage, que c'eſt le *chien-dent*, ce qui donnera le plus de peine.

CHIENNER. v. n. Faire des petits chiens. Cette chienne ne ſera pas long-temps ſans *chienner*.

CHIER. v. n. Deſcharger ſon ventre des gros excrements. Nicod derive ce mot du Grec *chzo*, ſignifiant la même choſe; & eſt de l'advis de Henry Eſtienne. Mais Menage le derive de *cacare*; d'autres du mot Allemand *ſcheiſſen*, qui a la même ſignification.

CHIEUR, EUSE. Qui chie.

CHIEURE. ſ. f. Excrement de mouches qu'elles jettent particulierement ſur la viande, d'où ſe forment les vers.

CHIFFON. ſ. m. Vieux morceau d'eſtoffe, de linge, vieille guenille, & generalement choſe de nulle valeur. Il n'a que des *chiffons* dans ſa garderobbe. On fait le papier de vieux *chiffons*.

CHIFFON, ſe dit auſſi du linge & des habits qui ſont frippez, bouchonnez, & mal en ordre. Cette eſtoffe eſt trop mince, ce linge eſt trop délié, ſi-toſt qu'on les a mis deux fois ce ne ſont plus que des *chiffons*.

CHIFFONNER. v. act. Fripper, foupir, bouchonner du linge, des habits. On a mauvaiſe opinion d'une fille qui a laiſſé *chiffonner* ſon mouchoir. les linges empeſez *ſe chiffonnent* aiſément, pour peu qu'on aille à la preſſe. une garniture de rubans ne paroiſt plus dés lors qu'elle eſt *chiffonnée*.

CHIFFONNIER, IERE. ſ. Crieur de vieux chapeaux & de vieux habits. On le dit plus particulierement de ceux qui vont rechercher dans les ordures de vieux chiffons & de vieux drapeaux pour faire du papier & autres choſes.

CHIFFRE. ſ. m. Caractere qui ſert à exprimer les nombres. *Chiffre Romain* ou *de Finance*, eſt celuy qui ſe marque par certaines lettres de l'Alphabet, comme mil ſix cens quatrevingt-&-un, s'exprime ainſi M. DC. LXXXI. Le *Chiffre Arabe*, ou celuy dont on ſe ſert en Arithmetique, Algebre, Trigonometrie & Aſtronomie, eſt ainſi figuré, 1681. Mais les Arabes reconnoiſſent qu'ils ont receu ces caracteres des Indiens, & ils les appellent *figures Indiennes*. On a commencé à compter par ces figures ſeulement du temps des Sarazins; & on croit que Planudes qui vivoit ſur la fin du XIII. Siecle, eſt le premier des Chreſtiens qui ſe ſoit ſervy de *chiffre*. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *ſephira*, qui ſignifie *nombre*, ou *ſaphar*, qui ſignifie *numeravit*; & croit qu'il faudroit eſcrire *ſiphre*. L'origine du *chiffre Romain* vient de ce qu'on a compté d'abord

Digitized by Google

bord par les doits : deſorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'eſt ſervy des I. qui les repreſentent, & pour le cinquiéme, on s'eſt ſervy d'un V. qui repreſente le pouce faiſant un angle avec l'index ; & pour le dixiéme un X. qui eſt un double V. dont il y en a un renverſé. Le cent fut marqué par ſa capitale C, de même le mille par ſa capitale M. A l'égard de L qui ſignifie *cinquante*, & du D qui ſignifie *cinq cens*, on s'en eſt ſervy, parce que ces caracteres étoient la moitié d'un C, ou d'une M. en lettres Gothiques.

Valla croit que les *chiffres* ont été inventés par les Orientaux : & il a raiſon, parce que dans les *chiffres*, on commence à écrire du coſté gauche en tirant vers la droite ; ce qui étoit en uſage en tout l'Orient chez les Caldeens, Syriens, Egyptiens, &c. Outre que les Indiens ſe ſervent encore des mêmes caracteres qu'on fait icy pour marquer les *chiffres*, auſſi-bien que les ſignes du Zodiaque & les Planetes.

CHIFFRE, eſt auſſi un caractere myſterieux compoſé de quelques lettres entrelacées enſemble, qui ſont d'ordinaire les lettres initiales du nom de la perſonne pour qui il eſt fait. Quelquefois il eſt double, & on y meſle les lettres du nom d'une autre perſonne avec qui on a amitié ou relation. Les amoureux dans les Romans avoient couſtume de graver leurs *chiffres* ſur les pierres, ſur les arbres. Aujourd'huy on grave des *chiffres* ſur les cachets, on les peint ſur les carroſſes, on en fait des ornemens ſur des meubles, des tapiſſeries, &c.

CHIFFRE, ſe dit encore de certains caracteres inconnus déguiſés & variez, dont on ſe ſert pour écrire des lettres, qui contiennent quelques ſecrets, & qui ne peuvent être entendus que par ceux qui ſont d'intelligence, & qui ſont convenus enſemble de ſe ſervir de ces caracteres. On en a fait une ſcience qu'on appelle *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'eſt à dire, *Eſcriture diverſifiée & obſcure*, laquelle a été inconnuë aux Anciens. Trithéme, & depuis Jean Baptiſte Porta, en ont écrit fort ſçavamment. Vigenere & le Pere Niceron en ont auſſi écrit.

On appelle *chiffre à ſimple clef*, celuy où on ſe ſert toûjours d'une même figure pour ſignifier une même lettre : ce qui ſe peut deviner aiſément avec quelque application. Un *chiffre à double clef*, eſt celuy où on change d'Alphabet à chaque ligne ou à chaque mot, & celuy où on met des nulles & autres déguiſemens qui le rendent indechiffrable. On appelle auſſi *chiffre*, l'Alphabet que chacun des correſpondants garde de ſon coſté, qui leur ſert à écrire & à déchiffrer leurs lettres.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un *o en chiffre*, pour dire, qu'il n'a nul pouvoir, nulle autorité, qu'il ne peut faire ni bien ni mal à perſonne. Et chez pluſieurs le *zero* eſt appellé particuliérement *chiffre*.

CHIFFRER. v. act. Supputer, ſe ſervir de chiffres. Il ne ſe dit gueres que de l'addition de pluſieurs ſommes enſemble. J'ay *chiffré* toutes ces parties, & ay mis les ſommes au bas de chaque page. On dit auſſi, *Chiffrer* un regiſtre, pour dire, Mettre un chiffre ou numero au haut de chaque page, comme on fait aux regiſtres des Banquiers, des Geoliers, & autres, qui doivent être paraphés par un Juge. On dit encore, *Chiffrer* une lettre, pour dire, Eſcrire une lettre en chiffre.

CHIFFREUR. ſ. m. Qui ſçait bien compter avec la plume. Le Facteur de ce Marchand eſt un habile *Chiffreur*, eſt un bon Arithmeticien.

CHIGNON. ſ. m. Partie de derriere du col où ſont les vertebres qui joignent le dos à la teſte, & qui eſt au deſſous de la foſſe ou nuque du col. Ce mot vient de *chaiſnon*, qu'on diſoit autrefois de cette même partie du col, & quelques Medecins l'appellent encore ainſi.

CHILMINARA, terme de Relations, eſt le plus beau morceau d'Architecture qui nous reſte de l'antiquité. Ce ſont les ruines de ce fameux Palais de Perſopolis, auquel Alexandre étant yvre mit le feu à la perſuaſion de la Courtiſane Thaïs. Il y en a une deſcription exacte dans l'Ambaſſade de Dom Garcias de Silva Figueroa, & une autre dans Pietro della Valle.

CHIMERE. ſ. f. Monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir la teſte d'un lion, le ventre d'une chevre, & la queuë d'un ſerpent, & qu'on dit avoir été deffait par Bellerophon monté ſur le cheval Pegaſe. Le fondement de cette fable eſt, qu'il y a un mont en Lycie du même nom, qui eſt un Volcan vomiſſant des flammes, dont le ſommet qui eſt deſert n'eſt habité que par des lions ; le milieu où il y a de bons paſturages, eſt abondant en chevres ; le pied qui eſt mareſcageux, eſt plein de ſerpents. Ainſi dit Ovide,

— — — mediis in partibus hircum,
Pectus & ora lea, caudam ſerpentis habebat.

Et parce que Bellerophon fut le premier qui fut habiter cette montagne, on a feint qu'il avoit tué la *Chimere*. Pline dit que le feu de cette montagne s'allume avec de l'eau, & qu'il ne s'eſteint qu'avec de la terre, ou du fumier. Quelques-uns ont dit que ce monſtre avoit trois teſtes, l'une de lion, l'autre de chevre, & l'autre de dragon.

CHIMERE, ſe dit figurément des vaines imaginations qu'on ſe met dans l'eſprit, des terreurs & des monſtres qu'on ſe forge pour les combattre, des eſperances malfondées que l'on conçoit, & generalement de tout ce qui n'eſt point reel & ſolide. En Philoſophie on les appelle *eſtres de raiſon*. Les hommes ſont ſujets à ſe remplir l'eſprit de *chimeres*. les vanitez mondaines ne ſont que des *chimeres*. les Hybernois rempliſſent leur cours de Philoſophie de *chimeres*.

CHIMERIQUE. adj. m. & f. Qui n'eſt point reel, ni dans la nature, qui ne ſubſiſte que dans noſtre imagination. Le deſſein de la Monarchie Univerſelle eſt un deſſein *chimerique*. cet homme a un eſprit *chimerique* qui ſe repaiſt de vaines imaginations.

CHINA, ou *Cina*. ſ. m. Terme Botanique. C'eſt une racine fameuſe qu'on apporte en Eſpagne des parties meridionales des Indes, qui eſt d'une matiere ſpongieuſe, legere & rouſſaſtre. On la prefere au gayac, & elle gueriſt l'Empereur Charles V. de la ſciatique. On la trouve toute tirée ſur la greve de la marine, où elle eſt portée par l'écoulement des eaux des marais où elle croiſt.

CHINFRENEAU. ſ. m. Coup qu'on reçoit à la teſte, ſoit en ſe heurtant par haſard contre quelque corps, ſoit en ſe battant contre un ennemi. Il marchoit à taſtons, & il s'eſt donné un vilain *chinfreneau* contre une porte. il receut en ce combat un vilain *chinfreneau*. Ce mot eſt populaire, & vient apparemment de *chamfrain* par corruption.

CHINQUER. v. n. Terme populaire, qui ſignifie, Boire par excés en choquant les verres les uns contre les autres, & en ſe portant des ſantez pour s'exciter à boire. On connoiſt aux paroles & aux actions de cet homme, qu'il a *chinqué* aujourd'huy. Menage derive ce mot de l'Allemand *ſchenken*, qui ſignifie *verſer à boire*, & qui vient de *ſchenk*, qui ſignifie *eſchanſon*.

CHIOURME. ſ. f. Les galeriens ou forçats qui font mouvoir une galere à force de rames. On le dit auſſi des bonavoglies qui ſe louënt pour ramer. Ce mot eſt purement Italien, & ſignifie une multitude de perſonnes viles & de neant, qui a été fait du Latin *turba* : mais en France il eſt reſtraint à la ſignification des rameurs d'une galere. On a dit auſſi le mot de *ciurma* en la baſſe Latinité dans le même ſens.

CHIOURME, eſt auſſi le lieu où les forçats ſont aſſis pour ramer.

Digitized by Google

CHIQUENAUDE. ſ. f. Petit coup que ſe donnent malicieuſement les eſcoliers, pages, & autres jeunes gens, en laſchant avec effort le doit du milieu aprés l'avoir ſerré contre le pouce. Il luy a donné une *chiquenaude* ſur le nez. c'eſt un viſage à *chiquenaudes*. Ce mot vient des Bas-Bretons, qui diſent *chiquanaden*, pour ſignifier la même choſe. Menage. Mais il oublie de remarquer, que *Chiquenauden* ſignifie le *chignon du col*, où il faut qu'on ait commence à donner les *chiquenaudes*. Les Latins appellent *talitrum* une *chiquenaude*.

On dit proverbialement & par exaggeration, pour dire qu'on n'a point battu ni maltraitté une perſonne, qu'on ne luy a pas ſeulement donné une *chiquenaude*.

CHIQUET. ſ. m. Petite partie d'un tout. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe. Il m'a payé ce qu'il me devoit *chiquet à chiquet*, c'eſt à dire, en pluſieurs petites parties, & à diverſes repriſes. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *ſcitro*.

CHIRAGRE. ſ. m. Goutteux qui a la goutte aux mains. On le dit auſſi de la maladie. La *chiragre* travaille le carpe ou la partie externe de la main, ou les jointures & les ligaments des doits.

CHIRAGRE, en termes de Fauconnerie, eſt une maladie aux mains des oiſeaux, où il ſe fait quelque amas de mauvaiſes humeurs. Ce mot vient du Grec *cheiragra*.

CHIROGRAPHAIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. C'eſt un creancier dont la dette n'eſt fondée que ſur un billet, ou une écriture privée, & non reconnuë en Juſtice, & qui partant n'a point d'hypotheque ſur des biens immeubles, mais qui vient ſeulement par contribution ſur les effets mobiliaires.

Du Cange dit qu'on a appellé *Chirographe*, une eſpece de contract dont on a parlé cy-deſſus au mot de *Chartepartie*. On le décrivoit deux fois ſur une même feuille de parchemin, & dans l'intervalle qui les ſeparoit on mettoit une colomne de lettres capitales, ou d'autres caracteres ſelon la fantaiſie; & puis on couppoit cette colomne en deux, & chacun emportoit un coſté de ce contract: ce qui étoit un moyen ſeur d'éviter les fauſſetés. Car quand on avoit quelque difficulté ſur l'execution, il falloit rapporter ces deux parties ſeparées, & en les rapportant voir ſi les lettres capitales ſe rapportoient. On a appellé auſſi ces actes *Syngraphe*, où deux perſonnes ſignoient enſemble; & *carta indentata*, ou *partita*. Ce mot vient du Grec *cheir*, *manus*, de *grapho*, *ſcribo*.

CHIROMANCE. ſ. f. Divination qui ſe fait par l'inſpection de la main. La *Chiromance* eſt une ſcience fort vaine, & qui n'a aucun fondement en la nature. Taiſnerus eſt celuy qui a le mieux eſcrit & le plus amplement de la *Chiromance*. Il y en a auſſi un Traitté dans Robert Flud Anglois. Artemidor a écrit auſſi de la *Chiromance* & des Augures. Ce mot vient du Grec *cheir*, & de *manteia*, *divinatio*.

CHIROMANTIEN. adj. Celuy qui ſçait la Chiromance, qui predit ou devine les adventures ou le temperamment d'une perſonne par les lignes & lineaments qu'il trouve en ſa main.

CHIRURGIE. ſ. f. Troiſiéme partie de la Medecine, qui conſiſte aux operations qui ſe font de la main pour guerir les playes, & les autres maladies du corps humain. Le propre de la *Chirurgie* eſt de coupper, cauteriſer, trépaner, reduire fractures & luxations, &c. Jean Scultet a fait un beau livre où il a decrit tous les inſtrumens de *Chirurgie*, intitulé *Armamentarium Chirurgicum*, imprimé à Ulm in fol. & à la Haye in octavo. Ambroiſe Paré & Fabricius ab Aquapendente en ont auſſi eſcrit.

CHIRURGIEN. ſ. m. Celuy qui ſçait la Chirurgie, & qui en fait les operations, qui ſaigne, qui penſe les playes, &c. Un bon *Chirurgien* doit eſtre excellent Anatomiſte. Ce mot vient du Grec *cheirourgos*, comme qui diroit, *celuy qui travaille des mains*, mais qui travaille par excellence.

CHIRURGIEN DE ROBBE LONGUE, eſt un Chirurgien qui a eſtudié en Medecine, & qui a droit de porter la robbe; au lieu que le Barbier *Chirurgien* eſt un *Chirurgien* qui fait la barbe, & autres menuës operations de Chirurgie. On les diſtinguoit autrefois par les enſeignes. Ceux de robbe longue avoient des boëſtes, & les Barbiers des baſſins. Maintenant ils ſont reünis, & ne font plus qu'une communauté à St. Coſme. Arcabuto fut le premier *Chirurgien* que les Romains receurent en la Republique: mais ils l'eurent bientoſt en horreur, à cauſe qu'ils luy voyoient coupper & trencher des membres, deſorte qu'ils le lapiderent au Champ de Mars.

C H O.

CHOC. ſ. m. Rencontre de deux corps qui ſe heurtent avec violence. On a de la peine à ſouſtenir le premier *choc*, la premiere furie des François. ce vaiſſeau eſt fort, & peut reſiſter au *choc* des vents & des vagues. Menage tient que ce mot vient de l'Eſpagnol *choca*, qui ſignifie *jouſte*.

CHOC, ſe dit figurément en choſes morales. Le *choc* de deux voyelles rend le vers rude. il a receu un grand *choc*, une grande ſecouſſe en ſa fortune, en ſes affaires. ce reſpondant a ſoûtenu le *choc* de tous ceux qui ont voulu argumenter contre luy.

CHOCAILLER. v. n. Terme populaire, qui ſe dit des petites gens qui s'enyvrent dans une gargotte ſur le cul d'un tonneau.

CHOCAILLON. ſ. f. Yvrogneſſe de baſſe condition. Les revendeuſes & crieuſes de vieux chapeaux, & harengeres, s'appellent l'une l'autre *Chocaillon*, quand elles s'injurient.

CHOCOLATE. ſ. m. Confection ou meſlange de drogues dont on fait un breuvage, & même un remede, qui nous eſt venu des Eſpagnols, qui l'ont apporté des Mexicains, chez leſquels ce mot de *chocolate* ſignifie ſimplement *confection*. D'autres diſent que c'eſt un mot Indien compoſé de *latté*, qui ſignifie de l'*eau*, & de *choco*, mot qui eſt fait pour exprimer le bruit avec lequel on le prepare, comme témoigne Thomas Gage. Sa baſe ou principale drogue eſt le *cacao*, fruit d'un arbre du même nom. Anthoine Colmenero de Ledeſma Chirurgien Eſpagnol en a fait un Traitté, & voicy la compoſition qu'il en fait, qui eſt la plus uſitée.

Sur un cent de cacao on meſle deux grains de chile ou poivre de Mexique, ou en ſa place du poivre des Indes, une poignée d'anis, de ces fleurs qu'on appelle *petites oreilles*, ou dans le pays *vinacaxtlides*, & deux autres qu'on nomme *mecachuſie*, ou au lieu de celles-cy, la poudre de ſix roſes d'Alexandrie, appellées *roſes pâles*, une gouſſe de campeſche, deux drachmes de canelle, une douzaine d'amandes & autant de noiſettes d'Inde, & la quantité d'achiotte qu'il faudra pour luy donner couleur. Toutes ces plantes ſont decrites par de Laët. On broye le tout, on en fait une paſte ou conſerve avec de l'eau de fleur d'orenge, qui le durcit fort; & quand on en veut prendre, on le delaye dans de l'eau bouillante avec un moulinet.

Il n'en faut pas boire durant les jours Caniculaires, ni de celuy qui eſt frais fait depuis un mois. Le Pere Eſcobar dit qu'étant pris en liqueur, il ne rompt point le jeuſne, quoy que ce ſoit un mets tres-nourriſſant. Le Cardinal François Marie Brancaccio en a fait un Traitté particulier pour ſouſtenir la même opinion, quoy que Stabbe Medecin

Digitized by Google

Medecin Anglois ait fait un autre Traitté qui montre qu'on tire plus d'humeur nourriſſante d'une once de *cacao*, que d'une livre de bœuf, ou de mouton. Il eſt ſi commun en la nouvelle Eſpagne, qu'il conſume par an plus de 12. millions de livres de ſucre. Les Eſpagnols eſtiment que la derniere miſere où un homme puiſſe eſtre reduit, c'eſt de manquer de *chocolate*, car c'eſt leur boiſſon ordinaire. Ils ne la quittent que quand ils peuvent avoir quelque autre boiſſon qui enyvre. On dit qu'il aide à la digeſtion, qu'il rafraiſchit les eſtomacs trop chauds, & qu'il eſchauffe ceux qui ſont trop froids. Mr. Du Four a auſſi fait un Traitté du *Chocolate*, du Thé & du Caffé. Barthelemy Maradon Medecin Eſpagnol a condamné l'uſage du *chocolate*. Chaque livre de *chocolate* vaut à Mexique 52. ſ.

CHOCOLATIERE. ſ. f. Vaiſſeau d'argent ou de cuivre fait en forme de coquemar, où on delaye avec un moulinet le chocolate, & où on le fait cuire.

CHOEUR. ſ. m. Terme collectif. Pluſieurs perſonnes qui chantent enſemble & de concert. La beauté de la Muſique conſiſte à eſtre diviſée en recits & en *chœurs*. Les Anciens mettoient des *chœurs* dans leurs Tragedies, c'eſt à dire, que pluſieurs des perſonnages y chantoient des moralitez. Le *chœur* ſe dit, quand tous les Muſiciens chantent enſemble. Il y a des muſiques à pluſieurs *chœurs* qui ſe reſpondent. Le *chœur* reſpond au Celebrant & aux *Choriſtes*. Ce mot vient du Latin *chorus*, du Grec *choros*.

CHOEUR, ſignifie auſſi la principale partie de l'Egliſe, où ſont placez les Preſtres & les Chantres qui chantent enſemble. Les Patrons ſont obligez à reparer le *Chœur* des Egliſes, & les Parroiſſiens la Nef. Les hautes chaiſes du *Chœur* ſont occupées par les Preſtres, & les baſſes par les Chantres ou les Novices. Le Chantre eſt celuy qui eſt Maiſtre du *Chœur*. Ce mot vient, ſelon Iſidore, *à coronis circumſtantium*, parce qu'autrefois on ſe plaçoit en rond autour de l'autel pour chanter. C'eſt encore aujourd'huy la maniere dont les autels des Grecs ſont baſtis : & on appelle icy un *autel à la Romaine*, un maître autel où on peut adorer de tous coſtez.

On appelle dans les Parroiſſes le *Chœur*, un certain nombre de Preſtres, ordinairement de douze, qui diſent l'Office au *Chœur*. On n'a mandé à cet enterrement que le *Chœur*.

Dans les Chapitres on appelle le *Chœur*, les Chanoines & les dignitez, dans lequel ne ſont point compris les Chantres ni les Chapelains, quoy qu'ils ſoient Preſtres, & que ce ſoient eux qui ſouſtiennent le chant du *Chœur*.

Dans les Couvents de l'un & de l'autre ſexe, on appelle le *Chœur*, ceux qui ſont Profés, & qui chantent au *Chœur*, à la difference des Freres Convers ou Freres Lais, & des Sœurs Converſes ou Sœurs Laies, qui ne chantent que dans la Nef, & qui ſont deſtinez au ſervice de la Maiſon. Les Dames du *Chœur*.

ENFANTS DE CHOEUR, ſont de jeunes enfants qui ſervent à porter les chandeliers, & à chanter dans le *chœur* de Muſique les deſſus ou les verſets qu'il faut chanter ſur un ton eſlevé & aigu. On appelle le Maiſtre de la Muſique, *le Maiſtre des enfants de chœur*.

CHOEUR, en termes de Theologie, ſe dit de la diviſion des Eſprits celeſtes, qui ſe fait en Hierarchies. Il y a les neuf *Chœurs* des Anges qui chantent les loüanges de Dieu.

On dit proverbialement d'un homme bien raſé, ou qui n'a point de cheveux, qu'il eſt tondu comme un enfant de *chœur*. On dit auſſi, Jacobins en chaiſe, Cordeliers en *chœur*, &c. pour dire, que les Cordeliers taſchent d'avoir de belles voix pour remplir leur *chœur*.

CHOISIR. v. act. Faire un choix, donner la preference à une choſe ſur une autre. Sainct Pierre a eſté *choiſi* par JESUS-CHRIST pour eſtre le Chef de ſon Egliſe. on *choiſit* St. Matthias au ſort pour remplir la place vacante d'Apoſtre. les lots de ce partage ſont ſi égaux, qu'il n'y a point à *choiſir*. Menage fait venir ce mot de *colligere*.

On dit auſſi, qu'on a *choiſi* quelqu'un, quand on s'eſt attaché à luy pluſtoſt qu'aux autres. Ce ſoldat a *choiſi* le General de l'armée ennemie pour le coucher en jouë, il l'a *choiſi* entre mille perſonnes.

On dit proverbialement, qu'on eſt maudit dans l'Evangile, lors qu'on *choiſit*, & qu'on prend le pire. On dit encore d'une perſonne qui eſt reduite à la neceſſité du choix, Vous n'avez qu'à *choiſir*, à prendre, ou à laiſſer.

CHOISI, IE. part. & adj.

On appelle *gens choiſis*, des gens qui excellent dans leur profeſſion, qui ſont au deſſus des autres. Il envoya à cette expedition un détachement de ſoldats *choiſis*. il n'y avoit que des *gens choiſis* dans cette aſſemblée.

CHOIX. ſ. m. Jugement par lequel on donne un avantage, une preference à une choſe ſur l'autre. Heureux l'amant qui fait un bon *choix* quand il ſe marie.

Je te donne le *choix* de trois ou quatre morts,

dit le Capitan de l'Illuſion Comique. Il faut rendre la juſtice ſans *choix*, ni acception de perſonnes.

On dit au Palais, qu'une choſe a été laiſſée au *choix* & option d'une partie, quand on luy a donné la liberté de faire une choſe, ou une autre. le Droit Romain laiſſe le *choix* d'un heritier à un teſtateur. on l'a condamné à payer les penſions de ce Benefice, ou à l'abandonner à ſon *choix* & option.

CHOIX, ſignifie encore, l'eſlite, le plus beau & le meilleur. Le *choix* des paroles eſt fort neceſſaire, quand on veut eſtre éloquent. je veux avoir le *choix* de cette marchandiſe, l'eſlite.

CHOMMABLE. adj. m. & f. Jour ou Feſte auquel il n'eſt pas permis de travailler. Les Dimanches & Feſtes commandées par l'Egliſe ſont des jours *chommables*.

CHOMMAGE. ſ. m. Eſtat d'une choſe qui eſt ſans agir un certain temps. Quand des ouvriers ont manqué de ſe trouver dans un attelier, on leur deduit leur *chommage*. L'Ordonnance regle le *chommage* des moulins pendant 24. heures à 40. ſols, quelque nombre de roues qu'ils ayent, qu'on leur paye, quand ils ſont empeſchez de moudre par le paſſage des trains, des bateaux.

CHOMMER. v. act. S'abſtenir de travailler pour le reſpect de quelque jour ou Feſte qu'on ſolemniſe. St. Joſeph eſt une Feſte qu'on *chommoit* autrefois. On *chomme* les jours de la naiſſance des Princes, de leurs entrées ſolemnelles. Ce mot vient, ſelon Menage, de *calmare*, qui a eſté fait de *calmus*, diſant qu'il faudroit écrire *chaumer*, & cite Vulcanius qui le derive du Grec *chaſman*, qui ſignifie *eſtre oiſif* & *baailler*. Mais il eſt certain que ce mot vient de *chom* qui eſt purement Bas-Breton, & ſignifie *demeurer*, *s'arreſter*, *ſe repoſer*. On dit encore en Bretagne, *Chommet d'aſé*, Arreſtez là, demeurez là.

CHOMMER, ſignifie auſſi, Manquer de beſogne, de travail, de pratique. Il ne faut pas laiſſer *chommer* les compagnons, il leur faut tailler de la beſogne.

On dit proverbialement d'un homme diſgracié qui n'a plus ni credit, ni autorité, que c'eſt un Saint qu'on ne *chomme* plus. On dit auſſi, Il ne faut point *chommer* les Feſtes avant qu'elles ſoient venuës, pour dire, Il ne faut point s'affliger, ni ſe reſjoüir par prevoyance, & avant que les biens ou les maux ſoient arrivés.

CHOMMÉ, ÉE. part. & adj. La Feſte des morts n'eſt *chommée* que juſqu'à midy.

CHOPINE. ſ. f. Petite meſure de liqueurs qui con-

Digitized by Google

tient la moitié d'une pinte. La *chopine* d'eau commune peſe une livre à Paris. Ce mot, ſelon Menage, vient de *cupina*, diminutif de *cupa*. Il y a apparence qu'il vient de l'Allemand *ſchopp*, ſignifiant la même choſe.

CHOPINE, ſignifie auſſi, la quantité de liqueur contenuë dans cette meſure. Le compliment que ſe font les petites gens, c'eſt de dire, Allons boire *chopine*, je veux payer *chopine*.

On dit auſſi, une *chopine* d'olives, parce qu'on les vend à cette meſure. Une *chopine* de ſel, dans les lieux où on donne le ſel par impoſt. On dit de celuy qu'on veut taxer d'avoir trop bû, qu'il a mis pinte ſur *chopine*.

CHOPINER. v. n. Boire pluſieurs chopines de ſuitte, yvrogner. Il eſt bas.

CHOPPER. v. n. Heurter du pied contre quelque choſe, enſorte qu'on ſoit en danger de tomber. Ce chemin eſt ſi raboteux, qu'on y *choppe* à tous moments.

CHOPPER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Faillir. Cet Officier s'eſt brouillé avec ſon Superieur, il a *choppé* lourdement. cet Auteur a *choppé* en pluſieurs endroits, & a fait cent beveuës dans ſes notes. Ce mot vieillit.

CHOQUANT, ANTE. adj. Qui offence. Ce mot eſt *choquant*. ſa maniere d'agir eſt fort *choquante*.

CHOQUER. v. act. & n. Heurter avec violence. Les navires ſe briſent en *choquant* contre les rochers. les armées ſe ſont *choquées* avec grande ardeur, ſi-toſt qu'elles ont été en preſence.

CHOQUER, ſignifie figurément, Quereller, offencer. Ce ſoldat eſt un querelleur qui *choque* tout le monde. ce Satirique a *choqué* bien des gens. c'eſt un homme delicat ſur le point d'honneur, il ſe *choque* de tout.

CHOQUER, ſignifie encore, Bleſſer legerement. Les cacophonies dans les vers *choquent* l'oreille. cet homme me deſplaiſt, il me *choque* la veuë. cet Auteur a bien avancé des choſes qui *choquent* le bon ſens. il n'y a rien dans cet ouvrage qui *choque* la bienſeance.

CHOQUÉ, ÉE. part. & adj.

CHORION. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une taye ou membrane nerveuſe & forte qui enveloppe tout le fœtus, & qui adhere à la matrice par le moyen des veines & arteres umbilicales. Dans les beſtes on en voit les cotyledons bien formés. Ce mot vient du Grec *chorein*, qui ſignifie *capere*, *contenir*, & de *chorion*, Vaiſſeau qui ſert de lieu & d'habitation. Les Modernes l'appellent *placenta*, c'eſt à dire, *tourte* & *gaſteau*. Les Medecins l'appellent auſſi *ſecondine*, auſſi-bien que l'amnios qui luy eſt adherente, parce que ces deux tayes ſortent aprés l'accouchement.

CHORISTE. ſ. m. Chantre ou Preſtre chantant au Chœur. Il vient ordinairement deux *Choriſtes* reveſtus de chapes chanter alternativement avec le Chœur quelques Antiennes ou Motets entre l'Epiſtre & l'Evangile.

CHOROBATE. ſ. m. eſt une eſpece de niveau dont ſe ſervoient les Anciens, compoſé d'une double équierre faite comme un T, qui eſt décrit par Vitruve liv. 8. chap. 6.

CHOROGRAPHIE. ſ. f. eſt la ſcience qui apprend à faire une carte particuliere d'une Province, d'une region. Ce mot vient de *chora*, qui en Grec ſignifie *region*.

CHOROGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à la Chorographie. Samſon a fait pluſieurs belles cartes *chorographiques*. Sophian a fait des deſcriptions & des cartes *chorographiques* de la Grece. on a envoyé des Geometres faire des cartes *chorographiques* fort exactes de pluſieurs Provinces de la France.

CHOROIDE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de pluſieurs plis & retours que font pluſieurs veines & arteres du cerveau, qui compoſent un lacis ou tiſſu en forme de labyrinthe, & qui paroiſſent aux ventricules du cerveau qu'on appelle autrement *rets admirable*.

On nomme auſſi *choroide*, la troiſiéme tunique de l'œuil, parce qu'elle ſert d'appuy aux autres tuniques. C'eſt celle où eſt la prunelle & l'iris de l'œuil. On l'appelle autrement *rhagoide* ou *uvée*. Le Sieur Mariotte tient que la viſion ſe fait pluſtoſt dans la *choroide* que dans la retine : ce qu'il taſche de demonſtrer dans les lettres qu'il a écrites à Meſſieurs Pecquet & Perrault, inſerées dans les Memoires de l'Academie des Sciences. Bartholomæus Torrinus fameux Philoſophe dans ſon *Parnaſſus triceps* eſt de même advis ; mais tous les autres Auteurs ſont d'un ſentiment contraire. Cette *choroide* eſt tout à fait noire dans l'homme ; mais dans les yeux des lions, des chameaux, des ours, des bœufs, des cerfs, des brebis, des chiens, des chats, & de la plus-part des poiſſons, on y voit une couleur fort éclatante qui paroiſt comme font les brillants d'argenterie, ou le luſtre des perles Orientales, ou de l'iris, au lieu le plus expoſé aux rayons du Soleil : & c'eſt ce que les Phyſiciens appellent le *tapis*.

On donne auſſi le nom de *choroide* à la membrane dans laquelle eſt l'enfant au ventre de la mere. Voyez *Chorion*.

CHORUS. ſ. m. Terme Latin, dont on ſe ſert dans les réjouiſſances de table, quand quelqu'un a chanté un couplet de chanſon, il imite les autres conviés à le repeter tous enſemble, en leur diſant, Allons *chorus*.

CHORUS, étoit auſſi un ancien inſtrument de Muſique dont Thoinot Arbeau en ſon Orcheſographie témoigne avoir vû la figure dans un ancien livre où étoient décrits tous les inſtruments de Muſique. Il dit qu'il ſe joignoit avec la ſymphonie & le tabourin.

CHOSE. ſ. f. Nom general qu'on donne à tout ce qui eſt en la nature. La Divinité eſt une *choſe* incomprehenſible. toutes les *choſes* de ce monde ſont ſujettes au changement. la blancheur eſt une *choſe* accidentelle à la ſubſtance. il y a cent *choſes* curieuſes dans ce livre. Ce mot eſt derivé de *cauſa*, qui dans les vieux titres ſignifie *choſe*, comme prouve Paſquier.

CHOSE, ſe dit auſſi par oppoſition aux perſonnes. Un tel mot eſt un terme general qui convient aux *choſes*, & aux perſonnes.

CHOSE, ſignifie quelquefois, Affaire, action. La *choſe* ira bien autrement que vous ne penſez. les *choſes* ne ſont plus entieres. il faut remettre les *choſes* en l'état qu'elles étoient. la *choſe* parle d'elle-même. voilà l'état des *choſes*, où on en eſt.

CHOSE, ſignifie encore le bien, le corps dont il s'agit. Tous les frais d'un decret, d'une vente, ſe prennent ſur la *choſe*, ſe font aux deſpens de la *choſe*. celuy qui a vendu un heritage a un hypotheque privilegié, parce que c'eſt ſa *choſe*.

CHOSE, ſe dit encore du bien commun ; & on appelle la *choſe publique*, ce qui regarde l'Eſtat, la Republique.

CHOSE, ſe dit auſſi de tout ce qui n'a point de nom, de ce qu'on ignore, ou dont on ne ſe ſouvient pas, ou qu'on s'abſtient de dire par pudeur. On dit d'un enfant qui n'eſt point baptiſé, C'eſt *choſe* qui n'a point de nom. On dit dans les arts, quand on ne ſçait pas le nom d'un outil, Ce *choſe* avec quoy on rabotte, on perce, &c. Nous paſſâmes la riviere à *choſe*, je ne me ſouviens pas du nom de ce port. On appelle auſſi en matiere obſcene *choſe*, ce qu'on ne veut pas nommer.

CHOSE, ſe dit encore en ces phraſes aſſez ordinaires. En parlant de *choſes* & d'autres. Cela eſt beau entre autres *choſes*. Je vous recommande cela ſur toutes *choſes*. Vous irez en un tel endroit avant toutes *choſes*. On dit auſſi par exclamation, *Choſe* eſtrange ! *Choſe* inouïe ! Je ne ferois pas cela pour *choſe* du monde.

Digitized by Goog

CHO.

CHOU. ſ. m. Herbe potagere qu'on cultive dans les jardins. Il y en a de pluſieurs ſortes. *Choux cabus*, ou pommez, ou à pommes, ce ſont les *choux* ordinaires qu'on mange depuis le mois d'Aouſt juſqu'en Decembre. En Latin *braſſica capitata*. Un potage de perdrix avec des *choux* eſt excellent. Le *chou* eſt ennemi de la vigne. Nicod le derive de *caulis*.

CHOUX GELEZ, ſont ceux qui ne ſont bons qu'aprés la gelée.

CHOUX FRISEZ, ou *choux verds*, en Latin *braſſica criſpa*. Il y auſſi des *choux marins* qui ſont fort differents des *choux* de jardin.

CHOUFLEURS, eſt une eſpece de *chou* qui a une teſte aſſez large toute de fleurs, poſée ſur une aſſez groſſe tige, & dont on fait des entremets.

On appelle un lapin domeſtique nourri dans le grenier ou dans la baſſecour, un *mangeur de choux*. On appelle *pomme de chou*, la plus méchante des pommes qui ſe mangent, & qui ſent le gouſt du *chou*.

CHOU, eſt auſſi une eſpece de paſtiſſerie fort legere & fort enflée, faite avec des œufs, du beure & de l'eau roſe. Elle eſt ſemée par deſſus de nompareille de dragée. On les appelle auſſi par antiphraſe des *caſſe-muſeaux*. On ſe ſert de petits *choux* aux Rois, au lieu de gaſteaux. aux eſtreines on envoye de gros *choux* de pâtiſſerie.

On dit proverbialement d'une perſonne releguée à la campagne, ou qui eſt obligée d'y demeurer, qu'on l'a envoyée planter des *choux*. On dit auſſi, Ce n'eſt pas le tout que des *choux*, il faut encore de la graiſſe, pour dire, qu'on n'a qu'une partie des choſes neceſſaires pour venir à bout de quelque entrepriſe. On dit auſſi, qu'un homme fait ſes *choux* gras de quelque choſe, lors qu'il fait bien ſes affaires, qu'il fait de grands profits en quelque choſe. On dit, qu'un homme veut ſauver la chevre & les *choux*, pour dire, qu'il veut remedier à tous les inconvenients qui ſe trouvent dans une affaire. On dit auſſi de celuy qui diſpoſe du bien d'autruy comme s'il étoit à luy, qu'il en fait comme des *choux* de ſon jardin. On dit à celuy à qui on donne la libre diſpoſition de quelque choſe, qu'il en faſſe des *choux*, des raves, des paſtez. On dit auſſi, qu'Aubervillers vaut bien Paris *chou* pour *chou*, pour dire, qu'il croiſt plus de *choux* à Aubervillers qu'à Paris. On dit auſſi, *Chou* pour *chou*, pour dire, L'un vaut l'autre. On dit auſſi d'une perſonne qui priſe plus qu'il ne faut ſes bonnes qualitez, qu'elle fait bien valoir ſes *choux*. On dit, que la gelée n'eſt bonne que pour les *choux*. On dit encore d'une choſe qu'on veut mépriſer beaucoup, qu'elle ne vaut pas un tronc de *chou*, un trognon de *chou*. On dit auſſi, qu'un homme va tout à travers les *choux*, pour dire, qu'il agit en eſtourdi & imprudemment dans les affaires qu'il entreprend. On dit d'un envieux, qu'il eſt comme le chien du Jardinier, qui ne mange point de *choux*, & qui ne veut pas qu'un autre en mange.

CHOUCAS, ou *Choucas*. ſ. m. Eſpece de corneille griſe, au bec & au pied rouge. On l'appelle auſſi *graille* ou *grole*, ou *mantelée*. En Latin *graculus*.

CHOUETTE. ſ. f. Oiſeau de nuit, eſpece de chevéſche, de chathuant, de hibou. Elle eſt de la grandeur d'un pigeon ramier avec un plumage tanné & blancheaſtre. En Latin *noctua*. Elle eſt ennemie des petits oiſeaux. Ce mot vient de *cucuba*, ou *cucubeta*. Menage.

On dit proverbialement de celuy qui eſt accouſtumé à dérober, qu'il eſt larron comme une *choüette*.

CHOUQUET. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un gros billot de bois qui ſert à chaque briſure des maſts au deſſus des barres de hunes pour emboiter les maſts l'un dans l'autre par le moyen des tenons & des mortaiſes qui y ſont. On y emboite auſſi le baſton du pavillon. On l'appelle autrement *teſte de more*.

CHO. CHR.

CHOYER. v. act. Traitter, manier delicatement quelque choſe. La ſanté des Princes eſt fort precieuſe, il la faut *choyer*. cet Officier fatigue trop, il ſe devroit *choyer* davantage. les gens propres *choyent* beaucoup leurs habits.

CHOYER, ſignifie auſſi, Eſpargner. Dans les villes aſſiegées il faut *choyer* les proviſions, les eſpargner. un homme qui n'a que peu de bien, le doit *choyer*.

CHOYER, ſignifie encore, Meſnager la reputation de quelqu'un. Il n'eſt pas ſatisfait de ſon Advocat, il a trop *choyé* ſa partie adverſe. cet Hiſtorien a beaucoup *choyé* un tel Prince, il n'en a pas dit tout le mal qu'il en ſçavoit.

CHR.

CHRESME. ſ. m. Huile conſacrée par l'Evêque, qui ſert à adminiſtrer les Sacrements de Bapteſme, de Confirmation, d'Ordre, & d'Extrême-Onction. On fait le St. *Chreſme* le Jeudy Saint avec de grandes ceremonies. Ce mot vient du Grec *chriſma*, ſignifiant la même choſe. Du Cange dit qu'il y en a de deux ſortes: l'un qui ſe fait avec de l'huile & du baume, qui ſert aux Sacrements de Baptême, de Confirmation, & des Ordres: l'autre qui eſt de ſimple huile qui eſt conſacrée par l'Evêque, qui ſervoit aux Catechumenes, & dont on uſe en l'Extrême-Onction.

On appelle à Bourges le *Chreſme de Bourges*, la Juriſdiction ſpirituelle de l'Archevêque, dans le deſtroit de laquelle il a droit de diſtribuer le St. *Chreſme* aux Curez.

CHRESMEAU. ſ. m. Petit bonnet qu'on prepare pour mettre ſur la teſte des enfans qu'on baptiſe, lors qu'on leur a appliqué le St. Chreſme.

CHRESTIEN, ENNE. adj. & ſubſt. Celuy qui croit en Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST, qui eſt baptiſé, & qui ſuit ſa Religion. Le monde *Chreſtien*. le peuple *Chreſtien*. les premiers *Chreſtiens* ont-veſcu dans une grande pureté. le ſang des Martyrs a été une ſemence des *Chrétiens*. la Morale *Chreſtienne* l'a bien emporté ſur celle des Payens. On a commencé à donner ce nom à Antioche à ceux qui croyoient en JESUS-CHRIST, comme on voit dans les Actes des Apôtres.

On appelle par excellence le Roy de France, le *Roy Tres-Chreſtien*, comme le Fils aiſné de l'Egliſe. On a donné auſſi le nom de *Chreſtiens* particulierement aux Eccleſiaſtiques, & le nom de *Chreſtienté* au Clergé.

On appelle des *poires de bon Chreſtien*, certaine eſpece de groſſes poires & de fort bon gouſt. Voyez *Poire*.

On dit proverbialement, quand un homme ne gouſte pas une choſe qui eſt bonne, ou qu'il ne fait pas ce que les autres font, qu'il n'eſt pas *Chreſtien*. On dit auſſi, Il n'y a corps de *Chreſtien* qui m'oſe reprocher telle choſe, pour dire, Il n'y a perſonne qui me veuille ſoûtenir cela. On dit auſſi, Parler *Chreſtien*, pour dire, un langage qu'on entende.

CHRESTIENNEMENT. adv. D'une maniere Chrêtienne. Il faut pardonner les injures, quand on veut vivre *chreſtiennement*.

CHRESTIENTE'. ſ. f. Tout le pays habité par les Chrêtiens. Les Turcs ont toûjours tâché de troubler le repos de la *Chreſtienté*, ont envahi pluſieurs terres de la *Chreſtienté*.

Il y a auſſi au pays du Maine & ailleurs un Doyenné qu'on appelle *Doyenné de Chreſtienté*, comme on voit dans le Pouillé des Benefices. C'eſt ainſi qu'on a appellé autrefois la Cour d'Egliſe, *Cour de Chreſtienté*, tant en parlant de la Juriſdiction que de l'Auditoire. On a dit auſſi, qu'un enfant avoit *Chreſtienté*, quand il avoit le Bapteſme.

On dit proverbialement, Dieu beniſſe *Chreſtienté*, quand

on fait comparaiſon d'un animal à un homme. On dit auſſi de celuy qui n'a point de ſemelles à ſes ſouliers, à ſes chauſſes, qu'il marche ſur la *Chreſtienté*, pour dire, ſur le pavé.

CHRISTIANISME. ſ. m. La doctrine de JESUS-CHRIST, la Foy, la Religion Chrétienne. Les Apoſtres & les Martyrs ont prêché, ont établi le *Chriſtianiſme*. On a porté le *Chriſtianiſme* dans les Indes Orientales & Occidentales.

CHROMATIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Terme de Muſique, qui eſt le ſecond de ſes trois genres qui abonde en demi-tons. Il a été appellé de ce nom, à cauſe que les Grecs le marquoient avec des caracteres de couleur, qu'ils appellent *chroma*. Les genres *chromatiques* & enharmoniques ne contiennent que les moindres degrez diatoniques : deſorte qu'ils ont la même raiſon ou proportion avec le diatonique, que les nombres entiers avec les nombres rompus. Le B mol appartient au genre *chromatique*. Boëce, & aprés luy Zarlin, ont dit que le genre *chromatique* fut inventé par Timothée Mileſien du temps d'Alexandre le Grand. Les Spartiates le bannirent de leur ville, à cauſe que cette Muſique étoit trop molle, & qu'ils n'avoient accoûtumé d'uſer que du genre diatonique.

CHRONIQUE. ſ. f. Hiſtoire ſelon l'ordre des temps. On ne le dit guere que des vieilles Hiſtoires. Les *Chroniques* de Charlemagne, les *Chroniques* de St. François.

La *Chronique ſcandaleuſe* eſt une Hiſtoire compoſée du temps du Roy Louis XI. par un Officier de la ville de Paris.

On appelle figurément *Chronique ſcandaleuſe*, les mediſances & les mauvais bruits qui courent dans le monde. Cet homme paſſe pour un grand devot, mais la *chronique ſcandaleuſe* conte beaucoup de ſes hiſtoires de galanterie.

On appelle *maladie chronique*, une maladie inveterée, & qui doit durer long-temps, comme la goutte, les hemorrhoïdes, les fiſtules, &c.

CHRONIQUEUR. ſ. m. Qui a écrit des Chroniques. Le *Chroniqueur* Turpin. Ce mot eſt vieux & ironique.

CHRONOLOGIE. ſ. f. Doctrine des temps, des époques, & entr'autres des ſupputations qui regardent le Comput Eccleſiaſtique. Les Auteurs ſont bien differents en matiere de *Chronologie*. La *Chronologie* a ſoin de marquer les jours & les années où les plus grands évenements ſont arrivés. Scaliger, le Pere Petau, la Peyre, Gautier, ont écrit de la *Chronologie*.

On a fait un jeu de la *Chronologie*, à l'imitation du jeu de l'Oye, qui apprend à retenir pluſieurs points principaux de la *Chronologie*.

CHRONOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chronologie. Les Tables *Chronologiques* ſont d'un grand ſecours pour apprendre la Chronologie, comme celles du Pere Petau.

CHRONOLOGISTE, ou *Chronologue*. Celuy qui ſçait la Chronologie, ou qui en a écrit.

CHRYSOCOLLE. ſ. f. eſt une pierre precieuſe que Pline liv. 37. chap. 10. nomme d'un autre nom *amphitane*. Elle eſt de couleur d'or, de figure quarrée. Il dit qu'elle a la vertu de l'aimant, même celle d'attirer de l'or, & qu'elle ſe trouve aux Indes. On tient cela fabuleux. Il y apparence qu'il veut parler de la chryſolite ou topaſe.

CHRYSOCOLLE, eſt auſſi une colle, liaiſon ou ſoudure de l'or & des autres metaux. La naturelle eſt une certaine rouille d'airain eſpaiſſie, qui coule dans les mines, principalement de cuivre, & quelquefois en celles d'or, d'argent, & même de plomb, quand il paſſe quelque peu d'eau dans leurs veines, laquelle s'épaiſſit, & fait comme une pierre ponce. La meilleure eſt celle qui eſt verde comme une eſmeraude ou un porreau : c'eſt celle qui vient du cuivre. Celle des autres metaux eſt plus lavée. Pluſieurs la mettent au rang des eſpeces de nitre. Les Medecins s'en ſervent en la cure des playes. On en fait d'artificielle avec un peu de naturelle detrempée & du paſtel ou gueſde. On fait auſſi une ſoudure d'or & d'argent avec de la rouille de cuivre & de l'urine d'un jeune garçon, ou avec un peu de nitre. On l'appelle autrement *borax*. En Latin on l'appelle *ſanterna*. Ce nom de *chryſocolle* vient de ce qu'elle joint & ſoude l'or. Les Grecs ont tranſporté le nom de la factice à la naturelle, à cauſe de la reſſemblance de la couleur. Voyez Galien, Pline, Fallope, Agricola, Cæſius.

CHRYSOLITE. ſ. f. Pierre precieuſe & tranſparente, de couleur d'or meſlé de verd avec un feu tout à fait charmant. Elle eſt Orientale, & il en vient de l'Ethiopie, de l'Arabie & des Indes. Elle eſt plus tendre que les autres pierres precieuſes. Pline la nomme *chryſolampe*, Iſidore *chryſopaſe*, & Albert le Grand *chryſopage*. Les Anciens l'appelloient *topaſe*, quand elle étoit tout à fait jaune.

CHRYSOPE'E. ſ. f. Terme de Chymie, eſt l'art de faire la Pierre Philoſophale.

C H U.

CHUCHETER. v. n. Parler bas à quelqu'un en preſence d'autres perſonnes dont on ne veut pas eſtre entendu. Il eſt de mauvaiſe grace de *chucheter*, de parler à l'oreille devant les honneſtes gens.

CHUCHETEUR, EUSE. ſubſt. Qui a coûtume de chucheter. Les *chucheteurs* choquent & ſont odieux au reſte de la compagnie.

CHUT. Terme dont on ſe ſert quand on veut faire taire une perſonne pour en écouter une autre.

C H Y.

CHYLE. ſ. m. Terme de Medecine. Suc blanc qui ſe fait des viandes digerées. Les aliments ſe tournent en *chyle* dans le ventricule. les veines du meſentere preparent le *chyle* pour en faire du ſang. Ce mot eſt Grec, où il ſignifie *ſuc*.

CHYLOSE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'action par laquelle les aliments digerez ſe tournent en chyle. Les Medecins tiennent que la *chyloſe* ſe fait par la forme & proprieté du ventricule.

CHYMIE. ſ. f. Science qui fait ſes operations ſur tous les corps naturels, qu'elle reduit juſques dans les moindres parties, & juſques dans leurs principes. C'eſt la *Chymie* qui nous a donné toutes les belles connoiſſances que nous avons de la nature. Joachim Becherus a expliqué les termes les plus ordinaires de la *Chymie* dans un livre qu'il a intitulé *Oedipus Chymicus*. Il y a un *Lexicon Chymicum*, qui explique les termes les plus obſcurs de la *Chymie*, & tous ſes caracteres fort nombreux, compoſé par Guillelmus Johnſonius Chymiſte Anglois, où la *Chymie* eſt appellée *Ars Sacra* : & un autre par Rutlandus. Pierre Borel a fait auſſi un recueil de tous les Auteurs qui ont écrit de la *Chymie*, qu'il appelle *Bibliotheca Chymica*. On trouve tous les termes de la *Chymie* dans un livre imprimé à Leiden en 1684. intitulé *Collectanea Chymica Leidenſia*. Le dernier cours de *Chymie* a été fait par Mr. Lemery, où il enſeigne pluſieurs operations des encres ſympathiques, l'abre de Diane, la poudre fulminante, &c.

CHYMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chymie. Les remedes *Chymiques* ſont fort dangereux. Les Operateurs s'appellent *Medecins Chymiques* & *Spagiriques*.

CHYMISTE. ſubſt. maſc. Celuy qui ſçait la Chymie, qui fait les operations de Chymie, ou qui a écrit de

la Chymie. Le peuple fait un grand mépris des *Chymiſtes*, parce qu'il n'en juge que ſur le pied de certains ignorants gueux & affronteurs, qui diſent qu'ils ont la Pierre Philoſophale. C'eſt la même choſe que s'il jugeoit des Aſtronomes par les faiſeurs d'Almanachs, & des Poëtes & des Muſiciens par les Chanteurs du Pont-neuf: au lieu qu'on doit à la Chymie l'invention des choſes les plus neceſſaires à la vie, comme la preparation des metaux & de la plus-part des remedes.

C I B.

CIBOIRE. ſubſt. maſc. Vaiſſeau ſacré en forme de grand calice couvert, qui ſert à conſerver les hoſties conſacrées pour la communion des Chrêtiens. Nicod derive ce mot du Grec *kibotos*, qui ſignifie un *coffret*, ou une petite caiſſe. D'autres le derivent de *ciborium* Latin & Grec, qui ſe trouve dans Horace, & qui chez Anaſtaſe a été dit d'une boëſte où on gardoit l'Euchariſtie. Ugution dit que *ciborium* eſt proprement un vaſe deſtiné *ad ferendos cibos*. Chez les anciens Eſcrivains ce mot ſe diſoit de toute ſorte de conſtruction faite en voute, portée ſur quatre piliers; & chez les Auteurs Eccleſiaſtiques, de ces petits dais ou voiles élevés & ſuſpendus ſur le maiſtre autel. On en voit encore en quelques Egliſes à Paris, où on les nomme ainſi: & on a dit qu'on poſoit des *ciboires* ſur les corps des Saints & des Martyrs, parce qu'on les enterroit ſous les autels.

CIBOULE. ſ. f. Petit oignon qui a peu de teſte, qu'on mange en ſalade, & dont on fait des ſauces. En Latin *cepula*, diminutif de *cepa*, d'où le mot eſt derivé.

CIBOULETTE. ſ. f. Petite ciboule ſervant aux mêmes uſages.

C I C.

CICATRICE. ſubſt. fem. Petite couture, ou élevation de chair calleuſe qui ſe fait ſur la peau, & qui reſte aprés qu'une playe eſt guerie. Les *cicatrices* des playes receuës à la guerre ſont honorables. Quelques-uns tirent ce mot de *quaſi circa cutem*. D'autres diſent que *cicatrix* Latin, d'où vient le François *cicatrice*, eſt dit comme *occacatrix*, parce que la *cicatrice* n'eſt que *obductio vulneris*, ce qui cache la playe. Mais il vaut bien mieux ne le faire venir que de *cacatrix*, qui a la même force, venant du verbe *cacare*, *aveugler*. La playe ouverte a en quelque maniere des yeux. La *cicatrice* en la refermant luy ôte la vûë.

CICATRICE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des playes qui ſont faites à l'honneur. On a beau faire des reparations d'honneur, la *cicatrice* demeure toûjours gravée dans le cœur, dans l'eſprit.

CICATRISATIF. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes fort deſſicatifs, qui aident à la nature à reparer le cuir, & à former une cicatrice, comme l'iris, l'ariſtoloche, la centaurée, &c. Les Grecs les appellent *epulotiques*.

CICATRISER. v. n. qui ſe dit des playes qui commencent à ſe guerir & à ſe refermer. Les Chirurgiens ont ſoin de ne laiſſer pas ſi-toſt *cicatriſer* une playe, de peur qu'il ne s'y faſſe un ſac, s'il y demeuroit du pus.

CICATRISÉ, ÉE. part. & adj. Playe *cicatriſée*. un viſage *cicatriſé*, eſt celuy qui a receu pluſieurs playes dont il eſt reſté des marques.

CICERO. Terme d'Imprimerie, eſt le caractere entre le petit Romain & le St. Auguſtin.

CICEROLLE. ſ. f. Eſpece de pois chiches. En Latin *cicera*, ou *cicerala*. On dit auſſi des *cices*.

CICLAMEN. ſ. m. Plante odoriferante qui vient au printemps avec des fleurs rouges ou blanches. Il a ſes

feuilles ſemblables au lierre, & elles ſont rougeaſtres & de diverſes couleurs avec des taches & marques blancheaſtres deſſus & deſſous. Sa tige eſt longue de quatre doits, & eſt nuë & ſans feuilles. Ses fleurs ſont purpurines & rouges, & de couleur de roſe. Sa racine eſt noire & plate, & paroiſt une rave. Il y a un ſecond *ciclamen* qui a des fleurs blanches, & une graine noire ſemblable au lierre. Le *ciclamen* eſt mis au rang des poiſons par Matthiole. On l'appelle auſſi *pain porcin*, ou *pain de terre*, en Latin *cyclaminus*, *tuber* ou *umbilicus terræ*, *rapum* ou *panis porcinus*.

C I D.

CIDRE. Voyez *Sidre*, quoy que quelques-uns derivent ce mot de *cerea* Latin, qui eſt expliqué à Cervoiſe.

C I E.

CIEL. ſubſt. maſc. Region étherée au deſſus de l'élementaire, dans laquelle ſe meuvent tous les aſtres. Les Anciens ont admis autant de *Cieux* ſolides, qu'ils y ont obſervé de mouvements differents. Ainſi ils en ont mis ſept pour les ſept Planettes. Le *Ciel* de la Lune, de Mercure, de Venus, du Soleil, de Mars, de Jupiter, & de Saturne. Le huitiéme eſt pour les eſtoiles fixes qui eſt le Firmament. Quelques-uns en ont admis beaucoup d'autres, ſelon leurs differentes Hypotheſes. Eudoxe en a admis 23. Calippus & Ptolomée 30. Regiomontanus 33. Ariſtote 47. Fracaſtor 70. comme témoigne Vitalis aprés Jonſton. La vraye opinion eſt qu'il n'y en a que 3. la region des Planettes, le Firmament, & le *Ciel* des Bienheureux. Ainſi, il eſt vray de dire, que St. Paul fut ravi au troiſiéme *Ciel*. Ce mot vient du Latin *cælum*, que quelques-uns derivent *à celando*, comme qui diroit *gravé*, dautant qu'il eſt marqueté de diverſes étoiles, ou *opus cælatum variis imaginibus*, comme dit St. Ambroiſe dans ſon Hexameron. Mais il vaut mieux le deriver du Grec *koilos*, *concavus*, *profundus*. Quand nous regardons le *Ciel*, il nous paroiſt comme une immenſe concavité, une grande voute.

Les *Cieux Criſtallins*, ce ſont deux *Cieux* ſans aſtres que quelques Aſtronomes, & entre autres Alphonſe Roy d'Eſpagne, ont inventés pour expliquer quelques irregularités qu'ils trouvoient au mouvement des *Cieux*, comme celuy qu'ils ont appellé *de titubation*, qui eſt autrement l'inclination de l'axe de la terre.

CIEL EMPYRÉE, eſt le Paradis, le ſejour de Dieu, des Anges, & des Saints. C'eſt en ce ſens qu'on appelle la Vierge la *Reine du Ciel*; qu'on dit qu'il faut aſpirer au *Ciel*; que la vertu eſt le chemin du *Ciel*. JESUS-CHRIST eſt monté au *Ciel* en preſence de ſes Apôtres; il nous a ouvert le *Ciel*. Il eſt ainſi nommé, à cauſe de ſa ſplendeur & de ſa lumiere.

CIEL, ſe prend auſſi pour Dieu même, pour ſa providence, & pour ſa juſtice. Ainſi on dit, que le *Ciel* eſt offenſé, pour dire, que Dieu eſt offenſé. Grace au *Ciel*, pour dire, Grace à Dieu. Le *Ciel* vous beniſſe, pour dire, Dieu vous beniſſe. Le *Ciel* m'eſt témoin, pour dire, Dieu m'eſt témoin. Lever les yeux au *Ciel*, pour dire, Implorer le ſecours divin. *O terre, ô Ciel!* eſt auſſi une invocation, une admiration. C'eſt un coup du *Ciel*, un effet extraordinaire de la bonté de Dieu.

CIEL, en termes d'Aſtrologie, ſignifie ſeulement les influences des aſtres. Ainſi on dit, Il eut en naiſſant le *Ciel* favorable, le *Ciel* contraire, ſelon que les aſtres benins ou malins ont preſidé à ſa naiſſance. En cette année le *Ciel* fut d'airain, pour dire, fut dur, rigoureux à la terre, cauſa des peſtes, des ſterilités. Les Aſtrologues

appellent auſſi le *milieu du Ciel*, la maiſon qui eſt la plus haute, où eſt le zenith; & le *bas du Ciel*, celle qui eſt la plus baſſe.

CIEL, ſe prend auſſi pour un climat fort éloigné, & ſur tout quand on a paſſé la Ligne. Il eſt allé voyager vers le Midy, habiter ſous un autre *Ciel*, & ſous d'autres aſtres, ſous un *Ciel* plus doux.

CIEL, ſe prend auſſi quelquefois pour l'air. Le *Ciel* eſt ſerain, pour dire, Il n'y a point de nuée dans l'air. le feu du *Ciel*, c'eſt la foudre qui ſe forme dans les nuées. la roſée du *Ciel*. l'arc-en-*ciel* qui paroiſt dans une nuée pluvieuſe. la manne du *Ciel*. les oiſeaux du *Ciel*, qui volent dans l'air. On dit auſſi, Le *Ciel* d'un tableau, pour dire, ce qui repreſente l'air.

CIEL, ſe dit auſſi d'un dais, du haut d'un lit. Il a porté le *ciel* à la Feſte-Dieu. Il a mis ſes armes ſur le *ciel* du lit.

On appelle dans les carrieres, le *banc de ciel*, celuy qu'on laiſſe au deſſus de la teſte, & ſous lequel on tire la pierre.

CIEL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Si le *Ciel* tomboit, il y auroit bien des aloüettes priſes, pour ſe moquer de ceux qui cherchent des precautions contre des accidents qui n'arriveront jamais. On dit auſſi de deux choſes bien differentes, qu'elles ſont eſloignées comme le *Ciel* l'eſt de la terre. On dit auſſi, qu'on éleve un homme juſqu'au *Ciel*, juſqu'au troiſiéme *Ciel*, pour dire, qu'on le loüe exceſſivement. On dit auſſi, qu'on ne voit ni *Ciel*, ni terre, lors qu'on eſt aveugle, ou qu'on eſt dans une grande obſcurité. Il a remué *Ciel* & terre, pour dire, Il a fait toutes ſortes d'efforts pour faire reüſſir cette affaire. On dit encore, Le *Ciel* rouge au ſoir, blanc au matin, c'eſt la journée du Pelerin. On dit auſſi, que les mariages ſont faits au *Ciel*, pour dire, qu'ils ne ſe font point que par l'ordre de la Providence.

CIERGE. ſubſt. maſc. Cire qu'on bruſle à l'Egliſe, & qui eſt poſée ſur des chandeliers. Le *cierge de Paſques* eſt celuy qu'on porte pour faire l'eau beniſte, qui eſtoit beni par le Diacre, & allumé d'un nouveau feu. Le Pontifical dit que c'eſt le Pape Zozime qui en eſt l'auteur. Mais Baronius remarque que l'uſage en eſt plus ancien, comme il paroiſt par une hymne de Prudence. Ainſi il croit que le Pape en établit l'uſage dans les Parroiſſes, qui n'avoit lieu auparavant que dans les grandes Egliſes. A la Chandeleur on porte des *cierges* à la Proceſſion. Le *Cierge benit*, eſt celuy qu'on bruſle auprés des agonisans. Une herſe de *cierges*. Ce mot vient de *cerium* pour *cereum*. Menage.

CIERGE, ſe dit auſſi des jets d'eau qui ſont droits & menus, & qui ſont diſpoſés par divers rangs dans des maiſons de plaiſance, & dans des baſſins de fonteine, ou en des caſcades.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt droit comme un *cierge*, quand il ſe tient debout avec quelque affectation, & contrainte.

CIERGIER, ſubſt. maſc. Marchand qui vend des cierges, ou l'Ouvrier qui les fait. A Paris on appelle plûtoſt ce Marchand *Cirier*.

C I G.

CIGALE. ſ. f. Inſecte qui vole & fait grand bruit en eſté dans la campagne. Il y a deux eſpeces de *cigale*, dont les premieres ne chantent point, qui ſont les moindres, & qui meurent les dernieres, qui ont le corps tout d'une venuë; & ce ſont les femelles. Les ſecondes ſont celles qui chantent, qui ſont maſles, qui viennent les dernieres, & qui meurent les premieres. Celles-cy ont le corps preſque couppé par le milieu. Elles font leurs petits dans les terres qui ſe repoſent, & ſont en grande abondance quand la ſaiſon eſt pluvieuſe. Elles ne

viennent point aux lieux où il n'y a point d'arbres, mais elles haiſſent pourtant les foreſts froides & ombrageuſes. D'abord elles naiſſent comme un petit ver en terre, d'où ſont faites les meres *cigales*, qui ſont bonnes à manger avant qu'elles ſortent de la coquille dont elles ſont environnées. Les Orientaux en vivent. Les *cigales* ſeules n'ont point de bouche, mais au lieu elles ont en l'eſtomac une pointe ſemblable à une langue, qui leur ſert à leſcher la roſée. Elles ont l'eſtomac creux comme un tuyau, qui leur ſert à former leur chant. En Latin *cicada*, d'où le mot François eſt derivé par Menage. Le chant des *cigales* eſt fort importun.

CIGOGNE. ſ. f. Oiſeau qui a le bec & les jambes longues & rouges, qui vit d'inſectes. On dit que c'eſt la *cigogne* qui a appris aux hommes l'invention des cliſteres. La *cigogne* tient l'aile baiſſée en volant. Son petit s'appelle *cigognat*. Les *cigognes* mangent les ſerpents. Le Roy de la Chine pour marque de ſa Royauté porte deux *cigognes* en broderie ſur la poitrine, avec une perle au haut du bonnet; ce qui n'eſt permis qu'à luy ſeul. En Latin *ciconia*, *quòd ſit cicuris & benigna natura*, dit Martinius, parce qu'elle eſt d'un naturel doux & tout à fait apprivoiſé, demeurant volontiers parmi les hommes.

On appelle proverbialement, des *contes de la cigogne*, des contes faits à plaiſir, des contes de vieilles dont on amuſe les petits enfants.

CIGUE. ſ. f. Herbe reſſemblante au perſil, qui eſt d'une exceſſive froideur. Sa tige eſt noüée & grande comme celle du fenouil. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la ferule, mais elles ſont plus eſtroites, & ont une odeur peſante, faſcheuſe & puante. Ses fleurs ſont blancheaſtres, & viennent à ſa cime en petits bouquets. Sa graine eſt plus blanche que celle de l'anis. Sa racine eſt creuſe, & n'eſt gueres profonde en terre. Elle a beaucoup d'uſage en Medecine, quoy que ce ſoit un poiſon. Quelques-uns ſont devenus fous pour avoir mis en leur potage des feuilles de *ciguë*, au lieu de perſil. La *ciguë* eſt ennemie du cerveau, comme les cantharides de la veſſie, & le lievre marin du poulmon. Socrate condamné à mort, beut de la *ciguë*. La *ciguë* priſe en breuvage cauſe des vertiges & convulſions, trouble la veuë & l'entendement, rend les extremitez froides, & bouche les conduits de la reſpiration. La *ciguë* eſt aliment à l'étourneau, & poiſon à l'oye. La *ciguë* fait mieux ſon effet quand elle eſt priſe avec du vin. La *ciguë* eſt moins dangereuſe icy que dans les pays chauds. On l'appelle autrement en François *feguë*, ou *cocuë*, en Latin *cicuta*: lequel mot, ſelon Iſidore, vient de ce que la *ciguë habet caecos nodos, id eſt, occultos*, de ce que la *ciguë* a des nœuds cachés. C'eſt pourquoy dans les Poëtes *cicuta* ſe prend pour *internodia cannarum*, pour l'eſpace qui eſt entre les nœuds des cannes, des roſeaux. D'autres diſent que *cicuta* eſt dite comme *circa cutem*. Elle a une peau, une eſpece d'écorce tout autour, mais elle eſt vuide au dedans.

Il y a auſſi une eſpece de plante qu'on appelle *cicutaire*, qui eſt une eſpece de *ciguë*.

C I L.

CIL. Pronom. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Celuy*. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens. Ce mot vient de *ille*.

CIL, ſignifie auſſi le poil des paupieres. Il eſt peu en uſage, & *ſourcil* eſt ſon compoſé. Nicod derive ce mot de *ciller*, qui ſignifie *mouvoir*. Les Grecs appellent les *cils*, *tarſoi*, c'eſt à dire, *rames*, parce que leur diſpoſition reſſemble aux rames d'une galere. On peut faire venir ce mot de *celo*, *quòd celent oculos*; ou du verbe *cilleo*, *moveo*, parce qu'ils remuent inceſſamment.

CILIAIRE. adj. Terme de Medecine, eſt une épi-

thete

thete qu'on donne à une partie de l'œuil, qu'on appelle *l'interſtice* ou *ligament ciliaire*, parce qu'elle eſt faite comme le cil ou le poil des paupieres; & elle ſert à ſoûtenir le criſtallin. Mr. Mariotte ſouſtient que ces petites fibres noires & arrangées en rond ne ſont point attachées au criſtallin, & ne ſervent aucunement à le ſoûtenir. Ce mot vient du Latin *ciliaris*, qui ſignifie *reſſemblant aux cils*, ou poil des paupieres.

CILICE. ſ. m. Large ceinture faite d'un tiſſu de matiere rude, comme poil de chevre ou crin de cheval. On le met ſur la peau par mortification. Porter la haire & le *cilice*. On tient que ce nom eſt venu de ce qu'il étoit fort en uſage en Cilicie.

CILLEMENT. ſ. m. Maladie des yeux qui fait remuer inceſſamment les paupieres, qui clignottent ſans ceſſe.

CILLER. v. act. Remuer les paupieres. On ne peut regarder le Soleil ſans *ciller* la paupiere. ce maiſtre eſt ſi rude, que perſonne n'oſeroit *ciller* devant luy, c'eſt à dire, remuer les yeux le moins du monde. Menage aprés Nicod dit que ce mot vient de *ſigillare*, ou pluſtoſt de *cillare*, qui a été dit pour *cillere*, qui, ſelon Servius, ſignifie *movere*.

CILLER, en termes de Fauconnerie, ſignifie, Coudre les cils ou paupieres d'un oiſeau de proye, afin qu'il ne voye goute, & ne ſe debatte point. Tous les Tendeurs ayant pris des oiſeaux paſſagers, leur *cillent* les yeux avec une aiguillée de fil.

C I M.

CIME. ſubſt. fem. Ce qui eſt le plus haut eſlevé dans un baſtiment, dans une montagne, dans un arbre, &c. On n'a pû encore arriver à la *cime* du Pic de Teneriffe. il eſt defendu de coupper la *cime* des arbres par les Ordonnances des Eaux & Foreſts. ce rocher porte ſa *cime* juſques dans les nuës. Ce mot vient de *cima*, qui, ſelon Iſidore, a été dit *quaſi coma*, car c'eſt le ſommet des plantes, ou des arbres.

CIMENT. ſubſt. maſc. Mortier propre à lier les pierres dans les baſtimens. Le meilleur *ciment* du monde eſt la poudre de Pouzzol. le bitume eſt le *ciment* qu'on a employé aux murs de Babylone. en France on fait du *ciment* de tuile, ou de la brique pilée, & on la meſle avec de la chaux. on fait des baſſins de fonteine avec de la chaux & du *ciment*. Il ſe fait auſſi un *ciment* éternel avec des briques pilées de verre, du charbon de pierre, de l'arene bien lavée, eſcaille de fer qui tombe ſous le marteau, avec de la chaux vive bien broyée, & diſſous en vin, ou en eau commune. Ce mot vient du Latin *cementum*, qui vient de *cædo*. Le *ciment* n'eſt autre choſe que pluſieurs pierres, tuilles broyées & mêlées enſemble, dit Martinius.

On dit figurément, qu'une affaire eſt faite à chaux & à *ciment*, quand on l'a ſi bien aſſûrée par les clauſes & conditions qu'on y a miſes, qu'on eſt perſuadé qu'elle durera long-temps.

CIMENT, ſignifie auſſi en Morale, Ce qui fait la liaiſon entre les perſonnes. La vertu eſt le meilleur *ciment* qui puiſſe lier les amis enſemble.

CIMENT ROYAL. Terme de Chymie. C'eſt une preparation de briques & de vitriol avec laquelle l'or ſe purifie par le moyen de la cementation expliquée cy-deſſus.

CIMENTER. verb. act. Lier avec du ciment, enduire avec du ciment. Les joinctures de ces pierres ſont bien *cimentées*. le baſſin d'une fonteine doit eſtre enduit & *cimenté* avec de bon ciment.

CIMENTER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, en parlant de ce qui lie & affermit quelque choſe. L'amitié de ces perſonnes eſt *cimentée* par des alliances reciproques. les Martyrs ont *cimenté* la Foy avec leur ſang.

CIMENTÉ, ÉE. part. & adj.

CIMENTIER. ſubſt. maſc. Homme de journée qui bat le ciment, & qui en vend.

CIMETERRE. ſ. m. Groſſe eſpée & peſante, qui ne tranche que d'un coſté, & qui eſt un peu recourbée par le bout. Les Turcs & les Orientaux ſont armez de *cimeterres*, ont des *cimeterres* d'acier de Damas. Ce mot vient du Turc *ſcimitarre*.

CIMETIERE. ſ. m. Lieu ſacré deſtiné à enterrer les corps des deffunts. Autrefois on n'enterroit perſonne dans les Egliſes, mais dans les *cimetieres*. Les Calviniſtes, les Mahometans ont auſſi des *cimeteres* à leur mode. Ce mot vient du Latin *cœmeterium*, qui a été fait du Grec *koimitirion*, qui veut dire un *dortoir*, du verbe *koimao*, *dormio*, *je dors*, parce qu'il ſemble que les deffunts y dorment en attendant le Jugement univerſel.

On dit figurément, que l'Italie eſt le *cimetiere* des François, parce qu'il y en eſt mort grande quantité pendant les guerres qu'on a faites en ce pays-là.

On dit proverbialement, que les Medecins ſont boſſus les *cimetieres*, pour dire, qu'ils ſont ignorans, qu'ils font bien mourir du monde. On dit encore ironiquement, Il a de l'eſprit, il a couché au *cimetiere*.

CIMIER. ſ. m. eſt la piece de chair qui ſe leve le long du dos & des reins de l'animal depuis les coſtes juſqu'à la queuë. Le droit du Roy à la chaſſe eſt le *cimier* du cerf avec les cuiſſes & les nombles.

A la Boucherie le *cimier* de bœuf eſt une partie de la cuiſſe qui contient pluſieurs trenches, chaque trenche contient trois morceaux, dont le premier s'appelle la *piece ronde*, le ſecond la *femelle*, ainſi nommé à cauſe de ſa figure; & le troiſiéme le *tendre*. Le derriere de *cimier* eſt contenu depuis les trenches juſqu'à la queuë, & eſt à preſent nommé *culotte*.

CIMIER. Terme de Blaſon. C'eſt la partie la plus élevée dans les ornements de l'Eſcu, & qui eſt au deſſus du caſque. Le *cimier* de France eſt une fleur de lis quarrée. On l'a appellé ainſi, à cauſe qu'on le met à la cime du caſque. Le *cimier* eſt l'ornement du timbre, comme le timbre eſt celuy de l'Eſcu. Les *cimiers* de plumes ſont plus frequents que les autres, & ils ſont faits ſouvent d'une maſſe de plumes d'autruche, ou de heron; & ces touffes de plumes dans les anciens tournois étoient nommées *plumails* ou *plumarts*. Elles ſe mettoient dans des tuyaux ſur de hauts bonnets. Les *cimiers* ſe faiſoient auſſi de cuir bouilli, de carton, de parchemin, peints & vernis, quelquefois d'acier ou de bois, & on y repreſentoit ſouvent une piece du blaſon de l'Eſcu, comme une aigle, ou une fleur de lis, mais jamais une de ces pieces qu'on nomme honorables, comme pal, faſce, giron, &c. On en changeoit quelquefois ſelon la fantaiſie, parce qu'il ne tenoit lieu dans le Blaſon que de deviſe & d'ornement. L'uſage en eſt tres-ancien: car Herodote en attribuë l'invention aux Cariens, qui les premiers porterent des aigrettes & des plumes ſur leurs caſques, & peignirent des figures ſur leurs boucliers. Ils ont ſervi de fondement à pluſieurs fables: car les Anciens donnerent à Serapis une teſte d'eſpervier, parce que ce cavalier en avoit un ſur ſon *cimier*. Ils firent de Geryon un monſtre à trois teſtes, parce qu'il avoit un triple *cimier*. Ils feignirent que Prothée changeoit à tout moment de forme, parce que c'eſtoit un Roy d'Egypte qui changeoit tous les jours de *cimier*, & paroiſſoit tantoſt avec une teſte de lion, tantoſt avec celle d'un dragon, d'un ours, d'un cheval, &c. Les *cimiers* extravagants ſont auſſi fort anciens en Gaule, comme on peut recueillir de quelques témoignages de Plutarque & de Diodore de Sicile en parlant des Gaulois & des Germains. Le *cimier* eſt une plus grande marque de no-

bleſſe

Digitized by Google

bleſſe que l'Armoirie, parce qu'on le portoit aux tournois, où on ne pouvoit eſtre admis ſans avoir fait preuve de Nobleſſe.

CIN.

CINAMOME. ſ. m. Arbriſſeau qui reſſemble à la cannelle, mais qui eſt de differente eſpece, dont la principale vertu conſiſte en ſon écorce. En Latin *cinnamomum*.

Les Anciens ont connu pluſieurs ſortes de *cinamome*. Le meilleur eſt appellé *moſſitique*, qui eſt noir, tirant ſur le cendré, poli & liſſé, odorant & difficile à rompre, qui a un gouſt picquant, & pluſieurs rameaux diſtinguez par divers nœuds. Le ſecond eſt le *cinamome* de montagne, qui eſt gros, court & rouſſaſtre. Le troiſiéme, fort odoriferant, noir & branchu avec peu de nœuds. Le quatriéme qui eſt le pire, eſt ſpongieux, blanc, enflé, & ſe briſe aiſément. Le cinquiéme eſt rouſſaſtre, & perce le nez de ſon odeur. Son écorce eſt ſemblable à celle de la cannelle, tannée, & rude au manier. Elle n'a aucunes veines, quoy que ſa racine ſoit fort maſſive. Il y a un *cinamome* baſtard ſemblable au vray, qu'on appelle *zinziber*, mais qui eſt de vil prix, & qui n'a point ſes proprietez. Tous les *cinamomes* croiſſent comme un petit arbriſſeau, qui d'une ſeule racine pouſſe ſix ou ſept verges, dont les plus grandes ne paſſent point un demi-pied. Leurs qualitez ſont ſemblables à celles de la bonne cannelle. Ils ſont chauds, odorants, & n'ont pas de gouſt faſcheux à la bouche. Matthiole croit que le *cinamome* eſt failli en Arabie, comme le baume en Judée; & s'étonne de ce que le *cinamome* croiſſant ſur des montagnes tout proche de la cannelle, il arrive tant de cannelle, & point de *cinamome*. Il étoit fort cher même du temps de Pline. Il a creu que cela venoit de ce que les Barbares en avoient bruſlé les foreſts; car ils faiſoient du feu de ces bois, comme témoigne Strabon. Galien dit que de ſon temps il étoit ſi rare en Italie, qu'on n'en trouvoit que dans les cabinets des Empereurs, où il étoit ſoigneuſement gardé. Il dit auſſi, que la cannelle bien choiſie vaut bien un petit *cinamome*. Matthiole dit qu'il n'a point veu de vray *cinamome* chez les Marchands, & que même ceux de Portugal diſent n'en avoir point veu en Orient.

Ariſtote parle d'un oiſeau d'Arabie qu'on appelloit *cinamome*, parce qu'il faiſoit ſon nid de verges & branches de *cinamome*, dont Solin fait auſſi mention.

CINCENELLE. ſ. f. Terme de Navigation. C'eſt une corde de mediocre groſſeur, qui ſert aux Bateliers à remonter leurs coches & bateaux, & à autres uſages; une eſpece de petit cable.

CINERATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, qui ſe dit de la reduction du bois ou autres corps combuſtibles en cendre. La *cineration* ne ſe fait que par le feu avec le ſecours de l'air, car le bois dont on aura tiré toute l'humidité par la diſtillation, ſe convertit en charbon, & jamais en cendre.

CINGLAGE. ſ. m. Terme de Marine, qui ſignifie le chemin qu'on croit qu'un vaiſſeau fait en 24. heures. Il ſignifie quelquefois le loyer des gens de mer.

CINGLEAU. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une eſpece de cordeau qui ſert pour trouver & deſcrire la diminution des colomnes.

CINGLER. v. n. & act. Naviger avec un vent favorable & à pleines voiles. Ce mot vieillit ſur la mer, & vient du Latin *cingulare*.

CINGLER, ſignifie auſſi, Foüetter avec une houſſine, une corde. Ce Cocher a *cinglé* un coup de foüet au travers du viſage de ce laquais.

On dit auſſi, que le vent *cingle*, lors qu'il eſt froid & cuiſant, & qu'il fait le même effet ſur le corps, que feroient les coups de foüet, *lors* qu'il couppe le viſage.

CINNABRE. ſ. m. Vermillon, couleur rouge. Pluſieurs ont creu que le *cinnabre* n'eſt autre choſe que le ſang de dragon qu'on recueille lors que le dragon & l'élephant ſe battent enſemble, comme diſent Solin, Pline & Iſidore: mais c'eſt une fable refutée par Dioſcoride, & de noſtre temps par Scaliger. Agricola croit que c'eſt le ſang de dragon des Arabes, qui eſt la gomme d'un arbre de Lybie, & pareillement Braſſavolus, laquelle eſt d'un tres-beau rouge; & c'eſt le *cinnabre* de Dioſcoride, fort aſtringent, qui eſt un bon remede pour les yeux. Arrian croit que c'eſt le ſuc d'un arbre: mais il eſt ſeul de ſon advis. Il y a encore un *cinnabre* mineral, qui eſt une pierre fort rouge, lourde & peu dure, reſſemblante à l'hæmatite, qui contient du vif argent, lequel en degoutte de luy-même & ſans le ſecours du feu. Il s'en trouve vers la Carniole. Cette derniere eſpece eſt la même choſe que le *minium* des Anciens, & eſt un poiſon. Ce mot vient du Grec *kinabra*, qui ſignifie l'odeur des boucs, une odeur inſupportable: parce que quand on tire de terre une eſpece de *cinnabre* foſſile, il jette, ſelon Matthiole, une odeur ſi étrange, qu'on eſt obligé de ſe boucher le nez, & ſe couvrir le viſage, de peur d'en eſtre infecté.

Le *cinnabre* artificiel eſt une compoſition de ſoulfre fondu avec deux fois autant de mercure, lequel on enferme dans un morceau de peau de chamois, & qu'on fait pleuvoir ſur le ſoulfre, en preſſant le noüet, & en remuant les matieres, il s'en fait une maſſe noire qu'on laiſſe refroidir, & on la trouve de couleur fort rouge parſemée de longues veines brunes & luiſantes qui approchent de la figure de celles de l'antimoine. Celuy-cy ſert aux maladies veneriennes & à autres uſages. Celuy qui eſt en gomme ſert aux Peintres, & eſt la meilleure couleur pour imiter le ſang. Il s'en fait encore avec du plomb & de la ceruſe pouſſée au feu. Et ce ſont cès deux derniers qu'ont connu Theophraſte & Galien. On tient que les Empereurs d'Orient ſignoient avec du *cinnabre*: mais on veut dire avec de l'encre rouge.

On dit poëtiquement des levres de *cinnabre*, une bouche de *cinnabre*, pour dire, qu'elles ſont bien rouges & bien vermeilles.

CINQ. Terme numeral qui eſt le ſecond des nombres impairs, & qui ſuit le nombre de quatre. Un *cinq* en chiffre Arabe eſt marqué ainſi 5. ou en chiffre Romain ainſi V. Les *cinq* ſens de nature. les *cinq* doits de la main. *cinq* cens. *cinq* mille. Ce mot vient du Latin *quinque*.

On dit proverbialement, Donner *cinq* & quatre la moitié de dix-huit, c'eſt à dire, Donner deux ſoufflets, l'un de la paume de la main, où les *cinq* doits aſſemblés frappent enſemble; l'autre du revers de la même main, auquel il n'y a que quatre doits qui frappent, parce que le pouce demeure en arriere ſans action. On dit auſſi, Mettre *cinq*, & retirer ſix, en parlant de ceux qui mettent les *cinq* doits dans un plat, & qui en retirent quelque bon morceau qui fait le ſixiéme.

CINQUAIN. ſ. m. Terme de Guerre, eſt un ordre de bataille pour ranger cinq bataillons. Quand on les a mis de front ſur un terrain, on fait avancer le 2. & le 4. pour former une avant-garde, du 3. on forme une arriere-garde, & du 1. & du 5. un corps de bataille qu'on laiſſe ſur ſon terrain. Cette façon de ranger ſe peut pratiquer quand on a 10. 15. 20. bataillons, avec le même ordre.

CINQUANTAINE. ſ. f. Somme qui ſe peut diviſer en cinquante parties égales. Il y a une *cinquantaine* de piſtoles, de pot de vin pour celuy qui fera une telle affaire. La Quinquageſime eſt une *cinquantaine* de jours.

CINQUANTE. Nombre compoſé de cinq dixaines. Les compagnies de cavalerie ſont compoſées pour l'ordinaire de *cinquante* Maiſtres.

Digitized by Google

CINQUANTENIER. ſ. m. Officier qui execute les ordres de la ville, qu'il reçoit du Quartenier pour les faire ſçavoir aux bourgeois. Chaque Quartenier a ſous luy deux *Cinquantemers*.

CINQUANTIESME. adject. Nombre d'ordre. Les Juifs ſolemniſoient leur grand Jubilé en la *cinquantiéme* année : alors chacun rentroit en ſon heritage, & les valets recouvroient leur liberté.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Il a un *cinquantiéme* en cette affaire. on fait payer le *cinquantiéme* en telle Doüane.

CINQUIESME. adj. Nombre d'ordre. Il eſt le *cinquiéme* de ſa race qui a poſſédé cette charge. le Roy Rharles *Cinquiéme* eſt le *cinquiéme* Roy du nom.

CINQUIÉME, ſe dit abſolument en parlant des Claſſes, ou des Chambres des Enqueſtes du Parlement de Paris. Il eſt de la *cinquiéme*. c'eſt un *Cinquiéme*. ce Conſeiller eſt de la *cinquiéme*. on plaide à la *cinquiéme*, on ſouſentend, à la *cinquiéme* Chambre.

CINQUIÉME, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & ſignifie une partie d'un tout diviſé en cinq. On ne peut diſpoſer que d'un *cinquiéme* de ſes propres par la Coûtume de Paris. ce Fermier n'eſt que pour un *cinquiéme* dans cette Ferme.

CINQUIESMEMENT. adv. Qui eſt au cinquiéme lieu, & ſe dit ſeulement des raiſons, ou des diſcours diviſés par articles. *Cinquiémement* il eſt ordonné. On l'explique auſſi le plus ſouvent par le mot Latin *quintò*.

CINTRE. ſ. m. Terme d'Architecture. Trait ou figure qu'on donne à une voute, à une arcade. La ſale du Palais à Paris eſt voutée en plein *cintre*, c'eſt à dire, fait un demi-cercle parfait. Il y a des voutes qui ne ſont pas en plein *cintre*, qu'on appelle autrement *ſurbaiſſées*, ou *en anſe de panier*, qui ne ſont qu'une portion de cercle. ce mot vient de *centrum*, parce que les *cintres* aboutiſſent à un centre. Menage. Quelques-uns le derivent de *cinctura*.

CINTRE, ſignifie auſſi, Cette conſtruction de charpente qu'on fait pour baſtir de grandes voutes, & ſouſtenir les pierres, en attendant que les clefs y ſoient miſes pour les fermer.

CINTRER. v. n. Commencer à faire les voutes, ou à mettre la charpente ſur laquelle on les conſtruit. Cette Egliſe eſt dêja fort élevée, on eſt preſt à *cintrer*.

CINTRÉ. adj. en termes de Blaſon, ſe dit du Globe ou Monde Imperial entouré d'un cercle ou d'un demi-cercle en forme de cintre. On dit auſſi des couronnes fermées des Rois, qu'elles ſont *cintrées* de tant de cintres ou diademes, c'eſt à dire, de tant de cercles ou demi-cercles.

C I R.

CIRAGE. ſ. m. Application de cire ſur quelque choſe. Ce Cordonnier a un ſecret excellent pour le *cirage* des bottes, pour empêcher qu'elles ne percent à l'eau. on a fort raffiné ſur le *cirage* des toiles, des gants, &c. Ce mot vient de *cire*, de *cera*.

CIRAGE, en termes de Peinture, eſt un tableau peint en camayeu d'une ſeule couleur, & ſur tout quand elle eſt jaune.

CIRCONCIRE. v. act. Retrancher le prepuce : ce qui ſe fait chez les Juifs & les Mahometans pour marquer qu'un homme eſt de leur Religion. Amurat I. fut le premier des Sultans qui ſe fit ſolemnellement *circoncire*. Ce mot vient de *circumcidere*.

CIRCONCIS. ſ. m. Juif ou Mahometan qui a le prepuce couppé. C'eſt la marque par laquelle les Juifs & les Mahometans ſe ſont diſtinguez des autres peuples incirconcis.

CIRCONCISION. ſ. f. Ceremonie de la Religion Judaïque & Mahometane, par laquelle on couppe, on retranche le prepuce aux maſles qui doivent profeſſer l'une, ou l'autre Loy. La *Circonciſion* a commencé du temps d'Abraham. Les Egyptiens avoient auſſi une eſpece de *Circonciſion*, comme on voit dans Herodote & dans Philon Juif. Les Juifs faiſoient leur *Circonciſion* avec un couteau de pierre. Les Turcs mortifient la peau des enfants avec de petites tenailles. Ils la couppent avec un raſoir, puis ils mettent certaine poudre deſſus qui gueriſt la playe, & qui oſte la douleur. Ceux de Madagaſcar couppent la chair à trois diverſes repriſes, & font beaucoup ſouffrir les enfants ; & le plus diligent des parents qui ſe trouve preſent ſe ſaiſit du prepuce, & l'avale. Herrera témoigne qu'il y avoit une eſpece de *Circonciſion* chez les Mexiquains, quoy qu'il n'y euſt chez eux aucune connoiſſance du Judaiſme, ni du Mahometiſme. Car ils inciſoient aux enfants le membre viril & les oreilles avec pluſieurs ceremonies, & ſur tout aux enfants des Grands Seigneurs, dés qu'ils eſtoient nez. Les Braſiliens uſent auſſi de la *Circonciſion*.

La *Circonciſion* ſe fait auſſi ſur les femmes, en leur couppant un morceau de l'hymenée, ou des parties que l'on appelle *nymphes*, qu'on dit reſſembler au prepuce de l'homme, comme témoigne Riolan en ſon Traitté des Hermaphrodites. Strabon dit que les femmes d'Egypte étoient circonciſes. Belon le dit des Cophtes. Paul Jove & Munſter le diſent des ſujets du Preſtre Jean. Les Ethiopiens ont la *circonciſion*, non pas qu'ils croyent que c'eſt un Sacrement, mais parce que par là ils diſent qu'ils ſont fils d'Abraham, & puis *ad munditiem*. Par la même raiſon ils circonciſent auſſi les femmes, comme en Egypte.

CIRCONCISION, eſt auſſi la Feſte qu'on celebre le premier de Janvier en l'honneur de la *Circonciſion* de Noſtre Seigneur, auquel jour on luy impoſa ſon nom.

En termes de devotion, on appelle *circonciſion de cœur*, *circonciſion des levres*, le retranchement des mauvais deſirs & des mauvaiſes paroles.

CIRCONFERENCE. ſ. f. La ligne ou la ſurface qui termine une choſe ronde. Toutes les lignes tirées du centre à la *circonference* d'un cercle, ou d'un globe, ſont égales. les Cieux enferment toutes les choſes créées dans leur vaſte *circonference*. l'angle du centre eſt double de celuy de la *circonference*. Euclide, liv. 3. prop. 20. Ce mot vient du Latin *circumferentia*.

CIRCONFERENCE, ſe dit auſſi du tour ou pourtour des figures irregulieres. La *circonference*, le tour de cette villé eſt de quatre lieuës.

On dit auſſi en Medecine, que le ſang circule de la *circonference* au centre, c'eſt à dire, qu'il va des extremitez du corps au cœur.

CIRCONFLEXE. adj. Accent qui marque une ſyllabe longue. Les Grecs avoient trois accents, l'aigu, le grave, & le *circonflexe*. En François on figure cet accent avec un petit chapiteau ſur la ſyllabe, qui marque ſouvent le retranchement de quelque lettre qui faiſoit la ſyllabe longue, comme *eût*, pour *euſt*. Ce mot vient du Latin *circumflexus*, de *circumflecto*.

CIRCONLOCUTION. ſ. f. Circuit de paroles dont on ſe ſert, lors qu'on ne peut pas exprimer une choſe par un mot propre, ou qu'on ne le veut pas faire par reſpect, ou par quelque autre raiſon particuliere. Les choſes qui n'ont point de mot propre s'expliquent par *circonlocution*. les emprunteurs uſent ſouvent de *circonlocution*, avant que de declarer leur deſſein. Ce mot vient du Latin *circumloquor*.

CIRCONSCRIRE. v. act. Terme dogmatique. Renfermer en certaines bornes. L'infini ne ſe peut *circonſcrire*, borner, limiter. On dit en Latin *circumſcribere*.

Digitized by Google

CIRCONSCRIRE, en termes de Geometrie, c'eſt, Deſcrire une figure polygone autour d'un cercle, en telle ſorte que tous ſes coſtés touchent ſa circonference. Archimede demonſtre que l'aire d'un triangle rectangle compoſé d'un rayon de cercle & de ſa circonference, eſt plus petite que l'aire de quelque polygone que ce ſoit qu'on puiſſe *circonſcrire* ou deſcrire autour du cercle; & plus grande que celle de quelque polygone qu'on puiſſe inſcrire ou figurer au dedans du cercle: & c'eſt par là qu'il a le plus approché de la Quadrature du cercle, qui n'eſt autre choſe que la meſure de l'aire ou de la capacité du cercle. Euclide enſeigne la façon de *circonſcrire* un triangle, un quarré autour d'un cercle.

CIRCONSCRIT, ITE. adj. Figure qu'on a deſcrite autour d'un cercle, & qui le touche par tous ſes coſtez.

CIRCONSPECT, ECTE. adj. Qui eſt prudent, qui garde beaucoup de meſures, tant dans ſes actions, que dans ſes paroles. Ce mot vient de *circumſpicio*, de *circumſpectus*.

CIRCONSPECTION. ſ. f. Diſcretion, prudence avec laquelle on conduit ſes actions & ſes paroles. Quand on traitte avec les Princes, il faut agir avec grande *circonſpection*.

CIRCONSTANCE. ſ. f. Les particularités qui accompagnent quelque action. Une action eſt bonne ou mauvaiſe, ſelon les diverſes *circonſtances*. un Juge eſt obligé d'examiner un criminel pour ſçavoir toutes les *circonſtances* du fait. ce ſont les *circonſtances* qui rendent un crime puniſſable, ou remiſſible. il y a des *circonſtances* inutiles, d'autres aggravantes.

On dit au Palais, qu'un procés eſt renvoyé en une Juriſdiction avec toutes ſes *circonſtances* & dependances, c'eſt à dire, avec toutes les parties & interventions, & toutes les queſtions qui en dependent, qui y peuvent naiſtre. Ce mot vient de *circumſtantia*. En Grec on dit *periſtaſis*.

CIRCONSTANCIER. v. act. Marquer bien toutes les circonſtances. Un bon Rapporteur doit bien *circonſtancier* un fait. un bon Hiſtorien doit *circonſtancier* les évenements importans.

CIRCONSTANCIÉ, ÉE. part. & adj.

CIRCONVALLATION. ſ. f. Ligne ou grand foſſé qu'on fait autour du camp, lors qu'on aſſiege une ville, pour empêcher les ſecours des ennemis. Ce foſſé eſt à la portée du canon de la place, large de 12. pieds, & profond de ſept. Il eſt bordé d'un parapet, & flanqué par des redoutes ou de petits forts qu'on y fait d'eſpace en eſpace. Ce mot vient de *circumvallare*, qui vient de *vallum*.

CIRCONVENIR. verb. act. Terme de Palais. Tromper, ſurprendre quelqu'un en un traitté, en un jugement. Les mineurs ſe plaignent, quand ils ont été *circonvenus* par la tromperie de quelqu'un. Ce mot vient du Latin *circumvenire*.

CIRCONVENU, UË. part. & adj.

CIRCONVENTION. ſ. f. Tromperie, ſurpriſe. On enterine des Lettres de reſtitution, quand la *circonvention*, la tromperie eſt bien juſtifiée. La *circonvention* eſt appellée autrement *dol perſonnel*.

CIRCONVOISIN, INE. adj. Ce qui eſt aux environs. Quand la guerre eſt en un endroit, les peuples *circonvoiſins* ont beaucoup à ſouffrir. il a été voyager en Flandres, & dans les lieux *circonvoiſins*. le langage eſt toûjours meſlé de mots des nations *circonvoiſines*. Ce mot vient de *circumvicinus*.

CIRCUIT. ſ. m. Le tour de quelque choſe de grande étenduë. La ville de Nanquin a 20. milles en ſon *circuit*. Ce mot vient du Latin *circuitus*, de *circum*, & de *eo*.

CIRCUIT, ſe dit figurément des deſtours qu'on prend pour s'expliquer. Cet Orateur ne ſe fait entendre que par un long *circuit* de paroles. on a fait un long *circuit* de procedures, avant que de venir à cette derniere.

CIRCULAIRE. adj. m. & f. Qui eſt deſcrit, ou qui ſe meut en rond, comme la circonference d'un cercle, ou la ſurface d'un globe. La forme *circulaire* eſt la plus diſpoſée à ſe mouvoir. Les Aſtronomes modernes tiennent que les globes celeſtes ne ſe meuvent pas par un mouvement *circulaire*, mais ellyptique. C'eſt auſſi une épithete que les Medecins donnent aux muſcles obliques de l'œuil, qu'ils appellent autrement *rotateurs* ou *amoureux*, parce qu'ils marquent la paſſion amoureuſe. Ce mot & les ſuivants ſont derivez de *circulus*.

LETTRE CIRCULAIRE, eſt une même lettre dont on fait l'adreſſe à pluſieurs perſonnes qui ont un même intereſt en la même affaire, comme pour des convocations d'Eſtats, d'Aſſemblées du Clergé, de Nobleſſe, &c.

CIRCULAIREMENT. adv. D'une maniere circulaire. Une roue ſe meut *circulairement* ſur ſon aiſſieu.

CIRCULATION. ſ. f. Terme de Chymie, diſtillation reiterée pluſieurs fois dans un vaiſſeau qu'on appelle *pellican*, ou dans deux vaiſſeaux poſez l'un ſur l'autre & lutez enſemble, enſorte que la liqueur qui eſt dans l'inferieur ne trouvant point d'iſſuë dans le ſuperieur où elle eſt montée, retombe en bas, & circule en remontant pluſieurs fois. La *circulation* ſe fait au feu de lampe, ou dans le fumier, ou au Soleil, & demande une chaleur continuée pendant pluſieurs jours ou ſemaines.

CIRCULATION, ſe dit auſſi en Medecine du mouvement que fait le ſang, qui pluſieurs fois par jour paſſe par le cœur, & va juſqu'aux extremitez du corps des animaux. Harvée eſt un Docteur moderne d'Angleterre qui a le premier deſcouvert la *circulation* du ſang en l'année 1628. qui eſt maintenant reconnuë par tous les Medecins. Mais Theodore Janſon d'Almeloween dans un Traitté des Inventions nouvelles imprimé en 1684. rapporte pluſieurs endroits d'Hippocrate pour juſtifier qu'il l'a connuë; & un paſſage d'André Ceſalpinus, qui contient fort clairement la doctrine de la *circulation* dés l'an 1593. Jean Leonicenus adjoûte que le Pere Fra Paolo avoit deſcouvert la *circulation* du ſang, & les valvules des veines; mais qu'il n'oſa pas en parler, de peur de l'Inquiſition, & qu'il communiqua ſeulement ſon ſecret à Aquapendente, qui aprés ſa mort mit le livre qu'il en avoit compoſé en la Bibliotheque de St. Marc, où il fut long-temps caché; mais que Aquapendente decouvrit ce ſecret à Harvée qui étudioit ſous luy à Padouë, lequel le publia étant de retour en Angleterre pays de liberté, & s'en attribua la gloire.

CIRCULATION, ſe dit auſſi du ſuc des plantes, dont on a fait l'experience ſur quelques-unes qui ont beaucoup de ſuc, comme ſur le titlimalus. On y a fait les mémes obſervations que celles qu'on a faites ſur les veines & les arteres par le moyen des ligatures. La *circulation* de la ſeve des plantes a été propoſée à l'Academie des Sciences en 1667. pour la premiere fois par Mr. Perrault Medecin, & preſque en même temps par Mr. Mariotte, & par Mr. Major Medecin de Hambourg, qui ont écrit ſur la même matiere.

CIRCULATOIRE. adj. Terme de Chymie, qui ſe dit des vaiſſeaux qui ſervent à faire la diſtillation par circulation. Le pellican & les gemini ou jumeaux ſont des vaiſſeaux *circulatoires*.

CIRCULER. v. neut. Terme de Chymie. C'eſt, Faire une operation dans le vaiſſeau qu'on appelle pellican, ou dans quelque autre qui fait le même effet, dans lequel la même vapeur qui eſt élevée en l'air par le feu, retombe en bas pour remonter & eſtre diſtillée pluſieurs fois, & reduitte en ſes parties les plus ſubtiles.

CIRCULER, ſe dit auſſi en Medecine, du ſang qui paſſe pluſieurs fois par jour dans le cœur par le moyen des veines & des arteres qui le portent juſqu'aux extremitez du corps, d'où il revient dans le cœur. On dit auſſi, que le ſuc des plantes *circule* depuis le tronc juſqu'aux feuilles.

CIRCUMCIRCA. Adverbe purement Latin, qui a paſſé en François pour ſignifier, Environ, à peu prés. Il a acheté cette terre huit ou dix mille eſcus *circum-circa*.

CIRE. ſ. f. Ouvrage que font les abeilles pour y recevoir leur miel. On fait des flambeaux de *cire*, des images, des figures de *cire*, des chandelles de *cire*. La *cire* eſt jaune, & on la blanchit en la laiſſant pluſieurs jours au Soleil, ou à la roſée aprés l'avoir rappée en menuës parties, ou bien en la faiſant chauffer avec quantité d'eſprit de vin, & en la paſſant par le filtre; car alors elle ſe blanchit tout à coup. La *cire grenée* ſe blanchit plus facilement que l'autre. Matthiole enſeigne une autre maniere de blanchir la *cire*, en la faiſant bouillir dans de l'eau marine. On appelle *cire vierge*, celle qu'on tire des ruches ſans avoir paſſé par le feu. Sur la riviere des Amazones on voit des mouches à miel dont la *cire* eſt noire, qui bruſle auſſi-bien que l'autre. La meilleure eſt celle qui eſt jaune, qui ſent le ſtorax, qui eſt ductile en ſa ſiccité, & qui ſe peut filer comme le maſtic. On l'appelle en Latin *propolis*. Ce mot vient du Latin *cera*, du Grec *kiros*, qui ſignifie le même.

CIRE D'ESPAGNE, autrement appellée *lacque* ou *lacca*, eſt une compoſition faite d'une certaine gomme diverſement colorée, & ordinairement rouge, qui decoule de certains arbres qu'on trouve dans les Indes, ſemblables à nôtre prunier. Cette gomme eſt ramaſſée par des fourmis qui ont des aiſles, & qui la vont enſuite attacher aux branches & au tronc du même arbre. Elle ſert à cacheter des lettres.

On appelle auſſi en Chancelerie la *cire*, ce qui ſert à ſceller. Les Edits ſe ſcellent en *cire* verde, & toutes les autres Lettres qui doivent durer toûjours, qui commencent par ces mots; A tous preſents & à venir, comme les offices hereditaires, tous les actes & commiſſions de Juſtice en *cire* jaune; les proviſions pour le Dauphiné en *cire* rouge.

On dit auſſi dans le procés criminels, qu'il faut de la *cire*, pour dire, qu'il faut condamner le criminel à faire amende honorable avec une torche au poing. On le dit auſſi de ceux qu'on ne peut abſoudre ſans avoir une remiſſion, qui ſe ſcelle avec de la *cire*.

CIRE, ſe dit auſſi du luminaire d'une Egliſe. La Sacriſtie de cette Egliſe deſpenſe tant en *cire*. la *cire* de cet enterrement a couſté telle ſomme. les *cires* appartiennent au Curé.

On appelle auſſi le *droit de cire*, certain droit de bougies dont on fait la diſtribution en pluſieurs Communautez, ou à des Officiers.

CIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt jaune comme *cire*, pour dire, Il a la jauniſſe. On dit auſſi d'un homme qui maigrit, qu'il fond comme la *cire* au Soleil, ou le beurre dans la poëſle. On dit d'un homme foible & irreſolu, qu'il eſt mou comme de la *cire*. On dit encore, Aux pelerinages des environs on deſpenſe beaucoup de vin, & peu de cire, pour dire, qu'on y va plus pour la débauche que par devotion: ce qui eſt tiré de l'Eſpagnol *Romeria di cerca mucho vino y poca cera*. On dit auſſi, Cela luy vient comme de *cire*, pour dire, fort à propos. On dit auſſi de deux perſonnes qui ſont fort égales, qu'ils ſont égaux comme de *cire*.

Monſieur l'Abbé & Monſieur ſon Valet,
Sont faits tous deux égaux comme de *cire*.
Marot.

On dit d'une vieille chaſſieuſe, que ſes yeux ſont de la *cire*.

CIRER. verb. act. Enduire de cire. Les Cordonniers *cirent* les bottes, les ſouliers, pour empêcher qu'ils ne prennent de l'eau. on *cire* de la toile, des gants, des planches.

CIRER, ſe dit auſſi des eſtoffes qu'on a taillées, auxquelles on applique de la cire avec une bougie, pour empêcher qu'elles ne s'effilent en attendant qu'on les coude.

CIRÉ, ÉE. part. & adj. Toile *cirée*. gants *cirez*.

On dit proverbialement d'un habit, qu'il eſt *ciré* ſur le corps d'une perſonne, pour dire, qu'il eſt bien fait, bien taillé, qu'il ne fait pas un pli.

CIRIER. ſ. m. Marchand Eſpicier qui s'attache particulierement au commerce de la cire, à faire des cierges & des bougies.

CIROESNE. ſ. m. Terme de Chirurgie. C'eſt une compoſition plus ſolide & plus dure que les onguents, & plus molle que les emplaſtres, quoy qu'on les prenne ſouvent l'un pour l'autre. Les liniments & onguents ne different point des *ciroeſnes*, quand ils reçoivent de la cire en leurs compoſitions. Les *ciroeſnes* ſont les vicaires de la friction, quand on veut provoquer la ſalivation. Ce mot vient de *cire*, parce qu'elle ſert de baſe à cette compoſition.

CIRON. ſ. m. Tres-petit animal qui s'engendre ſous le cuir, ſous lequel il ſe traiſne & rampe en le rongeant petit à petit. Swammerdam dit que le *ciron* ſort tout parfait de ſon œuf, & qu'il croiſt enſuitte peu à peu. Il cauſe une grande demangeaiſon & gratelle. Le microſcope nous a fait découvrir pluſieurs parties en un *ciron*. Mr. Gaſſendi en obſervant un *ciron*, l'a veu émeutir.

CIRON, ſignifie auſſi la petite ampoulle qui vient à l'occaſion du *ciron*, à force de gratter la peau. On perce des *cirons* avec une eſpingle.

CIRQUE. ſ. m. Grand baſtiment de figure ronde, ou ovale, qu'on faiſoit chez les Anciens pour donner des ſpectacles au peuple. Il y a encore des veſtiges des *Cirques*, tant à Rome qu'à Niſmes & autres lieux. Les Romains étoient fort paſſionnez pour les Jeux du *Cirque*, témoin ce vers de Juvenal:

\- - - *atque duas tantùm res anxius optat,*
Panem & Circenſes.

Quelques-uns veulent que ce nom vienne de *Circé*, à qui Tertullien en attribuë l'invention. Caſſiodore dit que *circus* vient *à circuitu*. Les Romains n'eurent au commencement point d'autre *Cirque* pour leurs courſes que le bord du Tybre d'un coſté, & une paliſſade d'eſpées droites de l'autre, ce qui rendoit ces courſes dangereuſes, comme remarque Servius: d'où vient qu'Iſidore dit, que c'eſtoit à cauſe de cette paliſſade d'eſpées que ces Jeux avoient été nommés *Circenſes*, *quaſi circum enſes*. Mais Scaliger ſe moque de cette interpretation. Tarquin fut le premier qui fit baſtir à Rome un *Cirque* exprés entre le Mont Aventin & le Palais, comme dit Denis d'Halicarnaſſe. Il avoit 2205. pieds de longueur, & 960. pieds de largeur: ce qui le fit appeller le *grand Cirque*.

CIRURE. ſ. f. Compoſition de cire & de ſuif, qu'on fait pour enduire des ſouliers & des bottes, & pour empêcher qu'ils ne tirent l'eau. Ce Cordonnier a une *cirure* luiſante. Pour faire une bonne *cirure*, il y faut mettre un peu de ſalpeſtre. On dit auſſi *cirage*.

CIS.

CISAILLER. verb. act. Coupper avec les ciſailles. Quand on porte à la monnoye une piece legere ou alte-

rée, il la faut *ciſailler* à l'inſtant pour l'oſter du commerce.

CISAILLES. ſ. f. plur. Ce qui reſte d'une lame de metail, quand on en a enlevé des flans pour faire de la monnoye.

CISAILLES, ſe dit auſſi des gros ciſeaux qui ſervent aux ouvriers en metal pour coupper des plaques deſliées de fer blanc, de leton, d'argent, &c. Quelques ouvriers les appellent *ciſoires*.

CISALPIN, INE. adj. Qui eſt en deçà les Alpes. Les Romains diviſoient la Gaule & le pays où eſt à preſent la Lombardie, en *Ciſalpine*, & Tranſalpine. Ce qui eſtoit *Ciſalpin* à l'égard de Rome, eſt Tranſalpin à noſtre égard. Il faut obſerver que le mot d'*Alpes* s'eſt dit de toute ſorte de hautes montagnes. Auſone a dit, les *Alpes* des Pyrenées, les *Alpes* de l'Apennin.

CISEAU. ſ. m. Inſtrument de fer trenchant par le bout, dont on ſe ſert à tailler & coupper le boiſ, la pierre, & même quelques metaux. Un *ciſeau* de Maçon, de Menuiſier, de Sculpteur, d'Orfevre, de Serrurier, &c. Ces outils different de noms ſuivant la figure de leurs taillants, comme *ciſeaux de lumiere*, tels que ſont ceux des rabots. *Ciſeaux à deux biſeaux, à nez rond, bec d'aſne, fermoir. Ciſeaux en marteline*, qui ont pluſieurs pointes. Des *ciſeaux* pour le bois, pour la pierre, pour coupper le fer à froid & à chaud, pour faire des limes. On diſoit autrefois *ciſel*, & en la baſſe Latinité *ſciſelum*, d'où le mot eſt derivé.

On appelle figurément un bon *ciſeau*, un bon Sculpteur, un bon ouvrier qui ſçait bien manier le *ciſeau*, bien graver, bien ciſeler.

CISEAUX, au plurier, ſignifie un inſtrument compoſé de deux petits couteaux attachez enſemble avec un clou rivé, & qui ont leurs taillants en dedans pour coupper en les joignant l'un contre l'autre. Les Tailleurs, Lingeres & autres s'en ſervent pour coupper toutes ſortes d'eſtoffes. On eſtime fort les *ciſeaux* de Moulins. un eſtuy à *ciſeaux*. coupper ſes ongles, ſes cheveux avec des *ciſeaux*. les Jardiniers ſe ſervent auſſi de grands *ciſeaux* pour tailler le buis, les palliſſades. Les Chaudronniers ont des *ciſeaux* à long manche pour coupper des lames de cuivre, de fer blanc, &c.

CISELER. v. act. Coupper, tailler, graver delicatement avec le ciſeau. Menage derive ce mot de *ciſel*, qu'on a dit autrefois au lieu de *ciſeau*, lequel a été fait de *cædo*. Il cite auſſi Saumaiſe, qui le derive du Latin *ſicillare*, qui ſignifie *coupper*. D'autres derivent ce mot de *ciſium*, dont il eſt fait mention dans Vitruve.

CISELÉ, ÉE. part. & adj. Taillé avec le ciſeau. Ce baſſin d'argent eſt un ouvrage *ciſelé*, travaillé avec le ciſeau.

On appelle auſſi *velours ciſelé*, du velours figuré qui imite le travail du ciſeau.

CISELURE. ſ. f. Sculpture, graveure, travail qui ſe fait avec le ciſeau. Cette menuiſerie eſt d'une belle *ciſelure*. la façon d'un baſſin d'argent augmente beaucoup, quand il y a de la *ciſelure*.

CISTERNE. ſ. f. Reſervoir d'eau de pluye. Les *ciſternes* doivent être faites avec de bon ciment pour retenir les eaux. Elles doivent être couvertes de ſable, afin de les purifier. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de la prepoſition *cis*, comme ſi on diſoit, *cis terram*, c'eſt à dire, *inter terram*. D'autres le derivent de *ciſta*, qui ſignifie un *panier* fait d'oſier, qui ſert à mettre du pain & autres choſes. La *ciſterne* de même ſert à conſerver les eaux de pluye.

CISTERNE, ſignifie quelquefois un puits. En Orient les Caravanes ne boivent que des eaux de *ciſternes*.

CISTRE. ſ. m. C'eſt un inſtrument à corde fort uſité en Italie, qui a preſque la figure du luth, mais qui a un manche plus long diviſé en 18. touches. Il a quatre rangs de cordes, qui ont chacun trois cordes à l'uniſſon, à la reſerve du ſecond rang qui n'en a que deux. Ses cordes ſont ordinairement de leton, & ſe touchent avec un petit bout de plume, comme celles de la mandore. Son chevalet eſt auprés de la roſe, & les cordes ſont attachées au bout de la table à un endroit qu'on nomme le peigne. Ses touches ſont de petites lames de leton fort deliées. Il y a auſſi des *ciſtres* à ſix rangs de cordes. Les Italiens l'appellent *cythara*. On tient qu'Amphion a été inventeur du chant avec le *ciſtre*.

C I T.

CITADELLE. ſ. f. Place fortifiée de quatre, de cinq, ou de ſix baſtions, qu'on baſtit au lieu le plus éminent d'une ville, pour la deffendre contre les ennemis, ou pour tenir les habitans dans l'obeïſſance du Prince. Il y a toûjours une grande eſplanade entre la ville & la *citadelle*.

CITADIN, INE. ſ. m. & f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un habitant d'une cité.

CITATION. ſ. f. Aſſignation devant un Juge Eccleſiaſtique pour affaire qui regarde l'Egliſe. On appelle comme d'abus des *citations*, quand un Laïque eſt cité devant un Official, lors qu'il eſt incompetent. Ce mot vient du Latin *citatio*, de *cito*, de *cieo*.

CITATION, ſignifie auſſi, Allegation de quelque loy, de quelque autorité, de quelque paſſage. Ce livre eſt plein de *citations*. les Pedants ſont ſujets à faire beaucoup de *citations* inutiles, & par pure oſtentation. les *citations* ne ſont plus gueré à la mode dans les diſcours oratoires.

CITÉ. ſ. f. Ville fermée de murs. Il y a pluſieurs grandes *cités* en ce Royaume. Jeruſalem a eſté appellé la *Sainte Cité*. le Paradis eſt la *Cité* celeſte. Ce mot ne ſe dit proprement que des villes Epiſcopales. Il vient du Latin *civitas*.

La *Cité de Dieu*, eſt un beau livre compoſé par St. Auguſtin contre les Payens. Il a eſté traduit en partie par Mr. Giri de l'Academie Françoiſe. Le premier Ouvrage qu'on a jugé digne de mettre ſous la preſſe, dés qu'on a inventé l'Imprimerie, ç'a été la *Cité de Dieu*.

CITÉ, ſe dit particulierement du cœur de la ville, & du lieu où eſt la Cathedrale, le Palais du Prince. A Paris il y a Ville, *Cité*, & Univerſité. Il demeure dans la *cité*, c'eſt à dire, vers le Palais, vers l'Egliſe Cathedrale.

CITÉ, ſe prend figurément pour les habitans. Il y a de beaux privileges accordez à cette *cité*, pour dire, à ceux qui l'habitent.

CITER. v. act. Donner aſſignation à comparoir devant un Juge d'Egliſe en matiere eccleſiaſtique. Ce garçon a été *cité* devant l'Official en execution d'une promeſſe de mariage. cet Heretique a été *cité* à Rome, au Concile General. les Chevaliers ſont *citez* pour ſe trouver au Chapitre de leur Ordre. En Latin on dit *citare* au même ſens.

CITER, ſignifie auſſi, Alleguer un paſſage, une autorité, nommer celuy duquel on tient quelque choſe. Un Auteur ne doit pas *citer* ſes propres ouvrages. La table des Auteurs qui ſont *citez* dans ce livre. je vous donneray advis de tout ce qui ſe paſſera, à la charge que vous ne me *citerez* point, que vous ne me nommerez point.

CITERIEUR, EURE. adj. Qui eſt en deçà, de nôtre côté, plus prés de nous. L'Inde *Citerieure* eſt celle qui eſt en deçà du Gange; l'Ulterieure, celle qui eſt en delà. Ce mot vient de la prepoſition *cis*.

CITOYEN, ENNE. ſubſt. Habitant d'une ville. Cette ville a un grand nombre de *citoyens*, ſes *citoyens* ſont riches, braves, &c. Ce mot vient du Latin *civis*, qu'on derive du verbe *cieo*, parce qu'ils vivent tous enſemble. Il vaudroit mieux tirer ce mot de *cio*, *voco*, parce que les *citoyens* ſont tous appellés au même lieu.

CITOYEN, ſe dit auſſi de ceux qui jouïſſent des privileges d'une ville, qui ont acquis droit de bourgeoiſie, encore qu'ils habitent ailleurs. St. Paul étoit *citoyen* Romain. Il n'étoit pas permis de foüetter un *citoyen* Romain.

CITRE. Voyez *Sidre*.

CITRIN. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt une certaine couleur jaune que les Chymiſtes pretendent donner au metail pour faire de l'or, & qu'ils appellent autrement *la grande teinture minerale*.

CITRON. ſ. m. Fruit de couleur jaune, qui a l'écorce ridée & odorante. Il eſt plein d'un jus qui a un petit acide fort agreable, & qui ſert à faire la limonade, & pluſieurs ſauces. Il y a des *citrons* aigres, & des *citrons* doux. Ceux-cy ſervent à ſe rafraiſchir, & à ſe deſalterer, & on en ſert aux bals & aux aſſemblées. On fait auſſi des ſalades de *citron*, de la conſerve, de la paſte de biſcuit, de *citron*, des confitures de l'écorce de *citron*. En Latin *citreum*, ou *citrum*, dont a été fait le mot François. Les Grecs les appellent *hedromela*.

CITRONAT. ſ. m. Confiture faite de peau de citron couppé en filets longs & menus, & qu'on aſſemble pour en faire comme un rocher. On fait pareille choſe de l'orenge, & on l'appelle *orengeade*.

CITRONAT, eſt auſſi une eſpece de dragée dans laquelle on enferme un morceau d'écorce de citron.

CITRONNE', ÉE. adj. Liqueur, ou ragouſt où on a eſpreint du jus de citron. La gelée pour eſtre bonne doit être *citronnée*. On a ordonné à ce malade de la tiſanne *citronnée*.

CITRONNIER. ſ. m. Arbre qui porte pour fruit le citron. Les *citronniers* ne viennent bien qu'aux pays chauds. Les Anciens faiſoient grand état des tables, & autres meubles faits de *citronnier*. Le *citronnier* eſt auſſi grand que l'orenger & le limonier. Il a ſes feuilles preſque ſemblables, qui ſont pertuiſées de menus trous. Il eſt toûjours verd. Ses branches ſont ſouples, & couvertes d'une toile verde & épineuſe. Il porte une fleur rougeaſtre & ouverte, du milieu de laquelle ſort quelque petite capillature. Il porte fruit en tout temps. Palladius fut le premier qui peupla l'Italie de *citronniers*, où il les apporta de Medie : d'où vient qu'en Latin on appelle les citrons *mala Medica*.

CITROUILLE. ſ. f. Le plus gros de tous les fruits qui rampent ſur la terre. Il eſt de figure cylindrique & oblongue. On mange de la *citrouille* en potage, & en fricaſſée. *Citrouille aouſtée*, eſt celle qu'on cueille aprés le mois d'Aouſt. La graine de *citrouille* eſt une des quatre ſemences froides. En Latin *citrina cucurbita*. On l'a appellée auſſi *citrolus* & *citrullus* dans la baſſe Latinité. On l'appelle autrement *courge de Turquie*.

On appelle figurément une femme dont la taille eſt groſſe & mal faite, une groſſe *citrouille*.

C I V.

CIVADIERE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt la voile du maſt de beaupré qui eſt ſur la proüe. Elle a deux gros trous, afin que l'eau ſe puiſſe écouler, quand il arrive qu'elle touche la mer, car elle eſt fort inclinée. La *civadiere* ſert plus à ſoûtenir le navire, & à le dreſſer vers le haut, qu'à le pouſſer en avant.

CIVE. ſ. m. Sauce & ragouſt qu'on fait avec le dedans d'un lievre. Voyez *Sivé*. Ce mot vient du Latin *cepolla*.

CIVETTE. ſ. f. Petit animal dont on tire un parfum de même nom. Elle eſt de la taille d'un chat ou d'une groſſe fouine. Elle a d'ordinaire vingt pouces de long, & ſa queuë dix. Son poil qui eſt court ſur ſa teſte & aux pattes, eſt fort long par le reſte du corps, ayant quatre pouces & demi ſur le dos. Il eſt dur & rude, & entremeſlé d'un autre plus court & plus doux, friſé comme de la laine, qui eſt gris brun. Le grand poil eſt de trois couleurs faiſant des taches & des bandes, les unes noires, les autres blanches, & les autres touſſaſtres ; mais le noir eſt la couleur dominante ſur le corps. Le nez, le ventre, le deſſous de ſa gorge ſont nours, auſſi-bien que ſes pieds qui ſont courts, qui aboutiſſent en cinq doits & un ergot, & qui ont des ongles noirs, non crochus & peu pointus. Ses oreilles ſont plus petites & moins pointuës que celles d'un chat, noires par dehors, bordées de blanc, & blanches par dedans. Sa queuë eſt noire par deſſus, & meſlée d'un peu de blanc par deſſous. Elle a les yeux enfermez dans deux taches noires, & on dit qu'ils éclairent la nuit comme ceux des chats. Le deſſus de la teſte juſqu'aux oreilles eſt gris. Elle a ſur le col quatre bandes noires ſur un fond fort blanc. Elle a auſſi quelques taches, que Pline appelle des *yeux* dans la panthere, mais qui ne ſont point iſolées. Ses dents ſont canines, & ſouvent rompuës, car c'eſt un animal farouche qui ſe les rompt en mordant les barreaux de fer de ſa cage, quand il eſt enfermé. La poche ou le ſac où eſt le receptacle de la *civette*, eſt au deſſous de l'anus. Elle a deux pouces & demi de large, & trois de long. Sa capacité peut contenir un petit œuf de poule. On en fait ſortir la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes qui ſont entre les deux tuniques de ſes poches. Scaliger & Matthiole croyent que le parfum de la *civette* n'eſt rien autre choſe que ſa ſueur : mais cela eſt faux, auſſi-bien que ce qu'ils diſent, qu'elle ſe perfectionne avec le temps, & que le reſte du corps ſent bon. Pluſieurs croyent avec Belon, que noſtre *civette* n'eſt autre choſe que l'hyene dont parle Ariſtote, ou que c'en eſt une eſpece. Mais Scaliger, Ruel, Matthiole, Leon Africain, Busbec, Aldrovandus, & autres Modernes veulent que la *civette* ait été inconnuë aux Anciens, & que ce ſoit une eſpece de chat. Ce mot vient de l'Arabe *zibet*, ou *zebed*, qui ſignifie *eſcume* ; car en effet cette liqueur eſt eſcumeuſe en ſortant, & fort blanche ; & elle perd ſa blancheur, quand elle eſt repoſée. Cela eſt tiré des Memoires de Mr. Perrault. Le Pere Ange de St. Joſeph dit qu'il a vû pluſieurs fois à Baſſora le *gatto zibetto*, & que c'eſt une fouine qu'on frappe avec un petit baſton juſqu'à tant qu'elle ſuë le muſc, qu'on ramaſſe entre ſes cuiſſes avec une petite cuillier.

CIVETTE, eſt auſſi une petite herbe odoriferante qu'on met dans les ſalades.

CIVIERE. ſ. f. Petit brancard que deux hommes portent à bras. Cet homme eſt tombé d'un baſtiment, & on l'a porté à l'hoſpital ſur une *civiere*. Dans les ateliers on appelle *bar*, les *civieres* à bras. Et dans l'Egliſe on appelle des *civieres à col*, celles ſur leſquelles on porte des reliques, des pains benits. On l'a appellée en Latin *chiveria*, ou *cænovectorium*.

On dit en proverbe, Cent ans banniere, & cent ans *civiere*, pour dire, que dans un ſiecle toutes choſes changent de nature, & que ce qui étoit élevé & eſtimé, devient bas & mépriſable au bout du temps. La banniere eſt une marque d'éminente nobleſſe, & la *civiere* n'eſt qu'à l'uſage des pauvres gens.

CIVIL, ILE. adj. Ce qui regarde la police, le bien public, le repos des citoyens. Il faut punir ſeverement tous les crimes qui bleſſent la ſocieté *civile*. Les guerres *civiles* ſont les plus cruelles & les plus dangereuſes de toutes.

CIVIL, ſe dit auſſi des loix qui ſont établies en faveur de la ſocieté des hommes. La loy naturelle, la loy *civile*.

CIVIL, ſe dit particulierement des loix Romaines qu'on a receuës en pluſieurs endroits de l'Europe ; & eſt oppoſé au Droit Canon, & au Droit Municipal & Coûtumier.

tumier. Tribonian a fait une Compilation du Droit Ci-*vil* par l'Ordre de Juſtinien, compoſé du Digeſte, du Code, des Nouvelles & des Inſtitutes : & c'eſt ce qu'on appelle le *Corps Civil*. La Gaſcogne, le Languedoc, le Lyonnois, ſe regiſſent par le Droit *Civil*, qu'on nommoit autrement le *Droit écrit*. Le reſte de la France ſuit le Droit Coûtumier. A Paris on ne reçoit pas le Droit *Civil* comme une deciſion, mais comme une raiſon. On y a rétabli depuis peu les Ecoles du Droit Civil, & du Droit Canon. Docteur licentié en Droit *Civil* & Canon. Cujas a été un celebre Profeſſeur du Droit *Civil*.

CIVIL, en termes de Palais, eſt la procedure ordinaire qu'on fait dans les procés pour le commerce & pour l'intereſt pecuniaire, & eſt oppoſé à *criminel*. Ainſi on dit, Lieutenant *Civil*, & Lieutenant Criminel; un Juge *Civil* & Criminel. La Chambre *Civile* du Chaſtelet. un Greffe *Civil*. Une partie *civile*, eſt celle qui pourſuit un procés criminel pour ſon intereſt particulier. Des concluſions *civiles*, ſont des écritures qu'on fait pour demander des intereſts civils, des dédommagements pour la partie offencée.

REQUESTE CIVILE, eſt une voye de Droit, par laquelle on ſe pourvoit contre les arreſts rendus injuſtement, ou contre les ſentences renduës par les Preſidiaux au premier chef de l'Edit. Elle differe de la *propoſition d'erreur*, en ce que par la *requeſte civile* on ſe plaint ſeulement du fait de la partie *civile*, & des ſuppoſitions ou des ſurpriſes faites aux Juges : au lieu que par la *propoſition d'erreur* on accuſe le fait des Juges, qui ſe ſont trompez eux-mêmes. C'eſt pourquoy celle-cy n'eſt plus en uſage. La *requeſte civile* s'obtient par Lettres de Chancelerie ſur une conſultation de deux anciens Advocats. Les ampliations de *requeſte civile*, ou les ouvertures de *requeſte civile*, ſont le dol perſonnel, contrarieté de jugements, procedures mal obſervées, pieces fauſſes qui ont ſervi de fondement à l'arreſt, pieces nouvellement recouvrées, retenuës par le dol de la partie, & autres mentionnes en l'art. 34. du titre 35. de l'Ordonnance de 1667. On ne reçoit plus les *requeſtes civiles*, s'il n'y a ouverture en la forme, quand il y auroit de l'erreur au fonds, & ſans conſigner une amende de 450. livres.

On appelle *mort civile*, ce qui emporte un retranchement de la ſocieté *civile*, comme une condamnation de galeres, un banniſſement perpetuel, ou une condamnation à mort par contumace, qui font qu'on ne regarde plus un homme comme citoyen. On ſe dit auſſi de ceux qui n'ont plus la faculté d'agir en des affaires temporelles, comme ceux qui ont renoncé au monde, qui ont fait des vœux dans les Monaſteres.

CIVIL, ſignifie auſſi, Ce qui eſt honneſte & raiſonnable. Ce n'eſt pas une priere *civile*, d'aller ſolliciter un homme contre ſes intereſts. cet homme eſt fort *civil*, il reçoit le monde avec beaucoup de douceur, de careſſes, de ceremonies & d'honneſteté.

CIVILEMENT. adv. D'une maniere civile. L'action de faux ſe peut pourſuivre *civilement* & criminellement.

CIVILEMENT, ſignifie auſſi, Honneſtement. Cet homme m'a traitté, m'a receu fort *civilement*, il en a agi fort *civilement* avec moi.

On dit auſſi, qu'un homme eſt mort *civilement*, quand il eſt condamné à mort par contumace, aux galeres, à un banniſſement perpetuel; ou quand il a fait profeſſion dans un Monaſtere.

CIVILISER. v. act. Rendre civil & poli, traittable & courtois. La predication de l'Evangile a *civiliſé* les peuples barbares les plus ſauvages. les payſans ne ſont pas *civiliſez* comme les bourgeois, & les bourgeois comme les Courtiſans.

CIVILISER, en terme de Palais, ſignifie, Recevoir un criminel en procés ordinaire. Ce proces qui étoit à la Tournelle a été *civiliſé*, & renvoyé aux Enqueſtes pour y proceder par action civile.

CIVILISÉ, ÉE. part. & adj. Peuple *civiliſé*. procés *civiliſé*.

CIVILITE' ſ. f. Maniere honneſte, douce & polie d'agir, de converſer enſemble. On doit traitter tout le monde avec *civilité*. on apprend aux enfants la *civilité* puerile. il n'y a que les payſans, les gens groſſiers, qui manquent à la *civilité*.

CIVILITÉ, ſignifie auſſi, Recommandation, compliment. Je vous prie de faire mes *civilitez* à un tel, mes tres-humbles baiſemains.

CIVIQUE. adj. ſe dit des couronnes de chefne qu'on donnoit autrefois à Rome à ceux qui dans la guerre avoient ſauvé un concitoyen dans une bataille ou un aſſaut. Elle étoit fort eſtimée, & fut même donnée à Auguſte, qui fit faire des monnoyes avec cette deviſe, *Ob cives ſervatos*. On la donna auſſi à Ciceron, aprés qu'il eut deſcouvert la conjuration de Catilina.

CLA.

CLABAUD. ſ. m. Chien à grandes oreilles. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *cheleb*, ou du plurier *chelabim*, qui ſignifie *chien*.

On dit qu'un chapeau fait le *clabaud*, quand un de ſes bords baiſſe plus d'un coſté que d'autre. On dit autrement, qu'il baiſſe l'oreille, comme font les chiens *clabauds*.

CLABAUDER. v. act. Abboyer fortement, comme font les chiens clabauds.

CLABAUDER, ſe dit auſſi de l'abboy des maſtins.

CLABAUDER, ſe dit figurément des hommes qui crient, qui declament trop hautement, qui parlent beaucoup, & qui ne diſent rien de ſolide. Cet Advocat ne fait que *clabauder*, au lieu d'apporter de bonnes raiſons.

CLABAUDEUR. ſ. m. Grand criailleur qui clabaude.

CLAIR, AIRE. adj. Qui eſt plein de lumiere, ſoit qu'il l'ait de luy-même, ſoit qu'il l'ait par emprunt & par participation. Au premier cas il n'eſt propre qu'au Soleil & aux étoiles fixes qui luiſent par leur propre lumiere. Au ſecond cas il ſe dit de la Lune & des Planetes, qui luiſent d'une lumiere empruntée. La Lune eſt *claire*. Venus eſt la plus *claire* des Planetes, &c. Ce mot vient du Latin *clarus*, qui en ſa premiere ſignification veut dire un *illuſtre, celuy qui eſt publié victorieux à haute voix*. Ce mot vient donc du Grec *klo*, d'où vient *kalo*, *kaleo*, *voco*, ou *publico*, *altâ voce pronuntio*. Martinius.

On dit auſſi au ſubſtantif, le *clair* de la Lune.

CLAIR, ſe dit auſſi des lumieres élementaires du feu, & des autres choſes qui en participent. Le fagot fait un feu *clair*. une chandelle mouchée fait une lumiere plus *claire*. Des yeux *clairs* ſont ceux qui ont du feu & de la vivacité.

CLAIR, ſignifie encore, Ce qui reçoit beaucoup de lumiere, & qui eſt oppoſé à *obſcur*. Cet appartement eſt *clair*, cet autre eſt obſcur. Autrefois les Egliſes étoient fort obſcures, maintenant on les fait fort *claires*.

CLAIR, ſe dit encore des corps qui refleſchiſſent beaucoup de lumiere : ce qui ne ſe fait que par ceux dont la ſurface eſt fort unie, fort nette, fort polie. Les miroirs d'acier ſont plus *clairs* que ceux de verre, parce qu'ils ſouffrent un plus beau poli. Ces chenets ſont ſi *clairs*, ſi bien tripolés, qu'il ſemble que ce ſoient des miroirs. Ainſi Regnier a dit,

Claire comme un baſſin, nette comme un denier.

C'eſt en ce ſens qu'on dit un teint *clair*, quand il eſt uni,

vif

vif & poli; à la difference de celuy qui eſt plombé, ou de celuy qu'ont les perſonnes indiſpoſées.

CLAIR-BRUN, ſe dit des cheveux ou du teint d'une perſonne comparez l'un à l'autre, c'eſt à dire, quand elle a le teint fort blanc, & les cheveux fort noirs. C'eſt un beau *clair*-brun, une *claire-brune*.

On dit auſſi, que le blanc eſt une couleur *claire*, parce qu'elle naiſt d'une reflexion de beaucoup de lumiere: que le noir n'eſt pas *clair*, parce que la lumiere s'imbibe dans ſes pores.

CLAIR, en termes de Peinture, ſe dit des parties qui refleſchiſſent plus de lumiere, qui ſont compoſées de couleurs plus hautes, plus voyantes. La ſcience du Peintre eſt de bien ménager les *clairs* d'un tableau, les teintes, les ombres, les enfoncemens. Ce Peintre entend bien le *clair-obſcur*, pour dire, qu'il donne à ſes figures un grand relief, qu'il les debrouille & les deſtache bien par le moyen de la lumiere & des ombres.

CLAIR-OBSCUR, ſignifie auſſi, un deſſein qui n'eſt fait qu'avec deux couleurs, ordinairement de blanc & de noir, & quelquefois de jaune. On le dit auſſi des eſtampes de deux couleurs qu'on tire à deux fois, dont on voit des volumes chez les curieux d'eſtampes.

CLAIR, ſignifie encore, Ce qui n'eſt pas eſpais, ſerré, rempli de corps opaques qui empêchent le paſſage de la lumiere: comme, Les bleds ſont *clairs* dans les champs maigres. les arbres ſont *clairs* dans cette foreſt qu'on a deſgradée. la gaze eſt la plus *claire* de toutes les eſtoffes, la mouſſeline de toutes les toiles.

On dit une porte à *claires* voyes, pour dire, treilliſſée, quand on voit le jour à travers les barreaux. du lait *clair*, la ſimple ceroſité ou partie aqueuſe du lait. les pulmoniques ſont en danger, quand ils crachent le ſang tout *clair*. cette bouillie, cette colle eſt trop *claire*. le potage eſt de l'eau toute *claire*, il n'y a ni graiſſe, ni ſuc de viandes.

CLAIR, ſe dit auſſi des corps qui donnent paſſage aux rayons de la lumiere; & en ce cas il ſignifie, Diaphane, tranſparent. Ce vin eſt *clair* comme eau de roche. le temps eſt *clair*, quand il n'eſt point chargé de nuées.

CLAIR, ſe dit auſſi en Muſique des ſons aigus qui frappent l'oreille avec autant d'éclat, que la lumiere frappe les yeux. Les enfants, les femmes, les chaſtrés ont la voix plus *claire* que les autres gens. cette cloche a un ſon *clair* & argentin.

CLAIR, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Ce qui eſt net, desbrouillé. Ainſi on dit, qu'un droit eſt *clair*, pour dire, qu'il eſt évident: une queſtion *claire*, qui eſt ſans difficulté: que les affaires d'un homme ſont *claires*, que ſon bien eſt *clair*, pour dire, qu'elles ne ſont point embrouillées, que perſonne ne luy en diſpute la poſſeſſion. le fonds ſera pris ſur les plus *clairs* deniers du Treſor Royal. cette terre eſt le plus *clair* de ſon bien. le ſtile de Perſe n'eſt pas *clair*.

On dit, qu'un homme a l'eſprit *clair*, lors qu'il l'a net & penetrant, & qu'il decouvre la verité à travers pluſieurs obſcurités. C'eſt un eſprit *clair*, qui s'explique bien; un jugement *clair*, qui ne ſe laiſſe point esbloüir aux faux brillants. c'eſt un homme qui voit *clair*, qui penetre dans le fonds des affaires. Il entend *clair*, pour dire, Il entend à demi-mot ce qu'on luy veut dire. On dit au contraire d'un ſtupide, qu'on ne luy ſçauroit faire voir *clair*, pour dire, qu'on ne luy ſçauroit faire entendre raiſon.

Les gens de chicane diſent qu'il faut voir *clair* dans une affaire, pour dire, qu'il leur faut donner de l'argent, avant que de les obliger à mettre le nez dans un ſac pour l'examiner.

CLAIR, ſe dit auſſi quelquefois abſolument & adverbialement. Il fait *clair*, pour dire, Il fait jour. On voit cela à *clair*, pour dire, nettement, ſans obſcurité. Il parle haut & *clair*. Il luy a dit cela *clair* & net, pour dire, franchement & ſans diſſimulation.

On appelle du vin tiré à *clair*, du vin tiré en bouteilles juſqu'à la lie, ou celuy de la mere goutte avant qu'il ſoit preſſuré.

On dit auſſi, qu'un homme voit plus *clair* avec des lunettes qu'avec ſes yeux, qu'un Colin maillard voit *clair*, pour dire, qu'on ne luy a pas bien appliqué ſon bandeau.

CLAIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de celuy qui entreprend quelque choſe au delà de ſes forces, qu'il n'y fera que de l'eau toute *claire*. On dit, que l'argent eſt *clair* ſemé chez quelqu'un, pour dire, qu'il n'en a gueres. On dit auſſi, qu'un homme veut voir *clair* en une affaire, pour dire, voir s'il y peut trouver ſes ſeuretés.

CLAIREMENT. adv. D'une maniere claire. On voit *clairement* les objets à travers cette lunette. On le dit auſſi au figuré. Les propoſitions d'Euclide ſont demonſtrées *clairement*.

CLAIRET, ETTE. adj. Au maſculin il ne ſe dit proprement que du vin rouge paillet. En ce ſens on dit qu'un homme eſt entre le blanc & le *clairet*, pour dire, qu'il eſt entre deux vins. Et au feminin il ſe dit proprement d'une eau de vie où on a fait confire des ceriſes avec du ſucre, & autres ingrediens cuits au Soleil. On a appellé autrefois *clairet*, l'hypocras ou vin compoſé avec des eſpiceries. Les Allemands l'appellent encore *claret*, les Eſpagnols *clarea*, & les Auteurs modernes *claretum*.

CLAIRIERES. Terme des Eaux & Foreſts. Ce ſont des lieux dans les foreſts qui ſont degarnis d'arbres, ou qui n'y ſont gueres touffus. Les beſtes vont ſe reſſuyer dans les *clairieres*.

CLAIRON. ſ. m. Eſpece de trompette qui a un ſon plus aigu que l'ordinaire. Le *clairon* a le tuyau plus étroit que la trompette. Menage le derive de l'Italien *clarone*, qui a été fait de *clarus*. C'eſt à cauſe qu'il rend un ſon *clair*. Dans la baſſe Latinité on l'appelle *clarafius*, *clario* & *claro*.

CLAIRON, eſt auſſi un jeu de l'orgue qui eſt long de quatre pieds, accordé à l'octave de la trompette, & qui de même qu'elle ſe termine par enhaut en s'eſlargiſſant par l'endroit qu'on nomme le *pavillon*.

CLAIRVOYANCE. ſ. f. Diſcernement par lequel on voit le fin des choſes, on en prevoit les conſequences. Ce mot vient de *clarè* & de *video*.

CLAIRVOYANT, ANTE. adj. Qui a l'eſprit fin & penetrant, qui deſcouvre les choſes obſcures, qui prevoit les futures.

CLAMER. v. act. Vieux mot & de Pratique, qui ſignifioit autrefois *publier*, comme on fait aux annonces publiques & proclamations. Il eſt encore en uſage en Normandie, où il faut *clamer* l'acquiſition des heritages qu'on a fait à l'iſſuë de la Meſſe Parochiale, pour empêcher que les quatre ſortes de retraits qui ſont receus dans cette Coûtume, n'ayent lieu pendant 30. ans. On diſoit auſſi autrefois, *Clamer* droit, pour dire, Pretendre & demander quelques droits. Il ſignifioit auſſi, Faire ſaiſir les biens ou deniers de ſon debiteur forain; &, Se *clamer* en Cour ſuzeraine, pour dire, S'adreſſer à la Cour ſuperieure. On diſoit auſſi *clain*, ou *clameur*, pour dire, une demande & adjournement fait en Juſtice, ou une ſaiſie; & quelquefois pour une peine ou amende, ſur tout en fait de beſtes priſes en dommage. C'eſt de ce mot qu'on a fait *declamer*, *reclamer*, *acclamation*, &c.

CLAMEUR. ſ. f. Cri public & tumultueux cauſé par quelque trouble, plainte ou douleur. Les Juifs faiſoient leurs penitences avec grand bruit & *clameurs*. dans

le

Digitized by Google

le ſac de cette ville on entendoit les *clameurs* & gemiſſements du peuple.

CLAMEUR DE HARO, eſt une plainte ou reclamation qu'on fait de l'aide du Prince contre la force & l'oppreſſion d'autruy. Elle eſt introduitte par le titre ſecond de la Coûtume de Normandie. C'eſt une procedure où le demandeur mene le deffendeur devant le Juge, particulierement en matiere poſſeſſoire & proviſoire ; & là ils donnent reſpectivement caution, l'un de pourſuivre le haro, & l'autre de le deffendre : & cependant la choſe eſt ſequeſtrée en main tierce, & le Juge ne peut vuider la *clameur de haro* ſans amende. Dans les Lettres de Chancelerie on met, Nonobſtant *clameur de haro*, Chartre Normande & autres Lettres à ce contraires.

Ces mots viennent du Latin *clamo*, qui vient du Grec *kalimi*, qui ſignifie *voco*, ou de *klazo*, *clamo*, *clango*.

CLANDESTIN, INE. adj. Qui ſe fait ſecrettement, à l'inſceu des parents, & contre la deffenſe de la loy. Mariage *clandeſtin*, qui ſe fait ſans publication de bans, & hors de la preſence de ſon propre Paſteur. Le Concile de Trente & l'Ordonnance annullent les mariages *clandeſtins*. la fuitte, l'abſence *clandeſtine*, eſt celle des banqueroutiers qui s'abſentent en une nuit. Ce mot vient de la prepoſition *clam*, qui vient ou de *kleio*, *claudo*, ou de *klemma*, *furtum*, de *klepto*, *furor*, *abſcondo*.

CLANDESTINEMENT. adv. D'une maniere ſecrette & clandeſtine. Ils ſe ſont mariez *clandeſtinement*. toute choſe qu'on emporte *clandeſtinement* & à l'inſceu du maiſtre, eſt un larcin. ces deux Eſtats ont traitté enſemble *clandeſtinement*, & à l'inſceu de leurs alliez.

CLANDESTINITE'. ſ. f. Ce qui rend une choſe clandeſtine, le manque des ſolemnitez. La *clandeſtinité* rend un mariage nul. la *clandeſtinité* d'un traitté le rend ſuſpect à ceux qui ont intereſt en la choſe, quand ils n'y ont point été appellez.

CLANS. ſ. m. Terme de Charpenterie. Ce ſont les bouts des pieces de lievres qui ſont ſous les portelots, pour attacher les rubords & bordages des bateaux foncets & autres.

On appelle auſſi *clans*, les pieces de bois qu'on applique contre un maſt ou contre une vergue pour les fortifier, & empêcher que le bois n'éclatte. On les nomme autrement *gemelles* & *gaburons*.

CLAPET. ſ. m. Terme de Mechanique. C'eſt une eſpece de petite ſouſpape, qui ſe leve & qui ſe ferme par le moyen d'une ſimple charniere. Une pompe à ſimple *clapet*.

CLAPIER. ſ. m. Petits terriers qu'on fait dans une garenne pour y nourrir & pour y attirer les lapins. Nicod derive ce mot du Grec *klepto*, qui ſignifie, *ſe cacher*, *ſe derober*. Mais Du Cange le derive du Latin *clapa*, qu'il dit être une eſpece d'inſtrument ou de machine avec laquelle on prend les lapins : d'où apparemment on a fait auſſi *clapet*.

On appelle auſſi *lapins de clapier*, ceux qu'on nourrit dans un grenier, ou dans une petite cour. Ils ont la chair blanche & de mauvais gouſt. On les appelle autrement *mangeurs de choux*.

CLAQUE. ſubſt. fem. Coup qu'on donne avec la paume de la main. Ce mot eſt bas.

CLAQUEBOIS. ſubſt. maſc. eſt un inſtrument de Muſique aſſez groſſier, compoſé de 17. baſtons, dont le premier eſt cinq fois plus petit que le dernier : les autres diminuent à proportion. Son coffre eſt parallelogramme, qui a 17. touches ſur ſon clavier.

CLAQUEDENT. ſubſt. maſc. Frequente agitation des dents, & involontaire, qui vient de froid, ou de peur, ou par l'ébranſlement de quelques remedes.

CLAQUEMENT. ſubſt. maſc. Bruit que font les choſes qui claquent, comme les dents, les mains, les os, les fouets, & les choſes qui frapent l'air avec violence.

CLAQUEMURER. verb. act. Terme populaire qui ſignifie, Enfermer en une priſon eſtroite, enfermer dans un Cloiſtre.

CLAQUER. verb. neut. Fraper l'air d'une maniere à faire quelque bruit. Il ſe dit particulierement des mains qu'on fait *claquer* en les frapant l'une contre l'autre, des os qu'on fait *claquer* en tirant violemment les doits & les membres, des dents qui *claquent* par la peur, ou par le friſſon, des fouets des Chartiers qui frapent l'air violemment. Ce mot vient de l'Allemand *ſchlagen*, qui ſignifie *battre*, *fraper* ; ou de *klazein* en Grec, *faire du bruit*, *crier*.

On dit, qu'un homme fait bien *claquer* ſon fouët, pour dire, qu'il ſe ſignale, qu'il fait du bruit, qu'il acquiert de la reputation dans le monde, qu'il reüſſit en ſa profeſſion.

CLAQUET. ſubſt. maſc. qui ſe dit d'une petite latte de bois qui ſert à la tremie d'un moulin, qui eſt en perpetuelle agitation, & qui fait beaucoup de bruit. C'eſt la même choſe que *cliquet*.

CLAQUE-OREILLE, eſt un chapeau qui baiſſe les bords, qui ne ſe ſouſtient pas bien.

CLARIFICATION. ſubſt. fem. eſt l'action par laquelle on rend une liqueur claire. La *clarification* d'un ſyrop. La *clarification* ſe fait par l'ébullition, la deſpumation, & la colature, ou filtration. On y adjouſte auſſi quelquefois le blanc d'œuf, le vin blanc, la creſme de tartre, &c.

CLARIFIER. v. act. Terme de Chymie. Rendre clair & net. Il ſe dit proprement des ſucs & des decoctions, qu'on *clarifie* par la filtration, en les paſſant par une chauſſe, & avec un œuf qu'on jette dedans.

CLARIFIER, en termes de l'Evangile, ſignifie auſſi, Mettre en honneur & en éclat : & c'eſt de ce terme dont ſe ſert particulierement St. Jean pour faire connoître la Divinité de JESUS-CHRIST. St. Jean Chap. 15. v. 8. Chap. 17. v. 4. & 5.

CLARIFIÉ, ÉE. part.

CLARINE', ÉE. Terme de Blaſon, qui ſe dit des animaux garnis d'une clochette ou cimpane, laquelle à cauſe qu'elle ſonne fort clair, a donné occaſion à ce nom. Bearn porte d'or à deux vaches de gueules accornées, accollées, & *clarinées* d'azur.

CLARTE'. ſ. f. Lumiere, éclat. La *clarté* du Soleil offuſque toute autre lumiere. Corneille a dit dans le Cid,

Cette ſombre *clarté* qui tombe des eſtoiles.

Il n'a veu cette action qu'à la *clarté* de la Lune, des flambeaux.

CLARTÉ, ſignifie auſſi, Tranſparence. Le verre peut être ſi eſpais, qu'il n'a plus de *clarté*, qu'il devient opaque.

CLARTÉ, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un eſprit qui a beaucoup de *clarté*, de jugement, de penetration. Tertullien eſt un bon Auteur, mais il ſeroit à ſouhaiter qu'il euſt un peu plus de *clarté*, de netteté dans ſon ſtile.

Tous ces mots viennent du Latin *clarus*.

CLASSE. ſubſt. fem. Diſtinction de perſonnes, ou de choſes, pour les ranger ſelon leur merite, ou leur valeur, ou leur nature. Homere, Virgile, & Corneille ſont des Poëtes de la premiere *claſſe*. Lucain, Claudian ſont d'une *claſſe* au deſſous. on ne ſait en quelle *claſſe* ranger les Hermaphrodites, on ne ſait s'ils ſont maſles, ou femelles. cet Auteur traitte des corps naturels, & pour plus grande facilité il les a rangés en pluſieurs *claſſes*, en metaux, mineraux, vegetaux, &c. Ce mot vient de *claſſis*, qui vient du verbe *kalo*, *congrego*, *convoco*. *Claſſe* n'eſt autre choſe qu'une multitude aſſemblée à part.

CLASSE,

Digitized by Google

CLASSE, ſe dit auſſi des diſtinctions qu'on fait entre des eſcoliers, qu'on diſtribuë en diverſes ſales ſelon leur capacité. Les ſales ſont auſſi appellées *claſſes*. Il y a d'ordinaire ſix *claſſes* dans les Colleges pour les Humanités, & deux pour la Philoſophie. cet enfant eſt de la troiſiéme, de la quatriéme *claſſe*. il vaut mieux faire étudier les enfants de qualité à la maiſon, que de les envoyer en *claſſe*. Quintilien s'eſt ſervi de ce mot au premier livre de ſes Inſtitutions, en parlant des eſcoliers.

CLASSE, ſe dit auſſi du corps des eſcoliers. Toute la *claſſe* s'eſt revoltée contre le Maiſtre. les *claſſes* de ce College ſont fortes, les eſcoliers y ſont plus ſçavants qu'en celles des autres.

CLASSE, ſe dit auſſi de l'étude qu'on fait pendant qu'on eſt au College. Les eſcoliers qui fripent leurs *claſſes* ſont fouëttés. Durant mes *claſſes*, c'eſt à dire, Pendant que j'eſtois au College.

CLASSE, en termes de Marine, eſt un ordre qu'on a mis ſur tous les ports pour le ſervice des vaiſſeaux du Roy, par lequel les Pilotes & tous les Matelots ayant eſté enrollés ont eſté diſtribués dans trois, quatre, ou cinq diviſions, qui ont eſté appellées *claſſes*, pour ſervir alternativement dans les armements de mer ſuivant un Edit de l'an 1673.

CLASSIQUE. adj. maſc. & fem. qui ne ſe dit gueres que des Auteurs qu'on lit dans les claſſes, dans les eſcoles, ou qui y ont grande autorité. St. Thomas, le Maiſtre des Sentences, ſont des Auteurs *claſſiques* qu'on cite dans les Eſcoles de Theologie. Ariſtote en Philoſophie, Ciceron & Virgile dans les Humanités, ſont des Auteurs *claſſiques*. Aulugelle dans ſes Nuits Attiques met au rang des Auteurs *claſſiques* ou choiſis, Ciceron, Ceſar, Saluſte, Virgile, Horace, &c. Ce nom appartient particulierement aux Auteurs qui ont veſcu du temps de la Republique, & ſur la fin d'Auguſte où regnoit la bonne Latinité, qui a commencé à ſe corrompre du temps des Antonins.

CLATIR, ou *Glatir*, Terme de Fauconnerie, qui ſe dit quand le chien pourſuivant la perdrix, ou le lievre, redouble ſon cri, & ſemble advertir ou demander ſecours. Ce mot a la même étymologie que *claquer*.

CLAVEAU. ſ. m. Maladie fort dangereuſe qui ſe met dans les troupeaux de mourons. Nicod derive ce mot de *cladeſ*, ou de ſon diminutif *cladella*. D'autres le derivent de *clavel*, qui ſignifioit autrefois un *clou*, parce que les beſtes qui en meurent ſont couvertes de taches comme des clous.

CLAVEAUX, en terme de Maçonnerie, ſe dit des pierres qui ſervent à faire des voutes plattes ou quarrées, comme celles des portes & des feneſtres. Elles ſont taillées en coin, comme les vouſſoirs des voutes rondes ou ſurbaiſſées.

CLAVELÉE. ſ. f. Maladie de moutons. C'eſt la même choſe que le *claveau*.

CLAVESSIN. ſ. m. Inſtrument de Muſique dont on joüe en touchant un clavier. Ses touches font mouvoir de petits ſautereaux qui frappent un double rang de cordes de fil, de leton & de fer, qui ſont tenduës ſur la table. Il y a des *claveſſins* à un ſimple clavier, & d'autres à deux claviers. Il y a tel *claveſſin* qui a 1500. pieces differentes. Il a quatre chevalets, dont deux ſont droits, & les deux autres s'appellent *chevalets à crocs*, à raiſon de leur figure.

CLAVETTE. ſ. f. Petit morceau de fer pointu & plat, qui ſert à entrer dans le trou d'un boulon ou d'une cheville pour la tenir ferme. Le bruit des carroſſes vient ſouvent des *clavettes* qui ne joignent pas bien. Les *clavettes* d'un tour ſervent à l'affermir en une certaine ſituation.

Les Imprimeurs appellent *clavettes*, ce qui leur ſert à monter & à deſcendre le grand ſommier de leurs preſſes.

CLAVICULE. ſ. f. Terme de Medecine. Ce ſont deux petits os qui ferment la poitrine par enhaut. On les appelle ainſi, parce qu'elles ſont comme la clef du thorax. Elles ont la figure d'une *S*, & ſont caves en dedans, & voutées en dehors, & ſont comme deux demi-cercles joints enſemble. Elles ſervent à affermir l'omoplate avec le ſternon & le bras. Il n'y a que l'homme & le ſinge qui ayent des *clavicules*. Les veines ſouſclavieres ſont celles qui paſſent ſous ces deux *clavicules*.

CLAVICULE, a auſſi ſervi de tiltre à quelques livres, comme *La Clavicule de Salomon*, qui eſt un meſchant livre dont quelques Cabaliſtes ſont mention, qu'ils attribuent fauſſement à Salomon.

CLAVIER. ſ. m. Ce qui ſert à porter & à joindre pluſieurs clefs enſemble, de peur qu'elles ne s'égarent. Il eſt fait tantoſt d'une chaiſne d'argent ou de cuivre avec une agraffe pour le pendre à la ceinture; tantoſt d'un ſimple cercle d'acier, quand on le veut porter dans ſa poche.

CLAVIER, ſignifie auſſi la partie anterieure d'une orgue, d'un claveſſin, d'une eſpinette, compoſée de 48. ou 49. touches ou marches, par le moyen deſquelles l'on fait joüer les ſautereaux qui frappent les cordes de l'inſtrument, où on donne le vent aux tuyaux en faiſant baiſſer la ſouſpape du ſommier. Il y en a pluſieurs dans les grandes orgues, l'un pour faire joüer le poſitif, l'autre le grand corps, un troiſiéme pour le petit cornet, un quatriéme pour le cornet à l'écho. Il y en a un cinquiéme à l'orgue de St. Euſtache: mais ces derniers ne ſont pas entiers, & n'ont gueres que deux octaves. Le *clavier* entier eſt compoſé de 48. touches: les autres en ont ſeulement une partie qui joüent, & le reſte n'y ſont que pour l'ornement. Il y a auſſi le *clavier* des pedales, compoſé de 28. touches d'ordinaire. Le *clavier* à quatre octaves. Il y a 20. feintes ſur les grandes marches, qui ſont les demi-tons ou degrez chromatiques, qui ſont plus eſtroits que les diatoniques. Il a eſté ainſi nommé, à cauſe qu'il contient toutes les clefs de la Muſique.

Tous ces mots viennent du Latin *clavis*.

CLAUSE. ſ. f. Stipulation particuliere qu'on fait dans un contract, charge ou condition qu'on impoſe dans un teſtament. Preſque tous les baux des maiſons de la ville ſe font avec la *clauſe* des ſix mois, c'eſt à dire, de reſolution, en advertiſſant ſix mois devant. Un bail ſans *clauſe*, eſt un bail ſans cette condition, quoy qu'il y ait pluſieurs actes, charges & conditions dans le même acte. Ce mot vient du Latin *clauſula*. Nicod.

CLAUSE, ſe dit auſſi des conditions portées par des bulles, proviſions, ou autres tiltres qui ſont des charges & conditions qu'on y appoſe. La *clauſe* de devolut eſt compriſe ſous ces mots, *aut alio quovis modo*.

CLAUSE DEROGATOIRE, eſt une *clauſe* par laquelle un teſtateur veut qu'un ſecond teſtament qu'il pourroit faire demeure nul, s'il ne contient expreſſément une certaine ſentence, ou paroles qu'il inſere dans le premier teſtament, qu'il veut faire valoir.

CLAUSTRAL, ALE. adject. Qui appartient au Cloiſtre, qui regarde le Cloiſtre. Le Prieur *Clauſtral*, eſt celuy qui n'eſt pas Commendataire, celuy qui gouverne les Religieux, qui a ſoin de maintenir la diſcipline *clauſtrale*. Ce mot vient du Latin *clauſtrum*, qui vient de *claudo*.

On appelle les *offices clauſtraux* dans les anciennes Abbayes, pluſieurs offices qui eſtoient autrefois dans ces Maiſons, & qui ſont devenus depuis des tiltres de Benefices, dont la plus-part ſont ſupprimez & reünis à la Menſe des Religieux dans les Maiſons où on a mis la reforme. L'office de Chambrier, Aumoſnier, Infirmier, Celerier, Sacriſtin, ſont des *offices clauſtraux* à la nomination de l'Abbé. A l'Abbaye de Saint Denis il y avoit le Grand Prieur, Sous-Prieur, le Chancelier, le Gar-

de des Sceaux, le Grand Aumoſnier, le Grand Confeſſeur, le Grand Bouteiller, le Grand Panetier, le Grand Prevoſt, le Grand Mareſchal Ferdal, le Grand Veneur de l'Abbé : c'eſtoient tous des *offices claustraux* poſſedez par des Religieux. Ils ſont marquez dans le Pouillé des Benefices.

CLAYE. ſubſt. fem. Ouvrage de Vannier fait d'oſier ſervant à divers uſages. Il y a des *clayes* à claires voyes, d'autres ſerrées. On met des *clayes* devant les feneſtres, derriere les lits. Il y a auſſi des *clayes* de bois plus groſſier, comme celles des atteliers, qui ſervent à paſſer le ſable pour en ſeparer les caillous ; des *clayes* à clorre les bateaux de charbon ; des *clayes* qui ſervent à faire des digues, à entretenir des ouvrages de Fortification faits de terres ſablonneuſes & fraiſchement remuées, à paſſer des foſſés mareſcageux. On appelle auſſi *claye*, ce qui ſert aux Bergers pour enfermer leur troupeau quand ils parquent. Ce mot de *claye* a été fait *à claudendo*. Du Cange dit qu'on l'a appellée dans la baſſe Latinité *cleia*, *claia*, *cleta*, *clitella*, & *clida*, dont il croit que ce mot eſt derivé.

CLAYE, eſt auſſi une groſſe eſchelle de charpente attachée au cul d'une charrette, ſur laquelle on fait traiſner par la ville ceux qui ont été tués en duel, ou qui ſe ſont deffaits eux-mêmes par deſeſpoir.

CLAYON. ſubſt. maſc. Ouvrage d'oſier fait en rond, dont ſe ſervent particulierement les Pâtiſſiers pour porter leurs pains benits, & leurs autres pâtiſſeries. On s'en ſert auſſi dans les cuiſines pour faire égoutter les mets qu'on fait cuire dans de l'eau.

C L E.

CLECHE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui veut dire, Ouvert à jour, ou percé en façon que la piece qui charge l'Eſcu, par exemple, une croix, paroiſt comme ſi elle étoit chargée d'une autre croix de même eſmail que le champ de l'Eſcu, ou comme ſi on voyoit le champ à travers ſes fentes. Il portoit d'azur à trois croix *clechées* d'or. Un ſautoir *clechè*, deux triangles *clechés* & enlacés, &c.

CLECHÉ, ſe dit auſſi des arrondiſſemens de la croix de Thouloufe, parce que ſes quatre extremités ſont faits en forme d'anneaux de clefs.

CLEF. ſ. f. Petit inſtrument de fer percé & fendu enſorte qu'il reſponde aux ouvertures & aux gardes d'une ſerrure pour en faire mouvoir le reſſort qui la fait ouvrir & fermer. Une *clef* eſt compoſée d'un anneau, d'une tige, d'un panneton, dont l'extremité s'appelle le *museau*, diviſé en pluſieurs dents. Ce mot vient de *clavis*. Laurentius Molineus a fait un Traitté des *Clefs* imprimé à Upſal, où il dit que le mot de *clef* vient du Grec *kleis*, d'où les Latins ont fait *clavis* ; qu'il y a des peuples en Suede qui n'ont point de *clefs*. L'inventeur des *clefs* a eſté un Theodore de Samos, ſelon Pline & Polydore Virgile : ce qui eſt faux, parce que l'uſage des *clefs* étoit plus ancien que la guerre de Troyes, & qu'il en eſt parlé dans le 3. Chap. des Juges & au 19. de la Geneſe.

FAUSSE CLEF, eſt une *clef* qu'on a contrefaite pour ouvrir une chambre ou un coffre à l'inſceu de ſon maiſtre. C'eſtoit chez les vieux Romains un crime capital à une femme d'avoir des *fauſſes clefs*, auſſi-bien que l'adultere.

Une *clef fauſſée* ou *forcée*, c'eſt une *clef* qu'on a gaſtée ou corrompuë en la voulant tourner avec trop de violence. Cela eſt ſous la *clef*, c'eſt à dire, enfermé.

Preſenter les *clefs*, c'eſt, Faire un acte de ſouſmiſſion, d'obeïſſance aux Souverains, quand ils entrent dans leurs villes ; ou aux Conquerans, quand ils ſe preſentent devant celles des ennemis ; ou aux Gouverneurs & aux Grands qu'ils y envoyent en leur nom.

CLEF, ſignifie auſſi un autre inſtrument qui n'a qu'un trou quarré, qui ſert à faire mouvoir des vis, des rouës, pignons, des chevilles, & qui eſt fait en eſpece de manivelle. Ainſi on dit, la *clef* d'un lit pour en tourner les vis. la *clef* d'une carabine, d'un piſtolet, pour en bander le reſſort. la *clef* d'une monſtre pour la monter. la *clef* d'une eſpinette, d'un claveſſin, pour l'accorder & en tourner les chevilles. la *clef* d'un robinet d'une fonteine.

On appelle auſſi *clefs*, Certaines petites boëſtes mobiles qui ſervent à boucher les trous des fluſtes & des autres inſtruments ſemblables, ſur leſquels on les applique.

CLEF, ſe dit auſſi de ce qui ferme, qui arreſte quelque choſe. La *clef* d'une voute eſt la derniere pierre qu'on met au haut d'une voute, qui étant plus eſtroite par enbas que par enhaut, preſſe & affermit toutes les autres. On l'appelle autrement *menſole*. La *clef* d'un preſſoir eſt la vis qui le fait mouvoir, & qui le tient fermé. Les *clefs* d'une poutre ſont des chevilles de fer qui ſervent à l'arreſter dans le mur. Les tenons ſont des *clefs* de bois qui ſervent à aſſembler les pieces de menuiſerie. Les *clefs* des poupées, d'un tour ou autre machine.

CLEF, en termes de Marine, eſt une groſſe cheville de bois qui joint un maſt avec l'autre vers les barres de hune, & qu'on oſte à chaque fois qu'il faut amener le maſt.

En termes de Blaſon, on dit des *clefs* en pal ou en ſautoir couchées, ou adoſſées, ſelon que les pannetons ſont diſpoſez.

CLEF, ſe dit au figuré des villes fortes qui ſont ſur une frontiere, dont la priſe donne l'entrée aux ennemis dans le cœur du Royaume. Pignerol eſt une des *clefs* de l'Italie.

CLEF, ſe dit auſſi de la Juriſdiction Eccleſiaſtique. Le Pape a la puiſſance des *clefs*, d'ouvrir & fermer le Paradis, ſuivant le pouvoir que JESUS-CHRIST luy a donné de lier ou de deſlier, de condamner ou d'abſoudre : Je te donneray les *clefs* du Royaume des Cieux. On lit dans Gregoire de Tours & St. Gregoire, que les Papes envoyerent autrefois une *clef* d'or à des Princes comme un grand preſent, dans laquelle ils enfermoient un peu de la limaille des chaiſnes de St. Pierre qu'on garde devotement à Rome ; & que ces *clefs* étoient portées au col avec une grande veneration, comme une choſe qui avoit des vertus extraordinaires.

CLEF, ſe dit encore des principes qui donnent ouverture, facilité d'entrer en quelque connoiſſance plus haute. La Grammaire eſt la *clef* des Sciences ; la Logique de la Philoſophie ; la Geometrie des Mathematiques. C'eſt en ce ſens qu'on a donné le tiltre de *Clef* à pluſieurs livres. La *Clef* de l'Art de Raymond Lulle. la *Clef* majeure d'Artephius.

CLEF, en termes de Polygraphie, ſignifie auſſi l'Alphabet d'un chiffre, qui eſt ſecret & commun entre celuy qui eſcrit la lettre, & celuy qui la deſchiffre. Il y a des chiffres à ſimple *clef*, quand on ſe ſert toûjours des mêmes caracteres ; des chiffres à double *clef*, quand les caracteres ſont variez pluſieurs fois. C'eſt preſque en ce ſens qu'on dit qu'un homme a la *clef* d'une affaire, pour dire, qu'il en a le ſecret, la conduitte, qu'il en eſt le maiſtre. C'eſt auſſi dans ce ſens qu'on dit, Avoir la *clef* d'un Roman, ou d'un livre dont on a déguiſé les noms, quand on a les noms veritables, au lieu des fabuleux dont l'Auteur s'eſt ſervi, ou l'explication de pluſieurs endroits obſcurs qui ont relation aux temps, ou aux lieux. La *clef* de Cyrus, de Rabelais, du Catholicon d'Eſpagne, de l'Euphormion de Barclay.

CLEF, en termes de Muſique, eſt une marque qu'on met au commencement des reglets, qui advertit du ton ſur lequel on doit commencer le chant, lequel eſt tantoſt un *re*, tantoſt un *ſol*, tantoſt un *ut*, dans la *clef* de *g*, *re*, *ſol*,

ſol, *ut*; & ainſi des autres nottes qui ſont à la ſuitte des lettres qui ſont marquées ſur la gamme. C'eſt un caractere qui donne connoiſſance du nom de toutes les nottes aſſiſes ſur l'eſchelle muſicale qu'on appelle *gamme*. Les trois *clefs* ſont *g*, *re*, *ſol*, *ut*. *c*, *ſol*, *ut*, *fa*. *f*, *ut*, *fa*. Ces trois lettres *g*, *c*, & *f*, ſont appellées *clefs*, parce que dans les nottes qui ſuivent ces lettres, ſe rencontrent les *ut*, qui commencent & ouvrent le chant, qui n'eſt repeté que trois fois dans toute l'étenduë de la gamme: c'eſt pourquoy on n'admet que trois *clefs* en Muſique.

CLEF, en termes de Venerie, ſe dit des meilleurs chiens & des mieux dreſſez, qui ſervent à redreſſer & à conduire les autres, qu'on appelle *clefs de meute*.

En ce ſens on le dit de ceux qui dans des compagnies où on opine, où on diſpute, ont tant d'habileté, d'opiniaſtreté ou d'emportement, qu'ils entrainent les autres à leur parti.

CLEF, ſe dit encore figurément en ces phraſes. On dit, qu'un garçon a la *clef* de ſes chauſſes, quand il eſt aſſez grand pour n'eſtre plus en âge d'avoir le foüet. On dit, qu'un priſonnier a la *clef* des champs, quand il eſt en liberté. On dit auſſi de ceux qui ont des lieux mal fermez, ou de ceux qui ont pris des precautions inutiles pour quelque choſe, Vous en avez la *clef*, & nous avons la ſerrure. On dit, qu'un homme a laiſſé ſes *clefs* en Juſtice, pour dire, qu'il a fait ceſſion: car c'étoit autrefois une ceremonie qu'on faiſoit en ces occaſions, de laiſſer ſa ceinture & ſes *clefs* à l'audience. On dit par une ſemblable raiſon, qu'une femme a mis les *clefs* ſur la foſſe de ſon mari, pour dire, qu'elle a renoncé à ſa communauté: & on le dit figurément dans les autres affaires, quand on les abandonne.

CLEMATIS. ſ. f. Plante medecinale. Voyez *Ariſtoloche & Pervenche*. Il y a une nouvelle eſpece de *clematis* d'Amerique, qui a quatre feuilles ſemblables à celles du laurier, qui a le gouſt d'un champignon, dont la fleur eſt un cornet rouge tirant ſur l'orengé, & ſemblable au jaſmin d'Inde à fleurs pourprées. Elle eſt plus amplement décrite dans les Memoires de Dodard.

CLEMENCE. ſ. f. Vertu de Souverain, ou de Superieur, qui le porte à traitter doucement les vaincus, à moderer les peines des criminels. Auguſte uſa d'une grande *clemence* envers Cinna. l'Enfant prodigue éprouva la *clemence* de ſon pere. Dieu par ſa *clemence* nous a rachetez de l'Enfer; ſa *clemence* eſt auſſi grande que ſa juſtice. la foibleſſe de l'âge, du ſexe, ſollicite la *clemence* des Juges.

CLEMENT, ENTE. adj. Qui a coûtume de pardonner, de traitter doucement ceux qui ſont à ſa diſcretion. Au nom de Dieu *clement* & miſericordieux: c'eſt ainſi que le faux Prophete Mahomet commence tous les Chapitres de ſon Alcoran. Alexandre fut *clement* dans ſa victoire, en traittant humainement Porus aprés l'avoir pris. Ce mot vient du Grec *klima*, *inclinamentum*, du verbe *klino*, *inclino*, *flecto*. On appelle un Prince *clement*, qui ſe laiſſe facilement flêchir par les prieres.

CLEMENTINES. ſ. f. plur. C'eſt la partie du Droit Canon compoſée des Conſtitutions du Pape Clement V.

CLENCHE. ſ. f. Terme de Serrurier. C'eſt le loquet ou le battant d'une porte.

CLEPSYDRE. ſ. f. Horloge qui meſure le temps par la cheute d'une certaine quantité d'eau. Il s'en eſt fait auſſi avec du mercure. Les Egyptiens meſuroient ainſi le cours du Soleil. Tychobrahé en nos jours s'en eſt ſervi pour obſerver le mouvement des aſtres, & Dudley faiſoit auſſi par ce moyen toutes ſes obſervations maritimes. Ce mot vient de *klepto*, *abſcondo*, & *hydor*, *aqua*.

On appelle auſſi *clepſydre*, un vaiſſeau de verre dans lequel il ſe fait un jet d'eau par un artifice ſemblable à celuy de la fameuſe fonteine inventée autrefois par Neron. On en voit la figure dans le Journal des Sçavans. Elle eſt de l'invention du Sr. Comiers.

On appelle auſſi *clepſydre*, une horloge de ſable, qui ſur la mer s'appelle le *poudrier*.

CLERAGRE, terme de Fauconnerie, eſt une maladie qui vient aux aîles & pennages des oiſeaux de proye.

CLERC. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *ſçavant*, auſſi-bien que *Clergie*, *doctrine*. Ainſi Paſquier dit que les Officiers des Comptes ont été creés ſous le titre de *Clercs des Comptes*; & que les Secretaires d'Eſtat s'appelloient *Clercs du Segré*. C'eſt en ce ſens qu'on dit encore, C'eſt un homme habile, & grand *Clerc*; cet homme n'eſt pas grand *Clerc*; & que Regnier a dit,

N'en deplaiſe aux Docteurs, Cordeliers, Jacobins,
Ma foy les plus grands *Clercs* ne ſont pas les plus fins.

Ce mot & ſes derivés viennent du Grec *kliros*, qui ſignifie *Clergé*, mais principalement *ſort*, *heritage*.

CLERC, étoit autrefois un jeune Gentilhomme qui apprenoit les exercices militaires, & qui étoit un Novice de Chevalerie. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Il en parle comme un *Clerc* d'armes, comme un homme qui n'eſt pas experimenté au fait de la guerre.

CLERC, ſignifie aujourd'huy, un jeune homme qui eſt deſtiné à l'eſtat Eccleſiaſtique, & qui en a pris le premier caractere, qui eſt la tonſure. Un *Clerc* tonſuré. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Le Preſtre, & ſon *Clerc*, pour dire, celuy qui chante la Meſſe, & celuy qui luy répond; que les *Clercs* portent les chandeliers; & qu'on appelle *Clercs de Chapelle* dans les Maiſons Royales, ceux qui ſervent à la Meſſe, & à decorer la Chapelle.

CLERC, ſe prend plus generalement pour tous ceux qui ſont de l'eſtat Eccleſiaſtique, depuis les tonſurés juſqu'aux Prelats. Ainſi on dit, que les Canons excommunient ceux qui mettent la main ſur les *Clercs*. Le privilege des *Clercs* eſt de plaider devant leurs Juges Eccleſiaſtiques. Une charge de Conſeiller *Clerc*, eſt celle qui ne peut être poſſedée que par un Eccleſiaſtique. Le Pré aux *Clercs* de Paris étoit un pré appartenant à l'Univerſité, dont le corps eſt d'Eccleſiaſtiques.

Dans les vieux Titres on a appellé auſſi *Clercs*, pluſieurs petits Officiers des Maiſons Royales, comme *Clercs* de Cuiſine, *Clercs* d'Eſcurie, *Clercs* de Panneterie, *Clercs* d'Eſchanſonnerie, *Clercs* de livrées de la Maiſon du Roy. Ce nom eſt demeuré ſeulement aux *Clercs* d'office, qui ſont les petits Controlleurs.

CLERC, en termes de Palais, eſt une eſpece de Commis ou de Scribe qui ſert à écrire chez les gens de Juſtice, ou de Pratique. Un *Clerc* de Conſeiller, ou de Rapporteur. Un *Clerc* d'Advocat, de Notaire, de Procureur, d'Huiſſier, de Greffier. Le Maiſtre *Clerc* d'un Procureur eſt celuy qui a ſoin d'inſtruire les affaires pendantes au Parlement. Le *Clerc* des Requeſtes eſt celuy qui a ſoin d'inſtruire les inſtances des Requeſtes du Palais, ou de l'Hoſtel. Les petits *Clercs* ſont les Copiſtes. La Baſoche eſt une Juriſdiction eſtablie entre les *Clercs* pour juger les differents qui ſurviennent entre eux. Ce mot a ſignifié originairement trois choſes, un homme Eccleſiaſtique, un homme de Lettres, & celuy qui écrit ſous autruy, comme prouve Loyſeau. Mais ſa plus ancienne ſignification eſt en ce dernier ſens: car on nommoit *Clercs* tous ceux qui faiſoient profeſſion d'écrire ſous l'autorité d'un autre, & même ceux qu'on nomme aujourd'huy Secretaires d'Eſtat, étoient appellés autrefois *Clercs*, & *Notaires*.

CLERC, ſe dit auſſi des Commis pour faire les affaires & les courſes neceſſaires dans les Communautés. On appelle

pelle dans les Parroiſſes, le *Clerc de l'œuvre*, le *Clerc* d'une Confrairie, celuy qui fait les affaires, & le recouvrement des deniers deus à l'œuvre & à la Confrairie. Dans les corps des Marchands & des Artiſans, le *Clerc* des Orfevres, le *Clerc* des Fripiers, celuy qui a ſoin de convoquer les aſſemblées du corps, de porter des billets pour trouver les choſes perduës, &c. Il y a auſſi un *Clerc* parmi les Sergents.

CLERC DU GUET, en termes de Marine, eſt celuy qui a ſoin d'aſſembler le guet ſur les ports de mer, & ſur les coſtes, & qui en fait le rapport à l'Admirauté, ſuivant le titre 6. du liv. 4. de l'Ordonnance de la Marine.

CLERC, ſe dit auſſi en ces phraſes. On dit, qu'un homme a fait un pas de *Clerc*, pour dire, qu'il a fait une faute par ignorance : ce qui ne ſe dit pas ſeulement des *Clercs*, mais auſſi de toutes autres perſonnes qui ſe meſprennent, & qui font des choſes dont ils ſe repentent. On appelle auſſi *vice de Clerc*, une faute d'écriture qu'on ne peut pas imputer à celuy qui a dreſſé ou fait l'acte, qu'on peut aiſément corriger par ce qui precede, ou qui ſuit. On dit auſſi, Compter de *Clerc* à Maiſtre, quand un Commis compte ſeulement de ce qu'il a receu, & debourſé de ſon maniement, ſans être reſponſable d'autre choſe. On dit auſſi, Parler Latin devant les *Clercs*, parce qu'autrefois on appelloit *Grand Clerc*, un habile homme ; & *Mauclerc*, un ignorant.

CLERGE'. ſ. m. L'aſſemblée ou le corps des Eccleſiaſtiques. Il y a de deux ſortes de *Clergé*. Le Regulier eſt celuy qui comprend tous les Moines : le Seculier tous les autres Eccleſiaſtiques qui vivent hors des Cloiſtres. Dans les Eſtats Generaux le premier rang eſt donné au *Clergé*, aux Prelats. Les rentes du *Clergé* ſont des rentes que le *Clergé* a conſtituées ſur les decimes. Les Receveurs & Controlleurs des decimes ſont des Officiers qui ne dependent que du *Clergé*, & qui font la recepte & le controlle des decimes.

CLERGÉ, ſe dit auſſi du corps particulier des Eccleſiaſtiques qui deſſert dans une Egliſe, dans une Parroiſſe. L'Evéque à la teſte de ſon *Clergé* eſt venu en mitre & en chape recevoir le Roy à la porte de ſon Egliſe. ce Curé & tout ſon *Clergé* aſſiſtoit au convoy d'un tel. on a payé au Crieur d'enterrement tant pour le *Clergé*.

Autrefois ſous le nom de *Clergé* étoient compris tous les Officiers de Juſtice pour être gens lettrez, parce que le nom de *Clerc* ſe donnoit à tous ceux qui avoient de la litterature, comme on voit dans l'Ordonnance de Charles V. de l'an 1356.

CLERGIE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *ſcience*, *doctrine*. Il eſt tout à fait hors d'uſage. On appelloit autrefois *Clergie de la ville de Paris*, la Prevoſté des Marchands & l'Eſchevinage.

CLERICAL, ALE. adj. Qui appartient aux Clercs, aux gens Eccleſiaſtiques. La tonſure ou la couronne *clericale*. il ne faut pas que les Laïques ſe meſlent des fonctions *clericales*.

CLERICATURE. ſ. f. Engagement dans l'Egliſe, profeſſion Eccleſiaſtique. Les privileges de *Clericature* ne peuvent pas faire obtenir le renvoy devant un Juge d'Egliſe, à un Prêtre qui n'étoit pas en habit clerical quand il a été ſaiſi.

C L I.

CLIENT, ENTE. adj. & ſubſt. C'étoit chez les Romains un pauvre citoyen qui ſe mettoit ſous la protection d'un puiſſant, qui s'appelloit par relation ſon *patron*. Ce patron aſſiſtoit le *client* dans ſes beſoins, & le *client* donnoit ſon ſuffrage au patron, quand il briguoit quelque Magiſtrature. Ce mot vient de *clieus*, qui eſt dit comme *colens*. Les *clients* devoient le reſpect à leur patron, comme celuy-cy leur devoit ſa protection.

On a appellé auſſi quelquefois *clients*, les vaſſaux à l'égard des Seigneurs, qu'on nommoit leurs *patrons*, comme témoigne Budée ; & auſſi leurs Eſcuyers & leurs Courtiſans : & on appelloit *clientelle*, toute leur famille & domeſtiques.

CLIENT, ſe dit maintenant d'un plaideur qui a mis ſa cauſe entre les mains d'un Advocat pour la deffendre, d'un Arbitre, ou d'un Rapporteur pour la juger.

CLIENTELLE. ſ. f. Protection que les Grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres citoyens. Le credit des Romains dependoit d'avoir une grande & nombreuſe *clientelle*.

CLIGNEMENT. ſ. m. Mouvement de la paupiere de l'œuil qui ſe ferme à demi.

CLIGNE-MUSSETTE. ſ. f. Jeu d'enfants, auquel l'un d'eux ferme les yeux, tandis que les autres ſe cachent ; & il eſt obligé de découvrir où ils ſont cachez.

CLIGNER. v. act. Fermer l'œuil à demi. Menage derive ce mot de *clinare*, inuſité, mais primitif de *inclinare*, qui a été fait du Grec *klinein*, qui ſignifie *flechir*, *remuer*.

CLIGNOTER. v. n. Mouvoir ſouvent les paupieres, ouvrir & fermer les yeux à tout moment. La grande lumiere éblouit & fait *clignoter*.

CLIMACTERIQUE. adj. m. & f. Année dangereuſe à paſſer, & où on eſt en danger de mort au dire des Aſtrologues. Une vieille experience, ou pluſtoſt erreur populaire, a confirmé cette opinion. Suetone dit qu'Auguſte felicita ſon nepveu de ce qu'il avoit paſſé ſa 63. année, qu'on tient *climacterique*. On le dit auſſi des années 49. & 56. Le fondement de cette opinion eſt dans Marſile Ficin, qui aſſigne une année à chaque Planette, pour dominer ſur le corps de l'homme chacune à ſon tour : & comme Saturne eſt la plus malefique de toutes, il tient chaque ſeptiéme revolution dangereuſe, & ſur tout les 49. 56. & 63. années où on eſt déjà avancé ſur l'âge. Il y en a quelques-uns qui obſervent les revolutions dés neuf ans. Les Auteurs qui en ont écrit ſont Platon, Ciceron, Macrobe, Aulugelle entre les Anciens ; & entre les Modernes, Magin, Argolus, & Claude Saumaiſe fort doctement. St. Auguſtin, Saint Ambroiſe, Beda & Boëce, diſent que cette obſervation n'eſt point ſuperſtitieuſe. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie *par eſchelons* ou *par degrez*. *Klimax* en Grec ſignifie une *eſchelle*.

CLIMAT. ſ. m. Terme de Geographie. Eſpace de terre dans lequel les plus grands jours d'été vont juſqu'à une certaine heure : & un *climat* n'eſt different de celuy qui eſt le plus proche de luy, qu'en ce que le plus grand jour d'eſté eſt plus long ou plus court d'une demie-heure en un endroit qu'en l'autre.

Les Anciens ne connoiſſoient que ſept *climats*, qui paſſoient par Meroé, Syene, Alexandrie, Rhodes, Rome, le Pont, & l'emboucheure du Boriſthene. Paris eſt dans le ſixiéme *climat*. Averroës qui demeuroit ſous le cinquiéme *climat*, le prefere à tous les autres. Albert le Grand dit que le ſeptiéme étoit le meilleur, parce qu'il habitoit à Ratisbonne.

Les Modernes qui ont voyagé bien plus avant vers les Poles, ont mis 23. *climats* de chaque coſté, parce que l'obliquité de la Sphere y cauſe en peu d'eſpace beaucoup de difference pour les plus grands jours d'eſté ; & n'ont mis leur difference que d'un quart d'heure. Voyez Vitalis dans ſon Lexicon Mathematique, où il en fait une exacte deſcription.

Le vulgaire appelle *climat*, une terre differente de l'autre, ſoit par le changement des ſaiſons, ou des qualités de la terre, ou même des peuples qui y habitent, ſans aucune

Digitized by Google

aucune relation aux plus grands jours d'eſté. Ce *climat* eſt plus chaud que le noſtre. il a voyagé en des *climats* éloignez. Abulfeda Arabe appelle *vrais climats*, les ſept *climats* des Anciens; & *climats connus*, quelques Provinces ou étenduë de pays: ce que les Grecs modernes appellent encore ainſi. Ce mot vient du Grec *klima*, *inclinamentum*, *une inclination*.

CLIN. ſ. m. Prompt mouvement des paupieres qui ferme l'œuil, & le rouvre auſſi-toſt. Un bon valet doit entendre ſon maiſtre dés qu'il luy fait un *clin* d'œuil, un ſigne de l'œuil.

On dit proverbialement, En un *clin* d'œuil, pour dire, En peu de temps, en moins de rien, en un moment. Les Eſpagnols diſent en ce même ſens, *An un da ca la paga*, c'eſt à dire, *En un donne moy la paille*, ou les curedents dont ils ſe ſervent.

CLINQUALLIER. Voyez *Quinquallier*.

CLINQUANT. ſ. m. Broderie d'or ou d'argent qu'on met ſur les habits pour les faire plus brillants & éclatants. Il ſe dit plus particulierement de ces lames d'or ou d'argent qui ſont le plus brillant des dentelles & des broderies.

CLINQUANTER. v. act. Charger un habit de clinquant, de broderie.

CLIQUET. ſ. m. eſt une piece de moulin qui fait un bruit continuel, & ſert à faire écouler le grain de la tremie ſur les meules petit à petit. On le dit en quelques lieux de la partie du loquet qui ſert à fermer la porte.

On dit des femmes babillardes, que leur langue va comme un *cliquet* de moulin.

CLIQUETIS. ſ. m. Bruit que font les armes en ſe choquant. On entendit un *cliquetis* d'épées qui fit ſortir les bourgeois. Le *cliquetis* de ceux qui ſe battoient reveilla les plus endormis. Ce mot vient par onomatopée, du bruit que font les armes quand on ſe bat.

CLIQUETTE. ſ. f. Inſtrument fait de deux os, ou de deux morceaux de bois que l'on met entre les doigts, & qu'on bat les uns contre les autres, qui font du bruit, pour peu qu'on y touche. Les anciens ladres étoient obligez de porter des *cliquettes*, pour advertir les autres de ne les pas approcher, de crainte de prendre du mauvais air.

CLITORIS. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt un nom que Fallope a donné à une petite caroncule qui eſt au devant de la vulve. Elle a deux ligaments & quatre petits muſcles, & une glande couverte d'une peau fort deliée, comme d'un prepuce. Quelques-uns l'appellent *verge feminine*. On la retranche quelquefois par operation de Chirurgie, quand elle ſort trop en dehors.

C L O.

CLOAQUE. ſubſt. maſc. Eſgouſt dans lequel s'écoulent, ſe reçoivent les immondices d'une ville, d'une maiſon. On ne peut mettre un *cloaque* proche la maiſon de ſon voiſin ſans titre, car c'eſt une eſpece de ſervitude. On a de la peine à vendre cette maiſon, car elle eſt baſtie ſur un *cloaque*, ſur un égouſt de la ville. Ce mot vient du Grec *kluo*, *purgo*.

CLOAQUE, ſignifie auſſi par extenſion, Tout lieu puant. Il eſt logé dans un quartier plein de Tanneurs, de Courroyeurs, c'eſt un vray *cloaque*. ce Pedant eſt ſi mal propre, que ſa chambre eſt un vray *cloaque*. On appelloit autrefois *cloaque*, les latrines d'une maiſon.

CLOCHE. ſ. f. C'eſt une piece de metail qui ſert pour appeller les Chrêtiens à l'Egliſe, & pour faire quelque aſſemblée, convocation ou rejoüiſſance. Les Muſiciens la mettent entre les Inſtrumens de Muſique qu'on appelle *de percuſſion*. Elle eſt faite en forme de poire ouverte par enbas avec un battant de fer, & elle

eſt ſuſpenduë ſur une groſſe charpente de bois qu'on appelle *mouton*, dans laquelle ſes anſes ſont enclavées. Sa partie la plus haute qui eſt faite en timbre ou en calote, s'appelle le *cerveau*. Les traits ou les coubures de l'endroit où la *cloche* s'élargit, s'appelle les *fauſſures*; & les bords de la *cloche* où frape le battant, s'appellent les *pinces*. Les Fondeurs ont un diapaſon ou une échelle campanaire qu'ils appellent auſſi *brochette*, ou *baſton*, qui ſert à connoiſtre & à meſurer la grandeur ou l'eſpaiſſeur, le poids & le ſon des *cloches*. Leur matiere eſt un metail compoſé de vingt livres d'eſtain ſur cent livres de roſette. On donne quinze fois l'eſpaiſſeur du bord au diametre d'une *cloche*, & douze bords à ſa hauteur. La groſſe *cloche* de Rouën peſe quarante mille livres, & s'appelle *George d'Amboiſe*; d'autres ne diſent que trente-trois mille livres, comme le portent des vers Latins qu'on lit deſſus. Son battant eſt de ſept cents dix livres, ſa circonference de trente pieds, & ſon diametre de huit pieds & un tiers. On dit qu'au deſſus des portes du Palais de Nanquin en la Chine, eſt une *cloche* de la hauteur de deux hommes, qui a trente-deux braſſes de tour, & qui eſt eſpaiſſe d'un quart d'aune. Il ſe fait un fremiſſement de chaque partie de la *cloche* lors qu'elle ſonne; & le P. François Maria Grimaldi ſoûtient dans ſa Phyſique, que le moindre coup qu'on frape ſur une *cloche* fait approcher & éloigner ſucceſſivement toutes ſes parties les unes des autres, & que c'eſt ce fremiſſement qui cauſe le ſon. On a obſervé que les *cloches* s'entendent de plus loin dans les plaines, que ſur les montagnes; & que celles des vallées ſe font encore entendre de plus loin que celles des plaines. Les Religieux s'aſſemblent capitulairement au ſon de la *cloche*. C'étoit autrefois l'office des Preſtres de ſonner les *cloches*, & ſur tout dans les Cathedrales, & on les appelloit *Klockmans*. Ce nom eſt encore en uſage dans l'Egliſe d'Amiens. On a appellé *cloche bannale*, la *cloche* du befroy, ou la *cloche* de la Commune. On fait un bruit, un carillon de *cloches* dans les rejoüiſſances publiques, & dans les Feſtes de l'Egliſe. On fait une ceremonie pour le baptême ou la benediction des *cloches*, quoy qu'elle ſoit condamnée dans les Capitulaires de Charlemagne; comme Yves de Chartres rapporte qu'on baptiſoit autrefois les Egliſes, au lieu de dire qu'on les beniſſoit. Menage derive ce mot de *cloca*, ou *cloſa*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires de Charlemagne: ce qui vient de l'Allemand *clocke*, ou pluſtoſt *glocke*, ſignifiant la même choſe. Fauchet croit que c'eſt un vieux mot François, parce que l'aller & le revenir d'une *cloche* repreſente l'alleure d'un boiteux, ce qu'on appelloit *clocher*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *cloc'h*, qui eſt un mot du langage Armorique ou Bas-Breton qui ſignifie *cloche*. D'autres le derivent de *clangor*, parce que c'étoit au ſon des *cloches* qu'on ſignifioit le jeuſne ou la penitence; d'autres du Grec *kalein*, qui ſignifie *vocare*, d'où les Latins ont fait *calata comitia*; d'autres du Grec *klozein*, qui ſignifie *ſonner avec la bouche*. Quelques-uns le derivent de *cochlea*, à cauſe de ſa figure. Du Cange enfin le derive du Saxon *clugga*. Et quelques-uns derivent tous ces mots du Latin *glocire*.

On tient que les *cloches* ont eſté faites à Nole dont St. Paulin a eſté Evêque, ou que du moins c'eſt luy qui en a introduit l'uſage dans le ſervice divin: ce qui les a fait appeller *nola*, & *campana*, parce que Nole eſt dans la Campagne de Rome. Mais quelques-uns en font diſtinction, & appellent les grandes *cloches*, *campana*, & les petites ou ſonnettes *nola*. Ce mot ſe dit proprement des grelots qu'on met au collier des chiens, aux pieds des oiſeaux, & au poitrail des chevaux & mulets. On a dit auſſi, *nola refectorii*; & on a donné le même nom à ces clochettes qu'on ſonne pendant l'élevation de

Digitized by Google

l'hoſtie. Polydore Virgile en attribuë l'invention au Pape Sabinian qui ſucceda à St. Gregoire. Mais il ſe trompe, car St. Jerôme contemporain de St. Paulin a parlé d'une *cloche*; & même Suetone, Dion, Strabon, Polybe, Joſephe, & autres en ont fait auſſi mention ſous les noms de *petaſus*, *tintinnabulum*, *æramentum*, *crotalum*, *ſignum*, &c. Voyez Hieronymus Magius dans le livre qu'il a fait exprés *de tintinnabulis*, qui en fait voir l'antiquité. Dans l'Egliſe Orientale l'uſage des *cloches* étoit tout à fait inconnu, & on appelloit le peuple au ſervice avec des maillets de bois.

Matthieu Paris dit qu'autrefois pendant le deuil l'uſage des *cloches* étoit defendu; d'où vient qu'on ne les ſonne point le jour du Vendredy Saint: mais aujourd'huy on en fait une des principales ceremonies des enterrements. Les Egyptiens n'ont que des *cloches* de bois, à la reſerve d'une ſeule de fonte qui a eſté apportée par les Francs dans le Monaſtere de St. Anthoine. Ils en attribuent l'invention à Noé, qu'ils diſent avoir fait la premiere par le commandement de Dieu.

CLOCHE, ſe dit auſſi de certains vaiſſeaux & utenciles qui ont la figure d'une *cloche*. Les Jardiniers mettent des *cloches* de verre ſur des melons pour les garentir des injures de l'air. On fait cuire des fruits ſous une *cloche* de fer qu'on fait rougir. On a trouvé l'invention de faire deſcendre des hommes au fond de la mer dans de grandes *cloches* de bois. On en voit les figures dans le Journal des Sçavants.

CLOCHE, ſe dit auſſi en termes de Medecine, des ampoules ou veſſies pleines de ceroſités qui viennent aux pieds & aux mains par trop de travail ou de marche, ou aux autres parties, quand elles ont ſouffert du feu. Il vient des *cloches* aux mains & aux pieds à ceux qui ne ſont pas accoûtumés à fendre du bois, ou à marcher. la bruſlure cauſe auſſi-toſt de groſſes *cloches*.

On a appellé auſſi autrefois *cloche*, une eſpece d'habillement qu'on portoit à cheval, qui étoit eſtroit par enhaut, mais large & arrondy par enbas en forme d'une *cloche*. Du Cange.

CLOCHE, s'employe proverbialement en ces phraſes. Il eſt temps de fondre la *cloche*, c'eſt à dire, de terminer une affaire, de prendre la derniere reſolution. Eſtre eſtourdi, eſtre penaut comme un Fondeur de *cloches*, c'eſt à dire, eſtre confus & muet, voyant qu'une affaire qui pouvoit être bonne nous a mal reüſſi par nôtre faute. On dit auſſi de ceux qui diſent tantoſt d'une façon, tantoſt de l'autre, qu'ils ſont comme les *cloches*, qu'on leur fait dire tout ce qu'on veut. On appelle Gentilshommes de la *cloche*, ceux qui ne ſont nobles que pour avoir paſſé en certaines charges de Mairie ou d'Eſchevinage qui ſe donnent au ſon de la *cloche*. On dit, qu'on fait ſonner la groſſe *cloche*, quand on fait parler le maiſtre, celuy qui a l'autorité pour conclurre. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas ſujet à un coup de *cloche*, pour dire, qu'il n'eſt pas ſujet de ſe rendre à une certaine heure à ſon devoir, ni à diſner, ſouper, &c.

CLOCHER. ſubſt. maſc. Baſtiment fort élevé faiſant partie d'une Egliſe: c'eſt où on loge, on ſuſpend les cloches. On voit les *clochers* de Chartres de ſept lieuës loin. Il y a des *clochers* quarrés & de pierre en forme de tours, comme les *clochers* des Egliſes de Paris, de Rheims, &c. d'autres de charpente qui ſont ſur les toits des Egliſes, qu'on appelle *fleſches*. On dit que les coqs ont été mis ſur les *clochers*, pour ſignifier, que le Preſtre eſt comme le coq de Dieu qui doit veiller pour appeller à Matines ceux qui dorment.

CLOCHER, ſe prend auſſi pour une Parroiſſe. Il y a tant de *clochers* dans les pays d'Eſlection en France. On dit, qu'un homme ſe bat des pierres du *clocher*, quand il plaide aux depens d'un Benefice qu'on luy conteſte, & dont il eſt en poſſeſſion. On dit auſſi, qu'un Curé n'a beſoin d'autre titre que de ſon *clocher* pour demander ſes dixmes, pour dire, que de droit commun elles ſont deuës aux Curés, s'il n'y a titre ou poſſeſſion au contraire. On dit, qu'un homme n'a jamais perdu de veuë le *clocher* de ſon village, pour dire, qu'il eſt niais, peu experimenté, qu'il n'a jamais vû le monde. On dit des boiteux, qu'ils entrent à l'Egliſes par le *clocher*, par une baſſe équivoque du *clocher* de l'Egliſe avec le *clocher* des jambes.

CLOCHER. verb. neut. Boiter, ne marcher pas droit, incliner plus d'un coſté que de l'autre en marchant. Il *cloche* des deux coſtés, ou d'un coſté ſeulement. Ce mot vient de *claudicare*. Nicod.

On dit auſſi, qu'une choſe *cloche*, lors qu'elle n'eſt pas juſte, qu'il y a quelque choſe à redire, à ſouhaitter. Voilà un raiſonnement qui *cloche*, qui n'eſt pas en forme. Cette comparaiſon *cloche*, ſon application n'eſt pas juſte. Il y a quelque choſe qui *cloche* en ce procés, qui n'eſt pas bien juſtifié.

On dit, qu'il ne faut pas *clocher* devant les boiteux, pour dire, qu'il ne faut pas contrefaire un autre, ni luy reprocher un vice naturel dont il n'eſt pas cauſe: c'eſt pour dire auſſi, qu'il ne faut pas faire le capable devant celuy qui eſt plus habile.

CLOCHETTE. ſ. f. Petite cloche qu'on peut tenir, faire ſonner à la main. Une *clochette* de cuivre, d'argent. on a une *clochette* ſur ſon bureau pour appeller ſes valets.

A CLOCHE-PIED. adv. qui ſe dit de ceux qui marchent en ſautillant ſur un pied, tandis que l'autre eſt en l'air, ou qui demeurent long-temps ſur un même pied. Ils ont ſauté l'un contre l'autre *à cloche-pied*.

CLOISON. ſ. f. Separation de chambres faites avec des ais, ou de quelques pieces de charpente liées de maçonnerie. Les chambres qui ſont fermées de *cloiſons* ſont extremement froides. On appelle auſſi *cloiſon de ferrure*, des plaques de fer qui enferment le reſſort.

CLOISONNAGE. ſ. m. C'eſt la même choſe que *Cloiſon*. Le *cloiſonnage* de cette maiſon a tant couſté. Ces mots viennent du verbe *claudere*, *fermer*.

CLOISTRE. ſ. m. Habitation fermée où logent des Chanoines & des Religieux. Les *Cloiſtres* des Chanoines ſont compoſez des maiſons appartenantes aux Chapitres, que les Chanoines tiennent à vie pour s'y loger. C'eſt par un abus que les ſeculiers & les femmes logent dans les *Cloiſtres* de Noſtre Dame de St. Honoré, &c. Ce mot vient du Latin *clauſtrum*. Nicod.

CLOISTRE, ſe dit plus particulierement des Monaſteres fermez des Religieux, des Religieuſes. Les gens qui ont renoncé au monde ſe retirent dans un *Cloiſtre*. On a condamné cette femme à eſtre miſe dans un *Cloiſtre* pour faire penitence.

CLOISTRE, ſe dit encore plus particulierement de la principale partie des lieux reguliers, qui eſt un quarré de baſtiment compris en quatre galeries, lequel eſt placé d'ordinaire entre l'Egliſe, le Chapitre & le Refectoire, & au deſſus duquel eſt le dortoir. Les Proceſſions des Religieux ſe font autour de de leurs *Cloiſtres*. On dit en Architecture, qu'une maiſon eſt baſtie en *Cloiſtre*, quand il y a des baſtiments ſur les quatre coſtez de la cour.

CLOISTRER. v. act. Enfermer dans un Cloiſtre. On a *cloiſtré* cette femme par ordre de Juſtice. cette fille s'eſt *cloiſtrée* par pure devotion, & malgré ſes parents. En Latin *clauſtrare*.

CLOISTRIER. adj. Religieux qui habite effectivement dans le Cloiſtre, à la diſtinction de ceux qui ſont dans la maiſon en qualité d'hoſtes, ou qui ſont reputez de dehors, parce qu'ils ſont pourvûs de Benefices dependans de la maiſon.

CLOPINER. verb. neut. Marcher avec difficulté, comme

Digitized by Google

comme ſi on étoit boiteux. Celuy qui ſe guerit de la goutte, va encore long-temps en *clopinant*. Ce mot eſt bas.

CLOPORTE. ſubſt. maſc. Inſecte ou petit ver à pluſieurs pieds, qui s'engendre ſous les pierres, dans les murailles, & particulierement autour des muids de vin. Si on le touche de la main, il ſe met en rond, & joint ſa teſte à ſon derriere. En Latin *blatta*, *ſcolopendra*, *centipes*, *multipeda*, *aſellus*. On les a appellés auſſi *cutiones*, & chez les Grecs *polypodes*. Ce mot vient par corruption de *clauſporques*, parce que ces animaux chez les Anciens & les Modernes ont paſſé pour tenir du pourceau. On les appelle en Champagne *porcelets*, en Italie *porcelletti*. On les appelle auſſi en pluſieurs lieux *porcelets de St. Antoine*; & ailleurs de noms approchants. Menage. Il y a auſſi des *cloportes* de mer qui ſe trouvent dans l'eau ſalée, qu'on appelle en Latin *aſellus marinus*, ou *ſcborſula*, qui, au rapport des Peſcheurs, s'inſinuant dans les maſchoires des perches, les font mourir.

CLORRE. verb. act. & neut. Fermer, boucher quelque choſe. Cette boëſte ne *cloſt* pas bien. cette chambre eſt froide, parce que la porte ne *cloſt* pas tout à fait. ce pourpoint ne peut pas *clorre* par devant, il eſt trop eſtroit. On dit auſſi, *Clorre* l'œuil, ou la paupierre. Il n'a pû *clorre* l'œuil toute la nuit. Dés que cet homme eut les yeux *clos*, on pilla ſa ſucceſſion, pour dire, dés qu'il fut mort. Ce mot vient du Latin *claudere*. Nicod.

CLORRE, ſignifie auſſi, Faire une enceinte qui enferme un eſpace. *Clorre* une ville de murs & de baſtions. *Clorre* un parc, un jardin de hayes, de foſſés.

CLORRE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. *Clorre* une affaire, c'eſt la conclurre, la terminer. *Clorre* une aſſemblée, c'eſt la rompre, la licentier, la finir. *Clorre* un compte, c'eſt l'arreſter, voir combien il y a d'excés, ou de reſte en la recepte, ou depenſe. *Clorre* un Inventaire, c'eſt y mettre le dernier article, qui eſt la preſtation de ſerment qu'on fait faire aux parties, & à leurs domeſtiques, qu'ils n'ont recelé, ni vû receler ou divertir aucuns meubles ou effets de la maiſon.

On dit auſſi, *Clorre* la bouche à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a objecté de ſi fortes raiſons, qu'il n'a eu rien à repliquer.

CLORRE LE PAS, ſe diſoit auſſi autrefois dans les tournois, de certaine ceremonie qu'on faiſoit en les terminant.

CLOS. ſ. m. Enceinte de muraille pour faire un grand jardin. Un *clos* d'arbres fruitiers de 20. de 30. arpents. il y a des vignes enfermées dans ſon *clos*. Ce mot vient du Latin *clauſum* & *clauſus*.

CLOS, OSE. adj. Qui eſt bien fermé. Ce jardin eſt bien *clos*. cette chambre eſt bien *cloſe*. ce pourpoint eſt bien *clos*.

On appelle au Palais une audience à huis *clos*, les audiences qu'on donne hors des grandes audiences, & des jours ordinaires des rolles, à des jours & heures particulieres, pour l'inſtruction ou le jugement de quelques affaires proviſoires & preſſées; quoy que maintenant les portes y ſoient ouvertes, & qu'on y plaide toutes ſortes d'affaires. En ces audiences les Juges ſont aux bas ſieges, comme quand on rapporte les procés.

CHAMP CLOS, étoit un camp fermé de barrieres, où les anciens Chevaliers combattoient, & faiſoient leurs tournois.

PASQUES CLOSES, eſt le Dimanche de Quaſimodo, auquel jour ſe terminent les ceremonies de Paſques, & le temps de la Communion Paſcale.

LETTRE CLOSE. Secret d'une affaire, dans lequel on ne peut penetrer. J'ay bien deſcouvert qu'ils tramoient quelque deſſein, mais de ſçavoir ce qu'ils ont reſolu, c'eſt pour moy *lettre cloſe*.

On dit auſſi *bouche cloſe*, à celuy à qui on recommande le ſecret de quelque affaire qu'on luy confie.

On dit auſſi, qu'un homme doit eſtre tenu *clos* & couvert dans une maiſon qu'il loüe, pour dire, que le proprietaire eſt tenu des groſſes reparations, des couvertures, murailles, portes, & cloſtures.

Au figuré on dit qu'un homme ſe tient *clos* & couvert, pour dire, qu'il ne ſort point, ou qu'il eſt en quelque lieu ſeur, lors qu'on le cherche pour le prendre.

On dit encore, qu'un homme demeure *clos* & couvert, pour dire, qu'il eſt retiré, qu'il ne ſe veut point meſler des affaires d'autruy, ni des affaires publiques, mais qu'il vit en repos dans ſa famille.

On le dit auſſi de celuy qui eſt diſcret, diſſimulé, qui ne deſcouvre point ſes penſées. On a fait pluſieurs queſtions, pluſieurs propoſitions à cet Ambaſſadeur, mais il eſt toûjours demeuré *clos & couvert*.

A' YEUX CLOS. adv. Aveuglément, ſans examiner une affaire. Il a tant de confiance en cet homme-là, qu'il ſigne *à yeux clos* tout ce qu'il luy preſente.

CLOSEAU. ſ. m. Petit jardin de payſan qui eſt clos de hayes, ou de fagotage, où il ſeme des herbes potageres, ou du chanvre. Les Curez pretendent les dixmes vertes des clos & *cloſeaux*.

CLOSERIE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *cloſeau*. En quelques lieux on la prend pour une petite meſtairie.

CLOSTURE. ſ. f. Ce qui ſert à fermer un eſpace de terre, muraille, haye, foſſez, paliſſades. Cette riviere ſert d'un coſté de *cloſture* à mon jardin. les murs de *cloſture* ont dix pieds de haut. On appelle auſſi *murs de cloſture*, ceux qui ſervent de ſeparation entre deux heritages. Ce mot vient du Latin *clauſura*.

CLOSTURE, ſe dit particulierement en matiere de Monaſteres de filles. Les Religieuſes gardent fort ſeverement la *cloſture*; elles font vœu de *cloſture* perpetuelle. On va viſiter les Couvents pour voir les murs, les grilles, les parloirs, pour voir s'il ne manque rien à leur *cloſture*.

CLOSTURE, ſe dit figurément en choſes morales. La *cloſture* d'un compte, c'eſt le calcul, l'arreſté, l'eſtat final. *Cloſture* d'un Inventaire, c'eſt l'affirmation qui ſe fait en Juſtice ou au Greffe à la fin d'un Inventaire, par laquelle on declare que tous les meubles y ſont compris, qu'il n'y en a point eu de deſtournez. La *cloſture* d'une aſſemblée, c'eſt la derniere ſeance d'une aſſemblée.

CLOU. ſ. m. Petit morceau de metail qui eſt pointu, qui ſert à attacher, à ſuſpendre, ou à orner quelque choſe. Il y a pluſieurs ſortes de *clous*. *Clou à teſte*, eſt celuy qui ſert à attacher, à tenir ferme quelque choſe. *Clou à crochet*, celuy qui ſert à la ſuſpendre, comme une tapiſſerie, une cremailliere. *Clou de Mareſchal*, eſt un *clou* long & pointu, qui ſert à ferrer les chevaux. *Clou de Vitrier*, eſt la pointe du *clou* de Mareſchal. *Clou à latte*, c'eſt le *clou* dont ſe ſervent les Couvreurs. *Clou de ſoulier*, eſt un *clou* plat que les Savetiers mettent aux ſemelles des pauvres gens. *Clou de charrette*, c'eſt celuy avec lequel on attache les bandes des roües. *Clou de broquette*, eſt un petit *clou* pour attacher les choſes delicates. Il y a de petits *clous* d'or & d'argent pour les fermoirs, ou pour couvrir les boëſtes & eſtuis des montres. Les *clous* dorez ſont de cuivre, & on en ſeme, on en couvre les coffres, les carroſſes pour les orner. Un *clou rivé*, eſt celuy qui ſert à attacher les pieces des ciſeaux, ou les branches d'un compas, ou autres choſes mobiles dans des charnieres, ou à attacher des pieces de cuivre ou de fer l'une contre l'autre. Il y a auſſi des *clous à vis* diſpoſez à entrer dans des eſcrous. *Clou à double pointe*, eſt celuy qui ſert à ferrer les portes. Les Selliers employent auſſi des *clous à double pointe*, qu'ils appellent

mor-

mordants. Ce mot vient du Latin *clavus.* Nicod. Mais Menage croit qu'il vient plûtoſt de *claudus, à claudendo.* On a dit dans la baſſe Latinité *glodus.*

On appelle *clou de ruë*, toute ſorte de *clou* ou de pointe qu'un cheval ſe fiche dans le pied allant par la ruë, ou par la campagne. Il ſe dit même d'une chauſſetrappe. Mon cheval eſt boiteux d'un *clou de ruë.*

CLOU, eſt auſſi une eſpece de petit froncle, un petit bouton ou gale qui vient à ſuppuration.

CLOU DE GIROFLE. Il eſt expliqué à *Giroſle.*

CLOU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'une choſe ne tient ni à fer, ni à *clou*, pour dire, qu'elle ſe peut deſtacher, qu'on la peut emporter d'une maiſon quand on demeſnage. On le dit auſſi parmi les mercenaires de ce qu'on eſt preſt de delivrer ſi-toſt qu'on l'aura payé, comme ſi on diſoit qu'il ne tient plus qu'à de l'argent. On dit d'une choſe qu'on eſtime peu, qu'on n'en donneroit pas un *clou* à ſoufflet. On dit d'un baſtiment neuf, ou de celuy qui eſt en bon eſtat de reparations, qu'il n'y manque pas un *clou.* On dit qu'un *clou* chaſſe l'autre, pour dire, qu'une nouvelle paſſion guerit d'une autre qu'on avoit. On dit, qu'on a rivé le *clou* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a repliqué fortement & aigrement ſur quelque choſe de choquant qu'il a dit. On dit auſſi d'un homme qui eſt un peu fou, qu'il luy manque un *clou*, qu'il luy faut un *clou*, on ſouſentend *à ſon armet.* On dit qu'un homme compte les *clous* d'une porte, pour dire, qu'il s'ennuye d'attendre à une porte, & qu'il a le loiſir d'en compter les *clous.*

CLOUER, v. act. Attacher avec des clous. Ce mot vient du Latin *claudere*, *fermer.*

CLOUER, ſe dit figurément pour dire, Avoir une grande attache, une grande aſſiduité à ſa beſogne, à ſa profeſſion. Cet ouvrier eſt *cloüé* ſur ſon travail. on trouve toûjours cet homme-là en un tel endroit, il ſemble qu'il y ſoit *cloüé.*

CLOUÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Blaſon, des colliers de chien, des fers à cheval *clouez*, lors que les clous ſont d'un autre eſmail.

On dit proverbialement, qu'un homme a *cloüé* la rouë de fortune, quand il a ſi bien eſtabli ſes affaires, qu'il a rendu ſa fortune aſſûrée.

CLOUTERIE. ſ. f. Fabrique ou trafic de clous.

CLOUTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des clous.

CLOUVA. ſ. m. eſt le nom d'un oiſeau qu'on trouve à la Chine, & en pluſieurs autres endroits de l'Inde, qui eſt dreſſé à prendre du poiſſon. Il nage & ſe plonge autour d'un bateau où eſt le Peſcheur. Il engorge le poiſſon dans une poche qu'il a au deſſous du bec, lequel il ne peut avaler à cauſe d'un anneau qu'on luy a mis pour luy ſerrer le col; & quand il eſt rentré dans la barque, on luy preſſe le col, & on luy fait rendre le poiſſon de force, puis à coups de baſton on le fait replonger pour en prendre un autre.

CLOUVIERE, ou *Cloutiere.* ſ. f. qui ſe dit des pieces de fer percées de differente groſſeur, qui ſont des eſpeces de moules ſervants aux Cloutiers, Serruriers & autres ouvriers pour former les teſtes des clous, des vis, chevilles, &c. Il y en a de pluſieurs figures, de longues, barlongues ou quarrées.

C L U.

CLUSE. Terme de Fauconnerie. C'eſt le cri avec lequel le Fauconnier parle à ſes chiens, lors que l'oiſeau a remis la perdrix dans le buiſſon. On dit auſſi, *Cluſer* la perdrix.

C L Y.

CLYSTERE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un remede ou injection liquide qu'on introduit dans les inteſtins par le fondement pour les rafraiſchir, pour laſcher le ventre, pour humecter ou amollir les matieres, pour irriter la faculté expultrice, diſſiper les vents, aider à l'accouchement, &c. On fait des *clyſteres* d'eau, de ſon, de lait, & particulierement de decoctions de certaines herbes. On y meſle du miel, & autrefois on y mettoit du ſucre rouge, quelquefois du catholicon & autres drogues. Il y a des *clyſteres* remollitifs, carminatifs, lenitifs & aſtringents, laxatifs, anodins, &c. Ce mot vient du Grec *klyo*, *id eſt*, *lavo*, *abluo.*

C O A.

COACEMENT. ſ. m. Cri des grenouilles.

COACER. v. neut. qui ſe dit du cri des grenouilles. Les grenouilles ſont fort importunes en eſté, quand elles *coacent.* On dit que ſi on met de la lumiere dans les foſſez d'un chaſteau, cela empêche les grenouilles de *coacer.*

COADJUTEUR. ſ. m. Prelat qui eſt adjoint à un autre pour luy aider à faire les fonctions épiſcopales, & qui luy ſuccede en vertu du même tiltre. Le Roy donne des *Coadjuteurs* aux Archevêques, & Evêques vieux, ou abſents, qui ne peuvent pas vaquer à regler leurs Dioceſes. Les *Coadjuteurs* ſont nommez *Evêques in partibus infidelium.* Autrefois on donnoit des *Coadjuteurs* aux Abbés & aux Chanoines. Ce mot eſt tiré du Latin *coadjutor*, de *coadjuvo.*

COADJUTEUR, eſt auſſi un aide dans le miniſtere & gouvernement eccleſiaſtique: ce qui a lieu dans pluſieurs Maiſons Religieuſes.

COADJUTRICE. ſ. f. eſt une Religieuſe, qu'on nomme pour ſucceder à une autre Abbeſſe ſous pretexte de luy aider à faire ſes fonctions.

COADJUTORERIE. ſ. f. Qualité ou charge de Coadjuteur, ou de Coadjutrice. Les Bulles de *Coadjutorerie* portent proviſion & collation du Benefice par expectative, enſorte qu'il n'eſt point beſoin de nouveau tiltre pour ſucceder à l'ancien Evêque, ou à l'ancienne Abbeſſe.

COAGULATION. ſubſt. fem. Action par laquelle le ſang ou le lait ſe fige, s'arreſte, ſe caille. La *coagulation* du ſang empêche la circulation, & cauſe auſſi-toſt la mort. La *coagulation* ſe fait aiſément, en meſlant de l'acide & de l'alkali. La *coagulation* ſe fait par la privation de la chaleur, ou par la ſeparation de l'humidité. La *coagulation* differe de l'endurciſſement & de l'eſpaiſſiſſement, parce que celles-cy ſe font par la perte ou évaporation d'une partie de leur ſubſtance; au lieu que ſa *coagulation* ſe fait par une ſimple ſeparation des parties.

COAGULER. verb. act. Reduire la choſe liquide en ſubſtance ſolide, la faire cailler, figer, luy faire perdre le mouvement. Les venins froids *coagulent* le ſang, l'empêchent de circuler. La preſure *coagule* le lait, & le reduit en fromage. Ce mot vient du Latin *coagulare.*

COAGULÉ, ÉE. part. & adj.

COAILLER. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand les chiens queſtent la queuë haute ſur des vieilles, ou nouvelles voyes.

COATI. ſ. m. C'eſt un animal du Breſil diverſement deſcrit par les Naturaliſtes, qui a un muſeau long d'un pied, rond comme un baſton, à peu prés comme la trompe d'un élephant, comme diſent de Lheri & Markgravius. Cependant il n'en a rien que la mobilité; car il reſſemble davantage à un grouin de pourceau. De Laet

en

Digitized by Google

en fait deux eſpeces : l'un qui a le poil roux par tout le corps, & eſt appellé ſimplement *coati* ; & eſt la femelle : l'autre qui n'a que le ventre & la gorge de cette couleur, qu'on appelle *coati mondi*. On en a diſſequé un de cette eſpece à l'Academie des Sciences, qui avoit ſix pouces depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput, qui en avoit 16. juſqu'à la queuë, laquelle en avoit 13. de long. Il étoit haut de dix pouces. Ses pattes avoient cinq doits, & les ongles crochus, noirs & creux comme le caſtor. Son poil eſt court, rude & bouchonné, noir ſur le dos & aux extremitez des pattes & du muſeau, au reſte du corps meſlé de noir & de roux. Il avoit des yeux de cochon, des oreilles de rat, des dents triangulaires & pointuës, la gueule grande & bien fenduë, & la mâchoire d'enbas beaucoup plus courte que celle d'enhaut. Cet animal a couſtume de ronger ſa queuë. Quelques-uns l'ont voulu faire paſſer pour ſagouin, qui eſt une eſpece de guenon ; car ſa queuë approche de la longueur de celle des ſinges qu'on nomme *cercopitheci*.

C O C.

COCAIGNE. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne en Languedoc à un petit pain de paſtel avant qu'il ſoit reduit en poudre, & vendu aux Teinturiers. On en fait grand trafic en ce pays-là. Et parce qu'il ne vient que dans des terres fort fertiles, & qu'il apporte un tres-grand revenu à ſes maiſtres, veu qu'on en fait juſqu'à cinq ou ſix recoltes par an, quelques-uns ont nommé le haut Languedoc un pays de *Cocaigne* : & c'eſt là-deſſus qu'eſt fondée la fable du Royaume de *Cocaigne*, de ce pays imaginaire où les habitans vivent fort heureux ſans rien faire.

COCATRIX. ſ. m. Eſpece de baſilic qui s'engendre dans les cavernes & les puits. En Latin *baſilicus regulus*. Il y a en la Cité à Paris un fief qui s'appelle *Cocatrix*, dans une ruë du même nom.

COCCYX. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un os qui eſt à l'extremité de l'os ſacré. Il eſt cartilagineux, & ſa figure eſt comme un bec de cocu, qui d'une baſe large va en ſe retreciſſant & en ſe recourbant. Il affermit l'inteſtin droit & le col de la veſſie & de la matrice.

COCHE. ſubſt. maſc. Voiture poſée ſur quatre roues, qui eſt en forme de carroſſe, à la reſerve qu'il eſt plus grand, & qu'il n'eſt point ſuſpendu. On s'en ſert pour aller de ville en ville. Il y a des *coches* de Paris à Lyon, Roüen, Bordeaux, & à toutes les grandes villes de commerce. On appelle auſſi *coche d'eau*, des bateaux publics & couverts qui ſervent à voiturer les perſonnes & les marchandiſes ſur les rivieres. Les *coches* de Melun, de Sens, de Joigny, d'Auxerre. On appelle *coches volants*, les *coches* bien attelés qui font une plus grande diligence que les autres. Menage & Nicod derivent ce mot de l'Hongrois kotezy : diſant que les *coches* ſont de l'invention des Hongrois. Du Cange le derive de *cogga*, qui eſt une eſpece de navire que Spelmannus derive de *coque*, ou de *concha*, parce que ces navires ſont faits en forme de coquille. L'Allemand dit *kutſch*, pour ſignifier la même choſe.

On dit d'un homme qui ne veut point differer ſon voyage, qu'il a donné des erres au coche, qu'il faut qu'il parte.

COCHE. ſubſt. fem. Truye vieille & graſſe qui a eu pluſieurs cochons.

On dit figurément d'une femme groſſe extraordinairement, que c'eſt une groſſe *coche*, une vieille *coche*.

COCHE, ſignifie auſſi une dent, une entaille qu'on fait dans du bois, ou autre corps ſolide pour y arreſter, ou y marquer quelque choſe. La corde d'une arbaleſte s'arreſte dans une *coche* faite exprés. On fait des *coches* ſur une taille pour marquer la quantité de pain ou de vin qu'on a pris chez le Boulenger, le Cabaretier.

COCHENILLE. ſ. f. Graine d'un arbre qui reſſemble à une eſpece d'yeuſe ou de houx, qui produit la graine d'eſcarlate, que le Arabes appellent *kermes*, les Grecs *kokkon baphikon*, & les Latins *granum infectorium*. Ils l'ont auſſi appellé *blatta*, & ſouvent ce mot s'eſt pris pour la pourpre, comme on voit dans Paul Diacre. Menage derive ce mot de *coccinula*, diminutif de *coccus*, ou de *cuſculium*, qui eſtoit un mot Eſpagnol plûtoſt que Romain, dont s'eſt ſervi Pline. Les Eſpagnols l'avoient pris des Arabes, & il s'eſt formé de *coccus* & de *gulim*, parce qu'en Orient *gueule* ſignifie *rouge*. Cette graine eſt groſſe comme un pois, pleine d'un ſuc rouge, qui croiſt au pied, & ſouvent au milieu des feuilles de l'arbre, qu'on appelle *ilex glandifera*. On la cueille aux mois de May & de Juin, & il en croiſt beaucoup en Provence, Languedoc & Dauphiné. Pluſieurs diſent qu'à meſure que ſon ſuc ſe deſſeche, il ſe convertit en petits vermiſſeaux, qui volent aprés comme moucherons, qui font qu'on a donné auſſi à cette graine le nom de *vermillon*. Mais d'autres appellent ſeulement *cochenille*, un ver gris qui vient des Indes, & qui eſtant mis dans l'eau, fait une teinture fort rouge. Cette *cochenille* eſt d'un ſi grand trafic, qu'il en entre dans Tlaſcala ville de Mexique pour plus de 200. mille eſcus par an, à ce que dit Herrera. C'eſt dont on fait l'eſcarlate de Hollande. On nomme *cramoiſi* les couleurs où il entre de la *cochenille*.

On appelle *cochenille campeſſiane* ou *ſilveſtre*, une eſpece de *cochenille* dont on ſe ſert dans les couleurs cramoiſies où il entre du fauve, comme le colombin, le pourpre, l'amaranthe, la penſée & le violet.

L'autre s'appelle auſſi *meſteque*. Les couleurs qu'on en teint ſont dites eſtre teintes en grain. Quand l'Ecriture parle des choſes teintes en grain, on y doit entendre de cette pourpre, à ce que dit Scaliger.

COCHENIS. ſubſt. maſc. Petit oiſeau qui eſt gros comme une aloüette, qui a une huppe ſur la teſte, & qui chante agreablement. En Latin *alauda caſſita*, ou *galerita corydalus*.

COCHER. ſubſt. maſc. Valet qui mene un coche, un carroſſe. Un *Cocher* domeſtique. un *Cocher* de loüage. un Maiſtre *Cocher*, & ſon poſtillon. C'eſt une charge à la Cour que celle de *Cocher* du Corps, de celuy qui mene le carroſſe du Roy, ou des Princes.

COCHER. verb. act. ſe dit de l'action du coq qui ſe joint avec la poule pour rendre ſes œufs feconds.

COCHET. ſubſt. maſc. Petit coq qui n'eſt pas encore chaſtré, gros poulet.

COCHON. ſ. m. Goret, animal qu'on engraiſſe, & qui étant devenu grand, s'appelle *pourceau*. Les *cochons* de lait ſont fort bons roſtis, & à la daube. Les langues de *cochons* fumées, fourrées, &c. Un grouin de *cochon*, des coſtelettes de *cochon*, des pieds de *cochon*, que quelques-uns appellent des *bas de ſoye*. Les Mahometans ne mangent point de *cochon*, parce que les *cochons* ſont ſujets à être ladres. Menage derive ce mot de l'Italien *ciacco*, ſignifiant la même choſe, qu'il derive du Grec *ſybax*. Voyez ſes raiſons.

On dit d'un homme gras & goulu qui ne ſonge qu'à manger & à dormir, qu'il meine une vie de *cochon*, que c'eſt un gros *cochon*. On appelle auſſi de petits yeux, des yeux de *cochon*, ſoit aux hommes, ſoit aux animaux.

COCHON D'INDE, eſt un petit animal qui grogne comme un *cochon*, & qui n'eſt pas plus gros qu'un lapin. Il y a dans l'Amerique une eſpece particuliere de *cochons*, qui a un évent ſur les reins comme un nombril. La chair en eſt auſſi bonne & auſſi ſaine que celle de nos porcs ſangliers.

On appelle *Langueyeurs de cochons*, certains Officiers du Roy commis dans les marchés de *cochons* pour les viſiter ſous la langue, pour voir s'ils ſont ladres.

Digitized by Google

COCHONNE'E. ſ. f. La quantité de cochons qu'une truye a eus d'une portée. On a vû des truyes qui ont eu juſqu'à 37. cochons d'une *cochonnée*.

COCHONNER. v. act. Faire de petits cochons. Les truyes *cochonnent* deux fois l'année.

COCHONNET. ſ. m. Petit corps fait d'os, ou d'yvoire, taillé à douze faces, qui ſont douze pentagones marqués de points depuis un juſqu'à 12. On le roule ſur une table pour joüer comme ſi c'étoit un dé. Les enfans joüent au *cochonnet*.

On appelle, Joüer au *cochonnet*, lors qu'on joüe à la boule en ſe promenant, & qu'on change à chaque coup de but. On jette une balle, ou une pierre au haſard à chaque fois, qu'on appelle le *cochonnet*, & elle ſert de but aux joüeurs pour ce coup-là ſeulement.

COCO. ſ. m. Arbre des Indes qui eſt une eſpece de palmier bien plus haut que les autres, & dont le tronc & les branches ſont beaucoup plus groſſes. Son fruit s'appelle auſſi *coco*, lequel ne paroiſt pas d'abord. Car l'arbre ne jette que deux ou trois enveloppes, qui ſe rompent à meſure que le fruit qu'elles enferment pouſſe & groſſit. De ſon tronc ſort une gaine de la groſſeur du bras d'un homme, aſſez ſemblable au cimeterre des Maures. Cette gaine s'ouvre, & fait paroiſtre une grappe de 80. ou 100. noix, mais il n'y en a que 13. ou 14. qui viennent à parfaite maturité. Sur le même arbre on voit quatre ou cinq grappes de differents âges, les uns en fleur, les autres nouvellement ſorties de fleur groſſes comme des noix ordinaires. Quand la noix eſt encore verte, elle eſt pleine d'une liqueur qui eſt la plus agreable boiſſon de ces pays-là, & chaque noix en rend plein un grand verre. Lors qu'elle eſt plus avancée, le dedans a la conſiſtance de la creme, & on la mange avec des cuillieres. Quand il eſt arrivé à ſa perfection, ce fruit eſt agreable au gouſt, mais il eſt de difficile digeſtion, & il reſſemble à des cerneaux de noix vertes. L'écorce exterieure du fruit eſt noire, & étant filée, elle fournit des cables aſſez gros pour les grands vaiſſeaux, plus forts & moins briſans que ceux de chanvre. La ſeconde écorce qui couvre ce fruit ſe peut manger comme des cardons d'Eſpagne. Quand elle eſt encore tendre & verte, le dedans de la noix de *coco* ſert de pain. On tire aſſez d'eau de ces noix, quand elles ſont vertes pour fournir un vaiſſeau. Elle eſt claire comme eau de roche, & plus fraiſche. Quand la noix eſt ſeche, on en tire une excellente huile. On tire du vin de l'arbre, quand il a jetté ſa gaine. On la couppe vers le bout, on la lie, & on la met dans une cruche qui reçoit la liqueur que jette le *coco*, qu'on recueille deux fois le jour, le matin & le ſoir. Cette liqueur eſt douce, purge le corps, & on la boit par un grand regal. Ce vin ſur les lieux s'appelle *ouraca* ou *rancho foura*. Quand il eſt diſtilé, il monte à la teſte, & fait d'eſtranges effets. On en fait d'excellent vinaigre, en jettant dedans deux ou trois tiſons allumez. On tire du ſucre commun de la feve, qu'on appelle *maſcoüade*, qui eſt un mets fort delicieux, en le faiſant bouillir & cogguler. Un *coco* de Cochim peut ſeul appaiſer la ſoif de deux perſonnes, tant il eſt gros. L'eau de ces noix étant encore vertes, eſt un grand coſmetique pour les femmes, & leur fait un fort beau teint. Du bois de ces *cocos* on fait des vaiſſeaux qu'on appelle *pangayes*, qui ne s'éloignent pas beaucoup de la coſte, à cauſe qu'ils n'ont point de fer, & ne peuvent pas ſouffrir le heurt des vagues. On fait des planches du tronc de ces arbres, qu'on coud enſemble avec du funin, qu'on tire de la derniere écorce de la noix, qui ſert auſſi à calfater avec de la colle de poiſſon qui ſert de bray & de goudron. Les cordages ſont faits du *cairo* ou écorce du *coco*; & les feuilles du palmier nommé *cayouris* couſuës enſemble ſervent de voiles. On en fait auſſi des bonnets, quand elles ſont ſechées. Elles ſont blanches, ſi propres & ſi legeres, que le Vice-Roy s'en ſert. Enfin avec du palmier & du *coco* on peut conſtruire un navire, & l'emplir de toutes ſes provitions & neceſſités, ſans ſe ſervir d'autre choſe. On en peut faire auſſi la cargaiſon du vaiſſeau, parce qu'on en trouve le debit dans toutes les Indes. Il n'y a point d'arbre dont les hommes puiſſent tirer plus de fruit & d'utilité. Leur vray climat eſt l'Afrique & l'Arabie.

COCON. ſ. m. Coque de ver à ſoye, dans laquelle il s'enferme & fait ſes œufs ſous une groſſe enveloppe de fils doux & deliez dont ſe fait la ſoye.

COCTION. ſ. f. Cuiſſon, alteration qui ſe fait dans les corps qu'on approche du feu. Le plus grand ſecret des Chymiſtes c'eſt de faire la *coction*, de donner le feu à propos à leurs matieres. Il y a pluſieurs eſpeces de *coction*, la *maturation*, l'*elixation*, la *frixion*, l'*aſſation*, la *torrefaction*, & l'*uſtion*, qui ſont expliquées à leur ordre. Ce mot vient du Latin *coctio*, de *coquo*.

COCTION, ſignifie auſſi, Digeſtion. Quand l'eſtomac fait une ſuffiſante *coction* des alimens, des humeurs, c'eſt un ſigne de ſanté.

COCU. ſ. m. Terme injurieux. Nom qu'on donne à celuy dont la femme eſt adultere. Les jaloux ſont plus ſouvent *cocus* que les autres. Ce mot eſt bas, & ne ſe dit qu'en raillerie dans les chanſons, dans les Comedies. Menage croit que ce mot vient de *cuculus*, à cauſe que le coucou va pondre dans le nid des autres oiſeaux. Spelmannus le derive de *cucurbita*, & *cucurbitare*, qui ſignifie, *débaucher la femme d'autruy*. On y peut adjouſter l'étymologie burleſque du Moyen de Parvenir, de *coq uſé*, parce que cette qualité arrive ordinairement aux vieillards & aux impuiſſants. Mais du Cange dit plus vraiſemblablement, que c'eſt le mot de *cous* redoublé, qu'on diſoit auſſi pour *cornard*: d'où vient qu'on a appellé auſſi ces gens-là *coupaux*.

COCUAGE. ſ. m. Eſtat de celuy qui eſt cocu. Il faut bien de la conſtance pour ſupporter patiemment le *cocuage*.

C O D.

CODE. ſ. m. Compilation ou Recueil des Loix & Conſtitutions des Empereurs d'Orient, fait par ordre de Juſtinien. Il eſt compris en 12. livres, qui ſont la ſeconde partie du Droit Romain ou du Droit Eſcrit. Il y avoit eu auparavant pluſieurs autres *Codes*, qui étoient des Compilations ou des Abregez des Loix Romaines. Les nommez Gregoire & Hermogene firent des Recueils de Droit qu'on appella de leurs noms, *Code Gregorien, & Code Hermogenien*: mais ce travail fut inutile, faute d'autorité pour le faire obſerver. L'Empereur Theodoſe fut le premier qui fit un *Code* compris en 16. livres, compoſé des Conſtitutions des Empereurs qui avoient été depuis Conſtantin le Grand juſques à luy, & abrogea toutes les autres Loix qui n'y étoient pas compriſes. C'eſt ce qu'on appelle le *Code Theodoſien*, qui fut receu & obſervé juſqu'à ce qu'il fut abrogé par le *Code de Juſtinien*. Il a été long-temps perdu en Occident, juſqu'à ce que Mr. Cujas le retrouva en ces derniers temps, & le donna tout entier au public en meilleur état qu'il n'avoit encore paru. Il y a eu un Commentaire de Godefroy ſur ce *Code Theodoſien*, qu'on dit être un travail de trente ans. Il l'a fait imprimer en ſix Tomes. Le *Code de Juſtinien* a tiré plus de mille Conſtitutions du *Code Theodoſien*, dont partant ce n'eſt qu'une copie imparfaite. Ce *Code Juſtinien*, auſſi-bien que le reſte du Droit Romain, a été long-temps perdu en Occident, juſqu'à ce que Irnerius Profeſſeur de Boulogne qui vivoit en l'an 1130. en recouvra le corps entier comme nous l'avons maintenant. L'Empereur Frede-

Digitized by Goog

Frederic ordonna à la requeſte des Univerſitez, qu'on enſeignaſt ce Droit dans les Ecoles, & enjoignit à tous ſes peuples de l'obſerver : ce qui a été ſuivi en Italie & en Allemagne, & l'eſt encore en une partie de la France. Ce mot vient du Latin *codex*, qui ſignifie *cahier*, ainſi appellé *à codicibus arborum, ex quibus cortices depromebantur.*

CODE, ſe dit auſſi de pluſieurs Recueils des Ordonnances des Rois de France, comme le *Code Henry*, le *Code Neron.*

On a appellé le *Code Michault*, une Ordonnance du Roy Louis XIII. parce qu'elle avoit été faite par Michel de Marillac, laquelle n'a point eu d'execution, quoy qu'elle fût tres-ſage.

On appelle auſſi par excellence, *Code Louïs*, les Ordonnances faites par Louis XIV. ſur la Reformation de la Juſtice civile & criminelle, de la marchandiſe, &c. Le *Code Civil*, le *Code Criminel*, ont été verifiez en 1667. & c'eſt ce qu'on appelle encore la *Nouvelle Ordonnance.* Il y a encore le *Code Marchand* qui regle la marchandiſe. Le *Code* ou les Ordonnances de la Marine, le *Code* des Eaux & Foreſts, &c.

CODICILLAIRE. adj. m. & f. Qui eſt contenu dans un codicille. Legs *codicillaire.* clauſe *codicillaire.*

CODICILLE. ſ. m. eſt un écrit par lequel on adjouſte ou on change quelque choſe à un teſtament, ſoit ſous ſeing privé, ſoit par devant des perſonnes publiques. Il y a auſſi un livre de Raymond Lulle, qu'on appelle *codicille*, où on pretend qu'il a laiſſé le ſecret de la Pierre Philoſophale à ſes Diſciples qui le pourront entendre.

C O E.

COEFFE. ſubſt. fem. On écrit auſſi *Coiffe.* Couverture legere de la teſte, tant pour les hommes que pour les femmes. A l'égard des hommes, on ne le dit que de la doubleure, de la forme du chapeau qui eſt de ſatin, de taffetas, de treillis, & d'une garniture de bonnet de nuit qui eſt de linge, & qu'on change quand elle eſt ſale, ou de celle qu'on met ſous une perruque. Ce mot, ſelon Menage, vient de *cufa*, ou de *gufa*, qui ſignifie un *veſtement velu*; & les Grecs ont dit auſſi *koufia* en la même ſignification de *coëffe.* Ou bien il vient de l'Hebreu *cupha*, qui ſignifie un veſtement qu'une femme met ſur ſa teſte. Du Cange dit qu'on a dit dans la baſſe Latinité *cuphia*, *cofea*, *coeffa*, & *cucufa* en la même ſignification. A l'égard des femmes, ce ſont des couvertures de taffetas, de gaze, de creſpe, qu'elles mettent quand elles ſortent, ou quand elles n'ont pas ajuſté leurs cheveux. On appelle auſſi des *coeffes* à dentelle, des *coeffes* de cornette, celles qu'elles portent dans le lit, ou quand elles ſont en deshabiller.

COEFFE, ſe dit auſſi en termes de Medecine, d'une petite membrane qu'on trouve à quelques enfans, qui enveloppe leur teſte quand ils naiſſent. Drelincourt croit que ce n'eſt qu'un lambeau des tuniques du fœtus, qui ſe creve pour l'ordinaire à la naiſſance d'un enfant. Lampridius témoigne que les Sages-femmes vendoient bien cher cette *coeffe* à des Advocats, qui étoient perſuadez qu'en la portant ſur eux ils auroient une force de perſuader à laquelle les Juges ne pourroient reſiſter. Les Canons defendent de s'en ſervir, parce que les Sorciers en uſoient dans leurs malefices.

On dit, Cela eſt triſte comme un bonnet de nuit ſans *coeffe.* Les femmes diſent auſſi d'une marchandiſe dont elles n'ont point d'envie, Je n'y porterois pas mes *coeffes.*

COEFFER. v. act. Couvrir, ou parer ſa teſte. Cette perruque, ce chapeau vous *coeffent* bien, vous ſieent bien ſur la teſte. Les Turcs ſe *coeffent* avec des turbans

pluſieurs nations avec de ſimples bonnets. Les femmes ſe *coeffent* de nuit avec des cornettes, de jour en arrangeant leurs cheveux & rubans, &c.

COEFFER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, S'entefter, ſe preoccuper en faveur de quelque choſe. Les jeunes gens ſe *coeffent* volontiers des nouvelles opinions. ce vieillard s'eſt *coeffé* de ſa ſervante, il en eſt devenu fort amoureux. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *coeffé* d'un froc, pour dire, qu'il s'eſt fait Moine.

COEFFER, ſignifie auſſi quelquefois, S'enyvrer. Cet homme n'eſt pas accouſtumé à boire, il ne faut qu'une chopine de vin pour le *coeffer.* gardez-vous de ces vins d'Orleans, ils ſont fumeux, & ſont ſujets à *coeffer.*

COEFFER, ſe dit auſſi des bouteilles qu'on bouche bien avec de la filaſſe pour empêcher que le vin ne s'évente. On luy a envoyé douze bouteilles de vin bien *coeffées.*

COEFFER, en termes de Chaſſe, ſe dit de deux chiens qui ont pris un ſanglier par les oreilles chacun de ſon coſté. Cela s'appelle, Avoir *coeffé* le ſanglier.

COEFFÉ, ÉE. part. & adj. On dit, qu'un homme eſt bien *coeffé*, quand il a naturellement de beaux cheveux, une belle teſte : qu'un chien eſt bien *coeffé*, quand il a des oreilles longues & pendantes : qu'un homme eſt né *coeffé*, pour dire, qu'il eſt heureux, l'opinion du vulgaire ayant attribué ſottement cette vertu à cette *coeffe* que quelques enfants apportent au monde. Les Italiens diſent, *Naſcer veſtito.*

COEFFEUR, EUSE. ſubſt. Celuy ou celle qui gagne ſa vie à coefter des Dames qui vont au bal, des épouſées, & autres qui ſe veulent parer.

COEFFURE. ſ. f. Couverture, ajuſtement, ornement de la teſte. Cette Dame eſt toûjours une heure à ſa toilette pour ſa *coeffure.* Les bourgeoiſes, les payſanes, & les Damoiſelles étoient autrefois toutes diſtinguées par leur *coeffure.* La *coeffure* des peuples d'Orient eſt bien differente de celle de l'Occident.

COEGAL, ALE. adj. Terme de Theologie, qui ne ſe dit que du myſtere de la Sainte Trinité. Le Fils eſt *coëgal* au Pere. Ce mot vient du Latin *coæqualis.*

COERCITIF, IVE. adj. Qui a pouvoir de contenir dans le devoir. Ce Magiſtrat a une puiſſance *coërcitive* ſur les habitants de ſa Juriſdiction pour les obliger d obſerver les loix.

COERCITION. ſ. f. Terme de Palais. Pouvoir qu'on a de corriger les méchants, & de les retenir dans le devoir. Les Superieurs des Monaſteres ont pouvoir de *coërcition* ſur leurs Religieux, les peuvent enfermer, chaſtier à diſcretion. Ce mot vient du verbe Latin *coërcere*, *reprimer.*

COETERNEL, ſe dit pareillement comme un attribut des Perſonnes de la Trinité. Le Fils & le St. Eſprit ſont *coëternels* au Pere. Ce mot vient du Latin *coæternus.*

COEUR. ſ. m. Partie noble de l'animal, qui eſt le principal organe de la faculté vitale, qui eſt le principe & le ſiege de ſa chaleur naturelle, & de l'humidité radicale qui le fait vivre, languir, ou mourir, & le premier auteur du pouls & de la reſpiration par le moyen des arteres dont il eſt la ſource. Sa figure eſt pyramidale, & reſſemble à une pomme de pin, qui eſt large par ſa partie ſuperieure qu'on appelle ſa *baſe*, ou la *teſte du cœur*; & il aboutit à une pointe qui s'appelle le *fond.* Il y a une veine & une artere qui environnent toute la baſe du cœur comme une couronne, qui s'appellent *coronales*, avec quelques nerfs fort menus qui ſont de la ſixiéme conjugaiſon. Il eſt reveſtu d'une tunique particuliere pour le tenir plus ferme, qui eſt couverte de graiſſe, qu'on appelle le *pericarde.* Il eſt ſitué au milieu du thorax, quoy que ſa pointe s'avance un peu ſur le devant de la poitrine, & vers ſon coſté gauche. On a

trouvé le *cœur* d'un enfant placé au coſté droit contre l'ordinaire, comme il eſt témoigné dans le Journal des Sçavants de l'année 1668. Sa chair eſt dure, épaiſſe & ſolide, & d'une autre nature qui luy eſt particuliere, ſur tout celle de ſa pointe. Elle eſt entretiſſuë de toutes les trois ſortes de fibres qui ſont le principe de ſon mouvement, ou de ſa ſyſtole & diaſtole. Par ſes fibres droites il fait ſa diaſtole, & tire le ſang en ſon ventricule droit. Par les obliques il jouit de ce qu'il a tiré. Et par les tranſverſales qui le ſerrent de toutes parts, il fait la ſyſtole, qui pouſſe le ſang dans les poulmons par la veine arterieuſe. Il eſt preſque tout rond dans ſa diaſtole, car ſes extremités ſe rident, ſa pointe s'approche de ſa baſe, & les coſtés ſe dilatent. Au contraire dans ſa ſyſtole il devient plus long & plus eſtroit. Le *cœur* a deux ventricules, ou cavités, que les Auteurs appellent auſſi *ſeins*, *cavernes*, *foſſes*, & *chambres*. Le droit, que quelques-uns appellent *ſanguin*, & *veineux*, ſemble être fait pour les poulmons ſeulement, car les animaux qui n'ont point de poulmons n'ont point auſſi ce ventricule. Le gauche s'appelle *arterieux*, & *aëré*, parce qu'il contient en ſoy l'air ou l'eſprit vital qu'il pouſſe dans les arteres. Ils ſont ſeparés par une cloiſon qu'on appelle *ſeptum medium*. Aux deux coſtés il y a des épiphyſes membraneuſes qu'on appelle *oreilles*, parce qu'elles en ont la figure. La droitte eſt au devant de l'entrée de la veine cave, & la gauche eſt ſituée à l'orifice de l'artere veineuſe. Il y a quatre gros vaiſſeaux en la baſe du *cœur*, dont deux ont l'orifice au ventricule droit, ſavoir la veine cave, & la veine arterieuſe. Les deux autres ſont au ventricule gauche, ſavoir l'artere veineuſe, & l'aorte, ou la grande artere. Dans ces vaiſſeaux il y a des valvules ou petites portes faites en forme de ſouſpapes, qui d'un coſté permettent l'entrée aux humeurs, & de l'autre en empêchent le retour. Il a ſix de ces petites membranes ou valvules au ventricule droit, ſavoir trois à l'orifice de la veine cave ouvertes par dehors, & fermées par dedans; & trois à l'orifice de la veine arterieuſe ouvertes & fermées en un ſens contraire. Il y en a cinq au ventricule gauche, trois à l'orifice de la grande artere ouvertes par dedans, & fermées par dehors; & deux à l'artere veineuſe, qui s'ouvrent & ſe ferment auſſi dans un ſens contraire. C'eſt par ces canaux & valvules que ſe fait la circulation du ſang, qui a été inconnuë aux Anciens, & découverte en nos jours par Harvée Medecin Anglois, qui en a fait voir des preuves ſi ſenſibles, que perſonne n'en doute à preſent. Le *cœur* eſt le plus chaud de toutes les entrailles; & c'eſt là que le ſang reprend ſa chaleur, parce qu'il y paſſe pluſieurs fois par jour à cauſe de ſa circulation. On tient en Medecine, que le *cœur* eſt le premier vivant, & le dernier mourant; & que jamais la mort ne vient, que le *cœur* ne ſoit intemperé. Les animaux timides ont le *cœur* plus gros que les courageux, comme les lievres, les cerfs, les pantheres, les bellettes, & les aſnes. Il y a eu des animaux qu'on a trouvé ſans *cœur*, d'autres qui ont eu un double *cœur*. Les grenouilles peuvent vivre ſans *cœur* & ſans teſte quelque temps. Les vers à ſoye ont une chaiſne de *cœurs* qui leur tient tout le long du corps, à ce que dit le Journal d'Angleterre. Le ſafran cauſe une ſi grande dilatation ou épanouiſſement de *cœur*, qu'un même mulet n'en ſauroit porter bien loin une charge. Lowert & Harvée ont fait de beaux Traittés ſur le *cœur*, qu'on trouve dans la Bibliotheque Anatomique. Ce mot vient du Latin *cor*, du Grec *kear*, dont on fait par contraction *kir*.

On appelle *cœur* chez les Botaniſtes, le fond ou le milieu de la fleur. Il y en a de deux ſortes, les uns ſont grenés, & les autres fleuris. Les grenés ſont compoſés de pluſieurs filets, qui ont au bout de petits grains attachez, comme dans les tulippes & les lis, qui ne ſont pas une graine, car ils ſe reſolvent en poudre. Les *cœurs* fleuris, comme ceux des ſoucis, des fleurs de tanaiſie, & autres, ſont ordinairement appellés *eſtamines*, parce qu'on les croit compoſés de filets ſimples que l'on conſidere *quaſi ſtamina*. Mais Monſr. Grew ſoûtient qu'ils ſont mal nommés, & que ce qu'on croit n'eſtre que filets ſimples, ſont eux-mêmes compoſés de pluſieurs parties qui ont toutes des figures differentes, fort regulieres & fort agreables: c'eſt pourquoy il les appelle *fleurons*. Les Fleuriſtes ordinaires ne ſont point ces diſtinctions.

Coeur, ſe prend quelquefois pour l'eſtomac, ou la partie où ſe fait la digeſtion, qui donne des forces au *cœur*. Cette graiſſe luy eſt demeurée ſur le *cœur*, s'eſt figée ſur ſon *cœur*, luy a fait bondir le *cœur*, luy a fait mal au *cœur*, luy a fait ſoûlever le *cœur*. il a de la bile dans l'eſtomac qui luy a fait tirer au *cœur* toute la nuit. il faut luy donner quelque choſe qui luy faſſe revenir le *cœur*, qui luy reveille le *cœur*, qui faſſe ceſſer cette defaillance de *cœur*. Les Grecs ont auſſi appellé *kardia*, ce que nous appellons l'*eſtomac*, comme a remarqué Scaliger. C'eſt en ce ſens qu'on dit, On luy a remis le *cœur* au ventre.

Coeur, ſignifie quelquefois, Vigueur, force, courage, intrepidité. Cet homme a un *cœur* de lion, n'a rien de bas dans le *cœur*, a le *cœur* haut, noble. il a le *cœur* bien placé. la naiſſance hauſſe le *cœur*, enfle le *cœur* des Gentilshommes. on ne ſçauroit trop mépriſer les gens ſans *cœur* & ſans foy. On dit, Contre fortune bon *cœur*, pour dire, que c'eſt dans l'adverſité qu'il faut témoigner le plus de courage. On dit auſſi, qu'un homme a le *cœur* haut, & la fortune baſſe, quand il eſt glorieux & pauvre.

On appelle au Manege un cheval de deux *cœurs*, celuy qui ne manie que par contrainte, qui n'obeït pas volontiers aux aides du cavalier.

Coeur, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie l'ame, & ſes principales fonctions, parce que quelques Medecins, & entre autres Fernel, ont crû que les principales parties de nôtre eſprit reſidoient au *cœur*, comme l'entendement, la volonté, la memoire. Dieu eſt le Scrutateur des *cœurs*, c'eſt à dire, il voit toutes nos penſées. il faut offrir ſon *cœur* à Dieu tous les jours, c'eſt à dire, luy offrir toutes nos volontés, tous nos deſirs. on doit apprendre par *cœur* tous les articles de la Foy, les avoir toûjours en ſa memoire. On dit, que le *cœur* des Rois eſt dans la main de Dieu, pour dire, qu'il diſpoſe de leurs volontés. On dit auſſi, Le *cœur* me le diſoit bien, pour dire, Je m'en doutois, je l'ay bien prevû. On dit, qu'un homme a le *cœur* ſur les levres, pour dire, qu'il eſt ſincere, qu'il dit vray: & au contraire d'un hableur, qu'il parle par *cœur*, quand il parle ſans fondement. On dit, qu'on veut avoir le *cœur* éclairci de quelque choſe, pour dire, qu'on en veut ſavoir la verité. On dit, Sçavoir quelque choſe par *cœur*, pour dire, l'avoir dans ſa memoire. On dit auſſi, qu'on fait diſner quelqu'un par *cœur*, quand on ne luy a point donné à diſner.

Coeur, ſe dit auſſi des paſſions de l'ame. Il ne faut point garder ſon *cœur* contre ſes amis, c'eſt à dire, ſa colere, ſon reſſentiment. cet homme eſt à la joye de ſon *cœur*, au comble de ſes deſirs. les meſchants ſe haiſſent, ils ſe voudroient avoir mangé le *cœur*, s'arracher le *cœur*. la penitence demande un *cœur* contrit & humilié, gros de ſoûpirs, de regrets d'avoir offencé Dieu. l'endurciſſement du *cœur* eſt une grande marque de reprobation. On dit auſſi, Décharger ſon *cœur*, pour dire, Declarer une penſée, un reſſentiment ſecret. De l'abondance du *cœur* la bouche parle.

Coeur, ſe dit particulierement de l'affection, de l'amitié, de l'amour, de la tendreſſe. Le Prophete David étoit

étoit ſelon le *cœur* de Dieu. les Rois doivent s'efforcer d'avoir toûjours l'affection, le *cœur* de leurs peuples. il faut aimer Dieu de tout ſon *cœur*. un mari & une femme ne doivent eſtre qu'un *cœur*, qu'une ame, ſe doivent aimer du bon du *cœur*, de tout leur *cœur*, de *cœur* & d'affection. On appelle auſſi un bon amy, l'amy du *cœur*. Les amants s'appellent mon *cœur*, mon amour, mon petit *cœur* gauche. Il a trouvé le chemin de ſon *cœur*, c'eſt à dire, le moyen de s'en faire aimer. On dit, qu'il faut prendre ſon *cœur* à autruy, pour dire, faire ce qu'on feroit ſi on eſtoit à ſa place. On dit auſſi, S'en donner au *cœur* joye, pour dire, Se ſaouler d'une choſe agreable. On dit auſſi de ce qu'on voit avec grand regret, que cela fait grand mal au *cœur*. On dit auſſi, Loin des yeux, loin du *cœur*, pour dire, qu'on oublie les abſents. L'Evangile dit, Là où quelqu'un aura ſon treſor, c'eſt là que ſera ſon *cœur*. On ne doit point mettre ſon *cœur*, ſon affection aux biens de ce monde. Ce jeune homme a le *cœur* à l'étude, au jeu, aux armes. On dit auſſi, qu'un homme n'a point le *cœur* à la beſogne, quand il y travaille à regret & ſans affection. On dit d'un homme dur, ſans pitié, ſans tendreſſe, que c'eſt un *cœur* de roche, de pierre, de tygre. Les riches voyent les miſeres des pauvres qui font ſeigner le *cœur*, fendre le *cœur*; & cependant ils ne les aſſiſtent point, cela n'amollit point leur *cœur*.

COEUR, en termes de Jeu, eſt une peinture rouge qui a la figure d'un *cœur*. Il a tous les *cœurs* dans ſon jeu.

COEUR, par ſimilitude, ſe dit du milieu de chaque choſe. Le Palais eſt placé au *cœur* de la ville; Paris au *cœur* du Royaume. Noël vient au *cœur* de l'hiver; la St. Jean au *cœur* d'eſté. les bons eſchalats ſont faits de *cœur* de chesne. cette poire a belle apparence, mais elle eſt fauſſe au *cœur*, eſt pourrie au milieu. il eſt noir comme le *cœur* de la cheminée. On appelle auſſi en Blaſon le milieu de l'Eſcu, le *cœur*: ce qu'on exprime quelquefois par *abyſme*.

A COEUR, ſe dit adverbialement. Il a pris cette affaire *à cœur*, pour dire, chaudement & avec affection. Il luy a parlé *à cœur ouvert*, c'eſt à dire, franchement, ſincerement. On dit *A cœur jeun*, pour dire, ſans avoir mangé de ce jour-là.

C O F.

COFFIN. ſubſt. maſc. Petite corbeille ou panier qui ſert particulierement à ſerrer des fruits. Il vient du Latin *cophinus*, ou de Eſpagnol *cophino*, qui ſignifie un *cabas de figues, de raiſins*, &c.

COFFRE. ſubſt. maſc. Meuble en forme de caiſſe, qui ſe ferme avec un couvercle & une ſerrure, & qui ſert à ſerrer & à enfermer de l'argent, des hardes. *Coffre* quarré. *coffre* de bahut, dont le couvercle eſt rond. *coffre* couvert de cuir. *coffre* de Verins, de la Chine. un *coffre* de nuit eſt un petit *coffre* où on ſerre la toilette. Ce mot vient auſſi de *cophinus*. Menage. On dit encore *coffin* pour *coffre* en pluſieurs endroits de la France. Du Cange dit qu'il vient du Breton ou Anglois *coffr*, ou de *cofferum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

COFFRE FORT, eſt un *coffre* de fer, ou de bois, eſpais, avec de forts aſſemblages garnis de bandes de fer, & d'une ſerrure à pluſieurs peſnes difficile à ouvrir & à forcer.

On appelle auſſi le *coffre* du carroſſe, le lieu fermé qui eſt ſous les couſſins du carroſſe, où un Cocher enferme ce dont il a beſoin pour le ſervice du carroſſe; & *coffre* à l'avoine, un grand *coffre* de bois qui eſt dans l'Eſcurie, où on enferme l'avoine. Figurément on appelle les chevaux de carroſſe de la plus groſſe taille, des *coffres à avoine*, parce qu'ils en conſomment beaucoup.

On dit d'une fille laide & riche, qu'elle eſt belle au *coffre*.

COFFRES DU ROY. Ce ſont les receptes des Domeines & des revenus du Roy, des parties caſuelles, & autres droits qui viennent au Treſor Royal. On ne rembourſe point les Domeines & les charges, que ſur le prix de ce qu'on juſtifie eſtre entré effectivement dans les *coffres du Roy*.

On dit en ce ſens des pertes qu'on fait tomber ſur le dos de quelqu'un, que cela ira ſur ſes *coffres*.

COFFRE, en termes de Medecine, eſt le creux qui eſt dans le corps humain ſous le ſternon, & au deſſus du diaphragme, où eſt contenu le cœur, le poulmon, &c. Les playes qui entrent dans le *coffre* ſont difficiles à guerir. Les Chaſſeurs le diſent auſſi du corps de la beſte fauve qu'ils ont priſe.

COFFRE, ſignifie auſſi une biere où on met les corps pour les enterrer. Ce Foſſoyeur a fait payer tant pour le *coffre*.

COFFRE, en termes de Guerre, eſt un logement creuſé dans un foſſé ſec, couvert de ſoliveaux & de terre, & élevé de deux pieds au deſſus du foſſé, où il a des embraſures qui ſervent à repouſſer l'aſſiegeant, quand il vient à la contreſcarpe, & veut paſſer le foſſé. Il eſt large de 18. pieds, & profond de 6. à 7. C'eſt preſque la même choſe que la *caponniere*, ſi ce n'eſt que la caponniere ſe fait quelquefois au delà de la contreſcarpe plus glacis, & le *coffre* toûjours dans le foſſé, & occupe ſur le de largeur.

On dit auſſi, qu'on a jetté une choſe au *coffre* aux ordures, lors qu'on l'a abandonnée. On dit d'un homme qui fait mal une choſe, qu'il s'y entend comme à faire un *coffre*; ce qu'un Menuiſier de Nevers a dit agreablement de ſes Poëſies. On dit à la Cour, Piquer le *coffre*, pour dire, Attendre dans une garderobbe aſſis ſur un *coffre*.

COFFRER. v. act. Mettre quelqu'un en priſon. Il ſe dit figurément, comme ſi on l'enfermoit dans un coffre. Ce malheureux eſt à plaindre de ce qu'il s'eſt laiſſé *coffrer*.

COFFRET. ſ. m. Diminutif de *coffre*. Un *coffret* garni d'argent, où on met des rubans, des eſſences, des pommades, &c.

COFFRETIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend des coffres. Les *Coffretiers* Malletiers, ſont ceux qui font des coffres d'armée, des malles, des valiſes, des fourreaux de piſtolets. Les *Coffretiers* Bahutiers ſont d'un corps different, & ſont ceux qui font des coffres qui ſervent dans le ménage & dans la ville. Les *Coffretiers* ne peuvent vendre des eſtuis de piſtolet ni de chapeau où il y entre de la cire & poix reſine, mais ſeulement du cuir tel qu'il ſort de chez les Corroyeurs Baudroyeurs. Ce corps eſt nouveau & deſmembré depuis un ſiecle de celuy des Selliers.

C O G.

COGNE'E. ſ. f. Grande hache, inſtrument de fer tranchant, ayant un long manche de bois. Il ſert aux Bucherons à abattre du bois dans les foreſts, aux Charpentiers à le tailler dans le chantier. Eſope a fait une belle fable de Mercure & du payſan qui avoit perdu ſa *cognée*. Les Charpentiers appellent leurs grandes *cognées*, *eſpaules de mouton*, & les petites *hachereaux*.

COGNE'E, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt allé au bois ſans *cognée*, pour dire, Il eſt allé faire une affaire, & il n'a pas porté les choſes neceſſaires pour la faire reüſſir. On dit auſſi, Jetter le manche aprés la *cognée*, lors qu'on deſeſpere de faire reüſſir une affaire, & qu'on l'abandonne.

COGNE-FESTU. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne

donne à celuy qui ſe donne beaucoup de peine inutile. Il reſſemble à *cogne-feſtu*, il ſe tuë, & n'avance rien.

COGNER. v. act. Frapper fortement avec un marteau, ou autre inſtrument contondant. A force de *cogner*, on enfonce des clous dans du bois, un pieu dans la terre.

COGNER, ſignifie auſſi, Heurter, faire du bruit. *Cognez* à la porte, on vous ouvrira. les enfants prennent plaiſir à *cogner*, à faire du bruit.

COGNER, ſignifie auſſi, Battre ou bleſſer. Il s'eſt bleſſé en ſe *cognant* contre un volet, contre un mur, il s'eſt fait une boſſe.

On dit, Il vaudroit autant ſe *cogner* la teſte contre un mur, pour dire, que quelque ſoin que l'on prenne, on ne reüſſira point en quelque affaire.

Tous ces mots viennent du Latin *cuneus*, un *coin*. *Cogner* ſe dit comme *cuneum adigere*, *faire entrer un coin dans du bois*.

C O H.

COHERENCE. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit des propoſitions ou des diſcours qui ont quelque ſuitte, liaiſon & convenance les uns avec les autres. Tout ce livre n'eſt compoſé que de ſentences ou de fragments qui n'ont aucune *coherence* ni liaiſon les unes avec les autres. la fin de ſon diſcours en contredit le commencement, ils n'ont aucune *coherence* ni conformité. Ce mot vient du Latin *cohærentia*.

COHERITIER, IERE. ſ. m. & f. Qui partage avec un autre une ſucceſſion. Les procés naiſſent ordinairement entre pluſieurs *coheritiers*. Ce mot vient du Latin *cohæres*.

COHOBATION. ſ. f. Diſtilation pluſieurs fois reiterée d'une même matiere avec le ſuc qui en a eſté extrait. C'eſt une eſpece de circulation.

COHOBER. verb. act. Terme de Chymie. C'eſt, Faire digerer à feu lent deux liqueurs enſemble, ou bien un ſuc avec la matiere dont il a eſté extrait, & cela afin d'en diſſoudre les parties les plus eſſentielles & internes. Ce mot vient apparemment de *ſimul cubare*.

COHORTE. ſ. f. C'étoit chez les Romains un corps d'Infanterie compoſé de 500. hommes. Ce mot vient du Latin *cohors*.

COHORTE, ſignifie auſſi une bande de gens armez; mais il ne ſe dit gueres qu'en raillerie. On vit ſortir alors les badauts de Paris diviſez en pluſieurs *cohortes*.

COHUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois l'aſſemblée des Officiers de Juſtice, qui ſe faiſoit en certain lieu pour juger les procés, comme on voit dans les Ordonnances de l'Eſchiquier de Normandie de l'an 1383. On s'en eſt ſervi depuis pour ſignifier le lieu deſtiné à tenir la Juſtice dans des villages par des Juges pedanées, ainſi appellé *à coeunte multitudine*, ſelon Chopin. Du Cange croit qu'il vaut mieux le deriver du Latin *chaos*. Il vient pluſtoſt de *coui*, qui eſt un vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe. Menage témoige que *coua* a été dit autrefois pour *halle*. Or c'eſt dans les halles que ſe tiennent la plus-part des petites Juſtices. On appelle encore la *halle* & *cohuë de Quintin* en Bretagne, le lieu où ſe font les publications de Juſtice. Il y en a encore pluſieurs ſemblables en Poictou.

COHUË, ſe dit figurément des aſſemblées tumultuaires où il n'y a point d'ordre, où chacun parle en confuſion. On tenoit autrefois de belles conferences chez un tel, mais il y eſt venu tant d'impertinents, que cela eſt degeneré en *cohuë*.

COI.

COIGNASSE. ſ. f. Coin ſauvage, plus reveſche, plus petit & moins jaune que l'ordinaire.

COIGNASSIER. ſ. m. Arbre qui porte les coignaſſes. Les Jardiniers font deux ſortes d'entes, les unes ſur franc, & les autres ſur *coignaſſier*. Le *coignaſſier* ne devient gueres grand, à cauſe de la peſanteur de ſon fruit, qui fait pancher ſes branches vers la terre. Il eſt quaſi ſemblable au pommier, mais ſes feuilles ſont plus eſtroites, liſſées, charneuſes, plus dures & plus blanches à l'envers. Il jette une fleur blanche comme la roſe ſauvage, & à cinq feuilles. Les pommes de coin furent premierement apportées en Italie de Cydon ville de Candie: d'où vient que les Grecs & les Latins les ont appellées *mala cydonia*. Les meilleures eſpeces viennent de Nevers & d'Orleans. Le meilleur cotignac eſt de *coignaſſier*.

COIN. ſ. m. Angle ſolide, compoſé de deux ſurfaces inclinées l'une vers l'autre. Il ſe dit tant de l'angle exterieur, comme, le *coin* de la ruë, la borne eſt poſée ſur le *coin* de la maiſon, de la muraille; que de l'interieur, le *coin* d'une chambre, le *coin* de la cheminée. Ce mot vient de *cuneus*. Nicod. Ce qui a donné le nom au *coin* des monnoyes, *à cudendis monetis*.

COIN, ſe dit auſſi des pointes, des extremitez de quelque choſe. Ce Voyageur a vû les quatre *coins* du monde. j'ay fait les quatre *coins* de Paris, & le milieu, pour vous chercher. les Heretiques ont allumé la guerre aux quatre *coins* de la France. il y avoit des Officiers qui portoient les quatre *coins* du poile en cette pompe funebre.

COIN, ſe dit auſſi de l'une & l'autre extremité de l'œuil. Les fiſtules lacrymales viennent à un *coin* de l'œuil. il s'eſt apperceu qu'on luy faiſoit ſigne du *coin* de l'œuil. il regarde les gens du *coin* de l'œuil, pour dire, avec envie, avec meſpris.

COIN, ſe dit auſſi de quelque lieu eſgaré & ſolitaire. Il a été aſſaſſiné au *coin* d'un bois. ce prodigue mourra quelque jour au *coin* d'un bled.

COIN, ſignifie encore un lieu retiré, caché, étroit. Il a eu tant de peur des Archers, qu'il s'eſt allé cacher dans un *coin*. il m'a demandé un petit *coin* de mon logis pour mettre ſes hardes. on le vint chercher dans tous les *coins* & recoins du logis. On dit d'un homme qui n'a point vû le monde, qu'il n'a bougé du *coin* de ſon feu.

On dit à la Paume, qu'un homme tient bien ſon *coin*, quand il ſçait bien ſouſtenir & renvoyer les coups qui viennent de ſon coſté. Et figurément on dit, qu'un homme tient bien ſon *coin* dans une converſation, dans un pourparler d'affaires, quand il parle juſte & à propos lors que ſon tour vient de parler.

COIN, ſe dit auſſi de pluſieurs ornements qu'on met à diverſes choſes. Il a fait mettre des *coins* d'argent à cette caſſette, à cette table, à cette paire d'Heures, pour dire, des plaques d'argent aux extremitez. Il a fait broder les *coins* de ſon bas de ſoye: c'eſt l'endroit qui eſt vers la cheville du pied, où l'eſtame, le tiſſu ſe diviſe. Il a été obligé de prendre des *coins*, à cauſe que ſes cheveux ſont trop courts: ce ſont des cheveux poſtiches, que les hommes mettent pour faire paroiſtre leurs cheveux plus longs; & que les femmes portoient autrefois pour retrouſſer & enfler leurs coeffures.

COIN, en termes de Manege, ſe dit des quatre dents du cheval ſituées entre les mitoyennes & les crocs, qui pouſſent lors que le cheval a quatre ans & demi.

COINS, ſe dit auſſi des quatre angles, extremitez ou lignes de la volte, lors que le cheval travaille en quarré. Ce cheval a fait les quatre *coins*.

COINS, ſignifie dans les Mechaniques, une piece de bois,

Digitized by Google

bois ou de fer fort aiguë, qui ſert à fendre, preſſer, ou élever d'autres corps. Le *coin* eſt le ſecond principe des Mechaniques, qui a la force de deux leviers inclinez l'un vers l'autre, & qui agiſſent à droit & à gauche. Les plus gros arbres ſe fendent avec des *coins*. Les coignées, couteaux, & autres inſtruments fendans & tranchans n'agiſſent que par la vertu du *coin*. Les Canoniers ont des *coins* de mire, qui ſont des pieces de bois minces par un bout, & eſpaiſſes par l'autre, qui ſervent à élever les canons juſqu'au point qu'ils deſirent. Les Menuiſiers, les Tonneliers, ont des *coins* pour ſerrer ou preſſer les chaſſis, les cerceaux, & autres ouvrages. Les Imprimeurs chaſſent des *coins* dans leurs formes pour les ſerrer & tenir en eſtat. Les Maçons ont auſſi des *coins* ou cales ſur leſquelles ils poſent leurs pierres.

COIN, en termes de Monnoye, eſt le morceau de fer trempé & gravé qui ſert à marquer, à frapper les monnoyes, les medailles, les jettons. On change tous les ans les *coins* des monnoyes. cet eſcu eſt marqué d'un faux *coin*.

On appelle auſſi *coin*, le poinçon, la marque qu'on met ſur la vaiſſelle d'argent, ou d'eſtain. Cette aiguiere d'argent eſt du *coin* ou du poinçon de Paris. ce Maiſtre Potier d'eſtain a un tel *coin*, une telle marque. chaque maiſtre eſt obligé de porter ſon *coin*, de laiſſer une empreinte de ſa marque ſur une table au Greffe de la Cour des Monnoyes, à l'égard des Orfevres; ou au Greffe de la Police à l'égard des autres ouvriers.

On appelle auſſi un *coin de beurre*, une livre, ou demie-livre de beurre, qui eſt de figure platte & pointuë par les deux bouts.

On dit figurément d'un homme qui a pluſieurs bonnes qualités, qu'il eſt marqué au bon *coin*.

COIN, eſt auſſi une eſpece de fruit à pepin, gros, cotonneux & pierreux, qui eſt de la figure d'une poire, & qui jette une odeur tres-forte quand il eſt enfermé. On fait cuire des *coins* ſous la cendre. le cotignac ſe fait de *coins*. On dit d'un malade de la jauniſſe, qu'il eſt jaune comme un *coin*. En Latin *cydonium*, *cotoneum malum*. L'arbre qui le porte s'appelle *coignaſſier* ou *coignier*.

COINT, INTE. adj. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois des perſonnes belles, agreables, ajuſtées. Il y avoit pluſieurs Dames à cette aſſemblée toutes *cointes* & jolies. Il eſt hors d'uſage. Ce mot venoit de *cultus*, qui ſignifioit *beau*, *galant*, *ajuſté*, *propre*. Du Cange le derive de *comptus*, & dit que *cointiſe* eſtoit autrefois un habit propre, galant & leger. Mais il vient plûtoſt de *coant*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *beau* & *joli*.

COIREAUS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie des bœufs ſortans de l'engrais, dont il eſt fait mention dans Rabelais & autres Auteurs.

COIT. ſ. m. Terme de Medecine. Accouplement du maſle avec la femelle pour la generation. La nature a invité les animaux au *coit* par le plaiſir, afin de conſerver l'eſpece. les grenouilles ſont 40. jours dans le *coit*. les papillons ſont 130. vibrations d'ailes dans le *coit*, à ce que diſent Bartholin & le Journal d'Angleterre. Ce mot vient du Latin *coitus*, qui ſignifie le même.

COITE. ſ. f. Lit de plume. Ce mot vieillit, & ne ſe dit que des lits de pauvres gens, qui n'ont pas moyen d'enfermer la plume de leurs lits dans du coutil, mais qui n'y mettent que de la toile. Les Anciens l'ont dit tant des lits de plumes que des matelas. Nicod derive ce mot du Grec *koition*, qui ſignifie un *lit*. Menage le derive de *culcita*, qui eſt le veritable mot Latin, pour lequel on a dit par corruption *culcitra*. Pline dit que les *coites* ſont de l'invention des Gaulois & habitans de Cahors. Ce mot a auſſi ſignifié autrefois *faye* ou *robbe*.

COL.

COL. Voyez *Cou*.

COLCOTAR. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt le marc qui reſte dans la cornuë aprés la diſtillation du vitriol. On l'appelle auſſi *terre damnée*, ou *caput mortuum*.

COLE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie *bile*. On le dit encore en cette phraſe, Chaude *cole*, qui ſignifie, Bile eſmeuë; & vient de *colera*.

COLERA MORBUS. ſ. m. Deſgoegement de bile fort ſubit, qui donne un grand devoyement par haut & par bas, qui eſt ſi dangereux, qu'on l'appelle autrement un *trouſſe-galand*. Il procede d'une continuelle indigeſtion des viandes. Cette maladie eſt ainſi appellée, à cauſe qu'elle fait ſortir la bile fort violemment par haut & par bas, ſelon Galien & Celſe; ou parce que la matiere eſt inceſſamment jettée hors des inteſtins, qu'on appelloit autrefois *cholades*.

COLERE. ſ. f. Emotion de l'ame, fougue, impetuoſité des animaux, qui les fait agir & s'emporter contre ce qui les offence. C'eſt une vertu aux hommes de ſçavoir arreſter les tranſports de leur *colere*. c'eſt la brutalité des animaux qui les fait ſuivre les mouvements de leur *colere*.

COLERE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Il n'y a rien de ſi affreux que de voir la mer en *colere*, pour dire, eſmeuë, agitée. ce cheſne n'a pû reſiſter à la *colere* des vents, à l'effort de la tempeſte.

On dit auſſi quand le tonnere gronde, que le Ciel eſt en *colere*, que Dieu eſt en *colere* contre les pecheurs, quoy qu'il ſoit exempt de paſſions, quand ſa juſtice l'oblige à punir les crimes des hommes.

COLERE. adj. m. & f. Qui eſt bilieux, fougueux, emporté, eſmeu de paſſion contre ce qui le choque. Les gens *coleres* ſont en danger de s'attirer de meſchantes affaires.

On dit d'un grand mangeur, qu'il eſt venu deſcharger ſa *colere* ſur ce paſté, ſur ce jambon, &c. pour dire, qu'il mange de bon courage & avidement.

COLERET. ſ. m. Terme de Marine, eſt un filet que deux hommes traiſnent en mer auſſi avant qu'ils y peuvent entrer ou prendre pied, dont on ſe ſert ſur les coſtes de Normandie.

COLERIQUE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet à la colere, qui a un temperamment qui le porte à la colere. Il y a des animaux qui ſont doux, d'autres naturellement *coleriques*.

COLIFICHET. ſ. m. Petit morceau de papier, de carte, de parchemin, couppé proprement avec des ciſeaux, repreſentant diverſes figures ou deſſeins qu'on colle enſuitte ſur du bois, du velours, &c. Les eſcoliers, les Religieuſes employent leur temps de reſte à faire des *colifichets*.

COLIFICHET, ſe dit auſſi des petites pieces & de peu de valeur qu'on trouve dans les cabinets des pauvres curieux. Il n'y a point de tableaux, de pieces de prix dans ce cabinet, ce ne ſont que des *colifichets*.

COLIFICHET, ſe dit auſſi des petits ornements qu'on met dans des ouvrages d'Architecture. Les baſtiments Gothiques, leurs corniches, ne ſont chargés que de *colifichets*, n'ont point de ces grands ornements à la Greeque.

COLIN MAILLARD. Jeu d'enfans où on bande les yeux à l'un de la trouppe, qui eſt obligé d'attraper quelqu'un des autres à taſtons pour le mettre en ſa place.

COLIQUE. ſ. f. Maladie fort douloureuſe qui ſe forme dans les inteſtins par des flatuoſitez, ou par la bile eſmeuë & dilatée. Le propre ſiege de la *colique* eſt au boyau

Digitized by Google

boyau nommé *colon*. Elle eſt cauſée par quelque humeur peccante, retenuë là par l'obſtruction des excrements deſſechez & endurcis. La *colique humorale* eſt cauſée d'humeurs phlegmatiques, ou bilieuſes, acres & mordicantes. La *colique* cauſée de pituite vitrée, groſſe & viſqueuſe, n'adhere pas ſeulement au colon, mais le racle, deſchire & perce comme un foret, & eſt ordinairement fixe, provoque nauſée & vomiſſement, avec de grandes douleurs. La *colique venteuſe* eſt vagabonde, & ne s'arreſte point en un lieu. Le vent qui l'engendre eſtend violemment l'inteſtin où il eſt enfermé. La *colique de miſerere* ſe forme dans les boyaux greſles par un repli de boyaux, qui empêche le paſſage des excrements, qu'on rend quelquefois par la bouche. Les Medecins l'appellent *volvulus* ou *ileos*, ou *paſſion iliaque*. Voyez *Iliaque*. La *nephretique* ſe ſent particulierement ſur les reins; & eſt ainſi nommée, parce qu'en Grec le rognon s'appelle *nephros*. Elle procede ordinairement d'une pierre ou gravier deſcendu aux reins, qui cauſe une grande douleur à la hanche & aux lombes. Ce mot vient du Grec *kolon*, qui eſt un inteſtin.

COLIQUE, ſe dit auſſi d'un os de poiſſon qu'on enchaſſe en or ou argent, & qu'on pend au cou des enfants ſujets à la *colique*.

COLLATERAL. adj. Qui eſt à coſté. Il ne ſe dit gueres que des vents qui ſoufflent à coſté de ceux qui ſont dans les points cardinaux de l'Horiſon, comme le Nord-Eſt, Sud-Eſt, Nord-Oueſt, Sud-Oueſt, & de leurs ſubdiviſions. un vent *collateral*. Ce mot vient du Latin *collateralis*.

COLLATERAL, ALE, ſe dit au figuré d'un parent qui n'eſt point au rang des aſcendans, ni deſcendans, mais qui eſt comme à coſté, tel que ſont les oncles, tantes, nepveux, niepces, couſins, couſines. On dit au plurier les *collateraux* au ſubſtantif.

On appelle en Genealogie, la *ligne collaterale*, celle qui eſt au coſté de la directe, où ſont les couſins, nepveux, oncles, tantes, &c.

COLLATEUR. ſ. m. Celuy qui donne des Benefices, qui y pourvoit. Le Pape eſt le *Collateur* de tous les Benefices par prevention, & ſur la nomination des Patrons. Les Evêques & les Prelats s'appellent les *Collateurs ordinaires*. Le Roy eſt *Collateur* de plein droit des Benefices en Regale, des Benefices Conſiſtoriaux. Ce mot & ſes ſuivans viennent de *collator*, *collatitius*, *collatio*.

COLLATIF, IVE. adj. Benefice qui peut eſtre conferé. La deſſerte de la Chapelle de ce chaſteau n'eſt pas un Benefice *collatif*, ce n'eſt qu'une preſtimonie. Un Benefice électif *collatif*, eſt un Benefice que ceux qui éliſent conferent en même temps, ſans avoir beſoin d'autre proviſion ni confirmation.

COLLATION. ſ. f. Tiltre, proviſion d'un Benefice. Ce Chanoine a eu ſa *collation* du Pape; ſa partie a eu ſa *collation* de l'Evêque: la queſtion eſt de ſçavoir quelle eſt la meilleure *collation*.

COLLATION, ſignifie encore, le droit, la puiſſance de conferer. Les Abbayes de Marmontier, Clugni, St. Jouin ſur Marne, ſont les Benefices qui ont les plus belles *collations*. La *collation* du Pape eſt reconnuë par toute l'Egliſe Catholique.

COLLATION, en termes de Palais, ſignifie la repreſentation d'une copie à ſon original, pour voir ſi elle eſt conforme, & l'acte qui en rend témoignage, que donne la perſonne publique qui a pouvoir de le faire. Ainſi on met au bas d'une copie, *Collation* a été faite de cette copie à ſon original par moy Notaire ſouſſigné, ce fait rendu. Quand le Notaire declare qu'il en a la minute entre les mains, la *collation* vaut un original.

COLLATION, eſt auſſi le repas qu'on fait les jours de jeûne, au lieu du ſouper, & où on ne doit manger que des fruits. *Collation* eſt auſſi le petit repas qu'on fait en haſte en paſſant, quand on n'a pas le loiſir de s'arreſter. Voulez-vous prendre un doſt de vin, faire une petite *collation*? *Collation* eſt encore le repas qu'on fait entre le diſner & le ſouper, que les enfans appellent *gouſter*. *Collation* eſt auſſi ce qu'on prend en allant coucher, un doit de vin, & des confitures. *Collation* eſt pareillement un ample repas qu'on fait au milieu de l'aprés-dinée, ou la nuit. Il y aura chez le Roy bal, ballet, & *collation*. On a ſervi une *collation* lardée, où il y avoit de la viande & des fruits, qu'on appelle autrement un *ambigu*. La nuict on l'appelle à la ville *reveillon*, à la Cour un *medianoche*. Ce mot vient de *collatio*, dont les Latins ont uſé en cette ſignification, en parlant des ſobres repas des Eccleſiaſtiques faits aux jours de jeuſne à l'iſſuë des conferences qu'on faiſoit dans les Monaſteres aprés Veſpres, avec des harangues à l'honneur du Saint dont on ſolemniſoit la Feſte. Paſquier. Par la même raiſon Du Cange le derive de *collocutio* ou *conference*. Ce mot s'eſt depuis eſtendu à tous les autres repas qu'on fait depuis diſner.

COLLATIONNER. v. act. Donner la collation d'un Benefice. Il n'eſt en uſage que dans cette phraſe. L'Ordre de Citeaux diſne bien, mais il *collationne* mal, pour dire, que les Abbayes de cet Ordre ont de grands revenus, mais qu'ils ont peu de Benefices en dependants dont ils puiſſent faire la collation.

COLLATIONNER, ſignifie ordinairement, Mettre une copie devant ſon original, & les comparer pour voir s'ils ſont conformes. Tous les anciens tiltres ne ſont que des *vidimus*, & des copies *collationnées*. Maintenant on n'adjouſte point de foy aux copies qu'on n'a pas *collationné* parties preſentes ou appellées.

COLLATIONNER, en fait de Librairie, eſt, Verifier s'il ne manque point de feuillets à un livre, ſoit par les ſignatures à l'égard des cahiers, ſoit par les chiffres à l'égard des feuillets.

COLLATIONNER, ſignifie auſſi, Faire ce petit repas qu'on appelle *collation*. Il eſt difficile de ſouper, quand on a bien *collationné*.

COLLATIONNÉ, ÉE. part. & adj.

COLLE. ſ. f. Ce qui ſert à joindre, à attacher du papier, du parchemin, du cuir ſur du bois, ſur de la pierre ou autre matiere ſemblable. La *colle* ordinaire ſe fait avec de la farine detrempée & cuitte avec de l'eau. Elle ſert aux Relieurs, Imagers, Selliers, Cordonniers, Vitriers. Ce mot vient du Grec *colla*. Nicod.

La *colle de gant* ſe fait avec des rogneures de gant ou de parchemin bien trempées dans l'eau, & bouillies, qui ſert particulierement aux Doreurs ſur bois, & qui peut ſervir de vernis.

COLLE FORTE, eſt celle qui ſe fait avec pieds & peaux de bœuf qu'on fait macerer quelque temps, puis bouillir fort long-temps juſqu'à ce que la chair devienne liquide. On la paſſe à travers d'un gros linge, & on la jette ſur une pierre platte où elle ſe congele, & on la couppe par morceaux. On l'appelle en quelques lieux *colle de cerf*; & Matthiole dit qu'il s'en fait du cuir de toutes ſortes de beſtes à quatre pieds. La meilleure eſt celle qui vient du taureau, qui eſt blanche & claire, & qui ſe fait en l'Iſle de Rhodes. Elle ſert aux Menuiſiers pour coller & joindre leur bois, ou les ornements de gros carton. Il eſt deffendu par pluſieurs ſtatuts d'Artiſans, d'employer de la *colle forte* faite avec des rogneures ou parures de cuir. Il y a auſſi de la *colle à miel*, dont ſe ſervent les Doreurs, qu'ils appellent *bature*. On dit auſſi d'un homme enrhumé qui crache beaucoup, qu'il crache de la *colle*.

COLLE DE POISSON, eſt une colle qui ſe fait du ventre des poiſſons cetacées ou de baleines, que les Grecs & les Latins ont nommé *ichthyocolla*, comme ils ont appellé

Digitized by Google

pellé le borax *chryſocolla*, & le ciment & maſtic *lythocolla*. Les Cabaretiers mettent de la *colle de poiſſon* dans le vin.

COLLE, ſignifie parmi le peuple, une bourde, une menterie. Ce laquais luy a fiché la *colle*, pour dire, luy a dit une deffaite, une choſe fauſſe.

COLLECTE. ſ. f. Levée des tailles, ou autres impoſitions dans une Parroiſſe. Ce payſan a fait la *collecte* des tailles cette année, il a bien payé les deniers de ſa *collecte*. Ce mot vient du Latin *collecta*, qui vient du verbe *colligere*, *ramaſſer*.

COLLECTE, ſe dit auſſi de l'étenduë des lieux où ſe doit faire cette levée. Un tel hameau eſt encore de la *collecte* d'une telle Parroiſſe, ſa *collecte* s'eſtend juſque là.

COLLECTE, eſt auſſi une queſte de deniers qui ſe payent volontairement, ou qu'on donne par aumoſne. Les Dames de la Parroiſſe ont fait la *collecte* des aumoſnes qu'on donne pour les pauvres honteux.

COLLECTE, ſignifie auſſi une oraiſon qui ſe dit à la Meſſe aprés l'Offerte, *eò quòd colligantur oblationes*. On a auſſi appellé autrefois *collecte*, le ſacrifice de la Meſſe, à cauſe que le peuple étoit aſſemblé pour l'entendre. On tient que les Papes Gelaſe & Gregoire le Grand ont été les inventeurs des *collectes*.

COLLECTEUR. ſ. m. Celuy qui eſt nommé par les habitans d'une Parroiſſe pour aſſeoir & lever la taille. Les habitans ſont contraints ſolidairement, faute d'avoir nommé des Aſſéeurs & *Collecteurs*.

COLLECTIF. adj. maſc. Terme de Grammaire. Mot qui deſigne une multitude, encore qu'il ſoit au ſingulier. *Trouppe*, *compagnie*, *armée*, ſont des noms *collectifs*.

COLLECTIVEMENT. adv. D'une maniere collective. L'homme en general ſe prend *collectivement*, ſans conſiderer les individus.

COLLECTION. ſ. f. Recueil qu'on fait des plus beaux paſſages qu'on trouve dans les Auteurs, ou des endroits qui ſervent à quelque deſſein qu'on a entrepris. Il eſt fort utile aux jeunes gens de faire beaucoup de *collections* pour ſoûlager leur memoire.

COLLECTION, ſe dit auſſi d'un recueil, d'une compilation de pluſieurs ouvrages. Ce Libraire a fait imprimer la *Collection* des ouvrages d'Eraſme, de Cardan, de Gaſſendi. le *ſpicilegium* du Pere d'Achery eſt une *Collection* de pluſieurs pieces curieuſes de l'antiquité. les *Collections* Mathematiques de Pappus Alexandrinus.

COLLEGE. ſ. m. Nom qu'on donne à l'aſſemblée de certains corps ou ſocietez. Les Romains avoient le *College* des Augures. Les Chrétiens ont le *College* des Cardinaux, qu'on nomme autrement le *Sacré College*. Les Allemands ont le *College* des Electeurs. Il y a trois *Colleges* dans l'Empire, le *College* Electoral, le *College* des Princes, & le *College* des Villes Imperiales. La Chancelerie a le *College* des Secretaires du Roy. Il y avoit autrefois le *College* des 120. le *College* de Navarre, &c. maintenant ils ſont tous reünis. Ce mot vient, ſelon Papias, *à ſocietate collegarum*, c'eſt à dire, de pluſieurs perſonnes conſtituées en la même dignité.

COLLEGE, ſe dit auſſi d'un lieu public & doté de certains revenus, où l'on enſeigne les Lettres divines & humaines. L'Univerſité de Paris conſiſte en 30. *Colleges*, le *College* Royal, le *College* des Jeſuites, le *College* de Navarre, &c.

COLLEGE, ſe dit auſſi d'un lieu fondé pour y entretenir quelques pauvres garçons, & leur donner moyen d'étudier, ſous le nom de *bourſiers*. Ils ſont conduits par un Principal, ſans qu'il y ait aucun exercice, ni Profeſſeurs, comme le *College* de Fortet, de M. Gervais.

On dit d'un homme qui fait paroiſtre une ignorance groſſiere, qu'il a bien perdu ſon temps au *College*. On dit auſſi, qu'une choſe ſent le *College*, quand elle eſt faite ou dite d'une maniere pedanteſque.

COLLEGIAL, ALE. adj. Qui ſent le College. Cette façon d'agir, de parler, eſt fort *collegiale*, c'eſt à dire, ne tient point de l'air du beau monde.

On appelle auſſi une *Egliſe Collegiale*, une Egliſe où il n'y a point de Siege Epiſcopal, & qui eſt deſſervie par des Chanoines. St. Martin de Tours n'eſt qu'une *Egliſe Collegiale*.

COLLEGUE. ſ. m. Compagnon en même Magiſtrature. On le dit proprement des Conſuls Romains. C'étoit ſon *Collegue* au Conſulat. Ce mot vient du Latin *collega*.

On le dit auſſi de celuy qui eſt aſſocié ou commis avec un autre dans le même employ. On envoya un tel Seigneur Plenipotentiaire pour la paix, mais on luy donna deux *Collegues*.

COLLER. v. act. Enduire une choſe de colle, l'attacher, la faire tenir à une autre avec de la colle. Il faut bien *coller* cette toile avant que de l'imprimer. il ne faut *coller* cette image que par les coins.

COLLER, au paſſif, ſignifie auſſi, S'attacher fortement à quelque choſe, demeurer long-temps en un même état. Ce cavalier eſt ſi ferme à cheval, qu'il ſemble *collé* ſur la ſelle. cet homme eſt ſi ſtudieux, qu'il ſemble eſtre *collé* ſur ſes livres. cet amoureux a eu long-temps la bouche *collée* ſur les mains de ſa maiſtreſſe.

COLLÉ, ÉE. part. & adj.

COLLERETTE. ſ. f. Sorte de petit collet que les femmes portent pour ſe couvrir la gorge, & ſur tout les payſannes & les femmes de baſſe condition.

COLLET. ſ. m. Partie de l'habillement qui joint le cou, qui ſe met autour du cou. On le dit premierement du haut d'un pourpoint qui entoure le cou. Un *collet* de chemiſe. Un *collet* de manteau, eſt un morceau de drap qui regne ſur le manteau le long des eſpaules. Ce mot vient du Latin *collare*.

COLLET, eſt auſſi un ornement de linge qu'on met ſur le *collet* du pourpoint pour la propreté. A l'égard des hommes, on l'appelle *rabat*. A l'égard des femmes, elles n'en portent plus, mais elles avoient cy-devant des *collets* montés qui étoient ſoûtenus par des cartes, de l'empois, & du fil de fer. On appelle encore une vieille femme critique, un grand chaperon, un *collet monté*.

En ce ſens on appelle *Petit collet*, un homme qui s'eſt mis dans la reforme, dans la devotion, parce que les gens d'Egliſe portent par modeſtie de petits *collets*, tandis que les gens du monde en portent de grands ornés de points & de dentelles. Et quelquefois il ſe dit en mauvaiſe part des hypocrites qui affectent des manieres modeſtes, & ſur tout de porter un petit *collet*.

COLLET, ſe prend quelquefois improprement pour le cou même. Ces Archers ont pris cet homme au *collet*. ce maſtin ſaute au *collet* des voleurs. il s'eſt jetté à leur *collet*. On le dit auſſi de ceux qu'on preſſe vivement. Je l'ay pris au *collet*, il ne m'a pû refuſer ce que je luy demandois.

On dit auſſi, qu'on preſtera le *collet* à quelqu'un, tant au propre, pour dire, qu'on ſe battra contre luy corps à corps; qu'au figuré, pour dire, qu'on luy tiendra teſte en toutes ſortes de diſputes & de conteſtations. On dit en ce ſens, quand quelqu'un a fait une bonne affaire, Ce ſont cent piſtoles qui luy ſautent au *collet*. Et figurément on dit d'une raiſon deciſive, qu'elle prend le lievre au *collet*, c'eſt à dire, qu'on n'y peut répondre.

COLLET, en termes de Chaſſe, eſt un petit filet de corde tendu dans des hayes ou paſſages eſtroits avec un nœud coulant, dans lequel les lievres, les lapins, & autre gibier ſe prennent, & s'eſtranglent, quand ils y paſſent. Les *collets* ſont deffendus par les Ordonnances de Chaſſe.

COLLET, en termes d'Artillerie, eſt la partie du canon compriſe entre l'aſtragale & le bourrelet, où le

metail eſt le moins eſpais. Les Orfevres diſent auſſi, le *collet* de pied d'une aiguiere, d'un flacon, & autres vaiſſeaux, c'eſt à dire, la partie par où ils ſont attachés à leur pied.

On dit auſſi le *collet* d'une caſſolette, ou d'autres ouvrages, le cordon, ou autre ornement qui eſt quelquefois ouvragé, godronné, & renverſé, qu'on met en differents endroits de la piece fabriquée.

COLLET DE VEAU, *Collet de mouton*, eſt la partie de ces animaux qui contient les coſtes, & de deſſus laquelle on leve l'épaule. Le *collet de veau* comprend le quarré, le bout ſaigneux, & la poitrine.

COLLET, ou *Colletin de buffle*, eſt une peau de buffle preparée, qui fait une eſpece de juſtaucorps ſans manches. C'eſt un veſtement pour les cavaliers, qui leur ſert d'ornement & de deffenſe.

COLLET, ſe dit auſſi chez les Artiſans, de l'endroit d'une penture dans lequel entre le gond; & en pluſieurs choſes, de ce qui eſt le plus haut & éminent, comme d'un chandelier, d'un violon, &c.

COLLETER. v. act. Se battre corps à corps, ſe prendre au collet, pour tâcher de ſe renverſer.

COLLETER, en termes de Chaſſe, ſignifie auſſi, Tendre des collets pour prendre du gibier. L'Ordonnance deffend de *colleter* à peine d'amende.

COLLETÉ. adj. en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qui ont des colliers d'un eſmail different.

COLLETIN. ſ. m. Pourpoint ſans manches. On le dit particulierement des *colletins* de buffle.

COLLIER. ſ. m. Ornement que les femmes portent à leur cou, fait d'un tour de choſes precieuſes enfilées. Un *collier* de perles fines, un *collier* d'ambre, un *collier* de corail. Ce mot vient du Latin *collare*.

COLLIER, eſt auſſi un ornement particulier que portent les Chevaliers des Ordres Militaires, qui s'étend bien avant ſur leur manteau, & dont ils mettent la figure autour de leurs armes. C'eſt une chaiſne d'or eſmaillée ſouvent avec pluſieurs chiffres, au bout de laquelle pend une croix, ou une autre marque de leur Ordre. Le *collier* du St. Eſprit, de St. Michel, de St. Lazare. Maximilien a été le premier des Empereurs qui ait mis un *collier* d'Ordre autour de ſes Armes, étant devenu Chef de celuy de la Toiſon; & en France, c'eſt Louïs XI. qui le premier a entouré ſes Armoiries du *collier* de l'Ordre qu'il avoit inſtitué.

COLLIER, eſt auſſi un cercle de fer, ou de cuir, ou chaiſne que portent les eſclaves, les Mores, les chiens pour les attacher, ou marquer leur ſervitude. Cet homme a été dix ans eſclave, on voit encore la marque de ſon *collier*. les Grands Seigneurs ont des Mores auxquels ils mettent des *colliers* d'argent. les petits chiens ont des *colliers* de cuir garnis de ſonnettes pour empêcher qu'ils ne ſe perdent. les chiens qui vont à la chaſſe au loup ont de gros *colliers* garnis de clous, pour empêcher que le loup ne les eſtrangle.

En ce ſens on appelle au propre, Un *chien au grand collier*, un chien d'attache, ou un chien qui conduit les autres; & figurément il ſe dit d'un habile homme qui a du credit en ſa compagnie, & qui entraîne les autres en ſon opinion. Scarron a auſſi parlé fort plaiſamment,

> De ces Auteurs au grand *collier*,
> Qui penſent aller à la gloire,
> Et ne vont que chez l'Epicier.

On appelle auſſi un *collier* de More, un utencile de table fait en forme de *collier* de More, qui ſert à élever ou porter un plat, ou une aſſiette volante.

On appelle à la boucherie, *collier de bœuf*, une partie de l'eſpaule de bœuf, qui contient le premier & le ſecond travers, & la jouë du bœuf, dont le premier morceau contient la veine graſſe, qui eſt fort recherché.

On appelle en Architecture, *colliers de perles*, ou d'*olives*, de petits ornemens qui ſe mettent au deſſous des oves, qu'on appelle autrement *patenaſtres*.

COLLIER DE CHEVAL, eſt une piece de bois & de cuir rembourrée, qu'on paſſe autour du cou des chevaux de charrette, de coche, de labour, où on attache les traits pour tirer la charrette, le coche, la charruë. Et on appelle un cheval franc du *collier*, un cheval qui eſt prompt à tirer ſans le ſecours du fouët.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme eſt franc du *collier*, lors qu'il ſert promptement ſes amis, qu'il embraſſe leur querelle franchement & ſans marchander, ni ſe faire prier.

On appelle proverbialement, *collier de miſere*, le travail penible qui eſt l'occupation ordinaire de quelqu'un. Ainſi on dit, Aprés s'être bien diverti, il faut aller reprendre le *collier de miſere*, pour dire, ſon travail accouſtumé. Quelques-uns appellent auſſi le mariage, le *collier de miſere*.

COLLIER, en termes de Marine, eſt une groſſe corde que l'on met en rond comme une boucle pour y amarrer l'étay.

COLLIGER. v. act. Ramaſſer, recueillir, extraire. Il ne ſe dit principalement que des livres & des ouvrages. Ce Sçavant a *colligé*, a ramaſſé tout ce qu'il a pû trouver des ouvrages de Raymond Lulle. cet écolier a extrait, a *collige* tous les plus beaux paſſages de St. Auguſtin.

COLLIGER, ſignifie auſſi en termes de l'Eſcole, Conclurre, induire, fonder un raiſonnement. De tout ce qui a été dit, nous pouvons *colliger* qu'il ne ſe faut point fier aux promeſſes de ce monde.

COLLIGÉ, ÉE. part. & adj.

COLLINE. ſ. f. Petite coſte élevée au deſſus de la plaine. Les vignobles ſont ordinairement ſur les *collines*. On a fait ce baſtiment ſur la *colline* pour avoir l'avantage de la veuë, & le moyen d'y faire des terraſſes. Ce mot vient de *collina*, diminutif de *collis*. Menage.

On dit proverbialement, qu'un homme a gagné la *colline*, pour dire, qu'il a pris la fuitte, qu'il s'eſt mis en lieu de ſeureté.

COLLIQUATION. ſ. f. Terme de Pharmacie. Action par laquelle on mêle enſemble deux ſubſtances ſolides qui ſe peuvent rendre liquides par la fuſion, ou par la diſſolution, comme la cire par la chaleur, les gommes par l'humidité. Ce mot vient du verbe Latin *liquare*, *colliquare*.

COLLISE'E. ſ. m. Amphiteatre qui a été baſti à Rome par Titus, où on voyoit autrefois des ſtatuës qui repreſentoient toutes les Provinces de l'Empire, au milieu deſquelles étoit celle de Rome, qui tenoit à la main une pomme d'or, comme témoigne Ugution.

COLLISION. ſ. f. Terme dogmatique. Choc, frottement de deux corps qui ſe fait avec violence. La *colliſion* des caillous engendre du feu. la *colliſion* des nuées eſt cauſe de l'éclat du tonnerre. Ce mot vient du verbe *colludere*.

COLLITIGANT, ANTE. adj. Qui plaide contre un autre. Ce Benefice eſt contentieux entre cinq ou ſix *collitigants*. il y a ſouvent de la collufion entre les parties *collitigantes*.

COLLOCATION. ſ. f. Action, jugement par lequel on colloque, on met en un certain ordre, en un certain rang, en un certain lieu. Les creanciers mis en ordre ſont payez ſuivant leur *collocation*. la *collocation* eſt d'un tel jour. il a obtenu ſentence de *collocation*, un tel perſonnage eſt beatifié, on pourſuit en Cour de Rome ſa *collocation* au nombre des Saints.

COLLOQUE. ſ. m. Conference, diſpute entre perſonnes ſçavantes pour terminer un point de Religion. On ne s'eſt ſervi de ce mot que pour le *Colloque* de Poiſ-

ſi,

Digitized by Google

ſi, qui fut fait en l'année 1561. pour tâcher à reünir les Calviniſtes à l'Egliſe Romaine, & où Theodore de Beze aſſiſta.

On le dit auſſi odieuſement des conferences inutiles. Aprés bien des entrevuës pour terminer cette affaire, tous ces *colloques* n'ont abouti à rien.

COLLOQUE, en termes de College, ſe dit de certains Dialogues & Entretiens qui ſervent à apprendre le Latin aux écoliers. Les *Colloques* d'Eraſme, de Mathurin Cordier.

COLLOQUER. v. act. Placer. Il avoit de l'argent à mettre en rente, mais il l'a mal *colloqué*, il l'a donné à un inſolvable.

COLLOQUER, ſignifie auſſi, Mettre en rang, en ordre. Dans les inſtances d'ordre on *colloque* les creanciers ſuivant leur hypotheque, ſuivant leur privilege. cet homme a été *colloqué* utilement, c'eſt à dire, il y a eu du fonds ſuffiſant ſur le prix de la choſe venduë pour le payer.

On dit en ce ſens, On l'a *colloqué* au nombre des Saints, pour dire, On l'a canoniſé. En Aſtronomie, On a *colloqué* Saturne dans la plus haute region des Planetes. En Logique, Sous quelle Categorie *colloquez*-vous une choſe? En Morale, En quel rang *colloquez*-vous une telle vertu, un tel Capitaine?

COLLOQUER, ſignifie auſſi, Eſtablir. Ce Financier a bien *colloqué* tous ſes enfants; il a *colloqué* ſa fille, il l'a mariée à un Preſident; il a *colloqué* ſon fils dans une telle charge.

COLLOQUÉ, ÉE. part. & adj.

COLLUDER. v. n. Terme de Palais. S'entendre avec quelque partie plaidante au prejudice d'une tierce perſonne. Les confidentnaires *colludent* enſemble pour oſter le Benefice à un legitime titulaire.

COLLUSION. ſ. f. Intelligence de deux parties qui plaident en fraude d'un tiers. La *colluſion* en matiere Beneficiale eſt un genre de vacance, une incapacité pour tenir un Benefice. Il y a un titre dans le Droit *de colluſione detegendâ*.

COLLUSOIRE. adj. m. & f. Ce qui ſe fait par intelligence dans la pourſuitte d'un procés au prejudice d'un autre. Il eſt oppoſant à l'execution de cet arreſt, parce qu'il pretend qu'il eſt *colluſoire* entre les parties principales.

COLLUSOIREMENT. adv. D'une maniere colluſoire. Ce procés a été jugé *colluſoirement*.

COLLYRE. ſ. m. Terme de Medecine. Remede externe & liquide qu'on fait pour le mal des yeux avec diverſes drogues & preparations, qui s'applique particulierement dans le coin des yeux. On a donné le même nom aux trochiſques de ceruſe, que Rhaſis a compoſés pour le même deſſein, qu'on appelle *collyres ſecs*. On le donne auſſi à des poudres ſeches qu'on ſouffle dans les yeux, & à des onguents employés pour le même effet, & à ceux qui ont conſiſtance de miel, ou de liniment. On le dit auſſi des remedes liquides propres pour les ulceres veneriens, & à faire des injections. Tout ce que les Arabes nomment *fief*, les Grecs l'appellent *collyre*, quoy que ce ſoit un remede particulier pour les yeux, comme le peſſaire pour la matrice, & le clyſtere pour le ſiege. *Collyre* vient du Grec *kollyrion*, qui eſt dit, ſelon Martinius, comme de *kollan ton roun*, parce qu'il engluë, il empêche la fluxion.

COLOMBAGE. ſ. m. Terme de Charpenterie. Rang de colombes ou de ſolives, poſées à plomb dans une cloiſon ou muraille faite de charpente. Tout ce *colombage* ne vaut rien, parce qu'il a quitté la fabliere qui eſt pourrie.

COLOMBE. ſ. f. Femelle de pigeon. Le St. Eſprit apparut en forme de *colombe* ſur la teſte du Sauveur, quand il fut baptiſé par St. Jean. il faut avoir la prudence du ſerpent, & la ſimplicé de la *colombe*. les femmes par la Loy de Moyſe donnoient une paire de *colombes* lors de leur purification. les Anciens ont fort vanté la *colombe* d'Architas, qui étoit une machine volante en forme de pigeon. Ce mot vient du Grec *kolumban*, qui ſignifie, *faire le plongeon*. Cette eſpece d'oiſeau ſe plaiſt fort à être mouillée, & à plonger avant le bec dans l'eau.

COLOMBE, en termes de Charpenterie, eſt une ſolive qu'on poſe à plomb dans une fabliere pour faire des cloiſons, des maiſons, & des granges de charpente.

COLOMBIER. ſ. m. On dit auſſi *Coulombier*. Lieu baſti en forme de tour pour y nourrir des pigeons. Il n'eſt permis qu'aux Seigneurs de fief d'avoir des *colombiers* à pied.

Un *colombier à pied*, eſt celuy qui a des boulins depuis le ſommet juſqu'au rez de chauſſée. Les autres s'appellent des volets, des luyes.

COLOMBIER, en termes d'Imprimerie, ſe dit quand on laiſſe trop d'eſpace entre les mots.

On dit, Attirer les pigeons à un *colombier*; ou au contraire, Chaſſer les pigeons du *colombier*, pour dire, Attirer par quelque amorce, par quelque bon accueil, les chalands dans une boutique, les paſſants dans une hoſtellerie: parce qu'au propre on attire les pigeons eſtrangers au *colombier*, quand on y met quelque ſalme, ou autre drogue qu'aiment les pigeons.

COLOMBIN, INE. adj. Eſpece de couleur qui eſt du violet lavé, du gris de lin entre le rouge & le violet.

COLOMNAISON. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt ainſi que Blondel appelle la façade d'un baſtiment orné de colomnes.

COLOMNE. ſ. f. Pilier rond fait pour ſoûtenir, ou pour orner un baſtiment, un buffet, un tabernacle, une table, &c. On fait des *colomnes* de bois, de pierre, de marbre, de bronze, de jaſpe, de lapis, &c. Il y a des *colomnes* torſes, cannelées, embaſtonnées, iſolées, pour les faire paroiſtre plus groſſes, ou plus agreables, & detachées. C'eſt la diverſité des *colomnes* qui donne le nom aux cinq Ordres d'Architecture, la Toſcane, la Dorique, l'Ionique, la Corinthienne, & la Compoſite. Philbert de Lorme en a voulu inventer une Françoiſe, dont il en reſte encore quelques-unes au gros pavillon du Louvre vers les Tuilleries; mais il n'a pas été ſuivi. Les grandeurs & les proportions des *colomnes* ſe tirent de leurs modules ou diametres. Blondel enſeigne pluſieurs manieres de décrire geometriquement & tout d'un trait le contour de l'enflure ou diminution des *colomnes*. L'Eſcriture dit qu'il y avoit une *colomne* de feu devant l'Arche. Dans le Temple de la Diane d'Epheſe il y avoit 127. *colomnes* toutes d'une piece, de 60. pieds de hauteur. Elles furent toutes dreſſées aux dépens d'autant de Rois. Ce mot vient de *columen*, qui ſignifie une piece de bois poſée à plomb, qui ſoûtient le faiſte d'un baſtiment.

On appelle un ordre, un rang de *colomnes*, quand il y en a pluſieurs de ſuitte dans un baſtiment.

On appelle auſſi *colomnes*, les piliers ou les quenouilles d'un lit qui en ſoûtiennent le ciel.

COLOMNE, ſe dit auſſi d'une conſtruction ſeparée d'un baſtiment, faite en forme ronde, ſoit d'une, ou de pluſieurs pierres, pour ſervir de quelque monument à la poſterité, ou à quelque autre uſage. La *colomne* de Pompée prés d'Alexandrie eſt d'une groſſeur admirable. La *colomne* de Trajan eſt le plus bel ouvrage de ſculpture qui reſte de l'Antiquité. La *colomne* de St. Simeon Stylite, où ce Saint demeura 40. ans debout. La *colomne* de l'Hoſtel de Soiſſons a été faite pour obſerver les aſtres, & il y a dedans un eſcalier.

On appelle les *Colomnes d'Hercules*, les montagnes de Calpé & d'Abila au deſtroit de Gibraltar, où l'Ocean entre dans la Mediterranée, & où Hercules borna ſes voyages.

Digitized by Google

COLOMNE, en termes d'Imprimerie, eſt la diviſion des lignes d'une page, enſorte qu'en les regardant de haut en bas, elles ſont la figure d'une *colomne*. Les livres qu'on traduit en d'autres Langues, qu'on met à coſté pour les comparer enſemble, ſont imprimés par *colomnes*. il y a pluſieurs *colomnes* dans la Concordance de la Bible.

COLOMNE, en termes de Guerre, eſt une diviſion des troupes qu'on fait marcher en même temps, & vers un même endroit par des intervalles aſſez éloignés pour éviter la confuſion. Pour faire cette entrepriſe, il fit marcher ſon armée ſur trois *colomnes*. Il y avoit une *colomne* pour les bagages & l'artillerie.

COLOMNE, ſe dit figurément de ce qui ſoûtient, qui appuye, qui affermit quelque choſe. La juſtice, la paix, la Religion ſont les *colomnes* de l'Eſtat. Les Saints Peres, les Martyrs ſont les *colomnes* de l'Egliſe. L'Ecriture dit que la terre eſt fondée ſur de fortes *colomnes*, & qu'elles ne ſeront point esbranlées.

COLON. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt le nom du ſecond des gros boyaux, qu'on appelle autrement *boyau culier*, qui eſt entre le *cæcum* & le *rectum*. Il va depuis le rein dextre juſqu'à la cavité du foye. De là s'attachant au fond du ventricule, & portant ſur la rate, il eſt lié au rein ſeneſtre; puis retournant en arriere, il fait deux tours comme une *S*, & aboutit au commencement de l'os ſacré, deſorte qu'il enferme preſque tous les boyaux greſles. C'eſt dans ſes replis que s'arreſtent & ſe figurent les excrements. Ce mot vient du verbe Grec *kolazeſtai*, qui ſignifie *eſtre tourmenté*, parce qu'il eſt ſouvent tourmenté de tranchées & de cruelles douleurs. C'eſt de luy que la colique a pris ſon nom.

COLONEL. ſ. m. Officier d'armée qui commande un Regiment d'Infanterie Françoiſe. *Colonel* du Regiment de Picardie, de Champagne. Ceux qui commandent les Regiments de Cavalerie s'appellent *Meſtre de Camp*.

COLONEL, ſe dit auſſi des Regiments de Dragons, qui ſont reputez des corps d'Infanterie.

COLONEL, ſe dit encore des Officiers qui commandent des Regiments de Cavalerie eſtrangere, comme ceux des Cravates.

COLONEL, ſe dit auſſi des Regiments de la milice bourgeoiſe dans les villes. Il y a ſeize *Colonels* à Paris, & un *Colonel* des Archers de ville.

COLONEL GENERAL, ſe diſoit autrefois de celuy qui commandoit toute l'Infanterie Françoiſe. Cette charge a été ſupprimée en 1662. à la mort de Monſieur d'Eſpernon.

COLONEL GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, eſt le premier Officier de Cavalerie, qui eſt au deſſus des Meſtres de Camp qui commandent les Regiments de cavalerie.

COLONEL GENERAL DES SUISSES, eſt l'Officier qui eſt au deſſus des Chefs des Regiments des Suiſſes.

COLONEL GENERAL DES DRAGONS, eſt celuy qui commande tous les Officiers des Dragons.

On appelle *Lieutenant Colonel* dans un Regiment d'Infanterie, le ſecond Officier du corps, celuy qui le commande en l'abſence du *Colonel*, & qui eſt à la teſte des Capitaines.

LIEUTENANT COLONEL DE CAVALERIE, eſt le premier Capitaine d'un Regiment de Cavalerie eſtrangere, ou de Dragons.

COLONELLE. ſ. f. C'eſt la premiere compagnie d'un Regiment d'Infanterie qui porte le drapeau blanc.

COLONIE. ſ. f. Tranſport de peuple en un lieu deſert & eſloigné, ou dont on a chaſſé les habitans, afin de l'habiter, de le defricher & le cultiver. Les Romains ont envoyé des *colonies* en mille endroits. Les François ont envoyé des *colonies* en Canada. Les Hollandois en ont envoyé beaucoup dans les Indes. Marſeille eſt une *colonie* des Phocens, ainſi que témoigne Strabon, qui y fonderent une Univerſité en Langue Grecque.

COLONIE, ſe dit auſſi du lieu où les peuples ſe ſont établis. Cologne eſt une *colonie* des Romains. Batavia eſt une *colonie* des Hollandois en l'Iſle de Java, Quebec une *colonie* de François en l'Amerique. Originairement le mot de *colonie* en Latin ne ſignifioit qu'une metairie, c'eſt à dire, une habitation de payſan avec la terre neceſſaire pour nourrir ſa famille: *quantum colonus unus arare poterat*.

COLOPHONE. ſ. f. C'eſt le marc de la terebentine diſtillée. On en fait auſſi avec de la poix reſine pluſieurs fois fonduë, & autant de fois jettée dans l'urine. Elle ſert aux violons pour frotter leur archet, parce que cela y fait comme autant de dents de ſcie: ce qui eſt cauſe que ces dents touchant ſur la corde, la font mieux ſautiller & trembler. Pline dit que la *colophone* a pris ſon nom de *Colophone*, ville d'Ionie, d'où elle a été apportée d'abord. On l'a appellée auſſi *reſine Eſpagnole*, & *reſine Grecque*, ſelon qu'on l'a apportée de ces regions-là. Il y en a qui eſt cuite & bruſlée, d'autre non. Quelques-uns appellent *reſine fritte*, la plus ſeche des reſines, qu'ils nomment autrement *Colophonienne*.

COLOQUINTE. ſ. f. Fruit d'une plante qui rampe comme les courges, & qui eſt en effet une courge ſauvage. Elle eſt de la groſſeur & de la figure d'une orenge. Elle eſt legere & blanche, lors qu'on luy a oſté ſon écorce, & d'un gouſt extraordinairement amer. Elle a deux ſubſtances principales, l'une aqueuſe ſaline, & l'autre reſineuſe. Elle produit ſes ſarments & ſes feuilles ſemblables au concombre des jardins, qui rampent par terre, & ſont miparties & chiquetées. Matthiole dit qu'on fait de l'huile de *coloquinte*, en vuidant toute la chair, & rempliſſant l'écoree d'huile, qu'on fait cuire & bouillir ſur la cendre chaude. Il met la *coloquinte* au nombre des poiſons. En Latin *cucurbita ſylveſtris*, ou *colocynthis*.

COLORANT, ANTE. adj. Qui colore, qui donne la couleur. Il ne ſe dit gueres que chez les Teinturiers, qui diſtinguent toutes les drogues qu'ils employent en *colorantes*, & non *colorantes*. Les drogues *colorantes* du grand & bon teint, ſont les paſtels de l'Auragais & Albigeois, voüede, indigo, paſtel, & graine d'eſcarlate, cochenille, meſteque, & teſquille pour les eſtoffes de prix; cochenille campeſſiane, ou ſylveſtre pour les petites eſtoffes; garence, bourre, ou poil de chevre, terra merita, ou coucoume, gaude, farrette, geneſtrolle, & la ſuye. Les drogues non *colorantes* ſont celles qui ſervent à diſpoſer les eſtoffes, & à tirer la couleur de l'ingredient *colorant*; comme l'alun, le ſel ou criſtal de tartre, l'arſenic, le reagal, le ſalpeſtre, le ſel commun, le ſel armoniac, le ſel gemme ou mineral, l'agarie, l'eſprit de vin, le ſon, la farine de pois, & de froment, l'amidon, la chaux, la cendre commune, ou recuitte, ou la gravelée.

COLORER. verb. act. Donner de la couleur. Le Soleil commençoit à *colorer* le ſommet des montagnes. Le roſt commence à ſe *colorer*. Les Taverniers ſçavent bien *colorer* leur vin.

COLORER, ſe dit figurément en choſes morales. Il n'y a point de ſi méchante action, qu'un flatteur, qu'un Sophiſte ne ſache *colorer*.

COLORÉ, ÉE. part. & adj. Apparent. Il faut avoir un titre *coloré* pour ſe mettre en poſſeſſion d'un Benefice; autrement il y a intruſion.

COLORIER. verb. act. Employer des couleurs, les mêler agreablement pour executer un deſſein de tableau. Il ne ſe dit gueres que chez les Peintres, car en d'autres occaſions on dit *colorer*.

COLORIS. ſubſt. maſc. Maniere d'appliquer, de mêler les couleurs pour faire un tableau. Raphael eſt de tous les Peintres celuy qui a eu le plus beau *coloris*. ce Peintre a le deſſein correct, mais il n'a pas le *coloris* aſſez vif & eſclatant. le *coloris* eſt ce qui donne les lumieres & les ombres convenables aux parties des objets qu'on veut repreſenter. il faut pour faire un beau *coloris*, que le clair ne ſe precipite pas dans le brun, ni le brun dans le clair, & que deux couleurs ennemies ne ſe touchent pas immediatement.

COLORIS, ſignifie auſſi, le teint rouge & vif d'une perſonne, qui témoigne ſon embonpoint, ſa ſanté. Ainſi Boileau a dit dans ſon Lutrin:

L'autre broye en riant le *coloris* des Moines.

COLORISATION. ſubſt. fem. eſt un terme de Pharmacie, qui ſedit des divers changements de couleur qui arrivent aux ſubſtances en diverſes operations de la nature, ou de l'art, comme par les fermentations, lotions, coctions, ou calcinations, &c.

COLORISTE. ſubſt. maſc. Peintre qui entend bien le coloris.

COLOSSAL, ALE. adj. m. & fem. Qui eſt de grande taille. La figure de St. Chriſtophle de l'Egliſe de Paris eſt *coloſſale* & giganteſque.

COLOSSE. ſubſt. maſc. Statuë de grandeur demeſurée de la taille d'un Geant. Le *Coloſſe* de Rhodes etoit une ſtatue d'Apollon ſi haute, que les navires paſſoient à pleines voiles entre ſes jambes. Ce fut l'ouvrage de Charés Diſciple du fameux Lyſippe. Il fut 12. ans à le faire. Il tomba 56. ans aprés qu'il fut eſlevé, par un tremblement de terre, & on chargea 900. chameaux du cuivre dont ce *Coloſſe* étoit fait. Il y avoit peu de gens qui puſſent embraſſer ſon pouce, &c. *Coloſſe*, eſt dit *para to kolouein ta oſſa, quòd minuat & retundat oculos*, parce qu'un *Coloſſe* eſt ſi grand, qu'il trouble la veuë: l'œuil a de la peine à le conſiderer tout entier à la fois.

On appelle auſſi les hommes de grande taille, les chevaux & les animaux qui ſont d'une grandeur extraordinaire, des *coloſſes*.

COLOSTRE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt du lait caillé dans les mammelles des femmes. On donne auſſi ce nom à la maladie qu'il leur cauſe.

COLPORTER. v. act. Porter à ſon col, ou ſur ſon dos quelque manne ou balle de marchandiſes, pour les vendre par les ruës, & par la campagne. Il eſt permis aux Ramonneurs & autres petits Merciers de *colporter* des marchandiſes, mais non pas de les vendre en boutique hors des Foires.

COLPORTEUR. ſ. m. Marchand qui va vendre ſes marchandiſes par les ruës, & qui les porte dans une manne ou caſſette penduë à ſon col. Les *Colporteurs* vendent des images, des eſtuis, des ciſeaux, des lacets, & autres menuës marchandiſes. On le dit particulierement des crieurs de gazettes, d'Edits, & autres feuilles volantes, qui ſont nouvelles, & d'un prompt debit. Par les ſtatuts des Libraires, il eſt deffendu aux *Colporteurs* de tenir apprentifs, magazins, ni boutiques, ni imprimerie, ni faire imprimer en leurs noms, mais peuvent porter au col une balle pour porter de petits livres qui ne paſſeront pas 8. feuilles brochées, ou reliées à la corde, & imprimées par un Libraire de Paris avec ſa marque.

COLURE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de deux grands cercles qui paſſent par les Poles, & qui ſemblent n'eſtre inventez que pour ſoûtenir les autres cercles de la Sphere Armillaire. L'un ſert pourtant à marquer les Equinoxes, coupant l'Equateur aux premiers degrez du Belier & de la Balance; l'autre les Solſtices, en le coupant aux points du Cancre & du Capricorne. Ils ſont ainſi nommez de deux mots Grecs *kolos*, c'eſt à dire, *mutilus* ou *truncatus*; & *oura*, c'eſt à dire, *cauda*, comme paroiſſant avoir la queuë coupée, parce qu'on ne les voit jamais tout entiers ſur noſtre horiſon. Ce mot vient du Grec *kolouros*, qui ſignifie *truncus*, *imperfectus*.

COM.

COMBAT. ſ. m. Batterie, different qui ſe vuide par la voye des armes. Les *combats* de Gladiateurs étoient de cruels ſpectacles qui divertiſſoient les Payens. un *combat* ſingulier eſt un duel. Voyez *Duel*. un *combat* de Cavalerie. un *combat* naval, ou un *combat* de mer, celuy qui ſe fait ſur des vaiſſeaux.

On dit, qu'un homme eſt hors de *combat*, lors qu'il eſt bleſſé ou eſtropié, & qu'il n'eſt plus en eſtat de combattre.

COMBATS, ſignifie quelquefois le choc, l'action de ceux qui combattent. En cette bataille le *combat* fut rude, fut ſanglant, fut opiniaſtre. On appelle un aſſaut ſans artillerie, un *combat de main*.

COMBAT A' LA BARRIERE. C'eſt un exercice de Nobleſſe, où elle faiſoit autrefois des imitations des vrais *combats* dans les jouſtes & tournois.

COMBAT, ſe dit auſſi des animaux. Un *combat* de taureaux, de beſtes farouches.

COMBAT, ſe dit auſſi de toutes les actions par leſquelles une choſe en deſtruit une autre. Il y a un *combat* perpetuel entre les qualitez élementaires, du chaud contre le froid, de l'humide contre le ſec. Il ſe fait un grand *combat* dans la ſeparation de l'ame & du corps.

COMBAT, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. Le *combat* ſpirituel. toute cette diſpute n'eſt qu'un *combat* d'eſprit. le *combat* de l'amour & de l'amitié, de l'honneur & de l'amour. c'eſt un *combat* perpetuel que celuy des ſens contre la raiſon.

COMBATTANT. ſ. m. Celuy qui combat, ou qui peut combattre. De cent mille *combattants* qu'il y avoit en cette armée, il n'y en a pas dix mille qui ayent combattu.

COMBATTRE. v. act. Donner un combat, faire un combat. Ces deux champions ont *combattu* corps à corps. les eſcadrons ont *combattu* de pied ferme. il faut *combattre* avant que d'en recevoir le ſalaire. il a *combattu* ſon ennemi, il l'a deſarmé.

COMBATTRE, ſe dit auſſi en parlant du choc de deux armées, quelque grandes qu'elles ſoient; au lieu que *combat* ne ſe dit que des corps particuliers. Alexandre *combattit* trois fois les Perſes en trois fameuſes batailles.

COMBATTRE, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. Il faut *combattre* pour la Foy. il faut que l'eſprit *combatte* contre les paſſions. il faut *combattre* les opinions erronées. cet Advocat a bien *combattu* les raiſons de ſa partie adverſe, il les a deſtruites. On dit encore, *Combattre* la mer, les vents, l'orage. *Combattre* la faim, le froid, &c. On dit, qu'un homme ſe forge des chimeres pour les *combattre*, pour dire, qu'il ſe forge de vaines difficultez dans l'eſprit.

COMBATTRE, ſignifie encore, Conſulter en ſoy-même le meilleur parti à prendre. Il a long-temps *combattu* pour ſçavoir s'il ſe retireroit du monde.

COMBATTU, UË. part. & adj. Il a l'eſprit *combattu*, pour dire, agité de diverſes penſées.

COMBE. ſ. f. Vieux mot François qui ſignifioit, *Vallée enfermée entre deux montagnes*. Menage tient qu'il ſignifioit *grotte*, & qu'il vient du Latin *cumba*.

COMBIEN. Adv. de quantité, & interrogant. Combien y a-t-il de gens en cette armée? *Combien* y faut le bled? A *combien* cet homme eſt-il taxé? *Combien* de

Digitized by Google

fois luy ay-je dit, &c. *Combien* y a-t-il de lieuës? *Combien* ſont ces trois ſommes?

O *combien* lors aura de vefves
La gent qui porte le turban!

Malherbe.

COMBIEN, ſignifie auſſi, A quel point. Vous ne ſauriez croire *combien* ce Docteur eſt utile à ſon Egliſe, *combien* ce pere aime ſes enfans. Ce mot vient du Latin *quàm benè*.

On dit abſolument, *Combien* cette marchandiſe? Pourvû qu'elle m'agrée, nous ne diſputerons pas ſur le *combien*.

COMBIEN, eſt auſſi conjonction, & ſignifie, Encore que. *Combien* que vous l'ayez deſobligé, il ne laiſſera pas de vous ſervir.

COMBIEN. ſubſt. eſt un gigot de mouton, parce qu'en le tenant, on demande *combien*. Les jeûnes gens jouënt au *combien*.

COMBINAISON. ſubſt. fem. Aſſemblage de pluſieurs choſes deux à deux.

COMBINAISON, ou *Combination*, ſe dit auſſi de la variation des nombres, des lettres, des ſons en toutes les façons qu'il eſt poſſible. Pour dechifrer les lettres, il faut faire une infinité de *combinaiſons* de lettres & de ſyllabes. La *combinaiſon* de ce vers ſe peut faire en mille vingt-&-deux façons.

Tot tibi ſunt dotes, virgo, quot ſidera cælo.

La *combinaiſon* des 24. lettres de l'Alphabet ſe peut faire en 139172165831126496026391938102100. façons, comme a montré le Pere Malebranche dans ſon Algebre. Le Pere Merſenne en ſon Harmonie Univerſelle a fait la *combination* des ſons & notes de Muſique juſques à 64. qui eſt contenuë en 90. chiffres.

COMBINER. v. act. Mettre deux à deux.

COMBINER, ſignifie auſſi, Varier, aſſembler les choſes autant de fois qu'elles peuvent être variées. Il faut que les faiſeurs d Anagrammes combinent pluſieurs fois les lettres d'un nom pour y trouver un autre mot.

COMBINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

COMBLE. ſ. m. Le haut, le faiſte d'une maiſon. Il a fait rebaſtir cette maiſon de fond en *comble*. les fondements en ſont bons, mais le *comble* ne vaut rien.

COMBLE, ſe dit particulierement de la charpente & de la couverture d'une maiſon. En Orient les maiſons n'ont point de *comble*, elles ſont couvertes en platte forme. En Turquie les *combles* ſont faits en domes; en France ils ſont pointus ou en *combles* droits; & maintenant on en fait de briſez ou à la manſarde, qu'on appelle *combles couppez*. Les pignons des logis s'appelloient autrefois *combles* ou *combres*; & ils ont été ainſi nommez, à cauſe qu'ils étoient couverts de chaume, *à culmis vel calamis*, ſelon le témoignage de Servius.

COMBLE, ſe dit figurément en Morale des choſes qui ſont arrivées au plus haut point où elles peuvent aller. C'eſt un *comble* de joye, de douleur. il eſt parvenu au *comble* des honneurs, de la fortune. Dieu fut obligé d'envoyer le Deluge, à cauſe que la nature humaine étoit parvenuë au *comble* de l'iniquité.

On dit figurément, qu'un homme eſt *ruiné* de fond en *comble*, pour dire, qu'il eſt ruiné, perdu ſans reſſource.

COMBLE. adj. m. & f. ſe dit auſſi d'une meſure, & de ce qui peut y demeurer au deſſus des bords. Le bled ſe vend à meſure raſe, l'avoine à meſure *comble*. on donne le grain au Meuſnier en meſure raſe, & il le doit rendre en meſure *comble*. Ce mot vient de *cumulus*, ou *culmen*. Nicod.

COMBLE, en termes de Blaſon, ſe dit d'un chef retreſſi, comme les hameides ſont des faſces retreſſies.

On dit au Manege, qu'un cheval a le pied *comble*, lors qu'il a la ſole arrondie par deſſous, enſorte qu'elle eſt plus haute que la corne.

COMBLEAU. Terme d'Artillerie, qui ſe dit du cordage propre à tirer le canon, qui eſt long de 15. toiſes, gros de quatre pouces & demi de tour, & qui peſe environ 70. livres.

COMBLER. v. act. Remplir un creux, un vuide, mettre dans un vaiſſeau autant qu'il en peut tenir. On a *comblé* ce puits qui étoit ſec. les ruines du rempart ont preſque *comblé* le foſſé. les aſſiegeans doivent *combler* les lignes aprés un ſiege. les vallées ſe *comblent* à la fin par la cheute des terres des montagnes. Ce mot vient de *cumulare*.

COMBLER, ſignifie figurément, Faire beaucoup de bien, d'honneur à quelqu'un. Le Roy a *comblé* ſon favori de bienfaits. Dieu nous *comble* tous les jours de ſes graces. cet homme m'a *comblé* de civilitez. ce Financier eſt *comblé* de biens. ce Prince eſt *comblé* de gloire.

COMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

COMBLETTE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de la fente du pied du cerf.

COMBOURGEOIS. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt celuy qui a part avec un autre à la proprieté & aux agreils d'un navire. Quand le Maiſtre eſt *combourgeois*, les autres aſſociez ne ſont point reſponſables de ſa baratterie. On a dit auſſi en pluſieurs Couſtumes *Combarons*, pour dire, *Conſeigneurs*.

COMBRIER. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un filet dont on ſe ſert ſur les coſtes de Provence pour prendre des thons, palamides & autres grands poiſſons.

COMBUSTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt diſpoſé à bruſler, & facile à prendre feu. La poudre à canon eſt fort *combuſtible*. les metaux ſe peuvent fondre, les pierres calciner, mais ils ne ſont pas *combuſtibles*. Ce mot vient de *comburo*, *combuſtus*.

COMBUSTION. ſ. f. Diviſion, diſſention, guerre civile. Pendant la Ligue toute la France eſtoit en *combuſtion*. toute la Cour eſtoit en *combuſtion* dans la querelle de ce favori. les mauvais rapports mettent les familles, les meilleurs amis en *combuſtion*.

COMEDIE. ſ. f. Piece de theatre compoſée avec art, en proſe, ou en vers, pour repreſenter quelque action humaine; & ſe dit en ce ſens des pieces ſerieuſes, ou burleſques. Il eſt allé à la *Comedie* voir le Cinna, l'Horace, le Miſanthrope, le Tartuffe. il y eut bal, ballet & *Comedie* chez le Roy. ce n'eſt pas aujourd'huy jour de *Comedie*.

COMEDIE, ſe prend plus particulierement pour les pieces qui repreſentent des choſes agreables & non ſanglantes, & des perſonnes de mediocre condition: comme les *Comedies* d'Ariſtophane, de Terence, le Menteur de Corneille, les Faſcheux de Moliere, les Plaideurs de Racine. Paſquier dit que ce fut Eſtienne Jodelle qui ramena en France l'uſage de la *Comedie*.

COMEDIE, ſe dit encore en un ſens plus eſtroit, pour une farce, une facetie, où on n'introduit gueres que des valets & des bouffons, pour dire des choſes plaiſantes, & faire rire. Attendez un moment, dit le Comedien qui annonce, & vous allez avoir la petite *Comedie*.

COMEDIE, ſignifie auſſi l'art de compoſer ou de repreſenter des *Comedies*. Corneille entend bien la *Comedie*, les regles de la *Comedie*, eſt le premier Auteur pour la *Comedie*. Moliere ſçavoit bien faire joüer ſes *Comedies*. cet homme a du genie pour faire la *Comedie*, pour joüer la *Comedie*.

COMEDIE, ſe dit par extenſion de toute action plaiſante, ou ridicule, qui ſe fait en compagnie. Cet homme eſt un extravagant qui donne la *comedie* à tout le monde. ils ont fait entre eux une diſpute, une conteſtation qui nous a fait rire, qui nous a donné la *comedie*.

COMEDIEN, IENNE. ſ. m. & f. Qui fait profeſſion de repreſenter, de joüer des Comedies en public, & pour de l'argent. Les *Comediens* du Roy. les *Comediens*

Digitized by Google

diens de campagne. Ce mot eſt dit comme *o kata komas adon*, chantant, recitant ſes pieces par les bourgades, ſelon la coûtume des anciens *Comediens*.

On dit figurément d'un hypocrite, d'un homme qui ſçait bien ſe contrefaire, déguiſer ſes ſentiments, que c'eſt un bon *Comedien*. La plus-part des Courtiſans ſont de grands *comediens*.

COMETE. ſ. f. Corps celeſte & lumineux, qui a une ſphere d'une ſi valte étenduë, que quand il s'approche de nous à la portée de noſtre veuë, il ſe rend viſible; & quand il s'en éloigne, il eſt inviſible à noſtre égard. Elle a cela de particulier, qu'elle eſt accompagnée d'une longue traiſnée de lumiere, qui eſt toûjours oppoſée au Soleil: ce qui le fait diſtinguer en trois ſortes. La *Comete barbuë* eſt celle qui eſt orientale au Soleil, & qui ſe leve devant luy; car alors cette lumiere marche devant le corps de la *Comete* en guiſe de barbe. La *Comete caudée* ou à longue queuë, eſt celle qui paroiſt aprés le Soleil couché; car alors le corps de la *Comete* precede cette traiſnée. La troiſiéme eſt la *Comete à la roſe*, autrement nommée *chevelué*, qui paroiſt lors que le Soleil & la *Comete* ſont diametralement oppoſez, & que la terre eſt entre deux; car alors cette traiſnée eſt cachée derriere le corps de la *Comete*, & il ne paroiſt que quelque peu de rayons autour en guiſe d'une chevelure. Deſcartes dans ſon Syſteme eſt le premier qui a bien expliqué la nature des *Cometes*, en diſant que c'étoient des aſtres qui rouloient autour d'un autre Soleil dans un autre tourbillon du monde, leſquels s'approchoient quelquefois de celuy-cy, & alors ils paroiſſoient; & qui s'en éloignoient enſuitte, & alors diſparoiſſoient. Bettinus croit que la *Comete* n'eſt qu'un amas de pluſieurs petites étoiles, comme celle qui forment la voye de lait. Le Pere Darrouis a ſouſtenu la même opinion, & dit que ce ſont des Planetes qui ayant des mouvements inégaux, ſe doivent joindre de temps en temps, & ſe rendre viſibles par leur union.

Il y a une autre ſorte de *Cometes* qui eſt ſublunaire, & qui n'eſt qu'un meteore & une inflammation des exhalaiſons de l'air groſſier. C'eſt une erreur populaire de croire que les *Cometes* ſoient des cauſes ou des preſages de malheurs. Elles ne ſont non plus de mal, qu'un flambeau ou une lanterne qui s'approchent à la portée de noſtre veuë. A Mexique & en pluſieurs lieux des Indes les peuples faiſoient grand bruit de leurs cornets & tambours, quand ils voyoient des *Cometes*, s'imaginant par leurs cris de les faire fuir & diſſiper. Herrera. Il y a un grand Traitté des *Cometes* de Joannes Hevelius, intitulé *Prodromus Cometicus*, où il explique aprés pluſieurs obſervations leur mouvement par une Section conique. Les Sieurs Petit & Comiers ſont des Auteurs modernes qui ont auſſi eſcrit ſur les *Cometes*. On a veu ces derniers jours un volume fort bien eſcrit, intitulé, Lettre ſur les *Cometes*, à deſſein de detromper le peuple de la terreur panique qui le ſaiſit à l'apparition des *Cometes*. Ce mot vient du Grec *komitis*, *qui a une longue chevelure*.

COMETE, en termes de Blaſon, eſt une eſtoile qui a une queuë flamboyante ou ondoyante. On la peint d'ordinaire à huit rais. Quelques-uns appellent auſſi *Cometes*, des eſtoiles à ſeize rais, quoy que ſans chevelure & ſans queuë. On leur donne auſſi les épithetes de *caudées* & de *chevelées*. On dit auſſi, qu'elle eſt *heriſſée*, lors qu'entre les rais il y a de la lumiere qui paroiſt par de petits traits.

COMETE', ÉE. adj. Terme de Blaſon. C'eſt un rayon ondoyant comme celuy de la Comete à longue queuë. On diſtingue les pals *cometez* des flamboyants, en ce que les *cometez* ſont mouvans du chef, & les flamboyants de la pointe en haut. Une faſce *cometée*, &c.

COMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Comedie. On joüe aujourd'huy une piece *comique*. Terence eſt le modelle des Poëtes *Comiques*. Moliere joüoit mieux le *comique* que le ſerieux.

COMIQUE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt plaiſant, recreatif. Cette adventure, cette querelle eſt *comique*. l'Hiſtoire *Comique* de Francion eſcrite par Sorel. Le Roman *Comique* de Scarron.

COMIQUEMENT. adv. D'une maniere comique.

Ces mots ont même étymologie que *Comedie*.

COMITE. ſ. m. Officier de galere qui commande la chiourme, qui a le ſoin de faire ramer les forçats. Les *Comites* ne ſont point chiches de coups de baſtons. Quelques-uns derivent ce mot de *comes*; d'autres de *commiſſus*.

COMITE'. ſ. m. Terme fort uſité chez les Hiſtoriographes d'Angleterre, qui ſignifie un bureau compoſé d'un certain nombre des membres du Parlement, commis pour examiner & faire rapport d'une requeſte, d'un procés à la Chambre.

COMMA. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une eſpece de ponctuation qui ſe marque avec un point & une virgule au deſſous. Il fait faire une pauſe plus longue que la virgule, & moindre que celle des deux points. Les Latins l'appellent *inciſum*. *Komma* eſt un mot Grec qui vient de *kopto*, *feco*.

COMMA, en termes de Muſique, eſt environ la dixiéme partie d'un ton, ou l'intervalle par lequel un demi-ton parfait ſurpaſſe l'imparfait, ou le ton parfait ſurpaſſe l'imparfait. Il n'eſt en uſage que dans la theorie de la Muſique pour faire voir la juſteſſe des conſonances; car dans la pratique cette diviſion n'eſt point ſenſible à l'oreille. Chaque ton mineur contient dix *comma*. La proportion du *comma* majeur dans la proportion des nombres eſt de 80. à 81. Celle du *comma* mineur eſt de 2025. à 2048. Voyez Merſenne & Salomon de Caux.

COMMANDANT. ſ. m. Celuy qui commande en une place, dans un corps, une compagnie de gens de guerre. Le Lieutenant en l'abſence du Capitaine, du Gouverneur, eſt le *Commandant*. quand des ſoldats font du deſordre, il s'en faut plaindre au *Commandant*. quand une place eſt ſurpriſe, on s'en prend au *Commandant*, à celuy qui eſt le premier dans la place.

COMMANDE. ſ. f. Ce qu'on a ordonné d'obſerver. Il y a dans l'année pluſieurs Feſtes de *commande*, qu'on eſt obligé de chommer. Il y a des jeûnes de *commande*, d'autres de devotion, qu'on ne garde que dans les Couvents.

COMMANDE, ſe dit auſſi des ouvrages qu'on a ordonné de faire à un Artiſan. On eſtime moins la marchandiſe d'eſtallage, que celle de *commande*, qu'on fait faire exprés pour ſoy. un Poëte eſt à la geſne, quand on luy fait faire des vers de *commande*, quand on l'oblige d'eſcrire ſur quelque ſujet.

On appelle en termes de Negoce, *commandes*, les procurations ou commiſſions d'acheter ou de negocier pour autruy. Il en eſt parlé dans les Couſtumes d'Amiens.

COMMANDES, en termes de Marine, ſont de petites cordes que les garçons du navire portent toûjours à la ceinture pour ſervir au beſoin. On les appelle autrement *rabans*.

COMMANDEMENT. ſ. m. Ordre de Superieur. Il faut obſerver les *commandements* de Dieu & de l'Egliſe. il faut executer les *commandements* du Roy, obeir aux *commandements* de Juſtice, des Gouverneurs. les prieres des Superieurs ſont des *commandements*. On dit auſſi, une Feſte, un jeûne de *commandement*, que l'Egliſe nous oblige de garder ſous peine de peché mortel.

On appelle *Secretaires des Commandements*, les quatre Secretaires Eſtat: & on dit, qu'un arreſt, qu'une patente eſt ſignée en *commandement*, quand c'eſt par un ordre exprés du Roy qu'un Secretaire d'Eſtat les ſigne.

Digitized by

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, Juſſion, injonction expreſſe qu'on fait à quelqu'un de la part du Roy, ou de la Juſtice. Le Roy a envoyé un *commandement* exprés au Parlement de verifier un tel Edit, de recevoir un tel Conſeiller. un tel étoit porteur de ſon *commandement*. on a fait *commandement* aux bourgeois de prendre les armes, de fermer les boutiques. on a fait *commandement* de par le Roy à ces habitans de payer une telle taxe, une telle contribution.

On appelle au Palais un *commandement*, l'exploit fait par un Sergent en vertu d'un jugement, ou d'une obligation, par lequel il commande à quelqu'un au nom du Roy & de Juſtice, de payer une telle ſomme, de vuider des lieux qu'il occupe, d'exhiber un regiſtre, ou de faire autres choſes ſemblables. Une execution ſans un *commandement* prealable eſt nulle. Pour faire une ſaiſie reelle, il faut qu'il y ait un iteratif *commandement*.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, le droit, le pouvoir, l'autorité qu'on a d'obliger quelqu'un à obeïr. Un Mareſchal de France a le *commandement* en chef ſur toute l'armée. cet Officier a tant de Compagnies, de Regiments ſous ſon *commandement*. un Maiſtre d'Hoſtel a le *commandement* ſur tous les Officiers de la maiſon. On appelle *baſton de commandement*, celuy que porte un Officier pour marque du pouvoir que luy donne ſa charge. Un baſton de Mareſchal de France, de Maiſtre d'Hoſtel, d'Exempt, &c.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, l'art, la ſcience de commander. Ce vieil Officier eſt un homme de *commandement*, capable de *commandement*. ce General a le *commandement* beau, c'eſt à dire, doux, agreable: cet autre l'a dur, fâcheux, c'eſt à dire, imperieux, orgueilleux, altier, ſevere.

COMMANDEMENT, en termes de Guerre & de Marine, ſe dit de tous les ordres prompts qu'on donne en faiſant l'exercice des troupes, ou la manœuvre des matelots. A droite, à gauche, doublez vos rangs, vos files, ſont les premiers *commandements* que fait un Major, un Officier qui fait faire l'exercice.

COMMANDEMENT, ſe dit auſſi des avantages qu'on a ſur l'ennemy par la diſpoſition des lieux, particulierement par les éminences. Le *commandement de front* eſt celuy d'une hauteur qui eſt oppoſée à un poſte, qui le bat par devant. Le *commandement de revers*, eſt celuy d'une hauteur qui le découvre & le bat par derriere. Le *commandement d'enfilade*, c'eſt celuy qui bat d'un ſeul coup toute une ligne droite, comme tout un boyau de tranchée, toute une courtine.

COMMANDEMENT, ſe dit auſſi en termes de civilité, des offres de ſervices qu'on fait à ſes amis. Je n'ay pas voulu partir ſans recevoir vos *commandements* pour la Province. ma perſonne & mes biens ſont à voſtre *commandement*, vous en pouvez diſpoſer. je ſuis venu à voſtre *commandement* dés que vous m'avez adverty de venir.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, Abondance de choſes dont on peut diſpoſer. Ce Maiſtre d'Hoſtel, ce Sommelier font bonne chere à leurs amis, car ils ont le vin & les viandes à leur *commandement*. une jolie bourgeoiſe a toûjours des carroſſes à ſon *commandement*, on s'empreſſe à luy en preſter.

COMMANDER. v. act. & neut. Faire des loix, donner des ordres à des inferieurs, qu'ils ſont obligez d'executer. Dieu *commande* à toute la nature; il *commande* aux vents & à la mer; il a eſcrit de ſa main ſur les Tables de la Loy ce qu'il a voulu *commander* aux hommes, ce qu'il a voulu qu'ils obſervaſſent. Quand une puiſſance ſouveraine *commande*, il faut obeïr.

COMMANDER, ſe dit ſubordinément des puiſſances temporelles. La vanité d'Alexandre le portoit à vouloir *commander* à tout le monde. ce Prince eſt un grand homme, il eſt né pour *commander*. les Rois *commandent* dans leurs Eſtats. un Maiſtre *commande* dans ſa maiſon. un Prieur *commande* dans ſon Couvent. un Capitaine *commande* à ſes ſoldats, un Preveſt à ſes Archers.

COMMANDER, ſe dit encore du pouvoir, de l'autorité que donne une charge, une commiſſion. L'Amiral *commande* ſur la mer, & le Conneſtable ſur la terre. on a donné à un tel Officier cette armée à *commander* en chef. un tel *commande* les Dragons, les Chevaux-legers, les Mouſquetaires. c'eſt luy qui *commande* un tel Regiment, &c.

COMMANDER, ſignifie, Donner ordre à des troupes de ſe tenir preſtes, ou de partir pour aller à quelque expedition. On a *commandé* le Regiment des Gardes pour le 20. du mois prochain. on a *commandé* dix hommes par compagnie pour aller eſcorter ce convoy.

COMMANDER, ſe dit encore en parlant de l'avantage que donne quelque éminence pour battre une ville, pour tenir en ſujettion toute une Province. On baſtit des citadelles pour tenir les villes en bride, pour leur *commander*. cette place ne peut pas ſe fortifier, voilà des collines qui la *commandent* de tous coſtez. Cazal eſt une place qui *commande* à la meilleure partie de l'Italie. cette garniſon *commande* à toute la frontiere, fait payer des contributions.

COMMANDER, ſe dit auſſi en termes de civilité des offres qu'on fait à ſes amis de les ſervir. N'avez-vous rien à me *commander* pour l'Italie où je vais? je ſuis tout à vous, vous n'avez qu'à me *commander*, je ſuis preſt à vous obeïr.

COMMANDER, ſignifie auſſi, Donner charge à un Artiſan de faire expreſſément quelque beſogne. Il a *commandé* une paire de ſouliers à ſon Cordonnier. il a *commandé* une collation, un diſner chez un tel Traiteur.

COMMANDER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. L'ame *commande* ſur le corps, y domine. il faut *commander* à ſes paſſions. On dit auſſi, Il faut ſe *commander*, c'eſt à dire, s'abſtenir de faire quelque choſe de vicieux. on luy a *commandé* le ſecret. le Sage *commande* aux aſtres.

On dit, *Commander* à baguette, pour dire, avec autorité, hautement, par une alluſion qu'on fait aux commandements des Huiſſiers qui portent une verge ou une baguette. On dit auſſi, Il faut ſçavoir obeïr avant que de *commander*, pour dire, qu'il faut eſtre eſcolier avant que d'eſtre Maiſtre.

COMMANDÉ, ÉE. part. & adj.

COMMANDITE. ſ. f. Terme de Negoce, qui ſe dit d'une eſpece de ſocieté qui ſe fait entre Marchands, dont l'un ne fait que preſter ſon argent ſans faire aucune fonction d'aſſocié. Toute ſocieté ſoit generale, ſoit en *commandite*, doit être par eſcrit, & l'extrait en doit être enregiſtré au Greffe de la Juriſdiction Conſulaire. Les aſſociez en *commandite* ne ſont obligez que juſqu'à la concurrence de leur part, ſelon l'Ordonnance de 1673. En vieux termes de Couſtumes on appelloit *command*, la charge qu'on donnoit d'acheter ou de negocier quelque choſe; & on diſoit auſſi, Prendre en charge & *command*, pour dire, Recevoir en depoſt.

COMME. Adverbe qui ſert à comparer, & ſignifie, Ainſi, de même. Par exemple, Cette femme eſt belle *comme* le jour. on luy a fait une reception *comme* s'il euſt été un Prince. cette affaire eſt *comme* faite. cela eſt arrivé *comme* je l'eſperois. il eſt là *comme* chez luy. c'eſt *comme* ſi je diſois, par exemple. On dit auſſi, Tout ainſi *comme*. Ce mot vient de *quomodo*. Nicod.

COMME, eſt auſſi un adverbe de temps. Il arriva *comme* nous ſortions de table. il fut arreſté *comme* il penſoit partir.

Il ſert auſſi pour la narration. Je vous diray l'hiſtoire *comme* elle s'eſt paſſée. En ce ſens il ſignifie, A la maniere.

Digitized by Google

Il ſe pourvoira *comme* bon luy ſemblera. on luy ſera droit *comme* il appartiendra par raiſon. il a fait *comme* il avoit de coutume, cela eſt *comme* non fait ni advenu.

COMME, eſt auſſi une eſpece de ſuppoſition. *Comme* il eſt conſtant qu'il faut aimer Dieu. *comme* il n'eſt pas probable qu'on ſoit ſi abandonné, &c. *comme* ainſi ſoit que, &c. Ce dernier n'a plus gueres d'uſage.

COMME, ſignifie, A peu prés. Je tiens cela *comme* certain. il eſt *comme* mort.

COMMEMORATION. ſ. f. Souvenir qu'on a de quelqu'un, ce qu'on fait en l'honneur de ſa memoire. Ce teſtateur a fait un beau legs à cette Egliſe, à la charge de dire tant de Meſſes, de faire *commemoration* de luy dans les prieres. je garde cherement ce portrait en *commemoration* de noſtre ancienne amitié.

COMMEMORATION, eſt auſſi un terme de Breviaire, qui ſe dit des Feſtes & des Feries dont on ne peut pas faire l'Office tout entier, à cauſe d'une Feſte double qui ſurvient le même jour. Elle ſe fait par une Antienne, un verſet, & une oraiſon, qu'on dit à Veſpres & à Laudes en l'honneur du Saint ou de la Ferie dont on fait *commemoration*. On fait toûjours *commemoration* des Feries majeures & des Octaves, quand on ne fait pas leur Office propre. Dans le ſecond Memento de la Meſſe on fait des *commemorations*. Ce mot vient du Latin *commemoratio*, de *commemorare*.

COMMENCEMENT. ſ. m. Naiſſance, principe. Dieu n'a ni fin, ni *commencement*. le Soleil eſt creé dés le *commencement* du monde. le peché originel eſt la ſource, le *commencement* de nos miſeres. cette hoſtilité a donné *commencement* à la guerre. les rivieres, les grandes maiſons, les grandes fortunes viennent ſouvent de petits *commencements*.

COMMENCEMENT, ſe dit auſſi de ce qui paroiſt d'abord en chaque ſujet ou matiere. Au *commencement* de la journée il faut élever ſon cœur à Dieu. la memoire a manqué à cet Orateur dés le *commencement* de ſon diſcours. le *commencement* de cette maladie n'étoit qu'une petite fievre. le *commencement* de la ſageſſe eſt la crainte de Dieu.

COMMENCER. v. act. Donner le principe, la naiſſance, le commencement à quelque choſe. A peine a-t-on *commencé* à vivre, qu'il faut ſonger à mourir. une beſogne eſt à demi faite, quand elle eſt bien *commencée*. pour ſe mettre en credit dans le monde, il n'eſt que de bien *commencer*. les Rois *commencent* beaucoup d'ouvrages qu'ils n'ont pas le loiſir d'achever. la ſemaine *commence* au Lundi. le Careſme ne *commence* cette année qu'en Mars. ce diſcours *commence* bien. la riviere *commence* en un tel lieu. le Parlement *commence* à la St. Martin. Covarruvias tire ce mot de *cum*, & d'*initiare*.

COMMENCER, ſignifie auſſi, Mettre en action, en branſle, mettre en train. Le Chantre *commence* les Pſeaumes pour donner le ton au Chœur, & le faire chanter. le Roy du bal eſt celuy qui le *commence* en menant le premier branſle. c'eſt un tel qui a *commencé* la noiſe, qui a émeu la querelle. le plus hardi des ſeditieux qui *commence*, met tous les autres en action. En cette aſſemblée chacun ſe regardoit, perſonne n'oſoit *commencer* à ouvrir une propoſition qui étoit un peu delicate. dans la débauche il faut qu'il y ait quelqu'un qui *commence* pour mettre tous les autres en train de ſe réjoüir.

COMMENCER, ſe dit auſſi des Maiſtres en toutes ſortes d'arts, qui donnent les premieres leçons à des écoliers. Pour bien joüer du luth, il faut être *commencé* par un bon Maiſtre. On dit même au Manege, *Commencer* un cheval, pour dire, luy donner ſes premieres leçons.

COMMENCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Une cauſe *commencée*, eſt celle dont on a déjà plaidé quelque temps. En Juriſprudence, une année *commencée* paſſe ſouvent pour achevée.

COMMENDATAIRE. ſ. m. Oeconome qu'on a mis en poſſeſſion d'un Benefice, pour le regir pendant ſix mois, & le reparer en attendant qu'on y ait pourveu d'un Titulaire. Tels ſont les *Commendataires* dont on parle en Droit Canon. Ce mot vient de *commendare*, *confier*, *recommander*.

COMMENDATAIRE, eſt en France un ſeculier qui eſt pourveu par le Pape d'une Abbaye ou d'un Prieuré, avec permiſſion de diſpoſer des fruits à ſon profit pendant ſa vie. Rebuffe appelle ces Beneficiers, des *Abbez Commendataires*. Un *Abbé Commendataire* eſt oppoſé à un *Abbé Regulier*.

COMMENDE. ſ. f. eſt originairement dans le Droit, la proviſion d'un Benefice qu'on donne à un ſeculier pour en joüir par œconomat pendant ſix mois, pour le reparer, & en attendant qu'on en ait pourveu un Titulaire. On tient que c'eſt le Pape Leon IV. qui fut auteur des *Commendes* en faveur des Eccleſiaſtiques qui avoient été chaſſés de leurs Benefices par les Sarazins.

COMMENDE, en France, eſt un vray titre de Benefice, que le Pape donne à un ſeculier avec permiſſion de diſpoſer des fruits pendant ſa vie. La *commende* finit par la mort du Titulaire, & le Benefice retourne en Regle. Un Collateur ordinaire ne peut pas donner en *commende* un Benefice. Les Cardinaux & quelques Prelats à qui le Pape a donné un Indult particulier à cet effet, peuvent continuer la *commende*, conferer un Benefice de *commende* en *commende*.

COMMENDER. v. act. Donner un Benefice en commende. Il n'y a que le Pape qui puiſſe *commender* un Benefice, le mettre en commende, le tirer de la Regle pour en pourvoir un ſeculier.

COMMENDERIE. ſ. f. Eſpece de Benefice, ou certain revenu qui appartient aux Ordres militaires de Chevalerie, que l'on confere aux anciens Chevaliers qui ont rendu des ſervices à l'Ordre. Il y a des *Commenderies* de rigueur qu'on obtient en ſon rang; & les autres de grace, que le Grand Maiſtre donne par advance à celuy qu'il choiſit dans l'Ordre. Les *Commenderies* de Malthe, de St. Lazare. Il y en a auſſi pour des Religieux dans les Ordres de St. Bernard, comme de Calatrava, & d'Alcantara dans l'Ordre de St. Anthoine, &c. Le Roy a érigé en *Commenderies* pluſieurs Leproſeries & Hoſpitaux qu'il a joints à l'Ordre de St. Lazare.

COMMENDEUR. ſ. m. Chevalier qui eſt pourveu d'une de ces Commenderies.

COMMENDEUR, eſt auſſi un Prelat, un Eccleſiaſtique qui eſt aggregé par honneur dans les Ordres des Chevaliers, comme dans l'Ordre des Chevaliers du St. Eſprit. Il y a quatre Prelats *Commendeurs*.

COMMENSAL. adject. C'eſt une épithete qui ſe donne aux Officiers du Roy qui ont bouche à Cour, qui ſervent actuellement prés de ſa perſonne. Le privilege du *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois attribué qu'aux Officiers *Commenſaux* de la Maiſon du Roy. Ce mot vient du Latin *Commenſalis*, ſignifiant *qui mange à la même table*.

COMMENSURABLE. adj. Terme de Geometrie, ſe dit de deux quantitez rapportées l'une à l'autre, qui ſe peuvent meſurer par une meſure commune, en telle ſorte que la meſure étant pluſieurs fois repriſe ſur l'une & ſur l'autre, il n'y ait en l'une ni en l'autre aucune partie de reſte. Euclide au livre 10. des Elements a traitté des grandeurs *commenſurables* & incommenſurables. Ce mot vient du Latin *commenſurabilis*, *commenſuro*, *menſura*, *metior*.

Digitized by Google

COMMENT. adv. De quelle maniere. *Comment* tout le monde ſe porte-t-il chez vous ? *Comment* avez-vous paſſé la journée ? il ne m'a pû dire ni pourquoy, ni *comment* cela s'eſt paſſé ainſi.

COMMENT, ſert auſſi d'exclamation. *Comment* eſt-il poſſible qu'il y ait des hommes ſi ſcelerats ? *Comment* avez-vous la hardieſſe de me parler de la ſorte ?

COMMENT, ſignifie quelquefois, Comme. Tous les titres des Chapitres des anciens Romans & Hiſtoires commencent ainſi, *Comment* le Roy Perion, *Comment* Amadis, &c. En ce ſens il vieillit.

COMMENTAIRE. ſ. m. Interpretation, gloſe, addition qu'on fait à un Auteur obſcur ou difficile, pour le rendre plus intelligible, plus clair, pour ſuppleer à ce qu'il n'a pas bien expliqué, ou qu'il ſuppoſoit eſtre connu. Perſe eſt un Poëte obſcur, qui a bon beſoin de *Commentaire*. les Auteurs tres-anciens ne ſe ſçauroient gueres entendre ſans *Commentaire*. Savilius a fait un *Commentaire* de 300. pages in quarto, pour expliquer les huit premieres Propoſitions d'Euclide.

COMMENTAIRE, ſe dit auſſi de quelques Hiſtoires écrites par ceux qui y ont eu la plus grande part : comme les *Commentaires* de Ceſar, de Montluc. On a quelquefois appellé *Commentaires*, des livres compoſez ſur un ſujet particulier. Kepler a écrit un excellent livre des *Commentaires* de Mars, qui contient les obſervations des mouvements de cette Planete.

COMMENTAIRE, eſt auſſi l'addition que fait de ſon creu à une hiſtoire, ou à un conte, celuy qui la recite ; ou les diverſes reflexions & raiſonnements que chacun fait à ſa fantaiſie ſur les actions d'autruy. J'ay entendu reciter cette affaire autrement, ce que vous dites eſt un *commentaire* que vous y faites. quand Charles-Quint fit ſon abdication, les peuples firent d'eſtranges *commentaires* ſur ſa retraitte.

COMMENTATEUR. ſ. m. Celuy qui écrit pour expliquer un livre ancien ou obſcur, ou pour y faire quelques additions ou ſupplements de ce qui y manque. Preſque tous les *Commentateurs* expliquent les legeres difficultez de leur texte, & paſſent par deſſus les grandes. Toſtat a été un grand *Commentateur* de la Bible. Accurſe, Balde, Bartole, Cujas, ſont des *Commentateurs* du Droit Romain ; Averroes, St. Thomas, d'Ariſtote ; Servius, Lacerda, de Virgile, &c.

COMMENTER. v. act. Faire un Commentaire. Pererius a *commenté* la Geneſe. Cornelius à Lapide a *commenté* les Epiſtres de St. Paul.

COMMENTER, ſignifie auſſi, Adjouſter à la verité de quelque choſe, la déguiſer, la tourner à ſa maniere. Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. Il ne faut point *commenter* ſur les actions de nos Superieurs. il faut rapporter la verité nuëment telle qu'elle eſt ſans y *commenter*.

COMMENTÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *comminiſcor*, *commentus ſum*.

COMMER. v. act. Faire une comparaiſon. Il ne ſe dit qu'en ſtile familier, & en matiere odieuſe. Je vous prie, Monſieur, ne *commons* point, ne faiſons point de comparaiſon. Ce mot peut venir de *comme*. Quand on veut faire quelque comparaiſon, on dit *comme*.

COMMERCE. ſ. m. Negoce, trafic d'argent ou de marchandiſes, qu'on fait à deſſein de profiter ſur les remiſes, la vente ou l'eſchange qu'on en fait. Un tel Banquier fait un grand *commerce* d'argent. ce Marchand fait le *commerce* en gros ; celuy-cy ne le fait qu'en détail. Le *commerce* d'Orient eſt celuy qui ſe fait par la Mediterranée à Alexandrie, à Smirne, à Alep. le *commerce* des Indes, celuy qui ſe fait à Surate, à Batavie. le *commerce* du Nord, celuy qui ſe fait à Lubec, Dantzic, à Arcangel, &c. toute la richeſſe des Hollandois vient d'avoir bien exercé le *commerce*. le Conſul du Caire eſt celuy qui fait tout le *commerce* du ſené. Ce mot vient du Grec *kommerkion*, qui ſignifie *permutation*.

COMMERCE, ſignifie auſſi, la negociation, l'intelligence qui eſt entre les Eſtats. Les Anglois ont rompu le *commerce* avec la France. on a rappellé l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, il n'y a plus de *commerce*, plus de traitté à faire entre ces deux nations.

COMMERCE, ſe dit auſſi de la correſpondance, de l'intelligence qui eſt entre les particuliers, ſoit pour des affaires, ſoit pour des eſtudes, ou ſimplement pour entretenir l'amitié. Ces gens ont grand *commerce* de lettres enſemble. ce Sçavant a *commerce* avec tous les habiles gens de l'Europe. ces amis ont un *commerce* d'eſprit, d'amitié enſemble.

On dit en ce ſens, le *commerce* de la vie, le *commerce* du monde, en parlant des choſes qui entretiennent la ſocieté civile, des manieres d'agir qui s'obſervent dans le monde. On dit de même, qu'un homme eſt de bon *commerce*, pour dire, qu'il eſt franc, de bonne foy, qu'il fait feur de traitter avec luy. On le dit auſſi des paroles. Ce mot n'entre point dans le *commerce* des honneſtes gens.

COMMERCE, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, pour dire, un vilain negoce, une frequentation illicite. Cette vieille eſt ſcandaleuſe, on dit qu'elle fait un vilain *commerce*. quand on veut ſe convertir, il faut rompre tout *commerce* avec les gens de débauche, avec qui on a de mauvais engagements.

COMMERCER. v. n. Trafiquer, negocier. Ce Banquier *commerce* d'argent. ce Marchand ne *commerce* que d'eſpiceries, que de ſoyes, &c.

COMMERE. ſ. f. Femme ou fille qui ont tenu avec quelqu'un un enfant ſur les fonts de Baptême. Les parreins & marreines d'un enfant ſont comperes & *commeres* les uns avec les autres. les pere & mere de l'enfant ſont comperes & *commeres* de ceux qui ont été parreins ou marreines de leurs enfans. Il y a alliance ſpirituelle entre le pere de l'enfant, & la *commere* qui a ſervy de marreine ; ils ne ſe peuvent marier ſans diſpenſe.

COMMETTRE. v. act. Faire une faute, pecher. Il faut s'accuſer à confeſſe de ce qu'on a *commis* contre Dieu & le prochain. il ſe *commet* tous les jours mille contraventions contre les loix & les reglements. il ne ſe *commet* gueres de grands crimes qui ne ſoient punis toſt ou tard.

COMMETTRE, avec le pronom ſubſtantif, ſignifie, Se mettre en hazard, s'expoſer à quelque danger, entrer en quelque comparaiſon. Ce domeſtique a été ſage, il n'a pas voulu répondre à ſon maiſtre, ſe *commettre* avec luy : & au contraire, le maiſtre n'a pas fait ſemblant d'entendre les inſolences de ce Cocher, il n'a pas voulu ſe *commettre* avec un yvrogne. les Hollandois ont été bien temeraires de ſe *commettre* avec le Roy de France, de ſe vouloir comparer à luy. un Prince ne doit point *commettre* ſon autorité.

COMMETTRE, ſignifie auſſi, Confier quelque choſe à la prudence, à la fidelité de quelqu'un. Cet homme eſt habile, on luy peut *commettre*, confier les negociations les plus importantes. il a *commis* la conduitte de ſon fils aux ſoins, à la vigilance de ce Gouverneur, de ce Precepteur. Dieu a *commis* ſon Egliſe à la conduitte des Prelats.

COMMETTRE, ſignifie auſſi, Employer à quelque recouvrement, à quelque negoce, au regime de quelque choſe. Ce Financier a *commis* pluſieurs perſonnes en pluſieurs Bureaux pour la recepte des droits du Roy. il faut qu'un Marchand ait des gens bien entendus pour les *commettre* à ſes manufactures. on n'a trouvé perſonne pour *commettre* à ce regime, à l'adminiſtration de ces biens vacans.

Digitized by Google

COMMETTRE, ſignifie encore, Donner pouvoir d'exercer une charge de Judicature, ou autre charge en la place d'un Titulaire. On a interdit un tel Bailli, & il a fallu *commettre* à ſa charge. s'il neglige de ſe faire recevoir, on *commettra* à ſa place. un Intendant a pouvoir de *commettre* & de ſubdeleguer.

COMMETTRE, ſe dit auſſi au Palais, du pouvoir qui eſt donné par des Juges à des Officiers particuliers de leur corps, ou à des eſtrangers, de faire le rapport ou l'inſtruction d'une affaire. Le Pape *commet* des Prelats du Royaume pour juger les appellations qui luy ſont devoluës, pour faire la fulmination de ſes Bulles. Les Preſidents *commettent* des Conſeillers pour faire des informations, des inſtructions à la barre des adjudications, pour voir des procez, & les examiner, & en faire le rapport. Ils *commettent* des Juges de la Province pour faire des viſites, des deſcentes, des arpentages, pour avoir des éclairciſſements ſur les affaires. Les Parlements ne *commettent* que des Juges Royaux, & jamais de ſubalternes.

COMMIS, ISE, part. paſſ. & adj.

COMMINATOIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. Clauſe ou peine appoſée dans une loy, dans un arreſt, dans une Lettre de Chancelerie, qui porte une peine dont on menace les contrevenans, qu'on n'execute pourtant pas à la rigueur. Quand on enjoint à un banni de garder ſon ban à peine de la hart, c'eſt une peine *comminatoire*, on ne le pend pas pour cela, quand il ne l'obſerve pas; mais on luy fait une iterative injonction de le garder: & le temps de ſon ban n'eſt compté que du jour du ſecond arreſt. Ce mot vient du verbe *comminari*, *menacer*, qui vient de *mina*, *minarum*, *menaces*.

COMMIS, ISE, part. & adj. Crime *commis*. Juge *commis*. affaire *commiſe*.

On dit auſſi, qu'une perſonne ou une Communauté ont leurs cauſes *commiſes*, quand elles ont droit ou privilege de plaider en certaine Juriſdiction. Ainſi ceux qui ont un droit de *Committimus*, ont leurs cauſes *commiſes* aux Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel. L'Univerſité a ſes cauſes *commiſes* au Chaſtelet de Paris. Les Religieux de Clugni & de St. Maur les ont *commiſes* au Grand Conſeil. Les Ducs & Pairs, l'Hoſtel Dieu, & l'Hoſpital General les ont *commiſes* en premiere inſtance à la Grand'-Chambre.

COMMIS. ſ. m. Celuy à qui le Superieur a donné quelque charge, quelque employ, quelque maniement ou recouvrement à faire. Les Secretaires d'Eſtat, les Financiers ont des *Commis* dans leurs Bureaux; des *Commis* aux portes, aux Douanes; des *Commis* ambulants; des *Commis* aux Receptes. Les Greffiers ont des *Commis* dans les Greffes. Les *Commis* au Greffe du Conſeil & dans les Parlements ſont des Officiers titulaires. Les Marchands appellent quelquefois *Commis*, leurs Facteurs, pour leur donner un nom honorable.

COMMISE. ſ. f. Terme de Juriſprudence feodale. Confiſcation d'un fief. La denegation du vaſſal faite à ſon Seigneur de tenir un fief mouvant de luy, emporte la *commiſe* ou confiſcation de plein droit. Ce fief tombe en *commiſe*. Le fief, le cens ou bourdelage eſt auſſi *commis* & acquis au Seigneur feodal par le forfait du vaſſal, ou ſon deſadveu. Ce mot vient de *commiſſum*, qui ſignifie *confiſcation*, dont il y a un titre exprés dans le Digeſte, qui eſt le 4. du 39. liv.

COMMISERATION. ſ. f. Pitié, compaſſion qu'on a de quelque perſonne qui ſouffre. Cette pauvre famille ruinée merite de la *commiſeration*. les ſoldats dans un ſac de ville n'ont aucune *commiſeration* ni pour l'âge, ni pour le ſexe. un bon Advocat doit porter les Juges à la *commiſeration*.

COMMISSAIRE. ſ. m. Juge, ou Compagnie à qui le Roy attribuë un pouvoir particulier & extraordinaire de juger ſouverainement certaine nature d'affaires en des Chambres ou des Bureaux qu'il établit à cet effet. Les Chambres de la Marine, des Francs-fiefs, la Chambre de Juſtice, la Chambre Royale ſont compoſées de *Commiſſaires*. on a fait juger ce priſonnier par des *Commiſſaires*, on luy a donné des *Commiſſaires*. pluſieurs Grands Seigneurs demandent des *Commiſſaires* au Conſeil pour juger leurs affaires particulieres.

On appelle auſſi *Commiſſaires du Conſeil*, les Maiſtres des Requeſtes ou Conſeillers d'Eſtat, que Mr. le Chancelier nomme afin de diſcuter une affaire avec le Rapporteur, auxquels il en doit communiquer avant que d'en faire le rapport.

COMMISSAIRE, eſt auſſi le Juge particulier qui eſt commis pour l'inſtruction d'une affaire. Quand on appelle de l'Ordonnance d'un *Commiſſaire* avec fondement, il ne peut plus être Rapporteur.

On appelle maintenant les Intendants de Juſtice, *Commiſſaires* departis en telle Province pour l'execution des ordres de ſa Majeſté. On appelle auſſi, *Commiſſaires* pour la revente du Domeine, ceux qui en font la nouvelle adjudication, & les Juges nommez pour la reformation des Couſtumes des Eaux & Foreſts.

COMMISSAIRES, ſe dit auſſi des Deputez que le Roy nomme de ſa part pour regler des limites, & travailler à l'execution des traittez de paix ou autres grandes affaires avec ceux qui ſont nommez pour le même effet par les Princes eſtrangers, afin de tacher de les regler à l'amiable. Les *Commiſſaires* du Roy ſont arrivez à Francfort, &c.

On appelle Grands *Commiſſaires* au Parlement, les huit plus anciens Conſeillers de la Chambre, qui avec les deux Preſidents jugent ſouverainement des affaires qui doivent être jugées par articles, comme l'examen des comptes, les ordres des creanciers, & les procés où il y a du moins cinq queſtions à examiner en particulier; & ils jugent entre eux ces ſortes de procés.

Les *petits Commiſſaires*, ſont quatre Juges anciens avec le Preſident, qui diſcutent un procés, qui en voyent & examinent les pieces, & dont on fait aprés le rapport en pleine Chambre. Ce procés eſt de *petits Commiſſaires*. On entre aujourd'huy de *Commiſſaires*. ce Conſeiller eſt ancien, il eſt de *Commiſſaire*.

Les gens tenants les Requeſtes du Palais s'appellent Conſeillers en la Cour, *Commiſſaires* en cette partie. Un *Commiſſaire* à la barre du Parlement, eſt celuy qui eſt commis pour faire quelque inſtruction, ou adjudication, &c.

COMMISSAIRE, eſt auſſi un Officier Royal & ſubalterne, qui a ſoin de tenir la main à l'execution des reglements de Police. Il y a à Paris pluſieurs *Commiſſaires* du Chaſtelet, qui ſe qualifient *Commiſſaires Enqueſteurs & Examinateurs*, qui font les informations, les ſcellez, les ordres de creanciers, l'examen des comptes, viſites de Police & captures. Les gens de mauvaiſe vie craignent fort le *Commiſſaire*.

COMMISSAIRE AUX SAISIES REELLES, eſt un Officier qui a ſoin du regime des immeubles, qui en fait faire les baux judiciaires, qui en reçoit le revenu, & qui en rend compte. *Commiſſaire aux ſaiſies mobiliaires*, eſt un gardien des meubles ſaiſis, qui en empêche le deperiſſement. Toute ſaiſie reelle en execution doit porter un établiſſement de *Commiſſaire* ou de gardien.

COMMISSAIRE, en termes de Guerre, ſe dit premierement du *Commiſſaire* de la Cavalerie legere, qui eſt le troiſiéme Officier, & qui a un Regiment qui luy eſt particulierement affecté, qui s'appelle *Regiment Commiſſaire*. C'eſt celuy qui a ſoin que tous les Officiers & cavaliers ſoient dans le devoir, & bien équippez, & qui fait les reveuës generales.

Digitized by Google

COMMISSAIRE ORDINAIRE DES GUERRES ou A LA CONDUITE, eſt un Officier eſtabli pour avoir ſoin de la police des trouppes dans la marche, de regler les eſtapes & les logements, & qui fait faire les reveuës & les monſtres. *Commiſſaire* Provincial. *Commiſſaire* extraordinaire.

Il y a auſſi des *Commiſſaires* pour l'Artillerie, pour les Vivres. Le *Commiſſaire* pour la Marine, eſt un Officier qui dans les ateliers de conſtruction & dans les ports doit prendre garde aux gardiens, aux ouvriers, aux magaſins, qui a ſoin de viſiter les livres de recepte & de deſpenſe, qui fait faire les armements & deſarmements, qui ſur les vaiſſeaux fait faire les reveuës, preſter les ſerments, & fait faire l'inventaire des priſes.

COMMISSAIRE DES PAUVRES, eſt un bourgeois que l'on commet pour recueillir les deniers de la taxe faite pour le Bureau general des pauvres. On ne reçoit gueres de Marguilliers qui n'ayent été *Commiſſaires des pauvres*. C'eſt le premier degré des honneurs bourgeois.

On appelle *Chere de Commiſſaire*, un repas où on ſert chair & poiſſon, parce que les Juges commis ſe font bien traitter quand ils ſont en voyage. Ce qui vient des commiſſions qui ſe donnoient dans les Chambres mipartes, où il y avoit des Huguenots & des Catholiques qui ſe faiſoient traitter chacun à leur maniere.

COMMISSION. ſ. f. Action par laquelle on peche, on commet quelque faute. On ſe doit confeſſer non ſeulement des pechez de *commiſſion*, mais auſſi des pechez d'omiſſion.

COMMISSION, eſt quelquefois oppoſé à *titre*, & ſignifie un pouvoir donné pour un temps à quelques perſonnes d'exercer quelque charge, ou de juger en des occaſions extraordinaires. Cette charge de Preſident n'eſt exercée que par *commiſſion* pendant l'interdiction du Titulaire. Les Greffes ſe peuvent exercer par *commiſſion*, parce qu'ils ſont domaniaux. Les Conſeillers du Parlement achetent & revendent quand il leur plaiſt une *commiſſion* pour eſtre Conſeillers aux Requeſtes du Palais, pour eſtre Preſidents aux Enqueſtes. Ces charges ſont des *commiſſions*. La charge de Garde des Sceaux n'eſt qu'une *commiſſion* qui eſt revocable. Les Intendances de Juſtice ne ſont que de ſimples *commiſſions*.

On appelle *commiſſions extraordinaires*, les établiſſements de quelques Chambres ou Juriſdictions qui ne doivent durer que quelque temps. Les Grands Jours, les Chambres de Juſtice, des Francs-fiefs, la Chambre Royale ſont des *commiſſions extraordinaires*. la *commiſſion* pour la vente du Domeine, pour la reformation des Coûtumes.

COMMISSION, ſe dit auſſi de la ſubdelegation, ou du pouvoir qu'on donne à un Juge particulier de faire quelque inſtruction d'un procés, quelque viſite ou deſcente ſur les lieux, quelque execution d'arreſt. Les Cours Souveraines n'adreſſent jamais leurs *commiſſions* qu'à des Juges Royaux. ce Conſeiller eſt allé en *commiſſion* pour viſiter des bois du Roy.

COMMISSION ROGATOIRE, eſt une *commiſſion* qu'un Juge envoye à un autre Juge dont il n'eſt point le ſuperieur, pour le prier de faire dans ſon reſſort quelque inſtruction neceſſaire dans un procés qu'il a à juger, l'aſſûrant qu'il feroit la même choſe en cas ſemblable.

COMMISSION, eſt auſſi un ordre du Conſeil pour la levée des tailles ou autres droits. La *commiſſion* des tailles s'envoye aux Intendants des Provinces, qui en font le departement general, qu'ils envoyent enſuitte aux Eſleus pour le verifier; & ceux-cy l'envoyent aux Aſſeeurs & Collecteurs pour en faire la diſtribution particuliere dans chaque Parroiſſe.

COMMISSION, eſt auſſi un ordre qu'on donne pour lever des gens de guerre. On a delivré des *commiſſions* pour la levée de tant de Compagnies de gens de pied, tant de Cornettes de Cavalerie. chaque Capitaine ou Officier n'a pour tiltre que ſa *commiſſion*.

COMMISSION, eſt auſſi une Lettre de Chancelerie qui donne pouvoir de donner des aſſignations, de faire des executions de jugements. Les arreſts & ſentences en forme portent en eux-mêmes leur *commiſſion*. Il faut attacher une *commiſſion* à ceux qu'on a levez par extraict. La *commiſſion* s'exprime en ces termes, Mandons au premier Sergent ſur ce requis, de mettre le preſent jugement à execution. Les *commiſſions* s'adreſſent quelquefois à des Juges. L'Ordonnance veut qu'on n'aſſigne perſonne en Cour Souveraine qu'en vertu de *commiſſion* expreſſe. Les jugements portent ſouvent, que *commiſſion* ſera delivrée aux fins d'aſſigner un tel garand. Il y a des *commiſſions* du grand Sceau pour les affaires du Conſeil & du Grand Conſeil; des *commiſſions* du petit Sceau, pour les affaires du Parlement; & des *commiſſions* du Chaſtelet, pour y faire aſſigner ceux qu'on a droit d'y attirer en vertu de quelque privilege.

COMMISSION, ſe dit auſſi de toute charge ou employ qu'on donne à des gens qu'on commet pour avoir le ſoin de quelque choſe, comme en des Bureaux pour des receptes, controlles, payements, recouvrements, viſites ou autres affaires. Les premieres *commiſſions* des Aides, des Gabelles ſont fort briguées. il a eu une bonne *commiſſion* dans les Vivres, dans l'Artillerie. ce Partiſan a tant de *commiſſions* à donner. on luy a donné une ordonnance de tant pour employer au fait de ſa *commiſſion*.

COMMISSION, ſignifie auſſi la charge qu'on donne à quelqu'un de faire quelque emplette ou negoce. Les Provinciaux chargent ceux qui viennent à Paris de cent menuës *commiſſions*. ce valet eſt chargé de trente meſſages ou *commiſſions*. ce Facteur a *commiſſion* d'acheter tant de pieces de drap.

COMMISSIONNAIRE. ſ. m. Facteur que tient un Marchand dans les ports ou les villes de trafic, ou de manufactures, pour faire en ſon nom des achats & des envois de marchandiſes. Un *Commiſſionnaire* peut obliger le Maiſtre pour qui il agit.

COMMITTIMUS. ſ. m. Droit ou privilege que le Roy accorde aux Officiers de ſa Maiſon, & à quelques perſonnes ou Communautez qu'il declare avoir pris en ſa protection & ſauvegarde, de plaider en premiere inſtance aux Requeſtes de l'Hoſtel ou du Palais en toutes leurs affaires pures perſonnelles, poſſeſſoires, ou mixtes, & d'y faire renvoyer ou évoquer celles qui ſeront pendantes devant d'autres Juges, pourveu qu'elles ne ſoient point conteſtées. Le *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois que pour les Commenſaux de la Maiſon du Roy, & attire les affaires de tous les endroits de la France aux Requeſtes de l'Hoſtel; mais il a été eſtendu depuis à pluſieurs autres perſonnes. Le *Committimus* du petit Sceau ne s'étend que dans le reſſort du Parlement, & attire les affaires aux Requeſtes du Palais.

COMMITTIMUS, ſignifie auſſi les Lettres qu'on delivre au grand & au petit Sceau pour l'execution de ce privilege. J'ay fait ſceller un *Committimus*. J'ay mis mon *Committimus* entre les mains d'un Sergent, pour faire renvoyer une telle affaire du Chaſtelet aux Requeſtes.

COMMITTITUR. ſ. m. Terme de Pratique, & emprunté du Latin. C'eſt la requeſte qu'on donne au Conſeil ou au Parlement pour avoir un Rapporteur, pour faire l'inſtruction d'une inſtance, ou de quelque incident, avec l'ordonnance qui eſt appoſée au bas, par laquelle un Maiſtre des Requeſtes ou un Conſeiller eſt commis pour cette inſtruction.

COMMODE. adj. m. & f. Ce qui ne donne point de

Digitized by Google

de peine, de geſne, de fatigue. La litiere eſt la plus *commode* de toutes les voitures. cet homme eſt *commode*, on vit avec luy ſans façon, ſans compliments. la meilleure maniere de s'habiller eſt la plus *commode*.

COMMODEMENT. adv. D'une maniere commode. On ſe veſt à cette heure plus *commodement* qu'on n'a jamais fait. cet homme a du revenu, dequoy vivre *commodement*, à ſon aiſe. il eſt logé *commodement*. cet homme eſt doux & facile, on vit fort *commodement* avec luy.

COMMODITE'. ſ. f. Aiſe, facilité de vivre ſans peine, ſans fatigue. Vous ferez cela à voſtre aiſe, à vôtre *commodité*. il faut prendre ſes *commoditez* quand on les trouve. quand on demande quelque choſe à ſon ami, il faut attendre ſa *commodité*. ce logis a beaucoup de *commoditez*, de petits lieux commodes. On appelle une *chaiſe de commodité*, une chaiſe bien rembourrée, qui a un pulpitre pour pouvoir lire & eſcrire, une cremaillere pour pouvoir hauſſer ou baiſſer le doſſier ſelon qu'on veut, où l'on peut dormir & s'appuyer.

On appelle auſſi *commoditez* dans une maiſon, ou *aiſemens*, les lieux où on va ſe deſcharger le ventre.

COMMODITÉ, ſe dit auſſi des occaſions favorables que le haſard envoye. Il faut ſe ſervir de la *commodité* de ce Courrier pour envoyer cette expedition à Rome. il faut prendre la *commodité* d'un bateau qui va partir. pour aller de Paris à Lyon, on trouve toûjours des *commoditez*, des voitures à choiſir.

COMMODITÉ, eſt auſſi le voiſinage des lieux, la bienſeance. J'ay baſti dans cette vallée, à cauſe de la *commodité* des eaux. J'ay acquis cette maiſon qui étoit à ma bienſeance, parce qu'il faut acheter ſa *commodité*.

COMMODITEZ, ſignifie auſſi les biens de fortune. Il a marié ſa fille avec un homme qui a bien des *commoditez*.

COMMOTION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit particulierement des atteintes que ſouffre le cerveau. La convulſion eſt une *commotion* du cerveau. Une cheute cauſe une grande *commotion* au cerveau, d'où arrive ſouvent un contrecoup dans la partie oppoſée, qui fait une rupture des vaiſſeaux, & une apoſtume par l'esbranſlement de toute la maſſe du cerveau. On dit auſſi, que le vin tranſporté ſe tourne & ſe corrompt par une *commotion* generale des atomes ou petites parties qui compoſent ſa ſubſtance.

COMMUER. v. act. Terme de Palais. Changer une peine en une autre. Le Roy n'a pas voulu faire grace entiere à ce criminel, mais il a *commué* ſa peine, il l'a adoucie.

COMMUN, UNE. adj. Ce qui n'appartient pas plus à l'un qu'à l'autre. La terre eſt noſtre *commune* mere. dans le ſiecle d'innocence tous les biens étoient *communs*, auſſi-bien que le Soleil & les élements. le Pape eſt le Pere *commun* des Chrêtiens. les honneſtes gens ſe rapportent de leurs differents à leurs amis *communs*. il faut ſuſpendre les haines particulieres pour courre ſus à l'ennemi *commun*.

COMMUN, ſe dit en un ſens plus eſtroit des choſes que quelques perſonnes poſſedent enſemble par indivis, dont les uns & les autres ont également droit de ſe ſervir. Les murs mitoyens ſont *communs* à deux maiſons. une allée, un paſſage *commun*. un puits *commun*. il n'y a eu que les Sauvages & Platon qui ayent voulu que les femmes fuſſent *communes*. Une femme *commune* ſe dit auſſi d'une femme proſtituée.

COMMUN, ſe dit auſſi d'une ſocieté que l'on contracte enſemble par quelque intereſt d'honneur, ou de gain. Les Commiſſaires, les Huiſſiers, font bourſe *commune* pour éviter la jalouſie de leur employ. Ils ſe ſont aſſociez en une telle affaire pour la pourſuivre à frais *communs*, & en partager le profit. le peril eſt *commun* pour les Officiers & les ſoldats qui vont à une même expedition.

COMMUN, ſe dit auſſi en parlant du general du monde, de ce qui eſt le plus univerſellement receu. Le ſens *commun* eſt le jugement qu'on fait par la ſeule lumiere naturelle, ce que font la plus-part des hommes. En ce ſens on attribue à l'ame une faculté particuliere qu'on nomme le *ſens commun*. Le bruit *commun*, c'eſt ce qui ſe dit parmi le peuple, par la plus-part du monde. Les plus *communes* opinions ne ſont pas les plus certaines. En *commun* proverbe, c'eſt à dire, ſelon que parle le peuple, une façon *commune* & ordinaire de parler.

COMMUN, ſignifie auſſi, Ce qui eſt trivial, ordinaire, qu'on trouve par tout. Cet Orateur dans ſon diſcours n'a rien dit que de *commun*, rien de recherché, ſon ſtile eſt fort *commun*, c'eſt un eſprit fort *commun*. c'eſt un axiome *commun*, une notion *commune*. l'uſage des chaiſes, des carroſſes eſt *commun* par toute l'Europe. on ne nous a ſervi en ce repas que des viandes fort *communes*. En ce ſens il ſignifie, Ce qui n'eſt pas rare, & qui eſt au plus vil prix. Ce curieux n'a que des tableaux *communs*, de peu de valeur. il ne s'habille que de l'eſtoffe la plus *commune*. les diamants ſont eſtimés, parce qu'ils ne ſont pas *communs*.

On dit en termes de Palais, & en Genealogie, le pere *commun* des parties, quand on parle du pere de deux freres ou ſœurs qui plaident enſemble. On dit, que par la Coûtume de Paris, le mari & la femme ſont uns & *communs* en biens, pour dire, qu'ils ont contracté ſocieté enſemble, & qu'ils partagent le gain & les pertes l'un de l'autre. On dit auſſi, qu'un arreſt ou jugement eſt declaré *commun* avec un tel, qui n'avoit pas été partie, ou avec le deffaillant, pour dire, qu'il ſera auſſi-bien executoire contre luy que contre ceux avec qui il a été rendu. On dit auſſi, qu'une choſe eſt du droit *commun*, par oppoſition aux privileges qui en exemptent. On dit auſſi, Faire preuve ſuivant la *commune* eſtimation, ſuivant la *commune* renommée, c'eſt à dire, par experts, par témoins. En cas d'eſtimation de fruits on dit, Faire une année *commune*, pour dire, Prendre le milieu entre une année fertile où les denrées ſont à bon marché, & une année ſterile où elles ſont cheres, pour en faire un prix *commun* & mitoyen, & compenſer l'une avec l'autre: ce qu'on appelle autrement *bon an, mal an*.

On dit auſſi en matiere beneficiale, qu'une proviſion eſt expediée en forme *commune*, pour dire, qu'elle eſt expediée ſans graces, ſans privileges. On dit auſſi, que les Officiaux ſont Juges des Eccleſiaſtiques pour le delit *commun*, pour l'oppoſer au cas royal & privilegié.

COMMUN, en termes de Philoſophie, ſe dit des choſes qui participent d'un genre ſuperieur. Le nom d'animal eſt *commun* à l'homme & à la beſte. Celuy de ſubſtance eſt *commun* au corps & à l'eſprit. En ce ſens il ſignifie, Pareil ou analogue. Ces deux choſes, ces deux queſtions n'ont rien de *commun* enſemble.

COMMUN, en termes de Grammaire, eſt le genre qui convient aux deux ſexes, au maſle & à la femelle.

On appelle au College, des *lieux communs*, des recueils qu'on fait de ce qu'on trouve de plus beau dans les Auteurs qu'on manie, pour s'en ſervir quand on traitte quelque choſe en general. Les ouvrages d'un tel Auteur ne ſont que des *lieux communs*, des rapſodies. Poliantea eſt un Dictionnaire de *lieux communs*. Licoſtene & Zuinger ſont d'amples recueils de *lieux communs*.

COMMUN, en termes de Geometrie, ſe dit d'un angle, d'un coſté, d'une baſe, qui ſervent également à deux figures, & qui aident à faire une demonſtration.

COMMUN, au ſubſtantif, ſignifie le general, la plus grande partie des hommes. Ce bourgeois s'eſt diſtingué du *commun* du peuple. c'eſt un grand Philoſophe, & qui eſt hors du *commun*. il faut pour bien raiſonner eſlever ſon eſprit au deſſus du *commun*.

COMMUN, chez le Roy, les Princes, & les Grands, eſt

un nom collectif qui ſignifie les bas Officiers. Il a mangé à la table du *commun*, dans la ſale du *commun*. on nous a ſervi du vin du *commun*. il eſt couché ſur l'eſtat en qualité de Chirurgien du *commun*.

COMMUN, en termes de Breviaire, ſe dit d'un Office general inſtitué pour tous les Saints d'un même Ordre, d'une même claſſe, pour y prendre les Pſeaumes, Leçons, Hymnes, Antiennes & Oraiſons, quand il n'y en a point d'aſſignées en particulier. Le *commun* des Saints, le *commun* des Apoſtres, des Evangeliſtes, des Martyrs, des Vierges, des Docteurs, des Confeſſeurs.

EN COMMUN, ſe dit adverbialement, pour dire, En communauté. Ils poſſedent cette terre *en commun*, par indivis. ils ont mis tout leur bien *en commun*, ils vivent *en commun*.

COMMUN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. L'aſne du *commun* eſt toûjours le plus mal baſté, pour dire, que perſonne n'a ſoin que de ce qui luy appartient en propre, & neglige le bien public. On dit auſſi par la même raiſon, Qui ſert au *commun*, ne ſert à pas un. On dit, Entre amis tous biens ſont *communs*: & on dit plus generalement, En ce monde tous les biens ſont *communs*, il n'y a que les moyens de les avoir. On dit auſſi, qu'un homme vit ſur le *commun*, lors qu'il eſt eſcornifleur, qu'il n'a point d'ordinaire, & qu'il va queſter un repas tantoſt chez l'un, tantoſt chez l'autre.

COMMUNAUTE'. ſ. f. Societé d'hommes qui habitent en un même lieu. Quand les Edits parlent des *Communautez*, ils y comprennent les villes, bourgs, villages, Parroiſſes, &c.

COMMUNAUTÉ, ſe dit auſſi des lieux pieux fondez pour entretenir & faire vivre pluſieurs perſonnes ſous un certain genre de vie reguliere, ou ſeculiere: tels ſont les Couvents, Abbayes, Prieurez Conventuels, les Seminaires, Hoſpices, & toutes ſortes de Maiſons Religieuſes. On le dit auſſi de ceux qui s'aſſemblent volontairement pour deſſervir une Cure, ou vacquer aux exercices de pieté. La *communauté* des Preſtres de Saint Nicolas. Les Beguines de Flandres ſont des filles qui vivent en *communauté*. En ce ce ſens on dit, Il a diſné à la *communauté*, pour dire, dans le refectoire, en commun. On a parlé de cette affaire en pleine *communauté*.

COMMUNAUTÉ, ſe dit auſſi des Hoſpitaux, des Colleges, des Confrairies, & autres lieux ſemblables qui poſſedent des biens en commun, pour divers uſages utiles au public, ſoit pour les infirmes, ſoit pour les pauvres, les eſtudiants, &c.

COMMUNAUTÉ, ſe dit auſſi de la ſocieté de pluſieurs corps eſtablis par Lettres patentes, ou par autorité de la Juſtice, ou de la Police, & pour faire obſerver la regle & la diſcipline de la profeſſion. Ainſi on dit, la *communauté* des Marchands, des Orfevres, des Secretaires du Roy, des Notaires & des corps des meſtiers.

Au Palais il y a la *Communauté* des Advocats & Procureurs, qui eſt non ſeulement une ſocieté & confrairie faite entre eux pour s'aider les uns aux autres; mais encore c'eſt une eſpece de tribunal établi pour y faire reformer les mauvaiſes procedures, & blaſmer les Procureurs qui les font, & en donner advis à la Cour. On a mandé ce Procureur à la *Communauté* ſur cette procedure irreguliere. La *Communauté* a donné advis contre luy, on a ordonné que ce reglement ſeroit enregiſtré au Greffe de la *Communauté*.

Les Procureurs de *Communauté* ſont ceux qu'on eſlit pour avoir ſoin des affaires du corps, recueillir les aumoſnes & droits de la Chapelle, ou de la Confrairie, faire dire le ſervice, aſſiſter les pauvres. Ils faiſoient autrefois des feſtins au jour de la St. Nicolas, qui ſont maintenant abrogez. Le Baſtonnier eſt un ancien Advocat nommé à ſon tour pour eſtre le chef de cette *Communauté*.

COMMUNAUTÉ, ſe dit encore de quelques particuliers qui ont mis leurs biens enſemble, ſoit pour negocier, ſoit pour vivre plus paiſiblement, ou bien qui poſſedent ou qui ont à partager des biens en commun. Ils ſe ſont aſſociez pour fait de marchandiſe, & ils ont mis tant de fonds en leur *communauté*. on deſpenſe moins quand on ſe met deux ou trois pour vivre en *communauté*. ce qu'on a donné en avancement d'hoirie doit eſtre rapporté à la *communauté* des heritiers, quand on veut entrer en partage.

COMMUNAUTÉ, ſe dit plus particulierement de la ſocieté de biens qui ſont communs entre le mari & la femme. Dans la Coûtume de Paris, & en quelques autres, on ſtipule dans les contracts de mariage, que des deniers dotaux il en entrera une telle ſomme en la *communauté*. le mari eſt le maiſtre de la *communauté*. les ſucceſſions collaterales entrent en *communauté*. une veſve peut renoncer à la *communauté*, ou la continuer avec ſes enfans. il faut faire clorre ſon inventaire, quand on veut diſſoudre une *communauté*.

COMMUNAUX. ſ. m. plur. Ce ſont les prez, terres ou varenes qui appartiennent à une communauté d'habitans, où ils ont droit d'envoyer paiſtre leurs beſtiaux.

COMMUNE. ſ. f. Le menu peuple. La *commune* s'eſmeut facilement. les Magiſtrats ne peuvent pas retenir la *commune*.

COMMUNES, au plurier, ſignifie le peuple de la campagne. On a fait armer les *Communes* pour garder les coſtes, & empêcher la deſcente des ennemis. quand il y a des brigands qui volent à main armée, les Magiſtrats enjoignent aux *Communes* de leur courre ſus. Louis VII. eſtablit les *Communes* par Lettres patentes, pour detruire le pouvoir des Seigneurs qui tyranniſoient le peuple. Voyez Du Cange qui fait une grande liſte des privileges des *Communes*.

Dans le Parlement d'Angleterre, il y a deux Chambres, la Chambre Haute eſt celle des Seigneurs; la Chambre Baſſe eſt celle des *Communes*: elle eſt compoſée des Deputez des villes, & repreſente le Tiers Eſtat.

COMMUNES, ſont auſſi des terres qui appartiennent à des villes, à des bourgs ou villages, où les habitans envoyent paiſtre leurs beſtiaux, coupper du bois pour leurs uſages, & s'en ſervir dans leurs autres beſoins. Les Seigneurs des lieux uſurpent ſouvent les *communes* des payſans. On les appelle en quelques pays des *communaux*. Feſtus appelle *compaſcuus*, un champ abandonné au paſturage des beſtiaux du commun.

COMMUNEMENT. adv. D'une maniere commune, ordinaire, generale. Les proverbes ſe forment de ce qui ſe dit *communément*. on trouve cela *communément*, c'eſt à dire, par tout.

COMMUNIANT, ANTE. adj. Qui communie, qui eſt en âge de communier. Il y avoit deux *communians* à cette Meſſe. On compte le nombre des Parroiſſiens d'une Cure en diſant, Il y a tant de *communians*.

COMMUNICABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut donner à autruy, ou l'en faire participant. Les maladies contagieuſes ſont aiſément *communicables*.

Il ſignifie auſſi, Qui peut ſe joindre à un autre. Il n'eſt pas impoſſible de rendre la Seine *communicable* avec la Meuſe, la Saone, la Loire; de rendre les deux mers *communicables*. la navigation a rendu tous les pays *communicables*.

COMMUNICATIF, IVE. adj. Qui ſe peut aiſément prendre, communiquer. Le mal eſt plus *communicatif* que le bien. A l'égard des perſonnes, on dit qu'un homme n'eſt gueres *communicatif*, lors qu'il cache ſa perſonne ou ſes penſées, qu'il eſt couvert, & ne fait point part de ſes ſecrets à perſonne.

COMMUNICATION. ſ. f. Action par laquelle on donne à un autre, ou le fait participant du bien ou

du

Digitized by Google

du mal qu'on poſſede. C'eſt par le moyen des Sacremens que Dieu nous fait la *communication* de ſes graces. la *communication* de la peſte, de la lepre, ſe fait aiſément dans les pays chauds.

COMMUNICATION, ſe dit auſſi de la frequentation, de l'intelligence qu'on a avec quelqu'un. La *communication* avec les Heretiques eſt fort dangereuſe aux eſprits foibles. la *communication* avec les Demons a été deteſtée par tous les peuples.

COMMUNICATION, ſignifie encore la liaiſon d'une choſe avec une autre, le paſſage par où on va de l'une à l'autre. Il y a eu bien des places qui ont eu *communication* les unes avec les autres par deſſous terre. cette galerie joint, fait la *communication* de ces deux appartements.

En termes de Guerre, on appelle *lignes de communication*, ou abſolument les *lignes*, des foſſez profonds de 6. à 7. pieds, & larges de 12. qu'on fait d'un fort à un autre pour paſſer d'un quartier à l'autre, d'une attaque à une autre, & particulierement dans les ſieges.

En termes du Palais, la *communication* eſt l'eſchange que les Advocats font de leurs ſacs, afin qu'ils s'éclairciſſent du fait, & voyent ſur quoy ils ont à plaider. C'eſt auſſi une eſpece de petit plaidoyé qu'ils font au parquet en preſence des Advocats Generaux, pour les inſtruire de l'affaire, avant que de leur envoyer les pieces. On le dit auſſi de la ſignification des pieces & actes d'un procés. Un Procureur demande à ſon confrere qu'il luy donne *communication* d'un tel acte, qu'il luy en donne copie. L'Ordonnance derniere veut qu'on ne prenne *communication* des procés pour faire des contredits, que par les mains du Rapporteur.

COMMUNIER. v. act. Adminiſtrer le Saint Sacrement de l'Euchariſtie à quelqu'un. L'Evêque officiant a *communié* tous ſes Chanoines.

Il ſignifie auſſi, Recevoir le Saint Sacrement. Tous les Chreſtiens ſont obligez de *communier* à Paſques à leur Parroiſſe. L'Egliſe Grecque *communie* ſous les deux eſpeces.

On appelle *communier* en eſprit, quand on éleve ſon cœur à Dieu, pendant que le Preſtre *communie* à la Meſſe, afin de participer au merite de ſa communion.

COMMUNION. ſ. f. Creance uniforme de pluſieurs perſonnes, qui les unit ſous un même Chef dans une même Egliſe. La *Communion* de l'Egliſe Romaine, des Egliſes d'Orient. les Lutheriens, les Calviniſtes ont eſté retranchez de noſtre *Communion*.

COMMUNION, eſt auſſi l'action par laquelle on reçoit le vray corps & le ſang de JESUS-CHRIST au tres-auguſte Sacrement de l'Euchariſtie. On ne ſçauroit faire avec trop de reſpect la ſainte *communion*. Une *communion* indigne eſt celle qui ſe fait en eſtat de peché mortel. la *communion* Paſchale eſt d'obligation. il y a des oraiſons pour dire avant & aprés la *communion*.

La *Communion* de la Meſſe, c'eſt l'endroit où le Preſtre conſomme l'hoſtie. Il faut eſlever ſon cœur à Dieu pendant la *communion* de la Meſſe, & communier en eſprit.

COMMUNIQUER. v. act. Donner quelque choſe à un autre, le faire participant de ce qu'on poſſede. Le Soleil *communique* ſa lumiere également par tout. l'aimant *communique* ſa vertu au fer, & fait qu'il en attire, qu'il en ſoûtient d'autre. la peſte, la lepre, ſe *communiquent*, ſe donnent, ſe gagnent aiſément. il faut *communiquer* à nos amis nos joyes, nos afflictions, nos plus ſecrettes affaires, c'eſt à dire, leur en faire part.

COMMUNIQUER, ſignifie auſſi, Avoir frequentation, intelligence ou commerce avec quelqu'un. Les Nobles Venitiens n'oſeroient *communiquer* avec pas un Ambaſſadeur eſtranger. les Aſtronomes les plus éloignez doivent *communiquer* enſemble pour conferer leurs obſervations. la diverſité des Sectes empéche que les Turcs ne *communiquent* avec les Perſans. les Banians ne veulent point *communiquer* avec tous ceux qui ne ſont pas de leur Religion, ils les tiennent immondes. En ce ſens on dit avec le pronom perſonnel, qu'un homme ne ſe *communique* pas, quand il ne veut pas hanter les autres, ſe deſcouvrir à eux, ou ſe laiſſer voir, ſoit par chagrin, ſoit par deffiance, ſoit par orgueil. C'eſt un bourru qui ne ſe *communique* pas aiſément. les Italiens ne ſe *communiquent* gueres à leurs meilleurs amis. un Prince ne doit pas trop ſe *communiquer*, ſe faire voir familierement à ſes ſujets.

COMMUNIQUER, ſe dit auſſi des choſes qui ont un paſſage de l'un à l'autre. Quelques-uns croyent que la Mer Mediterranée & la Mer Caſpie ſe *communiquent* par des canaux ſouſterrains. ces deux attaques ſe *communiquent* par un boyau de tranchée; ces deux appartements par une galerie. le vent des ſoufflets ſe *communique* aux tuyaux de l'orgue par le moyen d'un ſommier.

COMMUNIQUER, en termes de Palais, ſe dit de la conference qui ſe fait entre les Advocats ou les Juges des pieces & des raiſons des parties, pour venir certains du fait & de leurs deffenſes. On ordonne que les Advocats ſe *communiqueront* reſpectivement leurs ſacs, qu'ils en *communiqueront* aux gens du Roy & au Conſeil; que le Rapporteur en *communiquera* à des Commiſſaires qu'on nomme à cet effet. les Ambaſſadeurs ou Agents doivent *communiquer* reſpectivement leurs pouvoirs.

COMMUNIQUÉ, ÉE. part. & adj.

COMMUTATION. ſ. f. Changement de peine. On obtient des Lettres en Chancelerie de *commutation* de peine en une moindre, comme de la mort en une priſon perpetuelle.

COMPACTE. adj. m. & f. Terme de Phyſique. Corps qui eſt ſerré, condenſé, qui a peu de pores, & beaucoup de poids. Les corps *compactes* vont au fond de l'eau. les metaux les plus peſants ſont les plus *compactes*, tels que l'or & l'argent. Ce mot vient du Latin *compactus*, qui ſignifie *fort ſerré*, *bien uni*, qui vient du verbe *compingere*.

COMPAGNE. ſ. f. Fille qui eſt amie ou voiſine, & familiere avec une autre. Proſerpine alloit ſe divertir avec ſes *compagnes*, quand elle fut enlevée. les Filles d'honneur chez les Princeſſes s'appellent entr'elles *compagnes*.

COMPAGNE, ſe dit auſſi en vieux ſtile, des femmes mariées. Dieu donna à Adam Eve pour luy ſervir de *compagne*. le Roy parlant de la Reine l'appelle ſa fidelle *compagne*.

COMPAGNIE. ſ. f. Nom collectif, qui ſe dit de pluſieurs perſonnes aſſemblées en un même lieu, ou avec même deſſein. Ce Predicateur avoit une belle *compagnie* à ſon Sermon, c'eſt à dire, un bel auditoire. ce Prince eſt entré dans les terres de ſon ennemi avec bonne *compagnie*, c'eſt à dire, avec une grande armée.

COMPAGNIE, ſe dit en un ſens plus eſtroit, d'un petit nombre d'amis aſſemblez dans un lieu pour s'entretenir, pour ſe divertir, pour ſe viſiter. Cette Dame reçoit *compagnie* chez elle. Cet homme eſt en *compagnie*, on ne luy peut parler. Il eſt de bonne *compagnie*, c'eſt à dire, Il eſt complaiſant, il defraye la *compagnie*, il la fait rire. On dit en ce ſens, Je vous feray *compagnie*, pour dire, Je vous accompagneray.

COMPAGNIE, ſe dit encore des gens mariez, des amants qui ont eu les dernieres privautez. Il a eu ſa *compagnie*; & on adjouſte ſouvent *charnelle*.

COMPAGNIE, ſe dit auſſi de certains Corps illuſtres établis par autorité du Roy pour rendre la juſtice. Les Parlements, Chambres des Comptes, &c. ſont des *Compagnies* Souveraines, ou *Compagnies* ſuperieures. Les autres Juſtices où il y a pluſieurs Officiers ſont des *Compagnies*

pagnies subalternes. ce Conseiller est habile, c'est le plus fort de la *Compagnie*.

COMPAGNIE, se dit encore des assemblées qui se font avec permission du Prince, pour des exercices honnestes, ou pieux. L'Academie Françoise est une *Compagnie* qui s'assemble au Louvre pour la politesse de la Langue. Elle va saluer le Roy en corps avec les autres *Compagnies*. Il y a des *Compagnies* de bourgeois pour la direction & administration des Hospitaux; ils sont regis par l'advis de ces *Compagnies*.

COMPAGNIE, se dit aussi des societez des Maisons Religieuses, & des Colleges. La *Compagnie* de Jesus est la Societé des Jesuites. Il y a de sçavants hommes dans cette *Compagnie*, comme en celle de Sorbone, de l'Oratoire.

COMPAGNIE, en termes de Negoce & d'affaires, se dit d'une societé de Marchands qui se fait pour établir un grand negoce, une grande manufacture; ou de gens d'affaires pour se faire adjuger les Fermes du Roy, ou faire autres partis ou traittez. La *Compagnie* des Indes Orientales. la *Compagnie* du Domeine, &c. Il y a deux *Compagnies* qui font des encheres à l'envi. La *Compagnie* des Negocians pour les Indes Orientales commença en Hollande en 1602. & fit d'abord un fonds de six millions six cens mille livres, dont elle équippa quatorze vaisseaux. On appelle *Compagnie de navires*, les vaisseaux qui sont obligez de s'attendre les uns les autres pour faire une flotte, & se deffendre reciproquement pendant un voyage. Sur la mer de Levant on les appelle *conserves*.

En termes d'Arithmetique, on appelle *Regle de compagnie*, une regle de trois composée, qui sert à trouver quelle part peuvent avoir à la perte, ou au gain, chacun des Marchands qui ont fait une *compagnie*, à proportion des fonds qu'ils y ont mis, & du temps qu'ils y sont entrez.

COMPAGNIE, en termes de Guerre, est un petit corps de soldats, ou de cavaliers, commandez par un Capitaine. Le nombre en est tantost plus grand, tantost plus petit. une *Compagnie* de Cavalerie est de 40. à 50. cavaliers: celles d'Infanterie sont de 50. soldats dans les Regiments ordinaires: aux Gardes il y en a jusqu'à 100: aux Gardes Suisses il y en a jusqu'à 200. & plus.

COMPAGNIES FRANCHES, sont des *Compagnies* qui ne sont point en corps de Regiment, & qui prennent l'ordre de leur Capitaine, comme les autres de leur Mestre de Camp, ou Colonel.

COMPAGNIES D'ORDONNANCES. Ce sont des *Compagnies* franches de Gendarmes, de Chevaux-legers du Roy, de la Reine, de Mr. le Dauphin, & de Monsieur. Les *Compagnies* des Gendarmes estoient autrefois composées de gens pesamment armez, ou de toutes pieces, & de 50. Gentilshommes.

COMPAGNIE COLONELLE, est la premiere *Compagnie* d'un Regiment d'Infanterie.

COMPAGNIE EN SECOND. C'est une *Compagnie* de Cavalerie destachée d'une autre qui étoit trop nombreuse, & qui ne laisse pas d'escadronner avec elle.

COMPAGNIE, signifie aussi la charge de Capitaine. Il a eu permission du Roy de vendre sa *Compagnie*, qu'il avoit levée, mise sur pied à ses despens.

COMPAGNIE, en termes de Chasse, se dit des bestes qui vont en trouppe, comme des sangliers, qui vont ensemble. Sur tout on appelle un sanglier d'un an jusqu'à deux, *beste de compagnie*; & l'on dit qu'à deux ans il sort de *compagnie*. Et en general on appelle *compagnie*, une trouppe de bestes noires. A l'égard des bestes fauves, on l'appelle *harde*. On dit aussi, une *compagnie* de perdrix, en parlant de celles qui volent ensemble. On appelle aussi des chevaux de louage, de Chasse-marée, de Messager, qui sont si accoûtumez d'aller ensemble qu'on a de la peine à les separer, des *bestes de compagnie*.

On dit, que par *compagnie* on se fait pendre; quand on se licencie à faire quelque chose en faveur de la *compagnie*. On dit aussi, qu'il vaut mieux être seul, qu'en mauvaise *compagnie*. On dit, Joüer à la fausse *compagnie*, pour dire, Quitter un parti, trahir ceux avec qui on est associé.

COMPAGNON. s. m. Qui est interessé dans la même fortune. Les adventures d'Ulysse & de ses *compagnons* sont descrites dans l'Odyssée d'Homere. Les Capitaines disent à leurs soldats pour les inviter à les suivre en quelque expedition, Courage, *compagnons*. Ce mot, à ce que dit Henry Estienne, vient d'un vieux mot Gaulois *benna*, qui estoit une espece de chariot dont parle Festus. Ceux qui étoient ensemble dans ce même chariot s'appelloient *combennons*, *quasi in eâdem benná sedentes*; & depuis par le changement assez ordinaire du *b* en *p*, on a dit *compennons*; ensuitte on a dit *compaignons*, & à la fin *compagnons*. Nicod & Menage aprés Pasquier le derivent de *compain*, comme qui diroit *qui mange de même pain*, qui se dit encore en langage Picard. Quelques-uns l'ont derivé de *compagnus*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *compagnun*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie la même chose.

COMPAGNON, se dit aussi d'un ancien ami, confident, familier. Les *compagnons* d'escole sont les amis qui durent le plus long-temps. Les *compagnons* de débauche ne sont amis que dans la fureur de la jeunesse. On appelloit autrefois *compagnons d'armes*, les Chevaliers qui se promettoient reciproquement de se secourir, & de ne se point quitter en toutes occasions.

COMPAGNON, signifie aussi, Celuy qui est dans une même charge, & sur tout quand il n'y en a que deux de même nature. Diocletian avoit Maximilien pour son *compagnon*, son associé à l'Empire. On dit des Consuls, Jurats, Presidents en même Chambre, que ce sont des *compagnons* d'office. On le dit aussi des Offices de nouvelle creation, de même nature. On a donné des *compagnons* à ces Officiers, on a creé des alternatifs & triennaux.

COMPAGNON, se dit aussi des Religieux qui habitent, ou qui marchent ensemble. Un Moine ne doit point sortir de son Couvent sans que son Superieur luy donne un *compagnon*. Quand on nomme un Prieur Regulier a un Benefice dependant d'un Ordre, on luy donne un ou plusieurs *compagnons* pour habiter avec luy.

On dit en Medecine, que le lait ne veut point de *compagnon*, pour dire, que quand on ordonne le lait par medecine à un malade, il ne faut point luy donner d'autre aliment. On dit aussi en Morale, que l'ambition & l'amour ne veulent point de *compagnon*.

On appelle sur mer les Mariniers de l'équipage *compagnons*, qui doivent estre au dessus de 17. ans, & au dessous de 50.

COMPAGNON, signifie aussi un garçon qui a fait son apprentissage en quelque mestier, & qui n'ayant pas moyen de se faire passer Maistre, va servir & travailler chez les autres. C'est un *Compagnon* Tailleur, Mareschal, Rharpentier, &c.

On appelle *compagnons de riviere*, ceux qui travaillent sur les ports à descharger & à serrer les marchandises, comme les Forts qui sont establis au port St. Paul.

COMPAGNON, est aussi une épithete ou qualité qu'on donne sur tout aux jeunes gens en differentes occasions. Ce soldat est un brave, un hardi *compagnon*. ce Financier étoit il y a dix ans un pauvre gueux, un fort petit *compagnon*. ce débauché est un gaillard, un bon *compagnon*, qui aime la joye. On dit aussi, Defiez-vous de cet homme-là, c'est un dangereux *compagnon*, un estrange *compagnon*. On dit aussi, qu'un homme fait le *compagnon*, lors qu'il est glorieux, insolent, qu'il parle ou agit autrement que ne souffre sa condition. Il ne veut

pas

Digitized by Google

pas qu'on le traitte de pair à *compagnon*. Qui a *compagnon*, a maiſtre. On dit auſſi, qu'un homme ſe bat en duël à deſpeche *compagnon*, pour dire, a outrance, & à qui aura plûtoſt tué ſon homme. On le dit auſſi des goinfres qui ſont un deffi à qui mangera avec le plus d'avidité.

COMPARABLE. adj. m. & f. Qui peut être comparé à un autre qui a quelque choſe qui luy reſſemble. Mr. de Turenne étoit un homme *comparable* à tous les grands Capitaines de l'antiquité.

COMPARAISON. ſ. f. Conference, rapport de deux choſes miſes l'une devant l'autre, pour voir en quoy elles conviennent ou different. Blondel a fait un Livre de la *comparaiſon* d'Horace & de Pindare.

COMPARAISON, ſe prend quelquefois pour égalité, reſſemblance. Il ne faut pas qu'un bourgeois faſſe *comparaiſon* avec ſon Maiſtre. En ce ſens on dit, Treve de *comparaiſon*, toutes *comparaiſons* ſont odieuſes.

COMPARAISON, eſt auſſi une figure de Rhetorique & de Poëſie qui ſert à l'ornement & à l'éclairciſſement d'un diſcours. Les exemples, les *comparaiſons* inſtruiſent bien plûtoſt que les paroles. Les *comparaiſons* dans un Poëme ſont des repoſoirs qui delaſſent le lecteur. On dit en ce ſens, qu'il n'y a point de *comparaiſon* qui ne cloche, pour dire, qu'on n'en ſauroit faire d'aſſez juſte.

On appelle en termes de Palais, *eſcritures de comparaiſon*, des ſignatures authentiques & faites devant des perſonnes publiques, dont les parties qui ont un procés où il y a une inſcription en faux, conviennent pour mettre entre les mains des Eſcrivains ou experts, afin qu'ils les comparent à l'eſcriture conteſtée.

EN COMPARAISON, *Sans comparaiſon*, *Par comparaiſon*, ſont des façons de parler adverbiales, dont on ſe ſert quand on compare quelque choſe. Cette piece n'eſt rien *en comparaiſon*, au prix de celle-là. quand je vous ay dit une telle choſe, ce n'eſtoit que *par comparaiſon*. *Sans comparaiſon* ſe dit auſſi abſolument & en parentheſe, quand on veut adoucir ce qu'il y a d'odieux en quelque *comparaiſon* qu'on a alleguée.

COMPARANT, ANTE. adj. Celuy qui ſe preſente en Juſtice. On donna deffaut aux *comparants* contre les non *comparants*. Tous les appointements qu'on faiſoit cy-devant ſur les inſtructions à la barre de la Cour, commençoient par ces mots, *Comparant* par devant nous tel Conſeiller.

COMPARATIF, IVE. adj. Qui compare, qui ſert à comparer. *Mieux* eſt un adverbe *comparatif*. *Comme* eſt une expreſſion *comparative*.

COMPARATIF. Terme de Grammaire. C'eſt une inflexion mitoyenne d'un mot entre le poſitif & le ſuperlatif, pour exprimer en quoy une choſe a de l'avantage ſur l'autre, ou du deſavantage, quand on les compare. Le vin de Champagne eſt meilleur que celuy de Bourgogne : *meilleur* eſt un terme *comparatif*.

COMPARATIVEMENT. adv. En comparant une choſe à l'autre.

COMPARER. v. act. Conferer une choſe avec une autre, les faire voir enſemble pour examiner en quoy elles ſe reſſemblent, ou en quoy elles different. Plutarque a *comparé* les hommes illuſtres de Grece à ceux d'Italie, Alexandre à Ceſar. quand on *compare* une mouche à un élephant, on y voit une grande difference. les amants, les Poëtes *comparent* leurs maiſtreſſes au Soleil, leurs yeux à des aſtres brillans, &c.

COMPARER, ſignifie auſſi, S'égaler, ſe vouloir rendre ſemblable. Le Diable par le moyen de l'idolatrie s'eſt voulu *comparer* à Dieu, ſe faire adorer. Ce favori eſt ſi inſolent dans ſa fortune, qu'il ſe *compare*, qu'il ſe veut égaler aux Princes.

COMPARÉ, ÉE. part. & adj.

COMPAROISTRE. v. n. On diſoit autrefois *Comparoir*. Se preſenter en Juſtice. Il faut *comparoiſtre* par Procureur ſur les aſſignations civiles données dans les delais de l'Ordonnance. En cas de decret de priſe de corps, ou d'un *veniat* de la Cour, il faut *comparoître* en perſonne, ou envoyer une exoine. Il faut *comparoiſtre* au Barreau, être aux pieds de la Cour à genoux, quand on preſente des Lettres de grace. On donne des deffauts à faute de *comparoiſtre*, qui emportent profit. les plus innocents apprehendent de *comparoir* devant les Juges. il faudra tous *comparoiſtre* au jour du Jugement.

COMPARU, UË. part. & adj. Aujourd'huy eſt *comparu* au Greffe de la Cour, N. qui s'eſt rendu pleige & caution, &c.

COMPARSE. ſ. f. C'eſt dans les Carrouſels la même choſe que l'Entrée aux Balets, & la Scene aux Comedies, c'eſt à dire, l'entrée de la Quadrille dans la carriere, dont elle fait le tour pour ſe faire voir aux ſpectateurs, meſurer la lice, & ſe rendre au poſte qui luy eſt marqué. C'eſt un uſage ſi ancien, qu'il en eſt fait mention au cinquiéme de l'Eneide.

COMPARTIMENT. ſ. m. Deſſein compoſé de pluſieurs figures diverſes & diſpoſées avec ſymmetrie, pour orner un parterre, un plafond, des panneaux de vitre ou de menuiſerie, les pavez ou carreaux d'un plancher. On le dit auſſi d'une dentelle, d'une peinture. Toutes les peintures des Turcs & des Mores ne ſe font que par des *compartiments*. les relieures exquiſes des livres ſe font par *compartiments*.

COMPARTIR. v. act. Faire des compartiments.

COMPARTI, IE. part. & adj.

COMPARTITEUR. ſ. m. Terme du Palais. C'eſt un Juge qui a ouvert & ſoûtenu un advis ſur lequel un procés a été partagé. On a été en telle Chambre pour faire departir ce procés, un tel Rapporteur étoit d'un advis, & un tel le *Compartiteur* d'un autre.

Ces mots viennent du Latin *partior*, de *pars*.

COMPARUTION. ſ. f. Preſentation en Juſtice. Une *comparution perſonnelle*, eſt celle qui ſe fait au Greffe en perſonne. Une *comparution* en état de priſe de corps ne ſe fait qu'étant priſonnier, ou ayant un eſcrou à la main. *Comparution par Procureur*, eſt celle qui ſe fait en faiſant preſenter un Procureur pour occuper ſur des affaires civiles. En tous les procez verbaux on donne acte aux Procureurs & aux parties de leur *comparution*, dires & remonſtrances, & deffaut contre les abſents. Ce mot vient de *comparo*.

COMPAS. ſ. m. Inſtrument de Mathematique qui ſert à décrire des cercles, & à meſurer les diſtances de deux points, de deux lignes. Il eſt fait de deux branches de fer ou de cuivre pointuës par enbas, & attachées par la teſte par un clou rivé, ſur lequel elles ſont mobiles dans une charniere. Un *compas* à quatre pointes eſt celuy qui a des pointes d'acier, un porte-crayon, un couppe-cercle, qu'on change & qu'on attache avec une vis à une des branches. Les Poëtes nous ont voulu faire croire qu'Icare étoit l'inventeur du *compas*. Ce mot vient de *compartir*, *compartiſſement*. On peut auſſi le faire venir de *compes*. En effet le *compas* a deux pieds, dont l'un tourne pendant que l'autre eſt fixe.

COMPAS DE TOURNEUR, eſt un *compas* dont les jambes ſont courbées en rond pour prendre les diametres des globes, les eſpaiſſeurs des corps. Les Sculpteurs & Graveurs s'en ſervent auſſi.

COMPAS DE TONNELIER, eſt un *compas* de bois pointu par enbas, & rond par enhaut, qui s'ouvre ou ſe ſerre avec une vis pour marquer les fonds de leurs tonneaux. Les vis en ſont tournées les unes à droit, & les autres à gauche, afin qu'il ſe puiſſe ouvrir ou fermer des deux coſtez.

COMPAS DE CORDONNIER, eſt un inſtrument de bois avec lequel on prend la meſure du pied pour faire

des ſouliers. Il eſt marqué de pluſieurs diviſions qu'on appelle des *points*.

Les Chirurgiens ſe ſervent auſſi d'un *compas* à pointes pour couppper l'os du crane.

COMPAS DE PROPORTION, eſt un inſtrument de Geometrie compoſé de deux regles plattes mobiles dans une charniere avec des pinnules. Il ſert à obſerver les longueurs, largeurs & diſtances des corps, & pour pluſieurs uſages de l'Altimetrie. Il y a des lignes diviſées qui ſont marquées ſur les branches plattes, dont deux ſont de parties égales, d'autres qui marquent la meſure ou la corde des angles, d'autres la proportion du poids des metaux, &c. Stauffler, Henrion, & pluſieurs autres Auteurs ont écrit des livres entiers de l'uſage du *compas de proportion*.

COMPAS, en termes de Marine, ſignifie la bouſſole dont ſe ſervent les Pilotes pour conduire leurs vaiſſeaux, qu'on appelle *compas de mer*, & *volet*.

On dit figurément, Faire les choſes avec regle & *compas*, Marcher avec regle & *compas*, pour dire, avec grande precaution & exactitude, ne faire rien à l'eſtourdie.

COMPASSER. v. act. Prendre ſes meſures avec un compas, une regle, un cordeau, ou autres choſes équivalentes. Le deſſein de ce baſtiment eſt bien *compaſſé*. cette carte eſt exacte & bien *compaſſée*.

COMPASSER, ſe dit auſſi de certaines proportions qu'il faut garder pour rendre les choſes agreables à la veuë, ou pour les menager. Vous avez mal *compaſſé* ce papier, il y a une marge trop grande par enhaut, trop petite par bas. ſi ce Tailleur euſt bien *compaſſé* cette eſtoffe, il y en auroit eu aſſez pour faire un habit. ce diſcours eſt mal *compaſſé*, il eſt trop long en un endroit, & trop court en l'autre. On dit auſſi, qu'un Eſcrivain *compaſſe* bien ſes lettres, pour dire, qu'il les fait bien égaler.

COMPASSER, en termes de Guerre, ſe dit en parlant des mouſquetaires. *Compaſſer* la meſche, c'eſt la mettre ſur le ſerpentin en une diſpoſition propre à tirer.

COMPASSÉ, ÉE. part. & adj. On dit qu'un homme eſt fort *compaſſé*, quand il eſt fort reglé, fort exact tant en ſes mœurs qu'en ſes paroles.

COMPASSION. ſ. f. Mouvement de l'ame qui nous porte à avoir quelque pitié, quelque douleur en voyant ſouffrir un autre. L'aveuglement des pecheurs eſt digne de *compaſſion*. la marque d'une belle ame, c'eſt d'avoir de la *compaſſion* pour les affligez, d'être émeu de *compaſſion*. Ce mot & les ſuivans viennent de *compaſſio*, de *compatior*, *ſouffrir avec*, *compatir*.

COMPATIBILITE'. ſ. f. Qualité des choſes qui ne ſont pas contraires, qui peuvent ſubſiſter enſemble. Le chaud & le ſec ſont des accidents qui ont de la *compatibilité* enſemble. On le dit auſſi en Morale. Ces deux charges ou ces deux Benefices ont de la *compatibilité*, ſe peuvent poſſeder par une même perſonne. Une *compatibilité* d'humeurs.

COMPATIBLE. adj. m. & f. Qui peut demeurer avec un autre ſans le deſtruire. Deux contraires, le froid & le chaud, ne ſont pas *compatibles* en même ſujet.

COMPATIBLE, ſe dit auſſi en Morale, des perſonnes de deux humeurs differentes qui ſe peuvent accorder enſemble. Cet homme ſe veut ſeparer d'avec ſa femme, parce que leurs humeurs ne ſont pas *compatibles*.

COMPATIBLE, ſe dit auſſi des charges & des Benefices qui ſe peuvent poſſeder enſemble. Une charge de Secretaire du Roy, & de Treſorier, ſont *compatibles*. un Benefice ſimple eſt *compatible* avec une Cure. une charge de Conſeiller au Parlement eſt *compatible* avec celle de Prevoſt des Marchands.

COMPATIR. v. n. Demeurer enſemble en même ſujet ſans ſe détruire l'un l'autre. L'eau & le vin ſe peuvent meſler & *compatir* enſemble.

COMPATIR, ſignifie en Morale, Eſtre ſenſible à la douleur, à l'affliction d'autruy, avoir pitié de luy. Un cœur vrayement Chrêtien doit *compatir* aux maux de ſon prochain, & les ſoûlager de tout ſon poſſible.

COMPATIR, ſignifie auſſi, Eſtre indulgent à autruy, ne le pas condamner legerement. Il faut *compatir* aux foibleſſes de la nature humaine, ſouffrir ſes deffauts.

COMPATIR, ſignifie encore, Vivre bien avec quelqu'un. Ces deux aſſociez ſont de même humeur, ils *compatiſſent* bien enſemble. ce mari eſt complaiſant, il *compatit* bien avec ſa femme, il s'accommode à toutes ſes humeurs.

COMPATRIOTE. ſ. m. & f. Qui eſt de même pays. On eſt obligé d'avoir de l'affection pour ſon *compatriote*. quand on eſt en pays eſtranger, les *compatriotes* ont bientoſt fait connoiſſance, ſe ſecourent volontiers les uns les autres. Ce mot vient de la prepoſition *cum*, & de *patria* en Latin, *pays*, du Grec *patris*, qui ſignifie le même.

COMPENSATION. ſ. f. Action par laquelle on fait qu'une choſe tient lieu d'une pareille, ou d'une équipolente. La *compenſation* eſt de droit de liquide à liquide. On obtenoit cy-devant des Lettres de Chancelerie pour faire des *compenſations*. La *compenſation* des deſpens ſe fait, quand chacune des parties reüſſit en quelques-unes de ſes pretentions.

COMPENSER. v. act. Donner en payement à un debiteur une ſomme pareille qu'il doit à celuy qu'il a fait aſſigner; ou demander à la deduire, ſi elle n'eſt pas égale.

COMPENSER, ſe dit auſſi des choſes équipolentes qui paſſent l'une pour l'autre, quand il intervient l'autorité des Juges, ou l'accord des parties. On a *compenſé* la ſomme qu'il devoit à ſon Maiſtre avec les ſervices qu'il luy avoit rendus.

COMPENSER, ſe dit auſſi des pertes & des avantages des bonnes & des mauvaiſes années. Quand un Fermier demande des diminutions, on luy fait *compenſer* le profit des années abondantes avec la perte des années ſteriles. les bonnes qualitez d'une perſonne doivent *compenſer* ſes deffauts.

COMPENSÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *compenſare*.

COMPERE. ſ. m. Qui tient un enfant ſur les fonts de Baptême. Un garçon qui tient un enfant avec une fille eſt ſon *compere*. Il eſt auſſi *compere* à l'égard des pere & mere de l'enfant, & il contracte une alliance ſpirituelle avec eux. Ce mot vient de *compater*, comme *commere* de *commater*.

COMPERE, ſe dit en diſcours ordinaire, de ceux qui ſont bons amis & familiers enſemble. Ce ſont des *comperes* qui ſont toûjours enſemble. ce ſont des feſtins de *comperes* & de commeres. On dit auſſi burleſquement de quelqu'un, C'eſt un *compere*, pour dire, C'eſt un homme fin, habile & intelligent en ſon meſtier.

On dit, En ce monde tout ſe fait par *comperes* & par commeres, c'eſt à dire, par intrigues & par ſollicitations.

COMPERSONIER. ſ. m. C'eſt ainſi que ſe nomment les aſſociez dans un ménage, ou dans une famille où tous les biens ſont communs: ce qui arrive ſouvent dans les familles de main-morte pour conſerver les biens dans une parenté. Il s'en trouve encore pluſieurs en Bourgogne, en Nivernois, en Champagne, &c.

COMPETEMMENT. adv. D'une maniere competente. Il étoit âgé *competemment* pour intenter cette action. ce Prevoſt a jugé *competemment* aprés avoir fait juger ſa competence.

COMPETENCE. ſ. f. Qualité qui donne le pouvoir à un Juge de juger, à une partie d'agir. Les Prevoſts

des

des Mareſchaux ſont obligez de venir dans les Preſidiaux, pour faire juger leur *competence*.

COMPETENCE, ſe dit au figuré de la capacité ou ſcience d'un homme en quelque choſe. Il ne faut pas que le Cordonnier juge de la peinture, cela n'eſt pas de ſa *competence*.

COMPETENCE, ſe dit auſſi de la comparaiſon des rangs, des dignitez, quand il s'y trouve une eſpece d'egalité. Un Advocat ne diſputera pas le rang, le pas à un Preſident, il n'y a point de *competence*, de concurrence entr'eux.

COMPETENT, ENTE. adj. Qui a pouvoir de juger, de conteſter. Les Juges ordinaires des lieux ſont les Juges *competents* pour juger ceux qui n'ont point de privilege qui les en exempte. le Parlement eſt le ſeul Juge *competent* pour les duels. un Prêtre peut demander ſon renvoy par devant un Juge *competent*, ſon Official. il n'y a que le mari qui ſoit partie *competente* pour accuſer ſa femme d'adultere. c'eſt une bonne exception de dire qu'une partie n'eſt pas *competente*.

On le dit auſſi au figuré de celuy qui eſt habile dans une profeſſion dont il eſt queſtion de juger. Il faut être Aſtronome pour parler des Cometes; les autres ne ſont pas *competents* pour cela.

COMPETENT, ſignifie auſſi, Qui eſt legitime, raiſonnable. Ce garçon eſt en âge *competent* de ſe marier, de jouir de ſon bien. on a établi les delais *competents* par l'Ordonnance, pour ſe preſenter, pour deffendre, pour produire.

COMPETENT, ſignifie encore la partie qui peut appartenir à quelqu'un en quelque choſe où il a droit. On a partagé cette terre, on a donné à chacun des enfants leur partie *competente*.

COMPETER. v. n. Terme de Palais. Appartenir. Ce garçon a diſſipé plus que tout ce qui luy peut *competer* & appartenir en la ſucceſſion de ſon pere.

COMPETITEUR. ſ. m. Concurrent, celuy qui pretend à un même rang, à un même employ, à une même fortune. Ceux qui pretendent à la gloire ont beaucoup de *competiteurs*.

COMPILATEUR. ſ. m. Auteur qui a recueilli & ramaſſé pluſieurs ouvrages pour les donner au public, ou qui a recueilli tout ce que les autres ont dit ſur certaines matieres. Les *Compilateurs* des Conciles, des Hiſtoriens, des Poëtes. Benedicti a été le *Compilateur* des matieres teſtamentaires, en commentant le Chapitre *Raynatius*; Licoſthene un *Compilateur* de lieux communs.

COMPILATION. ſ. f. Recueil d'un ou de differents Auteurs, de pluſieurs ouvrages ſur une matiere. La *Compilation* du Droit Romain a été faite par Tribonien; celle du Droit Canon par Gratian. La *Compilation* des Poëtes Grecs a été faite en trois Volumes.

COMPILER. v. act. Faire un recueil, un aſſemblage ou compilation de pluſieurs Auteurs, ou de pluſieurs ouvrages enſemble. Du Cheſne a *compilé* les anciens Hiſtoriens François. Baronius a *compilé* l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, en a fait un corps. Fontanon & Guenois ont *compilé* les Ordonnances, en ont fait des recueils.

COMPISSER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit, Piſſer deſſus, ou piſſer ſouvent & par tout. Il eſt augmentatif de *piſſer*. Les chiens ſont ſujets à *compiſſer* les juppes des Dames, particulierement quand elles ſont de couleur éclatante.

COMPLAIGNANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Demandeur & accuſateur en matiere criminelle. Tous les arreſts criminels portent entre un tel Demandeur & *complaignant* contre tels & tels deffendeurs & accuſez.

COMPLAINTE. ſ. f. Plainte & doleance d'une perſonne qui ſouffre. Dans les Paſtoralles il y a d'ordinaire des *complaintes* de Bergers. on entendit cette triſte *complainte*. Ce mot vieillit.

COMPLAINTE, en termes de Palais, ſe dit des actions poſſeſſoires, quand un voiſin éleve un mur nonobſtant la ſervitude qui eſt ſur ſon heritage. On forme une *complainte* en cas de ſaiſine & de nouvelleté. Quand il uſurpe un heritage dont on eſt en poſſeſſion depuis trois ans, on forme une *complainte* poſſeſſoire, & il faut juger la reintegrande avant que de plaider au fonds. Ce fut M. Simon de Bucy Preſident au Parlement de Paris qui inventa & mit en uſage la *complainte* en cas de ſaiſine & de nouvelleté.

COMPLAINTE, en matiere beneficiale, ſe dit d'une action qu'on forme pour être maintenu en un Benefice, aprés en avoir ſeulement pris poſſeſſion. Ces *complaintes* attribuent la connoiſſance de l'affaire aux Juges Royaux. Les *complaintes* ſe jugent le matin, & ne ſont pas des procés de Commiſſaires.

Ces mots viennent du verbe Latin *plangere*, dont on fait *complangere*.

COMPLAIRE. v. n. Se rendre agreable à quelqu'un en deferant à ſes volontez & à ſes ſentiments. Les Courtiſans ne tâchent qu'à *complaire* aux Princes & aux puiſſances. on gagne le cœur des Dames à force de les flatter & de leur *complaire*.

COMPLAISANCE. ſ. f. Deference aux ſentiments & aux volontez d'autruy. La *complaiſance* eſt d'ordinaire accompagnée de flatterie. treve de *complaiſance*, dites moy ſincerement voſtre advis ſur cet ouvrage. un conteur de procés a pouſſé aujourd'huy ma *complaiſance* à bout. il ne faut pas avoir une aveugle & une laſche *complaiſance* pour qui que ce ſoit.

COMPLAISANT, ANTE. adj. Civil, courtois, flatteur, qui tâche de plaire & de ſe conformer aux volontez d'autruy. Un homme *complaiſant* eſt bien venu en toute ſorte de compagnies.

Ces mots viennent du Latin *complacere*, qui ſignifie le même.

COMPLANT. ſ. m. Terme d'Agriculture. Lieu planté d'arbres, de vignes. J'ay fait un *complant* d'arbres dans ce parc. il y a deux *complants* de vignes en ce quartier-là. On le dit auſſi de la choſe même qui eſt plantée. Voilà un *complant* de morillon de Bar ſur Aube; un *complant* de maronniers d'Inde. On dit auſſi, Donner une terre à *complant*, pour la planter en vignes, cultiver & exploiter moyennant certaines redevances. On a appellé proprement *complant*, un champ dont on a accordé la jouiſſance par uſufruit à quelqu'un, à la charge d'y planter des arbres, & particulierement des vignes, dont il eſt ſouvent parlé dans les Couſtumes d'Anjou, de Poictou, du Mauſet, de la Rochelle. Ce mot vient de *complantare* Latin.

COMPLEMENT. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt ce qui reſte d'un quart de cercle, aprés qu'on en a retranché un certain arc. L'arc & ſon *complement* ſont relatifs, & ne ſe diſent que de l'un à l'égard de l'autre. cet angle ou cet arc eſt de 60. degrez, ſon *complement* eſt de 30. degrez. Ce mot eſt de grand uſage dans la Trigonometrie, & vient du Latin *complementum*.

COMPLET, ETTE. adj. Qui a toutes ſes parties, tout ce qu'il luy faut, ce qui eſt fini, achevé. Il luy a donné un ſervice *complet* de vaiſſelle d'argent. Deſmarets dit au Poëte des Viſionnaires pour des Stances:

Allez, je vous promets un habit tout *complet*.

On dit, Cet ouvrage n'eſt pas *complet*, pour dire, qu'il y manque quelques feuilles. il y a une année *complette* & revoluë. On dit en Droit, qu'une année commencée eſt tenuë pour *complette* en pluſieurs cas, comme en la promotion aux Ordres.

COMPLEXION. ſ. f. Habitude, diſpoſition naturelle du corps. Les Medecins doivent appliquer les remedes ſuivant les differentes *complexions* de leurs malades. le vice & la vertu dépendent ſouvent de nôtre *complexion*, de nôtre temperamment. les *complexions* bilieuſes rendent les gens d'humeur martiale.

COMPLEXION, ſe prend auſſi en mauvaiſe part pour une humeur bourruë & fantaſque. On ne ſçauroit vivre avec cet homme-là, à cauſe qu'il a d'eſtranges *complexions*.

COMPLEXIONNÉ, ÉE. adj. Qui a de bonnes, de mauvaiſes complexions, ſoit du corps, ſoit de l'eſprit.

Ces mots viennent du Latin *complector*, *complexio*.

COMPLICATION. ſ. f. Mêlange, jonction de deux maladies en un même corps. Ce qui embarraſſe les Medecins, c'eſt quand avec la fievre il y a *complication* de quelque autre mal.

On le dit auſſi de la jonction de pluſieurs natures d'affaires enſemble, ou de crimes. Il y a du civil & du criminel en cette affaire, cette *complication* embarraſſe les Juges.

COMPLICE. ſ. m. & f. Qui eſt accuſé ou ſoupçonné d'avoir eu part à un crime. On applique à la queſtion des condamnez à mort, pour avoir revelation de leurs *complices*. Menage derive ce mot de *complice* ablatif de *complex*, qui ſignifie la même choſe.

COMPLICITE. ſ. f. Participation au crime d'un autre. Ce criminel n'eſt pas le principal aſſaſſin, mais il eſt accuſé de *complicité*.

COMPLIES. ſ. f. plur. Priere du ſoir, qui eſt la derniere partie de l'Office du Breviaire, & qui ſe dit aprés Veſpres. Quand les *Complies* ſont dites, les Religieux vont ſouper. Dans l'Ordre de St. Benoiſt il eſt deffendu aux Moines de parler aprés *Complies*. Ce mot eſt derivé de *completa*. Menage.

COMPLIMENT. ſ. m. Civilité, ou honneſteté qu'on fait à autruy, ſoit en paroles, ſoit en actions. Les Courtiſans ne ſont point chiches de *compliments*, payent volontiers en *compliments*. il eſt importun de faire des *compliments* à chaque porte pour ſçavoir qui paſſera le premier. ce ſeroit une grande commodité de bannir les *compliments*, de vivre ſans *compliments*. Ce mot vient du Latin *complementum*.

COMPLIMENT, eſt auſſi un témoignage de joye, ou de douleur, qu'on rend à ſes amis, quand il leur eſt arrivé quelque bonne ou mauvaiſe fortune. *Compliment* de conjouiſſance. *Compliment* de condoleance.

COMPLIMENT, eſt auſſi une petite harangue qu'on fait à des perſonnes de marque, quand elles paſſent dans quelque ville, ou en quelques occaſions notables. Ce Prince n'a point voulu de harangue, il s'eſt contenté d'un ſimple *compliment*.

COMPLIMENT, ſignifie quelquefois par ahtiphraſe, Querelle. Ce Capitaine receut un appel, & il fut fort ſurpris de ce *compliment*.

COMPLIMENTER. v. act. Faire des compliments. Le Roy a envoyé un Ambaſſadeur à un tel Prince pour le *complimenter* ſur la mort de ſa femme, ſur ſon mariage. le Magiſtrat de la ville a été *complimenter* ſon nouvel Evêque.

COMPLIMENTÉ, ÉE. part. & adj.

COMPLIMENTEUR. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, d'un homme qui ſe rend importun à force de faire trop de compliments.

COMPLIQUÉ, ÉE. adj. qui ſe dit des maladies, des affaires, des crimes qui ſont mêlez ou joints les uns avec les autres.

COMPLOT. ſ. m. Eſpece de conſpiration, deſſein de nuire à quelqu'un concerté ſecrettement entre quelques perſonnes. Ces voleurs avoient fait *complot* de voler la nuit une telle maiſon. Menage derive ce mot de *completum*, qu'on a dit pour *complexum*.

COMPLOTTER. v. n. Faire un complot. Quelques ſoldats avoient *complotté* de livrer une porte de la ville aux ennemis.

COMPONÉ, ÉE, adj. Terme de Blaſon, qui ſignifie, Compoſé; & ſe dit, par exemple, d'une bordure qui eſt compoſée de deux emaux differents, ſeparez & diviſez par filets, excepté aux recoins, ou les jointures ſont faites en pied de chevre. Et on appelle *compon*, chaque piece de la componure, dont l'une doit être de metail, & l'autre de couleur. Il portoit d'azur à la croix d'argent avec la bordure *componée* du premier & du ſecond. On le dit auſſi des croix, ſautoirs, faſces, & autres pieces honorables de l'Eſcu.

COMPONENDE. ſ. f. Office de Cour de Rome dependant du Dataire, où on envoye toutes les ſuppliques receuës & ſignées qui doivent payer quelques droits au Pape; parce qu'elles contiennent quelque grace particuliere: ce qu'on appelle *componende*. On en convient avec cet Officier, & on la paye entre ſes mains, avant que d'en pouvoir retirer l'expedition.

COMPONCTION. ſ. f. Terme de Theologie. Une douleur qu'on a dans l'ame pour avoir offenſé Dieu. La confeſſion n'eſt bonne que quand on a un vif repentir, une grande *componction* de cœur.

COMPORTEMENT. ſ. m. Maniere de ſe conduire en ſes mœurs. On donne des Gouverneurs & des Maiſtres à la jeuneſſe pour prendre garde à ſes *comportements*.

COMPORTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Conduire ſes mœurs, ſes actions, ſes affaires d'une certaine maniere. On émancipe les jeunes gens avant l'âge, quand on voit qu'ils ſe ſont ſagement *comportez* pendant quelque temps. cet Agent s'eſt bien *comporté* en une telle negociation, ſon affaire a reüſſi.

COMPORTER, ſe dit auſſi en ſtile de Notaire, quand on parle de l'eſtat d'une choſe. Ce Fermier a pris à ferme une telle terre avec telles & telles dependances, ainſi que le tout ſe pourſuit & *comporte*: c'eſt une formule qui eſt dans tous les baux & contracts.

COMPOSER. v. act. & n. Aſſembler pluſieurs parties enſemble pour en faire un corps. Les corps mixtes ſe *compoſent* des quatre élements, ou des quatre premieres qualitez. le corps humain eſt *compoſé* de pluſieurs organes, d'os, de chairs, de nerfs, de membranes, &c. Ce mot eſt fait du verbe *poſer*, & de la particule *com*.

COMPOSER, ſe dit auſſi de l'aſſemblage de pluſieurs choſes artificielles. Les machines qui ſont les moins compoſées ſont les plus belles. la ſphere artificielle eſt *compoſée* de ſix grands cercles, & de quatre petits.

COMPOSER, ſe dit en termes d'Arithmetique & de Negoce, du produit que ſont pluſieurs ſommes adjoûtées enſemble. 44. & 56. *compoſent* le nombre de cent. le principal & les intereſts *compoſent* un capital d'onze mille livres.

COMPOSER, en termes de Pharmacie, ſignifie, Mixtionner; & ſe dit des drogues, des remedes. Le catholicon double eſt *compoſé* de tels ingredients. les Apothicaires *compoſent* leurs ſyrops, leurs remedes, de diverſes façons.

COMPOSER, ſe dit en Morale des aſſemblages qu'on fait de perſonnes propres à un même deſſein. Les armées ſont compoſées de ſujets naturels & d'étrangers. les Eſtats ſont *compoſez* du Clergé, de la Nobleſſe, & du Tiers Eſtat, c'eſt à dire, des Deputez des villes. on a *compoſé* la Chambre de Juſtice des plus notables Officiers de tous les Parlements.

COMPOSER, ſignifie encore en Morale, Regler ſes mœurs, ſes actions, ſes paroles. C'eſt un homme qui ſçait *compoſer* ſon viſage & ſes actions, ſuivant la profeſ-

ſion

Digitized by Google

ſion qu'il a embraſſée. Quelquefois il ſe prend en mauvaiſe part, & ſignifie, Faire l'hypocrite.

COMPOSER, en termes de Guerre, ſignifie, Capituler, faire des conditions pour rendre une place. Les aſſiegez firent battre la chamade, pour témoigner qu'ils vouloient *compoſer*.

COMPOSER, ſe dit auſſi de tous les traittez & accords qui ſe font dans les affaires civiles, pourveu qu'il y ait quelque grace ou remiſe faite par les creanciers aux debiteurs. Cet homme accommode ſes affaires, tous les creanciers veulent bien *compoſer* avec luy. les Receveurs d'un Seigneur *compoſent* ordinairement des laods & ventes, des quints & requints, au tiers, au quart, quand les ventes ſont volontaires.

COMPOSER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles, & ſignifie, Inventer, avoir de belles penſées ſur quelque ſujet qu'on a medité, & les rediger par eſcrit, ou les reciter de vive voix. Ciceron a *compoſé* de belles Oraiſons; Platon de beaux Dialogues; Homere de beaux Poëmes. Il y a une infinité d'Auteurs qui *compoſent* des livres bons ou mauvais. Moliere a dit dans les Femmes ſçavantes,

La femme qui *compoſe* en ſçait plus qu'il ne faut.

On le dit même des moindres productions d'eſprit, de celles des eſcoliers qui traduiſent d'une Langue en une autre. Il a *compoſé* ſon theme en deux façons. il a *compoſé* pour les places, pour les prix.

COMPOSER, preſque en ce ſens, ſignifie, Inventer, adjoûter à la verité, & même mentir. C'eſt une mediſance, une hiſtoire que vous avez *compoſée*, que vous dites de voſtre cru. On dit auſſi d'un grand reſveur qui baye aux corneilles, qu'il *compoſe* des Almanachs.

COMPOSER, ſe dit auſſi en Muſique, pour dire, Inventer des airs, des accords, pour les chanter à pluſieurs parties, ou les joüer ſur les inſtrumens. Il faut plus de genie que d'art pour bien *compoſer* en Muſique.

COMPOSER, ſignifie auſſi en Grammaire, Adjoûter une particule à un mot pour en augmenter, diminuer, ou en changer la ſignification.

COMPOSER, en termes d'Imprimerie, ſignifie, Arranger les lettres d'une copie, & les aſſembler en une forme. Il a *compoſé* une feuille d'imprimerie en tant de temps.

COMPOSÉ, ÉE. part. & adj. Un corps *compoſé* de matiere & de forme. une machine bien *compoſée*. un ſyrop de roſe *compoſé*. une aſſemblée *compoſée* d'honneſtes gens. un viſage *compoſé*. un livre, un air, un mot *compoſé*. une forme d'imprimerie *compoſée*. cette machine ne reüſſira pas, elle eſt trop *compoſée*, il y a trop de pieces pour la faire mouvoir. ce verbe ſimple a pluſieurs *compoſez* & derivez. On dit encore, qu'un corps eſt bien *compoſé*, pour dire, d'un bon temperamment, qu'il a une ſanté vigoureuſe.

COMPOSÉ. ſ. m. eſt un corps meſlé ou fait de l'aſſemblage de pluſieurs parties. Les Pedants diſputent en Phyſique, ſi le corps *compoſé* entant qu'il eſt *compoſé*, eſt diſtingué reellement de ſes parties.

COMPOSEUR. ſ. m. Terme ironique, qui ne ſe dit que des meſchants Auteurs qui compoſent des Almanachs, des chanſons du Pont-neuf, de meſchants vers, &c. C'eſt un mauvais *Compoſeur* de livres.

COMPOSITE. adj. Terme d'Architecture, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Ordre *compoſite* ou *compoſé*, qui eſt le plus beau des cinq Ordres des colomnes, & qui a ſa corniche meſlée des ornements du chapiteau Corinthien & de l'Ionique.

COMPOSITEUR. ſ. m. Sçavant Muſicien qui compoſe des airs, des parties de Muſique, ſoit pour chanter, ſoit pour joüer ſur les inſtruments.

COMPOSITEUR, ſe dit encore d'un Imprimeur qui arrange les lettres pour en faire les formes propres à imprimer. On appelle auſſi *Compoſiteur*, la petite regle de cuivre ſur laquelle il applique les lettres pour en faire chaque ligne.

COMPOSITEUR, eſt encore un arbitre d'équité, un ami à qui on ſe rapporte pour accommoder une affaire. Les arbitres établis par compromis doivent juger ſuivant la rigueur des loix; mais les amiables *compoſiteurs* peuvent ſe relacher, & trouver des adoucitemens par des conſiderations d'équité.

COMPOSITION. ſ. f. Aſſemblage ou meſlange de pluſieurs corps pour en produire un autre. La *compoſition*, la ſtructure du corps humain eſt tout à fait divine. la *compoſition* d'une horloge eſt une merveilleuſe invention. la Pharmacie enſeigne la *compoſition* des remedes, le mêlange des drogues.

COMPOSITION, ſe dit auſſi d'un bon temperamment, d'une bonne diſpoſition de corps. Cet homme va à la gelée, au ſerain, ſans s'enchumer, il faut qu'il ſoit d'une bonne *compoſition*.

COMPOSITION, ſignifie encore, Capitulation, traitté, accord où l'on fait grace, ou remiſe. On a envoyé des oſtages & des articles pour demander *compoſition*, & rendre la place. ſes creanciers luy ont fait une bonne *compoſition*. cet homme a eu une telle terre à bonne *compoſition*, à un prix honneſte, à bon marché. On dit auſſi, qu'une femme eſt de bonne *compoſition*, quand elle eſt de mediocre chaſteté.

COMPOSITION, ſe dit auſſi des productions d'eſprit. La *compoſition* ne coute rien à cet Orateur, il n'a de la peine qu'à retenir & à reciter ſes Sermons. il a fallu bien des veilles pour la *compoſition* d'un livre ſi gros & ſi ennuyeux.

On le dit auſſi en Muſique. Le Pere Paran Jeſuite, le Pere Merſenne Minime, donnent bien des regles pour la *compoſition* de la Muſique, & n'ont jamais pû faire aucuns airs.

On appelle auſſi *compoſition*, l'ouvrage même, auſſi-bien que la peine, le travail qu'on a eu à le faire. Cet Auteur nous a fait voir pluſieurs de ſes *compoſitions*.

COMPOSITION, ſe dit auſſi en Grammaire de la jonction des mots à d'autres mots & à quelques particules qui en changent, augmentent ou diminuent la force, ou la ſignification. *Creve-cœur*, *ſerre-file*, *Gentil-homme*, ſont des mots faits par *compoſition*. Les particules *ad*, *con*, *ex*, *in*, *trans*, & autres, entrent dans la *compoſition* des noms & des verbes.

COMPOSITION, ſe dit encore en termes d'Imprimerie, de l'arrangement des lettres. Ce compagnon eſt habile, il entend bien la *compoſition*.

COMPOST. ſ. m. Terme d'Almanach, qui commence toûjours ainſi, *Compoſt* utile à l'Egliſe Romaine. Il eſt compoſé du Cicle Solaire, du Nombre d'Or ou de l'Epacte, de la Lettre Dominicale, & de l'Indiction Romaine. En Chronologie on l'appelle le *Comput Eccleſiaſtique*. Il y a auſſi un livre trivial qu'on appelle *le grand Compoſt des Bergers*.

COMPOSTEUR. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt une petite regle ſur laquelle le Compoſiteur arrange ſes lettres.

COMPOTATION. ſ. f. Ce mot ne ſe dit gueres qu'au College, des petites debauches & repas que font les Profeſſeurs ou les eſcoliers qui ſe divertiſſent enſemble. Quelques-uns ont rendu par ce mot les Sympoſiaques de Plutarque, par la raiſon qu'il eſt plus intelligible.

COMPOTE. ſ. f. Aſſaiſonnement de viandes qu'on fait cuire dans un pot avec du lard & des eſpices. Une *compote* de pigeonneaux. On le dit auſſi de la cuiſſon des fruits ou confitures qu'on veut manger promptement. Des *compotes* de pommes, de poires, &c.

Digitized by Google

COMPREHENSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt aiſé à comprendre, à concevoir. Les principes des ſciences doivent eſtre nets, faciles & *comprehenſibles.*

COMPREHENSION. ſ. f. Terme dogmatique. Action de l'eſprit par laquelle il comprend, il conçoit les choſes. L'entendement ne peut juger des choſes qu'aprés une diſtincte *comprehenſion* qu'il en a faite.

COMPRENDRE. v. act. Enfermer, contenir. Tout corps naturel eſt compris ou enfermé dans quelque eſpace. Le Firmament *comprend* tous les eſtres viſibles. ce Seigneur a *compris*, a enfermé dans ſon parc pluſieurs heritages de ſes voiſins. Quand on dit, juſqu'à un tel jour inclusivement, le jour eſt *compris* dans le terme.

COMPRENDRE, ſignifie auſſi, Engager, mettre dans un rolle ou inventaire, ou autre eſcrit. On a fait *comprendre* aux rolles des tailles ce Noble qui a defrogé. on a fait *comprendre* dans cet Inventaire pluſieurs meubles qui n'appartenoient pas au defunt. cette partie n'eſt denommée ni *compriſe* dans les qualitez de l'arreſt. ce Prince s'eſt fait *comprendre* nommément dans le traitté de paix, dans cette capitulation.

COMPRENDRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Concevoir. Il faut avoir un eſprit vif & une bonne imagination pour *comprendre* les problemes de la Geometrie & de l'Algebre. On dit qu'Ariſtote ſe noya du depit de n'avoir pû *comprendre* la cauſe du flux de l'Euripe. on ne peut *comprendre* comment cet homme a fait fortune avec toutes les mauvaiſes qualitez qu'il a. voilà un myſtere, une intrigue, une affaire que je ne *comprens* pas.

COMPRENDRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſouſentendu. Quand on fait une Ferme generale, on y *comprend* tacitement tout ce qui en depend. ce texte *comprend* & enferme pluſieurs ſens myſterieux. cette loy eſt *compriſe* dans cette autre, ſi ce n'eſt en termes formels, du moins par équipollence.

COMPRIS, ISE. part. paſſ. & adj.

COMPRESSE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt un linge plié en pluſieurs doubles, qu'on met ſous les bandages pour empêcher que les playes ne ſaignent ou ne s'enflent, ou pour y arreſter les medicaments qu'on y a appliquez. Ce mot vient de *comprimere* en Latin, *preſſer*, mais *preſſer fortement.*

COMPRESSIBILITE'. ſ. f. Terme dogmatique. Qualité d'un corps qui ſe peut reſſerrer & comprimer. La *compreſſibilité* de l'air eſt la cauſe de ſa vertu élaſtique, ou qui fait reſſort. la *compreſſibilité* repugne à l'indiviſibilité.

COMPRESSIBLE. adj. Qui ſe peut comprimer & reſſerrer. L'eau n'eſt point *compreſſible*, ne ſouffre point la même compreſſion, que ſouffrent l'air, l'eſponge, & les autres corps mols dont on peut approcher les parties plus qu'elles ne ſont. Ce mot vient du Latin *compreſſibilis.*

COMPRESSION. ſ. f. Action de ce qui preſſe une choſe ſur une autre. Il y a deux principales ſortes de pompes, l'une agit par attraction, l'autre par *compreſſion.*

COMPRIMER. v. act. Preſſer avec violence. L'air que l'on *comprime* dans les arquebuſes à vent fait preſque autant d'effet que la poudre.

COMPRIMÉ, ÉE. part. & adj.

COMPROMETTRE. v. n. & act. Se rapporter de la deciſion d'un different au jugement de quelques amis, ou autres perſonnes choiſies ou convenuës. Ces deux parties ont enfin *compromis* de tous leurs differents entre les mains de deux arbitres.

COMPROMETTRE, ſignifie auſſi, Se mettre au hazard d'être jugé. Il ne faut pas *compromettre* facilement ſon honneur & ſa reputation. un homme qui donne quelque ouvrage au public, ſe *compromet* beaucoup.

COMPROMETTRE, ſignifie auſſi, S'égaler à quelqu'un, conteſter avec quelque perſonne indigne. Il ne faut pas qu'un Seigneur ſe *compromette* avec un bourgeois, qu'il prenne querelle avec luy; qu'un Maiſtre ſe *compromette* avec ſes domeſtiques.

COMPROMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

COMPROMIS. ſ. m. Traitté par lequel on donne pouvoir à des arbitres de juger des procés ou d'autres differents. Les *compromis* doivent porter un certain temps, & une peine payable par celuy qui ne voudra pas acquieſcer au jugement. Les *compromis* ſe doivent mettre entre les mains des arbitres.

On dit auſſi, qu'il ne faut point mettre ſon honneur en *compromis*, pour dire, au hazard: qu'on ne ſe doit point mettre en *compromis* avec ſes inferieurs, pour dire, avoir des paroles ou des querelles avec eux.

On dit auſſi, que des élections de Prelats ſont faites par *compromis*, lors que des électeurs ne pouvant s'accorder, donnent le pouvoir à quelques-uns d'entre eux de faire l'élection, en les obligeant par ſerment de choiſir le plus digne.

COMPTABLE. adj. & ſubſt. m. & fem. Celuy qui a manié les deniers ou les affaires d'autruy, & qui eſt tenu d'en rendre compte. Tout Procureur, tout Commis eſt *comptable* à ſon Maiſtre de ſon adminiſtration, de ſon maniement. un tuteur eſt *comptable* à ſes mineurs. les Receveurs des droits du Roy ſont *comptables* à la Chambre des Comptes. il eſt dangereux de preſter de l'argent à un *comptable.* Ce mot vient de *computabilis*, de *computare.*

COMPTABLE, ſignifie auſſi, Reſponſable. Nous ſommes *comptables* envers Dieu, nous luy rendrons compte un jour de toutes nos actions, des paroles oiſeuſes que nous avons dites.

On appelle *quittances comptables*, les quittances qui ſont en bonne forme pour être reçûës dans un compte, pour faire deſcharger un *comptable* de quelque partie.

COMPTANT. adj. maſc. Argent qui eſt preſent, reel, effectif. Les offres ſur le retrait lignager ſe doivent faire à toutes expeditions de la cauſe en deniers *comptants*, à deſcouvert & à parfaire. Il a payé en deniers tous *comptants.* En ce ſens il eſt oppoſé à *credit.*

COMPTANT. ſ. m. ſe dit du fonds qui ſe trouve en argent dans la quaiſſe d'un Marchand, d'un Banquier, d'un Financier. Il s'eſt trouvé chez luy cent mille eſcus de *comptant*, & deux fois autant en effets. cet homme a bien du *comptant.*

COMPTANT, eſt auſſi une ordonnance que le Roy donne pour faire payer *comptant* à ſon Treſor une certaine ſomme qui paſſe enſuitte dans les comptes, ſans qu'il y ſoit fait mention de ſa deſtination, & ſans avoir beſoin d'autres formalitez, ſuppoſant que c'eſt pour les affaires ſecrettes & importantes de l'Eſtat. Une ordonnance de *comptant* de cent mille eſcus.

On dit adverbialement, Payer *comptant*, ſur le champ & ſans demander credit.

On dit au figuré, qu'un homme a payé un autre tout *comptant*, lors qu'il a repouſſé ſur le champ quelque offence qui luy a été faite ſoit par des coups de main, ſoit par une prompte & picquante repartie.

COMPTE. ſ. m. Denombrement de pluſieurs choſes ou quantitez ſeparées qui ſont de même nature. Ce Capitaine pour voir s'il avoit le *compte* de ſes ſoldats, les a fait paſſer par un deffilé. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Bois de *compte*, buſche de *compte*, pour dire, qu'on en donne un certain nombre pour la voye, comme de 50. ou 60. ſans les meſurer.

COMPTE, eſt auſſi une ſupputation qui ſe fait par les voyes de l'Arithmetique, ſoit par addition de pluſieurs ſommes, ſouſtraction, multiplication, ou diviſion. Il faut qu'il y ait erreur en cette addition, je n'y trouve pas mon *compte*.

COMPTE, eſt auſſi un terme relatif qui regarde une ſocieté, une ſubordination, quand deux ou pluſieurs perſonnes ont fait des receptes, ou des deſpenſes les uns pour les autres, ou quand elles ont été faites par leur ordre ou commiſſion. En ce ſens on dit, qu'un homme eſt de bon *compte*, pour dire, qu'il eſt franc & ſincere, qu'il ne trompe point ſes aſſociez, ou ſes maiſtres.

COMPTE, en termes de Marchand, ſe dit des regiſtres reſpectifs qu'ils tiennent de leur negoce, & des affaires qu'ils ont enſemble. Ainſi on dit, qu'un homme enſeigne à tenir les livres de *compte*, quand il monſtre la maniere de les tenir en bon ordre, à mettre l'avoir d'un coſté d'un feuillet, & le debit vis à vis. Il faut qu'un Marchand repreſente ſes livres de *compte* en bon eſtat toutes fois & quantes. On appelle entre eux, Souder un *compte*, ce qu'on appelle ailleurs l'arreſter.

On appelle un *compte ouvert* entre Marchands, le temps qui court aprés qu'ils ont compté enſemble. Les Marchands qui ſont en *compte ouvert* doivent acquiter les lettres de change qu'ils ſe tirent l'un ſur l'autre.

COMPTE, en termes de Palais, eſt le denombrement qu'on rend en Juſtice de ce qu'on a receu, ou deſpenſé pour quelqu'un, dont on a eu les biens en maniement. Un tuteur ne peut traitter avec ſon mineur, qu'il n'ait rendu ſon *compte* de tutelle. En ce ſens on dit, Papier de *compte*, un grand papier connu ſous ce nom dans les papeteries, qui ſert ordinairement à eſcrire les groſſes d'un *compte*.

Les debats, les ſoûtenements des *comptes*, ſont les eſcritures qu'on fournit reſpectivement pour deffendre ou combattre les articles des *comptes*. Affirmer un *compte*, c'eſt, Jurer qu'il eſt veritable, quand on le preſente. Examiner un *compte*, c'eſt y mettre des apoſtilles pour alloüer ou debattre les articles. Clorre un *compte*, c'eſt, Arreſter le reliqua à la fin d'un *compte*. Ordre de *compte*, c'eſt, Diviſer un *compte* en chapitre de recepte, de deſpenſe, & de repriſe. Appurer un *compte*, c'eſt en faire juger tous les debats, en faire lever les ſouffrances. Debet de *compte*, c'eſt la ſomme dont la recepte excede la deſpenſe par le finito d'un *compte*.

LIGNE DE COMPTE, eſt la ſomme qu'on tire en une marge blanche qu'on laiſſe exprés au coſté d'un *compte*. Elle contient en chiffre Romain la partie couchée au long dans l'article qui y reſpond. Dans le calcul on ne regarde que ce qui eſt tiré en *ligne de compte*. Les Treſoriers de France ne ſont Juges que de la *ligne de compte*, ils n'ont point de juriſdiction contentieuſe.

On dit figurément en ce ſens, Mettre en *ligne de compte*, Vouloir faire paſſer quelque ſomme ou autre choſe dans un article de *compte*, faire valoir à quelqu'un quelque bon office qu'il luy a rendu.

COMPTE, ſignifie quelquefois, Vigilance, adreſſe, ſoin, garde exacte. Si vous laiſſez ce priſonnier à la garde d'un tel, il vous en rendra bon *compte*. je vous rendray bon *compte* des negociations, des affaires que vous me mettrez entre les mains. ce Precepteur a rendu bon *compte* de l'éducation de ſon diſciple. On dit auſſi d'un jeune Advocat qui a bien cité du Grec & du Latin dans ſon plaidoyé, qu'il a rendu *compte* de ſes études à la Cour.

COMPTE, ne ſe dit pas ſeulement en des affaires d'intereſt, mais en toutes les autres choſes dont on eſt tenu de rendre raiſon à ſes Superieurs. Dieu nous demandera *compte* des talents que nous n'avons pas fait profiter.

COMPTE, ſe dit auſſi d'un ſimple recit. Il m'a rendu *compte* de tout ce qui s'eſt paſſé en cette bataille, de tous ſes voyages. rendez moy *compte* de ce que vous avez fait depuis que je ne vous ay veu.

COMPTE, ſignifie encore, Bon marché, profit, avantage, ſatisfaction. On a les maiſons qu'on achete par decret à bon *compte*. il y a des Artiſans qui travaillent à meilleur *compte* que les autres. ce Marchand a bien fait ſon *compte* ſur le bled dans l'année chere. les payſans ont beau paroiſtre ſimples, ils ſçavent toûjours bien leur *compte*, ils entendent leur *compte*. il eſt bien aiſé de philoſopher à ceux qui ſont riches, ils ont leur *compte*, il ne leur manque rien des choſes neceſſaires.

COMPTE, ſe dit auſſi des frais, des deſpenſes volontaires qu'on ne pourra pas faire paſſer en *compte*, & de ce qui tourne en pure perte. S'il fait plus de deſpenſe qu'on ne luy a ordonné, ce ſera ſur ſon *compte*. s'il ſe laiſſe voler en ſon bureau, s'il ſe trompe en ſon calcul, ce ſera ſur ſon *compte*. je prends cela ſur mon *compte*, je croy qu'on l'a dit pour moy.

Faire ſon *compte*, c'eſt, Poſer pour principe, pour fondement. Ne faites pas voſtre *compte* là-deſſus, vous vous y trouverez attrapé. On dit auſſi, qu'un homme a fait ſon petit *compte*, pour dire, qu'il a bien profité en quelque affaire.

COMPTE, ſignifie auſſi, Eſtat, eſtime qu'on fait de quelque perſonne, ou de quelque choſe. Les pecheurs ne tiennent *compte* des inſtructions qu'on leur donne. on fait grand *compte* de ce Miniſtre dans les Cours étrangeres. cette femme ne tient *compte* de ſe parer en l'abſence de ſon mari.

COMPTE, ſe dit auſſi de pluſieurs petites choſes qu'on prend à la main, ou qu'on jette enſemble pour compter plus diligemment. Les prunes, les meures ſe comptent deux à deux, trois à trois; les eſpeces d'or & d'argent deux à deux, trois à trois, quatre à quatre: & chaque priſe ou jet s'appelle un *compte*.

CHAMBRE DES COMPTES, eſt une Cour Souveraine fort ancienne, & qui va à coſté du Parlement, où ſe rendent les *comptes* des deniers du Roy, où on enregiſtre & où on garde ce qui concerne ſon Domeine. Il y a des Preſidents & Maiſtres des *Comptes* en chaque ſemeſtre. Au grand Bureau ils jugent & verifient les Lettres patentes, ſerments de fidelité, adveus & denombrements. Au ſecond Bureau ſe jugent les *comptes* de tous les comptables. Les Auditeurs des *Comptes* ſont ceux qui examinent les *comptes* & les quittances, & les rapportent au Bureau, qui mettent les apoſtilles, arreſts, & finito des *comptes*. Il y a des Correcteurs qui ſont eſtablis pour revoir & corriger les *comptes*, quand il y a eu de l'erreur en leur jugement. Il y a des *Chambres des Comptes* eſtablies à Paris, à Roüen, à Dijon, à Montpellier, en Provence, &c. Il y en a une à Blois pour l'appanage de Monſieur. Le *Compte* du Treſor Royal, des parties caſuelles, des receptes generales, &c.

COMPTE, ſe dit adverbialement en ces phraſes. Recevez cela à bon *compte*, pour dire, à la charge de le deſduire ſur ce que je vous doy. En fin de *compte*, pour dire, On verra par la ſuitte, à la fin du temps ce qui en ſera. Au bout du *compte*, pour dire, Au pis aller que m'en peut-il arriver? A ſon *compte*, pour dire, Selon ſon opinion, ſelon qu'il ſuppoſe.

COMPTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les bons *comptes* font les bons amis, pour dire, qu'on ne peut eſtre ami ſans garder la foy & la juſtice les uns aux autres. On dit, qu'un homme eſt bien loin de ſon *compte*, lors qu'il avoit raiſonné ſur un faux principe, & que le ſuccés ne reſpond pas à ſon attente. On dit auſſi, A tout bon *compte* revenir, pour dire, qu'on ne doit point craindre de recompter une ſeconde fois, quand on n'a point trompé la premiere. On appelle un *compte borgne*, quand la ſomme eſt compoſée de fractions ou de nombres qui ne viennent pas ſi ſouvent en la bouche

que

Digitized by Google

que les autres : comme 19. l. 10. ſ. *Compte rond* au contraire, ceux dont on ſe ſert ordinairement, comme dixaines, centaines, douzaines, quinzaines. On dit, qu'un homme eſt Treſorier ſans rendre *compte*, pour dire, qu'il diſpoſe du bien d'autruy comme il luy plaiſt, & ſans qu'il s'en ſoit chargé par *compte*. On dit auſſi, qu'un homme en a pour ſon *compte*, quand il luy eſt arrivé quelque malheur, quelque diſgrace, quand il a receu quelque mauvais traittement. On dit auſſi, Vous ne trouverez pas voſtre *compte* avec cet homme-là, pour dire, Ne conteſtez pas contre luy, il eſt plus fort, plus habile que vous. On dit, qu'un homme ne tient ni *compte* ni meſure, quand il laiſſe aller ſes affaires en confuſion, ſans en prendre ſoin. On dit auſſi, que chacun veut avoir ſon *compte*, pour dire, que perſonne ne veut relaſcher de ſes intereſts.

COMPTE-PAS. ſ. m. Inſtrument de Geometrie qui ſert à meſurer les diſtances, à compter combien on a fait de pas en allant d'un lieu à un autre. Voyez *Podometre*, c'eſt la même choſe.

COMPTER. v. act. Faire le denombrement de pluſieurs choſes ou quantitez ſeparées de même nature. Il a *compté* un à un tous les Preſtres qui étoient à ce convoy. les voix ſe devroient plûtoſt peſer que *compter* dans les aſſemblées où il y a des ignorants. Dieu deffia Abraham de *compter* les eſtoiles du Ciel. Nicod derive ce mot de *computare*.

COMPTER, ſignifie auſſi, Calculer, ſupputer par les regles d'Arithmetique. On *compte* tous les temps des mouvements des aſtres, des Eclipſes de Soleil & de Lune.

COMPTER, ſe dit auſſi relativement à l'égard des perſonnes qui ont eu des affaires enſemble, des ſocietez, des charges, des commiſſions & des maniements. Les Marchands doivent *compter* tous les ſix mois, tous les ans avec leurs chalands, pour empêcher les fins de non recevoir. Les Receveurs ſont amendables, quand ils ne *comptent* point à la Chambre dans les delais de l'Ordonnance. On dit en ce ſens, Quand on *compte* ſans ſon hoſte, on *compte* deux fois, pour dire, que quand on fait un *compte* à ſon avantage, & en l'abſence de la partie intereſſée, on eſt ſujet de ſe tromper.

On dit, *Compter* par un bref eſtat, quand on *compte* ſur des memoires, bordereaux ou eſtats du Roy ſommairement. *Compter* en forme, lors qu'on preſente un compte libellé, & qu'on l'examine avec un legitime contradicteur. *Compter* de Clerc à Maiſtre, ſe dit dans les traittez & recouvrements qu'on ne peut pas faire à forfait, où le Receveur n'eſt reſponſable que de ce qu'il a receu. On dit auſſi, On luy a *compté* cela, on luy en a tenu compte, on luy a alloüé cet article.

COMPTER, ſignifie quelquefois, Payer. On a renvoyé un tel Officier ſupprimé au Treſor Royal, où on luy *comptera* le prix de ſa charge. On dit auſſi en ce ſens d'un meſchant payeur, C'eſt un homme qui ne veut ni *compter*, ni payer.

COMPTER, ſignifie auſſi la maniere de faire un compte. Dans les affaires de ſucceſſions on *compte* tantoſt par ſouches, tantoſt par teſtes. dans les hoſteleries on *compte* tantoſt par pieces, tantoſt par teſte.

En ce ſens il ſignifie quelquefois, Eſtimer. Un bon General ſe doit *compter* pour mille ſoldats. c'eſt un homme qu'il faut *compter* pour mort, *compter* pour rien, qui n'eſt capable de faire ni bien, ni mal. pour combien *comptez*-vous les travaux qu'il a ſouffers en ce voyage ?

COMPTER, ſignifie encore, Aſſûrer. Vous pouvez *compter* ſur moy, pour dire, vous aſſûrer que je vous ſerviray en toutes occaſions. il *comptoit* ſur la parole de ce Marchand qui luy a manqué. Je *comptois* là-deſſus, pour dire, Je m'attendois à cela. On dit auſſi, *Compter* les morceaux à quelqu'un, pour dire, luy reprocher la nourriture qu'on luy donne.

COMPTER, ſe dit auſſi des diſtances, des temps & des lieuës, & des differentes manieres de les diſtinguer. On *compte* 1800. lieuës d'icy à Surate. On *compte* en France par lieuës, en Italie par milles, en Grece par ſtades, en Orient par journées, aux Indes par cos. En Chronologie on *compte* par Olympiades, Luſtres, Indictions. On *compte* tant de Dynaſties & tant de Rois en une telle Monarchie. On dit auſſi, qu'un homme *compte* toutes les heures, tous les moments, pour dire, qu'il s'ennuye fort, qu'il a grande impatience que quelque choſe arrive : qu'il *compte* ſes pas, pour dire, qu'il marche fort lentement ; & au figuré, qu'il fait les choſes avec grande meſure & grande circonſpection. On dit, Tout *compté*, tout rabattu, pour dire, Aprés avoir compenſé les avantages & les inconvenients de quelque choſe.

COMPTÉ, ÉE. part. & adj. Le Chapitre de repriſe des *comptes* eſt compoſé des deniers *comptez* & non receus. L'Evangile dit que nos cheveux ſont *comptez*, qu'il n'en tombe pas un que par l'ordre de la Providence. On dit, Brebis *comptées* le loup les mange. Peine de vilain n'eſt à rien *comptée*. On dit auſſi, Tout *compté*, tout rabattu, pour dire, toute deduction faite.

COMPTEUR. ſ. m. Celuy qui compte. Il faut qu'un Caiſſier ſoit un habile *compteur*. Ce mot eſt peu en uſage.

COMPTOIR. ſ. m. Banc ou Bureau fermé, ſur lequel les Marchands eſtalent leurs marchandiſes, ou comptent leur argent, & où le plus ſouvent ils l'enferment.

COMPTOIR, en terme de Relations, eſt un Bureau general de commerce eſtabli dans differentes villes des Indes pour chaque nation de l'Europe. A Surate, à Amadabat, il y a des *Comptoirs* de Hollandois, d'Anglois, de François, des Bureaux où chacun d'eux fait ſon trafic à part. Les plus fameux *Comptoirs* ſont ceux des Marchands des villes Hanſeatiques, établis à Anvers, à Berghen, à Novogrod & autres villes d'Europe ; car ce ſont de grandes maiſons magnifiquement baſties, qui ont trois ou quatre cens chambres ſuperbement meublées, qui entourent une grande cour avec pluſieurs cabinets, portiques, galeries, magaſins & greniers, pour y recevoir toutes ſortes de Marchands & de marchandiſes. Ils y ont un Conſul ou Juge avec pluſieurs Officiers & ſerviteurs de leur nation, même des Colleges & des Precepteurs entretenus, parce qu'ils y envoyent leurs enfants pour apprendre les Langues & le Negoce, & faire rendre compte à leurs Facteurs & Commiſſionaires.

COMPULSER. v. act. Obliger un Notaire, un Greffier ou autre perſonne publique en vertu de Lettres obtenuës en Chancelerie, à delivrer des actes, dont il garde les minutes, à une partie qui a intereſt de les produire en Juſtice. Un acte qui a été *compulſé* partie preſente, ou dûment appellée, fait autant de foy que l'original. Ce mot vient du Latin *compello*, *compuli*, *compulſum*.

COMPULSOIRE. ſ. m. Lettre de Chancelerie que le Roy accorde à des parties pour contraindre des Notaires ou des perſonnes publiques à leur delivrer les actes dont elles ont beſoin, qui porte commiſſion pour appeller les parties adverſes, afin de les voir collationner.

Les Procureurs appellent burleſquement un morceau de fromage affiné, un *compulſoire*, parce qu'il oblige à boire.

COMPUT. ſ. m. Terme de Chronologie. Il ne ſe dit que des ſupputations des temps qui ſervent à regler le Calendrier & les Feſtes de l'Egliſe, comme le Cicle Solaire, le Nombre d'Or, l'Epacte, l'Indiction Romaine, & le temps des Feſtes mobiles, auſſi-bien que

les

Digitized by Google

les Calendes, Ides, Quatre Temps, Biſſexte, &c. Scaliger dit que c'eſt Julius Firmicus qui le premier s'eſt ſervi du mot de *computus* en ce ſens, lequel dans la baſſe Latinité a auſſi ſignifié un *chapelet*, ou pluſieurs grains enfilez.

COMTE. ſ. m. Homme noble qui poſſede une terre érigée ſous le tiltre de *Comté*. Le *Comte* de Soiſſons, d'Auvergne. L'Evêque de Beauvais eſt *Comte* & Pair, auſſi-bien que ceux de Noyon & de Chalons ſur Marne. Les *Comtes* tiennent le milieu entre les Ducs & les Barons. Ils ont droit de porter une couronne perlée ſur leurs Armes.

COMTE, ſe dit auſſi des Chanoines qui ſont nobles & fondez en qualité de *Comtes*. Les Chanoines de la Cathedrale de St. Jean de Lyon, ceux de Brioude en Auvergne, ceux de St. Etienne de Maſcon s'appellent tous *Comtes*. Aujourd'huy l'uſage a voulu que la plus-part des Ambaſſadeurs & Plenipotentiaires ayent pris le tiltre des *Comtes*, quoy qu'ils n'euſſent point de Comté. Le *Comte* de Servien, le *Comte* d'Avaux. On a appellé autrefois *Comtes*, des Capitaines, gens du Conſeil, Secretaires & Juges des villes ſous Charlemagne; & le *Comte* differoit du Duc, en ce que le *Comte* n'avoit qu'une ville ſous luy, & le Duc une Province. Ce mot vient du Latin *comes*, parce que c'étoient d'abord des Seigneurs qui étoient à la Cour, ou à la ſuitte de l'Empereur, ainſi appellez *à comitando vel commeando*: d'où vient qu'on a appellé les *Comtes Palatins*, ceux qui étoient toûjours au Palais au côté du Prince, qu'on nommoit auſſi *Comites à latere*: & comme on envoyoit de ces Courtiſans dans des villes pour les gouverner, ils s'en ſont rendus les maiſtres; ce qui a fait les *Comtes* d'aujourd'huy, qu'on appelle *Comtes Palatins*, dont il y en a ſur le Rhin, en Saxe & en Luſace. Il y a eu auſſi des *Comtes Palatins* en France dans la II. & III. Race. Il y a eu pareillement des *Comtes Palatins* en Angleterre, en Aquitaine, en Sicile, en Toſcane, & chez les Goths Rois d'Eſpagne. Les Papes mêmes ont eu leurs *Comtes Palatins*. Voyez Du Cange. C'eſt de là que les Italiens ont appellé *Comites*, les gens qui ſont à la ſuitte des Seigneurs, & qui les accompagnent quand ils vont par pays. Chez les Empereurs le nom de *Comte* étoit un tiltre qu'on donnoit à pluſieurs Officiers: comme, *Comes ærarii*; *Comes ſacrarum Largitionum*; *Comes ſacri Conſiſtorii*; *Comes curiæ*; *Comes capellæ*; *Comes archyatrorum*; *Comes commerciorum*; *Comes veſtiarius*; *Comes horreorum*; *Comes opſoniorum, aut annonæ*; *Comes domeſticorum*; *Comes equorum regiorum, aut Comes ſtabuli*; *Comes domorum*; *Comes excubitorum*; *Comes notariorum*; *Comes legum ſeu Profeſſor in jure*; *Comes limitum, aut marcarum*; *Comes maritimæ*; *Comes portûs Romæ*; *Comes patrimonii*. C'étoient des Officiers en chef dont il eſt parlé en pluſieurs endroits du Droit Romain.

On a appellé auſſi *Comtes*, les Chefs des trouppes militaires, qui menoient la Nobleſſe à l'armée, & même pluſieurs Capitaines: d'où vient qu'on a encore conſervé le nom de *Comite* à celuy qui commande aux forçats. Enfin on a donné le nom de *Comte* aux Juges de pluſieurs villes, d'où ſont venus les *Vicomtes*, qui ſont encore Juges en la Normandie.

En Angleterre on appelle *Comtes*, les fils des Ducs; & *Vicomtes*, les fils des *Comtes*.

COMTE'. ſubſt. maſc. & quelquefois feminin. Tiltre d'honneur que les Princes ont donné à certaines Seigneuries pour les diſtinguer des autres. Le *Comté* de Champagne eſt *Comté* & Pairie. La Franche-Comté eſt une partie de la Bourgogne conquiſe deux fois par le Roy Louis XIV. Quelques-uns, comme Otho Friſingenſis, ont derivé ce mot *ex commanendi poteſtate*; & pretendent qu'il a ſignifié d'abord *habitation* & *territoire*, dont les Lombards ont fait les mots de *Comitatus* & *Contadini*, qui ſignifient *village* & *villageois*. D'autres pretendent que *Comté* a ſignifié auſſi une aſſemblée de Juges, que d'un autre nom on a appellé *aſſiſes*: & de là vient qu'on parle ſi ſouvent en Angleterre d'un *Comté*, pour dire, l'aſſemblée de quelques Juges deleguez; & qu'on ſe trompe, quand on croit que ce mot vient de *Juges comtes*.

COMTESSE. ſ. f. La femme d'un Comte, ou Dame d'une Seigneurie qui a le tiltre de Comté.

CON.

CONARIUM. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. Voyez *Pineale* ou *Conoide*.

CONCASSER. v. act. Terme de Pharmacie. Caſſer avec un marteau, un pilon des racines, des bois, ou autres choſes dures, afin que le ſuc, la vertu s'en tirent plus aiſément dans les infuſions ou coctions qu'on en fait enſuitte. La regliſſe *concaſſée* fait une meilleure tiſanne, que lors qu'on la fait bouillir ou infuſer toute entiere ou couppée par filets. Ce mot vient du Latin *conquaſſare*.

CONCATENATION. ſ. f. Terme de Philoſophie. Enchaînement. La *concatenation* des cauſes ſecondes eſt un effet de la Providence. Ce mot vient de *concatenatio*, de *catena*.

CONCAVE. adj. m. & f. & ſubſt. Surface interieure d'un corps creux ou cavé. Il y a des miroirs ſpheriques, convexes, & d'autres *concaves*, des cylindres & des cones *concaves*. Le foyer d'un miroir *concave* eſt le point où ſe reüniſſent les rayons qu'il reflechit, qui eſt environ le tiers du diametre, & non pas le centre, comme pluſieurs ont eſtimé. Le *concave* de la Lune eſt l'eſpace où les élements ſont enfermez. Les corps ſublunaires ſont ceux qui ſont compris dans la ſurface *concave* du Ciel & de la Lune. le *concave* d'un cube. la ſurface *concave* d'un coffre, d'un boiſſeau.

CONCAVITE'. ſ. f. L'eſpace creux, la figure creuſe de quelque corps qui forme la capacité du vaiſſeau. On dit en Medecine, les *concavitez* du cerveau, pour dire, les creux ou ventricules qui ſont dans le cerveau.

CONCEDER. v. act. Accorder une grace, un privilege. Il jouït de cette penſion en vertu des privileges *concedez* à un tel Ordre de Chevalerie. le Pape a *concedé* de grandes indulgences à une telle Confrairie, à une telle Congregation. le privilege de Nobleſſe a été *concedé* aux Secretaires du Roy, aux Eſchevins de certaines villes.

CONCEDER, ſe dit auſſi dans les diſputes dogmatiques. Je vous *concede* la majeure de cet argument, & vous nie la mineure.

CONCEDÉ, ÉE. part. & adj.

CONCENTRER. v. act. Rentrer au dedans, tirer vers le centre, le milieu. Le froid exterieur *concentre* la chaleur au dedans des corps. aprés les repas la chaleur naturelle ſe retire au dedans, & ſe *concentre* pour faire la digeſtion.

CONCENTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme de Geometrie & d'Aſtronomie. Qui a le même centre. Il ſe dit principalement des corps & des figures rondes, comme circulaires, ellyptiques, & autres. On le peut dire pourtant des polygones parallelement tracés ſur un même centre. Toutes les orbites des Planetes ne ſont pas *concentriques* avec la terre. Les poids de marc qui s'enchaſſent les uns dans les autres ſont *concentriques*.

Ces mots viennent de la prepoſition *cum*, & de *centrum*, *le centre*.

CONCEPTION. ſ. f. Action par laquelle l'homme s'engendre, & la ſemence ſe vivifie dans le ventre

de la femme. Les Medecins n'ont pû encore découvrir le moment de la *conception*, comment ſe fait la *conception*.

La *Conception immaculée de la Vierge*, eſt une Feſte de la Vierge qui ſe celebre le 8. Decembre. Raimond Lulle a fait un Traitté par lequel il prouve que la *Conception* de la Sainte Vierge a été faite ſans peché originel. On trouve 48. gros Volumes in folio de Pierre d'Alva & Aſtorga ſur les myſteres de la *Conception* de la Vierge; & entre autres il y a un A B C D, ou Abecedaire de la Vierge Marie en 21. Volumes, dont la premiere lettre A a été imprimée en trois grands Volumes in fol. en l'Imprimerie Royale de Madrit en 1648. & une Bibliotheque de la *Conception* en ſix Volumes, & un Bullaire de la même *Conception*.

CONCEPTION, ſe dit figurément de la facilité qu'a l'eſprit de comprendre, de concevoir les penſées d'autruy, ou d'en produire de ſon chef. C'eſt un eſprit peſant & tardif, qui a la *conception* dure. cet Orateur a l'eſprit net, il exprime facilement ſes *conceptions*.

CONCERNANT. adv. & prepoſition, qui ſignifie, Touchant. Il m'a donné pluſieurs bons advis *concernant* ma charge.

CONCERNANT, eſt auſſi adj. Le Parlement a fait pluſieurs beaux reglements *concernants* la Police, l'adminiſtration des Finances.

CONCERNER. v. act. Eſtre de la dependance de quelque choſe, luy appartenir en quelque façon. Ce Magiſtrat eſt fort exact en ce qui *concerne* le devoir de ſa charge. quand on parle des circonſtances & dependances d'une affaire, cela s'entend de tout ce qui la *concerne*. Pour ce qui *concerne* cet article, c'eſt à dire, A l'égard de cet article. Ce mot vient du verbe Latin *concernere*.

CONCERT. ſ. m. Aſſemblée de Muſiciens qui chantent, ou qui joüent des inſtruments. Il y a des *concerts* de voix, de luths, de violes, ou de pluſieurs inſtruments meſlez enſemble. Il n'y a point de *concert* qui vaille les repreſentations de l'Opera. Platon & les Anciens ſe ſont imaginez que le mouvement des aſtres faiſoit un agreable *concert*, une grande harmonie.

CONCERT, ſignifie figurément, l'accord de pluſieurs perſonnes en l'execution de quelque deſſein. Cet homme ſubſiſte toûjours malgré ſes creanciers, parce qu'ils n'agiſſent pas de *concert*. les grandes affaires ne reüſſiſſent point, ſi on n'agit de *concert*.

CONCERT, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Dans cette tempeſte la mer & les vents étoient, ce ſemble, de *concert* pour cauſer le naufrage.

CONCERTANT, ANTE. adject. Muſicien qui concerte, qui eſt de la repetition d'un concert.

CONCERTER. v. act. Faire l'eſſay, la repetition des pieces qu'on doit joüer dans un concert, avant que de le faire entendre en public. Ces Muſiciens ont pluſieurs fois *concerté* enſemble ces mêmes pieces.

CONCERTER, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant des aſſemblées de gens qui ſont dans un même intereſt, pour adviſer aux moyens de faire reüſſir quelque affaire. On ne ſçauroit trop *concerter* les grandes entrepriſes. On le dit même d'une perſonne ſeule qui raiſonne en elle-même ſur l'execution de quelque choſe. Il a long-temps *concerté* dans ſon eſprit, il a bien examiné toutes les circonſtances de ce deſſein, avant que de l'entreprendre.

CONCERTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit figurément qu'une perſonne eſt bien *concertée*, pour dire, qu'elle affecte un certain exterieur modeſte & prudent, que toutes ſes actions & ſes paroles ſont eſtudiées, affectées, & ſouvent hypocrites.

CONCESSION. ſ. f. Octroy de quelque grace ou privilege que fait un Superieur à un inferieur. Cette Abbaye joüit d'une telle terre, d'une telle exemption, par la *conceſſion* de St. Louïs. Le Pape fait des *conceſſions* d'indulgences plenieres; les Evêques officiants les font ſeulement de quarante jours.

CONCEVABLE. adj. m. & f. Ce que l'eſprit peut aiſément comprendre, s'imaginer. Quoy que cette doctrine ſoit ſubtile, elle eſt pourtant fort *concevable*.

CONCEVOIR. v. act. qui ne ſe dit que des femmes & des femelles de quelques animaux, lors que la ſemence eſt retenuë dans la matrice avec des diſpoſitions propres pour la generation. La Sainte Vierge a *conceu* ſon fils par la vertu du St. Eſprit. la femme d'Abraham fut 90. ans ſterile, & enfin elle *conceut* Iſaac. toute la nature humaine eſt *conceuë* dans le peché. on a creu que les cavales de Portugal *concevoient* du vent, à cauſe de leur viſteſſe.

CONCEVOIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles, & ſignifie, Avoir l'intelligence prompte, facile. Ce Docteur conçoit facilement, mais il a peine à enfanter, c'eſt à dire, qu'il invente bien, mais qu'il exprime mal ſes penſées. il m'a parlé avec un certain galimathias où on ne pouvoit rien *concevoir*. c'eſt un homme qu'on ne peut *concevoir*, qui a des manieres extraordinaires.

CONCEVOIR, ſignifie auſſi, Penſer, imaginer. Cet ambitieux a *conceu* de grands deſſeins. celuy qui a *conceu* la conſtruction de la ſphere, des horloges, avoit l'imagination bien forte.

On le dit auſſi de la plus-part des paſſions qui naiſſent dans le cœur de l'homme. Il a *conceu* de l'amour pour une telle, de l'animoſité contre un tel. on luy a fait *concevoir* de belles eſperances. il a *conceu* de la jalouſie, du mépris ſans ſujet.

CONCEVOIR, en ſtile de Pratique, ſignifie, Exprimer d'une certaine maniere. La clauſe du teſtament qui fait le procés eſt *conceuë* en ces termes. il faut *concevoir* ainſi la penſée, le jugement des arbitres.

CONCEU, UË. part. & adj. Il eſt porté dans le Symbole des Apoſtres, que nôtre Sauveur eſt *conceu* du St. Eſprit, & né de la Vierge Marie.

CONCHE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, la bonne ou mauvaiſe fortune de quelqu'un. J'ay veu autrefois ce Gentilhomme en bonne *conche*, il avoit grand équipage; maintenant il eſt en fort mauvaiſe *conche*, il n'a pas un habit, un valet. Quelques-uns derivent ce mot de l'Italien *conchiare*, ou *acconchiare*, *quaſi conchiliare*, *à conchiliis*, à cauſe que les riches ornements des Anciens ſe tiroient des poiſſons à coquilles, comme les perles & la pourpre: ce qui témoignoit la richeſſe & la bonne fortune des perſonnes. On a auſſi-tôt fait de le deriver du Latin *concha*. Ce mot eſt vieux maintenant, & cependant Paſquier dit qu'il étoit nouveau de ſon temps.

CONCHIER. v. act. Chier en quelque endroit, le remplir de ſon ordure. C'eſt un foireux qui a *conchié* toute la ſale, la maiſon. les Harpies *conchioient* tous les lieux où elles paſſoient.

CONCHILE. adj. f. Terme de Geometrie. C'eſt une ligne courbe qui s'approche toûjours d'une ligne droite ſur laquelle elle eſt inclinée, & qui ne la couppe jamais. On la décrit ainſi. On tire deux lignes à angles droits. Sur l'une d'icelles on choiſit un point pour centre, duquel on tire une infinité de lignes ou rayons qui couppent la tranſverſale. Puis on prend ſur chacune de ces lignes ou rayons des parties égales, à commencer au delà de l'interſection de la ligne tranſverſale; & alors on a pluſieurs points marquez, par leſquels ſi l'on décrit une ligne, elle s'appellera *conchile*, & approchera toûjours de la ligne droite tranſverſale, ſans jamais la pouvoir couppper. Il ſeroit à deſirer qu'on pût mettre icy des figures pour la faire mieux comprendre. A faute de cela,

Digitized by Google

cela ; voyez en les figures dans Bettinus *in Apiario*, & dans François Barocio Senateur de Veniſe qui a fait un excellent livre des Lignes Aſymptotes, dont la *conchile* eſt une eſpece, où il a demonſtré en 13. façons la ſolution du probleme de deux lignes qui s'approchent toûjours, & qui ne ſe couppent jamais.

CONCHOIDE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt une ligne courbe dont Nicomedes eſt inventeur, & qui en a fait la demonſtration. Voyez Pappus Alexandrinus. C'eſt une eſpece de conchile, ou plûtôt la même choſe.

CONCIERGE. ſ. m. & f. Celuy qui a la garde, les clefs d'un chaſteau, d'une maiſon de Prince, ou de Grand Seigneur. On l'appelle aujourd'huy plus ordinairement *Capitaine*. Menage derive ce mot de *conſervius*, *à conſervando* ; Du Cange, de *conſergius*, ou *conſervus*, qui adjoûte qu'on a dit auſſi *Concierge de foreſt*, pour dire, *Garde-foreſt*.

CONCIERGE, ſe dit ſouvent pour ſignifier un Geollier, le garde des priſons. On a rendu le *Concierge* reſponſable de l'évaſion d'un tel priſonnier.

CONCIERGERIE. ſ. f. La charge & la demeure d'un Concierge dans un chaſteau, un palais. Il y a une *Conciergerie* à Fontainebleau.

CONCIERGERIE, ſignifie auſſi la geolle, la priſon qui eſt dans un palais. On a amené ce priſonnier à la *Conciergerie*, c'eſt à dire, aux priſons royales du Parlement de Paris.

CONCILE. ſ. m. Synode, nombreuſe aſſemblée de Prelats, de Docteurs pour regler les affaires qui regardent la Foy, la Religion. Les quatre premiers *Conciles* Generaux & Oecumeniques ſont approuvés même par les Heretiques. Les *Conciles* Nationnaux ou particuliers ont apporté de grandes utilités à l'Egliſe pour ſa diſcipline. Les Canons, les Decrets, les Seſſions du *Concile* de Nicée, de Trente. On a appellé quelquefois des Ordonnances du Pape au futur *Concile*. Ce mot vient de *concilium* Latin, qui ne ſignifie autre choſe qu'*aſſemblée* ; car on a dit *Concilium Deorum*, *Concilium Patrum*, *Concilium Martyrum*, &c. Il y a pluſieurs Editions des *Conciles*, celle du Docteur Merlin imprimée à Paris en 1524. Il y en a deux du Pere Crabe de l'Ordre de St. François en 1536. & 1551. Celle de Surius en 1567. Celle de Veniſe en 1585. Celle de Rome en l'an 1608. Deux de Binius Chanoine de Cologne en 1606. & 1618. en 10. volumes. Celle du Louvre en 1644. en 37. volumes : & enfin celle du Pere Labbe & du Pere Coſſard, achevée en l'an 1672. qui eſt en 17. volumes, & plus ample que les autres.

CONCILIABULE. ſ. m. Aſſemblée de Prelats qui n'a pas été convoquée legitimement, & ſelon les ordres de l'Egliſe. Les Heretiques ont fait quelquefois des *Conciliabules* qui n'ont été d'aucune autorité.

CONCILIATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Qui taſche d'accommoder, de concilier des paſſages, des loix contraires, & même des perſonnes qui ſont dans des ſentiments ou des intereſts differents. Les Juriſconſultes taſchent ſur tout d'être les *conciliateurs* des antinomies. Pierre d'Appone Medecin a été ſurnommé le *Conciliateur*. l'intereſt commun eſt le grand *conciliateur* des perſonnes.

CONCILIATION. ſ. f. Accord, union. La *conciliation* des humeurs, des eſprits, eſt ce qui entretient la paix dans le mariage. les Commentateurs ſe donnent la torture pour la *conciliation* des paſſages contraires de leur texte.

CONCILIER. v. act. Accorder enſemble. On a bien de la peine à *concilier* les gens qui ont des humeurs tout à fait contraires.

CONCILIER, ſignifie auſſi, Gagner l'amitié de quelqu'un, l'attirer à ſoy, le diſpoſer à ſuivre ſes ſentiments. Un Orateur dans ſon exorde ſe doit *concilier* la bienveillance de ſes auditeurs pour avoir leur attention. les Princes qui ont de la douceur, de l'humanité, ſe *concilient* bientoſt le cœur de leurs ſujets.

CONCILIER, ſignifie figurément, Accorder des Auteurs, des paſſages, des loix, des opinions. On a fait un livre pour *concilier* les ſentiments d'Ariſtote & de Deſcartes. Tyrinus a fait une grande Table des Antilogies ou contradictions apparentes de la Bible, & les a en même temps *conciliées*.

CONCILIÉ, ÉE. part. & adj.

CONCIS. adj. m. Bref, ſuccint. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe. Un ſtile *concis* & Laconique, qui eſt ſerré & énergique, qui dit beaucoup en peu de mots.

CONCITOYEN. ſ. m. Terme relatif, qui ſe dit de deux ou de pluſieurs habitans de la même ville. Ce Magiſtrat étoit bien zelé pour la deffenſe de ſes *concitoyens*.

CONCLAVE. ſ. m. Aſſemblée de tous les Cardinaux qui ſont à Rome pour faire l'élection du Pape. Ce Pape a été élû preſque tout d'une voix par le *Conclave*.

CONCLAVE, eſt auſſi le lieu où ſe fait l'élection du Pape : c'eſt à St. Pierre au Vatican, quoy que Gregoire X. & Clement V. ayent ordonné qu'il ſe feroit où le dernier Pape ſeroit decedé. On en mure toutes les portes & feneſtres, & on n'y eſt éclairé que par des lampes. On y laiſſe ſeulement la premiere porte de la ſale fermée de quatre ſerrures, & de quatre verrouils, où il y a une ouverture par où on ſert à manger aux Prelats enfermés. On y dreſſe des cellules pour autant de Cardinaux qu'il y en a de preſents à l'élection, qui ne ſont ſeparés que par des rideaux ou tapiſſeries. Elles ſont marquées par des lettres de l'Alphabet, & diſtribuées par ſort aux Cardinaux. Aprés trois jours d'aſſemblée, on ne ſert plus que d'une viande, & aprés cinq autres jours que du pain & du vin. Vavre en ſon Hiſtoire de la Tour Romaine. Matthieu Paris dit que le mot de *Conclave* ſignifioit autrefois la *Garderobbe du Pape*.

CONCLAVISTE. ſ. m. Domeſtique qu'un Cardinal choiſit pour le ſervir, & qui s'enferme avec luy dans le Conclave.

CONCLUANT, ANTE. adj. Qui conclud, qui prouve. Une demonſtration c'eſt un argument *concluant*. une dépoſition de deux témoins non reprochez eſt une preuve *concluante*.

On appelle au Palais, un deffaut *concluant*, un deffaut qu'on donne à juger, où on met des concluſions, & qui emporte profit.

CONCLURRE. v. act. & n. Finir, achever, terminer. *Conclurre* un diſcours, un livre, un traitté, une affaire. On dit abſolument à un Advocat qui eſt trop long, *Concluez*.

CONCLURRE, ſignifie encore, Arreſter une choſe, la reſoudre, promettre de l'accomplir. Ce mariage a été *conclu*, mais il ne ſera executé que dans un an.

CONCLURRE, en termes de Philoſophie, eſt tirer une conſequence de deux propoſitions ou premiſſes. C'eſt un argument en forme qui *conclud* bien. on peut *conclurre* certainement de ces principes que, &c. que *concluez*-vous de là ? on ne peut rien *conclurre* ſur une vaine preſomption.

CONCLURRE, en termes du Palais, ſignifie, Propoſer ſa demande, dire en quoy conſiſte ſa pretention. La plus grande difficulté d'une requeſte eſt de bien *conclurre*. il faut *conclurre*, établir ſa demande dés le commencement d'un plaidoyé, ou des écritures.

CONCLURRE, ſignifie auſſi, Paſſer un appointement au Greffe ſur des procés par écrit, pour ſçavoir s'il a été bien ou mal jugé. On oblige les Procureurs des appellants

pellants à *conclurre* au Greffe ; ſi non on fait confirmer la ſentence par deffaut.

CONCLURRE, ſignifie auſſi, Juger, determiner, donner ſon advis. Les Medecins qui ont veu ce malade ont tous *conclu* à la mort. pluſieurs Juges ont *conclu* à la queſtion, en voyant ce procés. aprés avoir examiné les divers recits qu'on m'a faits de cette adventure, je *conclus* qu'il n'en eſt rien.

CONCLU, UE. part. & adj. Un procés *conclu*, eſt un procés par écrit, ſur lequel on a paſſé l'arreſt de concluſion, & qui eſt en état d'être mis à la diſtribution. On dit auſſi, qu'une affaire eſt *concluë*, pour dire, qu'elle eſt arreſtée & reſoluë, & qu'on tenteroit en vain d'en empêcher l'execution.

CONCLUSION. ſ. f. Fin, ce qui termine quelque choſe. La *concluſion* d'un diſcours. : on l'appelle en Rhetorique *peroraiſon*. La *concluſion* d'un traitté, d'une affaire, d'un mariage.

CONCLUSION, eſt auſſi la derniere partie d'un argument, la conſequence qu'on tire de ce qu'on a prouvé auparavant. *Concluſion* neceſſaire. *concluſion* ſophiſtique. On appelle en ce ſens les Theſes qu'on ſoûtient au College, des *Concluſions* de Philoſophie, Theologie, Medecine, &c.

CONCLUSIONS, ſignifie les fins d'une requeſte, les pretentions d'une partie. On luy a adjugé ſes fins & *concluſions*. Les *concluſions* civiles aux procés criminels ſont les demandes des parties pour leurs intereſts civils.

CONCLUSIONS du Parquet, des gens du Roy, ſont les demandes que font les Advocats & Procureurs Generaux pour l'intereſt public, qui *concluent* à peine afflictive en matiere de crime, en l'amende en affaire civile, & qui donnent leurs advis, leurs requiſitoires aux affaires du Roy, des Mineurs, des Communautez, Egliſes, Hoſpitaux, & autres cauſes qui regardent le public. Les gens du Roy ont pris des *concluſions*, ont fait un requiſitoire contre ce Procureur.

ARREST DE CONCLUSION, eſt l'arreſt qui ſe paſſe au Greffe entre les Procureurs ſur les procés par écrit, qui eſt un appointement à fournir griefs & réponſes, & qui ſert à les mettre en état.

On dit adverbialement, Pour *concluſion*, pour dire, Enfin, bref, ſomme toute.

On dit, qu'un homme eſt ennemy de la *concluſion*, pour dire, qu'on ne peut finir, ni terminer une affaire avec luy ; & à l'égard des femmes, pour dire, qu'elles ſçavent conſerver leur honneur juſqu'à la fin.

CONCOCTION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit des alimens qui cuiſent & ſe digerent dans l'eſtomac. Il y a une premiere *concoction* qui ſe fait dans l'eſtomac, & une ſeconde qui ſe fait du ſang dans le foye, d'où vient la diverſité des excrements que diſtinguent les Medecins.

CONCOMBRE. ſ. m. Plante reptile qui porte un fruit d'un même nom, qui eſt long & jaune, & qu'on mange en potage, en fricaſſée, & en ſalade. La graine de *concombre* eſt une des quatre ſemences froides. Les petits *concombres* ſont excellents, quand ils ſont confits au ſel & au vinaigre. Les Medecins appellent cette plante, aprés Matthiole, *anguries*. Elle a la feuille ſemblable à la coloquinte medecinale, & eſt rude & inciſée alentour, ſa tige ſarmenteuſe & rampante, ſa fleur dorée. Fuchſius donne le nom d'*anguries* aux citrouilles, & d'autres aux potirons. En Latin *cucumer*, *cucumis*, d'où ce mot eſt derivé. *Cucumis*, ſelon Varron, a été dit *à curvore*. *Cucumeres*, dit-il, *quaſi curvimeres*. L'étymologie de Scaliger a plus de vraiſemblance, quand il tire ce mot du Grec *kikyos*.

Il y a un *concombre* ſauvage qui eſt beaucoup moindre que le domeſtique, qui eſt long comme un gland longuet. Ses feuilles & ſes ſarments ſont ſemblables aux *concombres* des jardins. Il a une racine grande & blanche, & croiſt dans les vieilles ruines des maiſons. Toute l'herbe eſt amere. On l'appelle en Latin *cucumer ſylveſtris*, ou *anguinus erraticus*, ou *aſininus*. Son fruit en Grec & en Latin s'appelle *elaterium*, dont les Apothicaires font des trochiſques avec pluſieurs preparations. Ce fruit devient auſſi gros qu'une dacte, ou qu'une noix. Il ſe conſerve ſi bien, qu'il y en a qui ſert aprés 200. ans. Il eſt ſi humide, qu'aprés 50. ans il eſteindroit encore une lumiere, ſi on la mettoit auprés, comme diſent Theophraſte & Pline. Et au contraire Dioſcoride dit, qu'il s'allume aiſément, quand on l'approche du feu : ce qui n'eſt point vraiſemblable.

CONCOMITANCE. ſ. f. Terme de Theologie. Les vertus ſont tellement enchaînées, que l'une ſe trouve avec l'autre par *concomitance*. On appelle la grace *concomitante*, celle que Dieu nous donne pour accompagner toutes nos actions, & les rendre meritoires.

CONCORDANCE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt la conſtruction reguliere qui ſe fait des noms en même genre, cas & nombre, & des verbes ſelon leurs temps & leurs perſonnes. Cet enfant n'en eſt encore qu'à la *Concordance*.

CONCORDANCE, ſe dit auſſi des choſes qui s'accordent & qui conviennent entre elles. Il n'y a point de *concordance* en ce que vous nous dites maintenant, & ce que vous nous avez dit par le paſſé. L'origine de ce mot vient de *corde*. Voyez *Accorder*.

CONCORDANCE, eſt auſſi un grand Dictionaire de la Bible, où on a mis par ordre alphabetique tous les mots de la Bible, afin de faire voir comme elle s'accorde par tout. Le Cardinal Hugues employa 500. Religieux pour faire la *Concordance* de la Bible. Les grandes *Concordances*, qu'on appelle d'Angleterre, ont été faites par les ſoins & le travail de Jean de Derlinghton de l'Ordre des Freres Preſcheurs. On dit auſſi la *Concordance* des Ordonnances, des Couſtumes. On a fait des Tables de Virgile, de Juvenal, & d'autres Auteurs, qui ſont des eſpeces de *Concordances*.

CONCORDAT. ſ. m. Convention qui ſe fait en matiere beneficiale ſur quelque reſignation ou permutation, & generalement ſur toutes les matieres Eccleſiaſtiques, contentieuſes ou obligatoires.

CONCORDAT, ſe dit abſolument en France, du traitté qui a été fait entre le Pape Leon X. & le Roy François I. qui ſert de reglement pour les nominations aux Benefices, & qui eſt obſervé maintenant en ſa plus grande partie. Il tient le lieu de la Pragmatique Sanction, qui a été abrogée. Rebuffe a fait de grands Commentaires ſur le *Concordat*. M. du Puis & Genebrard en ont fait un Traitté. Il y a auſſi le *Concordat Germanique* fait entre le Pape Nicolas V. & l'Empereur Frederic & les Princes d'Allemagne le 16. Mars 1448. On appelle auſſi *Concordats*, tous les traittez qui ont été faits avec les Papes, & non pas ceux qui ſe ſont faits avec des Princes ſeculiers.

CONCORDE. ſ. f. Union d'une famille où on vit en grande paix & tranquillité. La *concorde* eſt grande entre ce mary & cette femme, dans une telle Communauté.

CONCOURIR. v. n. Agir conjointement avec un autre pour produire quelque choſe. Nous avons beſoin que la grace de Dieu *concoure* avec nous pour produire de bonnes œuvres. il faut que bien des qualitez, des diſpoſitions *concourent* enſemble pour produire les merveilles que nous fait voir la nature. il faut que 40041672. hommes ayent *concouru* à la generation d'un ſeul, ſi on remonte juſqu'à la 25. generation ; & par conſequent qu'ils ſoient tous parents, comme a monſtré Mr. l'Abbe de Marolles en ſes Memoires.

CONCOURIR, ſe dit auſſi en matiere d'élections, de merite,

Digitized by Google

merite, de privileges. Toute l'aſſemblée a *concouru* à l'élection de ſon Doyen, c'eſt à dire, il a été eſleu tout d'une voix. ces deux pieces d'éloquence *concourent* enſemble, c'eſt à dire, ſont d'un merite égal, on ne ſçait à qui adjuger le prix. ces deux creanciers *concourent* enſemble, c'eſt à dire, que leur hypotheque eſt de même datte, que leur privilege eſt d'égale conſideration.

CONCOURIR, ſe dit en particulier des proviſions de Cour de Rome pour un Benefice: car on dit qu'elles *concourent*, quand elles ſont dattées du même jour; & alors elles ſont toutes deux nulles, car on ne ſçait auquel des contendans le Pape à entendu les donner.

CONCOURS. ſ. m. Action reciproque des perſonnes, ou des choſes qui agiſſent enſemble pour tendre à une même fin. On tient que le *concours* du Soleil & des aſtres eſt neceſſaire pour la production de toutes les choſes ſublunaires.

CONCOURS, ſignifie auſſi, un amas de pluſieurs choſes ou perſonnes qui ſont aſſemblées. Il y a eu un grand *concours* de peuple à ce Sermon, à cette Feſte. Epicure croyoit que le *concours* des atomes avoit produit tous les eſtres.

CONCOURS, ſe dit auſſi des droits, des privileges, du merite, pour en marquer l'égalité. On appelle des proviſions en *concours*, des proviſions du Pape données à diverſes perſonnes d'un même Benefice le même jour; alors elles s'annullent l'une l'autre. Les Banquiers adroits retiennent tant de dattes, qu'ils mettent toutes les proviſions des autres en *concours*.

CONCRETION. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit de l'action par laquelle les corps mols ſe rendent plus durs. Il ſe dit également de l'endurciſſement, de l'épaiſſiſſement & de la coagulation; & vient du Latin *concretio*.

CONCUBINAGE. ſ. m. Habitation d'un garçon & d'une fille, qui vivent enſemble comme s'ils étoient mariez. Le *concubinage* a été autrefois toleré, mais chez les Chreſtiens il eſt deffendu & ſcandaleux. Hotman dit que les loix Romaines permettoient le *concubinage* long-temps avant que Jules Ceſar euſt fait une loy qui permettoit à chacun d'eſpouſer autant de femmes qu'il voudroit. L'Empereur Valentinien permit d'en eſpouſer deux, comme diſent Socrate, Paul Diacre & Nicephore.

CONCUBINAIRE. ſ. m. Qui abuſe d'une femme, qui l'entretient pour ſes plaiſirs deshonneſtes. Il y a un tiltre dans le Droit contre les *concubinaires* publics, qui perdent leurs Benefices.

CONCUBINE. ſ. f. Femme dont un homme jouït ordinairement, ſans qu'il ſoit marié avec elle. La femme eſt un nom de dignité; la *Concubine* un nom de volupté, dit la Loy. Salomon avoit 700. femmes, & 300. *Concubines*, III. Reg. Cap. 11. Du Cange dit qu'on peut recueillir de pluſieurs endroits des Epiſtres des Papes, que les *Concubines* ont été autrefois tolerées, & que par le Concile I. de Tolede on ne refuſoit pas la communion à ceux qui en avoient une. Ce qui ſe doit entendre de ces mariages de conſcience qui enferment les mêmes obligations que les autres, à la reſerve du nom & de la dignité de femme qu'on n'accorde point à la *Concubine*.

CONCUPISCENCE. ſ. f. Convoitiſe, paſſion deſreglée de poſſeder quelque choſe. Il eſt deffendu par le X. Commandement de la Loy de Dieu, d'avoir de la *concupiſcence* pour le bien de ſon prochain, ni pour ſon bœuf, ni pour ſon aſne.

On le dit plus particulierement des paſſions qui tendent à l'amour deshonneſte, que Saint Paul appelle la *concupiſcence des yeux, de la chair*.

CONCUPISCIBLE. adj. Terme de Philoſophie, qu'on joint & qu'on oppoſe à *iraſcible*. L'appetit *concupiſcible* nous porte à ſouhaitter, à nous procurer le bien; l'iraſcible à fuir, à nous deffendre du mal.

CONCURREMMENT. adv. D'une maniere concurrente, contraire & oppoſée au deſſein l'un de l'autre. Ces deux bourgeois briguent *concurremment* & en même temps l'Eſchevinage.

CONCURREMMENT, en termes de Palais, ſignifie au contraire, Conjointement & également. Ces deux creanciers qui ont même hypotheque & même privilege, recevront *concurremment* les deniers à proportion de leur ſomme. Les coheritiers doivent contribuer également & *concurremment* au payement des dettes de la ſucceſſion, eu égard à la portion qu'ils y pretendent.

CONCURRENCE. ſ. f. Pretention reciproque de deux perſonnes à une même charge, dignité, ou autre avantage. La *concurrence* eſt ſouvent cauſe de l'excluſion de l'un & de l'autre des pretendans.

CONCURRENCE, en termes de Juriſprudence, eſt une égalité de droit d'hypotheque, de privilege. Dans les diſtributions des deniers on ordonne que ceux qui ont même droit ſeront payez par *concurrence* au ſol la livre.

CONCURRENCE, ſignifie auſſi, Certain payement juſqu'auquel on doit parvenir pour eſtre quitte d'une dette contractée. Les deniers provenans de la vente de ces meubles ſeront payez au proprietaire juſqu'à la *concurrence* des loyers qui luy ſont deus.

CONCURRENCE D'OFFICE, en termes de Breviaire, ſe dit lors qu'aux ſecondes Veſpres d'une Feſte double il ſe trouve un autre Office de Feſte double qui doit ſe celebrer le jour ſuivant. Il y a diverſes Rubriques à obſerver pour bien ordonner ſon Office, ſoit pour les tranſlations, ſoit pour les commemorations, ſoit pour les *concurrences* des Feſtes.

CONCURRENT, ENTE. adj. & ſubſt. Qui a la même pretention qu'un autre à une même charge, dignité, avantage. Il pretend eſpouſer cette riche heritiere, mais il aura bien des *concurrents*. la puiſſance ſouveraine ne veut point de *concurrent*, ni de compagnon.

CONCURRENT, ſe dit auſſi d'une partie qui a un droit égal, auſſi bon qu'une autre. Ce creancier eſt *concurrent*, a un privilege *concurrent* avec un autre, il les faut colloquer en même rang.

CONCUSSION. ſ. f. Volerie, exaction faite par un Juge, par un Officier public, qui ſe fait payer de plus gros droits que ceux qui luy ſont attribuez; par un Receveur, qui fait payer de plus groſſes taxes que celles qui luy ſont deuës. En matiere d'uſure & de *concuſſion*, on reçoit la preuve par des témoins ſinguliers ſur chaque fait.

CONCUSSIONNAIRE. adj. m. Juge, Officier, ou Receveur public, qui exige de plus grands droits, de plus groſſes ſommes, que celles qui ſont deuës, ou taxées. Cet homme a été noté & interdit comme *concuſſionnaire*.

CONDAMNABLE. adj. m. & f. Qui merite d'eſtre condamné. Cette propoſition eſt heretique & *condamnable*.

CONDAMNATION. ſ. f. Jugement qui condamne. Il croyoit ſa cauſe bonne, & ne croyoit pas qu'il puſt intervenir quelque *condamnation* contre luy. la confirmation d'une ſentence doit emporter *condamnation* de deſpens.

CONDAMNATION, ſe dit auſſi des choſes qu'on blâme, qu'on n'approuve point. Au Palais on dit, Paſſer *condamnation*, ſubir *condamnation*, pour dire, Acquieſcer à la demande ou à la ſentence de la partie. On dit auſſi ordinairement, Paſſer *condamnation*, pour dire, Advoüer qu'on a tort, & demeurer d'accord de ce qu'on dit au contraire.

CONDAMNATION, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. Celuy qui peche mortellement, qui communie indig-

nement, attire ſa *condamnation*, il perd la grace de Dieu.

CONDAMNER. verb. act. Donner un jugement contre quelqu'un qui porte quelque peine, perte ou dommage. On ne doit *condamner* perſonne ſans l'entendre. les Eccleſiaſtiques ne peuvent *condamner* perſonne à mort. il a été *condamné* à l'amende, & aux deſpens, dommages & interefts. *Condamner* par deffaut, par contumace.

CONDAMNER, ſignifie auſſi, Blaſmer, deſapprouver Il y a des actions indifferentes qu'on ne peut *condamner* ſans injuſtice. les gens de bien ſont ſouvent *condamnez* par les meſchants. cette propoſition, cette doctrine eſt *condamnée* par la Sorbone, par tous les Theologiens. les ignorants *condamnent* tout ce qu'ils n'entendent point.

CONDAMNER, ſe dit auſſi de ceux qui parlent contre eux-mêmes, qui diſent quelque choſe qui leur nuit, qui ſe contrediſent. En avançant cette propoſition vous vous *condamnez* vous-même, cela eſt contraire à ce que vous avez dit ailleurs. Un criminel qui avouë le crime ſe *condamne* luy-même.

On dit auſſi, *Condamner* une porte, une feneſtre, pour dire, la fermer enſorte qu'on ne la puiſſe ouvrir ordinairement.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme a été *condamné* aux deſpens, quand il a fait quelque entrepriſe qui ne luy a pas reüſſi, lors que tous les frais qu'il y a faits luy tombent en pure perte.

CONDENSATION. ſ. f. Action de l'art ou de la nature qui rend un corps plus dur, plus ſolide, plus peſant, plus compacte. Elle eſt oppoſée à rarefaction. La peſanteur de l'or vient de ſa grande *condenſation*. la *condenſation* de l'air fait des efforts pareils à ceux de la poudre à canon dans les arquebuſes à vent.

CONDENSER. v. act. Rendre plus dur, plus peſant, plus ſolide, faire qu'un corps occupe moins de place. Le froid *condenſe* l'air, il ſe *condenſe* avec le piſton dans un corps de pompe. l'eau ſe congele, mais ne ſe *condenſe* jamais, ne ſe peut preſſer ni reduire en un plus petit volume. un ſyrop ſe *condenſe*, s'eſpaiſſit par l'ébullition. On a experimenté à l'Obſervatoire de France pendant le grand hiver de l'année 1670. que les corps les plus durs, comme les metaux, le verre & le marbre, ſe ſont *condenſez* & retrecis ſenſiblement par le froid, & qu'alors ils ſont devenus aigres & caſſants; & qu'aprés le degel ils ſont retournez en leur premier eſtat.

CONDESCENDANCE. ſ. f. Complaiſance, ſoûmiſſion, deference aux ſentiments & aux volontez d'autruy. Le meilleur moyen de gagner les eſprits, c'eſt d'avoir beaucoup de *condeſcendance* pour eux.

CONDESCENDANT, ANTE. adj. Complaiſant, ſoûmis, qui ne contredit point les ſentiments ni les volontez d'autruy.

CONDESCENDRE. v. n. Deferer aux ſentiments d'autruy, acquieſcer à ſes volontez. Le ſeul moyen de faire *condeſcendre* un chicaneur à ce qui eſt juſte, c'eſt de le tenir priſonnier.

CONDISI. ſ. m. eſt un nom que les Apothicaires donnent à l'herbe aux Foulons. Voyez *Foulon*.

CONDITION. ſ. f. Qualité d'une choſe qui la rend bonne ou mauvaiſe, parfaite ou imparfaite. La *condition* des choſes creées eſt d'eſtre ſujettes au changement, à corruption. ce Marchand a fait viſiter les drogues qu'on luy a venduës, & elles ſe ſont trouvées de bonne *condition*. cet homme a toutes les *conditions* requiſes & neceſſaires pour bien remplir cette charge. par ce qu'on vous a dit de cet homme-là, vous pouvez juger de ſes bonnes, ou de ſes mauvaiſes *conditions*.

CONDITION, ſignifie auſſi la qualité, la naiſſance, l'eſtat où on eſt né. Cet homme par ſon courage s'eſt élevé au deſſus de ſa *condition*: il étoit de *condition* ſervile & roturiere, ſes emplois l'ont rendu de *condition* noble. il ſent ſon bien, ſon homme de *condition*. je ne ſuis pas de pire *condition* que luy.

CONDITION, ſignifie auſſi, Profeſſion, caractere. Un Eccleſiaſtique doit vivre modeſtement pour ſouſtenir ſon caractere, ſa *condition*. on ne diſtingue plus les *conditions* par les habits. la *condition* des Princes n'eſt pas ſi heureuſe qu'on ſe l'imagine.

CONDITION, ſe dit auſſi d'un certain eſtat où ſont les affaires de quelqu'un. Ce mineur s'eſt fait relever, on l'a remis en tel eſtat & *condition* qu'il étoit avant un tel contract. ce Marchand eſt en meilleure *condition* qu'il n'étoit avant ſa banqueroute.

CONDITION, ſe dit auſſi de la ſervitude domeſtique. Ce laquais eſt ſorti, il avoit une bonne *condition*, il cherche *condition*. il faut ſçavoir en quelle *condition* il eſt entré chez luy.

CONDITION, ſe dit auſſi des articles d'un traitté. On a capitulé avec le Gouverneur de cette place ſous des *conditions* honorables, voilà les articles, les *conditions* du traitté.

Preſque au même ſens *condition* ſe dit des clauſes, charges, ou obligations qu'on ſtipule en toutes ſortes de contracts, & qu'on appoſe dans des donations, des legs, & des teſtaments. Quand cet homme fait un marché, il fait toûjours bien ſes *conditions*. ce don eſt fait ſous des *conditions* onereuſes. un legataire ne perd pas ſon legs, s'il eſt fait ſous des *conditions* honteuſes ou impoſſibles. il n'a traitté qu'à la charge & *condition*, ou ſous *condition* de pouvoir rentrer dans ſon heritage pendant quatre ans. un Marchand dit abſolument, Je vous vends à *condition*, pour dire, à la charge de reprendre la choſe, ſi elle ne vous contente pas. les queſtions ſur les *conditions* & demonſtrations ſont amplement traittées au livre 35. du Digeſte, titre premier.

CONDITION, ſignifie auſſi, Avantage, recompenſe. Si vous voulez me ſervir en cette affaire, vous aſſocier avec moy, je feray voſtre *condition* bonne, vous y trouverez voſtre compte.

On dit auſſi en Philoſophie, une *condition* ſans laquelle, en parlant de quelque accident ou circonſtance qui n'eſt pas de l'eſſence de la choſe, mais qui eſt neanmoins neceſſaire afin qu'elle ſoit produitte.

CONDITIONNEL, ELLE. adj. Qui n'eſt pas pur & ſimple, qui eſt ſujet à des charges & conditions. Les promeſſes, les legs *conditionnels* ne ſont deus qu'aprés que les conditions ſont accomplies.

On dit en Logique, que les propoſitions *conditionnelles* ou *conditionales* reçoivent toutes ſortes de contradictions. Si mon mulet tranſalpin voloit, mon mulet tranſalpin auroit des aiſles.

CONDITIONNELLEMENT. adv. Avec des conditions. On n'a traitté avec luy que *conditionnellement*.

CONDITIONNER. v. act. Charger de clauſes, de conditions. Les contracts que l'on *conditionne* le plus, ſont ceux qui ſont le plus ſujets à engendrer des procés.

CONDITIONNÉ, ÉE. part. & adj. Chargé de conditions. Billet *conditionné*, qui n'eſt payable qu'en certain temps & en certain cas.

CONDITIONNÉ, ſe dit auſſi des choſes qui ont toutes les qualitez requiſes pour eſtres bonnes. Ce Marchand m'a vendu du vin bien *conditionné*. les livres de cette Bibliotheque ſont bien *conditionnez*, pour dire, de belle impreſſion, de beau papier, bien reliez & bien complets.

CONDITS. ſ. m. plur. Terme de Pharmacie, qui ſe dit de toutes ſortes de confitures tant au miel qu'au ſucre. Il y a un *condit* ſtomachal, purgatif & corroboratif, qui differe des opiates, en ce qu'il y a plus de ſucre,

Digitized by Google

ſucre, moins de poudre, & plus de conſerve & de ſyrop.

CONDOLEANCE. ſ. f. Témoignage qu'on rend à quelqu'un du deſplaiſir qu'on a de la perte qu'il a faite. Le Roy envoye des Ambaſſadeurs faire des complimens de *condoleance* aux autres Rois ſur la mort de leurs parens.

SE CONDOULOIR. v. n. Donner témoignage de ce qu'on prend part à la douleur d'un autre. Il eſt de peu d'uſage hors l'infinitif.

CONDUCTEUR. ſ. m. Qui commande, qui gouverne, qui meut des gens, des affaires, un travail. Il ne faut plus apprehender pour la France, elle a un trop ſage *conducteur*. On a choiſi un tel Commiſſaire des Guerres pour eſtre le *conducteur* de ces troupes. cet Ingenieur a été le *conducteur* du canal de Languedoc pour la communication des Mers.

CONDUIRE. v. act. Commander, gouverner. Nous avons un Roy qui ſçait fort bien *conduire* ſes peuples, qui *conduit* luy-même ſes armées, qui *conduit* toutes les affaires de ſon Eſtat.

On le dit auſſi des directions particulieres. Un ſage pere de famille *conduit*, éleve bien ſes enfans; un Precepteur ſon diſciple; un Intendant les affaires de ſon Maiſtre. un Directeur *conduit* la conſcience de ſon penitent. les Pilotes ſe conduiſent ſur la mer avec la bouſſole, & les étoiles.

CONDUIRE, ſe dit auſſi des travaux à la guerre, ou des baſtiments & des eaux. Un tel eſt celuy qui *conduit* le baſtiment du Louvre. cet Ingenieur a *conduit* une mine heureuſement juſque ſous le baſtion, une tranchée juſque ſous la contreſcarpe. Il a creuſé un canal, fait faire des tuyaux pour *conduire* des eaux dans ce palais. On le dit même d'une machine particuliere. C'eſt celuy qui *conduit* la pompe du Pont-neuf, l'horloge du Palais.

CONDUIRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Guider, mener; & c'eſt la plus propre ſignification qu'il a en Latin. Il faut qu'un General s'aſſûre de bons guides pour *conduire*, pour guider ſon armée dans les lieux inconnus, dans des paſſages difficiles. on a envoyé un Eſcuyer pour *conduire* un bel attelage de chevaux à un tel Prince; un Facteur pour *conduire* ces marchandiſes à une telle Foire.

On dit, qu'un homme ne voit pas à ſe *conduire*, pour dire, qu'il eſt preſque aveuglé, ou qu'il fait une tres-grande obſcurité. On dit auſſi, qu'un homme en a *conduit* un autre des yeux, pour dire, qu'il a obſervé ſes pas, qu'il a veu tout ce qu'il a fait. On dit auſſi, qu'on a donné à quelqu'un dequoy ſe *conduire*, pour dire, qu'on luy a donné les choſes neceſſaires pour ſon voyage, & ſur tout quand il s'en retourne à ſon pays.

CONDUIRE, ſignifie, Accompagner, ſoit pour faire honneur, ſoit pour ſervir d'eſcorte. On a *conduit* cet Ambaſſadeur à l'audience avec grandes ceremonies. ce Seigneur *conduit* tous les Gentilshommes juſqu'au pied de l'eſcalier. on a commandé tant de mouſquetaires pour *conduire* ce priſonnier, pour *conduire* & eſcorter ce convoy d'argent à l'armée.

CONDUIRE, s'employe auſſi en parlant des arts. Cet Eſcrivain *conduit* bien ſa main, pour dire, il l'a ferme & legere: il *conduit* bien la main de ſes eſcoliers, pour dire, qu'il leur meine la main. ce Peintre *conduit* bien ſon pinceau, pour dire, ménage bien ſes traits & ſes couleurs. On dit auſſi en Geometrie, qu'on peut *conduire* une ligne circulaire par 3. points donnez, pourveu qu'ils ne ſoient pas en droite ligne, comme enſeigne Euclide en ſon 4. livre des Elements.

CONDUIRE, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. Cet Ambaſſadeur a ſagement *conduit* cette negociation. cet Advocat a bien *conduit* un tel procés. ce Poëte a bien *conduit* l'intrigue de ſa Comedie. cette femme n'a pas bien ſceu ſe *conduire*, elle eſt fort deſcriée. On dit encore, La débauche *conduit* les hommes au tombeau, au gibet. la vertu *conduit* en Paradis. la vie religieuſe *conduit* à la perfection. ſon aveuglement l'avoit *conduit* au bord du precipice. On dit, qu'un homme *conduit* bien ſa barque, lors qu'il ſe maintient bien dans ſa fortune, qu'il ſe *conduit* bien dans ſes affaires, qu'il y reüſſit.

CONDUIT, UITE. part. & adj.

CONDUIT. ſ. m. Canal ou tuyau par où coulent les eaux, ou autres choſes fluides. La terre a pluſieurs *conduits* ſouſterrains par où paſſent les eaux qui ſont les ſources, les fontaines, par où paſſent les vapeurs qui forment les metaux & les mineraux. les *conduits* artificiels pour conduire les eaux ſont de pierre, de plomb, de fer fondu, d'aulne, de poterie, &c. On dit qu'en la Province de Mexique il y a un *conduit* ſoûterrain en forme de grote qui dure 200. lieuës.

En terme de Medecine, on appelle *conduits*, les veines, arteres & autres vaiſſeaux par où les humeurs, les eſprits, &c. ſe communiquent dans le corps. La gravelle bouche les *conduits* de l'urine. on a découvert les *conduits* ſalivaires. l'apoplexie bouche les *conduits* de la reſpiration. les maladies viennent ſouvent d'obſtruction, parce que les *conduits* ſont bouchez. on découvre toûjours en Anatomie de nouveaux *conduits*.

Le *Conduit Pecquet* eſt une nouvelle découverte qu'a fait en l'année 1667. le Sr. Pecquet Medecin, du canal thoracique qui eſt le fondement d'une nouvelle opinion touchant la ſanguification, qui fait voir que le chile monte juſqu'aux veines ſouſclavieres, & deſcend par l'émulgente droit dans les veines lombaires, & de là dans le tronc de la veine cave. On en voit les particularitez dans les lettres inſerées dans les Memoires de l'Academie des Sciences, & dans le Journal des Sçavants de la même année. Mais Janſon d'Almeloween pretend par un paſſage de Jean Leonicenus, qu'il en eſt parlé dans un livre imprimé à Veniſe dés l'an 1561. compoſé par Barthelemi Euſtache Medecin Romain.

CONDUITTE. ſ. f. Action de celuy qui conduit. La Providence de Dieu a le ſoin, la *conduitte* de tout l'Univers. Ce mot au reſte a toutes les ſignifications de ſon verbe. Car on dit, la *conduitte* d'un Eſtat, d'une famille, d'un vaiſſeau, d'une entrepriſe, d'un deſſein, d'une affaire, d'une intrigue, d'un travail, d'un baſtiment, d'un livre, d'un jeune homme, d'une conſcience, d'un voyageur, d'une voiture.

On dit auſſi, qu'une perſonne a de la *conduitte*, pour dire, qu'elle ſe gouverne ſagement, diſcretement.

CONDYLE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt le nom que les Medecins donnent aux nœuds ou jointures des doits.

CONDYLOMES. ſ. m. Terme de Medecine. Ce ſont des rugoſitez ou excroiſſances de chairs ridées qui viennent aux muſcles du ſiege, ou au col de la matrice, qui forment pluſieurs replis ſerrez les uns contre les autres, ſur tout lors qu'ils ſont enflammez & endurcis.

CONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Corps ſolide qui a un cercle pour ſa baſe, & qui ſe termine par le haut en pointe, autrement *pyramide ronde*. L'ombre de la terre forme un *cone*, aboutit en *cone*. Le *cone* ſe deſcrit en tournant un triangle perpendiculairement ſur ſa baſe. Il y a auſſi des *cones* obtuſangles & acutangles. Le peuple ne connoiſt le *cone* que par la reſſemblance qu'il a avec un pain de ſucre.

CONFABULATION. ſ. f. Entretien familier. Ce mot eſt de peu d'uſage dans le ſerieux auſſi bien que le ſuivant.

CONFABULER. v. neut. S'entretenir avec quelqu'un. Ce mot eſt bas, & ne ſe dit qu'en burleſque.

CONFECTION. ſ. f. Action par laquelle on fait quel-

quelque choſe. Il ſe dit en termes du Palais. Il faut des lettres du Prince pour la *confection* d'un papier terrier. La *confection* d'inventaire & ſa cloſture ſont neceſſaires pour diſſoudre une communauté.

CONFECTION, terme de Pharmacie, eſt un remede qui eſt de conſiſtence d'électuaire ſolide, compoſé de pluſieurs drogues precieuſes. La principale eſt la *confection d'alkermes*, où entrent les perles, la pierre d'azur, le muſc, l'ambre-gris, l'or en feuille, & ſur tout le ſuc du grain de kermes qui luy donne ſon nom, (c'eſt l'écarlate) le tout meſlé avec ſucre, canelle, ſantal, &c.

La *confection d'hyacinthe* eſt faite de ſaphirs, hyacinthes, eſmeraudes, topaſes, de perles, coraux, feuilles d'or, d'os, de cœur de cerf, & autres rarcetez meſlées avec pluſieurs ſimples, eaux & racines pour rendre le remede plus cher & non meilleur.

La *confection Hamech*, eſt un remede plus commun, compoſé de pluſieurs ſimples & purgatifs, polypode, prunes, myrobalans, agaric, ſené, abſynthe, roſes rouges, caſſe, tamarins, manne, &c. le tout reduit en forme d'électuaire mol. Elle a pris ſon nom de ſon Auteur *Hamech* Medecin Arabe fort ancien.

CONFEDERATION. ſ. f. Alliance entre des Princes, ou des Eſtats. Il y a ligue offenſive & deffenſive, *confederation* ancienne entre la France & les Suiſſes. on a fait pluſieurs traittés de *confederation* qui n'ont pas été de longue durée.

CONFEDERER, ſe dit avec le pronom perſonnel, pour dire, Se liguer, s'unir enſemble. Les armes de Pologne & des Princes d'Allemagne ſe *confederent* ſouvent, elles ſe liguent contre leurs Princes, & ſe mutinent.

CONFEDERÉ, ÉE. adject. qui ſe dit des Princes ou Eſtat qui ſont unis, alliez, liguez enſemble pour leur deffenſe commune, pour attaquer l'ennemi commun. La paix ſeroit faite ſans les intereſts des *Confederez* qu'on veut y comprendre. Les villes Hanſeatiques ſont *confederées* depuis long-temps.

CONFERENCE. ſ. f. Action par laquelle on met des choſes les unes en preſence des autres pour voir le rapport qu'elles ont enſemble. Il ſe dit particulierement en matiere de litterature. La *conference* des Coûtumes de France faite par Guenois eſt un travail fort beau & fort utile. la *conference* des Ordonnances a été redigée & commentée par le même Auteur. les Critiques du ſiecle paſſé ont fait pluſieurs *conferences* d'Editions, de Manuſcrits, de copies aux originaux, de paſſages d'Auteurs, qui ont bien éclaircy des difficultez.

CONFERENCE, ſe dit auſſi des entretiens qu'ont enſemble des Miniſtres des Princes, des Ambaſſadeurs, pour negocier des affaires d'Eſtat. On a recommencé les *conferences* de la paix à Nimegue. le mariage du Roy & la paix ſe firent en 1659. dans l'Iſle de la *Conference*, qui eſt ſur la riviere de Bidaſſoa qui ſepare la France de l'Eſpagne. il y a à Paris une porte qu'on appelle *de la Conference*.

CONFERENCE, ſe dit auſſi des entretiens de quelques particuliers aſſemblez pour parler d'affaires ou d'eſtudes. Si on pouvoit noüer une *conference* entre ces parties, leurs procés ſeroient bientoſt accommodez. Il ſe fait tous les jours des *conferences* en Sorbone. Il y a pluſieurs volumes des *conferences* tenuës autrefois au Bureau d'adreſſe.

CONFERER. v. act. Donner, octroyer. Dieu nous *confere* ſes graces par le moyen des Sacrements. le Roy de Pologne *confere* toutes les graces, & n'a point la haine des chaſtiments. les Princes *conferent* les honneurs, les dignitez. les Prelats *conferent* les Ordres.

CONFERER, ſe dit particulierement des Benefices. C'eſt le Roy qui nomme aux Prelatures, le Pape *confere*. Le Roy *confere* de plein droit les Benefices vacquants en Regale. Il n'y a que le Pape qui *confere* ſur les reſignations en faveur, parce qu'elles ſentent la ſimonie. Pas un Superieur ne peut *conferer* au mépris d'un Patron laïque.

CONFERER, ſignifie auſſi, Mettre deux choſes l'une en preſence de l'autre, pour voir le rapport qu'elles ont enſemble. Pluſieurs Auteurs ont *confere* le Droit François & le Droit Romain. *conferer* les Editions, les Manuſcrits d'un même Auteur. on *confere* les diverſes traductions à l'original. quand on *confere* ces deux tableaux, il y en a un qui efface l'autre.

CONFERER, ſignifie encore, S'aſſembler pour parler enſemble d'affaires, de points de doctrine. Il faut faire *conferer* enſemble ces parties & leur conſeil pour les faire ſortir d'affaires. On a ordonné que le Rapporteur *conferoit* de cette affaire avec les Commiſſaires que le Roy a nommez. ces Docteurs ont long-temps *conferé* ſur les queſtions qui leur ont été propoſées.

CONFERÉ, ÉE. part.

CONFESSER. v. act. Publier, ſouſtenir l'Evangile la premiere des veritez. Les Saints ont *confeſſé*, publié la Foy en preſence des Tyrans, malgré leurs menaces & les ſupplices.

CONFESSER, ſignifie auſſi, Reconnoiſtre une verité particuliere. Les promeſſes & quittances commencent ainſi, Je ſoubſigné reconnois & *confeſſe* avoir receu, devoir, ou promets payer à un tel, &c. il a été aſſigné pour *confeſſer* ou nier ſon eſcrit. un brave ſe *confeſſe* vaincu, quand il demande la vie. ce complice a tout *confeſſé* pour éviter la queſtion. On dit qu'un homme *confeſſe* la dette, quand il connoiſt qu'il a tort.

CONFESSER, ſe prend quelquefois abſolument, pour Faire un ſimple adveu. *Confeſſez* ingenuement, advoüez que vous aviez tort, que vous luy avez de tres grandes obligations. On dit, qu'un homme s'eſt *confeſſé* au renard, quand il a fait confidence d'une affaire à un homme qui avoit intereſt de l'empêcher.

CONFESSER, ſignifie auſſi, Entendre l'humble declaration des pechez de quelque penitent. Il n'y a que les Prelats & les Curez qui puiſſent *confeſſer*, ou ceux qui en ont d'eux la permiſſion, ou du Pape.

SE CONFESSER, ſignifie, Declarer à un Preſtre ſes pechez, à deſſein d'en recevoir l'abſolution dans le Sacrement de Penitence. Il faut *ſe confeſſer* premierement à Dieu, & en même temps au Preſtre. C'eſt un des commandements de l'Egliſe de *ſe confeſſer* à Paſques. On dit en ce ſens, qu'un peché *confeſſé* eſt à demi pardonné.

CONFESSÉ, ÉE. part. & adj. On dit au Palais, que des faits ſont tenus pour *confeſſez* & averez, lors qu'un homme a refuſé de reſpondre ſur des faits & articles qu'on luy a fait ſignifier pour le faire interroger, & qu'il a été ſuffiſamment contumace. Ces jugements ne ſont pourtant la plus-part du temps que comminatoires.

On dit auſſi dans les Bulles Apoſtoliques, qu'elles accordent indulgence à tous Fidelles devotement *confeſſez* & communiez, &c. pour dire, *confeſſez* & communiez.

A CONFESSE. Adverbial qui ſignifie, Confeſſion; & ſe met ſans regime. Il eſt revenu de *confeſſe*. il eſt allé *à confeſſe*.

CONFESSEUR. ſ. m. Chreſtien qui profeſſe hautement & publiquement la Foy de JESUS-CHRIST, & qui eſt preſt de ſouffrir le martyre pour la ſouſtenir. St. Louis dans l'Office Eccleſiaſtique eſt mis au rang des *Confeſſeurs*. un Saint s'appelle *Confeſſeur*, à la diſtinction des Apoſtres, Evangeliſtes, Martyrs, Prelats, Docteurs, ou Vierges. Il y a un Office commun des *Confeſſeurs* dans le Breviaire. Dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique on a appellé premierement *Confeſſeurs*, les Martyrs qui avoient ſouffert la mort en confeſſant JESUS-CHRIST. Enſuitte on a donné ce nom à ceux qui après

Digitized b

aprés avoir été fort tourmentés par les Tyrans, ont vêcu & ſont morts en paix. Enfin on a appellé *Confeſſeurs*, ceux qui aprés avoir bien vêcu, ſont morts en opinion de ſainteté. Quelques Conciles ont auſſi appellé *Confeſſeurs*, les Chantres & Pſalmiſtes des Egliſes, parce qu'en langage de l'Ecriture *confiteri*, c'eſt *chanter les loüanges de Dieu.*

CONFESSEUR, eſt auſſi un Preſtre ſeculier, ou Religieux, qui a pouvoir d'ouïr les Chrétiens dans le Sacrement de Penitence, & de leur donner l'abſolution. Le *Confeſſeur* des Rois de France eſt ordinairement un Jeſuite; ceux de la Maiſon d'Auſtriche ſont d'ordinaire des Cordeliers. Dés qu'on a fait un peché mortel, il ſe faut aller jetter aux pieds d'un *Confeſſeur*. L'Egliſe l'appelle en Latin *Confeſſarius*, pour le diſtinguer de *Confeſſor*, qui eſt un nom conſacré aux Saints.

CONFESSION. ſ. f. Declaration, reconnoiſſance de la verité, ſoit en Juſtice, ſoit dehors. C'eſt une maxime, qu'en matiere civile on ne doit pas diviſer la *confeſſion*, il la faut prendre toute entiere. un criminel n'eſt pas condamné ſur ſa ſimple *confeſſion*, s'il n'y a d'autres preuves ou indices.

CONFESSION, eſt auſſi une declaration par le menu qu'on fait à un Preſtre de tous ſes pechez pour en recevoir l'abſolution. La *confeſſion* ſacramentale eſt le Sacrement de Penitence. La *confeſſion* ſe faiſoit autrefois publiquement; maintenant elle eſt auriculaire. Il faut que toutes les grandeurs s'humilient devant le Tribunal de la *Confeſſion*. Le ſceau de la *confeſſion* doit être inviolable. Les Indiens ont auſſi chez eux une eſpece de *confeſſion* & de penitence publique. Voyez Tavernier.

CONFESSION DE FOY, eſt une liſte ou denombrement & declaration des articles de la Foy de l'Egliſe Romaine. Tous ceux qui demandent des proviſions pour des Prelatures, ſont obligez de faire une *confeſſion de foy*, de jurer leur *confeſſion de foy*. Les Heretiques en ont auſſi fait dans chacune de leurs Egliſes. La *Confeſſion d'Augsbourg*, des Proteſtants, &c. St. Jerôme appelle auſſi *confeſſion*, toutes les loüanges qu'on donne au Seigneur, & les actions de graces qu'on luy rend.

CONFESSIONNAL, ou *Confeſſionnaire*. ſ. m. Petit banc ou cloſture où le Confeſſeur ſe tient dans les Egliſes pour entendre en confeſſion ſes penitens.

CONFIANCE. ſ. f. Bonne opinion qu'on a de quelque choſe ſur laquelle on ſe fie, on s'aſſeure. Il ne faut point avoir trop de *confiance* aux choſes du monde. Milon Crotoniate perit pour avoir trop de *confiance* en ſa force. la *confiance* qu'on a en Dieu fait affronter toutes ſortes de perils. ce Prince a une entiere *confiance* en ſes Miniſtres, il ſe repoſe ſur eux de ſes affaires les plus importantes.

CONFIDEMMENT. adv. Avec confiance. Il y a de la honte à reveler un ſecret qu'un amy vous a dit *confidemment*.

CONFIDENCE. ſ. f. Communication de penſées entre perſonnes amies. Il eſt dangereux de faire *confidence* de ſes ſecrets. il n'y a rien qui deſobligе plus qu'une fauſſe *confidence*, quand on ne dit qu'une partie, ou le contraire de ce qu'on a deſſein de faire. cet homme eſt bien avant dans la *confidence* du Miniſtre, il eſt ſon favori.

CONFIDENCE, en termes de Juriſprudence Canonique, eſt une paction illicite de celuy qui jouit des fruits d'un Benefice ſous le nom d'autruy, ſans en poſſeder le titre, ou qui le veut conſerver pour quelqu'un. La *confidence* fait vacquer le Benefice, & eſt comparée à la ſimonie.

CONFIDENT, ENTE. ſ. m. & f. Amy intime à qui on confie tous ſes ſecrets. Achates étoit le *confident* d'Enée. les Demoiſelles ſuivantes ſont d'ordinaire les *confidentes* de leurs Maiſtreſſes.

CONFIDENTIAIRE. ſ. m. Qui preſte ſon nom pour poſſeder le titre d'un Benefice, & en laiſſer le revenu à un autre, ou la liberté d'en diſpoſer toutes fois & quantes qu'il voudra. On le dit auſſi de celuy à qui on preſte ſon nom. Ce mot eſt relatif aux deux perſonnes qui font la paction illicite.

CONFIER. v. act. Se rapporter à la fidelité de quelqu'un pour le ſuccés d'une affaire, ou la garde de quelque choſe. Quand on a de vrais amis, on leur doit *confier* tous ſes ſecrets. on ne doit *confier* les forteresſes qu'à ceux dont la fidelité eſt bien éprouvée. Le Pſalmiſte dit qu'il ne faut pas ſe *confier* aux Princes. il ne ſe faut pas *confier* à la foy d'un ennemy.

CONFIGURATION. ſ. f. Forme exterieure ou ſurface qui borne les corps, & leur donne une figure particuliere. Les moules differents donnent une differente *configuration* aux corps ſur leſquels ils ſont formez. le fœtus acquiert peu à peu ſa parfaite *configuration*. la veuë courte ou la veuë longue vient de la diverſe *configuration* du criſtalin.

CONFINER. v. n. Eſtre proche les bornes d'une autre Seigneurie ou pays. Mon heritage *confine* d'Orient avec les Communes de la Parroiſſe. la France *confine* avec l'Italie, & n'en eſt ſeparée que par les Alpes.

CONFINER. v. act. ſignifie, Enfermer en certain lieu de peu d'étenduë. On a *confiné* ce criminel dans une priſon pour le reſte de ſes jours. c'eſt un homme d'eſtude qui eſt *confiné* dans ſon cabinet. il s'eſt *confiné* dans un Cloiſtre.

CONFINS. ſ. m. plur. Bornes d'un champ, d'une Seigneurie, d'un pays. Il faut mettre dans une ſaiſie reelle les bornes & *confins* d'un heritage, c'eſt à dire, ſes tenans & aboutiſſans. les *confins* de l'Eſpagne ſont la mer & les Pyrenées.

CONFIRE. v. act. Donner aux fruits, aux fleurs, aux herbes, aux racines, certaines preparations qui les rendent plus agreables, ou qui empéchent qu'ils ne ſe corrompent. Les Anciens ne *confiſoient* qu'avec le miel; maintenant on *confit* avec le ſucre. on *confit* des concombres, de la perce-pierre, du pourpier avec du ſel & du vinaigre, pour en faire des ſalades d'hiver.

CONFIRE, ſignifie auſſi, Laiſſer tremper, imbiber long-temps un mets dans la ſauce, dans le vin, dans le beurre, dans le vinaigre.

On dit auſſi, qu'un fruit eſt tout *confit* ſur l'arbre, pour dire, qu'on ne l'a point cueilli qu'en ſa plaine maturité. Il ſe dit particulierement des fruits doux, comme l'abricot, les figues. Les Provençaux ſe vantent de manger les fruits tout *confits* ſur les arbres.

CONFIRE, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant de ceux qui ont quelque bonne ou mauvaiſe qualité qui les penetre, & qui ſe trouve chez eux au ſupreme degré. Cette bonne femme eſt toute *confite* en devotion. Elle a un fils fort méchant qui eſt tout *confit* en malice.

CONFIT, ITE. part. & adj.

On appelle auſſi une ame *confite* en amertume, en douleurs, quand elle eſt inconſolable, dans de longues & de fortes afflictions.

CONFIRMATIF, IVE. adj. Qui rend une choſe plus aſſûrée & plus ferme. Cette maxime eſt fondée ſur la loy, & ſur pluſieurs ordonnances *confirmatives*. cet arreſt eſt *confirmatif* d'une telle ſentence du Juge inferieur. cette nouvelle eſt *confirmative* de celle que j'avois déjà appriſe.

CONFIRMATION. ſ. f. Titre qui rend quelque choſe plus ferme, plus aſſûrée. Le Roy a donné des Lettres à cette ville pour la *confirmation* de ſes privileges. on a taxé les Officiers pour la *confirmation* d'heredité.

On le dit auſſi des preuves, des témoignages qui nous aſſûrent de la verité de quelque choſe. On attend par le courier la *confirmation* de cette nouvelle. il m'a donné de nouvelles *confirmations* de ſon amitié par un ſervice qu'il m'a rendu.

Digitized by Google

CONFIRMATION, en termes de Rhetorique, eſt la troiſiéme partie d'une oraiſon, dans laquelle l'Orateur doit prouver par loix, raiſons, autoritez, & autres moyens, la verité des faits & des propoſitions qu'il a advancez dans ſa narration.

CONFIRMATION, eſt auſſi un Sacrement de l'Egliſe, le ſecond en ordre, qui eſt conferé par les Evéques pour rendre les Fidelles plus fermes dans leur creance par la vertu d'une ſainte onction.

CONFIRMER. v. act. Donner de nouvelles aſſeurances pour affermir quelque choſe. Le Roy a fait une ordonnance ſur ce ſujet qui *confirme* toutes les autres. on a fait de nouvelles deſcouvertes qui nous *confirment* dans cette opinion. la ſanté ſe *confirme* par l'uſage de la diette. il a *confirmé* par ſerment ſa promeſſe. une exception *confirme* la regle.

CONFIRMER, ſignifie auſſi, Conferer le Sacrement de Confirmation. Ce Prelat a *confirmé* mille perſonnes aujourd'huy dans cette Parroiſſe.

On dit auſſi en Theologie, que Dieu s'eſt ſervi autrefois de miracles pour *confirmer* les Fidelles en la Foy; qu'un Chrêtien eſt *confirmé* en grace, pour dire, qu'il a une vertu ſi epurée, que Dieu eſt comme obligé de l'aſſiſter toûjours de ſes graces.

CONFIRMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONFISCATION. ſ. f. Adjudication au fiſc. Il y a des Provinces où la *confiſcation* n'a point de lieu, ſi ce n'eſt en crime de Leze-Majeſté. Le Roy Jean a accordé ce privilege à l'Aquitaine. Ce crime emporte *confiſcation*. Il a obtenu du Roy la *confiſcation* d'un tel.

CONFISEUR. ſ. m. Qui confit, qui prepare des fruits ou autres choſes avec du ſucre. Ce Sommelier eſt excellent *Confiſeur*. Voyez *Confiturier*.

CONFISQUER. v. act. Adjuger au fiſc, ou à ceux qui en ont les droits. On *confiſque* le corps & les biens des criminels & des rebelles. on *confiſque* au profit des traittans toutes les marchandiſes qu'on veut faire paſſer en fraude, ſans payer les droits eſtablis. C'eſt un axiome en Pratique, Qui *confiſque* le corps, *confiſque* les biens. Ce mot vient du Latin *confiſcare*.

On dit en matiere de fiefs, qu'un vaſſal *confiſque* ſon fief, lors qu'il denie à ſon Seigneur celuy dont il releve, & qu'il ne luy veut pas rendre la foy & hommage; & alors on dit que le fief tombe en commiſe.

CONFISQUÉ, ÉE. part. & adj.

CONFISQUÉ, ſe dit auſſi d'une choſe qui apparemment eſt perduë ou ruinée. C'eſt un homme *confiſqué*, qui ne relevera jamais de cette maladie. ſa fortune eſt *confiſquée*, il a deplû à ſon Maiſtre, il eſt *confiſqué*. cet habit eſt *confiſqué*, je ne le puis plus mettre. cet arbre eſt *confiſqué*, je le veux abattre.

On dit des gens de main-morte, qu'il faut qu'ils donnent au Seigneur un homme vivant, mourant, & *confiſquant*, pour dire, par la faute duquel le fief puiſſe eſtre *confiſqué*.

CONFITEOR. ſ. m. Terme pris purement du Latin. Priere qu'on fait avant de ſe confeſſer. On la fait auſſi en l'Egliſe à la Meſſe & à Laudes, & à Complies en certains Offices marquez dans le Breviaire. On dit auſſi à ceux qui ſont en danger de mourir, ou qui y ſont condamnez, Dites vôtre *Confiteor*.

CONFITURE. ſ. f. Preparation faite avec du ſucre, ou du miel, qu'on donne aux fruits, aux herbes, aux fleurs, aux racines, ou à certains ſucs pour plaire au gouſt, ou pour les conſerver. On fait des tourtes avec des *confitures* liquides. Les *confitures* ſeches s'emportent dans la poche. On fait des *confitures* avec du jus de citron, des biſcuits de grenade, des paſtes de piſtaches, de fleurs d'orenges, des écorces de citron. Les *confitures* à demi-ſucre ſont celles où on met peu de ſucre pour leur laiſſer plus de gouſt du fruit. Ce mot vient du Latin *confectura*. Menage.

CONFITURIER. ſ. m. Marchand qui fait & qui vend des confitures. Quelques-uns l'appellent *Confiſeur*. Quelques autres en font diſtinction, & appellent *Confiſeur*, celuy qui confit effectivement les fruits; & *Confiturier*, celuy-là ſeulement qui en fait commerce.

CONFLAGRATION. ſ. f. Incendie de ville. Il y eut bien de beaux édifices ruinez dans la *conflagration* de Troyes. Neron fit accuſer les Chrêtiens de la *conflagration* de Rome. Ce mot a peu d'uſage.

CONFLIT. ſ. m. Choc de pluſieurs perſonnes armées qui font bien du bruit avec leurs armes. Il vieillit. Ce mot vient du Latin *conflictus*, & *confligere*.

CONFLIT, ſe dit figurément des conteſtations qui ſe font dans les procés, & dans les diſputes d'écoles. Il y eut un grand *conflit*, un grand combat d'opinions, quand on traitta cette queſtion.

CONFLIT, ſe dit particulierement en Juſtice, du different qui eſt entre les parties, ou les Officiers ſur leurs Juriſdictions. On plaide au Grand Conſeil, quand il y a *conflit* de Juriſdiction entre des Officiers Royaux & des Preſidiaux, ou des Prevoſts des Mareſchaux; au Conſeil Privé, quand il y a *conflit* entre deux Parlements, ou autres Compagnies Souveraines. Le *conflit* a lieu, quand deux differentes Juſtices ſont ſaiſies d'une même conteſtation.

CONFLUENT. ſ. m. Le lieu où deux rivieres ſe joignent & meſlent leurs eaux. De ce mot a été fait *confluant*, comme le *confluant* de Charenton, où la Marne & la Seine ſe joignent; *confluant* Saint Honorine, où l'Oiſe & la Seine ſe joignent; & le *Coblents* des Allemands, où la Moſelle entre dans le Rhin. Ce mot vient du Latin *confluens*. Nicolas Berger dans ſon livre des grands chemins, dit que ces ſortes de lieux s'appelloient autrefois *Condé*, d'un vieux mot François qui eſt encore en uſage en quelques lieux.

CONFONDRE. v. act. C'eſt un compoſé de *fondre*, qui ne ſe dit point au propre, mais au figuré. Il ſignifie, Meſler deux ou pluſieurs choſes enſemble. Tous les élements étoient *confondus* dans le chaos. il ne faut pas *confondre* les droits ſpirituels avec les temporels.

CONFONDRE, ſignifie auſſi, Se meſprendre, prendre l'un pour l'autre. On *confond* ſouvent les deux Seneques, les deux Plines. vous *confondez* Ariſtote avec Platon. il ne faut pas *confondre* le fait avec le droit.

CONFONDRE, ſignifie auſſi, Convaincre, fermer la bouche à ſon adverſaire. Les demonſtrations de Geometrie *confondent* les plus opiniaſtres. deux depoſitions ſuffiſent pour *confondre*, pour convaincre un accuſé.

CONFONDRE, ſe dit auſſi de ceux qu'on ſurprend en quelque action honteuſe qui les fait rougir. Il y avoit aſſez dequoy le *confondre* en le trouvant ſur le fait.

CONFONDU, UË. part.

CONFORMATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit en cette phraſe, La *conformation* des membres de cet embrion n'étoit pas aſſez parfaite pour en faire la diſſection. la lumiere reflêchie ſuivant les diverſes *conformations* des corps, produit les couleurs.

CONFORME. adj. m. & f. Qui eſt pareil, ſemblable, de même nature ou qualité. La copie de cet acte eſt *conforme* à ſon original. ces aſſociez ne dureront pas long-temps enſemble, leurs humeurs ne ſont pas *conformes*. toute doctrine qui n'eſt pas *conforme* à celle de l'Egliſe eſt condamnable. on appelle toûjours des ſentences des Juges d'Egliſe, tant qu'il y ait trois ſentences *conformes*.

CONFORMÉMENT. adv. D'une maniere conforme. Il a été donné pluſieurs declarations *conformément*, & en execution de l'Edit d'un tel jour. on a jugé *conformément* à la loy, au contract.

CONFORMER. v. act. Rendre ſemblable & conforme.

Digitized by Google

forme. Un Predicateur doit *conformer* ſa vie à ſa doctrine. il faut qu'une honneſte femme ſe *conforme* aux humeurs de ſon mary.

CONFORMITE'. ſ. f. Reſſemblance entre deux choſes. La *conformité* d'humeurs entretient la paix dans un ménage, celle de Religions dans un Eſtat.

CONFORMISTE. ſ. m. Qui eſt conforme. Il ne ſe dit qu'en matiere de Religion. On a donné pluſieurs decrets en Angleterre pour chaſſer tous les Non-*conformiſtes*.

CONFORT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie *aide*. Il eſt encore en uſage en cette phraſe du Palais. Il eſt enjoint au Prevoſt des Mareſchaux de donner aide & *confort* aux executeurs de cet arreſt.

CONFORTATIF, IVE. adj. Qui rend plus fort. Il ne ſe dit qu'en Medecine. Ce remede eſt un grand *confortatif* pour le cœur.

CONFORTEMAIN. Terme de Pratique, qui ſe dit de certaines Lettres de Chancelerie qu'un Seigneur feodal prenoit autrefois pour rendre ſa ſaiſie & execution plus authentique, étant confirmée par l'autorité ſuperieure ou Royale; mais l'uſage en eſt maintenant abrogé.

CONFORTER. v. act. Rendre plus fort. Il ne ſe dit gueres qu'en Medecine. Ce remede *conforte* le cœur.

On le dit toutefois figurément, en parlant de guerir les maladies de l'eſprit. Il a *conforté* cet affligé par pluſieurs raiſonnements de Morale; il l'a *conforté* dans le deſſein de faire penitence.

CONFRAIRIE. ſ. f. Societé de perſonnes qui s'aſſemblent pour faire quelques exercices de devotion: comme la *Confrairie* du Scapulaire, du Cordon Saint François, &c. Dans tous les corps d'Artiſans il y a des Maiſtres de *Confrairie*, qui s'éliſent comme les Jurez. Les *Confrairies* ſont deffenduës par l'Ordonnance.

On le dit auſſi de deux perſonnes qui ſont de pareille condition; & un priſonnier dira d'un autre priſonnier, Il eſt de nôtre *confrairie*: & on dit d'un homme marié, Il eſt de la grande *confrairie*. On dit auſſi, que deux choſes ſont de la même *confrairie*, pour dire, de même nature.

CONFRATERNITE'. ſ. f. Le corps de la Confrairie. Ils ſont de la même *Confraternité*.

CONFRERE. ſ. m. & f. Un des membres d'une Confrairie. Il y a indulgence pleniere pour tous les *Confreres* de l'un ou de l'autre ſexe.

CONFRERE, ſe dit des membres d'un même corps, ou d'une même profeſſion. Deux Conſeillers en même Siege ſont *confreres*. deux Academiciens s'appellent *confreres en Apollon*. deux Medecins, deux Advocats ſont *confreres*.

CONFRONTATION. ſ. f. Action par laquelle on confronte, ſoit des choſes, ſoit des perſonnes. La conteſtation en matiere criminelle ne commence qu'à la *confrontation*. ce procés a été inſtruit par recollement en *confrontation*. Dans les inſcriptions en faux on fait la *confrontation* des écritures.

CONFRONTER. v. act. Mettre deux perſonnes en preſence l'une de l'autre, pour éclaircir la verité de quelque fait qu'ils rapportent differemment. Deux courriers nous ont apporté des advis differents du ſuccés de cette bataille, il les faut appeller, & les *confronter* l'un à l'autre.

CONFRONTER, ſe dit particulierement en matiere criminelle, des témoins que l'on *confronte* à un accuſé, ou des accuſés que l'on *confronte* les uns aux autres. Les témoins ne ſont point *confrontez*, qu'ils n'ayent été auparavant recollez, pour voir s'ils perſiſtent en leurs depoſitions.

CONFRONTER, ſe dit auſſi des choſes que l'on compare les unes aux autres, pour voir ſi elles ſont ſemblables ou non. J'ay *confronté* mon drap avec le vôtre; & je trouve que le mien eſt le meilleur. j'ay *confronté* ces deux paſſages de l'Ecriture, & j'en ay trouvé la conciliation.

CONFRONTÉ, ÉE. part. & adj. Il n'y a que les témoins *confrontez* dont la depoſition faſſe preuve, & doive être leuë hors du jugement.

CONFUS, USE. adj. Meſlé, brouillé enſemble. Quand divers grains ſont *confus* enſemble, il eſt difficile de les ſeparer. les effets d'un mary & d'une femme ſont *confus* enſemble.

CONFUS, ſignifie auſſi, Qui eſt en deſordre, qui n'eſt pas en ſon rang. Tous ſes livres, tous ſes meubles ſont encore *confus* à cauſe de ſon deſmenagement.

CONFUS, ſignifie encore, Obſcur, embrouillé. Eſprit *confus*. ſcience *confuſe*. il m'a fait un diſcours *confus* où je n'ay rien compris. il court un bruit *confus* de cette nouvelle, dont on ignore l'auteur.

CONFUS, ſignifie auſſi, Honteux, convaincu. Il a été tout *confus*, quand il s'eſt veu pris ſur le fait. ce paſſage formel doit rendre *confus* tous les Heretiques. je ſuis *confus* de l'honneur que vous me faites de me venir viſiter.

CONFUSÉMENT. adv. D'une maniere confuſe. J'ay appris cela *confuſément*. j'ay ſerré tous ſes papiers *confuſément*.

CONFUSION. ſ. f. Meſlange confus de pluſieurs choſes. C'eſt un homme mal propre, peu ſoigneux, dont les livres, les meubles, les papiers ſont en *confuſion*. tout le peuple marche en *confuſion* aux Proceſſions. le chaos des Anciens étoit une *confuſion* generale des élements.

CONFUSION, ſignifie auſſi, Embrouillement, deſordre qui ſe trouve dans une famille, dans un Eſtat. La diverſité des Religions met tout en *confuſion* dans un Eſtat. les procés mettent de la *confuſion* dans les familles.

CONFUSION, ſe dit auſſi de la choſe confonduë. Il y a *confuſion* de biens entre des gens mariez, quand il y a communauté. les Lettres de benefice d'inventaire empêchent la *confuſion* des biens du deffunt, & de l'heritier.

CONFUSION, ſignifie auſſi, Honté. Il a eu une grande *confuſion* de ſçavoir qu'on a découvert la trahiſon qu'il a faite à ſon amy. j'ay bien de la *confuſion* de recevoir toûjours de vos bienfaits.

CONFUSION, ſe dit encore d'une grande multitude de perſonnes ou de choſes de même eſpece. Il y avoit une grande *confuſion* de peuple à l'entrée du Roy. il y a une grande *confuſion* de fruits cette année. on nous a ſervy des viandes en *confuſion*. ces cavaliers avoient des plumes, des rubans en *confuſion*.

CONFUTATION. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit d'une réponſe qui deſtruit un argument, ou de la partie du diſcours où on prenoit les objections, & on y donne des ſolutions.

CONFUTER. v. act. Deſtruire les arguments & les objections d'un adverſaire. Ces deux mots vieilliſſent, & on dit plus ordinairement *refutation* & *refuter*.

CONGE'. ſ. m. Licence, permiſſion que donne un Superieur à un inferieur, qui le diſpenſe d'un devoir à quoy il étoit obligé envers luy. Un ſoldat n'oſeroit quitter le ſervice, ſans avoir le *congé* de ſon Capitaine. un Moine n'oſeroit ſortir de ſon Couvent ſans le *congé* de ſes Superieurs. une mineure ne ſe peut marier ſans le *congé* & licence de ſes parents. une femme ne peut s'obliger ſans le *congé* & autorité de ſon mary. Menage derive ce mot de *commiatum*, qu'on a dit pour *commeatum* & *commeare*, qui ſe trouvent dans les Anciens.

CONGÉ, ſe dit auſſi des permiſſions qu'on demande par civilité. Il n'a pas voulu partir ſans prendre *congé*

Digitized by Google

de tous ſes amis. cet Ambaſſadeur a eu ſon audience de *congé*. Jour de *congé*, eſt un jour qu'on donne aux eſcoliers pour ſe repoſer, pour ſe divertir.

CONGÉ, en termes de Marine, eſt une Patente qu'un Roy ou une Republique donnent à leurs ſujets, pour leur permettre de naviger, de courir les mers, faute de la repreſentation de laquelle on eſt reputé Yorſaire.

CONGÉ, eſt auſſi une permiſſion de naviger que doivent prendre tous les vaiſſeaux qui ſortent des ports, ſoit des Gouverneurs, ſoit des Juges de l'Admirauté, comme il eſt enjoint par l'Ordonnance de la Marine. Il faut remarquer qu'on ſe ſert du mot de *congé* ou *paſſeport*, quand on le donne à des ſujets; de *ſeureté*, quand on le donne aux amis; & de *ſauf-conduit*, quand on le donne aux ennemis. Le *congé* ſur les coſtes de Bretagne s'appelle *Brieux*; & on dit, Parler aux *Hebrieux*, pour dire, Demander ce *congé*. Voyez l'Ordonnance.

CONGÉ, ſe dit auſſi de la permiſſion qu'on donne à des domeſtiques de ſe retirer d'une maiſon. Ce Maiſtre s'eſt retiré, & a donné *congé* à tous ſes domeſtiques. les valets ne doivent point ſortir des maiſons de leurs Maiſtres ſans *congé* par eſcrit: ſans cela il eſt deffendu à d'autres de les recevoir, ſuivant les Ordonnances. Celle des Aides veut auſſi qu'on prenne des *congez* pour tranſporter des vins & des marchandiſes d'un lieu à un autre.

CONGÉ, ſe dit auſſi en parlant de celuy qu'on prie de ſe retirer d'une maiſon où il avoit quelque habitude, ou quelque pretention. Ce jeune homme recherchoit une telle fille, mais les parents luy ont donné ſon *congé*, l'ont prié de n'y plus penſer. On a bien de la peine à donner *congé* aux eſcornifleurs, quand on tient bonne table.

CONGÉ, eſt auſſi l'acte ou declaration que peuvent faire reciproquement le proprietaire d'une maiſon à ſon locataire, pour en faire déloger ou le locataire; ou celuy-cy au proprietaire pour eſtre deſchargé des loyers. Il faut donner *congé* avant les ſix mois pour une maiſon entiere; & avant les trois mois pour une portion; & avant les ſix ſemaines pour des chambres.

CONGÉ, en termes de Palais, eſt une deſcharge de l'aſſignation donnée à la requeſte d'un demandeur, quand il ne comparoiſt pas pour faire plaider ſa demande: & on appellé *congé deffaut*, lors qu'il y a des demandes reſpectives, & qu'il n'y a qu'une partie qui comparoiſt. Le *congé deffaut* ſe donne à l'appellant qui a été anticipé contre l'anticipant defaillant, parce qu'il eſt en quelque façon deffendeur & demandeur. On a prononcé le *congé* à l'audience en preſence du Procureur. il faut faire juger le profit du *congé*.

CONGÉ, en termes d'Architecture, eſt la même choſe que *eſcape*. Voyez *Eſcape*.

CONGÉ, en general ſignifie, Permiſſion. Ainſi on dit en ce ſens, Il ne faut demander *congé* à perſonne pour boire de l'eau, & coucher dehors, pour dire, que ce ſont deux choſes que perſonne n'empéche.

CONGEABLE. adj. Terme de Couſtumes, qui ſe dit d'un domeine dont le poſſeſſeur ſe doit deſſaiſir à la volonté du Seigneur duquel il eſt tenu, en luy payant ſes meliorations. Il y en a beaucoup de cette ſorte en Bretagne.

CONGEDIER. v. act. Donner congé, permiſſion de ſe retirer. Il ſe dit des trouppes, ce qu'on appelle autrement *licentier*; & des compagnies, des aſſemblées. On a *congedié* le Clergé, les Eſtats. on a *congedié* cet Ambaſſadeur avec de beaux preſens. Du Cange derive ce mot de *congeare*, terme de la baſſe Latinité. On diſoit autrefois *congeer*.

CONGEDIER, ſe dit auſſi d'un ordre qu'on donne pour faire retirer un domeſtique, d'une priere qu'on fait à quelqu'un de ne plus hanter en une maiſon. La neceſſité l'a contraint de *congedier* la plus grande partie de ſes gens. cette fille a *congedié* tous ſes amants pour ſe retirer dans un Cloiſtre.

On dit auſſi en Fauconnerie, *Congedier* l'oiſeau, quand il n'eſt plus en eſtat de ſervir ſon maiſtre.

CONGEDIÉ, ÉE. part. & adj.

CONGELATION. ſ. f. Action par laquelle une choſe eſt congelée. Les bleſſures des aſpics ſont mortelles par la prompte *congelation* qui ſe fait du ſang, & qui en empéche la circulation. La *congelation* ſe fait toûjours par le froid; & en cela differe de la *coagulation*, qui ſe fait par autres cauſes.

CONGELATION, ſe dit auſſi des choſes congelées. On trouve dans les Alpes mille ſortes de *congelations* de toutes ſortes de ſucs qui ſont d'une varieté admirable. On s'en ſert à orner des grottes.

CONGELER. verb. act. Arreſter les mouvements d'une choſe liquide par le froid. Le ſalpeſtre *congele* l'eau, & la glace en été. Les metaux & mineraux ne ſont que des ſucs *congelez* dans les veines de la terre. Le criſtal de roche eſt de l'eau *congelée* dans les montagnes.

On dit auſſi, *Congeler* des fruits, pour dire, les mettre à la glace. laiſſer *congeler* un bouillon, un ſyrop, pour le laiſſer prendre & eſpaiſſir en ſe refroidiſſant.

CONGESTION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un amas d'humeurs qui s'endurciſſent en quelque partie du corps, & y forment des tumeurs contre nature. Ce mot eſt oppoſé d'ordinaire à *fluxion*.

CONGLUTINATION. ſ. f. Attache de deux corps enſemble par des parties onctueuſes, gluantes & tenaces. On met de la cire, de la poix dans une compoſition, afin que la *conglutination* en ſoit plus prompte & plus ferme.

CONGLUTINER. v. act. Lier, attacher un corps avec un autre par le moyen de quelque choſe de gluant & de tenace. Il n'eſt guere en uſage que dans le dogmatique.

CONGRATULATION. ſ. f. Témoignage de joye qu'on donne à ſes amis, quand il leur eſt arrivé quelque bonne fortune, quand ils ont fait quelque bonne affaire. On envoye faire des compliments de *congratulation* à la parenté, lors qu'il s'y fait un mariage, une reception en une charge.

CONGRATULER. verb. act. Faire des compliments de congratulation. On ſe ſert aujourd'huy plus ordinairement du mot de *feliciter*.

CONGRE. ſ. m. Poiſſon ſemblable à une anguille, dont la chair eſt ferme. En Latin *conger*.

CONGREGATION. ſ. f. Aſſemblée de pluſieurs perſonnes Eccleſiaſtiques qui ſont un corps. On le dit particulierement des Cardinaux qui ſont commis en certain nombre par le Pape, & diſtribuez en pluſieurs chambres pour exercer certains offices ou juriſdictions, à peu prés comme les Bureaux des Conſeillers d'Eſtat en France. La premiere eſt la *Congregation* du St. Office, ou de l'Inquiſition. La ſeconde a juriſdiction ſur les Evêques & les Reguliers. La troiſiéme eſt celle du Concile. Elle a pouvoir d'interpreter le Concile de Trente. La quatriéme eſt celle des coûtumes, ceremonies, preſeances, canoniſations. La cinquiéme, celle de la fabrique de St. Pierre, qui connoiſt de toutes les cauſes pies, dont une partie eſt deuë à la fabrique de St. Pierre. La ſixiéme, celle des eaux, ponts & chauſſées. La ſeptiéme, celle des fonteines & des ruës, dont le Cardinal Grand Chambellan eſt le Chef. La huitiéme, celle de l'Index, qui juge des livres à imprimer ou à corriger. La neuviéme eſt celle du gouvernement de tout l'Eſtat de l'Egliſe. La dixiéme, *de bono regimine*. Le Cardinal Nepveu eſt Chef de ces deux dernieres. La onziéme eſt celle de la Monnoye. La douziéme, celle des Evêques, où on examine ceux qui

qui doivent eſtre promeus aux Eveſchez d'Italie. Elle ſe tient devant le Pape. La treiziéme eſt celle des matieres conſiſtoriales, dont eſt Chef le Cardinal Doyen. Ces *Congregations* changent quelquefois ſelon la volonté des Papes, qui en établiſſent ſouvent de nouvelles qui ne durent qu'un certain temps, & pour decider des affaires particulieres. Le Cardinal Jean Baptiſte de Luca a fait une relation de la Cour Romaine, où il parle de toutes les *Congregations*, Tribunaux & Juriſdictions de l'Eſtat.

CONGREGATION, ſe dit auſſi des ſocietez de pluſieurs Religieux. La *Congregation* de l'Oratoire. la *Congregation* de St. Maur, de St. Vanne, de Clugny, qui forment divers corps de Benedictins en France.

CONGREGATION, ſe dit auſſi de l'aſſemblée de pluſieurs perſonnes pieuſes en forme de Confrairie, qui ſe tient particulierement chez les Peres Jeſuites. Ils ont obtenu pluſieurs indulgences en faveur de leur *Congregation*. Ils ont une Chapelle expreſſe de la *Congregation*. Il y a une *Congregation* pour les eſcoliers, & une *Congregation* pour les externes.

Nicod obſerve qu'on diſoit autrefois *congreger* & *congreer*, du mot de *congregare* ou de *concreſcere*.

CONGRÉS. ſ. m. Terme obſcene. Action du coït qui ſe faiſoit il n'y a pas long-temps par ordonnance d'un Juge Eccleſiaſtique en preſence de Chirurgiens & de Matrones, pour éprouver ſi un homme étoit impuiſſant, aux fins de diſſoudre un mariage. On a reconnu que les plus vigoureux & les plus effrontez n'ont pû ſoutenir la honte du *congrés*. On a enfin abrogé l'uſage du *congrés* par un ſage arreſt du Parlement du 18. Fevrier 1677. inſeré dans le Journal des Audiences. On tient qu'il n'avoit eſté pratiqué en France que depuis 120. ans ou environ.

CONGRŪ, ūE. adj. Au feminin, c'eſt un terme du Droit Canonique, qui ſe dit d'une certaine ſomme qu'on fait payer aux Curez par les gros Decimateurs de leurs Parroiſſes, pour leur donner dequoy vivre. Les portions *congruës* ſe taxent aux Curez au Grand Conſeil à 200. livres, & au Parlement à 300. livres, ſuivant deux diverſes declarations qui y ont été verifiées. Au delà de la Loire on n'adjuge que 200. livres, en deçà juſqu'à 300. livres.

CONGRU, au maſculin, eſt un terme de Grammaire, qui ſe dit d'un diſcours ou d'un theme où il n'y a point de faute contre la Grammaire, ni contre la ſyntaxe: & on appelle un eſcolier *congru*, quand il compoſe ſon theme ſans faute.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *congru*, lors qu'il parle à propos, qu'il ne dit rien que ce qui eſt bon à dire.

CONGRUEMENT. adv. D'une maniere congruë & à propos. Si vous allez voir cet Advocat, il vous parlera *congruëment* de voſtre affaire.

CONJECTURAL, ALE. adj. Qui n'eſt fondé que ſur des apparences, ſur des arguments probables. La Medecine, l'Aſtrologie Judiciaire, ſont des ſciences *conjecturales* & experimentales.

CONJECTURALEMENT. adv. Par conjecture. Vous ne pouvez juger de l'advenir par le paſſé, ſi ce n'eſt *conjecturalement*.

CONJECTURE. ſ. f. Raiſonnement fondé ſur des probabilitez ſans aucune demonſtration. Il ne faut point faire cas de ces jugements qui ne ſe font que par *conjecture*.

CONJECTURER. v. act. Juger au haſard, deviner. La prudence ſçait quelquefois ſi bien *conjecturer*, qu'elle fait paſſer ſouvent pour Prophetes ceux qui ont preveu quelques évenements.

CONJOINDRE. v. act. Joindre une perſonne, ou une choſe avec une autre. Il ne faut pas que l'homme ſepare ce que Dieu a *conjoint*. on ne peut pas *conjoindre* les deux extremitez. on peut *conjoindre* deux charges en une même perſonne, quand elles ne ſont pas incompatibles, & quand elles ſe peuvent exercer conjointement. il faut mettre là quelque particule pour *conjoindre* les deux membres de cette periode.

CONJOINT, OINTE. part. & adj. Ces deux perſonnes ſont *conjointes* d'amitié, par mariage. il ne faut pas argumenter des choſes *conjointes* aux disjointes.

CONJOINT. ſ. m. qui ſe dit de deux perſonnes mariées. Les *conjoints* par mariage ſont uns & communs en biens par la Coûtume de Paris. On dit en Droit, que la fraude eſt facilement preſumée entre les perſonnes *conjointes*, pour dire, entre les parents ou intereſſez.

On dit auſſi en Muſique & en expliquant la game des Anciens, les *conjointes*, les disjointes: on entend les conſonances.

CONJOINTEMENT. adv. D'une maniere conjointe, l'un avec l'autre. Un arreſt d'appointement porte que deux inſtances ſeront jugées *conjointement*, ou ſeparément, ainſi que de raiſon. il faut que des aſſociez travaillent *conjointement* & de concert pour reüſſir en leurs deſſeins. le pere & la mere ont fait *conjointement* une telle donation à leur fille.

CONJONCTIF, IVE. Terme de Grammaire. Qui joint enſemble. *Et* eſt une particule *conjonctive*; *ou*, eſt disjonctive.

CONJONCTIF, ſe dit auſſi quelquefois en Grammaire au lieu de *ſubjonctif*.

CONJONCTIVE, eſt auſſi le nom qu'on donne en Optique à une des membranes de l'œuil qui le couvre en devant, & que le vulgaire appelle le *blanc de l'œuil*.

CONJONTION. ſ. f. Jonction de deux choſes enſemble. Il ſe fait dans le mariage une *conjonction* ſacramentale de deux perſonnes, qui ne ſont plus qu'une même chair. il n'y a point de plus forte *conjonction* que celle de l'intereſt.

En Grammaire il ſe dit des particules qui lient, qui joignent les parties d'un diſcours. La *conjonction* eſt la huitiéme en ordre des parties de l'oraiſon. *Et*, *car*, *mais*, *joint*, ſont des *conjonctions* grammaticales. Il y a des *conjonctions* conjonctives, comme *&*; adverſatives, comme *mais*; disjonctives, comme *ou*, *ni*.

En Aſtronomie, on appelle la *conjonction* des aſtres, lors qu'ils ſe rencontrent dans le même degré du Zodiaque. La *conjonction* eſt le premier des aſpects des aſtres. La Lune ſe trouve tous les mois en *conjonction* avec le Soleil. La Lune fait le tour du Zodiaque en vingt-ſept jours; mais il luy en faut encore prés de trois pour ſe trouver en *conjonction* avec le Soleil. Les Eclipſes de Soleil n'arrivent que quand les *conjonctions* des luminaires ſe font dans les nœuds de l'Ecliptique. La *conjonction* ſe fait également à l'égard de tous les peuples de la terre.

CONJONCTURE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs circonſtances qui fait trouver de la facilité ou de la difficulté dans la reüſſite des affaires. La plus-part des grands deſſeins ne reüſſiſſent que par la *conjoncture* des temps, des lieux, des perſonnes, des intereſts, &c. Cela m'eſt arrivé dans une faſcheuſe *conjoncture*. Borel remarque que ce mot n'eſt venu en uſage que du temps de la Reine Catherine de Medicis.

CONJOUIR. v. n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se réjoüir avec quelqu'un d'une bonne fortune qui luy eſt arrivée, d'une bonne affaire qu'il a faite. On va ſe *conjoüir* avec ſes amis, quand ils ſe marient, quand ils entrent en charge, quand il leur vient quelque bon Benefice, quand ils ont gagné quelque grand procez, quand ils ſont revenus en ſanté. Ce mot vieillit, & en ſa place on dit *feliciter*.

CONJOUISSANCE. ſ. f. Compliment qu'on fait à quelqu'un pour luy témoigner la joye de quelque heureux ſuccez qui luy eſt arrivé en ſa fortune, en ſes affaires.

faires. Les Princes s'envoyent des Ambaſſadeurs exprés pour faire des compliments de *conjouiſſance* ſur leurs mariages, ſur leurs advenements à la Couronne, &c.

CONIQUE. adj. Qui a la forme de cone, ou qui appartient au cone. Miroir *conique*, cadran *conique*, qui ont la figure d'un cone concave ou convexe.

On appelle *Sections coniques*, des figures qui ſe trouvent dans les differentes ſections du cone, comme l'ellypſe la parabole & l'hyperbole, le cercle & le triangle, ſur leſquelles s'exercent les plus ſubtils Geometres, & dont il nous reſte de l'antiquité l'excellent livre d'Apollonius Pergeus. Archimedes, Colon, Serenus, Pappus, en ont auſſi eſcrit chez les Anciens: & à l'égard des Modernes, François Baroccio Senateur de Veniſe, La Hire, &c.

CONJUGAISON. ſ. f. Terme de Grammaire. Inflection differente des verbes ſuivant leurs divers modes & leurs temps, pour les diſtinguer les uns des autres. Les Latins avoient quatre *conjugaiſons*. La plus-part des Grammairiens François reduiſent auſſi les noſtres à quatre.

CONJUGAISON, en termes de Medecine, ſe dit des nerfs qui ſont joints enſemble. Les anciens Medecins ont admis ſept paires ou *conjugaiſons* de nerfs: les Modernes en trouvent trente nouvelles.

CONJUGAL, ALE. adj. qui ſe dit des obligations reciproques que les conjoints par mariage ont les uns aux autres. Les maris & femmes ſe doivent également garder la foy *conjugale*, ils ſont tenus à ſe rendre le devoir *conjugal*.

CONJUGALEMENT. adv. D'une maniere conjugale. Les mauvais ménages viennent de ce que l'un des conjoints ne veut pas vivre *conjugalement*.

CONJUGUER. v. act. Donner aux verbes ſuivant leurs modes ou leurs temps de differentes terminaiſons ou caracteres, pour en faciliter la diſtinction & l'intelligence. Les verbes ſe *conjuguent* differemment ſelon les diverſes langues; les unes ont plus de temps que les autres.

CONJUGUÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Grammaire des mots *conjuguez*, ceux qui ont de la liaiſon, de l'affinité, de la reſſemblance entre eux, & qui n'ont que la terminaiſon ou quelques lettres differentes, comme *juſtice*, *juſte*, *juſtement*; *homme*, *humain*, *humanité*; & generalement de tous les primitifs & de leurs derivez.

NERFS CONJUGUEZ, ſont ceux qui ſervent à la même operation, à la même ſenſation ou motion; car il n'y a point de nerf qui n'ait ſon pareil.

CONJURATEUR. ſ. m. Qui conſpire, qui entreprend quelque choſe contre le Prince ou l'Eſtat. Les *conjurateurs* étoient frequents chez les Romains, ils ont aſſaſſiné beaucoup d'Empereurs.

CONJURATEUR, ſe dit auſſi des Magiciens, qui ſe vantent d'être *conjurateurs* des Demons, des tempeſtes, de les évoquer ou chaſſer à leur fantaiſie.

CONJURATION. ſ. f. Conſpiration, ligue, cabale ſecrette pour attenter à la vie du Prince, ou à la liberté publique. La *conjuration* de Catilina a été découverte par Ciceron, & écrite par Saluſte. On le dit auſſi en raillerie de l'intelligence qui eſt entre pluſieurs d'une compagnie pour faire piece à quelque perſonne.

CONJURATIONS, ſont auſſi des paroles, caracteres ou ceremonies magiques, par leſquelles les Magiciens pretendent évoquer ou chaſſer les eſprits malins & les choſes nuiſibles. Les livres de Negromancie ſont pleins de *conjurations*, la plus-part vaines, ſuperſtitieuſes & inutiles, mais toutes condamnables.

CONJURATION, en matiere Eccleſiaſtique, ſignifie, Exorciſme. Le Demon n'eſt ſorti du corps de ce poſſedé qu'aprés pluſieurs *conjurations*. le Preſtre en faiſant l'eau benite fait pluſieurs *conjurations* & exorciſmes.

CONJURATION, ſe dit auſſi des inſtantes prieres qu'on fait à quelqu'un au nom des choſes qu'on croit les plus capables de l'eſmouvoir, & preſque de la même maniere que les Magiciens font à l'égard des eſprits. Ce pere ſe rendit aux *conjurations* que luy fit ſa femme de pardonner à ſon fils.

CONJURER. v. act. Conſpirer contre le Prince ou l'Eſtat. Les Grecs ont ſans ceſſe *conjuré* contre les Tyrans de leur patrie.

CONJURER, ſe dit auſſi en des choſes moins importantes. Ce chicaneur a *conjuré* ma perte & ma ruine. tous ceux de ſa compagnie ſont *conjurez* contre luy, luy donnent à dos en toutes occaſions. tous les élements étoient *conjurez* contre nous en un tel voyage.

CONJURER, ſignifie auſſi, Chaſſer avec certaines paroles ou charmes les Demons, la tempeſte, &c. Quand on le fait au nom de Dieu, cela s'appelle *exorciſer*. Quand c'eſt par pact avec le Demon, on dit que c'eſt *ſortilege*. On dit auſſi qu'on a *conjuré* la tempeſte, quand par adreſſe, par intrigues, ou par quelque autre voye on s'eſt garenty d'un mal imminent & fort dangereux.

CONJURER, ſignifie auſſi, Prier avec inſtance & fortement au nom de ce que l'on reſpecte le plus, de ce qu'on a de plus cher. On a *conjuré* cet inexorable au nom de Dieu, de tous ſes parents, de tous ſes amis, il n'a point voulu pardonner.

On le dit plus ſimplement. Aimez moy, écrivez moy ſouvent, je vous en *conjure*.

On a dit auſſi autrefois, *Conjurer* & ſemondre ſes hommes & ſes vaſſaux, quand un Seigneur feodal ou ſon Juge aſſembloit ſes feudataires ou cenſiers pour juger quelque procés ou differend de ſes ſujets. Ainſi Philippes le Bel *conjura* ſes Pairs pour faire rendre jugement contre le Roy d'Angleterre.

CONJURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONJURÉ. ſ. m. Qui eſt d'une conſpiration ou cabale ſecrette contre le Prince ou l'Eſtat.

Te diray-je les noms de tous ces *conjurez*?
Corneille dans Cinna.

CONNESTABLE. ſ. m. Officier de la Couronne qui eſt Chef des Mareſchaux de France, & le premier Officier des armées. C'eſt le *Conneſtable* qui porte l'épée du Roy. On luy a donné une épée de *Conneſtable*. Anciennement dans les couronnements des Rois, l'épée étoit baillée par le Roy en garde au *Conneſtable* à titre de fief & en hommage, & enſuitte il la luy ceignoit au coſté tant pour luy que pour tous les autres Gentilshommes. La charge de *Conneſtable* eſt maintenant ſupprimée en France. On a appellé auſſi quelquefois *Conneſtables*, des Chefs, Capitaines, & Gouverneurs d'une ville, d'une frontiere, ou d'une place forte, comme le *Conneſtable* de St. Malo. Alain Chartier fait mention d'un *Conneſtable* de la ville de Bourdeaux ſous Charles VII. En Angleterre *Conneſtable* ſignifie un *Sergent*. Dans quelques livres anciens on a appellé auſſi *Conneſtables*, des ſimples Maiſtres d'Hoſtel. L'origine de ce mot vient de *Comes ſtabuli*, parce qu'autrefois cette charge a été exercée par le Grand Eſcuyer de France, lequel on établit enſuitte Chef de toute la Gendarmerie: & c'eſt une dignité qui eſt venuë des Gots, la ſeconde aprés le Roy. Cette grandeur commença ſous le regne du pere de St. Louïs, du temps duquel un Matthieu de Montmorency fut fait *Conneſtable*. Du Moulin le derive de *cuneus ſtabilis*; d'autres de *Comes ſtabilis*, mais avec moins de fondement & d'apparence.

CONNESTABLIE. ſ. f. Juriſdiction Royale qui eſt dans l'enclos du Palais, qui s'exerce ſous le nom des Conneſtables & Mareſchaux de France. C'eſt où ſe jugent les affaires des Officiers des Mareſchauſſées, &

où

Digitized by Google

où ſe font leurs receptions. Le Lieutenant General, le Procureur du Roy de la *Conneſtablie*. Il y a auſſi le Grand Prevoſt de la *Conneſtablie* avec ſes quatre Lieutenants & ſes Archers, qui ſuivent l'armée pour faire le procés aux gens de guerre qui ont failli, & pour mettre le taux & la police ſur les vivres.

On a auſſi appellé autrefois *Conneſtablies*, des bandes & compagnies de gens de guerre. Froiſſart appelle *Conneſtablies*, des eſcadrons & bannieres de Cavalerie. Le Roy Jean ordonna l'an 1351. que tous les pietons fuſſent mis par *Conneſtablies* & compagnies de 25. ou 30. hommes, & que chaque Conneſtable euſt doubles gages.

CONNEXE. adj. m. & f. Ce qui a de la liaiſon, de la dependance. Ces deux maiſons ſont *connexes*, ſe touchent l'une à l'autre. ces deux intereſts, ces deux principes, ces deux raiſons ſont *connexes*, dependent les uns des autres. ces deux affaires ſont *connexes*, doivent être jointes & jugées enſemble.

CONNEXITÉ. ſ. f. On dit auſſi *Connexion*. Dependance d'une choſe de l'autre, ou la liaiſon qu'elles ont enſemble. Il y a beaucoup de *connexité* entre la Phyſique & la Medecine. les Propoſitions d'Euclide ont tant de *connexité* enſemble, que les dernieres ne ſçauroient ſubſiſter ſans les premieres.

CONNIL. ſ. m. Quelquefois on prononce *Conin*. Lapin. On fait des chapeaux de peaux de *connil*. Ceux qui en achetent les peaux s'appellent *Crieurs de peaux de conin*. En Latin *cuniculus*, d'où le nom François eſt derivé. Varron & Elian diſent que ce mot eſt Eſpagnol d'origine. On l'a appellé auſſi *cyrogrillus*, & *pelles de cyrogrillis*, *peaux de conin*. Il peut venir auſſi de *conifell*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *lapereaux*.

CONNILLER. v. n. Eſquiver, trouver des eſchapatoires, ſoit par fuitte, ou chicane.

CONNIVENCE. ſ. f. Indulgence qu'on a pour les fautes d'un inferieur ſoûmis à la correction d'autruy. On a ſouvent de la *connivence* pour les exactions des Commis, quand on en retire quelque profit.

CONNIVER. v. n. Negliger de punir les fautes de ceux ſur qui nous avons l'inſpection, l'autorité; ou les ſouffrir, & ne faire pas ſemblant de les voir. Ceux qui *connivent* aux exactions en ſont reſponſables en leur propre nom devant Dieu & devant les hommes. Du Cange derive ce mot de la baſſe Latinité *connivere*, qui ſignifie *conſentir*.

CONNOISSABLE. adj. m. & f. Qui a de certaines marques pour ſe faire connoître, pour faire qu'on ne le prenne pas pour un autre. Cet homme a une groſſe louppe au nez, c'eſt un homme *connoiſſable* entre mille.

CONNOISSANCE. ſ. f. Idée qu'on s'eſt empreinte autrefois dans l'eſprit, & qui s'y repreſente, quand l'objet ou autre choſe équipolente la rappelle. J'ay quelque idée d'avoir veu ailleurs cet homme-là, il faut que je rappelle ma *connoiſſance*. les hommes ont par la nature la *connoiſſance* du bien & du mal.

CONNOISSANCE, ſe dit generalement de toutes les choſes qui ont paſſé par noſtre eſprit, mais plus particulierement des ſciences. Cet homme a acquis pluſieurs belles *connoiſſances* dans la Phyſique par des experiences de trente ans. il a la *connoiſſance* des aſtres. beaucoup de gens parlent des choſes qui ne ſont point de leur *connoiſſance*. les axiomes ſont des principes de *connoiſſance*. Les *connoiſſances* en matiere de Philoſophie, & ſur tout d'Algebre, ne s'acquierent que par trois voyes: l'une qu'on appelle *ſynthetique*, ou *de compoſition*, lors que d'une choſe connuë on deſcend à une choſe moins connuë, dont on tire une conſequence: la ſeconde *analytique*, lors que de la concluſion on remonte aux principes ſur leſquels elle eſt fondée: la troiſiéme s'appelle *zetetique* ou *d'inquiſition*, lors que ſans avoir propoſé aucune conſequence à demonſtrer, on examine avec attention les principes, & on regarde quelle conſequence on en peut tirer.

CONNOISSANCE, ſe dit auſſi du jugement, & de l'eſprit même. C'eſt un furieux, un agoniſant, qui a perdu toute *connoiſſance*. il ſe donna un ſi grand coup en tombant, que cela luy fit perdre toute *connoiſſance*. On dit qu'un homme eſt en âge de *connoiſſance*, quand il eſt en âge de raiſon, de diſcretion, lors qu'il ſçait s'il fait bien ou mal: c'eſt aprés avoir paſſé ſept ans.

CONNOISSANCE, ſignifie auſſi, Juriſdiction, droit qu'on a de juger de quelque choſe. Le Juge d'Egliſe ne prend *connoiſſance* que des choſes purement ſpirituelles. on a attribué au Parlement la *connoiſſance* des duels. le Conſeil a évoqué à luy & retenu la *connoiſſance* de ce procés, & l'a interdite à tous autres Juges.

CONNOISSANCE, ſe dit auſſi de quelques diſcuſſions d'affaires entre les particuliers. Il ne faut pas donner *connoiſſance* de ſes affaires à tout le monde. je ne veux pas qu'il entre en *connoiſſance* de tout ce qui ſe fait chez moy. ce procés a été jugé en pleine *connoiſſance* de cauſe, pour dire, aprés avoir été bien éclaircy. il n'a point voulu entrer en *connoiſſance* de ce detail, le diſcuter.

CONNOISSANCE, ſe dit encore des perſonnes qu'on hante, qu'on voit ſouvent, qui témoignent quelque amitié. On trouve bien peu de vrais amis, mais il eſt aiſé de faire bien des *connoiſſances*. on tire plus de ſervice des nouvelles *connoiſſances* que des anciennes. les eſcornifleurs, les emprunteurs ſont de mauvaiſes *connoiſſances*. je vous veux donner la *connoiſſance* de cet illuſtre. il luy a donné à diſner pour renouveller la *connoiſſance*. cet homme a bien des *connoiſſances*, des amis, des intrigues.

CONNOISSANCE, ſignifie auſſi, Habitation charnelle. On a retiré cette fille des mains de ſon raviſſeur avant qu'il en euſt eu la *connoiſſance*. il y a bien eu des Saints qui n'ont jamais eu *connoiſſance* de femmes.

On dit qu'un homme eſt en pays de *connoiſſance*, pour dire, qu'il eſt en un lieu où il a des habitudes: ce qui ſe dit non ſeulement au propre des perſonnes, mais auſſi au figuré des choſes que l'on conçoit, qu'on entend facilement. Quand on parle à un Geometre de figures, il dit qu'il eſt en pays de *connoiſſance*.

CONNOISSANCE, en termes de Chaſſe, ſignifie les indices, veſtiges, piſtes qui enſeignent là où on peut trouver la beſte. Ainſi Moliere a fait dire à un Chaſſeur dans ſes Faſcheux,

Des pinces de ſon cerf & de ſes *connoiſſances*.

Et l'on dit qu'un cerf a une *connoiſſance*, quand il ſe peut faire diſtinguer des autres par quelques marques.

On a auſſi ſur la mer *connoiſſance* des coſtes par les divers ſignes qui s'y rencontrent, qui font juger du lieu où on eſt, tant par la deſcription qu'on en trouve dans les Routiers, que par la couleur & hauteur des terres, caps & montagnes qu'on découvre, & par la nature du fond & du ſable, les herbes, poiſſons & oiſeaux qu'on y voit, & autres indices.

CONNOISSEMENT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un acte ſigné du Capitaine du vaiſſeau & de l'Ecrivain, qui contient la declaration des marchandiſes d'un vaiſſeau, de leur qualité, de leur maiſtre, & de l'envoy ou du lieu où elles ſont deſtinées.

CONNOISSEMENT, ſe dit particulierement de la reconnoiſſance que fait le Maiſtre des marchandiſes qu'il prend à ſa charge, dont on fait trois copies, l'une pour le Marchand Chargeur, l'autre pour le Maiſtre du navire, & l'autre pour celuy à qui la marchandiſe eſt adreſſée.

Digitized by

ſée. Le *connoiſſement* ne ſe fait proprement que pour une partie de la marchandiſe; car quand un Marchand charge tout un vaiſſeau, l'acte qui s'en dreſſe s'appelle *chartepartie*, & particulierement ſur l'Ocean.

CONNOISSEUR, EUSE. adj. Qui eſt pleinement inſtruit des bonnes qualitez d'une choſe qu'on luy preſente pour en juger. Monſtrez vos tableaux à ce curieux, c'eſt un fort bon *connoiſſeur*. je me rapporte fort à vous du jugement de cette Comedie, car vous eſtes bon *connoiſſeur*.

CONNOISTRE. v. act. Avoir une idée empreinte dans l'eſprit, que quelque objet preſent rappelle. Il me ſemble que je *connois* cet homme-là. je ne le *connois* que de veuë. je le *connois* à ſa voix, à ſes manieres. cet enfant *connoiſt* toutes ſes lettres.

CONNOISTRE, ſignifie auſſi, Sçavoir, penetrer juſqu'au fond des choſes. Il *connoiſt* cet homme-là comme s'il l'avoit nourri. il *connoiſt* cette ſcience à fond. il *connoiſt* fort bien les tableaux. il ſe *connoiſt* en pierreries. il ſe *connoiſt* en gens.

CONNOISTRE, ſignifie encore, Avoir hanté, frequenté le monde, avoir de grandes experiences de quelque choſe. Ce Pilote *connoiſt* bien la mer. ce Courtiſan *connoiſt* bien la Cour. ce Voyageur *connoiſt* bien le pays.

CONNOISTRE, ſignifie quelquefois, Découvrir, faire voir ce qu'on eſt. Un pere fait aiſément *connoiſtre* ſon foible à la mort de ſes enfans. ce brave s'eſt bien donné à *connoiſtre*, s'eſt ſignalé en cette occaſion.

CONNOISTRE, ſe dit auſſi en parlant de ces perſonnes dures, fermes, qui n'ont aucune conſideration ni amitié pour leurs parens, leurs amis. Cet homme eſt ſi avare, qu'il ne *connoiſt* perſonne quand on luy demande de l'argent. un Juge doit être ſevere, ne *connoiſtre* perſonne, quand il s'agit de rendre juſtice. il ne ſe *connoiſt* point à faire plaiſir, pour dire, qu'il n'eſt point charitable, officieux. Corneille a fait dire à ſon Heros dans l'Horace :

Albe vous a nommé, je ne vous *connois* plus.

En ce ſens on dit d'un homme, qu'il ne *connoiſt* ni Dieu, ni Diable, pour dire, que c'eſt un libertin, qu'il n'eſt d'aucune Religion : que les Grecs ne veulent point *connoiſtre* le Pape, pour dire, qu'ils ne veulent pas avoüer qu'il ſoit Chef de l'Egliſe Univerſelle. On ne *connoiſt* point la communauté de biens en Normandie, pour dire, qu'elle n'y eſt point admiſe, qu'elle n'y eſt point ſoufferte.

CONNOISTRE, ſignifie auſſi, Avoir des habitudes en quelque endroit. Cet homme eſt un intrigueur qui *connoiſt* tout Paris, il *connoiſt* tous vos Juges.

CONNOISTRE, ſignifie encore, Sentir. Ce climat eſt ſi temperé, qu'on n'y *connoiſt* ni le chaud, ni le froid, pour dire, qu'on n'y en ſent point; on n'y *connoiſt* point la goutte, la gravelle. ſi un cheval *connoiſſoit*, ſentoit ſes forces, il ne ſe pourroit dompter.

CONNOISTRE, ſignifie auſſi, Pouvoir de juger. Les Prevoſts des Mareſchaux *connoiſſent* de tous les cas royaux. le Parlement *connoiſt* des ducls, des affaires des Ducs & Pairs en premiere inſtance. Le Grand Conſeil *connoiſt* des reglements de Juges, de la contrarieté d'arreſts. Je ne veux point *connoiſtre* de vos differents, c'eſt à dire, je ne veux point m'en meſler.

CONNOISTRE, s'employe auſſi quelquefois pour expliquer la conjonction charnelle. L'Ecriture dit que David coucha avec Abiſag, mais qu'il ne la *connut* point.

On dit en Morale, *Connoy* toy toy-même, pour dire, que la premiere ſcience eſt de ſçavoir ſe *connoiſtre*. Il faut *connoiſtre* avant que d'aimer, pour dire, qu'il faut examiner le merite des choſes avant que de les eſtimer, ou aimer.

CONNU, UË. part. & adj. On appelle les terres *connuës*, les terres découvertes par les Voyageurs, ou marquées par les Geographes; par oppoſition aux *inconnuës*, où on n'a point entré.

CONOIDE. ſ. m. Corps qui reſſemble au cone, & qui a pour baſe une ellypſe au lieu d'un cercle parfait, ou quelque autre figure approchante.

Les Medecins appellent *conoide* ou *conarium*, une glande qui ſe trouve vers le troiſiéme ventricule du cerveau, qui reſſemble à une pomme de pin : c'eſt pourquoy Mr. Deſcartes l'appelle *pineale*, & y établit le ſiege de l'ame raiſonnable.

CONQUE. ſ. f. Grande coquille. On peint les Nereides, les Dieux marins ſur des *conques*; des Tritons avec des *conques* qui leur ſervent de trompettes.

Les Medecins ont appellé la *conque* de l'oreille, non ſeulement cette partie où eſt le trou, mais encore ils ont donné le nom de *conque*, de *coquille* ou de *limaçon* à toutes les cavitez de l'oreille. Les Modernes ont appellé la ſeconde la *caiſſe du tambour*, & la troiſiéme le *Labyrinthe*.

CONQUERANT, ANTE. ſubſt. Capitaine qui a emporté pluſieurs villes & provinces par la force des armes. Alexandre, Tamerlan, Mahomet II. ont été de grands *Conquerants*. les belles ſont pluſtoſt *conquerantes* de cœurs que de villes.

CONQUERIR. v. act. Se rendre maiſtre d'un pays, d'un Royaume à main armée. Fernand Cortés a *conquis* le puiſſant Royaume de Mexique avec une poignée d'Eſpagnols. Mahomet II. *conquit* 200. villes, 12. Royaumes, & deux Empires, ſçavoir de Trebiſonde & de Conſtantinople.

CONQUERIR, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Il faut tâcher à *conquerir* le Ciel par nos bonnes actions. un Prince a autant beſoin de *conquerir* les cœurs de ſes ſujets, que les villes. voilà de beaux yeux qui peuvent tout *conquerir*.

CONQUIS, ISE. part. & adj.

CONQUEST. ſ. m. Terme de Pratique. C'eſt un bien acquis pendant la communauté entre un mary & une femme. Cette terre n'eſt ni un propre, ni un acqueſt du mary, c'eſt un *conqueſt*.

CONQUESTE. ſ. f. Action du Conquerant. La *conqueſte* d'Alexandre s'étendit bien loin, & ſe fit en peu de temps.

CONQUESTE, ſignifie encore la ville ou la Province conquiſe. Cette ville eſt une des *conqueſtes* du Roy. les Capitaines d'Alexandre partagerent aprés ſa mort ſes *conqueſtes*.

CONQUESTES, ſe dit figurément en choſes morales. On dit qu'une belle femme fait bien des *conqueſtes*, pour dire, qu'elle a bien gagné des cœurs; qu'un tel eſt ſi *conqueſte*, pour dire, qu'il eſt ſon amant.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt en pays de *conqueſte*, qu'il vit comme en pays de *conqueſte*, pour dire, qu'il y vit avec inſolence, qu'il traitte les habitans avec tyrannie.

CONQUESTER. v. act. Il ſignifie la même choſe que *conquerir*, mais il n'a pas un ſi grand uſage. Du Cange derive ce mot de *conqueſtare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification.

CONQUESTÉ, ÉE. part. & adj.

CONROYER. Voyez *Courroyer*.

CONROYEUR. Voyez *Courroyeur*.

CONSACRANT. adj. Le Prêtre qui dit la Meſſe, & qui conſacre l'Hoſtie. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *conſecraneus*, c'eſt à dire, *qui participe aux mêmes Sacrements*. Car on ne conſacre que les choſes qui ont un uſage commun parmy les Eccleſiaſtiques.

CONSACRER. v. act. Convertir le pain & le vin en la propre ſubſtance & corps de JESUS-CHRIST par la vertu admirable des paroles ſacramentales que le Prêtre

Digitized by Google

Preſtre dit au milieu de la Meſſe. On ne *conſacre* point le jour du Vendredy Saint. le Preſtre a *conſacré*, quand il fait l'élevation. il a *conſacré* pluſieurs hoſties pour faire communier le peuple.

CONSACRER, ſignifie quelquefois ſimplement, Dedier, rendre une choſe ſainte de prophane qu'elle étoit, ou ſimplement la benir. L'Evêque a aujourd'huy *conſacré*, beni, dodié une telle Egliſe; il a *conſacré* des calices. le Pape a *conſacré* des medailles, des Agnus Dei, des pains, des paſtes, c'eſt à dire, il a accordé des indulgences à ceux qui les porteroient avec reſpect, avec devotion. les Payens *conſacroient* auſſi des temples à leurs Empereurs, à leurs fauſſes Divinitez.

CONSACRER, ſignifie auſſi, Offrir à Dieu. Les Prêtres à qui on donne les Ordres ſe *conſacrent* à Dieu pour toûjours. une fille qui fait profeſſion luy *conſacre* ſa virginité.

CONSACRER, ſe dit auſſi en choſes ſimplement morales. Ce Gentilhomme s'eſt *conſacré*, s'eſt devoüé entierement au ſervice de ce Prince. j'ay *conſacré* dix années de mon temps à l'eſtude de la Philoſophie. ce Conquerant a baſti un trophée, un arc de triomphe, pour *conſacrer* ſa memoire à la poſterité.

CONSACRER, ſignifie encore, Determiner quelque choſe à un certain uſage. J'ay mis une telle ſomme d'argent à part, que j'ay *conſacrée* à augmenter ma Bibliotheque, je n'y toucheray pas pour rien du monde. On dit auſſi, qu'un mot eſt *conſacré*, qu'une phraſe eſt *conſacrée* à ſignifier quelque choſe, pour dire, qu'elle eſt propre & determinée par l'uſage à une telle ſignification.

CONSACRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONSANGUIN. ſ. m. On appelle au Palais *freres conſanguins*, ceux qui ſont nez de même pere, par oppoſition à *freres uterins*, qui ſont nez ſeulement d'une même mere. Ce mot vient de *conſanguineus*.

CONSANGUINITE'. ſ. f. Parenté, liaiſon qui eſt entre des perſonnes ſorties de même ſang, de même race. Les Tables Genealogiques monſtrent toutes les perſonnes d'une même *conſanguinité*. le mariage eſt defendu par l'Egliſe juſqu'au quatriéme degré de *conſanguinité*.

CONSCIENCE. ſ. f. Témoignage, ou jugement ſecret de l'ame raiſonnable, qui donne l'approbation aux actions qu'elle fait qui ſont naturellement bonnes, & qui luy fait un reproche ou qui luy donne un repentir des mauvaiſes. La *conſcience* eſt ce que nous dicte la lumiere naturelle, la droite raiſon. un bon Chreſtien doit avoir la *conſcience* delicate, timorée, & n'avoir rien ſur ſa *conſcience*; il doit avoir un Directeur de *conſcience*, il doit faire ſon examen de *conſcience* tous les ſoirs. un ſcelerat a un perpetuel remords de *conſcience*, il a un ver de *conſcience* qui le ronge, une *conſcience* cauteriſée.

CONSCIENCE, ſignifie auſſi, Scrupule, doute & incertitude qu'on a de ce qui eſt bon ou mauvais. Les Bramins ſont *conſcience* de tuer un animal, & de manger de tout ce qui a vie. Les opinions probables ſe peuvent ſuivre en ſeureté de *conſcience*. Benedicti, Diana, Tambourin, Eſcobar & une infinité d'autres Docteurs ont eſcrit des cas de *conſcience*. il n'y a point de tribunal plus ſevere que celuy d'une bonne *conſcience*: on l'appelle autrement le *for interieur*. je mets cela ſur voſtre *conſcience*, c'eſt à dire, je vous en rends reſponſable devant Dieu. jurer ſur ſa *conſcience*. cet homme n'a point de *conſcience*, il parle contre ſa *conſcience*.

CONSCIENCE, ſe dit auſſi du ſecret du cœur. Cet homme a deſchargé ſa *conſcience*, il a dit tout ce qu'il avoit ſur ſa *conſcience*, c'eſt à dire, tout ce qu'il ſçavoit, tout ce qu'il avoit ſur le cœur. cet homme eſt preſt de mourir, il eſt temps qu'il ſonge à ſa *conſcience*.

CONSCIENCE, ſe prend quelquefois pour l'eſtomac, parce qu'on le frappe dans le repentir, dans le remords de la *conſcience*. On dit en ce ſens, Mettez ce verre de vin ſur voſtre *conſcience*, c'eſt à dire, dans voſtre eſtomac.

EN CONSCIENCE. adv. Sincerement & franchement. Je vous dis cela *en conſcience*, en verité. ce Marchand vend les choſes *en conſcience*, il ne trompe point. On dit auſſi, *En conſcience* vous avez tort, pour dire, Certainement cela n'eſt pas vray.

CONSCIENTIEUX, EUSE. adj. Homme de bonne foy & craignant Dieu, qui ne veut rien faire dont ſa conſcience ſoit chargée. Vous pouvez vous fier à cet homme-là, il eſt fort *conſcientieux*, fort homme de bien.

CONSCIENTIEUSEMENT. adv. Sincerement & en conſcience. Il eſt rare que dans le commerce du monde on agiſſe toûjours *conſcientieuſement*.

CONSCRIT. ſ. m. Terme dont on eſt obligé de ſe ſervir dans l'Hiſtoire Romaine en parlant des Senateurs qu'on appelloit les *Peres Conſcrits*, dont les noms étoient eſcrits dans le regiſtre ou catalogue des Senateurs.

CONSECRATION. ſ. f. Action par laquelle un Preſtre qui celebre la Meſſe conſacre. L'élevation de l'hoſtie ſe fait incontinent aprés la *conſecration*, afin que le peuple l'adore.

CONSECRATION, ſe dit auſſi des ceremonies & benedictions qui ſe font ſur quelque choſe, afin que de prophane qu'elle étoit elle devienne ſainte, comme la *conſecration*, la dedicace d'une Egliſe.

CONSECUTIF, IVE. adj. Qui ſuit immediatement un autre. Il ne ſe dit pas des perſonnes, mais ſeulement des choſes, & principalement du temps. On a fait cette réjouiſſance par trois jours *conſecutifs*, c'eſt à dire, de ſuitte. on publie les monitoires par trois Dimanches *conſecutifs*, les adjournements à trois briefs jours, par trois jours de marche *conſecutifs*.

Il ſignifie auſſi, En même temps, ou à peu de diſtance l'un de l'autre. Il a ſouffert trois diſgraces *conſecutives*, trois malheurs *conſecutifs* qui l'ont accablé.

CONSECUTIVEMENT. adv. Tout de ſuitte. Cette faute n'eſt pas pardonnable, il l'a faite deux ou trois fois *conſecutivement*.

CONSEIL. ſ. m. Aſſemblée de notables perſonnes ou Officiers pour deliberer ſur les affaires publiques, ou pour juger les differents des particuliers. Il y a pluſieurs *Conſeils* chez le Roy.

Le *Conſeil d'enhaut*, eſt un *Conſeil* où ſont traittées les affaires dont le Roy veut prendre connoiſſance en perſonne, dont les arrets ſont ſignez en commandement par un des Secretaires d'Eſtat.

Le *Conſeil d'Eſtat*, eſt celuy où preſide Mr. le Chancelier, qui eſt compoſé de douze Conſeillers d'Eſtat ordinaires, & de douze Semeſtres, de trois Conſeillers d'Egliſe, de trois d'eſpée, du Controlleur General des Finances, & de deux Intendants des Finances. C'eſt où ſe traittent les affaires qui ſont devoluës au *Conſeil* du Roy.

Le *Conſeil ordinaire des Finances*, eſt un *Conſeil* compoſé des mêmes perſonnes, où ſe traittent ſeulement les affaires qui regardent les Finances du Roy. Les arreſts ſont ſignez par un Secretaire du *Conſeil*. Outre cela il y a un *Conſeil Royal des Finances*, établi au mois de Septembre 1681. compoſé du Chancelier, du Controlleur General, & de trois Conſeillers d'Eſtat nommez par le Roy, qui connoiſſent des affaires les plus importantes des Finances reſervées par le reglement.

Le *Conſeil privé*, ou *des parties*, eſt un autre *Conſeil* compoſé des mêmes Conſeillers d'Eſtat, où ſe jugent les affaires des particuliers qui y ſont évoquées, comme les reglements de Juges entre des Cours Souveraines, les

évocations pour parentez & alliances, les demandes en caſſation d'arreſts, &c. On dit en ce ſens, qu'une partie eſt à la ſuitte du *Conſeil*, pour dire, qu'elle y ſollicite, qu'elle y a quelque affaire.

CONSEIL DES DEPESCHES, eſt un *Conſeil* particulier qui ſe tient dans la chambre du Roy, où aſſiſtent les Miniſtres & les Secretaires d'Eſtat pour l'expedition des affaires eſtrangeres, inſtructions d'Ambaſſadeurs, & les ordres à envoyer dans les Provinces. Il y a eu quelquefois un *Conſeil de conſcience* pour les affaires Eccleſiaſtiques.

CONSEIL DE GUERRE ET DE MARINE, ſont des *Conſeils* ſecrets que le Roy tient avec ſes Miniſtres pour deliberer des affaires de la guerre tant par terre que par mer, où le Roy appelle quelquefois les Princes & les principaux Officiers qui l'ont ſervi dans ſes armées.

Il y a auſſi en fait de Marine un *Conſeil de conſtruction*, qui ſe fait pour deliberer ſur le baſtiment & le radoub des vaiſſeaux. Il ſe tient par l'Amiral, Vice-Amiral, Chef d'Eſcadre, Lieutenants, Intendants & Commiſſaires Generaux, & les Capitaines des ports.

On appelle auſſi *Conſeil de guerre*, l'aſſemblée des Chefs d'une armée, ou d'une flotte, pour deliberer ſur les affaires qui ſe preſentent ſelon les occaſions, comme entrepriſes de ſieges, retraittes, batailles, &c. & encore l'aſſemblée des Officiers d'un Regiment ou d'un vaiſſeau pour y juger les affaires des ſoldats qui ont fait quelques crimes, & dont le procés a été inſtruit par les Prevoſts.

Le *Grand Conſeil*, eſt une Juriſdiction Souveraine qui a été établie par Charles VIII. l'an 1497. en Juriſdiction particuliere. C'eſtoit autrefois une aſſemblée de perſonnes notables qui donnoient advis au Chancelier des difficultez qui s'offroient ſur le fait de la Juſtice, ſur les reglements des Parlements, & autres cas ſemblables. Son pouvoir s'étend par toute la France, & il connoiſt des contrarietez d'arreſts, des reglements entre Juges Royaux, des Benefices Conſiſtoriaux, des Indults des Cardinaux, & du Parlement, des retraits des biens Eccleſiaſtiques, & des affaires de pluſieurs grands Ordres du Royaume par des attributions particulieres. Il eſt compoſé de huit Preſidens tous Maiſtres des Requeſtes, & de 54. Conſeillers ſervant par ſemeſtre, qui étoient autrefois obligez de ſuivre la Cour.

On appelle *Secretaires du Conſeil*, ceux qui ſervent au *Conſeil* des Finances. *Greffiers du Conſeil*, ceux qui ſervent au *Conſeil* des parties. *Advocats*, *Procureurs*, & *Huiſſiers du Conſeil* & *du Grand Conſeil*, les Officiers qui ſervent en ces Compagnies.

Il y a auſſi des *Conſeils Souverains* établis en pluſieurs villes pour rendre la juſtice, comme à Perpignan, Pignerol, Tournay, Alſace, &c.

CONSEIL DE VILLE, eſt l'aſſemblée de pluſieurs Conſeillers qui aſſiſtent le Prevoſt des Marchands & Eſchevins à regler les affaires generales & importantes de la ville. Ils ſont au nombre de 20. & ils ne ſe mêlent point de la Police particuliere.

On appelle dans les Sieges de Juſtice la *Chambre du Conſeil*, celle où on rapporte les procés par eſcrit. Et on appelle un *appointement au Conſeil*, un appointement qui ſe donne ſur une appellation verbale dans une audience aprés une plaidoirie.

On dit auſſi, le premier, le ſecond *Conſeil*, de la premiere ou ſeconde partie des Juges, dont le Preſident prend les advis, & ſouvent à diverſes repriſes.

On appelle le *Conſeil des Princes*, *des Grands Seigneurs*, & des *Communautez*, l'aſſemblée de leurs Intendants, Advocats & Procureurs, pour regler les affaires de leur maiſon, & l'adminiſtration de leurs revenus.

CONSEIL, ſe dit auſſi d'une ſimple conſultation d'Advocats, de Medecins. Il faut aller au *conſeil*, appeller du *conſeil*. j'en veux communiquer à mon *conſeil*. les conſultations d'Advocats commencent toutes ainſi, Le *conſeil* ſoubſigné qui a veu, &c.

CONSEIL, ſignifie encore, Toute ſorte d'advis qu'on prend, ou qu'on reçoit ſur quelque affaire que ce ſoit. Il n'y a rien dont on ſoit plus liberal que de *conſeil*. vous n'avez pas pris mon *conſeil*, quand vous avez entrepris une telle affaire. vous n'obtiendrez rien de cette perſonne ſans gagner un tel qui eſt ſon *conſeil*. il eſt allé au *conſeil*, prendre advis. On dit, qu'une femme prend *conſeil* de ſon miroir pour ſe bien mettre.

CONSEIL, ſignifie quelquefois, Reſolution. Le *conſeil* en eſt pris, c'eſt à dire, L'affaire eſt concluë, arreſtée. un bon Capitaine doit prendre *conſeil* ſur le champ: ce que les Latins diſent, *in arenâ*.

CONSEIL, en Theologie, ſignifie les ſecrets de la Providence divine. Les *conſeils* de Dieu ſont impenetrables. les *Conſeils* Evangeliques ſont les advis utiles à noſtre ſalut que conſeille l'Evangile, mais qui ne ſont pas d'obligation.

CONSEIL, ſe dit auſſi en ces phraſes. La nuit porte *conſeil*, pour dire, qu'il faut reſver ſur une affaire avant que de l'entreprendre. On dit auſſi, qu'un homme ne prend *conſeil* que de ſa teſte, pour dire, qu'il ne demande advis à perſonne. On diſoit en ce ſens de la mule du Roy Louis XI. qu'elle eſtoit bien forte, qu'elle portoit le Roy & tout ſon *Conſeil*. On dit auſſi, A nouvelles affaires nouveaux *conſeils*, pour reſpondre à ceux qui prevoyent trop d'inconvenients. On dit auſſi, qu'un homme a bientoſt aſſemblé ſon *conſeil*, pour dire, qu'il eſt prompt à prendre ſes reſolutions. On dit encore, qu'on ne peche point, quand on peche par *conſeil*, pour dire, aprés avoir pris l'advis de gens honneſtes & habiles.

CONSEILLER, ERE. ſ. Tiltre qu'on donne à preſque tous les Officiers du Royaume. Il n'y a pas juſqu'aux Notaires qui prennent maintenant la qualité de *Conſeillers* Notaires & Gardenotes du Roy. on a expedié pluſieurs Brevets de *Conſeiller*, Aumoſnier & Predicateur ordinaire du Roy à des gens qui n'ont jamais fait cette fonction.

CONSEILLER, ſe dit plus regulierement des Officiers Royaux de Judicature. *Conſeiller* du Roy en tous ſes Conſeils, ce ſont les Miniſtres, Secretaires d'Eſtat, Controlleur General des Finances, & les *Conſeillers* d'Eſtat ordinaires & ſemeſtres.

CONSEILLER, ſe dit auſſi dans des Juriſdictions ſouveraines. *Conſeiller* en la Cour, ſignifie abſolument un *Conſeiller* au Parlement de Paris. Un *Conſeiller* des Enqueſtes en la Grand'-Chambre, en la Cour des Aides, au Grand Conſeil, en la Cour des Monnoyes.

On le dit encore des Preſidiaux & Sieges Royaux. *Conſeiller* au Chaſtelet, au Bailliage du Palais, aux Eaux & Foreſts, au Treſor, à l'Election. *Conſeiller* de ville.

On diviſe encore les *Conſeillers* en *Conſeillers* d'Egliſe, qui ſont Eccleſiaſtiques, & en *Conſeillers* laïques, qui ſont les ſeculiers.

On appelle *Conſeiller honoraire*, un *Conſeiller* qui a ſervi 20. ans, qui eſt veteran, & qui s'eſt defait de ſa charge, qui a droit d'entrer & d'opiner aux cauſes d'audience. Il y a auſſi des Gentilshommes qui ſont *Conſeillers honoraires*, qui ont droit d'entrer au Parlement.

CONSEILLER-NÉ, eſt une qualité attribuée à certaines dignitez, qui leur donne entrée dans le Parlement. L'Archevêque de Paris eſt un *Conſeiller-né* du Parlement.

CONSEILLER, ſe dit auſſi de toute perſonne qui donne conſeil; & même figurément, des paſſions. Vous eſtes un bon, un mauvais *conſeiller*. la colere, la neceſſité ſont de mauvaiſes *conſeilleres*. On appelle auſſi *Conſeillere*, la femme d'un *Conſeiller*.

On

Digitized by Google

On dit à ceux qui ſe meſlent de donner conſeil ſans qu'on le leur demande, que les *conſeillers* n'ont point de gages.

CONSEILLER. v. act. Donner un conſeil, un advis à quelqu'un. Il y a plus de gens qui *conſeillent*, que de gens qui ſuivent le bon conſeil. celuy qui *conſeille* le mal eſt complice & reſponſable du crime. quand on doute ſi une choſe eſt mauvaiſe, il s'en faut *conſeiller* aux Docteurs. il a été mal *conſeillé* de ſe deffaire de ſa charge.

CONSEILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONSENS. ſ. m. Terme de Banquier, & de Chancelerie Romaine. Le jour du *conſens* eſt le jour que la reſignation d'un Benefice eſt admiſe en Cour de Rome, & que le correſpondant du Banquier a remply & ſigné la procuration qui luy a été envoyée avec le ſerment accouſtumé, dont il eſt fait mention ſur le dos du tiltre qu'on expedie en conſequence.

CONSENTANT, ANTE. adj. Qui agrée une choſe, qui ne s'y oppoſe point. Les contracts ne ſe font point, les mariages ne ſe celebrent point, que les parties n'en ſoient *conſentantes*. j'ay joui dix ans de cette terre, un tel le voyant & *conſentant*, j'ay ma preſcription acquiſe contre luy par la Coûtume.

CONSENTEMENT. ſ. m. Approbation d'une choſe par laquelle on agrée qu'elle ſe faſſe. Il y a des *conſentemens* exprés, d'autres tacites. L'élection de ce Magiſtrat s'eſt faite par un *conſentement* de toute l'aſſemblée. Le *conſentement* univerſel de l'Egliſe eſt un bonne preuve de la verité de noſtre Foy. Un teſtament, un contract de mariage, faits par un *conſentement* extorqué ſont de nulle valeur. Un arreſt par appointé, eſt celuy qui eſt donné du *conſentement* des parties, par lequel on eſt condamné de ſon *conſentement*. On peut pecher par le ſeul *conſentement*, par la ſeule penſée.

Luxurieux point ne ſeras,
De fait ni de *conſentement*.

CONSENTIR. v. act. Agréer qu'une choſe ſe faſſe, ne s'y pas oppoſer. L'heritier a *conſenti* l'execution de ce teſtament. ce Prince a *conſenti* la demolition d'une telle place. voilà une propoſition erronée, je n'y *conſentiray* jamais. voicy une maxime de Droit, Qui ſe tait ſemble *conſentir* : c'eſt là-deſſus qu'eſt fondée la preſcription, la tacite reconduction. Dans les contracts de mariage on met toûjours cette clauſe, Si Dieu & noſtre Mere Sainte Egliſe y *conſentent*.

CONSENTI, IE. part. paſſ. & adj.

CONSEQUEMMENT. adv. Par une ſuitte neceſſaire ou ordinaire, par conſequent. Vous admettez ces deux propoſitions, & *conſequemment* vous devez admettre celle-cy. On le dit quelquefois abſolument, lors qu'on laiſſe tirer la concluſion à l'auditeur. Je vous ay prouvé tels & tels faits, & *conſequemment*.

CONSEQUENCE. ſ. f. En Philoſophie on le dit de la concluſion d'un raiſonnement & de toute ſorte d'argumentation. Quand on a accordé les deux premiſſes d'un ſyllogiſme, il faut auſſi accorder la *conſequence*. cette *conſequence* n'eſt pas vraye. je nie la *conſequence*. je diſtingue la *conſequence*. je tire de là cette *conſequence*.

CONSEQUENCE, ſe dit auſſi des choſes qui viennent ordinairement aprés une autre, ſoit par une cauſe naturelle, ſoit accidentelle. Cette affaire a de grandes *conſequences*, a de grandes ſuittes. on luy a fait grace pour cette fois ſans tirer à *conſequence*. cela ne ſera d'aucune *conſequence* dans la ſuitte. ce ſont là des diſcours en l'air, qui ſont ſans *conſequence*.

CONSEQUENCE, ſignifie auſſi, Grande importance ou conſideration. C'eſt un homme de *conſequence*, d'un grand merite. il a acheté une terre de *conſequence*, c'eſt à dire, de grand prix. voilà une charge de *conſequence*, qui donne une grande autorité; une affaire de *conſequence*, qui demande une meure deliberation. leur jeu n'eſt pas de *conſequence*, c'eſt un jeu à ne ſe pas ruiner.

CONSEQUENT. ſ. m. Terme de Philoſophie. La derniere propoſition d'un argument. Un Enthymeme n'a que deux propoſitions, l'antecedent & le *conſequent*. L'antecedent eſt abſurde, donc le *conſequent* l'eſt auſſi.

PAR CONSEQUENT. adv. Donc, conſequemment, par une ſuitte neceſſaire ou raiſonnable. Le Soleil éclaire, *par conſequent* il eſt jour. vous m'avez promis telle choſe, & *par conſequent*, on ſouſentend, vous eſtes obligé de la faire.

CONSEQUENTE. ſ. f. En termes de Muſique ſe dit de la ſeconde partie de la fugue, qui eſt compoſée d'une guide & d'une *conſequente*.

CONSERVATEUR. ſ. m. Celuy qui conſerve, qui entretient. C'eſt Dieu ſeul qui eſt nôtre *conſervateur*, qui nous aſſiſte de ſes graces.

JUGE CONSERVATEUR, eſt celuy qui eſt étably pour conſerver les privileges accordez à certains corps, ou qui a une commiſſion pour juger de leurs differens. Il y a à Lyon un *Juge Conſervateur* des privileges des Foires de la ville. Le Prevoſt de Paris eſt *Juge Conſervateur* des privileges de l'Univerſité.

CONSERVATION. ſ. f. Soin de conſerver. Il faut avoir plus de ſoin de la *conſervation* de ſon honneur que de ſon bien. il eſt intervenu en ce procés pour la *conſervation* de ſes droits. on fait des prieres pour la *conſervation* de la ſanté du Roy.

CONSERVATION, eſt auſſi un ſiege de Juſtice étably pour conſerver certains privileges accordez à quelques Communautez. La *Conſervation* de Lyon. ce Procureur eſt allé plaider à la *Conſervation*.

CONSERVE. ſ. f. Confiture ſeche qui ſe fait avec du ſucre de pluſieurs paſtes, ou fruits, ou fleurs, &c. pour les rendre plus agreables au gouſt. *Conſerve* de roſes, d'orenge, de citron, de piſtaches, de grenade. Les Medecins ſous le nom de *conſerves* comprennent toutes ſortes de confitures de fleurs, de fruits, ſemences, racines, écorces & feuilles, ſoit liquides, ſoit ſeches, faites avec du ſucre ou du miel, pour conſerver longuement la vertu des ſimples.

CONSERVES, en termes d'Optique, ſe dit de certaine eſpece de lunettes qui ne groſſiſſent pas les objets, mais qui ſervent aux gens ſur l'âge pour conſerver leur veuë, en diſſipant la trop grande lumiere qui les pourroit offenſer.

CONSERVE, en termes de Marine, ſe dit des vaiſſeaux qui vont en mer de compagnie pour ſe deffendre, s'eſcorter & ſe ſecourir les uns les autres. Il eſt party dix vaiſſeaux qui vont de *conſerve*. On dit auſſi dans le même ſens, Aller de flotte, ou bailler cap à un autre vaiſſeau, ou à la flotte. Les navires chargez de marchandiſes de prix ſont obligez de marcher en flotte, de faire *conſerve*, de faire cap, & de s'attendre les uns les autres, & ne doivent point partir qu'ils ne ſoient du moins quatre. Ils doivent élire entre eux un Vice-Amiral, & faire ſerment de s'entre-ſecourir, ſuivant les Ordonnances de la Marine.

CONSERVE, en termes de Fortification, eſt la même choſe que ce qu'on appelle *contregarde*.

CONSERVER. v. act. Avoir ſoin d'une choſe pour empêcher qu'elle ne ſe perde ou ne ſe gaſte. On a bien de la peine en France à *conſerver* ſon bien à cauſe de la chicane. il faut *conſerver*, meſnager ce fonds d'argent, pour s'en ſervir dans la neceſſité. les fruits d'eſté ne ſe *conſervent* pas, s'ils ne ſont confits. les beaux meubles ne ſe peuvent *conſerver*, ſi on n'a des gens qui ſoient propres.

On dit auſſi d'une femme qui eſt encore belle, quoy qu'un peu âgée, qu'elle ſe *conſerve* bien, qu'elle a bien *conſervé* ſon teint; & au contraire d'un homme qui eſt ma-

lade pour faire ſouvent des excez, qu'il ne ſe *conſerve* point.

On dit, *Conſerver* ſes terres, quand par ſon credit on empêche les ſoldats d'y venir loger, & que les Fermiers ou Tenanciers ne ſoient trop chargez de tailles, d'impoſitions.

CONSERVER, ſe dit auſſi en choſes morales & ſpirituelles. Cet homme a *conſervé* ſon bon ſens, ſa memoire juſqu'à ſa derniere vieilleſſe. il a *conſervé* ſon credit, ſa reputation, ſon autorité, ſes droits, &c. il a *conſervé* ſon amour, ſa colere, ſa vengeance, &c.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *conſervé* entre deux partis, pour dire, qu'il eſt demeuré neutre, également amy de l'un & de l'autre.

On dit auſſi à la guerre, qu'un Officier, qu'un corps a été *conſervé*, pour dire, qu'il n'a pas été caſſé dans une reforme generale des trouppes.

CONSIDENCE. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit de l'affaiſſement & de l'abaiſſement des choſes appuyées les unes ſur les autres. Ainſi lors que les parties de l'eau qui ſont élevées dans les vagues s'abaiſſent pour revenir à leur niveau, on dit que cela ſe fait par *conſidence*.

CONSIDERABLE. adj. m. & f. Qui doit être eſtimé, remarqué pour ſon prix, pour ſa qualité, pour ſon merite, qui ſe fait diſtinguer des autres. Ce Meſtre de Camp eſt un des plus *conſiderables* Officiers de l'armée, il s'eſt rendu *conſiderable* par ſa bravoure, par ſes longs ſervices. cette raiſon eſt la plus *conſiderable* de tout ſon diſcours. cette ſomme n'eſt pas aſſez *conſiderable* pour entreprendre un procés.

CONSIDERABLEMENT. adv. D'une maniere conſiderable. Il a été lezé *conſiderablement* en ce traitté.

CONSIDERANT, ANTE. adject. Qui eſt circonſpect, qui prend garde à toutes les circonſtances, à toutes les bienſeances d'une action. Cet homme eſt fort *conſiderant*, il reconnoiſt bien les ſervices qu'on luy rend.

CONSIDERATION. ſ. f. Attention à bien examiner la nature, le merite d'une choſe. Il n'y a rien dans la nature qui ne merite une grande *conſideration*.

CONSIDERATION, ſignifie auſſi, Veuë, raiſon, intereſt. Les converſions qui ſe font par des veuës, par des *conſiderations* mondaines, ne ſont point ſinceres ni ſolides. le Roy met dans tous ſes Edits, A ces cauſes & autres *conſiderations* à ce nous mouvant, &c.

CONSIDERATION, ſignifie encore, Reflexion. Les ingrats ne mettent point en *conſideration* tous les ſervices qu'on leur a rendus. les ſpeculatifs diſtinguent leurs meditations en pluſieurs points ou *conſiderations*.

CONSIDERATION, ſe dit auſſi de l'eſtime, de la reputation qu'on s'eſt acquiſe dans le monde. La ſainteté, la doctrine de ce Prelat, l'ont mis en grande *conſideration*, en grande eſtime chez tous ſes confreres. cette ville n'eſt pas de *conſideration*. tous ces arguments ne ſont d'aucune *conſideration* à mon égard.

CONSIDEREMENT. adv. D'une maniere prudente & circonſpecte. Il a agy en cette affaire fort *conſideréement*.

CONSIDERER. v. act. S'attacher à regarder avec attention, à examiner quelque choſe. On ne peut employer trop de temps à *conſiderer* les merveilles de la nature. vous ne *conſiderez* pas aſſez le travail qu'il y a en ce tableau, & le nombre des figures. un bon Juge ne doit *conſiderer* ni la faveur, ni les preſens, mais ſeulement le bon droit des parties.

CONSIDERER, ſignifie auſſi, Faire reflexion. L'homme ne *conſidere* pas aſſez, ne fait pas aſſez de reflexion ſur ſon neant, & ſur la grandeur divine. Il doit *conſiderer* en ſoy-même ſa foibleſſe pour rabattre ſa vanité.

CONSIDERER, ſignifie encore, Eſtimer une choſe pour ſa valeur, pour ſon merite. Cet Officier ſe fait fort *conſiderer* à l'armée par ſon courage, par ſa deſpenſe. Ce n'eſt pas aſſez que d'avoir du merite, il faut encore avoir un patron à la Cour pour ſe faire *conſiderer*.

CONSIDERÉ, ÉE. part. & adj. Au Palais on ſe ſert de ces formules, la concluſion des requeſtes commence toûjours, Par ce *conſideré* Nos Seigneurs. Les arreſts un peu avant le diſpoſitif diſent toûjours, Le tout veu & *conſideré*.

CONSIGNATAIRE. ſ. m. Depoſitaire d'une ſomme conſignée. Quand la difficulté des parties eſt levée, on s'adreſſe au *Conſignataire*, pour delivrer les deniers à celuy à qui ils appartiennent.

CONSIGNATION. ſ. f. Action par laquelle on depoſe en main ſeure une ſomme de deniers, des billets ou papiers, en attendant la deciſion de quelque difficulté, ou que la condition ſoit eſcheuë, qui empêche de les delivrer. Les Receveurs des *conſignations* du Parlement, du Chaſtelet, &c. ſont des depoſitaires publics établis par autorité du Roy & de la Juſtice. On met deux ou trois *conſignations* entre les mains du Beuvetier pour faire juger un procés de grands Commiſſaires. Chaque *conſignation* eſt de quatorze écus & demy pour chaque heure de vacation. On appelle *demie-conſignation*, celle qui ſe fait pour juger au Conſeil une affaire par forcluſion. On fait auſſi des *conſignations* entre les mains d'un amy pour une gageure, pour une partie, &c.

CONSIGNER. v. act. Aſſûrer le payement de quelque ſomme ſur laquelle il y a quelque conteſtation, en la mettant en main tierce juſqu'à la deciſion de la difficulté qui empêche qu'on ne la delivre ſur le champ. On conſigne l'argent conteſté entre les mains des Notaires, Greffiers, Geolliers, ou du Receveur General commis à cet effet. Quand on a fait des offres raiſonnables qu'on a refuſées, on demande permiſſion de *conſigner* ſon argent.

CONSIGNER, ſe dit auſſi des papiers, des cedules qu'on depoſe entre les mains d'un amy pour les garder juſqu'à un certain temps convenu; ou d'un Greffier, quand il eſt ainſi ordonné par le Juge.

CONSIGNER, ſe dit auſſi en parlant des ſommes qui ne ſont pas encore deuës. On *conſigne* les vacations des Commiſſaires qui doivent juger un procés, les ſalaires des arbitres. on a *conſigné* l'argent, les frais d'une partie de divertiſſement, pour la rendre ſeure, afin qu'on ne manque pas de s'y trouver.

CONSIGNER, ſe dit figurément en Morale. Cet Auteur a *conſigné* à la poſterité une telle Hiſtoire. il l'a *conſignée* en ſes écrits pour en conſerver la memoire.

CONSIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONSISTANT, ANTE. adj. Ce qui eſt compoſé de pluſieurs parties. Le revenu de cette Abbaye eſt *conſiſtant* en beaux droits, en dixmes champarts, redevances ſeigneuriales, &c. on a fait inventaire des meubles de cette ſucceſſion *conſiſtants*, ſçavoir en un lit, une tapiſſerie, &c.

CONSISTENCE. ſ. f. Les parties dont une choſe eſt compoſée. On le dit particulierement des terres, des biens d'une perſonne. Je vous prie de me donner la *conſiſtence* de cette Seigneurie, la declaration de ſes droits, redevances, bois, prez, &c. la *conſiſtence* de ce bois eſt de plus de 500. arpens. il faut ſçavoir la *conſiſtence* des effets & des dettes d'une ſucceſſion, avant que de ſe porter heritier.

CONSISTENCE, ſignifie auſſi, Certain état de perfection où les choſes qui peuvent croiſtre ou decroiſtre demeurent quelque temps ſans augmenter ni diminuer. Il faut couper les bois, quand ils ſont en âge de *conſiſtence*, avant qu'ils ſoient ſur le retour.

On le dit figurément en choſes morales. Les affaires d'un

tel Royaume ſont toûjours en une même *conſiſtence*, au même eſtat qu'ils étoient il y a deux ans.

CONSISTENCE, ſe dit encore en Phyſique, des corps conſiderez ſuivant qu'ils ſont mols ou durs, liquides ou eſpais. Les ſimples taffetas ſont des eſtoffes qui n'ont point de *conſiſtence*, qui ne ſe ſoûtiennent point, qui ſe chiffonnent aiſément. la *conſiſtence* de la cire eſt plus molle que celle du bois, & celle du bois que celle du marbre. il faut faire bouillir ces drogues juſqu'à *conſiſtence* de ſyrop, d'onguent, &c.

CONSISTER. v. n. Eſtre fait de telle ou telle nature. La perfection Chrêtienne *conſiſte* en la vie religieuſe. la ſanté *conſiſte* à un temperamment égal des quatre humeurs. la juſtice *conſiſte* à rendre à un chacun ce qui luy appartient. le pouvoir des Rois ne *conſiſte* qu'en l'amour & en la ſoûmiſſion de leurs ſujets.

CONSISTER, ſignifie auſſi, Eſtre compoſé de telles ou telles parties. Toute la Loy *conſiſte* en deux points, à aimer Dieu ſur toutes choſes, & ſon prochain comme ſoy-même. cette armée *conſiſte* en tant de bataillons, d'eſcadrons. tout ſon revenu *conſiſte* en bonnes maiſons dans Paris, & en rentes.

On dit, que la vertu *conſiſte* dans le milieu, pour dire, qu'il faut garder par tout une juſte mediocrité, & non pas outrer les choſes, & les pouſſer dans des extremitez qui ſont vicieuſes.

CONSISTOIRE. ſ. m. C'eſt le premier Tribunal de Rome, & la Juriſdiction la plus majeſtueuſe de la Cour Romaine, qui ſe tient quand il plaiſt au Pape de le convoquer. Le Pape y preſide ſur un trône fort élevé couvert d'eſcarlate, & ſur un ſiege de drap d'or. Il a à droite les Cardinaux Prêtres & Evêques, & à gauche les Cardinaux Diacres. Le *Conſiſtoire* public s'aſſemble dans la grande ſale du Palais Apoſtolique de St. Pierre, où on reçoit les Princes & Ambaſſadeurs des Rois. Le Pape eſt en ſes habits pontificaux. Les autres Prelats, Protonotaires, Auditeurs de la Rotte, & autres Officiers ſont aſſis ſur les degrez du trône. Les Courtiſans ſont aſſis à terre. Les Ambaſſadeurs des Rois ſont au côté droit du Pape; les Advocats Fiſcaux & Conſiſtoriaux derriere les Cardinaux Evêques. Là ſe plaident des cauſes judiciaires devant le Pape.

Le *Conſiſtoire* ſecret ſe tient en une chambre plus ſecrette, qu'on appelle la *Chambre du Papegay*, où le Pape pour tout trône a un ſiege qui n'eſt élevé que de deux degrez. Il n'y demeure que les Cardinaux dont il recueille les opinions, qu'on appelle *ſemences*. En ce ſens on dit, que le Pape a tenu *Conſiſtoire*. On n'expedie point de Bulles d'Eveſchez ni d'Abbayes, qu'elles n'ayent paſſé par le *Conſiſtoire*. Vavre en ſon Hiſtoire de la Cour Romaine. Du Cange derive ce mot de *conſiſtorium*, *locus ubi conſiſtitur*, qui s'eſt dit premierement d'un veſtibule, d'une galerie, ou d'une antichambre où les Courtiſans attendent qu'on leur ouvre; ainſi dit *à conſiſtente multitudine*. Il s'eſt dit auſſi du lieu où le Prince ſortant de ſa chambre venoit donner audience. Et depuis on l'a dit generalement des lieux où le Prince tenoit conſeil pour deliberer de ſes affaires, ou juger les procés. On a appellé auſſi *Conſiſtoire*, le lieu où s'aſſembloient les Prelats & les Preſtres ſur les affaires ſurvenantes. Et enfin ce mot s'eſt appliqué à l'Aſſemblée des Cardinaux.

CONSISTOIRE, ſignifie auſſi parmy ceux de la Religion Pretenduë Reformée, un Conſeil ou Aſſemblée compoſée des Miniſtres ou des Anciens de leur Egliſe, pour regler leurs affaires, leur police & leur diſcipline. On a mandé cette fille au *Conſiſtoire* pour recevoir correction de ce qu'elle a été au bal.

CONSISTORIAL, ALE. adj. Qui regarde le Conſiſtoire, qui paſſe par le Conſiſtoire. Les Abbayes & les Eveſchez ſont Benefices *Conſiſtoriaux*, qu'il faut propoſer au Conſiſtoire. Il y a auſſi des Advocats & autres Officiers *Conſiſtoriaux*.

CONSISTORIALEMENT. adv. En Conſiſtoire. Cela a été reſolu *conſiſtorialement*.

CONSOLABLE. adj. m. & f. Qui peut être conſolé. Celuy qui herite d'une grande ſucceſſion eſt aiſément *conſolable* de ſon parent.

CONSOLANT. adj. Qui ſert à conſoler. Un teſtament à nôtre profit eſt un remede fort *conſolant*.

CONSOLATEUR. ſ. m. Qui conſole. Le temps eſt le grand *conſolateur* des afflictions. Parmy les Chrêtiens le St. Eſprit eſt appellé le *Conſolateur*. La Sainte Vierge eſt appellée dans les Litanies la *conſolatrice* des affligez.

CONSOLATION. ſ. f. Diſcours qui ſert à alleger la douleur d'un affligé. Malherbe a écrit de belles *conſolations* à Carithée ſur la mort de ſon mary, à du Perier ſur la mort de ſa fille, à la Princeſſe de Conti, &c.

CONSOLATION, ſe dit auſſi des choſes & des perſonnes. Le don que le Roy a fait à cette veuve luy a ſervy de *conſolation*. elle a des enfants bien élevez qui ſont toute ſa *conſolation*.

On dit proverbialement, que la *conſolation* des malheureux c'eſt d'avoir des ſemblables.

CONSOLATOIRE. adj. m. & f. Propre à conſoler. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe, Epiſtre *conſolatoire*.

CONSOLE. ſ. f. Piece d'architecture ou de menuiſerie qui eſt en ſaillie, qui ſert à ſoûtenir quelque buſte, quelque vaſe, ou quelque poutre ou petite voute ou corniche. On les appelle auſſi *rouleaux* ou *mutiles*, *modillons* & *corbeaux*; & il s'en fait de pluſieurs ſortes de figures.

CONSOLER. v. act. Alleger le chagrin, la triſteſſe, l'affliction de quelqu'un, ſoit par le diſcours, ſoit par d'autres manieres. Le temps *conſole* de toutes douleurs. la Philoſophie *conſole* ceux qui ſont capables de reflexions. une femme qui herite de ſon mary, ou qui a une amourette, ſe *conſole* aiſément de ſa mort. *Conſoler* les affligez eſt une des ſept œuvres de miſericorde ſpirituelles. On dit, quand on nous menace de la perte d'une choſe dont nous ne nous ſoucions pas beaucoup. Il s'en faudra *conſoler*, j'en ſeray bientoſt *conſolé*.

CONSOLÉ, ÉE. part. & adj.

CONSOLIDATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de la reünion des levres d'une playe, quand elle commence à ſe cicatriſer. Cette playe eſt en une partie qui ſera que ſa *conſolidation* ſera longue.

CONSOLIDE. ſ. f. Plante medecinale dont il y a deux eſpeces. La grande *conſolide* a des branches petites & menuës, & ſemblables à celles d'origan. Ses feuilles, ſes cimes & ſes chapiteaux ſont ſemblables à ceux du thim. Sa racine eſt longue, rouſſaſtre, & de la groſſeur d'un doit. Ses fleurs ſont odorantes. Il y en a de rouges, de blanches & de jaunes qu'on trouve dans les prez. Toute la plante eſt dure comme du bois, & eſt odorante, douce au gouſt & qui eſmeut la ſalive. Les paſſants prennent plaiſir à la regarder, tant elle eſt agreable; & elle a de grandes proprietez. On l'appelle autrement, *conſyre*, *conſoulde*, ou *oreille d'aſne*. En Latin *conſolida major*, *ſolidago*, *ſymphytum petreum*, & quelques-uns l'appellent *alus*.

La petite *conſolide* ou *conſyre*, qu'on appelle en Latin *conſolida*, ou *ſolidago minor*, & que les Allemands nomment *prunella*, a des tiges quadrangulaires, velues & de la longueur d'un empan. Ses feuilles reſſemblent à celles de la menthe, ſont rudes & raboteuſes. Ses fleurs ſont au bout de ſes tiges en forme d'eſpic, purpurines, & quelquefois blanches. Sa racine eſt capilleuſe comme celle du plantain.

Il y a une troiſiéme *conſolide* qu'on appelle *conſolida regalis*,

Digitized by Google

qui eſt, ſelon quelques-uns, une eſpece de cumin. Ses tiges ſont de la hauteur d'une coudée, ſes feuilles longues & menuës, ſes fleurs de couleur d'eſcarlate violette, qui ſont de la grandeur d'une violette de Mars, du bas deſquelles ſort une petite corne qui ſe recourbe par haut, faite comme un eſperon à la genette, d'où vient que les Allemands l'appellent *eſperon de Chevalier*. Elle porte ſa graine en petites goufles, & reſſemble à celle de la nielle ſauvage. Elle croiſt parmy les bleds.

CONSOLIDER. v. act. Reünir, rejoindre. En Juriſprudence on dit que l'uſufruit eſt *conſolidé* à la proprieté par la mort de l'uſufruitier. En Medecine on dit qu'une playe ſe *conſolide*, lors que la chair vive commence à croiſtre, & que la playe ſe referme. La partie nerveuſe du diaphragme étant bleſſée, ne ſe peut *conſolider*, non plus que les inteſtins greſles, le cœur, le poulmon, le foye, l'eſtomac, le cerveau, &c.

CONSOLIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONSOMMATION. ſ. f. Diſſipation qui ſe fait de vivres, de denrées & d'autres choſes qui ſervent à l'entretien de la vie, ou de la ſocieté. Il ſe fait dans Paris une grande *conſommation* de bleds, de vins, de fourrages, d'eſtoffes, de metaux. il ſe fait une grande *conſommation* de poudres dans une bataille navale. les Fermiers des Aides ont intereſt qu'il ſe faſſe une grande *conſommation* des denrées. on ne doit pas communier ce malade, il ne pourroit pas faire la *conſommation* de l'hoſtie. On dit auſſi, juſqu'à la *conſommation* des ſiecles, pour dire, juſqu'à la fin du monde, juſqu'à ce que tout ſoit deſtruit.

CONSOMMATION, ſignifie auſſi la fin d'un ouvrage, ſa perfection. Il a conduit cette entrepriſe, ce travail, cette affaire juſqu'à ſa *conſommation*. l'Incarnation a fait la *conſommation* de toutes les Propheties. un Collateur Eccleſiaſtique ne peut plus revenir aprés ſa nomination, aprés la *conſommation* de ſon droit.

On appelle la *conſommation* du mariage, la derniere action qui ſe fait entre des gens mariez, & que le mariage avoit pour but.

CONSOMMER. v. act. Uſer, diſſiper des denrées, des proviſions neceſſaires à la vie. Une groſſe garniſon *conſomme* en peu de temps bien des proviſions. une forge *conſomme* bien du charbon, du bois.

CONSOMMER, ſe dit auſſi d'une coction extraordinaire, qui fait une entiere diſſolution des parties. Il faut faire *conſommer* la viande pour faire de la gelée. les Chymiſtes ne peuvent tirer les eſſences des corps, que les ſubſtances ne ſoient entierement *conſommées*.

CONSOMMER, ſignifie auſſi, Achever, finir, terminer. Il faut conſigner encore quatre vacations pour *conſommer*, pour faire juger cette affaire. JESUS-CHRIST dit en mourant, que tout étoit *conſommé*, pour dire, que toutes les Propheties étoient accomplies.

CONSOMMER, ſignifie auſſi, Venir au dernier but du mariage. Un mariage n'eſt point parfait, juſqu'à ce qu'il ſoit *conſommé*.

CONSOMMER, en termes de Juriſprudence Canonique, ſignifie, Remplir ſon droit. Un Collateur *conſomme* ſon droit, quand il confere un Benefice à une perſonne, quoy qu'indigne.

CONSOMMÉ, ÉE. part. & adj.

CONSOMMÉ, ſignifie encore, Parfait, tres-profond. C'eſt un homme *conſommé* en vertu, en ſcience, en experience.

CONSOMMÉ. ſ. m. Bouillon qu'on tire d'une viande conſommée, qui a eu une coction extraordinaire. On luy a donné un *conſommé* qu'on coupperoit au couteau.

CONSOMPTION. ſ. f. C'eſt le même que *conſommation*; & ſe dit preſque des mêmes choſes. Il ſe fait grande *conſomption* de vivres dans cette maiſon, dans cette ville, de bois dans cette verrerie.

CONSOMPTION, eſt auſſi une certaine maladie de langueur, pendant laquelle tout l'humide radical ſe deſſeche, juſqu'à ce que la mort s'en enſuive.

CONSONANCE. ſ. f. Terme de Muſique. Convenance de deux ſons, l'un grave, & l'autre aigu, qui ſe meſlent en l'air avec une certaine proportion, enſorte qu'ils ſont un accord agreable à l'oreille. L'Uniſſon eſt la premiere des *conſonances*. La ſeconde *conſonance* eſt l'Octave. La troiſiéme la Quinte, & enſuitte la Quarte, les Tierces, & les Sextes majeures & mineures. Les autres ſont les doubles ou repetitions de celles-là. Il n'y a que ſept ou huit *conſonances* ſimples. Les *conſonances* parfaites ſont l'Uniſſon, l'Octave & la Quinte, & leurs repliques.

CONSONANCE, en termes de Grammaire, ſe dit auſſi des cadences ſemblables. Ce qui rend quelquefois une longue Poëſie Françoiſe ennuyeuſe, ce ſont les rimes qui ont trop de *conſonances*, ou de mêmes cheutes. Les *conſonances* ſont vicieuſes dans la proſe Françoiſe, quoy que les Latins en faſſent une figure qu'ils appelloient *homoioteleutes*.

CONSONE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Conſonante*. adj. & ſ. f. Lettre qui ne produit point de ſon toute ſeule. Les lettres de l'Alphabet ſont diviſées en voyelles & en *conſones*. Il y a des *conſonantes* doubles, comme l'X, le K, & le Q; d'autres liquides, comme L, R, M, N; d'autres muëttes, comme B, D, &c. qui ne font aucun ſon ſans voyelle.

En Muſique on diſtingue auſſi les tons ou intervalles *conſonants* d'avec les diſſonants.

CONSONANTE, eſt auſſi un grand inſtrument de Muſique nouvellement inventé par l'Abbé du Mont, qui participe du claveſſin & de la harpe. Son corps eſt comme un grand claveſſin poſé à plomb ſur un piedeſtal, qui a des cordes des deux coſtez de ſes tables, leſquelles on touche à la maniere de la harpe.

CONSORT, ORTE. ſubſt. Terme relatif, qui ſe dit au Palais de ceux qui ſont engagez dans la même affaire, qui ont le même intereſt. Un pourſuivant criées pourſuit tant pour luy que pour ſes *conſorts*, pour ceux qui ſont creanciers comme luy de la même perſonne. cet heritier exerce les droits du deffunt tant pour luy que pour ſes *conſorts* & coheritiers. On diſoit autrefois d'une femme à l'égard de ſon mary, qu'elle étoit ſa legitime épouſe & *conſorte*. Du Cange derive ce mot de *conſortes*, qu'on a dit en la baſſe Latinité pour ſignifier des voiſins, poſſeſſeurs d'heritages qui ſe touchent les uns les autres; ſuppoſant que ces heritages avoient été autrefois attribuez par le ſort, & que ceux qui en avoient eu de contigus avoient eu la même fortune.

CONSPIRATEUR. ſ. m. qui ne ſe prend guere qu'en mauvaiſe part, & ſe dit de celuy qui forme une conſpiration, ou qui y a part, ſoit dans le deſſein, ſoit dans l'execution.

CONSPIRATION. ſ. f. Union de pluſieurs perſonnes mal intentionnées contre l'Eſtat ou les puiſſances, qui tâchent à le brouiller, ou à les deſtruire.

CONSPIRATION, ſe prend quelquefois en bonne part, & ſe dit de pluſieurs gens de bien unis pour faire reüſſir un deſſein loüable, pour procurer le bien, l'avantage de l'Eſtat, de l'Egliſe, &c. Les Eſtats étoient ſi bien unis, qu'on y voyoit une *conſpiration* univerſelle pour entretenir la paix dans le Royaume.

CONSPIRER. v. act. & n. S'unir enſemble, ſe ligüer pour faire reüſſir quelque entrepriſe, quelque deſſein; & ſelon qu'il eſt bon ou mauvais, on le dit en bonne ou mauvaiſe part. Les Empereurs Romains ont été ſujets à voir ſouvent *conſpirer* contre eux. on a ſouvent *conſpiré* leur mort.

On le dit auſſi en parlant des occaſions & des moyens favorables qui facilitent le ſuccés de quelque deſſein. Toutes choſes

Digitized by Google

choſes *conſpiroient* à la fortune d'un tel, tout *conſpiroit* à ſon avancement. les vœux du peuple *conſpiroient* à la gloire de leur Prince.

CONSPIRÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTAMMENT. adv. d'une maniere certaine & indubitable. Il eſt *conſtamment* vray, que le tout eſt plus grand que ſa partie.

CONSTAMMENT, ſignifie auſſi, D'une même maniere, qui ne change point. Le Soleil fait ſon cours *conſtamment* en 365. jours 5. heures & quelques minutes.

Il ſignifie auſſi, Avec fermeté. Les Martyrs ont enduré *conſtamment* les cruautez des Tyrans.

CONSTANCE. ſ. f. Force d'eſprit qui entretient toûjours l'ame dans une même aſſiette, en une même fermeté, quelque ébranlement que ſouffre le corps par la douleur, l'affliction, la neceſſité, ou autres cauſes ſemblables. La *conſtance* des Stoïques leur empêchoit d'avoüer que la douleur fuſt un mal. la *conſtance* des Martyrs eſt ce qui a augmenté la Religion Chrétienne.

CONSTANCE, ſignifie auſſi la fermeté qui fait perſeverer dans l'execution d'un loüable deſſein qu'on a entrepris. Ce n'eſt pas aſſez que d'entreprendre de grands deſſeins, il les faut executer avec *conſtance*. la plus belle qualité qu'on demande à un amant, c'eſt la *conſtance*.

CONSTANT, ANTE. adj. Ce qui eſt certain de toute certitude. Il eſt *conſtant* que deux & deux font quatre. il paſſe pour *conſtant* qu'on a battu les ennemis, pour dire, on le tient aſſûré.

CONSTANT, ſignifie auſſi, Qui a l'eſprit ferme & inébranſlable, qui pourſuit juſqu'à la fin ce qu'il a une fois reſolu. Celuy qui ſera *conſtant* juſqu'à la fin ſera ſauvé. la juſtice eſt une volonté *conſtante* de rendre à chacun ce qui luy appartient.

CONSTANT, ſe dit auſſi de la dureté d'une choſe. On dit au Palais, Pendant & *conſtant* le mariage. il a trouvé moyen de rendre ſa fortune *conſtante*, de la faire durer long-temps. il n'y a rien de *conſtant* en ce monde que la ſolide vertu.

CONSTELLATION. ſ. f. Amas de pluſieurs eſtoiles qui repreſentent quelque figure ou ſigne. Les Anciens ont diviſé le Firmament en pluſieurs parties ou *Conſtellations*, en reduiſant pluſieurs eſtoiles ſous la repreſentation de quelques images, afin de ſoûlager l'imagination & la memoire, pour en faire retenir & concevoir le nombre & la diſpoſition, même pour en connoiſtre la vertu qu'ils leur ont attribuée. Cet homme eſt né ſous une heureuſe *Conſtellation*, c'eſt à dire, ſous une heureuſe diſpoſition du Ciel. Les Anciens ont diviſé le Ciel en 48. *Conſtellations*, qu'ils ont appellées *Aſteriſmes*, dont il y en a 12. qui forment les ſignes du Zodiaque. Et les Modernes y en ont adjouſté 12. qu'ils ont obſervées vers le Pole Antarctique. On tient qu'Anaximander eſt le premier qui a diviſé le Ciel en *Conſtellations* vers la 58. Olympiade.

CONSTER. v. n. Eſtre certain & évident. Il ne ſe dit gueres qu'au Palais & dans le dogmatique à l'impersonnel. Il *conſte* par les pieces produites, que le fait eſt veritable. il *conſte* par les experiences, que l'air a de la peſanteur. Ce mot vient du Latin *conſtare*.

CONSTERNATION. ſ. f. Perte, abattement de courage par quelque grande affliction ou calamité publique. La perte d'une bataille met tout un pays dans une grande *conſternation*.

CONSTERNER. v. act. Mettre dans la conſternation, faire perdre le courage. A la mort d'Alexandre tous ſes Capitaines & ſes ſoldats furent *conſternez*. Caſſius fut *conſterné* par l'apparition d'un ſpectre. la priſe de cette ville a *conſterné* toute la Province.

CONSTERNÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTIPATION. ſ. f. Dureté de ventre, difficulté de le deſcharger. Le vray remede à la *conſtipation*, c'eſt le lavement.

CONSTIPER. v. act. Durcir le ventre, le reſſerrer. Courir la poſte, manger des nefles, des coins, ſont des choſes qui *conſtipent*, qui empeſchent d'aller à la ſelle.

CONSTIPÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTIPÉ, eſt quelquefois ſubſtantif. Cet homme eſt chagrin, il nous a monſtré un viſage de *conſtipé*.

CONSTITUANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui conſtituë un Procureur, qui crée, qui eſtablit une rente. Le *conſtituant* a donné à N. pouvoir de pourſuivre, appeller, ſubroger, &c. cette rente ne ſera point rachetable ſans advertir la Dame *conſtituante* un mois auparavant.

CONSTITUER. v. act. Eſtablir, mettre en un certain eſtat. Le Roy a *conſtitué* un tel en dignité. Qui vous a *conſtitué* Juge ſur Iſraël, pour dire, Qui vous a donné pouvoir de juger.

CONSTITUER un Procureur, c'eſt, Donner charge à quelqu'un de deffendre en Juſtice une cauſe, ou luy donner pouvoir d'agir en des affaires generales ou particulieres.

On dit auſſi, *Conſtituer* un homme priſonnier, pour dire, le mettre en priſon.

CONSTITUER, ſignifie auſſi, Aſſigner, créer; établir une rente, une penſion. En Normandie on *conſtituë* les rentes au denier 14. à Paris au denier vingt. quand on *conſtituë* des rentes, on aliene le fonds. les penſions ne ſe peuvent *conſtituer* ſur des Benefices ſans le conſentement du Patron laïque.

CONSTITUER, en termes de Pratique, ſignifie, Cauſer de la deſpenſe, des frais. On a abregé pluſieurs procedures qui *conſtituoient* en frais les parties. Il ſignifie encore, Former une demande. Il s'eſt *conſtitué* incidemment demandeur par ſes deffenſes pour une telle garentie, pour ſon rembourſement.

CONSTITUER, en termes de Phyſique, ſignifie, Aſſembler des parties pour en compoſer un tout. C'eſt le meſlange des quatre élements qui *conſtituë* tous les corps. il eſt impoſſible qu'un concours fortuit d'atomes *conſtituë* un corps parfait, un corps animé.

CONSTITUER, ſe dit figurément en choſes morales, des parties qui compoſent un corps politique. Les Ducs & Pairs, les Preſidents & les Conſeillers *conſtituent* le Parlement, en ſont le corps.

CONSTITUER, ſignifie auſſi, Placer, mettre en certain lieu, en certain point. Copernic a *conſtitué* le Soleil au centre du monde. Les Philoſophes Payens *conſtituoient* le ſouverain bien en la poſſeſſion de la vertu. Les Chreſtiens le *conſtituent* en la viſion beatifique de Dieu.

CONSTITUÉ, ÉE. part. On dit qu'un homme eſt bien *conſtitué*, lors qu'il ſe porte bien, qu'il eſt d'une complexion vigoureuſe & robuſte.

CONSTITUT. ſ. m. Terme de Palais, qui ne ſe dit plus gueres qu'en cette phraſe, *Conſtitut* de precaire: ce qui arrive lors que, par exemple, un Donateur abandonne la proprieté de ſes biens à un autre, & declare qu'il ne veut joüir de l'uſufruit qu'il s'eſt reſervé, que par un *conſtitut* de precaire, c'eſt à dire, par ſouffrance & comme par emprunt.

CONSTITUTION. ſ. f. Eſtabliſſement, reglement qui ſe fait par ordonnance de Princes ou de Superieurs. Les *Conſtitutions* des Empereurs ſont dans le corps du Droit Romain; celles de l'Egliſe dans le corps du Droit Canon. Les Fondateurs des Ordres Religieux ont fait approuver par les Papes les *Conſtitutions*, les regles de leur Ordre.

En termes de Pratique, on dit, Appeller quelqu'un en *conſtitution* de nouveau Procureur, pour dire, l'obliger

Digitized by Google

à mettre un Procureur en cauſe, au lieu d'un deffunt. Le Droit a eſtably dans les contracts la formule de *conſtitution* de precaire, qu'on appelle auſſi *conſtitut*.

CONSTITUTION, eſt auſſi un eſtabliſſement, une creation d'une rente, d'une penſion, d'une charge, d'une ſervitude ſur ſon bien, ſur ſon heritage. Quelque ancienne que ſoit la *conſtitution* d'une ſervitude, il en faut rapporter le tiltre. La *conſtitution* d'une penſion ſur un Benefice doit eſtre approuvée par le Pape.

On appelle abſolument & par excellence, *conſtitutions*, les rentes creées à prix d'argent. Un Marchand perd ſon credit ſur la place, quand il met ſon bien en *conſtitutions*. Tout le bien de ce bourgeois eſt en *conſtitutions*.

CONSTITUTION, ſignifie encore, Aſſemblage de pluſieurs parties pour faire la compoſition d'un tout. Nous voyons encore le monde comme il eſtoit dans ſa premiere *conſtitution*: ſa *conſtitution* ne peut provenir que d'une ſageſſe infinie. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt de bonne *conſtitution*, lors qu'il eſt compoſé de parties ſaines & robuſtes, qu'il endure le froid, le chaud, ſans en eſtre incommodé.

CONSTITUTION, ſignifie auſſi l'ordre & l'arrangement, la diſpoſition des choſes. Les Aſtronomes ont trouvé huit ou dix ſyſtemes ou *conſtitutions* du monde, ſelon leſquelles ils expliquent tous les phenomenes. L'horoſcope n'eſt autre choſe que la diſpoſition, la *conſtitution* du Ciel à un certain point requis. Ce Poëme n'eſt pas excellent pour les vers, mais ſa *conſtitution*, ſon œconomie eſt excellente.

CONSTRICTION. ſ. f. Terme dogmatique. Action par laquelle une choſe ſe ſerre, ſe lie & ſe retrecit. La condenſation ſe fait par la *conſtriction* des parties & le reſſerrement de ſes pores.

CONSTRUCTION. ſ. f. Action par laquelle on conſtruit. Ce fut Philbert de Lorme qui entreprit la *conſtruction* de l'ancien Palais des Thuilleries.

CONSTRUCTION, ſe dit auſſi de la maniere de baſtir, & du baſtiment même. L'Egliſe de St. Pierre de Rome eſt la plus belle & la plus hardie *conſtruction* qui ſoit au monde.

CONSTRUCTION, ſe dit encore des problemes de Geometrie & d'Aſtrologie. Les Auteurs ſont differents ſur la *conſtruction* du theme celeſte. l'égalité des lignes ou des coſtez de ce triangle eſt demonſtrée par la *conſtruction*.

CONSTRUCTION, en Grammaire, ſe dit de l'arrangement & du regime des mots ſuivant les regles de la ſyntaxe. Il y a quelque choſe qui manque en la *conſtruction* de cette phraſe. cette *conſtruction* eſt louche.

CONSTRUIRE. v. act. Baſtir, édifier, élever un baſtiment. Il couſtera cent mille eſcus à *conſtruire* cette Egliſe. on ne peut *conſtruire* de pont en cet endroit-là, le fonds n'eſt pas aſſez ferme. On dit auſſi, *Conſtruire* un vaiſſeau, un baſtiment de mer.

CONSTRUIRE, ſe dit auſſi en Geometrie & en Aſtrologie. *Conſtruire* un theme celeſte. il faut *conſtruire* un probleme, avant que d'en faire la demonſtration.

CONSTRUIRE, en termes de Grammaire, ſignifie, Obſerver la ſyntaxe, le regime des noms, des verbes & des particules. Cette periode eſt bien *conſtruite*, toutes les regles grammaticales y ſont bien obſervées.

CONSTRUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Il y a dix vaiſſeaux *conſtruits* depuis un an dans ce port.

CONSUBSTANCIEL, ELLE. adj. Terme de Theologie. Qui eſt de la même ſubſtance. Le Fils de Dieu eſt *conſubſtanciel* au Pere éternel.

CONSUBSTANCIELLEMENT. adv. D'une maniere conſubſtancielle.

CONSUL. ſ. m. Grand Magiſtrat dans la Republique Romaine. Les Romains depuis qu'ils eurent chaſſé leurs Rois furent gouvernez par deux *Conſuls*, qui furent établis l'an 240. de la fondation de la ville, ainſi appellez *à conſulendo*. Ils commandoient les armées, & avoient pleine autorité dans l'Empire. On deſignoit les années par le nom des *Conſuls*. Il y eut même des *Conſuls* du temps des Empereurs. Neron fit deſigner *Conſul* ſon cheval.

CONSUL, ſignifie auſſi les principaux Officiers d'un bourg ou d'une petite ville dans les Provinces Meridionales de France, qui ont ſoin des affaires publiques de la Communauté, comme les Eſchevins en d'autres endroits. Ce ſont les *Conſuls* qui reglent les impoſitions, les logements des gens de guerre, &c.

CONSUL, ſe dit auſſi des Juges qui ſont eſleus entre les Marchands pour regler les affaires du commerce ſuivant les privileges à eux accordez. Il y a un tiltre dans la derniere Ordonnance qui regle la juriſdiction des Juges *Conſuls*. Les *Conſuls* jugent des affaires de Marchand à Marchand pour le fait du negoce, dont ils ſe meſlent ſeulement. Les ſentences des *Conſuls* portent contrainte par corps. La juriſdiction des *Conſuls* a été établie par le Roy Charles IX. par Edit du mois de Novembre 1563. Dans les Parlements de Roüen & de Thouloufe, au lieu de Juges & *Conſuls*, on les appelle *Prieurs* & *Conſuls*.

CONSUL, eſt auſſi un Officier établi en vertu de commiſſion du Roy dans toutes les Eſchelles du Levant, ou autres villes de commerce pour faciliter le negoce, & proteger les Marchands de la nation. L'Ordonnance de la Marine veut qu'un *Conſul* ſoit âgé de trente ans, & que tous les actes expediez en pays étranger ne faſſent point de foy en France, s'ils ne ſont legaliſez par les *Conſuls*. Il y a des *Conſuls* à Alep, en Alexandrie, à Smirne, à Saïd, à Tripoli, à Alger, &c. Le *Conſul* du Caire eſt celuy qui fait le trafic du ſené qu'on vend en Europe. Le nom de *Conſul* eſt demeuré à des Juges de la Marine, lequel chez les Auteurs du moyen âge ſignifie un Juge ordinaire, auſſi-bien que celuy de Comte, ainſi qu'a remarqué d'Argentré en ſon Hiſtoire de Bretagne, & Mr. de Marca en celle de Bearn.

CONSULAIRE. adj. Qui a paſſé par la charge de Conſul. Ciceron a été un homme *Conſulaire*. une famille *Conſulaire*. on a des medailles *Conſulaires* des Conſuls Romains.

CONSULAIRE, ſe dit auſſi de ce qui regarde la juriſdiction des Juges Conſuls. L'action d'un Marchand contre un bourgeois n'eſt pas un fait *conſulaire*.

CONSULAIREMENT. adv. A la maniere des Juges Conſuls. Cette demande a été jugée *conſulairement*, c'eſt à dire, ſuivant les maximes des Juges Conſuls, dont les ſentences ſont executoires par corps & par proviſion.

CONSULAT. ſ. m. Dignité de Conſul, ou le temps que dure cette Magiſtrature. Le *Conſulat* étoit fort brigué chez les Romains. Marius eſt parvenu juſqu'au VII. *Conſulat*. la conjuration de Catilina fut découverte ſous le *Conſulat* de Ciceron.

CONSULAT, eſt auſſi la charge de Conſul, & le temps qu'elle dure, ſoit dans les Provinces, ſoit dans les villes de commerce. Quand on a exercé le *Conſulat* des Marchands, on eſt en paſſe pour être Eſchevin. Les Conſuls dans les nations étrangeres ont un Greffe qu'on appelle la *Chancelerie du Conſulat*. Tous contracts maritimes & polices d'aſſeurances peuvent être paſſez en la Chancelerie du *Conſulat*, ſuivant la derniere Ordonnance de la Marine.

CONSULTANT. ſ. m. Homme experimenté que l'on conſulte au beſoin, dont on prend l'advis. Il ne ſe dit gueres que des anciens Advocats & Medecins. C'eſt un Advocat *conſultant*, un Medecin *conſultant*.

CONSULTANT, ſe dit auſſi du client qui demande advis. L'antichambre de cet Advocat eſt toûjours pleine de *conſultans*, de parties qui viennent pour le conſulter.

CON-

Digitized by Google

CONSULTATION. ſ. f. Examen d'une queſtion, d'une affaire, d'une maladie. Le fort de cet Advocat eſt la *conſultation*. On fera ce ſoir une *conſultation* de Medecins ſur la maladie d'un tel. Menage obſerve qu'on dit ordinairement *conſultation* à l'égard des Advocats, & *conſulte* à l'égard des Medecins; & que le mot vient de *conſulta* Latin, qu'on a dit pour *conſultio*.

On appelle au Palais, *le pilier des conſultations*, ou abſolument *le pilier*, le premier pilier de la grande ſale où ſe rangent les anciens Advocats qui ſont habiles pour la *conſultation*; & les *chambres des conſultations*, certains cabinets voiſins ou ils s'aſſemblent pour conſulter.

CONSULTATION, eſt auſſi un reſultat de la deliberation & de l'advis qu'on a pris en conſultant. On a voulu avoir une *conſultation* par eſcrit ſur cette difficulté. Au Parlement de Bourgogne les parties produiſent de part & d'autre parmy leurs pieces les *conſultations* de leurs Advocats, qui ſe trouvent toûjours contraires.

DROIT DE CONSULTATION, eſt un droit qu'on taxe abuſivement aux Procureurs dans leurs deſpens pour de pretenduës *conſultations* qu'ils n'ont point faites, ni de vive voix, ni par eſcrit, tandis qu'on ne taxe point celles qu'on a faites aux Advocats dont on rapporte la preuve.

CONSULTER. v. act. Demander advis à gens ſages & experimentés dans un art, ſur les difficultez qu'on a en certaines occurrences. Il eſt allé *conſulter* ſa donation à des Advocats. Il a appellé des Medecins pour *conſulter* ſur ſon mal. Il eſt allé *conſulter* les Caſuiſtes de Sorbone ſur un ſcrupule de conſcience. Il a long-temps *conſulté*, conferé avec ſes amis s'il ſe devoit marier. Il faut *conſulter* les habiles en chaque ſcience ſur les difficultez qu'on y trouve.

CONSULTER, ſe dit encore des advis qu'on prend de choſes inanimées. Je ne puis vous reſoudre cette difficulté ſur le champ, il faut que je *conſulte* mes Livres. Cette femme pour ſe parer *conſulte* ſouvent ſon miroir, s'y regarde ſans ceſſe.

CONSULTER, ſignifie auſſi, Eſtre irreſolu, incertain quel party on doit choiſir. Il *conſulte* encore en luy-même s'il achetera cette charge; il *conſulte* ſes forces, ſon bien, ſa capacité.

CONSULTER, ſe dit auſſi des enqueſtes qu'on fait pour ſçavoir l'advenir, ou ce qui nous eſt inconnu. Saül *conſulta* la Pythoniſſe & l'ombre de Samuel, pour ſçavoir le ſuccés de la bataille qu'il devoit donner. Les Payens ne faiſoient aucune entrepriſe ſans *conſulter* les oracles; les Perſans & les Indiens ſans *conſulter* les Aſtrologues.

CONSULTÉ, ÉE. part. & adj.

CONSUMANT, ANTE. adj. Qui conſume. Le feu, le temps ſont des eſtres *conſumants* toutes choſes. Il y a des playes qui demandent des remedes *conſumants* les chairs, ou cauſtiques.

CONSUMER. v. act. Deſtruire, diſſiper. Il n'y a rien que le temps, que le feu ne *conſume*.

CONSUMER, ſignifie auſſi, Perdre, deſpenſer, employer. On interdit les prodigues qui *conſument* tout leur bien en débauches, en folles deſpenſes. L'Eſpagnol dit en proverbe, que les Juifs *conſument* leur argent en Paſques, les Mores en nopces, & les Chreſtiens en procés. Les viſites de ceremonies *conſument* bien du temps, en dérobent beaucoup aux affaires. L'eſtude *conſume* bien des eſprits, en diſſipe beaucoup. Cette veuve ſe *conſume* en regrets ſuperflus.

CONSUMER, ſignifie auſſi, Miner, faire perir petit à petit. Il a une fievre lente qui le *conſume*. Il ſe laiſſe *conſumer* aux ennuis, aux chagrins, à la triſteſſe.

CONSUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTACT. ſ. m. Terme dogmatique. Action par laquelle deux corps ſe touchent. Le *contact* de deux globes parfaitement ſpheriques ne ſe fait qu'en un point, & pareillement le *contact* de la ligne tangente & du cercle eſt ſuppoſé ne ſe faire qu'en un point, geometriquement parlant. Ce mot vient de *contactus*, *attouchement*, de *contingere*, *toucher*.

CONTAGIEUX, EUSE. adj. Qui ſe gagne par attouchement, par communication, par frequentation. La verolle, la peſte, la ladrerie ſont des maux *contagieux*.

On le dit au figuré en choſes morales. Son malheur a été *contagieux* à toute la famille.

CONTAGION. ſ. f. Mal qui ſe gagne par communication. Le pourpre, les fievres malignes ſont des eſpeces de *contagion*.

CONTAGION, ſe dit par excellence & abſolument de la peſte. On a beſoin de grande police en temps de *contagion*.

CONTAGION, ſe dit figurément en choſes morales, des vices, des hereſies, qui ſe gagnent par la communication avec les perſonnes qui en ſont infectées. Les débauchez infectent de leur *contagion* ceux qui ſe trouvent ſouvent en leur compagnie. Ce mot vient du Latin *contagio*, ou *contagium*, qui viennent du verbe *contingere*.

CONTAMINATION. ſ. f. Terme de l'Eſcriture, qui ne ſe dit que des ſouillures que l'on contractoit dans l'ancienne Loy en touchant des choſes immondes.

CONTAMINER. v. act. Se ſouiller par l'attouchement des choſes immondes & prohibées par la Loy ancienne. Ce mot eſt vieux & hors d'uſage. Ces mots viennent du Latin *contaminare*.

CONTE. ſ. m. Hiſtoire, recit plaiſant. Les *contes* de Douville, d'Eutrapel, de Bonaventure, de Periers, de la Reine de Navarre, ſont agreables & divertiſſans. Il y a bien de l'adreſſe à faire un *conte* de bonne grace. Il entend bien à broder un *conte*.

CONTE, ſe dit quelquefois des choſes fabuleuſes & inventées. C'eſt un *conte* fait à plaiſir, un *conte* pour rire.

CONTE, ſignifie auſſi, Mediſances, railleries. On fait d'eſtranges *contes* de cette femme-là, des naïvetez de ce payſan, des tours d'adreſſe de cet eſcroc.

CONTE, ſe dit auſſi de tous les diſcours de neant & qu'on mépriſe, qui ne ſont fondez en aucune apparence de verité, ou de raiſon. Cet impertinent m'eſt venu faire un ſot *conte*. Je ne fais aucun eſtat de tout ce qu'il me promet, ſe ſont tous *contes*, des *contes* en l'air.

CONTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce ſont des *contes* de vieilles, dont on amuſe les enfans, des *contes* à dormir debout, de peau d'aſne, de la cigogne, de ma mere l'Oye. Un *conte* violet, un *conte* jaune, un *conte* bleu, &c.

CONTEMPLATEUR. ſ. m. Celuy qui admire avec meditation les grandeurs de Dieu & de la nature. Les *contemplateurs* ont de grands avantages pour connoiſtre & aimer Dieu, pour le loüer dans ſes œuvres.

CONTEMPLATIF, IVE. adj. Qui attache ſon eſprit à mediter, à admirer Dieu. Il ne ſe dit guere qu'en cet exemple: La vie *contemplative* eſt plus parfaite que l'active.

CONTEMPLATION. ſ. f. Action de l'eſprit par laquelle il s'attache à mediter, à admirer les merveilles de Dieu & de la nature. Les Hermites, les grands Saints ſe ſont adonnez à la *contemplation*, ont veſcu dans la *contemplation*.

CONTEMPLATION, ſe dit auſſi de l'attache des yeux corporels ſur quelque objet. Il a été une heure en *contemplation*, les yeux fichez ſur cette beauté, ſur ce tableau.

CONTEMPLATION, ſignifie auſſi, Eſgard, conſi-

deration. Cette donation luy a été faite en *contemplation* de l'alliance qu'il faiſoit avec le donateur. On luy a donné ce Benefice en *contemplation* de ſon ſçavoir, de ſa pieté.

CONTEMPLER. v. act. Attacher ſon eſprit, ou ſa veuë, pour mediter ſur quelque objet, pour le regarder attentivement. Quand on *contemple* le Ciel, les aſtres, les merveilles de la nature, on eſt en perpetuelle admiration. Ce jeune homme à force de *contempler* cette fille en eſt devenu amoureux : il ne ſe laſſe point de la *contempler*.

CONTEMPLE, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent de *templum*. On appelloit de ce nom un endroit d'où l'on pouvoit regarder de tous coſtez, ou un lieu qu'on pouvoit decouvrir de tous coſtez.

CONTEMPORAIN, AINE. adj. Qui eſt de même temps, qui vit en même ſiecle. Les meilleures Hiſtoires ſont celles des Auteurs *contemporains*. Socrate, Platon, Ariſtophane eſtoient *contemporains*. La Reine Elizabeth & la Reine Marie Stuart eſtoient *contemporaines*.

CONTEMPTEUR. ſ. m. Qui mépriſe. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe, Les libertins ſont *contempteurs* des loix divines & humaines.

CONTEMPTIBLE. adj. m. & f. Vieux mot qui ſignifioit *meſpriſable*. Ce Prince s'eſt rendu *contemptible* par ſa facilité, par trop de familiarité, trop d'indulgence.

CONTENANCE. ſ. f. Capacité d'un vaiſſeau, étenduë de quelque quantité. Il faut qu'un muid de vin meſure de Paris ſoit de la *contenance* de douze vingt pintes. La *contenance* de cette terre eſt de tant d'arpents, de tant de ſeptiers de ſemence.

CONTENANCE, en Morale, ſe dit auſſi de la poſture, de la diſpoſition où l'homme met les membres de ſon corps. Les Rois, les Magiſtrats ont une *contenance* grave & ſerieuſe. Les ſots, les gens qui n'ont point vû le monde ne ſçavent quelle *contenance* tenir, ils baiſſent les yeux, roulent leur chapeau, rient au nez, &c. On dit auſſi, qu'un homme perd *contenance*, quand il ne ſçait plus que dire ni que repliquer. On dit auſſi de pluſieurs choſes qu'on porte à la main, qu'on les tient par *contenance*.

CONTENANCE, ſe dit auſſi du bon ordre & de la diſpoſition des choſes. On a abordé les ennemis qui faiſoient bonne *contenance*, qui attendoient le choc de pied ferme.

CONTENANCE, ſe dit auſſi des ſignes qui paroiſſent ſur le viſage, qui decouvrent en quelque façon les penſées. On voyoit à la *contenance* de cet homme, qu'il avoit envie de faire une enchere lors de cette adjudication. Ce joüeur faiſoit voir à ſa *contenance*, qu'il luy étoit venu beau jeu.

CONTENANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui contient, qui renferme en ſoy. Voilà trois comptes que je vous rends, *contenants* chacun tant d'articles. La meſure eſt la partie *contenante*, & la liqueur eſt la choſe contenuë. Le *contenant* eſt toûjours plus grand que le contenu.

CONTENDANT, ANTE. adj. Qui aſpire à quelque choſe, qui la plaide, qui la diſpute contre un autre. Ils étoient trois *contendans* qui aſpiroient à cette charge, à ce party. Il y avoit trois parties *contendantes* pourveuës de la même Cure.

CONTENIR. v. act. Renfermer en ſoy une certaine quantité ou eſtenduë. La toiſe *contient* ſix pieds, le pied douze pouces. Le pouce *contient* douze lignes. Un arpent *contient* cent perches. Un tonneau *contient* deux milliers peſants d'eau de mer. Les corps ſublunaires ſont ceux qui ſont *contenus* dans le concave de la Lune.

CONTENIR, ſe dit auſſi figurément en Morale, en parlant des diviſions & des ſubdiviſions. Le genre *contient* ſous ſoy les eſpeces, & les eſpéces *contiennent* les individus. Ce volume *contient* tant de Livres. Ce Livre *contient* tant de Chapitres. Ce Chapitre *contient* tant de Sections.

CONTENIR, ſe dit auſſi des choſes viſibles & inviſibles qui entrent en la compoſition d'une autre. Le moindre grain de ſable *contient* un tres-grand nombre d'atomes. L'aimant *contient* en ſoy pluſieurs belles proprietés. Ce Livre *contient* une tres-ſaine doctrine. Ce mot *contient*, enferme un grand ſens. L'Encyclopedie *contient* en ſoy, enferme toutes les ſciences. On appelle l'homme un microcoſme, parce qu'il *contient* en abregé toutes les merveilles du monde.

CONTENIR, avec le pronom perſonnel, ſignifie auſſi, Refrener ſes paſſions, les moderer. On a de la peine à ſe *contenir*, à n'entrer pas en colere, quand on reçoit un ſoufflet. La chaſteté & la temperance ſont des vertus qui conſiſtent à ſe *contenir* dans l'uſage du vin & des femmes. Ce jeune homme eſt un emporté qui ne ſe *contiendra* jamais dans les bornes de la raiſon, dans ſon devoir.

On le dit auſſi abſolument, La ſeverité des loix, des Magiſtrats *contient* les peuples dans le devoir.

CONTENU, UË. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſt. Voicy le *contenu* de l'arreſt. C'eſt tout le *contenu* en cet inventaire.

CONTENT, ENTE. adj. Qui n'eſt point chagrin, qui n'a point de beſoins, qui ne deſire rien. Il eſt ſorty d'avec le Prince avec un viſage fort *content*. La jeuneſſe a toûjours le cœur gay & *content*. Les payſans vivent plus *contens* que les Grands Seigneurs. Un Stoïque eſt *content*, quelque choſe qu'il luy arrive. Ce mot vient du Latin *continens*, de *contineo*. Celuy qui eſt *content* ſe contient en quelque maniere, parce qu'il ne ſouhaitte plus rien.

CONTENT, ſe dit auſſi de celuy qui approuve quelque choſe. Si vous voulez racheter ma rente, j'en ſuis *content*. Cet ouvrier n'eſt pas *content* du payement qu'on luy a fait. Ce Courtiſan n'eſt pas *content* de l'accueil qu'on luy a fait à ſon arrivée. On dit en ce ſens à celuy qu'on ne tient conte de ſatisfaire, Si vous n'eſtes *content*, prenez des cartes. On dit auſſi d'un homme qui a bonne opinion de luy, qu'il eſt bien *content* de luy-même, qu'il eſt *content* de ſa petite perſonne.

CONTENTEMENT. ſ. maſc. Plaiſirs, joyes mondaines. Les plaiſirs, les *contentements* de ce monde paſſent comme une ombre.

CONTENTEMENT, ſignifie auſſi la ſatisfaction qu'on a de quelque choſe. S'il fait imprimer ſon Livre en l'eſtat où il eſt, il n'en aura pas *contentement*. S'il veut voir ſon ennemy l'eſpée à la main, il eſt preſt de luy donner *contentement*. On dit en ce ſens, *Contentement* paſſe richeſſe, pour dire, qu'une vie tranquille & privée vaut mieux que le tumulte & les grands biens.

CONTENTEMENT, ſignifie auſſi, Recompenſe, payement. Ce Peintre n'a pû avoir que 200. livres de ce tableau, il dit que ce n'eſt pas *contentement*.

CONTENTER. v. act. Satisfaire quelqu'un, le rendre heureux ou content, ſoit en paroles, ſoit en argent. Il s'eſt *contenté* de ce qu'on luy a dit, du party qu'on luy a accordé, du payement qu'on luy a fait, de la reparation qu'il a receuë. Cet Advocat *contente* bien ſes parties. Cet Ouvrier *contente* bien ſes chalands. Ce Maiſtre ſe *contente* fort du ſervice de ce valet. L'ambition & l'avarice ne ſe *contentent*, ne s'aſſouviſſent jamais.

CONTENTER, ſignifie auſſi, Donner ce qui eſt propre pour ſatisfaire. C'eſt un homme qui eſt inſatiable, qu'on ne peut jamais *contenter*. Je n'ay point trouvé de raiſon, d'expreſſion qui me *contente*, qui me ſatisfaſſe

ſur

Digitized by Google

ſur cet article. Cet Auteur retouche toûjours à ſon Ouvrage, il ne ſe *contente* jamais. On dit en ce ſens, *Contenter* ſes paſſions, ſes appetits, pour dire, leur donner ce qu'ils demandent. *Contenter* nature, *contenter* ſa vanité, ſon ambition, ſa curioſité.

CONTENTER, ſignifie encore, Appaiſer, faire taire. *Contentez* cet enfant, donnez luy ce qu'il demande. Il faut *contenter* les petits creanciers, pour empêcher qu'ils ne crient. Les mutins ne quitteront point les armes, ſi on ne les *contente*.

CONTENTER, ſignifie encore, Suffire. Il ne s'eſt pas *contenté* de trahir ſa conſcience par de faux ſerments, il a encore pratiqué de faux témoins. *Contentez* vous que je ne vous pourſuis pas en juſtice comme je devrois. On dit en ce ſens, que la nature ſe *contente* de peu, qu'il ſe faut *contenter* de ce qu'on a, pour dire, qu'il faut peu de choſe pour vivre, que le reſte eſt ſuperflu.

CONTENTE, ÉE. part. & adj.

CONTENTIEUX, EUSE. adject. Litigieux, controverſé, qui eſt en diſpute, en conteſtation. On donne la recreance d'un Benefice *contentieux* à un Regaliſte. Cet Advocat n'allegue que des faits *contentieux*, dont on ne demeure point d'accord. Il y a grand nombre d'articles *contentieux* avec les Religionnaires.

On appelle *Juriſdiction contentieuſe*, celle qui a pouvoir de juger les differens des parties qui conteſtent. Les Treſoriers de France n'ont point de *Juriſdiction contentieuſe*, ils ne ſont Juges que de la ligne de compte.

CONTENTIEUSEMENT. adv. Avec grande contention & opiniaſtreté. Cette queſtion a été agitée & jugée fort *contentieuſement*, elle a été debattuë avec chaleur.

CONTENTION. ſ. f. Diſpute, querelle, procés, conteſtation. Ce chicaneur a un eſprit contentieux, qui ne cherche que debats & *contentions*. Ces Advocats plaiderent leur cauſe avec grande *contention*.

CONTENTION, ſignifie auſſi, Forte application d'eſprit. Pour inventer une ſi belle machine, il a falu une grande *contention*, une grande application d'eſprit, un effort d'imagination.

CONTENTOR. Terme de Pratique. C'eſt un droit de Regiſtre qui appartient aux Audienciers & Controlleurs des Chancelleries, dont il eſt fait mention en l'Edit du Roy Henry II. de l'an 1551.

CONTER. v. act. Faire une narration, une claire deduction d'un fait, d'une hiſtoire. La principale qualité d'un Hiſtorien, c'eſt de *conter* bien & nettement; d'un Advocat, de bien *conter* ſon fait, comme la choſe eſt arrivée. Les Voyageurs ennuyent ſouvent en *contant* leurs adventures; un plaideur en *contant* ſes procés.

CONTER, ſignifie tout ſimplement, Faire un conte, reciter quelque trait plaiſant, ſoit qu'il ſoit vray ou faux. On nous a *conté* de plaiſantes choſes de ces nouveaux mariez. On dit auſſi, Il nous a *conté* de fil en aiguille toute cette hiſtoire, pour dire, avec toutes ſes circonſtances. On dit auſſi, *Conter* des fagots, pour dire, *Conter* des choſes incroyables ou inutiles.

CONTER, ſignifie auſſi, En faire accroire, donner pour vrayes des choſes fauſſes. Cet homme en *conte* bien à qui le voudroit croire; il *conte* des fornettes, on ne ſçauroit adjouſter foy à ſes paroles.

On dit auſſi, *Conter* fleurettes, pour dire, Cageoller une femme: & abſolument, Il luy en *conte*, pour dire, Il luy en veut, il en eſt amoureux.

CONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTESTABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être conteſté, qui peut être conteſté. Cette ſucceſſion eſt bien *conteſtable*, vaut bien la peine d'eſtre conteſtée. Ce droit eſt ſi clair, qu'il n'eſt pas *conteſtable*.

CONTESTANT, ANTE. Qui conteſte. La mort d'une des parties *conteſtantes* met le procés hors d'eſtat.

CONTESTATION. ſ. f. Diſpute, querelle, procés. Il y a bien des points de Theologie qui ſont en *conteſtation* entre nous & les Heretiques. Ces Seigneurs ſont en querelle, en *conteſtation* pour la chaſſe. Ce bien n'eſt pas clair, ce Benefice n'eſt pas paiſible, ils ſont en *conteſtation*.

En termes de Palais, on appelle *conteſtation en cauſe*, le reglement ou l'appointement ſur les demandes & deffenſes en matiere civile, & la confrontation en matiere criminelle. On ne peut plus demander le renvoy d'une affaire, quand il y a eu *conteſtation en cauſe*. Par la cloſture d'un procés verbal on donne acte aux parties de leurs dires, requiſitions & *conteſtations*.

CONTESTE. ſ. f. Terme de Palais. Procés, conteſtation. Ce mariage n'eſt pas aſſûré, il eſt en *conteſte*, on le plaide. Les Juges ſont partagez, & ſont en *conteſte* ſur leurs opinions.

CONTESTER. v. act. Quereller, plaider, diſputer. Les honneſtes aſſociez ne *conteſtent* guere enſemble. On luy *conteſte* ſa qualité d'heritier, d'enfant legitime. Les Philoſophes *conteſtent* toute leur vie, & ne s'accordent jamais. Ces deux Officiers ſe *conteſtent* le pas. Menage derive ce mot de *contraſtare*, ou de *conteſtare*, dont on a fait *conteſtation en cauſe*.

CONTESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle au Palais une cauſe entiere & non *conteſtée*, celle qu'on peut faire renvoyer, ſur laquelle il n'y a point eu de reglement, ni de plaidoirie.

CONTEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celuy qui conte. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des hableurs qui promettent beaucoup, qui ne diſent rien de vray, de ſolide. Ne vous fiez pas à cet homme-là, ce n'eſt qu'un *conteur*.

On appelloit autrefois *Conteurs*, ou *Conteors*, ou *Conteours*, les gens qui inventoient des contes agreables, qu'on alloit chanter ou reciter dans les maiſons des Grands; & ils differoient des *Trouveres* Poëtes du même temps, en ce que ceux-cy faiſoient leurs compoſitions en rimes, & les *Conteors* en proſe.

CONTEXTURE. ſ. f. Diſpoſition & arrangement des parties. La *contexture* des fibres, des chairs, du cerveau, des parties de la retine, ſont des choſes qu'on ne ſçauroit aſſez admirer dans la nature.

On dit auſſi dans le figuré, la *contexture* d'un diſcours, d'un Poëme, en parlant de la ſuitte, de l'arrangement, de la diſpoſition de ſes parties.

CONTIGU, UË. adj. Terme relatif, qui ſe dit des choſes qui ſont ſi proches qu'elles ſe joignent, qu'elles ſe touchent. Toutes les maiſons de l'ancienne Rome eſtoient iſolées, & n'eſtoient point *contiguës*. Ces deux Provinces ſont *contiguës*, on entre de l'une dans l'autre.

CONTIGUITE'. ſ. f. Voiſinage de deux choſes qui ſe joignent, qui ſe touchent. La *contiguité* de ces deux maiſons a été cauſe qu'elles ont pery par un même incendie.

CONTINENCE. ſ. f. Vertu par laquelle on s'abſtient des plaiſirs illicites, ou qui fait qu'on modere les appetits charnels. Il y a peu de perſonnes qui ayent le don de *continence*. Les Religieuſes obſervent une exacte *continence*. Les Romains ont loüé Scipion d'une grande *continence*.

CONTINENT, ENTE. adj. Qui a la vertu de continence. On peut devenir *continent* par vertu & par habitude. Il faut être *continent* même dans les libertez que donne le mariage.

CONTINENT. ſ. m. Terre ferme, grande étenduë de pays qui n'eſt pas environnée de la mer. On le dit par oppoſition aux Iſles. On tient que la Sicile a été autrefois deſtachée du *Continent* de l'Italie. L'Amerique eſt compoſée de deux grands *Continents*, & de pluſieurs

Iſles. L'Afrique eſt un grand *Continent* qui n'eſt attaché à l'Aſie que par un iſthme. Les Eſpagnols ont conquis les Iſles devant que d'entrer dans le *Continent*. On n'eſt pas encore certain ſi le Japon eſt une Iſle, ou un *Continent*.

CONTINGENCE. ſ. f. Caſualité, évenement incertain qui ſe fait par haſard. Une affaire peut reüſſir bien ou mal ſuivant la diverſe *contingence* des choſes & leur differente conjoncture.

CONTINGENT, ENTE. adj. & ſubſtantif. Caſuel, incertain. On dit en Logique, le futur *contingent*: c'eſt une propoſition conditionnelle qui peut arriver & n'arriver pas.

CONTINGENT, ſe dit auſſi en Morale, des choſes qui ſe partagent, & dont il peut arriver par un évenement incertain plus ou moins de bien ou de mal. Il a payé ſa taxe, ſon *contingent* de cette impoſition, de cette charge. J'ay traitté de ma part *contingente* en cette ſucceſſion, de ce qui m'en pourra revenir, pour éviter l'embarras des procés, d'un partage. Chaque Prince d'Allemagne en temps de guerre doit fournir tant d'hommes, d'argent, de munitions pour ſon *contingent*.

CONTINU. ſ. m. Corps étendu dont les parties ne ſont point diviſées. On tient en Philoſophie que le *continu* eſt diviſible en une infinité de parties proportionnelles.

Il eſt auſſi adj. On diviſe la quantité en *continuë*, & diſcrette. La *continuë* eſt pour les lignes, la diſcrette eſt pour les nombres.

CONTINU, ſe dit auſſi du temps & des actions qui ſe font tout de ſuitte, ſans relâche, ſans interruption. Le cours des aſtres eſt un mouvement reglé & *continu*. Un travail *continu* avance bien de la beſogne. Il tombe aux Indes des pluyes *continuës* de cinq & ſix mois.

En termes de Muſique, on appelle *Baſſe continuë*, la Baſſe qui jouë toûjours, ſoit pendant les recits, ſoit pour ſoûtenir les chœurs.

En termes de Medecine, on appelle *fievre continuë*, celle qui agite toûjours le malade, & dont on ne connoiſt les accés que par les redoublements.

CONTINUATEUR. ſ. m. Celuy qui continuë, qui pourſuit un Ouvrage. Bzovius a été le *Continuateur* de Baronius.

CONTINUATION. ſ. f. Action par laquelle on ſuit la même maniere d'agir. La *continuation* dans un même genre de vie eſt une marque de conſtance.

CONTINUATION, ſe dit auſſi de la durée qui n'eſt pas interrompuë. Nous avons beaucoup à craindre de la *continuation* de la gelée, de la peſte, de la guerre. Il faut empêcher la *continuation* du mal.

CONTINUATION, ſe dit auſſi du travail qu'on fait à quelque choſe commencée qu'on a deſſein d'achever. Il faut faire icy encore une galerie pour la *continuation* du baſtiment du Louvre.

CONTINUE. ſ. f. eſt en uſage en cette phraſe, La *continuë* l'emporte, pour dire, un travail continu.

A LA CONTINUË. adv. A la fin, aprés bien du temps. *A la continuë* l'eau cave la pierre. *A la continuë* on ſuccombe ſous le faix du travail, ſous l'effort de la maladie.

CONTINUEL, ELLE. adj. Qui dure toûjours, qui eſt ſans interruption. Les Tyrans vivent dans une *continuelle* inquietude. Les pluyes *continuelles* feront verſer les bleds.

CONTINUELLEMENT. adv. D'une maniere continuelle. Cette femme crie, tempeſte, querelle *continuellement*. Ce jet d'eau vient de ſource, il jette *continuellement*.

CONTINUËMENT. adv. D'une maniere continuë. Il travaille *continuëment*. C'eſt la même choſe que *continuellement*.

CONTINUER. v. act. Eſtendre, pouſſer plus loin. Il faut *continuer* cette ligne, cette muraille, cette galerie juſqu'à un tel point. Il *continuë* ſon Hiſtoire depuis Charlemagne juſqu'à preſent. Un tel Auteur a *continué* Pharamond, en a donné la ſuitte.

CONTINUER, ſe dit auſſi à l'égard du temps, & ſignifie, Proroger, faire durer plus long-temps. On a *continué* la jouïſſance de cette ferme pour trois ans. On a *continué* ces Eſchevins, ces Marguillers dans leurs charges pour deux ans. La guerre *continuë* entre les Polonois & les Turcs.

CONTINUER, ſignifie auſſi, Perſiſter, eſtre ferme. Si ce Procureur *continuë* en ſes demandes, en ſes chicanes, il faudra tout abandonner. Le zele de ce Novice eſt trop ardent, il ne *continuera* pas. Un tel *continuë* à faire ſes conferences publiques.

CONTINUÉ, ÉE. part. & adj.

CONTINUITÉ. ſ. f. Suitte, liaiſon de parties. On ne peut bien juger d'un diſcours ſans en voir la *continuité*. Les Anciens ont attribué l'élevation de l'eau dans les pompes à l'amour de la *continuité*, & à la crainte du vuide, parce que la peſanteur de l'air ne leur étoit pas connuë. En Chirurgie on explique l'ouverture des playes par le mot de ſolution de *continuité*.

CONTONDANT, ANTE. adj. Terme dont ſe ſervent les Chirurgiens en faiſant leurs rapports, pour ſignifier des inſtruments qui froiſſent, & qui ne coupent pas, comme ſont marteaux, baſtons, maſſues. Il a été bleſſé & meurtry avec un inſtrument *contondant*.

CONTORSION. ſ. f. Action par laquelle on tord quelque partie du corps. Les poſtedez, les maniaques font d'horribles *contorſions*. On fait aux Danſeurs de corde dés leur jeuneſſe des *contorſions* de membres, afin qu'ils ſe donnent la ſimple, la double eſtrapade.

CONTOUR. ſ. m. Ligne qui termine une figure. La ligne fondamentale d'une fortification marque les differents *contours* & les angles d'une place. La ſcience d'un Peintre eſt de faire bien les *contours* d'une figure. Cette figure a de beaux *contours*, ils ſont bien deſignez.

CONTOURNER. v. act. Marquer une figure ſuivant ſes divers contours.

CONTOURNER, en termes de Blaſon, ſignifie, Tourner du coſté gauche. Un animal qui doit avoir regulierement la teſte tournée du coſté droit, s'appelle *contourné*, quand elle eſt à gauche. Un caſque *contourné* eſt celuy qui n'eſt pas veu de front, mais tourné à gauche: c'eſt une marque de la moindre nobleſſe.

CONTRACT. ſ. m. Conſentement de deux, ou de pluſieurs parties, qui promettent, ou qui s'obligent de leur bon gré à faire quelque choſe, à payer quelque ſomme. Les ventes, eſchanges, donations, baux & tranſactions ſont diverſes eſpeces de *contracts*. Dans le mariage il y a le *contract* civil, qui eſt le conſentement des parties; & le Sacrement, qui eſt la benediction du Preſtre. Dans le Droit on diſtingue les *contracts* de bonne foy, d'avec ceux qui ſont de Droit eſtroit & de rigueur.

CONTRACT, ſignifie auſſi, l'inſtrument par écrit qui ſert de preuve du conſentement preſté, & de l'obligation paſſée par les parties. Les *contracts* ne portent hypotheque que du jour qu'ils ſont paſſés, ou reconnus par devant Notaires. On a fait groſſoyer ce *contract*, on l'a fait mettre en forme, c'eſt à dire, on l'a mis en parchemin, & on l'a fait ſceller. Il faut faire inſinuer les *contracts* de donations, faire ratifier en majorité les *contracts* faits par les mineurs.

En termes de Marine, on appelle un *contract à la groſſe* (on ſouſentend *adventure*) ou *à retour de voyage*, une eſpece de ſocieté entre deux particuliers, dont l'un envoye des effets par mer, & l'autre luy fournit une ſomme

me d'argent, à condition de la retirer avec un certain profit en cas de bon voyage; & de la perdre, ſi les effets periſſent.

CONTRACTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Celuy, ou celle qui contracte. Il faut que les Notaires faſſent ſigner les minutes des contracts aux parties *contractantes*, ou qu'ils faſſent mention des cauſes pour leſquelles elles n'ont point ſigné.

CONTRACTE. ſ. m. Terme de Grammaire, qui ſe dit quand deux voyelles ſe joignent en une, & font la ſyllabe longue. Les Grecs ont quantité de verbes *contractes*.

CONTRACTER. v. act. Faire un contract, une paction, une convention. Les Religieux, les mineurs, les furieux, les interdits, les femmes non autoriſées par leur mary ſont incapables en France de *contracter*. Cet homme a déjà plus *contracté* de dettes qu'il n'a de bien. Il a *contracté* mariage avec une riche veuve.

CONTRACTER, ſe dit auſſi figurément en parlant d'acquiſitions morales. Quand on *contracte* de mauvaiſes habitudes, on a bien de la peine à s'en deffaire. Il ne faut *contracter* amitié qu'avec ceux dont l'honneſteté eſt fort éprouvée. Souvent pour être trop ſedentaire, trop aſſidu au travail, on *contracte* de fâcheuſes maladies. Il y a une obligation naturelle qui ſe *contracte* entre le pere & l'enfant, entre le ſujet & le Souverain, qui les oblige à pluſieurs devoirs les uns envers les autres.

CONTRACTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTRACTION. ſ. f. Reduction de deux ſyllabes en une. La *contraction* eſt fort en uſage chez les Grecs, qui ont des verbes contractes. En François on en uſe en certains mots, comme *ſaouler*, *baailler*, *paon*, où on prononce *ſouler*, *bâiller*, *pan*.

CONTRACTION, ſe dit auſſi en Medecine, en parlant des nerfs qui ſe retirent. La convulſion eſt une *contraction* de nerfs.

CONTRACTURE. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit du reſtreciſſement ou diminution qui ſe fait dans les colomnes en leur partie ſuperieure.

CONTRADICTEUR. ſ. m. Celuy qui a droit, ou qui a une qualité pour contredire. Un inventaire de mineurs doit être fait avec le ſubrogé tuteur, qui eſt le legitime *contradicteur*. Un arreſt rendu contre le Fermier n'opere rien contre le Maiſtre, parce qu'il n'eſt pas un legitime *contradicteur*.

CONTRADICTION. ſ. f. Contrarieté de ſentiments & de paroles. Cet Auteur dit beaucoup de choſes qui impliquent *contradiction*. La plus grande abſurdité en Philoſophie eſt la *contradiction*. On n'aime pas les eſprits de *contradiction*.

CONTRADICTION, ſignifie auſſi, Oppoſition, obſtacle. Cet Officier a eu beaucoup de *contradiction* en ſe voulant inſtaler dans ſa charge.

CONTRADICTOIRE. adj. qui ſe dit de deux propoſitions contraires dont l'une détruit l'autre. Il eſt impoſſible que deux propoſitions *contradictoires* ſoient toutes deux vrayes.

Au Palais il ſe dit des jugements rendus parties ouïes à l'audience, ou ſur le vû de leurs productions. On ne peut revenir contre les jugements *contradictoires* par oppoſition: il n'y a que la voye d'appel en premiere inſtance, ou de la requeſte civile en Cour Souveraine.

CONTRADICTOIREMENT. adv. D'une maniere contradictoire. Tout ce qui ſemble contraire n'eſt pas pour cela *contradictoirement* oppoſé.

On dit auſſi au Palais, Un Arreſt rendu *contradictoirement*, qui a été rendu en pleine connoiſſance de cauſe.

CONTRAIGNABLE. adj. m. & f. Qui peut être contraint. Les femmes en puiſſance de mary, les ſeptuagenaires, les Preſtres & Diacres ne ſont point *contraignables* par corps.

CONTRAINDRE. v. act. Violenter, obliger par force à dire, à faire ou à ſouffrir quelque choſe. Dieu n'a pas voulu *contraindre* nôtre liberté, il nous a laiſſé nôtre franc arbitre. Cette ville a été *contrainte* de ſe rendre faute de ſecours. La pauvreté a *contraint* cette Demoiſelle de ſe mettre en ſervice. Ce mot vient de *conſtringere*. Nicod.

CONTRAINDRE, ſe dit auſſi en parlant des violences legitimes qui ſe font par les ordres de la Juſtice. On *contraint* par corps les gardiens & depoſitaires de biens de Juſtice. Il ſera *contraint* par toutes voyes deuës & raiſonnables, c'eſt à dire, par ſaiſie & execution de ſes biens ſeulement.

CONTRAINDRE, ſignifie auſſi ſimplement, Geſner, preſſer, incommoder. Cet homme a été fort patient, il a été long-temps à ſe *contraindre* avant que d'éclater. Les femmes ſont fort *contraintes* dans leurs habits avec leurs buſques & leurs corps à baleines. Ce Noble voudroit bien étendre ſon baſtiment, mais il eſt *contraint* par la montagne, par le grand chemin. En Poëſie la rime *contraint* ſouvent la raiſon. Il faut ſe *contraindre*, ſe tenir dans le reſpect devant ſes ſuperieurs.

On dit en ce ſens, La neceſſité *contraint* la loy, pour dire, La loy doit ceder à la neceſſité.

CONTRAINT, AINTE. part. & adj. Cet homme paroiſt *contraint* en tout ce qu'il fait. Quand il danſe, il a un air *contraint*, une poſture *contrainte*. Quand il écrit, il a un ſtile *contraint*. Un geſte *contraint* eſt un grand deffaut à un Orateur.

CONTRAINTE. ſ. f. Violence, force majeure. C'eſt une nullité à un contract, d'avoir été fait par *contrainte*.

CONTRAINTE, ſignifie auſſi, Geſne, incommodité. Quand on eſt à table avec les Grands, on eſt obligé de vivre dans une grande *contrainte*, dans une grande retenuë.

CONTRAINTE, ſignifie auſſi une ſentence, un contract, ou une ordonnance de ſuperieur, en vertu de laquelle un Sergent contraint, oblige quelqu'un à payer, ou à le ſuivre. On a mis la *contrainte* entre les mains des Sergens. On a delivré des *contraintes* pour le payement de ces taxes. Tous les executoires de Juſtice ſont des *contraintes*. L'Ordonnance de Moulins avoit introduit une *contrainte* par corps aprés les quatre mois. Il a fallu obtenir une *contrainte* pour faire ſortir ce locataire d'une telle maiſon.

CONTRAIRE. adj. m. & f. Terme relatif, ſe dit des choſes qui ont une nature, ou des qualités entierement differentes & oppoſées, qui ſe détruiſent l'une l'autre. Les corps ſe compoſent & ſe détruiſent par les qualités *contraires* des élements. Le feu eſt *contraire* à l'eau, le blanc au noir.

CONTRAIRE, ſe dit auſſi en choſes morales. Les Commentateurs ſe donnent la torture pour accorder les loix, les textes *contraires* qui ſe détruiſent l'un l'autre. Cet Auteur eſt *contraire* à luy-même, il ſe contredit. Satan eſt toûjours *contraire* à Dieu. Scot & St. Thomas ſont preſque toûjours d'un advis *contraire*.

CONTRAIRE, ſe dit auſſi de tout ce qui offenſe, qui nuit, qui incommode. L'oignon eſt *contraire* aux yeux, les fait pleurer. Le chou eſt *contraire* à la vigne. Les excés incommodent, ſont *contraires* à la ſanté. On dit auſſi, Naviger par un vent *contraire*, quand il n'eſt pas tout à fait favorable à la navigation. Avoir la fortune *contraire*, quand elle ne nous favoriſe point.

CONTRAIRE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt ennemy, oppoſé, d'un autre party. C'eſt un deſerteur qui s'eſt allé mettre dans le party *contraire*. Ces Advocats ſont toûjours *contraires*, plaident toûjours l'un contre l'autre. Je n'ay que cet homme-là qui m'eſt *contraire* dans toute la Chambre.

Digitized by Google

En termes du Palais, on dit que les parties ſont *contraires* en faits, quand elles poſent des faits oppoſés dont on leur permet de faire preuve : & on appelle les écritures qui les contiennent, intendits en faits *contraires*.

CONTRAIRE, eſt auſſi ſubſtantif. Les *contraires* qui ſont mis l'un devant l'autre ſe font mieux paroiſtre. Cela prouve le *contraire* de tout ce que vous avez dit & ſoûtenu. La raiſon humaine eſt ſi foible, qu'elle croit également les deux *contraires*.

AU CONTRAIRE. adv. D'une maniere oppoſée, tout au rebours. Il y a des bourrus qui font tout, qui jugent tout *au contraire* des autres, *au contraire* du bon ſens, tout *au contraire* de bien. Tant s'en faut que je vous veuille nuire, qu'*au contraire* je vous veux ſervir. Il ne faut jamais aller *au contraire* de la juſtice, de l'honneur, de la verité.

CONTRARIANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point complaiſant, qui dit, ou qui fait tout le contraire de ce qu'on deſire, de ce qu'on allegue. On n'aime gueres dans le monde ceux qui ſont d'une humeur *contrariante*.

CONTRARIER. v. act. Dire, ſoûtenir, faire le contraire. Les Philoſophes ſe *contrarient* en toutes choſes, ſouvent ils ſe *contrarient* eux-mêmes. Les Grands Seigneurs ne veulent point être *contrariés*.

CONTRARIER, ſignifie auſſi, S'oppoſer, mettre empêchement. Il eſt naturel à un ennemy, à une partie adverſe, de *contrarier*, de nuire à ſon ennemy, de ruiner tous ſes deſſeins.

CONTRARIÉ, ÉE. part. & adj.

CONTRARIETE. ſ. f. Combat, oppoſition des choſes contraires. Il ſe dit tant au propre, qu'au figuré, de tout ce qui a été dit cy-deſſus des choſes contraires, des vents, des élements, des qualités, des loix, des paſſages, des advis, &c.

CONTRARIETÉ, en termes de Palais, ſe dit de l'allegation des faits contraires, ſur leſquels on donne un appointement de *contrarieté* pour permettre aux parties d'en faire preuve chacune de ſon coſté.

On appelle auſſi *contrarieté* d'arreſts, deux arreſts qui ſont rendus entre mêmes parties, & ſur le même fait, qui ont des diſpoſitions contraires ; & en ce cas-là la connoiſſance en eſt attribuée au Grand Conſeil.

CONTRARIETÉ, ſignifie auſſi, Obſtacle, difficulté qu'on trouve en la pourſuitte de quelque choſe. C'eſt un beau deſſein que la reforme de la chicane, mais on a à eſſuyer bien des *contrarietés* dans l'execution.

CONTRASTE. ſ. m. Conteſtation, contrarieté de ſentiments. Cette Chambre eſt partagée, il y a grand *contraſte* entre les Juges. Paſquier dit que ce mot eſt moderne, & qu'il vient de l'Italien.

CONTRASTE, en termes de Peinture, ſe dit de la differente poſition des figures, qui donnent de la varieté dans un tableau par les differentes attitudes : comme lors que dans une grouppe de trois figures, l'une ſe fait voir par devant, l'autre par derriere, & la troiſiéme par le coſté, on dit qu'il y a du *contraſte*. Le *contraſte* eſt la plus grande beauté d'un tableau. Ce mot vient d'Italie, & eſt tiré du Latin *contra ſtatio*. On dit auſſi *Contraſter*, pour dire, Varier les actions, attitudes & diſpoſitions des figures. Il faut que les membres ſe *contraſtent* autant qu'il eſt poſſible, auſſi-bien que les figures.

CONTRAVENTION. ſ. f. Action par laquelle on ne ſatisfait pas à ſa parole, à ſon obligation, à ſon devoir, aux loix & aux coûtumes. On n'eſt pas aſſez ſevere à punir les *contraventions* aux contracts & aux loix. Les peines portées en cas de *contravention* ne paſſent ſouvent que pour comminatoires.

CONTRAYERVA. ſ. m. eſt une racine qui croiſt en Charcis Province du Perou. Elle eſt plus petite que celle de l'Iris. Elle eſt rougeaſtre en dehors, blanche au dedans, noüée & fibreuſe. Son odeur approche de celle des feuilles du figuier. Son gouſt eſt aromatique, accompagné de quelque acrimonie. Ce nom ſignifie *contrepoiſon*, à cauſe que les Eſpagnols appellent *yerva*, l'ellebore blanc, du ſuc duquel les Chaſſeurs empoiſonnent leurs fleſches dans ce pays-là.

La Viperine Virginienne eſt une eſpece de *Contrayerva* qui croiſt en la Virginie. Elle eſt fort aromatique, & employée en Angleterre contre les poiſons & les venins.

CONTRE'E. ſ. f. Province, Royaume. Cet homme a voyagé en tous les pays & *contrées* de l'Europe. Chaque *contrée* a ſes mœurs & façons de faire particulieres.

CONTRÉE, ſe dit auſſi en une ſignification plus eſtroite, d'une certaine petite étenduë de pays. Ce Gentilhomme a la plus belle femme de la *contrée*, a les plus beaux bleds, la plus belle meute de la *contrée*, c'eſt à dire, du voiſinage, des environs. Ce mot vient de la prepoſition *contra*.

CONTRE. Prepoſition. Quand elle eſt relative, elle ſignifie oppoſition. Il plaide pour un tel demandeur *contre* un tel deffendeur. Les Chevaliers combattoient autrefois *contre* tous venans. Les Auteurs écrivent ſouvent les uns *contre* les autres. Si Dieu eſt pour nous, qui ſera *contre* nous ? Ce mot vient du Latin *contra*.

CONTRE, ſe dit preſque en même ſens de l'entiere difference qui eſt entre les choſes, ce qui fait qu'elles ſe choquent, qu'elles ſe deſtruiſent. Le ſec combat *contre* l'humide, l'eau *contre* le feu. Cet homme eſt ſi peu *complaiſant*, qu'il eſt toûjours *contre* tout ce que l'on veut faire. Il parle *contre* luy-même. Cette raiſon fait *contre* vous.

CONTRE, ſignifie encore, Au prejudice, ſans avoir égard. On caſſe tous les actes qui ſont faits *contre* & au prejudice des deffenſes des Juges. Il a fait cette entrepriſe *contre* tout droit & raiſon. Cela s'eſt paſſé *contre* mon advis. On ne peut pas venir *contre* ſon fait, faire une choſe contraire à ce qu'on s'eſt obligé de faire.

CONTRE, ſe dit auſſi en choſes morales & ſpirituelles. Il dit cela *contre* ſa penſée, c'eſt à dire, au plus loin de ſa penſée. Il parle *contre* ſa conſcience, *contre* le bon ſens.

CONTRE, ſignifie auſſi le voiſinage des choſes. Il eſt logé *contre* l'Egliſe, c'eſt à dire, tout proche. Il s'eſt ſerré *contre* le mur. Si vous allez à Rome, paſſez juſqu'à Naples, c'eſt tout *contre*, c'eſt à dire, ce n'eſt pas loin. Mettez ce pot *contre* le feu, auprés du feu.

CONTRE, eſt auſſi un nom ſubſtantif. C'eſt le propre d'un Sophiſte de ſoûtenir le pour & le *contre*. On dit auſſi au jeu de la Beſte, le *contre*, en parlant de celuy qui diſpute le coup au premier qui fait jouër.

CONTRE, ſe met auſſi en compoſition avec grande quantité de mots de la langue, tant devant qu'aprés. Voicy les principaux.

CONTRE-ADMIRAL. ſ. m. eſt l'Officier qui commande l'arriere-garde ou la derniere diviſion d'une armée. Ce n'eſt point un Officier en tiltre ; mais le plus ancien des Chefs d'Eſcadre en fait la fonction. Le pavillon du *Contre-Admiral* eſt blanc, de figure quarrée, & s'arbore à l'artimon.

CONTRE-APPEL, en termes d'Eſcrime, eſt le contraire de l'appel, quand on oppoſe à l'ennemy fineſſe contre fineſſe, & qu'on fait un mouvement tout oppoſé ; comme s'il fait un appel d'engagement à l'épée par le dedans, on luy en fera un contraire par le dehors.

CONTRE-APPROCHES, ſont des lignes ou des travaux que font les aſſiegés, quand ils viennent par trenchées rencontrer les lignes d'attaque des aſſiegeans.

CONTREBALANCER. v. act. Mettre en balance, comparer une choſe à une autre pour voir celle qui

Digitized by Google

qui vaut mieux. Le mal qu'a fait cet homme-là *contrebalance* bien les ſervices qu'il a rendus.

CONTREBANDE. ſ. f. Ce qui eſt vendu ou tranſporté au prejudice des deffenſes publiées par un ban ou cry ſolemnel, ou de la loy & de l'uſage d'un pays. Les marchandiſes de *contrebande* ſont ſujettes à confiſcation. Entre les marchandiſes de *contrebande*, il y en a d'entrée, comme le ſel, l'huile des poiſſons eſtrangers, & quelques dentelles ou eſtoffes. Il y a en a pour la ſortie, qui ſont l'or & l'argent monnoyé ou non, toutes ſortes d'armes, de munitions qui ſervent à la guerre, ou à la navigation, les chevaux de prix, le papier, l'acier, fer mitraille, cuirs, cires, ſuifs, filaſſes, &c. Ce mot vient de l'Italien *contrabando*, c'eſt à dire, *contre le ban* & publication des deffenſes.

En termes de Blaſon, on appelle la barre une *contre-bande*, parce qu'elle couppe l'Eſcu dans un ſens contraire & oppoſé. On appelle auſſi *contre-chevron*, *contre-pal*, & autres pieces honorables de l'Eſcu, lors qu'il y en a deux de même nature qui ſont oppoſées l'une à l'autre, en telle ſorte que le metail ſoit oppoſé à la couleur, & la couleur au metail: & on appelle un Eſcu *contre-palé*, *contre-faſté*, *contre-componné*, *contre-bretteſſé*, *contre-bandé* & *contre-barré*, quand il a les diviſions cy-deſſus; *contr'-eſcartelé*, quand un des quartiers de ſon eſcu teſture eſt derechef eſcartelé. On dit de même *contre-fleuré*, *contre-potencé*, *contre-vairé*, quand les figures ſont alternées & oppoſées, & quand le metail répond à la couleur. On appelle auſſi les animaux *contre-paſſants*, lors que l'un paſſe d'un coſté, & l'autre de l'autre.

CONTRE-BAS. Adv. Vers le bas. Tous les corps graves tendent *contre-bas*. C'eſt l'oppoſé de *contre-mont*.

CONTREBATTERIE. ſ. f. eſt la batterie d'un party qui eſt oppoſée à celle de ſon ennemy, & ſur tout celle qui tâche à deſmonter ſon canon.

On appelle figurément *contrebatterie*, les preparatifs qu'on fait pour ſe deffendre de ſon coſté contre les attaques d'un adverſaire en quelque affaire, pourſuitte, ou negociation que ce ſoit.

CONTRE-CHARME. ſ. m. Charme contraire qui deſtruit ou empêche l'effet d'un autre charme.

CONTRE-COEUR. ſ. m. Plaque de fer qu'on met au milieu de la cheminée pour conſerver le mur, & repercuter la chaleur.

A CONTRE-COEUR. adv. Avec averſion, avec regret. La fievre l'a ſi fort degouſté, qu'il ne mange qu'*à contre-cœur*. Il ne s'eſt reſolu d'aller en cette expedition qu'*à contre-cœur*.

CONTRE-COUP. ſ. m. Coup dont on reſſent la douleur dans la partie oppoſée à celle qui a receu le coup. Dans les bleſſures du crane il faut prendre garde au *contre-coup*, c'eſt là où ſe forme l'abſés.

CONTRE-COUP, ſe dit auſſi de la reflexion des corps ſolides & offençans. On tira un coup de canon contre le rocher, & le *contre-coup* vint donner ſur luy, & le tua.

CONTRE-COUP, ſe dit figurément d'un malheur qui retombe par reflexion ſur une perſonne, quoy qu'il ſoit arrivé d'abord ſur une autre. Quand un favory eſt diſgracié, toutes ſes creatures s'en reſſentent par un *contre-coup*.

CONTREDIRE. v. act. Contrarier, ſoûtenir le party oppoſé. Ceux qui ſe plaiſent à *contredire* ne ſont jamais bien venus dans les compagnies. Ce témoin n'eſt pas croyable, il ſe *contredit* en pluſieurs endroits.

En termes de Palais il ſignifie, Deſtruire les pieces d'une partie, & les inductions qu'elle en tire. Il faut *contredire* tout un inventaire piece à piece. On a donné un arreſt à *contredire*, c'eſt à dire, qui ordonne que les parties ſe communiqueront leurs pieces pour les *contredire*, pour les détruire, & répondre aux inductions qu'on en tire.

CONTREDISANT, ANTE. adj. Qui ſe plaiſt à contredire. Un homme *contrediſant* n'eſt gueres agreable.

On le dit auſſi au Palais de ceux qui fourniſſent des contredits. Les premiers *contrediſants* ont l'avantage. Il n'y a dans les criées que trois *contrediſants*; le pourſuivant, le ſaiſi, & le plus ancien des oppoſans.

CONTREDIT. ſ. m. Allegation contraire. Cet Advocat eſt ſans *contredit* le plus habile homme de la robbe. Cela eſt vray ſans *contredit*.

CONTREDIT, eſt auſſi une réponſe qu'on fait à quelque piece que produit une partie dans un procés, ou à l'induction qu'elle en tire. C'eſt un bon *contredit* contre une donation, qu'un deffaut d'inſinuation.

CONTREDITS, au plur. ſe dit d'une piece d'écritures qu'on fournit dans les procés pour combattre les pieces des parties adverſes. On a appointé les parties à écrire, produire, bailler *contredits* & ſalvations.

CONTRESCARPE. ſ. f. Terme de Fortification. Le talus ou la pente qui regarde la place, qui luy eſt oppoſé. On y comprend quelquefois le chemin couvert & le glacis. Il y a quelquefois des *contreſcarpes* de pierre & ſans talus. On a percé la *contreſcarpe*. On a attaqué, on a inſulté la *contreſcarpe*. On a emporté la *contreſcarpe*. On a fait un logement ſur la *contreſcarpe*.

CONTRE-ESCHANGE. ſ. f. Ce qu'on donne en eſpece, & non pas en argent, pour avoir une autre choſe. Il a eu cette porcelaine en *contre-eſchange* de ce tableau. Il ſe dit auſſi au figuré. Il m'a rendu ſervice en cette occaſion, mais en *contre-eſchange* je luy en ay rendu d'autres bien ſignalez.

CONTRE-ESPREUVE. ſ. f. eſt une image qu'on tire ſur une autre fraiſchement imprimée, & qui marque les mêmes traits, mais à rebours, le coſté droit paroiſſant à gauche.

CONTREFAIRE. v. act. Imiter quelque choſe, & tâcher à la rendre ſemblable. Ce boutton ſçait fort bien *contrefaire* toutes ſortes de perſonnes. Ce fauſſaire ſçait *contrefaire* toutes ſortes de ſeings & d'écritures.

Il ſignifie auſſi, Deſguiſer. Il a *contrefait* ſa voix, ſon écriture, pour mieux tromper. Il eſt bon quelquefois de ne dire pas tout ce qu'on penſe, & de ſe *contrefaire*.

CONTREFAIRE, ſe dit en ce ſens des hypocrites & des fanfarons qui veulent paſſer pour autres qu'ils ne ſont. Ceux qui *contrefont* les devots ſont fort dangereux; & ceux qui *contrefont* les braves ne ſont gueres à craindre.

CONTREFAIRE, en termes d'Imprimerie, c'eſt, Imprimer un Livre, une image, un deſſein, pour fruſtrer l'Auteur du droit du privilege qu'il a obtenu de le faire imprimer tout ſeul.

CONTREFAIT, AITE. part. & adj. Imité, falſifié. Exemplaire *contrefait*. Seing *contrefait* & faux.

CONTREFAIT, ſe dit auſſi de celuy qui a quelque difformité de corps, ſoit naturelle, ſoit par une mauvaiſe habitude. C'eſt un grand malheur que d'eſtre *contrefait*, boſſu, boiteux, &c. Il marche ſi mal, qu'il ſemble qu'il ſoit *contrefait*. La paralyſie luy a *contrefait* le viſage.

CONTRE-FANONS, terme de Marine, ſont des cordes amarées au milieu de la vergue du coſté oppoſé à la bouline, pour trouſſer ou carguer un coſté de la voile. On les appelle autrement *carguebouline*s.

CONTRE-FENESTRE. ſ. f. Double fenеſtre, ou contre-vent.

CONTRE-FICHES, ou *Liens*. Ce ſont des pieces qui ſont partie d'un aſſemblage de la charpenterie ou couverture des baſtimens, qui ſervent à en lier d'autres, ou à les arcbouter & ſoûtenir, comme celles qui ſont dans une maiſtreſſe ferme, qui poſent d'un bout ſur le poinçon, & de l'autre ſoûtiennent la jambe de force de deſſus. On s'en ſert auſſi en pluſieurs autres occaſions.

CON-

Digitized by Google

CONTRE-FORTS, ou *Eſperons*. Ce ſont des murs contreboutans, des appuis de murs ou terraſſes qui ſont ſujettes à la pouſſée. Quand on baſtit contre une pente de montagne, il faut faire des *contre-forts* ou des eſperons bien enliez avec le mur qui ſoûtient les terres, à la diſtance de deux toiſes l'un de l'autre.

CONTREFUGUE. ſ. f. Terme de Muſique. Voyez *Fugue* où ce mot eſt expliqué.

CONTREGARDE, ou *Conſerve*. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt un ouvrage triangulaire en forme de gros parapet, qu'on met au delà du foſſé devant la pointe & les faces d'un baſtion. Elle differe de la demie-lune, en ce qu'elle embraſſe le baſtion. La plus-part des Ingenieurs l'appellent aujourd'huy *enveloppe*. On en fait principalement quand le baſtion eſt ſur une hauteur; & c'eſt par leur moyen qu'on double & qu'on triple les baſtions.

CONTREGARDE, en termes de Monnoye, eſt l'Officier qui tient le regiſtre des matieres qu'on apporte à la monnoye pour fondre.

CONTREHASTIERS. ſ. m. Utencile de cuiſine, qui ſe dit des grands chenets qui ont pluſieurs crampons, ſur leſquels on peut mettre pluſieurs brochées de viande à la fois pour les roſtir. On ſe ſert dans les cuiſines des Grands Seigneurs de *contrehaſtiers* au lieu de chenets.

CONTREJOUR. ſ. m. Jour ou lumiere oppoſée à quelque choſe, qui la fait paroiſtre deſavantageuſement. Il ne faut qu'un *contrejour* pour oſter toute la beauté d'un tableau. Le luſtre de cette eſtoffe ne paroît pas à *contrejour*. Les femmes ſe placent toûjours à *contrejour*, elles ne veulent pas que le grand jour leur donne ſur le viſage.

CONTRELATTE. ſ. f. Terme de Couvreurs, qui ſe dit de la latte qui ſe poſe en longueur entre les chevrons pour ſoûtenir les lattes qui ſont en travers, & qui portent les tuilles. Quand il y a deux chevrons à la latte, on fait la *contrelatte* de la latte même. Quand il y en a trois, il faut des *contrelattes* de ſciage. Celle-cy eſt de quatre à cinq pouces de large, & d'un demy-pouce d'eſpaiſſeur, & ſert à couvrir en ardoiſe.

CONTRELATTER. v. act. Couvrir un pan de charpente de lattes des deux coſtez, pour l'enduire de plaſtre ou de mortier. On taxe la valeur du mur de charpente latté & *contrelatté* autant qu'un gros mur.

CONTRELETTRE. ſ. f. Acte qui en deſtruit un autre, où il y a de la ſimulation, qui contient une declaration contraire. Il y a bien des gens qui mettent leur bien à couvert par de fauſſes obligations, dont ils ont par devers eux les *contrelettres*. La Couſtume de Paris annulle toutes *contrelettres* qui ſont faites contre la teneur d'un contract de mariage. Il n'y a gueres de *contrelettre* qui ne ſoit faite en fraude de quelqu'un. C'eſt pourquoy elles devroient eſtre abſolument deffenduës.

CONTRELIGNE. ſ. f. eſt la même choſe que *contrevallation*.

CONTREMAISTRE. ſ. m. Terme de Marine, eſt celuy qui a ſoin de viſiter le vaiſſeau, de le faire agréer, & d'examiner s'il eſt garny de tous les apparaux neceſſaires pour le voyage. Il fait auſſi executer les ordres du Maiſtre tant de jour que de nuit, & commande ſur le devant, ſur l'ancrage, & ſur le cabeſtan, & en l'abſence du Maiſtre, ſuivant les reglements du tiltre 5. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Elle l'appelle auſſi *Nocher*. Son commandement eſt depuis l'eſperon ou la proüe juſqu'au maſt de miſaine, iceluy compris. On l'appelle en Latin *Proreta*.

CONTREMANDEMENT. ſ. m. Mandement contraire à celuy qu'on avoit envoyé en revocation d'un ordre. Cet Ambaſſadeur eſt revenu, parce qu'il a eu un *contremandement*.

CONTREMANDER. v. act. Envoyer à celuy qu'on avoit mandé un ordre contraire, un contremandement, afin qu'il ne faſſe pas une choſe qu'on luy avoit ordonnée.

CONTREMARCHE. ſ. f. eſt un changement de la face d'un bataillon, quand on veut que les hommes qui ſont à la teſte du bataillon, ſoient à la queuë, comme il arrive, lors que l'ennemy attaque par derriere; ou quand on fait marcher vers une route contraire à celle qu'on avoit commencée.

CONTREMARQUE, eſt une ſeconde marque qu'on fait ſur un ballot ou autres choſes, quand pluſieurs perſonnes ont intereſt à la choſe, afin qu'elle ſoit ouverte en preſence de tous.

On le dit auſſi de certaines marques qui ſont neceſſaires aux pieces de vaiſſelle d'argent, ou d'eſtain, pour marquer qu'on en a fait l'eſſay ou l'eſpreuve, & qu'elles ſont de la qualité pour laquelle on les vend. Les Orfevres mettent leur marque a la vaiſſelle d'argent, & elle eſt contremarquée du poinçon de Paris ou de la Communauté.

CONTREMARQUE, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui a les dents creuſées adroitement par un Maquignon, avec une fauſſe marque dans ce creux, pour faire croire que ce cheval n'a que ſix ans.

CONTREMARQUER. v. act. Appoſer une ſeconde marque, ou une fauſſe marque.

CONTREMINE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt une voute ou allée ſous terre tout le long de la muraille, large de trois pieds, & haute de ſix, avec pluſieurs trous pour empêcher l'effort des mines. Cette ſorte de *contremine* n'eſt plus en uſage. Aujourd'huy c'eſt un puits & une galerie qu'on fait exprés pour aller rencontrer la mine des ennemis, quand on ſçait à peu prés où ils travaillent.

CONTREMINE, figurément, ſignifie une adreſſe qu'on trouve pour empêcher qu'un autre ne nous faſſe le mal que nous ſçavons qu'il a deſſein de nous faire.

CONTREMINER. v. act. Faire des contremines. On eſtimoit fort autrefois les places *contreminées*.

CONTRE-MONT. adv. En haut. On l'a jetté les pieds *contre-mont*, pour dire, en l'air. Il faut des chevaux pour tirer les bateaux à *contre-mont*, pour les faire aller contre le fil de l'eau.

CONTREMUR. ſ. m. Petit mur qu'on appliqne à un autre pour le fortifier, afin que le voiſin ne ſouffre aucun dommage ni incommodité des conſtructions qu'on fera proche. Quand on fait une eſtable contre un mur mitoyen, il faut faire un *contremur* de huit pouces d'eſpaiſſeur, & de hauteur juſqu'au rez de la mangeoire, Art. 188. de la Couſtume de Paris. On y eſt auſſi obligé en pluſieurs autres occaſions.

CONTREMURER. v. act. Faire un contremur. La Couſtume oblige à *contremurer* les foſſes d'un privé, les atres, &c.

CONTRE-ONGLE. Terme de Chaſſe, qui ſe dit pour ſignifier au rebours, lors qu'on a mesjugé des allures du cerf, & qu'on a pris le talon pour la pince.

CONTRE-ORDRE. ſ. m. C'eſt la même choſe qu'un *contremandement*.

CONTREPARTIE. ſ. f. Terme de Muſique, qui ſe dit de deux parties oppoſées. Le deſſus & la baſſe ſont deux *contreparties*.

CONTREPESER. v. act. Peſer autant qu'une autre choſe. Cent livres de plume *contrepeſent* à cent livres de plomb.

Il ſe dit auſſi au figuré de ce qui eſt d'égal merite & valeur. Les ſervices que je vous ay rendus *contrepeſent* à tous les dons que vous m'avez faits.

CONTREPIED. ſ. m. Le contraire. Vous avez pris le *contrepied* de ce que j'ay dit, le ſens tout contraire.

Digitized by Google

re. Si vous demandez quelque ſervice à cet homme-là, il eſt ſi bourru qu'il ſera tout le *contrepied*.

CONTREPOIDS. ſ. m. Ce qui eſt mis pour contrepeſer. Les *contrepoids* d'une horloge, d'un tournebroche. Les Danſeurs de corde ſe ſervent de *contrepoids* pour tenir leur corps en équilibre. En termes de Mechanique, on appelle le *petit contrepoids* d'une horloge, *antiſacoma*.

CONTREPOIDS, en termes de Manege, ſe dit de cette liberté d'aſſiette du corps que garde le cavalier pour demeurer toûjours dans le milieu de la ſelle ſans pancher de coſté ni d'autre, quelque mouvement que faſſe le cheval.

CONTREPOIDS, ſe dit auſſi au figuré. Ce Miniſtre tient les affaires en un juſte *contrepoids*.

CONTREPOIL. Ce qui eſt contre la diſpoſition naturelle du poil. On dit, Faire la barbe à *contrepoil*, eſtriller un cheval à *contrepoil*. Les Tailleurs ſont amendables, quand ils employent les eſtoffes à *contrepoil*.

CONTREPOIL, ſe dit auſſi au figuré. Cet homme prend toutes choſes à *contrepoil*, au rebours de bien, contre le ſens ordinaire.

CONTREPOINT. ſ. m. Terme de Muſique. Il y a le *contrepoint ſimple*, & le *contrepoint figuré*. Le *contrepoint ſimple* eſt la plus ſimple des compoſitions de Muſique, qui ſe fait note contre note, quand une note de la baſſe reſpond à une note du deſſus; & cette Muſique s'appelle *faux-bourdon*. Le *contrepoint figuré*, ou diminué, eſt quand on ſe ſert de notes de différente valeur pour les oppoſer les unes aux autres dans de differentes parties, deſorte que 2. 4. 8. ou 16. notes d'une partie reſpondent à une ſeule de l'autre qui eſt chantée en même temps; ce qui fait la pleine muſique & les ſyncopes. Ce nom de *contrepoint* vient de ce qu'on ſe ſervoit autrefois de *points*, au lieu de notes.

CONTREPOINTE. ſ. f. Pluſieurs diſent *Courtepointe* par abus. C'eſt une couverture de lit faite d'une eſtoffe double, entre leſquelles il y a du coton, de la oüatte, ou autre choſe ſemblable, qui eſt piquée point contre point.

CONTREPOINTER. v. act. Eſtre contraire en advis, en ſentiment à un autre, & le choquer en toutes occaſions. Toutes les fois que ces deux Philoſophes ſont enſemble, ils ſe *contrepointent*, ils ſe contrarient toûjours. Deux rivaux ſont ſujets à ſe *contrepointer*, à ſe quereller.

CONTREPOINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTREPOINTIER. ſ. m. eſt une qualité qu'on donne aux Marchands Tapiſſiers dans leurs Lettres, à cauſe qu'ils font des matelas, des contrepointes.

CONTREPOISON. ſubſt. maſc. Antidote, remede qui empêche l'effet du poiſon, qui fait vomir le poiſon. La theriaque, le Mithridate & l'orvietan ſont d'excellents *contrepoiſons*. Les *contrepoiſons* generaux ſont le bol Armenien, la graine de panais ou de calament, le nardus Gallique, le caſtoreum recent, la moëlle de ferula, la fleur de roſage, le jus de marrube, de panaces, le laſerpitium, la farraſine longue, les feuilles de betoine, la grande valerienne, le cinnamome, la canelle, la graine de genevre, les limons, citrons & orenges, le gland, la quinte-feuille, les capres, le jus de ſaligot, le fenevé ſauvage, le dictame de Crete, la chair de belette & fouine, &c.

CONTREPOISON, ſe dit auſſi au figuré, des remedes qu'on trouve à des affaires gaſtées ou deſeſperées. Il a produit contre moy une piece qu'il croit deciſive; mais il ne ſcait pas que j'en ay le *contrepoiſon*, que j'ay la contrelettre qui la deſtruit.

CONTREPORTE. ſ. f. Seconde porte qu'on fait pour ſe mieux deffendre contre l'ennemy, ou double porte qu'on fait pour ſe deffendre du vent. Celle-cy ſe fait ordinairement d'eſtoffe.

CONTREPORTER. v. act. Vendre des marchandiſes en les portant chez les bourgeois, au lieu de tenir une boutique. Par les ſtatuts de la plus-part des meſtiers il eſt deffendu de *contreporter*.

CONTREPORTEUR. ſ. m. Celuy qui porte ſes marchandiſes par les ruës pour les vendre. On les a depuis appellez *Colporteurs*, parce qu'elles ſont ſouvent dans une manne penduë au col. Il eſt deffendu aux *Contreporteurs* de vendre par la ville aucune toile ni eſtoffe neuve.

CONTREPROMESSE. ſ. f. eſt une declaration de celuy au profit duquel une promeſſe eſt faite, qui l'annulle, diſant qu'elle eſt ſimulée, & qu'il ne pretend point s'en ſervir. C'eſt la même choſe que la *contrelettre*.

CONTREQUARRER. v. act. S'oppoſer aux deſſeins de quelqu'un, ruiner tout ce qu'il entreprend. Ces deux Magiſtrats ſont rivaux, ils ſe *contrequarrent* en tout.

CONTREQUEUE D'ARONDE. Terme de Fortification, eſt un dehors ou ravelin fait en tenaille, plus large du coſté de la place que vers la campagne. On s'en ſert quand on veut couvrir une grande courtine.

CONTREQUILLE. Terme de Marine. Voyez *Carlingue* ou *Eſcarlingue*, c'eſt la même choſe.

CONTRERONDE. ſubſt. fem. C'eſt une ſeconde ronde, qui ſe fait par une route oppoſée à la premiere, pour obſerver ſi les ſoldats font bien leur devoir.

CONTRERUSE. ſubſt. fem. ou *Contreruſeſſe*. Adreſſe qu'on a pour ſe deffendre d'une ruſe ou d'un piege d'un ennemy, en le faiſant tomber dans un autre.

CONTRESANGLOTS. ſ. m. Ce ſont de petites courroyes de cuir clouées aux arçons de la ſelle pour y attacher les ſangles d'un cheval, ou d'autres beſtes de ſomme.

CONTRESCEL. ſubſt. maſc. Terme de Chancelerie. C'eſt une eſpece de ſceau qu'on applique à gauche des Lettres ſcellées ſur un titre qui attache les pieces qui ont ſervy de fondement pour les faire paſſer au ſceau, afin d'empêcher qu'on ne les deſtache. Les commiſſions qu'on obtient pour l'execution des arreſts y ſont attachées ſous le *contreſcel*. Les quittances de finance & procuration *ad reſignandum* doivent eſtre attachées ſous le *contreſcel* des proviſions. On commença d'adjoûter le *contreſcel*, qu'on appelloit d'abord le *ſceau du ſecret*, du temps de Loüis le Jeune, auquel les Armoiries commencerent d'être en vogue. D'abord ce n'eſtoit qu'une ſimple figure d'une aigle, d'un lion, d'une fleur, ou de quelque teſte humaine appliquée ſur le derriere du ſceau: ce qui luy a donné le nom de *contreſcel*. Depuis on y a mis des eſcuſſons. Celuy de Loüis le Jeune étoit alors d'une ſeule fleur de lis. On a ſouvent repreſenté ce *contreſcel* en forme de roſe, parce qu'elle étoit chez les Anciens le ſymbole du ſecret: d'où eſt venu un proverbe qu'on diſoit autrefois, *Datum ſub roſâ*; ce qu'on dit maintenant *ſous la cheminée*, & parler *ſecrettement*. Quelques-uns pretendent que c'eſt à l'imitation de ces roſes qu'on a fait des colliers des Ordres de Chevalerie, & tous ces ornements ou marques d'honneur qu'on a mis autour de l'Eſcu qui ont pû ſe tourner en rond, comme la jarretiere d'Angleterre, les cordelieres, les guirlandes de feuilles & de fleurs, les couronnes d'eſpines, &c.

CONTRESCELLER. verb. act. Appliquer le contrefcel.

CONTRESCELLÉ, ÉE. part. & adj.

CONTRESENS. ſ. m. Sens contraire & oppoſé au bon. Je vous ay expliqué ma penſée d'une maniere, & vous avez pris tout le *contreſens*. On l'employe plus ſouvent adverbialement. Cet homme a l'eſprit mal fait, il prend tout à *contreſens*. Il y a des vers où on trouve les mêmes paroles, quand on les lit à *contreſens*, & à rebours. Les contreveritez ſont des choſes qui ſe doivent entendre à *contreſens*, dans un ſens contraire. Ce Tailleur a employé cette eſtoffe à *contreſens*, à rebours du bien. Mon Rapporteur a pris mon affaire à *contreſens*, il luy a donné un mauvais tour.

CONTRESIGNER. v. act. Signer un ordre ou une patente d'un Maiſtre en qualité de Secretaire, pour rendre la choſe plus authentique. Les Brevets du Roy ſont *contreſignez* au bas par un Secretaire d'Eſtat. Les proviſions d'une Chanoinie ſont ſignées par le Collateur, & *contreſignées* par ſon Secretaire, auſſi-bien que les proviſions des charges que donnent les Princes. On étend quelquefois ce mot à toute autre ſeconde ſignature.

CONTRESIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTRESOMMATION. ſ. f. Action par laquelle une tierce perſonne appellée en garentie, en appelle une autre en Juſtice, qui eſt auſſi obligée de la garentir de la même pourſuitte. Quand une terre a paſſé pluſieurs mains ſans être decretée, elle eſt ſujette à pluſieurs ſommations & *contreſommations*.

CONTRESOMMER. v. act. Denoncer à ſon garent une demande en ſommation ou garentie, qui eſt faite par un nouvel acquereur au dernier vendeur. Un garent *contreſomme* à ſon vendeur toutes les pourſuittes qu'on fait contre luy. Les pourſuivants criées *contreſomment* au ſaſi & aux creanciers les demandes des oppoſants, & ſomment de luy fournir de moyens pour les faire ceſſer.

CONTRESTAMBORD. ſ. m. eſt une piece courbe triangulaire qui lie l'eſtambord ſur la quille.

CONTRESTRAVE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une piece de bois courbe, qui eſt poſée au deſſus de la quille & de l'eſtrave pour faire liaiſon conjointement enſemble.

CONTRETEMPS. ſ. m. Temps mal pris pour dire ou faire quelque choſe. Il ſe trouve dans les affaires des *contretemps*, des obſtacles qu'on ne peut prevoir. Il ſe dit plus ſouvent adverbialement. Il faut ſe donner de garde de parler à *contretemps*. Une entrepriſe faite à *contretemps* ne reüſſit jamais.

On appelle auſſi dans la danſe des *contretemps*, lors que le pied qu'on doit poſer étant en l'air, on ſaute ſur l'autre pied avant que de le poſer.

CONTRETEMPS, en termes de Manege, eſt une meſure ou cadence interrompuë en maniant, ſoit par la malice du cheval, ſoit par le peu de ſoin du cavalier qui le monte, comme lors que le cheval continuë des ruades, au lieu qu'il devoit lever le devant.

CONTRETEMPS, chez les Maiſtres en fait d'armes, ſe dit lors que les deux ennemis s'allongent en même temps: ce qui produit le coup fourré. Le *contretemps* ſe dit auſſi, quand l'ennemy prend un temps qu'on luy a preſenté à deſſein par quelque appel ou temps faux qui eſt hors la meſure, afin de prendre le deſſus ou le deſſous, ou de quarter ſuivant l'occaſion.

CONTRETENANT. ſ. m. Champion qui entre en lice dans un tournoy pour combattre celuy qui eſt le tenant, qui avoit fait le premier deffi.

On le dit auſſi dans la diſpute. Dupleix s'eſt appellé le *contretenant* de Vaugelas dans le Livre qu'il a eſcrit contre ſes Remarques.

CONTRETIRER. v. act. Copier un deſſein, un tableau, en obſervant les mêmes traits & meſures: ce qu'on fait par le moyen d'une toile, d'un papier ou autre choſe tranſparente, en marquant les mêmes traits qu'on voit à travers. On le fait auſſi avec des inſtruments, comme avec le chaſſis, le linge, ou le parallellogramme des Geometres.

On appelle auſſi en Imprimerie *Contretirer*, lors qu'on tire une contr'eſpreuve ſur une eſpreuve fraiſchement tirée, & qu'on en imprime une autre.

CONTREVAIR. Terme de Blaſon, qui ſe dit des fourrures dont les pots ſont poſez baſe contre baſe, metal contre metail, & couleur contre couleur. La maiſon Du Pleſſis Auger porte *contrevairé* d'argent & d'azur.

CONTREVALLATION. ſ. f. Contreligne ou foſſé qu'on fait autour d'une place aſſiegée, pour empêcher les ſorties de la garniſon quand elle eſt forte. Il eſt bordé d'un parapet du coſté de la place.

CONTREVENANT, ANTE. adj. Les ſentences qui contiennent des deffences, portent ſouvent permiſſion d'empriſonner les *contrevenans* à ce qu'elles ordonnent.

CONTREVENIR. v. n. Faire le contraire de ce qu'on a promis, de ce qu'on s'eſt obligé de faire; pecher contre les loix & les coûtumes. La procedure eſt nulle, quand on *contrevient* à la derniere ordonnance. Les Infidelles *contreviennent* ſouvent aux traittez qu'ils ont fait avec les Chreſtiens. Celuy qui peche *contrevient* aux loix de Dieu, ou des hommes.

CONTREVENT. ſ. m. Grand volet qui s'ouvre en dehors, & qui a toute la hauteur de la feneſtre. On en met ſur tout aux maiſons de campagne, tant pour garentir les vitres des vents & de la greſle, que pour les fermer & deffendre la maiſon des voleurs.

On appelle auſſi *contrevents*, les pieces de bois qui ſervent à affermir les fermes contre la fureur des vents, quand les toits ont beaucoup de hauteur.

CONTREVERITE'. ſ. f. Allegation évidemment contraire à la verité de la choſe dont on fait connoiſtre qu'on n'eſt pas perſuadé, & qu'on fait au plus loin de ſa penſée. Alexandre eſtoit un poltron, Neron eſtoit un fort honneſte homme: ce ſont là des *contreveritez*. On a fait pluſieurs ſatyres fort fines par le moyen des *contreveritez*.

CONTREVISITE. ſ. f. eſt une ſeconde viſite qu'on fait ordonner en Juſtice, qui doit eſtre faite par un Officier Juré, quand on croit qu'il y a eu de l'erreur dans un premier rapport d'Experts. Le Chirurgien a fait un rapport des bleſſures d'un malade, qu'on pretend ſe porter bien, on demande qu'il ſoit fait une *contreviſite* par les Medecins & Chirurgiens Jurez de la Cour.

On appelle auſſi *contreviſites*, de ſecondes viſites de Police ou de Commis, pour empêcher les fraudes qui pourroient avoir été faites dans les premieres viſites.

CONTRIBUABLE. adj. m. & f. Qui doit fournir ſa part de quelque impoſition ou deſpenſe commune. Les Nobles ne ſont point *contribuables* aux tailles. Le rôlle contient le nombre des *contribuables*.

CONTRIBUER. v. act. Fournir ſa part d'une impoſition ou deſpenſe commune. Tous les habitans doivent *contribuer* aux charges de ville. Ces Parroiſſiens *contribuent* volontairement au baſtiment de leur Parroiſſe.

CONTRIBUER, en termes de Guerre, ſignifie, Payer à un Prince ou à un Gouverneur ennemy les ſommes auxquelles il luy plaiſt de taxer les villages voiſins qui ſont ſous ſa couleuvrine, pour les exempter d'eſtre pillez ou bruſlez. Le Gouverneur de cette place fait *contribuer* tous les habitants de ſix lieuës à la ronde.

CONTRIBUER, ſignifie auſſi, Aider de ſa part, & autant qu'on peut, à l'action d'un autre, à la perfection d'un

Digitized by Google

d'un ouvrage. Le Soleil *contribuë* à la generation de l'homme. Les aſtres *contribuent* à l'action des corps ſublunaires. Le ſoin du Jardinier *contribuë* beaucoup à la naiſſance & à la bonté des fruits.

CONTRIBUER, ſe dit auſſi d'un nombre de creanciers qui doivent porter une partie de la perte qu'il y a à ſouffrir dans une banqueroute. Quand il n'y a que des effets mobiliaires & inſuffiſans pour leur entier payement, ils ſont obligez de *contribuer*, de perdre ſur leur dette à proportion de leur deu: ce qui s'appelle autrement, Eſtre payé au ſol la livre.

CONTRIBUER, ſe dit figurément en choſes morales. En vain Dieu nous fait des graces, ſi nous n'y *contribuons* de noſtre part. Ce Miniſtre a beaucoup *contribué* à la fortune d'un tel Prelât. Les Magiſtrats doivent *contribuer* de tout leur poſſible à l'utilité publique. Cet accident inopiné a beaucoup *contribué* à faire la paix.

CONTRIBUTION. ſ. f. Payement que chacun fait de la part qu'il doit porter d'une impoſition, ou d'une deſpenſe commune. Il y a des *contributions* forcées, comme celles des tailles & des impoſts. Il y a des *contributions* volontaires, comme celles des frais pour faire reüſſir une affaire d'une communauté.

On appelle particulierement *contributions*, les conventions qui ſe font avec les ennemis & les Gouverneurs des places frontieres, pour ſe mettre à couvert de leurs inſultes & pillages. Les payſans labourent leurs terres comme en pleine paix ſous la foy des *contributions*. Cette forteresſe a mis vingt lieuës de plat pays ſous *contribution*. Les Gouverneurs s'enrichiſſoient autrefois de *contributions*, des rançonnements qu'ils faiſoient aux peuples.

CONTRIBUTION, en termes de Palais, ſe dit du partage des effets mobiliaires d'un debiteur, qui ſe fait entre pluſieurs creanciers, quand ces effets ne ſont pas ſuffiſans pour les payer entierement de leurs creances: auquel cas il faut qu'ils perdent à proportion ſur les ſommes qui leur ſont deuës. On a fait un procés verbal de *contribution* entre les creanciers, ils ſeront payez par *contribution* au ſol la livre. La *contribution* n'a lieu en matiere hypothecaire, que quand il y a concurrence de privilege. Il ſe fait auſſi une *contribution* ſur la mer entre les Aſſeureurs & les Marchands aſſeurez ou les Maiſtres de navire, quand il eſt arrivé quelque perte ou avarie: ce qu'ils appellent auſſi *retribution*.

CONTRISTER. v. act. Donner du chagrin, de l'affliction. La nouvelle de la mort d'une perſonne aimée *contriſte* beaucoup. Il ne faut *contriſter* perſonne, luy dire rien de choquant, ni d'affligeant.

CONTRISTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTRIT, ITE. adj. Affligé, humilié, repentant. Dieu ne deſdaignera point un cœur *contrit* & humilié, dit le Pſalmiſte. Celuy qu'on ſurprend en flagrant delit eſt fort *contrit* & confus.

CONTRITION. ſ. f. Terme de Theologie. C'eſt la veritable douleur que ſent un penitent dans le regret qu'il a d'avoir offencé Dieu par la ſeule conſideration de ſa bonté, ſans faire reflexion ſur la crainte des ſupplices que le peché merite. Les Docteurs tiennent que la *contrition* ſuffit pour obtenir de Dieu miſericorde dans les occaſions où on ne peut pas faire une confeſſion ſacramentale, & qu'en cela elle differe de l'attrition. Il faut faire ſouvent des actes de *contrition*.

CONTROLLE. ſ. m. Regiſtre double qu'on tient des expeditions, des actes de Finance & de Juſtice, pour en aſſûrer davantage la conſervation & la verité. Toutes les quittances de Finances s'enregiſtrent au *Controlle* General. Il ſe fait un *controlle* du payement des rentes de la ville. L'Edit du *controlle* des Benefices de l'année 1636. contient des reglements tres-utiles, mais il a été revoqué pour la plus grande partie en l'année 1646. Le *controlle* des exploits empêche bien des antidattes, des ſupponneries de Sergens. On a des Commis aux portes, aux Bureaux, qui tiennent le *controlle*, le regiſtre des entrées.

CONTROLLE, eſt auſſi le droit qu'on paye pour ce *controlle*, l'eſtat de celuy qui tient ce *controlle*. Le *controlle* general des Finances eſt une belle charge. Le *controlle* des exploits eſt affermé à tant. Il a acheté le *controlle* d'une telle partie de rentes ſur la ville.

CONTROLLE, ſe dit auſſi de quelques droits & impoſitions. On paye un droit de *controlle*, quand on taxe des deſpens. Des *controlles* aux Greffes. Des *controlles* pour des marques de marchandiſes.

CONTROLLER. v. act. Tenir un controlle, enregiſtrer des actes de Finance, ou de Juſtice. On ne delivre point de Lettres de Chancelerie, ni d'exploits, qu'ils ne ſoient *controllez*. On *controlle* toutes les quittances de Finance pour leur validité.

CONTROLLER, ſignifie auſſi, Examiner les actions d'autruy, les critiquer, y trouver à redire. Il y a des gens incommodes qui *controllent* toutes les actions des autres, qui ne trouvent rien de bien fait à leur fantaiſie. Vous n'avez rien à voir ſur moy, rien à me *controller*.

CONTROLLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTROLLEUR. ſ. m. Officier étably pour controller, pour tenir le controlle, & certifier que les choſes ont été controllées. Le *Controlleur* General des Finances. Le *Controlleur* de marc d'or. Les *Controlleurs* de la Chancelerie. Il y a auſſi des Commis *Controlleurs* d'exploits, *Controlleurs* aux portes, aux Bureaux.

CONTROLLEUR, ſe dit auſſi chez le Roy, les Princes & les Grands Seigneurs, des Officiers établis pour regler ou certifier les deſpenſes de leur maiſon. Les *Controlleurs* Generaux de la Maiſon du Roy. Les *Controlleurs* & les Maiſtres d'Hoſtel des Seigneurs s'entendent ſouvent enſemble.

CONTROLLEUR DE LA MARINE, eſt un Officier qui controlle & obſerve les marchez qui ſe font dans un arſenal de Marine, tant pour les marchandiſes & proviſions, que pour le ſalaire & le travail des ouvriers, & qui aſſiſte aux monſtres & reveuës des équipages avec le Commiſſaire ordinaire.

CONTROLLEUR, EUSE, ſe dit auſſi des curieux & critiques, qui obſervent les actions d'autruy pour les blaſmer & les reprendre. On a beau faire bien, on ne manque jamais de *controlleurs*, ou de *controlleuſes* qui blâment la conduitte des gens. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a appellé un *Controlleur*, *curioſus*.

CONTROVERSE. ſ. f. Terme dogmatique. Diſpute ſur une choſe qui n'eſt pas certaine. Les Aſtronomes ne ſont plus en *controverſe* ſur le mouvement de la terre; il eſt hors de *controverſe*. Seneque a fait dix livres de *controverſes*.

CONTROVERSE, ſe dit maintenant en un ſens plus eſtroit, des diſputes qui ſe font contre les Heretiques modernes. Le Pere Veron étoit un homme fort ſur la *controverſe*, il prêchoit la *controverſe* avec grand fruit.

CONTROVERSÉ, ÉE. Diſputé, debattu par les Heretiques. Le Purgatoire eſt un point *controverſé* entre les Calviniſtes & les Catholiques. Il n'y a plus gueres de propoſitions qui ne ſoient *controverſées*, & qu'on ne rende problematiques.

CONTROVERSISTE. ſ. m. Qui a écrit, qui a prêché la controverſe. Les Cardinaux Bellarmin & du Perron ont été de grands *Controverſiſtes*. On ſouffre que les Merciers, les Couteliers ſoient *Controverſiſtes*, qu'ils diſputent de la controverſe.

CONTROUVER. v. act. Inventer quelque calomnie, quelque impoſture. Cet Advocat n'a plaidé que des faits *controuvez*, inventez ſur le Barreau. Voilà un hableur qui ne nous dit que des choſes *controuvées*,

des contes inventez à plaiſir. Il faut que ce ſoit un Demon pour avoir *controuvé* une ſi noire calomnie.

CONTROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTUMACE. ſ. f. Refus de comparoiſtre, de ſe preſenter en Juſtice. Il ſe dit au civil, auſſi-bien qu'au criminel. La refuſion des deſpens d'un defunct jugé à l'audience eſt la peine de la *contumace*. Il a été debouté de ſa demande en haine de ſa *contumace*. Au criminel les deffauts & *contumaces* ſont mis au neant, quand on ſe vient purger dans les cinq ans. Ce mot vient du Latin *contumax*.

CONTUMACER. v. act. Donner les aſſignations, faire les publications & procedures neceſſaires pour convaincre un homme de contumace, & du refus de ſe preſenter en Juſtice. Il n'a point comparu pour être interrogé ſur faits & articles, quoy qu'il ait été aſſigné par trois fois, & duëment *contumacé*. Il s'eſt laiſſé trompeter & *contumacer* ſans avoir oſé paroiſtre.

CONTUMAX. ſ. m. Qui refuſe de comparoir en Juſtice ſur les aſſignations qui luy ſont données. Il ne ſe dit gueres qu'en matiere criminelle. Il a été declaré vray *contumax*, & comme tel declaré atteint & convaincu, &c.

CONTUMELIE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une vilaine injure, un honteux reproche.

CONTUMELIEUX, EUSE. adj. Qui dit de vilaines injures, qui fait de honteux affronts. Il ne faut rien dire à cet homme-là, car il eſt fort *contumelieux*. Ce mot eſt preſque hors d'uſage.

CONTUS, USE. adj. Meurtry, froiſſé.

CONTUSION. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt, ſelon Galien, une ſolution de continuité en chair ou en os, qui ſe fait par une cheute, ou par des coups orbes de baſtons ou ferrements lourds & peſants enſorte que la chair ſe rompt, encore que la peau demeure entiere; & il ſe fait une effuſion de ſang par pluſieurs petites veines rompuës, qui cauſe un ſymptome qu'on appelle *meurtriſſeure*.

CONVAINCRE. v. act. Perſuader quelqu'un par raiſons évidentes & demonſtratives. Il n'y a point de ſi opiniaſtre qui ne ſe laiſſe *convaincre* par les demonſtrations de la Geometrie. Ce *criminel* a été atteint & *convaincu* des cas à luy impoſez. Il a été *convaincu* de cette verité par l'experience, par le témoignage de ſes yeux. Ce mot vient du Latin *convincere*.

CONVAINCU, UË. part. & adj.

CONVAINQUANT, ANTE. adj. Ce qui eſt clair, évident, demonſtratif. La depoſition de deux témoins non reprochés paſſe pour une preuve *convainquante*. C'eſt là une raiſon *convainquante*, qui perſuade.

CONVALESCENCE. ſ. f. Retour en ſanté. La *convaleſcence* eſt un état où il ſe faut bien ménager. Il ne faut point ſe remettre en voyage, qu'on ne ſoit en parfaite *convaleſcence*.

CONVALESCENT, ENTE. adj. Qui releve de maladie. Les *convaleſcents* ont bon appetit, mais ils doivent manger ſobrement. On a baſty à Paris un Hoſpital des *convaleſcents*.

CONVENABLE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre, qui convient à quelque choſe. L'habit court, l'habit de couleur, n'eſt point *convenable* à un Eccleſiaſtique. Il s'eſt chargé d'une commiſſion qui n'eſt point *convenable* à ſa dignité. Un grand ſervice demande une recompenſe *convenable* auſſi-bien à la perſonne qu'à l'action.

CONVENABLEMENT. adv. D'une maniere convenable. On a traitté cet Ambaſſadeur *convenablement* à ſa qualité.

CONVENANCE. ſ. f. Terme relatif. Proportion, rapport, reſſemblance que deux choſes ont enſemble. Le blanc & le noir, le chaud & le froid, n'ont aucune *convenance* enſemble. Ces deux jumeaux, ces deux eſtoffes ont tant de *convenance*, ſe reſſemblent ſi fort, qu'on les prend l'un pour l'autre. En Morale il y a plus de raiſons de *convenance*, qu'il n'y en a de convainquantes.

CONVENANT, ANTE. adj. Sortable, bienſeant. L'amour, la galanterie n'eſt pas une choſe *convenante* à un vieillard.

CONVENIR. v. n. Advoüer, être du même ſentiment. Tous les peuples *conviennent* que les ſacrileges, les meurtres, les adulteres ſont de grands crimes. Ce qui fait la difficulté des jugements, c'eſt que les Advocats ne *conviennent* point de leurs faits, ne veulent jamais *convenir* de la verité.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Nommer chacun de ſa part quelqu'un pour être juge d'un different. Il faut *convenir* d'experts pour faire cette eſtimation. Ils ont *convenu* d'arbitres, entre les mains deſquels ils ont compromis.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Traitter, contracter. Ils ſont *convenus* de prix pour l'achat de cette maiſon. Les futurs eſpoux ſont *convenus* de telles clauſes & conditions pour leur mariage. Les Plenipotentiaires ſont *convenus* de faire un tel traitté.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Avoir de la proportion, de la reſſemblance, quadrer. L'advis de cet eſpion *convient*, quadre fort bien à ce qu'on nous mande d'ailleurs. La depoſition de deux témoins qui *conviennent*, qui ſont conformes, font une preuve. Ce paſſage de la Geneſe *convient*, a du rapport avec celuy de l'Evangile. Ce paſſement ne *convient* pas avec cette eſtoffe.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Eſtre propre, ſortable, bienſeant. Cet homme eſt fort habile, une grande charge luy *conviendroit* bien. Ces diſcours ne *conviennent* pas, ne ſont pas bienſeants à un homme de ſa robbe. Adam donna à tous les animaux des noms qui leur *convenoient*, à chacun ſelon ſon eſpece. Vous luy donnez des qualitez qui ne luy *conviennent* point. L'avoine eſt un aliment qui *convient* au cheval, & qui ne *convient* pas au chien.

CONVENIR, ſe dit auſſi en Grammaire & en Logique. Il faut que le nom ſubſtantif & l'adjectif *conviennent* en genre, en cas, & en nombre. Il faut que l'attribut *convienne* au ſujet, l'épithete à la choſe.

CONVENIR, en termes de Palais, ſignifie, Aſſigner en Juſtice, former une demande contre quelqu'un. Il a été *convenu*, aſſigné en declaration d'hypotheque.

CONVENIR, ſe dit auſſi en matiere de déliberations. On fut long-temps à deliberer ſur ce qu'il *convenoit* de faire en une telle conjoncture. On trouva qu'il *convenoit*, qu'il étoit expedient de raſer la place qu'on ne pouvoit defendre.

CONVENIR, à l'impersonnel, ſignifie, Il faut. Il *convient* deduire la deſpenſe de la recepte. Dans ce partage il m'en *convient* tant pour ma part.

CONVENU, UË. part. & adj. Les experts *convenus*, les arbitres *convenus* ont rapporté, ont jugé, &c.

CONVENT. Voyez *Couvent*.

CONVENTICULE. ſ. m. Aſſemblée ſecrette d'une partie des Moines d'un Couvent. Il s'eſt tenu un *conventicule* pour faire une brigue, & favoriſer l'élection d'un Abbé.

CONVENTION. ſ. f. Traitté, contract, accord. Nous avons fait enſemble une telle *convention* verbalement. Une femme ſeparée de biens agit pour repeter ſes *conventions* matrimoniales.

CONVENTION, ſignifie auſſi, Diſcuſſion, aſſignation difficile à donner. Les bourgeois ne veulent point conſtituer de rentes à de Grands Seigneurs, à des Preſidens, car ils ſont de difficile *convention*, on ne les peut faire payer. On dit auſſi, qu'un homme eſt de difficile *convention*, quand il eſt bourru, fantaſque, deſraiſon-

Digitized by Google

raiſonnable, quand on ne peut traitter, ni faire aucune affaire avec luy.

CONVENTIONNEL, ELLE. adj. Acte qui a été fait avec certaines conventions entre des parties. En matiere de ſaiſies reelles on convertit les baux *conventionnels*.

CONVENTUALITE'. ſ. f. Societé de Moines qui vivent enſemble. On a reſtably la *conventualité* en pluſieurs Prieurés qui paſſoient pour ſimples, c'eſt à dire, on y a mis des Religieux pour deſſervir le Benefice.

CONVENTUEL, ELLE. adj. Qui appartient au Couvent, qui regarde le Couvent. Il ſe dit premierement de la maiſon qui eſt habitée par des Religieux, & qui a des lieux reguliers. Les Prieurés *conventuels* ne ſe peuvent poſſeder ſans Bulles. Ils ſe donnent à la charge d'eſtre Preſtre dans l'an. Il y a des Prieurés actuellement *conventuels*, d'autres qui le ſont ſeulement par habitude, où il n'y a point eu de Religieux depuis 40. ans. Ceux-cy paſſent pour ſimples, & s'obtiennent ſous une ſignature ordinaire.

CONVENTUEL, ſe dit auſſi d'un Religieux qui habite actuellement le Couvent, à la diſtinction de ceux qui n'y ſont qu'hoſtes ou paſſagers, ou qui ont des Benefices dependans de la maiſon.

CONVENTUEL, ſe dit auſſi du revenu du Couvent. La menſe *conventuelle* eſt ſeparée de l'abbatiale par un partage fait un tel jour. On a fait des unions, des offices clauſtraux à la menſe *conventuelle*, qui l'ont fort augmentée.

On appelle auſſi Meſſe *conventuelle*, la grande Meſſe qui ſe dit dans le Couvent, à la difference de celles qui ſe chantent pour des obits ou des fondations.

CONVENTUELLEMENT. adv. Les Religieux ont été *conventuellement* aſſemblez au ſon de la cloche. On dit plûtoſt *capitulairement*. En cette maiſon on vit *conventuellement*, c'eſt à dire, en communauté. En cette autre on vit chacun à part, les Religieux vivent de leurs penſions.

CONVERGENT, ENTE. adj. Terme de Dioptrique, qui ſe dit des rayons de lumiere qui ont ſouffert refraction en paſſant dans un milieu plus denſe que celuy où ils eſtoient, enſorte qu'ils ſe rapprochent pour tendre à un même centre. Les verres convexes & omphalopetres rendent les rayons *convergens*; les concaves les rendent divergens. Ceux-là s'approchent, & ceux-cy s'eſcartent de leur centre. Quelques Geometres ont fait auſſi mention d'une progreſſion *convergente*.

CONVERS, ERSE. adj. C'eſt un nom qu'on donne en pluſieurs Couvents aux Freres lais qui n'ont point d'Ordres, & qui ne chantent point dans le Chœur, mais qui ſervent en divers offices de la maiſon. Un Frere *Convers*, une Sœur *Converſe*. Ce mot vient de ce que ces gens-là eſtoient autrefois des gens du monde convertis, & qui ſe retiroient dans les Monaſteres pour y ſervir par devotion & par penitence. Ce mot vient du Latin *converſus*. Quelques Auteurs les ont appellez *fratres barbati*, parce qu'ils laiſſoient croiſtre leurs barbes: ce qui ſe pratique encore dans l'Ordre des Chartreux.

CONVERSABLE. adj. m. & f. Qui a l'accés, l'entretien doux & facile. Les habileurs, les Pedants, les gens chagrins & inquiets ne ſont gueres *converſables*.

CONVERSATION. ſ. f. Entretien familier qu'on a avec ſes amis dans les viſites, dans les promenades. Les gens les plus doctes ne ſont pas les plus propres pour la *converſation*, n'ont pas les agréements de la *converſation*. Il ne faut pas prendre pied ſur tout ce qu'on dit par maniere de *converſation*. On appelle un petit jeu, un jeu de *converſation*.

CONVERSATION, ſe dit dans le même ſens des aſſemblées de pluſieurs perſonnes ſçavantes & polies. Les *converſations* des Sçavants inſtruiſent beaucoup: celles des Dames politiſent la jeuneſſe. Mademoiſelle de Scuderi, le Chevalier de Meré, ont fait imprimer de belles *converſations*.

CONVERSER. v. n. Vivre, parler familierement avec quelqu'un. On apprend à vivre en *converſant* avec les honneſtes gens, avec les Sçavants. Les Chartreux ne doivent *converſer* avec perſonne.

CONVERSER, ſe dit figurément en parlant de la lecture, de la contemplation. Les gens d'eſtude *converſent* avec leurs Livres, avec les Sçavants de l'antiquité. Les contemplatifs *converſent* avec leurs penſées, avec Dieu, avec les Anges.

CONVERSIBLE. adj. Qui peut être converty. Cette propoſition n'eſt pas *converſible*, n'eſt pas reciproque. Ce bien n'eſt pas *converſible*, on ne le peut pas changer de nature.

CONVERSION. ſ. f. Tranſmutation, changement de nature. Les Payens ont crû les *converſions*, les metamorphoſes d'hommes en arbres, en fonteines, en pierres, en oiſeaux, &c. Les Chymiſtes cherchent la converſion des metaux en or & en argent.

CONVERSION, en Morale, ſignifie auſſi l'action par laquelle une choſe ou une perſonne ſe met en un autre eſtat, ou ſe voit en un autre ſens. Dieu ne demande pas la mort du pecheur, mais ſa *converſion*. L'éloquence & le zele de ces Miſſionaires ont fait grand nombre de *converſions*. L'Egliſe prie pour la *converſion* des Infidelles.

En termes de Guerre, on appelle un quart de *converſion*, quand on commande aux ſoldats de preſenter les armes aux ennemis qui attaquent en flanc, lors qu'on croyoit auparavant les avoir en teſte.

CONVERSION, ſe dit auſſi en Logique des arguments qu'on retourne, qu'on retorque, qu'on fait voir en un ſens contraire. On fait des *converſions* d'arguments d'une figure en une autre, des propoſitions generales en particulieres.

CONVERSION, en termes du Palais, ſe dit du changement des actes & des tiltres. La *converſion* d'une obligation en rente. La *converſion* des lettres de deſertion en anticipation. La *converſion* d'un appel en oppoſition. La *converſion* d'un bail conventionnel en un bail judiciaire.

CONVERSO. Terme de Marine, eſt la partie du tillac d'enhaut qui eſt entre le grand maſt & le maſt de borſet, où chacun ſe viſite & fait converſation. Ce mot vient de Portugal.

CONVERTIR. v. act. Tranſmuer, faire changer de nature à quelques corps. JESUS-CHRIST aux nopces de Cana *convertit* l'eau en vin. Dans la conſecration le pain & le vin ſe *convertiſſent* au vray corps & au ſang de JESUS-CHRIST. Les aliments digerez ſe *convertiſſent* en nôtre ſubſtance. L'eau congelée dans les grottes ſe *convertit* en criſtal.

CONVERTIR, ſe dit auſſi des alterations & changemens qui ſe font par la generation & corruption, ou autrement. Le feu *convertit* le bois en cendre. Cette ſauce ſe *convertit* en huile. La glace fonduë ſe *convertit* en eau. On *convertit* ſon or & ſon argent en monnoye en changeant les eſpeces. Tous les grands deſſeins de ce Prince ſe ſont *convertis* en fumée. La querelle des Auteurs ſe *convertit* ſouvent en riſée.

On dit auſſi d'un homme qui a changé ſon bien de nature, qu'il a *converty* ſes heritages en effets mobiliaires, qu'il a *converty* une rente au denier 18. en une rente au denier 20. qu'un bail conventionnel a été *converty* en bail judiciaire; qu'un appel a été *converty* en oppoſition.

CONVERTIR, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Remettre les deſvoyez dans la bonne voye,

leur faire changer de mœurs & de creance. Les Apôtres ont *converty* les Gentils à la Foy. On a *converty* ce libertin, cet Heretique. Un tel débauché s'eſt *converty*, & s'eſt mis dans la devotion.

CONVERTIR, ſignifie auſſi, Renverſer une propoſition, un argument. Tout ce qui eſt étendu en longueur, largeur & profondeur eſt un corps. Tout corps eſt étendu en longueur, largeur & profondeur. Voilà deux propoſitions qui ſe *convertiſſent*. On fait la même choſe à l'égard des arguments.

CONVERTI, IE. part. & adj. On dit au ſubſtantif, Un nouveau *converty*. On a établi pluſieurs Communautez pour les nouveaux *convertis*, & les nouvelles *converties*.

CONVERTISSEMENT. ſ. m. Terme des Monnoyes, qui ſe dit lors que l'on fond les vieilles eſpeces d'or ou d'argent, & qu'on les convertit en d'autres eſpeces de different poids & valeur. En l'année 1640. on a fait un *convertiſſement* de toutes les monnoyes eſtrangeres & legeres en louïs d'or & d'argent.

CONVERTISSEUR. ſ. m. Qui reüſſit à convertir les Heretiques. On a appellé le Cardinal du Perron le *Convertiſſeur*.

CONVEXE. adj. m. & f. Surface exterieure d'un corps. Elle eſt oppoſée à la *concave* ou interieure, & ſe dit principalement des ſpheriques, ou de celles qui approchent de la figure ronde. Un miroir *convexe* fait voir les objets plus petits, & un concave les fait voir plus gros.

CONVEXITE'. ſ. f. Le pourtour d'un corps, & la rondeur qui ſe forme en ſa ſurface exterieure. La *convexité* du globe de la terre fait que l'horiſon ſenſible ne paſſe pas 50. lieuës.

CONVICTION. ſ. f. Preuve claire & évidente d'une verité qu'on avoit deniée. Il y a aſſez de paſſages formels dans l'Ecriture pour la *conviction* des Heretiques, s'ils n'étoient point opiniaſtres. On a trouvé la *conviction* de ſon crime dans ſes papiers. On ne condamne point à mort ſans une pleine *conviction* de l'accuſé.

CONVIER. v. act. Inviter à quelque repas, à quelque feſte, à quelque ceremonie. On a *convié* tous les Grands du Royaume d'aſſiſter au Sacre du Roy. Ce mot vient du Latin *convivare*, qui a été formé de *cum* & *vivere*, c'eſt à dire, *vivre enſemble*. Menage.

CONVIER, ſignifie auſſi, Tenter, exciter, exhorter. St. Amant a dit des ortolans, qu'ils *conviaient* ſa bouche, à leur donner des dents une prompte eſcarmouche. Le temps, la jeuneſſe nous *convie* à boire, à danſer, à nous divertir. Ce Rapporteur a *convié* long-temps les parties à s'accorder avant que de les juger.

CONVIÉ, ÉE. part. & adj.

On le dit auſſi au ſubſtantif. C'eſt un des *conviez* à la nopce. JESUS-CHRIST a fait une Parabole des *conviez* à ſon feſtin, des *conviez* aux nopces. Il y avoit grand nombre de *conviez* à une telle feſte.

CONVIVE. ſ. m. Celuy qui eſt invité à un même repas qu'un autre, qui mange, qui ſe réjoüit avec luy. Il faut avoir un tel gaillard à nôtre ſouper, c'eſt un bon *convive*. Il n'y avoit que des *convives* choiſis à cette réjoüiſſance.

CONVOCATION. ſ. f. Ordre, ou cry public, par lequel on fait des aſſemblées de pluſieurs perſonnes pour l'intereſt de l'Eſtat. On a fait une *convocation* des Prelats pour tenir un Concile. Le ban & arriere-ban ſont des *convocations* de Nobleſſe pour aller à la guerre. On fera la *convocation* des Eſtats de Bretagne, de Languedoc, au dixiéme du mois prochain.

On le dit auſſi de quelques aſſemblées de famille, ou de petites Communautez. Ce mariage s'eſt fait à la haſte, il n'y a point eu de *convocation* de parents. L'élection de ce Marguillier eſt conteſtée, parce qu'il n'y a point eu de *convocation* des Parroiſſiens.

CONVOITABLE. adj. m. & f. Qui peut être convoité & deſiré. Il n'y a rien en ce monde qui ſoit veritablement *convoitable* que la vertu.

CONVOITER. v. act. Deſirer ardemment le bien d'autruy. Il eſt deffendu par le X. Commandement de *convoiter* le bœuf, ni l'aſne de ſon voiſin, ni aucune choſe qui luy appartienne. Ce mot vient du Latin *convotare*. Menage. D'autres croyent qu'il vient de *hait*, vieux mot François qui ſignifie *joye* & *allegreſſe*.

CONVOITER, ſe dit plus particulierement des deſirs de la chair. Il n'eſt pas permis de *convoiter* la femme d'autruy, d'avoir deſir d'en avoir la jouïſſance. L'Evangile dit que celuy qui *convoite* la femme de ſon procham a déjà commis avec elle adultere dans ſon cœur.

CONVOITÉ, ÉE. part. & adj.

CONVOITEUX, EUSE. adj. Qui convoite, qui deſire le bien d'autruy. Ce mot vieillit.

CONVOITISE. ſ. f. Concupiſcence, deſir de poſſeder le bien ou la femme d'autruy. La *convoitiſe* eſt la ſource de tous les pechez. La *convoitiſe* de regner eſt la plus forte des paſſions.

CONVOLER. v. n. Terme du Palais. Il ſe dit des veuves qui ſe remarient. Une femme pendant ſon année de viduité ne doit pas *convoler* aux ſecondes nopces. La femme ne peut pas avantager ſon mary, quand elle *convole* en ſecondes nopces, de plus groſſe ſomme que celle qu'elle laiſſe à celuy de ſes enfans à qui elle donne le moins.

CONVOQUER. v. act. Mander les membres d'un corps pour les faire aſſembler. Il faut *convoquer* exprés tout le Chapitre pour rendre valables les deliberations importantes. *Convoquer* un Concile, les Eſtats. *Convoquer* les deux ſemeſtres d'une compagnie. On *convoque* avec quelques ſolemnitez, & ſe dit des aſſemblées publiques: mais on convie, quand on fait des aſſemblées particulieres de parents, amis, &c.

CONVOQUÉ, ÉE. part. & adj.

CONVOY. ſ. m. Compagnie qu'on fait par honneur à quelqu'un, eſcorte qu'on donne à quelque choſe pour ſa ſeureté. Ce mot avoit autrefois une grande étenduë. Maintenant il eſt renfermé en ces deux cas. Un *convoy* d'enterrement, c'eſt la compagnie de ceux qui aſſiſtent à un enterrement. Vous eſtes priez d'aſſiſter au *convoy*, ſervice & enterrement. Il y a eu aujourd'huy deux *convois* en cette Parroiſſe.

CONVOY d'argent, de vivres, de munitions, ſe dit lors qu'on les fait accompagner par un corps de gens de guerre ſuffiſant pour les deffendre de l'inſulte des ennemis. Cette place eſt de difficile garde, on n'y ſçauroit aborder que par *convoy*.

On le dit auſſi des navires de guerre qu'on donne pour eſcorte à des navires marchands.

CONVOYER. v. act. Accompagner quelque perſonne, ou quelque choſe, ſoit pour luy faire honneur, ſoit avec main forte pour ſa ſeureté. Le corps mort de cette Princeſſe a été *convoyé* par un grand nombre d'Officiers juſqu'au tombeau de ſes peres. On a fait *convoyer* cette voiture d'argent juſqu'à l'armée par deux compagnies de Cavalerie. Ce mot vient de *conviare*, *comitari per viam*.

CONVULSIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Ce qui cauſe des convulſions, des retirements de nerfs. Quand le principe des nerfs eſt attaqué, il arrive des mouvements *convulſifs*.

CONVULSION. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt un mouvement qui ſe fait contre nôtre volonté des parties du corps, qui autrement ont accouſtumé de ſe mouvoir ſuivant noſtre volonté: ou c'eſt un retirement des nerfs & des muſcles qui y ſont attachez. Les maladies violentes font mourir avec de grandes *convulſions*.

CONVULSION, ſe dit figurément des emportements, efforts

Digitized by G

efforts extraordinaires qu'on fait pour quelque choſe. Ainſi Moliere a dit en ſes Faſcheux,

Dans les *convulſions* de leurs embraſſements.

C O O.

COOBLIGE' EE. adject. & ſubſt. Qui eſt obligé avec un autre dans un acte public. Les cautions ſolidaires ſont *coobligées*. Un debiteur peut choiſir tel des *coobligez* qu'il luy plaiſt pour le contraindre, & laiſſer en repos les autres.

COOPERATEUR. ſ. m. Agent naturel ou ſurnaturel qui travaille avec un autre pour produire quelque action. L'agent & le patient ſont reciproquement *cooperateurs* dans la generation.

COOPERATION. ſ. f. Action de deux agents joints enſemble pour produire un même effet. La plus-part des choſes ne ſe font que par la *cooperation* de pluſieurs perſonnes.

COOPERER. v. n. Joindre ſon action à celle d'un autre pour produire enſemble quelque effet. Il faut que le Soleil *coopere* avec l'homme dans la generation. En vain donne-t-on des remedes, ſi la nature n'eſt aſſez forte pour *cooperer* à la gueriſon du malade.

COOPERER, ſe dit figurément en choſes morales. Les graces ne ſont point efficaces, ſi l'homme n'y *coopere* de ſa part. L'adreſſe ſeule ne fait pas les gens riches, il faut que la fortune y *coopere* beaucoup. Il ne ſeroit point parvenu à cette dignité, ſi les puiſſances n'y avoient *cooperé*.

C O P.

COPARTAGEANT, ANTE. adj. Qui partage quelque choſe avec un autre. Ils ne ſont que trois *copartageants* en cette ſucceſſion. Un procés s'eſt meu entre les *copartageants*.

COPEAU. ſ. m. Menu bois qu'on retranche, qu'on rogne d'une grande piece, lors qu'on l'abat, & qu'on la taille, ou qu'on la façonne. Les pauvres gens ſe chauffent des *copeaux* qu'ils ramaſſent dans les bois, dans les ateliers. Les Taverniers éclairciſſent leur vin avec des *copeaux* que les Menuiſiers enlevent avec le rabot; & ils l'appellent *vin de copeaux*. Ce mot vient du Grec *κοπεον*, qui ſignifie un *morceau* ou *fragment* de quelque choſe que ce ſoit, du verbe *κοπτω*, *cædo*, *feco*.

COPERMUTANT. ſ. m. Terme relatif. Chacun de ceux qui permutent enſemble un Benefice. Il arrive ſouvent que les deux *copermutants* ſe trompent l'un l'autre.

COPHTES. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom que les Mahometans donnent par mépris aux Chrétiens & Moines d'Egypte qui vivent fort religieuſement, comme s'ils les appelloient *couppés* & *taillés*. Ils ſont differens des *Coptes*, peuples d'Afrique dont parlent les Geographes.

COPIE. ſ. f. Minute, brouillon, ou premier projet d'un acte qu'on dreſſe, pour enſuitte le mettre au net. Les Advocats gardent la *copie* qu'ils ont minutée de leurs écritures. Ce mot vient de *copia*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification. Menage.

COPIE, ſe dit auſſi d'une tranſcription d'un acte en groſſe, ou en forme, qu'on reduit en moindre volume pour le faire ſignifier à une partie, ou pour en garder un memoire par devers ſoy. Cette *copie* a été priſe ſur l'original, collationnée à l'original. Les anciens tiltres ne ſont qu'en forme de *vidimus*, de *copies* collationnées. Aujourd'huy les *copies* collationnées ne ſont point de foy, ſi la collation n'en eſt faite avec la partie intereſſée. Les Huiſſiers ſont obligez de laiſſer *copie* de tous les actes qu'ils ſignifient.

COPIE FIGURÉE, eſt une copie entierement conforme à l'original, non ſeulement en la ſubſtance & teneur de l'acte, mais encore en la diſpoſition des mots, des lignes, des pages, des ſignatures, &c.

COPIE, ſe dit auſſi de l'imitation qu'on fait d'un original; & ſe dit particulierement des tableaux, des deſſeins, & des ouvrages de litterature. Les moindres originaux ſont plus eſtimez que les meilleures *copies*. Ce baſtiment n'eſt que la *copie* d'un autre qui eſt à Rome. Tous les Poëtes ont voulu imiter Virgile, mais toutes ces *copies* ſont demeurées bien au deſſous de l'original.

COPIE, en termes de Libraires & d'Imprimeurs, eſt le manuſcrit, l'original d'un Livre qu'on leur donne, ſur lequel ils impriment. Il faut envoyer à l'Auteur demander de la *copie*. Ce ſont les bonnes *copies* qui ont enrichy ce Libraire.

On dit, Compter la *copie*, pour dire, Juger combien de feuilles il y aura dans un manuſcrit propoſé: & on appelle *copie de chapelle*, les quatre feuilles que les compagnons retiennent pour leur droit, & qui ſe rendent en payant les droits.

COPIER. v. act. Tranſcrire un acte, un Livre, un diſcours, en faire un double, & le plus ſouvent une minute brochée.

On le dit auſſi des tableaux, des deſſeins, des baſtiments, des ſtatuës.

COPIER, ſignifie auſſi, Imiter, & quelquefois, Dérober l'invention, le Livre, le travail d'autruy. La plus-part des Auteurs ne ſe font que *copier* les uns les autres.

COPIER, ſignifie quelquefois, Contrefaire les manieres, les geſtes d'une perſonne, pour la rendre ridicule, ſur tout quand elle a quelques affectations vicieuſes.

COPIÉ, ÉE. part. & adj.

COPIEUX, EUSE. adj. Qui eſt abondant. Les Langues Orientales ſont plus *copieuſes* en paroles, en belles expreſſions, que les noſtres. Cet Auteur eſt *copieux* en citations.

COPIEUX, ſignifie auſſi, Imitateur, celuy qui contrefait les geſtes & les manieres d'autruy pour les railler. Les *Copieux* de la Fléche en Anjou ſont pluſieurs fois citez dans les Contes de Bonaventure de Periers.

COPIEUSEMENT. adv. D'une maniere copieuſe & abondante. Les gens du Nord boivent *copieuſement*.

COPISTE. ſubſt. Celuy qui copie. Les derniers Clercs des Procureurs ſont les *Copiſtes*. Les *Copiſtes* qui vont écrire les Sermons ſont bien du deſpit aux Predicateurs.

COPISTE, ſe dit auſſi des Peintres, des Deſſinateurs, des Architectes, des Auteurs qui ne font qu'imiter les autres, & qui ne font rien de leur propre invention, qui ne travaillent point de genie.

COPROPRIETAIRE. ſ. m. & f. Qui poſſede par indivis la proprieté d'une maiſon, d'une terre, d'une Seigneurie, ou autre immeuble. Un bail d'une terre ainſi poſſedée n'eſt point vallable, s'il n'eſt fait par tous les *coproprietaires*, ou en leur nom.

COPULATIF, IVE. adj. Qui joint, qui lie enſemble. Il ne ſe dit gueres qu'en Grammaire des particules qui lient le diſcours. *Et* eſt une conjonction *copulative* dans une propoſition. *Plus*, *item*, *davantage*, *avec*, ſont des termes *copulatifs* du diſcours.

COPULATION. ſ. f. Jonction du maſle avec la femelle pour l'ouvrage de la generation. On y adjouſte ordinairement *charnelle*; & en Juſtice tant d'Egliſe que ſeculiere, on dit ſeulement *copule*. Une promeſſe de mariage eſt obligatoire en conſcience, quand la *copule* s'en eſt enſuivie.

Digitized by Google

COQ.

COQ. ſubſt. maſc. Oiſeau domeſtique qui eſt le maſle d'une poule. Les poules pondent des œufs ſans avoir veu le *coq*, mais ils ne valent rien pour etre couvez. On connoiſt un *coq* à ſes argots & à ſa creſte. Le Seigneur predit à St. Pierre, qu'il le renieroit trois fois avant que le *coq* euſt chanté. Un bon *coq* doit ſatisfire à douze poules. Un bon *coq* ne fut jamais gras. Menage aprés Guyet croit que *coq* a été fait de *cloccus* & de *clocitare*. D'autres croyent que c'eſt un ancien mot Gaulois, comme aſſûre Borel, auſſi-bien que le mot de *coquart*, qui eſt ſouvent dans Villon, qui ſignifie un *glorieux ſans ſujet*, comme les enfants qui mettent des plumes de *coq* ſur leurs bonnets, & qui pour cela s'eſtiment bien braves. On diſoit auſſi autrefois un bonnet *à la coquarde*. Il dit auſſi que ce mot pourroit venir de *coccus* ou *cochenille*, à cauſe de ſa creſte rouge. Et enfin il dit que ce mot vient du Breton *coq*, qui ſignifie *rouge*.

On appelle le chant du *coq*, le point du jour, parce que les *coqs* chantent en ce temps-là, & reveillent ceux qui dorment.

On appelle un vilain bouquet de plumes, une plume de *coq*.

COQ DE BRUYERE, eſt un coq ſauvage qui vole bas, & ſe prend à la paſſée comme les beccaſſes.

COQ, ſignifie auſſi le maſle de la perdrix.

COQ D'INDE, eſt un gros oiſeau auſſi domeſtique, qui a les mêmes qualitez d'un *coq*, & qui a été apporté depuis quelque temps des Indes Occidentales. Il y a un *coq* Indien qui eſt different de celuy qu'on nomme *coq d'Inde*, qui a été apporté d'Afrique où il eſt appellé *ano*. Jonſton l'appelle *gallus Perſicus*; & Geſner & Aldroandus, *gallus Indicus*. Son plumage eſt noir, & il a un œuil verdaſtre, à la reſerve du dos, dont les plumes vers la racine ſont de couleur de gris de noyer, & quelque peu blanches. Sa taille eſt d'un mediocre poulet d'Inde. Markgravius décrit un *coq* du Breſil qui eſt tout verd, & qui a ſur la teſte une creſte ou panache de plumes noires. Quelques-uns croyent que le *meleagris* des Anciens eſt noſtre *coq d'Inde*.

COQ, ſignifie figurément un notable bourgeois, ou habitant d'une Parroiſſe, qui s'y eſt mis en autorité, qui gouverne tous les autres. Un tel eſt le *coq* de la Paroiſſe.

COQ, ſignifie auſſi une figure de *coq* qui eſt ordinairement doré, & qui ſe met au plus haut d'un clocher ou d'une fleſche d'Egliſe pour ſervir de giroüette, & faire connoiſtre le changement des vents.

COQ, en termes d'Horlogeur, eſt un petit treillis de cuivre doré & fort delicat qui eſt ſur la platine de deſſous d'une monſtre.

COQ, en termes de Marine, eſt le Cuiſinier d'un vaiſſeau.

COQ A' L'ASNE, eſt un propos rompu, dont la ſuitte n'a aucun rapport au commencement: comme ſi quelqu'un, au lieu de ſuivre un diſcours qu'il auroit commencé de ſon *coq*, parloit ſoudain de ſon aſne, dont il n'étoit point queſtion. Menage dit que Marot a été le parrein de cette façon de parler, & qu'il fit une Epître qu'il nomma du *coq à l'aſne*, enſuitte de laquelle pluſieurs Poëtes ont fait des Satyres qu'ils ont intitulées de ce nom, où ils diſoient pluſieurs veritez qui n'avoient ni ordre, ni ſuitte.

COQUASTRE. ſ. m. Coq à demy chaſtré, à qui on a laiſſé un des teſticules.

COQUE. ſ. f. Ecorce dure d'une noix; eſcale, peau dure d'un œuf. Cette noix eſt angleuſe, on ne la peut tirer de ſa *coque*. Il y a des œufs qui ont une *coque* dure, & les autres molle. Manger des œufs à la *coque*, c'eſt les manger aprés les avoir fait cuire dans leur *coque* ſans les caſſer, ni y faire de la fauſſe. Les meilleurs poudriers ou horloges de ſable ſe font avec des *coques* d'œufs ſeches & pulveriſées. Menage derive ce mot de *concha* & de *conchula*, auſſi-bien que le mot de *coquille*.

On dit auſſi, une *coque* de vers à ſoye, quand ils ſe ſont enfermez dans une petite eſcale pour ſe convertir en ſoye, & faire leurs œufs.

COQUELICOT. ſ. m. Fleur rouge faite en forme de pavot ſimple, qui ſert en Medecine, & dont on fait des ſyrops, & qui eſt en effet un pavot ſauvage qui croiſt dans les bleds. On l'appelle autrement *ponceau*. En Latin *papaver erraticum*, *papaver rubrum*.

COQUELOURDE. ſ. f. Eſpece de plante. En Latin *anemone*.

COQUELUCHE. ſ. f. Maladie de teſte avec rheume & diſtillation, qui cauſe une maladie populaire & peſtilente qui ne regne qu'en certains temps. On l'appelle auſſi *quinte*. Cette maladie fut contagieuſe à Paris & generale en 1554. & 1657. Paſquier a creu qu'on ne pouvoit découvrir d'où venoit ce nom. Mais Menage croit qu'il vient de ce que ceux qui étoient malades de ce mal portoient une *coqueluche* ou capuchon de Moine pour ſe tenir chaudement: & de cet advis eſt le Pere Monet. Mais un ſçavant Medecin Lorrain nommé Le Bon a écrit qu'elle a été ainſi nommée à cauſe du remede qu'on y apporta, qui fut un jus de teſte de pavot, nommé *codion*, ou *coquelicot*, ou *coquelourde*, que les Medecins appelloient *loch de codion*. Cette maladie eſt décrite amplement par Valeriola Medecin.

COQUELUCHON. ſ. m. Capuchon de Moine fait de groſſe bure. Les uns ſont en pointe, & les autres en rond.

COQUEMART. ſ. m. Uſtencile de cuiſine qui ſert à faire bouillir de l'eau, & cuire pluſieurs choſes. Les Barbiers portent avec eux leur baſſin & leur *coquemart*. On fait des *coquemarts* de terre, d'eſtain, de cuivre, d'argent. Ce mot vient du Latin *cucuma*, *chaudiere*; ou de *cucumarium*, qui eſt une ſorte de vaſe ainſi appellé, *quòd ventrem haberet magnum uti cucumis*.

COQUERELLES. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſignifie de petites noiſettes dans leurs fourreaux toutes vertes, jointes enſemble au nombre de trois, & telles qu'on les cueille ſur les noiſeliers. Il y en a dans l'Eſcu des Srs. de Mommagni. Quelques-uns tiennent que ce ſont des oignons de fleurs. D'autres diſent que ce ſont des veſſies ou bourſes de l'alkakengue, qui eſt une eſpece de ſolanum, faites comme des bourſes, qui enferment un grain rouge de la groſſeur de l'anis de Verdun, dont on ſe ſert à faire des bouquets en hyver.

COQUESIGRUE. ſ. f. Poiſſon maritime qu'on dit ſe donner des clyſteres avec l'eau de la mer, que les Anciens appelloient *clyſter*. Quelques-uns ſe ſervent de ce mot pour ſignifier quelque choſe chimerique.

Mon eſprit à cheval ſur des *coqueſigruës*,

dit St. Amant.

COQUET, ETTE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt galant, qui ſe picque de ſe faire aimer, & de plaire aux Dames; Dame qui tâche de gagner l'amour des hommes. Les *coquets* n'ont jamais de veritable attache, ce ſont des coureurs, des inconſtants. Les *coquettes* tâchent d'engager les hommes, & ne veulent point s'engager. On dit auſſi, un eſprit *coquet*, un amour *coquet*. Menage aprés Paſquier derive ce mot de *coc*. Mais il vient pluſtoſt de *coquart*, vieux mot François qui ſignifie un *jaſeur*, parce que les *coquets* ſont des babillards qui ont de frivoles entretiens.

COQUETER. v. n. Se plaire à cageoller, ou à être cageollée, faire l'amour en divers endroits. Les jeunes faineants, les femmes galantes ne font autre choſe que *coqueter*.

CO-

Digitized by

COQUETERIE. ſ. f. Affectation de plaire pour ſe faire aimer. On ſoupçonne aiſément les femmes qui ont de la *coqueterie*, d'eſtre peu fidelles à leurs maris.

COQUETIER. ſ. m. Marchand qui amene ordinairement à Paris des œufs en coque, du beurre, des volailles, du poiſſon de ſomme, &c. Les Manceaux s'en retournent à leur pays par la voye des *Coquetiers*.

COQUETIER, eſt auſſi un petit vaiſſeau ſervant à la table, fait en forme d'une ſaliere, pour porter un œuf à la coque.

COQUILLAGE. ſ. m. Terme collectif. Poiſſons teſtacés, couverts d'une eſcaille dure & toute d'une piece. Les huiſtres, les moules, les tortuës, les pourpres ſont des poiſſons de *coquillage*.

On appelle auſſi *coquillage*, l'eſcaille où ces poiſſons ſont enfermés. Les curieux ſont des cabinets remplis de *coquillages* exquis. Cette grotte eſt faite de *coquillage* commun. Les *coquillages* ont divers noms, la pourpre, la muſique, le drap d'or, &c.

COQUILLE. ſ. f. Groſſe eſcaille de poiſſon ſous laquelle il eſt enfermé. La *coquille* d'un limaçon.

On appelle *coquilles à oreilles*, celles qui ont deux pointes en haut, comme celles de St. Jacques. C'eſt une belle curioſité que celle des *coquilles*, car on y voit une diverſité merveilleuſe, & on y admire les jeux de la nature.

On le dit auſſi de la coque ou couverture de l'œuf. Dés que le pouſſin eſt ſorty de ſa *coquille*, il cherche à bequeter. On dit auſſi, une *coquille* de noix.

On a appellé en Medecine la *petite coquille*, le creux de dedans l'oreille. On le dit auſſi d'une ſeconde cavité qui eſt dans l'oreille au delà de la petite membrane qu'on appelle le *tambour*, qui contient un air naturel & interne qui reçoit aiſément l'impreſſion de celuy de dehors, & qui ſert à l'ouye, comme le criſtalin à la veuë. Quelques-uns la nomment le *baſſin*.

En termes de Blaſon on ne diſtingue les *coquilles* que par la grandeur. Les petites s'appellent *coquilles de St. Michel*. Les plus grandes s'appellent *de St. Jacques*.

COQUILLE, ſe dit figurément de toute ſorte de marchandiſe dont on trafique. Ce Marchand vend bien ſes *coquilles*. A qui vendez-vous vos *coquilles* ? à ceux qui reviennent de St. Michel, ſe dit aux vendeurs qui croyent que les acheteurs ne connoiſſent pas le prix de ce qu'ils marchandent.

COQUILLE, ſe dit encore de pluſieurs ouvrages qui repreſentent la figure des *coquilles*. La plus-part des baſſins, des fontaines, des caſcades, des gargouilles ſont faits en *coquilles*. Des ſieges de tapiſſerie faits en *coquilles*. Une garde d'épée, une barbe en *coquilles*. On appelle *coquille*, ce qui ſert à lever le loquet d'une porte, parce qu'il eſt fait en *coquille*. Les Orfevres appellent auſſi la *coquille* d'une plaque d'argent, la *coquille* d'une anſe, d'une aiguiere, parce qu'elles repreſentent la figure d'une *coquille*. On appelloit autrefois *coquille*, une eſpece de coëffure de femme, qui a donné le nom à la ruë *Coquilliere* où ſe faiſoient telles coëffures.

COQUIN, INE. ſubſt. & adj. Terme injurieux qu'on dit à toutes ſortes de petites gens qui menent une vie libertine, friponne, faineante, qui n'ont aucun ſentiment d'honneſteté. Les pouſſeculs, les Records ſont des *coquins*, font un meſtier de *coquin*. Les garces ſont toutes de grandes *coquines*. Ce mot vient de *cocus*, comme qui diroit, *il ne bouge de la cuiſine*. En vieux François on appelloit *coquine*, un pot ou marmite : d'où vient que le vray *coquin* eſt celuy qui ſuit les cuiſines d'autruy pour vivre. Plaute témoigne qu'on a donné le nom de *cocus* à un larron ; & Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a appellé *cocciones*, des vagabonds qui hantent les Foires pour dérober les Marchands, & couper des bourſes.

COQUIN, ſe dit auſſi d'un poltron, d'un homme qui fait quelque action laſche, ou infame. Il faut que cet homme ſoit un franc *coquin*, de s'eſtre laiſſé battre ſans avoir tiré l'eſpée. Il faut avoir l'ame bien *coquine*, pour eſpouſer une coureuſe, une femme publique.

On appelle auſſi une vie *coquine*, un meſtier *coquin*, un certain genre de vie, de profeſſion peu honneſte, plein de libertinage & de faineantiſe, qui plaiſt neanmoins, & qui attache tellement, qu'on ne s'en peut deffaire. La Comedie eſt un meſtier bien *coquin*. La vie des ſoldats eſt une vie fort *coquine*, à cauſe de la licence qu'on leur donne.

COQUINERIE. ſ. f. Action mal honneſte, laſche, qui n'appartient qu'à un poltron, qu'à un coquin. Cet avare a fait une grande *coquinerie*, une grande lâcheté.

C O R.

COR. ſ. m. Cuir eſpaiſſi & formé en calus, qui ſe durillonne ſur les doigts des pieds. Les *cors* viennent aux pieds pour avoir porté des chauſſures trop mignonnes, pour s'eſtre trop ſerré les pieds. On dit que les *cors* ſont des horloges aux vieillards, qu'ils leur annoncent le changement des temps par la douleur qu'ils leur font.

COR. ſ. m. Trompette de Chaſſeur, inſtrument de cuivre tourné en demy-cercle, dans lequel on ſouffle pour faire un grand bruit qui anime & qui rappelle les chiens & les Chaſſeurs. On dit, Donner du *cor*, ſonner du *cor*. On faiſoit autrefois des *cors* d'yvoire. Ce mot vient de *cornu*. Nicod.

Les Chaſſeurs ont un petit *cor* qu'on appelle le *huchet*, qui eſt un tuyau de cuivre recourbé ſans aucun retour, eſtroit par l'embouchure, & large par l'autre bout. Il y a auſſi des *cors* qui ont un retour au milieu comme un anneau, qu'on appelle *trompes*, & des *cors* tortillez qui ont juſqu'à huit ou neuf retours, qui ne ſont plus gueres en uſage. Le grand *cor* eſt de même figure que le huchet, mais bien de plus grand volume. On peut donner au *cor* toute l'étenduë de la trompette. L'endroit par où on embouche le *cor* ſe nomme *bocal*, qu'on fait d'argent, de cuivre, de corne ou de bois. L'autre extremité qui eſt fort large, s'appelle le *pavillon*.

Il y a auſſi de petits *cors* de même figure, dont ſe ſervent les Poſtillons, qu'ils portent pendus à leur cou. Les Vachers & les Bergers ont auſſi des *cors* qu'ils font de cornes de belier ou de bœuf, dont ils couppent le petit bout pour faire le trou de l'embouchure, où ils adjouſtent un petit baſton de ſureau percé & creuſé, qui ſert de portevent & de bocal. Les Hebreux uſoient de ces *cors* faits de cornes de belier pour annoncer le Jubilé, dont le nom *jobel* ſignifie un *belier*.

On dit proverbialement, qu'on a cherché quelqu'un à *cor* & à cry, pour dire, qu'on a fait toute la diligence poſſible pour le chercher.

On le dit auſſi de la pourſuite d'une affaire qu'on fait hautement & avec éclat.

COR, en termes de Chaſſe, ſe dit des pointes ou chevilleures ſortans du marrein de la teſte des cerfs ſur chaque branche au deſſus du ſurandouiller. Un cerf dix *cors*.

CORAIL, ou *Coral*. ſ. m. Plante maritime qui croiſt au fond de la mer. On en voit des arbriſſeaux de la hauteur d'un homme. Ils s'arrachent du fond de la mer avec des crochets en forme d'ancres. On en trouve de rouge, de blanc & de noir en une même branche. On en voit auſſi de verd, de jaune, de cendré, de ſombre, & d'autre couleur meſlée, & dont les extremitez des branches paroiſſent viſiblement n'eſtre que du bois, les autres eſtant changées en corail blanc & rouge : ce qui monſtre qu'il ſe forme peu à peu d'un ſuc petrifiant, & qu'il ne rougit qu'aprés avoir acquis ſa pleine maturité, comme ſont les fruits. Lors que les branches ſont ver-

Digitized by Google

des ou blanches, c'eſt une marque qu'il n'eſt pas encore meur. Il eſt terreſtre, rude & rabotteux au ſortir de la mer, & on ne peut connoiſtre ſa bonté, qu'il ne ſoit poly. Le rouge & le blanc ſont les plus eſtimez. On tient que le *corail* eſt plus rouge porté par un homme que par une femme; & qu'eſtant porté par un malade, il devient paſle, livide & tout taché, de ſorte que par le changement de ſa couleur il advertit de quelque maladie prochaine. On luy rend ſa couleur en le ſuſpendant ſur du fumier, ou en le couvrant de ſemence de mouſtarde, ou en le lavant avec du pain mouillé. Le *corail* noir eſt appellé par Dioſcoride *antipathes*. Pline dit qu'il ne s'endurcit & ne devient rouge qu'au ſortir de l'eau, & que c'eſt un arbriſſeau verd dont les grains & les boutons ſont hors de l'eau: mais il ſe trompe. Le *corail* ſe tire vers le Baſtion de France en Afrique, & vers l'Iſle de Corſe & de Majorque, à Tabarque & vers le Cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes peſcheries eſtoient la Mer Perſique, la Mer Rouge, la Mer de Sicile & de Naples. On n'en trouve point dans l'Ocean. Le Pere Kirker dit qu'il y a des foreſts entieres de *corail* dans la Mer Rouge. On en voit des branches toutes mangées de vers comme du bois vermoulu. Les Japonnois font plus de cas du *corail* que de toutes les pierreries. En Pharmacie on ſe ſert de perles & de *coraux* mis en poudre. On en fait des ſyrops. On en tire des teintures, & il ſert à pluſieurs medicaments. On le nomme en Grec & en Latin *lithodendrum*, comme qui diroit *pierre-arbre*. Gantius a eſcrit l'Hiſtoire du *Corail*, & dit que c'eſt un mineral qui vegete. Les Anciens l'ont auſſi appellé *Gorgonium*, parce qu'ils croyoient qu'il ſe petrifioit à l'air comme à la veuë de la teſte de Meduſe. Le jus de citron tire la teinture du *corail*, & le fait devenir blanc comme neige, quand il y a trempé un jour ou deux, eſtant pulveriſé.

On en fait d'artificiel avec du cinnabre bien broyé, dont on fait une couche ſur quelque branche de bois bien ſeche & bien polie, imbuë auparavant de colle de gand. On la polit par aprés, & on y met pour vernis une couche de blanc d'œuf.

On dit poëtiquement des levres de *corail*, pour dire, bien vermeilles.

CORALIN, INE. adj. Qui a la couleur, ou la vertu du corail. On appelle des levres vermeilles, des levres *coralines*. Les Chymiſtes tirent avec de la cire une teinture *coraline*, toute la couleur du corail.

CORALINE. ſ. f. eſt une eſpece de mouſſe marine qu'on trouve tattachée au corail & aux eſcailles des poiſſons, comme la mouſſe aux arbres. En Latin *muſcus marinus*. Elle n'a point de tige, mais pouſſe ſes feuilles directement de ſa racine.

CORBEAU. ſ. m. Oiſeau noir qui vit de charogne. Le *corbeau* ſentant ſes petits corbillats aſſez forts, les chaſſe de ſon nid pour les faire parier ailleurs. On dit qu'un homme eſt noir comme un *corbeau*, parce que le *corbeau* eſt tres-noir. Quand on veut eſcrire fort menu, on ſe ſert de plumes de *corbeau*. On dit qu'on fait des *corbeaux* blancs, en les expoſant à la fumée du ſouffre, lors qu'on les a pris jeunes & dans le nid. On diſoit autrefois *corbin*. En Latin *corvus*.

CORBEAU, ſe dit figurément de ceux qui viennent airier les maiſons infectées de peſte, & qui en enterrent le corps, parce que ces gens ſont ordinairement avec des corps morts comme les veritables *corbeaux*.

CORBEAU, en termes de Maçonnerie, ſignifie une groſſe pierre de taille en ſaillie, qui ſert à *ſouſtenir* une poutre. On fait auſſi des *corbeaux* de fer pour ſoûtenir quelques pieces de bois.

En Architecture on appelle quelquefois *corbeaux*, les mutules ou modillons qui ſont dans les corniches des colomnes, & particulierement dans les Doriques. C'eſt un nom qu'on donne auſſi aux conſoles.

CORBEILLE. ſ. f. Grand panier d'oſier ordinairement couvert, & où on ſerre le pain qui eſt entamé. Ce mot vient du Latin *corbs* ou *corbis*, d'où on a fait *corbicula*.

CORBEILLE, ſe dit auſſi de ces petits paniers propres & galans ou on met des fleurs, dans leſquels on envoye des preſents à des maiſtreſſes. Des *corbeilles* d'argent, de filigrane, toutes couvertes de rubans, &c.

On appelle auſſi *corbeilles* en Architecture, des vaiſſeaux qu'on met d'ordinaire ſur la teſte des figures cariathides qui ſont chargées de fleurs ou de fruits, ou d'autres ornements.

CORBILLARD. ſ. m. Coche d'eau qui mene à Corbeil, petite ville à 7. lieuës de Paris.

On appelle ironiquement un *corbillard*, un carroſſe bourgeois, où on voit pluſieurs perſonnes fort preſſées.

CORBILLON. ſ. m. Panier à mettre des oublies, étroit par le milieu, large par les extremités. On a gagné le *corbillon* de cet Oublieur. On le dit auſſi d'un petit panier d'oſier, où on preſente les balles dans un jeu de Paume. On le dit pareillement ſur la mer d'un vaiſſeau ſemblable où l'on met le biſcuit qu'on donne à chaque repas pour un plat de l'équipage. On dit en ce ſens, Changement de *corbillon*, appetit de pain benit.

CORBILLON, eſt auſſi un petit jeu d'enfans où on s'exerce à rimer en *on*.

CORBIN. ſ. m. eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois *corbeau*. On diſoit auſſi autrefois *corbiner*, pour dire, Derober, faire le meſtier de *corbin* ou de corbeau, deſchirer ou tirer ce qu'on pouvoit attraper d'une carcaſſe. On a auſſi appellé au Palais *Corbineurs*, ceux qui tiroient la piece des plaideurs, & ruinoient des parties. Et en general on appelle encore en pluſieurs Provinces *Corbineurs*, les gens qui trompent les autres par leur flaterie: ce qui a été dit par alluſion à la fable d'Eſope, du Renard qui trompa le corbeau.

BEC DE CORBIN, eſt une arme dont on ſe ſervoit autrefois à la guerre. C'étoit une eſpece de halleberde. On appelle *Bec de corbin*, une Compagnie de Genuls-hommes de la Maiſon du Roy qui portoient de ces armes, & qui ne ſervent plus qu'aux grandes ceremonies.

BEC DE CORBIN, eſt auſſi un inſtrument qui ſert aux Chirurgiens dans leurs operations, & particulierement à tirer le plomb des playes, & autres corps eſtrangers.

CORBONDIER. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage. C'étoit un ancien inſtrument de Muſique de la nature du cor, dont on ſonnoit dans les grandes rejouïſſances & dont il eſt parlé dans le Roman des quatre fils Aymond.

CORDAGE. ſ. m. Tout l'appareil de corde qu'il faut pour un vaiſſeau, pour un baſtiment, pour un équipage de guerre. Il faut une infinité de *cordages* pour faire les manœuvres d'un vaiſſeau. Les voiles & les *cordages* ſont de tres-grands frais à entretenir.

CORDAGE, eſt auſſi l'art & la maniere de faire les cordes. Le gros *cordage* ne ſe peut faire ſans roué & ſans machine.

CORDAGE, eſt auſſi le meſurage du bois de corde. Les Jurez Mouleurs de bois ſont eſtablis pour prendre garde au *cordage*, pour empêcher que le Marchand ne trompe le bourgeois ſur le *cordage*.

CORDE. ſ. f. Chanvre ou filaſſe tortillée, pour ſervir à lier, attacher, & à autres uſages. Il s'en fait auſſi d'autres matieres, de ſoye, de laine, d'écorce de tilleul en France, & aux Indes de cocos, de maguay & d'autres arbres. Quand elle eſt extremement groſſe, on l'appelle *cable*. Quand elle eſt fort deliée, on la nomme *ficelle*. *Corde* de puits, d'un bac. Eſchelle de *corde*. Danſeur de *corde*. La *corde* d'un arc, eſt ce qui fait partir la fleſche.

On

On dit en ce ſens au figuré, qu'un homme a pluſieurs *cordes* à ſon arc, quand il a pluſieurs moyens de faire reüſſir une affaire. On fait auſſi des ſangles de *corde*; des ponts de *corde*; des ſouliers de *corde*, que les Eſpagnols nomment *alpargates*, & dont on fait grand trafic aux Indes, juſqu'à en charger des navires. Ce mot de *corde* vient du Grec *chordi*, qui ſignifie proprement un gros inteſtin dont on peut faire des *cordes*.

CORDE, ſe dit auſſi de la groſſe laine qui fait la chaiſne, le montant ou la fileure du drap. Quand le drap eſt uſé, il monſtre la *corde*.

CORDE, ſignifie auſſi le ſupplice de la potence, parce qu'on eſtrangle avec une *corde* les criminels qui ſont pendus. Ainſi on dit, Il merite la *corde*, Il file ſa *corde*, Il n'y va que de la *corde*, Il eſt eſchappé de la *corde*. Souffrir le libertinage des enfants, c'eſt leur mettre la *corde* au cou. Faire amende honorable la *corde* au cou. On dit auſſi d'une legere faute, La *corde* & le foüet en ſont dehors. On dit d'un homme tres-ſouſmis, qui vient demander grace à ſa partie, qu'il l'eſt venu ſupplier la *corde* au cou. En ce ſens on appelle un homme de ſac & de *corde*, un ſcelerat, un homme qui merite d'être noyé, ou pendu; car autrefois on enfermoit les criminels dans un ſac pour les noyer. On dit encore, quand on donne la queſtion, Au premier, au ſecond trait de *corde*: c'eſt quand on met un tretteau plus haut pour étendre davantage les nerfs du patient, qui eſt ſuſpendu avec des *cordes*. On le dit auſſi des coups d'eſtrapade.

CORDE, ſe dit auſſi à la Paume, de celle qui ſe tend au milieu du jeu, qui ſert à marquer les fautes qu'on fait en mettant deſſous: & on dit qu'une balle a paſſé à fleur de *corde*, qu'elle a friſé la *corde*, pour dire, que peu s'en eſt fallu qu'elle n'ait eſté deſſous.

On ſe ſert de ces mêmes phraſes en un ſens figuré, pour dire, qu'un homme a failly à eſtre condamné, à perdre ſon procés, qu'il n'a eu que ce qu'il luy falloit de voix au juſte pour le gagner. On dit auſſi, qu'un homme a friſé la *corde*, pour dire, qu'il a failly d'eſtre condamné à eſtre pendu.

CORDES DE BOYAU, ſont celles qu'on fait de boyaux de mouton pour des raquettes. On en applique auſſi ſur des inſtruments de Muſique, le luth, le thuorbe, le violon, la viole, la guitarre. Quelques-uns croyent que le mot de *corde* vient du Grec *chordai*, qui eſt un nom que les Medecins donnent aux boyaux, parce que la plus-part des *cordes* des inſtruments de Muſique ſont faites de boyaux deſſechez. On en fait d'autres de fil de fer & de leton pour les eſpinettes, claveſſins, pſalterions & autres. Une *corde* fauſſe, c'eſt celle qui n'eſt pas bien unie, & qui cauſe de mauvais tons. On a trouvé depuis peu l'invention de charger les *cordes à boyau* pour rendre leurs ſons beaucoup plus forts, ſans en changer le ton, comme remarque Mr. Perrault. Les *cordes* faites d'or trait dans les claveſſins rendent un ſon preſque une fois plus fort que celuy des *cordes* de cuivre. Une *corde* d'acier a le ſon plus foible qu'une *corde* de leton, parce qu'il eſt moins peſant & moins ductile. La ſixiéme *corde* des baſſes de violes, & la dixiéme des grands thuorbes ſont faites de 50. filets de boyau, & il y en a qui ont juſqu'à cent pieds de long, qu'on tord & qu'on polit avec l'aſprele.

CORDE, en termes de Muſique, ſignifie la note ou le ton qu'il faut toucher ou entonner, & ſe dit de tous les intervalles de Muſique. La Quinte a cinq *cordes* ou cinq tons.

On dit figurément en ce ſens, Toucher la groſſe *corde*, quand on parle d'une choſe qui doit faire du bruit, ou toucher vivement celuy à qui on en parle. On dit auſſi, Il ne faut pas toucher cette *corde*-là, pour dire, Ne parlez point de cette affaire, de cette circonſtance, de peur de choquer quelqu'un qui renverſeroit tous vos deſſeins.

CORDE DE BOIS. C'eſt une certaine meſure de bois à bruſler qui ſe faiſoit autrefois avec une corde. Elle contient deux voyes de Paris. Le bois de *corde* eſt proprement le bois neuf, qui eſt oppoſé à celuy qui eſt flotté, parce qu'il vient par bateau, & que les Marchands le meſurent par *cordes*.

En Geometrie on appelle la *corde* d'un arc, la ligne droite qui va de l'extremité d'un arc de cercle à l'autre. On l'appelle autrement *ſubtendante*. Les *cordes* des arcs ſont marquées ſur le compas de proportion.

En Agriculture on appelle *corde*, une certaine dureté qui vient au milieu de certaines plantes & racines: comme, Ces raves ne valent plus rien, elles ont des *cordes*. On le dit auſſi de quelques poiſſons, comme de la lamproye.

CORDE, en termes de Manege, eſt la grande longe qu'on tient autour du pilier où le cheval eſt attaché pour le degourdir ou le faire manier. On appelle auſſi les *cordes* des deux piliers, les longes du caveſſon, quand le cheval travaille entre deux piliers: & on dit qu'on le fait donner dans les *cordes*, pour le dreſſer à être bon ſauteur.

On dit auſſi des chevaux, qu'ils ont une *corde* de farcin, quand ils en ont bien des boutons de ſuitte, qui ſont comme une *corde*. On le dit auſſi dans certaines maladies venerienes.

On appelle auſſi la *corde* d'une monſtre, une *corde* de boyau qui ſe range autour de la fuſée, quand le reſſort eſt bandé, quoy qu'on la faſſe par fois de fer ou de cuivre, & que ce ſoit une petite chaiſne.

On dit proverbialement, Il ne faut point parler de *corde* dans la maiſon d'un pendu, pour dire, qu'il ne faut point parler en une compagnie d'une choſe qui puiſſe faire un ſecret reproche à quelqu'un: ce qui répond à un proverbe Eſpagnol, *En caſa de aher cado no ſi deve mentovar la ſoga.*

CORDEAU. ſ. m. Petite corde. Il ſe dit proprement de ces longues cordes & menuës qui ſervent aux Geometres & Ingenieurs pour lever des plans, pour tracer des deſſeins de baſtiments ou de fortifications; ou de celles des Jardiniers qui font des parterres, ou qui plantent des arbres en droite ligne; ou de celles des Charpentiers avec leſquelles ils allignent leur bois. Cette allée, ce baſtiment ſont tirez au *cordeau*.

CORDEAU, ſignifie encore la petite corde avec laquelle on eſtrangle ceux qui ſont condamnez à la potence.

CORDELER. v. act. Tortiller quelque choſe à la maniere d'une corde: comme, *Cordeler* les cheveux, ou autres matieres déliées.

CORDELETTE. ſ. f. diminutif de *corde*. Corde menuë.

CORDELIER. ſ. m. Religieux de l'Ordre de Saint François, qui a une ceinture de corde; autrement un *Frere Mineur*. Les *Cordeliers* ſont ainſi appellez, à cauſe de la corde dont ils ſont liez: & ce nom leur fut donné en la guerre de Saint Louïs contre les Infidelles, en laquelle les Freres Mineurs ayant repouſſé les Barbares, quand le Roy demanda leur nom, on luy repondit que c'eſtoit des gens de *corde liez*.

On dit d'un homme libertin & peu ſcrupuleux, qu'il a la conſcience large comme la manche d'un *Cordelier*. On appelle auſſi la haquenée des *Cordeliers*, un baſton ſur lequel s'appuyent ceux qui voyagent à pied. On dit auſſi, Parler Latin devant les *Cordeliers*, pour dire, Vouloir faire parade de ſa ſcience devant ceux qui en ſçavent davantage: ce qui reſpond au proverbe Latin, *Sus docet Minervam.*

CORDELIERE. ſ. f. Religieuſe du même Ordre, & qui porte une ſemblable ceinture.

Digitized by Google

CORDELIERE, en termes d'Architecture, eſt un petit liteau qui ſe met ſous les patenoſtres.

On appelle auſſi *cordeliere*, de petits filets de ſoye noire, qui ont de petits nœuds fort propres à la diſtance d'un pouce. Les Dames les mettent quelquefois à leur cou en guiſe d'un colier.

On appelle auſſi *Cordeliere* en termes de Blaſon, le filet plein de nœuds que les veuves ou les filles mettent en guiſe de cordon, pour entourer l'Eſcu de leurs Armes. La plus-part tiennent que l'origine en vient d'Anne de Bretagne, & que c'étoit à l'imitation de ſon pere François Duc de Bretagne, qui en mit un pareil alentour de l'Eſcu de de ſes Armes, à cauſe de la devotion qu'il avoit à St. François d'Aſſiſe. Ce mot a été accompagné d'une deviſe écrite autour de l'Eſcu des veuves, J'ay le corps delié: ce qui étoit un Rebus ou équivoque ſur le mot de *cordeliere*. Mais Matthieu Compain Jeſuite dit qu'on en a veu de plus anciennes à Châlons ſur des ornements. Avant les *cordelieres*, les Armoiries des hommes & des femmes s'entouroient de guirlandes de feuilles ou de fleurs, comme les images que les Grecs & les Romains nommoient *ſtemmata*. Les Religieux les ont entourées de couronnes d'eſpines, ou de chapelets & de patenoſtres; ce qu'a retenu encore l'Ordre de Malthe.

CORDELLE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, C'eſt un homme de ſa *cordelle*, c'eſt à dire, de ſa ſocieté. Il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part, & d'une ſocieté vicieuſe de gens de ſac & de corde.

CORDER. v. act. Faire une corde avec de la filaſſe, de la ſoye, &c. Il y a des matieres qui ſe *cordent* bien mieux les unes que les autres.

CORDER DU BOIS, ſignifie, Meſurer une corde de bois. Le bois tortu ne ſe *corde* pas bien, ſi on ne le ſçait arranger.

CORDER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel des plantes qui ſe durciſſent au milieu, & ont une eſpece de corde, comme les raves, panets, betteraves, &c. Voicy le temps que les raves ſe *cordent*. On le dit auſſi des lamproyes qui deviennent *cordées*.

CORDÉ. ée. part. & adj.

En termes de Blaſon, on dit des arcs à tirer & des inſtruments de Muſique à cordes, qu'ils ſont *cordez*, quand leurs cordes ſont repreſentées d'un autre eſmail.

CORDERIE. ſ. f. Lieu propre pour faire les cordes, où on fait des cordes.

CORDIAL, ALE. adj. Qui eſt amy du cœur. Le vin vieux eſt le plus *cordial* de tous les aliments. Les trois fleurs *cordiales* ſont celles de bugloſe, de bourache & de violette. Quelques-uns y ajouſtent les œuillets & les roſes. Les quatre eaux *cordiales* ſont celles de bourache, de bugloſe, d'endive & de chicorée. Quelques-uns ajouſtent celles de chardon benit, de ſcorzonere, de *morſus diaboly*, de ſcabieuſe, d'ozeille & d'alleluya.

CORDIAL, ſe dit figurément de celuy qui parle franchement & du fonds du cœur. On ne ſçauroit trop cherir un amy franc & *cordial*.

CORDIALEMENT, adverbe. D'une maniere franche & cordiale. C'eſt un homme qui vous aime *cordialement*, & du bon du cœur.

CORDIALITE'. ſ. f. Amitié franche & ſincere. Ces deux amis vivent enſemble avec une grande *cordialité*.

CORDIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend de la corde. On dit en raillerie, que les *Cordiers* gagnent leur vie à reculons.

CORDILIAS. ſ. m. eſt une groſſe eſtoffe de laine qui eſt une eſpece de gros drap ou de bure. Il en vient d'Eſpagne & de Languedoc.

CORDON. ſ. m. Petits brins de corde qu'on tortille pour en faire une plus groſſe. Cette corde eſt compoſée de trois, de quatre *cordons*.

CORDON, ſe dit auſſi quelquefois de ce qui ſert à lier, ou à entourer quelque choſe. Des *cordons* de ſouliers. Des *cordons* de bourſe. Un *cordon* de chapeau, de ſoye, d'or, ou d'argent. Des *cordons* de caleçon. Des *cordons* à pendre un miroir, des tablettes.

CORDON, eſt quelquefois une marque de Chevalerie. On appelle un *Cordon bleu*, Celuy qui eſt Chevalier de l'Ordre du Saint Eſprit, qui porte un ruban large de cette couleur, au bout duquel pend la croix de l'Ordre. Le *cordon* de Saint Michel eſt meſlé de pluſieurs coquilles d'eſmail. Chaque Ordre de Chevalerie a un *cordon* different.

On appelle auſſi en termes de devotion, le *Cordon Saint François*, un certain *cordon* garny de nœuds, que portent les Confreres de la Confrairie inſtituée à l'honneur de ce Saint. Les indulgences du *Cordon St. François*.

CORDON, en termes d'Architecture, eſt un certain rang de pierres qui avancent, & qui marquent les diviſions d'un baſtiment, & ſur tout un parapet, dans le corps de la muraille. Les murs de cette place ſont élevés juſqu'au *cordon*.

On appelle auſſi *cordon*, ou *filet*, ce qui regne ſur la circonference d'une monnoye.

CORDONNET. Petit cordon de fil delié, qui ſert à attacher un rabat, ou à coucher ſur les broderies pour les relever, & en marquer le deſſein. *Cordonnet* d'or, d'argent, de fil, de ſoye, &c.

CORDONNER. v. act. Metter en forme de cordon, tortiller pluſieurs fils enſemble. *Cordonner* ſes cheveux. *Cordonner* de la ſoye.

CORDONNERIE. ſ. f. L'art de faire des ſouliers, & le lieu où on les expoſe en vente.

CORDONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des chauſſures en cuir, ſoit ſouliers, bottes ou pantoufles. *Cordonniere*, c'eſt la femme d'un *Cordonnier*. Menage derive ce mot de *cordoüanier*, qui a été fait de *cordoüan*, eſpece de cuir qui vient de *Cordouë*. D'autres tiennent qu'il vient de *corde*, parce qu'autrefois on faiſoit des ſouliers de corde. On fait encore grand trafic en Eſpagne & en Amerique de ces ſortes de ſouliers, qu'ils appellent *alpargates*.

On appelle auſſi *Cordonniers*, les Artiſans qui font des cordons de chapeaux.

On dit ordinairement, qu'il n'y a que les *Cordonniers* mal chauſſés, pour dire, que ceux qui travaillent bien pour autruy, ſont negligens de travailler pour eux-mêmes.

CORDOUAN. ſ. m. Eſpece decuir dont on fait le deſſus des ſouliers. Il ſe fait de cuir de chevre paſſé en tan: ce qui le diſtingue du marroquin, qui eſt paſſé en galle. En Latin *cordebiſus*.

CORIACE. adj. m. & f. Qui eſt dur, & qui tient du cuir. Il ne ſe dit que des viandes cuittes qu'on mange avec peine, qu'il faut tirer avec les dents. La vache eſt fort *coriace*. Le peuple dit *corjace* avec un *j* conſone. Ce mot vient du Latin *coriaceus*. Nicod.

CORIANDRE. ſ. f. Herbe aromatique qui porte une graine de même nom, & qu'on enferme dans des dragées. Elle fait bonne bouche après le repas. La plante qui porte la *coriandre* a ſa tige mince & branchuë, d'un palme & demy de haut. Ses feuilles d'enbas ſont ſemblables à celles du *capilli Veneris*. Sa fleur eſt blanchaſtre, d'où ſort en forme de grappe une graine ronde & ridée. Toute la plante a une mauvaiſe odeur, & ſent la punaiſe. Les Anciens ont creu que le jus de *coriandre* étoit dangereux, & faiſoit perdre le ſens, & même la vie: mais les Modernes en uſent en pluſieurs remedes. La manne qui nourriſt les Hebreux

dans

Digitized by

dans le deſert reſſembloit à la graine de *coriandre*. En Latin *corion* ou *coriandrum*. Quelques-uns font venir ce mot de *koris*, qui ſignifie une *punaiſe*, parce que ſes feuilles ſentent la punaiſe. D'autres le font venir du mot Grec *kori*, qui ſignifie la *prunelle des yeux*, & de *andron*, *hominum*, parce que la *coriandre* affoiblit la veuë.

CORLIEU, ou *Courlis*. ſ. m. Oiſeau de riviere, gris & marqué de taches rouges & noires, qui a les jambes longues, & qui a le bec long & courbé, eſpece de macroule. En Latin *clorius*, *neamenius*, *crex*, *corlinus*, ou *corlivus*. Les Arabes appellent auſſi cet oiſeau *corli*. Le François & l'Arabe ont été faits de la voix de cet oiſeau. Menage.

CORME. ſ. m. Fruit fort acide & acre qui eſt fait en forme de petite poire ſauvage, dont les payſans font de la boiſſon. On l'appelle autrement *ſorbe*, en Latin *ſorbum*, d'où Menage pretend que le mot François eſt derivé.

CORMIER. ſ. m. Grand arbre qui porte des cormes, & qu'on plante d'ordinaire dans une terre à bled. Le tronc du *cormier* eſt droit & long. Ses branches tendent en haut. Sa feuille reſſemble à celle du freſne, mais eſt un peu plus étroite. Elle eſt blanchaſtre d'un coſté, & dentelée en ſa circonference; ſon écorce rabotcuſe, jaune & blanchaſtre. Sa racine eſt groſſe, eſpaiſſe & profonde. Sa fleur eſt blanche, & jette ſes fruits à la maniere des raiſins, y en ayant pluſieurs ſur une queuë. Ils ſont aſpres & rudes au gouſt, & de couleur paſle & rouſſe. Ce fruit eſt une eſpece de petite poire, ou pluſtoſt de neſle, qui n'eſt bonne qu'en moliſſant. Le *cormier* eſt un bois propre à faire des fuſeaux pour les roüets & lanternes des moulins, qui ſe doivent debiter ou fendre de quatre pouces en quarré. On en fait auſſi les outils des Menuiſiers; car ce bois eſt extremement dur & ſerré. Il y a des *cormiers* domeſtiques, & d'autres ſauvages. Il y en a de maſles & de femelles qui ont des fruits differents. Il y a auſſi un *cormier* appellé *corminal*, qui a la feuille ſemblable à celle de vigne ou de plane, liſſée & ferme. Son fruit eſt aſpre au gouſt, longuet & rond, & attaché à une longue queuë. On dit qu'un ais de *cormier* mis dans un tas de bled en chaſſe toutes ſortes d'inſectes. Aldroandus. En Latin *ſorbus*.

CORMORAN. ſ. m. Oiſeau aquatique qui approche de la figure du corbeau. Il a le bec long auſſi-bien que le cou, & le pied plat. On l'appelle auſſi *corbeau peſcheur*, ou *corbeau marin*. Le *cormoran* avale de gros poiſſons, à cauſe qu'il a un goſier fort large. Son plumage eſt noir ou gris fort brun, & un peu verdaſtre par les ailes, mais au deſſous du col & au ventre il a des plumes blanches bordées de noir. Sous les grandes plumes il a un duvet gris fort fin, comme le cigne; mais celles de la teſte & du col ſont eſpaiſſes & menuës comme de la frange. On prepare ſa peau comme celle des vautours pour eſchauffer l'eſtomac. Son bec par les coſtez eſt gris & rougeaſtre. Il eſt noir par le deſſus, long de trois pouces, crochu & pointu. Il jette en l'air le poiſſon qu'il a pris pour le recevoir dans ſon bec par la teſte, & l'avaler plus commodément. On s'en ſert pour la peſche, en luy mettant un anneau de fer au bas du col, par le moyen duquel on luy fait rendre le poiſſon qui eſt demeuré dans ſon eſophage qui eſt fort large. Il a les yeux petits, les pieds courts, noirs & luiſants, couverts d'eſcailles, dont les doits ſont joints par des membranes picotées comme du chagrin. Le plus grand doit a cinq os ou phalanges, celuy d'aprés quatre, le troiſiéme trois, le quatriéme deux. Il a des ongles crochus & pointus, dont le plus grand eſt dentelé. Il eſt le ſeul des plongeons qui ſe perche ſur les arbres, ſelon Ariſtote. Les Medecins appellent ce genre d'oiſeaux *palmipedes*. En Latin *phalacrocorax*, ou *corvus aquaticus*. Menage derive ce mot de *corvus marinus*, & adjouſte que les anciens Gaulois diſoient *more*, pour ſignifier la *mer*. Albert le Grand l'appelle *carbo aquaticus*.

On appelle figurément *cormoran*, un homme extremement ſec & maigre.

CORNALINE. ſ. f. Pierre precieuſe qui n'eſt pas diaphane. On fait des bracelets de *cornaline*, des cachets, &c. Il y en a de blanche, & de rouge tirant ſur l'orengé. Elle eſt eſtimée pour ſa dureté. Les plus belles graveures de l'antiquité tant en creux qu'en relief ſont ſur la *cornaline*, particulierement ſur la rouge. Elle ſouffre la violence du feu, & l'on peut peindre deſſus en eſmail, comme ſur une plaque d'or; & cette peinture prend au feu tout le poliment & l'éclat qu'on peut ſouhaitter. Les plus grands morceaux qui s'en trouvent n'excedent point trois pouces de haut.

CORNARD. ſ. m. Celuy qui a une femme adultere qui luy fait porter des cornes. Cet homme eſt bien *cornard*. Les *cornards* ſont plus à la mode qu'ils n'étoient autrefois. Quelques-uns croyent que ce mot vient des habits de fous, qui portoient autrefois des cornes, parce qu'on accuſe de ſottiſe ou de folie ceux qui ſouffrent l'impudicité de leurs femmes. Borel dit qu'il vient des cornettes de femme, & qu'on a dit qu'un homme qui obeïſſoit à ſa femme portoit la cornette, comme on dit de celle qui eſt la maiſtreſſe dans la maiſon, qu'elle porte le haut de chauſſes.

CORNE. ſ. f. Partie dure que pluſieurs animaux ont à la teſte & aux pieds. Les bœufs ont deux *cornes* qui leur ſortent de la teſte, avec leſquelles on les attache au joug. Les chevres, les boucs, les vaches ont des *cornes*. Les rhinoceros, les licornes n'ont qu'une *corne*. On tient qu'il n'y a que les ſeules beſtes à pied fourché qui ayent des *cornes*. Le bubale a les *cornes* tournées en rond l'une vers l'autre. Le daim des Anciens les a crochuës en devant, & le chamois en arriere. Les beliers les ont tournées en ligne ſpirale. Ce mot vient du Latin *cornu*. On appelle un trouppeau de beſtes à *corne*, un trouppeau de bœufs, de vaches, ou de chevres ſeulement.

On fait pluſieurs ouvrages de *corne*, comme des peignes, des lanternes, des demi-cercles diviſez, &c. des chapelets de *corne* de buſle.

CORNÉ DE CERF, ſignifie chez les Ouvriers, ce qui s'appelle le *bois du cerf* chez les Chaſſeurs. On fait des manches de couſteau de *corne de cerf*. La raclure de *corne de cerf* eſt aſtringente. La gelée de poiſſon ſe fait avec la raclure de *corne de cerf*, qui ne ſe digere point, car on la rend comme on l'a priſe. Il y a auſſi une petite herbe qu'on mange en ſalade, qu'on appelle *corne de cerf*, en Latin *coronopus*, *pes milvi*. Cette herbe eſt longuette, ſe traiſnant par terre, ayant des feuilles longues, eſtroites & pointuës en forme de cornes, de rayons ou d'eſtoiles ſortant de ſa tige: ce qui fait que les Italiens l'appellent *herba ſtella*. Il y en a auſſi une ſauvage que quelques-uns appellent *ſerpentine*, parce qu'elle guerit la morſure des ſerpents.

CORNE, en termes de Chaſſe, ſignifie la teſte du chevreuil.

CORNE, ſe dit auſſi des petites pointes qui ſortent de la teſte d'un limaçon & d'autres ſemblables beſtes. Les petits enfants prennent plaiſir à chanter aux limaçons, Colimaçon borgne, monſtre moy tes *cornes*.

Les ducs eſpece de chathuants ont auſſi de petites touffes de plumes ſur la teſte qui leur tiennent lieu de *cornes*.

CORNE, en termes de Manege, eſt un ongle dur & eſpais d'un doigt qui regne autour du ſabot du cheval, & qui environne la ſole & le petit pied: c'eſt là où on broche les cloux quand on le ferre. On met du ſurpoint

à la *corne* du pied des chevaux, quand elle eſt ſeche ou uſée. On le dit auſſi de la partie dure des pieds de pluſieurs autres animaux, comme mulets, aſnes, elends, &c.

On dit auſſi, Donner un coup de *corne* à un cheval, pour dire, le ſaigner au milieu du 3. ou 4. cran ou ſillon de la maſchoire ſupericure: ce qu'on fait avec une *corne* de cerf, dont le bout eſt fort affilé & pointu.

Les Medecins, & Diocles le premier, ont appellé *cornes*, les deux extremitez du corps ou du fond de la matrice, parce qu'elles reſſemblent aux *cornes* naiſſantes d'un mouton. Elles ſont plus apparentes aux beſtes qu'aux femmes.

CORNE DE BELIER, ſe dit en Architecture des volutes qui ſervent d'ornement aux chapiteaux des Ordres Ionique & Compoſite. On appelle auſſi *cornes* d'un chapiteau, les quatre coins du tailloir.

CORNE D'ABONDANCE, en termes de Poëſie, eſt une *corne* d'où ſortoient toutes choſes qu'on pouvoit ſouhaiter, par un privilege que Jupiter donna à ſa nourrice, qu'on a feint avoir été une chevre ou Amalthée. Le vray de cette fable eſt qu'il y a un terroir en Libye en figure de *corne* de bœuf, fort fertile en vins & fruits exquis, qui fut donné par le Roy Ammon à ſa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir été nourrice de Jupiter.

On appelle *cornes d'abondance*, celles d'un mary dont la femme eſt entretenuë par un riche galant, qui fait beaucoup de bien à la famille.

CORNE, en termes de Fortification, eſt un dehors fort étendu & advancé pour couvrir une courtine ou un baſtion. Il eſt fait de deux flancs deffendus de la place à la portée du mouſquet. Sa teſte eſt fortifiée d'une tenaille ou de deux demi-baſtions joints par une courtine. Les coſtez ſont ordinairement paralleles. Il y en a pourtant qui ſont plus ſerrez vers la place, qu'on appelle *à queuë d'aronde*; d'autres plus étendus, qu'on appelle *à contrequeuë d'aronde*, ſelon qu'on veut couvrir un plus grand ou un moindre endroit de la place. Quand les côtez ſont trop longs, on y fait quelquefois des épaulements pour les flanquer.

CORNE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt angulaire & pointu. Dans le Rituel on diſtingue la *corne* droite de l'autel, de la feneſtre. On dit auſſi, les *cornes* du Croiſſant, quand la nouvelle Lune commence à paroiſtre. Un bonnet à *cornes*, celuy que les Preſtres & les Docteurs portent en ſigne de Clericature ou de leurs degrez. Les Procureurs & les Huiſſiers ont auſſi uſurpé cette marque d'honneur. La *corne* d'un eſchaudé, d'une talmouſe, ſe dit auſſi d'une des pointes d'un eſchaudé, d'un pain, qui ont une figure pointuë.

CORNE, en termes de l'Ecriture, ſignifie, Honneur, gloire, exaltation. Moyſe eſt ſouvent peint avec des *cornes*, qui étoient des rayons de lumiere qui parurent ſur ſa teſte en deſcendant de la montagne de Sinaï. On dit preſque en ce ſens, qu'un homme leve maintenant les *cornes*, qu'il commence à montrer les *cornes*, quand il revient en honneur, en credit, en autorité, aprés avoir eſſuyé quelque mauvaiſe fortune.

CORNE, ſe dit en un ſens tout contraire, pour marquer une honte ou quelque infamie. Tout le monde le montre au doigt, luy fait les *cornes*. Et c'eſt en ce ſens qu'on dit qu'on plante les *cornes* à un homme, quand on le deshonore par le moyen de ſa femme qu'on ſuborne, quand on le fait cocu.

CORNE, en termes de Blaſon, ſe dit d'une eſpece de bonnet pointu qui eſt rouge & bordé d'or, que porte le Doge de Veniſe pour marque de ſa dignité. En ce ſens il eſt maſculin, & on dit le *corne*.

CORNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme ſurpris de quelque nouvelle, de quelque accident extraordinaire, qu'il eſt auſſi étonné que ſi les les *cornes* luy venoient à la teſte. On dit d'un homme qui a mal entendu, qu'il entend de *corne*, qu'il a mangé de la vache. On dit d'une viande qui eſt dure, que c'eſt de la *corne*, qu'elle eſt dure comme de la *corne*. On dit qu'on prend les hommes par les paroles, & les beſtes par les *cornes*. On dit auſſi d'un goulu qui mange viſte, qu'il n'a pas beſoin qu'on luy donne un coup de *corne* pour luy donner de l'appetit. On dit d'un Satyrique qui a donné quelque trait picquant à quelqu'un, qu'il luy a donné un coup de *corne*.

CORNE'E. ſ. f. C'eſt une des membranes ou tuniques qui eſt au devant de l'œuil, qui eſt dure & tranſparente. On l'appelle ainſi, parce qu'elle reſſemble à une feuille de corne fort mince, & ſe leve par écailles comme de la corne.

CORNEILLE. ſ. f. Oiſeau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre, croaçant comme le corbeau, vivant de charogne. En Latin *cornix*, en Grec, *koron*. Il y a auſſi une *corneille* picotée de blanc, qui eſt fort gouluë, & qui vit de grain, qui dérobe la monnoye: ce qui l'a fait appeller par les Latins *monedula*.

CORNEILLE EMMANTELÉE, eſt celle qui eſt en partie noire, en partie griſe, qui a la couleur depuis le col juſques à la moitié du corps differente du reſte.

Il y a dans la Fauconnerie du Roy des oiſeaux & des Officiers pour le vol de la *corneille*.

On dit figurément d'un Auteur qui a fait quelque Ouvrage en ramaſſant ou en dérobant les penſées des autres, que c'eſt la *corneille* d'Eſope, ou la *corneille* d'Horace: par alluſion à la fable qu'ils rapportent de la *corneille* qui ſe trouva ſans plumes, quand les autres oiſeaux eurent repris celles qu'elle leur avoit deſrobées pour ſe parer.

CORNEMENT. ſ. m. Maladie d'oreilles qui fait croire au patient qu'il entend toûjours un bruit de cornet. Le *cornement* d'oreilles vient ſouvent d'obſtruction.

CORNEMUSE. ſ. f. Inſtrument ruſtique dont ſe ſervent les Bergers pour faire danſer. La *cornemuſe* s'enfle avec du vent. C'eſt la même choſe que la *chalemie*, à la reſerve que la chalemie n'a point de petit bourdon. Les Latins l'appellent *uter*. La *cornemuſe* a deux parties. L'une eſt la peau de mouton qu'on enfle comme un balon par le moyen d'un portevent qui eſt enté ſur cette peau, qui eſt bouché par une ſoupape. L'autre partie conſiſte en trois chalumeaux ou fluſtes. L'un s'appelle le *gros bourdon*, & le ſecond le *petit bourdon*, qui ne ſont ſortir le vent que par leurs pates. Le troiſiéme chalumeau eſt fait à anche, & on en jouë en ſerrant la peau ſous le bras, quand elle eſt enflée, & en ouvrant ou fermant avec les doigts les trous dont il eſt percé, qui ſont au nombre de huit. Le petit bourdon a un pied de long, le portevent ſix pouces, le chalumeau treize pouces, y compris ſon anche, leſquels ſe briſent & ſe diviſent par les nœuds pour être plus portatifs. Sa peau eſt d'un pied & demy de long, & de dix pouces de large: ce qui eſt pourtant arbitraire. La *cornemuſe* a trois octaves d'étenduë. La *cornemuſe* ſert de deſſus aux hautbois de Poitou.

CORNER. v. act. Sonner du cor à la chaſſe pour exciter, pour rappeller les chiens. *Corner* requeſte, c'eſt, Sonner du cor pour obliger les chiens à requeſter de nouveau la beſte, lors qu'ils ſont en defaut. On dit auſſi, *Corner* la menée, pour dire, Aller à la queuë des chiens.

CORNER, ſignifie auſſi, Parler dans un cornet pour ſe faire entendre à un ſourd. Il faut luy *corner* aux oreilles, luy crier de toute ſa force pour ſe faire entendre.

CORNER, ſe dit par extenſion de ce qu'on va dire, publier & repeter par tout avec bruit & importunité. On avoit

Digitized by Google

vement. La *corniche* eſt en ſaillie. Les piedeſtaux ont auſſi leurs *corniches* en ſaillies.

CORNICHE, ſe dit auſſi de toutes ces petites ſaillies qui advancent en maçonnerie & en menuiſerie, encore qu'il n'y ait point de colomnes. La *corniche* d'une cheminée. La *corniche* d'un buffet, d'une armoire.

CORNICHON. ſ. m. Petite corne. Cette vache n'a encore que des *cornichons*.

On appelle auſſi *cornichons*, de petites concombres avortez & raccornis en demy-cercle, qu'on fait confire avec du ſel & du vinaigre pour en faire des ſalades.

CORNIER. adj. m. Terme d'Architecture, qui ſe dit des pilaſtres qui ſont l'encognure d'un baſtiment, qui ſont dans un angle. On le dit auſſi des poteaux ou grandes pieces de bois qui ſont dans les angles des panneaux de charpenterie. Les Selliers appellent auſſi *corniers*, les quatre quenouilles ou piliers qui ſouſtiennent l'imperiale d'un carroſſe.

CORNIER, en termes des Eaux & Foreſts, ſe dit des cheſnes & gros arbres qui ſont choiſis & marquez par autorité de Juſtice pour marquer les bornes des ventes & des couppes de bois tant taillis que de haute fuſtaye. Ils ſont d'ordinaire dans les angles des plans & figures que font les Arpenteurs de ces couppes, & s'appellent *pieds corniers*.

On appelle en Charpenterie le canal de tuile ou de plomb qui eſt le long d'un angle de deux toits ou baſtiments, la *jointure corniere*.

CORNIERE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſignifie une anſe de pot qui ſe trouve dans pluſieurs Eſcus, & entre autres dans celuy de Liſle Adam Prevoſt de Paris. Ce mot vient de *corne*, qui a ſignifié un *angle*; car on dit encore la corne droite de l'autel, à cauſe qu'autrefois on mettoit des cornes ou des anſes à ces angles, afin de le tranſporter ou le faire mouvoir plus facilement: & c'eſt pour cette raiſon que Moyſe en fit mettre à l'autel des parfums. Et dans le Blaſon, ces anſes de fer qui étoient aux cornes des autels ont retenu le nom de *cornieres*.

CORNOUILLE. ſ. f. Fruit rouge & acide qui croiſt ſur le cornouillier, & qui meurt en Septembre. En Latin *cornum*.

CORNOUILLIER. ſ. m. Arbre qui porte des cornouilles. Il y en a un maſle, dont l'écorce eſt deliée & veineuſe, dont le tronc eſt eſpais & maſſif, ſans cœur, ni moëlle, & eſt ferme comme une corne, dont il a pris ſon nom. La femelle eſt moindre, & jette pluſieurs petites branches, comme celles de l'agnus caſtus. Son tronc a de la moëlle, & eſt plus tendre. Il s'étend merveilleuſement en rameaux fort branchus, quoy qu'il ſorte d'un petit tronc, dont la dureté eſt cauſe qu'on l'employe à faire des rouës de moulin. Son écorce eſt rude & pleine de nœuds. Sa feuille eſt un peu épaiſſe & madrée. Sa fleur eſt mouſſuë, de couleur d'or, qui jette un fruit longuet comme des olives. Il eſt verd d'abord, puis il devient rouge étant meur. Il eſt doux, de bonne odeur & aſtringent. Il enferme un noyau ou un os tres-dur au dedans, comme l'olive. On fait une gelée ſemblable au cotignac de la chair des cornouilles qu'on confit avec du ſucre, & qui eſt fort bonne pour reſſerrer. Quelques-uns appellent cet arbre *cornilier* ou *cornier*, & en Latin *cornus*. Il y a auſſi des cornouilles blanches qui ſont plus rares: on les cueille vertes pour les mettre dans l'eau avec du ſel, comme des olives.

CORNU, uë. adj. Qui a des cornes. Le bœuf, le bouc, ſont des animaux *cornus*. On appelle auſſi la Lune *cornuë*, quand elle croiſt ou decroiſt. On nomme auſſi un homme *cornu*, celuy qui eſt cornard ou cocu.

On dit proverbialement, A mal enfourner on fait les pains *cornus*, pour dire, qu'il faut bien commencer une affaire pour en attendre un bon ſuccés. On dit auſſi, qu'un advis eſt bien *cornu*, pour dire, qu'il n'eſt gueres raiſonnable: ce qui s'étend à pluſieurs autres choſes mal faites & mal tournées.

CORNUE. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt un vaiſſeau de verre ou matras lutté enduit de terre, de l'eſpaiſſeur d'un pouce. Elle a un col recourbé auquel on joint un recipient qu'on met dans l'eau. Elle ſert à tirer les eſprits & les huiles des bois, gommes & terres minerales, & autres choſes qui exigent un grand feu. C'eſt la même choſe qu'une retorte.

COROLLAIRE. ſ. m. Petit Commentaire ou annotation qu'on fait ſur quelque propoſition qu'on a demonſtrée, par lequel on en fait des inductions, on en tire d'autres veritez ou conſequences, qui neceſſairement s'en enſuivent. Ce mot vient du Latin *corollarium*, qui vient de *corolla* de *corona*.

CORONAL, ALE. adj. Terme de Medecine. L'os du front s'appelle *l'os coronal* ou *l'os de la pouppe*. La veine qui ſort du tronc aſcendant de la veine cave, qui entoure toute la ſubſtance du cœur en façon de couronne, & qui le nourrit par pluſieurs rameaux, s'appelle *coronale*. On appelle auſſi *future coronale*, l'emboëſture anterieure du crane ou des os de la teſte, parce que c'eſt en cet endroit où on poſe les couronnes. Elle part des temples, & prend ſon chemin vers le ſommet de la teſte.

CORPORAL. ſ. m. Terme Eccleſiaſtique. C'eſt un linge ſacré fort propre & delié, qu'on étend ſous le calice en diſant la Meſſe, pour recevoir les fragments de l'hoſtie, s'il en tomboit quelques-uns.

Le peuple appelle abuſivement *Corporal*, un bas Officier de guerre qui regulierement s'appelle *Caporal*.

CORPORALIER. ſ. m. C'eſt la boëſte où on ſerre les corporaux qu'on met ſous le calice.

CORPOREL, ELLE. adj. Qui a du corps, qui eſt palpable & ſenſible. La ſubſtance ſe diviſe en *corporelle*, & ſpirituelle.

On appelle plaiſirs *corporels*, ceux qui n'affectent que les ſens, à la diſtinction des ſpirituels, qui ſe font ſentir à l'ame. En cas de recidive on encourt des punitions *corporelles*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *corporel*, lors qu'il eſt abiſmé dans la matiere, qu'il eſt groſſier ſoit par la taille, ſoit par l'eſprit, lors qu'il n'eſleve point ſon raiſonnement au deſſus de la nature animale.

CORPORELLEMENT. adv. Reellement, & à la maniere du corps. J. C. eſt reellement & corporellement dans le Saint Sacrement de l'Euchariſtie. On a pris poſſeſſion de ce Benefice reellement, *corporellement* & de fait, il n'y a plus de lieu à la regale.

CORPORIFICATION. ſ. f. Terme de Chymie, eſt une operation qui redonne aux eſprits le même corps ou du moins approchant de celuy qu'ils avoient auparavant leur ſpiritualiſation.

CORPORIFIER. v. act. Fixer & reduire en corps. Il eſt difficile de fixer & de *corporifier* le mercure. Les ſels volatils ſe peuvent ramaſſer & *corporifier* dans un alembic.

CORPS. ſubſt. maſc. Subſtance ſolide & palpable, compoſée ſuivant les Peripateticiens, de matiere & de forme; ſuivant les Epicuriens, d'atomes entrelaſſés; & plus raiſonnablement, ſuivant les Philoſophes modernes, d'acide & d'alcali. Ce qui conſtituë le *corps* phyſique, ce ſont les trois dimenſions, longueur, largeur, & profondeur. La penetration des *corps* eſt abſurde en bonne Philoſophie. Les *corps* celeſtes ſont tenus pour purs; les ſublunaires & élementaires ſont mixtes. Les Anges qui n'ont point de *corps* s'en forment d'aëriens pour ſe faire voir aux hommes.

On dit auſſi, le *corps* du Soleil, de la Lune, des aſtres. Le *corps* de Mercure a été obſervé au milieu du *corps* du Soleil. Les *corps* planetaires ont chacun leurs ſpheres & leurs

ciers, les Fourreurs, les Epiciers, les Drappiers, les Bonnettiers, & les Orfevres. Les Marchands de vin pretendent faire le ſeptiéme *Corps*.

CORPS, ſe dit auſſi de toutes les autres Communautés. Le *Corps* de l'Univerſité. Le *Corps* de Sorbone, du Chapitre de Paris, ſont fort conſiderés. Ils ſont aſſemblés en *corps* de Chapitre. Ce Docteur eſt un des premiers hommes de ſon *Corps*. Les Curés de Paris ne ſont point de *Corps*.

En termes de Geometrie on appelle les *corps reguliers*, ceux dont toutes les faces & les angles ſont égaux. Ils ne ſont qu'au nombre de cinq : le Tetraëdre compoſé de 4. triangles, l'Octaëdre de 8. l'Icoſaëdre de 20. triangles, le Dodecaëdre de 12. pentagones, & le Cube de 6. quarrés.

CORPS, en termes de Guerre, ſignifie un aſſemblage de pluſieurs ſoldats, tant de pied que de cheval, unis & marchants enſemble ſous un Chef. On a fait ſortir les garniſons pour en faire un *corps* d'armée. Des troupes rangées en bataille ſont diviſées en trois *corps*, l'avantgarde, l'arrieregarde, & le *corps* de bataille. Il y a auſſi le *corps* de reſerve, & des *corps* deſtachés.

CORPS, ſe dit auſſi des Regiments. Toute la Cavalerie ſe diviſe en Compagnies franches, & en *corps* de Regiment, qui ſont pluſieurs Compagnies ſous un même Chef. Les premiers *corps* d'Infanterie ſont les Regimens des Gardes Françoiſes, & Suiſſes. Aprés marchent les ſix vieux *corps*, qui ſont les Regiments de la plus ancienne creation, ſavoir Picardie, Piedmont, Champagne, Navarre, Normandie, & la Marine. En ſuitte ſont les ſix petits vieux *corps*, qui ont été eſtablis peu de temps aprés, & qui portent chacun le nom de leurs Colonels.

CORPS DE GARDE, eſt un poſte où on met des ſoldats qui veillent à garder une porte, un paſſage, un travail, & à tenir en ſûreté un quartier, un camp, une place; & on le dit tant des ſoldats qui y ſont poſtés, & qu'on releve de temps en temps, que du poſte même, ſoit qu'il ſoit à l'air, ſoit qu'il ſoit à couvert. On advance un grand & un petit *corps de garde* bien loin devant les lignes, afin d'eſtre pluſtoſt adverty de l'approche des ennemis.

GARDES DU CORPS, ſont les quatre Compagnies de Cavalerie qui ſervent à garder le Roy, & qui ſont au dedans du Louvre : & en general Officiers du *Corps* ſont ceux qui ſervent auprés de ſa perſonne ſacrée. Le carroſſe du *Corps*, le Cocher du *Corps*.

CORPS, ſe dit auſſi adverbialement en ces phraſes. Iſraël combattit, lutta avec l'Ange *corps à corps*. Ce furieux s'eſt jetté à *corps* perdu ſur luy. Il l'a pris à faux de *corps*, au faux du *corps*, pour dire, au milieu du *corps* où les fauſſes coſtes manquent. Ce levrier prend un lievre *corps à corps* luy tout ſeul.

CORPS, ſe dit encore en cette phraſe : On l'a enlevé comme un *corps ſaint*. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Banquier*.

CORPULENCE. ſ. f. Volume du corps. Il ſe dit pluſtoſt des tailles groſſieres que des menuës. Les gens qui ſont de groſſe *corpulence* ſont ſujets à pluſieurs incommoditez, à la courte haleine. Pour danſer agreablement, il faut eſtre de menuë *corpulence*.

CORPUS. ſ. m. C'eſt ainſi que le peuple appelle le pain à chanter, ſur lequel on peut faire la conſecration.

CORPUSCULE. ſ. m. Atome, petit corps, ou petite partie d'un corps. Il y a dans la nature une infinité de *corpuſcules*, dont nous en appercevons quelques-uns avec le microſcope, & les autres fuyent la veuë la plus ſubtile.

CORRECT, ECTE. adj. Qui n'a point de fautes. Cet Auteur eſt fort *correct*; ſon ſtile, ſon diſcours eſt fort *correct*, fort chaſtié, il n'y a point de mots barbares. Cette copie eſt *correcte*, il n'y a pas une ſeule faute d'ortographe. Ce Peintre eſt fort *correct*, il deſſine fort juſte.

CORRECTEMENT. Adv. D'une maniere correcte. Eſcrire, parler, deſſiner *correctement*, ſans faute.

CORRECTEUR. ſ. m. Qui corrige. Les Magiſtrats de Police ſont eſtablis pour eſtre les *correcteurs* & reformateurs des abus de la Police, des mœurs depravées des habitans.

CORRECTEURS DES COMPTES, ſont des Officiers de la Chambre des Comptes qui marchent entre les Maiſtres & les Auditeurs, & qui ſont eſtablis pour reformer les erreurs qui ſe ſont gliſſées dans les comptes lors de leur premier examen.

CORRECTEUR D'IMPRIMERIE, eſt celuy qui relit & qui corrige les eſpreuves des Livres qu'on imprime. L'advantage d'un Livre, c'eſt de paſſer par les mains d'un bon *Correcteur*.

CORRECTEUR, en termes de College, eſt celuy qui chaſtie & qui fouëtte les eſcoliers.

CORRECTEUR, eſt auſſi dans pluſieurs Couvents le Superieur qui regit & qui gouverne le Couvent, & qui eſt maiſtre de la diſcipline des Religieux : tel eſt le *Correcteur* des Minimes.

CORRECTIF, IVE. adj. Qui adoucit, qui tempere la rudeſſe de quelque choſe. Un Orateur ne doit point haſarder un mot barbare, ou nouveau, ſans quelque *correctif* ou adouciſſement.

CORRECTIF, ſe dit auſſi en Medecine, en parlant des drogues qui ſe temperent & adoucitſent les unes les autres : comme, l'anis eſt le vray *correctif* du ſené, il en purge les flatuoſitez qui donnent les tranchées.

CORRECTION. ſ. f. Action par laquelle on corrige. Les Magiſtrats ſont eſtablis, les loix ſont faites pour la *correction* des mœurs. Les Eſtats, les Conciles s'aſſemblent pour la *correction* des abus, le reſtabliſſement de la diſcipline.

CORRECTION, ſignifie auſſi le retranchement des fautes d'un Ouvrage, d'un Eſcrit. Ce jeune homme a l'eſprit docile, il ſouffre la *correction* de ſes fautes. On dit en ce ſens, *Correction*, en matiere d'Imprimerie. Voilà la ſeconde *correction* de cette eſpreuve.

CORRECTION, ſe dit auſſi d'une ſimple admonition. *La correction* fraternelle eſt commandée par l'Evangile, mais elle doit eſtre faite avec prudence & modeſtie.

CORRECTION, ſignifie encore, Amendement. On a beau faire des predications, on ne voit point de *correction*, que le peuple en profite.

CORRECTION, ſe dit auſſi de la punition des crimes, & du pouvoir de ceux qui les chaſtient. Ce Moine a fait un ſcandale, mais il en a ſouffert la *correction*. On ne peut pas empeſcher le mal que font ceux qui ne ſont pas ſous noſtre *correction*.

CORRECTION, eſt auſſi une Chambre ou Juriſdiction qui fait partie de la Chambre des Comptes, où on reforme les erreurs qui ſe ſont gliſſées dans les comptes. On a mis le compte d'un tel à la *Correction*, c'eſt à dire, on l'a porté à cette Chambre pour le revoir & le reformer.

On dit adverbialement, Sauf *correction*, par civilité, ou par reſpect, pour corriger & adoucir quelque choſe qu'on a dit de trop libre, ou qui pourroit offenſer quelqu'un.

CORRELATIF, IVE. adj. Ce qui eſt oppoſé l'un à l'autre avec quelque relation. Le pere & le fils ſont deux *correlatifs*. La lumiere & les tenebres, le mouvement & le repos ſont des termes *correlatifs* & oppoſez.

CORRESPONDANCE. ſ. f. Relation, commer-

Digitized by

qui leur donne des principes de corruption. La *corruptibilité* eſt eſſentielle à tous les corps compoſez de matiere, des élements.

CORRUPTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt periſſable & ſujet à ſe corrompre. Tous les corps ſublunaires ſont *corruptibles*. Il n'y a que l'ame raiſonnable qui ne ſoit pas *corruptible*, parce qu'elle eſt ſpirituelle.

CORRUPTION. ſ. f. Action par laquelle une choſe ſe corrompt, ſe change, s'altere. C'eſt un axiome en Philoſophie, que la *corruption* de l'un eſt la generation de l'autre. La cangreine eſt la *corruption* des chairs. Les abſés viennent de la *corruption* des humeurs.

CORRUPTION, ſignifie encore, Ordure, puanteur. On a creu autrefois que tous les inſectes s'engendroient de *corruption*. Il y a des animaux qui vivent de *corruption*, de charogne. Ce cloaque infecte tout le voiſinage par ſa puanteur & ſa *corruption*. La peſte n'eſt qu'une *corruption* de l'air.

CORRUPTION, ſe dit figurément en choſes morales. Dieu envoya le Deluge, à cauſe qu'il y avoit une *corruption* generale ſur la terre. La Sainte Vierge a eſté exempte de la *corruption* du peché originel. La *corruption* des mœurs, du ſiecle, de l'eſprit. Il y a bien des mots qui ſe diſent par *corruption*, par un vice du langage. Il y a dans la doctrine, dans la juſtice bien de la *corruption*, du relâchement.

CORS. ſ. m. Terme de Chaſſe. La chevillure de la teſte d'un cerf. Un cerf dix *cors*, c'eſt un cerf de moyen âge. Ce mot vient du Latin *cornu*.

CORSAGE. ſ. m. Terme populaire qui ſignifie la taille. Cette payſanne eſt d'un beau *corſage*.

CORSAIRE. ſ. m. Pirate, Eſcumeur de mer, celuy qui court les mers avec un vaiſſeau armé ſans aucune commiſſion pour voler les Marchands. Quand on peut attraper un *Corſaire*, il eſt pendu ſans remiſſion. Tous les vaiſſeaux *Corſaires* ſont de bonne priſe. Regnier a dit agreablement,

Corſaires à Corſaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

Ce mot vient de l'Italien *corſaro*, qui a eſté dit *à Corſis*, ou *à curſibus*, ou *à Caurſinis*, ou *à Corycæis*. Menage.

CORSAIRE, ſe dit auſſi figurément de ceux qui vendent trop cher leurs marchandiſes, qui exigent de plus grands droits qu'il ne leur eſt deu, qui rançonnent ceux qui ſont obligez de paſſer par leurs mains. Les Hoſteliers ſont de grands *corſaires*. Les Marchands qui ſont ſeuls à vendre une marchandiſe, rançonnent comme des *corſaires*. Les Sergens ſont de grands *corſaires*.

CORSELET. ſ. m. Petite cuiraſſe que portent les picquiers dans le Regiment des Gardes.

CORSET. ſ. m. Corps de juppe ſans manches, que portent les payſannes, & ſur tout les nourrices, qui font grande vanité de porter un corps de ſatin, de damas, &c.

CORTEGE. ſ. m. Compagnie qu'on fait à quelque Prince ou perſonne conſiderable dans quelque pompe ou ceremonie, avec carroſſes, chevaux & autres choſes qui luy font honneur. L'Ambaſſadeur de Rome allant à l'audience a toûjours un *cortege* fort nombreux tant de ſa ſuitte que de la Nobleſſe qui l'accompagne. Il y avoit trente carroſſes à ſon *cortege*.

CORVE'E, ou *Courvée*. ſ. f. Redevance corporelle qu'on doit à un Seigneur dominant pour quelque droit ou heritage qu'on tient de luy à cette charge. Ce mot, ſelon Cujas & autres eſt derivé de *corpus*, *quaſi corpées*, *aut opera corporalia*, ou *à corpore vehendo*. Mais Menage le derive de *curbada*, dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis en cette ſignification, parce qu'on ſe coube en travaillant; d'autres de *courbe*, qui ſignifie deux chevaux qui remontent les bateaux ſur la Soine, parce qu'une *courbe* de chevaux fait une bonne *corvée*. Ragueau le derive avec plus d'apparence du mot de *corps*, & de *vée*, qui eſt un vieux mot Gaulois ſignifiant *peine* & *travail*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on les a appellés *corvata*, *curvata*, *corveia*, & *courbia*, *eò quòd præſtentur ab iis quos homines de corpore appellabant*.

CORVE'E, ſe dit auſſi par extenſion, d'une peine, d'un travail qu'on veut bien prendre en conſideration d'un Superieur ou d'un amy, ſans en eſperer aucun ſalaire ni avantage.

CORVE'E, s'employe auſſi en cette phraſe: On diroit qu'il fait *corvée*, pour dire, Il fait cela avec repugnance & lâchement, parce qu'il n'en tirera aucun profit.

CORYPHE'E. ſ. m. Terme dont on ſe ſert quelquefois dans l'Ecole, pour ſignifier le chef & le principal d'une Compagnie, d'une Communauté, d'une doctrine, d'une Secte. Ainſi Zenon a été appellé le *Coryphée* des Epicuriens par Ciceron. Il vient d'un mot Grec, qui ſignifie le *ſommet de la teſte*.

C O S.

COS, ou *Coſſe*. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt une meſure de chemin dont on ſe ſert par toutes les Indes, qui vaut une demie-lieuë de France.

COSAQUES. ſ. m. plur. C'eſt une milice qui a été établie par le Roy Eſtienne Battori en Pologne. C'étoit auparavant des Volontaires de Ruſſie, Volhinie, Podolie, qui s'attroupoient pour butiner ſur la Mer Noire. Ce Roy les aſſembla, & leur donna des privileges pareils à ceux des Francs Archers que le Roy Charles inſtitua en l'année 1449. Ce nom vient de *coſa*, qui en Polonois veut dire *chef*, à cauſe de l'agilité qu'ont ces peuples d'aller dans des lieux de difficile accés, comme ſont les chefs des montagnes qui ſont vers l'embouchure du Boriſtene.

COSEIGNEUR. ſ. m. Terme relatif. Celuy qui poſſede une terre, un fief avec un autre, ſoit par indivis, ſoit en n'en poſſedant qu'une partie ſeparée. Il y a ſouvent procés entre les *Coſeigneurs* pour les droits honorifiques.

COSMETIQUE. adj. m. & f. Terme dont les Medecins ſe ſervent en parlant des remedes & des fards qui ſervent à l'embelliſſement du viſage, & à entretenir le teint frais. Dans les pharmacopées il y a pluſieurs receptes & compoſitions *coſmetiques*. Les Indiens ſe ſervent de l'eau des noix de cocos étant encore vertes, comme d'un grand *coſmetique* qui embellit le teint des femmes.

COSMOGRAPHE. ſ. m. Auteur qui a écrit, ou qui enſeigne la ſtructure, la delineation du monde. Munſter étoit un grand *Coſmographe*.

COSMOGRAPHIE. ſ. f. Science qui enſeigne la deſcription du monde, & quelle eſt ſa conſtruction, avec les moyens d'en faire la repreſentation ſur le papier. La *Coſmographie* a deux parties: l'Aſtronomie fait connoiſtre la conſtruction des cieux; la Geographie celle de la terre. Ce mot vient du Grec *koſmos*, *mundus*, & *graphe*, *deſcribo*.

COSMOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Coſmographie. Une *carte coſmographique*, c'eſt une Mappemonde, une delineation du monde ſur du papier, ou autre matiere propre.

COSMOLABE. ſ. m. Inſtrument de Mathematique, qui ſert à prendre les meſures du monde, tant du ciel que de la terre. C'eſt preſque la même choſe que l'*Aſtrolabe*. Il eſt auſſi nommé *Pantacoſme*, un inſtrument univerſel dans un Livre exprés qu'en a fait Leon

Digitized by Google

Leon Morgard Mathematicien de Paris, imprimé en 1612.

COSSAS. ſ. m. plur. Gouſſe qui enveloppe les poix & les feves & autres legumes. Les *coſſas* de feves bruſlez & pulveriſez ſont employés en Medecine pour guerir la gravelle. Quelques-uns ont cru que ce mot venoit de *coſſe* ou *coeſſe*, qui eſt le nom qu'on donne encore en Baſſigny aux gouſſes de feves. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *coſſa*, pour dire *ſiliqua*.

COSSE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *coſſas*.

On appelle des pois ſans *coſſe*, ceux qui ont la *coſſe* ſi tendre & ſi mince, qu'on la mange avec les pois ſans les eſcoſſer.

COSSER. v. n. qui ſe dit des moutons qui ſe heurtent la teſte les uns contre les autres. C'eſt un bon ſigne quand les moutons *coſſent* au ſortir de la bergerie.

COSSON. ſ. m. Charençon, calendre, ver qui gaſte les bleds, & ſur tout les pois, les feves. En Latin *curculio*. Feſtus le dit auſſi des vers velus qui s'engendrent dans le bois. En Latin *coſſus*, d'où le nom François eſt derivé; ou de *coſſet*, qu'on dit encore en Baſſe Bretagne.

COSSU. adj. qui ſe dit des pois qui ont de groſſes coſſes.

COSTE. ſ. f. Terme de Medecine. Os long & menu qui aide à former les parois du thorax. Les *coſtes* ont leur articulation du coſté du dos avec les vertebres, & par devant avec le cartilage du ſternon. Les ſept d'enhaut ont une parfaite articulation avec le ſternon, & ſont les vrayes *coſtes*. Les cinq d'enbas n'arrivent pas juſques à l'os de la poitrine, mais comme ſi elles n'étoient que commencées, elles aboutiſſent en cartilages, qui s'entretiennent comme s'ils étoient collés enſemble. On appelle celles-cy *fauſſes coſtes*. Leur figure eſt faite en arc. Les plus hautes ſont plus larges que les plus baſſes. Elles ſont d'os du coſté des vertebres, & aboutiſſent en cartilage du coſté du ſternon. La femme fut formée d'une des *coſtes* d'Adam. Ce mot vient du Latin *coſta*.

On le dit auſſi des animaux. Des *coſtes* de bœuf, de mouton, de baleine.

COSTE, ſe dit auſſi pour marquer l'égalité de deux perſonnes dans les rangs. Deux Conſeillers doivent marcher *coſte à coſte*.

COSTE, ſe dit auſſi par reſſemblance de pluſieurs choſes étenduës en longueur, & qui ſont arrondies pour enfermer quelque choſe. En ce ſens on dit les *coſtes* d'un luth, les *coſtes* d'un melon, les *coſtes* d'une carcaſſe, qui eſt une eſpece de bombe.

En termes de Marine, on appelle *coſtes*, ou membres de navire, les pieces qui ſont jointes à la quille, & qui montent juſqu'au platbord pour compoſer le corps du vaiſſeau. Elles ſont de pluſieurs pieces, & ont pluſieurs noms, & conſiſtent en varangues, fourçats, genouils, & allonges.

COSTE, ſignifie auſſi, Race, origine. Il fait vanité de ſa nobleſſe, comme s'il étoit deſcendu de la *coſte* de St. Louis. Nous ſommes tous venus de la *coſte* d'Adam.

COSTE, ſignifie encore les rivages de la mer: & parce qu'ils ſont d'ordinaire élevés, on appelle auſſi *coſtes*, une ſuitte de montagnes ou de collines qui ſervent comme de bornes & de rivages à des plaines, à des Provinces. Ce vaiſſeau eſt abordé ſur nos *coſtes*. On eſchouë d'ordinaire ſur des *coſtes* inconnuës. Les *coſtes* d'Afrique, de Malabar, ſont toûjours pleines de Corſaires. La France eſt ſeparée de l'Eſpagne par une *coſte* de montagnes.

On dit qu'une *coſte* court Eſt-Ouëſt, pour dire, qu'elle va d'Orient en Occident. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *coſta maris*, pour dire, *coſte de la mer*.

On appelle *Garde-coſtes*, des navires armés en guerre qui croiſent ſur les *coſtes* pour les deffendre des Corſaires.

On appelle, Baſtir à demie-*coſte*, quand on baſtit ſur le penchant d'une montagne.

On dit en parlant d'un homme, ou d'un cheval maigre, qu'on luy compteroit les *coſtes*.

COSTÉ. ſ. m. Partie du corps humain qui eſt ſous le bras depuis les hanches juſqu'aux eſpaules. Les maux de *coſté* ſont cauſés par des points, ou des pleureſies. Il a eu un coup de poing dans le *coſté* droit. On dit qu'un homme porte l'épée au *coſté*, pour dire, qu'il fait la profeſſion des armes. On dit qu'un homme ſe tient les *coſtés* de rire, pour dire, qu'il rit demeſurément: qu'un homme eſt toûjours pendu aux *coſtés* d'un autre, pour dire, qu'il eſt toûjours avec luy. On dit auſſi, qu'il a mis une choſe du *coſté* de l'épée, pour dire, qu'il ſe l'eſt appropriée. On dit auſſi des animaux, un haut *coſté* de mouton, c'eſt la partie du mouton qui contient les principales coſtes.

COSTÉ, ſe dit auſſi par relation au corps humain de tout ce qui eſt à droit, ou à gauche. Il eſt paralytique de tout le *coſté* gauche, c'eſt a dire, qu'il eſt entrepris de tout le corps depuis les pieds juſques à la teſte en la partie où eſt attaché le bras gauche. On dit auſſi, qu'un homme marche à *coſté* d'un autre, pour dire, qu'il eſt à peu prés ſon égal, qu'il marche en même rang. Quand LOUIS fait la guerre, la victoire marche toûjours à ſon *coſté*.

COSTÉ, ſignifie auſſi un certain lieu qu'on deſigne par relation aux *coſtés* du corps humain. Les Mages virent l'eſtoile du *coſté* d'Orient. Les Portugais ont trouvé le chemin des Indes du *coſté* de l'Occident. Ce General a fait ſemblant d'aller vers un tel lieu, mais il a tourné ſa marche d'un autre *coſté*.

COSTÉ, en ce ſens ſe dit non ſeulement de ce qui eſt à droit & à gauche, mais auſſi de tout ce qui eſt autour, aux environs. Cette ville eſt aſſiegée d'ennemis de tous les *coſtés*. Ce Prince eſt environné de tous *coſtez* d'une foule de Courtiſans. Un Surintendant ne voit de tous *coſtez* que des demandeurs & des importuns. Ce malheureux eſt perſecuté de tous *coſtez* par ſes creanciers, par toutes ſortes de maux. Ce Gazetier reçoit des lettres & des nouvelles de tous les *coſtez*. On dit en deteſtant un blaſphemateur, qu'il prend Dieu par tous les *coſtez*.

COSTÉ, en termes de Marine, ſe dit des flancs du vaiſſeau. Stribord eſt le *coſté* droit, basbord eſt le gauche. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau eſt ſur le *coſté*, lors qu'il eſt eſchoüé ſur les ſables, & qu'il eſt plus penchant d'un *coſté* que d'autre. On le dit auſſi, lors qu'on l'a tiré à terre pour le radouber, & qu'on a été obligé de le renverſer. On dit, Mettre le vaiſſeau *coſté* à travers, ou mettre de travers, lors que de gros temps on preſente le *coſté* au vent, & qu'on ne peut pas porter à route; ou lors qu'on ne veut pas avancer dans un parage dangereux, en laiſſant aller le vaiſſeau à la derive au gré des vents & des marées. On dit en ce ſens, qu'on a mis trente bouteilles ſur le *coſté*, un muid de vin ſur le *coſté*, pour dire, qu'on les a renverſées, couchées à terre aprés les avoir beuës: qu'on a jetté un homme ſur le *coſté*, pour dire, qu'on l'a enyvré, & obligé de ſe coucher; & même on le dit de ceux qu'on a tués.

On dit au Manege, Porter un cheval de *coſté*, pour dire, le faire marcher ſur deux piſtes, dont l'une eſt marquée par les eſpaules, l'autre par les hanches.

COSTÉ, ſe dit auſſi pour marquer une ſeparation ou diviſion. Quand je conſidere d'un *coſté* les avantages de l'homme, & de l'autre *coſté* ſes foibleſſes, je trouve que la balance panche de ce *coſté*-cy.

En Arithmetique on met d'un *coſté* le diviſeur, de l'autre *coſté* le quotient. Le pal diviſe les deux *coſtés* de l'Eſcu.

COSTÉ, ſe dit auſſi d'un certain endroit, d'un ſens,

Digitized by Google

d'un biais qui eſt en chaque choſe. Toutes les eſtoffes ont le *coſte* de l'endroit, & le *coſté* de l'envers; il les faut regarder du bon *coſté*; il les faut coupper de droit fil, & non pas de biais, pour les coupper du bon *coſté*. Les lunettes font voir d'un *coſté* les objets plus grands, & de l'autre plus petits. Il y a des perſpectives qui font voir d'un *coſté* des objets agreables, & de l'autre des monſtres.

COSTÉ, ſe dit figurément en ce ſens, des manieres de regarder les choſes des yeux de l'eſprit. Les envieux ne regardent jamais les actions des hommes du bon *coſté*. On l'a interrogé, on l'a pris par tous les *coſtez*, on n'a pû tirer la verité de ſa bouche. Il eſt impoſſible de corrompre ce Juge, de quelque *coſté* qu'on le tente. Ce paſſage ſe peut entendre également bien des deux *coſtés*, en quelque ſens qu'on le prenne.

COSTÉ, ſe dit auſſi en choſes morales. Il eſt heritier d'un tel du *coſté* du pere. Les propres maternels viennent du *coſté* de la mere. On dit qu'un enfant eſt du *coſté* gauche, pour dire, qu'il eſt baſtard. Cette façon de parler eſt tirée du Blaſon, parce que la marque de baſtardiſe dans les Eſcus eſt une barre ou filet qui le taille ou diviſe, en prenant du *coſté* gauche au droit. On dit encore d'un homme dont la fortune eſt ébranſlée, qui eſt preſt à faire banqueroute, qu'il eſt ſur le *coſté*, pour dire, qu'il eſt en eſtat où eſt un navire lors qu'il eſt échoüé, ou qu'on le radoube.

COSTÉ, ſignifie auſſi un party. Il faut ſe mettre toûjours du bon *coſté*, du *coſté* des plus forts. Ce Prince étoit du *coſté* du Roy, celuy-là du *coſté* des Proteſtants. Prenons chacun un Advocat de noſtre *coſté* pour arbitres. Cette partie étoit quartée, ils joüoient deux d'un *coſté*, & deux de l'autre. On dit en ce ſens, qu'un homme a les rieurs de ſon *coſté*, quand on approuve ce qu'il fait.

A COSTÉ. adv. Auprés. On met les gueridons *à coſté* de la table, du buffet. Ces ſoldats étoient rangés en haye *à coſté* l'un de l'autre. Il eſt logé *à coſté* de l'Egliſe. On a mis une apoſtille *à coſté* ou à la marge de cet article.

Il ſignifie auſſi, A droit, ou à gauche, ce qui decline de quelque coſté, qui ne va pas tout droit. Quand vous ſerez à cette croix, prenez *à coſté*. L'aiguille aimantée decline ſouvent *à coſté*.

On dit auſſi, Mettre *de coſté*. Couchez cette piece de bois *de coſté*, ſur ſon fort. Cette porte eſt ſi eſtroite, qu'on n'y peut paſſer que *de coſté*. Il a ſon rabat *de coſté*, pour dire, qu'il n'eſt pas droit. On dit auſſi, Regarder *de coſté*, pour dire, de travers, dedaigneuſement: une veuë *de coſté*, pour dire, de profil, de biais, qui ſe voit à angles aigus.

COSTEAU. ſ. m. Petite élevation de terre en forme de colline, qui eſt étenduë en long. La terraſſe de St. Germain eſt ſur un *coſteau* fort agreable.

COSTELETTE. ſ. f. Petite coſte. Il ne ſe dit qu'en ces phraſes. Des *coſtelettes* de mouton, de cochon.

COSTIER, IERE. adj. Icy on prononce l'*s*. Qui n'eſt pas tiré droit. Il n'y a eu qu'un de ces Arquebuſiers qui ait atteint le but, tous les autres coups ont eſté *coſtiers*.

On appelle en termes de Marine, Pilotes *coſtiers*, ceux qui ont grande connoiſſance des coſtes, des rades, des ports, & rivages, par oppoſition à Pilotes *hauturiers*, qui gouvernent les vaiſſeaux en pleine mer, & en prenant la hauteur des aſtres. Icy l'*s* ne ſe prononce point.

COSTIERES. ſ. f. eſt un nom que les Jardiniers donnent aux planches qui ſont le long des murailles. Ils mettent leurs belles tulippes dans les carreaux, & les ſimples couleurs dans les *coſtieres*.

COSTOYER. v. act. Marcher à coſté de quelqu'un.

Le premier Eſchevin *coſtoye* le Prevoſt des Marchands dans les ceremonies. Il ne faut pas qu'un valet *coſtoye* ſon Maiſtre, qu'il aille de pair avec luy. Ces voleurs nous *coſtoyerent* plus d'une lieuë.

COSTOYER, ſignifie auſſi, Marcher le long d'une côte, d'un rivage, ou d'une autre choſe étenduë en longueur. L'armée fut obligée de *coſtoyer* long-temps la montagne. Les galeres *coſtoyent* le rivage, quand elles vont terre à terre. Les coſtes de Malabar ſont pleines de Corſaires qui les *coſtoyent* ſans ceſſe.

COSTOYÉ, ÉE. adj. En termes de Blaſon, ſe dit lors qu'une bande cotice ou barre eſt accompagnée de quelques autres pieces en même ſens & en même nombre égal des deux coſtés de la principale de ces pieces. En ces trois derniers mots on ne prononce point l'*s*.

C O T.

COTE. adj. & ſubſt. fem. Quelques-uns écrivent *quote*; mais ſes derivez en ont fait changer l'orthographe. Partie d'un tout qui eſt diviſé pour en diſtribuer à chacun ſa part, ſoit pour le gain, ſoit pour la perte. On a fait l'aſſiette de la taille, on vous en a donné tant pour vôtre *cote* part. On a partagé le profit de nôtre ſocieté, il m'en revient tant pour ma *cote* part.

On le dit quelquefois abſolument. Il n'y a point de *cote* qui paſſe dix livres. Chacun a payé volontairement ſa *cote*. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Faire une *cote* mal taillée, pour dire, Regler une choſe incertaine & embrouillée à une ſomme liquide, ſans entrer dans la diſcuſſion des particularitez pour la partager. Dans ce procés il y avoit bien des demandes de part & d'autre, les Juges en ont fait une *cote* mal taillée, & n'ont adjugé que telle ſomme à un tel.

COTHURNE. ſ. m. C'eſt une eſpece de ſoulier ou de patin élevé par des ſemelles de liege, dont ſe ſervoient les anciens Acteurs de Tragedies ſur la Scene, pour paroiſtre de plus belle taille. Il couvroit le gras de la jambe, & étoit lié ſous le genou.

COTHURNE, ſe dit figurément du ſtile pompeux & tragique. Voilà des vers qui ſont dignes du *cothurne*. Ce Poëte a chauſſé le *cothurne*, c'eſt à dire, s'applique à faire des Tragedies.

COTICE. ſ. f. Terme de Blaſon, eſt une eſpece de bande qui eſt plus eſtroite, & qui n'a que les deux tiers de la bande ordinaire, & qui n'occupe que la quatriéme ou cinquiéme partie de l'Eſcu. Elle ſe poſe de même biais, tirant de l'angle dextre du haut au feneſtre d'enbas. La *cotice* ſe met auſſi en barre, tirant du coſté gauche au droit, comme le filet de baſtardiſe. Pithou les appelle *fretaux*, parce qu'en effet les frettes ſont compoſées de *cotices* & de contre-*cotices*. Quand la *cotice* tient lieu de briſure, on la nomme *baſton*. On appelle un Eſcu *coticé*, quand tout ſon champ eſt remply de dix bandes de couleurs alternées.

COTIGNAC. ſ. m. Quelques-uns diſent *Codignac*. Confiture ou paſte de coins. Le bon *cotignac* ſe fait à Orleans. En Latin *cydonites*. Ce mot vient de ce qu'il eſt fait *ex malis cotoneis*. On l'a dit par corruption de *cotignat*.

COTIGNAC, ſe dit auſſi de la paſte ou gelée de quelques autres fruits. On fait du *cotignac* de groſeilles.

COTILLON. ſ. m. diminutif de *cotte*. Petite juppe ou cotte de deſſous. On le dit particulierement de celles des enfans, des payſannes, ou des petites gens. On a trouſſé ſon *cotillon* pour luy donner le fouët.

COTISATION. ſ. f. Diviſion d'une ſomme qui doit eſtre payée par pluſieurs, pour ſçavoir ce que chacun en doit payer pour ſa part. Les tailles, ſubventions, & autres charges, ſe payent par les habitans chacun ſelon leur *cotiſation*. Il s'eſt fait une *cotiſation* dans cette

Paroiſſe

Digitized by Goog

Parroiſſe pour la ſubſiſtance des pauvres, pour laquelle chacun s'eſt cotiſé volontairement.

COTISER. v. act. Marquer à chacun la quantité de ce qu'il doit payer d'une ſomme qui eſt à lever ſur quelque Communauté. On *cotiſe* les perſonnes à proportion de leurs biens, de leur induſtrie, de leur trafic.

COTISÉ, ÉE. part. & adj.

COTITE. ſ. f. Taxe qu'il faut que chacun paye d'une impoſition faite ſur une Commune. On a déchargé les habitans de la ſolidité, & ordonné que chacun payera ſeulement ſa *cotité*. Le cens ne ſe peut preſcrire, ſi ce n'eſt pour la *cotité*. En ce ſens on écrit pluſtoſt *quotité*.

COTON. ſ. m. Plante qui provient d'une graine noire au dehors, blanche au dedans, de la groſſeur des petits pois. On la ſeme en Juin, & on la cueille en Septembre. Elle monte à la hauteur d'un arbriſſeau, & vient par buiſſons, comme les roſiers par deçà. Ses feuilles reſſemblent au platane. Sa fleur eſt jaune; & quand elle tombe, elle forme pluſieurs gouſſes groſſes comme le pouce, pleines d'une ſubſtance humide & jaune, qui groſſiſſent toûjours, juſques à ce qu'elles s'ouvrent en trois ou quatre feuilles comme des anemones, & que ce fruit étant meur devienne blanc comme de la neige. C'eſt là qu'eſt contenu le *coton* & la graine, qu'on ſepare enſuitte l'un de l'autre, quand on en fait la recolte. Matthiole dit que cette plante eſt petite, & porte ſon fruit ſemblable aux noiſettes barbuës. On l'appelle en Latin *xylon*, ou *goſſipium*. Pline appelle le fil qui en vient, *xylinum*. Elle croiſſoit autrefois ſeulement en Egypte; & les Sacrificateurs s'en faiſoient faire des robbes par grande ſingularité. Maintenant il en vient en Chypre, en Candie, en Sicile, & en la Pouille, & ſur tout aux Indes, où on en fait grand trafic. On file cette matiere, & on en fait de belles toiles, qu'on nomme toiles de *coton*. On en fait auſſi des bas, des couvertures, des matelas, des tapiſſeries, & toutes ſortes d'ouvrages. Les Indiens ſe ſervent particulierement de *coton*. Menage dit que ce mot vient du Latin *cotonea*, qui ſignifie la petite mouſſe qu'on voit ſur les coins, qui reſſemble au *coton*. Mais Nicod dit que les Arabes l'appellent *cotum*, ou *bombaſum*, d'où on a fait *coton*, & *bombazin*. L'Arabe dit auſſi *alcoton*.

COTON, ſe dit auſſi du duvet qui vient ſur quelques fruits & plantes, comme ſur les coins, & ſur les bourgeons de vigne.

COTON, ſe dit auſſi du premier poil follet qui vient au menton des jeunes gens avant la barbe.

COTONNER. v. act. Mettre du coton dans quelque choſe pour la rendre plus douce, plus molle.

COTONNER, ſignifie auſſi, Commencer à ſe couvrir de duvet, de bourre de coton. Il y a des draps qui à l'uſer ſe *cotonnent*, d'où il tombe certaine bourre ou partie de leur laine.

COTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui eſt plein & couvert de coton.

On dit auſſi des pommes de reynette qui ſont vieilles & ridées, qu'elles ſont *cotonnées*, parce qu'elles ſont blanches & ſeches, & qu'elles n'ont plus de gouſt. On le dit auſſi de quelques autres fruits & racines, comme des raves, artichauds, citrouilles, &c.

COTONNEUX, EUSE. adj. Molaſſe & ſec, qui n'a non plus de gouſt que du coton. Il ſe dit ſeulement des fruits & des racines cy-deſſus.

COTONNINE. ſ. f. Groſſe toile de coton dont on fait quelquefois des voiles pour les galeres, dont la chaiſne eſt de coton, & la treme de chanvre.

COTRET. ſ. m. Menu bois court & relié avec des hares. Un baſton de *cotret*. Un *cotret* de heſtre. On dit, Chaſtrer des *cotrets*, pour dire, en oſter quelques baſtons. Les *cotrets* ſoit de taillis, ſoit de quartier, doivent avoir deux pieds de longueur ſur dix-ſept ou dix-huit pouces de circonference. Ce nom a été donné à cette eſpece de bois, parce qu'il eſt venu d'abord de la foreſt de Villiers *Coſterets*, ou *col de rets*. Menage derive pourtant ce mot du Latin *coſtrettum*, qu'on a dit au lieu de *conſtrictum*, d'où les Italiens ont fait *conſtretto*, à cauſe qu'on les lie en deux endroits. D'autres le derivent d'un mot Danois *got trehe*, qui ſignifie *bon bois*.

COTRON. ſ. m. Petite cotte qu'on met par deſſous les juppes pour être plus chaudement en hyver. *Cotron* de ratine, d'oüatte.

COTTE. ſ. f. Partie du veſtement des femmes, qui s'attache à leur ceinture, & qui deſcend juſqu'en bas. Il ne ſe dit plus qu'à l'égard des payſannes, ou perſonnes du peuple; car les Dames de qualité l'appellent *juppe*, particulierement celle qu'elles portent deſſus, & qui eſt traiſnante. On dit encore à l'égard des enfants, Levez voſtre *cotte*, trouſſez vôtre *cotte*. Menage aprés Scaliger derive ce mot du Latin *crocota*, dont parle Ciceron, qui eſt une eſpece de juppe ou de robbe de femmes, qui répond à ce que nous appellons *cotte & cotillon*. Du Cange dit que *cota* étoit un habillement propre aux Eccleſiaſtiques.

On appelle encore *corps de cotte*, le corps piqué que les femmes portent ſous leurs robbes, où elles attachent leurs juppes & leurs *cottes*.

On dit, Donner la *cotte* verte aux jeunes enfants, pour dire, leur toucher les parties qui ſont ſous leur *cotte* avec de l'herbe.

COTTE D'ARMES, en termes de Blaſon, ſe dit d'un habillement que mettoient autrefois les Chevaliers ſur leurs armes, tant à la guerre que dans les tournois, & qui ſe porte encore à preſent par les Herauts d'Armes. C'étoit un petit manteau qui deſcendoit juſques vers le nombril, ouvert par les coſtez avec des manches courtes, comme des manches d'Ange, quelquefois fourré d'hermines & de vair, ſur lequel s'appliquoient les Armoiries du Cavalier brodées en or & en argent, & avec de l'eſtain battu eſmaillé de couleurs, d'où eſt venuë la regle de Blaſon, de ne point mettre couleur ſur couleur, ni metail ſur metail. Ces couleurs étoient faites d'un eſtain battu & émaillé de rouge, de verd, de noir, & de bleu; ce qui leur a fait donner le nom d'*eſmaux*. Ces *cottes d'armes* étoient volantes, & ſouvent diverſifiées de pluſieurs bandes de couleurs differentes, alternées & miſes en divers ſens, comme les drapeaux ſont encore aujourd'huy écartelez, ondez & vivrez. Ces ſortes d'habits s'appelloient *diviſes*, parce qu'ils étoient compoſez de pluſieurs pieces diviſées & couſuës enſemble, d'où ſont venus les mots de *faſce*, de *pal*, de *chevron*, de *bande*, de *croix*, de *ſautoir*, de *loſenge*, &c. dont on a fait depuis les pieces honorables de l'Eſcu. Les *cottes d'armes* & les bannieres n'ont jamais été permiſes qu'aux Chevaliers & aux anciens Nobles.

COTTE DE MAILLE, ou *Jacque de maille*, eſt auſſi une armure faite en forme de chemiſe, & tiſſuë de pluſieurs petits anneaux de fer.

COTTE MORTE, eſt la deſpouille, la ſucceſſion d'un Moine qui vivoit hors la Menſe commune, qui avoit quelque Benefice, ou quelque pecule, dont l'Abbé & le Couvent heritent.

COTTE, en termes de Palais, eſt une lettre ou un chiffre qu'on met au dos d'une piece mentionnée en un inventaire, ou en une production pour la marquer & diſtinguer des autres, & la trouver plus facilement. Cette piece eſt la troiſiéme produitte ſous la *cotte B*.

COTTE, ſignifie auſſi la part que chacun doit porter & payer d'une impoſition ou deſpenſe commune. Ce ſont les Aſſeeurs des tailles qui reglent la *cotte* de chacun des contribuables. Ce payſan a payé ſa *cotte*. Cet autre eſt appellant de ſa *cotte*. De cette contribution chacun doit

payer

Digitized by Google

payer ſa *cotte* part. En ce ſens, & en celuy de l'article precedent, ce mot vient de *quotus* ou *quot*, qui veut dire *quantiéme* ou *combien*; & c'eſt par corruption qu'on l'écrit par un *c*, veu qu'on devroit écrire *quote*.

COTTER. v. act. Marquer une piece au dos d'un chiffre ou d'une lettre, pour la trouver au beſoin. Ce ſont les Notaires qui *cottent* & qui paraphent eux-mêmes les pieces d'un inventaire.

COTTER, ſignifie auſſi, Citer, marquer preciſément. Il faut nous *cotter* les textes où vous avez vû cette doctrine. Vous alleguez bien des faits, mais vous n'en *cottez* pas un de precis.

COTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

COTTEREAUX. ſ. m. Voleurs, pillards & adventuriers qui pilloient les payſans, les Egliſes & les Monaſteres, qui furent défaits en Berry du temps de Philippes Auguſte en l'an 1163. dont il eſt fait ſouvent mention dans les vieilles Hiſtoires. Ils ont été auſſi appellés *Routiers*, & par les Auteurs Latins, *Ruptarii*, comme qui diroit *Eſcorcheurs*.

COTTERIE. ſ. f. C'eſt un mot qui ſe trouve dans pluſieurs Couſtumes, qui ſe dit des compagnies & ſocietés de villageois demeurants enſemble, pour tenir d'un Seigneur quelques heritages qu'on appelle *tenus en cotterie*; ce qui arrive particulierement parmy les gens de mainmorte.

On appelle auſſi *Cotterie*, un heritage chargé d'une redevance roturiere, qui eſt une terre vile, & une poſſeſſion de main ferme; ce qui eſt oppoſé au lieu noble tenu à fief & à cens: & on dit une terre *cottiere*, un lieu *cottier*, ou tenu cottierement; homme *cottier*, ou tenancier *cottier*, par oppoſition aux hommes de fief, ou Cenſiers.

COTTERIE, ſe dit auſſi parmy les Artiſans, d'un Juré, ou d'un Maiſtre de Confrairie à l'égard de celuy qui eſt en même charge. Un Juré ne peut aller en viſite tout ſeul, il faut qu'il attende ſa *cotterie*. Ils ſe ſont ſervis de ce mot pour ne pas abuſer de celuy de Collegue, qui eſt plus honorable.

COTTERIE, ſignifie auſſi, Troupe ou ſocieté de quelques bourgeois qui ſe hantent familierement. Ces Procureurs qui vont joüer enſemble à la boule ſont d'une même *cotterie*.

COTYLE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit des cavitez des os, ou emboëſtures dans leſquelles ſont receuës les teſtes ou apophyſes des autres os qui y ſont attachez; comme celle qui eſt dans l'os de la hanche ou iſchion qui reçoit la teſte de l'os de la cuiſſe. On l'appelle auſſi *acetabule*, c'eſt à dire, *godet*.

COTYLEDON. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'orifice des veines hypogaſtriques ou umbilicales qui entrent dans le corps & dans le col de la matrice. Les Latins les appellent *acetabula*, parce qu'ils ſont faits comme un petit godet. On ne les trouve pas toûjours aux femmes, mais toûjours aux brebis & aux chevres. On appelle auſſi *cotyledons*, les orifices des vaiſſeaux enflez comme des boutons de mammelle.

COTYLEDON, eſt auſſi une plante qu'on appelle autrement *Ejoules*, & en Latin *Umbilicus Veneris*, ou *Acetabulum*, qui a des feuilles faites comme une couppe, du milieu deſquelles ſortent de petites tiges qui portent ſa graine, qui eſt ronde comme une olive.

Il y en a une autre eſpece à fleur jaune, & racine tubereuſe, dont les feuilles ſont vertes durant l'hiver, & fletriſſent au mois de May, dont on trouve la figure dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

C O U.

COU. ſubſt. maſc. On diſoit autrefois *Col*, qui n'eſt plus en uſage qu'en quelques phraſes. C'eſt la partie du

corps humain, ou de pluſieurs animaux, qui eſt entre la teſte & le tronc du corps. Les animaux qui n'ont point de poulmons ou de voix n'ont jamais de *cou*. Sa partie exterieure par devant s'appelle le *morceau* ou *la pomme d'Adam*. Le trou qui eſt entre les deux clavicules n'a pas de nom en François; mais en Latin il s'appelle *jugulum*, & en Grec *ſphagi*, c'eſt à dire, *meurtre*, parce qu'il eſt fort aiſé de tuer un homme par là. Le derriere du *cou* eſt appellé en Latin *cervix*; & le creux qui eſt entre la premiere & la ſeconde vertebre, s'appelle la *nuque*, & en Latin *foſſa*. Ce qui eſt au deſſous s'appelle le *chignon du cou*, & par les Medecins *epomis*. Ses parties laterales commencent depuis le deſſous des oreilles, & s'appellent *parotides*. Ses parties interieures ſont ſept vertebres, l'artere trachée, le larinx, les veines jugulaires, les arteres carotides, un nerf de la ſixiéme conjugaiſon avec le recurrent, & pluſieurs muſcles & vaiſſeaux. Philoxene étoit un Philoſophe ſi voluptueux, qu'il ſouhaittoit avoir un *cou* de gruë, afin qu'il euſt plus long-temps le plaiſir de gouſter le vin & les viandes.

On dit, qu'un homme a un *cou* de gruë, quand il l'a trop long. On dit d'un pere qui flatte ſes enfants dans leurs vices, qu'il leur met la corde au *cou*. On dit auſſi pour aſſûrer une choſe, Je veux avoir le *cou* couppé, pour dire, J'y gagerois ma teſte. Coupper le *cou*, eſt en France le ſupplice des Nobles qui ont commis quelque crime capital. C'eſt ſeparer la teſte des eſpaules. A l'égard des roturiers, on dit qu'ils ſeront pendus par leur *cou*, pour dire, qu'ils ſeront eſtranglez avec une corde. On dit du Diable, quand il eſtrangle des Sorciers, qu'il leur tórd le *cou*. On dit encore, qu'un homme prend ſes jambes ſur ſon *cou*, pour dire, qu'il ſe reſout à partir pour faire quelque meſſage.

On dit auſſi, qu'une perſonne a ſauté au *cou* de quelqu'un, pour dire, qu'il l'eſt allé baiſer, careſſer, embraſſer: qu'une mere a toûjours ſes enfans pendus à ſon *cou*, quand elle les careſſe ſouvent. On dit auſſi de ceux qui ont un grand fardeau ſur les eſpaules, qu'ils en ont chargé leur *cou*.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt rompu le *cou*, pour dire, qu'il eſt cheu, & qu'il s'eſt bleſſé, encore que ce ſoit en toute autre partie que le *cou*. Et en ce ſens on le dit figurément de la fortune, des affaires. Ce Marchand a tant fait de credit, qu'il s'eſt rompu le *cou*, qu'il s'eſt ruiné. On a rompu le *cou* à cette affaire, pour dire, on y a fait tant d'obſtacles, qu'on l'a empêchée de reüſſir.

COU, ſe dit auſſi de quelque partie des habits qui ſe mettent ſur le *cou*, ou autour du *cou*. Le *cou* de ce pourpoint, de cette chemiſe eſt trop eſtroit, il eſtrangle. Un mouchoir de *cou*, c'eſt le mouchoir que mettent les femmes ſur le *cou* pour cacher leur gorge. Tour de *cou* eſt un gros linge qu'on met la nuit ſur le *cou* de peur de s'enrhumer. On appelle auſſi un tour de *cou*, une groſſe ganche ou treſſe qu'on coût au haut d'un manteau pour l'attacher.

COU, ſe dit auſſi par reſſemblance de pluſieurs choſes qui ſont longues, menuës ou eſtroites. Le *col* d'une bouteille, d'un matras ou inſtrument qui ſert aux diſtillations de Chymie, qui a un *cou* fort long. On le dit auſſi des paſſages eſtroits qui ſont dans les montagnes. L'armée a paſſé le *col* de Pertus pour entrer en Catalogne.

En termes de Medecine, on dit le *cou* de la veſſie & de la matrice, qui ont des ouvertures longues & eſtroites.

On appelle en Anatomie, le *cou* du pied, cette partie élevée qui eſt entre le pied & la jambe, & que les Medecins appellent le *tarſe*. Voyez *Tarſe*.

COUARD, ARDE. adj. Qui manque de hardieſſe, qui a de la lâcheté, de la poltronnerie. Ce mot vient de

de ce qu'on reproche aux poltrons qu'ils s'enfuyent la queuë entre les jambes, comme font les chiens. Car c'eſt une marque de timidité aux animaux, d'avoir la queuë avalée. D'autres le derivent de l'Allemand *kuhe hertz*, qui veut dire, *cœur de vache*; d'autres de *coyon*, qui vient de *quietus*. On appelle les Anglois *coüez*, pour leur reprocher leur timidité; & on leur a fait accroire qu'ils avoient des queuës.

COUARDISE. ſ. f. Timidité, poltronnerie. Le plus grand reproche qu'on puiſſe faire à un hommes, c'eſt de l'accuſer de *coüardiſe*.

COUCHANT. adj. m. & ſubſt. Le Soleil *couchant*, c'eſt le Soleil qui eſt ſur les bords de l'Horiſon Occidental. Un chien *couchant* eſt un chien dreſſé pour arreſter des perdrix, & qui ſe couche ſur le ventre quand il les voit. Voyez *Chien*. Du Levant juſqu'au *Couchant*, c'eſt à dire, Depuis un bout du monde juſqu'à l'autre. Entre le Midy & le *Couchant*, c'eſt le coſté du vent Sud-Oüeſt.

On dit, qu'on adore pluſtoſt le Soleil levant que le *couchant*, pour dire, qu'on s'attache pluſtoſt à la fortune des jeunes Princes, qu'à celle des vieux. On dit auſſi, qu'un homme fait bien le chien *couchant* auprés de quelqu'un, pour dire, qu'il eſt flatteur & ſoûmis auprés de luy pour trouver l'occaſion de le ſurprendre.

COUCHE. ſ. f. Bois de lit. Une *couche* à hauts piliers. Les Anciens faiſoient des *couches* de cedre, de citronnier. On en a veu une chez la Reine de bois de calemba d'un tres-grand prix. Et quand on crie à l'encan une *couche*, on n'entend vendre que le bois du lit. Menage derive ce mot de *culca*, d'où vient le diminutif *culcita*: ce que dit auſſi Voſſius.

COUCHE, ſe prend auſſi figurément en Morale, pour le mariage. On dit d'une femme, qu'elle a ſouillé la *couche* de ſon mary, quand elle a commis adultere. On dit auſſi les fruits de ſa *couche*, pour dire, les fruits du mariage. Dieu a beny leur *couche*, pour dire, leur a donné des enfants.

COUCHE, ſignifie auſſi l'enfantement. Cette femme a eu une mauvaiſe *couche*, a eſté fort malade en accouchant, ou depuis qu'elle eſt accouchée: c'eſt ſa premiere *couche*. Une fauſſe *couche*, eſt un accouchement avant terme, quand la femme ſe bleſſe, enſorte que ſon fruit ne vienne pas heureuſement, ou lors qu'elle ne jette qu'une mole.

COUCHE, ſignifie encore la maladie, le travail d'une femme qui enfante, ou le temps qu'elle eſt obligée de garder le lit pour ſe remettre, & pour reprendre ſes forces. Cette femme eſt robuſte, elle n'eſt que quinze jours en *couche*. Elle a fait faire un beau lit pour ſes *couches*. Il n'y a que deux jours qu'elle eſt relevée de *couche*.

On appelle les *couches de la Vierge*, une devotion à la Vierge, où on luy chante des Saluts neuf jours avant Noël. On dit auſſi, que la permiſſion de manger de la chair les ſamedis juſqu'à la Chandeleur en certains Dioceſes, ſe donne en l'honneur des *couches* ſacrées de la Vierge. On fait une ceremonie à l'Egliſe, quand les femmes relevent de *couche*, en memoire de la purification qui ſe faiſoit dans l'ancienne Loy aprés les *couches*.

COUCHE, eſt auſſi un linge qu'on met aux enfants en maillot par deſſous leur lange pour recevoir leurs excrements, afin que par le changement qu'on en fait on les tienne plus proprement.

COUCHE, eſt auſſi un enduit de couleurs, ou autre choſe liquide ou molle qu'on met ſur quelque choſe pour la colorer, ou pour la rendre plus ferme & plus unie. Il faut mettre la derniere *couche* de plaſtre fin pour rendre cette muraille bien polie, bien luiſante. Pour imprimer une toile à peindre, il y faut deux *couches* de colle avant qu'y mettre la peinture. On met deux ou trois *couches* de blanc de plomb ſur du bois, avant la *couche* d'or qu'on y applique; une *couche* de vernis ſur une carte.

COUCHE, ſe dit en Chymie des lits differents qu'on met les uns aprés les autres de differentes matieres alternativement pour les faire mieux fondre ou imbiber. On appelle cela auſſi *ſtratification*, ou *ſtratum ſuper ſtratum*: ce qui s'exprime par cette note, S. S. S.

On le dit auſſi dans la cuiſine ordinaire. Pour faire des ſouppes, des ragoûts, des ſyrops, il faut mettre une *couche* de pain, une *couche* de fromage, de pommes, &c.

COUCHE, en termes de Charpenterie, eſt la piece de bois qui ſe met ſous une eſtaye qui ſert de patin; ainſi nommée, parce qu'elle eſt couchée de plat. Il y a des *couches* de haut, & d'autres de bas.

COUCHE d'Arquebuſier, eſt la partie du fuſt d'une arme à feu qu'on approche du viſage quand on veut coucher en joüe quelque choſe. C'eſt ce qu'autrefois on appelloit *croſſe* au mouſquet.

COUCHE, en termes de Jardinage, eſt une preparation d'un quarreau de terre fait avec du fumier, du terreau, ou autres amendements, pour y eſlever des melons, des laictuës, & autres fruits & herbages. On fait venir des champignons ſur des *couches*, qui ne valent pas ceux qui viennent en pleine terre.

COUCHE, entre les Joüeurs, eſt le premier enjeu, ce qu'on met d'argent d'abord ſur une carte ſans le renvi. Ce joüeur eſt ſage, il ne renvie point, il ne prend jamais que ſa *couche*.

COUCHE'E. ſ. f. Giſte, lieu où l'on couche, particulierement en voyage. Nous avons plus loin à aller à la *couchée*, que nous n'avons eu à la diſnée. Il nous en a tant couſté pour la *couchée*, pour dire, pour le giſte de l'hoſtellerie: le repas du ſoir y eſt ordinairement compris.

COUCHER. v. act. & n. Eſtendre en long ſur la terre & de niveau. *Coucher* une piece de bois, une ſabliere, ſur un fondement à rez de chauſſée, pour élever deſſus un pan de charpente, la *coucher* de plat ou de champ. On dit auſſi, *Coucher* un ſarment de vigne, pour dire, l'eſtendre le long de la terre, & l'y enfermer pour le faire provigner. On dit auſſi, *Coucher* au feu, pour dire, *Coucher* la broche devant le feu pour faire roſtir la viande. Ce mot vient de *cubare*. Nicod. Menage aprés de Valois le derive de *collocare*. Du Cange eſt de même advis, *eò quòd noſmetipſi in lecto collocemus*.

COUCHER, ſignifie auſſi, Abattre ce qui eſt eſlevé, ou à plomb, pour le mettre à fleur de terre. Il faut *coucher* par terre ces arbres, les coupper. Il faut *coucher* par terre tout ce baſtiment. En ce ſens on dit qu'un lutteur a *couché* par terre ſon homme, qu'un combattant a *couché* par terre ſon ennemy, qu'il l'a *couché* ſur le carreau. On dit encore en ce ſens, *Coucher* une bouteille ſur le coſté, pour dire, la vuider. La greſle, la pluye ont *couché* les bleds, pour dire, qu'elles les ont abattus & verſez.

COUCHER, ſignifie auſſi, Abbaiſſer, diſpoſer une arme à feu ou de trait pour la tirer ſur quelque choſe. Il a *couché* en joüe ſon ennemy par trois fois, & il n'a oſé lâcher ſon coup. En ce ſens on le dit au figuré de ceux qui viſent à quelque choſe avantageuſe qu'ils taſchent d'obtenir. Il y a long-temps qu'il *couche* en joüe cette fille pour l'épouſer. Il *couche* en joüe cette charge, il obſerve quand elle ſera vacante.

COUCHER, avec le pronom perſonnel, ſe dit particulierement des hommes & des animaux qui s'étendent de long ſur la terre. Ce Capitaine fit *coucher* ſes ſoldats ſur le ventre pour cacher ſon embuſcade. Ce cheval eſt vicieux, il ſe *couche* dans l'eau, il ſe *couche* au lieu d'avancer. Ces troupeaux étoient *couchez* ſur le gazon. C'eſt une erreur des Anciens, de croire que les élephants ne ſe *couchent* point, & qu'ils n'ont point de jointures.

Digitized by Google

Les chameaux ſont dreſſez à ſe *coucher* pour recevoir leur charge.

COUCHER, ſignifie auſſi, S'étendre ſur un lit, ou autre choſe ſemblable, pour dormir. A la ville on eſt *couché* bien mollement entre deux draps. A la guerre on eſt ſouvent *couché* ſur la dure, ſur la terre, ſur la paille. Il s'eſt *couché* ſur ſon lit pour faire la meridienne. Il eſt ſi pauvre, qu'il eſt ſouvent obligé de ſe *coucher* ſans ſouper.

COUCHER, ſignifie auſſi, Aider à quelqu'un à ſe deſhabiller, à ſe mettre au lit. Les valets de chambre viennent *coucher* leurs Maiſtres. Les garçons de la nopce viennent *coucher* l'épouſée. On dit figurément en ce ſens, qu'on eſt plus *couché* que debout, pour dire, que la vie eſt bien courte à l'égard de l'éternité : & qu'il ne faut point ſe depouiller avant de ſe *coucher*, quand on ſe veut deffendre de faire des donations entre vifs à des enfants, ou à des heritiers.

COUCHER, ſignifie auſſi, Giſter, paſſer la nuit. La Vierge fut contrainte de *coucher* dans une eſtable, parce qu'il n'y avoit point de place dans les hoſtelleries. Cet homme a *couché* en ville, il a *couché* dehors, parce que les portes étoient fermées ; il a *couché* au cabaret, il y a paſſé la nuit à joüer & à boire. On dit en ce ſens, *Coucher* à l'enſeigne de la Lune, à la belle eſtoille, pour dire, *Coucher* dehors, n'avoir point de giſte. On dit auſſi, que des Sergents *couchent* un homme, quand ils le ſuivent tout le jour juſqu'à ſon giſte pour l'attraper le matin en ſortant. On dit encore en ce ſens, qu'une porte a *couché* ouverte, pour dire, qu'on ne l'a point fermée de toute la nuit.

COUCHER, ſignifie auſſi, Avoir habitation charnelle avec une femme, ſoit de jour, ſoit de nuit. Ces amants ont *couché* long-temps enſemble avant que de declarer leur mariage.

COUCHER, ſe dit auſſi du Soleil & des aſtres, quand ils deſcendent ſous l'horiſon. Les Poëtes ont feint que le Soleil ſe *couchoit* dans le ſein de Thetis, ou dans la mer. Quand l'un de ces aſtres ſe leve, & l'autre ſe *couche*, ils ſont dans l'oppoſition.

COUCHER, ſe dit auſſi de ce qui ſe tient ou qui devient plat & uny. Les plumes, les garnitures de rubans ſe *couchent*, s'affaiſſent dans les temps humides. Ce collet, ce mouchoir de cou ſont mal taillez, ils ne ſe *couchent* pas bien ſur l'habit.

COUCHER, ſe dit auſſi des enduits de couleurs qu'on étend ſur toutes ſortes de choſes. Il faut *coucher* une telle couleur avant cette autre ſur cette menuiſerie. Il faut *coucher* une feuille d'or, de l'eſmail ſur cette monſtre, *coucher* du vernis ſur cette carte. C'eſt un grand art de ſçavoir bien *coucher* les couleurs.

COUCHER, ſignifie auſſi, Mettre au jeu, parce qu'en effet on *couche*, on eſtend de l'argent ſur une table, ſur une carte. On a *couché* d'abord une piſtolle ſur une carte, & on a r'envié à la fin juſqu'à dix.

En ce ſens on le dit figurément des paroles, lors qu'on hable, ou qu'on dit quelque choſe de grand, de magnifique, d'extraordinaire. Ce garçon ne demande pas moins qu'une fille de cent mille eſcus en mariage, il *couche* trop gros. Il ne *couche* pas moins que de faire employer pour luy toutes les puiſſances, les grandeurs, &c.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval ſe *couche* ſur les voltes, pour dire, qu'il porte la teſte & la crouppe en dehors, comme lors qu'en maniant à droite, il a le corps plié & courbé, comme s'il alloit à gauche.

COUCHER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles, des eſcritures, du ſtile. C'eſt un homme qui *couche* bien par écrit, qui explique bien ſes penſées.

COUCHER, ſignifie auſſi, Employer, comprendre dans un acte, dans un contract. On a *couché* cette clauſe expreſſément dans cette donation. La deciſion de cette affaire eſt *couchée* en termes formels dans le texte de cette loy, dans les Regiſtres de la Cour. Il a *couché* cela en recepte, en deſpenſe dans les articles de ſon compte. On dit en ce ſens, qu'un homme a eſté *couché* ſur l'eſtat, pour dire, qu'il a été mis & employé ſur l'état, ſur le catalogue de ceux qui doivent eſtre payez de quelques gages, appointemens, penſions, &c.

COUCHÉ, ÉE. part. & adj. On dit, Il eſt venu aprés Soleil *couché*, pour dire, à la nuit.

COUCHER. ſ. m. Giſte, lieu où on ſe repoſe. Quand on couche dehors, il n'en couſte rien pour le *coucher*.

COUCHER, ſignifie encore l'action de celuy qui ſe couche. On luy a interdit le *coucher* avec ſa femme, à cauſe de la foibleſſe de ſa poitrine. C'eſt en ce ſens qu'on ſe ſert de cette maxime de Couſtume, Au *coucher* ſe gagne le doüaire, pour dire, qu'il n'eſt point acquis à la femme que le mariage ne ſoit conſommé.

COUCHER, ſignifie auſſi le temps où on ſe couche. Il faut attendre au *coucher* du Roy pour luy parler. Le Roy a ſa Muſique du petit *coucher* ; & on appelle à la Cour le *petit coucher*, l'intervalle de temps qui eſt entre le bon ſoir qu'il donne à tout le monde étranger, & le moment où il ſe couche effectivement, pendant lequel il demeure avec les Officiers les plus neceſſaires de ſa chambre, ou avec ceux qui ont un privilege particulier pour y reſter.

On appelle Vin de *coucher*, un verre de vin, ou une petite collation qu'on preſente à ceux qui ſe mettent au lit.

En termes d'Aſtronomie, le lever & *coucher* du Soleil & des aſtres ſe dit, lors qu'ils paroiſſent, ou qu'ils ſe cachent. A l'égard des aſtres il y a trois ſortes de lever & de *coucher* ; le coſmique, le chronique & l'heliaque. Le coſmique eſt quand un aſtre ſe couche en même temps que le Soleil ſur l'horiſon. Le chronique eſt quand un aſtre ſe couche, lors que le Soleil ſe leve. L'heliaque eſt lors que l'aſtre entre dans les rayons du Soleil, & en eſt offuſqué, enſorte qu'il commence à diſparoiſtre.

COUCHETTE. ſ. f. Petit lit qui n'a point de ciel, ni de rideaux, ni de hauts piliers. On appelle *mignon de couchette*, un beau jeune homme propre à faire l'amour.

COUCHEUR, EUSE. adj. Qui couche avec un autre. Un mauvais *coucheur* eſt un homme qui fait du bruit la nuit, qui deſcouvre ſon camarade, qui l'empêche de dormir.

On le dit auſſi au ſubſtantif. Il n'y a rien à faire avec cette veuve depuis qu'elle eſt remariée, qu'elle a un *coucheur*.

COUCOU. ſ. m. Oiſeau dont le nom eſt exprimé par ſon cri, qui chante au printemps, & qu'on a creu aller pondre au nid des autres. Il eſt de la groſſeur d'un ramier, & il a le palais d'un orenger tres-vif. Quelques-uns mettent le *coucou* au nombre des oiſeaux de rapine. Albert reconnoit deux ſortes de *coucou*, ſçavoir le grand & le petit, qui ne different que par la grandeur. Le grand *coucou* fait ſes œufs dans le nid des pigeons ramiers, & le petit dans celuy du hochequeuë. En Latin *cuculus, coccyx*.

On dit figurément qu'un homme eſt *coucou*, ou cocu, quand ſa femme luy fait quelque infidelité conjugale.

COUDE. ſ. m. L'angle exterieur qui ſe fait par le ply du bras, & le point où s'inclinent les deux os qui le compoſent. Les Medecins l'appellent *ancon*, mot Grec ſignifiant *angle* ; & l'appliquent particulierement aux apophyſes des os qui forment ce ply. Je luy ay donné un coup de *coude* pour luy faire ſigne. Son pourpoint eſt percé par le *coude*.

COUDE, en termes de Manege, eſt une jointure au train de devant du cheval, qui aſſemble le bout de l'eſ-

paule

paule avec l'extremité du bras. Ce mot vient de *cubitus* Latin.

COUDE, ſignifie auſſi un angle fort obtus que fait une muraille, un chemin, & qui l'éloigne un peu de la ligne droite. Vous avez enjambé ſur mon heritage par le moyen d'un *coude* que vous avez fait en rebaſtiſſant nôtre mur mitoyen.

COUDE, ſe dit auſſi chez les Artiſans de ce qui fait un angle ou un retour, ſoit par lignes droites, ſoit par lignes courbes. Ainſi on dit le *coude* d'une équerre, d'un valet de menuiſerie, de la branche d'un mors de cheval, & en pluſieurs autres occaſions.

COUDÉ, ÉE. adj. Qui eſt ployé, qui fait un angle, un coude. Il y a beaucoup d'outils qui ſont *coudez*.

COUDE'E. ſ. f. Meſure dont uſoient les Anciens, & ſur tout les Hebreux, qui étoit priſe ſur la longueur ordinaire du bras de l'homme depuis le coude juſqu'au bout de la main. Elle avoit un pied & demy en ſa moyenne grandeur, & un peu plus; car il y en avoit de plus petites. Le Pere Merſenne fait la *coudée* Hebraïque d'un pied, quatre doigts & trois lignes, par rapport au pied du Capitole. Heron fait la *coudée* geometrique de 24. doigts. Et Vitruve fait le pied des deux tiers de la *coudée*, c'eſt à dire, de 16. doigts. L'Arche de Noé avoit 300. *coudées* de long, 50. de large, & 30. de haut; & ſa feneſtre eſtoit d'une *coudée*.

On dit figurément, Avoir ſes *coudées* franches, pour dire, Eſtre au large, avoir liberté de baſtir, de s'eſtendre, de ſe promener, de tout faire ſans eſtre geſné, ni repris de perſonne. On le dit ſur tout des libertez qu'on prend à la table, quand on a ſes coudes ſur la table, & quand on y eſt aſſis au large. On dit auſſi, qu'un homme n'a qu'une *coudée*, pour dire, qu'il eſt nain, qu'il eſt fort petit.

COUDOYER. v. act. Heurter, choquer quelqu'un en le pouſſant avec le coude. Un brave ne ſe laiſſe pas *coudoyer* ſans éclairciſſement.

COUDRAYE. ſ. f. Lieu planté de coudres. En quelques lieux on l'appelle *coudrette*.

COUDRE, ou *Coudrier*. ſ. m. Arbre qui porte des noiſettes. Le *coudrier* jette pluſieurs petits troncs, au bout deſquels ſortent des branches qui ont des verges longuettes & feuilluës. Son bois n'a point de nœuds, & ne croiſt pas fort haut. Ses feuilles ſont ſemblables à l'aulne, mais plus larges, plus madrées, minces & decouppées alentour. Il eſt reveſtu d'une écorce legere, & marquetée de taches blanches. Sa racine eſt profonde en terre, où elle tient fermement, quoy qu'elle ne ſoit pas fort groſſe. Il ne porte point de fleurs, mais ſeulement quelques flocs, qui ſe rapportent au poivre long; & il ſort de chacune de leurs queuës de petites pellicules où eſt contenuë la noiſette. Le *coudrier* porte des noiſettes franches qui ſont rouges dedans. Le *coudrier* ſauvage les donne petites. Les avelines ſont les meilleures, ſont groſſes, & viennent de noyau. Les Sorciers & les Charlatans font grand cas d'une branche de *coudre*: ils diſent qu'elle a la vertu de deſcouvrir les treſors & les mines d'or, & qu'elle s'incline aux lieux où il y en a. En Latin *corylus*, d'où le François eſt derivé.

COUDRE. v. act. Joindre delicatement une choſe à une autre par le moyen de quelque filet, qu'on paſſe dans les bords de l'une & de l'autre choſe. C'eſt le métier des femmes, de *coudre* en linge, en drap, avec l'aiguille. Les Cordonniers, les Bourreliers *couſent* les cuirs avec les aleſnes. Les Chirurgiens *couſent* delicatement les playes. Ce mot vient de *conſuere*. Nicod. D'autres le derivent de l'Hebreu *cout*, qui ſignifie du *fil*.

COUDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, comme des paſſages d'Auteurs, des hiſtoires, & autres choſes qu'on adjouſte dans les Ouvrages d'eſprit pour les allonger, ou pour les orner. Juſte Lipſe a fait un Livre de Politiques, où il n'a mis que des particules pour *coudre* les paſſages des Auteurs. Deſmarets a dit dans les Viſionnaires,

Il ne faudroit qu'y *coudre* un morceau de Roman.

On dit en ce ſens, Il faut *coudre* la peau du renard avec celle du lion, pour dire, que ce n'eſt pas aſſez d'employer la force contre ſes ennemis, il faut ſe ſervir auſſi contre eux de fineſſe, & agir avec prudence. On dit auſſi des affaires deſeſperées, qu'on ne ſçait plus quelle piece y *coudre*, pour dire, quel remede y apporter.

COUSU, UË. part.

En termes de Blaſon, on appelle un chef *couſu*: il eſt expliqué à *Chef*. Quelques-uns l'eſtendent aux autres pieces honorables de l'Eſcu.

COUE', ÉE. adj. Vieux terme de Chaſſe, qui ſe dit des animaux à qui on n'a point oſté la queuë. Son compoſé & contraire eſt *eſcouë*. On appelle les Anglois *coüez*, parce qu'en 599. ceux de Dorcheſter attacherent des grenouilles par deriſion au derriere de celuy que le Pape Gregoire leur avoit envoyé pour leur preſcher l'Evangile: en punition de quoy ceux de cette Province naiſſent avec une queuë par derriere; ce qui les a fait appeller, Anglois *coüez*.

COUENE. ſ. f. Groſſe peau qu'on leve de deſſus le lard d'un pourceau. Ce mot vient de *cutaneus*. Nicod.

COUENE, ſe dit par deriſion de la peau des perſonnes, quand elle eſt fort groſſe & fort vilaine: & on dit populairement en menaçant, Je luy frotteray la *coüene*, pour dire, Je le battray bien.

COUET. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de quatre groſſes cordes amarrées au bas des voiles, deux à la grande, & deux à la voile de miſaine, les uns & les autres vers l'avant du vaiſſeau. Ils reſpondent aux eſcoutes qui ſont amarrées vers l'arriere dans les mêmes points. Ils ſervent à faire la manœuvre de ces voiles, ſelon qu'on les largue, ou qu'on les hale, c'eſt à dire, qu'on les lache, ou qu'on les bande du coſté dont on a beſoin pour recevoir le vent. On appelle *amarrer*, faire la manœuvre des *coüets*.

COUETTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Coite*. Lit de plume qui ſert à garnir une couche.

COUETTE, chez les Artiſans, eſt ce qu'on appelle autrement *crapaudine*, & *grenoüille*. C'eſt une piece de metail ſur laquelle tourne le pivot ou le gond d'enbas d'une porte cochere, ou d'une eſcluſe.

COULAMMENT. adv. D'une maniere fluide & coulante. Il ne ſe dit gueres que des paroles qui n'ont rien de rude à l'oreille, qui viennent abondamment & naturellement à la ſuitte les unes des autres, tant en la bouche d'un Orateur, que ſous la plume d'un Eſcrivain. Cet homme parle *coulamment* & nettement.

COULANT, ANTE. adj. Qui eſt fluide, propre à couler. Ce ruiſſeau n'eſt *coulant* que deux ou trois mois de l'année.

Il ſignifie auſſi, Qui eſt doux, & qui n'eſt pas rude. Le vin de Champagne eſt bien *coulant*, bien agreable à boire. Dieu promit à Moyſe une terre *coulante* de lait & de miel, pour dire, où le lait & le miel, & les autres douceurs de la vie eſtoient en abondance. On le dit figurément des paroles. Ces vers ſont fort *coulants*, ſont naturels & agreables à l'oreille. Le ſtile de cet Auteur eſt fort *coulant*, eſt fort net & clair, il n'a rien qui arreſte.

On appelle auſſi un nœud *coulant*, un nœud qui ſe ſerre & qui ſe lache aiſément, & entre autres de celuy qui ſe forme d'une ficelle paſſée dans un anneau qu'on fait à un des bouts.

Digitized by Google

En termes de Marine, on appelle manœuvres *coulantes*, ou *courantes*, les cordes qu'on manœuvre à tout moment, comme celles qui tiennent les voiles, par oppoſition aux manœuvres *dormantes*, qui ſont fixes & arreſtées, comme les haubans qui tiennent les maſts.

COULE. ſ. f. Habit de Moine, qui ſe dit particulierement de celuy qui couvre la teſte, ou *capuchon* chez pluſieurs Religieux, du Latin *cucullus*, ou *cuculla*. Il y en avoit une ſorte qui alloit juſqu'aux talons, que Papias dit eſtre un diminutif de *caſula* ou de *capa*.

COULÉE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un adouciſſement qui ſe fait au bas d'un vaiſſeau entre les genoux & la quille, afin que le plat de la varangue paroiſſe moins, & que l'eau couppée par la proüe coule, gliſſe & s'échappe plus doucement juſqu'à la pouppe.

COULEMENT. ſ. m. Flus d'une choſe liquide. Il eſt incommodé d'un *coulement* de ſang par le nez, qui luy eſt fort ordinaire. Le *coulement* continuel de la pituite eſt ce qui entretient ſon rheume.

COULER. v. n. & act. Se mouvoir avec fluidité & par une pente naturelle. Il ſe dit premierement du cours ordinaire des eaux. Les rivieres *coulent* ordinairement vers le Nord, ou vers le Midy. Il y en a quelques-unes, comme le Danube, & le fleuve de St. Laurens, qui *coulent* d'Occident en Orient. Les gelées empêchent que les rivieres ne *coulent*. Ce mot vient du Latin *colare*, qui ſignifie, Faire paſſer une liqueur par quelque linge.

On le dit auſſi des humeurs & des ſucs enfermez dans les vaiſſeaux des corps animez, lors qu'ils montent, qu'ils deſcendent, & qu'ils circulent. Le ſang *coule* des veines dans les arteres, & des arteres dans les veines. Les rheumes, les fluxions *coulent* du cerveau. Les larmes *coulent* par les yeux, la ſueur par les pores. Le ſuc qui nourrit les vegetaux *coule* & monte le long de leurs fibres: & quand on dit que la vigne *coule*, on entend que le ſuc qui devoit nourrir le fruit s'échappe avant qu'il ſoit noüé.

COULER, ſignifie auſſi, Filtrer, rendre clair, eſpuré, moins gluant, plus fluide. On *coule* l'hypocras par la chauſſe, le blanc d'œuf par le papier gris, le mercure par le chamois pour les eſpurer. Quand l'encre eſt trop eſpaiſſe, on y met de l'eau pour la faire *couler*. Le bon vin doit eſtre ſec, & *couler* dans la gorge.

On dit, que la chandelle *coule*, quand on y a meſlé du ſuif de pourceau, qui n'a pas aſſez de conſiſtence pour ſouſtenir celuy qui eſt fondu, & qui ſert d'aliment au feu de la meſche; ou bien quand quelque bout de meſche eſt tombé ſur les bouts, qui les a fondus.

COULER, ſignifie auſſi, Verſer de l'eau ſur des cendres, ou des terres, pour en tirer le ſel lexivial, ſoit des mineraux, ſoit des vegetaux. Le ſalpeſtre ſe fait à force de *couler* de l'eau ſur les terres nitreuſes, qu'on fait enſuite évaporer, quand elles ſont bien empreignées de leurs ſels. La leſcive ordinaire ſe fait en *coulant* de l'eau chaude ſur des cendres de bois neuf, ou de gravelée, qui en deſtache les ſels qui blanchiſſent le linge.

COULER à fond un vaiſſeau, c'eſt le percer à coups de canon dans les œuvres vives, ou l'ouvrir en quelque autre maniere que ce ſoit pour y faire entrer l'eau & le ſubmerger. Les Capitaines font quelquefois *couler* à fond leurs chalouppes, pour oſter aux Matelots l'eſperance de ſe ſauver. On dit abſolument, qu'un vaiſſeau *coule* à fond, quand par quelque accident que ce ſoit il s'y eſt fait des voyes d'eau qu'on ne peut eſpuiſer. On dit pareillement, *Couler* bas, pour dire, Enfoncer & faire perir un vaiſſeau. On dit au contraire, qu'un muid *coule*, quand il ne joint pas aſſez bien pour contenir la liqueur qui y eſt enfermée.

COULER, ſe dit auſſi des autres choſes fluides. L'air ſe *coule* à travers les plus petites ouvertures. La matiere ſubtile ou le premier élement ſe *coule* dans tous les corps. La lumiere ſe *coule* & traverſe les pores du verre. On dit même que le temps *coule*, pour dire, qu'il paſſe promptement & legerement.

COULER, ſe dit auſſi du mouvement des corps ſolides qui s'eſchappent, & qui tombent, quand ils trouvent de la pente. Il a *coulé* trois chevrons de deſſus cette grange, qui n'eſtoient pas bien chevillez. La mort de ce Tapiſſier vient de ce qu'une eſchelle a *coulé* ſous luy. Le bled *coule* par un trou de ce ſac qui eſt percé. Le temps humide fait que le ſable de cette horloge ne *coule* pas. Ce chaſſis a de la peine à *couler* dans ſa couliſſe.

COULER, ſignifie encore, Mettre quelque choſe en quelque lieu, entrer en quelque maiſon, s'y gliſſer avec adreſſe. Cet amant a ſceu *couler* ſon poulet par le ſecours d'une confidente. Ce plaideur a gagné ſa cauſe, parce qu'il a fait *couler* quelque argent en la main du Secretaire & du Juge. Le Notaire a fait *couler* cette clauſe dans ce teſtament en faveur d'un de ſes amis. Les coupeurs de bourſe ſont adroits à *couler* la main dans la poche. On ne fait gueres de payements qu'il ne s'y *coule* quelques piſtoles fauſſes ou legeres. Ce domeſtique s'eſt *coulé*, s'eſt inſinué adroitement dans la maiſon de ce Prince.

COULER, preſque en ce ſens, ſe dit de ce qu'on fait legerement, ſecrettement, ſans bruit. Ce priſonnier s'eſchappa à la faveur de la foule où il ſe *coula*. La nuit eſt favorable aux ſecours qu'on veut faire *couler* dans une ville aſſiegée.

Il ſignifie auſſi, Paſſer dans un defilé, ſoit un à un, ſoit en petit nombre. *Coulez* vous les uns aprés les autres dans cette porte, dans ce mauvais pas.

COULER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, du diſcours, du ſtile, des opinions. Cet Orateur a une éloquence naturelle, ſes paroles *coulent* aiſément; ſon ſtile eſt facile & *coule* bien. Les vers de ce Poëte *coulent* de ſource, c'eſt à dire, il travaille de genie; il a traitté des endroits fort delicats, ſur leſquels il a *coulé* legerement. Il y a mille ſuperſtitions qui n'ont aucun fondement, qui ſe ſont *coulées* dans l'eſprit du peuple.

COULER, en termes de danſe, ſignifie, Porter ſa jambe doucement, legerement & à fleur de terre. La danſe conſiſte à ſçavoir bien *couler*, coupper & piroüetter.

COULEUR. ſ. f. Lumiere refleſchie & modifiée ſelon la diſpoſition des corps, qui les fait paroiſtre bleus, jaunes, rouges, &c. & qui les rend objets de la veuë. Les experiences modernes ont prouvé clairement que les Anciens ſe ſont fort trompez, en diſtinguant les *couleurs* en vrayes, & en apparentes. Virgile a eu raiſon de dire, que la nuit oſtoit la *couleur* à toutes choſes. Il y a des *couleurs* ſimples, comme ſont les cinq *couleurs matrices* des Teinturiers, dont toutes les autres derivent. Il y en a de compoſées, ſçavoir le bleu, le rouge, le jaune, le fauve ou *couleur* de racine, & le noir. A l'égard du verd, il n'y a point dans la nature de drogue qui ſerve à teindre en cette *couleur*, mais on teint les eſtoffes deux fois, d'abord en bleu, & puis en jaune, & elles deviennent verdes. Du meſlange des premieres *couleurs* il s'en fait un grand nombre, comme le violet, le gris de lin, nacarat, &c. expliquées à leur ordre. Le mercure eſt le fondement des *couleurs*, comme le ſel des ſaveurs, & le ſoulfre des odeurs.

On appelle auſſi *couleurs ſimples*, celles qui ſervent aux Enlumineurs & aux Peintres, qui viennent des vegetaux, & qui ne peuvent pas ſouffrir le feu, comme le jaune fait de ſafran ou de graine d'Avignon, la laque & autres teintures extraites des fleurs. Les autres ſont minerales, qui ſe tirent des metaux, & qui ſouffrent le feu: ce ſont les ſeules propres à faire l'eſmail. Ainſi on tire

de

de l'or & du fer le rouge, de l'argent le bleu, du cuivre le verd, du plomb le blanc ou la ceruſe, quand il eſt diſſous avec le ſeul vinaigre; mais quand la ceruſe a eſté cuitte dans le fourneau, elle donne du maſſicot; & du minium, quand elle eſt pouſſée davantage au feu.

Les Peintres diſtinguent auſſi les *couleurs* en legeres, & en peſantes. Sous le blanc on comprend toutes les *couleurs* legeres. L'outremer eſt mis au rang des *couleurs* legeres. Sous le noir on comprend toutes les *couleurs* peſantes & terreſtres. Le brun-rouge, la terre d'ombre, le verd-brun & le biſtre, ſont les *couleurs* les plus peſantes & les plus terreſtres aprés le noir. Les Peintres appellent auſſi *couleurs rompuës*, les *couleurs* trop vives, qu'ils affoiblifſent par le meſlange d'autres plus ſombres. On dit que l'azur d'outremer eſt rompu de laque & d'ocre jaune, pour dire, qu'il y entre un peu de ces *couleurs*. Les *couleurs* rompuës ſervent à l'union & à l'accord des *couleurs*, ſoit dans les tournans des corps, ſoit dans leurs ombres. On appelle *couleurs noyées*, celles qui s'affoibliſſent inſenſiblement; comme ſont celles que forment les nuances: & on appelle un ton de *couleur*, un degré de *couleur*, par rapport au clair obſcur. Le Georgion s'eſt rendu admirable par le maniement & la beauté des *couleurs*.

Les *couleurs* changeantes ſont celles qui dependent de la ſituation des objets à l'égard de la lumiere, comme celles des taffetas changeants, de la gorge des pigeons, &c. Neantmoins quand on regarde attentivement avec un bon microſcope les plumes de la gorge d'un pigeon, on voit que chaque fil de ſes plumes eſt compoſé de pluſieurs petits quarrez alternativement rouges & verds: & ainſi ce ſont des *couleurs* fixes. Le pere Kirker dit que les *couleurs* changeantes qu'on voit ſur ces plumes des pigeons & des paons, viennent de ce que les plumes ſont diaphanes, & d'une figure ſemblable à celle des triangles de criſtal, ou priſmes de verre, qui étant oppoſez a la lumiere, font voir des iris. Les *couleurs* fixes & permanentes ne ſe font point par des reflexions, comme les changeantes, mais par le paſſage de la lumiere à travers certains corps, ſoit en les traverſant entierement, ſoit en ſe refléchiſſant ſur quelques-unes de leurs parties internes, ou aprés avoir un peu penetré leurs ſuperficies. Il y a deux ordres differents dans les *couleurs* pour paſſer du blanc au noir. L'un eſt le blanc, le jaune, le rouge & le noir. L'autre eſt le blanc, le bleu, le violet & le noir. C'eſt la doctrine du Sieur Mariotte dans l'excellent Livre qu'il a fait des *couleurs*. Il y a des *couleurs* ou teintures tres-fixes, comme la teinture jaune de l'or, ou la bleuë du *lapis lazuli*, que le feu ne diminuë point; & il eſt tres-difficile de les tirer par les diſſolvants ordinaires.

COULEUR, ſe dit encore des corps ſolides, des drogues qui ſervent aux Peintres & aux Teinturiers pour faire paroiſtre ces *couleurs*. Un Peintre prepare ſes *couleurs* ſur ſa palette. On appelle de mauvais Peintres, des broyeurs de *couleurs*. Et quand on dit que l'air mange les *couleurs*, on entend que ſon intemperie détache de petits corps des ſujets ſur leſquels elles avoient été attachées lors de leur teinture.

COULEUR, eſt quelquefois oppoſé au noir, parce qu'en effet le noir n'eſt pas une *couleur*, à cauſe qu'il imbibe toute la lumiere, & qu'il n'en refleſchit aucune partie. En ce ſens on dit que les gens de guerre & les Courtiſans portent des habits de *couleur*, & que les gens de robbe ou d'Egliſe en portent de noirs.

En approchant de ce ſens, on appelle *couleur* haute, *couleur* nude, *couleur* forte, gaye, *couleur* éclatante, *couleur* claire, celle qui refleſchit à nos yeux plus de rayons de lumiere, comme la *couleur* de ceriſe, la *couleur* de feu, l'incarnat. Et au contraire on appelle *couleur* douce, ſombre, morne, triſte, modeſte, celle qui en refléchit le moins, comme le gris de lin, feuille morte, *couleur* d'olive, *couleur* de penſée, &c.

COULEUR D'EAU. C'eſt un certain brillant violet qu'acquiert le fer bien poly, quand il a paſſé au feu dans un certain degré de chaleur.

On dit qu'on met une choſe en *couleur*, quand on rafraiſchit les peintures, quand on les decraſſe, quand on y met du vernis & autres drogues qui en font revivre ou paroiſtre les *couleurs* à demy effacées.

Nuance de couleurs, eſt une certaine diſpoſition de la même *couleur* meſlangée, & montant par degrez depuis le plus clair juſqu'au plus obſcur. Leurs noms ſeront expliquez à leur ordre.

COULEUR, ſe dit auſſi de la diſpoſition du teint, du viſage & des chairs. Les gens qui ſe portent bien ont la *couleur* vermeille, ſont hauts en *couleur*. Les Eſpagnols ont la *couleur* olivaſtre. Les filles qui ont leurs ordinaires ont la *couleur* plombée. Celles qui ſont trop amoureuſes ont les paſles *couleurs*. Quand la cangreine paroiſt, elle rend la chair de *couleur* livide.

On le dit auſſi des alterations qui ſe font au viſage par les mouvements interieurs de l'ame. Un reproche veritable fait à un homme, le fait changer de *couleur*, il rougit de honte, & paſlit de colere. La *couleur* luy a monté au viſage, pour dire, Il a rougy.

COULEUR, ſe dit encore des changements qui arrivent aux corps par la differente cuiſſon & application du feu, & ſur tout en Chymie. Ce pain, ce roſt eſt cuit, mais il n'a pas encore aſſez de *couleur*. Les Chymiſtes admirent les changements de *couleurs* qui ſe font dans les metaux, & cherchent ſur tout le beau rouge, le beau citrin, qui ſont les *couleurs* de la Benoiſte.

COULEUR, en termes de Fleuriſte, ſe dit d'une tulippe qui n'eſt que d'une *couleur*, dont la plus fantaſque eſt la plus eſtimée. On a mis les panachées dans ces carreaux, & les *couleurs* ſont dans les coſtieres.

COULEUR, en termes de Blaſon, eſt une des principales deſignations des pieces de l'Eſcu. On n'en admet que cinq; gueules, c'eſt le rouge; azur, le bleu; ſinople, le verd; le ſable, le noir; le pourpre eſt mêlangé de gueules & d'azur. Leurs ſignifications ſeront expliquées à leur ordre. C'eſt une maxime, qu'il ne faut point mettre *couleur* ſur *couleur*, ni metail ſur metail. On tient que ce fut un certain Oenomaus qui inventa la diſtinction des *couleurs* pour les diverſes Quadrilles des combattans aux Jeux Circenſes: le verd pour ceux qui repreſentoient la terre, & le bleu pour ceux qui repreſentoient la mer.

COULEURS, au plur. ſe dit auſſi des livrées que quelqu'un affecte & choiſit pour ſe diſtinguer d'un autre, & pour ſignifier quelque paſſion ou myſtere. En ce ſens il vient du Blaſon, & de la coûtume des anciens Chevaliers, qui dans les tournois, armez de toutes pieces, n'étoient diſtinguez que par leurs habits, plumes, & rubans de diverſes couleurs, qui étoient ordinairement celles de leurs maiſtreſſes, & qui étoient le ſymbole de quelque qualité, de leur paſſion. De là eſt venu le blaſon des *couleurs*, auquel on a attribué diverſes ſignifications qu'on trouve dans les Livres de la Science Heraldique. Et comme les Chefs de ces tournois faiſoient habiller toutes leurs Quadrilles de même parure, cela a fait qu'on a appellé *couleurs* les habits que les perſonnes de condition donnoient à leurs gens de livrée. Ainſi on dit que le bleu c'eſt la *couleur* du Roy, le verd la *couleur* de la Maiſon de Lorraine, &c. On appelle proprement Gens de *couleurs*, les Pages, Laquais, Cochers & Suiſſes. Et quand on dit abſolument, qu'un homme a porté les *couleurs*, on entend luy reprocher qu'il a été Laquais.

Le mot de *couleur* vient du Latin *color*, qui vient du verbe Grec *chroo*, *coloro*, *je donne la couleur*.

COULEVRE'E. ſ. f. Plante rampante qui s'étend fort loin par des branches menuës & feuilluës, qui ſert à couvrir des berceaux de jardin. La *coulevrée* eſt ſemblable à la vigne en feuilles, en bourgeons & en tendons, avec leſquels elle s'agraffe à tout ce qu'elle rencontre. Ses fleurs diſpoſées en grappes ſont blafardes, & faites en forme d'eſtoile. Son fruit eſt vineux, & compoſé de grains ſemblables à ceux de la morelle, qui en meuriſſant ſe changent de verds en rouges, & quelquefois en noirs. Sa racine eſt grande, & groſſe plus que la cuiſſe d'un homme, longue d'une coudée, ſeparée vers ſa queuë, & pleine de pluſieurs verruës vers ſa teſte; au reſte cendrée par dehors, & blanche par dedans, pulpeuſe, vineuſe, d'un gouſt amer, acre & aſtringent, avec un jus gluant & une odeur forte. Il y a auſſi une *coulevrée* noire, que quelques-uns appellent *tan*, & en Latin *vitis nigra*, ou *uva taminia*, dont on mange les premiers bourgeons en ſalade comme des aſperges. On appelle autrement la *coulevrée*, *colubrine*, ou *jeu ardent*, & en Latin *bryonia*, *vitis alba*, *viticella*, *pſilothrum*.

Il y a une eſpece de ſerpentaire qu'on appelle *coulevrée*, qui a ſes feuilles attachées à une longue queuë, qui produit pluſieurs tiges feuilluës, à la cime deſquelles ſortent des fleurs herbeuſes, & une graine en forme de grappe. Toute la plante eſt blanche, comme ſi on l'avoit ſaupoudrée de folle farine; d'ailleurs fort polie & liſſée. Sa racine eſt forte & groſſe, de couleur ſafranée, & eſparpillée deçà & delà. Matthiole. Des charlatans s'en ſont ſervis pour contrefaire les mandragores, & les expoſer au public. Voyez *Mandragore*.

COULEVRINE. ſ. f. Piece d'artillerie fort longue, & qui porte bien loin. Son calibre eſt de quatre pouces dix lignes de diametre. Son boulet eſt de 16. l. ½. Selon Diego Ufano, la *coulevrine* legitime a 32. calibres de long, tire 20. livres de fer avec 12. livres de poudre. La Baſtarde, qu'on nomme autrement *Serpentin*, a 27. calibres, tire 24. livres de fer avec 14. livres de poudre. Et l'Extraordinaire, qu'on appelle auſſi *Paſſemur*, a 40. calibres, & tire 16. livres de fer avec 12. livres de poudre. La double *coulevrine* legitime a 31. calibres de long, tire 40. livres de fer avec 24. livres de poudre. La Baſtarde, qu'on appelle autrement *Baſilic*, a 26. calibres, tire 28. livres avec 14. livres de poudre. L'Extraordinaire, qu'on appelle autrement *Dragon volant*, a 39. calibres, tire 32. livres de fer avec 19. livres de poudre. La *demie-coulevrine* legitime a 33. calibres, tire dix livres avec huit livres de poudre. Hanzelet en ſa Pyrotechnie. Menage derive ce mot du Latin *colubrina*.

On dit figurément, qu'un homme, qu'une terre eſt ſous la *coulevrine* d'un autre, quand il eſt tellement dependant d'un plus puiſſant, ou que ſa terre eſt ſi proche des lieux où il a autorité, qu'il eſt obligé d'avoir toute deference pour luy, de ſe tenir ſous ſa protection.

COULEUVRE. ſ. f. Serpent qui eſt de la figure d'une anguille, & qu'on reconnoiſt quand il eſt dans un eſtang, en ce qu'il a toûjours la teſte hors de l'eau. En termes de Blaſon, on l'appelle auſſi *hydre*. La *couleuvre* de Milan. Ce mot vient du Latin *coluber*.

Il y a aux Molucques des *couleuvres* de 32. pieds de long, qui ſe pendent aux branches des arbres qui ſont ſur les chemins, & de là ſe lancent ſur les hommes & ſur les beſtes fauves, & aprés leur avoir fait trois ou quatre tours autour du corps, leur caſſent les os, & les devorent.

On dit qu'un homme a bien avalé des *couleuvres*, lors qu'on a dit ou fait devant luy pluſieurs choſes faſcheuſes qu'il ſe peut appliquer, ayant été cependant obligé de cacher le deſplaiſir qu'il en avoit.

COULEUVREAU. ſ. m. diminutif de *couleuvre*. Petit de couleuvre.

COULIS. ſubſt. maſc. Ce qui eſt coulé, filtré par la chauſſe, par l'eſtamine, par le papier gris. On le dit particulierement des jus de viande: comme, un *coulis* de perdrix, de pigeons, de gelée. On le dit auſſi de pluſieurs remedes que preparent les Apothicaires en les coulant.

VENT COULIS, eſt un air qui paſſe à travers des fentes de portes, de feneſtres, & de cloiſons dans quelque lieu fermé. Il eſt ordinairement froid, perçant & dangereux. En ce ſens il eſt adjectif.

COULISSE. ſubſt. fem. Rainure dans laquelle eſt enfermé un corps mobile pour le faire couler en haut, ou en bas, à droit, ou à gauche; & ſe dit tantoſt de la ſimple entaillure, tantoſt de ce qui eſt mobile & enfermé dedans. La *couliſſe* d'un chaſſis, d'une jalouſie; la *couliſſe* d'une herſe. Les perſpectives des machines ſe meuvent dans des *couliſſes*. Les inſtrumens de Mathematique ont la plus-part des *couliſſes* où ſe meuvent des boutons, des pinnules, & autres choſes qu'il faut approcher, ou éloigner en pluſieurs operations.

COULISSE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un chaſteau & d'une tour qui ont la herſe ou la *couliſſe* à la porte.

Les Imprimeurs appellent *Couliſſe de gallée*, la piece de bois ſur laquelle le Compoſiteur arrange ſes lignes.

COULOIRE. ſubſt. fem. Paſſoire, vaiſſeau troüé pour faire paſſer une liqueur, pour faire eſgoutter ce qui eſt trop humide. Une *couloire* d'Apothicaire. Une *couloire* de preſſoir.

COULPE. ſ. f. Terme de Devotion. Peché, ce qui eſt criminel devant Dieu. Le penitent dit aprés avoir confeſſé ſes pechez au Preſtre, J'en dis ma *coulpe*, ma *coulpe*, & ma tres-grieve *coulpe*. Les Theologiens diſtinguent deux choſes dans le peché; la *coulpe*, qui eſt remiſe au Sacrement de Penitence; & la peine, qui demande ſatisfaction. Ce mot vient du Latin *culpa*, que quelques-uns font venir du Grec *klopi*, *furtum*, en prenant l'eſpece pour le genre.

COULURE. ſubſt. fem. Action par laquelle une choſe coule. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Ce que les Fondeurs craignent le plus, c'eſt la *couture* du metail hors de leurs moules. La *couture* de la vigne, eſt ce qui arrive, quand la fleur de la vigne qui doit former le grain de raiſin, au lieu de ſe noüer à la grappe, s'en detache, & coule à terre par quelque mauvais temps.

COUP. ſ. m. Mouvement violent d'un corps grave & ſolide, qui tombe ſur un autre, & qui le frappe. C'eſt le violent mouvement du boulet de canon qui eſt cauſe de l'effet de ſon *coup*. La peſanteur & le mouvement des marteaux donnent le *coup* qui forge le fer ſur l'enclume. Menage derive ce mot du Latin *colpus*, qui ſe trouve dans cette ſignification dans la Loy Salique, qu'on pretend derivé du mot Grec *kopto*, c'eſt à dire, *ferio*. En vieux François on diſoit *copter*, ou *cobter*, c'eſt à dire, *frapper*. Du Cange aprés Wandelin dit que *colpus* eſt un diminutif de *colaphus*.

COUP, ſe dit auſſi du mouvement des corps qui ne paroiſſent pas ſolides, & qui neantmoins ſont de violentes impreſſions ſur les autres par leur rapidité. Ainſi on dit un *coup* de foudre, un *coup* de vent, un *coup* de mer, en parlant d'un orage, d'une tempeſte.

On dit en ce ſens, qu'un homme va aux *coups*, pour dire, qu'il va aux occaſions, qu'il eſſuye les *coups* de canon & les autres dangers de la guerre; qu'il va faire le *coup* de piſtolet, pour dire, qu'il va defier l'ennemy, qu'il va eſcarmoucher contre luy. On dit ironiquement de celuy qui a été battu, qu'il a été le plus fort, car il a porté les *coups*; & d'un homme qui eſt ſur l'âge, que ſes plus grands *coups* ſont ruës.

En termes de Marine & de Guerre, on dit, une ſalve de tant de *coups* de canon, pour dire, Faire un ſalut de mer ou militaire en deſchargeant l'artillerie & ſes armes.

COUP,

Digitized by Google

On appelloit auſſi autrefois *coupeaux* ou *coupaus*, ceux qui ſouffrent l'infidelité de leurs femmes : ce qui vient, ſelon quelques-uns, *quòd ſua uxoris copiam faciant*. Mais Paſquier dit que ce mot vient de *couppe*, qui ſignifioit autrefois *infidelité* ; & l'on diſoit d'abord, Ta femme t'a fait *couppe*, pour dire *coupeau*.

COUPELLE. ſ. f. Petit vaiſſeau plat preparé pour eſſayer les metaux. Il eſt fait de cendres de bois leger, comme aubier, de cheſne, & de cendre d'os ſans moëlle, comme de pieds de mouton. Dans ce vaiſſeau on fait fondre l'or, ou l'argent qu'on veut eſprouver ou purger, ſur un feu ardent de charbon, & on y meſle un peu de plomb, lequel s'imbibe dans ce creuſet, ou s'évapore ; & il emporte avec luy toute l'impureté du metail.

On dit figurément, qu'un homme a paſſé par la *coupelle*, quand il a ſuby un tres-ſevere examen, quand il a eſté bien ſeigné & bien purgé aprés une grande maladie, comme on examine & on purge les metaux par la *coupelle*.

COUPELLER. v. act. Faire paſſer de l'or & de l'argent par la *coupelle*. Ce n'eſt pas un examen ſuffiſant que la pierre de touche, ni la couppe par le burin, pour juger de la bonté d'un or, il faut le *coupeller* pour en eſtre aſſûré.

Coupellé, ée. participe & adj.

COUPEROSE. ſ. f. Vitriol, mineral qui ſe trouve dans les mines de cuivre. La *couperoſe* verte eſt le vitriol Romain. La *couperoſe* bleuë eſt le vitriol de Chypre. Il y a auſſi de la *couperoſe* blanche. La *couperoſe* ſert à faire l'eau forte commune, de l'encre, &c. En Latin *chalcanthum*. Menage derive ce mot de l'Allemand *kupfer waſſer*, ſuivant l'advis de Saumaiſe. D'autres du *cupri roſa* ; car en effet on le tire des mines de cuivre rouge, qu'on appelle auſſi *roſette*. La *couperoſe* eſt proprement le ſel de la pierre pyrites.

Couperosé, ée. adj. qui ne ſe dit que d'un viſage remply de boutons, de coutures, & autres choſes qui le rendent rouge & deſagreable.

COUPLE. ſ. fem. & maſc. Lien avec lequel on attache les chiens de chaſſe deux à deux. La *couple* eſt rompuë.

Couple, ſe dit auſſi de deux chiens attachez enſemble. Un *couple* de levriers. On le dit par extenſion de deux autres choſes de même eſpece qu'on joint enſemble. Il luy faut donner une *couple* d'eſcus pour ſon ſalaire. Il a apporté pour ſa part une *couple* de bouteilles de bon vin. Il luy a fait preſent d'une *couple* de paires de pigeons. Ce mot vient de *copula*. Nicod. Du Cange teſmoigne qu'on a dit *cupla* dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

On appelle auſſi un beau *couple* d'amans, deux perſonnes nouvellement mariées, ou qui le ſeront bientoſt.

En Blaſon & en Venerie, on appelle *couple*, un baſton d'un demy-pied avec deux attaches, dont on ſe ſert pour lier les chiens.

Couples, en termes de Marine, ſignifient les coſtes d'un navire, parce qu'elles ſont toûjours appariées & jointes enſemble, & ſont d'égale grandeur, quand elles ſont également eſloignées de la principale coſte.

COUPLER. v. act. Attacher des chiens deux à deux avec une couple.

Couplé, ée. part. & adj. On dit à la chaſſe & en Blaſon, des chiens *couplez*, quand ils ſont attachez enſemble.

COUPLET. ſ. m. Diviſion de vers qui ſe fait dans une Hymne, dans une Ode, des Stances, des Chanſons, quand on en met un nombre égal ou de même meſure en chaque partie. Cette Chanſon, cette Hymne eſt compoſée de tant de *couplets*. On le dit auſſi des Pſeaumes & des Proſes qu'on chante à l'Egliſe. Le premier *couplet* de Magnificat. Le dernier *couplet* du *Victime Paſcalis laudes*. A l'égard des Odes & des Stances, ces diviſions ſont plus ordinairement appellées *Strophes*.

Couplet, ſignifie auſſi un fuſil briſé, dont le canon eſt de deux pieces, qui ſe raſſemblent par le moyen d'une vis. Les *couplets* ſont deffendus, à cauſe qu'ils ſervent aux payſans pour aller de nuit à la chaſſe.

Couplets, ſe dit auſſi des fiches à doubles nœuds, ou charnieres qui ſervent de pentures pour les portes & pour les feneſtres, parce que ce ſont deux pieces de fer qui ſe joignent & s'accouplent enſemble.

COUPPANT, ante. adj. Qui couppe, qui trenche. Les Chirurgiens rapportent que cette playe a eſté faite par des inſtruments *couppants* & trenchants.

COUPPE. ſ. f. Separation d'un corps ſolide & continu en pluſieurs parties. Cette querelle commença le jour des Rois à la *couppe* du gaſteau.

Couppe, ſe dit auſſi de cette même ſeparation qu'on fait pour eſſayer & deſcouvrir la bonne ou mauvaiſe qualité d'une choſe qu'on *couppe*. Je ne veux acheter les melons qu'à la *couppe*, je donne cinq ſous de la *couppe*. On connoiſt la bonté du drap à la *couppe*. On n'a pû deſcouvrir la fauſſeté de cette monnoye qu'à la *couppe*.

Couppe, ſignifie auſſi l'art & la maniere de tailler les pierres, les eſtoffes. Le Pere Deran Jeſuïte a fait un beau Traitté de la *couppe* des pierres. Philbert de Lorme en a auſſi eſcrit moins amplement. Il faut choiſir un Tailleur qui ait la *couppe* bonne, la *couppe* ſûre. Les pierreries ſe caſſent ſouvent à la *couppe*, ſi on n'en entend bien la *couppe*. Les Sculpteurs diſent auſſi, la *couppe* du bois ; & les Graveurs, la *couppe* du cuivre ; & les Cordonniers, la *couppe* du cuir, en parlant de l'art de les tailler.

Couppe, ſignifie auſſi la quantité de bois qu'il faut coupper, & le temps propre à la faire. La *couppe* de bois ne ſe doit faire qu'en hiver & hors de la ſeve. Les *couppes* de taillis ſe font de neuf ans en neuf ans : ſelon la bonté des terres, on les partage en *couppes* reglées. Voilà des bois qui ſont en *couppe*. Les Maiſtres des Eaux & Foreſts ont adjugé une telle *couppe* de bois.

Couppe, ſe dit auſſi de cette diviſion des cartes qui ſe fait en deux parties par celuy qui eſt à coſté gauche du joüeur qui les a battuës. Les joüeurs ont cette ſotte croyance, qu'il y a des gens qui ont une *couppe* malheureuſe, qui ne veulent point eſtre ſous leur *couppe*. Ils appellent une *couppe* foireuſe, celle qui n'eſt pas nette, & dont on laiſſe eſchapper quelques cartes en couppant.

COUPPE-CERCLE. ſ. m. eſt un inſtrument qui ſert à coupper du carton circulairement pour faire des ſpheres & autres pieces qui ſervent à l'Aſtronomie & à la Geometrie. Les compas à quatre pointes en ont toûjours une trenchante qui s'appelle le *couppe-cercle*.

COUPPE-CU. ſ. m. C'eſt le plus malheureux coup du jeu de Lanſquenet, quand celuy qui tient les cartes amene la ſienne la premiere, & perd toutes les autres où il avoit couché de l'argent ; & alors on dit que celuy qui a couppé, luy a donné un vilain *couppe-cu*.

On dit auſſi adverbialement, Joüer une partie à *couppe-cu*, dans quelque jeu que ce ſoit, quand on ne veut pas joüer long-temps, ni eſtre obligé à donner revanche.

COUPPE-GORGE. ſ. m. Lieu où on vole, où on aſſaſſine les gens. La vallée des Maures, de Torfou, ſur les chemins de Chartres, & d'Orleans, ont été appellez des *couppe-gorges*. Il y a eu des hoſtelleries appellées des *couppe-gorges*, à cauſe que les maiſtres y aſſaſſinoient ou y laiſſoient aſſaſſiner leurs hoſtes.

Coup-

Digitized by Google

pour dire, l'interrompre. La douleur, les ſouſpirs, les ſanglots luy *couppoient* la voix, pour dire, l'empeſchoient de parler, interrompoient ſon diſcours.

On dit auſſi figurément, *Coupper* l'herbe ſous le pied à quelqu'un, pour dire, luy faire perdre quelque avantage. On dit auſſi, qu'on s'eſt *couppé* de ſon couteau, ou qu'on s'eſt *couppé* la gorge, quand on a laſché quelques paroles qui enſuitte portent un grand prejudice.

On dit qu'on *couppe* la racine d'un procés, quand on en oſte la ſource, ou ce qui le cauſe, ou qui le peut fomenter. On le dit auſſi de pluſieurs autres maux, auxquels on dit qu'on *couppe* la broche, lors qu'on les previent, ou qu'on les arreſte, par alluſion à la broche d'un muid, laquelle eſtant *couppée*, on n'en peut plus tirer le vin.

COUPPER, ſe dit en termes de Jeu, d'un pacquet de cartes qu'on ſepare en deux, aprés que celuy qui les tient les a bien meſlées. On dit encore, *Coupper* pour voir à qui ſera, lors que chacun prend un pacquet de ces cartes, & qu'il monſtre celle qui eſt à deſcouvert, dont la plus haute commande. J'ay *couppé* un as, & vous n'avez qu'un dix. On le dit auſſi, quand ſur des cartes qu'on jette, on en met une plus haute pour gagner la main. Il a *couppé* d'un Roy, d'une triomphe, d'un matador, d'une carte qui eſt hoc.

On dit, *Coupper* cu, quand on ne veut pas donner revanche à quelqu'un, ni attendre qu'il ſe ſoit raquitté.

En termes de Paume, on appelle *coupper* un coup, quand on pouſſe la balle, enſorte qu'elle roule au lieu de rebondir.

En termes de Danſe, on appelle *coupper* un pas, quand on fait un petit ſaut en pliant le pied gauche, tandis qu'on paſſe legerement le droit pas deſſus.

En termes de Blaſon, on appelle *coupper* un Eſcu, quand on le diviſe en deux parties égales diametralement par une ligne parallele à l'horiſon, & en même ſens ou diſpoſition que la faſce. Cet Eſcu eſtoit *couppé* de gueules & de ſable. De là vient qu'on dit que deux couleurs ſe *couppent*, lors qu'elles ſont fort differentes & fort vives, & qu'elles n'ont aucune nuance, ou couleur douce qui les joigne.

On dit encore en matiere d'eſtoffes, qu'elles ſe *couppent*, quand elles ſe fendent ou ſe caſſent dans les plis, pour n'eſtre pas aſſez moüelleuſes.

On dit auſſi, Faire *coupper* ſon carroſſe, lors qu'un carroſſe a deux fonds, & qu'on en fait retrancher un.

COUPPÉ, ÉE. part. & adj. On appelle un ſtile *couppé*, un langage bref & Laconique : du point *couppé*, une eſpece de dentelles faites avec des feuilles pointuës : des vers, des ſtances *couppez*, quand il y a certaines diviſions au milieu des vers & du couplet : un pas *couppé* à la danſe : un carroſſe *couppé*, qui n'a qu'un fond ſur le derriere : un cheval *couppé* ou hongre.

COUPPÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un Eſcu diviſé par le milieu de droit à gauche par une ligne parallelle à l'horiſon, ou dans le ſens de la faſce. On le dit auſſi des pieces honorables, & même des animaux & des meubles qui chargent l'Eſcu, quand ils ſont diviſez également dans le même ſens, enſorte toutefois qu'une partie ſoit de couleur, l'autre de metail. On dit auſſi *couppé*, des teſtes de loups, de ſangliers & autres animaux & oiſeaux, & même de leurs pieds & autres membres, quand ils paroiſſent ſeparez du corps nettement, ſans y laiſſer ni poil ni plumes, comme il en paroiſt à ceux qu'on appelle *arrachez*. Et on appelle *couppé de l'un en l'autre*, quand ſur un Eſcu ainſi *couppé*, il y a un animal, ou autre piece ou meuble brochant ſur le tout, qui eſt pareillement *couppé*, enſorte que l'eſmail du chef ſe trouve en la pointe, & reciproquement celuy d'enbas ſe trouve en haut.

On dit proverbialement, Pain *couppé* n'a point de maître.

COUPPERET. ſ. m. Inſtrument trenchant & peſant, propre à *coupper* des choſes dures, comme des os, du bois, &c. Il ſert particulierement à la cuiſine & à la boucherie pour coupper les viandes, pour faire des hachis. Il ſert auſſi aux Menuiſiers pour tendre du menu bois, pour faire des chevilles, des coins & autres choſes.

COUPPE-TESTE. Jeu d'enfants, où les uns ſe tiennent courbez, & les autres ſautent par deſſus.

On dit figurément, qu'on a joüé à *couppe-teſte*, quand aprés quelques ſeditions ou revoltes on fait trencher la teſte à pluſieurs des criminels qu'on a pris.

COUPPEUR, EUSE. adj. Vendangeur qu'on loüe pour coupper & deſtacher les raiſins des ſeps de la vigne. Il me faut tant de hotteurs & tant de *couppeurs*.

COUPPEUR DE BOURSES, eſt celuy qui adroitement couppe les cordons d'une bourſe, la chaiſne d'une monſtre, les boutons des habits, ou autres choſes ſemblables pour les voler. On le dit auſſi de ceux qui volent ſecrettement les perſonnes, en leur tirant l'argent de leurs poches, les eſpées de leurs baudriers, encore qu'ils ne couppent rien.

COUPPEURE. ſ. f. L'endroit où une choſe eſt couppée, la maniere dont elle eſt couppée, ou même la ſolution de continuité qui y eſt faite. Voſtre Barbier vous a fait une *couppeure* à la gorge. La *couppeure* de cette eſtoffe n'eſt pas de droit fil. Je me ſuis fait une *couppeure* qui va juqu'à l'os.

COUPPOIR. ſ. m. eſt un outil de fer trenchant & bien aceré, dont on ſe ſert dans les monnoyes pour coupper les flans avant que de les marquer. C'eſt une eſpece d'emporte piece qui couppe les lames en rond de la grandeur des eſpeces. Il eſt compoſé de deux morceaux d'acier fort tranchants poſés l'un ſur l'autre, dont celuy de deſſous eſt un peu creux, & repreſente un mortier ; & celuy de deſſus un pilon. Ils couppent en rondeur le lingot de metail qu'on met entre deux.

COUPPON. ſ. m. Petite piece de toile claire & fine qui n'eſt que de deux ou trois aunes, qui ſemble retranchée d'une plus grande, & qui l'eſt quelquefois en effet. Elle ſert à faire des rabats, des manchettes, des mouchoirs de cou, & autres menus linges. Du Cange le derive de *colpo*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification, tiré du Grec *κοπτω*, qui ſignifie *morceau* ou *fragment* de quelque choſe.

COUPOLLE. ſ. f. Terme d'Architecture venu d'Italie. C'eſt le haut du dome d'une Egliſe ronde, faite en forme d'une coupe renverſée. La *coupolle* du Val de Grace, de l'Aſſomption. Ce mot vient de la baſſe Latinité, où l'on a dit *cuppula*, autrement *tholus*, ou *fornix*, d'où les Italiens ont fait leur *cupola* dans le même ſens.

COUR. ſ. f. Terrain enfermé de murs & à deſcouvert, qui fait partie d'une habitation & de ſes commoditez. La *cour* de devant, la *cour* de derriere. La *cour* des cuiſines du Louvre. Petite *cour* à fumier. Cette chambre a veuë d'un coſté ſur la *cour*, de l'autre ſur le jardin. On appelle *baſſecour*, celle où on fait le meſnage de la campagne, où ſont les bœufs, vaches, moutons & les outils du labourage ; & à la ville, c'eſt le lieu où ſont les eſcuries, les remiſes de carroſſe, & le logement des petits domeſtiques. On appelle nouvelles de la *baſſecour*, des nouvelles fauſſes qui ſe debitent par des gens mal inſtruits, & peu eſclairés. Dans les belles maiſons de campagne il y a auſſi une *avantcour*, qui eſt un lieu fermé de murailles, couvert de gazon, qui eſt au devant de la principale *cour* du chaſteau.

Digitized by Google

empêchent abſolument qu'on ne revienne par le même chemin : deſorte qu'il faut remonter juſqu'au 40. degré par des briſes ou des vents d'abas pour revenir en Europe. On attribuë auſſi à cette cauſe les violents reflus du Deſtroit de Magellan, parce qu'on croit que les *courants* de la mer du Sud & de celle du Nord s'y entrechoquent.

COURANTS. Terme de Marine. Ce ſont des mouvements impetueux de la mer, qui viennent de ce que les eaux étant pouſſées contre des promontoires ou des golphes, où elles n'ont pas aſſez de liberté de s'étendre, ſont obligées de retourner, & de troubler le flus ordinaire de la mer. On dit auſſi des manœuvres *courantes* ou *coulantes*. Voyez *Coulantes*.

COURANT, ANTE. adj. ſe dit auſſi du temps preſent. C'eſt l'année *courante*. Le 15. du *courant*, veut dire, le 15. du mois qui court. Le terme *courant*, c'eſt le terme qui eſt commencé, & qui n'eſt pas échu. On dit auſſi, le *courant* des intereſts, pour dire, ceux qui eſcheent tous les jours, à la diſtinction des arrerages anciens. On appelle le prix *courant* le prix commun & ordinaire des denrées. Le *courant* du monde, le *courant* des affaires, c'eſt la maniere ordinaire de vivre, le train que prennent les affaires ordinairement. Un nœud *courant*, eſt celuy qui ſe lâche aiſément, à la diſtinction d'un nœud ſerré. Toiſe *courante*, aune *courante*, celle qu'on meſure ſeulement ſuivant la longueur, ſans conſiderer la largeur, ni la hauteur, à la diſtinction de la toiſe quarrée, ou de la toiſe cube. Une monnoye *courante*, qui a cours, qu'on reçoit dans le commerce.

TOUT COURANT. adv. D'une maniere prompte & ordinaire. Allez *tout courant* en un tel endroit. On vend ce Livre dix écus *tout courant*, pour dire, on en a grand debit à ce prix-là. Cet eſcolier lit *tout courant*, pour dire, fort viſte & ſans heſiter. Il gagne cet homme-là aux Eſcheqs *tout courant*, c'eſt à dire, il ſçait mieux joüer que luy.

COURANTE. ſ. f. Piece de Muſique, d'une meſure triple ou mouvement ternaire. Elle commence & finit, quand celuy qui bat la meſure baiſſe la main ; au contraire de la ſarabande, qui finit ordinairement quand il la leve. C'eſt la plus commune de toutes les danſes qu'on pratique en France, qui ſe fait d'un temps, d'un pas, d'un balancement, & d'un couppé. La *courante* reçoit auſſi pluſieurs autres pas. Autrefois on en ſautoit les pas ; & en ce point elle étoit differente des baſſes danſes, & des pavades. Il y a des *courantes* ſimples, & des *courantes* figurées, qui ſe danſent toutes à deux perſonnes. On appelle *courante*, tant l'air, que les pas qu'on fait deſſus pour la danſer, & même les paroles ſur leſquelles on a mis un air de cette meſure.

COURANTE, ſe dit auſſi baſſement du flus de ventre, à cauſe qu'il fait courir aux neceſſitez. Il y a trois jours que cet homme a la *courante*.

COURBATURE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt le battement du flanc du cheval, tel que celuy que cauſe la fievre aux hommes. Un cheval *courbatu*, eſt celuy qui a été ſurmené, dont la reſpiration n'eſt alterée que par l'excés du travail. Il devient auſſi *courbatu*, lors qu'il eſt trop eſchauffé, ou plein de mauvaiſes humeurs. Le pous, la morve, & la *courbature*, ſont les trois cas redhibitoires qui annullent la vente d'un cheval. On en eſt garent neuf jours, parce que ce ſont des deffauts qu'on peut cacher juſques là.

COURBE. adj. m. & f. Ce qui n'eſt pas en droite ligne, ni en ſurface bien unie. En Geometrie il y a des lignes *courbes* regulieres, comme le cercle, l'ellipſe, la parabole & l'hyperbole ; d'autres irregulieres, comme la conchoïde, la conchile, la cicloïde, l'helice, quoy qu'elles ſe puiſſent tracer avec art ; d'autres tout à fait irregulieres, comme celles qu'on fait au haſard avec la plume : ce qui ſe dit de tout ce qui eſt tortu. Ce mot vient du Latin *curvus*.

COURBE, en termes de Charpenterie, eſt une piece de bois couppée en arc, dont on ſe ſert pour faire les cintres, les toits des domes ronds, ou des genoux de navire, les liens & les eſſeliers. Il y a des chevrons cintrez, ou faits de *courbes* ; des *courbes* qu'on appelle *de cul de four*.

COURBES D'ARCASSE, en termes de Marine, ſont des pieces de liaiſon aſſemblées dans chacun des angles de la pouppe, d'un bout contre la liſſe de hourdy, & en retour contre les membres du vaiſſeau.

COURBES DE CONTRE-ARCASSE. Ce ſont des pieces de bois poſées en fond de cale, & attachées du bout d'enbas ſur les membres du vaiſſeau, & par enhaut arcboutées contre l'arcaſſe.

COURBE, en termes de Manege, eſt une tumeur dure & calleuſe qui vient en longueur au dedans du jarret du cheval.

COURBE. ſ. f. en termes de Navigation, ſe dit de deux chevaux accouplez qui ſervent à remonter les bateaux ſur les rivieres. Il faut dix ou douze *courbes* de chevaux pour remonter ce bateau foncet.

COURBER. v. act. Mettre hors de la ligne droite, rendre courbe. Il faut *courber* cette voute en arc, en plein cintre ; il ſeroit trop dangereux de la faire toute droite. Il faut ſe *courber* pour paſſer par un guichet de priſon.

COURBÉ, ÉE. part. & adj. Il eſt devenu boſſu pour s'être tenu trop long-temps *courbé*. Le fardeau des ans a rendu ce vieillard tout *courbé*.

COURBETTE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un ſaut mediocre du cheval, qui éleve les pieds de devant en l'air, & puis ceux de derriere ſuivent ; ce qui eſt repeté & continué en même cadence. On dit, Manier un cheval à *courbettes*, le mettre à l'air des *courbettes*. Une *courbette* eſt un ſaut.

On dit figurément, qu'on fait aller un homme à *courbettes*, lors qu'on a plein pouvoir ſur luy, qu'on le gourmande, qu'on luy fait faire les choſes de hauteur.

COURBURE. ſ. f. Eſtat, qualité de la choſe courbée. La *courbure* d'une voute eſt ce qui fait ſa force.

COURCAILLET. ſ. m. Le cri que font les cailles. C'eſt auſſi un petit ſifflet qui imite le cri des cailles, & qui ſert d'appeau pour les attirer. Il eſt fait de cuir qui ſe pliſſe en rond, qui s'étend, & qui ſe reſſerre pour former ce bruit. On a porté autrefois des habits, des chauſſes faites en *courcaillet*, parce qu'elles étoient pliſſées de la même maniere que cet appeau.

COUREAU. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit *barres*, *couliſſes* & *verroux*. On le trouve en pluſieurs Coûtumes, & il ſe dit encore dans les Provinces. Ce mot vient de *courir*.

COURE'E. Terme de Marine, eſt une compoſition de ſuif, de ſoulfre, de reſine, & de verre pilé, dont on frotte les vaiſſeaux pour les mettre en mer, ou pour faire un voyage de long cours, pour conſerver le bordage. On l'appelle auſſi *courroy* ; & quand on dit, Suifver un baſtiment, c'eſt luy donner la *courée*.

COUREUR. ſ. m. Leger à la courſe, qui ſe picque de bien courir. Aux Jeux Olympiques il y avoit des Lutteurs, des *Coureurs*, & autres gens excellens en toutes ſortes d'exercices.

COUREURS, en termes de Guerre, ſont des Cavaliers détachez pour battre l'eſtrade, pour aller aux nouvelles & à la découverte des ennemis. On le dit auſſi de ceux qui ſortent d'une garniſon pour picorer.

COUREUR, en termes de Manege, eſt un cheval de ſelle propre pour la courſe, & particulierement pour la chaſſe. Ce Seigneur a une vingtaine de *coureurs* dans ſon

équipage

COURIR, ſe dit auſſi de toute autre affaire qu'on fait vîte. Il faut écrire poſément, & ne pas *courir*, quand on veut bien apprendre. Il ne faut pas *courir*, quand on dit ſon Breviaire, le dire trop vîte.

COURIR, s'employe auſſi en parlant d'une abondance de vermine, d'inſectes. Les ſouris *courent* dans cette maiſon. Les poux *courent* ſur cette chemiſe. Les fourmis *courent* dans ce jardin, &c.

COURIR, ſe dit encore du mouvement naturel des choſes fluides. Les eaux *courent* dans pluſieurs ruiſſeaux, dans pluſieurs rigoles de ce jardin. Le ſang, les humeurs *courent* dans le corps. Il a un rhumatiſme qui luy *court* ſur divers membres; une dartre qui luy *court* ſur le viſage. On dit auſſi, qu'un muid *court*, pour dire, qu'il s'enfuit, que la liqueur s'echappe du vaiſſeau.

COURIR, ſe dit auſſi du temps. C'eſt le mois qui *court*, l'année qui *court*, pour dire, le mois, l'année preſente. Le temps de ſon banniſſement a *couru* d'un tel jour, pour dire, a commencé un tel jour. On le dit auſſi des interêts qui *courent* du jour de la demande en Juſtice, du jour de la conſtitution, pour dire, qu'ils ſont deus dés ce temps-là. On dit auſſi, qu'un homme *court* ſa 15. année, *court* ſon année climaterique, pour dire, qu'il eſt parvenu à ces âges-là.

COURIR, ſignifie auſſi, Eſtre à la mode, eſtre receu, approuvé. La mode qui *court* eſt toûjours la plus approuvée. La monnoye qui *court* le plus eſt toûjours la plus nouvelle. Les chanſons qui *courent* ſont les plus agreables.

COURIR, ſe dit auſſi de ce qui ſe publie, de ce qu'on fait paſſer par les mains, par la voix de pluſieurs perſonnes. On a fait *courir* un Manifeſte ſur la declaration de la guerre. On a fait *courir* un libelle contre l'honneur de cette partie. Il *court* un bruit ſourd d'une mauvaiſe nouvelle. Il faut faire *courir* la voix pour opiner ſur cette propoſition. L'advis qui *court* eſt celuy qui eſt le plus fort. On fait *courir* des billets pour aſſembler des Compagnies, ou pour recouvrer des choſes perdues. On dit auſſi, Faire *courir* une ſanté, pour dire, la faire boire à la ronde. On dit auſſi, qu'il *court* bien des fievres, des maladies, pour dire, qu'elles ſont bien communes, que pluſieurs gens en ſont attaquez.

COURIR, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. On dit qu'un homme *court* une belle fortune, pour dire, qu'il eſt en belle paſſe: qu'il *court* à l'Evêché, au chapeau de Cardinal, au baſton de Mareſchal, pour dire, qu'il y aſpire, qu'il y a apparence qu'il y peut parvenir: qu'il *court* à la gloire, pour dire, qu'il n'eſtime que l'honneur, que le prix de la vertu: qu'il *court* une charge, un Benefice, pour dire, qu'il tache de l'obtenir. Et au contraire on dit, qu'il *court* à l'Hoſpital, à ſa ruine, à ſa perte, pour dire, qu'il gouverne mal ſes affaires. On dit auſſi, qu'un homme *court* haſard, *court* fortune d'eſtre riche, d'eſtre aſſommé, pour dire, qu'il luy peut arriver du bien & du mal. On dit encore, qu'un homme veut bien *courir* la riſque de quelque choſe, quand il la prend à ſes perils & fortunes, qu'il veut bien que la perte tombe ſur luy. On dit encore, qu'un homme a bien *couru* des fortunes en ſa vie, pour dire, qu'il a bien eſſuyé des perils, des dangers. On dit auſſi, qu'un homme *court* ſur le marché d'autruy, qu'il *court* ſur ſes briſées, pour dire, qu'il encherit ſur un autre, qu'il veut obtenir ce qu'un autre pretendoit d'avoir. On dit en ce ſens, qu'il ne faut pas *courir* aprés ſon eſteuf, pour dire, qu'il ne ſe faut pas defaire d'une choſe dont on peut avoir beſoin quelque jour.

On dit qu'un homme eſt fou à *courir* les ruës, pour dire, qu'il eſt tout à fait hors de ſon ſens.

COURU, UË. part. & adj.

COURONNE. ſ. f. eſt une marque de dignité, ornement que les Rois & les Souverains mettent ſur leur teſte pour marque de leur pouvoir abſolu, & ſur tout dans les grandes ceremonies. Le Pape porte une triple *couronne*. On met ſur la teſte des Rois une *couronne*, quand on les ſacre. Il n'y a que les Rois & Souverains qui ayent droit de porter la *couronne* ſur la teſte. Les anciens Ducs & Comtes & Pairs, ou ceux qui les repreſentent aux Sacres des Rois, en portent auſſi pendant la ſolemnité ſeulement. Du Cange dit que l'Empereur recevoit une triple *couronne*, la premiere d'argent en Allemagne, la ſeconde de fer en la Comté de Milan, & la troiſieme d'or en divers lieux; & que l'Empereur Frederic I. eut cinq *couronnes* d'or, la premiere à Aix la Chapelle pour le Royaume de France, la ſeconde à Ratisbonne pour celuy d'Allemagne, la troiſiéme à Pavie pour celuy de Lombardie, la quatriéme à Rome pour l'Empire Romain, & la cinquiéme à Modene pour le Royaume d'Italie. Geliot dans ſon Indice Armorial tient que ce mot de *couronne* vient de *corne*, parce que les *couronnes* anciennes eſtoient en pointes, & que les cornes eſtoient des marques de puiſſance, de dignité, de force, d'autorité & d'empire. Ainſi le peuple Juif crut voir Moiſe cornu, à cauſe de ſa face reſplendiſſante; & dans la Sainte Eſcriture les cornes ſont ſouvent priſes pour la Dignité Royale. *Corne* & *couronne* en Hebreu ſont expliquez par le même mot. Charles Paſcal a fait un Traité particulier des *couronnes*. L'invention des *couronnes* eſt attribuée par quelques Auteurs à Janus, parce que pluſieurs monnoyes de Sicile & d'Italie avoient ſur le revers l'empreinte d'une *couronne*, & de l'autre coſté un Janus à deux teſtes, comme témoigne Athenée.

COURONNE, en termes de Blaſon, ſe dit auſſi de la repreſentation de ces ornemens qu'on met pour timbre aux Armoiries pour marquer la dignité des perſonnes. Elles ſont même plus anciennes que les caſques, & c'eſtoit autrefois une marque de Chevalerie. On appelle *Couronnes rayonnées* ou *à pointes*, celles des anciens Empereurs, qui avoient douze pointes qui repreſentoient, dit-on, les mois de l'année. On appelle *couronnes perlées* ou *fleuronnées*, celles qui ont des perles, des fleurons d'ache ou de perſil, comme eſtoient autrefois preſque toutes les *couronnes*, même celles des Souverains, qui n'ont eſté miſes ſur leurs Eſcus que depuis environ 200. ans. Il y en a de pluſieurs ſortes.

Celle de l'Empereur eſt un bonnet ou thiare avec un demy-cercle d'or qui porte la figure du monde, cintré & ſommé d'une croix. Elle fait voir ſon bonnet entr'ouvert ſur les deux coſtez de ſon cintre, & elle a par le bas deux fanons ou pendans comme les mitres des Evêques.

Celle du Roy de France eſt un cercle de huit fleurs de lis, cintré de ſix diademes qui le ferment, & qui portent au deſſus une double fleur de lis qui eſt le Cimier de France. Le Roy Charles VIII. eſt le premier qui l'a portée fermée. François I. l'a portée ſouvent ouverte. Mais depuis Henry II. tous les Rois de France, & même ceux des autres Royaumes, l'ont portée auſſi fermée: & ce fut Charles VII. qui le premier mit la *couronne* ſur l'eſcuſſon des fleurs de lis.

Celle du Roy d'Eſpagne eſt rehauſſée de grands treſles refendus, que l'on appelle ſouvent *hauts fleurons*, & couverte de diademes aboutiſſans à un globe ſurmonté d'une croix. Philippes II. a eſté le premier des Rois d'Eſpagne qui ait porté la *couronne* fermée en qualité de fils d'Empereur.

Celle du Roy d'Angleterre eſt rehauſſée de quatre croix de la façon de celles de Malthe, entre leſquelles il y a quatre fleurs de lis. Elle eſt couverte de quatre diademes, qui aboutiſſent à un petit globe ſupportant une même croix.

Celles de la plus-part des autres Rois ſont de hauts fleurons ou grands treſles, & auſſi fermées de quatre, ſix ou huit cintres ou diademes, & ſommées d'un globe croiſé.

Celle

ceux qui occupent bien du terrain, & qui ſont d'ordinaire deux ouvrages à cornes joints enſemble au delà de la pointe du baſtion, qui ſont compoſez de deux demy-baſtions, & d'un baſtion entier au milieu avec deux courtines.

COURONNE, en termes d'Architecture, ſe dit de la partie ſuperieure de la corniche, qu'on nomme autrement *larmier*, *gouttiere* ou *mouchette*.

COURONNE, en termes de Manege, eſt une marque qui demeure à un cheval qui s'eſt ſi fort bleſſé aux genoux, que le poil en eſt tombé, ſoit par cheute, ſoit autrement.

COURONNE, eſt auſſi la partie la plus baſſe du paturon du cheval qui regne le long du ſabot, qui ſe diſtingue par le poil, qui joint & qui couvre le haut du ſabot.

COURONNE, en termes de Fauconnerie, eſt le duvet qui *couronne* le bec de l'oiſeau à l'endroit où il ſe joint à la teſte.

COURONNE, en termes d'Orfevre, eſt la partie d'une lampe d'Egliſe qui porte le verre.

COURONNE IMPERIALE, eſt une fleur printanniere qui fleurit rouge ou jaune, & porte pluſieurs petites cloches au haut de ſa tige.

COURONNE, en termes de Phyſique, ſe dit d'un meteore qui paroît autour du Soleil & de la Lune, quand leur lumiere eſt refleſchie ſur des nuées mediocrement eſpaiſſes. Les *couronnes* ſont ordinairement de quatre & cinq degrez de diametre: mais quand le Ciel eſt ſerain, elles en ont juſqu'à 45. Elles ſont terminées à l'exterieur par une couleur rougeaſtre obſcure. A l'interieur elles tirent un peu ſur le bleu.

COURONNEMENT. ſ. m. Ceremonie qu'on fait lors qu'on met la couronne ſur la teſte des Princes.

COURONNEMENT, en termes d'Architecture, eſt la partie ſuperieure du baſtiment qui termine un ouvrage.

COURONNEMENT, en termes de Marine, ſe dit du haut de la pouppe d'un vaiſſeau, où ſont les ornements de menuiſerie & de ſculpture pour l'embelliſſement de l'arriere.

Les Serruriers appellent auſſi *couronnement* de ſerrure, certains ornements qui ſe mettent ſur l'eſcuſſon.

COURONNEMENT, ſe dit figurément de la fin, de la perfection d'un ouvrage. Cette derniere action qu'il fit fut le *couronnement* de l'œuvre.

COURONNER. v. act. Mettre une couronne ſur la teſte. On *couronne* le Roy, lors qu'on le ſacre.

COURONNER, ſignifie auſſi, Donner un Royaume. Une Reine qui épouſe un Prince le *couronne*, le fait Roy.

COURONNER, ſe dit auſſi des couronnes de fleurs qu'on met ſur la teſte en des feſtes & des resjouïſſances. Dans cette feſte paſtorale les Bergers & les Bergeres furent *couronnez* de fleurs. On *couronnoit* les victimes de fleurs dans les anciens ſacrifices. JESUS-CHRIST fut *couronné* d'eſpines.

COURONNER, ſignifie auſſi, Mettre une couronne ſur des Armoiries. Il a *couronné* ſon Eſcu d'une couronne de Comte.

COURONNER, ſignifie figurément, Recompenſer la vertu par des marques d'honneur, ſoit de paroles, ou autrement. Les éloges & les Panegyriques ſont faits pour *couronner* la vertu. Les Martyrs & les Saints ſeront *couronnez* d'une gloire éternelle. L'innocence de cette fille a été reconnuë, & a été enfin *couronnée* par les recompenſes qu'elle a receuës. Cet amant a eſpouſé ſa maiſtreſſe, il a été *couronné* par les mains de l'amour.

On dit que la fin *couronne* l'œuvre, pour dire, que la vertu parfaite doit perſeverer juſqu'à la fin.

COURONNÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle les *Teſtes couronnées*, les Rois & l'Empereur.

On met la Republique de Veniſe au rang des *Teſtes couronnées*, à cauſe du Royaume de Chypre ſur lequel elle pretend avoir droit pour l'avoir long-temps poſſedé.

On appelle une plaine *couronnée* de montagnes, quand elle en eſt environnée. Les eſcus d'or de France ont été appellez autrefois *couronnez*; & c'eſt un nom qu'ils retiennent encore chez les étrangers.

On dit en termes de Jardinage, qu'un arbre eſt *couronné*, c'eſt à dire, qu'il eſt ſur ſon retour, & qu'il ne pouſſe plus de bois qu'à l'extremité de ſes branches.

COURONNURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de ſept ou huit menus cors au ſommet de la teſte du cerf rangez en guiſe de couronne.

COURROUCER. v. act. Irriter, entrer en courroux. Au temps du Deluge les crimes des hommes avoient *courroucé* Dieu, le Ciel & la Mer ſe *courroucerent* contre la terre. Ce mot vieillit.

COURROUX. ſ. m. Mouvement impetueux de colere. Le *courroux* du vainqueur ne s'eſt point appaiſé que par le ſac de la ville priſe. Ce mot vient du *corruſcare*.

COURROUX, ſe dit figurément des choſes inanimées: comme, le *courroux* de la mer, des vents, de l'orage. C'eſt un monſtre que l'Enfer en *courroux* a vomy. Le *courroux* des flammes ne fut point appaiſé que par l'entiere deſtruction de la ville.

COURROUCÉ, ÉE. part. & adj.

COURROY, ou *Corroy*. ſubſt. maſc. La derniere preparation & façon qu'on donne aux cuirs. Du Cange derive ce mot de *corrodium*, ou *corredium*, qui a ſignifié autrefois un repas preparé pour des Seigneurs, quand ils paſſoient ſur les terres de leurs vaſſaux. D'où vient qu'on a appellé *conroy*, toute ſorte de preparations: & on a appellé Chevaliers de *courroy*, des Chevaliers bien équipés.

COURROY, ſignifie auſſi de la terre glaiſe bien battuë & paiſtrie, qui retient l'eau, & dont on enduit des baſſins de fonteines, dont on fait des bâtardeaux, des chauſſées d'eſtang, &c.

COURROYE. ſubſt. fem. Laniere de cuir, morceau qui eſt couppé en longueur, & avec peu de largeur. Les *courroyes* d'un carroſſe, d'une ſelle. Ce mot vient de *cuirroye*, parce que la *courroye* étoit faite d'une roye ou longue piece de cuir. D'autres le derivent du Latin *corrigia*.

On dit en ce ſens, Faire de cuir d'autruy large *courroye*, pour dire, Eſtre liberal de ce qui ne nous couſte rien. Ce proverbe vient d'une fable, où l'on feint que le renard étant Medecin du lion malade, luy ordonna de ſe ceindre les reins d'une ceinture tirée de la peau du loup; aprés quoy il couppa au loup une longue & large *courroye* de ſa peau, lequel en heurlant s'en plaignit en ces termes, Que vous faites du cuir d'autruy large *courroye*. Le Latin dit *De alieno corio ludere*. On dit auſſi, Allonger ou étendre la *courroye*, pour dire, étendre ſes droits, ſes fonctions un peu plus que de raiſon, adjouſter quelque choſe de ſon creu à un conte, à une hiſtoire, à une réponſe qu'on rapporte.

COURROYER. verb. act. ou *Corroyer*. Donner la derniere preparation au cuir aprés qu'il eſt ſorty de la tannerie. Les Orientaux ſçavent mieux *courroyer* les cuirs, que ceux d'Europe. Ils les ſavent mieux teindre, ratiſſer, amollir, & rendre plus maniables.

COURROYER, ſe dit auſſi d'une preparation qu'on donne à de la terre glaiſe en la paiſtriſſant & remuant pour la rendre propre à retenir l'eau, quand on en fait des baſtardeaux ou des baſſins de fonteine.

COURROYER, en termes de Menuiſerie, ſignifie, Preparer du bois pour le rendre propre à mettre en œuvre en toutes ſortes d'ouvrages: c'eſt le rabotter, & l'eſquarrir à l'équerre.

Digitized by Google

juppe, qu'un pourpoint ſont trop *courts*, quand ils n'ont pas la longueur que la taille du corps, ou que la mode de s'habiller deſirent. On dit qu'un homme a le col *court*, qu'une femme eſt groſſe & *courte*, pour dire, qu'ils ſont de vilaine taille, qu'ils ſont engoncez. On dit auſſi, Prendre le plus *court*, pour dire, le chemin le moins long, le plus abregé. Ce mot vient du Grec *kyrtos*. Nicod. Menage le derive du Latin *curtus*.

On appelle un Prevoſt, un Lieutenant Criminel de robbe *courte*, un Juge qui porte l'habit *court*, qui porte l'eſpée, qui n'eſt point gradué. Ces Juges ſont particulierement établis pour la capture & le jugement des voleurs & des vagabonds.

On appelle auſſi les Chirurgiens de robbe longue, & on adjouſte par deriſion, de *courte* ſcience, en parlant de ceux qui ont été receus avec examen à la maniere des Medecins, & qui ſe diſtinguent des autres en mettant des boëſtes à leurs enſeignes; au lieu que les autres de robbe *courte* ſont les Chirurgiens Barbiers, qui ne mettent que des baſſins. A preſent ces deux Corps ſont reünis.

COURT, ſe dit auſſi de ce qui a peu d'eſtenduë en durée. Cet Orateur a un avantage, c'eſt qu'il eſt fort *court*. La vie de l'homme eſt trop *courte* pour apprendre les ſecrets de la nature, pour faire des experiences. C'eſt nous donner le terme bien *court*, que de faire payer ſur le champ. On appelle les jours d'hiver en ces quartiers, les jours *courts*. Cette fauſſe nouvelle luy a donné une *courte* joye, elle a été de peu de durée.

COURT, ſe dit auſſi de tout ce qui n'a pas toute l'étenduë, le poids, la qualité qu'il doit avoir ordinairement. Ainſi on dit qu'une piſtole eſt *courte*, quand elle eſt legere: qu'un homme a la *courte* haleine, quand il a de la difficulté à reſpirer; qu'il a la veuë *courte*, &c.

COURT, ſe dit auſſi des beſoins, des choſes qui nous manquent pour venir à bout de nos deſſeins. Il vouloit acheter cette terre, mais il s'eſt trouvé *court* d'argent. Il vouloit reformer les abus de la Juſtice, mais ſon pouvoir s'eſt trouvé trop *court*.

On appelle la *courte* paulme, la *courte* boule, des jeux où on ne pouſſe pas la balle, ni la boule de toute ſa force, mais où on fait voir plus d'adreſſe en les maniant dans des lieux fermez & limitez.

En termes de Chaſſe on dit, Longue levrette, & *court* levrier.

COURT, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles & morales. Cet homme a l'intelligence *courte*, a des veuës *courtes*. Il a eu la memoire *courte*, il eſt demeuré au milieu de ſon Sermon. La prevoyance des hommes eſt trop *courte* pour pourvoir à toutes ſortes d'inconvenients.

COURT. adv. D'une maniere abregée & *courte*. Cet Advocat a couppé trop *court* en cet endroit de ſon plaidoyé. Quand on luy a fait cette objection, il eſt demeuré *court*, il n'a ſceu que répondre. Ce Marchand a fait banqueroute, parce qu'on l'a pris de *court*, que ſes creanciers l'ont trop preſſé. Il faut tenir les femmes de *court*, veiller ſur leurs actions. Les chevaux neufs ſe doivent tenir de *court*. Un Cocher qui tourne *court* eſt en danger de verſer. Les Orientaux chevauchent *court*, pour dire, n'allongent pas leurs eſtriers tant que nous. On dit auſſi, Coupper *court* à quelqu'un, pour dire, l'interrompre, & ne le vouloir pas écouter long-temps. On dit auſſi, Je reviens tout *court*, pour dire, Je ne m'arreſteray point au lieu où je vais. On dit auſſi Monſieur tout *court*, ſans adjouſter de nom, ni de qualité, comme quand on parle du Frere du Roy, ou du Maiſtre de la maiſon. On dit, Pour le faire *court*, pour dire, finir, abreger.

COURT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les plus *courtes* folies ſont les meilleures, pour dire, que c'eſt une ſageſſe de ſe retirer d'une mauvaiſe affaire où on s'eſt engagé. On dit auſſi, Sçavoir le *court* & le long d'une affaire, pour dire, en avoir deſcouvert toutes les particularitez. On dit auſſi d'un homme qui eſt peu devot, qu'il fait *courte* Meſſe & long diſner. On dit auſſi d'un homme qui n'a pas aſſez de force pour achever une affaire, une entrepriſe, que ſon eſpée eſt *courte* pour y atteindre, qu'il a les bras trop *courts*, qu'il s'eſt trouvé trop *court* d'un point. On dit auſſi d'un homme adonné à ſes plaiſirs, qu'il veut mener bonne vie & *courte*. On dit auſſi, Tirer au *court* baſton, quand un inferieur conteſte la preference, la preéminence contre un ſuperieur; &, Tirer à la *courte* paille, quand on met la deciſion de quelque choſe au haſard, au ſort. On dit d'un homme qui n'a pas reüſſi en quelque negociation, qu'il s'en eſt retourné avec ſa *courte* honte. On dit auſſi qu'un homme a été pendu haut & *court*, pour dire, que ſon procés luy a été bientoſt fait, qu'on l'a pendu au premier arbre, ainſi qu'on fait à l'armée. On dit encore, C'eſt le plus *court* & le meilleur, c'eſt vôtre plus *court*, pour dire, C'eſt le moyen le plus aiſé pour ſortir promptement d'affaires. On dit encore, A vaillant homme *courte* eſpée. On dit d'un homme adroit & induſtrieux, que l'herbe ſera bien *courte*, s'il ne trouve à brouter, pour dire, qu'il trouvera à vivre par tout.

COURTAGE, ou *Couretage*. ſ. m. Meſtier de celuy qui s'entremet de faire vendre des marchandiſes, des charges, de faire preſter de l'argent, ou autre negoce. Ce mot vient de *courre* ou *courir*, parce que le *courtage* ſe fait par pluſieurs allées & venuës.

COURTAGE, ſignifie auſſi le droit, le ſalaire qu'on donne à ceux qui exercent le *courtage*. Les Marchands donnent un quart pour cent à ceux qui leur negotient leurs lettres ſur la place.

COURTAUD, AUDE. adj. & ſ. m. & f. Ce qui eſt court & raccourcy. Ainſi on appelle un *courtaud*, un cheval de moyenne taille à qui on a couppé la queuë & les oreilles: un chien *courtaud*, celuy à qui on a couppé la queuë. On appelle un homme *courtaud*, qui eſt de petite taille & de groſſe corpulence. C'eſt un grand deffaut à une femme d'eſtre *courtaude*.

COURTAUD, eſt auſſi un inſtrument de Muſique, & une eſpece de fagot ou baſſon raccourcy, qui ſert de baſſe aux muſettes. C'eſt un gros morceau de bois cylindrique, dont quelques-uns ſont de grands bourdons de Pelerins. Il eſt percé tout de ſon long par deux trous qui ſe communiquent, par leſquels le vent deſcend d'abord, & puis remonte, à cauſe qu'il eſt bouché par enbas. On appelle proverbialement *courtaud* de boutique, un Artiſan, un homme du peuple qui travaille en boutique: ce qui vient de ce qu'autrefois tous les gens conſiderables de la ville portoient des habits longs; il n'y avoit que le peuple & les Artiſans qui fuſſent habillez de *court*: & on les a appellez ainſi, à cauſe que leurs habits étoient *courtauds*. On dit auſſi, qu'on a eſtrillé quelqu'un en chien *courtaud*, qu'on l'a frotté en chien *courtaud*, pour dire, qu'il a été battu outrageuſement.

COURTBASTON. Terme de Marine, qui ſe dit des courbes de charpenterie qui ſouſtiennent les bouts des baux & des barrots.

COURTBOUILLON. ſ. m. Maniere de faire cuire certains poiſſons, comme les carpes, les ſaumons, les brochets: ce qui ſe fait avec du vin & des eſpices, aprés quoy on les ſert à ſec dans une ſerviette, où on les mange avec du vinaigre.

On appelle *demy courtbouillon*, la même maniere de les appreſter, mais on les ſert avec un peu de la ſauce où ils ont été cuits.

COURTEPINTE, eſt un terme de Finance.

COURTEPOINTE. ſ. f. Grande couverture de lit qui traiſne juſqu'à terre. Ce mot vient par corruption

Digitized by Google

mot vient de *conſanguineus*. Nicod. Mais Menage le derive de *congenus*, ou *congeneus*, comme qui diroit *ex eodem genere*.

COUSIN PATERNEL, ſe dit des *couſins* qui ſont iſſus des parents du coſté du pere; *Couſin maternel*, de ceux qui ſont iſſus du coſté de la mere.

COUSIN, eſt auſſi un terme d'honneur que les Rois donnent aux Cardinaux, aux Princes de leur Sang, à des Princes étrangers, & aux principales perſonnes de leurs Eſtats qu'ils veulent honorer. Le Roy traitte les Ducs & Pairs, les Mareſchaux de France de *Couſins*.

COUSIN, eſt encore un nom que ſe donnent les particuliers en témoignage d'amitié. Si vous faites cela, nous ne ſerons pas *couſins*, c'eſt à dire, nous ne ſerons pas amis. Ces deux hommes ne vont jamais l'un ſans l'autre, ils ſont grands *couſins*.

COUSIN, ſe dit auſſi des eſcornifleurs de campagne, qui ſous pretexte de parenté ou d'amitié vont manger chez les Gentilshommes du voiſinage. Pluſieurs ſont obligés de vendre, de quitter leurs terres, parce qu'ils ſont mangés de *couſins*.

COUSIN. ſubſt. maſc. ſignifie un chanteau long qu'on faiſoit cy-devant, quand on rendoit le pain benit, pour en envoyer des parts aux parents & aux amis, parce que le chanteau de l'Egliſe ne ſuffiſoit pas, & n'eſtoit pas ſi bien eſtoffé, ni ſi delicat. On faiſoit honneur à ſes amis en leur envoyant du *couſin*.

COUSIN, eſt auſſi un petit inſecte volant qui pique avec grande douleur & importunité. Les *couſins* & les mouches ont ſix grandes jambes, n'ont point de cou, & ont une trompe qu'ils allongent & retirent, par le moyen de laquelle ils ſuccent le ſang des animaux, & les autres liqueurs dont ils ſe nourriſſent. En Amerique on eſt tellement affligé de *couſins*, qu'on ne ſauroit dormir à l'air, ni avoir aucune partie du corps decouverte. Pour s'en defendre, il faut mettre du papier ſous ſes bas, car leur aiguillon ne le peut percer. Pour les faire ſortir d'une chambre, il faut mettre une lumiere au dehors, ils y accourent, & puis on ferme promptement toutes les feneſtres. Menage derive ce mot de *cuiscinus*, formé de *culex*.

COUSIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Tous Gentilshommes ſont *couſins*, & tous vilains comperes. On appelle du mauvais vin dans un logis, du *chaſſe-couſin*.

COUSINAGE. ſubſt. maſc. Parenté, aſſemblage de couſins. Cet homme vous traitte de couſin, dites moy de quel coſté vient ce *couſinage*. Pour les nopces des petites gens on aſſemble tout le *couſinage*.

COUSINER. verb. neut. S'appeller couſins, s'aller viſiter comme couſins, ou amis. Un tel *couſine* avec un tel. Cet Hobereau ne vit que d'aller *couſiner* deçà & delà.

COUSSIN. ſ. m. Eſpece d'oreiller ou de carreau qu'on emplit de plume, de bourre, ou autre matiere molle, pour eſtre aſſis ou couché plus doucement. Ce mot vient de l'Allemand *kuſſen*, ou *kuſſin*, ſignifiant la même choſe.

On le dit proprement de ce qu'on met ſur les ſieges de carroſſe. Ils ſont de cuir emplis de plume, & couverts par deſſus de la même eſtoffe dont le carroſſe eſt garny.

On appelle auſſi un *couſſin* pour courre la poſte, ou *couſſinet*, une eſpece de petit matelas piqué & mollet qu'on met ſur une ſelle; & pareillement celuy qu'on attache derriere la ſelle du cheval pour porter une valiſe, ou ſur le garrot ou poictrail des chevaux de carroſſe pour empêcher que le harnois ne les bleſſe.

COUSSINET. ſ. m. diminutif. Petit couſſin. On met des *couſſinets* pleins de choſes odoriferantes ſur les lits par ornement. On portoit autrefois des *couſſinets* ſous la bandouliere à l'endroit où on porte le mouſquet. Les Doreurs ont auſſi des *couſſinets* pour tailler leur or, & les Graveurs pour ſoûtenir les planches qu'ils gravent.

En Architecture on appelle *couſſinet*, l'ornement du chapiteau Ionique entre l'ove & l'abaque, qui ſert à fermer les volutes. C'eſt auſſi un nom qu'on donne à l'impoſte.

On dit figurément, Jetter ſon *couſſinet* ſur quelque choſe, pour dire, Avoir envie de l'acheter, ou de l'obtenir, parce qu'elle accommode fort.

COUST. ſ. m. Prix de la choſe qu'on achete, ou ce qu'on eſt obligé de deſpenſer pour l'acquerir, pour la conſtruire, ou pour l'entretenir. Les baſtiments ſont de grand *couſt*. L'artillerie, les équipages de mer ſont de grand *couſt* à l'Eſtat. Ce mot eſt vieux dans la Langue, & y eſt paſſé tout pur du Celtique ou Bas-Breton, où il ſignifie la même choſe.

On dit en termes de Palais, Rembourſer les frais & loyaux *couſts*, pour dire, ce qu'il a legitimement couſté à acheter une choſe; comme en matiere d'heritage, c'eſt outre le prix, les lods & ventes, les frais du contract, le payement des charges, &c. On dit en ce ſens, Le *couſt* en fait perdre le gouſt, pour dire, qu'il ſe faut paſſer d'une choſe, quand elle eſt trop chere, quand on n'a pas le moyen de l'acheter.

COUSTANT. adj. m. ſe dit en cette phraſe: Il faut acheter les choſes au prix *couſtant*, c'eſt à dire, au prix ordinaire, & ne les point encherir par une folle paſſion.

COUSTER. v. act. Valoir certain prix. Le bled eſt ramendé, il ne *couſte* plus que tant. Il en faut avoir, quoy qu'il *couſte*. Ce mot vient de *conſtare*. Nicod.

COUSTER, ſignifie auſſi, Obliger à grande deſpenſe. Les procés l'ont ruiné, ils luy ont *couſté* tout ſon bien. L'exercice de la Paume *couſte* beaucoup. Un équipage *couſte* bon à entretenir à Paris.

COUSTER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales & ſpirituelles. Cette perte luy a bien *couſté* des larmes, des ſoûpirs. La ſcience *couſte* beaucoup de veilles, de ſueurs, de travaux à acquerir. Cet homme n'a pas le genie facile, ſes vers luy *couſtent* beaucoup. Une parole laſchée mal à propos *couſte* quelquefois la vie. Pour punition de ſa faute, il ne luy en a *couſté* qu'un mois de priſon.

COUSTER, ſignifie auſſi, Faire une choſe à regret, avec repugnance. Quand il faut qu'un honneſte homme faſſe des ſoûmiſſions, flatte les Grands, tout luy *couſte*. Quand il faut ſervir ſes amis, rien ne luy *couſte*. On dit auſſi d'un prodigue, que l'argent ne luy *couſte* rien, qu'il ne ſçait pas ce qu'il a *couſté* à gagner. On dit auſſi en amour,

Tout eſt doux, & rien ne *couſte*
Pour un cœur qui ſçait aimer.

On le dit auſſi des autres choſes dont on eſt mauvais menager. Ce Capitaine expoſe trop ſes ſoldats, la vie des hommes ne luy *couſte* gueres. La peine des pauvres gens, de ſes valets ne luy *couſte* rien.

COUSTIERES. Terme de Marine, qui ſe dit des gros cordages qui ſoûtiennent les maſts d'une galere, & qui luy ſervent de haubans.

COUSTILLADE. ſ. f. eſt une playe ou balafre faite par une dague, ou long poignard, qu'on appelloit autrefois *couſtille*, ainſi nommée, parce qu'on les portoit ſur le coſté; ou de *couſtel*, qui ſignifioit autrefois *couteau*: & on appelloit *Couſtilliers*, ceux qui portoient la couſtille d'un homme d'arme, & qui ſe tenoient prés de luy, comme remarque Fauchet. On dit encore des aſſaſſins & brueurs, qu'ils ont donné pluſieurs *couſtillades* à quelqu'un, quand ils luy ont fait pluſieurs bleſſures, ſur tout au viſage.

COUS-

Digitized by Google

eſt attaché à un autre avec du filet. Voilà un habit, des gands, des ſoulliers *couſus* bien proprement. Ce mot vient du Latin *conſutus*, de *conſuo*.

COUSU, ſignifie auſſi, Maigre, deſcharné. Cet homme a le viſage *couſu*, pour dire, qu'il n'a point de chair aux joues, qu'il a le viſage menu, pointu par le bas. On dit auſſi d'un cheval, qu'il a les flancs *couſus*, pour dire, qu'il eſt maigre & efflanqué.

COUSU, ſignifie encore, Cicatriſé, remply de coutures ſur la peau, qui marquent des veſtiges de playes ou d'ulceres gueris il y a long-temps.

On dit en termes de Manege, qu'un homme eſt *couſu* dans la ſelle, pour dire, qu'il eſt ferme à cheval, qu'il n'en branſle pas, qu'il ſemble y eſtre attaché.

COUSU, ou *Chef couſu*, ſe dit en termes de Blaſon. Voyez *Coudre*.

COUSU, ſe dit auſſi en ces phraſes. On appelle un homme tout *couſu* de piſtoles, celuy qui en a beaucoup, par allusion à la maniere des avares, qui couſent leur argent dans leurs ceintures, dans leurs habits, pour le mieux cacher & garder. On appelle des fineſſes *couſuës* de fil blanc, celles qui ſont groſſieres & aiſées à découvrir. On appelle auſſi bouche *couſue*, une bouche diſcrette qui ne découvre point le ſecret qu'on luy a recommandé de garder.

COUTEAU. ſ. m. Utencile ſervant à la table, fait d'un fer acerié trenchant du coſté qui ſert à coupper le pain, les viandes. Cette viande eſt tendre au *couteau*. Ce fruit eſt meur, il eſt doux au *couteau*. On eſt ſervy dans le cabaret au tac tac du *couteau*. Ce mot vient de *cultellus*. Nicod.

Il y a pluſieurs ſortes de *couteaux* : un *couteau* de poche, qui a ſa gaine : un *couteau* pliant a une jambette : *couteau* de cuiſine, de Boucher, pour coupper la groſſe viande. Les *couteaux* pointus qu'on nomme *bayonnettes* ſont deffendus. En Italie on ne ſe ſert que de *couteaux* arrondis par le bout. On appelloit les *ſacrés couteaux* chez les Payens, ceux qui leur ſervoient à égorger des victimes.

Frappe, je tends le ſein à tes *ſacrés couteaux*,

dans le Temple de la Mort, de Habert.

COUTEAU DE PIED, eſt un outil de Cordonnier ſervant à coupper le cuir, qui eſt trenchant & arrondy en demy-cercle, & dont le manche eſt fait en poignée.

Les Juifs font la circoncision de leurs enfants avec un *couteau* de pierre. On fait auſſi des *couteaux* d'ivoire, dont les Secretaires ſe ſervent pour plier plus proprement leurs lettres.

Dans le Manege on appelle le *couteau de chaleur*, un morceau de faulx avec lequel on abat la ſueur des chevaux, en le coulant doucement ſur leur poil.

COUTEAU DE FEU, eſt un inſtrument de Mareſchal en forme de *couteau* fait de fer, ou de cuivre. Il eſt long d'un pied, épais par le dos, & mince de l'autre coſté. On le fait chauffer dans la forge, & il ſert à donner le feu aux parties malades des chevaux qui en ont beſoin.

COUTEAU, ſignifie auſſi une petite épée propre à porter par la ville. Ils ſe ſont battus avec armes inégales, l'un avoit une brette, l'autre n'avoit qu'un *couteau*. On dit qu'un homme eſt un *couteau* de Tripiere, quand il dit du bien & du mal de la même perſonne, qu'il flatte les deux partis contraires.

COUTEAU DE CHASSE, eſt celuy que portent des Chaſſeurs pour coupper des branches.

COUTEAU, ſe dit figurément en choſes morales, d'une violence, d'une grande affliction. Il luy a mis le *couteau* à la gorge pour luy faire ſigner cette tranſaction. La nouvelle qu'il a apriſe luy a mis le *couteau* dans le cœur, ç'a été un coup de *couteau* pour luy. On dit auſſi, que des gens aiguiſent leurs *couteaux*, pour dire, qu'ils ſe preparent à ſe battre, à ſe quereller, à diſputer; & qu'ils vont jouër des *couteaux*, pour dire, qu'ils ſont preſts d'en venir aux mains.

On dit auſſi au jeu de cartes, quand un homme a voulu coupper une carte, & qu'un ſuivant a coupé au deſſus de luy, que ſon *couteau* n'étoit pas aſſez fort.

On dit auſſi, que des hommes ſont aux épées & aux *couteaux*, ou à *couteaux* tirés, pour dire, qu'ils ſont ennemis jurés, qu'ils ſont preſts à ſe battre, à ſe nuire l'un à l'autre. On dit au contraire, Mettre *couteaux* ſur table, pour dire, Se preparer à faire grand' chere. On dit encore d'une piece de drap dans laquelle on a taillé un habit, & qu'on a entamée, qu'on a mis le *couteau* dedans.

COUTELAS. ſ. m. Eſpée de fin acier fort trenchant, large & courte. On tranche la teſte en France avec un *coutelas*.

COUTELAS, en termes de Marine, ſe dit des petites voiles qu'on attache de beau temps à coſté des grandes, qu'on appelle autrement *bonnettes en eſtuy*.

COUTELLERIE. ſ. f. L'art de faire des couteaux, & le lieu où on les vend. Les Artiſans de Moulins ſont fort experts en *coutelerie*. Il ſe fait un grand debit de *coutelerie* à Chaſtelleraud.

COUTELIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend des couteaux. Sa femme eſt appellée *Coutelliere*.

COUTELIERE. ſ. f. Eſtuy ou on met pluſieurs couteaux. Si j'achete les couteaux, je veux qu'on me donne auſſi la *coutelliere*.

COUTIL. ſ. m. Toile faite de fil fort delié, & fort preſſée, qui ſert à faire des tentes, à enfermer de la plume pour faire des lits, des traverſins, & des oreillers, parce qu'elle eſt extremement forte & ſerrée. Les *coutils* doivent être faits de bon fil de chanvre & ſans eſtouppe. Ils ſont marquez à huit, neuf & dix rais, qui ont leurs longueurs & largeurs ordonnées par les ſtatuts des Tapiſſiers, ſelon les villes où on les fabrique. Quelques-uns derivent ce mot de *culcitra*.

On appelle *coutils de brin*, ou *grains groſſiers*, les gros *coutils* dont on ſe ſert pour garnir les chaiſes & autres meubles.

COUSTIER. ſ. m. Celuy qui fait des coutils. Les Maîtres Tapiſſiers prennent dans leurs lettres & ſtatuts la qualité de Contrepointiers neutrez & *Couſtiers*.

COUTRE. ſ. m. Groſſe plaque de fer trenchante attachée à un des coſtés de la charruë pour fendre & verſer la terre. Il differe du ſoc, qui eſt une autre groſſe piece de fer pointu qui commence l'ouverture de la terre. Les Poëtes Bucoliques ſe ſervent ſouvent de cette épithete, Les *coutres* trenchants. Ce mot vient de *culter* Latin, Nicod; ou de *cultellus*, ſelon d'autres.

COUTURE. ſ. f. Union de deux choſes qui ſe peuvent joindre, attacher enſemble avec du fil, de la ſoye, &c. Quand on veut qu'une choſe tienne bien, il faut y faire une double *couture*. Rabattre la *couture*, c'eſt, Coudre une ſeconde fois en rabattant les bords d'une choſe couſuë les uns ſur les autres. On appelle des draps ſans *couture*, ceux qui ſont faits d'un ſeul lé de toile qui eſt fort large. La robbe de Noſtre Seigneur étoit ſans *couture*, & ne put être diviſée.

COUTURE, ſignifie auſſi la cicatrice, la marque que laiſſent ſur la peau les playes & les ulceres qui ont été autrefois gueris. Cette fille a eu la petite verole, il luy eſt reſté pluſieurs *coutures* ſur le viſage. Cet Officier a receu pluſieurs bleſſures à l'armée, il en fait voir encore les *coutures*.

COUTURE, ſe dit auſſi de l'art de coudre, & de la delicateſſe du travail. On a mis cette fille chez une Maiſtreſſe pour apprendre la *couture*. La *couture* des gands d'Angleterre eſt plus propre que celle de France.

COUTURE, ſe dit auſſi de quelques lieux particuliers abuſivement, au lieu de *cuſture*. La *Couture* Ste. Catherine

Digitized by Google

en Juſtice, *couvert* d'infamie. Il y a une inimitié *couverte*, c'eſt à dire cachée, entre ces deux hommes.

On appelle auſſi un homme *couvert*. Celuy qui n'eſt pas communicatif. Les gens qui negotient doivent eſtre *couverts*, ne deſcouvrir pas leurs ſentiments. Ce Seigneur pendant les troubles s'eſt tenu clos & *couvert* dans ſon chaſteau, n'a point pris de party.

En termes de Blaſon on appelle *couvert*, un chaſteau ou une tour repreſentez avec un comble.

COUVERT, ſe dit encore figurément en ces phraſes. Parler en paroles *couvertes*, pour dire, Se faire entendre à demy-mot, ſans expliquer la choſe nettement : & on appelle mots *couverts*, des paroles honneſtes qui en font entendre d'obſcenes.

COUVERT. adverbe. Caché, à l'abry, en ſeureté. Cet homme a gagné du bien, il eſt à *couvert* de la neceſſité. Il s'eſt reſuré dans un Monaſtere, pour eſtre à *couvert* de l'orage. Il a mis à *couvert* tout ſon bien ſous des noms empruntez, pour dire, il l'a caché, il l'a mis en ſeureté. Il y a des villes où on marche toûjours à *couvert*, où on ne craint point la pluye. Cette riviere met le camp à *couvert* des ennemis. Cette éminence le met à *couvert* de leur canon. Cette piece nous met à *couvert* de tous procés. On l'a obligé d'eſpouſer la fille qu'il avoit abuſée, pour mettre ſon honneur à *couvert*. On dit auſſi d'un homme qu'on a mis en priſon, qu'on l'a mis à *couvert*.

COUVERTE. ſ. f. Terme de Marine du Levant, qui ſignifie, Pont ou tillac. On dit qu'un vaiſſeau porte *couverte*, quand il eſt ponté.

COUVERTEMENT. adv. D'une maniere couverte, ſecrette, cachée. Il luy a fait ce reproche *couvertement*, en paroles couvertes, & à demy-mot. Cet Agent negotie fort *couvertement*.

On dit proverbialement, Servir un homme à plats *couverts*, pour dire, luy faire myſtere de quelque choſe, luy cacher une partie du ſecret d'une affaire, luy faire une demie ou une fauſſe confidence.

COUVERTURE. ſ. f. Quelques-uns diſent *couverte*. Piece d'eſtoffe qui ſert à couvrir. Une *couverture* de lit. Il y a des *couvertures* à poil, d'autres à ploc. Des *couvertures* piquées. Il n'a pour toute *couverture* que ſa courtepointe. On appelle auſſi *couverture*, une piece de laine dont on enveloppe des enfans en maillot, ou que les payſans mettent ſur leur teſte en guiſe de cappe pour ſe garentir de la pluye. On dit auſſi, Faire la *couverture*, quand on diſpoſe le lit en eſtat de s'y coucher. Ce mot vient de *coopertura*.

On appelle *couverture*, les pieces d'eſtoffe qu'on met ſur les mulets, non pas tant pour les garentir de la pluye, que par ornement, pour monſtrer à qui ils appartiennent par les eſcuſſons & broderies qu'on y met deſſus. On en fait auſſi de parade dans les entrées & les grandes ceremonies. Pluſieurs Grands Seigneurs tapiſſent leurs chambres des *couvertures* de leurs mulets. Quelques-uns appellent auſſi *couvertures*, l'eſtoffe, la tapiſſerie qui ſert à couvrir des chaiſes, & autres meubles. D'autres les appellent des *couverſeaux*.

COUVERTURE, ſe dit auſſi de ce qui ſe met ſur les Livres, quand on les relie. Une *couverture* de veau, de maroquin, de parchemin, de papier marbré. Cet homme ne connoiſt les Livres que par la *couverture*. Une fauſſe *couverture*, c'eſt une piece de baſane ou de parchemin qu'on met deſſus la vraye *couverture* pour la conſerver.

Les Serruriers appellent *couverture* de la ſerrure, la piece de fer qui en couvre les gardes : ce qu'on nomme auſſi *fontſec*.

COUVERTURE, ſignifie auſſi le toit des maiſons, ce qui ſert à les couvrir. Une *couverture* d'ardoiſe, de tuille, de plomb, de bardeau, de chaume. Les *couvertures* d'Orient ſont toutes en platteformes. Les *couvertures* à la manſarde ſont des toits dont la charpente eſt briſée, qui fait un angle, ou deux faces de chaque coſté. On affecte dans les baſtiments modernes d'empêcher qu'on ne voye la *couverture*.

On dit auſſi d'un parapet, d'une colline, qu'ils ſervent de *couverture* à un logement, à un camp, pour dire, qu'ils les mettent à couvert des ennemis, qu'ils ſervent de deffenſes.

COUVERTURE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie un beau pretexte pour couvrir, pour deſguiſer un deſſein, pour excuſer une faute. La devotion ſert de *couverture* aux hypocrites pour faire bien des meſchancetez. Un mary ſert de *couverture* à une femme adultere. On dit qu'on a mis un homme dans la *couverture*, pour dire, qu'on l'a bien berné, & qu'on s'eſt bien moqué de luy.

COUVERTURIER. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend ou qui fait des couvertures.

COUVIS. ſ. m. Oeuf gaſté, qui eſt à demy couvé par la poule, ou par la chaleur du Soleil. Sancho Panſa fut traitté avec une aumelette d'œufs *couvis*.

COUVRECHEF. ſ. m. Coëffure dont les femmes de village ſe ſervent en pluſieurs endroits. Il eſt fait d'un morceau de toile empeſée & tortillée, dont elles entourent leur teſte.

COUVREFEU. ſ. m. Inſtrument à couvrir le feu.

Il ſignifie auſſi le ſignal de retraitte qu'on donne dans les villes de guerre pour ſe coucher, pour advertir qu'on ne ſorte plus. Par une ordonnance de Philippes de Valois, il paroiſt qu'on ſonnoit le *couvrefeu* au ſoir & au point du jour ; & qu'à Laon on fit dependre la cloche du befroy pour punir les habitans d'une ſedition qui y étoit arrivée. On tient que ç'a été Guillaume le Baſtard Roy d'Angleterre qui a introduit premierement l'uſage du *couvrefeu*. Paſquier dit qu'on appelloit autrefois le *couvrefeu*, ou *courfeu*, & par corruption *carfou*, ou ſelon d'autres, *garefou*, pour advertir de ſe mettre à couvert des desbauchez & des voleurs de nuit. On l'appelle en Gaſcogne *chaſſeribauds*.

COUVREUR. ſ. m. Artiſan qui couvre les maiſons. Il y a des *Couvreurs* en ardoiſe, en tuille, en chaume. En Latin *ſarcitector*.

On dit, A bas *Couvreur*, la tuille eſt caſſée, quand on commande à quelqu'un de deſcendre d'un lieu où il eſt monté.

COUVRIR. v. act. Mettre une choſe ſur une autre, au devant d'une autre. Ce mot a divers uſages ſuivant les diverſes applications. Il vient de *cooperire*. Nicod.

COUVRIR, ſe dit premierement des choſes qu'on met ſur les autres pour les conſerver, pour les garentir des injures de l'air. *Couvrir* une maiſon, une Egliſe, c'eſt y mettre le toit, de peur qu'il n'y pleuve, la *couvrir* de plomb, d'ardoiſe, de tuille, de bardeau, de chaume. On *couvre* de paille & de recouppes de pierre les murs imparfaits dans les atteliers pour les garentir de la gelée. Les Jardiniers *couvrent* de paillaſſons leurs couches de fleurs de melons à même fin. On *couvre* le feu de cendres pour le conſerver.

COUVRIR, ſignifie auſſi, Cacher, empêcher qu'on ne voye. Adam aprés ſa faute ſe vit obligé de *couvrir* ſa nudité. On *couvre* les Saints de voiles pendant le Careſme. Il a enfouï ſon treſor, il l'a *couvert* de terre. Le Ciel ſe *couvrit* de nuages, & nous menaça de tempeſte.

COUVRIR, ſe dit auſſi de ce qu'on met ſur un autre corps pour le tenir chaudement ou proprement. Il faut bien *couvrir* ce malade durant ſon friſſon. Il faut *couvrir* ce plat, cette marmite, pour les faire pluſtoſt bouillir. Le Preſtre *couvre* ſon calice avec le volet. *Couvrez* ce

pot

Digitized by Google

diviſe avec violence. Ce mot eſt formé par le ſon que fait la choſe, comme celuy de *pouf* & autres ſemblables.

CRAC, en termes de Fauconnerie, eſt un certain mal qui vient aux faucons.

CRACHAT. ſubſt. maſc. Salive, excrement qu'on vuide par la bouche. Ne vous agenouillez pas là, il y a des *crachats*.

On dit qu'une maiſon eſt baſtie de bouë & de *crachat*, quand elle eſt baſtie de meſchants materiaux. On dit hyperboliquement d'un malheureux, qu'il ſe noyeroit dans un *crachat*.

CRACHEMENT. ſubſt. maſc. Evacuation de la ſalive par la bouche. Les poulmoniques, les enrheumés ſont incommodés d'un *crachement* perpetuel. Le *crachement* de ſang eſt un ſigne que le poulmon eſt ulceré, quand la ſalive eſt ſanglante.

CRACHER. v. act. Vuider par la bouche la ſalive qui tombe du cerveau, ſoit par un rheume, ſoit par la procuration d'un remede. Il faut un baſſin à *cracher*, ou un crachoir, pour les enrhumés, les poulmoniques, & pour ceux à qui on a provoqué la ſalivation. Scaliger derive ce mot du verbe Latin *feracere* qui ſe trouve dans les Auteurs. D'autres diſent qu'il a été fait par onomatopée du ſon qu'on fait en *crachant*. Menage.

CRACHER, ſe dit auſſi de toute autre choſe qu'on vuide par la bouche volontairement, quoy qu'avec effort. Il a mis à ſa bouche une dragée où il y avoit du chicotin, il l'a *crachée* auſſi-toſt. Il a fait effort pour *cracher*, il a *craché* le ſang tout pur. Cet homme va mourir, il *crache* ſes poulmons. On dit qu'un homme *crache* du coton, lors qu'il a bien ſoif, & que ſa ſalive eſt blanche.

CRACHER au nez, ſignifie, Faire une grande injure à quelqu'un, en faire un grand mépris. Une des plus grandes injures que JESUS-CHRIST ſouffrit en ſa paſſion, c'eſt que les Juifs luy *cracherent* au nez. Toutes les honneſtes femmes doivent *cracher* au nez de celles qui ſe proſtituënt.

CRACHER, ſe dit figurément des choſes qui ſortent de la bouche mal à propos, ſoit injures, reproches, ſoit mauvaiſes citations. Il a *craché*, il a vomy pluſieurs injures contre ſa partie. Ce Pedant a *craché* beaucoup de Grec & de Latin dans ſon diſcours. Deſmarets a dit d'un Poëte ridicule dans ſes Viſionnaires :

Toutefois il *crachoit* du creux de ſes poûmons
L'Epode, l'Antiſtrophe, & cent autres Demons.

On dit, Qui *crache* contre le Ciel, il luy retombe ſur le viſage, pour dire, qu'on eſt chaſtié, quand on invective contre les Puiſſances. On dit auſſi, Faire *cracher* au baſſin, pour dire, Obliger quelqu'un par honneſteté à contribuer à quelque depenſe.

CRACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit d'un enfant qui reſſemble fort à ſon pere, que c'eſt le pere tout *craché*.

CRACHEUR, EUSE. ſubſt. Qui crache ſouvent. Les *cracheurs* & touſſeurs ſont gens incommodes en une aſſemblée.

CRACHOTER. v. act. & frequentatif. Cracher peu & ſouvent.

CRAIGNANT. adj. Qui craint. Tobie eſtoit un homme juſte & *craignant* Dieu. Un bon citoyen & *craignant* les loix vit paiſiblement avec ſes voiſins.

CRAINDRE. v. act. Avoir peur, apprehenſion que quelque mal ne nous arrive. Un brave ne *craint* ni la mort, ni les dangers, il ne *craint* que la cheute du Ciel. Il eſt plus ſeur aux Rois de ſe faire *craindre*, mais il eſt plus doux de ſe faire aimer. Un eſcolier *craint* le foüet. Un cheval *craint* l'eſperon. Le moindre ennemy eſt à *craindre*. Il faut *craindre* un tranſport au cerveau. Les malades de la rage *craignent* l'eau. Menage derive ce mot de *cremere*, qu'on a dit vraiſemblablement pour *tremere*. Il témoigne que les vieux Auteurs ont dit *cremir*, *cremeur* & *cremeteux*, pour *craindre*, *crainte* & *craintif*.

CRAINDRE, ſe dit auſſi des choſes inanimées, quoy qu'elles ne ſoient point ſujettes à aucunes paſſions. Les orengers craignent la gelée. Les fleurs, le teint *craignent* le hale. L'eau *craint* le feu. On dit d'un homme craintif qui *craint* tout, qu'il *craint* la touche, la reprimende : & au contraire d'un emporté, d'un libertin qui ne *craint* rien, qu'il ne *craint* ni Dieu, ni Diable.

CRAINDRE, ſignifie auſſi, Se retenir par reſpect, par amour, par honneur de faire quelque choſe. Un homme de bien *craint* d'offenſer Dieu, parce qu'il eſt bon. Cette femme aime tant ſon mary, qu'elle *craint* ſans ceſſe de le faſcher. Il *craint* de bleſſer les oreilles chaſtes. Il *craint* de choquer les loix de la bienſeance, de la Grammaire.

CRAINT, AINTE. part. paſſ. & adj.

CRAINTE. ſ. f. Peur, mouvement de l'ame qui nous fait apprehender un mal qui nous menace. Les hommes vivent toûjours entre la *crainte* & l'eſperance. Les ames baſſes ſont pluſtoſt les choſes par *crainte*, que par amour. Il y a une *crainte* ſervile, & une *crainte* reverentielle, qui eſt celle des enfans envers leurs peres, d'une femme envers ſon mary. Les plus grands Saints ont veſcu dans la *crainte* de Dieu. Veillez & priez, de *crainte* d'entrer en tentation. Les contracts faits par *crainte* ſont nuls, pourveu que la *crainte* ſoit capable d'ébranler une perſonne de courage.

CRAINTIF, IVE. adject. Peureux, poltron. Il ſied bien aux femmes d'eſtre *craintives*. Les moutons, les cerfs ſont des animaux *craintifs*.

CRAINTIVEMENT. adv. Timidement, d'une maniere craintive. On marche toûjours la nuit *craintivement* dans les bois, dans les pays qu'on ne connoiſt point.

CRAMOISI. ſ. m. eſt en general une excellente bonté de teinture qui conſerve ſa couleur malgré les injures du temps, & qui rehauſſe beaucoup l'éclat de l'eſtoffe qui en eſt teinte. Les eſtoffes qu'on veut teindre en *cramoiſi*, aprés avoir été degorgées de leur ſavon, & alunées fortement, doivent être miſes dans un bain de cochenille, chacune ſelon ſa couleur. Les couleurs qui ne ſont pas *cramoiſies* ſont appellées *couleurs communes* ; & les couleurs *cramoiſies* ſont celles qui ſe font avec de la cochenille. Ainſi on dit de l'eſcarlate *cramoiſie*, du violet *cramoiſi*. Matthiole dit qu'il y a bien de la difference entre noſtre *cramoiſi*, & le *coccus* des Grecs ; & que le *kermes* n'eſt autre choſe que la graine dont on teint en eſcarlate, qui eſt, dit-il, ce qu'on trouve attaché aux racines de la pimprenelle. Mais il ſe trompe, & la graine d'eſcarlate ordinaire eſt la graine de l'yeuſe ou du cheſne verd. Ce mot vient de l'Arabe *kermeſi*, qui a été fait de *kermes*, qui ſignifie *rouge*.

On dit figurément, qu'un homme eſt ſot en *cramoiſi*, pour dire, qu'il eſt ſot au dernier degré, & que ſa ſottiſe eſt telle, qu'elle ne s'effacera point, quelque choſe qui arrive.

CRAMPE. ſ. f. Eſpece de goutte & d'engourdiſſement, ou de convulſion cauſée par une vapeur craſſe & lente qui eſt entre les membranes des muſcles, qui fait retirer ou eſtendre le cou, les bras, & les jambes avec une violente douleur qui n'eſt pas de durée. Ce mot vient de l'Allemand *krampff*, ſignifiant la même choſe.

CRAMPE, eſt auſſi un engourdiſſement qui prend au jarret des chevaux, qui leur fait traiſner la jambe, & qui ſe diſſipe par le mouvement.

CRAMPON. ſ. m. Piece de fer qui a les extremitez recourbées, qui ſert à attacher des pieces de bois, des pierres & autres choſes. Les gonds qu'on ſcelle en plaſtre ſont à *crampons*. Ces pierres ſe tiennent avec des

cram-

Digitized by Google

On dit figurément, une ignorance *craſſe*, pour dire, extreme, profonde. Un Auteur peut eſtre accuſé d'une ignorance *craſſe*, quand il ignore les principes de la matiere dont il traite.

CRASSE. ſ. f. Ordure qui vient ſur la peau, ſoit par les petites parties qui s'en deſtachent, ſoit par la poudre ou autres ſaletez qui viennent de dehors qui s'y attachent. Les peignes ſervent à oſter la *craſſe* de la teſte des hommes, les eſtrilles à oſter la *craſſe* du poil des chevaux, les bains pour oſter la *craſſe* du corps, des jambes. Ce mot vient du Grec *graſſos*, ſignifiant *ſordes in velleribus*.

Les Medecins appellent auſſi *craſſe*, l'ordure qui vient ſur la langue des febricitans.

CRASSE, ſe dit auſſi de la poudre, de l'ordure qui s'eſt attachée ſur d'autres corps. Ce tableau eſt plein de *craſſe*, il le faut nettoyer & vernir. Ces habits, ces meubles ſont pleins de *craſſe*, il les faut bien évergeter & deſgraiſſer.

CRASSE, ſe prend quelquefois pour mal propreté. Il y a des gens qui aiment la *craſſe*, & d'autres la propreté. On a fait une farce du Baron de la *Craſſe*.

CRASSE, ſe dit particulierement de la ſaleté des gens du College, tant au propre, en parlant de leurs perſonnes, habits & ménage; qu'au figuré, en parlant de leur manque de politeſſe, de leur groſſiereté, incivilité. Il y a des gens ſi malheureux, qu'ils ne ſe peuvent jamais defaire du pedantiſme, de la *craſſe* du College.

CRASSEUX, EUSE. adj. & ſ. Qui eſt malfait, malpropre, couvert de craſſe. Ce Pedant eſt un petit *craſſeux*, ſalope, plein de crotte. Il a des habits *craſſeux*, vilains, crottez, &c. Ce mot vient du Latin *craſſus*, ſelon quelques-uns.

CRAVATTE. ſ. m. Eſpece de cheval qui vient de Croatie en Allemagne, qui ordinairement eſt fort viſte. Les *cravattes* battent à la main, & portent au vent. Ils ont l'encolure haute, & tendent le nez en branſlant la teſte.

CRAVATTES, en termes de Guerre, ſont des Cavaliers qui font un Corps de Cavalerie eſtrangere, commandé par un Colonel. Ils ſervent d'enfants perdus dans les batailles, de batteurs d'eſtrade dans un camp, à aller en party, à enlever des quartiers, &c.

CRAVATTE. ſ. f. eſt une eſpece de collet que portent les hommes, quand ils ſont en habit de campagne, ou en juſtaucorps; qui ſe noüe autour du cou, & qui pend fort bas deſſous le menton. Une *cravatte* de point de France. Une *cravatte* de mouſſeline pour le deuil. Une *cravatte* de taffetas.

CRAVATTE, eſt auſſi une eſpece de tour de cou que les femmes portent autour de leur robbe, qui fait le tour de leur ſein & de leurs eſpaules. Des *cravattes* à dentelles. Des *cravattes* unies.

CRAYE. ſ. f. Pierre blanche, & ſi tendre, qu'elle laiſſe des impreſſions de ſa blancheur ſur tout ce qui la touche. Toute la ville de Rheims eſt baſtie de *craye*. Ce qui fait la bonté des vins de Champagne, c'eſt qu'ils viennent ſur des collines de *craye*. La *craye* ſert à blanchir la vaiſſelle, les cuirs, les draps, &c. Il y a quelques pierres rouges & noires dont les Artiſans ſe ſervent pour marquer leurs meſures, qu'ils appellent auſſi *crayes*. Ce mot vient du Latin *creta*.

CRAYE, ſe dit figurément des marques de *craye* que les Mareſchaux des Logis ou Fourriers du Roy mettent ſur les portes des maiſons, pour ſigne qu'elles doivent ſervir au logement de certaines perſonnes. Il y a tant de maiſons ſujettes à la *craye* en une telle ville.

CRAYON. ſ. m. Petite pierre, paſte, charbon, ou mineral qui ſert à marquer, écrire, deſſiner, peindre, &c. On fait des *crayons* rouges avec de la pierre ſanguine. On en fait de noir avec du charbon de ſaule, & avec de la mine de plomb. On en fait qu'on nomme *paſtel*, avec de la paſte de toutes ſortes de couleurs. On écrit avec un *crayon* ſur des tablettes. On marque avec du *crayon* les paſſages notables d'un Livre. Entre les points d'un compas il y en a une qui ſert de porte-*crayon*.

CRAYON, ſignifie auſſi les portraits & deſſeins qu'on fait avec le *crayon*. Les *crayons* de du Montier, de Nanteuil ſont fort eſtimez. Ce *curieux* a dans ſon cabinet pluſieurs beaux deſſeins en *crayon*.

CRAYON, ſe dit figurément des deſcriptions qu'on fait par le diſcours, ſoit des perſonnes, ſoit des choſes. Il a fait un leger *crayon* de cet homme, qui ſuffit pour le reconnoiſtre. Il nous a fait le *crayon* de cette bataille, de ce campement.

CRAYON, ſignifie auſſi une ébauche, un portrait imparfait de quelque choſe. Il n'a fait que le *crayon* de ce deſſein, il va commencer à le mettre en huile. Il a fait le *crayon* de ce baſtiment, il en va faire un plan au net.

On dit figurément, que l'homme eſt un foible *crayon* de la Divinité, pour dire, qu'on en voit en luy quelques traits.

CRAYONNER. v. act. Tracer, marquer avec du crayon, faire un portrait avec du crayon. Voilà qui eſt *crayonné* de la main d'un tel.

Il ſignifie auſſi, Esbaucher un ouvrage, le croquer, le deſſiner groſſierement, pour le mettre par aprés au net.

CRAYONNÉ, ÉE. part. & adj.

C R E.

CREANCE. ſubſt. fem. Titre d'une ſomme deuë par un debiteur à un creancier. On doit colloquer dans un ordre les creanciers ſuivant la datte ou le privilege de leur *creance*.

CREANCE, ſignifie auſſi l'inſtruction ſecrette d'une negociation que l'on confie à quelqu'un. Cet Agent a expoſé ſa *creance* aux Miniſtres vers qui il eſt envoyé.

LETTRE DE CREANCE, eſt la Lettre de recommandation dont eſt porteur celuy qui n'a qu'une inſtruction de bouche, afin qu'on adjouſte foy à ce qu'il dira.

On appelle encore *Lettre de creance*, celle que donne un Banquier, ou un Marchand à un homme qui voyage, pour luy ſervir de lettre de change quand il aura beſoin d'argent. Voyez *Croyance*.

CREANCE, en termes de Fauconnerie, eſt un nom qu'on donne à la filiere ou ficelle avec laquelle on retient l'oiſeau qui n'eſt pas encore bien aſſûré. Et on appelle un oiſeau de peu de *creance*, celuy qui n'eſt ni bon ni loyal, qui eſt ſujet à s'efforer & à ſe perdre.

CREANCE, ſe dit en termes de Chaſſe, des chiens qui ont plus d'adreſſe & d'obeïſſance que les autres. Les chiens bauds ſont de bonne *creance*, ſont aiſez à duire à la chaſſe.

CREANCIER, IERE. ſubſt. Celuy qui n'eſt pas payé de quelque redevance, de quelque ſomme qui luy eſt deuë. Les bons Oeconomes payent bien leurs *creanciers*. Les *creanciers* hypothecaires ſont colloquez dans un ordre du jour de leur hypotheque; les *creanciers* privilegiez ſelon la qualité de leurs privileges. Les *creanciers* chirographaires viennent ſur les meubles à contribution. Une direction de *creanciers*, eſt une aſſemblée qui ſe fait entre les *créanciers* d'une perſonne qui leur a abandonné ſon bien pour ſe faire payer à l'amiable, & empêcher les frais de Juſtice. Ce mot vient de *credentiarius*. Menage. Du Cange dit qu'on diſoit autrefois *creant* & *creanter*, derivez du mot de *creantare*, qui ſignifioit *promettre* & *ſtipuler*.

CREAT. ſ. m. Terme de Manege. Gentilhomme qui eſt élevé dans une Academie pour ſe mettre en état d'enſeigner l'art de monter à cheval. Il ſert auſſi de Sous-Eſcuyer.

Digitized by Google

autre Symbole dreſſé au Concile de Nicée, qu'on chante au milieu de la Meſſe.

CREDULE. adj. m. & f. Qui croit facilement & de leger. Les enfans, les femmes, les peuples ſont *credules*, ont l'eſprit *credule*.

CREDULITE'. ſ. f. Diſpoſition d'eſprit qui le porte à croire legerement, à ſe laiſſer aiſément perſuader. Les charlatans ne font leurs affaires que par la *credulité* des peuples. Du Cange dit qu'on a appellé autrefois *Credulité*, la profeſſion de la Foy Chrêtienne, qu'on a depuis appellée *Croyance*.

CREER. v. act. Tirer du neant, faire quelque eſtre ſans matiere. C'eſt Dieu ſeul qui a *creé* toutes choſes. Dieu *crée* les ames des hommes aprés leur conception, ſelon l'opinion de St. Auguſtin.

CREER, ſe dit figurément & abuſivement des nouveaux établiſſemens d'Officiers que font les Rois & les Princes Souverains dans leurs Eſtats. On a bien *creé* des Officiers pour faire des levées de deniers extraordinaires. On eſt obligé de *creer* bien des impoſitions nouvelles durant la guerre.

CREER, ſe dit auſſi des dettes que font les particuliers. L'homme n'eſt point tenu des dettes *creées* par ſa femme avant ſon mariage. Il a *creé* & conſtitué des rentes ſur luy, ſur tout ſon bien. Les penſions *creées* ſur les Benefices qui ne ſont pas admiſes en Cour de Rome, ſont ſimoniaques.

CREÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CREMAILLERE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Cremillere*. Inſtrument de fer ayant pluſieurs crans ou hoches, qu'on attache à la cheminée pour y pendre des marmites, des chauderons qu'on veut mettre ſur le feu. Nicod derive ce mot du Grec *kremao*; & Menage de *cramacularia*, qu'on trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellée *cruca* & *cremaſter*, de l'Anglois *crooke* qui ſignifie *crochu*, ou pluſtoſt du Grec *kremao*, *ſuſpendo*.

CREMAILLERE, ſe dit auſſi de ces garnitures de fer qui ſont en travers derriere les portes des grandes maiſons, qui ſervent à leur donner telle ouverture qu'on veut par le moyen d'une barre qu'on fiche dans leurs divers crans. On le dit auſſi de ces fers qu'on met aux chaiſes de commodité pour en hauſſer ou baiſſer le doſſier tant & ſi peu qu'on veut. On le dit auſſi des crans qui ſont en pluſieurs machines & reſſorts.

CREMAILLON, ou *Cremillon*. Petit morceau de cremaillere qu'on attache à la grande, ſoit pour l'allonger, ſoit pour faire cuire quelque choſe à coſté.

CREMASTERES. adject. Terme de Medecine. C'eſt une épithete qu'on donne à deux muſcles qu'on appelle autrement *ſuſpenſoires*, qui tiennent les teſticules ſuſpendus. Quelques-uns en reconnoiſſent auſſi à la matrice, qui ſont des fibres charnuës qui l'attachent au peritoine. Quelques Chirurgiens les ont appellez les *cremaillieres des teſticules*.

CRENEAU. ſ. m. Entaillure faite au haut d'un parapet, d'une muraille, d'une tour, pour avoir liberté de regarder par là, ou de tirer. Toutes les villes, les tours & les chaſteaux fortifiés à l'antique étoient entourés de *creneaux*. Ce mot vient de *crenellum*, diminutif de *crena*, qui ſignifie *fente*. Menage. Mais Fauchet le derive de *cran*, qui ſignifie *hoche*. Du Cange le derive de *quarnellus*, parce que c'eſt une eſpece de feneſtre quarrée qui ſert aux ſoldats à tirer. On a dit autrefois *carneaux*; & on dit encore *carne*, en parlant de l'angle d'un corps quarré.

CRENELER. v. act. Faire des creneaux aux tours, aux murailles.

CRENELER, ſignifie auſſi, Denteler, faire des dents, des entailleures à une roue de montre, de moulin, de machine. On eſt obligé de *creneler* des roues pour les faire entrer les unes dans les autres, ou dans des pignons.

CRENELÉ, ÉE. part. & adj. On appelle une monnoye *crenelée* ou *carnelée*, quand il y a un cordon ou grenetis relevé ſur l'eſpaiſſeur de la monnoye, comme on voit aux pieces d'Angleterre. On y a mis depuis quelque temps une legende.

En termes de Blaſon, on appelle *crenelé*, tout ce qui eſt fait ou taillé en creneaux. Il porte d'azur à la tour *crenelée* d'argent. Il y a des chefs, des faſces, des pals, des bandes *crenelées* & bretteſſées. On dit auſſi, *crenelé* de tant de pieces, pour dire, de tant de creneaux.

CREPUSCULE. ſ. m. Le temps où on commence à voir un peu clair le matin, juſqu'à ce que le Soleil ſoit levé; ou celuy qui s'eſcoule depuis que le Soleil ſe couche ſous l'horiſon, juſqu'à ce que la nuit ſoit venuë. Les *crepuſcules* ſont plus longs dans les Solſtices que dans les Equinoxes; dans la Sphere oblique, que dans la Sphere droite. Papias le derive d'un vieux mot *creperus*, qu'il dit avoir ſignifié autrefois *incertain* & *douteux*, comme eſtant une lumiere incertaine.

CREQUIER. ſ. m. Prunier ſauvage, ou cerifier croiſſant dans les hayes de Picardie. Il eſt devenu terme de Blaſon, à cauſe que la maiſon de Crequi en porte un dans ſes Armes. On le repreſente avec ſept branches en forme de chandelier, portant de petits fruits comme des capres. Quelques-uns croyent que c'eſt un arbre imaginaire. D'autres aſſûrent qu'il vient ſur les bords d'une riviere qui arrouſe les prez de la maiſon de Crequi. Les Picards appellent ſon fruit *creques*, & dans leur vray patois *fourderginet*.

CRESME. ſ. f. La partie la plus eſpaiſſe, la plus legere du lait, & qui ſurnage, dont ſe fait le beurre. Les bons fromages ſont faits tout de *creſme*. Les tartes, les tartelettes ſont faites de *creſme* douce. Ce mot vient du Latin *cremor*.

CRESME, ſe dit figurément de la graiſſe d'une affaire, ce qu'il y a de meilleur. Il eſt dangereux d'entrer dans une ferme, un party, aprés que les autres en ont eu toute la *creſme*.

CRESME, ſe dit auſſi de ce qu'il y a de plus beau, de plus choiſi dans un Livre, dans une ſcience. On a fait un recueil qu'on a intitulé, la *Creſme* des beaux vers. Ce Marchand a eu toute la *creſme* des tableaux de ce cabinet.

On appelle encore figurément *creſme fouëttée*, un Ouvravrage, un Livre, un diſcours, & même une perſonne, lors qu'on n'y trouve que de belles paroles, de belles apparences, & au fonds rien de ſolide; par une metaphore tirée de la *creſme*, qui s'enfle prodigieuſement, quand on la fouëtte.

CRESME DE TARTRE, eſt un ſel tiré du tartre du vin. Voyez *Tartre*.

CRESPE. ſ. m. Eſtoffe claire, faite de ſoye cruë & gommée, & torſe ſur le moulin. Le *creſpe* frizé ſe met ſur les habits pour porter le grand deuil. Le *creſpe* liſſe ou uny ſe porte pour témoigner un moindre deuil pour une perſonne un peu eſloignée: c'eſt celuy dont la ſoye n'eſt pas ſi torſe que l'autre, & qui fait l'eſtoffe plus douce que le *creſpe* creſpé. On appelle un *creſpe* plus ſpecifiquement, celuy qui ſert de cordon au chapeau. Le *creſpe* ſeul qu'on appelle autrement *voile*, eſt une eſtoffe d'une ſoye deliée & retorſe, qui eſt plus claire que le creſpon & la crapaudaille. Le *creſpe*, ſelon Philon Juif, ou ſon Traducteur, eſt une toile de tres-fin lin retors. Ce mot vient du Latin *criſpus*. Menage. Borel le derive de *creſpine*, qui eſtoit une eſpece de coëffure de femme: d'où eſt venu auſſi *crapaudaille*, qui étoit fort en uſage en Languedoc, où on fabrique beaucoup de ces eſtoffes.

CRES-

Digitized by Google

taillon, *creuë*, ſubſiſtance, eſtapes, &c. qui ſont à preſent confonduës.

CREUË, en termes de Palais, eſt un pariſis, ou cinquiéme denier qu'on adjoûte à l'eſtimation des meubles priſez par un Sergent, & qui ſert de ſupplément pour les remettre à leur juſte valeur. Quand les meubles d'un inventaire n'ont point été vendus à l'encan, on les eſtime avec la *creue* dans un compte, dans un partage. Les veuves ont d'ordinaire ſtipulé l'avantage de prendre leur preciput en meubles ſuivant la priſée, & ſans *creuë*.

CRU, CRUE, eſt quelquefois le feminin de *cru*, qui ſignifie, Ce qui n'eſt pas cuit, voyez *Cru*; & quelquefois auſſi le participe de *croire*. Voyez *Croire*.

CREVAILLE. ſ. f. Repas où on mange par excés & juſqu'à eſtre preſt à crever. Les frequentes *crevailles* ruinent la ſanté.

CREVASSE. ſ. f. Ouverture, ſeparation qui ſe fait des parties de quelque corps ſolide, par caducité, par ſechereſſe, par gelées, ou autres choſes ſemblables. Il y a pluſieurs *crevaſſes* dans ce mur, il eſt vieux, ou mal baſty. Les *crevaſſes* de la terre ſont des marques de ſa ſechereſſe, ou qu'il y a au deſſous des metaux ou des mineraux. Les engelures font des *crevaſſes* ſur la peau. La fievre cauſe des *crevaſſes* ſur les levres.

CREVASSE, eſt auſſi une fente qui ſe fait aux paturons & aux boulets d'un cheval, d'où ſort une eau rouſſe & puante.

CREVASSER. v. act. Faire des fentes, des crevaſſes. Le grand froid *crevaſſe* la peau. Le grand chaud fait que la terre ſe *crevaſſe*. Cet habit commence à ſe *crevaſſer* en quelques endroits.

CREVER. v. act. & n. Rompre, ouvrir avec effort & violence. La cheute des glaces a *crevé* la chauſſée de cet eſtang. Ces bas de ſoye ſont ſi eſtroits, qu'on ne les peut chauſſer ſans les *crever*. Cet homme eſt ſi peſant, qu'il *creve* les ſieges où il s'aſſied. Un feu trop violent a fait *crever* les matras & autres vaiſſeaux de Chymie. La gelée fait *crever* les tuyaux, les conduits des fonteines. La foudre ne tombe point que quand la nuë *creve*. Ce coup de balle a *crevé* les filets du jeu de paume. Les éclats d'une bombe qui *creve* ſont fort dangereux. Ce mot vient de *crepo*.

On le dit auſſi des choſes delicates, & qui ſe rompent avec peu de violence. *Crever* un chaſſis, *crever* un œuil. Il eſt dangereux de *crever* l'amer d'une carpe, quand on l'habille. Le boudin *creve* ſur le gril, quand on ne l'a pas picqué. Les marrons *crevent* dans le feu. On luy a *crevé* le cœur au ventre.

On dit figurément, qu'il eſt temps que l'apoſtume *creve*, pour dire, qu'une affaire éclatte, qu'elle finiſſe. On dit auſſi, qu'une choſe *creve* les yeux, tant au propre qu'au figuré, quand elle eſt devant les yeux, ou ſi évidente qu'il eſt impoſſible qu'on ne la voye.

CREVER, ſignifie auſſi, Saouler, manger par excés. Cet homme nous a *crevez*, tant il nous a fait bonne chere. Il n'y a rien de ſi dangereux que de ſe *crever* ſouvent. Il eſt ſi ſaoul, qu'il *creve*. Ce cheval s'eſt *crevé* d'avoine. Un eſcornifleur mange à *crever*. Il a mangé tout ſon *crevé* ſaoul.

CREVER, ſe dit auſſi en parlant des efforts extraordinaires qu'on fait, ou qu'on ſouffre. Il *creve* de faim & de ſoif. Il *creve* de chaud. Il *creve* de rire. On dit auſſi, qu'un homme *creve* ſous un fardeau qu'il porte, & figurément ſous le fais des charges qu'on luy impoſe. Une double charge met un canon en danger de *crever*. Les flots les plus eſlevez viennent *crever* ſur le rivage.

CREVER, ſignifie auſſi, Eſtre trop plein, regorger. Ses granges, ſes greniers *crevent* de grains. Ce Partiſan *creve* d'argent. Ce ſac eſt ſi plein qu'il *creve*. Cet homme *creve* de graiſſe. Cette Egliſe *creve* de peuple, on s'y *creve*. Tout *creve* de chenilles en cette contrée.

CREVER, ſignifie auſſi, Mourir, & ſur tout de mort violente. On a mis le feu à une tour où les ennemis s'étoient ſauvez, on les a tous fait *crever*. Cette place eſt ſi bien aſſiegée, qu'il faut qu'elle *creve*, qu'elle periſſe, ou qu'elle ſe rende. Cette medecine étoit trop forte, elle l'a fait *crever*. Il a eu le plaiſir de voir *crever* tous ſes envieux, tous ceux qui le chicanoient. *Crever* un cheval, c'eſt à dire, l'outrer à la courſe, le pouſſer juſqu'à ce qu'il en meure, ou qu'il devienne inutile.

CREVER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, des paſſions violentes qui nous font gonfler le cœur, l'eſtomac. Cet homme *creve* d'orgueil. Ce rival *creve* de jalouſie. Cela fera *crever* de rage, de depit tous ſes envieux. Quand un homme charitable voit la miſere des pauvres, le cœur luy *creve* de tendreſſe, de pitié. On dit d'un impatient, qu'il *creve* dans ſa peau, dans ſes panneaux, quand il ne voit pas aſſez toſt l'effet de ce qu'il ſouhaitte. On dit auſſi, *Crever* un homme d'honneſtetez, de civilitez, de compliments, pour dire, luy en donner en abondance, tout ſon ſaoul.

CREVÉ, ÉE. part. & adj.

CREVECOEUR. ſ. m. Depit qu'on a d'une choſe qu'on voit, qu'on ſouffre à regret. C'eſt un grand *crevecœur* à une aiſnée, de voir marier ſa cadette devant elle.

CREUX, EUSE. adj. Cavé en profondeur. Les puits des mines ne ſont pas bien *creux*. Il faut faire des fondements bien *creux* dans des terres ſablonneuſes. Plus les rivieres ſont *creuſes*, plus elles ſont navigables.

Le peuple appelle *creux*, ce que les Geometres appellent *concave*.

On le dit auſſi des choſes étenduës en longueur. Cette maiſon eſt fort *creuſe*, fort profonde. Cette foreſt eſt fort *creuſe* & fort étenduë.

CREUX, ſignifie auſſi, Qui eſt vuide, ſoit naturellement, ſoit par art. Les colomnes, les ſtatuës de metail ſont *creuſes* en dedans. Quand on a été malade long-temps, on a les yeux *creux* & enfoncés. Le grand jeuſne rend l'eſtomac *creux*, le ventre *creux*.

CREUX, ſe dit auſſi des viandes legeres. Les cornets de meſtier, les petits choux, la creſme fouëttée ſont des viandes *creuſes* qui ne ſaoulent point. On dit auſſi de la Muſique, des longs recits de vers & de proſe, que ce ſont viandes *creuſes*. On dit d'un meſchant repas, qu'il n'y en a pas pour la dent *creuſe* de quelqu'un, pour dire, qu'il en mangeroit bien davantage. On dit auſſi en termes de Chaſſe, Trouver buiſſon *creux*, quand on ne trouve pas le gibier où on eſperoit le trouver; & figurément il ſe dit de toute autre choſe, quand on eſt fruſtré de ſes eſperances.

CREUX, ſe dit auſſi au ſubſtantif. Il eſt tombé dans un *creux*, pour dire, dans un trou. On ſe peut cacher dans le *creux* d'un arbre. Plein le *creux* de la main de cette graine ſemera tout un jardin. Le *creux* de l'eſtomac. Deſmareſts a dit dans les Viſionnaires :

Toutefois il crachoit du *creux* de ſes poûmons, &c.

CREUX, ſignifie chez les Muſiciens, une voix qui deſcend fort bas. Ce Chantre a un beau *creux* de voix.

CREUX, chez les Fondeurs, eſt un moule dans lequel ils jettent leurs figures, ou leurs autres ouvrages. Un *creux* ſert auſſi à ceux qui moulent en plaſtre & en cire. On a apporté à Paris tous les *creux* des plus belles figures de Rome, les *creux* de la Colomne Trajane qu'on a fait mouler. On le dit auſſi des poinçons & coins gravés dont l'empreinte fait des figures en relief.

CREUX, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Vain, leger, peu ſolide. C'eſt un cerveau *creux* ou vuide; un eſprit *creux* ou viſionnaire; une penſée *creuſe*, qui n'a point de ſolidité. Il ſe repaiſt de vaines eſperances, d'imaginations *creuſes*.

On

Digitized by Google

vieille & percée comme un *crible*. Cet homme receut mille coups en cette deffaite, on le trouva percé comme un *crible*.

CRIBLER. v. act. Nettoyer du grain, du bled, de l'avoine. L'aſne de Rabelais diſoit, qu'il mangeroit fort bien de l'avoine ſans *cribler*, & que tant d'honneur ne luy appartenoit. Ce mot vient du Latin *cribellare*.

CRIBLER, en termes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt percé, ſoit par des trous de vers, ſoit par le canon dans les œuvres vives, & qui eſt en danger de couler à fond.

CRIBLER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Eſplucher une affaire, en examiner les moindres circonſtances. On a bien *criblé* cette affaire, cette propoſition, avant que de prononcer deſſus.

CRIBLER, ſignifie auſſi, Prendre tout le meilleur, toute la ſubſtance d'un negoce, d'une ferme. Il n'y a plus rien à gagner dans un tel trafic, dans un tel party, ils ont été trop bien *criblez*.

CRIBLÉ, ÉE. part. & adj.

CRIBLEUR. ſ. m. Celuy qui crible le bled.

CRIBLEUX. adj. m. Terme de Medecine. On appelle os *cribleux*, celuy qui eſt au haut du nez, qui eſt percé comme un crible pour donner lieu à la deſcharge des humiditez du cerveau. C'eſt l'organe de l'odorat.

CRIBLURE. ſ. f. Le menu grain qui reſte aprés qu'on en a retiré le meilleur par le grand crible. Je ne veux pas acheter ce tas de bled autant que l'autre, ce ne ſont que des *criblures*.

CRIBRATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, eſt une ſeparation des parties les plus deliées des medicaments tant ſecs qu'humides, d'avec les plus groſſieres, qui ſe fait par des tamis ou des cribles.

CRIC. Terme indeclinable, qui exprime le bruit que fait une choſe qu'on deſchire. Il ſe joint ordinairement avec *crac*. Quand on rompt quelque choſe avec violence, elle fait *cric crac*. Les yvrognes diſent auſſi en la débauche, *cric* & *croc*, pour s'inviter à boire: ce qui eſt tiré du jargon de l'Argot, où il ſignifie, *Je bois à toy*.

CRIC. ſ. m. Terme de Mechaniques. C'eſt une machine qui ſert à lever de tres-peſants fardeaux. Elle eſt compoſée d'une rouë dentée ou pignon qui ſe meut avec une manivelle, & qui fait élever une groſſe barre de fer auſſi dentée, quand les dents du pignon entrent dans les dents de la barre. Le tout eſt enfermé dans une boëſte qui eſt auſſi de fer. On l'eſcrit avec un *c* à la fin, mais il ne ſe prononce pas. Cet inſtrument ſert aux Charrons, à l'artillerie, &c.

CRIE'E. ſ. f. Publication en Juſtice des choſes à mettre à l'enchere ou au rabais. La *criée* des meubles executez ſe doit faire en place publique, & les jours de marché. On fera la *criée* & l'adjudication de cette terre à une telle heure à la barre de la Cour. Quand on a reſolu l'entrepriſe d'un baſtiment public, on en fait la *criée* au rabais.

CRIÉES, ſe dit plus particulierement de cette formalité eſſentielle aux decrets, qui conſiſte en quatre publications qui ſe font à la porte des Egliſes Parrochiales des immeubles dont on pourſuit la vente en Juſtice. La premiere, la ſeconde *criée*, &c. On les appelle autrement *les quatre quatorzaines*, parce qu'il faut qu'il y ait 14. jours d'intervalle entre chacune. En pays de Droit écrit on fait une quinte & ſurabondante *criée*. En ce ſens on dit, Certification de *criées*, Certificateur de *criées*, en parlant de l'atteſtation de ceux qui atteſtent que les *criées* ont été faites dans les regles. Un procés verbal de *criées*.

CRIÉES, ſe prend quelquefois pour toute la ſuitte & la procedure du decret. En ce ſens on appelle un pourſuivant *criées*, Celuy ſous le nom duquel ſe fait toute la procedure. On dit qu'un bien eſt en *criées*, quand il eſt ſaiſi reellement. Il faut s'oppoſer durant le cours des *criées* pour conſerver ſon hypotheque.

CRIER. v. act. Eſlever ſa voix avec violence, faire des cris. Il eſt dangereux de laiſſer trop *crier* les enfans. Beaucoup de femmes ſont importunes, parce qu'elles *crient* ſans ceſſe. Nicod derive ce mot du Grec *krizo*, ſignifiant la même choſe. Menage le derive du Latin *quiritare*, d'où les Italiens ont fait auſſi *gridare*. D'autres croyent qu'il vient de l'Allemand *ſchreyen*, ſignifiant *s'eſcrier*.

CRIER, ſe dit auſſi de quelques animaux & oiſeaux. Un chien enfermé a *crié* toute la nuit. Quand l'orfraye *crie* ſur la cheminée, le peuple croit que c'eſt un ſigne de mort dans la maiſon.

On le dit auſſi de cette élevation de voix precipitée, par laquelle on implore ſecours pour quelque accident inopiné. *Crier* au feu, aux armes, au meurtre, aux voleurs, à l'aide, au ſecours.

CRIER, ſignifie auſſi, Brailler, parler toûjours, & plus haut qu'un autre. Il ne faut pas diſputer avec les gens forts en gueule, qui veulent tout emporter à force de *crier*.

CRIER, ſignifie encore, Quereller, & gronder ou reprimender ſes inferieurs. Ces deux perſonnes *crient* toûjours enſemble. Cet homme ne peut garder de valets, il les *crie* trop. La marque d'un bon valet, c'eſt quand il craint d'être *crié*. Cet homme *crie* à pleine teſte, de toute ſa force, comme un aveugle qui a perdu ſon baſton. Il *crie* avant qu'on l'eſcorche.

CRIER, ſignifie auſſi, Faire des plaintes, ſoit avec ſoûmiſſion, ſoit avec bruit. Un penitent *crie* à Dieu miſericorde. Il eſt allé *crier* mercy à ſa partie. Il eſt allé *crier* à ſes Juges pour faire reformer ſon arreſt. Le peuple *crie* toûjours contre les impoſts, contre ſes ſuperieurs.

CRIER, ſignifie encore, Faire des remonſtrances avec zele & ardeur. Les bons Predicateurs *crient* ſans ceſſe contre les débauches, contre le luxe. Jonas fut envoyé à Ninive pour *crier* qu'on fiſt penitence.

CRIER, preſque en ce ſens ſignifie, Repeter pluſieurs fois une même choſe à une même perſonne. Il y a long-temps qu'on luy *crie* aux oreilles de ſe deffaire de cette mauvaiſe habitude. Ce Precepteur *crie* ſans ceſſe à ſon eſcolier, qu'il devroit avoir plus d'application à l'eſtude.

CRIER, ſe dit auſſi des cris d'allegreſſe, ſoit à la guerre, ſoit dans la paix. Les François *crioient* autrefois en entrant au combat, Montjoye St. Denys. On *crie* Vive le Roy, quand on le voit paſſer. Les eſcoliers *crient* Vivat, quand on leur procure un congé. On *crie*, Le Roy boit, le jour des Rois.

CRIER, ſe dit figurément des choſes inanimées qui font du bruit. Une rouë neuve qui n'eſt point graiſſée *crie* quand elle tourne. On le dit auſſi de ce qui ſemble demander quelque choſe. Les boyaux *crient*, quand il y a long-temps qu'on n'a mangé. Le ſang d'Abel *cria* vengeance au Ciel contre Cain. Les crimes qui *crient* vengeance ſont punis toſt ou tard.

CRIER, ſignifie auſſi, Annoncer la vente, ou l'achat de quelque choſe, & premierement des menuës neceſſitez. Il y a pluſieurs petits Marchands qui *crient* par les ruës des fruits, des cotrets, de vieux chapeaux, de vieilles ferrailles. Il y a des Officiers établis pour *crier* le vin qui eſt à vendre, les choſes qu'on a perduës, qui ſont les Jurez Crieurs de corps & de vin.

CRIER, ſignifie auſſi, Proclamer en Juſtice pour trouver des encheriſſeurs. Ces meubles ont été *criez* & vendus au plus offrant & dernier encheriſſeur. On a *crié* ces ouvrages, ces reparations au rabais. On le dit plus particulierement des immeubles. On a *crié* cette terre

dans

Digitized by Goog

ſe tourne à la ſanté, ou à la mort. La *criſe* ſe fait ou par excretion, comme flux de ſang, d'urine, de ventre; ou par ſueurs & vomiſſements; ou bien par abſés. Les *criſes* viennent d'ordinaire le 7. le 14. ou le 20. jour. Les maladies fort aguës ſe jugent la plus-part dans le ſeptiéme jour. Ce mot vient du Grec *krino*, *judico*.

CRISE, ſe dit auſſi de l'accident qui eſt alors cauſé par la nature. Ce malade eſt en ſa *criſe*, en ſa ſueur, il ne faut pas le decouvrir.

CRISE, ſe dit figurément en choſes morales. Cette intrigue eſt dans ſa *criſe*, nous en verrons bientoſt le denouément. Ce procés eſt dans ſa *criſe*, on eſt aprés à le juger.

CRISSER. v. n. qui ſe dit proprement des dents, quand elles font un bruit aigre, lors qu'on les ſerre & grince fortement: ce que les Latins appellent *ſtridere*, & *ſtridor*.

CRISTAL. ſ. m. Pierre de roche blanche comme le diamant, mais qui n'en a ni la dureté, ni la vivacité, ni l'éclat. On l'appelle ſur tout *criſtal de roche* ou *de montagne*, quand il eſt net, ſans tare, pailles, atomes, petits nuages, rouille, ou quelques autres imperfections. La nature l'a formé hexagone; & il a ſes angles ſi liſſez, ſi polis & ſi unis, que les Lapidaires n'en ſçauroient faire de pareils. Les Anciens ont creu qu'il venoit de congelation, & que c'eſt le mot de *glace* qui luy a fait donner ſon nom. Mais l'experience monſtre au contraire, qu'au lieu de ſe fondre au feu, il ſe tourne en chaux, en terre & en ſel. Il ſe trouve dans les lieux froids, dans les montagnes des Alpes & de la Suiſſe. Ce mot vient de *kryſtallos*, *glacies*, qui vient de *kryos*, *frigus*, & *ſtellomai*, *concreſco*, comme qui dirait, *congelaiſon*.

CRISTAL, eſt auſſi un corps factice, ou un verre fort clair & fort net qui ſe fait dans les verreries. Les beaux verres de *criſtal*, les belles glaces de *criſtal* ſe font à Mourran auprés de Veniſe: c'eſt ce qu'on appelle *criſtaux de Veniſe*. Un œuil de *criſtal* eſt un faux œuil qu'on met quand on eſt borgne, & il ſe fait par les Emailleurs.

CRISTAL, en termes de Chymie, ſe dit de tout ce qui reſte des ſels lexiviaux, quand on les fait cuire & évaporer juſqu'au ſec. On le dit auſſi de ce qui reſte aprés de fortes calcinations.

CRISTAL DE TARTRE, eſt du tartre purifié & reduit en creſme ou *criſtaux*. On le fait bouillir dans l'eau, on oſte l'eſcume, & on le paſſe par la chauſſe: quand on l'a laiſſé refroidir, on trouve un peu de creſme qui ſurnage la liqueur comme une croute. Le reſte eſt du ſel eſſentiel de tartre attaché en forme de petits *criſtaux* blancs & brillants aux coſtez, & au fond du vaiſſeau ou de la poeſle. Le *criſtal chalibé*, eſt celuy où on adjouſte de la limaille d'acier, ou du vitriol du mars. *Criſtal émetique* eſt preparé avec de l'antimoine.

CRISTAL MINERAL, eſt du nitre mis dans un creuſet & dans un fourneau, qu'on fait fondre, ſur lequel on jette diverſes fois une once de fleur de ſoulfre, qu'on y fait bruſler & conſumer. On le nomme auſſi *anodin mineral* ou *ſel de prunelle*, parce qu'il eſt bon contre l'eſquinancie, qu'on nomme *prunum* ou *prunellam*.

CRISTAL, ſe dit figurément & poëtiquement des eaux fort claires. Cette ſource reſpand le *criſtal* de ſes eaux dans cette prairie.

CRISTALINE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt une maladie qui vient à la partie honteuſe de l'homme par une fluxion d'humeurs, qui la font paroiſtre comme de criſtal.

CRISTALISATION. ſ. f. Terme de Chymie, eſt une eſpece de congelation qui arrive aux ſels tant eſſentiels, que fixes & volatils, lors qu'étant delivrez de la meilleure partie de leur humidité, on les laiſſe durcir & ſecher en lieux frais.

CRISTALISER. v. act. Terme de Chymie, qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Se reduire en criſtal aprés l'évaporation de l'humidité. On fait bouillir le ſalpeſtre pour le *criſtaliſer*. Quand on fait le ſel des puits ſalans, on fait évaporer l'eau juſqu'au ſec, & ce ſel ſe trouve *criſtaliſé*. Le tartre ſe *criſtaliſe* autour des tonneaux. L'alun fondu dans l'eau ſe *criſtaliſe* autour des baſtons qu'on y jette, & fait pluſieurs petits corps pyramidaux.

CRISTALISÉ, ÉE. part. & adj.

CRISTALLIN, INE. adj. Pur, clair & tranſparent comme du criſtal. La caſcade naturelle de ce ruiſſeau eſt une eau pure & *criſtalline*.

CRISTALLIN, en termes d'Optique, eſt une humeur eſpaiſſie en forme de petite boule poſée au milieu de l'œuil, dans laquelle ſe fait la refraction des rayons de lumiere, afin qu'ils ſe reüniſſent dans la retine, où ſe forme l'image qui eſt cauſe de la viſion. C'eſt la configuration du *criſtallin* qui eſt cauſe que la veuë eſt plus courte ou plus longue.

En Aſtronomie on appelle les Cieux *criſtallins*, deux orbes qu'on s'eſt imaginé eſtre entre le premier Mobile, & le Firmament, dans l'hypotheſe de Ptolomée, en laquelle on croyoit les Cieux ſolides & ſuſceptibles d'un ſeul mouvement propre. Ils ont été imaginez par Alphonſe Roy d'Eſpagne, pour expliquer deux mouvements qui ont été appellez *de trepidation*, ou *de titubation*, ou *de variation*, que les Modernes expliquent d'une maniere plus facile.

CRITIQUE. adj. maſc. & fem. Symptome, accident qui fait juger de l'évenement de la maladie. On le dit des jours où ces accidents arrivent ordinairement.

CRITIQUE, ſe dit auſſi tant à l'adjectif qu'au ſubſtantif, du jugement, de l'examen de quelque Ouvrage. Les grands *Critiques* des derniers ſiecles ont été les Scaligers, les Caſaubons, les Lipſes, les Eraſmes, les Turnebes, &c. Leurs Ouvrages, leurs *Critiques* ont beaucoup éclaircy les anciens Auteurs. La *Critique* de l'Eſcole des Femmes eſt une des plus belles pieces de Moliere. Politien, au rapport de Scioppius, a été le premier des *Critiques* modernes qui ait examiné & corrigé les anciens Auteurs en les faiſant imprimer.

CRITIQUE, ſe dit auſſi de la ſcience, de la capacité qu'on a de juger, de faire un bon Ouvrage *critique*. Il faut bien autant de bon ſens que d'érudition pour bien reüſſir en la *critique*. La *critique* d'un tel eſt ſûre & judicieuſe.

CRITIQUE, ſignifie auſſi un homme bourru, un cenſeur importun qui trouve à redire à tout ce qu'on fait. On ne ſçauroit vivre avec les gens, quand ils ſont trop *critiques*.

CRITIQUER. v. act. Juger d'un Ouvrage, en examiner, en corriger les deffauts. Les meilleurs Auteurs ont été *critiquez* par les Grammairiens.

CRITIQUER, ſe prend odieuſement, pour dire, Cenſurer, reprendre ſans ceſſe, ne trouver rien de bien fait à ſa fantaiſie. Les femmes ſont ſujettes à ſe *critiquer* les unes les autres. Les gens qui *critiquent* ſur tout ſont inſupportables.

CRITIQUÉ, ÉE. part. & adj.

C R O.

CROASSEMENT. ſubſt. maſc. Cri des corbeaux.

CROASSER. v. n. Crier comme font les corbeaux. Ce mot vient du Latin *crocitare*.

CROC. ſ. m. Utencile de cuiſine qui a pluſieurs pointes recourbées où on attache de la viande. Le *croc* d'un Juge de campagne eſt toûjours bien garny de volaille, de

Digitized by Google

mais cela n'eſt pas vray. Ils ſont fort bas ſur les pieds, rampants preſqu'à terre. Ils vivent long-temps, & font leurs œufs ſur terre quelquefois juſqu'au nombre de 60. Ils ont les yeux de pourceau, & leurs pattes armées d'ongles agus & trenchants. Il y en a de ſi grands aux Indes, qu'un homme de la plus grande taille pourroit demeurer debout entre les machoires, quand leur gueule eſt ouverte. Ce mot vient du Grec *krokos*, *ſaffran*, & de *deilon*, participe qui ſignifie *craignant*. Les *crocodiles* apprehendent le ſafran à le voir ſeulement, encore plus à le ſentir. Quelques-uns aiment mieux le deriver de *kroke*, *littus* ou *ripa*, *bord*, *rivage*: parce que cet animal accoûtumé dans les eaux n'aime gueres à venir à terre, où les hommes luy dreſſent ordinairement des embuſches. En l'Iſle de Bantam il y en a pluſieurs qu'on apprivoiſe, qu'on engraiſſe, & qu'aprés on tuë, dont on fait un mets tres-delicat. Lors qu'on les bleſſe, ou qu'on les éventre, leurs entrailles ſentent fort bon, & parfument l'air tout autour. On a trouvé parfois dans le ventre de ces animaux des cailloux. Ils ſe ſervent de cette invention pour appeſantir leur corps, & aller à fond, parce qu'ils n'y peuvent pas deſcendre bien avant ſans cela. Aux Indes Occidentales on les appelle *caymans*, & il y en a de ſi forts, qu'on en a veu un ſe deffendre contre trente hommes, qui luy tirerent ſix coups d'arquebuſe ſans le pouvoir percer. Herrera. On n'en trouve que dans les grands fleuves & dans les pays chauds, comme le Nil, le Gange, l'Orenoque, &c. Thomas Gage dit qu'il s'eſt garenty d'un *crocodile* en fuyant & tournoyant tantoſt d'un coſté, tantoſt d'un autre, ſans aller tout droit, parce qu'il ne ſçauroit tourner ſon corps que difficilement, à cauſe qu'il eſt roide & peſant, & que d'ailleurs il court en avant auſſi viſte qu'une mule.

CROCODILE, eſt auſſi un petit animal qu'on appelle autrement *ſtinx*, qui eſt aſſez ſemblable au lezard ou à de petits *crocodiles*. Il vit en partie dans l'eau, en partie ſur la terre. Il a quatre jambes courtes & menuës. Son muſeau eſt fort pointu, & ſa queuë courte & menuë. Il eſt aſſez beau à voir, parce qu'il eſt couvert de petites eſcailles fort bien arrangées, de couleur argentine, brunies en divers endroits, de couleur dorée, particulierement ſur le dos. Il demeure toûjours petit, & naiſt en Egypte vers la Mer Rouge, en Libye, & aux Indes. On en prend les reins & le ventre pour entrer en la compoſition du mithridate. Il a une raye tirée le long de ſon corps depuis la teſte juſqu'à la queuë. Il reſſemble à nos lezards. Dioſcoride l'appelle *crocodile terreſtre*.

On appelle des larmes de *crocodile*, les larmes d'un hypocrite, une feinte douleur qui ne tend qu'à ſurprendre quelqu'un. Les pleurs des Courtiſannes ſont des larmes de *crocodile*.

CROCUS. ſ. m. C'eſt une petite fleur qu'on cultive dans les jardins. Il y en a de jaune & de violette. En Chymie on appelle *Crocus Martis*, la rouille du fer, & une certaine preparation chymique qu'on fait du fer, qu'on appelle le *Sel de Mars*.

CROIRE. v. act. Eſtre perſuadé de la verité de quelque choſe qui eſt certaine. Il faut *croire* les articles de la Foy, l'Evangile, la Sainte Ecriture. Celuy qui *croira* & qui ſera baptiſé ſera ſauvé. Il y a pluſieurs choſes qu'on *croit* pieuſement, qu'on n'eſt pas obligé de *croire*. On dit d'un Libertin, qu'il ne *croit* ni en Dieu, ni en Diable; qu'il ne *croiroit* pas Dieu ſous bons gages. Ce mot vient du Latin *credere*.

CROIRE, ſe dit auſſi de l'imagination qu'on a qu'une choſe eſt vraye, quoy qu'elle ſoit fauſſe. Les petits eſprits *croyent* aux Devins, aux Sorciers, aux ſonges, aux Aſtrologues, adjouſtent foy à tout ce qu'ils leur diſent d'extraordinaire. Cet homme eſt ſi ſimple, qu'on luy fait *croire* que des veſſies ſont lanternes. Cet homme eſt ſi jaloux de ſa femme, qu'il ne la *croit* pas où il la voit.

CROIRE, ſignifie auſſi, Témoigner qu'on eſt perſuadé de quelque choſe, dont on ſe rapporte neantmoins à autruy. On doit *croire* un honneſte homme ſur ſa parole. Cela eſt vray, ſi on en *croit* les Hiſtoriens.

CROIRE, ſe dit auſſi des opinions qu'on ſe met dans la teſte, fondées ſur pluſieurs raiſonnements & conjectures. Il n'y a point d'opinion ſi extravagante, que quelques Philoſophes ne la *croyent*. Le monde a des apparences bien trompeuſes, ce n'eſt pas tout ce qu'on *croit*. Il ne faut pas *croire* de leger. Entre les ſciences il n'y a que la Geometrie qui oblige à *croire* ſes demonſtrations.

CROIRE, ſignifie encore, Suivre l'advis, le conſeil de quelqu'un. Si vous m'en *croyez*, vous n'entreprendrez point cette affaire. Mon droit eſt ſi bon, que j'en *croiray* qui on voudra. Il ne faut pas *croire* ſon ſens, ſa paſſion. Il ne faut pas quelquefois même *croire* à ſes yeux.

CROIRE, en termes de Palais, ſignifie, Recevoir pour preuve, admettre à un ſerment en Juſtice. On ne *croit* point au dire des Advocats, mais aux preuves, aux titres qu'ils rapportent.

CRU, UË. part. & adj. On dit abſolument au Palais aprés qu'on s'eſt rapporté au ſerment de quelqu'un, qu'il viendra *creu*, c'eſt à dire, qu'il gagne ſa cauſe en faiſant ſon affirmation en Juſtice.

CROISADE. ſ. f. Entrepriſe d'une guerre ſainte contre les Infidelles, contre les Heretiques. On y alloit autrefois par devotion, & ceux qui avoient deſſein d'y aller, ſe diſtinguoient des autres en mettant des croix de differentes couleurs ſur leurs habits ſuivant leur nation. Les François la portoient rouge, les Anglois blanche, les Flamands verde, les Allemands noire, & les Italiens jaune. La premiere *Croiſade* fut concluë au Concile tenu à Clermont l'an 1097. ſous le Pape Urbain II.

CROISADE, en termes de Marine, eſt une Conſtellation qui eſt vers le Pole Antartique, qui a quatre eſtoiles diſpoſées en croix, dont on ſe ſert au delà de la Ligne pour diſcerner le Pole, comme on fait icy par les gardes de la petite Ourſe.

CROISE'E. ſ. f. Feneſtre, grande ouverture qu'on laiſſe dans une muraille en l'élevant, pour éclairer les appartements. On ne fait plus de *croiſée* avec des meneaux. Une *croiſée* cueillie en plaſtre.

On appelle auſſi *croiſée*, le chaſſis de menuiſerie qui ſert à boucher cette ouverture, avec les vitres & volets qu'on y applique.

DEMIE-CROISE'E, eſt une petite feneſtre qui n'a que la moitié de la largeur d'une *croiſée*, ou feneſtre, quoy qu'elle en ait toute la hauteur.

CROISE'E, dans les Egliſes, eſt cette repreſentation de croix qui ſe fait dans la voute des grandes Egliſes, quand les aiſles ſont eſlevées au milieu auſſi haut que le chœur & la nef.

CROISER. v. act. Mettre une choſe de travers ſur une autre, enſorte qu'elle repreſente une figure de croix en la couppant ou traverſant. Ces deux lignes, ces deux diametres ſe *croiſent*, c'eſt à dire, ſe couppent à angles droits, à angles aigus. Les fils de la toile, de la ſerge ſe *croiſent*, paſſent les uns ſur les autres. *Croiſer* les piques, les eſpées. Les Tailleurs *croiſent* les jambes, quand ils travaillent. Les pareſſeux ont ſouvent les bras *croiſez*.

CROISER, ſe dit auſſi des habits dont une partie avance ſur l'autre. Cette robbe de chambre n'eſt pas aſſez large, elle ne *croiſe* pas aſſez ſur l'eſtomac. Ce rabat eſt mal taillé, les bouts quarrez *croiſent* l'un ſur l'autre.

Digitized by Google

CROISTRE, ſignifie auſſi, Naiſtre. On dit poëtiquement, Les fleurs *croiſſent* ſous les pas de cette beauté. Les paroles *croiſſent* dans la bouche de cet Orateur. Corneille a dit auſſi de Paris :

Il y *croiſt* des badauts autant & plus qu'ailleurs.

CROISTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A chemin battu il ne *croiſt* point d'herbe. Mauvaiſe herbe *croiſt* toûjours. On dit quand on veut loüer une perſonne, ou quelque choſe, qu'elle ne fait que *croiſtre* & embellir. On dit à ceux qui ſe plaignent qu'une choſe n'eſt pas aſſez grande, Faites la eſternuer, & luy dites, Dieu vous *croiſſe*. Il eſt bas. On dit d'un homme de neant qui a fait une grande fortune en peu de temps, qu'il eſt *creu* comme un champignon tout en une nuit.

CREU, UË. part. & adj. Voyez à ſon ordre.

CROISURE. ſ. f. La tiſſure de la ſerge qui ſe fait en croix. Celle du drap s'appelle *filure*. On connoiſt la fineſſe d'une ſerge à en voir la *croiſure*, & celle du drap à en voir la filure.

CROIX. ſ. f. Piece de charpente compoſée de deux morceaux de bois, dont l'un traverſe & couppe l'autre ordinairement à angles droits. Elle ſervoit autrefois de ſupplice pour les malfaiteurs & les eſclaves. Les Romains faiſoient élever des *croix* pour faire peur aux ſoldats, comme on fait icy des potences. Ce mot vient du Latin *crux*, qui ſignifie la même choſe.

CROIX, ſignifie parmy les Chreſtiens le myſtere de la Redemption du genre humain. La *croix* a été en une grande veneration depuis que Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST y a voulu eſtre attaché pour nos pechez. La *croix* a été un ſcandale pour les Juifs, une folie dans l'opinion des Payens, dit St. Paul.

CROIX, ſignifie auſſi le bois ſacré qui a ſervy d'inſtrument au myſtere de la Redemption. Ainſi on dit la vraye *croix*, adorer la *croix*, l'eſtendart de la *croix*; & on dit figurément en ce ſens, Mettre ſes injures, ſes reſſentiments au pied de la *croix*, pour dire, les offrir à JESUS-CHRIST pendant en l'arbre de la *croix*.

On appelle *Invention Sainte Croix*, la Feſte qui ſe ſolemniſe le 3. de May, en memoire de ce que Sainte Helene mere de Conſtantin trouva la vraye *croix* de Noſtre Seigneur qui eſtoit enfoüie bien avant en terre ſur le Calvaire, où elle fit baſtir une Egliſe pour y en laiſſer une partie, l'autre ayant été depuis apportée à Rome en l'Egliſe de Sainte *Croix* de Jeruſalem.

EXALTATION SAINTE CROIX, eſt une autre Feſte qui ſe fait le 14. de Septembre en memoire de ce qu'Heraclius rapporta ſur le Calvaire la vraye *croix* que Coſroes Roy des Perſes avoit enlevée 14. ans auparavant, lors qu'il avoit pris Jeruſalem ſur l'Empereur Phocas.

CROIX, ſe dit auſſi des repreſentations & figures de la *croix* qui ſont dans les Egliſes & les maiſons Chreſtiennes, & ſur les chemins. On va à la Proceſſion avec la *croix* & les chandeliers. On porte des *croix* d'argent aux enterrements des perſonnes riches. On appelle ces *croix*, *proceſſionnelles*; & quand elles ſont d'argent, elles doivent eſtre contremarquées à la douille. On dit en ce ſens, qu'il faut avoir la *croix* & la banniere, la *croix* & l'eau benite pour avoir quelqu'un, pour dire, qu'on a de la peine à en joüir. On dit auſſi, qu'il faut faire la *croix* à la cheminée, quand on reçoit quelque viſite qui ſurprend, ou lors qu'il arrive quelque choſe d'extraordinaire. On dit en ce ſens figurément d'un homme à qui on diſpute un Benefice dont il eſt en poſſeſſion, qu'il ſe deffend avec le baſton de la *croix*, des pierres du clocher.

On appelle ſur la mer le baſton de Jacob, la *croix* geometrique.

CROIX, ſe dit auſſi des mêmes figures qui ſervent d'ornements & de marques pour quelque dignité. Les Evêques, les Abbez Reguliers portent une *croix* pectorale, une petite *croix* d'or pendue au cou.

PORTE-CROIX, eſt l'Aumoſnier d'un Archevêque, d'un Primat, qui porte une *croix* devant luy dans des ceremonies. Un Patriarche porte une *croix* double, & le Pape une *croix* triple dans leurs Armes. Le Pape fait porter la *croix* par tout. Les grands Patriarches la font auſſi porter par tout hors de Rome. Les Primats & Metropolitains & ceux qui ont droit de Pallium, dans leur Juriſdiction. Gregoire XI. a fait deffenſe aux Patriarches, Prelats & Evêques de la faire porter en preſence des Cardinaux.

CROIX, en ce ſens, ſe dit auſſi des mêmes figures que portent les Chevaliers de divers Ordres, ſoit à leur cou, ſoit au bout d'un ruban en eſcharpe, ſoit ſur leurs habits. Elles ſont differentes par leurs figures, ou par leurs eſmaux. La *croix* des Chevaliers du St. Eſprit, de St. Lazare, de Malthe; & on appelle Chevaliers *Grand-Croix*, ceux qui tiennent le premier rang dans l'Ordre de Malthe.

On a dit auſſi, Prendre la *croix*, pour dire, Aller à la guerre contre les Infidelles, & porter une *croix* pour marque de ce qu'on s'eſt enrollé pour cela. C'étoit autrefois une eſpece de penitence qu'on impoſoit, de ſe tenir long-temps les bras tendus en *croix*. C'a été auſſi un examen dont on s'eſt ſervy pour verifier les crimes dont on ne pouvoit avoir de preuves. On le dit auſſi des Ordres de Religieux qui ſe diſtinguent par diverſes figures de *croix*. La *croix* des Mathurins a les branches compriſes ſous des arcs de cercle. Une *croix* de St. Antoine eſt faite en forme de T, &c.

CROIX, ſignifie quelquefois la doctrine de la Foy Chrêtienne, & la marque qu'on laiſſe aux lieux où on l'a plantée. St. Xavier eſt allé planter la *croix*, élever la *croix* dans les Indes. On y a arboré la *croix* en pluſieurs endroits, quand on a pris poſſeſſion de la terre que les Chrêtiens ont découverte.

On appelle auſſi, Planter la *croix*, Commencer la fondation, l'eſtabliſſement d'un Monaſtere en quelque lieu. Il n'y a qu'à planter la *croix*, & laiſſer le ſoin du reſte à la Providence.

On appelle le *ſigne de la croix*, cette commemoration qu'on fait du myſtere de la Paſſion, en mettant la main à la teſte, puis au ventre, & à l'une & l'autre eſpaule, pour repreſenter une *croix*. Le *ſigne de la croix* & l'eau benite font fuir les Demons.

En termes de Manege, on dit, Faire la *croix* à courbettes, à ballotades, quand on fait de ces ſauts en avant, en arriere & aux coſtez tout d'une haleine, parce que cela fait la figure d'une *croix*.

CROIX, ſe dit auſſi de toutes les lignes ou autres choſes qui ſe couppent ou qui ſe traverſent les unes les autres. Il y a des ſuperſtitieux qui ne veulent pas qu'on mette des couteaux en *croix*. Deux diametres qui ſe couppent font une *croix*. Si cela arrive, *croix* de paille.

CROIX, eſt auſſi une petite marque qui ſe fait à la haſte par deux petites lignes qui ſe couppent ſur quelque choſe. Comptez juſqu'à dix, & puis faites une *croix*. Les *croix* dans le Miſſel marquent qu'il faut faire des ſignes de *croix* & des benedictions en ces endroits-là. Les *croix* dans l'impreſſion marquent des renvois. En Algebre la *croix* ſignifie *plus*, & eſt une marque qu'il faut adjouſter.

En ce ſens on fait au Palais des *croix* à la marge des declarations de deſpens, ou des dommages & intereſts qu'on a taxez, pour marquer les articles dont on veut eſtre appellant. Une appellation ſous deux *croix*, eſt une cauſe d'audience; ſous trois *croix*, eſt un procés par écrit.

CROIX, eſt auſſi une marque qu'on met d'un coſté à la plus-

Digitized by Google

CROIX CABLÉE, eſt une *croix* qui eſt compoſée ou chargée de pluſieurs tortils de cables, de cordes ou de cordons.

CROIX ÉCOTTÉE, eſt une *croix* dont le montant & les branches ont pluſieurs chicots, nœuds ou inégalitez.

CROIX ST. ANDRÉ, qu'on appelle autrement *Santoir* ou *Croix Bourguignone*, eſt une *croix* qui n'eſt point à angles droits, ni à plomb, & dont il y a deux pointes qui poſent ſur la ligne horiſontale.

CROIX ST. ANDRÉ, en termes de Charpenterie, eſt auſſi un aſſemblage de poteaux ou de pieces de bois inclinez l'un vers l'autre, qui ſe couppent diagonalement, & qui arcbourent les pieces d'un pan de charpente. On s'en ſert ſur tout dans les clochers, combles & autres charpentes maſſives.

Les Chymiſtes ont appellé *Freres de la Roſecroix*, certains viſionnaires qui cherchoient la Pierre Philoſophale, qui eſtoient ſi cachez, qu'ils paſſoient pour inviſibles; & leur cabale eſtoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entre eux ont interpretées, *Fratres Roris Cœli*, à cauſe qu'ils pretendoient que la matiere de la pierre eſtoit la roſée cuitte. Voyez Gabriel Naudé qui a fait un tres-docte Livre contre eux, quoy qu'ils n'en valluſſent gueres la peine.

CROISETTE. ſ. f. Petite croix. Ce mot n'a gueres d'uſage qu'en termes de Blaſon, où on voit ſouvent des Eſcus ſemez de *croiſettes* ou de petites croix; & les faſces ou autres pieces honorables chargées ou accompagnées de *croiſettes*. Les croix mêmes aboutiſſent ſouvent en *croiſettes*, & ſont appellées alors *croiſettées* & *recroiſettées*.

CROLLER. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſe vuident par le bas. On dit auſſi *eſmeutir*.

CROMORNE. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt un jeu de l'orgue accordé à l'uniſſon de la trompette. Il a quatre pieds depuis ſon noyau juſqu'au ſommet, dont le premier demy-pied va en élargiſſant juſqu'à cinq pouces, & puis il continuë tout droit, ayant un pouce & demy en diametre.

On appelle auſſi *cromornes* en general, les tuyaux qui ſont longs, & qui ne s'élargiſſent point par enhaut.

CROQUANT. ſ. m. Gueux, miſerable qui n'a aucuns biens, qui en temps de guerre n'a pour toutes armes qu'un croc. Les payſans qui ſe revoltent ne ſont que des pauvres *croquants*. Il nous a offert pour caution un pauvre *croquant*, qui n'a pas vaillant un ſou.

CROQUE-LARDON. ſ. m. Affamé, eſcornifleur de cuiſine qui taſche à y attraper quelque lardon, ou quelque bribe.

CROQUER. v. act. & neut. Manger quelque choſe de ſec & de dur, qui fait du bruit eſtant froiſſé par les dents. Ce cadet a de bonnes dents, il aura bientoſt *croqué* ce poulet. Il *croquera* toute noſtre collation, ſi on n'y prend garde. Le biſcuit de mer, les amandes à la Praſſine *croquent* ſous les dents. Les moules, les laituës qui ne ſont pas bien lavées *croquent* quand on y a laiſſé du gravier.

CROQUER, ſignifie encore, Diſſiper, perdre. C'eſt un homme qui a *croqué*, qui a diſſipé tout ſon bien. Vous avez preſté voſtre argent à cet inſolvable, c'eſt autant de *croqué*.

CROQUER, figurément ſignifie, Dérober avec adreſſe & promptitude. Je laiſſay mon Livre ſur la table, il fut incontinent *croqué*.

CROQUER, en termes de Peinture, ſignifie, Tracer ſur le papier à la haſte les premieres idées, les premiers traits d'un deſſein, dans l'intention de les corriger, polir & finir à ſon aiſe. On le dit auſſi des vers, & de tous les ouvrages d'eſprit. Cet ouvrage n'eſt que *croqué*, c'eſt dommage que l'Auteur n'a pas eu le temps de le polir.

On dit proverbialement, qu'un homme a été long-temps à croquer le marmot, pour dire, qu'on l'a laiſſé long-temps à attendre ſur les degrez, dans un veſtibule. Ce proverbe vient apparemment des compagnons Peintres, qui quand ils attendent quelqu'un, ſe deſennuyent à tracer ſur les murailles quelques marmots ou traits groſſiers de quelque figure: ce qu'on appelle *croquer le marmot*, ſuivant la phraſe qui vient d'eſtre expliquée.

CROQUÉ, ÉE. part. & adj.

CROQUET. ſ. m. Eſpece de pain d'eſpice qui eſt fort mince, fort ſec & fort dur, qui par conſequent croque ſous les dents.

CROQUIGNOLE. ſ. f. Eſpece de chiquenaude ou de naſarde. C'eſt un coup qui ſe donne ſur le viſage, en laſchant avec violence un doigt qu'on a poſé ſur un autre. La malice des Pages & des eſcoliers leur fait donner des *croquignoles* à leurs camarades qui ſont foibles ou niais.

CROSSE. ſubſt. fem. Baſton crochu ou recourbé par le bout, avec lequel les enfans jouënt & s'échauffent en hiver, en pouſſant & ſe renvoyant une balle, une pierre.

CROSSE, eſt auſſi la partie du fuſt du mouſquet, d'un fuſil, par où on le tient. Il eſtoit autrefois recourbé & fait en croc. Ce ſoldat a achevé de tuer ſon ennemy avec la *croſſe* de ſon mouſquet.

CROSSE, eſt auſſi une marque de l'autorité paſtorale, qui conſiſte en un baſton d'argent, ou d'or, recourbé & ouvragé par enhaut. Les Evêques, Abbés, Abbeſſes la font porter devant eux; & ils la tiennent à la main, quand ils donnent la benediction en ceremonie. La *croſſe* d'Evêque d'un coſté eſt pointuë, & de l'autre courbe: ce qui eſt ſignifié par ce vers:

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

Les Evêques n'avoient autrefois que des *croſſes* de bois. Les Abbés Reguliers peuvent officier avec la *croſſe* & la mitre. La lanterne d'une *croſſe*. Du Cange dit qu'on l'a appellée en Latin *cambuca* & *cambuta*, ou *cambucum*, & *petalum*; & *Sambuca*, ou *Cambucarius*, celuy qui porte la *croſſe*, ou la croix. On l'a appellée auſſi en Latin *pedum* & *crocia*. Papias croit que ce mot vient *à ſimilitudine crucis*.

CROSSER. v. neut. Joüer avec une croſſe, pouſſer une balle avec une croſſe. Les Laquais, les petits garçons *croſſent* pendant l'hiver.

CROSSÉ, ÉE. adj. qui ne ſe dit que des Prelats & dignitez qui ont droit de porter la croſſe, & de la mettre au deſſus de leurs Armes. Une telle Abbaye eſt *croſſée* & mitrée, ſon Abbé eſt *croſſé* & mitré.

CROSSEUR. ſubſt. maſc. Qui pouſſe une balle avec une croſſe. On a de la peine à ſe garentir des *croſſeurs* durant la gelée.

CROTAPHITE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit du muſcle temporal qui fait mouvoir la mâchoire inferieure. Voyez *Temporal*.

CROTTE. ſ. f. Ordure, bouë, fange qui eſt dans les ruës, & dans les chemins, quand il a pleu. On ne ſçauroit marcher pendant la pluye, qu'on ne ſoit plein de *crottes*. Les Perſans ne ſçauroient ſouffrir une ſeule *crotte* ſur leurs habits; ils ſe tiennent immondes, quand cela leur arrive. Nicod derive ce mot de *cruſta*; Menage de *creta*, ou terre gluante & tenace.

CROTTE, ſe dit auſſi des excrements des animaux, quand ils ſont durs, ſecs & menus. Des *crottes* de ſouris, de lapins, de lievres, de chats, &c. Les *crottes* de ſoüine ſentent bon. Cet homme eſt ſi conſtipé, qu'il n'a pû faire qu'une petite *crotte*.

CROTTER. v. act. Eclabouſſer, gaſter avec de la crotte. Cette Dame marche ſi proprement, qu'elle ne ſe *crotte* point. Un cheval qui galoppoit m'a tout *crotté*, écla-

CROUSTILLE. ſ. f. Petite crouſte qu'on s'amuſe à ronger en beuvottant. En ce mot l'*s* ſe prononce, auſſi-bien qu'aux deux ſuivants.

CROUSTILLER. v. n. Beuvotter en mangeant de petits crouſtes.

CROUSTILLEUX, EUSE. adj. Terme populaire & vieux, qui ſe dit ironiquement de ceux dont on admire la ſottiſe, la plaiſanterie, l'extravagance.

CROUSTON. ſ. m. Petit morceau de crouſte de pain qu'on preſente à ceux à qui on veut boire un coup.

CROYABLE. adj. m. & f. Vraiſemblable, qui merite de la croyance. Il ſe dit des perſonnes, & des choſes. C'eſt un Auteur grave, qui eſt fort *croyable* ſur ce qu'il allegue. Cet Orateur a receu tant d'applaudiſſements, que cela n'eſt pas *croyable*. Toutes les fables & les myſteres des Payens ſont ſi extravagans, qu'ils ne ſont pas *croyables*, pour peu qu'on raiſonne.

CROYANCE. ſ. f. Profeſſion de Foy, articles eſſentiels de ce qu'on doit croire en la Religion. La *croyance* des Chrétiens eſt contenuë dans leur *Credo*, dans leurs Symboles. Les Idolatres ont eu des *croyances* ridicules & extravagantes.

CROYANCE, ſignifie auſſi, Opinion qu'on s'eſt miſe dans l'eſprit ſur des raiſonnemens & des conjectures. La *croyance* d'Ariſtote ſur l'eſtat du monde eſtoit, qu'il le croyoit infiny & éternel. Il arrive bien des choſes contre la *croyance* generale.

CROYANCE, ſe dit encore de la confiance qu'on a en une perſonne à laquelle on adjouſte pleine foy. Ce Prince a une entiere *croyance* en ſes Miniſtres.

CROYANT. ſ. m. Qui croit les veritez éternelles. Abraham eſt appellé dans l'Ecriture le Pere des *Croyans*. Les Turcs ont uſurpé à tort le titre de Muſulmans, qui veut dire en leur Langue, *Vrais Croyans*.

CROYE. ſ. f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'une maladie des oiſeaux de proye, ou eſpece de gravelle qui leur cauſe de l'obſtruction dans la veſſie.

C R U.

CRU, UË. adj. Qui n'a point paſſé par le feu, afin d'y acquerir la derniere preparation requiſe pour le manger, ou pour s'en ſervir à autre choſe. Les fruits *crus* ne ſont pas ſi ſains que les cuits. La chair *crue* ſe conſerve moins que la cuitte. La colle ne vaut rien *crue*, il faut la cuire. De la ſoye *crue*, qui n'eſt ni lavée, ni teinte. Les petits velours à un poil, creſpes & creſpons, ſe font de ſoye teinte ſur le *cru*. Les ſatins, damas, & Venitiennes ne doivent point eſtre faits de ſoye teinte ſur le *cru*. Toutes ces eſtoffes doivent eſtre de ſoye cuitte en chaiſne, trame, poil, ou brochée, ou toute de ſoye *crue*, ſans aucun meſlange de *crue* & de cuitte.

On le dit encore de ce qui eſt indigeſte à cauſe de ſa froideur. Le melon eſt *cru* ſur l'eſtomac.

En Chymie on appelle de l'antimoine *cru*, quand il eſt tel qu'il ſort de la mine, ſans preparation. Du mercure *cru*, &c.

En Medecine on dit que les humeurs ſont *crues*, lors que la chaleur naturelle eſt foible, & qu'elles n'ont pas la preparation que la digeſtion leur fait acquerir ordinairement.

CRU, ſe dit figurément en choſes morales, des paroles ou des actions, qu'on dit ou qu'on fait à quelqu'un ſans y donner quelque preparation, quelque adouciſſement qui en oſtent ce qu'il y a de rude ou de choquant. Quand on reproche à quelqu'un ſa turpitude, il trouve cela bien *cru*.

CRU, ſe dit auſſi des ouvrages, des compoſitions d'eſprit. Cet Auteur a laiſſé ſon ouvrage imparfait, il eſt encore tout *cru* & indigeſte, il n'y a pas mis la derniere main.

A CRU, ſe dit adverbialement. Un homme armé *à cru*, botté *à cru*, c'eſt à dire, ſans habits, ſans bas ſur la peau. Monter un cheval *à cru*, c'eſt à dire, ſans ſelle ou à poil.

CRU. ſ. m. en termes de Fauconnerie, ſignifie le milieu du buiſſon où la perdrix ſe met parfois pour ſe garentir des chiens. On l'appelle auſſi le *creux du buiſſon*.

CRUAUTE'. ſ. f. Qualité d'un homme barbare, impitoyable, inhumain, qui ſe plaiſt à faire du mal à autruy, à tuer, maſſacrer. La *cruauté* ſeroit naturelle aux hommes, ſi la vertu, la bonne éducation n'en étoient le correctif. Ce mot vient du Latin *crudelitas*, de *crudelis*, de *crudus*.

CRUAUTÉ, ſe dit des beſtes ſanguinaires & feroces. La *cruauté* des tigres, des ours, des lions

CRUAUTÉ, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Le Ciel a exercé cette année ſa *cruauté* ſur la terre, il a cauſé de grandes peſtes, des ſterilitez. La *cruauté* de l'hiver a fait mourir tout le gibier. La *cruauté* de la fortune s'eſt toûjours attachée à cette maiſon. La *cruauté* du mal fait emporter ſouvent les plus patiens. On tire la verité à la queſtion par la *cruauté* des tourments.

CRUAUTÉ, ſignifie auſſi l'action même qui eſt cruelle. Les Turcs ont fait ſouffrir d'eſtranges *cruautez* aux Chrétiens.

CRUAUTÉ, ſe dit figurément en choſes morales, & ſur tout dans les expreſſions amoureuſes. Tous les amans ſe plaignent des *cruautez* de leurs maiſtreſſes. Vos yeux exercent une grande *cruauté*, une grande tyrannie ſur mon cœur. La *cruauté* de la rage, de la jalouſie.

CRUAUTÉ, ſignifie quelquefois une choſe odieuſe, fâcheuſe, peu honneſte. C'eſt une *cruauté* de laiſſer joüer cet homme-là avec ces filoux, il perdra tout ſon argent. Il ſignifie quelquefois ſimplement, C'eſt dommage. C'eſt une *cruauté* d'abattre cette belle allée qui vient ſi bien, de coupper ce taillis qui n'a que quatre ans, de ruiner ce pavillon qui eſt ſi bien baſty.

CRUCHE. ſ. f. Vaiſſeau à mettre, ou à tranſporter des liqueurs, à puiſer de l'eau. Il eſt fait d'ordinaire de grais, ou de terre. Il a le col aſſez étroit, & une anſe pour le tenir. Les Danaïdes ſont repreſentées avec des *cruches* qui empliſſent leur tonneau. Ce mot vient de l'Allemand *krug*, ſignifiant la même choſe.

CRUCHE, ſignifie figurément un homme beſte & ſtupide, qui ne ſçait point raiſonner.

On dit proverbialement, Tant va la *cruche* à l'eau, qu'à la fin elle ſe briſe, pour dire, qu'à force de s'expoſer aux dangers, on y demeure à la fin. On dit auſſi à ceux qui veulent trop s'opiniaſtrer, trop tourmenter un homme, Vous le feriez devenir *cruche*.

CRUCHÉE. ſ. f. Plein une cruche. On a envoyé querir à la fonteine une *cruchée* d'eau fraiſche. Il a une *cruchée* d'huile pour ſa proviſion.

CRUCIFIEMENT. ſ. m. Le ſupplice qu'on faiſoit autrefois endurer ſur la croix. Le *crucifiement* de JESUS-CHRIST fut fait par les Juifs, par l'envie des Phariſiens.

On le dit auſſi des peintures qui repreſentent cette action. Les Peintres ont fait des *crucifiements* de diverſes manieres.

CRUCIFIER. v. act. Attacher à la croix, faire mourir en croix. Nos pechez ont été cauſe que les Juifs ont *crucifié* JESUS-CHRIST, qu'ils l'ont fait mourir en croix.

CRUCIFIER, ſe dit figurément des perſonnes devotes qui ont renoncé au monde pour s'attacher à Dieu. Ils ſe ſont *crucifiez* en eſprit. L'Eveſque du Bellay a fait une plaiſante alluſion ſur quelques Moines qui avoient outré la devotion en meditant ſur le crucifix, & a dit qu'au lieu d'eſtre *crucifiez*, ils ſe ſont *cruchifiez*.

On dit qu'un homme ſe feroit *crucifier* pour de l'argent, pour

Digitized by Google

à ferme pour ſix ou neuf ans, c'eſt à dire, pour autant de *cueillettes*, de deſpouilles de fruits.

CUEILLETTE, ſe dit auſſi d'une queſte, de la recepte d'une contribution volontaire qu'on fait pour quelque œuvre pie, pour quelque neceſſité publique. Le Marguiller du village eſt celuy qui fait la *cueillette* pour le Predicateur, pour la refection de l'Egliſe.

CUEILLETTE, en termes de Marine, eſt l'amas de differentes marchandiſes, qu'un Maiſtre de navire cherche & reçoit de divers particuliers pour faire le chargement de ſon vaiſſeau, qui de cette maniere eſt dit chargé à *cueillette* ſur l'Ocean; on dit *au quintal* ſur la Mediterranée.

CUEILLEUR. ſ. m. Celuy qui cueille. On le dit en cette phraſe proverbiale: Il eſt toûjours trouſſé comme un *cueilleur* de pommes.

CUEILLIR. v. act. Détacher des fruits, des fleurs, des herbes de leur tige, de leurs branches. On *cueille* des fleurs au printemps, & des fruits en automne. Il ne faut pas *cueillir* des roſes, quand on ne veut pas ſe mettre au haſard de ſe picquer. Ce mot vient du Latin *colligere*.

CUEILLIR, ſe dit auſſi des gros fruits, quand on parle en general de ce qu'on en a retiré dans une recolte, dans une vendange. L'eſté a été ſec, on n'a pas *cueilli* beaucoup de bled, mais en recompenſe on *cueillera* beaucoup de bon vin.

On dit auſſi, qu'on a prepoſé un homme pour *cueillir* la dixme, pour en faire la recepte, l'enlevement des gerbes. *Cueillir* les aumoſnes, pour dire, en faire la cueillette, la recepte.

CUEILLIR, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Il a bien *cueilli* des palmes, des lauriers, pour dire, Il a bien acquis de la gloire, il a bien fait des conqueſtes. Il a *cueilli* le fruit de ſes travaux. Il a *cueilli* un baiſer ſur ſa bouche. On dit auſſi, qu'on a *cueilli* la fleur de virginité d'une fille, pour dire, qu'on a eu ſon pucelage.

CUEILLI, IE. part. & adj.

On dit en Maçonnerie, qu'une porte ou une croiſée eſt *cueillie* en plaſtre, quand ſur le mur ſimplement hourdy on fait une petite bordure de plaſtre, qu'on applique avec la regle, afin de ſervir de niveau & de regle pour enduire le tableau de la porte ou de la croiſée.

CUEILLOIR. ſ. m. Panier où on met les menus fruits qu'on cueille. Un *cueilloir* de ceriſes, de prunes, de groſeilles, &c.

C U I.

CUIDER. v. n. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *penſer*. Il *cuidoit* bien faire ſes affaires, il a *cuidé* tout gaſter: Il n'eſt plus du tout en uſage. Ce mot vient du Latin *cogitare*. Nicod.

CUILLER, ou *Cuilliere*. ſ. f. Uſtencile de ménage qui a un creux ou demi-globe concave par un bout attaché à un manche. Il ſert à tranſporter, ou à remuer des choſes liquides, & particulierement à la table pour manger du potage, des pois, de la creſme, des fraiſes, & autres choſes liquides & menuës; à la cuiſine, pour dreſſer de la ſouppe, & autres mets. Il ſert aux Ciriers à verſer de la cire; aux Fondeurs à fondre du plomb & des metaux. En grand volume, il ſert à vuider des ſables, &c. Un eſtuy de table contient la *cuiller*, la fourchette, & le couteau. Ce mot vient du Latin *cochleare*.

CUILLERÉE. ſ. f. Plein une cuiller. Ce malade n'a pris qu'une *cuillerée* de gelée, de bouillon. Il ne faut qu'une *cuillerée* de vinaigre pour faire une chopine d'oxycrat.

CUILLERON. ſ. m. La partie creuſe de la cuiller attachée au manche. Il y a des *cuillerons* en ovale, comme ceux qui ſervent à table; d'autres ronds, comme ceux de la cuiſine; d'autres avec un bec, comme ceux des Ciriers, &c.

CUIR. ſ. m. Peau des animaux qu'on courroye, & qu'on prepare pour ſervir à divers uſages, particulierement à faire des bottes, des ſouliers, à couvrir des carroſſes, des meubles, des Livres, &c. Tous Marchands ſont obligés de porter leurs *cuirs* à la Hale aux *cuirs*. Les *cuirs* de Hongrie ſont faits de peau de cheval; ceux de Ruſſie de peaux de vaches; ceux de Marroc ou de marroquin, de mouton. Le *cuir* d'un aſne eſt le meilleur pour faire du chagrain. Il y a pluſieurs ſortes de Marchands de *cuir*. Les Tanneurs vendent les gros *cuirs* paſſés à la tannerie. Les Corroyeurs preparent le *cuir* avec des graiſſes pour le rendre plus maniable. Les Peautiers vendent des peaux de mouton de toutes ſortes de couleurs, des peaux pour faire des gands, & des peaux de truye pour couvrir des coffres, & des Livres d'Egliſe. Les Megiſſiers preparent les peaux de mouton, & en oſtent la laine. Il y a auſſi des Marchands de marroquin de vache de Ruſſie, & mouton de Limoges, qui n'ont point de grain. De l'autre coſté on appelle *cuirs verds*, les *cuirs* qui n'ont aucune preparation, & tels qu'ils ſortent de deſſus le corps.

CUIR, ſe dit plus particulierement de la peau du corps humain. Cette femme a le *cuir* doux & fort uny. Les Medecins appellent la gale, les dartres, &c. maladies du *cuir*.

CUIR BOUILLI. C'eſt une preparation de cuir qui n'appartient qu'aux Gainiers & Fourreliers par les reglements de Police, qui font bouillir le cuir avec pluſieurs gommes, reſines & colles dont ils font un ſecret entre eux.

On dit figurément, Rire entre *cuir* & chair, Jurer entre *cuir* & chair, pour dire, Rire, jurer en ſoy-même, ſans en faire rien paroiſtre au dehors. On dit auſſi, Faire du *cuir* d'autruy large courroye, pour dire, Faire largeſſe aux depens d'autruy. Ce proverbe eſt tiré du Latin, *De alieno corio ludere*. On appelle ironiquement un Savetier, un Orfevre en *cuir*. On appelle un viſage de *cuir* bouilli, un viſage extremement laid.

CUIRASSE. ſ. f. Arme deffenſive faite d'une lame de fer fort battu, qui couvre le corps depuis le cou juſqu'à la ceinture, tant par devant que par derriere. Les Piquiers ſont armés d'un pot & d'une *cuiraſſe*. C'eſt un bon corps de *cuiraſſe* qui eſt à l'eſpreuve. On dit auſſi, Cent *Cuiraſſes*, pour dire, Cent Cavaliers. Quelques-uns tiennent que ce mot a été dit par corruption de *cucuraſſe*, parce qu'elle couvre le corps. D'autres le derivent de *cuir*, ou de *coriaceus*, parce que les armes deffenſives étoient faites anciennement de cuir.

On dit proverbialement, Endoſſer la *cuiraſſe*, pour dire, Embraſſer la profeſſion militaire.

CUIRASSIER. ſ. m. Cavalier armé de cuiraſſe. Les Allemands ſont grand état des *Cuiraſſiers* de l'Empereur.

CUIRE. v. act. & n. Donner aux aliments une preparation convenable par le moyen de la chaleur, pour les rendre plus faciles à digerer. On le dit tant de ce qui ſe cuit dans le pot avec de l'eau, que de ce qu'on roſtit à la broche, dans le four, ſous la cendre, ou d'autre maniere; & tant des choſes ſolides, comme le pain, les viandes, les fruits, que des liqueurs, comme le vin, les ſyrops, &c. Il faut que les viandes *cuiſent* à petit feu pour eſtre bonnes. Il faut qu'elles ſoient pourries de *cuire* pour faire de bonne gelée. Le ſecret d'un Cuiſinier, c'eſt de faire *cuire* à propos les viandes. Les pois ne cuiſent pas bien dans de l'eau de puits. Ce mot vient de *coquere*.

CUIRE, ſignifie auſſi, Digerer; & ſe dit de cette ſeconde preparation des aliments qui ſe fait dans l'eſtomac,

Digitized by Google

kuſter, qui ſignifie un *ſerviteur d'Egliſe*. Mais il vient pluſtoſt du Latin *coquere*.

CUITTE. ſ. f. Cuiſſon. Ce Boulenger a tant de vogue, qu'on ne peut avoir de ſon pain que de la ſeconde, ou troiſiéme *cuitte*. Il fait cinq ou ſix *cuittes* par jour.

On le dit auſſi du degré de cuiſſon. La *cuitte* de ces briques n'a pas été aſſez forte. La *cuitte* de la chaux, du verre, ne ſçauroit eſtre aſſez ardente. Les Chymiſtes tiennent que le ſuccés de leurs operations depend de la *cuitte*, de la maniere de donner le feu pendant la *cuitte*.

CUIVRE. ſ. m. Airain, metail qui ſe trouve dans les mines de vitriol. Il eſt dur, ſec & peſant, & le plus ductile aprés l'or & l'argent. Il le faut fondre pluſieurs fois, & le laiſſer refroidir, quand il vient des mines, avant qu'il puiſſe être malleable & ductile. Sa matiere eſt un ſoulfre mal digeré, & un mercure jaune, & un ſel rouge. Les Chymiſtes l'appellent *Venus*, croyant qu'il a du rapport à cette Planete. Toute la fonte ou la bronze eſt faite de *cuivre* avec quelque mélange d'eſtain, ou d'antimoine. On l'appelle *roſette*, quand il eſt rouge, comme il l'eſt dans ſa premiere fuſion ; & en Latin *as peloſum*. Quand il eſt jaune, il eſt meſlé avec de la calamine : c'eſt une terre jaune qu'on trouve vers le pays de Liege, avec laquelle on le fond, & il augmente ſon poids de dix pour cent. On l'appelle auſſi *letton*, & en Latin *aurichalcum*, comme qui diroit *es aureum*. On en fait la plus-part des utenciles du meſnage & de cuiſine. On reblanchit le *cuivre* jaune avec de l'eſprit d'arſenic & d'orpiment. Les Chymiſtes appellent *ſafran de Venus*, celuy qui ſe fait de lames de *cuivre* ſtratifiées avec du ſel decrepité en poudre dans un creuſet, quand on les a eſteintes dans l'eau, & ratiſſées avec des broſſes de fer. Ce ſafran eſt tres-rouge, & on en fait des emplaſtres pour mondifier les playes & les ulceres. On a pretendu que l'eſprit de criſtal, ou ſafran de Venus, eſtoit un veritable alkaeſt capable de diſſoudre totalement les perles, les coraux, les yeux d'eſcreviſſe, plus facilement que tous les autres diſſolvans. On donne auſſi le nom de *ſafran de Venus* à l'*es uſtum*. On appelle le verd de gris ou rouilleure de *cuivre*, *æruga*. Ce mot de *cuivre* vient du Latin *cuprum*, ainſi appellé, *quaſi æs Cyprium*, parce qu'il a été trouvé premierement en l'Iſle de Chypre, comme dit Pline. On appelle *cuivre vierge*, celuy qui ſort de la mine, qui n'a point été fondu.

CUIVRETTE. ſ. f. C'eſt une petite anche de cuivre qu'on applique ſur les baſſons ou hautbois, lors que leur longueur empêche de les emboucher commodément. On appelle auſſi *cuivrette*, le petit morceau de cuivre ſur lequel on attache & on lie les petits morceaux de cuivre qui compoſent une anche.

C U L.

CUL. ſ. m. Ouverture exterieure du dernier boyau, par où l'animal deſcharge ſes excrements. On l'appelle autrement l'*anus*, le *ſiege*, le *fondement*.

Cul, ſe prend auſſi pour les feſſes. Un poſtillon a ſouvent le *cul* eſcorché, la raye du *cul* eſcorchée. On donne le fouet aux eſcoliers ſur le *cul*. On luy a donné cent coups de pieds au *cul*. Cet enfant s'eſt mis à *cul* nud.

Cul, ſe prend en general pour les parties honteuſes, quand on les découvre, & pour toute la partie du derriere. Il a monſtré le *cul*, pour dire, Il a tourné le dos, il s'eſt enfuy.

On dit d'un brave Officier d'armée, qu'il a toûjours le *cul* ſur la ſelle, pour dire, qu'il eſt vigilant, qu'il eſt toûjours à cheval : à la ville, on le dit de celuy qui eſt aſſidu à l'eſtude, & à ſon travail, qui eſt ſedentaire. On l'appelle autrement *cul de plomb*.

On dit auſſi d'un Capitaine d'une armée, qu'il a été arreſté ſur *cul*, pour dire, tout court, & qu'on l'a empêché de paſſer outre. On le dit auſſi des autres obſtacles qu'on met à la pourſuitte des affaires. On alloit faire adjuger cette terre, mais des lettres d'Eſtat ont arreſté ſur *cul* le pourſuivant.

On dit au jeu, Joüer à *cul* levé, dans les jeux où on ne peut joüer que deux, lors que celuy qui perd quitte la place à un troiſiéme pour joüer à ſon tour. On dit auſſi, Joüer à couppe-*cul*, quand on joüe à la charge de ne point donner de revanche. On appelle au Lanſquenet un couppe-*cul*, quand celuy qui a la main tire ſa carte la premiere, & perd toutes les autres.

Cul, ſe dit figurément du fond ou de la partie inferieure d'un vaiſſeau. Le *cul* d'un verre, d'une bouteille. Le *cul* d'un chapeau, c'eſt la forme d'un chapeau, ſa capacité. Le *cul* d'un chauderon, le *cul* d'un panier.

Mettre un tonneau ſur *cul*, c'eſt à dire, le vuider, & le renverſer aprés. On dit auſſi, Boire ſur le *cul* d'un tonneau, pour dire, Se ſervir d'un tonneau renverſé au lieu de table.

On appelle un *cul* de baſſe foſſe, un *cul* de Couvent, le lieu le mieux gardé, le plus reſſerré d'un Couvent, le plus bas d'une priſon.

Cul, ſe dit auſſi figurément du derriere de quelques choſes. On fouëtte les couppeurs de bourſe au *cul* d'une charrette. Le *cul* d'une aiguille, eſt le derriere, le trou où on paſſe le fil. Le *cul* d'un artichaud eſt la partie de derriere qui touche la tige.

Cul de lampe, ſe dit non ſeulement de la partie exterieure & plus baſſe de la lampe, mais auſſi par comparaiſon des ornements d'architecture & de menuiſerie qu'on met aux voutes & aux planchers, qui ont la figure de l'extremité d'une lampe. On le dit auſſi en Imprimerie de ces figures qu'on met pour remplir les pages à demi vuides ; & encore de ces lignes qui aboutiſſent en pointe à la fin d'un Chapitre, ou d'un Traitté, qui ne vont pas juſqu'au bout de la page.

Cul de jatte, eſt un homme impotent qui n'a ni jambes, ni cuiſſes dont il ſe puiſſe aider, & qui marche ſur le *cul* enfermé dans une jatte. Le Poëte Scarron avoit pris le ſurnom de *cul de jatte*, parce qu'il eſtoit paralytique, & étoit toûjours dans une chaiſe.

Cul de poule, ſe dit par comparaiſon d'une petite grimace qui ſe fait, quand on advance les levres en rond pour faire la moüe, parce que cela repreſente un *cul de poule*. On le dit auſſi, quand on joint les cinq doigts de la main enſemble, enſorte qu'ils ne faſſent qu'une pointe.

Cul de sac, ſe dit non ſeulement au propre du fond d'un ſac, mais encore il ſignifie un bout de ruë qui n'a d'entrée & d'iſſuë que d'un coſté.

Cul blanc. Oiſeau qui frequente les rivieres, gris par deſſus, & blanc par deſſous. Il eſt bon à manger.

Cul d'asne. ſ. m. Eſpece de poiſſon autrement nommé *ortie de mer*.

Cul, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt demeuré entre deux ſelles le *cul* à terre, pour dire, Il a manqué toutes les deux occaſions de profiter qui s'étoient preſentées. On dit auſſi, qu'un homme en a dans le *cul*, pour dire, qu'il a fait une grande perte, ſoit en procés, ſoit au jeu, ſoit en autre affaire : & on dit auſſi, qu'il eſt à *cul*, pour dire, qu'il eſt ruiné ſans reſſource. On dit auſſi de celuy qui eſt tombé en bas la teſte la premiere, que la teſte a emporté le *cul*. On dit de pluſieurs gens alliez en même famille, qu'ils ſe tiennent tous par le *cul* comme des hannetons : on dit auſſi, comme des Juifs. On dit de celuy qui n'oſe achever une affaire aprés l'avoir entrepriſe avec bravade, qu'il a monſtré le *cul*. On le dit même d'un poltron, ou des ſoldats qui fuyent. On dit d'un homme fort crotté, qu'il eſt crotté juſqu'au *cul*. On dit de celuy qui marche

ſur la teſte une creſte faite en façon de raſoir, differente de celle du coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol eſt ſi effroyable, que du grand bruit qu'il fait il eſtourdit ceux qui le voyent fondre à terre. Les Eſpagnols le nomment *condor*. Hiſtoire des Incas. Le Pere Jeronimo Lobo dit qu'on trouve auſſi des oiſeaux *condor* dans la region de Sophala, des Caffres & de Monomotapa juſqu'au Royaume d'Angola. Ils ſont ſemblables à l'aigle. Ils ont des plumes qui ont 28. palmes de long, & trois de large, dont le tuyau eſt long de 5. palmes, & de la groſſeur du bras, lequel eſt blanc, & la plume noire. Il y en a qui ont la grandeur de deux élephants joints enſemble, & qui ont emporté des vaches & autre beſtail, & qui ont d'eſtendue d'un bout d'une aile à l'autre juſqu'a 30. pieds. On en a vû qui ont vomy juſqu'à 200. livres de chair. C'eſt peut-etre le *rouch* des Arabes. Cela eſt tiré de l'Hiſtoire d'Ethiopie du Pere Bolivar. On garde dans le Treſor de la Ste. Chapelle une ſerre d'oiſeau qui fait voir qu'il y en a de bien grands.

C U P.

CUPIDE. adj. m. & f. Vieux mot qui ſignifie, Deſireux, convoiteux. Les grands courages ſont forts *cupides* de gloire.

CUPIDITE'. ſ. f. Deſir, concupiſcence. La *cupidité* des richeſſes eſt la cauſe de tous les pechez, de tous les malheurs de ce monde.

C U R.

CURABLE. adj. m. & f. Qui peut recevoir gueriſon. Tous les maux ſont *curables*, au dire des charlatans.

CURACA. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom que les Eſpagnols ont donné aux Seigneurs & Gouverneurs du Perou, qui eſt la même choſe que ce qu'ils ont nommé *Cacique* dans les Iſles & à Mexique.

CURAGE. ſ. f. Eſpece d'herbe qu'on appelle autrement *poivre d'eau*. Elle croiſt auprés des eaux dormantes. Sa tige eſt noüée & ferme, ayant quelques concavitez d'où ſortent ſes feuilles, qui reſſemblent à celles de la menthe, toutefois plus grandes, plus molles & plus blanches. Elles ont le gouſt fort & picquant, comme le poivre, ſans avoir ſon odeur. Sa ſemence pend au bout de petits tendons qui ſont auprés de ſes feuilles en maniere d'eſpic ou de grappe. En Latin *piper aquaticum*, ou *hydropiper*. Ruellius dit que c'eſt l'*eupatoire* des Anciens.

CURATELLE. ſ. f. Charge de Curateur. Les Academiciens François ſont exempts de tutelle & de *curatelle*. Un prodigue, un interdit eſt mis ſous la *curatelle* d'un parent.

CURATEUR. ſ. m. Celuy qui eſt eſleu ou nommé pour avoir ſoin des biens & des affaires d'une perſonne émancipée, ou interditte.

On dit auſſi, un *Curateur* aux cauſes, pour dire, Celuy qui a ſoin des affaires de quelqu'un, ſoit interdit, ſoit mineur. Un *Curateur* aux biens vacquans, Celuy qui eſt eſleu pour deffendre & pour regir une ſucceſſion abandonnée. Un *Curateur* à un corps mort, ou à un muet, Celuy qu'on nomme pour deffendre un corps mort, un muet, pour la forme & la validité d'une procedure criminelle.

CURE. ſ. f. Succés heureux d'un remede pour la gueriſon d'une maladie. Ce Medecin a fait là une belle *cure*.

Cure, eſt auſſi un vieux mot François qui ſignifioit *ſoin*. Il n'a plus d'uſage qu'en cette phraſe proverbiale: On a beau prêcher à qui n'a *cure* de bienfaire, en parlant de ceux qui n'ont aucun ſoin de profiter des inſtructions qu'on leur donne.

Cure, eſt auſſi un Benefice dont le Titulaire a ſoin de la conduitte des ames dans une certaine étendue de pays qu'on appelle Une *Parroiſſe*. Une Cure eſt un Benefice à charge d'ames qui requiert reſidence. Une *Cure* avec ſon annexe, ſon ſecours. On appelle *Prieurés-Cures*, des *Cures* qui ſont poſſedées par des Religieux, comme ſont celles que ſe ſont reſervé les Chanoines Reguliers de St. Auguſtin.

Cure, ſignifie auſſi la maiſon deſtinée à loger le Curé. Ce Curé a établi un petit Seminaire dans ſa *Cure*.

Cure, en termes de Fauconnerie, eſt un certain remede que les Fauconniers donnent à leurs oiſeaux en forme de petites boules d'eſtouppes, de cotton, ou de plumes pour deſſecher leur flegme. Les oiſeaux ſe portent bien quand ils ont rendu leur *cure*. On dit, Armer les *cures* de l'oiſeau, lors qu'on met auprés de la *cure* un peu de chair pour la faire avaler plus facilement. On dit qu'un oiſeau tient ſa *cure*, quand la pilule fait ſon devoir.

Cure, ſignifie auſſi, Vuidange d'eaux, de ſables & d'immondices. Il a tant couſté pour la *cure* des foſſez de ce chaſteau, des canaux de ce jardin, de ce puits.

CURE'. ſ. m. Preſtre pourveu d'une Cure, qui a la charge & conduitte des ames d'une Parroiſſe. Ce mot vient de *Curatus*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit pour *Curator*. Menage.

Curé Primitif, eſt celuy qui s'eſt reſervé les gros fruits d'une Cure & les droits honorifiques, le pouvoir d'y celebrer aux bonnes Feſtes de l'année, tandis qu'il la fait deſſervir au ſurplus par un Vicaire perpetuel, auquel il donne une portion congruë pour ſubſiſter. Il y a beaucoup d'Abbez, de Chapitres, de Communautez qui ſont *Curez Primitifs*.

Curé, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut faire Careſme-prenant avec ſa femme, & Paſques avec ſon *Curé*. On dit auſſi, Vous allez trop viſte à l'offrande, vous ferez cheoir Monſieur le *Curé*, à ceux qui s'empreſſent trop de faire quelque choſe, & ſur tout de manger à table. On dit auſſi, Il a affaire au *Curé* & aux Parroiſſiens, pour dire, à pluſieurs parties enſemble. On dit auſſi,

> Qui croit ſa femme & ſon *Curé*,
> Eſt en hazard d'eſtre damné,

pour dire, qu'une femme eſt capable de faire damner un homme nonobſtant les bonnes inſtructions de ſon *Curé*.

CUREDENT. ſ. m. Petit inſtrument ou aiguille avec quoy on ſe cure, on ſe nettoye les dents. On fait des *curedents* d'or, d'yvoire, de bois, de plume. Les Eſpagnols font des *curedents* de paille, d'où eſt venu ce proverbe qui leur eſt fort familier: *En un da ca la paja*: *En un donne moy la paille*, ou *le curedent*, pour dire, *En un clin d'œuil*.

CURE'E. ſ. f. Terme de Venerie, eſt le repas qu'on fait faire aux chiens & aux oiſeaux aprés qu'ils ont pris quelque gibier. *Curée chaude*, eſt quand on leur donne ſur le champ quelque partie de la beſte qu'ils ont priſe. On diſoit anciennement *cuirée*, d'où le mot de *curée* a été fait par corruption, à cauſe que la *curée* ſe fait dans le cuir de la beſte. Menage. *Curée froide*, eſt celle qu'on leur prepare d'ailleurs. Cette *curée* ſe fait de morceaux de pain trempez au ſang de la beſte, qu'on met ſur ſa peau avec quelques morceaux de chair, qu'on appelle le *droit des chiens*, comme la cervelle & le col. Les chiens font quelquefois la *curée* du gibier avant que le Veneur arrive.

On appelle *foüaille*, la *curée* du ſanglier, car elle ſe fait avec du feu. Quelques-uns diſent *curie*. La *curée* du lievre ſe fait avec pain, fromage & friandiſe, brumis dans le ſang

cupa avec un ſimple *p*: mais quand il y a deux *p*, il ſignifie un vaiſſeau à boire, tel qu'eſt une couppe. D'autres le font venir du mot *kubel* Allemand, ſignifiant la même choſe.

CUVE, ſe dit auſſi des autres vaiſſeaux amples pour recevoir des liqueurs. Une *cuve* pour ſe baigner, qu'on appelle autrement une *baignoire*. Une *cuve* où on fait l'eau benite à Paſques. On baptiſoit autrefois dans une *cuve*.

On appelle des foſſez à fond de *cuve*, des foſſez eſcarpez, & qui ont peu de talus, dont les deux coſtez ſont preſqu'à plomb.

On dit, Desjeuner à fond de *cuve*, pour dire, Desjeuner à crever, manger comme ſi on vouloit emplir une *cuve*, un grand vaiſſeau.

CUVE'E. ſ. f. La quantité de vin qu'en une ſeule fois peut tenir une cuve qu'on foule, & qu'on laiſſe cuver. Les Marchands diſtinguent leurs vins par *cuvées*, car elles ne ſont jamais également bonnes.

On dit de deux contes ou hiſtoires qui ſont preſque d'un même genre, de même nature, Ils ſont tous deux de la même *cuvée*.

CUVER. v. n. actif, qui ſe dit du vin foulé qui demeure quelque temps dans la cuve. Les Marchands connoiſſent le vin qu'on a fait trop, ou trop peu *cuver*.

CUVER, au figuré, ſe dit d'un homme qui a trop beu, qu'on envoye dormir, ou qu'on laiſſe ſeul. Il ne faut rien conteſter à un yvrogne, il luy faut laiſſer *cuver* ſon vin.

CUVÉ, ÉE. part. & adj.

CUVETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau en forme de cuve, fait de cuivre, d'argent, de marbre, &c. qu'on met dans les lieux où on mange auprés d'un buffet, pour y jetter les eaux ſales & ſuperfluës, & pour tenir le lieu propre.

CUVETTE, en termes de Fortification, eſt un petit foſſé plein d'eau, pratiqué dans un foſſé qui eſt ſec d'ailleurs. Il eſt d'ordinaire large de 17. à 20. pieds, & profond. Il ſert pour empêcher l'ennemy de traverſer ſi facilement le foſſé.

CUVETTE, dans les baſtiments, eſt un vaiſſeau de plomb qui reçoit l'eau des toits qui coule le long des chefneaux qui ſont autour des couvertures, d'où elle deſcend par les tuyaux de plomb qui ſont le long des murs.

CUVIER. ſ. m. Vaiſſeau rond, ſemblable à une cuve, qui ſert à couler la leſcive. Un *cuvier* de tant de trouſſes, c'eſt à dire, de charges de Crocheteurs.

CUVIER, ſe dit auſſi des vaiſſeaux ſemblables pour tirer les ſels lexiviaux des terres. Dans cette ſalpeſtriere il y a tant de *cuviers*, où on fait couler continuellement le ſalpeſtre. Les tripieres, les poiſſonnieres ſont ordinairement aſſiſes dans des *cuviers*.

On appelle par exaggeration un grand verre, quand il eſt plat par le fond, un *cuvier*.

C Y.

CY. Adverbe de lieu & de temps, qui marque l'endroit où on eſt. *Cy* giſt, c'eſt le commencement des épitaphes. La lettre *cy* jointe, les pieces *cy* attachées ſous le contreſeel. *Cy*-devant, *cy*-aprés, *cy*-deſſus, *cy*-deſſous. On trouve de beaux endroits dans ce Livre par *cy* par là. Il s'écoulera bien du temps entre *cy* & là.

CY, eſt auſſi la fin de chaque article d'un compte, où on tire en ligne, où on met en marge en chiffre Romain la ſomme qui eſt étenduë tout au long dans l'article. *Cy* 100. livres, *cy* pour memoire.

CY, ſe joint ſouvent avec le pronom demonſtratif. Celuy-*cy*, Cet homme-*cy*, pour oppoſer à Celuy-là, Cet homme-là, & monſtrer la proximité ou l'éloignement de quelque choſe.

C Y C.

CYCLAMOR. ſubſt. maſc. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une maniere de bordure que quelques-uns nomment *orle rond*. La maiſon des Barbaro à Veniſe porte d'argent à un cercle ou *cyclamor* de gueules. Ce mot vient de ce qu'il repreſente la bordure d'or d'une robbe qui s'appelloit *cyclas* chez les Grecs & les Latins, à cauſe de ſa figure ronde, comme qui diroit *cyclas en or*: & on appelloit auſſi autrefois une robbe *cyclée*, pour dire, *bordée*.

CYCLE SOLAIRE. ſ. m. Terme du Comput Eccleſiaſtique. C'eſt la revolution de 28. ans, aprés laquelle toutes les lettres qui marquent le Dimanche & les autres Feries, reviennent dans le même ordre où elles étoient. Il eſt ainſi appellé, non pas à cauſe du cours du Soleil, qui ne contribuë rien à cette ſupputation; mais parce que le Dimanche eſt appellé par les Aſtronomes, le *jour du Soleil*; & que la Lettre Dominicale eſt celle qu'on cherche principalement dans cette revolution.

CYCLE LUNAIRE, autrement appellé le *Nombre d'Or*, eſt auſſi un terme du Comput Eccleſiaſtique. C'eſt une periode de la revolution de 19. années, qui fut inventée par Methon Athenien, ayant obſervé qu'au bout de ce temps la Lune recommençoit à faire les mêmes lunations. Avec le temps il s'eſt trouvé quelque peu d'erreur dans cette obſervation.

CYCLOIDE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt une ligne courbe qui eſt decrite par l'extremité ſuperieure du diametre d'un cercle, lors qu'il ſe meut perpendiculairement ſur une ligne droite: ou pour parler populairement, ce n'eſt autre choſe que la ligne courbe qu'un clou fiché dans le haut d'une rouë trace dans l'air, lors que la rouë ſe meut. Mr. Huygens a demontré que de quelque point qu'un corps peſant puiſſe commencer à deſcendre, tandis qu'il ſe meut dans une *cycloïde*, les temps de la deſcente ſont égaux entr'eux. C'eſt ſur le fondement de cette ligne qu'on a trouvé le moyen de faire une horloge à pendule, dont le même Mr. Huygens a fait un grand Volume intitulé *Horologium Oſcillatorium*. Philippes de la Hire, & le Pere de la Loire Jeſuite ont fait chacun un Traitté de la *Cycloide*. Ce mot vient du Grec *kyklos*, *circulus*.

CYCLOPE. ſ. m. C'eſt un nom que les Poëtes ont donné à des habitans de Sicile, qu'ils ont feint eſtre des ouvriers qui travailloient ſous Vulcain pour forger les foudres de Jupiter, & qui avoient fait les armes d'Achille & d'Enée. Ils ont été ainſi nommés, parce qu'ils n'avoient qu'un œuil rond au milieu du front. Ulyſſe fut long-temps engagé dans la caverne du *Cyclope* Polypheme. Ce mot vient de *kyklos*, *circulus*, & de *ops*, *oculus*.

C Y G.

CYGNE. ſubſt. maſc. Gros oiſeau aquatique, agreable à voir, qui a le col long & fort droit, & qui eſt fort blanc, excepté quand il eſt jeune. On dit que *les cygnes* ne chantent que quand ils ſont preſts de mourir, & qu'alors ils chantent fort melodieuſement. Ce mot vient du Grec *kyknos*, *cygnus*.

On appelle figurément les Poëtes, *les cygnes* du Parnaſſe, ſur tout en parlant de leurs derniers Ouvrages.

On dit d'un homme fort vieux, qu'il eſt blanc comme un *cygne*, quand il a les cheveux blancs, & la barbe blanche.

Digitized by Google

D.

D. Subſtantif maſculin. Qtatriéme lettre de l'Alphabet, & la troiſiéme des conſones, qui ſe prononce quelquefois comme un T, quand une voyelle le ſuit.

D, eſt auſſi un caractere du chifre Romain, qui ſignifie *cinq cens*: ce qui vient de ce que le D eſt la moitié d'une M en caractere Gothique, qui ſignifioit *mille*: ſur quoy on a fait ce vers:

Littera D *velut A quingentos ſignificabit.*

Si on met au deſſus un titre, elle ſignifie *cinq mille*.

D A.

DA. On écrivoit autrefois *Dea*. Interjection qui ſert à augmenter l'affirmation ou la denegation: c'eſt un terme populaire. Si fait *da*, Non fait *da*. Menage aprés Bochart dit que ce mot vient du Grec *Dia*, comme, *Par Jupiter*. Borel le derive de la particule Grecque *di*, ou *de*, qui ſignifie *profectò*.

D A C.

DACE. ſubſt. fem. Impoſition ou taxe qui ſe met ſur le peuple. Nicod croit que ce mot vient de *tributum indicere*. Voſſius croit qu'il vient du Latin *datio*, *à dando*, comme *tributum à tribuendo*; parce qu'autrefois elles étoient gratuites, & ſe payoient volontairement aux Seigneurs. On l'a appellée auſſi en Latin moderne *data* & *dacio*.

DACTYLE. ſ. m. Terme de Proſodie. Pied ou meſure de vers, compoſé d'une ſyllabe longue ſuivie de deux breves. Les vers hexametres doivent finir par un *dactyle* & un ſpondée.

DACTYLE, eſt auſſi le fruit du palmier. En Latin *dactylus*.

D A D.

DADA. ſubſt. maſc. Terme enfantin, qui ſignifie un *cheval*, & le plus ſouvent de carte. On a mis cet enfant à *dada*, pour dire, à cheval. On luy a acheté un petit *dada*. Voiture l'a employé ſerieuſement:

\- - - ſon *dada*
Demeura court à Lerida.

D A G.

DAGORNE. ſubſt. fem. Une vache à qui on a rompu une corne.

DAGORNE, eſt auſſi un terme populaire & injurieux qu'on dit à une femme vieille, laide & de mauvaiſe humeur: ce qui vient d'un vieux mot Lorrain qui ſignifie une *coeſne de lard*, à cauſe que les vieilles ont d'ordinaire la peau fort vilaine.

DAGUE. ſ. f. Gros poignard dont on ſe ſervoit autrefois dans les combats ſinguliers. Ce mot, ſelon Menage, vient de l'Allemand *dagge* & *daggen*, qui ſignifie la même choſe. La baſſe Latinité s'eſt ſervie auſſi du mot de *dagua*, *dagger*, *daggerius*, *dagardum*. D'autres diſent qu'il vient de *taga*, *quòd ſit ad tangendum paratior*; ou de *dagua*, *quòd acuta ſit*. Du Cange dit que ce mot vient du Bas-Breton *dager*, & qu'on l'appelloit en vieux François *badelaire*, en Latin *pugio*. D'autres le derivent *à Dacis*, parce que c'étoit leur arme ordinaire; d'autres de l'Hebreu *dacach*, qui ſignifie *acuere*.

DAGUE, en termes de Venerie, eſt le premier bois que porte le cerf de deux ans, & où commencent les perches qui ſont ſans cors ni chevillures. On les appelle ainſi, parce qu'elles ſont pointuës comme des *dagues*.

DAGUES, en termes de Chaſſe, eſt un nom qu'on donne quelquefois aux deffenſes du ſanglier.

DAGUE, ſe dit figurément d'un coup ſurprenant qui nous afflige. Quand il receut la nouvelle de la mort de ſon fils, ce fut pour luy un coup de *dague* dans le cœur.

On dit proverbialement d'un demi-fin dont on apperçoit la ruſe, qu'il eſt fin comme une *dague* de plomb.

DAGUER. v. act. Frapper avec une *dague*.

DAGUER. v. n. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie, Aller à tire d'aile & de toute la force de l'oiſeau, ou travailler diligemment des pointes des ailes.

DAGUET. Terme de Venerie. Jeune cerf qui eſt à ſa premiere teſte, qui pouſſe ſon premier bois.

DAGUET. adv. Sourdement, en cachette. Il s'en eſt allé, il a tiré ſes chauſſes *daguet*.

D A I.

DAIGNER. v. n. Vouloir bien faire quelque action pour honorer quelqu'un, ou pour luy faire quelque faveur. Il ſe dit d'un ſuperieur à un inferieur. Je ne merite pas que vous entriez chez moy; mais, Seigneur, *daignez* dire une parole, & ma fille ſera guerie, diſoit le Centurion en St. Matthieu. Le Seigneur *daigne* bien écouter les prieres des pecheurs. Cet avare eſt un homme attaché à ſes intereſts, je ne *daignerois* le prier de vous faire une remiſe.

DAILLOTS. Terme de Marine. Ce ſont des anneaux qui ſervent à amarer la voile, qu'on met de beau temps ſur le grand eſtay, & qui ſont le même effet que les garcettes ſont ſur la vergue. On les appelle auſſi *andaillots*.

DAIM. ſ. m. Beſte fauve & ſauvage, de grandeur moyenne entre le cerf & le chevreuil, portant cornes tournées en avant. Le *daim* eſt de pelage plus blanc que le cerf. Il porte plus de cors ſur ſa teſte, qui eſt ordinairement paumée, & ſa venaiſon eſt plus friande. Il y a des *daims* maſles, & des *daims* femelles. On fait des gands de *daim*. En Latin *dama*.

On dit en proverbe, Viſte comme un *daim*. Il ſaute comme un *daim*.

DAINTIER. ſ. m. Terme de Venerie, qui ſe dit des teſticules des cerfs.

DAIS. ſ. m. Meuble precieux qui ſert de parade & de titre d'honneur chez les Princes & les Ducs. Il eſt fait en forme du haut d'un lit, compoſé de trois pentes, d'un fonds & d'un doſſier. Il n'y a des *dais* que chez les Rois, chez les Princes & les Ducs, & ſur ceux qui preſident aux diſputes des Colleges. Le *dais* ſe met auprés de la cheminée dans les chambres de parade. On tend un *dais* à la Grande Chambre, quand le Roy y tient ſon Lit de Juſtice. Il y en a un au Chaſtelet de Paris, à cauſe que c'eſt le Roy qui eſt Prevoſt de Paris.

Il y a auſſi des *dais* portatifs ſur quatre colomnes, ſous leſquels on porte le St. Sacrement. On les appelle auſſi le *ciel*. Les plus notables bourgeois portent le *ciel* ou le *dais* à la Proceſſion de la Feſte-Dieu. On preſente auſſi un *dais* aux Rois, aux Reines, & aux Legats qui font leurs entrées en ceremonie en quelque ville. Les Eſchevins ont preſenté, ont porté le *dais*, &c.

Haut *dais* eſt un trône ou lieu élevé où les Rois donnent leurs audiences, & où ils ſe tiennent dans les ceremonies publiques.

Ce mot vient de ce qu'anciennement on les faiſoit comme un couvercle d'*ais*, ou de menuiſerie qu'on reveſtoit

de

requiſe pour cela. Ce mot vient de *Dominus*, & *Domina* : c'étoit autrefois un titre d'honneur qu'on donnoit aux hommes auſſi-bien qu'aux femmes ; car on diſoit *Dam Diex*, pour dire, *Seigneur Dieu*, comme les Italiens ont dit, *Domene Dio* ; & *Vidame* pour *Vicedominus*. On a dit auſſi, *Dam Chevalier*, pour dire, *Seigneur Chevalier* ; d'où ſont venus les noms de *Dampierre*, *Damgillon* & *Dammartin*. On a fait auſſi *Dom* de *Dominus*, & enſuitte *Damoiſeau*, *Damoiſel* & *Damoiſelle*. Menage. Borel dit que quelques-uns font venir le nom de *Dame* de l'Hebreu *daman*, qui ſignifie *filere*, parce qu'il eſt de la gravité des *Dames* de parler peu.

DAME, ſe dit auſſi d'une ſimple *Dame* bourgeoiſe, de la femme d'un Marchand, d'un Procureur, qu'on appelle *Madame* ; & c'eſt une moindre qualité que *Demoiſelle*. On dit d'une hoſteſſe, Je veux parler à la *Dame* de ceans. En ce ſens on oppoſe les *Dames* de la Cour aux *Dames* de la ville.

DAME, ſe dit auſſi des femmes du commun peuple, mais on y adjouſte le nom propre. *Dame* Aliſon, *Dame* Paſquette, *Dame* Gigogne, *Dame* Anne.

DAME, eſt auſſi un nom qui marque ſeigneurie, domination, autorité. Cette veuve eſt *Dame* d'un tel chaſteau, d'un tel bourg, d'un tel Marquiſat. Cette femme a plus d'autorité que ſon mary, elle eſt *dame* & maiſtreſſe chez elle ; elle eſt *dame* & maiſtreſſe de tout le bien.

DAME, eſt encore un titre d'office chez la Reine & chez les Princeſſes. *Dame d'honneur*, eſt la premiere *Dame* de la maiſon & de la ſuitte de la Reine. *Dame d'atour*, celle qui prend ſoin de la parer. *Dame du Palais*. *Dame du lit*.

DAME, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne par excellence à la Vierge Marie, qu'on appelle abſolument *Noſtre Dame*. Les Egliſes de *Noſtre Dame*, l'Office de *Noſtre Dame*, le Salut de *Noſtre Dame*. Les Feſtes de *Noſtre Dame*, la *Noſtre Dame* de Mars, de Mi-Aouſt. En ce ſens c'eſt quelquefois un terme admiratif, & qui ſert d'interjection. *Noſtre Dame* ! que faites-vous ? Le peuple par abregé dit *Tredame* ; & quelquefois on dit ſimplement *Dame* : comme, *Dame*, c'eſt vôtre faute.

DAME, eſt auſſi un nom qu'on donne aux Religieuſes Profeſſes dans les Abbayes, & aux Chanoineſſes eſtablies en pluſieurs endroits. Les *Dames* de Lonchamp. Le Pont aux *Dames*. Le For aux *Dames* : c'eſt une priſon auprés du Grand Chaſtelet, qui depend des *Dames* de Montmartre. Les *Dames* Chanoineſſes de Remiremont en Franche-Comté. Les *Dames* du Chœur, à la difference des Sœurs Converſes ou Layes.

DAME, ſe prend quelquefois plus generalement pour toutes les femmes d'un Eſtat. Les *Dames* Romaines coupperent leurs cheveux en une neceſſité publique pour faire des cordages aux navires. Les *Dames* de Lacedemone excitoient leurs enfants à combattre vaillamment pour la patrie.

DAME, ſe dit auſſi de tout le beau ſexe, & particulierement des femmes qui par leur naiſſance, par leur vertu, ou par leur beauté & par leur merite ſe ſont diſtinguées des autres. Un galant homme doit être civil & courtois aux *Dames*. Les anciens Chevaliers ſouſtenoient l'honneur des *Dames* au peril de leur vie. En cette promenade chacun avoit ſa *Dame*, c'eſt à dire, la maiſtreſſe qu'il aimoit. C'eſt un homme bien fait qui eſt toûjours avec les *Dames*, qui reüſſit bien auprés des *Dames*. C'eſt en ce ſens qu'on dit, une ſage *Dame*, une *Dame* prude, une *Dame* vertueuſe, une brave *Dame*. Faire honneur, faire place aux *Dames*. En courant la bague, on dit que la premiere courſe eſt pour les *Dames* ; en joüant à la paume, que le premier coup eſt pour les *Dames*, c'eſt à dire, pour faire honneur aux *Dames*, ſans que le coup ſoit compté pour la courſe du prix, ou pour le gain de la partie.

DAME, en termes de Medecine, ou plûtoſt de rapport de Matrones, eſt une petite pellicule qu'on a creu autrefois être la vraye marque du pucelage, que les Matrones appellent la *Dame du milieu*, les Latins *himen imperforatum*. Mais on a depuis découvert qu'elle ne ſe trouvoit pas aux filles du plus bas âge, & que ce n'eſtoit qu'une union des caroncules qui font l'orifice de la matrice.

DAME, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes de jeux. Aux Cartes on dit, le Roy, la *Dame* & le Valet. Au jeu du Hoc, la *Dame* de picq & le Valet de carreau ſont hoc.

DAME, eſt auſſi un petit palet rond d'yvoire, d'ébene, ou de bois, qui ſert à joüer ſur un tablier ou un triquetrac. Le jeu des *Dames* ſe fait avec 12. *dames* blanches, & 12. noires ſur le tablier ; celuy du Triquetrac avec 15. *dames* de chaque ſorte dans le revers du tablier avec deux dez. On y joüe diverſement, à *dames* rabattuës, au cocquimbert, à toutes tables, ou au ſimple triquetrac.

DAME, au jeu des Eſchecs, s'appelle autrement la *Reine* : c'eſt la principale piece du jeu pour le mouvement, car elle a celuy du fou & de la tour. Le Chevalier donne eſchec au Roy & à la *Dame*. Il joüe mieux que vous, il vous donneroit la *Dame*.

On dit en ces jeux, Aller à *Dame*, quand un pion d'un coſté peut parvenir au dernier rang des caſes du party oppoſé.

On dit proverbialement en ces jeux, *Dame* touchée, *Dame* joüée, pour dire, que dés qu'on a touché une piece, on eſt obligé de la joüer. On dit aux Eſchecs, *Dame* blanche a le cul noir, pour dire, que le Roy blanc doit être placé d'abord ſur une caſe noire. On appelle auſſi une *Dame* faite à la haſte, une perſonne qui prend la qualité de *Dame*, qui fait la *Dame*, quoy qu'elle ne le ſoit point.

DAMER. v. act. Terme de Jeu. C'eſt, Doubler un pion ou une dame par une autre dame, quand il a pû parvenir à l'extremité oppoſée du tablier, aprés quoy il a tel mouvement qu'il luy plaiſt. Aux Eſchecs, c'eſt, Changer un pion en la meilleure piece qu'on a perduë. *Damez* ce pion.

On dit proverbialement, *Damer* le pion à quelqu'un, pour dire, Encherir ſur luy, avoir avantage ſur luy : c'eſt par une metaphore tirée du jeu des Dames, qui s'eſt pourtant tournée en un ſens contraire.

DAMÉ, ÉE. part. & adj.

DAMERET. ſ. m. Celuy qui affecte trop de propreté, & qui veut paroiſtre de bonne mine pour plaire aux Dames.

DAMIER. ſ. m. Eſchiquier, tablier diviſé en 64. carreaux noirs & blancs, ſur lequel on joüe aux Eſchecs & aux Dames.

DAMNABLE. adj. m. & f. Meſchant, abominable, qui merite l'enfer. C'eſt un homme *damnable* qu'il ne faut pas frequenter. Cet Heretique a une doctrine *damnable*.

DAMNABLEMENT. adv. D'une maniere damnable.

DAMNATION. ſ. f. Peine éternelle de l'enfer qu'on a meritée. Il eſt deffendu de manger de la chair le Careſme ſur peine de *damnation*. Je vous jure cela ſur ma *damnation*, pour dire, à peine d'être damné.

DAMNER. v. act. Faire ſouffrir des peines éternelles, comme ſont celles de l'enfer. Le mauvais Riche a été *damné* pour n'avoir pas aſſiſté le Lazare. Ce mot vient du Latin *damnare*.

DAMNER, ſe dit hyperboliquement en parlant de ceux qu'on tourmente exceſſivement, & qu'on oblige à faire des imprecations qui meritent l'enfer. Vous ferez *damner* ce pauvre homme-là à force de le plaider. Le ferment ordinaire des Gaſcons eſt, Dieu me *damne*.

DAMNÉ, ÉE. part.

Digitized by Google

meſlée de gravité & de gayeté, qui répond à nos branſles. Neoptolemus fils d'Achille enſeigna à ceux de Crete une *danſe* appellée *Pyrrichie*, ou la *danſe armée*, pour s'en aider à la guerre. Mais la Fable dit que les Curetes inventerent cette *danſe* pour amuſer le petit Jupiter avec le bruit de leurs épées dont ils frappoient ſur leurs boucliers. Numa inſtitua auſſi une *danſe* pour les Saliens Preſtres de Mars, qu'ils danſoient avec des armes: & de ces *danſes* on en a compoſé une qu'on appelle *des Bouffons* ou *Mataſſins*, dont les Danſeurs ſont veſtus de petits corcelets avec des morions dorés, des ſonnettes aux jambes, avec l'épée & le bouclier à la main. On y fait pluſieurs paſſages, dont Thoinot Arbeau a donné la tablature en ſon Orcheſographie. Lucien en a fait un Traitté, & Julius Pollus un Chapitre. Il en eſt auſſi parlé dans Athenée, Cælius Rhodigynus, & Scaliger. Quelques-uns ont dit que Caſtor & Pollux furent ceux qui apprirent l'art de la *danſe* aux Cariens. D'autres diſent qu'elle fut inventée par Minerve, qui danſa de joye aprés la defaite des Titans.

On dit proverbialement, Commencer la *danſe*, pour dire, Eſtre le premier attaqué, ſoit en guerre, ſoit en procés; &, Entrer en *danſe*, pour dire, s'y meſler, s'y embarraſſer, quand l'affaire eſt commencée. On dit auſſi, Aprés la panſe vient la *danſe*, pour dire, qu'aprés avoir bien beu & mangé, on veut rire d'une autre maniere.

DANSER. v. act. C'eſt, Se plier, & ſe relever en cadence, c'eſt à dire, au commencement de la meſure d'un air.

DANSER, ſignifie auſſi, Se rejoüir par le moyen de quelque danſe. On *danſe* des ballets, des courantes, des ſarabandes, des branſles, &c. On *danſe* aux violons, aux chanſons, &c. On dit qu'on *danſe* un tel jour en un tel endroit, pour dire, qu'il y aura aſſemblée pour *danſer*, & qu'on y donnera le bal. Les Romains tenoient pour une choſe infame de *danſer*. Menage aprés Saumaiſe dit que ce mot vient de *denſare*, ſignifiant *condenſer* & *fouler*, parce que les Foulons avoient coûtume de ſauter & *danſer* en foulant leurs draps.

On dit proverbialement, qu'on fera bien *danſer* quelqu'un, pour dire, le menacer de luy donner bien de l'exercice, & qu'on le mettra bien à la raiſon. On dit auſſi d'un homme qui eſt entré dans une meſchante affaire, qu'il en *danſera*, pour dire, qu'il luy en couſtera bon. On dit auſſi, qu'un homme ne ſçait plus ſur quel pied *danſer*, pour dire, qu'il ne ſçait plus trouver dequoy vivre. On dit auſſi, qu'un homme a *danſé* un branſle de ſortie, quand il s'en eſt allé de quelque lieu, ou quand on l'en a chaſſé. On dit qu'un homme paye les violons, & que les autres *danſent*, pour dire, qu'un homme fait tous les frais d'une affaire, & que les autres en ont tout le profit, ou ont l'honneur de la feſte. On dit, Toûjours va qui *danſe*, pour dire, qu'il n'importe pas de bien *danſer*, pourveu qu'on ait la complaiſance de *danſer* avec ceux qui vous y invitent.

DANSEUR, EUSE. adject. Qui danſe. Le Roy a pluſieurs *Danſeurs* à ſes gages pour faire diverſes entrées en ſes ballets. Les *Danſeurs* de corde qui ſont en Orient font des ſauts & des tours plus extraordinaires & plus perilleux cent fois que ceux de deçà.

D A R.

DARD. ſ. m. Javelot, arme de trait, qui eſt un bois ferré & pointu par le bout qu'on jette avec la main. Ce mot vient de *dardus*, qui ſe trouve dans quelques Auteurs Latins. Menage. D'autres croyent qu'il vient du mot *arc*, auquel on joint l'article *de* apoſtrophé. Borel le derive du Grec *ardu*.

DARD, eſt auſſi un petit poiſſon de riviere qui eſt blanc, & de la longueur d'un hareng, qui va fort viſte dans l'eau, & eſt fort ſain; car on dit, Sain comme un *dard*. On l'appelle autrement *vendoiſe*. En Latin *jaculus*; parce qu'il ſe lance comme un *dard*.

DARD, ſe dit auſſi de certains filets longs & menus qui ſont dans le calice de pluſieurs plantes, comme ſont ceux qui ſoûtiennent les eſtamines d'une tulippe, & qui ſont autour du piſtile ou tuyau où eſt la graine.

DARDER. v. act. Jetter avec la main un dard, un javelot, ou autre arme pointuë.

On dit figurément, que le Soleil *darde* ſes rayons, pour dire, qu'il lance ſes rayons ſur quelque choſe.

DARIOLE. ſ. f. Piece de pâtiſſerie faite de creſme enfermée dans un petit rond de paſte. Les enfans ſont friands de *darioles*.

DARIOLETTE. ſ. f. Suivante qui a la confidence de ſa maiſtreſſe. Ce mot eſt tiré de l'Amadis.

DARNE. Voyez *Dalle*.

DARSE. ſ. f. La partie d'un port de mer la plus advancée dans la ville, & fermée d'une chaiſne, qui ſert à retirer les baſtiments de mer. La *darſe* de Toulon, de Gennes. On l'appelle auſſi *darſine* ſur la Mediterranée. Mais ſur l'Ocean, ces lieux retirez du grand port où les navires ſont plus en aſſûrance, s'appellent *paradis*, *chambre*, *baſſin*.

DARTRE. ſ. f. Maladie du cuir en forme de crouſte, qui corrompt la peau, & la rend galeuſe & farineuſe. Une *dartre* vive, une *dartre* farineuſe. Les *dartres* cauſent de grandes demangeaiſons.

DARTRE, ſe dit auſſi des ulceres qui viennent à la croupe & à l'encolure des chevaux, qui les oblige à ſe gratter & à augmenter l'ulcere. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *dartos*, qui ſignifie la tunique qui environne les nerfs portants les teſticules, à cauſe que la cuiſſon ſe fait le plus ſouvent en ces parties-là.

D A T.

DATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt le troiſiéme cas de la declinaiſon du nom. Le nominatif, le genitif, le *datif*. Ce verbe gouverne le *datif*.

DATIVE. adj. f. C'eſt une épithete qu'on donne en Droit aux tutelles, quand le Teſtateur a nommé par ſon teſtament un Tuteur à ſes enfans. En France les tutelles *datives* ne ſont point en uſage.

DATTAIRE. ſ. m. Officier le plus conſiderable de la Chancelerie Romaine, dont eſt pourveu un Prelat; & quand c'eſt un Cardinal, on l'appelle *Prodattaire*: par les mains duquel paſſent tous les Benefices vacants, (hors les Conſiſtoriaux) leſquels il confere de plein droit. Ce nom vient de ce qu'il mettoit autrefois luy-même la datte à toutes les ſuppliques. Il y a auſſi un *Sousdattaire*, & un *Dattaire* ou Officier particulier pour le *per obitum*. Il a une infinité d'Officiers ſous luy, comme les Reviſeurs, Officiers des petites dattes, de la Componende, vingt Regiſtrateurs, & quatre Maîtres du Regiſtre qui mettent la marque de leur regiſtrement par une grande R au dos de toutes les ſignatures, &c.

DATTE. ſ. f. Marque du jour ou du lieu où une action a été faite, où un acte a été donné & paſſé. Les lettres de Chancelerie de vieille *datte* & ſurannée ne ſervent plus de rien. Les nouvelles de plus fraiſche *datte* ſont les plus eſtimées. La *datte* de ce contract eſt fauſſe, il a été antidatté.

On dit qu'un homme eſt le premier en *datte*, pour dire, qu'il eſt le premier, qu'il a l'avantage du temps. On colloque les creanciers en ordre ſuivant la *datte* de leurs contracts; les premiers en *datte* ſont preferez.

DATTE, en Chancelerie Romaine, eſt une inſcription qu'on va faire ſur un Regiſtre lors de l'arrivée d'un courier, qui porte une procuration de reſignation, ou une autre

jettés, determinent les choſes qu'on laiſſe juger au haſard. Cette queſtion eſt ſi problematique, que je la voudrois decider à trois *dés*. C'eſt ce que les Anciens ont entendu par ce mot *alea judiciorum*, ou le *haſard des jugements*. Ce mot vient de *dati*, qu'on a dit par corruption de *dadi* à *dando*, qui ſe trouve dans les Auteurs. Menage. Acariſius le derive *a digitis*, parce qu'on les joüe avec les doigts: d'où vient qu'on a dit auſſi *digitale*, pour dire un *dé à coudre*. D'autres diſent que c'eſt un vieux mot Gaulois, parce qu'en Bas-Breton on appelle encore *dis*, un *cube*, un *dé* à joüer. Du Cange croit qu'il vient du vieux Gaulois *jus de De*, ou de *judicium Dei*, c'eſt à dire, le jugement du ſort, du haſard, de la Providence; car on diſoit autrefois, *juiſium* pour *judicium*; & les Poëtes ont dit *De* pour *Dieu*, & depuis *Des* ou *Dies*, d'où on a fait *Deus*, & *Decius*, qui eſt un nom qu'on a donné au *dé*.

Dé, ſe dit particulierement de pluſieurs jeux où l'on met ſon argent au haſard du ſort des *dés*: comme, Joüer à trois *dés*, à la raſle, à la chance, à quinquenoüe, &c.

En ce ſens on appelle *dés pipés*, ou *chargés*, des *dés* où on a mis du plomb, ou du vif-argent en un des coſtés, pour les faire arreſter ſur un point pluſtoſt que ſur l'autre. Dans les Academies de Jeu on les appelle des *boutons*. Tenir le *dé*, c'eſt, Jetter pluſieurs fois de ſuitte le *dé*. Rompre le *dé*, c'eſt, Brouiller le *dé* avant qu'on ait vû ce qu'il porte. Quitter le *dé*, c'eſt, Ne vouloir pas tenir ce qu'un autre veut joüer.

Dé, ſe dit figurément en choſes morales, Tenir le *dé*, pour dire, Se rendre maître d'une converſation, & y vouloir parler toûjours: Rompre le *dé*, Interrompre quelqu'un, prendre la parole ſur luy, & le contredire: Quitter le *dé*, pour dire, Quitter la partie, ou donner gagné à celuy qui diſpute quelque choſe: Flatter le *dé*, pour dire, Ne pas parler franchement & librement de quelque choſe. On dit auſſi, Le *dé* en eſt jetté, pour dire, La reſolution en eſt priſe: ce qui reſpond au proverbe Latin, *Jacta eſt alea*.

Dé, en termes d'Architecture, eſt un cube de pierre qu'on met ſous les pieds d'une ſtatuë, & ſur ſon piedeſtal pour l'eſlever & la faire paroître davantage. On le dit auſſi de la partie d'un piedeſtal qui eſt entre ſa baſe & ſa corniche, qu'on appelle le *vif* du piedeſtal.

Dé, ſignifie auſſi un petit morceau de cuivre, d'argent, ou d'yvoire avec pluſieurs petites hacheures, ou petits creux, que ceux qui travaillent en linge ou en couſture mettent au bout des doigts pour arreſter le cul de leur aiguille, & leur aider à la pouſſer ſans qu'elle entre dans la chair. Ce mot, ſelon Menage, vient de *digitale*.

DE. Article du genitif, qui ſert quelquefois de prepoſition, & ſouvent d'adverbe. Le fils *de* Pierre, *de* Jacques. On dit auſſi, Il eſt né *de* bon lieu, *de* bon pere & *de* bonne mere. Je tiens cela *de* luy. Il eſt allé *de* Paris à Lyon. *De* cent ans en cent ans cette Comete reparoiſt. Cela eſt diſtant *de* cent lieuës. Vous ne me verrez *de* trois mois. Cette eſtoffe a une aune *de* large. Cette allée a cent toiſes *de* long. On navige *de* jour & *de* nuit. Il eſt mort *de* pleureſie. Cela eſt *de* bon or, *de* bonne eſtoffe. Du bond & *de* volée. *De* gré à gré. *De* pied ferme. *D'avanture*. *De* par le Roy. *D'où* venez-vous?

DE CE QUE. Conjonction cauſative dont ſe ſert ordinairement Mr. Deſcartes. *De ce que* nous voyons un tel effet, il s'enſuit, &c.

DE, entre auſſi en la compoſition de pluſieurs mots tant noms que verbes, adverbes, dont il change la ſignification, comme on verra à leur ordre.

D E B.

DEBACLE. ſubſt. fem. Action par laquelle on deſbaraſſe les ports, & on en retire les vaiſſeaux vuides, pour approcher du rivage ceux qui ſont chargez. Il y a un jour precis ou ordonné pour faire la *debacle*.

DEBACLE, ſe dit auſſi par extention, de la rupture des glaces qui ſe fait tout à coup, lors que les rivieres ont eté priſes long-temps. La *debacle* fait ſouvent un grand deſordre. La *debacle* d'une telle année a emporté pluſieurs ponts & moulins.

DEBACLER. v. act. Desbaraſſer les ports.

DEBACLER, ſe dit abſolument des rivieres dont les glaces viennent à ſe rompre tout à coup. Cette nuit la riviere a *debaclé*, & a cauſé bien du deſordre.

DEBACLER, ſignifie auſſi, Oſter les barres des portes & feneſtres des maiſons qui étoient fermées, & les ouvrir. On a *debaclé* cette maiſon pour l'aërer, il y avoit long-temps qu'elle étoit fermée & baclée.

DEBACLER, ſe dit auſſi de pluſieurs perſonnes ou Marchands qui deſmenagent, qui oſtent leurs meubles & leurs marchandiſes en même temps. Le terme de la Foire eſt expiré aujourd'huy, tous les Marchands *debaclent*. La crainte des eaux fait que tout le monde *debacle* ſur le Pont au Change.

DEBACLEUR. ſ. m. Officier de ville qui commande ſur le port quand il faut debacler, pour faire ſortir les vaiſſeaux vuides qui ſont ſur le rivage, & en faire approcher les autres qui en ſont plus éloignez. Les Ordonnances de la ville, Chap. 4. portent des reglements ſur la charge des *Debacleurs*, & entre autres, qu'ils ne doivent rien prendre des Marchands pour le debaclage.

DEBAGOULER. v. act. Vomir, degueuler. Ce mot n'eſt en uſage que parmy le peuple, où on le dit plus ſouvent au figuré, & il ſignifie alors, Dire indiſcretement tout ce qu'on ſçait. On a confronté à ce criminel ſon complice, qui a tout *debagoulé*, qui a dit tout le ſecret de l'affaire.

DEBALLER, ou *deſemballer*. v. act. Ouvrir, deffaire une balle. Il faut *deballer* les marchandiſes aux Doüanes.

DEBALLER, ſignifie auſſi, Quitter une Foire ou un marché, & remettre ſes marchandiſes en balle. Quand la franchiſe d'une Foire eſt finie, il faut *deballer*.

DEBALLÉ, ÉE. part.

DEBANDADE. ſ. f. qui ne ſe dit plus qu'adverbialement en ces phraſes, Aller à la *debandade*, Vivre à la *debandade*, c'eſt à dire, à la maniere des ſoldats qui ſe debandent, qui vivent en libertinage & ſans diſcipline.

DEBANDER. v. act. Oſter la bande d'une playe, le bandeau de deſſus les yeux. Le bras de cet homme qui a été ſeigné s'eſt *debandé*. *Debander* un Colinmaillard.

DEBANDER, ſe dit auſſi des choſes qui font reſſort, lors qu'on les laiſſe en liberté, & qu'elles ſe deſtendent. *Debander* un arc, un piſtolet.

DEBANDER, ſe dit auſſi de la ceſſation de l'érection naturelle, dont les Matrones faiſoient autrefois rapport devant le Juge d'Egliſe.

DEBANDER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Quitter un party, une compagnie où on eſt enrollé, deſerter. Le manque des vivres a fait *debander* l'armée.

DEBANDER, ſe dit auſſi figurément du froid & de la gelée, quand il ſe radoucit. Le temps s'eſt *debandé* depuis le matin.

DEBANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBAPTISER. v. act. Perdre la grace du Baptême, y renoncer. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe odieuſe: Je veux être *debaptiſé*, je me ferois *debaptiſer*, pluſtoſt que de faire une telle affaire.

DEBARASSER, ou *Deſembaraſſer*. v. act. Oſter l'embarras, tirer d'un embarras. On a du mal à Paris de ſe *debaraſſer* des carroſſes. Cette foreſt eſt ſi eſpaiſſe, qu'on

Digitized by Google

mandement general ou compulſoire obtenu à la Chancelerie Royale pour contraindre les debiteurs par ſaiſie, vente & exploitation de leurs biens, à payer ce qu'ils doivent à l'impetrant ſelon qu'ils y ſont obligez. On ſe ſervoit de ces lettres, quand l'obligation étoit paſſée par d'autres Notaires que de Cour Laye, parce que c'étoit un inſtrument qui ne portoit point d'execution ni d'hypotheque; & quand il y avoit appel interjetté de telles executions, il reſſortiſſoit à la Cour du Parlement, & non par devant le Juge Royal. Ces lettres ſont maintenant hors d'uſage.

DEBLAY. ſubſt. maſc. Terme populaire qui ſignifie, Degagement, deffaite d'une perſonne, ou d'une choſe qui importune, qui eſt à charge. C'eſt un beau *deblay*.

DEBLAYER. verb. act. Deffaire d'un importun, d'une choſe qui eſt onereuſe, incommode. Ce Marchand forain m'a *deblayé* de cette meſchante marchandiſe, de ce garde-boutique. Ce mot s'eſt dit originairement des Marchands de bled qui s'étoient deffaits du bled qui occupoit & embarraſſoit leurs greniers: & on a dit autrefois *deblayer* au propre, pour ſignifier *moiſſonner* un champ, en coupper & oſter le bled; comme on a dit *emblaver* & *adlayer* une terre, pour dire, l'enſemencer en bled; & *ablais*, pour dire le bled pendant par les racines, comme on voit en pluſieurs Couſtumes, qui diſent auſſi *bleer*, ou *debleer*. Ce mot vient de *bladare*, ou de *bladiare*, qu'on a dit en la baſſe Latinité pour ſignifier *moiſſonner des bleds*.

DEBOESTER. v. act. Diſloquer un os, le faire ſortir de ſa boeſte naturelle.

DEBOESTER, ſe dit auſſi des pieces de bois aſſemblées qui ſont ſorties de leurs mortoiſes. Cette bordure de tableau eſt *deboeſtée*.

DEBOESTÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOIRE. ſ. m. Mauvais gouſt qui reſte en la bouche aprés avoir beu quelque liqueur corrompuë ou deſagreable.

DEBOIRE, ſe dit figurément en Morale, des chagrins qui reſtent aprés qu'une affaire a eu un mauvais ſuccés, ou aprés qu'on a receu quelques mauvais traitemens. Les Courtiſans ſont ſouvent ſujets d'avoir de faſcheux *deboires* à eſſuyer.

DEBONDER. v. act. n. Laſcher ou oſter la bonde d'un eſtang. Quand on veut peſcher un eſtang, il faut le *debonder* & laſcher la bonde, afin de le mettre en cours, & de laiſſer écouler les eaux. Avec le pronom perſonnel, il ſe dit en parlant des eaux qui s'eſpandent avec violence par les ouvertures qu'elles trouvent. Cette chauſſée eſt rompuë, les eaux ſe *debondent* dans les prairies. Quand les eſcluſes & les digues de Hollande ſont rompuës, la mer *debonde* dans les campagnes.

DEBONDER, ſe dit auſſi des humeurs qui ſont dans le corps. Quand la bile ſe *debonde*, elle fait de grands ravages. Quand le ventre ſe *debonde* & ſe deſcharge, le corps en eſt fort ſoûlagé. Ses yeux ſe *debonderent* en larmes. On dit auſſi, que le peuple ſe *debonde*, quand il ſort en foule & en confuſion hors de la ville, ou en quelques autres lieux.

DEBONDER, ſe dit figurément en choſes morales. Sa colere s'eſt *debondée* en injures, en invectives. Un Poëte reüſſit bien, quand ſa veine & ſa verve ſe *debondent*. Aprés s'être tenu long-temps, enfin il ſe *debonda* & ſe deſchargea le cœur.

DEBONDONNER. verb. act. Oſter le bondon. On a trop toſt bondonné ces muids, il les faut *debondonner*, les laiſſer *debondonnez* durant quelque temps.

DEBONNAIRE. adj. m. & f. Doux, gracieux, clement. Louïs *le Debonnaire* ou le Pieux, Roy de France, étoit fils de Charlemagne. St. Louis étoit un Prince *debonnaire*. Il n'eſt plus gueres en uſage en bonne part, ſuivant ce qu'a dit Balſac: Ils ont nommé le *debonnaire*, celuy qu'ils n'ont oſé nommer le ſot. Paſquier aprés Henry Eſtienne dit que ce mot eſt compoſé de ces trois mots, *de bonne aire*. Mais Menage, à cauſe que cette ſignification eſt trop éloignée, tient qu'il vient de *bonus* & *bonarius*.

DEBONNAIREMENT. adv. D'une maniere debonnaire. Un victorieux eſt bien loüable, lors qu'il traitte ſes ennemis *debonnairement*, qu'il leur pardonne.

DEBONNAIRETÉ. ſ. f. Qualité de celuy qui eſt d'humeur debonnaire. La *debonnaireté* ſied bien à un Prince.

DEBORD. ſ. m. Ce qui ſert ou qui paſſe au delà du bord. On le dit en termes de monnoyes de cette ſaillie qui eſt hors les bords des flans des monnoyes, qui eſt au delà du cordon de la legende.

DEBORDEMENT. ſ. m. Inondation des rivieres qui ſortent hors de leur lit. Les Anciens ſe ſont vainement tourmentez à trouver les cauſes du *debordement* du Nil, quoy qu'il fuſt aiſé de les trouver, comme on a fait depuis

DEBORDEMENT, ſignifie encore une inondation de peuples qui viennent avec des armées nombreuſes ravager les Provinces éloignées. L'Empire Romain n'a pû ſoûtenir le *debordement* des nations du Nord, des Gots, des Vandales, &c.

DEBORDEMENT, ſe dit auſſi des humeurs qui ſe degorgent. Le *debordement* de la bile cauſe la jauniſſe.

DEBORDEMENT, ſignifie figurément, Débauche, diſſolution en paroles, en actions. Cette fille eſt dans un grand *debordement*.

DEBORDER. v. act. Oſter les bords d'un chapeau, d'un manteau, d'un habit, d'une juppe.

DEBORDER. v. n. Paſſer par deſſus les bords, hors de ſon lit & de ſon lieu naturel. La fonte des neiges fait *deborder* les rivieres, fait que les eſtangs ſe *debordent*.

DEBORDER, ſe dit auſſi des choſes qui avancent au delà d'une autre. Il faut rogner cette doublure, elle *deborde* d'un grand doigt. Les paſſements, les paſſepoils *debordent* au delà des couſtures. Cette maiſon *deborde* dans la ruë. Le cordon *deborde* tout le long d'un baſtiment.

DEBORDER, ſe dit encore des humeurs du corps, quand elles ſont en telle abondance, qu'elles ne peuvent être contenuës dans les vaiſſeaux. Quand la bile ſe *deborde*, elle fait de grands ravages.

DEBORDER, en termes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau qui ſe degage du bord d'un autre qui l'avoit abordé, & qui y étoit attaché par un grapin ou autres amarres, ou qui ſe détache d'un bruſlot.

DEBORDER, ſe dit figurément en Morale des paſſions vicieuſes & exceſſives. Neron ſur la fin de ſon Empire ſe *deborda* en toutes ſortes de vices. Cet homme eſt prompt & ſe *deborde* en injures. On dit auſſi, les nations barbares ont *debordé* dans toutes les Provinces de l'Empire Romain.

DEBORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle une perſonne *debordée*, qui eſt diſſoluë tant en ſes paroles, qu'en ſes actions. Il mene une vie *debordée*.

DEBOTTER. v. act. Oſter les bottes de quelqu'un. Le valet de chambre eſt celuy qui *debotte* ſon maiſtre. Se *debotter*, c'eſt, Tirer ſes bottes avec un tire-bottes.

DEBOTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBOUCHER. verb. act. Oſter ce qui bouche, deſgombrer. On a *debouché* ces bouteilles, le vin eſt gaſté. On a *debouché* les égouſts qui étoient engombrez. On a *debouché* les paſſages de cette ville inveſtie. Il a le ventre dur, il le faut *deboucher* par des remedes laxatifs.

DEBOUCHÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOUILLIR. verb. act. Terme de Teinturier. C'eſt, Eſprouver la bonté ou la fauſſeté d'une teinture.

On

Digitized by Google

teinturiers de l'année 1669.

DEBOUILLI, IE. part. paſſ. & adj. On dit auſſi au ſubſt. Un *debouilli*.

DEBOURRER. v. act. au propre ſignifie, Oſter la bourre; mais il n'eſt gueres en uſage qu'au figuré, & ſignifie, Apprendre à vivre à quelqu'un, le façonner dans le monde, l'avancer dans l'eſtude. Cet homme eſtoit fort groſſier quand il vint à Paris, mais il s'eſt bien *debourré* à la Cour. Cet eſcolier s'eſt déjà *debourré*, & commence à parler Latin. La frequentation du beau monde *debourre* bien les Provinciaux.

DEBOURRÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOURSEMENT. ſ. maſc. Payement qu'on fait des deniers qu'on tire de la bourſe. Le rembourſement des frais n'égale jamais ceux du *debourſement*, ou ce qu'on a debourſé.

DEBOURSER. verb. act. Tirer de l'argent de ſa bourſe pour faire quelque dépenſe. Il a *debourſé* tant d'argent pour les affaires de ſon maiſtre, il eſt juſte qu'on le luy rende.

DEBOURSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. & quelquefois ſubſt. Il faut rendre l'argent *debourſé* par noſtre ordre. On ne peut rien rabattre ſur le *debourſé*. Il luy faut alloüer ſon *debourſé*.

DEBOUT. adv. D'une maniere droite, ſur les pieds, à plomb. Les Juifs étoient obligez de manger l'Agneau Paſcal tout *debout*. On a dit qu'il falloit qu'un Empereur mouruſt *debout*. Il faut être *debout* & teſte nuë devant ceux à qui on doit du reſpect. Le bois qui eſt *debout* dans les foreſts, c'eſt celuy qui n'eſt point abattu. Regnier a dit agreablement:

Et du haut des maiſons tomboit un tel degoût,
Que des chiens alterez pouvoient boire *debout*.

On dit auſſi, que du beſtail paſſe *debout* dans une ville, pour dire, qu'il n'y couche point, n'y eſt point vendu, & qu'il ne doit point les droits d'entrée.

DEBOUTÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un *debouté* de deffenſes, un jugement qui ſe donnoit avant la derniere Ordonnance, par lequel un deffendeur étoit *debouté* de donner des deffenſes, faute de les avoir données en temps & lieu: & le demandeur étoit receu à verifier ſa demande tant par titres, que par témoins.

DEBOUTONNER. v. act. Faire ſortir les boutons de leurs ganſes, ou boutonnieres.

DEBOUTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a le pourpoint ouvert. Il eſt malſeant de paroiſtre dans une compagnie tout *deboutonné*.

On dit proverbialement, Rire à ventre *deboutonné*, pour dire, Rire de toute ſa force. Rabelais pour ſe moquer de cette phraſe y adjouſte: Car autrefois on ſe *boutonnoit* le venture.

DEBREDOUILLER. v. act. Terme de Joüeurs de Triquetrac. Oſter la bredouille. Quand on gagne quelques points aprés celuy qui avoit marqué bredouille, on le fait *debredouiller*, on luy fait oſter la marque de la bredouille.

DEBRIDER. verb. act. Oſter la bride d'un cheval. *Debridez* mon cheval, je ne veux plus ſortir. Ce cheval s'eſt *debridé* tout ſeul. Nous avons fait dix lieuës ſans *debrider*, tout d'une traitte.

DEBRIDER, ſe dit figurément en parlant de pluſieurs travaux qu'on fait ſans diſcontinuation. Ces manœuvres ont travaillé continuellement & ſans *debrider*.

DEBRIDER, ſe dit populairement de pluſieurs choſes qu'on fait à la haſte. Quelque bon repas qu'on ſerve à ces goinfres, ils l'ont bientoſt *debridé*. Rabelais appelle Frere Jean, un beau *debrideur* de Matines.

DEBRIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBRIS. ſ. m. Ruine d'édifices. On voit encore en Orient les *debris*, les pitoyables reſtes des villes de l'antiquité. Il y a mille *debris* à Rome.

DEBROUILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on demeſle, on debrouille une choſe embrouillée. Le *debrouillement* du chaos. Il n'y avoit que cet Intendant qui fût capable du *debrouillement* des affaires de cette maiſon.

DEBROUILLER. v. act. Oſter la confuſion, mettre les choſes en ordre. J'ay *debrouillé* tous mes Livres, mes papiers. Un habile Rapporteur ſçait bien *debrouiller* une affaire, la mettre en ſon jour. Les Scaligers, Lipſes, Caſaubons & autres Critiques du dernier ſiecle ont fort *debrouillé* les ſciences.

DEBROUILLER, ſignifie auſſi, Appercevoir, commencer à voir clair. J'ay à la fin *debrouillé* cette intrigue. J'ay quelque idée confuſe de ce viſage, je taſche dans mon eſprit à la *debrouiller*.

DEBROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBUSQUER. v. n. Sortir du bois. Dés que le loup eut *debuſqué*, on mit les chiens aprés luy.

DEBUSQUER, ſignifie figurément, Chaſſer un homme d'un lieu qu'il a occupé. Ce Capitaine avoit occupé ce chaſteau, mais on l'en a *debuſqué*. Cet homme s'étoit intrus dans ce Benefice, mais on l'en a *debuſqué*, ou depoſſedé.

DEBUSQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBUT. ſ. m. Commencement d'une partie. Dés que j'ay vû ſon *debut*, j'ay bien jugé qu'il perdroit la partie.

On dit qu'une choſe eſt en beau *debut*, pour dire, qu'on la peut mirer, abattre facilement, ou la jetter loin du but.

DEBUT, ſe dit figurément en Morale de toutes les entrepriſes, de toutes les affaires qu'on commence, des diſcours, des ouvrages. Quand on vient à la Cour, on prend garde au premier *debut*. Le *debut* de ce Livre eſt beau, mais il ne ſe ſoûtient pas long-temps.

DEBUTER. v. act. & n. Deſtourner une balle, une boule qui eſtoit auprés du but. C'eſt un avantage de joüer le dernier à la boule, car on *debute* les autres.

DEBUTER, ſignifie auſſi, Commencer une partie. Ce joüeur a ſi bien *debuté*, que je parierois pour luy.

DEBUTER, ſignifie auſſi, Commencer quelque autre choſe. Cet Advocat a plaidé ſa premiere cauſe, & a *debuté* par une ſottiſe. Toute la fortune d'un homme qui entre à la Cour conſiſte à bien *debuter*, à ſe mettre d'abord en bonne reputation.

DEBUTER, ſe dit ſouvent ironiquement de ceux qui font ou qui diſent mal à propos quelque choſe qu'on deſapprouve. Vous croyez avoir fait une bonne affaire, voilà bien *debuté*. Il penſoit avoir trouvé le mot de cette énigme, mais il a mal *debuté*.

DEBUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

D E C.

DEÇA'. Prepoſition qui marque un lieu plus proche de nous qu'un autre qui en eſt ſeparé par quelques montagnes ou rivieres. La Provence eſt *deçà* les Monts. La Franche-Comté eſt *deçà* le Rhin.

Il eſt plus ordinairement adverbe de temps & de lieu, & eſt oppoſé à *delà*. Le Soleil retourne en *deçà* en eſté. Sous l'Empire d'Auguſte & long-temps en *deçà* la Langue Latine floriſſoit. Tournez vous en *deçà*, vers moy. Venez par *deçà*. Ce mur penche en *deçà*. Les pays de *deçà*, c'eſt à dire, voiſins. Il n'y a rien de nouveau en *deçà*, par *deçà*.

On dit d'un inconſtant, qu'il eſt tantoſt *deçà*, tantoſt *delà*, qu'il incline *deçà & delà*; d'un coureur, d'un inquiet, qu'il va *deçà & delà*.

DECACHETER. v. act. Oſter, rompre le cachet. Il ſe dit particulierement des lettres & pacquets, quand on les ouvre. On eſt exempt de payer le port des lettres *decachetées*.

DECADE. ſ. f. Ouvrage compoſé de dix Livres. L'Hiſtoire de Tite Live eſt diviſée par *Decades*.

DECADENCE. ſ. f. Cheute, ruine imminente. Les baſtiments qui ne ſont point habitez tombent bientoſt en *decadence*.

DECADENCE, ſe dit auſſi figurément dans les choſes morales. Le credit de cet homme va en *decadence*, pour dire, il ſe ruine. Toutes les choſes du monde vont en *decadence*, c'eſt à dire, de mal en pis. Cette famille noble tombe en *decadence*. Vigenere a écrit l'Hiſtoire de la *Decadence* de l'Empire d'Orient.

DECAGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Figure qui a dix angles & dix côtez. Le baſſin de cette fontaine eſt *decagone*.

En matiere de Fortification on appelle auſſi un *decagone*, une place fortifiée par dix baſtions.

DECALOGUE. ſ. m. Les dix Commandements de Dieu gravez ſur deux tables données à Moyſe. Le Symbole & le *Decalogue* ſont deux choſes neceſſaires à ſçavoir pour le ſalut.

DECAMERON. ſ. m. Ouvrage qui contient les actions, ou les entretiens de dix journées. Le *Decameron* de Bocace contient cent Nouvelles racontées en dix Journées.

DECAMPEMENT. ſ. m. Levée d'un camp, deſlogement d'une armée. C'eſt dans les *decampements* que les Generaux monſtrent leur capacité.

DECAMPER. v. n. Lever le camp, mettre une armée en marche pour luy faire changer de poſte. C'eſt le plus ſouvent la nuit qu'on *decampe*, quand on eſt prés des ennemis.

On dit dans le diſcours ordinaire, qu'on a fait *decamper* quelqu'un, lors qu'on luy a fait quitter la place, qu'on l'a mis en fuitte. Dés qu'il a ſceu qu'on avoit decretté contre luy, il a *decampé*.

DECANAT. ſ. m. ſe dit en quelques endroits de la dignité de Doyen, au lieu de *Doyenné*. Il n'eſt gueres avantageux de parvenir au *Decanat*, quand on n'y vient que par l'âge.

DECANTATION. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt l'action par laquelle on verſe quelque liqueur, en inclinant doucement le vaiſſeau par ſon goulet ou *canus*, d'où ce mot eſt derivé.

DECAPITER. v. act. Coupper la teſte à quelqu'un par ordre, ou condamnation de Juſtice. En France on *decapite* les Nobles qui ont merité la mort, & c'eſt un ſupplice qui ne deroge point à nobleſſe.

DECAPITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECARRELER. v. act. Oſter les carreaux d'une ſale, d'une chambre. Si on laiſſe un pourceau dans une ſale, elle ſera bientôt *decarrelée*.

DECEDER. v. n. Mourir. Il ne ſe dit que de ceux qui meurent de leur belle mort & dans leur lit. Cet homme eſt *decedé* aprés une année de langueur.

DECEDÉ, ÉE. adj. Qui eſt mort. *Decedé* en ſa maiſon un tel jour. Ce mot eſt en uſage dans tous les billets d'enterremens.

DECELEMENT. ſ. m. Action de deceler. On eſt obligé au *decelement* des ſecrets qui regardent la vie du Prince, ou le ſalut de l'Eſtat.

DECELER. v. act. Dire un ſecret. C'eſt une grande trahiſon de *deceler* les ſecrets qui nous ont été confiez par nos amis.

DECELER, ſignifie auſſi, Deferer en Juſtice un coupable qui eſt caché. On donne ſouvent l'impunité aux criminels qui *decelent* leurs complices.

DECELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECEMBRE. ſ. m. Dernier mois de l'année ſelon nôtre ſupputation, dans lequel le Soleil entre au Capricorne, & fait le Solſtice d'hiver.

DECEMVIR. ſ. m. Magiſtrat chez les Romains qui

Digitized by Google

qui fut creé pour faire des loix au peuple, & qui fut ainſi appellé, parce que ce pouvoir fut attribué à dix perſonnes enſemble.

DECENCE. ſ. f. Honneſteté, bienſeance qu'on eſt obligé de garder à l'exterieur dans le geſte, dans les habits, &c. Il eſt de la *decence* d'un Eccleſiaſtique d'avoir un habit long, des cheveux courts. Il eſt de la *decence* d'être à genoux dans l'Egliſe, d'être chapeau bas devant ſes ſuperieurs.

DECENT, ENTE. adj. Ce qui eſt dans la bienſeance. Un Magiſtrat ne doit aller au Siege qu'en habit *decent*. Devant les gens graves, dans les honneſtes compagnies il faut être en poſture *decente*.

DECEMMENT. adv. D'une maniere decente. On eſt ſcandaliſé de voir un Prêtre qui n'eſt pas vêtu *decemment*.

DECEPTION. ſ. f. Tromperie. Il ne ſe dit qu'au Palais. La *deception* énorme & d'outre moitié du juſte prix eſt une cauſe ſuffiſante pour la reſolution d'un contract de vente.

DECERNER. v. act. Ordonner quelque choſe par une deliberation de Senat, d'Aſſemblée de ville. Le Senat de Rome *decernoit* le triomphe à ceux qui avoient étendu les bornes de l'Empire.

DECERNER, ſe dit auſſi des ordonnances & decrets qui ſe font dans les Conciles, dans les Aſſemblées Eccleſiaſtiques. Le St. Concile a *decerné* que doreſenavant les mariages ne ſe feroient qu'aprés trois publications de bans.

DECERNER, ſe dit encore en termes de Palais, des decrets qu'on donne en matiere criminelle pour arreſter, ou adjourner perſonnellement un accuſé. La Cour a *decerné* ſon decret de priſe de corps contre tels & tels. On ne *decerne* qu'un adjournement perſonnel contre un domicilié, quand il n'y a ni meurtre, ni mutilation de membres. On dit auſſi en termes de Finances, *Decerner* une contrainte pour le payement de quelques ſommes, & ſur tout des taxes & deniers royaux. L'Intendant de la Province a *decerné* une contrainte au bas d'un tel rolle, d'une telle taxe.

DECE'S. ſ. m. Mort. Il a fait un legs à cette Egliſe pour faire prier Dieu pour luy aprés ſon *decés*. Il a fait faire inventaire dans les 40. jours aprés le *decés* de ſa femme. On ſtipule pluſieurs conditions dans un contract de mariage en cas du *decés* de l'un des conjoints. Ce mot ne ſe dit gueres qu'en termes de Palais & de Devotion.

DECEVANT, ANTE. adj. Propre à tromper. Le monde n'a que des appas *decevants*. Le calme *decevant* de la mer nous avoit invité à la promenade.

DECEVOIR. v. act. Tromper adroitement. Il ne faut pas ſe laiſſer *decevoir* aux belles apparences. Les hommes ſe laiſſent ſouvent *decevoir* par l'amour propre. Cette fille s'eſt laiſſée *decevoir* par l'eſperance d'un bon parti. Ce mot vient du Latin *decipere*.

DECEU, UË. part. paſſ. & adj. Trompé.

Que vous eſtes à plaindre étant ſi fort *deceu* !

Corneille en ſa Place Royale.

DECHANTER. v. n. Changer d'advis, d'opinion. Cet homme eſt maintenant de cet advis, mais quand il aura approfondi cette affaire, il y aura bien à *dechanter*.

DECHANTER, ſignifie auſſi, Diminuer de prix. Il a acheté ſon bled vingt écus le muid; mais quand il le voudra vendre, il y aura bien à *dechanter*, il eſt bien ravalé de prix.

DECHAPERONNER. v. act. Terme de Fauconnerie. Oſter le chaperon d'un oiſeau de proye, quand on le veut lâcher.

DECHARNER. v. act. Oſter la chair de deſſus les os. Il a fallu *decharner* l'os pour penſer ce *nodus*.

DECHARNER, ſignifie auſſi, Amaigrir, n'avoir que la peau & les os.

Ce vieillard n'a ſauvé des ravages du temps
Qu'un peu d'os & de nerfs qu'ont *decharné* cent ans.

Corneille en l'Illuſion Comique.

DECHARNÉ, ÉE. part. & adj.

On dit auſſi figurément du ſtile, qu'il eſt maigre, ſec & *decharné*.

DECHARPIR. v. act. Separer deux perſonnes qui ſe battent, qui ſe tiennent ſaiſis au corps & aux cheveux. Ces gens étoient ſi animez, qu'on a eu bien de la peine à les *decharpir*. Ce mot eſt bas.

DECHEANCE. ſ. f. Perte de quelque droit acquis. Un Devolutaire eſt obligé de prendre poſſeſſion, de conteſter & de donner caution dans l'année de ſon impetration, à peine de *decheance* de ſes droits. La rebellion d'une ville emporte la *decheance* de ſes privileges.

DECHEOIR. v. n. Diminuer en biens, credit, faveur, ſanté. L'Empire a commencé à *decheoir*, dés que les eſtrangers y ont fait des inondations. Les maiſons endettées achevent de ſe ruiner, en ne voulant pas *decheoir* de leur rang. Ce malade *decheet* de jour en jour. Ce Banquier eſt bien *decheu*, a bien perdu de ſon credit.

DECHEOIR, en termes de Marine, ſignifie, Sortir de la route, ou deriver. Les courants, le flus & reflus plus ou moins violents, & la variation de l'aiguille ſont les cauſes qui font *decheoir* ou deriver un vaiſſeau, à quoy il faut que le Pilote prenne garde dans ſon eſtime.

DECHEOIR, ſe dit figurément en choſes morales. Cet eſprit eſt bien *decheu*, a bien perdu de ſa force avec l'âge. Ce Capitaine eſt bien *decheu* de reputation depuis la perte de cette bataille. Le peché nous fait *decheoir* de la grace.

DECHEU, EUË. part. & adj. Le genre humain eſt *decheu* de ſon état d'innocence par le peché originel.

DECHET. ſ. m. Perte, diminution de prix, de valeur. On ne peut garder du bled en grenier, du vin en cave, ſans beaucoup de *dechet*. Il a fait ce payement en monnoye legere, il y aura bien du *dechet*. Il y a toûjours quelque *dechet* en la fonte des metaux.

DECHEVELER. v. act. Decoëffer une femme par violence & en l'outrageant. La premiere choſe que font les harengeres en ſe battant, c'eſt de ſe *decheveler*, de ſe prendre aux cheveux. On dit auſſi, qu'une femme eſt *dechevelée*, quand ſes cheveux ſont pendans, lors qu'elle ſe peigne ou qu'elle ſe coëffe. On peint les Furies *dechevelées*.

DECHEVELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECHEVESTRER. v. act. Oſter le chevestre d'une beſte de ſomme. Ce mulet s'eſt *dechevestré* tout ſeul.

On dit auſſi figurément & baſſement, qu'un homme s'eſt *dechevestré* d'une meſchante affaire où il étoit embarraſſé, quand il s'en eſt tiré; & auſſi d'une meſchante compagnie où il étoit engagé.

DECHIFFREMENT. ſ. m. L'action de dechiffrer. Le *deschiffrement* eſt une choſe où on ne reüſſit pas toûjours. Il faut avoir un certain genie pour le *dechiffrement* des lettres. Jacques de Gevry a fait un Traitté du *dechiffrement* de la Langue Françoiſe.

DECHIFFRER. v. act. Trouver l'alphabet d'un chiffre, l'explication d'une lettre écrite en chiffre. On a intercepté des lettres, mais jamais on ne les a pû *dechiffrer*. Les Anciens n'ont gueres connu l'art de chiffrer, ni de *dechiffrer*. Les Modernes l'ont pouſſé bien avant, & l'ont appellé *Polygraphie* & *Steganographie*. Triteme, Vigenere, Aporta, Niceron ont écrit de l'art de *dechiffrer*.

Digitized by Google

DECHIFFRER, ſignifie auſſi, Lire un titre, un acte dont l'écriture eſt ancienne, ou à demy effacée, ou ſi mal écrite, qu'il ſemble qu'elle ſoit écrite en chiffre. Ce curieux eſt un ſçavant Antiquaire qui *dechiffre* toutes les plus vieilles inſcriptions, les titres les plus corrompus & les plus effacez. Les Sergens de village écrivent ſi mal, qu'on a bien de la peine à *dechiffrer* leurs exploits.

DECHIFFRER, ſe dit figurément, pour dire, Penetrer dans le fonds d'une affaire fort difficile, la desbrouiller; & auſſi, Expliquer ce qu'il y a de plus obſcur, ou de plus ſubtil dans un Auteur, dans une ſcience. Scaliger, Caſaubon, Lipſe, Eraſme & autres Critiques du ſiecle paſſé ont *dechiffré* bien des paſſages des Anciens. Il faut un habile Rapporteur pour *dechiffrer* ce procés, tant il eſt embrouillé.

DECHIFFRER, ſignifie auſſi, Découvrir ce qui eſt ſecret & inconnu à pluſieurs. Il étoit venu un eſtranger pour faire quelque cabale à la Cour, mais un tel a *dechiffré* ſes intrigues, ſa naiſſance, ſa condition. Il a bien *dechiffré* cette perſonne, il nous a bien éclaircy ſur ſes bonnes & mauvaiſes qualitez.

DECHIFFREUR. ſ. m. Celuy qui dechiffre des lettres. On le dit auſſi de celuy qui découvre les choſes cachées, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les affaires.

DECHIQUETER. v. act. Coupper en menus morceaux. Cet homme a été aſſaſſiné, & ſon corps a été *dechiqueté* en mille pieces. Un Chirurgien qui ſcarifie un malade, luy *dechiquete* la peau avec des lancettes, avec des fers à ſcarifier.

DECHIQUETER, ſe dit auſſi des taillades & couppures qu'on fait ſur des eſtoffes pour leur ſervir d'ornement. La mode eſt paſſée de *dechiqueter* les habits. L'origine de ce mot peut venir du mot *chiquet*, qui ſignifie un *petit morceau*; ou d'*eſchiquier*, parce qu'on a pû commencer à *dechiqueter* par menus carreaux.

DECHIQUETURE. ſ. f. Decouppure, mouchéture, taillades faites ſur un habit.

DECHIRER. v. act. Mettre en pieces ſans uſer d'inſtruments tranchans. Les Juifs *dechiroient* leurs veſtemens, quand ils entendoient blaſphemer. Il faut coupper ſa viande pour la manger, & non pas la *dechirer* comme les beſtes. Il a fallu preſque luy *dechirer* le manteau pour le retenir à diſner. Nicod tient que ce mot vient du Latin *dilacerare*, ou du Grec *ſchizo*, qui ſignifie la même choſe.

DECHIRER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. La jalouſie, la rage *dechirent* le cœur de ceux qui en ſont poſſedez. L'Egliſe a été *dechirée* par ſes propres enfans, un Eſtat par ſes propres ſujets.

DECHIRER, ſe dit auſſi des mediſances. Les femmes ſont ſujettes à ſe *dechirer* l'une l'autre, ſe *dechirent* à belles dents. Les Satyriques ne ſe ſoucient point de *dechirer* la reputation. Les Auteurs dans leurs Critiques ſe *dechirent* cruellement.

DECHIRÉ, ÉE. adj.

On dit en proverbe, qu'une femme n'eſt pas trop *dechirée*, pour dire, qu'elle merite bien qu'on la cageole.

DECHIRURE. ſ. f. Rupture qui s'eſt faite en quelque habit par quelque accroc, ou ſemblable violence.

DECIDER. v. act. Juger ſouverainement, declarer à quoy on s'en doit tenir en un procés, en une affaire, en une opinion. On ne doit point douter des articles que l'Egliſe a *decidez*. Cette loy *decide* noſtre queſtion.

DECIDER, ſe dit auſſi des jugemens particuliers qui ſont ſans autorité judiciaire. Un tel Juriſconſulte a *decidé* cette queſtion en ma faveur. On dit en ce ſens, qu'un homme *decide* dans des compagnies, quand il donne ſon jugement, ſoit bon, ſoit mauvais, avec hardieſſe & temerairement ſur tout ce qu'on propoſe.

DECIDER, ſe dit auſſi en Morale. Terminer. Une bataille *decide* ſouvent une guerre; La mort a *decidé* ce procés; Un coup de dé peut *decider* une partie: pour dire, qu'ils terminent la guerre, le procés, le jeu. Le ſort *decide* de la plus-part des choſes.

DECIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECILLER. Voyez *Deſſiller*.

DECIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet aux decimes. Les heritages que les Religieux de Ciſteaux cultivent par leurs mains ne ſont pas *decimables*, ils ont un privilege qui les exempte des *decimes*.

DECIMATEUR. ſ. m. Seigneur à qui appartiennent les groſſes dixmes d'une Parroiſſe, d'un certain canton de terre. Cet Abbé eſt le Collateur de cette Cure, & en eſt le gros *Decimateur*. Les gros *Decimateurs* doivent donner aux Curez une portion congruë. Les Seigneurs Laïques qui ont des dixmes infeodées ſont auſſi gros *Decimateurs*.

DECIMATION. ſ. f. Action de decimer les ſoldats, pour punir le dixiéme d'un Corps, d'une Legion qui a failli.

DECIMER. v. act. Terme de l'ancienne milice des Romains, qui pour punir des Legions entieres qui avoient manqué à leur devoir, faiſoient tirer au ſort chaque dixiéme ſoldat, & le faiſoient mourir pour donner exemple aux autres.

DECIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECIMES. ſ. f. plur. Ancien droit ou ſubvention que les Rois ont levé ſur le peuple tant Laïque, qu'Eccleſiaſtique, dans les grandes neceſſitez de l'Eſtat, comme au temps de Charles Martel pour ſe deffendre contre les Sarraſins; au temps de Philippes Auguſte contre les Infidelles: & cette taxe fut alors appellée *Saladine*. Depuis les taxes ſont devenuës ordinaires & perpetuelles ſur le Clergé par des tranſactions faites en 1516. avec le Roy François I. Cette taxe a été appellée *Faſcaline*. Depuis elles ont été converties en rentes de ſeize cens mille livres, par un contract fait à Poiſſi en 1561. qui ſont les rentes de l'Hoſtel de Ville ſur le Clergé. Dans les Memoires du Clergé on trouve que ces *decimes* de la façon qu'elles ſe levent aujourd'huy, ont été accordées par une Bulle du Pape Leon X. de l'an 1516. ſous pretexte d'une Croiſade pour aller faire la guerre au Turc, où le Roy devoit aller en perſonne au Levant avec le titre d'Empereur d'Orient, que le Pape luy accorda; & cette *decime* fut accordée pour un an ſeulement. Le Roy envoya alors dans les Provinces des Commiſſaires pour en faire la taxe, qui dure encore aujourd'huy. Les *decimes* extraordinaires conſiſtent en une autre taxe qu'on fait tous les cinq ans ſur les Benefices pour le preſent ou don gratuit que le Clergé fait au Roy, & pour les frais de l'Aſſemblée, pour les penſions & gratifications que fait le Clergé à diverſes perſonnes, aux Miniſtres convertis, aux Seminaires, &c. Les Receveurs & Controlleurs des *decimes* ſont des Officiers commis par le Clergé pour recevoir ces deniers. Le Bureau des *decimes* eſt une Chambre Eccleſiaſtique établie en chaque Dioceſe pour regler les taxes & les difficultez qui arrivent ſur le payement des *decimes*. Leurs appellations en reſſortiſſent en un Bureau general établi à Paris, qui ſe tient au Palais.

DECINTRER. v. act. Terme de Maçonnerie. Oſter les cintres ſur leſquels on a conſtruit une voute. Il ne faut *decintrer*, que quand les voutes ſont ſeches & bien affermies.

DECINTROIR. ſ. m. Eſpece de marteau dont les Maçons ſe ſervent, qui a deux taillans, mais qui ſont tournez en divers ſens.

DECISIF, IVE. Qui decide. Une loy, une autorité, une piece, une raiſon *decisive*: ce ſont les choſes qui decident, qui portent à decider un procés.

DE-

decisivement sur une affaire, & qui ne tournoyent point.

DECISOIRE. adj. m. se dit seulement au Palais, du serment d'une partie qui decide le different. La partie s'en est rapportée au serment *litis-decisoire* du defendeur.

DECLAMATEUR. s. m. Qui s'exerce à bien prononcer un discours, un ouvrage, pour le reciter en public. Ce Comedien est un excellent *Declamateur*.

DECLAMATEUR, signifie aussi un Orateur qui traitte des paradoxes, ou des questions sur des faits inventez à plaisir, & qui n'apportent point des preuves solides. Cet Advocat n'est qu'un Sophiste, qu'un *Declamateur*. Les anciens Maistres de Rhetorique étoient des *Declamateurs*. Quand on dit absolument le *Declamateur*, on entend parler de Quintilien, ou plûtôt de l'Auteur des Declamations qui sont à la fin de son Livre. En ce sens il se prend toûjours en mauvaise part. Juvenal s'emporte fort contre les Poëtes *declamateurs* de son temps.

DECLAMATION. s. f. Discours prononcé en public & sur le ton d'Orateur. Il se dit particulierement de ces exercices & *declamations* qui se font par les écoliers pour apprendre à parler en public. Une *Declamation* contre Hannibal, contre Pyrrhus, &c. Les *Declamations* de Quintilien.

DECLAMATION. Invective qu'on fait contre les personnes & les vices. Il parla d'un tel en une telle compagnie: ce ne fut pas sans faire une longue *declamation* contre luy. Tout le plaidoyé de cet Advocat n'a été qu'une perpetuelle *declamation* contre ses parties adverses.

DECLAMATOIRE. adj. Qui appartient à la declamation. Il y a de grands mots qui n'appartiennent qu'au stile *declamatoire*, & d'autres qui ne se disent qu'en stile familier.

DECLAMER. v. act. & n. Reciter en public, ou pour dire, Faire connoistre sa passion à une maistresse; & une *declaration* d'amour dans les formes, pour dire, la faire demander en mariage.

DECLARATION, en termes de Palais, est un acte de demission de quelque droit en faveur de quelque autre. Ce Procureur a été adjudicataire de cette terre, & en a fait sa *declaration* en faveur d'un tel.

DECLARATION, signifie quelquefois une contrelettre. Cet homme a fait une obligation simulée de deux mille escus sous le nom d'un de ses amis, lequel en même temps luy en a donné sa *declaration*, pour dire, une contrelettre. On dit aussi au Palais, qu'un homme a fait sa *declaration* à l'Audience, qu'on luy a donné acte de sa *declaration*, qu'il a été renvoyé absous aprés sa *declaration*.

DECLARATION de despens, ou dommages & interests, est un denombrement ou memoire qu'on donne par articles des frais faits en un procés, ou des dommages soufferts à son occasion, & dont on a obtenu condamnation contre sa partie, afin de les faire taxer.

On dit aussi en ce même sens, Donner une *declaration* de ses biens & effets, une *declaration* par tenans & aboutissans des heritages d'une telle Seigneurie, pour dire, en donner un memoire & un denombrement exact.

On dit aussi, Intenter une action en *declaration* d'hypotheque, quand on fait assigner un tiers acquereur d'un heritage pour le voir declarer affecté & hypothequé aux dettes de son vendeur.

DECLARATOIRE. adj. m. & f. Acte, ou clause qui declare quelque chose. Il y a eu plusieurs actes *declaratoires* de la volonté du Testateur qui confirment son testament.

DECLARER. v. act. Faire connoistre, apprendre au public sa volonté. Le Roy a été obligé de *declarer* la guerre aux Espagnols: plusieurs Princes se sont *declarez*, ont pris party contre luy. Il a *declaré* sa volonté sur la liberté du commerce. Il s'est *declaré* [illegible]

tel de tout le monde. Un mariage *declaré*, qu'on avouë en public aprés avoir été tenu quelque temps ſecret.

DECLIN. ſ. m. Decher de force & de vigueur, ou abaiſſement, diminution. Il eſt ſur le *declin* de ſon âge, de ſa vie. Le *declin* du jour. Sa fortune eſt ſur le *declin*. Nous ſommes ſur le *declin* de la Lune. L'Empire Romain étoit ſur ſon *declin*, quand les François conquirent les Gaules. On s'en ſervoit autrefois pour dire le penchant d'une montagne. En ce dernier ſens il eſt vieux.

DECLINABLE. adj. m. & f. Nom qui ſe peut decliner. Ce nom n'eſt pas *declinable* en pluſieurs cas.

DECLINAISON. ſ. f. Terme de Grammaire. Inflexion des noms ſelon leurs divers cas, comme nominatif, genitif, &c. Premiere, ſeconde *declinaiſon*.

DECLINAISON, en termes d'Aſtronomie, eſt l'éloignement des aſtres de l'Equateur. La *declinaiſon* du Soleil, quand il eſt au Solſtice, eſt de 23. degrez & demi.

En termes de Gnomonique, on dit que la *declinaiſon* d'un mur, d'un cadran vertical eſt de tant de degrez, quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement un des points cardinaux de l'Horiſon.

DECLINAISON, en termes de Marine, eſt la variation de l'aiguille aimantée, quand elle ne ſe tourne pas preciſément vers le Nord. Elle eſt inégale & incertaine juſques là qu'elle varie dans le même Meridien ou Parallele. Sur le grand Banc ſa *declinaiſon* va juſqu'à 22. degrez & demi. Quand elle eſt Orientale, ou du coſté d'Orient, on dit que l'aiguille Nordeſte. Quand elle eſt Occidentale, on dit qu'elle Nordoueſte: & ſur la Mediterranée on dit qu'elle grecaliſe, ou qu'elle maeſtraliſe. Elle n'a point de *declinaiſon* à l'Iſle de Corvo, qui eſt la derniere des Açores. C'eſt pourquoy on y a voulu mettre le premier Meridien. La *declinaiſon* change auſſi en divers temps. A Paris, elle étoit Orientale de huit degrez en 1610. & de trois degrez en 1640. Depuis elle a ceſſé.

DECLINANT, ANTE. adj. Qui decline. Un mal *declinant*, qui eſt ſur ſa fin. Un defendeur *declinant* & demandant renvoy. Un cadran *declinant*, qui ne regarde point directement un des points cardinaux de l'Horiſon. Un aſtre *declinant* de tant de degrez.

DECLINATOIRE. ſ. m. Exception propoſée par un deffendeur qui n'eſt pas aſſigné par devant un Juge competent. Propoſer ſon *declinatoire*, demander ſon renvoy.

DECLINER. v. n. Diminuer, s'abaiſſer. Ce malade *decline* fort. Sa fortune *decline* beaucoup. On *decline* ſur l'âge. Le jour *decline*, s'abaiſſe.

DECLINER. v. act. ſignifie en Grammaire, Varier un nom par tous ſes cas, ſoit par le moyen de l'article, comme en François, ſoit par le changement de terminaiſon, comme en Latin & en autres Langues. Il ſçait *decliner* ſon nom par regles. Cet homme ne ſçait pas *decliner* ſon nom, pour dire, Il eſt fort ignorant.

On dit, que ceux qui vont faire des viſites à des gens dont ils ne ſont point connus, ſont obligez de *decliner* leur nom. Il me fâche fort d'aller voir cet homme-là tout ſeul, il me faudra *decliner* mon nom. Cet homme m'a fait mille queſtions, il m'a fallu *decliner* mon nom.

DECLINER, ſignifie auſſi, Taſcher de s'exempter de faire quelque choſe. Il m'a fait faire cela par force, j'ay *decliné* tant que j'ay pû.

DECLINER, en termes de Palais, ſignifie, Eviter la Juriſdiction d'un Juge, demander ſon renvoy ailleurs. Il eſtoit aſſigné au Parlement, mais il a *decliné* & demandé ſon renvoy devant ſon Juge ordinaire.

DECLINER, en termes de Gnomonique, ſe dit des lignes & ſurfaces qui s'éloignent des points cardinaux du Ciel. Ainſi on dit qu'un cadran vertical *decline* de tant de degrez de l'Orient, du Couchant, &c. quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement l'Orient ou l'Occident. On dit auſſi, que le mur ou la ſurface ſur laquelle il eſt décrit *decline* de pareil nombre de degrez.

En termes de Marine, on dit que l'aiguille de la bouſſole *decline* de tant de degrez, quand elle ne ſe tient pas directement ſur la ligne de Midy, ou ne tend pas au point du Nord, mais s'en écarte à droit ou à gauche de pareil nombre de degrez.

En termes d'Aſtronomie, on dit que le Soleil ou quelque autre aſtre *decline*, quand il s'éloigne de l'Equateur, ſoit en deçà, ſoit en delà, lors que par ſon mouvement journalier il décrit un cercle parallele à l'Equateur.

DECLORRE. v. act. Rompre une cloſture, ouvrir ce qui eſt clos. Il a laiſſé *declorre* ſon jardin, faute de faire quelques reparations à ſes murs. Il eſt ſi niais, qu'il n'oſe *declorre* les levres, deſſerrer les dents.

DECLOS, OSE. part. paſſ. & adj. Qui n'eſt pas bien clos ni fermé. Ce jardin eſt *declos* en deux endroits. Regnier a dit agreablement:

Qui connus à ſon nez, à ſes levres *decloſes*,
Qu'il ſentoit bien plus fort, mais non pas mieux que roſes.

DECLOUER. v. act. Oſter les clous qui attachent quelque choſe. Il faut *declouer* les pentures de cette porte pour les attacher ailleurs. On le dit auſſi des clous qui ſe detachent eux-mêmes. Cela s'eſt *decloüé*, il y faut mettre de nouveaux clous.

DECLOUÉ, ÉE. part. & adj.

DECOCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on laſche une fleſche.

DECOCHER. v. act. Tirer une fleſche, laſcher un coup d'arbaleſte, & de toute autre arme de trait. Jupiter *decocha* ſon foudre contre les Geants.

DECOCHER, ſe dit auſſi de l'oiſeau de proye, lors que du haut d'un arbre, ou d'un rocher, il part comme un trait pour venir fondre ſur le gibier.

DECOCHER, ſe dit figurément des traits que laſche la colere, la vengeance. Il *decocha* tous les traits de ſa colere contre un tel. Ce Satyrique a *decoché* un trait fort picquant contre luy.

DECOCHÉ, ÉE. part. & adj.

DECOCTION. ſ. f. Ciſſon de pluſieurs plantes ou drogues qu'on fait bouillir enſemble pour en tirer le jus, & ſervir à quelque medicament. On fait des *decoctions* de lavements avec des herbes. Les *decoctions* de gayac & de ſalſepareille ſont la boiſſon qu'on donne en certaines maladies.

DECOEFFER. v. act. Oſter la coëffure, déranger les cheveux. Cette femme eſt *decoëffée*, elle ne veut parler à perſonne. Quand le vent eſt grand, les femmes ne veulent pas ſe promener, parce que cela les *decoëffe*, & defriſe leurs cheveux. On diſoit autrefois à l'égard des hommes, Se *decoëffer*, pour dire, Oſter ſon chapeau pour ſaluer quelqu'un.

On dit auſſi des femmes du peuple qui ſe battent, qu'elles ſe *decoëffent*, parce qu'elles ſe prennent d'abord aux cheveux.

On dit auſſi en debauche, *Decoëffer* les bouteilles, pour dire, les boire, les vuider.

DECOLLATION. ſubſt. fem. qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe: la *decollation* de St. Jean, pour dire, un tableau où eſt peinte la teſte de St. Jean Baptiſte qu'on a decollé, ou la Feſte qu'on fait en l'honneur de ſon martyre.

DECOLLEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on decolle, ou une choſe collée ſe détache. La menuiſerie de placage a cela d'incommode, qu'elle eſt ſujette au *decollement*.

DE-

Digitized by Google

DECOLLER. v. act. Coupper la teſte à quelqu'un par autorité de Juſtice. On *decolle* les Gentilshommes qui ont fait des crimes capitaux. Ce mot vient du ſimple *collum*; ou du Grec *cholla*, ſelon Nicod. On a dit auſſi en Latin *decollation*. Menage.

DECOLLER, ſignifie auſſi, Détacher une choſe collée. L'humidité *decolle* les images qui ſont collées contre les murailles. La menuiſerie de placage ſe *decole* à l'humidité & à la chaleur, quand on y approche du feu.

DECOLÉ, ÉE. part. & adj.

DECOLORER. v. act. Faire perdre de la couleur. L'Epouſe dit dans les Cantiques, Ne prenez pas garde à mon teint, car c'eſt le Soleil qui m'a *decolorée*, qui m'a fait perdre de ma blancheur.

DECOLORÉ, ÉE. part. & adj.

DECOMBRER. v. act. Oſter les decombres, les ordures & les autres embarras qui bouchent quelque canal, ou qui occupent quelque terrain. Il faut *decombrer* cet égoût, cet évier, ce tuyau, ce ſoûpirail qui ſont bouchés. On n'a pas encore *decombré* la cour de ce baſtiment, on n'en a pas oſté les decombres.

DECOMBRÉ, ÉE. part. & adj.

DECOMBRES. ſubſt. maſc. plur. Pierres, plaſtras, gravois qui demeurent aprés qu'on a fait un baſtiment, ou qu'on l'a demoly, ou aprés qu'on a fouillé des terres. La Police ordonne d'enlever inceſſamment les *decombres*, & de n'en point embarraſſer les ruës. Les *decombres* ſignifient auſſi ce qu'on tire de deſſus une carriere pour trouver la bonne pierre; & ç'a été leur premiere ſignification. Du Cange dit que le mot de *combri* a été premierement dit des bois & des arbres couppés dans les foreſts, qui ferment le paſſage des chemins; & qu'en ſuitte on a appellé *combres*, le bois du faiſtage d'un toit: & on a appellé premierement *decombres*, les vieux bois d'un toit demoli; ce qui s'eſt étendu depuis aux autres materiaux des demolitions.

DECOMPOSER. v. act. Deſtruire un corps compoſé, le diſſoudre. La Chymie eſt un art qui enſeigne à *decompoſer* les corps naturels, qui les reduit, qui les reſout en leurs plus petites parties.

DECOMPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECOMPTE. ſ. m. Somme à deduire & à retenir par ſes mains ſur une plus grande qu'on paye. On le dit particulierement des ſoldats & ouvriers, & autres gens à qui on a avancé quelque partie de leur ſolde, ou de leurs journées, ou qu'on retient pour leurs habits & leurs autres neceſſitez.

DECOMPTE, ſignifie auſſi la taxe, le dechet qu'on trouve ſur une ſomme. Je croyois qu'il y eût mille francs dans ce ſac, mais il y a dix eſcus de *decompte*.

DECOMPTER. v. act. Deduire, rabattre ce qu'on a avancé ſur quelque ſomme deuë.

DECOMPTER, ſignifie auſſi, Rabattre de la bonne opinion qu'on avoit de quelque choſe. On m'avoit donné une grande opinion de cet Ouvrage, mais aprés ſa lecture j'ay trouvé qu'il y avoit beaucoup à *decompter*.

DECONCERTER. v. act. Interrompre, gaſter un concert. Il y avoit deux Muſiciens yvres qui *deconcerterent* tous les autres. Une querelle qui ſurvint les *deconcerta*, les empêcha d'achever le concert.

DECONCERTER, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui trouble & qui ruine les deſſeins qu'on avoit faits. La perte de cette bataille *deconcerta* tout le party ennemy.

DECONCERTER, ſe dit auſſi à l'égard des perſonnes qu'on trouble, qu'on rend muettes, qu'on remplit de confuſion. Cet Advocat fut tout *deconcerté*, quand on luy fit voir clairement qu'il alleguoit faux.

DECONCERTÉ, ÉE. part. & adj.

DECONFIRE. v. act. Tailler en pieces les ennemis. Charles Martel fut aſſez heureux pour *deconfire* 375000. Sarraſins ſans perdre que 1500. hommes.

DECONFIRE, ſe dit figurément en Morale du diſcours & des diſputes. Ce pauvre reſpondant fut *deconfit* dés les premiers arguments. Ce criminel fut *deconfit*, quand on luy repreſenta ſa ſignature.

DECONFIT, ITE. part. paſſ. & adj. Ces mots vieilliſſent.

DECONFITURE. ſ. f. Defroute generale d'une armée. Quand les premiers bataillons furent rompus, on vit une *deconfiture* generale des trouppes qui prirent la fuitte. Ce mot vient de l'Italien *ſconfitta*.

DECONFITURE, ſe dit auſſi d'une banqueroute, d'un abandonnement de biens. La perte de deux vaiſſeaux a cauſé la *deconfiture*, la banqueroute de ce Marchand.

On dit au Palais, qu'en cas de *deconfiture*, les creanciers viennent en contribution au ſol la livre, c'eſt à dire, qu'aprés une banqueroute de Marchand, ou un abandonnement de biens mobiliaires, on en partage les effets entre les creanciers à proportion de ce qui leur eſt deu, ſans aucune preference, & au ſol la livre. En quelques Couſtumes on a dit *rompture*, au lieu de *deconfiture*.

DECONFORT. ſ. maſc. Affliction, abattement d'eſprit. Il eſt vieux.

DECONFORTER. verb. act. Deſoler, abattre l'eſprit par quelque affliction. Ce revers de fortune, cette perte l'a tout *deconforté*. Cette femme ſe *deconforte*, voyant ſon mari à l'agonie.

DECONFORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECONNOIR. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt une piece de buis faite en forme de coin, qui ſert à deſſerrer les formes.

DECONSEILLER. v. act. Témoigner à quelqu'un qu'on n'eſt pas de ſon advis, quand il veut dire ou faire quelque choſe. Tous ſes amis ont eu beau luy *deconſeiller* le voyage d'Orient, il y a voulu aller, & il y eſt mort. Le ſuccés de cette affaire eſt ſi incertain, que je ne vous conſeille ni ne *deconſeille* de l'entreprendre.

DECONTENANCER. v. act. Rendre un adverſaire interdit & confus, luy faire perdre contenance. Dans la chaleur, dans la diſpute il luy a fait des reproches, des objections ſi fortes, qu'elles l'ont *decontenancé*, & ſi defferré, qu'il eſt demeuré ſans replique. Ce plaideur faiſoit fort le brave & le fier, mais depuis qu'il a perdu ſon procés, il eſt tout *decontenancé*. Les jeunes gens qui entrent nouvellement dans le monde ſe *decontenancent* aiſément.

DECONTENANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECONVENUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *malheur*, *mauvaiſe avanture*. Il luy a conté ſa chance, ſa *deconvenuë*.

DECORATEUR. ſ. m. Serviteur gagiſte des Comediens, qui ſert à orner, à parer le theatre.

DECORATION. ſ. f. Ornement dans les Egliſes & autres lieux publics. Un Sacriſtain eſt chargé de la *decoration* de l'autel & de l'Egliſe. Les Eſchevins doivent appliquer leurs ſoins à la *decoration* de la ville. On le dit particulierement de la ſcene des theatres. Les Opera, les pieces de machines doivent changer pluſieurs fois de *decorations*.

DECORDER. v. act. Detortiller une corde, en ſeparer les cordons qui la compoſent.

DECORDÉ, ÉE. part. & adj.

DECORER. v. act. Orner. *Decorer* une ville, un theatre. On le diſoit autrefois des perſonnes. Cette Dame étoit *decorée* de toutes ſortes de vertus. En ce ſens il eſt hors d'uſage.

DECORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECORUM. Mot Latin devenu François, qui ſe dit en cette phraſe proverbiale: Garder le *decorum*, pour dire, Obſerver toutes les loix de la bienſeance.

DECOUCHER. v. act. & n. Coucher hors de ſa maiſon, ou de ſon lit ordinaire. Un bon mari ne doit point *decoucher* d'avec ſa femme, ni un jeune homme *decoucher* de la maiſon paternelle. Les valets qui *decouchent* ſont des fripons, ou des filous.

DECOUCHER, ſignifie auſſi, Prendre le lit de quelqu'un, ou luy ceder le ſien. Il n'eſt pas bienſeant de *decoucher* le maiſtre de la maiſon. Il s'eſt *decouché* pour mieux recevoir la bonne compagnie. Dans le paſſage de la Cour on eſt contraint de ſe *decoucher*.

DECOUCHÉ, ÉE. part. & adj.

DECOUDRE. v. act. & n. Détacher des choſes qui ne ſont jointes qu'avec du filet, & les mettre chacune à part. *Decoudre* une juppe, la deſpecer. Il faut faire mordre l'aiguille bien avant dans les étoffes qui ſont ſujettes à ſe *decoudre*.

DECOUDRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Interrompre la ſuitte d'une affaire, la proſperité d'une fortune. On a fait trois banqueroutes à ce Marchand, ſes affaires commencent à ſe *decoudre*. Cette famille commence à ſe *decoudre*, il en eſt mort deux ou trois des meilleures teſtes.

DECOUDRE, ſe dit auſſi des playes qui ſe font avec un inſtrument, une arme pointuë & trenchante, quand elle agit en long & ſucceſſivement. Il ne s'eſt pas contenté de le percer avec ſa pertuiſane, il luy a *decouſu* le ventre. De même en termes de Chaſſe on le dit en parlant des playes que font les ſangliers au ventre des chiens avec leurs deffenſes.

DECOUDRE, ſe dit populairement à ceux qu'on veut inviter au combat, ou à quelque diſpute, procés, ou conteſtation. Faiſons une botte, je voy bien que vous en voulez *decoudre*. Puis que vous ne voulez pas vous accorder, & que vous en voulez *decoudre*, nous plaiderons tout de bon.

DECOUSU, UË. part. & adj. Ce qui eſt détaché, qui n'eſt plus joint avec le filet qui faiſoit la jonction de ſes parties. On dit qu'un homme eſt fort *decouſu*, quand il eſt mal veſtu & deſchiré.

On dit figurément, que les affaires d'une maiſon, d'un Eſtat ſont *decouſuës*, lors qu'elles vont mal, qu'elles ſont en deſordre.

DECOULEMENT. ſ. m. Mouvement de la choſe liquide. Le *decoulement* continuel des eaux de vôtre gouttiere ſur mon mur l'a entierement ruiné.

DECOULER. v. n. Couler lentement, goutte à goutte. Dans la diſtillation on voit les vapeurs eſpaiſſies *decouler* dans le recipient. Dans les chaleurs l'eau *decoule* par les pores. Les criſtaux, les mineraux ſe forment des ſucs qui *decoulent* par les veines de la terre.

DECOULER, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. C'eſt de la miſericorde infinie de Dieu que *decoulent* toutes les graces que nous recevons. C'eſt d'une ſerieuſe meditation & application d'eſprit que *decoulent* toutes les connoiſſances que nous acquerons.

DECOUPLER. v. act. Détacher des chiens couplez deux à deux avec un couple de crin, particulierement pour les laſcher aprés le gibier.

DECOUPLER, ſe dit figurément des gens qu'on lâche aprés quelqu'un qui s'enfuit, pour le prendre, pour le maltraitter. On a *decouplé* aprés ce criminel deux Exempts qui l'auront bientoſt attrapé.

DECOUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi d'un vert galant, d'un jeune homme bien taillé & bien vigoureux, qu'il eſt bien *decouplé*, qu'il donneroit bien ſur le gibier.

DECOUPPER. v. act. Diviſer en pluſieurs pieces. Il ſe dit des viandes & des étoffes. Les Allemands font grand eſtat de l'art de *decoupper* les viandes. On ne priſe plus une piece d'étoffe, quand elle eſt *decouppée*, ſeparée en pluſieurs morceaux.

DECOUPPER, ſignifie auſſi, Orner une étoffe en y faiſant pluſieurs taillades diſpoſées avec grace & ſymmetrie. La mode revient ſouvent de *decoupper* les habits de drap, de ſatin, &c. Cet ouvrier *decouppe* proprement.

DECOUPPER, ſignifie encore, Faire des colifichets en taillant du papier, du parchemin, des images en une infinité de façons. On voit des parchemins *decouppez* avec une extreme delicateſſe.

DECOUPPÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des figures ſans nombre dont un Eſcu eſt ſemé, qui ſont faites comme de tierces feuilles renverſées, & qui ont la queuë montante & en haut, ce qui reſſemble aux decouppures qui ſe font ſur le velours ou ſur le ſatin: c'eſt la même choſe que *moucheté*, ou *plumeté*, ou *papillonné*. On le dit auſſi des lambrequins qui ſont taillez en feuilles d'acanthe.

DECOUPPEUR. ſ. m. Artiſan qui s'applique à decoupper des étoffes, à faire des mouches de femmes, &c.

DECOUPPURE. ſ. f. Taillades faites ſur des étoffes pour imiter ou tenir lieu de dentelle, ou de broderie. On le dit auſſi des diverſes manieres de tailler proprement le parchemin pour faire des colifichets.

DECOURAGER. v. act. Oſter, faire perdre le courage. Les mauvais ſuccez qui viennent d'abord *deſcouragent* les gens.

DECOURAGÉ, ÉE. part. & adj.

DECOURS. ſ. m. Diminution de lumiere qui ſe fait tous les mois dans le cours de la Lune, quand elle ſe rapproche du Soleil. La Lune aprés ſon plein entre en ſon *decours*. C'eſt une erreur populaire de croire que les os ſoient vuides de leur mouelle pendant le *decours* de la Lune. On a obſervé que Venus avoit ſon *decours* comme la Lune, qu'elle paroiſſoit avec des cornes. Ce mot vient de *decurſus*. Nicod.

DECOUSURE. ſ. f. L'endroit decouſu de quelque eſtoffe. Ce n'eſt pas là un accroc, ce n'eſt qu'une *decouſure*. On appelle auſſi en termes de Chaſſe *decouſures*, les playes que les ſangliers font avec leurs deffenſes.

DECRASSER. v. act. Oſter la craſſe du corps, d'un habit, d'un tableau. On fait de la paſte d'amandes pour ſe *decraſſer* les mains.

On le dit auſſi au figuré. On n'a jamais pû *decraſſer* cet homme-là, luy oſter la craſſe du College, de la Province.

DECRASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit d'une pauvre fille qui a fait fortune par la galanterie, qu'elle eſt maintenant fort *decraſſée*.

DECREDITER. v. act. Perdre ſa reputation, ſon eſtime, ſon credit. Il ne faut qu'une laſche action pour *decrediter* un homme de guerre pour toute ſa vie. Un meſchant Livre *decredite* un Auteur. Le moindre ſoupçon de banqueroute *decreditoit* autrefois un Marchand, un Banquier.

DECREDITÉ, ÉE. part. & adj.

On dit auſſi, qu'une choſe eſt *decreditée*, quand elle n'eſt plus à la mode, en uſage.

DECREPIT, ITE. adj. Qui eſt fort vieux, qui radote. C'eſt un vieillard *decrepit*, en un âge *decrepit*, qui n'eſt plus capable d'aucune affaire.

DECREPITER. v. act. Terme de Phyſique. C'eſt, Faire ſecher le ſel commun, le *calciner* juſqu'à ce qu'il ne pete plus étant mis au feu, enſorte que toute ſon humidité ſoit exhalée. Ce ſel s'appelle *decrepité*.

On dit auſſi proverbialement & baſſement, Faire *decrepiter* quelqu'un, pour dire, le faire enrager, luy faire des malices dont il ne ſe puiſſe vanger, comme celles qu'on feroit à des vieillards decrepits.

DECREPITUDE. ſ. f. Age decrepit, ou vieilleſſe decrepite.

DECRET. ſubſt. maſc. Arreſté, reſolution priſe par une puiſſance ſuperieure pour en regler une inferieure. Les cauſes ſecondes ne ſont qu'executer les *decrets* de la Pro-

Providence éternelle. Les *decrets* des Conciles ſont les loix qui reglent la doctrine & la police de l'Egliſe. Le mot de *decret* s'eſt dit d'abord chez les Juriſconſultes, de tout ce qui avoit été jugé ou ordonné par le Prince en connoiſſance de cauſe; mais depuis ce nom a été ſeulement donné aux reglements & ordonnances des Papes, comme on a donné le nom de *Canons* à ce qui a été ordonné par les Conciles.

En ce ſens on appelle le *Decret*, cette premiere partie du Droit Canon, où Gratien, qui a veſcu ſous le Pape Eugene III. a fait une Compilation des Canons des Conciles, des Advis & Sentences des Peres de l'Egliſe, & de pluſieurs Reſcrits des Papes, qui ſont les loix ſuivant leſquelles l'Egliſe eſt gouvernée. Auparavant luy Burcard de Wormes, & Yves de Chartres, Anſelme de Lucques & autres en avoient fait d'autres Compilations, mais plus imparfaites.

On appelle, Eſcole du *Decret*, le lieu où le Droit Canon eſt enſeigné.

DECRET, en termes de Palais, eſt une ſentence ou ordonnance où le Juge interpoſe ſon *decret* & autorité: mais ce mot ne s'employe qu'en deux occaſions. La premiere en matiere criminelle, quand un Juge met ſon ordonnance au bas des informations, qui porte que l'accuſé ſera tenu de ſe preſenter pour ſubir l'interrogatoire, comme il arrive quand le cas eſt leger; ou bien qu'il ſera pris au corps, quand le cas eſt énorme. Un *decret* de priſe de corps, d'adjournement perſonnel. Un *decret* d'aſſigné pour être ouy. La ſeconde en matiere civile, quand pour purger les hypotheques qui ſont ſur un heritage vendu en juſtice, le Juge declare que toutes les formalités requiſes pour y parvenir ont été obſervées, & adjuge l'heritage franc & quitte au dernier encheriſſeur; & pour cela il y interpoſe ſon *decret* ou autorité. On ne peut maintenant acheter ſûrement aucune terre, qu'elle n'ait paſſé par *decret*, qu'à la charge du *decret*. Le *decret* ne purge pourtant point les doüaires. Il y a long-temps que cette terre eſt en *decret*, qu'on en pourſuit l'adjudication.

DECRETALE. ſubſt. fem. Reſcrit, ou l'Epître d'un Pape pour juger quelque queſtion du Droit Eccleſiaſtique. Les *Decretales* compoſent le ſecond Volume du Droit Canon. Il y a plus de *Decretales* d'Innocent III. ſeul que de tous les autres Papes enſemble. Celles-cy ont été ramaſſées par Monſieur de Hauteſerre qui y a fait des Commentaires. On les appelle auſſi *Epîtres Decretales*. Le Pape Gregoire IX fit compiler toutes les *Decretales* ou Conſtitutions Pontificales de ſes devanciers en cinq Livres par Frere Raymond de l'Ordre St. Dominique ſon Chapelain. A ſon imitation Boniface VII. en fit faire une nouvelle Compilation ſous le nom de *Sexte*, Clement V. ſous le nom de *Clementines*, & Jean XXII. ſous celuy d'*Extravagantes*.

DECRETER. verb. act. Donner un decret. On a *decreté* priſe de corps, adjournement perſonnel contre les accuſés. Cette terre a été *decretée* dans les formes. Un Procureur eſt reſponſable pendant dix ans des formalités de ce qu'il a fait *decreter*.

DECRETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECREUSER. verb. act. Terme de Teinture. Donner une certaine preparation aux ſoyes. Le principal ſoin des Teinturiers doit être de bien *decreuſer* la ſoye: ce qui ſe fait en la faiſant cuire avec du ſavon blanc, & en la degorgeant aprés dans la riviere; enſuitte de quoy on la met dans un bain d'alun tout à froid.

DECRI. ſ. m. Deffenſe par un cri public & par autorité du Juge, d'expoſer certaine monnoye, de porter des dentelles d'or ou d'argent, ou de certaines manufactures. On n'oſeroit expoſer de la monnoye legere aprés le *decri* qu'on en a fait. Les manufactures expoſées aprés le *decri* ſont ſujettes à confiſcation.

DECRI, ſe dit auſſi de la diminution de reputation. La mauvaiſe conduitte de cette perſonne l'a fait tomber dans le *decri*.

DECRI, ſe dit encore de la diminution de la valeur des choſes par l'uſage, parce qu'on n'en fait plus de cas. En France les pointes, les alluſions, les anagrammes, les bouts rimez ſont dans le *decri*. Tout ce qui eſt à la vieille mode eſt dans le *decri*.

DECRIER. v. act. Deffendre par ordonnance ou cri public une monnoye, des dentelles, des manufactures. On a *decrié* les manufactures eſtrangeres pour mieux debiter celles du pays. On a *decrié* cette monnoye, parce qu'il s'y en eſtoit meſlé de fauſſe.

DECRIER, ſignifie figurément, Oſter l'honneur, la gloire de quelqu'un. Cet homme a bien des ennemis qui le *decrient*. Les malcontens tâchent toûjours à *decrier* le gouvernement. On a beau eſtre abſous d'une accuſation, elle *decrie* toûjours un homme.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *decrié* comme la vieille monnoye, pour dire, qu'il eſt perdu de reputation, qu'il n'a ni credit ni eſtime dans le monde.

DECRIÉ, ÉE. part. & adj.

DECROCHER. v. act. Détacher quelque choſe d'une cheville, d'un clou, d'un crochet où elle eſtoit attachée. *Decrocher* une tapiſſerie, une juppe accrochée avec une agraffe.

DECROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECROIRE. v. n. Ne croire pas. Il ne ſe dit que par antitheſe, qui exprime l'incertitude de l'opinion d'un homme ſur quelque choſe. Je ne la croy ni ne la *decroy*.

DECROISSEMENT. ſ. m. Diminution. Il faut faire bouillir cette decoction, ce ſyrop juſqu'au *decroiſſement* d'un tiers pour la faire cuire à propos.

DECROISTRE. v. n. Diminuer de hauteur, de quantité. Les eaux du Deluge furent 40. jours à *decroiſtre*. Il faut que quelqu un ait la clef de mon cabinet, mon argent *decroiſt*, diminuë tous les jours. La Lune *decroiſt*, eſt hors de ſon plein, & ſe rapproche du Soleil.

DECROTTER. v. act. Nettoyer, oſter la crotte des ſouliers, des habits, des meubles.

On dit proverbialement d'une femme aſſez jolie, mais gueuſe, ou malpropre, qu'elle meriteroit bien d'eſtre *decrottée*.

DECROTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECROTTOIRE. ſ. f. Petite broſſe faite avec du poil de pourceau, ou de ſanglier, qu'on laiſſe fort court, & qui ſert à decrotter des ſouliers.

DECROUTER. v. act. Terme de Venerie. On dit des cerfs quand ils vont au frayoir, qu'ils vont *decrouter* leur teſte.

DECUIRE. v. n. Perdre ſa cuiſſon. Il ſe dit particulierement des confitures & des ſyrops, lors qu'ils ſe liquefient trop à faute d'une ſuffiſante cuiſſon, & qu'ils ſont en danger de ſe corrompre. Quand les ſyrops ſe *decuiſent*, il les faut cuire encore une fois.

DECURIE. ſ. f. Dix perſonnes rangées ſous un Chef. Les ſoldats Romains étoient rangez par *Decuries*. Les écoliers en claſſe le ſont auſſi par *Decuries*.

DECURION. ſ. m. Chef d'une Decurie tant en la milice Romaine, que dans le College.

DECUSSATION. ſ. f. Terme d'Optique & de Geometrie. C'eſt le point où des rayons, où des lignes ſe croiſent. Il ſe fait une *decuſſation* des rayons de la lumiere dans le criſtallin, avant que de s'aller peindre en la retine. Il faut qu'il y ait une double *decuſſation* dans l'action de la veuë pour faire voir les objets redreſſez.

Digitized by Google

DED.

DEDALE. ſ. m. C'eſt le ſynonyme de *labyrinthe*, auquel on donne ce nom, à cauſe que Dedale en fut l'inventeur. Les *dedales* des Tuileries, de Verſailles, &c.

On le dit auſſi figurément d'un grand embarras. Si vous entreprenez de debrouiller les affaires de cette maiſon, c'eſt un *dedale* d'où vous ne ſortirez jamais.

DEDANS. Adv. & prepoſition de lieu & de temps, qui ſignifie la même choſe que *dans*. Pour bien marcher, il ne faut pas tourner les pieds en *dedans*. Les Sergents ont long-temps rodé autour de cette maiſon, avant que d'entrer *dedans*. Nicod derive ce mot du Grec *endon*, qui ſignifie *intus*, *dedans*. On diſoit autrefois *ens* & *entes*, pour dire, *dedans*, comme juſtifie Borel par pluſieurs témoignages.

On dit entre Joüeurs, qu'on a mis *dedans* quelqu'un, pour dire, qu'on luy a gagné de l'argent, ou une collation, ou des frais : & en matiere d'affaires, qu'un homme n'eſt ni dehors, ni *dedans*, pour dire, que l'affaire eſt encore irreſoluë, qu'elle n'eſt ni faite, ni faillie.

En termes de Marine on dit, Mettre les voiles *dedans*, pour dire, les ferler, les plier & ſerrer pour naviger à ſec, à maſts, & à cordes. Quand on voit l'orage, il faut mettre les voiles *dedans*.

DEDANS. ſ. m. La partie interieure de quelque choſe. Les dehors du Louvre ſont beaux, mais le *dedans* eſt tout autre choſe. Les Medecins doivent plûtoſt avoir ſoin de guerir le *dedans* que le dehors.

En termes de Manege, quand on dit, Ce Cavalier en diſputant le prix de la bague a eu deux *dedans*, on entend qu'il a enlevé la bague deux fois, & une atteinte, c'eſt à dire, qu'il y a touché. On dit auſſi, le talon du *dedans*, la jambe du *dedans*, la reſne du *dedans*, par oppoſition à celles de dehors. On dit encore, qu'un cheval a la teſte & les hanches *dedans*, quand on fait paſſeger un cheval de biais ou de coſté ſur deux lignes. On dit enfin, Mettre un cheval *dedans*, pour dire, le dreſſer, le mettre bien dans la main & dans les talons.

On dit auſſi en Fauconnerie, Mettre un oiſeau *dedans*, pour dire, l'appliquer actuellement à la chaſſe.

En termes de Joüeurs de paume on appelle un jeu de *dedans*, celuy qui a du coſté par où on entre une ſeconde galerie, & du coſté de la grille une boſſe pour compenſer les avantages de part & d'autre ; & on oppoſe le jeu de *dedans* à un jeu de paume quarré.

DEDICACE. ſ. f. Conſecration d'une Egliſe, qui ſe fait par l'Evêque avec grande ceremonie.

On appelle auſſi *dedicace* de l'Egliſe, une Feſte qui ſe celebre tous les ans le même jour en memoire de ſa conſecration, & qui eſt marquée par des cierges qu'on met à tous les piliers. La *dedicace* eſt une Feſte double qui ſe celebre avec ſon Octave.

DEDICACE, eſt auſſi l'Epître liminaire d'un Livre adreſſée à celuy à qui on le dedie pour le prier de le proteger.

DEDICATOIRE. adj. ne ſe dit qu'en cette phraſe : Epître *Dedicatoire*, pour dire celle qui contient la dedicace. Somme *Dedicatoire*, ou Traité des Dedicaces, eſt une Satyre contre les faux Mecenas inſerée dans le Roman Bourgeois. On dit que l'Arioſte & le Taſſe ont été tres-malheureux en Epîtres *Dedicatoires*. Theodore de Gaza pour une Epître *Dedicatoire* qu'il fit au Pape Sixte IV. du Livre d'Ariſtote de la nature des Animaux, n'en receut pour recompenſe que le rembourſement de la relieure.

DEDIER. v. act. Conſacrer une Egliſe, la deſtiner au culte de Dieu ſous l'invocation de quelque Saint. L'Egliſe de Paris eſt *dediée* à Dieu ſous l'invocation de Nôtre Dame. Les Payens ont *dedié* des temples, des autels, des ſtatuës à leurs faux Dieux, à leurs Empereurs.

DEDIER, ſe dit auſſi des deſtinations qu'on fait des choſes prophanes. Cette maiſon de campagne a été *dediée* à ſon divertiſſement. Il s'eſt *dedié* entierement à l'étude.

DEDIER, ſignifie auſſi, Offrir, donner un Livre à quelqu'un pour luy faire honneur, & avoir occaſion de faire ſon éloge, & ſouvent pour en eſperer vainement quelque recompenſe.

> Ce n'eſt que marroquin perdu,
> Que les Livres que l'on *dedie*. Scarron.

DEDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEDOMMAGEMENT. ſ. m. Reparation du dommage. Quand on a mis le feu par malheur en quelque maiſon, on eſt obligé au *dedommagement*.

DEDOMMAGER. v. act. Reparer une perte qui a été receuë à nôtre occaſion. On a enfermé ſa maiſon dans ce parc, mais il en a été bien *dedommagé*.

DEDOMMAGE', ÉE. part. paſſ. & adj.

DEDORER. v. act. Oſter la dorure. Toutes les choſes dorées ſe *dedorent* avec le temps. Il a fallu *dedorer* les caroſſes, quand on a fait un reglement pour cela, quand le dueil eſt venu.

DEDORÉ, ÉE. part. & adj.

DEDORMIR. v. n. qui ne ſe dit que de l'eau qui eſt trop froide, qu'on approche du feu pour luy ôter ſa crudité, ou fondre ſa glace. De l'eau *dedormie*. Vous dites que ce pot bout, à peine eſt-il *dedormi*.

DEDOUBLER. v. act. Oſter la doublure d'un habit, d'un meuble, d'une tapiſſerie. Il a fait *dedoubler* ſon manteau à cauſe de la chaleur.

DEDOUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEDUCTION. ſ. f. Narration. Il nous a fait une *deduction* agreable de tout ce qui s'eſt paſſé à cette feſte.

DEDUCTION. Souſtraction. Quand on aura fait la *deduction* des frais, il ne reſtera rien pour le principal.

DEDUIRE. v. act. Raconter quelque fait particulier ou hiſtoire par le menu. Un Advocat doit avoir ſoin de bien *deduire* & expliquer tout le fait & les circonſtances de ſa cauſe.

DEDUIRE, ſignifie auſſi, Souſtraire, diminuer, retrancher. On a couché cette recepte tout du long, ſauf à *deduire*. Il ne faut pas compter ſon bien, qu'on n'en ait *deduit* les dettes.

DEDUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Un fait bien *deduit* éclaircit beaucoup une affaire. Toutes choſes *deduites* & compenſées, il eſt deu tant de reſte.

DEDUIT. ſ. m. Divertiſſement, plaiſir. Il aime le jeu, c'eſt tout ſon *deduit*. Cette femme n'eſt bonne que pour l'amoureux *deduit*. On dit auſſi le *deduit*, le plaiſir de la chaſſe. On a appellé auſſi *deduit* de Venerie, *deduit* de Fauconnerie, tout le train & équipage qui ſert à prendre le *deduit* de la chaſſe, les Veneurs, les chiens, les oiſeaux, les valets. Et l'on dit, Eſcarter le *deduit*, ſuivre le *deduit*, devancer le *deduit*.

DEE.

DEESSE. ſ. f. Fauſſe Divinité du ſexe feminin, qu'adoroient les Payens & les Idolatres. Les Dieux & les *Deeſſes* de l'antiquité. Junon, Diane, Proſerpine, Thetis, étoient leurs *Deeſſes*, la Fortune, la Victoire, &c. Venus étoit la *Deeſſe* de l'amour, la *Deeſſe* de Paphos & d'Amathonte.

On appelle figurément une belle femme, une *Deeſſe*. Cette Reine avoit une majeſté, un port de *Deeſſe*.

Digitized by Google

DEFAILLANCE. ſ. f. Manque de force. *Defaillance* de cœur. *Defaillance* de nature, qui vient par l'âge, ou les grandes maladies.

On appelle auſſi *defaillance*, une paſmoiſon, un évanouiſſement.

DEFAILLANT, ANTE. adj. Qui fait defaut en Juſtice, qui ne comparoiſt pas ſur les aſſignations données. Tous les *defaillans* ſont condamnez aux deſpens.

DEFAILLIR. v. n. Manquer de forces. On ne peut plus marcher, quand les jambes *defaillent*. Ce vieillard eſt venu tout d'un coup à *defaillir*. Le cœur luy a *defailli*, pour dire, Il s'eſt évanoui.

DEFALQUER. v. act. Deduire, ſouſtraire, retrancher une petite ſomme d'une plus grande. Ce Marchand a beaucoup de bien, mais il en faut *defalquer* ſes dettes. Ce mot vient de *falx* Latin, qui ſignifie *faulx*, d'où les Juriſconſultes diſent auſſi qu'eſt venu le nom de la Loy *Falcidie*, *eò quòd falcem injiceret rigatis*.

DEFALQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFASCHER. v. n. S'appaiſer, perdre ſa colere. Il n'eſt en uſage qu'en ce proverbe: S'il ſe faſche, il aura deux peines, de ſe faſcher, & de ſe *defaſcher*: ce qui ſe dit de ceux dont on mépriſe la colere.

DEFAVEUR. ſ. f. Diſgrace de ceux qui ſont mal avec le Prince, ou ſes Miniſtres. On fait une vilaine figure à la Cour depuis qu'on eſt tombé dans la *defaveur*.

DEFAUT. ſubſt. maſc. Imperfection, vice naturel, ou acquis. C'eſt un grand *defaut* que l'incivilité. C'eſt une charité d'excuſer les *defauts* d'autruy. Il n'y a perſonne qui n'ait ſon *defaut*, ni d'ouvrages ſans *defaut*. Eſtre boſſu, boiteux, difforme, ce ſont des *defauts* naturels.

DEFAUT, ſe dit auſſi des manquements, des beſoins. *Defaut* d'eſprit, de memoire. C'eſt un *defaut* de la Langue, un mot qui luy manque. Le *defaut* d'argent eſt un mal difficile à ſupporter. C'eſt un *defaut* de lumiere, un faux jour qui empêche que ce tableau ne paroiſſe. C'eſt un *defaut* d'omiſſion, de negligence.

On appelle le *defaut* de la cuiraſſe, ſon extremité. Les gens d'armes étoient obligés de le trouver pour percer leur ennemy qui étoit armé à l'eſpreuve. On le dit figurément du foible d'un homme, de l'endroit par où il ſe peut laiſſer prendre.

En termes de Chaſſe, on dit que les chiens ſont en *defaut*, quand ils ont perdu la piſte de la beſte qu'ils chaſſent.

DEFAUT, en termes de Palais, ſignifie, Manquement, faute de comparoir en Juſtice aux aſſignations qui nous ont été données. Il y a des *defauts* à faute de comparoir par un deffendeur. Quand c'eſt le demandeur qui manque à la comparution, on appelle cela *congé*. Lever un *defaut* aux preſentations, un *defaut* ſur le rolle. C'eſt un *defaut* donné à l'Audience. On a fait rabattre le *defaut*. Il faut faire juger le profit du *defaut*. Un *defaut* ſauf trois jours. Un *defaut* pur & ſimple. *Defaut* ſauf l'heure. Il faut refonder les depens des *defauts* & contumaces.

On le dit auſſi des manquements qu'on fait aux autres choſes ordonnées en Juſtice, ou les procedures ordinaires. Un *defaut* à faute de deffendre. Un *defaut* à faute de conclurre un procés. *Defaut* à faute de donner caution, de faire enqueſte, &c.

AU DEFAUT. adv. Au lieu de, à la place de. *Au defaut* de la force, il faut employer la ruſe.

On dit proverbialement, que chacun a ſa beſace, où il met ſes *defauts* derriere le dos, & ceux d'autruy par devant.

DEFECTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Verbe qui n'a pas tous ſes temps & ſes modes. En toutes les Langues il y a des verbes *defectifs*.

DEFECTION. ſ. f. Abandonnement de parti. La *defection* d'un Prince ligué a cauſé ſouvent la ruine de toute la Ligue, du parti.

DEFECTION, ſe dit auſſi en Aſtrologie de l'éclypſe des luminaires. La *defection* de la Lune, du Soleil.

DEFECTUEUX, EUSE. adj. Ce qui a quelques defauts ou manquements. Les hommes ſont *defectueux*, ils manquent de beaucoup de choſes, ils ont pluſieurs defectuoſitez.

DEFECTUEUX, ſe dit auſſi de ce qui a des nullitez. Un teſtament eſt *defectueux*, quand il n'eſt pas revetu de toutes ſes ſolemnitez. Un acte eſt *defectueux*, lors qu'il eſt imparfait, ou qu'il contient des clauſes vicieuſes. Un Livre eſt *defectueux*, quand il y manque quelque cahier ou feuillet.

DEFECTUOSITE'. ſ. f. Vice, defaut, manquement. Les boſſus, les boiteux, les baſtards ont des *defectuoſitez* de nature, de naiſſance. C'eſt une *defectuoſité* dans un contract, de n'eſtre point paraphé en toutes ſes apoſtilles.

DEFEQUER. v. act. Terme de Chymie. Oſter les feces ou impuretés des corps. On fait des diſtillations & autres operations en Chymie pour en ſeparer le plus pur & le plus ſubtil d'avec les feces, le marc, ou la lie.

DEFEQUÉ, ÉE. part. paſſ. L'eſprit de vin bien *defequé* s'évapore facilement.

DEFERENCE. ſ. f. Reſpect, ſoûmiſſion. Les grandes *deferences* & ſoûmiſſions gagnent le cœur des plus ſuperbes.

DEFERENT, ENTE. adj. Civil, reſpectueux, qui cede aux advis, aux volontez d'autruy. Un homme civil & *deferent* eſt bien venu par tout.

DEFERENT. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un cercle qu'on a ſuppoſé dans l'hypotheſe de Ptolomée pour expliquer l'excentricité, le perigée & l'apogée des aſtres, ſur lequel on a dit que la Planete ſe mouvoit, & qu'on a placé dans l'eſpaiſſeur de chacune ſphere. On le dit auſſi du cercle excentrique qui paſſe par le centre de la Planete, & qui marque ſon orbite.

DEFERER. v. n. Rendre des reſpects, des ſoûmiſſions à quelqu'un, ſe ranger à ſon advis, luy complaire. Les inferieurs doivent *deferer* aux ſuperieurs. Il faut *deferer* aux loix, aux arreſts de deffenſes. Il y a des cas proviſoires où il ne faut point *deferer* à l'appel. Il faut *deferer* aux advis, aux ſentiments des plus ſages, des plus âgez & experimentez.

DEFERER, v. act. qui ſe dit en cette phraſe: *Deferer* des honneurs, des titres, des dignitez, pour dire, les donner, les attribuer à quelqu'un. Les Romains *deferoient* le triomphe aux Chefs victorieux. On dit auſſi, *Deferer* le ſerment à une partie, pour dire, s'en rapporter à ſon ſerment.

DEFERER, ſignifie encore, Accuſer, denoncer. On ne reçoit point le témoignage de ceux qui ont été *deferez* en Juſtice, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient purgez. Celuy qui eſt abſous peut demander le nom de celuy qui l'a *deferé*, pour avoir reparation contre luy.

DEFERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFERLER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Eſtendre & deployer les voiles pour s'en ſervir.

DEFERMER. v. act. Mettre dehors ou en liberté ce qui étoit enfermé. On a enfermé un chien dans ce cabinet, il faut le venir *defermer* ou mettre en liberté. Vous avez enfermé par mégarde mon manteau dans vôtre coffre, venez le *defermer*, le tirer dehors.

DEFFAIRE. v. act. Deſtruire une choſe faite, la demonter, la mettre en pieces. On *deffait* en un temps ce qu'on a fait en un autre. Il a *deffait* ſon lit. Il a *deffait*

Digitized by Google

ſa monſtre. En ce même ſens on dit qu'un homme s'eſt *deffait* luy-même, qu'une femme a *deffait* ſon fruit, qu'on *deffait* des criminels qu'on execute à mort, parce qu'en effet on les deſtruit. Du Cange dit que ce mot vient du Latin *diſfacere*.

DEFFAIRE, ſignifie auſſi, Mettre en deſroute des gens de guerre, les obliger à fuir, les tailler en pieces. Samſon avec une maſchoire d'aſne *deffit* les Philiſtins. Alexandre *deffit* les Perſes en trois batailles rangées.

En ce ſens on dit au figuré, *Deffaire* quelqu'un dans la diſpute, pour dire, le mettre hors de combat, & le reduire à n'oſer ou ne pouvoir plus parler. Ce reſpondant s'eſt *deffait* dés le premier argument. Ce criminel s'eſt *deffait* au milieu de ſon interrogatoire.

DEFFAIRE, ſignifie auſſi, Quitter, abandonner. Je me ſuis *deffait* de cette maiſon qui me couſtoit trop à entretenir. Il s'eſt *deffait* de ſon Benefice à penſion. Il ſe faut *deffaire* de toutes ſes mauvaiſes habitudes. On a du mal à ſe *deffaire* des importuns & des gens incommodes. L'eſprit a du mal à ſe *deffaire* des opinions dont il eſt bien preoccupé. Il s'eſt *deffait* adroitement de ſes gardes, il s'eſt eſchappé.

DEFFAIRE, ſignifie en ce ſens, Vendre, troquer. Ce cheval eſt beau, il vous ſera aiſé de vous en *deffaire*. Ce Marchand a quitté le trafic, & s'eſt *deffait* de toute ſa marchandiſe en faveur de ſon neveu. Ce curieux ne veut point ſe *deffaire* de ce tableau.

DEFFAIRE, ſignifie encore, Effacer par un plus grand éclat ou brillant. Les Dames n'aiment point à avoir de belles Suivantes qui les *deffacent*. Les couleurs vives & éclatantes *deffont* celles qui ſont plus douces.

DEFFAIT, AITE. part. paſſ. & adj. Il a quelques ſignifications du verbe. Un lit *deffait*. Une armée *deffaite*. Un homme *deffait*, deſtruit.

DEFFAIT, ſignifie auſſi un homme maigre, paſle, extenué par quelque indiſpoſition, ou apprehenſion. Il n'eſt pas bien remis de ſa maladie, il eſt encore tout *deffait*. Ce criminel parut ſi *deffait* lors de ſa capture, que cela donna un grand ſoupçon contre luy. On peint les Hermites avec un viſage *deffait*, extenué par les jeûnes & macerations.

DEFFAITE. ſ. f. Deſroute de gens de guerre, action par laquelle une armée eſt miſe en pieces. J'ay la relation de la ſanglante *deffaite* des Turcs prés de Raab.

DEFFAITE, ſignifie encore, Excuſe, eſchapatoire. Ce valet eſt un ruſé menteur, qui a toûjours une *deffaite* en poche. Un mauvais payeur a mille *deffaites* pour amuſer & renvoyer ſes creanciers. Cette raiſon n'eſt pas pertinente, ce n'eſt qu'une *deffaite*.

DEFFAITE, ſignifie encore, Debit. Le bled eſt une marchandiſe de bonne *deffaite*, de bon debit, il ne demeure point ſur les bras. On dit d'une belle fille, qu'elle eſt de bonne *deffaite*, qu'on luy trouvera bientoſt un bon parti.

DEFFENDEUR. ſ. m. DEFFENDERESSE, ſ. f. Terme de Palais. Celuy qui eſt attaqué en Juſtice, à qui on a fait un procés. En premiere inſtance il y a toûjours un demandeur & un *deffendeur*. Quand il n'y a point de preuve, on prend le ſerment du *deffendeur*. Un *deffendeur* en intervention, en complainte, en faux, &c. En matiere criminelle, on dit *deffendeur*, & *accuſé*.

DEFFENDRE. v. act. Reſiſter à quelqu'un qui attaque, ſe parer de ſa violence. Il eſt du droit naturel de *deffendre* ſon corps, ſon honneur, & ſes biens contre toutes ſortes d'aggreſſeurs. Ce Cavalier s'eſt fort bien battu, il a fort bien *deffendu* ſa vie. On a facilement remiſſion, quand on a tué quelqu'un à ſon corps *deffendant*.

DEFFENDRE, ſe dit auſſi à la Guerre, quand on eſt commis pour garder, pour conſerver un poſte, une place. Ce Gouverneur a acquis beaucoup de gloire à *deffendre* cette ville. Cette garniſon s'eſt mal *deffenduë*, a capitulé trop toſt.

DEFFENDRE, ſignifie auſſi, Flanquer. Le flanc *deffend* la courtine, & la face du baſtion oppoſé. Cette demi-lune flanque, *deffend* cet ouvrage à cornes, à couronne. Les fortifications anciennes ſont aiſées à enlever, elles ne ſont *deffenduës* de rien, il n'y a rien qui les flanque.

DEFFENDRE, en termes de Palais, ſignifie, Fournir de réponſes aux moyens de ceux qui attaquent par procés, qui forment des accuſations. La premiere procedure qu'on fait en un procés, c'eſt de pourſuivre de *deffendre*. On jugeoit cy-devant des defauts à faute de *deffendre*. On dit à l'Audience, Qui eſt l'Advocat qui *deffend*, qui plaide contre le demandeur? On dit qu'en Cour Souveraine il faut *deffendre* à toutes fins, c'eſt à dire, autant ſur le fonds que ſur le renvoy. Cet accuſé aura du mal à ſe *deffendre*, à ſe purger de cette accuſation. On dit d'un plaideur, qu'il fait bien *deffendre* ſon pain, c'eſt à dire, ſon bien. On tient qu'il eſt permis à un Juge de *deffendre* ſa juriſdiction par toutes ſortes de voyes.

DEFFENDRE, ſe dit auſſi en toutes ſortes d'autres conteſtations. Ce Bachelier a fort bien *deffendu* ſes theſes, a bien répondu à toutes les objections qu'on luy a faites. Cette femme a bon bec, elle ſe *deffend* bien de toutes les injures qu'on luy dit. Il ne s'eſt pas trop *deffendu* de cette galanterie, il en demeure tacitement d'accord. J'ay fait ce que j'ay pû pour me *deffendre* de cette commiſſion, pour m'en excuſer. Cette marchandiſe eſt bonne, il n'y a qu'à ſe *deffendre* du prix. On dit auſſi, qu'un homme en *deffend* un autre, lors qu'il le protege, & qu'il le ſert ſoit de ſon bras, ſoit de ſon éloquence, ſoit de ſon credit & autorité.

DEFFENDRE, ſignifie encore, Se parer, ſe garentir. Il ſe faut bien veſtir en hiver pour ſe *deffendre* du froid. Les femmes portent des maſques pour ſe *deffendre* du hale. Les chevaux ont bien du mal à ſe *deffendre* des mouches en automne. On met des rideaux aux feneſtres pour ſe *deffendre* du grand jour. Cette coline *deffend* ma maiſon du mauvais vent.

DEFFENDRE, ſignifie encore, Interdire l'uſage de quelque choſe. Les Commandements de Dieu *deffendent* d'idolatrer, de jurer, de tuer, de porter faux témoignage. Ceux de l'Egliſe *deffendent* la chair en Carême. Un Medecin *deffend* le vin aux malades. Les Magiſtrats *deffendent* les Berlans, l'Oca, la Baſſette. On a *deffendu* le commerce avec les eſtrangers, les dentelles & manufactures eſtrangeres. La Loy naturelle, la raiſon nous *deffend* de faire à autruy ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fiſt. On dit auſſi, *Deffendre* ſa maiſon à quelqu'un, pour dire, luy en interdire l'entrée.

On dit proverbialement, Bien attaqué, bien *deffendu*, quand le combat ou la diſpute ont été bien opiniaſtrés. On dit auſſi d'une femme laide, que le haut *deffend* le bas.

DEFFENDU, UË. part. paſſ. & adj.

En termes de Blaſon, on dit qu'un ſanglier eſt *deffendu* d'une telle couleur, ou d'un tel metail, quand ſa deffenſe ou ſa dent de deſſous eſt d'un autre eſmail que ſon corps.

DEFFENDS. Terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit des bois dont on a deffendu la couppe, & dont l'entrée eſt deffenduë aux beſtiaux. Un tel bois eſt en *deffends*, c'eſt à dire, la couppe en eſt reſervée pour quelque occaſion importante, le bois eſt trop jeune pour y laiſſer entrer les beſtiaux. On dit auſſi à la campagne, que vuides terres, c'eſt à dire, qui ne ſont point fermées ni cloſes,

Digitized by Google

cloſes, ſont en *deffends* depuis la Mi-Mars juſqu'à la Sainte Croix de Septembre. En autres temps elles ſont communes, c'eſt à dire, qu'on y peut mener paiſtre ſes beſtiaux. On les appelle en Latin *deffenſa*, & on les nomme pareillement *heritages deffenſables.*

DEFFENSE. ſ. f. Action par laquelle on ſe deffend, on reſiſte aux violences de ceux qui attaquent. La *deffenſe* de ſon corps & de ſes biens eſt permiſe par les loix. Il n'a pas eu le loiſir de ſe mettre en *deffenſe*, de mettre l'eſpée à la main. Les Princes d'Allemagne ſe ſont ligués pour la *deffenſe* commune. Dieu prend en main la *deffenſe* des innocens & des foibles, de la veuve & des orphelins. Cet Auteur a pris la *deffenſe* de ſon Confrere, il a fait ſon apologie. Cet Orateur a entrepris la *deffenſe* de cette propoſition, il la ſoûtient hautement.

DEFFENSE, en termes de Guerre, ſe dit de tout ce qui ſert à conſerver les ſoldats & les places. Une eſpée courte n'eſt pas une eſpée de *deffenſe*. Cette citadelle eſt déjà au cordon, elle ſera bientoſt en *deffenſe*. Cette garniſon a fait une longue, une belle *deffenſe*, pour dire, a ſoûtenu un grand ſiege.

On appelle les *deffenſes* de la place, les parapets, les flancs, les caſemates, les ravelins, & les dehors qui couvrent la place: & on dit d'une ville, que ſes *deffenſes* ſont ruinées, quand le canon a abattu ou deſtruit ces ouvrages, quand les ſoldats ne peuvent plus tirer à couvert.

On appelle auſſi la ligne de *deffenſe*, celle qui flanque un baſtion, & qui eſt tirée du flanc qui luy eſt oppoſé. La ligne de *deffenſe* ne doit eſtre que de 120. toiſes, c'eſt à dire, à la portée du mouſquet. Il y a des lignes de *deffenſe* raſantes & fichantes. Voyez *Ligne.*

On dit en termes de Blaſon, qu'un heriſſon eſt en *deffenſe*, lors qu'il eſt roulé & en peloton, ainſi qu'il a coûtume de ſe mettre pour éviter d'eſtre pris.

DEFFENSE, en termes de Palais, ſe dit des premieres écritures qu'on fournit en un procés contre un demandeur. Les appointements en Droit ſe donnent ſur des demandes & *deffenſes*. On donnoit cy-devant des jugements par deffaut, qu'on nommoit des *deboutés de deffenſes*. On donne des arreſts de *deffenſes* particulieres pour lier les mains à des Juges, ou à des Officiers, pour empêcher qu'ils ne continuent l'inſtruction d'un procés, l'execution d'un jugement; & aux parties pour empêcher qu'elles ne paſſent outre à un mariage, à la conſtruction de quelque baſtiment, ou autre choſe ſemblable. En matiere criminelle, un accuſé pour toutes écritures donne des *deffenſes* par attenuation. Il eſt deffendu de mettre ſur des requeſtes, Surſis, & cependant *deffenſes*. La Cour a levé les *deffenſes* par un arreſt ſubſequent.

DEFFENSE, ſe dit auſſi des publications qui ſe font en Juſtice pour interdire l'uſage de quelque choſe, & pour empêcher qu'on ne la faſſe. Il y a des *deffenſes* faites par les loix divines & humaines, de nuire à ſon prochain. On a publié la *deffenſe* des dentelles d'or & d'argent. La Cour a fait tres-expreſſes inhibitions & *deffenſes* à toutes perſonnes de, &c. Les *deffenſes* ont été publiées à ſon de trompe.

On dit qu'un bois eſt en *deffenſe*, lors qu'il eſt nouvellement couppé, auquel temps il eſt deffendu d'y laiſſer entrer les beſtiaux qui mangent le nouveau jet. On dit auſſi *en deffends.*

Les Maçons & les Couvreurs appellent auſſi *deffenſe*, le ſigne qu'ils pendent au bout d'une corde dans les lieux paſſants, pour deffendre & empêcher qu'on ne s'en approche.

DEFFENSES, en termes de Marine, ſont de groſſes pieces de bois longues de 15. à 20. pieds, qui ſont amarrées à l'avant & à l'arriere du vaiſſeau pendant le combat pour empêcher l'abordage des ennemis & des brû-

Digitized by Google

DEFFIER, ſignifie auſſi, Se douter. Je me ſuis toûjours bien deffié que cela arriveroit ainſi. Qui ſe ſeroit jamais deffié qu'on eût rendu un ſi méchant arreſt ? pour dire, qui l'eût prevû ?

DEFFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFFILER. v. act. Oſter le fil d'une aiguille, ou d'une autre choſe qui eſt enfilée. Ce collier de perles eſt *deffilé*. Ce chapelet eſt *deffilé*.

DEFFILER, ſe dit figurément en Morale. Le chapelet ſe *deffile*, c'eſt à dire, que des gens qui étoient liez enſemble d'amitié, ou liguez pour quelques intereſts, meurent, ou ſe deſunſſent.

DEFFILER, en termes de Guerre, ſe dit abſolument, lors que des ſoldats étant aſſemblez en un corps, ſont obligez d'aller à la file & l'un après l'autre pour ſe mettre en marche, & paſſer par des lieux ſerrez. L'armée commença à *deffiler* par la gauche, & étoit contrainte de *deffiler* à chaque bout de champ, à cauſe des marais & des bois.

DEFFILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFFILE. ſ. m. Paſſage étroit où on ne peut paſſer qu'à la file, ou peu de perſonnes de front. C'eſt un pays couvert, montagneux, ou marécageux, ou on trouve à tous moments des *deffilez*.

DEFICIT. Terme de Pratique Latin & indeclinable, qui ſe met à coſté des articles d'un inventaire, où on fait mention d'une piece produite qui ne s'y trouve pas effectivement. On ne peut pas contredire cette piece, parce qu'elle eſt en *deficit* : ce qu'on dit autrement, *eſtre produite en blanc*. On dit auſſi en quelques autres occaſions, qu'une choſe eſt en *deficit*, pour dire, qu'elle manque.

DEFIGURER. v. act. Changer, gaſter la forme, la figure. Il ne ſe dit qu'en quelques phraſes tant des perſonnes que des choſes, ſoit au propre, ſoit au figuré. Cette balafre luy a tout *defiguré* le viſage. On ne connoiſt plus ce malade, tant il eſt *defiguré*. Depuis qu'on a abattu ce pavillon, ce baſtiment eſt tout *defiguré*. Cet habit eſt tout *defiguré*, quand on en a oſté la garniture. Souvent ceux qui ſe meſlent de corriger ou de traduire des Ouvrages, les *defigurent* entierement.

DEFINER. v. neut. Eſtre prés de ſa fin. Il n'eſt gueres en uſage qu'en ces phraſes. Ce vieillard *define* tous les jours, c'eſt à dire, On luy voit une notable alteration en ſa ſanté. Ce malade *define* de plus en plus, ſon mal ſe rengrege.

DEFINIR. v. act. Determiner, ordonner. Tout ce qui arrive dans le monde a été de tout temps *defini* dans l'eſprit de Dieu. L'Ecriture, les Conciles ont *defini* & determiné les articles de la Foy. Il n'y a encore rien de *defini* ni de jugé ſur cette queſtion.

DEFINIR, en termes de Logique, ſignifie, Expliquer la nature d'une choſe, faire voir de quoy elle eſt compoſée, ſon genre & la difference. Les Philoſophes *definiſſent* l'Homme, un animal raiſonnable. Il faut diviſer les equivoques, avant que de les *definir*.

DEFINIR, ſignifie auſſi, Faire une deſcription des qualitez apparentes d'une choſe, la faire connoiſtre par un grand nombre de circonſtances. Les gens de Cour ſont cachez, ſont difficiles à *definir*, à les bien dépeindre.

DEFINI, IE. part. paſſ. & adj.

DEFINI, ſignifie auſſi, Ce qui eſt borné & terminé, qui eſt circonſcrit en de certaines bornes, & oppoſé à *infini*. Tous les corps ont un lieu *defini*, occupent des eſpaces *definis* & bornez.

DEFINITEUR. ſubſt. maſc. eſt un terme de Couvent, & ſignifie, Celuy qui eſt Aſſeſſeur ou Conſeiller d'un Général ou d'un Supérieur dans quelques Monaſteres.

DEFINITIF, IVE. adj. Qui termine, qui decide une queſtion, un procés. L'Egliſe a donné un jugement *definitif* ſur cet article de foy. Le Chaſtelet a donné une ſentence *definitive* ſur ce different. Il eſt oppoſé à *provisionnel* & à *interlocutoire*.

EN DEFINITIVE, adverbial, ou *Definitivement*, adverbe. D'une maniere deciſive & peremptoire. On gagne pluſieurs affaires par proviſion, qu'on perd *en definitive*, & quand on les juge *definitivement*.

DEFINITION. ſ. f. Determination, autorité ſuperieure. La *definition* de l'Egliſe & des Peres eſt conforme à la creance de l'Egliſe Romaine.

DEFINITION, ſignifie en Philoſophie, une explication de la nature d'une choſe. La bonne *definition* Logicale conſiſte en genre & en difference. On ne ſçauroit donner de Dieu une bonne *definition*, parce qu'il eſt incomprehenſible.

DEFINITION, ſignifie auſſi, ſimple deſcription. Cet homme eſt ſi fantaſque, ou ſi caché, qu'il eſt difficile d'en donner la *definition*. Les Geometres font ſouvent les deſcriptions du quarré, du triangle, de la ſphere, pour leur tenir lieu de *definitions*.

DEFLEURIR. v. act. Perdre ſa fleur. Le grand chaud, la biſe, font bientoſt *defleurir* les arbres, les plantes.

DEFLEURI, IE. part. paſſ. & adj.

DEFLORATION. ſ. f. Action par laquelle on oſte la virginité d'une fille. La mort ou le mariage ſont ordonnés par les Juges en cas de *defloration*.

DEFLORER. verb. act. Oſter la fleur de virginité d'une fille. Un raviſſeur qui a *deflore* une fille par force eſt puni de mort par les Ordonnances.

DEFLORÉE. part. paſſ. & adj. f. Une fille *deflorée* fait une mauvaiſe figure dans le monde.

DEFLUXION. Voyez *Fluxion*, c'eſt la même choſe.

DEFONCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on defonce un tonneau. Dans cette réjouiſſance publique il ſe fit un grand *defoncement* de tonneaux de vin.

DEFONCER. v. act. Oſter un fond d'un tonneau pour vuider ce qui eſt dedans. On dit dans les grandes rejouiſſances publiques, qu'on *defonce* les tonneaux, pour dire, qu'on fait boire tous les paſſans, tous ceux qui en veulent.

DEFONCER, ſe dit auſſi en parlant de ceux à qui tout à coup le ventre ſe debonde pour évacuer leurs ordures.

DEFORMITE'. Voyez *Difformité*.

DEFRAY. ſ. m. Payement de la deſpenſe d'une maiſon, d'un équipage. Je ne voudrois pas entreprendre le *defray* de cette maiſon, de cet equipage pour mille francs tous les mois.

DEFRAYER. verb. act. Payer la deſpenſe faite par quelqu'un au lieu de luy. Le Roy *defraye* trois jours les Ambaſſadeurs étrangers dans l'Hoſtel des Ambaſſadeurs extraordinaires. On donne tant de gages à ce Precepteur, & outre cela on le *defraye* de tout. Il faut *defrayer* les gens qu'on a invitez à venir chez ſoy.

DEFRAYER, ſe dit figurément des gens ridicules qui ſe trouvent aux tables & dans les compagnies, & qui appreſtent à rire aux autres. Ce mauvais Poëte a *defrayé* la compagnie pendant tout le repas, toute la ſoirée.

DEFRAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFRICHER. verb. act. Mettre une terre en eſtat d'être cultivée. On donne à ceux qui veulent aller faire de nouvelles habitations autant de terres qu'ils en peuvent *defricher*, c'eſt à dire, abattre les bois, arracher les racines, les broſſailles qui en empeſchent la culture.

DEFRICHER, ſe dit figurément des affaires, des ſciences qui ſont embroüillées, & auxquelles on donne quelque éclairciſſement, ou quelque methode. Les Scaligers, les Caſaubons, les Lipſes, les Lipſiens ont tous ceux qui nous ont *defriché* les ſciences dans le dernier ſiecle.

DEFRICHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DE-

DEFRICHEUR. ſ. m. Qui defriche. Il eſt juſte que les *defricheurs* des terres en ayent la proprieté en recompenſe de leur travail.

DEFRISER. verb. act. Faire perdre la friſure à des cheveux. Le brouillard *defriſe*. Le grand vent, l'agitation du corps *defriſent* les perſonnes les mieux coëffées.

DEFRISÉ, ÉE. part. & adj.

DEFRONCER. v. act. Deffaire, decoudre une choſe froncée. On *defronce* des juppes, des hauts de chauſſes, des chemiſes qui ont été froncées ou pliſſées, en decouſant ce qui en entretient les plis.

DEFROQUE. ſ. f. Dépouille d'un Moine, d'un Chevalier qui a fait des vœux, la ſucceſſion. L'Ordre de Malthe herite, profite de la *defroque* des Chevaliers. La *defroque* des Moines appartient à l'Abbé.

DEFROQUE, ſe dit auſſi en un ſens plus étendu, de la dépouille de la ſucceſſion mobiliaire des autres perſonnes. Le bien de ce criminel a été confiſqué, un tel Courtiſan a eu toute ſa *defroque*. A la mort d'un Prince le Grand Eſcuyer a la *defroque* de l'eſcurie; le Grand Maiſtre de la Garderobbe celle des habits, &c. Il a vacqué pluſieurs Benefices par la mort de cet Abbé, c'eſt un tel qui a eu toute ſa *defroque*.

DEFROQUER. v. act. Oſter le froc, ou quitter le froc avec licence des Superieurs. Un Moine ſe *defroque*, lors qu'il obtient diſpenſe de ſes vœux, qu'il les fait declarer nuls, quand il eſt fait Evêque, ou Cardinal. Quand on ſe *defroque* par libertinage, on eſt apoſtat.

DEFROQUER, ſe dit auſſi d'un Marchand à qui on oſte tout ce qu'il a de marchandiſe, ſoit qu'on la luy achete, ſoit qu'on la luy oſte par violence. Ces goinfres ont appellé un vendeur d'huiſtres, & l'ont entierement *defroqué*. Les voleurs ont *defroqué* ce Poulaillier, luy ont oſté toute ſa volaille. On dit auſſi au jeu, de ceux qui gagnent tout l'argent de quelqu'un, qu'ils l'ont *defroqué*.

DEFROQUÉ, ÉE. part. & adj.

DEFRUCTU. ſ. m. Terme tiré du Latin, qui eſt en uſage en François pour ſignifier le fruit, la menuë deſpenſe que fait celuy qui preſte ſa table à ceux qui font des parties pour quelque repas où chacun apporte ſon plat, comme bois, chandelle, linge, ſalades, deſſert, &c. Il couſte ſouvent davantage à celuy qui eſt obligé à payer le *defructu*, qu'à tous les autres.

DEFUNCT, UNTE. adj. & ſubſt. Homme mort, decedé, trepaſſé depuis quelque temps. On appelle le Roy *defunct*, le Roy dernier mort. L'Egliſe prie Dieu pour les *defuncts*, pour les trepaſſez. *Defunct* mon pere, *defunct* mon oncle avoient cette bonne couſtume, pour dire, Feu mon pere, feu mon oncle. Il faut eſlire un Tuteur aux enfans du *defunct*. Les obſeques ſolemnelles ſe font pour honorer les *defuncts*. Ce mot vient du Latin *diem functus*. Du Cange.

DEFUNER. verb. act. Terme de Marine. Oſter le funin des cordes, & les manœuvres des maſts & des vaiſſeaux.

D E G.

DEGAGEMENT. ſ. m. Ce qui degage. Le *degagement* du monde ne ſe peut faire ſans une grace de Dieu toute particuliere.

DEGAGEMENT, eſt auſſi un eſcalier dérobé, ou un courridor qui fait qu'on peut aller d'une chambre à l'autre ſans paſſer par l'entrée ordinaire.

DEGAGER. v. act. Retirer une choſe qu'on avoit miſe en gage. Quand un pauvre Poëte a mis en gage ſon manteau, il a bien de la peine à le *degager*.

DEGAGER, ſignifie auſſi, Liberer une terre, une ſucceſſion qui étoit chargée de dettes, d'hypotheques. Un bon Intendant doit avoir ſoin de *degager* les biens de la maiſon de ſon Maiſtre.

DEGAGER, ſe dit auſſi de toutes les obligations & engagements où on étoit entré. Il avoit fait la demande de cette fille, mais il a retiré ſa parole, il s'eſt *degagé*, il a fait refoudre ſon contract, le voilà *degagé*.

DEGAGER, ſignifie auſſi, Retirer d'un lieu perilleux & difficile. Cet eſcadron étoit bien engagé parmy les ennemis, on en a envoyé un autre pour le ſouſtenir & le *degager*. On l'avoit mené priſonnier à Alger, ſon ami luy a fourni de l'argent pour le *degager*. Ce cheval avoit le pied dans une ornicre dont il a eu peine de ſe *degager*.

DEGAGER, ſe dit auſſi en Architecture. Il faut avoir ſoin de *degager* les chambres, les appartements par des courridors ou des eſcaliers derobez.

DEGAGER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. On a bien de la peine à *degager* ſon eſprit des affections mondaines, de l'amour, de la débauche.

DEGAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit d'un homme menu & de belle taille, qu'il a le corps *degagé*: un appartement bien *degagé*, quand il y a pluſieurs portes ou eſcaliers par où on peut ſortir d'une chambre ſans paſſer de l'une en l'autre; des offices, des eſcuries *degagées*, quand elles ſont dans une baſſecour ſans incommoder le Maiſtre. On dit auſſi, qu'une rüe eſt *degagée*, quand il n'y a plus l'embarras auquel elle étoit ſujette auparavant: qu'une maiſon de campagne eſt bien *degagée*, quand il n'y a rien qui luy oſte la veuë.

DEGAINE. ſubſt. fem. Vieux mot qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale: Il s'y prend d'une belle *degaine*, pour dire, de mauvaiſe grace, d'une vilaine maniere.

DEGAINER. v. act. Mettre un couteau, une épée à la main, les tirer de la gaine ou du fourreau, ſoit pour ſe battre, ſoit pour les conſiderer. *Degainez* ce coutelas, afin que j'en voye la lame. On nous menace de guerre, il faudra bientoſt *degainer*. Ce brave a receu un affront, il cherche ſon ennemy pour le faire *degainer*.

DEGAINER, ſe dit figurément en Morale de ceux qui n'aiment point à tirer de l'argent de leur bourſe. Cet homme eſt dur à la deſſerre quand il faut payer, il n'aime point à *degainer*.

DEGAINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEGANTER. v. act. Oſter les gants. Les femmes qui ſe *degantent* ſouvent témoignent de la coqueterie en faiſant parade de leurs belles mains.

DEGANTÉ, ÉE. part.

DEGARNIR. v. act. Oſter ce qui garniſſoit. *Degarnir* une maiſon, une chambre, un lit, des bas, une tapiſſerie.

On dit auſſi, Se *degarnir*, pour dire, S'habiller plus legerement. Il ne faut pas ſe *degarnir* trop toſt, on eſt en danger de s'enrhumer.

DEGARNIR, ſe dit auſſi des places de guerre. *Degarnir* une place, c'eſt à dire, en oſter les ſoldats & les munitions.

DEGARNI, IE. part. paſſ.

DEGAST. ſ. m. Ruine de pays fait par des gens de guerre pour affamer une place, ou l'obliger à payer contribution.

DEGAST, ſe dit auſſi des autres choſes qui cauſent de la perte ou de la ruine. Ce ſanglier a fait un grand *degaſt* dans les bleds. Cette tempeſte a fait un grand *degaſt* ſur les couvertures. Les uſagers ont fait un grand *degaſt* dans la foreſt. Ce mot vient de *devaſtatio*. Nicod.

DEGAST, ſignifie auſſi, Conſommation, diſſipation. Ces valets font un grand *degaſt* de vivres en leur cuiſine. Ce prodigue a fait un grand *degaſt* d'argent.

DEGAUCHIR. verb. act. Terme d'Artiſan. C'eſt, Dreſſer une pierre, une piece de bois, ou de metail, & oſter ce qu'il y a de trop en quelque endroit pour l'u-

nir & la rendre droite, faire qu'elle ne ſoit plus gauche.

DEGEL. ſ. m. Relaſchement d'un froid violent. Il y a à craindre ſur les ponts dans un grand *degel*. Les rivieres groſſiſſent dans le *degel*. Le vent eſt au *degel*, c'eſt le vient de midi.

DEGELER. v. act. Redonner le mouvement à une choſe liquide que le froid avoit glacée. Quand on fait *degeler* le fruit gelé, il perd ſon gouſt. Quelques-uns font *degeler* les fruits dans de l'eau froide, & en un lieu un peu chaud: il ſe fait une crouſte de glace tout alentour, laquelle étant oſtée, le fruit ſe trouve auſſi bon & auſſi ſain qu'auparavant. On dit auſſi abſolument. La riviere ſe *degele*, Il *degele*, Cette eau ſe *degele*.

On dit figurément, qu'un homme ſe *degele*, quand il commence à parler, aprés avoir été long-temps morne & taciturne par timidité.

DEGELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEGENERER. v. n. Devenir moindre en valeur, en merite, que ceux qui ont precedé. Le monde *degenere* & va de mal en pis, ſelon l'opinion commune. Les Romains ont bien *degeneré* de la vertu de leurs Peres. On le dit auſſi des plantes. Le bled *degenere* ou biſe toûjours, quoy qu'on ne ſeme que du pur froment, il viendra toûjours du ſeigle parmy, & avec le temps ce ne ſera plus que du meteil.

DEGENERER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles, & de tout ce qui ſe tourne ou ſe change de mal en pis. Le ſtile pompeux *degenere* ſouvent en galimathias. Le gouvernement d'un ſeul a quelquefois *degeneré* en tyrannie. Cette fievre quarte pourra enfin *degenerer* en continuë.

DEGINGANDE', ÉE. adj. Terme burleſque dont on ſe ſert pour ſe mocquer d'une grande perſonne malpropre & chiffonée, ou qui n'a pas une demarche, ni une contenance ferme, aſſûrée & modeſte.

DEGLUER. v. act. Il ſe dit au propre des oiſeaux qui taſchent à ſe degager des lieux où ils ſont engluez. On dit auſſi, *degluer* une paupiere, quand on lave ſes yeux, pour oſter la chaſſie qui les tenoit collés enſemble.

DEGLUER, ſe dit figurément, quand on ſe tire des affaires fâcheuſes où on a de l'engagement. Cet homme eſt engagé bien avant dans une terme onereuſe, il aura bien de la peine à s'en *degluer*, à s'en tirer.

DEGOBILLER. v. act. Vomir. Il ſe dit ordinairement des chiens & des chats, mais on s'en ſert auſſi pour exprimer la vilenie des yvrognes, qui boivent tant qu'ils ſont obligez de vomir & de rendre gorge. On n'eſt point honteux en Flandres de *degobiller* ſous la table.

DEGOBILLIS. ſ. m. L'ordure qui a été vomie par celuy qui a degobillé, ſoit chien, chat, ou yvrogne.

DEGOISER. v. n. ſe dit du chant des oiſeaux. Cette pie aime à *degoiſer*.

DEGOISER, ſe dit figurément de ceux qui parlent trop & mal à propos. Ce criminel dans ſon interrogatoire a tout avoüé, il a *degoiſé* plus qu'on n'en a voulu. Cette femme avec ſes commeres a *degoiſé* pendant une heure.

DEGORGEMENT. ſ. m. Eſpanchement, écoulement d'eaux ou d'humeurs. Le *degorgement* du Rhoſne dans la mer y laiſſe beaucoup de ſables.

DEGORGEMENT, ſignifie auſſi le nettoyement des tuyaux, des conduits. Le *degorgement* des eſgouts de Paris couſte beaucoup a la ville.

DEGORGEMENT, ſe dit plus particulierement de la bile & des autres humeurs. Les *degorgements* de bile ſont fort dangereux aux jeunes gens.

DEGORGEMENT, ſe dit auſſi des eſtoffes. Les moulins à Foulon ſervent au *degorgement* des draps pour en oſter les graiſſes & le ſuperflu de la laine.

DEGORGER. v. act. Oſter les ordures ou le ſable qui empeſchent le paſſage des eaux, des humeurs, dans des tuyaux, des conduits, des paſſages. On a fait joüer toutes les eaux de Verſailles pour *degorger* les tuyaux.

DEGORGER, ſignifie quelquefois, Rompre les digues, les vaiſſeaux où une liqueur eſt renfermée. Quand les eſtangs viennent à ſe *degorger*, ils inondent les lieux voiſins & plus bas. Quand la bile ſe *degorge*, elle fait de grands ravages dans le corps.

DEGORGER, ſe dit auſſi des eaux qui tombent dans d'autres eaux. La riviere de Marne ſe *degorge* dans la Seine. Le Volga & pluſieurs autres grandes rivieres ſe *degorgent* dans la Mer Caſpie.

En Chirurgie on dit qu'il faut bien *degorger* la veine aprés une ſaignée, pour dire, qu'il n'y faut point laiſſer de ſang extravaſé qui ſe puiſſe corrompre & apoſtumer. On dit auſſi à l'égard des chevaux qui ont les jambes gorgées, qu'il les faut promener pour les *degorger*.

DEGORGER, ſe dit auſſi du poiſſon, quand on le met en eau claire & courante pour luy faire perdre un gouſt de bourbe qu'il a contracté dans des lieux mareſcageux. Le poiſſon d'eſtang eſt meilleur, quand on l'a laiſſé *degorger* quelque temps dans les boutiques qui ſont ſur les rivieres. Les ſaumons ſe *degorgent* en remontant dans les rivieres.

DEGORGER, en termes de Teinturiers, ſignifie, Laver dans la riviere les laines, ſoyes & eſtoffes qu'on fait cuire avec du ſavon blanc, ou autre graiſſe, ou tremper dans l'alun pour en faire ſortir ce qu'il y a de ſuperflu.

DEGORGÉ, ÉE. part. & adj.

DEGOURDIR. v. act. Oſter l'engourdiſſement des mains qui a été cauſé par un grand froid. Il faut ſe chauffer les mains pour les *degourdir* ou *deſengourdir* peu à peu. On dit auſſi, qu'une viande eſt à peine *degourdie*, pour dire, qu'elle ne ſçauroit eſtre cuitte, qu'il y a trop peu de temps qu'elle eſt au feu. On dit auſſi, *Degourdir* les jambes, quand on commence à les exercer, aprés avoir été aſſoupies & engourdies. Ce cheval n'eſt pas encore *degourdi*, quand il aura fait une lieuë, il ira meilleur train.

DEGOURDIR, ſignifie auſſi, Manger goulument. Quand on donne une éclanche & un aloyau à des eſcoliers, ils ont bientoſt *degourdi* cela.

On dit auſſi figurément, que des Moines ou des Chanoines mal rentez ont bientoſt *degourdi* leur Office, leur Breviaire, pour dire, qu'ils l'ont achevé en haſte & avec precipitation, en peu de temps.

DEGOURDI, IE. part. paſſ. & adj.

DEGOURDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle les membres engourdis ſe reveillent & ſe reſtabliſſent en leur premier eſtat. Ce paralytique commence à ſentir quelque *degourdiſſement* à ſes jambes.

DEGOURGEOIR. ſ. m. eſt un petit fer d'environ huit pouces de long, qui ſert à oſter l'amorce du canon, ou à ſonder la lumiere, à en nettoyer le ſecret

DEGOUST. ſ. m. Averſion qu'on a pour les bonnes choſes, ou pour celles qu'on mange ordinairement. Il y a des gens qui ont du *degouſt*, de l'averſion naturelle pour le vin, pour le ſucre, pour les roſes. La maladie donne du *degouſt* pour les meilleures viandes.

DEGOUST, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles & morales. Il a un grand *degouſt* d'eſprit pour toutes les ſciences vaines & conjecturales. Un Chrétien doit avoir un grand *degouſt* pour les vanités du ſiecle.

DEGOUST, ſe dit abſolument des choſes qui ſont fâcheuſes, qui donnent du deboire, du deſplaiſir. Les gens de bien qui n'aiment point à flatter trouvent de grands *degouſts* à la Cour.

DEGOUSTANT, ANTE. adj. Qui donne du degouſt, de l'averſion; & ſe dit tant au propre qu'au figuré des viandes, des perſonnes & des autres choſes.

La

Digitized by Google

goufté.

DEGOUSTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit en proverbe, C'eſt un bon *degouſté*, pour dire, C'eſt un bon drolle qui aime la débauche, la bonne chere, qui aime tout ce qui eſt bon, qui ne manque pas d'appetit.

DEGOUT. ſ. m. Pluye qui tombe d'enhaut. Regnier s'eſt ſervi heureuſement de ce mot en ces vers :

Et du haut des maiſons tomboit un tel *degout*,
Que les chiens alterez pouvoient boire debout.

DEGOUTANT, ANTE. adj. Qui tombe goutte à goutte. Il eſt tout *degoutant* de pluye, de ſueur. Corneille a dit fort bien dans ſon Cinna en un ſens figuré :

Le fils tout *degoutant* du meurtre de ſon pere,
Et ſa teſte à la main demandant ſon ſalaire.

DEGOUTER. v. n. Tomber goutte à goutte. L'eau *degoute* inceſſamment dans les cavernes. Les toits *degoutent* long-temps aprés qu'il a plu. Toute l'eau d'un vaiſſeau ſe tire par le plaiſtre en *degoutant*.

DEGOUTER, ſe dit figurément en parlant de ceux qui reçoivent quelque bien par le moyen de leurs maiſtres qui ſont en faveur. Quand il pluvera ſur luy, il *degoutera* ſur moy.

DEGRADATION. ſ. f. Deſtitution d'une charge, d'une dignité, d'un degré d'honneur. La *degradation* d'un Preſtre, d'un Gentilhomme, d'un Officier, ſe fait avec pluſieurs ceremonies. Celle qu'on faiſoit autrefois pour la *degradation* de Nobleſſe eſt curieuſe, & merite d'eſtre icy rapportée aprés Geliot & la Colombiere. Elle fut pratiquée du temps de François I. contre le Capitaine Fangel qui avoit rendu lâchement Fontarabie. On aſſembloit vingt ou trente Chevaliers ſans reproche, devant leſquels le Gentilhomme étoit accuſé de trahiſon & de foy mentie par un Roy ou un Heraut d'armes. On dreſſoit deux eſchaffauts; l'un pour les Juges aſſiſtez des Rois, Heraults & Pourſuivants d'armes; l'autre pour le Chevalier condamné, qui étoit armé de toutes pieces, & ſon écu planté ſur un pieu devant luy, renverſé & la pointe en haut. A coſté aſſiſtoient douze Preſtres en ſurplis qui chantoient les Vigiles des morts. A la fin de chaque Pſeaume ils faiſoient

degrader une muraille, pour dire, l'abattre par le pied.

Les Peintres diſent auſſi *degrader*, pour dire, Obſerver les degrez d'éloignement des parties d'un tableau, & y proportionner les jours & les teintes.

DEGRADER, en termes de Marine, ſignifie, Oſter tout l'équippement des vaiſſeaux, quand on les veut abandonner pour eſtre vieux & inutiles au ſervice.

DEGRADÉ, ÉE. part. & adj.

DEGRAFFER. v. act. Quelques-uns diſent *deſagraffer*. Détacher une choſe qui étoit attachée avec une agraffe. On le dit auſſi, quand l'agraffe s'eſt détachée de la porte où elle étoit arreſtée.

DEGRAFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEGRAISSER. v. act. Oſter la graiſſe, les taches de quelque choſe. Cette ſouppe eſt trop graſſe, il la faut *degraiſſer*. Les écorcheurs viennent *degraiſſer* les marmites. Un Frippier *degraiſſe* les habits avec de la terre à potier. Une fievre quarte *degraiſſe* bientoſt l'homme le plus gras. Les pluyes ont *degraiſſé* les terres qui ſont ſur cette colline.

DEGRAISSER, ſe dit figurément en Morale. *Degraiſſer* quelqu'un, c'eſt à dire, luy oſter une partie de ſon bien. Le changement de Miniſtere *degraiſſe* bien des Financiers. Ce Fermier s'étoit bien engraiſſé dans ſon premier bail, mais le ſecond l'a bien *degraiſſé*.

DEGRAISSÉ, ÉE. part.

DEGRAISSEUR. ſ. m. Celuy qui degraiſſe les eſtoffes graſſes & ſales. Les Chapeliers ſont des *Degraiſſeurs* de chapeaux; les Frippiers des *Degraiſſeurs* d'habits. Il y a auſſi des *Degraiſſeurs* Teinturiers.

DEGRÉ. ſ. m. Terme d'Architecture. Eſcalier, montée qui ſert à monter & deſcendre du haut en bas d'un baſtiment. Il y a un beau *degré* en rampe à la Chambre des Comptes. Un petit *degré* eſt fort commode pour degager les appartements.

DEGRÉ, eſt auſſi chaque marche d'un eſcalier. Il luy a fait ſauter les *degrez* quatre à quatre.

DEGRÉ, ſe dit figurément des choſes qui ſervent de moyens pour parvenir à une plus haute. Ainſi Corneille a dit d'Auguſte dans le Cinna :

Que de ſes propres mains mon pere maſſacré,
Du trône où je le voy fait le premier *degré*.

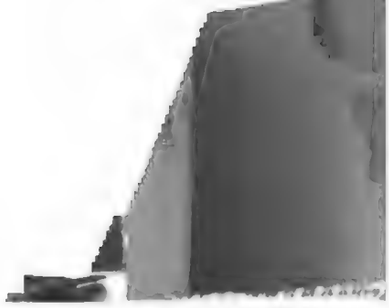

grez de peine dans l'Enfer. Les vertus Chreſtiennes ſont autant de *degrez* pour monter au Ciel.

On appelle auſſi *degrez* de Juriſdiction, les Tribunaux qui reçoivent l'appel des Juſtices inferieures. On a veu juſqu'à cinq *degrez* de Juriſdiction de Juſtices ordinaires : l'Ordonnance les a reduits à quatre.

DEGRÉ, ſe dit auſſi dans les Univerſitez, des lettres qu'on donne à quelqu'un pour luy permettre d'enſeigner, aprés qu'il en a été jugé capable par un long examen. Le *degré* de Maiſtre és Arts, de Bachelier, de Licentié, de Docteur, ces trois derniers ſe donnent en Theologie ; en Droit Civil & Canon, & en Medecine. Il a obtenu un Benefice en vertu de ſes *degrez*.

DEGRÉ, en termes de Juriſprudence, ſe dit des generations ſuivant leſquelles on compte la proximité ou l'éloignement des parentez & alliances. Gregoire le Grand fut le premier qui defendit les mariages juſqu'au ſeptiéme *degré*. Le II. Concile de Latran a reſtreint la prohibition des mariages au quatriéme *degré*, à cauſe du rapport qu'il y a avec les quatre elements & les quatre humeurs dont le corps eſt compoſé. L'Ordonnance a permis les recuſations & les évocations juſqu'au quatriéme *degré* de parenté & d'alliance, c'eſt à dire, juſqu'au couſin iſſu de germain ; & en matiere criminelle, juſqu'au cinquiéme *degré*. Un pere & ſon fils ſont parents au premier *degre*. Le Droit Civil compte les *degrez* de parents autrement que le Droit Canon. Il n'en faut qu'un de celuy-là pour en faire deux de celuy-cy. On dit abſolument au Palais, Il y a des parents au *degré*, pour dire, Il ne peut eſtre jugé.

DEGRÉ, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'endroit où l'oiſeau durant ſa montée ou élevation en l'air tourne la teſte, & prend une nouvelle carriere, qu'on appelle ſecond ou troiſiéme *degré*, juſqu'à ce qu'il ſe perde de veuë au quatriéme.

DEGRÉ, en termes de Medecine, eſt une certaine extenſion des qualitez élementaires. On ne les diviſe qu'en quatre. Le poivre eſt chaud en un tel *degré*.

En termes de Phyſique ancienne, les mêmes qualitez ſont diviſées en huit. Le dernier ou ſouverain *degré* d'intenſion s'appelle dans l'Ecole, *ut octo*. Le feu eſt chaud au huitiéme *degré*, & ſec au quatriéme.

En termes de Chymie on appelle, Donner le feu par *degrez*, lors qu'on ouvre, ou qu'on ferme les regiſtres ou trous qu'on fait exprés dans les fourneaux pour augmenter ou diminuer la violence du feu.

DEGRÉ, ſe dit auſſi des diviſions des lignes qui ſe font ſur pluſieurs inſtruments de Mathematique, comme ſur l'arbaleſte ou baſton de Jacob. Il ſert auſſi ſur les thermometres & barometres, à marquer par les diviſions qui ſont ſur la table qui les ſupporte, les *degrez* de chaleur & de peſanteur des corps liquides, par le moyen deſquelles la Phyſique moderne a beaucoup encheri ſur l'ancienne pour la ſubdiviſion de ces qualitez.

DEGRÉ, en termes de Geometrie & d'Aſtronomie, eſt la diviſion qu'on fait ſur les cercles pour ſervir de meſure. Tout cercle ſe diviſe en 360. *degrez*. Cet aſtre eſt élevé de tant de *degrez* ſur l'horiſon, il decline de l'Equateur de tant de *degrez*. Cette ville a tant de *degrez* de longitude & de latitude. Un angle droit eſt de 90. *degrez*. Ptolomée a obſervé qu'un *degré* ſur la terre valoit 68. milles & deux tiers : mais les Arabes n'ont trouvé que 56. milles, quand ils l'ont obſervé exactement dans les plaines de Seniar par l'ordre d'Almamoum. Ptolomée comptoit ſur le pied de 500. ſtades pour un *degré*. Le mille Arabique étoit égal à ſept ſtades & demi. Mais voicy des obſervations plus modernes & plus certaines. Fernel a obſervé qu'un *degré* d'un grand cercle de la terre contenoit 68096. pas geometriques, qui valent 56746. toiſes, quatre pieds de Paris. Snellius a obſervé que ce *degré* étoit de 28500. perches du Rhin, qui font 55021. toiſes de Paris. Riccioli a fait le *degré* de 64363. pas de Boulogne, qui font 62900. de nos toiſes. Mais Mr. Picard de l'Academie des Sciences l'ayant meſuré par ordre du Roy avec toute l'exactitude poſſible, a trouvé qu'il étoit de 57060. toiſes ſuivant l'eſtalon de Paris, leſquelles étant reduites à la meſure univerſelle ou invariable qu'il établit ſur la pendule, qui a ſa proportion avec la toiſe de Paris, comme de 881. à 864. le *degré* ſe trouve de 55959. toiſes de la meſure univerſelle. En voicy la reduction juſte à diverſes meſures.

Chaque *degré* du grand Cercle contient,

Toiſes du Chaſtelet de Paris	57060
Pas de Boulogne	58481
Verges du Rhin de douze pieds	29556
Lieuës Pariſiennes de 2000. toiſes	28½
Lieuës communes de France de 2280. toiſes	25
Lieuës de Marine de 2853. toiſes	20
Milles d'Angleterre de 5000. pieds	73,⅛
Milles de Florence de 3000. braſſes	63,⅛

La minute d'un *degré* de la terre eſt de 951. toiſes, & la ſeconde de 16. toiſes.

DEGRINGOLER. v. act. Terme bas, qui ſe dit en cette phraſe populaire : On luy a fait *degringoler* les montées quatre à quatre, pour dire, qu'on la fait enfuir avec diligence.

DEGROSSIR. v. act. Oſter le plus gros du bois, d'une pierre, pour y faire des ſculptures, des ornements, des figures. Ce terme eſt particulierement en uſage chez les Sculpteurs, qui ſont obligez d'abattre pluſieurs groſſes parties d'un blot de marbre ou de bois, avant que de travailler delicatement avec le ciſeau. Les Tireurs d'or appellent le banc à *degroſſir*, celuy où ils font paſſer le lingot d'or, ou d'argent, pour commencer à le rendre fin, dont les filieres s'appellent *rats*, & *pregatons*. Il ne faut plus que deux hommes pour tirer le lingot, aprés qu'il eſt ſorti de l'argue.

DEGROSSI, IE. part. paſſ. & adj.

DEGROSSI. ſ. m. Preſſe ou machine dans laquelle on fait paſſer entre deux rouleaux les lames dont on doit faire les monnoyes pour les rendre plus unies & plus étenduës.

DEGUERPIR. v. act. Abandonner, quitter un heritage à des creanciers demandeurs en declaration d'hypotheque, pour ſe liberer de leur action. Un acquereur a pluſtoſt fait de *deguerpir* une terre hypothequée, que de conteſter tous les droits des creanciers. On crée un Curateur à un heritage qu'on a *deguerpi*, quand il y a pluſieurs creanciers hypothecaires. Ce mot eſt compoſé d'un vieux mot *guerpir*, qui ſignifioit *abandonner*. Menage. On appelloit auſſi cela autrefois *eſponcer*, *gueſver*, *delaiſſer*.

DEGUERPISSEMENT. ſ. m. Abandonnement d'un heritage chargé d'hypotheques. Quand on n'a point fait decreter un heritage, on court le danger du *deguerpiſſement*.

DEGUEULER. v. act. Terme populaire, qui ſignifie, Vomir ; & ſe dit des animaux, & des yvrognes. Les Allemands qui ont bû ſont ſujets à *degueuler* ſous la table. On le dit quelquefois au figuré, de ceux qui vomiſſent des injures contre quelqu'un dans une colere outrée.

DEGUISEMENT. ſ. m. Changement de forme exterieure, d'apparence. Ce priſonnier s'étoit travelti pour ſe ſauver, mais on l'a reconnu malgré ſon *deguiſement*.

DEGUISEMENT, ſe dit auſſi figurément de choſes ſpirituelles. La verité eſt forte, & prevaut toûjours mal-

ſent leurs ſentimens.

DEGUISÉ, ÉE. part. & adj.

D E H.

DEHORS. Adverbe de lieu relatif, oppoſé à *dedans*. La porte de la ville etoit fermée, il a fallu coucher *dehors*. On a viſité en dedans & en *dehors* tout ce baſtiment. Les balcons & les ſaillies en *dehors* payent un droit au Voyer. On dit abſolument, qu'on a mis *dehors* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a chaſſé. On dit auſſi, qu'un homme eſt de *dehors*, pour dire, qu'il eſt eſtranger, qu'il n'eſt pas natif du lieu. Cette maladie eſt interne, il n'en paroiſt rien au *dehors*. Ce mot vient de *de*, & de *foris*. Nicod.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt ni *dehors*, ni dedans, lors qu'il eſt incertain de la reüſſite d'une affaire commencée, qu'on ne luy veut dire ni ouy, ni non.

DEHORS, ſ. m. en termes de Fortification, ſe dit de toutes les pieces détachées qui ſervent de defenſe à une place, comme les ravelins & demi-lunes, ouvrages à corne & à couronne, contregardes, enveloppes, &c. Maeſtricht avoit de beaux *dehors*; les murailles, le corps de la place ne valoient rien. Les *dehors* doivent commander les uns aux autres: les plus prés de la place doivent être les plus élevez.

DEHORS, eſt auſſi l'exterieur des choſes, ce qui paroiſt à nos yeux. Il faut ſauver les *dehors*, les apparences. Cette maiſon a de beaux *dehors*, de belles avenuës, les dedans n'y répondent pas. Le Sauveur appelloit les Phariſiens, des ſepulchres blanchis, beaux par le *dehors*, pourris au dedans. La plus-part du monde ne juge que par le *dehors*, n'examine point le vray merite des gens qui n'ont point de bouthors.

D E I

DEICIDE. ſubſt. maſc. Ce mot n'a d'uſage qu'en parlant de la condamnation à mort que firent Pilate & les Juifs du Sauveur du monde, auxquels l'Egliſe a reproché qu'ils avoient commis un horrible *deicide*.

DEJECTION. Terme de Medecine, qui ſe dit

ſerie ſe *dejoint*, ſe dejette, quand il travaille, quand il devient ſec. Quand les tableaux peints ſur du bois ſe *dejoignent*, tout l'ouvrage eſt defiguré.

DEJOINT, OINTE. part. paſſ. & adj.

DEISTE. ſ. m. Homme qui n'a point de Religion particuliere, mais qui reconnoiſt ſeulement un Dieu, ſans luy rendre aucun culte exterieur.

DEITÉ. ſ. f. Terme de Poëſie, qui a été donné aux Dieux & aux Deeſſes des Payens. Jupiter, Apollon, Junon & Minerve étoient des *Deitez* d'Idolatres. On dit auſſi des perſonnes qu'on veut loüer exceſſivement, que ce ſont des *Deitez*.

DÉJUC. ſ. m. Temps où les oiſeaux juchez ſe reveillent & quittent le juc. On le dit par extenſion du lever des hommes, quand on les prend au ſortir du lit. Sarraſin a dit dans une Balade,

Tant au ſoir, qu'au *dejuc*,

pour dire, au matin.

DÉJUCHER. v. act. Sortir du juc. Voilà le temps où les poules *dejuchent*. Ce payſan eſt allé *dejucher* des poulets pour les vendre à un Poulaillier.

DÉJUCHER, ſignifie auſſi, Chaſſer quelqu'un d'un lieu élevé & avantageux. Les ennemis ſe ſont emparez de ce chaſteau, de cette éminence, on aura bien de la peine à les *dejucher* de là.

DÉJUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

D E L.

DELA'. Prepoſition & adverbe de lieu & de temps relatif à *deçà*, qui marque un éloignement du lieu ou du temps où on eſt. On dit auſſi, Au *delà* & par *delà*. L'Italie eſt *delà* les Monts; l'Inde au *delà* & au deçà du Gange. Le Roy d'Eſpagne prend la qualité de Roy de deçà & de *delà* les Mers. Il a été au *delà* de la Ligne, par *delà* le Tropique. Nous comptons quelques ſix mille années de l'âge du monde; les Chinois remontent bien au *delà*. Il y a de certaines bornes en toutes choſes, au *delà* deſquelles on ne peut paſſer. Voilà un ouvrage achevé, je ne voy rien par *delà*. Il n'y a rien au *delà* du Firmament. La Chine eſt à plus de 600. lieuës au *delà* des terres qu'habitent les Hollandois dans

équipage n'eſt plus en eſtat de rendre ſervice. Les banqueroutes ont fort *delabré* les affaires de ce Marchand. Quand on achete des terres par decret, elles ſont ordinairement *delabrées*.

DELABRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELACER. verb. act. Oſter le lacet ou le ruban qui tient quelque choſe lacée ou attachée. Il faut *delacer* cette femme, elle eſt trop ſerrée dans ſon corps de juppe. Il faut *delacer* ce haut de chauſſe, oſter le ruban qui y eſt lacé par le bas.

DELACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELAIS. ſ. m. Terme de Palais. Ceſſion & abandonnement d'un bien pour lequel on eſt inquieté. Un acquereur aprés avoir fait le *delais* & deguerpiſſement de l'heritage, eſt deſchargé de l'action en declaration d'hypotheque.

DELAISSEMENT. ſ. maſc. Abandonnement, manque de ſecours, de protection. On doit plaindre cette veuve dans le grand *delaiſſement* où elle eſt, ſans ſupport, ſans amis. Cet homme eſt oberé, il a fait un *delaiſſement*, un abandon general de tout ſon bien à ſes creanciers.

DELAISSEMENT, ou *delais*, en termes de Marine, eſt un acte par lequel un aſſuré denonce la perte du vaiſſeau à l'aſſureur, & luy delaiſſe & abandonne les effets ſur leſquels l'aſſurance a été faite, avec ſommation de payer la ſomme aſſurée.

DELAISSER. v. act. Quitter une perſonne, n'avoir point de ſoin de la ſecourir, de la proteger. Le Sauveur dit à ſon Pere étant ſur la croix, Seigneur, Seigneur, pourquoy m'avez-vous *delaiſſé* ? Job ſe plaignoit d'eſtre *delaiſſé* de tous ſes amis. Ariadne fut *delaiſſée* par Theſée dans l'Iſle de Naxe. *Delaiſſer* une œuvre commencée, un deſſein entrepris.

DELAISSER, ſignifie auſſi, Donner, ceder, quitter, abandonner. Dans les contracts on dit qu'on a quitté & *delaiſſé* une telle terre à titre de ferme à un tel metayer, à titre de vente, de donation. Il a été contraint de deguerpir, de *delaiſſer* la poſſeſſion de cet heritage.

DELAISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELARDER. verb. act. Terme de Charpenterie. C'eſt, Coupper ou fendre en deux une piece de bois quarrée : comme, *Delarder* des chevrons, des arreſtiers, &c.

DELASSEMENT. ſ. m. Repos qu'on prend afin de ſe delaſſer. L'eſprit auſſi-bien que le corps a beſoin de quelque *delaſſement*, de quelque repos.

DELASSER. v. act. qui ſe dit quelquefois avec le pronom perſonnel. Faire perdre la laſſitude, ſoûlager les membres las. Le repos, la table, le lit *delaſſent* les plus fatiguez. Il y a des chevaux qui ſe *delaſſent* en marchant.

DELASSER, ſe dit figurément en Morale. Le jeu, la converſation *delaſſent* l'eſprit. Venez vous *delaſſer* chez moy pendant ces vacations. On ne peut pas toûjours travailler aux affaires, il faut ſe *delaſſer* par la promenade, par les divertiſſements.

DELASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELATEUR. ſ. m. Terme de Palais. Accuſateur ſecret, denonciateur envers un Prince, ou les Magiſtrats, d'un crime commis, d'une conjuration. Les *delateurs* eſtoient fort à craindre dans l'ancienne Rome. Les *delateurs* eſtoient fort communs & fort odieux.

DELATION. ſ. f. Dénonciation. Dans les crimes de Leze-Majeſté on arreſte ſouvent ſur une ſimple *delation*.

DELATTER. v. act. Oſter les lattes de deſſus un toit. Il faut *delatter* ce toit, & le relatter à neuf. L'orage a non ſeulement emporté tout le chaume de cette bergerie, mais encore il l'a toute *delattée*.

DELAVER. v. act. Terme de Teinture, qui ſe dit des couleurs trop blafardes dans leſquelles on a mis trop d'eau. Il n'eſt gueres en uſage qu'au participe. Ce bleu eſt trop *delavé*, il n'eſt pas aſſez vif.

DELAY. ſ. m. Terme qu'on donne à quelqu'un pour faire quelque choſe. Les *delais* qu'on donne pour aſſigner, pour comparoir, pour fournir des eſcritures, & mettre un procés en eſtat, ſont reglez par l'Ordonnance. Il a obtenu un renouvellement, une prorogation de *delay* pour faire ſa preuve, pour deliberer, pour rapporter des titres, des Bulles pour ſe faire promouvoir aux Ordres. Il eſt dans ſon *delay*. Ce *delay* eſt trop bref. On dit en Pratique, Pour toutes prefixions & *delais*. Menage derive ce mot de *dilatum*, qu'on a dit pour *dilatio*. On l'a appellé auſſi autrefois *jour d'apenſement* : & *delay* en quelques Couſtumes a ſignifié *injure atroce*, ou reproche de quelque cas laid & vilain.

DELAY, ſignifie auſſi, Fuite, remiſe. Les mauvais payeurs ne cherchent que des *delais* pour ne point payer. Les chicaneurs ne cherchent que des fuites & des *delais* pour empêcher le jugement d'un procés.

DELAYER. v. act. Broyer quelque choſe en poudre, en la detrempant avec quelque liqueur. Il faut bien *delayer* la farine pour faire de la bouillie, ou de la colle. On *delaye* de l'ocre avec de l'huile pour peindre des travées, des portes, &c. Ce mot vient du Latin *diluere*, ou de *deliquare*. Menage.

DELAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELECTABLE. adj. m. & f. & ſ. m. Qui réjouït, qui donne du plaiſir. L'amour, la bonne chere, le jeu ſont mis au rang des choſes *delectables*. L'honneſte doit eſtre preferé au *delectable* & à l'utile. La mortification fait éviter tout ce qui eſt *delectable* aux ſens.

DELECTATION. ſ. f. Action qui donne du plaiſir, de la joye. Il y a de la ſenſualité à boire & à manger avec trop de *delectation*, de volupté. J'ay lû ce Livre avec beaucoup de *delectation*.

DELECTER. v. act. Donner de la joye, du plaiſir. L'eſmail d'une prairie, la couleur verte *delectent* la veuë, la réjouiſſent. Les ragouſts *delectent* le palais. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Un Satyrique ſe *delecte* à meſdire de ſon prochain, à railler de ſes amis. Ces deux mots vieilliſſent.

DELECTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELEGATION. ſ. f. Commiſſion qu'on donne extraordinairement à un Juge pour juger ou inſtruire quelque procés. Les Juges commis ne peuvent pas inſtrumenter au delà de ce qui eſt porté par leur *delegation*.

DELEGUER. v. act. Commettre quelques Juges ou autres perſonnes, & leur donner autorité de juger ou de faire quelques procedures. Les commiſſions extraordinaires des Chambres de Juſtice, d'Intendants, de Grands Jours, ſont compoſées de Juges *deleguez* par le Roy. Un Juge *delegué* ne peut ſubdeleguer, ſi la commiſſion ne luy en donne expreſſément le pouvoir. Les Cours Souveraines *deleguent* ſouvent des Juges inferieurs pour faire des jugements & des inſtructions de quelques affaires.

DELEGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELESTAGE. ſ. m. Terme de Marine. La deſcharge qui ſe fait du leſt du vaiſſeau. Il y a des lieux marquez par les Officiers de la Marine hors des ports & des rades pour le *deleſtage* des vaiſſeaux.

DELESTER. v. act. C'eſt, Tirer le leſt du vaiſſeau. On a de couſtume de *deleſter* les vaiſſeaux de deux ans en deux ans.

DELESTEUR. ſ. m. Celuy qui a ſoin du deleſtage des vaiſſeaux.

DELIBERANT, ANTE. adj. Qui eſt irreſolu, qui delibere ſans ceſſe. Cette compagnie eſt fort *deliberante* & peu reſolutive.

DELIBERATIF, IVE. adj. Qui raiſonne, qui perſuade. On le dit proprement de ce genre de Rhetorique qui s'applique à prouver ou à perſuader quelque choſe à une aſſemblée, afin de l'obliger à la mettre en execution. Le genre *deliberatif* étoit fort en vogue chez les Grecs & chez les Romains, quand les Orateurs haranguoient le peuple.

On dit, Avoir voix *deliberative* en une aſſemblée, lors qu'on a droit d'y dire ſon advis, & qu'il eſt compté parmy les ſuffrages. Dans les Conciles les Evêques ont voix *deliberative*: ceux du ſecond ordre n'ont que la voix conſultative. Un Religieux Profés a voix *deliberative* dans ſon Chapitre: dans une élection, il a voix active & paſſive.

DELIBERATION. ſ. f. Examen de quelque choſe, de quelque propoſition, ſoit à part ſoy, ſoit en compagnie, pour en voir les avantages & les inconveniens, pour ſçavoir ſi elle eſt bonne, ou mauvaiſe, faiſable, ou non. Un homme prudent ne fait rien qu'aprés une meure *deliberation*. Les arreſts du Conſeil portent, l'affaire miſe en *deliberation*. Quand les Juges ſubalternes appellent les Advocats pour juger avec eux, ils diſent dans leur ſentence, Nous par *deliberation* de conſeil.

DELIBERATION, ſignifie auſſi l'arreſté, la reſolution d'une compagnie aſſemblée, qui examine, ou qui juge une affaire. Voilà quel eſt le reſultat, la *deliberation* de la compagnie.

DELIBERE'. ſ. m. Terme de Palais. C'eſt une eſpece d'appointement qui ſe rend à l'audience, quand la Cour veut voir les pieces pour s'éclaircir davantage de la verité, & ordonne qu'il en ſera *deliberé* ſur le Regiſtre; que les parties mettront leurs pieces & doſſiers entre les mains d'un Rapporteur pour eſtre jugées ſans aucune autre inſtruction. Ce Conſeiller a rapporté ce matin un procés, & trois *deliberez*.

DELIBEREMENT. adj. D'une maniere hardie & reſoluë. Ce ſoldat marche *deliberément* à l'aſſaut. Ce criminel eſt allé *deliberément* au ſupplice.

DELIBERER. v. neut. Conſulter, regarder le pour & le contre d'une affaire, d'une propoſition; juger, reſoudre. Un eſprit incertain & timide *delibere* toûjours, & ne reſoud, ne conclud jamais rien. Quand il eſt temps d'agir, il n'eſt plus temps de *deliberer*. On ne *delibere* point des choſes neceſſaires. Les Advocats mettent au bas de toutes leurs conſultations: *Deliberé* à Paris ce, &c. On dit de celuy à qui on a donné du temps pour penſer à une affaire, Il a eu tout loiſir de *deliberer*.

DELIBERER, en termes du Manege, ſe dit d'un cheval qu'on accouſtume, qu'on reſoud, qu'on determine à certains airs, comme au pas, au trot, au galop, ou à quelques manéges relevés.

DELIBERÉ, EE. part. paſſ. & adj. C'eſt une choſe *deliberée*, examinée, reſoluë.

DELIBERÉ, ÉE. adj. & ſ. Hardy, reſolu. Ce garçon eſt un *deliberé*, un brave; il a l'air *deliberé*, hardi; il marche d'un pas grave & *deliberé*. On dit auſſi, qu'on a querellé un homme de propos *deliberé*, pour dire, de gayeté de cœur; qu'on l'a aſſaſſiné de propos *deliberé*, de guet appens. On dit auſſi d'une femme, qu'elle eſt fort *deliberée*, lors qu'elle eſt plus hardie & plus reſoluë que le commun des femmes.

DÉLICAT, ATE. adj. Corps compoſé de parties menuës & deliées. Les toiles d'araignées ſont compoſées de filets fort *delicats*. La retine, le cerveau ſont compoſez de nerfs, de parties infiniment *delicates*. Les enfants ont le teint, la peau plus *delicate* que les gens âgez. Il n'y a rien de plus *delicat*, de plus menu que les atomes.

DELICAT, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art curieuſe-

pirer aux grandes choſes, il ne faut pas ſe *delicater*, il faut s'accoûtumer à la fatigue, aux veilles, au travail.

DELICATESSE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt délicat; qui ſe dit tant au propre, qu'au figuré. La *delicateſſe* d'une eſtoffe, d'un travail, d'un pinceau, d'une table, du gouſt, de l'oreille, de l'eſprit, d'honneur, de conſcience, d'une penſée, d'une loüange, d'une affaire, &c. La *delicateſſe* de l'éducation rend les gens accomplis. Les *delicateſſes* d'un art, d'une Langue.

DELICE. ſ. m. Choſe agreable qui donne du plaiſir aux ſens, ou à l'eſprit. C'eſt un *delice* de boire frais. La contemplation eſt le *delice* d'un eſprit elevé & extraordinaire.

DELICES, ſe dit plus ordinairement au pluriel. Ce qui donne pluſieurs plaiſirs enſemble. Le Paradis Terreſtre fut appellé le *Jardin de delices*. Les uns font leurs *delices* du jeu, les autres de l'eſtude. Le courage d'Hannibal s'abaſtardit dans les *delices* de Capoue. Les grands Princes n'ont point été nourris dans les *delices*, ont été accouſtumez à la fatigue. Quelques Princes ont été appellez les *delices* de leur ſiecle, du genre humain, entre autres Titus. Deſmarets a decrit un Livre ſur l'Apocalypſe, qu'il intitule les *Delices* de l'eſprit.

DELICIEUX, EUSE. adj. Qui plaiſt aux ſens, à l'eſprit. Le nectar, l'ambroſie ſont des vins, des mets *delicieux*. Le Jardin d'Eden étoit un lieu *delicieux*. La vie éternelle ſera une vie *delicieuſe*, où on goûtera toute ſorte de delices.

DELICIEUSEMENT. adv. D'une maniere delicieuſe, voluptueuſe. Apicius eſtoit un homme qui vivoit fort *delicieuſement*. Les Sybarites étoient des peuples elevez *delicieuſement*. Pour boire *delicieuſement*, il faut boire à petits coups, ſyroter, ſavourer le vin.

DELICOTER. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui eſt ſujet à deffaire ſon licol, à qui il faut mettre une ſouſgorge.

DELIE, EE. adject. Fin, menu, pointu, delicat. La toile de Hollande eſt fort *deliée*. La gaze eſt une eſtoffe fort *deliée*. Le fil de lin eſt plus *delié* que celuy de chanvre. La fleſche de la Sainte Chapelle eſt haute, fort *deliée*, & fort pointuë.

DELIÉ, ſe dit figurément d'un eſprit fin, delicat, adroit. Les Italiens ont l'eſprit plus fin & plus *delié* que les Suiſſes. On ſe deffie, quand on a à traitter avec des gens ſi *deliez*. Quelques uns derivent ce mot de l'Hebreu *dal*, qui ſignifie *tenuis*. Mais ſans aller ſi loin, il vient de *delicatus*: ou pluſtoſt il vient de *delien*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *feuille*, à cauſe que la feuille eſt mince & *deliée*.

DÉLIER. v. act. Oſter le lien, ou deffaire le nœud de quelque choſe liée ou noüée. *Delier* un fagot, c'eſt en oſter la hart ou le lien. *Delier* un ruban, une jartiere. Du Cange derive ce mot de *diſligare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification.

DELIER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. JESUS-CHRIST a donné pouvoir à St. Pierre & à ſes ſucceſſeurs de lier, ou de *delier*, d'abſoudre, ou de refuſer l'abſolution. Le mariage eſt un nœud ſi ſacré, qu'on ne le peut *delier*. On dit de celuy qui parle bien & facilement, qu'il a la langue fort *deliée*.

DELIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELINEATION. ſ. f. Repreſentation qu'on fait de quelque choſe ſur un papier, ou par le diſcours. Ce plan n'eſt pas encore en ſa perfection, ce n'eſt que ſa premiere *delineation*. J'ay diſtribué dans mon eſprit tous les Actes de cette Tragedie, en voicy la *delineation*.

DELINQUANT. ſ. m. Terme de Palais. Qui a commis quelque faute. Il eſt du devoir d'un Magiſtrat d'eſtre ſeveré à punir les *delinquants*.

DELINQUER. v. neut. Commettre quelque faute. Un Procureur qui a *delinqué*, qui a prevariqué en ſa charge, doit eſtre interdit ſans remiſſion.

DELIRE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un ſymptome qui ſurvient ſouvent aux fievres cauſées de playes & inflammation, qui trouble l'eſprit juſqu'à la folie & à la fureur. Quand le diaphragme eſt offenſé, il cauſe le *delire* & la frenéſie. Le *delire* arrive par une trop grande perte de ſang qui affoiblit le cerveau, par la preſqueure d'une bleſſe venimeuſe, par la ſemence & menſtrues retenues en la matrice, par la pourriture d'un membre gangrené, &c. La fievre chaude cauſe auſſi le *delire*, quand il y a tranſport au cerveau. Il faut faire recevoir aux malades les Sacrements de bonne heure, quand on apprehende le *delire*. Quelques-uns derivent ce mot de *lira*, qui chez les Anciens ſignifioit des ſillons tirez en droite ligne, deſorte qu'ils ont appellé *delirare*, *a recto aberrare*.

DELIT. ſ. m. Faute, crime leger. Les Officiaux ſont le procés aux Preſtres pour le *delit* commun, ils doivent appeller le Juge Royal pour le cas privilegié. Le Droit Civil parle des obligations qui ſe contractent par le *delit*, ou quaſi *delit*. David prie le Seigneur qu'il ne ſe ſouvienne pas des *delits*, des fautes de ſa jeuneſſe.

On dit proverbialement, qu'on eſt trouvé en flagrant *delit*, quand on eſt pris ſur le fait, à l'inſtant qu'on commet la faute.

En termes d'Eaux & Foreſts, on appelle des arbres de *delit*, ceux qui ont été couppez clandeſtinement, ou contre les ordonnances & reglements, qui ſont ſujets à confiſcation & à amende.

DELIER. v. act. Terme de Maçonnerie. Poſer une pierre dans un baſtiment en un ſens contraire à celuy qu'elle avoit dans la carriere, quand elle étoit ſur ſon lit naturel. Il faut bien prendre garde à ne point *deliter* les pierres, car elles ſe fendent pour peu qu'on les charge, quand elles ſont *delitées*.

DELITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELIVRANCE. ſ. f. Action par laquelle on met quelque meuble entre les mains de quelque perſonne. On luy a fait la *delivrance* à cet encan d'une tapiſſerie. Il ne veut pas faire la *delivrance* des titres de cette terre, qu'il n'en ait touché tout l'argent. On demande en Juſtice la *delivrance* d'un legs.

DELIVRANCE, eſt auſſi l'action qui libere de captivité, de ſervitude, ou de toute autre peine & inquietude. Travailler à la *delivrance* des eſclaves, des priſonniers, eſt une œuvre fort charitable. Cette femme n'a pas eu un long travail, elle a eu une heureuſe *delivrance*. Le rêveu qu'il étoit chargé de nourrir eſt mort, c'eſt pour luy une belle *delivrance*.

En termes de Monnoye on appelle, Faire la *delivrance*, lors que les Officiers donnent permiſſion d'expoſer les monnoyes en public, aprés les avoir bien examinées. Les Gardes ſont reſponſables de la juſteſſe du poids, & les Eſſayeurs de la bonté du titre. On dreſſe un acte de cette *delivrance*, & c'eſt le premier jugement qui eſt fait des eſpeces.

On dit proverbialement d'un homme qui a une femme incommode, ou impudique, qu'il doit faire des prieres à Noſtre Dame de bonne *delivrance*, ſe mettre de cette Confrairie.

DELIVRE. ſ. f. ſe dit à la campagne de l'arriereſaix de la vache, quand elle a fait ſon veau: ce qu'on appelle en Latin *ſecundina vaccæ*.

On dit en termes de Fauconnerie, un oiſeau fort à *delivre*, qui n'a point de corſage, & qui eſt quaſi ſans chair, comme le heron.

DELIVRER. v. act. Mettre en la main de quelqu'un quelque meuble, argent, papiers, marchandiſe. Il faut *delivrer* à un Executeur teſtamentaire tous les meubles d'une ſucceſſion pour en rendre compte à qui il appartient. Je luy ay *delivré* cette lettre de change, c'eſt-à-dire en main propre. On a *delivré* à ſon Facteur tout le vin qu'il

dulgences *delivrent* des peines du Purgatoire. St. Paul ſouhaitoit qu'on le puſt *delivrer* de cette chair mortelle. La mort nous *delivre* de bien des maux. Cette nouvelle m'a *delivré* d'une grande peine, d'un grand ſoucy, d'un grand chagrin.

DELIVRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELOGEMENT. ſ. m. Demenagement, changement de logis. Je ne vous ay pû aller voir depuis vôtre *delogement*, je ne ſçay où vous logez maintenant.

DELOGEMENT, en termes de Guerre, ſignifie, Decampement. Le *delogement* de cette armée s'eſt fait en peur, à la haſte & en deſordre.

DÉLOGER. v. act. & neut. Changer de logis, de demeure. J'ay donné congé de mon logis, je *deloge*, je demenage à la St. Remy.

DELOGER, ſignifie auſſi, Chaſſer, obliger à ſortir d'un logis. Les gens de mauvaiſe vie *delogent* tous les trois mois, on les chaſſe. Un proprietaire peut *deloger* un locataire, quelque bail qu'il ait fait, quand il veut occuper les lieux en perſonne. Je ſçay mauvais gré à ce voiſin qui m'a *delogé*, qui eſt venu encherir mon appartement. Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *diſlocare*.

DELOGER, ſignifie auſſi, Ceder ſon logement à des hoſtes pour une paſſade. Quand la Cour paſſe en quelque lieu, on ſe *deloge* volontiers, on cede ſon logis à de nouveaux hoſtes. Un honneſte homme ne *deloge* gueres le maiſtre du logis de ſa chambre.

DELOGER, ſignifie auſſi, Decamper. L'armée a *delogé* de ce poſte, & eſt allé loger ailleurs.

DELOGER, ſignifie auſſi, Chaſſer, mettre en fuite. Les ennemis avoient occupé ce poſte, mais nôtre canon les en a bientoſt fait *deloger*. On avoit fait un logement ſur la contreſcarpe, mais il en a fallu *deloger*. Quand les Archers ſont en campagne, les voleurs *delogent* bien viſte.

On dit proverbialement, *Deloger* ſans trompette, pour dire, S'enfuir en diligence ſans faire bruit, & à la four-

Amaigrir.

DEMAILLOTTER. v. act. Oſter le maillot, les couches & les langes d'un enfant pour le remuer & le changer de linge. Il faut que les nourrices *demaillottent* leurs enfans deux ou trois fois par jour.

DEMAILLOTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMAIN. ſ. m. Le jour d'aprés celuy où on eſt. On dit ironiquement, le *demain* des priſonniers, pour dire, un jour qui eſt long-temps à venir, parce qu'ils croyent ſortir de jour en jour. Il me remet de *demain* à *demain*. Ce mot vient de *de mane*. Menage.

DEMAIN, eſt auſſi un adverbe de temps. Il fera *demain* beau temps. Adieu juſqu'à *demain*. Le courier part *demain*. A *demain* les affaires. J'yray là aprés *demain*.

DEMANCHER. v. act. Oſter le manche de quelque inſtrument ou uſtencile. *Demancher* un balay, une faulx, une cognée, un marteau.

DEMANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMANDE. ſ. f. Queſtion. Les Catechiſmes ſe font par *demandes* & reponſes. Dans un interrogatoire un reſpondant doit reſpondre aux *demandes* qu'on luy fait, par ouy, ou par non.

DEMANDE, eſt auſſi la parole qu'on adreſſe à quelqu'un pour obtenir de luy quelque choſe. C'eſt une *demande* incivile de ſolliciter un Grand Seigneur contre ſon intereſt. Il faut adreſſer à Dieu ſa *demande*, quand on eſt dans le beſoin. La *demande* que fait un pauvre au nom de Dieu ne doit point être rebutée.

On appelle abſolument une *demande*, la ceremonie qu'on fait d'envoyer quelque perſonne notable pour obtenir une fille en mariage. C'eſt un tel qui a fait la *demande* de cette fille pour un tel.

DEMANDE, en Juriſprudence, eſt une action qu'on intente en Juſtice pour obtenir une choſe à laquelle on a droit. On fait des *demandes* par exploit, par requeſte expreſſe, ou par requeſte verbale à l'audience, ou en lettres obtenuës en Chancelerie. Il y a des *demandes* principales, d'autres incidentes; des *demandes* en ſom-

& ſi facile à faire, qu'on ne peut s'empêcher de l'accorder, ſans qu'il ſoit beſoin d'en monſtrer la conſtruction ou la preuve, comme de tirer une ligne d'un point à un autre. Euclide commence par des definitions, des *demandes*, & des axiomes.

On dit proverbialement, A folle *demande* point de réponſe. On dit auſſi ironiquement, Voilà une belle *demande*, pour dire, Il eſt bien facile de juger de la réponſe.

DEMANDER. v. act. Queſtionner, interroger quelqu'un. La premiere queſtion qu'on fait à un enfant, c'eſt de luy *demander* s'il eſt Chrêtien. Dans les interrogatoires on *demande* d'abord le nom, le ſurnom, le païs, l'âge, la Religion & la demeure du reſpondant. *Demander* une difficulté, la reſolution d'un probleme. Cela eſt à *demander*, à enquerre.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Avoir recours à quelqu'un pour obtenir de luy ce dont on a beſoin. Ce pauvre homme *demande* l'aumoſne, eſt reduit à *demander* ſon pain, il *demande* ſa vie. On m'a *demandé* cent eſcus à emprunter. On peut econduire les importuns qui ne font que *demander*. On dit qu'un homme vaincu *demande* la vie, qu'il *demande* quartier. Un penitent *demande* pardon, abſolution de ſes fautes, *demande* la benediction du Preſtre. Les affligez *demandent* ſecours, *demandent* protection, *demandent* en grace qu'on les aſſiſte. *Demander* une fille en mariage. *Demander* audience, la ſolliciter. *Demander* les advis des Chambres. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *demandare* en la même ſignification.

DEMANDER, ſe dit auſſi en parlant des choſes muettes & inanimées. Un corps mort ne *demande* plus que la terre. Le ſang innocent reſpandu *demande* vengeance, *demande* juſtice. L'étude de la Geometrie *demande* un homme tout entier. Les prez, les bleds *demandent* de la pluye. Les orangers *demandent* de grands ſoins en ces pays-cy.

DEMANDER, ſignifie encore, Actionner, faire venir en Juſtice quelqu'un ſur quelque pretention qu'on a contre luy. *Demander* le payement d'une dette. *Demander* reparation d'honneur. *Demander* un reglement pour ſa charge, *Demander* une évocation. *Demander* un renvoy, un reſpit, une deſcharge. *Demander* compte. *Demander* la jonction de Mrs. les gens du Roy. Le garent a été condamné aux deſpens tant en *demandant* que deffendant, & de la ſommation.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Chercher quelqu'un pour le voir, pour luy parler. Perſonne ne m'eſt-il venu *demander* en mon abſence ? On *demande* ce Medecin en deux endroits à la fois. Ce garçon eſt agreable, toutes les femmes le *demandent*, le veulent avoir.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Souhaiter. Quand on a veu tant de belles choſes, il ne faut plus rien *demander* aprés cela, ni ſouhaiter de rien voir. Il ne *demande* rien à Dieu que de voir cet homme-là marié, qui s'eſt tant mocqué de ceux qui l'eſtoient. Un Chirurgien ne *demande* que playe & boſſe. Ce gaillard ne *demande* qu'à ſe reſjouir, qu'à faire bonne chere.

On dit proverbialement, Qui nous doit, nous *demande*, pour dire, qu'on eſt ſouvent attaqué par ceux que nous devrions attaquer. On dit auſſi, qu'un homme ne *demande* qu'amour & ſimpleſſe, pour dire, qu'il n'a rien a *demander* à perſonne, qu'il veut vivre en repos, & y laiſſer vivre les autres. On dit auſſi, Faut-il *demander* à un malade s'il veut ſanté ? Quand on ne *demande* que le ſien, on n'a pas tort.

DEMANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Cette Abbaye a été *demandée* par bien des gens.

DEMANDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celuy qui demande. Les *demandeurs* perpetuels ſe rendent à la fin importuns. On dit proverbialement, A beau *demandeur* beau refuſeur.

DEMANDEUR, en termes de Pratique, eſt celuy qui a fait donner aſſignation à un autre par devant un Juge. Il s'eſt conſtitué *demandeur*. Un *demandeur* en lettres, en premiere inſtance. Les parties principales ſont le *demandeur* & le deffendeur; & quand il y a pluſieurs perſonnes appellées en ſommation, on appelle le *demandeur originaire*, celuy qui a fait donner le premier exploit. En matiere criminelle, on appelle *demandeur* & *complaignant*, la partie qui agit contre celuy qui eſt deffendeur & accuſé. On dit au feminin en ce ſens, la *demandereſſe*.

DEMANGEAISON. ſ. f. Sentiment qui naiſt ſur la peau, qui donne grande envie de ſe gratter. La *demangeaiſon* eſt cauſée par des ſeroſitez acres, par des cirons & des vers qui s'engendrent dans le cuir des animaux. Les gens qui ont la galle, la gratelle, ſentent de fortes *demangeaiſons*. La paſſion amoureuſe cauſe auſſi de grandes *demangeaiſons*.

DEMANGEAISON, ſe dit figurément en Morale des puiſſants deſirs qui ſe forment dans l'ame pour dire ou faire quelque choſe. Un indiſcret a une grande *demangeaiſon* de dire le ſecret qu'on luy a confié. Un Auteur qu'on a choqué a une grande *demangeaiſon* de faire une Satyre. Ue jeune Poëte a une forte *demangeaiſon* de ſe faire imprimer.

DEMANGER. v. n. Avoir envie de ſe gratter. Les cirons, la vermine, la craſſe font *demanger* la teſte, & l'endroit de la peau où ils s'attachent. Les playes qui commencent à ſe guerir *demangent* beaucoup.

DEMANGER, ſe dit figurément en Morale de la paſſion, du deſir qu'on a pour quelque choſe. Les mains *demangent* aux jeunes braves, ils cherchent les occaſions de ſe battre. Les mains *demangent* aux jeunes Auteurs, il faut qu'ils écrivent bien, ou mal.

DEMANGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme qui ne ſe peut tenir en place, qu'il a des œufs de fourmis ſous les pieds, que les pieds luy *demangent*. On dit auſſi, qu'on gratte un homme où il luy *demange*, quand on le loüe d'une choſe dont il ſe pique, quand on prie un Poëte de dire ſes vers. On dit auſſi, La gorge luy *demange*, quand il eſt en paſſe d'être pendu; comme dit Marot du valet qui l'avoit volé, qu'il étoit chatouilleux de la gorge.

DEMANTELER. v. act. Deſtruire, demolir les fortifications d'une ville qui a fait rebellion, ou qu'on veut abandonner, afin que l'ennemy ne s'en puiſſe pas prevaloir. On *demantele* les villes qu'on ne peut garder, ou qu'on eſt obligé de rendre. On a fait des mines, des fourneaux pour *demanteler* une telle place.

DEMANTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMANTIBULER. v. act. Ce mot a ſignifié autrefois au propre, Rompre la mâchoire, qu'on appelloit autrement *mantibule*: mais maintenant il ne ſe dit qu'au figuré & au participe par le peuple en parlant d'une choſe rompuë, gaſtée ou deſaſſemblée. Cette montre ne marque point, elle eſt *demantibulée*.

DEMARCHE. ſ. f. Les pas qu'on commence à faire quand on veut aller en quelque lieu, ou en ſortir. Il a fait une cheute dés ſa premiere *demarche*.

On le dit auſſi de la maniere de conduire ſes pas. Cet homme a la contenance, la demarche grave. La *demarche* de ce goutteux n'eſt pas ferme, elle eſt lente & mal aſſûrée.

DEMARCHE, ſe dit figurément en Morale de la maniere de conduire ſes actions. Il faut quand on entre à la Cour prendre garde à ſes premieres *demarches*: on y obſerve, on y critique toutes les *demarches* des nouveaux venus. Quand on a fait une fauſſe *demarche* en quelque affaire, on a bien du mal à la reparer. Perſonne

ne

Digitized by Goog

ne veut faire les premieres *demarches* pour un accommodement, c'eſt à dire, le propoſer le premier.

DEMARER. v. n. Terme de Marine oppoſé à *amarrer*. Lever les ancres, ou coupper les amarres pour partir d'un port, ou d'une rade. Toute l'armée a appareillé, & eſt preſte à *demarer*. Ce mot vient des *amarres* ou cordes qui tiennent le vaiſſeau attaché, qu'on oſte quand on veut partir. Menage le derive de la particule *de*, & de *mare*, comme qui diroit, *Partir de l'endroit de la mer où on eſt ancré.*

DEMARER, ſignifie auſſi, Remuer un fardeau. Le canon eſtoit embourbé, les chevaux ne le pouvoient faire *demarer*, avancer, ni reculer.

DEMARER, ſignifie auſſi, Changer de place. Les Anciens ont creu que la remore arreſtoit les vaiſſeaux en pleine mer, & les empeſchoit de *demarer*. On dit à une ſentinelle qu'on poſe, Ne *demarez* pas de là, pour dire, Ne bougez pas de cette place.

DEMARIER. v. act. Caſſer ou annuller un mariage. On *demarie* ceux qui ſont mariez, lors qu'ils ſont parens au degré prohibé, ou qu'il y a quelque autre empeſchement dirimant. Il y a eu des gens qu'on a *demariez* par impuiſſance, qui ſe ſont mariez valablement ailleurs. Il y a bien des perſonnes raiſonnables qui ſe voudroient *demarier*, s'il eſtoit en leur pouvoir.

DEMARIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMARQUER. v. act. Oſter la marque. A la paume, quand on a gagné une chaſſe, il faut la *demarquer*. Quand on a gagné douze points au Triquetrac, il faut que l'autre partie *demarque* ce qu'elle avoit marqué. Les filous *demarquent* le linge, la vaiſſelle, afin qu'on ne les reconnoiſſe point. *Demarquer* un Livre, c'eſt, Oſter la marque qu'on y avoit miſe à l'endroit où on étoit demeuré. Le fray & maniement des monnoyes avec le temps les *demarque*.

DEMASQUER. v. act. Oſter le maſque. Toutes les Dames ſe *demaſquent* devant la Reine & les Princeſſes qui paſſent. Cette Dame n'a point voulu ſe *demaſquer* au bal, ni eſtre connuë.

DEMASQUER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Faire voir l'hypocriſie, les vices ſecrets des perſonnes. Les Satyriques *demaſquent* le vice, le deſcouvrent, nonobſtant les feintes & les artifices des cagots.

DEMASQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMASTER. v. act. Rompre les maſts d'un vaiſſeau, ou les oſter. La tempeſte a *demaſté* ces vaiſſeaux. On a *demaſté* les vaiſſeaux dans le port, quand on les a deſarmez.

DEMASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMEMBREMENT. ſ. m. Détachement d'une partie d'un corps pour la joindre à un autre, ou en faire un corps ſeparé. Il s'eſt établi pluſieurs grandes Monarchies du *demembrement* de l'Empire Romain. On fait ſouvent des *demembrements* de charges pour multiplier les Officiers.

DEMEMBRER. v. act. Détacher, ſeparer les membres d'un corps. Orphée fut *demembré* par la fureur des Bacchantes. On a *demembré* ce coq d'Inde, on en a oſté les aiſles & les cuiſſes.

DEMEMBRER, ſignifie figurément, Separer les parties d'un Corps politique, ou d'une Seigneurie. Cette Seigneurie a été *demembrée* d'une telle Principauté. On a *demembré* pluſieurs Evêchez de l'Archeveſché de Bourges, pour établir un Archevêché à Albi. On a *demembré* pluſieurs Provinces du Parlement de Paris, pour établir d'autres Parlements.

DEMEMBRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMEMBRÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des oiſeaux qui n'ont ni pieds, ni cuiſſes, qui ſont ſans membres. On le dit auſſi du lion, & des autres animaux dont les membres ſont ſeparez.

DEMESLER. v. act. Remettre les parties d'une choſe brouillée chacune en ſon rang, en ſon ordre, les trier, les ſeparer. Il y a deux jours que je ſuis à *demeſler* mes papiers que j'avois brouillez en demenageant. Il eſt bien difficile de *demeſler* des grains, quand ils ſont meſlez enſemble. Cet eſcheveau de ſoye eſt ſi meſlé, qu'on ne le peut *demeſler* ſans en perdre la moitié.

DEMESLER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Diſtinguer. L'homme a bien de la peine de *demeſler* le vray d'avec le faux, le devot d'avec l'hypocrite. J'ay eu bien de la peine à vous *demeſler* parmy tant de gens dans cette foule, à vous trouver, à vous reconnoiſtre.

DEMESLER, ſignifie auſſi, Eclaircir, debrouiller. J'ay eu bien de la peine à *demeſler* cette intrigue. Cette piece de theatre eſt fort bien *demeſlée* dans le V. Acte. On luy a ſuſcité une affaire faſcheuſe, il aura bien de la peine à *demeſler* cette fuſée. Cette cauſe étoit fort embrouillée, mais l'Advocat l'a bien *demeſlée*, l'a renduë fort claire.

On dit en ce ſens, *Demeſler* un point obſcur dans l'Hiſtoire, dans la Chronologie. *Demeſler* une difficulté dans la Scolaſtique, dans un texte de l'Eſcriture.

DEMESLER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se tirer d'une affaire, d'un combat, s'acquitter d'une commiſſion. On a eu beau ſuſciter des affaires, des procés, des calomnies à cet homme-là, il s'en eſt toûjours fort bien *demeſlé*. Ce brave étoit fort engagé parmy les ennemis, mais il s'en eſt enfin *demeſlé*. On a commis à cet Agent une negociation fort épineuſe, il s'en eſt bien *demeſlé*, il en eſt venu à bout.

On dit en termes de Chaſſe, *Demeſler* les voyes de la beſte, pour dire, Diſcerner les vieilles d'avec les recentes.

DEMESURE', ÉE. adj. Exceſſif, qui paſſe toute meſure. L'Eſcriture dit qu'Og Roy de Baſan étoit d'une taille *demeſurée*, il avoit neuf coudées de haut. Les lieuës de Gaſcogne ſont d'une longueur *demeſurée*. Le Coloſſe de Rhodes étoit d'une hauteur *demeſurée*.

DEMESURÉ, ſe dit figurément en Morale des paſſions. Une ambition, une envie *demeſurée*, une avarice *demeſurée*.

DEMESURÉMENT. adv. Avec excés. On peint les Geants fabuleux *demeſurément* grands.

DEMETTRE. v. act. Faire ſortir un os hors de ſa place, le diſloquer. Il l'a tiré ſi rudement, qu'il luy a *demis* le bras. Il a fait une chûte, il s'eſt *demis* le pied. Ce cheval s'eſt *demis* l'eſpaule.

DEMETTRE, ſignifie auſſi, Deſtituer, oſter d'une charge, d'un employ. Un Seigneur ne peut *demettre* un Officier pourvû à titre onereux, ſans rembourſement. On doit *demettre* un Officier pour forfaiture, pour concuſſion.

DEMETTRE, avec le pronom perſonnel, ſignifie encore, Abdiquer volontairement, renoncer à un Office, ou à un Benefice. Diocletien ſe *demit* volontairement de l'Empire. Ce pere s'eſt *demis* de ſa charge en faveur de ſon fils. Un tel Evêque s'eſt *demis* de ſon Evêché, a cedé la place à ſon Coadjuteur. On dit auſſi, Se *demettre* d'une affaire, pour dire, s'en deporter, ne s'en plus meſler.

DEMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

DEMEUBLER. v. act. Oſter les meubles d'une chambre, d'une maiſon. On a *demeublé* cet appartement d'hiver, pendant qu'on occupera l'appartement d'eſté. Il habite dans une chambre *demeublée*, il n'a pas moyen d'y mettre des meubles.

DEMEUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMEURANT, ANTE. adj. Qui habite en un lieu. Les bourgeois *demeurans* ſur la ruë ſont tenus de mettre des lanternes aux feneſtres pendant les rejoüiſſances publiques.

DEMEURANT. ſ. m. Reſtes. Les Marchands font bon marché de leur *demeurant*, crient dans les ruës qui veut acheter leur *demeurant*. Regnier dit qu'un Pedant goulu voyant deſſervir,

Sembloit avoir des yeux regret au *demeurant*.

AU DEMEURANT. adv. Au reſte. Marot dit de ſon valet :

Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur fils du monde.

DEMEURE. ſ. f. Maiſon, logis, lieu où on habite. Les villes capitales ſont ordinairement la *demeure* des Rois, des Prelats, des Parlements. Le Louvre eſt la *demeure* du Roy, encore qu'il n'y *demeure* pas actuellement. St. Pierre prioit le Seigneur de faire ſa *demeure* ſur le Thabor, y vouloit dreſſer trois tabernacles. L'Ordonnance enjoint aux Sergents de marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*. Le Paradis eſt la *demeure*, le ſejour des Bienheureux. Les Poëtes appellent l'Enfer, les ſombres *demeures*. La priſon eſt une triſte *demeure*. Donnez moy voſtre *demeure* par écrit.

DEMEURE, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe, des lieux où ſe retirent les beſtes ſelon la diverſité des ſaiſons.

DEMEURE, en termes du Palais, ſe dit des retardements du temps qui court au delà du terme où on eſt obligé de payer, ou de faire quelque choſe. Les intereſts d'une ſomme mobiliaire ne ſont deus qu'à cauſe de la *demeure*, ſont adjugez du jour du commandement fait de payer, qu'on eſt en *demeure*. Le Procureur a été forclos, parce qu'il eſt en *demeure* de produire, de faire ſon enqueſte.

DEMEURER. v. n. Loger, habiter, ſejourner en quelque lieu, maiſon ou retraite. Les Anciens ont crû qu'on ne pouvoit *demeurer* ſous la Zone Torride, ni dans les Zones Glaciales. Cet Officier *demeure* au Louvre, il y eſt logé. Ce Marchand *demeure* ſur le quay des Orfevres au croiſſant. Les Nobles qui *demeurent* à la campagne ſont traitez de campagnards. Les beſtes ſarouches demeurent dans les foreſts, dans les lieux deſerts. Ce mot vient du Latin *dimorare*, ou *dimorari*. Du Cange.

DEMEURER, ſignifie auſſi, Eſtre un eſpace de temps à faire quelque choſe, à arriver. Saturne *demeure* trente ans à faire le tour du Zodiaque. Les couriers les plus prompts *demeurent* huit jours à aller de Paris à Rome. Ce valet *demeure* trop, quand on l'envoye quelque part. Je ne *demeureray* pas à mon voyage, je ne feray qu'aller & venir. Le Meſſie a *demeuré* long-temps à venir. On a *demeuré* trente ans à faire ce baſtiment. Virgile a *demeuré* toute ſa vie à travailler à ſon Eneïde.

DEMEURER, ſignifie auſſi, S'arreſter. Une ſentinelle crie au moindre bruit, Qui va là, *demeure* là. Quand il apprit cette nouvelle, il *demeura* tout court, il changea de deſſein. L'armée eſt *demeurée* campée en un tel endroit. Cette pendule eſt juſte, elle ne *demeure* jamais, elle ne s'arreſte point. Il faut reprendre cette lecture, cet ouvrage, ce diſcours au point où nous en ſommes *demeurez* la derniere fois.

On dit au Palais, qu'une cauſe eſt *demeurée* ſur l'heure, quand une plaidoirie a été interrompuë par la levée de l'Audience. Quand on donne des deffenſes, on dit, Toutes choſes *demeurant* en eſtat, pour arreſter le cours d'une procedure commencée. On dit qu'une boule eſt *demeurée*, quand elle s'eſt arreſtée au milieu du jeu. On dit encore, *Demeurez* icy à ſouper, à coucher.

On dit en ce ſens, qu'il en faut *demeurer* là, c'eſt à dire, s'arreſter à une choſe deliberée, concluë, choiſie, & dont on eſt *demeuré* d'accord, ne pouſſer pas plus loin une conteſtation, un éclairciſſement. C'eſt un homme qui n'en *demeurera* pas là, qui pouſſera bien loin ſon reſſenti-

Digitized by Google

dans le gosier du loup. La lie *demeure* au fond du tonneau. Une viande indigeſte *demeure* ſur l'eſtomac. Ce malade a tellement vomi, qu'il ne luy eſt rien *demeuré* ſur le cœur. On le dit auſſi au figuré, d'une parfaite reconciliation. On dit auſſi, *Demeurer* maitre, victorieux. Le champ de bataille luy eſt *demeuré*. La honte de cette action eſt *demeurée* à ceux qui l'ont entrepriſe. Quand les écoliers eſtudient bien, le profit leur en *demeure*. Ce Prince eſt *demeuré* neutre pendant toute la guerre.

DEMEURER, ſignifie auſſi, Eſtre de reſte. Le vent a abattu tous les fruits, il n'en eſt pas *demeuré* un ſur l'arbre. Cet eſcadron a été tellement defait, que tout eſt *demeuré* ſur la place. Voilà le debris de ce vaiſſeau, ce qui en eſt *demeuré*, qui nous en eſt reſté. Il ne nous eſt rien *demeuré* des Ouvrages d'Epicure, de Democrite. Quand on mangeoit l'Agneau Paſchal, il falloit faire en ſorte qu'il n'en *demeuraſt* rien. Il eſt *demeuré* perclus de ſes membres, *demeuré* eſtropié, aveugle d'une telle maladie.

On dit auſſi dans les Comptes, qu'un Receveur eſt *demeuré* en reſte, en arriere de telles ſommes; qu'une partie eſt *demeurée* en ſouffrance, en debet de quittance.

DEMEURER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'eſprit du Sage *demeure* toûjours en une même aſſiette. C'eſt un homme moderé qui *demeure* dans de juſtes bornes, qui demeure dans le reſpect devant ſes ſuperieurs. Celuy qui *demeure* dans le ſilence, quand ſon voiſin empiete ſur luy, luy laiſſe acquerir preſcription; il *demeure* en arriere, quand il laiſſe accumuler des arrerages, faute de les payer. On dit auſſi de celuy à qui la memoire eſt infidelle, qu'il *demeure* en ſon diſcours, en ſon Sermon, qu'il eſt *demeuré* tout court dans la chaiſe. On dit de celuy qui n'a pas aſſez de vivacité d'eſprit pour répondre ſur le champ à quelque reproche, ou à quelque objection, qu'il eſt *demeuré* confus, muet, interdit, qu'il eſt *demeuré* froid comme glace. Ces peuples ſont inquiets, ils ne ſçauroient *demeurer* en paix. C'eſt un brave qui ne peut *demeurer* inutile, les bras croiſez.

DEMEURER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt *demeuré* ſur ſon appetit, pour dire, qu'il ne s'eſt

On a appellé auſſi *Demi-Dieux*, les hommes illuſtres & extraordinaires, les Heros. On dit auſſi, qu'un Centaure étoit feint *demi*-homme & *demi*-cheval; une Sirene *demi*-femme & *demi*-poiſſon. Un Hermaphrodite eſt *demi*-homme & *demi*-femme.

DEMI-BOTTE, ou *Demi-coup*, chez les Maiſtres en fait d'Armes, ſe dit d'une action qui a ſon effet plus avancé que l'appel ou la feinte. On le dit auſſi de ces coups qui ne doivent toucher qu'aux parties les plus avancées, comme au bras, à la main gauche, à la cuiſſe & à la teſte, afin d'incommoder ſon ennemy. On dit auſſi en cet art, Attaquer par le *demi*, par le quart & par le diametre du cercle, de droit à gauche, & de haut en bas, ou au contraire. Les mouvements par le *demi* ſont de prime en tierce, de tierce en quinte, de ſeconde en quarte. Les mouvements par le quart ſont de prime en ſeconde, de ſeconde en tierce, &c.

On dit au Manege, un *demi-arreſt*.

DEMI-BAIN, en termes de Medecine, eſt une eſpece de fomentation humide qui ſe fait, lors qu'on plonge la moitié du corps, comme les reins & les cuiſſes, dans un vaiſſeau propre. On l'appelle auſſi *inſeſſion*, parce qu'on fait aſſeoir le malade ſur des herbes convenables qu'on met dedans. On appelle auſſi *demi-bain*, le tonneau qui ſert à cet uſage. On luy a donné le *demi-bain*, il a pris le *demi-bain*. En Latin *inſeſſus*, *ſemicupio*.

DEMI-LUNE, en termes de Guerre, ſe dit d'un dehors qui n'a que deux faces, qui forment enſemble un angle ſaillant, qui eſt flanqué par quelque partie de la place & des autres dehors. On la mettoit autrefois à la pointe du baſtion, où le foſſé étant arrondi a été cauſe qu'on luy a donné ce nom.

DEMI-BASTION, eſt un baſtion qui n'a qu'un flanc & une face.

DEMI-CEINT, eſt une ceinture d'argent avec des pendants, que portoient autrefois les femmes des Artiſans & les payſannes.

On appelle en Architecture une *demi-colomne*, celle qui ne paroiſt qu'à demi hors du mur, qui n'eſt pas en plein relief.

DEMI-FILE, eſt une file diviſée en deux.

DEMI-GORGE, eſt une ligne qui va du flanc ou de l'angle de la courtine au centre du baſtion.

Les bouts de ſes plumes doivent toûjours être tournez vers le flanc ſeneſtre.

DEMI, ou *A demi*. adv. qui ſignifie, Environ, preſque. Ce tonneau eſt à *demi* beu. Cet habit eſt a *demi* uſé. Il eſt *a demi* endormi. Cela eſt *à demi* fait. Un condamné eſt *à demi* mort. Un habile homme entend *à demi* mot. Il ne faut point pardonner *à demi*, faire du bien *à demi*. Il eſt *a demi* fou de la perte de ſa femme. On a beau amaſſer des materiaux pour baſtir, il n'y en a jamais *à demi*, c'eſt à dire, aſſez. Il ne faut pas ſçavoir les choſes *à demi*. Cela eſt *à demi* cuit, *à demi* brûlé, *à demi* roſti, *à demi* mangé, *à demi* renverſé, *à demi* abattu, *à demi* ruiné, *à demi* formé, *à demi* yvre, *à demi* ſauvage. Ce vaiſſeau eſt *a demi* plein. Cette porte eſt *à demi* ouverte.

On dit proverbialement, A trompeur trompeur & *demi*, pour dire, qu'on ſera encore plus fin que celuy qui a voulu tromper.

DEMISSION. ſ. f. Renonciation à un Office, ou à un Benefice, & l'acte ou la procuration qu'on en met entre les mains du Superieur, ou du Collateur. On a envoyé demander à un tel la *demiſſion* de ſa charge. Il a mis entre les mains du Roy ſa *demiſſion* pure & ſimple de ſon Evêché, de ſon Abbaye.

DEMOCRATIE. ſ. f. Sorte de gouvernement où le peuple a toute l'autorité. La *Democratie* n'a été floriſſante que dans les Republiques de Rome & d'Athenes. Les ſeditions & les troubles arrivent ſouvent dans les *Democraties*.

DEMOCRATIQUE. adj. m. Qui appartient au gouvernement populaire. Le pire de tous les eſtats eſt le *democratique*. Le gouvernement des Republiques modernes tient plus de l'ariſtocratique, que du *democratique*.

DEMOISELLE. ſ. f. Femme ou fille d'un Gentilhomme qui eſt de noble extraction. Cette perſonne eſt bien *Demoiſelle*, quoy qu'elle ſoit pauvre, elle eſt fille de Gentilhomme, elle eſt veuve d'un Noble de Province. Les femmes d'Advocats tenoient autrefois à grand honneur d'être appellées *Demoiſelles* : maintenant elles ſe font appeller *Madame*.

DEMOISELLE, ſe dit aujourd'huy de toutes les filles qui ne ſont point mariées, pourveu qu'elles ne ſoient pas de la lie du peuple, ou nées d'Artiſans. Ces deux belles *Demoiſelles* ſont filles d'un Marchand, d'un Procureur. Ce nom ne ſe donnoit autrefois qu'aux filles des Princes & des Grands Seigneurs, des Barons & des Chevaliers, qui n'eſtoient point mariées. Et ce mot vient du Bas-Breton ou ancien Gaulois, où on diſoit *Demeſell* en la même ſignification.

DEMOISELLE, ſe dit auſſi d'une fille qui eſt à la ſuite ou au ſervice d'une Dame. Les *Demoiſelles* ſuivantes ſont les confidentes de leurs Maiſtreſſes.

DEMOISELLE, ſe dit auſſi ironiquement & en mauvaiſe part des femmes de mauvaiſe vie. C'eſt un débauché qui a toûjours des *Demoiſelles* à ſa queuë, qui court toutes les *Demoiſelles*. C'eſt une *Demoiſelle* faite à la haſte.

DEMOISELLE, eſt auſſi un utencile qu'on met dans le lit pour échauffer les pieds d'un vieillard. C'eſt un fer chaud qu'on met dans un cylindre creux, qu'on enveloppe dans des linges, & qui entretient long-temps ſa chaleur.

DEMOISELLE, eſt auſſi un outil dont ſe ſervent les Paveurs pour enfoncer les pavez. C'eſt un gros cylindre de bois ferré par le bout & peſant, qui a deux anſes aux coſtez pour le manier & l'eſlever un peu en l'air.

DEMOISELLE DE NUMIDIE, eſt un oiſeau rare d'un plumage gris plombé, qui a des plumes élevées en forme de creſte, longues d'un pouce & demi, mais les coſtez de cette teſte & le derriere ſont garnis de plumes noires & plus courtes. Au coin de chaque œuil elle a un trait de plumes blanches qui paſſe ſous l'appendice, qui luy forme de grandes oreilles de plumes, faites de fibres longues & deliées, comme celles que les aigrettes ont ſur le dos. Le devant de ſon cou a des plumes noires encore plus deliées que celles de l'aigrette, qui luy pendent ſur l'eſtomac avec grace. Ses jambes ſont couvertes de grandes écailles par devant, & de petites par derriere. Ses ongles ſont noirs & mediocrement crochus. La plante du pied eſt picotée comme du chagrin. On croit que c'eſt le même oiſeau que les Anciens ont nommé *ſcops*, & les Grecs *otus*, qu'Ariſtote a nommé *baſteleur*, *danſeur* & *comedien*, & Pline *paraſite* & *baladin*: & on l'a appellé en François *Demoiſelle*, parce qu'il ſemble qu'il imite les gettes d'une femme qui affecte d'avoir de la grace dans ſon marcher, dans ſes reverences & dans ſa danſe. Athenée le nomme *anthropoeide*, c'eſt à dire, *ayant forme humaine*, à cauſe qu'il imite ce qu'il voit faire aux hommes ; & il rapporte la maniere dont Xenophon dit que les Chaſſeurs ſe ſervent pour prendre ces ſortes d'oiſeaux. Ils font ſemblant en leur preſence de ſe laver les yeux, & au lieu de baſſins pleins d'eau, ils en laiſſent qui ſont pleins de glu, de laquelle ces oiſeaux ſe collent les yeux, en voulant imiter ce qu'ils ont vû faire. On en a nourri quelques-uns à Verſailles.

DEMOISELLE. ſ. f. Eſpece de petit inſecte. C'eſt un vers en forme de nymphe, qui a deux yeux ſi gros, qu'ils font preſque toute ſa teſte, & quatre ailes admirables qui le font tourner avec une tres-grande viteſſe, parce qu'il prend ſa proye en l'air. Il a deux dents renfermées en dedans, avec leſquelles il pince tres-fort. Sa copulation avec la femelle s'accomplit en l'air en volant, & en faiſant des cabrioles ; l'extremité de la queuë de la femelle ſe courbant vers le milieu du corps du maſle là où ſa verge eſt ſituée, & la recevant enſuite dans l'extremité de ſa queuë. Cet inſecte a auſſi deux cornes, & il jette ſes œufs dans l'eau, qui reſſemblent à ceux des poiſſons, d'où l'on voit ſortir une infinité de vers à ſix pieds. Il s'en forme enſuite un vers volant, qui étoit auparavant rampant & nageant. Chacune de ſes ſix jambes eſt compoſée de ſix parties veluës par tout, dont l'extremité eſt armée de deux ongles ou de deux ſerres. Le ventre ſe diviſe en dix anneaux. Du lieu où la poictrine s'unit avec le ventre ſortent quatre boutons qui s'enflent, & renferment ſes ailes, comme les boutons des plantes contiennent les fleurs. Les Latins l'appellent *libella* ou *perla*. Swammerdam en fait voir de dix-ſept ſortes, & dit que Rondelet mal à propos l'a nommée *cigale d'eau*, ou *cicada aquatica* ; au lieu d'une ſauterelle d'eau ou *locuſta aquatica*, dont parle Mouſet. Jonſton l'appelle *forficula aquatica*, qui eſt ce que le même Mouſet appelle *puce d'eau*, ou *pulex marinus*. C'eſt auſſi ce que Mr. Redy appelle *ſcorpion aquatique*.

DEMOLIR. verb. act. Abattre, deſtruire, ruiner. Il a été accordé qu'une telle place, qu'un tel chaſteau ſeroient *demolis*. Le temps deſtruit, *demolit* les édifices les plus ſolides. Le canon vient à bout de *demolir* les plus fortes murailles.

DEMOLI, IE. part. paſſ. & adj.

DEMOLITION. ſ. f. Ruine, deſtruction d'un baſtiment. Quand on a baſti contre les reglements, le Maiſtre des œuvres ordonne la *demolition* de l'ouvrage. On travaille à la *demolition* de cette citadelle, de ce temple d'Heretiques.

DEMOLITION, ſe dit auſſi des materiaux qui reſtent quand on a abattu quelque maiſon, comme plaſtras, bois, plomb, fer, &c. On a tant vendu les *demolitions* de cette tour. Il faut enlever les *demolitions*, les decombres de ce baſtiment. Les *demolitions* ont comblé

le

homme eſt un *Demon* en ſçavoir, en eſprit, en valeur.

DEMON, ſelon les Chreſtiens, eſt un Diable ennemi de l'homme, qui a été precipité du Ciel aux Enfers, à cauſe de ſon orgueil & de ſa rebellion. Sathan, Belzebut, Lucifer ſont appellez les Princes des *Demons*. JESUS-CHRIST chaſſoit les *Demons* des corps des poſſedez: le *Demon* le tranſporta en eſprit dans le deſert pour le tenter. L'Enfer eſt le partage des *Demons*. Le *Demon du Midi*, eſt, ſelon quelques-uns, une tentation diabolique, ſuivant ce qui eſt dit au Pſeaume 90. *ab incurſu & dæmonio meridiano*. Ce mot d'*incurſus* eſt pris ſouvent pour l'épilepſie. Ce qui fait que le Pere Mabillon a prouvé par pluſieurs paſſages par luy citez, que ce *Demon de Midi* eſt une maladie ſoudaine & violente qui prive les perſonnes de l'uſage des ſens & de la raiſon; ainſi appellée, parce qu'on croyoit qu'elle venoit de l'Eſprit malin, & parce qu'elle arrivoit ordinairement au plus haut du jour.

DEMON, ſe dit auſſi d'un meſchant homme qui ne s'attache qu'à nuire aux autres. Quand cet homme eſt en furie, c'eſt un *Demon*. Cet enfant eſt un *Demon* incarné, tant il eſt malicieux. Il faut être bien poſſedé du *Demon* pour faire une telle méchanceté.

DEMON, ſe dit auſſi des choſes qui paroiſſent épouvantables. Ainſi le Capitan a dit du Poëte des Viſionnaires:

Toutefois il crachoit du creux de ſes poulmons
L'Epode, l'Antiſtrophe, & cent autres *Demons*.

DEMONIAQUE. adj. m. & f. Qui eſt poſſedé du Demon. Le Seigneur a gueri pluſieurs *Demoniaques*. L'Egliſe exorciſe les *Demoniaques*.

DEMONIAQUE, ſe dit figurément de ceux qui crient, qui tempeſtent, qui menacent. Ce mary, quand il a bû, fait le *demoniaque* dans le logis.

DEMONOMANIE. ſ. f. Connoiſſance des Demons, Traité de leur nature & de leurs effets. Bodin a fait un Livre fameux de la *Demonomanie*.

DEMONSTRABLE. adj. m. & f. Qui peut être demonſtré. Il eſt *demonſtrable* que le quarré d'un coſté eſt incommenſurable avec ſa diagonale. Le probleme du mouvement ou du repos de la terre n'eſt pas *demonſtrable*, parce que ſur differentes ſuppoſitions on explique les mêmes apparences.

DEMONSTRATION, ſignifie quelquefois, Témoignage. Ce mari donne tous les jours à ſa femme de grandes preuves & *demonſtrations* d'amitié. Ce reproche l'a touché ſenſiblement, mais il n'en a fait aucune *demonſtration* au dehors.

DEMONSTRATION, en termes de Philoſophie, ſe dit d'un ſyllogiſme en forme, d'un argument convaincant, dont les deux premieres propoſitions ſont certaines, claires & évidentes, d'où ſenſuit neceſſairement une concluſion infaillible. La Geometrie eſt la ſeule ſcience qui ſoit fondée ſur des *demonſtrations*. Quand on parle d'une vraye *demonſtration*, on entend parler de la geometrique.

DEMONSTRER. v. act. & neut. Montrer ou indiquer quelque choſe. Les Sergents ont pris un autre homme que celuy qui leur avoit été *demonſtré* & indiqué par la partie. Il y a des pronoms qui *demonſtrent*, d'autres qui marquent la poſſeſſion. Ce Medecin nous a bien *demonſtré* toutes les veines, les muſcles du ſujet qu'il a diſſequé.

DEMONSTRER, ſignifie auſſi, Donner des marques, des témoignages. Le viſage du Sage *demonſtre* la tranquillité de ſon ame. Voilà des ſignes qui *demonſtrent* qu'il y a de l'eau, qu'il y a des mines en cet endroit-là. Les traits du viſage & de la main ſont des ſignes qui *demonſtrent* le naturel & les adventures des hommes, à ce que diſent les Phyſionomiſtes & les Chiromanciens.

DEMONSTRER, ſignifie auſſi, Prouver & convaincre. Un Geometre ne reçoit aucun probleme, qu'on ne le luy *demonſtre* ſur le champ. Quand on veut *demonſtrer* quelque choſe, il faut prendre garde qu'il n'y ait quelque paralogiſme.

DEMONSTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les veritez *demonſtrées* ſont oppoſées aux veritez revelées.

DEMONTER. v. act. Oſter à un Cavalier ſa monture, luy faire perdre ſa monture. Ce Marchand eſtoit monté ſur un bon cheval, il a trouvé des voleurs qui l'ont *demonté*. Il eſt venu une maladie ſur les chevaux, la plus-part des Cavaliers de l'armée ſont *demontez*.

DEMONTER, ſignifie auſſi, Deſaſſembler les corps compoſez de pluſieurs pieces d'aſſemblage. *Demonter* une montre, une grue, une charpente. On dit auſſi,

Il a la cervelle *demontée*, ſon eſprit ne fait pas bien ſes fonctions.

DEMONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMORDRE. v. n. Lacher ce qu'on tient avec les dents. Voila un puiſſant matin qui ne *demord* jamais, quand il a happé un loup avec les dents, il l'eſtrangle.

DEMORDRE, ſe dit figurément en Morale, des opiniaſtres qui ne quittent jamais les opinions dont ils ſont entеſtez, les reſolutions qu'ils ont priſes. Quand ce Rapporteur s'eſt chauffé une opinion dans la teſte, il n'en *demord* jamais. Quand cet homme a entrepris une fois un deſſein, il n'en *demord* point, il le pouſſe à bout.

DEMOUVOIR. v. act. Mettre quelqu'un hors d'intereſt pour luy faire abandonner ſa demande, quitter ſa reſolution. On luy a offert de payer la dette, de reprendre l'heritage qui luy eſt à charge, afin de le *demouvoir* de plaider. On dit auſſi, On luy a fait pluſieurs remonſtrances pour l'empeſcher d'aller à la guerre, on n'a pû jamais l'en *demouvoir*, le faire changer de deſſein. Ce mot vient de *dimovere*. Nicod.

DEMEU, EUË. part. paſſ. & adj.

DEMUNIR. v. act. Oſter les munitions, les deffenſes d'une place. Le Roy temoigne qu'il ne veut pas garder cette place, parce qu'il la *demunit*. Un Gouverneur ne doit pas laiſſer *demunir* ſa place, en laiſſer tomber les fortifications, en laiſſer ſortir la garniſon, emporter les armes.

DEMURER. v. act. Ouvrir une porte ou feneſtre qu'on a murée. Le Pape va en grande ceremonie *demurer* la porte du Jubilé en l'année ſainte.

D E N.

DENATTER. v. act. Deffaire de la natte, ou detortiller ce qui eſtoit tortillé en natte. On fait *denatter*, oſter la natte de cette chambre, parce qu'il s'y engendroit trop de punaiſes. On a *denatté* ces cheveux, qui eſtoient nattez.

DENATURÉ, ÉE. adj. Qui a perdu les ſentiments de la nature. Une mere qui deſavouë ſa fille, eſt une mere *denaturée*. Un fils qui machine quelque choſe contre ſon pere, eſt un fils *denaturé*. Un pere qui deſherite ſon fils ſans ſujet, eſt un pere *denaturé*.

DENCHÉ, ou *Endenché*. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces honorables de l'Eſcu qui ſont bordées de dents ou de pointes. On met cette difference entre ce qui eſt *denché*, & *engreſlé*, que *denché* ſe dit lors que les pointes ſont aſſez groſſes & taillées droites, faiſant un angle dans leurs intervalles, comme les dents d'une ſcie; au lieu que l'*engreſlé* a les pointes petites, à ſes ouvertures creuſes & vuidées, & un peu arrondies. On voit pluſieurs chefs & fautoirs *denchez*, pluſieurs bandes & bordures *endenchées*.

DENEGATION. ſ. f. Action par laquelle on denie en Juſtice la verité de quelque choſe. On interroge pluſieurs fois un accuſé pour voir s'il perſiſte en ſes confeſſions, ou *denegations*. Une écriture privée ſe contredit par une ſimple *denegation*. On dit auſſi *deni* en ce ſens.

DENERAL. ſ. m. Terme de Monnoye. C'eſt une plaque ronde ſervant de modele aux Monnoyeurs pour faire leurs eſpeces de la grandeur & du poids qu'il faut.

DENI. ſ. m. Refus. Le *deni* qu'on fait des aliments à ſon pere, eſt une ingratitude puniſſable. On dit au Palais, Appeller comme de *deni* de juſtice. Il faut faire trois ſommations à un Juge ſubalterne, devant que d'appeller comme de *deni* de juſtice.

DENIAISEMENT. ſ. m. Action par laquelle on trompe, on ſurprend les niais. Les *deniaiſements* ſont frequents dans les Academies de jeu.

DENIAISER. v. act. Tromper quelqu'un, le rendre defiant, ſoigneux & vigilant. Les filous de Paris ont bientoſt *deniaiſé* les Provinciaux, leur ont bientoſt extroqué tout leur argent. Le chat a *deniaiſé* la Cuiſiniere, luy a attrapé une perdrix qu'elle avoit negligé de ferrer.

DENIAISER, ſe dit auſſi de ceux qui par le commerce du monde acquierent quelque habileté, quelque experience. Cet ecolier s'eſt bien *deniaiſé* depuis qu'il eſt ſorti du College, c'eſt luy maintenant qui *deniaiſe* les autres, il eſt bien gueri du niais.

DENIAISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DENIAISEUR. ſ. m. Homme fin & adroit qui deniaiſe les autres. Il a peu d'uſage.

DENICHER. v. act. & n. Enlever les petits oiſeaux qu'on trouve en un nid.

DENICHER, ſignifie auſſi, Sortir du lit, de la maiſon, d'un lieu où on s'étoit poſté. Cet homme a un procés à ſolliciter, il *deniche* de grand matin. Ce locataire avoit peur des Sergents, il a *deniché*, & a emporté ſes meubles.

DENICHER, ſignifie auſſi, Faire ſortir par force d'un lieu qu'on avoit occupé. Le Commiſſaire a *deniché* tout ce mauvais train qui s'étoit emparé de cette maiſon. Les ennemis s'étoient ſaiſis d'un chaſteau dont on a eu de la peine à les *denicher*.

DENICHÉ, ÉE. part. & adj.

DENICHEUR. ſ. m. Qui va chercher des nids d'oiſeaux pour les denicher.

On appelle proverbialement un *denicheur* de fauvettes, de moineaux, un Chevalier de l'induſtrie qui va chercher quelque bon nid, quelque femme qui luy faſſe ſa fortune, ou avec laquelle il y ait quelque choſe à profiter.

DENIER. v. act. Nier une choſe, en conteſter la verité. Vous dites que vous eſtes noble, je vous le *denie*. C'eſt la plus noire des infidelitez, de *denier* le depoſt qu'un amy a mis entre nos mains. Quand on *denie* à ſon Seigneur de tenir un fief de luy, il tombe en commiſe, il eſt ſujet à confiſcation.

DENIER, ſignifie auſſi, Refuſer. Ce Prince a *denié* le paſſage à cette armée ſur ſes terres. Le devoir marital ne ſe doit point *denier* entre conjoints. On ne doit point *denier* ſa protection aux veuves & aux orphelins. Tout ce que vous demanderez en mon nom à mon Pere, dit JESUS-CHRIST, ne vous ſera point *denié*. Toute audience eſt *deniée* en Juſtice à ceux qui n'ont pas refondé les deſpens de la contumace. Une prude doit *denier* juſqu'aux moindres faveurs.

DENIÉ, ÉE. part. & adj.

DENIER. ſ. m. Nom de monnoye ancienne, qui a été de diverſe valeur ſuivant les lieux & les temps. JESUS-CHRIST fut vendu trente *deniers*: ces *deniers* ſervirent depuis à acheter un champ. Le premier *denier* Romain étoit d'argent du poids juſte d'une drachme, ayant d'un coſté l'empreinte de Janus, & de l'autre la figure du vaiſſeau qui l'avoit porté en Italie. Originairement le *denier* chez les Romains valoit dix as ou quatre ſeſterces, dont chacun valoit deux livres & demie, d'où vient qu'il a été appellé *denarius*, & qu'on le marquoit avec un X.

Anciennement en France le *denier* ſe prenoit pour toute ſorte de monnoye. Ainſi une piece monnoyée d'or eſtoit appellée *denier d'or*; & ſi elle étoit d'argent, on l'appelloit *denier d'argent*, comme on a dit en Latin *nummus aureus*, & *nummus argenteus*. Il y a eu des *deniers tournois* & des *deniers pariſis*, dont ceux-cy valoient un quart davantage, & étoient appellez *monnoye Royale*, ou *forte monnoye*; & alors quand on diſoit un *denier à valeur d'or*, ou un *denier d'or*, cela ne vouloit pas dire que le *denier* fuſt d'or, mais ſeulement qu'il eſtoit *pariſis* ou *forte monnoye*, valant un quart plus que le tournois,

nois, parce que l'évaluation de l'or estoit alors plus forte que celle de l'argent, comme il a été jugé par plusieurs arrests. Il y a eu vers l'an 1308. des *deniers d'or à la chaise* valans 25. sols; des *deniers d'or à la masse* valans 22. sols six deniers; & des *deniers d'or à la Reine* valans 16. s. 8. d. &c. Ils ont été souvent nommez *florins*. Il y a eu aussi des *deniers* & sous *Viennois*, *Lonisiens*, *Donisiens*, *Tolosains*, *Mansois*, *blancs*, *forts*, *nerets*, *Bourdelois*, *Barois*, &c. qui ont changé de valeur suivant les temps & les lieux où ils ont esté fabriquez. Il y a eu des *deniers* blancs en l'an 1348. appellez *gros*, qui valoient quinze *deniers*. Les *deniers mansois* valoient le double des *Normands*: d'où vient qu'on a dit qu'un Manseau valoit un Normand & demi. En general le *denier* a signifié la douziéme partie d'un sou appellé *solidus*, non pas en la signification où nous le prenons maintenant, mais comme signifiant un tout ou une chose entiere qu'on divisoit en douze parties, de la même maniere que l'*as* des Romains signifioit un heritage entier.

DENIER, en France se dit maintenant d'une petite monnoye de cuivre qui vaut la moitié d'un double. On a décrié les doubles, ils ne valent plus qu'un *denier*. Un douzain ou un sou vaut douze *deniers*; un blanc cinq *deniers*; un carolus dix *deniers*. Je n'ay ni *denier*, ni maille, pour dire, je n'ay point du tout d'argent. Ce mot, selon quelques-uns, vient de *anem*, parce que les *deniers* sont de cuivre. Mais Bouterouë dit que le mot de *denier* a esté dit, parce qu'il valoit *dix as*, sur ce que Polybe dit qu'on donnoit une mine ou livre d'or pour dix d'argent, & qu'il y a apparence que ce fut en ce temps-là que le *nummus aureus* fut nommé *denier*, puis qu'il valoit dix *deniers* d'argent, comme on appella celuy-cy *denier d'argent*, à cause qu'il valoit dix *deniers* de cuivre ou *as*. Ainsi la taille du *denier* d'or estoit alors de 40. à la livre. Voyez dans cet Auteur des tables des divisions de la livre Romaine, de l'as Romain, des *deniers* d'argent, & des *deniers* de cuivre. Le nom de *denier* François a esté donné à nos especes à l'imitation des Romains, qui l'avoient donné à leurs premieres monnoyes d'argent qui furent fabriquées l'an 485. de la fondation de Rome sous le Consulat de Fabius, selon le témoignage de Pline.

DENIER, signifie aussi argent en general, en quelque espece ou monnoye qu'il soit. C'est un homme qui sçait bien faire valoir son *denier*, c'est à dire son argent. Cet avare aime le *denier*. Son *denier* est bien, est asseuré sur cette terre. On dit aussi les *deniers dotaux*, l'argent qu'apporte une femme en mariage. On appelle *deniers oisifs*, l'argent qui ne porte point d'interest. Un Tuteur paye l'interest des *deniers oisifs*. *Deniers d'octroy*, sont ceux que le Roy permet aux villes de lever sur elles-mêmes. *Des deniers clairs & liquides*, sont les sommes qu'on peut recevoir quand on veut, & sans contestation. Ceux qui reçoivent les *deniers* publics sont sujets aux recherches de leurs malversations. Le Roy tire un grand *denier* de la taille. On contraint par corps dans la levée des *deniers* royaux. Les offres reelles se font en *deniers* à descouvert; les payemens en *deniers* ou quittances. Il faut faire mention que cette terre a esté achetée de mes *deniers*, afin d'y conserver une hypotheque privilegiée. On dit aussi, les *deniers* revenants bons, de ceux qu'on retire, toutes charges faites. Faire bon les *deniers*, c'est, Garentir la somme. *Deniers d'entrée*, sont ceux qu'on avance en entrant dans une ferme. *Francs deniers*, c'est à dire, exempts de toutes deductions. En la Coustume de Meaux, si on ne vend un heritage *deniers francs* au vendeur, c'est luy qui est tenu des lods & ventes. On appelle chez le Roy, le Maistre de la Chambre aux *deniers*, celuy qui preside au Bureau où se donne l'ordre de la dépense de la Maison du Roy.

ſale d'ordinaire : mais cela s'entend d'un compte qui eſt clair, liquide & exact, rendu juſqu'à un *denier*.

DENIGRER. v. act. Meſdire de quelqu'un, déchirer ſa reputation. Les parties animées tâchent à ſe *denigrer* le plus qu'elles peuvent par leurs invectives. Les Auteurs Critiques ſe *denigrent* les uns les autres. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt bien *denigré*, quand on a deſcouvert qu'il a fait quelque meſchante action. Il eſt bas.

DENIGRÉ, ÉE. part. & adj.

DENOMBREMENT. ſ. m. Compte par le menu de pluſieurs corps. Dieu deffie Abraham dans l'Ecriture, de faire le *denombrement* des eſtoiles. Ceſar avoit ordonné qu'on fiſt la deſcription, le *denombrement* du monde, ou pluſtoſt du peuple ſujet à ſon Empire, quand le Sauveur prit naiſſance. On faiſoit ſouvent à Rome le *denombrement* des familles.

DENOMBREMENT, en termes de Rhetorique, ſe dit de la diviſion des parties d'un diſcours, & ſur tout dans une narration, où on fait mention en detail des choſes qui ſervent au ſujet. Cet Orateur a fait un long *denombrement* de tous les crimes qu'il reproche à ſa partie.

DENOMBREMENT, en termes de Juriſprudence Feodale, ſe joint toûjours à *adveu*, & ſe dit de la declaration qu'on fait au Seigneur dominant de tous les fiefs, droits & heritages qu'on reconnoiſt & advouë tenir de luy. Le vaſſal a 40. jours aprés avoir fait la foy & hommage pour donner ſon adveu & *denombrement*. Le Seigneur dans autres 40. jours peut blaſmer le *denombrement* qu'on luy a baillé. Les adveus & *denombrements* ne font foy en Juſtice qu'entre les perſonnes qui les ont baillez ou receus.

DENOMINATEUR. ſ. m. Terme d'Arithmetique. Il ne ſe dit qu'en parlant des fractions. C'eſt le nombre eſcrit au deſſous d'une ligne, qui marque la qualité de la fraction qui eſt exprimée par le nombre de deſſus, qu'on nomme le *numerateur*. Par exemple, $\frac{5}{11}$ font cinq cens cinquante ſoixante-cinquiémes. Ce dernier nombre eſt le *denominateur*.

DENOMINATIF. adj. Terme qui marque le nom propre de quelque choſe. La Grammaire a ſes termes appellatifs, *denominatifs*, ſuperlatifs, &c.

DENOMINATION. ſ. f. Nom qui eſt impoſé à quelque choſe, & qui marque ordinairement quelque qualité qui y predomine. On dit en Philoſophie, que les choſes prennent leur *denomination* de ce qu'elles ont de plus conſiderable.

DENOMMER. v. act. Nommer & comprendre quelque perſonne ou quelque choſe nommément ou par ſon nom dans quelque acte ou procedure. Cet arreſt n'a point eſté rendu avec moy, je ne ſuis ni *denommé* ni compris dans les qualitez. C'eſt un ſcelerat qui eſt *denommé* dans pluſieurs teſtaments de mort. On n'oſeroit *denommer* ni comprendre perſonne en un monitoire qu'on publie. Ce legs eſt *denommé* & deſigné expreſſément dans ce teſtament.

DENOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DENONCER. v. act. Faire ſçavoir par un acte ou cri public ce qu'on veut faire connoiſtre au peuple, aux eſtrangers. *Denoncer* la guerre, la paix, la publier.

DENONCER, ſignifie auſſi, Faire ſignifier par un acte fait en Juſtice quelque procedure. *Denoncer* à un garent le trouble qui nous eſt fait par un tiers, afin qu'il prenne le fait & cauſe. Un pourſuivant criées *denonce* toutes les procedures & oppoſitions qui luy ſont ſignifiées, afin que les parties luy adminiſtrent des moyens pour s'en deffendre.

DENONCER, ſignifie auſſi, Deferer en Juſtice, accuſer quelqu'un d'un crime, pour obliger la partie publique d'en pourſuivre la punition. Il fait dangereux d'eſtre *denoncé* à l'Inquiſition. On a *denoncé* au Procureur General cette conſpiration. C'eſt une grande trahiſon de *denoncer* ſon ami.

On dit proverbialement, Je vous dis & je vous *denonce* que je vais faire une telle choſe, pour dire, je vous le declare.

DENONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un excommunié *denoncé* à l'Egliſe, c'eſt à dire, public & declaré.

DENONCIATEUR. ſ. m. Celuy qui denonce, qui accuſe, qui defere un accuſé. Un *denonciateur* eſt ſecret, & ſe doit inſcrire ſur le Regiſtre du Procureur General, & donner caution. Quand un homme eſt abſous, la partie publique eſt obligée de nommer ſon *denonciateur*, pour le faire condamner aux dommages & interefts.

DENONCIATION. ſ. f. Publication faite ſolemnellement. Tous les vaiſſeaux ſont de bonne priſe aprés la *denonciation* de la guerre. On a fait au proſne pluſieurs *denonciations* & publications de bans, d'excommunications, &c.

DENONCIATION, ſignifie auſſi, Accuſation ſecrette qu'on fait au Magiſtrat, qui a en main la vengeance publique pour pourſuivre la punition d'un crime. Une partie ne peut pourſuivre un procés criminel où elle n'a point d'intereſt, que par la voye de la *denonciation*.

DENONCIATION, ſe dit auſſi des procedures qu'on ſignifie aux parties, afin qu'elles n'en pretendent cauſe d'ignorance. Un acquereur fait une *denonciation* à ſon garent du trouble qui luy eſt fait. Les Procureurs ne ſont point negligens de faire des *denonciations* des procedures pour conſommer les parties en frais.

Il y a auſſi en Droit une action qu'on appelle *denonciation de nouvel œuvre*, dont il y a un titre exprés dans le Digeſte, & dont on uſoit pour empécher une nouvelle conſtruction faite par un voiſin au prejudice d'un autre.

DENOTATION. ſ. f. Deſignation de quelque choſe par certains ſignes. On a parlé de ces choſes en general ſans aucune *denotation* particuliere.

DENOTER. v. act. Marquer, deſigner quelque choſe, ou quelque perſonne, enſorte qu'on la puiſſe reconnoiſtre. La plus-part de nos myſteres nous ſont *denotez* par les figures du Vieux Teſtament. Le Prince n'a pas voulu ouïr ſa remonſtrance, cela *denote* qu'il eſt en colere contre luy. Les témoins ne depoſent pas nettement contre cet accuſé ; mais il eſt pourtant ſi bien *denoté*, qu'il y a apparence que c'eſt luy.

DENOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DENOUEMENT. ſ. m. Ce qui ſert à debrouiller, à demeſler le nœud d'une Comedie, d'un Roman, d'une intrigue. Le *denoüement* des Viſionnaires eſt fort naturel & vraiſemblable. Le *denoüement* des Romans ſe fait d'ordinaire par une reconnoiſſance, comme celuy de l'Aſtrée.

DENOUER. v. act. Delier quelque choſe, en deffaire le nœud. *Denoüer* ſes ſouliers, ſa cravate. Alexandre ne put *denoüer* le nœud Gordien, mais il le couppa.

DENOÜER, ſe dit auſſi des corps qui ſe rendent plus libres & plus diſpos par le travail, par l'exercice. Les Danſeurs de corde ont le corps bien *denoüé*. Quand on apprend à voltiger, cela ſert à ſe *denoüer*, à avoir le corps plus ſouple.

DENOÜER, ſe dit figurément en Morale. Les querelles & froideurs des amis *denoüent* peu à peu le nœud d'amitié qui les lie. Le lien conjugal parmy les Chrêtiens eſt un nœud qu'on ne peut *denoüer*.

DENOÜER, ſignifie auſſi, Debrouiller une intrigue, le nœud d'une Comedie. Cette Comedie a eſté fort agreablement *denoüée*.

DENOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DENREE. ſ. f. Marchandiſe ordinaire qu'on vend aux marchez, neceſſaire pour l'entretien d'un ménage, bled, vin, foin, bois, &c. Dans les villes bien policées

la Lune avec les *dents*, pour dire, qu'une choſe eſt impoſſible. On dit d'un homme qui a bien faim, qu'il a les *dents* bien longues; de celuy qui eſt pauvre, qu'il n'a pas dequoy mettre ſous la *dent*; d'un goulu, qu'il mange de toutes ſes *dents*; qu'il a beau être malade, qu'il n'en perdroit pas un coup de *dent*, que ce qu'on luy donne n'eſt pas pour ſa *dent* creuſe. On dit auſſi, qu'il n'en caſſera que d'une *dent*, qu'il n'en croquera que d'une *dent*, pour dire, qu'il ne mangera point de quelque choſe, ou qu'il n'obtiendra point ce qu'il pretend. On dit auſſi, Avoir une *dent* de lait contre quelqu'un, ou ſimplement une *dent*, pour dire, Avoir quelque reſſentiment contre luy. On dit, Monſtrer les *dents* à quelqu'un, pour dire, luy reſiſter en face, luy témoigner qu'on ne le craint pas. On dit auſſi, luy parler des groſſes *dents*, pour dire, le menacer. On dit, Malgré luy, malgré ſes *dents*, pour dire, Quelque empêchement qu'il y puiſſe mettre ou apporter. On dit auſſi, Deſchirer quelqu'un à belles *dents*, pour dire, Meſdire cruellement de luy. On dit encore, Parler, murmurer entre ſes *dents*, pour dire, tout bas & ſans vouloir être entendu: & on dit, Rire du bout des *dents*, quand on rit par force & ſans en avoir envie. On dit auſſi, qu'un homme n'a pas deſſerré les *dents*, pour dire, qu'il n'a dit mot. On dit qu'un homme a pris le frein aux *dents*, le mors aux *dents*, pour dire, qu'il a fait quelque eſcapade, qu'il s'eſt emporté comme font les chevaux, qui ne ſe laiſſent pas gouverner par la bride. On le dit auſſi de ceux qui ſont revenus de leur emportement, & qui s'appliquent à leur devoir. On dit auſſi, qu'on eſt ſur les *dents*, que le grand travail a mis quelqu'un ſur les dents, pour dire, qu'il eſt las & fatigué, qu'il n'en peut plus: & on dit d'un agoniſant, qu'il a la mort entre les *dents*. On dit pour ſe mocquer d'un Pedant, qu'il eſt ſçavant juſqu'aux *dents*. Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on ne tenoit perſonne pour ſçavant, juſqu'à ce qu'il fût paſſé Docteur: ce qui ne ſe faiſoit point qu'aprés de fort grands repas, où on exerçoit bien ſes *dents*. Depuis on y a adjouſté, qu'il a mangé ſon Breviaire. On dit d'un Cavalier armé de toutes pieces, qu'il eſt armé juſqu'aux *dents*. On dit ironiquement d'une vieille ſans *dents*, qui a perdu toutes ſes *dents*, qu'elle n'a pas une *dent* en bouche. Au contraire on dit d'un vieillard qui ſe porte bien, qu'il a encore toutes ſes *dents*, qu'il a de bonnes *dents*. On dit de celuy qui a quelque *dent* qui avance plus que les autres, que c'eſt Geoffroy à la grand' *dent*; & de celuy qui eſt mort, Il y a long-temps qu'il n'a plus mal aux *dents*. On dit auſſi aux enfants, qu'une choſe a des *dents*, qu'elle mord quand on la manie, lors qu'ils ſont en danger de ſe bleſſer. Ses compoſez *Trident*, *Curedent*, *Breſchedent*, *Claquedent*, *Surdent*, *Tire-aux-dents*, ſont à leur ordre.

DENTALE. adj. f. Ce qui ſe prononce avec l'aide des dents. Les Grammairiens, & ſur tout les Hebreux, diſtinguent les lettres, en lettres *dentales*, labiales, gutturales, du Palais, &c.

DENTE', ÉE. adj. Il ne ſe dit gueres que des rouës *dentées* qui ſervent à pluſieurs machines.

On le dit auſſi en Blaſon, des animaux armez de dents, lors qu'elles ſont repreſentées d'un autre émail.

DENTE'E. ſ. f. en termes de Chaſſe, ſe dit d'un coup ou atteinte des deffenſes d'un ſanglier, qui decoud & éventre les chiens & les chevaux.

DENTELER. v. act. Faire des entailles en forme de dents. Les corniches *dentelées* ſont plus agreables que les autres.

DENTELÉ, ÉE. adj. Qui a des dents. Corniche *dentelée*.

En Medecine il y a un muſcle qu'on appelle le *petit dentelé*, qui ſert à faire mouvoir l'eſpaule en dedans. Il y en a un autre qu'on appelle le *grand dentelé*, qui eſt le ſecond muſcle qui ſert à faire mouvoir le thorax.

En termes de Blaſon, on appelle *dentelées*, les pieces qui ſont bordées de dents plus petites & plus aiguës que les denchées.

DENTELLE. ſ. f. Petit paſſement ou ouvrage de fil de ſoye, d'or, ou d'argent, qui ſe fait avec des fuſeaux, qui ſert à orner les habits & le linge. On a deffendu les *dentelles* d'or & d'argent, les *dentelles* d'Angleterre, de Flandres, &c. On fait remplir les *dentelles* claires ou deſchirées. On fait rebroder les *dentelles*.

DENTELURE. ſ. f. Terme d'Architecture. Ouvrage, ou ornement d'Architecture qui repreſente des dents, entailleures ou petis creneaux.

DENTICULE. ſ. f. qu'on nomme auſſi *Dentelets*. Terme d'Architecture. C'eſt une petite bande qui fait partie de la corniche Ionique, ou Corinthienne, ſur laquelle on fait ordinairement de petites entailles ou crenelures qui reſſemblent à un rang de dents.

On appelle en termes de Blaſon, un Eſcu *denticulé*, lors que ſa bordure a des dents faites de la façon des *denticules* d'Architecture.

DENTIER. ſ. m. Un rang de dents. Cette femme a un beau *dentier*.

DENTIFRICE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes avec leſquels on ſe frotte les dents. Il y en a de ſecs, dont quelques-uns ſont en façon d'opiate ou de poudres ſeches groſſement pulveriſées, comme coraux, pierre ponce, du ſel, de l'alun, coquilles d'œufs, d'eſcargots & d'eſcreviſſes, corne de cerf, os de feche, ou de racines cuittes avec alun, & ſechées au four. D'autres ſont humides tirez par diſtillation d'herbes deſſechantes & de medicaments aſtringents. On fait des opiates de ces poudres, en y adjouſtant du miel. Les Hollandois diſent que le meilleur opiate ou *dentifrice* qui conſerve les dents belles, eſt de les frotter avec du beurre. Les Eſpagnols les frottent avec de l'urine.

DENUER. v. act. & neut. Dépouiller des choſes dont on a beſoin. La fortune l'a *denué* de tous biens. Ce Gouverneur a laiſſé *denuer* ſa place de vivres, de munitions. Le jeu l'a *denué* d'argent. Les veuves, les orphelins ſont *denuez* d'amis, de conſeil, d'aſſiſtance, de tout ſecours. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien *denué* d'eſprit, quand il fait quelque lourde faute, ou imprudence.

D E P.

DEPAISER. v. act. Faire ſortir quelqu'un de ſon pays natal. Les parens de ce jeune homme l'ont envoyé en Italie pour le *depaiſer*.

DEPAÏSER, ſignifie auſſi, Corriger quelqu'un des defauts, de l'accent, des mœurs du pays. On n'eſt pas un an à la Cour, qu'on y eſt bien *depaiſé*, qu'on y a pris un autre air de vivre & de parler. Du Cange derive ce mot de *diſpatriare*, qu'on a dit en la baſſe Latinité dans la même ſignification.

DEPAÏSER, ſignifie auſſi, Faire changer de pays à un homme qui y eſt habitué, pour luy faire perdre ſes connoiſſances, pour le mettre en lieu où il ſoit deguiſé & inconnu. Un Superieur *depaiſe* un Religieux qui a quelque mauvaiſe habitude, & le transfere en un autre Couvent. Il eſt arrivé un affront à cette famille, qui l'a obligée à ſe *depaiſer*, à s'aller habituer en un autre pays. Les femmes d'amour deménagent ſouvent pour ſe *depaiſer*, pour ſe ſauver des bretteurs.

DEPAÏSER, ſe dit auſſi au Palais, en parlant des évocations qu'on fait pour tirer une affaire d'une juriſdiction en une autre plus éloignée. Mes parties avoient trop de credit en ce Parlement, je les ay fait évoquer ailleurs pour les *depaiſer*. On le dit auſſi en fait de diſpute. On preſſoit fort ce Docteur ſur un point de Juriſprudence,

il

ordinaire que quelque chose a, ou doit avoir. Cette femme a de grands traits de beauté, mais elle a un nez mal fait qui la *depare*. Une aisle qui manque à ce beau bastiment le *depare* tout à fait.

DEPARER, signifie aussi, Oster les paremens d'un autel, en changer. Il faut *parer* l'Eglise pour la tendre de deuil.

DEPARÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPARIER. v. act. Oster, brouiller ou separer le pareil d'une chose appariée. J'ay un cheval de carrosse *desparié*, l'autre est mort. On m'a *desparié* tout mon linge à la lescive.

DEPARIÉ, ÉE. part. & adj. Regnier a dit agreablement pour marquer de la confusion :

Deux gants *desparez*, deux bouteilles sur eu,
Qui d'oioient sans goulet, nous avons trop vescu.

DEPARLER. v. n. Ne cesser de parler. On ne le dit que dans l'entretien familier, en se plaignant de ces grands brailleurs qui veulent toûjours parler, & de qui on dit qu'ils ne *desparlent* point.

DEPART. s. m. Sortie d'un lieu à dessein de faire un voyage. Cet Officier prepare son équippage, il est sur son *depart*. Une heure avant son *depart* il deliberoit encore de sa route. On n'attend que le vent pour le *depart* des vaisseaux. On disoit aussi autrefois *departie*.

EAU DE DEPART, autrement EAU *Regale*, est une eau forte à laquelle on a adjoûsté du sel commun, ou du sel armoniac, outre les autres sels dont l'eau forte ordinaire est composée, afin qu'elle ait la force de dissoudre l'or, & de le separer des autres metaux.

DEPARTAGER. v. act. Oster le partage. Il se dit au Palais des procés où les Juges ont été partagés, & se sont trouvez en nombre égal d'advis differens : on les envoye en une autre Chambre pour les *departager*.

DEPARTEMENT. s. m. Partage qui se fait entre plusieurs personnes de leurs fonctions, ou de leur employ, pour éviter la confusion ; ce qui se fait tant à l'égard des lieux & des personnes, que des choses. Un tel Secretaire d'Estat, un tel Intendant des Finances a dans son *departement* la Marine, la Normandie, la Maison du Roy, ceux de la Religion pretenduë Reformée. Cette Election est du *departement* d'un tel Intendant de Justice.

DEPARTIR, signifie aussi, Diviser une chose entre plusieurs personnes, & en donner à chacun sa part convenable. Il y a six mille francs de taille à *departir* sur cette Parroisse, il faut en donner à chacun ce qu'il en peut porter. Le Roy a donné une somme de deniers à ses Gardes, ils ont été prests à se battre pour la *departir* entre eux.

On dit à la Chasse, *Departir* les questes, lors qu'on assigne à chaque Veneur qui va au bois le canton de la queste.

DEPARTIR, signifie en termes de Palais, Oster le partage. Ce procés étoit party à la Grand' Chambre, on l'a envoyé en une autre pour le *departir*.

DEPARTIR, avec le pronom personnel signifie encore, Abandonner une pretention, une demande, une opinion. Les Grands ont du mal à se *departir* des pretentions qui sont dans leurs maisons, quelque vaines qu'elles soient. La partie adverse s'est *departie* d'une requeste qu'elle avoit presentée, elle s'en est desistée. Ce Docteur a tenu long-temps cette opinion, mais enfin il s'en est *departi*.

DEPARTIR, signifie aussi, Changer de parti. Il ne faut jamais *departir* du service, du respect, de l'obeissance qu'on doit à son Roy. Il y avoit plusieurs mescontens qui s'étoient *departis* d'avec le Roy, mais ils sont revenus, & ils ont retourné dans le bon parti.

DEPARTIR, signifie en Chymie, Separer. L'or ne se peut *departir* d'avec l'argent qu'avec l'eau regale, ou l'eau de depart.

DEPARTI, IE. part. pass. & adj.

On appelle maintenant au Conseil, *Commissaires departis* dans les Provinces pour l'execution des ordres du Roy, ceux qu'on nommoit cy devant *Intendans* de la Justice, Police & Finances dans chaque Generalité.

DEPASSER. v. act. Oster une chose d'un lieu où elle étoit passée. Il ne se dit gueres que des habits, des rubans, des cordes. *Depassez* vostre bras hors de vostre robbe. Il faut *depasser* la corde de ce nœud coulant. Il faut *depasser* ce lacet de dedans ces œuillets.

DEPASSÉ, ÉE. part. & adj.

DEPAVER. v. act. Oster le pavé. On a *depavé* les ruës dans cette sedition, pour faire des barricades. Les torrens *depavent* les chemins où ils se debordent. Si on laisse un cochon dans une salle, il l'aura bientost *depavée*.

au vif & au naturel. Je reconnois cet homme de la façon que vous me le *depeignez*. Les Auteurs ſe *depeignent* dans leurs Ouvrages, on y reconnoiſt leurs mœurs & leurs caracteres.

DEPEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

DEPENDANCE. ſ. f. Sujettion, inferiorité. Ce Prince tient ſes ſujets dans une grande ſoûmiſſion & *dependance*. Les Philoſophes aiment la liberté, & n'aiment point à vivre dans la *dependance*. Les Moines vivent tous dans la *dependance* d'un General.

DEPENDANCE, ſignifie auſſi, Connexité, ſuite neceſſaire. Toutes les propoſitions de Geometrie ont une ſuite & une *dependance* les unes des autres. On a renvoyé ce procés en un autre Parlement avec toutes ſes circonſtances & *dependances*.

DEPENDANCE, ſe dit auſſi de ce qui fait partie d'un tout. Ce hameau eſt de la *dependance* de cette Parroiſſe. Cette metairie eſt une des *dependances* d'une telle terre.

DEPENDANT, ANTE. adj. Qui a quelque relation à un autre avec inferiorité. Cette ville eſt *dependante* d'un tel Gouvernement. Cette charge eſt *dependante* d'un tel Seigneur, c'eſt luy qui y pourvoit. Tous les gens de couleurs ſont *dependans* de l'Eſcuyer, il a le commandement ſur eux. Cette queſtion eſt *dependante* de celle qui a été traitée cy-devant.

DEPENDEMMENT. adv. D'une maniere dependante. Cet Officier ne commande que *dependemment* d'un autre qui eſt ſon ſuperieur.

DEPENDRE. v. act. Detacher une choſe penduë en haut. Il faut *dependre* ce tableau pour le mettre plus bas. On a *dependu* la lampe pour la reblanchir.

DEPENDU, UE. part. paſſ. & adj.

DEPENDRE. v. n. & relatif, qui ſe dit d'un inferieur à l'égard d'un ſuperieur. La conſervation de tous les êtres *depend* de la Providence. Il y a une ſubordination entre les hommes qui les fait *dependre* les uns des autres. Un arriere fief *depend* d'un fief dominant. Ce Prieuré *depend* d'une telle Abbaye, en eſt un membre, eſt conferé par l'Abbé.

DEPENDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. D'un moment *depend* l'éternité. Il *depend* de nous de faire le bien & le mal à cauſe de nôtre franc-arbitre.

DEPENDRE, ſe dit auſſi des choſes connexes, & qui ont une ſuite neceſſaire l'une de l'autre. Les effets *dependent* de leurs cauſes. Ces deux procés *dependent* tellement l'un de l'autre, que ſi j'en gagne un, l'autre eſt infaillible. La conſequence d'un ſyllogiſme *depend* des premiſſes.

DEPENDRE, ſignifie auſſi, Deſpenſer. Les cœurs genereux aiment à *dependre*. En ce ſens il vieillit, & on dit plus ordinairement *deſpenſer*.

On dit proverbialement, Qui bien gagne, & bien *depend*, n'a que faire de bourſe pour ſerrer ſon argent. On dit qu'un homme ne *depend* pas d'un coup de cloche, pour dire, qu'il n'eſt pas obligé de ſe rendre aux heures. On dit auſſi, C'eſt un homme qui eſt à luy à vendre & à *dependre*, pour dire, qui luy eſt abſolument devoüé.

DEPENSER, & DEPENSE. Voyez à *Deſpenſer & Deſpenſe*.

DEPERDITION. ſ. f. Terme de Chirurgie. Ce mot eſt employé en preſque tous les rapports. Quand on trouve une playe où la chair eſt entamée, on dit qu'il y a *deperdition* de ſubſtance.

DEPERIR. v. neut. S'alterer, diminuer de valeur & de qualité. Les proviſions qu'on garde *deperiſſent* tous les jours, & ſe corrompent. Un baſtiment deshabité *deperit* bientoſt. Les chevaux entre les mains d'un mauvais Cocher *deperiſſent*, deviennent maigres. Un enfant en chartre *deperit* à veuë d'œuil. On dit auſſi, qu'une affaire *deperit*, quand elle n'eſt pas vivement pourſuivie. On dit d'une choſe qui ne preſſe pas, Rien ne *deperit*.

DEPERISSEMENT. ſ. m. Corruption, alteration d'une choſe qui diminuë ſa bonté. La plus-part des choſes ſont ſujettes au *deperiſſement*. Celuy qui eſt cauſe du *deperiſſement* de quelque choſe, eſt condamné aux dommages & interefts.

DEPESCHE. ſ. f. Pacquet qu'on envoye en diligence par un courier exprés pour quelque affaire d'Eſtat, ou quelque autre choſe importante.

On dit proverbialement de la mort d'un homme qui ne ſervoit qu'à incommoder les autres, Voilà une belle *depeſche*. On dit auſſi, Se battre à *depeſche* compagnon, pour dire, Se battre rudement & ſans vouloir pardonner à ſon ennemy.

DEPESCHER. verb. act. Faire quelque choſe à la haſte, en diligence. *Depeſchez* de diſner, d'achever ces écritures.

DEPESCHER, ſe dit des couriers qu'on envoye exprés & en diligence pour porter quelques ordres. On a *depeſché* un courier à l'Ambaſſadeur. On dit encore, *Depeſcher* un criminel, luy faire en diligence ſon procés & ſans le faire languir.

DEPESCHÉ, ÉE. part.

DEPESTRER. v. act. Se tirer, ſe dégager d'un mauvais chemin ou paſſage. Il s'étoit engagé dans ce marais, mais il s'en eſt *depeſtré*. Ce cheval en tombant s'eſt engagé dans les traits, on a eu bien du mal à l'en *depeſtrer*. Il ſe dit plus ordinairement au figuré. Il a eu bien du mal à ſe *depeſtrer* de cette mauvaiſe affaire, de cet importun.

DEPEUPLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on depeuple. Le *depeuplement* de la Grece & de l'Aſie eſt venu du gouvernement violent des Turcs. Les treſors des Indes ont cauſé le *depeuplement* de l'Eſpagne. On dit auſſi le *depeuplement* d'une foreſt, quand on y a fait de grandes degradations.

DEPEUPLER. v. act. Rendre une ville ou un pays moins peuplé. Les guerres d'Orient ont *depeuplé* la Grece & l'Aſie. La peſte a *depeuplé* cette ville, a preſque renduë deſerte. Le joug de la tyrannie, les courſes des Barbares *depeuplent* les pays.

DEPEUPLER, ſe dit auſſi des animaux, du gibier, du poiſſon. Le grand nombre de Chaſſeurs a *depeuplé* cette campagne de gibier. Les loutres ont *depeuplé* cette petite riviere de poiſſon. Un eſtang qu'on peſche demeureroit *depeuplé*, ſi on n'y remettoit de nouveau peuple. On dit auſſi d'une foreſt, qu'elle eſt *depeuplée*, quand les plus beaux arbres en ſont morts ou abattus.

DEPEUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPILATOIRE. ſ. maſc. Emplaſtre ou drogue qu'on applique ſur le poil pour le faire tomber. Il eſt principalement compoſé d'orpigment, & eſt fort cauſtique, même dangereux.

DEPILER. v. act. Faire tomber le poil avec des depilatoires. Les gens propres vont chez les Baigneurs pour ſe faire *depiler*. On ne le dit pas de ceux à qui les cheveux tombent naturellement.

DEPIT. ſ. m. Colere qui donne du degouſt d'une choſe contre laquelle on ſe faſche. Quand un amy rompt avec nous, cela fait un grand *depit*. On dit d'un amant mépriſé, qu'il faut qu'un *depit* heureux le tire d'affaire. Le peuple eſt malin, & fait mille niches aux honneſtes gens pour leur faire *depit*. Cet affront le fera crever de rage & de *depit*. Moliere a fait une belle Comedie du *Depit amoureux*. On dit auſſi à l'adjectif, un homme *depit*, c'eſt à dire, qui eſt ſujet à ſe depiter. Ce mot vient du Latin *deſpectus*. Menage.

On dit proverbialement, qu'une choſe eſt faite par *depit*, qu'elle croiſt par *depit*, pour dire, qu'elle croiſt ſans qu'on en ait ſoin. On dit auſſi, En *depit* de Dieu & de ſa mere, en *depit* de Dieu & du monde, en *depit* des gens, pour dire, Malgré toutes ſortes d'obſtacles.

place. Il n'eſt pas honneſte de *deplacer* une perſonne, quoy qu'elle offre ſa place. Il a acheté ce cheval trente louis, il en a gagné dix autres à le revendre ſans *deplacer*. Je ne ſçay où trouver maintenant ce Livre ſur mes tablettes, quelqu'un l'a *deplacé*.

DEPLAIRE. v. neut. Faire ou dire quelque choſe qui offenſe, qui chagrine, qui n'eſt pas agreable. Le peché *deplaiſt* à Dieu & l'offenſe. La contrainte, la peine *deplaiſt* à tous les hommes. Les vieilles *deplaiſent* aux jeunes gens. Ce mot vient du Latin *diſpliceré*.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Il me *deplaiſt* fort d'être obligé de plaider contre vous, je croy avoir bon droit, qu'il ne vous *deplaiſe*. Cet homme ſe *deplaiſt* par tout, tout le choque.

On le dit auſſi des animaux & des plantes. La tourterelle ſe *deplaiſt*, quand elle a perdu ſon pair. Les arbres humides ſe *deplaiſent* en un terroir ſec & pierreux.

DEPLAISANCE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *chagrin*, *melancolie*. Il y a des maladies qui viennent de *deplaiſance*, & qui minent peu à peu.

DEPLAISANT, ANTE. adj. Qui eſt chagrinant & peu agreable. C'eſt une choſe *deplaiſante* à une aiſnée, de voir marier devant elle ſa cadette.

DEPLAISIR. ſ. m. Chagrin, triſteſſe que l'on conçoit d'une choſe qui choque, qui deplaiſt. Ce pere a eu le *deplaiſir* de voir mourir tous ſes enfants avant luy. Sa fille luy a donné ce *deplaiſir* de ſe marier malgré luy par amourette, il en a conceu un mortel *deplaiſir*. On dit auſſi par compliment, J'ay bien du *deplaiſir* de ce qui vous eſt arrivé.

DEPLAISIR, ſe dit auſſi d'un mauvais office qu'on rend aux perſonnes pour qui on a de la haine. Il a un ennemi puiſſant qui luy fait du *deplaiſir* en toutes occaſions. Je n'ay pas creu vous faire *deplaiſir*, quand j'ay fait cette affaire. Si vous faites cela, il ne vous en arrivera aucun *deplaiſir*, aucune perte ni dommage.

DEPLANTER. v. act. Oſter une plante de terre. Les Fleuriſtes *deplantent* tous les ans leurs tulippes, de peur des mulots. Les laituës ont beſoin d'être *deplantées* & replantées pour les faire pommer. Les ouragans *deplantent* ſouvent les plus gros chênes des foreſts.

DEPLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPLANTOIR. ſ. m. Outil de Jardinier qui luy

ment bientoſt un Provincial qui joüe avec eux, ils luy gagnent ſon argent, & ont de ſes plumes.

DEPLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPOLIR. v. act. Oſter le poli de quelque choſe. Il faut *depolir* les glaces des miroirs, quand on s'en veut ſervir dans des yeux artificiels pour en faire une retine, afin qu'elle reçoive les eſpeces, & qu'elle ne les reflechiſſe point.

DEPONENT. adj. maſc. Terme de la Grammaire Latine, qui ſe dit des verbes qui n'ont pas toutes les qualitez des verbes communs, qui n'ont point la ſignification paſſive, & qui perdent un de leurs participes paſſifs: comme *minor*, qui a pour participes *minans*, *minaturus* & *minatus*, & qui n'a point *minandus*, qui eſt un participe paſſif.

DEPORT. ſ. m. Droit que des Archidiacres ou les Evêques ont en pluſieurs Dioceſes, de jouir une année durant d'une Cure qui eſt vacante par mort, en la faiſant deſſervir, & auſſi d'en jouir pendant le litige, ſi elle eſt conteſtée. Voyez Choppin & Ragueau. On le dit auſſi en matiere feodale, qui eſt la même choſe que *reiſi* ou *racnat*, ou la premiere année de jouiſſance d'un fief ouvert qui appartient au Seigneur.

DEPORT, ſe dit quelquefois au Palais, pour dire, Sur le champ. On a condamné ce coquin de Frippier en dix eſcus d'amende payable ſans *deport*, ſans ſortir de là.

DEPORTATION. ſ. f. Sorte de banniſſement en uſage chez les Romains, par lequel on aſſignoit à quelqu'un une Iſle, ou autre lieu pour ſa demeure, avec defenſe d'en ſortir à peine de la vie. Ulpian met cette difference entre la *relegation*, & la *deportation*, que la *deportation* obligeoit à une demeure fixe pour toûjours; au lieu que la *relegation* ſe revoquoit, & donnoit un peu plus de liberté. En France on n'admet point cette difference, & on dit ſeulement *relegation*.

DEPORTEMENT. ſ. m. Conduite & maniere de vivre. On donne des Gouverneurs à la jeuneſſe pour veiller ſur ſes *deportements*. On le dit en bonne & en mauvaiſe part, des bonnes ou mauvaiſes mœurs. Il a été chaſtié pour ſes mauvais *deportements*. Ce valet eſt eſtimé par ſon maiſtre à cauſe de ſes bons *deportements*.

DEPORTER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Quitter, abandonner une entrepriſe,

clare & atteſte en Juſtice la verité d'un fait. Il faut faire aſſigner le *depoſant*. Faire lecture à un *depoſant* de ſa depoſition. C'eſt tout ce que le *depoſant* a dit ſçavoir.

DEPOSER. v. act. & neut. Témoigner en Juſtice la verité d'un fait, declarer ce qu'on en a veu ou ouï. On fait faire ſerment aux témoins de *depoſer* la verité. Un tel témoin *depoſe de viſu*. On dit figurément, Le remords de la conſcience eſt un témoin qui *depoſe* continuellement contre nous.

DEPOSER, ſignifie auſſi, Mettre en lieu ſeur, conſigner, mettre une choſe entre les mains d'une perſonne pour la garder, pour en avoir ſoin. On oblige de *depoſer* au Greffe une piece maintenuë fauſſe. On *depoſe* chez un Notaire, aux Conſignations, les ſommes ſaiſies, ou celles ôu il y a des oppoſitions, ou conteſtations.

DEPOSER, ſe dit auſſi des corps morts qu'on laiſſe dans une Egliſe, quand on les veut tranſporter ailleurs. On a *depoſé* le corps de ce Seigneur dans une Chapelle de ſa Parroiſſe, juſqu'à ce qu'on le tranſporte dans le tombeau de ſes peres. Pendant le voyage il le faut *depoſer* la nuit dans l'Egliſe du lieu où on couche.

DEPOSER, ſe dit figurément en choſes morales. Le Roy *depoſe* une partie de ſon autorité entre les mains de ſes Magiſtrats, pour rendre juſtice à ſes peuples, pour gouverner ſes villes & ſes armées. On eſt heureux d'avoir un ami dans le ſein duquel on puiſſe *depoſer* ſes penſées, ſes ſecrets, ſes joyes, ou ſes douleurs.

DEPOSER, ſignifie auſſi, Oſter quelqu'un d'une dignité, d'une charge, d'un employ. Il y a eu des Papes qui ont été *depoſez* dans des Conciles; des Papes & des Empereurs qui ſe ſont *depoſez* eux-mêmes, qui ont renoncé volontairement à leur dignité. Les Papes ont autrefois pretendu, mais abuſivement, de pouvoir *depoſer* les Rois. Quelquefois on *depoſe* les Officiers par forfaiture, parce qu'ils font mal leurs charges. On le dit plus ordinairement des Officiers Eccleſiaſtiques, que des autres.

DEPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPOSITAIRE. ſ. m. & f. Qui eſt gardien de quelque choſe. Les *depoſitaires* ordinaires ne ſont point garents de la choſe qu'on leur a confiée, ſi elle eſt volée, ou perduë. Les *depoſitaires* de Juſtice ſont contraignables par corps à la repreſentation des choſes dont ils ſont gardiens.

Il eſt de mes ſecrets le grand *depoſitaire*.

C'eſt un vers de Corneille.

DEPOSITION. ſ. f. Témoignage rendu en Juſtice par un témoin. Dans un recollement on fait lecture à un témoin de ſa *depoſition*, pour voir s'il y veut perſiſter, y ajoûter, ou diminuer. On ne doit point lire en jugeant la *depoſition* des témoins valablement reprochez. Les revelations ſur un Monitoire ne font point de foy, juſqu'à ce qu'elles ſoient redigées en *depoſition*.

DEPOSITION, en termes d'Egliſe, ſe dit auſſi de l'enterrement d'un corps. On doit dire une telle Evangile & telles prieres le jour de la *depoſition* d'un deffunt, lors qu'on apporte un corps à l'Egliſe pour l'enterrer.

DEPOSITION, ſignifie auſſi, Abdication ou deſtitution d'une dignité, d'un office. La *depoſition* volontaire d'un Pape, d'un Prelat. La *depoſition* d'un Official, d'un Promoteur qui a malverſé. Le Pape Gregoire VII. eſt le premier de tous les Papes qui ait entrepris la *depoſition* des Rois, comme témoignent Otton de Friſingue, & Onuphrius Panvinius.

DEPOSSEDER. v. act. Jetter quelqu'un hors de ſa poſſeſſion. Pluſieurs Rois ſe ſont *depoſſedez* l'un l'autre. Les Empereurs Romains ne tâchoient qu'à ſe *depoſſeder*.

On dit auſſi, *Depoſſeder* d'une charge, ſoit qu'on chaſſe un Officier par malverſation, ſoit qu'on ſe faſſe recevoir en ſa place ſur ſa reſignation. Un Officier jouït de ſes gages juſqu'à ce qu'il ſoit *depoſſedé*. Un Officier n'eſt reputé *depoſſedé* que par le ſoit monſtré qui eſt mis ſur la requeste de ſon Reſignataire pour demander ſa reception. Un bail judiciaire *depoſſede* un Seigneur de ſa terre, ſuivant l'Ordonnance. Celuy qui prend poſſeſſion d'un Benefice pour le conteſter, ne *depoſſede* pas pour cela le Titulaire, juſqu'à ce qu'il y ait jugement pour la pleine maintenuë.

DEPOSSEDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPOSSESSION. ſ. f. Action par laquelle on depoſſede. La *depoſſeſſion* actuelle eſt neceſſaire en matiere beneficiale, quand on a eu jugement definitif à ſon profit, de peur de donner lieu à la confidence.

DEPOSSESSION, ſe dit auſſi de la delivrance qu'on fait en vertu des exorciſmes d'une perſonne qui eſt tourmentée de l'Eſprit malin. Cette femme a veſcu tranquillement depuis ſa *depoſſeſſion*.

DEPOST. ſ. m. Ce qu'on a mis entre les mains de quelqu'un pour le garder. Le *depoſt* volontaire ne ſe prouve point par témoins. Le *depoſt* forcé eſt celuy qui ſe fait en cas de ruine, naufrage, incendie. Les hoſteliers ſont reſponſables des hardes qu'on porte chez eux, comme d'un *depoſt*.

DEPOST, ſe dit auſſi des lieux publics où on depoſe les choſes. Le Greffe eſt un *depoſt* public. Le lieu où on garde les regiſtres s'appelle le *depoſt*. Le Bureau des Conſignations eſt un *depoſt* public pour les ſomme d'argent conteſtées. La Sacriſtie eſt un *depoſt* ſacré où on garde les Reliques. On a mis le corps de ce Seigneur en *depoſt* dans une telle Egliſe.

DEPOST DU SEL, ſe dit des lieux publics ou magaſins du ſel aux endroits où la Gabelle n'eſt pas établie; & on les appelle *greniers* dans les lieux d'impoſt.

DEPOURVOIR. v. act. Degarnir, oſter les proviſions, les choſes neceſſaires à la ſubſiſtence d'une place, d'une maiſon, d'une perſonne. Un Gouverneur ne doit point laiſſer *depourvoir* ſa place, en laiſſer oſter les hommes & les munitions. Cette maiſon noble eſt pauvre & *depourveuë* des choſes neceſſaires à la vie. Cette veuve affligée eſt *depourveuë* de tout ſecours, d'amis & d'argent.

DEPOURVOIR, ſe dit auſſi en choſes morales. Il faut eſtre bien *depourveu* d'eſprit, de ſens, de jugement, pour commettre une telle faute. Il eſtoit *depourveu* de conſeil, quand il a fait cette tranſaction. Souvent on eſt *depourveu* de memoire, elle quitte les gens au beſoin. Jamais on n'eſt *depourveu* de la grace, de l'aſſiſtance divine, quand on veut bien y cooperer.

DEPOURVEU, ÜE. part. paſſ. & adj.

AU DEPOURVEU. adv. A l'improviſte, où il y a de la ſurpriſe. Le jour du Jugement nous viendra ſurprendre *au depourveu*, lors que nous nous y attendrons le moins. Un Gouverneur de place ne doit point ſe laiſſer aſſaillir *au depourveu*. La baſſecour de ce Gentilhomme eſt bien garnie, on ne le peut prendre au *depourveu*, quand on arrive chez luy.

DEPRAVATION. ſ. f. Dereglement du gouſt, des mœurs, ou de la doctrine. Une femme groſſe a de la *depravation* dans le gouſt. Chacun accuſe ſon ſiecle de *depravation*, d'aller de mal en pis.

DEPRAVER. v. act. Corrompre le gouſt, les mœurs, ou la doctrine. Pluſieurs maladies rendent le gouſt *depravé*. La jeuneſſe eſt maintenant fort inſolente & fort *depravée*. Les Infideles menent une vie brutale, & auſſi *depravée* que leur doctrine.

DEPRAVÉ, ÉE. part. & adj.

DEPRECATION. ſ. f. Terme de Rhetorique, eſt une figure d'Orateurs, par laquelle ils ſouhaitent qu'il arrive quelque grand mal ou punition à celuy

celuy qui ne dira pas la verité de luy, ou de ſon adverſaire.

DEPREDATION. ſ. f. Terme de Palais. Pillage qui ſe fait dans une ſucceſſion, ou partage ou diſtribution de deniers. Dans cet inventaire il s'eſt fait une *depredation* viſible, chaque heritier a pillé de ſon coſté. Dans les directions de creanciers il arrive ſouvent des *depredations*, les directeurs les plus puiſſants ſe font payer au prejudice des autres.

DEPREDE', ÉE. adj. Terme qui ſe trouve dans l'Ordonnance de la Marine, qui ſe dit des marchandiſes pillées dans un vaiſſeau.

DEPRENDRE. v. n. Se detacher de quelque choſe où on étoit engagé ou embarraſſé. Un poiſſon pris dans une naſſe ſe debat & fait ce qu'il peut pour ſe *deprendre*. Quand on eſt embarraſſé dans un bourbier, on a de la peine à ſe *deprendre*.

DEPRESSION. ſ. f. Terme de Phyſique qui ſe dit de l'abaiſſement ou ſerrement qui arrive à un corps qui eſt ſerré & comprimé par un autre. Ce mot vient du Latin *depreſſio*.

DEPRESSION, ſignifie en Morale, Abaiſſement, humiliation. Les Superieurs des Couvents tiennent leurs Religieux dans la *depreſſion* pour éprouver leur patience. Un Philoſophe eſt content de vivre dans la *depreſſion*, & refuſe ſouvent les honorables emplois qu'on luy preſente.

DEPRI, ſ. m. Terme de Finance. C'eſt une declaration qu'on va faire au Bureau des Aides du lieu d'où on veut faire tranſporter ſon vin pour le vendre ailleurs, avec ſoûmiſſion d'en venir payer le droit de gros, qui eſt le vingtiéme ſelon le prix qu'on l'aura vendu. L'Ordonnance ne parle du *depri* qu'à l'égard du vin: neantmoins on le dit auſſi des autres declarations qu'on fait aux Bureaux des autres marchandiſes qu'on tranſporte, dont les droits de doüane ſont deus, des beſtiaux qu'on fait paſſer debout dans les villes ſans payer l'entrée, &c. des droits de peage & autres ſemblables. Ce mot vient de *deprecari*, parce qu'on prie le Fermier de ſouffrir ce tranſport. D'autres veulent qu'il vienne de *profiteri*, parce que les marchandiſes ainſi declarées s'appellent en Latin *merces profeſſæ*.

DEPRI, ſe dit auſſi en Juriſprudence Feodale de la declaration qu'on fait au Seigneur d'un heritage acquis mouvant de luy aux fins de luy payer les droits ſeigneuriaux, en octroyant pour cela quelque delay.

DEPRIER. v. act. C'eſt, Aller faire au Bureau des Aides, ou à un Seigneur Feodal, la declaration ou le depri precedent.

DEPRIER, eſt quelquefois oppoſé à *prier*. On avoit envoyé prier tout les parents de cette nopce, mais on les a envoyé *deprier*, parce que le mariage eſt ſurſis, ou rompu.

DEPRISER. v. act. Tâcher de diminuer la valeur, le merite de quelque choſe. Les envieux tâchent de *depriſer* la vertu, le merite de leurs rivaux. Un acheteur *depriſe* la marchandiſe, tandis que le vendeur la priſe de ſon coſté. C'eſt une eſpece d'humilité, de ſe *depriſer* ſoymême, de parler modeſtement de ſes Ouvrages. Ce mot vient de *depretiare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe.

DEPRIMER. v. act. Rendre vil, abject, mépriſable. C'eſt le propre des envieux de ſe *deprimer* les uns les autres. Un Superieur éprouve un Novice en le *deprimant*, en l'occupant aux plus vils offices de la maiſon. Un changement du gouvernement *deprime* pluſieurs gens qui s'étoient bien élevez.

DEPRIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPROPRIEMENT. ſ. m. eſt un terme dont on uſe en l'Ordre de Malthe, pour ſignifier le teſtament des Chevaliers, ou du Grand Maiſtre.

DEQ.

DEQUOY. adv. qui ſignifie, De quelle choſe. *Dequoy* s'agit-il? Voilà bien *dequoy*. Il n'y a pas tant *dequoy*, c'eſt à dire, de s'esbahir. Apportez nous *dequoy* manger.

On dit auſſi, qu'un homme a bien *dequoy*, pour dire, qu'il a bien du bien; qu'il a *dequoy* vivre, *dequoy* payer, &c.

DER.

DERACINEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on arrache une choſe plantée. Le *deracinement* de ces arbres eſt l'effet d'un ouragan.

DERACINER. v. act. Arracher un arbre, une plante de terre. La violence des torrents eſt ſi forte, qu'elle *deracine* les arbres, & les entraiſne. On ne peut entierement *deraciner* le chiendent, il repouſſe toûjours.

DERACINER, ſignifie auſſi, Cerner, coupper tout autour. On taſche à *deraciner* les cors aux pieds, en cernant le calus qui eſt autour. Les arracheurs de dents decharnent la dent, la *deracinent* avant que de la tirer.

DERACINER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Oſter la ſource d'un abus, d'une hereſie. On a de la peine à *deraciner* d'un eſprit les opinions dont il eſt preocoupé, de *deraciner* les vices contractez par une longue habitude.

DERACINÉ, ÉE. part. paſſ.

DERAISONNABLE. adj. m. & f. Qui eſt contre la raiſon, le bon ſens, la juſtice. Les Infideles taxent la rançon d'un Chrêtien à un prix *deraiſonnable*. Vous vous fondez ſur des principes qui ſont paradoxes & *deraiſonnables*. On ne peut tranſiger avec cet homme-là, ſes pretentions ſont tout à fait *deraiſonnables*.

DERAISONNABLEMENT. adv. D'une maniere deraiſonnable, ou injuſte. Il en a agi avec ſa partie fort *deraiſonnablement*.

DERANGEMENT. ſ. m. Changement qui trouble l'ordre & la diſpoſition qui étoit en des choſes arrangées. Les Opticiens diſent que le changement de couleur qui arrive dans un fruit qui meurit, vient du *derangement* des parties.

DERANGER. v. act. Mettre en deſordre, en confuſion une choſe rangée & miſe par ordre. Un Sçavant ſe fâche, quand on luy *derange* ſes Livres; une femme bien coëffée, quand on luy *derange* ſes cheveux.

On dit en termes de Marine, *Deranger* la bonnete, pour dire, la deboutonner du corps de la voile.

DERANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DERECHEF. adv. Une ſeconde fois. Je l'ay déjà averti, je l'avertiray *derechef*. Menage dit que ce mot vient de *derecapo*, & que Cambden le derive de l'Anglois *derchefu*, ſignifiant la même choſe.

DEREGLEMENT. ſ. m. Deſordre, action ou mouvement qui ſe fait contre les loix naturelles, ou civiles. Cette année il y a eu du *dereglement* dans les ſaiſons, l'hiver a été beau, & le printemps fort pluvieux. Cet homme vit dans un grand *dereglement* de mœurs. On le dit même des choſes inanimées. Cette horloge ne marque pas bien, il y a quelque *dereglement* en ſon mouvement.

DEREGLE'MENT. adv. D'une maniere dereglée. On vit fort *deregléiment* en cette maiſon, il n'y a point d'heure reglée pour le diſner ni pour le ſouper.

DEREGLER. v. act. Agir contre la regle, contre l'ordre établi. Quoy qu'un Royaume ſoit bien reglé, la guerre civile le *deregle* tout. Le libertinage *deregle* les Maiſons les plus reglées dans leur fondation. Cette

femme mene une vie *dereglée*, elle court toute la nuit, & dort tout le jour. Ce jeune homme a des mœurs fort *dereglées*, il s'adonne à toutes ſortes de débauches.

DEREGLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un eſprit *dereglé*, une vie *dereglée*.

DERIDER. v. act. Oſter les rides. Ce vieillard renfrogné eſt ſi ſevere, que rarement il ſe *deride* le front. Il faut tirer ſur la platine le linge de la leſcive pour le *derider*.

DERISION. ſ. f. Action par laquelle on ſe moque de quelque choſe, ou on la tourne en ridicule. C'eſt un blaſpheme de tourner en *deriſion* les choſes ſacrées. Ceux qu'on attache au pilori ſont expoſez à la *deriſion* du peuple. Le genie de Democrite étoit une *deriſion* generale des actions des hommes.

DERIVATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Mot, diction qui tire ſon origine d'une autre qu'on appelle ſon *primitif*.

DERIVATION. ſ. f. Terme de Marine. Sortie hors de ſa route. On appelle auſſi canal de *derivation*, un canal par où on conduit, où on amaſſe des eaux pour les porter & conduire dans un reſervoir. Le canal de *derivation* qui porte les eaux dans le baſſin de Nourouſe en Languedoc pour la communication des Mers.

DERIVATION, en termes de Grammaire, ſe dit de la liaiſon ou affinité qu'un mot a avec un autre pour en avoir été formé originairement.

DERIVE. ſ. f. Terme de Marine. Fauſſe route ou detour forcé qu'on fait de ſon vray chemin par la violence des vents, des courants, ou de la marée. Dans cette coſte les courants ſont ſi violents, qu'il faut aller à la *derive*. La *derive* eſt la cauſe la plus ordinaire qui fait que les Pilotes ſe trompent dans leur eſtime.

DERIVER. v. act. & n. Terme de Marine. Sortir de ſa route, de ſon droit chemin par la violence des vents, ou des courants, ou de la marée. Ce vaiſſeau vint *deriver* & s'abattre ſur nous. Les vaiſſeaux ne ſçauroient aller aux Indes ſans *deriver*, à cauſe de la violence des courants qui ſont ſous la Ligne.

DERIVER, ſignifie auſſi, Tirer l'eau d'une ſource pour la conduire par quelque canal. On a *derivé* les eaux de toutes les ſources voiſines pour emplir ce baſſin, pour nourrir ce canal.

DERIVER, en termes de Grammaire, ſignifie, Former un mot ſur un autre primitif. Les Italiens ſe permettent de faire pluſieurs mots *derivez*, diminutifs & augmentatifs ſur chaque mot radical. Les mots de *retention*, *Palefrenier*, *exploiter*, *blanchiſſage*, ſont *derivez* de *tenir*, *palefroy*, *exploit*, *blanchir*.

DERIVER, chez les Serruriers, ſignifie, Oſter la riveure. Ce clou, cette vis, ne ſe ſçauroient arracher ſans les *deriver*, ſans en oſter la riveure.

DERIVER, ſe dit figurément en Morale. Toutes les graces qui nous viennent, *derivent* du Ciel, c'en eſt la premiere ſource. Toutes nos infirmitez *derivent* du peché originel, il en eſt la premiere cauſe. Pour guerir une fluxion, il faut aller à la ſource, à la cauſe d'où elle *derive*.

DERIVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DERME. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit du vray cuir ou de la peau de l'homme. Ce nom vient du mot Grec *derein*, qui ſignifie *écorcher*. Le cuir eſt la plus ample & la plus eſpaiſſe de toutes les membranes. Il eſt engendré du meſlange de la ſemence & du ſang. C'eſt le vray organe de l'attouchement exterieur, & la couverture & l'embelliſſement des parties qui ſont au deſſous. Il eſt d'une nature mitoyenne entre la chair qui a plus de ſang, & le nerf qui n'en a point du tout. Les extremitez de tous les vaiſſeaux y aboutiſſent; ce qui luy rend ſon ſentiment fort delicat. Le *derme* a pluſieurs pores pour purger le corps par les ſueurs & la tranſpiration.

dernier les premiers, en faveur des humbles, & en haine des superbes. Un brave n'eſt jamais des *derniers* à l'aſſaut. Cet homme eſt fort vigilant, il eſt le premier levé, & le *dernier* couché. C'eſt un homme irreſolu qui conclud toujours pour le *dernier* qu'on luy parle. Les bains & les eaux ſont les *dernieres* remedes que les Medecins ordonnent à ceux qu'ils ne peuvent guerir.

On dit auſſi, *En dernier lieu*, ou *en dernier item*, pour dire, Finalement, pour concluſion. On dit qu'un homme eſt aux *derniers* abois, qu'il rend le *dernier* ſoupir, pour dire, qu'il agonize; qu'on luy a dit le *dernier* adieu, qu'on luy a rendu les *derniers* devoirs, quand on a fait ſes obſeques. On dit auſſi au jeu, qu'un homme eſt le *dernier*, lors qu'il vient de quitter la main, & que tous les autres joüent devant luy.

DERNIER, ſe dit auſſi pour marquer le temps. L'année *derniere* fut fort fertile. La gazette de Samedy *dernier* portoit telle choſe. On a publié cette ſorte pour la *derniere* fois. On dit auſſi, le Jugement *dernier*, pour dire, le Jugement final, qui viendra dans les *derniers* temps. On dit auſſi dans les Preſidiaux, Par jugement *dernier*, pour dire, En *dernier* reſſort & preſidialement.

DERNIER, ſe dit auſſi des deux extremitez en bien & en mal qui ſe trouvent dans les choſes. Le feu eſt chaud au *dernier* degré, au ſouverain degré. Il eſt difficile d'acquerir le *dernier* degré de perfection. C'eſt un ouvrage où on a mis la *derniere* main, qu'on a mis au meilleur eſtat qu'on a pû. C'eſt un homme qu'on a traité avec la *derniere* indignité. Ce Marquis eſt du *dernier* ridicule. Cet avare eſt le *dernier* des hommes, il vit dans la *derniere* miſere. Ce Marchand veut vendre ſon drap vingt livres au *dernier* mot, pour dire, Il n'en veut rien rabattre.

DERNIER, ſe dit auſſi dans les tripots, de cette diviſion de la galerie qui eſt la plus proche des murs. On met les meilleurs joüeurs au *dernier*, pour garder le *dernier*.

DERNIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il fit comme le Roy devant Pavie, il tira juſqu'au *dernier* fou. On dit auſſi, Le premier au bois, & le *dernier* à l'eau. On dit auſſi d'un opiniaſtre, qu'il veut toûjours avoir le *dernier*, pour dire, qu'il veut toûjours eſtre le *dernier* à repliquer, ou à donner quelque coup. Ce

ſe dit auſſi de ce qu'on fait ſecrettement & en cachette. On appelle eſcalier *derobé*, un petit eſcalier par lequel on ſe peut eſchapper ſecrettement & à l'inſceu des autres. On dit en amour, que les baiſers, les plaiſirs *derobez* ſont doux, pour dire, ceux qu'on prend en cachette & à l'inſceu des rivaux. On dit auſſi, qu'on *derobe* un baiſer à ſa maiſtreſſe, quand on le prend par force ou par ſurpriſe.

DEROBER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui tache à s'eſchapper de deſſous le Cavalier en le ſurprenant. On dit auſſi, qu'un cheval a le pied *derobé*, lors qu'il manque de corne pour le terrer, & qu'elle s'eſt uſée à force de marcher pied nud.

On dit proverbialement à un homme qui achete trop cher une choſe, qu'il ne l'a pas *derobée*, qu'il la bien payée: & au contraire celuy qui refuſe de la donner à vil prix, dit qu'il faudroit qu'il l'euſt *derobée*.

DEROBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

A LA DEROBE'E. adv. En cachette, & en menageant ſon temps. Cet amant ne peut voir ſa maiſtreſſe qu'*à la derobée*. Un valet ſtudieux ne peut vaquer à l'eſtude qu'*à la derobée*, en prenant le temps où ſon maiſtre n'a pas beſoin de luy. Les payſans vont chaſſer & peſcher *à la derobée*, la nuit & clandeſtinement.

DEROCHER, ou *Deroquer*. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'aigle ou des grands oiſeaux, qui pourſuivans les beſtes à quatre pieds, les contraignent à ſe precipiter de la pointe des rochers pour éviter de tomber dans leurs fentes. De là vient qu'on a dit autrefois, *Deroquer* un homme, pour dire, le faire tomber; & *deroquer* une maiſon, pour dire, l'abatre.

DEROGATION. ſ. f. Acte contraire à un precedent, qui l'annulle, qui le deſtruit, qui le revoque. Les *derogations* en termes generaux ne ſont point conſiderées en Juſtice, il faut qu'elles ſe faſſent en termes ſpecifiques & formels. Une loy nouvelle emporte *derogation* à une precedente. Un ſecond teſtament

Teſtateur inſere dans ſon teſtament, & dont il ſe reſerve à luy ſeul la connoiſſance, y adjoûtant la condition, qu'il ne veut pas qu'aucun teſtament qu'il pourroit faire enſuite puiſſe être valable, ſi cette clauſe *derogatoire* n'y eſt expreſſément & de mot à mot inſerée. C'eſt une precaution que les Juriſconſultes ont trouvée contre les teſtaments faits par violence, ou par ſuggeſtion en haine de ceux qui ſe rendent maiſtres de la perſonne des agoniſans.

DEROGEANCE. ſ. f. Acte qui deroge. Il ne ſe dit gueres que des actions contraires à la profeſſion des Nobles. Le trafic eſt une *derogeance* à Nobleſſe.

DEROGEANT, ANTE. adj. Acte contraire à un autre, qui y deroge. Pluſieurs loix du Code ſont *derogeantes* à l'ancien Droit. Ce contract ſeroit bon, s'il n'y avoit eu depuis pluſieurs actes *derogeans* qui y ont donné atteinte. On dit encore, Faire un acte *derogeant* à Nobleſſe, quand on fait une action indigne de la Nobleſſe, comme le trafic en France, la manufacture en Italie.

DEROGER. v. act. Faire un acte ou une diſpoſition contraire à une precedente, qui luy oſte ſa validité. Les Princes dans leurs Edits & dans leurs lettres *derogent* à toutes les loix & diſpoſitions contraires qui en pourroient empêcher l'effet. On ne peut *deroger* au droit de Patronage, ni au droit d'autruy. Ce contract portoit une telle clauſe, mais les parties y ont *derogé* par des actes poſterieurs.

DEROGER, ſignifie auſſi, Faire un acte indigne de ſa profeſſion, de ſa dignité. Un Gentilhomme qui ſe fait Marchand, Fermier, ou Sergent, *deroge* à Nobleſſe. Un Prelat, un Magiſtrat qui font des baſſeſſes, des choſes indignes de leur rang, *derogent* à leur dignité. Un Cavalier qui fait une lâcheté, qui s'enfuit, *deroge* à ſon honneur, perd ſa reputation.

DEROIDIR. v. act. Oſter, amoindrir la roideur. Quand le linge de la leſcive eſt gelé & roide, il faut l'approcher du feu pour le *deroidir*, autrement il eſt en danger de ſe caſſer.

DEROMPRE. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit quand l'oiſeau de proye fond ſur un autre, & de ſes cuiſſes & ſerres luy donne un coup ſi furieux, qu'il rompt ſon vol, l'eſtourdit & le meurtrit, en le faiſant tomber à terre tout rompu & tout briſé.

DEROUGIR. v. n. Perdre le rouge, la couleur. Le reproche qu'on fait à cette fille l'a renduë ſi honteuſe, qu'elle a été long-temps ſans *derougir*.

DEROUILLER. v. act. Oſter la rouille de deſſus un metail. On *derouille* les épées avec de l'huile, & de la pierre d'eſmeril. On *derouille* ſes piſtolets, quand on va en voyage, à la guerre.

DEROUILLER, ſe dit figurément de l'eſprit, pour dire, Polir, deniaiſer. Les Provinciaux ſe *derouillent* bientoſt à Paris, à la Cour, à l'armée. L'air du grand monde luy a *derouillé* l'eſprit, luy a appris à vivre.

DEROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEROULER. v. act. Eſtendre une choſe qui eſt roulée. Il falloit autrefois *derouler* les Livres pour les lire, car ils étoient roulez. *Derouler* les titres d'un treſor pour en faire un cartulaire.

DEROULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEROUTE. ſ. f. Deffaite, perte d'une bataille, diſſipation d'un parti. Hannibal mit quatre fois en *deroute* les Romains. Dans cette *deroute* il a perdu ſon bagage. A peine le General s'eſt-il ſauvé de cette *deroute*.

DEROUTE, ſe dit figurément en choſes morales, du deſordre des affaires. Il ne faut qu'un creancier trop preſſant pour mettre en *deroute* un Marchand, & luy faire faire banqueroute. Les François ont mis en *deroute* toute la politique d'Eſpagne. Cette affliction l'a rendu fou, elle a mis ſon eſprit en *deroute*. Une objection faite bruſquement met quelquefois un Docteur en *deroute*, le trouble & l'interdit.

DERRIERE. ſ. m. La partie poſterieure d'un animal, le fondement, les feſſes, la crouppe. Quand un écolier a manqué, on luy baille le fouët ſur ſon *derriere*. Un Poſtillon eſt ſujet à s'écorcher le *derriere*. Le devant de ce cheval eſt plus beau que le *derriere*, que la crouppe.

DERRIERE, ſe dit auſſi de ce qui eſt plus caché, plus reculé que le reſte de quelque choſe. Le *derriere* de mon logis donne ſur la riviere. Les eſcuries ſont baſties ſur le *derriere* de la maiſon. Le *derriere* d'une page. Le *derriere* d'un habit, d'un pourpoint. Le *derriere* du caroſſe eſt la place la plus honorable. Les Peintres appellent le *derriere* d'un tableau, ce qu'on appelle autrement le *champ* ou le *fond*.

DERRIERE, eſt ſouvent une prepoſition relative & oppoſée à ce qui precede, qui eſt devant. Le Curé à la Proceſſion marche *derriere* tout ſon Clergé, le peuple le ſuit *derriere*. Quand on ſe fait Religieux, il faut laiſſer ſa liberté *derriere* la porte. Le Seigneur dit que quand on a mis la main à la charruë, il ne faut point regarder *derriere*. Les adjectifs ſe placent tantoſt devant, tantoſt *derriere* les noms ſubſtantifs. Cette armée a été attaquée par le flanc & par *derriere*. Il combattoit *derriere* un parapet, un retranchement. Il a laiſſé *derriere* ſon train, ſon bagage. Un bon Capitaine ne doit point laiſſer de place forte, ni d'armée *derriere* luy. L'humilité enſeigne à ſe tenir toûjours *derriere*. Les traiſtres frappent leur ennemi par *derriere*. Ce mot vient du Latin *de retrò*. Du Cange.

On dit figurément d'un excellent homme, d'un bon Auteur, qu'il a laiſſé tous les autres *derriere* luy, pour dire, qu'il s'eſt bien élevé au deſſus d'eux. Corneille s'eſt élevé au deſſus des autres Poëtes, & les a laiſſés bien loin *derriere* luy.

DERRIERE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme a monſtré ſon *derriere*, pour dire, qu'il s'en eſt fuy lâchement. On dit auſſi, Aller au devant par *derriere*, pour dire, Prevenir adroitement quelque diſgrace, & y remedier, ou bien, Se preparer quelque avantage par quelque precaution. On dit auſſi d'un homme ruſé, d'un chicaneur, qu'il a toûjours une porte de *derriere*, pour dire, qu'il a dans l'eſprit quelque ruſe, fuite, ou échappatoire pour s'empêcher de tenir ce qu'il promet. On dit auſſi, qu'on a mis une choſe ſens devant *derriere*, pour dire, qu'on en a renverſé l'ordre & la diſpoſition. On dit encore,

A paſſage & à riviere,
Laquais devant, Maiſtre *derriere*.

On dit auſſi populairement, Il a fait telle choſe en *derriere* de moy, pour dire, Il me l'a voulu cacher.

D E S.

DE'S. Prepoſition qui marque le temps. Il faut partir demain *dés* le matin, *dés* que les chats ſeront chauſſés. *Dés* à preſent comme *dés* lors, & *dés* lors comme *dés* à preſent. *Dés* que ce vaiſſeau fut parti du port, la tempeſte l'accueillit. *Dés* que j'ay ſceu l'affront, j'ay preveu la vengeance. *Dés* que cet homme ouvre la bouche, il dit une ſottiſe, c'eſt à dire, auſſi-toſt. On l'attend *dés* midi, c'eſt à dire, depuis midi. Ce garçon eſt ſage *dés* ſa jeuneſſe.

DÉS, ſert auſſi à marquer le lieu, l'étenduë. Cet homme eſt mal baſti *dés* pieds juſqu'à la teſte. Le Loiret porte bateaux *dés* ſa ſource. Cet arbre porte des branches *dés* ſa racine. Il eſt tombé malade *dés* Lyon, pour dire, à Lyon.

DESARMER. v. act. Oſter ou faire quitter les armes. Ce brave a *deſarmé* ſon ennemy, pour dire, il luy a oſté ſon eſpée, il luy a fait demander la vie. Il *deſarma* ce Regiment, pour dire, il luy fit poſer les armes. On dit auſſi, qu'un Prince a *deſarmé*, pour dire, qu'il a licentié ſon armée.

En termes de Marine, *Deſarmer* un vaiſſeau, c'eſt, Licentier les ſoldats & l'equippage, le laiſſer dans le port inutile, & mettre ſes agrez dans le Magaſin.

DESARMER un cheval, en termes de Manege, c'eſt, Tenir les levres d'un cheval ſujettes & hors de deſſus les barres. Lors que ſes levres ſont ſi groſſes, qu'elles couvrent les barres ou conſiſte le ſentiment du cheval, il faut luy donner une embouchure a canon couppé ou à olives.

DESARMER, ſe dit auſſi au figuré. Dieu étoit fort en colere contre les Ninivites, mais leur penitence le *deſarma*, luy fit tomber la foudre des mains. Il n'y a perſonne que la ſoûmiſſion, le repentir ne *deſarme*.

DESARMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESARMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de l'aigle qui n'a point d'ongles.

DESARRANGER. v. act. Mettre hors de rang, en confuſion. Un demenagement fait *deſarranger* les meubles, les Livres. Le vent, l'agitation *deſarrangent* les cheveux.

DESARRANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESARROY. ſ. m. Deſordre d'un train, d'un équippage. Toute cette maiſon ſi auſtere beaucoup, mais elle eſt maintenant en grand *deſarroy*. On le dit auſſi au figuré, des affaires, de l'eſprit. Cette mauvaiſe nouvelle a mis ſon eſprit en *deſarroy*. Ses affaires ſont en un grand *deſarroy*, tout ſon bien eſt en decret. Ce mot eſt un compoſé d'*arroy*, derivé du vieux François *deſroyer*, qui ſignifioit, comme dit Paſquier, Tirer hors de *roye* ou de *roye*, qu'on diſoit autrefois pour *orniere* ou *ſentier*. Ce mot de *deſroyer* ſignifioit auſſi, *devenir fou*, parce que les fous s'égarent, & ont l'eſprit en *deſarroy*.

DESASSEMBLER. v. act. Rompre une aſſemblée. Les Cardinaux ſe ſont aſſemblez, & ont reſolu de ne ſe point *deſaſſembler* qu'ils n'ayent fait un Pape. Il y a eu du bruit dans cette Dieete, & elle s'eſt *deſaſſemblée* ſans rien conclurre.

DESASSEMBLER, ſignifie auſſi, Separer les pieces d'un ouvrage d'aſſemblage. On a *deſaſſemblé* cette charpente, cette paire d'armoires, ces tablettes à livres. Toutes les fois qu'on tranſporte des grues & des engins, il les faut *deſaſſembler*. On *deſaſſemble* les barques qu'on veut porter en ſigot, pour les raſſembler ſur le lieu. La mort & la corruption des corps naturels ne provient que de ce que leurs atomes ſe detachent & ſe *deſaſſemblent*.

DESASSEMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESASTRE. ſ. m. Grand malheur, deſolation. Toute cette maiſon eſt en un grand *deſaſtre*, à cauſe de la mort du chef. Il eſt arrivé un grand *deſaſtre* à ce pere, ſon fils s'eſt jetté par la feneſtre. L'entrée des ennemis a mis toute la Province en *deſaſtre*. Ce mot eſt compoſé du mot *aſtre*, & de la particule *des*, comme qui diroit, *mauvais aſtre*.

DESASTREUX. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *infortuné*, *malheureux*.

DESAVANTAGE. ſ. m. Perte, dommage, ce qui nous préjudicie. Un Magiſtrat doit prendre garde qu'il ne ſe faſſe rien au *deſavantage* du peuple. On ne peut combattre contre des gens retranchez, ſans *deſavantage*. Il a eu en ce partage du *deſavantage*.

DESAVANTAGE, ſe dit de la privation d'un bien où on auroit eu droit de pretendre. La donation qu'on fait à un aîné eſt un *deſavantage* pour les cadets.

DESAVANTAGER. v. act. Cauſer de la perte, du dommage, oſter à quelqu'un ce qui luy appartient. Ce pere a *deſavantagé* tous ſes enfans pour avantager l'aîné.

DESAVANTAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt un homme *deſavantagé* de la nature, de la fortune.

DESAVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui porte prejudice, ou qui ne nous donne aucun avantage. C'eſt une clauſe bien *deſavantageuſe* aux hommes, que celle de la contamination. Une rue qui ſe trouve glandeſtinement prend toujours un party *deſavantageux*.

DESAVANTAGEUSEMENT. adv. D'une maniere deſavantageuſe. Il ne faut jamais parler ni juger *deſavantageuſement* de perſonne.

DESAVEU. ſ. m. Denegation. Il eſt honteux de faire un *deſaveu* des paroles qu'on a dites.

DESAVEU, eſt auſſi un remede aux engagements où on ſe trouve par la faute d'un Procureur qui a abuſé de ſon pouvoir. Il a fait un *deſaveu* formel de toute cette procedure, il faut inſtruire ce *deſaveu*.

DESAVEU, ſe dit auſſi de cette denegation d'hommage que fait un vaſſal à ſon Seigneur, qui emporte une confiſcation de ſon fief, qui s'appelle *commiſe*.

DESAVOUER. v. act. Ne demeurer pas d'accord d'avoir dit ou fait quelque choſe. Il a *deſavoué* toutes les injures qu'on l'accuſoit d'avoir dites.

DESAVOUER, ſignifie auſſi, Deſapprouver une choſe qu'on dit avoir été faite par l'ordre de quelqu'un. Quand un Procureur a enchery une terre au delà du pouvoir qu'on luy avoit donné, on le peut *deſavouer*. Il faut qu'un Procureur ait un pouvoir ſpecial, pour interjetter un appel, une inſcription en faux, &c. autrement il peut être *deſavoué*.

DESAVOUER, ſignifie encore, Ne reconnoiſtre pas pour ſien. Le pere le *deſavoué*, ne le reconnoiſt plus pour ſon fils depuis ſon ingratitude. Ce Prince le *deſavoüe* pour parent, pour domeſtique, pour vaſſal. On dit auſſi au Palais, quand un vaſſal *deſavoue* ſon Seigneur, que ſon fief tombe en commiſe, c'eſt à dire, qu'il eſt confiſqué, qu'il perd ſon fief. Du Cange derive ce mot de *deadvocare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

DESAVOUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESBAUCHE. ſ. f. Habitude vicieuſe, abandonnement au vin, aux femmes, au jeu, & aux autres vices. Ce jeune homme s'eſt jetté dans la vilaine *deſbauche*, il eſt toûjours avec des yvrognes, des garces, des berlandiers, des filous & bretteurs. On dit particulierement, Faire *deſbauche* de vin, de femmes, pour dire, en uſer avec excés. Les gouttes, les vilaines maladies ſont les ſuites & la recompenſe de la *deſbauche*.

DESBAUCHE, en termes de Marine, ſe dit du déreglement qui arrive quelquefois aux marées. Les vents d'Oüeſt portent les marées de la riviere de Bourdeaux en eſtrange *deſbauche*, juſques là qu'on voit ſouvent deux ou trois fois la pleine mer en une même marée.

DESBAUCHE, ſe prend quelquefois en bonne part, d'une petite rejoüiſſance qui ſe fait entre honneſtes gens, d'un repas, d'une promenade, d'une partie de divertiſſement. Faiſons une petite *deſbauche*, allons jouer le ſoupper, allons nous promener Dimanche, manger un poulet par *deſbauche*.

DESBAUCHE, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait au delà de l'ordinaire. Cet homme eſt ſobre & reglé, c'eſt une *deſbauche* pour luy de boire une chopine de vin. Ce Auteur ne ſort point de ſon cabinet, c'eſt une *deſbauche* pour luy d'aller à Vaugirard. J'ay fait *deſbauche* de melons, de muſcats, c'eſt à dire, j'en ay mangé beaucoup.

DESBAUCHER. v. act. Corrompre les bonnes habitudes de quelqu'un, le mettre dans le vice. Les mauvaiſes compagnies *deſbauchent* la jeuneſſe. Quand

on

generations. La verité eſt que nous *deſcendons* tous du premier pere Adam. N. S. *deſcendoit* des Rois de Juda, il etoit de la lignée de David. Cet homme eſt *deſcendu* en ligne directe, en ligne collaterale des anciens Rois de Caſtille. On le dit auſſi des peuples. Nicole Gilles veut que les François ſoient *deſcendus* des Troyens; les autres, des anciens Allemans. On dit auſſi qu'un mot *deſcend* d'une telle racine, *deſcend* de l'Hebreu, du Grec, eſt derivé d'un tel mot originaire.

DESCENDU, UE. part. paſſ. & adj.

DESCENTE. ſ. f. Action des corps graves qui ſe meuvent en bas. Le mouvement des corps graves s'augmente dans leur *deſcente*. Il eſt allé luy accoller la botte à la *deſcente* du cheval, le recevoir à la *deſcente* du coche. Une *deſcente* de croix. La *deſcente* d'une chaſſe.

DESCENTE, ſe dit auſſi du lieu incliné par lequel on ſe meut de haut en bas. Il ne faut pas pouſſer ſon cheval à la *deſcente* d'une montagne. Cette *deſcente* eſt trop rude, trop roide, n'a pas aſſez de penchant. On a pratiqué ſous cet eſcalier une *deſcente* de cave.

DESCENTE, eſt auſſi une viſite & tranſport ſur les lieux pour en connoiſtre l'eſtat. Les Experts ont fait leur rapport de la *deſcente* & viſitation d'une telle terre. On dit auſſi à un ami de campagne, Nous irons un de ces jours faire une *deſcente* chez vous, pour dire, Nous irons vous viſiter.

DESCENTE, ſignifie auſſi, Irruption avec hoſtilité. La *deſcente* d'Hannibal en Italie penſa ruiner les Romains. Une telle coſte eſt degarnie & ſujette aux *deſcentes*.

DESCENTE, en termes de Guerre, ſe dit auſſi des ſappes, taillades ou enfoncemens qu'on fait dans les terres de la contreſcarpe au deſſous du chemin couvert pour entrer dans le foſſé d'une place, qu'on pouſſe juſqu'à fleur d'eau, ou juſqu'au fond, s'il eſt ſec.

DESCENTE, ſe dit auſſi en Medecine, d'une maladie qu'on appelle autrement *hernie*, ou *rupture*, qui n'eſt autre choſe qu'une *deſcente* de boyau dans le ſcroton. Cet enfant s'eſt rompu à force de crier, il a une *deſcente* qui l'obligera à porter un brayer toute ſa vie.

En Architecture on appelle *deſcente*, les tuyaux de plomb qui ſont appliquez le long des murs pour porter les eaux depuis les cuvettes des gouttieres juſqu'en bas.

DESCENTE, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau qui fond ſur le gibier avec impetuoſité pour l'aſſommer: ce qu'on appelle *foudre en rondon*. Quelquefois la *deſcente* de l'oiſeau ſe fait doucement, lors qu'il ſe laiſſe aller en bas: ce qu'on appelle ſimplement *fondre* ou *filer*.

DESCENTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La Pentecoſte eſt le jour de la *deſcente* du Saint Eſprit. La *deſcente* dans le particulier de cette affaire ſeroit longue & inutile.

DESCHAISNEMENT. ſ. m. Emportement de colere, de haine, de mediſance contre quelqu'un. C'eſt un eſtrange *deſchaiſnement* que celuy des Heretiques contre les Catholiques.

DESCHAISNER. v. act. Oſter la chaiſne à quelqu'un, luy donner la liberté. On *deſchaiſne* les maſtins la nuit pour garder la maiſon. On a *deſchaiſné* ce galerien.

DESCHAISNER, ſe dit figurément des choſes qui ne ſe peuvent retenir dans des chaiſnes. Tous les vents étoient *deſchaiſnez*. Tous les élements, tous les Diables étoient *deſchaiſnez* pour exciter une ſi furieuſe tempeſte.

DESCHAISNER, ſignifie auſſi, S'emporter contre quelqu'un, meſdire de luy, chercher toutes les occaſions de luy nuire. Cet homme eſt ſi violent, qu'il ſe *deſchaiſne* par tout contre moy ſans ſujet.

DESCHAISNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESCHARGE. ſ. f. Action par laquelle on oſte un poids, un fardeau qui peſe ſur quelque choſe. La *deſcharge* d'un navire. Les Rouliers ſont obligez de faire leur *deſcharge* à la Doüane.

DESCHARGE, ſe dit auſſi d'une voirie, d'un lieu où on va deſcharger les immondices, les platras. On a commandé aux Tombeliers d'aller à la *deſcharge* dans les foſſez de la ville. Cette voirie étoit trop incommode en cet endroit, on a porté la *deſcharge* plus loin.

DESCHARGE, ſignifie auſſi, Soulagement. Les Monaſteres ſont une grande *deſcharge* pour les familles. Il a eſté à revelation en conſequence de ce memoire pour la *deſcharge* de ſa conſcience.

DESCHARGE, ſe dit auſſi de l'impreſſion des corps, ou des armes peſantes, ou qui ſont pouſſés avec violence. Il receut une grande *deſcharge* de coups de baſton ſur les eſpaules. Les ennemis s'enfuirent apres avoir fait une *deſcharge* de mouſquets. On appelle auſſi *deſcharges*, ces ſalves qui ſe font par honneur ou par repouſſance, quand les grands Officiers paſſent devant des ſoldats, ou dans quelques ceremonies.

DESCHARGE, en termes du Palais, ſe dit de la quittance, de la liberation qu'on donne à un creancier, ou qu'on écrit ſur le regiſtre de celuy qui eſtoit commis à la garde de quelque choſe. Un debiteur eſt mal aſſigné, quand il a une *deſcharge* bonne & vallable. La *deſcharge* d'un écrou, d'une minute. La *deſcharge* d'un Greffier.

DESCHARGE, ſe dit auſſi d'une liberation qu'on obtient par arreſt, ou à l'amiable, de quelque commiſſion onereuſe. Il a obtenu la *deſcharge* de cette tutelle, on a nommé un autre Tuteur; la *deſcharge* de ce recouvrement qui eſtoit dangereux.

DESCHARGE, ſignifie auſſi, Ordre, pouvoir, precaution que l'on prend, lors qu'on fait les affaires, ou qu'on execute les commandemens d'autruy. Il ne faut pas faire une enchere ſans une procuration ſpeciale, c'eſt une *deſcharge*, une ſeureté.

DESCHARGE, ſe dit auſſi d'une abſolution en jugement, & de ce qui y contribuë. Cet accuſé a obtenu la *deſcharge* des crimes qu'on luy imputoit, tous les témoins qu'on luy a confrontez ont eſté à ſa *deſcharge*. C'eſt en ce ſens que l'Ordonnance veut que les témoins ſoient ouïs tant à charge, qu'à *deſcharge*.

DESCHARGE, ſe dit auſſi du libre cours des eaux, des canaux qu'on fait pour eſcouler les inutiles & les ſuperfluës. Cette maiſon a une ſervitude incommode, eſt obligée de ſouffrir la *deſcharge* des eaux des voiſins. Les eaux regorgent en cet endroit, parce qu'elles n'ont pas la liberté de la *deſcharge* par cet égouſt qui eſt trop eſtroit. On dit auſſi en Medecine, que l'uſage des glandes eſt pour la *deſcharge* des humeurs. On dit en Fauconnerie, la *deſcharge* du heron, lors qu'il vomit en fuyant tout ce qu'il a goulument avalé, afin de ſe rendre par ce moyen plus leger en ſa fuite.

DESCHARGE, ſe dit auſſi d'un lieu proche de ſoy pour y ſerrer les meubles ou autres choſes qui incommodent, dont on a pourtant ſouvent affaire, & qui empeſchent qu'on ne tienne une chambre propre. Ce petit cabinet ſert d'une *deſcharge* à cet appartement.

DESCHARGER. v. act. Oſter le fardeau, diminuer la charge qui peſe ſur quelque choſe. Les Marchands jettent leurs marchandiſes en mer pendant la tempeſte pour *deſcharger* le vaiſſeau. Il faut bien ſe trouver quand on *deſcharge* des marchandiſes, pour choiſir les meilleures. Il faut aider à ce Crocheteur à ſe *deſcharger* de ce coffre. On dit auſſi, que les Charpentiers *deſchargent* les poutres par le moyen des [illegible] boutans, & autres moyens qui les ſoulagent, quand elles ont trop de portée, ou portent un trop grand fardeau. On appelle auſſi dans un pan de charpente, des

poteaux

poteaux de *deſcharge*, des poteaux inclinez qui arboutent & qui ſouſtiennent les autres. Ce mot vient du Latin *diſcargare*, ou *diſcaricare*. Du Cange.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, Retrancher, ou pouſſer dehors ce qui nuit, ce qui incommode. Le retranchement des branches ſuperfluës *deſcharge* un arbre, le fait bien profiter. Le vomiſſement *deſcharge* l'eſtomac. La betoine *deſcharge* le cerveau. Il eſt allé *deſcharger* ſon ventre.

DESCHARGER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Pour *deſcharger* ſa memoire, il faut écrire ſes affaires ſur un Agenda. Il faut faire une bonne confeſſion pour *deſcharger* ſa conſcience. C'eſt dans le ſein de ſes amis qu'il faut *deſcharger* ſon cœur. Un Grand *deſcharge* ſouvent ſa colere ſur celuy qui n'en peut mais.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, Frapper avec quelque choſe de peſant. Il luy a *deſchargé* ſur les épaules un grand coup de poing, de baſton, de cimeterre.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, Oſter la charge d'une arme à feu, ſoit en la tirant avec un tirebourre, ſoit en y mettant le feu. Il faut *deſcharger* ce piſtolet, il eſt trop vieux chargé.

DESCHARGER, En termes du Palais, ſignifie auſſi, Oſter en tout, ou en partie une impoſition, une obligation qui eſt onereuſe. Un Tuteur n'eſt point *deſchargé* d'une tutelle, qu'il n'ait rendu compte, & payé le reliqua. Il faut prouver ſa nobleſſe, ſon exemption, pour eſtre *deſchargé* des tailles. Il a payé cent écus ſur cette obligation, il en eſt *deſchargé* d'autant. En ce même ſens on dit, *Deſcharger* un regiſtre, une groſſe, une minute d'un contract, un eſcrou de priſonnier, une ſouffrance dans un compte, pour dire, en écrire la deſcharge, en mettre la quittance au bas, au dos, à la marge.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, Abſoudre. Il a eſté *deſchargé*, renvoyé quitte & abſous de l'accuſation qui avoit eſté intentée contre luy. Il a eſté renvoyé ou *deſchargé* de l'aſſignation qui luy avoit eſté donnée devant un Juge incompetent.

DESCHARGER, ſe dit auſſi des depoſitions des témoins ou complices qui tendent à cette abſolution. Tous ceux qu'on croyoit ſes complices l'ont *deſchargé* à la mort. Les témoins à la confrontation ſe ſont deſdits, l'ont *deſchargé*.

DESCHARGER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Mettre ſur autruy une charge, le ſoin de quelque choſe. Les Grands Seigneurs ſe *deſchargent* du ſoin de leurs affaires ſur leurs Miniſtres, ſur leurs Intendans.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, S'excuſer. On l'accuſoit d'une telle faute, mais il s'en eſt *deſchargé* ſur ſes Commis, ſur ſes Clercs.

SE DESCHARGER, ſe dit auſſi de l'écoulement des eaux. Le Nil ſe *deſcharge* dans la Mediterranée par ſept embouchures; la Marne dans la Seine. Le baſſin de cette fonteine ſe *deſcharge* dans cet eſtang. Les eaux de cette maiſon ſe *deſchargent* dans la cour de ce voiſin.

SE DESCHARGER, ſe dit auſſi des couleurs, quand elles perdent leur premiere vivacité. Il faut prendre le gris fort brun, il ſe *deſcharge* toûjours aſſez.

On dit auſſi, que le temps ſe *deſcharge*, quand il pleut aprés que le Ciel eſt demeuré long-temps couvert.

DESCHARGÉ, ÉE. part. & adj.

On dit dans le Manege, qu'un cheval eſt bien *deſchargé*, qu'il a la taille *deſchargée*, qu'il eſt *deſchargé* d'encolure, pour dire, qu'il n'a point le cou trop chargé de graiſſe, qu'il l'a menu & droit.

On le dit auſſi des perſonnes qui ſont d'une taille deliée & aiſée.

DESCHARGEUR. ſ. m. Officier de ville commis ſur les ports pour deſcharger les bateaux. Les *Deſ-*

Digitized by Google

nemis. Le Roy Emanuel de Portugal commanda des navires pour la *deſcouverte* d'un chemin des Indes par l'Occident.

DESCOUVERTE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Les Modernes ont fait de grandes *deſcouvertes* dans les ſciences, que les Anciens avoient ignorées. La connoiſſance de la peſanteur de l'air eſt une belle *deſcouverte*. Sans l'invention des lunettes on n'auroit jamais parvenu à la *deſcouverte* des ſatellites de Jupiter & de Saturne.

DESCOUVRIR. v. act. Oſter le couvercle, la couverture, le rideau ou autre choſe qui empéchoit de voir quelque choſe. On a *deſcouvert* le lit, cette boëſte, pour les mettre à l'air. On *deſcouvre* les Saints, quand le Careſme eſt paſſé. On a *deſcouvert* la chaſſe de Sainte Genevieſve. On dit auſſi, que le Ciel ſe *deſcouvre*, quand il devient clair & ſerain. Ce mot vient du Latin *diſcooperire*. Du Cange.

DESCOUVRIR, ſignifie auſſi, Montrer une choſe qu'on doit cacher. Cette femme *deſcouvre* trop ſon ſein. C'eſt une effrontée qui ſe *deſcouvre* tant qu'on veut.

DESCOUVRIR, ſignifie auſſi, Oſter ſon chapeau. Un Huguenot a tort de ne ſe pas *deſcouvrir* devant le Saint Sacrement.

DESCOUVRIR, ſignifie encore, Oſter les toits qui couvrent les maiſons ou les murs à demi baſtis, ou autres choſes qui couvrent. On a *deſcouvert* cette maiſon, c'eſt pour l'abattre. On *deſcouvre* au Louvre les murs commencez, c'eſt à dire, qu'on va achever de les eſlever. Ce Jardinier a *deſcouvert* ſes melons, ſes anemones, il en a oſté les paillaſſons.

DESCOUVRIR, en termes de Chirurgie, ſe dit des parties du corps qu'on deſcharne juſqu'à l'os, pour voir s'il n'eſt point offenſé, ni carié. Cette playe eſt bien douloureuſe, il a fallu *deſcouvrir* juſqu'à l'os.

DESCOUVRIR, En termes de Guerre, c'eſt, Abattre les deffenſes de l'ennemi, s'expoſer à ſes coups ſans deffenſe. Le canon a fait une ſi grande breſche, que toute la ville eſt *deſcouverte* de ce coſté-là. Il ne faut pas *deſcouvrir* la frontiere, en retirer l'armée, ou les garniſons, ni raſer les places qui la couvrent. Ce brave fait vanité de ſe *deſcouvrir*, de ſortir hors de la tranchée. Ce duelliſte eſt toûjours en garde, il ne ſe *deſcouvre* jamais.

DESCOUVRIR, ſe dit auſſi par reſſemblance aux jeux des Eſchecs & du Triquetrac, lors qu'une partie a un jeu advancé & peu ſerré, qui donne une entrée facile à ſon adverſaire de l'aſſaillir, & de le battre en ruine. Cet homme ne ſçauroit gagner, il ſe *deſcouvre* trop.

DESCOUVRIR, ſignifie auſſi, Reconnoiſtre le pays, l'ennemi. On a envoyé des batteurs d'eſtrade pour *deſcouvrir* les ennemis, pour *deſcouvrir* leur marche, pour *deſcouvrir* les lieux circonvoiſins.

DESCOUVRIR, ſe dit preſque en même ſens de ce qu'on apperçoit de loin. Dés que je *deſcouvris* ces Cavaliers, je me doutay que c'étoient des voleurs. Quand on a paſſé la Ligne, on *deſcouvre* de nouvelles étoiles. Quand les Mariniers *deſcouvrent* terre, ils jettent la ſonde, & vont à voiles baſſes. Ce Voyageur commençoit à *deſcouvrir* les hautes montagnes d'Armenie.

DESCOUVRIR, ſignifie encore, Trouver quelque choſe de nouveau, de ſecret qui nous étoit auparavant inconnu. On *deſcouvre* tous les jours de nouvelles mines aux Indes, de nouveaux ſecrets dans les ſciences, dans la Medecine, dans les Mechaniques. Ce fut Chriſtophle Colomb qui *deſcouvrit* le premier l'Amerique. Harvée Medecin Anglois a *deſcouvert* la circulation du ſang.

DESCOUVRIR, ſe dit figurément en choſes morales. Il ne faut pas *deſcouvrir* à tout le monde ſon cœur, ſes penſées, ſes affaires. Un Rapporteur ne doit point *deſcouvrir* ſon ſentiment à ceux qui le ſollicitent. Il faut *deſcouvrir* le fonds de ſon ame à ſon Confeſſeur. On a *deſcouvert* tout le myſtere, toute l'intrigue de cette affaire, il en a *deſcouvert* tout le fin. Le Seigneur a dit, qu'il n'y a rien de ſi caché, qu'il ne ſe *deſcouvre* quelque jour.

On dit proverbialement, *Deſcouvrir* le pot aux roſes, pour dire, qu'on a fait voir le ſecret d'une affaire où il y avoit quelque turpitude. On dit auſſi, *Deſcouvrir* Saint Pierre pour couvrir St. Paul, pour dire, Oſter à l'un pour donner à l'autre.

DESCOUVERT, ERTE. part. & adj. Il a les ſignifications du verbe. Un homme qui eſt *deſcouvert*, c'eſt à dire, ſans chapeau. Pays *deſcouvert*, où il n'y a point d'arbres ni d'ombre, comme en Arabie. Secret *decouvert*. Terre nouvellement *deſcouverte*. Maiſon *deſcouverte* par les vents, &c.

DESCRIPTION. ſ. f. Seconde ou troiſiéme copie, &c. Voilà la troiſiéme *deſcription* que je fais faire de cette piece, & ſi elle n'eſt pas encore correcte.

DESCRIPTION, ſignifie auſſi une peinture, une repreſentation d'une choſe au naturel par des figures, par le diſcours. Les Poëtes font des *deſcriptions* fleuries des campagnes, des batailles, des perſonnes paſſionnées. On fait le portrait, la *deſcription* d'un homme, en repreſentant ſa taille, ſon poil, ſes traits de viſage, ſes geſtes, ſes manieres d'agir. Il n'en a fait la *deſcription* qu'en gros. On a peint, on a fait la *deſcription* du paſſage du Rhin.

DESCRIPTION, ſe dit auſſi d'une definition groſſiere & imparfaite, qui donne ſeulement une idée de la choſe, & qui n'en explique pas la nature.

DESCRIPTION, ſignifie auſſi, Denombrement redigé par écrit de quelque choſe. Ceſar ordonna qu'on fiſt la *deſcription*, le denombrement de tout le genre humain au temps de la naiſſance du Meſſie. Quand on leve un ſcellé, on fait inventaire & *deſcription* des meubles & papiers qui ſe trouvent deſſous.

DESCRIRE. v. act. Mettre au net ou en groſſe une minute, ou une copie brouillée. Il a compoſé ſon theme, il n'a plus qu'à le *deſcrire*. Cette copie eſt trop fautive, il la faut corriger & *deſcrire*.

DESCRIRE, ſignifie auſſi, Figurer, repreſenter par le pinceau, la plume, ou le diſcours une choſe avec toutes ſes circonſtances, en telle ſorte qu'on la reconnoiſſe, qu'on croit la voir. Ce Geographe a bien *deſcrit* toute l'Aſie. Ce Peintre a bien *deſcrit* cette bataille. Cet Hiſtorien a bien *deſcrit* les mœurs de ſon temps. Ce Satyrique a fort bien *deſcrit* un tel ridicule, il n'y a perſonne qui ne le reconnoiſſe. On dit auſſi en Geometrie, *Deſcrire* un cercle, une ellypſe, une parabole, pour dire, les tracer avec un compas ou autre inſtrument propre.

DESCRIRE, ſignifie auſſi, Definir imparfaitement les choſes, en donner une idée generale. Un Grammairien doit ſe contenter de *deſcrire* les choſes, il n'eſt pas obligé de les definir exactement, comme un Philoſophe.

DESCRIT, ITE. part. paſſ. & adj.

DESCROIS. Vieux terme de Marine, qui ſignifie *detroit de mer*. Ainſi quelques Auteurs ont dit *deſcrois* de Maroc, pour dire, le detroit de Gibraltar.

DESCRUER. v. act. Terme de Teinture. Les Teinturiers ſont obligez de *deſcruer* le fil eſcru, c'eſt à dire, le leſciver avec bonnes cendres, & le laver en eau claire, avant que de le teindre.

DESDAIGNER. v. act. Meſpriſer avec orgueil & fierté. Sous ombre que ce Conſeiller eſt noble, il *deſdaigne* tous ſes confreres, il *deſdaigne* de les viſiter.

On l'employe avec la negative ordinairement, pour dire, Daigner. Ne *deſdaignez* pas de me faire cet honneur, &c.

le tabac en fumée *deſenyvrent*. On a de la peine à ſe *deſenyvrer*, quand l'yvreſſe vient de biere ou de cidre.

DESERGOTER. v. act. Terme de Manege, ſe dit des chevaux à qui on fend l'ergot juſqu'au vif pour arracher quelques veſſies pleines d'eau qui leur viennent aux jambes, particulierement dans les lieux mareſcageux.

DESERT, ERTE. adject. Qui n'eſt point habité ni cultivé. On donne à cens & à rente des terres incultes & *deſertes*. La peſte & la guerre ont rendu cette Province *deſerte*. L'Arabie *deſerte*.

En termes du Palais, on dit un appel *deſert*, lors qu'on a laiſſé paſſer trois mois ſans le relever.

DESERT, eſt ſubſt. dans le même ſens. Les *deſerts* de Libye, de la Thebaïde.

DESERT, ſe dit auſſi d'une maiſon, d'une terre en deſordre, qu'on a negligé d'entretenir en bon eſtat. On luy avoit affermé cette terre en bon ordre, il en a fait un *deſert*. On appelle des vignes en *deſert*, quand elles ne ſont point labourées, fumées ni eſchalaſſées.

On le dit en contreſens d'un homme qui aimant la ſolitude, a fait baſtir quelque jolie maiſon hors des grands chemins, & éloignée du commerce du monde, pour s'y retirer. Ainſi on appelle la grande Chartreuſe, un beau *deſert*.

DESERTER. v. act. Quitter le lieu où on eſt. Il a *deſerté* le pays, il l'a quitté. Un honneſte homme eſt contraint de *deſerter* un lieu, d'en ſortir, quand il ſe rencontre avec des ſots, ou des meſchants. Cet inſolent a dit des ordures devant ces Dames, qui les ont obligées à *deſerter*.

DESERTER, ſe dit particulierement des ſoldats enrollés qui quittent l'armée ſans congé. Un ſoldat convaincu d'avoir *deſerté* eſt paſſé par les armes.

DESERTER, ſe dit auſſi pour *deſſarter* ou *eſſarter*. C'eſt defricher une terre abandonnée depuis long-temps, & pleine de buiſſons & d'épines, pour la cultiver doreſenavant. On donne à ceux qui veulent faire de nouvelles habitations dans l'Amerique autant de terre qu'ils en peuvent *deſerter*.

DESERTEUR. ſ. m. Soldat ou Cavalier enrollé qui quitte la compagnie ſans congé, ou qui vient s'enroller ſous un autre Officier. On traite de *deſerteurs* les ſoldats qu'on trouve ſans congé à demi-lieuë de la garniſon marchants vers les pays eſtrangers. On le dit auſſi des Officiers qui changent de party. Ce Colonel eſt un *deſerteur* qui a quitté le ſervice de ſon Prince.

DESERTION. ſ. f. Abandonnement du ſervice fait par un ſoldat ſans congé. La famine qui eſtoit dans le camp a cauſé une grande *deſertion*.

DESERTION, en termes du Palais, eſt une negligence de relever dans les trois mois un appel qu'on a interjetté. Quand on appelle d'une ſentence, on eſt deſcheu de ſon appel, ſi on le laiſſe tomber en *deſertion*. On obtient des lettres en Chancelerie, pour proceder ſur la *deſertion*. Bien ſouvent les lettres de *deſertion* ſont converties en lettres d'anticipation.

DESESPERE'MENT. adv. D'une maniere deſeſperée. Quand on n'attend point de quartier, on ſe bat *deſeſperément*.

DESESPERER. v. act. & neut. Faire perdre l'eſperance à quelqu'un. Il fait tant de mal à ce pauvre homme, qu'il luy fait *deſeſperer* ſa vie. Il ne faut jamais *deſeſperer* du ſalut de ſon prochain, de la converſion d'un pecheur. Il *deſeſpere* maintenant de gagner ſon procés. Cette femme *deſeſpere* tous ſes amants par ſa cruauté. Cette affliction, cette perte le *deſeſpere*, le fait mourir. Il s'eſt *deſeſperé* tout à fait, il s'eſt tué, il s'eſt noyé.

DESESPERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESESPERÉ, ÉE. ſ. m. & f. Qui a perdu tout eſpoir. Il fera un coup de *deſeſperé*. Les *deſeſperez* ſont à craindre. C'eſt un brave qui combat en *deſeſperé*. Les Medecins ont condamné ce malade, c'eſt un *deſeſperé*.

DESESPOIR. ſ. m. Paſſion de l'ame qui la trouble, qui luy fait perdre l'eſperance. Il ne faut pas mettre un pendant dans le *deſeſpoir*. Le *deſeſpoir* eſt un peché qui ne ſe pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. La perte de ſon fils luy a donné un mortel *deſeſpoir*. Il s'eſt tué de *deſeſpoir*. Souvent un heureux *deſeſpoir* fait ſortir des plus grands perils, & redouble l'audace. On dit auſſi par civilité, Je ſuis au *deſeſpoir* de vous avoir mis en colere. Je ſuis au *deſeſpoir* du malheur qui vous eſt arrivé.

DESHABILLE'. ſ. m. Toilette, robbe de chambre ou autres beſognes dont on ſe ſert, quand on eſt dans ſon particulier, quand on s'habille, ou quand on ſe deshabille. On ne peut parler à Monſieur, il eſt encore en ſon *deshabillé*, en robbe de chambre.

DESHABILLÉ, eſt auſſi un habit de couleur que les femmes portent chez elles, & qui eſt oppoſé aux habits noirs qu'elles portent, quand elles vont faire des viſites de ceremonie.

DESHABILLER. v. act. Deſpouiller quelqu'un, oſter ſes habits. Les voleurs ont *deshabillé* cet homme, l'ont mis tout nud. Cette femme ſe *deshabille* & ſe rhabille deux ou trois fois par jour. Ce Preſtre s'eſt allé *deshabiller* à la Sacriſtie. Cette garde de malade a été un mois ſans ſe *deshabiller*.

DESHABILLÉ, ÉE. part. & adj.

DESHABITER. v. act. Abandonner une maiſon, un pays où on habitoit. La peſte, la guerre ont fait *deshabiter* des pays qui étoient fort habitez.

DESHABITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il y a la moitié de la terre qui eſt *deshabitée*, ſoit par la trop grande chaleur, ou froidure, ſoit par la ſterilité de la terre, ſoit faute de peuple qui y habite. Les maiſons *deshabitées* tombent bientoſt en ruine.

DESHABITUER. v. act. Changer une habitude, ſa maniere d'agir en certaines choſes. Cet homme a tant fait, qu'il s'eſt *deshabitué* de jurer. Il s'eſt *deshabitué* d'aller au Sermon.

DESHABITUÉ, ÉE. part. & adj.

DESHALER. v. act. Travailler à oſter la noirceur que le haſle a cauſée ſur un viſage. Cette pommade eſt bonne pour *deshaler*, pour oſter le haſle. Cette Dame de campagne n'oſe faire des viſites juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit *deshalée*.

DESHALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESHANCHE', ÉE. adj. Qui marche mal, & en laiſſant aller le haut de ſon corps, comme s'il avoit les hanches rompuës. Cette femme paroiſt toute *deshanchée*.

DESHARNACHER. v. act. Oſter les harnois d'un cheval. Dites au Cocher qu'il ne *desharnache* pas ſes chevaux, il les faudra remettre bientoſt au carroſſe. On dit auſſi populairement & par extenſion, qu'une perſonne eſt *desharnachée*, lors qu'elle eſt à demi deshabillée, ou qu'il manque pluſieurs choſes à ſon ajuſtement.

DESHERENCE. ſ. f. Droit qu'a un Seigneur de fief de ſe mettre en poſſeſſion des biens vacquans d'un deffunct, dont il ne paroiſt point d'heritiers. La *desherence* eſt à l'égard des meubles, ce que l'eſpave eſt au regard des meubles. Ce droit en Normandie s'appelle *deſcheance*.

DESHERITER. v. act. Priver quelqu'un par ſon teſtament de la part qui luy étoit deuë naturellement en une ſucceſſion. Le pere peut *desheriter* ſes enfans, quand ils ſe marient ſans ſon contentement, & à quelque perſonne indigne. Voyez *Exhereder*.

DESHERITÉ, ÉE. part. & adj.

les deſpens d'une mauvaiſe demande juſqu'au jour du *deſiſtement* ſignifié. L'amende d'un *deſiſtement* d'appel eſt plus grande quand on le fait en jugement, que quand on le fait dehors.

DESISTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Abandonner une entrepriſe, une demande, un appel. Il eſt fâcheux qu'un homme ſe *deſiſte* de la recherche d'une fille, quand elle a été faite publiquement. Il ſe faut *deſiſter* d'une demande en Juſtice, d'un appel, quand on a juſtifié qu'ils ſont inſoutenables.

DESLONGER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie, Oſter la longe d'un oiſeau pour le faire voler, ou en autre occaſion.

DESLORS. Adv. qui marque un certain temps paſſé, ou futur. Quand je vis toutes ces ſubtilitez, je connus bien *deſlors* qu'il vous tromperoit. On dit au Palais, Dés à preſent comme *deſlors*, & *deſlors* comme dés a preſent, pour dire, qu'un jugement aura effet, quand une telle choſe ſera arrivée. Si une fois cette mode s'établit, *deſlors* on ne la trouvera plus eſtrange.

DESLOYAL, ALE. adj. & ſubſt. Qui n'a ni foy, ni loy. Celuy qui eſt traiſtre a ſes amis & a ſa patrie eſt un meſchant homme & un *deſloyal*.

DESLOYALEMENT. adv. D'une maniere deſloyale. Une femme qui fait aſſaſſiner ſon mari, agit fort *deſloyalement*.

DESLOYAUTÉ. ſ. f. Action contre la fidelité & les loix. Trahir ſa conſcience par un faux ſerment, c'eſt la premiere des *deſloyautez*. Ce mot vient d'un vieux Gaulois *deſloy*, qui ſignifioit *pecher contre la loy*.

DESOBEIR. v. n. N'executer pas les commandements des ſuperieurs. Adam a été puni pour avoir *deſobei* à Dieu. Perſonne n'oſeroit *deſobeir* au Roy.

DESOBEISSANCE. ſ. f. Defaut d'obeiſſance, rebellion. La *deſobeiſſance* à Juſtice eſt criminelle. On convertit les adjournements perſonnels en decrets de priſe de corps, à cauſe de la *deſobeiſſance*, de la contumace. La *deſobeiſſance* d'un fils doit eſtre punie par ſon pere.

DESOBEISSANT, ANTE. adj. Qui n'obeït pas à ſes ſuperieurs, aux loix. Un fils *deſobeiſſant*, un ſujet rebelle & *deſobeiſſant*.

DESOBLIGEANT, ANTE. adj. Qui fait quelque deſplaiſir, qui rend quelque mauvais office, qui commet quelque incivilité envers quelqu'un. Celuy qui fait des railleries de ſes amis eſt *deſobligeant*. Celuy qui va ſur ſon marché, qui traverſe ſon deſſein, eſt *deſobligeant*. Un homme qui reproche à une fille qu'elle eſt âgée, eſt *deſobligeant*.

DESOBLIGEAMMENT. adv. D'une maniere deſobligeante. Il a parlé de ſon ami fort *deſobligeamment* en une telle compagnie.

DESOBLIGER. v. act. Faire quelque deſplaiſir à quelqu'un, quelque incivilité, luy rendre de mauvais offices. On *deſoblige* un mari, plus qu'on ne l'oblige, de l'advertir des infidelitez de ſa femme. Vous me *deſobligerez*, ſi vous n'acceptez pas le preſent que je vous offre. C'eſt une bonne maxime, de ne vouloir *deſobliger* perſonne, car on s'en repent toſt ou tard.

DESOBLIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESOLATION. ſ. f. Action ou perte qui deſole. La peſte cauſe une grande *deſolation* dans une ville. La guerre emporte la *deſolation* du pays ou on la fait.

DESOLER. v. act. Affliger un pays ou une perſonne par une ruine ou deſtruction entiere. Les Barbares ont pluſieurs fois *deſolé* les Provinces de l'Empire Romain. La mort d'un pere *deſole* toute ſa famille. Un creancier rigoureux menace ſon debiteur de le *deſoler*, s'il ne le paye. Ce mot vient de *ſolas*, comme qui diroit, *privé de tout ſoulas, joye & conſolation*.

DESOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Veuve *deſolée* par la mort de ſon mari. Cette Parroiſſe a été toute *deſolée* par un ouragan.

DESOPILATIF. adj. m. Remede qui amollit, qui reſoud, qui oſte les obſtructions.

DESOPILER. v. act. Terme de Medecine. Déboucher les conduits du corps humain ou il y a eu quelque obſtruction cauſée par de mauvaiſes humeurs qui s'y ſont arreſtées. Les purgatifs ſont propres pour *deſopiler*. Pour ſe bien porter, il faut avoir la rate *deſopilée*.

DESORDONNER. v. act. Troubler l'ordre. Cette armée navale étoit rangée en bataille & bien ordonnée, il eſt venu une tempeſte qui l'a *deſordonnée*, qui l'a diſſipée & miſe en deſordre.

DESORDONNÉ, ÉE. adj. Qui eſt exceſſif. Il a une amour, une paſſion *deſordonnée* pour cette femme. Une fureur brutale & *deſordonnée*.

DESORDONNÉ, ſignifie auſſi, Vicieux, libertin. C'eſt un homme qui mene une vie *deſordonnée*, qui eſt noyé dans la débauche.

DESORDONNÉMENT. adv. D'une maniere deſordonnée. Dans cette maiſon on vit fort *deſordonnément*.

DESORDRE. ſ. m. Confuſion, manque d'ordre, d'arrangement. C'eſt un brouillon qui a tous ſes meubles, ſes Livres, ſes papiers en *deſordre*. Ses affaires ſont en *deſordre*, ſont brouillées, c'eſt à dire, Il eſt chargé de dettes. Dans les guerres civiles tout eſt en *deſordre*, le peuple vit dans les *deſordres*. Dans les minoritez il ſe gliſſe quantité de *deſordres*. Dans tous les Ordres de l'Eſtat il n'y a point de bourgeois qui ne faſſe le politique, qui ne veuille reformer tous les *deſordres* de l'Eſtat. C'eſt ce nouveau venu qui a mis le *deſordre* dans ce ménage, qui a brouillé le mari avec la femme.

On dit auſſi, qu'un homme vit dans le *deſordre*, lors qu'il ne vit pas ſelon les loix, qu'il eſt adonné à la débauche, au libertinage.

On dit auſſi, qu'un homme eſt en *deſordre*, quand il ſe trouble en parlant, ou qu'il ſe trouve en un eſtat deshonneſte & indecent. Il ſurvint un accident qui mit le Predicateur en *deſordre*, qui le fit demeurer tout court. Ce galand fut ſurpris, ſes cheveux, ſes habits étoient en *deſordre*, il n'eut pas le loiſir de s'accommoder.

DESORIENTER. v. act. Détourner de l'Orient, ou des autres points cardinaux de l'Horiſon. Les cadrans marquez ſur cette pierre vont mal, parce qu'elle a été remuée & *deſorientée*, elle ne regarde plus l'Orient & ſon Midy. On le dit plus ſouvent au figuré, & ſignifie, Deſconcerter quelqu'un, le troubler, le mettre en eſtat qu'il ne ſe connoiſſe plus. Quand on n'eſt plus en pays de connoiſſance, on eſt tout *deſorienté*. Qu'on parle des Loix à un Medecin, de Medecine à un Advocat, ils ſont tout *deſorientez*.

DESORIENTÉ, ÉE. part. & adj.

DESORMAIS. adv. A l'avenir. C'eſt la même choſe que *doreſenavant*. La paix eſt faite, nous ſerons *deſormais* exempts de crainte & d'alarmes. Il a été ſi bien chaſtié, qu'il ſera *deſormais* plus ſage.

DESOSSER. v. act. Oſter les os. Les Cuiſiniers & les Pâtiſſiers *deſoſſent* les viandes qu'ils mettent en hachis, ou en paſte. On luy a envoyé un paſté de deux lievres qu'on a *deſoſſez*.

DESOSSÉ, ÉE. part. & adj.

DESOURDIR. v. act. Deffaire une toile. Une toile de Penelope eſt celle où on *deſourdit* la nuit ce qu'on a ourdi le jour.

DESPECEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met en pieces. Les Bouchers font le *deſpecement* d'un bœuf, le mettent en pieces pour le vendre.

DESPECER. v. act. Mettre en pieces. On *deſpece* un chapon, une volaille, pour en ſervir, pour en faire une capilotade. On *deſpece* des habits, du linge, des

de la moiſſon. Ce Fermier a droit de *deſpouiller* encore cette année, la recolte luy appartient; il a *deſpouillé* cent arpens de terre. L'hiver *deſpouille* un arbre de ſes feuilles. Il eſt deffendu de *deſpouiller* les arbres de leur écorce.

DESPOUILLER, ſignifie auſſi, Extraire d'un Livre, d'un regiſtre les parties, les ſommes, ou les autres choſes dont on a beſoin pour l'éclairciſſement de quelque choſe qu'on deſire avoir. Un Marchand fait *deſpouiller* ſes regiſtres pour faire des memoires de parties qu'il envoye à ſes debiteurs. On a *deſpouillé* les regiſtres, les papiers de ce Greffe, de ce Treſor, pour trouver tous les titres qui peuvent ſervir à l'établiſſement de ce droit, de ce peage. On dit encore, qu'il eſt deffendu de *deſpouiller* un Greffe, un Treſor, pour dire, en tranſporter ailleurs les minutes, titres & papiers, les divertir & les égarer.

DESPOUILLER, chez les Fondeurs & autres Artiſans, ſignifie, Oſter toutes les pieces d'un moule, qui ont ſervi à fondre & à monter une figure.

DESPOUILLER, ſe dit figurement en Morale. L'Egliſe nous enſeigne qu'il faut *deſpouiller* le vieil homme, pour dire, ſe convertir, ſortir de la corruption du peché. Il faut ſe *deſpouiller* de toutes ſortes de haines & de deſirs de vengeance pour approcher de la Sainte Table. Les Tyrans qui ont perſecuté les Martyrs étoient *deſpouillez* de toute ſorte d'humanité. Le fondement de la Philoſophie de Deſcartes eſt, qu'il faut ſe *deſpouiller* de toute ſorte de préjugez & de preoccupations.

On dit proverbialement, Jouer au Roy *deſpouillé*, non ſeulement au propre, quand on joue à un jeu qui a ce nom, mais auſſi au figuré, quand pluſieurs perſonnes ſe joignent pour en ruiner une autre & la *deſpouiller* de ſon bien. On dit auſſi, qu'il ne faut point ſe *deſpouiller* avant qu'on ſe couche, pour dire, qu'il ne faut pas donner tout ſon bien de ſon vivant, ſi ce n'eſt par teſtament.

DESPOUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESPUMATION. ſ. f. Terme de Pharmacie. Action par laquelle on oſte l'eſcume & les impuretez qui ſe ſeparent des ſubſtances par l'ebullition, comme des viandes, des ſucres, des miels, &c.

DESSAISIR. v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Relaſcher quelque choſe qu'on a en ſa poſſeſſion. Quand on fait un exploit de ſaiſie & arreſt, on fait deffenſe au debiteur de ſe *deſſaiſir* des deniers, des hardes qu'il a en ſes mains. Les contracts de vente & de donation portent, que le vendeur ou le donateur s'eſt *deſſaiſi* & deveſtu de l'heritage vendu ou donné, & qu'il en a ſaiſi & veſtu l'acheteur ou le donataire. Quand on a de bons nantiſſements, on ne s'en doit point *deſſaiſir* qu'on ne ſoit payé.

DESSAISISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſe deſſaiſit. Le privilege qu'on a ſur des meubles ſe perd, dés qu'on en a ſouffert le *deſſaiſiſſement*.

DESSAISONNER. v. act. Changer l'ordre de la culture des terres, les ſaiſons qu'elles ont accoûtumé d'avoir. Tous les baux des terres obligent les Fermiers à les cultiver ſuivant leurs ſaiſons, avec deffenſes de les *deſſaiſonner*, ou les deſſoler, de ſemer du bled où il n'y doit avoir que de l'avoine, de ſemer de l'avoine ſur la terre qui doit eſtre en jachere.

DESSAISONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSALER. v. act. Faire perdre la ſalure d'une choſe ſalée. On n'a point trouvé le moyen de *deſſaler* l'eau de la mer, de luy oſter ſa ſalure. On fait *deſſaler* la morüe, un jambon, en les mettant tremper quelque temps dans l'eau douce.

DESSALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSALE'. ſ. m. Fin; ruſé; qui ne ſe laiſſe pas tromper, qui affine les autres. Vous avez affaire à un compagnon qui eſt fort *deſſalé*, prenez garde à vous.

DESSANGLER. v. act. Oſter les ſangles d'un cheval ou autre beſte de ſomme, ou les lacher. Il faut *deſſangler* un cheval pour le deſſeller. Voilà un cheval eſſoufle qui creve, il le faut un peu *deſſangler*, luy lacher ſes ſangles. On dit auſſi, *deſſangler* des chaiſes, un lit de repos, quand on oſte les ſangles qui ſouſtenoient leur garniture.

DESSAOULER. v. n. Perdre la ſatieté, cuver ſon vin, donner le temps à ſon eſtomac de digerer ce qu'on a beu ou mangé par excés. Cet yvrogne ne *deſſaoule* point, il recommence à boire avant qu'il ſoit *deſſaoulé*. Le vomiſſement ſert à *deſſaouler*. On croit que le tabac en fumée *deſſaoule*, abat les fumées du vin.

DESSAOULÉ, ÉE. part. & adj.

DESSECHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on deſſeche. On eſt venu à bout du *deſſechement* des marais de Poitou. En Hollande on eſt continuellement occupé au *deſſechement* des terres. On ne remedie point au *deſſechement* du poulmon.

DESSECHER. v. act. Oſter l'humidité de quelque choſe, la rendre ſeche. Le tabac pris en fumée *deſſeche* le cerveau. Le Soleil fait le ſel en *deſſechant* les marais ſalans. On dit auſſi, *Deſſecher* des marais, quand on fait eſcouler les eaux par pluſieurs rigoles ou ſaignées.

DESSECHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSEIN. ſ. m. Projet, entrepriſe, intention. Dieu ſe mocque de tous les *deſſeins* des hommes. On n'eſt pas blaſmable, quand on fait des choſes à bon *deſſein*. Ce Prince a de grands *deſſeins*, il ne veut pas qu'on penetre dans ſes *deſſeins*. Il a commis ce crime de *deſſein* formé, de guet appens.

DESSEIN, eſt auſſi la penſée qu'on a dans l'imagination de l'ordre, de la diſtribution & de la conſtruction d'un tableau, d'un Poëme, d'un Livre, d'un baſtiment. Ce Peintre a fait voir le premier *deſſein* de ce tableau, où les figures ſont bien diſpoſées. Le *deſſein* de ce Poëme, de ce Livre eſt bien ordonné. Il faut que dans le *deſſein* d'un baſtiment on en faſſe voir l'élevation, auſſi-bien que le plan & le profil.

DESSEIN, ſe dit auſſi en Peinture, de ces images ou tableaux qui ſont ſans couleur, & qu'on execute quelquefois en grand. Les curieux font grand cas des *deſſeins* des grands Peintres. On a fait les tapiſſeries du Louvre ſur les *deſſeins* de Raphaël, de le Brun, &c.

DESSEIN, ſe prend auſſi pour la penſée d'un grand ouvrage qu'on trace groſſierement en petit, pour l'executer & finir en grand. On appelle *deſſein haché*, celuy dont les ombres ſont exprimées par des lignes ſenſibles, & le plus ſouvent croiſées, qu'on trace avec la plume, le crayon ou le burin: *deſſein eſtampé*, celuy dont les ombres ſont faites avec du crayon frotté, enſorte qu'il n'y paroiſſe aucune ligne: *deſſein grené*, celuy où les grains du crayon paroiſſent, lequel n'eſt point frotté: *deſſein lavé*, celuy dont les ombres ſont faites au pinceau avec de l'encre de la Chine, ou quelque autre liqueur: *deſſein colorié*, celuy où on employe quelques couleurs à peu prés ſemblables à celles qui doivent eſtre dans l'original.

A DESSEIN. adv. Exprés & à certaine intention. Ce mot a été laſché *a deſſein* pour le faire expliquer. Il ne fait rien qu'*a deſſein*, c'eſt à dire, qu'il ne viſe à quelque fin, à certaine intention.

DESSELLER. v. act. Oſter la ſelle d'un cheval. Il ne faut pas *deſſeller* un cheval, quand il eſt trop eſchauffé. Ces Cavaliers à peine avoient debridé & *deſſelle*, qu'il fallut remonter à cheval.

DESSELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSERRE. ſ. f. Relaſchement. La riviere eſt bien glacée, quand la *deſſerre* viendra, les bateaux ſeront en grand danger.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt dur à la *deſſerre*, pour

DESSERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSERT. ſ. m. Dernier ſervice qu'on met ſur les tables, quand on oſte les autres viandes. Le *deſſert* eſt compoſé de fruits, de paſtiſſerie, de confitures, de fromage, &c.

DESSERTE. ſ. f. Ce qu'on oſte de deſſus la table d'un Grand Seigneur. Ce ſont tels Officiers qui mangent la *deſſerte* de la table du Roy.

DESSERTE, ſignifie auſſi l'action de deſſervir une charge, ou un Benefice. La *deſſerte* de cette charge eſt facile, elle n'occupe que deux heures par jour. Un Archidiacre eſt obligé de veiller à la *deſſerte* d'une Cure vacante ou litigieuſe. On adjuge une partie des fruits à celuy qui fait la *deſſerte* d'un Benefice.

DESSERVICE. ſ. m. Mauvais office qu'on rend à quelqu'un. Quand on decouvre le ſecret de ſon ami, on luy rend un grand *deſſervice*.

DESSERVIR. v. act. Rendre le ſervice dû à quelque charge ou Benefice. Les Titulaires des Benefices ſimples y entretiennent des Chapelains pour les *deſſervir*. On ne condamne gueres à la reſtitution des fruits ceux qui ont *deſſervi* les Cures effectivement. Quand on ne *deſſert* pas une Chanoinie, on perd les diſtributions quotidiennes.

DESSERVIR, ſignifie auſſi, Oſter de deſſus la table un ſervice de viande. On a *deſſervi* les potages, on eſt au roſt. On a *deſſervi* abſolument, c'eſt à dire, On a oſté le couvert, la nappe.

DESSERVIR, ſignifie auſſi, Rendre de mauvais offices à quelqu'un. Son Rapporteur, au lieu de le ſervir, l'a fort *deſſervi*, luy a nui beaucoup. Les ennemis ſe *deſſervent* en toutes occaſions par des mediſances, des faux rapports.

DESSERVI, IE. part. paſſ. & adj.

DESSICCATIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui a la vertu de deſſecher. Un onguent *deſſiccatif*.

DESSILLER. v. act. Ouvrir les yeux. Ce malade eſt ſi aſſoupi, qu'à peine a-t-il pû *deſſiller* les yeux.

DESSILLER, ſe dit figurément des yeux de l'eſprit, & ſignifie, Detromper. On a enfin *deſſillé* les yeux de cet Heretique, il a reconnu la verité.

DESSILLÉ, ÉE. part. & adj.

DESSINATEUR. ſ. m. Le Peintre, ou Graveur, Architecte qui deſſine, qui fait des deſſeins. Il faut qu'un Ingenieur ſoit aſſez bon *deſſinateur*.

DESSINER. v. act. Quelques-uns diſent *deſſigner*.

DESSOUS. Prepoſition qui marque la partie inferieure, le revers de quelque choſe. Ce lutteur a terraſſé ſon adverſaire, il l'a mis *deſſous* luy. Fouiller *deſſous* la muraille. Les Officiers ſubalternes ſont *deſſous* les grands Officiers. La levre, la paupiere de *deſſous*.

DESSOUS, eſt auſſi ſ. m. De cette étoffe le *deſſous* eſt plus beau que le deſſus. Le *deſſous* d'un plancher, d'une voute. Le *deſſous* d'une Egliſe, les Chapelles baſſes. Le *deſſous* du pied. Un homme modeſte prend toûjours le *deſſous* du pavé. Aux cartes on dit, Donner du *deſſous*, quand on donne les dernieres cartes. Et figurément on dit qu'un homme a eu du *deſſous*, pour dire, qu'il a mal reüſſi en quelque affaire, qu'on l'a ſupplanté. Ce mot vient du Latin *deſub*. Menage.

AU DESSOUS. adv. ſe met quelquefois pour marquer le temps. On n'a point de titres certains de Nobleſſe de ce qui eſt *au deſſous* de deux ou de trois cens ans. Son viſage témoigne qu'il eſt *au deſſous* de vint ans. On dit auſſi, Voyez cy-*deſſous*, pour dire, plus bas. On le dit auſſi du lieu. Il y a encore deux Conſeillers *au deſſous* de luy dans ſa Chambre. Les liqueurs les plus peſantes vont toûjours *au deſſous*. Paris eſt *au deſſous* de Charenton. La Lune eſt *au deſſous* des autres Planetes. Pour vivre heureux dans ſa condition, il faut toûjours regarder *au deſſous* de ſoy, & jamais au deſſus. Le chapeau eſt *au deſſous* de la corniche. Il eſt logé *au deſſous* de moy, en un eſtage plus bas. On met la ſignature *au deſſous* d'un acte. On met des vers *au deſſous* des images. On le dit auſſi de ce qui eſt inferieur en valeur. On reçoit la preuve par témoins, quand il ne s'agit que de cent livres & *au deſſous*. Tous les Poëtes Latins ſont bien *au deſſous* de Virgile. Cet Auteur eſt *au deſſous* des Anciens de cent piques. Les arts mechaniques ſont *au deſſous* d'un Gentilhomme, ſont indignes de luy.

On dit proverbialement, que toutes choſes ſont *ſens deſſus deſſous*, lors qu'elles ſont en une grande confuſion, & que le ſens ou coſté qui devroit eſtre deſſus, ſe trouve *deſſous*.

DESSUS. Prepoſition relative oppoſée à *deſſous*, qui ſe dit de ce qui eſt plus haut qu'un autre, ou de ce qui eſt poſé ſur luy. Il faut mettre la lumiere *deſſus* le chandelier, & non pas ſous le boiſſeau. Il s'eſt levé de *deſſus* ſon ſiege pour haranguer. Il eſt logé à l'eſtage de *deſſus*. Il faut eſtre pluſieurs années *deſſus* les bancs, avant que d'eſtre Bachelier en Medecine, en Theo-

tion, l'adreſſe. Le *deſſus* de cette lettre eſt d'une autre main que le corps & la ſignature. On appelle auſſi le *deſſus* d'une lettre, l'enveloppe qui couvre le paquet où eſt la ſuſcription.

En termes de Marine, on dit, Gagner le *deſſus* du vent; en campagne, le *deſſus* de la colline, pour dire, Prendre l'avantage du vent, d'une hauteur.

DESSUS, en termes de Muſique, eſt le ſon ou la voix la plus claire, & ce qui ſe fait mieux entendre en un concert. Un *deſſus* de violon, de viole, de hautbois. Les filles & les jeunes garçons chantent le *deſſus*, leur partie eſt le *deſſus*.

AU DESSUS. adv. & prepoſition, ſe dit figurément en Morale. On croyoit ce Marchand tout à fait noyé, mais le voilà qui eſt revenu *au deſſus* de l'eau, il eſt *au deſſus* de ſes affaires. Un vray Philoſophe ſe met *au deſſus* du qu'en dira-t-on, de l'eſtime ou des erreurs populaires. Cette charge eſt *au deſſus* de voſtre portée. On dit qu'un homme eſt *au deſſus* du vent, quand la fortune luy rit & luy eſt favorable, quand il ne craint rien. On dit auſſi de celuy qu'on loüe exceſſivement, qu'on l'a mis *au deſſus* des nuës, *par deſſus* les nuës.

Le *pardeſſus* eſt ce qu'on donne au delà de la juſte meſure. On dit auſſi, qu'un homme paſſe *par deſſus* toutes ſortes de conſiderations, lors qu'il n'y a aucun égard, & qu'il les mépriſe.

DESTIN. ſ. m. ou DESTINÉE. ſ. f. Diſpoſition ou enchaiſnement de cauſes ſecondes ordonné par la Providence, qui emporte une neceſſité de l'évenement. C'eſt ce que les Payens appelloient *fatalité*, dont ils faiſoient une puiſſance qui étoit même au deſſus de leurs Dieux fabuleux. C'eſt le *deſtin* general des hommes, d'être ſujets à la mort. On le dit auſſi de ce qui arrive ſouvent. C'eſt la *deſtinée* des Poëtes, d'être gueux, d'être mauvais meſnagers. C'eſt le *deſtin* des Allemands, de mourir à force de boire.

DESTINATION. ſ. f. Diſpoſition d'une choſe relative à une autre. Le bon ordre des Finances eſt de faire toûjours l'employ des deniers ſuivant leur *deſtination*.

DESTINER. verb. act. Projetter de faire quelque choſe, en diſpoſer dans ſa penſée. Les hommes *deſtinent* de faire beaucoup de choſes, dont la mort empêche l'execution. Il ne faut pas *deſtiner* ſes enfans à l'Egliſe, quand on voit qu'ils n'y ont point de vocation.

DESTINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESTINÉE, eſt la même choſe que le *deſtin*. Finir ſa *deſtinée*, c'eſt mourir.

On dit communément, qu'on ne peut vaincre ſa *deſtinée*, qu'il faut ſuivre ſa *deſtinée*. On dit qu'un homme eſt *deſtiné* aux armes, à l'eſtude, pour dire, qu'il a un genie propre à reüſſir dans de telles profeſſions.

DESTITUABLE. adj. m. & f. Qui peut eſtre depoſé ou deſtitué. Les pourveus de Benefices en titre ne ſont pas *deſtituables* ſans connoiſſance de cauſe. Le Vicaire d'un Curé eſt *deſtituable ad nutum*, à volonté, parce que ce n'eſt qu'une ſimple commiſſion.

DESTITUER. verb. act. Oſter une perſonne d'une charge, d'une commiſſion. Un Seigneur ne peut pas *deſtituer* un Officier pourveu à titre onereux: on le peut *deſtituer* en cas de forfaiture, quand on luy a fait ſon procés. Les nouveaux Fermiers *deſtituent*, revoquent les anciens Commis. Il y a eu quelques Prelats *deſtituez* & depoſez de leur dignité.

DESTITUER, au paſſif, ſe dit de ceux qui manquent de ſecours, qu'on delaiſſe. Cet homme eſt *deſtitué* d'amis, de conſeil, de tout ſecours, de tous biens. Ce corps ne peut pas bien faire ſes fonctions, car il eſt *deſtitué* de ſes principaux organes.

DESTITUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESTITUTION. ſ. f. Action par laquelle on deſtitue. Il n'y a gueres de *deſtitution* qui ne porte quelque note. L'inſtitution & la *deſtitution* de ces Officiers appartient à un tel.

DESTOUPPER. v. act. Oſter l'eſtouppe, le bouchon qui bouchoit une bouteille, ou un autre vaiſſeau. Il ne faut pas *deſtoupper* une bouteille, qu'on n'en boive auſſi-toſt le vin. Dés que ce tuyau a été *deſtoupé*, l'eau en a jailli en l'air fort haut. On dit auſſi, *Deſtouppez* vos oreilles, pour dire, Eſcoutez attentivement. En ce ſens il eſt vieux.

DESTOURBIER. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois obſtacle, empeſchement qui ſe rencontroit à la continuation d'un travail, d'une entrepriſe. Cet Ouvrier peut faire ce travail en deux mois, s'il n'y a point de *deſtourbier*, d'interruption ni d'obſtacle. Ce mot vient du Latin *diſturbium*. Les Picards diſent auſſi *deſtourber*, pour *deſtourner*, qui vient de *diſturbare*. Du Cange.

DESTRIER. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un cheval de main, ou un cheval de bataille propre à un homme d'armes pour faire un coup de lance: comme qui diroit un cheval adroit qu'on manioit adextrement. Il eſt oppoſé à *palefroy*, qui étoit un cheval de ceremonie ou du ſervice ordinaire. On l'appelloit auſſi *courſier* & *cheval de lance*, comme on voit dans les Coûtumes d'Anjou & du Mans. En Latin *dextrarius*, *dextralis*, ainſi nommé parce qu'on le menoit en main *ad dexteram*. Du Cange.

DESTRUCTEUR. ſ. m. Qui deſtruit. Les Gots ont été les *deſtructeurs* des plus beaux édifices des Anciens.

DESTRUCTION. ſ. f. Ruine, deſolation d'un Empire, d'une ville, d'un pays. Les guerres cauſent la *deſtruction* des Provinces & de la campagne. Les excés & les debauches contribuent à la *deſtruction* de la ſanté. Le peché cauſe la *deſtruction* de la grace. C'eſt eſtre bien deſeſperé, de travailler à ſa propre *deſtruction*.

DESTRUIRE. v. act. Ruiner, perdre, aneantir. Dieu envoya le Deluge pour *deſtruire* les hommes & les animaux. On tient que tout le monde ſera *deſtruit* & conſommé par le feu au jour du Jugement.

DESTRUIRE, ſignifie auſſi, Abattre, demolir un baſtiment. Le temps a *deſtruit* les plus beaux édifices. C'eſt dommage qu'on ait *deſtruit*, qu'on ait ruiné ces belles tours, ces belles fortifications. Il eſt plus aiſé de *deſtruire* que d'édifier.

DESTRUIRE, ſe dit figurément en choſes morales. Les Barbares ont *deſtruit* l'Empire Romain. Cette maiſon noble eſt *deſtruite*, il n'en reſte aucun de la race. On dit auſſi une pauvre Demoiſelle *deſtruite*, pour dire, reduite à la mendicité. Le party des Huguenots eſt abſolument *deſtruit*.

DESTRUIRE, ſe dit auſſi dans les diſputes & les conteſtations. Il eſt facile de *deſtruire*, de ruiner cet argument. Cet Advocat a *deſtruit*, a battu en ruine toutes les objections de ſa partie. Voilà une piece fauſſe qui ſe *deſtruit* toute ſeule.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *deſtruit* dans l'eſprit d'un autre, pour dire, qu'on luy en a donné de mauvaiſes impreſſions, qu'on luy a oſté la bonne opinion qu'il en avoit.

DESTRUIT, ITE. part. paſſ. & adj.

DESVALISER. v. act. Detrouſſer, voler les paſſans, leur oſter leur valiſe, leurs hardes, leurs marchandiſes. On condamne à la roüe les brigands qui *deſvaliſent* les Marchands, les allans & venants ſur les grands chemins.

DESVALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il y a eu pluſieurs Livres Italiens intitulez, le Courier *deſvaliſé*, pour donner occaſion à quelques lettres ſatyriques qu'on ſuppoſe avoir été trouvées dans ſa valiſe.

DESUNION. ſ. f. Separation, disjonction, demem-

Les charges de Président & de Lieutenant General ont été *desunies* par un tel Edit.

DESUNIR, signifie aussi, Mettre en dissention. Ce mari & cette femme étoient autrefois fort bien unis, une petite jalousie les a *desunis*. Il y avoit alliance entre ces Princes, mais on les a *desunis*. Dans ce Chapitre, dans cette Communauté, on est fort *desuni*, il y a grande diversité de sentiments, d'interests.

DESUNIR, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui traisne les hanches, qui galoppe faux, ou sur le mauvais pied.

DESUNI, part. pass. & adj.

DESVOYEMENT. s. m. Maladie qui vient d'un ventre trop relasché, d'un estomac qui digere mal. Le degorgement de bile cause des *desvoyements* par haut & par bas.

DESVOYER. v. act. Sortir de la bonne voye, s'égarer du droit chemin. C'est une œuvre de charité, de remettre dans le bon chemin ceux qui se sont *desvoyez*. Les Ouvriers disent aussi, *Desvoyer* une ligne, un tenon ou autres pieces d'assemblage, quand on les destourne hors de la ligne droite. Ce mot est un composé de *voye*, comme qui diroit *hors la voye*.

DESVOYER, se dit plus ordinairement au figuré, des Heretiques qui se sont separez de l'Eglise, qui sont sortis de la bonne voye. Il faut tâcher de ramener dans la voye de salut ceux qui s'en sont *desvoyez*.

DESVOYER, en Medecine, se dit des corps dont l'estomac ou les intestins ne font pas leurs fonctions dans les voyes ordinaires. Les raisins & autres fruits crus *desvoyent* les estomacs foibles.

DESVOYÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit qu'un esprit est *desvoyé*, quand il est hors du bon sens, quand il dit ou fait des extravagances. On appelle aussi les Heretiques, nos pauvres freres *desvoyez*.

D E T.

DETACHEMENT. s. m. Choix qu'on fait de quelques gens de guerre dans plusieurs Compagnies, ou Regiments, pour les envoyer à quelque expedition ou attaque. Le Mareschal de Camp commandoit un *detachement* de l'armée de six mille hommes. On le dit même des corps entiers qui font partie d'une armée. On fit un *detachement* de dix soldats de chaque Compagnie.

Compagnies, ainsi de les commander pour quelque expedition. Il y eut cent hommes *detachez* qui emporterent ce retranchement.

DETACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle pieces *detachées*, des demi-lunes, ravelins, ouvrages à corne & couronnez, & même des bastions, quand ils sont separez du corps de la place.

On dit aussi, que les figures d'un tableau sont bien *detachées*, lors qu'elles sont bien degagées l'une de l'autre, qu'il n'y a point de confusion, qu'elles paroissent de relief, &c. Et au figuré, un esprit *detaché* de la matiere, qui raisonne & qui agit en vray Philosophe.

DETACHER. v. act. Oster une tache de dessus du linge, une estoffe. Le linge taché d'encre ne se peut *detacher* qu'avec du verjus, du citron, ou autres sucs acides. Les Degraisseurs *detachent* les habits avec les savonettes, ou du savon noir.

DETACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DETAIL. s. m. Ce qui consiste en plusieurs parties separées d'un tout. Il y a des Marchands qui vendent en gros, d'autres en *detail*. Ce Marchand ne fait que le *detail*.

DETAIL, se dit figurément en Morale, des particularitez, des menues circonstances d'une affaire. Il ne m'a conté son procés qu'en gros, je n'en sçay pas le *detail*. On m'a appris le *detail* de cette bataille, toutes les particularitez de ce qui s'y est passé. Il seroit trop long de descendre dans le *detail* de cette affaire. On dit aussi à l'armée, Faire le *detail*, quand un Officier a soin d'avoir l'œuil sur le service particulier des Officiers subalternes & des soldats.

DETAILLER. v. act. Diviser en plusieurs parties. Quand les Bouchers appreſtent leurs viandes, & les couppent par morceaux, ils appellent cela la *detailler*. Les Marchands appellent aussi *detailler*, lors qu'ils ne vendent pas des pieces ou des balots entiers, & lors qu'ils les couppent & les divisent pour en donner à chacun la quantité qu'il en demande.

DETAILLER, se dit aussi dans le discours & dans les affaires. Cet Auteur a traité cette matiere en gros, mais il n'a rien *detaillé*. Ce Rapporteur a fort bien *detaillé* ce procés, en a fait examiner toutes les circonstances en detail.

DETAILLEUR. s. m. Marchand qui vend en detail. Les Marchands en magasin appellent *Detailleurs*, tous ceux qui vendent en boutique.

DETEINDRE. v. act. Faire changer de couleur à quelque choſe. Le grand air *deteint* les plus vives couleurs & les mange. L'eau forte *deteint* & bruſle toutes ſortes de corps. Les eſtoffes ſe *deteignent* aiſément, quand elles ne ſont pas teintes en cramoiſi.

DETEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

DETELLER. v. act. Oſter les chevaux d'un carroſſe, d'une charrette, d'une charruë. On le dit de même des autres animaux qui ſont attachez pour tirer.

DETELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETENDRE. v. act. Detacher une choſe tenduë. Les Sergens commençoient à *detendre* le lit, la tapiſſerie, quand le maiſtre arriva & paya. On a *detendu* les voiles.

DETENDRE, ſignifie auſſi, Laſcher, debander. On a *detendu* ces cordes. Il faut *detendre* ſon arc, de peur qu'il ne ſe gaſte.

DETENDU, UË. part. paſſ. & adj.

DETENIR. v. act. Eſtre attaché, retenu quelque part. La fievre le *detient* au lit depuis huit jours. Les affaires l'ont *detenu* long-temps en cette ville. Il y a un an que ſes creanciers le *detiennent* en priſon.

DETENIR, ſignifie auſſi, Occuper, garder, poſſeder des biens, meubles ou immeubles, ſoit licitement, ſoit illicitement. Il a été aſſigné à paſſer un titre nouveau de cette rente, à cauſe de tels & tels heritages qui y ſont hypothequez, qu'il *detient*. On ne peut avoir abſolution, qu'on ne reſtituë le bien qu'on *detient* injuſtement. Ce pauvre homme ne peut faire juger ſon procés, parce qu'on luy *detient* ſes papiers.

DETENU, UË. part. paſſ. & adj.

DETENTE. ſ. f. Ce qui ſert à faire laſcher le reſſort d'une arme à feu, ou d'une arbaleſte. La chaiſne de ma monſtre s'eſt embarraſſée dans la *detente* de mon piſtolet, & l'a fait tirer.

DETENTEUR, DETENTRICE. ſ. m. & f. Qui occupe, qui poſſede quelque choſe. On aſſigne les tiers *detenteurs* en declaration d'hypotheque. On jette des devoluts ſur les injuſtes *detenteurs* de Benefices. Il ne doit pas cette ſomme perſonnellement, mais ſeulement en qualité de *detenteur* & jouiſſant de cette terre.

DETENTION. ſ. f. Poſſeſſion de quelque heritage. On condamne à la reſtitution des fruits celuy qui s'eſt intrus dans un Benefice depuis ſon injuſte *detention*. Un Prince ſouffre avec regret la *detention* de ſes Eſtats par un Prince eſtranger.

DETENTION, ſignifie auſſi, Captivité, eſclavage. On l'a eſlargi des priſons avec dommages & intereſts depuis ſon injuſte *detention*. Sa *detention* parmy les eſclaves d'Alger a duré huit jours. La *detention* des oſtages ne doit durer que juſqu'à l'execution d'une capitulation.

DETERIORATION. ſ. f. Action par laquelle une choſe devient pire. Quand la *deterioration* des marchandiſes ſaiſies vient par la faute du gardien, il en eſt reſponſable.

DETERIORER. verb. act. n'eſt gueres en uſage que dans le Palais, pour dire, Degrader, laiſſer tomber en ruine, rendre pire. Ce locataire a *deterioré* cette maiſon. Ce bled, cette marchandiſe s'eſt *deteriorée* tandis qu'elle a été ſaiſie.

DETERIORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETERMINATION. ſ. f. Reſolution d'une aſſemblée qui decide quelque point controverſé. C'eſt une hereſie de douter d'une propoſition aprés la deciſion, la *determination* du Concile.

DETERMINATION, ſignifie auſſi, Application à quelque choſe. La *determination* de ce mot eſt renfermée à une telle ſignification, il ne convient qu'à elle. On dit auſſi, que les corps graves ont une *determination* à leur centre, ont un mouvement de *determination*, c'eſt à dire, certain & naturel.

DETERMINE'MENT. adv. Expreſſément, ſpecifiquement. On luy a enjoint *determinément* de ſe ſaiſir d'une telle perſonne. On a prononcé *determinément* ſur cette queſtion, ſur cet article. Le Prince veut cela abſolument & *determinement*.

DETERMINER. v. act. Conclurre, reſoudre, prononcer une deciſion. Quand les Coutumes n'ont rien *determiné* ſur un article, il faut avoir recours au Droit Romain. Il faut croire tout ce que l'Egliſe a *determiné*. Dieu a *determiné* de tout temps ceux qu'il veut ſauver ou reprouver.

DETERMINER, ſignifie auſſi, Deſtiner, appliquer à quelque choſe. L'uſage *determine* les mots à ſignifier certaines choſes. Il y a des fonds certains & *determinez* pour fournir à telle deſpenſe. L'homme eſt *determiné* à vivre toujours dans la miſere, dans l'inquietude. On ne ſçauroit *determiner* au vray le nombre des eſtoiles.

DETERMINER, ſignifie auſſi, Se porter à quelque choſe, ſe reſoudre. Cet homme s'eſt enfin *determiné* à prendre une charge, à ſe marier. Quand il faut choiſir entre deux choſes égales, on a de la peine à ſe *determiner*. Il faut enfin ſe *determiner* à faire réponſe, à prendre, ou à laiſſer.

DETERMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETERMINE'. ſ. m. Hardi, qui ne craint rien, qui eſt capable de tout entreprendre. Il a monté à l'aſſaut en brave, en *determiné*. On le dit plus ſouvent en mauvaiſe part, d'un ſcelerat, d'un débauché. Ce jeune homme vit en *determiné*, on ne le ſçauroit corriger. Il retrouſſe ſon chapeau comme un *determiné*.

DETERRER. v. act. Exhumer une perſonne qui a été enterrée. On ne doit *deterrer* les corps que par ordonnance de Juſtice, ſoit pour les viſiter, ſoit pour leur faire leur procés, pour les oſter de terre ſainte.

DETERRER, ſe dit auſſi, mais burleſquement, de ceux à qui on a oſté la terre ou Seigneurie. Ce Gouverneur eſt un homme violent qui a *deterré* pluſieurs Gentilshommes, qui les a chaſſez de leur terre, qui les a uſurpées.

DETERRER, ſe dit figurément en Morale. & ſignifie, Découvrir une choſe cachée. Cet Exempt a de merveilleuſes adreſſes pour *deterrer* des criminels, quelque cachez qu'ils puiſſent eſtre. Je ne ſçavois point où vous demeuriez, j'ay eu de la peine à vous *deterrer*. Ce curieux a pris grand ſoin de *deterrer* les plus beaux monuments de l'Antiquité.

DETERRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme a un viſage de *deterré*, lors qu'il eſt palle & deſfait, qu'il ſemble avoir été enterré.

DETERSIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui nettoye, qui purifie. Un lavement eſt un remede *deterſif* qui nettoye le bas ventre. Il faut bien eſtuver cette playe avec quelque liqueur *deterſive*. Il y a auſſi des onguents *deterſifs*, qu'on nomme autrement *mondificatifs*.

DETESTABLE. adj. m. & f. Qui donne de l'horreur, de l'indignation. Le blaſpheme eſt un crime *deteſtable*. Neron étoit un Tyran *deteſtable*. On dit auſſi hyperboliquement, qu'un Ouvrage de proſe ou de vers eſt *deteſtable*, pour dire, qu'on le trouve fort mauvais.

DETESTABLEMENT. adv. D'une maniere deteſtable. Il a juré *deteſtablement* que cela étoit vray, & il s'eſt trouvé faux. Cet Auteur écrit *deteſtablement*, pour dire, fort mal.

DETESTATION. ſ. f. Action qui témoigne qu'on a en horreur quelque choſe. La memoire des impies doit eſtre en *deteſtation*. On ne peut parler de ce parricide qu'avec *deteſtation*.

DETESTER. v. act. Avoir de la haine, de l'horreur pour quelque choſe. On ne ſçauroit trop *deteſter* & punir

Digitized by Google

DETOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle des ruës *detournées*, un chemin *detourné*, ceux qui ne ſont pas fort frequentez, qui vont à la traverſe, ou à quelque lieu particulier.

DETRACTER. v. act. Meſdire de quelqu'un. Les envieux & les méchantes langues ſont ſujets à *detracter* de leur prochain.

DETRACTEUR. ſ. m. Meſdiſant, qui parle mal de ſon prochain.

DETRACTION. ſ. f. Meſdiſance. Quoy qu'on diſe vray, quand on fait la *detraction*, ce ne laiſſe pas d'eſtre un peché, ſelon tous les Caſuiſtes.

DETRAQUER. v. act. Faire perdre au cheval ſes bonnes allures, ſes leçons de manege. Les mauvais Eſcuyers *detraquent* les chevaux, leur font perdre leur train ordinaire.

DETRAQUER, ſignifie auſſi, Ne faire pas ſon devoir accoûtumé; & ſe dit des machines & des choſes artificielles. Ma montre eſt *detraquée*, il ne faut pas s'arreſter à ce qu'elle marque. Il faut tant de choſes pour faire bien aller une pompe, un jeu d'orgues, qu'il ne faut pas s'eſtonner ſi elles ſont ſouvent *detraquées*. L'eſtomac eſt *detraqué*, quand il fait mal la digeſtion.

DETRAQUER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Detourner de quelque occupation. Les devots ſe mettent en retraite pour n'eſtre point *detraquez* de la contemplation. La maladie de ce jeune homme l'a fort *detraqué* de ſes eſtudes.

DETRAQUÉ, ÉE. part. & adj.

DETREMPE. ſ. f. Peinture ou enduit de couleurs delayées ſeulement avec de l'eau & de la colle ou de la gomme. Les peintures en huile ont plus d'éclat & durent plus que celles qui ne ſont qu'en *detrempe*. La *detrempe* differe d'avec la *miniature*, en ce que celle-cy ſe travaille en petits points, & que dans l'autre on ſe ſert de toute la liberté du pinceau.

DETREMPE, ſe dit auſſi figurément de ce qui ne doit gueres durer. Voilà un mariage qui n'eſt qu'en *detrempe*, fait à la haſte, ſans y obſerver des formalitez.

DETREMPER. v. act. Mouiller, imbiber d'eau ou d'une liqueur. La terre eſt trop ſeche, on ne peut labourer juſqu'à ce qu'il ait pleu, qu'elle ſoit un peu *detrempée*. Il faut *detremper* la colle forte, avant qu'on s'en puiſſe ſervir. *Detremper* les couleurs, les gommes, des drogues avec de l'huile, de l'eau, du vin, &c. On dit auſſi, *Detremper* de la chaux, lors qu'on l'eſteint & qu'on la delaye avec de l'eau. Ce mot vient du Latin *diſtemperare*. Du Cange.

DETREMPÉ, ÉE. part. & adj.

DETRESSE. ſ. f. Affliction d'eſprit. La perte d'un bon ami cauſe une grande *detreſſe*. Ce mot vieillit.

DETRIMENT. ſ. m. Terme du Palais. Perte, dommage, deterioration. On peut ſe plaindre des uſurpations des voiſins qui vont à nôtre *detriment*.

DETROIT. ſ. m. Lieu ſerré où on paſſe difficilement & avec danger. On le dit ſur la mer, ſur les rivieres, & en pays de montagnes. Le *Detroit* de Magellan eſt fort dangereux, à cauſe que les deux flots de la mer du Nord & du Sud s'y joignent & s'y entrechoquent. Le Pas de Calais, le *Detroit* de Gibraltar, l'Euripe, ſont des *Detroits* fameux. Le Rhoſne s'engouffre dans un *detroit* auprés du Credo. La Valtoline eſt un *detroit*, un paſſage important pour l'Italie. Dans les Pyrenées il y a des cols de montagnes, des *detroits* aiſez à garder. Ce mot vient du Latin *diſtrictus*.

DETROIT, ſe dit auſſi des Iſthmes ou langues de terre qui ſont entre deux mers, & qui en empéchent la communication. Le *Detroit* de Corinthe, le *Detroit* de Panama en l'Amerique.

DETROIT, ſignifie auſſi, Reſſort, une eſtenduë de pays ſoûmiſe à la juriſdiction temporelle ou ſpirituelle d'un ou de pluſieurs Juges. Un Juge ne peut inſtrumenter hors ſon *detroit*, hors ſa juriſdiction. Cette Parroiſſe eſt dans le *detroit* de ce Parlement, de cette Generalité, de cette Election. Les vieux Praticiens appelloient cela *diſtrict*. Ce mot vient du Latin *diſtrictus*, qui eſt proprement le territoire ou étenduë du fief, dans lequel un Seigneur a pouvoir de contraindre ſes tenanciers, & leur faire payer l'amende, *mulctare* & *diſtringere*.

DETROMPER. v. act. Faire connoiſtre à quelqu'un ſon erreur. On a bien de la peine à *detromper* les gens preoccupez. On l'a *detrompé* de la mauvaiſe opinion qu'il avoit d'un tel.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. En Phyſique on ſe *detrompe* tous les jours des erreurs de l'Antiquité.

DETROMPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Cet homme eſt un bel eſprit, bien *detrompé* du monde, des erreurs populaires.

DETROSNER. v. act. Chaſſer du troſne, oſter à un Roy ſon Empire. Les Conquerans, les Romains, un Tamerlan, ont *detroſné* pluſieurs Rois.

DETROSNER, ſe dit en un ſens plus eſtroit, de ceux qu'on chaſſe d'une place où ils ſont conſtituez en quelque dignité ou fonction honorable. Les creanciers de ce Conſeiller l'ont *detroſné*, ils luy ont fait vendre ſa charge.

DETROSNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETROUSSER. v. act. Avaler ſa robbe, ſa juppe, ſes habits. Dans les viſites de ceremonie on ſe *detrouſſe*. On dit auſſi, Venir voir quelqu'un en robbe *detrouſſée*, c'eſt à dire, en ceremonie.

DETROUSSER, ſignifie auſſi, Voler ſur un grand chemin. Cette route eſt dangereuſe, on y *detrouſſe* les Marchands, on leur oſte leurs marchandiſes, leurs pacquets, leurs trouſſes, & même leurs habits & leur argent.

DETROUSSER, ſe dit auſſi en Fauconnerie, lors qu'un oiſeau oſte la proye à l'autre, ou lors que le chien l'oſte à l'oiſeau.

DETROUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETROUSSEUR. ſ. m. Voleur qui detrouſſe. On a fait le procés à ces coquins comme à des *detrouſſeurs* de gens.

DETTE. ſ. f. Choſe deuë, ſoit qu'elle conſiſte en argent, ſoit en denrées, en corvées, ou autres preſtations. Il y a de pluſieurs ſortes de *dettes*. Les *dettes actives*, ce ſont celles dont on eſt creancier. *Dettes paſſives*, celles dont on eſt debiteur. *Dette chirographaire*, eſt celle qu'on doit en vertu d'une écriture privée non reconnuë en Juſtice. *Dette hypothecaire*, celle qu'on doit en vertu de contracts ou de condamnations, & pour laquelle on peut faire vendre des fonds & des heritages. *Dette fonciere*, qui provient de l'alienation du fonds dont on n'a pas payé tout le prix. *Dette privilegiée*, celle qui doit être payée avant toutes les autres, comme les droits du Roy, les proviſions alimentaires, les *dettes* de la Communauté. *Dettes mobiliaires*, ſont celles qui ſe peuvent exiger par une action perſonnelle, & qui ne ſont ni foncieres, ni hypothecaires. Groſſes *dettes*, menuës *dettes*. Souvent on fait revivre des *dettes*, on va rechercher les *dettes* d'une perſonne.

On dit, Faire ſa *dette* de quelque choſe, pour dire, Répondre pour quelqu'un, s'obliger pour luy à faire ou payer ce qu'il a promis. Une *dette* ſolidaire, une *dette* verreuſe, ou malaſſûrée. On dit auſſi, Joüer la *dette*, quand on joüe autant qu'on vient de perdre, ou de gagner.

On dit proverbialement, qu'un homme avouë, confeſſe la *dette*, pour dire, qu'il eſt convaincu, qu'il reconnoiſt qu'il a tort. Qui épouſe la veuve, épouſe les *dettes*, pour dire, qu'un mary doit payer les *dettes* de la femme:

Digitized by Google

signifie aussi, mettre plus bas. Il faut *devaler* ce chauderon d'un cran, il est trop haut. *Devalez* ce tableau pour le mieux voir. Prenez l'eschelle, & *devalez* ce Livre qui est en la plus haute tablette. *Devaler* du vin dans la cave. On a *devalé* la chasse de Sainte Genevieve.

DEVANCEMENT. s. m. Action par laquelle on arrive devant, on devance les autres. Le *devancement* de son courier luy a fait emporter ce Benefice sur son competiteur.

DEVANCER. v. act. Prendre le devant, estre le premier. Il se dit du temps & du lieu, des personnes & des choses. Dans une marche le Capitaine, le President *devancent* tous les autres. Ce courier a fait telle diligence, qu'il a *devancé* tous ses camarades. Un Chasseur doit estre matinal, & *devancer* l'aurore. Je vous *devance* en hypotheque, il faut que je sois le premier payé. Tous ceux qui vous ont *devancé* en ont agi ainsi. Plusieurs signes & prodiges *devanceront* le jour du Jugement, annonceront sa venuë.

DEVANCER, se dit figurément en Morale. Nous courions même fortune à la guerre, mais il m'a beaucoup *devancé*. Aristote a estudié sous Platon, mais l'Escolier a bien *devancé* le Maitre. Les Modernes ont bien *devancé* les Anciens dans la Physique. Cet homme *devance* en merite tous ses competiteurs.

DEVANCIER, IERE. s. m. & f. Celuy ou celle qui en a precedé un autre dans un employ, une charge, une dignité. Ce Commis a suivy l'exemple de son *devancier*. Cet Evêque s'est maintenu en la possession où étoit son *devancier*. Nos *devanciers* nous doivent servir de modele pour nous conduire dans les mêmes occasions.

DEVANT. Preposition relative, & opposée à *derriere*. Il est allé *devant* vous. Il aura seance *devant* les Conseillers. Il a bien de l'argent *devant* luy. Il a du temps *devant* luy. Il loge tout *devant* l'Eglise, c'est à dire, vis à vis. Les armées étoient l'une *devant* l'autre, en presence. On luy a remis *devant* les yeux. Il faut venir *devant* les Juges. *Devant* Dieu, & *devant* les hommes. On fait l'amende honorable *devant* la porte de l'Eglise.

DEVANT, est souvent adverbe. Cet homme sera toûjours comme *devant*, il ne se corrigera point. Comme

DEVANT QUE, Conjonction, signifie, Auparavant. *Devant que* de se confesser, il faut examiner sa conscience. *Devant que* de l'obliger à faire une lâcheté, il endureroit mille morts. Ce mot vient de *de* & *ante*. Nicod. Du Cange témoigne que dans la basse Latinité on s'est servi du mot de *deantea*, pour dire, *devant*.

On dit aussi, qu'un homme a été blessé par *devant*, pour dire, par le *devant* du corps. Il est sorti par *devant*, pour dire, par la principale entrée du logis. On dit en Pratique, Par *devant* les Notaires soussignez. Un contract par *devant* Notaires. Il faut aller par *devant* le Juge.

DEVANTHIER. Le jour de devant la veille, le penultiéme jour.

DEVANTEAU. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *tablier*, & qui n'est plus en usage que parmi le petit peuple.

DEVASTATION. s. f. Desolation d'un pays. Il ne se dit gueres que de ces inondations de Barbares qui ont autrefois desolé les Provinces d'Occident, des Goths, des Vandales, &c. En ce sens on le trouve dans de bons Historiens.

DEVELOPPER. v. act. Oster l'enveloppe qui cache quelque chose. Il faut *developper* toutes ses hardes en passant aux Doüanes.

DEVELOPPER, se dit figurément des choses spirituelles. Ce Rapporteur a bien *developpé* cette affaire. Ce Marchand s'est bien *developpé* de l'embarras où il étoit. Ce Commentateur a bien *developpé* toutes les difficultez de son texte.

DEVELOPPER, se dit aussi chez les Artisans, quand ils degrossissent du bois ou de la pierre, pour leur donner la taille ou la disposition necessaire pour les placer ou en faire quelque ouvrage.

DEVELOPPÉ, ÉE. part. & adj.

DEVENIR. v. n. Changer d'estat, être autre qu'on n'étoit. Les cerises *deviennent* rouges en meurissant. Cette fille *devient* tous les jours plus belle, plus grande. Il est *devenu* malade, maigre, impuissant, &c. Acteon *devint* cerf à la veuë de Diane. Ce mot vient de *devenire*. Nicod.

DEVENIR, se dit aussi en choses morales. On *devient* sage avec l'âge & l'experience. De libre qu'il étoit il est *devenu* esclave. Cet homme est *devenu* sçavant en peu de temps.

DEVENIR, ſignifie auſſi, Aboutir. Je ne ſçay que *deviendra* cette affaire, quel ſuccés elle aura. Je ne ſçay que *deviendront* tant de conferences, de negociations, où elles aboutiront.

DEVENIR, ſignifie auſſi, S'eſvanouïr, ſe perdre, ne paroiſtre plus. On ne ſçait ce qu'eſt *devenu* le bien de cet homme, j'ay perdu mon compagnon dans la foule, je ne ſçay ce qu'il eſt *devenu*. Que ſont *devenues* les conquetes des Romains, d'Alexandre? Toutes les vanitez du monde *deviennent* à rien.

On dit proverbialement, *devenir* d'Eveſque Menſnier, ou Aumoſnier, pour dire, qu'un homme eſt bien deſcheu de condition, qu'il eſt paſſé d'une belle charge à une qui eſt au deſſous. On dit auſſi, Cela me fera *devenir* fou, ou abſolument, *devenir*, &c. pour dire, Cela me donnera bien de la peine, me fera enrager.

DEVENU, UE. part. & adj.

DEVERGONDE', ÉE. adj. & ſubſt. Emporté, qui n'a point de honte, qui fait des choſes indecentes & trop libres devant des gens à qui on doit du reſpect. Cet enfant eſt un petit libertin, un *devergondé*. Les filles de joye ſont ſouvent les *devergondées*. On a dit autrefois, Se *devergonder*, pour dire, Se licentier en paroles, en actions. Menage derive le mot de *devergondé* de *deverecundiatus*, qui a été fait de *deverecundiare*, comme *devirginare*. Il vient pluſtoſt du vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui ſignifie *impudent*.

DEVERROUILLER. v. act. Ouvrir les verrouils d'une porte qu'on avoit fermée au verrouil, ou en oſter les verrouils tout à fait. Ces enfans ont eu peur, & ſe ſont enfermez au verroul, & puis ils ont eu du mal à *deverrouiller* la porte.

DEVERS. Prepoſition relative au temps, ou au lieu dont on parle. *Devers* la Touſſaints je vous payeray. Il a bien plcu *devers* Paris. Il a retenu cet argent *devers* luy, ou par *devers* luy. La Cour a retenu cette inſtance par *devers* elle. Ce mot vient de *verſus*. Nicod.

DEVERS, en termes d'Artiſans, ſignifie auſſi, Panché, qui eſt gauche. Les Charpentiers piquent ou marquent du bois ſuivant ſon *devers*, pour dire, ſuivant ſa pente ou gauchiſſement: & ils appellent du bois *deverſe*, celuy qui eſt gauche. Ils diſent auſſi, *deverſer* une piece de bois, pour dire, la pancher.

DEVESTIR. v. act. Oſter ſes veſtemens, ſe deſhabiller. Il eſt allé *deveſtir* ſa robbe pour ſe mettre en habit court. Un Preſtre qui a celebré ſe va *deveſtir* à la Sacriſtie. Il ne faut ſe *deveſtir* tout à fait que quand on veut ſe coucher.

DEVESTIR, ſe dit figurément en Pratique. Dans un contract de donation ou de vente on dit qu'un donateur ou un vendeur s'eſt deſſaiſi & *deſveſtu* de la proprieté de ſes biens, d'un tel heritage, pour dire, qu'il les a cedez & abandonnez au donataire & à l'acquereur, qu'il l'en a ſaiſi & reveſtu & mis en poſſeſſion.

DEVESTU, UE. part. & adj.

DEVIDER. v. act. Mettre du fil, ou de la ſoye, &c. en eſcheveau, ou en peloton, de peur qu'il ne ſe meſle.

On le dit figurément & baſſement de ceux qui parlent trop, & qui comptent beaucoup d'hiſtoires ou de nouvelles en peu de temps. Cet homme en *devide* beaucoup, mais il ne faut pas croire à tout ce qu'il dit. Ce mot vient de *dividere*. Menage.

On dit au Manege, qu'un cheval *devide*, lors que maniant ſur les voltes, ſes eſpaules vont trop viſte, & que la crouppe ne ſuit pas à proportion, enſorte qu'au lieu d'aller de deux piſtes, il n'en marque qu'une.

DEVIDEUR, EUSE. adj. Ouvrier qui devide des fils, des laines, des ſoyes, ſoit en eſcheveaux, ſoit en pelotons.

DEVIDOIR. ſ. m. Inſtrument qui tourne ſur un pivot avec des aiſles qu'on étend, ou qu'on reſſerre comme on veut, ſur leſquelles on met l'eſcheveau de fil qu'on veut devider. On l'a appellé en Latin *devolutorium*.

DEUIL. ſ. m. Douleur qu'on *ſent* dans le cœur pour quelque perte ou accident, ou la mort de quelque perſonne chere. On a mené grand *deuil* par toute la France pour la mort de ce Prince, de ce Miniſtre; toute la Province étoit en *deuil*. Menage tient que ce mot vient du Latin *dolium*, qui a été formé de *doleo*.

DEUIL, eſt auſſi l'habit que l'on porte pour marque de cette douleur ou triſteſſe. Le grand *deuil* ſe porte en France avec du drap noir ſans ornements, des manteaux longs, du linge de Hollande uni, & du grand creſpe; les veuves avec un bandeau & un grand voile de creſpe. Le petit *deuil* ſe porte avec ſerge ou creſpon, & des rubans bleus & blancs meſlez avec du noir. Le Roy & les Cardinaux portent le *deuil* en violet. En Caſtille à la mort des Princes on ſe veſtoit de ſerge blanche pour porter le *deuil*. On le fit pour la derniere fois en l'année 1498. à la mort du Prince Dom Jean fils unique du Roy Ferdinand & d'Iſabelle, comme dit Herrera. A la Chine on le porte avec des habits blancs. Il dure trois ans, & fait vaquer toutes ſortes de charges & de magiſtratures. En Turquie on le porte en bleu. Au Perou on le portoit de la couleur de gris de ſouris. Rabelais le fait porter en verd.

On appelle auſſi le *deuil*, la parenté qui aſſiſte à un enterrement, veſtuë de *deuil*. C'eſt toûjours celuy qui eſt le plus qualifié qui mene le *deuil*.

En Droit on appelle l'année de *deuil*, l'année de viduité, pendant laquelle ſi la veuve ſe remarie, elle perd les avantages que luy a fait ſon mary. Les Princeſſes demeurent quarante jours enfermées pour témoigner leur *deuil*.

On dit, Donner le *deuil*, chez les Grands, en parlant de l'habit qu'on donne aux Officiers & domeſtiques pour porter le *deuil* du Maiſtre, ou de l'argent qu'on leur donne pour ce ſujet. On appelle un *deuil de Cour*, une mode qui vient de s'habiller de *deuil* dans la ville, parce qu'on le porte à la Cour pour la mort de quelque grand Prince. Ainſi on a dit agreablement dans une Comedie:

Auſſi fier qu'un bourgeois qui porte un *deuil de Cour*.

On dit proverbialement, Le *deuil* ſur la foſſe, pour dire, Executer promptement & ſur le champ une partie de plaiſir, ou payer ce qu'on a perdu au jeu ou en autres ſemblables occaſions. On dit auſſi, qu'un homme porte le *deuil* de ſa Blanchiſſeuſe, quand il porte du linge ſale. On appelle auſſi un *deuil* joyeux, celuy qu'on porte d'une perſonne qu'on n'aimoit gueres, ou dont herite beaucoup.

DEVIN. ſ. m. DEVINERESSE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Devineur*. Celuy ou celle qui deſcouvre l'advenir, ou que l'on conſulte pour cet effet. On excommunie au Proſne tous les *Devins & Devinereſſes*. Tous les Aſtrologues & *Devins* ſont des trompeurs & des charlatans. Les Anciens étoient fort infatuez de leurs *Devins*, Augures, Aruſpices, &c.

DEVIN, ſe dit auſſi d'un homme habile, qui par ſa prudence conjecture qu'une choſe doit arriver. Celuy qui a predit que cette ſedition, cette guerre, cet accord ne dureroit pas, a été bon *devin*. Ce mot vient de *divinus* Latin, dont les Anciens ont uſé en cette ſignification. Menage.

DEVIN, ſe dit auſſi de ceux qui deſcouvrent une choſe obſcure. Il faut eſtre *devin* pour deſcouvrir le mot d'une énigme ſi cachée. Il faut eſtre *devin* pour entendre les écrits de tous les Chymiſtes. Il faut qu'il ſoit *devin*, pour avoir deſcouvert que j'avois caché là mon argent.

DEVINER. v. act. Predire, pronoſtiquer ce qui doit arriver. C'eſt un haſard, quand un Aſtrologue *devine* le temps qu'il doit faire.

DE-

D E V.

DEVINER, ſignifie auſſi, Deſcouvrir une choſe paſſée, mais obſcure & inconnuë. *Deviner* une énigme. Il a *deviné* ma penſée.

DEVINER, ſignifie quelquefois ſimplement, Penſer. Je vous laiſſe à *deviner* ce qu'il a pû dire en cette occaſion, pour dire, Je vous laiſſe à penſer. Je vous en ay aſſez dit, *devinez* le reſte de ſes ſentimens. Il faut qu'un Orateur laiſſe toûjours quelque choſe à *deviner* à l'auditeur. Son écriture eſt ſi meſchante, qu'il faut à tous coups *deviner*.

On dit auſſi, qu'un Commentateur *devine*, que c'eſt *deviner*, quand il explique un paſſage d'un Auteur obſcur à ſa fantaiſie, & à qui on peut donner pluſieurs autres ſens auſſi raiſonnables.

On dit en proverbe d'un homme qui n'eſt pas heureux en ſes conjectures, que ce n'eſt pas un grand *Devin*, qu'il *devine* les Feſtes quand elles ſont venuës; ou de celuy qui a expliqué une choſe claire, qu'il ne falloit point aller pour cela au *Devin*.

DEVINEUR, DEVINERESSE. C'eſt la même choſe que *Devin*. *Devin* eſt plus uſité au maſculin, & *Devineresſe* au feminin.

DEVIS. ſ. m. Propos familiers dont on s'entretient enſemble quand on cauſe, & quand on paſſe le temps. Une Epigramme de St. Gelais commence ainſi:

Une belle jeune eſpouſée
Se trouvant un jour en *devis*,
Avec une vieille ruſée, &c.

DEVIS. ſ. m. Terme de Maçonnerie, eſt une declaration en detail que donne un Maçon, un Charpentier, & autres Ouvriers qui travaillent à quelques conſtructions, qui contient la qualité, l'ordre & la diſpoſition de leur ouvrage, des materiaux qu'il y convient fournir, de leur prix, de leur quantité, & de tous les frais qu'il faut faire pour les mettre en eſtat; ſur quoy ils font leur marché avec le bourgeois qui les employe. Quand on eſtime les ouvrages, il faut voir s'ils ſont conformes au *devis* ſur lequel on a fait marché.

DEVISAGER. v. act. Bleſſer quelqu'un au viſage, enſorte qu'il en ſoit defiguré & gaſté. Une ſuſée luy a crevé entre les mains, qui l'a tout *deviſagé*.

On le dit même des égratignures. Ce chat luy a donné quelques coups de griffe qui l'ont *deviſagé*. Si vous reprochez à une vieille ſon âge, elle taſchera de vous *deviſager*.

DEVISAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEVISE. ſ. f. Terme de Blaſon. Ce mot ſe dit en general des chiffres, des caracteres, des Rebus, des ſentences de peu de mots, & des proverbes, qui par figure ou par alluſion avec les noms des perſonnes, ou des familles, en font connoiſtre la nobleſſe ou les qualitez. La *deviſe* en ce ſens eſt d'un uſage bien plus ancien que le Blaſon, & c'eſt d'elle que les Armoiries ont pris leur origine. Ainſi l'Aigle a été appellée la *deviſe* de l'Empire. Le S. P. Q. R. étoit la deviſe du peuple Romain, qui eſt encore aujourd'huy ce qui compoſe l'Eſcu de la ville de Rome. Les premieres *deviſes* ont été de ſimples lettres ſemées ſur les bords des cottes d'armes, ſur les houſſures & dans les bannieres. Ainſi le K a été la *deviſe* de nos Rois nommés Charles, depuis Charles V. juſqu'à Charles IX. Il y a eu auſſi des *deviſes* par Rebus, équivoques ou alluſions tant aux noms, qu'aux armes. Meſſieurs de Guiſe ont pris des A dans des O, pour ſignifier, *Chacun A ſon tour*. La maiſon de Seneçay, *In virtute & honore ſeneſce*. Morlaix, *S'il te mord, mor-lés*. Ceux qui ont eu des tours dans leurs Armoiries, *Turris mea Deus*, &c. Il y en a eu d'autres énigmatiques ou à demi-mot, comme celle de la Toiſon d'or, *Autre n'auray*, pour dire, que Philippes le Bon qui inſtitua cet Ordre, renonçoit à toute autre femme qu'à

droits & *devoirs* ſeigneuriaux. Un honneſte homme s'acquitte bien de tous les *devoirs* de la vie civile. Les *devoirs* d'un Chrêtien ſont d'une grande étenduë. Quand on eſt teſte nuë devant ſon ſuperieur, on eſt dans ſon *devoir*. Ce Prince ſçait bien maintenir les peuples dans leur *devoir*, dans l'obeïſſance. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *deverium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe.

On appelle les *derniers devoirs*, les honneurs funebres, les honneurs & les ceremonies qu'on fait aux enterrements, aux pompes funebres des amis, des parents, ou des Princes. On dit auſſi, qu'un homme va rendre ſes *devoirs* à quelqu'un, pour dire, qu'il le va ſaluer, luy faire des compliments. On dit auſſi, Se mettre en *devoir*, pour dire, témoigner qu'on a volonté de faire quelque choſe, ſe mettre en poſture, en train de l'executer, tant en bien qu'en mal. Il ſe mit en *devoir* de le frapper, il leva la main ſur luy. Il ſe mit en *devoir* d'executer ſes ordres.

Les Caſuïſtes appellent *devoir conjugal*, celuy que les conjoints ſont obligez reciproquement de ſe rendre. Le *devoir* marital eſt de ſatisfaire à l'intention du mariage. Les Rabbins ont reduit en taxe le *devoir conjugal*, & ont pretendu qu'un payſan s'en acquittoit en donnant une nuit par ſemaine à ſa femme; le Voiturier & le Marchand une nuit par mois; le Matelot deux nuits par an; & qu'un homme de Loy acqueroit le droit d'eſtre deux & trois ans ſans voir ſa femme: & il n'y avoit point de mary qui fuſt taxé plus haut qu'à une fois la ſemaine. Solon ne les taxa qu'à trois nuits par mois. Charron s'eſt meſlé auſſi de faire de ces taxes.

Devoir de l'oiſeau, ſe dit en termes de Chaſſe, de la portion ou curée du gibier qui eſt deuë à l'oiſeau qui l'a pris.

DEVOIR. v. act. Eſtre obligé envers quelqu'un à payer, ou à faire quelque choſe, ſoit par contract ou promeſſe qu'on luy a faite, ſoit pour avoir accepté quelque don d'autruy à cette charge, ſoit par condamnation en Juſtice. Il faut payer ce qu'on *doit*, quand on s'y eſt obligé. Quand on accepte un teſtament, on *doit* payer tous les legs. Quand quelque jugement nous condamne, nous devons payer au pluſtoſt pour éviter les frais.

DEVOIR, ſe dit auſſi des obligations qui ſont nées de la loy, ou de l'honneſteté. On *doit* honneur & obeïſſance à ſes ſuperieurs par toutes les loix divines & humaines. Un vaſſal *doit* à ſon Seigneur la bouche & les mains. Deux perſonnes d'égale condition ne ſe *doivent* rien l'une à l'autre, ſi ce n'eſt par honneſteté.

DEVOIR, ſe dit auſſi des avantages que les uns peuvent avoir ſur les autres. En matiere de capacité les Romains n'en *doivent* rien aux Grecs, les Modernes n'en *doivent* rien aux Anciens. Cette femme reproche à ſa rivale, qu'elle a 30. ans, certes elle ne luy en *doit* gueres, elles ſont preſque d'âge égal. Cet homme *doit* la vie à ſon Medecin.

DEVOIR, ſe dit encore des choſes naturelles qui arriveront, ou qui pourront arriver. Nous *devons* tous mourir, c'eſt pourquoy nous *devons* bien vivre. Un homme qui a eu de grands emplois ou maniements, *doit* avoir apparemment de l'argent en bourſe. Les Religieux deſchauſſez *doivent* avoir bien froid.

On s'en ſert encore en ces phraſes. Vous *devez* ſçavoir, vous *devez* croire, pour dire, Sachez, croyez, &c. Il *doit* arriver ce mois-cy une éclypſe de Lune. Je *dois* aller demain aux champs. Mon correſpondant *doit* avoir receu ma lettre. Cet Ouvrier *doit* avoir bien de la beſogne, car il eſt habile.

On dit proverbialement, qu'un homme *doit* à Dieu & au monde, qu'il *doit* par deſſus la teſte, qu'il *doit* plus d'argent qu'il n'eſt gros, qu'il *doit* au tiers & au quart, pour dire, qu'il eſt noyé de dettes. On dit, Qui a terme ne *doit* rien, c'eſt à dire, qu'on ne luy peut rien demander alors; que qui *doit* a tort, pour dire, qu'il faut payer, ou eſtre condamné aux deſpens. On dit d'un homme qui fait groſſierement ſon devoir, qu'il ſemble que Dieu luy en *doive* de reſte. On ne fait pas tout ce qu'on *doit*. Choſe promiſe eſt *deuë*. Ce n'eſt pas tout que *devoir*, il faut payer. On dit auſſi d'un valet qui s'amuſe, qui eſt trop long-temps à faire un meſſage, qu'il n'y a point d'huis qui ne luy *doive* un denier. Qui nous *doit* nous demande.

DEU, UË. part. paſſ. & adj.

DEU. ſ. m. ſignifie la même choſe que le *devoir*, ſubſtantif. Les Magiſtrats doivent bien s'acquiter du *deu* de leur charge.

DEU, ſignifie auſſi, la choſe deuë. Il faut prendre quelque hypotheque ou nantiſſement pour la ſeureté de ſon *deu*. Ce creancier eſt des derniers, il perdra ſon *deu*.

DEUËMENT. adv. Terme du Palais D'une maniere juſte & raiſonnable. Cette procedure a été bien & *deuëment* faite. Il a été bien *deuëment* atteint & convaincu. Il l'a payé bien & *deuëment*.

DEVOLE. ſ. f. Terme de jeu de cartes, qui ſe dit lors qu'aprés avoir entrepris de faire joüer, on ne leve pas une main. Il eſt oppoſé à *vole*, qui ſe dit quand on fait toutes les levées.

DEVOLU, UË. adj. Ce qui eſt acquis par un droit de devolution. Ce droit eſt *devolu* à la Couronne. Cette ſucceſſion eſt *devoluë* à un tel par la mort d'un ſubſtitué.

DEVOLU, ſe dit encore d'un droit acquis à un ſuperieur de conferer quelque Benefice, quand l'inferieur & Collateur ordinaire a negligé de le conferer, ou l'a conferé à une perſonne incapable. Quand un Patron a negligé de pourvoir à un Benefice dans les ſix mois, le droit eſt *devolu* à l'Evêque, de là au Primat, &c. Le Pape a conferé ce Benefice, parce que le droit luy eſtoit *devolu*.

On le dit auſſi des Juges. Ce procés eſt *devolu* par appel à la Cour ſur un deſni de juſtice, ſur une ſentence inſouſtenable.

DEVOLUT. ſ. m. Proviſion du Pape d'un Benefice qu'on luy expoſe être vacant par nullité de titre, ou incapacité de la perſonne du Titulaire, qui le rend impetrable ſuivant les Canons. Tout *devolut* doit être executé dans l'année par la priſe de poſſeſſion, & l'inſtance pourſuivie dans les deux ans. Les *devoluts* ne s'obtiennent qu'en Cour de Rome. La clauſe, *aut alio quovis modo*, eſt une clauſe de *devolut*.

DEVOLUTAIRE. ſ. m. Celuy qui eſt pourveu d'un Benefice par devolut. Tout impetrant de devolut, ou *Devolutaire*, doit donner caution de 500. l. avant que d'être receu à plaider.

DEVOLUTION. ſ. f. Droit acquis par ſucceſſion de degré en degré. Le Roy a droit ſur pluſieurs villes de Brabant par droit de *devolution*. Le Pape a eu droit de conferer ce Benefice par *devolution*.

DEVORANT, ANTE. adj. Qui devore, qui conſume promptement. Il a un feu *devorant* dans les entrailles qui luy donne un continuel appetit.

On dit figurément d'un bon Chrêtien, qu'il a un zele *devorant*, un feu divin qui eſt *devorant*, pour dire, qu'il a un grand amour de Dieu.

DEVORATEUR. ſ. m. Qui devore. Cet homme eſt un *devorateur* de patrimoine. Les chicaneurs, les uſuriers ſont des *devorateurs* de gens. Le temps eſt le *devorateur* de ſes propres enfans.

DEVORER. v. act. Manger goulument, & ſans ſe donner le loiſir de maſcher. On dit proprement des lions, qu'ils *devorent*. Les crocodiles, les tiburons *devorent*, avalent les hommes tout entiers. Daniel fut jetté dans la foſſe aux lions pour eſtre *devoré*.

On le dit auſſi par extenſion des hommes. Ce convaleſcent a bon appetit, il ne mange pas, il *devore*.

Un

Un goinfre, un eſcornifleur *devorent*, mangent goulument.

DEVORER, ſe dit figurément en choſes morales. Quand cet amant regarde ſa maîtreſſe, il la *devore* des yeux. Il a tant fait de careſſes à ſon ami, qu'il a failli à le *devorer*. On dit auſſi, qu'un homme a *devoré* tout ſon patrimoine, pour dire, qu'il a mangé ſon bien. Je ſens un feu qui me *devore*, pour dire, une paſſion violente. On dit auſſi, qu'un homme *devore* les Livres, quand il les lit promptement, & ſans faire reflexion ſur ce qu'ils contiennent. Cet homme attend la ſucceſſion de ſon oncle avec impatience, il la *devore* par advance.

DEVORER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Le feu, les flammes ont *devoré* tous ces beaux palais. Le temps *devore*, conſume tout.

DEVORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEVOT, OTE. adj. & ſubſt. Qui ſe plaiſt à ſervir Dieu, ardent à le prier, & qui eſt aſſidu aux Egliſes. Les femmes ſont appellées par St. Auguſtin & par l'Egliſe, le ſexe *devot*. L'Introduction à la vie *devote* de St. François de Sales eſt un tres-bon Livre. On dit ironiquement, C'eſt un *devot*, un mangeur de Crucifix.

Il eſt de faux *devots*, comme il eſt de faux braves.
Moliere.

Ce mot s'eſt dit premierement des femmes & filles qui avoient fait vœu de chaſteté, *quaſi Deo vota*.

DEVOTEMENT. adv. D'une maniere devote. Un Prêtre doit dire fort *devotement* la Meſſe.

DEVOTIEUX, EUSE. adj. C'eſt la même choſe que *devot*.

DEVOTIEUSEMENT. adv. C'eſt la même choſe que *devotement*.

DEVOTION. ſ. f. Culte de Dieu avec ardeur & ſincerité. La vraye *devotion* eſt la premiere des vertus. Un tableau de *devotion* eſt une peinture de quelque choſe ſainte & pieuſe. La *Devotion* aiſée eſt un Livre du Reverend Pere le Moine Jeſuite. Cette femme eſt dans la haute *devotion*, dans la grande pieté. On dit d'un homme, que la *devotion* ne l'incommode gueres, pour dire, qu'il eſt libertin.

DEVOTION, ſe dit auſſi d'un culte ou ceremonie particuliere. Les bons Chrêtiens ont une *devotion* particuliere à la Vierge. Il y a une *devotion* à un tel Saint, à une telle Egliſe un tel jour, une *devotion* au Calvaire, au Roſaire, au Scapulaire. Les Livres de *devotion* ſont les Livres ſpirituels. On fait tous les ans un Almanach de *devotion*, où ſont marquées toutes les Feſtes & les indulgences de chaque jour. Un pelerinage de *devotion*.

On dit au pluriel, Faire ſes *devotions*, pour dire, Communier, recevoir les Sacrements de la Penitence & de l'Euchariſtie.

DEVOTION, ſignifie auſſi un devouëment entier au ſervice de quelqu'un, une grande attache à ſes intereſts. Il gagnera ſon procés, la plus-part des Juges ſont à ſa *devotion*. Il faut craindre ceux qui ont toûjours des ſcelerats à leur *devotion*.

On dit en proverbe, L'offrande eſt à *devotion*, pour dire, qu'on donnera tant & ſi peu qu'on voudra. Il n'eſt telle *devotion* que de jeunes Preſtres, pour dire, qu'on fait les choſes avec un grand zele, quand on entre en quelque charge, en quelque profeſſion. On dit auſſi, qu'on attend quelqu'un en bonne *devotion*, pour dire, qu'on eſt diſpoſé à le bien recevoir, à ſe bien réjoüir avec luy.

DEVOUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſe devouë, on ſe conſacre au ſervice de quelqu'un. Le *devouëment* de Decius a fait gagner la bataille aux Romains. La profeſſion monaſtique eſt un entier *devouëment* au ſervice de Dieu.

DEVOUER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pro-

DIA.

DIA. Terme populaire dont ſe ſervent les Chartiers pour faire avancer les chevaux par le droit chemin. Il eſt venu en uſage dans cette phraſe figurée & proverbiale : Il n'entend ni à *dia*, ni à *hurhaut*, pour dire, C'eſt un brutal qui n'entend point la raiſon, quelque party qu'on luy propoſe. Les Chartiers ſe ſervent de *dia* pour faire aller leurs chevaux à gauche, & de *hurhaut* pour les detourner à droite.

DIABETES. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une maladie qui cauſe une ſoudaine éjection de l'urine involontairement & à l'inſtant qu'on a beu. Elle vient d'avoir mangé des choſes trop chaudes & diuretiques, ou par un travail immoderé, ou par une inflammation de foye, de poulmons, des reins, &c.

DIABETES, eſt auſſi un terme dont on ſe ſert dans les hydrauliques, qui ſe dit d'un ſyphon dont les deux branches ſont enfermées l'une dans l'autre, comme on voit dans le verre deſcrit par Heron, qui ſe vuide tout entier ſans être renverſé, dés que l'eau eſt arrivée à la hauteur de la branche interieure du ſyphon.

DIABLE. ſ. m. Mauvais Ange, un de ces Eſprits celeſtes qui ont été precipitez du Ciel pour avoir voulu s'égaler à Dieu. Le *Diable* eſt toûjours pris dans l'Ecriture pour l'ennemy de Dieu & de l'homme. JESUS-CHRIST fut tenté par le *Diable* dans le deſert. Le *Diable* tente les Saints pour avoir des compagnons de ſa miſere. Le *Diable* tenta Eve ſous la figure d'un ſerpent. Dieu donna pouvoir au *Diable* de tourmenter Job pour éprouver ſa patience. JESUS-CHRIST chaſſoit les *Diables* des corps des poſſedez.

Le peuple ſe ſert de ce mot en une infinité de phraſes, & ſur tout pour exaggerer les choſes ſoit en bien, ſoit en mal. Il eſt vaillant en *Diable*. C'eſt un *Diable* incarné, un Robert le *Diable*. Il fait le *Diable* à quatre, pour dire, Il le faut tenir à quatre. C'eſt un *Diable* d'homme, un *Diable* en procés, pour dire, un grand chicaneur. Il l'a battu en *Diable*, en *Diable* & demi, comme tous les *Diables*. On dit d'un homme, que c'eſt un bon *Diable*, pour dire, un bon vivant; un meſchant *Diable*, pour dire, un homme dangereux; un pauvre *Diable*, pour dire, un miſerable; ſçavant en *Diable*, pour dire, fort ſçavant. On dit d'un meſdiſant, qu'il dit le *Diable* d'un autre, pour dire, qu'il en dit tout le mal qu'on en peut dire.

DIABLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Le *Diable* n'eſt pas toûjours à la porte d'un pauvre homme, pour dire, que la mauvaiſe fortune donne quelquefois du relaſche. Le *Diable* eſt aux vaches, pour dire, que tout eſt en trouble, en confuſion. On dit par imprecation, Le *Diable* s'en pende, le *Diable* vous emporte. Il n'eſt pas ſi *Diable* qu'il eſt noir, pour dire, Il eſt meilleur qu'on ne penſe. On dit, Tirer le *Diable* par la queuë, pour dire, Avoir de la peine à vivre. On dit, Il ne ſe faut pas donner au *Diable* pour faire cela, pour dire, qu'une choſe eſt facile. Quand on ne peut venir à bout d'une choſe, on dit que le *Diable* s'en meſle. Cela s'en eſt allé à tous les *Diables*, pour dire, On ne ſçait ce que cela eſt devenu. Le *Diable* pourroit mourir, que je n'heriterois pas de ſes cornes, pour dire, Perſonne ne me donne rien. On dit d'un meſchant homme, d'un chicaneur qui trouble le repos des autres, que quand il dort, le *Diable* le berce. On dit qu'un homme fait comme le valet du *Diable*, quand il fait plus qu'on ne luy commande.

On dit auſſi ironiquement à des hableurs, pour monſtrer qu'on ne croit rien de ce qu'ils diſent, Au *Diable* zot. Il y a apparence que cela vient d'une imprecation tronquée, & qu'on a voulu dire, Allez au *Diable*, au *Diable*, on a retranché le dernier & le premier mot, & on a mis un z pour éviter la cacophonie, car le mot de *zat* n'eſt point de la langue, deſorte qu'il faut que ce ſoit une ortographe corrompuë.

On le dit auſſi par exclamation & imprecation, A quoy *Diable* penſiez-vous de faire ce mariage? A quel *Diable* en voulez-vous? On dit d'un meſchant homme, qu'il ne craint ni Dieu ni *Diable*.

DIABLEMENT. Adverbe qui ſert à augmenter la force d'une expreſſion. Cet ouvrage eſt *diablement* mauvais. Ce potage eſt *diablement* chaud. Cette femme eſt *diablement* laide.

DIABLERIE. ſ. f. Sortilege, artifice du Diable, choſe dont le Diable ſe meſle. Il n'y a point de *diablerie* à cela, la choſe eſt facile. La *diablerie* de Loudun ſe dit de pluſieurs poſſedez. Il y a quelque *diablerie* en cette affaire que tout le monde n'entend pas, pour dire, Il y a quelque choſe de ſecret qu'on ne peut penetrer.

DIABLESSE. ſ. f. Meſchante femme qui crie & tourmente toûjours ſon mary, ſes domeſtiques, ſes voiſins. C'eſt une *diableſſe* qui ne peut vivre en repos avec perſonne.

DIABLOTIN. Petit Diable.

DIABLETEAU, ſignifie la même choſe. Du grand chat Rodilardus que Panurge crut être un *Diableteau*. C'eſt un titre de Rabelais.

DIABOLIQUE. adj. m. & f. Qui tient du Diable. Un eſprit *diabolique*, une tentation *diabolique*. Les machines de guerre ſont des inventions *diaboliques*. Il faut renoncer à tout pacte *diabolique*.

DIABOLIQUEMENT. adverb. Par une ſuggeſtion du Diable. Toutes les reſponſes des Oracles ſe ſont faites *diaboliquement*.

DIACARTAMI. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un électuaire compoſé de turbit, de manne, de ſcamonée, d'hermodactes & autres purgatifs, auxquels on joint la moëlle ou ſemence de *carthame*, qui luy donne ſon nom. On en attribuë l'invention à Arnaud de Villeneuve qui floriſſoit en l'an 1520. On l'appelle ſouvent du nom de ſon inventeur.

DIACHYLON. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt un emplaſtre compoſé de ſucs viſqueux nommez en Grec *chyloi*, comme des mucilages de mauve, de lin, de ſenegré, &c. On l'appelle auſſi *blanc de meſvé*.

DIACONAT. ſ. m. Le ſecond des Ordres Sacrez, qui met au rang des Diacres celuy qui n'étoit que Souſdiacre.

DIACONIE, eſt un nom qui eſt demeuré à des Chapelles & Oratoires qui étoient dans la ville de Rome, gouvernées par chaque Diacre en ſa region. C'étoient de certains Hoſpitaux où les veuves, les vieillards & les orfelins étoient nourris. Ses Gouverneurs s'appellerent *Cardinaux Diacres de la ville de Rome*. Ce nom s'eſtendit à quelques autres Benefices. Il y en a aujourd'huy quatorze, dont les noms ſont rapportez par Du Cange, qui ſont affectez aux Cardinaux Diacres.

DIACONISSE. ſ. f. Ce mot n'eſt plus en uſage; mais il l'a été du temps de la Primitive Egliſe. Il en eſt fait mention dans l'Epiſtre de St. Paul aux Romains. Il étoit affecté au miniſtere de quelques femmes devotes qui étoient conſacrées au ſervice de l'Egliſe, & qui rendoient aux femmes les ſervices que les Diacres ne pouvoient pas leur rendre honneſtement. Dans le Commentaire des Conciles de Chriſtianus Lupus il eſt dit qu'on les ordonnoit par l'impoſition des mains.

DIACRE. ſ. m. Miniſtre qui ſert à l'autel, & qui eſt promeu au ſecond des Ordres Sacrez. St. Eſtienne, St. Laurens avoient le titre de *Diacres*.

Les *Diacres* furent inſtituez ſept en nombre par les Apôtres; & ce nombre fut long-temps conſervé dans pluſieurs Egliſes. Sous le Pape Silveſtre il n'y en avoit qu'un

qu'un à Rome. Depuis on en fit ſept, & enſuite quatorze, & enfin dix-huit, qu'on a appellez *Cardinaux Diacres*, à la difference des autres. Leur charge étoit d'avoir ſoin des rentes de toute l'Egliſe, des aumoſnes des Fidelles, des neceſſitez des Eccleſiaſtiques, & même du Pape: ce qui dura juſqu'à Conſtantin. Les *Souſdiacres* faiſoient la collecte, & les *Diacres* en étoient depoſitaires. L'*Archidiacre* étoit le premier des *Diacres*; & depuis qu'ils furent multipliez, il en demeura ſept à Rome qui avoient ſoin des rentes Papales, & de chanter l'Evangile devant le Pape. Ils furent diſtribuez en ſept regions, ſuivant les ſept regions de Rome, & ils chantoient l'Evangile devant le Pape, quand il venoit celebrer en une Egliſe de leur region. C'eſt pourquoy ils furent appellez *Diacres Cardinaux*, ou *principaux Diacres* de la premiere, ſeconde & troiſiéme region. Ce mot originairement ſignifie *Miniſtre*. Il étoit deffendu autrefois aux *Diacres* des s'aſſeoir avec les Prêtres.

DIADEME. ſ. m. C'eſtoit autrefois un Bandeau Royal tiſſu de fil, de laine, ou de ſoye, qui eſtoit la marque de la Royauté, parce que les Rois s'en ceignoient le front. Il étoit d'ordinaire blanc & tout ſimple; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de perles & de pierreries. Les Rois étoient fort jaloux de leur *diademe*, ils ne ſouffroient pas que perſonne portaſt un *diademe*, ni aucun bandeau. On entortilloit quelquefois le *diademe* autour des couronnes & des chappeaux de laurier, & on le portoit en diverſes parties du corps: car Phavonius témoigne que Pompée fut ſoupçonné d'aſpirer à la Tyrannie, à cauſe qu'il portoit une jarretiere blanche pour ſervir de ligature à un ulcere qu'il avoit à la jambe. Pline liv. 7. chap. 5. dit que Bacchus fut le premier inventeur des *diademes*. Athenée dit que les beuveurs s'en ſervoient pour ſe garentir des fumées du vin en ſe ſerrant la teſte, & que depuis on en a fait un ornement royal.

DIADEME, en termes de Blaſon, ſe dit auſſi des cintres ou cercles d'or qui ſervent à fermer les couronnes des Souverains, & à porter la fleur de lis double, ou le globe croiſé qui leur ſert de cimier. Les couronnes des Souverains different, en ce qu'elles ſont fermées d'un plus grand ou d'un plus petit nombre de *diademes*. Les Prelats portoient auſſi autrefois une eſpece de *diademe*, puis que Baronius eſcrit que St. Jacques Apoſtre portoit ſur le front une lame d'or pour marque de ſa dignité Epiſcopale. On nomme auſſi quelquefois en Blaſon *diademe*, ou *tortil*, le bandeau qui ceint les teſtes de More ſur les Eſcus.

DIADEMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'une maniere de cercle qui ſe nomme proprement *diademe*, & qu'on voit quelquefois ſur les teſtes de l'aigle eſployée.

DIAGNOSTIC. adj. m. Terme de Medecine, qui ſe dit des ſignes & ſymptomes qui donnent l'indication & la connoiſſance aux Medecins de la nature & des cauſes des maladies. Il y a des ſignes prognoſtics, & d'autres *diagnoſtics*.

DIAGONALE. ſ. f. & adj. Terme de Geometrie. Ligne qui paſſe d'un angle à l'autre dans une figure de pluſieurs coſtez. La *diagonale* d'un quarré eſt incommenſurable avec un de ſes coſtez, Euclide liv. 10. Dans les autres polygones il faut qu'une ligne paſſe par leur centre, & d'un angle à l'autre, pour être *diagonale*. Ce mot s'applique auſſi aux corps ſolides. La *diagonale* d'un cube.

DIAGONALEMENT. adv. D'une maniere diagonale. Quand des lignes ſe couppent *diagonalement*, elles marquent le centre de la figure.

DIALECTE. ſ. m. Langage particulier d'une Province, corrompu de la Langue generale ou principale du Royaume. Les Grecs avoient pluſieurs ſortes de *Dialectes*, le *Dialecte* Ionique, Æolique, &c. Le Gaſcon,

& vaut deux millions ſix cens huit mille trois cens trente-cinq livres, ſuivant la regle de la ſupputation de la valeur des *diamants* que rapporte Tavernier en ſes Voyages. Le *diamant* de Sanci tant vanté autrefois peſoit 100. carats, étoit de la groſſeur d'une amande, & taillé à facettes.

Il y a auſſi de faux *diamants*, comme ceux d'Alençon, qui croiſſent en un village nommé Hertré à deux lieuës de la ville, dans un terroir ſablonneux & plein de roches, dont les pierres ſont fort dures & griſes, & le ſable fort luiſant. On en trouve de la groſſeur d'un œuf & plus; & il y en a de ſi nets & de ſi brillants, qu'ils ont trompé quelques Lapidaires. Il y en a auſſi de factices, comme ceux du Temple.

C'eſt une erreur populaire de croire que le *diamant* s'amolliſſe avec du ſang de bouc tout chaud, comme auſſi de croire, ainſi qu'ont fait les Anciens, qu'il reſiſte au marteau. Un Orfevre en caſſera tout autant qu'on en voudra payer. Mais il reſiſte au feu le plus violent. Louïs de Berquen eſt le premier qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de *diamant* en l'an 1476. ſelon que l'a eſcrit Robert de Berquen ſon petit-fils. Il dit qu'auparavant on les portoit bruts. La pointe du *diamant* couppe le verre. La poudre de *diamant* eſt un poiſon, parce qu'elle perce les boyaux. Les Orfevres font des croix, des roſes, des chaiſnes, des boutons de *diamants*, &c. Les *diamants* ne brillent point, à moins d'eſtre taillez à facettes, & d'eſtre garnis d'une lame qui puiſſe reflechir une lumiere. Voyez Rohault. Quelques-uns pretendent que ce mot eſt venu par corruption d'*adamas*, nom que les Grecs ont donné au *diamant*, & qui ſignifie *indomtable*, parce qu'ils croyoient alors qu'il reſiſtoit au fer & au feu.

On dit proverbialement, quand on veut promettre une grande recompenſe à quelqu'un, qu'on luy donnera une poignée de *diamants*.

DIAMANTAIRE. ſ. m. Lapidaire ou Ouvrier qui ſe connoiſt en diamants, & qui en fait trafic. Il faut bien de l'experience pour être excellent *Diamantaire*. On dit que le Grand Mogol d'aujourd'huy eſt le plus excellent *Diamantaire* qui ſoit ſur la terre, celuy qui ſe connoiſt le mieux en diamants.

DIAMETRE. ſ. m. Terme de Geometrie. Ligne qui paſſe par le centre d'un cercle, & qui aboutit à la circonference. On le dit auſſi des lignes qui paſſent par le centre des autres figures curvilignes, quand elles les diviſent en deux parties égales. Les ellypſes ont un grand & un petit *diametre*. La moitié de cette ligne s'appelle *demi-diametre*, *rayon* ou *ſinus total*.

On le dit auſſi des ſpheres & globes; & alors les extremitez s'appellent *poles*, ſur leſquels le globe eſt mobile. On l'appelle auſſi *ligne diametrale*, ou *dimetierite*, ou *axe*: ce qui ſe dit auſſi des cones & des cylindres.

DIAMETRALEMENT. adv. En maniere de diametre. Il faut couper ce plan, ce globe *diametralement*. Le zenit & le nadir ſont oppoſez *diametralement*. Nos Antipodes nous ſont *diametralement* oppoſez.

On s'en ſert auſſi au figuré, en parlant de choſes contraires, ou fort differentes. Ce ſont deux parties, deux intereſts *diametralement* oppoſez. Le vice & la vertu ſont *diametralement* oppoſez.

DIANE. ſ. f. Terme de Guerre, qui ſe dit d'une certaine maniere de battre la quaiſſe au point du jour pour reveiller les ſoldats. Ce mot vient de l'Eſpagnol *diana*, qui a été fait de *dia*, ou de *dies*, parce que c'eſt un ſon de tambour qu'on fait dés le matin.

DIANTRE. ſ. f. Terme populaire dont ſe ſervent ceux qui font ſcrupule de nommer le Diable. Allez au *diantre*. Au *diantre* ſoit l'engeance. Je voudrois que cela fuſt au *diantre*, pour dire, au Diable. On dit auſſi abſolument *diantre*, par maniere d'exclamation. *Diantre* que dites-vous là?

DIAPALMA. ſ. m. Eſpece d'onguent dont ſe ſervent les Chirurgiens à faire de grandes emplaſtres, ou celles qui couvrent les autres. Voyez *Emplaſtre*.

DIAPASON. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt un intervalle de Muſique dont la plus-part des Auteurs qui ont eſcrit de la theorie de la Muſique ſe ſont ſervis pour expliquer l'octave des Grecs, auſſi-bien que du *diapente*, *diateſſaron*, *hexacorde* & *tetracorde*, pour dire, les quintes, quartes, tierces & ſixiémes.

Le *diapaſon* a ſon intervalle du ſon grave à l'aigu en proportion double. Il contient ſept intervalles, dont il y a trois tons majeurs, deux mineurs, & deux demi-tons majeurs. Quelques-uns croyent que c'eſt la plus parfaite conſonance.

DIAPASON, chez les Artiſans & Facteurs d'inſtruments, ſignifie une regle & meſure qu'ils ont pour marquer & couppper les tuyaux de leurs orgues, & pour percer les trous de leurs fluſtes & hautbois en la juſte proportion qu'il faut pour faire des tons, des demi-tons, & les conſonances juſtes.

Quand un quarré eſt diviſé en huit parallellogrames égaux, la ſection qui ſera faite de ces parallellogrames par une diagonale, marquera tous les intervalles utitez en la Muſique, & c'eſt ſur ce principe qu'eſt fondé ce modele des Ouvriers qu'ils appellent *diapaſon*.

Il y a auſſi un *diapaſon* des trompettes, qui ſert de meſure pour les differentes grandeurs qu'elles doivent avoir pour faire les quatre parties de la Muſique. Il y en a de même pour les ſaquebutes & ſerpents, qui monſtrent combien il les faut allonger ou accourcir pour deſcendre ou pour monter d'un ton ou d'un intervalle. Enfin le *diapaſon* ſe dit de ce qui fait & qui marque la juſteſſe des tons. On oppoſe le *diapaſon* temperé au *diapaſon* parfait.

Les Fondeurs appellent auſſi *diapaſon*, leur eſchelle campanaire, qui leur ſert à connoiſtre la grandeur, l'eſpaiſſeur & le poids de leurs cloches, qu'ils appellent autrement *regle*, *baſton* ou *brochette*.

DIAPENTE'. ſ. m. eſt un intervalle de Muſique qui eſt la ſeconde des conſonances, & qui avec le diateſſaron compoſe une octave. Dans la pratique on l'appelle *la quinte*. Voyez *Quinte*.

DIAPHANE. adj. m. & f. Tranſparent, qui donne paſſage à la lumiere. Les corps *diaphanes* ſont l'air, l'eau, le verre, le tale, la corne, la porcelaine fine, &c.

DIAPHANEITE'. ſ. f. Terme dogmatique. Tranſparence. La *diaphaneité* des corps ne provient que de la ſituation de leurs pores en ligne droite, enſorte qu'il n'y a aucun corps qui empeſche le paſſage de la lumiere. C'eſt par cette raiſon qu'on demonſtre que la malleation du verre eſt impoſſible; car ſi-toſt qu'il ſera malleable & ductile, ſes pores ne ſeront plus ſituez vis à vis, & par conſequent il perdra ſa *diaphaneité*, ou tranſparence, c'eſt à dire, la principale qualité de verre.

DIAPHOENICUM. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt une eſpece d'électuaire, ainſi nommé, à cauſe des dattes qui luy ſervent de baſe.

DIAPHORETIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui ſe dit de la faculté purgative d'un medicament qui fait ſortir les mauvaiſes humeurs par les pores de la peau. L'antimoine a une vertu *diaphoretique*.

DIAPHRAGME. ſ. m. Terme de Medecine. Membrane ou muſcle nerveux qui ſepare la poitrine d'avec le bas ventre, & qui eſt comme une eſpece de plancher qui eſt entre les parties vitales & les naturelles, & entre les deux eſtages du tronc du corps. La figure de ce muſcle eſt ronde, repreſentant parfaitement la figure d'un poiſſon qu'on appelle une *raye*. Tout ſon corps eſt compoſé de deux cercles, dont l'un eſt membraneux, & l'autre charneux, de deux veines, de deux arteres qui s'appellent *phreniques*, & de deux nerfs. La membrane qui le couvre par deſſus s'appelle la *pleure*, & celle

celle qui eſt par deſſous le *peritoine*. Sa ſituation eſt oblique, parce qu'il va de l'os de la poitrine par les extremitez des coſtes à la region des lombes. Il eſt percé en deux endroits pour faire paſſage à l'eſtomac & à la veine cave montante. Ce muſcle eſt mi-parti & fait deux actions, l'une pour l'aſpiration, & l'autre pour l'expiration. Il ſe laſche dans l'aſpiration, & ſe bande dans l'expiration. On le trouve toûjours bandé dans un animal mort. Ceux à qui on traverſe le *diaphragme* d'un coup d'eſpée, meurent en riant. C'eſt Platon, au rapport de Galien, qui le premier l'a nommé *diaphragme*, du verbe *diaphrattein*, qui ſignifie *ſeparer* ou *eſtre entre-deux*. Auparavant on l'appelloit *phrenes*, qui ſignifie *entendement*, parce que dés que ce muſcle eſt ſurpris d'inflammation, l'homme tombe auſſi-toſt en freneſie. Les Latins l'appellent *ſeptum*, comme qui diroit *cloſon*. On appelle auſſi *diaphragme*, le cartilage qui eſt au milieu du nez qui ſepare les deux narines. Mr. Hook a ſouſtenu qu'on pouvoit entretenir un animal en vie ſans thorax & ſans *diaphragme*, en luy faiſant entrer de l'air dans les poulmons par le moyen d'un ſoufflet, dont il dit qu'il a fait l'experience. Gaſpard Bartholin a fait un Traité de la ſtructure du *diaphragme*.

DIAPHRAGME, en termes d'Optique, ſe dit de ces eſpeces de planchers qui traverſent les tuyaux des grandes lunettes, & qui ſont percez par le milieu. En general les Sçavants ſe ſervent de ce terme pour expliquer une cloiſon ou ſeparation entre deux parties.

DIAPHRAGMATIQUE. adj. C'eſt le nom qu'on donne à la prémiere veine qui ſort du tronc aſcendant de la veine cave, qui paſſe par le corps du diaphragme, & jette ſes rameaux au pericarde & au mediaſtin. On l'appelle auſſi *phrenique*.

DIAPRE', ÉE. adj. Qui eſt varié de pluſieurs couleurs. Il y a apparence que ce mot s'eſt dit figurément des diverſes fleurs qui ornent les prez, qui ſont de cent couleurs differentes. Il n'eſt plus gueres en uſage, ſi ce n'eſt en termes de Blaſon, où l'on appelle *diapré*, tout ce qui eſt brodé, figuré & tracé à fantaiſie, comme un compartiment de fleurs, ſoit ſur le champ de l'Eſcu, ſoit ſur une de ſes pieces honorables. Ce mot, ſelon Du Cange, vient du Latin *diaſprum*, qui étoit une eſpece d'eſtoffe precieuſe & de broderie dont le nom s'eſt étendu à tout ce qui étoit diverſifié de couleurs, & jaſpé.

DIAPRUNUM. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt un électuaire qui reçoit des prunes pour ſa baſe.

DIARRHE'E. ſ. f. Terme de Medecine. Cours de ventre, maladie qui cauſe le devoyement. Ce mot en general ſe prend pour toute ſorte de flux de ventre; mais proprement c'eſt celuy où les humeurs pures ou meſlangées s'écoulent ſans grand ſentiment de douleur.

DIARTHROSE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt l'articulation qui ſe fait dans la jointure, aſſemblage ou ſtructure des os, lors qu'elle eſt un peu relâchée, afin de donner du jeu & de l'aiſance au mouvement. Elle eſt oppoſée à *ſynarthroſe*, qui ſe dit quand il n'y a aucun eſpace dans la jointure. La *diarthroſe* a trois eſpeces. Quand la teſte de l'os eſt longuette, & la cavité qui le reçoit fort creuſe, on l'appelle *enarthroſe* ou *emboëſture*, comme celle de la cuiſſe avec la hanche. Quand ces os qui ſe joignent ont la teſte platte, on l'appelle *arthrodie*, comme celle de la jointure de la mâchoire avec l'os des temples. Quand deux os ſe reçoivent reciproquement, & ſont mobiles l'un dans l'autre, comme des gonds dans les pentures ou vertevelles, on l'appelle *ginglyme*, comme eſt la jointure du coude & celle des vertebres.

DIASTOLE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'un mouvement qui ſe fait dans le corps des animaux, par lequel les parties ſe dilatent ou ſe reſſerrent; ce qui eſt neceſſaire pour leur reſpiration & conſervation. La

DICTER. v. act. Faire écrire sous soy quelque discours. Un Professeur *dicte* sa leçon de Philosophie avant que de l'expliquer. Un testament est nul, s'il n'est *dicté* & nommé par un Testateur, leu & releu par le Notaire, & s'il n'en est fait mention dans l'acte. Cette lettre est bien *dictée*, pour dire, est bien écrite, bien composée.

DICTER, se dit figurément des mouvements de l'ame qui nous poussent à faire quelque chose. *Le bon sens nous dicte* qu'il ne faut pas faire du mal à autruy, de peur qu'il ne nous en arrive. Le respect & l'obeïssance envers les peres & les meres nous ont été *dictez* par la nature.

DICTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DICTÉE. s. f. C'est ainsi que les écoliers appellent une leçon que leurs Maistres leur font écrire sous eux. Il est venu en classe aprés la *dictée*. Il a laissé en blanc dans ses cahiers de la place pour deux *dictées*.

DICTION. s. f. Mot d'une Langue. Cette *diction* n'est pas Françoise, est barbare.

DICTION, se dit aussi de la phrase & du stile. Cet Auteur a la *diction* pure, élegante, expressive.

DICTIONAIRE. s. m. Recueil fait en maniere de catalogue de tous les mots d'une Langue, ou d'une ou plusieurs sciences. *Dictionaire* Latin, Grec, Hebreu, Italien, Espagnol, Alleman. *Dictionaire* Historique & Geographique. *Dictionaire* de Chymie, de Medecine, des Arts. Un *Dictionaire* de rimes. Les *Dictionaires* anciens sont pour le Latin, celuy qui a été appellé *Papias*, qui a été fait par Salomon Abbé de Saint Gal, Evêque de Constance qui vivoit dés l'an 1409. Il en a été fait un autre en l'an 1499. appellé *Gemma Vocabulorum*, & un autre en 1502. appellé *Gemma Gemmarum*; un autre par Denis Nestor Cordelier. Mais le plus fameux a été celuy d'Ambroise Calepin Hermite de St. Augustin de Bergame, & fils des Comtes de Calepio. Conrard Gesner dit l'avoir augmenté de quatre mille mots. Paul Manuce l'a aussi augmenté, & enfin Jean Passerat. Cependant Matthias Martinius a fait deux Volumes de ses omissions. Il y a aussi un fameux *Dictionaire* Latin de Crispinus en deux gros Volumes, sans compter plusieurs autres qui sont de moindre consideration. En Grec on a ceux de Henry Estienne & de Scapula: en Espagnol celuy de Covarruvias: en Italien celuy de l'Academie della Crusca: en François ceux de Nicod & du Pere Monet; & on entend avec impatience celuy de l'Academie Françoise. On a imprimé un *Dictionaire* de la Langue Malaye, qui est une Langue morte, fameuse dans toutes les Indes Orientales, où elle tient lieu de Latin. Il y a un *Dictionaire* Karaïbe-François du Pere Raymond Breton Dominicain, qui est le langage du pays des Antilles. Junius a fait imprimer un *Dictionaire* ou Alphabet Gothique, Runique, Anglo-Saxonique, où il compare ensemble les Langues Septentrionales. Il y a aussi des *Dictionaires* Historiques & Geographiques, comme celuy de Charles Estienne qui a été traduit & augmenté par Moreri. Il y en a un de Hoffmannus imprimé à Basle en 1677. en deux Volumes.

DICTON. s. m. C'est un proverbe ou une sentence commune, & qui est en la bouche de tout le monde.

DICTON, est aussi un mot notable ou de grand sens, qu'on met en des tableaux ou des inscriptions, qui tiennent lieu d'emblemes ou de devises. Pour cette feste on avoit plusieurs peintures accompagnées de quantité de beaux *dictons*.

DICTON, est aussi une raillerie ou mot plaisant & picquant qu'on donne à quelqu'un. Ce Satyrique ne laisse passer personne qui n'ait son *dicton*. Ce mot en Bas-Breton signifie *proverbe*.

DICTUM. s. m. La partie de la sentence ou de l'arrest où le Juge parle, qu'on nomme autrement *le dispositif*. On l'appelloit autrefois *le bref*. On a mis le *dictum* de la sentence au Greffe, il n'y a plus qu'à faire signifier des qualitez. Les Juges ne signent & ne mettent au Greffe que le *dictum* de leurs jugements, les Greffiers dressent le veu sur les pieces du procés.

D I D.

DIDACTIQUE. adject. Terme de College. Ce qui sert à enseigner, à expliquer la nature des choses. Il y a bien des mots qui n'ont d'usage que dans le *didactique* & le dogmatique.

DIDEAU. s. m. Terme de Pesche. C'est un grand filet qui sert à barrer les rivieres pour arrester tout ce qui passe. Au pont de St. Cloud il y a un grand *dideau* suspendu par des potences & des poulies, qu'on tend & qu'on lasche dans certaines occasions.

D I E.

DIESE. subst. fem. Terme de Musique. C'est la division d'un ton au dessous d'un demi-ton, ou un intervalle composé d'un demi-ton mineur ou imparfait. On l'appelle aussi *feinte*, & on la marque avec une croix de St. André ou sautoir. La *dieze* enharmonique est la difference du demi-ton majeur & du mineur. Ce mot vient du Grec *diaireseis*, qui signifie *division*. Quand on place des demi-tons à l'endroit où il y devroit avoir ordinairement des tons, c'est ce qu'on appelle *dieze* ou *feinte*; & de même quand on met un ton où il n'y devroit avoir qu'un demi-ton.

Les Imprimeurs appellent aussi *dieze*, ou *diesis*, les doubles croix jointes ensemble, qui sont les marques de la *dieze* de la Musique.

DIETTE. s. f. Regime de vivre, abstinence qui se fait en consideration de sa santé. La *diette* est un souverain remede à tous les maux qui viennent de repletion. Quand on condamne un homme à la *diette*, on le soupçonne de quelque mal honteux. En ce sens ce mot vient du Grec *diaita*, qui signifie pareillement *regime de vivre*.

DIETTE, est aussi une Assemblée des Estats ou Cercles de l'Empire, ou de la Pologne, pour deliberer des affaires publiques. La *Diette* a été convoquée à un tel jour & en un tel lieu. Les *Diettes* de l'Empire se tiennent ordinairement à Ratisbonne. *Diette* en ce sens vient du mot *diata*, qui a signifié premierement une sale où on fait des festins, & ensuite une Assemblée d'Estats, parce que les Allemans tenoient la plus-part de leurs conseils à table. Menage.

DIETTE, en Chancelerie Romaine, signifie le chemin qu'on peut faire en un jour, c'est à dire, dix lieuës. Les Benefices sont reputez vacquans *in Curiâ*, tant qu'on est dans une *diette* de Rome.

DIEU. s. m. Il ne peut avoir de vraye definition, à cause que c'est un Estre infini & incomprehensible. Les hommes le considerent comme la premiere Cause, le premier Estre qui est de tout temps, qui a tout creé, & qui subsiste de luy-même. L'Escriture le definit ainsi, *Ego sum qui sum*, *Alpha & Omega*, le commencement & la fin de toutes choses. La crainte de *Dieu* est le commencement de la sagesse. Toute la sagesse du monde n'est que folie devant *Dieu*. Les Chrêtiens adorent un *Dieu* en trois personnes, *Dieu* le Pere, *Dieu* le Fils, *Dieu* le St.-Esprit, & les trois ne sont qu'un seul *Dieu*. Voilà un homme qui est tout en *Dieu*, qui est fort devot. Il faut mettre toute son esperance en *Dieu*. Le nom de *Dieu* est appellé des Grecs *tetragrammaton*, ou composé de quatre lettres, comme il est presque chez toutes les nations, ainsi qu'ont remarqué les curieux:

rieux : en Hebreu *Jehova*, en Grec *Theos*, en Lat *Deus*, en Eſpagnol *Dios*, en Italien *Idio*, en Franço *Dieu*, en vieux Gaulois *Diex*, en ancien Alleman *Die* en Sclavon *Buch*, en Arabe *Alla*. Ceux de Pannon l'appellent *Iſtu*, les Polaques *Bung*, les Egyptiens *T nu*, les Perſiens *Sire*, les Mages *Orſi*, en Langu Malaye *Dios*. L'Eſcriture a donné pluſieurs noms *Dieu*, le *Dieu* d'Abraham, & d'Iſaac, le *Dieu* des Ar mees, le *Dieu* des Batailles, le *Dieu* Vivant. Les He breux dans leurs ſermens diſoient, Vive *Dieu*.

DIEU, ſe dit abuſivement des puiſſances & des perſon nes heureuſes. Les Rois ſont des *Dieux* ſur terre. Le Grands, les Princes ſont les petits *Dieux*. JESUS CHRIST a dit, Vous eſtes des *Dieux*, des enfant du Tres-Haut. Les eſleus, les gens de bien ſont appel lez les enfants de *Dieu*.

On s'en ſert auſſi figurément pour parler des choſes qu'o aime paſſionnément. Une mere n'a qu'un fils, elle e fait ſon *Dieu*. Un avare fait ſon *Dieu* de ſon argent. U goulu n'a point d'autre *Dieu* que ſon ventre. Un amar dit que les yeux de ſa maiſtreſſe ſont ſes *Dieux*.

Il y a une infinité de façons de parler communes ſur c mot. On dit en actions de graces, Graces à *Dieu Dieu* mercy, *Dieu* mercy à vous, *Dieu* mercy les ſoin que j'y ay pris, *Dieu* mercy mon argent que j'ay fourni On le dit auſſi à contreſens. *Dieu* mercy les gens d guerre, je n'ay plus de bien. Cet homme vit ſelo *Dieu*. Cela eſt ſelon *Dieu* & raiſon.

En matiere de ſouhait, *Dieu* le veuille, Pleuſt à *Dieu*, *Dieu* ne plaiſe, *Dieu* m'en garde, *Dieu* vous aſſiſte *Dieu* vous beniſſe, *Dieu* vous garde de mal, *Dieu* vou veuille bien ouir, *Dieu* vous le rende, *Dieu* vous con ſerve, *Dieu* vous conduiſe. On dit auſſi, *Dieu* aidant pour dire, S'il plaiſt à *Dieu*.

En matiere de conjuration & d'affirmation. Pour l'amou de *Dieu*, Au nom de *Dieu*, Bon Dieu, Juſte Dieu Sur mon *Dieu*, Je prends *Dieu* à témoin, *Dieu* ſçait l j'ay fait cela à mauvaiſe intention, Croix de par *Dieu* Allez de par *Dieu*.

En matiere de ſalut, *Dieu* vous gard, *Dieu* ſoit avec vous Bon jour & *adieu*, *Adieu* juſqu'au revoir. *Dieu* vou ait en ſa ſainte garde : c'eſt la formule avec laquelle l Roy finit les lettres qu'il écrit à ſes ſujets. Les Prince Souverains s'appellent Rois par la grace de *Dieu*, & di ſent qu'ils ne relevent que de *Dieu* & de leur épée. Aint c'eſt une formule de toutes les lettres de Chancelerie Louis par la grace de *Dieu*, &c.

On appelle la cauſe de *Dieu*, la deffenſe de l'Egliſe & de choſes ſacrées, celle de ſon nom & de ſa gloire, & auſſi celle des pauvres & orphelins, & autres qui ſon ſous ſa protection.

On appelle auſſi *Dieux* improprement, les hommes, le Idoles que les Gentils ont adorez. Les Payens ont fai des *Dieux* de tous leurs Heros, de leurs Empereurs. Il avoient des *Dieux* d'or, de bois, de pierre. Mars étoi le *Dieu* de la Guerre, Apollon le *Dieu* de la Poëſie Les Romains dans le temps le plus floriſſant de leu Empire comptoient juſqu'a trente mille *Dieux*. O appelloit *Demi-Dieux*, les Faunes & Divinitez cham peſtres. On traite auſſi les Heros, les Mecenas, de *De mi-Dieux*.

On dit en proverbe, Cela luy eſt venu de la grace de *Dieu* pour dire, que c'eſt un don de *Dieu*, par un bonheu inopiné, ſans qu'il l'ait recherché. On dit qu'un hom me eſt devant *Dieu*, pour dire, qu'il eſt mort ; & quand c'eſt un méchant homme, que c'eſt une bell ame devant *Dieu*. Je ne ſçay où cela eſt, *Dieu* le ſça che. Tout cela va comme il plaiſt à *Dieu*, c'eſt à dire en deſordre, perſonne n'en a le ſoin. *Dieu* ſur tout pour dire, que *Dieu* eſt au deſſus des cauſes ſublunaires ſur leſquelles on fait des predictions. On dit que l

Digitized by Google

traire en quelque point. Les opinions des Philoſophes ſont bien *differentes*. Cela eſt *different* comme le ciel & la terre, comme le jour & la nuit. Les couſtumes des peuples Orientaux ſont fort *differentes* des noſtres. Il eſt fort *different* de ce que je l'ay veu autrefois, il eſt bien changé. On explique les loix, les paſſages en pluſieurs ſens *differents*.

DIFFERENT. ſ. m. Conteſtation, procés, querelle. On fait les tranſactions pour terminer les *differents*, pour nourrir paix & amitié entre les parties. La Cour a prononcé ſur leur *different*.

DIFFERENT, en termes de Monnoye, eſt une marque particuliere qu'ont chaque Tailleur, ou chaque Maiſtre en chaque monnoye, & qui ſe change toutes les fois qu'il y a un nouveau Maiſtre ou Tailleur, ou même des Juges-Gardes ou Eſſayeurs nouveaux. On fait des boëſtes à part où chaque Maiſtre a ſon *different*, pour les faire juger ſeparément.

DIFFERER. v. act. Gagner du temps, remettre à une autrefois. Les Financiers *different* les payements le plus qu'ils peuvent. Il ne faut point *differer* ſa converſion, la remettre de jour en jour.

DIFFERER, au neutre, ſignifie, Eſtre diſſemblable ou contraire en quelque choſe. Il y a bien des hommes qui ne *different* de la beſte que par la figure.

DIFFERER, ſignifie auſſi, N'eſtre pas égal. Ces deux nombres ne *different* que d'une unité.

DIFFERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit proverbialement, Ce qui eſt *differé* n'eſt pas perdu.

DIFFICILE. adj. m. & f. Qui donne de la peine à faire, à entendre, à gouverner. Il eſt plus *difficile* qu'un riche entre en Paradis, qu'un chameau dans le trou d'une aiguille, dit JESUS-CHRIST en Saint Matthieu. L'Algebre eſt une ſcience *difficile* à entendre. Les Princes ſont *difficiles* à gouverner. Les chemins des montagnes ſont aſpres & *difficiles*. Ce paſſage eſt *difficile*, il a fait ſuer tous les Commentateurs.

DIFFICILE, ſe dit auſſi de l'eſprit. C'eſt un homme fantaſque, *difficile*. Une humeur *difficile* eſt celle qu'on a de la peine à contenter. On dit auſſi de ces Critiques qui trouvent toujours à redire aux plus beaux ouvrages, que ce ſont des gens bien *difficiles*. Ces vers ſont *difficiles* à entendre, il eſt *difficile* de les tourner autrement.

On appelle figurément *temps difficiles*, les temps des troubles, des ſeditions, des guerres civiles, pendant leſquels les Miniſtres ont de la peine à gouverner les peuples, & le peuple a de la peine à vivre.

On dit en proverbe, qu'un homme eſt *difficile* à ferrer, pour dire, qu'il eſt de *difficile* convention, qu'on a du mal à le perſuader.

DIFFICILEMENT. adv. D'une maniere difficile. La profonde érudition ne s'acquiert que fort *difficilement* & avec grand travail.

DIFFICULTE'. ſ. f. Diſpoſition des choſes qui les rend difficiles à faire, qui fait qu'elles donnent de la peine. Les grands hommes ſurmontent toutes ſortes de *difficultez*. Les *difficultez* irritent l'amour, les deſirs.

DIFFICULTÉ, ſignifie quelquefois, Obſcurité, doute, queſtion. On trouve bien des *difficultez* dans la lecture d'Ariſtote. Les Commentateurs n'expliquent point les grandes *difficultez* de leurs Auteurs. Un Juge habile a bientoſt connu la *difficulté*, la queſtion, le nœud d'une affaire.

On dit en ce ſens, qu'une affaire eſt ſans *difficulté*, qu'elle ne reçoit point de *difficulté*, pour dire, qu'elle eſt hors de doute, qu'il n'y a point de queſtion: & quand un Juge dit à une partie, qu'il trouve de la *difficulté* à ſon affaire, c'eſt à dire, qu'il la juge mauvaiſe.

DIFFICULTÉ, ſe dit auſſi des oppoſitions, des obſtacles qui ſe trouvent à faire quelque choſe. Les traitez de paix ſont longs à faire, à cauſe qu'il y a pluſieurs *difficultez*, pluſieurs oppoſitions. Cet homme eſt le pere des *difficultez*, il fait naiſtre mille *difficultez*.

DIFFICULTÉ, ſe dit auſſi des diſpoſitions des parties du corps qui cauſent des maladies. La gravelle donne une *difficulté* d'urine. L'affectation du poulmon donne une *difficulté* de reſpirer. La langue graſſe cauſe une *difficulté* de parler.

DIFFICULTÉ, ſignifie encore une conteſtation legere entre amis. Ces deux freres ont eu quelque *difficulté* enſemble, ils ſont en froideur.

On dit encore, Faire *difficulté* d'accorder une grace, une priere à quelqu'un, pour dire, y avoir de la repugnance. Voilà où eſt ma *difficulté*, c'eſt à dire, ce qui me choque.

DIFFICULTUEUX, USE. adj. Qui forme ſans ceſſe des obſtacles, des difficultez, qui en trouve où il n'y en a point.

DIFFORME. adj. m. & f. Laid, qui choque la veuë, qui n'a pas les proportions qu'il doit avoir. Les Demons ſont peints ſous des figures *difformes* pour en donner plus d'horreur. Un nez mal fait rend un viſage *difforme*.

DIFFORMITE'. ſ. f. On dit auſſi *deformité*. Laideur, irregularité. La *difformité* de ce baſtiment vient de ce qu'on n'y a point obſervé de ſymmetrie. Ariſtote dit que le ris vient d'une *deformité* ſans douleur. On priſe les nains & les boſſus en Turquie pour leur *difformité*.

On le dit auſſi des choſes ſpirituelles. La *difformité* d'une ame pechereſſe eſt grande devant Dieu. La *difformité* du vice en doit donner de l'averſion.

DIFFORMER. v. act. Oſter la forme. Il ne ſe dit gueres qu'en termes de Palais. On ordonne qu'une medaille, qu'une planche ſera *difformée*, quand elle eſt deshonneſte; que des faux coins de monnoye ſeront *difformez*. Il eſt deffendu aux Orfevres de fondre ou de *difformer* les monnoyes & les eſpeces d'or & d'argent.

DIFFORMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIFFUS, USE. adj. Prolixe, étendu. Il ne ſe dit que du diſcours & des écrits. Cet Advocat plaide bien, mais il eſt trop *diffus*. Les Commentateurs ſouvent ſont trop *diffus* pour vouloir paroiſtre trop ſçavants. Un Dictionaire ne ſçauroit eſtre trop *diffus*, car on n'eſt jamais trop inſtruit ſur le mot qu'on cherche, & on n'eſt pas obligé de lire le reſte.

DIFFUSÉMENT. adv. D'une maniere diffuſe. Il écrit, il parle trop *diffuſement*.

DIFFUSION. ſ. f. Action de ce qui s'eſpand, qui s'étend, qui occupe plus de lieu. Dés que le Soleil paroiſt, il ſe fait une grande *diffuſion* de lumiere, de petits atomes lumineux par tout l'horiſon. On dit auſſi en matiere de devotion, une *diffuſion* de cœur, lors qu'il ſemble que le cœur ſe dilate & s'eſpanouïſſe pour pouſſer des deſirs plus ardents de l'amour divin.

DIG.

DIGASTRIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un muſcle qui a deux ventres, c'eſt à dire, qui eſt d'abord gros & charneux, puis menu & nerveux, & derechef ventru & charneux, tel qu'eſt celuy de l'os hyoïde.

DIGERER. v. act. ſe dit de l'action que fait l'eſtomac pour cuire les aliments qu'on a pris, & les rendre propres à la nourriture du corps. L'eſtomac *digere* par le moyen d'un ſuc acide qui hache & inciſe les aliments, & les diſſoud juſqu'à ſes plus petites parties, de la même maniere que l'eau forte diſſout l'or & les metaux.

DIGERER, ſignifie figurément, Mettre par ordre, en bon eſtat. Le deſſein de ce Livre a été bien conceu, mais

mais il a été mal *digeré*. Cette affaire a été bien examinée & *digerée*.

DIGERER, ſignifie encore, Souffrir patiemment quelque perte, injure, ou affronts, ou autres accidents de la fortune. On luy a enlevé ſa femme, c'eſt un accident fâcheux, il a eu bien de la peine à le *digerer*.

DIGERER, en termes de Chymie, ſignifie, Mettre dans un pot des ſucs ou matieres pilées & écraſées pour eſtre eſchauffées peu à peu par un feu doux, comme le bain Marie, le ventre de cheval, & ainſi qu'il ſe fait dans l'eſtomac.

On dit proverbialement d'un goulu, que c'eſt un eſtomac d'autruche, qu'il *digereroit* le fer.

DIGERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIGESTE. ſ. m. Compilation faite par Tribonien ſuivant l'ordre de Juſtinien Empereur d'Orient, de tous les advis & ſentiments des habiles Juriſconſultes qui l'avoient precedé ſur les difficultez de Droit qui leur avoient été propoſées. Il en a été fait un Corps auquel l'Empereur a donné la force de loix par la Lettre qu'il a miſe à la teſte de l'Ouvrage, & qui leur ſert de Preface. C'eſt ce qui compoſe la premiere partie du Droit Romain & du Corps du Droit. On l'a appellée autrement *Pandectes*. Il y a 50. Livres du *Digeſte*. Cujas dit qu'on appelle *Digeſte*, les Livres diſtribuez dans un bel ordre & œconomie. Ainſi Tertullien a appellé *Digeſte*, l'Evangile de St. Luc. En Droit on les figure par abbreviation par deux *ff.* jointes enſemble : ce qui vient de ce qu'on les appelloit en Grec *Pandectes*, qu'on abregeoit par la figure de deux *pi*, ΠΠ ; & pour abreger davantage on a joint enſemble ces deux caracteres, que les Copiſtes Latins ont cru eſtre deux *ff.* jointes.

DIGESTIF, IVE. adj. Les anciens Philoſophes admettoient une faculté *digeſtive*, parce qu'ils ne ſçavoient pas expliquer autrement la maniere dont ſe fait la digeſtion.

DIGESTION. ſ. f. L'action que fait l'eſtomac pour digerer les viandes. Les noix, les amandes, les écreviſſes ſont de dure *digeſtion*. Les viandes bouillies ſont de facile *digeſtion*.

DIGESTION, ſe dit figurément en choſes morales de ce que l'eſprit a de la peine à ſupporter. Son Maiſtre luy a fait des reprimendes fortes & des reproches injurieux, cela eſt de dure *digeſtion* à un Gentilhomme.

DIGESTION, En termes de Chymie, eſt la preparation des ſucs de la maniere qu'il a été dit au mot de *digerer*. On confond ce mot ſouvent avec *maceration*. On met en *digeſtion* des roſes, des teſtes de pavot dans de l'huile ou dans de l'eau, pour en faire des onguents & des ſyrops. On met en *digeſtion* le plomb calciné, la ceruſe dans du vinaigre diſtillé pour les diſſoudre, & en faire le magiſtere ou ſel de Saturne. La *digeſtion* ſe fait tant des plantes que des mineraux, & même des metaux.

DIGNE. adj. m. & f. Qui merite quelque honneur, quelque recompenſe. Seigneur, je ne ſuis pas *digne* que vous entriez dans ma maiſon, diſoit le Centenier à JESUS-CHRIST. St. Jean diſoit qu'il n'étoit pas *digne* de dechauſſer les ſouliers de celuy qui viendroit aprés luy. Un Auteur grave eſt *digne* de foy. On dit que c'eſt un homme *digne*, un *digne* ſujet, pour dire, qu'il eſt capable de remplir une grande charge, une dignité éminente. Le Roy choiſit de *dignes* ſujets pour mettre dans les charges, dans les Prelatures. On dit auſſi, Cela eſt *digne* de pitié, cela eſt *digne* de grace, *digne* de pardon. C'eſt un crime *digne* de mort, qui merite la mort. On dit auſſi d'un brave homme, qu'il a fait une action *digne* de luy, *digne* de ſa naiſſance. Et au contraire on dit d'un infame, qu'il n'eſt pas *digne* de vivre.

DIGNEMENT. adv. D'une maniere digne. On ne

porte un pendant, une flamme ou banderolle arborée au bout d'une vergue.

DIL.

DILATATION. ſ. f. Extenſion, rarefaction. La *dilatation* des pores pendant l'eſté eſt cauſe de la ſueur. La *dilatation* du cœur eſt par fois ſi grande dans la joye, qu'elle cauſe la mort.

DILATATOIRE. adj. m. eſt un inſtrument de Chirurgie qui a certaines cavitez au dedans pour tirer un fer barbelé d'une playe: & on le dit en general de ce qui ſert à ouvrir & dilater les playes.

DILATER. v. act. Eſlargir, étendre, rendre plus grand. Le cœur ſe *dilate*, ou ſe reſerre, ſuivant l'humeur gaye ou triſte qui y domine. Les Chirurgiens ouvrent & *dilatent* les playes pour empêcher qu'il ne s'y faſſe un ſac ou il s'enferme du pus.

DILATER, ſignifie auſſi, Rarefier. Le ſalpetre en ſe *dilatant* fait tout l'effet de la poudre. Quand l'air ſe *dilate* dans un thermometre, il fait deſcendre la liqueur.

DILATÉ, ÉE. part.

DILATOIRE. adj. m. & f. Terme du Palais. Ce qui demande un delay. Les Procureurs donnent ſouvent des exceptions *dilatoires*.

DILAYEMENT. ſ. m. Fuite, chicane, tergiverſation. Les *dilayemens* ſont favorables aux accuſez de crime. Quand on a affaire à ce mauvais payeur, ce ne ſont que de continuels *dilayemens*.

DILAYER. v. act. Differer, fuir, chicaner, uſer de remiſes. Il faut *dilayer* l'execution de cet arreſt, la remettre juſqu'aprés la moiſſon. Ce chicaneur a tant *dilayé*, qu'il a joui toute ſa vie de ſa terre qui eſtoit ſaiſie. Un condamné ne taſche qu'à *dilayer*, qu'à pouſſer le temps à l'épaule.

DILECTION. ſ. f. Amitié. Ce mot s'employe dans l'adreſſe des Reſcrits Apoſtoliques. A tous fidelles Chreſtiens ſalut & *dilection* en Noſtre Seigneur.

DILEMME. ſ. m. Terme dogmatique, qui ſe dit d'un argument fourchu, qui aprés avoir diviſé une propoſition en affirmative & en negative, fait voir de l'abſurdité des deux coſtez.

DILIGEMMENT. adv. D'une maniere diligente. Les Ouvriers qu'on a payés par avance ne travaillent pas ſi *diligemment* que les autres.

DILIGENCE. ſ. f. Activité qui nous fait porter avec promptitude à executer noſtre devoir, ou nos deſſeins. La *diligence* eſt la qualité la plus requiſe pour les domeſtiques. Ce courier a fait grande *diligence*, il eſt arrivé à Rome en ſept jours. Il a fait tenir ma lettre en *diligence*.

DILIGENCE, ſe dit auſſi de l'exactitude qu'on a à faire quelque recherche. Il a employé toute la *diligence* poſſible pour trouver des titres juſtificatifs des droits du Roy ſur la Flandre. Cet Auteur travaille avec beaucoup de *diligence*, pour dire, avec ſoin & exactitude, il ne luy eſchappe rien. Ce tableau eſt fait avec une grande *diligence*, & eſt fort correct.

On appelle *diligence*, certaines commoditez de bateaux ou de carroſſes bien attellez qui vont en quelques lieux de grand trafic en moins de temps que les autres. On va de Paris à Lyon par la *diligence*, & on y arrive en cinq jours.

DILIGENCES, au pluriel, ſe dit en termes de Palais des pourſuites neceſſaires à faire dans les procés. Un Tuteur eſt reſponſable du deperiſſement des biens de ſon mineur, s'il ne fait apparoir de ſes *diligences*, des pourſuites qu'il a deu faire en temps & lieu.

DILIGENT, ENTE. adj. Qui fait bien ſon devoir & promptement. Un eſcolier eſt loüé d'eſtre *diligent*, lors qu'il fait bien ſon theme, & qu'il vient de bonne heure en claſſe. Un Procureur paſſe pour *diligent*, lors qu'il a grand ſoin des affaires de ſa partie, & qu'il ne la laiſſe point ſurprendre. Les loix aident aux plus *diligens*, à ceux qui veillent.

DILIGENTER. v. act. Travailler avec diligence. Il ſe dit d'ordinaire avec le pronom perſonnel. Il ſe faut *diligenter* pour arriver de jour au giſte. Cet Entrepreneur a bien *diligenté* cette conſtruction, il l'a faite en peu de jours. Cette clauſe l'a fait *diligenter*.

DILIGENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIM.

DIMANCHE. ſ. m. Jour du Seigneur qui eſt feſté, & pendant lequel il eſt deffendu de travailler. C'eſt un commandement de l'Egliſe de ſanctifier le *Dimanche*, d'entendre la Meſſe tous les *Dimanches*. Il y a des *Dimanches* dans le Breviaire de la premiere & de la ſeconde claſſe. Ceux de la premiere ſont ceux de la Paſſion, des Rameaux, de Paſques, du *Quaſimodo*, de la Pentecôte, de la Trinité, (celuy-cy a été appellé autrefois le *Roy des Dimanches*) le premier *Dimanche* de l'Advent & de la Quadrageſime. Ceux de la deuxiéme ſont les *Dimanches* ordinaires. On fait tous les *Dimanches* l'eau benite & le proſne. Autrefois chaque *Dimanche* de l'année avoit ſon nom propre, qui eſtoit pris de l'Introïte du jour: ce qui n'eſt demeuré en uſage qu'en quelques *Dimanches* de Careſme, *Reminiſcere*, *Oculi*, *Lætare*, *Judica*.

Le peuple appelle les habits de *Dimanche*, les plus beaux habits qu'il ait. On dit auſſi, qu'un homme ſe pare de quelque choſe comme de ſa robbe des *Dimanches*.

DIMENSION. ſ. f. Meſure. Tous les corps naturels ont trois *dimenſions*, longueur, largeur, & profondeur. Il faut qu'un Sculpteur prenne bien ſes *dimenſions* pour faire une ſtatuë agreable. La ſymmetrie d'un baſtiment ne conſiſte qu'en des *dimenſions* bien proportionnées.

DIMINUER. verb. act. Rendre moindre, devenir moindre. On a *diminué* les tailles, *diminué* le prix des vivres. Le vin pris par excés *diminuë* la vivacité de l'eſprit. La riviere *diminuë* à veuë d'œuil. L'or a beau eſtre fondu, il ne *diminuë* jamais. Sa veuë *diminuë*, s'affoiblit.

DIMINUER, ſe dit figurément en choſes morales. Un favori taſche toûjours de *diminuer* le credit des autres. Son eſprit s'affoiblit, il *diminuë* tous les jours. Son autorité *diminuë*.

DIMINUÉ, ÉE. part.

DIMINUTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, ſe dit d'un mot qui adoucit ou amoindrit la force de ſon primitif: comme *bovillon* eſt *diminutif* de *bœuf*, *pochette* de *poche*, *maiſonnette* de *maiſon*.

DIMINUTION. ſ. f. Retranchement de quelque partie d'une choſe, ou ſon affoibliſſement. La *diminution* des impoſts eſt toûjours ſouhaitée par le peuple. Les Architectes ont diverſes manieres pour la *diminution* des colomnes, pour leur reſtreciſſement par enhaut. On trouve de la *diminution* en ſa fievre, en ſes forces, en ſon corps & en ſon eſprit. Il faut faire ébouillir ce ſyrop juſqu'à la *diminution* d'un tiers. On voit bien de la *diminution* dans les biens, dans la fortune, dans le credit de ce favori.

En termes de Palais on dit, Mettre ſes *diminutions* ſur une declaration de deſpens, pour dire, y mettre ſes debats ſur chaque article qu'on veut diminuer, avant que le tiers les taxe.

DIMINUTION, ſe dit auſſi en Muſique de pluſieurs mots qui doivent faire des tons & pluſieurs mouvements precipitez dans l'eſpace d'une cadence, quand il y a pluſieurs

Les poeſlons & chauderons, platines & chenets de cuivre appartiennent à la *dinanderie*. Dans les tariffes des Aides il y a des articles particuliers pour la taxe des *dinanderies*. Ce mot vient de *Dinant* ville du Liege, pays abondant en calamine, dont le meſlange avec la roſette fait le cuivre jaune. Ainſi on a appellé *dinanderie* parmy les Marchands, le cuivre jaune que la ville de Dinant envoye par toute l'Europe. On appelle même en pluſieurs lieux les Chauderonniers, *Dinandiers*.

DINDON. ſ. m. Jeune coq d'Inde.

On dit proverbialement d'une pauvre Demoiſelle qui eſt obligée de ſe retirer à la campagne pour vivre, qu'elle va garder les *dindons*, parce qu'on les mene paiſtre en troupe.

DINDONNEAU. ſ. m. eſt un jeune dindon, lors qu'il eſt frais eſclos, & qu'il n'eſt gueres plus gros que le poing.

D I O.

DIOCESAIN, DIOCESAINE. ſ. m. & f. Qui eſt né ou habitué dans un Dioceſe. Un Evêque ne peut donner la tonſure qu'à ſon *dioceſain*. Cette Abbeſſe eſt *dioceſaine* d'un tel Evêque.

DIOCESAIN. adj. ſe dit auſſi de l'Evêque. Il faut avoir un dimiſſoire de ſon Evêque *dioceſain* pour aller prendre les Ordres autre part.

DIOCESE. ſ. m. Territoire où s'étend la juriſdiction ſpirituelle d'un Evêque, ou d'un Archevêque. Le *Dioceſe* de Roüen a 1400. Parroiſſes, celuy de Chartres 1800. Ce mot de *Dioceſe* eſt Grec, & ſignifioit autrefois le gouvernement de pluſieurs Provinces, comme on voit dans le Code Theodoſien; & chacune avoit ſes Metropoles regies par des Comtes ou Gouverneurs particuliers. Depuis ce nom a été transferé aux Provinces & villes qui étoient gouvernées par des Metropolitains ou Evêques. Guillelmus Brito dit que le *Dioceſe* eſt proprement le territoire & le gouvernement d'une Egliſe.

...ſtes, & melanurus.

D I R.

DIRE. v. act. Faire connoiſtre ſa penſée aux autres par le moyen de la parole. Un habile homme ne *dit* pas tout ce qu'il penſe. Il a *dit* de vous tous les biens du monde; il en a *dit* pis que pendre. Je vous le *dis* une fois pour toutes.

DIRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Lire ou reciter. Un Prebtre doit *dire* la Meſſe, ſon Breviaire bien devotement. Il nous a fait une lecture où il a *dit* mille belles choſes. On *dit* à la fin d'un diſcours, *J'ay dit*.

DIRE, ſignifie auſſi, Expliquer ſes penſées ſans parole. Cet amant eſt diſcret, & ne *dit* mot, mais ſes regards en *diſent* beaucoup. Il y a un ſilence reſpectueux qui *dit* beaucoup plus qu'on n'oſeroit *dire*. On dit en ce ſens, Le cœur me l'avoit bien *dit*, pour dire, Je l'avois bien preveu.

On ſe ſert abſolument de cette phraſe, *On dit*, pour expliquer l'uſage ordinaire des mots de la Langue. Ainſi le Dictionaire eſt tout plein de ces mots, *On dit*. Ce même terme ſert auſſi à expliquer un bruit commun & incertain. *On dit* par la ville qu'un tel a fait banqueroute. *On dit* eſt ſouvent un grand menteur. Mr. de Vaugelas croit que ce mot eſt un abbregé de *l'homme dit*. Les citations ſe font ſouvent ainſi, L'Orateur Romain *dit*, l'Eſpagnol *dit*, &c.

DIRE, ſignifie encore ſimplement, Expliquer. Cet endroit eſt obſcur, mais l'Auteur veut *dire* que. On m'a envoyé un exploit, je ne ſçay ce que cela veut *dire*, je ne doy rien. Les Ouvriers ont achevé leur beſogne, c'eſt à *dire* qu'il leur faut de l'argent.

DIRE, ſert auſſi pour exprimer pluſieurs deffauts & manquements tant dans les perſonnes que dans les choſes. On trouve à *dire* qu'une honneſte fille reçoive les viſites de toutes ſortes de gens. Il s'eſt trompé dans ſon calcul, il y a moitié à *dire* qu'il n'ait tant de bien. Le prix de

vous *dire* qu'il faut prendre garde à vous. Je me ſuis laiſſé *dire* qu'on avoit tel deſſein contre vous.

DIRE, s'employe encore en une infinité de phraſes : comme, Cela ſont *dit* en paſſant. C'eſt tout *dire*, pour faire voir qu'on ne peut luy rien demander davantage. Vous ne ſçauriez mieux *dire*. Il offre de faire toutes les ſatisfactions poſſibles, aprés cela il n'y a rien à *dire*. J'ay chaſtié celuy qui m'avoit offenſé, hé bien qu'en voulez-vous *dire* ? *Dire* des douceurs, des fleurettes, c'eſt, Flatter, cageoller quelqu'un. Il ne ſçait ce qu'il veut *dire*, ſe dit d'un homme qui demande ce qui ne luy eſt pas deu. Cela vous plaiſt à *dire* : terme de reſpect dont on uſe quand on veut contredire un ſuperieur. Vous *direz* mieux quand il vous plaira. A celuy qui demande, Que *dites*-vous ? on reſpond, Je *dis* tout bien de vous. Il le faut laiſſer *dire*, & paſſer outre.

On dit proverbialement, Il *dit* d'or, & s'il n'a pas le bec jaune. Vous ne ſçauriez mieux *dire*, ſi vous ne recommencez. Il ſe faut moquer du qu'en *dira*-t-on. Quand les mots ſont *dits*, l'eau benite eſt faite : ce qui ſe dit des marchez qu'on a conclus. Si vous faites cela, je l'iray *dire* à Rome : c'eſt une eſpece de deffi. Mon petit doit me l'a *dit*, ſe dit des choſes qu'on a appriſes par voyes ſecretes. Qui *dit* tout n'excepte rien. S'il ne *dit* mot, il n'en penſe pas moins.

DIT, ITE. part. paſſ. & adj. Voyez cy-aprés.

DIRE. ſ. m. Le diſcours, le témoignage de quelqu'un. On l'a condamné à payer ces ouvrages au *dire* d'Experts. On n'a point d'égard au *dire* des témoins, s'ils ne ſont confrontez. Il a mis ſon *dire* par eſcrit. Je m'en rapporte à ſon *dire*, à ce qu'il a advancé. Il ne ſe faut pas laiſſer aller au *dire* du peuple. Il a raiſon à ſon *dire*. Il y a bien loin entre le *dire* & le faire.

Un *dire* abſolument en termes du Palais, eſt un acte par eſcrit qui contient les conteſtations que des parties peuvent faire devant un Commiſſaire en une deſcente, à un ſcellé, ou en quelque autre occaſion. Un tel oppoſant a envoyé ſon *dire* au Secretaire pour l'inſerer dans ſon procés verbal.

DIRE, ſignifie quelquefois, Eloquence, qu'on appelle l'Art de bien *dire*, les fleurs de bien *dire*. Il eſt ſur ſon bien *dire*. Son bien *dire* eſt cauſe de ſa fortune.

DIRE, ſe dit quelquefois des opinions. Les globes celeſtes, au *dire* d'Ariſtote, ſont meus par des Intelligences.

OUYR-DIRE. ſ. m. Témoignage rendu ſur le recit d'autruy. On ne doit point avoir égard en Juſtice à tous ceux qui depoſent par un *ouy-dire*. Comment *Ouy-dire* tenoit Eſcole de Témoignerie, dans l'Hiſtoire Pantagrueline.

DISANT, ANTE. adject. ne ſe dit gueres qu'en cette compoſition : Bien-*diſant*, qui ſignifie un homme qui parle bien élegamment.

On dit encore au Palais, *ſoy diſant*, quand on parle d'une partie dont on conteſte les qualitez. Il plaide contre un tel *ſoy diſant* heritier d'un tel, *ſoy diſant* pourveu d'un tel Benefice. Il eſt honneſte homme, ou *ſoy diſant* tel. On dit auſſi au pluriel, *eux diſans*. On dit en quelques lieux, Cela a été adjugé au *plus diſant*, pour dire, au dernier encheriſſeur.

DISEUR. ſ. m. Celuy qui parle. L'entente eſt au *diſeur*, c'eſt à dire, qu'il luy eſt permis d'expliquer ſon intention, quand les mots ſont équivoques. Un *diſeur* de bons mots eſt celuy qui affecte de paroiſtre ſubtil & plaiſant. Un grand *diſeur* de rien, c'eſt un homme qui parle beaucoup, & qui ne dit que des bagatelles. Un *diſeur* de nouvelles, ou nouvelliſte.

DIRECT, ECTE. adject. Qui eſt en ligne droite. Une ville eſt bien baſtie, quand toutes les ruës ſont en ligne *directe*.

DIRECTE, ſe dit auſſi en termes de Genealogie, pour dire la ligne principale où ſont les aſcendans & deſcendans : comme, La Maiſon de Bourbon deſcend en ligne *directe* de St. Louïs. Les heritiers en ligne *directe* vont devant ceux de la ligne collaterale. On dit auſſi en Juriſprudence, Un Seigneur *direct*, en parlant du Seigneur duquel on releve immediatement.

En termes d'Optique, on dit une veuë *directe*, par oppoſition à une veue de coſté, ou à une reflechie. L'Optique a pour objet la veuë *directe* ; la Catoptrique la reflechie.

En termes d'Arithmetique on appelle la regle de trois, *directe*, celle qui eſt oppoſée à l'*inverſe*. En la *directe* le quatriéme nombre qu'on cherche augmente la proportion, & en l'inverſe il la diminuë.

En Aſtronomie on conſidere les Planetes en trois eſtats, quand ils ſont *directs*, ſtationaires, ou retrogrades. *Directs*, c'eſt quand ils paroiſſent ſe mouvoir ſuivant la ſucceſſion des Signes. Retrogrades, quand ils paroiſſent ſe mouvoir au contraire.

Un Hiſtorien appelle une harangue *directe*, quand il fait parler quelqu'un qui harangue luy-même ; *indirecte*, quand l'Hiſtorien parle, & fait mention ſeulement des principaux points de la harangue de celuy dont il fait mention.

DIRECTE. ſ. f. Seigneurie immediate d'où depend un heritage. Cette terre eſt en la *directe* d'un tel Seigneur, c'eſt à luy qu'il faut payer les lods & ventes.

DIRECTEMENT. adv. En ligne directe, vis à vis. Ce baſtiment regarde *directement* la ruë. Le Soleil darde ſes rayons *directement* ſur l'Ethiopie. On dit auſſi, qu'il faut aller *directement* au Maiſtre, pour dire, qu'il ne luy faut point parler par la voye d'autruy.

Il ſignifie auſſi, Contraire, oppoſé. Les arbitres choiſis par les parties ſont d'ordinaire d'advis *directement* contraires.

DIRECTEUR, ECTRICE. ſ. m. & f. Qui preſide à une Aſſemblée. Le *Directeur* de l'Academie Françoiſe. L'Academie des Peintres a auſſi ſon *Directeur*. *Directeur* des creanciers. *Directeur* des Finances. On dit auſſi un *Directeur* de conſcience, un *Directeur* d'eſtude, en parlant de celuy qui conduit la conſcience, ou les eſtudes d'un autre. Le premier s'appelle quelquefois abſolument *Directeur*. Il y a un Livre intitulé, *Le Directeur deſintereſſé*.

DIRECTION. ſ. f. Gouvernement, conduite. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Cette Abbeſſe a 50. Religieuſes ſous ſa *direction*. Cet Appareilleur a la *direction* de ce baſtiment. Cet Intendant a la *direction* des affaires d'un tel Seigneur.

Le Conſeil de *Direction* eſt une Aſſemblée de quelques Commiſſaires nommez par le Roy pour le reglement & la conduite de ſes Finances. Il y a grande & petite *Direction*.

DIRECTION, eſt encore une Aſſemblée de pluſieurs creanciers, faite pour éviter les frais de Juſtice qui ſe font en la diſcuſſion des terres d'un debiteur. On y fait les ventes & la diſtribution du prix à l'amiable. Les biens d'une telle maiſon ne ſont pas en decret, mais ſont en *direction*. On a renvoyé cet oppoſant à la *direction*.

DIRECTION D'INTENTION, en termes de Caſuiſtes, eſt un moyen de faire qu'une action qui en apparence a quelque choſe de mauvais, devienne bonne par la fin qu'on ſe propoſe en la faiſant.

DIRECTION, en termes d'Aſtrologie Judiciaire, eſt un calcul que font les Aſtrologues pour trouver le temps auquel doit arriver un accident notable qui menace la perſonne dont ils tirent l'horoſcope. Par exemple, aprés qu'ils ont établi le Soleil, la Lune ou l'aſcendant pour maiſtres ou ſignificateurs de la vie ; & d'ailleurs Mars ou Saturne le prometteur de mort, la *direction* eſt le calcul du temps auquel le point ſignificateur rencon-

trera le prometteur. Ils appellent le ſignificateur *aphete* ou *donneur de vie* ; & le prometteur, ou en Latin *promiſſor*, *anerete* ou *donneur de mort*. On fait les *directions* des principaux points du Ciel & des aſtres, comme de l'aſcendant, le milieu du Ciel, du Soleil, de la Lune, & de la partie de fortune. On en fait même des Planetes & des étoiles fixes, le tout differemment, ſelon les divers Auteurs.

En termes de Mechaniques, on appelle la ligne de *direction*, la ligne qui vient du centre de la terre, qui paſſe par le centre de gravité du corps, & par l'appuy qui le ſouſtient. Il eſt neceſſaire que tout homme tombe, dés que ſon centre de gravité eſt hors ſa ligne de *direction*.

DIRIGER. v. act. Preſider à une compagnie, à une aſſemblée, pour en conduire les affaires. Ces creanciers ont choiſi trois d'entre eux pour *diriger* toutes leurs affaires. On choiſit auſſi des gens pour *diriger* les études, la conſcience, c'eſt à dire, pour ſe conduire par leur advis.

On dit auſſi en termes de Caſuiſtes, *Diriger* ſon intention, pour dire, Se propoſer une bonne fin à ſes actions, quoy qu'en apparence elles puiſſent eſtre blâmées.

On dit en termes de Mathematiques, qu'une alhidade, un cordeau *dirigent* le rayon viſuel, *dirigent* une ligne droite, quand elles les font obſerver ou mirer un point directement oppoſé.

DIRIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

D I S.

DISCEPTATION. ſ. f. Terme ſcolaſtique, qui ſe dit des diſputes qui ſe font de vive voix, ou par écrit, ſur une queſtion qu'on entreprend de diſcuter & d'examiner.

DISCERNEMENT. ſ. m. Jugement exact qu'on fait des choſes. Dieu n'a pas donné à tous les hommes un eſprit de *diſcernement*. Le *diſcernement* de la verité eſt ſouvent tres-difficile.

DISCERNER. v. act. Connoiſtre, juger exactement la verité, la bonté de quelque choſe. La nuit étoit ſi obſcure, que je ne pus *diſcerner* ſi c'étoit luy, ou un autre. C'eſt un ſecours merveilleux que le microſcope pour *diſcerner* les plus petites parties des objets.

DISCERNER, ſignifie auſſi, Separer, diſtinguer. La foibleſſe de la raiſon humaine empêche ſouvent de *diſcerner*, de ſeparer le vray d'avec le faux, le bon d'avec le mauvais.

DISCERNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISCIPLE. ſ. m. Eſcolier, celuy qui apprend quelque choſe ſous un Maiſtre. Il ne ſe dit que des ſciences & des arts liberaux, A l'égard des mechaniques, on l'appelle *Apprentif*. Ariſtote étoit un des *Diſciples* de Platon.

DISCIPLE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont de la même Secte ou opinion, encore qu'ils ne ſoient pas contemporains. Les *Diſciples* d'Epicure ſont ceux qui tiennent encore à preſent ſa doctrine.

En termes de l'Ecriture, on appelle *Diſciples* de JESUS-CHRIST, les Apôtres & autres perſonnes, qu'on met au nombre de 72. qui s'étoient attachez particulierement à luy & à ſa predication. St. Jean étoit le *Diſciple* bien-aimé de ſon Maiſtre. St. Jean Baptiſte avoit auſſi ſes *Diſciples*.

DISCIPLINABLE. adj. Capable d'inſtruction, de diſcipline. Il y a des animaux d'un naturel ſi farouche, qu'ils ne ſont jamais *diſciplinables*.

DISCIPLINE. ſ. f. Inſtruction, gouvernement. On a mis ce jeune homme ſous la *diſcipline* d'un Maître, d'un Gouverneur, qui le rendront ſçavant & vertueux. Il y a quelques animaux qui ſont capables de *diſcipline*, comme le chien, le cheval.

ſoit en public, ſoit en particulier, ſur quelque choſe. J'ay entendu *diſcourir* ce Philoſophe ſur les proprietez de l'aimant, ſur la peſanteur de l'air, il en parle fort ſçavamment. Il ne faut pas qu'un Capitaine s'amuſe à *diſcourir*, à haranguer, quand il faut combattre. J'ay entendu *diſcourir* familierement ces Meſſieurs, ils diſoient de belles choſes & bien curieuſes.

DISCOURIR, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & ſe dit injurieuſement. Cet homme ne dit rien de ſolide, il ne fait que *diſcourir*.

DISCOURIR, en termes de Logique, ſignifie, Tirer une conſequence de quelques principes qu'on a poſez; ce qu'on attribuë à la troiſiéme operation de l'entendement.

On dit en termes de Theologie, que les Anges conçoivent ſans *diſcourir*, c'eſt à dire, ſans parler & ſans raiſonner à noſtre maniere, ſans avoir beſoin de poſer un principe pour en tirer une concluſion.

DISCOURS. ſ. m. Expreſſion faite de vive voix de ſes penſées ſur quelques points, ſur quelques matieres qu'on veut faire entendre à pluſieurs perſonnes. Il ſe dit tant des *diſcours* oratoires, que des entretiens familiers. Ce Predicateur a fait un *diſcours* fort moral ſur l'humilité Chrêtienne. Il a meſlé dans ſon *diſcours* un beau panegyrique du Roy. Les converſations des gens du commun ne ſont que des *diſcours* frivoles, des *diſcours* interrompus & à perte de veuë. Cet indiſcret luy eſt allé faire un *diſcours* fort impertinent. Des *diſcours* en l'air, ce ſont des *diſcours* ſans fondement & ſans verité. Ce mot vient du Latin *diſcurſus*. Nicod.

DISCOURS, ſe dit auſſi des pieces d'Eloquence, ou des Traitez par écrit. On apporte des *Diſcours* à l'Academie Françoiſe pour obtenir le prix d'Eloquence qu'elle propoſe. Les *Diſcours* Politiques & Moraux du Sr. de la Nouë ont été fort eſtimez.

DISCOURTOIS, OISE. adj. Qui manque de courtoiſie ou de civilité, & ſur tout envers les Dames. Un Chevalier *diſcourtois* eſt celuy qui manque de reſpect ou de diſpoſition à ſervir les Dames. Ce mot vieillit, & eſtoit autrefois de grand uſage.

DISCOURTOISIE. ſ. f. Action que fait celuy qui eſt diſcourtois. C'eſt une *diſcourtoiſie* de refuſer à quelqu'un un ſervice qui ne couſte rien.

DISCRET, ETTE. adj. Qui eſt ſage, qui agit modeſtement en toutes choſes. Les gens *diſcrets* ſont bien venus par tout.

DISCRET, ſe dit plus particulierement de ceux qui ſçavent bien conſerver un ſecret. Les femmes aiment fort les amants *diſcrets*, qui ne publient point les faveurs qu'ils reçoivent.

DISCRET, eſt auſſi une formule de Notaires, un titre d'honneur qu'ils donnent aux Curez & aux Graduez, & principalement aux Superieurs des Couvents. Venerable & *diſcrette* perſonne Mr. tel Curé d'un tel lieu, Prieur d'un tel Couvent.

On appelle auſſi, *Sœur diſcrette*, une Religieuſe ancienne qu'on donne pour aſſiſtante à une Superieure pour la conduite d'une Communauté.

On diſtingue en Philoſophie la quantité continuë de la quantité *diſcrette*. La continuë eſt celle des lignes, des ſuperficies & des ſolides, qui eſt l'objet de la Geometrie. La *diſcrette* eſt celle des nombres, qui eſt l'objet de l'Arithmetique.

DISCRETEMENT, adv. D'une maniere diſcrette. Il en a agi fort *diſcretement*, fort prudemment.

DISCRETION. ſ. f. Prudence, modeſtie qui ſert à conduire nos actions & nos paroles. Quand on eſt conſtitué en dignité, il faut ſe conduire avec grande *diſcretion*. Quand on parle devant des inconnus, ou des ennemis, on ne le ſçauroit faire avec trop de *diſcretion*.

DISCRETION, ſignifie auſſi, Jugement, diſcernement. A ſept ans on eſt en âge de *diſcretion*, on connoiſt ce qui eſt bon ou mauvais. Cet homme eſt ſi ſtupide, qu'il n'a pas la *diſcretion* de voir que la longueur de ſa viſite incommode.

Au jeu on appelle *diſcretion*, ce qu'on laiſſe à la volonté du perdant. C'eſt un moyen de faire un preſent deſguiſé à une femme, de joüer contre elle une *diſcretion*.

On dit en termes de Guerre, qu'une place ſe rend à *diſcretion*, pour dire, à la mercy du vainqueur, par la confiance qu'on a qu'il uſera bien de ſa victoire.

Vivre à *diſcretion*, c'eſt vivre en honneſte homme à une table commune, & ſans qu'on prenne un plat particulier pour ſoy & ſur ſon compte. C'eſt ainſi qu'on en uſe dans les Auberges & Meſſageries.

On dit en contreſens des ſoldats, qu'ils vivent à *diſcretion*, lors qu'ils vivent en liberté chez leurs hoſtes, & qu'il n'y a aucune taxe ni payement de ce qu'ils prennent. Le vray moyen de ruïner une ville, c'eſt d'y laiſſer des ſoldats vivre à *diſcretion*.

DISCULPER. v. act. Excuſer, pallier ſa faute, ou celle d'autruy, tâcher de juſtifier une action. Il s'eſt fort bien *diſculpé* de cette accuſation qu'on avoit faite contre luy. Ce mot vient du Latin *diſculpare*. Du Cange.

DISCULPÉ, ÉE. part. & adj.

DISCUSSION. ſ. f. Action de diſcuter des queſtions, des affaires, des heritages.

On dit en termes de Palais, qu'un homme, qu'une caution n'eſt point tenuë de payer ſinon aprés *diſcuſſion* faite des biens du debiteur; & c'eſt pour cela qu'on fait appoſer cette clauſe dans les contracts, Ils ſe ſont obligez ſolidairement l'un pour l'autre, un ſeul & pour le tout ſans diviſion ni *diſcuſſion*, & ont renoncé au benefice d'icelles. Faire la *diſcuſſion* d'un debiteur, c'eſt faire la perquiſition, & enſuite la vente en Juſtice de tous ſes biens, meubles & immeubles.

DISCUTER. v. act. Examiner une queſtion, une affaire, un point d'Hiſtoire, de Droit; faire toute la recherche poſſible pour en deſcouvrir la verité. Ce Commentateur a bien *diſcuté* cette queſtion. Ce procés a été bien *diſcuté* par les Juges.

DISCUTER, ſignifie auſſi, Rechercher les effets d'un debiteur, les faire vendre par autorité de Juſtice, faire voir qu'il eſt inſolvable. Il faut pluſieurs années pour *diſcuter* une perſonne, pour peu qu'elle ait d'adreſſe & de credit.

DISCUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISERT. adj. qui a une belle élocution & une grande facilité de parler. Il eſt bien plus aiſé d'eſtre *diſert* que d'eſtre Orateur.

DISERTEMENT. adv. D'une maniere diſerte. Cet Advocat plaide *diſertement*, mais il n'a point de mouvements d'éloquence.

DISERTEMENT, ſignifie auſſi, En paroles nettes & intelligibles. Je luy ay dit bien *diſertement* que je voulois mettre telles clauſes dans mon contract.

DISETTE. ſ. f. Cherté, beſoin de quelque choſe. Il y a eu grande *diſette* de bleds cette année. C'eſt un mauvais pays, il y a *diſette* de toutes les neceſſitez de la vie. Ce mot vient de *deſita*, qui a été fait de *deſinere*. Menage.

DISETTEUX. ſ. m. Qui a diſette. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: C'eſt un pauvre *diſetteux* qui merite qu'on ſoulage ſa miſere.

DISGRACE. ſ. f. Diminution, perte de faveur. L'enfer des Courtiſans eſt l'éloignement de la Cour, la *diſgrace* du Prince. Le peché nous met dans la *diſgrace* de Dieu.

DISGRACE, ſignifie auſſi, Malheur, accident. Il eſt arrivé une *diſgrace* à noſtre ami, il a perdu ſon proces. Les hommes ſont ſujets à mille *diſgraces*.

DIS.

DISGRACIER. v. act. Eſloigner quelqu'un de ſa preſence, luy oſter la faveur, la protection qu'on luy donnoit. Un favori qui eſt *diſgracié* perd tous ſes flatteurs & la plus-part de ſes amis.

DISGRACIÉ, ÉE. part. & adj.

Outre la ſignification de ſon verbe, on le dit auſſi des hommes malfaits de corps ou d'eſprit, comme s'ils n'avoient receu aucunes graces du ciel ou de la nature. Cet homme eſt fort *diſgracié*, boiteux, borgne, boſſu.

DISGREGATION. ſ. f. Action qui ſepare & éloigne les choſes les unes des autres. Il n'eſt gueres en uſage qu'en Optique. Le blanc cauſe la *diſgregation* de la veuë, la bleſſe & l'égare, à cauſe de pluſieurs rayons qui la frappent de tous coſtez. On le dit quelquefois des ſons, auſſi-bien que des rayons de lumiere.

DISGREGER. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Le blanc *diſgrege* la veuë. Quelques Auteurs ont écrit que les Juifs étoient *diſgregez* & diſperſez par le monde. En ce ſens il eſt vieux.

DISJOINDRE. v. act. Separer des choſes jointes. On le dit particuliérement au Palais. Quand on joint des inſtances, on prononce toûjours, Sauf à *diſjoindre*, s'il y eſchet.

DISJOINT, OINTE. part.

DISJONCTIF, IVE. adj. Qui diſjoint, ou ſepare. *Ou* & *ni* ſont des conjonctions *diſjonctives*, qui en liant un diſcours, en ſeparent neantmoins les parties. Ceſar, *ou* rien. Il n'advance, *ni* ne recule.

DISJONCTION. ſ. f. Separation de ce qui étoit joint. Il ne ſe dit gueres qu'au Palais. Il y a eu arreſt de *diſjonction* de ces deux inſtances.

DISLOCATION. ſ. f. Desboitement d'un os. On dit à Paris, quand il y a quelque *diſlocation* d'un os, qu'il faut aller au Bailleuil, qui eſt celuy qui les remet. En Medecine on l'appelle *luxation*.

DISLOQUER. v. act. Terme de Medecine, qui ne ſe dit que des os qu'on a fait ſortir de leur place par quelque violence.

DISLOQUER, ſe dit figurément de l'eſprit. Cet accident luy a *diſloqué* l'eſprit, la cervelle.

DISME. ſ. f. Dixiéme partie des fruits d'un heritage, ou autre portion approchante, qui eſt differente ſelon l'uſage des lieux. Il y a une *diſme* Royale ou Seigneuriale qui eſt appellée en quelques endroits *champart*; une autre Eccleſiaſtique, qui eſt deuë naturellement aux Curez, & qui a été depuis alienée à d'autres perſonnes. Un Curé pour lever les *diſmes* n'a beſoin d'autre titre que de ſon clocher. Voyez Baronius, Seldenus, qui en ont fait des Traitez entiers.

DISMES INFEODÉES, ſont celles qui ſont alienées aux Seigneurs Eccleſiaſtiques ou temporels, & qui ſont unies à leur fief. Les *diſmes infeodées* ſont de la connoiſſance du Juge ſeculier. St. Louis fit un Edit en 1279. par lequel il ordonna que ſi les *diſmes infeodées* retournoient aux Egliſes, elles reprendroient leur premiere nature, ſans pouvoir par aprés eſtre poſſedées par des gens lais. La *diſme Saladine* eſt une *diſme* qui fut eſtablie par un Concile de Paris en l'an 1188. ſous Philippes Auguſte pour le ſecours de la Terre Sainte envahie par Saladin. Quelques-uns en attribuent l'origine à Charles Martel, & le tiennent damné, parce que ce fut luy qui le premier donna des Benefices aux Nobles ſeculiers. Mais Baronius tient cela pour fable. Leur origine vient des guerres d'outremer.

Groſſes diſmes, ſont celles des gros fruits, comme bleds, vins, lainages, charnages.

Menuës diſmes ou *diſmes vertes*, ce ſont les *diſmes* qui ſe recueillent dans les jardins clos & cloſeaux, comme pois, feves, & autres legumes.

DISMES NOVALES, ſont des *diſmes* des terres nouvellement defrichées, qu'on adjuge toûjours aux Curez, auſſi-bien que les *menuës diſmes*.

Digitized by Google

CHRIST en preſence de ſes Apôtres, & il *diſparut* à leurs yeux. Les Cometes *diſparoiſſent* petit à petit, parce qu'elles s'éloignent de la portée de noſtre veuë. On a ſouvent des viſions nocturnes, des phantoſmes qui *diſparoiſſent*, quand on s'éveille, quand on ſe frotte les yeux. Les ennemis ont paru ſur la frontiere, mais à l'approche du Roy ils ſont *diſparus*, ils ſe ſont retirez.

DISPAROISTRE, ſe dit auſſi de ce qu'on deſrobe, de ce qui échappe en un moment à noſtre veuë. Il avoit laiſſé ſon manteau ſur ce ſiege, en même temps il a *diſparu*. Ce Banquier s'eſt abſenté & a *diſparu*, c'eſt à dire, il a fait banqueroute.

DISPENSAIRE. ſ. m. En termes de Medecine, eſt le nom qu'on donne aux Auteurs qui ont écrit de la preparation des remedes, & qui a ſervi quelquefois de titre à des Livres de Pharmacie, comme ſont Meſué, Nicolas Florentin, Cordus, Bauderon, &c.

DISPENSATEUR, ATRICE. adj. Qui diſtribuë avec ordre & diſcretion. Dieu eſt un juſte *diſpenſateur* de ſes graces. La Juſtice eſt la *diſpenſatrice* des peines & des recompenſes.

DISPENSATION. ſ. f. Diſtribution. Le grand Aumoſnier a la *diſpenſation* des aumoſnes du Roy.

DISPENSE. ſ. f. Permiſſion d'agir contre le droit commun. Le Pape ne donne point de *diſpenſe* de ce qui eſt contre le droit divin; il accorde bien des *diſpenſes* de jeuſner, de ſe marier, de tenir pluſieurs Benefices, &c. Le Roy donne des *diſpenſes* d'âge à quelques Officiers, pour eſtre receus avant le temps porté par les Ordonnances. La *diſpenſe* de ſe marier au ſecond degré de parenté ou d'affinité ne s'accorde qu'aux grands Princes & pour une cauſe publique, & s'expedie *ſub annulo Piſcatoris*; au lieu que celle du troiſiéme ou quatriéme degré s'expedie en Chancelerie.

DISPENSER. v. act. Permettre à quelqu'un de faire quelque choſe contre le droit commun. Le Roy peut *diſpenſer* quand il veut ſes Officiers de ſervir. Le grand âge *diſpenſe* d'aller à la guerre. Il faut qu'on ſoit *diſpenſé* pour obtenir deux Benefices. Ce mot vient du Latin *diſpenſare*.

Il ſignifie auſſi, Abſoudre ou relever d'une faute commiſe. Le Pape ſeul peut *diſpenſer* en cas de ſimonie.

DISPENSER, ſe dit auſſi des permiſſions qu'on prend de ſoy-même. Quelques Prelats ſe *diſpenſent* d'aller à Matines, de dire la Meſſe tous les jours.

DISPENSER, ſe dit encore en termes de civilité, pour s'excuſer. *Diſpenſez* moy de vous aller voir ſi ſouvent. *Diſpenſez* moy de vous reconduire.

DISPENSER, ſignifie auſſi, Diſtribuer, donner à pluſieurs perſonnes. Dieu a *diſpenſé* l'eſprit aux hommes d'une maniere ſi admirable, que chacun eſt content du ſien. Le Roy *diſpenſe* ſes graces comme il luy plaiſt.

DISPENSER, en termes de Pharmacie, ſignifie, Preparer diverſes ſortes de remedes, & en garnir une boutique d'Apothicaire pour s'en ſervir au beſoin. Pluſieurs Auteurs ont écrit en détail la preparation des remedes que les Apothicaires doivent *diſpenſer* & avoir toûjours dans leurs boutiques. *Diſpenſer* la theriaque, c'eſt à dire, la preparer. Les ſtatuts des Eſpiciers portent que les aſpirants à la Maiſtriſe *diſpenſeront* le chef-d'œuvre qui leur aura été donné, & en feront les preparations & meſlanges en preſence de tous les Maiſtres.

DISPENSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISPERSER. v. act. Mettre en pluſieurs lieux, eſtre en des lieux ſeparez. Pour faire profiter ſon argent, il le faut *diſperſer* à pluſieurs perſonnes, ne le mettre pas tout en un lieu. Les Juifs ſont *diſperſez* par tout le monde. Son bien conſiſte en pluſieurs petits heritages *diſperſez*, on n'en ſçauroit faire une bonne ferme. L'Eſcriture dit, Je frapperay le Paſteur, & les brebis ſeront *diſperſées*.

DISPERSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISPOS. adj. m. Qui eſt agile, leger, qui ſe porte bien. Les ſinges & les chats ſont des animaux fort *diſpos*, fort legers. Les danſeurs de corde, les ſauteurs & les voltigeurs doivent eſtre fort *diſpos* de leur corps. Un jeune Baſque eſt fort *diſpos*, & propre à la courſe. On dit d'un vieillard qui ſe porte bien, qu'il eſt encore gaillard & *diſpos*.

DISPOSER. v. act. Mettre les choſes dans un rang, dans un ordre, dans une ſituation convenable. Dieu en creant le monde a *diſpoſé* toutes choſes dans cet ordre admirable où nous les voyons. La ſcience d'un Architecte, c'eſt de *diſpoſer* les membres, les parties d'un baſtiment dans une agreable ſymmetrie. La ſcience d'un General eſt de bien *diſpoſer* ſon camp, ſon armée, pour avoir des commoditez de ſe deffendre & d'aſſaillir.

DISPOSER, ſignifie auſſi, Se preparer, ſe mettre en devoir de faire quelque choſe. Il ſe *diſpoſe* à partir demain pour ſon Ambaſſade. Ce General *diſpoſe* ſes troupes pour donner bataille. Le temps ſe *diſpoſe* à la pluye, il eſt fort couvert. On ne ſçauroit prendre trop de ſoin à ſe bien *diſpoſer* pour recevoir ſon Createur.

DISPOSER, ſe dit en Medecine non ſeulement de la ſituation exterieure des parties du corps, mais auſſi des parties interieures, & du temperament des humeurs. Cet homme a le corps bien *diſpoſé*, il vivra long-temps. Cet enfant a la poitrine eſtroite, il eſt mal *diſpoſé* au dedans.

DISPOSER, ſignifie auſſi, Aliener, reſigner. Cet homme a *diſpoſé* de ſa maiſon, il l'a venduë ou eſchangée, donnée, &c. Ce Chanoine a *diſpoſé* de ſon Benefice, il l'a reſigné à penſion.

DISPOSER, ſe dit particulierement en parlant de teſtament. A Paris on ne peut *diſpoſer* que de ſes meubles & acquets, & du quint de ſes propres. Un mineur, un furieux, un interdit, ne peuvent *diſpoſer* de leurs biens.

DISPOSER, ſignifie auſſi, Ordonner en maiſtre, faire d'une choſe ce qu'on veut. Le Roy *diſpoſe* de cette charge, l'a déjà donnée. Le Roy de Pologne *diſpoſe* de toutes les graces de ſon Royaume. Un Surintendant *diſpoſe* des Finances comme il luy plaiſt. Les Juges *diſpoſent* de nos biens & de nos vies, ils s'en rendent les maiſtres. Ce Maiſtre d'Hoſtel *diſpoſe* de tout en la maiſon de ſon Maiſtre, il la gouverne à ſa fantaiſie.

DISPOSER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La grace *diſpoſe* les cœurs à profiter de la predication d'une bonne doctrine. Le principal ſoin d'un Poëte eſt de bien *diſpoſer* ſon Ouvrage. On dit qu'un homme a l'eſprit mal *diſpoſé* pour un autre, quand il eſt mal intentionné pour luy. On dit auſſi, qu'il eſt *diſpoſé* à la vengeance, à l'amour, pour dire, qu'il eſt enclin à ces paſſions.

On dit proverbialement, L'homme propoſe, & Dieu *diſpoſe*. On dit d'une perſonne qui en gouverne une autre, qu'elle en *diſpoſe* comme des chous de ſon jardin. On dit auſſi de celuy qui eſt mort, que Dieu en a *diſpoſé*.

DISPOSITIF. ſ. m. Terme de Palais, qui ſe dit de la partie d'un jugement, d'une ſentence ou arreſt qui contient ce que le Juge a ordonné. On a dreſſé le *diſpoſitif* de l'arreſt, il n'y a plus qu'à mettre le veu & les qualitez. Le *diſpoſitif* commence ainſi, *Le Roy en ſon Conſeil a ordonné & ordonne*; *la Cour*, *Parties ouyes*, &c. *Nous diſons*, *Il eſt dit*.

DISPOSITION. ſ. f. Ordre, rang, ſituation des choſes. Voilà une belle *diſpoſition* de jardin, d'un tableau, d'un baſtiment de theatre. Un des grands points de l'Eloquence, c'eſt de faire une belle *diſpoſition*

de

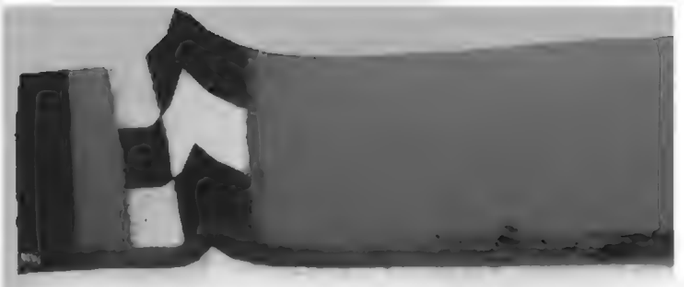

de ſon diſcours. On a rapporté que les ennemis étoient en bonne *diſpoſition* de combattre.

DISPOSITION, ſe dit auſſi de la ſanté. Le Medecin a trouvé ſon malade en aſſez bonne *diſpoſition*, il n'avoit plus de fievre. Ce voltigeur a une agreable *diſpoſition* de ſes membres, une merveilleuſe ſoupleſſe de corps. Nous avons trouvé ces goinfres qui nous attendoient en fort bonne *diſpoſition*, c'eſt à dire, à table.

DISPOSITION, ſe dit auſſi du genie & de l'inclination. Ce jeune homme a une grande *diſpoſition* pour les armes, pour la danſe, pour faire des vers. On profite des enſeignements & des advis ſelon la *diſpoſition* où ſe trouve l'eſprit. Je n'ay pas oſé parler de cette affaire, à cauſe que je n'ay pas trouvé une *diſpoſition* favorable dans les eſprits.

DISPOSITION, ſignifie auſſi, Alienation ſoit par vente, ou par quelque autre acte que ce ſoit. La donation eſt une *diſpoſition* entre vifs. Le legs eſt une *diſpoſition* teſtamentaire. Il eſt deffendu aux gens mariez de s'avantager l'un l'autre par quelque *diſpoſition* que ce ſoit.

DISPOSITION, ſe dit auſſi des ordres & volontez des ſuperieurs & des loix, qui diſpoſent des choſes comme il leur plaiſt, & qu'on eſt obligé de ſuivre. Cette maxime eſt ſelon la *diſpoſition* d'une telle loy, d'une telle ordonnance. Quand quelque cas n'eſt pas reglé par la Coûtume, on a recours à la *diſpoſition* du Droit écrit.

DISPOSITION, ſe dit auſſi des droits qui appartiennent à quelqu'un. Le Roy a la *diſpoſition*, la nomination des Benefices Conſiſtoriaux, des Prelatures. Pluſieurs Engagiſtes ont la *diſpoſition* des charges du Domaine, ils en ont les parties caſuelles. Un majeur a la libre *diſpoſition* de ſes biens.

DISPOSITION, ſe dit quelquefois en termes de civilité. Tout ce que je poſſede eſt à voſtre *diſpoſition*, à voſtre commandement. Je ſuis bien-aiſe de vous voir en bonne *diſpoſition*, c'eſt à dire, en bonne ſanté.

DISPOSITION, ſe dit en Aſtrologie, de l'eſtat, de la ſituation des aſtres, & de leurs aſpects. L'horoſcope ou le theme ou la figure celeſte n'eſt autre choſe que l'obſervation de la *diſpoſition* des aſtres & du ciel, & des aſpects differents des Planetes au point de la naiſſance de quelqu'un. Les Ephemerides enſeignent la *diſpoſition* du ciel à midy de chaque jour.

DISPROPORTION. ſ. f. Terme relatif, qui ſe dit de ce qui n'a que des convenances fort éloignées, des qualitez fort differentes. Ce mariage ne ſe fera point, il y a trop de *diſproportion* d'âge, de qualité, de biens entre les parties. Un bourgeois ne peut pas conteſter le pas à un Seigneur, il y a trop de *diſproportion* entre eux.

DISPROPORTIONNER. v. act. S'éloigner trop des proportions. Si vous donniez plus de toiſes à la largeur de cette Egliſe qu'à ſa longueur, ce ſeroit trop la *diſproportionner*. La charge que vous luy voulez faire acheter eſt trop *diſproportionnée* à ſes forces, à ſa capacité.

DISPUTABLE. adj. Problematique, où il y a des raiſons de part & d'autre. Cette queſtion eſt *diſputable*, on peut ſoûtenir le pour & le contre.

DISPUTE. ſ. f. Querelle, conteſtation. Le mari & la femme ne doivent jamais avoir *diſpute* enſemble. Ils ont eu *diſpute* au jeu. Il a toûjours *diſpute* avec ſon hoſte quand il faut compter.

DISPUTE, dans les Colleges, eſt une conteſtation qu'ont les écoliers pour les places, pour les prix, ou pour leurs exercices. On fait de longues *diſputes* dans les Ecoles de Theologie, de Medecine, &c.

On dit en proverbe, qu'une *diſpute* eſt fondée ſur la pointe d'une aiguille, pour dire, qu'elle eſt faite pour une choſe de neant.

DISPUTER. v. act. Conteſter, ſe battre pour ac-

diſſequer les viandes, ſe picquent d'eſtre bons Eſcuyers tranchans.

DISSEQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISSERTATION. ſ. f. Traité ſçavant ſur quelque matiere, ſur quelque queſtion. Balſac a fait une belle *Diſſertation* ſur l'*Herodes infanticida* de Daniel Heinſius.

DISSIMILAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine dont on uſe pour diviſer les parties du corps en *ſimilaires* & *diſſimilaires*. Les parties *diſſimilaires* ſont celles qui ſe diviſent en parties de diſſemblable nature & de diverſe eſpece. Les Medecins les appellent par excellence *organiques*. L'action de la partie *ſimilaire* eſt naturelle, & ne conſiſte qu'en la nutrition. Celle de la *diſſimilaire* eſt animale, elle agit au dehors. La forme des parties *ſimilaires* c'eſt leur temperature; mais celle des *diſſimilaires* eſt leur conformation. Les parties *diſſimilaires* ou organiques ſe diviſent en *animales*, *vitales*, & *naturelles*. Les *animales* ſont celles qui gouvernent; les *vitales*, qui ſervent à la reſpiration, & à entretenir la vie; les *naturelles*, qui ſervent à la nourriture & à la generation.

DISSIMULATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Qui diſſimule. Les Politiques ſont vanité d'eſtre *diſſimulateurs*.

DISSIMULATION. ſubſt. fem. Déguiſement. Il faut vivre avec ſes amis à cœur ouvert & ſans *diſſimulation*.

DISSIMULER. verb. act. Cacher ce qu'on a dans l'ame, faire ſemblant de ne voir pas ce qu'on voit. C'étoit une maxime de Louïs XI. que qui ne ſçait pas *diſſimuler*, ne ſçait pas regner. Un vindicatif *diſſimule* une offenſe juſqu'à ce qu'il ſoit en eſtat de s'en reſſentir.

DISSIMULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſ. m. & f. Qui cache ſes ſentiments, qui penſe autrement qu'il ne dit. Il faut eſtre ſur ſes gardes, quand on a affaire avec des eſprits *diſſimulez*. Les hommes ſont fort hypocrites & *diſſimulez*.

DISSIPATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Prodigue, qui deſpenſe ſon bien mal à propos. On a rompu ce mariage, à cauſe qu'on a appris que cet homme étoit un *diſſipateur*.

DISSIPATION. ſubſt. fem. Action par laquelle une choſe ſe perd, ſe diſſipe. L'eſtude cauſe une grande *diſſipation* d'eſprits. La *diſſipation* des Finances eſt la ruine de l'Eſtat.

DISSIPER. verb. act. Détruire quelque choſe en l'écartant & la reduiſant à rien. L'ardeur du Soleil a bientoſt *diſſipé* les brouillards. La faim & les maladies ont bientoſt *diſſipé* une armée.

DISSIPER, ſe dit figurément en Morale. L'eſprit ſe *diſſipe* dans une longue meditation. Il ſe formoit une grande cabale contre luy, que ſon adreſſe a *diſſipée*.

Cette ſtupidité s'eſt enfin *diſſipée*.
Corneille en ſon Cinna.

DISSIPÉ, ÉE. part paſſ. & adj.

DISSOLU, UË. part. paſſ. & adj. Débauché, malhonneſte. On crie contre les mœurs *diſſoluës* du ſiecle. Cet homme mene une vie *diſſoluë*, dit des paroles, des chanſons *diſſoluës* & impudiques.

DISSOLU, ſignifie auſſi, Qui eſt rompu, defuni. Un mariage *diſſolu*, deſtruit ou par nullité, ou par la mort d'un des conjoints. Une communauté *diſſoluë* par une ſeparation, par un inventaire. Une ſocieté, une amitié *diſſoluë* par une rupture entre amis, entre aſſociez.

DISSOLVANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui diſſout, qui diviſe les corps, qui les reduit en ſes plus petites parties. L'eau forte eſt le *diſſolvant* des metaux. L'eſprit de vin eſt le *diſſolvant* des reſines. L'eau & l'humidité eſt le *diſſolvant* des ſels & des gemmes. On vante l'alcaeſt pour eſtre le plus grand des *diſſolvants*. On appelle en general les acides *menſtruës* & *diſſolvants*. L'eſprit de nitre ou de vinaigre diſtillé eſt le *diſſolvant* des perles & des coraux. Les pretendus *diſſolvants* univerſels ſont deſcrits énigmatiquement par Paracelſe, Van Helmont, Deiconti, &c.

DISSOLUBLE. adj. m. Qui ſe peut reſoudre en pluſieurs parties. Il n'y a point de corps qui ne ſoit *diſſoluble* par le feu, par l'art de Chymie.

DISSOLUMENT. adv. D'une maniere diſſoluë. Les libertins vivent *diſſolument*, ſe plongent dans toutes ſortes de débauches.

DISSOLUTION. ſ. f. Reſolution d'un corps en ſes parties. Il n'y a point de corps ſi compactes, dont le feu ne faſſe la *diſſolution*. Au grand jour du Jugement ſe fera la *diſſolution* de toutes choſes. La mort fait la *diſſolution* du compoſé.

DISSOLUTION, en termes de Pharmacie, eſt une reduction des corps compactes ou eſpais en matieres liquides ou coulantes, par l'addition de quelques liqueurs. On fait la *diſſolution* de la manne, de la caſſe, du ſucre, des gommes & reſines dans des liqueurs convenables. La *diſſolution* de l'or ſe fait dans de l'eau regale; celle des perles & des coraux dans du *vinaigre* diſtillé, &c.

On dit auſſi au Palais, la *diſſolution* d'un mariage, la *diſſolution* d'une communauté, quand un mariage a été declaré nul, quand une communauté eſt finie. La *diſſolution* de la communauté ne ſe fait que par la cloſture de l'inventaire.

DISSOLUTION, ſignifie en Morale, Débauche, déreglement de vie & de mœurs. Les femmes de débauche vivent dans la *diſſolution*. Les paroles & les chanſons de *diſſolution* ne ſe diſent point par les honneſtes gens.

DISSONANCE. ſ. f. Terme de Muſique. Faux accord oppoſé à *conſonance*. Il eſt produit par le meſlange ou rencontre de deux ſons qui ſont deſagreables à l'oreille, tels que ſont les ditons, les tritons, les fauſſes quintes, les quartes ſuperfluës, les ſeptiémes & leurs repliques. La ſeconde *diſſonance* eſt le demi-ton majeur, qui eſt la difference de la tierce majeure à la quarte. Les *diſſonances* ſervent à la Muſique, encore qu'elles n'y entrent que par accident.

DISSOUDRE. v. act. Reduire un corps en pluſieurs menuës parties. Les Chymiſtes ſe vantent d'avoir un grand diſſolvant pour *diſſoudre* toutes ſortes de corps. Dans une infuſion de ſené on *diſſout* de la moelle de caſſe pour faire une medecine ordinaire. Le tartre ſe *diſſout* dans de l'eau juſqu'à une certaine quantité ſeulement. L'acide de l'eſtomach *diſſout* les viandes, & c'eſt ce qu'on appelle *digeſtion*. Cleopatre fit *diſſoudre* une de ſes perles dans du vinaigre. Le temps *diſſout*, deſtruit toutes choſes.

DISSOUDRE, ſe dit figurément en choſes morales. On a fait *diſſoudre* le mariage de ces parties, à cauſe de la parenté, de l'impuiſſance. Les Juriſconſultes diſent que les contracts ſe *diſſolvent* de la même maniere qu'ils ont été faits, par un conſentement contraire. L'amitié s'uſe, ſe *diſſout* quelquefois petit à petit. La mort d'un des aſſociez a fait *diſſoudre* cette ſocieté.

DISSOUS, OUTE. part paſſ. & adj. On dit auſſi *diſſolu* & *diſſoluë*, mais en un autre ſens. Voyez cy-deſſus.

DISSUADER. v. act. Deconſeiller, detourner quelqu'un de quelque entrepriſe. Ce Prince avoit conçu une belle entrepriſe, mais ſes gens l'en ont *diſſuadé*. Cet Heretique ſe ſeroit converti, ſi ſa femme ne l'en euſt *diſſuadé*.

DISSUADÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISSUASION. ſ. f. Diſcours qui detourne & empêche de faire quelque choſe. Le genre deliberatif conſiſte

On dit en Philosophie, que les corps n'agissent point sur ceux qui sont *distants*, c'est à dire, hors de leur sphere d'activité.

DISTENSION. s. f. Action par laquelle on estend. Il ne se dit gueres que des membres. La plus grande douleur que souffrent les criminels à la question, c'est la *distension* des membres, quand on se sert du grand treteau.

DISTILLATEUR. s. m. Chymiste ou ouvrier qui fait profession de distiller. Le Roy donne des lettres de *Distillateur*.

DISTILLATION. s. f. Action de distiller, ou la chose même distillée. C'est une élevation des parties aqueuses, spiritueuses, oleagineuses ou salines des mixtes, separées des grossieres & terrestres par le moyen du feu, qui se resserrent & se condensent aprés par le froid. La *distillation droite* se fait par l'alembic ordinaire, quand la liqueur s'éleve & tombe dans le recipient. L'*oblique* se fait par le costé dans des vaisseaux courbez, comme cornuës ou retortes. Et la *distillation par descente* est celle qui se fait, quand le feu se met par dessus & autour du vaisseau, dont l'orifice est en bas. Il y a aussi une *distillation par descente* qu'on appelle *per deliquium*, qui est une resolution naturelle des sels en liqueur, qui se fait par l'humidité.

DISTILLER. v. act. Terme de Chymie. Separer par le moyen du feu ou d'un alembic tout l'humide, ou le suc le plus exquis de quelque corps, l'élever par la chaleur, & le resserrer par le froid. L'eau de vie se fait en *distillant* le vin.

DISTILLER, se dit absolument des choses qui tombent goute à goute. Les humeurs qui *distillent* du cerveau causent les rheumatismes. On dit en ce sens, que le nez *distille* aux gens enrhumez; qu'une fistule lacrymale *distille* toûjours, qu'elle jette quelque humeur. L'eau qui *distille* des goutieres ruine les fondements d'une maison. La grosse pluye est passée, il ne faut plus que *distiller*, c'est à dire, il n'y a plus que les goutieres.

DISTILLER, se dit aussi des sucs & gommes qui sortent des arbres. Les pins & sapins sont les arbres qui *distillent* la resine. Le palmier, le cocos *distillent* des liqueurs qui passent pour du vin.

DISTILLER, se dit figurément en Morale. *Distiller* son esprit sur quelque chose, quand il est en danger de s'évaporer par une trop forte application. On dit aussi d'une personne qui pleure abondamment, qu'elle se

distinctions par quelques Docteurs, comme St. Thomas. Une partie du Droit Canon est intitulée *Distinctions*.

DISTINGO. s. m. Terme d'Escole, dont on se sert pour se defaire d'un argument. Ce Respondant étoit fort pressé, mais il s'en est tiré par un *distingo*.

DISTINGUER. v. act. Connoistre ou monstrer la difference d'une chose d'avec une autre. Nostre veuë est trop foible pour *distinguer* les plus petites parties des corps naturels. Il faut bien *distinguer* les bons d'avec les meschans. Il est aisé de *distinguer* un cheval d'un asne.

DISTINGUER, signifie aussi, Mettre à part. Il faut *distinguer* les interests de ces parties, *distinguer* les divers chefs de leurs demandes.

DISTINGUER, signifie encore, Oster l'équivoque. Ainsi on *distingue* dans l'Escole pour accorder une proposition en un sens, & la nier en l'autre.

DISTINGUER, signifie encore, Eslever au dessus d'un autre. C'est la valeur qui fait *distinguer* les gens à l'armée; la grande capacité dans les emplois de la Robbe. Le bien fait *distinguer* de ses confreres. Une grande charge *distingue* bien un homme.

DISTINGUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Cet Officier est un homme fort *distingué*, fort au dessus des autres.

DISTIQUE. s. m. Poësie dont le sens est contenu en deux vers. Il y a de belles moralitez dans les *Distiques* de Caton. Les vers hexametres & pentametres se mettent par *Distiques*.

DISTRACTION. s. f. Retranchement, separation, diversion, action par laquelle on distrait. On a jugé son opposition pour la *distraction* d'une telle terre. On a fait la *distraction* des sommes qui ne luy appartenoient pas dans ce payement. Il a été condamné à l'amende pour la *distraction* du ressort. Il faut se retirer dans la solitude pour vacquer à la contemplation, à la priere, à l'estude sans *distraction*. Les Casuistes font un peché des *distractions* volontaires.

DISTRAIRE. v. act. Oster, retrancher, deduire quelque partie d'un tout. Quand on a taxé les despens, il faut *distraire* les salaires du Procureur d'avec le debourse de la partie. Du contenu en cette obligation il en faut *distraire* ou deduire ce que j'ay payé, ce qui appartenoit à vostre coheritier. Quand on a compris dans des criées des heritages qui appartiennent à un autre, il doit former son opposition à fin de *distraire*. Les oppositions à fin de *distraire* se doivent juger avant le congé d'adjuger.

DISTRAIRE, signifie aussi, Demembrer une Juris-

trait, qu'on le *diſtraye*, qu'on le deſtourne. Les Moines peuvent faire de grands Ouvrages, perſonne ne les vient *diſtraire*. On ne peut *diſtraire* ce jeune homme de l'attache qu'il a pour l'eſtude, pour le jeu, pour cette femme.

DISTRAIT, AITE. part. & adj. On appelle un eſprit *diſtrait*, celuy qui n'a point d'attention à ce qu'on luy dit, qui ne répond que long-temps aprés : ces ſortes de gens ſont Poëtes, ou extravagants.

DISTRIBUER. v. act. Diviſer quelque choſe en pluſieurs parties pour les placer en un ordre convenable. Ce Predicateur a *diſtribué* ſon Sermon en trois points. Un Poëte Dramatique doit avoir *diſtribué* ſon ſujet en pluſieurs Actes & Scenes, avant que de faire des vers. L'Orateur *diſtribuë* ſes harangues en exorde, narration, confirmation, &c. Le peuple Juif eſtoit *diſtribué* en douze Tribus. Le Digeſte eſt *diſtribué* en 50. Livres.

DISTRIBUER, ſignifie auſſi, Donner & partager quelque choſe à pluſieurs perſonnes. Un Aumoſnier *diſtribuë* les aumoſnes que fait ſon Maiſtre. On *diſtribuë* tous les jours à la guerre le pain de munition. Ce Chanoine eſt aſſidu à l'Egliſe, il ne perd rien de tout ce qu'on *diſtribuë* manuellement. On *diſtribuë* aujourd'huy les billets de la Loterie. La veine cave ſe *diſtribuë*, ſe partage en pluſieurs rameaux. On dit que dans un regard les eaux ſe *diſtribuent* en pluſieurs fonteines & canaux.

DISTRIBUER, en termes de Palais, ſe dit de ce qu'on partage entre pluſieurs creanciers. Les effets mobiliaires ſe *diſtribuent* au ſou la livre. Le prix des heritages ſe *diſtribue* ſelon la priorité ou le privilege de l'hypotheque.

DISTRIBUER, ſe dit auſſi du partage des procés qu'on fait entre les Conſeillers pour les en rendre Rapporteurs. Chaque Preſident des Enqueſtes a ſon mois pour *diſtribuer* des procés. Un Lieutenant General ſe *diſtribue* un procés par preciput, & puis *diſtribuë* les autres aux Conſeillers. Quand un Conſeiller eſt nouvellement receu, on le *diſtribuë* dans les Chambres où il en manque quelqu'un.

DISTRIBUER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Dieu *diſtribuë* ſes graces à qui il luy plaiſt. La Juſtice doit *diſtribuer* convenablement les peines & les recompenſes.

DISTRIBUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISTRIBUTEUR. ſ. m. Qui diſtribuë. Ce Prince eſt un juſte *diſtributeur* & diſpenſateur de ſes faveurs. C'eſt un tel Preſident qui ſera aujourd'huy le *diſtributeur* des procés, &c.

DISTRIBUTIF, IVE. adj. ſignifie auſſi, Qui diſtribuë. La juſtice *diſtributive* eſt celle par laquelle on rend à chacun ce qui luy appartient.

DISTRIBUTION. ſ. f. Action de diſtribuer, ou même ce qu'on diſtribuë. On fait trois fois la ſemaine de grandes *diſtributions* aux pauvres à la porte de ce Couvent. Les Capitaines Romains faiſoient de grandes *diſtributions* d'argent aux ſoldats & au peuple pour gagner leur bienveillance. La *diſtribution* de l'aliment dans toutes les parties du corps eſt une des plus grandes merveilles de la nature. Dans les Chapitres on appelle des *diſtributions* manuelles & quotidiennes, certaines petites ſommes de deniers ordonnées par des Fondateurs à ceux-là ſeulement qui ſeront aſſiſtans à certains obits & offices. Les *diſtributions* des Chanoines ne ſe peuvent ſaiſir, mais bien leur gros.

DISTRIBUTION, ſignifie auſſi, Partage. L'ordre & la *diſtribution* de cette Tragedie eſt excellente. La *diſtribution* des Livres par Chapitres & Sections eſt fort commode pour un Lecteur.

DISTRIBUTION, ſe dit auſſi au Palais, en parlant des ordres de creanciers. C'eſt un tel Procureur qui eſt pourſuivant l'ordre & la *diſtribution* du prix de la vente de cette terre.

DISTRIBUTION, ſe dit auſſi des procés ſur leſquels on commet des Rapporteurs. Un bon plaideur doit être alerte, quand on fait la *diſtribution*, pour obtenir un bon Rapporteur.

DISTRIBUTION, en termes d'Imprimerie, ſe dit lors que l'on remet dans la caſſe les lettres d'une forme qu'on a tirée, & qu'on les place chacune dans leur propre caſſetin.

DISTRICT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Reſſort, eſtenduë de la juriſdiction d'un Juge. Un Officier, un Juge, ne peuvent inſtrumenter ni juger hors de leur *diſtrict*. Ce mot eſt vieux, & vient du Latin *diſtrictus*.

D I T.

DIT, DITE. adj. Ce qui a été prononcé. C'eſt une choſe *dite*, il faut l'executer.

DIT, ſignifie quelquefois, Surnommé. Louïs XIV. *dit* le Grand, Louïs VII. *dit* le Jeune.

On s'en ſert auſſi pour les noms de guerre. Jean le Clerc *dit* la Roche.

On le dit auſſi pour quelques gens de lettres. Pierre d'Appone *dit* le Conciliateur. Jacques Suiſſer *dit* le Calculateur.

On le dit encore des qualitez qu'on attribuë à quelques-uns dans la Morale. Les menteurs ſont *dits* enfans du Diable. Les hommes ſinceres ſont *dits* enfans de Dieu.

Ce mot eſt de grand uſage au Palais, en ſe joignant aux articles, pronoms & prepoſitions, pour empêcher les équivoques des relatifs qui ſont frequens en noſtre Langue. Le *dit* appellant, le *dit* deffendeur, par les actes & moyens cy-devant *dits* & produits. Le *dit* Seigneur Roy. Par le *ſuſdit* contract. Un Secretaire en contreſignant adjouſte, par *mondit* Seigneur un tel.

DIT. ſ. m. ſignifie un bon mot, une ſentence, un apophthegme des Anciens. Plutarque a fait des Traitez des *Dits* notables des Lacedemoniens, des hommes illuſtres.

On dit en proverbe, qu'un homme a ſon *dit* & ſon *deſdit*, pour dire, qu'il change de parole ou de deſſein. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Deſdit*.

On dit auſſi, Il a tant fait par ſes faits & ſes *dits*, qu'il eſt venu à bout de ſes deſſeins.

DITHYRAMBE. ſ. m. Hymne à l'honneur de Bacchus, dont la maniere fut inventée par un nommé *Dithyrambus* Thebain. Ce ſont des vers pleins d'emportement ou fureur poëtique. On appelloit auſſi chez les Grecs Bacchus, *Dithyrambe*, à cauſe qu'il eſtoit venu deux fois au monde, ſuivant la fable de Semelé & de Jupiter. Les Anciens ont appellé *Dithyrambes*, les vers où on n'obſervoit pas les regles ou les meſures ordinaires, comme diſent Ariſtote & Horace. C'eſt ce que nous appellons *vers libres*, & les Italiens *verſi ſciolti* ; & les Grecs modernes les appellent *politiques*, parce qu'ils donnent ce nom à la proſe, à laquelle ces vers reſſemblent plus qu'à la poëſie. Le Pere Labbe en ſa nouvelle Bibliotheque a rapporté pluſieurs de ces vers. Du Cange.

DITHYRAMBIQUE. adject. Qui appartient au dithyrambe. Vers *dithyrambiques*.

DITON. ſ. m. Intervalle de Muſique, qui comprend deux tons. Le *diton* eſt la premiere des diſſonances. La proportion des ſons qui forment le *diton* eſt de quatre à cinq ; celle du *ſemiditon* de cinq à ſix. Si on diviſe le *diton* en 18. intervalles égaux ou comma, les neuf de la partie grave ſont le ton mineur, & les neuf de la partie aiguë ſont le ton majeur, ainſi que ſouſtient Salomon de Caux.

Digitized by Google

DIV.

DIVAN. ſ. m. Terme de Relations. Lieu où on rend la juſtice, où on tient le Conſeil dans les pays Orientaux. Les Voyageurs racontent merveilles du ſilence qui ſe garde, & de l'expedition qui ſe fait dans les *Divans* de l'Orient.

DIVERGENT, ENTE. adj. Terme d'Optique, qui ſe dit des rayons, leſquels ayant ſouffert la retraction ou la reflection, s'éloignent les uns des autres; & il eſt oppoſé à *convergent*, qui ſe dit quand ils s'approchent & tendent vers un centre. Le verre ſpherique convexe rend les rayons *convergens*, & le concave les rend *divergens*.

DIVERS, ERSE. adj. Terme qui marque la pluralité & la difference ſoit des temps, ſoit des lieux, des perſonnes, ou des choſes. Il faut avoir eu affaire à *diverſes* perſonnes & en *divers* temps, pour connoiſtre le monde. Les gens de *divers* païs & de *diverſe* Religion ont du mal à vivre enſemble. Les hommes ont des ſentimens bien *divers*, c'eſt à dire, bien contraires.

DIVERSEMENT. adv. D'une maniere diverſe. Toutes les hereſies ſont fondées ſur des paſſages qu'on a expliquez *diverſement*.

DIVERSIFIER. v. act. Mettre de la varieté en quelque choſe. Il faut *diverſifier* un ouvrage pour le rendre agreable. *Diverſifier* ſa vie, ſes eſtudes, ſes occupations.

DIVERSIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIVERSION. ſ. f. Terme de Guerre, qui ſe dit quand on va attaquer ſon ennemy en un endroit où il eſt foible & deſgarni, pour luy faire rappeller ſes forces d'un autre lieu où il alloit faire irruption. Les Romains ne pûrent chaſſer Hannibal d'Italie qu'en faiſant *diverſion*, & allant attaquer Carthage.

On s'en ſert auſſi en Medecine, quand on taſche de détourner ailleurs le cours d'une fluxion par des remedes. La ſaignée fait une grande *diverſion* d'humeurs. On dit auſſi en Morale, La conſolation qu'on donne à une perſonne affligée fait quelque *diverſion* de ſa douleur.

DIVERSITE'. ſ. f. Qualité qui fait qu'une choſe eſt diverſe & differente. La *diverſité* des humeurs des hommes eſt cauſe de la *diverſité* de leurs ſentiments. La *diverſité* des fleurs d'un parterre réjouït la veuë.

DIVERTIR. v. act. Detourner quelqu'un, l'empêcher de continuer ſon deſſein, ſon entrepriſe, ſon travail. On ferme les atteliers pour empêcher que le peuple ne *divertiſſe* les ouvriers, qu'il ne les amuſe. Cet homme avoit deſſein de ſe vanger, mais les prieres de ſes amis l'en ont *diverti*, l'en ont detourné. Les penſées d'un ſolitaire ſont plus juſtes, car rien ne le *divertit* de la contemplation.

DIVERTIR, ſignifie auſſi, Deſconſeiller. Cet homme s'alloit ruiner en cette entrepriſe, ſi ſes amis ne l'euſſent *diverti* de ſon deſſein.

DIVERTIR, ſignifie auſſi, Mettre à part; & on s'en ſert pour dire plus honneſtement voler. Ce Commis a *diverti* les deniers de ſa ferme. Ce banqueroutier a *diverti* ſes meilleurs effets. Le droit ne donne point au mari d'action contre ſa femme pour le larcin, mais ſeulement pour les choſes *diverties*.

DIVERTIR, ſe dit auſſi en matiere de Finances, lors que les Ordonnateurs ont changé la deſtination des deniers. On avoit fait un fonds pour les penſions des gens de lettres, mais il a été *diverti* & employé aux neceſſitez de la guerre.

DIVERTIR, ſignifie auſſi, Réjoüir. Il n'y a rien qui *divertiſſe* plus que la Comedie. Il ne faut pas toûjours eſtudier, il faut prendre le temps de ſe *divertir*. Il ne faut pas ſe *divertir* aux deſpens de la reputation de ſes amis. C'eſt un ridicule dont on ſe *divertit* dans toutes les compagnies. On dit à celuy qui raille, ou qui dit des choſes peu vraiſemblables, C'eſt que vous vous *divertiſſez*.

On dit qu'une femme ſe *divertit*, lors qu'elle fait l'amour; & qu'un homme ſe *divertit*, quand il n'a autre occupation que celle de ſe réjoüir & de paſſer ſon temps. On dit d'un homme bourru & chagrin, que rien ne le *divertit*, pour dire, qu'il ne prend plaiſir à rien.

DIVERTISSANT, ANTE. adj. Qui plaiſt, qui réjoüit, qui detourne du chagrin & des mauvaiſes penſées. La Comedie eſt fort *divertiſſante*. Il y a des jeux bien plus *divertiſſants* les uns que les autres.

DIVERTISSEMENT. ſ. m. Réjoüiſſance, plaiſir, recreation. On gagne les femmes en leur donnant toute ſorte de *divertiſſement*.

On appelle auſſi *divertiſſement* d'effets, ou le *divertiſſement* de fonds, le recelement des effets, le changement de l'employ des fonds.

DIVIN, INE. adj. Qui eſt, ou qui vient de Dieu. Les trois perſonnes *divines* ne ſont qu'un ſeul Dieu. L'Office *divin*, c'eſt le culte de Dieu & le ſervice qu'on fait à l'Egliſe. La Providence *divine* nourrit les oiſeaux.

DIVIN, ſe dit figurément de tout ce qui eſt excellent, extraordinaire, & qui ſemble eſtre au deſſus de la force de la nature, ou de la capacité des hommes. La bouſſole, les lunettes, les horloges ſont des inventions *divines*. Platon eſt appellé *Auteur Divin*. Une beauté *divine*.

DIVINATION. ſ. f. Action de deviner, ou la ſcience par laquelle on devine. Toute *divination* eſt incertaine, & ne reüſſit que par haſard, ou par l'adreſſe du Devin. Il eſt mal ſeur de croire aux *divinations*. Les hommes ont inventé cent ſortes de *divinations* par les oiſeaux, les entrailles des beſtes, les ſonges, les lineaments de la main, par les points marquez au haſard, par les noms, par le mouvement d'un tamis, par l'air, par le feu, par les Sorts Virgiliens, Homeriques, ou de la Bible, les nombres & cent autres qui ont divers noms, comme *Chiromance*, *Geomance*, *Lecanomantie*, *Necromantie*, *Catoptromantie*, *Ceromantie*, *Pyromantie*, *Arithmantie*, *Sycomantie*, qui ſont deſcrits par Cardan au IV. Livre de ſa Sageſſe, & dont Robert Flud a fait pluſieurs Traitez particuliers. Ciceron a fait auſſi deux Livres de la *Divination* des Anciens, où il les refute.

DIVINEMENT. adv. Par le ſecours ou la puiſſance de Dieu. Les accidents ne peuvent pas eſtre ſans la ſubſtance, ſi ce n'eſt *divinement*, par miracle. Les Payens croyoient que ceux qui rendoient les oracles étoient inſpirez *divinement*.

DIVINEMENT, ſignifie encore, Parfaitement, extraordinairement. Cet Orateur parle, eſcrit *divinement* bien.

DIVINITE'. ſ. f. Nature & eſſence divine. En JESUS-CHRIST il y avoit la *Divinité* & l'Humanité jointes enſemble. Les impies s'attaquent à la *Divinité*.

On s'en ſert auſſi en termes du Paganiſme. Sombres *Divinitez*, noires *Divinitez*, ce ſont les Puiſſances de l'Enfer. Les *Divinitez* celeſtes, marines.

DIVINITÉ, ſe dit figurément, quand on parle d'une belle femme. C'eſt une *Divinité* ſur terre, elle a le port d'une *Divinité*. Les amants traitent leurs maiſtreſſes de *Divinité*. Les Poëtes traitent tous leurs Heros de *Divinité*. Les Rois ſont des *Divinitez* ſur terre.

DIVIS. adv. Terme de Palais, oppoſé à *indivis*. Ces heritiers ont partagé cette maiſon, & la poſſedent par *divis*, chacun a ſa part marquée, ſon appartement ſeparé.

DIVISER. v. act. Partager en pluſieurs parties. On n'a pû encore trouver le moyen de *diviſer* geometriquement un angle en trois parties égales. Ce pere a *diviſé* ſon

ſon bien en trois portions pour faire un partage entre ſes enfants.

DIVISER, ſignifie auſſi, Separer, mettre à part. Dieu *diviſa* les eaux des eaux, c'eſt à dire, ſepara celles qui ſont au deſſus du Firmament de celles qui ſont au deſſous. La riviere ſe *diviſe* en pluſieurs bras pour faire des Iſles & differentes embouchures. Il ne faut point qu'un eſprit ſe *diviſe*, ſe partage, s'occupe à pluſieurs choſes.

DIVISER, en termes d'Arithmetique eſt, Découvrir combien de fois une petite ſomme eſt contenuë en une plus grande, & ce qui en reſte. Si on *diviſe* 1550. par 12. le quotient ſera 129. & il en reſtera 2.

DIVISER, ſignifie auſſi, Mettre en trouble, en querelle, en partis, en factions. Tout Royaume qui ſera *diviſé* en ſoy ſera deſolé, dit JESUS-CHRIST. La grande adreſſe d'un politique eſt de *diviſer*, de deſunir ſes ennemis.

DIVISÉ, ÉE. part.

DIVISÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de la faſce, de la bande, &c. qui n'ont que la moitié de leur largeur, que l'on appelle *faſce ou bande en diviſe*.

DIVISEUR. ſ. m. Terme d'Arithmetique. C'eſt le plus petit nombre de la regle de diviſion, qu'on met ſous le plus grand pour ſçavoir combien de fois il y eſt contenu, & trouver le quotient.

DIVISEUR, eſt auſſi un grand cercle diviſé qui ſert à diviſer pluſieurs autres petits qu'on enclave dedans, & ce par le moyen d'une regle mobile ſur leur centre commun. Tous ceux qui font des inſtruments de Mathematique ont beſoin d'un *diviſeur*.

DIVISIBILITE'. ſ. f. Puiſſance paſſive qu'a une quantité d'eſtre diviſée à l'infini. On a du mal à comprendre la *diviſibilité* infinie des corps. On conçoit un atome ſans *diviſibilité* à cauſe de ſa dureté.

DIVISIBLE. adj. m. & f. Qui peut ſouffrir de la diviſion. C'eſt un axiome en Philoſophie, que la quantité eſt *diviſible* à l'infini en parties proportionnelles: Mr. Deſcartes a dit plus ſagement en parties indefinies.

DIVISION. ſ. f. Partage. On fait en Geometrie la *diviſion* des lignes en tel nombre de parties qu'on veut par le moyen d'un triangle. La *diviſion* des cercles ſe fait en 360. degrez. La *diviſion* d'un bien en roture eſt facile; celle d'un fief eſt difficile.

DIVISION, en termes d'Arithmetique, eſt la quatriéme de ſes premieres regles, par laquelle on voit combien de fois une plus petite ſomme eſt contenuë dans une plus grande, & ce qui en reſte. Il y a une *diviſion* des entiers, & une *diviſion* des fractions: il y en a de même dans l'Algebre.

DIVISION, en termes de Guerre, ſe dit quand un bataillon ou un autre corps eſt en marche. Le Lieutenant commande à la premiere *diviſion* des mouſquetaires, le Sous-Lieutenant à la ſeconde *diviſion*, à la teſte des picquiers.

DIVISION, en termes de Marine, eſt la troiſiéme partie d'une armée navale, ou d'une de ſes eſquadres. Les batailles navales ſe rangent d'ordinaire en trois lignes ſuivant leurs trois *diviſions*.

DIVISION, en termes d'Imprimerie, eſt une petite ligne ou tiret qui fend les mots au bout des lignes. On le dit auſſi de ces mêmes tirets qu'on met entre deux mots qui ont de la liaiſon, & qui ſe doivent prononcer enſemble.

On dit au Palais, que ceux qui s'obligent ſolidairement renoncent au benefice de *diviſion* & de diſcution, pour dire, qu'ils veulent bien ſouffrir la contrainte, comme ſi leurs biens n'étoient point diviſez de ceux qu'ils cautionnent.

DIVISION, ſignifie auſſi, Meſintelligence, diſcorde. La *diviſion* des langues ſe fit lors de la conſtruction de la tour de Babel. Il y a de la *diviſion* dans cette famille, dans cette compagnie, dans cet Eſtat.

DIVISION, ſe dit auſſi en Morale d'un partage qu'on fait d'un Ouvrage, d'un Diſcours en pluſieurs parties & articles. La *diviſion* que fait un Orateur de ſon Diſcours en pluſieurs points, ſert à le faire entendre & à le mieux retenir. La *diviſion* d'un Poëme Dramatique ſe fait ordinairement en cinq Actes. Les anciens Auteurs ne faiſoient point leurs Livres par *diviſions* de Chapitres, d'Articles, ou de Sections. Les Cartes de Samſon ſont commodes, parce qu'elles portent les *diviſions* des Provinces en Evêchez, Gouvernements, Generalitez, &c.

DIVORCE. ſ. m. Diſſolution entiere d'un mariage. Le *divorce* étoit permis chez les Payens, il l'étoit même chez les Juifs à cauſe de la dureté de leur cœur. JESUS-CHRIST l'a defendu, ſi ce n'eſt pour cauſe d'adultere.

DIVORCE, ſe dit auſſi d'une ſeparation de corps & de biens du mari d'avec la femme, le lien du mariage ſubſiſtant toûjours. Ces gens mariez n'ont pû s'accorder, ils ont fait *divorce*, & ils vivent chacun à part.

DIVORCE, ſe dit figurément en Morale de l'abandonnement qui ſe fait de toutes les choſes où on avoit de l'attachement. Il faut faire *divorce* avec les vices, avec les mauvaiſes compagnies, & même avec les plaiſirs, quand on veut ſonger ſerieuſement à ſon ſalut. On dit auſſi que les Heretiques & Schiſmatiques ont fait *divorce* dans l'Egliſe; & d'un homme qu'on veut taxer de folie, qu'il a fait *divorce* avec la raiſon, le bon ſens.

DIURETIQUE. adj. m. &. f. & ſubſt. Terme de Medecine. Remede qui provoque l'urine. Le vin blanc pris le matin eſt fort *diuretique*, il coule aiſément. On a appellé auſſi les chiens, animaux *diuretiques*, parce qu'ils ſont ſujets à piſſer ſouvent.

DIURNAL. ſ. m. Livre d'Egliſe qui contient l'Office divin qui ſe recite de jour, c'eſt à dire, les petites Heures, Veſpres & Complies. Un Eccleſiaſtique porte d'ordinaire un *Diurnal* dans ſa poche.

DIURNE. adj. m. & f. Terme d'Aſtronomie. Qui appartient au jour. Il eſt oppoſé à *nocturne*, qui regarde la nuit. Le mouvement *diurne* du Soleil, c'eſt celuy que le Soleil ou les aſtres font en 24. heures.

On dit auſſi l'arc *diurne*, c'eſt l'eſpace que parcourt le Soleil depuis ſon lever juſqu'à ſon coucher. Le *nocturne* eſt le contraire.

On appelle les Planetes *diurnes* ou *nocturnes*, ſelon qu'elles ſont puiſſantes dans leurs qualitez actives ou paſſives. Les qualitez actives ſont le chaud & le froid; les paſſives, l'humidité & la ſechereſſe. Ainſi Jupiter qui eſt plus chaud qu'humide, & Saturne qui eſt plus froid que ſec, ſont appellez Planetes *diurnes*. Au contraire Mars plus ſec que chaud, la Lune plus humide que froide, ſont des Planetes *nocturnes*. On dit la même choſe des Signes entiers, qui, eu égard à de ſemblables qualitez, ſont appellez *diurnes* & *nocturnes*.

DIVULGUER. v. act. Publier une choſe, la dire à pluſieurs perſonnes. Le ſecret de cette affaire eſt maintenant *divulgué*.

DIVULGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIX.

DIX. Terme d'Arithmetique, qui eſt le premier nombre qui s'écrit avec deux caracteres, une unité & un zero; & il adjouſte une unité au nombre de neuf. La Loy de Dieu contient *dix* commandemens. Les Philoſophes admettent *dix* Cathegories. Ils eſtoient rangez *dix* à *dix*. Il ne fait œuvre de ſes *dix* doits. Il prend l'intereſt à *dix* pour cent. Un *dix* de treſle, de carreau. Ils s'écrit ainſi en chiffre Romain, X.

DIXIÉME. adj. Numeral & ordinal. Il étoit au *dixi-*

me

Digitized by Google

me rang, c'eſt à dire, Il y avoit neuf rangs devant luy.

On appelle *dixiéme denier*, un droit que le Roy prend ſur les mines, minieres & metaux; le droit que prend l'Amiral ſur les naufrages & biens vacquans de mer, & ſur toutes ſortes de priſes faites ſur les Corſaires ou ſur les ennemis. Les Romains offroient à leurs Dieux la *dixiéme* partie des priſes qu'ils faiſoient ſur leurs ennemis: d'où vint le nom de *Jupiter Pradator*. Les Gaulois donnoient le méme *dixiéme* à leur Dieu Mars, comme on voit dans les Commentaires de Ceſar.

DIX-SEPT, DIX-HUIT & DIX-NEUF, ſont des nombres compoſez de la dizaine & de ces trois nombres. Cette compoſition leur eſt particuliere, & eſt en uſage auſſi en ces autres nombres, ſoixante-&-*dix-ſept*, ſoixante-&-*dix-huit*, ſoixante-&-*dix-neuf*: quatrevint-*dix-&-ſept*, quatrevint-*dix-&-huit*, & quatrevint-*dix-&-neuf*. On dit auſſi, *dix-ſeptiéme*, *dix-huitiéme* & *dix-neufiéme*. Une *dix-ſeptiéme* de cœur, ſe dit de ſept cartes de ſuite au piquet.

DIX-HUIT, eſt auſſi le nom qu'on donne à un oiſeau aquatique, à cauſe qu'en chantant il ſemble qu'il diſe *dix-&-huit*. On l'appelle autrement *vaneau*, en Latin *ax*, *capella*, *parra*.

D I Z.

DIZAIN. ſ. m. Ce qui eſt compoſé du nombre de dix. Il ne ſe dit gueres que d'un couplet, d'une Ode, ou de Stances, qui ſont compoſés de dix vers.

DIZAINE. ſ. f. Terme d'Arithmetique. Second ordre de chiffres, qui contient autant de fois dix que le ſecond chiffre a d'unitez. Nombre, *dizaine*, centaine, mille.

On dit en diſcours commun, une *dizaine* de piſtoles, une *dizaine* de chapelet, pour dire, *dix* piſtoles, *dix* grains de chapelet.

DIZAINE, ſe dit auſſi d'une certaine diviſion des habitans d'un quartier d'une ville, qui ont relation à un Chef, qui les advertit de ce qu'il faut faire par les ordres de la ville.

DIZAINIER. ſ. m. eſt l'Officier qui eſt commis pour avoir ſoin d'advertir ceux de la Dizaine des ordres de la ville qu'il faut executer. Il y a quatre *Dizainiers* ſous chaque Cinquantenier, duquel ils reçoivent les ordres.

DIZEAU. ſ. m. Amas de dix gerbes enſemble. On laiſſe ſur le champ les gerbes par *dizeaux* ou trezeaux, juſqu'à ce qu'elles ſoient diſmées ou champartées.

D O C.

DOCILE. adj. m. & f. Doux, facile, moderé, ſouſmis, qui eſt propre à recevoir des inſtructions, à obeïr à ſes ſuperieurs. *Docile* comme un jeune Novice. Cet enfant eſt fort *docile*, il n'eſt point tempeſtatif.

DOCILITÉ. ſ. f. Naturel, ou qualité de ce qui eſt docile. La *docilité* de l'eſprit eſt neceſſaire à un Chrêtien pour eſtre inſtruit des myſteres.

DOCTE. adj. & ſubſt. m. & f. Sçavant, qui a beaucoup veu & leu. Ce Predicateur eſt fort *docte*. Ce Livre eſt fort *docte*. La France n'eſt *docte* que depuis un ſiecle. Tous les *Doctes* demeurent d'accord.

DOCTEMENT. adv. D'une maniere docte. Il a écrit *doctement* ſur cette queſtion.

DOCTEUR. ſ. m. Qui a paſſé par l'examen & par tous les degrez d'une Faculté, & qui a pouvoir d'enſeigner une ſcience & de la pratiquer. *Docteur* en Theologie. *Docteur* en Droit Civil & Canon. *Docteur* en Medecine. *Docteur* d'une telle Maiſon de Sorbonne, de Navarre, des Cholets. *Docteur* Ubiquiſte. *Docteur* Regent, un Profeſſeur qui enſeigne effectivement.

Le titre de *Docteur* a été creé vers le milieu du XII. Siecle pour ſucceder à celuy de *Maiſtre* qui eſtoit devenu trop commun. On en attribuë l'établiſſement avec celuy des autres degrez Eccleſiaſtiques tels que nous les voyons aujourd'huy, à Pierre Lombard & à Gilbert de la Porrée, qui étoient les principaux Theologiens de l'Univerſité de Paris en ce temps-là, & à Gratien dans l'Univerſité de Boulogne. Le nom de *Docteur* a été joint à pluſieurs épithetes ſpecifiques pour marquer particulierement en quoy conſiſtoit le merite de ceux que l'Ecole vouloit honorer comme ſon Maiſtre. Ainſi Alexandre de Hales eſt appellé le *Docteur irrefragable*, & la *fontaine de vie*, comme témoigne Poſſevin; St. Thomas le *Docteur Angelique*; St. Bonaventure le *Docteur Seraphyque*; Jean Duns ou Scot le *Docteur ſubtil*; Raymond Lulle le *Docteur illuminé*, auſſi-bien que Jean Taulere; Roger Bacon Cordelier Anglois, le *Docteur admirable*; Guillaume Ockam le *Docteur ſingulier*; Jean Gerſon & le Cardinal de Cuſa *Docteurs tres-Chrêtiens*; Denis le Chartreux, le *Docteur Extatique*, & une infinité d'autres qu'ont recueilli les Auteurs Eccleſiaſtiques, & entre autres Willot, Waddinge, & Mr. Baillet dans ſon Jugement des Auteurs.

DOCTEUR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont habiles en quelque profeſſion, quoy qu'ils n'ayent pas receu les degrez. Il faut conſulter cet homme-là, il eſt *Docteur* en cet art.

On dit ironiquement & à contrefens des ignorants, C'eſt un grand *Docteur*, un *Docteur* en fouppe falée.

DOCTORAL, ALE. adj. Qui appartient au Docteur. Bonnet *doctoral*.

DOCTORAT. ſ. m. Degré de Docteur. Il couſte bien de l'étude & de l'argent pour parvenir au *Doctorat* de Theologie, de Medecine à Paris.

DOCTRINE. ſ. f. Sçavoir, érudition, ce qu'on a appris en liſant, ou voyant le monde. Ce Profeſſeur a un grand fonds de *doctrine*. On le dit auſſi de ce qui eſt contenu dans les Livres. Calepin contient bien de la *doctrine*. Il y a une bonne & ſaine *doctrine* dans ce Livre. On le dit auſſi des ſentimens particuliers des Auteurs, ou des Societez. La *doctrine* de l'Egliſe eſt orthodoxe. Les Peres de la *Doctrine* Chrêtienne. La *doctrine* qu'enſeignent les Calviniſtes eſt condamnée.

DOCUMENT. ſ. m. Terme de Palais. Ce ſont des titres ou preuves des faits qu'on allegue, & principalement des choſes anciennes. On trouve l'ancienneté de la fondation de cette Egliſe par pluſieurs bons titres & *documents*.

D O D.

DODECAEDRE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt un des cinq corps reguliers compoſé de douze faces ou pentagones.

DODECAGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Figure qui a douze angles & douze coſtez.

En termes de Fortification, c'eſt une place qui a douze baſtions, telle qu'eſt Palmanova chez les Venitiens dans le Frioul, qui eſt baſtie & fortifiée regulierement.

DODINE. ſ. f. eſt une eſpece de ſauce delicate qu'on fait d'ordinaire aux canards avec de l'oignon, de la graiſſe tombant du roſt, qu'on meſle avec de la farine & du lait qu'on a delayez enſemble.

DODINER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, de ceux qui vivent delicatement & à leur aiſe ſans vouloir ſe donner aucune peine. Ce pareſſeux *ſe dodine* dans ſon lit juſqu'à midy.

DODO. C'eſt un terme enfantin dont on ſe ſert pour inviter les enfants à dormir. La nourrice dit à ſon nourriçon, Allons faire *dodo*. Quelques-uns derivent ce

Digitized by Google

mot du Grec *daue daue*, du verbe *dauo, dormio*, & pretendent qu'il faut eſcrire *daudau*.

DODU, uë. adj. Gras, potelé, douillet. C'eſt un homme bien gras, bien *dodu*. Un chapon *dodu*, un pigeon *dodu*.

On le dit auſſi figurément d'un homme riche & aiſé qui vit delicatement.

D O G.

DOGAT. ſ. m. Qualité du Doge de Veniſe, ou de Gennes.

DOGE. ſ. m. C'eſt un Magiſtrat électif qui eſt le Chef du Conſeil ou de la Republique de Veniſe, ou de Gennes.

DOGMATIQUE. adj. Qui appartient à quelque opinion, ou à quelque ſcience. Ce mot n'eſt bon que dans le *dogmatique*. On le dit dans toutes les ſciences. Le mot de *cathegorie* eſt un terme *dogmatique*. Philoſophe *dogmatique* eſt celuy qui aſſûre poſitivement une choſe, & qui eſt oppoſé au Sceptique, qui doute de tout.

DOGMATIQUEMENT. adv. D'une maniere dogmatique & comme on parle en l'Eſcole. Cette queſtion n'eſt pas prouvée *dogmatiquement*, mais par des raiſons familieres & accommodées à la capacité du peuple.

DOGMATISER. v. n. Enſeigner quelque choſe contre la foy, conteſter les veritez de la Religion. On ne recherche point en France les Heretiques, mais il eſt deffendu de *dogmatiſer*, d'enſeigner des opinions nouvelles.

DOGME. ſ. m. Maxime, axiome, ou principe, ou propoſitions en quoy conſiſtent les ſciences. Il ſe dit particulierement des points de Religion. Les *dogmes* de la foy. Ce *dogme* a été condamné dans un tel Concile. Les *dogmes* des Stoïciens étoient la plus-part des paradoxes.

DOGUE. ſ. m. Gros chien, maſtin qui ſert à garder les maiſons, ou à combattre contre les taureaux & autres beſtes. Les beaux *dogues* viennent d'Angleterre. Ce mot vient de l'Anglois *dog*, qui ſignifie *chien*.

On dit auſſi d'un homme gros & gras & rebarbatif, & particulierement d'un Suiſſe à une porte, que c'eſt un gros *dogue*.

DOGUES, en termes de Marine, ſont des trous qui ſont dans les platbords des deux coſtez du grand maſt pour amurer les coüets de la grande voile: auſſi les appelle-t-on *dogues d'amur*.

D O I.

DOIT. ſ. m. Extremitez des mains & des pieds des hommes diviſées en pluſieurs parties. L'homme a cinq *doits* à chaque main, & cinq à chaque pied. Les *doits* de la main ont quinze os diſpoſez en trois ordres ou rangs. Les Medecins appellent leurs *jointures*, *condyles* ou *nœuds*; & leur arrangement & leur ſuite, *phalanges*. Le premier *doit* s'appelle le *pouce*; le ſecond *index*, ou *indice*; le troiſiéme le *doit du milieu*, que les Latins appellent *medius, obſcœnus, impudicus, famoſus*, parce qu'on s'en ſervoit autrefois pour ſe mocquer de quelqu'un & le diffamer. Le quatriéme s'appelle le *Medecin*, parce que les Anciens avoient coûtume de delayer les medicaments avec ce *doit*-là. On l'appelle auſſi *annulaire*, parce qu'on y porte volontiers les anneaux. Le cinquiéme s'appelle le *petit doit*, ou l'*auriculaire*, parce qu'on s'en ſert à ſe curer & à ſe nettoyer les oreilles. Les *doits* des pieds s'appellent *arteils*. On touche les inſtruments avec les *doits*. Les Tables des dix Commandements étoient gravées du *doit* de Dieu.

DOIT, ſe dit auſſi de quelques animaux, comme des crocodiles, & de pluſieurs oiſeaux, ſinges, &c.

DOIT, ſe prend auſſi pour une petite meſure de la grandeur d'un travers de *doit*. Ainſi on dit, Prendre un *doit* de vin, pour dire, la hauteur d'un *doit* dans un verre. Il s'en manque quatre *doits* que cette porte ne joigne. Le *doit* eſt la troiſiéme partie d'un pouce, & il contient quatre grains d'orge ſe touchants l'un l'autre, & poſez ſuivant leur groſſeur.

En termes d'Aſtronomie, *doit* eſt une meſure pour les ecclipſes. On diviſe le diſque ou le corps du Soleil ou de la Lune en douze parties, qu'on appelle *doits*; & on dit qu'une ecclipſe eſt de dix *doits*, quand l'aſtre eſt obſcurci en dix de ces parties.

DOIT, ſe dit figurément en termes de l'Ecriture pour ſignifier, Puiſſance. Le *doit* de Dieu a paru viſiblement en cette rencontre, quand il arrive quelque accident miraculeux ou quelque chaſtiment qui marquent ſa puiſſance, ou ſa colere.

DOIT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Mon petit *doit* me l'a dit, pour dire, Je l'ay ſceu par une voye ſecrette & inconnuë. On dit d'une choſe qu'on épargne, dont on donne peu, qu'on n'en a qu'à leſche *doit*. On dit d'un homme, que les *doits* luy demangent, pour dire, qu'il a envie de ſe battre, s'il eſt ſoldat; ou d'eſcrire contre quelqu'un, s'il eſt Auteur. On dit qu'un homme ſe gratte la teſte du bout du *doit*, quand il a quelque choſe qui le chagrine. Avoir de l'eſprit au bout des *doits*, c'eſt, Eſtre adroit de la main. Faire toucher au *doit* & à l'œuil, monſtrer au *doit* & à l'œuil, c'eſt, Faire voir & toucher ſenſiblement la choſe. On dit qu'un homme eſt ſervi, eſt penſé au *doit* & à l'œuil, pour dire, qu'on en a grand ſoin, qu'il ne luy manque rien. Toucher du bout du *doit* à quelque choſe, c'eſt en être bien prés. On dit, Eſtre à deux *doits* de la mort, pour dire, Eſtre en grand danger de mort. Monſtrer au *doit*, c'eſt à dire, Se mocquer de quelqu'un. Donner ſur les *doits*, avoir ſur les *doits*, pour dire, Reprendre, corriger quelqu'un. Il en mordra ſes *doits*, pour dire, Il s'en repentira. Mettre le *doit* deſſus, pour dire, Trouver ce qu'on cherche. Compter ſur ſes *doits*, pour dire, Compter à la maniere du peuple. On dit des bons morceaux, qu'on s'en leſche les *doits*, pour dire, qu'on mange tout, & qu'on en ſouhaite encore. Je voudrois qu'il m'en euſt couſté un *doit*, pour dire, Je racheterois cela de beaucoup. Je n'en mettrois pas mon *doit* au feu, pour dire, Je me deffie de la verité de cela. On dit de deux bons amis, que ce ſont les deux *doits* de la main. On dit d'une perſonne, qu'elle ne fait œuvre de ſes dix *doits*, pour dire, qu'elle eſt tout à fait faineante; qu'elle ſçait une choſe ſur le bout du *doit*, pour dire, qu'elle la ſçait par cœur. On dit auſſi, Mettre le *doit* entre le bois & l'écorce, ou entre l'enclume & le marteau, pour dire, Se trouver engagé entre deux puiſſances qui donnent ſujet de craindre de deux coſtez.

DOITIER. ſ. m. Ce qui ſert à couvrir un doit. On met des *doitiers* de cuir ou de linge aux doits qu'on a penſez pour y faire tenir l'emplaſtre. Quelques Artiſans ſe ſervent de *doitiers*, quand ils ont quelque rude travail à faire avec les doits.

D O L.

DOL. ſ. m. Terme de Palais. Tromperie, mauvaiſe foy. Le *dol* perſonnel eſt un moyen de requeſte civile. Le *dol* réel ne vitie pas une tranſaction. Il y a un bon *dol*, quand la tromperie tourne à l'avantage de celuy à qui on la fait. En toutes les reſignations il faut qu'il y ait une affirmation qu'il n'y eſt intervenu aucun *dol*, fraude ni ſimonie. Autrefois on mettoit dans les contracts cette formule, qu'il n'y avoit *dol*, fraude ni mal engin.

DOLEANCE. ſ. f. Plainte. Les Cahiers des Eſtats aſſem-

Digitized by Google

aſſemblés contenoïent les plaintes & *doleances* des peuples. Il m'a conté ſa *doleance*, le ſujet de ſon affliction.

DOLENT, ENTE. adj. Qui ſe plaint & qui ſouffre de la douleur au corps, ou à l'eſprit, qui eſt triſte. Un cœur *dolent*, une ame *dolente*.

DOLEMMENT. adv. D'une maniere dolente. La tourterelle gemit *dolemment* aprés la mort de ſon pair.

DOLOIRE. ſ. f. Inſtrument de Tonnelier qui a un trenchant long & fort aigu, & un manche peſant qui luy ſert de contrepoids. Son uſage eſt pour unir & applanir le bois, tailler les cerceaux, &c. La *doloire* tient le milieu entre la hache & la ſerpe. En quelques lieux on couppe la teſte avec une *doloire*.

En termes de Blaſon on appelle une hache ſans manche, *doloire*.

D O M.

DOM. ſubſt. maſc. Titre d'honneur emprunté de l'Eſpagnol, qui ſignifie *Sieur* ou *Seigneur*. *Dom* Jean d'Autriche, *Dom* Barthelemi des Martyrs. Il eſt en uſage en France parmy quelques Ordres de Religieux, comme Chartreux, Feuillans, Benedictins, & autres. Le Reverend Pere *Dom* Coſme, *Dom* Alexis, *Dom* Baltaſar. Ce mot vient du Latin *Domnus*, abregé de *Dominus*. Le mot de *Dom* a été employé par les Auteurs de la baſſe Latinité au lieu de *Dominus*, en rejettant un *i*. Onuphrius dit que c'eſt un titre qu'on donna d'abord au Pape ſeul, puis aux Evêques & aux Abbés, ou autres qui avoient quelque dignité Eccleſiaſtique, ou qui étoient recommendables par leur vertu & leur ſainteté. Depuis il a été uſurpé par les ſimples Moines. Quelques-uns diſent que par humilité ils ne voulurent pas prendre le nom de *Dominus*, parce qu'il appartenoit à Dieu ſeul, & qu'ils prirent celuy de *Domnus*, qui marquoit de l'inferiorité, *quaſi minor Dominus*. On a dit auſſi au feminin, *Domna* pour *Domina*, d'où les Italiens ont fait *Donna*.

DOMANIAL, ALE. adj. Qui appartient au domeine. Les Greffes ſont *domaniaux*, ſuivant l'Ordonnance de Philippes le Long de l'an 1319. auſſi-bien que les tabellionages. Voyez en la raiſon à *Greffe*. Cette ferme eſt *domaniale*.

On appelle dans les Couſtumes, Seigneur *domanier*, le Seigneur Juſticier: droits & exploits *domaniers*, ceux qui concernent le domeine.

DOME. ſ. m. Ouvrage d'architecture qui s'éleve au deſſus d'un baſtiment. La plus-part des *domes* ſont de figure ronde, mais il y en a auſſi de quarrez, comme ceux du Louvre. Il s'en fait auſſi à pluſieurs faces & polygones. La plus-part des baſtiments de Conſtantinople ſont faits en *dome*. Le *dome* de St. Pierre de Rome eſt d'une grandeur eſtonnante. Toutes les belles Egliſes modernes ont des *domes* à la croiſée. Les Italiens les appellent *coupples*. Ce mot vient de *doma*, qui chez les Anciens ſignifioit un *toit*, ou un *porche* à découvert, comme témoigne Papias. Il ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité, qui l'ont pris du Grec, qui ont appellé auſſi tout baſtiment rond *trullus*, ou *trullium*, tel qu'étoit le Palais de Conſtantinople où fut tenu le Concile qu'on appella de ce nom *in Trullo*.

On appelle auſſi vouté en *dome*, un ſalon, ou une galerie dont les planchers ne ſont point plats, mais qui ſont voutez en rond, ou en berceau.

Les Chymiſtes appellent auſſi *dome*, la couverture ronde des fourneaux de reverbere.

Les Orfevres appellent auſſi *dome*, la partie ſuperieure ou couverture des caſſolettes, encenſoirs & autres ouvrages ſemblables.

DOMEINE. ſ. m. Heritage ou fonds de terre où il y a quelque habitation. Tout le bien de cette Abbaye eſt en *domeine*, il ſe conſume tout en reparations. Il y a quatre petits *domeines* ou metairies dependants de cette terre. Racan dit dans ſes Bergeries:

> Qui n'a veu d'autre mer que la Marne ou la Seine,
> Et croit que tout finit où finit ſon *domeine*,

c'eſt à dire, ſa terre. Menage derive ce mot de *domanium*, qu'on a dit pour *dominium*.

DOMEINE, ſe dit quelquefois d'un droit ſeigneurial ſans proprieté. En matiere de Seigneurie, celuy qui paye le cens a le *domeine* utile de la terre; & le Seigneur à qui on le paye, en a le *domeine* direct.

DOMEINE, ſe prend quelquefois pour une generalité de biens qu'on poſſede en propre, ſoit heritages, ſoit rentes, ou autres droits. Le *Domeine* de la Couronne eſt inalienable, il ne ſe vend qu'à faculté de rachat perpetuel. La Chambre du *Domeine*, le Fermier du *Domeine*, les Receveurs du *Domeine*, la reünion des *Domeines* à la Couronne. On a fait ſouvent la vente & la revente du *Domeine*.

DOMEINE, en pluſieurs Couſtumes, ſignifie le fief dominant, le chefliеu ou manoir, où eſt deuë la foy & hommage par le vaſſal, le lieu d'où dependent les fiefs & vaſſaux. On appelle *Domeine immuable* ou *Domeine fieffé*, les cens & rentes ſeigneuriales, qui n'augmentent ni ne diminuënt jamais; *Domeine muable*, le revenu des fermes, qui eſt different ſuivant les années & les baux; *Domeine congeable*, celuy qui a été donné gratuitement par un Seigneur, qui y peut rentrer toutes fois & quantes qu'il luy plaiſt.

DOMESTICITÉ. ſ. f. Qualité de domeſtique. La *domeſticité* eſt un reproche à un témoin, une cauſe de recuſation pour un Juge.

DOMESTIQUE. adj. m. & f. Qui eſt d'une maiſon, ſous un même chef de famille. En ce ſens il ſe prend pour femme, enfans, hoſtes, parens & valets.

DOMESTIQUE, ſe prend quelquefois ſeulement pour les Officiers, valets à gages d'un Maiſtre. Ce Seigneur a trente *domeſtiques*, Intendans, Secretaires, Pages, Laquais, &c.

DOMESTIQUE, ſe prend auſſi pour *apprivoiſé*, & eſt oppoſé à *ſauvage*. Les pigeons d'un colombier ſont mis au rang des animaux *domeſtiques*. Les chiens, chats, &c. ſont animaux *domeſtiques*.

DOMESTIQUE, eſt auſſi quelquefois ſubſt. Ce Prince eſt agreable quand il eſt en ſon *domeſtique*, c'eſt à dire, en ſon particulier. Il a reglé extremement bien tout ſon *domeſtique*, c'eſt à dire, toutes les affaires de ſa maiſon. Le mari doit avoir ſoin du *domeſtique*, de la ſubſiſtance du meſnage.

DOMESTIQUEMENT. adv. D'une maniere domeſtique & familiere. Cet homme vit *domeſtiquement*, ne ſort gueres de ſon domeſtique.

DOMICILE. ſ. m. Terme de Pratique, qui ſe dit de la maiſon où quelqu'un habite, ou de celle qu'il a choiſie, où on peut s'adreſſer pour faire toutes les ſignifications de ce qu'on luy voudra faire ſçavoir. L'élection de *domicile* n'étoit pas connuë chez les Romains. L'Ordonnance veut qu'en tous les contracts & en la plus-part des exploits, comme d'offres, de ſaiſies, d'executions, &c. on faſſe une élection de *domicile*, c'eſt à dire, qu'on marque un lieu où on ſe puiſſe adreſſer en execution de l'acte. Tout acte doit eſtre ſignifié à perſonne, ou à *domicile*. Le *domicile* s'établit par une demeure d'an & jour. L'élection de *domicile* finit par la mort.

Le *domicile* en termes d'Aſtrologie, eſt une des principales dignitez ou élevations des Planetes, qui ſe dit quand une Planete ſe trouve en un Signe avec lequel elle a tant de

de convenance, qu'elle y gouverne comme un maiſtre en ſa maiſon; auquel cas on luy attribuë cinq degrez de puiſſance: comme le Soleil étant au Signe du Lion eſt dans ſon *domicile*, la Lune dans le Cancer, Saturne dans le Capricorne, & ainſi des autres.

DOMICILIÉ, ÉE. adj. C'eſt celuy qui a un domicile établi, certain & aſſeuré, un bourgeois & habitant d'une ville, qui y a un domicile actuel. On ne doit pas decreter ſi legerement contre un homme *domicilié*, que contre un vagabond & un homme ſans aveu.

DOMIFIER. v. act. Terme d'Aſtrologie. C'eſt, Partager le Ciel en douze Maiſons pour dreſſer un theme celeſte ou un horoſcope par le moyen de ſix grands cercles, qu'on appelle *cercles de poſition*. Il y a diverſes façons de *domifier* ſuivant les differents Auteurs. Celle de Regiomontanus, qui eſt la plus ordinaire, eſt celle qui fait paſſer les cercles de poſition par l'interſection du Meridien & de l'Horiſon. D'autres les font paſſer par les Poles du monde ou de l'Equateur; d'autres par les Poles du Zodiaque.

DOMINANT, ANTE. adj. Qui commande, qui eſt élevé, qui eſt ſuperieur, &c. Un lieu *dominant*, une paſſion *dominante*, &c. On appelle un fief *dominant*, un fief qui a des fiefs qui relevent de luy, & qui eſt oppoſé à fief *ſervant*. On appelle aſtre *dominant*, l'aſcendant ou l'aſtre qui eſt le plus fort, & qui domine dans un horoſcope.

DOMINATEUR. ſ. m. Qui domine. On a appellé Alexandre le *Dominateur* de toute l'Aſie.

En termes d'Aſtrologie on appelle *Dominateur*, ou *Seigneur dominant*, l'aſtre qui eſt le plus conſiderable, ou qui a le plus de degrez de puiſſance dans un horoſcope.

DOMINATION. ſ. f. Empire, puiſſance. La *domination* des Romains a duré long-temps, & a été de grande étenduë.

DOMINATION, ſe dit auſſi de la maniere du gouvernement. La *domination* des Princes Orientaux eſt fort tyrannique. Tant que ce garçon a été ſous la *domination* de ſon Tuteur, il a été ſage.

DOMINATION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Dés que l'on ſouffre que les paſſions empietent la *domination* ſur la raiſon, elle en devient eſclave.

DOMINATIONS, en termes de Theologie, ſe dit des Eſprits du quatriéme ordre de la Nature Angelique, en commençant à compter par les Seraphims. Ils dominent ſur les hommes, & ſur les Anges des ordres inferieurs.

DOMINER. v. act. Commander, eſtre le maiſtre. Les Romains ont *dominé* ſur la plus grande partie de la terre. Il ſe faut garder de ces eſprits ambitieux qui veulent *dominer* par tout.

DOMINER, ſe dit auſſi d'une citadelle qui commande, qui *domine* ſur une place, d'une montagne qui *domine* ſur la plaine.

DOMINER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. La raiſon du Sage *domine* ſur ſes paſſions, il *domine* & commande aux aſtres.

On le dit auſſi des choſes qui ont quelque avantage ou éclat ſur les autres. Il y a toûjours quelque humeur qui *domine* dans un temperament. Le ſené *domine* dans ce medicament. Le bleu *domine* dans cette garniture.

En termes d'Aſtrologie on le dit auſſi des aſtres qui *dominent* en certains jours, en certaines heures, & en certaines Maiſons de la figure celeſte. Jupiter *domine* dans la X. Maiſon. Le Soleil *domine* dans le Lion. Les heures planetaires ſont les heures où chaque Planete *domine* à ſon tour.

DOMINICAIN, AINE. adj. & ſubſt. Religieux ou Religieuſe de l'Ordre de St. Dominique. On les appelle à Paris *Jacobins*, & en pluſieurs lieux *Freres Preſcheurs*. Les dogmes des *Dominicains* ſont ordinairement oppoſez à ceux des Franciſcains. Les *Dominicains* ſont maiſtres de l'Inquiſition en Italie.

DOMINICAL, ALE. adj. Qui vient de Dieu, ou qui eſt dedié à Dieu. L'Oraiſon *Dominicale* eſt le *Pater noſter*, que Dieu même nous a enſeigné. Lettre *Dominicale*, lettre de l'Alphabet qui ſert à marquer dans les Almanachs les Dimanches conſacrez à Dieu: & c'eſt pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle Solaire qui fait partie du Comput Eccleſiaſtique, lequel dure 28. ans, parce qu'au bout de ce temps le même ordre revient de ces Lettres *Dominicales*. Prêcher les *Dominicales*, c'eſt, Faire des Sermons les jours des ſimples Dimanches, c'eſt à dire, hors le Careſme & l'Advent. Ce ſont les Curez qui donnent les *Dominicales*: les Marguilliers donnent les Advents & les Careſmes.

DOMINO. ſ. m. Coëffure des Preſtres pendant l'hiver. C'eſt une piece de drap qui leur couvre la teſte, qui leur ſerre le viſage, & deſcend juſqu'au deſſous des eſpaules.

DOMINOTERIE. ſ. f. Ouvrage de Dominotier. Ce Marchand trafique en *dominoterie*.

DOMINOTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait du papier marbré, & d'autre papier de toute ſorte de couleurs, & imprimé de pluſieurs ſortes de figures, que le peuple appelloit autrefois des *domino*. Il y a un Corps de *Dominotiers* à Paris. Il eſt enjoint aux Syndics des Libraires de viſiter les *Dominotiers*, Imagers & Tapiſſiers, afin qu'ils n'impriment aucune peinture diſſoluë, par les Articles 23. & 31. de leurs Statuts.

DOMMAGE. ſ. m. Perte, ruine. L'inondation de la riviere a cauſé plus d'un million de *dommage* à la Province. Les Barbares ont ruiné toutes les antiquitez d'Italie, c'eſt grand *dommage*. Cela ne porte *dommage* à perſonne, pour dire, Cela ne fait tort à perſonne. Cela va à mon *dommage*, me cauſe de la perte.

DOMMAGE, en termes de Juriſprudence, ſignifie le degaſt que font les beſtiaux dans des prez, des bleds ou autres heritages. On a ſaiſi les bœufs qui ont été trouvez en *dommage*, il faut eſtimer le *dommage*. Il y a un titre au IX. Livre du Digeſte du *dommage*, qu'on appelle en Latin *pauvreté*. Ce mot vient de *damnagium*, qu'on a formé de *damnum*. Menage.

On dit en termes de Palais, une condamnation de deſpens, *dommages* & intereſts: ſous ce mot de *dommages* eſt compris tant la perte qu'on a ſouffierte, que le gain qu'on a manqué à faire.

On dit auſſi ironiquement, ou par menace, C'eſt *dommage* qu'il ne ſe vienne attaquer à moy, me faire un procés, je luy ferois bien voir du pays. Ce jeune homme eſt fort bien fait, c'eſt *dommage* qu'il ſoit fripon.

DOMMAGEABLE. adj. m. & f. Qui cauſe de la perte ou du prejudice. Les meſchants Livres ſont fort *dommageables* au public.

DOMTABLE. adj. m. & f. Qu'on peut adoucir & domter. Il n'y a point d'animaux ſi forts & ſi farouches, que l'adreſſe de l'homme n'ait rendus *domtables*.

DOMTER. v. act. Subjuguer, ſe rendre maiſtre. Les Romains ont *domté* les nations les plus farouches, les plus belliqueuſes. Ce mot vient du Latin *domitare*. Menage.

DOMTER, ſe dit auſſi des animaux, pour dire, les aſſujettir au travail, & leur faire perdre leur fougue, leur fureur. *Domter* les taureaux pour les mettre ſous le joug. *Domter* des chevaux dans un manege.

DOMTER, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, des paſſions. Il faut *domter* ſa colere. Les jeûnes, les diſciplines *domtent* les appetits charnels.

DOMTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DOMTEUR. ſ. m. C'eſt la qualité qu'on donne à Hercule,

Digitized by Google

Hercule, *Domteur* de monſtres. Ce Prince eſt un *domteur* de nations.

DON.

DON. ſ. m. Preſent, gratification. Quand on fait un *don*, il le faut faire de bonne grace. Donner en pur *don*, c'eſt, Ne faire point acheter ce qu'on donne par pluſieurs demandes & ſollicitations. Il a obtenu le *don* du Roy d'une aubeine, d'une confiſcation, d'un Benefice, d'une charge.

DON GRATUIT, eſt un preſent que font au Roy les Eſtats aſſemblés d'une Province, ou le Clergé dans leurs Aſſemblées, en conſideration des privileges qui leur ſont accordez, ou des impoſitions dont ils ſont déchargez.

DON MUTUEL, en termes de Palais, eſt un don autoriſé par les Couſtumes, que ſe font les conjoints par mariage de l'uſufruit de tous leurs biens reciproquement pour en jouïr par celuy qui ſurvivra ſa vie durant.

On appelle auſſi un *don de nopces*, le preſent que l'accordé envoye à ſa fiancée en contemplation de ſon mariage. Il y a chez le Roy des Treſoriers des *dons* & aumoſnes.

DON, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Les *dons* du St. Eſprit, les *dons* de la grace, le *don* de Prophetie, le *don* des Langues, & autres dont St. Paul fait mention au Chapitre XII. de la I. aux Corinthiens. On dit auſſi d'une choſe qu'on eſtime ſur toutes les autres, C'eſt un *don* de Dieu. La foy eſt un *don* de Dieu.

DON, ſe dit auſſi de certains privileges ou avantages de la nature, ou de l'art. La beauté eſt un des plus grands *dons* de la nature. Tireſias avoit le *don* de deviner. Les Fées avoient le *don* de faire cent choſes qui ſembloient miraculeuſes. Cet importun n'aura jamais le *don* de ſe taire.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de plus belle acquiſition que de *don*.

DONATAIRE. adj. & ſ. m. & f. Qui reçoit une donation. La donation eſt nulle, quand elle n'eſt point acceptée par le *Donataire*. Il a fait ſon aiſné *Donataire* de cette terre.

DONATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui donnent par une donation entre vifs.

DONATIF. ſ. m. Preſent qu'on fait à quelqu'un. Cet Auteur a eu mille eſcus du Roy, ce n'eſt pas une penſion, mais un *donatif*. Les Romains faiſoient de grands *donatifs* à leurs ſoldats.

DONATION. ſ. f. Contract, acte public par lequel un homme tranſmet à un autre la proprieté ou l'uſufruit du tout ou d'une partie de ſes biens. Une *donation* entre vifs, c'eſt une *donation* qu'on fait en pleine ſanté. Une *donation* à cauſe de mort, c'eſt celle qui ſe fait par un teſtament, ou par un acte paſſé par un malade qui ne releve point de cette maladie. Les *donations* ſont ſujettes à l'inſinuation dans quatre mois par les Ordonnances. Une *donation* eſt revocable par ingratitude. Une *donation* pure & ſimple. Une *donation* avec reſerve d'uſufruit. Une *donation* frauduleuſe.

DONC, *Doncques*. Particule conjonctive qui fait la concluſion d'un raiſonnement. Cela ſuppoſé, il s'enſuit *donc*.

DONC, ſe met quelquefois abſolument au commencement d'une periode, & ſe prononce avec un ton interrogatif. Y a-t-il *donc* quelqu'un qui oſe ſouſtenir que la Morale ſoit inutile? *Doncques*, rigoureuſe Caſſandre: c'eſt le commencement des Stances des Viſionnaires.

DONDON. ſ. f. Terme familier dont on uſe pour ſignifier une femme graſſe, belle & réjouïe. C'eſt la même choſe que *gaguy*. Il eſt amoureux d'une groſſe *dondon*, d'une groſſe gaguy. Ce mot vient d'un ancien inſtrument de guerre gros & court, dont on ſe ſervoit autrefois pour jetter des pierres rondes, comme on faiſoit avec les catapultes des Anciens: ce qu'on a appliqué aux femmes groſſes & courtes, & dont on a fait auſſi *bedaine*. Menage.

DONJON. ſ. m. La partie la plus élevée d'un chaſteau baſti à l'antique, qui ſert à découvrir de loin. Le *donjon* de Vincennes eſt le lieu où on met les priſonniers qui ſont les mieux gardez. Ce mot par Fauchet eſt derivé de *domicilium*, parce que le *donjon* étant la partie la plus forte du chaſteau, étoit le logement du Seigneur. Mais Menage le derive de *dominionus*, qu'on trouve dans les anciens Titres en cette ſignification. D'autres tiennent qu'il vient de *domus Julii Cæſaris*, ou de *domus jugi*, parce qu'on y gardoit les priſonniers de guerre. L'Empereur Julien a baſti pluſieurs de ces chaſteaux dans les Gaules, & il y en a encore un en Lorraine qu'on appelle *Dom Julien*. Du Cange dit qu'on a ainſi appellé un chaſteau *in duno aut colle ædificatum*, & que les Auteurs de la baſſe Latinité l'ont appellé *dunjo, dungeo, dongio, dangio, domgio* & *domnio*.

DONJON, ſe dit auſſi dans les baſtiments particuliers de la partie la plus élevée qui eſt au deſſus de la couverture ou de l'eſcalier. Les Aſtronomes ſe logent dans quelque *donjon* pour avoir le moyen de faire mieux leurs obſervations.

DONJONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un chaſteau ou d'une tour, quand il y a au deſſus une petite tour ou donjon qu'il faut exprimer en blaſonnant. Il y a des tours *donjonnées* de deux pieces, c'eſt à dire, qui ont des donjons les uns ſur les autres.

DONNE. ſ. f. Terme emprunté de l'Italien, qui ſignifie *Dame*, ou *Madame*. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, pour ſignifier une Courtiſane. C'eſt un débauché qui a toûjours quelque *Donne* chez luy.

DONNER. v. act. Faire un don, un preſent, tranſferer la proprieté ou l'uſufruit de quelque choſe à un autre. Le Roy a *donné* une ordonnance, une confiſcation à un tel, il luy a *donné* une Abbaye. C'eſt une œuvre bien meritoire de *donner* l'aumoſne pour l'amour de Dieu. Il n'y a que ceux qui *donnent* de bonne grace, à qui on ſoit obligé de leur don. Ce prodigue *donneroit* juſqu'à ſa chemiſe. Quand on *donne* par contract, on tranſfere la proprieté de la choſe donnée.

DONNER, ſignifie quelquefois ſimplement, Preſter. Il n'y a rien qui ruine plus les Marchands que de *donner* leurs marchandiſes à credit. Cet uſurier ne preſte rien, ſi on ne luy *donne* des gages, des ſeuretez. Il luy a *donné* ſon nom pour faire une telle affaire, c'eſt à dire, Il l'a miſe ſous ſon nom, ou bien, Il luy a ſervi de caution. Il luy a *donné* ce cheval à l'eſſay, à l'eſpreuve.

DONNER, ſe dit auſſi d'une ſimple tradition d'une choſe. *Donnez* moy ce Livre qui eſt ſur ma table. *Donnez* nous à boire. Il luy faut *donner* un petit remede.

DONNER, ſignifie auſſi, Accorder quelque grace, quelque permiſſion. Le Roy a *donné* une amniſtie, une abolition generale. On a *donné* à cet Auteur une permiſſion d'imprimer. Le Roy a *donné* la paix à la France. *Donner* ſa fille en mariage, c'eſt l'accorder à quelqu'un pour femme; luy *donner* mariage, c'eſt luy conſtituer une dot.

DONNER, ſignifie auſſi, Faire les frais d'un repas ou d'une réjouïſſance. *Donner* à diſner, *donner* à manger; *donner* un regal, une feſte; *donner* le bal, l'Opera, la Comedie. On dit auſſi, *Donner* le bouquet à quelqu'un, pour dire, l'inviter de *donner* à ſon tour un repas, à *donner* le bal, &c. On dit auſſi au figuré, qu'un homme a *donné* la Comedie, quand il a fait quel-

Digitized by Google

ques ſottiſes ou impertinences qui ont appreſté à rire à la compagnie.

DONNER, ſignifie auſſi, Payer le prix d'une marchandiſe, ou en faire des offres. J'ay *donné* 100. eſcus de ce cheval. Je ne veux *donner* que dix francs de cette eſtoffe. Si je vous la laiſſe à ce prix-là, ce n'eſt pas vendre, c'eſt *donner*. On dit au contraire d'une choſe qu'on a trop achetée, On ne vous l'a pas *donnée*, on vous l'a bien venduë.

DONNER, ſe dit auſſi en parlant des ſalaires, gages & penſions. On *donne* à ce Gouverneur mille eſcus d'appointement. On *donne* tant à cette auberge pour la penſion, on *donne* tant par repas. Je *donne* tant de gages à ce valet.

Donner la vie, ſe dit de celuy qui en ſe battant a avantage ſur ſon ennemy, qui le pouvant tuer, luy laiſſe la vie, luy *donne* quartier. On dit auſſi, qu'un Medecin a *donné* la vie, quand on luy eſt redevable de la gueriſon d'une maladie violente. On dit au figuré, qu'une bonne nouvelle *donne* la vie, pour dire, qu'elle *donne* les agréements de la vie. On dit auſſi, qu'on *donneroit* ſa vie, ſon ſang, ſa teſte, pour avoir quelque choſe, pour dire, qu'on la ſouhaitte paſſionnément.

DONNER, ſe dit quelquefois odieuſement, pour dire, Frapper, ſoit à deſſein de faire outrage, ſoit de faire quelque correction. Il luy a *donné* cent coups de baſton. Il luy a *donné* ſur la jouë, c'eſt à dire, un ſoufflet. On *donne* le foüet aux eſcoliers, on leur *donne* la ſale. On dit auſſi, qu'on a *donné* bien de l'exercice à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a bien fait courir, qu'on luy a *donné* bien de la peine. On dit auſſi à l'égard des maux, L'excés du vin *donne* la goutte, l'enflamme. Ce vaiſſeau a *donné* la peſte à la ville.

DONNER, ſignifie auſſi, Juger de quelque choſe, luy attribuer quelque qualité. Combien *donnez*-vous à cette veuve? Je luy *donne* bien 40. ans, à voir ſon infirmité. Je ne luy *donne* plus que deux ans à vivre. A qui *donne*-t-on cet enfant? On *donne* le Livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST à divers Auteurs. On dit auſſi, qu'un homme *donne* tout au haſard, pour dire, qu'il s'en rapporte à la fortune, qu'il luy attribuë tout l'évenement.

DONNER, ſe dit auſſi des facilitez, des commoditez qu'on apporte à quelque choſe. Il faut *donner* de l'air à ce baſtiment, y faire des ouvertures, laiſſer les feneſtres & les portes ouvertes. *Donner* du vent à un tonneau. *Donner* de la veuë à un édifice, c'eſt, Abattre & applanir les choſes qui luy oſtoient le jour. Il faut *donner* de la pente aux eaux. Il faut *donner* tant de pieds à cette chambre, *donner* une telle largeur à cet habit. On le dit auſſi de la ſituation, de l'aſpect. Cet appartement *donne* ſur la ruë, pour dire, regarde ſur la ruë. Le Soleil *donne* à plomb ſur ces feneſtres, pour dire, il eſt oppoſé directement à ces feneſtres. Je vous *donne* à choiſir de ces deux partis.

Donner les mains, c'eſt, Ceder, accorder quelque choſe, ſe relaſcher. On luy a fait une telle propoſition, il y a *donné* les mains. *Donner* la main, c'eſt la preſenter pour baiſer, pour recevoir une ferule. *Donner* la main à quelqu'un, c'eſt luy aider à marcher, ou à ſe retirer de quelque bourbier, de quelque embarras, ou de quelque mauvaiſe affaire. *Donner* la main ou le pas, c'eſt, *Donner* la droite, le pas devant. *Donner* la main ſe dit auſſi pour, *Donner* la foy de mariage, eſpouſer quelqu'un. On dit auſſi en termes de Manege, *Donner* la main, ou *donner* la bride, pour dire, Laſcher la bride à un cheval.

DONNER, ſe dit auſſi en parlant d'aſſignations & de deffis. Il a *donné* rendez-vous en tel lieu à ſon ennemy. Voilà un beau coup, faites en autant, je vous le *donne* en cent. Je *donne* au plus habile homme à deviner cette énigme.

DONNER, ſe dit auſſi en parlant des temps & des lieux. *Donner* ſon temps à quelque choſe, c'eſt en faire ſon occupation; y *donner* du temps, c'eſt y *donner* tout le loiſir neceſſaire pour ſa perfection. *Donner* du temps ſignifie auſſi, *Donner* terme & delay pour payer, ou faire autre choſe. On dit pareillement, *donner* un lieu, un rang, une place convenable; *donner* lieu de croire; *donner* occaſion de ſervir, de nuire.

DONNER, ſe dit en parlant d'un penchant, d'une inclination qui nous porte vers quelque choſe. Cet homme *donne* dans la curioſité des medailles, des tableaux, des coquilles. Il *donne* à tout, pour dire, qu'il ſe plaiſt à toutes les choſes agreables, qu'il y fait deſpenſe. On dit auſſi, qu'il *donne* dans les baſtiments, dans le jeu, dans la débauche, qu'il *donne* tout à ſon plaiſir, pour dire, qu'il eſt fort attaché à ces choſes. On dit auſſi, qu'il *donne* tout à la faveur, pour dire, qu'il y eſt entierement devoüé, qu'il eſt à qui plus luy *donne*.

DONNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il faut *donner* de la loüange à Dieu; *donner* bonne opinion de ſoy, quand on entre dans le monde. Il faut *donner* bon exemple. Un Prelat *donne* ſa benediction. *Donner* dans le ſens de quelqu'un, c'eſt à dire, Tomber dans ſon advis. *Donner* conſeil à quelqu'un, luy *donner* advis par billet, ou de vive voix, de quelque choſe qui ſe trouve contre luy; luy *donner* ſa voix, ſon ſuffrage, ſon excluſion. On dit auſſi, *Donner* connoiſſance de quelque affaire, luy en *donner* part, luy en deſcouvrir le ſecret. *Donner* une fauſſe idée d'une choſe, la rapporter autrement qu'elle n'eſt. *Donner* ſon nom à un filleul, le tenir ſur les fonts. On dit auſſi, qu'un Auteur a *donné* un Livre au public, pour dire, qu'il l'a mis en lumiere.

On dit auſſi à l'égard des paſſions, *donner* de l'amour, *donner* de l'effroy, *donner* des deſirs, *donner* de mauvaiſes penſées, *donner* l'alarme. Il a *donné* ſon reſſentiment à la priere d'un tel. *Donnez* quelque choſe à noſtre ancienne amitié. *Donner* des bornes à ſon ambition, *donner* des preuves de ſa valeur. Il luy eſt venu *donner* le bon jour. Cela *donne* envie de manger, *donne* de l'appetit.

On dit auſſi, qu'un homme a *donné* au but, pour dire, qu'il eſt entré dans le nœud, dans la vraye difficulté d'une affaire, qu'il eſt venu à bout de ſon entrepriſe.

On dit auſſi, qu'un homme a *donné* dans le panneau, ou ſimplement, qu'il a *donné* dedans, pour dire, qu'il a été attrapé par quelque fineſſe, ou par quelque piege qu'on luy a tendu. On dit auſſi, qu'il a *donné* priſe ſur luy, quand il a fait quelque faux pas dont ſes ennemis tirent avantage.

On dit auſſi qu'un Rapporteur a *donné* le branſle à une affaire, qu'il luy a *donné* un certain tour favorable, qu'il a *donné* un jour, une ouverture pour la faire reüſſir.

Donner des paroles, c'eſt, S'engager par promeſſes. *Donner* des bourdes, des deffaites, des bayes, des caſſades, c'eſt, Mentir, impoſer à quelqu'un, ſe moquer de luy: luy *donner* croyance, c'eſt adjouſter foy à ce qu'il dit. *Donner* la loy, c'eſt à dire, Commander à des peuples. *Donner* la loy à un Conſeiller, c'eſt luy preſcrire certaine loy, ſur laquelle il doit ſubir l'examen pour eſtre receu. *Donner* ordre, c'eſt, Commander à des Officiers. On dit auſſi, *Donner* ordre au ménage, pour dire, Prendre garde que tout aille bien dans la maiſon.

On dit auſſi, *Donner* à parler, pour dire, *Donner* ſujet de faire divers jugements ſur ſa conduite; & à l'égard des femmes, il ſe dit toûjours en mauvaiſe part. Avoir *donné* à entendre, c'eſt à dire, Avoir expliqué ou fait ſçavoir à quelqu'un ſon intention. On dit auſſi abſolument, un faux *donné* à entendre. *Donner* bien à penſer, c'eſt, Mettre quelqu'un en inquietude. Je vous *donne* à penſer, ſimplement, c'eſt, Inviter à faire reflexion

ſur

Digitized by Google

ſur ce qu'on dit. *Donner* à courre, c'eſt, Suſciter des affaires à quelqu'un, qui l'obligent à aller & venir beaucoup. *Donner* de la beſogne, à travailler. *Donner* à connoiſtre.

DONNER, en termes de Jeu, ſe dit de l'avantage qu'on *donne* à celuy qui eſt plus foible. *Donner* quinze & biſque à la Paume. *Donner* dix points & la main au Piquet. *Donner* deux trous au Triquetrac. *Donner* ſignifie auſſi, Diſtribuer les cartes. *Donner* eſchec & mat aux Eſchecs, c'eſt, Gaigner la partie. On dit, *Donner* beau, pour dire, *Donner* des coups faciles à joüer. On dit auſſi, *Donner* beau jeu au figuré, quand on *donne* facilité à ſon adverſaire d'avoir l'avantage, quand on luy *donne* matiere d'attaquer & de critiquer.

En termes d'Arithmetique, *Donner* ſignifie, Produire. On dit en la regle de trois, Si 15. *donnent* 30. combien *donneront* 60. Ils *donneront* 120. Il ſignifie le même en termes d'Agriculture. Les fruits n'ont pas bien *donné* cette année, c'eſt à dire, que les arbres n'en ont gueres produit. Les petits bleds ont mieux *donné* que les grands.

En terme de Guerre, *Donner* la chaſſe à l'ennemi, à un vaiſſeau, à un Corſaire, c'eſt à dire, le pourſuivre, quand il ſe ſauve. *Donner* des deux, c'eſt, Piquer des deux eſperons pour s'enfuir.

DONNER, abſolument c'eſt, Commencer le combat, aller à l'aſſaut. *Donner* d'eſtoc & de taille, c'eſt, Se battre courageuſement. On dit auſſi, *Donner* teſte baiſſée dans les ennemis, pour dire, Aller au peril aveuglément & ſans le craindre. On dit auſſi, *Donner* dans une embuſcade, pour dire, y tomber, eſtre ſurpris en chemin.

En termes de Chymie, *Donner* le feu par degrez, feu doux, feu de chaſſe, c'eſt à dire, Appliquer un feu convenable aux operations. *Donner* le four trop chaud à du pain.

En termes de Venerie, *Donner* les chiens, c'eſt à dire, Laſcher la meute aprés la beſte, *donner* le cerf aux chiens.

En termes de Marine, on dit que le vent *donnoit* dans les voiles, pour dire, que le vent étoit favorable. *Donner* la cale, c'eſt une eſpece d'eſtrapade de Marinier, jetter un homme du haut du maſt dans la mer attaché à une corde. On dit que le vaiſſeau a *donné* ſur un banc, ſur un eſcueil, pour dire, qu'il a heurté ſur un eſcueil, qu'il a eſchoüé. On dit auſſi, *Donner* fond, *Donner* carene.

On dit au Palais, *Donner* & retenir ne vaut: c'eſt l'article 273. de la Coûtume de Paris. *Donner* defaut, *donner* congé, *donner* audience, *donner* arreſt, *donner* un decret, *donner* un adjournement. On dit auſſi, *Donner* pouvoir, *donner* procuration, *donner* charge, *donner* des griefs, *donner* des faits, *donner* des deffenſes, & autres eſcritures. Ce moyen luy a *donné* gain de cauſe. La datte de tous les jugements en lettres de Chancelerie s'exprime ainſi: *Donné* en tel lieu, en tel jour. Les Edits ſe terminent par ces mots: Si *donnons* en mandement aux gens tenant noſtre Cour de Parlement.

DONNER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Se *donner* à quelqu'un, c'eſt à dire, Se mettre ſous ſa domination. Les Coſaques ſe ſont *donnez* au Grand Turc. Se *donner* tout à Dieu, c'eſt, Renoncer au monde. Se *donner* à quelque Grand Seigneur, s'eſt, S'attacher à ſon ſervice. Se *donner* du bon temps, c'eſt, Paſſer le temps en joye & en plaiſir. Se *donner* carriere, c'eſt à dire, Se réjoüir. Il s'eſt *donné* tout entier à l'eſtude, au jeu, &c. c'eſt à dire, Il s'y applique entierement. On dit auſſi, Il ſe *donne* des airs, pour dire, Il affecte de paroiſtre noble, brave, riche, &c. Se *donner* de garde, c'eſt à dire, Agir avec circonſpection. On dit auſſi, Se *donner* la peine, ſe *donner* l'honneur, ſe *donner* la patience, pour dire, Prendre la peine, avoir l'honneur, prendre le loiſir neceſſaire pour faire quelque choſe.

On dit proverbialement, *Donner* de la gabatine, pour dire, *Donner* du galimathias, faire des promeſſes ambiguës qu'on ne veut pas tenir. Perſonne ne peut *donner* ce qu'il n'a pas. On ne *donne* rien pour rien. Qui *donne* toſt, donne deux fois. On dit qu'on ne *donneroit* pas ſa part aux chiens de quelque choſe, pour dire, qu'on y a des pretentions, quoy qu'éloignées. Qui *donne* au commun, ne *donne* à pas un, pour dire, que perſonne ne vous ſçait gré de ce que vous *donnez* au public. Vous nous l'avez *donné* belle, pour dire, Vous nous en avez bien fait accroire. Vous nous en avez *donné* à garder, vous nous en avez *donné* d'une, ſe dit dans le même ſens. On dit qu'il ne faut pas ſe *donner* au Diable pour faire cela, pour dire, qu'une choſe eſt fort aiſée à faire. On dit auſſi, S'en *donner* au cœur joye, pour dire, S'en *donner* tout ſon ſaoul, prendre d'un plaiſir tout ce qu'on peut. Il s'en eſt *donné* par les joües. On dit auſſi, Ne ſçavoir où *donner* de la teſte, pour dire, Ne ſçavoir où trouver dequoy vivre, dequoy ſubſiſter. Autant vaudroit ſe *donner* de la teſte contre un mur, pour dire, que c'eſt perdre ſon temps & ſa peine que de faire une telle entrepriſe. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt fait *donner* ſon fait, s'eſt fait *donner* ſur la creſte, a *donné* des verges pour ſe foüetter, pour dire, qu'il a attiré ſur luy quelque malheur par ſa faute. On dit auſſi, A cheval *donné* on ne regarde point en la bouche, pour dire, On reçoit les preſents tels qu'ils ſont.

DONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle *Donnez*, des gens ſeculiers qui ſe mettent en retraite dans les Monaſteres pour y vivre doucement, & ſervir Dieu & les Religieux. Ils étoient autrefois appellez *Oblata*; mais ce nom a changé depuis. Dans les vieux Titres on les nomme *Dati* & *Oblati* & *Donati*.

DONNEZ, en Geometrie, ſont certains problemes où on donne une diſpoſition de points ou de lignes, ſur leſquels il faut faire quelque conſtruction. Il y a un Livre des *Donnez* d'Euclide, qui eſt de 90. theoremes.

DONNEUR, EUSE. adj. Qui donne. Il n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe: Ce n'eſt pas un grand *donneur*, une grande *donneuſe*, quand on veut taxer quelque perſonne de peu de liberalité.

On appelle auſſi *donneurs d'avis*, ceux qui font les Courtiers pour faire reüſſir des affaires, des ventes, des mariages, &c.

DONT. Particule qui ſert d'article, ou de pronom. Les Seigneurs *dont* il ſe vante de tirer ſon origine n'étoient pas de cette maiſon. Le Medecin *dont* je me ſers eſt fort habile, c'eſt celuy *dont* je vous ay fait mention cy-deſſus, c'eſt à dire, de qui je vous ay parlé. Voilà ce *dont* eſt queſtion. Ce mot vient de *unde*, dont les Anciens ſe ſont ſervis en la même ſignification. Menage aprés Nicod.

DONTE. ſ. f. Terme de Luthier, qui ſe dit du corps ou du ventre du luth, du tuorbe, de la mandore, &c. qui eſt fait d'éclifſes taillées & ployées en coſtes de melon, & collées ſur le taſſeau.

DONZELLE. ſ. f. Terme burleſque qui ſe dit pour *Demoiſelle*, mais il eſt odieux, & ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. C'eſt un galant qui aime les *Donzelles*, qui a une *Donzelle* en chambre. Il a quitté ſa *Donzelle*.

DOR.

DORADE. ſ. f. Poiſſon de mer qui a des écailles de diverſes couleurs, & une queuë longue & large. En Latin *aurata*.

Il y a un autre grand poiſſon nommé *dorade*, qui eſt commun vers les Antilles, qu'on appelle autrement *brame de mer*. Sa teſte paroiſt d'un verd doré, & le reſte de ſon corps eſt jaune comme l'or, & azuré comme le ciel

ſerain. Elle ſuit les navires, & nage avec telle viſteſſe, qu'on ne la peut gueres atteindre avec la gaffe ou fouïne, avec laquelle les Matelots attrapent de gros poiſſons. Le devant de ſa teſte eſt en pointe, le dos heriſſé d'eſpines qui s'eſtendent juſqu'à la queuë, qui eſt fourchuë. Elle a deux nageoires au deſſaut de la teſte, & autant ſous le ventre, les écailles petites, & tout le corps d'une figure plus large que groſſe. Il s'en trouve qui ont cinq pieds de long. Sa chair eſt auſſi agreable que celle de la truite & du ſaumon, quoy qu'elle ſoit un peu ſeche. On en prend avec un hameçon, où on met un morceau de linge blanc pour tout appaſt.

DORADE, chez les Aſtronomes, eſt une Conſtellation nouvellement deſcouverte du coſté du Pole Antartique, qui ne paroiſt point ſur noſtre Horiſon, qui eſt compoſée de ſept eſtoiles peu conſiderables.

DORER. v. act. Eſtendre, appliquer de l'or en feuilles ou moulu ſur quelque corps. On *dore* des tabernacles, des chappelles, des platfonds. On *dore* les calices d'argent par le dedans. On a deffendu de *dorer* les carroſſes. On *dore* les Livres à petits fers. On *dore* à colle & à huile, avec des feuilles d'or, avec de l'or moulu & amalgamé avec du Mercure. Le fer & le cuivre ſe *dorent* au feu. Pline aſſeure que dans Rome on n'a commencé à *dorer* les planchers qu'aprés la ruine de Carthage, & que les premiers lambris qui furent *dorez* furent ceux du Capitole.

Dorer à petit fer, ſe dit quand on fait des armes ou compartimens avec pluſieurs fers qui ſe rapportent les uns aux autres, comme ſont les Doreurs, les Gainiers, &c.

On dit figurément & poëtiquement, que le Soleil *dore* les montagnes, lors qu'il commence à les éclairer, qu'il les rend jaunes par ſa lumiere: que les eſpics ſe *dorent*, quand ils meuriſſent, auſſi-bien que les citrons & d'autres fruits.

DORER, ſignifie auſſi, Deſguiſer, adoucir l'amertume de quelque choſe. Quand on apporte aux Grands quelque mauvaiſe nouvelle, il faut un peu la *dorer*, l'adoucir.

En termes de Marine on dit auſſi *dorer*, pour dire, Eſpalmer, donner le ſuif à un vaiſſeau, luy donner le flore.

DORER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Dorer* la pilule, c'eſt, Faire paroiſtre une choſe plus belle qu'elle n'eſt, faire avaler quelque amertume, quelque choſe de faſcheux, en l'adouciſſant par de belles paroles. On dit qu'un homme eſt fin à *dorer*, pour dire, qu'il eſt extremement fin & adroit: faiſant alluſion à l'or, qui doit eſtre bien fin pour eſtre propre à *dorer*. On dit auſſi, A vieille mule frein *doré*, pour dire, qu'il faut parer ſa marchandiſe pour s'en deffaire. On le dit auſſi des vieilles qui ſe parent. On dit encore, que des gens ſont bien *dorez*, qu'ils ſont *dorez* comme des calices, pour dire, qu'ils ſont braves, qu'ils ont bien de la dorure & de la broderie ſur leurs habits. On dit auſſi, que bonne renommée vaut mieux que ceinture *dorée*, pour dire, qu'il vaut mieux avoir la reputation d'eſtre femme de bien, que d'en avoir la marque, qui étoit autrefois une ceinture *dorée*.

DORÉ, ÉE. part. & adj. On dit de l'argent *doré*, du cuivre *doré*, du vermeil *doré*, du cuir *doré*, du papier *doré*, qui ſe *dore* ſur tranche, ſur la couppe, quand il eſt encore dans la preſſe du Relieur.

DORÉ, ſe dit auſſi de ce qui imite l'or, d'un jaune brillant. Il y a une nuance que les Tapiſſiers appellent *du maure doré*. On appelle le beau blond qui n'eſt point fade, un blond *doré*. Les Fleuriſtes ont une ſorte de fileria qu'ils appellent *doré*, & du pourpier *doré*, parce qu'ils ont quelques feuilles qui tirent ſur le jaune.

On appelle auſſi, couppe *dorée*, celle qui a une couleur jaune, qu'on *dore* avec du ſaffran: une piece de pâtiſſerie *dorée*, quand elle eſt enduite d'une compoſition d'œufs & de beure.

DORÉ, ſe dit auſſi en parlant des choſes qu'on eſtime. Les vers *dorez* de Pythagore. Les Epiſtres *dorées* de Guevare. Le Livre *doré* de Marc Aurele. La Legende *dorée* des Saints, celle des Mendiants. La Legende *dorée* de Jacques de Voragine. On couronne Cerés d'eſpics *dorez*, de bleds murs & preſts à moiſſonner.

DORÉE. ſ. f. qui ſe dit du beurre, des confitures ou autres choſes ſemblables, qu'on étend ſur du pain pour le faire manger plus agreablement. On donne aux enfants à gouſter une *dorée* de confitures.

DORESNAVANT, ou *Doreſenavant*. adv. A l'advenir. Il faut eſtre plus ſage *doreſnavant*. Les reglements ſont faits pour l'advenir, pour ce qui ſe doit faire *doreſnavant*. Ce mot *doreſenavant* vieillit, & eſt compoſé de ces mots *dores en avant*.

DOREUR. ſ. m. qui ſe dit de celuy qui dore, ſoit en bois, en cuivre; ſoit de celuy qui dore le fer, l'argenterie, quoy que ce ſoient des meſtiers differents, & que la dorure ſe faſſe de diverſes manieres.

DORIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Terme d'Architecture, qui ſe dit du ſecond des Ordres d'Architecture, & qui ſe met entre le Toſcan & l'Ionique. Un Ordre *Dorique*, une colomne *Dorique*. Le *Dorique* a pour ornement les metopes & les triglyphes.

DORLOTER. verb. act. Choyer, traiter delicatement. Ce terme eſt bas, & ne ſe dit que des enfants, ou des vieillards, qu'il faut traiter avec ſoin & delicateſſe. Leſpareon Satyrique a dit auſſi en raillant de la barbe d'un Medecin:

Dorlotant une longue barbe,
Dont le parfum eſt de rheubarbe,
De coloquinte & d'opium.

Ce mot vient de *dorelot*, vieux François qui ſignifie *mignon*. Il eſt employé en ce ſens par le Poëte Coquillard. En Bas-Breton on dit *dorlota*, pour dire *mignarder*.

DORMANT, ANTE. Qui dort. Le miracle des ſept *Dormans*.

Eau *dormante*, eſt celle qui n'a point de cours, comme celle des foſſez, des marais, des eſtangs. Pont *dormant*, eſt une eſpece de pont qui ne ſe leve point. Verre *dormant*, eſt une eſpece de ſervitude ou droit de prendre du jour ſur l'heritage de ſon voiſin, par une feneſtre où il y a un verre ſcellé en plaſtre, qui ne ſe doit point ouvrir, & qui doit être haute de neuf pieds au deſſus du rez de chauſſée du premier eſtage, ſelon l'Art. 201. de la Coûtume de Paris. Peſne *dormant* eſt la ſerrure qui ne ſe ferme point toute ſeule, & dont il faut pouſſer le peſne avec la clef.

DORMANTS, en terme de Marine, ſe dit de la partie des manœuvres ou cordages qui ſont fixes, & ne ſe remuent point, ou peu ſouvent: & ainſi entre les manœuvres il y en a de coulantes & de *dormantes*. Les eſtais, les aubans, l'itacle, ſont les manœuvres *dormantes*.

DORMEUR, EUSE. adj. Qui dort, ou qui ſe plaiſt à dormir long-temps. Les vieillards & les gens ſtupides ſont *dormeurs*.

DORMITIF. ſ. m. Remede qui aſſoupit, qui fait dormir. Le pavot eſt le *dormitif* le plus ordinaire.

DORMIR. v. neut. qui ſe dit du repos que la nature prend elle-même, quand elle perd l'uſage des ſens, pour reparer ſes forces eſpuiſées par la veille, ou par le travail. La nature veut qu'on *dorme* & qu'on veille tour à tour. *Dormir* d'un profond ſomme. On appelle *dormir* en lievre, *dormir* les yeux ouverts.

DORMIR, ſe dit auſſi des eaux qui n'ont pas de cours, qui ſont arreſtées dans un baſſin, dans un eſtang, dans un marais.

On

Digitized by Google

On dit figurément, qu'un ſage doit *dormir* ſur ſa colere, pour dire, la laiſſer paſſer, ou prendre du temps pour ſonger au mal qui peut arriver de la vengeance. On dit auſſi, qu'il faut laiſſer *dormir* une affaire, pour dire, que la ſaiſon n'eſt pas propre pour la remuer, pour la pourſuivre, qu'il faut attendre une occaſion favorable. On dit auſſi, qu'un patronage laïque *dort*, quand le Seigneur de la terre eſt Heretique; car il ne peut pas alors exercer ſon droit, qu'il ne perd pas, mais qui eſt ſuſpendu.

DORMIR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont morts. JESUS-CHRIST reveilla le Lazare qui *dormoit* dans le ſepulcre. Les Patriarches *dormoient* dans le ſein d'Abraham juſqu'à la paſſion de nôtre Sauveur. On dit de même, Il l'a fait *dormir*, pour dire, Il l'a empoiſonné ou fait mourir.

On dit proverbialement & figurément, qu'il n'y a point de pire eau que celle qui *dort*, pour dire, qu'il faut ſe deffier de ces gens mornes & taciturnes qui ſongent ordinairement à faire du mal en trahiſon: qu'il ne faut point reveiller le chat qui *dort*, pour dire, qu'il ne faut pas reveiller une meſchante affaire aſſoupie. On dit auſſi d'un homme vigilant & actif dans ſes affaires, que quand il *dort*, le Diable le berce. On dit auſſi, Qui *dort* diſne, pour dire, qu'en dormant on s'engraiſſe auſſi-bien qu'en mangeant. On dit auſſi, *Dormir* la graſſe matinée, pour dire, *Dormir* juſqu'à midi pour devenir gras. On dit auſſi, *Dormir* comme un ſabot, par une figure tirée du ſabot des enfans qui ſemble *dormir*, quand il eſt agité avec un foüet de courroyes. On dit auſſi, *Dormir* comme un *loir*, parce que les loirs, les marmotes *dorment* ſix mois de l'année. On dit auſſi, Jeuneſſe qui veille, & vieilleſſe qui *dort*, c'eſt ſigne de mort. Il ne *dort* non plus qu'un jaloux, qu'un Lutin. On dit auſſi, des contes à *dormir* debout, pour dire, qu'ils ſont fabuleux & ennuyeux. On dit auſſi en voyant quelque prodige qui nous ſurprend, Veillay-je, ou ſi je *dors*? On dit encore au Palais, Quand la Cour ſe leve matin, elle *dort* l'aprés-diſnée, pour dire, qu'elle n'entre point aprés midy, quand elle a été obligée de ſe lever le matin pour quelque ceremonie. On dit encore au Palais, Quand le vaſſal *dort*, le Seigneur veille, c'eſt à dire, que quand le vaſſal neglige de faire la foy & hommage, le Seigneur dominant ſaiſit ſon fief, & profite des fruits. On dit auſſi, que les biens viennent à quelqu'un en *dormant*, pour dire, lors qu'il ne s'y attend point & ſans travailler.

DORMIR. ſ. m. eſt l'action de celuy qui dort. Le *dormir* n'eſt pas ſain aprés le repas. Il y a un certain milieu entre le *dormir* & la veille, qui eſt tout à fait agreable. Le *dormir* ne perd point ſes droits.

DORTOIR. ſ. m. Galerie dans les Couvents, diviſée en pluſieurs cellules, où les Religieux habitent & dorment. C'eſt un crime à un Religieux de coucher hors du *dortoir*. Ce mot vient de *dormitorium*, qui ſe trouve en Latin en cette même ſignification. Menage.

DORURE. ſ. f. Ce qui eſt couvert ou enrichi d'or. Les *dorures* ſont fort à la mode, ſoit dans les baſtiments, ſoit ſur les meubles, ſoit ſur les habits. Et on dit qu'une perſonne a bien de la *dorure*, quand elle a des habits chargez de paſſements ou de broderies d'or ou d'argent, des anneaux, des croix, des agraffes, des boutons d'or, ou d'argent, ou de pierreries.

DOS.

DOS. ſ. m. Le derriere de l'animal, qui eſt depuis le col juſqu'aux feſſes. Les Medecins appellent proprement le *dos*, la ſeconde diviſion de l'eſpine, qui contient douze vertebres ſituées entre celles du col & celles

du rable, & où ſont attachées les coſtes. Ces ſoldats ont tout le jour les armes ſur le *dos*, la pluye ſur le *dos*. La pieté d'Enée luy fit porter ſon pere ſur ſon *dos*. Cette femme avoit pour mille eſcus d'habits ſur ſon *dos*, c'eſt à dire, ſur elle. Les parties du *dos* ſont les eſpaules, l'eſpine du *dos*, les vertebres du *dos*: & l'on dit d'un homme qui a l'eſpaule ronde, qu'il a le *dos* boſſu, couté; & de celuy qui veut l'imiter, qu'il fait le gros *dos*. Les aloyaux ſont pris ſur les vertebres du *dos* d'un bœuf. Ce mot vient de *doſſum*, qu'on a dit pour *dorſum*. Menage.

On dit au Manege, Monter un cheval à *dos* ou à *dos nud*, pour dire, le monter ſans ſelle & à poil.

DOS, ſe dit figurément de pluſieurs choſes qui ont un devant & un derriere. Le *dos* d'une maiſon, contre lequel on dit qu'une autre maiſon eſt *adoſſée*. Le *dos*, d'un lit. Le *dos* d'un couteau, d'une eſpée, c'eſt le coſté oppoſé au taillant. Le *dos* d'un Livre, c'eſt le coſté par où il eſt relié. On dit, Eſcrire au *dos* d'un papier, d'un parchemin, pour dire, au revers.

On appelle *dos d'aſne*, un corps qui a deux ſurfaces inclinées l'une vers l'autre, qui aboutiſſent en pointes. Il y a des combles de maiſons, dont les uns ſont en *dos d'aſne*, & les autres en appentis, en terraſſe.

On dit auſſi à une perſonne qu'on chaſſe, Viſte tournez moy le *dos*: qu'un homme a tourné le *dos* en une bataille, pour dire, qu'il s'eſt enfuy; & dans les affaires, qu'il a tourné le *dos*, pour dire, qu'il a refuſé de faire ce qu'on deſiroit de luy. On dit auſſi, La fortune luy a tourné le *dos*, pour dire, s'eſt declarée contre luy. Quand un Courtiſan eſt diſgracié, tous ſes amis luy tournent le *dos*. On dit auſſi, On a fait tomber cette accuſation ſur le *dos* d'un miſerable. Ce Miniſtre a toutes les affaires de l'Eſtat ſur ſon *dos*, pour dire, qu'il eſt chargé de toutes les affaires. Il n'a pas ſi-toſt le *dos* tourné, que &c.

A DOS, ſe dit adverbialement. Avoir un homme *à dos*, c'eſt, Avoir un ennemi qui cherche tous les moyens de nuire.

On dit proverbialement, qu'on a mis des gens *dos* à *dos*, quand dans une ſentence, ou un accommodement, ils n'ont point emporté d'avantage l'un ſur l'autre. On dit des gens desbauchez, qu'ils ſont toûjours le *dos* au feu, le ventre à table. On dit d'un homme qu'on a bien battu, qu'il a été battu *dos* & ventre, qu'on luy en a donné ſur le *dos* & par tout. On dit pour exprimer la pauvreté d'une perſonne, qu'il n'a pas une chemiſe à mettre ſur ſon *dos*. On dit auſſi d'une perte, d'un dechet, que cela ira ſur ſon *dos*, pour dire, que cette perte ira ſur ſon compte: qu'un homme a bon *dos*, pour dire, qu'il a moyen de faire les frais de quelque entrepriſe, de quelque partie qu'on veut faire tomber ſur luy. On dit auſſi d'un riche qui eſt glorieux, qui c'eſt un gros *dos*, qu'il fait le gros *dos*. On dit auſſi, Faire la beſte à deux *dos*, pour dire, Faire l'amour. Il ſe laiſſe tondre la laine ſur le *dos*.

On appelle ironiquement *nichilandos*, un pourpoint, une veſte riche par devant, & d'une moindre eſtoffe par derriere.

On dit auſſi ironiquement à un menteur qui ſoûtient qu'une choſe eſt veritable, Ouy comme j'ay le *dos*.

DOSE. ſ. f. Le poids ou la meſure des drogues qui doivent entrer en un medicament. Un ſecret de medecine n'eſt rien, ſi on n'en ſçait bien la *doſe*.

On dit auſſi, Redoubler la *doſe* en pluſieurs autres choſes. Il eſt venu à ce feſtin des ſurvenans qui nous ont obligé de redoubler la *doſe*. On a fait une taxe ſur luy pour raiſon de ſon maniment, mais la *doſe* eſt un peu trop forte. Ce mot vient du Grec *doſis*, qui ſignifie la même choſe. Nicod.

DOSER. v. act. Terme de Medecine. Mettre une certaine doſe ou quantité convenable de divers ingrediens dans un medicament. Il y a des Auteurs & des Diſpen-

Digitized by Google

faires qui décrivent le même remede, mais qui le *doſent* diverſement.

DOSSE. ſ. f. Groſſe planche de bois qui ſert à des cloſtures & à d'autres uſages. On le dit particulierement des planches qui ne ſont ſciées que d'un coſté, & qui de l'autre ont quelque aubier ou ecorce, ou qui ſont fort inégales.

DOSSERET. Terme d'Architecture. Petit pilaſtre ſaillant qui ſert à ſouſtenir des voutes.

DOSSIER. ſ. m. Partie d'un banc, d'une chaiſe, où on appuye ſon *dos*; & ſe dit tant du bois que de l'étoffe qui le couvre. On dit auſſi le *doſſier* du lit, tant des planches qui ſoûtiennent le chevet, que de la garniture d'étoffe qui les couvre.

DOSSIER, en termes de Palais, eſt une liaſſe des pieces attachées avec un tiret de parchemin. Le Juge a ordonné que les parties mettroient leurs *doſſiers* ſur le Bureau ſans production. Dans cette production il y avoit tant de *doſſiers* cottez au dos depuis *a* juſqu'à *l*.

On appelle en Medecine le grand *doſſier*, un des muſcles qui font mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grattecul*.

DOSSIÈRE. ſ. f. eſt une partie du harnois d'un limonnier de charrette, dans laquelle on engage les limons, & qui paſſe par deſſus la ſelle.

D O T.

DOT. ſ. f. Somme de deniers aſſignés à une fille, quand on la pourvoit, ſoit par mariage, ſoit par entrée en Religion. En Normandie la *dot* d'une femme eſt aſſeurée, elle eſt inalienable. En pays de Droit écrit il y a un augment de *dot* que donne le mari, qui reſpond au preciput qu'on donne ailleurs.

DOTAL, ALE. adj. Qui appartient à la dot. La quittance des deniers *dotaux* doit eſtre à la fin du contract de mariage.

DOTER. v. act. Aſſigner à une fille des deniers pour la marier, ou pour la rendre Religieuſe. Quand on a debauché une fille de famille, on la doit eſpouſer, ou *doter*.

DOTER, ſignifie auſſi, Fournir des deniers, ou aſſigner des revenus pour les fondations des Egliſes ou des Benefices. Un Prelat ne doit point benir ou conſacrer une Egliſe, qu'elle ne ſoit *dotée*. Les Rois ont *doté* les Abbayes qu'ils ont fondées de grands revenus.

DOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

D O U.

DOUAIRE. ſ. m. Biens que le mari aſſigne à ſa femme en ſe mariant, pour en jouïr par uſufruit pendant ſa viduité, & en laiſſer la proprieté à ſes enfans. Le *doüaire prefix* eſt celuy qui conſiſte en une certaine ſomme d'argent, ou en quelque terre ou heritage affecté au *doüaire*. *Doüaire coûtumier* eſt la moitié de tous les biens qu'a le mari le jour de ſon mariage, lequel a lieu quand on n'a point ſtipulé de *doüaire* prefix. Chez les Gots le *doüaire* n'étoit que la dixiéme partie des biens du mari; chez les Lombards la quatriéme; chez les Romains & les Siciliens la troiſiéme; en France c'eſt la moitié des heritages ou propres du mari. Le *doüaire* eſt ſi privilegié, qu'un decret ne le purge pas, & ſon hypotheque demeure toûjours. Ce mot vient du Latin *dotarium*.

DOUAIRIER. ſ. m. Terme de Palais, qui ſe dit des enfans qui ont renoncé à la ſucceſſion de leur pere, & qui ſe tiennent au doüaire de leur mere. La Coûtume veut qu'un enfant ne puiſſe eſtre heritier & *doüairier* tout enſemble.

DOUAIRIERE. ſ. f. Veuve qui jouït de ſon doüaire.

DOUANE. ſ. f. Lieu où on paye les impoſts & les

taxes ſur les marchandiſes. La *Doüane* de Lyon eſt une des cinq groſſes Fermes. Il faut que tous les Rouliers viennent à la *Doüane* faire declaration de leurs marchandiſes. Par tout l'Orient il y a des *Doüanes* établies, où ſe levent les ſeuls deniers pour la ſubſiſtance de l'Eſtat. On le dit auſſi du droit que payent les marchandiſes. On a confiſqué ces étoffes faute d'avoir payé la *doüane*. Il ſe dit auſſi des droits qui ſe levent par l'ordonnance des Juges. Ce mot vient de l'Italien *duana* ou *dogana*, derivé de l'Arabe *diwan*, qui ſignifie proprement le *Preteire* & le *Senat*, & qui été fait de l'Hebreu *doun*, ſignifiant *juger*. Menage. Du Cange le derive du mot *doen* Bas-Breton qui ſignifie *porter*, a cauſe qu'on tranſporte en ce lieu-là toutes ſortes de marchandiſes. Vincent de Beauvais dit que le Palais des Sultans où ſe gardent leurs treſors s'appelloit *Doüane*.

DOUANIER. ſ. m. Fermier ou Commis de la Doüane, qui viſite les marchandiſes, & reçoit les deniers qu'elles doivent payer aux Doüanes.

DOUBLAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un ſecond bordage, ou un reveſtement de planches, qu'on met par dehors aux vaiſſeaux, particulierement à ceux qui vont vers la Ligne, pour les conſerver, & empêcher que les vers ne les criblent.

DOUBLAGE, en matiere de fiefs, ſe dit du double des devoirs que les ſujets ſont tenus de payer à leur Seigneur en certaines occaſions, comme quand il eſt fait Chevalier; quand il marie ſa fille aiſnée noblement; quand il a été fait priſonnier en juſte guerre, &c. Ce *doublage* ne doit pas monter plus haut que 25. ſous.

DOUBLE. adj. m. & f. Qui vaut deux fois autant qu'un autre, ſoit en ſubſtance, ſoit en poids, ſoit en force ou capacité. Un *double* Louïs vaut 22. francs, & le ſimple onze. Un *double* Henri. Une Egliſe *double*, un baſtiment *double*, ſe dit de deux Egliſes baſties l'une ſur l'autre, & de deux rangs de baſtiment adoſſez l'un contre l'autre. Un tel Officier a *double* paye. La pinte eſt une *double* chopine.

DOUBLE, ſignifie auſſi ce qui eſt fait ou repeté deux fois. Un acte, un compte *double*, eſt celuy dont il y a deux originaux pour en donner un à chaque partie. Un *double* baſtion, un *double* ravelin, une *double* enceinte, une *double* enveloppe de lettres. Une *double* porte, ſe dit de deux portes miſes des deux coſtez de l'eſpaiſſeur d'un mur. Un *double* chaſſis. La plus-part des organes des ſens ſont *doubles*. J'ay un *double* intereſt en cette affaire. Je prouve mon dire par une *double* raiſon. Ce paſſage a un *double* ſens. Voilà un mot à *double* entente. Une *double* cadence. Une ſerrure à *double* tour, c'eſt celle où l'on tourne deux fois la clef. Un *double* nœud, ſe dit de ce qu'on a noüé deux fois. On dit auſſi un manteau *double* de panne, pour dire, qu'il eſt *doublé* de panne.

DOUBLE, ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec plus de ſoin, & qui ont plus de force & de vertu. Du brocat à *double* broche, du ruban *double* en liſſe, de l'encre *double*, bonne *double* bierre, un *double* canon.

En termes de Breviaire, on appelle Feſte *double*, une Feſte ſolemnelle où l'on double les Antiennes, & où on les repete au commencement & à la fin de chaque Pſeaume, & parce qu'elle a les premieres & les ſecondes Veſpres. Il y a des Feſtes *doubles* de la premiere claſſe, qui ſont Noël, l'Epiphanie, Paſques, l'Aſcenſion, la Pentecoſte, la Feſte-Dieu, la St. Jean, la St. Pierre, l'Aſſomption, la Touſſaints, la Dedicace & le Patron de l'Egliſe. D'autres ſont de la ſeconde claſſe, qui ſont les autres Feſtes *doubles*.

Une *double* Feſte, c'eſt un jour où deux Feſtes ſe rencontrent enſemble. Un *double* jeuſne, un jour où il ſe rencontre deux jeuſnes de commandement. Les Feſtes *ſemi-doubles* ſont celles qui ont auſſi l'Office entier

avec

deſagreable au gouſt. Il ſe dit des eaux, ou des liqueurs & ſaveurs, & quelquefois des odeurs.

DOUCEMENT. adv. D'une maniere douce, lentement & ſans bruit. Les tortuës marchent fort *doucement*. Il faut que la correction fraternelle ſe faſſe *doucement* & ſans aigreur.

DOUCEMENT, ſignifie encore, Humainement. Il faut traiter *doucement* ſes valets. Ce Prince a traité *doucement* les vaincus.

DOUCEMENT, ſignifie encore, Commodément, facilement. On vit *doucement* dans la ſolitude. Il vit tout *doucement* de ſon bien: ce qui veut dire auſſi petitement, mais ſans eſtre à charge à perſonne.

DOUCEMENT, ſignifie encore, Sans éclat, à la ſourdine & delicatement. Les negociations avec les eſtrangers doivent eſtre traitées fort *doucement*. Il faut aller *doucement* & bride en main, quand on a affaire à certaines gens.

On dit en proverbe, Aller *doucement* en beſogne, quand on agit lentement & avec grande circonſpection.

DOUCEREUX, EUSE. adj. Qui eſt doux. Les vins de Maſcon, de Coindrieux, ſont des vins *doucereux*, qui ſont doux & piquants.

DOUCEREUX, ſe dit figurément en choſes morales. Un ſtile *doucereux*, un eſprit *doucereux*, des vers *doucereux*: ce qui ſe dit particulierement des vers d'amour. Et, Faire le *doucereux*, c'eſt, Faire l'amoureux, le languiſſant auprés d'une Dame.

DOUCET, ETTE. adj. diminutif de *doux*, qui ſe dit proprement d'une mine *doucette*, où il entre un peu du niais, ou de l'hypocrite.

DOUCETTE. ſubſt. eſt une eſpece d'herbe qu'on mange en ſalade.

DOUCEUR. ſ. f. Qualité des choſes qui n'ont point d'acidité, qui n'ont rien qui pique le gouſt, ou les autres ſens. La *douceur* du miel eſt plus fade que celle du ſucre. La *douceur* de la voix eſt aimable à l'oreille. Ce qu'on eſtime dans les parfums, c'eſt la *douceur*. La *douceur* de la peau plaiſt au toucher. La *douceur* des couleurs plaiſt à la veuë. On dit qu'un homme aime les *douceurs*, quand il aime le ſucre, les confitures, les vins de liqueur.

DOUCEUR, ſe dit figurément en choſes morales. La *douceur* du gouvernement eſt ce qui maintient les peuples en paix. Le repos d'eſprit eſt la *douceur* de la vie. La *douceur* de l'eſprit eſt l'agréement de la converſation. La vie privée a ſes *douceurs*, auſſi-bien que celle de la Cour. On ramene les gens par la *douceur*, en les flattant.

On dit, Conter des *douceurs* à une femme, luy dire quelque *douceur*, pour dire, la flatter, luy faire l'amour.

DOUCEUR, ſe dit auſſi de quelque menu profit qu'on tire d'une affaire, d'une entremiſe. Cet homme n'a pas beaucoup gagné à ce marché, mais il en a tiré quelque *douceur*. Il a fait ce mariage, il en a eu quelque *douceur*.

On dit proverbialement, Tout par *douceur*, & rien par force, pour dire, qu'on fait plus d'affaires à l'amiable, que par la violence.

DOUCINE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt un ornement de la plus haute partie de la corniche, qui eſt fait en forme d'onde moitié convexe, & moitié concave. On l'appelle auſſi *cymaiſe*, ou *gueule droite & renverſée*.

DOUELLE. ſ. f. Terme de Maçon, qui ſe dit d'une coupe de pierre propre à faire des voutes. Le parement qui fait partie de la voute, & qui eſt courbe, s'appelle *doüelle interieure*. Sa partie oppoſée s'appelle *doüelle exterieure*.

DOUER. v. act. Aſſigner un doüaire à ſa femme. Une femme *douée* de douaire coûtumier eſt plus avantagée, que ſi elle étoit *doüée* d'un doüaire prefix.

DOÜER, ſe dit auſſi en parlant des dons & des avantages que nous recevons de la nature & de la grace. Samſon fut *doüé* d'une force extraordinaire. Judith fut *doüée* d'une grande pudicité. Eſther fut *doüée* d'une beauté admirable. La Sainte Vierge a été *doüée* de toutes ſortes de graces & de vertus.

DOUGE, ou *Douche*. ſ. f. qui ne ſe dit que dans les lieux où il y a des eaux minerales, qu'on eſpanche ſur la partie affectée pour la guerir. La *douge* ſe fait principalement ſur la teſte & ſur l'eſtomac. On la donne 12. ou 15. jours durant, quand l'eau eſt fort chaude; & 20. ou 25. jours, quand elle ne l'eſt gueres. On la reçoit couché, aſſis, ou à genoux. Ce mot vient de l'Italien *doccia*. Menage.

DOUILLE. ſ. f. Terme d'Armurier. C'eſt le fer creux qu'on met au talon ou au bout d'enbas d'une pique, d'une halebarde, javeline, ou autre arme ſemblable, ou au bout de la baguette d'une arme à feu. On le dit auſſi du creux où on met la chandelle dans une lanterne, un martinet, ou un flambeau. Les Orfevres l'appellent *bobeche*. On appelle auſſi *douille* de la croix, le creux qui eſt au bas, où on fait entrer le baſton pour la porter en Proceſſion, ou la mettre ſur ſon pied.

DOUILLET, ETTE. adj. Mollet, doux à l'attouchement. Une eſtoffe de ſoye eſt bien *douillette*. Un oreiller de duvet eſt plus *douillet* qu'un de crin. La pommade rend la peau unie & *douillette*.

DOUILLET, ſe dit auſſi des perſonnes qui affectent une delicateſſe extraordinaire pour ce qui touche les ſens. C'eſt un pere *douillet*, un cochon au pere *douillet*: ce qui ſe dit auſſi des hypocrites & faux devots qui cherchent trop leurs aiſes.

DOUILLETTEMENT. adv. D'une maniere douillette, ou ſur quelque choſe de douillet. Il étoit couché bien *douillettement* ſur un bon matelas, tandis que les autres étoient ſur la dure.

DOULEUR. ſ. f. Sentiment triſte & fâcheux qui bleſſe quelque partie du corps, & eſt ennemi de la nature: ce qui arrive par l'alteration ſubite de la partie, ou par ſolution de continuité. Le peché de la femme a été puni par les *douleurs* de l'enfantement. Un Stoïque dit qu'il n'y a point de *douleur*.

DOULEUR, ſe dit auſſi des paſſions de l'ame. L'affliction d'eſprit égale les plus grandes *douleurs*. Il faut qu'un penitent ait une vive *douleur*, une componction de ſes fautes.

On dit en proverbe, Pour un plaiſir mille *douleurs*, pour dire, qu'il y a bien plus de maux que de plaiſirs en ce monde. On dit auſſi, A la Chandeleur la grande *douleur*, pour dire, la grande froidure.

DOULOIR. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *ſe plaindre*. Les Chevaliers d'Amadis ſe *douloient* moult piteuſement.

DOULOUREUX, EUSE. adj. Ce qui ſent de la douleur, ou qui en cauſe. Ne luy heurtez pas le bras, il l'a fort *douloureux* à cauſe d'un rheumatiſme. La goute eſt un mal fort *douloureux*.

DOULOUREUSEMENT. adv. D'une maniere douloureuſe.

DOUTE. ſ. m. Incertitude, agitation d'un eſprit qui ne connoiſt pas la verité, & qui ne ſçait de quel coſté il ſe doit determiner. Les Scepticiens étoient dans un *doute* perpetuel. Les devots ſont toûjours pleins de *doutes* & de ſcrupules. Maintenant dans la Juſtice on revoque tout en *doute*. Ce *doute*, cette crainte eſt bien fondée. Il a propoſé pluſieurs *doutes* ſur la Langue. Il a éclairci mon *doute*.

Sans *doute*. Façon de parler adverbiale, qui ſignifie, Hors de *doute*, certainement.

DOUTER. v. n. Eſtre en doute, eſtre incertain. C'eſt

DOUZAINE. ſ. f. Aſſemblage de douze choſes. Une *douzaine* d'aſſiettes, de ſerviettes. Les Sergents de la *Douzaine*, ſont les douze anciens Sergens du Chaſtelet, qui ſont les Gardes du Prevoſt de Paris.

On dit proverbialement, A la *douzaine*, en parlant d'une choſe qui n'eſt pas d'un grand merite, d'un grand prix. Un Poëte à la *douzaine*. Et au contraire on dit, Il n'y en a pas treize à la *douzaine*, pour dire, qu'une choſe eſt rare.

DOY.

DOYEN. ſubſt. maſc. Premiere dignité en la plus-part des Egliſes Cathedrales & Collegiales. *Doyen* de l'Egliſe de Paris. *Doyen* de St. Martin de Tours. Ce mot vient de *Decanus*, qui ſe diſoit chez les Romains de celuy qui preſidoit à dix ſoldats; ou d'un petit Juge d'une Dizaine, à l'imitation deſquels les Prelats ont établi des Juges pour faire leurs viſites dans une partie de leurs Dioceſes. En quelques lieux on les appelle *Archipreſtres* & *Archidiacres*.

On appelle *Doyens Ruraux*, ceux qui ont droit de viſite ſur les Curez de la campagne dans les Dioceſes qui ſont diviſez par Doyennés.

On appelle auſſi en certaines Univerſitez & Facultez, un *Doyen*, celuy qui eſt eſleu pour avoir quelques fonctions & prerogatives dans la Compagnie.

DOYEN, ſignifie auſſi celuy qui eſt le plus ancien en reception dans une Compagnie. *Le Doyen* des Cardinaux. Le *Doyen* de la Grand' Chambre. Le *Doyen* des Enqueſtes, c'eſt le premier montant.

DOYEN, ſe dit auſſi de celuy qui eſt le plus ancien en âge à l'égard d'un autre. Il faut que vous paſſiez devant moy, vous êtes mon *Doyen*.

DOYEN, ſe dit encore de celuy qui eſt le plus ancien dans une maiſon, dans une ſocieté. Le *Doyen* de la Conciergerie n'a pas voulu ſortir, quoy que tous ſes eſcrous fuſſent deſchargez. Le *Doyen* d'une auberge, d'une penſion, a droit d'avoir la plus belle chambre, & la premiere place à table.

DOYENNE'. ſ. m. Premiere dignité en pluſieurs Egliſes Cathedrales & Collegiales. Un *Doyenné* oblige à la reſidence & à la Preſtriſe.

DOYENNÉ, eſt auſſi une ſubdiviſion des Archidiaconez de quelques Dioceſes, qu'on diviſe en pluſieurs portions, dont chacune eſt ſujette à la viſite d'un même Superieur. Le Dioceſe du Mans a ſix Archidiaconez diviſez en vingt-quatre *Doyennez*. Celuy de St. Malo a deux Archidiaconez diviſez en neuf *Doyennez*. Celuy de Rouën a vingt-ſept *Doyennez* ſous ſix Archidiaconez.

DOYENNÉ, eſt auſſi la qualité de celuy qui eſt le plus ancien en reception dans une Compagnie. Il faut eſtre bien vieux pour parvenir au *Doyenné* de la Grand' Chambre, du Cardinalat.

DRA.

DRAGE'E. ſ. f. Petite confiture de ſucre durci, où on enferme quelque petite graine ou menu fruit, comme anis, amandes, piſtaches, avelines, morceau de canelle ou de citron, ou abricot, coriandre, &c. Les enfans appellent cela des *pois ſucrez*. Ce mot vient de *tragea* Latin, qui a été fait du Grec *tragima*, qui ſignifie *ſeconde table*. Nicod.

DRAGÉE, ſe dit auſſi du menu plomb dont on charge un fuſil pour tirer ſur du petit gibier.

DRAGÉE, ſignifie auſſi un meſlange de graines qu'on donne aux chevaux.

DRAGÉE, ſe dit auſſi des menus grains qui ſe recueillent ordinairement dans les jardins, comme lentilles, navette, bled ſarraſin, millet, &c. ſur leſquels les Curez pretendent droit de menuës diſmes, qu'ils appellent *diſmes vertes* ou *dragées*.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme eſcarte la *dragée*, quand il parle de ſi prés, qu'une partie de ſa ſalive tombe ſur celuy à qui il parle.

DRAGEOIR. ſ. m. Petite boëſte en forme de montre, que les Dames portoient autrefois à la ceinture par ornement, où elles mettoient des dragées.

DRAGEOIR, eſt encore une taſſe large & platte de vermeil doré, montée ſur un pied, dans laquelle on preſentoit autrefois des *dragées* aux nopces & baptêmes. On n'en voit plus qu'entre les mains des Crieurs d'enterrements, qui s'en ſervent pour preſenter aux Prêtres ce qu'ils doivent donner à l'offrande.

DRAGEON. ſ. m. Terme de Jardinage. C'eſt le tendre bouton ou bourgeon qui pouſſe aux arbres, ou aux plantes. Il y a des *drageons* fruitiers qui ſont deſtinez à porter du fruit; d'autres deſtinez à porter du bois & des feuilles. Un *drageon* d'œillet, *drageon* de vigne. En Latin *gemma*, *oculus*, *palmes*.

DRAGME. ſ. f. Monnoye des Grecs qui valoit un gros d'argent.

DRAGME, eſt auſſi un poids dont ſe ſervent les Medecins, qui eſt la huitiéme partie d'une once, qu'on appelle autrement un *gros* au poids de marc. Elle contient trois ſcrupules ou 60. grains.

On dit que David laiſſa à Salomon dans ſon treſor dix mille *darkemon*: c'étoit une monnoye eſtrangere de même nature que les ſols d'or, & qui peſoit une *dragme*. Ce mot eſt derivé de *drachmon*.

DRAGOMAN. ſ. m. Terme de Relations, qui ſignifie *Trucheman*. Ce mot eſt preſque general en Orient pour ſignifier un *Interprete* qui ſert à faciliter le commerce des Occidentaux avec les Orientaux. Nicod dit que le mot de *Trucheman* vient de *Dragoman*, que les Turcs ont pris des Grecs modernes, qui appellent un Interprete, *Dragoumanos*; & que dés long-temps chez les Orientaux *thargum* ſignifie *interpretation*, & *Metargen*, ou *Turgeman*, *Interprete*; ce qui eſt un mot Chaldaïque, ſelon Caſaubon. Quelques-uns derivent ce mot de l'Alleman. Mais il vient plûtoſt de *Turcimannus*, ayant adjouſté le mot de *man* qui ſignifie *homme*, à celuy de *Turc*. Il y avoit dans la Cour Bizantine un Officier qu'on appelloit Maiſtre des *Druguemans*, comme témoigne Tyrius. Ce mot ſe trouve dans Villhardouin: ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un vieux mot François. Du Cange témoigne que les Auteurs de la baſſe Latinité pour ſignifier un Interprete des Langues eſtrangeres, ſe ſont ſervis de ces mots, *Dragumannus*, *Drogamundus*, *Drogmandus*, *Drogemannus*, *Drogemannus*, *Turquimgens*, *Turchimannus*, & *Turchemannus*.

DRAGON. ſ. m. Serpent monſtrueux qui eſt parvenu avec l'âge à une prodigieuſe grandeur. Les anciens Naturaliſtes ſe ſont eſgayez à deſcrire ce monſtre en diverſes manieres. Ils luy ont donné des ailes, des creſtes, des pieds & des teſtes de differentes figures, juſques là qu'Aldroandus fait mention d'un *dragon* né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes ailes, une queuë de ſerpent, & des pieds de loup. Mais il eſt le premier à dire avec les Modernes, que c'eſt un animal chimerique, ſi on le pretend faire differer d'un vieux ſerpent. Quelques-uns même ont dit qu'il y a en Afrique des *dragons* volans qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent ſouvent des vaches. Albert le Grand fait mention d'un *dragon* de mer, ſemblable à un ſerpent, qui a les ailes courtes, le mouvement tres-prompt, & ſi venimeux, qu'il fait mourir par ſa morſure. On appelle auſſi la Vive, *Dragon de mer*, ou *Araignée de mer*.

Les Poëtes qui ont feint que le Jardin des Heſperides étoit gardé

zed by Google

Il paroiſt ſur tout ſous la peau des coſtes ; & les habitans des pays chauds y ſont fort ſujets.

DRAGUE. ſ. f. Outil qui ſert à tirer du ſable des rivieres, à curer les puits, & à tirer les immondices de quelque endroit. C'eſt une eſpece de pelle de fer ayant une perche ou un long manche de bois, qui a des rebords de trois coſtez, & platte par le devant pour enlever ce ſable & ces ordures.

DRAGUE, eſt auſſi un outil de Vitriers, ou pinceau qui leur ſert à ſigner, ou à marquer leur verre.

DRAGUE. ſ. m. Terme de Marine, eſt un gros cordage dont on ſe ſert ſur les vaiſſeaux pour arreſter le recul des canons, quand ils tirent.

DRAGUE, eſt auſſi un nom qu'on donne à de l'orge cuite, qui demeure dans le braſſin aprés qu'on en a tiré la biere. On en donne aux chevaux, & particulierement en Picardie & en Flandres.

DRAGUE, eſt encore un nom qu'on donne à de certains Lutins qu'on dit roder le long des rivages du Rhoſne en Provence, qui ont la figure d'homme, & ſe retirent dans des cavernes : d'où vient qu'on dit en Languedoc, Faire le *drac*, pour dire, Faire le *Diable*.

DRAMATIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Terme poëtique. Piece qui repreſente ſur le theatre quelque action particuliere. Noſtre ſiecle a excellé en Ouvrages *Dramatiques*, tant en vers, qu'en proſe. Le *Dramatique* eſt le genre de Poëſie le plus agreable. Corneille eſt le premier des Poëtes *Dramatiques*. Ce mot vient purement du Grec, de *drama*, *opus*, qui ſignifie *action*.

DRAP. ſ. m. Linceuil fait de toile, qu'on met dans le lit entre le matelas & la couverture pour être couché plus proprement. Il eſt couché entre deux *draps*. Des *draps* de toile de Hollande. Des *draps* ſans couture.

DRAP, eſt auſſi une eſtoffe forte & chaude dont on fait les habits d'hiver. On en fait de laine pour ſe veſtir, & d'or & d'argent pour les emmeublements, & pour les parements d'Egliſe. Les *draps* d'or & d'argent tant plains, ou façonnez, friſez, ou brochez, doivent avoir demi-aune moins un 24. de largeur. On connoiſt la bonté du *drap* à la fileure, & celle de la ſerge à la croiſure. C'eſt auſſi ce qui marque leur difference, qui conſiſte en ce que les *draps* ſont fabriquez de laines toutes graſſes, & les ſerges & eſtamines avec de la laine ſeche & degraiſſée. Les *draps* eſtrangers viennent de Hollande, d'Angleterre, &c.

Drap d'Eſpagne, eſt du *drap* fait de laines de Segovie qui ne ſont pas torſes finement, qui eſt garencé, & qui en vieilliſſant devient noir. Les *draps de France* ſont de Sedan, de Berry. Le *drap de Meuſnier*, eſt un *drap* fait de laine fine, & qui eſt plus eſpais que celuy d'Angleterre, qui a été ainſi nommé du nom de l'Ouvrier qui le fabriquoit en Berry. *Drap d'Uſſeau*, c'eſt un *drap* manufacturé en un village de Languedoc prés de Carcaſſone, d'où ce nom luy eſt venu. Le premier Fabricateur s'appelloit *de Varennes*. Menage croit que c'eſt à cauſe du ſceau du Roy qu'on y mettoit autrefois ; mais on l'eſcrit ainſi abuſivement.

DRAP, eſt un vieux mot Gaulois qui ſe trouve dans les plus anciens Titres, & que les peuples voiſins ont emprunté de nous. Quelques-uns croyent qu'il vient de *trabea*. Du Cange dit qu'il vient de *drappus*, ou de *trapus*, dont il eſt parlé dans les Capitulaires & dans les Formules de Marculfe. Dans Froiſſart on voit cette phraſe, Eſtre des *draps* de quelqu'un, pour dire, Eſtre de ſes livrées. On dit auſſi dans pluſieurs Cathedrales, Porter les *draps*, pour dire, les habits de Chanoines.

On dit, Se mettre en *drap*, pour dire, Prendre ſon gros habit, ſon habit d'hiver, de fatigue pour la campagne ; &, Porter le deuil en *drap*, pour dire, Prendre le grand deuil.

Drap mortuaire, eſt un poile qu'on étend ſur la biere d'un mort, ou ſur la repreſentation qu'on en fait pendant ſes obſéques.

Drap de pied, eſt une piece d'eſtoffe ou tapis qu'on met ſur un prie-Dieu, & qui ſert de marchepied aux Princes & Prelats, quand ils viennent dans les Egliſes.

DRAP, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les plus riches en mourant n'emportent qu'un *drap*, non plus que les plus pauvres. On dit qu'un homme combat contre ſes *draps*, contre ſon chevet, quand il a de la peine à ſe lever. On dit, Mettre un homme en beaux *draps* blancs, c'eſt à dire, en faire bien des meſdiſances, en découvrir tous les defauts. On dit auſſi, Il n'y a que cela de *drap*, pour dire, Contentez vous, il n'y a que cela de fonds. Tailler en plein *drap*, pour dire non ſeulement au propre, Coupper un manteau dans la piece de *drap*, mais auſſi au figuré pour dire, Avoir plein pouvoir dans une affaire, & de s'étendre, ou d'en prendre tant & ſi peu qu'on veut. Vouloir avoir le *drap* & l'argent, c'eſt à dire, Vouloir avoir le prix d'une choſe, & ne la point livrer. On dit auſſi, Au bout de l'aune faut le *drap*, pour dire, qu'on trouve la fin de toutes choſes. On dit que les liſieres valent pis que le *drap*, en parlant de la Province du Maine comparée à la Normandie.

DRAPEAU. ſ. m. qui ſe dit de vieux morceaux d'eſtoffe, ou de linge. Les gueux ont des habits faits de vieux haillons & *drapeaux*.

DRAPEAU, ſe dit auſſi ironiquement de toute eſtoffe, quoy que neuve, qui n'a pas la force, la bonté qu'elle doit avoir. Je ne veux point de ce drap, il eſt mal foulé, il eſt trop laſche, ce n'eſt que du *drapeau*, c'eſt un vray *drapeau* qui ne durera rien.

On appelle abſolument du *drapeau*, le vieux linge qu'on ramaſſe, & dont on fait du papier. Il y a tel moulin qui conſomme tous les ans pour dix mille francs de *drapeau*.

DRAPEAU, en termes de Guerre ſignifie, Eſtendart. Il ſe dit generalement de toutes les enſeignes. Il a combattu ſous les *drapeaux* de ce General, il a ſuivi ſes *drapeaux*. On a pris tant de *drapeaux* dans cette bataille. On y comprend en ce ſens les cornettes & les guidons. Ce mot vient de *drap*, parce qu'on faiſoit autrefois les enſeignes de cette eſtoffe. On le dit plus particulierement d'une enſeigne d'une Compagnie d'Infanterie. Il faut qu'un ſoldat ſe range ſous le *drapeau* au premier ſon du tambour.

DRAPEAU, ſignifie auſſi la charge de l'Officier qui le porte. Le Roy a donné un *drapeau* à ce vieux ſoldat, pour dire, une charge d'Enſeigne dans une Compagnie de gens de pied.

DRAPPER. v. act. Couvrir un carroſſe, une chaiſe ou autre choſe de drap en témoignage de deuil. Les gens de qualité font *drapper* leurs carroſſes par dedans & par dehors de drap noir ; le Roy de violet. On dit auſſi chez les Peintres, *Drapper* une figure, pour dire, l'habiller.

DRAPPER, ſignifie auſſi, Critiquer, cenſurer quelqu'un. Quand les Auteurs eſcrivent les uns contre les autres, ils ſont ſujets à ſe *drapper*. En ce ſens il vient d'un vieux mot François *drappier*, qui ſignifioit *pinceur*, *railleur*, parce qu'on pinçoit les draps en les preparant : de là vient qu'on a dit *drapper*, pour dire, Tourmenter quelqu'un par des railleries. Borel. D'autres croyent que ce mot vient de la Farce de Pathelin, où l'Advocat dupe un Drappier en l'amuſant de paroles.

DRAPPÉ, ÉE. part. & adj. Carroſſe *drappé*.

DRAPPERIE. ſ. f. Marchandiſe de draps, manufacture de draps, & le lieu où on les fait & où on les vend. Il y a grand commerce de *drapperie* en Hollande. La ruë de la *Drapperie* à Paris. La *drapperie* d'Eſpagne eſt plus recherchée, à cauſe de la bonté des teintures.

On

On appelle auſſi *Drapperie*, le Corps des Marchands Drappiers.

DRAPPERIE, en termes de Peinture & de Sculpture, eſt la repreſentation des habits, des tapiſſeries, du linge, & autres choſes qui ne ſont ni carnations, ni païſages. On dit qu'un Peintre jette bien une *drapperie*, pour dire, qu'il en diſpoſe bien les plis. Paul Veroneſe excelloit pour les *drapperies*.

DRAPPIER, IERE. ſ. m. & f. Marchand qui vend du drap & autres marchandiſes de laine, quoy que les Merciers leur conteſtent le pouvoir de vendre des ratines, des ſerges & des eſtamines. Les *Drappiers* ſont maintenant le premier des ſix Corps des Marchands de Paris, à cauſe que les Fourreurs leur ont vendu leur primogeniture. On les appelle *Drappiers Chauſſetiers*, parce qu'autrefois leur meſtier étoit celuy de faire des hauts de chauſſes & des bas; & celuy des Pourpointiers, de faire des pourpoints, qu'on faiſoit d'une autre eſtoffe: & il y avoit de grands procés pour les entrepriſes qu'ils faiſoient les uns ſur les autres.

On appelle auſſi *Drappiers*, les Artiſans qui font du drap, qu'on nomme *Drappiers drappans*. Il a été fait de nouveaux Statuts en 1669. pour les *Drappiers drappans*, Sergiers & Façonniers, qui contiennent la largeur de toutes ſortes de draps & de ſerges, & les longueurs des pieces.

DRAVE. ſ. f. Plante qui eſt une eſpece de creſſon d'Orient. En Latin *drabis*, ou *draba*, ou *naſturtium*. Voyez *Creſſon*.

D R E.

DREGE. ſ. f. Terme de Marine, eſt un filet avec lequel ſe fait la peſche la plus conſiderable, & des poiſſons les plus delicats, comme turbots, ſoles & barbuës. On s'en ſert ſur les coſtes de l'Ocean. On dit auſſi, Chauſſes de *drege*, qui ſont deffenduës par l'Ordonnance.

DRESSER. verb. act. & neut. Eſlever à plomb une choſe couchée ou inclinée. *Dreſſer* une charpente, un obeliſque, une potence. *Dreſſer* la teſte. Se *dreſſer* en pieds. Regnier a dit d'un homme qui s'étoit laiſſé tomber:

Moins honteux d'être cheu, que de s'être *dreſſé*.

Ce mot vient de *directare*, qu'on a formé de *dirigere*, & dont les Italiens ont fait *drizzare*. Menage.

DRESSER, ſe dit auſſi en termes de Menuiſerie & de Charpenterie, pour dire, Unir, applanir, mettre en ligne droite. *Dreſſer* du bois, *dreſſer* une regle.

DRESSER, ſignifie auſſi preſque dans le même ſens, Eriger, élever. *Dreſſer* un trophée, *dreſſer* des ſtatuës, des autels à l'honneur de quelqu'un. *Dreſſer* des temples, pour dire, Baſtir des temples.

DRESSER, ſignifie encore, Avoir deſſein d'aller droit en quelque lieu. Il a *dreſſé* ſes pas d'un tel coſté. Le Pilote a *dreſſé* le cap ſur un tel rumb, a *dreſſé* le cap au Nord.

DRESSER, en termes de Chaſſe, ſe dit quand les beſtes & les chiens fuyent par une route droite: & on dit qu'un chien *dreſſe*, & qu'il va le droit, quand il ſuit la vraye route du cerf, ou de la beſte.

DRESSER, ſignifie encore, Preparer, mettre une choſe en l'eſtat où elle doit être dans l'ordre & ſelon le droit & la raiſon: & ſe dit premierement en matiere d'eſcritures. *Dreſſer* une requeſte, un compte, un inventaire, des articles de mariage, des memoires & inſtructions, un procés verbal. *Dreſſer* un plan, un projet de quelque entrepriſe.

On dit en ce ſens, *Dreſſer* une batterie, *dreſſer* un camp, *dreſſer* des embuſches, pour dire, les preparer.

On dit auſſi, *Dreſſer* un lit, une chambre, *dreſſer* du linge,

dreſſer un habit, *dreſſer* la table, *dreſſer* le fruit, pour dire, les preparer & diſpoſer dans une propreté convenable. Et abſolument on dit *dreſſer*, pour dire, Tirer la ſouppe du pot, & la mettre ſur la table. Faites venir les conviez, on a *dreſſé*.

DRESSER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Inſtruire & diſpoſer à faire quelque choſe. Ce Precepteur a bien *dreſſé* cet eſcolier. Il a *dreſſé* ce valet à tout faire. On le dit auſſi par extenſion des animaux. Ce cheval a été *dreſſé* par un bon Eſcuyer. Les Baſteleurs *dreſſent* des chiens & des ſinges à faire mille gentilleſſes. Les Chaſſeurs *dreſſent* les chiens à la chaſſe.

On dit proverbialement, qu'une choſe fait *dreſſer* les cheveux à la teſte, pour dire, qu'elle fait horreur; qu'elle fait *dreſſer* les oreilles, quand elle fait eſcouter attentivement, quand elle fait eſperer un grand gain. On dit auſſi, que le bon oiſeau ſe *dreſſe* de luy-même, pour dire, qu'un bon naturel n'a pas beſoin d'inſtruction.

DRESSÉ, ÉE. part. & adj.

DRESSOIR. ſ. m. Eſpece de buffet qu'on dreſſe à coſté pour le ſervice d'une table, où on met le vin, les verres, la vaiſſelle, &c. On trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité le mot de *dreſſorium* en la même ſignification.

D R I.

DRILLE. ſ. m. Meſchant ſoldat. Il ne ſe dit que par mépris & par raillerie. Ce Regiment ne vaut rien, il n'eſt compoſé que de goujats, de pauvres *drilles*. Ce mot eſt vieux Gaulois, & ſignifie un *haillon*, un habit qui s'en va par lambeaux, tels que portent ordinairement les meſchants ſoldats.

DRILLE, ſe dit auſſi de tout autre malheureux qui porte l'eſpée, quoy qu'il ne ſoit point enrollé.

DRILLE, ſignifie auſſi un grand arbre qui eſt de la nature de cheſne, qu'on appelle autrement *rouvre*, dont le bois eſt le plus dur, & qui porte le meilleur gland & le plus gros. En Latin *robur*. Ce mot vient du Grec *drys*, qui ſignifie *cheſne*.

DRILLER. v. neut. Courir viſte. C'eſt un terme bas & populaire, qui ſe dit des laquais, des ſoldats, des gueux qui s'enfuyent, ou qu'on fait courir. Il n'y a rien tel qu'un petit Baſque pour bien *driller*.

DRISSE. ſ. f. Terme de Marine, eſt un cordage qui ſert à iſſer, à élever ou à amener la vergue le long du maſt. On l'appelle autrement *iſſas*.

D R O.

DROGUE. ſ. f. Terme general de marchandiſe, d'eſpiceries de toute ſorte de nature, & ſur tout des pays éloignez, leſquelles ſervent à la Medecine, aux teintures & aux Artiſans, comme ſené, caſſe, maſtic, borax, alun, breſil, ſandaraque, &c. Les Apothicaires doivent avoir dans leur boutique toute ſorte de *drogues*. Menage aprés Saumaiſe derive ce mot de *droga*, qui a été fait du Perſan *drua*, ſignifiant *odeur*, parce que les *drogues* aromatiques ont beaucoup d'odeur.

DROGUE, ſe dit auſſi des choſes de peu de valeur qu'on veut mettre en commerce. Le fonds dont ce Marchand ſe veut deffaire n'eſt que du rebut, ce n'eſt que de la *drogue*. Cet uſurier en faiſant un tel preſt en a donné la moitié en *drogue*, en meſchants billets, meſchants meubles, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme ſçait bien faire valoir ſa *drogue*, pour dire, qu'il eſt charlatan, qu'il ſçait vendre cher de mauvaiſe marchandiſe.

DROGUER. v. act. Prendre ſouvent des medicaments. Il eſt dangereux de ſe trop *droguer*. Les Medecins ſont ceux qui ſe *droguent* le moins.

Digitized by Google

DROGUERIE. ſ. f. Terme de mer, qui ſe dit de la peſche & preparation du hareng.

DROGUET. ſ. m. Eſtoffe de laine de bas prix, qui eſt une eſpece de drap, mais fort mince & fort eſtroit. Le *droguet* de Hollande eſt preſque drap. Il y a des *droguets* façonnez, dont la chaiſne eſt de fil, & la treme de laine, qui ſe font à baſſe liſſe à la marche de l'ouvrier. Il y a eu des *droguets* d'or & d'argent inventez par le Sr. Savary, dont la chaiſne étoit en partie de fil d'or & d'argent, & la treme de laine. En general le *droguet* eſt une eſpece de ratine ou de ſerge moitié fil & moitié laine. Il s'en fait auſſi de toute laine. Les *droguets* faits de laine fine ſont appellez *demi-foulez*.

On le dit auſſi ironiquement pour meſpriſer quelque choſe. On a dit d'un pauvre Duc, qu'il avoit un dais de *droguet*.

DROGUIER. ſ. m. Buffet d'un Naturaliſte curieux, qui eſt diviſé en pluſieurs tiroirs & caſſes, en chacune deſquelles il y a une drogue differente avec ſon étiquette.

DROGUISTE. ſ. m. Marchand Eſpicier qui s'attache particulierement au commerce & à la vente des drogues. Les Marchands *Droguiſtes* logent à la Halle.

DROIT, OITE. adj. & ſubſt. Terme de Geometrie. Ce qui ne decline ni d'un coſté, ni d'autre. Une ligne *droite* eſt la plus courte entre deux points. Le plus *droit* chemin. De *droit* fil. Ce mot vient de *directus*. Nicod. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on s'eſt ſervi du mot de *drictum* pour ſignifier *droit*.

DROIT, ſignifie auſſi, Perpendiculaire, qui eſt à plomb. Un angle *droit* eſt un angle de 90. degrez, qui ſe fait quand une ligne tombe à plomb ſur une autre. Ce mur n'eſt pas *droit*, il menace ruine. Cette femme danſe mal, elle ne ſe tient pas *droite*.

En termes d'Architecture, on appelle *pied droit*, le rang de pierres qui fait chacun des coſtez d'une porte cochere. On le dit des coſtez ou tableaux des fenestres.

En termes d'Aſtronomie, on appelle la Sphere *droite*, celle où l'Equateur coupe l'Horiſon à angles *droits* ou perpendiculairement, en laquelle les jours ſont toûjours égaux aux nuits. L'aſcenſion *droite* & oblique. Voyez à leur ordre.

En termes de Chaſſe, on appelle le *droit*, lors qu'on eſt au vray chemin que la beſte tient, & qu'on a redreſſé le change. Quand on a connoiſſance du *droit*, on ſonne deux mots pour appeller les Piqueurs. Les bons chiens connoiſſent le *droit*, courrent bien le *droit*.

DROIT, en termes de Medecine, c'eſt le dernier des boyaux ou inteſtins, parce qu'il s'étend tout *droit* depuis l'os ſacré juſqu'au ſiege ou à l'anus, ſans faire aucuns tours ni replis. Sa partie inferieure eſt ſerrée & fermée par des muſcles qu'on nomme *ſphincteres*, c'eſt à dire, *fermeurs* ou *tirants*. Les Medecins l'appellent auſſi *rectum*.

On dit en Genealogie, Il deſcend en ligne *droite*, ou en ligne collaterale, d'un tel Prince.

DROIT, ſignifie auſſi le coſté où la main eſt ordinairement la plus forte, & de laquelle on ſe ſert naturellement pour faire quelque ouvrage qu'on fait d'une ſeule main. En ce ſens il eſt oppoſé à *gauche*. Le coſté *droit* eſt le plus honorable. On donne la *droite* à ceux qu'on reſpecte. La main gauche, la main *droite*. On dit l'aile *droite*, l'aile gauche d'une armée, d'un baſtiment.

DROIT, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui ne boite point, & qu'on garentit *droit* chaud & froid, c'eſt à dire, qu'il ne boite point ni lors qu'il eſt eſchauffé, ni lors qu'il eſt refroidi. On dit auſſi, qu'un cheval eſt *droit* ſur ſes jambes, quand le devant du boulet tombe à plomb ſur la couronne, enſorte que le canon & le paturon ſont en ligne *droite*. On dit auſſi, Promener un cheval par le *droit*, le guider *droit*, le faire partir & reculer *droit*, quand il va ſur une ligne *droite*, ſans ſe traverſer, ni ſe jetter de coſté.

DROIT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Cet homme a l'ame *droite*, a l'intention *droite*, pour dire, il eſt bon & équitable. Il a l'eſprit *droit*, pour dire, qu'il a l'eſprit juſte, qu'il ne s'égare d'un coſté ni d'autre.

On dit auſſi figurément d'un homme à l'égard d'un autre, que c'eſt ſon bras *droit*, pour dire, que c'eſt ſon principal appuy, celuy qui luy ſert dans ſes principales actions.

DROIT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Ce qui eſt juſte, raiſonnable, qui eſt établi par les loix, qui rend à chacun ce qui luy appartient. Il y a trois ſortes de *droits*: le *droit* de nature, qui nous eſt connu par la ſeule lumiere de la raiſon, & qui eſt general à tous les hommes: le *droit* des gens, qui s'obſerve dans preſque toutes les nations, comme de ne point violer les Ambaſſadeurs: & le *droit* de chaque nation particuliere, qui a ſes maximes & ſon gouvernement differents.

DROIT DIVIN, eſt celuy qui a été ordonné & établi de Dieu, lequel nous a revelé ſa volonté par ſes Prophetes: *Droit humain* ou *poſitif*, celuy qui a été établi par la Police des hommes. L'ancien *Droit* François conſiſtoit particulierement dans les Capitulaires & Couſtumes établies par les Seigneurs des Villes & des Provinces.

DROIT CIVIL, eſt proprement le *Droit Romain* contenu dans le Digeſte & le Code & les Inſtitutes, où ſont les Loix Romaines compilées par l'ordre de Juſtinien. On l'appelle autrement *Droit Eſcrit*, & il y a pluſieurs Provinces en France qui ſe gouvernent par le *Droit Eſcrit*, le Lyonnois, le Languedoc, &c. Le *Droit Eſcrit* qui eſt établi dans la Gaſcogne vient de ce que les Viſigots ayant veſcu ſous les Couſtumes anciennes du pays d'Aquitaine juſqu'à la 22. année du regne d'Alaric II. il ordonna que le Code Theodoſien, reformé par Aman l'un de ſes principaux Conſeillers, fuſt obſervé par tout le pays de ſon obeïſſance. Paſquier. Quoi que le *Droit Civil* fuſt publié en Orient par Juſtinien dés l'an 530. il ne parut gueres en Occident qu'au commencement du XII. Siecle, auquel temps il fut premierement enſeigné publiquement à Boulogne par un Alleman nommé Irenier ou Warnier. On l'enſeigna auſſi à Montpellier, à Thouloufe vers ce temps-là, avant que les Univerſitez fuſſent établies.

DROIT CANON, eſt le *Droit* Eccleſiaſtique qui eſt receu en France, à l'exception de quelques cas contraires aux libertez de l'Egliſe Gallicane. Le *Droit Canon* conſiſte premierement au Decret qui a été compilé par Gratien Boulonnois du temps de Louïs VII. & qu'il diviſa en deux Parties, l'une de Diſtinctions, & l'autre de Queſtions. Il eſt compoſé de pluſieurs Canons des Conciles, des deciſions & autoritez des Peres, dont la premiere Compilation a été faite du temps de Clovis par Iſidore Evêque de Seville ſelon l'ordre des dattes; la ſeconde du temps du Roy Robert par Burchard ſous le nom de *Decret*, qu'il diviſa en 20. Livres; la troiſiéme ſous Philippe I. par Yves Evêque de Chartres, qu'il fit en 17. Livres, où il meſla pluſieurs Loix du Code Theodoſien & des Capitulaires; & enfin celle de Gratien cy-deſſus. La ſeconde Partie contient les Decretales de Gregoire en cinq Livres; & la troiſiéme Partie, le Sexte de Boniface VIII. les Clementines du Pape Clement V. qui furent miſes en lumiere par Jean XXII. ſon ſucceſſeur; & enfin les Extravagantes du même Jean XXII.

DROIT, ſignifie auſſi la Juriſprudence. Les Eſcoles de *Droit*. Les regles du *Droit*. Une queſtion de *Droit*. Une preſomption de *Droit*. Cela eſt de *Droit*. On appelle *Droit eſtroit*, la rigueur de *droit*, ce qui ne reçoit point d'extenſion. Cela eſt fondé en *droit* & raiſon, eſt jugé ſelon

ſelon *droit* & raiſon. On appelle un ſifleur de *Droit*, celuy qui le montre en chambre; un Profeſſeur de *Droit*, celuy qui l'enſeigne publiquement.

DROIT COUSTUMIER, eſt celuy de pluſieurs Provinces qui ont conſervé leurs Couſtumes particulieres, leſquelles ont été redigées par écrit, & reformées de temps en temps. Paris, la Normandie, la Bretagne, ſont des pays de *Droit Couſtumier*.

DROIT COMMUN, eſt le *droit* ordinaire & fondé ſur les maximes generales, qui eſt oppoſé aux privileges qui en font exception.

DROIT, ſignifie encore, Autorité, puiſſance. Les Anciens avoient *droit* de vie & de mort ſur leurs eſclaves. Il n'y a en France que le Roy qui ait ce *droit*-là ſur ſes ſujets.

DROIT, ſignifie auſſi une puiſſance qu'on a de donner ou de faire quelque choſe. Le Pape a conferé ce Benefice de plein *droit*, ou par *droit* qui luy a été devolu. Un Prelat n'a pas *droit* de faire les Ordres hors de ſon Dioceſe ſans permiſſion.

DROIT, ſignifie auſſi, Action qu'un homme peut pourſuivre en Juſtice pour demander un bien qui luy appartient. Chacun eſt receu à pourſuivre ſes *droits* en Juſtice. Un ceſſionnaire de *droits* litigieux. Une fille majeure uſante & jouïſſante de ſes *droits*. Je ſuis en *droit*, en poſſeſſion de paſſer ſur cette terre. C'eſt un *droit* acquis, un *droit* hereditaire. Il a eſpouſé cette fille avec ſes *droits*. Il eſt ſubrogé en tous ſes *droits*, noms, raiſons & actions. Il exerce les *droits* de ſon debiteur, il les pourſuit au lieu de luy. Il a été pourveu de cette charge avec tous ſes *droits*, profits & émoluments.

Un *droit* de bannalité, de preſſoir, de four, de moulin. Un *droit* d'aubaine, de desherence.

DROIT, ſignifie auſſi, Titre qu'on a pour poſſeder quelque choſe, ou y pretendre. Il y a pluſieurs pretendants *droit* à ce Benefice, l'un comme Reſignataire, l'autre comme Indultaire. Il a accumulé *droits* ſur *droits*. Il a dit cela par ſurabondance de *droit*. Cela luy appartient de *droit*. Il a le *droit* d'ancienneté. Les Princes ont le *droit* de bienſeance, de repreſailles, &c.

DROIT, ſignifie auſſi, Redevance, choſe qu'on poſſede avec un titre. René Chopin a écrit des *droits* du Roy, des *droits* domaniaux. Les *droits* de cens, de ſurcens, diſmes, champarts, de laods & ventes, de rachat, &c. ſont *droits* ſeigneuriaux. Le Seigneur ſaiſit le fief, faute de *droits* & devoirs non faits & non payez. *Droits honorifiques & de patronage*, ſont ceux qui ſont deus aux Fondateurs des Egliſes, aux Seigneurs Hauts-Juſticiers. Le *droit de Regale* eſt un *droit* du Roy de pourvoir aux Benefices, le Siege Epiſcopal vacant.

DROIT, ſe dit auſſi de toutes ſortes d'impoſitions établies pour ſouſtenir les charges de l'Eſtat. On a établi un *droit* ſur le vin, ſur le bois, ſur telle marchandiſe. L'ancien & le nouveau *droit* du pied fourché. Il ne faut pas frauder les *droits* du Roy.

DROIT, ſignifie auſſi, Salaire qu'on taxe, ou qui eſt ordonné à quelqu'un pour ſes peines & vacations. Le *droit* du Greffe, du Controlle, de la ſignature d'un arreſt. *Droit* de conſultation, de reviſion deu aux Procureurs. On appelle *droit d'avis*, la paraguante qu'on eſt obligé de donner à celuy qui a été cauſe qu'une affaire a reüſſi, qui en a donné le premier advis.

DROIT, ſignifie auſſi un privilege accordé par le Roy, ou par la loy, qui donne prerogative à quelqu'un pour l'excepter du *droit* commun, de la regle generale. *Droit* de committimus. *Droit* de franc ſalé. *Droit* d'entrer aux Eſtats. *Droit* de bourgeoiſie. *Droit* d'aiſneſſe.

En termes de Pratique on dit, Etre à *droit*, pour dire, Comparoiſtre en jugement pour y être interrogé. Appointement en *droit*, c'eſt un reglement qu'on donne aux parties pour écrire & produire ſur quelque queſtion de *Droit*, ou en premiere inſtance. Appointement à ouïr *droit*, eſt le reglement qu'on donne en matiere criminelle aprés la confrontation, pour ouïr le jugement. On dit auſſi, qu'on a fait *droit* ſur le tout, pour dire, qu'on a prononcé ſur toutes les demandes. On dit auſſi, ſans garder ordre de *droit*, ni forme de juſtice. On dit auſſi, Prendre *droit* par les charges, pour dire, S'en rapporter aux témoins, ſans prejudice du *droit* des parties au principal. Le Roy finit ainſi ſes lettres patentes, Sauf en autres choſes nôtre *droit*, & l'autruy en toutes. On dit auſſi, Defendre ſes *droits*, uſer de ſon *droit*, renoncer à ſon *droit*. C'eſt un paſſe-*droit*, une grace, une faveur.

DROIT, en termes de Chaſſe, ſignifie la part de la beſte deffaite qui appartient aux Veneurs, ou aux chiens. Le pied *droit* du cerf eſt celuy qu'on offre au Roy, ou au Maître de la chaſſe. Le *droit* des chiens eſt ce dont on leur fait curée. On dit auſſi en Fauconnerie, le *droit* de l'oiſeau, lors qu'on le paiſt de ce qu'il a volé, comme la teſte, la cuiſſe, le cœur, le foye de la perdrix, l'aile de la corneille, &c.

DROIT, adverbial. D'une maniere droite. Cet homme va *droit* au but. Il luy a tiré *droit* dans la teſte. Il faut marcher *droit*, aller *droit* avec luy. Il va *droit* en beſogne. Il a mis tout *droit* la main deſſus. Il veut avoir cela à tort, ou à *droit*. On dit auſſi, *A bon droit*, pour dire, Avec raiſon, avec juſte cauſe.

Tout à droit. Terme qui ſert à couvrir une parole ſale qu'on ne veut pas prononcer. On dit auſſi à *droit*, à gauche, pour dire, qu'il faut tourner de ce coſté-là.

On dit proverbialement, que, Où il n'y a pas dequoy, le Roy perd ſon *droit*, pour dire, qu'il eſt inutile de plaider contre des inſolvables: que bon *droit* a beſoin d'aide, pour dire, qu'il ne faut pas negliger la ſollicitation des meilleurs procés. On dit auſſi, C'eſt le *droit* du jeu, pour dire, On a accouſtumé d'en uſer ainſi. On dit encore, qu'un homme eſt *droit* comme un jonc, comme un eſchalas, comme un cierge, comme un ſapin, pour dire, qu'il ſe tient bien *droit*. On dit ironiquement, Cela eſt *droit* comme la jambe d'un chien.

DROITEMENT. adv. D'une maniere droite, directement, vis à vis. Sa maiſon eſt oppoſée *droitement* à la mienne. Ce chemin va *droitement* à la ville.

Il ſignifie auſſi, D'une maniere juſte. Cet homme va *droitement* en beſogne; il juge équitablement & *droitement*.

On l'employe auſſi pour comparer une choſe égale, ou à peu prés, à une autre. Il n'eſt pas *droitement* ſi ſçavant que ſon Maître, mais il s'en manque peu. Il n'eſt pas *droitement* de ſon âge.

DROITIER, IERE. adj. Qui n'eſt pas gaucher, qui ſe ſert ordinairement de la main droite.

DROITURE. ſ. f. Action de celuy qui va droit, qui rend juſtice. *Droiture* de ſentiments. *Droiture* de cœur. Ce mot eſt de peu d'uſage.

En matiere de fiefs on appelle *droiture*, le droit qui eſt deu aux Seigneurs feodaux & cenſuels par les nouveaux acquereurs. Et on appelle, Relever *droiture*, ou *droiturer*, lors que le vaſſal releve ſon fief de ſon Seigneur, & luy en paye les droits.

A' DROITURE. adv. Directement. Il ne ſe dit que des lettres & des nouvelles. Ce Banquier n'a pas pû écrire à *droiture*, à cauſe de la guerre, mais il a fait l'affaire par ſes correſpondans. On appelle auſſi ſur la mer, Aller en *droiture*, quand on navige ſans être detourné de ſa route, ni par les vents, ni par autres neceſſitez.

DROITURIER. adj. Vieux mot, qui ſignifie celuy qui a l'intention droite, qui rend juſtice ſans acception de perſonnes. Celuy qui gouvernoit alors étoit juſte & *droiturier*.

DROMADAIRE. ſ. m. Eſpece de chameau qui a deux

deux boſſes ſur le dos, au lieu que le chameau ordinaire n'en a qu'une, ſelon Solin. Il s'appelle *bactrian*, & vient des parties Orientales de l'Afie. Il eſt le plus grand, & porte de plus peſants fardeaux. Mais Mr. Perrault appelle au contraire *dromadaire*, celuy qui n'a qu'une boſſe ſur le dos, celuy qui eſt le plus petit, & le meilleur pour la courſe, & qui pour cette raiſon eſt appellé des Grecs *dromadaire*. Il eſt plus commun aux parties Occidentales de l'Afie, comme dans la Syrie & dans l'Arabie. Il a ſept pieds & demi de haut depuis le ſommet de la teſte juſqu'à terre. Les *dromadaires* & les chameaux ont le poil fort court & fort doux, mais ce poil a prés d'un pied ſur la boſſe, où il ſe tient levé, & en fait la plus grande partie; & à le bien prendre, ils ne ſont gueres plus boſſus que les autres animaux. Ils n'ont point de dents canines ni inciſives. Ils n'ont point de corne au pied, lequel eſt ſeulement couvert d'une peau charnuë. Ils ont quatre ventricules, & au ſecond il y a pluſieurs ouvertures quarrées qui ſervent d'entrée à environ vingt cavitez faites comme des ſacs, qui leur ſervent de reſervoirs. Pline dit qu'ils y gardent long-temps l'eau, qu'ils boivent en quantité, quand ils en rencontrent. Ils la troublent avec le pied pour la rendre moins legere, & la garder plus long-temps dans leur eſtomac. On dit même que les Voyageurs dans une grande neceſſité leur ouvrent le ventre pour en tirer de l'eau. Leurs inteſtins ont onze à treize toiſes de long, le cœur neuf pouces. Leur poulmon n'a qu'un lobe de chaque coſté. Leur verge a dix-neuf pouces de long, & eſt crochuë par le bout. On dit qu'on en fait des cordes d'arc excellentes. La glande pineale du *dromadaire* a la forme d'un treſle, & a trois lignes de long.

DRONTE. ſ. m. eſt un oiſeau Indien dont les Anciens n'ont point parlé, qui a de petites ailes; & bien loin de pouvoir voler, à peine peut-il marcher, tant il eſt gras. Les Hollandois l'appellent *dod-eers*. Voyez en la figure dans le Recueil de Thevenot au Voyage de Bontekoe.

DROSLE. ſ. m. Bon compagnon, homme de débauche preſt à tout faire, plaiſant & gaillard. C'eſt une ſocieté de *droſles* qui n'engendrent point de melancolie, ils ont toûjours mille contes *droſles* à faire crever de rire. Ce mot vient de *draunculus*, diminutif de *draucus*. Menage. D'autres croyent avec plus de raiſon, qu'il vient de ce que les peuples Septentrionaux donnent le nom de *droſle* aux Diables familiers qui hantent dans leurs maiſons, qui penſent leurs renes, (ce ſont leurs beſtes de voiture) & qui leur rendent pluſieurs ſervices domeſtiques, qui ſont prompts à executer ce qu'on leur commande, & qui les advertiſſent des dangers dont ils ſont menacez: & parce que ces *droſles* font ſouvent des tours de gaillardiſe pour ſe réjoüir, c'eſt ce qui a fait donner le nom de *droſle* aux hommes qui ſont plaiſants, gaillards & ſubtils, madrez & dangereux, comme ces Diables follets.

DROSLESSE. ſ. f. Femme de mauvaiſe vie, qui ſe laiſſe hanter par des droſles, des gens débauchez.

DROSLERIE. ſ. f. Plaiſanterie, tour d'adreſſe. Les Charlatans amuſent le peuple avec mille *droſleries* & plaiſanteries.

On a dit auſſi dans l'Hiſtoire, la *Droſlerie* du Pont de Cé en Anjou.

DROSSE. ſ. f. en termes de Marine, ſe dit des cordes ou palans qui ſervent à approcher ou à reculer une piece de canon de ſon fabord. Leurs deux bouts tiennent de deux coſtez à deux boucles ou argans, qui ne luy laiſſent la liberté de reculer que juſqu'à demi-tillac. On l'appelle autrement *bidrole*.

DRU.

DRU, uë. adject. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſont preſts à s'envoler du nid. Ce mot vient par metatheſe de *dur*, parce que les oiſeaux deviennent plus durs quand ils croiſſent. Cette tranſpoſition de la lettre *r* eſt fort ordinaire dans les Langues, comme en ces mots d'*eſprevier*, au lieu d'*eſpervier*; de *profil*, au lieu de *porfil*; de *fromage*, au lieu de *formage*; de *crenelé*, au lieu de *carnelé*; de *Hannovre*, au lieu de *Hannover*, &c.

On le dit figurément de ce qui eſt déjà cru, qui ſe porte bien. Cet enfant eſt bien *dru*, bien grand pour ſon âge. Cette fille eſt *druë*, bonne à marier. En vieux François il ſignifioit *gaillard*.

DRU, ſignifie auſſi, Eſpais, touffu. Les arbres ſont bien *drus* dans cette foreſt. Les bleds ſont bien *drus*, ſont fort beaux.

DRU. adv. Souvent, prés à prés. Ils meurent bien *dru* dans cette ville, à cauſe de la peſte. Ces arbres ſont plantez trop *dru* dans ces allées, ils s'offuſqueront les uns les autres. La pluye tomboit *dru* & menu.

On dit proverbialement, En cette bataille les ſoldats tomboient *dru* comme mouches, pour dire, en auſſi grand nombre que des mouches.

DRUD. Vieux mot François qui étoit de grand uſage chez les anciens Romanciers, & ſignifioit *feal*, *fidele*, *bon amy*. Il vient de l'Alleman *draw*, qui ſignifie *foy*. On a dit auſſi *drurie*, pour ſignifier *amour* & *fidelité*. Mais enſuite ce mot a été pris odieuſement pour expliquer une amour impudique; & en Italien on appelle le galant d'une femme, *drudo*.

DRUIDE. ſ. m. Homme vieux & experimenté qui a veu le monde. C'eſt un vieux *Druide*, il nous pourra donner de bonnes inſtructions. Ce mot vient de ce que les *Druides* étoient autrefois les Sçavants, les Preſtres & les Sacrificateurs chez les Gaulois. Ils étoient auſſi les Philoſophes, les Mathematiciens, les Juriſconſultes, les Orateurs, les Aſtrologues, les Medecins & les Theologiens du pays. Pline croit que ce nom leur eſt venu de *drys*, qui ſignifie un *cheſne*, parce que leur principale ſuperſtition étoit d'aller coupper le guy de cheſne avec grande ceremonie, dont ils faiſoient enſuite un remede à tous maux. Mais Menage croit que ce mot vient de *drus*, qui en vieux langage Britannique ſignifie *Eſprit*, *Demon*, *Magicien*. Borel le derive de *dry*, mot Saxon qui ſignifie *Magicien*; ou pluſtoſt de *dru*, vieux mot Breton qui ſignifie un *cheſne*, d'où, à ce qu'il croit, le mot Grec *drys* eſt derivé.

DRUS. ſ. m. Vieux mot François qui ſe trouve une infinité de fois dans les anciens Romans, & ſignifie *ami fidele*. Mes *drus* & mes amis. Ce mot vient de l'Alleman *trew*, d'où les Auteurs de la baſſe Latinité ont fait *drudes* & *drudi*, ſignifiant la même choſe. Les Italiens diſent auſſi *drudo*.

DRY.

DRYADE. ſubſt. fem. C'étoit autrefois une fauſſe Divinité que les Payens croyoient habiter dans les bois, & ſe cacher ſous l'écorce d'un cheſne, que les Grecs nomment *drys*. Les Auteurs témoignent auſſi, que chez les Gaulois il y avoit des *Devineresſes* ou Propheteſſes qui s'appelloient *Dryades*, dont on trouve pluſieurs predictions qu'elles ont faites à des Empereurs Romains.

DRYSNUS. ſ. m. eſt une eſpece de ſerpent qui ſe nourrit dans les montagnes, & qui ſe tient caché dans le creux d'un heſtre, ou d'un cheſne: ce qui l'a fait appeller ainſi par les Grecs. Il eſt long de deux coudées, & eſt gras & armé d'eſcailles fort dures par tout le corps.

Digitized by Google

Il rend une telle puanteur, qu'encore qu'on ne le voye pas, on le ſent. Quelques-uns l'appellent *hydrus* & *cheidrus*.

DU.

DU. Article du genitif. Il ne veut ni *du* mou, ni *du* dur. La ſale, les Officiers *du* commun. Voilà *du* plus fin. Ce tableau eſt *du* Titian, *du* Correge.

DU, eſt quelquefois prepoſition, & quelquefois adverbe. Il eſt *du* bout du monde. *Du* temps du Roy Guillemot. *Du* moins écoutez moy. Point *du* tout. Cet homme eſt *du* pays. *Du* commencement juſqu'à la fin. On le dit auſſi en compoſition. *Duquel* voulez-vous?

DUB.

DUBITATION. ſ. f. Figure de Rhetorique, par laquelle un Orateur fait ſemblant de douter d'une propoſition qu'il veut prouver, afin de prevenir les objections qu'on luy peut faire.

DUC.

DUC. ſubſt. maſc. Prince Souverain qui n'a pas la qualité de Roy. Le *Duc* de Savoye, le Grand *Duc* de Moſcovie. Ce mot vient des Grecs modernes, qui ont appellé *doucas*, ce que les Latins appelloient *dux*.

DUC, ſignifie auſſi celuy qui a le premier rang aprés les Princes dans un Royaume, ou qui a une terre érigée ſous le titre de *Duché*. Le *Duc* d'Anguien, qu'on appelle abſolument Mr. le *Duc*. Le *Duc* de Guiſe. Les *Ducs* & Pairs de France ont les honneurs du Louvre, y entrent en carroſſe, ont leur ſeance au Parlement. Dans les anciens Titres on trouve que les *Ducs* & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*. Le *Duc* n'étoit autrefois qu'un Gouverneur ou Vice-Empereur, comme on apprend dans Vopiſcus. Le premier *Duc* dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire eſt un *Duc* Rhetique, dont eſt fait mention dans Caſſiodore. Les *Ducs* qui n'étoient au commencement que Gouverneurs, ſe rendirent maiſtres des Provinces, & en firent des Principautez. Les Comtes étoient ſeulement des Gouverneurs d'une ville.

DUC, eſt auſſi un oiſeau nocturne, & une eſpece de hibou, ayant ſur la teſte deux petites cornes faites de plumes.

On dit d'un homme qui prend la qualité de *Duc*, qui eſt pauvre, ou qui n'en a que le titre, que c'eſt un *Duc* à corneilles.

DUCAL, ALE. adj. Qui appartient au Duc. Une Couronne *Ducale* eſt toute bordée de fleurons. Manteau *Ducal* doublé d'hermines. A Nevers il y a une Place *Ducale*.

DUCAT. ſ. m. Monnoye d'or & d'argent qui eſt battuë dans les terres d'un Duc, & qui vaut environ un écu en argent, & deux étant d'or. En la Chancelerie de Rome on compte par *ducats*. Il faut exprimer dans les ſignatures, qu'un Benefice ne vaut pas 24. *ducats* de la Chambre de revenu; autrement il faut payer l'annate. L'origine des *ducats* vient d'un Longinus Gouverneur d'Italie, qui ſe revolta contre Juſtin le Jeune Empereur, qui ſe fit Duc de Ravennes, & ſe nomma *Exarque*, c'eſt à dire, *ſans Seigneur*; & pour marquer ſon independance, il fit forger en ſon nom & à ſon empreinte des monnoyes d'or tres-pur & à 24. carats, qui furent nommées *ducats*, comme dit Procope. Aprés luy les Venitiens ont été des premiers qui ont fait fabriquer des *ducats*, qui s'appellerent auſſi *zecchins*, à cauſe du nom de la Monnoye où on la fabriquoit, qu'ils appellent *Zecca*. Ce fut au temps de Jean Dandulo en

l'an 1280. Roger Roy de Sicile en avoit fait fabriquer dés l'an 1240. Du Cange dit que les premiers *ducats* furent une monnoye du Duché de la Pouille.

On appelle, Or de *ducat*, le meilleur or qu'on employe pour dorer. Cette épée, cette bordure eſt d'or de *ducat*.

DUCATON. Monnoye qui eſt preſque de même valeur qu'un *ducat*. Les *ducatons* de Veniſe valent à preſent trois livres ſept ſols. Les *ducatons* de Milan, de Flandres, &c. ont été de diverſe valeur & empreinte, ſelon les temps & les lieux.

DUCHE'. ſ. m. & f. Terre qui eſt érigée par le Roy ſous ce titre, & qui donne à celuy qui la poſſede pluſieurs privileges, les honneurs du Louvre, & le premier rang dans l'Eſtat. Une *Duché* Pairie. Toutes les Juſtices des *Duchez* Pairies reſſortiſſoient autrefois nuëment au Parlement: maintenant on n'en verifie les lettres qu'à la charge du reſſort.

DUCHESSE. ſ. f. Femme ou veuve d'un Duc, ou celle qui poſſede en titre une Duché femelle, dont il y a un petit nombre.

DUCTILE. adj. m. & f. Terme de Chymie, qui ne ſe dit gueres que des metaux, pour ſignifier qu'ils ſe peuvent eſtendre & forger avec le marteau. L'or eſt le plus *ductile* des metaux. L'antimoine n'eſt pas un metail, parce qu'il n'eſt pas *ductile*. Quoy que le verre ſoit *ductile* dans ſa fuſion, neantmoins il n'eſt pas metail, parce qu'il n'eſt pas malleable.

DUE.

DUEL. ſubſt. maſc. Combat de particuliers aſſigné à certain lieu & heure, enſuite d'un appel ou d'un deffi. Les *duels* étoient autrefois permis pour deffendre ou accuſer en Juſtice dans les cas dont on ne pouvoit avoir preuve. Ce *duel* étoit un moyen ſi ordinaire pour vuider les differents des Nobles, qu'on n'en diſpenſoit pas même les Eccleſiaſtiques, les Preſtres & les Moines. Et afin qu'ils ne ſe ſouillaſſent pas de ſang, on les obligeoit de donner des gens pour ſe battre à leur place, comme a fait voir le Pere Luc Dacheri dans le VIII. Tome de ſon *Spicilegium*. On n'en exceptoit que les femmes, les malades, & les mehaignez, & ceux qui étoient au deſſous de 21. ans, ou au deſſus de 60. La couſtume ancienne étoit de faire entrer en camp clos deux champions par autorité des Juges ordinaires, non ſeulement en matieres criminelles, mais auſſi en quelques civiles, pour le ſouſtenement de leur droit. Même le Moine Sigebert raconte qu'il ſe preſenta une queſtion de droit devant l'Empereur Othon I. pour ſçavoir ſi en ſucceſſion directe la repreſentation auroit lieu: en la reſolution de laquelle les Docteurs ſe trouvant empêchez, l'Empereur remit la deciſion de cette obſcurité au jugement des armes, & il choiſit deux braves combattans pour ſouſtenir le pour & le contre. La victoire demeura à celuy qui étoit pour la repreſentation, en faveur de laquelle fut fait une ordonnance qui depuis a eu toûjours lieu. Cette coûtume venoit originairement des peuples Septentrionaux, qui vuidoient tous leurs differents par les armes, comme témoigne Paterculus, & qui depuis paſſa pour loy chez les Allemans, les Danois & les François, ſur tout aprés que Gondebault Roy des Bourguignons l'eut fait recevoir à la place du jurement. La forme de ce combat étoit, que l'accuſé & l'accuſateur jettoient des gages en Juſtice de part & d'autre. Le Juge levoit premierement celuy du deffendeur, & puis celuy du demandeur. Aprés on les mettoit l'un & l'autre en priſon, ou en ſûre garde, & le Seigneur Haut-Juſticier étoit tenu de leur fournir des armes ſortables. Ceux qui combattoient à pied n'avoient que l'épée & le bouclier. Les Chevaliers eſtoient armez

Digitized by Google

de toutes pieces, auſſi-bien que leurs chevaux. Le jour du combat ils choiſiſſoient devant le Juge quatre Chevaliers pour la garde du camp, & faiſoient pluſieurs ceremonies, prieres, ſerments & oraiſons deſcrites par Paſquier, & pluſieurs autres Auteurs citez par Du Cange, qui rapporte une ordonnance du Roy Philippes le Bel de l'an 1306. qui en regle les conditions, les ſtatuts & les ceremonies, qui ſont curieuſes à voir. Le vaincu, ſoit accuſateur, ſoit accuſé, étoit puni de mort, ou de mutilation de membre, & étoit ignominieuſement traiſné hors du camp, pendu à un gibet, ou bruſlé, ſuivant l'exigence du cas. Saxo Grammaticus dit que dés l'an 981. le Roy de Dannemarc abrogea la preuve du *duel*, & ordonna en ſa place celle du fer chaud, qui a été auſſi depuis abolie. Ces combats furent auſſi condamnez en un Concile tenu à Valence ſous le Roy Lothaire en l'an 855. où l'on excommunia celuy qui tueroit ſon ennemi, & l'on declara le corps mort indigne de ſepulture. Et enſuite les Papes Nicolas I. Celeſtin III. Alexandre III. les deffendirent; comme auſſi Frederic I. & II. les deffendirent en Allemagne. Saint Louis fit ce qu'il put pour les abolir en France. Mais ſon ordonnance n'eut lieu que ſur ſes terres, & non pas en celles de ſes vaſſaux. A ſon imitation les Comtes d'Auvergne & de Poitou, & pluſieurs autres Seigneurs les deffendirent pareillement. Philippes le Bel fit une ordonnance l'an 1303. par laquelle ſuivant les traces de St. Louis ſon ayeul, il deffendoit tous ces gages de bataille, nonobſtant toutes couſtumes contraires; & neantmoins il les permit en quatre cas dans l'ordonnance cy-devant mentionnée de l'an 1306. Mais depuis cette deffenſe generale, il n'y eut que le Roy en ſon grand Conſeil, ou la Cour de Parlement, qui puſſent connoiſtre de ces gages de bataille. On voit encore des procedures faites en ces occaſions dans le vieux ſtile du Parlement. Le dernier *duel* fameux a été fait en l'année 1547. devant le Roy Henry II. au combat de Jarnac & de la Chaſtaigneraye, dont fait mention Mr. de Thou & Jean de Serres. Il s'en fit un autre durant la Ligue entre les Sieurs de Marolles & de Marivaux, mais ils étoient de partis contraires.

DUEL, ſe dit auſſi des combats ſinguliers qui ſe font entre braves pour des querelles particulieres. La fureur des *duels* a fait perir la fleur de la Nobleſſe. Dans les *duels* on appelloit des ſeconds, & on faiſoit des parties quelquefois de quatre contre quatre. Le Roy a fait des Edits ſi ſeveres contre les *duels*, qu'ils ſont entierement abolis. Ce mot vient de *duellum*, dont ſe ſont ſervis les Auteurs de la baſſe Latinité, comme qui diroit *duorum bellum*, ſelon Joannes de Janua.

DUEL. Terme de Grammaire. C'eſt une inflexion des noms & des verbes, dont on uſe quand on parle de deux choſes ſeulement. Le *duel* a lieu dans les Langues Grecque & Hebraïque.

DUELISTE. ſ. m. Qui fait profeſſion de ſe battre en duel, qui a couſtume d'y provoquer les autres. Des gens ſe ſont rendus fameux pour avoir eſté *duelliſtes*.

D U I.

DUIRE. v. act. & n. Dreſſer, accouſtumer à quelque choſe. Il ne ſe dit plus guere en ce ſens qu'au participe. Ce cheval eſt *duit* à la chaſſe. Ce mot vient de *decere* & *decens*. D'autres le derivent de *ducere*.

DUIRE, ſignifie auſſi, Eſtre propre à quelqu'un, l'accommoder. Cette marchandiſe ne me *duit* pas. Cet homme affamé prend tout ce qu'il trouve, tout luy *duit*.

DUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Il n'a que la premiere ſignification du verbe.

D U L.

DULCIFIER. v. act. Terme de Chymie. Rendre doux, oſter les ſels de quelques corps. Du mercure *dulcifié*.

D U N.

DUNES. ſubſt. fem. pluriel. Bords de la mer élevez qui empêchent qu'elle ne s'eſpande dans les terres. Ce ſont quelquefois des rochers eſcarpez, comme en Angleterre; quelquefois de ſimples hauteurs, ou collines de ſable. Ce mot vient de *dun*, qui en vieux Celtique ſignifioit *montagne*, ou lieu éminent, & qui a donné les noms à *Chaſteaudun*, *Verdun*, *Loudun*, *Dun le Roy*, & à un grand nombre d'autres places par toute l'Europe. Mais *dune* proprement a ſignifié *vague*; ce qu'en Eſpagne on appelle *ola*, & en François *oule* ou *houle*. De là vient que les Flamans ont appellé *dunen*, les coſtaux de ſable qui empêchent que les vagues n'entrent ſur la terre. Les Anglois nomment *dunes*, la rade qui eſt depuis Douvres juſqu'au Cap du Nord.

DUNETTE. ſ. f. Terme de Marine, eſt l'eſtage le plus élevé de la pouppe ou de l'arriere du vaiſſeau, où eſt le poſte du Maiſtre & du Pilote. On ne fait point de *dunette* qu'aux vaiſſeaux qui ont 80. pieds de quille, ou environ.

D U O.

DUO. ſubſt. maſc. Terme de Muſique. C'eſt une compoſition faite en Muſique de quelque air ou motet pour eſtre chanté à deux parties ſeulement.

DUODENUM. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de la premiere partie de l'inteſtin, qui eſt diviſé en ſix. Le *duodenum* deſcend tout droit depuis l'orifice du ventricule vers l'eſpine de droit à gauche, ſans eſtre aucunement entortillé: d'où vient que quelques-uns l'appellent *pyloros*. Il eſt le plus étroit des trois qu'on nomme *grailes*, & a été ainſi nommé, parce qu'il a douze doits de long: d'où vient que quelques-uns l'appellent *douzedoitier*.

D U P.

DUPLICATA. ſubſt. Seconde expedition d'un brevet, d'une dépeſche du Roy. On écrit par un *duplicata*, quand on craint que la premiere dépeſche n'ait été priſe ou perduë. Il ſe dit particulierement des expeditions qui ſe font chez les Secretaires d'Eſtat & en la Chancelerie.

On appelle auſſi *duplicata*, le parchemin qui eſt redoublé en beaucoup de lettres de Chancelerie, ſur lequel on écrit les arreſts d'enregiſtrement, de verification, de preſtation de ſerment, quand on entre dans les charges, & autres choſes ſemblables. Du Cange dit que ce mot vient de *duplomа* ou *duplum*, qu'il dit ſignifier chez les Juriſconſultes, les memoires dont on charge les couriers.

DUPLICATION. ſ. f. Terme d'Arithmetique & de Geometrie. C'eſt la multiplication d'une quantité diſcrete, ou continuë, par deux.

Il ſe dit principalement de la *duplication* du cube, qui eſt un probleme fameux que tous les Geometres ont cherché depuis deux mille ans. L'Oracle de Delphes étant conſulté pour faire ceſſer la peſte dans Athenes, répondit qu'il falloit doubler l'autel qui étoit cubique. Cela fit qu'on s'appliqua à chercher la *duplication* du cube. On ne peut reſoudre ce probleme, qu'en trouvant deux lignes moyennes continuellement proportionnelles: ce

que

que Platon & les autres Geometres ont cherché inutilement. Voyez Eutocius en ſes Commentaires ſur Archimede, où il en donne pluſieurs moyens par le Meſolabe. Pappus Alexandrinus & ſon Commentateur Frederic Commandin en rapportent trois manieres; l'une ſelon Nicomede; l'autre ſelon Heron; & la troiſiéme par un inſtrument de l'invention de Pappus, qui donne toutes les proportions qu'on demande. Le Sr. Comiers Prevoſt de Ternant en a fait imprimer une fort belle demonſtration par le moyen d'un compas à trois regles en 1679. Mais toutes ces voyes ſont mechaniques.

DUPLICITE'. ſ. f. Objet qu'on voit double. L'Optique enſeigne d'où vient que les objets ne paroiſſent pas avec *duplicité*, puis que nous les voyons par deux yeux differents.

DUPLICITÉ, ſe dit figurément de ce qui vient d'une ame double, de celuy qui dit d'un, & fait d'autre. La *duplicité* de ſentiments, de paroles, eſt par tout odieuſe.

DUPLIQUE. ſ. f. Eſcritures qu'on fournit en des procés, qui ſervent de reſponſe à des repliques, à des ſouſtenements, à des deffenſes qu'on avoit données.

DUPLIQUER. v. act. Fournir de dupliques. Quand on a repliqué & *dupliqué*, il faut plaider ou appointer la cauſe.

DUPPE. ſ. f. Qui n'eſt point deffiant, qui eſt facile à être ſurpris, à être trompé. Les filous trouvent toûjours des *duppes* dans les Academies. Ceux qui vont franchement en beſogne ſont toûjours la *duppe* des autres. Les amants ſont toûjours la *duppe* de leurs maiſtreſſes, quand elles ſont intereſſées. Ce mot vient de *huppe*, oiſeau qui eſt ſot & niais, & qu'en pluſieurs lieux on appelle *duppe*.

DUPPER. v. act. Tromper quelqu'un, le ſurprendre, le filouter. On eſt ſouvent *duppé* au jeu & en amour. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *decipere*.

DUPPÉ, ÉE. part. & adj.

DUPPERIE. ſ. f. Tromperie, filouterie.

DUR.

DUR, DURE. adj. & ſubſt. Corps ſolide, ferme, qui reſiſte à l'impreſſion & à l'attaque des corps eſtrangers: ou ſelon Deſcartes, Corps dont toutes les parties ſont en repos. Les metaux & les pierres ſont des corps *durs*. L'ébene, le gayac, ſont des bois *durs*. Le porphyre, le marbre & les pierreries ſont des corps fort *durs*, difficiles à tailler.

DUR, ſe dit auſſi relativement à d'autres corps moins fermes & moins ſolides. Une eſclanche de brebis eſt plus *dure* que celle d'un agneau. Il y a des vernis mols, & des vernis *durs*. On dit qu'une viande eſt *dure* au couteau. A Paſques on mange les œufs *durs* trop cuits. On appelle *dure mere* en termes d'Anatomie, la membrane qui eſt autour du cerveau.

DUR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Cet enfant a l'eſprit *dur*, la teſte *dure*, il ne ſçauroit rien comprendre. Cet homme eſt d'un naturel *dur* & cruel, il n'a pitié de perſonne. Un creancier eſt *dur* à ſes debiteurs, qui eſt rigoureux, exact à les faire payer. Il a le cœur *dur*, pour dire, Il n'a point de tendreſſe, d'amitié. Il a le ſtile *dur*. Ses vers ſont *durs*, pour dire, peu coulants, peu faciles & peu naturels.

DUR, ſignifie encore, Ce qui eſt incommode, difficile à ſupporter. L'eſclavage eſt une choſe bien *dure*. Il eſt bien *dur* à une aiſnée de voir marier ſa cadette devant elle. On dit encore, qu'un metail eſt *dur* à la fonte, quand il ſe fond difficilement: qu'une marchandiſe eſt *dure* à la vente, quand elle n'eſt pas d'un prompt debit: qu'un homme eſt *dur* au travail, lors qu'il reſiſte à la fatigue.

On dit en Peinture, qu'un ouvrage eſt *dur* & ſec, lors qu'il y a peu d'adouciſſement, d'union entre ſes parties, que les couleurs n'en ſont pas bien nuées.

On dit en Medecine, qu'un homme a le ventre *dur*, pour dire, qu'il eſt conſtipé, qu'il y a des obſtructions dans ſes boyaux; qu'il eſt *dur* à émouvoir, pour dire, qu'il luy faut des medecines plus fortes qu'à un autre: & qu'une viande eſt de *dure* digeſtion, quand l'eſtomac a de la peine à la digerer. On dit auſſi au figuré, qu'une choſe eſt de *dure* digeſtion, quand elle eſt fâcheuſe & difficile à ſupporter.

On dit auſſi en termes de Manege, qu'un cheval eſt *dur* à l'eſperon & au foüet, quand il n'a point de ſenſibilité pour les coups.

DUR, ſe met quelquefois adverbialement. Il entend *dur*, pour dire, qu'on eſt à demi ſourd, qu'il a l'oreille *dure*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *dur* à la deſſerre, lors qu'il eſt avare, & qu'on a de la peine à tirer de l'argent de ſes mains: qu'une choſe eſt *dure* comme fer, pour exprimer une tres-grande dureté. Coucher ſur la *dure*, pour dire, Coucher ſur la terre, ou ſans matelas. On dit de deux perſonnes qui ne s'accordent pas, que quand l'un veut du mou, l'autre veut du *dur*.

DURABLE. adj. m. & f. Qui eſt ſolide & dur, qui a la mine de durer long-temps. Toutes les choſes violentes ne ſont pas *durables*. Un baſtiment bien fondé, bien ſolide, eſt *durable*.

DURABLE, ſe dit figurément des ouvrages de l'eſprit. Ce Livre eſt *durable*, paſſera à la poſterité.

DURANDAL. ſ. m. eſt le nom de l'eſpée de Roland Chevalier Heros de l'Arioſte. On s'en ſert en cette phraſe proverbiale: pour expliquer qu'une viande eſt fort dure, on dit que c'eſt *durandal*, l'eſpée de Roland.

DURANT. Prepoſition. Pendant, tandis qu'une choſe ſubſiſtera. *Durant* qu'on eſt dans l'employ il faut faire ſa fortune. Il faut faire ſes proviſions *durant* l'eſté. On luy a aſſigné une penſion ſa vie *durant*.

DURCIR. v. act. & neut. Rendre dur. On *durcit* le fer à force de le battre. Un œuf trop cuit ſe *durcit*. La viande *durcit* pendant la gelée.

DURCI, IE. part.

DURE'E. ſ. f. Temps meſuré par la ſubſiſtance de quelque choſe. Le temps eſt defini par les Philoſophes, La *durée* d'un mouvement. Dieu a promis à ſes eſleus une gloire d'éternelle *durée*. Cette fougue eſt trop violente, elle ne ſera pas de *durée*.

DUREMENT. adv. D'une maniere dure. Il a été traité *durement* par ſon Maiſtre, &c. Ces Religieux ſont couchez bien *durement*.

DURER. v. n. Subſiſter pendant quelque eſpace de temps. Le monde a déjà *duré* cinq à ſix mille ans.

Ce que Malherbe écrit *dure* éternellement.

C'eſt un vers de Malherbe qui témoigne ſa grande vanité.

DURER, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſolide, qui eſt fort, qui s'uſe difficilement. Le drap d'Eſpagne eſt d'un bon uſer, il *dure* long-temps. Il *durera* un ſiecle, un monde. Cela *durera* juſqu'au bout. Ce ſiege a la mine de *durer*, il tirera en longueur.

DURER, avec la negative, ſignifie, Souffrir quelque mal, quelque peine, quelque incommodité. On ne ſçauroit *durer* avec cette femme-là, tant elle eſt criarde. Je ne puis plus *durer* avec cette colique. On ne ſçauroit *durer* à la maiſon par ce beau temps-là. On ne ſçauroit *durer* en ce poſte, il eſt trop expoſé à l'artillerie.

On dit proverbialement, Il faut faire vie qui *dure*, lors qu'on parle de ménage, & qu'on veut empeſcher la diſſipation. On dit d'un niais qui n'a point veu le monde, qu'il eſt bien neuf, qu'il *durera* long-temps. On dit que le temps *dure* à quelqu'un, pour dire, qu'il luy en-

nuye, qu'il attend quelque choſe avec grande impatience. On dit auſſi, qu'un homme ne ſçauroit *durer* en ſa peau, qu'il ne peut *durer* en place, pour dire, qu'il eſt inquiet & inconſtant.

DURET, ETTE. adj. diminutif de *dur*. L'oiſeau étoit bon, mais il étoit un peu *duret*, diſoit celuy qui avoit mis à la broche un faucon qu'on luy avoit donné pour la chaſſe.

DURETE'. ſ. f. Solidité, qualité de ce qui eſt dur. C'eſt la puiſſance par laquelle les corps reſiſtent à la ſeparation des parties dont ils ſont compoſez. On a trouvé l'invention de donner au plaſtre la *dureté* du marbre. La *dureté* des diamans fait la meilleure partie de leur valeur. Les viandes gelées ont de la *dureté*.

En termes de Medecine on appelle *duretez*, certaines tumeurs ou calloſitez de corps & d'humeurs qui s'endurciſſent. On dit auſſi, une *dureté* de ventre, quand on eſt conſtipé; une *dureté* d'oreille, quand on eſt preſque ſourd.

DURETÉ, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il a une *dureté* d'eſprit qui fait qu'il ne peut rien comprendre; une *dureté* de cœur, qui fait qu'il n'aime perſonne.

On dit auſſi, qu'un ſtile a beaucoup de *dureté*, que des vers ont de la *dureté*, qu'un pinceau, qu'une graveure ont de la *dureté*, quand ils n'ont pas cette douceur, cette politeſſe ou delicateſſe qui donne le prix aux ouvrages.

DURILLON. ſ. m. Calloſité ou petit corps dur qui ſe fait de la peau endurcie, ou de quelque humeur qui s'y amaſſe. Les Chapeliers ont des *durillons* au poignet, à force de fouler les chapeaux. Il luy eſt venu un *durillon* à cette glande qui s'eſt endurcie.

DURILLONNER. v. neut. Devenir dur. Il faut couper les corps des pieds, avant qu'ils ſe *durillonnent*.

D U V.

DUVET. ſ. m. La plume des oiſeaux la plus delicate, qui vient à leur col & à leur eſtomac. Ce mot vient de *tufetum*, qui a été fait de *tufa*, herbe qui croiſt dans les marais, dont la fleur eſt velue, & ſervoit aux Anciens à mettre dans les coites & matelats. Menage. Du Cange dit qu'il vient de *duma* ou *duva*, dont s'eſt ſervi l'Empereur Frederic II. en ſon Livre de la Venerie, pour ſignifier les petites plumes des oiſeaux.

DUVET, eſt auſſi un petit cotton, un poil follet qui vient dans l'adoleſcence, quand la barbe vient à poindre au menton. Un mol *duvet* luy ombrageoit encore les joüés.

DUVETEUX. adj. Terme de Fauconniers, qui ſe dit des oiſeaux qui ont beaucoup de plumes molles & delicates proche de la chair.

D Y N.

DYNASTIE. ſ. f. Terme d'Hiſtoriens, qui ſe dit d'une lignée ou ſuite de Rois qui ont regné l'un aprés l'autre dans un Royaume. On fait ſouvent mention des *Dynaſties* des Perſes, des Aſſyriens, des Medes, &c. Ce mot vient de *dynaſtia*, Grec derivé de *dynaſthai*, qui ſignifie *eſtre puiſſant*, *eſtre Roy*.

D Y S.

DYSSENTERIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt proprement un flux de ventre ſanguinolent, provenant de l'ulceration des inteſtins avec grandes douleurs & trenchées, que les Latins ont appellées *tormina*. Dans la vraye *dyſſenterie* on jette par bas des racleures de boyaux en forme de petites peaux avec du ſang ou de la ſanie. Quelquefois la ſubſtance charneuſe des inteſtins

tombe pourrie ou corrodée. La *dyſſenterie* cauſée de bile noire eſt mortelle. Il y a quelquefois une dejection ſanglante où le ſang coule par bas ſans douleur, & ſans que les inteſtins ſoient bleſſez, qui ne s'appelle *dyſſenterie* que fort improprement.

DYSSYLLABE. adj. Mot compoſé de deux ſyllabes. Un ſpondée eſt un pied *dyſſyllabe*, compoſé de deux ſyllabes longues, qui finit un vers hexametre.

DYSURIE. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une difficulté d'urine, quand elle ne ſort qu'avec peine & douleur. Ce mot eſt Grec, compoſé de la particule *dys*, *agre*, & de *oureo*, *urinam reddo*.

E.

E. Subſt. maſc. Cinquiéme lettre de l'Alphabet, la ſeconde des voyelles. Elle a trois ſons differens en François. Le premier eſt un *e* maſculin, ou ouvert, qu'on marque d'un accent aigu, & qu'on prononce fortement, comme en toutes les autres Langues, en ce mot *Divinité*. Le deuxiéme l'*e* feminin, qu'on ne prononce qu'à demi, & ſi bas, qu'à la fin des vers il n'eſt pas compté pour une ſyllabe; & il ſe mange par tout, quand il eſt ſuivi d'une autre voyelle: comme en ce mot, *divine*. Le troiſiéme eſt l'*e* ouvert, qui ſe prononce comme s'il y avoit la diphthongue *ai*: ainſi *fer*, *procés*, ſe prononcent comme *fair*, *procais*. Toutes ces trois prononciations ſe trouvent au mot de *netteté*: la premiere ſyllabe a un *e* ouvert, la ſeconde un *e* feminin, & la troiſiéme un *e* maſculin.

Les Imprimeurs appellent *e trema*, un *ë* où il y a deux petits points deſſus; & un *é* acut, quand il eſt accentué.

E, chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui ſignifioit 250. ſuivant ce vers:

E *quoque ducentos & quinquaginta tenebit.*

E A U.

EAU. ſ. f. C'eſt le troiſiéme des quatre anciens Elemens, qui eſt froid & humide par ſa nature. Ce nom ſe donne à tous les corps clairs & liquides qui coulent ſur la terre: comme, *Eau* de mer, de riviere, de fonteine, d'eſtangs, de ſources, de ciſternes, de puits. Cela eſt clair comme *eau* de roche. Thalés ſouſtenoit que l'*eau* étoit le principe de tous les corps: & cette opinion a été renouvellée en nos jours par Robert Flud, qui en a fait un Syſteme compris en pluſieurs Volumes. Ce mot eſt derivé du Latin *aqua*, d'où on a fait premierement *aigue*, témoin *Aigueſmortes*, *Aigueperſe*, *Aiguebelette*; enſuite on a dit *ayve* & *ayau*, qu'on dit encore en quelques lieux, dont enfin on a fait *eau*. Borel dit que ce mot vient du vieux Gaulois *auen* ou *auon*, qui ſignifioit autrefois *riviere*, d'où ſont venus les noms des villes *Gandavum*, *Genabum* & autres. Du Cange dit qu'on a appellé une Iſle *Eia*, mot tiré du Saxon *eaze*, d'où nous avons fait *eaue*, & depuis *eau*.

On dit en general, Aller par *eau*, pour dire, Naviger, voyager ſur la mer, ſur les lacs & ſur les rivieres. Paſſer l'*eau*, ou delà l'*eau*, c'eſt à dire, de l'autre coſté de la riviere. Les *eaux* ſont debordées, ſont crûës.

On dit qu'une choſe ne ſent que l'*eau*, quand elle n'a ni ſel, ni ſaveur. Jeuſner au pain & à l'*eau*. On a obſervé que l'*eau* d'une fonteine eſt d'un autre poids à ſa ſource, qu'à quelque diſtance de là; & qu'aprés ſon degel elle eſt d'un autre poids qu'elle n'étoit auparavant. Une pinte d'*eau* du Gange eſt plus legere d'une once que quelque autre *eau* que ce ſoit: le Mogol n'en boit point d'autre, en quelque lieu qu'il ſe trouve.

EAU, en particulier, ſe dit de la pluye. Ce nuage eſpais nous menace d'*eau*. Il tombe de l'*eau*. Une ondée d'*eau*.

L'Eſcriture diſtingue les *eaux* qui ſont au deſſus du Firmament, & celles qui ſont au deſſous. Icy le Firmament eſt pris pour l'air. L'Eſprit de Dieu étoit porté ſur les *eaux*.

EAU, en termes de Theologie, ſe dit premierement de celles avec laquelle on baptiſe. Le pecheur eſt regeneré par les *eaux* du Baptême, par les *eaux* de la grace.

EAU BENITE, eſt une *eau* qui ſe fait dans l'Egliſe avec certaines prieres, exorciſmes & ceremonies. On la prend à l'entrée & au ſortir de l'Egliſe. L'*eau benite* de Paſques eſt celle qu'on preparoit autrefois ſeulement pour baptiſer les enfans. Celle de la Pentecoſte, & celle qu'on fait tous les Dimanches, ſert pour la devotion, pour effacer les pechez veniels, chaſſer les Demons, preſerver du tonnerre, &c.

On appelle auſſi *eau benite*, cette ceremonie & ces prieres qui ſe font les Dimanches avant la grande Meſſe pour benir l'*eau*: comme, Voilà l'*eau benite* qui ſonne.

Dans le Livre des Nombres il eſt fait mention d'une *eau* qui ſervoit à eſprouver ſi une femme étoit adultere. Chez nos Anciens on faiſoit la preuve des crimes par l'immerſion du corps ou du bras dans de l'*eau* chaude, ou dans de l'*eau* froide, avec pluſieurs ceremonies eccleſiaſtiques: ce qui a encore lieu chez pluſieurs nations. Si le corps ſurnageoit, les accuſez étoient declarez coupables, à l'égard de l'*eau* froide. Mais pour l'examen de l'*eau* chaude, il falloit plonger le bras nud dans de l'*eau* bouillante; aprés on enveloppoit leur main, on mettoit un ſcellé ſur l'enveloppe, & au bout de trois jours on la venoit viſiter, & ſi elle ſe trouvoit ſans bruſlure, ils étoient declarez innocents. Les Nobles ſe purgeoient par le fer chaud; & ceux qui n'étoient pas de libre condition, par l'*eau* froide. Le Pere Mabillon dit que ce fut le Pape Eugene II. qui inventa cette ceremonie, pour retrancher la couſtume de faire ſerment en mettant la main ſur les reliques des Saints, dont on abuſoit; & qu'elle fut defenduë par Innocent III. au Concile de Latran. Voyez *Preuve*.

En devotion il y a *Eau de S. Clair*, qui gueriſt du mal des yeux; *Eau de Sainte Genevieſve*, qui gueriſt de la fievre.

Chez les Payens on appelloit *eau luſtrale*, une *eau* qu'ils preparoient avec pluſieurs ceremonies à leur mode.

EAU, en termes de Phyſique, ſe dit auſſi des humiditez qui ſortent des corps, comme de l'urine & de la ſueur. Il eſt allé faire de l'*eau*, lâcher de l'*eau*, un filet d'*eau*; il ne peut retenir ſon *eau*. Cette courſe, cet accés de fievre l'a mis tout en *eau*. On le dit auſſi de l'*eau* qui eſt enfermée dans quelque bube ou veſſie, ou entre cuir & chair, qui forme l'hydropiſie. Il a vuidé quantité d'*eaux*. Il luy eſt tombé des *eaux* ſur les jambes: ce qui ſe dit plus ordinairement des chevaux, quand il leur tombe de mauvaiſes humeurs ſur le boulet & le paturon. On dit, Fondre en *eau*, pour dire, Pleurer abondamment.

En termes de Marine on dit, Faire de l'*eau*, pour dire, Faire aiguade, faire ſes proviſions d'*eau* douce au milieu d'un voyage de long cours. Ce navire fait *eau*, c'eſt à dire, que l'*eau* entre dans le navire par quelque ouverture, ou voye d'*eau*. Ce vaiſſeau tire tant d'*eau*, pour dire, enfonce dans l'*eau* de tant de pieds. Il faut attendre le vif de l'*eau*, ou la haute *eau*, pour dire, la pleine marée. On dit au contraire, baſſe *eau*, ou *eau* morte, dans le reflux, lors que la marée eſt baſſe, & que la mer refoule. Les *eaux* vives regnent trois jours devant, & trois jours aprés la nouvelle ou la pleine Lune. Les *eaux* mortes viennent aprés les ſix jours qu'ont occupé les *eaux* vives. Ce vaiſſeau alloit à fleur d'*eau*, c'eſt à dire, n'avoit gueres de bord hors de l'*eau*. Ce navire eſtoit percé à l'*eau*, c'eſt à dire, dans les œuvres vives, ou qui plongent dans l'*eau*. On dit auſſi, qu'un navire eſt ſur l'*eau* d'un autre, pour dire, qu'il ſuit ſon tours, ſon ſillage. On dit auſſi, Mettre un navire à l'*eau*, le pouſſer à l'*eau*, quand du chantier où il eſtoit pour le baſtir, ou le radouber, on le pouſſe dans la mer. Des courants d'*eau*, ce ſont des mouvements d'*eau* impetueux qui ſe trouvent le long des coſtes ou deſtroits, & qui naiſſent de leurs ſinuoſitez. Le courant de l'*eau*, ou le fil de l'*eau*, ſe dit ſeulement de l'endroit des rivieres où l'*eau* eſt la plus forte. On appelle auſſi *chef d'eau*, la haute marée; & dans la bonaſſe on dit que l'*eau* eſt platte & courtoiſe.

On dit en termes d'Hydrauliques, Conduire les *eaux*, pour dire, les enfermer dans des tuyaux ou canaux, élever les *eaux* par des machines, comme par les pompes, qui l'élevent par aſpiration juſqu'à 32. pieds; ou par compreſſion, en preſſant l'*eau* pour l'élever ſi haut qu'on veut, parce que l'*eau* ne ſe condenſe jamais. Faire un jet d'*eau*, c'eſt, Eſlever l'*eau*, & la faire jaillir en l'air. Un bouillon d'*eau*, eſt celuy qui ne s'éleve gueres au deſſus du tuyau. Une cheute d'*eau* ou caſcade. Une nappe d'*eau*, ſe dit quand l'*eau* s'étend comme une nappe ſur une pierre d'où elle tombe. Un ſoleil d'*eau*, quand les jets ſe diſtribuent en rayons. Une gerbe d'*eau*, quand il y a grand nombre de tuyaux prés l'un de l'autre qui jettent de l'*eau* enſemble. Un berceau d'*eau*, quand il y a des jets d'*eau* à droit & à gauche qui ſe courbent en arc par deſſus la teſte. Un rond d'*eau*. Un reſervoir d'*eau*, ou un regard. Un pouce d'*eau*. Bernard Paliſſi, Jacques Beſſon, Serlio, & le Theatre d'Agriculture, ont eſcrit de l'art de conduire les *eaux*, de trouver des ſources & des fonteines.

En Medecine on appelle *eaux cordiales*, certains remedes qui conſortent le cœur: *eaux minerales*, celles qui ſervent de remede, & qui ont contracté quelque vertu en paſſant à travers des mineraux, comme alun, vitriol, ſoulfre. Les *eaux* de Bourbon, de Forges, de Spa, de Pougues. Et on dit abſolument, Il eſt allé aux *eaux*, On luy a ordonné les *eaux*. *Eau panée*, *eau battuë*, eſt celle où on a mis tremper du pain, ou qu'on a battuë, pour luy oſter ſa crudité. *Eau ferrée*, celle où on a eſtreint une bille d'acier rougie au feu. On dit auſſi, Saigner le pied en l'*eau*.

Le Apothicaires font auſſi des *eaux cephaliques*, *ophtalmiques*, *thoraciques*, *ſtomachiques*, *hepatiques*, *ſpleniques*, *nephretiques*, *hyſteriques*, *arthritiques*, & autres contre pluſieurs maladies, que l'on peut voir dans la Framboiſiere & les Diſpenſaires.

En termes de Chymie on appelle auſſi *eaux*, les ſucs qui ſe tirent par la diſtillation, ou avec la force du feu: comme *eau* de ſenteur, de roſe, de fleur d'orenge, de naphte; *eau* d'Ange, *eau* de plantin.

EAU FORTE, ou *eau ardente* ou *cauſtique*, c'eſt de l'*eau* qui ſe fait par la diſtillation du vitriol ſeul, ou avec alun & ſalpeſtre, qui eſt la baſe ordinaire des *eaux fortes*, ou avec d'autres ſels meſlez enſemble. Elle ſert à graver, & diſſout tous les metaux, à la reſerve de l'or. En Chymie on l'appelle en Latin *aqua ſtygia*. On tient que l'invention des *eaux fortes* n'eſt que de l'année 1300. ou environ, comme il eſt témoigné dans le II. Tome de la Bibliotheque des Philoſophes; quoy que quelques-uns croyent qu'elle ait été connuë du temps de Moïſe.

EAU PHILOSOPHIQUE OU DES DEUX CHAMPIONS, eſt celle qui ſe fait avec du ſalpeſtre & du ſel armoniac.

EAU SECONDE, eſt l'*eau* forte qui a desjà ſervi à la diſſolution de quelques metaux, qui par ce moyen a perdu une partie de ſa force.

EAU REGALE OU DE DEPART, c'eſt de l'*eau* forte dans laquelle on a adjouſté en la faiſant du ſel commun, du ſel gemme ou du ſel armoniac, laquelle en ce cas diſ-

ſour l'or ſans toucher aux autres metaſix. Toutes ces *eaux* s'appellent auſſi *menſtruës* ou *diſſolvantes*.

EAU DE LA REINE DE HONGRIE, eſt une diſtillation qui ſe fait au bain de ſable des fleurs de roſmarin mondées de leurs calices ſans aucune partie de l'herbe, dans de l'eſprit de vin bien rectifié. On l'appelle ainſi, à cauſe du merveilleux effet qu'en reſſentit une Reine de Hongrie à l'âge de 72. ans.

EAU IMPERIALE, c'eſt de l'*eau* diſtillée de noix muſcade, écorce de citron, clous de giroſle, feuilles de laurier, d'hyſſope, de thim, de marjolaine, de ſauge, de roſmarin, de lavende, de fleurs d'orenge, &c.

EAU STIPTIQUE, eſt celle qui eſt faite avec une diſſolution de vitriol, ou du colcotar, qui reſte dans la cornuë aprés qu'on en a tiré l'eſprit, qu'on meſle avec de l'alun bruſlé & du ſucre candi. On prend 30. grains de chacune de ces trois drogues, qu'on meſle avec demi-once d'urine de jeune homme, & autant d'eau roſe, & deux onces d'eau de plantin, & on l'applique exterieurement.

EAU DE VIE, c'eſt du vin qu'on fait diſtiller dans un matras au bain Marie, ou à petit feu de flamme, & qu'on reduit environ à la ſixiéme partie: le reſte eſt un flegme inſipide. On fait paſſer le col du matras en ſerpentant dans un tonneau d'eau froide pour la refroidir plûtoſt. Quand cette *eau* de vie eſt diſtillée encore une fois, & reduite à la ſeptiéme partie, on a de l'eſprit de vin; lequel étant derechef diſtillé, donne de l'eſprit de vin rectifié.

EAU GOMMÉE, eſt celle qui ſe fait en y laiſſant tremper de la gomme Arabique enfermée dans un morceau de linge. Les femmes en font auſſi pour gommer leurs cheveux, en y laiſſant tremper des pepins de coin.

EAU DE BLANC D'OEUF, c'eſt de l'*eau* qui ſe fait en foüettant bien le blanc d'œuf, ou bien en le faiſant abbreuver par une eſponge pluſieurs fois, & l'eſpreignant auſſi-toſt, puis la faiſant couler par le papier gris. C'eſt une *eau* jaunaſtre qui eſt la plus fine de toutes les colles.

Les Limonadiers font auſſi des *eaux* pour chatouiller le gouſt, des *eaux* de ceriſe, de verjus, de groſeille, de frangipane, qui ſont des *eaux* ſucrées & parfumées où on a mis des groſeilles, des ceriſes, des parfums.

EAU, ſe dit auſſi du ſuc de quelque fruit que ce ſoit. Cette poire eſt de bonne *eau*.

En termes de Joüailliers, on appelle *eau*, l'éclat des perles & des diamants qu'on ſuppoſe être faits d'*eau*. Cette perle eſt de belle *eau*. L'*eau* de ce diamant eſt trouble.

Donner l'*eau* à un drap, c'eſt le luſtrer, le calendrer. On dit auſſi des cuirs, quand ils ſont à la tannerie, qu'on leur donne pluſieurs *eaux* pour les preparer. En Aſtronomie, on appelle un Signe celeſte, le *Verſeur d'eau*, qui eſt l'onziéme à compter d'Aries.

EAUX, ſe dit au plurier en ces phraſes. Le grand Maître des *Eaux* & Foreſts prend la qualité d'Enqueſteur & Reformateur General des *Eaux* & Foreſts. Les Maiſtriſes particulieres des *Eaux* & Foreſts, la Reformation Generale des *Eaux* & Foreſts, ce ſont des Officiers ou des Juriſdictions qui jugent des cauſes concernant les *eaux* & les foreſts. Intendant des *Eaux*, celuy qui a ſoin de faire aller les *eaux* des Maiſons Royales.

EAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un Medecin d'*eau* douce, c'eſt à dire, un malhabile Medecin qui n'a pour remede que de l'*eau* douce. On dit qu'un homme a mis de l'*eau* dans ſon vin, pour dire, qu'il eſt revenu de ſon emportement. Ses deſſeins vont avau l'*eau*, pour dire, ne reüſſiſſent pas. L'*eau* luy en vient à la bouche, pour dire, Cela luy donne l'envie d'en taſter. Ce proverbe répond au Latin *ſalivam movere*, qui ſignifie *faire venir de l'appetit*. On dit d'un homme qui fait beaucoup de compliments, ou de promeſſes ſur leſquelles il ne faut pas faire grand fondement, que c'eſt de l'*eau benite* de Cour, parce qu'on n'eſt point chiche de belles promeſſes à la Cour, non plus que d'*eau benite* à l'Egliſe. On dit d'un homme dont le merite n'eſt point connu, qu'il faut qu'il faſſe voir de ſon *eau*, pour dire, qu'il faſſe voir ce qu'il ſçait faire. On appelle des gens de delà l'*eau*, des gens groſſiers & mal inſtruits des nouvelles & des affaires du temps. Les *eaux* ſont baſſes, pour dire, qu'on n'a point de fonds, point d'argent en bourſe. Suer ſang & *eau*, pour dire, Faire un effort, ou un travail extraordinaire pour parvenir à quelque choſe. On appelle un beuveur d'*eau*, un homme froid & incapable de grandes affaires. On dit, Faire venir l'*eau* au moulin, pour dire, Faire venir du profit, de l'argent à la maiſon. Nager en grande *eau*, pour dire, Eſtre en fortune, dans les grands emplois. Il eſt heureux comme le poiſſon dans l'*eau*, pour dire, Il eſt en ſon élement, où il ſe plaiſt, où il eſt bien. Revenir ſur l'*eau*, ſe dit d'un homme qu'on croyoit abyſmé, & qui reſtablit ſes affaires, & rentre dans le negoce. On dit auſſi, Rompre l'*eau* à quelqu'un, pour dire, Apporter quelque obſtacle à ſa fortune, à ſes affaires: ce qui ſe dit au propre des chevaux qu'on oblige à boire à pluſieurs repriſes. On dit qu'un valet eſt allé à la bonne *eau*, pour dire, qu'il eſt trop long-temps à revenir d'un meſſage. Laiſſer courir l'*eau*, pour dire, Ne ſe point ſoucier comment vont les affaires. Battre l'*eau*, pour dire, Travailler inutilement. On dit encore, Tant va la cruche à l'*eau*, qu'enfin elle ſe briſe, pour dire, qu'à la fin on perit dans les dangers où on s'expoſe trop ſouvent. Nager entre deux *eaux*, c'eſt à dire, Eſtre incertain quel parti ou opinion on doit ſuivre. Peſcher en *eau* trouble, c'eſt à dire, Profiter des deſordres du temps, du mauvais eſtat d'une famille. On dit encore d'un homme malheureux, qu'il ſe noyeroit dans un verre d'*eau*: d'un avare, qu'il ne donneroit pas un verre d'*eau*, qu'il ne donne rien du tout: d'un melancolique & meſchant, que c'eſt une *eau* dormante, qu'il n'y a point d'*eau* pire que celle qui dort: d'un homme inutile, qu'il ne gagne pas l'*eau* qu'il boit. Porter de l'*eau* à la mer, c'eſt à dire, Donner à quelqu'un des choſes dont il n'a desjà que trop. C'eſt une goute d'*eau* dans une mer, c'eſt à dire, que ce qu'on met dans quelque choſe ne la fait pas paroiſtre davantage. Il n'y fera que de l'*eau* toute claire, pour dire, qu'il ne reüſſira pas en une telle affaire. On dit de deux gemeaux, qu'ils ſe reſſemblent comme deux goutes d'*eau*: de deux perſonnes qui ſe haïſſent, que c'eſt le feu & l'*eau*: d'une affaire qui n'a point reüſſi, Tout s'en eſt allé en *eau* de boudin, ou avau l'*eau*: d'un homme niais & innocent, qu'il ne ſçait pas l'*eau* troubler. Tenir le bec en l'*eau*, c'eſt à dire, Amuſer long-temps une perſonne, ſans luy tenir ce qu'on luy fait eſperer. On dit auſſi d'un homme officieux, qu'il ſe mettroit dans l'*eau* juſqu'au cou pour ſervir ſes amis: d'un homme qui ſe noye, que l'*eau* eſt entrée dans ſes ſouliers par le collet de ſon pourpoint. On dit des enfants, qu'il les faut garder de feu & d'*eau* juſques à ſept ans. On dit encore, Ce crime eſt ſi grand, que toute l'*eau* de la mer ne ſuffiroit pas pour le laver; & au contraire, Il fait auſſi peu de ſcrupule de cela, que de boire un verre d'*eau*. On dit auſſi, Si on l'envoyoit à la riviere, il ne trouveroit point d'*eau*, pour dire, qu'il ne pourroit pas trouver les choſes les plus communes. On dit auſſi, Il paſſera bien de l'*eau* ſous les ponts entre cy & là, pour dire, Cela n'arrivera de long-temps. On dit auſſi, Gare l'*eau* là-bas, quand on veut jetter par les feneſtres quoy que ce ſoit.

EAU BENITIER. Terme d'Orfevres. Ils nomment ainſi les vaiſſeaux d'argent qu'ils preparent pour mettre de l'eau benite. Ils doivent eſtre contremarquez au corps, au collet de pied & goupillon. A l'égard de la gorge,

Digitized by Google

gorge, creux ou panache, quarré de pied ou anſe, ils ſont ſeulement marquez du poinçon du Maiſtre.

E B E.

EBE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le reflus de la mer, la baſſe marée, lors que la mer refoule & s'en retourne. Il eſt oppoſé au *flot* & au *montant*. On l'appelle autrement *juſſant*. Du Cange témoigne qu'on a dit *ebba* dans la baſſe Latinité; & les Anglois diſent auſſi *ebe*, d'où eſt venu ce mot.

On dit proverbialement en Normandie, Tout ce qui vient d'*ébe* s'en retournera au flot, en parlant des biens mal acquis & mal aſſeurez. On dit ailleurs, Ce qui vient par la fluſte s'en retourne par le tambour.

EBENE. ſ. f. Le bois d'un arbre de la hauteur & groſſeur des vieux cheſnes, qui leur reſſemble par le cœur & l'aubier, mais qui eſt de couleur fort noire, laquelle luy donne ſon prix, parce qu'elle reçoit un beau poliment. Ses feuilles reſſemblent à celles du laurier, & portent entre-deux un fruit comme un gland ſur une petite queuë. Son aubier infuſé dans l'eau purge la pituite, & guerit les maux veneriens: ce qui a fait croire à Matthiole, que le gayac étoit une eſpece d'*ébene*. On en fait grand trafic à Madagaſcar. La meilleure *ébene* eſt celle qui eſt noire ſans aucunes veines, qui eſt maſſive, aſtringente, & d'un gouſt aigu & picquant. Elle rend un parfum agreable, quand on la met ſur les charbons, ſans incommoder par ſa fumée. Si on la preſente au feu eſtant fraiſche, elle s'allume incontinent à cauſe de ſa graiſſe; mais quelque ſeche qu'elle ſoit, elle va toûjours au fond de l'eau. Si on la frotte contre une pierre, elle devient rouſſe. Les Indiens en font les ſtatuës de leurs Dieux & les ſceptres de leurs Rois. Ce fut Pompée qui le premier apporta l'*ébene* à Rome, aprés avoir vaincu Mithridate. Agricola dit qu'il y a une *ébene* minerale qu'on trouve dans terre. On l'appelle en Latin *ebenus*, & les Arabes luy donnent le même nom. Ce mot vient de l'Hebreu *eben*, qui ſignifie une *pierre*. L'*ébene* couppé s'endurcit comme une pierre.

EBENIER. ſ. m. Arbre cy-deſſus deſcrit, qui porte l'ébene.

EBENISTE. ſ. m. Menuiſier qui travaille en ébene, qui fait des cabinets & des tables d'ébene, qui plaque l'ébene. On le dit auſſi de ceux qui font des ouvrages de rapport, de marqueterie & de placage, comme de bois d'olivier, d'écaille de tortuë, &c.

E B R.

EBRIETE'. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſignifie, Yvreſſe. Les deſordres que cauſe l'*ébrieté* ont eſté cauſes qu'on a deffendu le vin aux Orientaux. L'*ébrieté* eſt cauſée par toutes les liqueurs fumeuſes & chaudes qui ſe fermentent dans l'eſtomac. Ce mot vient du Latin *ebrietas*, qui vient d'*ebrius*, qui eſt dit comme celuy *qui bibendi modum exceſſit*.

EBRILLADE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un coup de bride que le Cavalier donne à un cheval qui refuſe de tourner par la ſecouſſe d'une reſne. La *facade* ſe fait par la ſecouſſe des deux reſnes enſemble.

EBROUER. v. n. Terme de Manege, qui ſe dit des chevaux pleins de feu qui font une eſpece de ronflement, comme s'ils vouloient faire ſortir de leurs naſeaux quelque humeur qui les empeſche de prendre leur haleine. C'eſt une bonne marque, quand un cheval s'*ébrouë*, lors qu'on le veut retenir. On l'a dit autrefois des hommes qui avoient de la peine à ſe moucher, ou à eſternuer.

E C A.

ECAILLE. ſ. f. Coquille, croute dure qui couvre les poiſſons qu'on nomme *teſtacées*. Huiſtre à l'*écaille*. Les moules ſont enfermez dans des *écailles*. On fait des cabinets, des tables d'*écaille* de tortuë. Il y a des *écailles* de tortuë larges de deux ou trois pieds. Si on oſte aux tortuës leurs *écailles*, & ſi on les rejette en mer, il leur en revient de nouvelles. Ce mot vient du Latin *ſquamma*. Nicod. Menage le derive de *ſquallea* fait de *ſquallum*, ou de *ſquallere*, parce que les *écailles* ſont ſeches. Du Cange le fait venir de *ſcaglia*, qui ſe dit auſſi des pierres qui ſe levent par feuilles, comme l'ardoiſe, le talc, &c.

ECAILLE, ſe dit auſſi du poiſſon enfermé dans l'*écaille*. Une *écaille* vive. Il y a des goulus qui mangent ſix douzaines d'*écailles*, pour dire, d'huiſtres.

ECAILLE, ſignifie encore cette couverture qu'ont preſque tous les autres poiſſons, qui n'eſt pas continuë, mais qui eſt ſeparée en pluſieurs petites pieces arrangées ſur leur corps, comme les tuiles ou les ardoiſes ſur les maiſons. Les carpes ont de grandes *écailles* dorées. Les ſoles ont de tres-petites *écailles*. Les crocodiles ont des *écailles* dures & épaiſſes.

ECAILLE, ſe dit de cette croute dure des pommes de pin, en laquelle le pignon eſt enchaſſé.

ECAILLE, ſe dit auſſi des pieces de fer qui compoſent une armure, des taſſettes qui ſont au bas des cuiraſſes, qui ſont poſées l'une ſur l'autre en guiſe d'*écailles*.

ECAILLE DE MER, eſt une pierre dure dont les Peintres ſe ſervent pour broyer les couleurs.

ECAILLES, ſe dit auſſi de certaines croutes qui par la ſechereſſe ſe détachent de quelques corps. Le ſtuc qui n'eſt pas bien fait tombe ſouvent par *écailles*. Le malheur des tableaux à freſque, c'eſt qu'il en tombe toûjours quelque *écaille*. Les galles ſeches s'en vont par *écailles*. Les ladres tombent par *écailles*. Les Sculpteurs appellent auſſi *écailles*, les éclats de marbre qui tombent lors qu'ils taillent ou degroſſiſſent un bloc.

ECAILLE, ſe dit auſſi des ouvrages qui ſont faits à l'imitation des *écailles*, & qui en ont la figure, comme pluſieurs ornements d'architecture, de menuiſerie, de broderie, de tapiſſerie, &c. *Ecaille* de fer, d'acier, de bronze ou d'airain, ſe dit des parties de ces metaux qui s'en ſeparent, lors qu'on les bat & qu'on les met en œuvre.

ECAILLER. v. act. Ouvrir un poiſſon écaillé, ou luy oſter les écailles. A Roüen on ouvre, on *écaille* les huiſtres par le dos, & plus proprement qu'à Paris. On n'*écaille* point les carpes qu'on met au court bouillon. On *écaille* le ſaumon, la moruë.

ECAILLER, ſe dit avec le pronom perſonnel, des choſes qui tombent par croutes, par morceaux. Les enduits de plaſtre ſont ſujets à *s'écailler*. Les tableaux ſur du bois ont cet avantage, qu'ils ne ſont point ſujets à *s'écailler*.

ECAILLÉ, ÉE. part. Les Poëtes appellent les poiſſons, les peuples *écaillés*.

ECAILLÉ. Terme dont on uſe dans le Blaſon en parlant des poiſſons, qu'on accompagne ſouvent du mot *ombré*. Il portoit de ſable au crocodile d'argent *écaillé* & *ombré* de ſinople.

ECAILLEUX, EUSE. adj. Pierre, ou autre corps dur qui ſe leve par écailles. L'ardoiſe de Mezieres eſt peu eſtimée, parce qu'elle eſt *écailleuſe*.

ECAILLIER, ou *Ecailleur*. Celuy qui vend des écailles. Les *Ecailliers* n'ont de l'employ qu'aux mois où il y a des *r*, c'eſt à dire, depuis Septembre juſqu'en Avril, auquel temps ſeulement on mange des écailles.

Digitized by Google

ECAILLON, en termes de Manege, ſignifie quelquefois les crocs ou crochets d'un cheval.

E C C.

ECCE-HOMO. ſ. m. Nom que donnent les Peintres à un tableau où JESUS-CHRIST eſt repreſenté avec la robbe de pourpre, la couronne ſur la teſte, & un roſeau à la main, tel qu'il fut preſenté aux Juifs par Pilate.

ECCLESIASTIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui appartient à l'Egliſe. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. C'eſt un Miniſtre *Eccleſiaſtique*. Un Electeur *Eccleſiaſtique*. Des biens *eccleſiaſtiques*, des ceremonies *eccleſiaſtiques*. La Diſcipline *Eccleſiaſtique*. Tout l'Ordre *Eccleſiaſtique* s'appelle autrement le *Clergé*. Il faut craindre les cenſures *eccleſiaſtiques*. C'eſt un devot *Eccleſiaſtique*, un bon *Eccleſiaſtique*. Les principaux Recueils des Ecrivains *Eccleſiaſtiques* ſont Sixte de Sienne, Poſſevin, Bellarmin, Tritheme, Auber le Mire, le Pere Labbe, Geſner, Simler, Perkius, Scultet, &c.

ECCLESIASTIQUEMENT. adv. D'une maniere eccleſiaſtique & reglée. Un Preſtre doit toûjours eſtre veſtu *eccleſiaſtiquement*, c'eſt à dire, porter l'habit long & modeſte, comme ſont les Eccleſiaſtiques.

ECCLYPSE. ſ. f. Obſcurciſſement d'une Planete par l'interpoſition de quelque corps ſolide ou obſcur entr'elle & noſtre veuë. L'*ecclypſe* du Soleil arrive, lors qu'il eſt conjoint avec la Lune dans les nœuds de l'Ecclyptique, & qu'elle eſt entre luy & la terre. L'*ecclypſe* de Lune ſe fait, lors qu'elle eſt oppoſée au Soleil dans les mêmes nœuds, & que l'ombre de la terre empêche qu'elle ne reçoive ſa lumiere. Il y a *ecclypſe* des Satellites de Jupiter preſque tous les jours. On ne ſçait point certainement les longitudes que par le moyen des *ecclypſes*. Il y a des voyes ſeures de predire les *ecclypſes*, & de ſçavoir ſur quel horiſon elles paroiſtront. Romer a trouvé une machine ou eſpece de planiſphere & de montre, qui par le moyen d'une manivelle qu'on tourne, marque toutes les *ecclypſes* des Planetes qui ont eſté ou qui ſeront jamais. C'eſt une invention merveilleuſe.

On dit qu'une *ecclypſe* eſt de huit doigts, de dix doigts, quand l'aſtre eſt obſcurci en autant de parties de ſon corps, qu'on ſuppoſe eſtre diviſé en douze doigts ou parties.

Les Mexiquains jeûnoient pendant les *ecclypſes*, & particulierement les femmes, qui durant ce temps-là ſe maltraitoient & s'eſgratignoient, & les filles ſe tiroient du ſang des bras. Ils s'imaginoient que la Lune avoit eſté bleſſée par le Soleil pour quelque querelle qu'ils avoient eu enſemble. Les Anciens faiſoient de grands cris pendant l'*ecclypſe* de la Lune, croyans la ſoûlager avec ces paroles, *Vince Luna*, comme on voit dans Tacite, Seneque & Plutarque, & dans ce vers:

Una laboranti poterit ſuccurrere luna.

On a eu beaucoup de peine à guerir les Chrêtiens de cette ſuperſtition. Ce mot vient du Grec *ekleipſis*, de *ekleipo*, *deficio*.

On dit figurément de ceux qui ont eſté long-temps en voyage, ou abſens, ou cachez, qu'ils ont fait une longue *ecclypſe*.

ECCLYPSER. v. n. Souffrir ecclypſe. Il ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Le Soleil s'*ecclypſa* miraculeuſement lors de la paſſion de Nôtre Seigneur.

s'ECCLYPSER, ſe dit figurément de ceux qui s'abſentent, ou qui ſe cachent; ou des choſes qui ſe perdent, qui s'évanouiſſent. Ce banqueroutier s'eſt *ecclypſé*, il ne paroiſt plus. Tout le bien de ce prodigue s'eſt *ecclypſé* en peu de temps.

ECCLYPTIQUE. ſ. f. C'eſt la ligne qui eſt marquée dans les Spheres au milieu du Zodiaque, & qui

eſt dans le Ciel le cercle que décrit le Soleil par ſon mouvement annuel. On l'appelle ainſi, à cauſe que les eclypſes ne ſe font jamais, que les deux Planetes ne ſoient dans les nœuds ou interſections de l'*Ecclyptique*, que les Aſtrologues appellent autrement *la teſte & la queuë du Dragon*.

E C H.

ECHENO. ſubſt. maſc. Terme de Fondeur. C'eſt un baſſin de terre que les Fondeurs font au deſſus du moule de leurs figures, dans lequel tombe d'abord le metail pour couler de là dans le moule. Il vient d'un vieux mot François *échenau*, qui ſignifioit *tuyau* ou *canal*; & on diſoit, Conduire une fonteine par *échenaux*.

ECHINE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt un membre ou ornement qui eſt au haut des colomnes Ioniques, Corinthiennes, & compoſites, qui reſſemble à des œufs ou des chaſtaignes; qui a été ainſi nommé du mot Grec *echinos*, ſignifiant *chaſtaigne*. On appelle auſſi ce membre *ove*, ou *quart de rond*, quand il n'eſt point taillé.

ECHO. ſ. m. Son reflechi par quelque corps, qui ſe fait entendre deux ou pluſieurs fois. Les amants maltraitez vont faire leurs plaintes aux *échos*, il n'y a que l'*écho* qui réponde à leur voix. Un *écho* parle toutes les Langues. Ce mot vient du Grec *ichos*, *ſonus*, du verbe *icheo*, *ſono*.

ECHO, ſignifie auſſi le lieu où on entend cette repetition de ſon. Il prend plaiſir d'aller chanter à l'*écho*.

ECHO, en termes d'Architecture, ſe dit de certaines figures de voute qui ſont d'ordinaire ellyptiques ou paraboliques, qui redoublent les ſons, & ſont des *échos* artificiels. La maniere de faire l'*écho* artificiel eſt enſeignée par Blancanus Jeſuïte dans ſon *Echometrie*, à la fin de ſon Livre de la Sphere. Quelques-uns tiennent que les Anciens avoient des vaſes d'airain qui ſervoient à l'*écho* des theatres.

ECHO, en termes de Muſique, ſe dit des repetitions de pluſieurs notes qu'on vient de chanter ou de joüer ſur un autre ton. Les *échos* ſont fort agreables ſur l'orgue.

ECHO, en termes de Poëſie, eſt une certaine ſorte de Poëſie, dont les derniers mots ou ſyllabes ont un ſens qui répond à la demande qui eſt contenuë dans les vers, & qui ſemble être faite par un *écho*. L'*écho* en vers a été inventé par Joannes Secundus en ſon Bocage, comme témoigne Paſquier, qui rapporte pluſieurs exemples de ces *échos*, tant de luy, que de Joachim du Bellay, & autres.

Les Poëtes appellent auſſi *Echo*, une perſonne fabuleuſe qu'ils diſent avoir été changée en *écho*.

ECHYMOSE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit lors que par quelque effort ou contuſion le ſang qui eſt arrivé entre cuir & chair & dans les muſcles, s'y arreſte, quoy qu'il n'y paroiſſe pas de playe ni d'ouverture.

E C L.

ECLABOUSSER. v. act. Terme populaire. Faire rejaillir de la bouë au viſage & ſur les habits. Les chevaux qui marchent dans les ruiſſeaux *éclabouſſent* les gens qui ſont à pied. Ce mot eſt compoſé de *éclat*, & de *bouë*.

ECLABOUSSURE. ſ. f. Bouë, ordure qui rejaillit ſur une perſonne. Voſtre linge eſt tout plein d'*éclabouſſures*.

ECLAT. ſ. m. Partie d'un corps dur qui s'en ſepare avec violence, quand il creve, quand on le fend, quand on le briſe. Ce brave fut tué d'un *éclat* de bombe, de grenade, d'un *éclat* de pique. Les Cavaliers dans les tournois faiſoient voler leurs lances par *éclats*.

On

Digitized by Google

ECL.

On fend les buſches par *éclats*, afin de les faire mieux bruſler.

ECLAT, ſe dit auſſi du bruit qui s'entend, quand quelque choſe ſe briſe ou creve : ce qui ſe dit auſſi de tout autre grand bruit ſubit & ſurprenant. Quand la nuée creva, il ſe fit un grand *éclat* de tonnerre. On entendit de loin l'*éclat* de la mine qui joüoit. On dit auſſi, qu'on a fait de grands *éclats* d'admiration, de grands *éclats* de rire, de joye, de grands *éclats* de douleur & de plainte, quand la violence de ces choſes a cauſé un grand cri, un grand bruit. Paſquier derive ce mot par onomatopée du bruit que font les choſes qu'on fend, ou qu'on éclate. Mais il vaut mieux le faire venir du Grec *klao*, *frango*.

ECLAT, ſe dit auſſi des rayons que jettent les corps lumineux, ou de ceux que reflechiſſent les corps polis. Le Soleil au ſortir de la nuë a plus d'*éclat*, plus de brillant. L'eſtoile de Venus ou du Berger eſt celle qui a le plus d'*éclat*. Les diamans ſont entre les pierreries celles qui ont le plus d'*éclat*, le plus de feu. L'or bruni a bien plus d'*éclat* que le mat. Les avares ſe laiſſent ébloüir par l'*éclat* de l'or.

ECLAT, ſe dit auſſi des choſes vives & hautes en couleur. La renoncule a un rouge vif qui luy donne beaucoup d'*éclat*. Cette femme a dans les yeux, dans le teint beaucoup d'*éclat*, de vivacité. L'eſcarlate, le ſatin, ont bien plus d'*éclat* que la moire, que la ſerge.

ECLAT, ſe dit figurément en choſes morales. Les triomphes Romains ſe faiſoient avec beaucoup d'*éclat* & de magnificence. Corneille a dit dans le Cid :

L'*éclat* de mes hauts faits fut mon ſeul partiſan.

Ce Seigneur a toûjours paru à la Cour avec un grand *éclat*. On dit auſſi, qu'une affaire a fait beaucoup d'*éclat*, qu'elle a excité beaucoup de murmure. Cette fille s'eſt delivrée ſecrettement, ſon peché n'a point fait d'*éclat*, de ſcandale.

ECLATANT, ANTE. adj. Qui fait du bruit, qui brille. Le canon fait un bruit fort *éclatant*. Ce Muſicien a une voix fort *éclatante*. Il s'eſt écrié d'un ton *éclatant*. Il a un ris *éclatant*. Les rubis balais ont une couleur fort *éclatante*. La lumiere du Soleil eſt ſi *éclatante*, qu'elle ébloüit. On dit auſſi un merite *éclatant*, une gloire *éclatante*, d'un Heros, d'un homme illuſtre.

ECLATER. v. n. Faire aller en éclats. La chaleur, la ſechereſſe fait *éclater*, fait fendre le bois. Si on ne le couppe d'un certain ſens, il s'*éclate*. Quand on donne un feu trop violent à un matras, il s'*éclate*, il ſe briſe en mille pieces.

ECLATER, ſignifie auſſi, Faire de l'éclat, ſe découvrir, ſe faire connoiſtre au public. La haine de ces Princes a enfin *éclaté*, ils ont declaré la guerre. On tramoit cette conjuration il y avoit long-temps, mais enfin elle a *éclaté*. On ſe doutoit qu'il y avoit un mariage clandeſtin, il a enfin *éclaté*, on l'a declaré hautement.

ECLATER, ſignifie auſſi, Briller, tant au propre, qu'au figuré. Les pierreries miſes en œuvre brillent, *éclatent* davantage. Ce Conſeiller a un eſprit brillant qui *éclate* dans ſa Compagnie.

ECLATÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Fendu, briſé, crevé.

ECLATÉ, ſe dit en termes de Blaſon des diviſions de l'Eſcu qui ne ſe font pas nettement & en ligne droite, mais qui ſemblent témoigner que cela provient de ce qu'il a été rompu ou briſé avec force, deſorte qu'il paroiſt en éclats. On le dit auſſi des lances rompuës, des chevrons, &c.

ECLISSE. ſ. f. eſt un bois de fente qu'on fait dans les foreſts de cheſne, ou de quelque autre bois, qui ſert à faire des minots, ſeaux, tambours & autres meſures. On les appelle auſſi *ferches*. On appelloit auſſi autrefois *éclifſes*, des tronçons de lances rompuës.

ECLISSE, eſt auſſi un petit ais fort delié, que les Chirurgiens qui penſent quelque membre où il y a eu fracture, y appliquent pour le ſoûtenir. Son bras n'eſt pas bien gueri, on ne luy a pas encore oſté les *éclifſes*.

ECLISSE, ſe dit auſſi d'une cagerotte ou petit moule dans lequel on fait des fromages, laquelle a un fond d'oſier par où s'écoule le lait clair.

ECLISSE, ſe dit auſſi des coſtes d'un luth, ou autre inſtrument de cette nature.

Ce mot a ſignifié auſſi autrefois une ſeringue, un vaiſſeau propre à arrouſer.

ECLISSE, ſe dit auſſi des plis d'un ſoufflet, ou des petits ais de bois qui ſervent à les former. Le ſoufflet d'une muſette a trois *éclifſes* ou trois plis. On le dit auſſi des ſoufflets des orgues, des forges, &c.

ECLISSER. v. act. Faire rejaillir de la boüe ou de l'eau contre quelqu'un. Un cheval qui met le pied dans un trou *éclifſe* les paſſans. On *éclifſe* ſouvent de l'eau contre les oiſeaux de proye, en leur en jettant quelque goutte avec un doit qu'on trempe dans l'eau, & qu'on laſche.

ECO.

ECOLLETE', ÉE. adj. Terme d'Orfevre, qui ſe dit des ouvrages ou vaiſſeaux qui ne ſont pas taillez à pans, mais eſchancrez, arrondis & eſtrecis. Les ſalieres *écolletées* ſont à la mode. On ne ſe ſert plus de ſalieres à Paris.

ECOT. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt un tronc ou groſſe branche d'arbre où il reſte encore les bouts des branches qui en ont été couppées, & dont la taille par ce moyen n'eſt pas droite & unie ; d'où vient qu'on a appellé les croix *écotées*, celles qui ſont compoſées de ces pieces de bois ainſi raboteuſes & inégales, qui monſtrent quelques reſtes des branches qu'on en a retranchées.

ECOT, eſt auſſi un vieux terme des Eaux & Foreſts, où il ſignifie la même choſe.

ECR.

ECROUISSMENT. ſ. m. Terme de Monnoyes, qui ſe dit de l'endurciſſement qui arrive aux pieces monnoyées par la forte compreſſion qu'elles ont ſoufferte quand on les a marquées. On le dit auſſi chez les Artiſans, de tous les metaux qui ont été fortement battus à froid.

ECT.

ECTIQUE, ou *Etique*. adj. m. & f. Qui eſt conſumé peu à peu d'une fievre ou maladie qui le fait maigrir, ou ſecher. Voilà un viſage maigre ou *étique*. Ce mot eſt derivé du Grec *hexis*, *habitus*. La fievre *étique eſt in habitu corporis tanquam in ſubjecto*.

ECTIQUE, ſe dit auſſi des animaux, chevaux, bœufs, moutons, volailles, qui n'ont point de graiſſe. Les oiſeaux deviennent *étiques*, lors que leur gorge paſſe & émeutit incontinent ; ce qu'on appelle *mal ſubtil*.

ECTYPE. ſ. f. Terme de Medailliſte. C'eſt une empreinte d'un cachet ou d'une medaille, ou une copie figurée de quelque inſcription ou autre monument antique. Dans les Livres des Voyageurs on trouve pluſieurs *ectypes* de vieilles inſcriptions, de la Colomne Trajane, du Chimilnira de Perſe, &c.

ECU.

ECUISSER. v. act. Terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit des arbres qu'on éclate en les abattant. L'Ordonnance veut qu'on abatte les bois à coups de coignée à fleur de terre, ſans les *écuiſſer* ni éclater.

Digitized by Google

EDE.

EDENTER. v. act. Arracher ou rompre les dents. *Il y a des Tyrans qui ont fait édenter* les Martyrs, & des criminels.

EDENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle *édenté*, celuy qui a perdu toutes ſes dents, ou à qui on les a arrachées. Une vieille *édentée*. On dit auſſi, qu'une rouë, une ſcie eſt *édentée*, qu'un peigne eſt *édenté*, quand ils ont perdu quelqu'une de leurs dents. Ce mot vient du Latin *edentare*, *edentatus*.

EDI.

EDIFIANT, ANTE. adj. Qui inſpire, qui porte à la vertu par ſa vie, ou ſes diſcours.

EDIFICATEUR. ſ. m. Celuy qui baſtit. Il ne ſe dit gueres qu'en raillerie, ſi ce n'eſt en cette phraſe : *Ce Prince étoit un grand édificateur.*

EDIFICATION. ſ. f. Action de baſtir. Il ne ſe dit gueres au propre qu'en cette phraſe : *L'édification* d'une Egliſe eſt d'une grande dépenſe. Il luy a tant coûté pour l'*édification* de ce Palais.

EDIFICATION, ſe dit au figuré des ſentiments de pieté qui ſont inſpirez par le bon exemple, ou les diſcours de quelqu'un. Les mœurs de ce Predicateur cauſent plus de ſcandale, que ſes beaux Sermons n'apportent d'*édification*.

On le dit auſſi en matiere prophane, de la ſatisfaction qu'on donne ou qu'on reçoit. Les parties ont eu une longue conference ſur leurs affaires, & ils en ſont ſortis avec peu d'*édification* l'un de l'autre.

EDIFICE. ſ. m. Baſtiment. Le Louvre eſt le plus bel *édifice* du monde. Quand on baſtit ſur le ſable, tout l'*édifice* eſt bientoſt détruit. Les Ediles de Rome avoient ſoin des *édifices* publics.

On le dit figurément des deſſeins & des entrepriſes. Quand on ſe met dans les affaires, il faut avoir la faveur des Miniſtres, ſinon tout l'*édifice* eſt bientoſt à bas.

EDIFIER. v. act. Baſtir des temples, palais, & autres grands baſtiments. François I. ſe plaiſoit fort à *édifier*. Il eſt de peu d'uſage au propre.

EDIFIER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Porter à la pieté par les bons diſcours, par les bons exemples. La lecture de l'Eſcriture Sainte *édifie* beaucoup les Fideles. Ce Predicateur *édifie* autant par ſa bonne vie que par ſes Predications.

On dit auſſi, qu'un homme eſt bien *édifié* d'un autre, lors qu'il eſt bien content de ſes actions, ou de ſes diſcours, qu'il en a agi honneſtement avec luy.

EDILE. ſ. m. Officier Romain qui avoit ſoin des édifices publics, & dont la fonction répondoit en quelque ſorte à nos Maires & Eſchevins. Ce mot vient de *edes*, parce qu'ils avoient ſoin des temples & maiſons publiques & particulieres. Ils avoient ſoin auſſi des Jeux & des Feſtes publiques. Il y avoit auſſi des *Ediles* qui étoient des Magiſtrats populaires qui avoient ſoin des bleds & des vivres, des poids & des meſures.

EDIT. ſ. m. Lettres de Chancellerie que le Roy ſigne & fait ſceller pour ſervir de loy à ſes ſujets. Les *Edits* contiennent quelquefois des loix & des reglements, comme l'*Edit* de Melun des ſecondes nopces, l'*Edit* des duels, du reglement des monnoyes ; quelquefois des creations d'offices, des établiſſements de droits, des creations de rentes, comme la plus-part de ceux qu'on appelle *Edits burſaux* ; quelquefois des articles de pacification, comme l'*Edit* de Nantes. Les *Edits* & Declarations du Roy ſe verifient dans les Compagnies Souveraines, & s'executent par proviſion. Les *Edits* ſe ſcellent en cire verte. Les *Edits* n'ont point de datte du jour, mais ſeulement du mois où ils ont été donnez. Les *Edits* portent toûjours la qualité de perpetuels & irrevocables. Le Droit Romain fait ſouvent mention de l'*Edit* du Preteur.

On appelle Chambre de l'*Edit*, celle qui a été établie en vertu des *Edits* de pacification avec ceux de la Religion pretenduë Reformée. C'eſtoit une Chambre mi-partie, où il y avoit des Conſeillers de l'une & de l'autre Religion pour juger les cauſes des Religionaires. Elles ſont maintenant ſupprimées.

EDITION. ſ. f. Publication d'un Ouvrage, d'un Livre, action par laquelle on le met au jour. Il y a eu pluſieurs *Editions* de cet Auteur. Les *Editions* de Hollande ſont de belle impreſſion, mais peu correctes. Ce Livre a été chaſtré, on en recherche la premiere *Edition*. Les Critiques ont reſtabli les Auteurs par la conference de pluſieurs *Editions*. Ce Livre eſt demeuré long-temps caché en manuſcrit, c'eſt un tel qui nous en a donné l'*Edition*.

Ces mots viennent du verbe Latin *edere*, *faire paroiſtre*, *mettre au jour*.

EDU.

EDUCATION. ſ. f. Soin qu'on prend d'élever, de nourrir des enfans. Il faut qu'un pere fourniſſe aux frais de l'*éducation* de ſes enfants, même des naturels.

EDUCATION, ſe dit plus ordinairement du ſoin qu'on prend de leur cultiver l'eſprit, ſoit pour la ſcience, ſoit pour les bonnes mœurs. La principale obligation qu'on a à ſes parents, eſt de la bonne *éducation*.

EDULCORER. v. act. Terme de Chymie. Rendre doux, & oſter par pluſieurs lotions d'eau froide les ſels qui ſe trouvent dans les precipitez du mercure, & des autres metaux qui ont été diſſous par la force de ces mêmes ſels, qu'on a été obligé d'y meſler pour en venir à bout. Ce mot vient du Latin *dulcorare*, de *dulcor*, de *dulcis*.

EFF.

EFFAÇABLE. adj. Qui peut être oſté, effacé. Il n'y a point d'eſcriture qui ne ſoit *effaçable* avec de l'eau forte.

EFFACER. v. act. Oſter les marques, les veſtiges de ce qui étoit eſcrit, peint ou gravé en quelque endroit; ou les corrompre ſi bien, qu'on ne les puiſſe reconnoître. On met de la poudre ſur l'eſcriture fraiſche, de peur qu'elle ne s'*efface*. L'encre s'*efface* avec de l'eau forte, elle diſparoiſt. On a *effacé* une figure de cette planche gravée. Le temps *efface* toutes choſes. Ce mot eſt derivé de *facies*, ſelon Nicod.

EFFACER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les pecheurs ſeront *effacez* du Livre de vie. Les bienfaits ſont bientoſt *effacez* de la memoire des ingrats. Il faut *effacer* ſes pechez par ſes larmes, par ſes aumoſnes. Tous les pechez ſont *effacez* par une vraye penitence. *Effacer* un affront.

EFFACER, ſignifie auſſi, Obſcurcir, faire perdre l'éclat de quelque choſe par un plus grand brillant. Le Soleil qui monte ſur l'horiſon *efface* tous les aſtres, tous les feux de la nuit. Cette beauté a *effacé* toutes les autres, dés qu'elle a paru dans le bal. Les Philoſophes modernes ont *effacé* pluſieurs Anciens.

EFFACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EFFARER. v. neut. Avoir quelque choſe de hagard, de farouche dans la mine. On connoiſt que la rage ſaiſit un furieux, quand ſes yeux commencent à s'*effarer*. Menage derive ce mot de *efferare*. Il eſt plus en uſage au participe. Il eſt venu tout *effaré* nous annoncer la perte de la bataille. On a arreſté ce meurtrier, ſur ce qu'il s'enfuyoit tout interdit & *effaré*.

Digitized by Google

EFFAROUCHER. verb. act. Rendre farouche. Les animaux timides s'*effarouchent* aiſément, comme les chats, les oiſeaux. Vos menaces ont *effarouché* voſtre partie, elle a pris la fuite.

EFFAROUCHER, ſe dit auſſi figurément à l'égard de l'eſprit. Les paradoxes *effarouchent* l'eſprit du peuple preoccupé de ſes erreurs. Il s'eſt *effarouché* de ce qu'on luy ſurfaiſoit tant cette marchandiſe, il s'en eſt allé ſans en rien offrir. Ce mot eſt derivé du Latin *efferocare*, ſelon Menage.

EFFAROUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EFFAROUCHÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un chat, lors qu'il eſt en action rampante. On l'appelle auſſi *effaré*.

EFFECTIF, IVE. adj. Reel & poſitif. Il a conſigné le prix de cette terre en deniers *effectifs*, & non point en papier. Une armée de 30. mille hommes ſur les rolles n'eſt pas de 20. mille *effectifs* en campagne. On m'a donné une parole *effective* & poſitive de faire telle choſe.

EFFECTIVEMENT. adv. D'une maniere reelle & poſitive. Il a payé cette ſomme *effectivement*, reellement & de fait.

EFFECTION. ſ. f. Terme de Geometrie. Maniere de faire un probleme. Pluſieurs ont demonſtré la quadrature du cercle, & la duplication du cube, mais l'*effection* n'en étoit pas geometrique, elle n'eſtoit que mechanique & faite avec des inſtruments.

EFFECTUER. verb. act. Mettre une promeſſe à execution. Les hableurs n'*effectuent* pas la moitié de ce qu'ils promettent.

EFFECTUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a eu ſon effet.

EFFEMINER. v. act. Prendre les qualitez & les foibleſſes d'une femme. Les Perſes au temps d'Alexandre s'étoient *effeminez* par une trop grande oiſiveté. Le luxe *effemine* les peuples. On les *effemine* en leur oſtant les marques de la virilité.

EFFEMINÉ. part. paſſ. & adj. qui ſe dit d'un homme mol, voluptueux, qui eſt devenu ſemblable à la femme. Heliogabale eſtoit un Prince fort *effeminé*. Les chaſtrez ſont appellez en pluſieurs endroits des *effeminez*, ont le viſage *effeminé*, la voix *effeminée*.

EFFERVESCENCE. ſ. f. Bouillonnement qui ſe fait par la premiere action de la chaleur. La fermentation ſe fait par l'*effervescence* de l'humidité des corps qui s'eſchauffent. Il faut faire chauffer cette liqueur juſqu'à une legere *effervescence*. C'eſt l'*effervescence* ou le bouillonnement du ſang dans les veines qui eſt cauſe des emportements de la jeuneſſe. En Phyſique on le dit principalement de cette ébullition qui eſt cauſée par l'action du feu, mais ſeulement de cette alteration qui arrive aux corps, lors qu'ils ſont meſlez, & qu'ils ſe choquent reciproquement, comme de l'action des acides & des alkalis, de l'eſprit de vitriol avec de l'huile de tartre, qui eſtant meſlez enſemble font une grande *effervescence*.

EFFET. ſ. m. Ce qui eſt produit, ce qui reſulte de l'operation des cauſes agiſſantes. Les cauſes ſe font connoiſtre par les *effets*. Les couleurs de l'arc-en-ciel ſont un bel *effet*. L'art produit de beaux *effets*, auſſi-bien que la nature. Cette menace a été ſans *effet*. Cette ſaignée ne ſçauroit produire qu'un bon *effet*.

EFFET, ſignifie auſſi, Pratique, execution. Voilà une machine bien inventée. Mais on ne la peut mettre en *effet*, reduire en pratique. Cet homme promet beaucoup, mais on ne voit point d'*effet*, point d'execution de ſes paroles.

On dit au Palais, qu'un homme a été mandé à cet *effet*, pour cet *effet*, qu'il a produit telle piece à cet *effet*, pour dire, à cette fin, pour cette cauſe. On dit auſſi en confirmant une ſentence, qu'elle ſortira ſon plein & entier *effet*, pour dire, qu'elle ſera executée ſelon ſa forme & teneur.

En matiere beneficiale on dit, Creer une Chanoinie à l'*effet* de poſſeder une dignité dans une Cathedrale, quand on crée un titre de Chanoine en faveur de l'impetrant d'une dignité, ſans lequel il ne la peut poſſeder.

EFFET, en termes de Manege, ſe dit des mouvements de la main qui ſervent à conduire un cheval. On diſtingue quatre *effets* de la main, en ſe ſervant de la bride pour pouſſer un cheval en avant, le tirer en arriere, ou pour le changer de main à droit, ou à gauche.

EFFET, & plus ordinairement *effets* au plurier, ſe dit des biens des perſonnes, & particulierement des negotians, & de leurs meubles & actions. Les creanciers viennent à contribution ſur des *effets* mobiliaires. Cette obligation eſt un bon, un mauvais *effet*, c'eſt à dire, eſt deuë par un homme riche, ou par un inſolvable. Il faut qu'une caution juſtifie de ſes *effets* & facultez.

EN EFFET. adv. D'une maniere veritable & reelle. Les couleurs ne ſont rien *en effet*, ce n'eſt qu'une apparence & une reflexion de lumiere.

EN EFFET, eſt auſſi une conjonction avec laquelle on reprend un diſcours. *En effet* il eſt certain que, &c.

On dit proverbialement, que les *effets* ſont les maſles, & les promeſſes ſont les femelles: qu'un homme eſt de peu d'*effet*, pour dire, un pauvre homme, incapable de toutes choſes.

EFFEUILLER. v. act. Deſpouiller un arbre de ſes feuilles en tout, ou en partie. On *effeuille* les arbres, quand les feuilles ſont trop d'ombre, & empêchent de meurir les fruits. Ce mot vient du Latin *effoliare*.

EFFICACE. adj. m. & f. Qui produit ſon effet. Il ne ſe dit gueres que des remedes pour les choſes corporelles, & de la grace pour les choſes ſpirituelles. On pourroit dire pourtant, que la Philoſophie eſt un remede *efficace* contre les traverſes de la fortune.

EFFICACE. ſ. f. La vertu par laquelle une cauſe produit ſon effet. On le dit dans les mêmes ſens. L'*efficace* d'un remede, d'un diſcours, de la grace.

EFFICACEMENT. adv. D'une maniere efficace. La grace agit *efficacement* dans nos cœurs, quand elle y trouve des diſpoſitions.

EFFICACITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt efficace. Les Theologiens diſputent ſur l'*efficacité* de la grace.

EFFICIENT, ENTE. Terme de Philoſophie. Cauſe qui produit quelque effet. Il y a quatre cauſes en la nature, l'*efficiente*, la finale, la materielle, & la formelle.

EFFIGIE. ſ. f. Portrait, figure, repreſentation. On voit les Rois en *effigie* dans leurs lits de parade. On voit l'*effigie* du Roy Henry IV. au Treſor de St. Denis.

EFFIGIE, ſe dit auſſi de l'empreinte d'une monnoye, de la repreſentation de la teſte du Prince qui l'a fait battre. Les Louïs d'argent ont d'un coſté l'*effigie* du Roy, & de l'autre les Armes de France. On dit auſſi, l'*effigie* d'un lion.

On appelle, Executer par *effigie*, l'execution d'un criminel contumax & condamné, dont on n'a pû faire la capture. On pend un tableau à une potence, où eſt depeint le criminel, la qualité du ſupplice; & le jugement de condamnation eſt eſcrit au bas.

EFFIGIER. v. act. Executer un criminel par effigie. Ce banqueroutier a été *effigié* & pendu par effigie.

EFFIGIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EFFILER. verb. act. Oſter quelques fils d'un tiſſu, d'une toile, d'une eſtoffe. Les Tailleurs bougient les bords de pluſieurs eſtoffes, pour empêcher qu'elles ne s'*effilent* avant qu'elles ſoient couſuës. Il faut *effiler* ſes manchettes, quand on porte le grand deuil.

On dit en termes de Chaſſe, que des chiens ſont *effilez*, pour avoir couru avec trop d'ardeur.

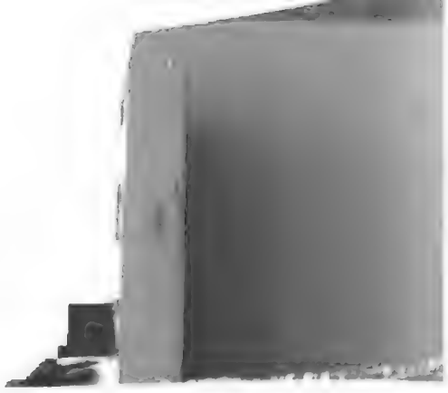

E F F.

On dit auſſi d'une perſonne, qu'elle eſt *effilée*, pour dire, qu'elle eſt grande & maigre ou menuë. Les tailles *effilées* ſont plus eſtimées que celles des femmes groſſieres.

EFFLANQUER. v. act. Oſter la force d'un animal par un trop grand effort de travail, ou par un deffaut de nourriture. Il ſe dit des hommes & des chevaux. Cet homme eſt tout *efflanqué* pour avoir jeuſné le Careſme. Ce cheval eſt *efflanqué* pour avoir fait 20. lieuës en un jour.

EFFLEURER. v. act. Oſter quelque peu de la peau, de l'écorce, de la ſuperficie de quelque choſe. Quand on ſe frotte contre quelque choſe de rude, cela *effleure* la peau. Ce coup de mouſquet a été fort favorable, il n'a fait qu'*effleurer* la jouë de ce Cavalier. Ce mot vient de *flos*, comme ſi on diſoit *efflorare*.

EFFLEURER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles qu'on touche legerement. Il ne faut point lire tous ces faiſeurs d'Abbregez, ils ne font qu'*effleurer* les matieres, & ne les approfondiſſent pas.

EFFLEURÉ, ÉE. part.

EFFLUXION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit des vuidanges que font les femmes d'un fœtus imparfait dans les premiers jours d'aprés la conception. Il faut qu'un fœtus ait trois mois devant qu'on puiſſe dire qu'il y a eu avortement. S'il ſort auparavant, on l'appelle *effluxion*.

EFFONDRER. v. act. & neut. S'abyſmer, fondre. Vous chargez trop le plancher de cette chambre, ce poids eſt capable de l'*effondrer*. La terre avoit été fouillée en cet endroit, elle s'eſt *effondrée*, elle a fondu ſous cette charrette. Ce mot vient du François *fondre*, du Latin *fundere*.

EFFONDRER, ſignifie auſſi, Rompre avec violence. Ces voleurs s'eſtoient barricadez dans cette chambre, il a fallu *effondrer* la porte pour les prendre. Cet homme heurte ſi fort, qu'il ſemble qu'il veuille *effondrer* la porte.

EFFONDRER, ſe dit auſſi des volailles qu'on vuide, qu'on prepare pour manger, quand on leur oſte la poche, le geſier & autres choſes qu'elles ont dans le corps.

EFFONDRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi d'un homme goulu & fort ventru, que c'eſt un gros *effondré*.

EFFONDRILLES. ſ. m. plur. Ordures qui ſe trouvent au fond du vaiſſeau où il y a eu de l'eau trouble qui s'eſt repoſée. Cette eau n'eſt pas nette, vous m'en avez verſé les *effondrilles*.

EFFORCER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Employer toutes ſes forces à faire quelque choſe. Il faut *s'efforcer* à faire des actes de foy, de charité, *s'efforcer* à gagner la vie éternelle. Un bon Predicateur *s'efforce* à crier contre les vices.

EFFORT. ſ. m. Employ de toutes ſes forces. Quand on fait de trop grands *efforts* à lever des fardeaux, on ſe met en danger de quelque rupture ou deſcente. Ce cheval a fait un *effort*, il eſt ruiné; il a fait un *effort* de reins, d'eſpaules. Il ſe dit auſſi d'une rupture de veines, d'un relaſchement de muſcles, & d'une extenſion de nerfs. Du Cange dit que les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis du mot *efforciam* pour ſignifier *effort*, & une *armée* ou *forces* militaires.

EFFORT, ſe dit auſſi des hommes aſſemblez pour un même deſſein. Cette armée va faire ſes derniers *efforts* pour emporter cette place.

EFFORT, ſe dit auſſi de tout ce qu'on fait avec violence. Cette clef eſt fauſſée, il faut qu'on ait fait quelque *effort* dans la ſerrure en voulant l'ouvrir. La mine ne fait ſon effet que par l'*effort* de l'air rarefié qui ſe veut mettre en liberté.

EFFORT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. On ne peut inventer des machines que par un grand *effort* d'eſprit. La ſtatuë de Laocoon eſt un grand *effort* d'imagination. Reciter toute l'Eneïde par cœur eſt un grand *effort* de memoire. Il faut faire tous ſes *efforts* pour gagner le ciel.

Ces mots viennent du primitif *fort*, du Latin *fortis*.

EFFRENE', ÉE. adj. Emporté, qui n'eſt retenu par aucun frein ni aucune conſideration. Le deſir de regner eſt une paſſion *effrenée*. Le peuple dans les ſeditions agit avec une licence *effrenée*. Il y a eu un nombre *effrené* de Barbares qui ont deſolé l'Empire Romain. La temperance eſt une vertu qui regle les deſirs *effrenez* des hommes. Ce mot vient de *frænum*, *bride*.

EFFRONTE', ÉE. adj. Qui n'a point de pudeur, hardi à ſouſtenir un menſonge, ou en d'autres mauvaiſes occaſions & indecentes. Cette harengere eſt bien *effrontée*, & dit bien des injures & de vilaines paroles. Ce paraſite eſt un *effronté* qui ſe fourre par tout. Il a été aſſez *effronté* pour ſouſtenir cette impudente menterie. Ce mot vient de ce que les Medecins appellent l'os coronal, ou l'os du front, *ſans vergogne*; deſorte qu'il ſemble manquer à ceux qui n'ont point de pudeur. On a appellé dans la baſſe Latinité *infrontatus*, pour dire un *impudent*, qui n'a point de front.

On dit proverbialement d'une perſonne qu'on veut taxer d'impudence, qu'elle eſt *effrontée* comme un Page de Cour.

EFFRONTÉMENT. adv. D'une maniere effrontée. On a pendu les filous qui venoient *effrontément* dans les maiſons ſe faire donner de l'argent.

EFFRONTERIE. ſ. f. Impudence, mauvaiſe hardieſſe. Des voleurs ont eu l'*effronterie* de voler en plein jour une telle maiſon. Il faut avoir bien de l'*effronterie*, pour vouloir deffendre ces paradoxes.

EFFRAYE. ſ. f. eſt un vieux mot qui ſignifie *freſaye* ou *Dame, barbejan*, eſpece d'oiſeau de nuit de mauvais augure. Voyez Freſaye.

EFFROY. ſ. m. Terreur ſoudaine qui donne une grande émotion ou ſurpriſe à la veuë, ou au recit de quelque objet qui eſt à craindre. Un grand *effroy* a fait mourir ou paſmer des hommes, accoucher des femmes, &c. Ce Prince eſt ſi puiſſant, qu'il porte par tout la terreur & l'*effroy*.

EFFROYABLE. adj. m. & f. Qui donne de la peur, de l'eſpouvante, de l'horreur. L'Hydre eſtoit un monſtre *effroyable*. Les peines de l'Enfer ſont *effroyables*. Le parricide eſt un crime *effroyable*, qui fait horreur. Cette femme eſt d'une laideur *effroyable*.

EFFROYABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt prodigieux, qui ſurprend, qui cauſe de l'admiration. L'étenduë des cieux eſt *effroyable*. Cela eſt *effroyable*, que rien ne puiſſe corriger ce jeune homme. Les grains de ſable de la mer ſont en un nombre *effroyable*. Cet homme a une memoire *effroyable*.

EFFROYABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt exceſſif, demeſuré. Ce Seigneur fait une dépenſe *effroyable*, il ſe ruine. Cette fille eſt d'une grandeur *effroyable*.

EFFROYABLEMENT. adv. D'une maniere effroyable. Il eſt *effroyablement* riche. Elle eſt *effroyablement* laide.

EFFROYANT, ANTE. adj. Qui fait peur. La mort honteuſe eſt le plus *effroyant* de tous les objets.

EFFROYER. v. act. Quelques-uns prononcent *effrayer*. Faire peur, donner de la crainte, de l'effroy. Un vray Philoſophe ne s'*effroye* de quelque choſe que ce ſoit. Il y en a qui s'*effroyent*, quand on les veut ſaigner. Ce ſont les jugements de Dieu qui nous doivent *effroyer*. Les viſions nocturnes *effroyent* les plus hardis. Ce mot vient du Latin *efferare*.

EFFROYER, ſe dit quelquefois en plaiſantant. Preſentez dix bouteilles de vin à cet yvrogne, cela ne l'*effroyera* point, il les boira. C'eſt un reſolu qui ne s'*effroye* point

pour

pour le bruit. Quand on voit tant de ſurvenans à un repas, cela eſt capable d'*effroyer*.

EFFROYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. En termes de Blaſon, on appelle un cheval *effrayé*, quand il eſt peint en action rampante. Du Cange derive ce mot de *effractus*, qu'on a dit en ce ſens dans la baſſe Latinité.

EFFUSION. ſ. f. Eſpanchement de choſes liquides qui ſe fait avec quelque effort. Il ſe dit particulierement à la guerre. Cette place a été priſe ſans *effuſion* de ſang. Il faut craindre en cette playe que la trop grande *effuſion* de ſang ne cauſe la mort. On dit auſſi, L'*effuſion* de bile cauſe la jauniſſe. L'*effuſion* de la lumiere vient des corps lumineux. L'*effuſion* des eſprits ſe fait, quand les eſprits ſe dilatent dans le corps, comme lors qu'on ſent de la joye: & en ce ſens on dit figurément une *effuſion* de cœur, quand les eſprits dilatent le cœur pour témoigner de la joye ou de la tendreſſe.

On faiſoit auſſi autrefois des *effuſions* de vin, ou autres liqueurs dans les ſacrifices des Payens.

EFFUSION, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. La vraye contrition ſe doit faire avec une grande *effuſion* de cœur.

E G A.

EGAIL. Voyez *Aigail*.

EGAL, ALE. adj. Terme relatif. Qui eſt de même grandeur qu'un autre, pareil en quantité, & quelquefois en qualité. C'eſt un axiome de Geometrie, que deux choſes *égales* à une troiſiéme ſont *égales* entre elles. Combattre à armes *égales*, c'eſt à dire, ſans avantage. Un mariage *égal*, eſt celuy qui ſe fait entre des gens de pareille condition, en biens, en naiſſance.

On dit auſſi, Faire tout *égal*, pour dire, N'avoir pas plus de conſideration pour l'un que pour l'autre, en donner autant à l'un qu'à l'autre. Dieu n'a point d'*égal*, de compagnon. Je ne voy rien d'*égal* à la temerité du pecheur.

EGAL, ſignifie auſſi, Plain, uni, non raboteux. Cette plaine eſt bien *égale*; ce plancher n'eſt pas *égal*; cette balance n'eſt pas *égale*, c'eſt à dire, ils panchent plus d'un coſté que d'autre.

EGAL, ſignifie auſſi, Indifferent. Qu'on luy donne du bon ou du mauvais vin, tout luy eſt *égal*, il boit auſſitoſt l'un que l'autre.

EGAL, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Un eſprit eſt *égal*, qui a toûjours une même conduite, ou qui ne s'abat point par la mauvaiſe fortune, n'y ne s'enorgueillit point par la bonne. Une humeur *égale*, qui n'eſt jamais ni trop triſte, ni trop enjoüée. Un ſtile *égal*, qui n'a point de haut ni de bas. On dit en ce même ſens, Marcher d'un pas *égal*, tant au propre qu'au figuré, pour dire, Aller toûjours le même train ſoit en marchant, ſoit dans les affaires.

EGAL, eſt auſſi quelquefois ſubſt. Il ne ſe faut battre que contre ſon *égal*, ou ſon pareil. Il traite tels & tels d'*égal* à *égal*, c'eſt à dire, Il vit avec eux de même maniere comme s'il eſtoit leur pareil. Il faut vivre civilement avec ſes *égaux*.

A l'*égal*. Façon de parler adverbiale & comparative. Philippes n'eſtoit rien à l'*égal* d'Alexandre, pour dire, eſtant comparé à Alexandre. Cette vie eſt peu de choſe à l'*égal* de celle qùe nous attendons aprés la mort. Il n'aime rien à l'*égal* de ſon fils.

EGALEMENT. adv. D'une maniere égale. Un pere doit partager *également* ſes enfans. Ces deux phraſes ſont *également* bonnes.

EGALER. v. act. Rendre égal, oſter du plus grand, ou adjoûter au plus petit pour les rendre ſemblables. Lycurgue voulut *égaler* les conditions de ſes citoyens. Ce pere avoit fait de grands avantages à ſon aiſné, mais il a

l'ont garentie de pluſieurs entrepriſes qu'on vouloit faire ſur elle. L'uſage de l'*Egliſe* de Paris, de Roüen. Guy Coquille a fait un Traité touchant les libertez de l'*Egliſe* Gallicane.

EGLISE, ſignifie auſſi un temple baſti à l'honneur de Dieu, & ſous l'invocation de quelque Saint. *Egliſe Primatiale*, *Metropolitaine* ou *Epiſcopale*, & *Cathedrale*, c'eſt celle qui eſt ſous la direction d'un Primat, d'un Metropolitain, d'un Evêque: *Egliſe Collegiale*, celle qui eſt deſſervie par des Chanoines. *Egliſe Parroiſſiale*, qu'on a appellée autrefois *Egliſe Cardinale*, eſt celle où il y a des Preſtres & un Curé qui adminiſtrent les Sacrements au peuple: *Egliſe Succurſale*, celle qui ſert d'aide à une Parroiſſiale, quand elle eſt trop étenduë: *Egliſe* d'Abbaye, de Prieuré, celle où des Religieux font le ſervice: *Egliſe* de Noſtre Dame, de St. Laurens, *Egliſe* dediée à la Vierge, à St. Laurens: *Egliſe Mere* ou *Matrice*, à la difference de ſes filles, qui luy obeïſſent. Il y a une ville en Hongrie qu'on appelle *Cinq-Egliſes*. La premiere *Egliſe* qui a été baſtie publiquement par les Chrêtiens a été celle de St. Sauveur à Rome, fondée par Conſtantin, comme on voit dans les Epiſtres du Pape Nicolas VII. On tient que St. Pierre & St. Jean en baſtirent une à 18. milles de Jeruſalem à l'honneur de la Vierge & de ſon vivant, où on mit ſon portrait peint par St. Luc, comme témoigne St. Jean Damaſcene.

On dit en ce ſens, Livres d'*Egliſe*, ceux où ſont contenus les chants ou les prieres de l'*Egliſe*. Mariage en face d'*Egliſe*, c'eſt celuy qui eſt fait en preſence des Miniſtres de l'*Egliſe*. Homme d'*Egliſe*, un Eccleſiaſtique, celuy qui eſt deſtiné au ſervice de quelque *Egliſe*.

On appelle encore abuſivement *Egliſes*, des Aſſemblées qui ſe ſont ſeparées du giron de l'*Egliſe* Univerſelle. Les *Egliſes* Proteſtantes d'Allemagne. Les *Egliſes* pretenduës Reformées de France. Le Roy d'Angleterre ſe dit Chef de l'*Egliſe* Anglicane.

Cour d'*Egliſe*, eſt la Juriſdiction Eccleſiaſtique de l'Evêque, qui eſt exercée par un Official, un Vicegerent & un Promoteur. Biens d'*Egliſe*, ceux qui appartiennent à l'*Egliſe*, quelle qu'elle ſoit. Conſeiller d'*Egliſe*, un Conſeiller en Cour Laye qui a des Ordres. Les honneurs de l'*Egliſe*, ceux qui ſont reſervez aux Patrons & aux Fondateurs.

On appelle auſſi *Egliſe*, tout l'Eſtat du Clergé. Quand on aſſemble les Eſtats, l'*Egliſe* a le premier rang.

EGLISE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt gueux comme un rat d'*Egliſe*, c'eſt à dire, Il eſt ſi pauvre, qu'il n'a pas dequoy manger. On dit, Prés de l'*Egliſe*, & loin de Dieu, de celuy qui loge prés de l'*Egliſe*, & qui n'y va gueres. On appelle un pilier d'*Egliſe*, un devot qui ne bouge de l'*Egliſe*. On dit auſſi, Balayer l'*Egliſe*, pour dire, en ſortir le dernier.

EGLOGUE. ſ. f. Eſpece de Poëſie Paſtorale, où on introduit des Bergers qui s'entretiennent. Les *Eglogues* de Theocrite, de Virgile. Les François ne ſont pas heureux à reüſſir en *Eglogues*. Ce mot vient du Grec *eklogi*, qui ſignifie *choix*. L'*Eglogue* eſt une Silve, un petit ouvrage, mais remarquable pour ſon élegance.

E G O.

EGOHINE. ſ. f. Terme d'Artiſan. C'eſt ce qu'on appelle autrement une *ſcie à main*.

E J A.

EJACULATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui s'employe dans les rapports des Matrones. Quand on ordonnoit les congrez dans les Officialitez, elles rendoient témoignage de l'arrection, de l'intromiſſion, de l'*ejaculation*. Ce mot vient du Latin *ejaculari*, *lancer en haut*.

E I C.

EICOSAEDRE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt un corps qui a vingt faces égales, compoſées de vingt triangles équilateraux, & qui eſt le dernier des cinq corps reguliers.

E L A.

ELABOURER. v. act. Travailler avec ſoin & application à quelque ouvrage. Il eſt peu en uſage, ſi ce n'eſt au participe. Tout ce qui ſort des mains de cet Artiſan, de ce Peintre, eſt bien *élabouré*, bien fini.

On dit particulierement en Medecine, que du ſang eſt bien *élabouré*, quand il eſt bien conditionné, quand la nature a eu ſoin de le bien perfectionner.

ELAGUER. v. act. Retrancher les branches ſuperfluës d'un arbre qui empêchent qu'il ne profite.

ELARGIR. v. act. Donner à une choſe plus de largeur. On a *élargi* depuis peu les ruës de Paris pour la commodité publique: ce qu'on a appellé les *ouvertures de la ville*. Il faut oſter cette cloiſon pour *élargir* cette chambre. On met des bottes dans l'embouchoir pour les *élargir* quand elles bleſſent. Les femmes groſſes ſont obligées de faire *élargir* leurs habits.

ELARGIR, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Au ſortir de ce détroit de montagnes le pays s'*élargit* en une grande plaine. Quand les rivieres trouvent un terrain beau & uni, elles s'*élargiſſent* dans la campagne.

s'ELARGIR, en termes de Marine, ſignifie, Donner ou prendre la chaſſe.

ELARGIR, ſignifie auſſi, Eſtendre ſa domination, ſa ſeigneurie, ſoit en long, ſoit en large. Le Roy a bien *élargi* ſon Royaume, a bien reculé ſes frontieres. Les Communautez s'*élargiſſent* avec le temps, acquierent toutes les terres des environs.

ELARGIR, en termes de Manege, ſe dit lors qu'on fait embraſſer un plus grand terrain à un cheval, que celuy qu'il occupoit, ou le faire marcher large.

ELARGIR, ſe dit en termes de Guerre, quand on occupe plus de terrain. On fait commandement d'*élargir* les rangs & les files. Le General *élargit* ſes quartiers pour avoir du fourrage, pour ſubſiſter plus commodément.

ELARGIR, ſignifie encore, Mettre hors de priſon: ce qui ne ſe dit qu'à l'égard des hommes; car pour les femmes, on dit qu'elles auront proviſion de leur perſonne. Ce priſonnier a été *élargi* à caution, à la garde d'un Huiſſier, à la charge de ſe repreſenter.

ELARGIR, ſignifie auſſi, Donner quelque ouverture. *Elargir* ou ſerrer un compas, c'eſt en ouvrir ou ſerrer les pointes. On dit en ce même ſens, *Elargir* les jambes.

ELARGIR, ſignifioit autrefois, Donner largement. Il s'eſt retiré du monde, & il a *élargi* tout ſon bien aux pauvres.

ELARGISSEMENT. ſ. m. Augmentation de largeur. Ce General a jugé l'*élargiſſement* des quartiers neceſſaire. L'*élargiſſement* des lignes, des travaux.

ELARGISSEMENT, ſignifie auſſi la liberté qu'on donne à un priſonnier qu'on tire hors des priſons. Il a obtenu ſentence d'*élargiſſement*. Les Dames de la Charité ont procuré l'*élargiſſement* de ce priſonnier.

ELARGISSEURE. ſ. f. Augmentation de largeur qu'on donne à des habits, à des meubles. Il a tellement groſſi depuis un an, qu'il y a une *élargiſſeure* de quatre doits à ſon pourpoint, à ſa ceinture.

Digitized by Google

ELASTIQUE. adj. m. & f. Qui fait reſſort, qui aprés avoir été bandé & contraint, fait un effort en ſe remettant en liberté. La vertu *élaſtique* d'un arc bandé vient de la compreſſion de l'air dans ſes pores, qui s'efforce d'en ſortir. Les arquebuſes à vent prouvent la vertu *élaſtique* de l'air. Le ſaut de la puce ſe fait par la vertu *élaſtique* d'un petit reſſort qu'elle a, qui eſt imperceptible ſans le ſecours du microſcope. Le mouvement de la plus-part des machines ſe fait par une vertu *élaſtique*, par un reſſort. Ce mot vient d'*elatir*, qui ſignifie *reſſort*.

ELATERIUM. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un nom que l'on donne au fruit du concombre ſauvage, qui eſt un poiſon. Les Apothicaires ont pris ce nom des Grecs & des Latins.

E L E.

ELECTEUR. ſ. m. Celuy qui a droit d'élire. Les ſept *Electeurs* de l'Empire élifent l'Empereur. Les Chevaliers de Malthe ont nommé des *électeurs* pour faire un Grand Maiſtre. Quand on a éleu le Doyen de ce Chapitre, ils n'étoient que tant d'*électeurs*. Ce mot vient du Latin *elector*, du verbe *eligere*.

ELECTIF, IVE. adj. Qui ſe fait par élection. Les Doyennez ſont la plus-part des Benefices *électifs*, collatifs. Les charges municipales ſont *électives* en France, & venales en Eſpagne. La Pologne eſt un Royaume *électif*.

ELECTION. ſ. f. Choix qu'on fait de quelque choſe ou perſonne, par lequel on la prefere à une autre. L'*élection* la plus ſolemnelle eſt celle du Pape, qui ſe fait par les Cardinaux en quatre manieres: l'une par la voye du St. Eſprit, quand le premier Cardinal qui parle ayant donné ſa voix à quelqu'un, tous les autres y applaudiſſent, ou du moins les deux tiers de l'Aſſemblée: la ſeconde par celle du compromis, quand tout le College convient de trois Cardinaux, auxquels il donne pouvoir de nommer le Pape; & cette puiſſance ceſſe à la chandelle eſteinte: la troiſiéme par la voye de ſcrutin, quand les Cardinaux portent des billets cachetez, où ſont écrits leurs ſuffrages, dans un calice qui eſt ſur l'Autel. La quatriéme eſt par la voye d'accés, quand les Cardinaux qui n'ont point donné un ſuffrage favorable, joignent leurs voix pour les donner à celuy qui en a déjà pluſieurs par le ſcrutin. Les *élections* des Evêques & des Abbez ont été abrogées par le Concordat. L'*élection* d'un Eſchevin, d'un Maiſtre & Garde, d'un Juré.

ELECTION. Tribunal où les Eleus rendent leur juſtice, où on juge les differents ſur les tailles & impoſts en premiere inſtance. C'eſt auſſi le territoire ſur lequel ils exercent cette juriſdiction. Le ſiege de l'*Election* eſt en telle ville. La France eſt diviſée en 24. Generalitez, & chaque Generalité en pluſieurs *Elections*. Cette *Election* contient tant de Parroiſſes. C'eſt un pays d'*Election*, où les *Elections* ſont établies: il eſt oppoſé au pays d'*Eſtats*.

On appelle au Palais *élection de domicile*, le lieu qu'on deſigne en paſſant un contract, ou en faiſant faire un exploit, dans lequel on demeure actuellement, ou tel autre lieu qu'on choiſit, dans lequel une partie agrée qu'on faſſe les ſignifications que la partie adverſe ſera obligée de faire en execution de ces actes. Les exploits de ſaiſies ne valent rien, s'il n'y a une *élection de domicile*. Les contractans font ſouvent *élection de domicile* en la maiſon de leurs Procureurs.

On dit auſſi figurément, que Dieu a fait d'un pecheur un vaiſſeau d'*élection*, pour dire, qu'il en a fait un grand Saint.

ELECTORAL, ALE. adj. Qui regarde l'Electeur. Le Prince *Electoral* eſt le fils aiſné d'un Electeur, qui doit ſucceder à ſa dignité. Son Alteſſe *Electorale*. Le College *Electoral*, qui eſt compoſé de ſept Electeurs d'Allemagne.

ELECTORAT. ſ. m. Dignité d'Electeur, & auſſi le territoire qu'il poſſede annexé à ſa qualité. L'*Electorat* de Saxe, de Baviere.

ELECTUAIRE. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un medicament compoſé de poudres, ou d'autres drogues incorporées avec du miel & du ſucre. Il eſt ainſi nommé, à cauſe que les parties qui le compoſent doivent eſtre curieuſement choiſies, comme dit Joannes de Janua. Il eſt de conſiſtence moyenne entre les opiates, les lenitifs & les confections. Il y en a de deux ſortes. Les mols ſont en conſiſtence d'opiate, & ſe font de trois onces de poudres ſur une livre de miel eſcumé. Les ſolides ſe font en forme de tablettes, où on met trois onces de poudres ſur une livre de ſucre clarifié, diſſous en quelque liqueur, & cuit enſuite en perfection. Sous les eſpeces d'*électuaires* on met le mithridate, la theriaque, la confection hamée, celle d'alkermes, le catholicon, le diaprunum, diaphœnicum, diacartami, diatragagant, &c. qui ſont expliquez à leur ordre. L'*hiere picre* de Galien eſt mis auſſi au rang des *électuaires*. Il y a un *électuaire* de citron qu'on nomme de *Guy de Cauliac*, fameux Chirurgien qui l'a mis le premier en vogue, la benedicte de Nicolas, & autres. Matthæus Silvaticus dans ſes Pandectes de Medecine le definit *mollis ſorbitio*.

ELEGANCE. ſ. f. Ce qui rend un diſcours poli & agreable. Les Galliciſmes enferment quelque *élegance*. Les *Elegances* Poëtiques ſervent aux écoliers à faire des vers.

ELEGANT, ANTE. adj. Terme de Rhetorique. Eſcrit ou diſcours fait en termes choiſis, agreables & polis. Un Orateur doit eſtre diſert & *élegant*. Ce mot vient du Latin *elegans*, qui eſt mis comme *electus*.

ELEGAMMENT. adv. D'une maniere élegante. Ce n'eſt pas aſſez d'écrire purement, il faut auſſi écrire *élegamment*.

ELEGIAQUE. adj. Terme poëtique. Qui appartient à l'Elegie. Les vers *élegiaques* ſont alternativement hexametres & pentametres en Latin. Quintilien eſtime Tibulle pour le premier des Poëtes *Elegiaques*; mais le jeune Pline donne l'avantage à Properce.

ELEGIE. ſ. f. Eſpece de Poëſie qui s'employe dans les ſujets triſtes & plaintifs. Les amans font des *Elegies* pour ſe plaindre de leurs maiſtreſſes. Les *Elegies* Françoiſes ſe font de vers Alexandrins & en rime platte.

ELEMENT. ſ. m. Principe phyſique qui entre en la compoſition de tous les corps naturels. Les *élements* ſont des parties homogenes & tres-ſimples, dont l'aſſemblage & le meſlange ſont cauſe de la generation & de la corruption de tous les eſtres que nous voyons. Les anciens Philoſophes reconnoiſſoient quatre *élements*, le feu, l'air, l'eau, & la terre. Les Modernes & les Carteſiens n'en admettent que trois. La matiere ſubtile eſt le premier *élement*. Le poiſſon ne peut pas vivre hors de ſon *élement*, qui eſt l'eau. Les Poëtes appellent la mer, le liquide *élement*.

ELEMENT, ſe dit figurément en Morale, du lieu où on ſe plaiſt, ou de l'occupation qu'on a conforme à ſon genie. La campagne eſt l'*élement* d'un Chaſſeur. Quand ce Docteur eſt ſans ſes Livres, il eſt hors de ſon *élement*. Un goinfre de la taverne fait ſon *élement*.

ELEMENTS, au pluriel, ſignifie les principes & les fondements des ſciences. Il ne ſçait pas les premiers *élements* de la Grammaire. Il faut bien ſçavoir les *Elements* d'Euclide, ſi on veut apprendre la Geometrie. Il y a déjà long-temps que les *Elements* d'Euclide ont été traduits en Chinois.

Digitized by Google

ELEMENTAIRE. adj. m. & f. Qui tient de l'élement. Le feu *élementaire* des Anciens eſt une pure viſion. Tout l'eſpace qui eſt dans le concave de la Lune s'appelle la *region élementaire*.

ELEMI. Terme de Pharmacie. C'eſt, ſelon les Apothicaires, une gomme qui ſort de l'olivier. Mais Matthiole pretend que c'eſt une reſine, à cauſe qu'elle ſe fond comme les autres reſines eſtant approchée du feu; au lieu que les gommes ſe diſſolvent avec du vin & du vinaigre.

ELEPHANT. ſ. m. Le plus gros, le plus fort & le plus ſpirituel des animaux terreſtres à quatre pieds. Il a peu de poil, ſemblable à celuy des buſles, auſſi-bien que ſon cuir, qui eſt noir, eſpais & dur à percer, quoy qu'on le ſente doux au toucher. Il a la teſte groſſe, le col court, les oreilles larges de deux palmes. Son nez, qu'on appelle ſa trompe, eſt long & creux comme une groſſe trompette, & il luy ſert de main. Il eſt fait d'un gros cartilage qui luy pend entre les dents. Son pied eſt rond, large de deux ou trois palmes, tout couvert de durillons, & a cinq ongles ſemblables aux coquilles de St. Michel; & ſa queuë eſt faite comme celle des buſles, de trois palmes de long. De ſon ſimple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait trois milles par heure. Il a le pied ſi ſeur, qu'il ne fait jamais un faux pas, & il eſt bon à paſſer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce ſoit, & il ſe couche & ſe leve avec la même facilité que font les autres beſtes, contre l'opinion des Anciens, qui ont creu qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaiſne par le pied de derriere, & on l'attache à un arbre, ou à quelque choſe qui ne ſoit pas difficile à ébranler. On fait combattre quelquefois les *élephants*, qui ſe heurtent de leurs dents comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe ils tuent un chameau ou un cheval. Il vit à la campagne de feuilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride, ni arreſt; il ne laiſſe pas d'obeïr à ſes gouverneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content pluſieurs merveilles, la plus-part fabuleuſes, juſques là qu'on dit que ſi on luy commande de faire peur à quelques-uns, il court vers luy en fureur comme s'il le vouloit mettre en pieces; & lors qu'il en eſt proche, il s'arreſte tout court ſans luy faire du mal. Cardan dit que les dents d'*élephant* ſe peuvent amollir & eſtendre comme les cornes de bœuf: mais ce ſecret eſt à preſent inconnu.

On prend les *élephants* en les faiſant tomber dans des pieges ou creux couverts de clayes & d'un peu de terre. Mais s'ils en ſont eſchappez une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & ſondent le terrain, pour voir s'il eſt ferme. On les prend auſſi avec des barricades faites dans des lieux eſtroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle ſe couche ſur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & ſe prepare pour cela un chevet de feuilles & de branches d'arbres élevé de quatre ou cinq pieds. Ils ne couvrent jamais leurs femelles en quelque chaleur qu'ils ſoient, tant qu'ils voyent quelqu'un. Elles portent un an. Quand ils ſont pris une fois, ils ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils ſont ſi furieux, qu'ils ne s'arreſtent point qu'ils n'ayent ſacrifié quelqu'un à leur furie, ou ſi on ne leur preſente du feu d'artifice, aprés quoy ils ſont fort traitables. Ils vivent quelquefois cent ou ſix vingts ans, & croiſſent juſqu'à trente. Leurs deffenſes ſont l'yvoire qu'on voit par deçà. On en a veu de la longueur d'une toiſe, & groſſes comme la cuiſſe: & quoy que les *élephants* ſoient fort communs dans l'Inde, on ne laiſſe pas de vendre les beaux quatre ou cinq mille écus. On a veu des *élephants* hauts de treize ou de quinze pieds. Ceux de Ceylan ſont les plus petits, mais les plus eſtimez; & les autres, de quelque pays qu'ils ſoient, par un inſtinct de nature leur font la reverence. Cet animal a autant de honte & de reſſentiment du chaſtiment, que les hommes. Le Roy d'Achem leur fait faire bien des honneurs, leur fait porter des parafols, que les hommes n'oſent porter; il les marie en ceremonie avec leurs femelles; & quand il eſt en colere contre eux, il leur oſte tous ces honneurs, dont ils ſont extremement faſchez. Ceux de Bengala adorent un *élephant* blanc, qui eſt ſi rare, qu'ils l'eſtiment une choſe ſainte. Les Rois Indiens ont donné ſouvent de ſanglantes batailles pour les poſſeder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam; & que les Rois de ce pays-là les ont long-temps traitez, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voiſins qui ſeroient venus en leur Cour. Mr. de Choiſi dit dans ſa Relation, qu'il a vû dans la ſeconde cour du Palais du Roy de Siam ce fameux *élephant* blanc qui a couſté la vie à cinq ou ſix cens mille hommes pendant les guerres de ce Roy avec celuy de Pegu. Il dit qu'il eſt aſſez grand, fort vieux & ridé, & a les yeux pliſſés. Il y a toûjours auprés de luy quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraiſchir, des feuillages pour chaſſer les mouches, & des parafols pour le garentir du Soleil, quand il ſe promene; qu'on ne le ſert qu'en vaiſſelle d'or, & qu'il a vû devant luy deux vaſes d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On luy donne de l'eau gardée depuis ſix mois, la plus vieille étant la plus ſaine. On dit qu'il y a un petit *élephant* tout preſt à ſucceder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit auſſi qu'il y a un *Elephant* Prince, qui eſt le plus grand & le plus ſpirituel de tous les *élephants*, qui eſt celuy que le Roy monte. Il eſt fier & indomtable à tout autre; & quand le Roy paroiſt, il ſe met à genoux. Peyrard dit avoir veu porter à un *élephant* avec ſes dents deux canons de fonte attachez enſemble avec des cables, peſant chacun trois mille livres, l'eſpace de cinq cens pas. L'*élephant* ſert à la guerre, & il porte une piece d'artillerie de fer de ſix pieds de long avec ſon affuſt, qui porte un boulet d'une livre. Il faut bien cent livres de ris à chaque *élephant* par jour pour le nourrir. On en fait des pelottes avec du beurre & du ſucre. Le cri de l'*élephant* s'appelle *barrit*.

Il y a auſſi un *élephant* de mer deſcrit par Boëtius en ſes Relations d'Eſcoſſe, mais d'une maniere qui eſt tout à fait fabuleuſe.

ELEPHANTIASIS. ſ. m. Terme de Medecine, eſt une maladie ainſi nommée, à cauſe que les malades ont les bras & les jambes groſſes & tubereuſes comme les élephants.

ELEU, EUE. adj. Choiſi. Empereur *éleu*. Tuteur *éleu*.

ELEU, EUE. ſ. m. & f. Un Saint, un predeſtiné. Dieu fait quelquefois ſouffrir ſes *éleus* pour les éprouver. Il faut prier Dieu qu'il nous mette au rang de ſes *éleus*.

ELEU, eſt auſſi un Officier Royal ſubalterne non lettré, qui connoiſt en premiere inſtance de l'aſſiette des tailles & autres impoſitions, des differents qui ſurviennent en conſequence, & de ce qui concerne les Aides & les Gabelles. Anciennement on appelloit *Eleus*, ceux que les habitans avoient choiſis pour la garde des deniers qu'on levoit ſur le peuple pour la ſolde des gens de guerre. Ils étoient nommez par les Eſtats qui ordonnoient la levée des impoſitions, & ils ſont auſſi anciens que les Generaux des Aides, qui étoient commis à même fin.

ELEVATION. ſ. f. Hauteur, lieu haut. La voute de St. Euſtache a quatre toiſes d'*élevation* plus qu'il ne faut. Quand un voiſin veut faire l'*élevation* d'un mur mitoyen, il faut qu'il en paye les charges de ſix toiſes l'une. Une *élevation* de terre ſur un rempart s'appelle un *cavalier*.

tavaliet. Cette fonteine ne jaillira pas fort haut, *il* n'y a pas aſſez d'*élevation* à ſa ſource. La plus belle machine pour l'*élevation* des eaux, c'eſt la pompe.

En Perſpective on appelle *élevation*, la peinture ou deſcription d'un baſtiment avec la meſure de ſes hauteurs. On l'appelle auſſi *profil & orthographie*. Ce n'eſt pas aſſez de voir le plan d'un édifice, il en faut auſſi faire deſſiner l'*élevation*.

ELEVATION, ſe dit abſolument en Aſtronomie, de l'*élevation* du Pole ſur l'horiſon, & c'eſt la même choſe que *Latitude*. Paris a 48. degrez 50. minutes d'*élevation*, de latitude Boreale. En Grammaire, en Muſique & en Rhetorique, on dit l'*élevation* de la voix, &c. On dit à l'Egliſe, que la Meſſe eſt à l'*élevation*, quand elle eſt à demi dite, au temps qu'on monſtre l'hoſtie conſacrée au peuple.

ELEVATION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il faut faire ſans ceſſe une *élevation* à Dieu de ſon cœur, de ſon ame. Les Ouvrages de cet Auteur marquent une grande *élevation* d'eſprit. Cet Auteur a beaucoup d'*élevation* dans ſon ſtile. Le Pape eſt redevable de ſon *élevation* aux Cardinaux amis de la France. Cette dignité eſt le plus haut point d'*élevation* où un homme puiſſe aſpirer.

ELEVATOIRE. ſ. m. eſt un inſtrument de Chirurgie qui ſert à élever des os, comme ceux des fractures de la teſte, qui ont eſté enfoncez à coups de maſſe. Il y a des *élevatoires* dentelez, des *élevatoires* à trois pieds, &c.

ELEVE. ſ. m. Qui eſt nourri, inſtruit & élevé par quelqu'un. On l'a dit originairement des Peintres. Ce Peintre fut un *éleve* de Raphaël. On l'a tranſporté auſſi à quelques Precepteurs de jeunes gens. Il ne faut pas s'étonner ſi ce Seigneur eſt ſçavant & honneſte homme, c'eſt un *éleve* de Port-Royal. Ce mot vient de l'Italien *allievo*, qui ſignifie diſciple qu'on a inſtruit, ou *élevé*.

ELEVER. v. act. Baſtir en hauteur. Nembrod *éleva* une tour fort haute pour ſe garentir d'un nouveau deluge, s'il en arrivoit. Cette Egliſe n'eſtoit *élevée* alors qu'à hauteur d'impoſte. On dit auſſi, qu'un terrain s'*éleve* peu à peu, quand il n'eſt pas de niveau.

ELEVER, ſignifie ſimplement, Dreſſer, ériger. Le Pape a fait *élever* un obeliſque à Rome. Les Anciens *élevoient* des ſtatuës, des trophées, des autels à leurs Capitaines, à leurs Empereurs.

ELEVER, ſe dit auſſi de ce qui monte en l'air, de ce qu'on y tire, qu'on y tient ſuſpendu. Dieu s'*éleva* ſur une nuée à la veuë de ſes Apoſtres, lors de ſon aſcenſion. Une aigle s'*éleve* en l'air d'un vol rapide & fort haut. On *éleve* les pierres avec des gruës & des machines. On *éleve* des eaux avec des pompes & autres machines hydrauliques. En la diſtillation les vapeurs s'*élevent* par le moyen du feu, de la même maniere que le Soleil *éleve* les nuës, les brouillards. Il faut *élever* ce chauderon d'un cran.

ELEVER, ſe dit auſſi de la voix, de la veuë, des mains qu'on leve en haut. Moyſe *éleva* ſes yeux & ſes mains au Ciel, tandis que ſon peuple combattoit. Un Orateur *éleve* ſa voix, quand il veut faire quelque invective, émouvoir quelque forte paſſion. Il faut dans les afflictions *élever* les yeux au Ciel.

ELEVER, ſignifie auſſi, Naiſtre, commencer. Quand un ouragan s'*éleve*, on a de la peine à mettre à l'abri les vaiſſeaux. Quand la pouſſiere s'*éleve*, c'eſt une marque d'orage. Le peuple commence à s'*élever*, eſt preſt de faire une ſedition.

ELEVER, ſignifie auſſi, Cultiver, nourrir, aider à croiſtre à un corps vivant, ſoit plante, ſoit animal. Voilà des œuillets, des tulippes que ce Jardinier a *élevées* de graine. On a du mal à *élever* des élephants en Europe. Cette femme ne peut *élever* d'enfans, ils meurent tous jeunes.

On dit en termes de Marine, qu'un vaiſſeau s'*éleve*, lors qu'il tire à la mer, qu'il court au large, & qu'il s'éloigne d'une rade, ou d'une coſte.

ELEVER, ſe dit figurément en choſes morales. Un bon Chrêtien doit ſouvent *élever* ſon ame à Dieu, *élever* ſon eſprit au deſſus des choſes temporelles, des vanitez du monde. Le Sauveur a predit qu'il s'*éleveroit* de faux Prophetes qui cauſeroient des troubles, des ſcandales dans ſon Egliſe; que les Ninivites s'*éleveroient* au jour du Jugement contre les pecheurs qui n'auront pas fait penitence, que leur peché s'*élevera* contre eux.

On dit auſſi, que la fortune *éleve* ceux qu'il luy plaiſt, qu'elle les tire, qu'elle les *éleve* de la boue; qu'il eſt difficile de s'*élever* par ſon merite; qu'on s'eſt *elevé* dans les charges. Les Poëtes promettent aux Princes, qu'ils *éleveront* leur nom, leur gloire, au deſſus des nuës. Ils *élevent* leur Mecenas juſqu'au neuviéme ciel. Ils *élevent*, ils enflent leur ſtile, &c.

ELEVER, ſignifie encore figurément, Cultiver l'eſprit, inſtruire les jeunes gens aux ſciences, aux arts, aux bonnes mœurs. Ce Prince a eſté bien *éleve*, bien inſtruit. Ce Gentilhomme a eſté *elevé* Page chez le Roy. Cette fille a eſté *élevée* en Religion. Cet Abbé a eſté *élevé* dans un Seminaire dans l'eſprit de Clericature.

ELEVER, ſignifie auſſi, Se revolter, ſe declarer contre quelqu'un. Il ne faut jamais s'*élever* contre ſon Prince. Le peuple s'*éleve* dans les ſeditions. Dés que ce Docteur eut avancé cette propoſition ſcandaleuſe, toute l'aſſemblée s'*éleva* contre luy.

On dit auſſi, que la peau s'*éleve* par l'attouchement de quelque choſe de venimeux & de ſale, qui y fait venir quelques petites bubes ou cloches ou eſcorchures.

ELEVE, EE. part. paſſ. & adj.

ELEVEURE. ſ. f. Petite bube ou bouton qui vient ſur la peau. Les perſonnes ſanguines ſont ſujettes à avoir des *éleveures* ſur la peau. Pour avoir bû dans un verre mal net, il luy eſt venu une petite *éleveure* à la bouche.

E L I.

ELIRE. v. act. Preferer, choiſir quelqu'un pour luy donner quelque honneur, quelque charge, quelque employ. Dieu a *éleu* de toute éternité ceux qu'il a voulu predeſtiner.

En termes de Pratique on dit, *Elire* domicile, pour dire, Marquer ou aſſigner un lieu connu & certain où on puiſſe donner les aſſignations neceſſaires en execution d'un contract qu'on paſſe. On dit auſſi, qu'une adjudication a eſté faite à un tel Procureur, ou pour ſon ami *éleu*, ou à *élire*.

ELISION. ſ. f. Terme de Grammaire, qui ſe dit du retranchement d'une lettre de quelque mot. En François il ſe fait des *éliſions* de l'*e* feminin, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou une *h* non aſpirée, comme *le homme, cette eſperance*, on prononce *l'homme, cett' eſperance*. L'*éliſion* ſe marque par une apoſtrophe. Les Poëtes Latins faiſoient *éliſion* de toutes les voyelles, & de l'*m* finale. Les Italiens font auſſi de frequentes *éliſions*.

ELITE. ſ. f. Choix, ce qu'il y a de meilleur en chaque choſe. Je ne veux point de ſa marchandiſe, aprés qu'un autre en a eu l'*élite*. On dit auſſi, l'*élite* de la jeuneſſe, l'*élite* de l'armée. Il n'y avoit que des gens d'*élite* en cette Aſſemblée, des gens de merite & de conſideration.

ELIXATION. ſ. f. Terme de Pharmacie. C'eſt une action d'un medicament, faite dans quelque liqueur eſtrangere. Les *élixations* ſe font quelquefois dans de l'eau ſimple, quelquefois dans du vin, du vinaigre, du lait, de l'urine, &c. C'eſt une eſpece de decoction faite

Digitized by Google

pour extraire la vertu des medicaments, pour des apoſemes, des fomentations, des potions, &c. L'*élixation* ſe fait auſſi pour oſter l'écume & les impuretez des ſubſtances, comme du ſucre, du miel, &c.

ELIXIR. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une liqueur ſpiritueuſe deſtinée à des uſages internes, contenant la plus pure ſubſtance des mixtes choiſis, qu'on luy a communiquée par infuſion & maceration. Les eſprits tirez des vegetaux, ou leurs eaux ſpiritueuſes, ſont d'ordinaire la baſe des *élixirs*, & les menſtruës dont on ſe ſert pour diſſoudre & retenir la vraye eſſence des medicaments qui entrent dans leur compoſition. L'eſprit de vin eſt l'*élixir*, le menſtruë le plus commode de tous. L'*élixir* approche beaucoup de la nature des teintures.

Elixir de proprieté, eſt un remede inventé par Paracelſe, compoſé d'eſprits de ſoulfre, d'aloés, de myrrhe, de ſafran, &c. diſſous par un puiſſant diſſolvant nommé *alkaeſt*. Crollius veut que cet *élixir* ſoit le baume des Anciens, & contienne toutes les vertus du baume naturel.

ELIXIR. Terme de Chymie. C'eſt la ſubſtance la plus ſubtile, interne & ſpecifique de chaque corps, qui en eſt comme l'eſſence de l'eſſence. Les Charlatans abuſent beaucoup de ce nom, & le donnent à pluſieurs ſimples extraits pour vendre plus cher leurs drogues. On l'appelle autrement *quinte eſſence*. Menage tient que ce mot vient de l'Arabe *elexir*, qui ſignifie proprement *fraction*, à cauſe que l'*élixir* a la force de rompre les maladies, & de rompre les metaux en les diſſolvant. D'autres le derivent avec plus d'apparence de l'Arabe *alechſtro*, qui ſignifie une extraction artificielle de quelque eſſence. D'autres veulent qu'il vienne du Grec *elaion* & *ſyro*, comme une extraction d'huiles, qui eſt la partie eſſentielle des mixtes; d'autres enfin du verbe Grec *alexeo*, à cauſe du grand ſecours qu'on reçoit des *élixirs*. D'autres appellent *elixir*, une pretenduë poudre qui convertit les metaux en or, qu'on appelle *poudre de projection*.

E L L.

ELLE. Pronom relatif de la troiſiéme perſonne au feminin. C'eſt vn different à juger entre luy & *elle*. *Elle* eſt belle, *elle* a raiſon. Qui eſt-*elle*? Je ne veux point avoir à faire à *elle*.

ELLEBORE. ſ. m. Plante medecinale. Il y a de l'*ellebore* blanc, & de l'*ellebore* noir. L'*ellebore* blanc a ſes feuilles ſemblables au plantain, ou à la bete ſauvage, quoy que plus courtes & plus noires tirant ſur le rouge. Sa tyge eſt creuſe, haute de quatre doits, ou ſelon Pline, d'un palme, & eſt enveloppée de certaines pellicules qu'elle deſpouille, quand elle commence à ſecher. Il jette pluſieurs racines menuës, qui partent d'une petite teſte longue comme les racines d'oignon. Le meilleur eſt celuy qui eſt blanc, freſle, qui a de petites poulpes peu étenduës, qui n'eſt pas pointu comme un jonc, qui rend de la poudre quand on le rompt, qui a une petite moelle deliée, & qui n'eſt point trop ardent, ni bruſlant au gouſt, & ne fait venir incontinent la ſalive à la bouche; car quand il eſt tel, il étouffe & eſtrangle la perſonne. L'*ellebore* noir a eſté appellé *melampodium*, à cauſe d'un Paſteur nommé *Melampus*, qui le premier s'en ſervit pour purger & guerir les filles de Prœtis qui couroient ſur luy eſtant enragées. Ses feuilles ſont vertes, & ſemblables à celles du plane, quoy que plus petites, rudes, noires & chiquetées en pluſieurs endroits, comme celles du ſpondilium. Ses fleurs ſont rouges tirant ſur le blanc, & diſpoſées en forme de grappe. Ses racines ſont noires & menuës comme celles du blanc. Il eſt dangereux même de l'arracher, & il faut manger des aulx, & boire du vin pur auparavant, pour ſe garder de ſes vapeurs. Ceux d'Anticyre où il croiſt en abondance appellent *ellebore*, la grande ſeſamoïde, qui a ſa graine ſemblable à l'*ellebore* & au cartamum; & ils la meſlent avec l'*ellebore* blanc, quand ils veulent purger une perſonne. Dioſcoride. Matthiole dit qu'il y a trois eſpeces d'*ellebore* noir, qui ne ſont differents qu'en leurs fleurs; car l'un les a rouges, l'autre blanches, & le troiſiéme verdes. Il les diſtingue en maſle & femelle. L'*ellebore* noir fait mourir les bœufs, les chevaux & les pourceaux. Le blanc ne leur fait point de mal. On appelle autrement l'*ellebore*, *veraſtre*, *veraire* & *verare*; en Latin *elleborus albus*, *niger*, *veratrum album*, *nigrum*.

On dit proverbialement, qu'un homme a beſoin de deux grains d'*ellebore*, pour dire, qu'il eſt fou; parce qu'on ſe ſervoit autrefois d'*ellebore* pour guerir la folie.

ELLEND, ou plûtoſt *Elant*. ſ. m. Beſte ſauvage de la taille d'un cheval, & de la figure de chevre, ou de cerf, mais plus grande & plus pleine, qu'on trouve aux foreſts de Pruſſe, mais bien plus communément en Canada. Les Auteurs le deſcrivent fort diverſement. Celuy dont on a fait l'anatomie à l'Academie des Sciences, avoit les pieds fendus, tout à fait ſemblables à ceux d'un bœuf. Il n'avoit aucune apparence de barbe. Son poil eſtoit par tout long comme celuy des chevres. Il avoit trois pouces de long, & eſtoit gros comme de gros crin, allant en diminuant vers l'extremité qui eſtoit fort pointuë. Il paroiſſoit avec le microſcope ſpongieux comme le jonc. Ses oreilles eſtoient de neuf pouces de long ſur quatre de large. Sa queuë eſtoit petite, & de deux pouces ſeulement. Son col eſtoit court, gros & large de neuf pouces. Il avoit cinq pieds & demi depuis le bout du muſeau juſqu'au commencement de la queuë. Sa levre ſuperieure eſtoit grande & detachée des gencives. Sa glande pineale eſtoit grande de trois lignes, & de figure conique. Les ligaments de ſes jointures eſtoient tresforts: ce qui a fait dire à quelques Auteurs, que les *ellends* de Moſcovie ont les jambes ſans jointures, qui leur donnent la facilité de gliſſer ſur les glaces, & ainſi ſe ſauver des loups. L'*ellend* eſt de couleur fauve, ou d'un jaune obſcur meſlé d'un gris cendré. Il a la jambe haute & greſle, & la corne fort dure, auſſi-bien que la peau. Le maſle a des cornes, comme dit Pauſanias; & la femelle n'en a point, comme témoigne Ceſar: & en cela il reſſemble aux biches. Il vit dans des ſapinieres, & on le prend à la faveur des neiges où il enfonce. On en envoye la peau en France, dont on fait des buffles. Les plus grandes peaux s'appellent *chappons*. Son naturel eſt comme celuy du cerf, & ſon nut de même. Il porte un bois large & plat comme le daim, mais un peu couvert de poil par le bas. On eſpie l'occaſion qu'il tombe du mal caduc pour le prendre; ce qui luy arrive fort ſouvent: & on s'en ſaiſit avant qu'il puiſſe reprendre aſſez de force pour mettre le pied gauche dans ſon oreille; ce qui le guerit incontinent. C'eſt pourquoy on veut que la corne de ce pied toute ſeule ait la vertu de guerir de l'épilepſie. Les Allemans l'ont appellé *ellend*, qui ſignifie *miſere*, à cauſe de la miſere où eſt reduit cet animal de tomber du mal caduc, quoy qu'il porte toûjours ſon ongle quant & ſoy: ce qui fait croire que la vertu qu'on luy attribuë d'en guerir eſt une fable. Auſſi Olaüs dit qu'il faut que ce ſoit l'ongle du pied droit en dehors que l'*ellend* mette dans ſon oreille pour guerir de l'épilepſie: ce qui eſtant impoſſible, il paroiſt qu'il n'a parlé de cette vertu qu'en riant. Mais il adjouſte, que ſes coups ſont ſi rudes, que des pieds de derriere il briſe les arbres comme des champignons, & de ceux de devant il perce les Chaſſeurs d'outre en outre. En Latin on l'appelle *alce* ou *machlys*; d'autres *animal magnum*.

ELLYPSE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt une figure contenuë ſous une ſeule ligne, qui eſt oblongue, qui

qui a deux diametres inegaux, & deux centres appellez *foyers*, deſquels ſi on tire deux lignes juſqu'à la circonference, elles égaleront priſes enſemble le grand diametre. Elle ſe deſcrit par la ſection du cone, lors qu'on le couppe par un plan incliné ſur ſon axe entre le coſté du cone & ſa parabole.

ELLYPTIQUE. adj. Qui tient de l'ellypſe. Kepler & quelques autres croyent que l'orbite des Planetes n'eſt pas circulaire, mais *ellyptique*.

E L O.

ELOCHER. verb. act. Ebranler une choſe qui tient par les racines, comme ſi on la vouloit arracher. *Elocher* un arbre. Deſmareſts a fait dire au Poëte des Viſionnaires en parlant d'une tempeſte, *elochera* bientoſt la machine du monde. On diſoit autrefois *locher* au même ſens, qui eſt demeuré en ce proverbe: Il y a toûjours quelque fer qui *loche*. Ce mot vient de *ex* & *locus*, comme qui diroit *movere à loco*.

ELOCUTION. ſ. f. Paroles avec leſquelles on exprime ſa penſée. L'Orateur doit avoir grand ſoin de l'*élocution*, du choix des paroles. La beauté du ſtile vient de la beauté de l'*élocution*. L'*élocution* doit être facile & naturelle. Cet Auteur a une *élocution* barbare & embrouillée.

ELOGE. ſ. m. Loüange qu'on donne à quelque perſonne, ou à quelque choſe, en conſideration de ſon merite. Je ne connois point ce Predicateur, mais on m'en a fait mille *éloges*. On luy a donné le prix, la recompenſe qu'il meritoit avec *éloge*. Voilà faire l'*éloge* de cet homme en peu de mots. Ce mot vient du Grec *ellogion, titulus, teſtatio*; ou de *eklogeion*, diminutif d'*eklogi*. Quelques-uns diſent qu'*éloge* vient du Grec *eulogion*, qui ſignifie *diſcours avantageux*, *loüange*.

ELOGE, ſe dit auſſi d'un petit Panegyrique qu'on fait en l'honneur de quelque perſonne illuſtre, ou un Memoire de ſa vie. Sainte Marthe a fait les *Eloges* des hommes illuſtres de ſon temps, un Abbregé de leur vie. Les Oraiſons Funebres ne ſont que les *Eloges* des illuſtres deffuncts. Quelques Auteurs ont fait auſſi des *Eloges* de pluſieurs choſes mauvaiſes: comme, Iſocrate a fait l'*éloge* de Buſiris; Cardan, de Neron & de la goutte; Synneſius, de la pauvreté; Favorin, de la laideur & de la fiévre quarte; Eraſme, de la folie; Lucien, de la goinfrerie; Heinſius, de l'aſne & de la vermine; Paſſerat, de l'aveuglement & du rien.

ELOQUENCE. ſ. f. Art de bien dire, Rhetorique qui dit des choſes propres à perſuader. Demoſthene & Ciceron ont été les Princes de l'*Eloquence*; le premier chez les Grecs, le ſecond chez les Romains. L'*éloquence* de la Chaiſe eſt differente de celle du Barreau. Il a employé toute ſon *éloquence* pour tâcher d'obtenir cette grace. On a appellé Periclés un *torrent d'éloquence*, un *foudre d'éloquence*. Il y a auſſi des Profeſſeurs d'*Eloquence*, qui enſeignent la Rhetorique.

ELOQUEMMENT. adv. Avec éloquence. Les Miſſionnaires ne ſe piquent pas de preſcher *éloquemment*.

ELOQUENT, ENTE. adj. Qui poſſede l'art de bien dire, qui a de l'éloquence. Ce Deputé a fait une harangue fort *éloquente*. On a veu beaucoup de gens diſerts, mais peu d'*éloquents*.

ELOQUENT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, & des paſſions. L'amour propre eſt fort *éloquent* à nous perſuader ce que nous ſouhaittons. Les paſſions ſont *éloquentes*, elles s'expriment fortement & naturellement. L'argent comptant eſt ce qu'il y a de plus *éloquent*, qui perſuade le mieux.

E L U.

ELUDER. v. act. S'eſchapper adroitement de quelque affaire, de quelque difficulté, en deſtourner le coup, l'embarras. La chicane *élude* le plus ſouvent la force des arreſts. Ce Docteur n'a pas reſolu cette difficulté, mais il l'a *éludée*. Les Commentateurs *éludent* les paſſages les plus difficiles, & diſcourent amplement ſur les autres.

E M A.

EMANATION. ſ. f. Dependance d'une cauſe, d'une puiſſance ſuperieure. Le pouvoir qui eſt donné aux Juges eſt une *émanation* de la puiſſance Royale. L'ame raiſonnable eſt une *émanation* de la Divinité.

EMANCIPATION. ſ. f. Liberté d'agir en ſes affaires, & de gouverner ſon revenu ſans l'aſſiſtance d'un Tuteur. Tous les parens aſſemblez ont conſenti à l'*émancipation* de ce jeune homme. Il a obtenu en Chancelerie des lettres d'*émancipation*, qui ont été enterinées. Du Cange témoigne qu'on s'eſt ſervi auſſi de ce mot dans les Monaſteres, en parlant des Moines promeus à quelque dignité, ou tirez hors de l'obeïſſance de leurs Superieurs, comme auſſi des Monaſteres qui avoient été exemptez par le Pape de la juriſdiction de l'Ordinaire.

EMANCIPER. v. act. Mettre un mineur hors de la puiſſance de ſon Tuteur, pour luy donner pouvoir de joüir du revenu de ſon bien, & agir en Juſtice ſous la conduite d'un ſimple Curateur. A Rome les peres *émancipoient* leurs enfans pour les mettre hors de la puiſſance paternelle.

S'EMANCIPER, ſignifie auſſi, Prendre un peu trop de liberté en quelque choſe que ce ſoit. Il ne faut pas s'*émanciper* à juger d'une affaire, qu'on n'en connoiſſe le fonds. Vous vous *émancipez* beaucoup, de ſortir aprés avoir été ſi malade.

EMANCIPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mot viennent du Latin *mancipium*, qui ſignifie un *eſclave*, un homme qui a perdu ſa liberté.

EMANER. v. neut. Sortir d'une certaine ſource, en tirer ſon origine. Cet Edit eſt *émané* de la puiſſance Royale. Ce decret eſt *émané* d'une telle Juriſdiction.

E M B.

EMBABOUINER. v. act. Amuſer quelqu'un de belles eſperances, ſe rendre maiſtre de ſon eſprit. C'eſt à faire aux ſots à ſe laiſſer *embabouiner* par les femmes. Il s'eſt laiſſé *embabouiner* par ce hableur, qui luy promettoit de faire ſa fortune. Ce mot eſt populaire, & vient de *babouin*, comme qui diroit, Traiter quelqu'un en ſot, en enfant, en petit babouin.

EMBABOUINÉ, ÉE. adj.

EMBALLAGE. Action d'empaqueter, de mettre en balles. Il faut compter les frais de l'*emballage* ſur les marchandiſes.

EMBALLER. v. act. Faire une balle de marchandiſes, de meubles, les envelopper de toile, & les garnir de paille pour les conſerver dans un voyage. On *emballe* les meubles, les Livres, & autres choſes qu'on veut tranſporter au loin.

Ces mots viennent de *balle*, qui ſignifie premierement une balle à joüer, qui vient du verbe *ballein, jacere*; & enſuite ſignifie un gros paquet de marchandiſes.

EMBALLER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Entaſſer pluſieurs menſonges enſemble, exaggerer quelque choſe, en dire plus qu'il n'y en a. Les grands parleurs ſont ſujets à *emballer*, à en faire accroire aux autres.

Digitized by Google

EMBALLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBALLEUR. ſ. m. Celuy dont le meſtier eſt d'emballer des marchandiſes. Les *Emballeurs* à Paris ſont la plus-part Crocheteurs. A Lyon les *Emballeurs* ſont un corps fort nombreux. Une aiguille d'*Emballeur*.

EMBALLEUR, EUSE, ſe dit figurément des hableurs, qui diſent pluſieurs choſes contre la verité, qui inventent pluſieurs hiſtoires à plaiſir, & qu'ils debitent aux credules.

EMBARQUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on entre dans un vaiſſeau pour eſtre tranſporté ailleurs. L'*embarquement* de St. Louïs pour l'expedition de la Terre Sainte ſe fit à Aigueſmortes, quoy que cette ville ſoit maintenant aſſez éloignée de la mer. On a dit figurément en chanſon,

L'*embarquement* eſt divin,
Quand on vogue ſur le vin.

EMBARQUER. v. act. Entrer dans une barque, ou vaiſſeau, y mettre des marchandiſes, des munitions, &c. Ce Capitaine a *embarqué* deux Regiments. Ce Voyageur s'eſt *embarqué* à la Rochelle pour aller aux Indes. Ce Marchand a *embarqué* toutes ſes marchandiſes, & eſt preſt à faire voile.

EMBARQUER, ſe dit figurément en Morale, des engagements où on entre, ſoit pour quelque entrepriſe, ſoit pour quelque affaire, ſoit même dans le jeu, ou dans quelque compagnie. Quand on s'eſt *embarqué* dans quelque meſchante affaire, il en faut ſortir le mieux qu'on peut. Cet Orateur s'eſt *embarqué* en un long diſcours, en une grande queſtion. Il n'a pû quitter le jeu ſur ſa perte, il étoit *embarqué* trop avant. L'amour l'a obligé à s'*embarquer* avec cette femme, à tenir ménage avec elle.

On dit proverbialement, que quelqu'un s'eſt *embarqué* ſans biſcuit, quand il s'eſt engagé imprudemment en quelque affaire ſans avoir la force de la ſoutenir.

EMBARQUÉ, ÉE. part. & adj.

EMBARRAS. ſ. m. Difficulté, obſtacle qu'on trouve ſoit à marcher, ſoit à faire toute autre choſe. Il y a de grands *embarras* dans les chemins, à cauſe que l'armée defile. Il a quitté l'*embarras* du monde, des affaires, pour mieux faire ſon ſalut. Ce mot vient du primitif *barre*.

EMBARRAS, ſe dit auſſi figurément des chagrins, des inquietudes de l'ame. Le vice met les hommes dans un grand *embarras* d'eſprit. On ſe tire par une diſtinction de l'*embarras* des arguments dans une diſpute.

EMBARRASSANT, ANTE. adj. Qui apporte de l'embarras. Ce procés qu'on luy a ſuſcité eſt fort *embarraſſant*. Cette objection eſt fort *embarraſſante* pour un jeune Advocat.

EMBARRASSER. v. act. Apporter des obſtacles, des difficultez. Il *embarraſſe* les ruës de ſon grand équipage. Il eſt fort *embarraſſé* dans ſes habits de ceremonie. Il eſt fort *embarraſſé* de ſa perſonne, il ne ſçait que devenir. Il eſt *embarraſſé*, engagé dans cette accuſation.

EMBARRASSER, ſe dit auſſi au figuré, & ſur tout avec le pronom perſonnel. Il s'*embarraſſe* l'eſprit de mille chimeres. Il eſt *embarraſſé*, irreſolu ſur cette queſtion.

EMBARRASSÉ, ÉE. part. paſſ.

EMBARRER. v. neut. qui ſe dit au manege d'un cheval qui s'embarraſſe les jambes dans la barre qui le ſepare des autres.

EMBASTONNÉ, ÉE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un homme armé d'un baſton; & on diſoit dans une eſmeute ou ſedition de payſans, qu'ils eſtoient venus armez & *embaſtonnez*. On y comprenoit même les baſtons à feu. Mais il n'eſt plus en uſage qu'en Architecture, où on dit une colomne cannelée & *embaſtonnée*, pour dire que ſes cannelures ſont remplies de figures de baſtons juſqu'à une certaine partie de ſon fuſt.

EMBATRE. v. act. Terme de Mareſchal, qui ſe dit proprement quand il applique des bandes de fer ſur les roues. A la campagne les Laboureurs font des feſtes, quand ils font *embatre* les roues de leurs harnois.

EMBAUCHER. v. act. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage que chez les Artiſans, lors qu'un compagnon entre au ſervice d'un Maiſtre. Ce Coutelier a *embauché* ce Frater chez un Maiſtre Barbier. De là eſt derivé ſon contraire *debaucher*. L'un & l'autre peuvent venir de *boge* ou *bauge*, vieux mot François qui ſignifioit *demeure*.

EMBAUMEMENT. ſ. m. Action d'embaumer un corps mort. Les *embaumements* communs ſe font avec le tan, les cendres & la chaux. Les autres ſe font avec des poudres aromatiques & du baume du Perou.

EMBAUMER. v. act. Ouvrir un corps mort, en tirer les inteſtins, & le remplir de drogues odorantes & deſſiccatives, pour empêcher qu'il ne ſe corrompe. En Egypte on ſe ſervoit autrefois pour cela du baume. Le corps de Joſeph en Egypte fut 40. jours à *embaumer*, Geneſe 50: 23. Voyez au premier Tome du Recueil de Thevenot la maniere d'*embaumer* les morts en Egypte. Au Perou on conſervoit auſſi les corps des Rois *embaumez*. Garcilaſſo de la Vega croit que leur principal ſecret eſtoit d'enſevelir ces corps dans de la neige pour les y faire ſecher, aprés quoy on y appliquoit un certain bitume dont parle Acoſta, qui les conſervoit auſſi entiers que s'ils euſſent été en vie.

EMBAUMER, ſe dit auſſi des odeurs agreables qui parfument l'air. Au temps que les roſes, la vigne, les orengers ſont en fleur, l'air en eſt tout *embaumé*.

On le dit quelquefois ironiquement & en contreſens, de ce qui eſt tres-puant.

EMBAUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de *baume*, qui vient de *balſamum*.

EMBEGUINER. v. act. Mettre un beguin ſur la teſte, ou des ſerviettes, ou autres eſtoffes qui la couvrent, & qui ne laiſſent voir que le viſage. Cet homme a mal aux dents, il eſt contraint de paroiſtre *embeguiné*.

EMBEGUINER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, des mauvaiſes opinions qui nous enteſtent, des folles amours qui nous gouvernent, qui maiſtriſent noſtre eſprit. On ſe laiſſe *embeguiner* aiſément des nouvelles opinions. Un vieillard ſe laiſſe coëffer, *embeguiner* par une jeune femme.

EMBELLIR. verb. act. Orner, rendre plus beau. L'ajuſtement *embellit* beaucoup une femme. Ce curieux a *embelli* ſon cabinet de pluſieurs tableaux. Ce mot vient de *beau*, *bel*, *bellus*.

On dit proverbialement de toutes les choſes qui ſe perfectionnent, Cela ne fait que croiſtre & *embellir*.

EMBELLISSEMENT. ſ. m. Ornement qui rend une choſe plus belle. Les perſpectives, les jets d'eau ſont de grands *embelliſſements* en une maiſon de campagne.

s'EMBERLUCOQUER. verb. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Terme populaire. Se coëffer d'une opinion, s'en preoccuper tellement, qu'on n'en puiſſe ſainement juger, comme ſi on avoit la berluë. Il eſt bas.

EMBESOGNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Occuper à quelque beſogne. Il n'eſt plus en uſage qu'au participe. Un homme *embeſogné*, pour dire, occupé, affairé.

EMBLAVER. v. act. Semer une terre en bled. On oblige les Fermiers à *emblaver* les terres dans les ſaiſons convenables. Quand ils ont *emblavé* les terres, il leur faut payer leurs labours & ſemences.

EMBLAVÉ, ÉE. part. & adj. Terre ſemée en bled. Un Fermier eſt obligé de laiſſer à la fin de ſon bail les terres *emblavées*, quand on les luy a données en tel eſtat. On diſoit autrefois *bleer*. Pluſieurs Couſtumes portent,

Digitized by Google

portent, qu'il eſt permis à un bourgeois de *bleer* ou *deſbleer* ſes terres toutes les fois qu'il veut. Ce mot vient du Latin *imbladare*.

EMBLE'E. ſ. f. Conqueſte faite avec promptitude & violence. Ce Capitaine étoit heureux à prendre les villes d'*emblée*.

EMBLEER, ou *Emblayer*. v. act. Il ſignifioit autrefois au propre la même choſe que *emblaver*; mais on ne le dit plus qu'au figuré, pour dire, Eſtre occupé de pluſieurs ſoins difficiles, enſorte qu'on ne puiſſe pas vaquer à autre choſe. Le ſoin de quatre enfants *emblaye* ſi fort cette femme, qu'elle n'a pas le loiſir de faire aucune affaire. Il ſe dit plus ordinairement au paſſif. Cette nourrice eſt aſſez *emblayée* autour de ſon nourriſſon. Ce mot vient de la même racine qu'*imbladare*.

EMBLEME. ſ. f. Eſpece d'énigme en tableau, qui en repreſentant quelque hiſtoire connuë avec quelques paroles au bas, nous apprend quelque moralité, ou nous donne quelque autre connoiſſance. Les *Emblemes* d'Alciat ont été en grande reputation. Ce mot eſt purement Grec. Suetone rapporte que Tibere le fit rayer d'un decret du Senat, parce qu'il étoit mendié d'une autre Langue.

EMBLEME, a ſignifié quelquefois chez les Architectes, une ſculpture en relief, ou ſaillie, dont on ornoit les baſtiments, comme témoigne Du Cange.

EMBLER. v. act. Voler, emporter avec violence. C'eſt un vieux mot & hors d'uſage, ſinon en ce commandement de Dieu: L'avoir d'autruy tu n'*embleras*, &c. Ce mot vient du Grec *emballein*, ſignifiant, *Mettre la main ſur quelque choſe*. Nicod. Menage tient qu'il vient de *involare*, qui a été fait, ſelon Servius, de *vola*, qui ſignifie la *paume de la main*.

Il y a un ancien proverbe maritime qui dit, Il n'eſt larron qui larron *emble*, quand on deſpouille un Corſaire.

EMBOESTER. v. act. Faire entrer une choſe dans une autre, dans laquelle on a fait une cavité propre à la recevoir. Il faut que les mortoiſes d'une charpente ſoient fort juſtes, afin que les pieces s'*emboëſtent* bien l'une dans l'autre.

On le dit auſſi en Anatomie des os, quand l'éminence des uns eſt engagée dans les cavitez des autres. L'os de la cuiſſe s'*emboëſte* dans l'os iſchion.

EMBOESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBOESTURE. ſ. f. La cavité d'une choſe dans laquelle s'emboëſte l'éminence de l'autre.

Ces mots viennent de *boëſte*.

EMBOIRE. v. act. Terme de Peinture, qui ſe dit des couleurs à huile qui s'étendent ſur la toile, ou ſur autre matiere ſur laquelle on peint, ce qui les rend mattes. Il faut laiſſer ſecher un tableau aprés la premiere ébauche, pour laiſſer *emboire* les couleurs. Ce mot vient d'*imbibere* Latin.

EMBOIRE, ſe dit auſſi en parlant d'un moule de plaſtre qu'on frotte d'huile, ou de cire fonduë, avant que de s'en ſervir pour y former des figures.

EMBU, UË. part. & adj. Couleur imbibée.

EMBONPOINT. ſ. m. Pleine ſanté qui eſt accompagnée d'un peu trop de graiſſe. Le trop d'*embonpoint* de cette femme luy gaſte la taille. Sa fievre luy a bien fait perdre de ſon *embonpoint*.

EMBORDURER. v. act. Mettre à un tableau une bordure. Un tableau qui eſt bien *emborduré* paroiſt beaucoup plus. Les curieux ont grand ſoin de bien *emborduer* leurs tableaux.

EMBORDURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBOUCHER. v. act. Souffler avec la bouche dans un cor, dans une trompette. Il y a de l'art à bien *emboucher* un cor pour meſnager ſon haleine. Ce mot vient d'*imbuccare*.

EMBOUCHER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Inſtruire quelqu'un qu'on envoye de tout ce qu'il doit dire, ou ne pas dire. Ce témoin avoit été bien *embouché* par la partie, elle luy avoit fait le bec.

On dit en termes de Navigation, que des traits ou bateaux montants ſont *emboucheʒ* dans les arches d'un pont ou d'un pertuis, lors qu'ils y ſont engagez, & qu'ils commencent à y paſſer.

EMBOUCHER, en termes de Manege, ſignifie, Mettre un mors à un cheval propre pour le bien manier. Un cheval qui eſt bien *embouché* eſt plus prompt à obeïr.

EMBOUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBOUCHÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du bout du cornet, trompe, trompette & huchet, qu'on met en la bouche pour en ſonner. C'eſt ce que les Ouvriers appellent *bocal*. On le dit, lors que le bout de ces inſtruments eſt d'un eſmail different de leur corps.

EMBOUCHOIR. ſ. m. Inſtrument qui ſert à élargir des bottes. Il eſt fait d'un morceau de bois en forme de botte, fendu en deux. On chaſſe un coin dans la fente, qui fait eſtendre le cuir.

EMBOUCHURE. ſ. f. L'endroit des rivieres par où elles ſe déchargent dans la mer. Le Danube a ſept *embouchures*. La riviere de St. Laurens en Canada a 80. lieuës en ſon *embouchure*. Celle de la Plata en l'Amerique a plus de 30. lieuës d'*embouchure*. Celle d'Orellana au Perou a 54. lieuës d'*embouchure*. Quelques-uns luy en donnent 70. en comptant des pointes ou des caps entre leſquels elle s'embouche, où elle fait un golfe de plus de cent lieuës, qui s'appelle la *mer douce*, ou la *mer morte*, aprés une courſe de 1500. lieuës. La marée remonte dans ſon *embouchure* plus de cent lieuës. On l'appelle autrement la *riviere des Amaʒones*.

EMBOUCHURE, ſignifie auſſi une partie du mors d'un cheval. C'eſt un fer forgé en diverſes façons pour tenir ſa bouche ſujette. Les Eſcuyers ont diverſes ſortes d'*embouchures*, à canon ſimple, à canon montant, à eſcache, à olives, à berges, à pas d'aſne, &c. avec liberté ou ſans liberté de langue. Toutes les *embouchures* doivent eſtre proportionnées à la qualité de la bouche d'un cheval.

EMBOUCLE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces garnies d'une boucle, comme le collier des levriers, &c.

EMBOURBER. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Jetter dans un bourbier, s'engager dans un bourbier. Il eſt dangereux de s'*embourber* dans les tartes Bourbonnoiſes.

s'EMBOURBER, ſe dit auſſi figurément, en parlant de ceux qui s'embarraſſent dans de meſchantes affaires. Ce Traitant s'eſt *embourbé* dans une ferme onereuſe, il aura de la peine à ſe tirer de ce bourbier.

EMBOURBÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme jure comme un Chartier *embourbé*, pour dire, qu'il jure fortement.

EMBOURRER. v. act. Garnir de bourre une ſelle de cheval, des chaiſes, ou autres meubles. Ces ſieges me couſtent tant au Menuiſier pour le bois, & j'ay donné tant au Tapiſſier pour les couvrir & les *embourrer*. Cette ſelle eſt mal *embourrée*, elle bleſſera le cheval.

EMBOURSER. v. act. Mettre de l'argent en bourſe, le faire tourner à ſon profit. Il ne faut rien *embourſer* de l'argent du jeu, il s'en faut divertir. Il *embourſe* tous les ans les trois quarts de ſon revenu, il ne le depenſe pas.

EMBOURSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBOUTE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces qui ont en leur extremité un cercle ou virolle d'argent. On les appelle auſſi *mornées*. On le dit auſſi des manches de marteaux, dont les bouts ſont garnis d'eſmail different.

Digitized by Google

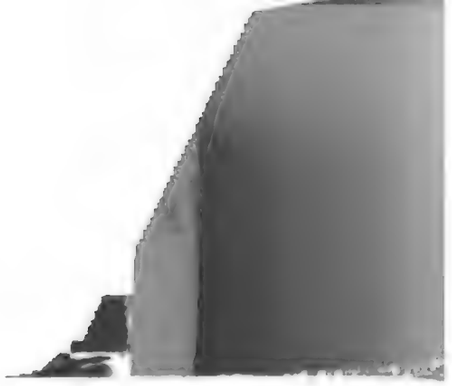

EMBOUTIR. v. act. Terme d'Orfevre. C'eſt, Tourner ou tailler ou relever quelque ouvrage, quelque beſogne en rond, ou le faire paroiſtre en boſſe, en frappant de l'autre coſté avec le marteau.

EMBRASEMENT. ſ. m. Incendie. Neron fit accuſer les Chrétiens de l'*embraſement* de Rome qu'il avoit fait faire luy-même.

EMBRASEMENT, ſe dit auſſi figurément, des ſeditions, des guerres, & des paſſions. Il faut appaiſer les troubles le pluſtoſt qu'on peut, car une petite eſtincelle peut cauſer un grand *embraſement*. L'amour divin cauſe dans nos cœurs un ſaint *embraſement*.

Les Ouvriers appellent auſſi *embraſement*, les embraſures ou les ouvertures des portes & des feneſtres.

EMBRASER. v. act. Mettre en feu, reduire en braiſe. Une bombe eſt tombée ſur les magaſins de l'arſenac, & a *embraſé* toute la ville. Ce mot vient du Grec *brazo*, *ferveo*.

EMBRASER, ſe dit figurément en Morale, des paſſions. L'amour divin *embraſe* les cœurs. Tout l'Eſtat étoit *embraſé* du feu de la ſedition. Il courut à ſon ennemi tout *embraſé* de colere.

EMBRASÉ, ÉE. part. & adj.

EMBRASSADE. ſ. f. Action des bras qu'on jette au cou de quelqu'un, qui luy témoigne de l'amour, de l'affection. Ce Voyageur receut à ſon retour mille *embraſſades* de ſes amis.

EMBRASSEMENT. ſ. m. Action d'embraſſer. Leur entreveuë commença par de grands *embraſſements*. Moliere a dit dans les Faſcheux :

Dans les convulſions de leurs *embraſſements*.

EMBRASSEMENT, ſe dit auſſi des careſſes amoureuſes. Les conjoints par mariage ſe peuvent careſſer par de mutuels *embraſſements*. Hors de là les *embraſſements* ſont illicites.

EMBRASSER. v. act. Environner, ſerrer de ſes bras. Il y a des arbres ſi gros, que douze perſonnes ne les ſçauroient *embraſſer*. Ce mot vient de *imbraccbiare*, qu'on a fait de *bracchium*. Menage.

On dit figurément en ce ſens, que l'Ocean *embraſſe* toute la terre, que le Ciel *embraſſe* tout le monde, pour dire, qu'il l'entoure, qu'il l'environne de tous coſtez.

EMBRASSER, ſignifie auſſi, Témoigner de l'amitié, de la reconciliation. Ces amis ont eu different, mais on les a mis d'accord, & ils ſe ſont *embraſſez*.

EMBRASSER, ſe dit figurément en Morale. La Geometrie *embraſſe* beaucoup de ſciences qui dependent d'elle. Cet homme eſt un vaſte genie, qui *embraſſe* beaucoup de grands deſſeins. Et on dit en ce ſens, qu'un homme *embraſſe* beaucoup d'affaires, pour dire, qu'il s'embarraſſe & entreprend plus qu'il ne peut faire.

EMBRASSER, ſignifie auſſi, Prendre parti, ſe reſoudre à faire quelque choſe. Ce jeune homme a *embraſſé* la vie religieuſe, la profeſſion des armes. Les Suiſſes ont *embraſſé* le parti de la France.

EMBRASSER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui maniant ſur les voltes, fait de grands pas, & *embraſſe* bien du terrain. C'eſt le contraire de *battre la poudre*, qui ſe dit lors que le cheval ne ſort preſque point de ſa place.

On dit proverbialement, Qui trop *embraſſe*, mal eſtreint, pour dire, qu'il ne faut pas ſe charger de plus d'employ qu'on n'en peut faire.

EMBRASSÉ. part. & adj. On dit en termes de Blaſon d'une eſpece de pointe qui eſt en forme d'un triangle qui vient du coſté droit de l'Eſcu, & tient depuis le chef juſqu'à la pointe, & qui aboutit au milieu du coſté gauche, qu'elle eſt *embraſſée* de deux coſtez de l'eſmail du champ de l'Eſcu.

EMBRASURE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt l'ouverture par où on tire les canons, ſoit dans les caſemattes, ſoit dans les batteries qui ne ſont couvertes que de gabions, ſoit dans les parapets des murailles. Les *embraſures* doivent eſtre diſtantes entre elles de doure pieds, ouvertes par dehors de ſix pieds, & par dedans de trois. On les appelle auſſi *canonnieres*.

En Architecture on appelle auſſi l'*embraſure* des feneſtres, les ouvertures qui ſont entre les tremeaux des murs fort eſpais, dans leſquelles on fait les feneſtres. Et particulierement il ſe dit de cet élargiſſement qui ſe fait en dedans, qui donne plus d'ouverture aux portes, aux feneſtres, & aux abatjours, ſoit pour y recevoir plus de lumiere, ſoit pour y donner plus de jeu aux battants des portes & aux volets.

EMBRENER. v. act. Terme bas & ſale. Gaſter, ſalir de bran.

On dit figurément, qu'un homme s'eſt *embrené*, quand il s'eſt engagé dans quelque meſchante affaire, où il y a du riſque à courir tant pour ſon bien, que pour ſa perſonne.

EMBRENÉ, ÉE. part. & adj.

EMBRION. ſ. m. Terme de Medecine. Fœtus, commencement de formation du corps de l'animal dans le ventre de ſa mere, avant qu'il ait receu tous les lineaments & diſpoſition des parties pour devenir animé : ce qu'on croit arriver dans l'homme au 42. jour. Les Modernes ont fait quantité de belles découvertes ſur la formation & l'accroiſſement des parties de l'*embrion*. Deſmareſts a dit en parlant de la fecondité de la nature :

Et par les *embrions* éterniſa le monde.

Ce mot vient du Grec *embryon*, qui ſignifie le même, & qui vient de la prepoſition *en*, & de *bruo*, qui ſignifie *ſcaturio*.

EMBRION, ſe dit auſſi ironiquement, & pour meſpriſer quelque choſe. Ce n'eſt qu'un petit *embrion*, un avorton, un homme de neant.

EMBROCATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, qui ſe dit des remedes, huiles, decoctions, ou autres liqueurs qu'on applique, ou qu'on fait pleuvoir ſur les parties malades, qui ne ſont que des eſpeces de lotions. Elle eſt maintenant de peu d'uſage, ſi ce n'eſt pour les maux de teſte. On l'appelle auſſi *irrigation*. La *douche* qu'on prend dans les bains naturels eſt proprement une *embrocation*. Ce mot vient du Grec *brecho*, *irrigo*, *madefacio*, *macero*.

EMBROCHER. v. act. Paſſer la broche à travers la viande pour la faire roſtir. Quand la viande tourne à la broche, c'eſt qu'on l'a mal *embrochée*.

EMBROCHER, ſignifie auſſi, Paſſer une verge de fer à travers pluſieurs choſes pour les tenir aſſemblées. Il ſe fait des carillons de pluſieurs timbres inégaux percez & *embrochez* dans une verge de fer.

On dit auſſi de celuy qui a paſſé une épée à travers du corps d'un homme, qu'il l'a *embroché*, qu'il l'a lardé.

EMBROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBROUILLEMENT. ſubſt. maſc. Confuſion. Cette maiſon a tant de procés, elle eſt dans un ſi grand *embrouillement* d'affaires, qu'elle n'en verra la fin de long-temps.

EMBROUILLER. v. act. Mettre de la confuſion, du deſordre dans une affaire. Cet Advocat a tellement *embrouillé* cette cauſe en plaidant, qu'on a été contraint de l'appointer. Cet Auteur n'eſt gueres clair, il a un ſtile fort *embrouillé*.

En termes de Marine on dit, *Embrouiller* les voiles, pour dire, les ferler, les joindre enſemble.

EMBROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un eſprit *embrouillé*, eſt un homme qui n'a pas le don de ſe bien expliquer.

EMBRUME', adj. m. Terme de Marine, qui ſe dit d'un temps de brouillards, pendant lequel on a de la peine à connoiſtre ſa route. Ce mot vient de *bruma*, ou de *pruina*.

EMBRUNCHER. v. act. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des chevrons, des ſolives, & autres pieces de bois qu'on engage, & qu'on attache les unes ſur les autres. Les devis de charpente portent qu'il y aura tant de chevrons chevillez & *embrunchez* ſur les faiſtes & ſur les pannes, tant de ſolives *embrunchées* ſur les poutres. Quelques Architectes diſent *embrancher* & *embranchement*. Menage dit que c'eſt un vieux mot François qui ſignifie *couvrir*, *s'affubler*; & croit qu'il vient de *imbricare*, ou de *brique*. On a dit autrefois, Il *s'embruncha* dans ſon chapperon, pour dire, Il ſe couvrit, il s'affubla de ſon chapperon.

EMBUSCADE. ſ. f. Troupe de gens cachez dans un bois, ou en quelque autre lieu ſecret, pour attaquer un ennemi, ou pour l'enfermer, & luy donner à dos. Les ennemis ſont tombez dans l'*embuſcade* qu'on leur avoit dreſſée.

EMBUSCADE, ſe dit au figuré. Cet envieux eſt toûjours en *embuſcade*, pour voir s'il n'échappera point quelque parole à ſon ennemi dont il puiſſe prendre avantage.

EMBUSCHE. ſ. f. Piege qu'on tend à quelqu'un, conſpiration qu'on fait contre luy. Le pecheur a bien du mal de ſe garentir des *embuſches* de Sathan.

EMBUSCHER, *s'Embuſcher*. Terme de Venerie, qui ſe dit des beſtes pourſuivies qui rentrent, ou qu'on fait rentrer dans le bois. On dit pareillement *rembuſcher*, & *ſe rembuſcher*.

E M E.

EMENDE. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *amende*. Voyez *Amende*.

EMERIL. ſ. m. Pierre metallique qui ſe trouve dans toutes les mines, particulierement en celles de cuivre, de fer, & d'or. Elle eſt rouge, & quelquefois griſe, fort peſante & tres-dure, & ſert à polir & à brunir l'or, & auſſi à caver & à coupper le verre, à tailler le marbre & les pierreries, à la reſerve du diamant. Quand il eſt fondu avec le plomb & le fer, il les endurcit, & il augmente même le poids & la couleur de l'or, & il le fait devenir rouge. On en meſle un peu à l'or de Madagaſcar, qui eſt paſle, & qui ſe fond facilement, ſans y adjouſter du borax, comme on fait à l'autre. L'*émeril* ſert à polir le fer & les miroirs d'acier. Il ſe reduit en une poudre imperceptible dans de l'eau de vie ou de l'eſprit de vin. En Latin *ſmyris*, d'où ſon nom François eſt derivé.

On appelle *potée d'émeril*, ce qu'on oſte de deſſus les rouës qui ont ſervi à tailler des pierreries.

EMERILLON. Voyez *Eſmerillon*.

EMETIQUE. adj. m. & f. eſt un remede qui purge avec violence par haut & par bas, fait de la poudre & du beurre d'antimoine preparé, dont on a ſeparé les ſels corroſifs par pluſieurs lotions. Le vin *émetique* s'eſt mis en reputation. La poudre *émetique* ſe nomme auſſi *Algarot*, du nom de ſon Auteur. Quelques-uns la nomment *Mercure de vie*, mais fort mal à propos. Ce mot vient du Grec *emeo*, *vomo*.

EMEUTIR. v. n. Terme de Fauconnerie, qui ne ſe dit proprement que des oiſeaux de proye, quand ils ſe deſchargent le ventre: & on appelle les *émeus*, ce que les oiſeaux vuident. Quelques-uns derivent ce mot de *ſmaltire*, parce que les ordures des oiſeaux approchent du meſlange de poix, de cire, de plaſtre & de graiſſe, dont on fait un ciment que les Anciens appelloient *malta*.

EMEUTIR, ſe dit burleſquement de l'homme, comme en cette Epigramme de Marot:

Se leve, crache, *émeutit* & ſe mouche.

E M I.

EMINEMMENT. adv. Parfaitement, au ſouverain degré. La Philoſophie contient en ſoy toutes les autres ſciences *éminemment*.

EMINENCE. ſ. f. Petit tertre ou colline qui eſt élevée au deſſus de la raſe campagne. Ce palais eſt baſti ſur une *éminence*. Les ennemis ſe ſont ſaiſis de cette *éminence*, de cette hauteur, par où ils nous peuvent battre à revers.

EMINENCE, eſt auſſi un titre de dignité qu'on donne à un Cardinal. C'eſt ſon *Eminence*. On traite d'*Eminence* le Grand Maiſtre de Malthe. Les Papes Jean VIII. & Gregoire VII. ont donné auſſi ce titre aux Rois de France.

EMINENT, ENTE. adj. Elevé au deſſus des autres. Cette maiſon eſt baſtie en lieu *éminent*. On dit auſſi, quoy qu'abuſivement, un peril *éminent*, d'un preſſant danger, d'un accident qui nous menace. Ce mur eſt en peril *éminent*, menace ruine.

EMINENT, ſe dit auſſi au figuré, de ce qui excelle & ſurpaſſe les autres. Vertu *éminente*. Ce Magiſtrat eſt dans un poſte *éminent*, il a une charge *éminente*.

EMINENTISSIME. adj. C'eſt le ſuperlatif d'*éminent*, & le titre d'honneur qu'on donne depuis quelque temps aux Cardinaux.

EMIR. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom de dignité chez les Turcs & les Sarraſins, qu'on donne à ceux qui ſont parens & deſcendus de Mahomet, qui ſont chez eux en grande veneration, & qui ont ſeuls le droit de porter un turban verd.

EMISSAIRE. ſ. m. & f. Perſonne affidée & adroite qu'on envoye ſourdement ſonder les ſentiments d'autruy, luy faire quelque propoſition; celuy qui fait courir des bruits, qui eſpie les actions & la contenance d'un ennemi, d'un parti contraire, pour tirer avantage de toutes ces choſes. Les Chefs de parti ont pluſieurs *émiſſaires* qui s'employent pour leurs intereſts, qui leur rapportent tout ce qui ſe paſſe dans le monde, pour prendre là-deſſus leurs meſures.

EMISSION. ſ. f. Action qui pouſſe quelque choſe hors de ſoy. L'*émiſſion* involontaire de la ſemence n'eſt point criminelle. Les Anciens croyoient que l'action de la veuë ſe faiſoit par l'*émiſſion* des rayons viſuels.

EMISSION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Ce Novice n'a pas fait encore l'*émiſſion* de ſes vœux.

E M M.

EMMAILLOTER. v. act. Envelopper un enfant dans des couches & dans des langes, dans ſon maillot.

EMMAILLOTER, ſe dit auſſi de ceux qui s'enveloppent tellement dans leurs draps, dans leur couverture, dans leurs robbes de chambre, qu'ils n'ont pas le mouvement des bras libre, qu'ils ont de la peine à s'en deſbarraſſer. Il eſt ſi frileux, qu'il *s'emmaillote* en hiver dans ſa couverture.

EMMAILLOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMMANCHER. v. act. Mettre un manche. *Emmancher* un balay, un couteau. Quand on *emmanche* une faulx à rebours, c'eſt une arme fort dangereuſe. Les cimeterres *s'emmanchent* de jade, d'agathe & d'yvoire. Ce mot vient de *manche*, de *manubrium*.

On dit proverbialement à celuy qui ſe prend mal à executer quelque choſe, Cette affaire ne *s'emmanche* pas ainſi.

EM-

EMMANCHES. ſ. plur. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pointes qui ſont oppoſées, & qui entrent les unes dans les autres. Elles doivent paſſer en montant de la pointe de l'Eſcu en haut. Quelques-uns confondent l'Eſcu *emmanché* avec l'*endenté*, & les Auteurs varient fort ſur l'application de ce mot. Ce mot *emmanché* vient des *manches* anciennes, qui étoient fort larges par un coſté, & eſtroites par l'autre. D'autres Auteurs appellent ſimplement *emmanché*, quand les partitions de l'Eſcu ſont faites de longs triangles pyramidaux qui s'enclavent l'un dans l'autre.

EMMANCHEUR. ſ. m. Celuy qui emmanche. Un *Emmancheur* de couteaux.

EMMANTELE', ÉE. part. & adj. du mot *Emmanteler*, qui n'eſt point en uſage. Enveloppé dans un manteau.

On appelle une corneille *emmantelée*, celle qui eſt en partie noire, & en partie griſe, qui a le col juſqu'à la moitié du corps, différent du reſte.

EMMENER. v. act. Mener une perſonne ou une choſe en un autre lieu que celuy où on eſt. *Emmenez* hors d'icy cet enfant qui crie. Ce valet a quitté ſon Maître, l'a volé, & luy a *emmené* ſon cheval. Je feray *emmener* mes meubles par les Rouliers, par les coches d'eau. On a *emmené* priſonnier cet homicide. On a permis à cette garniſon d'*emmener* deux pieces de canon.

EMMENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMMENOTTER. v. act. Mettre des fers ou des menottes aux mains d'un priſonnier, d'un eſclave. On *emmenotte* les criminels qu'on met dans les cachots.

EMMESNAGEMENT. ſ. m. Achat des meubles neceſſaires pour ſe mettre en ménage; arrangement de meubles, quand on les tranſporte d'une maiſon à l'autre.

EMMESNAGER. v. act. Il ſe dit avec le pronom perſonnel. Mettre ſes meubles en ordre, quand on les a tranſportez d'un logis à un autre. Il faut eſtre deux ou trois jours en deſordre, avant qu'on ſoit *emmeſnagé*.

EMMESNAGER, ſignifie auſſi, Commencer à ſe mettre en ménage, acheter des meubles neceſſaires pour cela. Il couſte beaucoup, quand on ſe marie, à *s'emmeſnager*.

EMMEUBLEMENT. ſ. m. Quelques-uns diſent *ameublement*. Meuble propre pour garnir une chambre. Il ſe dit particulierement du lit & des ſieges de même parure. Un *emmeublement* de damas, de tapiſſerie, de brocatelle.

EMMEUBLER. v. act. Vendre ou loüer du meuble à quelqu'un, l'emmeſnager, tendre & ranger ſes meubles. C'eſt un tel Tapiſſier qui m'a *emmeublé*, qui m'a loüé tous ces meubles. Je luy ay donné tant pour *m'emmeubler* à mon dernier deſmeſnagement. Ce proprietaire ne devoit pas attendre que je fuſſe *emmeublé*, qu'on euſt rangé mes meubles, pour me faire ſignifier un congé.

EMMEUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMMI. Prepoſition. Au milieu. Ce ſac de bled s'eſt delié, tout le grain s'eſt reſpandu *emmi* la place. Ce terme eſt vieux & populaire.

EMMIELLER. v. act. Enduire de miel, meſler avec du miel. Des appâts *emmiellez*.

EMMIELLER, ſe dit figurément des diſcours. On ne parle aux Princes qu'avec des paroles flatteuſes & *emmiellées*.

EMMIELLÉ, ÉE. part paſſ. & adj.

EMMIELLURE. ſ. f. Charge dont ſe ſervent les Eſcuyers & les Mareſchaux pour guerir les bleſſures ou eſcorcheures des chevaux.

EMMITOUFLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'envelopper & ſe cacher tout le corps dans ſes habits, ſoit pour n'eſtre point reconnu, ſoit pour conſerver ſa chaleur. Cette femme s'*emmitoufle* dans ſes coeffes & ſon manchon. Ce Docteur eſt *emmitouſlé* dans ſes fourrures.

EMMUSELER. v. act. Mettre une muſeliere à un animal pour l'empêcher de manger, ou de mordre. Les villageois *emmuſelent* leurs aſnes, leurs chevaux avec une forme de chapeau, de peur qu'ils ne mangent les choux qu'ils portent. On *emmuſele* les furets, quand on les fait entrer dans le terrier des lapins, de peur qu'ils ne les tuent.

EMMUSELER, ſignifioit originairement, Cacher le viſage ſous le manteau; & alors il eſtoit derivé du mot de *muſeau*, d'où on a fait auſſi *cachemuſeau*. Depuis on l'a tranſporté à l'anneau de fer qu'on met aux cochons, & aux autres beſtes.

EMMUSELÉ, ÉE. part. & adj.

En termes de Blaſon on appelle un ours, un chameau, un mulet ou autre animal *emmuſelé*, lors qu'il a la gueule liée d'une muſeliere, pour l'empêcher de paiſtre, ou de mordre.

E M O.

EMOLLIENT, ENTE. adj. Terme de Pharmacie. Remede qui amollit les duretez du bas ventre, ou des tumeurs & enflures. Un lavement laxatif, anodin & *émollient*. Une emplaſtre *émolliente* faite d'onguents reſolutifs. Les remedes *émolliens* ſont chauds, comme les racines de lis, l'althæa, mauves.

EMOLUMENT. ſ. m. Terme de Pratique, qui ſe dit des profits qu'on tire journellement d'une charge. Les proviſions de ſon office luy donnent droit de jouïr de tous les droits, honneurs, gages & *émoluments* y attribuez. On a adjugé à ce Sergent l'*émolument* de l'exploit. On dit auſſi, Il ne luy revient aucun *émolument* de cette affaire. Ce mot vient du Latin *emolumentum*, qui ſignifie le profit que tirent les Meuſniers, de *mola*, *molere*, *moudre*.

EMONCTOIRES. ſ. m. plur. Terme de Medecine. Ce ſont des glandes qui ſervent à la deſcharge des humeurs. Les parotides qui ſont au deſſous des oreilles ſont des *émonctoires* du cerveau.

EMORCELER. v. act. Reduire en divers morceaux. Ce bourgeois a *émorcelé* ſa terre, il l'a diviſée en pluſieurs morceaux, il en a vendu pluſieurs parties. Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Cette pierre n'eſt pas propre pour la ſculpture, elle s'*émorcele* trop facilement.

E M P.

EMPAILLER. v. act. Garnir une metairie de pailles & de fourrages neceſſaires pour la faire bien valoir, pour amender les terres. Mon Fermier a diſſipé les pailles & pailliers de ma metairie, j'avois depenſé 1200. l. à l'*empailler*. On dit auſſi, *Empailler* des meubles, une paillaſſe, des chaiſes, quand on y met les pailles neceſſaires.

EMPAILLÉ, ÉE. part & adj. Une metairie bien *empaillée* eſt affermée à plus haut prix qu'une autre qui eſt ſans fourrages.

EMPALEMENT. ſ. m. Supplice qu'on ſouffre par le moyen d'un pal aigu fiché dans le fondement, & traverſant tout le corps. L'*empalement* eſt le plus cruel des ſupplices.

EMPALER. v. act. Faire paſſer un pal à travers le corps d'un homme. C'eſt un ſupplice qu'on pratiquoit du temps de Neron, & dont Juvenal fait mention. Il eſt maintenant fort en uſage en Turquie. Ce mot vient de l'Italien *impalare*. Menage.

EMPALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPAN. ſ. m. Meſure de longueurs qui ſe fait par l'extenſion de la main depuis le pouce étendu d'un coſté juſqu'à l'extremité des doigts oppoſez. C'eſt preſque la même choſe que le *palme* Romain. Un *empan* fait trois quarts de pied. Deux *empans* ſont un pied & demi. Menage derive ce mot de l'Alleman *ein ſpan*, qui ſignifie la même choſe.

EMPANACHE', ÉE. adj. Qui eſt bien garni de plumes. Tous les Chevaliers de ce Carouſel étoient bien dorez & *empanachez*.

EMPANON. ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt un chevron qui ne va pas juſqu'au haut du faiſte, mais qui s'aſſemble à l'areſtier avec tenons & mortaiſes, & qui poſe par enbas ſur les ſablieres ou platteformes. On le dit auſſi des pieces de bois qu'on met en pluſieurs autres endroits pour en ſouſtenir ou lier quelque autre.

EMPAQUETER. v. act. Mettre en un paquet, envelopper. Il ſe dit particuliérement des marchandiſes & des meubles. Les Marchands en detail ne ſont point chiches d'*empaqueter*, & de depaqueter leurs bas, leurs toiles, leurs étoffes. Ils les *empaquetent* avec du papier, des toilettes, &c. Il a *empaqueté* ſes hardes, ſes habits pour partir, pour démenager. Ce mot vient du primitif *paquet*, qui vient du Latin *pactus, compactus*, de *pango, compingo*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *empaqueté* dans ſa couverture, dans ſa robbe de chambre, pour dire, qu'il s'en eſt enveloppé pour ſe garentir du froid.

EMPAQUETÉ, ÉE. part. & adj.

EMPARER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se ſaiſir par force ou par adreſſe de quelque choſe. Les ennemis ſe ſont *emparez* d'une telle ville. Il s'eſt *emparé* de mon manteau. Ce mot vient du Latin *amparare*, qui ſignifie *occuper*, prendre la deffenſe & la protection de quelque choſe, pour en diſpoſer comme à ſoy appartenante. Chez les Eſpagnols le mot d'*amparar* ne ſignifie autre choſe que *deffendre*, & *deſamparar*, *ceſſer de deffendre*. Covarruvias.

EMPARER, ſe dit figurément de l'eſprit, & de ce qui le maiſtriſe & le gouverne. Ce Miniſtre s'eſt *emparé* de l'eſprit du Roy. L'amour s'eſt *emparé* du cœur de ce jeune homme.

EMPASTELER. v. act. Terme de Teinture. C'eſt, Donner le bleu aux laines & aux étoffes par le moyen du *paſtel*, ou de la gueſde, qui eſt la même choſe. Il faut gueſder & *empaſteler* les étoffes pour leur donner un pied de bon teint.

EMPASTER. v. act. Mettre les mains dans la paſte. Il ne ſe dit gueres qu'au participe. Il a les mains *empaſtées*, pleines de paſte, ſalies de paſte.

EMPASTER, en termes de Peinture, ſignifie, Mettre des couleurs graſſement & avec liberté. On le dit auſſi, quand on met des couleurs chacune à leur place, ſans les noyer enſemble. Cette teſte n'eſt point peinte, elle n'eſt qu'*empaſtée*.

EMPATEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt ce qui ſert de pied à un mur, ſes fondements, ſa partie la plus baſſe. L'*empatement*, pour eſtre ſeur, doit eſtre le double du mur.

On appelle auſſi *empatements* ou *racineaux* d'une gruë, les pieces de bois ſur leſquelles elle eſt conſtruite & eſlevée.

EMPATEMENT, en termes de Fortification, ſignifie auſſi le talus ou pied d'un rempart ou d'une muraille, qui la ſouſtient, & empêche qu'elle ne s'esboule.

EMPAULMER. v. act. Serrer avec la main. Cet homme eſt ſi fort, que quand il a une fois *empaulmé* quelque choſe, on ne la luy ſçauroit arracher. Quand ce Sergent a une fois *empaulmé* un priſonnier, il ne luy eſchappe pas. Ce mot vient de *in*, & de *palma*, d'où on feroit *impalmare*.

EMPAULMER, ſignifie figurément, Se rendre maiſtre de l'eſprit de quelqu'un. Il faut craindre que cette femme artificieuſe n'*empaulme* ce jeune homme, & qu'il ne l'eſpouſe. Quand un uſurier a *empaulmé* un mineur, il le ruine en peu de temps.

Empaulmer la voix, en termes de Venerie, ſignifie, Suivre la piſte, eſtre dans la droite voye d'un gibier.

EMPAULMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPAUMURE. ſ. f. Terme de Venerie. C'eſt le haut de la teſte d'un vieux cerf ou chevreuil, où il y a pluſieurs andouilliers.

EMPEIGNE. ſ. f. Terme de Cordonnier. C'eſt le cuir de deſſus le ſoulier, qui s'étend depuis le col juſqu'au bout du pied.

EMPELOTE'. adj. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau qui ne peut digerer ce qu'il a avalé. On luy tire ce peloton avec un fer qu'on nomme *deſempelotoir*.

EMPENNE', ÉE. adj. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois des fleſches, des matras, au bout deſquels on attachoit quelques plumes pour les conduire en l'air, & les faire aller plus droit. Son compoſé eſt encore en uſage dans cette phraſe proverbiale: Il s'en va comme un matras *deſempenné*. On le dit encore en termes de Blaſon, d'un dard, trait ou javelot qui a ſes ailerons ou pennes. Ce mot vient d'*impennare*, de *penna*.

EMPEREUR. ſ. m. Monarque abſolu qui commande à un grand pays. Un *Empereur* Romain. Les *Empereurs* de Conſtantinople. Maintenant ce nom eſt reſtraint à celuy qui commande en Allemagne. Sa femme ſe nomme *Imperatrice*.

On appelle auſſi dans les Colleges, *Empereur d'Orient*, *Empereur d'Occident*, les écoliers qui ont les premieres places de la claſſe.

EMPESAGE. ſ. m. Maniere de blanchir, d'appreſtes le linge avec de l'empois. L'*empeſage* de ce linge eſt trop fort.

EMPESCHEMENT. ſ. m. Oppoſition, obſtacle. On a formé un *empeſchement* à ce mariage, à la reception d'un tel en une telle charge. Ce Capitaine a paſſé les monts, malgré tous les *empeſchements* que les ennemis & la nature y avoient oppoſez.

EMPESCHER. v. act. S'oppoſer à quelque choſe, y former des difficultez, des obſtacles. Si on ne veut pas faire de bien, il ne faut pas *empeſcher* que les autres en faſſent. Le Procureur General qui conſent l'enterinement d'une requeſte dit, Je ne l'*empeſche* pour le Roy. Une ſaiſie *empeſche* qu'on ne ſoit payé. Du Cange derive ce mot de *impeſchiare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

EMPESCHER, ſignifie auſſi, Embarraſſer, occuper. C'eſt un homme qui a de grands emplois qui l'*empeſchent* de vacquer à ſes affaires propres. Et au contraire on dit d'un faineant qui ne ſçait où aller, ni à quoy s'occuper, qu'il eſt fort *empeſché* de ſa perſonne.

EMPESCHER, ſe dit auſſi à l'égard des choſes inanimées. Le reſſort de cette montre ne va pas, il y a quelque choſe qui l'*empeſche* d'agir. Le vent contraire nous *empeſche* d'entrer dans le port. Les digues, les levées *empeſchent* les inondations. Le maſque *empeſche* le halle. Il a une fluxion ſur le bras qui l'*empeſche* de s'en ſervir.

EMPESCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPESER. v. act. Appliquer de l'empois ſur du linge pour le rendre plus ferme. On doit *empeſer* les rabats, les manchettes. On *empeſe* auſſi quelques toiles ou étoffes avec des gommes, telles que le treillis, le bougran. Le linge *empeſé* ſe ſeche ſur la platine. Ce mot vient de *impiciare*, fait de la particule *in*, & de *pix*, d'où on a fait auſſi *impicium*, *empois*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*ampes*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant *empois*. Menage.

EMPESÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPESEUR, EMPESEUSE. ſ. m. & f. Il y a des *Empeſeurs* ſuivant la Cour. Les bourgeois ont des *Empeſeuſes*, des Blanchiſſeuſes de menu linge.

EMPESTER. v. act. Apporter la peſte en quelque lieu. Un vaiſſeau d'Orient eſt venu *empeſter* le Royaume. On interdit le commerce avec les villes *empeſtées*. On le dit par extenſion des choſes puantes & corrompuës. Quand on cure cet eſgouſt, il *empeſte* les maiſons voiſines. Voilà une viande puante qui eſt capable d'*empeſter* un corps.

EMPESTER, ſe dit figurément en choſes morales, des mauvaiſes doctrines. Calvin & Luther ont *empeſté* tout le Nord de leurs hereſies.

EMPESTRER. v. act. Embarraſſer les jambes par quelque choſe qui empêche de marcher. On le dit au propre des beſtiaux qu'on met dans les paſturages, auxquels on attache deux jambes enſemble, pour empêcher qu'ils ne s'éloignent.

On le dit auſſi des chevaux de carroſſe, ou de charrette, qui s'embarraſſent leurs pieds dans leurs traits. On le dit auſſi par extenſion des hommes qui s'embarraſſent les jambes par de grands canons. Les François ſe plaiſent ſouvent à avoir les jambes *empeſtrées* & embarraſſées.

EMPESTRER, ſe dit figurément en choſes morales, de toute ſorte d'embarras ou engagements. Cet homme s'eſt *empeſtré* d'une femme, d'un ménage.

EMPESTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPHASE. ſ. f. Terme de Rhetorique, qui ſignifie une expreſſion forte, & qui dit beaucoup en peu de mots. Cet Orateur parle avec beaucoup d'*emphaſe*, tous ſes mots ont de l'*emphaſe*. On le dit auſſi de la ſimple recitation. Les Gaſcons recitent leurs vers avec beaucoup d'*emphaſe*.

EMPHATIQUE. adj. Qui a de l'emphaſe. Diſcours *emphatique*.

EMPHATIQUEMENT. adv. D'une maniere emphatique. Cet Orateur parle toûjours *emphatiquement*, a un ſtile élevé. Ce mot vient du Grec *emphaſis*.

EMPHYTEOSE. ſ. f. Bail d'heritages à longues années. Les *emphyteoſes* ſont des baux au deſſus de dix ans juſqu'à 99. ans. Les *emphyteoſes* ſont des eſpeces d'alienations, & doivent des profits de fief.

EMPHYTEOTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'emphyteoſe. Un bail *emphyteotique*. Une redevance *emphyteotique* eſt une rente fonciere de bail d'heritages. Beſoldus ou Bechtoldus dans ſon Treſor rapporte cent Auteurs qui ont travaillé ſur le Droit *Emphyteotique*. Ces mots viennent du Grec *emphuteuein*, *inſerere*.

EMPIEGÉ, ÉE. adj. m. & f. Qui eſt pris dans un piege. Une ſouris *empiegée*, un renard *empiegé*, &c.

EMPIETANT, en termes de Blaſon, ſe dit de l'oiſeau lors qu'il eſt ſur ſa proye, & qu'il la tient avec ſes ſerres.

EMPIETER. v. n. Uſurper, prendre quelque choſe du bien d'autruy. Les payſans qui labourent ſont ſujets à *empieter* de quelque ſillon ſur l'heritage de leur voiſin. Quand on a rebaſti ce mur, on a *empieté* ſur mon heritage.

EMPIETER. Terme d'Autourſerie, qui ſe dit des autours, lors qu'ils enlevent & *empietent* la proye. A l'égard des faucons, on dit qu'ils l'aſſomment & la lient.

EMPIETER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Tuteurs des Princes ont ſouvent *empieté* ſur leur domination, ils les ont dethroſnez. Preſque tous les Juges tâchent d'*empieter* ſur la juriſdiction des autres. Dés qu'un Maiſtre ſouffre que des valets *empietent* ſur ſon autorité, ils en abuſent.

EMPIFFRER. v. act. S'engraiſſer demeſurément à force de boire & de manger. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Ce goinfre s'eſt bien *empiffré* depuis quelque temps. Cette femme a gaſté ſa taille, & s'eſt *empiffrée* par la bonne chere. Les enfans s'*empiffrent* de pain & de beurre.

EMPILER. v. act. Mettre pluſieurs choſes l'une ſur l'autre, en faire une pile. On *empile* du bois dans les chantiers. Les Marchands de bois flotté ſont obligez par l'Ordonnance de faire triquer leur bois, & le faire *empiler* dans leurs chantiers ſeparément, ſelon leurs differentes qualitez. Cet homme *empile* ſes Livres, au lieu de les ranger ſur des tablettes. Ce Marchand a des tapiſſeries, des étoffes *empilées* dans ſon magaſin.

EMPILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPIRANCE. ſ. f. Terme de Monnoyeurs. Defectuoſité ou alteration qui ſe trouve dans la monnoye, ſoit à l'égard du titre ou de l'aloy, ſoit à l'égard du poids, proportion, taille, couſts, valeur de la matiere, &c. Il y a une Ordonnance du Roy Jean de l'an 1355. ſur l'*empirance* des monnoyes. On fait l'*empirance*, en diminuant le poids, ou la bonté de la matiere, en ſurhauſſant le prix, en changeant la proportion des metaux, en chargeant des eſpeces de traittes exceſſives, & en faiſant fabriquer ſi grande quantité de bas billon & de cuivre, qu'on le reçoit pour de bonnes eſpeces d'or & d'argent.

EMPIRANCE, en termes de Marine, ſe dit du dechet, de la corruption ou diminution de valeur des marchandiſes, cauſée par leur jet durant la tempeſte, ſi aprés elles ſont ſauvées, ou par quelques autres accidents.

EMPIRE. ſ. m. Monarchie, étenduë de pays où quelqu'un commande. L'*Empire* de Rome, l'*Empire* d'Orient, l'*Empire* de Trebiſonde, l'*Empire* du Mogol.

EMPIRE, ſe prend auſſi pour le temps qu'a regné un Prince. Sous l'*Empire* d'Alexandre, d'Auguſte.

On appelle en termes d'Antiquaires, les medailles du bas *Empire*, celles qui ont eſté faites depuis la decadence de l'*Empire* Romain. Le bas *Empire* s'entend des monnoyes qui ont eſté frappées depuis le Grand Conſtantin juſqu'au dernier Empereur du même nom.

EMPIRE, ſe prend maintenant plus particulierement pour l'Allemagne. C'eſt un Prince de l'*Empire*, un fief de l'*Empire*.

EMPIRE, ſe dit figurément en Morale, de la domination, du pouvoir qu'on a ſur quelque choſe. Il a beaucoup d'*empire* ſur ſoy, ſur ſes paſſions, ſur l'eſprit de ſa maiſtreſſe. Cette femme le traite avec beaucoup d'*empire*. Il vit ſous ſon cruel *empire*. Tous les hommes reconnoiſſent l'*empire* de la mort. Il ne reconnoiſt plus l'*empire* de la raiſon. Cet Auteur eſt fort connu dans l'*empire* des Lettres. Ce Prince poſſede maintenant l'*empire* de la mer.

EMPIRER. v. n. & act. Devenir pire, eſtre en plus mauvais eſtat. Ce malade *empire* tous les jours, ſon mal s'augmente. La plus-part des marchandiſes *empirent*, quand on les garde, elles ſe gaſtent & ſe corrompent. Le vulgaire croit que le monde *empire* à meſure qu'il vieillit, que le ſiecle *empire*. On dit auſſi, *Empirer* ſon marché, quand on rend ſa condition plus mauvaiſe. Ce contract qu'il a produit a *empiré* ſa cauſe, au lieu de l'avoir abonnie.

EMPIRÉ, ÉE. part. & adj.

EMPLACEMENT. ſ. m. Ce mot ſe dit dans les greniers des Gabelles, quand on y deſcharge le ſel. L'Ordonnance veut que les Officiers des Gabelles ſoient preſents à l'*emplacement* & meſurage du ſel.

EMPLASTRE. ſ. m. Chez les Medecins le peuple le fait feminin. Remede topique qu'on applique ſur quelque playe ou tumeur, compoſé ordinairement d'onguent étendu ſur du linge ou du cuir. On fait des *emplaſtres* ſtomachiques, cephaliques, ſtiptiques, hepatiques, diaphoretiques, reſolutifs, deterſifs, remollitifs,

Digitized by Google

tifs, incarnatifs, aſtringens, & conglutinatifs, &c. L'*emplaſtre* le plus commun eſt celuy de *diapalma*, qui eſt ainſi nommé, à cauſe qu'on le remuë avec une ſpatule de palmier, ou qu'on y mêle quelque rameau inciſé de palme. L'*emplaſtre blanc* ou de *diachylon* eſt ainſi nommé à cauſe de ſa couleur, & des mucilages qui y entrent : l'*emplaſtre de polichreſte*, à cauſe qu'il guerit toute ſorte d'ulceres, & même la bruſlure : l'*emplaſtre divin* ou de *manus Dei*, qui eſt pour les pauvres : l'*emplaſtre magnetique* d'André de Sala & de Paracelſe. On fait même des *emplaſtres* de charpi, de ſafran, & de vinaigre, qu'on appelle *exicraceum*, pour les maux de matrice. Un *emplaſtre* de rains pour l'encloüeure des chevaux, & d'une infinité d'autres ſortes. Ce mot vient du Grec *emplatto*, qui ſignifie *mettre en maſſe*, enduire par deſſus, parce que l'*emplaſtre* ſe fait de diverſes ſortes de ſimples amaſſez en un corps eſpais & gluant.

On dit figurément, Mettre un *emplaſtre* à une affaire, quand on trouve quelque remede pour couvrir & excuſer quelque faute qu'on a faite.

On dit figurément & proverbialement d'une perſonne qui n'a ni vigueur ni ſanté, qui eſt incapable d'agir, que c'eſt une bonne *emplaſtre*, une pauvre *emplaſtre*.

EMPLETTE. ſ. f. Achat de marchandiſes. Il ſe dit particulierement de celles qui concernent les habits. Cette femme eſt allée faire des *emplettes*. Ce Marchand a fait grande *emplette* d'étoffes. Quand il a acheté ce diamant, il croyoit faire une bonne *emplette*, & il s'eſt trouvé faux. Ce mot vient de *impleta*, qui a eſté fait de *implere*, à cauſe que les Marchands empliſſent de marchandiſes leurs navires & leurs magaſins. Menage.

EMPLIR. v. act. Rendre plein, faire occuper la capacité d'un vaiſſeau par quelque choſe. Une pinte *emplit* cette bouteille. On *emplit* d'air un balon avec une ſeringue. Ces groſſes ceriſes *empliſſent* la bouche. Les goinfres *empliſſent* leur eſtomac de viandes.

EMPLIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il ne faut pas *emplir* l'eſprit des enfans de contes vains & de chimeres. Ce Partiſan a *empli* ſes coffres du ſang du peuple.

EMPLI, IE. part. paſſ. & adj.

EMPLOY. ſ. m. Bon ou mauvais uſage qu'on fait de quelque choſe. Il n'a pû juſtifier l'*employ* des deniers de la marchandiſe qu'on luy a confiée. On ne preſte plus guere d'argent en rente ſans *employ*, c'eſt à dire, ſans ſtipuler une hypotheque particuliere & privilegiée.

EMPLOY, ſignifie auſſi le travail, l'occupation qu'on donne à quelqu'un, ou qu'on prend ſoy-même. Il eſt venu à la Cour demander de l'*employ*. Ce Financier a beaucoup de bons *emplois* à donner. Ce mot vient du Latin *implicare*.

On dit abſolument, qu'un homme eſt dans l'*employ*, pour dire, qu'il eſt dans le ſervice à l'armée. Et on dit au Palais, qu'un Advocat eſt dans le grand *employ*, lors qu'il a bien des affaires, qu'il eſt en grande reputation. On dit auſſi des Magiſtrats, qu'ils ſont dans l'*employ*, qu'il n'y a point d'*emplois* où ils ne puiſſent aſpirer, quand ils ſont capables des grandes charges, commiſſions ou negociations, &c.

EMPLOY, en termes de Palais, eſt l'induction d'une piece qu'on a produite ailleurs. La cotte D. de cet inventaire n'eſt qu'un *employ*. On dit en matiere de compte, qu'un faux & double *employ* ne ſe couvre jamais, quand on a employé deux fois la même partie en rendant ſes comptes.

EMPLOYER. v. act. Se ſervir de quelque choſe. Il faut *employer* ſon revenu à faire des depenſes honneſtes. On a bien *employé* du marbre en ce baſtiment. Il a *employé* ce mot en ſa vraye ſignification. Il a fort bien *employé* ſon temps à apprendre ſes exercices. Ce Tuteur a bien *employé* l'argent de ſon pupille en l'acquiſition de ces heritages. Ce mot vient de *implicare*.

EMPLOYER, ſignifie auſſi, Donner de l'occupation à ſoy, ou à autruy. Il s'*employe* aux belles lettres. Il *employe* tant de gens ſous luy. Il s'*employe* de toute ſa force à ſervir ſes amis.

En termes de Palais, *Employer* une piece, une raiſon, ſe dit quand on ſe ſert d'un titre, d'une raiſon, d'un fait, d'où on tire quelques inductions contre ſa partie. On le dit en ce ſens non ſeulement des pieces qu'on produit alors, mais auſſi de celles qu'on a produites en d'autres endroits, & dont on tire des inductions convenables à un fait particulier ; & encore des pieces ou raiſons qu'a alleguées la partie adverſe. On *employe* auſſi ce qui eſt de droit, & que les Juges peuvent ſuppléer d'eux-mêmes par leur prudence. En ce ſens encore on commande aux Advocats d'*employer*, quand ils ont un intereſt preſque pareil à celuy d'un autre Advocat qui a déjà plaidé, afin qu'il ne conſomme pas le temps en redites inutiles.

On dit auſſi, *Employer* une partie dans un compte, *employer* une perſonne ſur l'eſtat, pour dire, la faire comprendre dans l'article d'un compte, dans un des articles des Eſtats du Roy.

EMPLOYÉ, ÉE. part.

On dit proverbialement, C'eſt bien *employé*, en parlant de celuy à qui il eſt arrivé par ſa faute ou par ſon imprudence quelque malheur ou chaſtiment qu'il meritoit. On dit auſſi, qu'un homme a *employé* le verd & le ſec en une affaire, pour dire, qu'il a fait tous ſes efforts pour la faire reüſſir.

EMPLUMER. v. act. Garnir de plumes. On *emplumoit* autrefois les fleſches, les garrots d'arbaleſtes. La mode a été d'*emplumer* les chapeaux, de les garnir & charger de plumes. On dit auſſi au figuré, qu'un homme s'eſt bien *emplumé* dans une maiſon, lors qu'il y a bien fait ſes affaires, qu'il s'y eſt enrichi ; comme on dit au reduplicatif, qu'il s'eſt bien *remplumé*, quand il a reparé les pertes qu'il avoit faites.

EMPOCHER. v. act. Mettre dans un ſac, ou dans ſa pochette. Ce bled eſt vendu, il ne reſte qu'à l'*empocher*, à le mettre dans les ſacs ou poches pour l'enlever. On a joüé tout le jour, mais ce n'eſtoit pas pour *empocher* l'argent, c'eſtoit pour traiter la compagnie. Ce Medecin ne revient point chez luy qu'il n'ait *empoché* dix ou douze eſcus.

EMPOIGNER. v. act. Serrer avec le poing. *Empoigner* une eſpée, une cognée. Si ce grand corps vous *empoigne*, il vous eſtranglera.

EMPOIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de *pugnus*, comme qui diroit *impugnare*, *impugnatus*.

EMPOIGNÉ, ſe dit en termes de Blaſon, des fleſches, javelots & autres choſes ſemblables, quand il y en a trois ou plus au milieu de l'Eſcu, aſſemblées & croiſées, l'une en pal, & les autres en ſautoir, comme celles des Eſtats de Hollande.

EMPOIS. ſ. m. Colle delicate faite d'amidon delayé & cuit, dont on ſe ſert pour affermir le linge, afin qu'il ne ſe chiffonne pas ſi-toſt. De l'eau d'*empois*. Coller avec de l'*empois*. *Empois* blanc, *empois* bleu. Ce mot vient d'*ampes*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

EMPOISSER. v. act. Enduire de poix. Il faut *empoiſſer* les cordages & les navires pour les conſerver dans l'eau.

EMPOISONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on taſche de faire mourir quelqu'un, en luy faiſant prendre du poiſon. L'*empoiſonnement* eſt un crime capital, & qu'on punit du feu.

EMPOISONNER. v. act. Donner du poiſon. Medée étoit celebre dans l'art d'*empoiſonner*. On avoit *empoiſonné* les viandes, le vin de ce feſtin.

EMPOISONNER, ſe dit auſſi par extenſion, de ceux qui donnent quelque choſe qui altere la ſanté, ou qui bleſſe les ſens. On nous a donné de la viande puante qui a failli à nous *empoiſonner*. Il s'exhale de ce cloaque une ſi mauvaiſe odeur, qu'elle eſt capable de nous *empoiſonner*.

EMPOISONNER, ſe dit figurément en Morale, des fauſſes doctrines. L'hereſie de Luther & de Calvin ont *empoiſonné* tous les peuples du Nord. Les libertins *empoiſonnent* les jeunes eſprits de leurs meſchantes maximes. On dit auſſi, qu'on *empoiſonne* un diſcours, une hiſtoire, quand on adjouſte malignement à un recit quelques circonſtances qui rendent criminelle une choſe, qui d'elle-même eſtoit innocente.

EMPOISONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Des loüanges malignes & *empoiſonnées*.

EMPOISSONNEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui empoiſonne. On a fait ces derniers jours une exacte recherche & punition des *empoiſonneurs*. En Droit une femme adultere eſt ſoupçonnée d'eſtre *empoiſonneuſe*.

EMPOISONNEUR, ſe dit auſſi d'un mauvais Cuiſinier. On a traité des gens d'*empoiſonneurs*, pour avoir fait de mauvaiſes ſauces. On dit auſſi des *empoiſonneurs* d'eſprits, de recits, &c.

Ces mots viennent du primitif *poiſon*, qui vient du Latin *potio*, *boiſſon*.

EMPOISSONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met du peuple dans un eſtang, aprés qu'il a été peſché. Les Fermiers ſont obligez par leur bail de faire appeller le Maiſtre, pour voir faire l'*empoiſſonnement* de ſes eſtangs à la fin du bail.

EMPOISSONNER. v. act. Mettre du peuple dans un eſtang peſché. Ce Fermier eſt obligé de mettre un millier ou deux de peuple ou de nourrain pour *empoiſſonner* les eſtangs, quand il les quitte.

EMPOISSONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPORTEMENT. ſ. m. Mouvement de l'ame qui la fait ſortir hors des bornes de la raiſon. Les gens prompts ont de grands *emportements* de colere. Les jeunes gens ont de grands *emportements* dans la debauche. Les Auteurs qui eſcrivent les uns contre les autres tombent d'ordinaire dans l'*emportement*. Quelques-uns ont blaſmé l'*emportement* des Caſuiſtes qui ſe ſont trop relâchez dans la Morale.

EMPORTER. v. act. Porter quelque choſe dehors. *Emportez* ce Livre chez vous pour le voir à vôtre loiſir. *Emportez* ces meubles au grenier.

EMPORTER, ſignifie auſſi, Voler, ravir avec violence. Les ſoldats ont *emporté* le plus beau & le meilleur de cette maiſon. Il fuit comme ſi le Diable l'*emportoit*. Ce banqueroutier luy a *emporté* dix mille eſcus. Les Sergens ont *emporté* tous ſes meubles pour les vendre.

EMPORTER, ſignifie auſſi, Entraiſner avec ſoy. Un torrent *emporte* tout ce qu'il trouve en ſon chemin. On dit auſſi, que la peſte *emporte* les hommes en vingt-quatre heures; qu'une ſaignée doit *emporter* une legere fievre.

EMPORTER, ſignifie auſſi, Avoir avantage ſur un autre. Pour avoir encheri cette terre de cent francs, il l'a *emportée*. Cet homme eſt haut à la main. Il veut tout *emporter* de haute lutte. Il a *emporté* l'avantage en ce combat, en cette diſpute, en cette partie. Il a *emporté* ſa cauſe tout d'une voix.

On dit auſſi, Cela *emporte* la balance, tant au propre, qu'au figuré, lors qu'il y a un poids, ou un merite plus grand que l'autre.

Ne deliberons plus, cette pitié l'*emporte*.

C'eſt un vers du Cinna.

EMPORTER, ſignifie auſſi, Oſter, effacer. Le ſavon, la leſcive, *emportent* toute la craſſe & l'ordure du linge. Le jus de citron, le verjus, *emportent* les taches d'encre, les effacent; & generalement tous les acides *emportent* tous les alkalis, parce qu'ils s'en imbibent.

EMPORTER, ſe dit figurément en Morale, de ce qui a quelque ſuite. La perte d'une bataille *emporte* la deſolation du pays, elle s'en enſuit ordinairement. Voilà une piece deciſive qui *emporte* gain de cauſe. On dit auſſi au Palais, Deffaut *emportant* profit. On dit auſſi, qu'un mot *emporte* une telle ſignification, qu'il fait bien entendre la choſe.

EMPORTER, ſe dit auſſi en parlant des violentes agitations de l'ame. Les gens prompts & coleriques s'*emportent* dés qu'on les contredit. Ce Predicateur s'eſt bien *emporté* contre les vices. Cet Advocat s'eſt trop *emporté* en injures, en invectives contre ſa partie. Cet homme eſt fort *emporté*, quand il eſt amoureux, ou pris de vin. On dit auſſi, qu'un bon Orateur *emporte* les eſprits, qu'il les entraiſne à ſon opinion.

EMPORTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Autant en *emporte* le vent, pour dire, Ces promeſſes ne ſont pas ſeures. On dit auſſi, qu'un homme *emporte* la piece, pour dire, qu'il fait des médiſances ſanglantes & cruelles. On dit auſſi, Le plus fort l'*emporte*, pour dire, que les plus puiſſants ont toûjours l'avantage. On dit auſſi, *Emporter* une choſe à la pointe de l'eſpée, pour dire, aprés une longue conteſtation.

EMPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle un *emporté*, un eſtourdi, un furieux, un débauché, celuy qui eſt dans un grand dereglement de mœurs.

EMPORTE-PIECE. ſ. m. eſt un fer aigu & tranchant, qui ſert à decoupper & à emporter la piece. Les Cordonniers ont des *emporte-pieces* pour percer des ſouliers. Les Decouppeurs, les faiſeurs de mouches, de cartes à joüer, s'en ſervent pareillement.

EMPOURPRER. v. act. Colorer de rouge ou de pourpre. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe figurée & poëtique: La terre fut *empourprée* du ſang de cet amant infortuné, pour dire, teinte de ſon ſang reſpandu. Ce mot vient du Latin *purpurare*, *impurpurare*.

EMPREINDRE. v. act. Imprimer quelque figure ſur quelque choſe par le moyen de quelque coin ou cachet. Voilà de la monnoye preparée, il ne reſte plus qu'à l'*empreindre*. Ce mot vient du Latin *imprimere*, *marquer*.

EMPREINDRE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des impreſſions que la nature ou les habitudes font dans noſtre eſprit. Le ſentiment de la vertu eſt *empreint* naturellement dans nos ames. On ſe preoccupe aiſément des premieres opinions qui ſont *empreintes* dans nôtre eſprit.

EMPREINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

EMPREINTE. ſ. f. Marque ou impreſſion que fait une choſe dure ſur une choſe plus molle. L'*empreinte* d'un cachet. On voyoit encore les *empreintes* de ſes pieds ſur la terre qui marquoient ſa fuite. On tire des *empreintes* des medailles avec de la paſte, de la cire, & autres choſes molles.

EMPREINTE, ſe dit auſſi de la piece gravée avec laquelle on fait les *empreintes*, tant des cachets que des poinçons, en voyant la figure qui eſt gravée deſſus.

EMPRESSEMENT. ſ. m. Témoignage d'ardeur, d'affection, de diligence qu'on a pour quelque choſe, pour achever quelque beſogne. Il faut ſervir ſes amis avec *empreſſement*. On travaille à cet armement avec grand *empreſſement*.

EMPRESSER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Faire quelque choſe avec empreſſement, avec grande diligence ou affection. Quand un homme eſt en faveur, tout le monde s'*empreſſe* à luy rendre ſervice, à luy plaire. C'eſt un homme qui fait l'*empreſſé*, le neceſſaire, qui s'intrigue, qui s'*empreſſe*, & qui ſe fourre par tout.

Digitized by Google

EMPRESSÉ, ÉE. adj. Qui fait l'affairé, l'homme chargé de beaucoup de beſogne.

EMPRISONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met quelqu'un en priſon. Il a tant couſté pour la capture, l'*empriſonnement* de ce criminel.

EMPRISONNEMENT, ſe dit auſſi de la detention d'un priſonnier. Son *empriſonnement* a duré trois ans. Il faut lever l'eſcrou de ſon *empriſonnement*. Il a eu deſcharge & reparation de ſon *empriſonnement*.

EMPRISONNER. v. act. Mettre quelqu'un en priſon. Les Records, les Pouſſeculs aident aux Huiſſiers à *empriſonner*, à mettre en priſon. Cet Officier a été *empriſonné* par ordre du Roy.

EMPRUNT. ſ. m. L'argent ou la marchandiſe qu'on prend d'un ami ou d'un Marchand à credit, à la charge d'en payer la valeur dans certains temps. Cet homme va ſouvent à l'*emprunt*, ne vit que d'*emprunt*.

EMPRUNT, ſe dit auſſi des taxes que le Roy fait ſur les villes & Communautez, lors qu'il leur fait payer quelques deniers, & qu'il leur donne leur rembourſement à prendre ſur quelques droits qu'il eſtablit en même temps. Cette Province eſt exempte de tous impoſts, *emprunts* & contributions.

EMPRUNTER. v. act. Demander quelque choſe à credit dont on a beſoin, pour la rendre ou payer en un autre temps. *Emprunter* chez les Marchands des eſtoffes. *Emprunter* de l'argent à ſes amis. *Emprunter* d'un uſurier. Ce mot vient d'*impreſtare*, mot de la baſſe Latinité qu'on a dit dans le même ſens. Du Cange.

EMPRUNTER, ſe dit figurément en Morale, des choſes qui viennent d'ailleurs. Les Magiſtrats *empruntent* toute leur autorité du Roy. La Lune *emprunte* ſa lumiere du Soleil.

On dit auſſi, *Emprunter* une penſée d'un Auteur, pour dire, Se l'approprier : *Emprunter* le nom de quelqu'un, pour dire, Mettre quelque affaire, quelque Livre ſous ſon nom ; demander quelque grace ſous le nom d'autruy, ſous ſa faveur. On dit auſſi, *Emprunter* ſa main, ſon bras, pour luy demander ſecours de l'un ou de l'autre, pour ſe ſervir de ſon eſcriture, de ſon eſpée.

On dit en matiere d'orgues, qu'un tuyau *emprunte*, lors que le ſommier n'eſt pas ſi bien fermé, que le vent qui doit aller dans un tuyau n'entre dans l'autre.

EMPRUNTER, ſe dit auſſi en Arithmetique, lors qu'il faut ſouſtraire un grand nombre d'un plus petit ; car en ce cas on *emprunte* une dizaine d'un caractere voiſin, dont la valeur eſt diminuée d'autant.

EMPRUNTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPRUNTEUR. ſ. m. Qui emprunte. C'eſt un perſonnage fort mauvais que celuy d'un *emprunteur*. Panurge a fait l'éloge des Debteurs & des *Emprunteurs*.

EMPUANTIR. v. act. Rendre puant, ſe corrompre. Voilà un cloaque qu'on cure qui a *empuanti* tout le voiſinage. Cette femme a laſché un mauvais vent qui a *empuanti* toute la compagnie. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. En eſté la viande s'*empuantit* en deux ou trois jours, pour dire, ſe gaſte, ſe corrompt.

EMPUANTI, IE. part. paſſ. & adj.

EMPYEME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt proprement un amas de pus dans le creux de la poitrine, qui y eſt coulé d'un abſés crevé. Il ſuccede quelquefois à la ſquinancie, à la peripneumonie, & le plus ſouvent à la pleureſie ; ou bien il s'engendre là d'un ſang eſpandu de quelque veine ouverte, rompuë & corrodée, qui vient à ſe pourrir. Il y a auſſi un *empyeme* baſtard, qui procede d'une humeur pituiteuſe & ſereuſe, qui par quelque conduit ſe rend à la poitrine, s'y pourrit, & degenere en une matiere ſemblable au pus. L'*empyeme* par ſucceſſion de temps cauſe la phthiſie.

EMPYREE. adj. & ſ. m. C'eſt le plus haut des cieux où les Bienheureux jouïſſent de la viſion de Dieu, qu'on

en riant. Il s'eſt bleſſé *en* marchant. On eſt heureux *en* aimant.

EN, ſert auſſi aux adverbes & aux conjonctions. *En* tout & par tout. *En* grand & *en* petit. *En* tout cas. *En* aprés. *En* outre. *En* ce que.

EN, a encore d'autres ſignifications & regimes, qu'il faut apprendre des Grammairiens.

E N A.

ENARTHROSE. ſ. f. Terme de Medecine. Voyez *Diarthroſe*.

E N C.

ENCAGER. v. act. Mettre en cage, enfermer dans une cage. Les vieux oiſeaux qu'on *encage* ne vivent pas long-temps.

ENCAGER, ſe dit figurément de ce qui eſt enfermé dans quelque cloſture. Ainſi on a dit des eſcoliers d'un College,

Que ce petit peuple *encagé*
Crioit vivat pour un congé.

ENCAISSER. verb. act. Mettre dans une caiſſe des marchandiſes.

ENCAISSER, ſignifie auſſi, Mettre de l'argent en caiſſe, à part, ſoit pour le garder, ſoit pour le deſtiner aux frais & advances de quelque entrepriſe.

ENCAISSÉ, ÉE. part. & adj.

ENCAN. ſ. m. Vente publique de meubles qui ſe fait par autorité de Juſtice, & par un Sergent qui les adjuge au plus offrant & dernier encheriſſeur. Les meubles vendus à l'*encan* ne ſe peuvent revendiquer. Ces ventes s'appelloient autrefois *inquants*; & il y a apparence à ce que quelques-uns diſent, que ce mot vient de *in quantum*, *combien*. Menage & Du Cange tiennent qu'il vient de *incantum*, & de *incantare* qui ſignifie *entonner*, crier haut, proclamer.

ENCANAILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Hanter la canaille, le bas peuple. Ceux qui ont ſoin de l'éducation des enfans, doivent prendre garde qu'ils ne s'*encanaillent* point, qu'ils ne hantent pas des gens de neant.

ENCANAILLÉ, ÉE. part. & adj.

ENCANTHIS. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une glandule ſituée au coin ou au grand canthus de l'œuil, par où ſortent les larmes.

ENCAQUER. v. act. Mettre dans une caque. *Encaquer* des harengs.

ENCASTELURE. ſ. f. Maladie ou douleur qui vient aux pieds des chevaux par la ſechereſſe & eſtreciſſement de la corne, & qui les fait ſouvent boiter, laquelle croiſt tellement, qu'elle ſe joint par derriere.

ENCASTELÉ, ÉE. adj. qui ſe dit d'un cheval ou jument dont le talon eſt trop eſtroit, & dont la fourchette eſt trop ſerrée.

On appelle figurément un homme *encaſtelé*, qui a le crane eſtroit, & qu'on accuſe d'un peu de folie.

ENCAVER. v. act. Mettre dans la cave. Il faut laiſſer bouillir le vin avant que de l'*encaver*.

ENCAVÉ, ÉE. part.

ENCEINDRE. v. act. Entourer, enfermer une ville, un bois, un champ de murailles, de haye, de foſſés, de filets, d'hommes armez, pour en boucher les avenuës. Il couſtera beaucoup à *enceindre* cette ville de murailles. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts oblige ceux qui ont des bois auprés de ceux du Roy, de les *enceindre* de foſſés. Dans une chaſſe generale du loup on *enceint* un bois de payſans armez.

ENCEINT, EINTE. part. & adj. Ils ont été contraints de ſe rendre, parce qu'ils eſtoient *enceints* d'ennemis de tous coſtez.

ENCEINTE. adject. f. Femme groſſe d'enfant. On ſurſeoit l'execution des femmes condamnées, quand elles ſe trouvent *enceintes*. Ce mot vient de *incincta*, comme qui diroit *ſans ceinture*, parce que les femmes groſſes ne doivent point eſtre geſnées dans leurs habits, ni porter de ceintures. Menage.

ENCEINTE. ſ. f. Cloſture qui ferme une ville, un champ. L'*enceinte* de la ville de Nanquin eſt de vint milles d'Italie.

ENCEINTE, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe, lors qu'on tend des toiles, ou qu'on poſte des chiens ou des Chaſſeurs autour d'un bois, ou d'un lieu où on veut chaſſer. On dit auſſi, Faire ſes *enceintes*, prendre ſes cernes, quand on fait divers ronds autour des plus fraiſches voyes & allures de la beſte, pour s'aſſeurer où elles aboutiſſent, & de là conclurre l'endroit où elle eſt embuchée.

ENCENS. ſ. m. Gomme aromatique & odoriferante. Elle ſort d'un arbre qui a les feuilles ſemblables au laurier, ſelon Theophraſte, qui croiſt en la region de Saba en l'Arabie Heureuſe ſurnommée des Anciens *Thurifere*, & aux Indes. On l'inciſe aux jours caniculaires, pour en faire ſortir la gomme. L'*encens* maſle qui eſt le meilleur, eſt rond, blanc & gras au dedans, qui s'enflamme incontinent eſtant mis ſur le feu. Celuy d'Inde eſt roux, & on le meſle avec de la gomme de pin, & alors il ne jette plus de flamme. Il y a auſſi une manne d'*encens* fort differente de celle de Calabre; de l'écorce d'*encens*, de la ſuye d'*encens*, qui ſont des preparations d'*encens* dont Dioſcoride fait mention. On a bruſlé de l'*encens* dans les temples de toutes les Religions, pour faire honneur aux Divinitez qui y ont eſté adorées. Les premiers Chreſtiens ont eſté martyriſez, parce qu'ils n'ont point voulu donner de l'*encens* aux idoles. On donne auſſi de l'*encens* dans les ceremonies eccleſiaſtiques aux perſonnes qu'on veut honorer. On donne de l'*encens* aux Prelats, aux Officiants, au Clergé, & même au peuple. L'*encens* eſt un droit honorifique deu aux Patrons, Fondateurs & Hauts-Juſticiers d'une Egliſe. Ce mot vient de *incenſum*, en prenant l'effet pour la choſe.

ENCENS, ſe dit figurément en Morale, des loüanges qu'on donne à ceux à qui on fait la cour. Ce Seigneur aime l'*encens*. Un Auteur donne de l'*encens* à ſon Mecenas tout ſon ſaoul.

ENCENSEMENT. ſ. m. Action d'encenſer. On fait des *encenſements* pendant l'Office divin à l'Autel, au Clergé, & au peuple. On fait de longs *encenſements* dans les grandes ceremonies des enterrements ſolemnels.

ENCENSER. v. act. Offrir de l'encens dans l'Egliſe avec certaines ceremonies à l'Autel, aux Saints, au Clergé & au peuple. *Encenſer* les offertes.

ENCENSER, ſe dit auſſi figurément en Morale, pour dire, Loüer quelqu'un, le flatter. Les Auteurs s'*encenſent* les uns les autres, ou ſe querellent. On ne fait pas maintenant grande fortune à *encenſer* les Puiſſances.

ENCENSEUR. ſ. m. Qui donne de l'encens. Les faiſeurs de Dedicaces ſont de grands *encenſeurs* & flatteurs.

ENCENSOIR. ſ. m. Vaiſſeau dont on ſe ſert dans les Egliſes pour bruſler l'encens, & encenſer. Il eſt fait en forme de petit reſchaud couvert de ſon dome, & ſuſpendu avec des chaiſnes. Joſephe dit que Salomon fit faire 20. mille *encenſoirs* d'or pour le Temple de Jeruſalem, qui ſervoient à offrir les parfums, & 50. mille autres qui ſervoient à porter le feu.

On dit auſſi figurément, Mettre la main à l'*encenſoir*, pour dire, Vouloir entreprendre ſur la juriſdiction, ou ſur le bien des Eccleſiaſtiques.

Digitized by Google

ENCHAISNEMENT. ſ. m. Suite & dependance des choſes l'une de l'autre. Il y a certain *enchaiſnement* des cauſes ſecondes que la Providence y a établi de tout temps. Les Philoſophes l'appellent la *concatenation des cauſes ſecondes*. On dit auſſi, un *enchaiſnement* de malheurs, pour dire, une ſuite de malheurs.

ENCHAISNER. v. act. Attacher avec une chaiſne. *Enchaiſner* un priſonnier, un galerien, un eſclave, un furieux, un dogue.

ENCHAISNER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. JESUS-CHRIST a *enchaiſné* le Demon, Sathan, les Puiſſances infernales, lors de ſon Incarnation. Les pecheurs ſont *enchaiſnez* dans le vice, lors qu'ils ſont engagez dans de mauvaiſes habitudes. Un amant ſe plaint d'eſtre *enchaiſné* par ſa maiſtreſſe par des liens inviſibles. Ce Prince a *enchaiſné* la victoire à ſon char. *Enchaiſner* la fortune, la rendre conſtante. *Enchaiſner* la diſcorde, pour dire, Rendre tout paiſible.

ENCHAISNÉ, ÉE. part. & adj.

ENCHAISNÉ, ſignifie figurément, Dependant d'une autre choſe, qui a des liaiſons avec elle. La plus-part des ſciences ſont *enchaiſnées* & dependantes l'une de l'autre. D'où eſt venu le mot d'*Encyclopedie*, ou de ſcience univerſelle.

ENCHANTELER. v. act. Mettre ſur des chantiers. Il ſe dit particulierement du vin, ſoit pour l'expoſer en vente ſur l'eſtape, ſoit pour le garder dans une cave. Ce mot vient du Latin *incanterire*, ſignifiant la même choſe.

ENCHANTEMENT. ſ. m. Charme, effet merveilleux procedant d'une puiſſance magique, d'un art diabolique. Les Poëmes du Taſſe, de l'Arioſte, ſont remplis d'*enchantements*. On dit de Charlemagne, qu'une femme s'en fit aimer par *enchantement*.

ENCHANTEMENT, eſt auſſi un effet ſurprenant dont on ne connoiſt point la cauſe, & qu'on rapporte à quelque choſe d'extraordinaire. Ce Charlatan fait des choſes ſi admirables, qu'on croit qu'il y a de l'*enchantement*.

ENCHANTER. v. act. Uſer de magie, d'art diabolique, pour operer quelque merveille qui arreſte le cours de la nature. Les Chevaliers errants étoient ſouvent *enchantez* dans les Romans fabuleux. Les Sirenes *enchantoient* par leurs chants. Ce mot vient de *incantare*, qu'on a dit pour le ſimple *cantare*, dont les Anciens ſe ſont ſervis pour parler des charmes des Magiciens. Menage.

ENCHANTER, ſe dit figurément en Morale, de ceux qui ſe ſervent de paroles douces ou artificieuſes pour plaire à quelqu'un, ou pour en tirer quelque avantage, ou pour ſe faire admirer. Cet Orateur nous *enchanta* par les belles choſes qu'il nous dit. Cette femme a des beautez qui *enchantent* tout le monde. Cette muſique eſt ſi belle, qu'elle *enchante*.

ENCHANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Des armes *enchantées*. Ce Poëte a fait un Ouvrage *enchanté*. Un palais *enchanté*.

ENCHANTERIE. ſ. f. Effet provenant d'une ſcience magique. L'ombre de Samuel apparut à Saül par *enchanterie*, par art magique.

ENCHANTERIE, eſt auſſi un effet dont on ignore la cauſe, & qu'on admire. Il y a pluſieurs inventions d'Optique dans le Pere Kirker & dans le Pere Schottus Jeſuites, où il ſemble qu'il y ait de l'*enchanterie*; cependant ce ſont des effets des cauſes naturelles. On dit d'une choſe qu'on fait facilement, ou en public, qu'il n'y a point d'*enchanterie*.

ENCHANTEUR, ERESSE. ſubſt. & adj. Magicien, Magicienne. Circé étoit une grande *Enchantereſſe*.

ENCHANTEUR, ſe dit auſſi de celuy qui fait des choſes qu'on admire, qui plaiſent, qui trompent. Un diſcours *enchanteur*. Les attraits de cette beauté ſont de doux *enchanteurs*. L'amour eſt un grand *enchanteur*.

ENCHAPERONNER. v. act. Terme de Fauconnerie. Mettre un chaperon ſur la teſte d'un oiſeau de proye.

ENCHAPERONNÉ, ÉE. part. & adj.

ENCHARGER. v. n. Recommander fortement, donner charge, ordre exprés de faire quelque choſe. On luy a bien *enchargé* de traiter cette affaire d'une telle façon, de mettre une telle clauſe dans ce contract.

ENCHASSER. v. act. Mettre dans une chaſſe. On a *enchaſſé* les reliques d'un tel Saint dans une chaſſe d'argent.

ENCHASSER, ſignifie auſſi, Mettre dans un chaſſis, dans un chaton, dans quelque choſe qui retienne la choſe *enchaſſée*. Cette bague eſt *enchaſſée* proprement dans ce chaton. Cette porte joint bien, elle eſt proprement *enchaſſée* dans ſon chaſſis. Cela eſt *enchaſſé* en or, en argent. Ce tableau eſt bien *enchaſſé* dans ſa bordure. Ce mot vient de *incapſare*, ou *incaſſare*, *intra capſam includere*. Du Cange.

ENCHASSER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Cet Advocat a bien *enchaſſé* ce paſſage de la Bible, cette autorité dans ſon diſcours.

ENCHASSURE. ſ. f. Action par laquelle on enchaſſe. L'*enchaſſure* de cet eſmail dans ce cercle d'or eſt faite fort proprement. En Latin *interclauſura*.

ENCHAUSSE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de l'Eſcu, lors qu'il eſt taillé depuis le milieu de l'un de ſes coſtez en tirant vers la pointe du coſté oppoſé. Il y a des Eſcus *enchauſſez* à dextre, d'autres à ſeneſtre, ſuivant le coſté où la taille commence.

ENCHERE. ſ. f. Miſe à prix qu'on fait d'un immeuble ſaiſi en Juſtice. Un pourſuivant criées eſt obligé de mettre à prix les heritages qu'il fait decreter, & cela s'appelle la *premiere enchere*, qui eſt contenuë dans les affiches & publications.

ENCHERE, ſe dit plus ordinairement de ces augmentations de prix qu'on fait à l'envi tant ſur les meubles que ſur les immeubles qui ſe vendent, ou qui s'afferment par autorité de Juſtice. On fixe chaque *enchere* à certaine ſomme, lors qu'on adjuge les fermes du Roy; & cela s'appelle l'*enchere courante*.

FOLLE ENCHERE, eſt une miſe ou offre qu'on fait en Juſtice, qui excede la juſte valeur de la choſe venduë, ou qu'on ne peut pas payer. Cette terre a été revenduë à la *folle enchere* d'un tel, il en payera les dommages & intereſts.

On dit proverbialement, qu'un homme a payé la *folle enchere* de ſa faute, quand il en a porté la peine, quand on s'eſt vangé de luy.

ENCHERIR. v. act. & n. Faire une enchere ſur des biens qui ſe vendent, ou qui s'afferment en Juſtice. On eſt obligé d'aſſigner tous les oppoſans à une vente, afin qu'ils viennent *encherir*, ſi bon leur ſemble.

ENCHERIR, ſignifie auſſi, Devenir plus cher, vendre plus cher. Toutes les marchandiſes ſont bien *encheries* à comparaiſon du temps paſſé. Les Boulengers ont encore *encheri* le pain ce dernier jour de marché.

ENCHERIR, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Les Philoſophes modernes ont bien raffiné, ont bien *encheri* ſur les anciens.

On le dit auſſi des exaggerations & augmentations qui ſe font en chaque choſe. Ce dernier courier a bien *encheri* ſur le precedent en parlant des morts en cette bataille. Quand on ſe traite tour à tour, les derniers veulent toûjours *encherir* ſur les premiers.

ENCHERI, IE. part. & adj.

ENCHERISSEUR. ſ. m. Qui fait des encheres en Juſtice. Les biens qui ſe vendent ou s'afferment judiciaire-

Digitized by Google

diciairement ne s'adjugent qu'au plus offrant & dernier *encherisseur*. Les encans se font en place publique & à l'heure du marché, afin qu'il s'y trouve plus d'*encherisseurs*.

ENCHEVESTRER. v. act. Mettre le chevestre, le licol à une beste de somme. Il a peu d'usage au propre. Ce mot vient d'*incapistrare*.

ENCHEVESTRER, se dit figurément en Morale, pour dire, S'embarrasser en quelque affaire, se trouver engagé dans certaines choses dont on a de la peine à se tirer. Cet homme s'est allé engager dans des procés, dans des cautionnements, où il est tellement *encheveſtré*, qu'il n'en sortira de sa vie. Il s'est fourré dans des brossailles, dans des espines, où il est demeuré *encheveſtré* plus d'une heure. Elle avoit les jambes *encheveſtrées* dans sa juppe, elle a failli à tomber.

ENCHEVESTRÉ, ÉE. part. & adj.

ENCHEVESTRURE. s. f. Terme de Manege, qui se dit d'une excoriation dans le paturon du cheval, qui s'est faite, lors qu'il s'est voulu gratter le col avec les pieds de derriere, & qu'il s'est pris dans la longe.

ENCHEVESTRURE. Terme de Charpenterie. Piece de bois d'un plancher qui soûtient des solives couppées pour faire l'ouverture des cheminées, afin qu'elles ne traversent point le tuyau, & que l'atre ne pose point dessus pour éviter le danger du feu. La Police enjoint de faire des *encheveſtrures* sous des atres. Les solives d'*encheveſtrure* sont plus courtes que les autres.

ENCHIFERNE', ÉE. adj. Qui a le cerveau engagé & chargé de pituite, dont il a de la peine à se descharger; un enrheumé qui a de la peine à se moucher. Le tabac en poudre est bon pour ceux qui sont *enchifernez*. Ce mot vient de *enfafrané*; car en sa premiere signification il ne signifioit autre chose que *barbouillé*. Il vient plûtost du langage Celtique ou Bas-Breton, où *fifern* signifie *rheume*; & *fifernet*, *enrheumer*.

ENCIS. s. m. Vieux terme de Coustumes, qui signifie, Meurtre de la femme enceinte, ou de son fruit, quand il est dans son ventre.

ENCLAVE. s. m. Chose qui est enfermée ou enclavée dans une autre. On a uni à ce Presidial un tel Bailliage avec tous ses *enclaves*, c'est à dire, toutes les terres & Justices qui sont enfermées dans son ressort & sa dependance. L'*enclave* s'est dit originairement des bornes & limites d'un territoire.

ENCLAVER. v. act. Terme d'Architecture, de Charpenterie & de Menuiserie, qui signifie, Enfermer une chose dans une autre, ensorte qu'elle l'environne si bien, qu'elle ne s'en puisse detacher qu'avec fracture. Cette piece de bois est si bien *enclavée* dans le mur, qu'il ne faut pas craindre qu'il en vienne faute. Une voute se soustient, à cause qu'on *enclave* les pieces les unes dans les autres. Ce mot vient de *clavus*, *clou*.

ENCLAVER, se dit figurément en choses morales, d'une Province, d'un territoire, d'un heritage, qui sont entourez des terres qui appartiennent à d'autres Maistres. La ville de Strasbourg est *enclavée* dans les terres de France. Cette Jurisdiction est *enclavée* dans le ressort de ce Parlement. Ce pré est *enclavé* dans les heritages du Seigneur du lieu.

ENCLAVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENCLAVÉ, en termes de Blason, se dit lors qu'il y a une portion de l'Escu qui entre & s'enclave dans l'autre en forme quarrée, comme un tenon de menuiserie. Il y a des Escus couppez, tranchez, partis, taillez, &c. qui sont *enclavez* d'une, de deux, de trois, ou de plusieurs autres pieces.

ENCLIN, INE. adj. Qui a une disposition naturelle à faire quelque chose. C'est un bonheur que de voir de jeunes gens *enclins* à la vertu. Les Orientaux sont *enclins* à plusieurs vices inconnus ailleurs. Il y a des gens *enclins* à l'estude, les autres à la guerre, les autres a l'amour, à la faineantise.

ENCLINER. v. n. Pancher d'un certain costé, estre volontiers d'un advis. Il y avoit plusieurs Juges qui *enclinoient* à me faire gagner ma cause, mais la faveur l'a emporté. Ce mot vient du Latin *inclinare*.

ENCLOISTRER. v. act. Enfermer dans un Cloistre. Cette Dame pour avancer son aisnée a *encloiſtré* ses deux cadettes.

ENCLORRE. v. act. Faire une enceinte de murs autour d'un espace de terre. On a fait *enclorre* les fauxbourgs dans la ville. Ce lieu n'étoit qu'un village, on l'a fait *enclorre* de murs, & c'est maintenant un bon bourg. Il a fait *enclorre* ses vignes dans son jardin. Ce mot vient du Latin *includere*.

ENCLORRE, se dit aussi des cloſtures de hayes ou de fossez. Le Roy a ordonné que ceux qui auroient des bois prés des siens, les feroient *enclorre* de fossez pour les separer. Tous les heritages du Maine, de Berri, sont *enclos* de hayes, de fossez, d'eschaliers.

ENCLORRE, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Enfermer. Le dessein de cet Ouvrage est trop grand, vous ne le sçauriez *enclorre* en si peu d'espace.

ENCLOS, OSE. part. & adj.

On dit aussi, qu'une chose est *encloſe* dans une autre, de quelque façon qu'elle y soit enfermée. Le poussin est *enclos* dans la coque de l'œuf. L'Iliade d'Homere fut autrefois écrite si menu, qu'elle étoit *encloſe* dans une coque de noix. Toute la plante est *encloſe* dans la semence, quelque petite qu'elle soit.

ENCLOS, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Le sens mystique de la Bible est *enclos* dans le sens litteral. Toute la doctrine de cet Auteur est *encloſe* dans cet Abbregé.

ENCLOS. s. m. Espace de terre enfermé. Il a enfermé la terre de ce payſan dans son *enclos*. L'*enclos* des Chartreux de Paris est de cent arpents. On le dit aussi d'un assemblage de plusieurs terres ou maisons, dont nous faisons un tout en nostre imagination separé des autres choses, quoy qu'il n'y ait aucune cloſture. Dans tout l'*enclos* du fauxbourg St. Germain il n'y a pas quinze cens maisons. Ce mot vient du Latin *inclauſtrum*.

ENCLOS, signifie aussi l'enceinte seule. L'*enclos* ou la muraille de ce parc luy a tant cousté à bastir, à reparer.

ENCLOSTURE. s. f. Terme de Brodeur. C'est le bord qui est tout autour de la broderie, soit qu'il soit composé de frisons, de cartisanes, d'or trait, de chaisnes faites de bouillons, &c. ou autrement ouvragé.

ENCLOTIR. v. act. Terme de Chasse, qui se dit lors qu'on fait entrer en terre le lapin ou autre gibier. Les chiens ont fait *enclotir* ce connil. Ce lapin s'est *encloti*.

ENCLOUER. v. act. Ficher un clou à force ou un morceau de fer dans la lumiere d'un canon. On a pris le canon des ennemis, & on l'a *encloüé*, afin qu'il leur soit inutile.

ENCLOÜER, se dit aussi d'un cheval qui a pris un clou de rue, ou qui a été picqué d'un clou par un Mareschal ignorant qui le vouloit ferrer. Il y a un mois que ce cheval boite, parce qu'il a été *encloüé*, qu'il s'est *encloüé*. Ce mot vient du Latin *inclaudare*, Du Cange; ou d'*inclavare*.

ENCLOÜÉ, ÉE. part. & adj.

ENCLOUEURE. s. f. Estat & disposition d'une chose encloüée. Le canon qui a une fois soufert l'*encloüeure* n'est propre que pour la fonte. L'*encloüeure* de cheval vient de ce qu'il a été picqué jusqu'au vif en le ferrant, ou quand il a pris un clou de rue qui luy est entré dans la fourchette. L'*encloüeure* oblige quelquefois à desseler un cheval.

EN-

ENCLOUEURE, ſignifie figurément tout obſtacle qui empêche la reüſſite d'une affaire. Si vous n'avez pas eu prompte expedition de ce Conſeiller, c'eſt que vous n'avez pas bien payé ſon Secretaire, voilà l'*encloüeure*. Vous avez une partie ſecrete qui ſollicite, j'ay découvert l'*encloüeure*.

ENCLUME. ſ. f. Groſſe maſſe de fer battu qui ſert aux Mareſchaux, aux Serruriers & aux Ouvriers qui travaillent ſur les metaux. Le deſſus d'une *enclume* doit eſtre d'acier ſoudé. Les *enclumes* forgées ſont meilleures que les fonduës. Il y a de petites *enclumes* d'eſtabli, des *enclumes* bigornes, qui ſe terminent en pointe. Les petites *enclumes* des Orfevres s'appellent le *tas*.

On appelle *enclume* en termes d'Anatomie, un petit os fait en forme d'*enclume*, qui eſt dans l'oreille interieure, qui reçoit les coups & les impreſſions d'un autre qu'on appelle *marteau*, qui ſervent au ſentiment de l'ouïe.

On dit proverbialement, Il vaut mieux eſtre marteau qu'*enclume*, pour dire, qu'il vaut mieux battre que d'être battu. On dit auſſi, Eſtre entre l'*enclume* & le marteau, pour dire, Avoir à ſouffrir de quelque coſté qu'on ſe tourne, quand on eſt au milieu de deux puiſſances qui ont des intereſts contraires.

ENCOCHER. v. act. Mettre dans une coche. Il ſe dit des arbaleſtes, des arcs, quand on met la corde d'un arc dans la coche d'une fleſche pour la tirer. Il ſignifie auſſi, Faire des coches ou hoches, pour faire des marques ſur un morceau de bois.

ENCOFFRER. v. act. Mettre, ſerrer dans un coffre. C'eſt un avare qui a *encoffré* l'argent que le Roy luy avoit donné pour paroiſtre en cette Ambaſſade, pour tenir table.

ENCOFFRÉ, ÉE. part. & adj.

ENCOGNEURE. ſ. f. L'angle, le coin où aboutiſſent deux ruës, deux ſurfaces de muraille, ou d'autres corps. Les Voyers ſont obligez d'appeller les Officiers de Police, quand ils donnent des alignements pour les *encogneures* des ruës. Il s'eſt bleſſé contre l'*encogneure* de la cheminée, du buffet, &c.

ENCOLURE. ſ. f. Terme de Manege. Partie du cheval depuis la teſte juſqu'aux eſpaules. On dit qu'un cheval eſt chargé d'*encolure*, qu'il l'a fauſſe, qu'il l'a trop eſpaiſſe, pour le mépriſer; & au contraire, qu'il l'a fine, bien tournée & bien relevée, pour le loüer. On appelle *encolure* de jument, celle qui eſt trop effilée, où il y a peu de chair. On dit auſſi, deſchargé d'*encolure*.

ENCOLURE, ſe dit figurément des hommes, & ſignifie, Mine, apparence. Ce jeune homme a toute l'*encolure* d'un ſot. Cet homme qui étoit prés de vous a toute l'*encolure* d'eſtre celuy qui vous a pris voſtre bourſe.

ENCOMBRE, ou *Encombrier*. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, oppoſé à *decombre*, qui ſignifioit, Obſtacle, empêchement, embarras, & qui ſe diſoit proprement des ruines d'une maiſon qui empêchoient de la rebaſtir.

ENCOMBREMENT. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de l'embarras que cauſe dans un vaiſſeau la cargaiſon des marchandiſes, qui les rend plus peſants & moins propres au combat. Il eſt deffendu aux Officiers d'embarquer des marchandiſes, qui les rend plus peſants & moins propres au combat. Il eſt deffendu aux Officiers d'embarquer des marchandiſes ſur des vaiſſeaux de guerre, à cauſe de l'*encombrement* qu'elles y cauſent.

ENCOMBRER. v. act. Embarraſſer une ruë, un paſſage, ou quelque autre lieu de gravois, de pierres ou autres choſes. Ces foſſes, ce puits ſont *encombrez*. Ce mot vient de *incombrare*, & a été fait de *combrus*, qui ſignifie un *abatis de bois*. Guyet croit que *incombrare* vient de *incumulare*, & *combre* de *cumulus*, comme *nombre* de *numerus*. Menage.

Mariage *encombré*, ſe dit en Normandie, lors que le mari a aliené quelque choſe des heritages de ſa femme, & l'en a deſſaiſie, quoy que de ſon conſentement. Et on appelle bref de mariage *encombré*, l'action ou la plainte qui ſe fait ſur ce ſujet.

ENCOMMENCER. v. act. qui n'a gueres d'uſage qu'au participe, & qui ſe dit d'une choſe dont on a fait déjà quelque partie. La Cour a ordonné, qu'à faute de payement l'execution *encommencée* ſera parachevée, & les meubles vendus. La Cour a levé les deffenſes, & ordonne que le procés criminel *encommencé* ſera fait & parfait.

ENCONTRE. ſ. m. Ce qui arrive fortuitement, ſoit en bien, ſoit en mal. Un cas avantageux s'appelle bonne *encontre*; un deſavantageux *malencontre*. Il arriva de bonne *encontre*, c'eſt à dire, par bonheur. Son ennemi vint par *malencontre*, c'eſt à dire, par malheur.

A L'ENCONTRE. adv. D'une maniere contraire, dans un parti contraire. Perſonne ne va *à l'encontre*, ne contredit cette propoſition. Les Advocats diſent qu'ils plaident pour un tel *à l'encontre* d'un tel, pour dire, contre leur partie adverſe.

ENCOQUER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Faire couler une boucle ou un anneau de fer le long de la vergue. Et on appelle *encocure*, cet enfilement, quand on veut pendre ou attacher à la vergue quelques poulies ou boutehors.

ENCORE, ou *Encor*. adv. de temps. Juſqu'à preſent. Je n'en ay *encore* rien appris. Il vivra *encore* quelque temps. Vous n'eſtes pas *encore* où vous penſez. Il ſignifie auſſi, De plus, une autrefois. Cela eſt *encore* vray. C'eſt *encore* pis. *Encore* paſſe. *Encore* ne ſçait-on. Il veut y aller *encore* une fois. Il faut non ſeulement eſtre homme de bien, mais *encore* il faut exciter les autres à le devenir. On dit auſſi, *Encore* que, pour dire, *Bien* que, *quoy* que. Nicod croit que ce mot vient de *in* & *coram*, dont s'eſt ſervi Apulée. Menage dit qu'il vient de *in hanc horam*, *in hac horâ*.

ENCORNAIL. ſ. m. Terme de Marine, eſt un trou ou mortoiſe qui ſe pratique dans le haut des maſts, qui eſt garni d'une poulie pour y paſſer l'itacle, qui fait courir la vergue le long du maſt, par lequel paſſe auſſi la manœuvre qui ſert à hauſſer ou baiſſer les maſts de hune.

ENCORNAILLER. v. n. Terme burleſque, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Il s'eſt *encornaillé*, en parlant d'un homme qui s'eſt marié, qui s'eſt mis en danger d'avoir des cornes, & ſur tout ſi c'eſt à une femme de mediocre chaſteté.

ENCORNE'. adj. m. Terme de Manege, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Javart *encorné*, qui vient ſous la corne.

ENCOURAGER. v. act. Donner du courage. L'eſperance du gain *encourage* les ſoldats à la guerre, *encourage* les mercenaires au travail. L'honneur eſt ce qui *encourage* les Nobles.

ENCOURAGÉ, ÉE. part. & adj.

ENCOURIR. v. n. Tomber dans la diſgrace d'un ſuperieur, meriter les peines portées par la loy, ou le reproche public. La deſobeïſſance d'Adam luy fit *encourir* la colere de Dieu. Les rebelles aux commandements de l'Egliſe *encourent* les cenſures eccleſiaſtiques. Les Magiſtrats declarent les peines portées par les loix *encourües*, quand on les a tranſgreſſées. On dit que l'excommunication eſt *encourüe* de plein droit *ipſo facto*, lors qu'il n'eſt point neceſſaire que le Juge prononce ſur l'action, & que l'on tombe dans la peine en la commettant.

ENCOURU, UË. part.

ENCRE. ſ. f. Liqueur noire faite avec du vitriol, de la noix de galle & de la gomme, qui ſert à écrire. *L'encre* d'Imprimerie ſe fait avec de l'huile de noix, ou de lin, & de la terebentine, & avec du noir, le tout cuit enſemble, qui ſert à imprimer. Il y a auſſi de l'*encre* rouge, qu'on appelle *roſette*. *L'encre* de la Chine vient en petits pains, & ſert aux Deſſinateurs. On dit de l'*encre* double, de l'*encre* luiſante. On dit auſſi au figuré, Eſcrire de bonne *encre*, pour dire, Faire une recommandation. On dit auſſi en proverbe, Il n'y a plus d'*encre* au cornet, pour dire, qu'on eſt eſpuiſé. Ce mot, ſelon Menage, vient de l'Italien *inchioſtro*, qui a été fait du Latin *encauſtrum*, dont les Polonois ont fait *incauſt*, les Flamans *inkt*, les Anglois *inke*.

ENCRIER. ſ. m. Petit vaiſſeau ou cornet où l'on met de l'encre ſur une table pour écrire. *Encrier* de plomb, de cuivre, d'argent.

ENCROUE'. adj. Terme des Eaux & Foreſts. C'eſt un arbre qui en l'abattant eſt tombé ſur un autre, & s'eſt engagé dans ſes branches. Il n'eſt pas permis d'abattre un arbre ſur lequel un autre ſe trouve *encroüé*, ſans ordre des Officiers.

ENCROÜÉ, ſignifioit auſſi autrefois *crucifié*.

ENCUIRASSER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Devenir ſale, craſſeux, gras, rouillé, difficile à nettoyer. On a bien du mal à eſcurer la vaiſſelle, les armes, quand elles ſont *encuiraſſées*. Les taches ſur les habits, ſur le linge, s'oſtent avec peine, quand on les a laiſſé *encuiraſſer*. Ce mot vient de *incoriatus*, comme qui diroit, *rendu dur comme du cuir*. Nicod.

ENCUIRASSER, ſe dit figurément en choſes morales, des meſchantes habitudes que l'ame contracte, & dont elle ne ſe deffait qu'avec peine. La conſcience d'un libertin ne ſe nettoye pas facilement, quand elle eſt trop *encuiraſſée*.

ENCUIRASSÉ, ÉE. part. & adj.

ENCYCLOPEDIE. ſ. f. Science univerſelle, recueil ou enchaiſnement de toutes les ſciences enſemble. C'eſt une temerité à un homme de vouloir poſſeder l'*Encyclopedie*.

E N D.

ENDECASYLLABE. ſubſt. maſc. Vers compoſé d'onze ſyllabes, dont il y a pluſieurs exemples chez les Auteurs Latins, & encore plus chez les Italiens. Il eſt auſſi appellé *Phaleuque*, du nom de ſon inventeur. *Endeka* en Grec ſignifie *onze*.

ENDEMENTIERS. adv. Vieux mot qui a été en uſage juſqu'au temps de Jean le Maire, qui ſignifie *cependant*. On le trouve ſouvent employé dans les vieux Romans. André du Cheſne le derive de *interea dum*; Menage de *inde* & de *interim*; Paſquier de l'Italien *mentre*.

ENDENCHE', *Endenté*. Terme de Blaſon. Voyez *Denché* & *Denté*.

ENDENTER. v. act. Mettre des dents à une rouë de moulin, ou autre ſemblable machine.

ENDESVER. v. n. Eſtre fort faſché de quelque action. Cet enfant eſt ſi mutin, qu'il fait *endeſver* tous ſes parents. Ce mot eſt du bas peuple. Menage tient qu'il vient du Latin *indivare*, qui ſignifie *à Deo vel à Damone corripi*, comme il arrivoit aux Sibylles & autres qui rendoient des oracles. Quelques-uns le derivent de *indeviare*, c'eſt à dire, *s'eſgarer de ſa voye*. Borel le derive de *hendeux*, vieux mot qu'on trouve dans le Roman de la Roſe, qui ſignifioit autrefois *enragé*. Du Cange dit que le mot *deſver* ſignifioit autrefois *eſtre en delire*, avoir l'eſprit eſgaré & hors de la voye & de la raiſon.

ENDESVÉ. ſ. m. Meſchant, furieux, qui donne de la peine, qui fait endeſver. On ne peut venir à bout de cet homme-là, tant il eſt *endeſvé*, furieux, & difficile à gouverner.

ENDETTER. v. act. Contracter une dette. Il s'employe ordinairement avec le pronom perſonnel. Les emprunts continuels qu'il fait l'ont fort *endetté*. Il s'eſt fort *endetté* à donner des charges à ſes enfans, à pourvoir ſes filles en mariage. Ce mot vient du Latin *debitum*.

ENDETTÉ, ÉE. part. Un homme *endetté* trouve difficilement à ſe marier.

ENDIABLE', ÉE. adj. Qui ſemble eſtre poſſedé du Diable, ou eſtre fait par le Diable. Il faut qu'un homme ſoit bien *endiablé*, pour faire un parricide. Il y a un chemin *endiablé* pour monter au haut de cette montagne.

ENDIMANCHER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, des gens du peuple qui gardent leurs plus beaux habits pour les mettre le Dimanche. Il eſt bas, & tient de la raillerie.

ENDIVE. ſ. f. C'eſt une ſeconde eſpece de chicorée. Il y en a de deux ſortes; l'une blanche, qui a ſes feuilles larges; l'autre ſauvage, qui a ſes feuilles crenelées, vertes, eſtroites, rudes & ameres. Quelques-uns la confondent avec la ſcariole. Il y en a une eſpece ſemblable à la laituë. En Latin *intybus ſativus*, ou *intyba*, *ſeris*.

ENDOCTRINER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit, Inſtruire & rendre ſçavant quelqu'un. Il avoit été bien *endoctriné* dans ſa jeuneſſe, mais faute de continuer il a tout oublié.

ENDOMMAGER. v. act. Porter ou cauſer du dommage à quelque choſe. Ce mur a été fort *endommagé* par l'égouſt des eaux du voiſin. Le canon a fort *endommagé* cette place. Ce mot vient du Latin *in damnum agere*.

ENDORMEUR. ſ. m. Qui endort. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe proverbiale: Un *endormeur* de mulots.

ENDORMIR. v. act. Exciter le ſommeil, faire dormir. On *endort* les enfans à force de les bercer. Le vin, la longue muſique, le bruit des fontaines *endorment*. On dit auſſi, S'*endormir* au Sermon. On dit d'un méchant Orateur qui fait des contes ennuyeux, qu'il *endort* tout ſon auditoire.

s'ENDORMIR, ſignifie figurément, Negliger le ſoin de ſes affaires. Il ne faut pas qu'un Pilote s'*endorme* durant la tempeſte. Le plus ſage *s'endort* ſur la foy des Zephirs. On dit auſſi, qu'un pecheur eſt *endormi* dans ſon peché, pour dire, qu'il ne ſonge pas à s'en retirer & à s'en repentir.

ENDORMIR, ſignifie auſſi, Tromper quelqu'un par de grandes eſperances, l'amuſer par de belles paroles, pendant qu'on fait d'ailleurs ſes affaires.

s'ENDORMIR, ſignifie auſſi, S'aſſoupir. Cet homme ne me répondoit pas juſte, il *s'endormoit*; d'où on a fait le proverbe, Parlez à luy, il *s'endort*, qu'on dit ironiquement à ceux qui ne preſtent pas grande attention.

ENDORMIR, ſignifie enfin, Oſter le ſentiment d'un membre par le moyen de frictions ou d'autres façons de l'engourdir, afin que le malade ſente moins de douleur quand on le doit couper, ou y faire quelque violente operation. On l'*endort* auſſi, quand on eſt long-temps appuyé deſſus.

ENDORMI, IE. part. paſſ. & adj. On dit populairement, qu'un homme a mangé de l'*endormi*, lors qu'il dort trop long-temps, & qu'on a de la peine à le reveiller.

ENDOSSE. ſubſt. fem. La fatigue, la charge, l'incommodité de quelque affaire. Cette compagnie ne

Digitized by Google

vous a pas trouvé en voſtre maiſon de campagne, j'ay eu l'*endoſſe* de la recevoir.

ENDOSSEMENT. ſ. m. L'écriture qui eſt au dos d'un acte. Mais il ſe dit ſur tout des lettres de change & des mandements, en parlant des quittances ou controlles qui y ſont écrits au dos.

ENDOSSER. v. act. Mettre ſur ſon dos. Voicy la guerre qui vient, il faut *endoſſer* le harnois. On le dit auſſi des gens de robbe qui commencent à avoir la robbe du Palais ſur le dos.

ENDOSSER, ſignifie auſſi, Eſcrire ſur le dos d'une obligation, d'une lettre de change, d'un mandement, d'une reſcription, quelque ordre ou quittance. Cette lettre ne ſubſiſte plus que pour mille francs, elle eſt *endoſſée* du ſurplus. Toute quittance de finance doit eſtre *endoſſée* par le Controlleur General. Ce mot en ce ſens vient de *indorſare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, parce qu'on mettoit autrefois les aſſignations au dos des commiſſions des Juges. On met encore pluſieurs ſignifications au dos des actes & des pieces.

ENDOSSÉ, ÉE. part. & adj.

ENDROIT. ſ. m. Le coſté le plus beau, le plus doux, le plus uni, le plus brillant d'une eſtoffe, d'une toile, &c. Il eſt oppoſé à l'*envers*. L'*endroit* d'un velours, d'un ſatin, d'un brocard. La plus-part des eſtoffes, des tapiſſeries, ne ſe travaillent pas par l'*endroit*, mais par l'envers.

ENDROIT, ſe dit figurément des choſes incorporelles, pour ſignifier le coſté le plus beau, le plus brillant. Un panegyrique fait voir les gens du beau coſté, par le bel *endroit*. Il ne faut pas regarder ce Livre par le ſtile, mais par ſa doctrine ſolide, c'eſt ſon bel *endroit*.

ENDROIT, ſignifie auſſi un certain lieu qu'on deſigne. Voilà un bel *endroit* pour baſtir. Cette nouvelle luy eſt venuë de pluſieurs *endroits*. Il a été bleſſé en divers *endroits* de ſon corps. En ce ſens on le dit figurément des choſes incorporelles. Il y avoit de fort beaux *endroits* dans cette harangue. Les comparaiſons ſont les plus beaux *endroits* de ce Poëme. Ce mot vient de *indirectum*. Nicod.

ENDROIT, ſe met quelquefois adverbialement, & ſignifie, Envers. Je n'ay point de ſujet de me plaindre de luy, il en a toûjours bien agy en mon *endroit*. Il eſt toûjours égal à l'*endroit* de ſes amis. On dit en termes de Palais, Il eſt enjoint à tous les Juges ſubalternes de faire executer ce reglement chacun *endroit* ſoy.

ENDUIRE. v. act. Couvrir une ſurface mal unie & raboteuſe de quelque matiere liquide & ſolide, qui la rende unie & égale quand elle eſt ſeche. On le dit premierement des murailles qu'on *enduit* de plaſtre, de chaux. Il ſe dit auſſi des vaiſſeaux, quand on les *enduit* de poix, ou quand on leur donne le ſuif. Enfin il ſe dit de pluſieurs menuës choſes, qu'on *enduit* de beurre, d'huile, de colle, de vernis, &c. Ce mot vient du Latin *inducere*.

ENDUIRE, ſe dit auſſi en termes de Fauconnerie, quand l'oiſeau digere bien ſa chair.

ENDUIT. ſ. m. C'eſt cette legere couche qu'on met ſur les choſes qu'on enduit. La peinture à freſque ſe fait ſur un *enduit* de plaſtre.

ENDURANT, ANTE. adj. Patient, qui ſouffre pluſieurs choſes ſans murmurer. Cet homme eſt altéré & peu *endurant*.

ENDURCIR. v. act. Rendre dur. La trempe de jus de refort *endurcit* le fer, mais elle le rend caſſant. La gelée *endurcit* la viande.

ENDURCIR. v. n. ſignifie auſſi, S'accouſtumer, reſiſter. Les écoliers s'*endurciſſent* au foüet. Les corps des ſoldats s'*endurciſſent* à la fatigue. Les chevaux de poſte s'*endurciſſent* à l'eſperon.

ENDURCIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il a l'eſprit *endurci* contre les remonſtrances. Une ame qui eſt *endurcie* dans le peché eſt capable de tous les crimes. Le cœur de Pharaon s'étoit *endurci* contre les Juifs, & ne ſe rendoit point aux miracles qu'il voyoit.

ENDURCI, IE. part. & adj. On dit un cœur *endurci*, qui eſt ſans tendreſſe, ſans pitié, ſans charité.

ENDURCISSEMENT. ſ. m. Dureté de cœur & de conſcience. Il ne ſe dit qu'au figuré, pour marquer une grande accouſtumance au vice, & une reſiſtance à toutes les bonnes remonſtrances. On deſeſpere du ſalut d'une ame, quand elle eſt tombée dans l'*endurciſſement*.

ENDURER. v. act. Souffrir avec patience. Un Philoſophe *endure* conſtamment les adverſitez. Un Chrêtien doit *endurer* les injures, les opprobres, les perſecutions pour l'amour de ſon Maiſtre.

ENDURER, ſignifie auſſi, Permettre, ſouffrir qu'on faſſe. Il ne faut pas qu'un Magiſtrat *endure* qu'on blaſpheme le nom de Dieu, qu'il *endure* le vice, le ſcandale.

ENDURÉ, ÉE. part. & adj.

E N E.

ENERGIE. ſ. f. Force d'un diſcours, d'une ſentence, d'un mot. Toutes les paroles de l'Eſcriture Sainte ſont d'une grande *énergie*.

ENERGIQUE. adj. m. & f. Qui a de l'énergie. Diſcours, ſtile *énergique*.

ENERGUMENE. ſ. m. & f. Terme dogmatique dont ſe ſervent les Eccleſiaſtiques, pour ſignifier un poſſedé du Diable, qu'ils exorciſent. Papias dit que ce ſont des furieux qui contrefont les actions du Diable, & font des choſes qu'on croit eſtre ſurnaturelles. Ce mot vient du Grec *energeſthai*, qui ſignifie *agi* ou *agitari à damonio ſive bono, ſive malo*.

ENERVER. v. act. Faire perdre aux nerfs leur force, leur uſage, leur fonction, ſoit en les couppant, ou en les affoibliſſant par les débauches, ou par quelque autre violence. Quand on veut rendre des chevaux inutiles, on les *énerve*, on leur couppe les nerfs. La jeuneſſe s'*énerve* par la débauche des femmes. Le vin *énerve*, affoiblit les nerfs.

ENERVER, ſe dit figurément en Morale. L'oiſiveté, les plaiſirs *énervent* le courage. L'affliction, la neceſſité, *énervent* l'eſprit, émouſſent toute ſa vigueur.

ENERVER, en termes de Manege, ſe dit auſſi, lors qu'on couppe à un cheval deux tendons qu'il a au coſté de la teſte au deſſous des yeux, & qui s'aſſemblent au bout du nez. On *énerve* un cheval pour luy deſſecher la teſte, & la rendre plus menuë.

ENERVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Cet Auteur a un ſtile *énervé*, rampant & ſans figures.

E N F.

ENFAISTEAUX, ou *Faiſtieres*. ſ. m. plur. Tuiles rondes qu'on met ſur les faiſtes des logis.

ENFAISTEMENT. ſ. m. Couverture de plomb qui ſe met ſur les faiſtes des maiſons couvertes d'ardoiſe.

ENFAISTER. v. act. Couvrir le haut des toits d'une maiſon de tuile, de plomb, y mettre des faiſtieres.

ENFANCE. ſ. f. Le bas âge de l'homme juſqu'à ce qu'il ait l'uſage de la raiſon. Montagne parloit Latin dés ſa plus tendre *enfance*. Ce vieillard decrepit rentre en *enfance*, c'eſt à dire, il a la foibleſſe, l'innocence de ceux qui ſont en bas âge.

ENFANCE, ſe dit figurément en Morale. L'*enfance* du

Digitized by Google

monde, c'eſt à dire, le ſiecle d'or, la naiſſance du monde. Cette Monarchie eſtoit encore en ſon *enfance*, pour dire, n'eſtoit pas encore bien eſtablie.

ENFANÇON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un *petit enfant*.

ENFANT. ſ. m. Qui doit ſa naiſſance à quelqu'un. Voilà le pere, & voilà les *enfans*. Les *Enfans* de France ſont les fils du Roy regnant. *Enfans* de Paris, de Troyes, d'Orleans, ceux qui ſont nez en l'une de ces villes. *Enfant* adoptif, *enfant* putatif, *enfant* de famille, un *enfant* ſous la tutelle du pere ou de la mere. *Enfant* naturel, ou *enfant* baſtard. *Enfant* adulterin, qui eſt né dans l'adultere. *Enfant* mort-né, qui eſt venu mort au monde. *Enfant* poſthume, qui eſt né aprés la mort du pere. Les *enfans* des deux ſœurs ſont couſins germains. Une femme qui mourut âgée de 88. ans avoit pû voir 288. *enfants* iſſus de ſon corps, comme témoigne ſon épitaphe au cimetiere de St. Innocent. Il eſt dit dans l'Hiſtoire Genealogique de Toſcane de Gamurini, qu'un Noble de Sienne nommé Pichi a eu de trois de ſes femmes 150. *enfans* legitimes & naturels, & qu'il en emmena 48. à ſa ſuite eſtant Ambaſſadeur vers le Pape & l'Empereur. Ce mot vient de *infans*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification, comme on voit dans la Loy, *Si infanti*, au Code *De jure del.*

On appelle figurément les *enfans de Dieu*, les *enfans de l'Egliſe*, les bons Chreſtiens; les *enfants du Diable*, les meſchants, & ſur tout les menteurs. Les Poëtes ont appellé les Geants, les *enfans de la terre*.

On appelle auſſi figurément *enfant*, ce qui eſt produit par nos paſſions, ou les effets de quelques autres cauſes. Ces *enfans* de l'effroy, ces meurtres, ces pillages, ſont les *enfans* de ſa colere, de ſon ambition.

ENFANT, ſe dit auſſi de celuy qui eſt en bas âge, & qui n'a pas encore l'uſage de la raiſon. C'eſt un *enfant* à la mammelle. Il badine comme un *enfant*. Ce n'eſt pas un jeu d'*enfant*. Un marché d'*enfant*. Une Gouvernante d'*enfans*.

Enfants trouvez, ſont les *enfants* expoſez, dont les pere & mere ſont inconnus. *Enfans bleus*, *Enfans rouges*, *Enfans de la Trinité*, ſont des orfelins qu'on éleve dans des Hoſpitaux, diverſement habillez pour les faire diſtinguer. *Enfants de Chœur*, ſont les *enfants* qui ſervent à l'Egliſe pour porter les chandeliers, & à tenir leur partie dans le Chœur de Muſique. *Enfants d'honneur*, ſont les jeunes Gentilshommes qu'on donne aux Princes pour leur ſervir de Pages. *Enfans de cuiſine*, les marmitons ou galopins chez le Roy & les Princes. *Enfans perdus*, ſont les ſoldats detachez d'une Compagnie, ou des Dragons, qui combattent au premier rang, ou qui montent les premiers à l'aſſaut. *Bons enfants*, par antiphraſe, ſe dit des goinfres & des desbauchez, qui s'appellent autrement *enfants ſans ſouci*, qui ne cherchent qu'à ſe divertir. *Enfants de la matte*, des frippons qui ſont élevez parmy les matois & les filous. *Enfants de la balle*, ceux qui ſont élevez dans un jeu de paume. Et generalement tous les hommes ſont appellez les *enfants d'Adam*.

On dit auſſi, qu'un jeune homme eſt bon *enfant*, lors qu'il eſt ſans malice, qu'il eſt facile & diſpoſé à croire & à faire tout ce qu'on veut. On le dit auſſi au feminin à l'égard des filles. C'eſt une bonne *enfant*, qui eſt innocente & ſans malice. On dit, Tenir un *enfant* ſur les fonts, pour dire, luy ſervir de parrein ou de marreine, quand on le baptiſe; &, Tenir un *enfant* avec quelqu'un, pour dire, Eſtre ſon compere, ou ſa commere.

ENFANT, eſt auſſi un terme d'amitié dont on ſe ſert pour ſaluer ou careſſer quelqu'un, ou l'exciter à faire quelque choſe. Ainſi quand on dit à quelque perſonne d'âge, Adieu ma bonne mere, elle reſpond, Adieu mon *enfant*; ou elle dira à un Laquais, Mon *enfant*, mon cher *enfant*, allez me querir telle choſe. Un Maiſtre dira à des Ouvriers qu'il met en beſogne, Allons, *enfans*, travaillez; un Capitaine à ſes ſoldats, Courage, *enfans*, tenez ferme.

On appelle *petits enfans*, non ſeulement ceux qui ſont en bas âge, mais encore les *enfants* des *enfants* de quelqu'un. Cet ayeul a ſubſtitué ſon bien à ſes *petits enfants*.

Mal d'*enfant*, travail d'*enfant*, ſe dit des douleurs d'une femme qui accouche.

On dit en proverbe, Je le traiteray en *enfant* de bonne maiſon, pour dire, Je le chaſtieray bien. C'eſt un *enfant* gaſté, pour dire, qu'on a laiſſé vivre d'une maniere libertine, ſans le corriger. C'eſt l'*enfant* de ſa mere, pour dire, qu'il reſſemble à ſa mere, qu'il a ſes mêmes humeurs. Il n'y a plus d'*enfant*, pour dire, On commence à avoir de la raiſon & de la malice de bonne heure. Il ne ſçait rien de cette affaire, il en eſt innocent comme l'*enfant* qui vient de naiſtre.

ENFANTEMENT. ſ. m. C'eſt la production & la ſortie d'un fœtus parfait & entierement accompli hors du ventre de la mere, ſoit qu'il ſorte mort, ou vif. L'*enfantement* naturel, ſelon les Medecins, doit avoir trois conditions: la premiere, que l'*enfant* & la mere s'efforcent autant l'un que l'autre à ſortir, ou à le faire ſortir: la ſeconde, qu'il vienne au monde la teſte la premiere, qui eſt la poſture naturelle: la troiſiéme, qu'il ſoit prompt & aiſé, & ſans accidents. Car quand un *enfant* ſe preſente les pieds devant, ou en travers, ou en double, ce n'eſt plus un *enfantement* naturel, & les Latins appellent ces enfants, *agrippa*, comme qui diroit *agrè parti*. On appelle *enfantement legitime*, celuy qui vient juſtement à ſon terme; & *illegitime*, celuy qui vient ou pluſtoſt, ou plus tard, comme celuy de huit mois. L'*enfantement* des femmes ſe fait à 7. à 8. à 9. à 10. & à 11. mois, & non plus tard.

ENFANTER. v. act. Mettre au monde un ou pluſieurs enfants. Cette femme a *enfanté* deux jumeaux, elle a eu bien de la peine à *enfanter*.

ENFANTER, ſe dit figurément des productions d'eſprit. Ce Poëte *enfante* ſes vers avec grand travail, avec grande ſueur.

On le dit auſſi de pluſieurs cauſes qui produiſent de bons ou de mauvais effets. La doctrine de Luther a *enfanté* pluſieurs autres hereſies, pluſieurs Sectes. La guerre civile a *enfanté* tous les maux que la Republique a ſouffert depuis.

On dit en proverbe, qu'une montagne a *enfanté* une ſouris, lors qu'un grand deſſein a eſchoüé, & qu'on a veu peu d'effet d'une choſe long-temps attenduë.

ENFANTÉ, ÉE. part.

ENFANTIN, INE. adj. Qui appartient à l'enfant. Des jeux *enfantins*, des cris *enfantins*.

ENFARINER. v. act. qui ne ſe dit qu'en raillerie, & avec le pronom perſonnel, de ceux qui mettent beaucoup de poudre ſur leur teſte pour paroiſtre plus blonds & plus galands. La mode a eſté long-temps de s'*enfariner*, de poudrer beaucoup ſes cheveux, & même ſon manteau: d'où eſt venu ce Vaudeville:

Si vous n'eſtes *enfarinez*,
Adieu l'amour de la coquette.

ENFARINER, s'eſt dit auſſi des Bouffons & Farceurs qui ſe barbouilloient le viſage avec de la farine pour faire rire le peuple, tels qu'ont été Jodelet & Gilles le Niais. On ne recevroit pas dans une charge des gens qu'on auroit veus *enfarinez* ſur un theatre.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt venu la gueule *enfarinée*, pour dire, avec bon appetit, avec grande ardeur, pour profiter de quelque conjoncture dans les affaires.

ENFER, ou *Enfers*. ſ. m. La demeure des Diables

&

& des damnez. C'eſt un Diable d'*enfer*. Les Payens avoient auſſi leur *enfer*. Les Furies d'*enfer*. On appelle un meſchant homme, un tiſon d'*enfer*. On appelle des Volcans, des bouches d'*enfer*, des gouffres de l'*enfer*. L'*enfer* eſt au centre de la terre, comme le cœur dans le corps de l'animal, dit St. Auguſtin.

Quand on dit, que JESUS-CHRIST deſcendit aux *enfers*, on entend que c'eſt ſeulement aux Lymbes, pour delivrer les ames des Patriarches : ce qu'on appelle autrement le *ſein d'Abraham*.

ENFER, ſe dit figurément de tout lieu où on eſt geſné, & où on ſouffre. Le Palais eſt un *enfer* pour les gens pacifiques. Quand on eſt en mauvais meſnage avec ſa femme, c'eſt un vray *enfer*. Un homme qui a des remords porte toûjours ſon *enfer* avec luy. Ce mot vient *d'infers*, *d'infernus*, *d'infra*.

ENFER, en termes de Chymie, eſt un vaiſſeau de verre double dont le col eſt long, & diſpoſé en forme d'entonnoir, & dont la pointe a une ouverture fort eſtroite qui entre bien avant dans le corps d'un autre vaiſſeau, dont le fond doit eſtre fort large & fort plat. Il eſt ainſi nommé, parce que ce qu'on y a fait une fois entrer n'en ſort plus.

ENFERMER. v. act. Mettre dans un lieu d'où on ne puiſſe ſortir. Ceux qui ſont *enfermez* dans les priſons ont de la peine d'en ſortir. Les Religieux qui ſont *enfermez* dans un Cloiſtre n'en ſortent point ſans congé du Superieur. Il faut prendre garde que les ennemis ne nous *enferment* dans ces montagnes, dans des lieux difficiles. On a fait clorre ce parc, afin d'y *enfermer* des beſtes fauves. La loy veut que les femmes adulteres ſoient *enfermées* entre quatre murailles. La terre *enferme* de grands treſors dans ſes entrailles. On dit, *Enfermer* quelqu'un dehors, ou l'*enfermer* dedans à la clef.

ENFERMER, ſignifie auſſi, Serrer quelque choſe dans un lieu qui ferme. J'ay *enfermé* mon manteau dans mon coffre.

ENFERMER, ſignifie auſſi, Engager, preſſer. Il ne faut pas laiſſer *enfermer* ſes doits entre le bois & l'écorce. Ce ſont des eaux *enfermées* entre cuir & chair qui cauſent l'hydropiſie.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Il s'eſt *enfermé* luy-même dans ſa chambre, il luy faut aller ouvrir. Il s'eſt *enfermé* dans ce chaſteau, où il tiendra bon quelque temps.

ENFERMER, ſignifie auſſi, Contenir, comprendre. Les paroles de l'Eſcriture *enferment* pluſieurs ſens. Cette action *enferme*, attire aprés elle de grandes conſequences.

ENFERMÉ, ÉE. part. L'Hoſpital des pauvres *enfermez* eſt un membre de l'Hoſpital general, où on a mis pluſieurs pauvres pour les empêcher d'eſtre faineants & vagabonds.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *enfermé*, pour dire, qu'il ne veut voir perſonne, ſoit qu'il travaille, ſoit qu'il ſoit bourru. On dit auſſi, qu'une terre, qu'une maiſon eſt *enfermée*, lors qu'elle eſt bornée, qu'on ne s'y peut eſtendre, ſoit qu'elle ſoit entre des rivieres & des montagnes, ſoit que les terres voiſines ſoient occupées par de puiſſans voiſins. On dit auſſi, Cela ſent l'*enfermé*, pour dire, eſt gaſté pour n'avoir pas eſté à l'air.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas *enfermer* le loup dans la bergerie, pour dire, qu'il ne faut pas guerir une playe par dehors, & laiſſer dedans des ſemences de corruption.

ENFERRER. v. act. Percer ſon ennemi avec une eſpée, une lance. Tous les remiſſionaires expoſent que leur ennemi s'eſt venu *enferrer* de luy-même dans leur eſpée.

On dit figurément, qu'un homme s'eſt *enferré* luy-même, lors que dans un diſcours, dans un interrogatoire, il a dit quelque choſe qui fait contre luy, qui ruine ſa cauſe, qui le rend coupable.

ENFILADE. ſ. f. Diſpoſition de pluſieurs choſes qui vont de ſuite, ou de droit fil, comme, *enfilade* de chambres, de portes, de baſtiments; & figurément, une longue *enfilade* d'hiſtoires, d'exemples, de diſcours.

ENFILADE, ſe dit auſſi en termes de Guerre, des tranchées & autres lignes qui ſont enfilées, dans leſquelles on peut tirer en droite ligne. Le dernier boyau des tranchées eſt ſujet à l'*enfilade*.

ENFILADE, au jeu du Triquetrac, eſt l'obſtacle qu'on trouve à faire paſſer les dames d'un coſté du tablier à l'autre, qui fait perdre ordinairement la partie.

ENFILER. v. act. Paſſer quelque choſe deliée dans un trou eſtroit, comme fil, ſoye, ruban, corde à boyau. *Enfiler* une aiguille, un chapelet, des perles.

ENFILER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt de droit fil & en droite ligne, ſoit pour y paſſer, ſoit pour y tirer. Il faut prendre garde qu'une trenchée, qu'une ruë, que des lignes ne ſoient *enfilées*, pour dire, que l'ennemi ne puiſſe tirer tout le long de la ligne, de la ruë, de la tranchée. Il faut *enfiler* ce chemin-là, pour dire, entrer dans un chemin qui eſt le plus court, & par conſequent le plus droit.

On dit auſſi au jeu de Triquetrac, qu'une perſonne eſt *enfilée*, pour dire, qu'on luy a bouché les paſſages par où elle pouvoit couler ſes dames d'un coſté du tablier à l'autre.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme s'eſt *enfilé*, pour dire, qu'il s'eſt embarraſſé dans quelque affaire, dont il aura de la peine à ſortir ſans perte ou deſavantage. On dit auſſi, *Enfiler* un diſcours, pour dire, Commencer, entreprendre un diſcours, dont on ne ſe peut tirer ſans peine, ou ſans longueur.

On dit proverbialement, qu'on n'eſt pas venu pour *enfiler* des perles, pour dire, qu'on n'eſt pas venu pour ne rien faire, ou pour faire peu de choſe. On dit auſſi, qu'un homme a *enfilé* la venelle, pour dire, qu'il s'eſt enfuy, de peur d'eſtre pris pour quelque mauvaiſe action, ou d'eſtre battu par un plus fort que luy. Ce mot eſt bas.

ENFILÉ, ÉE. part. & adj. En termes de Blaſon on dit que des couronnes, annelets & autres choſes rondes & ouvertes ſont *enfilées*, quand elles ſont paſſées dans des paux, faſces, lances, & autres choſes ſemblables.

ENFIN. adv. Terme qui ſert à la concluſion, par lequel on témoigne qu'on veut finir ſon diſcours, ou du moins une de ſes parties. On dit autrement *bref*, ou *pour concluſion*. Je vous dis *enfin*, c'eſt à dire, en dernier lieu. On le dit des affaires, auſſi-bien que du diſcours. Voilà une affaire qui eſt *enfin* terminée. Ce garçon aprés bien des remiſes a *enfin* eſpouſé cette fille.

ENFLAMMER. v. act. Mettre en flamme. Un grain de poudre allumé *enflamme* toute une mine. On le dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel. Les matieres graſſes & ſulphurées s'*enflamment* aiſément.

ENFLAMMER, ſignifie auſſi, Donner de la chaleur. La bile s'*enflamme* aiſément, & cauſe la fievre. Il ſe dit auſſi des playes, des humeurs. Le vin pris par excés *enflamme* les yeux. Le rheume *enflamme* la poitrine.

ENFLAMMER, ſe dit figurément en choſes morales, de l'émotion des paſſions, & ſur tout de l'amour & de la colere. A cette nouvelle il s'*enflamma* de colere. Ce reproche luy a *enflammé* le courage. Le St. Eſprit *enflamme* les cœurs d'une amour celeſte. C'eſt un amoureux tranſi qu'on aura peine à *enflammer*.

ENFLAMMÉ, ÉE. part.

ENFLER. v. act. Rendre un corps plus dur & plus gros, luy faire occuper plus de place. *Enfler* une cornemuſe avec du vent. Le vent *enfle* les voiles. L'hydropiſie

piſie *enfle* le ventre. Cette loupe, cette tumeur *enfle* beaucoup.

On dit encore, que la riviere s'*enfle*, lors qu'elle croiſt par le moyen des pluyes & des neiges: que la mer s'*enfle*, quand la tempeſte commence à venir.

Enfler le cahier, les eſcritures, ſignifie les emplir de quantité de diſcours inutiles pour les rendre plus groſſes, & les faire mieux payer. On dit auſſi en ce ſens, Cet Auteur a *enflé* ſon Livre de pluſieurs citations & épiſodes inutiles.

ENFLER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Rendre plus vain, plus hardi. La bonne fortune l'a *enflé* d'orgueil. La ſcience *enfle*, dit l'Apoſtre. L'applaudiſſement *enfle* les Auteurs. La trompette *enfle* le cœur des ſoldats.

On dit auſſi, *Enfler* ſon ſtile, lors qu'on ſort de la maniere naturelle d'eſcrire, & qu'on affecte de grands mots pour le rendre plus pompeux.

ENFLÉ, ÉE. part. & adj.

Enfler la deſpenſe d'un compte, c'eſt à dire, la rendre plus groſſe qu'elle ne doit eſtre par l'employ de pluſieurs fauſſes parties. On dit auſſi, *Enfler* la doſe.

ENFLESCHURES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont des cordes qui traverſent les haubans en forme d'échelons pour monter aux hunes. On les appelle auſſi *figures* ou *figules*.

ENFLEURE. ſ. f. Maladie cauſée par du ſang ou de mauvaiſes humeurs qui tombent ſur quelque partie. L'*enfleure* vient ſouvent aprés les grandes maladies. Le mal de dents luy a cauſé une *enfleure* de joüe. On dit qu'une groſſeſſe eſt une *enfleure* de neuf mois.

ENFLEURE, ſe dit figurément du ſtile. L'*enfleure* du ſtile eſt tres-vicieuſe à un Orateur.

ENFONCEMENT. ſ. m. Lieu creux & enfoncé. Dans l'*enfoncement* de cette chambre on a pratiqué une alcove, une garderobbe. On le dit plus ordinairement de ce qui eſt peint en lointain dans un tableau, dans une perſpective. Dans l'*enfoncement* de ce grand tableau on avoit peint en petit une telle hiſtoire.

ENFONCEMENT, ſignifie auſſi l'action d'enfoncer. Les vols qui ſe font par bris & *enfoncements* de portes ſont puniſſables de mort. L'*enfoncement* des premiers eſcadrons fit cauſe de la victoire.

ENFONCER. v. act. & neutre. Mettre des fonds à des tonneaux, à des cuves. On a fait marché avec ce Tonnelier pour *enfoncer* ces tonneaux par les deux bouts.

ENFONCER, ſe dit en termes de Fauconnerie, lors que l'oiſeau fond ſur la perdrix, la pouſſant juſqu'à ſa remiſe.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Couler vers le fond. On a *enfoncé* de vieux navires pour faire des digues. Les bateaux *enfoncent* dans l'eau à proportion du poids dont ils ſont chargez. On *enfonce* bien avant dans ce marais, dans la vaſe.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Preſſer vers le fond. Il faut bien *enfoncer* ces laines, & tout tiendra dans cette quaiſſe. *Enfoncer* ſon chapeau dans ſa teſte.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Ficher une choſe pointuë dans une autre. Ce fonds n'eſt pas aſſez ferme pour baſtir, il y faut *enfoncer* des pilotis juſqu'à refus de mouton. Il luy *enfonça* ſon eſpée juſqu'aux gardes.

ENFONCER, ſignifie encore, Briſer avec violence. L'effet d'un petard c'eſt d'*enfoncer* la porte d'une ville, un pont-levis. On a *enfoncé* la barriere. Ces voleurs ont *enfoncé* tous les coffres & les cabinets. Ce Regiment a *enfoncé* les bataillons ennemis.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Entrer bien avant en quelque lieu. Ce Capitaine n'oſa pas *enfoncer* bien avant dans le bois, de peur d'une embuſcade. On n'a pas aſſez *enfoncé* dans cette mine pour trouver la veine du metail.

ENFONCER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Si vous luy annoncez cette nouvelle, vous luy *enfoncerez* un poignard dans le ſein. Ce jeune homme eſt tout à fait *enfoncé* dans la desbauche. Il ne faut pas trop *enfoncer* ſur cette queſtion, ſur cette matiere, il ne la faut pas approfondir. Il eſt bien engagé dans cette entrepriſe, il y eſt *enfoncé* juſqu'aux ſangles.

ENFONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Cette vieille a les yeux rouges & *enfoncez*.

ENFONCEURE. ſ. f. Ce qui ſert à boucher le fond de quelque choſe. Le merrain le plus court eſt deſtiné pour les *enfonceures* des tonneaux. Une *enfonceure* de lit eſt ce qu'on met pour ſouſtenir les paillaſſes. Quelques-uns l'appellent *goberges*.

ENFONDRER, ou *Effondrer*. v. act. Briſer, rompre avec effort & violence. Un petard eſt capable d'*enfondrer* les portes les mieux barricadées. Les ſoldats *enfondrent* les tonneaux dans les caves. Le mot d'*enfondrer* eſt vieux, & celuy d'*effondrer* a pris ſa place.

ENFORCIR. v. act. qui ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Rendre ou devenir plus fort. Ce jeune homme s'eſt bien *enforcy* depuis deux ans. Le reſſort de cette horloge eſt trop foible, il le faut *enforcir*, ou y en mettre un plus fort.

ENFOUIR. v. act. Enfoncer dans la terre. Ce Jardinier n'a pas *enfoui* aſſez avant ces arbres dans terre, ils ne pourront pas profiter.

ENFOUIR, ſignifie auſſi, Cacher en terre. Les avares ont coûtume d'*enfouir* leurs treſors dans des lieux inconnus, de peur qu'on ne les vole. Ce mot vient du Latin *infodere*.

ENFOUIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Un Predicateur ne doit pas *enfouir* le talent que Dieu luy a donné, il s'en doit ſervir.

ENFOUI, IE. part. & adj.

ENFOURCHURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de la teſte d'un cerf dont l'extremité du bois ſe termine en fourche, ou en deux pointes; & une teſte de la ſorte s'appelle *enfourchie*.

ENFOURNER. v. act. Mettre le pain ou la paſtiſſerie dans le four pour les cuire.

ENFOURNER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Commencer une affaire. Quand on entre en quelque profeſſion, il n'eſt rien tel que de bien *enfourner*. Ce procés eſt en danger de ſe perdre, parce qu'on a mal *enfourné* d'abord.

On dit proverbialement, A mal *enfourner* on fait les pains cornus.

ENFOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENFRAINDRE. v. act. Rompre, violer une loy, un traité, une ordonnance, un privilege. On ne peut *enfraindre* un traité ſolemnel, ſans eſtre accuſé de mauvaiſe foy, de parjure. Adam ſe rendit coupable pour avoir *enfraint* la loy que Dieu luy avoit donnée. Ce mot vient du Latin *infringere*. Du Cange derive ce mot du Latin *anfractura*, qui ſignifioit *rupture*.

ENFRAINT, AINTE. part.

ENFROQUER. v. act. Faire un Moine. Ce jeune homme s'eſt *enfroqué* ſans le conſeil de ſes parens & amis. C'eſt un tel Directeur qui l'a *enfroqué*, qui l'a excité à ſe rendre Moine. Ce beaupere a *enfroqué* trois enfans du premier lit malgré eux.

ENFROQUÉ, ÉE. part. & adj.

ENFUIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se ſauver viſtement de quelque lieu dangereux. Les voleurs ont voulu attaquer ce Cavalier, mais il s'eſt *enfuy*, il s'eſt ſauvé. On a mal gardé ce priſonnier, il s'en eſt *enfuy*.

ENFUIR, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſont trop petits pour contenir une liqueur, ou qui la laiſſent écouler par quelque ouverture: ce qui ſe dit auſſi des liqueurs qui y ſont contenuës. Le vin qui bout dans le tonneau s'*enfuit*

par

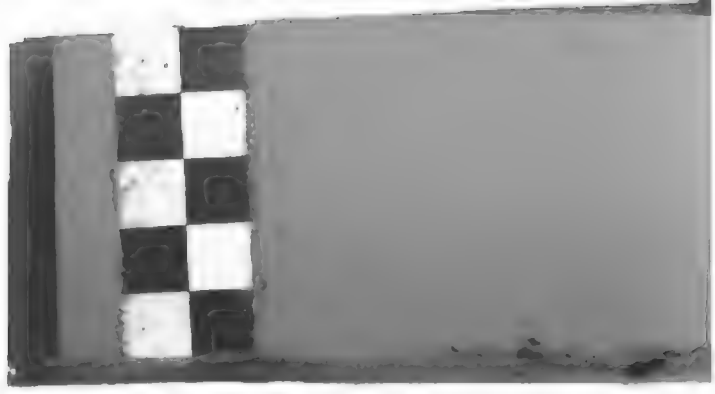

par le bondon. Ce tonneau s'*enfuit* par la cannulle. Le pot s'*enfuit*.

ENFUIR, ſe dit figurément en choſes morales. Le temps *s'enfuit*, c'eſt à dire, coule bien viſte. L'occaſion s'*enfuit*, pour dire, elle s'eſchappe. On dit poëtiquement, Les vents s'*enfuyent*, & le ciel devient ſerain.

On dit proverbialement, Tandis que le loup chie, la brebis s'*enfuit*, pour dire, que pour peu qu'on perde de temps, on manque l'occaſion. On dit auſſi, C'eſt un chien de Jean de Nivelle, qui s'*enfuit* quand on l'appelle, en ſe mocquant de ceux qui font le contraire de ce qu'on deſire d'eux. Voyez l'origine de ce proverbe à *Jean*.

ENFUMER. v. act. Expoſer quelque choſe à la fumée, ſoit pour la noircir, ſoit pour luy en faire ſouffrir les autres mauvaiſes qualitez. Les fauſſaires *enfument* les parchemins pour les faire paroiſtre vieux. On *enfume* les renards, des abeilles, pour les faire ſortir de leurs terriers, de leurs ruches. On a fait crever pluſieurs priſonniers en les *enfumant*. Alexandre Severe *enfuma*, fit mourir un homme par la fumée, parce que c'eſtoit un vendeur de fumée.

ENFUMÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, Nous eſtions *enfumez* comme de vieux renards, pour dire, Nous eſtions fort incommodez de la fumée.

E N G.

ENGAGEANT, ANTE. adj. Qui flatte, qui attire, qui engage inſenſiblement. Il ſe faut donner de garde des careſſes des femmes, car elles ſont trop *engageantes*. L'attache qu'on a au jeu eſt une choſe fort *engageante*.

ENGAGEMENT. ſ. m. Alienation pour un certain temps. Les biens du domeine ne ſe poſſedent point en pleine proprieté, ce ne ſont que des *engagements*. Les baux emphyteotiques ne ſont que de ſimples *engagements*.

ENGAGEMENT, ſignifie auſſi l'action d'engager. Quand on fait l'*engagement* d'un bien d'Egliſe, il faut y obſerver les mêmes ſolemnitez que dans une vente. Il a fallu pour ſubſiſter qu'il ait eu recours à l'*engagement* de ſes meubles.

ENGAGEMENT, ſe dit auſſi de ce qui eſt meſlé ou embarraſſé. L'*engagement* qu'ont deux chambres l'une dans l'autre rend le logement incommode, il y faudroit un deſgagement.

Chez les Maiſtres en fait d'armes on appelle l'*engagement* de l'eſpée, une attaque du jeu compoſé, lors qu'on aſſujettit avec ſon eſpée le demi-fort ou le foible de celle de l'ennemi, afin d'eſtre maiſtre de la ligne droite, & qu'il ne puiſſe agir qu'en deux ou pluſieurs temps. Tous *engagements* ſe doivent commencer du demi-fort de l'eſpée au foible de celle de l'ennemi, gliſſant inſenſiblement le fort en avant. Il y a quatre *engagements* principaux qui ſe peuvent appliquer aux quatre parades generales, à ſçavoir l'un de quarte haute, & l'autre de quarte baſſe en dedans; & les deux autres de ſeconde haute & baſſe en dehors. Il s'en fait auſſi par le cercle entier, par le demi, & par le quart contre toutes ſortes de gardes, hautes & baſſes, pour pouſſer, parer, deſarmer, &c.

ENGAGEMENT, ſignifie figurément, Attache, liaiſon, obligation. Un grand *engagement* de cœur ne ſe peut pas rompre ſi-toſt. Une ſocieté entre Marchands fait entre eux un grand *engagement* d'intereſts. Les *engagements* par eſcrit obligent à l'entretien des conventions. Le mariage eſt le plus grand des *engagements*.

ENGAGER. v. act. Mettre en gage. Il ſe dit premierement des meubles. C'eſt un meilleur meſnage de vendre ſes meubles, que de les *engager*, car l'uſure les

ENGEANCE, ſe dit figurément des hommes meſchans. JESUS-CHRIST appelloit les Phariſiens *engeance* de viperes, en St. Matthieu. C'eſt une meſchante *engeance* que les Laquais. Les couppeurs de bourſe ſont une *engeance* qu'on ne ſçauroit exterminer.

ENGELEURE. ſ. f. Douleur & incommodité qui vient aux pieds & aux mains pour avoir été gelés.

ENGENDRER. v. act. qui ſe dit premierement en Theologie du myſtere ineffable de la Trinité. Le Pere a *engendré* ſon Verbe de toute éternité.

ENGENDRER, humainement parlant, ſe dit de la production des animaux qui vient par voye de generation. Abraham *engendra* Iſaac, Iſaac *engendra* Jacob, Jacob *engendra* douze enfans. Les mulets n'*engendrent* point. Il faut eſtre *engendré* de legitime mariage pour heriter.

ENGENDRER, ſe dit auſſi des autres productions de la nature. Les meteores s'*engendrent* dans la moyenne region de l'air par les vapeurs & exhalaiſons. Les fruits crus *engendrent* les vers. Les inſectes s'*engendrent* de la pourriture, à ce que croyoient les Anciens. Les metaux & mineraux s'*engendrent* dans les entrailles de la terre. Les ſouliers eſtroits engendrent des cors aux pieds. La desbauche *engendre* pluſieurs maladies.

ENGENDRER, ſe dit figurément en choſes morales. Les procés *engendrent* les grandes haines dans les familles. Un procés *engendre* un autre procés. La brieveté *engendre* l'obſcurité dans les diſcours.

On dit proverbialement, que la familiarité *engendre* le meſpris. On dit qu'un homme de bonne humeur, ou qui aime la desbauche n'*engendre* point de melancolie.

ENGENDRÉ, ÉE. part. & adj.

ENGEOLLER. verb. act. Charlataner, tromper quelqu'un par des paroles ou des promeſſes flateuſes, l'amuſer par de belles eſperances. Il eſt aiſé d'*engeoller* les enfans, d'*engeoller*, de ſurprendre les jeunes filles & innocentes. Ce mot vient de la jaule des Oiſeleurs; & la *jaule* de *gabia*, *cage*.

ENGEOLLÉ, ÉE. part. & adj.

ENGEOLLEUR, EUSE. adj. Hableur, trompeur, celuy qui attrape les autres par des paroles flateuſes, par de vaines eſperances.

ENGER. v. neut. Produire quelque meſchante engeance. Ce lit eſt tout *engé* de punaiſes. Je ne ſçay qui nous a *engé* de ces meſchans Laquais. Ces vieux meubles nous *engeront* de vermine. Ce mot vient du Latin *ingignere*, ou pluſtoſt du vieux mot François *enger*, qui ſignifioit *remplir*.

ENGERBER. v. act. Lier le bled, mettre les javelles en gerbe. Ce bled a aſſez long-temps javellé, il eſt temps d'*engerber*.

Il ſignifie auſſi, Mettre des gerbes ſur le tas, les ranger dans une grange. Voilà une grange diſmereſſe qui eſt commune, le Curé *engerbe* ſes gerbes d'un coſté, & le Seigneur gros Decimateur *engerbe* de l'autre.

ENGERBER, ſe dit auſſi des muids de vin qu'on met les uns ſur les autres, ſoit ſur l'eſtappe, ſoit dans les caves des gros Marchands, à la maniere de gerbes. Ce Marchand a trois rangs de tonneaux *engerbez* les uns ſur les autres.

ENGIN. ſ. m. Machine pour élever ou ſouſtenir de gros fardeaux, comme gruë, guindal, mouffles, verrins, &c. On le dit particulierement de cette machine qui ſert dans les baſtiments ordinaires à élever les pierres & les poutres, qui eſt compoſée de ſole, poinçon, rancher, fauconneau, treuil, poulies, &c. Ce mot vient de *ingenium*, qui ſignifioit ſimplement autrefois *eſprit*; & parce qu'il faut de l'eſprit pour inventer les machines & outils, on les a auſſi appellez *engins*. Menage. De là eſt venu auſſi le mot d'*Ingenieur*.

Engins de guerre, ſont toutes les machines pour battre & prendre les places, comme beliers, baliſtes, & autres qui ſont deſcrits dans Vegece, Juſte Lipſe, & autres Auteurs.

On appelle auſſi dans les ſucreries *engins*, les moulins & autres choſes qui ſervent à faire le ſucre.

ENGIN, ſignifie en general, les outils qui ſervent à faire quelque rupture. Ces voleurs en s'enfuyant ont laiſſé leurs pinces & leurs *engins* avec leſquels ils vouloient voler cette maiſon. On a confiſqué les filets & *engins* de ces Peſcheurs qui venoient voler la nuit le poiſſon de ce Seigneur. Ce mot d'*engin* s'eſt dit particulierement des filets à prendre du poiſſon.

On appelle auſſi par raillerie *engin*, les outils qui ne ſont pas propres, ou aſſez forts pour faire quelque choſe. Vous me donnez là un bel *engin*, un *engin* à prendre mouches. Voilà un bel outil, un ſot *engin*.

ENGIN, ſe dit figurément pour ſignifier, Fineſſe. Autrefois on juroit ſur les traitez & contracts avec cette formule, qu'il n'y avoit eu dol, fraude ni mal *engin*, pour ſignifier, qu'ils n'eſtoient point faits par ſurpriſe, ni mauvais artifice.

On dit proverbialement, Mieux vaut *engin* que force, pour dire, que l'adreſſe & l'eſprit font reüſſir en des choſes dont on ne viendroit pas à bout par la violence.

ENGLANTE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu chargé d'un cheſne, dont le gland eſt d'un autre eſmail que l'arbre & les feuilles.

ENGLOUTIR. v. act. Avaler tout d'un coup & gloutonnement. La baleine *engloutit* Jonas. Un crocodile *engloutit* tout d'un coup un homme. Ce goulu *engloutit* un paſté tout d'un coup.

ENGLOUTIR, ſe dit auſſi figurément. La terre *engloutit* Coré, Dathan & Abiron, & leurs complices. Ce desbauché a *englouti* & diſſipé tout ſon patrimoine. Les flots ont *englouti* ce navire. La chicane a *englouti* toute cette ſucceſſion.

ENGLOUTI, IE. part. & adj.

ENGLUER. v. act. Enduire de petites branches de glu pour prendre de petits oiſeaux. Avec le pronom perſonnel il ſignifie, Se laiſſer prendre à la glu. Ces petits oiſeaux ſe ſont laiſſez *engluer*. Ce mot vient de *gluten*, *glu*.

ENGLUER, ſe dit figurément de ceux qui ſont engagez ſi bien dans quelque affaire, dans quelque amourette, qu'ils ne s'en peuvent tirer.

ENGLUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENGONCER. v. act. qui ne ſe dit que des habits qui montent trop haut, qui rendent la taille malfaite. Il faut faire retailler voſtre habit, car il vous *engonce* trop.

ENGONCÉ, ÉE. adj. Qui a peu de cou, & dont la teſte touche preſque aux eſpaules.

ENGORGER. v. act. Fermer un paſſage deſtiné à faire eſcouler des eaux, ou les humeurs. On doit prendre garde que les eſgouſts ne s'*engorgent*. Les veines s'*engorgent* quelquefois par trop de plenitude. Ce mot vient du Latin *ingurgitare*.

On dit auſſi, qu'un port, qu'un havre s'*engorge*, quand il ſe remplit de ſable ou de galet.

ENGORGÉ, ÉE. part. & adj. Des tuyaux *engorgez*, des veines *engorgées*. Ce cheval a les jambes *engorgées*, pleines de mauvaiſes humeurs.

ENGOUER, s'*Engoüer*. v. act. Boucher le paſſage du goſier: ce qui arrive quand on mange goulument quelque morceau de viande trop gros qu'on a de la peine à avaler. On diſoit autrefois *ennoüer*. Il vient de *inmodare*.

ENGOÜER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Se preoccuper, s'enteſter en faveur de quelque perſonne, ou de quelque ouvrage, qui ont peu de merite. Il eſt bas.

ENGOÜÉ, ÉE. part. & adj.

Digitized by Google

ENGOUFFRER. v. neut. qui ſe dit avec le pronom perſonnel des eaux & des vents qui entrent avec violence en quelque endroit, d'où ils ne peuvent ſortir ſans quelque deſordre. Quand les vents *s'engouffrent* entre deux montagnes, ils renverſent les maiſons. Il fait dangereux de naviger ſur le Danube, où l'eau *s'engouffre* en quelques endroits, & y entraiſne les bateaux. Le vent s'eſt *engouffré* dans ſon manteau, & l'a jetté par terre.

ENGOUFFRER, ſe dit auſſi, quand on entre en quelque golfe ou lieu ſerré de la mer. Quand on s'eſt *engouffré* dans le detroit de Magellan, on a bien de la peine d'en ſortir.

ENGOUFFRÉ, ÉE. part. & adj.

ENGOULER. v. act. Avaler tout d'un coup. Il *engoule* tout d'un coup les alloüettes toutes roſties. *Engoulevent* eſtoit autrefois un perſonnage ridicule qu'on promenoit par Paris au Carnaval, qu'on appelloit le *Prince des ſots*. Il y a encore une loge à l'Hoſtel de Bourgogne qu'on appelle la loge d'*Engoulevent*.

ENGOULÉ, ÉE. part.

ENGOULÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'une piece ou figure qui eſt devorée par quelque animal, lequel alors s'appelle *engoulant*. Les Armes de Milan ſont un enfant *engoulé*, que la givre tient en ſa gueule, à l'iſſant de gueules. Il y a des Armes où des bandes & des fautoirs ſont *engoulez* des teſtes de leopards, ou de muffles de lions mouvans des angles.

ENGOURDIR. v. act. Oſter la liberté du mouvement de quelque membre. La jambe eſt *engourdie*, quand on s'eſt couché deſſus quelque temps. La gelée *engourdit* les mains. Ce mot eſt compoſé de *gourd*, derivé de *gurdus*, qui ſignifioit un *fat* en vieux Gaulois. Menage.

ENGOURDIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Les peuples qui vivent dans les delices, dans l'oiſiveté, *s'engourdiſſent* l'eſprit & le courage.

ENGOURDI, IE. part. & adj.

ENGOURDISSEMENT. ſ. m. Action ou eſtat de ce qui eſt engourdi. L'*engourdiſſement* vient de ce que les eſprits & le ſang n'ont pas un mouvement ſi libre dans leurs vaiſſeaux.

ENGOURDISSEMENT, ſe dit auſſi figurément d'une lethargie d'eſprit. La grande affliction cauſe un tel *engourdiſſement* dans les eſprits, qu'ils ne ſont pas capables d'agir.

ENGRAIS. ſ. m. Paſturages où on met des bœufs & autres animaux pour les engraiſſer. Ce Marchand a 50. bœufs à l'*engrais*: ce qui ſe dit tant du paſturage, que de la graiſſe que prend le beſtail.

ENGRAIS, ſignifie encore l'amendement des terres labourables, vignes & prez, comme fumiers, marne, cendres de chaume, &c. L'*engrais* fait recueillir du vin plus abondamment, mais d'autre coſté il n'eſt pas ſi bon.

ENGRAISSER. v. act. Rendre gras, devenir gras. On *engraiſſe* le bœufs pour les vendre, quand ils ne ſont plus propres au labour. On *engraiſſe* les chapons avec de la paſte. Cet homme eſt bien gras, il s'eſt *engraiſſé* en peu de temps. On dit abſolument, que le dormir *engraiſſe*.

ENGRAISSER, ſignifie auſſi, Salir avec de la graiſſe. Un Cuiſinier *engraiſſe* ſes habits. Les cheveux *engraiſſent* un caſtor.

ENGRAISSER, ſe dit auſſi des terres. La marne, les amendements *engraiſſent* les champs.

On dit auſſi, que le vin s'*engraiſſe*, pour dire, qu'il s'eſpaiſſit, qu'il ſe corrompt; & de même de quelques autres liqueurs, &c.

ENGRAISSER, ſignifie figurément, S'enrichir. Ce Traitant s'eſt bien *engraiſſé* dans cette ferme des Aides.

On dit proverbialement, qu'un homme *engraiſſe* de malédictions, qu'il *engraiſſe* de mal avoir, pour dire, qu'un homme ne laiſſe pas de profiter, quoy qu'on le haiſſe, & qu'il ſouffre beaucoup de travail. On dit auſſi, que l'œuil du Maiſtre *engraiſſe* le cheval, pour dire, qu'il faut que le Maiſtre prenne garde ſi on ne fruſtre point les chevaux de leur avoine. On dit auſſi, qu'on ne ſçauroit manier du beurre qu'on ne s'*engraiſſe* les doits, pour dire, qu'on ne ſçauroit manier beaucoup d'argent, ſans qu'il en demeure un peu dans les mains.

ENGRAISSÉ, ÉE. part. & adj.

ENGRANGER. v. act. Serrer les bleds dans la grange. On laiſſe ſecher les gerbes dans le champ, avant que de les *engranger*.

ENGRAVER. v. n. Eſtre arreſté ſur le ſable, ſur le gravier en navigeant. On dit proverbialement, qu'un homme jure comme un Marinier qui eſt *engravé*.

ENGRAVER, ſignifie auſſi, Graver profondément. Il faut avoir les commandements de Dieu *engravez* dans ſa memoire. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe figurée.

ENGRENER. v. n. & quelquefois act. Commencer à moudre dans un moulin: ce qui ſe fait en mettant le grain dans la tremie. Les premiers venus au moulin ont droit d'*engrener* les premiers. Ce mot vient de *grain*, *granum*.

ENGRENER, ſe dit figurément des affaires qu'on a commencées. On a commencé à mettre mon procés ſur le bureau, il eſt *engrené*.

ENGRENER, ſe dit auſſi des chevaux qu'on nourrit de bon grain pour les reſtablir, lors qu'ils ſont maigres, ou qu'ils ont été malades.

ENGRENER, ſe dit auſſi en termes d'Horlogerie & de Machines, quand les dents d'une roüe entrent dans un pignon, ou dans les dents d'une autre roüe.

ENGRENÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien *engrené*, quand il eſt entré en quelque bonne affaire, où il y a beaucoup à profiter.

ENGRESLER. v. act. Faire de petits ornements ſur des broderies ou dentelles, qui repreſentent de petits grains ou picots. Il avoit fait *engreſler* la broderie de ſon habit de perles pour la rendre plus riche. On le dit plus ordinairement en termes de Blaſon.

ENGRESLÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces honorables de l'Eſcu qui ſont bordées de petites pointes. Il differe de l'*endenché*, en ce que l'*engreſlure* eſt large & vuidée en rond tant concave que convexe. Ce mot vient de *gracilis*, à cauſe que les engreſlures ſont minces & delicates.

ENGRESLURE. ſ. f. Petits picots, pointes ou avances qu'on fait par ornement aux dentelles tant de fil que de ſoye. On le dit par extenſion de ſemblables ornements qui ſe font en pluſieurs autres ouvrages.

ENGROSSER. v. act. Faire un enfant à une femme. Quand on *engroſſe* une fille d'honneſte famille, on eſt tenu de l'épouſer, ou de la doter. Les cauſes des filles qui ſont *engroſſées* ſous la promeſſe de mariage ſe plaident à l'Officialité.

ENGROSSÉ, ÉE. part. & adj.

ENGUICHURE. ſ. f. Terme de Chaſſe. Ce ſont les cordons attachez par trois anneaux aux cors de chaſſe, qui ſervent à les porter, qui s'eſtreciſſent & eſlargiſſent à proportion de la corpulence du piqueur. Et en termes de Blaſon, on appelle *enguiché*, le cor, cornet, trompe ou huchet qui ſont peints ſur l'Eſcu avec leur *enguichure*.

ENGYSCOPE. ſ. m. Terme d'Optique. Inſtrument qui ſert à découvrir les petites choſes, & à groſſir les objets.

Digitized by Google

ENH.

ENHARDIR. v. act. Donner de la hardieſſe, de l'aſſeurance. Quand on combat en compagnie, cela *enhardit* beaucoup. Les declamations que font les écoliers dans les Colleges les *enhardiſſent* à parler en public.

ENHARDI, IE. part. paſſ. & adj.

ENHARMONIQUE. adj. m. & f. C'eſt le dernier de trois genres de Muſique, qui abonde en dieſes, qui ſont les moindres diviſions ſenſibles du ton. Elles ſe marquent ſur la tablature en forme de croix de St. André, ou de ſautoir. La dieſe *enharmonique* eſt la difference du demi-ton majeur & du mineur. Ariſtoxene & Plutarque diſent que le genre *enharmonique* fut inventé par Olympe excellent Muſicien de ſon temps.

ENHARNACHER. v. act. Voyez *Harnacher*, c'eſt la même choſe.

ENHAZE', ÉE. adj. Qui ſe tourmente & s'empreſſe de faire quelque choſe avec trop d'ardeur ou d'inquietude, qui ſe veut rendre officieux en choſes de peu d'importance. Ce mot eſt bas.

ENHENDE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui a été expliqué à *Croix enhendée*.

ENHERBER. v. act. Vieux mot François qui ſignifioit autrefois *empoiſonner*, qu'on trouve employé dans le Roman de Pepin.

ENJ.

ENJABLER. v. act. Mettre les fonds des tonneaux, des cuves & autres vaiſſeaux ronds dans leurs jables, dans les raineures faites aux douves pour les arreſter, pour les retenir.

ENJAMBER. v. n. Faire un grand pas, avancer beaucoup la jambe pour paſſer un ruiſſeau, un foſſé. C'eſt la même choſe qu'*ajamber*.

ENJAMBER. v. act. Avancer ſur quelque choſe. Ces ſolives n'*enjambent* pas aſſez avant ſur la poutre.

ENJAMBER, ſignifie auſſi, Uſurper, empieter. Ce mur qu'on a refait *enjambe* de trois pieds ſur mon heritage. Les Princes puiſſans *enjambent* toûjours ſur les terres des plus foibles.

ENJAMBER, ſe dit figurément en Poëſie, des vers dont le ſens n'eſt fini qu'au milieu, ou au commencement d'un autre. Les Poëtes du ſiecle paſſé ne faiſoient point de ſcrupule de laiſſer *enjamber* les vers les uns ſur les autres.

ENJEU. ſ. m. L'argent que l'on met au jeu pour voir qui le gagnera. Il a été bienheureux de retirer ſon *enjeu*.

ENIGMATIQUE. adj. m. & f. Qui eſt obſcur, qui appartient à l'énigme. Donner à un paſſage un ſens tropologique & *énigmatique*.

ENIGMATIQUEMENT. adv. D'une maniere obſcure & énigmatique. Les Prophetes parlent toûjours *énigmatiquement* & par figures.

ENIGME. ſ. f. Propoſition qu'on donne à deviner, qui eſt cachée ſous des termes obſcurs, & le plus ſouvent contradictoires en apparence. Ce mot vient du Grec *ainigma*, qui ſignifie un diſcours obſcur qui couvre une choſe fort connuë d'elle-même.

C'eſt auſſi quelquefois une eſpece d'embleme, quand ſous les figures d'un tableau il y a quelque mot, quelque ſens, ou quelque myſtere caché.

ENIGME, ſe dit auſſi d'un diſcours peu intelligible. Cet homme parle par *énigmes*, ce qu'il dit eſt une *énigme*.

ENJOINDRE. v. n. Commander. Dieu nous *enjoint* d'obſerver ſes loix, ſes commandemens. Le Roy a *enjoint* à tous les Officiers de retourner à leurs quartiers. Noſtre devoir, noſtre honneur, noſtre

amour nous *enjoignent*, nous obligent de faire bien des choſes.

On dit au Palais, On a *enjoint* de par le Roy à tous les Officiers de tenir la main a l'execution de tel arreſt. On dit auſſi à l'actif, *Enjoindre* une penitence, un jeûne. Ce mot vient d'*injungere*.

ENJOINT, OINTE. part. paſſ. & adj.

ENJOLIVEMENT. ſ. m. Ajuſtement, ornement qui rend une choſe plus jolie, plus agreable qu'elle n'étoit. On n'eſt pas obligé de rembourſer à un locataire tous les *enjolivemens* qu'il a fait dans une maiſon. Cet habit eſt fort ſimple pour l'étoffe, il n'y a que les *enjolivemens* qui le rendent agreable.

ENJOLIVER. v. act. Orner, ajuſter, rendre plus joli. On ſe plaiſt à *enjoliver* les maiſons dont on eſt proprietaire. Les choſes ne ſont belles que par le ſoin qu'on a de les *enjoliver*.

ENJOLIVEURE. ſ. f. C'eſt la même choſe qu'*enjolivement*, ſinon que celuy-cy ſe dit plus ordinairement des petites choſes. L'*enjoliveure* d'un Livre par des fermoirs d'argent, par une reliure en compartimens.

ENJOUEMENT. ſ. m. Belle humeur, gayeté qui paroiſt ſur le viſage ou dans les actions d'une perſonne, qui réjoüit une compagnie. L'*enjouement* tient ſouvent lieu de beauté à une fille.

ENJOÜEMENT, ſe dit auſſi des penſées gayes, des deſcriptions fleuries qui ſe rencontrent dans quelque Ouvrage de proſe, ou de vers. Cette piece eſt trop ſerieuſe, il n'y a pas aſſez d'*enjoüement*. On le dit auſſi en Peinture & en Muſique, des manieres de peindre ou de chanter qui ſont eſgayées.

ENJOUER. v. act. Réjoüir. Nous eſtions fort ſerieux, mais depuis que ce folaſtre eſt arrivé il a *enjoüé* toute la compagnie.

ENJOÜÉ, ÉE. part. & adj. Une Dame *enjoüée* eſt bien venuë en toutes ſortes de ſocietez.

On dit auſſi, qu'un ſtile eſt fort *enjoüé*, quand il eſt rempli de pluſieurs penſées agreables & plaiſantes. Le ſtile du Roman Comique de Scarron eſt fort *enjoüé*. La Metamorphoſe des yeux de Phillis eſt une Poëſie fort *enjoüée*.

ENL.

ENLACER. v. act. Faire un lacs ou lacis, meſler pluſieurs cordes, filets ou rubans, & les paſſer l'un dans l'autre. Les Indiens faiſoient des ouvrages merveilleux avec des plumes d'oiſeaux qu'ils *enlaçoient* enſemble, & repreſentoient toute ſorte de figures. Les pieces du nœud Gordien étoient tellement *enlacées* enſemble, qu'il étoit impoſſible de les dénoüer. Ce mot vient du Latin *illaqueare*.

ENLACER, ſe dit auſſi des branches d'arbres, de vignes, & d'autres choſes pliantes, qu'on paſſe l'une dans l'autre, ou à travers des perches, pour faire des eſpaliers, des cloſtures, & autres choſes ſemblables.

ENLACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENLACEURE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit quand on perce une mortaiſe & un tenon pour y faire paſſer une cheville, & faire tenir ferme les pieces aſſemblées.

ENLAIDIR. v. act. & n. Rendre laid. L'âge, les maladies *enlaidiſſent* bien une perſonne. Les blondes *enlaidiſſent* bien pluſtoſt que les brunes. Le fard embellit quelque temps, & dans la ſuite il *enlaidit*.

ENLEVEMENT. ſ. m. Action violente & ſubite par laquelle on ravit, on enleve quelque choſe. L'*enlevement* d'Elie ſe fit dans un chariot de feu. Les Payens ont crû auſſi des *enlevements* de Romulus, de Ganymede, de Proſerpine. L'Ordonnance veut qu'on puniſſe de

Digitized by Google

de mort les *enlevements* des filles, quand même ils ſeroient volontaires.

ENLEVEMENT, en termes de Guerre, ſe dit d'un quartier, d'un corps de garde, lors qu'on ſurprend quelque corps qui fait mauvaiſe garde, & qu'on emmene les ſoldats priſonniers. On dit auſſi l'*enlevement* d'un baſtion par une mine.

En Pratique on dit, S'oppoſer à l'*enlevement* de ſes meubles, lors qu'on offre de donner un gardien ſolvable pour en répondre, & qu'on a des moyens pour en empêcher la vente qu'un Sergent en voudroit faire.

ENLEVER. v. act. Ravir, emporter. Les gens de guerre, les Sergens luy ont *enlevé* tous ſes meubles. Paris *enleva* la belle Helene femme de Menelas. Les coureurs de l'armée viennent *enlever* nos bourgeois juſques dans nos portes. Les Archers ont *enlevé* ce priſonnier tout brandi d'entre les mains de ſes parens. On a condamné ce Curé à reſtituer les gerbes qu'il avoit *enlevées*, qui ne luy appartenoient pas.

ENLEVER, ſe dit auſſi des efforts qui ſe font par des choſes inanimées. Un ouragan a *enlevé* tous les toits de la Beauce, a *enlevé* des arbres, des moulins. Un tremblement de terre *enleve* des montagnes, les renverſe. La mine a *enlevé* ce ravelin, ce baſtion. Le vent luy a *enlevé* ſon chapeau dans la riviere. Il n'y a point de corps ſi peſant, qu'on n'*enleve* avec des mouffles, avec des machines.

ENLEVER, ſe dit auſſi des choſes qu'on emporte ſans violence. Un Marchand de bois eſt obligé dans un certain temps d'*enlever* tout le bois qu'il a abattu dans une foreſt : ce qu'on appelle *Vuider les ventes*. Les Munitionaires ont *enlevé* tout le bled qu'ils ont trouvé à acheter dans cette Province. On dit auſſi, qu'un Commiſſaire eſt venu *enlever* le corps d'un homme trouvé mort, pour dire, que la Juſtice s'en eſt ſaiſie.

ENLEVER, ſignifie auſſi ſimplement, Oſter. Cette ſavonette *enleve* toutes les taſches d'un habit, il n'y paroiſt plus. L'eau forte *enleve* toute l'écriture d'un parchemin. Le verjus, le citron, *enlevent* les taches d'encre qui ſont ſur le linge.

ENLEVER, en termes de Guerre, ſe dit auſſi des villes ou des poſtes qu'on force, qu'on ſurprend. Le Roy *enleva* plus de quarante villes en un mois aux Hollandois à la barbe de leur armée. Cette ville a été priſe, *enlevée* d'aſſaut. Cet Officier eſt bon Partiſan, eſt fort habile à *enlever* des quartiers.

ENLEVER, ſe dit auſſi en parlant des ébullitions, des écorchures de la peau, ſoit qu'elles arrivent par cauſe violente, ou par quelque chaleur ou humeur maligne interieure. On l'a tant foüetté, on luy a donné tant de coups d'eſtrivieres, qu'on luy a *enlevé* la peau. Les herſipeles font *enlever* tout le cuir. Ceux qui ont le teint delicat ſont ſujets à avoir ſouvent le viſage *enlevé*. On le dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Quand on boit aprés un homme qui a l'haleine forte, la peau *s'enleve*.

ENLEVER, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Ce Predicateur eſt éloquent, il dit de ſi belles choſes, qu'il *enleve* ſes auditeurs. Voilà un trait delicat qui *enleve*. Il y a pluſieurs Saints qui ont été *enlevez* en eſprit juſques dans le ciel, *enlevez* en extaſe, en contemplation.

On dit proverbialement, qu'un homme a été *enlevé* comme un corps ſaint. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Banquier*.

ENLEVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENLEVEURE. ſ. f. Petite tumeur ou bube qui enleve la peau. Quand le ſang eſt trop eſchauffé, on a le viſage plein d'*enleveures*. Cette Dame a mis une mouche pour couvrir une petite *enleveure*.

ENLIER. v. act. Terme de Maçonnerie. Joindre &

Le bon gouſt du ſiecle eſt *ennemi* des mauvaiſes pointes, des turlupinades.

ENNEMI, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut eſtre *ennemi* du vice. Le pecheur eſt *ennemi* de Dieu, il eſt *ennemi* de ſon ſalut, de ſon repos. Il eſt *ennemi* de la joye, il eſt *ennemi* du bon ſens, il eſt *ennemi* de nature, c'eſt à dire, il hait ce que tous les autres aiment, ou ce qui luy eſt propre ou avantageux. Le meilleur eſt l'*ennemi* du bon. On dit auſſi dans le Catechiſme, qu'il y a trois *ennemis* de l'homme, le monde, la chair, & le Diable. Souvent le plus grand *ennemi* que nous ayons, c'eſt nous-mêmes.

ENNEMI, ſe dit quelquefois en galanterie par antiphraſe. Un amant appelle ſa maiſtreſſe, ſa douce *ennemie*; & ſes yeux, ſes doux *ennemis*.

On dit proverbialement d'un homme qui a fait quelque méchante action, qu'il a bien été tenté de l'*ennemi*, c'eſt à dire, du Diable, qui eſt l'*ennemi* du genre humain. On dit auſſi, Amis au preſter, *ennemis* au rendre. On dit auſſi, C'eſt autant de pris ſur l'*ennemi*, quand on a attrapé quelque choſe à celuy contre qui on a different. On dit auſſi, Plus de morts, moins d'*ennemis*.

ENNOBLIR. v. act. Rendre plus noble, plus illuſtre, plus excellent. Cette terre eſt *ennoblie* depuis qu'un tel Prince en a porté le nom. Cette Univerſité s'eſt fort *ennoblie*, depuis qu'il y a eu tant de grands hommes qui ſont entrez dans ſon Corps.

ENNOBLI, IE. part. paſſ. & adj.

ENNOYE. Voyez *Amphisbene*.

ENNUI. ſ. m. Chagrin, fâcherie que donne quelque diſcours, ou quelque accident deſplaiſant, ou trop long. Il ſe meurt d'*ennui*. Cette mauvaiſe alliance donne beaucoup d'*ennuis* à ſa famille. Cette longue diſpute a augmenté ſon *ennui*. Le vin, la bonne compagnie charment les *ennuis*, diſſipent les *ennuis*. Ce mot vient de *inuoia*, & de *inuoiare*, qui a été fait de *noxia*. Menage.

ENNUYANT, ANTE. ſubſt. Qui ennuye les autres. Le bal eſt fort *ennuyant*, quand on n'y danſe point.

ENNUYER. v. act. & n. Ouïr, ou faire, ou ſouffrir quelque choſe avec chagrin, avec deſplaiſir, cauſer de l'ennuy. La meilleure muſique à la fin *ennuye*, on s'y *ennuye*. Un malheureux s'*ennuye* de vivre. Un fade panegyrique *ennuye* les auditeurs.

On dit proverbialement, qu'il *ennuye* à qui attend, pour dire, qu'un homme s'impatiente d'attendre ceux qui ne viennent pas à l'heure.

ENNUYEUX, EUSE. adj. Qui ennuye. Il n'y a rien de plus *ennuyeux* que le jeu, quand on y perd ſon argent. Les longs diſcours ſont fort *ennuyeux*.

ENNUYEUSEMENT. adv. D'une maniere ennuyeuſe. Il m'a raconté ſon affaire fort *ennuyeuſement* avec un long diſcours.

ENNUITER. v. n. Se mettre en danger de voyager la nuit. Quand on a une longue traite à faire, il faut partir de bonne heure, de peur de s'*ennuiter*. Quelques-uns diſent *anuiter*.

E N O.

ENONCER. v. act. Parler pour faire entendre ſa penſée. Cet homme parle bien, il s'*énonce* en bons termes & fort clairs. Cet autre eſt obſcur, il n'a pas le don de s'*énoncer*. On dit au figuré, Les Rois ne s'*énoncent* que par la bouche des canons.

ENONCER, ſe dit auſſi de ce qui eſt compris dans quelque écrit. Toutes ces clauſes ſont *énoncées* expreſſément dans ce contract. Une clauſe eſſentielle qui n'eſt point *énoncée* ne ſe ſupplée point.

ENONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENONCÉ. ſ. m. Qui eſt exprimé dans quelque acte ou

eſcrit. Cela n'eſt qu'un ſimple *énoncé* qui ne deſtruit point les clauſes ſtipulées.

ENONCIATIF, IVE. adj. Qui fait mention de quelque choſe. C'eſt une maxime en Droit, que les termes *énonciatifs* ne prouvent rien.

ENONCIATION. ſ. f. Expreſſion. Cette *énonciation* n'eſt pas heureuſe, les termes n'en ſont pas aſſez expreſſifs. Cette piece ne prouve rien, elle ne contient qu'une ſimple *énonciation*.

ENORGUEILLIR. v. neut. qui s'employe ſouvent avec le pronom perſonnel. Devenir glorieux & ſuperbe. Les bons ſuccés *enorgueilliſſent* les Tyrans. Un Sage ne s'*enorgueillit* jamais, quelque bonne fortune qui luy arrive.

ENORGUEILLI, IE. part. & adj.

ENORME. adj. m. & f. Prodigieux, exceſſif. Le Coloſſe de Rhodes eſtoit d'une grandeur *énorme*. Ce mot vient de *norma*, comme ſi on diſoit *contra normam*. On a dit dans la baſſe Latinité *innormis* & *inormis*, pour dire, *immenſus*, *énorme*, *ſans regle*. Borel témoigne qu'on diſoit autrefois *anorme*, & *anormal*, pour dire, contre la regle commune.

ENORME, ſe dit figurément en Morale, des vices. Une avarice, une ambition *énorme*, un crime *énorme*.

En Juriſprudence on appelle *leſion énorme*, celle qui excede le double de la valeur d'une choſe venduë. Elle donne lieu à la reſciſion d'un contract fait même par un majeur. La *leſion énorme* & d'entre moitié de juſte prix n'eſt pas receuë dans les adjudications par decret.

ENORMEMENT. adv. D'une maniere énorme. Il a été leſé *énormement* dans la vente de ſa maiſon.

ENORMITÉ. ſ. f. Grandeur, excés. L'*énormité* de ſon crime, de ſon ambition, de cette leſion, de cette uſure, &c.

ENOSSER. v. act. Arracher un os qui demeure au milieu de la gorge. On ne le dit gueres qu'au participe. Le loup *énoſſé* qui refuſa le ſalaire de la grue qui luy avoit tiré l'os de la gorge, eſt le ſymbole de l'ingratitude.

E N Q.

ENQUERANT, ANTE. adj. Curieux qui s'enquiert des affaires d'autruy. Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. Cet homme eſt importun, parce qu'il eſt trop *enquerant*.

ENQUERIR. v. neut. qui ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. S'informer, demander une choſe qu'on ne ſçait pas à une perſonne qu'on croit la ſçavoir. Quand on doute ſi un mot eſt bon François, on s'en va *enquerir* à Mrs. de l'Academie. Je me ſuis *enquis* de mon Rapporteur, on m'a dit que c'eſtoit un bon Juge. On s'eſt venu *enquerir* d'un valet qui m'a ſervi, j'ay dit qu'il eſtoit fidele.

ENQUERIR, en termes de Palais, ſignifie, Interroger, faire enqueſte. J'ay fait interroger ma partie, il a été *enquis* ſur pluſieurs faits.

On dit proverbialement, Trop *enquerir* n'eſt pas bon, pour dire, qu'on s'*enquiert* ſouvent des choſes dont on eſt faſché d'apprendre la verité.

ENQUIS, ISE. adj. Terme de Palais, dont on ſe ſert dans les interrogatoires. *Enquis* de ſon nom, âge, qualité & demeure.

ENQUERRE. v. neut. Terme de Blaſon. Demander la raiſon pourquoy il y a quelque choſe dans un Eſcu qui eſt contre les regles ordinaires du Blaſon. Des Armes à *enquerre*, ſont celles dont il faut demander la cauſe & l'origine, comme quand on y voit couleur ſur couleur, ou metail ſur metail. Ce mot ſe diſoit auſſi autrefois pour *enquerir*.

ENQUESTE. ſ. f. Soin & diligence qu'on prend de s'informer de quelque choſe, de faire perquiſition d'une per-

perſonne. Il a bien fait des *enqueſtes* de ce gendre avant que de luy donner ſa fille. Un de ſes petits enfants s'eſt perdu, il a été aux *enqueſtes* par tout pour le retrouver.

ENQUESTE, en termes de Palais, eſt une preuve ordonnée en Juſtice, qui ſe fait par audition de témoins, dont la depoſition eſt redigée par eſcrit, & contre leſquels on peut donner des reproches. On permet aux parties de faire *enqueſte*, quand elles ſont contraires en faits. On ne pouvoit faire autrefois une *enqueſte* ſans un adjoint. L'*enqueſte* ſe fait en matiere civile, & l'information en matiere criminelle. On ne peut faire *enqueſte* pour argent preſté, quand la ſomme excede 100. l. On a abregé la formalité de l'ouverture & publication des *enqueſtes*. Le Code a abrogé les *enqueſtes* par turbes: c'eſtoient des *enqueſtes* qui ſe faiſoient ſur des points douteux de Couſtume, d'un uſage qui n'eſtoit pas redigé par eſcrit. On n'y entendoit que des Praticiens, & dix témoins n'eſtoient comptez que pour un ſeul.

On appelle les Chambres des *Enqueſtes*, celles où on juge les procés par eſcrit, qui ont été appointez en premiere inſtance, où d'ordinaire il y a des *enqueſtes*. Au Parlement de Paris il y a cinq Chambres des *Enqueſtes*; aux autres deux ou trois. Les charges des Preſidents aux *Enqueſtes* ne ſont que de ſimples commiſſions. Dans l'inſtitution du Parlement il n'y avoit qu'une Chambre des *Enqueſtes*, dont les Conſeillers eſtoient appellez *Rapporteurs*, parce qu'ils ne faiſoient que rapporter les procés par eſcrit, comme témoigne Paſquier, lequel adjouſte, que la Grand' Chambre reforma un arreſt des *Enqueſtes* le 7. Janvier 1409. & qu'elles n'avoient point droit de mettre les appellations au neant; ce qui ne leur fut permis que le 8. Janvier 1422.

ENQUESTER. v. neut. ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. C'eſt la même choſe que *s'enquerir*.

ENQUESTER, ſignifie auſſi, Ne craindre rien, ſe mocquer de toute menace ou reprimende. Ce ſont de ces enfans ſans ſouci qui ne *s'enqueſtent*.

ENQUESTEUR. ſ. m. Officier qui a pouvoir de faire des enqueſtes. Les Commiſſaires du Chaſtelet ſe qualifient Commiſſaires Examinateurs & *Enqueſteurs*. Les Lieutenants Generaux ont traité des offices d'*Enqueſteurs*, & les ont unis à leur charge.

E N R.

ENRACINER. v. neut. Prendre racine. Les cheſnes ſont *enracinez* plus avant que les ormes. Les tulippes *s'enracinent* tous les ans de plus en plus, s'enfoncent dans terre, quand on n'a pas ſoin de les lever.

ENRACINER, ſe dit plus ordinairement en choſes morales. Il ne faut pas laiſſer *enraciner* ce mal. On a du mal à deſtruire les vieux abus, les vieilles opinions *enracinées* dans l'eſprit des peuples.

ENRACINÉ, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent d'*inradicare*, *inradicatus*.

ENRAGEANT, ANTE. adj. Qui donne bien de la peine, du deſplaiſir. On le met abſolument. Cela eſt *enrageant*.

ENRAGER. v. neut. Eſtre ſaiſi de la rage. Les chiens ſont ſujets à *enrager* dans la Canicule, quand ils manquent d'eau. La morſure d'une beſte *enragée* en fait *enrager* une autre, luy communique ſon venin. Ce mot vient de *rabies*, comme qui diroit *rabie agi*, *agitari*, *corripi*.

ENRAGER, ſe dit figurément en choſes morales, des paſſions violentes qui vont preſque juſqu'à la fureur. Ce fanfaron *enrage* de ſe battre. Ce meſchant Poëte *enrage* de faire des vers. Les mains luy demangent, il *enrage* de tout ſon cœur de ne ſe pouvoir venger d'un tel affront. Il *enrage* de voir favoriſer ſon rival. Cet homme eſt au deſeſpoir, il eſt pis qu'*enragé*.

ENRAGER, ſe dit auſſi en parlant des grands beſoins, des grandes peines & difficultez. Il *enrage* de faim, de ſoif, de chaud. Voilà un chemin fâcheux qui feroit *enrager* le Diable. Cette affaire eſt ſi difficile, qu'elle me fait *enrager*. Ce fils eſt un frippon qui fait *enrager* ſon pere & ſa mere. Ce valet vous obeïra à la verité, mais c'eſt en *enrageant*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'*enrage* pas pour mentir, pour dire, que c'eſt un grand menteur. On dit qu'il a mangé de la vache *enragée*, pour dire, qu'il a bien ſouffert de la diſette & de la fatigue. On dit auſſi, Prendre patience en *enrageant*, pour dire, malgré ſoy.

ENRAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle une muſique *enragée*, celle qui ne vaut rien: un travail *enragé*, qui eſt grand & difficile. On appelle un chien *enragé*, tout meſchant homme qui s'attache à naire aux autres, à faire des cruautez. On dit qu'un homme ſe bat en *enragé*, pour dire, en deſeſperé. On le dit auſſi des autres actions qu'on fait avec vigueur & aſpreté.

ENRAYER. v. act. Quelques-uns diſent *arrayer*. Paſſer une piece de bois entre deux rouës d'un carroſſe, ou d'une charrette, ou les enlier avec une corde, pour empêcher qu'elles ne roulent, & retarder leur mouvement à la deſcente d'une montagne.

ENRAYER, ſignifie auſſi, Mettre les rais d'une rouë dans les moyeux & les jantes.

ENRAYEURE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui aboutiſſent à une eſpece de centre, & s'éloignent en forme de rayons, ſoit dans les planchers plats, ou dans les combles & domes.

ENREGISTREMENT. ſ. m. Action par laquelle on enregiſtre, on verifie quelque patente en Cour Souveraine. On s'eſt oppoſé à l'*enregiſtrement* & à la verification de telles patentes.

ENREGISTRER. v. act. Deſcrire dans un regiſtre, y inſerer quelque choſe pour empeſcher qu'elle ne ſe perde. Les Edits, les lettres patentes & pluſieurs Bulles *s'enregiſtrent* au Parlement. Tous les arreſts & ſentences, & les deliberations publiques *s'enregiſtrent*, ſe gardent dans des regiſtres. Les Procureurs doivent avoir des regiſtres pour *enregiſtrer* leurs exploits & preſentations, pour eſcrire l'argent qu'ils reçoivent des parties. Les Privileges *s'enregiſtrent* par le Syndic des Libraires ſur le Livre de la Communauté.

ENREGISTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENRHEUMER. v. act. & neut. Qui cauſe, qui donne le rheume. Le paſſage du froid au chaud eſt ce qui *enrheume*. Quand on ſe deſgarnit trop toſt, on eſt en danger de *s'enrheumer*. Ce Predicateur s'eſt *enrheumé* à force de crier contre les vices. Le vent coulis *enrheume* les hommes.

ENRHEUMÉ, ÉE. part. On eſt *enrheumé* tantoſt de la gorge, tantoſt du cerveau, tantoſt de la poitrine.

On dit auſſi en Muſique, un ton *enrheumé*.

Ces mots viennent du Grec *rheuma*, *fluxion*.

ENRICHIR. verb. act. Rendre riche. Le trafic des Indes a *enrichi* la Hollande. Les grandes rivieres *enrichiſſent* les Provinces qu'elles traverſent. Les Fermiers du Roy *s'enrichiſſent* en peu de temps. Il eſt impoſſible d'*enrichir* ce prodigue.

ENRICHIR, ſignifie auſſi, Rendre de plus grande valeur. Il luy a donné ſon portrait qu'il a fait *enrichir* de diamants. Ce Livre eſt *enrichi* de figures.

ENRICHIR, ſe dit figurément en choſes morales. Il a *enrichi* ſon eſprit de toutes ſortes de belles connoiſſances. Cet ouvrage eſt *enrichi* de pluſieurs nouveaux Traitez, paſſages, hiſtoires, &c. On dit auſſi, qu'une Langue *s'enrichit*, quand on y met de nouvelles expreſſions en uſage.

ENRICHI, IE. part.

ENRICHISSEMENT. ſ. m. ſe dit tant au propre qu'au figuré, des ornements qu'on adjouſte à quelque choſe. Les dorures, les broderies ſont les *enrichiſſemens* qu'on met aux meubles, aux habits. Il y a des ſujets ſi bas, ſi ſteriles, qu'ils ne peuvent recevoir aucuns *enrichiſſements*.

ENROLLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on enrolle. Il s'eſt fait un grand *enrollement* de ſoldats en telle Province.

ENROLLER. v. act. Mettre ſur un rolle, ſur un eſtat, ou une liſte de pluſieurs perſonnes de même condition, & qui ſont dans le même engagement. On le dit particulierement des ſoldats qui s'engagent à ſervir le Roy. Ce Capitaine leve des ſoldats, ſon Sergent en a *enrollé* dix aujourd'huy. Il faut qu'un ſoldat marche quand il eſt *enrollé*.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *enrollé* dans une Confrairie, pour dire, qu'il eſt eſcrit ſur les regiſtres. Guſman d'Alfarache parle d'un regiſtre où on *enrolle* les ſots qui ont fait quelque choſe conforme à l'Edit des ſottiſes qui y eſt mentionné. Ce mot eſt compoſé de *rolle*, & vient du Latin *inrotulare*. Menage.

ENROLLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENROUEMENT. ſ. m. Difficulté de parler provenant de quelque fluxion. Il n'eſt pas encore gueri de ſon *enrouëment*.

ENROUER, s'*Enroüer*. v. act. Gaſter, alterer ſa voix, & la rendre plus rauque & moins nette. Il s'eſt *enroüé* à force de crier, à marcher la teſte nuë au ſerain, au vent.

ENROUÉ, ÉE. part. Ce mot vient du Latin *raucus*, d'où vient le verbe *raucire*.

On dit proverbialement d'un homme *enroüé*, qu'il a veu le loup.

ENROUILLER, s'*Enrouiller*. v. act. Faire venir de la rouille, ſe charger de rouille. Le fer & le cuivre s'*enrouillent* à l'eau. L'air humide *enrouille* les armes. Ce mot vient du Latin *rubigo*, *rubiginoſus*.

ENROUILLER, ſe dit figurément en Morale, du courage, de l'eſprit, qui s'*enrouillent* dans la paix & dans la faineantiſe, faute de leur donner de l'exercice, c'eſt à dire, ſe relaſchent & s'abaſtardiſſent.

ENROUILLÉ, ÉE. part. paſſ.

E N S.

ENSACHER. v. act. Mettre dans un ſac, emplir un ſac. Chez les grands Threſoriers on voit des eſcus en monceaux qui ne ſont point *enſachez*. Il faut *enſacher* ce bled, ces poix, pour les porter vendre au marché.

ENSACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENSAISINEMENT. ſ. m. Notification qu'on fait au Seigneur feodal d'un contract d'acquiſition d'un heritage mouvant de luy. L'*enſaiſinement* ſe met à la marge du contract. On doit douze deniers pour cet *enſaiſinement*.

ENSAISINER. v. act. Recevoir l'exhibition d'un contract d'acquiſition d'un heritage dependant de ſa Seigneurie. Un Seigneur ne peut plus pretendre de droits ſeigneuriaux du paſſé, depuis qu'il a *enſaiſiné* un contract. Le Seigneur ne peut pas obliger à faire *enſaiſiner* un contract. Autrefois *enſaiſiner* ſignifioit ſeulement *mettre en poſſeſſion*.

ENSANGLANTER. v. act. Rendre ſanglant, tacher de ſang. Il luy eſt venu un ſeignement de nez qui a *enſanglanté* ſon linge, ſes habits.

ENSANGLANTER, ſe dit auſſi en parlant des meurtres, des carnages. Herode a *enſanglanté* ſes mains du ſang des innocens. Ce Prince fut debonnaire, ne voulut point *enſanglanter* ſon regne, faire des guerres ou des executions. On tient pour maxime dans les pieces dramatiques, qu'il ne faut pas *enſanglanter* la Scene, faire mourir les Heros en preſence des ſpectateurs.

ENSANGLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENSEIGNE. ſ. f. Signe, marque publique & évidente qu'on met en quelque endroit pour trouver quelque perſonne ou quelque choſe. Les Marchands mettent une *enſeigne* à leurs boutiques, afin qu'on les reconnoiſſe. Ils enveloppent leurs marchandiſes dans une image de leur *enſeigne*. Ils payent un droit au Voyer pour poſer leur *enſeigne*, pour changer d'*enſeigne*. Quand on vend un logis, pour le deſigner on dit, où pend pour *enſeigne*. Il eſt deffendu aux Marchands & aux Artiſans de changer ou d'uſurper les *enſeignes* ou les marques les uns des autres. Ce mot vient de *inſigne*. Nicod.

ENSEIGNE, eſt auſſi un ſigne militaire ſous lequel ſe rangent les ſoldats, ſelon les differens corps dont ils ſont, ou les differents partis qu'ils ſuivent. Les *enſeignes* des Chinois ſont des queuës de cheval. Celles des Europeans ſont des drapeaux de taffetas marqués de diverſes figures, couleurs, armes & deviſes. Xenophon dit que les Perſes portoient pour *enſeigne* une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval ailé ou Pegaſe dans les leurs; les Atheniens une choüette, les Meſſeniens la lettre Grecque M; les Lacedemoniens le A. Les Romains ont eu diverſes *enſeignes*, de la louve, du Minotaure, d'un cheval, d'un ſanglier, juſqu'à ce qu'ils s'arreſterent à l'aigle la ſeconde année du Conſulat de Marius. En ce ſens on dit qu'un homme combat ſous les *enſeignes* d'un autre, pour dire, qu'il eſt de ſon parti, qu'il marche ſous ſes *enſeignes*. Cette garniſon eſt ſortie tambour battant, & *enſeignes* deſployées.

ENSEIGNE, en termes de Marine, ſe dit du pavillon qui ſe met ſur la pouppe. L'*enſeigne* de pouppe des vaiſſeaux de guerre eſt blanche, & celle des vaiſſeaux marchands eſt bleuë.

Enſeigne de pierreries, ſe dit d'un ornement où pluſieurs pierreries ſont enchaſſées. C'eſtoit autrefois une eſpece d'aigrette qu'on portoit au chapeau.

ENSEIGNES, au pluriel, ſe dit des preuves, des titres de quelque choſe, du merite d'une affaire. Cet homme eſt noble à bonnes *enſeignes*, il a bien des titres pour cela. Si on l'a fait Mareſchal de France, c'eſt à bonnes *enſeignes*, il l'a bien merité, il a bien ſervi.

ENSEIGNES, ſe dit auſſi des marques qu'on ſe donne reciproquement pour connoiſtre la verité d'une choſe, pour n'eſtre point trompé. Je vous ay veu en telle occaſion, aux *enſeignes* que vous y fuſtes bleſſé. Ne donnez point ce depoſt qu'à ceux qui le viendront demander à telles & telles *enſeignes*. Je crains qu'on ne le vienne prendre à fauſſes *enſeignes*. Vous ne m'avez pas donné de bonnes *enſeignes*.

ENSEIGNE. ſ. m. ſignifie auſſi un Officier d'Infanterie qui porte l'*enſeigne*, le drapeau. Dans les Compagnies Suiſſes il y a un *Enſeigne*, & un *Porte-enſeigne* qui eſt ſous luy. Dans les autres corps il n'y a que deux *Enſeignes* par Regiment. Un *Enſeigne* Colonel. Dans le Regiment des Gardes il y a un *Enſeigne* par Compagnie. Il y a auſſi des *Enſeignes* dans la Cavalerie. Dans les Gardes du Corps il y en a trois par Compagnie; dans les Gendarmes un *Enſeigne* & un Guidon; dans les Mouſquetaires un *Enſeigne* & un Cornette.

ENSEIGNE, ſe dit auſſi de la charge, auſſi-bien que de l'Officier. Il a vendu ſon *enſeigne*.

ENSEIGNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme eſt logé à l'*enſeigne* de la Lune, qu'il a couché à l'*enſeigne* de la belle eſtoile, pour dire, qu'il n'avoit point de logis, qu'il a couché dehors. On dit auſſi d'un meſchant portrait, d'un meſchant tableau, qu'il eſt bon à faire une *enſeigne* à biere.

ENSEIGNEMENT. ſ. m. Ce qu'on montre, ce qu'on apprend aux autres, inſtruction que l'on donne. Cet enfant a bien profité des *enſeignements* de ſon Maiſtre, il a bien retenu ſes *enſeignements*.

ENSEIGNEMENTS, ſe dit auſſi des titres, des preuves, des marques qu'on donne de quelque choſe. Cette partie a juſtifié ſon droit par de bons titres & *enſeignements*. On a fait un vol ſignalé, & on a publié monitoire pour en avoir quelques preuves ou *enſeignements*.

ENSEIGNER. v. act. Indiquer, apprendre à quelqu'un une choſe qu'il ignoroit. Saül alla chercher Samuel, afin qu'il luy *enſeignaſt* où il pourroit trouver les aſneſſes de ſon pere. L'eſtoile *enſeigna* aux Mages le chemin de Bethleem. Quand ils l'eurent perdu de veuë, ils s'adreſſerent à Herodes, afin qu'il leur *enſeignaſt* où étoit le Roy des Juifs. Les Anciens nous ont *enſeigné* le chemin pour penetrer dans les ſciences. Ce mot vient, ſelon Saumaiſe, de *inſinuare*, dont les Latins ſe ſont ſervis en cette ſignification. Menage croit qu'il vient de *inſignare*, qu'on a fait de *ſignum*.

ENSEIGNER, ſignifie auſſi, Montrer quelque art ou ſcience qu'on ſçait. Les Maiſtres d'Eſcole *enſeignent* à lire & à eſcrire aux enfans. Les Preſtres leur *enſeignent* le Catechiſme. Les Regens, les Profeſſeurs leur *enſeignent* les Humanitez, la Philoſophie. Il y a des Maîtres qui *enſeignent* le Droit, les Mathematiques, les arts, à danſer, à voltiger, à peindre, à chanter, &c. Il n'y a que cet homme qui m'ait pû *enſeigner* un remede à mon mal. C'eſt un œuvre de miſericorde ſpirituelle, d'*enſeigner* les ignorants. On dit auſſi, Les Stoïques *enſeignent*, c'eſt à dire, font profeſſion d'une telle doctrine.

On dit proverbialement, que les animaux nous *enſeignent* à vivre, pour dire, que les Sçavants peuvent apprendre des ignorants. On dit auſſi, que la nature nous *enſeigne* noſtre devoir.

ENSEIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENSELLÉ, ÉE. adj. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui eſt difficile à bien ſeller. Les chevaux *enſellez* ſont relevez de col & de teſte, & couvrent bien leur homme.

ENSEMBLE. adv. L'un avec l'autre. Aller tout *enſemble*, c'eſt à dire, Aller de compagnie. On diſoit autrefois *enſemblement*. Meſler tout *enſemble*, c'eſt à dire, Meſler l'un avec l'autre. Acheter tout *enſemble*, c'eſt à dire, en taſche & en bloc. Ciceron eſt tout *enſemble* bon Orateur & bon Philoſophe. Ces deux pieces vont *enſemble*, c'eſt à dire, ne ſe ſeparent pas comme deux choſes appariées. Ce mot vient de *in* & *ſimul*. Menage.

ENSEMBLE, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui en marchant approche ſes pieds de derriere de ceux de devant, enſorte que le devant eſt leger, & que les hanches ſoûtiennent en quelque maniere ſes eſpaules. On dit, Mettre bien *enſemble* un cheval, le mettre bien ſous luy, quand on le met ſur les hanches.

ENSEMENCER. v. act. Jetter de la ſemence ſur des terres labourées, & en ſaiſon convenable, pour les faire rapporter. La recolte appartient à ceux qui ont *enſemencé* les terres. Quelques Fermiers les reçoivent tout *enſemencées*.

ENSEMENCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi au figuré de l'eſprit d'un jeune homme à qui on donne de bonnes inſtructions, que c'eſt une terre qui a été bien *enſemencée*.

ENSERRER. v. act. Enfermer, contenir dans quelque enceinte. La mer *enſerre* tout le globe terreſtre. La terre *enſerre* dans ſes flancs bien des treſors, c'eſt à dire, ils y ſont enfermez.

ENSEVELIR. v. act. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un ſuaire, pour luy donner enſuite la ſepulture dans la terre. C'eſt un ouvrage de miſericorde corporelle, d'*enſevelir* les morts. Tobie & quelques autres Hebreux ont monſtré un grand zele pour *enſevelir* les morts.

ENSEVELIR, ſignifie auſſi, Enterrer un mort. Les Chreſtiens *enſevelilſent* leurs morts, les enterrent. Les Romains & les Orientaux les bruſloient, au lieu de les *enſevelir*. On a dit autrefois en ce ſens, *enſepulturer*.

ENSEVELIR, ſe dit auſſi en parlant des corps abyſmez ou periſ. Tout cet équipage a été *enſeveli* dans les ondes avec le vaiſſeau & les marchandiſes. Cette ville a *enſeveli* tous ſes habitans ſous ſes ruines par un tremblement de terre. Un bon citoyen ſe doit *enſevelir* ſous les ruines de ſa patrie.

ENSEVELIR, ſe dit figurément en Morale, des choſes qui s'aboliſſent, ou dont la memoire ſe perd. Les plus grandes actions ſont avec le temps *enſevelies* dans un profond oubly. Sa gloire a été *enſevelie* avec luy. Il faut *enſevelir* la memoire des grands crimes. On dit auſſi qu'un homme eſt *enſeveli* dans un profond ſommeil, quand il dort profondément. On le dit auſſi dans une grande lethargie. On dit auſſi de celuy qui s'enferme dans un hermitage, ou qui ſe retire du monde, qu'il ſe va *enſevelir* dans la ſolitude. Il ne faut pas *enſevelir* un beau ſecret, le cacher ſi bien, qu'on le laiſſe perdre.

ENSEVELI, IE. part. paſſ. & adj.

ENSORCELEMENT. ſ. m. Charme, malefice qu'on a jetté ſur quelqu'un par art magique, par ſortilege. Les payſans appellent *enſorcelements*, les maladies de langueur que les Medecins ne peuvent guerir.

ENSORCELER. v. act. Jetter un ſort ou un malefice ſur quelqu'un. Quand il arrive quelque maladie aux payſans, ou à leurs beſtiaux, dont on ne peut deſcouvrir la cauſe, ils diſent qu'ils ont été *enſorcelez*.

On dit auſſi d'un homme qui eſt fort amoureux d'une femme, qui en eſt tellement coëffé, qu'elle le gouverne abſolument, qu'elle l'a *enſorcelé*.

ENSORCELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENSOUFFRER. v. act. Enduire de ſouffre quelque vaiſſeau. On *enſouffre* les tonneaux, quand on veut tranſporter du vin par mer & en des lieux éloignez. Ce mot vient de *ſulphur*, *inſulphurare*.

ENSOUPLE. ſ. f. Quelques-uns diſent *enſuble*. C'eſt une partie du meſtier du Tiſſerand, ou d'autre Artiſan qui travaille en tiſſu. C'eſt le cylindre ou le rouleau autour duquel on roule le filet qui doit ſervir de chaiſne ou de liſſe à la toile, ou à l'eſtoffe qu'il travaille. L'*enſoupleau* eſt un rouleau oppoſé, ſur lequel il roule l'eſtoffe à meſure qu'elle ſe fait. Il faut que l'eſtoffe demeure quelque temps ſur l'*enſuble* pour la rendre plus unie, & empêcher qu'elle ne ſe gripelle. Ce mot vient du Latin *inſubula* ſignifiant la même choſe, comme dit Menage aprés Cujas.

ENSUIVRE. v. neut. Eſtre enſuite, venir aprés. Il a appellé de cette ſentence, de ce decret, & de tout ce qui s'en eſt *enſuivi*. Ce Prince a proteſté n'être point reſponſable de tous les malheurs qui s'*enſuivroient* de la rupture. Le compte de tutelle eſt rendu en vertu de la ſentence d'un tel jour, dont la teneur s'*enſuit*. Aprés avoir reconnu nos ſeellez, nous avons procedé à l'inventaire ainſi qu'il s'*enſuit*. On dit au Palais, qu'on produit en *enſuivant* l'appointement d'un tel jour.

ENSUIVRE, ſe dit auſſi dans l'Eſcole, des conſequences qu'on pourroit tirer d'une propoſition, des effets qui pourroient arriver d'une cauſe qu'on auroit ſuppoſée. Quand on poſe une choſe abſurde, mille abſurditez s'en *enſuivent*. De ce principe il s'*enſuivroit* une contradiction. Ce mot vient du Latin *inſequi*.

Digitized by Google

ENT.

ENTABLEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt le dernier rang de pierres qui eſt au haut d'un baſtiment, ſur lequel poſe la charpente ou la couverture. Ce mot vient de *tabula*, *intabulamentum*.

ENTABLEMENT, ſe dit auſſi à l'égard des colomnes de la partie qui eſt au deſſus du chapiteau, & qui comprend l'architrave, la friſe & la corniche.

ENTABLER. v. neut. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval, lors que ſa crouppe va avant ſes eſpaules, lors qu'il manie ſur les voltes, & qu'il ne manie pas avec juſteſſe.

ENTACHER. v. n. Eſtre infecté de quelque vice moral ou naturel. Cet homme eſt fort *entaché* d'hereſie, d'avarice. Il eſtoit *entaché* d'un vilain mal dés le ventre de ſa mere. La Vierge n'a point été *entachée* du peché originel.

ENTACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTAILLE. ſ. f. Ouverture qu'on fait en un corps, qu'on taille en un certain endroit, pour y en emboiter & y en faire entrer un autre qu'on y veut joindre. On place des ſolives dans les *entailles* des poutres. Les *entailles* à queuë d'aronde ſont les plus fortes. Il ſignifie quelquefois une ſimple hoche ou coche qu'on fait dans le bois pour y faire quelques marques.

ENTAILLER. v. act. Faire une entaille, un trou, une ouverture dans un corps pour y en faire entrer un autre. Il faut *entailler* les pierres pour y mettre des incruſtations.

ENTAILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTAMER. v. act. Commencer à oſter, couper, retrancher quelque partie d'un tout. *Entamer* une piece d'eſtoffe, *entamer* le pain, *entamer* un bateau de bois, de charbon, *entamer* la peau, *entamer* un bataillon. Menage derive ce mot de *entamare* Latin, qui a été fait du Grec *entamein*, ſignifiant la même choſe. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *tamer*, qui vient du Grec *tamein*, ſignifiant *diſſequer*.

On dit en termes de Manege, *Entamer* le chemin, pour dire, Commencer à galoper. *Entamer* du pied droit, du pied gauche.

ENTAMER, ſe dit auſſi au figuré. *Entamer* un diſcours, *entamer* une queſtion. Ce Rapporteur a *entamé* ce matin mon procés, a commencé à poſer le fait.

ENTAMURE. ſ. f. Le premier morceau qu'on couppe de quelque choſe. Donnez moy l'*entamure* du pain. L'*entamure* d'une piece d'eſtoffe n'eſt jamais bien belle. On dit auſſi, l'*entamure* de la peau, quand elle eſt ſimplement effleurée.

ENTANT QUE. adv. qui ſert à diſtinguer ou à reſtraindre quelque propoſition. JESUS-CHRIST eſt conſideré diverſement, *entant que* Dieu, & *entant qu'*homme. En Philoſophie on conſidere les ſubſtances ſelon leurs accidents, *entant que* longues, *entant que* chaudes, *entant qu'*animées, &c. En Juſtice on dit, Le Procureur du Roy joint *entant que* le fait le touche ou peut toucher.

Il eſt quelquefois conjonction, & ſignifie, Parce que. Il me doit une rente, *entant qu'*il poſſede mon heritage. Il a été aſſigné pour deguerpir, *entant que*, ou parce que cet heritage m'eſt hypothequé.

ENTASSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met pluſieurs choſes en un tas les unes ſur les autres. Il faut prendre garde à bien faire l'*entaſſement* des gerbes dans une grange.

ENTASSER. v. act. Mettre pluſieurs choſes les unes ſur les autres. La preſſe étoit ſi grande en cette ceremonie, qu'on y étoit *entaſſé* les uns ſur les autres. Ce coche étoit ſi plein, qu'on y étoit *entaſſé* comme des harengs dans une caque. Voilà un avare qui *entaſſe*, qui accumule threſors ſur threſors; un ſcelerat qui *entaſſe* crime ſur crime. Les Poëtes diſent que les Geants avoient *entaſſé* montagnes ſur montagnes. Menage derive ce mot de *intaſſare*, qui eſt fait du Grec *entaſſein*, ſignifiant la même choſe.

ENTASSÉ, ÉE. part. & adj.

ENTASSÉ, ſe dit auſſi des perſonnes malfaites de taille, qui ont la teſte enfoncée dans les eſpaules, qui ſont engoncées.

ENTE. ſ. f. Petite portion d'un arbre qu'on fourre dans un autre par une incilion qu'on y fait, afin de corriger le gouſt de ſon fruit, ou même pour luy faire porter un fruit different. On appelle auſſi cela une *greffe*. *Ente* en fente, *ente* en écuſſon, en écorce, en flute, en bouton, en germe, en tronc, en couronne, en pied de chevre, en ſion; *ente* en perche, &c. Ce mot vient du Latin *inſita*. Menage. Du Cange dit qu'il vient du Flaman ou Alleman *ute*, qu'il derive du Latin *inſitum*.

On appelle auſſi *entes*, les jeunes arbres nouvellement entez.

On appelle auſſi le manche d'un pinceau, *ente*; mais il faut écrire *hante*. Voyez *Hampe*.

Ente de moulin, ſe dit de la partie du volant où eſt entée une autre piece de bois pour luy ſervir d'allonge.

ENTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ente les arbres, ou les vignes.

ENTENAY. ſ. m. Terme d'Agriculture. Marquote de vigne entée pour tranſplanter.

ENTENDEMENT. ſ. m. C'eſt la partie dominante de l'ame, où reſide la raiſon & le jugement. L'Aſtronomie eſt le plus grand effort de l'*entendement* humain. Il faut avoir perdu l'*entendement* pour nier la Divinité. C'eſt un homme d'*entendement*, c'eſt à dire, qui raiſonne bien.

ENTENDRE. v. act. & neut. Ouïr, eſcouter. *Entendre* le Sermon. *Entendre* dur. *Entendre* de loin. Il n'*entend* rien, il n'*entend* goute, il eſt ſourd. Je n'ay jamais *entendu* cet homme-là, pour dire, je ne l'ay jamais ouï prêcher, plaider, ni haranguer. Ce mot vient du Latin *intendere*.

On dit auſſi, *Entendre* la Meſſe, pour dire, Aſſiſter à la Meſſe, encore qu'on n'*entende* pas les paroles du Preſtre.

On le dit auſſi de celuy qui veut bien prendre la patience d'eſcouter. Ce Juge eſt ſevere, mais du moins il *entend* les parties.

On dit au Palais à un Advocat, Qui vous *entend*? c'eſt à dire, Qui eſt l'Advocat qui deffend contre vous?

ENTENDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, & ſignifie, Comprendre, penetrer dans le ſens de celuy qui parle, ou qui eſcrit. Cet homme *entend* l'Algebre, *entend* l'Hebreu, *entend* bien la Bible. Cet homme eſt obſcur, il ne ſçauroit ſe faire *entendre*. *Entendre* le Latin, les Langues Orientales.

ENTENDRE, ſe dit auſſi de celuy qui ſçait tout ce qu'il doit ſçavoir ſur quelque choſe. Il *entend* bien ſa charge, ſon meſtier. Il s'*entend* bien aux armes, au manege. On dit au contraire, Vous n'y *entendez* rien, vous n'*entendez* pas cela, vous ne l'*entendez* pas.

On dit auſſi, s'*Entendre* à quelque choſe, pour dire, la ſçavoir fort bien. Il s'*entend* fort bien aux affaires, à l'agriculture, &c.

ENTENDRE, ſignifie encore, Preſter l'oreille, conſentir à quelque propoſition. On luy a offert cet employ, il y veut bien *entendre*. Il ne veut *entendre* à aucun accommodement.

s'*Entendre* avec l'ennemi, c'eſt à dire, Avoir intelligence avec luy. Ces parties s'*entendent*, pour dire, colludent enſemble.

Donner

Donner à *entendre*, ſignifie, Faire croire. Il a obtenu cette faveur ſous un faux donné à *entendre*, ſous une fauſſe allegation. S'il a manqué, ce n'eſt pas faute de luy avoir bien donné à *entendre*. Je vous *entends*, je voy bien ce que vous voulez dire ou demander par là.

ENTENDRE, ſignifie auſſi, Avoir intention, pretendre. Je vous donne cela, mais j'*entends* que vous faſſiez telle choſe; quand on veut impoſer une condition à quelqu'un. Vous *entendez* cela, & moy je ne l'*entends* pas, c'eſt à dire, Vous voulez que je faſſe une choſe, & moy je ne le veux pas. Qu'*entendez*-vous par là? Que pretendez-vous? On dit encore, Je n'y *entends* point de fineſſe, pour dire, Je ne pretends point vous tromper.

On dit encore abſolument, Cela s'*entend*, quand on ſuppoſe une choſe qui ſe fait ordinairement. Quand on envoye querir un Medecin, il le faut payer, cela s'*entend*, ou eſt ſouſentendu.

On dit en proverbe, Ils s'*entendent* comme larrons en Foire, pour dire, Ils ſont en grande intelligence; mais toûjours en mauvaiſe part. Il *entend* de corne, pour dire, Il *entend* autre choſe que ce qu'on luy dit. Il n'y a point de pire ſourd que celuy qui ne veut point *entendre*. Chacun fait comme il l'*entend*, c'eſt à dire, à ſa fantaiſie.

Entendre le numero, ſe dit des gens fort intelligents en affaires. C'eſt un proverbe tiré des Marchands qui ont le prix de leurs marchandiſes marqué ſous certains numero qu'il n'y a qu'eux qui *entendent*.

On dit auſſi d'un brutal, qu'il n'*entend* ni rime, ni raiſon, qu'il n'*entend* ni à dia, ni à hurhaut, pour dire, qu'on ne le peut perſuader de ce qui eſt raiſonnable. On dit auſſi, Qui n'*entend* qu'une partie n'*entend* rien.

ENTENDU, UË. part. & adj. Il eſt *entendu* aux finances. En Architecture on dit auſſi, Ce logis eſt bien *entendu*. Ce tableau eſt bien *entendu*. Cet habit, cette garniture, cette broderie ſont bien *entendus*, pour dire, ils ſont bien faits & de bon gouſt. Cette affaire eſt bien *entenduë*, pour dire, on en eſt ſuffiſamment inſtruit.

On dit auſſi, qu'un homme fait l'*entendu*, lors que mal à propos il fait le capable, ou qu'il a une grande vanité. A cauſe que ſon pere a du bien, il fait fort l'*entendu*.

Bien entendu, ſe dit adverbialement, quand on adjouſte une condition à quelque choſe qu'on avoit propoſée ou promiſe auparavant.

ENTENDRE, ſignifie auſſi, S'appliquer avec attention. On ne peut pas *entendre* à deux choſes à la fois pour les bien faire. Cet Advocat a tant d'affaires, qu'il ne ſçait à laquelle *entendre*.

ENTENDEUR. ſubſt. maſc. Qui eſcoute. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes proverbiales. A bon *entendeur* ſalut: ce qui ſe dit quand on reproche couvertement à un homme ſes defauts. On dit auſſi, A un bon *entendeur* il ne luy faut qu'une charretée de paroles. Il eſt bas.

ENTENTE. ſ. f. Interpretation. En ce ſens il ne ſe dit gueres qu'en ces deux phraſes: L'*entente* eſt au diſeur; &, des mots à double *entente*, qui ſont équivoques.

ENTENTE, ſignifie auſſi un certain ordre & diſpoſition qui donne de l'agréement aux choſes. L'*entente* de ce tableau eſt merveilleuſe. L'*entente* d'un baſtiment, d'un habit, d'un balet, c'eſt à dire, la belle diſpoſition, la conduite, l'agréement qui s'y trouvent.

ENTER. v. act. Greffer, faire des entes. *Enter* un pommier ſur un prunier. *Enter* ſur franc, *enter* ſur un ſauvageon. On *ente* en pluſieurs manieres. La premiere *en fente* ſe fait en pied de biche, lors qu'on coupe horiſontalement & également un ſujet, ou ſauvageon, ſur lequel on met une ou pluſieurs greffes, l'ayant auparavant fendu & paré pour emporter le trait de la ſcie. On *ente en moelle*, quand on place une greffe au milieu d'un ſujet moelleux, comme la vigne, ou jaſmin d'Eſpagne. On *ente en couronne* les gros arbres au printemps, lors que la ſeve eſt un peu montée. L'on place pluſieurs greffes taillées d'un ſeul coſté, l'écorce en dehors entre la peau & le bois, aprés avoir un peu inciſé ſon écorce. On *ente en approche*, quand on perce un arbre, & que dans le trou on paſſe une branche d'un autre arbre, comme de vigne dans le noyer, ou bien en approchant deux branches de divers arbres d'égale groſſeur, dont l'une eſt fenduë par ſon extremité, & que dans cette fente on inſere l'autre qui eſt taillée des deux coſtés de figure platte. L'*ente en fluſte* ſe fait au mois de May, lors de la ſeve, en enlevant du ſujet qu'on veut enter un anneau de la peau, au lieu de laquelle on en place autant d'un autre arbre d'égale groſſeur. Cela ſe pratique particulierement ſur le chataignier & le noyer.

ENTER, ſe dit encore en termes de Charpenterie. Il faut *enter* cette piece de bois dans celle-là, pour dire, les joindre, les aſſembler l'une avec l'autre.

ENTER, ſe dit auſſi figurément en Morale dans cette phraſe: Une telle maiſon a été *entée* dans celle-là, pour dire, que le bien, le nom & les Armes d'une maiſon a paſſé dans une autre par quelque alliance.

ENTER, en termes de Fauconnerie, ſignifie, Rejoindre une penne gardée à celle d'un oiſeau qui eſt rompuë, froiſſée ou albrenée, ou la raccommoder à l'aiguille, ou au tuyau, &c.

ENTÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit lors que les deux parties de l'Eſcu entrent l'une dans l'autre par des *entures* rondes, qui pourroient eſtre dites *emboëſtures*. On appelle *ente en pointe*, lors qu'il y a une pointe ou une entaille qui ſe fait à la pointe ou au bas de l'Eſcu par deux traits arrondis qui aboutiſſent au point du nombril. La maiſon de Maillé porte d'or à trois faſces *entées* de gueules. Les cadets partiſſent, flanquent, ou *entent* en pointe.

ENTERINEMENT. ſ. m. Jugement qui reçoit, qui approuve une requeſte, des lettres de Chancelerie. L'*enterinement* d'une remiſſion, des lettres de reſtitution.

ENTERINER. v. act. Terme de Palais. Donner ſentence ou arreſt ſur une requeſte, ou quelques lettres de Chancelerie, & en adjuger les concluſions. Sa grace a été *enterinée*. Sa requeſte civile a été *enterinée*. Ce mot, ſelon Menage, vient de *enterein*, vieux mot François qu'on a dit pour *entier*, qui vient du Latin *integer*, ou de *integrinare*, qu'on a fait de *integrinus*, diminutif de *integer*. Ce mot s'eſt dit apparemment d'abord des lettres de reſtitution en entier; & depuis s'eſt eſtendu à toutes ſortes de requeſtes.

ENTERREMENT. ſ. m. Ceremonie qu'on fait, quand on met un Chreſtien dans la ſepulture. On envoye aux parents & amis des billets d'*enterrement*, qui portent, Vous eſtes priez d'aſſiſter au convoy, ſervice & *enterrement*.

ENTERRER. v. act. Mettre en terre, donner la ſepulture à quelqu'un. Il couſte beaucoup à *enterrer* avec ceremonie. On *enterre* les Rois de France à St. Denis. On n'*enterre* pas les excommuniez en terre ſainte. On a fait une treve pour *enterrer* les morts. Les Anciens n'*enterroient* pas leurs morts, ils les bruſloient, comme font encore les Indiens.

ENTERRER, ſignifie auſſi, Mettre, cacher ſous terre. On a aſſaſſiné cet homme, & on l'a *enterré* dans un bois. Les avares *enterrent* leurs treſors. Pendant la guerre on *enterre* ce qu'on a de meilleur, pour le defrober à la violence des ſoldats. Les Vignerons *enterrent* des ſions de vigne pour les faire provigner. Les Moines qu'on met *in pace* ſont *enterrez* tout vifs.

ENTERRER, ſe dit figurément en Morale. Il ne faut pas *enterrer* les beaux talents que Dieu nous a donnez.

Digitized by Google

Ce devot s'eſt mis en retraite, il s'eſt allé *enterrer* tout vif dans un deſert, dans un Monaſtere.

ENTERRER, ſe dit auſſi de ce qui perit, qui eſt accablé ſous quelque ruine. La ville de Ragule a été toute *enterrée* par un tremblement de terre. On fit jouer un fourneau ſous ce ravelin, ou pluſieurs ſoldats furent *enterrez*. Et figurément on dit qu'un homme s'eſt voulu *enterrer* ſous les ruines de ſa patrie, pour dire, qu'il l'a deffendue juſqu'à l'extremité, juſqu'à la mort.

On dit en termes de Guerre, une batterie de pieces *enterrées*, quand ſa plattetorme eſt au deſſous du rez de chauſſée, enſorte qu'il faut coupper des terres pour faire les embraſures du canon. Ces batteries ſe font pour ruiner les deffenſes de la place.

On dit proverbialement d'une maiſon qui a bien couſté à baſtir, Il y a bien des eſcus *enterrez* en ce lieu-là.

ENTERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTESTEMENT. ſ. m. Offenſe du cerveau. L'*enteſtement* du charbon allumé dans un lieu clos eſt mortel.

ENTESTEMENT, figurément, ſignifie une trop grande attache à une opinion dont on eſt preoccupé, à une paſſion dont on eſt ſaiſi. Le plus grand obſtacle à la connoiſſance de la verité eſt l'*enteſtement*, la preoccupation. Cet homme a un grand *enteſtement* pour cette femme, elle le gouverne abſolument.

ENTESTER. v. act. Bleſſer & offenſer le cerveau. Le muſc qui n'eſt point falſifié *enteſte* ſi fort, qu'on ne le peut ſouffrir le moins du monde. Le vin pris par excés *enteſte*.

ENTESTER, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt fort *enteſté* de la bonne opinion qu'il a de luy-même; il eſt fort *enteſté* de ſa grandeur, de la nobleſſe de ſa maiſon, de ſon procés, de ſa femme, il en parle continuellement. Les loüanges ſont le parfum qui *enteſte* le plus, & dont on ne ſe raſſaſie point. Les ignorans s'*enteſtent* facilement des nouvelles opinions qu'on leur preſente.

ENTESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTHYMEME. ſ. m. Argument qui n'a que deux propoſitions, l'antecedent, & la conſequence. Ariſtote le nomme l'*argument de la Rhetorique*, ou l'*argument probable*. En cela il eſt oppoſé au *ſyllogiſme*, qui a trois propoſitions, qu'il appelle l'*argument de la Dialectique*. Ce mot vient du verbe Grec *enthymeiſthai*, qui ſignifie *penſer* & *concevoir, en thymo, en l'entendement*.

ENTICHE', ÉE. adj. Qui commence à ſe pourrir. Il ne ſe dit au propre que des fruits. Les fruits *entichez* ne ſont pas de garde.

ENTICHÉ, ſe dit figurément des perſonnes, pour marquer quelque defaut qu'on commence d'appercevoir en elles. Cet homme eſt un peu *entiché* d'heresie, d'avarice, *entiché* de lepre.

ENTIER, IERE. adj. Total d'une choſe dont on n'a rien retranché. Il a paſſé une journée *entiere* avec moy. Ce Livre n'eſt pas *entier*, il y manque deux cahiers. Cette terre eſt toute *entiere*, on n'en a rien demembré. Ce mot vient du Latin *integer*.

En ce ſens on dit d'un cheval, d'un rouſſin qui n'eſt pas chaſtré, que c'eſt un cheval *entier*, parce qu'on ne luy a rien retranché ni couppé. On dit auſſi, qu'un cheval eſt *entier*, lors qu'il eſt retif, qu'il n'obeït pas à la main, qu'il y reſiſte, & qu'il ne tourne pas aiſément. On dit auſſi, qu'un mors tient de l'*entier*, quand il ne plie point dans le milieu de la liberté de la langue, tel que celuy qu'on donne aux chevaux qui ont les barres rondes & peu ſenſibles.

ENTIER, ſe dit figurément en Morale. Il s'eſt donné tout *entier* à Dieu. Cet employ demande un homme tout *entier*, pour dire, que cela le doit occuper abſolument, & qu'il y doit donner tous ſes ſoins. On dit auſſi, Il a veſcu dans une *entiere* innocence; qu'un homme eſt *entier*, pour dire, qu'il eſt ferme dans les reſolutions qu'il a priſes, qu'il n'en veut jamais demordre. Cet homme eſt *entier* dans ſes opinions, opiniaſtre.

On dit au Palais, que les choſes ne ſont plus *entieres*, lors qu'on a changé la nature & la diſpoſition d'une affaire. On ne peut renoncer à une ſucceſſion, lors que les choſes ne ſont plus *entieres*, qu'on en a detourné ou vendu une partie.

ENTIER, eſt auſſi ſubſt. & ſignifie un tout conſideré à l'égard de ſes parties, & ſur tout en Arithmetique, où on l'oppoſe aux fractions. Il faut, quand on a multiplié les fractions, les reduire en *entiers*, en extraire les *entiers*.

On dit auſſi, Remettre les choſes en leur *entier*, pour dire, les remettre en l'eſtat où elles eſtoient avant qu'elles fuſſent changées. Ce mineur a obtenu des lettres de reſtitution en *entier*, & on l'a remis au même eſtat qu'il eſtoit auparavant. Les Heretiques ont ruiné cette ville, mais la grande Egliſe eſt encore en ſon *entier*. Ce mot vient du Latin *integer*.

ENTIERCHIER. Vieux mot de la Coûtume d'Amiens & de Normandie, qui ſignifie, Mettre en main tierce, ſequeſtrer. On diſoit auſſi *entiercheur*, pour dire, *ſequeſtre*.

ENTIEREMENT. adv. D'une maniere entiere & complette. Cet homme eſt *entierement* perdu de reputation.

ENTONNEMENT. ſ. m. Action d'entonner. L'*entonnement* du vin ne ſe fait qu'aprés qu'il a cuvé quelque temps.

ENTONNER. v. act. Commencer à chanter. Le Chœur a *entonné* l'Introite, l'Hymne, le Magnificat. La Muſique a *entonné* un motet.

ENTONNER, ſignifie auſſi, Mettre ſur un certain ton, ſur un certain chant. Ce Muſicien *entonne* juſte. Ce mot vient du Latin *intonare*.

ENTONNER, ſignifie encore, Verſer une liqueur dans un tonneau, dans un muid, dans un baril. Il a *entonné* ſon vin au ſortir de la cuve, du preſſoir. Ce mot vient de *tonne*, *tonneau*.

On le dit hyperboliquement d'un yvrogne qui boit beaucoup & goulument. Ce goinfre en trois coups a *entonné* deux bouteilles de vin.

ENTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTONNOIR. ſ. m. Vaiſſeau ayant une pointe percée par le bas, qui ſert à verſer les liqueurs dans un muid, dans une bouteille.

Les Medecins appellent auſſi *entonnoir*, un conduit qui eſt dans le cerveau au deſſous de ſon troiſiéme ventricule, qui ſert à le purger de ſes ſuperfluitez.

ENTORSE. ſ. f. Action violente par laquelle on fait ſortir quelque partie d'un membre hors de la place qu'il devoit avoir naturellement. Un faux pas luy a fait faire une *entorſe* qui l'empeſche de marcher. Il ſe dit auſſi au Manege, d'un effort violent que le cheval s'eſt fait au boulet, qu'on appelle autrement *meſmarchure*. Menage derive ce mot du Latin *intortus*.

ENTORSE, ſe dit figurément en Morale, de quelque violence, obſtacle ou empêchement qu'on apporte à la fortune, ou aux affaires de quelqu'un. Cet homme eſtoit preſt d'obtenir une telle dignité, mais ſes ennemis luy ont donné une *entorſe* qui l'en a fort éloigné.

ENTORTILLEMENT. ſ. m. Action d'entortiller.

ENTORTILLER. verb. act. S'envelopper dans quelque choſe qui peut faire un ou pluſieurs tours. Quand on a froid, on *s'entortille* dans ſon manteau, dans ſa robbe de chambre, dans ſes draps. Les Marchands *entortillent* dans du papier les marchandiſes qu'ils livrent à leurs chalands.

ENTORTILLER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont pluſieurs tours qui en entourent une autre. Le lierre, la vigne, *s'entortillent* autour des arbres, des colomnes. Laocoon ſe vit *entortillé* par des ſerpens.

ENTORTILLER, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ceux qui embarraſſent leurs penſées, leurs diſcours, enſorte que l'intelligence n'en eſt pas facile, qu'on n'en peut concevoir l'ordre & la diſpoſition.

ENTORTILLÉ, ÉE. part. paſſ.

ENTOUILLIER, ou *Andouillier*. ſ. m. Terme de Chaſſe. C'eſt le premier cor le plus prés des meules de la teſte d'un cerf. Le ſecond s'appelle *ſurandouillier*, & les autres plus hauts *chevillures* ou cors; mais ceux du faiſte s'appellent *eſpois*, leſquels n'eſtant qu'au nombre de deux, s'appellent *fourché*; mais eſtant trois ou quatre, ils s'appellent *trochures*, par metaphore d'une trochée de poires ou de pommes. S'ils ſont cinq ou ſix & plus, ils s'appellent *paumure*, à cauſe de la reſſemblance des doits ſortans de la paume de la main. Et s'ils ſont rangez en cerne, ils s'appellent *couronnure*, parce qu'ils reſſemblent à une couronne.

ENTOUR. Prepoſition. Auprés de quelqu'un. Les femmes ſont ſi difficiles à habiller, qu'il y a toûjours à faire *entour* d'elles. Ce mot vieillit, & on ſe ſert au lieu de *alentour* ou *autour*. Les Princes ont toûjours beaucoup de Courtiſans *alentour* ou *autour* d'eux. Le parapet regne tout *alentour* de la muraille.

ENTOURER. v. act. Enceindre. L'Ocean *entoure* la terre. Cette maiſon eſt *entourée* d'eau, de bois, de foſſez, de prairies. Ce mot vient de *tornus, tornare*.

ENTOURER, ſignifie auſſi, Environner, eſtre alentour. Les gens charitables ſont toûjours *entourez* de gueux. Les bonnes tables ſont *entourées* d'eſcornifleurs. Cette ville eſt *entourée* d'ennemis. Les Rois s'*entouroient* autrefois la teſte d'un diademe.

ENTOURÉ, ÉE. part. & adj.

ENTOURNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit, Mettre autour, eſtre autour. Il faut *entourner* ce cable autour de ces poulies, de ces mouffles, luy faire faire deux ou trois tours.

ENTOURNURE. ſ. f. Terme de Tailleurs, qui ſe dit du tour ou de l'eſchancrure qu'ils donnent à des manches. Cet habit ſeroit bien, ſans l'*entournure* des manches qui va mal.

ENTOUSIASME. ſ. m. Fureur prophetique ou poëtique qui tranſporte l'eſprit, & qui luy fait dire des choſes ſurprenantes & extraordinaires. Les oracles n'étoient point rendus, que la Sibylle ou la Preſtreſſe ne fuſt ſaiſie d'un certain *entouſiaſme*. Les Poëtes ne ſont bien des vers, que lors qu'un *entouſiaſme* les tranſporte.

ENTRAILLES. ſ. f. pluriel. Les boyaux, les inteſtins. Le poiſon laiſſe principalement ſes marques dans les *entrailles*. Menage derive ce mot du Latin *enteralia*, qui a été fait du Grec *enteron*, qui ſignifie le *ventre*.

ENTRAILLES, ſe dit auſſi plus generalement de toutes les parties enfermées dans le corps des animaux. L'Aruſpicine des Anciens s'exerçoit en conſiderant les *entrailles* des animaux ſacrifiez, le cœur, le poulmon, le foye.

ENTRAILLES, ſe dit encore figurément en parlant de la tendreſſe qu'on a pour les malheurs d'autruy. Il me ſemble qu'on m'arrache les *entrailles*, quand je voy perſecuter les pauvres. Cet homme a de bonnes *entrailles*, pour dire, qu'il eſt de bon naturel, qu'il a le cœur tendre & ſincere. Corneille a dit dans le Cinna:

Je leur fais des tableaux de ces triſtes batailles,
Où Rome par ſes mains deſchiroit ſes *entrailles*.

On dit auſſi en termes de Devotion, les *entrailles* de la miſericorde de Dieu, par une phraſe tirée de l'Eſcriture, *per viſcera miſericordiæ Dei noſtri*, dans le Cantique de Zacharie.

ENTRAILLES, ſe dit auſſi figurément de l'interieur de la terre. L'avarice des hommes a fouillé juſqu'au fond des *entrailles* de la terre pour en tirer l'or. Ils ont deſchiré les *entrailles* de leur mere.

ENTRAISNER. v. act. Emporter avec violence. Les Sergens ont *entraiſné* ce pauvre homme en priſon. Cette inondation a *entraiſné* tout ce qu'elle a trouvé dans la campagne. Une forte purgation *entraiſne* toutes les mauvaiſes humeurs du corps. La charrette *entraiſne* quelquefois les chevaux dans les pays de montagnes. Ce mot vient de *trahere*.

ENTRAISNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Une guerre civile *entraiſne* aprés ſoy bien des malheurs. L'incontinence *entraiſne* bien des ames dans l'abyſme. Ce principe, cet argument, *entraiſnent* aprés eux de grandes abſurditez. Ciceron *entraiſnoit* ſes auditeurs par la force de ſon éloquence. Un habile Rapporteur *entraiſne* tous les ignorants dans ſon opinion.

ENTRAISNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTRAIT. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui traverſent & qui lient les deux parties oppoſées dans les couvertures des baſtiments. On les appelle auſſi *tirans*, quand il tient aux jambes de force avec le poinçon au milieu: c'eſt ce qu'on appelle le *grand entrait*. Le *petit entrait* eſt celuy qui eſt au deſſus. Outre les *entraits* des maiſtreſſes fermes, il y a des *entraits* de crouppe, des *entraits* de remplage, & on s'en ſert en pluſieurs autres occaſions.

ENTRANT, ANTE. adj. Qui entre en quelque lieu. Tous les vins *entrants* dans la ville doivent payer le droit d'entrée.

ENTRANT, ſignifie encore un intriguant, un homme adroit & hardi qui ſe fourre dans les compagnies, qui fait facilement connoiſſance. Les Gaſcons ſont des gens *entrants*, qui s'inſinuent aiſément parmi le grand monde, & qui font fortune.

ENTRAVAILLE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des oiſeaux qui ayant le vol eſployé, ont un baſton ou quelque autre choſe paſſée entre les ailes & les pieds.

ENTRAVER. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lors qu'on accommode les jets de l'oiſeau de telle ſorte, qu'il ne ſe peut oſter le chapperon, ni ſe deſcouvrir.

ENTRAVES. ſ. f. pluriel. Fers ou liens qu'on met aux pieds des chevaux pour empêcher qu'ils ne s'enfuyent. L'*entrave* eſt compoſée d'une petite chaiſne de fer longue de ſept à huit pouces, qui tient à deux *entravons* ou pieces de cuir tournées en rond, & rembourrées, qu'on met aux pieds du cheval.

ENTRAVES, ſe dit figurément des empeſchements qu'on trouve à faire quelques choſes, & entre autres à marcher.

De ces amples canons, où comme en des *entraves*,
On met tous les matins ſes deux jambes eſclaves.

Ce ſont deux vers de Moliere.

ENTRE. Prepoſition de temps & de lieu, qui marque la diſtance ou la ſeparation de l'un à l'autre. Il y a bien du chemin *entre* cy & là. *Entre* le ciel & la terre il y a un grand eſpace. Il eſt *entre* onze heures & midi, *entre* cinq & ſix. *Entre* le Deluge & l'Incarnation il y a tant d'années.

ENTRE, ſe dit auſſi pour marquer un lieu precis. Je luy ay livré cet homme *entre* les mains. Cela ſoit dit *entre* nous. Regardez moy *entre* deux yeux, fixement. Cela a été fait *entre* quatre yeux, il n'y avoit que deux perſonnes.

ENTRE, marque auſſi un milieu, une ſeparation. Il eſt *entre* le blanc & le clairet. Il ſe plaiſt *entre* deux treteaux. Le verd eſt la couleur mitoyenne *entre* le jaune & le bleu. La riviere coule *entre* les deux rives. Il a été volé *entre* deux ſoleils, c'eſt à dire, pendant le jour;

entre chien & loup, pendant le crepuſcule ou cette lumiere obſcure où on ne peut bien diſcerner un chien d'avec un loup. Ce detroit eſt *entre* deux mers. Nager *entre* deux eaux. L'hydropiſie ſe forme des eaux qui ſont *entre* cuir & chair. Il ne boit point *entre* ſes repas. On dit auſſi dans les querelles, Il s'eſt mis *entre* deux, pour dire, Il les a ſeparez.

ENTRE, marque quelquefois de l'incertitude. Je ſuis *entre* deux de faire cela, pour dire, Je ne ſçay ſi je le dois faire ou non.

ENTRE, ſert auſſi à marquer la difference. *Entre* un bon & un mauvais ami il y a bien de la difference, comme *entre* le jour & la nuit.

ENTRE, ſignifie quelquefois, Parmi, au nombre. On l'a laiſſé *entre* les morts. Il eſt des premiers *entre* les gens de bien. *Entre* amis tout eſt commun. *Entre* les eſtoiles Venus eſt celle qui brille le plus.

ENTRE, en termes de Palais, ſe met à la teſte de tous les jugements contradictoires. *Entre* un tel demandeur & un tel deffendeur. Il y a procés *entre* ces parties. Ce partage ſe doit faire *entre* quatre aſſociez.

ENTRE, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. *Entre* deux ſelles le cul à terre. Il l'a pris *entre* bond & volée. *Entre* deux vertes une meure, &c.

ENTRE, ſe joint avec quantité de verbes de la Langue, & leur donne une nature de verbes reciproques, en y adjouſtant le pronom perſonnel: comme, *s'entre-accoller, s'entre-accompagner, s'entre-accuſer, s'entre-advertir, s'entre-aider, s'entre-aimer, s'entre-appeller, s'entre-approcher, s'entre-appuyer, s'entre-arracher, s'entre-attendre, s'entrebaiſſer, s'entrebattre, s'entrecareſſer, s'entrechercher, s'entrecherir, s'entredeſcirer, s'entre-connoiſtre, s'entredeffaire, s'entredire, s'entredonner, s'entre-embraſſer, s'entre-entendre, s'entre-eſgorger, s'entreſafcher, s'entreflatter, s'entreſoüetter, s'entrefrapper, s'entregronder, s'entreheurter, s'entrelaſſer, s'entreloüer, s'entremander, s'entremanger, s'entremeſler, s'entremocquer, s'entremordre, s'entrennuire, s'entreparler, s'entrepercer, s'entrepiquer, s'entreplaider, s'entrepouſſer, s'entrequereller, s'entreregarder, s'entreregretter, s'entrerencontrer, s'entreſpondre, s'entreſſembler, s'entreſaluer, s'entreſecourir, s'entreſaiſir, s'entreſuivre, s'entretailler, s'entretoucher, s'entretrouver, s'entretuer, s'entrevoir*, &c.

ENTRE, ſe joint auſſi à quelques verbes pour diminuer leur ſignification.

ENTRELUIRE. v. neut. Luire à demi: ce qui ſe dit d'une foible lumiere qui paſſe entre quelques ouvertures. J'ay veu *entreluire* quelque choſe entre les fentes de cette cloiſon. Dans l'obſcurité de la nuit on vit *entreluire* quelques feux des ennemis.

ENTRE-OUIR. v. act. Ouïr imparfaitement quelque choſe. J'ay *entre-ouy* une voix qui reſſemble fort à celle de mon frere. J'ay *entr'ouy* quelque choſe de ce Sermon, mais la plus-part m'eſt eſchappé.

ENTRE-OUIR, ſe dit auſſi au ſpirituel, de la conception, de l'intelligence. Malgré ſes deſguiſements j'ay *entr'ouy*, j'ay conceu qu'il avoit quelque autre deſſein.

ENTRE-OUVRIR. v. act. Ouvrir à demi. Il faut *entre-ouvrir* la feneſtre pour empeſcher la fumée. Cet agoniſant n'a fait qu'*entr'ouvrir* les yeux, & puis il les a refermez. Les huiſtres *s'entr'ouvrent* pour recevoir la roſée.

ENTRE-OUVRIR, ſe dit auſſi des chevaux & des chameaux qui en tombant *s'entr'ouvrent*, ou s'eſcartelent, & font un effort qui fait disjoindre l'os de l'eſpaule d'avec le corps. Un cheval *entr'ouvert* eſt un cheval boiteux pour avoir l'os de l'eſpaule disjoint du corps.

ENTRE-OUVRIR, ſe dit auſſi des murs qui ſe crevaſſent. Ce mur menace ruine, il eſt *entr'ouvert*. Les gouſſes des graines *s'entr'ouvrent* quand elles ſont trop meures.

ENTREVEUE. ſ. f. Viſite, rencontre de deux perſonnes pour ſe voir, pour ſe parler. Il s'eſt fait une *entreveuë* des Rois de France & d'Eſpagne ſur la frontiere. Souvenez vous de ce que vous me promiſtes à nôtre derniere *entreveuë*.

ENTREVOIR. v. act. Voir imparfaitement ou en paſſant. Le témoin n'a pû reconnoiſtre ce meurtrier, parce qu'il ne l'a fait qu'*entrevoir*. J'*entrevoy* quelque choſe qui brille à travers l'eſpaiſſeur de ce bois. Cet homme eſt preſque aveugle, il ne fait qu'*entrevoir*, il ne diſcerne pas bien les objets.

Il ſe dit auſſi des veuës de l'eſprit. Nous ne faiſons qu'*entrevoir* la verité à travers les nuages eſpais qui nous la cachent.

ENTRE, ſe met auſſi en compoſition avec pluſieurs noms & verbes qui n'ont point de reciprocation, & qui ont divers ſens.

ENTR'ACTE. ſ. m. Ballet, muſique, ou autre divertiſſement que l'on donne entre les Actes d'une Comedie pour réjoüir les ſpectateurs par la diverſité, ou donner le loiſir aux Acteurs de changer d'habits, ou de decorations. Les Anciens mettoient des Chœurs dans les *Entr'actes*.

ENTREBAILLE', ÉE. adj. A demi ouvert, ne ſe dit que d'une porte ou feneſtre qui n'eſt pas fermée tout à fait. On laiſſe une porte *entrebaillée* dans une chambre qui fume. Il croyoit avoir bien fermé ſa porte en la tirant, mais elle eſt demeurée *entrebaillée*. On le dit quelquefois, mais plus rarement, de la bouche qu'on laiſſe entr'ouverte par une mauvaiſe habitude.

ENTRECHAT. ſ. m. Faux pas ou marche irreſoluë qui ſe fait par un homme eſtourdi, qui imite ce que fait un chat dans ſa fuite, ou dans ſa colere. Cet homme eſt entré & ſorti bruſquement de cette chambre, on ne ſçait que veut dire cet *entrechat*. Il eſt tombé ſur le ſeuil de la porte, & il s'en eſt enfuy de honte, on a bien ri de ce plaiſant *entrechat*.

ENTRECHAT, en terme de Danſe, ſe dit d'un ſaut dans lequel on paſſe les jambes l'une par deſſus l'autre trois fois durant que le corps eſt en l'air.

ENTRECHOQUER. v. neut. & reciproque, qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, pour ſignifier, Se heurter, ſe choquer l'un l'autre. Ces deux vaiſſeaux ſe ſont *entrechoquez*, il y en a un qui s'eſt entr'ouvert.

On le dit auſſi figurément en choſes morales, pour ſignifier, Se nuire les uns aux autres, eſtre de ſentiments ou d'intereſts contraires. Ces deux Auteurs s'*entrechoquent* en toutes rencontres. Ces deux ennemis s'*entrechoquent* à tous propos, ne laiſſent paſſer aucune occaſion de ſe nuire.

ENTRECOLOMNE. ſ. f. Eſpace qui eſt entre deux colomnes. Les *entrecolomnes* doivent eſtre proportionnées à la hauteur & groſſeur des colomnes. Vitruve l'appelle *intercolumnium*.

ENTRECOUPPER. v. act. Interrompre. On dit que les ſouſpirs, les ſanglots *entrecouppent* la voix, la parole à quelqu'un, pour dire, qu'ils interrompent, qu'ils retardent la reſpiration, & en empéchent le libre uſage.

Il ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Couppper, traverſer; & alors il eſt reciproque. Les Meridiens ſont des cercles qui *s'entrecouppent* aux Poles du monde. Les deux diagonales d'un quarré *s'entrecouppent* dans le centre. On dit de même, que des ruës dans une ville, des canaux dans un pays, *s'entrecouppent*, quand ils font la même choſe que ces lignes.

On dit auſſi des chevaux, qu'ils *s'entrecouppent*, quand le coſté de l'un de ſes fers choque & entame un de ſes boulets. On dit plus volontiers ſimplement *couppper*.

ENTRECOUPPER, ſe dit figurément en choſes morales.

les. Cet Auteur *s'entrecoupe* ſouvent, pour dire, ſe contredit quelquefois. Il a un ſtile trop *entrecoupé*, c'eſt à dire, qu'il interrompt trop ſouvent le fil de ſon diſcours par des digreſſions inutiles, par des citations trop longues & trop frequentes.

ENTRECOUPPÉ, ÉE. part. & adj. Un pays *entrecouppé* de montagnes, de rivieres. Une voix *entrecouppée*. Un ſtile, un diſcours *entrecouppé*.

ENTREDEUX. ſ. m. Partie qui eſt au milieu de deux choſes, avec leſquelles elle a relation ou contiguité. Un *entredeux* de moruë. On a oſté l'*entredeux* qui ſeparoit ces deux chambres, ſoit mur, ſoit cloiſon. L'*entredeux* des eſpaules. Dans l'*entredeux* de ces pilotis. Voiture a fini un Rondeau avec cette exclamation, Quel *entredeux*!

ENTREFAITES. ſ. f. plur. qui ſe dit du temps où on fait, où on negotie quelque choſe. On eſtoit preſt de donner bataille, mais ſur ces *entrefaites* il vint un courier qui apporta la nouvelle de la paix. On alloit faire ce mariage, mais ſur ces *entrefaites* le pere mourut, & tout fut rompu. Ce mot vieillit, quoy qu'il ſoit fort beau.

ENTREGENT. ſ. m. Maniere adroite & civile de vivre dans le monde. Cet homme ne ſera point de fortune, il n'a ni adreſſe, ni *entregent*. Voilà un eſveillé qui a de l'*entregent*, qui ſe fourre par tout. Pour reüſſir dans le monde, il faut avoir de l'*entregent*, de l'intrigue.

ENTRELARDER. v. act. Faire des trous dans quelque viande, & y faire entrer du lard pour la rendre plus graſſe. Le bœuf à la mode n'eſt bon que quand on l'a *entrelardé* de bon lard.

ENTRELARDER, ſignifie auſſi, Mettre au milieu de quelque autre choſe. Il faut *entrelarder* ces fleurs, ces arbres, pour donner à ce jardin l'agréement de la varieté. Il ne faut pas que tous les hommes ſoient à table du même coſté, il les faut un peu *entrelarder*.

ENTRELARDER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet Orateur ſçait ſi bien *entrelarder* ſon diſcours de penſées, d'hiſtoires agreables, qu'il n'ennuye jamais. Le ſerieux deſgoute à la fin, ſi on n'y *entrelarde* un peu du comique.

ENTRELARDÉ, ÉE. part. & adj. On dit au propre, qu'une viande eſt *entrelardée*, lors qu'il y a naturellement quelques filets ou tranches de graiſſe entre les chairs.

ENTRELAS. ſ. m. Cordons ou filets joints ou mêlez enſemble pour faire quelques nœuds ou cloſtures. L'*entrelas* du nœud Gordien eſtoit tel, qu'on ne le pouvoit deſnoüer. Un *entrelas* de groſſes branches fait une haye, une cloſture forte. On le dit auſſi des filets mêlez artiſtement, qui font le deſſein d'une broderie.

ENTRELASSER. v. act. Meſler enſemble pluſieurs arbres ou brins de cordons, de filets ou de lignes. On ne ſçauroit percer le fort de ce bois, à cauſe des branches qui ſont *entrelaſſées* l'une dans l'autre. Il y a bien de l'art à faire les chiffres, à *entrelaſſer* les lettres les unes dans les autres.

ENTRELASSER, ſe dit figurément en choſes morales. Un bon Orateur doit *entrelaſſer* ſon diſcours de pluſieurs penſées ou d'hiſtoires agreables qui reveillent l'attention, & qui le varient.

ENTRELASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On le dit en termes de Blaſon de trois croiſſans, de trois anneaux, & autres choſes ſemblables paſſées les unes dans les autres.

ENTRELIGNE. ſ. f. Eſcriture qui ſe met entre deux lignes. Il eſt deffendu aux Notaires d'eſcrire en *entreligne*, il faut qu'ils faſſent des renvois & des apoſtilles paraphez des parties.

ENTREMESLER. v. act. Inſerer, meſler une choſe parmi d'autres. La Comedie parmi ſes plaiſanteries doit *entremeſler* quelques inſtructions. On *entremeſle* les lettres pour faire des chiffres, & les fils d'or ou de ſoye pour faire des broderies. Le meteil eſt du froment *entremeſlé* de ſeigle. Toutes les ſocietez ſont faites de gens *entremeſlez* de bons & de mauvais.

ENTREMETS. ſ. m. Plats de ragouſt qu'on met ſur la table entre les ſervices, & particulierement entre le roſt & le fruit. Ces Meſſieurs ne ſont encore qu'à l'*entremets*. Du Cange l'appelle en Latin *intromiſſum*; les Italiens *trameſſo*.

ENTREMETTEUR. ſ. m. Mediateur entre deux perſonnes qui ont quelque different à vuider, quelque marché ou negociation à faire. Ce qui facilite les tranſactions, c'eſt l'adreſſe & l'habileté des *entremetteurs*. Il faut faire un preſent à l'*entremetteur* qui a moyenné l'achat de cette charge. *Entremetteuſe* au feminin ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part, d'une negociation d'amour.

ENTREMETTRE. v. act. & neut. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Il a *entremis*, il a interpoſé pluſieurs perſonnes de qualité pour taſcher d'obtenir ſa grace. Les amis ſe doivent *entremettre* pour empêcher que leurs amis ne ſe plaident. Cet homme eſt un intriguant qui *s'entremet* de tout, qui ſe veut rendre neceſſaire. Ce Courtier *s'entremet*, ſe meſle de faire preſter de l'argent, de faire vendre des charges. Ce pere a laiſſé ſon bien à ſes enfans, il ne *s'entremet*, il ne ſe meſle plus de rien.

ENTREMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

ENTREMISE. ſ. f. Mediation, facilité qu'une tierce perſonne apporte à negotier, à terminer quelque affaire. Le plus facile moyen d'obtenir des graces, c'eſt par l'*entremiſe* des Miniſtres. Ce mariage n'auroit jamais été fait ſans l'*entremiſe* de quelques parents.

ENTREPARLEUR. ſ. m. Perſonnage qui joüe dans un Poëme Dramatique. Dans les anciennes Comedies on nommoit toûjours *Entreparleurs*, ceux qui compoſoient la liſte des perſonnages qui devoient jouer dans la piece. Aujourd'huy on ne le dit que des perſonnes qui parlent dans des Dialogues ou Eglogues de proſe ou de vers, ſoit qu'ils ſoient deux ou pluſieurs.

ENTREPAS. ſ. m. eſt un train ou amble rompu qui ne tient ni du pas ni du trot, & c'eſt le train que vont les chevaux qui ont les jambes ruinées, ou les reins foibles. On l'appelle autrement le *traquenard*.

ENTREPOST. ſ. m. Lieu de reſerve & mitoyen où on fait magaſin de quelques marchandiſes pour les venir prendre au beſoin. L'Ordonnance des Aides deffend aux Marchands de vin d'avoir des *entrepoſts*, des magaſins ou eſtapes de vin en deçà de trois lieuës de Paris. Les Marchands qui amenent des beſtiaux de lieux éloignez ſont obligez d'avoir des *entrepoſts*, pour les laiſſer repoſer & reprendre graiſſe.

On appelle auſſi ſur la mer *entrepoſts*, des ports où on eſtablit des magaſins de marchandiſes deſtinées à tranſporter au loin.

On appelle auſſi des villes d'*entrepoſt*, celles où il y a d'ordinaire des Commiſſionaires qui reçoivent des marchandiſes d'un lieu éloigné pour les envoyer en un autre. Lyon & Orleans, Paris & Roüen, ſont des villes d'*entrepoſt*. Batavia eſt l'*entrepoſt* des Hollandois pour leur commerce de la Chine & de l'Europe.

ENTREPRENANT, ANTE. adj. Qui entreprend de grands deſſeins, des choſes hardies. Il ſe dit particulierement des gens de guerre. Alexandre eſtoit un Prince fort *entreprenant*. On dit auſſi, qu'un Juge eſt *entreprenant*, quand il empiete ſouvent ſur la juriſdiction d'autruy. Ce mot vient comme d'*interprendere*.

ENTREPRENDRE. verb. act. Se charger de la reüſſite d'une affaire, d'un procés, d'un baſtiment, d'un trafic & d'un ouvrage, quel qu'il ſoit. Nembrod *entreprit* un ouvrage au deſſus de ſes forces, quand il

Digitized by Google

voulut faire baſtir la tour de Babel. St. Louïs *entreprit* la guerre contre les Infideles pour delivrer les Lieux Saints de leur tyrannie. Cette Compagnie a *entrepris* la manufacture, le negoce des points, des draps, &c. On n'avoit oſé juſqu'ici *entreprendre* la jonction des mers. Le Roy a *entrepris* la deffenſe de ce Prince ſon allié, il le protege.

ENTREPRENDRE, ſignifie encore, Faire un marché à forfait. Cet Architecte a *entrepris* ce baſtiment, & moyennant dix mille eſcus il doit rendre la clef à la main.

ENTREPRENDRE, en termes du Palais, ſe dit des Juges qui veulent connoiſtre des affaires qui appartiennent à une autre juriſdiction. Mrs. des Requeſtes du Palais caſſent les ſentences des Juges qui *entreprennent* ſur leur juriſdiction dans les affaires qu'ils ont retenuës. Il eſt deffendu aux Officiers d'*entreprendre* ſur les charges les uns des autres. On dit auſſi, que des Artiſans, des compagnons *entreprennent* ſur le meſtier des autres, quand ils font quelque ouvrage qui appartient à quelque autre meſtier que le leur, ou quand ils ne ſont pas receus dans la Maiſtriſe.

ENTREPRENDRE, abſolument ſignifie, Avoir deſſein de ruiner quelqu'un, l'aſſaillir de tous coſtez, luy faire tout le mal qu'il eſt poſſible. Cet homme a de meſchantes affaires, ſi quelque ennemi l'*entreprend*, il eſt perdu.

ENTREPRIS, ISE. part. & adj.

ENTREPRENEUR. ſ. m. Celuy qui entreprend. Il ſe dit premierement des Architectes qui entreprennent les baſtiments à forfait. L'*Entrepreneur* de la jonction des mers s'y eſt enrichi. On le dit auſſi des autres marchez à prix fait. On a traité avec un *Entrepreneur* pour fournir l'armée de vivres, de munitions.

ENTREPRIS, ISE. ſ. m. & f. Impotent, paralytique, qui ne ſe peut aider de tous ſes membres, ou d'une partie. Cette longue maladie l'a rendu tout *entrepris*, tout perclus. Il eſt *entrepris* d'un bras.

ENTREPRISE. ſ. f. Reſolution hardie de faire quelque choſe. C'eſtoit une hardie *entrepriſe* que celle du baſtiment de St. Pierre de Rome. La traduction de la Bible eſt une *entrepriſe* bien difficile.

ENTREPRISE, ſe dit auſſi au Palais des attentats que font les Juges ſur la juriſdiction les uns des autres, & ſur l'autorité de leurs charges. Il y a tous les jours des procés en reglement pour les *entrepriſes* des Juges les uns ſur les autres.

ENTREPRISE, ſe dit encore en fait de Police, quand des compagnons d'un meſtier font des ouvrages qu'il n'appartient qu'aux Maiſtres de faire; ou quand des Maiſtres d'un meſtier en font qui appartiennent à un autre meſtier. Il y a tous les jours à la Police des affaires pour les *entrepriſes* des Artiſans.

ENTREPRISE, en termes de Guerre, ſe dit d'un deſſein qu'on forme, du devoir où on ſe met de ſurprendre, de conquerir une place, une Province, d'enlever un quartier, &c.

ENTREPRISE, ſe dit auſſi des deſſeins qu'on a ſur la vie de quelqu'un. Les meſchants font des *entrepriſes* ſur la vie des gens de bien.

On dit en termes de Chaſſe, qu'un chien ou qu'un oiſeau eſt de grande *entrepriſe*, pour dire, qu'il attaque hardiment le gibier.

ENTRÉE. ſ. f. Porte, chemin, ou paſſage par où l'on entre. L'*entrée* de la ville, de la foreſt, du port. Les *entrées* & les iſſuës de ce pays ſont libres. L'*entrée* de cette maiſon eſt belle & magnifique. *Entrée* eſt oppoſé à *iſſuë*.

ENTRÉE, ſe dit auſſi des ouvertures qui ſont en pluſieurs choſes. Ces bottes ſont trop larges d'*entrée*, elles ne ſont pas juſtes. Un balon de Chymiſte eſt fort large par le ventre, mais il eſt fort petit d'*entrée* de goulet.

ENTRÉE, eſt auſſi l'action par laquelle on entre. A ſon *entrée* en la priſon il paya ſa bienvenuë. A l'*entrée* du jeu on paye tant dans les Academies. Deniers d'*entrée*, c'eſt l'argent qu'on paye en entrant en quelque affaire.

ENTRÉE, eſt auſſi le droit d'entrer en quelque endroit. Il a *entrée* au Conſeil. Un brevet d'affaires donne les *entrées* chez le Roy, c'eſt à dire, il donne le privilege d'entrer à certaines heures dans la chambre du Roy, quand les autres n'y entrent pas.

C'eſt preſque dans le même ſens qu'il ſignifie la facilité, la permiſſion qu'on a d'entrer chez quelqu'un. Son ſçavoir luy donne *entrée* en toutes les compagnies. C'eſt un tel qui luy a donné l'*entrée* chez cette Dame, qui luy en a donné la connoiſſance.

ENTRÉE, eſt encore une ſolemnelle reception & ceremonie qu'on fait dans les villes aux Rois, Princes, Legats ou autres Seigneurs, lors qu'ils entrent la premiere fois dans les villes, ou qu'ils viennent triomphans de quelque grande expedition.

ENTRÉE, eſt auſſi un impoſt qu'on leve ſur les marchandiſes qui entrent dans une ville, dans un Royaume. On a propoſé autrefois à Sienne de doubler les portes de la ville, pour doubler ſes revenus, qui conſiſtoient aux *entrées*. La traite foraine eſt le droit qu'on fait payer aux marchandiſes à l'*entrée* & à la ſortie du Royaume. L'*entrée* du vin ſe paye aux portes.

ENTRÉE, ſignifie encore, Commencement. Ce Magiſtrat à ſon *entrée* dans ſa charge a fait de beaux reglements. Dés l'*entrée* de ſon diſcours. Il ſe faut trouver à l'*entrée* du Conſeil, à l'*entrée* de l'Audience.

On appelle *entrées de table*, quelques mets qui ſe ſervent d'abord avec les potages.

On appelle auſſi *entrée de balet*, chaque Scene que font les Danſeurs dans un balet.

ENTRÉE, figurément ſe dit des choſes incorporelles qui s'introduiſent & paroiſſent dans le monde. Le meſpris des loix a donné l'*entrée* à tous les vices. Un jeune homme doit bien prendre garde aux deſmarches qu'il fait à ſon *entrée* dans le monde. L'*entrée* en Religion eſt une choſe à quoy il faut bien penſer.

On dit en proverbe, qu'un homme a fait une *entrée* de balet dans une compagnie, quand il y eſt entré ou ſorti bruſquement ſans garder les bienſeances, & faire les civilitez neceſſaires.

ENTRER. v. neut. Arriver, parvenir dans un nouveau lieu. *Entrer* dans ſa maiſon. *Entrer* en un pays eſtranger. On *entre* de plein pied dans ces appartements.

ENTRER, ſignifie auſſi, Commencer à faire quelque choſe. *Entrer* dans le monde, dans la Cour, pour dire, Commencer à y paroiſtre. *Entrer* à table, pour dire, Commencer à diſner. *Entrer* en Religion, pour dire, y commencer ſon Noviciat. *Entrer* en poſſeſſion. *Entrer* en charge. *Entrer* en diſcours, en matiere, en procés, en furie, en chaleur, en ſoupçon. *Entrer* en ſa majorité. *Entrer* en danſe, *entrer* en lice.

ENTRER, ſe dit auſſi des Compagnies qui s'aſſemblent. Le Parlement *entre* tous les jours à huit heures. On n'*entrera* point aujourd'huy au Conſeil.

ENTRER, ſe dit auſſi de toutes les choſes qui peuvent ſe mettre les unes dans les autres. Ce couteau n'*entre* pas bien dans ſa gaine. Ce pied *entre* avec peine dans le ſoulier. L'eſpée a *entré* bien avant dans ſon corps. Les pilotis *entrent* dans cette terre comme dans du beurre.

ENTRER, ſignifie auſſi, Compoſer une choſe en tout, ou en partie. Il *entre* dix aulnes d'eſtoffe dans ce manteau. Il y a cinq ou ſix ſortes de drogues qui *entrent* dans la compoſition de cette medecine. Il eſt bien *entré* de la pierre dans cette maſſe de baſtiment.

Entrer dans le Conſeil, dans les affaires, dans le ſecret, dans les plaiſirs de quelqu'un, c'eſt à dire, Participer

à ſes reſolutions, à ſes ſecrets, à ſes plaiſirs. Il eſt *entré* dans cette ferme pour un tiers, pour un quart, c'eſt à dire, il y eſt engagé pour une telle portion.

On le dit auſſi figurément de l'eſprit. Cet enfant a la teſte ſi dure, qu'on n'y ſçauroit rien faire *entrer*. J'*entre* bien dans voſtre ſens, pour dire, Je ſuis bien de voſtre advis. Vous n'*entrez* pas dans ma penſée, pour dire, Vous ne concevez pas ce que je veux vous dire. Cela n'eſt jamais *entré* dans l'imagination de perſonne. Ce Comedien *entre* bien dans le caractere des perſonnes qu'il repreſente. Il *entre* un peu de vanité dans ſes actions.

On dit encore, Je ne veux point *entrer* en cette diſcuſſion, en ce detail.

On dit auſſi, Je ne veux point *entrer* en parallelle, en comparaiſon, *entrer* en rang avec luy. Il eſt *entré* en ordre avec les autres creanciers.

ENTRESOLE. ſ. m. Eſtage meſnagé entre deux planchers un peu élevez, qui ſont partagez par un autre plancher. On fait coucher des valets dans les *entreſoles*; on y ſerre pluſieurs petites commoditez; on y loge quelquefois.

ENTRESUIVRE. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Aller de ſuite l'un aprés l'autre. Tous les jours s'*entreſuivent*, mais ils ne ſe reſſemblent pas. Voilà un diſcours mal arrangé, des paroles qui ne s'*entreſuivent* pas bien.

ENTRETAILLE. ſ. f. C'eſt un mouvement de danſe, lors que le danſeur jette & met un de ſes pieds en la place de l'autre pied, tandis que cet autre pied eſt élevé en l'air par devant; & quand ce même pied eſt élevé en arriere, ce mouvement s'appelle *ruade*; & quand ce mouvement ſe fait à coſté, on l'appelle *ru de vache*.

ENTRETAILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Porter mal ſes jambes en marchant, en telle ſorte que l'une couppe ou bleſſe l'autre. On le dit particulierement des chevaux qui ſe couppent; & par extenſion, des hommes qui marchent mal, qui s'*entretaillent*.

ENTRETEMPS. ſ. m. L'intervalle de temps qui s'eſcoule entre deux actions. Je n'ay fait qu'aller & venir, dans cet *entretemps* vous eſtes venu. Ce filou a pris l'*entretemps* qu'on deſervoit la table, pour faire ſon coup.

ENTRETENEMENT. ſ. m. Deſpenſe qu'on fait pour les choſes neceſſaires à la vie. L'*entretenement* d'un meſnage, d'un carroſſe, couſtent beaucoup. L'*entretenement* d'une Courtiſane cauſe du ſcandale. Il ſignifie quelquefois perſeverance qu'on a à l'execution de quelque choſe. La bonne foy oblige à l'*entretenement* des traitez, à l'*entretenement* de ſa parole.

ENTRETENIR. v. act. & reciproque. Tenir une choſe liée, aſſemblée. Voilà une piece de bois, un tirant qui *entretient* toute cette charpente. La clef d'une voute eſt ce qui *entretient* la voute en eſtat, qui fait que les pierres ſe tiennent en l'air. Quand on danſe un branſle, ou aux chanſons, on s'*entretient*, on ſe donne la main l'un à l'autre. Les chaiſnons d'une chaiſne s'*entretiennent*, ſont engagez l'un dans l'autre.

ENTRETENIR, ſignifie encore, Conſerver, reparer, maintenir en un bon eſtat. Un locataire eſt obligé d'*entretenir* les lieux de menuës reparations. Les peages & barrages ſont eſtablis pour *entretenir* le pavé, les grands chemins.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Desfrayer, fournir à la deſpenſe. Le Roy *entretient* de grandes armées, de groſſes garniſons. Il *entretient* des Profeſſeurs Royaux, des Academies pour l'avancement des lettres. Ce Prelat *entretient*, fait ſubſiſter pluſieurs pauvres familles. Cet oncle *entretient* ſes nepveux au College. Un Tuteur doit *entretenir* ſes pupilles ſelon leur condition & leur bien. Ce mari *entretient* un carroſſe & trois laquais à ſa femme.

ENTRETENIR, dit abſolument, ſignifie auſſi, Faire ſimplement la deſpenſe des habits. On donne tant de gages à un laquais, ſur quoy il faut qu'il s'*entretienne* de tout. Ce mari donne tant à ſa femme pour s'*entretenir*.

ENTRETENIR, ſe dit ſouvent odieuſement en matiere de desbauche. Il *entretient* une femme en chambre, une concubine. Cette vieille *entretient* ce jeune homme, elle fournit à ſa ſubſiſtance, ils ont enſemble un commerce illegitime. Il y a bien des gens qui s'*entretiennent*, qui ſubſiſtent du jeu.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Conſerver des habitudes, des liaiſons pour negotier. Les Princes *entretiennent* des Ambaſſadeurs, des penſionaires, des eſpions dans les Cours eſtrangeres. Les Banquiers *entretiennent* des correſpondances par toutes les villes, les places du change, les eſchelles d'Orient. Les repas qu'on donne, les viſites qu'on fait, *entretiennent* l'amitié.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Se maintenir en même eſtat. Cette femme ne vieillit point, elle s'*entretient* toûjours belle & fraiſche. Il n'y a rien qui *entretienne* mieux les chevaux, qui conſerve leur embonpoint, que le ſon & la paille. Ce Marchand ne gagne pas beaucoup, mais il s'*entretient* toûjours en même eſtat, il roule tout doucement.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Diſcourir avec une ou pluſieurs perſonnes. Un homme eſt agreable & divertiſſant, qui ſçait bien *entretenir* une compagnie. Les plaideurs ne s'*entretiennent* que de leurs procés, les braves que de leurs combats, les femmes que de juppes & de bagatelles. Cet Advocat a *entretenu* une heure l'audience agreablement. J'ay *entretenu* voſtre Rapporteur de voſtre affaire, je l'en ay bien inſtruit. Les amants, les melancoliques vont dans les bois *entretenir* leurs penſées, s'*entretenir* avec les échos. Les Sçavants s'*entretiennent* par lettres, s'*entretiennent* tout ſeuls; ou avec les Livres, avec les Muſes. Allez *entretenir* cet homme, c'eſt à dire, empéchez qu'il ne s'ennuye, juſqu'à tant que je luy aille parler.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Amuſer. Les hableurs, les Charlatans *entretiennent* le peuple de belles promeſſes, de belles eſperances. Vous m'*entretenez* ici de fadaiſes, tandis qu'on m'attend ailleurs.

ENTRETENIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les offices reciproques *entretiennent* l'amitié. La bonne foy *entretient* la ſocieté entre Marchands. Les Juges ſont eſtablis pour *entretenir* les loix; la Police, pour faire *entretenir* les contracts, les promeſſes, les traitez. Toute cette cabale s'*entretient* fort bien, qui choque l'un, choque l'autre. *Entretenir* un marché, une convention, un traité, c'eſt l'executer.

On dit proverbialement, Ce diſcours s'*entretient* comme crottes de chevre, pour dire, il n'a point de ſuite.

ENTRETENU, UE. part. paſſ. & adj. Un Regiment *entretenu* pour le ſervice de ſa Majeſté. Une femme *entretenuë*.

ENTRETENU, en termes de Blaſon, ſe dit des clefs & autres choſes ſemblables qui ſe tiennent liées enſemble par leurs anneaux.

ENTRETIEN. ſ. m. Deſpenſe qu'on fait pour reparer une choſe, pour la faire ſubſiſter. Les logis expoſez au vent ſont de grand *entretien*. Il n'y a qu'un Roy qui puiſſe fournir à l'*entretien* d'une armée, à l'*entretien* des galeres. Les gens d'affaires ſont obligez de faire deſpenſe pour l'*entretien* de leur credit.

ENTRETIEN, ſe dit particulierement de la deſpenſe qu'on fait pour s'habiller. Ce mari donne tant à ſa femme pour ſon *entretien*. Ce Maiſtre ne donne point de gages à ſon valet, il le ſert pour ſon *entretien*.

ENTRETIEN, ſe dit auſſi de la converſation. Ces deux Meſſieurs ont eu enſemble un long *entretien* ſur voſtre chapitre. Quand ces deux melancoliques ſont enſemble,

l'en-

l'*entretien*, la converſation languit. Il s'eſt venu meſler à noſtre *entretien*, à noſtre converſation. Cette adventure vous rendra l'*entretien* de toute la ville, c'eſt à dire, la fable.

ENTRETIEN, ſe dit figurément en choſes morales. L'*entretien* des loix, de la diſcipline militaire, ſont l'*entretien* des Eſtats, des armées. Les contemplatifs ont des *entretiens* ſpirituels avec Dieu. La fidelité conjugale eſt l'*entretien* de la paix dans le mariage, &c.

ENTRETOILE. ſ. m. Ornement qu'on met entre deux toiles aux lieux où on a coûtume de faire des coutures. Il eſt fait de quelque ouvrage de fil ou paſſement.

ENTRETOISE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui ſe mettent de travers dans un pan de charpente, & qui s'aſſemblent par des mortaiſes & tenons avec les poteaux pour les tenir fermes. On le dit auſſi en pluſieurs autres occaſions: comme, l'*entretoiſe* d'un carroſſe eſt la piece de travers qui aſſemble & entretient les moutons.

ENTREVESCHER. v. neut. ne ſe dit qu'avec le pronom poſſeſſif, & ſignifie, S'embarraſſer les pieds l'un dans l'autre, ou dans ſes veſtements.

ENTREVOUX. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt l'intervalle qui eſt entre deux ſolives dans un plancher. Les ais d'*entrevoux* ont dix pouces de large, & un d'eſpaiſſeur. Les *entrevoux* de plaſtre ſont ſujets à ſe detacher & à tomber. On le dit auſſi des intervalles remplis de plaſtre qui ſont entre les poteaux d'une cloiſon.

E N V.

ENVAHIR. verb. act. Occuper par force ou injuſtement, s'emparer du bien d'autruy. Ce Prince a *envahi* les terres de ſes voiſins. Un aiſné *envahit* ſouvent toute une ſucceſſion. Ce mot vient du Latin *invadere*.

ENVAHI, IE. part.

ENVELOPPE. ſ. f. La couverture qui ſert à envelopper. On luy envoye ſes lettres ſous une double *enveloppe*.

ENVELOPPE, en termes de Fortifications, eſt une eſpece de conſerve ou de contregarde qu'on fait dans le foſſé d'une place, & quelquefois au delà. C'eſt tantoſt un ſimple parapet, tantoſt un rempart couvert d'un parapet, qui ſert à couvrir les endroits foibles de la place, & non à gagner du terrain. Il y a de belles *enveloppes* à Maſtric, à Doüay. La citadelle de Beſançon a trois *enveloppes* l'une ſur l'autre. On les appelle quelquefois *fillons*, quand elles ne ſervent qu'à fortifier un foſſé qui eſt trop large. On les appelle auſſi *lunettes*, quand elles ſont dans un foſſé au devant de la courtine.

ENVELOPPEMENT. ſ. m. Action d'envelopper. L'*enveloppement* eſt neceſſaire pour la conſervation de pluſieurs marchandiſes.

ENVELOPPER. v. act. Couvrir, enfermer quelque choſe pour la conſerver, avec du linge, de l'eſtoffe, du papier, &c. *Enveloppez* ces habits dans leur toilette.

ENVELOPPER, ſignifie auſſi, Deſguiſer. *Envelopper* un conte ſale ſous des paroles honneſtes. Les Poëtes ont *enveloppé* bien des veritez ſous leurs fables.

ENVELOPPER, ſignifie encore, Entourer, enfermer. Ce General a *enveloppé* les ennemis, il les a enfermez de tous coſtez.

ENVELOPPER, ſignifie auſſi, Embarraſſer, comprendre quelqu'un en une affaire. Ce Gentilhomme a été *enveloppé* dans une accuſation fâcheuſe. Un Marchand eſt *enveloppé* d'ordinaire dans la banqueroute de ſon aſſocié.

ENVELOPPÉ, ÉE. part.

Tous ces mots viennent du Latin *involvere*, *involutum*.

ENVENIMER. v. act. Infecter de venin, ou de quelque qualité nuiſible au corps. Le ſerpent *envenime* les corps par ſa morſure. Une playe *s'envenime*, quand elle eſt mal penſée, quand on l'eſſuye avec du linge ſale. On dit auſſi, qu'une maladie *s'envenime*, quand elle ſe rengrege.

ENVENIMER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Satyriques ont toûjours quelques traits *envenimez* à lancer contre tout le monde. Les mauvais rapports *envenimment*, aigriſſent l'eſprit des gens à qui on les fait.

ENVENIMER, ſe dit auſſi des mauvaiſes maximes ou doctrines qu'on advance. Tout le Septentrion a été *envenimé* par les Heretiques modernes, c'eſt là où ils ont le plus reſpandu de leur venin.

ENVENIMÉ, ÉE. part. & adj. On dit une langue *envenimée*, diſcours *envenimé*, eſprit *envenimé*.

ENVERGHER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Attacher les voiles aux verghes ou antennes.

ENVERGHURE. ſ. f. C'eſt la maniere d'envergher les voiles, leur poſition ſur les maſts, & l'aſſortiment des voiles neceſſaires.

ENVERS. Prepoſition relative à certaines perſonnes dont on parle. Un meſchant eſt ingrat *envers* Dieu & *envers* les hommes. Un riche doit exercer l'hoſpitalité *envers* les pauvres.

On dit en termes de civilité, Je vous ſerviray & protegeray *envers* tous & contre tous. C'eſt un homme bien affectionné *envers* luy.

ENVERS. ſ. m. Le vilain coſté d'une eſtoffe. Les tapiſſeries de haute lice ſe travaillent par l'*envers*. Les eſtoffes à deux *envers* ſont celles qui ſont auſſi belles d'un coſté que d'autre. Vous avez mis vos bas, voſtre rabat à l'*envers*. Ce mot vient de *inverſus*. Nicod.

ENVERS, ſe dit figurément en choſes morales. Les deſſeins, les affaires d'un homme vont à l'*envers*, quand elles luy ſuccedent mal, autrement qu'il n'avoit penſé. On dit qu'il a l'eſprit à l'*envers*, quand il raiſonne mal, au rebours du bien: qu'une femme s'eſt laiſſée tomber à l'*envers*, quand elle a ſuccombé à la tentation amoureuſe. On dit auſſi quand cela luy arrive dans un bois, qu'on luy a fait voir la feuille à l'*envers*.

ENVI. ſ. m. C'eſt l'argent qu'on met au jeu pour encherir ſur ſon compagnon. On fait des *envis* au Berlan, au Hoc, &c.

A L'ENVI. adv. A qui mieux mieux. Ils ſe ſont ruïnez pour faire deſpenſe *à l'envi* l'un de l'autre.

ENVIE. ſ. f. Chagrin qu'on a de voir les bonnes qualitez ou la proſperité de quelqu'un. Le Sage ne porte *envie* à perſonne. Un riche meſchant eſt plus digne de pitié que d'*envie*.

ENVIE, ſignifie auſſi la paſſion, le deſir qu'on a d'avoir ou de faire quelque choſe. Avoir *envie* de dormir, *envie* d'acheter quelque meuble. Il luy a pris *envie* de ſe retirer du monde. Il a ſatisfait ſon *envie*, ſa paſſion.

On dit proverbialement, C'eſt une *envie* de femme groſſe, pour dire, un appetit déreglé pour quelque choſe mauvaiſe, à cauſe que les femmes en cet eſtat mangent pluſieurs choſes qui ne valent rien. On appelle auſſi les marques qui en viennent ſur le corps de l'enfant, des *envies*. On dit auſſi, qu'il vaut mieux faire *envie* que pitié.

On appelle auſſi *envies*, de petits morceaux de peau qui ſe detachent vers l'extremité des doigts.

ENVIEILLIR. v. act. Devenir vieux, ou paroiſtre vieux. Cette maladie a *envieilli* cet homme de vingt ans. Je l'avois veu toûjours frais & gaillard, mais il s'eſt *envieilli* tout à coup. La miſere, les chagrins *envieilliſſent* toutes ſortes de perſonnes. Ce mot eſt tiré du Latin *inveterascere*.

ENVIER. v. act. Porter envie. Il ne faut point *envier* la bonne fortune d'autruy. Ce mot vient du Latin *invidere*.

Digitized by Google

ENVIER, ſignifie auſſi en pluſieurs ſortes de jeux, Faire des envis, encherir ſur quelqu'un, mettre ſur une carte une plus groſſe ſomme qu'on n'y avoit miſe d'abord, pour la bonne opinion qu'on a de ſon jeu. Il eſt permis d'*envier* au Berlan, au Hoc.

ENVIÉ, ÉE. part. & adj. Il ſignifie encore, Recherché, deſiré. Ce Benefice eſt fort *envié*. Cette charge eſt fort *enviée*.

ENVIEUX, EUSE. adj. Qui porte envie. La bonne fortune fait naiſtre bien des *envieux*.

ENVIEUX, ſignifie auſſi, Rival, concurrent. Corneille a dit en parlant de luy-même :

Il rit du deſeſpoir de tous ſes *envieux*.

On dit en proverbe, que les *envieux* mourront, mais que l'envie ne mourra jamais.

ENVIRON. Prepoſition. Autour, à peu prés. Il eſt *environ* ſix heures. Il y a 30. lieues de Paris à Rheims, ou *environ*. Il eſt deu de cette rente *environ* 500. livres d'arrerages.

ENVIRONS. ſ. m. plur. Qui eſt alentour. Il a envoyé chercher par toute la ville & aux *environs*. Cette armée s'eſt poſtée dans tous les *environs* d'une telle place pour la bloquer.

ENVIRONNER. v. act. Enfermer tout autour, eſtre aux environs. Cette ville eſt *environnée* de foſſez, de murailles. Ces prez ſont *environnez* d'arbres. Ce pays eſt *environné* de montagnes, de precipices. Ces Iſles ſont *environnées* de la mer. Cette maiſon eſt *environnée* de quatre ruës. Les Princes marchent *environnez* d'une foule de Courtiſans. La teſte de l'image d'un Saint eſt *environnée* de rayons.

ENVIRONNER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Saints ſont *environnez* de gloire dans le ciel. L'homme ſur la terre eſt *environné* de toutes ſortes de miſeres, il eſt *environné* d'ennemis viſibles & inviſibles. Cette affaire eſt *environnée* de mille difficultez.

ENVIRONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du verbe *virer*, qui pourroit bien venir du Latin *gyrare*.

ENVISAGER. v. act. Regarder quelqu'un au viſage. Ce témoin n'a pû reconnoiſtre l'accuſé, parce qu'il a dit qu'il ne l'avoit pas bien *enviſagé*. Dés qu'il eut *enviſagé* cette femme, il en devint amoureux.

ENVISAGER, ſe dit figurément en choſes morales. J'ay *enviſagé* cette affaire de tous les coſtez, je doute qu'elle puiſſe reüſſir. On gagne & on perd les procés, ſelon que les Juges les *enviſagent*. Les Sages ont toûjours *enviſagé* la mort avec indifference.

ENVISAGÉ, ÉE. part. & adj.

ENUMERATION. ſ. f. Compte de pluſieurs choſes dont on fait mention par le menu. Je vous fais cette hiſtoire en gros, car il ſeroit trop long de faire l'*énumeration* en detail de toutes ſes particularitez. Dans ce Panegyrique il a fait une longue *énumeration* de toutes les vertus de ſon Heros.

ENVOISINÉ, ÉE. adj. Qui a des voiſins. Il ſe dit en bonne, ou en mauvaiſe part, ſelon la qualité des voiſins. Cet homme eſt bien, eſt mal *envoiſiné*.

ENVOLER. v. neut. Il ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. S'enfuir en l'air à tire d'aiſle. Les canards ſentent la poudre de loin, & *s'envolent*. Les oiſeaux ne *s'envolent* que parce qu'ils ſont effarouchez. Les oiſeaux qu'on trouva d'abord en l'Amerique ne *s'envoloient* point. Quand on s'approche trop prés d'un oiſeau, on le fait *envoler*. Ce mot vient du Latin *involare*.

ENVOLER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Chymiſte avoit du bien, mais il s'eſt *envolé*, il s'en eſt allé en fumée. Il avoit de belles eſperances, mais tout cela s'eſt *envolé*. On dit auſſi, que l'ame *s'envole* au ciel, quand l'ame d'un juſte eſt ſeparée du corps. Malherbe a dit agreablement :

La mort aſſiegea ſes prunelles ;
Et ſon ame eſtendant les aiſles
Fut toute preſte à *s'envoler*.

On dit proverbialement, Il n'y a plus que le nid, les oiſeaux s'en ſont *envolez*, quand on va chercher des gens qu'on ne trouve plus, & ſur tout des banqueroutiers. On dit auſſi ironiquement à ceux qui ont manqué une capture, Ils ſont pris, s'ils ne *s'envolent*.

ENVOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENVOY. ſ. m. Miſſion, action par laquelle on fait tranſporter une perſonne ou une choſe d'un lieu à un autre. L'*envoy* des Apoſtres par toute la terre pour preſcher l'Evangile a été fait par JESUS-CHRIST même. J'ay fait l'*envoy* de mes lettres, de mes paquets, de mes hardes par la poſte, par les Meſſagers, les Rouliers. Cette affaire eſt preſſée, & merite bien l'*envoy* d'un courier extraordinaire. Ce mot vient d'*inviare*, d'*inviatio*, qu'il faut tirer de *in* & *via*.

ENVOY, ſe dit auſſi en Poëſie du dernier couplet d'une ballade, qui ſert d'adreſſe pour la faire tenir à celuy auquel elle eſt dediée, & qui contient un petit éloge ou compliment.

ENVOYER. v. act. Deſpecher quelqu'un vers quelque lieu pour y faire un meſſage, ou pour quelque autre deſſein. Dieu a *envoyé* l'Ange Gabriel à la Vierge pour luy annoncer ſon Incarnation. Dieu a *envoyé* ſon Fils en terre pour racheter le genre humain ; il a *envoyé* annoncer ſa parole aux Gentils. C'eſt un Prince *envoyé* du ciel, un Dieu-donné. Ce mot, ſelon Menage, vient de *inviare*, c'eſt à dire, *in viam mittere*, qui ſe trouve dans Solin.

On dit en ce ſens, qu'un Prince a *envoyé* un courier, un Ambaſſadeur extraordinaire pour feliciter un Prince eſtranger. Cet homme m'a *envoyé* faire un eſtrange compliment. Je vous *envoye* le bon ſoir. S'il ne me paye, je luy *envoyeray* des Sergens. Le Grand Seigneur *envoye* à un Baſſa luy demander ſa teſte.

ENVOYER, ſignifie auſſi, Faire tranſporter des marchandiſes ou autre choſe d'un lieu à un autre. Ce Marchand a *envoyé* un vaiſſeau aux Indes. Il a mieux aimé *envoyer* par terre que par mer. Il luy a *envoyé* ſon argent par lettres de change. Il luy a *envoyé* un beau preſent en eſtrenes. On a *envoyé* deux volées de canon à ce vaiſſeau pour le faire venir à bord.

ENVOYER, ſignifie auſſi, Chaſſer ; & ſe dit odieuſement. Il a *envoyé* ſon laquais, il l'a congedié. Il a bien *envoyé* paiſtre celuy qui luy a fait ce reproche ; il l'a *envoye* au peautre, il l'a *envoyé* au Diable.

ENVOYER, ſe dit auſſi des vapeurs qui s'élevent. Le bas ventre *envoye* des vapeurs au cerveau. Ce vent de Midy nous a *envoyé* la peſte.

ENVOYER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Dieu nous *envoye* des graces & des inſpirations. Les afflictions que le ciel nous *envoye*, c'eſt pour eſprouver noſtre patience.

ENVOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENVOYÉ. ſ. m. Homme deputé exprés pour negotier quelque affaire avec quelque Prince ou Republique. Ceux qui vont à Gennes, ou vers les Princes d'Allemagne, n'ont point la qualité d'Ambaſſadeurs, mais de ſimples *Envoyez*. Il y a ici un *Envoyé* de Cologne, de Geneve, &c.

E N Y.

ENYVREMENT. ſ. m. Eſtat d'une perſonne yvre. A Sparte l'*enyvrement* des eſclaves eſtoit une leçon de temperance que les peres donnoient à leurs enfants.

Digitized by Google

ENYVRER. v. act. Rendre yvre, troubler le cerveau, luy empêcher ſes fonctions. Le cidre, la biere, *enyvrent* plus fortement que le vin, & pour plus long-temps. Le pain où il y a de l'yvroye *enyvre*. Le vin qu'on foule dans la cuve *enyvre*. La coque de levant *enyvre* les poiſſons, & il eſt deffendu par les Ordonnances de s'en ſervir pour peſcher.

ENYVRER, ſignifie auſſi, Faire boire un autre juſqu'à ce qu'il ait perdu la raiſon. Les Allemans ſont grands buveurs, mais il y a des François qui les ont *enyvrez*. Les vieillards ſont faciles à *enyvrer*, un verre de vin les *enyvre*. Ce mot vient du Latin *inebriare*.

ENYVRER, ſignifie auſſi, Eſtourdir. Ces cloches, ces carroſſes font un ſi grand bruit, que cela m'*enyvre*, que j'en ſuis tout *enyvré*.

ENYVRER, ſe dit figurément en Morale. Les gens qui ont de la vanité *s'enyvrent* aiſément par la flatterie. La bonne fortune *enyvre* les ſots, leur fait perdre la raiſon. On dit proverbialement, qu'un homme *s'enyvre* de ſon vin, tant au propre, quand il boit tout ſeul & par excés; qu'au figuré, quand il a trop bonne opinion de luy-même.

ENYVRÉ, ÉE. part. & adj.

E O L.

EOLIPILE. ſ. m. Terme des Hydrauliques. C'eſt une petite boule de fer ou de cuivre, ayant une queuë où il y a un fort petit trou pour la charger. On la chauffe pour rarefier l'air qui eſt dedans, & puis on la jette dans l'eau. Il y en entre autant qu'il faut pour remplir le vuide que laiſſe l'air condenſé par la froideur de l'eau; & quand cette boule eſt derechef miſe au feu, il en ſort du vent avec une impetuoſité & une durée qui ſurprennent. On la nomme autrement *poire à feu*. C'eſt par la comparaiſon de ces *eolipiles* que Deſcartes explique admirablement bien la cauſe naturelle des vents.

E P A.

EPACTE. ſ. f. Terme du Comput Eccleſiaſtique. C'eſt la difference de l'année lunaire qui n'eſt que de 354. jours, d'avec l'année ſolaire qui eſt de 365. jours. Cette difference fait que les nouvelles Lunes reculent tous les ans d'onze jours. On trouve l'âge de la Lune, en adjouſtant l'*Epacte* de l'année au nombre des jours du mois où on eſt, & au nombre des mois eſcoulez depuis celuy de Mars; en obſervant auſſi de retrancher 30. jours, quand ces trois ſommes adjouſtées vont au delà. Le Cycle des *Epactes* eſt de 19. ans, reſpondant au Nombre d'Or ou Cycle Lunaire, aprés lequel toutes les lunations reviennent au même jour. Les *Epactes* commencent l'onziéme des Calendes d'Avril. Denis le Petit, Iſidore, Scaliger & Gaſſendi ont eſcrit amplement des *Epactes*. Ce mot vient du Grec *épago, induco, intercalo*.

EPANORTHOSE. ſ. f. Terme de Rhetorique. C'eſt une figure par laquelle on corrige ou on revoque ingenieuſement ce qu'on avoit auparavant allegué. Ce mot vient du Grec *epanorthoſis*, qui vient d'*orthos, rectus*.

EPARER. v. neut. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui detache des ruades, & qui noue l'aiguillette. Un cheval doit s'*éparer* de toute ſa force en l'air des cabrioles.

E P E.

EPELLER. v. act. Nommer ſes lettres l'une aprés l'autre pour en compoſer des ſyllabes & des mots. Il ne ſe dit que des enfants, ou de ceux qui apprennent à lire. Ce mot eſt corrompu du Latin *appellare litteras*. Bochart le derive de l'Alleman *ſpell*, ou du Flaman *ſpellen*, ſignifiant la même choſe. Les Latins ont dit *ſyllabizare*.

EPERLAN. ſ. m. Petit poiſſon de mer de la figure du goujon de riviere, qui eſt fort blanc, & qui ſent la violette, qui eſt fort bon à manger, ſur tout quand il eſt frit. Quelques-uns diſent *épelan*. Regnier a dit,

Et qui ſans eſplucher n'avalaſt l'*éperlan*.

Nicod derive ce mot de *eperlanus*, ainſi nommé, à cauſe de ſa blancheur qui imite celle de la perle.

E P H.

EPHEMERE. adj. Terme de Medecine. Ce qui ne dure qu'un jour. Il ſe dit en cette phraſe. Fievre *ephemere*. La fievre *éphemere* des Anglois eſt une eſpece de peſte. Ce mot vient de la prepoſition *epi*, & de *himera, dies, jour*.

EPHEMERE, en termes de Botanique, eſt une flambe ſauvage. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du lis, quoy que plus menuës, ſa tige pareillement. Sa fleur eſt blanche & amere. Sa graine eſt tendre. Sa racine eſt groſſe d'un doit, longue, aſtringente & odorante. Matthiole dit que l'*éphemeron* de Dioſcoride eſt le *colchicum*, qui eſt un poiſon croiſſant au pays de Colchos. Il eſt ſi dangereux, qu'il fait mourir en moins d'un jour ceux qui en mangent; ce qui luy a donné ce nom d'*éphemere*: & il adjouſte, que ce n'eſt autre choſe qu'un oignon blanc que les Apothicaires appellent *hermodactylus*.

Les Relations d'Arabie parlent de certains arbres *éphemeres* qui croiſſent tous les jours depuis l'aurore juſqu'à midy, & qui alors diſparoiſſent, & entrent dans les ſablons.

EPHEMERE, eſt auſſi un petit animal qui ne vit que cinq heures, pendant leſquelles il naiſt, il eſtend ſes membres, il paroiſt jeune, il change deux fois ſa peau, il fait des œufs, jette des ſemences, vieillit & meurt. Ariſtote en a fait la deſcription, & l'a ainſi nommé, parce qu'il ne dure qu'un jour. Il paroiſt vers la St. Jean. C'eſt un inſecte volant qui naiſt à ſix heures aprés midi, & meurt à onze heures. Il eſt vray toutefois qu'avant que d'avoir pris cette figure, il a veſcu trois ans ſous celle d'un ver au bord de l'eau dans la vaſe, ou dans des trous qu'il y a creuſé luy-même. Il s'en trouve de deux ou trois pouces. Les Peſcheurs s'en ſervent pour appaſter leurs hameçons. On a obſervé dans quelques-uns de ces inſectes juſques à 7000. yeux fermez par tout le corps. Ils ne s'accouplent point. La femelle jette ſes œufs, & le maſle les rend feconds en les couvrant de ſa ſemence. Il ne prend aucun aliment depuis qu'il eſt changé, & il ne change que pour ſe multiplier. Aldroandus, Jonſton & Cluſius en ont eſcrit, mais bien plus incertainement que Swammerdam, qui en a fait les diſſections & les obſervations avec le microſcope. Il l'appelle *ephemera* ou *hemerobios*, & en Latin *diaria*. Il dit qu'il ſe forme d'abord en ver, puis en nymphe, & qu'il a des aiſles diſpoſées d'une maniere particuliere, & qu'on diſtingue aiſément le maſle d'avec la femelle. Il en eſt auſſi parlé dans le Recueil de Thevenot.

EPHEMERIDES. ſ. m. plur. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont des tables calculées par des Aſtronomes, qui marquent l'eſtat du ciel tous les jours à midi, c'eſt à dire, le lieu où à midi ſe trouvent toutes les Planetes: & ce ſont ces tables qui ſervent a dreſſer les horoſcopes ou themes celeſtes. Les *Ephemerides* d'Origan, de Kepler, d'Argolus, de Joannes Heckerus, &c. Jean Dominique Caſſini a fait des *Ephemerides* des aſtres de Medicis, ou des Satellites de Jupiter, qui ſervent à la deſcouverte des longitudes.

EPHIALTES. Voyez *Incube*.

EPHOD. ſ. m. eſt un habit ſacerdotal qui eſtoit en uſage

uſage chez les Juifs. C'eſtoit une eſpece d'aube ou de ſurplis de toile que les Latins ont appellé *ſuperhumerale.*

EPHORE. ſ. m. Magiſtrat qui eſtoit eſtabli à Sparte pour brider l'autorité des Rois, comme les Romains avoient eſtabli à Rome les Tribuns du peuple pour brider celle des Conſuls. Les *Ephores* ont quelquefois chaſſé & fait mourir les Rois. Ce mot vient du Grec *ephoran, intueri.* C'eſtoit à eux d'eſtre les inſpecteurs de toute la Republique.

E P I.

EPICYCLE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un petit cercle qui a pour centre un point pris ſur la circonference d'un autre plus grand ſur lequel il ſe meut. La Lune ſe meut ſur un *épicycle* dont le centre eſt ſur l'orbite de la terre, ſelon l'hypotheſe de Copernic. Mais dans celle de Ptolomée, qui ſuppoſoit les cieux ſolides, *épicycle* eſtoit un globe qui tournoit avec la Lune dans l'épaiſſeur qu'on donnoit à ſon ciel, & qui la faiſoit voir tantoſt plus haute, & tantoſt plus baſſe. Ce mot vient du Grec *epi*, & *kyklos*, *circulus*, comme qui diroit *petit cercle.*

EPIDEMIE, ou *Epidimie.* ſ. f. Mal contagieux qui ſe communique de l'un à l'autre, comme la peſte, le ſcorbut, la verole. On appelle proprement *epidemie* la peſte, lors qu'elle vient par la corruption de l'air, qui fait mourir bien du peuple en peu de temps. Ce nom vient de ce que ces maladies ſont communes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque ſexe, âge & qualité qu'elles ſoient, provenant d'une cauſe generale. Les Latins les appellent *populaires.* Elles ſont oppoſées à celles que les Medecins appellent *ſporadiques*, qui ſont eſparſes çà & là, & qui ont des cauſes particulieres. Ce mot vient d'*epi*, & *dimos*, *populus*, *peuple.*

EPIDEMIQUE. adj. Mal contagieux qui court parmi le peuple.

EPIDERME. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une petite peau ou cuticule qui eſt par deſſus le cuir ou la vraye peau. On l'appelle auſſi le *faux cuir* ou *cannepin*, ou la *fleur de la peau* ou *ſurpeau.* Quelques-uns croyent qu'elle eſt née de l'excrement de la peau. Hippocrate croit qu'elle s'engendre par la froidure, comme ſur de la bouillie il ſe fait une petite peau, & ſur du ſang figé. Au fœtus il ne paroiſt point encore d'*épiderme.* Il n'a ni veines, ni arteres, ni nerfs; c'eſt pourquoy il eſt inſenſible. Les parties aqueuſes qui font les bubes & bubettes, paſſent aiſément au travers du vray cuir, & s'arreſtent ſous l'*épiderme.* Ce mot eſt Grec, & ſignifie *qui couvre la peau*, que les Grecs appellent *derma.*

EPIDIDIME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne à quatre vaiſſeaux enlacez qui aboutiſſent à des corps variqueux, qu'on appelle *paraſtates.* Ce ſont des vaiſſeaux qui conſervent la ſemence, qui ſervent à la generation, & qui ſont ainſi nommez, parce qu'ils ſont proche des teſticules. L'*épididime* paroiſt membraneux en ſa ſuperficie, & par dedans il eſt glanduleux & caverneux.

EPIGASTRE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt la partie anterieure du bas ventre, que les Latins appellent *abdomen*, ou la partie la plus haute du ventre qui va depuis le cartilage xiphoïde preſque juſqu'au nombril. Ce mot vient d'*epi*, & de *gaſtir*, en Grec *venter, ventre.*

EPIGASTRIQUE. adj. eſt un nom qu'on donne à une veine qui ſort d'un des rameaux iliaques, qui entre dans les muſcles de l'épigaſtre ou ſuſventre, & dont une partie va en haut au nombril tout le long du muſcle droit.

EPIGLOTTE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt le couvercle du larinx, qui eſt fait comme une petite langue qui porte ſur la fente du larinx, que Galien appelle *glottis*, ou *languette*; & ce mot veut dire une *ſurlanguette*, ou *petite langue.* Elle eſt faite d'un cartilage mobile en forme de feuille de lierre. Sa baſe eſt un peu large, & elle aboutit peu à peu en pointe mouſſe. Galien croit que c'eſt le premier inſtrument de la voix, qui ſert à la rendre harmonieuſe. Sa baſe eſt en la partie ſuperieure du cartilage ſcutiforme, & ſa pointe ſe tourne vers le palais. Elle ne ſe ferme que par la peſanteur du morceau qu'on avale, mais ce n'eſt pas ſi exactement que quelque goutte de la boiſſon ne ſe fourvoye quelquefois, & n'entre dans la trachée artere.

EPIGRAMMATISTE. ſ. m. Qui a fait beaucoup d'Epigrammes. Martial eſt le premier des *Epigrammatiſtes.*

EPIGRAMME. ſ. f. Eſpece de Poëſie courte qui finit par quelque pointe ou penſée ſubtile. Les *Epigrammes* de Catulle, de Marot, de Menard, de Gombaut. Ce mot vient d'*epigramma*, d'*epigraphein* en Grec, *faire une inſcription.*

EPILEPSIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt proprement une convulſion de tout le corps, & retirement de nerfs avec leſion de l'entendement & des ſens, qui vient par accés de temps en temps. Le patient tombe tout à coup, & jette force eſcume par la bouche, & tous les muſcles ſe relaſchent, il en provient un eſcoulement involontaire d'urine, de ſemence & de matiere fecale. Elle procede d'une abondance d'humeurs phlegmatiques corrompuës qui rempliſſent tout à coup les ventricules anterieurs du cerveau, lequel ſe retirant alors pour les chaſſer, tire à ſoy les nerfs & les muſcles; ce qui fait que le malade tombe ſoudainement; & en cela elle differe de la ſyncope & de l'apoplexie, qui oſtent le mouvement auſſi-bien que le ſentiment. Ce mot vient du Grec *epilambaneſthai*, qui ſignifie *ſurprendre* & *empoigner*, à cauſe que ce mal ſaiſit & ſurmonte les ſens, de telle ſorte que le malade ſemble mort. Les Latins l'ont appellée *comitialis morbus*, parce que s'il fut advenu dans les Aſſemblées du peuple Romain qui s'appelloient *Comitia*, que quelqu'un fut ſurpris de quelque accés d'*épilepſie*, on rompoit l'Aſſemblée, à cauſe que cet accident eſtoit tenu pour un ſiniſtre preſage. Quelques-uns l'ont appellée *maladie divine & ſacrée*, comme eſtant envoyée par une punition ſpeciale de Dieu. On l'appelle auſſi *mal caduc* ou *haut mal*, que le peuple appelle *mal de St. Jean*, ou abſolument *mal de Saint.* Il eſt ainſi nommé, parce que la teſte de St. Jean tomba à terre lors qu'il fut decapité.

EPILEPTIQUE. adj. Qui eſt ſujet à l'épilepſie.

EPILOGUE. ſ. f. Peroraiſon, la derniere partie d'un diſcours, d'un Traité, où l'on fait d'ordinaire une breve recapitulation de ce qu'on y a dit de plus fort. Le grand art des Orateurs paroiſt dans les *épilogues.* Ce mot vient du Grec *epilogos*, du verbe *epilego*, *je dis aprés.* L'*épilogue* eſt la fin du diſcours.

EPILOGUER. v. act. Cenſurer, rechercher curieuſement ce qu'il y a de mal dans les actions d'autruy. Cet envieux *épilogue* ſur toutes les actions de ſes voiſins.

EPILOGUEUR. ſ. m. Qui eſt accouſtumé à épiloguer ſur les actions des autres.

EPIPHANIE. ſ. f. Feſte double de la premiere claſſe, & qu'on celebre avec Octave le 6. de Janvier en l'honneur de l'apparition de JESUS-CHRIST aux trois Rois qui le vinrent adorer, & qui luy apporterent des preſents. Ce mot ſignifie en Grec *apparition*; & à cauſe de l'eſtoile qui apparut aux Mages, ce nom a été donné à cette Feſte. St. Jerôme & St. Chryſoſtome diſent que ce fut le jour du Bapteſme de J. CHRIST, auquel temps il a été connu des hommes par cette voix celeſte, *Hic eſt filius meus dilectus in quo mihi complacui.* C'eſt auſſi le jour que JESUS-CHRIST fit ſon premier miracle. Pluſieurs Auteurs diſent qu'il y a eu di-

Digitized by Google

verſes Egliſes qui celébroient ce jour-là la Feſte de Noel, qui étoit nommée *Epiphanie*, ou apparition du Seigneur.

EPIPHONEME. ſ. f. Terme de Rhetorique. C'eſt une figure & une eſpece d'exclamation qu'on adjouſte ſouvent à la fin de la narration de quelque choſe : comme dans le Poëme du *Lutrin*,

Tant de fiel entre-t-il en l'ame des devots ?

EPIPHYSE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt la partie qui avance hors la ſuface unie de l'os, quand ſur la partie principale de l'os il en naiſt une autre qui s'y applique, & qui eſt comme une eſpece de dependance. Les Grecs nomment *epiphyſe*, ce qui eſt l'aboutiſſement de l'os, ou l'addition que la nature y fait pour l'aggrandir & le parfaire. L'*épiphyſe* eſt un os à part & par ſoy, qui aux enfants nouveaux nez ou peu âgez ſe ſepare du maiſtre os ſans le faire bouſſir ni pourrir. La connexion de l'*épiphyſe* avec l'os ſe fait par une réciproque entrée des teſtés ou extremitez de l'un dans les cavitez de l'autre. Il y a des os qui n'ont point d'*épiphyſe*, comme la mâchoire inférieure. Il y en a qui en ont juſqu'à cinq, comme les vertébres.

On appelle *épiphyſes vermiformes*, certaines parties du cerveau faites en forme de vers, qui tiennent ouvert le paſſage du troiſiéme au quatriéme ventricule.

EPIPLOIQUE. adj. qui ſe dit des vaiſſeaux ou veines qui ſortent du rameau ſplenique pour entrer dans l'épiploon. *Epiploique dextre* ſe dit des rameaux qui entrent dans la partie dextre de l'épiploon, & en l'inteſtin colon. L'*épiploique* poſterieur envoye ſes branches à tout le derriere de l'épiploon.

EPIPLO'ON. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une coeffe étenduë ſur le bas du ventricule & des inteſtins ſuperieurs, qui deſcend rarement aux hommes plus bas que le nombril, & retire ſa plus grande partie vers la ratte, qui ſe ramaſſe & torcille comme en rouleaux. Elle a la figure d'une gibeciere, ou d'une poche. Sa ſubſtance eſt membraneuſe, tiſſuë de deux tuniques, de pluſieurs veines & arteres, de petits nerfs, & de force graiſſe. Tous les animaux n'ont qu'un *epiploon*, à la reſerve des marmotes qui en ont trois ou quatre l'un ſur l'autre. On a découvert par le moyen du microſcope, que l'*épiploon* eſt comme un grand ſac plein de quantité d'autres petits ſacs, qui renferment des amas de graiſſe ; & qu'il y a pluſieurs vaiſſeaux qu'on nomme *adipeux*, qui ſortent de cette membrane, & ſe reſpandant par tout le corps, y portent de la graiſſe, de même que les veines & les arteres y portent du ſang. Ce mot eſt purement Grec, & vient du verbe *epiplein*, qui ſignifie *ſurnager*, parce qu'elle ſemble nager ſur le fond du ventricule, & ſur les inteſtins. Et on l'appelle auſſi *ſagene*, ou *filet*, parce qu'elle eſt entrelaſſée d'une milliaſſe de petites veines, arteres & nerfs comme un rets. Les Latins l'appellent *omentum*, & les Arabes *zirbus*.

EPIQUE. adj. Qui appartient à la Poëſie Heroïque, ou qui deſcrit quelque act on ſignalée d'un Heros. L'Eneïde eſt le plus beau de tous les Poëmes *Epiques*. Ce mot vient du Grec *epos*, qui ſignifie *vers*, *poëſie*, de *epo*, *dico*.

EPISCOPAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Evêque. Le Siege *Epiſcopal* eſt élevé à la droite du Chœur. Entre les fonctions *épiſcopales* la principale eſt de faire ſouvent des viſites dans le Dioceſe. Le Roy fut receu par cet Evêque reveſtu de ſes ornements *épiſcopaux*. Ce mot vient du Grec *epiſkeptomai*, *inſpicere*.

EPISCOPAT. ſ. m. Dignité d'Evêque. Cet homme eſt parvenu à l'*Epiſcopat* par les bonnes voyes, par la predication, par la ſainteté de vie. Qui deſire l'*Epiſcopat*, deſire une bonne choſe, dit St. Paul.

EPISCOPISANT. ſ. m. Qui aſpire à l'Epiſcopat. La Cour eſt toûjours remplie de pluſieurs Abbez *épiſcopiſants*.

EPISODE. ſ. m. Hiſtoire ou action detachée, qu'un Poëte ou un Hiſtorien inſere & lie à ſon action principale, pour remplir ſon Ouvrage d'une grande diverſité d'évenements. L'Hiſtoire de Didon eſt un agreable *épiſode* dans l'Eneïde. Les *épiſodes* ne ſont gueres bien receus dans le Dramatique. Ce mot vient d'*epi*, & *ode*, *carmen*, *verſus*.

EPISTILE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt ainſi que les Grecs nommoient ce qu'on appelle maintenant *architrave*, c'eſt à dire, la pierre ou la piece de bois qui poſe ſur le chapiteau des colomnes. Ce mot vient d'*epi*, & *ſtylos*, *columna*.

EPISTOLAIRE. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe : Stile *épiſtolaire*.

EPISTRE. ſ. f. Lettre, miſſive. Il ne ſe dit maintenant que des petites lettres ou vers qu'on écrit à ſes familiers amis, ou des *Epiſtres* liminaires ou dedicatoires qu'on met au devant des Livres. Mais autrefois il ſe diſoit de toutes ſortes de lettres. Les *Epiſtres* de St. Auguſtin, de St. Jerôme. Les *Epiſtres* Catholiques de St. Jean, de St. Pierre. Les *Epiſtres* de St. Paul aux Corinthiens, &c. Ce mot vient du Grec *epiſtello*, *mitto*.

EPISTRE, ſignifie auſſi cette partie de la Meſſe chantée par le Souſdiacre un peu avant l'Evangile, & qui eſt un texte de l'Eſcriture Sainte. Chanter ſur le ton de l'*Epiſtre*. Il y a à l'autel le coſté de l'*Epiſtre*, qui eſt le coſté droit du celebrant.

On dit en proverbe, qu'un homme eſt familier comme les *Epiſtres* de Ciceron.

EPITAPHE. ſ. f. Monument qu'on dreſſe à l'honneur d'un deffunt pour en conſerver la memoire, & qui contient quelque inſcription qui enſeigne le temps de ſa mort, & quelque éloge de ſes vertus & de ſes bonnes qualitez. *Epitaphe* de marbre, de cuivre. Le Pere Labbe a fait un Recueil qu'il appelle le *Treſor des Epitaphes*. Ce mot vient d'*epi*, & de *taphos*, *ſepulchrum*.

EPITAPHE, ſe dit auſſi de certains éloges en proſe, ou en vers, qui demeurent ſur le papier, ſans aucun deſſein de les faire graver ſur les tombeaux. Dans les Recueils d'Epigrammes on trouve pluſieurs *épitaphes* : il y en a même de ſatyriques. On dit auſſi, Je croy que ce vieillard eſt reſervé pour faire l'*épitaphe* du monde, pour dire, Il ne meurt point.

EPITASE. ſ. f. Terme poëtique, qui ſe dit de la ſeconde partie du Poëme Dramatique, où ſe fait le progrés de l'action qu'on repreſente, & le nœud de la piece : ce qui arrive au troiſiéme & quatriéme Acte. Ce mot vient du Grec *epitaſis*, d'*epiteino*, *intendo*.

EPITHALAME. ſ. m. Terme de Poëſie. Ce ſont des vers faits à l'occaſion d'un mariage de quelques perſonnes illuſtres, un chant de nopces. Les Anciens nous ont laiſſé pluſieurs *Epithalames*. Ce mot vient d'*epi*, & du Grec *thalamos*, *cubiculum nuptiale*.

EPITHEME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un remede topique appliqué exterieurement ſur la partie affligée, ou une eſpece de fomentation qui ſert à temperer la chaleur extraordinaire des parties nobles des deux ventres inferieurs, comme le foye, le cœur & le thorax, contre la malignité des maladies ; & on n'en applique que ſur l'une ou l'autre de ces parties, à la difference des fomentations, qui ſe font par tout le corps. La theriaque & le mithridat, &c. ſont la matiere ordinaire des *épithemes* liquides. Les confections d'alkermes, d'hyacinthe, l'opiat de Salomon, &c. ſont pour les ſolides. On en fait auſſi avec des eaux, des jus ou des poudres appropriées au foye, au cœur & au thorax, où on meſle du vin plus ou moins, ſelon que l'affection chaude ou froide le requiert. Les Praticiens l'appellent

humectа-

humectation, ou *irrigation*. Ce mot eſt purement Grec. Il vient d'*epi*, & de *tithimi*, *pono*, *impono*.

EPITHETE. ſ. f. Nom adjectif qui deſigne quelques qualitez d'un nom ſubſtantif qui luy eſt joint. Les *Epithetes* de Textor. Le Dictionaire des *Epithetes*.

EPITOGE. ſ. f. C'étoit chez les Romains une eſpece de manteau qu'on portoit ſur la robbe. On le dit encore d'une partie du veſtement des Preſidens à mortier, & de l'habit qu'un Eccleſiaſtique met ſur ſes autres habits. Du Cange.

EPITOME. ſ. m. L'abbregé, le precis, le principal d'un Livre qui traite amplement d'une matiere. L'*Epitome* de Baronius a été fait par Mr. de Sponde. Bernier a fait l'*Epitome* ou l'Abbregé de la Philoſophie de Gaſſendi.

EPITOMER. v. act. Reduire un Livre en abbregé. Ceux qui *épitoment* un Auteur ſont ſouvent cauſe qu'on neglige l'original. Ce mot vient du Grec *epitomi*, d'*epitemnein*, *reſecare*, *retrancher*.

E P O.

EPODE. ſ. f. Eſpece de Poëſie Latine en forme d'Ode, où à chaque vers hexametre on adjouſte un vers iambe ordinairement qui en termine le ſens, ou qui y adjouſte quelque choſe. Horace a fait un Livre d'*Epodes*, qui eſt aprés les Livres de ſes Odes. Ce mot vient d'*epi*, *ſub* ou *poſt*, & *odi*, *ode*.

EPOINTE'. adj. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des chiens qui ont les os des cuiſſes rompus.

EPOPE'E. ſ. f. Terme de Poëſie. C'eſt l'hiſtoire, la fable ou le ſujet qu'on traite dans un Poëme Epique. Il ſe prend auſſi quelquefois pour la Poëſie Heroique. L'*Epopée* eſt le chef-d'œuvre de la Poëſie. Ce mot vient du Grec *epos*, *carmen*, & *poieo*, *facio*.

EPOQUE. ſ. f. Terme de Chronologie. C'eſt un temps certain & fixe, d'où on commence à compter les années. L'*Epoque* des Chrêtiens eſt la Naiſſance de JESUS-CHRIST. Celle des Turcs eſt l'*Hegire* ou la fuite de Mahomet; celle des Romains la Fondation de la ville; celle des Grecs les Olympiades; celle des anciens Perſans de Nabonaſſari. Les Chronologiſtes les appellent *Eres*. Voicy celles qui ſont ſans contredit, rapportées par le Pere Petau en ſon *Rationarium Temporum*. Les Olympiades ont commencé l'an 776. devant JESUS-CHRIST, & dans l'an 3938. de la Periode Julienne, ſur laquelle comptent tous les Chronologues.

L'Année Varronienne ou de la Fondation de Rome eſt de 753. ans avant JESUS-CHRIST, dans la troiſiéme année de la ſixiéme Olympiade, & l'an 3961. de la Periode Julienne.

L'Ere de Nabonaſſari dont ſe ſont ſervis Ptolomée, Cenſorin & autres Auteurs, a commencé en l'an 747. devant JESUS-CHRIST, & l'an 3967. de la Periode Julienne, le 26. Fevrier.

L'*Epoque* ou l'Ere des Seleucides dont ſe ſervent les Macedoniens, qu'on appelle en Orient *les années des Grecs*, & dont il eſt parlé dans les Livres des Machabées, a commencé l'an 312. devant JESUS-CHRIST, & de la Periode Julienne 4402.

La premiere année Julienne a commencé 45. ans devant JESUS-CHRIST, & l'an 4669. de la Periode Julienne.

Les ans de grace ou l'Ere Chrêtienne commune a commencé en Janvier de l'an 4714. de la Periode Julienne, & la quatriéme année de la cent nonante-quatriéme Olympiade. C'eſt Dionyſius Exiguus qui vivoit en l'an 527. du temps de Juſtinien, qui a introduit l'uſage de compter les années par la naiſſance de JESUS-CHRIST. Mais pluſieurs Sçavants pretendent que

Bede qui vivoit l'an 720. n'ayant pas ſuivi exactement ſon calcul, eſt cauſe d'une erreur de deux ans qu'il y a en cette *Epoque* ſur le pied que nous la comptons à preſent. Auparavant luy les Auteurs, & ſur tout ceux d'Alexandrie, ſe ſervoient de l'*Epoque* de Diocletien. Les Grecs ont compté de trois manieres les ans juſqu'à la naiſſance de JESUS-CHRIST. La premiere ſupputation qu'on nomme d'*Antioche*, compte 5493. ans. La ſeconde *Ethiopique* en compte 5501. La troiſiéme qu'on nomme d'*Alexandrie*, & que le Pere Petau appelle *Romaine*, compte 5509. ans.

L'*Epoque* ou l'Ere de Diocletien ou des Martyrs a commencé en l'année 284. de JESUS-CHRIST; d'autres diſent en 302.

L'*Epoque* des Arabes, qu'ils appellent l'*Hegire* ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de grace 622. le 16. Juillet.

On met auſſi entre les *Epoques* les plus remarquables, le Deluge de Noé l'an du monde 1656. la naiſſance d'Abraham l'an 2039. la ſortie des Iſraëlites l'an 2544. la Fondation du Temple de Jeruſalem 3023. la ruine de Jeruſalem l'an de grace 70. le commencement de l'Empire des François l'an 420. la priſe de Conſtantinople par les Turcs l'an 1204. Il y en a pluſieurs autres d'évenements fameux qu'on trouve dans le Livre du Pere Petau. Voyez du Cange, qui a fait des Tables de toutes ces *Epoques* ou Periodes, & des Cycles Solaires & Lunaires, des Indictions, Lettres Dominicales & Feſtes de Paſques, même des *Epoques* des Arabes & des Perſes, Catayens & autres Orientaux, qu'il a reduites à noſtre ſupputation commune. Ce mot d'*Epoque* vient du Grec *epochi*, qui ſignifie *inhibitio*, *repreſſio*. L'*Epoque* definit & determine un certain eſpace de temps.

E P T.

EPTAGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt une figure qui a ſept angles & ſept coſtez.

En matiere de Fortification on appelle *Eptagone*, une place fortifiée de ſept baſtions.

E P U.

EPULOTIQUE. adj. Terme de Medecine. Voyez *Cicatriſatif*.

EPURE. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit des patrons auſſi grands que la choſe même qu'on veut conſtruire. Il faut faire une *épure* du profil de la colomne pour la bien conſtruire, quand elle eſt haute.

E Q U.

EQUATEUR. ſ. m. C'eſt un des grands Cercles de la Sphere également éloigné des deux Poles du monde, qui eſt ainſi appellé, parce qu'il fait les jours égaux aux nuits, quand le Soleil eſt arrivé au point où il coupe l'Ecclyptique. C'eſt le terme d'où l'on commence à compter la declinaiſon des aſtres. On l'appelle autrement *Equinoctial*; & quand il eſt deſcrit ſur les cartes, on l'appelle *Ligne Equinoctiale*, ou ſimplement *la Ligne*.

EQUATION. ſ. f. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de la maniere de reduire le temps ou les mouvements inégaux du Soleil à un temps ou à un mouvement égal & moyen. Le jour aſtronomique ſe compte depuis le depart du Soleil d'un meridien, juſqu'à ce qu'il y retourne le jour ſuivant: c'eſt ce qu'on appelle le *jour* ou *le mouvement égal*. Mais parce que cependant le Soleil advance dans l'Ecclyptique, tantoſt plus, tantoſt moins à noſtre égard, ſelon qu'il eſt apogée, ou perigée; & parce que les arcs de l'Ecclyptique ſont auſſi inegaux à

Digitized by Google

noſtre égard, à cauſe de l'obliquité de la ſphere : c'eſt ce qui rend les jours inegaux. Il a donc fallu que les Aſtronomes qui ont beſoin d'un jour égal pour faire leurs ſupputations, trouvaſſent ce mouvement ou temps moyen ; & c'eſt ce qu'on appelle *équation*, par laquelle on trouve 59. minutes & huit ſecondes, qu'il faut adjouſter au vray jour égal pour faire ce moyen mouvement journalier. Jean Baptiſte Morin a fait un beau Traité des *Equations* en ſon Livre des Longitudes. Mr. Huygens a donné une table exacte de l'*équation* des jours pour regler les mouvements des horloges à pendules, où on voit combien ces horloges doivent avancer ou reculer en chaque jour de l'année, à cauſe de l'irregularité du mouvement du Soleil, & de l'obliquité de l'Ecliptique.

EQUATION, en termes d'Algebre, eſt la reduction de deux nombres heterogenes ou de diverſe nature à une même nature en valeur, pour les rendre égaux. L'*équation* ſe dit auſſi de la connoiſſance juſte de la partie qu'il faut adjouſter à deux nombres differents pour les mettre dans l'égalité. La ſcience des *Equations* eſt la principale partie de l'Algebre. L'*Equation* ſe marque ainſi, =. Mr. de la Hire a fait un Traité de la conſtruction ou effection des *Equations* geometriques.

EQUERRE. ſ. f. Inſtrument de Geometrie, compoſé de deux regles, dont l'une eſt élevée perpendiculairement ſur le bout de l'autre, & qui ſert à tracer ou à meſurer des angles droits. Voyez *Eſquerre*.

EQUESTRE. adj. fem. qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe : Statuë *équeſtre*, c'eſt à dire, qui repreſente un homme monté ſur un cheval.

EQUIANGLE. adj. Terme de Geometrie, qui ſe dit des figures qui ont des angles égaux. Tous les triangles équilateraux ſont *équiangles*. Le quarré eſt une figure *équiangle*.

EQUIDISTANT, ANTE. adj. Terme de Geometrie. Qui eſt également diſtant d'une autre choſe à laquelle il a relation. Les lignes parallelles ſont *équidiſtantes*. Deux murs à plomb ſont *équidiſtants*.

EQUILATERAL, ALE. adj. Qui a les coſtez égaux. Triangle *équilateral*. Tous les polygones & tous les corps reguliers ſont *équilateraux*.

EQUILIBRE. ſ. f. Egale peſanteur de deux corps comparez l'un à l'autre. Paſcal a fait un beau Traité de l'*Equilibre* des liqueurs. Quand un corps eſt poſé hors de ſon centre de gravité, il n'eſt plus dans l'*équilibre*. Les Peintres doivent avoir grand ſoin d'obſerver cet *équilibre*, afin que leurs figures ne ſemblent point tomber & porter à faux. L'*équilibre* de la balance. La terre eſt au centre comme en *équilibre*. L'eau & les corps liquides ſe mettent toûjours en *équilibre*, quand ils ne ſont point retenus d'ailleurs.

EQUILIBRE, ſe dit auſſi figurément en Morale. Mettre des gens dans l'*équilibre*, c'eſt les comparer les uns aux autres par leurs bonnes ou mauvaiſes qualitez. La paix eſt plus aſſeurée, quand les puiſſances voiſines ſont dans l'*équilibre*. La ſanté du corps dure tant que les humeurs ſont dans l'*équilibre*.

EQUINOCTIAL, ALE. adj. C'eſt la même choſe que l'*Equateur*, ſinon que quand il eſt repreſenté ſur la terre, on l'appelle pluſtoſt *Equinoctial*, ou la *Ligne Equinoctiale*, ou ſimplement *la Ligne*. Il couppe en deux également la ſphere droite ; & les peuples qui habitent deſſous ont toûjours les jours égaux aux nuits, ou un perpetuel équinoxe : au lieu que les autres peuples n'ont cette égalité que quand le Soleil eſt dans cette Ligne, à ſçavoir les 21. de Mars & de Septembre. Quand il ſignifie l'Equateur, il eſt ſubſtantif. Un quadran *équinoctial*, eſt celuy qui eſt fait ſur un plan incliné qui regarde l'Equateur.

EQUINOXE. ſ. m. Le temps où les jours ſont égaux aux nuits par tout le monde. C'eſt quand le Soleil eſt dans le Cercle Equinoctial les 21. de Mars & de Septembre. Les plus hautes marées ſont dans l'*Equinoxe*.

EQUIPOLLENT, ENTE. adj. Ce qui égale en valeur une autre choſe à laquelle il eſt comparé. Les belles Traductions ne ſe font pas mot à mot, mais en termes *équipollens*.

A' L'EQUIPOLLENT. adv. A proportion. Un Marchand a mis cent écus pour cette affaire, & ſes aſſociez *à l'équipollent*. Ce creancier a touché mille francs en cette contribution, & les autres *à l'équipollent* ſur le même pied. En ce ſens il ſignifie quelquefois *proportion*, auſſi-bien qu'égalité.

EQUIPOLLER. v. n. Eſtre de pareil prix qu'une autre choſe à quoy on la rapporte. Sa deſpenſe *équipolle* ſon gain. Il faut que dans les eſchanges une terre donnée *équipolle* à celle qu'on reçoit.

EQUIPOLLÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de pluſieurs pieces & parties de l'Eſcu miſes en même rang. Quand un Eſcu eſt rempli de neuf quartrez en forme d'eſchiquier qu'on appelle *points*, & que ceux des quatre coins & du milieu ſont d'un eſmail, & les autres quatre points d'un autre eſmail, on blaſonne les premiers par le mot d'*équipollé*. Il portoit cinq points d'azur *équipollez* à quatre d'argent. Les neuf points *équipollez* ſe diſtinguent toûjours de l'eſchiquier.

EQUIPPAGE. ſ. m. Proviſion de tout ce qui eſt neceſſaire pour voyager, ou s'entretenir honorablement, ſoit de valets, chevaux, carroſſes, habits, armes, &c. Cet homme eſt en bon *équippage*. Il a envoyé tout ſon *équippage* l'attendre en tel lieu. Les *équippages* de l'armée, c'eſt le bagage des Officiers. *Equippage* de chaſſe, ce ſont les chevaux, chiens & valets qui ſervent à la chaſſe.

Quand on dit abſolument, qu'un homme a *équippage*, c'eſt à dire, qu'il entretient un carroſſe & des chevaux.

On dit figurément en Morale, qu'un homme eſt en pauvre, en triſte *équippage*, lors qu'il eſt mal veſtu, qu'il n'a pas dequoy vivre, ou qu'il a été bien battu & maltraité.

EQUIPPAGE, en termes de Marine, c'eſt toute la proviſion neceſſaire pour mettre un vaiſſeau en eſtat de voyager, ſoit voiles, cordages, armes & proviſions.

On appelle auſſi ſimplement *équippage*, les Officiers, ſoldats, matelots, & mouſſes ou garçons qui ſervent dans le vaiſſeau. Il n'a plus que pour quinze jours de vivres pour ſon *équippage*.

EQUIPPE'E. ſ. f. Action temeraire, indiſcrete & extravagante ; deſſein qui ne peut eſtre executé, ni eſtre de durée. Cette femme a quitté ſon mari ſans dire mot, elle a fait là une belle *équippée*. Ce petit Noble vouloit aller à l'armée, mais il eſt revenu dés l'entrée de la campagne, il a fait une plaiſante *équippée*.

EQUIPPEMENT. ſ. m. Il ſe dit en termes de Marine de la proviſion & de l'aſſortiment qui eſt neceſſaire à la ſubſiſtance & à la ſeureté d'un vaiſſeau qu'on met en mer.

EQUIPPER. v. act. Fournir à quelqu'un toutes les choſes dont il a beſoin, ſoit en chevaux, habits, armes, &c. Il eſt bien *équippé* pour faire ſon voyage. Ce mot vient d'*eſquif*, qui ſignifie *vaiſſeau*. Menage. Du Cange le derive d'*eſchiparc*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même choſe.

EQUIPPER, ſe dit auſſi d'un navire que l'on met en état de faire de longs voyages, avec ſes agreils, apparaux, victuailles & autres proviſions neceſſaires. On *équippe* diverſement les vaiſſeaux, les uns en guerre, les autres en marchandiſe.

On dit figurément d'un homme qui a été bleſſé grievement, ou battu, ou maltraité en quelque rencontre, qu'il a été mal *équippé*.

EQUIPPÉ, ÉE. part.

EQUITABLE. adj. m. & f. Juge doux & ſage qui ſçait temperer la rigueur des loix par les circonſtances particulieres du fait. Un Prince *équitable*, un jugement *équitable*.

EQUITABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt conforme à la raiſon. Un ſentiment *équitable*, un partage *équitable*, une *équitable* diſtribution de graces, de faveurs.

EQUITABLEMENT. adv. D'une maniere équitable. Cette ſentence a eſté renduë *équitablement*.

EQUITE'. ſ. f. Juſtice mitigée & adoucie par la conſideration des circonſtances particulieres. La rigueur du Droit eſt ſouvent contraire à la juſtice, il faut que l'*équité* luy ſerve de regle. Ce partage a été fait dans l'*équité*. Les arbitres panchent toûjours pluſtoſt vers l'*équité*, que vers la rigueur.

EQUIVALENT, ENTE. adj. Qui vaut autant qu'un autre. Il y a dans la Logique des propoſitions *équivalentes*. En Grammaire il y a des termes *équivalents*, qui expriment auſſi-bien l'un que l'autre la penſée. Quand on fait des eſchanges but à but, ou ſans retour, il faut que les choſes ſoient *équivalentes*.

EQUIVALENT. ſ. m. Qui eſt d'égale valeur qu'une autre choſe à laquelle on le rapporte. Le Roy a demandé les terres de la Flandre qui appartiennent à la Reine, ou du moins l'*équivalent*.

EQUIVOQUE. adj. m. & f. & quelquefois ſubſt. Terme qui a pluſieurs ſignifications. Le beſoin qu'a nôtre Langue de relatifs fait faire pluſieurs *équivoques*. Les *équivoques* ſont ſouvent la pointe, la beauté d'une Epigramme. Il y a de bonnes & de mauvaiſes *équivoques*.

EQUIVOQUE, eſt quelquefois une beveuë, une inadvertance qui nous fait prendre une choſe pour une autre. Pluſieurs intrigues de Romans ſont fondées ſur des *équivoques* de billets rendus à ceux à qui ils ne s'adreſſoient pas.

En Phyſique on appelle generation *équivoque*, celle qui ne ſe fait pas par les voyes ordinaires, par la conjonction du maſle avec la femelle. Les inſectes, les animaux imparfaits ſe font par une generation *équivoque*, comme les mouches, les araignées, les grenouilles, c'eſt à dire, par la chaleur du Soleil qui eſchauffe la pouſſiere, la terre corrompuë : pour le moins les anciens Philoſophes l'ont crû ainſi ; les modernes en doutent.

EQUIVOQUER. v. n. Faire des équivoques. Cet homme eſt heureux à *équivoquer*, à trouver des équivoques. Il ſe dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel ; & alors il ſignifie, Se tromper, ſe meſprendre. Il s'eſt *équivoqué* en prenant un ſac pour un autre, en parlant à une perſonne pour une autre.

E R A.

ERABLE. ſ. m. Arbre de haute fuſtaye fort dur, dont le bois eſt ſouvent tacheté & marqueté en guiſe d'yeux, & dont on fait des tables & des ouvrages de marqueterie. Il y a de l'*érable* maſle, & de l'*érable* femelle. En Latin *acer*.

ERAFLER. v. act. Deſchirer ou diviſer la peau avec quelque choſe d'aigu. Il s'eſt joüé avec le chat, qui luy a *éraflé* le viſage. Une eſpingle luy a *éraflé* la main.

ERAFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ERAFLURE. ſ. f. Playe qui ſe fait ſur la peau par quelque choſe de pointu, & qui ne penetre pas. Les eſpingles, les griffes d'un chat font des *éraſlures* aux mains, au viſage. Ce coup d'épée n'a pas penetré, il n'a fait qu'une *éraſlure* ſur la peau.

E R E.

ERE, ou *Aire*. ſ. f. Terme de Chronologie. C'eſt un mot dont les Modernes ſe ſont ſervis pour ſignifier ce qu'on appelle autrement *Epoque*. C'étoit une façon de compter les années ſuivant les Eſpagnols, dont l'*Ere* eſt de 38. ans plus ancienne que celle de l'*Ere* Chrêtienne ou de nos ans de grace. On a dit auſſi l'*Ere de Dioclétien*, l'*Ere de Nabonaſſari*, &c. Voyez *Epoque*.

Ce mot ſe trouve auſſi employé dans de vieux titres pour ſignifier *item*.

ERECTION. ſ. f. Elevation d'une choſe en droite ligne. L'*érection* d'une ligne perpendiculaire ſur une autre eſt un probleme enſeigné dans les Elements d'Euclide.

ERECTION, ſe dit figurément en Morale. L'*érection* d'une Baronnie en Comté. L'*érection* d'un Preſidial. L'*érection* en titre d'office d'une charge de Mouleur de bois.

ERECTION, eſt auſſi un terme de Medecine. Le manque d'*érection* eſt une eſpece d'impuiſſance.

ERESIPELLE. ſ. f. Maladie qui vient ſur la peau, cauſée par des humeurs picquantes, d'où il naiſt une inflammation ardente. Quelquefois elle occupe une partie de la chair qui eſt ſous le cuir. Elle provient d'un ſang bilieux & boüillant, qui pour ſa ſubtilité n'a point de tumeur apparente, mais s'eſpanche en longueur & en largeur. Sa couleur eſt jaune & rouge ; & plus la bile y eſt pure, & plus elle eſt dangereuſe. Sous l'*éreſipelle* ſont compriſes les puſtules bilieuſes, comme les herpes, les veſſies & les bubes, que le vulgaire appelle *feu ſauvage*. Ce mot vient du Grec *eryeſthas*, *trahere*, & de *pelas*, *prope*, parce qu'elle ſe retire proche du cuir ; ce qui fait que Galien l'appelle *paſſion du cuir*. Il y a une *éreſipelle ſimple*, & l'autre avec ulceration.

E R G.

ERGO. ſ. m. Terme dogmatique tiré du Latin, qui ſignifie la concluſion d'un argument. Il eſt pris ſouvent pour l'argument même. C'eſt un homme qui nous importune par ſes *ergo*, qui eſt bien fort ſur l'*ergo*.

On dit proverbialement, *Ergo* glue, à ceux qui font de grands raiſonnements dont on ne conclud rien.

ERGOT, ou *Argot*. ſ. m. C'eſt un eſperon ou pointe dure qui vient au derriere de la jambe des coqs.

On dit figurément, qu'un homme monte ſur ſes *ergots*, pour dire, qu'il menace, qu'il eſt en colere, qu'il parle audacieuſement aux autres.

ERGOT, ſe dit auſſi en parlant du cheval. C'eſt une corne molle de la groſſeur d'une chaſtaigne, qui eſt au derriere & au bas du boulet, & cachée ſouvent par le fanon.

ERGOT, ſe dit auſſi de pluſieurs autres beſtes qui ont de ſemblables parties ; mais aux ſangliers on les nomme les *gardes*, & aux cerfs les *os*.

ERGOTER. v. n. Diſputer opiniaſtrement contre quelqu'un. Ils ont long-temps *ergoté* ſur cette propoſition en Sorbone.

ERGOTER, ſe dit auſſi des diſputes, des critiques qui ſe font en pointillant & chicanant avec importunité. Ces deux perſonnes ne s'accordent jamais, elles ſont toûjours à *ergoter* les unes contre les autres.

ERGOTEUR. ſ. m. Celuy qui diſpute, qui pointille ſans ceſſe, qui conteſte tout ſans raiſon.

E R I.

ERIGER. v. act. Eſlever quelque choſe tout droit ou à plomb. *Eriger* une ligne perpendiculaire ſur une autre ligne.

Digitized by Google

ligne. On *érigeoit* autrefois des ſtatuës aux grands perſonnages, aux Empereurs.

ERIGER, ſignifie figurément, Eſlever quelque choſe en quelque titre, dignité, ou degré d'honneur. *Eriger* un Marquiſat en Duché. *Eriger* une fonction ou ſimple commiſſion en titre d'office. *Eriger* un Bailliage en Preſidial, en Cour Souveraine. On dit en ce même ſens avec le pronom perſonnel, s'*Eriger* en Auteur, en bel eſprit, en Cenſeur public, pour dire, Prendre, s'attribuer ces qualitez.

ERIGÉ, ÉE. part. & adj.

E R M.

ERMES. Vieux Terme de Couſtumes, qui ſe dit des terres non labourées, ni cultivées, qui ſont vacantes, en friche & en deſert. On les appelle auſſi terre *brehaines*. Dans les Coûtumes de la Marche & de Bourbonnois on appelle terres *hermes* ou *heremps*, des terres en friche. Ce mot vient du Latin *eremus*, *deſert*: d'où vient qu'on a nommé l'Abbaye de St. Michel en *l'herm*, *Sancti Michaelis in eremo*.

ERMINETTE. ſ. f. Outil de Menuiſier fait en forme de hache recourbée ou d'auſſette, qui luy ſert à applanir, à unir le bois. Menage derive ce mot de l'Arabe *alermin*, qui ſignifie *ſcalprum*.

E R O.

EROSION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'action des humeurs acres ou acides qui rongent, mangent ou deſchirent les chairs & autres ſubſtances. L'arſenic & les autres poiſons cauſtiques ſont des *eroſions* aux inteſtins.

E R R.

ERRANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point fixe ni attaché. En ce ſens on dit que les Planetes ſont des eſtoiles *errantes*, quoy qu'elles ayent une route certaine, par oppoſition aux eſtoiles fixes qui ſont toûjours dans un même point du ciel.

ERRANT. Vagabond qui erre çà & là, ſans avoir de route certaine, ni de demeure aſſeurée. Les vaiſſeaux *errants* ſur la mer à la merci des eaux ou des ondes. Les Chevaliers *errants* ſont des perſonnages fabuleux qu'on a feint voyager par le monde ſans autre deſſein que de chercher des avantures, & de redreſſer des torts. Dom Quichote s'eſtoit mis en teſte de faire le Chevalier *errant*.

Le Juif *errant* eſt un Juif que le peuple s'imagine courir inceſſamment par le monde depuis la mort de Noſtre Seigneur. Et figurément on appelle un Juif *errant*, un homme qu'on ne trouve jamais chez luy, & qui court inceſſamment par le monde.

On appelle auſſi les peuples *errants*, les peuples qui n'ont point d'habitation fixe, comme les Tartares, les Arabes, & pluſieurs peuples d'Afrique qui habitent ſur des chariots, ſous des tentes, & qui changent ſouvent leur camp.

On appelle auſſi les Heretiques, nos pauvres freres *errants*.

ERRATA. ſ. m. Table qu'on met au commencement ou à la fin d'un Livre, qui contient les fautes ſurvenues en l'impreſſion. Le Pere Hardouin a dit que ſon Traité des Medailles pouvoit eſtre intitulé, *l'Errata des Antiquaires*. Un autre a dit que les Critiques de l'Hiſtoire de Perſionius pouvoient eſtre appellez *l'Errata des Anciens Hiſtoriens*.

ERRATIQUE. adj. Terme d'Aſtronomie. C'eſt une épithete qu'on donne aux Planetes, qu'on appelle

plus communément *errantes*. Il y a auſſi une eſpece de fievre qu'on appelle *erratique*. Voyez *Fievre*.

ERRE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes: Aller grande *erre*, Aller belle *erre*, pour dire, Aller bon train.

ERREMENT. ſ. m. Terme du Palais. C'eſt la derniere procedure d'un procés, le dernier eſtat d'une affaire. Les heritiers d'un tel ont repris ſon procés pour y proceder ſuivant les derniers *errements*. Il a donné copie de l'appointement en droit, comme eſtant le dernier *errement*. Il eſt moins en uſage au ſingulier qu'au plurier. En Normandie on dit *Errementer*, pour dire, Proceder en la cauſe avec ſa partie adverſe.

ERRER. v. neut. Voyager par la campagne, ou ſur la mer, ſans avoir de route certaine. La tempeſte fut ſi grande, que le Pilote abandonna le timon, & nos vaiſſeaux *erroient* au gré des vents. Les neiges avoient couvert les chemins, & nous *errions* à l'adventure par la campagne.

ERRER, ſignifie auſſi, S'abuſer, ſe tromper, eſtre imbu d'une fauſſe opinion. L'Egliſe ne peut *errer* dans la foy. Les plus habiles peuvent *errer* dans leur calcul.

ERRES. ſ. f. plur. Traces, veſtiges. Les Chaſſeurs ſuivent les *erres*, les traces du gibier.

On dit auſſi en termes de Chaſſe, qu'un cerf eſt de hautes *erres*, lors qu'il va hors de ſon enceinte, ou qu'il fait de tres-longues fuites, aprés avoir eu le vent du trait en le detournant au matin. On appelle auſſi *erres*, les lieux par où une beſte s'enfuit de bon temps, ou de mauvais temps, ou de vieil temps, c'eſt à dire, comme une jeune beſte, ou une vieille qui eſt recruë. On appelle auſſi *erres*, les pieds, routes & voyes du cerf; & on dit, Demeſler, redreſſer les *erres*, rompre les *erres*, les effacer en marchant.

On appelle auſſi en termes de Chaſſe les *erres*, les parties de devant de toutes les beſtes à quatre pieds, c'eſt à dire, les pieds & les eſpaules.

ERRES, ſe dit ſouvent au figuré. Il marche ſur les *erres* de ſes anceſtres, de ſes predeceſſeurs.

ERRES, ſe dit auſſi du payement qu'on fait d'une partie du prix d'une choſe pour ſigne & aſſûrance du marché. Il a donné des *erres* au coche, & cela par corruption du mot d'*arres*. Du Cange témoigne que dans la baſſe Latinité on a dit *erra* pour *arrha*.

ERREUR. ſ. f. Fauſſe opinion qu'on ſe met dans l'eſprit, ſoit par ignorance, ſoit faute d'examen, ou de bon raiſonnement. *Erreur* de fait, *erreur* de droit. Les Anciens ont fait beaucoup d'*erreurs* dans leur Philoſophie, faute de s'eſtre appliquez aux experiences.

ERREUR, priſe abſolument, s'entend de l'*erreur* en la foy, de l'hereſie. On dit qu'Origene eſt tombé dans l'*erreur*. Ce Livre contient beaucoup d'*erreurs*, des fauſſes doctrines. L'*erreur* de Calvin, l'*erreur* de Luther, c'eſt leur Secte, leur Hereſie.

ERREUR, ſignifie quelquefois, Faute, & ſur tout en matiere d'Arithmetique. *Erreur* de calcul. Les faux & doubles emplois ni les *erreurs* de calcul ne ſe couvrent point par les arreſts, ni les tranſactions. Cet Hiſtorien a fait beaucoup d'*erreurs* dans la Chronologie.

On le dit auſſi d'une mépriſe, d'un malentendu. J'ay receu une lettre où je n'entends rien, il faut qu'il y ait en cela de l'*erreur*, qu'elle s'adreſſe à un autre.

On le dit auſſi en general des fautes, en ces phraſes. Il a grand regret de ſes *erreurs* paſſées. Laurent Joubert fameux Medecin a eſcrit ſçavamment des *erreurs* populaires, il a deſcouvert pluſieurs *erreurs* populaires.

On appelle en termes du Palais, Propoſition d'*erreur*, une voye de droit de ſe pourvoir contre un arreſt. La requeſte civile n'attaque que le fait de la partie; mais la propoſition d'*erreur* accuſe celuy des Juges. Cette procedure eſt maintenant abolie.

ERRHINES. ſ. f. Terme de Pharmacie. Remedes qu'on

qu'on prend par le nez pour purger les humiditez du cerveau. Il y en a en poudre, comme la betoine, le tabac, la marjolaine, l'iris, le laurier roſe, l'ellebore blanc & l'euphorbe. D'autres ſont liquides, qui ſont faites de ſuc de marjolaine, de ſauge, de betes, de cyclamen, iris, &c. d'autres en liniment incorporées avec de l'onguent roſat; d'autres en pyramide ſolide pour arreſter le ſang des narines, compoſées de bol de Levant, de terre ſcellée, de maſtic, de ſang humain ou de pourceau deſſeché, &c. Les *errhines* ſeches, & faites ſeulement de poudres, ſont appellées proprement *ſternutatoires*. Les Modernes les appellent *caput purgia*. Ce mot vient d'*en* en Grec, & de *rhin*, *naſus*, le *nez*.

ERRONE'E. adj. Qui tient de l'erreur. Maxime *erronée*, doctrine *erronée*, propoſition *erronée*. Il ne ſe dit qu'en matiere de foy.

E R S.

ERS. ſ. m. C'eſt une plante portant du grain rond, qui eſt une eſpece de veſce noire. Voyez *Veſce*. En Latin *ervum*.

Quelques-uns appellent auſſi *ers*, l'eſpaule de cheval, que d'autres nomment *ars*.

E R U.

ERUDITION. ſ. f. Science, doctrine. Les Scaligers ont été d'une grande, d'une profonde *érudition*. Les Livres du Docteur Launoy ſont pleins d'*érudition*. On n'eſtime point les *érudition* pedanteſques.

E S B.

ESBAHIR. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. S'*esbahir*, eſtre ſurpris par quelque choſe d'extraordinaire qui cauſe de l'eſtonnement, de l'admiration. Il l'a bien *esbahi*, quand il luy a appris cette nouvelle. Un Stoique ne s'*esbahit*, ne s'eſtonne de rien. On croyoit cet homme mort, on fut tout *esbahi* qu'on le vit revenir. Cet avare fut bien *esbahi* de ne trouver plus ſon treſor au lieu où il l'avoit caché. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *ſebebaſch*, qui ſignifie *attonitum eſſe*.

ESBAHI, IE. adj. Qui s'eſtonne, qui admire. Les badauds ſont *esbahis*, ſi-toſt qu'ils voyent quelque choſe de nouveau.

ESBAHISSEMENT. ſ. m. Admiration ſubite, eſtonnement cauſé par quelque choſe d'extraordinaire. La cheute de ce favori cauſe un grand *esbahiſſement* parmi le peuple.

ESBARBER. v. act. Raſer, coupper la barbe. Un homme n'a point la mine galante, s'il n'eſt *esbarbé*, raſé de frais. On le dit auſſi des plumes, du papier, des pieces de metail, & autres choſes qui ont des inegalités ſur les bords, & de la reſſemblance avec la barbe. Il faut *esbarber* les plumes, quand on les taille, pour eſcrire plus legerement.

ESBARBÉ, ÉE. part. & adj.

ESBAT. ſ. m. Divertiſſement. Ce jeune homme prend ſes *esbats* à ſauter, à danſer, &c. On dit, Prendre ſes *esbats*, pour dire, Se réjouir, & particulierement en fait d'amourettes. C'eſt un vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *jeu*.

ESBATEMENT. ſ. m. Paſſetemps. Ce mot n'eſt plus gueres en uſage.

s'ESBATRE. v. act. qui ſe dit avec le pronom perſonnel. Se divertir. Ce Gentilhomme s'eſt allé *esbatre* à la chaſſe.

ESBAUBI, IE. adj. Terme populaire & vieux, qui ſignifioit la même choſe qu'*esbahi*, mais d'un esbahiſſement accompagné de quelque trouble ou foibleſſe d'eſprit.

ESBAUCHE. ſ. f. Les premiers traits d'un tableau; les premieres penſées ſur un ouvrage; le premier deſſein d'un baſtiment, & autres choſes qui ſe finiſſent ou ſe poliſſent avec le temps, aprés avoir été d'abord groſſierement tracées. Une legere *esbauche* d'un grand Peintre vaut ſouvent mieux que les ouvrages finis d'un autre. On doit faire une *esbauche* d'un Poëme Dramatique, en diſtribuer le ſujet, avant que d'en faire les vers.

ESBAUCHER. v. act. Tracer groſſierement quelque ouvrage, en attendant qu'on le finiſſe; jetter ſes premieres penſées ſur le papier. Cet ouvrage n'eſtoit qu'*esbauché*, quand la mort a ſurpris l'Auteur. Nicod tient que ce mot ſignifioit autrefois *déniaiſer*, & vient du mot *bauch* en Languedoc, qui ſignifie *ſot & groſſier*; & que par tranſlation il a été dit des ouvrages qui ne ſont pas encore polis.

ESBAUCHER, ſe dit auſſi chez les Menuiſiers, quand ils degroſſiſſent le bois à coups de ciſeaux & de maillets avec le fermoir.

ESBAUCHÉ, ÉE. part. & adj.

ESBAUCHOIR. ſ. m. qui ſe dit des outils qui ſervent à pluſieurs Artiſans pour esbaucher leur beſogne, ou preparer leurs matieres, comme les ciſeaux des Charpentiers & Menuiſiers, & autres outils qu'employent les Sculpteurs & ceux qui travaillent aux ouvrages de ſtuc.

ESBAUDIR. v. act. Terme populaire qui ſignifie, Se réjouïr. *Esbaudir* ſes eſprits, les recreer par les ſauts, la bonne chere, les railleries, & autres moyens. Ce mot vient de *baus*, ou *bauderie*, qui ſignifient *joyeux* & *joye*. Menage.

ESBLOUIR. v. act. Empeſcher l'action de la veuë, ſoit par une trop vive lumiere qui bleſſe les yeux, ou pluſtoſt qui empêche que les eſpeces ne ſe peignent au fond de la retine qui doit demeurer dans l'obſcurité. Le Soleil, les eſclairs *esblouiſſent*, parce que leur lumiere eſt trop vive. Le noir n'*esblouit* jamais, parce qu'il n'en refleſchit point.

ESBLOUÏR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Tromper, ſurprendre l'eſprit & les ſens par de fauſſes raiſons, de fauſſes lumieres. Les honneurs, la fortune *esblouiſſent* les ambitieux, leur font faire des fautes, des injuſtices. L'éloquence d'un Advocat *esblouit* quelquefois les Juges. Une grande beauté *esblouit* nos ſens, les ſurprend, les ſeduit.

ESBLOUÏ, ÏE. part. & adj.

ESBLOUISSEMENT. ſ. m. Trouble qui ſe fait dans l'action de la veuë, ſoit par une trop vive lumiere qui vient du dehors, ſoit par des vapeurs ou fluxions qui par le dedans en empeſchent les fonctions. Les veuës foibles ſont plus ſujettes aux *esblouiſſemens*. Les maladies, les longs jeuſnes, la grande diſſipation des eſprits cauſent des *esblouiſſements*.

ESBORGNER. v. act. Crever un œuil, rendre borgne. Ce coup de balle qu'il a receu a failli à l'*esborgner*.

ESBORGNER, ſe dit des murs élevez qui oſtent les veuës d'une maiſon. Ce voiſin a élevé ſi haut ſon baſtiment, qu'il a *esborgné* tout ce corps de logis.

ESBORGNÉ, ÉE. part. & adj.

ESBOUFFER. v. neut. Vieux mot qui ſe dit en cette phraſe: Ces ſots diſcours ſont *esbouffer* de rire, pour dire, font rire à crever. Ce mot vient de *bouffe*, qu'on diſoit autrefois pour dire *joues enflées*: & on a dit auſſi autrefois une *bouffée* de ris, pour dire, un grand éclat de riſée.

ESBOUILLIR. v. act. Faire évaporer une partie de la liqueur qu'on met ſur le feu, pour la rendre plus eſpaiſſe, ou plus ſucculente. Quand on fait trop *esbouillir* le pot, le potage eſt plus ſucculent, mais il devient plus ſalé.

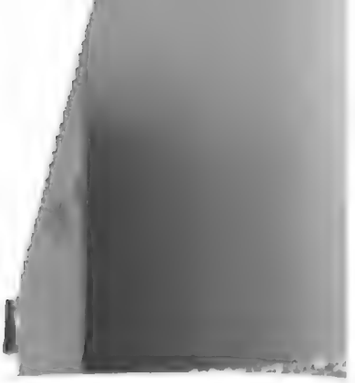

ESBOUILLI, IE. part. & adj.

ESBOULEMENT. ſ. m. Cheute de terres & de murailles. Quand on creuſe bien avant des fondements, il faut craindre l'*esboulement* des terres.

ESBOULER. v. neut. Cheoir en bas par ſon propre poids, & faute de bonne liaiſon ou d'appuy. Il ne ſe dit que des terres & des murailles. Les baſtions faits de terre fablonneuſe ſont ſujets à *s'esbouler*. Les murs de terraſſes qui ne ſont pas bien liez & cimentez *s'esboulent* en peu de temps.

ESBOULÉ, ÉE. part. & adj.

ESBOURGEONNER. v. act. Oſter, coupper les bourgeons, les nouveaux jets des vignes, des arbres, lors qu'ils ſont ſuperflus, & qu'ils pouſſent trop de bois.

ESBOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRANCHER. v. act. Coupper les branches d'un arbre. Il faut *esbrancher* ces arbres pour en faire des fagots.

ESBRANCHÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRANLEMENT. ſ. m. Secouſſe. Les coups de canon ont cauſé un grand *esbranlement* à cette muraille.

ESBRANLEMENT, ſe dit auſſi au figuré, en parlant de la fermeté de l'ame & du courage. Corneille a dit dans les Horaces :

Si prés de voir ſur ſoy fondre de tels orages,
L'*esbranlement* ſied bien aux plus fermes courages.

ESBRANLER. v. act. Mettre en branſle. Il faut dix hommes pour *esbranler* cette cloche, pour la mettre en branſle. Il faut bien des coups de canon pour *esbranler* ce baſtion.

ESBRANLER, ſe dit figurément en Morale. Le Juge a été *esbranlé* par les raiſons de la partie adverſe. Un Philoſophe Stoïque ne ſe pouvoit *esbranler* par les tourments, ni par les careſſes. L'aiſle gauche *s'esbranla* & ſe mit en fuite.

ESBRANLÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRECHER. v. act. Faire une petite breſche à un couteau, ou à quelque autre inſtrument trenchant. Les nœuds du bois *esbrechent* les rabots, les ciſeaux.

ESBRECHER, ſe dit auſſi des ruptures qui ſe font aux ouvertures des pots de terre, de fayence, de porcelaine. Un pot *esbreché* n'eſt pas honneſte à ſervir ſur table.

ESBRECHÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRENER. v. act. Torcher un enfant qui n'eſt pas net, qui fait ſes ordures ſous luy.

On le dit particuliérement de ces femmes chez qui on met des enfans pour les ſevrer & les élever quelque temps. C'eſt une telle femme qui a *esbrené* cet enfant.

ESBRUITER. v. neut. *s'Esbruiter*. Venir à la connoiſſance de pluſieurs perſonnes. Les affaires qui demandent du ſecret ne reüſſiſſent jamais, quand elles viennent à *s'esbruiter*, quand on les laiſſe *esbruiter*.

ESBRUITÉ, ÉE. part. & adj.

ESBULLITION. ſ. f. Action par laquelle on fait bouillir. Il faut laiſſer ces drogues ſur le feu juſqu'à une legere *ébullition*. Le ſel des eaux des fontaines ne ſe fait qu'aprés une entiere *ébullition* de l'eau.

On le dit auſſi du ſang qui bout dans les veines. La fievre n'eſt qu'une *esbullition* du ſang.

ESBULLITION, eſt auſſi une certaine éleveure qui vient ſur la peau, un bouton rouge qui vient d'une trop grande chaleur de ſang.

E S C.

ESCABEAU. ſ. m. ou *Eſcabelle*. ſ. f. Petit ſiege de bois qui eſt quarré, dont on ſe ſervoit autrefois pour s'aſſeoir à table, qui n'eſt ni couvert ni rembourré, & qui n'a ni bras ni doſſier. C'eſt de là qu'on appelle les eſcorniſleurs, *picqueurs d'eſcabelle*, parce que l'*eſcabelle* ne ſervoit gueres qu'à la table.

ESCABEAU, ſignifie auſſi quelquefois, Marchepied, ou un petit ſiege de bois ſur lequel on peut monter pour s'élever plus haut. Ainſi le Prophete Royal a dit, juſqu'à ce que j'aye rendu tes ennemis l'*eſcabeau* de tes pieds, qu'ils te ſervent de marchepied.

ESCABELON. ſ. m. Terme d'Architecture. Eſpece de piedeſtal ſur lequel on met des buſtes dans les galeries & cabinets curieux. Il eſt haut de trois pieds, & va en diminuant par le bas. Il eſt d'ordinaire de marbre. On en fait auſſi de bois marbré.

ESCACHE. ſ. f. Terme de Manege, eſt une eſpece d'embouchure ou de mors de cheval, qui eſt differente du canon, en ce qu'elle eſt plus en ovale que le canon qui eſt rond, & que l'*eſcache* eſt arreſtée à la branche par un chaperon qui entoure le banquet. Elle tient auſſi la bouche plus ſujette que le canon; & les filets ſe font d'ordinaire à *eſcache*.

ESCACHER. verb. act. Preſſer, applatir, froiſſer, écraſer. La preſſe eſtoit ſi grande, que j'y ay été preſque *eſcaché*. On m'a marché ſur les pieds, je les ay tout *eſcachez*. On *eſcache* du ſucre, du ſel, des mineraux, lors qu'on les égruge, qu'on les reduit en poudre, en les preſſant par quelque choſe de peſant.

ESCACHÉ, ÉE. part. & adj. On dit communément, un viſage *eſcaché*, quand il eſt plat; un nez *eſcaché*, quand il eſt camus, peu élevé, & large par enbas.

ESCADRE. ſ. f. Partie d'une armée navale, compoſée d'un nombre de vaiſſeaux de guerre commandez par un Officier General qu'on appelle *Chef d'eſcadre*. On le dit auſſi bien des galeres que des vaiſſeaux. On le dit auſſi des diviſions qui compoſent dans un ordre de bataille l'avantgarde, le corps de bataille, & l'arriere-garde.

ESCADRON. ſ. m. Corps de Cavalerie rangée en ordre pour combattre, ſoit dans une bataille, ſoit dans une rencontre. Il eſt compoſé de trois rangs, & eſt d'ordinaire de cent maiſtres, quelquefois de deux cens. Il y avoit tant d'*eſcadrons* de Cavalerie, & tant de bataillons d'Infanterie, pour compoſer cette armée. On met enſemble pluſieurs Compagnies pour former un *eſcadron*. Ce mot vient de l'Italien *ſquadrone*, qui vient du Latin *ſquadro*, qu'on a dit pour *quadro*. On diſoit au ſiecle paſſé *ſquadron* pour *eſcadron*. Menage. Du Cange le derive de *ſcara*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité. En vieux François on diſoit *eſquierre*, d'où les Italiens ont fait *ſquiera*.

ESCADRON, ſe dit figurément en Morale, de pluſieurs perſonnes unies & liées enſemble pour ſouſtenir un même parti dans les occaſions. On dit dans les élections des Papes, que c'eſt l'*eſcadron* volant qui a le plus de pouvoir, c'eſt à dire, un nombre de Cardinaux qui ne ſuit le parti d'aucun Prince, & qui ſe jette du coſté le plus raiſonnable.

ESCADRONNER. v. n. Se ranger en eſcadron. Cette Compagnie *eſcadronne* avec celle-là.

ESCADRONNER, ſignifie au figuré, S'accorder, être d'intelligence. Ces deux Officiers ſont brouillez, ils n'*eſcadronnent* pas bien enſemble.

ESCAFIGNON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une chauſſure legere, comme eſcarpin ou chauſſon. Maintenant il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part de la puanteur qui s'exhale des pieds de ceux qui ont beaucoup marché. Cela ſent l'*eſcafignon*, c'eſt à dire, le pied de Meſſager, ou ſent mauvais. Ce mot vient de *ſcafa*, parce que les ſouliers de ce temps-là eſtoient faits en forme de petits vaiſſeaux, & avoient une pointe qui s'avançoit fort loin au delà du pied, qu'on appelloit *poulaine*, à l'imitation de la *poulaine* des navires. Voyez *Poulaine*.

ESCALADE. ſ. f. Aſſaut qu'on donne bruſquement avec des eſchelles à une ville qu'on veut ſurprendre. Les villes ne ſe prennent plus gueres par *eſcalade*, depuis qu'elles ſont flanquées. Les Geants vouloient prendre le ciel par *eſcalade*.

ESCALADER. v. act. Monter en quelque lieu avec des eſchelles pour y faire quelque violence, ou quelque vol. Cet amant a *eſcaladé* les murs de ce Couvent pour enlever ſa maiſtreſſe. Les voleurs ont *eſcaladé* ce chaſteau, ſont entrez par les feneſtres.

ESCALADÉ, ÉE. part. & adj.

ESCALE. ſ. f. Coque ou couverture d'un œuf. On le dit auſſi de la premiere peau des pois quand ils cuiſent, & de la peau verte des noix. On fait des clepſydres ou poudriers avec des *eſcales* d'œuf ſechées & pulveriſées. Il faut amaſſer & jetter les *eſcales* des pois. On fait un beau noir avec les *eſcales* des noix, leſquelles on appelle en pluſieurs endroits des *calots*.

ESCALE, en termes de Marine, eſt une arrivée ou mouillage dans un port ou une coſte par occaſion pour éviter la tempeſte, ou les ennemis, ou pour acheter des vivres, ſur tout quand on y a quelques habitudes & communication. Ce vaiſſeau marchand a fait *eſcale* dans l'emboucheure de cette riviere pour y faire la traite avec les habitans. Les *eſcales* pour les navires qui partent de Bourdeaux ou de Bayonne pour les Terres Neuves, ſont Oleron, Broüage, la Rochelle, pour y charger du ſel ou du biſcuit.

ESCALER. v. act. Oſter l'eſcale. *Eſcaler* des pois, *eſcaler* des noix.

ESCALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCALIER. ſ. m. Grand degré, ce qui ſert à monter aux divers eſtages d'un baſtiment, d'une terraſſe de jardin. On fait des *eſcaliers* à deux, à quatre noyaux, en limace, & à pluſieurs pailliers. Il y a des *eſcaliers* ronds & ſans noyau, comme la vis St. Gilles, &c. Il y a un *eſcalier* deſrobé à coſté du grand *eſcalier*. Les rampes, les pailliers d'un *eſcalier*. Du Cange le derive de *eſcalarium*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

On appelle *eſcaliers à vis*, ceux des maiſons moyennes qui participent de la vis & de l'*eſcalier*.

ESCALIN. ſ. m. Petite monnoye d'argent valant environ ſept ſous, qui a cours aux Pays-Bas & ailleurs.

ESCAMOTER. v. act. Voler ſubtilement & avec un tour de main. Il eſt entré un filou qui m'a *eſcamoté* une monſtre, ſans que je m'en ſois apperceu.

ESCAMOTER, ſignifie auſſi, Tromper au jeu par quelque habileté de main, comme en deſrobant & changeant des dez, en ſuppoſant des cartes, ou en les mêlant adroitement.

ESCAMOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCAMOTEUR. ſ. m. Filou qui deſrobe adroitement, qui trompe ſubtilement au jeu. Les Berlans & les Academies publiques ne ſont pleines que d'*eſcamoteurs*.

ESCAMPATINOS. adv. Terme populaire qui ſignifie, S'enfuir, ſe deſrober ſecrettement. Ce banqueroutier a fait *eſcampatinos*.

ESCAMPER. v. neut. S'enfuir habilement. Quand cet homme a veu que les Sergens le cherchoient, il a bientoſt *eſcampé*. Ce mot eſt bas, & vient du Latin *ex & campus*, comme qui diroit *ſortir du champ*.

ESCAPADE. ſ. f. Action d'emportement, de libertinage, eſchapée. Cet eſcolier a pris de l'argent à ſon pere, & eſt allé voyager, il a fait là une jolie *eſcapade*. Cette femme eſt ſujette à ſe deſrober à la preſence de ſon mari, elle a fait déjà deux ou trois *eſcapades*.

ESCAPADE, ſe dit auſſi en termes de Manege de l'action fougueuſe & emportée d'un cheval qui n'obeït point au Cavalier.

ESCAPE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt la partie de la colomne qui poſe ſur la baſe, & qui fait le commencement du fuſt. Quelquefois on le prend generalement pour tout le fuſt de la colomne. Blondel appelle auſſi *eſcape* ou *nacelle*, un demi-creux qui eſt moitié moindre que la *ſcotie*. On l'appelle auſſi *chamfrain*.

ESCARBILLAT, ATE. adj. Terme populaire qui ſignifie, Gay, enjoüé; & ſe prend quelquefois en mauvaiſe part pour un homme un peu eſcroc. Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'eſt un *eſcarbillat*, il joüe des tours de paſſepaſſe. Borel dit qu'il ſignifie *gentil*, *mignon*, à qui on a ajuſté les cheveux & paré le viſage: car il pretend que ce mot vient de *kara*, qui ſignifioit *viſage*, parce qu'on diſoit autrefois *eſcarabillat*.

ESCARBOT. ſ. m. Eſpece d'inſecte qu'on nomme en general *ſcarabæus*, & particulierement celuy qu'on appelle *fouillemerde*. L'*eſcarbot* a les os en dehors, & les chairs en dedans, comme a remarqué Swammerdam aprés Fabricius ab Aquapendente; & ſes muſcles ſont ſemblables à ceux des grands animaux qui ont du ſang. Les differentes eſpeces d'*eſcarbots* ſe jugent par la difference de leurs cornes. Il y en a un qu'on nomme *eſcarbot-licorne*, à cauſe qu'il a une corne ſur le nez qui ſe courbe quelquefois en arc vers les eſpaules. On le nomme en Latin *naſicornis*. On peut faire voir de petits poux qui s'attachent à ſon corps; & cet animal ſe forme de la groſſe ſorte de ce ver qui s'engendre dans le bois, qu'on nomme *coſſus*. Hoefnagel donne les figures de vingt ſortes d'*eſcarbots* ordinaires, & ſept d'extraordinaires. Goudard en decrit dix-neuf ſortes, & Swammerdam trente-deux ſortes. Il y en a de longs, de courts, de ronds, de decouppez ou fendus, de colorez, de velus, de farineux comme les papillons. Il y en a dont la ſurface du corps eſt inegale & parſemée d'yeux & de petites taches. La plus-part des *eſcarbots* ne volent que de nuit. Il y a auſſi un *eſcarbot-mouche* qui bat des aiſles avec une viteſſe incroyable. Il y a des *eſcarbots* verds & dorez fort puants, qui ſont des eſpeces de cantharides. Il y a encore des *eſcarbots-ſauterelles*, qui aprés avoir reſſerré ou ramaſſé enſemble la teſte & la poictrine, ſont un ſaut en l'air en allongeant le corps. Il y en a qui rendent un ſon ſi clair, que quelques-uns ont crû la nuict que c'eſtoit la voix de quelques Lutins ou Eſprits follets. On le nomme *ſcarabæus*, ou *eſcarbot bruyant*. Swammerdam l'appelle *ſoni-cephalus*, à cauſe qu'il rend ce ſon par le mouvement de ſa teſte en la frottant contre ſa queuë, ou ſon ventre, ou les eſcailles dont les aiſles ſont reveſtuës. Il y en a un autre qui reſſemble à des tortuës, qu'on appelle *teſtudinatus*; & un autre qui a la queuë faite en aiguillon, qu'on appelle *aculeatus*, qui eſt fort particulier. Il y a une ſorte d'*eſcarbots* qu'on trouve auprés des fours & dans les ordures des cuiſines, que Mouſet appelle *blatta*. Il y en a encore ſix ſortes dont le nez reſſemble à celuy d'un pourceau, & on les nomme *pourceaux volants*. Il y en a un autre qu'on appelle *ſtaphilinus*, ou *devorant*, qui ſe ruë ſur les vers de terre, les tuë, & en ſuce la ſubſtance. Il y a un *eſcarbot* cornu & volant qu'on appelle *cerf-volant*, en Latin *ſcarabæus-taurus*, ou *lucanus*. Le grillon eſt une eſpece d'*eſcarbot*, nommé *ſcarabæus-grillus*, qu'on trouve dans les prés & dans les foyers. Il y en a un autre marqueté de taches blanches, qu'on nomme *ſcarabæus-fullo*. Menage derive ces mots de *ſcarabutius*, diminutif de *ſcarabæus*.

ESCARBOUCLE. ſ. f. Pierre precieuſe & fabuleuſe, dont Pline & pluſieurs autres ont dit beaucoup de merveilles. Ce n'eſt en effet qu'un gros rubi ou grenat rouge, brun & enfoncé, tirant ſur le ſang de bœuf, qui jette beaucoup de feu, ſur tout quand il eſt en cabochon & chevé. On a voulu faire accroire que l'*eſcarboucle* venoit d'un dragon. Vartoman dit que le Roy du Pegu n'uſoit point d'autre lumiere la nuit pour ſe faire

voir que de ſon *eſcarboucle*, qui rendoit une lumiere auſſi vive que celle du Soleil. Il ment puamment, reſpect du Lecteur. Cette pierre a la dureté de l'eſmeraude Orientale, & quelques-uns l'eſtiment le plus aprés le diamant. Son nom luy vient du Latin *carbunculus*, comme qui diroit *charbon ardent*; & pour cela les Grecs l'appellent *anthrax*.

ESCARBOUCLE, en termes de Blaſon, ſe dit des Eſcus chargez d'une piece qui eſt diviſée en huit rais, dont quatre ſe diſperſent en forme d'une croix ordinaire, & quatre autres en forme d'un ſautoir. Ces rais ſont appellez par quelques-uns *baſtons*, à cauſe qu'ils ſont ronds & enrichis de boutons ou pommettes perlées, comme les bourdons de Pelerins, & ſont ſouvent bornez d'une fleur de lis. Quelques-uns les appellent *ſceptres royaux*, poſez en ſautoir, pal & faſce. Les anciennes Armes de Navarre eſtoient de gueules aux rais d'*eſcarboucle*, accollés & pommettés d'or.

ESCARBOUILLER. v. act. Terme populaire qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Il luy a *eſcarbouillé* la cervelle, pour dire, Il luy a eſcraſé la teſte avec une maſſuë, un marteau. Voilà une pomme toute *eſcarbouillée*, applatie, eſcachée.

ESCARBOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

ESCARCELLE. ſ. f. Grande bourſe de cuir à l'antique, qui ſe fermoit à reſſort avec du fer. Ce mot vient de *ſcarcella* Italien, qui ſignifie *bourſe*, qui a été derivé de *ſcarſo*, qui ſignifie *avare*. C'eſt une épithete qui fut donnée odieuſement aux Banquiers & Uſuriers qui eſtoient en grande élevation du temps du Pape Jean XXII. qui eſtoit natif de Cahors en Querci, & qui furent en même temps nommez en France *Corſins* & *Cahorſins*, dont parle le Poëte Dante dans ſon Enfer.

ESCARGOT. ſ. m. Gros limaçon à coquille blanche. Il y a des gens qui font un grand ragouſt avec des *eſcargots*. Les Anciens avoient des garennes & des viviers pour nourrir & engraiſſer des *eſcargots*. Les *eſcargots* ferment l'entrée de leur coquille par une eſpece de mur qui paroiſt eſtre fait de plaſtre, pour ſe deffendre du froid. En Latin *cochlea*.

On dit proverbialement d'un homme mal fait, mal baſti, qu'il eſt fait comme un *eſcargot*.

ESCARLATE. ſ. f. Graine d'un arbre qui eſt une eſpece d'yeuſe ou de houx qui produit la plus belle des couleurs & la plus chere, qui eſt d'un rouge fort vif. La riviere des Gobelins a une eau propre pour teindre en *eſcarlate*. On fait cas de l'*eſcarlate* de Veniſe ſur toutes les autres. En Latin *coccus*. Menage derive ce mot de l'Alleman *ſcarlak*; ou du Flaman *ſchaerlaken*, d'où les Italiens ont fait *ſcarlato*, & l'Anglois *ſcarlet*. Il vient plûtoſt de *ſquarlere*, mot Celtique & Bas-Breton ſignifiant *eſcarlate*. Dalechamp dit que *ſcarlatum* a été dit par corruption pour *cuſculiatum*, qui eſtoit un nom barbare venu d'Eſpagne. D'autres le derivent de l'Arabe *yxquerlate*. On ſe ſert d'eſtain pour la nouvelle couleur exquiſe d'*eſcarlate*, & pour cela on en diſſout des barres dans de l'eau forte, laquelle change la couleur de rouge cramoiſi en couleur de feu. On l'appelle auſſi *cochenille*, & il y a une autre eſpece de *cochenille* qui eſt un petit ver gris qu'on apporte des Indes: c'eſt celle dont on fait l'*eſcarlate* de Hollande. Voyez *Cochenille*.

ESCARLATE, ſe dit auſſi de l'eſtoffe teinte d'*eſcarlate*. Les Cardinaux, les Preſidents, les Conſeillers ſont veſtus d'*eſcarlate*. On tire un beau rouge de la teinture d'*eſcarlate*, dont on fait un fard pour rendre les levres rouges. Les Plumaſſiers s'en ſervent auſſi à teindre leurs plumes; & on extrait cette couleur, ſans qu'elle ſouffre aucun dechet ſenſible. L'*eſcarlate* rouge doit être teinte en graine d'*eſcarlate* & de vermillon ou paſtel d'*eſcarlate*, comme eſtoient les anciennes *eſcarlates* de France qu'on nommoit des *Gobelins*, ſans mélange d'autres ingrédiens. L'*eſcarlate* incarnate cramoiſie doit être teinte avec cochenille, maeſtrek, eau forte, ſel armoniac, ſublimé & eſprit de vin, pour donner le bel œuil & le luſtre. On y peut adjouſter la galle à l'eſpine, la terramerita & le tartre de Montpellier, & doit demeurer 24. heures dans le bain aprés avoir pris l'évent.

ESCARLINGUE. Terme de Marine. Voyez *Carlingue*, c'eſt la même choſe.

ESCARMOUCHE. ſ. f. Combat qui ſe fait en preſence de deux armées par des hommes qui s'en detachent, & qui invitent à un combat general. On attacha l'*eſcarmouche* long-temps avant la bataille. Tout le jour ſe paſſa en legeres *eſcarmouches* de part & d'autre. Nicod tient que ce mot vient du Grec *charmi*, qui ſignifie *combat leger*. Menage le derive de l'Alleman *ſchirmen*, ou *skermer*, qui ſignifient *eſcrimer*. Borel le derive d'un vieux mot François *eſcarmie*, qui ſignifie *eſcrime*, & ſe trouve dans le Roman de la Roſe. Du Cange le derive de *ſcaramuccia*, qui ſignifie un *combat leger*, quaſi *ſcara* & *muccia*, ou trouppe de ſoldats cachez ou muſſez, parce que la plus-part des *eſcarmouches* ſe font par des gens qui ſont en embuſcade.

ESCARMOUCHE, s'eſt dit auſſi d'autres ſortes d'attaques. St. Amant a dit des ortolans:

\- - - qu'ils convioient la bouche
A leur donner des dents une prompte *eſcarmouche*.

ESCARMOUCHER. v. neut. Se detacher d'une armée rangée en bataille, ou d'un camp, pour aller attaquer, deffier l'ennemi, le combattre. On *eſcarmouche* long-temps, avant que de livrer une bataille.

ESCARMOUCHEUR. ſ. m. Cavalier qui va eſcarmoucher, qui va faire le coup de piſtolet, attaquer, deffier l'ennemi.

ESCARPE. ſ. f. C'eſt le pied de la muraille, du rempart, la partie du foſſé qui eſt oppoſée à la campagne, qui la regarde. On appelle auſſi *eſcarpe*, un talus ou empatement qui eſt moindre que la perpendiculaire, ou que la hauteur de la muraille ou du rempart.

ESCARPER. v. act. Eſlever un mur, un rempart en talus, ou même à plomb avec peu de pied ou d'empatement. *Eſcarper* un rocher, les bords d'une riviere.

ESCARPÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt couppé à plomb, ou avec peu de talus. Une falaiſe *eſcarpée*, une roche *eſcarpée*, qu'on appelle *eſcore* en termes de Marine. Menage derive ce mot de l'Alleman *ſcarff*, ou du Flaman *ſcherp*, ou de l'Anglois *sharpe*, qui ſignifient *aigu*.

ESCARPIN. ſ. m. Soulier à ſimple ſemelle, qui ſert particulierement pour la danſe & pour la propreté. St. Amant a dit d'une chaiſe ſeule dans une chambre, que

\- ſi ſoulageant l'*eſcarpin*,
L'un y preſide en Sire Blaiſe,
L'autre eſt tout droit comme un ſapin.

Ce mot vient de l'Italien *ſcarpino*, qui a été fait du Latin *carpi*, qui ſignifioit une eſpece de ſouliers decouppez. Menage aprés Saumaiſe & Cœlius Rodiginus. D'autres le derivent de *carpinus*, qui eſt une eſpece d'érable, dont on fait les ſabots, & dont on a tranſporté le nom à *eſcarpin*, par antiphraſe.

ESCARPINER. v. act. Courir viſte & legerement, comme on fait quand on eſt chauſſé avec des eſcarpins, avec une chauſſure commode.

ESCARPOLETTE. ſ. f. Jeu, exercice où on ſe brandille étant aſſis ſur un baſton attaché de travers à une corde qui eſt penduë en quelque lieu haut. Les écoliers & les laquais prennent grand plaiſir au jeu de l'*eſcarpolette*, à ſe mettre ſur l'*eſcarpolette*.

ESCARQUILLER. v. act. Faire une ouverture

ou

ou eſcart. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. *Eſcarquiller* les jambes, *eſcarquiller* les yeux, pour dire, les ouvrir autant qu'on peut. Il eſt indecent d'*eſcarquiller* les jambes en une honneſte compagnie. Il *eſcarquilloit* les yeux de toute ſa force pour voir cette ceremonie.

ESCARQUILLÉ, ÉE. part. & adj.

ESCARRE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt une chair morte qui ſe fait dans une playe, & qu'on fait manger, quand elle ne tombe pas d'elle-même. La pierre de cautere fait une *eſcarre* ronde au lieu qu'elle a bruſlé. Ce mot vient du Latin *ſcara*, fait du Grec *echara*, qui ſignifie la même choſe. Menage aprés Papias.

ESCARRE, ſe dit figurément d'un grand fracas ou ouverture qui ſe fait dans quelque corps. Une bombe fait une grande *eſcarre*, quand elle creve, elle tuë bien du monde. Un coup de canon tiré dans un bataillon fait une grande *eſcarre*, éclaircit bien les rangs.

ESCARRE, en termes de Blaſon, ſe dit abuſivement, au lieu de dire *Eſquierre*, quand on en charge les Eſcus des Armoiries. Bara l'appelle autrement *potence*, quand l'une des branches eſt plus longue que l'autre, & luy ſert de pied pour la ſoutenir, parce qu'elle repreſente en effet une potence.

ESCART. ſ. m. Eloignement d'une choſe qu'on ſepare d'une autre. Pour peu qu'une ligne ſoit inclinée ſur une autre, & faſſe un angle, elle fait un grand *eſcart*, ſi elle eſt prolongée. Des canons chargez à cartouches font un grand *eſcart* en tirant, les balles s'éloignant l'une de l'autre.

ESCART, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux de cartes, & ſur tout au Picquet, des cartes qu'on rebute de ſon jeu, & qu'on met à part pour en prendre d'autres. C'eſt tricher que de reprendre des cartes dans ſon *eſcart*.

ESCART, en termes de Danſe, eſt un pas qui ſe fait en avançant un pied, & en le rapprochant de l'autre, en baiſſant la pointe du pied, & levant le talon.

En termes de Blaſon, l'*eſcart* ſe dit de chaque quartier de l'Eſcu diviſé en quatre, & ſur tout de ceux qui ſont aprés le premier. Les Armes principales de la maiſon ſe mettent au premier & au quatriéme *eſcart* ou quartier; & au deux & troiſiéme celles des alliances ou de la mere. On dit auſſi des *contreſcarts*, des parties de l'Eſcu contreſcartelé.

A L'ESCART. adv. Qui eſt à part, ſeparé. Ce filou a trouvé une monſtre à l'*eſcart*, il l'a defrobée. Ce banqueroutier a mis ſon bien à l'*eſcart*, à couvert de ſes creanciers. Mettez vous à l'*eſcart*, c'eſt à dire, Rangez vous. Il a tiré cet homme à l'*eſcart* pour luy dire un mot à l'oreille. Il cherche quelque lieu à l'*eſcart*, éloigné du bruit, pour ſe loger. Il a trouvé ſon ennemi à l'*eſcart* & tout ſeul, il l'a aſſaſſiné. Il a baſti à l'*eſcart*, loin du grand chemin, de peur d'eſtre incommodé des viſites.

ESCARTABLE. adj. m. & f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſont ſujets à s'eſcarter, qui ſont les plus veſtus & les plus couſtumiers de monter en eſſor, quand le chaud les preſſe.

ESCARTELER. v. act. Mettre en quartiers, tirer à quatre chevaux. Les criminels de leze-Majeſté au premier chef ſont *eſcartelez*. Sur mer on *eſcartele* un criminel par le trait de pluſieurs galeres.

ESCARTELER, en termes de Blaſon, ſignifie, Diviſer l'Eſcu en quatre quartiers: ce qui arrive, lors qu'il eſt parti & couppé. Monſeigneur le Dauphin *eſcartele* de France & de Dauphiné. Ce Seigneur porte *eſcartelé* d'argent & de ſable. On dit auſſi, Contre-*eſcarteler* un Eſcu, lors qu'un de ſes quartiers eſt derechef *eſcartelé*, ou diviſé en quatre. Il y a des Eſcus contre-*eſcartelez*, qui ont juſqu'à 20. & 25. eſcarts.

ESCARTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCARTELEURE. ſ. f. Terme de Blaſon. Diviſion de l'Eſcu eſcartelé. L'*eſcarteleure* ſert quelquefois de briſure pour diſtinguer les cadets des aiſnez. Quand l'*eſcarteleure* ſe fait par une croix, le premier & le ſecond quartier ſont ceux d'enhaut; le trois & le quatriéme ſont ceux d'enbas, en commençant à compter par le coſté droit. Quand l'*eſcarteleure* ſe fait par un ſautoir, ou par le trenché & taillé, le chef & la pointe ſont le premier & le ſecond eſcart ou quartier, le flanc droit le trois, le gauche le quatre; & alors on appelle auſſi l'Eſcu *flanqué*.

ESCARTER. v. act. Eſloigner, ſeparer, mettre à part. Un favori taſche d'*eſcarter* tous les gens qui luy ſont ſuſpects. Ce Capitaine a *eſcarté* ſes gens pour mieux envelopper l'ennemi, il les a poſtez en des lieux ſeparez.

ESCARTER, ſe dit en ce ſens avec le pronom perſonnel. On s'*eſcarte* beaucoup de ſon chemin en cette route. Les rayons qui partent d'un centre s'*eſcartent* toûjours. Le menu plomb s'*eſcarte*, quand on tire ſur le gibier. On dit auſſi à un homme dont on doit avoir bientoſt affaire, Ne vous *eſcartez* pas, ne vous en allez pas loin d'icy.

On dit qu'un homme *eſcarte* la dragée, quand en parlant il jette quelques menuës parcelles de ſalive ſur ceux qui ſont prés de luy.

ESCARTER, ſignifie auſſi au jeu, Faire un eſcart. J'ay *eſcarté* mon jeu. J'ay *eſcarté* une quinte, un quatorze, pour dire, Je me ſuis deffait d'une carte qui m'auroit fait une quinte, un quatorze.

ESCARTER, ſignifie auſſi, Faire ranger. Il a fallu que les Suiſſes ſoient venus faire *eſcarter* la foule, faire *eſcarter* le peuple, pour dire, le faire ranger. Trois ou quatre coups d'halebarde *eſcarterent* la canaille.

ESCARTER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet Orateur fait trop de digreſſions, il s'*eſcarte* trop ſouvent de ſon diſcours. Un Sage ne s'eſcarte jamais du droit chemin de la vertu. Il faut *eſcarter* les mauvaiſes penſées, les rejetter loin de ſoy.

ESCARTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle un lieu *eſcarté*, celuy qui eſt hors le commerce des hommes, qui eſt peu frequenté, ſecret, ou caché.

ESCAVESSADE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt une ſecouſſe de caveſſon pour faire obeïr un cheval.

ESCERVELE', ÉE. Qui eſt ſans jugement, ſans prudence, eſtourdi qui manque de cervelle. Les ſoldats François ſont ſujets à eſtre emportez & *eſcervelez*. On a du mal à morigener la jeuneſſe *eſcervelée*. Ce mot vient de *cerebrum*, *cervelle*.

ESCHAFAUDAGE. ſ. m. Conſtruction des eſchafauts neceſſaires pour travailler à un baſtiment. Quand on veut regratter une Egliſe, il couſte plus en *eſchafaudage* qu'en toute autre choſe.

ESCHAFAUDER. v. n. Dreſſer des eſchafauts, les appliquer à une muraille pour travailler à un baſtiment élevé. C'eſt une maxime chez les Maçons, que qui ne ſçait pas *eſchafauder*, ne ſçait pas travailler.

ESCHAFAUT. ſ. m. Ouvrage de charpenterie élevé en forme d'amphitheatre pour y placer des ſpectateurs, afin de voir commodément quelque grande ceremonie. On a fait de grands *eſchafauts* pour voir le carrouſel. Toutes les ruës étoient pleines d'*eſchafauts* à l'entrée de la Reine. Menage derive ce mot de l'Alleman *ſchawhauſz*, qui ſignifioit la même choſe. Guyet le derive de l'Italien *catafalco*; Du Cange d'*eſchafaudus*, mot de la baſſe Latinité, qu'il dit avoir ſignifié *tribunal*, *pulpitum editius*. Il dit auſſi qu'il peut venir de *cata*, qui étoit une machine de bois qui ſervoit à porter de la terre pour remplir les foſſez, & à porter des ſoldats pour attaquer des places, qui ſautoient dans la ville

aprés avoir rempli les foſſez, d'où les Italiens ont fait *catafalco*, & les vieux François avoient fait *chafaut*, comme qui diroit *chat-faux*. Les François ſe ſont auſſi ſervi de cette machine qu'ils appelloient *chat*. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *eſcafaldus* dans le même ſens.

On le dit auſſi des lieux un peu élevez qu'on prepare dans les Egliſes pour y placer des Chœurs de Muſique, de la ſymphonie.

ESCHAFAUT, ſe dit auſſi d'un petit theatre qu'on dreſſe en une place publique, ſur lequel on roue les criminels, on coupe la teſte à un Gentilhomme. Les méchantes actions conduiſent un homme ſur l'*eſchafaut*, elles luy font laiſſer la teſte ſur un *eſchafaut*.

ESCHAFAUT, ſe dit auſſi de ces planches ſouſtenuës par des treteaux, ou par des pieces de bois fichées dans un mur, ſur leſquelles ſe mettent des Maçons, des Sculpteurs, des Peintres, pour travailler en des lieux élevez, murs, plafonds & autres choſes. Il s'en fait auſſi d'aſſemblage de charpente pour le haut des clochers ou fleſches. Il y a auſſi des *eſchafauts* volants qui s'appliquent contre le mur, dont ſe ſervent les Couvreurs & Sculpteurs.

ESCHALAS. ſ. m. Bois qui ſert à ſouſtenir un ſep de vigne, auquel on attache la vigne. Les bons *eſchalas* ſe font de cœur de cheſne. Des *eſchalas* de quartier. On les appelle en pluſieurs endroits du *paiſſeau*. L'*eſchalas* ſe fait depuis quatre juſqu'à quinze pieds de long. Les petits ſervent aux vignes; les grands aux berceaux & aux eſpaliers. Ce mot vient, ſelon Nicod, du Grec *charax*, qui ſignifie un *pal* ou baſton qui ſert à ſoûtenir les ſeps de vigne qu'on y attache; d'autres de l'Hebreu *ſchatal*, qui ſignifie *plantavit*, à cauſe qu'on les plante au pied des vignes. Du Cange le derive de *eſcharra*, mot de la baſſe Latinité, *quaſi ſcalula*. On l'appelle auſſi *vidica*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt droit comme un *eſchalas*, quand il ſe tient droit avec une affectation extraordinaire; que c'eſt un vray *eſchalas*, qu'il a avalé un *eſchalas*, quand il eſt maigre & deſlié.

ESCHALASSER. v. act. Garnir une vigne d'eſchalas, la lier aux eſchalas. Dans tous les baux on ſtipule que les Fermiers rendront les vignes fumées & *eſchalaſſées*, & en bon état.

ESCHALASSÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHALIER. ſ. m. Cloſture d'un champ faite de fagots liez enſemble, pour empêcher que les beſtiaux n'y entrent. Les *eſchaliers* different des hayes, en ce que celles-çy ſont faites d'arbres vifs, & les autres de bois ſec. Les *eſchaliers* ſont fort communs en Berry.

ESCHALOTTE. ſ. f. Petite plante faite en forme d'ail ou d'oignon à petite teſte, mais qui n'a pas l'odeur ſi forte, & qui donne bon gouſt aux viandes. On l'appelle en Latin *cepa ſetania*, ou *cepa aſcalonia*, d'où eſt venu le mot François. On l'a nommée auſſi *aloigna*, & en vieux François *eſchaloigne*.

ESCHALOTTE, en termes d'Organiſtes, ſe dit d'une petite lame de leton qui ſert de languette & de couvercle aux tuyaux d'anche. Elle eſt mobile & tremblante, & s'ouvre & ſe ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on appelle *raſette*.

ESCHANCRER. v. act. Coupper une eſtoffe en ligne courbe, la vuider en dedans. Ce colet de manteau ne va pas bien, il n'eſt pas aſſez *eſchancré*.

ESCHANCRÉ, ÉE. part.

ESCHANCRURE. ſ. f. Coupe faite en croiſſant. Tout le ſecret de faire bien des rabats conſiſte en l'*eſchancrure*. Les baſſins de Barbier ont une *eſchancrure* qu'on nomme leur *gorge*.

ESCHANGE. ſ. f. Convention par laquelle on donne une choſe au lieu d'une autre. Il ſe dit proprement des immeubles, ou des meubles precieux, des marchandiſes en gros. Le Roy a fait une *eſchange* de la Breſſe contre le Marquiſat de Saluces. Autrefois en *eſchange* d'heritages il n'étoit point deu de droits ſeigneuriaux. On dit auſſi, Faire l'*eſchange* des priſonniers de guerre. Ce mot vient d'*excambium*. Menage.

En *eſchange*, ſignifie quelquefois, D'autre coſté. Cet homme a quantité de bonnes qualitez, mais en *eſchange* il en a bien de mauvaiſes.

ESCHANGER. v. act. Donner une choſe pour une autre. Il a *eſchangé* ſa terre contre des rentes. On a *eſchangé* un tel priſonnier contre un autre de même qualité. On *eſchange* quelquefois but à but, quelquefois avec retour.

ESCHANGÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHANSON. ſ. m. Officier qui preſente à boire aux Rois, aux Princes. Ganymede fut ravi par Jupiter pour eſtre ſon *Eſchanſon*. La charge de Grand *Eſchanſon* eſt une charge fort conſiderable à la Cour. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *cantharus*. Menage le derive du Latin *ſcantio*, qui ſe trouve dans les vieux Gloſſaires pour *pincerna*, & qu'il dit avoir été fait de l'Allemand *ſchincken*, *ſchincker*, *pocillator*, *qui verſe à boire*; d'autres de l'Hebreu *ſchaca*, qui ſignifie *propinavit*.

ESCHANSONNERIE. ſ. f. Lieu où ſe garde la boiſſon du Roy, où ſe rendent les Officiers qui ont ſoin de la boiſſon. Il y a l'*Eſchanſonnerie* bouche, & celle du commun. Un Chef d'*Eſchanſonnerie*, ou Chef du Gobelet.

ESCHANTILLON. ſ. m. Petit morceau d'eſtoffe qu'on prend pour monſtrer à quelqu'un, & ſçavoir ſi la piece, la couleur luy agreront, pour en venir prendre par aprés la quantité dont il aura beſoin. Ce Marchand a envoyé à la Cour pluſieurs *eſchantillons* d'eſtoffes nouvelles qui luy ſont venuës. Ce mot, ſelon Nicod, vient de *chanteau*. Et Menage le derive de *cantilio*, diminutif de *cantus*, qui ſignifie *morceau*.

On appelle auſſi *eſchantillons* chez les Teinturiers, douze morceaux de drap de Valogne ou de Berry, longs de demi-aune, qu'on garde dans le Bureau des Maiſtres pour eſprouver ſi les autres ſont de bon teint, ſçavoir en noir de garence, minime rouge de garence, couleur de prince, eſcarlate rouge, roſe ſeche, incarnat, coulombin, couleur de roſe, verd gay, bleu turquin, & violet; & pour les ratines quatre, ſçavoir d'eſcarlate rouge, noir de garence, rouge cramoiſi, & couleur de penſée, qui ſont marquez des marques des Drapiers & Teinturiers, & qui ſont couppez en deux, afin qu'il en demeure un morceau à chaque Bureau.

ESCHANTILLON, ſe dit auſſi des morceaux ou parties d'autres choſes qui ſervent à juger du total. Cet Auteur nous a laiſſé ſimplement des fragments, nous pouvons juger de ſes Ouvrages perdus par l'*eſchantillon*. Il ne reſte plus que quelques ruines des Cirques, des baſtiments anciens, mais on peut juger de tout le baſtiment par ces *eſchantillons*.

ESCHANTILLON, ſignifie quelquefois, Modele, meſure. On a ordonné aux Paveurs de Paris de n'employer du pavé que du gros *eſchantillon*, qui a tant de pouces en tout ſens. On le dit auſſi des tuilles, des pieces de bois, quand elles ſont de même grandeur ou groſſeur.

ESCHANTILLONNER. v. act. Conferer un poids, une meſure avec ſa matrice originale. Les poids de ce trebuchet ont été marquez & *eſchantillonnez* à la Monnoye.

ESCHANTILLONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCHAPPATOIRE. ſ. m. Excuſe, deffaite, meſchante raiſon dont on ſe ſert pour ſe tirer d'affaire, quand on ſoûtient un mauvais parti, pour éluder un argument convaincant. La plus-part des diſtingo de Philoſophie

Digitized by Google

ſophie ſont des *eſchappatoires* qui n'expliquent pas la difficulté, mais qui l'éludent. Les chicaneurs trouvent toûjours des *eſchappatoires* pour fuir & dilayer.

ESCHAPPE. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux que l'on a en main, & qu'on met en liberté en pleine campagne, pour avoir le plaiſir de les faire voler aux oiſeaux de proye qu'on laſche ſur eux.

ESCHAPPE'. ſ. m. en termes de Manege, ſe dit d'un cheval engendré d'un eſtalon & d'une cavale qui ſont de differente race & de different pays, comme un *eſchappé* de barbe, un *eſchappé* de chevaux d'Eſpagne.

ESCHAPPE'E. ſ. f. C'eſt la même choſe que *eſcapade*. Emportement d'un jeune homme, libertinage, qui luy fait faire les choſes contre ſon devoir.

ESCHAPPÉE, en termes de Peinture, eſt une veuë dans un payſage ou tableau, une perſpective en lointain qui ſemble ſe defrober aux yeux.

On appelle auſſi *eſchappée* de l'eſcalier, en parlant de l'eſpace qu'on meſnage pour placer un privé ſous un eſcalier.

ESCHAPPER. v. n. Se ſauver, s'enfuir, ſe garentir du danger, de la priſon, & de tous les autres accidents nuiſibles. Le naufrage a été ſi grand, qu'il n'en eſt *eſchappé* aucun pour en porter la nouvelle. Ce poltron a fuy de bonne heure, il eſt *eſchappé* de la deffaite. Cet Officier étoit priſonnier de guerre, il s'eſt *eſchappé* adroitement de ſes gardes. Ce mot vient du Latin *ſcapharе*, qui ſignifie *s'enfuir avec un eſquif*. Il vient plûtoſt d'*achap*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe.

ESCHAPPER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des emportements de colere. Quand un valet eſt inſolent envers ſon Maiſtre, la patience *eſchappe* aux plus moderez. Cet Auteur eſt trop emporté, il s'eſt *eſchappé* à dire pluſieurs injures dont il ſe ſeroit bien paſſé.

On dit auſſi, qu'un mot eſt *eſchappé* par meſgarde, pour dire, qu'on a eu l'imprudence ou l'indiſcretion de dire quelque choſe ſecrette, choquante ou nuiſible. Rien n'*eſchappe* à la prevoyance de ce Miniſtre, il donne ordre à tout. Cela m'eſt *eſchappé* de la memoire, je ne m'en ſouviens plus. Il a laiſſé *eſchapper* cet ouvrage, il l'a laiſſé voir en public.

ESCHAPPER, ſe dit auſſi des eſtoffes qui ſont deſcouſuës, parce qu'on n'avoit pas fiché l'aiguille aſſez avant pour les retenir.

ESCHAPPER, en termes de Manege, ou, Laiſſer *eſchapper*, c'eſt, Pouſſer un cheval à toute bride, le faire partir ou *eſchapper* de la main.

ESCHAPPER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt *eſchappé* d'un grand naufrage, pour dire, Il s'eſt tiré d'une affaire qui luy devoit eſtre fort ruineuſe. On dit auſſi, qu'un homme l'a *eſchappé* belle, pour dire, qu'il s'eſt ſauvé d'un grand peril, que peu s'en eſt fallu qu'il n'ait eſté pendu, noyé, qu'il n'ait été pris priſonnier, &c. On dit qu'un jeune homme fait le cheval *eſchappé*, pour dire, qu'il eſt libertin, qu'il eſt emporté, quand il eſt hors de la veuë de ſes Maiſtres. On dit encore, Il n'eſt pas *eſchappé* qui traiſne ſon lien.

ESCHAPPÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHARBOT. Eſpece de plante ou ſaligots. Voyez *Chaſtaigne*.

ESCHARDE. ſ. f. Petite eſpine, pointe ou eſclat de bois ou de chardon qui entre dans la chair, & qui y fait bien du mal, ſi on ne la retire au pluſtoſt. Les Buſcherons ſont ſujets à ſe ficher des *eſchardes* dans les doigts. Ce mot vient de *eſquerde*, qui ſignifioit autrefois une *buſche* fort petite, comme on voit dans le Roman de Perceval.

ESCHARDONNER. v. act. Oſter les chardons d'une terre. Les chardons offuſquent les bleds, ſi on n'a ſoin d'*eſchardonner* les terres.

ESCHARDONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCHARDONNOIR. ſ. m. Petit crochet tranchant qu'on attache au bout d'un baſton, qui ſert à eſchardonner les terres.

ESCHARPE. ſ. f. Grande piece de taffetas large que portent les gens de guerre, tantoſt en guiſe de ceinture, tantoſt à la maniere d'un baudrier. On s'en ſert ſouvent pour marquer & diſtinguer les partis. Les *eſcharpes* rouges ſignifient les trouppes d'Eſpagne; les *eſcharpes* blanches celles de France. Celles des Anglois & des Savoyards ſont bleuës; & celles des Hollandois orangées.

ESCHARPE, ſignifie auſſi la bande qui ſert à ſoûtenir le bras quand il eſt bleſſé, quand on a eſté ſeigné. Les bandes & les faſces du Blaſon repreſentent les *eſcharpes* des Cavaliers. Et en ce ſens on dit figurément, qu'un homme a l'eſprit en *eſcharpe*, pour dire, qu'il l'a eſtropié, qu'il n'a point de jugement, de bon ſens.

ESCHARPE, eſt auſſi une piece de taffetas que les femmes mettent ſur leur teſte pour ſe garentir de la pluye, ou pour ſe couvrir les eſpaules, quand elles ſortent en deshabillé, ou en habit de couleur & negligées. Quelquefois on l'appelle *cappe*, mais c'eſt quand elle eſt taillée ou arrondie exprés, ou quand il y a quelque dentelle ou ornements.

En termes d'Aſtronomie quelques-uns appellent le Zodiaque l'*eſcharpe celeſte*, parce que c'eſt un cercle large qui eſt poſé obliquement à l'égard de l'Equateur & de l'Horiſon.

En termes de Guerre on appelle une batterie en *eſcharpe*, celle qui bat quelque corps de coſté ou obliquement, ou par bricoles, & non pas à angles droits.

En Chirurgie on dit auſſi, qu'un coup a eſté donné en *eſcharpe*, quand la playe n'eſt pas droite.

ESCHARPE, en termes de Mechanique, eſt la piece de bois ou de fer qui ſouſtient la roue d'une poulie, & qui porte le boulon. On l'appelle auſſi *chappe*, & quelquefois *mouſle*.

ESCHARPES, en termes d'Architecture, ſont des ceintures ou courroyes qui ſont au coſté des chapiteaux Ioniques, qui ſemblent enſerrer les volutes.

ESCHARPES, en termes de Maçonnerie, ſont les cordages avec leſquels on retient & attache les engins & les chevres, quand on veut lever des fardeaux.

ESCHARPER. v. act. Donner un coup d'eſpée de travers ſur le viſage. Un duelliſte qui a avantage ſur un ennemi dont il eſt mal ſatisfait, luy *eſcharpe* le viſage, afin qu'il porte de ſes marques.

ESCHARPER, en termes d'Artiſan, c'eſt, Faire pluſieurs tours avec un moyen cordage autour d'un fardeau, pour y attacher une eſcharpe avec ſa poulie, dans laquelle on paſſe le cable.

ESCHARS, ARSE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *avare*, *meſquin*. Ce mot, ſelon Borel, vient du vieux François *charci*, qui ſignifioit *maigre*, comme on voit dans le Roman de Perceval. D'autres le derivent du Latin *exparcus*, d'où on a fait enſuite *ſcarſus*. Du Cange le derive du Saxon *ſcheard*, qui ſignifie *fragment & morceau*, à cauſe que les avares ne donnent que de petites choſes.

ESCHARS, ſe dit en termes de Marine. Un vent *eſchars*, c'eſt un vent peu favorable, & qui faute d'un rumb à l'autre. Et on dit auſſi que le vent *eſcharſe*, quand il eſt foible & inconſtant.

ESCHARSEMENT. adv. D'une maniere avare. Un Pedant vit fort *eſcharſement*, d'une maniere meſquine & trop eſpargnante.

ESCHARSETE'. ſ. f. Terme de Monnoyes. C'eſt la defectuoſité d'une piece de monnoye pour n'eſtre pas de poids, ni du titre requis. Il faut pour faire recevoir des eſpeces, qu'elles ſoient ſans *eſcharſeté* de poids, ni d'aloi.

d'aloi. Le Maiſtre des Monnoyes eſt tenu de payer au Roy l'*eſcharſeté* qui ſe trouve dans ſes monnoyes, ſuivant le jugement qui en eſt fait par la Cour, comme prouve Mr. Poulain en ſon Gloſſaire. Il y a deux ſortes d'*eſcharſeté*; l'une dans les remedes, quand on n'a point excedé les remedes accordez par le Prince ſoit dans le titre, ſoit dans le poids. L'autre *eſcharſeté* eſt hors des remedes, quand on a eſté au delà : ce qui eſt punissable.

ESCHASSES. ſ. f. plur. Baſtons qu'on attache à ſes pieds pour eſtre plus élevé en marchant, & qui aident à marcher dans certains lieux difficiles. Les Charlatans amuſent le peuple, quand ils marchent eſtant montez ſur de hautes *eſchaſſes*. On dit d'une perſonne qui a des patins ou des ſouliers trop hauts, qu'elle eſt montée ſur des *eſchaſſes*.

ESCHASSES, ſe dit en Maçonnerie des grandes perches ou pieces de bois dreſſées à plomb, qui ſervent à faire des eſchaffauts. On les appelle auſſi *bailliveaux*, quand ils ſervent à pluſieurs eſchaffauts l'un ſur l'autre.

On dit figurément d'un Auteur qui affecte un ſtile trop pompeux & élevé, qu'il eſt toûjours monté ſur des *eſchaſſes*.

ESCHAUBOULURE. ſ. f. Petite bube, bourgeon ou éleveure ſur la peau qui vient de chaleur de foye. On ſe fait ſeigner pour ſe guerir des *eſchauboulures*.

ESCHAUDE'. ſ. m. Gaſteau fait en forme de triangle ou de cœur avec de la paſte *eſchaudée*, de l'eau, du ſel, & quelquefois avec du beurre & des œufs. On mange le Jeudy Saint des *eſchaudez* benits. Du Cange dit qu'on les appelle dans les vieux Titres *eſchaudati panes*, & que *eſchauder* vient de *excaldare*.

On appelle auſſi *eſchaudé*, trois ruës diſpoſées en triangle qui font une iſle en la forme d'un *eſchaudé*. La fonteine de l'*Eſchaudé* aux Mareſts du Temple. La ruë de l'*Eſchaudé* au fauxbourg St. Germain.

ESCHAUDER. verb. act. Nettoyer avec de l'eau chaude, tremper dans de l'eau bouillante. Les Cuiſiniers *eſchaudent* leurs vaiſſeaux, leurs marmites, pour les laver; *eſchaudent* leurs viandes pour les appreſter.

ESCHAUDER, ſignifie figurément, Faire un faux marché, faire une enchere trop à la chaude, où il y a à perdre. Cette terre eſt trop enviée, prenez garde de vous y *eſchauder*.

On dit proverbialement, qu'un chat *eſchaudé* craint l'eau froide, pour dire, que quand un homme a ſouffert quelque grand mal, il craint tout ce qui en a quelque apparence. On dit autrement, Chien *eſchaudé* ne revient plus en cuiſine.

ESCHAUDÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHAUDOIR. ſ. m. Lieu où les Bouchers font les abbatis de leurs viandes. Les reglements de Police ordonnent aux Bouchers de tenir leurs *eſchaudoirs* fort nets, & de n'y point faire couler le ſang.

ESCHAUDOIR, ſe dit auſſi des lieux & des vaiſſeaux où les Teinturiers & les Megiſſiers eſchaudent & degraiſſent leurs laines.

ESCHAUFAISON. ſ. f. Maladie qui arrive à quelqu'un pour s'eſtre trop eſchauffé. Ce mal n'eſt pas virulent, ce n'eſt qu'une *eſchaufaiſon*. Les pleureſies viennent d'*eſchaufaiſon*.

ESCHAUFAISON, ſe dit auſſi de certains boutons qui viennent au viſage & ailleurs par une trop grande chaleur de ſang, qu'on appelle autrement *eſchauboulures*.

ESCHAUFFEMENT. ſ. m. Action par laquelle on eſchauffe. Il y a pluſieurs operations de Chymie qui ſe font par un *eſchauffement* doux & fort lent. L'*eſchauffement* de ſang eſt cauſe de pluſieurs maladies.

ESCHAUFFER. v. act. Rendre chaud, ou devenir chaud. Le Soleil *eſchauffe* la terre par ſes rayons. Le foin qui eſt ſerré avant que d'eſtre bien ſec, ſe fermente, s'*eſchauffe* & s'aigrit. Quand on n'a pas dequoy faire du feu, il faut s'*eſchauffer* à travailler.

ESCHAUFFER, ſe dit encore en Morale, de l'émotion des paſſions. Ce Predicateur s'*eſchauffe* beaucoup en parlant contre les vices. Cet homme eſt fort colere, il ne faut pas luy *eſchauffer* la bile, luy *eſchauffer* les oreilles.

On dit en ce même ſens, que la guerre, que la ſedition, que la diſpute s'*eſchauffe*, pour dire augmente; que le jeu s'*eſchauffe*, pour dire, qu'on s'y pique, qu'on joüe plus gros jeu.

On dit proverbialement, qu'un homme s'*eſchauffe* dans ſon harnois, lors qu'il ſe met en colere. On dit auſſi, que les Cabaretiers, que le mauvais train *eſchauffent* les maiſons, pour dire qu'ils y logent les premiers, ſi-toſt qu'elles ſont baſties, & avant qu'elles ſoient ſeches.

ESCHAUFFÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHAUGUETTE. ſ. f. Lieu couvert & élevé pour placer une ſentinelle, & pour deſcouvrir ce qui ſe paſſe à la campagne. Il ſe dit particulierement des tours & lieux élevez ſur les coſtes de la mer.

ESCHEANCE. ſ. f. Jour où on doit payer ou faire quelque choſe. L'*eſcheance* des rentes, des loyers, ſe ſtipule à la fin de trois mois; celuy des termes à la St. Jean & à la St. Martin ordinairement.

ESCHECS. ſ. m. plur. Jeu de petites pieces de bois tourné, qui ſervent à joüer ſur un tablier ou damier diviſé en 64. carreaux, où l'adreſſe eſt tellement requiſe, que le haſard ne s'en meſle point, & on ne perd que par ſa faute. Il y a de chaque coſté huit pieces & huit pions, qui ont divers mouvements & regles pour marcher. C'eſt un jeu tres-ancien & univerſel. A la Chine on apprend aux filles à joüer aux *eſchecs* pour les rendre agreables, comme ailleurs à danſer & à chanter. Tamerlan a eſté un fameux joüeur d'*eſchecs*. Le Calabrois a fait un Livre du jeu des *eſchecs*, & en a monſtré pluſieurs ſyſtemes. Menage rapporte diverſes opinions ſur l'origine de ce mot. Leunclavius croit qu'il vient de *Uſcoques* fameux brigands de Turquie; le Pere Sirmond de l'Alleman *ſcach*, qui ſignifie *larcin*, & *calculus*. Voſſius & Saumaiſe tiennent que *ſcaechus* peut venir de *calculus*, qui a eſté dit pour *latrunculus*, parce qu'ils ont creu, quoy qu'à tort, que noſtre jeu d'*eſchecs* eſtoit la même choſe que *ludus latrunculorum* des Latins. Gregorius Toloſanus dit qu'il vient de l'Hebreu *ſchach*, qui ſignifie *vallavit*, & de *mat*, qui ſignifie *mortuus eſt*: d'où eſt venu *eſchec* & *mat*. Joannes Fabricius dit qu'un celebre Mathematicien Perſan *Schatrenſcha* en a eſté l'inventeur, & luy a donné ſon nom qu'il a encore en Perſe. Nicod le derive de *Scheque* ou *Xeque*, qui eſt un mot Moriſque ſignifiant *Seigneur*, *Roy*, ou *Prince*. Bochart dit auſſi que ce mot *ſcach* eſt originaire Perſan : & que *Scach mat* ſignifie *le Roy eſt mort*. L'opinion de Mr. Bochart & de Nicod, qui eſt auſſi celle de Scriverius, ſont les plus vraiſemblables. Saumaiſe pretend que ce mot vient du Grec *ζατρικιον*, d'où il a paſſé en Perſe. Le Roman de la Roſe attribuë l'invention des *eſchecs* à un nommé *Athalus*. La commune opinion des Anciens eſt que ce fut Palamede qui trouva l'invention des *eſchecs* & de l'eſchiquier pendant le ſiege de Troye. D'autres l'attribuent à un Diomede qui vivoit ſous Alexandre. Mais la verité eſt que ce jeu eſt ſi ancien, qu'on n'en peut ſçavoir l'auteur.

ESCHEC, au ſingulier, eſt un terme du jeu, qui ſignifie une attaque au Roy. On eſt obligé d'advertir le Roy quand il eſt en *eſchec* ou en priſe. Et on appelle un *eſchec* & *mat*, quand il eſt tellement ſerré & attaqué, qu'il ne ſe peut retirer ni ſe couvrir ſans eſtre pris; ce qui termine la partie. On appelle l'*eſchec* du Berger, celuy qui ſe donne au troiſiéme ou quatriéme coup. L'*eſchec* au Roy & à la Dame, ou au Roy & à la Tour, quand ces deux pieces ſont également attaquées par un ſeul Chevalier.

ESCHEC, ſe dit figurément en choſes morales, d'un malheur ou de quelque perte qui donne atteinte aux biens, à la fortune, à l'honneur. Ce favori a receu un grand *eſchec*, un vilain *eſchec*. L'armée a receu un *eſchec*, on luy a enlevé un quartier. Cette accuſation donne un grand *eſchec* à la reputation de ce devot.

On dit qu'on tient des trouppes en *eſchec*, quand on en eſt ſi prés, qu'on peut eſtre ſur elles au premier mouvement qu'elles feront: qu'on tient trois ou quatre places en *eſchec*, quand on eſt en eſtat d'aſſieger celle qu'on voudra choiſir.

En ce ſens on dit qu'une citadelle tient une ville en *eſchec*, pour dire, qu'elle la tient en bride ou ſujette, qu'elle l'empêche de ſe revolter: que le Parlement d'Angleterre tient en *eſchec* l'autorité royale, pour dire, qu'il la retient dans les bornes preſcrites par les loix de l'Eſtat.

On dit proverbialement, qu'aux *eſchecs* les fous ſont les plus prés des Rois, pour marquer que cela eſt vray auſſi en la Cour de pluſieurs Princes.

ESCHELLE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à monter. Il eſt compoſé de deux perches ou pieces de bois longues & legeres, traverſées de pied en pied de menus baſtons qu'on nomme *eſchelons*, ſur leſquels on met les pieds l'un aprés l'autre pour monter. Jacob vit une *eſchelle* par où les Anges deſcendoient & montoient du ciel en terre. Les ſoldats, les voleurs ſe ſervent d'*eſchelles* pour ſurprendre les villes, pour entrer dans les maiſons par les feneſtres, par deſſus les murs. Les Maçons ſe ſervent d'*eſchelles* pour monter ſur leurs eſchaffauts. On fait auſſi des *eſchelles* de corde, de ſoye, qui ſe plient & qui ſont portatives. On en fait auſſi de briſées. Il y en a auſſi de doubles, qui ſont eſtenduës par le pied, qui ſervent aux Peintres. Il y en a d'autres pour la guerre qu'on tranſporte ſur des rouës, & qui ſont de diverſes conſtructions, dont on voit les figures dans la Pyrotechnie de Hanſelet.

ESCHELLE, ſe dit auſſi d'un meſchant eſcalier qui eſt tout droit. Les eſcaliers de la halle ſont des *eſchelles*, ſont droits comme des *eſchelles*.

ESCHELLE, ſe prend quelquefois pour le gibet, à cauſe qu'on monte avec une *eſchelle* ceux qu'on pend à une potence. Ainſi on dit, Celuy-là a été condamné à aſſiſter à l'execution, à avoir le foüet au pied de l'*eſchelle*. Il a été long-temps ſur l'*eſchelle*, avant que d'eſtre jetté. On couppe ſouvent des bourſes au pied de l'*eſchelle*. L'*eſchelle* eſtoit auſſi un ſigne de haute Juſtice, comme ailleurs les fourches patibulaires où les criminels eſtoient fuſtigez & expoſez à la riſée publique. On voit encore à Paris l'*eſchelle* du Temple, qui eſt la marque de la Juſtice du Temple. Il en eſt parlé dans pluſieurs Couſtumes, de Sens, de Troyes, de Nevers, de Senlis.

ESCHELLE, ſe dit auſſi d'un rang de nœuds de ruban, que les femmes mettent par ornement le long de leur buſque, à cauſe que cela reſſemble à une *eſchelle*. Cette Dame avoit une *eſchelle* de rubans de ſatin bleu.

ESCHELLE, en termes d'Architecture & de Geographie, ſe dit d'une ligne diviſée en parties égales, qui ſert de meſure commune à toutes les parties d'un baſtiment, à la deſcription des cartes topographiques. Pour ſçavoir combien cet eſtage a de haut, il en faut prendre avec un compas la meſure ſur l'*eſchelle*. On en uſe de même pour ſçavoir combien il y a de lieuës entre deux villes marquées ſur une carte.

ESCHELLE ou *Baſton de Jacob*, en termes de Marine, eſt un inſtrument en croix diviſé en ſemblables parties égales, qui a été deſcrit cy-devant au mot d'*Arbaleſte*.

ESCHELLE, eſt auſſi un nom qu'on donne ſur la Mediterranée ou mer du Levant aux villes de commerce. La France a ſes Conſuls, ſes magaſins, ſes Bureaux en toutes les *eſchelles* du Levant, auſſi-bien que la plus-part des autres nations, à Smirne, à Said, à Alep, au Caire, &c. On appelle auſſi ces places des *ports & eſtapes*. Ce mot vient d'*eſcale*, vieux terme de Marine qui ſignifie *port de mer* qu'on trouve ſur ſa route, où on entre par occaſion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempeſte, ou les ennemis. C'eſt ce qu'on appelle *faire eſcale*. Du Cange dit que *ſcala* ſignifioit autrefois un petit port qui donne entrée en un plus grand.

Eſchelle campanale, eſt une regle qu'ont les Fondeurs pour proportionner la longueur, largeur & eſpaiſſeur d'une cloche à ſon poids, & pareillement celle de ſon batail, pour luy faire rendre un certain ſon. Ils ont fait cette *eſchelle* par une longue experience, pluſtoſt que par une voye geometrique. Elle eſt cependant curieuſe, & on la trouve au ſixiéme Livre de la Pyrotechnie de Biringuccio & dans le Pere Merſenne. On l'appelle auſſi *brochette*, *baſton*, *regle & diapaſon*.

Les Teinturiers appellent auſſi *eſchelle*, un certain nombre d'eſtages qu'ils donnent à la clarté & à la profondeur des couleurs, particulierement à celles qui viennent du paſtel.

ESCHELLE, eſt auſſi un inſtrument de Muſique aſſez groſſier, compoſé de douze baſtons enfilez enſemble, & ſeparez l'un de l'autre par des grains de chapelet. Ils vont toûjours en diminuant depuis le plus grand qui a dix pouces juſqu'au plus petit qui en a trois. Leur figure peut eſtre ronde ou quarrée, ou en forme de priſme, ou de parallelepipede. On en jouë avec un petit baſton, dont une des extremitez eſt tournée en boule. Quand cet inſtrument eſt bien touché, il rend une ſymphonie aſſez agreable.

On dit proverbialement, qu'il faut tirer l'*eſchelle* aprés quelqu'un, pour dire, qu'il n'y a rien à faire aprés luy, qu'il a eſpuiſé la matiere, qu'il a appris tout ce qu'on en pouvoit ſçavoir. On dit auſſi, qu'on punit comme voleurs ceux qui tiennent le pied de l'*eſchelle*.

ESCHELER. v. act. Vieux mot, au lieu duquel on dit à preſent *eſcalader*.

ESCHELETTE. ſ. f. Eſpece de petite eſchelle qu'on attache ſur le baſt d'une beſte de ſomme pour y accrocher de la viande, du foin, de la paille, &c.

ESCHELIER. ſ. m. eſt une piece de bois traverſée de longues & groſſes chevilles, qui ſert à monter au haut des gruës, des engins & des eſtrapades. On l'appelle auſſi *rancher*.

ESCHELON. ſ. m. Petite piece de bois qui traverſe l'eſchelle. Cette eſchelle avoit 30. *eſchelons*.

ESCHELON, ſe dit figurément en choſes morales. La qualité d'Advocat eſt un *eſchelon* pour monter à celle de Conſeiller, de Maiſtre des Requeſtes. Il eſt monté d'un *eſchelon*, d'un degré, il eſt avancé d'autant.

ESCHENILLER. v. act. Oſter les chenilles d'un arbre. On appelle auſſi du moilon ou du grais *eſchenillé*, quand il eſt picqué avec la ſmille ou marteau à deux pointes.

ESCHEOIR. v. neut. Obtenir un droit par ſucceſſion, ou donation. Tout bien qui eſt *eſcheu* à une femme par ſucceſſion, ou donation de ſes parens, luy eſt propre.

ESCHEOIR, ſe dit auſſi des choſes conditionnelles & qui arrivent par fortune, par haſard. Le gros lot de cette lotterie eſt *eſcheu* à un tel. Une telle terre luy eſt *eſcheuë* en partage.

ESCHEOIR, ſe dit auſſi abſolument. Il eſt *eſcheu* que j'avois à faire ce jour-là qu'il m'eſt venu voir. Ce mot vient du Latin *excidere*.

ESCHEOIR, ſignifie auſſi, Meriter, ſoit en bien, ſoit en mal. Cette action eſt ſi éclatante, qu'il y *eſchet* une bonne recompenſe. Les Juges doivent punir les malfaiteurs ſuivant que le cas y *eſchet*.

ESCHEOIR, ſe dit des jours certains où une choſe doit arriver, ou eſtre deuë. Paſques n'*eſchet* pas toûjours à même jour. Sa majorité *eſcheoira* le 15. jour d'Octo-

Digitized by Google

bre. Le terme de ce payement ne doit *eſchoir* que dans un an. Il luy a cedé tous les arrerages *eſcheus* ou à *eſchoir* d'une telle affaire.

ESCHOIR, ſignifie auſſi, Rencontrer. En ouvrant ce Livre je ſuis *eſcheu* ſur un beau paſſage. Vous eſtes mal *eſcheu* de nous venir voir un jour maigre, vous ferez mauvaiſe chere.

ESCHEU, UË. part. & adj.

ESCHEVEAU. ſ. m. Fil, ſoye ou laine repliez en pluſieurs tours, & attachez en un endroit pour empêcher qu'ils ne ſe meſlent. Une poignée de fil contient tant d'*eſcheveaux*. On devide les *eſcheveaux* pour en faire des pelotons. Il y a auſſi une coeffure de femme qu'on appelle en *eſcheveau*, parce qu'elle imite les *eſcheveaux* de fil.

ESCHEVELE', ÉE. adj. Femme qui eſt decoeffée, qui a les cheveux pendants. On peint les Furies & les Bacchantes *eſchevelées*, pour les rendre plus affreuſes.

ESCHEVIN. ſ. m. Officier qui eſt eſleu par les habitans d'une ville pour avoir ſoin de leurs affaires communes, de l'entretien & de la decoration de la ville. A Paris il y a un Prevoſt des Marchands & quatre *Eſchevins*. Ils ont un Bureau & une Juriſdiction qui s'eſtend ſur tous les ports, & ſur les Marchands de pluſieurs marchandiſes qui y abordent par eau. Ils ſont maiſtres de la navigation des rivieres qui y affluent. Aux autres villes il y a un Maire & des *Eſchevins*. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *chef*, à cauſe que ce ſont eux qui mettent à *chef* les affaires de la ville. Menage croit qu'il vient de *Scabinus* ou *Scabinius* qui ſe trouve dans les Capitulaires, & que c'eſt un mot Alleman. Cujas & Chopin diſent que ce mot eſt derivé de l'Hebreu. Ragueau croit qu'il vient de l'Alleman *ſchaffer*, ou *ſchoffen*; & dit qu'on a appellé *Schal* & *Schabin*, un Juge inquiſiteur ou reformateur. Il s'imagine auſſi que les *Eſchevins* anciennement peuvent avoir eſté les Juges ou Conſeillers de l'Eſchiquier. Quelques-uns les ont appellez burleſquement *Leſchevins*, parce qu'autrefois ils devoient taſter les vins pour y mettre le taux & la police. Borel le derive de *cavere*, dans le ſens de Juge & conſervateur des interests publics. Paſquier dit que le mot d'*Eſchevin* vient de *Scrbini*, dont eſt fait mention frequente dans les anciennes loix des François. Lipſe dit que ce mot vient de *Schepen* Alleman, qui ſignifie *Juge*, *Senateur*, *Jurat* & *Eſchevin*. Du Cange dit que les Juges & leurs Aſſeſſeurs qui eſtoient choiſis par leurs habitans, s'appelloient *Scabini*, & *Scabinagium*, *Eſchevinage* ou leur College. Il dit auſſi que quelques Auteurs les ont appellez *Paciarii*, à cauſe que leur juriſdiction entretenoit la paix dans leur ville & la banlieuë, qu'on appelloit *pax villa*.

ESCHEVINAGE. ſ. m. La qualité d'Eſchevin, & le temps qu'il eſt en charge. L'*Eſchevinage* eſt une choſe bien briguée. Il en couſte bien du vin pour parvenir à l'*Eſchevinage*. Ce baſtiment public a eſté fait de l'*Eſchevinage* de tels & tels, pendant le temps de leur *Eſchevinage*. Il y a des villes où l'*Eſchevinage* annoblit.

ESCHIF. adj. Terme de Venerie, qui ſe dit des chiens ardens à manger.

ESCHIFFRE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un mur qui ſert de baſe à un eſcalier, qui en ſouſtient la charpente ou les marches, la baluſtrade, les appuis, &c. On dit un mur d'*eſchiffre*, ou *eſchiffre* abſolument. On le dit auſſi de la charpente d'un eſcalier. Cet *eſchiffre* ſera compoſé de deux patins, de quatre noyaux, de tant de limons & d'appuis, de tant de pailliers, de tant de baluſtres tournez, de tant de marches moulées.

ESCHIGNER. v. act. Tuer, aſſommer, maſſacrer, rompre l'eſchine. Il y a eu deux mille hommes *eſchignez* en cette deffaite. Ce fardeau eſt trop lourd ſur ſes eſpaules, il eſt capable de l'*eſchigner*.

ESCHILLON. ſ. m. Terme de Marine de Levant. C'eſt une nuée noire, d'où ſort une longue queuë qui va toûjours en diminuant, & qui s'allongeant dans la mer, en tire l'eau comme une pompe avec tant de violence, qu'on voit bouillonner l'eau tout alentour. Les Matelots craignent plus que toute autre tempeſte cet eſtrange meteore. Ils croyent qu'en picquant dans le maſt un couteau à manche noir, cela detourne l'orage, tant ils poullent loin la ſuperſtition. C'eſt preſque la même choſe que ce que ſur l'Ocean on appelle *ſiphon*.

ESCHINE. ſ. f. L'eſpine du dos, les vertebres qui ſont depuis le col juſqu'aux feſſes. Il eſt tombé ſur cet eſcalier, il s'eſt rompu l'*eſchine*. Ce mot vient de *ſpina*, ſelon Nicod. Menage le derive de *ſchiena* Italien.

On le dit auſſi des chevaux & d'autres animaux. On appelle maigre *eſchine*, un grand homme menu, & qui manque de graiſſe.

ESCHINÉE. ſ. f. Piece de chair d'un cochon qui ſe coupe ſur le dos. C'eſt un bon ragouſt qu'une *eſchinée* aux pois.

ESCHIQUETE', ou *Eſchiqué*, ée. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de l'Eſcu qui eſt diviſé en eſchiquier. Un Eſcu *eſchiqueté* d'or & d'azur, d'argent & de ſable. Il faut qu'il ſoit du moins compoſé de ſix traits ou de vingt quarreaux. Quand il y en a moins, on dit *pauts équipollez*; & quand il n'y en a qu'une tire, on l'appelle *compoſé*.

On le dit auſſi non ſeulement des pieces honorables dont l'Eſcu eſt chargé, mais même des animaux, comme aigles & lions, quand ils ſont chargez ou diviſez par de ſemblables quarrez. Il portoit d'or au lion de gueules, chargé de trois bandes, *eſchiqueté* d'argent & d'azur de deux traits.

ESCHIQUIER. ſ. m. Tablier diviſé en 64. carreaux de deux couleurs, ſur lequel on jouë aux Dames, aux Eſchecs. *Eſchiquier* d'yvoire, d'ambre, de bois.

On dit que des arbres ſont plantez en *eſchiquier*, quand ils ſont plantez de ſorte, que leur figure repreſente pluſieurs quarrez ou un *eſchequier*.

L'*Eſchiquier* de Normandie eſt une ſeance de Commiſſaires ou de Magiſtrats deleguez pour tenir une eſpece de Grands Jours dans une Province: ce qui s'eſt pratiqué particulierement en Normandie, où ce nom eſt encore en uſage. Il a été érigé en Cour Souveraine & ordinaire par le Roy Louis XII. en l'an 1499. Il y a eu auſſi un *Eſchiquier* à Alençon; & l'Archevêque de Roüen pretend avoir un *Eſchiquier* & Cour Souveraines pour les cauſes dependantes du temporel de ſon Archevêché. Vers le temps de Philippes le Bel on tenoit deux *Eſchiquiers* à Roüen chaque année, comme deux Parlements à Paris. Il y a auſſi un *Eſchiquier* en Angleterre, où on traite du domaine, des droits & libertez de la Couronne, qui ſe tient à Weſtminſter. Ce mot ſe prend auſſi pour le Treſor Royal d'Angleterre qui ſe tient au même lieu. Nicod croit que ces Cours étoient ainſi appellées, à cauſe qu'elles étoient compoſées de perſonnes de differentes qualitez, comme les pieces du jeu des eſchecs; d'autres, parce qu'on y plaidoit les uns contre les autres en bataille rangée, comme on fait aux eſchecs. Menage & Du Cange aprés Pithou & Ragueau, tiennent qu'il vient de l'Alleman *ſchicken*, qui ſignifie *envoyer*, parce que ces Commiſſaires ſont appellez dans les anciens Titres *miſſi Dominici*. D'autres ont crû que le mot *ſcacarium* Latin eſt venu de *ſtatarium*, *à ſtando*. Du Cange croit avec plus d'apparence, qu'il vient du pavé de cette Chambre qui étoit fait en forme d'*eſchiquier*, ou du Bureau autour duquel étoient les Juges, ſur lequel on mettoit un tapis diſtingué en pluſieurs quarreaux. Spelmannus, Somnerus & Wagius le derivent de *ſchatz*, qui ſignifie *treſor*: d'où vient que Polydore Virgile a dit qu'il faut eſcrire *ſcattarium*,

Digitized by Google

vium, au lieu de *ſcaccarium*. Somnerus le derive de *ſchaen*, qui veut dire *ravir*; ce qu'il dit être le propre du Fiſque.

ESCHIQUIER, ſe dit auſſi en termes de Blaſon, lors que l'Eſcu eſt diviſé en pluſieurs quarrez, dont les uns ſont de metail, & les autres de couleur, comme le tablier où on joüe aux eſchecs.

ESCHOPPE. ſ. f. Petite boutique attachée à un mur, & couverte en appentis, qui ſe baſtit en des lieux paſſans, & où il ſe fait grand commerce. C'eſt où ſe logent des Marchands qui n'ont pas à debiter des choſes de grande valeur. Aux environs du Palais on a baſti pluſieurs *eſchoppes*. Dans les marchez, dans les parvis des Cathedrales, il y a toûjours quelques *eſchoppes*. Ce mot nous eſt commun avec *eſchop* Anglois, qui ſignifie une petite boutique.

ESCHOPPE. Terme d'Artiſans. C'eſt une eſpece de burin ou de pointe plate & trenchante par l'extremité, dont ſe ſervent les Orfevres, Sculpteurs, Graveurs en eau forte, Serruriers & autres, qui diſent auſſi *eſchopper*, pour dire, Travailler avec l'*eſchoppe*.

ESCHOUER. v. act. & neut. Demeurer ſur le ſable, quand on eſt dans un vaiſſeau qui ne trouve pas aſſez d'eau pour voguer, pour eſtre à flot. On appelle auſſi cela *toucher*, quand la quille touche le fond. La tempeſte a fait *eſchoüer* ce vaiſſeau ſur les bancs de la Manche. Ce Capitaine a *eſchoüé* exprés ſon vaiſſeau pour ſe ſauver des Corſaires, & pour attendre que les groſſes marées le relevent. Menage derive ce mot de *excubare*, comme qui diroit *tomber*, *cheoir*, ou bien de *ſcopulare* & de *ſcopulus*.

ESCHOÜER, ſe dit figurément des mauvais ſuccés qui arrivent dans les affaires. On a éventé le ſecret de cette affaire, je la tiens *eſchoüée*. L'amour eſt un eſcueil contre lequel la vertu des plus grands hommes *eſchoüe* ordinairement.

ESCHOÜÉ, ÉE. part. & adj.

ESCIENT. ſ. m. Pleine connoiſſance de ce qu'on fait, ou qu'on veut faire, ſerieuſement & tout à bon. Ils ſe ſont battus à bon *eſcient*, c'eſt à dire, tout à bon. Ils plaident à bon *eſcient*, c'eſt à dire, ſerieuſement & ſans colluſion. On a fait foüetter cet eſcolier à bon *eſcient*, c'eſt à dire, vigoureuſement. Il n'a pas fait cela par meſgarde, mais à bon *eſcient*, pour dire, Il y taſchoit, il le vouloit faire. Il a peché, il a menti à ſon *eſcient*, c'eſt à dire, Il ſçavoit bien qu'il faiſoit mal, qu'il mentoit, mais il l'a voulu faire ainſi, il l'a fait *ſciemment*. Ce mot vient du Latin *ſciens*.

ESCLAIR. ſ. m. Feu & lumiere engendrée du choc de deux nuées, qui annonce ordinairement le coup du tonnerre. La veuë de l'*eſclair* precede aſſez long-temps le bruit du tonnerre, quoy qu'ils ſe faſſent enſemble.

ESCLAIR, ſe dit auſſi des lumieres refleſchies qui paſſent en un moment, comme d'une eſpée, d'une glace de miroir agitée, qui jettent des rayons dans les yeux.

On dit proverbialement, que la gloire de ce monde paſſe comme un *eſclair*, pour dire, qu'elle ne dure gueres.

ESCLAIRCIR. v. act. Rendre un corps plus clair, ſoit en le rendant tranſparent & en eſtat d'admettre la lumiere, ſoit en le rendant poli, & luy donnant moyen de la refleſchir. Il faut laiſſer repoſer ce vin pour l'*eſclaircir*. Les liqueurs eſpaiſſes *s'eſclairciſſent* en y adjouſtant de l'eau. On ſe mire dans de l'argent qui eſt bien bruni, bien *eſclairci*. Un vent de Nord *eſclaircit* le ciel, le rend ſerain, chaſſe les nuées.

ESCLAIRCIR, ſe dit auſſi des corps qu'on ſepare les uns des autres, & qu'on laiſſe à claires voyes, qui donnent plus de paſſage à la lumiere. La foule s'eſt eſcoulée, les gens commencent icy à *s'eſclaircir*. La tempeſte a bien *eſclaircy* cette foreſt, elle en a abattu bien des arbres. Le feu de la courtine *eſclairciſſoit* les rangs des aſſaillans.

ESCLAIRCIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Rendre plus intelligible. Les Critiques du dernier ſiecle ont bien *eſclaircy* les Auteurs anciens. Le temps *eſclaircit* la verité. Je ſerois bien-aiſe d'eſtre *eſclaircy* de mon doute. Je veux avoir le cœur *eſclaircy* ſur cette affaire.

On dit proverbialement, que le bien d'un homme eſt fort *eſclaircy*, quand il en a mangé une bonne partie: qu'une maiſon eſt bien *eſclaircie*, quand il y a pluſieurs des enfans ou des domeſtiques qui ſont morts, ou qui ſe ſont abſentez.

ESCLAIRCI, IE. part. & adj.

ESCLAIRCISSEMENT. ſ. m. Effet de l'action qui eſclaircit. La chelidoine ou eſclaire eſt bonne pour l'*eſclairciſſement* de la veuë.

On le dit plus ordinairement au figuré, & ſignifie, Explication d'une obſcurité, d'une difficulté. L'*eſclairciſſement* des difficultez de la Bible ſe trouve dans des paſſages de même nature. Les Commentateurs donnent beaucoup d'*eſclairciſſement* aux Auteurs anciens.

ESCLAIRCISSEMENT, ſe dit auſſi entre les gens d'eſpée, des explications qu'ils demandent de quelques paroles & actions, pour ſçavoir ſi on les a faites avec intention de leur faire querelle, afin d'en tirer raiſon ſur le champ. Les bretteurs diſent que deux *eſclairciſſements* valent un appel, & deux appels un duel.

Chez les Officiers des Eaux & Foreſts on dit, Faire des ventes par *eſclairciſſement*, quand on fait abattre des bailliveaux ſur taillis qui ſont en ſi grand nombre, qu'ils l'offuſquent & l'empeſchent de croiſtre, enſorte qu'il ne profite plus, ſi on ne l'éclaircit, en faiſant coupper un nombre ſuffiſant de ces bailliveaux tant anciens que modernes.

ESCLAIRE. ſ. f. Herbe que l'on nomme auſſi *chelidoine*, qui eſt bonne pour le mal des yeux. Il y a la grande & la petite *eſclaire*. Celle-cy eſt encore appellée *ſcrofularia minor*. Voyez *Chelidoine*.

ESCLAIRER. v. act. & neut. Reſpandre de la lumiere. Les aſtres ont eſté faits pour *eſclairer* le monde. La ſale du bal eſtoit fort bien *eſclairée*, il y avoit force lumieres. Les vers luiſans *eſclairent* la nuit comme une chandelle. Les yeux des chats, des gens qui ont une grande fievre, *eſclairent* dans l'obſcurité.

ESCLAIRER, ſe dit abſolument de ce feu paſſager qui precede le tonnerre. Il faut chercher un abri contre l'orage, il commence à *eſclairer*.

ESCLAIRER, ſignifie auſſi, Approcher de la lumiere. *Eſclairez moy*. Prenez un flambeau, & allez *eſclairer* Monſieur.

ESCLAIRER, ſignifie auſſi, Eſpier, controller ſecrettement. Il n'y a perſonne qui ſe plaiſe d'eſtre *eſclairé*. On a mis ce valet à la ſuite de ce jeune homme, c'eſt pour *eſclairer* ſes actions. Les Princes ſont plus *eſclairez* & plus eſclaves que les autres hommes.

ESCLAIRER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Saints Peres, les vertueux Prelats, ſont ceux qui *eſclairent* l'Egliſe, qui inſtruiſent & qui édifient les Fideles. JESUS-CHRIST eſt venu pour *eſclairer* le monde, pour l'illuminer, comme dit St. Jean. Les Heretiques ſont ſemblables à ces feux qui n'*eſclairent* que pour nous perdre. Les ſciences *eſclairent* l'eſprit, luy donnent bien des lumieres.

On dit proverbialement, La chandelle qui va devant *eſclaire* mieux que celle qui va derriere, pour dire, qu'il vaut bien mieux faire du bien de ſon vivant, que d'obliger ſes heritiers par ſon teſtament à en faire.

ESCLAIRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit qu'un homme eſt bien *eſclairé*, fort entendu, lors qu'il a un fort bel eſprit & une grande capacité, qu'il penetre la verité, qu'il ſçait bien les choſes.

On dit auſſi, qu'une maiſon eſt bien *eſclairée*, lors qu'elle

eſt bien percée, qu'elle a de grandes feneſtres, qu'elle reçoit bien du jour. On dit en un autre ſens, qu'elle eſt bien *eſclairée*, lors qu'il y a d'autres maiſons qui ont des ſervitudes & des veuës ſur elle, & que les voiſins y voyent ce qui s'y paſſe.

ESCLAME. adj. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui n'a point de boyau. Il eſt vieux.

ESCLAME. Terme de Venerie, qui ſignifie, Greſle, menu. On dit que des cerfs ſont bruns, longs, grands & *eſclames*.

On appelle auſſi en Fauconnerie un oiſeau *eſclame*, qui eſt de longueur bienſeante & non eſpaulu. Les *eſclames* ſont plus beaux voleurs que les gouſſauts, c'eſt à dire, courts & bas aſſis.

ESCLANCHE. ſ. f. Partie charnuë du mouton qui tient au quartier de derriere. On l'appelle auſſi un *gigot*. Les meilleures *eſclanches* ſont celles qui ont le manche court. Le jus d'*eſclanche* eſt excellent pour faire des biſques, des ragouſts & des ſauces. On mange les *eſclanches* roſties, à la daube, en paſte, &c. Borel derive ce mot de *clenche*, qui eſt un mot en uſage chez les Serruriers, & ſignifie la partie du loquet qui s'abat en fermant une porte, à cauſe de la reſſemblance de l'emboëſture & du mouvement.

ESCLANDRE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un accident faſcheux qui troubloit & interrompoit le cours d'une affaire. Il ſeroit venu à bout de ce deſſein, ſans un *eſclandre* qui luy arriva. Ce mot vient du Latin *clades*. Mais Menage & Du Cange le derivent de *ſcandalum*, qu'on trouve dans les vieilles Couſtumes de Bourges; ou du verbe Grec *klao*, *frango*, *rumpo*. Un triſte accident n'arrive jamais ſans éclat.

ESCLAVAGE. ſ. m. Servitude, priſon chez les ennemis, chez les Barbares. L'*eſclavage* eſt fort rude chez les Mahometans. Il eſt tombé dans l'*eſclavage* par une fortune de mer.

ESCLAVAGE, ſe dit auſſi d'une ſervitude & ſoûmiſſion volontaire. Cet employ l'occupe tellement, qu'il n'a pas un moment à luy, c'eſt un honneſte, un pompeux *eſclavage*.

ESCLAVAGE, ſe dit figurément en Morale à l'égard de cet empire que nous laiſſons prendre ſur nous à nos paſſions. Les amants ſe plaignent qu'ils ſont chargez de chaiſnes, qu'ils languiſſent dans l'*eſclavage*. Les ambitieux qui ſuivent la Cour ſont dans un vray *eſclavage*. Il y a une devotion ou Confrairie qu'on appelle *l'Eſclavage de la Vierge*.

ESCLAVAGE, en termes de Negoce, eſt un droit qu'une Compagnie de Marchands Anglois a ſeule d'acheter & de vendre les marchandiſes à l'égard des eſtrangers; ou un impoſt qu'elle a eſtabli ſur toutes les marchandiſes qui entrent & ſortent par mer en Angleterre. On ne le fait payer qu'aux François.

ESCLAVE. ſ. m. & f. Captif qui eſt reduit ſous la puiſſance d'un maiſtre, ſoit par ſa naiſſance, ſoit par fortune de guerre. Les *eſclaves* d'Alger ſont des captifs pris par des Corſaires. On fait dans l'Amerique un grand trafic d'*eſclaves* Negres. Dés qu'un *eſclave* peut aborder en France, il eſt libre. Quelques-uns ont derivé ce mot de *includo*, ou du Grec *eskleio*, parce que les *eſclaves* ſont enfermez en priſon. Menage le derive de *ſclavus*, dont les Italiens ont fait *ſchiavo*, qui a eſté fait de l'Alleman *ſlaef* ou *ſlave*, que Voſſius croit avoir eſté dit des peuples *Eſclavons*.

ESCLAVE, ſe dit auſſi de celuy qui eſt attaché volontairement à un employ qui rend fort ſujet. Un Advocat employé eſt un *eſclave* dans ſa profeſſion.

ESCLAVE, ſe dit figurément en Morale, de celuy qui eſt ſoûmis à l'empire de ſes paſſions. Cet homme eſt *eſclave* de la fortune, de la faveur. Il a une ame vile, une ame d'*eſclave*, qui flatte les vices de ſon Maiſtre. Celuy-là eſt *eſclave* de ſa maiſtreſſe, il eſt *eſclave* de ſa paſſion déregiée.

ESCLAVINE. ſ. f. Vieux mot. C'étoit une eſpece d'habit long & velu. Les Pelerins marchoient avec *eſclavine* & bourdon. Ce mot auſſi a ſignifié une groſſe couverture de lict, & il vient de *Sclavonie*.

ESCLOPE', ÉE. adj. Celuy qui clopine, qui traiſne ſa jambe en allant, qui eſt boiteux pour avoir eſté bleſſé, ou avoir eu quelque fluxion ſur le pied. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *Jean Clopinel* dit *de Mehun*, qui a fait le fameux Roman de la Roſe, qu'on ſuppoſe avoir eſté boiteux.

On le dit auſſi de tous ceux qui ſont arreſtez par quelque maladie qui les empêche de marcher, d'agir en leurs affaires. Cet homme a tantoſt la goutte, tantoſt un rhume, tantoſt la fievre, il eſt toûjours *eſclopé*.

ESCLOPÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un Eſcu taillé & tranché ou diviſé de l'angle feneſtre du chef au coſté dextre de la pointe, enſorte neantmoins que la taille en ſon milieu eſt tranchée, & n'eſt pas d'égale largeur par le bas & par le haut. Il portoit taillé & *eſclopé* en cœur d'argent ſur ſable. Pluſieurs tiennent que cette ſorte d'Armoiries eſt propre aux baſtards.

ESCLORRE. v. n. Naiſtre, commencer à paroître au monde. Il ne ſe dit proprement que des fleurs ou des oiſeaux, des inſectes qui viennent d'œufs. Voilà des pouſſins qui percent leur coquille, qui s'en vont *eſclorre*. Il y a un art de faire *eſclorre* les pouſſins par la chaleur des fourneaux. Le Soleil au printemps fait *eſclorre* mille fleurs, fait *eſclorre* les chenilles, les vers à ſoye. Ce mot vient du Latin *excludere*.

On dit auſſi, Le jour commence d'*eſclorre*, quand l'aurore ou le ſoleil paroiſſent.

ESCLORRE, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Cette ligue a eſté long-temps tenuë ſecrette, mais enfin elle eſt venuë à *eſclorre*. On a beaucoup attendu ce Poëme, cet Ouvrage, mais enfin le voilà qui commence d'*eſclorre*. Il a tenu ſon amour ſecrette, mais enfin il l'a fait *eſclorre*.

ESCLOS, OSE. part. & adj. Un pouſſin tout frais *eſclos*. Une fleur fraiſchement *eſcloſe*.

ESCLOS. ſ. m. L's ſe prononce. Vieux mot qui ſignifie des *ſabots*. Il eſt encore en uſage en quelques Provinces. Rabelais a fait une Iſle des *Eſclos*, où il entend parler des Moines qui portent des ſandales que les Italiens appellent *Zoccolanti*. Ce mot d'*eſclos* vient de ce que c'eſtoit des ſouliers d'eſclaves ou de gens miſerables.

ESCLUSE. ſ. f. Conſtruction de pierre ou de charpente qui ſert à retenir ou à élever des eaux. Une *eſcluſe* de moulin eſt une petite digue qui ſert à amaſſer l'eau d'une fonteine pour la faire tomber ſur la roüe d'un moulin. Les *eſcluſes* de Flandres ſervent à retenir les eaux pour empeſcher qu'elles n'inondent les terres qui ſont plus baſſes, ſi ce n'eſt quand il eſt beſoin de les noyer. Les *eſcluſes* de Briare ſont de groſſes conſtructions de pierre, ou murailles parallelles diſtantes de 20. à 24. pieds, fermées de puiſſantes portes par les deux extremitez, au milieu deſquelles ſe forme une chambre, où quand un bateau eſt enfermé, on laſche de l'eau qui l'éleve de deux ou trois toiſes, & le fait paſſer d'un canal plus bas en un autre d'un fond plus élevé; & ainſi un bateau de la Loire paſſe dans la Seine, quoy que le terrain d'entredeux ſoit élevé de plus de 50. toiſes au deſſus de ces deux rivieres. Le canal de Briare a 42. *eſcluſes*, tant en montant qu'en deſcendant. Celuy de Languedoc pour la communication des mers en a cent & plus. Simon Stevin a écrit la maniere de fortifier les places par *eſcluſes*. Menage dit que ce mot vient d'*excluſa*, qui eſt dans la Loy Salique: ce qui ſe doit entendre de l'*eſcluſe* d'un

Digitized by Google

d'un moulin; car pour celles qui ſervent à élever des bateaux, elles ont été inconnuës aux Anciens.

ESCLUSÉE. ſ. f. L'eau qui eſt contenuë & qui coule dans une eſcluſe depuis qu'on l'ouvre juſqu'à ce qu'on la referme. Ce ruiſſeau peut fournir tant d'*eſcluſées* par jour.

ESCLUSÉE, eſt auſſi un demi-train de bois propre à paſſer dans une eſcluſe. On l'appelle autrement *brelle* & *coupon*, qui eſt de 13. toiſes & demi de long ſur 12. pieds de large, & contient d'ordinaire 300. pieces de bois au compte des Charpentiers.

ESCOFION. ſ. m. Terme populaire qui ſe dit de la coeffure des femmes du peuple, ou des payſannes, des femmes coëffées mal proprement. Les harengeres qui ſe querellent s'arrachent leur *eſcofion*.

ESCOFRAY. ſ. m. Groſſe table ou madrier qui ſert à pluſieurs Artiſans pour tailler & preparer leur beſogne, comme celles des Cordonniers, Selliers, Bourreliers, &c.

ESCOGRIFE. ſ. m. Terme vieux & populaire, qui ſe dit par injure à des gens de grande taille, mal baſtis & de mauvaiſe mine. Il eſt venu un Sergent avec trois ou quatre *eſcogrifes* de Records.

ESCOINSON. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt la partie d'une feneſtre qui eſt la plus ouverte en dedans de l'embraſure pour y placer les volets, afin qu'ils n'empêchent point.

ESCOLATRE. ſ. m. Chanoine qui jouït d'une Prebende en quelques Cathedrales, qui l'oblige d'enſeigner la Philoſophie & les lettres humaines à ſes confreres, & d'en tenir Eſcole. L'*Eſcolatre* de Rheims. Le Concile de Latran tenu ſous Alexandre III. ordonna que les Eveſques auroient un Precepteur à leurs gages, pour enſeigner tant la Philoſophie que la Theologie. Depuis on a annexé des Prebendes à cette fonction; & on a appellé *Eſcolatre*, celuy qui enſeigne la Philoſophie; & *Theologal*, celuy qui enſeigne la Theologie. En Latin on l'appelle *Scholaſticus*, mot qui a ſignifié autrefois *eloquent*, *lettré*, *Orateur*, *Advocat*.

ESCOLE. ſ. f. College, lieu public où on enſeigne les ſciences. *Eſcole* de Medecine. *Eſcole* de Droit Canon. On a transferé les *Eſcoles* de Droit à Orleans, & depuis on les a reſtablies à Paris.

ESCOLE, ſe dit quelquefois de toute une Faculté ou Univerſité, ou d'une Secte. L'*Eſcole* de Platon & d'Epicure avoient des ſentiments bien differents. L'*Eſcole* de Salerne a fait un beau Livre en vers du regime de vivre, intitulé de ſon nom. L'*Eſcole* de Tiberiade a été fameuſe chez les Juifs, & c'eſt de là qu'eſt venuë la Maſſore & les Maſſoretes, parce que les Juifs appelloient *Eſcole* leur Synagogue. On dit auſſi en Peinture, l'*Eſcole* de Raphaël, de Titien & autres grands Maiſtres. Du Cange dit que ce mot vient de *ſcola*, qui ſignifie *diſcipline* ou *correction*; & que generalement ce mot s'eſt dit des lieux où pluſieurs perſonnes s'aſſembloient, ſoit pour eſtudier, ſoit pour conferer, ſoit pour faire quelque autre choſe. Ainſi on a appellé *Eſcoles Palatines*, les divers poſtes, où on mettoit les Gardes de l'Empereur, comme *Schola Scutariorum*, *Gentilium*, &c. Depuis il a paſſé aux Magiſtrats civils, comme on voit dans le Code *Schola Chartulariorum*, *Agentium*, &c. & a paſſé aux Eccleſiaſtiques, *Schola Cantorum*, *Sacerdotum*.

ESCOLE, ſe dit auſſi par oppoſition à la ſcience du monde, des manieres d'expliquer les ſciences dans les Colleges. C'eſt parler en termes de l'*Eſcole*, cela ſent l'*Eſcole*, la maniere pedanteſque & ſcolaſtique. St. Thomas eſt l'Ange de l'*Eſcole*. J'aimay l'antitheſe au ſortir de l'*eſcole*, dit le Poëte des Viſionnaires.

ESCOLE, ſe dit auſſi des lieux particuliers où on envoye les enfants apprendre à lire & à écrire, & les premiers principes de la Grammaire. Les Officiaux reçoivent les Maiſtres & Maiſtreſſes des petites *eſcoles*. Cet enfant ne va pas au College, il eſt encore à l'*eſcole*. Il y a long-temps qu'ils ſe connoiſſent, ce ſont des camarades d'*eſcole*.

ESCOLE, ſe dit auſſi de toute ſorte d'inſtruction. On dit qu'un homme eſt en bonne *eſcole*, pour dire, qu'il eſt en lieu où il peut bien profiter. Il ſe dit plus ſouvent ironiquement. Cet homme ira encore long-temps en vôtre *eſcole*, vous luy ferez long-temps leçon, vous en ſçavez plus que luy. Je croy que vous allez tous à la même *eſcole*, pour dire, vous dites tous la même choſe, vous avez les mêmes manieres d'agir. La Cour eſt une bonne *eſcole*, où on apprend à vivre dans le grand monde. Rabelais dit que Ouïr-dire tenoit *Eſcole* de Témoignerie. On appelle chez les Peintres l'*Eſcole* d'Athenes, un fameux tableau de Raphaël qui eſt au Vatican, où ſont repreſentez tous les arts & les ſciences, & St. Paul qui preſche.

ESCOLE, en termes de Manege, ſe dit de la leçon que donne l'Eſcuyer tant au Cavalier qu'au cheval, en le faiſant travailler. Ce Cavalier n'a que trois mois d'*eſcole*, pour dire, Il n'a commencé ſes exercices que depuis ce temps-là. Voilà un cheval qui a de l'*eſcole*, qu'on a remis à l'*eſcole*, qui fournit bien à l'*eſcole*, c'eſt à dire, qui manie bien. On dit auſſi, qu'un homme eſt hors d'*eſcole*, quand il y a long-temps qu'il ne s'eſt exercé en quelque art que ce ſoit.

ESCOLE, ſe dit auſſi au jeu du Trictrac, quand on oublie à marquer les points qu'on gagne. On m'a envoyé à l'*eſcole* de quatre points. J'ay fait une *eſcole*. Il a marqué mon *eſcole*. On ne va point à l'*eſcole* de l'*eſcole*.

ESCOLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a pris le chemin de l'*eſcole*, c'eſt à dire, le plus long. On dit qu'on a fait l'*eſcole* buiſſonniere, lors qu'on a frippé ſa claſſe, qu'on a été ailleurs. Dire les nouvelles de l'*eſcole*, c'eſt à dire, Découvrir le ſecret d'une cabale, d'une compagnie. On dit auſſi à un enfant, Allez à l'*eſcole* foüetter le Maiſtre.

ESCOLIER, IERE. ſ. m. & f. Qui a un Maiſtre de qui il apprend quelque choſe. C'eſt un *eſcolier* qui va aux petites eſcoles. On le dit particulierement de ceux qui vont au College, ſoit pour les Humanitez, ſoit pour les Sciences. Il y a un grand nombre d'*eſcoliers* aux Jeſuites. Un *eſcolier* juré de l'Univerſité, celuy qui a des lettres d'*eſcolier*. On le dit pareillement de ceux qui font leurs exercices. C'eſt un bon *eſcolier* dans le Manege, dans l'eſcrime, dans la danſe. Un Maiſtre de luth, de muſique, &c. dit auſſi, J'ay tant d'*eſcoliers* & d'*eſcolieres*.

ESCOLIER, ſe dit auſſi de ceux qui ſçavent imparfaitement une choſe. Cet homme ſera toûjours *eſcolier*, il ne ſçaura jamais bien cette ſcience. Ce n'eſt qu'un *eſcolier* en Geometrie, qu'un apprentif à l'égard d'un tel. Un *eſcolier* n'eſt point au deſſus du Maiſtre.

Il y a un Ordre de Religieux qu'on appelle *des Eſcoliers*, qui fut inſtitué par le Pape Innocent III. au Concile de Latran, où il eſt parlé de quatre Ordres, des Freres Preſcheurs, des Mineurs, de la Trinité, & *des Eſcoliers*. Il fut fondé par un nommé Guillaume Anglois, qui avoit eſté *eſcolier* à Paris, & qui ſe retira dans la ſolitude avec pluſieurs de ſes compagnons.

ESCONDUIRE. v. act. Refuſer l'aumoſne, ou toute autre choſe qu'on demande gratis. Il faut *eſconduire* doucement les pauvres, *eſconduire* avec civilité ceux qui nous font quelque priere, quand on ne leur veut rien donner ou accorder. Ce mot vient d'*extra conducere*.

On dit proverbialement, qu'on n'eſt pas battu & *eſconduit* tout enſemble, pour exciter quelqu'un à ſe haſarder de faire quelque demande.

ESCOPE. Eſpece de pelle creuſe qui ſert à vuider l'eau des bateaux ſur les rivieres. Ce mot vient de *ſcopa*,

Digitized by Google

ou pluſtoſt de *ſcopa*, qui eſt un vaiſſeau portatif où on met de l'eau, dont il eſt parlé dans Judith, Chap. 10. ſelon Du Cange.

ESCOPERCHE. ſ. f. Terme de Mechaniques. C'eſt une machine qui ſert à élever des fardeaux, qui fait partie d'un grüau ou d'un engin. Il s'en fait de pluſieurs façons.

ESCOPETE. ſ. f. Arme à feu faite en forme de petite arquebuſe, qu'on porte avec une bandouliere. Ce mot vient de *ſclopetta*, diminutif de *ſcloppus*, qui ſe trouve dans Perſe. Menage.

ESCOPETERIE. ſ. f. Deſcharge de pluſieurs coups d'armes à feu faite tout à la fois. On entendit un grand bruit d'*eſcopeterie* qui annonça l'arrivée du Gouverneur.

ESCORCE. ſ. f. La partie exterieure des arbres qui leur ſert de couverture, de peau. L'*eſcorce* du cheſne battuë ſert à faire du tan. Les Sauvages de l'Amerique font des canots d'*eſcorce* de bouleau qui tiennent juſqu'à 24. perſonnes. On fait des cordes de puits avec la petite *eſcorce* du tilleuil. Les *eſcorces* d'aulnes ſervent à la teinture. Les amants marquent leurs noms & leurs chiffres ſur l'*eſcorce* des arbres. Ce mot vient du Latin *cortex*.

ESCORCE, ſe dit auſſi de la peau ou couverture de quelques fruits, quand elle eſt eſpaiſſe. De l'*eſcorce* de grenade. On fait des confitures exquiſes de l'*eſcorce* de citron, de melon, d'orenge, &c.

ESCORCE, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier l'apparence, la ſurface exterieure des choſes. Le peuple ne regarde les choſes que par l'*eſcorce*, ne juge que par l'apparence. Les ignorants ne veulent point penetrer dans le fonds des ſciences, ils s'arreſtent à l'*eſcorce*.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre le doit entre le bois & l'*eſcorce*, pour dire, ſe commettre entre deux autoritez.

ESCORCER. v. act. Oſter l'eſcorce du bois. Il faut *eſcorcer* le bois en May, parce qu'en ce temps la ſeve fait ſeparation du bois d'avec l'eſcorce. Il eſt tres-difficile en une autre ſaiſon de le faire.

ESCORCHER. v. act. Arracher la peau d'un homme, d'un animal, ou l'effleurer. St. Barthelemi fut *eſcorché* tout vif. *Eſcorcher* un lievre, un lapin. Les poſtillons ont ſouvent les feſſes *eſcorchées*. Les chevaux de baſt ſont ſujets à s'*eſcorcher* ſur le garot. Les eſſieux *eſcorchent* les arbres, les murailles, dans les lieux trop ſerrez. Les livres reliez en veau s'*eſcorchent* facilement. On menace un enfant de l'*eſcorcher*, pour dire, qu'on luy donnera le foüet bien ferré. En ce ſens il vient du mot *excoriare*, ou de *ſcorzare* Italien, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe.

ESCORCHER, ſignifie auſſi, Faire une trop violente impreſſion ſur les ſens. Voilà une voix aigre qui m'*eſcorche* les oreilles. Les cormes vertes *eſcorchent* la langue, le goſier. L'aſpreſle *eſcorche* la main, pour peu qu'on la manie.

ESCORCHER, ſignifie encore, Rançonner, exiger d'une perſonne plus qu'elle ne doit, vendre trop cher. Les Hoſteliers de Hollande rançonnent, *eſcorchent* les paſſagers. Les monopoleurs *eſcorchent* ceux qui ont affaire de leurs marchandiſes. Les Procureurs *eſcorchent* les parties, quand ils leur font payer les deſpens. Si je ne vous demande que tant de ce livre, ce n'eſt pas vous *eſcorcher*.

ESCORCHER, ſe dit figurément en Grammaire, lors qu'on ſçait une Langue imparfaitement, & qu'on fait des mots qui tiennent en partie de la Langue familiere. Cet écolier ne ſait encore qu'*eſcorcher* le Latin. Cet Alleman *eſcorche* le François.

ESCORCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt brave comme un lapin *eſcorché*. On dit, *Eſcorcher* une anguille par la queuë, pour dire, Commencer une choſe par où on la devroit finir. On dit auſſi de celuy qui ſe plaint d'un mal avant qu'il ſoit arrivé, Il reſſemble à l'anguille de Melun, il crie devant qu'on l'*eſcorche*. On dit auſſi, *Eſcorcher* le renard, pour dire, Vomir, rendre gorge. On dit encore, qu'il faut tondre ſes brebis, & non pas les *eſcorcher*, pour dire, n'exiger de ſes ſujets, de ſes debiteurs, que ce qu'ils peuvent donner. On dit, Autant celuy qui tient, que celuy qui *eſcorche*, pour dire, que le recelleur eſt auſſi punißable que le voleur. On dit encore, Beau parler n'*eſcorche* point la langue, pour dire, qu'il ne coûte pas plus à parler civilement qu'arrogamment. On dit auſſi, Traîner à *eſcorche* cul, pour dire, violemment, en laiſſant traîner le cul à terre.

ESCORCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

En termes de Blaſon, *eſcorché* ſe dit des loups de gueules ou de couleur rouge.

ESCORCHERIE. ſ. f. Lieu où on eſcorche les beſtes. Ce cheval n'eſt bon que pour mener à l'*eſcorcherie*.

ESCORCHERIE, ſe dit auſſi figurément d'une hoſtellerie, d'une boutique, & de tout autre lieu où on fait payer les choſes trop cherement. N'allez pas chez ce Marchand, chez cet Hoſtelier, c'eſt une *eſcorcherie*. Le Palais eſt une vraye *eſcorcherie*.

ESCORCHEUR. ſ. m. Celuy qui eſcorche; qui ſe dit tant au propre qu'au figuré, des *eſcorcheurs* de chevaux, de chiens, que des Hoſteliers, Marchands & gens de chicane.

ESCORCHURE. ſ. f. Excoriation, enlevement de la peau. Il s'eſt fait une grande *eſcorchure* au derriere pour avoir couru la poſte.

Tous ces mots viennent du Latin *excoriare*.

ESCORCIER. ſ. m. eſt un baſtiment qui doit accompagner les moulins à tan. C'eſt un grand magaſin où on met à couvert les eſcorces de cheſne, parce que ſi on les laiſſoit à la pluye, le ſel s'en détacheroit, en quoy conſiſte toute ſa vertu.

ESCORE. ſ. f. Terme de Marine. Coſte ou rocher eſcarpés ſur le bord de la mer, ou d'une riviere, ou d'un banc. Il y a preſque toûjours bon fond aux coſtes & rades qui ſont en *eſcore*, qui ſont eſcarpées.

ESCORES, ſont auſſi les eſtayes ou eſtançons qui ſoûtiennent le navire tandis qu'on le fabrique ou qu'on le refait.

ESCORNE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *affront*, *perte* ou *dommage* en ſes biens, en ſon honneur. Ce mot vient de l'Italien *ſcorno*, qui a été fait de *ſperno*. Menage. Ou pluſtoſt il vient de l'Alleman *ſchern*, qui ſignifie *illuſio*, *moquerie*.

ESCORNER. v. act. Rompre une corne à un animal qui a deux cornes. Les Poëtes feignent qu'Hercule *eſcorna* le fleuve Acheloïs, qu'il luy arracha une corne. Menage derive ce mot du Latin *excornare*, comme qui diroit *oſter une corne*.

ESCORNER, ſe dit auſſi de tous les corps qui ont des angles, quand on en émouſſe quelques-uns. On a *eſcorné* la corniche de ce buffet en demeſnageant. Cette pierre a été *eſcornée* en la montant. On ne joüe point avec des dez qui ſont *eſcornez*.

ESCORNER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Donner atteinte à quelques droits ou privileges, & à toute ſorte de biens qu'on retranche. Les gens d'affaires *eſcornent* tant qu'ils peuvent les privileges & les exemptions du Clergé, de la Nobleſſe. Ce nouvel hoſte eſt cauſe qu'on a *eſcorné*, qu'on a retranché noſtre portion.

ESCORNÉ, ÉE. part. & adj.

ESCORNIFLER. v. act. & n. Aller diſner chez autruy ſans y eſtre invité, par un eſprit de goinfrerie, ou d'eſpargne. Il n'y a rien de plus honteux à des gens qui

qui ont du bien, que d'aller *eſcornifler* des repas, *eſcornifler* chez autruy. On pardonne aux gens neceſſiteux, quand ils *eſcornifient*, quand ils excroquent quelque repas. Ce mot vient de *excorniculare*. Menage.

ESCORNIFLERIE. ſ. f. Action d'eſcornifleur, d'excroqueur de repas. Cet avare eſpargne ſon revenu, & ne vit que d'*eſcornifleric*.

ESCORNIFLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui eſcornifle, qui cherche des repuës franches, des franches lippées. Les tables des Grands ſont toûjours pleines d'*eſcornifleurs*. On les appelle auſſi *piqueurs d'eſcabelle*. Les Anciens les appelloient *paraſites*, & ils ont été de tout temps l'objet des ſatyres.

ESCORTE. ſ. f. Trouppe de gens armés qui accompagnent quelque choſe dans un voyage pour ſa ſeureté & pour la deffendre d'inſulte. On a mené un convoy au camp devant Arras avec une *eſcorte* de 12000. hommes. Les vaiſſeaux marchands ont d'ordinaire une *eſcorte* de vaiſſeaux de guerre. Quand on voyage en Turquie, on prend des Janiſſaires pour *eſcorte*. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *cohors*.

On dit auſſi par civilité, Je vous veux faire *eſcorte* juſques chez vous, pour dire, Je vous veux accompagner.

ESCORTER. v. act. Faire eſcorte. On fait *eſcorter* l'argent du Roy qu'on envoye à l'armée. Pour transferer ce priſonnier, on l'a fait *eſcorter* par cinquante Archers. Quand ce Seigneur eſt arrivé à la Cour, il étoit *eſcorté* de cinquante Gentilshommes, il en étoit accompagné.

ESCORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCOSSER. v. act. Oſter les pois, les feves & autres legumes de leurs gouſſes, de leurs coſſes. Des pois ramez & *eſcoſſez*, ce ſont de gros pois tirez de leurs gouſſes, qui ont cru eſtant attachez à des rames ou branches de bois dans les jardins, à la difference de ceux qui rampent ſur la terre à la campagne.

ESCOT. ſ. m. Ce que chacun paye pour ſa part d'un repas qu'il fait en commun. Pour vivre en liberté au cabaret, à l'hoſtellerie, il faut que chacun paye ſon *eſcot*. Il faut compter & payer l'*eſcot*. L'Eſpagnol dit que c'eſt un grand plaiſir de manger, & de ne point payer ſon *eſcot*. Quelques-uns derivent ce mot de *collecta*, ou de *excolligo*, ou d'un vieux mot *eſcollage*, qui ſignifioit le payement d'une penſion. Guyet le derive de *exquota*, comme qui diroit *quota pars*. Menage le derive de *ſcot*, mot Saxon ſignifiant *rectigal*, ou *impoſt*: car on diſoit autrefois hommes de ſerviche, de taille & d'*eſcot*. D'autres le derivent du vieux mot *écot*, qui ſe dit encore dans le Blaſon, & dans les Eaux & Foreſts, d'une piece de bois inegale, raboteuſe, & où il reſte encore les nœuds, & quelques bouts des branches qui en ont été retranchées, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec ces tailles des Boulengers & Taverniers, qui la rendent inegale par les hoches & entailles qu'ils y font pour marquer la quantité de pain, de vin, de viande ou des repas qu'ils fourniſſent à credit; enſorte que quand on diſoit, Payer ſon *eſcot*, c'eſtoit à dire, Payer le contenu en cette taille.

ESCOT, ſe dit auſſi par les Cabaretiers, des tables de ceux qui mangent enſemble. Il y a trois *eſcots* dans cette chambre, & tant dans cette autre. Il a fallu renvoyer cet *eſcot*, car il n'y avoit plus de place à la mettre.

On dit proverbialement à ceux qui viennent interrompre l'entretien d'autres gens, Parlez à voſtre *eſcot*, pour dire, Allez entretenir voſtre compagnie. On dit auſſi d'un homme agreable en débauche, qui chante, qui fait de bons contes, qui met les autres en train, que c'eſt un homme qui paye bien ſon *eſcot*, qu'on eſt bienaiſe de luy donner à manger.

ESCOTARD. ſ. m. Terme de Marine, eſt une groſſe piece de bois miſe en ſaillie & en rebord ſur les coſtez du bordage le long des cintres du vaiſſeau, pour porter & conſerver les haubans, & empêcher qu'ils ne touchent contre le bordage. On les appelle auſſi *porte-haubans*; & ceux de l'avant ſervent à placer l'ancre.

ESCOUADE. ſ. f. Une partie d'une compagnie d'Infanterie, qui répond à ce qu'on appelle *Brigade* dans la Cavalerie. Les Compagnies d'Infanterie ſont ordinairement diviſées en trois *Eſcouades*. Les *Eſcouades* ſe relevent & montent la garde l'une aprés l'autre, & ſont commandées par un bas Officier.

ESCOUE'. adj. Terme de Chaſſe. Chien à qui on a couppé la queuë.

ESCOUENE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Eſcuene*. Outil de Tablettier, Serrurier, ou autres Artiſans, qui ſert à rapper uniment l'yvoire, le bois & le fer. C'eſt une eſpece de rappe qui a des cannelures par angles entrans & ſortans.

ESCOUFLE. ſ. f. Oiſeau de proye qu'on appelle autrement *milan*, en Latin *milvus*. L'*eſcouſle* fait ſon vol ſans bruit, & entrecouppe l'air quaſi ſans battre l'aiſle, & ne ſe branche preſque jamais, n'ayant nulle peine à voler entre deux airs.

ESCOULEMENT. ſ. m. Mouvement, action de la choſe liquide qui s'écoule. Noé ſortit de l'Arche aprés que l'*eſcoulement* des eaux eut laiſſé la terre à ſec. La lumiere eſt un *eſcoulement* perpetuel des rayons du corps du Soleil. Il ſe fait un perpetuel *eſcoulement* & diſſipation d'eſprits par les actions de noſtre corps.

ESCOULEMENT, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles. JESUS-CHRIST ſentit un *eſcoulement* de la vertu divine, quand la femme qui avoit le flus de ſang fut guerie par le ſeul attouchement de ſa robbe, en St. Luc Chap. 8. v. 44.

ESCOULER. v. n. Paſſer avec fluidité par quelque canal, & le laiſſer à ſec. Les plus fiers torrents ſont ceux qui s'*eſcoulent* le pluſtoſt, qui durent le moins. On a fait *eſcouler* les eaux de ce foſſé en perçant la contreſcarpe, en rompant cette chauſſée.

On le dit auſſi des corps ſolides qui ſont en mouvement vers un même endroit. Tout le ſable de cette horloge s'eſt *écoulé*. Il ne faut que demi-heure pour faire *eſcouler* tous les carroſſes du Cours, pour faire *eſcouler* tout le monde de la Comedie.

ESCOULER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Voſtre bienfait ne s'*eſcoulera* jamais de ma memoire. Tout le temps de cette conference s'eſt *eſcoulé* en vains diſcours. Il s'*eſcoule* des graces celeſtes perpetuellement ſur nos teſtes. La vie s'*eſcoule* inſenſiblement.

ESCOURGE'E. ſ. f. Foüet compoſé de pluſieurs brins de corde, ou de pluſieurs lanieres de cuir. Borel le derive d'un vieux mot François *courgie*, qu'on trouve dans Perceval, qui ſignifioit une verge ou ſangle de cuir propre à chaſtier. Du Cange le derive de *ſcoriata*. Il vient pluſtoſt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *ſcourgez* ſignifie *foüet*, & *ſcourgeza*, *foüetter*.

ESCOURGEON. ſ. m. Eſpece d'orge qu'on fait manger aux chevaux en verd.

ESCOURTER. v. act. Rogner, rendre trop court. Vous avez trop *eſcourté* ce manteau, cette juppe de deſſous, cette perruque.

ESCOURTER, ſe dit auſſi d'un chien à qui on couppe la queuë, d'un cheval à qui on couppe les oreilles. On le dit auſſi quelquefois d'un homme qu'on a rendu cunuque.

ESCOURTÉ, ÉE. part. & adj.

ESCOUSSE. ſubſt. fem. Quelques pas qu'on fait en arriere pour ſe mettre en train de ſauter quelque foſſé, & s'eſmouvoir par quelque eſtenduë de courſe. Pluſieurs blaſment ce mot comme populaire & corrompu, & diſent *ſecouſſe*. Prendre ſa *ſecouſſe*, au

lieu

lieu de dire, Prendre ſon *eſcouſſe*, comme on fait à Paris.

ESCOUTANT, ANTE. adject. Auditeur, qui preſte l'oreille à ce qu'on dit. Parlons bas de ces affaires, il y a icy des *eſcoutants* qui nous pourroient ouïr. On appelle auſſi au Palais des Advocats *eſcoutants*, ceux qui n'ont point de pratique, qui ne plaident point, qui ne ſont au Barreau que pour eſcouter. Ce mot vient du Grec *ikoitis*, *auditor*, d'*akouo*, *audio*.

ESCOUTE. ſ. f. Turbine ou entreſole fermée par des jalouſies, au travers deſquelles ceux qui ne veulent pas eſtre veus peuvent eſcouter ce qui ſe dit en une ſale qui eſt plus bas. Il y a des *eſcoutes* dans les Couvents, dans les Colleges.

On dit proverbialement, qu'on eſt aux *eſcoutes*, pour dire, qu'on cherche de tous coſtez des nouvelles de ce qui arrivera en une affaire où on prend intereſt. On appelle auſſi un *eſcoute* s'il pleut, un moulin à qui l'eau manque ſouvent; & figurément on le dit de celuy qui attend patiemment qu'il luy vienne quelque bonne fortune, ſans qu'il ſe mette en peine de ſe la procurer.

On appelle dans les Couvents de Religieuſes, la Sœur *eſcoute*, celle qui eſt cachée à coſté de la grille pour eſcouter tout ce qu'on dira à une fille qui eſt au Parloir.

ESCOUTES, en termes de Marine, ſont des cordages qui font deux branches amarrées aux deux points d'embas de chaque voile ou bonnettes, pour les tenir en eſtat. On dit, Larguer ou filer les *eſcoutes*, pour dire, les laſcher; &, Haler les *eſcoutes*, pour dire, les bander. Il y a auſſi des *eſcoutes* de revers qu'on appelle *fauſſes eſcoutes*. *Eſcoutes* de hune, eſt l'extremité de la grande vergue, à laquelle on attache les extremitez de la voile de hune.

ESCOUTER. v. act. Preſter l'oreille pour ouïr. On court un tel Predicateur, on prend plaiſir à l'*eſcouter*. Je vous demande audience, je vous prie *eſcoutez* moy, ne m'interrompez pas. Les hableurs veulent toûjours parler, & jamais *eſcouter*. C'eſt un homme cruel & inexorable, il n'*eſcoute* perſonne. On diſoit autrefois *Accouter*, & le peuple de Paris le dit encore. L'un & l'autre viennent du Grec *akouesthai*, ſignifiant la même choſe. Menage le derive de *auſcultare*.

Au Palais le Preſident dit à un Advocat, Qui vous *eſcoute*, qui vous oit? pour dire, Qui eſt l'Advocat qui doit defendre contre vous, qui doit repliquer? On dit auſſi, qu'un homme s'*eſcoute* parler, quand il parle froidement & ſans s'animer, & auſſi lors qu'il témoigne de la vanité, & trop bonne opinion de ce qu'il dit.

ESCOUTER, ſe dit auſſi en choſes morales, pour dire, Se laiſſer perſuader, ſe rendre à quelque raiſon. Bienheureux celuy qui *eſcoute* les inſpirations divines, qui *eſcoute* l'Evangile. Un brutal n'*eſcoute* point la raiſon, il n'*eſcoute* que ſon ſens. Cette femme commence à *eſcouter* les cageolleries, les offres de ſes amants, elle ſera bientoſt perduë. Eve ſe trouva mal d'avoir *eſcouté* le ſerpent.

ESCOUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle au Manege un pas *eſcouté*, un pas d'eſcole, un pas raccourci d'un cheval, qui eſt balancé entre les talons, qui les eſcoute ſans ſe jetter ſur l'un ni ſur l'autre.

ESCOUTEUX. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval retenu, qui ne part pas de la main franchement, qui ſaute au lieu d'aller en avant, qui ne fournit pas tout ce qu'on luy demande.

ESCOUTILLES. ſ. f. plur. Terme de Marine, ſont de grandes ouvertures des ponts ou tillacs d'un vaiſſeau pour y deſcendre, ou en tirer les gros fardeaux & les marchandiſes; & les portes qui les ferment s'appellent *panneaux*. On les appelle quelquefois *hiloires*, du nom des bordures qui les environnent. Il y a dans les grands vaiſſeaux d'ordinaire quatre *eſcoutilles*; celle de la foſſe aux cables, qui eſt vers la proüe; l'*eſcoutille* des ſoutes, qui eſt vers la pouppe; la grande *eſcoutille*, qui eſt entre le grand maſt & le maſt de miſaine; l'*eſcoutille* des vivres, qui eſt entre le grand maſt & l'artimon.

ESCOUTILLON. ſ. m. eſt une ouverture quarrée qui eſt dans les eſcoutilles, par laquelle on devale dans un vaiſſeau.

ESCOUVETTE, ou *Eſcoüette*. ſ. f. Eſpece de balay dont ſe ſervent les ouvriers. Ce mot vient de *eſcouve* diminutif de *ſcopa*. On a appellé autrefois les Sorciers, Chevaucheurs d'*eſcouvettes*, c'eſt à dire, de manche à balay.

ESCOUVILLON. ſ. m. Inſtrument qui ſert aux Canonniers à nettoyer le canon, ou à le rafraiſchir. C'eſt un long baſton nommé *hamée*, au bout duquel il y a un gros bouton nommé *boeſte*, garni d'une peau de mouton avec ſa laine. On l'appelle autrement *griffon* & *arrouſement*. On le dit auſſi des balais qui ſervent aux Boulengers & aux Patiſſiers à nettoyer leur four.

ESCOUVILLONNER. v. act. C'eſt ſe ſervir de l'eſcouvillon, tant pour nettoyer un canon, qu'un four. Quelques-uns croyent que ces mots viennent de *quiſquilia*, *ordures*, parce qu'on dit encore en Picardie, Les Sergents ont tout *eſquevillé* chez nous, pour dire, nettoyé.

ESCRAN. ſ. m. Petit meuble qui ſert à ſe parer de la trop grande ardeur, ou de la lumiere du feu. Il y a des *eſcrans* à pied qui ſe tiennent debout devant le feu; d'autres à main, qu'on orne de diverſes hiſtoires & images. C'eſt un ignorant qui n'a jamais appris le Blaſon que dans les *eſcrans*; un mauvais Poëte qui ne fait des vers que pour les *eſcrans*. Menage aprés Bochart derive ce mot du Grec *skiron*, qui ſignifie *umbraculum*.

On dit auſſi à celuy qui ſe met devant un autre pour empêcher qu'il ne ſe chauffe, Oſtez vous, je ne veux point d'un *eſcran* ſi eſpais. On dit encore par antiphraſe d'une porte ouverte, Voilà un vilain *eſcran*.

ESCRASER. v. act. Deſtruire, briſer un corps par le poids ou la dureté d'un autre. Une meule de moulin *eſcraſe* le grain, parce qu'il eſt plus mol. Dans ce tremblement de terre il y a eu bien du peuple *eſcraſé* ſous les ruines des maiſons. Quand on marche ſur une chenille, ſur un ver, on l'*eſcraſe*. Ce mot, ſelon Menage, vient du Latin *extraſare*. D'autres le derivent du Caldaïque *keras*, qui ſignifie *conterere*, *confringere*.

ESCRASER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Détruire. Il a eſté prophetiſé que la Vierge *eſcraſeroit* la teſte du Serpent, du Dragon infernal. Si vous choquez ce Miniſtre, il vous *eſcraſera* en un moment.

ESCRASER, ſignifie auſſi, Rendre plat & peu élevé. Cette femme a le nez *eſcraſé* & eſpaté. Cet homme a la taille courte, *eſcraſée*, engoncée.

ESCRASÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCREMER. v. act. Oſter la creme, le deſſus du lait ou autre liqueur. On fait de mauvais fromages du lait qu'on a *eſcremé*. Il prend le matin des bouillons qui *eſcrement* le pot.

ESCREMER, ſe dit figurément en choſes morales. *Eſcremer* une affaire, c'eſt en tirer les plus clairs deniers, le plus liquide.

ESCREMÉ, ÉE. part. & adj.

ESCRENNES. ſ. f. plur. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois de ces maiſons que les payſans creuſent ſous terre, & couvrent de fumier, où les filles vont faire la veillée, qui eſtoient autrefois en uſage chez les Allemans, comme il ſe recueille d'un paſſage de Tacite. Ce qui a donné le nom aux *eſcremes* Dijonnoiſes & Champenoiſes, dont parlent quelques Auteurs.

ESCREVISSE. ſ. f. Poiſſon teſtacée, eſpece de cancre. Il y a des *eſcreviſſes* de riviere, & des *eſcreviſſes* de

de mer. On trouve les *eſcreviſſes* dans les petits canaux bourbeux qui ſont le long des prairies. Les *eſcreviſſes* ont deux pierres blanches & rondes en la teſte, qu'on dit eſtre bonnes à la gravelle. On les trouve ſeulement au temps qu'elles poſent leurs eſcailles. Les *eſcreviſſes* n'ont que trois dents placées au fonds de leur ventricule. Les *eſcreviſſes* n'ont point de paupieres, non plus que la pluſpart des poiſſons. L'*eſcreviſſe* ne nage point avec les pieds, mais elle ſe ſert de ſa queuë pour frapper & pouſſer l'eau. Ce mouvement luy ſert auſſi à marcher ſur terre, ce qui fait qu'elle va à reculons. Les *eſcreviſſes* ont douze pieds. Les bonnes biſques ou potages des jours maigres ſe font avec des *eſcreviſſes*. Les *eſcreviſſes* deviennent rouges en cuiſant. Et on dit d'une perſonne à qui on reproche quelque choſe de honteux, qu'elle eſt devenuë rouge comme une *eſcreviſſe*. En Latin *aſtacus, cancer*. Ce mot vient, ſelon Nicod, de l'Alleman *crebs*, ou du Latin *carabus*. Menage le derive de *ſcarabiſca*, qui a eſté fait de *ſcarabus*, qu'on a dit pour *carabus*; ou de l'Anglois *crab-fish*, qui ſignifie *eſcreviſſe*. Rondelet appelle les *eſcreviſſes*, *aſtaci fluviatiles*.

On dit proverbialement, qu'un homme va comme une *eſcreviſſe*, quand il recule, au lieu d'avancer.

En Aſtronomie on appelle le Signe de l'*Eſcreviſſe* le Signe du Cancer, le quatriéme depuis Aries, au commencement duquel ſe fait le Solſtice d'eſté. C'eſt une Conſtellation formée de 13. eſtoiles, ſelon Ptolomée; de 17. Selon Kepler; & de 35. ſelon Bayerus, qui repreſentent la figure d'une *eſcreviſſe*. D'autres diſent qu'on luy a donné ce nom, à cauſe que quand le Soleil y eſt arrivé, il ſemble marcher comme les *eſcreviſſes* à reculons vers l'Equateur. Ce Signe eſt la Maiſon de la Lune, & l'exaltation de Jupiter.

ESCRIER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Crier avec ſurpriſe, admiration, ou indignation, ou douleur. Il s'eſt *eſcrié* à la veuë de ſon ennemi. Ce curieux s'eſt *eſcrié* à la veuë de ce tableau. Un Predicateur s'*eſcrie* de toute ſa force contre la licence du ſiecle. On luy a marché ſur ſon pied douloureux, il s'eſt *eſcrié* auſſi-toſt.

ESCRIME. ſ. f. Exercice de Nobleſſe qui apprend l'art de ſe ſervir de l'eſpée pour bleſſer ſon ennemi, & pour ſe garentir de ſes attaques. Les Maiſtres d'*eſcrime* s'appellent aujourd'huy *Maiſtres en fait d'armes*. On apprend l'*eſcrime* avec des fleurets. François Peyrard dit que cet art eſt tellement eſtimé aux Indes Orientales, que ce ſont les Princes & les plus Grands Seigneurs qui l'enſeignent. Ils portent au bras droit la marque de Maiſtres en fait d'armes, qu'en leur Langue on nomme *eſcru*, qui leur eſt donnée avec grandes ceremonies & appareil par les Rois de ces nations. L'art de l'*eſcrime* ſe diviſe en deux parties, le jeu ſimple & le jeu compoſé. Voyez *Jeu*. Il y a des patentes accordées à la Compagnie des Maiſtres en fait d'armes de la ville de Paris, des Statuts, & des Maiſtres Gardes de cette profeſſion. Les Maiſtres ne ſont receus qu'à 25. ans, aprés avoir fait experience ou aſſaut contre les ſix derniers receus en preſence du Syndic, des Gardes & des Maiſtres, & du Procureur du Roy. Ce mot vient de *ſcrama*, ſelon Du Cange, qui eſtoit une eſpece d'eſpée large & trenchante, d'où eſt venu auſſi *eſtramaçon*.

On dit proverbialement, qu'on eſt hors d'*eſcrime*, lors qu'on eſt troublé & en deſordre, qu'on n'eſt plus en eſtat de ſe deffendre.

ESCRIMER. v. act. Faire des armes avec des fleurets. C'eſt un bretteur qui *eſcrime*, qui fait aſſaut tous les jours, qui ne bouge des ſales d'*eſcrime*.

ESCRIMER, ſe dit auſſi figurément en Morale, des diſputes, des debats & des conteſtations. Il y avoit du plaiſir à la diſpute de ces jeunes Bacheliers, à voir comme ils s'*eſcrimoient* avec leur ergo. Ces deux joüeurs ont *eſcrimé* tout le jour l'un contre l'autre, & ne ſe ſont rien fait. Ce mot vient de l'Alleman *ſchirmen*, ou de *skermer* ſignifiant la même choſe.

On dit auſſi, qu'un homme ſçait s'*eſcrimer* de quelque inſtrument, ou d'un art ou ſcience, quand il ſçait s'en ſervir paſſablement.

ESCRIMEUR. ſ. m. Maiſtre en fait d'armes, qui ſçait fort bien eſcrimer, qui en enſeigne l'art aux autres. St. Michel eſt le Patron des *Eſcrimeurs*.

ESCRIN. ſ. m. Petit coffre où l'on met des pierreries. Les Orfevres mettent leurs pierreries dans des *eſcrins*. Les anciens Romanciers portoient toûjours des *eſcrins* de pierreries pour s'équipper au beſoin. Ce mot vient de *ſcrinium*. Menage.

ESCRIRE. v. act. Peindre avec la plume, former des caracteres qui puiſſent expliquer la penſée. Ce Commis *eſcrit*, peint fort bien, ſa lettre eſt nette & liſible. Il *eſcrit* en lettre Françoiſe, Italienne, baſtarde, en lettre de compte, de finance, en minute, en chicane. Le Greffier *eſcrit* ſous le Preſident ce qu'il prononce. Il gagne ſa vie à *eſcrire* des Sermons, à copier. On *eſcrit* auſſi ſur des tablettes avec l'aiguille, avec le crayon.

ESCRIRE, ſignifie auſſi, Faire ſçavoir par lettres. Je vous ay *eſcrit* cy-devant cette nouvelle. Je vous ay *eſcrit* de venir. Il y a long-temps que vous ne m'avez *eſcrit*. Le Roy luy a *eſcrit* de ſa main.

ESCRIRE, ſignifie auſſi la maniere de choiſir & de diſpoſer ſes lettres. Nous *eſcrivons* de la gauche à la droite, & les Orientaux au contraire. Il y a des peuples qui *eſcrivent* du haut en bas. Ce mot s'*eſcrit* en pluſieurs façons, à diverſes orthographes. Les Egyptiens *eſcrivoient* en lettres hieroglyphiques.

ESCRIRE, ſignifie auſſi, Rodiger par eſcrit ſes penſées, ou ſes lectures, pour s'en ſouvenir, ou les tranſmettre à la poſterité. Cet homme *eſcrit* bien & poliment, il *eſcrit* avec netteté & jugement, il *eſcrit* ſçavamment & avec facilité. Il *eſcrit* en proſe & en vers, en Grec & en Latin, &c. Les Grecs & les Romains ont bien *eſcrit* de l'Eloquence, les Arabes de la Medecine & de l'Aſtrologie. Galien, Ariſtote, St. Thomas, ont beaucoup *eſcrit*, ont fait beaucoup d'Ouvrages.

Au Palais on appointe les parties en droit à *eſcrire* & produire, donner contredits & ſalvations, pour dire, mettre les demandes & deffenſes ſur le papier, quand on n'a pû juger l'affaire ſur le plaidoyé des Advocats. Cet Advocat ne plaide plus, il ne fait qu'*eſcrire* & conſulter.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà une bonne voix pour *eſcrire*, & une bonne main pour chanter. On dit auſſi, A mal exploiter bien *eſcrire*, pour dire, que les Sergents font des exploits faux pour rectifier les fautes qu'ils ont faites en exploitant. On dit auſſi, *Eſcrire* de bonne encre, pour dire, avec forte menace ou recommandation.

ESCRIRE, ſe dit figurément en choſes morales. Nos noms ſont *eſcrits* dans le Livre de vie. Sa malignité eſt peinte & *eſcrite* ſur ſon viſage. On dit poetiquement, Son nom eſt *eſcrit* au Temple de Memoire. Cet affront eſt *eſcrit*, eſt gravé dans ſa memoire, il ne l'oubliera jamais. On demande à ceux qui alleguent quelque choſe ſans preuve, Où cela eſt-il *eſcrit*?

ESCRIT, ITE. part. paſſ. & adj.

ESCRIT. ſ. m. Témoignage ou preuve qu'on donne, par la ſignature de quelqu'un, ou qui eſt redigé ſur le papier. Les chicaneurs plaident contre leur *eſcrit*, contre leur cedule. Cet Advocat plaide par *eſcrit*, il a en main un bon contract, une preuve *eſcrite*. L'Ordonnance de Moulins veut qu'on ait preuve par *eſcrit* d'un preſt excedant cent livres. En ce ſens il eſt oppoſé à la preuve teſtimoniale. On appelle un procés par *eſcrit*, un appel d'une ſentence donnée ſur production des parties. Les Couſtumes de France ont eſté long-temps ſans être

Digitized by Google

rédigées par *eſcrit*. Il a publié un *Eſcrit*, un Libelle, un Manifeſte. On luy a donné ſon congé par *eſcrit*.

ESCRITS, au pluriel, ſe dit des Livres imprimez, ou non imprimez. Nous apprenons des *Eſcrits* des Anciens, de leurs Livres qu'ils nous ont laiſſé par eſcrit. La plus-part de leurs *Eſcrits* ſont perdus, faute d'avoir connu l'imprimerie. Les Profeſſeurs publics dictent à leurs eſcoliers des *Eſcrits* de Theologie, de Philoſophie, de Droit, de Medecine. Droit *Eſcrit*. Voyez *Droit*.

ESCRITEAU. ſ. m. Titre ou inſcription en groſſe lettre qu'on met ſur quelque choſe pour en donner connoiſſance. Les boeſtes d'Apothicaire ont des *eſcriteaux* pour faire connoiſtre les drogues qui ſont dedans. On met des *eſcriteaux* aux gens qu'on fuſtige, pour en marquer la cauſe. On met des *eſcriteaux* aux maiſons qui ſont à vendre, à loüer, aux chambres garnies. Les Maiſtres Eſcrivains ont des *eſcriteaux* pour leurs enſeignes.

ESCRITOIRE. ſ. f. Eſpece d'eſtuy où l'on ſerre les choſes neceſſaires à eſcrire, & particulierement le ganif, les plumes, l'encre & la poudre. Il y a de grandes *eſcritoires* de cabinet, de petites *eſcritoires* pour la poche. Les eſcoliers ſe battent à coup d'*eſcritoire*. Les Nobles appellent par meſpris les gens de robbe, des gens d'*eſcritoire*.

On appelle Greffiers de l'*eſcritoire*, ceux qui aſſiſtent aux rapports qui ſe font en Juſtice à Paris par les Experts nommez pour les viſitations des baſtiments, & qui les rédigent par eſcrit.

ESCRITURE. ſ. f. On le dit par excellence des Livres Sacrez, qu'on appelle *l'Eſcriture Sainte*. Voilà un propre texte de l'*Eſcriture*. Ce n'eſt pas aſſez que l'*Eſcriture*, il faut la Tradition de l'Egliſe qui l'explique.

ESCRITURE, ſignifie auſſi la maniere d'eſcrire, de former des caracteres ſur le papier. On aſſigne les parties pour reconnoiſtre leur *eſcriture* & ſignature, pour convenir d'*eſcritures* de comparaiſon en matiere de faux. On nomme des Experts pour verifier les *eſcritures*. On fait faire par des Experts, des reconnoiſſances & verifications des *eſcritures* & ſignatures, dont Jean Ravenau a fait un Traité intitulé *des Inſcriptions en faux*, où il enſeigne le moyen de faire revivre des *eſcritures* anciennes & preſqu'effacées, par le moyen d'une eau de noix de galle broyée dans du vin blanc, & diſtillée au feu, dont on frotte le papier. *Eſcriture* ſe dit auſſi par oppoſition à ce qui eſt imprimé. Il ne ſçauroit lire l'*eſcriture*, il ne lit que le moulé. Ce Commis a fait voir de ſon *eſcriture*, pour dire, de quelle maniere il eſcrit.

ESCRITURES, ſe dit au Palais des eſcrits que font les Advocats pour inſtruire les Juges du droit des parties. Les *eſcritures* ſont des advertiſſements, cauſes d'appel ou griefs, contredits & ſalvations, debats ou ſouſtenements de compte, moyens de faux, d'intervention, d'oppoſition, &c. On fait des *eſcritures* par memoires en matiere beneficiale. Les *eſcritures* ſe payent par rolle. On appelle une paire d'*eſcritures*, quoy que ce ne ſoit qu'un ſeul acte, qu'une ſeule piece.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien aſne de nature qui ne peut lire ſon *eſcriture*. On dit auſſi, qu'un homme entend les *eſcritures*, quand il eſt fort intelligent, quand il ſçait bien ſon meſtier. On dit auſſi, Accordez les *eſcritures*, pour dire, Accommodez ces paſſages, ſauvez cette contradiction.

ESCRIVAIN. ſ. m. Qui eſcrit. Les Sergents ſont d'ordinaire de meſchans *eſcrivains*, on ne peut lire leur eſcriture.

ESCRIVAIN, ſe dit plus particulierement de celuy qui eſt receu Maiſtre en l'art d'eſcrire. Les Maiſtres *Eſcrivains* Jurez pour la verification des eſcritures & ſignatures. Il va apprendre à eſcrire chez un tel Maiſtre *Eſcrivain*.

ESCRIVAIN, ſe dit auſſi de ceux qui ont compoſé des Livres, des Ouvrages. Tite Live, Herodote, ſont de fameux *Eſcrivains* pour l'Hiſtoire. Nous ne manquons pas de bons *Eſcrivains* en noſtre ſiecle.

En termes de Marine, l'*Eſcrivain* eſt un Officier ou Commis dans chaque vaiſſeau, qui tient regiſtre de toutes les marchandiſes dont il eſt chargé, de ce qui y entre, de ce qui en ſort, & de ce qui s'y conſume. Il y ſert auſſi de Greffier & de Notaire pour y rediger par eſcrit tout ce qui s'y paſſe de notable. Il peut même recevoir des teſtaments, comme il eſt porté dans l'Ordonnance de la Marine, l. 2. tit. 3.

ESCROC, ou *Eſcroqueur*. ſ. m. Frippon qui attrape l'argent ou les hardes d'un autre par artifice, ſoit ſous pretexte d'emprunt, ſoit en le filoutant au jeu, ou par quelque autre voye. Ne laiſſez pas entrer cet *eſcroc* chez vous, dans voſtre Bibliotheque. Une femme qui ne paye pas quand elle a perdu, doit paſſer pour *eſcroqueuſe*. Ce mot vient de *ſcroccare* Italien, qui ſignifie, Obtenir quelque avantage, ou quelque plaiſir pour rien. Menage.

On dit auſſi d'un Auteur qui taſche de ſe mettre en eſtime par cabale, que c'eſt un *eſcroc* de reputation.

ESCROQUER. v. act. Tirer de l'argent, ou du bien d'autruy par ſurpriſe & mauvais artifice, & en le trompant.

ESCROQUÉ, ÉE. part.

ESCROQUERIE. ſ. f. Filouterie, mauvais artifice avec lequel on attrape le bien d'autruy. Un emprunt qui eſt ſuivi d'une banqueroute ne peut paſſer que pour une pure *eſcroquerie*.

ESCROU. ſ. m. Piece de bois, ou de fer, ou d'autre metail, qui a un trou relatif à la groſſeur d'une vis, & qui ſert à la ſerrer, ou à la retenir, quand on la fait entrer dedans. Il faut que les vis de ce lit ayent eſté changées, elles ne peuvent entrer dans leurs *eſcrous*. En Mathematique on appelle le clou de l'alhidade, l'*eſcrou* ou le *chevalet*.

ESCROU, eſt auſſi l'acte d'empriſonnement d'une perſonne eſcrit ſur le regiſtre de la geole. Il faut attacher ſon *eſcrou* à la requeſte d'élargiſſement. Quand on eſt recommandé pour pluſieurs affaires, ce ſont autant d'*eſcrous*. Quand on declare un empriſonnement injurieux, tortionaire & deſraiſonnable, on ordonne que l'*eſcrou* ſera rayé & biffé. On diſoit autrefois *eſcrouë*.

ESCROUE. ſ. f. Chez le Roy ſe dit des rolles ou eſtats de la deſpenſe de ſa maiſon, qui ſe mettent dans des peaux de parchemin qu'on coud & qu'on attache les unes aux autres, dont on fait de gros rouleaux qui ſont ſignez & arreſtez au bureau par les Maiſtres & Controlleurs de la maiſon du Roy. On l'a dit auſſi des rolles que les Receveurs des tailles ou des amendes baillent aux Sergents pour en faire le recouvrement, qui ſont appellez *eſcroüës* dans pluſieurs Edits. On voit dans la Chambre des Comptes une *eſcrouë* du Parlement tenu ſous Loüis Hutin, qui contient la liſte des Conſeillers du Conſeil eſtroit, des Maiſtres des Requeſtes & autres Officiers.

ESCROUE, en pluſieurs Couſtumes, ſe dit de la declaration, denombrement & adveu d'heritages cottiers, que le ſujet donne à ſon Seigneur. En l'Edit de l'eſtabliſſement de l'Eſchiquier de Normandie on appelle *eſcroüës*, les eſcritures qui contiennent les faits & raiſons des parties, où il eſt dit auſſi que les Sergents doivent bailler leurs exploits par *eſcroüës*, c'eſt à dire, par eſcrit. Borel eſtime que ce mot vient d'*eſcrit*, ou *eſcrire*, parce qu'en effet on eſcrit ſur un regiſtre, & parce qu'on a appellé auſſi *eſcrouë*, une quittance en faveur de celuy qui a manié les finances; & on a dit, Bailler *eſcrouë* à un Receveur de ſa recepte, pour dire, Souder ſon compte.

ES-

Digitized by Google

ESCROUELLES. ſ. f. plur. Terme de Medecine. Ce ſont des tumeurs ſanguines faites aux parties glanduleuſes, comme aux mammelles, aux aiſſelles & aux aînes. Elles ſont preſque toûjours enveloppées dans une membrane propre, engendrées de pituite gypſée, graſſe & viſqueuſe. Lors qu'il s'y meſle de l'humeur melancolique, elles s'eſchauffent & deviennent malignes, & ſont un ulcere corroſif & chancreux qui ronge la ſubſtance des glandes. Et quand cette humeur court par le corps, elle altere & pourrit les os où elle s'aſſied: alors c'eſt une maladie incurable par art. Les Latins les appellent *ſcrophula*, du mot *ſcropha* qui ſignifie une *truye*, & les Grecs *choiradès*, du mot Grec *choiros*, qui ſignifie un *pourceau*, parce que les pourceaux ſont ſujets à avoir de ces tumeurs ſous la gorge, & ceux qui mangent de leur chair y ont auſſi plus de diſpoſition. Le Roy de France a le don de guerir des *eſcroüelles*, en touchant les malades.

ESCROUER. v. a. Charger un Geolier de la perſonne d'un priſonnier, en eſcrivant ſur ſon regiſtre par l'Officier qui l'arreſte la cauſe pour laquelle il eſt empriſonné, & par quelle autorité ou ordonnance. Il eſt deffendu ſeverement aux Geoliers de detenir qui que ce ſoit ſans eſtre *eſcroüé*. Cujas eſtime que ce mot vient du Grec *enkrouo*, c'eſt à dire, *injicio*; & Ragueau au contraire de *ekkroueiu*, qui ſignifie *extrudere, liberare, miſſum facere*.

ESCROÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCROUÏ. adj. eſt un terme de Monnoye, qui ſe dit des pieces durcies à la ſortie du moulin, & qu'il faut faire recuire. On le dit auſſi de l'or, de l'argent & du cuivre long-temps battu à froid, enſorte qu'il faſſe reſſort.

ESCROULEMENT. ſ. m. Eſboulement de terres, d'édifices qui ne ſont pas ſouſtenus.

ESCROULER. v. n. Vieux mot qui ſignifie *s'eſbouler*. Aprés une vintaine de volées de canon tout le baſtion *s'eſcroula*.

ESCROUSTER. v. act. Oſter la crouſte du pain, le coupper malproprement. On degouſte les gens, quand on *eſcrouſte* le pain.

ESCROUSTÉ, ÉE. part. & adj.

ESCRU, UE. adj. C'eſt une épithete qu'on donne aux ſoyes & aux toiles qui n'ont jamais eſté mouillées. Il eſt deffendu aux Tapiſſiers de doubler les tapiſſeries de toiles *eſcruës*, parce qu'elles ſe retirent. Les belles eſtoffes ſe font de ſoye cuite, & les petites de ſoye *cruë* ou *eſcruë*. Il eſt ſeverement deffendu de meſler la ſoye cuite avec la ſoye *eſcruë*. On dit auſſi du fil *eſcru*.

ESCU. ſ. m. Piece de monnoye. L'*eſcu* de France d'argent vaut d'ordinaire ſoixante ſous: c'eſt à ce prix que ſe reduiſent en comptant toutes les autres monnoyes d'or & d'argent. Il paſſe pour trois livres: c'eſt ce qu'on appelle *eſcu blanc*, & qui eſt preſque la même choſe qu'un *patagon*, une *reale de huit*, une *richedalle*.

ESCU D'OR, eſt une monnoye d'or qui a eu diverſe valeur ſelon les temps. Il vaut maintenant 114. ſ. Il doit eſtre du poids de 2. deniers 15. grains. Il y en a 72. & ½. aux marques. Ils ſont au titre de 23. carats au remede d'un ½. de carat. On appelloit auſſi *eſcus au Soleil*, des *eſcus* de France où il y avoit un petit Soleil à huit rais, qui eſtoit du poids de deux deniers 17. grains, valant 33. ſols tournois. En 1475. ſous Louis XI. ce Soleil eſtoit marqué au deſſus de la couronne. Mais ce mot d'*eſcu ſol* ne vient pas *à ſole*, comme croit Bodin avec le vulgaire, mais *à ſolido*, comme prouve Freherus. On faiſoit autrefois toutes les conſtitutions de rente & les eſtimations en *eſcus d'or ſol*. Sous Louis XII. on a battu des *eſcus* au pore eſpi. Il y en avoit deux qui ſervoient de ſupports à l'*eſcu*.

On a commencé à appeller *eſcus d'or*, des deniers d'or qui furent forgez l'an 1336. qui peſoient 30. grains, & valoient 20. ſ. à cauſe que Philippes de Valois y eſtoit repreſenté aſſis & s'appuyant ſur l'Eſcu de ſes Armoiries. Ce nom a paſſé depuis aux autres monnoyes. Les anciens *eſcus* ne valoient que 27. ſous.

Un million d'or, c'eſt un million d'*eſcus*, ou trois millions de livres. Quand les Medecins ordonnent le poids d'un *eſcu* de quelque drogue, on entend le poids de nôtre *eſcu d'or*, qui eſt une dragme. En Latin *ſcutum*, & *ſcutatum aureum*.

On appelle *eſcus ſablés*, de faux *eſcus* jettez en ſable; des *eſcus fourrez*, ceux où on a meſlé au milieu quelque autre matiere.

Quart d'eſcu a été une monnoye d'argent cy-devant fort en vogue, qui valoit le quart d'un *eſcu*, ou 15. ſ. & comme elle fut depuis haullée à 16. ſ. cela introduiſit le nom d'*eſcus quarts*, parce qu'un *eſcu* eſtant payé en *quarts d'eſcus* valoit 64. ſ. & à cauſe que les eſpices des Juges ſe payoient en *quarts d'eſcus*, on a conſervé cette évaluation juſqu'à preſent, deſorte qu'en quelque monnoye qu'on les paye les *eſcus* d'eſpices valent 3. l. 4. ſ. ou *eſcus quarts*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas vaillant un quart d'*eſcu*, pour dire, qu'il n'a point de bien. On dit au contraire, qu'un homme eſt le pere aux *eſcus*, qu'il a des *eſcus* moiſis, pour dire, que c'eſt un riche avare, qui a bien de l'argent caché. On dit auſſi, qu'il a des *eſcus* à remuer la pelle. On dit encore, Vieux amis & vieux *eſcus*. On dit auſſi de ceux qui ſurviennent en une compagnie, & qu'on n'attendoit pas, Voicy le reſte de noſtre *eſcu*. On dit auſſi, Cela ne luy fait non plus de peur qu'un *eſcu* à un Advocat.

ESCU. ſ. m. Ancienne arme defenſive faite en forme de bouclier leger, que la Gendarmerie qui combattoit avec la lance portoit autrefois au bras, & ſur lequel on peignoit des Armoiries, ou des deviſes dans les jouſtes & tournois. Ce mot, ſelon Nicod, vient du Latin *ſcutum*, & le Latin du Grec *skytos*, qui ſignifie *cuir*, parce que les premiers boucliers étoient faits de cuir. Or ce ſont les *Eſcus* d'Armoiries qui ont été tranſportez ſur les monnoyes.

ESCU, terme de Blaſon, eſt le champ où on poſe les pieces & les meubles des Armoiries. Il eſt de figure quarrée, à la reſerve que le coſté d'embas eſt un peu arrondi, & a une petite pointe au milieu. L'*Eſcu* des filles eſt poſé en loſange.

L'*Eſcu* eſt appellé de divers noms, ſuivant ſes diviſions. L'*Eſcu adextré*, eſt quand la ligne perpendiculaire qui diviſe l'*Eſcu* eſt ſur la droite au tiers de l'*Eſcu*; le *feneſtré*, quand elle eſt ſur la gauche; le *tiercé* en pal, quand elle eſt double, & diviſe tout l'*Eſcu* en trois parties égales. Elle fait le *palé* & le *vergeté*, quand elle eſt multipliée à diſtance égale au nombre de ſix, de huit ou de dix pieces. La ligne horiſontale fait le chef, quand elle occupe la tierce partie d'enhaut; la pleine, quand elle eſt en bas au tiers de l'*Eſcu*. Quand elle eſt double ſur le milieu à diſtance égale des extremitez, elle fait la faſce, & le *tiercé* en faſce. Quand on la multiplie, elle fait le *faſcé*; & le *burrelé*, quand il y a huit ou dix eſpaces égaux ou plus; les *trangles*, quand le nombre en eſt impair. La ligne diagonale du droit du chef au gauche de la pointe fait le *tranché*: la contraire fait le *doublé*. Si on les double à diſtance égale, l'une fait le *bandé*, & le *tiercé* en bande; & l'autre la *barre*, & le *tiercé* en barre. En multipliant la premiere, on fait le *bandé* & le *cottiçé*: & en multipliant la ſeconde, on fait le *barré* & le *traverſé*.

Les autres diviſions de l'*Eſcu* ſont *eſcartelé*, *contr'eſcartelé*, *en abyſme*, &c. Voyez les à leur ordre. L'*Eſcu* de France, d'Orleans, &c. L'*Eſcu* ou le *Panonceau* eſt une marque de la mediocre Nobleſſe, qui appartient aux Chaſtelains & aux Eſcuyers; au lieu que la *Baniere* eſt la marque de la haute Chevalerie. On trouve

des marques que les bourgeois ont porté des *Escus* il y a plus de 400. ans, & les Marchands en font en poſſeſſion même en Allemagne. Les anciens *Escus* eſtoient ordinairement couchez & inclinez; mais on a commencé à les dreſſer, quand on a mis au deſſus des couronnes. Les *Escus* des François eſtoient autrefois triangulaires, & ce n'eſt que depuis un ſiecle qu'on les a fait quarrez avec une petite pointe par le bas. Les Eſpagnols les ont tout à fait arrondis auſſi par le bas. Ceux des Italiens ſont la plus-part ovales, & ceux des Allemands en cartouches.

ESCUAGE. ſ. m. Terme de Couſtume. C'eſt un droit ou ſervice de Chevalier, que dans les Vieux Titres on appelle *ſervitium ſcuti*. Il ſignifie auſſi le droit que l'on paye pour s'exempter du ſervice, ou pour faire ſervir un autre à ſa place.

ESCUBIERS. ſ. m. plur. Terme de Marine. Ce ſont les trous par où paſſent les cables des vaiſſeaux, & particulierement ceux qui ſont vers l'avant à basbord & à ſtribord, qui ſervent à mouiller & à filer le cable. A Marſeille on les appelle *ouils*.

ESCUEIL. ſ. m. Rocher qui eſt dans la mer. Cet *eſcueil* eſt dangereux, il eſt à fleur d'eau. La mer des Maldives eſt difficile à naviger, elle eſt toute pleine d'*eſcueils*. On le dit auſſi des bancs de ſable qui ſont repreſentez dans des cartes avec de petits points. Ce mot vient de *ſcoglio* Italien, ou de *ſcolium*, terme de la baſſe Latinité.

Escueil, ſe dit figurément en Morale, des choſes dangereuſes qui peuvent nous cauſer quelque perte. Le monde eſt une mer pleine d'*eſcueils*, d'occaſions de peché. Cette place fut un *eſcueil* où ſe perdit la reputation de ce General. Cette rencontre fut l'*eſcueil* où ſa fortune fit naufrage.

ESCUELLE. ſ. f. Utencile de table, petit plat ſans bord qui ſert d'ordinaire à prendre un bouillon, ou à preparer du potage pour quelqu'un en particulier. On fait des *eſcuelles* d'argent, de vermeil doré. Une *eſcuelle* couverte. Une *eſcuelle* d'eſtain, de fayence, de bois, &c. Une *eſcuelle* à orillons. Quand on donne de la ſoupe aux pauvres, ils tendent chacun leur *eſcuelle*. Ce pauvre homme a eſté reduit à l'*eſcuelle*, à l'aumoſne. Ce mot vient de *ſcutella*, parce qu'elle eſtoit creuſée en forme de *bouclier*. Nicod. Borel le derive de *eſculus*, qui eſt une eſpece de *chesne*, parce que les premieres ont eſté faites de ce bois, qui eſt moins ſujet à ſe fendre que les autres. Il vient pluſtoſt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *ſcudel* ſignifie *eſcuelle*, & *ſcudellat* une *eſculée*.

Escuelle, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand on s'attend à l'*eſcuelle* d'autruy, ſouvent on diſne mal. On dit auſſi, que dans une maiſon il n'y a ni pot au feu, ni *eſcuelles* lavées, pour dire, que tout y eſt en deſordre. On dit auſſi, qu'on y a mis tout par *eſcuelles*, pour dire, qu'on y a fait grande débauche, qu'on a mangé tout ce qui y eſtoit. On dit auſſi d'un homme ſale & mal mis, qu'il eſt propre comme une *eſcuelle* à chat. On dit auſſi, qu'on a rogné ſon *eſcuelle*, pour dire, qu'on luy a retranché ſes gages, ſes appointements, ſon bien. On dit auſſi de celuy qui a beaucoup herité, qu'il a bien pleu dans ſon *eſcuelle*. On appelle les Archers de l'Hoſpital General, les Archers de l'*Eſcuelle*.

Esculée. ſ. f. Ce qui tient dans une eſcuelle. On a ordonné à ce convaleſcent de prendre tous les matins une *eſculée* de lait.

ESCULER. v. act. Corrompre ſa chauſſure par le derriere, enſorte que les quartiers s'abaiſſent & debordent ſur le talon. Rabelais met entre les plaiſirs & les jeux de Pantagruel, d'*eſculer* ſes ſouliers. On diſoit en ce temps-là *aſculer*.

Esculé, ée. part. & adj. Souliers *eſculez*. Bottes *eſculées*.

ESCUME. ſ. f. Bouillon de l'eau ou de quelque liqueur agitée ou eſchauffée. Pendant la tempeſte on voit beaucoup d'*eſcume* ſur les flots & ſur les rivages. La meilleure biere eſt celle qui fait beaucoup d'*eſcume*, de mouſſe. Les Poëtes feignent que Venus eſt née de l'*eſcume* de la mer. Ce mot vient du Latin *ſpuma*. Menage.

Escume, ſe dit auſſi des impuretez du corps liquide bouillant, qui s'élevent ſur la ſurface par le moyen du mouvement que leur donne la chaleur. Il faut oſter l'*eſcume* du pot, quand il commence à bouillir. Le ſucre jette beaucoup d'*eſcume*. On leve l'*eſcume* des ſyrops & des confitures.

Escume, ſe dit auſſi de ce qui ſort de la bouche de l'homme, ou de la gueule des animaux, quand ils ſont en colere ou agitez de fureur. L'*eſcume* d'un homme enragé eſt venimeuſe & donne la rage. C'eſt un bon ſigne à un cheval, quand ſon mords eſt toûjours plein d'*eſcume*. On dit que l'aconit eſt venu de l'*eſcume* de Cerbere.

Les Ouvriers appellent auſſi *maſchefer*, l'*eſcume* de fer. *Eſcume* de ſel & de nitre. Voyez *Sel* & *Nitre*.

Il y a auſſi une eſpece d'*eſcume* de mer que les Medecins appellent *alcyonium*, & les Apothicaires *ſpuma maris*. Les Medecins appellent auſſi *eſcume d'argent*, ce que les Grecs appellent *skoria* ou *beleyſma* ou *enkauma*. Elle a les mêmes proprietez que la plombagine. Elle reſſemble fort à l'eſmail. On en trouve d'entierement verde, d'autre toute bleuë.

L'*eſcume de plomb* eſt une fumée que jette le plomb, quand on verſe de l'eau froide deſſus lors qu'il eſt fondu & encore chaud. On la recueille ſur une platine de fer. Dioſcoride dit qu'elle eſt fort maſſive, jaunaſtre, & luiſante comme verre, malaiſée à rompre, & qui reſſemble ſouvent à de l'eſmail varié de differentes lignes & couleurs.

ESCUMER. v. act. & n. Jetter de l'eſcume. Le vin, la biere & toute autre liqueur qui fermente, *eſcume*. Le pot a *eſcumé* tout ſeul, c'eſt à dire, il n'y a perſonne qui ait eu ſoin d'en tirer l'eſcume. Le miel *eſcume* beaucoup. On dit d'un homme fort en colere, Il *eſcume* comme un verrat. Un Cuiſinier doit avoir ſoin d'*eſcumer* le pot.

Escumer, en termes de Fauconnerie, ſe dit quand l'oiſeau paſſe ſur le leurre ou ſur la proye ſans s'arreſter. *Eſcumer* la remiſe, c'eſt quand il paſſe ſur la perdrix qu'il a pouſſée dans le buiſſon. Il ſe dit auſſi, quand l'oiſeau eſpie le gibier que les chiens levent pour courir deſſus.

Escumer, ſignifie auſſi, Pirater, voler ſur la mer. Les Corſaires d'Alger vont *eſcumer* les mers du Ponant, du Levant.

Escumer, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Prendre la graiſſe, le meilleur d'une affaire; extraire ce qu'il y a de bon dans les livres, & ſe l'appliquer; aller en divers reduits pour y attraper quelque ſecret, & en faire ſon profit.

Escumé, ée. part. paſſ. & adj.

ESCUMEUR. ſ. m. Qui eſcume. Il ſe dit particulierement en Morale des eſcornifleurs, qui vont dans les maiſons voir ce qu'il y a dans une marmite quand on l'eſcume, pour aprés en venir manger.

Escumeur de mer. Pirate, Corſaire. Quand on peut ſe ſaiſir d'un *Eſcumeur de mer*, il eſt pendu.

ESCUMEUX, euſe. adj. Qui jette de l'eſcume. Le ſucre & le miel ſont bien plus *eſcumeux* que le vin ni la biere.

ESCUMOIRE. ſ. f. Utencile de cuiſine qui ſert à eſcumer. C'eſt une eſpece de cuillier percée de pluſieurs petits trous.

Digitized by Google

ESCURER. v. act. Nettoyer la vaiſſelle, la batterie de cuiſine, & autres choſes de cuivre, d'eſtain ou de fer avec de la lie, du grais, du ſablon, des herbes, & autres choſes convenables.

On dit proverbialement & baſſement, qu'il faut aller à Paſques *eſcurer* ſon chauderon, pour dire, nettoyer ſa conſcience, aller à confeſſe. Ce mot vient d'*excurare*, Menage; ou de *excoriare*, c'eſt à dire, *ſcorias auferre*.

ESCURÉ, ÉE. part. & adj.

ESCUREUIL. ſ. m. Quelques-uns diſent *Eſcurieu*. Petit animal ſauvage & roux qui eſt fort leger, & qui ſaute de branche en branche, qui a une longue queuë. On tient que c'eſt une eſpece de belette. Quelques-uns le mettent au rang des rats, parce qu'il reſſemble tout à fait à la ſouri Pontique. En quelques lieux on eſtime fort la chair d'*eſcurieu* pour manger. En Latin *ſilurus*. Ce mot vient de *ſciuriolus* diminutif de *ſciurus*, qui vient du Grec *ſchiouros*, compoſé de *ſchia*, *umbra*, & de *oura*, *cauda*, parce que ce petit animal ſe couvre preſque tout entier de ſa queuë. Guil. Poſtel.

ESCURIE. ſ. f. Logement des chevaux. Chez le Roy il y a la grande & la petite *Eſcurie*. Des Pages, des Valets de pied de la grande, de la petite *Eſcurie*. L'*eſcurie* de ce Seigneur eſt bien garnie de chevaux. Ce mot vient de *ſcuria*, qui a ſignifié autrefois non ſeulement un lieu où on retire les animaux, mais encore une grange où on bat le grain. Menage.

ESCURIE, ſignifie auſſi l'équippage qui marche avec le Roy. L'*Eſcurie* marche en ce voyage. On a fait partir devant l'*Eſcurie*. Le Treſorier de l'*Eſcurie* paye la deſpenſe des Pages, des gens de livrée, des chevaux, mulets, carroſſes & charroy.

ESCUSSON. ſ. m. Terme de Blaſon. Eſcu chargé d'Armoiries. Il ſe dit particulierement d'un petit Eſcu, quand on en charge un plus grand. Un *eſcuſſon* en abyſme, qui eſt ſeul au milieu d'un Eſcu. Une croix cantonnée de quatre *eſcuſſons*, &c. Les *eſcuſſons* en Eſpagne ſont ronds par le bas, au lieu qu'en France ils ſe terminent par une petite pointe. Ce mot vient du Latin *ſcutum*.

Les Ouvriers appellent auſſi *eſcuſſons*, ces platines de fer ou d'autre metail qui ſervent à orner les heurtoirs des portes, les boutons, les entrées des ſerrures, &c.

ESCUSSON, en termes de Jardinage, eſt une maniere d'ente fort commune aux Jardiniers. On ne fait gueres que deux ſortes d'entes, en fente, & en *eſcuſſon*.

ESCUSSON, en termes de Medecine, ſe dit des ſachets picquez où on enferme pluſieurs poudres & remedes, meſlez avec du cotton entre deux toiles ou taffetas, qui repreſentent un *eſcuſſon* aſſez grand pour couvrir l'eſtomac ſur lequel on les applique. Quelquefois on appelle *eſcuſſons*, des emplaſtres ſtomachiques eſtendus ſur une peau de chevreau couverte d'un taffetas façonné en *eſcuſſon*.

ESCUSSONNER. v. act. Enter en eſcuſſon. C'eſt ouvrir l'eſcorce d'un arbre d'une maniere reſſemblante à un petit eſcu, pour y inſerer l'ente fort proprement.

ESCUSSONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCUYER. ſ. m. Titre qui marque la qualité de Gentilhomme, & qui eſt au deſſous du Chevalier. Fut preſent Anthoine le Gros *Eſcuyer*, Seigneur d'un tel lieu. On a fait la recherche des Nobles, & on a fait des taxes ſur ceux qui avoient uſurpé la qualité d'*Eſcuyer*. On appelloit auſſi autrefois *Eſcuyers*, les jeunes Seigneurs qui n'eſtoient pas encore faits Chevaliers. Ce mot vient du Latin *ſcutum* ou *ſcutarius* ou *ſcutiger*, à cauſe que les *Eſcuyers* portoient l'eſcu des Chevaliers dans les behours & tournois. Quelques-uns diſent que ce nom a eſté donné aux Gentilshommes à l'imitation de quelques braves Compagnies de ſoldats Romains qu'on nommoit *Gentiles* & *Scutarii* ſur le declin de l'Empire, dont parle Ammian Marcellin.

ESCUYER, eſt auſſi le Gentilhomme ſervant d'un Chevalier, qui l'accompagne à l'armée & en toutes ſes entrepriſes. Tous les Heros de Roman eſtoient toûjours ſuivis de leur *Eſcuyer*. Dom Quichote même avoit Sancho Panſa pour ſon *Eſcuyer*. Ce mot ne vient pas d'*eſcu*, *ſcutum*, comme ont crû quelques-uns, mais de *equus*; & ceux-cy s'appelloient autrefois *Equyers*, & avoient ſoin des équries ſeulement.

ESCUYER, ſe dit auſſi de celuy qui tient une Academie, qui ſçait fort bien le manege, qui enſeigne aux jeunes Gentilshommes l'art de bien manier les chevaux, & de les dreſſer. On a mis ce jeune Seigneur chez un fort bon *Eſcuyer*.

On dit auſſi d'un homme qui ſe tient bien à cheval & de bonne grace, qui ſe connoiſt bien en chevaux, que c'eſt un bon *Eſcuyer*. On dit auſſi d'une femme qui monte hardiment à cheval, que c'eſt une bonne *Eſcuyere*.

ESCUYER, ſe dit auſſi de ceux qui ont le ſoin, le gouvernement des chevaux du Roy, d'un Prince. Chez le Roy le Grand *Eſcuyer*, qu'on nomme abſolument *Monſieur le Grand*, poſſede une des premieres charges de la Couronne. Il commande à la grande Eſcurie, & aux Pages du Roy qui y apprennent leurs exercices. Cette charge eſt un demembrement de celle de Conneſtable: ce qui paroiſt, en ce qu'il porte comme luy deux eſpées à coſté de l'Eſcu de ſes Armes, avec cette difference, que celles du Conneſtable ſont nuës, & celles du Grand *Eſcuyer* dans un fourreau de velours ſemé de fleurs de lis avec la ceinture autour.

Le premier *Eſcuyer*, qu'on appelle abſolument *Monſieur le Premier*, eſt celuy qui commande à la petite Eſcurie & aux Pages du Roy qui y ſont. Il y a ſous eux des *Eſcuyers* de quartier, qui aident au Roy à monter à cheval & à en deſcendre, & qui le ſuivent à cheval. Chez les Princes & Grands Seigneurs il y a des *Eſcuyers* qui diſpoſent de toute l'eſcurie, & commandent à la livrée.

Eſcuyer Cavalcadour, chez le Roy & les Princes, eſt celuy qui commande l'eſcurie des chevaux ſervants à leur perſonne.

Eſcuyer de main, eſt celuy qui chez les Princeſſes & grandes Dames non ſeulement commande leur eſcurie, mais encore celuy qui leur donne la main pour leur aider à marcher. L'*Eſcuyer* de la Reine, de Madame, &c. & on les appelle *Eſcuyers* ou *Chevaliers d'honneur*.

Ce mot s'eſt eſtendu à tous ceux qui donnent la main aux Dames, ſoit qu'ils ſoient leurs domeſtiques, ſoit qu'ils ſoient leurs galants, ſoit qu'ils le facent par pure civilité ou rencontre. Cette partie étoit bien aſſortie, chaque Dame avoit ſon *eſcuyer*.

ESCUYER, ſe dit auſſi de quelques Officiers particuliers. Un *Eſcuyer trenchant* eſt celuy qui eſt occupé chez les Princes à deſpecer, à ſervir les viandes. Cette charge n'eſt plus gueres en uſage; mais on appelle encore *Eſcuyer trenchant*, celuy d'une compagnie qui deſpece adroitement les viandes qu'il ſert. Les Allemans ſe piequent fort d'eſtre bons *Eſcuyers trenchants*, ils ont des Maiſtres exprés qui leur apprennent cet art. Ce mot ſe dit auſſi par corruption d'*Eſcayers*, qu'on appelloit en Latin *ſectores eſcarii*, ou *menſarii*: ce qui vient de *eſca*, c'eſt à dire, *viande*: la reſſemblance des mots les a fait confondre.

Eſcuyer de cuiſine, eſt celuy qui commande à la cuiſine du Roy, qui fait faire la delivrance des viandes qu'on ſert chez le Roy. Ce nom s'eſt eſtendu à preſque tous les autres Cuiſiniers des Grands Seigneurs.

ESCUYER, en termes de Venerie, ſignifie un jeune cerf accompagnant & ſuivant un vieux cerf.

ESCUYER, chez les Vignerons, ſignifie un faux bourgeon qui croiſt au pied d'un ſep de vigne.

Digitized by Google

E S G.

Eſgail, *Eſguiere*, *Eſguille*, *Eſguiller*, *Eſguillette*, *Eſguillon*, *Eſguillonne*, *Eſgu*, *Eſguiſer*. Tous ces mots ſont à l'*A*. C'eſt abuſivement que quelques-uns les écrivent par *Es*.

ESGARD. ſubſt. maſc. Proportion, rapport d'une choſe avec une autre. La terre n'eſt qu'un point à l'*eſgard* du ciel.

Esgard, ſignifie auſſi, Party. Cela ne fait rien à mon *eſgard*. Cela eſt bon à l'*eſgard* d'un tiers. Ces parties ont été condamnées aux deſpens chacune à leur *eſgard*.

Esgard, ſignifie auſſi, Reſpect, conſideration. Il faut avoir de grands *eſgards* à la qualité, au caractere des Prelats.

Esgard, preſque en ce ſens, ſe dit de l'eſtat, de l'eſtime qu'on fait de quelque choſe. Ainſi on dit au Palais, Sans avoir *eſgard* à ſa demande, à ſa requeſte, nous l'en avons debouté. On n'a point d'*eſgard* aux lettres de grace qui ne ſont point conformes aux informations. On doit avoir *eſgard* au temps, à l'âge, à la qualité des parties. C'eſt une raiſon, une circonſtance à laquelle on n'a point eu d'*eſgard*, dont on n'a point fait d'eſtat. On joint une requeſte au procés, pour en jugeant y avoir tel *eſgard* que de raiſon. Du Cange derive ce mot de *eſgardium*, ou de *ſcardium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la ſentence d'un Juge renduë en connoiſſance de cauſe.

ESGAREMENT. ſ. m. Erreur où on tombe, & l'incertitude où on eſt, quand on a perdu ſon chemin. L'*eſgarement* eſt dangereux dans les bois & les montagnes.

Esgarement, ſe dit auſſi au figuré, de l'éloignement de la raiſon & de la ſaine doctrine. Cet Auteur a de grands *eſgarements*, de mauvais principes. Cet Heretique s'eſt converti, il eſt revenu de ſes *eſgarements*.

ESGARER. v. act. Perdre la route, la piſte du grand chemin. Le guide nous a *eſgaré*, il s'eſt *eſgaré* luy-même dans la foreſt.

Esgarer, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet homme a l'eſprit *eſgaré*, il *s'eſgare* ſouvent dans ſes diſcours, dans ſes raiſonnements. Quand la fureur veut prendre à quelqu'un, ſa veuë *s'eſgare*, ſon viſage s'altere. Ne ſuivez pas les advis de cet Auteur, il vous pourroit *eſgarer*. Ce mot, ſelon Menage, vient du Latin *varare*, qui ſignifie *paſſer*, *traverſer*. D'autres diſent qu'il vient d'*aguirer*, vieux mot François qui s'eſt dit proprement des beſtiaux qui s'éloignent des lieux où ils doivent paiſtre, & qui vont dans les terres labourées qu'on appelle *guerets*, & autrefois *garets*.

Esgarer, ſe dit auſſi en parlant d'une choſe qui eſt comme perduë, qu'on ne peut trouver quand on la cherche. J'ay *eſgaré* cette clef, ce livre. Il y a dans l'Evangile une Parabole de la brebis *eſgarée* & retrouvée.

Esgaré, ée. part. paſſ. & adj.

ESGAROTE'. adj. m. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui eſt bleſſé au garot.

ESGLANTIER. ſ. m. Ronce ou eſpine à petites feuilles, portant des roſes ſauvages ſemblables à celles de Damas. Son fruit s'appelle *gratecul*, & eſt tout plein de graine. Sa plante eſt de moyenne grandeur entre l'arbre & l'arbriſſeau. En Latin *canirubus*, *cynoſbatos*.

Esglantine. ſ. f. Fleur de l'eſglantier. On donne une *eſglantine* d'argent pour le prix de Poëſie aux Jeux Floraux.

ESGORGER. v. act. Coupper la gorge. *Eſgorger* des bœufs & des moutons dans un ſacrifice.

E S G.

Esgorger, ſignifie auſſi, Tuer des hommes qu'on ſurprend, de quelque maniere qu'on les tuë. Aux Veſpres Siciliennes tous les François furent *eſgorgez*.

Esgorger, ſignifie figurément, Rançonner les gens, les faire payer plus qu'ils ne doivent, plus qu'ils ne peuvent payer. On *eſgorge* les paſſants dans cette hoſtelerie. Un Receveur des tailles peut bien ſe faire payer, mais il ne faut pas qu'il *eſgorge* les gens.

Esgorgé, ée. part. & adj.

ESGOSILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Crier de toute ſa force, juſqu'à ſe mettre en danger de ſe rompre le goſier.

ESGOUT. ſ. m. L'écoulement des eaux qui ſont tombées d'enhaut. L'*eſgout* des terres eſt ce qui groſſit les ſources, les fontaines.

Esgout, ſe dit auſſi des canaux par où ſe deſchargent les immondices des villes. Les *eſgouts* de Paris ſont engombrez. En hiver les eaux de la riviere entrent par les *eſgouts*. Ce mot vient du primitif *goutte*, *gutta*.

Esgout, ſignifie auſſi une ſervitude qui eſt acquiſe à un heritage, & luy donne droit de faire paſſer ſes eaux pluviales ſur un heritage voiſin : ce qui s'appelle en *Droit*, *ſtillicidium*.

Esgout, en termes de Couvreur, ſe dit auſſi des tuiles & des ardoiſes qui avancent en ſaillie au delà de l'entablement, par où s'eſgoutent les eaux pluviales : ce qu'en Latin on appelle *ſubgrondia*.

ESGOUTER. v. n. Faire tomber les humiditez de quelques choſes. Les Procureuſes ne laiſſent point *eſgouter* la moruë, pour faire de la ſauce à leurs Clercs. Il faut mettre les fromages dans des eſclifſes pour les laiſſer *eſgouter*.

ESGRAFIGNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Eſcrire mal & peu liſiblement. Ce mot vient de *graphium*, qui eſtoit un ſtile de fer dont les Anciens ſe ſervoient à écrire ; ou pluſtoſt de *griffe*. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe : Les chats luy avoient tout *eſgrafigné* le viſage.

ESGRATIGNER. v. act. Faire une deſchirure à la peau avec des griffes, des ongles, ou quelque petit ferrement pointu. Quand deux harengeres ſe ſont battuës, elles ont le viſage tout *eſgratigné*. Une eſpingle cachée *eſgratigne* ſouvent la main. Ce mot vient de *ingratinare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *deſchirer avec les ongles*. Mais il y a plus d'apparence, ſelon quelques-uns, qu'il vient de *craſinen*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *eſgratigneure*.

On appelle auſſi *Eſgratigner*, Faire de petites decouppures ſur un habit pour luy ſervir d'ornement.

Esgratigné, ée. part.

Esgratigneure. ſ. f. Petite playe qui ſe fait ſur la peau quand on l'eſgratigne. Ce coup d'épée n'eſt pas profond, ce n'eſt qu'une *eſgratigneure*.

ESGRENER. v. act. Faire tomber la graine d'une plante, le grain d'un eſpic, d'une gouſſe.

Esgrener, ſe dit figurément de toutes les choſes friables qui s'en vont par menus grains ou parcelles en les preſſant ou frottant. Ce biſcuit s'eſt tout *eſgrené* dans ma poche.

Esgrené, ée. part. paſſ. & adj.

ESGRILLARD, arde. adj. Eſveillé, ſubtil, qui entend bien ſes intereſts. Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'eſt un *eſgrillard* qui vous trompera.

ESGRILLOIR. ſ. m. Grille faite de pluſieurs pieux fichez & liez enſemble, qu'on met au deſſous d'un eſtang ou dans les petites rivieres pour en laiſſer paſſer les eaux, & empêcher que le poiſſon n'en ſorte.

ESGRISER. v. act. Terme de Joüaillier. C'eſt frotter un diamant contre un autre pour le polir, & en oſter ce qu'il a de brut & d'imparfait.

ESGRUGEOIRE. ſ. f. Ustencile de cuiſine ſervant

Digitized by Google

vant à eſgruger. Il eſt fait de fer blanc percé de trous fort menus, qui rendent ſa ſurface exterieure rude & raboteuſe. L'*eſgrugeoire* fait tomber les menuës parties des corps qu'on frotte contre.

ESGRUGER. v. act. Pulveriſer, mettre en parties menuës quelque choſe de dur, ſoit avec le marteau, la rappe, le couteau ou autre inſtrument. *Eſgruger* du ſucre, de la muſcade, du poivre.

Esgrugé, ée. part. & adj.

Esgrugeures. ſ. f. Parties menuës qui ſe ſeparent d'un corps dur par la friction ou rencontre d'un autre plus dur.

ESGUEER. v. act. Tremper du linge en eau claire, en grande eau, pour en détacher les ſels qui s'y ſont attachez ou à la leſcive, ou au ſavonnage. Ce mot vient de *gué*, comme ſi on trempoit l'eau dans un *gué* où l'eau eſt d'ordinaire claire & courante; ou bien d'*aigue*, qui a ſignifié *eau*, comme ſi on diſoit *aigueer*.

ESGUEULER. v. act. Caſſer le goulet d'une bouteille, d'un pot, d'une cruche.

On dit qu'un homme s'eſt *eſgueulé* à force de crier, quand il a crié ſi fort, qu'il ne peut plus parler.

Esgueulé, ée. part. & adj. Cruche *eſgueulée*.

E S H.

ESHANCHE'. ſubſt. maſc. Qui ne peut marcher pour avoir les hanches rompuës. Cet homme eſt tout *eshanché*. Une femme *eshanchée*, celle qui marche mal, qui n'eſt pas ferme ſur ſes jambes. On le dit auſſi des chevaux outrez qui n'ont plus de force aux hanches.

ESHOUPPER. v. act. Terme des Eaux & Foreſts. Couppper les houppes ou cimes des arbres. L'Ordonnance veut que l'on condamne à l'amende ceux qui auront *eshouppé*, esbranché & deshonoré les arbres.

E S L.

ESLAIZER. v. act. Terme de Monnoye, qui ſe dit de la ſeptiéme façon qu'on donne aux monnoyes, quand on les fabrique au marteau. C'eſt preſque la même choſe que *flatir*, ſinon qu'on ne penetre pas tant la piece, ne faiſant que la redreſſer du chauſſage; ce qui ſe fait ſur l'enclume avec le flattoir. L'Ordonnance veut qu'on repete cette façon deux fois.

ESLAN, ou plus ordinairement *Eſlans*. ſ. m. Courſe prompte & impetueuſe qu'on fait pour ſe defrober à quelque peril. Ce priſonnier s'eſt ſauvé en faiſant quelques *eſlans*. On le dit auſſi des beſtes qui ſe ſauvent & attrapent le bois en deux ou trois ſauts ou *eſlans*.

Eslans, eſt auſſi un terme de Devotion. Les hommes ſaints font de continuels *eſlans*, de pieux *eſlans* vers le ciel.

ESLANCEMENT. ſ. m. Mouvement du corps prompt & impetueux. Les ſauteurs font de grands *eſlancements* pour faire paroiſtre leur agilité.

Eslancement, ſignifie auſſi une douleur violente de quelque partie du corps, telle qu'on ſent quand on a quelque apoſtume qui cauſe un battement ſemblable à celuy du pous, un violent accés de goutte, ou d'une autre maladie aiguë.

ESLANCER. v. act. & n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Jetter ſon corps avec violence & impetuoſité. Ce furieux s'eſt *eſlancé* & jetté par la feneſtre. Il s'eſt *eſlancé* de furie dans les plus eſpais eſcadrons des ennemis. On dit auſſi, que les ſerpens & les couleuvres *s'eſlancent*, ſe jettent ſur les hommes.

On dit auſſi, qu'un mal d'adventure qui eſt preſt d'aboutir *eſlance*, quand il cauſe une douleur aiguë avec quelque agitation ou mouvement qu'on ſent dans la partie, & pareillement en quelques autres maladies.

Eslancé, ée. part. paſſ. & adj.

Eslancé, en termes de Blaſon, ſe dit du cerf courant.

Eslancé, ée, ſe dit auſſi d'une perſonne de grande taille & menuë qui paroiſt avoir peu de vigueur. On le dit auſſi de quelques chevaux maigres, efflanquez & ruinez.

ESLIMER. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie, Purger & mettre un oiſeau en eſtat de voler au ſortir de la muë.

ESLOIGNEMENT. ſ. m. Diſtance d'un lieu à un autre. Paris & Conſtantinople ſont dans un grand *eſloignement*. L'apogée d'une Planete eſt ſon plus grand *eſloignement* de la terre.

Esloignement, ſignifie auſſi l'action par laquelle on quitte un lieu pour aller en un autre. Didon fut au deſeſpoir de voir l'*eſloignement* des vaiſſeaux d'Enée. Cet incident a mis la concluſion de ce traité dans un plus grand *eſloignement* que jamais.

Esloignement, ſignifie auſſi une eſpece de banniſſement. On a été ſurpris de la diſgrace de ce favori, de ſon *eſloignement* de la Cour. Ce Directeur a obligé ſon penitent à l'*eſloignement* de ſa concubine.

Esloignement, en termes de Peinture, eſt la partie du tableau qui ſe voit en lointain, qui eſt en perſpective. On voit dans l'*eſloignement* de ce tableau une ville, une bataille, un camp, une ruine.

ESLOIGNER. v. act. Mettre de la diſtance entre deux choſes. Voilà une flotte qui va s'*eſloigner* du port, qui va partir, elle va dans des terres *eſloignées* faire un voyage de long cours. Il cherche une maiſon des champs, mais il ne veut pas s'*eſloigner* de la ville, de la riviere. La Lune commence à paroiſtre, quand elle s'*eſloigne* du Soleil. Il faut aſſiſter ceux qui ſont *eſloignez* de leurs parents, de leurs pays. Cette ville eſt *eſloignée* du ſecours.

Esloigner, ſignifie auſſi, Se retirer de quelque lieu, ſe cacher. Il a appris qu'il y avoit un decret contre luy, on luy a conſeillé de s'*eſloigner*. Il s'eſt *eſloigné* & banni volontairement de la Cour pour vivre en retraite. Ce mot vient du Latin *elonginare*. Menage.

Esloigner, ſe dit à l'égard du temps, auſſi-bien que du lieu. Le mauvais temps qu'il a fait a *eſloigné*, a retardé la moiſſon, les vendanges. La mort de mon Rapporteur a bien *eſloigné* le jugement de mon procés.

Esloigner, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut *eſloigner* de voſtre eſprit, chaſſer toutes les penſées chagrinantes; *eſloigner* de noſtre preſence tout ce qui nous cauſe des tentations. Il ne faut jamais s'*eſloigner* du reſpect qu'on doit à ſes ſuperieurs, de ſon devoir. J'étois fort bien dans l'eſprit de ce Prince, mais un faux rapport qu'on luy a fait m'en a *eſloigné*. On a *eſloigné* ce Miniſtre des affaires, on luy a oſté ſon employ. Ce Prince eſt bien *eſloigné* de remuer, de faire la guerre, il n'y penſe pas. Si cet homme raiſonne ainſi, nous ſommes bien *eſloignez* de compte, bien differents en ſentiment. Il eſt fort *eſloigné* de la raiſon. Cela ſe dit en un ſens fort *eſloigné*.

Esloigné, ée. part. paſſ. & adj. On dit proverbialement des Juges de Province, qu'ils ſont *eſloignez* du Soleil, c'eſt à dire, loin de la Cour & des Parlements, qui peuvent avoir connoiſſance de leurs malverſations, & les punir.

Tous ces mots viennent du Latin *elongare*.

E S M.

ESMAIL. ſubſt. maſc. Eſpece de verre coloré. Sa matiere fondamentale eſt de l'eſtain & du plomb en parties égales calcinées au feu de reverbere, à quoy on adjouſte ſeparément des couleurs metalliques telles qu'on luy

Digitized by Google

luy veut donner, comme l'*æs uſtum* pour le verd, le *crocus* de Mars pour le jaune. La chaux d'eſtain produit un blanc fort exquis; celle d'argent un tres-beau bleu; avec de la chaux de cuivre, de la limeure de fer & de l'orpigment, un tres-beau rouge; avec du ſalpeſtre une couleur de perles; avec du geais un tres-beau noir.

On travaille l'*eſmail* au feu de lampe avec un petit tuyau par lequel on ſouffle ſoit avec la bouche, ſoit avec un ſoufflet; & on le tire en des filets ſi deliez qu'on veut, juſqu'à les tourner ſur un devidoir, & en faire des aigrettes. On fait trafic d'*eſmail* en canon. Toutes les pierres precieuſes contrefaites ſe font avec de l'eſmail, c'eſt à dire, du verre & des metaux. Le verre eſt du plus beau criſtal, & les metaux ſont reduits en chaux lavée & filtrée, enſorte qu'ils ſe reduiſent en ſel, & aprés pluſieurs cuiſſons & lotions ſe fait l'*eſmail* blanc qui eſt ſuſceptible de toutes les autres couleurs, en y meſlant des matieres metalliques. Ce mot vient de l'Italien *ſmalto* & *ſmaltare*. Menage. D'autres croyent que le mot d'*eſmail* vient de l'Hebreu *haſmal*, qui eſt deux fois dans Ezechiel, que St. Jerôme traduit par *electrum*, ancienne eſpece d'*eſmail* compoſé d'or & d'argent, dont les Latins ont fait *maltha* & *ſmaltum*. Le premier étoit une eſpece de ciment dont parle Pline, fait de chaux, de poix & de graiſſe, & dont le Pontifical Romain fait mention dans la ceremonie de la conſecration des Egliſes. Et *ſmaltum* eſtoit un ouvrage de pieces rapportées, dont ont parlé pluſieurs Auteurs, & entre autres Anaſtaſe le Bibliothecaire.

ESMAIL, ſe dit auſſi de la peinture & du travail qui ſe fait avec des couleurs minerales qui ſe cuiſent avec le feu; ce qu'on appelle, Parfondre l'*eſmail*. Un portrait fait en *eſmail* ne s'efface point. Les borgnes ſe font faire des yeux d'*eſmail*. Un tableau d'*eſmail*. On a fort eſtimé autrefois les *eſmaux* de Limoges qui ſe faiſoient du temps de François I. particulierement ſur du cuivre. Ils ont eſté fameux dés le temps du XI. XII. & XIII. Siecle. Il eſt deffendu aux Orfevres de faire des doubles de voirines, qui ſont des *eſmaux* eſpais qui contiennent plus de verre que de matiere.

ESMAIL, ſe dit auſſi d'une grande diverſité de fleurs & de couleurs. L'*eſmail* des prairies, des parterres.

ESMAIL, en termes de Blaſon, ſe dit de la diverſité de couleurs & metaux dont un Eſcu eſt chargé. L'*eſmail* ſe dit en general tant du metail que de la couleur, à cauſe qu'en effet l'*eſmail* d'orfevrerie eſt un ouvrage fait de metail & de verre calciné qu'on teint de differentes couleurs. Le Blaſon n'a que ſept ſortes d'*eſmaux*, Or, Argent, Gueules, Azur, Sable, Sinople, & Pourpre. Les *eſmaux* du Blaſon ſont venus des anciens jeux du Cirque, qui ont paſſé d'abord aux tournois; car les Factions & les Quadrilles s'y diſtinguoient par le blanc, le rouge, le bleu & le verd. Suetone dit que Domitien y en adjouſta une cinquiéme veſtuë d'or, & une ſixiéme veſtuë de pourpre. A l'égard du ſable, il eſt venu des Chevaliers qui portoient le deuil.

ESMAILLER. v. act. Travailler en eſmail, peindre avec de l'eſmail, avec des couleurs minerales, ou provenuës des mineraux. Les Orfevres ſont bien-aiſes d'*eſmailler* leurs ouvrages, car ils vendent l'eſmail autant que l'or.

ESMAILLER, ſe dit auſſi au figuré. Le printemps *eſmaille* la terre, la peint de diverſes couleurs.

ESMAILLÉ, ÉE. part. & adj. Une monſtre *eſmaillée*.

ESMAILLEUR. ſ. m. Artiſan qui travaille en eſmail, qui manie le verre au feu de lampe, & qui en fait diverſes figures. Marc Anthoine eſtoit un fameux *Eſmailleur*.

ESMAILLEURE. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des mailles ou taches rouſſes qui ſont ſur les pennes de l'oiſeau de proye.

ESMERAUDE. ſ. f. Pierre precieuſe verte, la plus dure aprés le rubis. L'Orientale eſt la plus eſtimée, & eſt d'un verd maſle, haute en couleur, tirant ſur le verd brun. L'Occidentale ou du Perou eſt d'un verd gay, & elle eſt moins dure & moins priſée. On ne connoiſt plus que celles-cy; car des autres qu'on appelle *de la vieille roche*, la mine en eſt perduë. Elles ſe perfectionnent, comme le rubis, dans la mine, & prennent peu à peu leur verdeur, comme le fruit ſur l'arbre prend ſa maturité. Pline fait mention de douze ſortes d'*eſmerandes* à preſent inconnuës. En l'Apocalypſe Dieu apparoiſt ſur une iris de la couleur d'*eſmeraude*. L'opinion commune eſt que l'*eſmeraude* nait dans le jaſpe. Il y en a de ſi parfaitement verd, que pluſieurs Auteurs l'ont pris pour l'*eſmeraude*. Dans le Livre d'Eſther il eſt dit que les ſales où Aſſuerus fit ſon feſtin, étoient pavées d'*eſmeraude* & de marbre. Rodrigue de Tolede dit que quand les Sarraſins prirent Tolede, le Roy Tarik eut pour butin une table de 365. pieds de long d'une ſeule piece, qu'il fait paſſer pour *eſmeraude*. Theophraſte dit qu'on en a veu une de quatre coudées de long ſur trois de large, qui fut miſe par un Roy d'Egypte dans un temple de Jupiter. On a auſſi parlé d'un obeliſque d'*eſmeraude* de 40. pieds de haut. A Gennes il y a un plat bien grand qu'ils font paſſer pour *eſmeraude*. A Mayence il y en avoit autrefois une penduë à la voute de l'Egliſe qui brilloit fort, groſſe comme un demi-melon. Fernand Cortez apporta cinq *eſmeraudes* de l'Amerique eſtimées cent mille eſcus. En la vallée de Manta au Perou les peuples adoroient une *eſmeraude*, qui eſtoit preſque auſſi groſſe qu'un œuf d'autruche. On luy faiſoit pluſieurs preſents & ſacrifices, & ſur tout des moindres *eſmeraudes*, que les Preſtres faiſoient accroire eſtre ſes filles. Ce mot vient de *ſmaragdus* Latin, qui ſignifie la même choſe. Quelques-uns le derivent de l'Italien *ſmeraldo*, ou de l'Arabe *zomorrad*. Preſme d'*eſmeraude*. Voyez *Preſme*.

ESMERILLON. ſ. m. Le plus petit des oiſeaux de Fauconnerie, le plus vif & le plus bigarré de tous. Il ſert à voler la caille & le menu gibier. Il eſt de la couleur du faucon, de la taille du pigeon. Il eſt fort plaiſant au vol de la corneille & de l'alloüette huppée. On n'en voit que de paſſagers, & point de niais. En Latin *ſpiz*, ou *varius accipiter*.

ESMERILLON, eſt auſſi une eſpece de canon mediocre, dont la longueur eſt de 37. calibres, qui tire dix onces de fer, ou quinze onces de plomb, & ſe charge de quinze onces de poudre fine. Le baſtard a 32. calibres, & tire douze onces. L'extraordinaire a 45. calibres, & tire demi-livre de plomb avec autant de poudre. Hanzelet.

ESMERILLONNÉ, ÉE. adj. Eſveillé, qui a l'œuil vif comme un eſmerillon. Cette fille eſt bien gaye & *eſmerillonnée*. Ce garçon eſt vif & *eſmerillonné*.

ESMERVEILLER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Eſtre en admiration. Ne vous *eſmerveillez* pas s'il eſt riche, il prend à toutes mains.

ESMEUTE. ſ. f. Sedition populaire, alarme. Ce peuple eſt mutin, il y a à tout moment quelque *eſmeute* en ce quartier-là. Il y eut une *eſmeute*, une alarme dans le camp.

ESMEUTE, ſe dit auſſi des querelles particulieres qui font aſſembler les voiſins, & qui cauſent du trouble dans un quartier. Les petites gens ſont ſouvent des *eſmeutes* qui alarment tout le voiſinage. Menage derive ce mot de *exmota*, fait de *exmovere*; & Du Cange de *movita*, qu'on a dit au même ſens.

ESMIER. v. act. Reduire du pain en petits morceaux, en petites miettes. Regnier a dit en parlant de luy:

Eſmiant quant à moy du pain entre mes doits.

Digitized by Google

Esmier, ſe dit auſſi des corps qui ſe reduiſent aiſément en poudre, en petites parties en les maniant. Tous les corps calcinez qui ont paſſé par le feu s'*eſmient* facilement.

Esmié, ée. part. paſſ. & adj.

ESMONDE. ſ. f. Fiente d'oiſeau de proye. Les *eſmondes* des oiſeaux ſont connoiſtre leur ſanté, ou leurs maladies.

Esmondes, au plurier, Branches qu'on retranche du tronc des arbres. Les *eſmondes* des ormes, des cheſnes, des aulnes, de cette terre, ſuffiſent pour le chauffage du Maiſtre.

ESMONDER. v. act. Coupper les menuës branches d'un arbre, ſoit pour en oſter le bois nuiſible & ſuperflu, ſoit pour en faire des fagots pour bruſler. On *eſmonde* les arbres fruitiers, quand ils jettent trop de bois. On *eſmonde* les gros arbres pour faire du bois, des fagots. Ce mot vient de *emundare*. Nicod.

Esmondé, ée. part. paſſ. & adj.

ESMOTER. v. act. Oſter les mottes d'un champ, ou les caſſer, afin de le diſpoſer mieux à recevoir la ſemence. Il faut *eſmoter* les terres, quand il y a trop long-temps qu'il n'a pleu.

ESMOTION. ſ. f. Mouvement extraordinaire qui agite le corps ou l'eſprit, & qui en trouble le temperament ou l'aiſiette. La fievre commence & finit par une petite *eſmotion* du pouls. Quand on a fait quelque exercice violent, on ſent de l'*eſmotion* dans le corps. Un amant ſent de l'*eſmotion* à la veuë de ſa maiſtreſſe; un brave à la veuë de ſon ennemi.

Esmotion, ſe dit auſſi d'un commencement de ſedition. Il fait dangereux de ſe trouver au milieu d'une *eſmotion* populaire.

ESMOUCHER. v. act. Chaſſer les mouches. Il y a des chevaux qu'il faut *eſmoucher*, tandis qu'on les ferre. Les Seigneurs Indiens ont des valets qui les *eſmouchent* continuellement avec des plumes.

Esmoucher, ſignifie auſſi, Battre, foüetter. Cet eſcolier eſt ſouvent *eſmouché* par ſon Regent.

ESMOUCHETTE, ou *Eſmouchoir*. Quelques-uns appellent ainſi des houſſes faites de reſeaux & de cordes pendantes, qu'on met en eſté ſur les chevaux, pour empêcher qu'ils ne ſoient tourmentez de mouches.

Esmouchette. Eſpece d'oiſeau de proye. Voyez *Mouchet*.

ESMOUDRE. v. act. Aiguiſer le taillant des inſtruments trenchants ſur une meule, ſur un grés. *Eſmoudre* des couteaux, ſa cognée, ſa ſerpe, ſes marteaux, ſes ciſeaux.

Esmoulu, uë. part. paſſ. & adj. Qui eſt aiguiſé, pointu, affilé. On dit, Combattre à fer *eſmoulu*, pour dire, tout de bon & à outrance, tant au propre qu'au figuré. On dit auſſi, qu'un homme eſt frais *eſmoulu* ſur une matiere, pour dire, qu'il l'a eſtudiée depuis peu.

ESMOULEUR. ſ. m. Coutelier, Gagnepetit, Taillandier qui aiguiſe le taillant des couteaux, & autres ferrements trenchants.

ESMOUSSER. v. act. Reboucher, rabattre la pointe, le taillant d'un inſtrument, d'une arme pointuë ou trenchante. Il ne faut rien pour *eſmouſſer* une lancette, un biſtouri, pour les rendre mouſſes. Quand on frappe ſur quelque choſe de trop dur, les ferrements s'*eſmouſſent*, ſe rebouchent. L'acier de Damas eſt ſi dur, qu'il couppe le fer ſans s'*eſmouſſer*. Les ciſeaux ou autres outils des Sculpteurs s'*eſmouſſent* en travaillant le porphire.

On dit en termes de Guerre, *Eſmouſſer* les angles d'un bataillon, lors qu'on en retranche les quatre encogneures, & qu'on change le bataillon quarré en un octogone: ce qui donne moyen de preſenter les piques, ou de faire feu de tous coſtez. Ces évolutions militaires eſtoient fort communes chez les Anciens, mais elles ne ſont plus gueres pratiquées.

Esmousser, ſe dit auſſi figurément en Morale. La grande neceſſité, l'affliction *eſmouſſe* l'eſprit. L'oiſiveté, les delices *eſmouſſent* le courage.

Esmoussé, ée. part. paſſ. & adj.

ESMOUVOIR. v. act. Esbranſler pour mettre en mouvement, ou arracher. Il faut dix hommes pour *eſmouvoir* cette cloche, pour l'esbranſler, pour la mettre en mouvement. A force de leviers on arrachera bientoſt ce pieu, il commence à s'*eſmouvoir*. Ce baſtion commence à s'*eſmouvoir*, il eſt esbranſlé. Ce mot vient du Latin *emovere*.

Esmouvoir, ſe dit plus particulierement de ce qui eſt plus ſubtil dans les corps qu'on met en mouvement par quelque chaleur ou remede. Le Soleil de Janvier *eſmeut* les vapeurs, les brouillards, mais ne les peut reſoudre, diſſiper. Cette doſe de ſené pourra *eſmouvoir* les humeurs, mais elle n'eſt pas aſſez forte pour les expulſer. Les temperaments ſecs ſont plus difficiles à *eſmouvoir* que les autres. Les vents *eſmeuvent* la mer. Les tempeſtes *eſmeuvent* les ſables, la pouſſiere. Le pous s'*eſmeut* quand on a la fievre. La colique vient des vents qui ſont *eſmeus* dans le corps.

Esmouvoir, ſe dit figurément en Morale des paſſions. La ſcience d'un Orateur eſt de bien ſçavoir *eſmouvoir* les paſſions. La miſere *eſmeut* la pitié. Les injures *eſmeuvent* la colere. Un Stoïque ne s'*eſmeut* point, quelque accident de fortune qui luy arrive. Il ne s'eſt *eſmeu* que quand on l'a accuſé de trahiſon. Parle ſans t'*eſmouvoir*. Il s'eſt laiſſé *eſmouvoir* par les cris & les larmes de cette veuve.

Esmouvoir, ſe dit auſſi en cas de ſeditions & de querelles. Le peuple commençoit à s'*eſmouvoir* à la publication de cet Edit: il eſt plus difficile à calmer qu'à *eſmouvoir*. C'eſt un tel qui a *eſmeu* la noiſe, qui a commencé la querelle. De legers ſujets ont ſouvent *eſmeu* de grandes guerres.

Esmouvoir, ſe dit proverbialement en ces phraſes. L'objet *eſmeut* la puiſſance. On dit auſſi, qu'il ne faut pas *eſmouvoir* les frelons, pour dire, qu'il ne faut point ſe ſuſciter d'ennemis, quelques petits qu'ils ſoient. On dit auſſi d'un homme prompt & colere, que ſa bile eſt aiſée à *eſmouvoir*.

Esmeu, ue. part. paſſ. & adj. Un homme *eſmeu*, à qui le pous bat. Une couleur de fille *eſmeuë*.

ESMOY. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit la même choſe qu'aujourd'huy *eſmotion*. Il étoit tout en *eſmoy*, c'eſt à dire, fort eſmeu.

ESOPHAGE. Voyez *Oeſophage*.

E S P.

ESPACE. ſubſt. maſc. ſignifie en general, Eſtenduë infinie de lieu. La puiſſance divine remplit un *eſpace* infini, elle pourroit creer pluſieurs mondes dans cet *eſpace*: c'eſt ce que les Theologiens appellent *eſpaces imaginaires*, non pas pour dire qu'ils ne ſubſiſtent que dans noſtre imagination, car ils ſont reels & effectifs, & ſuſceptibles des eſtres qui ſeroient nouvellement creez; mais c'eſt parce qu'on ne s'imagine point qu'ils ſoient remplis d'aucuns corps materiels.

Espace, ſe dit en particulier d'un lieu determiné, étendu depuis un point juſqu'à un autre, ſoit qu'il ſoit plein, ſoit qu'il ſoit vuide. L'*eſpace* corporel eſt celuy qui eſt occupé effectivement par un corps. *Eſpace* purement local eſt l'intervalle qui eſt entre les trois dimenſions, longueur, largeur & profondeur, quand même le corps que nous concevons qui l'occupe ſeroit deſtruit, & qu'il

ſeroit entierement vuidé. Il fait beau baſtir dans cette place, il y a bien de l'*eſpace*. Cette ruë eſt fort eſtroite, il n'y a que l'*eſpace* d'une charrette. Il n'y a pas dans cette cour de l'*eſpace* pour tourner.

ESPACE, ſe dit auſſi d'un intervalle de temps. Dans l'*eſpace* d'un ſiecle. Dans tout cet *eſpace* de temps il n'a pu faire que cet ouvrage.

ESPACE, ſe dit à la Guerre des intervalles reglez qui doivent eſtre entre les rangs & les files des ſoldats rangez en bataille. Les Sergents ſont eſtablis pour faire garder les *eſpaces*, ils marchent à coſté pour obſerver les *eſpaces*. On le dit auſſi dans l'écriture. Il faut qu'il y ait un *eſpace* égal entre les lignes. Et en Imprimerie on appelle *eſpaces*, les petits plombs qu'on met entre chaque mot pour le ſeparer des autres.

ESPACEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture. L'eſpace qu'on laiſſe entre deux choſes. L'*eſpacement* des ſolives, des poteaux d'une cloiſon. L'*eſpacement* des pilaſtres, des colomnes, doit eſtre proportionné à leur hauteur & groſſeur.

ESPACER. v. act. Garder, obſerver les eſpaces convenables, lors qu'on range, qu'on plante, qu'on diſpoſe quelque choſe. On dit d'un plant d'arbres, des murs, des colomnes d'un baſtiment, des lignes dans l'écriture, qu'ils ſont bien ou mal *eſpacez*, trop ou trop peu *eſpacez*, en parlant des intervalles qui les ſeparent. On dit auſſi, qu'il faut *eſpacer* des ſolives, des chevrons, des poteaux, pour dire, les mettre dans un eſpace ou une diſtance convenable.

ESPACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPADON. ſ. m. Grande & large épée qui a deux poignées, & qu'on tient à deux mains. Un homme eſt dangereux qui ſçait bien joüer de l'*eſpadon*.

ESPAGNEUL, EULE. ſ. m. & f. Petit chien de chaſſe & de chambre qui a du poil un peu longuet, tantoſt blanc varié de noir, tantoſt de roux & de tanné, & qui a la queuë eſpiée & touffuë. Les Chaſſeurs s'en ſervent pour la caille & la perdrix. La mode eſt venuë que les Dames nourriſſent des *eſpagneuls*. Dans Fouillous & Rabelais on trouve ces chiens nommez *Eſpagnols*, parce qu'ils viennent d'Eſpagne; comme en revenche les Eſpagnols ont nommez *Galgo*, un levrier, parce que la race leur en eſt venuë de France. Menage.

ESPAIS, AISSE. adj. Corps qui a de la ſolidité, qui eſt fort, qui reſiſte aux coups, aux injures du temps. Un rempart doit eſtre *eſpais* de vingt toiſes pour reſiſter au canon. Le mur de ces priſons eſt ſi *eſpais*, qu'il n'a pû eſtre percé. Ce drap eſt fort *eſpais*, il durera long-temps. La glace eſt *eſpaiſſe* de deux pieds, elle reſiſte, elle porte les charrettes. Ce mot vient du Latin *ſpiſſus*.

En ce même ſens *eſpais* ſe dit de la meſure en largeur ou hauteur qui fait la ſolidité des corps. Cette poutre eſt longue de vingt pieds, & *eſpaiſſe* de ſeize pouces. Ces madriers ſont *eſpais* de quatre pouces.

On dit hyperboliquement, qu'une femme a du fard deux doigts d'*eſpais*, pour dire, qu'elle eſt fort fardée.

ESPAIS, ſe dit auſſi de ce qui eſt groſſier, mal proportionné dans ſon extenſion, & pour s'en ſervir agreablement. Cet homme eſt de vilaine taille, il eſt trop gros, trop *eſpais*. Eſtendez ce beurre ſur voſtre pain, il eſt trop *eſpais*. Quand on veut manger un morceau delicat, il ne faut pas qu'on le coupe ſi *eſpais*.

ESPAIS, ſe dit auſſi des liqueurs qui ſont troubles, qui ne ſont pas claires & diaphanes, ou des choſes dont l'humidité eſt exhalée. Voilà du vin trop *eſpais*, on le coupperoit au couteau. Les pays marituimes & marefcageux ſont ſujets à avoir des brouillards *eſpais*. Ce ſyrop eſt trop *eſpais*, cette bouillie eſt trop *eſpaiſſe*, on les a trop fait cuire. Dans ce chemin la bouë eſt ſi *eſpaiſſe*, qu'on ne s'en ſçauroit tirer. Ces battes ont des crottes d'un pied d'*eſpais*. Voilà une nuée *eſpaiſſe* qui menace d'un orage.

ESPAIS, ſe dit encore des corps ſeparés, quand ils ſont ſerrez & preſſez. La foule eſtoit ſi *eſpaiſſe* en cette ceremonie, que je n'ay pû y entrer. Les beſtes farouches ſe retirent dans le plus *eſpais* des foreſts, dans le lieu le plus touffu. Ces bleds ſont ſemez trop *eſpais*, ils deviendront trop *eſpais*, auront du mal à venir.

On dit auſſi à la Guerre, qu'on deſcouvre des bataillons *eſpais*, quand ils ſont gros & ſerrez.

ESPAIS, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On appelle un eſprit *eſpais*, ſtupide, qui n'eſt pas net, qui a de la peine à comprendre. Le monde étoit dans les *eſpaiſſes* tenebres de l'Idolâtrie avant l'Incarnation.

ESPAISSEUR. ſ. f. Ce qui rend une choſe eſpaiſſe, troiſiéme dimenſion en hauteur. Cette poutre n'a pas aſſez d'*eſpaiſſeur* pour ſa longueur. Cet homme a beaucoup d'*eſpaiſſeur*.

ESPAISSEUR, ſe dit auſſi de l'obſcurité. L'*eſpaiſſeur* des tenebres eſtoit grande cette nuit-là. On le dit auſſi de ce qui eſt ſerré, touffu. On a du mal de penetrer dans l'*eſpaiſſeur* de ce bois.

ESPAISSIR. v. act. & n. Rendre eſpais. Il faut *eſpaiſſir* ce ſyrop, le laiſſer cuire davantage. Les ſauces *s'eſpaiſſiſſent* en ſe refroidiſſant.

ESPAISSI, IE. part. paſſ. & adj.

ESPALE. ſ. f. Terme de Marine. Banc de rameurs le plus proche de la pouppe dans les galeres.

ESPALEMENT. ſ. m. Terme de Meſureurs. C'eſt l'eſtalonnage qui ſe fait des meſures en les conferant avec l'original & les matrices. On le fait en verſant deux fois du grain de millet par la tremie dans la meſure matrice, qu'on met d'abord comble, & qu'on rade ſans laiſſer grain ſur bord; & quand la meſure qu'on apporte ſe trouve de la même moiſon de l'eſtalon, on la marque à la lettre courante de l'année. Les droits de biere ſe payent ſur le pied de l'*eſpalement* des chaudieres, tant pour celles où il y aura des gantes, que pour celles où il n'y en aura point; & ne peuvent eſtre les gantes que de quatre pouces de hauteur.

ESPALIER. ſ. m. Terme de Jardinage. C'eſt un arbre qu'on ne laiſſe pas croiſtre en plein vent, mais dont on attache les branches à la muraille auprés de laquelle on l'a planté, à meſure qu'elles croiſſent. La plus grande beauté des jardins eſt celle des *eſpaliers*. On ſouſtient les *eſpaliers* avec un treillis de perches, & des os de pieds de mouton.

ESPALIER, en termes de Marine, eſt le rameur qui tient le bout de la rame, qui donne le mouvement aux autres. Ce mot vient de l'Italien *ſpalliere*. Menage.

ESPALMER. v. act. Terme de Marine. Enduire le deſſous d'un vaiſſeau avec du ſuif depuis la quille juſqu'à la ligne de l'eau pour le faire voguer avec plus de facilité. Ce mot ſe dit particulierement des galeres. On dit auſſi *careener*. On dit auſſi *eſparmer* ou *dorer*, ou *donner le ſiore*, ou *ſlorer*. Ce mot eſt corrompu de *ſpaltum*, abbregé d'*aſphaltum*, qui eſt un bitume qui vient du lac de Sodome en Judée, dont on enduiſoit autrefois les vaiſſeaux.

ESPANCHEMENT. ſ. f. Effuſion de quelque liqueur qu'on verſe à deſſein. Les libations anciennes ſe faiſoient par l'*eſpanchement* du vin & de l'huile.

ESPANCHER. v. act. Verſer ou laiſſer tomber quelque liqueur. Tenez voſtre vaiſſeau droit, de peur que le vin ne *s'eſpanche*. On a bien *eſpanché* de l'eau ſur ce plancher, il ne ſera de long-temps ſec. En cette bataille il y eut bien du ſang *eſpanché*.

ESPANCHER, ſe dit figurément en Morale. Dieu *eſpanche* ſes graces ſur les juſtes & ſur les pecheurs. Le Roy a *eſpanché* ſes bienfaits d'une main liberale ſur cette maiſon.

ESPANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Digitized by Google

ESPANDRE. v. act. Jetter çà & là. Il faut *eſpandre* le fumier, aprés qu'on l'a porté ſur les terres. On *eſpand* le grain quand on le ſeme. Voſtre poche eſt percée, l'argent *s'eſpand* par le chemin.

ESPANDRE, ſe dit auſſi en parlant de l'eſtenduë des choſes diſperſées. Le Soleil *eſpand* ſes rayons par tout le monde. Aprés le Deluge les peuples ſe ſont *eſpandus* en diverſes regions. Le Nil *s'eſpand* par les campagnes d'Egypte, quand il s'enfle. Le bruit de cette nouvelle s'eſt *eſpandu* en moins de rien. Le venin *s'eſpand* par tout le corps.

ESPANDRE, ſe dit auſſi au figuré. Un Prince *eſpand* ſes faveurs ſur ceux qu'il luy plaiſt. Ce Conquerant *eſpand* la terreur par tout l'Univers. L'Hereſie s'eſt *eſpanduë* par tout le Septentrion.

ESPANDU, UE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *expandere*, *étendre*.

ESPANOUIR. v. act. Fleurir pleinement: ce qui arrive quand le bouton d'une fleur eſt à ſa parfaite croiſſance. Les roſes ne ſont encore qu'en bouton, dans trois jours elles ſeront *eſpanoüies*. Les tulippes ſe ferment tous les ſoirs, & *s'eſpanouiſſent* tous les matins. C'eſt une ſuperſtition de croire que la roſe de Jerico ne *s'eſpanoüiſſe* que pendant la Meſſe de minuit: cela luy arrive toutes les fois que ſa queuë trempe dans l'eau, à cauſe qu'elle eſt fort ſpongieuſe. Ce mot vient du Latin *explaneſcere*; ou d'un vieux mot François *eſbanoyer*, qui ſignifie *s'eſlargir*, *ſe dilater*, *ſe mettre à ſon aiſe*.

ESPANOUIR, ſe dit auſſi du cœur & de la ratte, quand une joye violente les fait dilater. Voilà des jeunes gens fort gais, qui ſe divertiſſent, qui *s'eſpanouiſſent* la ratte.

ESPANOUI, IE. part. & adj. On dit en termes de Blaſon, une fleur de lis *eſpanoüie*, lors qu'elle eſt ouverte avec ſes feuilles, telle qu'eſt la fleur de lis qui compoſe les Armes de la ville de Florence, qui porte d'argent à une fleur de lis *eſpanoüie* de gueules.

ESPANOUÏSSEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe s'eſpanouït. Il ſe dit tant des fleurs, que du cœur, de la ratte, &c.

ESPARGNANT, ANTE. adj. Qui va à l'eſpargne. La jeuneſſe eſt trop prodigue, & la vieilleſſe trop *eſpargnante*.

ESPARGNE. ſ. f. Oeconomie, meſnage de ſon bien. Il y a une honneſte *eſpargne* qui fait partie de la prudence, & une *eſpargne* outrée, ſordide, taquine, qui eſt une vraye avarice. Il a voulu aller à l'*eſpargne*, faire une *eſpargne* de dix mille francs, & il a gaſté un baſtiment de cent mille eſcus.

On nommoit cy-devant *Eſpargne*, le Treſor Royal, le lieu où on portoit toutes les finances du Royaume. Il y avoit trois Treſoriers de l'*Eſpargne*; & on diſoit, Cela eſt du fonds de l'*Eſpargne*, des billets, quittances & reſcriptions de l'*Eſpargne*. Aujourd'huy on dit encore dans tous les comptes particuliers, la premiere partie de l'*Eſpargne*, la premiere moitié des deniers que les Comptables ſont obligez de porter au Treſor Royal. La ſeconde partie de l'*Eſpargne*, celle qui porte les charges & les gages des Officiers. Cela eſt porté en premiere, en ſeconde partie de l'*Eſpargne*.

ESPARGNE, ſe dit auſſi du meſnagement du temps & & autres choſes. C'eſt une fort belle *eſpargne* que celle du temps, on ne le ſçauroit trop meſnager. L'*eſpargne* des paroles eſtoit un caractere de Lacedemonien.

Tailler en *eſpargne*, eſt une maniere de graver ou entailler le bois, les pierres, les metaux, &c. qui ſe dit lors qu'on taille & qu'on enleve le fond de la matiere, & qu'on *eſpargne*, & qu'on ne laiſſe en relief que les parties qu'on veut faire paroiſtre à la veuë. Ainſi les graveures des planches en tailles de bois ſont taillées en *eſpargne*: car au lieu que dans la taille douce les traits ou lignes qui doivent paroiſtre ſont gravez & enfoncez, & que les blancs demeurent relevez ſur la planche; au contraire dans les tailles de bois les blancs ſont enfoncez, & les traits qui paroiſſent eſlevez & *eſpargnez*.

ESPARGNER. v. act. Meſnager ſon bien. Un prodigue n'*eſpargne* rien pour ſes plaiſirs, rien ne luy couſte. Un avare ſe couche de bonne heure pour *eſpargner* ſa chandelle. Il ne met cet habit que le Dimanche pour l'*eſpargner*. Dans les grandes affaires il ne faut point *eſpargner* l'argent. Ce mot vient du Latin *parco*. Menage aprés Saumaiſe le derive du Latin *exparcinare*; d'autres de l'Alleman *ſparen*.

ESPARGNER, ſe dit par extenſion en Morale, de toutes les choſes qu'on peut retrancher & meſnager. Les machines qu'on a trouvées pour faciliter les arts, *eſpargnent* bien du temps, de la peine & des pas. Un ami doit prevenir ſon ami, & luy *eſpargner* la honte de demander. La grace qu'on a donnée à cet homme a *eſpargné* bien des pleurs à ſa famille. Il faut *eſpargner* ſes amis, & ne les mettre pas à tous les jours, les employer en toutes occaſions. Quand vous aurez beſoin de moy, ne m'*eſpargnez* pas. Quand il s'agit de travailler, il ne ſe faut pas *eſpargner*.

ESPARGNER, ſe dit auſſi en matiere d'outrages, de violence, de meſdiſance. Dans le ſac des villes, les Turcs n'*eſpargnent* perſonne, ils ne pardonnent ni à ſexe, ni à âge. Ce criminel n'a pas eu la queſtion fort violente, on l'a un peu *eſpargné*. Cet Advocat n'a point *eſpargné* la reputation de ſa partie adverſe, il a fait pluſieurs invectives contre elle.

ESPARGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPARGOUTTE. ſ. f. Eſpece de plante qu'aucuns appellent *matricaria* ou *armoiſe*, d'autres *apparitoire* ou *ſideritis*, quelques-uns *petit muguet*, & en Latin *aſter atticus*, qui eſt une plante dont la tige eſt dure comme du bois, qui porte à ſa cime une fleur incarnate ou jaune, diſpoſée comme la fleur de camomille en forme d'eſtoile, ce qui luy a fait donner le nom d'*aſter*; & celuy d'*atticus* vient de ce qu'elle croiſt plus volontiers auprés d'Athenes. Les feuilles qui environnent ſa tige ſont longues & veluës. On l'appelle auſſi *bubonium*, ou *inguinalis*, parce qu'elle eſt bonne aux bubons & inflammations des aînes.

ESPARMER. Voyez *Eſpalmer*.

ESPARPILLER. v. act. Jetter ou laiſſer tomber quelque corps çà & là. Son chapelet s'eſt deffilé, tous les grains ſe ſont *eſparpillez*. Il ſignifie auſſi, Eſtendre, ſeparer. Cette femme eſtoit decoeffée, & avoit tous les cheveux *eſparpillez* ſur les eſpaules. Il faut *eſparpiller* la braiſe pour faire cette grillade. Il faut *eſparpiller* le fumier ſur les terres qu'on fume, ne les laiſſer pas tout en un tas.

ESPARPILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPARS, ARSE. adj. Eſparpillé, ſeparé en pluſieurs. Il fait dangereux de voyager, les ſoldats ſont *eſpars* par la campagne. On voyoit encore des marques de la bataille, des corps & des armes *eſpars* aux environs. Son bien conſiſte en pluſieurs morceaux d'heritages *eſpars* çà & là, ils ne ſont point en un tenant.

Ces mots viennent du Latin *ſpargere*.

ESPARS. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le baſton qui ſouſtient le pavillon.

ESPARVIN. ſ. m. Maladie de cheval. Il y en a de deux ſortes. Un *eſparvin de bœuf* eſt une groſſeur qui vient au bas du jarret en dedans qui fait boiter le cheval. Un *eſparvin ſec* eſt un roidiſſement du jarret qui l'empêche de ſe plier.

ESPATER. v. act. Rompre la patte d'un verre ou autre vaiſſeau ſemblable. Qui eſt-ce qui a *eſpaté* ce verre?

ESPATER, ſignifie auſſi, Eſtendre la patte, l'aſſiette d'un verre, d'un vaiſſeau. Les verres de fougere ne

Digitized by Google

ſont pas ſi *eſpatez* que les verres de criſtal ; c'eſt pourquoy ils ſont plus ſujets à ſe renverſer & à ſe caſſer. C'eſt en ce ſens qu'on dit figurément, qu'un nez eſt *eſpaté*, lors qu'il eſt eſcraſé, applati, qu'il eſt trop large par embas.

ESPATULE. ſ. f. Inſtrument de Chirurgien & d'Apothicaire, qui eſt plat & un peu large par un bout, & qui va toûjours en eſtrecissant vers le manche. L'*eſpatule* de fer eſt une piece de l'eſtuy d'un Chirurgien qui ſert à eſtendre de l'onguent pour faire des emplaſtres. L'*eſpatule* de bois ſert aux Apothicaires à remuer leurs ſyrops & autres drogues qu'ils preparent.

ESPAVE. ſ. f. Droit d'un Seigneur par lequel les choſes égarées, & qui ne ſont reclamées de perſonne, qui ſe trouvent dans ſa Seigneurie, luy appartiennent.

On appelle auſſi *eſpave*, la choſe non reclamée & perduë. On appelle cela en Normandie *choſes gayves*. *Eſpave* s'eſt dit proprement des beſtes égarées, effrayées & errantes, qui ne ſont reclamées de perſonne ; & ce mot eſt venu *de metu ſeu pavore animalium*. On a dit auſſi *eſpave* d'avettes ou d'abeilles : ce qu'on a étendu à toute autre choſe, même à ce que la mer a rejetté ſur ſes bords. En quelques Coûtumes on a appellé *eſpaves*, les aubains.

ESPAULE. ſ. f. Partie double qui eſt au haut du tronc du corps de l'homme, ou le haut de ſon dos. L'os de l'eſpaule eſt celuy qui couvre le derriere des coſtes, qu'on nomme auſſi le *palleron*, & ſur tout aux animaux. La figure du *palleron* eſt preſque triangulaire. Sa partie large & platte ſe nomme par les Medecins *emoplatte*. Le bras eſt attaché à l'*eſpaule*. Aux animaux à quatre pieds, c'eſt le membre où eſt attachée la jambe de devant. Un homme eſt robuſte, quand il eſt fort traverſé d'*eſpaules*. Les Poëtes ont feint qu'Athlas & Hercule portoient le ciel ſur leurs *eſpaules*. JESUS-CHRIST porta ſa croix ſur ſes *eſpaules*. Ce mot vient de *ſpalla*, qui a été fait de *ſpatula* ou *ſpadulla*. Menage.

On dit d'une perſonne qui commence à eſtre boſſuë, que l'*eſpaule* luy pouſſe, qu'elle a une *eſpaule* plus haute que l'autre, qu'elle a l'*eſpaule* ronde ; & de celle qui eſt engoncée, qu'elle a la teſte entre deux *eſpaules*. On luy a fait voler la teſte de deſſus les *eſpaules*, pour dire, Il a été decollé.

On dit auſſi, qu'on a le manteau ſur les *eſpaules*, quand on eſt preſt à ſortir. On dit d'un cadet, qu'on luy a mis le mouſquet ſur l'*eſpaule*, pour dire, qu'on l'a envoyé à la guerre. On dit de celuy qu'on a chaſſé honteuſement, qu'on l'a mis dehors par les *eſpaules* ; & d'un orgueilleux ou d'un malveillant, qu'il regarde les gens par deſſus l'*eſpaule*.

ESPAULE, ſe dit auſſi à la boucherie, des animaux, des bœufs, des moutons, &c. C'eſt le gros os du quartier de devant, qui eſt appuyé ſur les jambes de devant. L'*eſpaule* de bœuf contient le palleron, le collier.

ESPAULE, en termes de Manege, ſe dit de la partie du train de devant d'un cheval, compriſe entre le garot, le poitrail & les coſtes. Un bon cheval doit eſtre leger d'*eſpaules*, & ſujet des hanches. Le coup de lance eſt une marque à l'*eſpaule* qu'ont quelques Barbes & chevaux d'Eſpagne & de Turquie : c'eſt un ſigne de bonté. On dit auſſi, qu'un cheval a les *eſpaules* chevillées, quand elles ſont engourdies & ſans mouvement. On dit qu'il a fait un effort d'*eſpaules*, quand il s'eſt entr'ouvert.

ESPAULE, en termes de Guerre, eſt la partie du baſtion où la face ſe joint au flanc ; & l'angle que forment ces lignes s'appelle *angle de l'eſpaule*. On fait auſſi des *eſpaules* au devant des batteries des aſſiegeants. On en fait avec des ſacs de laine qui ont 17. pieds de long ſur 7. d'eſpaiſſeur, & on en met juſqu'à trois rangs.

ESPAULE, en termes de Marine, ſe dit des parties du bordage du vaiſſeau qui viennent de l'eſperon vers les haubans du maſt de miſaine.

ESPAULE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſur tout du ſecours qu'on preſte à quelqu'un. Ce Traitant auroit ſuccombé, ſi quelqu'un ne luy euſt preſté l'*eſpaule*, ne luy euſt aidé ; ce fardeau étoit trop lourd pour ſes *eſpaules*. Un homme foible opprimé par un puiſſant n'a qu'à plier les *eſpaules*, hauſſer les *eſpaules*, ſouffrir & ſe taire.

ESPAULE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand on parle d'un avare, on dit qu'il eſt bien large, mais que c'eſt par les *eſpaules*. On dit d'un prodigue, qu'il jette les *eſpaules* de mouton toutes roſties par les feneſtres. On dit d'un puant, qu'il ſent l'*eſpaule* de mouton. On dit que quand le Diable traite ſes amis, il leur donne une *eſpaule* de veau. On dit d'un homme pour qui on compatit, qu'on le porte ſur ſes *eſpaules* ; & d'un importun, qu'il ſemble qu'on l'a toûjours ſur ſes *eſpaules*. On dit ironiquement, Par deſſus l'*eſpaule*, ou, Comme les Suiſſes portent la halebarde, pour dire, qu'il n'y a rien de vray en ce qu'on allegue. Paſquier remarque que ce proverbe vient d'un joüeur de flus, qui s'eſtant vanté d'avoir en ſon jeu un as, qui en eſt la principale carte, monſtra la deſcouvrant qu'il n'avoit qu'un valet ; & pour s'excuſer il dit que c'eſtoit un as par deſſus l'*eſpaule*. On dit auſſi, Pouſſer le temps à l'*eſpaule*, pour dire, Dilayer, differer ſa condamnation ; vivre petitement, en attendant un meilleur temps.

ESPAULE'E. ſ. f. qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe : Faire une choſe par *eſpaulées*, c'eſt à dire, à diverſes repriſes & negligemment, ſans ſoin d'avancer le travail. On le dit ſur tout des murs & des fondements qu'on n'éleve pas par tout en même temps à même hauteur.

On appelle auſſi à la boucherie *eſpaulée*, le quartier de devant du mouton d'où on a retranché l'eſpaule.

ESPAULEMENT. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt une fortification faite à la haſte pour ſe couvrir de coſté, ſoit qu'on la faſſe de terres remuées, ſoit de gabions, faſcines ou de ſacs de terre. On fait des *eſpaulements* aux places d'armes qui ſont à la queuë de la tranchée.

ESPAULEMENT, ſe dit auſſi des orillons quarrez qu'on faiſoit autrefois aux baſtions ſur le flanc auprés de l'eſpaule pour couvrir la caſemate.

ESPAULEMENT, eſt pris quelquefois pour demi-baſtion compoſé d'une face & d'un flanc, qui ſe met à la pointe d'un ouvrage à corne ou à couronne. On le dit auſſi d'un petit flanc qu'on adjouſte aux coſtez d'un ouvrage à corne pour les deffendre quand ils ſont trop longs.

ESPAULEMENT, ſe dit auſſi des redents qu'on fait ſur une ligne droite pour la fortifier.

ESPAULER. v. act. Demettre, diſloquer une eſpaule. Voilà un trou dangereux, capable d'*eſpauler* un cheval.

ESPAULER, ſignifie auſſi à la guerre, Faire un eſpaulement, ſe couvrir de coſté. On dit auſſi, *Eſpauler* ſon camp d'une colline, d'un rideau, d'un bois, d'un marais, pour dire, s'en couvrir enſorte qu'on ne puiſſe eſtre attaqué de ce coſté-là.

ESPAULER, ſignifie figurément en Morale, Aſſiſter, ſecourir. Cet homme n'a pas fait une ſi hardie entrepriſe ſans eſtre bien *eſpaulé*, bien ſouſtenu des Puiſſances.

ESPAULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle une fille qui a forfait à ſon honneur, une beſte *eſpaulée* dont on ne fait plus d'eſtat.

ESPAULETTE. ſ. f. La partie d'un corps de juppe qui paſſe par deſſus l'eſpaule, & où on attache des manches.

ESPAULIERE. ſ. f. La partie de l'armure d'un Cavalier qui couvre & deffend l'eſpaule.

ESPEAU-

ESPEAUTRE, ou *Eſpeaute*. ſ. f. Eſpece de froment fort eſtimé autrefois en Italie. Il y en a de deux ſortes, dont l'une eſt ſimple, & l'autre qui a double bourre. Il a toûjours deux grains en chaque gouſſe. On en fait du pain fort nourriſſant. Les Anciens en faiſoient la fromentée, qui eſtoit une bouillie dont ils faiſoient grand eſtat. Galien dit que ce grain eſt moyen entre le froment & l'orge: & en effet ſa plante eſt quaſi ſemblable au froment, mais ſon tuyau eſt plus mince, & n'eſt pas ſi ferme. Son eſpic eſt plat & uni, & jette ſeulement ſes grains de deux coſtez. Il a une barbe longue & deſliée. Il y a une eſpece d'*eſpeaute* qu'on appelle *ſeigle blanc*. En Latin *olyra*, *arinca*; en Italien & Eſpagnol *ſpelta*, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité. Les Allemans l'appellent *ſpels*; les Grecs *zea*, & en bon Latin *far*.

ESPECE. ſ. f. Diviſion du genre, les parties qui le compoſent. L'animal eſt une *eſpece* à l'égard du corps. L'homme eſt une *eſpece* à l'égard de l'animal. Dieu fit perir le genre humain par le Deluge, mais il en voulut conſerver l'*eſpece*; il enferma dans l'Arche des animaux de toutes les *eſpeces*. L'*eſpece* eſt une des cinq Voix ou Univerſaux de Porphire. Le phœnix eſt unique en ſon *eſpece*. La derniere *eſpece* eſt celle qui ne ſe peut plus diſtinguer qu'en individus. Ce mot vient du Latin *ſpecies*, qu'on dit venir d'un ancien verbe *ſpecio*, qui ſignifie *je voy*; & que toutes les choſes ont été nommées *eſpeces*, *eò quòd earum collectio una quaſi ſpectu vel aſpectu, aut unâ quaſi viſione comprehendatur*.

ESPECE, ſe dit quelquefois des individus de chaque *eſpece* à part. Voilà un homme ſingulier, d'une nouvelle *eſpece*. C'eſt une pauvre *eſpece*. Un habit d'une nouvelle *eſpece*, d'une nouvelle mode. Je ne ſçay quelle *eſpece* de fruit c'eſt là. Il m'amena une *eſpece* de Gentilhomme qui avoit l'apparence d'un Noble. On ne ſçait quelle *eſpece* d'homme c'eſt là, s'il eſt chair, ou poiſſon.

ESPECE, ſignifie auſſi, Nature ambiguë, qui participe de deux choſes differentes. La pomme-poire eſt une *eſpece* de fruit qui n'eſt ni pomme, ni poire, mais qui tient de tous les deux. Un curieux de tulippe dit auſſi, Voilà un amidor de la belle *eſpece*, pour dire, de la plus belle nature des tulippes.

ESPECE, ſignifie auſſi, Sorte, ce qui ſe peut rapporter à quelque choſe de plus connu, & qui neantmoins en eſt different. Un Hermite eſt une *eſpece* de Religieux, mais qui habite à part, qui ne fait point de communauté.

ESPECES, en termes d'Optique, ſe dit des rayons de lumiere diverſement reflechis par l'inegalité de la ſurface des corps, & qui ſont des impreſſions ſur la retine de l'œuil, qui ſont cauſes de la viſion. Les Modernes ont trouvé l'invention de faire des yeux artificiels pour ramaſſer les *eſpeces* des objets ſur de la toile ou du papier de la même façon qu'elles ſe reçoivent dans l'œuil, & ont decidé nettement la queſtion dont les Anciens étoient ſi fort en peine, touchant la maniere dont ſe faiſoit la viſion. Les Philoſophes ont inventé le mot d'*eſpeces impreſſes*, pour tâcher d'expliquer comment les objets agiſſent ſur les ſens & ſur l'eſprit.

ESPECES, ſignifie auſſi, Idée, image qui a paſſé autrefois dans les ſens, ou dans l'eſprit. Avec le temps les *eſpeces* ſe confondent, ſe perdent dans noſtre ame. J'ay quelque idée de cela, il faut que j'en rappelle les *eſpeces*. Les ſonges ne ſont que des *eſpeces* confuſes qui reſtent dans nôtre imagination des objets que nous avons veus en veillant.

ESPECES, en termes de Monnoye, ſe dit des pieces de diverſes fabriques & matieres dont les monnoyes ſont faites. Il y a des *eſpeces* d'or & d'argent. Les francs, les teſtons ſont des *eſpeces* deſeriées. Il eſt deffendu de payer en *eſpeces* legeres. Les Notaires ſont tenus de faire mention en quelles *eſpeces* les payements ont *été faits*, ſi c'eſt en *eſpeces* ayant cours.

ESPECE, en termes de Juriſprudence, ſe dit du cas particulier ſur lequel ſe fait une deciſion. Un ſouffleur de Droit apprend à poſer l'*eſpece* de la loy. Cet arreſt a été rendu ſur la même *eſpece*. Ces deux cas ſont de même *eſpece*. Poſer l'*eſpece* d'un procés, c'eſt poſer le fait.

ESPECE, ſe dit auſſi de toutes ſortes de denrées. Il y a des droits ſeigneuriaux payables en argent, & d'autres en *eſpeces*, en bled, en vin, volaille, &c. On a appellé proprement *eſpece*, les fruits, comme vin, huile, froment, legumes.

ESPECES, en termes de Theologie, ſe dit des accidents qui demeurent aprés la conſecration dans le pain & dans le vin, nonobſtant que leur ſubſtance ſoit deſtruite, qui les rendent encore ſenſibles. Le Preſtre communie ſous les deux *eſpeces*. Nous ne voyons que les *eſpeces* ſacramentelles, l'apparence du pain & du vin, ſa quantité, ſa blancheur, &c.

ESPE'E. ſ. f. Arme offenſive qu'on porte au coſté, & qui eſt en uſage chez preſque toutes les nations. Elle eſt faite d'une lame de fer trenchante & pointuë, avec une garde, une poignée & un pommeau. Les Sauvages de Mexique avoient des *eſpées* de bois garnies de pierres, qui n'étoient pas moins dangereuſes que les noſtres. En Eſpagne il n'y a des *eſpées* que d'une certaine longueur: elles ſont marquées pour cela. Ce mot vient de Latin *ſpata*, ſelon Nicod, qui eſt un vieux mot Gaulois que Bochart derive de l'Hebreu *ſhatim*, qui ſignifie un *baſton*.

Les Maiſtres en fait d'armes diviſent l'*eſpée* en trois parties, en haute, moyenne, & baſſe; en fort, mi-fort, & en foible. Le fort de l'*eſpée* eſt la partie la plus proche de la garde. Le mi-fort giſt au milieu & aux environs de la lame. Et le foible eſt le reſte qui va juſqu'à la pointe. Ils diviſent de même le corps en trois, dont la partie haute comprend la teſte, la gorge & les eſpaules; la moyenne eſt la poitrine, l'eſtomac & le ventre ſuperieur; & la baſſe eſt le ventre inferieur, & au deſſous juſques vers le milieu des cuiſſes.

ESPE'E, ſignifie auſſi la profeſſion militaire. Un Gentilhomme eſt naturellement un homme d'*eſpée*, il eſt né pour porter l'*eſpée*: & eſt oppoſé en ce ſens à la *robbe*.

A la fin j'ay quitté la robbe pour l'*eſpée*.

C'eſt le premier vers du Menteur de Corneille. L'*eſpée* annoblit, lors qu'on s'en ſert bien, qu'on fait fortune par l'*eſpée*. Pour faire un Chevalier, on luy ceint l'*eſpée* au coſté. C'eſt au contraire un vilain meſtier, d'eſtre un bretteur, un traiſneur d'*eſpée*. On dit d'un homme fort brave & adroit, que c'eſt une bonne *eſpée*, une rude *eſpée*.

On dit, Se battre à l'*eſpée* blanche, c'eſt à dire tout de bon, l'*eſpée* nuë à la main. Il eſt deffendu en Angleterre de tirer l'*eſpée*. Les duelliſtes font des deffis de deux coups d'*eſpée*, de meſurer leurs *eſpées*. Il luy a donné du trenchant de l'*eſpée*, des coups de plat d'*eſpée*, il luy a fait rendre l'*eſpée*. On dit dans un ſac de ville, qu'on a tout paſſé au fil de l'*eſpée*, pour dire, qu'on a fait main baſſe, qu'on a tué tous les habitans.

Eſpée à deux mains ou *Eſpadon*, eſt une large *eſpée* qui a deux poignées qu'on tient à deux mains, & qu'on tourne ſi viſte & ſi adroitement, qu'on en demeure toûjours couvert.

Les anciens Chevaliers donnoient des noms à leurs *eſpées*. *Joyeuſe* étoit le nom de celle de Charlemagne. Celle de Roland s'appelloit *Durandal*; celle d'Olivier, *Hauteclere*; celle d'Ogier, *Courtin*; celle de Renault, *Flamberge*, comme on voit dans le Roman des Quatre Fils-Aymond.

Au Manege on appelle la main de l'*eſpée* ou de la lance, la

Digitized by Google

main droite. On appelle auſſi *eſpée Romaine*, une marque en forme d'eſpic qui vient à l'encolure du cheval vers la criniere, qui eſt faite de poils relevez repreſentans une lame d'*eſpée*.

ESPÉE, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. On dit qu'un homme eſt vaillant comme ſon *eſpée*, comme l'*eſpée* qu'il porte, pour dire, qu'il eſt fort brave. On dit pareillement, A vaillant homme courte *eſpée*. Il ſe fait tout blanc de ſon *eſpée*, pour dire, Il ſe fie fort en ſa force, en ſon credit, pour venir à bout de quelque choſe. On dit d'un homme toûjours preſt à ſe battre, que ſon *eſpée* ne tient point dans ſon fourreau. On dit qu'on ſe bat de l'*eſpée* qui eſt chez le Fourbiſſeur, quand on conteſte ſur une choſe qui n'eſt pas en noſtre puiſſance. On dit qu'un homme n'a que la cappe & l'*eſpée*, pour dire, qu'il eſt fort gueux. On le dit auſſi des choſes qui ſont minces & legeres. On dit que des gens en ſont aux *eſpées* & aux couteaux, pour dire, qu'ils ont rompu enſemble, qu'ils ſont preſts à ſe battre. On dit encore de celuy qui a un ami brave, que c'eſt ſon *eſpée* de chevet. On le dit auſſi des choſes dont on ſe ſert continuellement. On dit de celuy qui ne s'eſt point deſhabillé la nuit, qu'il a couché comme l'*eſpée* du Roy, dans ſon fourreau. On dit auſſi de celuy qui n'a jamais tiré l'*eſpée*, qui ne s'eſt jamais battu, que ſon *eſpée* eſt pucelle. On dit d'une viande fort dure, que c'eſt Durandal l'*eſpée* de Roland. On dit d'un homme qui demande les choſes avec empreſſement, qu'il pourſuit l'*eſpée* dans les reins; & de celuy qui veut obtenir les choſes de hauteur, qu'il les veut avoir à la pointe de l'*eſpée*; & de celuy qui ne peut obtenir ce qu'il pretend, que ſon *eſpée* eſt trop courte. On dit auſſi, Mettre quelque choſe du coſté de l'*eſpée*, pour dire, S'en ſaiſir, ſe l'approprier. Un joüeur qui fait un beau coup de partie dit, Voilà mourir d'une belle *eſpée*. On dit auſſi, qu'un homme joüe de l'*eſpée* à deux talons, quand il s'enfuit.

ESPERANCE. ſ. f. Vertu Theologale par laquelle nous attendons la recompenſe que Dieu a promiſe à ſes eſleus, la beatitude éternelle. Quelque pecheur qu'on ſoit, on doit vivre dans l'*eſperance* que Dieu ſera miſericorde. La croix eſt noſtre unique *eſperance*.

ESPERANCE, eſt auſſi une pretention mondaine qui nous fait attendre un bien que nous deſirons. L'eſprit de l'homme flotte toûjours entre la crainte & l'*eſperance*, il ſe repaiſt de vaines *eſperances*. Ce jeune homme a un beau genie, il donne de grandes *eſperances*, il ne trompera point nos *eſperances*. Ce Prince a bien rempli nos *eſperances*, ce qu'on attendoit de luy.

ESPERANCE, ſe dit auſſi de la choſe ſur laquelle elle eſt fondée. Ce fils unique étoit l'*eſperance* de toute la famille. Il ne faut mettre ſon *eſperance* qu'en Dieu. Il n'a plus aucune *eſperance*, aucune reſſource. On dit que l'*eſperance* eſt la chemiſe de l'ame, que c'eſt ce qui meurt en nous le dernier.

On appelle proverbialement, un Abbé de Sainte *Eſperance*, un homme qui s'eſt fait tonſurer dans la croyance qu'il luy pourra venir quelque Benefice, & qui cependant prend la qualité d'Abbé.

ESPERDU, UË. adj. Qui a l'eſprit troublé ou égaré par quelque violente paſſion ou ſurpriſe. Ce jeune homme eſt *eſperdu* d'amour. Cette femme a couru toute *eſperduë* dans la ruë, ſçachant qu'on aſſaſſinoit ſon mari. Un Provincial qui voit les magnificences de la Cour, a l'eſprit tout ſurpris & *eſperdu*. Ce mot vient du Latin *perditus*.

ESPERDUMENT. adv. D'une maniere violente & eſperduë. Ces deux conjoints s'aiment *eſperdument*. Il étoit *eſperdument* en colere. Ce mot vient du Latin *perdite*, qui ſignifie la même choſe.

ESPERER. v. act. Pretendre à un bien qu'on prevoit pouvoir obtenir, vivre dans cette attente. Il faut *eſperer* une vie meilleure aprés celle-cy. Il faut toûjours *eſperer* qu'un pecheur s'amendera. Les choſes du monde ſont ſi incertaines, qu'on ne ſçait s'il y a plus à craindre, qu'à *eſperer*. Ce mot vient du Latin *ſperare*.

ESPERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPERLUCAT. ſ. m. Terme populaire qui ſignifie, Eveillé, fin, adroit, qui eſt plus propre à tromper qu'à eſtre trompé. Vous aurez du mal à ſurprendre cet homme-là, à luy gagner ſon argent, car c'eſt un *eſperlucat*. Ce mot vient d'*expers luci*, par antiphraſe, car il eſt toûjours en action au jour, éveillé; ou bien d'*experrectus ante lucem*, *éveillé même avant le jour*, ou de grand matin.

ESPERON. ſ. m. Piece de fer dont s'arme le talon d'un Cavalier qui veut monter à cheval. Il eſt compoſé de deux branches qui embraſſent le talon du Cavalier, & d'une pointe roſe ou mollette faite en forme d'eſtoille, qui advance par derriere pour piquer le cheval. Il eſt attaché à la botte par deux pieces de cuir qu'on appelle le deſſus & le deſſous de l'*eſperon*. Il faut donner un coup d'*eſperon* juſques-là, pour dire, y aller en diligence. Ce mot vient de *ſpharula*, ſelon Nicod, à cauſe de ſa reſſemblance avec la mollette. Menage le derive de l'Italien *ſperone*, qui a été fait de l'Alleman *ſporen*, ou *ſporn*. Les Anglois diſent *a ſparle*; & en baſſe Latinité on a dit *ſporones*.

On dit au Manege, qu'un cheval n'a point d'*eſperon*, pour dire, qu'il n'y eſt pas fort ſenſible; & au contraire, qu'il a l'*eſperon* delicat & fin, quand il le ſent bien. On dit qu'il fuit l'*eſperon*, pour dire, qu'il y obeït; qu'il connoiſt l'*eſperon*, qu'il s'attache à l'*eſperon*, qu'il ſe manie aiſément avec l'*eſperon*. C'eſtoit une des ceremonies en faiſant les Chevaliers, de leur chauſſer les *eſperons*. Quand on rend la foy & hommage, il faut quitter ſes *eſperons*. Les *eſperons* d'or appartenoient particulierement aux Chevaliers, & ceux d'argent aux Eſcuyers.

ESPERON, ſe dit auſſi d'une eſpece de corne qui vient en pointe aux jambes des cocqs & des chiens.

ESPERON, en termes de Guerre, ſe dit d'une fortification en angle ſaillant, qui ſe fait ou au milieu des courtines, ou au devant des portes, ou ſur les bords des rivieres, pour empécher qu'on n'entre dans la place par là. On le dit auſſi de ces pointes de pierre qu'on met au devant des piles des ponts pour les conſerver, & pour fendre l'eau, & des arcsboutans ou contremurs qu'on fait pour fortifier les murailles qui ſouſtiennent des terraſſes.

ESPERON, ſe dit auſſi de la proüe & de la pointe des vaiſſeaux & galeres, qui fait une grande ſaillie & avance en mer. On l'appelle auſſi *cap*, *avantage*, & *poulaine*. C'eſt ce que les Latins appelloient *roſtrum*, ou *calcar galeæ*.

ESPERON, eſt auſſi une marque de vieilleſſe qui ſe voit au coin de l'œuil, & ſe fait par quelques rides qui repreſentent une mollette d'*eſperon*, tant aux hommes, qu'aux chevaux.

On dit proverbialement, Chauſſer les *eſperons* à quelqu'un, pour dire, le mettre en fuite, & le pourſuivre: de là vient qu'on dit la *Journée des eſperons*. Ce fut une bataille donnée au mois d'Aouſt 1513. ſous Louis XII. Il y en a eu une autre en la vie de Philippes le Bel de l'an 1314. Ce fut une deffaite ſignalée qui ſe fit à Courtray, où on compta juſqu'à 12000. Chevaliers morts, en telle ſorte que pour la quantité d'*eſperons* dorez que les Flamans remporterent, on la nomma la *Journée des eſperons*.

On dit auſſi d'un homme ſtupide & lent, qu'il n'a ni bouche, ni *eſperon*, qu'il n'eſt bon à rien. On dit d'un homme ambitieux, amateur de la gloire, qu'il a plus beſoin de bride que d'*eſperon*.

peu malins ou libertins. Ce garçon eſt un petit *eſpiegle*, il a fait un tour d'*eſpiegle*. Ce mot vient d'un mot Alleman qui ſignifie *miroir*, qui ſert de titre à un petit Roman où on deſcrit pluſieurs tours de malice & de fripponnerie.

ESPIER. v. act. Guetter, obſerver quelqu'un & ſes actions. Les Sergents ont long-temps *eſpié* cet homme pour le prendre, ils ont *eſpié* l'occaſion favorable pour le ſaiſir à leur avantage. Les Grands doivent bien prendre garde à leurs actions, car il y a toûjours quelqu'un qui les *eſpie*. Cet eſcadron s'eſt mis en embuſcade, pour *eſpier* quand le convoy paſſeroit.

Espié, ée. part. paſſ. & adj.

ESPIER. v. neut. Monter en eſpi. Voicy le temps que le bled commence à *eſpier*.

On dit en termes de Chaſſe, que la queuë d'un chien eſt *eſpiée*, pour dire, qu'elle eſt terminée au bout en forme d'eſpi, qu'elle eſt eſparpillée en barbe d'eſpi.

ESPIERRER. v. act. Oſter les pierres d'un jardin. Il faut *eſpierrer* les carreaux où on veut planter des fleurs. Il y a des terroirs qu'on ne ſçauroit *eſpierrer*, il s'y engendre des pierres autant qu'on en oſte.

Espierré, ée. part. paſſ. & adj.

ESPIEU. ſ. m. Arme faite en forme de hallebarde, qui eſt garnie par un bout d'un fer large & pointu, qui ſert particulierement à la chaſſe du ſanglier. Ce mot vient de l'Alleman *ſpies*, qui ſignifie la même choſe. Menage.

ESPINARD. ſ. m. Herbe bonne à manger, dont on uſe particulierement en Careſme. Selon quelques-uns les *eſpinars* ſont une eſpece d'arroches. On les ſeme en Mars, & ils levent ſept jours aprés. Leur feuille eſt de figure triangulaire, & aboutit en façon de fleſche. Elle eſt pliſſée comme l'endive. Leur racine eſt fort deliée & cheveluë. Leur tige eſt de la hauteur d'une coudée & plus, & creuſe au dedans, qui jette à la cime de petites fleurs rondes, herbuës & en maniere de grappes. Leur graine eſt eſpineuſe, & a pluſieurs pointes ou angles. Il y a des *eſpinars* femelles qui ne portent point de graine. En vieux François on les appelloit *eſpinoches*. Quelques-uns croyent que ce nom leur a été donné, parce qu'ils ſont venus d'Eſpagne, & qu'il les faut nommer pluſtoſt *eſpanars*. Mais il y a plus d'apparence que c'eſt leur graine eſpineuſe qui les a fait nommer ainſi. On mange des *eſpinars* fricaſſez au beurre, on en met en paſte, on fait des tourtes d'*eſpinars*. En Latin *lingulatum blitum*. Nicod dit que ce mot vient de *ſpanachia*, ou de *ſpinacea*.

ESPINÇOIR. ſ. m. C'eſt un gros marteau court & peſant, qui eſt fendu en angle par les deux coſtez comme un teſtu, qui ſert particulierement à tailler du pavé.

ESPINE. ſ. f. Sorte d'arbre, qui outre les feuilles porte des pointes fort aiguës. L'*eſpine* eſt une des neuf eſpeces du mortbois contenuës dans l'Ordonnance. Dans les lieux qui ne ſont pas cultivez, il y croiſt toûjours force *eſpines*. Les hayes vives d'*eſpines* ſont les meilleures pour fermer un champ. Il y a pluſieurs arbres & arbriſſeaux qui portent des *eſpines*. Il y a deux ſortes d'*eſpines*; les unes ligneuſes, comme celles de l'*eſpine-vinette*; les autres corticales, comme celles des framboiſiers. Celles-cy ont leurs pointes tournées en enbas, & les autres un peu élevées en enhaut.

L'*eſpine blanche*, ou la *noble eſpine*, ou *aubeſpine*, eſt celle qui porte des fleurs blanches au commencement de May. Il y a une *eſpine blanche* dont fait mention Dioſcoride, ſemblable au chamæleon blanc, qui a des fleurs purpurines ou incarnates, ſur laquelle les Medecins ont differentes opinions. Les uns diſent que c'eſt un artichaud ſauvage; d'autres la carline; d'autres le chardon benit ou *herba turca*; d'autres que c'eſt une herbe picquante dont on ſe ſert au lieu de preſure. D'autres diſent que ce ſont des chardons ſauvages. Fuchſius dit que c'eſt le chardon Noſtre Dame. Les Apothicaires aprés les Arabes l'appellent *bedegnar*.

L'*eſpine-vinette*, eſt un petit arbre qui porte des fruits rouges fort aſtringents. Cet arbriſſeau avec le temps parvient à hauteur d'arbre. Il eſt tout eſpineux depuis le pied juſqu'à la cime, & ſes pointes ſont longues, menuës, blancheaſtres, aiſées à rompre & à piler, qui pouſſent trois à trois d'un même lieu. Son eſcorce eſt blanche, polie, liſſée & mince. Son bois eſt jaune, freſle & ſpongieux. Il a force racines jaunes & rampantes preſque à fleur de terre. Il pouſſe dés le pied pluſieurs jettons & ſurgeons comme le coudrier. Ses feuilles ſont preſque ſemblables au grenadier, ſi ce n'eſt qu'elles ſont plus deliées, plus larges, & environnées tout alentour de petites pointes. Au commencement de May il pouſſe une fleur jaune faite en grappe, auſſibien que ſon fruit, laquelle ſent aſſez bon. Ses grains longuets ne ſont rouges qu'eſtant meurs, & ſont ſemblables aux pepins d'une grenade, mais ils ſont plus longs, & ont un gouſt aſpre & aigu. Ils enferment de petits noyaux, dont on fait du vin que les Apothicaires appellent improprement *vin de berberis*, qui eſt beaucoup plus acide que le jus de grenade. On en confit, & on en fait du cotignac. Il y en a auſſi une eſpece ſans pepins. Cet arbre s'appelle en Latin *creſpinus*, *berberis*, *ſpina appendix*, *oxyacantha*.

Espine, ſe dit auſſi de chaque petite pointe d'un arbre eſpineux. Il a été picqué d'une *eſpine*. Sainte Brigide a eu revelation du nombre des *eſpines* qui eſtoient en la couronne de Noſtre Seigneur. Il y a à Port-Royal une relique qu'on appelle la *Sainte Eſpine*.

Espine, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui eſt difficile, ou douloureux, ou embarraſſant. Les commencements des eſtudes ſont pleins d'*eſpines*, de difficultez. En ce monde on trouve des *eſpines* par tout, des embarras; on marche toûjours ſur des *eſpines*, on a des douleurs continuelles. Le chemin du Paradis eſt plein d'*eſpines*.

Que d'*eſpines*, amour, accompagnent tes roſes!

Eſpine du dos, ſe dit en termes de Medecine des os ou vertebres qui ſouſtiennent le reſte du corps, & auquel ſont attachées les coſtes. L'*eſpine* ſe diviſe par les Medecins en quatre parties. Le col a ſept vertebres, le dos douze, le rable cinq, & l'os ſacré quatre. Cette *eſpine* eſt ce qui enferme la moelle, qui eſt preſque pareille à la ſubſtance du cerveau, parce qu'elle eſt la ſource de la plus-part des nerfs. Quelques-uns l'ont appellée le *canal*, le *conduit*, ou le *tuyau ſacré*. On la nomme *eſpine*, à cauſe que ſa partie poſterieure eſt pointuë ou eſpineuſe.

Espine, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Il n'y a point de roſes ſans eſpines*, pour dire, de plaiſirs ſans douleurs. On dit qu'un homme eſt gracieux comme un fagot d'*eſpines*, pour dire, rude, rebarbatif, d'une humeur bourruë. On dit qu'un homme s'eſt tiré une grande *eſpine* du pied, lors qu'il a ſurmonté quelque difficulté, qu'il s'eſt deffait d'un ennemi qui luy nuiſoit. On dit auſſi, qu'un homme eſt ſur des *eſpines*, quand il a impatience de ſe deſgager de quelques affaires difficiles, ou de quelques lieux incommodes.

ESPINETTE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui tient le premier ou le ſecond rang entre les inſtruments harmonieux. Elle eſt compoſée d'un coffre de bois le plus poreux & le plus reſineux qu'on peut trouver, d'une table de ſapin qui eſt collée & appuyée ſur des tringles qu'on appelle *ſommiers*, qui poſent ſur les coſtez qu'on appelle les *parois*. Les Ouvriers appellent le *manche*, une petite prominence qui s'éleve au deſſus de la table,

&c

Digitized by Google

ESPLUCHER. v. act. Oſter l'ordure, la vermine de quelque choſe, en retrancher ce qu'il y a de mauvais. On *eſpluche* les herbes qu'on met au pot, à la ſalade. On *eſpluche* des pois, & tout autre grain qu'on veut manger. *Eſplucher* ſes habits pour en oſter la vermine. Ce mot vient de *explicare*, Nicod; ſelon Menage, de *expellicare*.

ESPLUCHER, ſe dit auſſi chez pluſieurs Artiſans de ce qu'on oſte ou retranche de pluſieurs ouvrages qu'on a faits ou deffaits. Les Ouvriers en ſoye *eſpluchent* les rubans, les eſtoffes où il eſt demeuré quelques fils ou bouts de ſoye inutiles. Les Tailleurs qui ont decouſu un habit ont ſoin d'en *eſplucher* les points.

ESPLUCHER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Examiner, rechercher curieuſement quelque choſe. Les Critiques ont *eſpluché* curieuſement toute l'Antiquité, & en ont extrait ce qu'il y avoit de plus beau. Il y a peu de perſonnes, dont ſi on *eſpluchoit* bien la vie, ou la nobleſſe, il ne s'y trouvaſt quelque ordure, quelque derogeance.

ESPLUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPLUCHURES. ſ. f. plur. Parties corrompuës ou ſales qu'on retranche de ce qu'on eſpluche.

ESPOINCONNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *exciter*, aiguillonner quelqu'un par un deſir de gloire.

ESPOINTER. v. act. Eſmouſſer quelque choſe, luy oſter ſa pointe. *Eſpointer* une eſpée, une aiguille, un ganif, &c.

ESPOINTER, en termes de Chaſſe, ſe dit des chiens qui ſont eſtropiez par quelque eſpointure.

ESPOINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle auſſi un cheval *eſpointé*, qui eſt eshanché, qui a fait un tel effort de hanches, que ſes ligaments ſont relaſchez.

ESPOINTURE. ſ. f. eſt un mal qui arrive aux chiens, quand l'os de la hanche qui ſort au deſſus du rable a receu quelque effort ou quelque heurt, enſorte qu'il eſt plus bas que l'autre; & alors le chien ne peut plus ſervir.

ESPOIR. ſ. m. Eſperance. Il ſe dit particulierement de l'amour.

Si l'amour vit d'*eſpoir*, il meurt avecque luy.

C'eſt un vers du Cid. Les amants ſe flattent d'un doux *eſpoir*, ils ſe plaignent d'un trompeur *eſpoir*. On dit auſſi en devotion, qu'il faut mettre tout ſon *eſpoir* en Dieu: que la fortune ne nous donne qu'un *eſpoir* decevant.

ESPOIR, en termes de Marine, eſt un fauconneau ou petite piece de bronze qui eſt montée ſur le pont, dont on ſe ſert pour les deſcentes. On en a veu quelquefois ſur les hunes dans les grands vaiſſeaux, comme aux carraques de Portugal.

ESPOIS. ſ. m. Terme de Venerie, qui ſe dit de chaque cor ou ſommet de la teſte d'un cerf. Il y a des *eſpois* de coronure, de paumure, de trochure & enfourchure dans le bois en la teſte d'un cerf.

ESPONCE. ſubſt. Vieux terme de Couſtumes qui ſignifie *deguerpiſſement*. On a dit auſſi *eſponcer* & *exponcion*, pour dire, *quitter* & *quittance*.

ESPONGE. ſ. f. Corps leger & fort poreux, facile à s'imbiber de liqueur. On le trouve attaché ſur des rochers au bord de la mer. La comparaiſon ordinaire d'une choſe qui boit ſe fait à une *eſponge*. Il eſt leger comme une *eſponge*. Dioſcoride dit qu'il y a des *eſponges* maſles & femelles. Les maſles ſont eſpaiſſes, & ont des trous petits & ſerrez, dont les plus durs ſont appellées par les anciens *tragi*, ou *boucs*. Ariſtote dit qu'il y en a de trois ſortes, de claires, d'eſpaiſſes, & d'autres qu'il nomme *achilleennes*. Cette troiſiéme eſpece eſt la plus fine, la plus eſpaiſſe & la plus forte. Toutes les *eſponges* s'engendrent contre les pierres ſur le bord de la mer, & ſont nourries du limon. Les meilleures ſont celles qui croiſſent où l'eau eſt la plus profonde. Pluſieurs croyent qu'elles ont du ſentiment, parce qu'elles ſe retirent quand on les veut arracher; ce qu'on ne fait qu'avec peine. Les Imprimeurs ſe ſervent d'*eſponges* pour mouiller leurs formes, quand ils font la diſtribution.

On appelle *eſponges pyrotechniques*, celles qui ſe font avec de grands champignons qui viennent ſur les vieux freſnes, chefnes ou ſapins, qu'on fait bouillir aprés qu'ils ont été ſechez & bien battus dans une forte leſcive de ſalpeſtre, & derechef ſechez au four.

ESPONGE, en termes de Manege, ſe dit de l'extremité du fer d'un cheval qui répond à ſon talon, & qui eſt l'endroit où on fait les crampons.

On dit proverbialement, qu'on paſſe l'*eſponge* ſur une choſe, pour dire, qu'on l'efface, parce que les Peintres s'en ſervent pour effacer ce qu'ils ne trouvent pas bien. On dit auſſi, qu'on preſſe l'*eſponge*, quand on fait rendre gorge à celuy qui s'eſt enrichi par des voleries. On dit auſſi pour ſe mocquer d'une entrepriſe impoſſible, C'eſt vouloir ſecher la mer avec des *eſponges*. Ce mot vient du Latin *ſpongia*, du Grec *ſpongos*.

ESPONTILLES. ſ. m. Terme de Marine. Pieces de bois poſées au deſſus & tout le long du plaibord, d'environ deux pieds & demi de haut, qui ſervent à mettre les pavois qui couvrent les gardes. On dit auſſi *pontilles*.

ESPONTON. ſ. m. Eſpece d'arme, de demi-pique, dont on ſe ſert particulierement ſur les vaiſſeaux, quand on vient à l'abordage. Ce mot vient de *ſpontone* Italien, parce que c'eſt une arme pointuë & aiguë.

ESPOUDRER. v. act. Oſter la poudre de deſſus quelque choſe. On *eſpoudre* des tableaux avec des balais de plumes. On *eſpoudre* des livres, des habits en les ſecoüant. On *eſpoudre* des tapis en les battant avec des houſſines. Ce mot vient du Latin *expulverare*.

ESPOUFFER. v. n. Terme populaire, qui ſignifie, S'eſquiver, s'enfuir ſecrettement ſans qu'on s'en apperçoive. Cet eſcroc qui avoit perdu la collation s'eſt *eſpouffé*, quand il a fallu payer l'eſcot. Les Sergents avoient happé ce coupeur de bourſes, mais il s'eſt *eſpouffé* dans un embarras. Ce mot vient du bas Languedoc, où il ſignifie *s'en aller ſubitement*. Il eſt derivé de *bouffer*, qui ſignifioit *chaſſer*. Borel.

ESPOUILLER. v. act. Oſter les pous, la vermine. Herodes mourut, parce qu'il fut impoſſible de l'*eſpouiller*, il avoit une maladie appellée *phtiriaſe*. Les gueux s'*eſpouillent* au ſoleil. Les ſinges ſe plaiſent à *eſpouiller* les hommes & les animaux.

ESPOURES. ſ. f. Terme de Charpenterie. Ce ſont des eſpeces de ſolives qui ſervent à faire la levée d'un bateau foncet ou autres.

ESPOUSAILLES. ſ. f. plur. Ceremonie qui ſe fait à l'Egliſe pour la celebration d'un mariage. On invite les parents & amis d'aſſiſter aux *eſpouſailles*.

ESPOUSER. v. act. Celebrer un mariage, qui ſe dit tant du Preſtre qui reçoit le ſerment des parties, que des conjoints qui ſe le donnent reciproquement. C'eſt le Curé qui les a *eſpouſés*. Cet homme a *eſpouſé* une belle fille. Cette fille a *eſpouſé* un riche parti. C'eſt aujourd'huy qu'ils *eſpouſent*. On ne les *eſpouſera* qu'aprés Paſques. Ce mot vient de *ſponſare* Latin.

ESPOUSER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, S'attacher opiniaſtrement à quelque parti, ſe tenir à quelque choix. Il faut eſtre indifferent, & n'*eſpouſer* aucune opinion douteuſe. Un Juge ne doit *eſpouſer* les intereſts de perſonne.

ESPOUSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui *eſpouſe* la femme, *eſpouſe* les dettes, pour dire, qu'il

avoit l'*eſprit* fort éclairé, vif, penetrant. Ciceron étoit un *eſprit* railleur & fort vain; Virgile un *eſprit* doux & judicieux. Les *eſprits* brouillons & violents ſont cauſes des guerres, des ſeditions. On dit auſſi une pointe d'*eſprit*, un trait d'*eſprit*, pour dire, une ſubtilité. Il vit d'*eſprit*, d'adreſſe, d'induſtrie. Au contraire on dit des ſtupides, des Barbares, qu'ils n'ont point d'*eſprit*, de conception; qu'ils n'ont pas l'*eſprit* de dire une parole; qu'ils ont l'*eſprit* dur, bouché & ſterile. On dit auſſi des fous, qu'ils ont l'*eſprit* gaſté, alteré, aliené, perdu; qu'ils ont l'*eſprit* de travers.

ESPRIT, ſe dit auſſi du genie particulier de chaque perſonne, de ſon application à quelque choſe, & de la facilité qu'il a d'y reüſſir. Cet homme a l'*eſprit* au jeu, aux procés, pour dire, il les aime, il s'y applique. On dit auſſi, Il a l'*eſprit* du jeu, des affaires, il a un genie particulier pour y reüſſir. Et on dit d'un Artiſan qui reüſſit bien aux ouvrages de main, qu'il a de l'*eſprit* juſqu'au bout des doigts. On dit auſſi, qu'une perſonne a l'*eſprit* de Religion, d'humilité, pour dire, qu'il a une vocation, des qualitez propres à la vie religieuſe. Bienheureux ſont les pauvres d'*eſprit*, parce que le ciel leur appartient, St. Matthieu 5: 3. Un *eſprit* double eſt fort dangereux. On appelle auſſi un *eſprit* de contradiction, un homme bourru & peu complaiſant, qui aime à diſputer, à contrarier les autres.

ESPRIT, ſe dit auſſi des effets que produit cet *eſprit*, de ce qui en eſt reſpandu dans un Livre, dans quelque Ouvrage que ce ſoit. Voilà un diſcours plein d'*eſprit*, où l'*eſprit* brille par tout, qui vient d'un homme d'*eſprit*, d'un bon *eſprit*, d'un bel *eſprit*. Il y a bien de l'*eſprit* en cette machine, elle eſt fort ingenieuſe.

Eſprit fort, eſt une eſpece d'injure qu'on dit à ces libertins & incredules qui ſe mettent au deſſus des croyances & des opinions populaires. La plus-part des beaux *eſprits* ſont les *eſprits forts*, qui ne s'eſtonnent de rien, qu'on ne perſuade pas aiſément.

ESPRIT, ſe dit auſſi du ſens, de l'intelligence d'une choſe, du deſſein, du motif qui la fait agir. Il faut regarder pluſtoſt à l'*eſprit* de la Loy, qu'à ſes paroles. La politique d'Eſpagne a toûjours agi par un *eſprit* de domination univerſelle. Les tranſactions ſe doivent faire par un *eſprit* de paix pour fuir le procés. Quand on fait le procés à un homicide, on regarde s'il l'a fait innocemment, ou par un *eſprit* de vengeance. Il faut en traduiſant prendre bien l'*eſprit* de ſon Auteur, ſon ſens, ſon caractere. L'*eſprit* du Chriſtianiſme conſiſte en l'humilité & aux ſouffrances. Cette Monarchie ſe gouverne toûjours par un même *eſprit*, par les mêmes maximes.

ESPRIT, en termes de Medecine, ſe dit des atomes legers & volatils, qui ſont les parties les plus ſubtiles des corps, qui leur donnent le mouvement, & qui ſont moyens entre le corps & les facultez de l'ame, qui luy ſervent à faire toutes ſes operations. Ce ſont les *eſprits* vitaux & animaux qui enflent les muſcles pour ſoûtenir les corps, & les faire mouvoir. L'*eſprit* eſt un corps tres-ſubtil, toûjours mobile, engendré de ſang & de vapeurs, porteur des facultez & commandements de l'ame par le moyen des nerfs & des muſcles. L'*eſprit animal* eſt defini par Galien, une certaine exhalaiſon de ſang benin qui ſe ſubtiliſe dans le cerveau, & ſe reſpand dans les nerfs pour leur bailler ſentiment & mouvement. Il eſt different du *vital*, qui ſe fait dans le cœur, & ſe reſpand dans les arteres pour les fonctions de la vie. L'*eſprit animal* eſt engendré dans les ventricules du cerveau. Il ſert au ſentiment & au mouvement. L'*eſprit vital* s'engendre au cœur; & l'*eſprit naturel* eſt engendré au foye. L'*animal* eſt engendré du *vital*; le *vital* du *naturel*, & le *naturel* de la vapeur du ſang. L'eſtude continuelle fait une grande diſſipation d'*eſprits*. La nature a donné le ſommeil aux animaux pour reparer les *eſprits* eſpuiſez par le travail: & on dit qu'un homme reprend ſes *eſprits*, quand par quelque ſurpriſe ou accident les *eſprits* qui font agir la raiſon eſtoient eſmeus & troublez. Les animaux venimeux ne tuent que par des *eſprits* irritez qu'ils pouſſent au dehors, qui coagulent le ſang, comme a fort bien prouvé Charras dans ſon Traité des Viperes.

ESPRIT, en termes de Chymie, eſt une ſubſtance aërée, ſubtile & penetrante, deſignée ſous le nom de *Mercure*, qui s'éleve d'ordinaire aprés que le flegme eſt monté. Le propre de l'*eſprit* eſt de penetrer & d'ouvrir les corps ſolides. Il carie, ronge, briſe, diſſout & bruſle même certains mixtes, & en coagule d'autres, & fait une infinité d'autres effets, & même tout contraires.

En general les Chymiſtes appellent *eſprits*, les petites parties non aqueuſes qui s'élevent des corps par la chaleur, & ſe reduiſent en liqueur par la diſtillation, comme l'*eſprit* de vitriol, le ſel de ſalpeſtre, &c. Ils appellent auſſi *eſprits*, les liqueurs aqueuſes qui ſe tirent par la diſtillation, lors qu'elles ſont remplies & impregnées de quelques ſels, ou de quelques autres principes actifs, qui ſe ſont élevez avec elles par la violence du feu. Ainſi ils les appellent *eſprits acres*, quand ils excitent ſur la langue quelque ſentiment de chaleur; & *acres corroſifs*, quand ils font ſur la langue quelque eroſion; *eſprits ſalins*, les liqueurs qui tiennent de la ſaveur du ſel commun; *eſprits ſulphurez*, les liqueurs qui ont une ſaveur ayant quelque rapport avec celle des ſels ſulphurez: & quand cette ſaveur eſt trop forte, on les appelle *eſprits urineux*. *Eſprits ardents* ſont les liqueurs aqueuſes qui s'enflamment, & qui ſont une eſpece d'*eſprits ſulphurez*. *Eſprits mixtes* ſont les liqueurs où l'acide domine, & qui tiennent du ſulphuré.

En ce ſens on dit que les Chymiſtes tirent l'*eſprit* de ſoulfre, de ſel, & de tous les autres corps, quand ils en tirent l'eſſence ou le plus ſubtil par la diſtillation ou autrement. On appelle *eſprits*, les liqueurs diſtillées qui ne ſont ni eau ni huile. Il fait dangereux de travailler aux minés, parce qu'il s'en exhale toûjours des *eſprits* arſenicaux & vitrioliques.

L'*eſprit de vin* n'eſt autre choſe que de l'eau de vie pluſieurs fois rectifiée ou diſtillée. On luy donne en Chymie divers noms, *eſſence tres-ſubtile & incorruptible*, *ſoulfre celeſte*, *ſoulfre bezoüardique vegetable*, *clef des Philoſophes*, *Ciel de Raymond Lulle*, *corps etheré compoſé d'eau & de feu*, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme a l'*eſprit* aux talons, lors qu'il fait quelque lourde faute contre le jugement, qu'il manque de conduite. On dit auſſi, qu'il s'alambique l'*eſprit*, quand il s'applique trop fortement à quelque compoſition.

ESPROUVER. v. act. Experimenter, eſſayer la bonté d'une choſe. *Eſprouver* un cheval. *Eſprouver* de l'artillerie. On n'eſt point ſeur de la bonté d'un remede, qu'on ne l'ait pluſieurs fois *eſprouvé*. Ce mot vient du Latin *probare*. Nicod.

ESPROUVER, ſignifie auſſi, Reconnoiſtre. J'*eſprouve* bien la verité des bons avis qu'on m'a donné autrefois. J'ay reconnu & *eſprouvé* pluſieurs fois la fidelité de ce valet. On ne connoiſt point la douleur de la goute, qu'on ne l'ait *eſprouvée*, pour dire, qu'on ne l'ait ſentie; ni la malice d'une femme, qu'on ne l'ait *eſprouvée*.

ESPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPROUVETTE. ſ. f. Sonde de Chirurgien.

ESPUISABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut eſpuiſer. Il n'y a point de treſor qui ne fuſt *eſpuiſable* à faire ces folles deſpenſes.

ESPUISEMENT. ſ. m. Action par laquelle on tarit

Digitized by Google

ESRAILLÉ, ÉE. part. On appelle un œuil *esraillé*, un œuil rouge, & dont la paupiere eſt trop ouverte par la violence de quelque fluxion.

ESRAILLURE. ſ. f. Endroit d'une eſtoffe qui a eſté eſraillée, qui a ſouffert quelque violence laquelle a ſeparé ſon tiſſu en long, ou en large. L'uſure d'une eſtoffe commence par l'*eſraillure*.

ESRATER. verb. act. Oſter la rate. On *eſrate* les chiens, & ils ne laiſſent pas de vivre.

ESRATER, eſt auſſi un terme populaire qui ſignifie, Eſveiller quelqu'un qui eſt niais, ſtupide, melancolique, le rendre gay, plus alerte. Les enfans qu'on amene de Province ſont bientoſt *eſratez* à Paris.

On dit proverbialement & baſſement, Il eſt *eſraté* comme une potée de ſouris.

ESRATÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESRENER. v. act. Rompre les reins. Voilà un poids qui eſt capable d'*eſrener* ce Crocheteur, ce cheval. Ce mari s'eſt *eſrené* auprés de ſa femme. On a donné tant de coups de baſton à ce pauvre homme, qu'on l'a *eſrené*. Quelques-uns diſent *eſreinté*. Ce mot vient du Latin *ſine renibus*. Menage le derive de *erenare*, comme qui diroit *renes luxare*.

ESRENER, ſe dit figurément d'une plume qu'on gaſte en l'appuyant trop fort ſur le papier. Cette plume eſt *eſrenée*, je n'en ſçaurois plus eſcrire.

ESRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

E S S.

ESSAIM. ſ. m. Vol d'abeilles qui ſortent de leur ruche, & qui ſont ſur les branches d'un arbre. Ce mot vient du Latin *examen apum*, ou du Grec *eſſin*, qui ſignifie le *Roy des abeilles*.

ESSAIM, ſe dit figurément d'une trouppe de jeunes gens de même profeſſion. On a veu au ſiecle paſſé un *eſſaim* de Poëtes de même volée. Au Palais on voit un *eſſaim* d'Advocats qui ſe font recevoir à la St. Martin.

ESSANGER. v. act. Donner la premiere façon au linge qu'on met à la leſcive pour le blanchir. La leſcive a trois façons: on l'*eſſange* le premier jour, on la coule le ſecond, & on la lave le troiſiéme. Pour *eſſanger* le linge, on le fait tremper dans l'eau, afin d'en oſter la plus groſſe ordure, & particulierement le *ſang*, qui eſt ce qui a donné le nom à cette premiere façon.

ESSARTER. v. act. Defricher une terre, en arracher les bois, les racines, le taillis ou le vieux plant qu'on y avoit mis, ou les ronces qui y ſont venuës faute de culture, pour la rendre diſpoſée à y ſemer ou planter ce qu'on voudra. Il y a bien des vieilles ſouches ſur cette terre, elle ſera difficile à *eſſarter*. On appelloit autrefois *eſſars*, des broſſailles; d'où vient que pluſieurs s'appellent *des Eſſarts*: ce que Du Cange dit venir d'un de ces mots qu'on a dit dans la baſſe Latinité, *exartus, exartum, exartes, eſſartum, aſſartum, ſartum* & *ſartus*, qui ſignifient tous *foreſt couppée & defruchée*: ce que Spelmannus derive du Latin *exertum*, qui ſignifie *arraché* & *defraciné*; d'autres du mot *ſarrire*, qui veut dire *ſarcler*, purger des meſchantes herbes; d'autres enfin du verbe *exaro*, qui ſignifie *labourer*, d'où on a fait *exaratum*, & par contraction *exartum*.

ESSAY. ſ. m. Action par laquelle on taſte, on examine une choſe, pour en connoiſtre la qualité. Les Medecins font *eſſay* des drogues pour connoiſtre leur nature, ſi elles ſont chaudes ou froides, douces ou acides. On fait *eſſay* des viandes qu'on ſert ſur la table du Roy. On fait des *eſſais* des eſpeces à la Monnoye, devant que de les expoſer en public. Pour n'eſtre point trompé en fait de chevaux, il ne les faut prendre qu'à l'*eſſay*.

ESSAY, ſe dit auſſi des tentatives, des experiences qu'on fait pour voir ſi une choſe reüſſira. Il faut faire un *eſſay* des machines en grand, ce n'eſt pas aſſez que l'*eſſay* reüſſiſſe en petit. On fait l'*eſſay* du canon avec charge & double charge. Corneille a dit dans le Cid:

Et pour leurs coups d'*eſſay* veulent des coups de maiſtre.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *examen*.

ESSAY, ſe dit figurément en Morale des ouvrages d'eſprit. Pluſieurs ont fait des *Eſſais* poëtiques. Montagne a fait un tres-beau Livre qu'il a appellé ſes *Eſſais*. Il eſt ſorti de Port-Royal de beaux *Eſſais* de Morale. L'*Eſſay* des merveilles de nature du Pere Binet ſous le nom de René François, a eſté imprimé vingt-cinq fois. L'*Eſſay* d'un Dictionaire Univerſel.

ESSAY, ſe dit auſſi du vaiſſeau qui ſert à faire l'*eſſay*. Il a toûjours dans ſa poche un *eſſay*, une petite taſſe. Les Cabaretiers appellent *eſſais*, de tres-petites bouteilles, dans leſquelles ils envoyent du vin pour en taſter, pour en faire l'*eſſay*. On appelle auſſi *eſſay*, le couvercle de la taſſe ou de la couppe dans lequel on fait l'*eſſay* chez les Princes.

En matiere de monnoyes on fait un premier *eſſay* des matieres qu'on y apporte pour fondre, afin de les affiner & mettre au titre requis. On en fait un autre *eſſay* dans la chambre des delivrances par les Juges Gardes qui en font eſſayer la bonté, & pour cet effet prennent une piece de monnoye qu'ils couppent en quatre parties appellées *pentles*, dont ils laiſſent une partie au Maiſtre, l'autre au Juge Garde. Il en retient une pour luy, & il fait *eſſay* de la quatriéme. Un fourneau d'*eſſay* eſt eſchauffé par un fourneau de reverbere, où on eſſaye l'argent dans de petites coupelles, où on en met un demi-gros avec une bale de plomb, qui en s'eſvaporant en emporte l'impureté. Mais l'*eſſay* d'or ſe fait ſur quatorze grains d'or, auquel on adjoutte le même poids d'argent tres-fin; & aprés l'avoir battu en lames fort deliées, on les met dans un matras avec l'eau de depart, qui en ſepare tout l'argent, & on juge de la bonté de l'une & l'autre de ces matieres ſuivant la difference du poids qu'on trouve avant ou aprés l'operation.

ESSAYER. v. act. Faire un eſſay, une épreuve, une tentative de quelque choſe, pour voir ſi on y pourra reüſſir, ſi elle nous ſera propre. On *eſſaye* des gands, des bas, des ſouliers, pour en choiſir qui conviennent. Les femmes ſe font *eſſayer* deux ou trois fois un habit, avant que de le trouver à leur gré. Il faut *eſſayer*, eſprouver ſes armes, pour voir ſi on peut s'y fier. Il ne ſçait ce que c'eſt que la guerre, il faut un peu qu'il en *eſſaye*. Je ne ſçay ſi cela eſt bon ou mauvais, je n'en ay jamais *eſſayé*. On fait une année de probation pour *eſſayer* ſes forces, pour voir ſi on pourra ſupporter l'auſterité de la Regle. On ne peut bien juger d'une choſe, qu'on n'en ait *eſſayé*. Ce mot vient du Latin *examinare*.

ESSAYÉ, ÉE. part.

ESSAYERIE. ſ. f. C'eſt un lieu particulier dans les Monnoyes, où on en fait l'eſſay.

ESSAYEUR. ſ. m. Affineur. Officier des monnoyes qui en fait l'eſſay, qui eſprouve ſi la monnoye eſt au titre requis par les Ordonnances. On le dit auſſi de ceux qui eſprouvent la qualité de l'or ou de l'argent qu'on employe en ouvrages. Il y a un *Eſſayeur* general pour toutes les monnoyes de France, creé par François I. en 1539. Il y a auſſi un *Eſſayeur* particulier en chaque Monnoye.

ESSELIERS. ſ. m. Terme de Charpenterie. Ce ſont des pieces de bois qui forment les cintres, ou qui ſouſtiennent par les bouts les entraits ou tirans.

ESSEMER. v. neut. Terme de Peſcheur. Tirer une ſeme à bord pour en degager le poiſſon qu'on y a pris. Il faut aller *eſſemer* entre ces deux ſaules, c'eſt à dire, vuider la ſeme.

ESSENCE. ſ. f. Ce qui determine la nature d'une choſe

Digitized by Google

ESSUYER, ſe dit auſſi de la terre ſechée par le vent ou la chaleur. En eſté il a beau pleuvoir, les chemins ſont bientoſt *eſſuyez*.

ESSUYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *exſudare*, qui ſignifiera en cette occaſion *ſudorem extergere*.

E S T.

EST. ſ. m. Nom qu'on donne au vent Oriental qui ſouffle du coſté d'Orient. En Italie on l'appelle *Levante*, & par toute la mer Mediterranée; en Grec *Apeliotes*, en Latin *Eurus*. Le mot d'*Eſt* eſt pur Alleman. Nous navigeaſmes trois jours par un vent d'*Eſt*.

EST, ſignifie auſſi le coſté de l'Horiſon qui regarde l'Orient. Nous avions tourné le cap à l'*Eſt*. Les Iſles du Cap Verd ſont à l'*Eſt* de l'Amerique. Nous allions de l'*Eſt* au Sud. Noſtre route eſtoit *Eſt-Oueſt*, c'eſt à dire, du Levant à l'Occident.

ESTABLAGE. ſ. m. Le loüage d'une eſtable. On dit proverbialement d'une choſe qu'on veut bien meſpriſer, qu'elle ne vaut pas l'*eſtablage*.

ESTABLAGE, eſt auſſi un droit que les Seigneurs levent en quelques lieux pour permettre aux Marchands d'expoſer leurs marchandiſes en vente. On l'appelle en d'autres lieux *plaſſage*, *hallage* & *eſtellage*.

ESTABLE. ſ. f. Couvert où on loge, où on retire les beſtiaux, particulierement les vaches & les brebis; & on le diſoit autrefois des chevaux. Quand le temps eſt mauvais, il ne faut point faire ſortir les beſtiaux de l'*eſtable*. Un valet d'*eſtable*. Ce mot vient de *ſtabulum*.

ESTABLE, en termes de Marine, ſe dit de l'avant ou de la pointe du vaiſſeau; & on dit, S'aborder de franc *eſtable*, lors que deux vaiſſeaux s'approchent en droiture pour s'enferrer par leurs eſperons. C'eſt la même choſe qu'*eſtrave*, ou *eſtaute*, que les Italiens nomment *rota di proda*, & les Marſeillois *capion de proüe*.

On dit proverbialement, Fermer l'*eſtable* quand les chevaux n'y ſont plus, pour dire, Apporter un remede à quelque mal, quand il n'eſt plus temps. On dit auſſi des gens hargneux, qu'il leur faut une *eſtable* à part.

ESTABLER. v. act. Mettre les beſtiaux dans une eſtable. Dans les pays de montagnes les beſtiaux ſont *eſtablez* huit mois de l'année ſous les neiges. On dit auſſi, *eſtabler* les chevaux, pour dire, les mettre à couvert en quelque lieu que ce ſoit.

ESTABLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTABLI. ſ. m. Table qui ſert aux Ouvriers à travailler à leurs ouvrages. Les Menuiſiers dreſſent leur bois ſur l'*eſtabli*. Les Tailleurs travaillent les jambes croiſées ſur l'*eſtabli*. Ce mot vient de *tabulatum*, ſelon Nicod.

ESTABLIR. v. act. Poſer, aſſeoir ſur quelque choſe de ſtable & d'aſſûré. Quand les fondements d'un édifice ſont *eſtablis* & poſez ſur le roc, ils durent longtemps. Ce mur eſt bien *eſtabli*, bien arcbouté, il n'en viendra pas faute.

ESTABLIR, eſt plus en uſage au figuré. La fortune de ce Miniſtre eſt bien *eſtablie*, bien appuyée. Cet homme eſt bien *eſtabli* à la Cour, il y a de grands avantages; il a bien *eſtabli* ſa reputation.

ESTABLIR, ſignifie auſſi, Se pourvoir par mariage. Il s'eſt ennuyé de vivre en garçon, en libertin, il s'eſt enfin *eſtabli*, il s'eſt marié. Ce pere a bien *eſtabli* ſes enfants, il les a bien mariez de ſon vivant.

ESTABLIR, ſignifie auſſi, Se placer en quelque lieu, y venir demeurer. Pluſieurs eſtrangers ſe viennent *eſtablir* en France, s'y font naturaliſer. Les Provinciaux ſe viennent *eſtablir* à Paris, y fixer leur demeure. Il s'eſt venu *eſtablir* dans noſtre voiſinage une telle Communauté.

ESTABLIR, ſe dit auſſi des choſes qui ne doivent pas durer long-temps. On a envoyé *eſtablir* garniſon chez ce Financier. On a *eſtablis* des eſtapes ſur la route de l'armée. *Eſtablir* une Chambre de Juſtice.

ESTABLIR, ſignifie auſſi, Fonder, donner commencement à quelque choſe. C'eſt St. Ignace qui a *eſtabli* l'Ordre des Jeſuïtes. C'eſt la viſion de Simon Stock qui a *établi* la Confrairie du Scapulaire. On dit en ce ſens, *Eſtablir* une Religion, un Eſtat, un Empire, pour dire, le fonder, luy donner un commencement ou quelque grand accroiſſement. JESUS-CHRIST a *eſtabli* ſon Egliſe ſur St. Pierre; il a *eſtabli* ſa Morale ſur l'humilité, la patience & la charité; c'eſt luy qui a *eſtabli* & inſtruë les Sacrements. Les Turcs ont *eſtablis* un puiſſant Empire. Ce Prince a bien *eſtabli* ſon autorité, il eſt bien abſolu; il a *eſtabli* de bonnes loix. La paix & la concorde ſont *eſtablies* par l'obſervation des loix & de la diſcipline. Tous les Moines commencent à *eſtablir*, à fonder la cuiſine.

On dit auſſi, *Eſtablir* une manufacture, une impoſition, un droit; *eſtablir* ou conſtituer une penſion ſur un Benefice. On a *eſtablis* un nouveau Preſidial, un nouveau Siege en une telle ville. Le Roy a *eſtabli* de bons Officiers dans les charges. On a *eſtabli* des Commis en tous les Bureaux.

ESTABLIR, ſe dit auſſi dans les ſciences & le raiſonnement. Il ne faut pas *eſtablir* pour principe une choſe fauſſe. Il y a bien des erreurs populaires *eſtablies* qu'on croit fermement, qui ne ſont fondées que ſur l'imagination. On dit au Palais, *Eſtablir* ſon droit. Voilà un fait bien *eſtabli*, qui eſt conſtant, bien prouvé.

ESTABLI, IE. part. paſſ. & adj. Il eſt dangereux d'innover, de toucher aux choſes *eſtablies*; il faut s'arreſter à ce qui eſt *eſtabli* d'ancienneté. On dit en ſtile de Notaires, *Eſtabli* en ſa perſonne un tel, pour dire, Fut preſent, &c.

ESTABLISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on fonde, on eſtablit. Les *eſtabliſſements* des Corps ou Communautez ne ſe font point ſans lettres patentes, ſans autorité publique. L'*eſtabliſſement* d'un Parlement, d'un Preſidial.

ESTABLISSEMENT, ſignifie auſſi, Fortune. Cet homme a un bon *eſtabliſſement* à la Cour, il y a une belle charge. Ce mariage avantageux luy a fait un bon *eſtabliſſement*. Depuis ſon *eſtabliſſement* à Paris il y a bien gagné du bien. Il s'eſt fait à la campagne un *eſtabliſſement* pour vivre en repos le reſte de ſa vie.

ESTABLISSEMENT, ſignifie auſſi, Inſtitution. L'*eſtabliſſement* des Religions, des Sacrements, des ceremonies, des loix, des Magiſtrats, des impoſts, des regles, des principes dans les ſciences.

On dit auſſi, Saiſir reellement des heritages avec *eſtabliſſement* de Commiſſaires.

Ces mots viennent du Latin *ſtabilire*, qui ſignifie la même choſe.

ESTACADE. ſ. f. Paliſſade, pieux fichez en terre, & particulierement dans des eaux, pour empeſcher le paſſage. Ce mot vient de l'Italien *ſteccbie*, qui eſt une eſpece de paliſſade. Du Cange le derive de *ſtaca*, qui ſignifie un *pieu* fiché en terre. Les Anciens, quand ils faiſoient leurs duels en champ clos, les appelloient *eſtache*.

ESTACLE. Terme de Marine. Voyez *Itacle*, c'eſt la même choſe.

ESTAFETE. ſ. f. Terme de Poſte. C'eſt un courier qui court avec deux guides, comme il arrive au grand ordinaire.

ESTAFIER. ſ. m. Grand valet de pied qui ſuit un homme à cheval, qui luy tient l'eſtrier. Le train des Italiens conſiſte en un grand nombre d'*eſtafiers*. Ce mot vient de *ſtapes* Latin, ou de *ſtaffa* Italien qui ſignifie *eſtrier*; ou de l'Alleman & Danois *ſtab*, qui ſignifie un

baſton

aller l'*eſtalon* aux cavales, & ne les point faire couvrir en main, c'eſt à dire, en les tenant par le licol. Les meilleurs *eſtalons* ſont les chevaux d'Eſpagne. Ce mot vient de *ſtallone*, qui a eſté fait de *ſtallum*, qu'on a dit pour *ſtabulum*. Menage. Du Cange dit qu'il vient de *equus ad ſtallum*, *admiſſarius equus*.

ESTALON, ſignifie auſſi la meſure publique & certaine qu'on garde au Greffe de la Haute Juſtice, ou au Bureau de la ville, ſur laquelle toutes les autres ſont reglées : ce qui ſe dit tant des poids que des vaiſſeaux, & des meſures de longueurs, comme livres, marc, boiſſeaux, pintes, aunes, minots, &c. Les Romains & les Juifs gardoient dans leurs temples l'*eſtalon* des meſures & des poids. Le Roy Henry II. en 1557. ordonna que les *eſtalons* des gros poids & meſures ſeroient gardez dans l'Hoſtel de Ville de Paris, qui eſtoient anciennement gardez dans des lieux publics & les Monaſteres ; & par l'Ordonnance de 1540. il eſt dit que l'*eſtalon* du poids de l'or & de l'argent ſera gardé à la Cour des Monnoyes, lequel eſtoit anciennement gardé dans le Palais du Roy. Ainſi la Cour des Monnoyes pretend qu'elle a ſeule le droit de faire eſtalonner ſes poids, parce qu'elle en a ſeule l'*eſtalon* general, le principal, & l'archetype.

Les Charpentiers appellent auſſi *eſtalon*, ou *eſtelon*, des ais qui poſent à terre pour y tracer la maiſtreſſe ferme d'un baſtiment.

En termes d'Eaux & Foreſts, on appelle auſſi *eſtalon*, un cheſne ou autre arbre de l'âge du bois, qu'on a reſervé à la derniere couppe, qu'on appelle autrement *Lais*. Ce mot en ce ſens vient de *ſtare* & de *longus*, c'eſt à dire des arbres qu'on laiſſe debout, afin qu'ils deviennent longs & hauts.

ESTALONNEMENT. ſ. m. Action d'eſtalonner. Il faut porter ce poids à la Monnoye pour en faire l'*eſtallonnement*.

ESTALONNER. v. act. Faire marquer au Bureau public les poids & meſures pour témoigner qu'ils ſont juſtes, & qu'ils ont eſté confrontez avec la meſure originale. Les poids de ce trebuchet ont eſté marquez & *eſtalonnez*. On condamne les Cabaretiers à l'amende, quand ils n'ont pas fait *eſtalonner* leurs meſures. Ce mot en ce ſens vient de *eſt talis*, comme ſi on diſoit que le poids *eſtalonné* eſt tel qu'il doit eſtre, & tel que l'original.

ESTALONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTALONNEUR. ſ. m. Officier qui eſt commis pour marquer & eſtalonner les meſures.

ESTAMBOR. ſ. m. qu'on nomme ſur la mer de Levant *Rota di poppa*, *capion de pouppe*, eſt une grande piece de bois qu'on ente ſur le bout de derriere de la quille, ſur laquelle on baſtit le chaſteau de pouppe. Elle monte par un angle obtus juſqu'au deſſus du premier pont. Cette piece avec l'eſtable font l'élancement ou la queſte du navire. Elle ſert à ſouſtenir le chaſteau de pouppe, & le gouvernail qui y eſt attaché. L'*eſtambor* doit eſtre pieté, c'eſt à dire, diviſé par des meſures de pieds de Roy, afin qu'on puiſſe ſçavoir combien le navire tire de pieds d'eau.

ESTAMBRAYES. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont des planches ou pieces qui ſe mettent au deſſus des ponts, autour des maſts, pour fortifier ces endroits. On les appelle auſſi *eſtambres* ou *ferres de maſts*. On appelle auſſi *eſtambraye*, une toile poiſſée qu'on met tout autour des maſts ſur le plus haut tillac, de peur que l'eau ne les pourriſſe.

ESTAME. ſ. f. Laine tricottée avec des aiguilles. On fait des bas d'*eſtame*, des gands, des chemiſettes, des bonnets, &c.

ESTAMENE. ſ. f. Petite eſtame, ou *eſtamine*. Ces deux mots viennent de *ſtamen* Latin, ſignifiant la même choſe.

ESTAMER. v. act. Enduire avec de l'eſtaim fondu, ou en menuës feuilles. On *eſtame* les marmites de cuivre, afin qu'elles ne prennent point le gouſt de l'airain. On *eſtame*, on blanchit les ſerrures, le fer blanc, les mords & les eſperons. On *eſtame* les glaces de miroirs. Menage derive ce mot de *ſtannare*, comme qui diroit *ſtanno inducere*.

ESTAMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTAMINE. ſ. f. Petite eſtoffe fort mince, travaillée quarrément comme la toile. *Eſtamine* de laine, *eſtamine* de ſoye, *eſtamine* du Laude buratée. Les *eſtamines* de laine ſe font avec de la laine ſeche degraiſſée avec du ſavon noir auparavant que d'eſtre filée. Il y a auſſi une eſpece d'*eſtamine* qu'on appelle *voile*, qui eſt toute de ſoye cruë, telle qu'elle vient du cocon.

ESTAMINE, ſe dit auſſi d'un morceau d'eſtoffe claire dont les Apothicaires & autres ſe ſervent pour paſſer ou filtrer leurs medecines ou autres liqueurs. On a auſſi appellé *eſtamine*, les bluteaux ou ſas deliez faits de crin ou d'autre eſtoffe. Quelques gens propres portent auſſi une *eſtamine* dans leur poche pour nettoyer leurs habits au beſoin.

On dit figurément, qu'un homme a paſſé par l'*eſtamine*, quand il a eſté bien purgé, bien nettoyé, bien examiné. Ce Traitant a eſté taxé à la Chambre de Juſtice, il a bien paſſé par l'*eſtamine*. Cet homme a eſté deux mois entre les mains des Chirurgiens, il a bien paſſé par l'*eſtamine*.

ESTAMINE, chez les Fleuriſtes, ſe dit de ces petites parties qui ſont dans les tulippes, les lis & autres fleurs autour de la graine, ſuſpendues ſur de petits filets. Les tulippes les plus eſtimées ſont celles qui ont le fond bleu, & les *eſtamines* noires. Ce mot vient de *ſtamina*, c'eſt à dire, *petits filets*.

ESTAMPE. ſ. f. Impreſſion d'un cachet ou autre choſe dure & gravée qui marque ſa figure ſur quelque matiere molle. Les Graveurs font des *eſtampes* ſur de la cire pour faire voir les empreintes de leurs cachets. Ce mot vient de l'Italien *ſtampa*, ſignifiant la même choſe.

ESTAMPE, ſe dit plus particulierement d'une image en papier tirée de quelque planche gravée & paſſée ſous la preſſe. C'eſt une belle curioſité que celle des *eſtampes*. Les livres d'*eſtampes* de Marc Anthoine, de Lucas, d'Albert, ſont extremement chers, quand ils ſont entiers & bien conditionnez.

ESTAMPER. v. act. Faire une empreinte de quelque matiere dure & gravée ſur une matiere plus molle. On *eſtampe* la monnoye avec le balancier. Voilà une image qui eſt bien *eſtampée*, bien nette, bien tirée.

Les Orfevres appellent auſſi *eſtamper*, Former des figures en bas relief de lames de metail : ce qu'ils font ſur des moules ou un modele de bronze.

ESTANC. adj. Terme de Marine, qui ſe dit d'un vaiſſeau bien clos où il n'y a aucune voye d'eau, qui eſt bien capable de naviger, tel qu'il doit eſtre quand on le frette.

ESTANCES. ſ. f. Terme de Marine, ſont des piliers poſez tout le long des hiloires pour ſouſtenir les barotins. Ils ſont de la longueur d'entre deux ponts.

ESTANCHEMENT. ſ. m. Action d'eſtancher. Les playes dans la veine cave ſont mortelles, à cauſe qu'on ne peut faire l'*eſtanchement* du ſang.

ESTANCHER. v. act. Appaiſer la ſoif. Les hydropiques ont beau boire, ils ne peuvent *eſtancher* leur ſoif. On dit auſſi au figuré, Un avare ne peut *eſtancher* la ſoif qu'il a des richeſſes.

ESTANCHER, ſignifie auſſi, Eſtoupper, boucher les petites ouvertures d'un vaiſſeau qui s'enfuit. On ne peut *eſtancher* ce baſtardeau, en eſpuiſer l'eau, empêcher qu'elle ne coule. Il faut abbreuver cette cuve pour l'*eſtancher*, pour empêcher qu'elle ne coule. Les bleſſures

ſont

Digitized by Google

demande qui a eſté receuë & appointée. Un criminel ſe doit mettre en *eſtat*, c'eſt à dire, ſe rendre effectivement priſonnier. On dit qu'il a eſté interrogé en *eſtat* d'adjournement perſonnel, c'eſt à dire, aprés une comparution perſonnelle au Greffe. Quand on enterine des lettres de requeſte civile, ou de reſciſſion, on remet les parties en tel & ſemblable *eſtat* qu'elles eſtoient auparavant l'arreſt, le contract. Quand on donne des deffenſes, on prononce, Toutes choſes demeurant cependant en *eſtat*. Voilà l'*eſtat* de la cauſe, il faut en faire la repriſe ſuivant ſon dernier *eſtat*, ſes derniers errements.

ESTAT, ſe dit auſſi des rolles qui s'expedient au Conſeil tous les ans, qui contiennent les ordres neceſſaires pour faire payer les deſpenſes & les charges de l'*Eſtat*. On expedie des *eſtats* pour les deſpenſes de l'artillerie, de la marine, de l'extraordinaire de la guerre, &c. Il y a un *eſtat* des pentions. Un tel a eſté couché ſur l'*eſtat* pour telle ſomme. L'*eſtat* de la maiſon du Roy, c'eſt à dire, des Officiers de ſa maiſon & des Princes, eſt envoyé tous les ans à la Cour des Aides. On ne jouït point des privileges, ſi on n'eſt employé ſur l'*eſtat*. On fait de temps en temps imprimer des Livres de l'*Eſtat* de France, d'Eſpagne, d'Italie, d'Allemagne, où ſont compris les noms & les qualitez des Officiers & des autres particularitez preſentes d'un *Eſtat*.

ESTAT, ſe dit auſſi d'un compte ou d'un memoire ſuccinct qui ſert à compter ou à faire quelque recepte. Les Comptables comptent ſur un *eſtat* au vray, qui eſt dit par oppoſition à l'*eſtat* par eſtimation, qu'on faiſoit autrefois au commencement de l'année des revenus & deſpenſes qu'on prevoyoit s'y devoir faire. On compte au Bureau des Treſoriers de France ſur un bref *eſtat*. On appelle *eſtat final*, la cloſture & l'appurement d'un compte. On a donné à ce Commis un *eſtat* de recouvrement ou des taxes pour un tel droit. Le Juge a ordonné que les parties compteroient par un bref *eſtat*. Voilà l'*eſtat* des reparations de cette maiſon, des frais que j'ay fait en ce procés. Une caution eſt tenuë de donner un *eſtat* de ſes biens & facultez. Ce debiteur a donné l'*eſtat*, le memoire de ſes dettes.

En termes de Guerre on appelle *Eſtat major*, un *Eſtat* particulier qui comprend un nombre de quelques Officiers diſtinguez du reſte du corps, auxquels on aſſigne une plus grande ſolde & une plus grande fourniture de l'eſtape & de l'utencile, comme dans l'Infanterie le Colonel, l'Aide Major, l'Aumoſnier, le Prevoſt, le Chirurgien & le Commiſſaire; & dans la Cavalerie, le Colonel, Meſtre de Camp, Commiſſaire, & Mareſchal des Logis, le Prevoſt General; & dans chaque Regiment, le Meſtre de Camp, le Major, & Aide-Major, &c. Il y a auſſi un *Eſtat major* de toute la Cavalerie priſe enſemble, compoſée de tous les Officiers Generaux, comme Colonel, Meſtre de Camp, Commiſſaire, Mareſchal des Logis & du Prevoſt, tous Officiers Generaux, les Fourriers Majors de quelques Archers & Carabins qui ſont compris dans les Ordonnances faites ſur ce ſujet. Il n'y a pas toûjours un *Eſtat major* pour tous les Corps & tous les Regiments.

ESTAT, ſignifie auſſi la qualité, la nature & la conſtitution preſente de quelque choſe. Ce malade eſt maintenant en bon *eſtat*, j'ay envoyé ſçavoir des nouvelles de l'*eſtat* de ſa ſanté. L'armée a eſté defaite, & eſt en un pitoyable *eſtat*, cela changera l'*eſtat* des affaires. Ce Capitaine n'eſt pas en *eſtat* d'entreprendre un ſiege. Cette citadelle eſt élevée, & eſt en *eſtat* de deffenſe. Le celibat eſt plus propre aux gens de lettres que l'*eſtat* du mariage. Son train, ſon équippage s'entretiennent en bon *eſtat*. Pour faire valoir cette ferme, il faut mettre les lieux en *eſtat*, les reparer. On change de reſolution ſuivant le different *eſtat* des choſes, les diverſes circonſtances ou conjonctures. Un arc bandé eſt en un *eſtat* violent. Rien n'a deperi en cette affaire, tout eſt encore en *eſtat*, en même *eſtat*. Ces ennemis ſont en *eſtat* de s'égorger; les plaideurs en *eſtat* de ſe ruiner, pour dire, en diſpoſition. La clef d'une voute eſt ce qui la tient en *eſtat*. Il s'eſt mis en *eſtat* de bien recevoir cette compagnie. On le voit toûjours en *eſtat* de ſuppliant.

ESTAT, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. L'homme a eſté creé en l'*eſtat* d'innocence. Pour communier il faut eſtre en bon *eſtat*, en *eſtat* de grace. Quand on eſt en *eſtat* de peché mortel, on eſt en *eſtat* de damnation. Il faut aſpirer à l'*eſtat* de perfection, mais il eſt difficile d'y parvenir.

ESTAT, ſe dit auſſi de la penſée, de l'eſtime, de l'opinion qu'on a de quelque choſe. La Judiciaire, la Chiromance ſont des choſes vaines, dont il ne faut faire aucun *eſtat*. On ne doit point faire *eſtat* de tout ce que diſent les hableurs. Je fais *eſtat* de voſtre amitié, de vos offres de ſervice, je compte là-deſſus. Je faiſois *eſtat* que ce baſtiment ne me reviendroit qu'à dix mille eſcus. On fait ſouvent *eſtat* de venir à bout de pluſieurs choſes qu'on ne peut executer.

En termes d'Aſtronomie on appelle *eſtat* du ciel, la diſpoſition des aſtres les uns à l'égard des autres en un certain moment, qui eſt ce qu'on marque dans une figure ou theme celeſte. Les Ephemerides marquent tous les jours l'*eſtat* du ciel à midi. Ce mot vient du Latin *ſtatus*.

ESTAU. ſ. m. Quelques-uns diſent au ſingulier *eſtal*. Petite boutique quelquefois fixe, quelquefois portative, où on eſtale, où on vend de la chair, du poiſſon, des fruits & autres menuës denrées. On loüe bien cherement les *eſtaux* de Boucher. Il n'y a que le Roy qui accorde la permiſſion de conſtruire des *eſtaux* de Boucher. La Placiere de la halle a tant d'*eſtaux* à loüer. On appelle auſſi *eſtau*, ces petites bouticques portatives qu'ont les Savetiers & les Ravaudeuſes au coin des ruës. Menage derive ce mot de *ſtallum*, qui a été dit ainſi abregé de *ſtabulum*, d'où on a fait auſſi les mots d'*eſtaler* & d'*inſtaler*. Ce mot de *ſtallum* ſe trouve en pluſieurs Auteurs.

Les Artiſans appellent auſſi *eſtau*, la petite machine qui leur ſert à ſouſtenir & arreſter le fer & autres matieres ſur leſquelles ils travaillent, pour les limer, polir, forer, &c. Le vray mot eſtoit *eſtoc*. Il eſt fait de deux pieces de fer qui ſe ſerrent par le moyen d'une vis qui entre dans des trous, qui s'appellent l'*œuil* de l'*eſtau*. Ces parties d'enhaut qui ſerrent le fer s'appellent *mâchoires*; & ſes deux pieces principales qu'on appelle *tiges*, ſont aſſemblées enſemble par une eſpece de charniere qu'on appelle *jumelle*.

ESTAY. ſ. m. Terme de Marine, eſt une groſſe corde qui prend depuis le ſommet d'un maſt juſqu'au pied de celuy qui eſt devant luy vers la proüe, qui ſert à l'affermir. Il y a le grand *eſtay*, l'*eſtay* du grand hunier, l'*eſtay* du perroquet, l'*eſtay* de miſaine, l'*eſtay* d'artimon. Ces *eſtais* ſervent encore pour y attacher d'autres manœuvres, & il y en a qu'on appelle de *faux eſtais*. Le collier de l'*eſtay* eſt comme une ganſe, par laquelle l'*eſtay* eſt accollé au maſt au deſſus des barres. Les voiles d'*eſtay* ou qu'on attache à l'*eſtay*, ſont couppées à tiers point. L'*eſtay* eſt la plus groſſe corde de toutes les manœuvres.

ESTAYE. ſ. f. Groſſe piece de bois ou de charpente pour ſouſtenir les planchers d'une maiſon dont on veut reballir un gros mur, ou pour en ſouſtenir ſeulement quelque partie qui menace ruine. On fait auſſi des *eſtayes* avec de la pierre par des piliers & des arcsboutans.

ESTAYE, en termes de Blaſon, ſe dit d'un petit chevron dont on ſe ſert pour eſtayer ou ſouſtenir quelque choſe. L'*eſtaye* ne doit avoir que le quart de la largeur du chevron.

Digitized by Google

tend pas juſques-là. Une tache d'huile s'*eſtend*, devient fort large. Il luy a donné un coup d'eſpée qui l'a *eſtendu* mort ſur le carreau. La ſupputation & addition des nombres s'*eſtend* à l'infini. Je ne veux joüer qu'autant que dix eſcus ſe pourront *eſtendre*. Malherbe a dit poëtiquement :

Et ſon ame *eſtendant* ſes aiſles,
Fut toute preſte à s'envoler.

ESTENDRE, ſe dit auſſi-bien du temps que du lieu.

L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire s'*eſtend*,

dit Moliere dans les Faſcheux. Il n'avoit qu'un delay de huit jours, mais il l'a *eſtendu* juſqu'à quinze. L'Empire Romain s'eſt *eſtendu*, s'eſt conſervé long-temps.

ESTENDRE, ſe dit figurément en choſes morales. Souvent on *eſtend* la ſignification d'un mot propre à pluſieurs choſes differentes. C'eſt une maxime de Droit, qu'on peut *eſtendre* les loix dans des cas favorables. Ce Predicateur s'eſt fort *eſtendu* ſur cette matiere, il l'a traitée fort au long. On dit auſſi, qu'un Agent a *eſtendu* ſon pouvoir, pour dire, qu'il a paſſé au delà de ce qui luy avoit eſté preſcrit.

Eſtendre une ordonnance ſur une requeſte, ſe dit quand un Juge met un mot au bas d'une requeſte, comme *viennent*, *ſoit monſtré*, &c. lequel eſt *eſtendu* par le Secretaire ou le Greffier, & mis au long dans le ſtile ordinaire. On dit qu'un Notaire *eſtend* la clauſe d'un contract, lors qu'il l'amplifie, en faiſant mention de toutes les choſes particulieres qui y ſont ſouſentenduës, lors que des *&c.* qui ſont dans la minute aprés ces mots *promettant*, *obligeant*, *renonceant*, il en fait cinq ou ſix rolles de groſſe.

On dit proverbialement, *Eſtendre* la courroye, pour dire, Paſſer les bornes preſcrites. On dit auſſi, Le cuir ſera à bon marché, les veaux s'*eſtendent*, pour reprocher à quelqu'un qu'il fait des extenſions du corps indecentes.

ESTENDU, UË. part. paſſ. & adj.

ESTENDUE. ſ. f. Eſpace de temps ou de lieu. Une ligne de defenſe ne doit avoir que 120. toiſes d'*eſtenduë*. Les terres d'Eſpagne ſont d'une grande *eſtenduë*. La voix de ce Chantre eſt forte, a beaucoup d'*eſtenduë*. Il a jetté cette pierre de toute l'*eſtenduë* de ſa force. La Periode Julienne eſt d'une grande *eſtenduë*, contient 7980. ans. Noſtre vie eſt courte & de petite *eſtenduë*.

On dit auſſi d'un eſprit, qu'il eſt d'une grande *eſtenduë*; que la capacité, la penetration d'un homme eſt de petite *eſtenduë*, qu'elle eſt fort bornée. On dit auſſi, qu'on a un pouvoir de grande *eſtenduë*, quand il n'eſt point limité.

ESTER. v. neut. Terme de Juriſprudence, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, *Eſter* à droit, pour dire, Comparoiſtre en jugement perſonnellement : ce qui ſe dit particulierement en matiere criminelle. Les decrets d'adjournement perſonnel, de priſe de corps, & les cris à ſon de trompe, ne ſont donnez que pour obliger les accuſez d'*eſter* à droit. Les contumaces ne ſe jugent que contre ceux qui ſont refus d'*eſter* à droit. On dit auſſi, qu'un pupille ou un furieux, une femme non autoriſée, ne ſont pas capables d'*eſter* à droit, de comparoir, d'intenter aucune action en Juſtice. Ce mot vient de *ſtare in judicio*, ou *ſiſtere*.

ESTERNIR. verb. act. Donner un coup ſi violent, que la perſonne paroiſſe morte, & tombe ſans mouvement ſur la place. Il n'eſt gueres en uſage qu'au participe. Il l'a fait tomber tout *eſterni* du coup violent qu'il luy a donné. Ce mot vient de *ſternere* Latin. Nicod.

ESTERNUEMENT. ſ. m. Convulſion du cerveau par laquelle il ſe degage de quelques ventoſitez ou humiditez qui l'incommodent, leſquelles ſortent par le nez avec effort & alteration du viſage. Le Pere Strada a fait un joli Traité de l'*eſternuement*, où il deſcouvre la raiſon pourquoy on ſaluë ceux qui eſternuent : ce qui eſt une couſtume venuë des Payens. Martin Schoockius qui a eſcrit de l'*eſternuement*, pretend qu'il ſe fait par l'irritation de la membrane inferieure des narines.

ESTERNUER. v. neut. Faire un eſternuement. La betoine, le tabac en poudre, font *eſternuer*. Les gens enthumez ſont ſujets à *eſternuer*. Ce mot vient du Latin *ſternuare* qui ſe trouve dans Plaute. Menage.

On dit populairement à ceux qui ſe plaignent qu'une choſe eſt trop petite, Faites la *eſternuer*, & luy dites, Dieu vous croiſſe.

ESTEUF. ſubſt. maſc. Balle du jeu de longue paume fort petite, fort dure, & couverte ordinairement de cuir. Menage aprés Lipſe derive ce mot du Latin *tufa*, qui ſignifioit une *boule* qui eſtoit au haut des enſeignes.

On dit proverbialement, Repouſſer ou renvoyer l'*eſteuf*, pour dire, Repliquer vertement, repouſſer une injure qu'on a ſoufferte, par une plus forte. On dit auſſi, qu'il ne faut pas courir aprés ſon *eſteuf*, pour dire, relaſcher ou quitter les ſeuretez ou nantiſſements qu'on a entre les mains, pour n'avoir aprés cela qu'une action incertaine pour les ravoir, pour ſe faire payer.

ESTEULE. ſ. f. La partie du tuyau de bled qui eſt compriſe entre deux de ſes nœuds. L'eſpi de bled naiſt au bout de la trois ou quatriéme *eſteule*.

On appelle auſſi *eſteule*, le chaume qui reſte ſur la terre aprés que le bled eſt couppé. En quelques lieux on dit *eſtouble* : c'eſt ce qu'on appelle en Latin *ſtipula*.

ESTIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt de valeur, qui merite de l'approbation. La vertu, le repos de l'eſprit, ne ſont pas *eſtimables* à prix d'argent. Ce livre eſt *eſtimable* par ſa doctrine, par ſon éloquence. Cet homme eſt *eſtimable* par ſa valeur, cet autre par ſa ſincerité.

ESTIMATEUR. ſ. m. Qui donne un juſte prix aux choſes. Cet homme ſe connoiſt bien en ouvrages, il en eſt juſte *eſtimateur*. Les Sergens à verge ſont Jurez Priſeurs, Vendeurs & *Eſtimateurs* de biens meubles. On nomme des Experts en chaque meſtier pour eſtre *eſtimateurs* d'une beſogne.

ESTIMATION. ſ. f. Juſte valeur d'une choſe. Cette ſentence ordonne que les meubles ſaiſis ſeront rendus, s'ils ſont en nature ; ſinon leur juſte valeur & *eſtimation*. On nomme des Experts pour faire la viſite, priſée & *eſtimation* des ouvrages, des meubles, &c. On dit auſſi, Juger d'une choſe par *eſtimation*, c'eſt à dire, à peu prés, en ſuppoſant quelque valeur certaine pour juger d'une ſomme incertaine.

ESTIMATIVE. ſ. f. Connoiſſance qui nous apprend à juger & eſtimer des choſes dont nous ne pouvons approcher. Il faut qu'un Ingenieur ait l'*eſtimative* bonne, pour connoiſtre de loin la longueur d'une courtine, le nombre des ſoldats rangez dans un camp ennemi, pour avoir accouſtumé long-temps ſon imagination à faire cette eſtimation, ce jugement.

ESTIME. ſ. f. La bonne ou mauvaiſe opinion qu'on a de la valeur, du merite d'une perſonne, ou d'une choſe. Une telle action, un tel Ouvrage, ont mis ce Cavalier, cet Auteur en *eſtime*. Tout le monde fait cas de ſon *eſtime*, de ſon jugement. Il a l'*eſtime* & l'approbation generale. Il ne faut qu'une laſcheté pour ſe mettre en mauvaiſe *eſtime* dans le monde.

ESTIME, ſe dit particulierement en termes de Marine du calcul que fait tous les jours le Pilote du chemin qu'a fait le navire, afin de pointer ſa carte, & de juger à peu prés du lieu où il eſt : ce qui ſe fait tant par la conſideration du vent & du ſillage, que du nombre des voiles, & de la route qui a eſté tenuë. La plus grande ſcience du Pilote eſt de ſçavoir faire une bonne *eſtime*.

L'*eſtime*

Digitized by Google

carroſſe eſt bien *eſtoffé*, c'eſt à dire, qu'il a du bon cuir, de bons velours & de bon bois, & generalement qu'il a tout ce qu'il luy faut. Cet emmeublement eſt bien *eſtoffé*, il a de bonnes ſangles, de bon crin, de belles garnitures.

ESTOFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTOFFÉ, chez les Ouvriers qui travaillent en fer, ſe dit d'un fer qui eſt preparé, enſorte qu'il eſt meilleur que le fer ordinaire, & moindre que l'acier. On en fait les rapes & les ſcies, qui ſont moins caſſantes que l'acier, & plus dures que le fer. On en fait auſſi les brayers.

ESTOILE. ſ. f. Corps lumineux qui brille la nuit dans les cieux. Les Grecs l'appellent *aſtir*, & attribuent ce nom tant aux Planetes, qu'aux eſtoiles du Firmament. En François il ſe dit plus particulierement des *eſtoiles* qui ſont attachées à la huitiéme Sphere, qui ont toûjours un même mouvement, & une même diſtance entre elles; d'où vient qu'on les appelle *eſtoiles fixes*, au lieu que les autres s'appellent *eſtoiles errantes*.

On appelle l'*eſtoile du Berger*, la Planete de Venus, qui paroiſt la plus grande des *eſtoiles*, quand elle eſt dans ſon plus grand éloignement du Soleil. On l'appelle *Lucifer*, ou l'*Eſtoile du matin*, lors qu'elle le precede; & *Veſper*, quand elle le ſuit, & alors on la voit le ſoir. On a appellé la Sainte Vierge, l'*Eſtoile de la mer* & *Eſtoile du matin*. L'*eſtoile polaire*, c'eſt celle qui eſt la plus voiſine du Pole.

Les *eſtoiles* ſe diviſent en ſix claſſes, qui ſont de la premiere, ſeconde, & troiſiéme grandeur, &c. au delà deſquelles on adjouſte les *nebuleuſes*. Les *eſtoiles* ſont effectivement en nombre infini, ſuivant le deffi que Dieu fait à Abraham, Compte les *eſtoiles* du ciel, ſi tu peux. Cependant les anciens Aſtronomes avoient pretendu en fixer le nombre. Ils croyoient qu'il ne pouvoit rien paroiſtre de nouveau dans le ciel, puis qu'il ne s'y fait aucune generation. Et en effet juſqu'au temps d'Ariſtote, & plus de 200. ans aprés, on n'y avoit apperceu aucun changement. Mais en l'année 125. avant l'Incarnation, Hypparchus y ayant deſcouvert une nouvelle *eſtoile*, il fit un denombrement de toutes les *eſtoiles* avec une deſcription exacte de leur grandeur & de leur ſituation, afin qu'on pûſt reconnoiſtre s'il y arrivoit dans la ſuite des temps quelque choſe de nouveau. Dans ce ſiecle Tychobrahé a obſervé dans la Conſtellation de Caſſiopée une nouvelle *eſtoile*, qui parut groſſe d'abord, & diminuant peu à peu, diſparut au bout de ſix mois. David Fabricius en a deſcouvert une dans le col de la Baleine, qui s'eſt monſtrée & cachée pluſieurs fois, & a paru en 1648. & 1662. Mr. Bouillaud en a deſcrit le cours & le mouvement. Simon Marius fut le premier qui en deſcouvrit une dans la Ceinture d'Andromede, quoy que Bouillaud diſe qu'elle eût paru dés le XV. Siecle. Elle s'eſt monſtrée en 1612. & 1613. & s'eſt cachée juſqu'en 1664. Kepler en a obſervé une autre dans le Serpentaire. En l'année 1601. il en a paru une de la troiſiéme grandeur dans la Conſtellation du Cygne auprés du bec, qui diſparut en 1626. & fut obſervée de nouveau par Hevelius en 1659. juſqu'en 1661. & on a commencé à la revoir en 1666. Elle a été obſervée au mois de Juillet 1671. par Dom Anthelme Chartreux de Dijon. Mr. Caſſini a le premier remarqué une autre nouvelle *eſtoile* de la quatriéme grandeur entre la Conſtellation de l'Eridan & celle du Lievre au premier degré de Gemini, & au 37. degré de latitude Auſtrale. Avant ces derniers temps Ptolomée & les anciens Aſtronomes ont ſouſtenu qu'il n'y en a que 1022. de viſibles, ſelon le catalogue d'Hypparchus, qu'ils ont reduites en Conſtellations; & que ſi en hiver on en voit quelquefois davantage, c'eſt que la veuë ſe trompe. Les Modernes en comptent bien davantage, qu'on deſcouvre avec l'aide du teleſcope; Kepler 1392. Bayer 1709. Griemberg 1225. Skikard 1692. Galilée dit en avoir obſervé avec le teleſcope dans les Pleiades plus de 40. & dans l'eſpace d'un ou de deux degrez d'Orion plus de 500. ce qui le deſtourna, dit-il, d'en donner la figure & le nombre. Le Pere Rheita Capucin dit en avoir obſervé prés de 2000. en cette ſeule Conſtellation, deſorte que Ricciolus dit dans ſon nouvel Almageſte, que celuy qui diroit qu'il y a plus de vingt fois cent mille *eſtoiles*, ne diroit rien qui ne pûſt eſtre veritable. Il y en a qui croyent que chaque *eſtoile* fixe eſt un Soleil, & le centre d'un ſyſteme different du noſtre.

ESTOILE, ſe dit auſſi en parlant des influences celeſtes. Cet homme a fait une grande fortune, il eſt né ſous une heureuſe *eſtoile*. Il eſt d'une complexion amoureuſe, il ne ſçauroit ſe deffendre d'aimer, c'eſt ſon *eſtoile*.

ESTOILE, ſe dit auſſi d'une exhalaiſon graſſe & enflammée, ou meteore qui paroiſt ſouvent en eſté en forme d'une *eſtoile* qui tombe. L'*eſtoile* des Mages eſtoit un meteore miraculeux qui n'eſtoit pas éloigné de la terre; autrement elle n'euſt pas pû ſervir à les conduire.

ESTOILE, en termes de Guerre, ſe dit d'un petit fort hexagone ou octogone, qui a ſix pointes en angles entrants & ſaillants, qui ſe flanquent les uns les autres, & ont des faces de 15. ou 20. toiſes. On fait des *eſtoiles* dans les lignes de circonvallation aprés deux ou trois redoutes.

On appelle auſſi *eſtoile*, pluſieurs allées d'un jardin, ou d'un parc, qui viennent aboutir à un même centre, à une place ronde.

On appelle auſſi *eſtoile*, ces petites marques qu'on met dans les livres imprimez, qui ont des pointes, & qui ſervent à faire des renvois, ou des annotations, ou à marquer des lacunes. On en met auſſi dans les chants d'Egliſe.

On dit auſſi des fuſées à *eſtoiles* & à ſerpenteaux. Regnier a dit d'un potage maigre, qu'on n'y pouvoit trouver une *eſtoile* de graiſſe.

ESTOILE, en termes de Manege, eſt une marque blanche ſur le front d'un cheval.

ESTOILE, eſt auſſi un terme fort uſité dans le Blaſon, comme eſtant un meuble dont on charge ſouvent les Eſcus & leurs pieces honorables. Elle differe de la mollette d'eſperon, en ce qu'elle n'eſt point percée comme la mollette. Elle eſt ordinairement en France de cinq rais. Quand elle en a ſix ou huit, comme chez les Allemans & les Italiens, il en faut faire une mention particuliere en blaſonnant l'Eſcu.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt logé à la belle *eſtoile*, qu'il couche à la belle *eſtoile*, pour dire, qu'il n'a point de logement, qu'il couche dehors à la campagne.

ESTOILÉ, ÉE. adj. Brillant d'eſtoiles, ſemé d'eſtoiles. Lors qu'il gele bien fort, ou que le ciel eſt fort ſerain, il paroiſt bien *eſtoilé*.

En Blaſon on dit qu'un Eſcu eſt *eſtoilé*, quand il eſt ſemé d'eſtoiles ſans nombre.

ESTOILER, ſe dit en termes de Monnoye, lors que les flans & carreaux s'ouvrent par les carnes quand on les bat, à faute d'eſtre recuits. L'Ordonnance veut qu'on recuiſe les carreaux à toutes les façons qu'on leur donne, de peur qu'ils ne s'*eſtoilent*.

ESTOLE. ſ. f. Ornement ſacerdotal que les Curez mettent par deſſus leur ſurpelis pour marque de leur ſuperiorité dans leur Egliſe. Les Preſtres en portent auſſi ſur leur aube pour celebrer la Meſſe, & alors elle eſt croiſée ſur leur eſtomac. Les Diacres la portent en eſcharpe ſur l'eſpaule gauche. C'eſt une grande bande d'eſtoffe chargée de trois croix, qui prend depuis le cou juſqu'aux pieds. On met le bout de l'*eſtole* ſur la teſte, quand on dit une Evangile pour quelque perſonne. Les Evéques ont pretendu que les Curez ne devoient point pa-

Digitized by Google

ni plaintes ni remonſtrances, qu'il s'eſt *eſtouppé* les oreilles, qu'il les a fermées à la pitié. Ce mot vient de *ſtupare*, qui ſignifie *boucher* avec de l'*eſtoupe*, & qui a été fait de *ſtupa*. Les Allemans diſent *ſtopffen*.

ESTOUPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTOUR. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit dans les anciens Romans *combat*, *aſſaut de ville*. L'*eſtour* des combattans fut rude & cruel. L'*eſtour* de la bataille. On diſoit auſſi, l'*eſtour* des vents, pour dire, une rencontre de vents contraires, d'où eſt venu le mot de *tourbillon*. On a dit autrefois *eſtormie*, pour dire, *combattre*. Ce mot vient de *ſtormo* Italien, qui ſignifie une aſſemblée de pluſieurs perſonnes armées pour combattre. *Ad ſtormum pulſare*, c'eſt à dire, *ſonner l'alarme*.

ESTOURDIMENT. adv. D'une maniere inconſiderée & eſtourdie. Il a entrepris cette affaire fort *eſtourdiment*, ſans prendre conſeil, ſans l'examiner.

ESTOURDIR. v. act. Cauſer une émotion ou déreglement dans le cerveau, ou dans les ſens, qui les empeſche de faire bien leurs fonctions. Le vin pris par excés *eſtourdit*, fait croire que tout tourne. On donne un coup de maſſuë ſur la teſte d'un bœuf pour l'*eſtourdir*, pour l'abattre. Les marteaux d'une forge, le bruit continuel, les crieries d'une femme, *eſtourdiſſent* les gens, ils ne ſçavent plus ce qu'ils font. Quand on ſe reveille en ſurſaut, quand on ſort du coche, on eſt quelque temps tout *eſtourdi*. Les vieillards *eſtourdiſſent* les oreilles par leurs remonſtrances.

ESTOURDIR, ſe dit auſſi des viandes mal cuites. On vient de mettre cette eſclanche à la broche, ces pois au pot, ils ne ſont qu'*eſtourdis*, à demi cuits. Il faut *eſtourdir* l'eau de ce malade pour en oſter la crudité. On ſert d'abord les groſſes viandes pour *eſtourdir* la groſſe faim.

ESTOURDIR, ſe dit figurément en choſes morales, des accidents qui troublent, qui ſurprennent noſtre raiſon. Cette banqueroute a bien *eſtourdi* des Marchands, ils ne ſçavent où ils en ſont. Une bataille perduë *eſtourdit* bien un parti, luy fait perdre courage, luy rompt ſes meſures.

ESTOURDI, IE. part. paſſ. & adj.

ESTOURDI. ſ. m. Imprudent, inconſideré qui fait les choſes avec precipitation, & ſans en conſiderer les ſuites. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit, c'eſt un *eſtourdi*, qui fait toutes les choſes en *eſtourdi*, inconſiderément. Menage derive ce mot de l'Italien *ſtordito*, & cite Fauchet, qui croit plus vraiſemblablement qu'il vient d'*eſtour*; ayant appellé *eſtourdis*, ceux qui dans les *eſtours* eſtoient affoiblis & comme endormis à force de coups.

ESTOURDI, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme eſt *eſtourdi* comme un haneton, comme le premier coup de Matines; qu'il eſt *eſtourdi* du bateau, lors qu'il a été battu ou fatigué, qu'il n'eſt plus en eſtat de ſe deffendre. On dit auſſi, qu'un homme n'a été ni fou, ni *eſtourdi*, lors qu'il a ſceu profiter d'un deſordre, d'un embarras où il s'eſt trouvé, qu'il s'en eſt ſauvé, ou en a tiré quelque avantage.

On dit auſſi adverbialement, Faire une choſe à l'*eſtourdie*, pour dire, bruſquement & ſans reflexion.

ESTOURDISSANT, ANTE. adj. Qui fait bien du bruit, qui eſtourdit. Le carroſſe a cette incommodité, que ſon bruit eſt *eſtourdiſſant*.

ESTOURDISSEMENT. ſ. m. Trouble du cerveau & des nerfs. Les vapeurs cauſent des vertiges & des *eſtourdiſſements*. Il luy a pris un *eſtourdiſſement*, il eſt tombé de ſon haut.

ESTOURNEAU. ſ. m. Oiſeau qu'on nourrit en cage, qui eſt noir & tacheté de gris, auquel on peut apprendre à parler. En Latin *ſturnus*.

On dit proverbialement, que les *eſtourneaux* ſont maigres, parce qu'ils vont en trouppe. On dit auſſi ironiquement à un jeune homme de peu de merite qui ſe veut meſler dans une converſation, Vous eſtes un bel *eſtourneau* pour jaſer.

ESTRAC. adj. m. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a peu de corps, peu de ventre, peu de flanc, qui eſt ſerré des coſtes. On l'appelle autrement *cheval eſtroit*.

ESTRADE. ſ. f. Chemin public ou de la campagne: ce qu'on dit en cette phraſe militaire: Battre l'*eſtrade*, c'eſt à dire, Envoyer des Cavaliers aux nouvelles, à la deſcouverte des ennemis. Les armées ne marchent point qu'on n'envoye de tous coſtez des batteurs d'*eſtrade*. Il vient de l'Italien *ſtrada*, qui ſignifie *ruë* ou *chemin*, qui eſt derivé du Latin *ſtrata*, qui ſignifie *ruë pavée*. Quelques-uns le derivent d'*Eſtradiots*, qui eſtoient des Cavaliers qu'on employoit à battre l'*eſtrade*.

ESTRADE, eſt auſſi une élevation de plancher qui ſe fait dans une alcove, ou dans la moitié d'une chambre avec des ais cloüez ſur des lambourdes, pour en faire un reduit diſtingué & plus paré, afin d'y recevoir les gens apparens & que l'on conſidere. On couvre les *eſtrades* de grands tapis de Turquie. Cette Dame reçoit ſes viſites ſur ſon *eſtrade*.

ESTRADIOT. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit *ſoldat à cheval*, *chevau-leger d'Albanie*; & on diſoit autrefois, Monter à cheval à la *Stradiote*, pour dire, avec les eſtrivieres longues: ce qui eſt oppoſé à la *Ginette*, ou à la *Moreſque*, c'eſt à dire, avec des eſtrivieres courtes. Ce mot vient du Grec *ſtratiotis*, qui ſignifie *homme de guerre*. Nicod. Les Venitiens ont eu ſouvent de ces ſoldats à leur ſervice.

ESTRAGON. ſ. m. Herbe longue & menuë qui a quelque odeur, & qu'on mange ordinairement en ſalade. Les friands modernes ont mis en credit le vinaigre d'*eſtragon*, celuy où on fait tremper de l'*eſtragon*.

ESTRAMAÇON. ſ. m. Coup qu'on donne du trenchant d'une forte eſpée, d'un coutelas, d'un cimeterre. On le dit auſſi de l'arme même. Les Heros des Romans pourfendoient les Geants d'un coup d'*eſtramaçon*. Ce mot eſt vieux Gaulois, comme tient Menage, citant Gregoire de Tours qui appelle ces armes *ſcrammaſaxos*: ce que Borel dit eſtre derivé de l'Alleman *ſcram*, qui ſignifie *eſcrime*.

ESTRANGE. adj. m. & f. Qui eſt d'un pays éloigné, qui eſt né ſous une autre domination. Ce Voyageur a couru dans pluſieurs pays & nations *eſtranges*. Ce mot vient de *extraneus*.

ESTRANGE, ſignifie auſſi, Qui n'eſt pas domeſtique, connu ou fort familier. Les chiens abboyent, quand ils voyent venir quelqu'un d'*eſtrange* dans la maiſon. Je vous donneray à manger familierement, il n'y aura perſonne d'*eſtrange*, que vous ne connoiſſiez pas.

ESTRANGE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt ſurprenant, rare, extraordinaire. Il eſt arrivé un *eſtrange* accident à ce pauvre homme. Ne trouvez pas *eſtrange* ſi je vous fais ce reproche, cette reprimende. Les relations des pays lointains nous apprennent qu'il y a des peuples qui ont des coûtumes *eſtranges* & extravagantes. Ce Poëte a des viſions, des penſées *eſtranges*. C'eſt une humeur *eſtrange*, un eſprit fantaſque. Il y a des monſtres, des animaux *eſtranges* dans la mer. Le pecheur a un *eſtrange* aveuglement.

ESTRANGEMENT. adv. Extraordinairement, exceſſivement. Cet homme eſt *eſtrangement* vif, *eſtrangement* colere, amoureux, bourru, &c.

ESTRANGER, ERE. adj. & ſ. m. & f. C'eſt la même choſe qu'*eſtrange* au premier ſens. Qui eſt né en un autre pays. On connoiſt bien à l'air de cet homme-là que c'eſt un *eſtranger*. Les *eſtrangers* ne peuvent te-

nir

Digitized by Google

ESTRES, au plurier, ſe dit des diverſes parties d'un baſtiment, des deſtours qui conduiſent à tous ſes membres, de leur diſpoſition, & de leur ſituation. Le maiſtre d'une maiſon y marche à taſtons ſans ſe bleſſer, parce qu'il en ſçait les *eſtres*. Il faut enſeigner aux nouveaux valets tous les *eſtres* du logis: ce qui s'entend auſſi des lieux où ſe mettent les uſenciles & proviſions. Quelques-uns en ce ſens le derivent de *ſtrada*, comme qui diroit les *ruës* & *chemins* de la maiſon. Mais Du Cange prouve fort bien qu'il vient par corruption du mot d'*aiſtres* ou *aſtres*, qui ſignifioit *foyer*, eſtant derivé du mot Saxon *aſtrum*, qui ſignifioit un *foyer*, une *fournaiſe*, & toute la maiſon; deſorte qu'en ſçavoir les *aiſtres*, c'eſt en connoiſtre les chambres & les foyers.

ESTRE. Verbe ſubſtantif & auxiliaire, qui ſert en Grammaire à la conjugaiſon de tous les verbes paſſifs, qui exprime ou ſeparément, ou conjointement avec eux la maniere d'exiſter & de patir, & qui par conſequent a une infinité de ſignifications, & pluſieurs inflections ou manieres de ſe conjuguer, dont on verra les principales dans les phraſes ſuivantes. Ce mot vient du Latin *ſtare*.

ESTRE, ſe dit premierement de ce qui exiſte reellement. *Eſtre* en vie, en ſanté. La nature des choſes creées eſt d'*eſtre* corruptibles & paſſageres. On ne peut pas *eſtre* & avoir *eſté*, pour dire, *eſtre* toûjours en ſa fleur de jeuneſſe, *eſtre* en nature. Cela ne peut pas *eſtre*.

ESTRE, ſe dit auſſi de ce qui marque quelque domination ou proprieté. Tout *eſt* en la main de Dieu. Ce Prince *eſt* un Roy puiſſant. Un Stoique doit *eſtre* maiſtre de ſes paſſions. Cet homme *eſt* à ſoy, pour dire, il n'a point de maiſtre ni de femme. On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau *eſt* à ſoy, pour dire, qu'il *eſt* en liberté, qu'il n'a point eſté pris par des Fauconniers. Cette maiſon va *eſtre* à moy, j'en auray la proprieté. C'eſt un malheur d'*eſtre* à autruy, d'*eſtre* obligé à ſervir. Je *ſuis* tout à vous. Cela n'*eſt* pas de vôtre juriſdiction, de vôtre connoiſſance.

ESTRE, ſe dit auſſi à l'égard de l'eſtat des choſes, de la maniere d'exiſter. *Eſtre* content. *Eſtre* heureux. *Eſtre* en eſchec. *Eſtre* en faveur, en fortune. *Eſtre* en chance. *Eſtre* en pouvoir. *Eſtre* aux abois. *Eſtre* bon pour une telle ſomme. *Eſtre* couché ſur l'eſtat. *Eſtre* en poſture. *Eſtre* en ſentinelle. *Eſtre* à couvert de l'orage. *Eſtre* en ſanté, en bon point. *Eſtre* ſur le bon pied. *Eſtre* en charge. *Eſtre* endormi. *Eſtre* debout. Je *ſuis* ce que je *ſuis*. Il faut prendre les gens pour ce qu'ils *ſont*.

ESTRE, ſe dit auſſi en parlant de la matiere, des parties integrantes d'un tout, ou de ſa nature, & des partis differents. Cette ſtatuë *eſt* d'or, d'argent, de pierre, de bois. Ce tableau *eſt* de la main d'un grand Maiſtre. Vous *eſtes* des noſtres. Cette terre *eſt* de mon lot. Le corps & l'ame *ſont* les parties integrantes de l'animal. Il *eſt* des gens de toutes ſortes d'humeurs, de genies. Cela *eſt* de ſes manieres, de ſon ſtile. Cette perle *eſt* Orientale. Il *eſt* mon ami, mon aſſocié, il *eſt* en part dans toutes mes affaires. C'*eſt* un homme qui *eſt* tout en Dieu, qui *eſt* tout ſpirituel. En voulez-vous *eſtre*? on ſouſentend de cette affaire. Il pourroit bien *eſtre* complice de ce crime. *Eſtre* d'un corps, d'une compagnie. Il faut *eſtre* toûjours pour la raiſon. Ils *ſont* aux mains, aux priſes. Ils ne *ſont* ni bien ni mal enſemble.

ESTRE, ſe dit auſſi à l'égard des temps & des lieux. *Eſtre* en place. *Eſtre* en paſſe. Il va bientoſt *eſtre* nuit. Cet Officier va *eſtre* de jour. Il ne faut pas *eſtre* tout le jour à s'habiller. N'*eſtre* ni dehors, ni dedans. *Eſtre* aux eſcoutes. Il n'en *eſt* pas où il croit *eſtre*. Ce courier ne ſçauroit *eſtre* loin. Vous *eſtes* bon de vous arreſter à ces bagatelles. Ce n'*eſt* plus le temps, cela *eſtoit* bon autrefois. Ce fruit *ſera* meur au mois d'Aouſt. Il *eſt* au logis, il *eſt* en pelerinage. Je *ſeray* demain à voſtre lever. En *eſtes*-vous là logé, *eſtes*-vous de cette opinion? Vous n'*eſtes* pas dans ſon ſentiment, vous en *eſtes* à cent piques. Où en *eſt*-on de la Comedie? On fait tant de bruit, qu'on ne ſçait où l'on en *eſt*. Aprés avoir bien chicané, nous en *ſommes* à recommencer. Il *eſt* en demeure de payer. Il *eſt* temps d'agir. Il *eſt* en main pour recevoir la balle.

ESTRE, ſe dit auſſi pour, Affirmer ou nier. Cette majeure *eſt* vraye, ou *eſt* fauſſe. Il *eſt* impoſſible qu'une choſe *ſoit*, & ne *ſoit* pas. L'Evangile en deffendant de jurer, veut qu'on diſe ſeulement, Cela *eſt*, ou Cela n'*eſt* pas: tout ce qu'on dit au delà *eſt* vicieux, St. Matthieu 5: 37. Cela n'*eſt* pas, ne *fut* jamais. Ce mariage *eſt* rompu, il n'en *ſera* jamais rien. Il en *ſera* ce qu'il pourra.

ESTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut *eſtre* tout un, ou tout autre, c'eſt à dire, s'attacher fortement à un parti. Il faut *eſtre* Marchand, ou larron. On ne peut pas *eſtre*, & avoir *eſté*, pour dire, *eſtre* vieux & jeune tout enſemble. On dit auſſi, Quand on *eſt* bien, il s'y faut tenir. Il *eſt* de tous bons accords. Entre amis tout *eſt* commun. Il faut laiſſer le monde comme il *eſt*. Vous *eſtes* bon de vous arreſter à ces bagatelles, &c.

ESTRECIR. v. act. Oſter de la largeur, rendre plus eſtroit. Il eſt plus aiſé d'*eſtrecir* des habits, que de les eſlargir. La toile s'*eſtrecit* à la premiere leſcive. Le cuir s'*eſtrecit*, ſe raccornit par la ſechereſſe. La ruë en cet endroit va en *eſtreciſſant*.

ESTRECIR, en termes de Manege ſignifie, Serrer. Cheval qui s'*eſtrecit*, qui ſe ſerre, eſt celuy qui perd de ſon terrain, qui ne va pas aſſez large, qui s'approche trop prés du centre de la volte.

ESTRECI, IE. part. paſſ. & adj. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *eſtreciatus*, pour dire, *arctatus*, *eſtreci*.

ESTRECISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on a eſtreci. L'*eſtreciſſement* du canal de la riviere par les quais fait remonter l'eau, peut cauſer des inondations.

ESTRECISSURE. ſ. f. Action par laquelle on eſtrecit, ou eſtat de ce qui eſt eſtreci. L'*eſtreciſſure* de cet habit eſtoit neceſſaire.

ESTREIN. ſ. m. Foarre ou paille fourragée qu'on met ſous le ventre des chevaux pour leur ſervir de litiere. Ce mot vient du Latin *ſtramen*, ſignifiant la même choſe.

ESTREINDRE. v. act. Serrer fortement. Hercule tua Antée en l'*eſtreignant* fortement. On prend plaiſir à *eſtreindre* ſon enfant, ſon ami entre ſes bras en l'embraſſant. On *eſtreint*, on ſerre les nœuds, les cordes avec un garot. Ce mot vient de *ſtringere*. Menage.

ESTREINDRE, ſe dit figurément en Morale. Cette double alliance a *eſtreint* l'amitié de ces deux familles. L'intereſt commun *eſtreint* les nœuds de la ſocieté.

ESTREINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, Qui trop embraſſe, mal *eſtreint*, pour dire, qu'il ne faut pas faire pluſieurs entrepriſes à la fois. On dit auſſi, Plus il gele, plus il *eſtreint*, pour dire, Plus un mal continuë, & plus on en eſt accablé.

ESTREINTE. ſ. f. Action par laquelle on ſerre, on eſtreint, qui ſe dit tant au propre qu'au figuré. L'*eſtreinte* de ce balot eſtoit trop laſche. L'*eſtreinte* des amants eſt bien plus forte que celle des amis, mais elle dure moins. On luy a donné deux ou trois *eſtreintes* de corde, pour dire, des coups de foüet.

ESTRENE. ſ. f. Preſent qui eſt ſouvent reciproque, qu'on ſe donne le premier jour de l'an par honneur, ou par amitié. La coûtume de ſe donner des *eſtrenes* eſt fort vieille. Les Poëtes donnent des *eſtrenes* en vers. Marot a fait un Livre d'*eſtrenes*. Les eſcoliers donnent

des

Digitized by Google

qu'un homme s'eſt laiſſé donner les *eſtrivieres*, quand il a ſouffert quelque affront, quelque indignité, lors que par ſa laſcheté il ſe ſouſmet à tout ce qu'on veut.

On dit proverbialement, qu'on allonge l'*eſtriviere* d'un point, lors qu'au lieu de ſoudre une difficulté, on ne donne qu'une eſchapatoire qui fait diſputer de nouveau.

ESTROIT, OITE. adj. Qui a peu d'eſtenduë en ſa ſeconde dimenſion ou largeur. Cette ruë eſt fort longue, mais elle eſt trop *eſtroite*. Tantoſt on porte du ruban trop large, & tantoſt trop *eſtroit*. Les ſouliers trop *eſtroits* font venir des cors aux pieds. Les habits doivent eſtre *eſtroits* en hiver, & larges en eſté.

ESTROIT, ſe dit figurément en choſes morales. JESUS-CHRIST dit à ſes Apôtres, qu'ils taſchent d'entrer par la porte *eſtroite*. Le chemin du ſalut eſt fort *eſtroit*: celuy de la damnation eſt fort large. C'eſt une *eſtroite* union que celle de l'ame & du corps, du mari avec ſa femme, de Dieu avec ſon Egliſe. La vertu lie les amis d'une amitié plus *eſtroite*. Ce mot vient de *ſtrictus*, qui ſignifie la même choſe. Nicod.

ESTROIT, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui a les coſtes plattes, ſerrées ou raccourcies, qui a le flanc retrouſſé tel que celuy d'un levrier. On l'appelle auſſi *eſtrac* ou *eſtroit* de boyau. On dit auſſi, Conduire un cheval *eſtroit*, pour dire, luy donner peu de terrain, & l'empêcher qu'il ne marche large: ce qu'on fait quand il a la bouche forte.

ESTROIT, en termes de Juriſprudence, ſe dit de ce qui ſe doit executer à la rigueur avec toutes les formalitez. Le Droit diſtingue entre les actions de droit *eſtroit*, & celles de bonne foy. Les retraits, les devoluts ſont des actions de droit *eſtroit* qui ne ſouffrent point d'extenſion. Les contracts donnent lieu aux actions de bonne foy, qui peuvent eſtre ſujets à interpretation. La Cour fait d'*eſtroites* inhibitions & deffenſes aux parties de ſe meſfaire & meſdire.

ESTROIT, ſe dit auſſi de l'auſterité d'une Regle, d'une diſcipline. Il y a des Cordeliers, des Bernardins de l'*eſtroite* Obſervance, qui obſervent la Regle dans ſa premiere rigueur & pureté. On donne diſpenſe à un Religieux de paſſer d'un Ordre dans un autre, pourveu que la Regle ſoit plus *eſtroite*. Un General pour eſtre maiſtre de ſes ſoldats, les doit faire vivre dans une *eſtroite* diſcipline.

ESTROITEMENT, ou *A l'eſtroit*. adv. D'une maniere eſtroite. Dans les maiſons Royales les Courtiſans ſont logez fort *à l'eſtroit*, *eſtroitement*. Il eſtoit *eſtroitement* deffendu de ſortir du camp. Ce bon Religieux obſerve *eſtroitement* ſa Regle, il vit fort regulierement. Il faut vivre plus *à l'eſtroit*, quand on a ſon bien ſaiſi.

ESTRON. ſ. m. Terme qui eſt devenu odieux & populaire, à cauſe qu'il donne une idée de puanteur qui bleſſe les imaginations delicates. C'eſt l'excrement ſolide & lié qui ſort par la partie poſterieure des animaux, & particulierement de l'homme. Les Eſcrivains appellent figurément des traits qui aboutiſſent en pointe, des *eſtrons de chambriere*. Nicod derive ce mot du Latin *ſtercus*; d'autres du Grec *itron*, dont Hippocrate ſe ſert pour ſignifier le *bas ventre*, en prenant le contenant pour le contenu. Menage le derive de *ſtruntus*, dont les Latins ſe ſont ſervis en cette même ſignification. Les Allemans diſent auſſi *ſtrunt*, & les Flamans *ſtront*, qui ſignifie *rond*, parce que ce mot ſignifie proprement un excrement dur & rond.

ESTROPE, ou *Herſe de poulie*. Terme de Marine. C'eſt la corde qui ſouſtient un mouſle de poulie dans les vaiſſeaux. Elle ſert auſſi à bander l'arcaſſe de la poulie pour empêcher qu'elle n'eſclatte. On l'appelle auſſi *gerſeau*.

ESTROPIAT. ſ. m. Soldat qui a perdu quelque membre à la guerre, & qui ſe ſert de ce pretexte pour mandier. Donnez l'aumoſne à ce pauvre *eſtropiat*. Ce mot vient d'*eſtropia*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *eſtropier*.

On le dit auſſi en diſcours familier, quand on eſt incommodé de quelque goutte, rheumatiſme ou bleſſure. Vous voyez un pauvre *eſtropiat* qui ne peut marcher ſans baſton.

ESTROPIER. v. act. Coupper, abattre, caſſer un bras ou une jambe, enſorte qu'on ne s'en puiſſe plus aider à l'advenir. Un coup de canon luy a emporté une jambe, l'a *eſtropié*. On dit d'un Chirurgien qui en ſeignant a picqué l'artere à quelqu'un, qu'il l'a *eſtropié*, parce qu'il luy a oſté l'uſage du bras.

ESTROPIER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. On dit d'un extravagant, qu'il eſt *eſtropié* de la cervelle. On dit d'une penſée mal exprimée, d'un ſens imparfait, qu'il eſt *eſtropié*, pour dire, qu'il y manque quelque choſe. Ce valet *eſtropie* tous les noms de ceux qui viennent demander ſon Maiſtre, quand il les altere enſorte qu'on ne puiſſe reconnoiſtre les perſonnes. On dit d'un grand parleur, qu'il n'eſt pas *eſtropié* de la langue.

On dit auſſi en Peinture, qu'une figure eſt *eſtropiée*, lors qu'elle n'eſt pas bien diſtinguée, qu'elle n'eſt pas en une belle attitude.

ESTROPIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTROUSSE. ſ. f. Adjudication de quelques biens qu'on publie en Juſtice. Il ſe dit particulierement des fruits, de la recolte d'une année. L'*eſtrouſſe* d'un bail judiciaire. On dit auſſi, l'*eſtrouſſe* des reparations ou des ouvrages qu'on publie au rabais. Il eſt de grand uſage dans les Provinces. On le dit moins ſouvent à Paris.

ESTROUSSER. v. act. Adjuger en Juſtice. Il s'eſt fait *eſtrouſſer* cette maiſon, ce loyer, ces fruits à prix raiſonnable.

ESTUDE. ſ. f. Lecture, meditation pour apprendre, pour inventer quelque choſe. L'*eſtude* de l'Hiſtoire demande une grande lecture. L'*eſtude* de la Philoſophie a beſoin d'une grande meditation. L'*eſtude* de la Geometrie doit tendre à l'invention de quelque nouveau probleme.

ESTUDE, ſe dit auſſi de la ſcience, de l'art, & de toute autre choſe à quoy on applique ſon eſprit. Il a fait ſon cours, il a fait toutes ſes *eſtudes*. C'eſt une belle *eſtude* que celle de bien vivre. Chaque art demande une *eſtude* particuliere. Il y a bien de l'*eſtude*, bien de l'art dans ce tableau. On dit d'un jeune Advocat qui en plaidant a cité pluſieurs autoritez aſſez inutiles, qu'il a rendu compte à la Cour de ſes *eſtudes*.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. Les laquais mettent toute leur *eſtude* à faire du mal. Un desbauché met toute ſon *eſtude* à ſe réjouïr; un chicaneur à ruiner ſes parties.

ESTUDE, ſe dit auſſi du temps & du lieu où l'on eſtudie, ſoit public, ſoit particulier. On a mis ce jeune homme aux *eſtudes*, au College. Il eſt encore aux *eſtudes*. Il eſt toûjours dans ſon *eſtude*, dans ſon cabinet, où il eſtudie. Pour eſtre Gradué, il faut avoir un bon certificat de ſon temps d'*eſtude*, du *quinquennium*. Il a quitté l'*eſtude*, il eſt ſorti du College, il a fait banqueroute aux lettres.

ESTUDE, ſe dit abuſivement de la ſale où un Notaire travaille. On l'appelloit ci-devant *boutique*, & on l'appelle encore ainſi en quelques Provinces éloignées. On le dit auſſi de celle d'un Procureur. Il y a auſſi l'*eſtude* du Maiſtre, & l'*eſtude* des Clercs. Ce Procureur a changé la face de cette maiſon, & de l'eſcurie il en a fait ſon *eſtude*.

ESTUDE, ſe dit auſſi de la pratique des Notaires & des Procureurs, des ſacs, des papiers & des minutes qui y ſont. Ce Notaire a une bonne *eſtude*, il a bien des minutes. A la mort de ce Procureur on a donné dix mille francs de ſon *eſtude*. Il s'eſt deffait de ſon *eſtude*, on a vendu ſon *eſtude*, c'eſt à dire, ſa pratique.

ESTU-

Digitized by Google

tirer les boyaux, les trippes. On *eſventre* les bœufs, les cochons, les poiſſons, &c. Au Japon on *eſventre* les criminels.

ESVENTRER, ſignifie, Se rompre quelque partie vers le ventre par quelque effort de crier. Un enfant *s'eſventre* à force de crier, cela luy cauſe quelquefois des deſcentes de boyau.

ESVERTUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Prendre courage, s'efforcer de faire quelque choſe. Un homme entrepris qui a un rheumatiſme, guerit quelquefois en *s'eſvertuant* un peu de marcher. Gombaut a dit dans ſes Epigrammes :

En guerre où le meurtre eſt permis,
Jean & Jacques *s'eſvertuerent*,
Penſant tuer les ennemis,
Mais les ennemis les tuerent.

ESULE. ſ. f. C'eſt une racine qui a la vertu ſpecifique de purger les ſeroſitez, & particulierement les eaux des hydropiques. Les Medecins employent la petite *eſule* dans la plus-part de leurs compoſitions.

E T.

ET. Particule conjonctive qui lie les mots, les phraſes & les ſens d'un diſcours. Cela eſt bel *&* bon. Vous *&* moy. Les Logiciens dans leurs ſyllogiſmes l'appellent *copule*.

ET CETERA, qu'on figure ſouvent par un tranché *&c.* eſt une abbreviation pour dire *& le reſte*, qui eſt ſouſentendu ou qui en depend. Les Notaires mettent au bas de leurs minutes, Promettant *&c.* obligeant *&c.* renonceant *&c.* qu'ils eſtendent aprés en quatre ou cinq rolles de groſſe. C'eſt ce qui a donné lieu à ce qu'on dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *&* *cetera* de Notaire, & d'un *qui pro quo* d'Apothicaire.

E T A.

ETAMPER. v. act. Terme de Mareſchal. Percer un fer de cheval. On dit *etamper maigre*, quand on fait les trous bien prés du bord du fer; & *etamper gras*, quand on perce le fer un peu plus en dedans. Et on dit que le Mareſchal encloüe les chevaux ſur l'enclume, quand les clous ſont mal *etampez*, ſoit gras, ſoit maigre, quand il eſt difficile en brochant les clous de ne pas encloüer le cheval.

E T E.

ETERNEL. ſ. m. Qui n'a eu ni commencement ni fin. En ce ſens il ne ſe dit proprement que de Dieu. Prions l'*Eternel*. C'eſt l'*Eternel* qui le commande.

ETERNEL, ELLE. adj. On le dit auſſi de Dieu & de ſes attributs. Le Pere *eternel*, le Verbe *eternel*, la Sageſſe *eternelle*, la Providence *eternelle*. Ç'a eſté une grande erreur de croire le monde *eternel*. Les axiomes de Geometrie ſont des propoſitions d'*eternelle* verité.

ETERNEL, ſe dit auſſi de ce qui doit durer toûjours. Dieu a promis à ſes Saints une gloire *eternelle*, une beatitude *eternelle*; & aux reprouvez, une peine, une mort *eternelle*. L'enfer eſtoit appellé par les Payens l'*ombre eternelle*.

ETERNEL, ſe dit auſſi des choſes qui durent long-temps, ou plus qu'il ne faut. Cet homme eſt un parleur, un cenſeur *eternel*. Je vous auray une *eternelle* obligation. Voilà un homme *eternel*, il ne meurt point. La chicane rend les procés *eternels*.

ETERNEL, ſignifie auſſi, Continuel, qui ne change point. Aux Iſles Fortunées il y a un *eternel* printemps. En Eſpagne il y a une mode *eternelle*, conſtante.

ETERNELLEMENT. adv. D'une maniere eternelle. Dieu a eſté & ſera *eternellement*. Les juſtes ſeront *eternellement* avec luy dans la gloire.

ETERNELLEMENT, ſe dit auſſi d'un long temps.

Ce que Malherbe eſcrit dure *eternellement*.

C'eſt une vanité poëtique de Malherbe.

ETERNELLEMENT, ſignifie auſſi, Sans ceſſe, toûjours. Cet importun me demande *eternellement*, il parle *eternellement*.

ETERNISER. v. act. Rendre eternel, ou d'une fort longue durée. Les Conquerans n'ont fait tant de carnage que pour *eterniſer* leur nom. Les Pyramides ont *eterniſé* la grandeur des Rois d'Egypte. Les Auteurs ne font tant de veilles que pour *eterniſer* leur memoire.

ETERNISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ETERNITE'. ſ. f. Durée que le temps ne peut meſurer, qui n'a ni commencement ni fin. Gloire ſoit à Dieu dans toute l'*eternité*. Les juſtes ſont predeſtinez de toute *eternité*. On ne ſçauroit trop mediter ſur l'*eternité*.

ETERNITÉ, ſe dit hyperboliquement d'une longue durée. Voilà une eſtoffe de bon uſer, elle durera une *eternité*. Les Rois baſtiſſent pour l'*eternité*, c'eſt à dire, ils font des baſtimens bien ſolides. Nous avons joüi de ce privilege de toute *eternité*, de temps immemorial. Ce valet eſt muſard, il eſt une *eternité* à revenir.

ETERODOXE. adj. m. & f. Qui eſt d'une croyance contraire. C'eſt un nom honneſte qu'on donne à des Heretiques. Calvin, Beze, Melancton, ont eſté des Docteurs *eterodoxes*.

ETESIES. ſ. m. plur. Vents anniverſaires & reguliers, ſoufflans chaque année en même ſaiſon & certain nombre de jours. Ils ſoufflent non ſeulement vers l'Aquilon, mais auſſi vers l'Orient, le Midy & le Couchant, ſelon Pline & Strabon. Ils ſoufflent en Eſpagne, en Aſie & vers le Royaume de Pont au Levant. Le Siroc, ſelon Strabon, eſt un vent *eteſien* ſoufflant entre l'Eſpagne & la Sardaigne. Aquilons *Eteſiens* ſont vents ſoufflans 40. jours de ſuite vers le lever de la Canicule. Ce mot vient du Grec *etos*, *annus*.

ETESTER. v. act. Oſter la teſte. Il ne ſe dit que des arbres & des choſes artificielles. On *eteſte* les ſaules, marſaux, peupliers & autres bois blancs. Il eſt deffendu d'*eteſter* les grands arbres des foreſts. On a *eteſté* ce clou, cette eſpingle, ils ne peuvent plus ſervir.

ETESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ETESTÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'une aigle, d'un poiſſon ou autre animal qui n'a point de teſte, ſoit qu'on l'ait couppée ou arrachée.

E T H.

ETHERE'E, adj. f. ou *Ether*. C'eſt cette ſubſtance pure qui eſt au deſſus de l'athmoſphere, qui remplit tout le ciel où les aſtres font leur cours. Les Poëtes appellent le ciel la voute *etherée*, la region *etherée*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *inflammation*, *ſplendeur*, telle qu'on attribuë à la ſubſtance de ces petits corps qu'on croit être enflammez.

ETHIQUE. ſ. f. C'eſt un nom tiré du Grec, qu'on donne quelquefois à la Morale, ou à la Science des mœurs. L'*Ethique* d'Ariſtote.

ETHMOIDE. adj. m. Terme de Medecine. C'eſt un os ſitué au milieu de la baſe du front, & au haut de la racine du nez, empliſſant preſque toute la cavité des narines. Ce nom vient de ce qu'il eſt cribleux & ſpongieux. Par ſa partie cribleuſe il eſt joint à la teſte, & par la ſpongieuſe à la cavité des narines, & par celle qui eſt pleine & large à la foſſe des yeux. Sa partie cri-

Digitized by Google

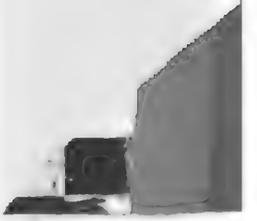

tion. On fait à la Monnoye l'*evaluation* des eſpeces à proportion de leur poids & de leur titre. Il y a dans le Roman Bourgeois un tariffe ou *evaluation* des partis ſortables.

EVALUER. v. act. Eſtimer une choſe ſon juſte prix. Tous les meubles de cette ſucceſſion ont eſté priſez & *evaluez* à tant. On *evalue* les arrerages des rentes en bled ſur les extraits qu'on met au Greffe du prix du bled à chaque jour de marché.

EVALUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EVANGELIQUE. adj. m. & f. Qui eſt ſelon la doctrine de JESUS-CHRIST. La pauvreté *evangelique*, les conſeils *evangeliques*.

EVANGELIQUEMENT. adv. D'une maniere evangelique. Ce Miſſionnaire preſche fort *evangeliquement*, c'eſt à dire, l'Evangile tout pur, ſans pompe & ſans oſtentation.

EVANGELISER. v. act. & neut. Preſcher l'Evangile. Dieu a donné miſſion à ſes Apoſtres pour aller *evangeliſer* par toute la terre. On dit auſſi en Pratique, *Evangeliſer* un ſac, pour dire, Verifier s'il eſt complet ſuivant ſon inventaire de production.

EVANGELISTE. ſ. m. Auteur Sacré qui a eſcrit l'Evangile, la vie, les miracles, la doctrine de JESUS-CHRIST. St. Matthieu, St. Marc, St. Luc & St. Jean ſont les quatre *Evangeliſtes*. On a traduit la paſſion ſelon les quatre *Evangeliſtes*.

EVANGELISTE, en termes de Palais, ſe dit de celuy qu'on donne pour aſſiſtant à un Rapporteur, pour verifier s'il dit vray. Quand on rapporte un procés dans l'ordre, il y a deux Conſeillers aſſiſtans aux coſtez d'un Rapporteur, qu'on luy donne pour *Evangeliſtes*, dont l'un tient l'inventaire, & l'autre les pieces; & aprés que le Rapporteur a mis le fait & les moyens du procés, l'un lit les clauſes des pieces produites, l'autre les inductions qui en ſont tirées. On le dit auſſi à la Chambre des Comptes de celuy qui tient les acquits du Comptable, & les verifie, tandis que l'auditeur rapporte au Bureau.

EVANGILE. ſ. m. Livre qui contient la vie & la doctrine de JESUS-CHRIST, eſcrit par les quatre Evangeliſtes. Il a paru d'autres *Evangiles*, comme celuy de St. Barnabé, &c. qui ont eſté declarez apocryphes par l'Egliſe. Les peuples ont eſté enfin éclairez des lumieres de l'*Evangile*. Les ſerments les plus ſolemnels ſe font ſur l'*Evangile*. Les Docteurs Religionaires ſe diſent abuſivement Miniſtres du St. *Evangile*. Ce mot vient du Grec, & ſignifie *bonnes nouvelles*. Nicod.

EVANGILE. ſ. f. eſt un extrait tiré de ce Livre, qui eſt inſeré dans la Meſſe, pendant laquelle tout le monde ſe tient debout par reſpect. La premiere *Evangile* eſt l'*Evangile* du jour. La deuxiéme *Evangile* eſt le commencement du Livre de St. Jean qui parle de l'Incarnation.

EVANGILE, ſe dit auſſi de cette priere que fait le Prêtre, en mettant ſur la teſte d'une perſonne un bout de l'eſtolle: & c'eſt en effet l'*Evangile* de St. Jean qu'il recite. C'eſt une coûtume fort generale à la campagne de ſe faire dire des *Evangiles*.

EVANGILE, ſe prend quelquefois pour une verité, pour une choſe certaine: Ce que je vous dis là, c'eſt l'*Evangile*, cela eſt fort certain: Prenez garde à ce hableur, tout ce qu'il dit n'eſt pas mot d'*Evangile*: quoy qu'on euſt vû quelquefois de faux *Evangiles*, comme les trois que mirent en avant les Nazareens premiers Schiſmatiques du Chriſtianiſme, l'un qu'ils appelloient *Evangile de perfection* eſcrit en vers, l'autre qu'ils appelloient *Evangile d'Eve*, & le troiſiéme qu'ils attribuoient à St. Matthieu eſcrit en Langue Hebraïque, dont parle St. Jerôme.

EVAPORATION. ſ. f. Action par laquelle on

fait exhaler l'humidité de quelque corps. par l'*evaporation* de l'humidité, ſoit pa leil, comme dans les marais ſalans; ſ du feu, comme aux lieux où il y a des pu *poration* ſe fait en Chymie pour faire l l'humidité ſuperfluë, & differe de l' ce que celle-cy ne ſe pratique que ſur ches.

EVAPORATION, ſe dit figurément en extravagance vient d'une grande *evapora*

EVAPORER. v. neut. Faire exhale qu'il y a d'humide dans les corps, comm le ſel des eaux des fonteines, on en ſa l'humide, & le ſel demeure au fond. F peſtre, il en faut *evaporer* toute la leſciv preignée du ſel de la terre.

EVAPORER, ſe dit auſſi figurément d eſprit *s'evapore*. Sa raiſon, ſon bon ſe pour dire, ſe perdent, il extravague.

EVAPORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Il e* ſignifie, Eſtourdi, extravagant. C'eſt ne ſçait ce qu'il dit, qui ne fait rien par

EVASER. verb. act. Eſtendre l'ouver choſe, luy faire une ouverture un peu la pas *evaſer* les matras, comme on fait le autres vaiſſeaux.

EVASÉ, ÉE. adject. Vaiſſeau dont l'ouv large.

EVASÉ, ſe dit du nez, lors qu'il eſt trop a de trop grandes narines; des habits q grandes ouvertures, comme des manche &c.

EVASION. ſ. f. Action par laquell *L'evaſion* d'un priſonnier donne une gra tion qu'il eſt coupable.

EVASURE. ſ. f. Ouverture d'un vaiſſ evaſé.

EUC.

EUCHARISTIE. ſ. f. Le tres-Saint l'Autel qui contient reellement le corps JESUS-CHRIST. On ne doit point n crement de l'*Euchariſtie* qu'aprés le Sacre tence. Les Heretiques ne ſauroient compr tere de l'*Euchariſtie*.

EVE.

EVEILLER. v. act. Rompre le ſom qu'un. La Tragedie de Mariane commence qui *eveilla* Herode en ſurſaut. *Eveillez* mo bon matin. Il *s'eveille* tous les jours au On faiſoit un bruit capable d'*eveiller* un m vient de *evigilare*. Nicod. Du Cange tém Moines appelloient *eveille-ſon*, la cloche pour les reveiller afin d'aller à Matines.

EVEILLER, figurément ſignifie auſſi, Ren plus ardent à quelque choſe. Cet eſprit eſt faut mettre au College pour l'*eveiller* un peu cet Auteur eſt trop triſte, trop ſerieux, meſler quelques penſées gayes pour l'*eveille*

EVEILLÉ, ÉE. part. & adj.

EVEILLÉ, eſt auſſi ſubſt. C'eſt un *eveillé* dés le matin. C'eſt un *eveillé* dont il ſe faut eſt bien *eveillé*, quand il s'agit du gain. Il geoller cette fille, c'eſt une *eveillée* qui eſ petit.

EVENEMENT. ſ. m. Iſſuë, ſuccés vais de quelque choſe. Perſonne ne peut re *evenements*, ils ſont en la main de Dieu. L

Digitized by Google

faſchent qu'on les regarde, qu'un chien regarde bien un *Eveſque*. On appelle *Eveſque des champs*, un pendu qui donne la benediction avec les pieds. Ce proverbe eſt fort ancien. Dans le Roman des Quatre Fils Aymon, Ogier dit qu'il avoit fait Rippus *Archeveſque des Champs*, pour dire, qu'il l'avoit pendu.

E V I.

EVICTION. ſ. f. Terme du Palais. Action par laquelle on depoſſede quelqu'un d'un heritage qu'il avoit acquis. Un vendeur qui eſt garand de ſa vente, doit des dommages & interefts à l'acheteur en cas d'*eviction*.

EVIDEMMENT. adv. Manifeſtement & avec evidence. Il a eſté trompé *evidemment*. Cette piece eſt *evidemment* fauſſe, la fauſſeté ſaute aux yeux.

EVIDENCE. ſ. f. Qualité des choſes, qui les fait voir & connoiſtre clairement tant aux yeux du corps que de l'eſprit. Cet homme n'a point de bien en *evidence* ou au ſoleil, qui paroiſſe, comme heritages, offices, &c. Il faut qu'on ſe rende à l'*evidence* de cette demonſtration. On dit auſſi, que le temps met toutes choſes en *evidence*, deſcouvre tout. Ce crime eſt venu en *evidence*, a eſté deſcouvert par un grand haſard.

EVIDENT, ENTE. adject. Qui eſt clair & manifeſte. Les demonſtrations de la Geometrie ſont claires, *evidentes* & certaines. La preuve qui eſt au procés eſt *evidente* & concluante. Le danger eſt *evident*. Une verité *evidente*, un grief *evident*, une colluſion *evidente*.

EVIER. ſ. m. Canal par où s'écoulent les eaux ſales d'une maiſon, d'une cuiſine, d'une eſcurie. Un *evier* bouché, encombré. Ce mot vient du Latin *aqua*, ou de l'Italien *aquaio*. On devroit eſcrire *aivier*.

EVINCER. v. act. Depoſſeder quelqu'un d'un heritage qu'il avoit acquis. Il a eſté *evincé* de cette terre par un retrait lignager, par des demandeurs en declaration d'hypotheque.

EVINCÉ, ÉE. part. & adj.

EVIRÉ, ÉE. adj. eſt un terme de Blaſon, qui ſe dit d'un animal qui n'a point de verge.

EVITABLE. adj. m. & f. Ce qu'on peut fuir, ne trouver pas à ſa rencontre. Il y a des maux *evitables*, d'autres inevitables.

EVITER. verb. act. Fuir la rencontre de quelque choſe, s'en deſtourner. Il faut *eviter* le peché, la colere de Dieu. Il faut *eviter* dans un diſcours les pointes, les alluſions, les cacophonies. Il faut *eviter* un meſchant homme, fuir ſa compagnie. Les Commentateurs *evitent* les plus grandes difficultez, au lieu de les reſoudre. On ne peut *eviter* la mort, ſa mauvaiſe deſtinée.

EVITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EVITE'E. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la largeur que doit avoir une riviere ou un canal pour le libre paſſage des vaiſſeaux. Cette riviere en ſon embouchure n'eſt navigable que pour des batteaux, parce qu'elle n'a pas aſſez d'*evitée* pour les grands baſtiments.

E U N.

EUNUQUE. ſ. m. Chaſtré à qui on a retranché les parties de la generation. En France on ne fait des *eunuques*, que lors qu'il ſurvient quelque mal à ces parties. En Italie on fait des *eunuques* pour conſerver la voix. En Orient on a des *eunuques* pour garder les femmes. Tavernier dit qu'au Royaume de Boutan on fait tous les ans vingt mille *eunuques* qu'on envoye vendre en divers Royaumes. Il a eſté jugé par arreſt de la Grand' Chambre du 8. Janvier 1665. qu'un *eunuque* ne pouvoit pas eſtre marié, quoy que du conſentement des parties.

Ce mot vient du Grec *eunouchos*, qui ſe forme de *eunis echei*, *lecti curam gerit*. C'eſtoit les *eunuques* qui gardoient les femmes, & qui avoient ſoin du lit.

E V O.

EVOCABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut evoquer. Les decrets de la Province de Normandie ne ſont pas *evocables*.

EVOCATION. ſ. f. Jugement qui tire une affaire d'un tribunal pour la faire juger en un autre. Il y a une Ordonnance particuliere ſur le fait des *evocations*. On fait des *evocations* d'un Parlement à un autre, à cauſe des parentez & alliances. Les Juges des Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel font des *evocations* des cauſes pendantes devant d'autres Juges, quand elles ont de la dependance avec celles qui ſont retenuës par devant eux. Les Parlements ne font plus d'*evocations* du principal en jugeant l'appel, ſi ce n'eſt du conſentement des parties.

EVOCATION, ſe dit auſſi en parlant des Demons, des ſpectres, dont on dit que les Magiciens font voir des apparitions par le moyen de leurs charmes.

EVOCATOIRE. adj. m. & f. Qui ſert de fondement à l'evocation. On fait ſignifier à la partie une cedule *evocatoire*, pour voir ſi elle veut demeurer d'accord des parentez & alliances qu'elle a dans un Parlement, & convenir d'un autre pour y aller plaider. Les parentez au degré ſont des cauſes *evocatoires*.

EVOLUTION. ſ. f. Terme militaire, qui ſe dit des changements qui ſe font, lors qu'on range des ſoldats en bataille, ou qu'on leur fait faire l'exercice. C'eſt par les *evolutions* qu'on change la forme & la diſpoſition d'une bataille & d'un eſcadron ſelon la diſpoſition du terrain, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe deffendre. Les *evolutions* ſe font par converſions, contremarches, doublements de rangs ou de files, &c.

EVOQUER. v. act. Attirer à ſoy la connoiſſance d'une affaire. Le Roy *evoque* à ſoy & à ſon Conſeil toutes les affaires de finance. Le Roy a *evoqué* cette affaire d'un tel Parlement, & l'a renvoyée en un autre. Cet homme a *evoqué* du chef d'un tel pour parentez & alliances. Il faut dix parents au degré pour *evoquer* du Parlement de Paris. La Cour a *evoqué* le principal, & y a fait droit. Ce mot vient de *evocare*. Nicod.

EVOQUER, ſe dit auſſi des ſpectres que font paroiſtre les Sorciers & Magiciens, qui font croire que ce ſont des ames ou des Demons qu'ils font revenir de l'autre monde. La Pythoniſſe *evoqua* l'ame de Samuel pour la faire voir à Saül.

EVOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

E U P.

EUPATOIRE. ſ. f. Plante medecinale qui jette pluſieurs branches, quoy qu'elle ne produiſe qu'une tige dure comme du bois, noiraſtre, droite, mince, velue, & d'environ une coudée. Ses feuilles ſont noiraſtres, & dentelées tout autour. Elles reſſemblent à la quinte-feuille ou au chanvre. Sa graine commence dés le milieu de ſa tige. Elle eſt velue, & pend en bas; & quand elle eſt ſeche, elle s'attache aux veſtements des paſſants. Sa tige eſt de trois coudées de haut, & rougeaſtre, ronde, dure & velue, d'où ſortent pluſieurs ailes, branches & jettons. Ses fruits ſont en bouquets eſparpillez comme ceux d'origan. Ils ſont rouges tirant ſur le blanc, & s'en vont enfin en papillottes. On l'appelle autrement *aigremoine*. En Latin *eupatorium* ou *hepatorium*. Il y a auſſi une aigremoine ſauvage qu'on appelle *tanaiſe*, & en Latin *potentilla*.

EUPHORBE. ſ. m. eſt un arbre ſemblable au ſerula, qui

EXALTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXAMEN. ſ. m. Perquiſition, recherche exacte. Cet homme a eſté volé, il a fait un ſevere *examen* de tous ſes domeſtiques pour deſcouvrir le coupable.

Examen de conſcience, eſt le compte qu'un bon Chreſtien doit ſe rendre à ſoy-même de toutes les actions de la journée, comme auſſi la preparation qu'il doit faire avant que de ſe preſenter au Sacrement de Penitence pour confeſſer les pechez qu'il a fait depuis ſa derniere confeſſion.

EXAMEN, ſe dit auſſi de l'eſpreuve, de la capacité de celuy qu'il faut promouvoir aux Ordres, ou recevoir en quelque charge, qui aſpire à quelques degrez dans les Eſcoles; ce qui ſe fait par des diſputes, des arguments, des interrogations, des themes ou compoſitions, &c. Il faut ſubir un rude *examen*, quand on veut eſtre receu Docteur. L'*examen* des Conſeillers du Grand Conſeil ſe fait ſur le Droit Civil & Canon. Les eſcoliers compoſent pour l'*examen*.

EXAMEN, ſignifie auſſi quelquefois, Cenſure, critique. En ce ſens il a ſervi de titre à pluſieurs Livres. L'*Examen* des eſprits, & l'*Examen* de l'*Examen* des eſprits.

En termes de Palais on appelloit autrefois *examen à futur*, une enqueſte qui ſe faiſoit en vertu de lettres royaux, pour avoir preuve de la verité d'un fait par la depoſition des témoins qu'on avoit en main, de peur qu'elle ne deperît par leur mort ou leur abſence; & cela avant qu'on eût intenté le procés dans lequel cette enqueſte devoit eſtre produite. L'uſage de cette preuve par *examen à futur* a eſté abrogé par la derniere Ordonnance de l'an 1667. C'eſt en ce ſens qu'on dit, l'*examen* des témoins, pour dire, leurs depoſitions. L'*examen* d'un compte, la diſcuſſion de tous ſes articles l'un aprés l'autre.

EXAMEN, ſe dit auſſi chez les Ouvriers de la languette d'une balance.

EXAMINATEUR. ſ. m. Celuy qui examine. Il y a quatre *Examinateurs* en l'Univerſité pour eſprouver la capacité des aſpirans à eſtre Graduez.

On appelle les Commiſſaires du Chaſtelet de Paris, Commiſſaires *Examinateurs*, parce qu'une des principales fonctions de leurs charges, c'eſt d'ouir la depoſition des témoins, & de faire des informations, & qu'ils examinent les comptes.

EXAMINER. v. act. Faire une exacte perquiſition ou recherche de quelque choſe. Il eſt du devoir d'un Juge de bien *examiner* les témoins, de les tourner de tous coſtez pour ſçavoir bien la verité d'un fait, pour informer à charge & à deſcharge. J'ay bien *examiné* ma conſcience, je me trouve net de tout crime, je ne crains que la calomnie.

EXAMINER, ſignifie auſſi, Eſprouver la ſcience & la capacité de quelqu'un. Ce Conſeiller a eſté *examiné* ſur la loy. On doit doreſenavant *examiner* ſur le Droit François.

EXAMINER, ſignifie auſſi, Regarder attentivement. Il y a long-temps que j'*examine* cette perſonne, il me ſemble que je connois ſon viſage.

EXAMINER, ſe dit figurément en choſes morales. Eſplucher une queſtion, rechercher toutes les beautez, les erreurs d'un Livre. Ce Rapporteur a *examiné* ce compte article par article. On a envoyé ce Livre en Sorbonne pour l'*examiner*, on y a trouvé bien des erreurs. Ce curieux a *examiné*, a recherché toutes les vertus du bezoüart, tout ce que les Auteurs en ont dit.

EXAMINER. v. n. ſignifie, Uſer; & ſe dit des eſtoffes. Cet habit eſt fort *examiné*, il s'y va faire des trous en beaucoup d'endroits. On dit auſſi, Mon argent eſt bien *examiné*, il ne m'en reſte plus gueres.

EXAMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXARQUAT. ſ. m. Charge & gouvernement de l'Exarque. L'*Exarquat* contenoit les villes de Ravenne, de Cezenne, Creme, Imole, Boulogne, Modene, &c. L'*Exarquat* à l'égard des Empereurs finit ſous Juſtinien II. fils de Conſtantin, qui aprés avoir duré 64. ans paſſa entre les mains des Lombards. Depuis le Roy Pepin donna au Pape toutes les terres de l'*Exarquat*.

EXARQUE. ſ. m. Vicaire de l'Empereur d'Orient, ou Preſet qu'il envoyoit en Italie, & qui demeuroit à Ravenne pour la deffendre contre les Lombards, qui avoient conquis toute l'Italie à la reſerve de Rome & de Ravenne. Les *Exarques* ſubſiſterent environ 185. ans, juſqu'à ce qu'Alphonce prit Ravenne par force l'an 752. Quelques-uns diſent que ce fut un Longinus Gouverneur d'Italie qui ſe revolta contre Juſtin le Jeune Empereur, qui ſe fit Duc de Ravenne, & ſe nomma *Exarque*, c'eſt à dire, *ſans Seigneur*.

EXARQUE, eſtoit auſſi une dignité militaire. Voyez Du Cange.

L'*Exarque* d'un Dioceſe eſtoit une dignité eccleſiaſtique moindre que la Patriarchale, & plus grande que la Metropolitaine, comme prouvent Juſtel & le Pere Sirmond. Ce mot vient du Grec *exarchos*, qui ſignifioit *chef* ou *commandant*, & ſur tout dans les factions d'Italie.

EXAUCEMENT. ſ. m. Action d'exaucer. Les meſchants n'obtiennent pas ſouvent l'*exaucement* de leurs prieres.

EXAUCER. v. act. Accorder les demandes de celuy qui prie avec ferveur. Il ne ſe dit gueres qu'en matiere de Religion. Dieu *exauce* les prieres de ceux qui les font avec une vive foy. Si mes vœux pouvoient eſtre *exaucez*, vous reviendriez bientoſt en ſanté.

E X C.

EXCAVATION. ſ. f. L'action de creuſer, ou le creux qui a été fait dans quelque terrain. L'*excavation* des fondements de ce baſtiment a couſté tant. On a fait de profondes *excavations* dans les mines de Hongrie pour en tirer le metail.

EXCEDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Ce qui reſte aprés qu'on a levé une petite ou une moindre quantité d'une plus grande. En la ſouſtraction il faut qu'il y ait une ſomme *excedante* & plus grande que l'autre. Payez une telle ſomme ſur l'argent que vous avez à moy, & m'envoyez l'*excedant*. Il a traité à forfait de ce droit juſqu'à cinq cens mille livres, à la charge de compter de l'*excedant*.

EXCEDER. v. act. Eſtre plus grand. La meſure d'avoine *excede* celle de bled. La pinte de St. Denis *excede* celle de Paris, eſt plus grande. La taille de Saül *excedoit* celle des autres hommes de toute la teſte. Un vendeur ne doit pas *exceder* le prix taxé des denrées.

EXCEDER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Aller au delà, outrepaſſer. Un Procureur qui *excede* ſon pouvoir eſt ſujet à deſaveu. Les preceptes de la Loy n'*excedent* point nos forces, on les peut aiſément accomplir.

EXCEDER, en termes de Palais ſignifie, Battre, outrager. Il a fait informer de ce qu'on l'avoit battu & *excedé*.

EXCEDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXCELLEMMENT. adv. D'une maniere achevée & excellente. St. Thomas a traité *excellemment* la Theologie Scolaſtique.

EXCELLENCE. ſ. f. Qualité extraordinaire que peut avoir une choſe, qui luy donne de l'avantage ſur toutes celles de ſon même genre. L'*excellence* de ce remede, c'eſt qu'il purge doucement & ſans qu'on s'en apper-

Digitized by Google

EXCLURRE, ſignifie auſſi, Excepter. Le Roy a accordé un pardon aux rebelles d'un tel lieu, mais les Chefs en ſont *exclus* & exceptez.

EXCLURRE, ſignifie auſſi, Refuſer l'entrée, chaſſer d'une maiſon. Les mauvais Anges ont eſté *exclus* du Paradis. Les pecheurs en ſeront *exclus* pour jamais.

On dit qu'un homme a eſté *exclus* d'une ſucceſſion, pour dire, qu'il a eſté deshérité.

EXCLUS, USE. part. & adj.

EXCLUSIF, IVE. adj. Qui a la force d'exclurre. Cette loy porte une deffenſe *exclusive*. Les Souverains ont des voix *exclusives* dans l'eſlection des Papes. Ce teſtament a une clauſe *exclusive*.

EXCLUSIVEMENT. adv. D'une maniere qui exclud, qui excepte. Cette loy prononce *exclusivement*. Les nopces ſont permiſes juſqu'au premier jour de Careſme *exclusivement*, c'eſt à dire, que le jour des Cendres n'eſt pas compris dans la permiſſion. La Cour a renvoyé un tel priſonnier par devant le Juge ordinaire pour luy faire ſon procés juſqu'à ſentence definitive *exclusivement*, pour dire, qu'elle n'a renvoyé que l'inſtruction, qu'elle s'eſt reſervé le jugement.

EXCLUSION. ſ. f. Ce qui fait qu'on eſt exclus de quelque choſe. La loy luy donne l'*exclusion*. Cette Couronne a donné l'*exclusion* de la Papauté à un tel ſujet. Il a inſtitué un tel ſon heritier à l'*exclusion* de ſes autres parents.

EXCLUSION, ſignifie auſſi, Exception. On peut diſpoſer de ſon bien à l'*exclusion* des quatre quints de ſes propres.

EXCOMMUNICATION. ſ. f. Peine ou cenſure eccleſiaſtique par laquelle on retranche les Heretiques, les pecheurs obſtinez de la communion de l'Egliſe, de l'uſage des Sacrements, & on les livre à Satan. Rebuffe ſur le Concordat rapporte ſoixante peines qui ſuivent l'*excommunication*. Quand on parle abſolument de l'*excommunication*, cela s'entend, ſelon quelques-uns, de la *majeure* qui ſepare de la communion des Fideles, *cap.* 54. *de ſentent. excomm.* au lieu que la *mineure* eſt une interdiction des Sacrements. D'autres diſent que l'*excommunication majeure* eſt quand le Prelat excommunie perſonnellement quelqu'un, & le ſepare de la communion des Fideles, & de la participation des Sacrements; & que l'*excommunication mineure* eſt encouruë, quand quelqu'un communique avec des excommuniez d'*excommunication majeure*, ce qui emporte auſſi privation des Sacrements. Autrefois les excommuniez eſtoient obligés d'impetrer dans l'année leur abſolution des Evêques, & de ſatisfaire à l'Egliſe; autrement ils y eſtoient contraints par les Juges ſeculiers par ſaiſie de leurs biens & empriſonnement de leurs perſonnes, ſuivant un Edit de St. Louis de l'an 1228. En Angleterre ils n'avoient que quarante jours. Les ſujets étoient diſpenſez du ſerment de fidelité qu'ils devoient à leurs Seigneurs dominants, qui eſtoient mis en poſſeſſion de leurs fiefs juſqu'à ce qu'ils euſſent obeï. Il y a eu un temps où on eſtoit enteſté de cette opinion, que le corps des excommuniez, s'ils n'eſtoient abſous, ne pouvoit pourrir, mais demeuroit entier pendant pluſieurs ſiecles pour ſervir d'un horrible ſpectacle à la poſterité, comme témoignent Matthieu Paris & autres Auteurs. Les Grecs ſont encore dans cette opinion, & diſent qu'ils en ont une infinité d'experiences, comme prouve Du Cange par le témoignage d'un tres-grand nombre d'Auteurs. La forme de l'*excommunication*, c'eſt d'avoir des cierges allumez, & de les jetter à la fin de l'anatheme, & les fouler aux pieds, Cauſ. 11. Queſt. 1. Chap. 106. On craignoit autrefois autant l'*excommunication* de St. Martin, que celle du Pape, comme on voit dans Sulpice Severe. Pierre de Blois témoigne qu'autrefois en Angleterre on ſe contentoit d'excommunier ceux qui avoient tué un Eccleſiaſtique; au lieu qu'on puniſſoit de mort ceux qui avoient tué un Laïque. On croyoit alors que la peine d'*excommunication* eſtoit plus grande que celle de la mort. Il y a eu des Evêques qui ont prononcé des *excommunications* contre des chenilles & autres inſectes, aprés une procedure juridique, & avoir donné à ces animaux un Advocat & un Procureur pour ſe deffendre.

EXCOMMUNIEMENT. Terme populaire, qui ſe dit des menaces d'excommunications qui ſe font au proſne, tant en vertu de lettres monitoires contre ceux qui ne viendront pas à revelation, que de celles qui ſont contenuës dans le Rituel contre les Uſuriers, Devins, &c. On a jetté des *excommuniements* pour avoir preuve de ce recelé.

EXCOMMUNIER. v. act. Retrancher quelqu'un de la communion des Fideles. Il y a de grandes cenſures dans le Droit contre ceux qui communiquent avec les gens qui ſont *excommuniez*, qui ſont toutefois limitées par le Concordat.

EXCOMMUNIÉ. part. adj. & ſubſt. On dit un viſage d'*excommunié*, auſſi-bien qu'on dit un viſage d'*appellant*, pour dire, un vilain viſage, paſle & deffait.

On dit proverbialement, qu'un fagot eſt *excommunié*, quand on ne le peut faire bruſler.

EXCOMPTE. ſ. f. Terme de Negoce. C'eſt la remiſe que fait le porteur d'un billet de change, quand il en demande le payement avant l'eſcheance, ou quand la dette eſt douteuſe & difficile à exiger. L'*excompte* eſt ſouvent un pretexte pour colorer l'uſure. L'*excompte* eſt encore en uſage dans le negoce; & ſe dit lors qu'un Marchand prend de la marchandiſe à credit pour trois, ſix, neuf, douze ou quinze mois, à la charge d'en faire l'*excompte* à chaque payement, c'eſt à dire, rabattre ſur le billet deux & demi pour cent, qui tiennent lieu d'intereſt à proportion qu'il paye. L'*excompte* differe du *change*, en ce que le *change* ſe paye par advance, & l'*excompte* à meſure qu'on s'acquitte.

EXCOMPTER. v. n. Payer une dette ou lettre de change, à la reſerve & deduction de ce qui a eſté ſtipulé pour l'excompte ou la remiſe.

EXCORIATION. ſ. f. Eſcorchure. Ce Chirurgien a fait ſon rapport que les bleſſures eſtoient legeres, qu'il n'y avoit que de ſimples *excoriations*.

EXCREMENT. ſ. m. Ce qui ſort des corps des animaux, lors qu'ils ont fait leur digeſtion, ou ce qui leur eſt d'ailleurs ſuperflu & nuiſible. L'urine & les matieres fecales ſont les gros *excrements* qui ſortent de la veſſie ou du ventre.

Les Medecins appellent auſſi *excrement*, ce que la nature ſepare d'impur d'avec ce qui eſt pur & net par la ſeconde coction qui ſe fait dans le foye, tels que ſont la bile qu'elle pouſſe dans la veſſie du fiel, la ſeroſité qu'elle pouſſe dans les veines avec le ſang pour luy ſervir de vehicule, & l'humeur melancolique qui eſt attirée par la ratte. Quelques-uns y adjouſtent un troiſiéme *excrement* qui eſt propre à chaque partie, qui eſt pouſſé dehors par tranſpiration inſenſible, ou par des conduits qui y ſont particulierement deſtinez, comme celuy du cerveau qui ſe deſcharge par le nez, par la bouche, &c. Quelques Medecins mettent encore la ſemence au rang des *excrements* benins, quand elle eſt abondante & ſuperfluë. Quelques-uns tiennent que l'ambregris eſt un *excrement* de baleine, ou un *excrement* de la mer.

On appelle figurément *excrement* de la terre, une perſonne vile ou meſchante qu'on veut meſpriſer ou injurier.

EXCREMENTEUX, EUSE. adj. Qui tient de l'excrement. Ainſi on appelle quelquefois du ſang *excrementeux*, quand la nature ſe deſcharge d'un ſang ſuperflu.

Toutes

Digitized by Google

EXECUTOIRE. ſ. m. Terme de Palais. Qui a droit ou autorité ſuffiſante pour eſtre executé. Le ſcel du Chaſtelet de Paris eſt *executoire* par tout le Royaume de France. Un contract n'eſt *executoire* que quand il eſt en forme & ſcellé.

EXECUTOIRE, ſe dit auſſi d'une contrainte en vertu de laquelle on execute. C'eſt un mandement de Juſtice delivré en forme pour faire payer une ſomme liquide. Un *executoire* de deſpens eſt la contrainte qu'on donne pour payer la ſomme à quoy ſe montent des deſpens taxez. On delivre des *executoires* de certaines ſommes contre des témoins qui ne veulent pas venir depoſer, contre les Procureurs qui ne veulent pas rendre les ſacs qu'on leur a donné en communication. Les traitants delivrent des contraintes & *executoires* contre les redevables des droits du Roy.

EXEMPLAIRE. adj. m. & f. Qui donne exemple. On deffend à tous ceux qui ſont notez en Juſtice de recidiver, à peine de punition corporelle & *exemplaire*. Les Saints ont mené une vie *exemplaire*.

EXEMPLAIRE. ſ. m. Modele, original à imiter. Cette femme eſt un *exemplaire* de vertu.

EXEMPLAIRE, ſignifie auſſi une copie d'un livre ou eſcrit. Les privileges des livres contiennent la clauſe de mettre deux *exemplaires* des livres qu'on imprime en la Bibliotheque du Roy. Les Critiques ont reſtably les Auteurs anciens, en les conferant avec pluſieurs *exemplaires* manuſcrits.

EXEMPLAIREMENT. adv. D'une maniere exemplaire. Les crimes ſcandaleux doivent eſtre punis *exemplairement*.

EXEMPLE. ſ. m. Ce qui eſt propoſé pour imiter ou pour eviter. Quand un homme fait fortune par ſon aſſiduité, par ſa ſouſmiſſion, c'eſt un bel *exemple* à ſuivre. Quand on ſupplicie les malfaiteurs en public, c'eſt pour donner un bel *exemple* au peuple, afin qu'il ne faſſe pas de même. Cette action eſt ſans *exemple*. Corneille a dit dans le Cid :

Les *exemples* vivants ont bien plus de pouvoir.

Et au Cinna :

Ou donnes m'en l'*exemple*, ou viens le recevoir.

EXEMPLE. Comparaiſon qui aide à concevoir, à imaginer. Quand on veut inſtruire par des paroles, le chemin eſt long, il eſt bien plus court par les *exemples*.

EXEMPLE, en termes d'Eſcriture, eſt une ligne ou deux qu'eſcrit un Maiſtre Eſcrivain au haut d'une page, pour donner à imiter à ſes eſcoliers.

EXEMPLE, eſt auſſi le travail que font les eſcoliers en rempliſſant la page où on leur a donné l'*exemple*. Les Maiſtres donnent congé à leurs eſcoliers, quand ils ont bien fait leur *exemple*.

Par exemple, façon de parler adverbiale, dont on ſe ſert pour faire une comparaiſon.

EXEMPT, EMPTE. adj. Qui n'eſt point aſtreint, obligé, ſujet à quelque choſe. Le Procureur d'un Monaſtere eſt *exempt* d'aſſiſter au ſervice. Les Chartreux ne ſont jamais *exempts* ni par vieilleſſe, ni par maladie, d'obſerver leur Regle. On delivre ſouvent des mandements qui comprennent les *exempts* & non *exempts*. Chez les Anciens pas un n'eſtoit *exempt* d'aller à la guerre. Les Academiciens ſont *exempts* de guet & de garde.

EXEMPT, ſe dit auſſi de ceux qui ſont delivrez de quelques peines ou douleurs. Les corps glorieux, les Anges, ſont *exempts* de nos infirmitez, de la mort. Celuy qui vit dans le celibat eſt *exempt* de beaucoup de ſoucis, d'importunitez. Un ſeptuagenaire eſt *exempt* de la priſon. La Vierge ſeule a eſté *exempte* du peché originel.

EXEMPT. ſ. eſt auſſi un Officier eſtably dans les Compagnies des Gardes du Corps, dans celles des Prevoſts & autres Officiers. Ils commandent en l'abſence des Capitaines & Lieutenants, & ils ſont ordinairement employez à faire des captures ou autres executions à la teſte de quelques Gardes ou Archers.

On dit proverbialement & en raillerie d'un homme qui ſe tient inutile, tandis que ſes compagnons travaillent, qu'il eſt *exempt* de bien faire.

EXEMPTER. v. act. Donner privilege, diſpenſe à quelqu'un de faire, ou de payer, ou de ſouffrir quelque choſe, à quoy ſont ſujets ceux de ſa même condition. Cet Officier a eſté *exempté* de ſervir cette année, à cauſe de ſa bleſſure. On a *exempté* les Officiers commenſaux du payement de la taille. Ce remede l'a *exempté* des douleurs de ſa goutte, quoy qu'il ne l'ait pas gueri. Je vous *exempteray* de la peine d'aller là, j'yray pour vous.

EXEMPTION. ſ. f. Privilege, diſpenſe qui exempte, qui excepte de la regle generale. Les Eſleus ne jouïſſent plus de l'*exemption* des tailles. On a revoqué toutes les *exemptions*.

EXEMPTION, ſe dit auſſi des Egliſes & Monaſteres qui ont un privilege du Pape qui les exempte de la juriſdiction de leur Eveſque Dioceſain. Dans le Dioceſe de Roüen il y a bien des *exemptions*. L'*exemption* de Feſcamp a un grand territoire.

EXERCER. v. act. Faire prendre à quelqu'un une habitude pour le faire bien reüſſir à quelque choſe. On *exerce* les chevaux à la courſe; les hommes à l'eſcrime, à la lutte, à la danſe, &c. Il s'*exerce* au travail, à ſouffrir le froid & le chaud, il s'y endurcit.

EXERCER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il a *exercé* ſon eſprit ſur un beau ſujet. La memoire ſe perd, ſi on ne l'*exerce* ſouvent. La vertu la plus difficile à *exercer*, c'eſt la patience, c'eſt de ſouffrir les injures. On propoſe des énigmes aux eſcoliers pour *exercer* leur eſprit.

EXERCER, ſignifie encore, Donner de l'employ, obliger à quelque travail, cauſer quelque peine. Ce Maiſtre donne à ſes compagnons aſſez de beſogne pour *exercer* leurs bras. Ce meſſager a beau ſujet d'*exercer* ſes jambes. Sa partie luy a ſuſcité tant d'affaires, qu'elle a bien *exercé* ſa patience.

EXERCER, en termes de Palais, ſe dit des actions & des procedures qu'on fait au nom d'autruy, lors qu'on a ceſſion de ſes droits, ou qu'on les a ſaiſis, & quand on eſt en ſa place. Il agit en cette affaire comme *exerçant* les noms & actions de ſon debiteur. Il *exerce* ce Greffe par commiſſion & au nom du proprietaire.

EXERCER, ſignifie encore, S'appliquer à un certain genre de vie, à une profeſſion, à un meſtier. Ce Magiſtrat *exerce* fort noblement ſa charge. Cet Artiſan *exerce* fort honorablement ſon meſtier. Ce devot s'*exerce* à la pieté, ce curieux à l'eſtude, ils s'y occupent continuellement.

EXERCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXERCICE. ſ. m. Occupation, travail ordinaire. Le ſeul *exercice* d'un Officier eſt de bien vaquer aux fonctions de ſa charge. Le principal *exercice* de cet Auteur eſt l'eſtude.

En ce ſens on dit qu'un Officier eſt en ſon année d'*exercice*, dans le temps qu'il exerce effectivement ſa charge: qu'on a commis un tel à l'*exercice* d'un Greffe ou d'une autre charge, pour dire, qu'on luy en fait faire les fonctions.

EXERCICE, ſignifie encore l'agitation du corps qui ſert à diſſiper les humeurs. Il faut prendre un peu d'*exercice* aprés le repas, agir, ſe promener. Cet homme eſt ſedentaire, & ne fait point d'*exercice*, c'eſt ce qui le rend ſujet aux fluxions. La paulme, la chaſſe, ſont des *exercices* bien violents. On deffend les jeux de haſard, & on permet les jeux d'*exercice*.

Digitized by

payer des ſommes qui ne ſont pas deuës, ou des droits & ſalaires illegitimes. Il eſt deffendu d'*exiger* des intereſts des obligations, des purs preſts. Les Procureurs *exigent* bien des droits au delà de ceux qui leur ſont taxez.

EXIGER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. L'honneſteté *exige* de luy qu'il paye ceux qui l'ont ſervi. Son devoir *exige* qu'il faſſe une telle ſatisfaction.

EXIGÉ, ÉE. part. & adj.

EXIGIBLE. adj. m. & f. Qui ſe peut exiger, faire payer. Ce Marchand a monſtré pour cinquante mille eſcus d'effets tous bons & *exigibles*.

EXIGU, UË. adj. Terme dogmatique ou burleſque, qui ſe dit des choſes qui ſont en petite quantité. Ce Pedant avoit des auditeurs en nombre *exigu*.

EXIGUER. v. act. Terme de Couſtumes qui ſignifie, Faire le partage des beſtes baillées à moitié ou à chepteil, ou en reſoudre le traité. Ce mot vient du Latin *exigere*, qui ſignifie *faire ſortir de l'eſtable*.

EXIL. ſ. m. Banniſſement. Les Atheniens ont envoyé ſouvent en *exil* leurs Capitaines par l'envie qu'ils leur portoient. Un *exil* perpetuel eſt une mort civile, il emporte confiſcation. On dit auſſi, qu'on envoye quelqu'un en *exil*, quand on le relegue en quelque place, lors qu'on l'oblige de demeurer en quelque lieu qu'on luy aſſigne: celuy-cy ne porte point note d'infamie. Ce mot vient du Latin *exilium*, d'*exul*, d'*extra ſolum*.

On appelle figurément un honneſte *exil*, un employ qu'on donne à quelqu'un, qui oblige à reſidence dans des lieux éloignez ou peu agreables, & où il y a peu de profit à faire, peu de ſatisfaction à y eſperer. Un petit Eveſché dans les montagnes eſt un honneſte *exil*. Une Reſidence, une Ambaſſade chez les peuples barbares eſt une eſpece d'*exil*. L'*exil* de la Cour eſt l'enfer des Courtiſans.

EXILER. v. act. Envoyer quelqu'un en exil, ou le releguer en certain lieu où on l'oblige de demeurer. On a *exilé* un tel Magiſtrat pour s'eſtre oppoſé aux ordres du Roy. Ce mot vient de *exiliare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour dire *envoyer en exil*.

On dit auſſi, que les mauvais Anges ont eſté *exilés* du ciel, pour dire, qu'on les en a chaſſez: que nous avons eſté *exilés* de noſtre patrie par le peché originel. On dit encore, qu'un homme s'eſt *exilé* volontairement du monde, pour dire, qu'il eſt allé vivre en retraite, qu'il s'eſt mis dans un Monaſtere. Sa maiſtreſſe l'a *exilé*, pour dire, luy a deffendu de la venir voir.

EXILÉ, ÉE. ſ. & adj.

EXISTANT, ANTE. Qui eſt dans l'eſtre des choſes. On a fait un inventaire exact de tous les meubles *exiſtans* qui ſe ſont trouvez en nature dans cette maiſon. On le dit auſſi de ce qui n'eſt plus en la poſſeſſion de quelqu'un. Vous ne ſçauriez rien ſaiſir ſur luy, il n'a aucuns meubles *exiſtans*, il les a tous vendus.

EXISTENCE. ſ. f. Ce qui fait qu'une choſe exiſte. L'*exiſtence* de Dieu eſt de ſon eſſence, il ne ſçauroit eſtre qu'il n'exiſte. L'*exiſtence* des creatures n'eſt qu'accidentelle & paſſagere. Ces meubles ne ſont plus en *exiſtence*, on ne les peut plus repreſenter.

EXISTER. v. n. Eſtre en la nature. Dieu *exiſte* par luy-même, par ſon infinité. Il y a eu pluſieurs villes autrefois qui n'*exiſtent* plus à preſent.

E X O.

EXOINE. ſ. f. Terme de Palais. Excuſe qu'on preſente en Juſtice, quand on eſt obligé d'y comparoir en perſonne, & quand on a une raiſon legitime qui en empêche. Il faut envoyer un homme exprés fondé de procuration ſpeciale, pour preſenter ſon *exoine* en Juſtice avec la preuve en main de l'empeſchement qui eſt cauſe qu'on n'y peut comparoir en perſonne, comme un certificat de Medecins, ſi l'empeſchement eſt cauſé par maladie.

EXOINE, ſe dit auſſi en d'autres cas, comme lors que le Seigneur mande ſon vaſſal pour le venir accompagner à la guerre, pour luy rendre la foy & hommage, ou autres devoirs auxquels il eſt obligé. Ce mot ſe dit differemment dans les Coûtumes, où on trouve *enſoigne*, *enſoingne*, *enſonie*, *enſoing*, ou *enſoignie*, ou *eſſoine*, & dans ſes derivez, *exonier*, *eſſonier*, *exoineur* & *exoiniateur*. Ce mot vient, ſelon Budée, Perionius & Nicod, de *exomnyſthai*, à cauſe du ſerment qu'on étoit obligé de faire pour l'*exoine*, qui étoit auſſi en uſage chez les Grecs. Cujas le derive de *exidoneare*, ou *exonerare*, parce que c'eſt en effet deſcharger une aſſignation; Saumaiſe de *ſonnia*, qu'on a dit par corruption *à ſonte*, qui ſe dit en Latin pour *empeſchement* ou *excuſe*. Voſſius dit qu'il vient de l'Alleman *sunnis*, qui ſignifie *empeſchement neceſſaire*. D'autres le derivent *à fontico morbo*, qui excuſoit de comparoiſtre en Juſtice. Menage. On diſoit autrefois *eſſoine*, pour ſignifier *abſence*. Du Cange condamne toutes ces etymologies, & dit qu'il vient de *eſſonnia*, *exonia*, & *exonium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

EXOINER. v. act. Excuſer quelqu'un de ce qu'il ne comparoiſt pas en perſonne, eſtre porteur de ſon exoine.

EXORABLE. adj. m. & f. Qui ſe laiſſe vaincre & perſuader par les raiſons, les prieres ou la compaſſion. Ce Prince eſtoit fort irrité, mais enfin il s'eſt rendu *exorable*, il s'eſt rendu aux remonſtrances & aux prieres, & il a fait grace à ſon peuple.

EXORBITAMMENT. adv. D'une maniere exorbitante. Cet homme a eſté taxé *exorbitamment*, à des ſommes plus fortes qu'il ne peut payer.

EXORBITANT, ANTE. adject. Qui eſt au delà de la regle, de la portée, de la croyance ordinaire. Il a laiſſé des biens *exorbitans*, au delà des ſucceſſions ordinaires. On donne à Xerxes une armée ſi nombreuſe que cela eſt *exorbitant*, paſſe toute croyance. Ce mot vient du Latin *exorbitare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour dire *recedere ab eo quod rectum eſt, quod eſt extra orbitam*.

EXORCISER. v. act. Faire des conjurations au nom de Dieu contre le Demon, pour le faire ſortir du corps d'un poſſedé, ou pour purifier des creatures immondes. Les Prelats ſont ceux qui *exorciſent* les demoniaques. Le Curé *exorciſe* l'eau pluſieurs fois, quand il la benit. Ce mot vient du Grec *exorkizein*, *adjurare*.

EXORCISME. ſ. m. Prieres ou conjurations qu'on fait en exorciſant. Le Demon a reſiſté long-temps aux *exorciſmes*, avant que de quitter ce poſſedé. On fait un certain nombre d'*exorciſmes* en faiſant de l'eau benite & autres conſecrations. On a fait auſſi autrefois des *exorciſmes* pour tirer la preuve ou la verité des accuſez. C'étoit une eſpece de pain conjuré & exorciſé; car on croyoit alors qu'un coupable ne pouvoit pas avaler un morceau de ſemblable pain. Cela ſe pratiquoit du temps d'Edoüard III. Roy d'Angleterre: & c'eſt ce qu'en Anglois on appelloit *corſned*. Lindenbrock rapporte un exemple de l'*exorciſme* d'un pain d'orge ou d'un fromage pour avoir preuve de la verité: & de là eſt venu cette façon de parler, Que ce morceau de pain m'eſtrangle, ſi je ne dis vray.

EXORCISTE. ſ. m. C'eſt un Clerc tonſuré à qui on a conferé les quatre Ordres mineurs, l'un deſquels eſt celuy d'*Exorciſte*. On le dit auſſi du Prelat qui exorciſe effectivement un poſſedé.

EXORDE. ſ. m. Commencement d'un diſcours, d'une harangue. Un Orateur dans ſon *exorde* doit gagner

Digitized by Google

ration du terme de ſon banniſſement, juſqu'à l'*expiration* de ſon bail.

EXPIRATION, ſignifie auſſi la mort. Ce ſaint homme a eu toûjours le nom de JESUS en la bouche juſqu'à ſa derniere *expiration*.

EXPIRATION, en termes de Medecine, ſignifie la moitié de la reſpiration, qui a deux parties, ſçavoir l'*inſpiration*, celle par laquelle l'air eſt attiré; & l'*expiration*, celle par laquelle il eſt rejetté.

En Chymie, *expiration* ſignifie toute ſorte d'evaporation, & ſeparation qui ſe fait de ce qui eſt de plus ſubtil dans tous les corps, & qui ſe meſle dans l'air.

EXPIRER. v. n. Eſtre proche de ſa fin, de ſon terme. Le terme de cette obligation *expire* dans deux jours, n'*expirera* de long-temps. La tyrannie *expire*, la fin de nos maux arrive.

EXPIRER, ſignifie auſſi, Mourir. JESUS-CHRIST a *expiré* ſur l'arbre de la croix. Cet homme eſt venu *expirer* dans ſa patrie entre les bras de ſes parents.

EXPLICABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut expliquer. L'Apocalypſe eſt *explicable* en pluſieurs ſens.

EXPLICATION. ſ. f. Interpretation d'une choſe qui a quelque obſcurité, ambiguité ou diverſité de langage. Les Dictionaires ſervent à l'*explication* des mots. Les Prophetes, les Oracles ont parlé obſcurément, il a fallu que l'evenement ait fait l'*explication* de leurs paroles. On propoſe des prix à ceux qui feront l'*explication* des enigmes qu'on expoſe en public.

EXPLICATION, ſe dit auſſi des diſcours que font les Profeſſeurs aprés leurs dictées, pour en faciliter l'intelligence à leurs eſcoliers.

On le dit auſſi des gloſes & Commentaires qu'on fait ſur des Auteurs d'importance pour en penetrer le ſens. Les Peres ont donné pluſieurs ſens & *explications* aux paſſages de l'Eſcriture, des *explications* morales, allegoriques, &c.

EXPLICATION, parmy les braves, ſe dit des eſclairciſſements qu'ils demandent à ceux qu'ils croyent les avoir voulu choquer. Ce Cavalier eſt allé demander l'*explication* des paroles qu'un autre avoit dit contre luy.

EXPLICITE. adj. m. & f. Terme de l'Eſcole. Il y a une volonté *explicite* qui eſt claire & bien expliquée par les paroles, & une *implicite* qui ne ſe connoiſt que par les ſuittes & les conſequences.

EXPLICITEMENT. adv. D'une maniere explicite. Ce Teſtateur a declaré ſa volonté *explicitement*, en termes formels, il ne faut point recourir aux explications.

EXPLIQUER. v. act. Donner l'intelligence de ſa penſée, de quelque eſcrit. Cet eſcolier *explique* le Latin à livre ouvert, il *explique* Homere tout courant. Cet homme n'a pas le don de s'*expliquer*. On dit ſouvent dans le diſcours ordinaire, Je ne ſçay ſi je m'*explique*. Souvent les Commentateurs n'*expliquent* pas les plus grandes difficultez.

EXPLIQUER, ſe dit auſſi en parlant des divers ſens qu'on donne à quelques paroles. Il n'y a gueres de choſes qu'on ne puiſſe *expliquer* en bien & en mal. Il les faut toûjours *expliquer* à ſon avantage. On *explique* diverſement les ſonges, les énigmes, les propheties. Un brave oblige ſa partie à s'*expliquer*, quand il luy demande un éclairciſſement. Les mots équivoques ſont ceux qui s'*expliquent* en pluſieurs façons.

EXPLIQUER, ſignifie auſſi, Eſclaircir, declarer nettement ſa volonté. Le Roy a donné une declaration pour *expliquer* ſon Edit precedent.

On le dit auſſi d'un abouchement, d'une conference qu'on fait pour conſommer une affaire. Ces Miniſtres ſe ſont veus, & ſe ſont *expliquez* de leurs difficultez.

EXPLIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXPLOIT. ſ. m. Grande action que fait un Capitaine, un General d'armée. Alexandre & Ceſar ont fait de grands *exploits* de guerre. Les Hiſtoriens ont écrit les grands *exploits* militaires des Capitaines de l'Antiquité.

EXPLOIT, ſe dit auſſi des actes & expeditions que font les Sergents. Un *exploit* d'aſſignation. Un *exploit* de demande doit eſtre libellé. Un *exploit* de ſaiſie & d'execution; *exploit* d'empriſonnement, d'offres, de ſommation. Les *exploits* doivent eſtre ſignez du Sergent & de deux Records, & controllez. On dit au Palais, qu'un Advocat viendra au premier jour à l'Audience à peine de l'*exploit*, dont le profit ſera jugé ſur le champ.

EXPLOITABLE. adj. m. & f. Qui peut eſtre ſaiſi, executé & vendu. On oblige par les baux le locataire d'une maiſon de la garnir de meubles *exploitables* pour la ſeureté des loyers.

EXPLOITABLE, ſe dit auſſi des fermes qui ſont en bon eſtat, qu'on peut faire valoir. Tous les baſtiments de cette ſeigneurie ſont en ruine. La ferme n'en eſt pas *exploitable*, ſi on n'y fait beaucoup de reparations.

EXPLOITANT. adj. m. Qui fait des exploits. C'eſt la qualité qu'on donne ordinairement aux Sergents. Les Huiſſiers du Conſeil, les Huiſſiers du Chaſtelet de Paris ſont *exploitants* par tout le Royaume de France.

EXPLOITER. v. act. Donner des exploits, des aſſignations. Les Sergents des Juſtices ordinaires ne peuvent *exploiter* que dans leur reſſort. Ce Sergent *exploite*, execute, verbaliſe bien.

EXPLOITER, ſe dit auſſi des fermes & biens de campagne qu'on fait valoir. Ce Fermier n'a pas la force d'*exploiter* cette ferme faute de beſtiaux & de fourrages. Un Gentilhomme ne peut *exploiter* par ſes mains qu'une terre à deux charruës, il doit donner les autres à ferme. Ce Marchand de bois n'a que cinq ans pour *exploiter* toute cette foreſt, pour l'abattre.

On dit en Juriſprudence feodale, qu'un Seigneur *exploite* le fief de ſon vaſſal, quand il l'a ſaiſi feodalement faute de foy & hommage, parce qu'alors il fait les fruits ſiens. On appelloit en vieux François *explets* ou *exploits*, les fruits & revenus d'une terre, d'où eſt venu le mot d'*exploiter* en ce ſens. Et les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit *expletum*, *expletium*, & *expletare* en la même ſignification.

On dit auſſi de ceux qui mangent de bon appetit, viſtement & goulument, qu'ils *exploitent*, qu'ils officient bien. On le dit auſſi en d'autres affaires. Vous avez vrayement bien *exploité*, vous avez fait une belle beſogne.

EXPLOITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement en ce ſens, A mal *exploiter*, bien écrire, pour dire, que quand les Sergents ont fait des fautes dans leurs executions, ils les couvrent en faiſant de faux exploits, auxquels on adjouſte foy.

EXPOLITION. ſ. f. Figure de Rhetorique, qui explique une meſme choſe par differentes phraſes & expreſſions pour la faire mieux connoiſtre. L'*expolition* eſtoit la figure favorite de Balſac.

EXPOSANT, ANTE. adj. Terme de Chancelerie, qui ſe dit de celuy qui impetre des lettres, ou qui forme quelque demande. Le Roy veut qu'on remette l'*expoſant* en l'eſtat où il eſtoit, ſi ce qu'il expoſe eſt veritable.

EXPOSER. v. act. Mettre une choſe à la veuë du public. On *expoſe* les malfaiteurs ou banqueroutiers au carcan, au pilori, à la riſée publique. Les meubles qu'on vend à l'encan par autorité de Juſtice doivent eſtre *expoſez* en place publique & à l'heure du marché. On dit auſſi, que les Marchands, que les bourgeois *expoſent* en vente leurs marchandiſes, lors qu'ils les eſtalent dans

leurs

Digitized by

EXTASE. ſ. f. Raviſſement d'eſprit, tranſport hors de ſoy-même qui ſuſpend la fonction des ſens. Pluſieurs Saints ont eſté ravis en *extaſe* pendant pluſieurs jours.

On le dit auſſi des choſes qui cauſent beaucoup de joye. Un beau concert ravit en *extaſe* ceux qui aiment la muſique.

EXTASIER. v. n. Eſtre ravi en extaſe par la conſideration de quelque objet extraordinaire. Cet homme eſt ſi amoureux, qu'il eſt *extaſié* quand il contemple ſa maiſtreſſe. Ce curieux s'*extaſie* devant les tableaux de Raphaël.

EXTATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'extaſe. Tranſport *extatique*. Deſmareſts a dit dans les Viſionnaires :

Favori d'Apollon, dont la verve *extatique*.

EXTENSION. ſ. f. Qualité de la choſe eſtenduë qui occupe un lieu. L'eſſence de la quantité ne conſiſte que dans l'*extenſion*. Un corps ne ſçauroit eſtre ſans *extenſion* naturellement. Il y a trois *extenſions*, longueur, largeur, & profondeur. L'*extenſion* d'une toiſe eſt de ſix pieds. La ſphere d'activité ne va que juſqu'à une certaine *extenſion*.

EXTENSION, ſignifie auſſi l'action d'un corps qui s'allonge. Pour bien eſcrimer, il faut avoir l'*extenſion* du corps libre. On allonge une botte par l'*extenſion* du bras. Un nerf retiré empeſche l'*extenſion* de la jambe.

EXTENSION, ſe dit figurément en choſes morales. Le droit ſouffre l'*extenſion* des cas favorables. Le Roy a fait de temps en temps des *extenſions* de privileges. On ne ſçauroit appliquer cette loy à noſtre eſpece, ſans une trop violente *extenſion*.

EXTENUATION. ſ. f. Diminution de force, de vigueur, d'embonpoint. L'âge apporte de l'*extenuation* dans la vigueur, dans la chaleur naturelle. Cette fievre lente luy a cauſé une grande *extenuation* ou maigreur.

EXTENUATION, eſt auſſi une figure de Rhetorique oppoſée à l'hyperbole, par laquelle on diminuë, on amoindrit les choſes. Au Palais en matiere criminelle on dit des deffenſes par *attenuation*.

EXTENUER. v. act. Oſter, diminuer les forces. La fievre quarte a fort *extenué* ce malade, l'a fort affoibli, amaigri.

EXTENUÉ, ÉE. part. & adj.

EXTERIEUR, URE. adj. & ſubſt. Terme relatif. La partie ou ſurface des corps qui paroiſt à nos yeux, & qui eſt oppoſée à l'interieure qui eſt cachée, ou qui n'y paroiſt pas d'abord. La face *exterieure* de ce baſtiment eſt belle, mais l'interieure n'y répond pas. S'il y a un abſés dans ce corps, il n'en paroiſt rien à l'*exterieur*. Les hypocrites ont l'*exterieur* beau, le dedans eſt fort gangrené. On dit auſſi, dans le for interieur, ou dans le for *exterieur*, pour dire, en conſcience, ou devant la juſtice des hommes.

EXTERIEUREMENT. adv. Au dehors. Toutes les manieres des Courtiſans ſont belles *exterieurement*, mais il ne faut pas trop ſe fier à leurs promeſſes.

EXTERMINATEUR. ſ. m. Qui ruine, qui deſtruit pleinement. L'Ange *exterminateur* qui defit l'armée de Schennacherib. Le glaive *exterminateur*.

EXTERMINATION. ſ. f. Action de l'exterminateur. L'*extermination* des Heretiques ſera impoſſible, ſi Dieu n'envoye encore ſon Ange exterminateur.

EXTERMINER. v. act. Deſtruire abſolument une nation, une race, une engeance. On a chaſſé, *exterminé* les Juifs de Portugal; les Mores d'Eſpagne; les Albigeois en France. On a *exterminé* la race de ces rebelles. On ne ſçauroit *exterminer* la vermine, les charençons d'un grenier à bled, les fourmis d'un jardin, &c.

On le dit figurément des choſes morales. Ce Prince a *exterminé* les jurements, les desbauches & les autres vices de ſon Eſtat, de ſa Cour. La politeſſe du ſiecle preſent a *exterminé* la barbarie de celuy de nos peres.

EXTERMINÉ, ÉE. part. & adj.

EXTERNE. adj. m. & f. Terme relatif. Qui paroiſt au dehors; & eſt oppoſé à *interne*, qui eſt caché au dedans. La maladie de cet homme n'eſt pas *externe*, il n'en paroiſt rien aux yeux.

EXTERNE, ſignifie auſſi ce qui vient du dehors. La ſource de ce mal vient d'une cauſe *externe*.

EXTERNE, en termes de College & d'Academie, ſe dit au ſubſtantif des eſcoliers qui ne demeurent pas dans le College, qui ne ſont pas penſionnaires dans l'Academie, mais qui y viennent prendre leurs leçons, y faire leurs exercices de dehors.

EXTINCTION. ſ. f. Action par laquelle on eſteint, on amortit une choſe. L'*extinction* d'un grand incendie ſe fait difficilement. Quand il eſt petit, ou dans la cheminée, on en fait l'*extinction* en bouchant les ouvertures, en empeſchant qu'il ne prenne de l'air, comme enſeigne Savot dans ſon Architecture Françoiſe. Les fermes du Roy s'adjugent à l'*extinction* de la chandelle; & on dit *au premier feu*, *au ſecond feu*, quand on allume de petites bougies pendant la durée deſquelles on reçoit les encheres. On fulmine auſſi les excommunications à l'*extinction* de la chandelle. La mort d'un vieillard vient de l'*extinction* de la chaleur naturelle.

On dit auſſi en Morale, l'*extinction* d'une penſion, d'une rente, lors qu'elles ſont amorties, ou rachetées, ou qu'elles ceſſent. L'*extinction* d'une charge, d'un droit, d'une impoſition, lors qu'on les revoque, qu'on les ſupprime, qu'on les eſteint.

EXTINCTION, ſe dit auſſi en Chymie & en Pharmacie, lors qu'on eſteint dans quelque liqueur des mineraux rougis au feu, ſoit pour adoucir leur acrimonie, comme à la tuthie; ſoit pour communiquer leur vertu à la liqueur, comme celle de l'acier à l'eau, celle des briques à l'huile; ſoit pour leur donner quelque trempe, comme à l'acier, qui ſe fait par l'*extinction* d'un fer chaud dans de l'eau, ou dans quelque preparation convenable.

EXTIRPATEUR. ſ. m. Qui deſtruit les hereſies. Les Rois Tres-Chreſtiens ont eſté les plus grands *extirpateurs* des hereſies, ceux qui ont fait le plus la guerre aux Heretiques.

EXTIRPATION. ſ. f. Deſtruction de l'hereſie. Dans les prieres du Jubilé, on en met une pour l'*extirpation* des hereſies.

EXTIRPER. v. act. Deſfricher un champ, en arracher les mauvaiſes plantes, le mauvais bois. Le chiendent eſt une racine difficile à *extirper*. Ce mot vient du Latin *extirpare*.

EXTIRPER, ſe dit plus ſouvent en Morale, & ſignifie, Deſtruire, ruiner les hereſies, les meſchantes Sectes. On a *extirpé* autrefois les Albigeois, on les a deſtruits abſolument.

EXTIRPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXTORQUER. v. act. Tirer par force. On *extorque* la verité de la bouche des criminels par les tourments de la queſtion. On a *extorqué* le conſentement de la mere pour faire le mariage de cette fille par menaces, par prieres, par importunité. Quand on prouve qu'on a *extorqué* ou ſuggeré un teſtament, on le declare nul.

EXTORQUÉ, ÉE. part. & adj.

EXTORSION. ſ. f. Action par laquelle on extorque par force, par menaces, par autorité. Les ſoldats font pluſieurs pillages & *extorſions* ſur le bon homme. Les Sergents font des *extorſions*, quand ils executent. Ce Juge n'eſt riche que des *extorſions* qu'il a faites ſur le tiers

&

EXTRAORDINAIREMENT. adv. D'une maniere rare & extraordinaire. Il eſt *extraordinairement* ſçavant, *extraordinairement* chicaneur, affamé, vilain, *extraordinairement* malade.

Il ſignifie encore, Criminellement. On a ordonné qu'il ſeroit procedé contre luy *extraordinairement*.

EXTRATEMPORA. ſ. m. Terme de Chancelerie Romaine. C'eſt un indult ou grace du Pape accordée par une ſimple ſignature, par laquelle il permet de prendre la Tonſure ou les Ordres hors les temps portés par les loix canoniques, & par quelque Evêque que ce ſoit, pourveu qu'il ſoit de la communion de l'Egliſe Romaine.

EXTRAVAGAMMENT. adv. D'une maniere extravagante. C'eſt le propre des fous de parler *extravagamment*.

EXTRAVAGANCE. ſ. f. Choſe dite ou faite mal à propos, follement. Les emportements des jeunes gens leur font faire beaucoup d'*extravagances*.

EXTRAVAGANT, ANTE. adj. & ſubſt. Fou, impertinent, qui dit & fait ce qu'il ne faudroit pas qu'il diſt ni qu'il fiſt.

EXTRAVAGANTES. Partie du Droit Canonique, qui contient pluſieurs Conſtitutions des Papes qui ſont hors le Corps du Droit, recueillies par Gratian, & les Decretales : ce qui les a fait appeller ainſi.

EXTRAVAGUER. v. neut. Dire ou faire quelque choſe mal à propos, indiſcretement & contre le bon ſens, ou la ſuite du diſcours, ou la bienſeance. Il y a des fous qui diſcourent bien quelque temps, à la fin on connoiſt qu'ils *extravaguent*.

EXTRAVASE', ÉE. adj. Terme de Medecine, qui ne ſe dit que du ſang qui eſt ſorti hors de ſes vaiſſeaux ordinaires. Tout ſang *extravaſé* ſe corrompt & ſe tourne en apoſtume. Il faut ſaigner pour empeſcher que le ſang qui eſt trop abondant ne s'*extravaſe*. On n'appelle point ſang *extravaſé*, celuy qui coule hors du corps, ou qu'on en tire.

EXTREME. adj. m. & f. Ce qui eſt le dernier en quelque choſe, ce qui la finit, qui la termine. On ne ſçauroit aller d'un *extreme* à l'autre ſans paſſer par le milieu.

EXTREME, ſignifie auſſi, Violent au dernier point. Sa douleur eſt *extreme*. Cette avarice eſt *extreme*. Son amour, ſa paſſion eſt *extreme*. On doit porter une *extreme* affection à ſa femme, à ſon prochain. Il ne faut avoir recours aux remedes *extremes* que le plus tard qu'on peut. Il s'eſt jetté dans les plus *extremes* perils. Une *extreme* chaleur, un froid *extreme*.

EXTREMEMENT. adv. D'une maniere extreme. Il eſt *extremement* robuſte. Il a pleu *extremement*, c'eſt à dire, beaucoup. Cela eſt *extremement* ſubtil.

EXTREME-ONCTION. ſ. f. eſt un Sacrement de l'Egliſe, le ſixiéme en ordre, qu'on donne aux agoniſans avec des huiles ſacrées, & en faiſant pour eux pluſieurs prieres. L'uſage en eſt tres-ancien dans l'Egliſe. Il en eſt fait mention dans la vie de St. Oyan écrite par un Auteur du VI. Siecle, comme il eſt rapporté par le Pere d'Acheri dans la vie des Saints de l'Ordre de St. Benoiſt.

EXTREMITE', ſ. f. Le bout, le lieu le plus éloigné, ce qui termine une choſe. Il a voyagé juſqu'aux *extremitez* de la terre. Les deux *extremitez* d'une ligne, d'un baſton. Les deux *extremitez* d'une piece d'eſtoffe ne ſont jamais ſi bonnes que le reſte.

On le dit auſſi figurément en choſes morales. La vertu tient le milieu, les vices ſont aux *extremitez*. Il ne faut jamais pouſſer les choſes dans l'*extremité*, dans la derniere rigueur. Il faut fuir toutes les *extremitez*. Ces parties ſe ſont querellées, & en ſont venuës à de grandes *extremitez*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt à l'*extremité*, pour dire, qu'il eſt à l'agonie ; qu'il a été à l'*extremité*, pour dire, qu'il a été bien prés de la mort. Cette ville eſt reduite à l'*extremité*, eſt preſte à ſe rendre.

On dit adverbialement, A toute *extremité*, à la derniere *extremité*, pour dire, Au pis aller, au plus haut point que la choſe puiſſe aller. A toute *extremité*, j'en ſeray quitte pour une telle ſomme.

EXTRINSEQUE. adj. m. & f. Qui vient de dehors. Il y a des maladies intrinſeques ou cachées, & d'autres *extrinſeques*, qui paroiſſent au dehors, qui viennent de cauſes *extrinſeques*, & non de la corruption du dedans.

EXU.

EXUBERANCE. ſ. f. Terme de Palais. Surabondance. Cet Advocat ne s'eſt ſervi d'un tel moyen, n'a produit une telle piece que par *exuberance* de droit, il pouvoit bien gagner ſa cauſe ſans cela.

EXULCERATION. ſ. f. Terme de Medecine. Ce qui cauſe des ulceres. Les *exulcerations* qui ſe trouvent dans les entrailles ſont des marques de poiſon.

EXULCERER. v. act. Cauſer des ulceres. L'arſenic *exulcere* les inteſtins. Les humeurs acres *exulcerent* la peau.

EXULTATION. ſ. f. Grande joye. Il ne ſe dit que dans le dogmatique, & en parlant de devotion. L'*exultation* de la Vierge au temps de la Viſitation.

FIN DU PREMIER TOME.

BIBLIOTECA ACADEMIA LAUREN
DIEU ET PATRIE

Digitized by Google

Google

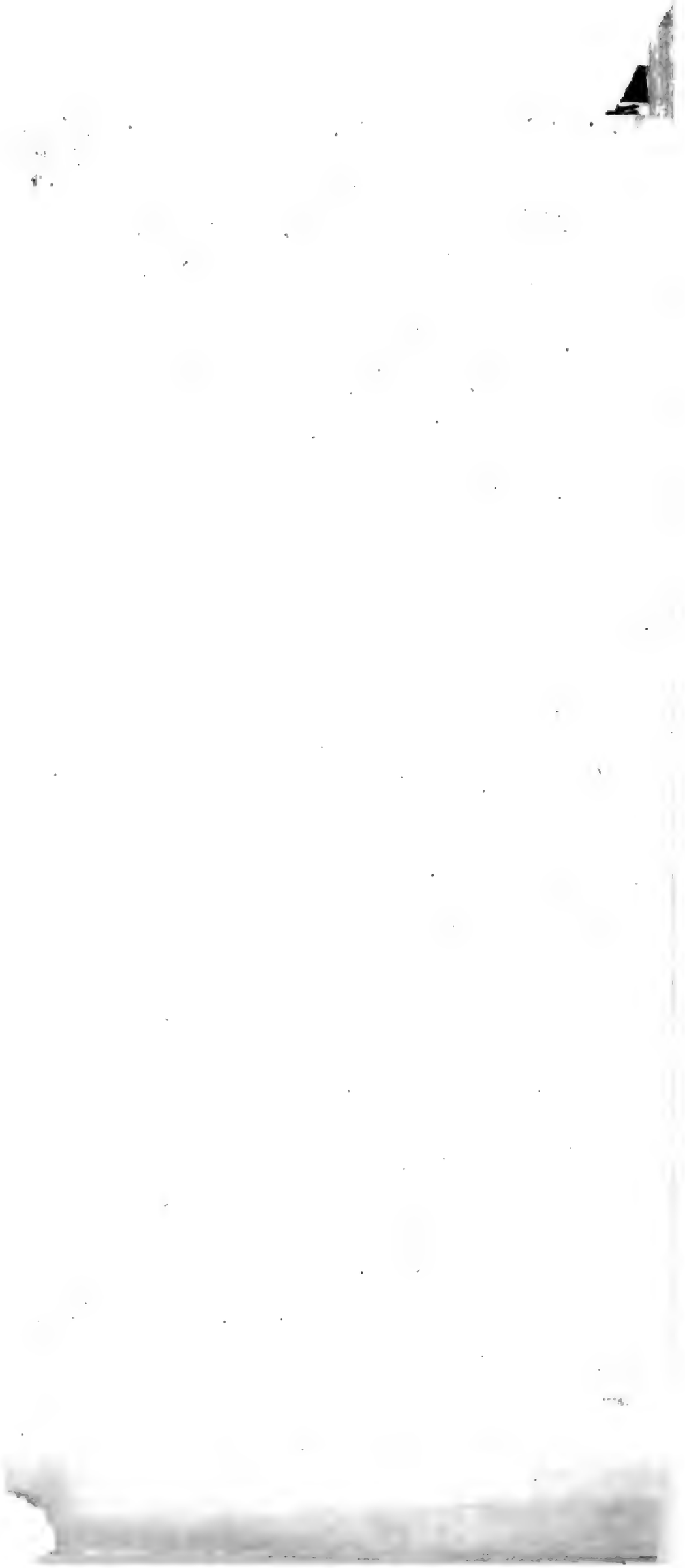

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google